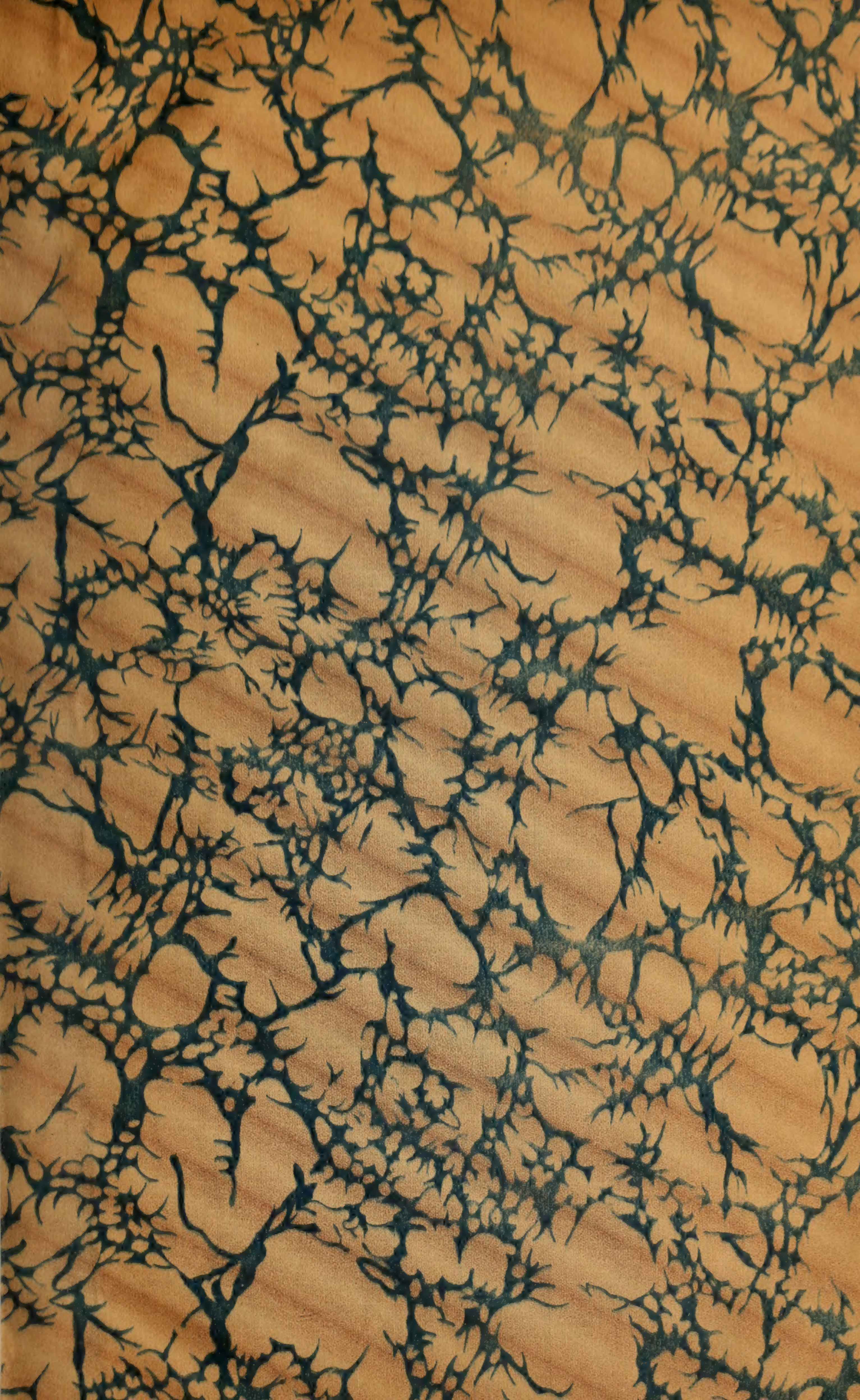






NOUVELLE

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

[SÉR]IE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DES LIVRES APOCRYPHES, — DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, — DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, — DE LÉGISLATION MIXTE, THÉORIQUE ET PRATIQUE, — DE PATROLOGIE, — DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES CONFRÉRIES, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, — DES CROISADES, — DES MISSIONS, — DES LÉGENDES, — D'ANECDOTES CHRÉTIENNES, — D'ASCÉTISME, DES INVOCATIONS A LA VIERGE, ET DES INDULGENCES, — DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE, — D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DE STATISTIQUE CHRÉTIENNE, — D'ÉCONOMIE CHARITABLE, — DES PERSÉCUTIONS, — DES ERREURS SOCIALISTES, — DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — DE PHYSIOLOGIE SPIRITUALISTE, — D'ANTIPHILOSOPHISME, — DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, — DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'ÉLOQUENCE, *id.*, — DE LITTÉRATURE, *id.*, — D'ARCHÉOLOGIE, *id.*, — D'ARCHITECTURE, DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, *id.*, — DE NUMISMATIQUE, *id.*, — D'HÉRALDIQUE, *id.*, — DE MUSIQUE, *id.*, — DE PALÉONTOLOGIE, *id.*, — DE BOTANIQUE, *id.*, — DE ZOOLOGIE, *id.*, — DE MÉDECINE USUELLE, — DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS, ETC.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES **COURS COMPLETS** SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

TOME CINQUIÈME.

DICTIONNAIRE DES PERSÉCUTIONS.

2 VOLUMES, PRIX : 16 FRANCS.

TOME SECOND.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1851

DICTIONNAIRE

GÉNÉRAL ET COMPLET

DES PERSÉCUTIONS

SOUFFERTES PAR L'ÉGLISE CATHOLIQUE

DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'A NOS JOURS.

PERSÉCUTIONS DES JUIFS, DES EMPEREURS ROMAINS, DES EMPEREURS D'ORIENT, DES ARIENS, DES ICONOCLASTES, DES VANDALES, DES ROIS DE PERSE, D'ARMÉNIE.
PERSÉCUTIONS DANS LES MISSIONS MODERNES, NOTAMMENT EN CHINE, EN COCHINCHINE, AU JAPON, EN ABYSSINIE, EN ÉGYPTE, EN AMÉRIQUE;
PUIS EN ANGLETERRE, EN ALLEMAGNE, EN RUSSIE ET EN FRANCE EN 1793, ETC., ETC.

Les sources principales auxquelles on a puisé sont :

LES ACTES DES APÔTRES, LES PÈRES DE L'ÉGLISE, ET NOTAMMENT EUSÈBE, SOCRATE, SOZOMÈNE, LACTANCE, SAINT JUSTIN, SAINT CYPRIEN, SAINT JÉRÔME, SAINT JEAN DAMASCÈNE, SAINT JEAN CHRYSOSTOME, SAINT GRÉGOIRE DE TOURS, SAINT MARUTHAS, LE MARTYROLOGE ROMAIN ET AUTRES, LES MÉNÉES DES GRECS, SULPICE SÉVÈRE, ÉLISÉE WARTABED, BOLLANDUS ET SES CONTINUATEURS, BARONIUS, SURIUS, FERRARIS, USSÉRIUS, BÈDE, MABILLON, TILLEMONT, FLEURY, RUINART, LES ASSEMANI, LES LETTRES ÉDIFIANTES, TOURON, FONTANA, HENRION, ROHRBACHER, ET LA PLUPART DES HISTORIENS ANGLAIS, FRANÇAIS ET AUTRES, TANT ANCIENS QUE MODERNES.

PAR M. LE D[r] BELOUINO,

Auteur de l'*Histoire générale des Persécutions de l'Eglise*; des *Passions dans leurs rapports avec la religion, la philosophie, la physiologie et la médecine légale;*
De *La femme* (physiologie, histoire et morale); de l'*Oraison dominicale* (Commentaire sur); du *Livre des Pauvres*.

PUBLIE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

2 VOL. PRIX : 16 FRANCS.

TOME DEUXIÈME.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBROISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1851

Imprimerie MIGNE, au Petit-Montrouge.

DICTIONNAIRE

DES PERSÉCUTIONS

DE L'EGLISE CATHOLIQUE.

M

MA, l'un des deux lieutenants de police de la ville de Pékin, avait le bonheur d'être né chrétien. Sa probité, son désintéressement, le faisaient estimer, et, mieux que cela, aimer de tout le monde. A cette époque, à la suite de la dénonciation de Tsi-Tching-Go, chef commissaire du tribunal des Mathématiques, la persécution s'était élevée contre les chrétiens; ordre avait été donné aux mandarins qui appartenaient à la religion chrétienne, de se dénoncer eux-mêmes. Le collègue de Ma nommé Ly, qui lui portait envie à cause de sa popularité, chercha à le perdre. Il lui dit qu'il eût à obéir à l'arrêt du Sin-pou, à se dénoncer lui-même s'il ne voulait qu'il lui épargnât la peine en le faisant. Fort embarrassé, Ma consulta; il dut prendre son parti. Le 31 décembre 1768, il présenta au tribunal du gouverneur dont il était membre, un écrit conçu ainsi : « Pour obéir à l'arrêt du tribunal des crimes, je déclare que moi et ma famille sommes chrétiens depuis trois générations; nos ancêtres embrassèrent la religion dans le Leao-tong leur pays; nous connaissons comme eux que c'est la vraie religion qu'il faut suivre; nous y sommes tous fermes et constants. » Les mandarins du tribunal aimaient beaucoup Ma; ils lui dirent : « A quoi pensez-vous? pourquoi vous perdre? attendez qu'on vous recherche. » « C'est malgré moi, dit Ma, que je fais cette démarche, on m'y force. » Là-dessus on le conduisit au ministre qui le reçut avec amitié. Pour le sauver, on ne voulait tirer de lui qu'une parole un peu équivoque, mais Ma s'en donna de garde. Sa fermeté irrita ses juges; l'empereur finit par le livrer au tribunal des princes et des grands de l'empire pour y être examiné et interrogé. Ma montra un courage qui étonna ses juges. Dès le lendemain ils présentèrent à l'empereur le placet qu'on peut voir à l'article CHINE, année 1768, commençant par ces mots : « *Vos sujets, nous, premier ministre,* » etc., et finissant par ceux-ci : « *avec ce placet.* » L'empereur répondit : « Que Ma soit cassé et traduit au Sin-pou. » On arracha à Ma les insignes de sa dignité ; on le conduisit au tribunal des crimes sur une charrette découverte. Il ne se démentit pas un moment. Les officiers et les ministres commencèrent à se piquer d'amour-propre dans cette affaire. Un jour l'un d'eux le menaça des plus cruels tourments; mais un autre dit : « Il résistera ; vous n'y entendez rien, laissez-moi faire : puis s'adressant à Ma : « Vous avez offensé l'empereur, ne vous en repentez-vous pas? et n'êtes-vous pas dans la résolution de vous corriger de vos fautes passées? « Oui, répondit Ma, mais je ne puis sortir de la religion chrétienne, ni renoncer à Dieu. » Ma eut beau protester après cette réponse qu'il était chrétien, le ministre alla faire son rapport à l'empereur qui fit publier dans les bannières l'ordre suivant : « La résistance que Ma a faite à mes volontés méritait une punition exemplaire : il convenait de le traiter en criminel; mais comme la crainte lui a ouvert enfin les yeux et l'a fait sortir de la religion chrétienne, je lui fais grâce : je veux même qu'il soit mandarin du titre de Cheon-pei. Qu'on respecte cet ordre! » Comme on le voit, Ma n'avait pas apostasié, et cependant l'habileté du ministre qui l'avait interrogé et sa mauvaise foi produisirent le même scandale que s'il l'eût fait. Ma, fort de sa conscience et certain de n'avoir pas trahi son Dieu, resta ainsi dans la position qu'on lui avait faite. Eut-il raison? nous ne le pensons pas. Il est un principe de morale admis partout, c'est que non-seulement il ne faut pas faire le mal, mais qu'il ne faut pas sembler l'avoir fait. C'est une faute très-grande que de rester volontairement cause, même involontaire, d'un scandale. L'homme qu'on accuse d'un crime est dans l'obligation de s'en défendre. Dans la primitive Eglise, beaucoup de chrétiens furent ainsi accusés par des juges d'avoir apostasié, ne l'ayant pas fait; presque toujours on les vit, saintement révoltés d'une semblable imputation, venir d'eux-mêmes,

ostensiblement et publiquement protester contre la position qu'on prétendait leur faire, et se proclamer hautement chrétiens : voilà la règle. Maintenant il fut des saints qui, par humilité, dit-on, restèrent sous le coup d'imputations calomnieuses, et s'en remirent à Dieu du soin de les justifier devant les hommes. Cette conduite est quelquefois louée par les historiens. Il est bien facile de poser des règles générales, mais il est bien téméraire souvent d'en faire l'application en descendant dans les consciences pour les juger. Cette question nous semble sérieusement embarrassante, et nous n'osons pas la trancher d'une façon absolue.

MACAIRE (saint), fut martyrisé en Arménie, sous l'empire de Trajan, en l'année 107. Les Actes de ce saint, qui sont communs à saint Zénon et à saint Eudoxe, portent que Trajan fit martyriser à la fois onze mille soldats à Mélitine, ville d'Arménie, parce qu'ils n'avaient pas voulu renoncer au christianisme. Ces actes n'ont point un caractère assez sérieux pour que, sur leur autorité, on adopte l'opinion que Trajan ait pu ordonner un aussi grand massacre. Les Ménées des Grecs disent que les onze mille soldats furent mis à mort sous Trajan ou sous Adrien, son successeur. Nous ne devons adopter que des opinions certaines : celle-ci est loin d'être établie sur des preuves. Baronius se fonde probablement là-dessus pour dire que ces soldats sont les chrétiens crucifiés sur le mont Ararat, sous Adrien, et dont l'Eglise fait la fête le 22 juin : rien ne le démontre. Nous regrettons de n'avoir pas de documents plus précis sur le saint dont nous parlons.

MACAIRE (saint), martyr, fut décapité à Lyon en 177, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Il dut à sa qualité de citoyen romain de n'être pas exposé aux bêtes, comme plusieurs de ses compagnons. L'Eglise fait sa fête avec celle de saint Pothin le 2 juin.

MACAIRE (saint). [Saint Denis, qui est l'historien de son martyre, le nomme heureux (*felix*). Il se nommait *Macar*, qui, en grec, signifie *heureux* (μάκαρ), et non pas *Marcar*, comme l'écrit Dom Ruinart.] Saint Macar, dont on a fait *Macaire*, était originaire de Lydie. Il fut arrêté à Alexandrie avec les saints dont saint Denis parle dans sa lettre sur le martyre des saints d'Alexandrie. Rien ne put le contraindre à renoncer à Jésus-Christ, quelque moyen que pût employer le juge pour l'y forcer. Il fut condamné à être brûlé vif. L'Eglise fait sa fête le 30 octobre. Adon, Usuard et quelques autres ont marqué sa fête le 8 décembre : c'est ce qui a fait l'erreur des auteurs du Martyrologe romain, lesquels ont inscrit Macaire martyr à Alexandrie sous Dèce, sous deux dates, celle du 30 octobre et celle du 8 décembre, comme s'il s'agissait de deux saints différents.

MACAIRE, confesseur, fut arrêté à Rome avec saint Moyse et ses compagnons, sous le règne de l'empereur Dèce, en l'année 250. Il souffrit courageusement pour la foi les tourments, la prison pendant dix-huit mois. En sortant, il eut le malheur, comme plusieurs autres, et notamment saint Maxime, de tomber dans le schisme de Novatien, entraîné qu'il fut par Novat; mais bientôt, grâce aux exhortations de saint Denys d'Alexandrie, de saint Cyprien et de saint Corneille, il revint à la vérité. Quelques auteurs le nomment aussi Célérin. Il ne faut pas le confondre avec saint Célérin, lecteur de l'Eglise de Carthage, et confesseur à Rome en même temps que lui. Deux sœurs de saint Macaire, Cornélie et Emérite, eurent la gloire de confesser le nom de Jésus-Christ avec leur frère et ses compagnons.

MACAIRE (saint), martyr à Alexandrie, fut mis à mort dans cette ville sous l'empire de Dèce et sous le gouverneur Valère Sabinius en l'année 250. Il fut décapité avec saint Fauste, prêtre, saint Bibe ou Abibe, et plusieurs autres dont les Ménées des Grecs font mention. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il y a contradiction sur presque tous les points entre le récit des Ménées et celui de leurs Actes, qui, à part cela, n'offrent pas un grand caractère d'authenticité. L'Eglise honore ces saints le 5 septembre.

MACAIRE (saint), soldat et martyr, fut martyrisé à Mélitine en Arménie, avec ses compagnons Eudoxe, Zénon et quatre cent quatre autres dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. Ces saints soldats ayant quitté le baudrier durant la persécution de l'empereur Dioclétien, ils furent tous mis à mort. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 5 septembre.

MACAIRE (saint), d'Egypte, instituteur des solitaires de Scété et confesseur, est le plus illustre de tous les solitaires d'Egypte après saint Antoine, qui en est le chef. Il y eut plusieurs Macaire. Celui d'Egypte, duquel nous voulons écrire la vie, surnommé le Grand par Pallade, naquit dans le commencement du IVe siècle. Etant tout jeune, il allait avec d'autres enfants mener paître ses bœufs; chemin faisant, ils volèrent des figues. Saint Macaire en mangea une, et depuis il racontait qu'à chaque fois qu'il se souvenait de cette faute il en pleurait encore comme d'un péché considérable. Etant encore tout enfant il se retira dans une cellule, auprès d'un village d'Egypte. Bollandus croit avec beaucoup d'apparence que cette première retraite précéda celle qu'il fit à l'âge de trente ans. Etant en Egypte, il sortit un jour de sa cellule, et trouva au retour un homme qui le volait et qui mettait sur son chameau tout ce qu'il possédait. Il s'approcha de lui, comme si c'eût été un étranger, et l'aida même à charger son chameau. Mais quand le chameau fut chargé, le voleur lui ayant donné un coup de fouet pour le faire marcher, il ne put jamais parvenir à le faire se lever. Macaire, voyant cela, rentra dans sa cellule, et ayant encore trouvé une petite bresche, il l'apporta et dit au voleur : « Mon frère, voilà ce que votre chameau attendait ; » et l'ayant mise avec le

reste, il donna un coup de pied au chameau et lui commanda de se lever. Il marcha quelques pas durant lesquels le saint guidait le voleur; mais bientôt l'animal se baissa de nouveau et ne voulut plus marcher qu'on n'eût auparavant ôté tout ce qui appartenait au saint.

Une autre marque encore plus admirable de la patience du pieux solitaire est racontée par lui-même en ces termes : « Lorsque j'étais encore jeune, retiré en Egypte dans ma cellule, on me vint prendre et on m'ordonna clerc dans un village; mais, ne pouvant accepter cette charge, je m'enfuis dans un autre village, où il se trouva un homme de bien, un séculier, qui venait prendre les ouvrages que j'avais faits, et me fournissait ce qui m'était nécessaire. Il arriva qu'une fille du même lieu tomba dans la fornication par la tentation du diable, et comme on lui demanda, lorsqu'on s'aperçut de sa grossesse, avec qui elle avait commis ce péché, elle répondit en me marquant que *c'était avec cet anachorète*. Alors ses parents vinrent me prendre, me pendirent au cou des pots de terre, des anses de cruches, et autres choses semblables, et, me menant par les rues du village en me battant jusqu'à me faire rendre l'âme, ils criaient : « Voilà le beau moine qui a violé « notre fille. » Vainement un vieillard voulut les arrêter : celui qui prenait soin de moi marchait derrière, tout confus. Ils dirent qu'ils ne cesseraient de me battre si je ne trouvais quelqu'un qui répondît pour moi des aliments de leur fille. Je fis signe à mon ami, qui s'engagea. Je retournai dans ma cellule, et faisant vendre tout ce que je pouvais de paniers, j'en envoyai le produit à cette femme. Je me disais : « Macaire, tu as trouvé femme, il faut travailler plus qu'auparavant. Je travaillais nuit et jour. A son terme cette fille, ne pouvant accoucher, avoua la vérité et nomma le coupable. Mon ami vint, tout ravi, me dire cette bonne nouvelle. Tout le village voulait venir me féliciter et surtout me demander pardon. Pour éviter cela je pris la fuite et vins dans cette solitude où je suis resté. »

Cette solitude c'était Scété, où le saint passa les soixante dernières années de sa vie. Il avait alors trente ans. Le désert de Scété, dans la Libye, était éloigné de tout lieu habité. C'était un lieu aride où nul chemin tracé ne conduisait, où le monde n'avait aucun commerce. Les solitaires y étaient éloignés de toute consolation humaine. Sans autre eau que l'eau saumâtre du désert, ils étaient exposés aux bêtes féroces, et sans cesse tourmentés par d'insupportables moustiques. En 356 la sainteté des solitaires était devenue si illustre, que le désert se peupla extraordinairement. Ils y avaient quatre églises. Ceux qui voulaient une solitude complète étaient obligés d'aller vivre ailleurs.

Après dix ans passés dans la pratique de toutes les vertus religieuses, saint Macaire alla, à quinze journées de là, trouver saint Antoine. Ce fut à cette époque qu'il fut élevé au sacerdoce : l'évêque le contraignit d'accepter cet honneur. Il menait la vie la plus austère et la plus dure; son visage exténué annonçait la rigueur de son abstinence. Il travaillait souvent à faire les récoltes; il portait lui-même ses paniers au marché. Ses heures de travail ne le distrayaient pas de la prière, car il priait sans cesse. Il aimait passionnément sa solitude. Il était plein de charité et de douceur pour ses frères et pour tout le monde. Il disait que la douceur peut tout gagner, tandis que l'orgueil et la vanité peuvent tout perdre.

Saint Macaire avait le don des miracles. Son histoire raconte que deux fois il fit parler des morts, la première fois pour convaincre un hérétique, l'autre fois pour rendre service à une pauvre femme dont le mari était mort sans lui révéler un secret important. Les autres miracles du saint sont nombreux. Les bornes et le but de cet ouvrage nous empêchent d'entrer dans des détails à cet égard. Notre tâche est de montrer saint Macaire comme défenseur de la foi.

L'hérésie des ariens infectait l'Egypte; mais c'était en Egypte aussi que Dieu avait suscité les plus fermes soutiens de la foi de Nicée. Les Alexandre, les Athanase et tant d'autres lumières de l'Eglise ont illustré à jamais cette contrée. Les saints anachorètes de la Thébaïde restèrent aussi inviolablement attachés à l'orthodoxie. Le démon ne voulut pas les laisser en repos. Il amena vers eux les persécuteurs. Nous ne voyons pas qu'ils aient été inquiétés sous Constance. Il n'en fut pas de même sous Valens. Luce, l'évêque intrus qui avait chassé de son siége Pierre, successeur de saint Athanase, se trouvant appuyé de l'autorité impériale, commit les plus horribles violences dans toute l'Egypte. Après avoir ravagé les villes, il tourna sa fureur contre les déserts; il vint porter la guerre jusque dans les solitudes, à ceux qui depuis si longtemps avaient fui le monde. Ce fut un peu après la mort de Valentinien, arrivée en 375, que beaucoup de moines de Nitrie furent tués par les soldats. Cette persécution contre les solitaires dura jusqu'à l'année 376, époque à laquelle les guerres des Goths forcèrent Valens à laisser un peu reposer l'Eglise. Dès l'an 373, Valens avait fait une loi qui statuait que tous ceux qui, couvrant leur paresse des apparences de la piété, s'étaient retirés dans les solitudes, y fussent recherchés par le comte d'Egypte, forcés d'accomplir envers leur patrie ce qu'on exigeait communément de tous les citoyens, sous peine de voir leurs biens confisqués au profit de ceux qui accompliraient à leur place ces devoirs auxquels ils cherchaient à se soustraire. Cette loi, juste au fond, devint un moyen de persécution par la mauvaise foi de Valens. Mais, après la mort de son frère, Valens ne se borna pas à cette loi; il ordonna l'enrôlement des moines dans ses armées. Luce, qui avait obtenu de l'empereur la permission d'agir comme il l'entendrait contre tous les sectateurs de la

foi de Nicée, partit d'Alexandrie à la tête de trois mille hommes, cavaliers et fantassins, et accompagné du comte d'Egypte vint dans le désert, pour y mettre à mort tous les serviteurs de Dieu. Ils arrivèrent dans ces déserts et y trouvèrent des ermites occupés à leurs ouvrages ordinaires, c'est-à-dire à prier, à guérir les malades et à chasser les démons, mais des démons moins méchants que ceux qui possédaient l'âme de Luce. Ils y trouvèrent, dis-je, non des gens armés et préparés à se défendre, mais des saints bien décidés à donner leur sang plutôt que de trahir leur foi. Ils y trouvèrent des anachorètes tout nus, qui n'étendaient pas seulement la main pour détourner les coups qu'on leur donnait, qui tendaient le cou pour recevoir la mort, et qui ne disaient autre chose, sinon : « Mon ami, que venez-vous faire ? » Mais ni la douceur ni les miracles ne furent capables de fléchir les exécuteurs d'une sentence épiscopale. Ils leur défendirent d'abord de continuer à faire leurs prières dans leurs églises, dont ils leur interdirent l'entrée, et puis, passant plus avant, ils employèrent le fer et les armes et firent dans ces solitudes des maux et des violences qui ne sont pas imaginables, à quoi néanmoins Luce prit encore plus de part que les soldats, et on écrit qu'il surpassa tout ce qui s'était vu dans la persécution des païens.

On vit renouveler en eux ce que l'Apôtre dit des anciens justes, ils souffraient les moqueries, les fouets, la nudité, les chaînes, les prisons. Ils étaient lapidés, ils mouraient par le tranchant de l'épée, ils étaient vagabonds, couverts de peaux de brebis et de peaux de chèvres, abandonnés, affligés, persécutés, eux dont le monde n'était pas digne, et ils passaient leur vie errant dans les déserts et dans les montagnes et se retirant dans les antres et dans les cavernes de la terre. Cependant c'étaient ceux à qui tout le monde rendait un témoignage si avantageux, à cause de leur foi, de leurs œuvres et des miracles que la grâce de Jésus-Christ faisait par leurs mains. Mais la Providence divine ne permettait qu'ils souffrissent toutes ces choses que pour le bien des autres fidèles, à qui l'exemple de leur patience devait être utile. Saint Jérôme et Orose nous assurent que des troupes entières de moines répandirent leur sang à Nitrie par la fureur des soldats ; mais Dieu n'a pas permis que nous en sussions les noms. (Tillemont, vol. VIII, p. 610.

Luce obtint du gouverneur un ordre de bannissement contre les deux Macaire, Pambon, Héraclide et Isidore, qui étaient considérés comme les pères des autres. On les enleva la nuit de leurs cellules, et on les conduisit dans une île d'Egypte environnée de marais, où il n'y avait pas un seul habitant qui fût chrétien. On voulait qu'ils n'y pussent recevoir aucune consolation et qu'ils ne pussent y accomplir en aucune façon les exercices de la vie qu'ils avaient embrassée. Après avoir guéri, en abordant dans cette île, une fille possédée du démon, les saints solitaires entreprirent de convertir tous les habitants. Bientôt le succès dépassa leur attente, les miracles qu'ils accomplissaient firent que les habitants accouraient à l'envi vers eux pour se faire baptiser. L'île entière devint chrétienne. Cette nouvelle étant venue à Alexandrie y produisit une grande rumeur ; on accusait Luce de faire la guerre non pas seulement aux hommes, mais à Dieu même. Le peuple se souleva. Il fut obligé d'ordonner secrètement qu'on rendît la liberté aux saints, et qu'on les laissât retourner dans leurs solitudes. Telle fut la persécution que saint Macaire d'Egypte et ses compagnons eurent à souffrir. Cependant il y a une exception à ce récit ; car saint Pambon fut banni à Diocésarée. Ce fut après ce retour que saint Macaire eut Evagre pour disciple dans sa solitude. L'extrême vieillesse et la fatigue du saint ayant fait supposer aux solitaires d'Egypte que sa fin était proche, les plus anciens de la montagne de Nitrie vinrent vers lui, et lui dirent que les solitaires désiraient le voir ; que comme ils ne pouvaient pas tous venir le trouver, ils le priaient de vouloir bien venir lui-même. Il se rendit à leur prière.

Voilà tout ce que nous pouvons dire de ce grand saint, qui mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, après en avoir passé soixante dans le désert. Le Martyrologe romain marque sa fête au 16 janvier. Il est célèbre comme fondateur de la vie solitaire à Scété, comme confesseur, et aussi comme écrivain parmi les Pères. Il reste de lui une épître parfaitement authentique, et cinquante homélies qu'on lui attribue. (*Voy.* Athanase.)

MACAIRE (saint) d'Alexandrie, prêtre des cellules et confesseur, naquit à Alexandrie, où d'abord il fut marchand de dragées, de fruits et d'autres petites choses semblables. Il fut quelque temps disciple de saint Antoine, qui lui donna l'habit monastique. Il a passé au moins soixante ans dans la solitude, et comme il est mort en 395 ou 396, il doit s'être retiré du monde au plus tard en 335, c'est-à-dire fort peu de temps après que Macaire d'Egypte se fut relégué dans les déserts de Scété. Il ne resta pas toujours dans la Thébaïde, où était saint Antoine : dès l'an 373, il était un des Pères les plus considérables de la montagne de Nitrie. Rufin dit que sa demeure habituelle était à Scété. En un certain endroit de ses écrits, il dit qu'il avait vu l'un des Macaire dans le désert d'en haut, et l'autre dans le désert d'en bas. Pourtant Rufin distingue ces deux déserts de ceux de Scété, des cellules et de Nitrie. Il paraît malgré cela qu'il s'attacha promptement aux cellules, puisqu'il est qualifié prêtre de ce lieu. Ce fut vers l'an 340 qu'il fut élevé au sacerdoce. Pallade dit qu'il a demeuré trois ans aux cellules avec lui. Macaire menait une vie excessivement austère. Ayant entendu parler des austérités des solitaires de Tabenne, il voulut con-

naître plus particulièrement ce qu'on disait de l'excellence de leur vie. Il marcha quinze jours pour arriver à Tabenne, où il fut reçu par l'abbé saint Pacôme. Il lui demanda à entrer comme solitaire dans sa maison. « Cela ne se peut, lui dit l'abbé ; vous êtes trop avancé en âge pour vous soumettre aux austérités que notre règle prescrit. » Sept jours il le refusa ainsi. « Recevez-moi, mon père, disait Macaire ; si je ne jeûne pas, si je ne pratique pas les mêmes austérités que les autres, vous me chasserez. » Pacôme, voyant sa persévérance, le reçut au nombre de ses frères. Ils étaient quatorze cents.

Le carême étant venu, saint Macaire remarqua que quelques-uns voulurent le passer, les uns en ne mangeant que le soir, les autres en ne mangeant que tous les deux jours, les autres en demeurant cinq jours sans prendre aucune nourriture ; d'autres enfin en passant la nuit entière debout, et demeurant assis le jour pour travailler à quelque ouvrage : quant à lui, il prit beaucoup de feuilles de palmier, et se mit dans un coin, où il resta debout durant tout le carême, sans manger et sans boire, sinon quelques feuilles de chou crues qu'il se permettait le dimanche. Si parfois il était obligé de sortir, aussitôt il retournait à son ouvrage et continuait à demeurer, debout en silence, sans seulement se permettre une parole. Son cœur priait, durant que ses mains travaillaient. Quelques-uns ayant remarqué cela, dirent en murmurant à l'abbé : « D'où nous avez-vous amené cet homme, qui vit comme s'il était un pur esprit, et qui semble n'être venu parmi nous que pour nous condamner par son exemple ? faites-le sortir, ou bien nous sortirons tous dès aujourd'hui. » Saint Pacôme, ayant appris comment avait vécu celui dont ils faisaient tant de plaintes, pria Dieu de lui révéler quel il était. Ayant su que c'était Macaire, il le prit par la main, et le menant à la chapelle : « Vous êtes Macaire, et vous n'avez pas voulu me le dire ? Je vous rends grâces de ce que vous avez humilié mes enfants, en leur ôtant tout sujet de vanité. Vous nous avez assez édifiés par votre présence. Je vous supplie de retourner dans votre cellule ordinaire, et là de prier pour nous. » A la prière de saint Pacôme et de tous les frères, il se retira. C'est en 348 que mourut saint Pacôme, le fait que nous venons de raconter est donc antérieur à cette époque. Si nous voulions entrer dans le détail de ses austérités, nous pourrions remplir des pages, mais nous avons assez dit pour ce que nous permet le cadre qui nous est tracé.

Saint Macaire arriva à l'extrême perfection de la vie monastique, et reçut de Dieu les grâces les plus abondantes. Il avait le don des miracles ; il lisait, dit-on, dans les âmes de ceux qui voulaient recevoir la communion, et voyait parfaitement quelles étaient leurs dispositions, bonnes ou mauvaises. Ce saint, dit Rufin, avait sa cellule dans le voisinage de la caverne d'une lionne. Cette bête étant un jour sortie apporta ses lionceaux aux pieds du saint. Il reconnut qu'ils étaient aveugles, et que la lionne les lui amenait afin qu'il leur rendît la vue. S'étant mis en prière il obtint la guérison des lionceaux. La mère reconnaissante lui apporta au bout de quelque temps plusieurs toisons de brebis qu'elle avait tuées.

Vers 375 ou 376, les deux Macaire furent bannis à la sollicitation de Luce, ainsi que nous l'avons raconté dans la Vie de saint Macaire d'Egypte (*voy.* son article). On peut voir dans la Vie de ce saint ce que souffrirent les moines de Nitrie et comment finit cette persécution qui permit à notre saint de revenir dans sa solitude. L'an 391, Pallade, depuis évêque d'Hélénopolis, en Bithynie, étant venu du désert de Nitrie dans celui des cellules, y resta trois ans, sous la conduite de notre saint, qui était alors prêtre de ce lieu, où il vivait dans la solitude. Pallade raconte une infinité de miracles opérés par lui et dont il fut témoin. Saint Macaire mourut trois ans après que Pallade fut venu aux cellules, c'est-à-dire en l'an de Jésus-Christ 391, ce qui porte la mort du saint en 394 ou 395. Pallade rapporte qu'il était assez petit de taille ; il avait peu de cheveux et de barbe. On attribue cette calvitie à son extrême austérité. L'Eglise romaine fait la fête de saint Macaire d'Alexandrie, le 2 janvier.

MACAIRE (saint), prêtre et martyr, donna sa vie pour Jésus-Christ avec un autre saint prêtre nommé Eugène. Ce fut en Arabie qu'arriva leur martyre. Ces deux saints combattants ayant repris Julien l'Apostat de son impiété, furent cruellement meurtris de coups, puis relégués dans un vaste désert où ils périrent par le glaive. L'Eglise fait leur fête le 20 décembre.

MACAIRE (saint), confesseur, finit sa vie en exil, sous l'empereur Léon, pour la défense des saintes images. L'Eglise honore sa sainte mémoire le 1er avril.

MACAIRE (saint), reçut la palme de combattant de la foi en Syrie, avec saint Julien. Nous n'avons aucun document relatif à l'époque et aux diverses circonstances de leurs souffrances. L'Eglise honore leur mémoire le 12 août.

MACAIRE (saint), fut couronné à Rome avec les saints Rufin, Juste et Théophile, dans des circonstances et à une époque que nous ignorons. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 28 février.

MACARIE (sainte), reçut la glorieuse palme des combattants pour la foi, dans la province d'Afrique. Elle eut pour compagnons de son triomphe saint Janvier et sainte Maxime. L'Eglise fait collectivement leur fête le 8 avril.

MACÉDO (saint), martyr, répandit son sang pour la défense de la religion avec saint Philet, son père, sainte Lydie, sa mère, et saint Théoprépide, son frère. Il eut encore pour compagnons de ses combats saint Amphiloque, chef de milice, et saint Coronas,

greffier. L'Eglise honore la mémoire de ces glorieux martyrs le 27 mars.

MACÉDONE (saint), reçut la palme du martyre à Mérée en Phrygie, avec les saints Théodule et Tatien. Après divers tourments que le président Almaque leur fit souffrir, sous le règne de Julien l'Apostat, ils furent couchés sur des grils ardents et y accomplirent leur martyre avec allégresse. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 12 septembre.

MACÉDONE (saint), souffrit le martyre à Nicomédie avec Patrice, sa femme, et leur fille, Modeste. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 13 mars.

MACHADO (le bienheureux François), jésuite portugais, partit en 1625, avec Mendez, nommé patriarche d'Abyssinie, pour aller porter la lumière de la foi catholique à cette contrée, qui, depuis le temps de saint Athanase, était en proie aux erreurs que les hérésies si fréquentes durant les premiers siècles de l'Eglise y avaient semées. C'était à la prière de Melec Segued, Négous d'Abyssinie, que le pape avait nommé le saint patriarche, qui partit avec notre saint et sept autres religieux du même ordre. En écrivant à Mendez, Melec Segued avait dicté qu'on eût à prendre par le Dankali pour pénétrer dans ses états. Le secrétaire avait écrit Zeila au lieu de Dankali. Ce fut cette erreur de sa part qui coûta la vie au P. Machado et au P. Pereira, son compagnon. Mendez, prévoyant les immenses difficultés qu'il y avait à pénétrer dans l'Abyssinie, divisa sa troupe en deux bandes. Une, formée de quatre jésuites, alla par mer et parvint assez heureusement après quelques dangers courus; l'autre, formée du même nombre, prit par terre. Notre saint en faisait partie. Ces quatre serviteurs de Jésus-Christ ignoraient jusqu'aux noms des peuples chez lesquels ils devaient passer pour se rendre en Abyssinie : ils se séparèrent : deux prirent la route de Zeila, deux celle de Melinde. Le roi de Zeila fit arrêter les deux premiers, le P. Machado et le P. Pereira, et les fit jeter dans un cachot où ils languirent longtemps. Vainement le Négous fit pour les racheter toutes les offres possibles, le roi barbare ne voulut rien entendre et leur fit couper la tête à tous deux.

MACIUS (saint), lecteur de l'Eglise d'Emèse, fut arrêté avec saint Silvain, son évêque, et livré aux bêtes après avoir enduré un grand nombre de tourments. Sa fête arrive le 6 février. (*Voy.* SILVAIN d'Emèse.)

MACO (le bienheureux JOSEPH), missionnaire de la compagnie de Jésus, reçut la palme du martyre en 1717, avec le P. Blaise de Sylva et trente de leurs néophytes. Ils furent surpris et massacrés par les Payaguas, au moment où ils descendaient le fleuve du Paraguay.

MACORE (saint), martyr à Carthage en 250, sous le règne et sous la persécution de l'empereur Dèce, fut enfermé dans un cachot avec une foule d'autres chrétiens, où, par ordre de l'empereur, on les laissa mourir de faim. L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 17 avril, avec celle de saint Mappalique. (*Voy.* VICTORIN.)

MACRE (sainte), que l'Eglise romaine honore comme martyr le 11 juin, eut la gloire de conquérir le ciel en mourant pour Jésus-Christ, vers l'an 287, sous l'empire de Dioclétien et sous le gouvernement de Rictius Varus, préfet du Prétoire. Son sacrifice s'accomplit dans une île que forme la Nore à son embouchure dans la Vesle, non loin de Fîmes, ville du diocèse de Reims. Son corps, qui avait été enterré tout près du lieu où la sainte avait subi son martyre, fut depuis transféré à Fîmes, où un nommé Dandulfe fit bâtir une fort belle église dédiée à la sainte. Cette translation et l'édification du monument eurent lieu du temps de l'empereur Charlemagne.

MACRIEN (*Titus Fulvius Julius Macrianus*), naquit en Egypte de parents pauvres, et parvint des derniers échelons de la milice aux postes les plus élevés. Il avait la confiance de Valérien, à qui par méchanceté il inculqua l'idée ridicule et cruelle tout à la fois de se livrer à la magie. A son instigation, Valérien fit des sacrifices humains et immola des enfants, pour lire dans leurs entrailles sanglantes les secrets de l'avenir et celui de ses destinées. Ce fut lui qui par ses obsessions et par ses calomnies porta le vieil empereur à persécuter les chrétiens qu'au commencement de son règne il avait protégés d'une manière toute spéciale. En 258, il accompagna Valérien dans la guerre contre les Perses. On prétend qu'il le trahit, et que ce fut lui qui fut cause de la perte de la bataille que l'armée romaine livra à Sapor. On ajoute même qu'il fut cause de la prise de Valérien par les Perses. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis longtemps Macrien rêvait l'empire ; de longue main, il se préparait à l'usurper, si toutefois on peut nommer ainsi ce que faisaient si souvent les généraux romains en s'emparant d'un trône toujours à la merci du plus audacieux ou de celui qui payait le mieux les soldats. Après la prise de Valérien, Macrien se fit proclamer empereur, et associa ses deux fils à l'empire, en les faisant déclarer Augustes par les troupes. Il fit avec succès la guerre aux Perses, et se maintint durant une année en Orient. Ensuite il vint en Occident, pour y combattre Gallien, mais il trouva en Illyrie Domitien, général de cet empereur, qui le vainquit. Macrien, se croyant trahi, pria ses soldats de le tuer, ce qu'ils firent. Cet événement se passa vers le 8 mars de l'année 262. Ses fils partagèrent son sort. Encore un persécuteur, un instigateur de persécutions que Dieu punit d'une façon exemplaire.

Macrien persécuta-t-il les chrétiens ? Beaucoup d'auteurs en ont douté : cependant c'est un fait incontestable. On n'aurait pas de faits positifs pour l'établir, qu'on pourrait le dire sans crainte de se tromper, en se souvenant de la haine violente qu'il portait aux chrétiens ; en se souvenant surtout de l'influence

qu'il exerça sur Valérien, pour le porter à persécuter les disciples de Jésus-Christ. Mais l'histoire est là, positive, pour affirmer. Après la prise de Valérien, Gallien rendit la paix à l'Eglise : c'est là un fait incontestable. (*Voy.* son article.) Ce qui ne l'est pas moins, c'est que le bienfait de cette paix ne s'étendit pas aux provinces qui étaient sous la domination de Macrien, comme par exemple à la Palestine, où saint Marin, soldat, fut martyrisé. (*Voy.* MARIN.)

MACROBE (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 20 juillet. Il souffrit le martyre à Damas, avec les saints martyrs Sabin, Julien, Cassie, Saule, et dix autres qui nous sont inconnus. L'Eglise fait leur fête collectivement.

MACROBE (saint), souffrit le martyre sous l'empereur Licinius, avec saint Julien. Nous ne possédons point d'autres détails sur eux : ils sont inscrits au Martyrologe romain le 13 septembre.

MADAURE, ville de l'Afrique propre, a vu le martyre de saint Namphanion et de ses compagnons. On ignore complétement à quelle époque arriva leur mort.

MADELEINE (la bienheureuse), épouse de Minami, souffrit le martyre au Japon, l'année 1602, avec Louis, âgé de sept ou huit ans, son fils adoptif; Agnès, femme de Tacuenda, et Jeanne, belle-mère de cette dernière. On peut voir aux articles MINAMI et TACUENDA comment ces saintes femmes les encouragèrent au martyre, comment la mère et l'épouse de Tacuenda furent les courageux témoins de leur mort. L'arrêt qui avait prononcé la peine capitale contre ces deux saints condamnait les saintes que nous venons de nommer à être crucifiées. Après la mort de Tacuenda, Jeanne et Agnès venaient de passer dans un cabinet attenant à la chambre où l'exécution avait eu lieu. Elles avaient avec elles la tête du saint martyr, elles l'embrassaient et la couvraient de larmes. Tout à coup un bonheur inattendu leur fut donné. Madeleine, femme de Minami, entra avec le petit Louis âgé de 7 ou 8 ans, comme nous avons dit plus haut, qu'elle et son mari avaient adopté. Elle leur dit qu'elle venait partager avec elles le bonheur de mourir pour la foi, et leur annonça que le lendemain elles allaient être crucifiées. On peut voir au titre de Jeanne les détails de leur martyre. Madeleine fut frappée de la lance encore fumante du sang de Louis.

MADIR (saint), martyr, souffrit le martyre avec saint Chélidoine. Ces deux soldats faisaient partie de l'armée campée à Léon, ville de Galice. Etant partis pour Calahorra pendant une persécution qui s'alluma contre les chrétiens, ils y souffrirent diverses tortures pour la confession du nom de Jésus-Christ, et reçurent ainsi la couronne du martyre. L'Eglise fait leur fête le 3 mars.

MADURÉ, vaste royaume qui était situé dans le milieu du pays de la grande péninsule qui forme l'Hindoustan (en deçà du Gange). Pour donner une idée de ce pays et de l'état dans lequel y était le christianisme en 1700 et années précédentes, laissons parler le P. Bouchet. « Cette mission est desservie par sept jésuites qui y travaillent avec des peines et un succès presque incroyables. Ce n'est pas trop que de porter à 150,000 les Indiens qu'ils ont convertis, et le nombre en augmente encore chaque jour. Les premiers missionnaires de Maduré furent assez heureux pour opérer des conversions éclatantes dans la *caste des voleurs*, en attirer beaucoup à l'Evangile et se concilier l'estime et la vénération de ceux mêmes qui, par leurs passions, résistaient à la vérité. On donne à cette caste ce nom odieux, parce que ceux qui la composent se font un métier de voler sur les grands chemins. Quoiqu'un grand nombre se soient faits chrétiens et qu'ils aient aujourd'hui horreur de l'ombre même du vol, ils ne laissent pas de retenir leur ancien nom, et les voyageurs redoutent de passer dans les forêts où ils ont fixé leur habitation. Cependant comme les anciennes habitudes et les inclinations naturelles ne se perdent pas si vite ni si aisément, on éprouve longtemps ces sortes de catéchumènes avant que de les admettre à la grâce du baptême; mais quand une fois ils l'ont reçu, ce sont absolument d'autres hommes : bien loin de continuer leurs brigandages, ils se montrent charitables, hospitaliers et n'oublient rien pour engager les autres à renoncer à leur infâme passion. »

A l'époque où le P. Bouchet entra dans le Maduré, la caste des voleurs s'était rendue presque indépendante, et fixait elle-même le montant des impositions qu'elle voulait bien payer à l'état. Le roi de Maduré venait de mourir; un prince de ce pays crut l'occasion favorable de s'emparer de la couronne; la caste prit parti pour lui; les voleurs réunis en troupes assiégèrent la ville de Maduré, la prirent et mirent l'usurpateur en possession; mais ces sortes de gens étant plus propres à faire un coup de main qu'à se défendre dans les formes, ne conservèrent pas longtemps leur conquête. Le *Taluvas* (c'est le nom que l'on donne au prince qui gouverne le royaume sous l'autorité du souverain) se mit à la tête des troupes, arriva à la faveur de la nuit devant la ville, en fit enfoncer les portes et s'en vit le maître avant que les rebelles eussent eu le temps de se fortifier ni même de se reconnaître; une grande partie fut taillée en pièces et le reste n'échappa au carnage que par la fuite et en se retirant avec précipitation dans les forêts.

Les missionnaires se servirent des malheurs que cette caste des voleurs venait d'éprouver, pour convertir un grand nombre d'entre eux; et maintenant, ajoute le missionnaire qui a écrit cette relation, « il n'y a guère de lieu dans tout le Maduré où nous soyons mieux reçus et plus en sûreté que dans le pays qu'ils habitent; si quelqu'un de ceux mêmes qui n'ont pas embrassé le christianisme était assez hardi pour enlever la moindre chose aux docteurs de la loi du vrai Dieu (c'est ainsi qu'ils appellent les prédicateurs de l'Evangile), on ne manquerait

pas d'en faire un châtiment exemplaire. Le P. Bouchet, visiteur de la mission de Maduré, mit à profit ces moments précieux de tranquillité pour donner à celle d'Aour tout l'éclat dont elle pouvait être susceptible; cette mission avait été fondée depuis près d'un siècle par les jésuites portugais. Comme il connaissait parfaitement le génie de ces peuples, qui se laissent prendre par les sens, il résolut d'y bâtir une église assez belle pour donner de la curiosité et y attirer les infidèles. Elle ne fut pas plutôt achevée qu'on venait la voir de toutes parts et surtout de la ville capitale, qui n'en est qu'à quatre lieues; cela donnait occasion au Père de parler de Dieu à une grande multitude de peuple; plusieurs se convertirent et vinrent s'établir à Aour, qui est devenu par là une des plus grosses bourgades du royaume. L'église est bâtie au milieu d'une grande cour; les murailles de distance en distance sont peintes et ornées, en dedans, de hautes colonnes qui soutiennent une corniche, laquelle règne tout autour du bâtiment. Le pavé est si propre et si bien uni qu'il paraît n'être que d'une seule pierre de marbre blanc; l'autel est au milieu de la croisée, afin qu'on le puisse voir de tous côtés; huit grandes colonnes qui soutiennent une couronne impériale en font tout l'ornement; l'or et l'azur y brillent de toutes parts, et l'architecture indienne mêlée avec celle d'Europe y fait un très-agréable effet. Comme cette église est dédiée à la sainte Vierge, les chrétiens y viennent en pèlerinage de tous les endroits du royaume, et les grâces continuelles qu'ils y reçoivent, par la puissante intercession de la mère de miséricorde, animent et soutiennent leur foi qui est encore pure et en sa première vigueur.

« Aour est la mission la plus considérable de Maduré, non-seulement à cause du voisinage de la capitale, mais parce qu'il y a vingt-neuf églises qui en dépendent. On n'admet les catéchumènes au baptême qu'après de grandes épreuves et trois à quatre mois d'instruction; une fois devenus chrétiens, ils vivent comme des anges. L'Eglise de Maduré offre une parfaite image de l'Eglise naissante; on ne peut retenir ses larmes de joie et de consolation, quand on est témoin de l'empressement de ces peuples pour entendre la parole de Dieu, de l'ardeur avec laquelle ils se portent à tous les exercices de piété, du zèle qu'ils ont pour se procurer mutuellement tous les secours nécessaires au salut, pour se prévenir dans tous leurs besoins, pour avancer chaque jour dans les voies de la sainteté évangélique; heureusement pour eux, ils n'ont à combattre aucun des obstacles qui se rencontrent parmi les autres peuples de l'Inde; ils n'ont point de communication avec les Européens dont les scandales et la vie licencieuse corrompent trop souvent les nouveaux chrétiens. Leur vie est frugale, ils ne font point de commerce, se contentent de ce que le travail des mains ou la culture des terres leur fournit pour vivre et se vêtir; riches de leur pauvreté, ils trouvent encore dans leurs privations personnelles de quoi se montrer généreux envers les indigents. »

Le P. Bouchet se trouvait chargé, dans le Maduré, de la conduite de trente mille âmes; les autres missionnaires ne sont guère moins occupés; ce travail surpasserait leurs forces, s'ils n'avaient de ressources que dans leur propre zèle; mais ils ont chacun huit, dix et quelquefois douze catéchistes, tous ayant le talent de la parole, instruits de nos mystères et de notre sainte religion; ces catéchistes précèdent les missionnaires de quelques jours et préparent les néophytes à recevoir les sacrements. Le P. Bouchet pourrait dire d'Aour ce que disait saint Grégoire le Thaumaturge, en mourant, de sa ville épiscopale : « Il n'y avait que dix-sept chrétiens quand j'y suis arrivé; grâce à Jésus-Christ, je n'y vois aujourd'hui que dix-sept infidèles. »

Trichirapali est la ville où le roi de Maduré fait sa résidence ordinaire. Le P. Bouchet y avait fait bâtir une église sur les ruines d'une pagode; on en avait abandonné l'emplacement aux premiers missionnaires de Maduré; mais, pendant les guerres qui dévastèrent ce pays, ils avaient été obligés de quitter cette ville et d'aller se cacher dans les bois. Pendant leur absence un idolâtre s'en était emparé, et éleva un petit temple qu'il remplit de pagodes de toutes les espèces. La paix ayant rétabli chacun dans ses propriétés, le P. Bouchet se remit en possession de ce lieu, et il a obligé le prêtre des idoles d'en sortir. Ce fut un spectacle glorieux à la religion, et digne de compassion tout ensemble que de voir les mouvements empressés que se donnait cet homme pour enlever ses dieux. Les chrétiens se montraient impatients de le voir délogé, et, pour en finir plus vite, prenaient eux-mêmes les idoles et les mettaient par terre sans beaucoup de précaution; plusieurs se trouvaient brisées : et l'idolâtre en ramassait les morceaux épars, noyant son dépit dans beaucoup de larmes, mais n'osant se plaindre, parce qu'on ne lui enlevait qu'un emplacement auquel il n'avait aucun droit, l'ayant usurpé sur ses légitimes possesseurs. Le temple fut abattu, et sur ses ruines on bâtit une église, et une petite maison destinée au logement des missionnaires.

Il n'y avait à Trichirapali, quand le P. Bouchet prit le gouvernement de cette mission, que des églises à l'usage des parias, la dernière de toutes les castes et la plus méprisée des Indiens, ce qui donnait une idée désavantageuse de notre religion; aujourd'hui, par les travaux infatigables de cet admirable missionnaire, on y trouve quatre églises pour les hautes castes, placées chacune dans un des quatre quartiers de la ville. Les missions du royaume de Maravas et de celui de Maissour sont sous la dépendance de la mission de Maduré. Les ouvriers évangéliques, qui cherchent le travail et les croix, trouvent dans ces deux Etats de quoi satisfaire pleinement leur zèle, et le succès répond aux fatigues qu'ils embrassent avec

courage. Le P. Martin a baptisé, dans son district, en moins de cinq mois, onze cents personnes, et le P. Lainez, dans le Maravas, près de dix mille, en moins de deux ans; l'Evangile y fait encore chaque jour de nouveaux progrès. (*Lett. édif.*, vol. IV, p. 90.)

Parmi les missionnaires qui eurent la gloire de souffrir dans le Maduré pour la religion chrétienne, il faut ranger les PP. François Lainez et Simon Carvalho (*Voy.* leurs articles); puis le P. Bernard de Saa, qui, ayant converti un riche habitant, fut cruellement maltraité. On le frappa avec tant de brutalité, qu'on lui fit sauter une partie des dents.

MAGADOXO, ville d'Afrique, capitale du royaume du même nom, où furent massacrés les PP. François et Chérubin, tous deux capucins.

MAGALLANES (le bienheureux François), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy.* Azevedo.) Leur navire fut pris, le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, t. II, p. 278; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

MAGES (Le chef des). Ce saint reçut la palme immortelle du martyre sous le règne de Hazguerd, roi de Perse. Excité par les mages et par son premier ministre, nommé Mihir-Nerseh, ce prince poursuivait avec acharnement les chrétiens d'Arménie, et il en avait confié six à la garde du chef des mages en même temps gouverneur du pays d'Abar, qui les tenait captifs dans la ville forte de Ninehabouh. Ces six chrétiens étaient : Sahag, évêque de Richdounik; Joseph, patriarche de Vaïotz-tzor et du village Holotzmanz; Léonce, archiprêtre de Vanaut, du village d'Itcavank; Mouche, prêtre de Halpage; Archen, prêtre de Pakrévant, du village d'Eléheg; Katchatch, diacre du pays de Richdounik. Le chef des mages voyant ces saints demeurer fermes dans leur foi, les maltraita beaucoup et les fit enfermer dans un noir et humide cachot où deux gamelles de soupe épaisse et une cruche d'eau composaient tous leurs aliments. Etonné de les voir joyeux et bien portants malgré leur dure captivité, et la grossière nourriture qu'il leur faisait donner depuis quarante jours, ce mage-gouverneur vint une nuit rôder autour du cachot, soupçonnant que quelqu'un de ses serviteurs portait des aliments aux prisonniers, protégé par les ténèbres. Il s'approcha doucement du soupirail de la prison et fut témoin d'un prodige étrange; chacun des prisonniers brillait d'un éclat merveilleux au milieu de l'obscurité de la nuit. Il fut si épouvanté de ce prodige que bientôt il renonça aux erreurs du magisme et se fit instruire de la religion des chrétiens par ses prisonniers. Hazguerd venait d'envoyer un des grands de sa cour, nommé Tenchabouh, afin de faire mourir les prêtres confiés au chef des mages. Quand il arriva pour exécuter les ordres sanguinaires du roi, il ne fut pas peu étonné de trouver le mage assis au milieu des prisonniers, écoutant leurs discours, et les encourageant au martyre. Tenchabouh avertit le roi de ce qui se passait. Celui-ci lui défendit de punir publiquement le mage-gouverneur à cause du tort qui en résulterait pour la loi de Zoroastre, mais lui ordonnait de l'envoyer secrètement en exil, dans un pays lointain, au nord de Khorassan, où il reçut la palme du martyre le 30 juillet 454.

MAGIN (saint), fut martyrisé à Tarragone, à une époque et dans des circonstances qui nous sont entièrement inconnues. Il est inscrit au Martyrologe romain le 25 août.

MAGINE (saint), martyr, reçut la couronne du martyre en Afrique, avec les saints Claude, Crispin, Jean, Etienne. Les détails sur leur martyre manquent. L'Eglise fait leur fête le 3 décembre.

MAGNE (saint), évêque, fut martyrisé à Anagni durant la persécution de l'empereur Dèce. Nous n'avons aucun détail sur lui. L'Eglise fait sa fête le 19 août.

MAGNE (saint), diacre et martyr, fut mis à mort en 258, sous Valérien, avec saint Sixte, en même temps que les saints diacres Félicissime, Agapet, Janvier, Magne, Vincent, Etienne. Ils furent tous décapités. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints le 6 août.

MAGNE (saint), martyr, eut la gloire de répandre son sang pour la foi à Fossombrone, avec les saints Aquilin, Gémine, Gélase et Donat. Le Martyrologe romain ne donne point les circonstances de leur martyre; il n'indique même pas en quelle année il eut lieu. L'Eglise célèbre leur mémoire le 4 février.

MAGNE (saint), martyr, reçut la couronne du martyre avec les saints Caste et Maxime. On n'a aucun détail sur le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 4 septembre.

MAGNE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Milan pour la défense de la religion chrétienne. Nous n'avons pas de documents authentiques relatifs à l'époque et aux circonstances de son combat. L'Eglise l'honore comme confesseur le 5 novembre.

MAGNE (saint), reçut la palme du martyre pour la confession de sa foi et pour la défense de la religion chrétienne. Nous ignorons en quel lieu, à quelle époque et dans quelles circonstances son martyre arriva. L'Eglise fait sa fête le 1er janvier.

MAGNÈCE, préfet, est connu dans les annales des martyrs, comme ayant fait donner la palme du martyre au soldat Just. L'époque précise nous est inconnue.

MAGNÉRIC (saint), évêque et confesseur, souffrit à Trèves pour la défense de la religion chrétienne. Les détails authentiques nous manquent complétement sur son compte. L'Eglise honore sa mémoire le 25 juillet.

MAGNILIEN, magistrat de la ville de Thibare, dans l'Afrique proconsulaire, ayant reçu les édits de Dioclétien qui ordonnaient aux chrétiens de livrer les saintes Ecritures, fit arrêter saint Félix, évêque de cette ville, et lui ordonna de lui livrer les saintes Ecritures. Sur le refus persistant de l'évêque, il l'envoya au proconsul de la province à Carthage.

MAGNUS (saint), martyr, à Fondi, dans la Terre de Labour, sous le règne de Dèce, mourut en l'an 250. On n'a pas de documents certains sur le genre de mort qu'il souffrit. Quelques écrivains le font évêque de Trani. L'Eglise fait la fête de saint Magnus le 19 août.

MAHANÈS (saint), martyr en Perse, souffrit pour Jésus-Christ, en 339 de notre ère, durant la persécution que le roi Sapor suscita contre les chrétiens. Ses Actes lui étant communs avec saint Sapor, évêque de Beth-Nictor, nous renvoyons à l'article de ce saint. Leur fête a lieu le 30 novembre.

MAHARIS (saint), martyr, mourut pour la foi en 327, sous Sapor. (*Voy.* pour plus de détails, les actes de saint Jonas et de saint Barachise à leurs articles respectifs.)

MAHARSAPOR (saint), martyr, était un prince persan, illustre par ses vertus et son zèle pour la foi chrétienne. Durant la persécution d'Yesdedgerd, il fut arrêté avec Sapor et Sabutaca. Il fut appliqué à une question fort cruelle, languit ensuite dans une prison infecte, où on lui laissa endurer toutes les angoisses de la faim. Ramené devant le juge, il fut condamné à être jeté dans une fosse profonde et obscure dont on ferma hermétiquement l'entrée. Quelques jours après, les soldats l'ouvrirent et y trouvèrent le cadavre du saint, à genoux et environné de lumière. Ce fut en 421 que saint Maharsapor consomma son martyre, sous le règne de Vararanes, fils d'Yesdedgerd. L'Eglise honore la mémoire de ce saint martyr le 27 novembre.

MAIGRIN (saint), reçut la couronne des glorieux combattants de la foi à Nyon. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Valérien et Gordien. Nous n'avons pas de détails sur eux. L'Eglise fait leur fête le 17 septembre.

MAISSOUR, partie de l'Hindoustan, où le P. Dacunha fut martyrisé pour la foi chrétienne en 1711. (*Voy.* son article.) Le P. Beschi y fut aussi horriblement tourmenté.

MAJEUR (saint), fut au nombre des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution si atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* Saturnin.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 11 février.

MAJORIC (saint), martyr, souffrit le martyre sous le règne de Hunneric, roi des Vandales, vers l'an 484. On lui fit endurer les tortures les plus affreuses en présence de sa mère qui fortifiait son courage malgré ses propres souffrances, et qui l'aida à mourir sans peur pour sa foi. L'Eglise honore sa mémoire le 6 décembre.

MAJORQUE (Jean de), de la compagnie de Jésus, Aragonais, faisait partie des missionnaires que le bienheureux Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy.* Azevedo.) Leur navire fut pris, le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. Tel fut le martyre de notre bienheureux. (Du Jarric, *Hist. des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.

MALCH (saint), fut martyrisé à Césarée en Palestine, sous l'empereur Valérien, avec les saints Prisque et Alexandre. Tous trois habitaient la campagne, près la ville. Saintement envieux de la gloire du martyre, ils allèrent à Césarée déclarer au gouverneur qu'ils étaient chrétiens. Ils furent horriblement tourmentés et ensuite livrés aux bêtes. L'Eglise latine fait la fête de saint Malch le 28 mars. (*Voy.* Prisque.)

MALCHUS (saint), martyr à Ephèse, est fêté par l'Eglise le 27 juillet. Il est l'un des sept Dormants dont saint Grégoire de Tours nous a donné une histoire. *Voy.* Dormants (les sept).

MALDONAT (le bienheureux Jean), Espagnol, de l'ordre de Saint-Dominique, se rendait l'an 1600 des îles Philippines dans le Camboge afin d'y répandre la lumière de l'Evangile, lorsqu'il fut pris avec son compagnon Alphonse Ximenès, par l'ordre du roi de Siam et tué en haine du christianisme.

MALINES, ville de Belgique, a vu le martyre de saint Rombaud, fils d'un roi d'Irlande et évêque de Dublin.

MALRUBE (saint), ermite et martyr en Ecosse, y vivait dans la pratique des plus grandes austérités. Il fut forcé de sortir de son désert à cause des incursions des Norwégiens. Ayant voulu prêcher l'Evangile à ces barbares qui désolaient sa patrie, ils le massacrèrent sous le roi Duncan, vers l'an 1040, dans la province de Mernis. L'Eglise fait sa fête le 27 août.

MAMA (sainte), vierge, subit le martyre dans l'année 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor dit Longue-Vie. Elle était de Beth-Seleucie. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 novembre.

MAMAS (saint), ordinairement appelé saint Mammes, naquit d'une famille obscure. Son père était un pauvre berger qui ne lui légua ni fortune ni titres, rien de ce que le monde admire et convoite. Saint Mamas vivait comme avait vécu son père, du produit d'un pauvre troupeau qui lui appartenait, ou bien paissant les troupeaux d'autrui. L'histoire ne nous instruit pas à ce sujet. Saint Basile dit qu'il n'avait d'autres richesses que la nourriture qui lui était nécessaire pour vivre, d'autre logement et d'autre abri que le ciel, le creux des rochers ou le feuillage des bois. Saint Grégoire dit que

les biches venaient à l'envi se faire traire par lui, et le nourrissaient de leur lait. Probablement que cette circonstance est une de ces nombreuses licences à l'aide desquelles les historiens embellissent le récit. Pourquoi Mamas se serait-il nourri de lait de biches puisqu'il avait un troupeau qui pouvait pourvoir à ses besoins de ce côté ?

Saint Mamas souffrit le martyre sous Aurélien, en 273 ou 274. Il fut arrêté et décapité après avoir souffert plusieurs supplices. Ses Actes rapportent que ce fut avec joie qu'il souffrit le martyre, et fit à Dieu l'offrande de sa vie.

Ce fut à Césarée de Cappadoce qu'eut lieu la mort de saint Mamas. Saint Grégoire de Nazianze dit figurément que de son temps saint Mamas était le pasteur de cette église, c'est-à-dire que son corps y était, et qu'il y entretenait la piété des peuples par la grande quantité de miracles qu'il y opérait. Saint Basile dit qu'on y recevait beaucoup de grâces de la part du saint, dont l'assistance se manifestait dans beaucoup de circonstances, et notamment pour la guérison des malades, et pour la résurrection d'enfants morts qu'on amenait à son tombeau, pour qu'il les ramenât à la vie.

L'Eglise fait la fête de saint Mamas le 17 août. L'église cathédrale de Langres possède une partie de ses reliques qu'on y apporta de Constantinople, au commencement du XIIIe siècle. L'église de Sceaux, près Paris, en a aussi un fragment. On raconte que, vers le milieu du IVe siècle, il arriva une chose qui peut avoir contribué grandement à la réputation du nom de saint Mamas. Julien, depuis apostat, et Gallus, son frère, étaient élevés en Cappadoce, près de Césarée. Comme ils n'avaient à cette époque aucune part aux affaires de l'Etat, ils s'occupaient souvent à faire réparer les églises, à faire orner les tombeaux des martyrs. Ils résolurent de construire une église autour du tombeau de saint Mamas. Ils partagèrent l'ouvrage entre eux, et tâchaient de se surpasser, tant par la promptitude que par la magnificence. Il arriva des prodiges, qui furent comme la prophétie de ce que devait être Julien plus tard. Car tandis que les travaux de Gallus avançaient, tout ce que Julien avait fait construire tombait en ruines. Tantôt la terre rejetait les fondements qu'on avait déjà posés, tantôt elle ne souffrait pas qu'on déposât une seule pierre. Sozomène dit que ce prodige était de son temps attesté par beaucoup de personnes, qui le tenaient de ceux qui l'avaient vu. Nous n'hésitons pas à voir dans cette manifestation de la puissance divine une prophétie de l'apostasie de Julien, mais nous n'irons pas jusqu'à trouver *étonnant* que Dieu eût du *discernement* dans cette circonstance. Un auteur estimable, que nous ne voulons pas nommer, a écrit, en parlant de ce miracle, cette phrase que nous avons peine à comprendre : *Mais Dieu fit paraître en cette rencontre un* DISCERNEMENT ÉTONNANT.

MAMLACHA (sainte), vierge, endura le martyre pour la confession de sa foi, en l'an 343 de Jésus Christ, sous le règne de Sapor dit Longue-Vie. Elle était originaire de Beth-Germa. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 novembre.

MAMELTE (sainte), martyre, était originaire de Perse. Ayant renoncé au culte des idoles pour embrasser la foi chrétienne, suivant l'avertissement qu'elle en avait reçu d'un ange, elle fut lapidée par les païens et jetée dans un lac profond. On trouve son nom inscrit au Martyrologe romain le 17 octobre.

MAMILLIEN (saint), reçut la palme des courageux combattants de la foi à Rome. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait sa fête le 12 mars.

MANACE, était président à Trieste, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Il fit mettre à mort saint Just, qui ne voulait point sacrifier aux idoles.

MANCOS (saint), souffrit le martyre à Evora, en Portugal. Nous ne possédons aucun détail relatif à ses combats. L'Eglise l'honore comme martyr le 15 mai.

MANDALE (saint), reçut la couronne du martyre à Rome, sur la voie Aurélienne, avec les saints Basilide, Tripode et vingt autres. Ce fut sous l'empire d'Aurélien qu'eut lieu leur glorieux sacrifice, en l'année 273 ou 274. Les Actes de ces saints ne sont pas de nature à inspirer une grande confiance. Pierre *de Natalibus* et Mombritius nous en ont donné de fort différents : ceux de Pierre *de Natalibus*, surtout, sont pleins de récits fabuleux, ce qui n'empêche pas Baronius d'y renvoyer ses lecteurs. On y remarque, et le Martyrologe romain les a suivis, qu'ils souffrirent sous un préfet de Rome nommé Platon : ce Platon n'est pas dans la liste de Buccherius. L'Eglise fait la fête de ces saints le 10 juin.

MANDEVILLE (BERNARD DE), né à Dort, en Hollande, en 1671, y étudia la médecine, reçut le degré de docteur, passa à Londres, s'y fixa, et y exerça son art de médecin. Voulant, par vanité, se faire un nom, il composa plusieurs ouvrages en vers et en prose. Parmi ces derniers, deux surtout peuvent être regardés comme philosophiques, ses *Pensées libres sur la religion et sur le bonheur de la nation*, 1 vol. in-12, et *La fable des abeilles*, ou *Les vices privés font la prospérité publique*, qui a été traduit en français, 4 vol. in-8°.

Dans le dernier, l'auteur paraît avoir eu pour but de détruire toute moralité ; il y dépeint les sujets d'un Etat sous la figure d'abeilles qui habitaient ensemble une ruche et avaient les mœurs des sociétés humaines ; chaque portion de cette grande réunion du peuple ailé était livrée au vice : cependant, la ruche allait bien, tout y prospérait. Il arriva que des abeilles fourbes et hypocrites se plaignirent de l'iniquité qui régnait parmi elles ; elles invoquèrent la probité. Jupiter les exauça et purgea la ruche de tout désordre ; alors la paix et l'abondance y régnèrent, mais les arts se retirèrent. Les abeilles fu-

rent attaquées, se défendirent, triomphèrent, non sans perdre beaucoup de combattants : leur nombre alla en diminuant. Celles qui restaient se cachèrent dans un trou d'arbre, pour y jouir sans crainte du secret bonheur que donne la vertu.

Telle est l'image de ce qui arriverait à une nation qui bannirait de son sein tous les vices ; il n'y aurait plus d'administrateurs, plus de tribunaux ni de magistrats, plus d'armée ni de force publique quelconque ; plus de luxe, de faste, ni d'excès en aucun genre ; par conséquent plus aucun de ces arts innombrables, destinés à fournir aux jouissances des âmes corrompues. Que deviendraient alors ceux qui vivent honorablement des emplois créés pour contenir ou satisfaire les vices ? Ils seraient réduits à mourir de faim ; la monotonie de la vertu rendrait la nation probe semblable aux abeilles retirées dans un trou.

L'idée de vertu est venue, selon Mandeville, des législateurs, qui, voulant organiser les sociétés telles qu'elles sont, ont essayé de persuader aux hommes qu'il valait mieux soumettre ses penchants que de les suivre. Là-dessus, ils ont établi arbitrairement une distinction entre des actions qu'ils ont appelées bonnes et d'autres qu'ils ont appelées mauvaises. La vanité doit être regardée comme le premier principe de la vertu : car tous les hommes agissent par vanité, et plus ils sont vertueux, plus la vanité chez eux est raffinée.

Les notions de bien et de mal sont donc le fruit de l'éducation. La morale naturelle, pour les individus, consiste en ce qu'ils règlent leurs penchants de manière à obtenir la plus grande somme de bonheur possible et de bonheur sensuel, bien entendu. La source de ce bonheur se trouve dans l'existence du mal physique et du mal moral ; car sans l'existence de ce double mal, il n'y aurait ni médecins, ni avocats, ni juges, ni militaires, ni arts, ni fabriques, etc.

Il est aisé de voir combien ce système paradoxal, renouvelé en partie de nos jours par les Saint-Simoniens, est subversif de la religion, du bon ordre et de la morale entière (Bouvier, *Hist. de la philos.*, t. II, p. 207).

MANÈS, chef des buccellariens, soldats préposés aux exécutions, fut, à Constantinople, un des plus ardents ministres des persécutions que Constantin Copronyme, furieux iconoclaste, fit endurer aux catholiques.

MANNÉE (sainte), souffrit le martyre à Tomes, dans le Pont, avec le Tribun Marcellin son époux et leurs enfants Jean, Sérapion et Pierre. Nous n'avons aucun détail sur eux. L'Eglise fait leur fête le 27 août.

MANS ou **MAGNE** (saint), évêque et martyr en Ecosse, vivait sous le règne de Duncan. Une armée de Norwégiens, commandée par le roi Hacon, étant venue ravager les îles Orcades, ce saint évêque essaya de maîtriser leur fureur. Comme ils le menaçaient de le faire mourir, il répondit courageusement qu'il était prêt à donner sa vie pour la cause de Dieu et de son troupeau, mais que de la part du Seigneur il leur défendait de maltraiter son peuple. On lui coupa aussitôt la tête. Son martyre arriva en 1104, et l'Eglise honore sa mémoire le 16 avril.

MANS, chef-lieu de la Sarthe. Plusieurs auteurs ont fait saint Julien, premier évêque de cette ville, martyr : c'est une erreur qui vient de la confusion qu'ils établissent entre lui et un autre Julien, inscrit au Martyrologe le 27 janvier comme le saint évêque.

MANSUET (saint), évêque et martyr, souffrit la mort en Afrique avec l'évêque Papinien. Ils souffrirent durant la persécution des Vandales, sous Genséric, roi arien. On leur brûla le corps avec des lames de fer ardent. L'Eglise fait leur mémoire le 28 novembre.

MANSUET (saint), martyr, mourut à Alexandrie pour la foi, avec les saints Sévère, Appien, Donat, Honorius, et d'autres martyrs dont les noms ne nous sont pas parvenus. On ignore l'époque à laquelle eut lieu leur martyre. L'Eglise, qui les a mis au nombre de ses saints, honore leur mémoire le 30 décembre.

MANSUET (saint), évêque et confesseur, souffrit de grandes tortures à Milan, pour la défense et l'honneur de la religion de Jésus-Christ. Les détails nous manquent sur son compte. Il est inscrit au Martyrologe romain le 19 février.

MANUEL (saint), souffrit le martyre à Chalcédoine avec ses compagnons Ismaël et Sabel. Etant venus vers Julien l'Apostat en qualité d'ambassadeurs du roi de Perse, afin de conclure la paix avec lui, cet empereur voulut les contraindre de vénérer les idoles, et sur le refus généreux qu'ils en firent, on les fit périr par le glaive. L'Eglise fait leur immortelle mémoire le 17 juin.

MAPPALIQUE (saint), eut le bonheur de cueillir la palme du martyre à Carthage, sous le règne de l'empereur Dèce, en l'année 250. Saint Cyprien fait mention de lui dans sa lettre aux martyrs et aux confesseurs. Ce saint évêque le loue de la fermeté avec laquelle il refusa des billets de réconciliation et d'indulgence à ceux qui étaient tombés. Il se borna à demander dans une lettre qu'on accordât cette faveur à sa mère et à sa sœur, à qui ce malheur était arrivé. L'Eglise de Carthage était alors attristée de la facilité avec laquelle les martyrs et les confesseurs donnaient des billets de réconciliation aux *tombés*. La veille de sa mort, il annonça au proconsul que le lendemain il aurait le plaisir d'un nouveau combat, et d'un combat de Dieu. Il tint parole, le lendemain il combattit et il vainquit, en mourant dans les tourments de la question. L'Eglise célèbre sa fête le 17 avril, avec celle de ses nombreux compagnons.

MAPRIL (saint), reçut la couronne du martyre à Porto, avec les saints Martial, Saturnin, Epictète, Félix et leurs compagnons, dont les noms sont ignorés. L'Eglise fait leur fête le 22 août.

MARACAPANA (le cacique de), fit, en 1520, mourir Denis, frère lai de l'ordre des

Franciscains; voici dans quelles circonstances. Alfonse de Ojeda, s'étant rendu à Cumana pour la pêche des perles, fit venir à son bord plusieurs des habitants du pays, qu'il emmena dans un autre, pour les y vendre comme esclaves. Plus tard, étant descendu à terre, il y fut tué par le cacique de Maracapana. Tous les Européens de la contrée, soupçonnés d'avoir trempé dans la trahison de cet officier, furent obligés de se retirer à Haïti. Il ne resta que Denis, qui pendant six jours fut caché, mais qui au bout de ce temps, poussé par la faim, fut obligé de se livrer aux naturels. Ceux-ci le frappèrent si rudement, qu'ils lui firent sauter la cervelle. Non content de cette vengeance, le cacique invita ceux de Chiribichi à se défaire de leur côté des religieux qui habitaient au milieu d'eux le couvent de Sainte-Foi. C'étaient des dominicains. Les deux religieux de Sainte-Foi ignoraient l'événement que nous venons de dire, bien qu'il se fût passé à quelques lieues seulement de chez eux. C'était le saint jour du dimanche. L'un d'eux n'était pas prêtre. Il venait de recevoir l'absolution pour communier, l'autre était sur le point d'offrir le saint sacrifice : les naturels arrivèrent comme des forcenés, égorgèrent les deux religieux, mirent le feu au couvent et brisèrent les cloches, les images, les croix, un christ, et jetèrent les débris de ces choses saintes sur les chemins des environs. Ils coupèrent les arbres plantés par les Européens, voulant ainsi effacer jusqu'à la dernière trace de leur séjour au milieu d'eux. Bien des fois, dans l'histoire américaine, on trouve de tels événements : la cupidité, la cruauté des vainqueurs, éloignaient les indigènes de la religion qu'on leur prêchait, et les poussaient à de terribles représailles.

MARC (saint), évangéliste, apôtre de l'Egypte et martyr, était Juif. Ses Actes, qui paraissent anciens, quoiqu'ils ne soient pas originaux, disent qu'il était du pays de Cyrène dans la province de Libye appelée Pentapolis ou Cyrénaïque. Bède dit encore qu'on tenait qu'il était de la race sacerdotale d'Aaron, et cela se trouve dans un ouvrage qui porte le nom de saint Jérôme, quoiqu'il ne soit pas de lui; quelques anciens ont dit qu'il était du nombre des soixante-dix disciples de Jésus-Christ. Néanmoins la tradition la plus commune et la mieux autorisée est qu'il a été converti après la résurrection de Jésus-Christ par la prédication des apôtres. Beaucoup de Pères ont dit qu'il était disciple et interprète de saint Pierre, et que c'est le même Marc que cet apôtre appelle son fils dans sa première épître. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le titre d'*interprète ;* les uns entendent par là que notre saint évangéliste écrivait en style correct les épîtres de l'apôtre, les autres prétendent que cette fonction consistait à rendre en grec ou en latin ce que saint Pierre prêchait dans sa langue maternelle. Saint Marc composa son Evangile à la sollicitation des chrétiens de Rome, et saint Pierre, qui approuva cet ouvrage, le mit en usage dans l'Eglise. On prétend avoir aujourd'hui à Venise l'original de cet Evangile, écrit de la propre main de saint Marc. Quelques modernes assurent que saint Pierre envoya notre saint prêcher l'Evangile à Aquilée ; que, durant un séjour de deux ans et demi, il convertit un grand nombre de personnes et fonda cette Eglise qui devint une des plus célèbres de l'Occident. Ce fut en l'année 49, d'après les historiens d'Egypte, que saint Marc alla prêcher l'Evangile dans l'Egypte, dans la Thébaïde et dans la Libye Cyrénaïque. Il descendit à Cyrène, y fit quantité de miracles et convertit un grand nombre d'habitants. Après avoir consacré environ douze ans à évangéliser la Marmarique et l'Ammoniaque (en Libye), il eut une vision dans laquelle Dieu lui ordonnait d'aller répandre la foi dans la ville d'Alexandrie, la première de l'empire après Rome. Il prit donc congé de ses disciples, et arriva au terme de son voyage, la 7e année du règne de Néron, après deux jours de traversée.

On rapporte qu'étant entré dans la ville par le quartier appelé Bennide, son soulier vint à se rompre; il le porta aussitôt à un savetier nommé Annien, qui s'étant blessé la main avec son alène, s'écria de douleur : « Ah! mon Dieu!... » Saint Marc, rempli de joie en entendant cette exclamation, par laquelle l'idolâtre reconnaissait malgré lui un seul Dieu, fit un peu de boue avec sa salive, l'appliqua sur la plaie qui guérit à l'instant. Annien, touché de ce miracle, le força d'entrer chez lui et prendre un peu de nourriture, après quoi il se fit baptiser ainsi que toute sa maison. Tel serait, si l'on en croit les historiens d'assez médiocre autorité qui racontent cet incident, le commencement de la religion chrétienne à Alexandrie. En peu de temps, le nombre des chrétiens se multiplia d'une manière étonnante; le nombre en était si grand, que toute la ville se souleva contre ce Galiléen qui venait détrôner les dieux de l'empire. Forcé de s'enfuir, saint Marc élut Annien ou Ananie, pour le remplacer en qualité d'évêque; il ordonna également trois prêtres, nommés Mélie, Sabin et Cerdon; sept diacres et onze autres personnes qui devaient servir de ministres, après quoi il retourna dans la Pentapole afin d'échapper aux poursuites des païens. Après y avoir séjourné deux ans, il retourna à Alexandrie dont il trouva la nouvelle chrétienté en très-bon état. Il ne tarda pas à se rendre à Rome où il fut témoin du martyre de saint Pierre et de saint Paul, et d'où il se rendit de nouveau à Alexandrie. Ce fut alors que les païens, devenus furieux des miracles qu'il faisait et des railleries sanglantes dont les chrétiens accablaient leurs idoles, résolurent de s'emparer de lui, criant que c'était un magicien. Un jour qu'ils offraient un sacrifice à leur idole Sérapis, plusieurs d'entre eux, chargés de le chercher, le trouvèrent disant la messe. On croit que c'était le 24 avril de l'année 68.

Ici, nous laisserons parler Tillemont lui-même : « Ils se saisirent de lui, lui mirent

une corde au cou et le traînèrent en criant qu'il fallait mener ce buffle à Bucoles, qui était un lieu près de la mer plein de roches et de précipices, destiné apparemment pour nourrir les bœufs. Durant qu'on le traînait ainsi depuis le matin jusqu'au soir, et que l'on couvrait la terre et les pierres de son sang et des morceaux de chair qui s'arrachaient de son corps, il bénissait Dieu et lui rendait grâces de ce qu'il l'avait jugé digne de souffrir pour son saint nom. Quand le soir fut venu, ils le mirent dans une prison en attendant qu'ils eussent résolu comment ils le feraient mourir.

« Dieu le consola la nuit par deux visions que Bède a crues dignes d'être marquées dans son Martyrologe. Il lui envoya d'abord un ange qui, en faisant trembler la terre, vint l'assurer que son nom était écrit dans le livre de vie. Et lorsque le saint remerciait Dieu de cette faveur et le priait de ne le point priver de sa grâce, Jésus-Christ lui apparut en la même forme qu'il avait eue sur la terre et lui donna la paix. Le lendemain, dès le matin, les infidèles le tirèrent de la prison et le traînèrent comme le jour précédent jusqu'à ce qu'enfin il rendit son âme à Dieu et consomma son martyre le 25ᵉ jour d'avril, auquel les Eglises grecque et latine, aussi bien que les Egyptiens et les Syriens, célèbrent aujourd'hui sa fête. Les païens ne se contentant pas de lui avoir ôté la vie, brûlèrent son corps dans un lieu appelé les *Messagers* ou les *Anges*, l'ayant traîné de Bucoles jusqu'en cet endroit. Mais un grand orage qui survint les ayant obligés de se retirer, les chrétiens ramassèrent ce qui restait de son corps, le portèrent au lieu de Bucoles où ils avaient accoutumé de s'assembler pour prier, et l'enterrèrent en cet endroit du côté de l'Orient, en un lieu creusé dans le roc, près d'une vallée où il y avait plusieurs tombeaux. Il est marqué qu'ils l'enterrèrent avec les cérémonies du pays en y joignant la prière. » (Tillemont, tome II, page 96.)

S'il faut en croire les Actes de saint Pierre d'Alexandrie, ils disent d'une manière positive que Bucoles fut le lieu du martyre de notre saint, et qu'en 310, il y avait en cet endroit une église et un cimetière de Saint-Marc. Ils disent encore que saint Pierre souffrit le martyre en ce lieu, et qu'avant de mourir, il obtint des bourreaux la liberté de faire sa prière au tombeau de saint Marc; nous voyons aussi qu'au VIᵉ siècle, l'Eglise d'Alexandrie conservait encore le manteau ou *pallium* de saint Marc, et que le nouvel évêque ne pouvait légitimement prendre possession de son trône qu'après avoir revêtu ce manteau. La fête de ce saint Evangéliste se fait, comme nous l'avons dit, dans toute l'Eglise le 25 d'avril. Les Grecs font encore une mémoire particulière de cet apôtre (comme ils l'appellent) le 11 janvier. Au dire des Egyptiens, son épiscopat dura sept ans, depuis l'année 60 ou 61 qu'il vint à Alexandrie jusqu'à sa mort. Nicéphore n'en compte que deux et attribue le reste à Annien.

« Le corps de saint Marc, dit Tillemont (t. II, p. 98), était encore révéré à Alexandrie au VIIIᵉ siècle, quoique la ville fût alors sous la domination des mahométans. Il y était enterré dans un tombeau de marbre devant l'autel d'une église qu'on trouvait à droite en entrant dans la ville du côté de la terre, hors de la porte orientale. Il y avait là un monastère qui subsistait encore avec l'église en 870. On prétend que vers l'an 815 sous l'empire de Léon l'Arménien, le corps du saint en fut ôté et transporté à Venise. Nous sommes contraint d'avouer que nous n'avons point d'histoire de cette translation qui nous en apprenne aucune particularité qu'on puisse regarder comme certaine. Mais pour le fond, Bernard, moine français, qui fit le voyage d'Orient en l'an 870, nous assure que le corps de saint Marc n'était plus à Alexandrie, parce que les Vénitiens l'avaient enlevé à celui qui en avait la garde et l'avaient porté dans leur île. Les Vénitiens croient l'avoir encore aujourd'hui dans la superbe chapelle de leurs ducs qui porte le nom de saint Marc. Il paraît qu'on ne sait pas précisément en quel endroit il est. Il est certain que dans le XIXᵉ siècle, le duc et les procurateurs de la république prétendaient le savoir seuls et en faisaient un secret aux autres. Cette république a pris saint Marc pour son patron, et elle fait la mémoire de sa translation le 31 janvier. Cette tradition de l'Eglise de Venise n'empêche pas qu'on ne prétende avoir en d'autres endroits diverses reliques de saint Marc, ou même le corps entier. »

MARC (saint), d'Atin (ville du Latium), fut le premier évêque de la ville d'Atin. Il fut martyrisé le 28 avril 96, sous l'empire et durant la persécution de Domitien. Après avoir prêché l'Evangile dans la Campanie, il fut tué par les paysans qui lui enfoncèrent deux clous dans la tête. Baronius a mis sa fête dans le Martyrologe romain au jour de sa mort.

On construisit à Atin une église sur le lieu où reposait son corps; au bout de quelques années cette église fut complétement ruinée et détruite, de sorte qu'on ne savait plus où reposait le corps du saint. Ce fut le samedi 17 juillet 1053 qu'on le retrouva, sous l'épiscopat de Léon, évêque d'Atin. Il fut déposé dans l'église cathédrale de la Sainte-Vierge, jusqu'à ce qu'il fut replacé par l'évêque dans une église bâtie sous son invocation.

MARC (saint), diacre de l'Eglise de Trieste, souffrit le martyre dans cette ville avec saint Prime, prêtre. Ce fut sous l'empire d'Adrien qu'eut lieu leur triomphe, le 10 mai, jour auquel l'Eglise célèbre leur fête.

MARC (saint), martyr, fut mis à mort à Rome avec saint Timothée, sous l'empire de Marc-Aurèle. L'Eglise fait sa fête le 24 mars. On manque absolument de documents historiques authentiques sur son compte.

MARC (saint), martyr, donna sa vie pour la foi sous l'empire et durant la persécution de Claude II, dit le Gothique, avec les saints

Théodose, Pierre, Lucius et quarante-six autres soldats, que le tyran fit décapiter aussitôt après que le pape les eut baptisés. Ils furent enterrés sur la voie Salaria, avec plusieurs autres martyrs, au nombre de cent vingt. L'Eglise honore leur mémoire le 25 octobre.

MARC et MARCELLIEN (saints), étaient deux frères jumeaux, fils de Tranquillin et de Marcie. Ils étaient excessivement riches. Ils étaient mariés et avaient des enfants. Sous Carin en 284, ils furent arrêtés pour la foi, car ils étaient chrétiens dès leur jeunesse, quoique leur père et leur mère fussent encore païens. Les Actes de saint Sébastien qui rapportent ce fait n'expliquent pas comment cela se put faire. Ils ajoutent que les enfants de Marc et de Marcellien étaient eux-mêmes païens : ce dernier fait paraît assez peu probable : comment ces deux saints auraient-ils pu souffrir, eux convertis au christianisme, qu'on élevât leurs enfants dans les ténèbres du paganisme? Ils furent conduits en prison, et Chromace, préfet de Rome, les condamna à être décapités. Leurs parents obtinrent un délai de trente jours pour l'exécution de la sentence, espérant les déterminer à abjurer leur religion. On les conduisit dans la maison de Nicostrate, premier greffier de la préfecture. Là, Tranquillin, Marcie, leur père et leur mère, puis leurs femmes et leurs enfants, vinrent les trouver et essayèrent pour les vaincre tout ce que les larmes, les supplications ont de puissance. Mais eux-mêmes furent convertis à Jésus-Christ, et leur conversion fut due en partie à saint Sébastien, officier de la maison de l'empereur. Ce saint officier venait tous les jours visiter les saints dans leur prison. Chromace lui-même fut miraculeusement converti, mit les saints en liberté, puis se retira à la campagne après avoir donné sa démission. Ce fut un nommé Castule, chef des étuves au palais de l'empereur, qui cacha chez lui les deux saints; ils y restèrent fort longtemps; mais enfin ils furent trahis par Torquat qui récemment avait apostasié. On se saisit d'eux, et Fabien, successeur de Chromace, les fit garrotter à un poteau sur lequel on leur fixa les pieds avec des clous. Ils furent un jour et une nuit dans cette position douloureuse, et le lendemain on les perça à coups de lance. Leur sépulture eut lieu dans l'*Arenarium*, à deux milles de Rome. Ce lieu fut depuis un cimetière placé sous leur invocation. L'Eglise fait leur fête le 18 juin. (*Voy.* Sébastien.)

MARC (saint), martyr en Egypte, dans la Thébaïde, mourut pour la foi en l'an de Jésus-Christ 304, avec son frère saint Marcien. Il périt avec eux une grande multitude de chrétiens. Eusèbe donne le détail des tortures qu'on leur faisait endurer. Les fouets, les ongles de fer, le feu, les noyades, tout ce que la cruauté des persécuteurs inventa pour tourmenter les chrétiens était employé contre ces généreux soldats de Jésus-Christ. L'Eglise célèbre leur fête le 4 octobre.

MARC (saint), berger, exerçait cette profession tranquille dans les environs d'Antioche de Pisidie. Il faisait de nombreux miracles, car en récompense de son éminente piété, Dieu lui avait accordé cette puissance si commune aux saints de la primitive Eglise et si rare de nos jours. Il convertit à la religion chrétienne un grand nombre de soldats, l'histoire dit trente, qui, ayant été émerveillés des prodiges qu'il accomplissait, se déclarèrent chrétiens et furent martyrisés en différents lieux pour la foi. Saint Marc lui-même cueillit la glorieuse couronne du martyre dans la ville d'Antioche avec ses trois frères, Alexandre, Alphe et Zozime, et les saints Nicon, Néon et Héliodore. L'Eglise fait leur fête le 28 septembre.

MARC (saint), martyr, eut la gloire de souffrir pour la foi, à Nicée en Bithynie, avec les saints Theusétas et Horrez, son fils, les saintes Arabie, Nymphodora et Théodora. Le Martyrologe romain ne marque point à quelle époque eut lieu leur martyre. Ils furent tous livrés à des brasiers ardents. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 13 mars.

MARC (saint), fut martyrisé en Afrique dans des circonstances que le Martyrologe romain ne marque point. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Rufin et Valère. C'est le 16 novembre que l'Eglise fait leur mémoire.

MARC (saint), fut martyrisé à Sorrento avec les saints Quinctus, Quinctille et neuf autres qui sont inconnus. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 19 mars.

MARC (saint), fut décapité pour la foi de Jésus-Christ avec saint Mucien. Un jeune enfant les ayant avertis tout haut de ne pas sacrifier aux idoles, on le fit fouetter; et comme il persistait de plus en plus à confesser Jésus-Christ, il fut massacré avec un chrétien nommé Paul qui exhortait les martyrs également. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 3 juillet.

MARC (saint), fut couronné avec saint Robustien; on ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise honore leur mémoire le 31 août.

MARC (saint), fut martyrisé en Egypte vers l'année 304 ou 305, avec saint Marcien, que les anciens Martyrologes disent être son père. Ces courageux combattants de la foi eurent d'autres compagnons encore que nous ne connaissons pas. L'Eglise fait leur fête le 4 octobre.

MARC (saint), martyr, répandit son sang pour Jésus-Christ en Afrique avec les saints Faustin, Lucius, Candide, Celien, Janvier et Fortunat. (*Voy.* l'article Faustin pour renseignements plus explicites.)

MARC (saint), souffrit le martyre à Antioche de Pisidie. Il eut pour compagnon de sa gloire saint Etienne. Nous n'avons aucun détail sur la date et les différentes circonstances de leur combat. Nous savons seulement qu'il arriva durant la persécution de Dioclétien. L'Eglise fait leur mémoire le 22 novembre.

MARC CYRIACOPULE, Crétois, souffrit la mort pour la foi chrétienne le 6 juin 1634.

Jeune encore, et ne pouvant supporter les mauvais traitements de son père, il se rend à Smyrne, âgé de 16 ans, et y embrasse le mahométisme à la grande joie des Turcs. Deux ans après, il rentre en lui-même, retourne en Crète, y passe deux autres années dans les prières, les jeûnes et les larmes : non content de ces pénitences, il revient à Smyrne en habit de chrétien. Un marchand de sa connaissance le rencontre, lui demande ce qu'il vient faire, s'il ne sait pas la peine de mort qu'il l'attend ; il l'exhorte à s'enfuir au plus vite et lui en offre les moyens. Le jeune homme le remercie, lui raconte son histoire, ajoutant qu'il vient donner sa vie pour celui qu'il a eu la faiblesse de renier. Aussitôt, il entre dans une église, y passe la nuit en prières, se confesse avec larmes, reçoit la communion, puis, sorti de là, distribue aux pauvres l'argent qui lui reste. A un Turc qui le connaît fort bien, il raconte ce qui lui est arrivé ; l'autre par compassion s'efforce de le ramener au mahométisme, mais vainement. D'autres Turcs surviennent qui le mènent au cadi. Les exhortations ayant échoué, le juge lui fait appliquer cent cinquante coups de nerf de bœuf sur les pieds et sur le ventre, puis jeter en prison où il n'apparaît plus aucune trace de ses plaies. Il y passe six jours, privé à peu près de toute nourriture ; les Turcs le visitent continuellement, pour le gagner à force de promesses. Comme il demeure inébranlable, le juge le condamne à avoir la tête tranchée : le bourreau, par maladresse ou cruauté, la lui hache en lambeaux plutôt qu'il ne la lui coupe. Les chrétiens rachètent son corps pour une très-grande somme et lui donnent une sépulture honorable. (Rohrbacher, *Hist. univer. de l'Egl. cathol.*, citant, t. XXV, p. 585, Léo Allatius, n° 12.)

MARC, abouna d'Abyssinie, est un des plus abominables parmi ces Judas qui dans tous les temps ont été la honte de l'humanité. Il était, quoique attaché à la religion d'Alexandrie, ami du P. Agathonge, supérieur des Capucins d'Egypte, avec lequel il avait eu plusieurs conférences dans lesquelles il ne s'était pas montré fort éloigné de revenir à l'unité. Le P. Agathonge ayant appris l'état malheureux de l'Abyssinie, violemment persécutée depuis 1632 par Basilides, fils et successeur du Négous Mélec-Segued, vint trouver le patriarche d'Alexandrie, duquel il obtint la nomination de Marc comme abouna d'Abyssinie, à la place de l'aventurier cruel et cupide que Basilides avait accepté. Marc, investi de sa nouvelle dignité, partit avec des lettres du patriarche qui recommandait à Basilides de traiter les catholiques avec moins de dureté. Le Père Agathonge, jugeant les circonstances convenables pour entrer en Abyssinie, y entra par Souakim avec le P. Cassien de Nantes, religieux de son ordre. Ils étaient déguisés en marchands arméniens. Cependant, dès qu'ils eurent mis le pied dans le pays, ils furent arrêtés et conduits devant Marc, qui les reconnut facilement. L'amitié, l'humanité, la religion, tout lui faisait un devoir de les sauver. Traître à tous les devoirs que lui imposaient ces grands mobiles de tous les actes humains, il répondit que ces hommes étaient des prêtres romains qui venaient en Abyssinie pour y détruire la foi d'Alexandrie. Il savait bien que dans sa bouche cette réponse équivalait à un arrêt de mort. Les deux saints furent à l'instant même saisis par la populace et lapidés. Ainsi fut consommé le martyre de deux saints, et consommé aussi le crime d'un nouveau Judas.

MARC, catéchiste tonquinois, ayant été pris, le 12 avril 1736, à Batxa, avec les saints missionnaires Jean-Gaspard Gratz, Allemand, Barthélemy Alvarez, Emmanuel d'Abreu et Vincent de Cunza, fut amené avec eux devant le tribunal. On leur ordonna de fouler aux pieds un crucifix qu'on leur présenta. Ils refusèrent remplis d'horreur, et furent mis en prison, d'où on les tira pour être décapités le 12 juin 1737, comme on peut voir à l'article Alvarez. Marc représenta que si les missionnaires étaient condamnés à mort pour avoir prêché la foi, il devait l'être plus justement encore pour les avoir introduits dans le Tonquin. Mais, malgré ses représentations, il ne fut qu'exilé.

MARC-AURÈLE (Antonin), dit le Philosophe, seizième empereur romain, monta sur le trône en 161. Il naquit le 26 avril 121 de Jésus-Christ. Il eut pour père Annius Verus, descendant en ligne directe de Numa Pompilius. Par sa mère il descendait d'un roi de Salente. Capitolin affirme que cette généalogie était prouvée ; il renvoie à ce propos à un ouvrage connu de son temps. Eutrope (l. VIII, ch. 9) avait dit la même chose avant Capitolin. Adrien, qui l'aimait et l'estimait beaucoup, aurait désiré l'adopter ; il le trouva trop jeune. C'est pour cela qu'il adopta son oncle Antonin le Pieux, afin que Marc-Aurèle pût lui succéder. Adrien aimait Marc-Aurèle, parce qu'il avait découvert en lui une grandeur d'âme extraordinaire. Marc-Aurèle fut un des plus beaux exemples que nous ait légués l'humanité de la vertu humaine dans un prince ; mais le Seigneur dont les desseins sont impénétrables, permit que cet homme, si vertueux suivant le monde, fût attaché d'une façon inébranlable aux dogmes et aux pratiques de l'idolâtrie, religion déjà démonétisée aux yeux de tout ce qui avait vie intellectuelle dans l'ancien monde. Bien plus, il voulut que par amour de cette même idolâtrie et des philosophes, ennemis des chrétiens, un des empereurs les plus équitables, les plus humains qui aient illustré le trône, devînt l'un des plus acharnés persécuteurs des disciples de Jésus-Christ. O sagesse, ô vertu, ô grandeur de l'âme ! qu'êtes-vous donc quand vous ne venez pas du ciel ? Néant et vanité ; mirage qui surprend les yeux, mais qui s'évanouit comme une fumée. A toute vertu il faut la grâce ; à toute grandeur il faut l'appui de Dieu. Rien n'éclôt que pour mourir dans le cœur de l'homme, si un rayon d'en haut n'a pas vivifié le germe. Ainsi, dans les lieux sombres et écartés, tout

ce qui naît s'étiole et meurt sans le rayon de soleil qui donne la force et qui entretient la vie. Il n'entre point dans notre plan de dire ce que fut Marc-Aurèle comme législateur, comme conquérant : c'est le persécuteur que nous traduisons à notre barre. Nous devons le regarder avec l'audace de la vérité dépouillant les morts des oripeaux de la gloire et de tout le clinquant de leurs vertus inutiles.

A huit ans, Marc-Aurèle était déjà placé par Adrien dans une compagnie de prêtres païens ; il y devint si habile, qu'il savait par cœur toutes les formules, tous les rites qui étaient en usage dans les différentes cérémonies ou réceptions d'adeptes. Il devint tellement épris des sacrifices et des cérémonies des païens, que, quand à Rome on ne faisait pas d'offrandes publiques dans les temples, il en faisait dans sa maison ; quand il allait dans des pays lointains, son bonheur était d'y célébrer les cérémonies des dieux qu'on y vénérait. A Rome il adorait Jupiter, à Athènes Cérès, en Egypte il eût, comme Adrien, célébré les mystères d'Isis. Ainsi la vertu des païens c'était la prostitution de l'idée divine et de l'adoration à toutes les turpitudes ou à toutes les chimères que l'imbécillité du genre humain avait mises à la place du vrai Dieu sur les autels de la terre. Chez les Antonins cette faiblesse superstitieuse était comme une lèpre héréditaire qui se transmettait avec la pourpre. Marc-Aurèle professa aussi une estime et un amour considérables pour la philosophie ; il eut des maîtres parmi lesquels les plus célèbres sont Hérode Atticus, Cornelius Fronto, Junius Rusticus, qui fit mourir saint Justin.

Dans ses *Pensées* ce prince remercie les dieux de n'avoir point laissé aller son esprit aux erreurs des sophistes. Que d'autres admirent comme modestie cet orgueil, nous l'appellerons par son nom vulgaire. Oui, c'est là de l'orgueil, commun à tous ceux qui se disent philosophes, et qui, se croyant en possession de la vérité, accusent d'erreur tout ce qui n'est pas leur croyance. Quel est donc le philosophe qui n'ait pas la prétention d'avoir par devers lui la bonne philosophie? Marc-Aurèle aimait les stoïciens, il fut surtout instruit par eux. Fait césar par Antonin, il n'en continua pas moins à chercher les leçons des philosophes. A la mort d'Antonin, il fut contraint par le sénat d'accepter la conduite des affaires. Il associa à l'empire L. Commode, comme lui fils adoptif d'Antonin, et qui prit le nom de L. Verus.

Sous le règne de ce prince si doux pour tout le monde, et si enclin à la justice, l'Eglise eut à souffrir une persécution violente. Il faut l'attribuer à l'amour excessif que Marc-Aurèle avait pour la religion païenne, et à l'ascendant qu'avaient pris sur lui les philosophes. Pour n'en nommer qu'un, Crescent, par exemple, diffamait publiquement les chrétiens, les accusait de tous les crimes imaginables. Si Marc-Aurèle ne porta pas d'édits, ne fit pas de lois contre eux, il les persécuta et les fit persécuter en vertu des lois et des édits anciens. Un très-grand nombre de chrétiens versèrent leur sang pour la foi sous son règne.

Nous ne devons point parler des guerres, des triomphes de Marc-Aurèle ; une seule nous intéresse, c'est celle où il fut miraculeusement sauvé avec son armée par les prières des chrétiens. On sait comment ayant été enveloppé par les Quades avec son armée, il allait la voir périr tout entière de soif et de chaleur sans la pluie miraculeuse qu'obtint par ses prières la légion Mélitine, presque entièrement composée de chrétiens. On peut voir les détails de ce miracle dans l'article Persécution. Marc-Aurèle, au dire de Tertullien, en fut si touché, qu'il écrivit une lettre par laquelle il défendait de poursuivre les chrétiens. Il ordonnait non pas qu'on leur fît grâce en cas de dénonciation, mais qu'on mît à mort l'accusateur aussi bien que l'accusé. La lettre de Marc-Aurèle n'empêcha pas complétement la persécution ; elle l'attiédit, elle l'empêcha d'être aussi violente, mais elle n'en dura pas moins jusqu'à la fin de son règne.

Marc-Aurèle, vainqueur des barbares qui à deux ou trois reprises avaient envahi l'empire romain, était rentré à Rome après huit années d'absence; il espérait y vivre en paix dans une retraite qu'il s'était choisie, quand, au bout de deux ans, il fut obligé de se remettre en campagne pour repousser des peuples germains qui relevaient l'étendard de la révolte, et qui violaient le territoire de l'empire. La fortune n'abandonna point Marc-Aurèle : il les battit, les poursuivit jusque dans leur pays ; mais il y trouva la mort. La peste se mit dans son armée, et lui-même en fut atteint à Vienne en Autriche. Il y succomba le 17 mars 180, à cinquante-neuf ans, après en avoir régné dix-neuf. Il avait reçu du ciel la récompense de ses vertus terrestres. Gloire militaire, réputation universelle de sagesse et de justice, amour de ses sujets, rien ne lui avait manqué. Il avait eu les bonheurs de ce monde en récompense de ses vertus mondaines; mais Dieu l'avait doué d'un esprit éminent de justice, d'une intelligence peu commune, et il avait fermé les yeux à la lumière qui éclatait alors si splendide et si victorieuse sur les ruines du monde ancien; bien plus, il avait persécuté les chrétiens avec acharnement; il avait dédaigné ces voix que Dieu fait entendre aux princes et aux peuples quand il leur envoie, pour les instruire, ses calamités ou ses miracles. Le secours inespéré qu'il avait reçu d'en haut quand il était enveloppé par les Quades, secours qu'au dire de Tertullien il avait d'abord attribué aux chrétiens, il avait souffert que sur une colonne votive on l'attribuât à Jupiter Pluvieux. La peste, la famine, qui avaient désolé l'empire, il avait prétendu les détourner en immolant partout à ses dieux irrités les disciples de Jésus-Christ.

Dieu attendait Marc-Aurèle au seuil de l'éternité. Approchez de ce lit de douleur où

git un si grand prince, qui meurt de la peste, loin de la retraite qu'il rêvait si douce à ses vieux ans. Le calme est-il au fond de ce cœur mourant? S'endort-il paisible à l'ombre de ses vertus? Non, déjà le grand Dieu qui se venge le tient dans sa main. Cet homme se croit empoisonné : et par qui? par son fils, par celui qu'il a associé au trône. L'héritage qu'il laisse, cet empire qu'il a au dehors fortifié par ses victoires et par ses conquêtes, au dedans par ses lois sages et laborieusement faites, va devenir la proie d'un scélérat, et d'un scélérat son fils. Dites si le chevalet des martyrs ne valait pas mieux que l'oreiller du monarque! Quand Dieu fait ainsi gémir une âme sous la douleur poignante, ou bien quand le bourreau déchire un corps, de quel côté plus grande est la souffrance? Puis, à ce moment suprême où l'homme quittant tout sent aussi que tout le quitte, quelle doit être son angoisse, s'il voit si pénible et si douloureuse l'entrée de cette éternité où la mort le mène? Que lui garde donc le Maître qui le fait mourir, s'il le frappe si rudement à cet instant terrible? Quel trouble plus affreux que la souffrance même! Ah! que les grandeurs de l'homme sont vaines et les justices de Dieu terribles! Marc-Aurèle est mort châtié par Dieu. Ici finit l'histoire. Le regard humain s'arrête ; l'éternité nous dira ce que nous ignorons.

Nous devons ici donner, à propos de Marc-Aurèle, ce que dom Ruinart a écrit comme réfutation de Dodwel en ce qui le concerne. Cet historien partial avait prétendu que Marc-Aurèle n'avait pas été persécuteur. Voltaire, à l'article PERSÉCUTION du *Dictionnaire philosophique*, avait dit la même chose.

Dodwel attribue à l'empereur Antonin la mort de saint Polycarpe, de Justin et de quelques autres martyrs, contre le sentiment général des savants, qui la font arriver sous le règne de Marc-Aurèle. Nous ne nous arrêterons pas davantage à éclaircir ce différend, ayant assez d'autres preuves de la persécution excitée par cet empereur. Nous ne saurions toutefois nous empêcher d'observer en passant que Dodwel se trompe encore lorsqu'il prétend qu'on ne peut inférer de la première apologie de saint Justin que la persécution dont il parle se soit étendue à plus de trois martyrs, parce que l'apologie n'en nomme que trois, puisque dès le commencement même de l'ouvrage, l'auteur insinue l'idée d'une persécution presque générale. Voici ses paroles : « Ce que nous venons de voir arriver dans notre ville, ô Romains, par l'ordre d'Urbicus, et ce que les gouverneurs, contre toutes les règles de la justice et de la raison...., ce sont sans doute les démons qui font leurs efforts pour nous procurer la mort..... » Il fait ensuite le récit de celle de Ptolomée et de ses compagnons, que le préfet, sans avoir égard à leur innocence, venait d'envoyer au supplice pour avoir confessé le nom de Jésus-Christ. Mais voyons maintenant ce que Dodwel pense de la persécution de Marc-Aurèle.

« Il soutient que l'empereur n'eut aucune part à cette persécution, et que le nombre des martyrs qu'elle enleva fut bien moins considérable qu'on ne le croit communément. Il le réduit aux seuls martyrs de Lyon; il ne veut pas même qu'ils aient souffert pour la cause de la religion, mais parce qu'ils furent convaincus, sur la déposition de leurs esclaves, de meurtre et d'inceste. Il n'est donc pas étonnant, dit-il, que le plus doux et le plus clément des empereurs ait donné un édit contre les chrétiens; mais on doit plutôt admirer sa modération et son équité, en ce qu'il n'a pas voulu que les peines portées par cet édit tombassent indifféremment sur tous les chrétiens, son intention étant qu'il n'eût d'effet qu'à l'égard de ceux de Vienne et de Lyon. Il ajoute que cela se passa la septième année de l'empire de Marc-Aurèle, parce que ce fut durant la solennité des jeux, qui, selon lui, n'arrivait que tous les cinq ans, et non la dix-septième, suivant le calcul d'Eusèbe. Que pour les autres persécutions qui parurent dans les autres provinces, sous le même empereur, elles n'étaient que des suites de celle de Lyon, et voici comment il explique la chose. « Aussitôt, dit-il, que la mort des chrétiens de Lyon fut sue dans la Grèce, et que les motifs, quoique supposés, en eurent été publiés parmi le peuple, il se fit dans cette province un soulèvement général contre tous ceux qui faisaient profession du christianisme, qui toutefois n'eut aucune suite sanglante, à cause que les magistrats des villes, qui d'ordinaire dans ces rencontres étaient les seuls qui remuassent, n'avaient pas le pouvoir de condamner à mort. Ce fut cette émotion populaire qui donna lieu à l'apologie d'Athénagoras. Les mêmes nouvelles et avec les mêmes fausses circonstances, étant aussi passées en Asie, y excitèrent les mêmes mouvements de fureur contre les chrétiens, ce qui obligea pareillement Apollinaire et Méliton d'écrire pour la défense de leurs frères que la calomnie opprimait en tant de lieux. » Il faut maintenant répondre en détail à tous ces chefs.

« En premier lieu, la mort des martyrs de Lyon doit être rapportée à la dix-septième année de Marc-Aurèle, et nous le prouvons par l'histoire d'Eusèbe, qui se trouve en cela conforme à sa chronique. Pour ce qui regarde les jeux de Lyon, qui, au sentiment de Dodwel, ne se célébraient que tous les cinq ans, nous ne voyons pas qu'il l'appuie d'aucune raison démonstrative, il n'en a que de probables ; mais nous lui opposons le témoignage de M. de Marca et celui du P. Pagi, qui trouvent que ces sortes de jeux se solennisaient souvent chaque année. Mais quand bien même la solennité ne s'en serait faite que tous les cinq ans, on n'en pourrait rien tirer de certain, puisque tantôt on les reculait, tantôt on les avançait, et l'ordre étant une fois rompu, on ne songeait plus à le rétablir. On n'estime pas, au reste, qu'en ce qui regarde l'époque qui doit fixer le commencement du pontificat d'Eleuthère, on doive abandonner Eusèbe et les anciens

écrivains ecclésiastiques, pour suivre Eutiche, auteur grec du xe siècle. Il faut maintenant voir si ces saints martyrs ont été condamnés, ou comme coupables de deux des plus grands crimes, ainsi que le prétend Dodwel, ou seulement comme chrétiens. Il n'y a pour cela qu'à ouvrir la lettre que les Eglises de Vienne et de Lyon écrivent aux Eglises d'Asie : « On y raconte d'abord que le gouverneur de Lyon ayant demandé à Attale s'il était chrétien, Attale répondit qu'il était chrétien, et la lettre ajoute qu'il fut aussitôt mis au rang des martyrs. Le même Attale, pendant qu'on lui faisait faire le tour de l'amphithéâtre, avait un écriteau attaché devant lui, où on lisait ces mots en latin : « *C'est ici Attale le chrétien !* » Et, enfin, la même lettre porte, en termes exprès : « que ceux qui ne rougissaient point d'avouer ce qu'ils étaient, se voyaient sur l'heure chargés de fers, comme étant chrétiens, sans être prévenus d'aucun autre crime. » Il est vrai, nous n'en disconvenons pas, que de pareils forfaits ont été souvent imputés aux chrétiens; mais autre chose est d'être accusé, autre chose est d'être convaincu ; et il est clair, par la seule lecture du rescrit de l'empereur, qu'il fut donné contre les chrétiens comme chrétiens et non comme coupables d'inceste et d'homicide ; « car ce prince ordonna que ceux qui confesseraient fussent mis à mort, et qu'au contraire, ceux qui renonceraient fussent renvoyés absous. » Si donc l'édit eût été décerné contre des criminels d'homicide et d'inceste, ainsi que Dodwel le soutient, les chrétiens qui auraient nié ces crimes auraient dû être déclarés innocents, et les apostats qui les auraient avoués auraient dû être envoyés au supplice, et cependant il arrivait tout le contraire ; car on faisait mourir ceux qui confessaient Jésus-Christ, et ceux qui le renonçaient étaient mis en liberté. C'est encore une pure idée de Dodwel, et qui est sans fondement, que cette restriction qu'il donne à l'édit de Marc-Aurèle, le réduisant aux seuls chrétiens de Vienne et de Lyon, ce qu'il aurait bien de la peine à montrer, puisque ni la lettre de ces Eglises ni aucun autre monument de l'antiquité ne sauraient lui en fournir aucune preuve. Au reste, il faut comprendre dans cette persécution le martyre de saint Benigne de Dijon, celui de saint Symphorien d'Autun, et ceux de quelques autres martyrs. Nous croyons aussi qu'on doit rapporter à ce règne de Marc-Aurèle la mort de plusieurs martyrs qui ont souffert en Bourgogne, et que la conformité des noms a rangés sous celui d'Aurélien.

« D'ailleurs, si les martyrs de Lyon ont souffert la dix-septième année de Marc-Aurèle, il est impossible que ç'ait été à leur occasion qu'Athénagoras ait composé son apologie pour les chrétiens. Or cette pièce même nous fournit un argument d'où l'on peut inférer que la lettre des Eglises de Vienne et de Lyon, qui est une relation de la mort de ces saints, n'était pas venue à sa connaissance ; car, parlant des calomnies dont on noircissait l'innocence des chrétiens, il dit « qu'elles ont si peu d'apparence de vérité, qu'il n'y a imposteur au monde assez impudent pour oser dire qu'il ait été témoin des crimes qu'on leur impute. Nous avons, ajoute-t-il, des esclaves ; les uns en ont plusieurs, les autres en ont peu ; ils sont témoins de toutes nos actions, et nous ne pouvons rien leur cacher de tout ce que nous faisons ; cependant on n'en trouvera point jusqu'ici qui ait osé déposer contre nous rien de pareil. » Si la lettre des Eglises eût été connue, Athénagoras eût-il pu parler ainsi? car voici ce qu'on y lit : « On prit aussi quelques esclaves païens qui servaient chez des chrétiens, lesquels..... nous accusèrent faussement..... de faire des repas de Thieste et des noces d'Œdipe (c'est-à-dire de faire des repas où l'on sert de la chair d'homme, et d'avoir des commerces incestueux)..... et d'autres crimes. » Nous passons volontiers à Dodwel ces persécutions excitées par les cris tumultueux du peuple, et fortifiées de l'autorité des magistrats des villes ; mais il faut aussi qu'il demeure d'accord avec nous qu'elles empruntaient ensuite le glaive de ceux qui avaient droit de s'en servir, et que souvent une émotion populaire devenait une information juridique, lorsque du peuple elle passait aux gouverneurs des provinces et aux officiers de l'empereur. Athénagoras nous le dira encore en termes formels : « On outrage l'innocence, on attaque la réputation des gens de bien par des calomnies, et le nombre des calomniateurs est si grand, que les proconsuls et les juges délégués par vous dans les provinces, ne peuvent suffire à l'instruction de tant de procès, ni à entendre toutes les accusations qu'on porte devant eux. » Voici encore quelque chose de plus fort ; nous le prendrons dans l'apologie de Méliton : c'est que l'on vit en ce temps-là des édits impériaux donner du poids à la persécution. « On voit de nos jours, dit-il, des choses inconnues aux âges supérieurs : la piété est persécutée, la vertu est inquiétée par de nouveaux édits qui courent toute l'Asie, et d'impudents délateurs..... se servent des rescrits du souverain pour exercer impunément leurs infâmes brigandages sur des personnes de mérite..... » Il est vrai que Méliton semble douter si ces ordonnances sont en effet émanées des empereurs; mais cela ne nous fait rien, puisque enfin elles rendaient permises les horribles violences qu'on faisait aux chrétiens, et qu'elles armaient la cruauté, impuissante d'elle-même, d'une autorité sacrée. « Si ces choses, dit Méliton à l'empereur, se font par vos ordres, elles sont bien faites, et nous recevons sans murmurer une mort dont une main auguste a signé l'arrêt. » Ce même apologiste nomme Sagaris, évêque, qui souffrit alors le martyre sous Servilius Paulus, proconsul d'Asie. Polycrate joint à ce même martyr l'évêque Traséas et quelques autres fidèles, et Apollonius fait aussi mention de Traséas.

« Tout cela nous fait voir qu'Eusèbe a parlé juste quand il a dit que, sous l'empire de Marc-Aurèle, l'animosité et la fureur des peuples firent par tout le monde un nombre presque infini de martyrs. « Car ces émotions populaires, entraînant avec la multitude les gouverneurs et les juges, les poussaient jusqu'à répandre beaucoup de sang. » Nous en voyons un exemple dans la mort des martyrs de Lyon, qu'Eusèbe propose exprès, afin qu'on pût connaître par là ce qui se passait dans les autres provinces. L'auteur de la Chronique Pascale ou d'Alexandrie s'accorde avec Eusèbe, en mettant sous chaque année de Marc-Aurèle les noms de divers martyrs. Nous avons un écrivain plus ancien encore que n'est cet auteur, ni Eusèbe même, c'est Théophile, évêque d'Antioche, qui vivait sous Marc-Aurèle. Voici comme il parle : « Jusqu'ici l'on n'a point cessé de persécuter les chrétiens qui adorent le vrai Dieu ; la sainteté de la vie qu'ils mènent n'a pu les garantir de la fureur des persécuteurs. On assomme les uns à coups de pierres, on égorge les autres, et l'on voit tous les jours des fidèles déchirés impitoyablement de verges, etc..... » Enfin, Denys, évêque de Corinthe, nous apprend que, sous Marc-Aurèle, les mines étaient peuplées de chrétiens : c'est dans une lettre qu'il écrit au pape Sotère, où il le loue « de la charité qu'il a de fournir aux fidèles qui travaillent aux métaux, les choses nécessaires à la vie. » Et c'est en vain que Dodwel nous vante si fort la clémence de Marc-Aurèle. Capitolin nous le dépeint tout autrement, et non-seulement comme un prince adonné à toutes sortes de superstitions, mais encore comme un juge inexorable et d'une sévérité outrée contre ceux qui étaient prévenus de grands crimes. L'on sait assez, et Dodwel lui-même n'en disconviendra pas, que les chrétiens étaient mis, en ces temps-là, par les empereurs et leurs sujets, au nombre de ces fameux coupables. Mais, après tout, l'ingratitude de Marc-Aurèle ne parut que trop à l'endroit des chrétiens, puisque, bien loin de leur témoigner sa reconnaissance pour avoir, par leurs prières, obtenu de la pluie à son armée réduite par la soif aux dernières extrémités dans la guerre qu'il faisait aux Marcomans, il s'avisa d'attribuer ce secours imprévu et miraculeux à son Mercure. L'on voit dans le Cabinet du roi une médaille d'argent qui confirme ce fait, rapporté par Dion. Tertullien veut qu'à l'occasion de cette pluie Marc-Aurèle ait donné un rescrit en faveur des chrétiens. Les auteurs ecclésiastiques, comme Apollinaire, Eusèbe et d'autres, parlent aussi de cette pluie ; mais presque tous les savants rejettent comme supposé ce rescrit de Marc-Aurèle, qui se trouve à la fin de l'apologie de saint Justin. Ils ne croient pas non plus que la légion toute composée de chrétiens, qu'on appelait la *Fulminante*, doive son nom à cette aventure. Eusèbe même remarque que les païens ont parlé de ce miracle, sans toutefois l'attribuer aux prières des nôtres. Les uns veulent que ce soit un effet des charmes de la magie, et les autres une récompense de la piété de l'empereur envers les dieux. Rome conserve encore aujourd'hui, dans la colonne Antonienne, un monument de cette merveille, mais attribuée, suivant l'opinion des gentils, à la puissance de Jupiter ; car, parmi plusieurs bas-reliefs qui représentent les belles actions de Marc-Aurèle, on voit un Jupiter (*Jupiter Pluvius*) donnant de la pluie. Baronius nous a laissé une description de cette fameuse colonne, au second tome de ses Annales ; mais nous l'avons depuis peu plus heureusement et plus sensiblement représentée dans les estampes de Pierre Saint-Bartoli. »

MARCHAND, missionnaire dans la Cochinchine, y souffrit le martyre. Le prince Minhmând, s'étant emparé du royaume au préjudice d'un jeune prince, fils de Cant, ancien élève de l'évêque d'Adran, persécuta les chrétiens dans la persuasion que les missionnaires portaient intérêt au jeune roi qu'il avait spolié. Au mois de septembre 1835, M. Marchand ayant été pris dans une forteresse où les rebelles le retenaient captif, l'usurpateur fut confirmé dans son idée première que les chrétiens faisaient partie des conspirations qui s'ourdissaient fréquemment contre lui. Le 30 novembre, M. Marchand fut soumis aux plus affreuses tortures, après quoi on l'attacha à une potence figurant la croix. Au roulement du tambour, deux bourreaux placés auprès de lui lui coupèrent les mamelles qui vinrent tomber à ses pieds ; le saint martyr ne fit aucun mouvement ; les exécuteurs enlèvent encore deux grands morceaux de chair dans le dos du patient qui s'agite, vaincu par l'atroce douleur qu'il ressent, et lève les yeux au ciel. Deux lambeaux de chair du gras des jambes tombent bientôt aussi sous le fer ; et M. Marchand expire aussitôt. La sentence portant que le saint aurait la tête tranchée, les bourreaux la lui coupèrent et partagèrent le cadavre en quatre morceaux. On jeta sa tête dans un vase rempli de chaux, et on la promena par toutes les provinces du royaume, afin de l'exposer aux yeux du peuple et l'empêcher par là d'embrasser une religion dont les propagateurs étaient si sévèrement punis. On broya ensuite cette tête et on la jeta à la mer, où le corps l'avait été précédemment.

MARCEL (saint), avait été converti par saint Pierre. Il fut martyrisé sous le règne de l'empereur Domitien. L'histoire ne nous dit pas ce qu'il était, ni en quel lieu il souffrit. L'Eglise fait sa fête le 7 octobre.

MARCEL (saint), demeurait dans la ville de Lyon, quand s'éleva, sous l'empereur Marc-Aurèle, la violente persécution qui mit l'Eglise de Dieu à une des plus cruelles, mais en même temps des plus glorieuses épreuves qu'elle ait subies. Il quitta Lyon, et vint dans les villes voisines prêcher l'Evangile, mais il fut arrêté près de Châlons-sur-Saône, où on le conduisit. Il y souffrit différentes tortures, et enfin y fut brûlé vif le 4 septembre, jour auquel l'Eglise célèbre sa fête.

MARCEL (saint), fut martyrisé à Rome, sous l'empire de Valérien, avec les saints Hippolyte, Eusèbe, Adrias, Maxime, Néon, et les saintes Pauline et Marie. L'Eglise fait sa fête le 2 décembre. (Pour plus amples détails, *voy.* les Actes de saint HIPPOLYTE, à son article.)

MARCEL (saint), centurion, fut martyrisé en Mauritanie, sous l'empire de Dioclétien, en l'an 298. (Baronius, Surius, Ruinart, p. 312; Tillemont, t. IV, p. 575.) Les Actes que nous donnons ici sont pris de Ruinart. L'Eglise fait la fête de saint Marcel le 30 octobre.

« Dans une ville de Mauritanie, où la légion de Trajan avait son quartier, les soldats, voulant célébrer le jour de la naissance de l'empereur, le firent à leur manière, c'est-à-dire qu'ils commencèrent dès le matin à faire grande chère, à boire à la santé du prince, et à offrir pour lui des sacrifices. Il n'y eut que Marcel, un des centurions ou capitaines de la légion, qui refusa de prendre part à cette fête, qu'il traitait de profane et de superstitieuse. Poussé même d'un mouvement soudain, d'un zèle ardent et impétueux, il jeta son baudrier au pied de l'étendard, en s'écriant : « Je suis soldat de Jésus-Christ, le « Roi éternel. » Puis, se dépouillant de sa casaque et de ses armes, et arrachant de son cou la médaille de plomb sur laquelle était gravée une vigne, qui était la marque de capitaine, il marcha dessus, et ajouta : « Je « renonce dès ce moment au service de vos « empereurs, et au culte de vos dieux de « pierre et de bois, qui ne sont que des « idoles sourdes et muettes. S'il n'est per- « mis de faire le métier de la guerre qu'à « cette malheureuse condition de sacrifier à « des hommes mortels et à des dieux inani- « més, voilà mon baudrier et ma médaille, « et mon épée, et mes armes ; j'abandonne « tout, je quitte le service, et je cesse de « marcher sous les enseignes de Rome. »

« Une action faite avec tant d'éclat surprit également tous ceux qui en furent témoins. Ils se saisirent de Marcel, et le menèrent à Anastase Fortunat, leur commandant, qui l'envoya sur-le-champ en prison. Après que la fête fut finie, et que cet officier général fut sorti de table, il assembla le conseil de guerre, et commanda qu'on amenât Marcel. Alors le colonel lui dit : « D'où vient que, « contre l'ordre et les lois de la discipline, « vous avez osé jeter par terre votre baudrier « et vos armes ? » Marcel lui répondit : « Dès « le mois de juillet dernier, comme l'on célé- « brait dans le camp la fête de l'empereur, je « déclarai tout haut que j'étais chrétien et « soldat de Jésus-Christ, Fils du Père tout- « puissant, et qu'ainsi je ne pouvais plus « servir dans l'armée des Césars. — Votre « emportement, reprit Fortunat, a trop « éclaté pour que je le puisse dissimuler, et « je ne puis m'empêcher d'en donner avis à « la cour. Cependant, je vous ferai conduire « sous bonne et sûre garde à Aurèle Agrico- « lan, qui est, comme vous savez, lieutenant « du préfet du prétoire en cette province, et « qui y commande en chef. »

« Le troisième des calendes de novembre, l'on conduisit Marcel à Tanger (1), où Agricolan faisait ordinairement sa résidence. L'officier auquel il avait été consigné, le présentant à ce gouverneur, lui dit : « Seigneur, « voilà le centurion Marcel que Fortunat « renvoie par-devant votre grandeur. Il vous « écrit, et, si vous l'ordonnez, on fera lec- « ture de la lettre. *Agricolan* : Qu'on la « fasse. » On lut ce qui suit : « A monsei- « gneur Agricolan, Fortunat, *et le reste*.... Cet « officier, après avoir jeté son baudrier, s'est « dit hautement chrétien en présence de tous « les soldats, accompagnant cette déclaration « impie de mille blasphèmes contre les dieux « immortels, et contre nos très-augustes « empereurs. Je vous l'envoie, afin que ce « que votre prudence ordonnera touchant « cette affaire soit promptement exécuté. » Cette lettre étant lue, Agricolan dit à Marcel : « Ce que votre colonel me mande de vous « est-il vrai, et avez-vous parlé de la sorte? » Marcel répondit : « Oui, seigneur, j'ai tenu « ces discours, je ne m'en défends pas. *Agri-* « *colan :* Vous êtes capitaine en pied, ser- « vant actuellement dans la légion de Trajan? « *Marcel :* Oui, seigneur, je le suis. *Agrico-* « *lan :* Quelle fureur, ou quelle folie vous « a poussé à commettre une action si crimi- « nelle, et à proférer des paroles si inju- « rieuses à la majesté des dieux et des « Césars? *Marcel :* Ce n'est point la fureur « qui fait parler ceux qui craignent le Dieu « tout-puissant. *Agricolan :* Vous demeurez « donc d'accord d'avoir dit tout ce qui est « contenu dans le procès-verbal que votre « colonel m'a envoyé? *Marcel :* Oui, sei- « gneur, j'en demeure d'accord, je l'ai dit. « *Agricolan :* Vous avez jeté vos armes? « *Marcel :* Je les ai jetées; car je n'ai pas « cru qu'il fût de la dignité d'un chrétien, « qui a l'honneur de servir Jésus-Christ, de « rester au service d'un homme mortel. « *Agricolan :* Les lois de la discipline mili- « taire qui ont été violées par ce centurion « demandent un exemple de sévérité en sa « personne, et je ne puis me dispenser de le « punir. » Il prononça donc contre lui cette sentence : « Nous condamnons Marcel, cen- « turion de la légion de Trajan, à avoir la « tête tranchée, pour avoir renoncé publi- « quement et volontairement au serment de « soldat, et avoir proféré des paroles peu « respectueuses contre les dieux et l'empe- « reur, ainsi qu'il est porté par les informa- « tions faites contre lui par Anastase Fortu- « nat, son colonel, et dont on nous a fait « la lecture. »

« Marcel, en allant au supplice, dit à Agricolan : Que le Dieu tout-puissant que j'adore vous comble, seigneur, de ses bénédictions. Ce fut dans ces sentiments de charité et de douceur que mourut ce martyr

(1) Capitale de la Mauritanie. Elle l'est aujourd'hui d'une province du royaume de Fez, appelée Babata.

de Jésus-Christ, auquel soient honneur et gloire dans tous les siècles. »

MARCEL (saint), martyr, était diacre de l'église d'Assise. Dès l'année 303, après la publication des édits des empereurs Dioclétien et Maximien, il fut arrêté avec son évêque, saint Sabin, et mis en prison jusqu'à la venue de Vénustien, gouverneur de l'Ombrie et de l'Etrurie. Aussitôt son arrivée, Vénustien fit comparaître les prisonniers devant lui. Sur leur refus de sacrifier, il les fit tourmenter si horriblement, que Marcel et Exupérance moururent au milieu des supplices. Ce fut dans la ville d'Assise qu'ils reçurent la couronne, au commencement de l'année 304. Leur fête a lieu le 30 décembre.

MARCEL (saint), pape et martyr, succéda au pape Marcellin en 308. A peine sur le siége pontifical, il s'occupa de maintenir la discipline ecclésiastique et de travailler à faire observer les canons qui regardaient la pénitence. Ayant rencontré des contradicteurs, il fut dénoncé par eux, et surtout par un apostat à l'égard duquel il avait jugé à propos de sévir. Le tyran Maxence le bannit de Rome, après un an, sept mois et vingt jours de pontificat. Il mourut en exil. L'Eglise fait sa fête le 16 janvier.

MARCEL (saint), prêtre et martyr, mourut pour la foi catholique à Nicomédie. Il fut précipité du haut d'un rocher par les ariens, du temps de l'empereur Constance. L'Eglise célèbre sa mémoire le 26 novembre.

MARCEL (saint), martyr, ayant généreusement confessé Jésus-Christ en présence de Julien l'Apostat, fut attaché à la queue de chevaux indomptés, avec les saints Elpide, Eustoche, et plusieurs autres dont les noms ne nous sont point parvenus. Ces saints combattants furent tirés avec violence, déchirés et enfin jetés dans le feu, où ils accomplirent leur courageux martyre. L'Eglise fait leur fête le 16 novembre.

MARCEL (saint), fut martyrisé en Afrique avec Publius et Julien, dans des circonstances et à une époque qui nous sont inconnues. Ils eurent encore d'autres compagnons dont les noms sont ignorés. L'Eglise fait leur fête le 19 février.

MARCEL (saint), évêque et martyr, fut martyrisé à Apamée en Syrie. Ayant renversé un temple de Jupiter, il fut massacré par une troupe de gentils en fureur. Il est inscrit au Martyrologe romain le 14 août.

MARCEL (saint), souffrit le martyre à Argentan avec saint Anastase, homme de guerre. Tous deux furent décapités en l'honneur de Jésus-Christ. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 29 juin.

MARCEL (saint), donna sa vie pour Jésus-Christ à Capoue. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Caste, Emile et Saturnin. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 6 octobre.

MARCELLIEN (saint), martyr, frère de saint Marc, fils de saint Tranquillin et de sainte Marcie, eut la gloire de mourir pour Jésus-Christ, à Rome, en 286, sous le règne de Dioclétien, alors que Rome obéissait à Carin. (*Voy.* MARC et SÉBASTIEN.) La fête de saint Marcellien a lieu le 18 juin.

MARCELLIN (saint), pape et martyr, souffrit pour la foi à Rome, sous l'empereur Maximien, avec les saints Claude, Cyrin et Antonin. Ils furent décapités. Il y eut alors une si furieuse persécution, qu'en moins d'un mois dix-sept mille chrétiens obtinrent la palme du martyre. L'Eglise fait leur immortelle mémoire le 26 avril.

MARCELLIN (saint), évêque et confesseur, souffrit à Ravenne pour la défense de la religion chrétienne. Les détails nous manquent sur son compte. Il est honoré dans l'Eglise le 5 octobre.

MARCELLIN (saint), prêtre et confesseur, souffrit à Deventer, ville des Pays-Bas. Nous ignorons les diverses circonstances de son combat. L'Eglise fait sa mémoire le 14 juillet.

MARCELLIN (saint), fut tué par les hérétiques, à Carthage, pour avoir défendu la foi catholique. L'Eglise l'honore comme martyr le 6 avril.

MARCELLIN (saint), était tribun. Il souffrit le martyre à Tomes, dans le Pont. Les compagnons de son triomphe furent Mannée, sa femme, et leurs enfants, Jean, Sérapion et Pierre. L'Eglise les honore comme martyrs le 27 août.

MARCELLIN (saint), martyr, fut mis à mort pour Jésus-Christ en l'an 304, sous l'empire de Dioclétien, avec saint Pierre. Ils étaient : le premier, prêtre ; le second, exorciste de l'Eglise romaine. De peur que les chrétiens prissent leurs corps pour leur rendre les derniers devoirs et les honneurs qu'ils avaient coutume d'accorder aux reliques des martyrs, le juge donna l'ordre au bourreau d'exécuter les deux saints dans une forêt éloignée de Rome. On les conduisit dans un lieu plein de ronces et de bruyères ; et là, le bourreau leur ayant dit de quels ordres il était chargé, tous deux se mirent immédiatement à enlever les ronces et les bruyères, pour préparer leur tombeau. Ils furent décapités ensemble, et enterrés au lieu même. Peu de jours après, une dame nommée Lucile apprit par révélation ce qui s'était passé ; elle se transporta, avec une autre femme nommée Firmine, à l'endroit qui lui avait été désigné, trouva et enleva les corps des saints, et les enterra près de celui de saint Tiburce, sur la voie Lavicane, dans les Catacombes. Le pape Damase raconte qu'étant tout enfant il apprit ces particularités du bourreau lui-même. *Percussor retulit mihi Damaso, cum puer essem.* Ces mots se trouvent dans l'épitaphe qu'il inscrivit sur le tombeau des saints. L'Eglise honore leur mémoire le 2 juin.

MARCELLIN (saint), fut décapité à Pérouse, pendant la persécution de Dèce, probablement en 251, avec les saints Florence, Julien, Cyriaque, Fauste. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints martyrs le 5 juin. C'est à tort que le Martyrologe imprimé à Lille (Catalogue pour l'usage des baptêmes), dit le 4 de ce mois.

MARCELLIN (saint), martyr, mourut pour

la foi chrétienne sous l'empire de Dèce, par ordre du consulaire Promote. Les Actes qu'on a de lui et de ses compagnons, saint Vérien et saint Sécondien, ne sont rien moins qu'authentiques. Arrêté dans la ville de Rome, il y subit divers tourments. Il fut ensuite envoyé en Toscane, où il fut décapité. L'Eglise fait sa fête le 9 août.

MARCIA, jeune fille sortie des derniers rangs du peuple, fut la maîtresse de Commode, qui la faisait traiter et honorer comme si elle eût été réellement impératrice. Elle avait beaucoup d'affection et de penchant pour les chrétiens; et comme elle pouvait tout sur l'esprit de Commode, elle fit que, durant son règne, ils ne furent pas persécutés. Marcia *leur fit de grands biens;* c'est l'expression dont se sert Le Nain de Tillemont. Commode ayant, en 192, mis le nom de sa maîtresse sur une liste de proscription, celle-ci s'en aperçut, et lui donna du poison dont il mourut. Quelques mois après, Julien la fit tuer.

MARCIANILLE (sainte), mère de Celse, souffrit pour la foi sous le règne de Galère et de Maximin, le 6 janvier 313, avec saint Julien l'Hospitalier. Sa fête arrive le 9 janvier. (*Voy.* Chastelain, p. 106.)

MARCIANOPOLIS, ville de Thrace, fut témoin du martyre de sainte Mélitine, sous l'empereur Antonin et le président Antiochus. Elle souffrit par ordre du dernier.

MARCIE (sainte), femme de Tranquillin, mère des saints Marc et Marcellien, était païenne, ainsi que son mari, quoique depuis longtemps ses deux fils fussent chrétiens. Quand le préfet Chromace les eut fait arrêter comme tels en 284, durant que Carin était maître de Rome, et qu'il les eut condamnés à être décapités, après leur avoir fait subir divers tourments, Marcie et Tranquillin obtinrent un sursis de trente jours à l'exécution : ils espéraient pouvoir, pendant ce temps, venir à bout d'obtenir d'eux ce que les tourments n'avaient pas pu. Marcie vint donc auprès d'eux avec son mari, avec les femmes et les enfants des deux saints; et tout ce que les supplications, tout ce que les larmes ont de puissance fut inutilement employé pour les vaincre. Saint Sébastien, officier du palais de l'empereur, venait fréquemment visiter les saints martyrs dans leur prison; il y rencontra leurs parents. A la suite de plusieurs conférences, et surtout après qu'il les eut rendus témoins de divers miracles qu'il opéra, il les convertit; Marcie, comme les autres, fut baptisée par le saint prêtre Polycarpe. Après que le préfet Chromace, converti lui-même, eut renoncé à sa charge pour se consacrer entièrement à la pratique des vertus chrétiennes, Marcie profita de l'offre qu'il fit à beaucoup de chrétiens de se retirer, durant la persécution, dans les terres qu'il possédait en Campanie. Elle y vécut jusqu'en l'année 286, époque à laquelle les persécuteurs la firent mourir, avec les saints Ariston, Crescentien, Eutychien, Urbain, Vital, Juste, Félicissime, Félix (ou du moins l'un de ces deux derniers), et sainte Symphorose. L'Eglise fait sa fête le 2 juillet.

MARCIE (saint), martyr, mourut pour la foi avec les saints Félix, Luciole, Fortunat, et leurs compagnons dont les noms sont ignorés, aussi bien que les saints Cléonice, Eutrope et Basilisque, soldats. Ils expirèrent sur la croix durant la persécution de Maximien, sous le président Asclépiade. Le lieu de leur martyre est complétement inconnu. C'est le 3 mars que l'Eglise célèbre leur mémoire.

MARCIE (sainte), reçut la palme du martyre à Syracuse, avec saint Rufin. On ignore complétement à quelle époque et dans quelles circonstances. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 21 juin.

MARCIE (sainte), martyre, répandit son sang à Césarée en Palestine. Elle eut pour compagnes de son martyre les saintes Zénaïde, Cyre et Valère. L'Eglise honore la sainte mémoire de ces glorieuses martyres le 5 juin.

MARCIEN (saint), évêque et martyr, fut massacré par les Juifs, après avoir prêché la religion à Syracuse. Saint Pierre lui-même l'avait ordonné évêque. Il est inscrit au Martyrologe romain le 14 juin.

MARCIEN (saint), martyr en Campanie, sous le règne de l'empereur Domitien. On ne possède aucun document sur ce saint martyr. L'Eglise en fait la fête le 2 juillet.

MARCIEN, évêque de Tortone, fut martyrisé sous le règne d'Adrien, d'autres disent de Trajan, dans sa ville épiscopale, le 27 mars. Ni ses Actes, ni l'histoire que donne Bollandus de l'invention de ses reliques, ne nous paraissent de nature à mériter la confiance. On fait sa fête le 6 mars.

MARCIEN, consulaire sous l'empereur Dèce, fit arrêter et comparaître à son tribunal saint Acace, évêque d'Antioche (*Antiochia ad Cragum*). Il argumenta longuement avec lui sans pouvoir ni le convaincre, ni le contraindre à abjurer. Moins cruel que la plupart des magistrats de cette époque, il fit mettre le saint en prison, pour attendre la décision que Dèce prendrait à son égard. Ce farouche tyran, par un caprice qu'on n'aurait guère attendu de son naturel sanguinaire, fut tellement enchanté des réponses vives et spirituelles du saint, qu'il donna l'ordre qu'on le laissât librement pratiquer sa religion; mais il n'en récompensa pas moins Marcien, en le nommant gouverneur de la Pamphylie.

MARCIEN (saint), fut martyrisé à Nicomédie, sous le règne de l'empereur Dèce, avec saint Lucien et plusieurs autres dont l'Eglise fait la fête le 26 octobre. Ses Actes étant en même temps ceux de saint Lucien, il faut recourir à l'article de ce dernier.

MARCIEN, était président à Rome, sous le règne de l'empereur Numérien. Il y fit souffrir le martyre à saint Marin, sénateur romain, qui faisait profession de la foi du Christ.

MARCIEN (saint), frère de saint Marc, fut martyrisé avec lui en Thébaïde, en l'an de

Jésus-Christ 304, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. (Pour plus de détails, *voy.* MARC.) La fête de ces deux saints arrive le 4 octobre.

MARCIEN (saint), martyr, fut mis à mort en Mésie, pour la foi chrétienne, en 303, sous le règne de Dioclétien. Ses Actes sont fort beaux ; les voici en entier.

Actes de saint Marcien et de saint Nicandre, tirés du cabinet des livres du P. Mabillon, confrontés avec ceux qu'Antoine Carraccioli rapporte dans son Histoire de Naples.

Je vais exposer aux yeux de la postérité les glorieux combats que les saints martyrs Nicandre et Marcien eurent à soutenir contre l'enfer. Ils portèrent quelque temps les armes pour les empereurs ; mais renonçant à la gloire vaine et frivole que le monde donne pour toute récompense, ils quittèrent le service des princes de la terre et prirent parti dans l'armée de Jésus-Christ, où sa grâce les appelait. On leur fit bientôt un crime de ce changement, et on les déféra à Maxime, gouverneur de la Mésie (1), qui, les ayant fait venir en sa présence, leur dit : « Vous n'ignorez pas qu'il y a des ordres précis des empereurs de sacrifier aux dieux ; venez donc, Nicandre, et vous aussi, Marcien, venez donner des marques de votre soumission. — Ces ordres, répondit Nicandre, sont pour ceux qui les veulent suivre ; pour nous, étant chrétiens, nous sommes dispensés d'y obéir. — Mais à propos, reprit Maxime, d'où vient que vous ne vous présentez plus pour recevoir votre paye ? — C'est, répliqua Nicandre, que l'argent fourni par l'impiété est une peste qui infecte ceux qui veulent servir Dieu. — Je vous tiens quittes pour un peu d'encens, repartit Maxime, donnez-en aux dieux. — En bonne foi, seigneur, répliqua aussitôt Nicandre, comment un chrétien qui adore un Dieu immortel, un Dieu qui a tout fait de rien, à qui il doit son être et sa conservation, comment, dis-je, ce chrétien pourra-t-il abandonner le culte de ce Dieu pour le rendre à du bois et à des pierres ? » La femme de saint Nicandre, nommée Daria, était présente lorsque le gouverneur interrogeait ainsi son mari. Elle prit la parole pour l'encourager : « Gardez-vous bien, lui dit-elle, mon cher mari, de faire ce que l'on veut exiger de vous ; gardez-vous bien de renoncer Jésus-Christ notre bon maître. Levez les yeux au ciel, vous l'y verrez. Oui, c'est lui à qui vous devez être fidèle jusqu'à la mort ; il ne manquera pas de venir à votre secours, de vous soutenir..... » Maxime l'interrompant : « Méchante femme, lui dit-il, pourquoi souhaitez-vous que votre mari meure ? — A Dieu ne plaise, seigneur, que j'aie cette pensée, répondit-elle ; je souhaite, au contraire, qu'il vive toujours et qu'il ne meure jamais. — Ce n'est point cela, dit le gouverneur, c'est que vous voudriez avoir un autre mari. — Hélas ! seigneur, répondit-elle, si vous me soupçonnez d'une pareille chose, vous pouvez m'en punir. Faites-moi mourir la première, si toutefois les femmes sont comprises dans l'édit ; aussi bien je désire donner ma vie pour Jésus-Christ. — Je n'ai point d'ordre pour faire mourir les femmes, repartit Maxime ; je ne vous accorderai pas ce que vous me demandez ; seulement vous irez en prison. »

Après que le gouverneur eut fait mettre Daria en prison, il revint à son mari. « Ne vous amusez pas, lui dit-il, aux discours de votre femme, ni à tout ce qu'on pourrait vous dire d'approchant, il y aurait du danger pour votre vie ; mais prenez du temps pour vous résoudre, et pour délibérer avec vous-même si vous voulez vivre ou mourir. — Imaginez-vous, répondit Nicandre, que ce délai est déjà écoulé ; ma résolution est prise ; c'est de ne rien faire qui puisse me faire tort. » Le gouverneur tout joyeux dit : « Que les dieux soient bénis ! — Oui, dit en même temps Nicandre, que Dieu soit béni ! » Le gouverneur croyait que le martyr, en disant qu'il ne voulait rien faire qui lui fît tort, avait résolu de sacrifier pour sauver sa vie ; c'est ce qui lui avait fait dire : *Que les dieux soient bénis* ; et sur cette espérance il se retirait fort content de lui-même, avec Leuconius, qui était de son conseil ; mais il fut bien surpris d'entendre le saint rendre grâces à Dieu, dans une espèce d'extase, et le prier de le délivrer des périls et des tentations du siècle, car, retournant sur ses pas, il lui dit : « Comment donc ! il n'y a qu'un moment que vous vouliez vivre, et maintenant vous demandez à mourir ? » Nicandre lui répondit : « Ne croyez pas que je renonce à la vie : non, sans doute, je l'aime, j'en désire la jouissance avec passion, et je suis prêt à tout faire pour l'obtenir ; mais c'est la vie éternelle, et non cette vie mortelle et passagère pour laquelle j'ai si peu d'attache, que je vous l'abandonne ; faites-en ce que vous voudrez ; car enfin je suis chrétien. — Et vous, Marcien, dit le gouverneur en se tournant vers cet autre martyr, que me répondez-vous ? — Les mêmes choses que mon compagnon, repartit incontinent Marcien. — Eh bien ! lui dit le gouverneur, vous irez donc avec lui en prison pour y attendre l'un et l'autre le même châtiment. »

Ils y demeurèrent vingt jours, au bout desquels ayant été introduits pour la seconde fois en la présence du gouverneur, il leur dit : « Je vous ai donné tout le temps que vous pouviez souhaiter pour vous déterminer ; êtes-vous enfin résolus d'obéir ? » Marcien prenant la parole répondit pour son compagnon et pour lui : « Seigneur, tous vos discours ne nous feront jamais abandonner la foi, ni méconnaître celui de qui nous la tenons. Nous le voyons, nous entendons sa voix, il nous appelle ; de grâce, ne nous retenez plus. Notre foi s'accomplit aujourd'hui en Jésus-Christ, renvoyez-nous promptement, que nous puissions voir enfin le Crucifié que nous adorons. — Vous voulez donc mourir, répliqua le gouverneur, vos désirs vont être accomplis, vous mourrez. — Ne nous faites plus languir après cette

(1) Suivant la conjecture de dom Thierry Ruinart.

douce attente, dirent-ils, nous vous en conjurons, seigneur, par le salut des empereurs. Au reste, ce n'est point la crainte de succomber sous la rigueur des supplices qui nous fait vous prier de hâter notre mort ; une sainte impatience d'être heureux nous rend si pressants, et peut-être si importuns. — Je suis bien aise, dit le gouverneur, que cela vienne de vous ; ce n'est pas moi, comme vous voyez, qui vous fais mourir, mes mains sont innocentes de votre sang, vous me forcez à le répandre ; mais enfin, puisque vous ne sortez pas du monde à l'aventure, que vous savez où vous allez, et que vous croyez que votre mort sera suivie d'un bonheur éternel, je vous en félicite ; allons, il faut vous satisfaire. » Il prononça en même temps l'arrêt qui les condamnait à perdre la tête. A peine eut-il fini, que nos saints martyrs s'écrièrent tout d'une voix : « Que la paix soit avec vous, ô le plus doux et le plus humain des juges ! » Puis, se hâtant d'arriver au lieu de leur supplice, ils bénissaient le Seigneur, ils lui rendaient mille actions de grâces, ils étaient dans la joie.

Daria mise en liberté avait eu permission d'accompagner son mari (Nicandre) ; Papinien, frère du martyr Pasicrate, était avec elle, et elle portait entre ses bras le fils de Nicandre, et s'approchant du saint, il se réjouissait avec lui de l'heureuse destinée qui l'attendait. D'un autre côté, les parents de Marcien le suivaient fort désolés, et mêlant leurs larmes et leurs plaintes aux plaintes et aux larmes de son épouse infortunée. Elle marchait immédiatement après lui. Ses cheveux épars et en désordre et sa robe déchirée marquaient la douleur profonde que ressentait son âme. « Marcien, disait-elle, mon cher Marcien, hélas ! mes pressentiments n'étaient que trop véritables : voilà ce que j'avais toujours appréhendé, et ce qui m'a déjà coûté tant de pleurs. Malheureuse que je suis ! ah ! tu ne me réponds rien, cruel ! Cher époux, prends pitié de mon infortune ; mon seigneur, ayez quelque compassion d'une épouse qui vous fut si chère autrefois, et qui vous fut toujours fidèle. Regardez du moins votre fils, ce gage si doux d'un innocent amour. Daignez laisser tomber sur nous un de vos regards : notre misère nous rend-elle méprisables ? Où courez-vous ? à la mort. Pourquoi nous haïssez-vous ? On t'enlève, on t'arrache à ma tendresse, cher époux, et mes yeux te verront enfoncer un poignard dans le cœur, et tomber sous le couteau meurtrier comme une malheureuse victime. » Saint Marcien, se retournant vers sa femme, et la regardant d'un air sévère : « Jusqu'à quand, lui dit-il, souffrirez-vous que le démon vous mette un bandeau sur les yeux ? Eloignez-vous de nous, et nous laissez achever en paix notre sacrifice. » Zoticus, qui était chrétien, et qui aidait à marcher à Marcien, lui dit : « Courage, vous venez de remporter une grande victoire. Hélas ! chétifs et faibles mortels que nous sommes, d'où nous vient une foi si vive et si pleine ? Souvenez-vous, mon frère, des promesses que Dieu fait à ceux qui croient en lui, vous voilà sur le point d'en voir l'effet. Que vous êtes heureux ! vous êtes des chrétiens parfaits. » Cependant la femme de Marcien le suivait toujours en pleurant et le tirant à elle. Ce qui obligea le saint de dire à Zoticus : « Retenez-la, je vous prie. » Zoticus quitta le martyr et fit ce qu'il souhaitait. Lorsqu'on fut arrivé au lieu où on devait les faire mourir, Marcien, jetant les yeux autour de lui, appela Zoticus, et le pria de faire avancer sa femme. Elle vint, il la baisa, et lui dit : « Allez au nom du Seigneur. Il n'est pas à propos que vous soyez témoin de ce qui va se passer, et ayant l'âme encore toute païenne et soumise au démon, vous n'êtes pas digne d'assister au sacrifice que nous allons offrir. » Il prit ensuite son fils, qu'il baisa ; puis, regardant le ciel, il dit : « Dieu tout-puissant, servez-lui de père ! » Après cela les deux martyrs s'embrassèrent, et s'éloignèrent un peu l'un de l'autre, pour se préparer à la mort. Marcien ayant aperçu la femme de Nicandre, laquelle ne pouvait approcher à cause de la foule, il lui donna la main pour la faire passer, et la conduisit où était son mari. Ce saint lui dit seulement : « Que le Seigneur demeure avec vous. » Et elle, restant toujours auprès de lui : « Mon seigneur, lui dit-elle, il faut jusqu'à la fin donner des marques de son courage ; j'ai été dix ans sans vous voir ; le ciel est témoin des vœux que je faisais alors pour jouir de votre présence ; je vous revois enfin après une absence si longue, et je vous revois prêt à entrer dans la gloire. C'est maintenant que je vais être la plus heureuse de toutes les femmes, la plus digne de considération : en un mot, je serai la veuve d'un martyr. Courage donc, mon seigneur, rendez, par votre mort, un témoignage éclatant à la divinité de Jésus-Christ. Montrez-vous à lui au sortir du combat ; jouissez, en le suivant, du fruit de votre victoire ; et quelquefois aussi parlez-lui en faveur de votre femme. » Le bourreau interrompit cet entretien ; il banda les yeux aux deux martyrs, et il leur trancha la tête le 12 des calendes de juillet, sous le règne éternel de Jésus-Christ.

MARCIEN (saint), martyr, était un personnage fort illustre de Rome ; il avait un fils nommé Jean, qui, étant venu à mourir, fut ressuscité par saint Abonde, prêtre, et saint Abondance, diacre. Ces faits étant venus à la connaissance des persécuteurs, ces quatre saints furent pris et martyrisés sous Dioclétien, à Rome, sur la voie Flaminienne. L'Eglise fait leur fête le 16 septembre.

MARCIEN (saint), martyr, versa son sang pour la religion en Egypte, durant la persécution de Galère-Maximien. Il eut pour compagnons de son martyre, dont le Martyrologe romain ne donne pas de détails, les saints Nicanor, Apollone et quelques autres qui sont inconnus. L'Eglise honore leur mémoire le 5 juin.

MARCIEN (saint), fut honoré de la palme du martyre vers l'année 304 ou 305, dans la province d'Afrique. Il eut pour compagnons

de souffrances saint Marc que les anciens Martyrologes disent être son frère, et d'autres encore dont les noms sont ignorés. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 4 octobre.

MARCIEN (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 26 mars. Il souffrit à Rome avec les saints Pierre, Jovin, Cassien, sainte Thècle et plusieurs autres dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous. L'Eglise fait leur mémoire collectivement.

MARCIEN (saint), eut le glorieux privilége de verser son sang pour la foi de Jésus-Christ dans la province d'Afrique. Il eut pour compagnon de ses souffrances, sur lesquelles nous n'avons aucun détail, saint Fortunat. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 17 avril.

MARCIEN (saint), évêque et confesseur, souffrit à Ravenne pour la défense de la religion chrétienne. Nous ne possédons aucun document relatif à son combat. Sa mémoire est honorée dans l'Eglise le 22 mai.

MARCIEN (saint), fut martyrisé dans la ville d'Icône par le président Perennius. Les détails que nous possédons sur lui ne vont pas au delà. L'Eglise honore sa mémoire le 11 juillet.

MARCIEN (saint), était chantre à Constantinople. Il souffrit des tortures et la mort en l'honneur de Jésus-Christ avec le sous-diacre Martyre. Les hérétiques les massacrèrent sous le règne de Constance. Ils sont honorés dans l'Eglise le 25 octobre.

MARCIEN (saint), martyr, cueillit la palme du martyre en Afrique, à une époque que nous ignorons complétement. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Aquilin, Gémine, Eugène, Quinctus, Théodote et Triphon. Le Martyrologe romain ne nous a donné aucune circonstance de leur combat. L'Eglise honore leur immortelle mémoire le 4 janvier.

MARCIEN (saint), est inscrit au Martyrologe romain avec saint Julien et huit autres qui nous sont inconnus, le 9 août. L'impie Léon, empereur d'Orient, leur fit souffrir divers tourments avant de les faire décapiter, parce qu'ils avaient élevé l'image du Sauveur sur la porte d'Airain.

MARCIENNE (sainte), martyre, est fort célèbre dans les Martyrologes latins, qui la mettent, les uns le 9 janvier et d'autres le 11 ou 12 juillet. Nous en avons une hymne tirée du bréviaire gothique ou mozarabe de Tolède et des Actes donnés par Bollandus, dont on voit bien que cette hymne a été prise. On ne peut pas dire que ces Actes soient originaux, puisqu'ils paraissent écrits plusieurs années après la mort de la sainte; et même ils contiennent plusieurs particularités qui donnent quelque lieu de les tenir pour suspects. Mais, d'autre part, ils sont tellement particularisés et d'un style si grave, qu'il est difficile de ne leur pas donner quelque croyance. L'hymne même du bréviaire de Tolède paraît assez belle et assez ancienne pour les pouvoir autoriser. C'est pourquoi nous ne craindrons pas de rapporter ce qu'ils contiennent.

Ils ne nous apprennent pas en quel temps la sainte a vécu et a souffert. Vincent de Beauvais et d'autres nouveaux auteurs l'ont mise sous Dioclétien, et c'est pour les suivre que nous en parlons ici, quoiqu'ils n'aient peut-être pas eu d'autre raison de le faire qu'une présomption générale qui fait attribuer à cette persécution les martyrs dont on ignore le temps. Les Espagnols s'attribuent cette sainte, mais sur des autorités nullement considérables. Ses Actes disent qu'elle souffrit à Césarée qui est un nom commun à beaucoup de villes. Mais les circonstances nous déterminent assez clairement à l'entendre de Césarée en Mauritanie, et presque tous les Martyrologes l'expliquent de cette Césarée, qu'on croit communément être la ville d'Alger, quoique des personnes habiles en doutent.

Cela nous sert à expliquer ce que les Actes ajoutent, qu'elle était de la ville de Rusuccur; car l'histoire de l'Eglise nous apprend qu'il y avait une ville de Rusuccur dans la Mauritanie Césarienne. Nous ne pouvons donc douter que ce ne soit la patrie de notre sainte. Elle était sortie d'une famille illustre. Dieu lui avait donné aussi des richesses et de la beauté. Mais méprisant toutes ces choses, elle vint demeurer à Césarée dans une petite cellule où elle conservait sa chasteté qu'elle avait consacrée à Dieu, fuyant l'ambition et les délices du monde.

Etant un jour sortie pour voir la ville, disent ses Actes, ou plutôt pour quelque sujet plus important, elle se rencontra parmi une grande foule de peuple en un lieu proche la porte de Tipase qui est aussi une ville de Mauritanie assez près de Césarée. Dans cette place, ayant vu sur une fontaine une Diane de marbre, elle lui abattit la tête et la brisa tout entière. C'est une de ces sortes d'actions qui étant contre l'ordre de la discipline ordinaire de l'Eglise ne se peuvent bien faire que par une inspiration du Saint-Esprit. Mais aussi nous ne devons pas les condamner légèrement puisqu'elles ne sont pas extraordinaires dans les martyrs les plus authentiques et les plus saints. Le peuple présent à cette action se jeta sur la sainte et après l'avoir meurtrie de coups la mena au tribunal du juge. Marcienne prévint son interrogatoire en confessant publiquement Jésus-Christ et en exhortant le peuple à abandonner des dieux qu'ils avaient faits eux-mêmes.

Le juge, l'ayant fait fouetter par les ministres de la question, la fit renfermer en une académie de gladiateurs pour leur être abandonnée : ce qui n'étonna pas la sainte qui savait que Dieu était le gardien de sa chasteté. En effet un gladiateur nommé Flammée à qui elle avait été donnée en garde, ayant voulu venir au lieu où elle était et où elle passait toute la nuit en prières, il trouva, disent les Actes, une muraille qui l'empêcha de l'approcher jusqu'à ce que le jour étant

venu il lui demanda pardon en pleurant et la conjura d'obtenir de Dieu qu'il pût sortir de cette académie de gladiateurs. La sainte lui promit que Dieu le délivrerait le jour qu'elle souffrirait le martyre, et cela arriva effectivement.

Le bruit de ce miracle s'étant répandu partout et le juge ayant commandé que Marcienne fût livrée à un autre gladiateur et le lendemain à un troisième, leurs desseins criminels furent toujours arrêtés par cette muraille dont Dieu environnait sa servante, jusqu'à ce qu'enfin le juge n'eut plus la hardiesse de l'exposer de nouveau. Cette merveille est sans doute surprenante, mais qui ne sait que Dieu a fait paraître particulièrement sa puissance pour défendre la chasteté de ses épouses? Et si l'on considère les divers miracles qu'il a opérés pour cela, on trouvera peut-être que les autres paraîtront encore plus incroyables que celui-ci. Sainte Marcienne, voyant sa chasteté en assurance, parce que Dieu en prenait la protection, ne songea plus qu'à se préparer au martyre.

La suite des Actes est obscure : je ne sais s'ils veulent dire que l'on voulait faire apprendre à la sainte l'art des gladiateurs. Nous savons par Eusèbe que l'on y a quelquefois condamné les chrétiens; mais il y a peu d'apparence que cela ait été jusqu'à des filles.

Le lieu où était la sainte était auprès de la maison d'un Juif, nommé Budaire, qui était prince de la synagogue. Quelques-uns de cette maison se moquant de la sainte et lui disant des injures, elle maudit cette maison, priant Dieu de faire descendre le feu du ciel pour la consumer, et de ne point permettre qu'elle fût jamais rebâtie; mais qu'au contraire les pierres que l'on en transporterait causassent la ruine des autres maisons où on les voudrait employer. Cette prière, qui est assurément extraordinaire, fut exaucée, disent ses Actes, de telle sorte qu'au moment même que la sainte rendit l'esprit, la maison et tous ceux qui étaient dedans furent consumés par le feu du ciel. Les Juifs l'ayant souvent voulu rebâtir, elle tombait toujours en ruines, et ceux qui en voulurent prendre les pierres se bâtirent plutôt des sépulcres que des maisons.

Le jour de son martyre fut le 9 de janvier, ou le 11 de juillet; car ses Actes se lisent différemment. Les gladiateurs descendirent ce jour-là dans l'amphithéâtre pour combattre, et Flammée y reçut la liberté par la voix du peuple qui assistait au spectacle, comme la sainte le lui avait promis. Mais ce même peuple ayant demandé que Marcienne fût exposée aux bêtes, on l'attacha à un poteau, et on lâcha un lion très-furieux, qui se vint jeter sur elle, tout en courant, et mit ses griffes sur sa poitrine. Mais, dès qu'il l'eut sentie, il la laissa sans lui avoir fait aucun mal. Le peuple, surpris de cette merveille, dit qu'il fallait laisser aller cette chrétienne; mais Budaire, qui avait avec lui ses enfants et quelques Juifs ramassés pour le seconder, excita un tumulte, criant qu'il fallait obtenir du gouverneur que l'on lâchât un taureau sur elle. Cela fut fait, et le taureau ayant blessé la sainte à la mamelle avec ses cornes, elle tomba à demi morte, toute couverte de sang.

On la retira dans une loge, où, après qu'on eut étanché son sang, on la ramena pour recevoir encore une autre couronne, et on l'attacha pour la troisième fois au poteau. Alors elle s'écria : « Je vous vois, Seigneur, je vous suis, recevez l'âme de votre servante : c'est vous qui avez été avec moi dans la prison ; c'est vous qui avez daigné conserver ma chasteté. » Alors le juge, dont la colère s'enflammait de plus en plus, fit lâcher un grand léopard, qui se jeta sur la sainte, lui arracha d'un seul coup de dent presque toute la peau, et ainsi sépara son âme d'avec son corps.

Voilà ce que les Actes de sainte Marcienne rapportent d'elle. L'hymne du bréviaire gothique contient les mêmes choses, quoique avec moins d'étendue. Cette hymne donne sujet de croire qu'elle a été fort honorée en Espagne, et l'on fait porter son nom à beaucoup de personnes dans le Portugal. C'est apparemment ce qui a donné sujet à quelques auteurs de mettre son martyre en Espagne. On pourrait peut-être croire qu'elle a été martyrisée à Césarée, et transportée à Tolède, et que c'est pour cette raison que le Martyrologe romain, après avoir mis cette sainte dans la Mauritanie le 9 janvier, la met à Tolède le 12 juillet. Car cela vient apparemment, dit Baronius, de ce que l'un est le jour de sa mort, et l'autre celui de sa translation. Il y en a qui en font deux saintes différentes, mais cela n'a pas de fondement. Sa fête est mise le 11 janvier par Usuard, Adon, Notker et divers autres, et le 11 juillet, non-seulement par plusieurs martyrologes manuscrits, mais même par deux exemplaires d'Usuard, gardés à Saint-Germain-des-Prés, qu'on croit être les plus authentiques. Il y a aussi bien de l'apparence que saint Marcien, marqué ce jour-là dans les martyrologes de saint Jérôme, à Césarée de Mauritanie, n'est pas différent de sainte Marcienne; car ces sortes de changements y sont ordinaires.

MARCIENNE (sainte), fut martyrisée avec les saintes Susanne et Pallade. Ces trois femmes, qui étaient les épouses de soldats martyrs, dont les noms sont inconnus, furent massacrées avec leurs petits enfants. Elles sont honorées par l'Eglise le 24 mai.

MARCIENNE (sainte), vierge et martyre, fut exposée aux bêtes dans le cirque de Tolède. Elle accomplit ainsi son courageux martyre. L'Eglise fait sa mémoire le 12 juillet.

MARDAIRE (saint), donna sa vie pour la foi chrétienne, sous le président Lysias, en Arménie, au pays des Arabraques, au temps de la persécution de l'empereur Dioclétien. Il endura de cruels tourments avant de consommer son sacrifice. L'Eglise honore sa mémoire le 13 décembre. (Pas de détails sur son martyre.)

MARDOINE (saint), fut martyrisé à Nicomédie avec saint Migdoine : le premier mourut dans une fosse où on l'avait jeté, le second fut brûlé. Leur martyre arriva sous le règne de l'impie et cruel Dioclétien. Ce fut aussi en ce temps-là qu'un diacre de saint Anthyme, évêque de Nicomédie, portant des lettres aux martyrs, fut arrêté par les païens qui le lapidèrent. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 23 décembre.

MARDOINE (saint), souffrit le martyre à Néocésarée, avec les saints Musone, Eugène et Métellus. Ils furent brûlés, et leurs cendres jetées dans la rivière. L'Eglise célèbre leur mémoire le 24 janvier.

MARÈS (saint), de la province des Huzites, mourut pour la foi chrétienne, en l'an 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor, dit Longue-Vie. Il n'était que laïque. Sa fête est inscrite le 30 novembre au Martyrologe romain.

MARGUERITE (sainte), vierge et martyre, souffrit, d'après les anciens martyrologes, dans la ville d'Antioche de Pisidie, durant la dernière persécution. Son père, qui était prêtre des idoles, fut son accusateur, et elle périt par le glaive. On prétend que son corps se garde à Monte-Fiascone en Toscane. Son martyre arriva vers l'an 275. L'Eglise honore sa mémoire le 20 juillet.

MARGUERITE (sainte), fut au nombre des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution si atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 11 février.

MARGUERITE MIDDLETON (la bienheureuse, femme de Clitherco, l'un des plus riches habitants de la cité d'York, mourut martyre en 1586, sous le règne du monstre couronné qui se nommait Elisabeth d'Angleterre. (*Voy.* le titre de cette reine.) On sait comment cette femme sanguinaire, apostate, relapse, après avoir sucé le lait de l'hérésie dans son berceau, après avoir reçu les leçons de son père, l'infâme Henri VIII, et de sa mère Anne de Boulen, fit semblant de se convertir à la religion catholique, sous le règne de sa vertueuse sœur Marie, et comment, après sa mort, libre enfin de montrer ses sentiments véritables, elle donna cours à sa fureur et à sa cruauté contre les catholiques de la malheureuse Angleterre. Au nombre des lois atroces qu'elle avait portées, que son parlement de bourreaux avait sanctionnées ou votées, il y en avait une qui défendait à tout sujet de la couronne d'Angleterre de recevoir chez lui un prêtre catholique. Cette loi et beaucoup d'autres semblables remplirent les prisons d'Angleterre de détenus, et firent un nombre inouï de martyrs. Au nombre de ces derniers est la sainte femme dont nous allons dire la condamnation et le supplice.

Elle était mère de plusieurs enfants : elle était de ces mères qui savent que le lait maternel n'est pas la seule nourriture qu'elles doivent donner à leurs enfants, et qu'elles n'ont rien fait pour eux si, de bonne heure, soit par elles-mêmes, soit par les maîtres qu'elles leur donnent, elles ne les nourrissent pas du lait pur de la foi et des délices de l'amour divin. Elle était de celles qui savent que les croyances reçues dans le bas âge imprègnent l'âme, et demeurent en elle toute la vie, et que ces croyances, bonnes ou mauvaises, sont une des choses à propos desquelles Dieu demande peut-être le plus grand, le plus rigoureux compte aux parents. Elle crut pouvoir éviter de tomber sous le coup de la loi que nous venons de mentionner un peu plus haut : elle choisit pour ses enfants un précepteur selon le cœur de Dieu, un prêtre catholique, qu'elle logea dans sa maison, accomplissant tout à la fois ce que son amour maternel lui prescrivait de faire, en choisissant un tel maître à ses enfants, et accomplissant un devoir de charité en logeant dans sa maison l'homme que la barbarie de la reine condamnait à ne trouver nulle part un abri protecteur, un toit hospitalier. Bientôt la sainte femme fut dénoncée : on la traîna devant un des tribunaux institués par la reine pour juger les crimes pareils à celui dont on l'accusait. Dans sa conscience, elle crut ne pas devoir répondre aux questions qui lui furent faites, aux accusations qui furent portées contre elle. Elle ne voulait pas, en répondant, reconnaître en quelque sorte à ce tribunal le droit de la juger et de connaître de questions qu'il n'appartient pas aux hommes de décider. Elle garda le silence le plus absolu. La loi était formelle ; en tous cas elle eût été condamnée, elle le fut. Le 25 mars 1586 on la fit sortir de sa prison ; à côté se trouvait le lieu du supplice : elle y vint avec quatre de ses femmes dont le dévouement lui resta fidèle jusqu'au dernier moment. Après qu'elle eut fait sa prière, le juge qui présidait au supplice donna l'ordre aux bourreaux de la déshabiller. Vainement, se jetant à ses pieds, elle le supplia qu'on lui épargnât cette confusion ; vainement les femmes qui l'accompagnaient joignirent leurs prières aux siennes : le juge refusa. Tout ce qu'il voulut bien accorder, ce fut qu'elle serait déshabillée par ses femmes et non par les bourreaux. Sur sa demande, il ordonna aussi que les assistants détournassent les yeux durant cette opération. Quand les femmes de Marguerite lui eurent ôté ses vêtements, elles lui passèrent une longue chemise en grosse toile. Alors la sainte, avec un calme et une tranquillité qui émurent tous les témoins de son martyre, s'étendit à terre : on lui mit un mouchoir sur les yeux ; sa chemise lui couvrait la plus grande partie du corps. Sous son dos on avait placé une pierre anguleuse et pointue ; on étendit sur son ventre et sur sa poitrine une porte, sur laquelle on mit d'énormes poids. A la douleur que ressentit Marguerite, elle joignit les mains sur son visage. Le juge lui dit : « Otez vos mains, il faut qu'on vous les attache. » Alors deux exécuteurs s'avancèrent et les lui lièrent à deux pieux ; ils lui attachèrent aussi

les pieds. On recommença à charger de plus en plus la table, à l'aide de poids qui pesaient plusieurs centaines de livres. Sous cette horrible pression qui l'écrasait, la sainte ne fit entendre que ces seules paroles : « Jésus, Jésus, ayez pitié de moi. » Elle les répéta plusieurs fois, tant qu'elle eut la force de parler. Toujours on ajoutait de nouveaux poids : enfin, la poitrine fut écrasée, les côtes brisées, au point qu'elles passaient à travers la peau. Cet affreux supplice dura plus d'un quart d'heure avant que la sainte rendît l'âme.

Voilà quels étaient les supplices que la féroce Elisabeth faisait, en tous lieux de son royaume, endurer aux catholiques. Aujourd'hui, les Anglais sont fiers de ce monstre d'iniquité ; ils évoquent son souvenir quand ils parlent de gloire. Jamais les Romains n'avaient été fiers de Tibère. Elisabeth, c'était l'âme de Néron dans la peau de Messaline. Voilà quelle était l'héroïne de l'Angleterre protestante.

MARGUERITE DE LOUVAIN (sainte), vierge et martyre, deux couronnes célestes et immortelles sur la tête d'une simple fille d'auberge. Le Dieu qui récompense chacun suivant ses mérites ne regarde pas ici-bas aux conditions de ceux qui le servent. Le pauvre sous ses haillons est souvent davantage pour lui que le potentat sur son trône. La religion chrétienne l'emporte, par cela seulement, sur toutes les autres : elle est la religion de l'égalité. Ce fut vers le commencement du XIIIe siècle que naquit notre sainte. De bonne heure elle donna les marques d'une grande piété et d'une vertu solide. Aussitôt qu'elle fut d'âge à pouvoir travailler, ses parents, qui étaient ouvriers, obligés de gagner chaque jour le pain quotidien, se virent dans la dure nécessité de mettre l'enfant en service; mais ils lui firent un trésor de leurs conseils et de leurs recommandations. Du reste, ils la plaçaient chez un parent auquel ils la recommandèrent avec fervent amour. Ce parent était un homme vertueux, nommé Amand: il tenait une auberge. A côté des voyageurs qui payaient le gîte qu'ils trouvaient dans sa maison, il y avait toujours une place que la charité chrétienne gardait aux pauvres et aux pèlerins. Marguerite n'avait donc que de bons exemples à recevoir du côté de ces parents chez lesquels on la plaçait. Bientôt elle s'y fortifia dans la vertu : non contente d'accomplir ses devoirs de servante, elle faisait tous ses efforts pour se rendre utile et charitable envers les pauvres et les pèlerins qui fréquentaient l'auberge. Elle résolut de consacrer à Dieu sa virginité : aussi évitait-elle avec un soin tout particulier ce qui aurait pu porter la plus légère atteinte à sa pudeur. Au-dessus de ces timidités qu'ont d'ordinaire les filles qu'on tient éloignées du contact du monde, Marguerite osait parler et lever la tête ; elle résistait à toute tentative de séduction avec une force et une énergie de volonté qui la faisait nommer la *fière Marguerite ;* elle ne souffrait devant elle ni une action ni une parole compromettante ou équivoque. C'était une sainte fille, chaste et pure, et respectée. Une femme peut toujours être dans la position qu'elle sait prendre.

Amand et sa femme, ayant pris la résolution de se vouer à la vie monastique, vendirent tout ce qu'ils possédaient. Quand Marguerite sut leur dessein, elle prit le voile dans l'ordre de Saint-Bernard. Quelques scélérats qui habitaient le pays, sachant que l'argent provenant de la vente était encore dans la maison d'Amand, s'habillèrent en pèlerins, et, le soir, vinrent demander l'hospitalité. Bien qu'Amand se fût décidé à partir le lendemain pour l'abbaye de Villers, il ne crut pas pouvoir refuser cette œuvre charitable. Pour les traiter plus convenablement, comme il n'avait plus de vin dans sa maison, il en envoya acheter par Marguerite. Dès que celle-ci fut partie, les brigands assassinèrent sans pitié les deux personnes qui avaient bien voulu les recevoir sous leur toit. A son retour, Marguerite fut assaillie par eux : ils la traînèrent hors de la ville. Après l'avoir beaucoup maltraitée, ils délibérèrent entre eux sur ce qu'ils allaient faire d'elle. L'un d'entre eux voulait la garder pour femme, pour conserver ses jours ; mais Marguerite dit qu'elle aimait mieux mourir que de violer son vœu de chasteté. Un des assassins la blessa grièvement au cou, et ensuite lui ayant enfoncé son poignard dans le cœur, précipita son corps dans la Dyle, le 2 septembre 1225. On raconte que Dieu, voulant montrer combien le sacrifice de cette vierge lui était agréable, fit flotter son corps sur la surface de la rivière. Il remonta contre le courant jusque dans la ville. Une lumière céleste l'entourait, et on entendait des chants harmonieux.

MARIANNES ou DES LARRONS (îles), appelées encore ARCHIPEL DE SAINT-LAZARE, sont une chaîne de dix-sept îles du Grand-Océan. Les principales îles de ce groupe d'îlots, qui sont habitées, sont Guam (chef-lieu Agana), Tinian, Saypan ou Saint-Joseph, Agrigan, l'Assomption. La cruauté des Espagnols fut si grande à l'égard des indigènes, qu'on n'en compte guère plus que deux mille. « La race indigène, dit Henrion (t. IV, p. 537), se désigne dans le pays sous le nom de Chamorre ou de Chamorrin, ou encore de Chamorris, nom qu'il serait difficile de justifier d'une manière satisfaisante : peut-être une méprise des compagnons de Magellan a-t-elle donné naissance à cette qualification qui s'est maintenue depuis. Quoi qu'il en soit, les indigènes étaient partagés en trois classes : les nobles, *matoas;* les demi-nobles, *atchaots*, et les hommes du peuple, *mangatchangs*. Les *matoas* commandaient aux deux autres classes ; ils étaient constructeurs de pirogues, guerriers et pêcheurs. Les *atchaots* étaient admis à les aider, sous de certaines conditions. Quant aux *mangatchangs*, espèce de parias, la navigation leur était interdite. La langue mariannaise n'a point de mot pour désigner la Divinité, d'où le P. Le Gobien a conclu que

ces insulaires n'avaient aucune idée d'un Etre suprême. D'autres autorités prétendent que des croyances vagues régnaient parmi eux. Voici quelles étaient leurs idées sur l'origine du monde. Puntan ou Fontan, homme très-ingénieux, vécut un grand nombre d'années dans les espaces imaginaires qui existaient avant la création. A sa mort, il chargea ses sœurs de faire de sa poitrine et de ses épaules le ciel et la terre, de ses yeux le soleil et la lune, et de ses sourcils l'arc-en-ciel. Les Mariannais reconnaissaient l'immortalité de l'âme : suivant eux, l'homme qui mourait tranquillement et sans aucune douleur allait en paradis et y jouissait des arbres et des fruits qui y sont en abondance; tandis que celui dont les derniers moments étaient violents et agités, allait dans l'enfer, qu'ils appelaient sassalaguhan. Le diable était connu chez eux sous le nom de Kalli ou Aniti (mauvais esprit). Ils croyaient que si quelqu'un renversait le pilier d'une maison, l'âme de celui qui l'avait construite ne manquerait pas de venir invisiblement tirer vengeance d'une telle action. Selon eux, le diable demeurait parmi les vivants, et n'y était occupé qu'à faire du mal. Heureusement, les âmes de leurs ancêtres s'y opposaient et venaient à leur secours dans le moment du danger. Il y avait des âmes plus fortes que le démon, d'autres qui l'étaient moins : les premières avaient appartenu aux hommes intrépides et actifs; les secondes aux paresseux et aux lâches. Les femmes avaient aussi des âmes, mais de moindre valeur que celles des hommes. Il n'est pas sûr qu'on en accordât aux *mangatchangs*. Un fait assez singulier, c'est la crainte superstitieuse qu'inspirait aux Mariannais l'oiseau Carolin, nommé *Otay*, présage de mauvais temps; son apparition sur cette côte était toujours d'un funeste augure. Dans le péril et le besoin, les indigènes invoquaient les anitis (âmes des morts), d'abord à voix ordinaire, puis, le danger continuant, sur un ton plus haut; enfin de toutes leurs forces. Ces cris perçants signifiaient : « Ames des morts, secourez-nous, si votre famille vous fut chère. » Les makahnas ou sorciers, qui remplissaient une espèce de sacerdoce, se divisaient en deux classes : l'une de mangatchangs, ne faisant que le mal; l'autre de nobles, ne faisant que le bien. Ces derniers procuraient de bonnes pêches, d'heureux voyages, de belles récoltes et une température convenable. Les makahnas, pour s'aider dans leurs prédictions, gardaient chez eux les crânes de leurs morts, enfermés dans des paniers. Indépendamment de ces sorciers, des *Yamtis* (guérisseurs ou guérisseuses) s'adonnaient à la cure de maladies spéciales, dislocation ou fracture des membres, blessures de tout genre, fièvres, etc... »

MARIE, nom d'une femme qui confessa courageusement la foi chrétienne en 250, sous le règne de l'empereur Dèce; pendant dix-huit mois, comme saint Moyse et tous les autres confesseurs, elle endura la prison, les tourments, la faim, la soif, sans que rien pût ébranler son courage. Il est fait mention d'elle dans la lettre que Lucien, confesseur de Carthage, écrivit aux confesseurs de Rome, et qui est mise parmi celles de saint Cyprien. (Pour voir plus de détails, recourez à l'article de Moyse, confesseur.)

MARIE (sainte), fut martyrisée à Rome, sous l'empire de Valérien, avec les saints Hippolyte, Eusèbe, Marcel, Adrias, Maxime, Néon, et sainte Pauline. L'Eglise fait sa fête le 2 décembre. (Pour plus amples détails, *voy.* les Actes de saint HIPPOLYTE, à son article.)

MARIE, mère de saint Marien qui fut martyrisé à Lambèse en Numidie, assista au martyre de son fils, non pour le détourner de souffrir la mort pour la foi, mais pour l'y engager, pour l'encourager à persévérer avec constance dans le glorieux combat qu'il soutenait pour Jésus-Christ. (*Voy.* MARIEN.)

MARIE (sainte), esclave et martyre, appartenait à Tertullus, sénateur romain. Dès son enfance, elle faisait profession du christianisme. Les pratiques pieuses auxquelles elle se livrait déplaisaient beaucoup à sa maîtresse; mais son maître lui portait beaucoup d'affection à cause de sa fidélité et de son exactitude à remplir tous ses devoirs. Les édits cruels de Dioclétien ayant été promulgués, la terreur devint universelle dans l'empire. Tertullus, qui craignait que les persécuteurs ne découvrissent que Marie était chrétienne, et qui aurait été très-affecté de la perdre, mit tout en œuvre pour l'amener à sacrifier aux idoles. Marie fut inébranlable dans sa foi. Tertullus, alors, mû par l'égoïsme et peut-être aussi par une compassion mal entendue, fit cruellement fouetter Marie, pour qu'elle lui obéît et qu'elle ne courût pas risque d'être dénoncée au préfet. Sa constance ayant résisté à ce supplice, Marie fut enfermée trente jours durant dans un cachot noir, où on lui donnait seulement la nourriture suffisante pour qu'elle ne mourût pas de faim. Ce furent ces tourments eux-mêmes, que Tertullus employait pour sauver son esclave, qui la perdirent. Le juge, instruit de ce qui se passait, réclama la prisonnière. Dans l'interrogatoire qu'elle subit, Marie fut calme et ferme; elle répondit avec une grande dignité. D'abord, en l'entendant si courageuse dans ses réponses, le peuple demanda qu'elle fût brûlée vive. La sainte dit au juge : « J'ai avec moi le Dieu que je sers : vos tourments, je ne les redoute donc pas. Ils peuvent tout au plus m'arracher une vie que je brûle de donner pour Jésus-Christ. » Le juge la fit tourmenter si cruellement, que la populace, qui naguère demandait sa mort, criait pour qu'on cessât de la tourmenter. Le juge, qui craignait une émeute, la fit détacher, et les licteurs la descendirent du chevalet. On confia sa garde à un soldat. La jeune martyre, qui craignait les dangers que sa chasteté pouvait courir avec un pareil gardien, prit la fuite, et se réfugia dans des rochers, où elle termina heureusement ses jours. On ne sait pas l'époque

précise de sa mort. L'Église l'honore comme martyre le 1er novembre.

MARIE (sainte), fille de saint Saturnin, prêtre, fut au nombre des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution si terrible que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Église du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Église fait la fête de tous ces saints martyrs le 11 février.

MARIE (sainte), nom de deux vierges consacrées à Dieu, et martyres en Perse sous le roi Sapor, avec sainte THÈCLE. (*Voy.* ce nom.)

MARIE (sainte), était nièce de saint Abraham, prêtre, solitaire et confesseur. Ce saint étant rentré dans la solitude, vers la trente-huitième année de son âge, au retour de sa mission dans un grand village païen des environs d'Edesse, on lui amena notre sainte, que son frère en mourant avait laissée orpheline. Elle n'avait encore que sept ans ; néanmoins Abraham fit aussitôt distribuer aux pauvres les grands biens que son père lui avait laissés, et la fit mettre dans une cellule proche de la sienne, où il y avait une fenêtre par laquelle il l'instruisait. Elle profita tellement sous sa conduite, qu'elle devint parfaite imitatrice de ses vertus, à quoi saint Ephrem contribua aussi par les exhortations qu'il lui faisait lorsqu'il venait voir saint Abraham, son ami. Cependant, au bout de vingt ans, Marie se laissa malheureusement tromper par un faux moine, qui l'avait vue par sa fenêtre en venant voir souvent le saint. Ce crime la jeta dans le désespoir, et au lieu d'avouer sa faute à son oncle pour se relever et embrasser la pénitence, elle ne songea qu'à le fuir et s'en alla dans une ville où elle s'abandonna entièrement au péché durant deux ans. Saint Abraham ayant remarqué que depuis deux jours il ne l'entendait point chanter des psaumes, comme elle avait accoutumé de faire avec lui, il l'appela pour lui en demander la cause. Comme elle ne répondit pas, il jugea aussitôt que le dragon l'avait engloutie, selon un songe qu'il en avait eu. Il pleura et pria sans cesse pour elle. Mais au bout de deux ans, ayant su le lieu et l'état déplorable où elle était, il prit un cheval et un habit de soldat, avec un grand chapeau qui lui couvrait le visage, et il s'en alla à l'hôtellerie où elle logeait. Il dit qu'il venait exprès pour elle, se fit apprêter un grand souper, et lorsqu'il se trouva seul avec sa nièce, il se fit connaître à elle. Elle se trouva dans une surprise et une confusion étranges : mais le saint lui témoigna tant de bonté et l'assura tellement de la miséricorde de Dieu, à qui il lui promit de satisfaire pour elle avec saint Ephrem, qu'enfin elle reprit courage et se résolut de s'en revenir avec lui, pour achever le reste de ses jours dans la pénitence. Il lui fit laisser là tout ce qu'elle avait d'argent et de hardes, comme le tenant du démon qui l'avait trompée, et la fit monter sur son cheval qu'il conduisit à pied. Nous ne touchons qu'en un mot une histoire si édifiante et si admirable qu'on peut dire être l'action la plus sainte et la plus grande que saint Abraham ait jamais faite. Il faut être un saint Ephrem pour en marquer le détail et y faire les réflexions qu'elle mérite, aussi bien que pour représenter avec quelle ardeur cette heureuse pécheresse embrassa la pénitence et la pratiqua durant les quinze ans qu'elle vécut encore depuis, dix ans avec son oncle, et cinq depuis la mort de ce saint. Dieu voulut même lui accorder une marque qu'il agréait sa pénitence, en lui donnant la grâce de guérir les maladies, au bout de trois ans qu'elle y fut entrée, et tout le peuple venait avec joie lui demander ses prières. On assure qu'à l'heure de sa mort, il parut sur son visage une splendeur qui fit glorifier le Seigneur à tous ceux qui étaient présents. Les Grecs font la fête de saint Abraham et de sainte Marie, sa nièce, le 29 octobre, auquel ils en font leur principal office conjointement avec celui de sainte Anastasie, et l'on croit que cet office a été composé par un saint Joseph, qui vivait au IXe siècle. Les Cophtes font aussi la fête de saint Abraham le dernier du mois *Babai* ou *Paophi*, c'est-à-dire vers le 27 octobre. Les Latins ne l'honorent que depuis peu, tantôt le 29 octobre avec les Grecs, tantôt le 16 mars, auquel Baronius l'a mis dans le Martyrologe romain. Eux et les Grecs le nomment quelquefois seul, et quelquefois avec sa nièce. (Tillemont, vol. VII, p. 587.)

MARIE (la bienheureuse), naquit en Espagne. Le jour des Rameaux, ayant osé parcourir les rues de la ville sainte en anathématisant Mahomet, elle fut jetée dans un grand feu et y périt. Ses os furent vendus aux chrétiens, qui se les partagèrent pieusement. (*Chroniques des Frères Mineurs*, t. IV, p. 537.)

MARIE-THÉRÈSE (la bienheureuse), jeune fille du pays des Maronites, eut le bonheur de se convertir à la religion catholique et de mourir pour la foi dans les circonstances que nous allons raconter en citant le P. Nacchi : « Une femme nommée Vonni Joussephe, pour s'éloigner des troubles qui agitaient le Mont-Liban vint se réfugier dans un village près de Saida. Elle était fort âgée et très-infirme ; son corps était presque tout couvert d'ulcères ; si on la touchait pour la soulager, on lui faisait souffrir des douleurs très-aiguës. D'ailleurs, son extrême pauvreté la privait des commodités de la vie les plus nécessaires. Un état aussi déplorable que le sien était moins étonnant que la patience qu'elle faisait constamment paraître dans ses maux. Jamais on ne l'entendait se plaindre, bien au contraire. On voyait sur son visage une douceur et une égalité d'humeur inaltérables. Les voisines qui venaient la visiter ne pouvaient assez admirer sa tranquillité dans un état si douloureux. Entre ces voisines, il y avait une jeune fille, âgée de vingt ans, qui fut nommée quelque temps avant sa mort Marie-Thérèse. Elle avait été élevée par son père et sa mère dans la religion et les erreurs de sa nation. Cette jeune fille, charmée

des vertus qu'elle découvrait dans la malade, était celle qui la fréquentait le plus souvent. S'entretenant un jour avec elle, elle lui demanda comment il se pouvait faire que, souffrant autant qu'elle souffrait, elle ne se plaignît jamais et parût toujours contente. « C'est, lui répond t la patiente Maronite, que je ne souffre pas seule; car le Dieu que j'adore et qui est le seul adorable, m'aide par sa grâce à souffrir. Sa grâce m'a fait aimer mes douleurs, parce qu'elle m'a fait connaître que mes souffrances me rendent agréable à ses yeux; et que les siennes, pour le salut de mon âme, ont été beaucoup plus grandes. Mais vous avez le malheur d'ignorer, ajouta la malade à la jeune fille, que vous avez eu autant de part que moi à ses souffrances. — Quel est donc ce Dieu qui a souffert pour moi? reprit la jeune fille; je voudrais bien le connaître. — Je vous l'apprendrai quand vous le voudrez, lui dit la Maronite. »

« La jeune fille, frappée de ces discours, revenait souvent visiter la Maronite qui ne manquait pas de profiter de ces occasions pour l'instruire des principales vérités du christianisme et de nos augustes mystères. La jeune fille écoutait avec plaisir ses instructions, et les méditait chez elle avec attention. Dieu de son côté préparait intérieurement son âme à recevoir la divine semence que l'on y jetait. Sur ces entrefaites il se présenta un parti pour cette fille. Son père le jugeant convenable à sa famille, le proposa comme une affaire si bien conclue, qu'il ne s'agissait plus que de l'exécuter. Sa fille employa toutes les raisons qu'elle put imaginer pour faire changer la volonté de son père; mais n'ayant rien pu gagner, elle le conjura de lui laisser la liberté de se choisir elle-même un époux qui pût faire son bonheur. Le père, qui avait un intérêt tout particulier à se donner le gendre qu'il avait choisi, déclara à sa fille qu'elle n'aurait point d'autre époux et qu'il regardait sa résistance comme une rébellion manifeste. La fille ne lui répondit que par une abondance de larmes et de gémissements capables de toucher le cœur du plus dur de tous les pères; mais celui-ci n'en fut que plus irrité. Il la menaça de la chasser de chez lui et de l'abandonner; les menaces n'empêchèrent pas sa fille de persister dans sa résolution, ce qui obligea son père d'engager un de ses oncles qu'elle aimait de faire ses efforts pour l'amener à consentir à ses volontés. L'oncle fit de son mieux pour vaincre la résistance de sa nièce, en lui représentant d'un côté le tort qu'elle se faisait de refuser un parti aussi avantageux que celui que l'on proposait, et lui exposant de l'autre tout ce qu'elle avait à craindre de l'indignation d'un père offensé par sa désobéissance. La jeune fille qui avait pris le nom de Marie-Thérèse, n'osant pas encore déclarer les sentiments que Dieu mettait dans son cœur, ne put opposer à tout ce que lui dit son oncle que sa répugnance extrême et invincible à tout établissement, tel qu'il pût être, le suppliant en même temps de lui donner la plus grande de toutes les marques de tendresse en obtenant de son père la grâce de ne lui en parler jamais. L'oncle, attendri des paroles de sa nièce, fit tout ce qu'il put pour persuader à son père de ne point forcer l'inclination de sa fille et de songer plutôt à marier sa cadette.

Pendant ces négociations Marie-Thérèse trouvait chaque jour des moments pour aller secrètement rendre compte à sa directrice, sa voisine, de tout ce qui se passait. Celle-ci la fortifiait dans ses résolutions et l'instruisait de toutes les vérités qu'elle devait croire. Elle l'animait par l'espérance d'un bonheur éternel, dont Dieu récompenserait ce qu'elle souffrait et ce qu'elle aurait encore à souffrir pour son saint nom. Elle lui enseignait la pratique des vertus qui lui étaient nécessaires et lui en faisait faire les actes. Marie-Thérèse revenait toujours d'auprès de cette bonne amie avec plus d'amour et plus d'attachement pour la religion chrétienne. Son père, qui avait gardé le silence pendant quelques jours, pour donner le loisir à sa fille de faire ses réflexions, voyant que ni lui ni son oncle n'avaient pu la réduire à obéir, regarda sa résistance comme un mépris de son autorité et un affront que sa propre fille lui faisait. Piqué de ces pensées, il prit la résolution de marier sa cadette et de se défaire de l'aînée, qui lui était devenue un objet odieux. Marie-Thérèse fut bientôt informée de ses desseins. Elle en avertit sa bonne amie Maronite qui la disposa à souffrir avec mérite ce qu'elle avait à craindre de la fureur de son père. Elle ne fut pas longtemps sans en sentir les effets; car ce père inhumain, croyant causer un chagrin mortel à sa fille, fit les noces de sa cadette avec un grand appareil; mais il n'en demeura pas là. Conservant toujours contre sa fille aînée un vif ressentiment de son refus et l'accusant d'une rébellion criminelle et punissable des derniers supplices, ce père inhumain n'eut pas horreur, dans une assemblée chez lui où l'on prenait du café, d'en faire donner une tasse préparée à cette innocente victime, qui la but sans savoir qu'elle devait lui causer la mort. Peu de temps après, elle se sentit attaquée d'une fièvre lente, accompagnée de frissonnements et de défaillances fréquentes, qui l'avertirent que ses jours s'abrégeaient et qu'elle ne devait plus songer qu'à mettre en pratique ce qu'elle avait appris de sa directrice, la Maronite. La fièvre lente qui la consumait redoubla. Dieu lui fit la grâce de conserver jusqu'au dernier soupir assez de présence d'esprit pour produire les actes les plus héroïques de notre sainte religion et pour faire à Dieu le sacrifice de sa vie. Ainsi mourut cette jeune martyre. Son âme, comme nous le devons espérer de la bonté de Dieu pour elle, fut enlevée au ciel. Son père, pour satisfaire son ressentiment contre elle, fit jeter inhumainement son corps dans un puits. Mais Dieu ne permit pas que le crime d'un tel père restât impuni : il mourut subitement peu de temps après la sainte mort de sa fille. Exemple de la sévérité redoutable des jugements de Dieu, comme la conversion

et l'heureuse fin de cette jeune fille est une marque sensible de ses infinies miséricordes. Ces deux événements arrivèrent vers la fin de l'année 1697. » (Henrion, vol. III, p. 279.)

MARIE-MADELEINE (la bienheureuse), fut martyrisée au Japon en 1613, dans le royaume d'Arima, avec sa mère Jeanne, son père Tacafatimundo, son frère Jacques, âgé de 12 ans, Léon Tacuendomi Cuniémon, Paul son fils, âgé de 27 ans, Faiuxida Luguyémon (Léon), Marthe sa femme. Tous furent condamnés au supplice du feu. Notre bienheureuse vierge, vouée au Seigneur, et âgée seulement de 19 ans, restait debout et semblait pleine de force et de vie quoiqu'elle parût toute consumée. On croyait qu'elle allait s'affaisser, quand on la vit prendre des charbons ardents, les mettre sur sa tête et s'en faire une couronne. Peu après, elle glissa le long de son poteau, se coucha dans le brasier et y expira paisiblement.

MARIE (la princesse), femme de Paul, dixième fils de Sounou, prince du sang impérial des Tartares Mantchoux, se convertit au christianisme et fut baptisée vers l'an 1720. Son mari étant à la guerre dans le Thibet avec le quatorzième fils de l'empereur Kang-hi, elle suivit en exil à Yeou-Oué dans la Tartarie son mari et toute sa famille. L'empereur avait prononcé cette peine contre Sounou et tous les siens, parce qu'il avait appris que plusieurs d'entr'eux s'étaient convertis au christianisme. (*Voy.* les articles Sounou, Paul, Chine.)

MARIEN (saint), lecteur, fut martyrisé à Lambèse en Numidie, avec saint Jacques, diacre. Durant la persécution de Dèce, il avait déja triomphé en confessant glorieusement le nom de Jésus-Christ. Tous deux, après des supplices cruels, furent martyrisés avec plusieurs autres. Nous donnons ici leurs Actes tirés de Tillemont, tels que saint Augustin les a connus.

Saint Jacques était diacre, et saint Marien lecteur ; c'est pourquoi nous le nommons ordinairement le dernier. Néanmoins, ceux qui en parlent le mettent presque toujours le premier, et il semble, en effet, qu'on remarquât en lui quelque éminence de grâce. Il avait une excellente mère, nommée Marie, comme Bollandus soutient qu'il faut lire dans ses Actes, sans recourir même à l'autorité de saint Augustin, qui ne nous permet pas d'en douter. Jacques avait, ce semble, quelque chose de plus ferme et de plus austère, il avait déjà acquis le titre de confesseur dans une autre persécution qui pouvait être celle de Dèce.

On ne dit point de quelle Eglise ni de quel pays ils étaient. Il semble seulement qu'ils n'étaient pas de la Numidie, où il plut à Dieu de les couronner. Ils y vinrent ensemble avec celui qui a écrit cette histoire ; car ils ne se séparaient presque jamais. Il semble même qu'ils fussent parents. L'auteur ne marque point quel était le sujet de leur voyage. Jacques eut en chemin une vision qui fut une prédiction de son martyre et de celui de Marien.

Pour les y préparer, Dieu les fit arrêter quelques jours en un lieu assez proche de Cirthe, nommé Muguas, et il y fit venir en même temps deux saints évêques, qui avaient déjà été bannis pour la foi, mais qu'on faisait alors revenir d'exil, pour les mener au gouverneur qui voulait les faire mourir, et les faire passer non de la peine à la peine, comme disaient les païens, mais de la gloire des confesseurs à la gloire des martyrs.

Ces deux évêques, nommés Agape et Secondin, étaient tous deux admirables pour leur grande charité, à quoi l'on ajoutait une pureté et une chasteté entières. Nous trouvons un Secondin dans le titre de la lettre 54e de saint Cyprien à saint Corneille. Il y en a deux dans le concile de Carthage en 256, outre Secondin de Thambes dans la Byzacène ou la Numidie, qui y est qualifié martyr. Ainsi il semble que ce pourrait être celui-ci. Néanmoins, le P. Ruinart met toujours Thambes ou Thambaye, comme il l'appelle, dans la Byzacène.

Ces deux saints furent donc conduits, par l'ordre de Dieu plutôt que par celui des hommes, à Muguas, pour y passer quelques jours avec Jacques et Marien. Car ne se contentant pas du feu que leur seule vue et l'exemple de leur courage allumaient dans les cœurs, ils répandaient encore sur les autres, par leurs exhortations, cet esprit de grâce et de vie dont ils étaient remplis, et avec d'autant plus d'efficacité, qu'étant près de mourir pour Jésus-Christ, c'était lui qui vivait et parlait en eux. Ainsi en quittant ce lieu pour continuer leur voyage, ils laissèrent Jacques et Marien pleinement disposés à les imiter, comme il parut aussitôt.

Le feu de la persécution, qui était alors fort grand partout, était particulièrement allumé à Cirthe, comme dans la première ville de la Numidie, et le gouverneur y avait envoyé des soldats pour y prendre tous les chrétiens. Deux jours donc seulement après qu'Agape et Secondin furent partis de Muguas, une troupe de païens fut assiéger ce lieu qu'on regardait comme une retraite des chrétiens. Jacques et Marien furent pris et menés à Cirthe avec l'auteur de leur histoire. Divers chrétiens les suivaient non en pleurant, mais en se réjouissant de leur bonheur et les animant à la constance. Les païens s'en aperçurent, leur demandèrent s'ils étaient chrétiens, et comme ils l'avouèrent sans crainte, on les mena aussi en prison, et ils souffrirent le martyre avant les deux saints.

Jacques et Marien furent présentés aux magistrats de la ville de Cirthe et à quelques autres officiers, pour être interrogés ; et on les menaçait de tous les supplices les plus cruels. Jacques confessa qu'il était chrétien, et même diacre, sans craindre la mort à laquelle Valérien avait condamné, en 258, tous ceux qui servaient l'Eglise dans ce degré et dans les supérieurs. Pour Marien, comme il n'était que lecteur, et qu'ainsi il eût pu sauver sa vie en perdant sa foi, on s'efforça de l'y obli-

ger par les tourments de la question. Pour les lui faire souffrir, on le suspendit non par les mains, comme c'était l'ordinaire, mais par les pouces, ce qui était beaucoup plus sensible : et on lui attacha même des poids aux pieds. Mais comme il était plein de confiance en Dieu, plus son corps souffrait, plus son âme s'élevait au ciel. La cruauté des bourreaux ayant enfin cédé à son courage, il fut enfermé dans la prison avec Jacques et les autres chrétiens qui prirent part à sa joie, et s'unirent à lui pour rendre grâces à Dieu par de fréquentes prières de la victoire qu'il avait remportée en lui.

Agape et Secondin furent sans doute les premiers à lui rendre cet office de charité, s'ils étaient alors dans la même prison, comme il y a assez d'apparence. Ce qui est certain, c'est qu'ils consommèrent le sacrifice de leur foi par le martyre, quelque temps avant les saints Jacques et Marien. Saint Agape apparut depuis à saint Jacques plein d'une joie toute céleste, en l'invitant, avec saint Marien, au banquet qu'il leur avait préparé; et ils y prirent part dès le lendemain. On marque de lui qu'il aimait deux jeunes filles, Tertulle et Antonia, comme si c'eussent été ses propres enfants ; mais il les aimait d'une manière digne d'un évêque et d'un martyr. Car il demandait à Dieu très-souvent qu'il leur fît la grâce de souffrir avec lui pour son nom. Enfin il obtint du ciel cette réponse : « Il n'est pas besoin que vous me demandiez par tant de prières ce que vous avez obtenu par une seule. »

Nous trouvons dans les Martyrologes de saint Jérôme, au 12 d'août, saint Agape martyr, et dans la suite du même jour les saintes Tertulle et Antonia. Florentinius ne fait pas difficulté de croire que ce sont celles dont nous parlons, et que ce peut être le véritable jour de leur martyre. Usuard et plusieurs autres marquent saint Agape avec saint Secondin le 29 d'avril, auquel le Martyrologe de saint Jérôme met saint Secondin ou Secondien, évêque. Ils y joignent les saintes Tertulle et Antonia avec le titre de vierges, qu'elles méritent selon toutes les apparences. Ils mettent leur martyre à Cirthe, quoiqu'il soit plutôt arrivé à Lambèse. Le calendrier de l'Église de Carthage met le 13 de mai saint Secondien, martyr ; mais il y a bien de l'apparence que saint Secondin, évêque, compagnon de saint Agape, a souffert le 12 avril avec lui.

Saint Jacques et saint Marien passèrent quelques jours à Cirthe dans les ténèbres et dans l'horreur de la prison. On les y tourmentait encore par la faim. Mais la parole de Dieu leur était une très-claire lumière, et un pain qui les nourrissait parfaitement. Dieu les y consola par une vision, dans laquelle saint Cyprien apparut à saint Marien comme assis à la droite du grand juge ; et il lui fit boire de la même fontaine dont il avait bu le premier. C'était lui prédire son martyre ; et Dieu fit espérer encore cette grâce à tous les autres qui étaient avec eux dans les prisons, par une autre vision qu'eut un de ces saints confesseurs, nommé Emilien. Il était chevalier romain, et quoiqu'il eût près de cinquante ans, il avait toujours vécu dans une parfaite continence. Sa principale occupation dans la prison était la prière. Ses jeûnes étaient très-fréquents, et il passait quelquefois deux jours sans manger, se préparant ainsi au sacrement de Dieu, disent les Actes. Je ne sais s'ils entendent le martyre ou l'Eucharistie. Ce saint peut être saint Emilien, marqué dans les Martyrologes de saint Jérôme, le 30 d'avril. Usuard, Adon, Notker et plusieurs autres le marquent certainement le 29.

Les saints, après avoir passé quelque temps dans la prison, furent amenés une seconde fois devant le magistrat de Cirthe, qui devait les envoyer à Lambèse où était le gouverneur, en lui marquant de quoi ils étaient accusés et convaincus, afin qu'il donnât contre eux le dernier arrêt. Beaucoup de chrétiens se trouvèrent à cette action, et un entre autres, qui se fit remarquer de tout le monde par l'ardeur et l'éclat que la grâce qu'il allait recevoir de Jésus-Christ faisait paraître sur son visage. Le peuple lui demanda en fureur s'il était chrétien. Il se hâta de l'avouer, et fut aussitôt joint aux autres qui, en se préparant au martyre, acquirent cette nouvelle victime à Jésus-Christ.

Ils furent tous conduits à Lambèse par un chemin fâcheux et difficile, qui était de huit ou neuf lieues. Ils furent présentés au gouverneur et ensuite menés en prison ; car les païens n'avaient pas d'autre logement pour les saints. Ils y demeurèrent plusieurs jours, durant lesquels le gouverneur était occupé à faire mourir un fort grand nombre de chrétiens, tous laïques ; car il les séparait à dessein des ecclésiastiques, croyant les vaincre plus aisément quand ils seraient seuls. Ceux qui avaient été pris à Muguas après saint Jacques et saint Marien furent sans doute de ce nombre, puisqu'ils les précèdent dans le martyre. Il y eut une femme martyrisée le 2 ou 3 mai avec ses deux enfants jumeaux, encore fort jeunes. Usuard et plusieurs autres mettent leur fête le 29 d'août à Cirthe ; ce qui est une faute visible.

Saint Jacques et les autres ecclésiastiques commençaient à s'attrister de ce que l'on différait leur victoire, lorsque saint Agape apparut à saint Jacques la nuit qui précéda le 6 de mai, comme l'invitant lui et Marien à un festin qu'il faisait ; et dans la même vision l'un des deux jumeaux qui avaient souffert trois jours auparavant leur dit de se réjouir, car ils souperaient tous ensemble le jour suivant. Dieu qui leur avait fait cette promesse la fit accomplir par le gouverneur, qui, dès le lendemain, affranchit par sa sentence les deux saints, et beaucoup d'autres ecclésiastiques, des misères de ce siècle pour les unir aux saints patriarches.

On les mena dans une agréable vallée coupée par une rivière, qu'on croit être celle de Pagyde ; et là on les fit placer en diverses files sur les bords du fleuve, afin que l'exécuteur allât de rang en rang leur couper la

tête, et qu'on pût jeter ensuite leurs corps dans l'eau ; car on ne voulait pas que cette quantité de corps fît paraître l'excès du crime des persécuteurs ; le nombre des martyrs étant si grand que, si on les eût tous jetés en un même endroit de la rivière, ils en eussent arrêté le cours.

On leur banda les yeux ; mais leur âme, éclairée de la lumière de Dieu, voyait des merveilles que tous les autres ne pouvaient apercevoir ; et ils les disaient aux chrétiens qui se rencontraient auprès d'eux ; c'étaient particulièrement des menaces de guerre ; et saint Marien déclara positivement que la terre était menacée de plusieurs maux pour venger le sang des justes. Jamais prophétie ne fut mieux accomplie que le fut celle-là, par la prise de Valérien qui arriva en 260, et par les malheurs effroyables qui lui survinrent sous le règne de Gallien. Dieu voulut apprendre par avance aux chrétiens la sévérité avec laquelle il allait les venger, tant pour réprimer les insultes des païens que pour les animer eux-mêmes à quitter avec joie le monde, menacé de tant de malheurs.

La mère de saint Marien se trouva à son martyre, non pour le détourner de souffrir la mort, comme d'autres mères faisaient par des caresses malheureuses, mais plutôt pour l'y exhorter. Elle le vit mourir avec une joie semblable à la mère des Machabées, et digne du nom si glorieux de Marie qu'elle portait. Elle embrassait son fils, baisait son cou avec piété, s'estimant heureuse de se voir mère d'un martyr, et elle était encore plus heureuse d'être dans des sentiments si différents de ceux de la chair et de la nature. Mais sa foi l'assurait qu'elle ne perdait point son fils et qu'elle l'envoyait seulement au lieu où elle espérait le suivre dans peu de temps.

La fête de saint Jacques et de saint Marien est marquée le 30 avril dans divers Martyrologes et même dans les plus anciens. Néanmoins il y a bien de l'apparence que le vrai jour de leur mort est le 6 de mai auquel l'Église d'Afrique les honorait au VIe siècle. Les Martyrologes de saint Jérôme mettent aussi ce jour-là en Afrique, saint Secondin, évêque, saint Jacques, saint Marien et un grand nombre d'autres martyrs, hommes et femmes. Notker et Raban les mettent aussi le même jour. Saint Augustin fit son sermon 284e sur Marien et saint Jacques, le jour de leur fête. Il s'y étend particulièrement sur les éloges de Marie, mère de saint Marien. L'Eglise cathédrale d'Eugubio dans l'Ombrie, est dédiée sous le nom de ces deux saints martyrs, dont elle croit posséder les corps ; et elle célèbre leur translation le 10 de mai. Mais on ne dit point quand, ni comment ils y ont été apportés.

MARIEN (saint), diacre, fut martyrisé avec le prêtre saint Diodore, et un grand nombre de chrétiens qui s'étaient rendus dans la sablonnière où étaient enterrés les saints martyrs Chrisanthe et Darie sa femme, pour célébrer leur fête et pour y assister au saint sacrifice. L'empereur Numérien fit obstruer l'entrée de cette sablonnière avec une énorme quantité de sable et de pierres qu'on y accumula ; de sorte que tous ceux qui s'y trouvaient y périrent au bout de peu de temps. Quand Rome toute entière eut quitté le culte des idoles, Dieu révéla le lieu où se trouvaient tous ces saints martyrs. On fit une ouverture pour y arriver et on trouva les saintes reliques. Comme il s'y opérait beaucoup de miracles, on y construisit une voûte pour faire de la sablonnière un lieu où les fidèles pussent s'assembler. On sépara ce lieu en deux par une muraille. D'un côté on mit les reliques de saint Chrisanthe et de sainte Darie ; de l'autre, celles de saint Diodore, de saint Marien, et des autres martyrs. L'Église célèbre la fête de saint Marien et de ses glorieux compagnons le 1er décembre.

MARIEN (saint), martyr, dont la fête est célébrée par l'Église le 17 octobre, avec celle de saint Victor et de saint Alexandre, compagnons de son triomphe, cueillit sa glorieuse couronne à une époque et dans des circonstances que malheureusement l'histoire ne précise pas.

MARIN (saint), soldat, eut la gloire de recevoir la couronne du martyre, à Césarée en Palestine, durant la persécution de Valérien continuée par Macrien, à qui la Palestine était soumise à cette époque. Nous donnons entièrement ses Actes.

Quoique la paix eût été rendue à l'Eglise, on ne laissait pas de voir encore de temps en temps couler le sang chrétien. Marin répandit alors le sien à Césarée. C'était un soldat de marque, de ceux qui servent auprès des gouverneurs de provinces, considérable d'ailleurs par ses richesses et la noblesse de sa race. Il perdit la vie pour Jésus-Christ, et ce fut à l'occasion que je vais rapporter. Il y a dans la milice romaine une place honorable qu'on nomme *la vigne*. Ceux qui y parviennent sont faits centeniers ou capitaines. Cette place étant venue à vaquer dans le corps où servait Marin, il se présenta pour en être pourvu, comme y ayant droit par son ancienneté. Mais celui qui le suivait immédiatement, dans l'espérance de l'obtenir pour lui-même, l'alla déférer au gouverneur, l'accusant d'être chrétien, et par conséquent incapable de posséder aucune charge militaire et civile. A quoi le délateur ajoutait qu'ayant toutes les qualités requises pour être honoré de cette dignité, il devait succéder au droit de Marin, qui en était déchu à cause de la religion qu'il professait. Sur cette accusation, le gouverneur fait venir Marin, l'interroge sur sa religion. Marin n'hésite pas un moment ; il répond qu'il est chrétien. Le gouverneur qui l'aimait et qui voulait le sauver, lui donne trois heures pour prendre sa dernière résolution. En sortant du palais, il rencontre Théodecne, son évêque. Il lui dit ce qui vient de lui arriver, la proposition que lui fait le gouverneur, le délai qu'il lui accorde. Ce récit les conduisit insensiblement jusqu'à l'église. Ils y entrent ; l'évêque, qui avait son dessein, conduit Marin auprès de l'au-

tel : là, se tournant tout-à-coup vers lui, il entr'ouvre un peu sa casaque, et découvre son épée; puis, lui montrant d'une main le livre des Evangiles qui était sur l'autel, et mettant l'autre sur la garde de son épée : « Il faut choisir, lui dit-il, mon cher Marin. — Mon choix est tout fait, répondit ce généreux soldat en étendant le bras vers le livre des Evangiles; voici ce que je choisis. — Allez en paix, lui dit l'évêque, et demeurez ferme dans le choix que vous venez de faire. Attachez-vous à Dieu, et il vous fortifiera. » Marin sort de l'église et reprend le chemin du palais ; comme il en était proche, il s'entendit nommer par un crieur public : c'était le gouverneur qui le faisait citer devant lui, le temps qui lui avait été accordé étant expiré. Il comparaît ; le gouverneur le presse de déclarer ce qu'il est et ce qu'il veut être. « Je suis chrétien, seigneur, répond Marin : C'est tout ce que j'ai à dire. » A peine eut-il achevé la dernière parole, que le gouverneur l'envoya au supplice.

Ce fut en cette rencontre qu'Asturius, qui se trouvait pour lors à Césarée, fit une action qui a rendu son nom plus célèbre et sa mémoire plus glorieuse que n'auraient fait sa dignité de sénateur romain, la faveur des empereurs , son illustre naissance et ses grandes richesses ; car il possédait toutes ces choses. Il assistait à la mort de Marin, et, poussé d'un sentiment de dévotion et d'une vénération religieuse pour les sacrées dépouilles de ce bienheureux, il chargea sur ses épaules ce précieux dépôt, sans craindre de souiller une robe blanche qu'il avait, d'une étoffe très-riche et toute brochée d'or, et le porta ainsi dans un lieu écarté, où il l'enterra de ses propres mains.

L'Eglise latine fait la fête de saint Marin le 3 mars.

MARIN (saint), fut martyrisé à Rome. Ce saint, qui était sénateur romain, ayant été arrêté sous l'empereur Numérien par le préfet Marcien, parce qu'il faisait profession de la religion chrétienne, fut mis sur le chevalet et déchiré avec des ongles de fer comme un esclave, puis jeté dans une poele brûlante : mais le feu s'étant changé en rosée il n'en ressentit aucune atteinte. Il fut ensuite exposé aux bêtes qui ne lui firent point de mal : enfin mené une seconde fois devant l'autel, et les idoles ayant été renversées par la force de sa prière, il fut frappé d'un coup d'épée et mérita la palme du martyre. L'Eglise fait sa glorieuse mémoire le 26 décembre.

MARIN (saint), souffrit le martyre à Anazarbe en Cilicie, sous l'empereur Dioclétien et le président Lysias. Ce saint vieillard, après avoir été déchiré à coups de fouet et disloqué, périt par les dents des bêtes féroces auxquelles il fut exposé. L'Eglise honore sa mémoire le 8 août.

MARIN (saint), fut martyrisé en Afrique avec saint Nabor. Ils furent décapités. On ignore complétement le lieu précis, l'époque et les diverses circonstances de leur martyre. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 10 juillet.

MARIN (saint), fut martyrisé à Tomes en Scythie avec les saints Théodote et Sédophe. Nous n'avons pas d'autres détails sur eux. L'Eglise fait leur fête le 5 juillet.

MARIS (saint), seigneur persan, qui, ayant embrassé la foi chrétienne et distribué son bien aux pauvres, vint à Rome, pour visiter les tombeaux des martyrs, avec Marthe sa femme, et ses deux fils Audifax et Abachum. Le Martyrologe romain dit que ce fut du temps de l'empereur Claude, et qu'ayant été arrêtés comme chrétiens , ils souffrirent les bastonnades, le chevalet, le feu, les ongles de fer ; qu'enfin, après avoir eu les mains coupées , ils accomplirent leur martyre. Marthe fut noyée dans une mare ; les autres furent décapités, et leurs corps brûlés. Voilà ce que nous trouvons au Martyrologe romain, sous la date du 19 janvier. Maintenant si nous consultons les Actes de ces saints martyrs, Actes que Bollandus admet, que Tillemont rejette, nous y voyons que saint Maris, sa femme et ses fils, souffrirent sous Aurélien, en l'an 270, et non pas sous Claude. Ces Actes font évidemment erreur : d'abord Aurélien, qui monta sur le trône en l'année 270, ne persécuta les chrétiens que sur la fin de son règne, c'est-à-dire quatre ans plus tard. Ensuite ils ajoutent un fait d'où ressort d'une façon péremptoire, qu'il y a confusion. Aurélien, disent-ils, fit périr un grand nombre de chrétiens dans l'amphithéâtre : les uns furent tués à coups de flèches, les autres brûlés. Qu'on aille à l'article de BLASTE, on verra que cela s'est passé sous Claude. Faut-il aussi relever une phrase de ces actes ainsi concue ? « Aurélien, qui n'avait rien du mérite de Claude II, son prédécesseur. » La servilité qui écrit l'histoire des princes pour complaire à eux ou aux autres, a certes bien des priviléges, elle le prouve ; l'ignorance en a non moins qu'elle. Laquelle des deux tenait la plume en écrivant cette phrase ? Nous ne savons trop, c'est l'une ou l'autre. *Aurélien n'avait rien du mérite de Claude* ; il fut un des plus grands empereurs qui aient illustré le trône des Césars. Passons.

De nos jours on a beaucoup, à propos de socialisme, agité la question de savoir jusqu'à quel point était obligatoire le précepte qui ordonnait aux premiers chrétiens de donner leurs biens aux pauvres, de les mettre en commun. Nous croyons que ces Actes nous fournissent l'occasion de dire que la plupart du temps ce précepte, qui serait du reste, si on l'appliquait rigoureusement, la ruine de la société, signifiait simplement qu'il fallait faire la charité. Nous voyons que saint Maris avait distribué son bien aux pauvres, suivant la coutume des premiers chrétiens, et qu'ensuite il était venu à Rome pour visiter les tombeaux des apôtres. Saint Maris était un noble persan. Il en devait coûter pour venir de Perse à Rome ; il avait donc gardé une partie de son bien. L'aliénation complète de ce bien n'était donc pas

obligatoire. Puis, s'il ne s'était rien réservé au retour, n'eût-il pas été lui-même avec ses enfants, qui ne savaient aucun métier, à la charge des chrétiens? Ici nous devons borner ces reflexions que bien d'autres vies des saints nous auraient autorisé à faire.

L'Eglise fait la fête de saint Maris le 19 janvier.

MAROLE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Milan pour l'honneur de sa foi. Nous ne possédons aucun document authentique sur son compte. L'Eglise fait sa fête le 23 avril.

MARON (saint), reçut la palme du martyre avec les saints Eutychès et Victorin. Ils avaient d'abord été exilés pour la foi dans l'île de Ponce, avec la bienheureuse Flavie Domitille, et ensuite rappelés sous l'empereur Nerva ; mais depuis leur retour, ayant fait plusieurs conversions, ils furent, durant la persécution de Trajan, mis à mort par divers supplices, suivant la sentence du juge Valérien. L'Eglise fait leur fête le 15 avril.

MARSEILLE, *Massilia*, maintenant chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône, vit le célèbre martyre de saint Victor, officier détaché de la légion Thébéenne, et de ses compagnons, saint Alexandre, saint Longin et saint Félicien. Ce remarquable événement eut lieu en 290, par ordre et en présence de l'empereur Maximien.

MARSES, peuples d'Italie, qui habitaient près du Latium, dans les montagnes qui entourent le lac Fucin. On nommait aussi Marses une tribu de la Germanie qui habitait au nord de la Lippe. En présence de cette même appellation donnée à deux peuples différents, il est assez difficile de dire où furent martyrisés saint Simplice et ses fils saint Victorien et saint Constance, que le Martyrologe romain se contente de placer simplement au pays des Marses.

MARTHE (sainte), vierge et martyre, reçut sa glorieuse couronne dans la ville d'Astorga en Espagne, sous le règne de l'empereur Dèce, en 251, sous le proconsul Paterne. On a d'elle une histoire évidemment trop nouvelle pour qu'on doive y ajouter une grande confiance. Ses reliques sont encore dans l'abbaye de Fera, dans le diocèse d'Astorga. L'église porte le nom de la sainte. Sa fête a lieu le 23 février.

MARTHE (sainte), femme de saint Maris, noble Persan, vint à Rome, avec lui et ses deux fils, les saints Audifax et Abachum, pour visiter les tombeaux des apôtres. Arrêtée avec son mari et ses fils, comme chrétienne, elle endura, sous l'empereur Claude II le Gothique, en 270, la bastonnade, le chevalet, le feu, les ongles de fer, eut les mains coupées, et fut enfin noyée dans une mare. L'église vénère la mémoire de sainte Marthe le 19 janvier.

MARTHE (sainte), vierge consacrée à Dieu, et martyre en Perse, dans la septième année de la persécution de Sapor, avec sainte Thècle. (*Voy.* ce nom.)

MARTHE (sainte), fut martyrisée à Cologne avec sainte Saule et plusieurs autres dont les noms glorieux ne sont point parvenus jusqu'à nous. Elles sont inscrites au Martyrologe romain le 20 octobre.

MARTHE (la bienheureuse), fut martyrisée au Japon, en 1613, dans le royaume d'Arima, avec son époux Léon Faiuxida Luguyémon, Adrien Tacafatimundo, Jeanne sa femme, sa fille Marie Madeleine, vierge vouée au Seigneur et Jacques son fils, âgé de douze ans, enfin Léon Tacuendoni Cuniémon et son fils Paul, âgé de vingt sept ans. Ils furent condamnés tous au supplice du feu. On peut voir les détails de leur martyre à l'article Faiuxida Luguyémon (*Léon*).

MARTIAL (saint), l'un des sept fils de sainte Félicité, fut martyrisé avec elle et ses frères à Rome, en 164, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Le préfet Publius ayant fait venir Martial devant lui, lui dit : « Je plains vos infortunés frères ; ils se sont attiré eux-mêmes les malheurs dont ils vont être accablés. Voulez-vous suivre leur exemple, et mépriserez-vous comme eux les ordonnances de nos princes ?— Ah ! Publius, répondit Martial, si vous saviez quels tourments effroyables sont préparés dans les enfers à ceux qui adorent les démons !... mais Dieu tient encore la foudre suspendue, n'attendez pas qu'il la lance sur vous et sur ces mêmes dieux en qui vous mettez votre confiance. Ou reconnaissez que Jésus-Christ est l'unique Dieu que l'univers doit reconnaître, ou tremblez à la vue des flammes qui sont prêtes à vous dévorer.» Le préfet envoya à l'empereur le procès-verbal de ce qui avait eu lieu dans les interrogatoires qu'avaient subis les enfants de Félicité, et Marc-Aurèle commit pour les juger des juges particuliers. Martial fut par l'un d'eux condamné à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 10 juillet, jour auquel l'Eglise célèbre la fête de saint Martial.

MARTIAL (saint), martyr à Carthage en 250, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce, fut enfermé dans un cachot, avec une foule d'autres chrétiens, où, par ordre de l'empereur, on les laissa mourir de faim. L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 17 avril, avec celle de saint Mappalique. (*Voy.* Victorin).

MARTIAL, évêque de Mérida en Espagne, n'eut pas le courage d'envisager les tourments et le trépas pour la foi dont il était le ministre. Sous le règne de Dèce, il eut le malheur de renoncer son Dieu, celui qui l'avait élevé à sa dignité de successeur des apôtres, pour sacrifier aux idoles. Il fut déposé dans un concile, car il était resté sur son siége, l'espèce d'apostasie qu'il avait commise le lui permettant ; son crime était celui d'avoir donné dans l'erreur des libellatiques. Félix fut nommé évêque à sa place. Bientôt Martial, sachant que Basilide, coupable du même crime que lui, était allé à Rome où il avait été admis par le pape Etienne à la communion comme évêque, voulut aussi, lui, se faire recevoir comme jouissant encore des droits épiscopaux, par ses collègues d'Espagne. Ceux-ci en écrivi-

rent à saint Cyprien et à saint Etienne. Ce dernier avait été trompé par Basilide. Après ces lettres, et surtout ce que lui écrivit saint Cyprien, Etienne maintint la déposition des évêques libellatiques, Martial et Basilide.

MARTIAL (saint), martyr, reçut la couronne en Espagne pour Jésus-Christ, en l'an 304. La persécution du tyran Dioclétien désolait alors l'Eglise. Ce fut un nommé Eugène, qui commandait une partie de l'Espagne pour les Romains, qui le fit mourir avec les saints Janvier et Martial. La fête de ces saints arrive le 13 octobre. (Pour plus de détails, voy. les Actes de saint JANVIER, à son article.)

MARTIAL (saint), fut martyrisé à Saragosse en Espagne, par les ordres de Dacien qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui. On trouvera leurs noms à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne. C'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain, sous la date du 16 avril. (*Voy.* Prudence, *de Cor.* hym. 4. Tillemont, vol. V, p. 229. Vasseus, *Belga*.)

MARTIAL (saint), reçut la palme des glorieux combattants de la foi en Afrique avec saint Laurent et vingt autres de leurs compagnons dont nous ignorons les noms. Nous n'avons pas de détails authentiques sur eux. Ils sont inscrits au Martyrologe le 28 septembre.

MARTIAL (saint), versa son sang pour la défense de la religion à Porto. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Saturnin, Epictète, Mapril, et leurs compagnons dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. L'Eglise fait collectivement leur fête le 22 août.

MARTIN (saint), évêque et martyr, versa son sang pour la défense de la religion chrétienne à Trèves et dans des circonstances qui nous sont inconnues. Nous ignorons complétement à quelle époque eut lieu son martyre. Il est inscrit au Martyrologe romain le 19 juillet.

MARTIN (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution si terrible que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

MARTIN (saint), évêque de Tours et confesseur, est un des glorieux fleurons de cette couronne de saints que l'Eglise de France porte sur sa tête. C'est un saint, c'est un grand homme. Nous mêlons le saint au profane dans cette accumulation d'épithètes ; c'est qu'à quelque point de vue que l'on considère cette grande figure, on est obligé de s'incliner devant elle, chrétien ou Français. Saint Martin de Tours est en quelque sorte le père d'une pléiade de saints qui convertirent les contrées où j'ai passé ma vie. Chacun d'eux a attaché son nom à quelque ville, à quelque village. Et dans cette histoire des temps passés, je retrouve toute celle de mes jeunes années : chaque nom que je relis me rappelle un clocher de mon pays. Pardon, cher lecteur : où n'irais-je pas, dans cette évocation des souvenirs ? De la maison qui m'a vu naître à la tombe de mon père? Souvenirs d'enfance et d'âge d'homme parsemant la route de quelques rares bonheurs mêlés à tant d'illusions tombées. Pardon, mais quel est celui d'entre vous qui ne sente au nom d'un saint s'éveiller en lui quelque souvenir écho du passé qui sourit ou qui pleure? C'est ainsi que la religion chrétienne jalonne notre existence à tous : partout la croix ou des noms saints planant sur nos souvenirs et les localisant. C'est cette religion qui nous prend au berceau, qui nous mène à la tombe, et qui marque toutes les haltes de notre vie dans le deuil ou dans la joie. Dans les contrées agrestes de la Vendée, à tout carrefour où passe un mort, on met une petite croix de bois ; à toute chapelle ou croix près de laquelle passe une mariée, on met un bouquet. Croix et bouquets laissés en arrière, voilà notre existence. Au-dessus de chacun d'eux l'Eglise a mis une consolation ou bien une espérance. Souvenons-nous, à l'aide des signes sacrés ; les souvenirs se purifient de plus en plus sous de tels gardiens.

Originaire de la Pannonie, de la ville de Sabarie, saint Martin dut naître en 316 ou 317. Son père, de simple soldat devenu tribun, était païen comme toute sa famille. Il fut élevé à Pavie dans le Milanais. Il ne fit pas d'études, le temps lui manquait. A dix ans il se fit catéchumène ; et à douze il voulut se retirer dans le désert. Malgré le grand désir qu'il eut d'entrer dans la vie ascétique, les circonstances le forcèrent d'entrer dans la milice dès l'âge de quinze ans. Il servit cinq ans, et ne se retira du service militaire qu'à l'âge de vingt ans, sous le règne de Constantin, en 336. Aux portes d'Amiens, n'étant que catéchumène, il donna la moitié de sa casaque à un pauvre qui lui demandait l'aumône. Après avoir quitté l'armée, il se retira auprès de saint Hilaire : quand ce saint évêque eut reconnu le mérite de Martin, il le voulut retenir auprès de lui, et ne lui permit d'aller en son pays, pour y convertir sa famille, qu'à la condition formelle qu'il reviendrait. Il ne put pas convertir son père, mais il eut le bonheur de réussir près de sa mère et d'un grand nombre d'autres.

Ce fut dans ce pays que saint Martin souffrit publiquement le fouet pour la divinité de Jésus-Christ. Sa patrie était complétement infectée de l'hérésie des ariens. Ayant appris, à la fin de 356, le bannissement de saint Hilaire, il se retira à Milan, pour y vivre dans la solitude : il en fut chassé par Auxence, celui qui avait occupé le siége de saint Denis, et qui fut forcé par la mort de céder ce siége de Milan à saint Ambroise. Il se retira dans l'île Gallinaire, sur les côtes de Toscane (auprès d'Albenga). Il y resta quel-

que temps ; mais dès qu'il eut appris que Constance avait permis à saint Hilaire de retourner dans son diocèse, en exécution de sa promesse, il se rendit auprès de lui. Près de Poitiers, il établit un monastère à deux lieues environ de la ville : ce monastère existait encore au temps de saint Grégoire de Tours, qui en parle. Ce fut dans ce monastère que saint Martin ressuscita un mort. Deux autres fois il accomplit le même prodige, une fois avant son épiscopat, la seconde fois étant évêque.

L'Eglise de Tours, aujourd'hui si célèbre par le nom de saint Martin, a eu pour premier évêque saint Gatien qui y vint de Rome vers le temps de Dèce, vers l'an 250. Après sa mort, qui eut lieu en 300, son siége resta trente-sept ans sans évêque. Quand les païens savaient que quelqu'un avait embrassé la foi chrétienne, ou ils le déchiraient à coups de fouet, ou bien ils le faisaient périr par le glaive. Après cet espace de temps écoulé, saint Lidoire ou Litoire fut nommé évêque de Tours, et gouverna cette Eglise durant trente-trois ans, jusqu'en l'année 371 ou 372. C'était un homme de grande piété, qui augmenta beaucoup le nombre des chrétiens dans la ville ; ce fut lui qui y bâtit la première église. Il est assez probable qu'après sa mort son siége fut vacant durant dix mois. Ce fut alors que le suffrage de tout le peuple de Tours appela saint Martin à être son troisième évêque. Il fallut, dit-on, user d'artifice et de violence pour l'arracher de son monastère. Pendant que tout le peuple voulait saint Martin pour évêque, plusieurs des prélats voisins s'y opposaient à cause de son extérieur vil et humble. Ce furent des ennemis qu'il garda toujours : ils étaient furieux de voir en lui la vertu qu'ils ne trouvaient pas en eux-mêmes. Le plus acharné de tous fut l'évêque Défenseur, le premier évêque d'Angers. Ce fut fort peu de temps après son ordination que saint Martin fonda l'abbaye de Marmoutier, la plus ancienne de toutes celles qui se voient encore aujourd'hui en France : c'était là qu'il faisait sa résidence ; tous les jours il en partait pour venir faire le service. Dans son logis, où il y avait une fort petite cour, il n'avait pour s'asseoir qu'une petite selle de bois. Ayant eu occasion d'aller pour affaires à la cour de Valentinien, Justine, seconde femme de ce prince, arienne forcenée, celle qui plus tard persécuta violemment saint Ambroise, influença tellement son mari qu'il ne voulut pas recevoir saint Martin : ce ne fut qu'au bout d'assez longtemps qu'il put parvenir à avoir audience. Quand Valentinien l'eut vu, il sut découvrir en lui l'homme de Dieu, lui accorda beaucoup plus qu'il ne demandait, et voulut le combler de présents que le saint refusa, préférant la pauvreté aux richesses.

Saint Martin se rendit extrêmement célèbre par le grand nombre de miracles qu'il opéra : Ainsi, pendant vingt ans, à la demande d'Auspice, préfet du prétoire, il empêcha la grêle de tomber dans un canton, qui en était désolé auparavant, et qui en fut frappé de nouveau l'année qui suivit sa mort. Dieu lui découvrit qu'un prétendu martyr qu'on honorait à Tours, et sur le tombeau duquel la piété des fidèles avait bâti un oratoire et un autel, n'était autre qu'un voleur qui avait été exécuté pour ses crimes. Il arrêta une fois, à cinq cents pas de loin, une troupe de païens, en ne faisant que le signe de la croix. Saint Martin détruisit l'idolâtrie qui régnait encore dans la plus grande partie des Gaules ; il bâtit plusieurs églises, fit de nouveaux miracles qui le rendirent un objet de vénération pour tout le pays.

L'an 383, Maxime se révolta contre Gratien en Angleterre ; Gratien fut vaincu et tué à Lyon, le 25 août. Il resta maître absolu des Gaules, de l'Angleterre et de l'Espagne. Il établit le siége de son gouvernement à Trèves, où beaucoup d'évêques le vinrent trouver de divers endroits, pour lui demander différentes grâces en faveur des vaincus, des prisonniers, des malheureux. A force de solliciter, le plus grand nombre prit l'habitude de la flatterie, et des façons de courtisans. Saint Martin seul soutint l'honneur de son saint caractère et de son siége. Il sollicitait la grâce qu'il demandait pour quelques prisonniers, d'une façon si noble qu'il paraissait commander plutôt que supplier. Il s'assit à la table de l'empereur, qui en fut si flatté, qu'il y convia tout ce qu'il y avait de grand et d'élevé autour de lui. Maxime avait tant d'estime et de confiance dans le saint évêque de Tours, qu'il le mandait à chaque instant pour lui rendre ses devoirs, ou pour profiter de ses conseils. Saint Martin n'était pas venu solliciter que pour quelques officiers, il était venu demander surtout la grâce des priscillianistes, hérétiques d'Espagne, qu'il avait anathématisés avec la plupart des évêques de France, mais qu'il ne voulait pas voir poursuivre et condamner par l'empereur, devant lequel Ithace les accusait avec un acharnement indicible. Saint Martin jugeait avec une raison qu'on aurait bien dû suivre toujours depuis, que les choses de la foi étaient du ressort de l'Eglise et non point de celui du pouvoir séculier.

« Saint Martin, non plus que saint Ambroise, ne communiquait point avec Ithace, ni avec les évêques qui, en communiquant avec lui, s'étaient chargés de la même haine. Maxime les soutenait, et faisait par son autorité que personne n'osait les condamner ; il n'y eut qu'un évêque, nommé Théognoste, qui rendit publiquement une sentence contre eux. Ces évêques ithaciens, étant assemblés à Trèves pour l'élection d'un évêque, obtinrent de l'empereur qu'il envoyât en Espagne des tribuns avec un souverain pouvoir, pour rechercher les hérétiques et leur ôter la vie et les biens. On ne doutait pas que beaucoup de catholiques ne se trouvassent enveloppés dans cette recherche. Car on jugeait alors les hérétiques à la vue, sur la pâleur du visage et sur l'habit, plutôt que par l'examen de la foi. Ayant obtenu cet ordre, ils apprirent le lendemain, lorsqu'ils s'y

attendaient le moins, que saint Martin allait arriver à Trèves ; car il fut obligé d'y faire plusieurs voyages pour des affaires de charité. Ils en furent fort alarmés, sachant que ce qu'ils venaient de faire lui déplairait, et craignant que plusieurs ne suivissent l'autorité d'un si grand homme. Ils tinrent conseil avec l'empereur; et il fut résolu d'envoyer au-devant de saint Martin des officiers, pour lui défendre d'approcher de plus près de la ville s'il ne promettait de garder la paix avec les évêques qui y étaient. Saint Martin s'en défit adroitement en disant qu'il viendrait avec la paix de Jésus-Christ.

« Etant entré de nuit, il alla à l'église, seulement pour y faire sa prière; et le lendemain il se rendit au palais. Ses principales demandes étaient pour le comte Narsès et le gouverneur Leucadius, qui avaient irrité Maxime par leur attachement au parti de Gratien. Mais ce que saint Martin avait le plus à cœur, c'était d'empêcher que ces tribuns ne fussent envoyés en Espagne avec la puissance de vie et de mort; et il était en peine non-seulement pour les catholiques, qui pourraient être inquiétés à cette occasion; mais pour les hérétiques mêmes, à qui il voulait sauver la vie. Les deux premiers jours, l'empereur le tint en suspens, soit pour lui faire valoir les grâces qu'il demandait, soit par la répugnance de pardonner à ses ennemis, soit par avarice, pour profiter de leur dépouille. Cependant les évêques, voyant que saint Martin s'abstenait de leur communion, vont trouver l'empereur, et disent que c'était fait de leur réputation si l'opiniâtreté de Théognoste se trouvait soutenue par l'autorité de Martin; qu'on n'aurait pas dû le laisser entrer dans la ville; que l'on n'avait rien gagné à la mort de Priscillien, si Martin entreprenait sa vengeance. Enfin prosternés devant l'empereur avec larmes, ils le conjurent d'user de sa puissance contre lui.

« Quelque attaché que Maxime fût à ces évêques, il n'osa user de violence contre un homme si distingué pour sa sainteté. Il le prend en particulier, et lui représente avec douceur que les hérétiques avaient été justement condamnés par l'ordre des jugements, plutôt qu'à la poursuite des évêques; qu'il n'avait point de cause de rejeter la communion d'Ithace et de ceux de son parti ; que Théognoste seul s'était séparé d'eux, et plutôt par haine que par raison; que même un concile tenu peu de jours auparavant avait déclaré Ithace innocent. Comme saint Martin n'était point touché de ces raisons, l'empereur entra en colère, le quitta, et envoya aussitôt des gens pour faire mourir ceux dont il demandait la grâce. Saint Martin en fut averti comme il était déjà nuit; alors il court au palais, il promet de communiquer si l'on pardonne à ces malheureux, pourvu que l'on rappelât aussi les tribuns que l'on avait envoyés en Espagne. Aussitôt Maxime lui accorda tout.

« Le lendemain, comme les ithaciens devaient faire l'ordination de l'évêque Félix, saint Martin communiqua avec eux ce jour-là, aimant mieux céder pour un peu de temps que de ne pas sauver ceux qui allaient être égorgés. Mais quelque effort que fissent les évêques pour le faire souscrire à cet acte en signe de communion, ils ne purent jamais l'y résoudre. Le lendemain il sortit promptement de Trèves, et gémissait par le chemin d'avoir trempé tant soit peu dans cette communion criminelle. Etant près d'un bourg nommé Andethauna, aujourd'hui Ethernach en Luxembourg, à deux lieues de Trèves, il s'arrêta un peu dans les bois, laissant marcher devant ceux de sa suite. Là, comme il examinait cette faute, que sa conscience lui reprochait, un ange lui apparut, et lui dit : «Ton remords est bien fondé ; mais tu n'as pu en sortir autrement : reprends courage, de peur de mettre en péril même ton salut.» Il se donna bien garde depuis ce temps de communiquer avec le parti d'Ithace; et pendant seize ans qu'il vécut encore, il ne se trouva à aucun concile, et s'éloigna de toutes les assemblées d'évêques. Saint Sévère-Sulpice le raconte ainsi, et il ajoute : « Au reste, sentant moins de grâce « et de facilité à délivrer les possédés, il « nous avouait de temps en temps avec lar« mes qu'il sentait une diminution de puis« sance, à cause de cette malheureuse com« munion, où il s'était engagé malgré lui « pour un moment. » Félix, qui fut ordonné en cette occasion, était, comme l'on croit, évêque de Trèves, homme de mérite, et compté entre les saints. » (Fleury.)

Dans les derniers temps de sa vie, saint Martin continua paisiblement à administrer son diocèse, à contribuer à la conversion des païens. Il faisait de nombreux miracles. Il vint à Trèves une quatrième fois près du préfet des Gaules ; car depuis 387 cette ville n'était plus la résidence des empereurs. Il vécut encore un certain nombre d'années dans la pratique de ses devoirs et dans l'exercice des plus hautes vertus. Dieu enfin, voulant le faire venir à lui, lui révéla le moment de sa mort. Sachant que ce moment était proche, il partit pour Candes, qui était à l'extrémité de son diocèse, du côté d'Angers, afin d'y terminer un différend survenu entre les ecclésiastiques de ce lieu. Il mourut après avoir accompli ce dernier acte épiscopal, comme il voulait revenir à son monastère de Marmoutier. La fièvre le tint quelques jours et il rendit son âme à Dieu dans la paisible assurance que lui donnait la sainteté de sa vie. Longtemps son corps fut conservé dans la ville de Tours ; les huguenots le brûlèrent à l'époque de leurs ravages en France. Saint Martin mourut-il en 397 ou en 400 ? Les auteurs sont divisés sur ce point. L'Eglise fait sa fête le 11 novembre.

MARTIN (saint), pape et martyr, mourut pour la défense de la religion chrétienne en l'an de Jésus-Christ 655. Il naquit à Todi; il devint célèbre dans le clergé romain par son profond savoir et sa grande sainteté. Il était diacre seulement quand le pape Théodore

l'envoya en qualité de nonce à Constantinople. Après la mort de ce pape, il fut élu pour lui succéder. Il monta sur le trône pontifical en juillet 649. Ce fut l'année suivante qu'il tint, dans l'église de Latran, un concile de cent cinq évêques contre les monothélites. On y condamna plusieurs personnages engagés dans cette hérésie, et notamment Paul, qui occupait alors le siége de Constantinople.

Persécution contre le pape saint Martin.

« Le pape saint Martin sentit bientôt les effets de l'indignation de l'empereur Constant. Avant que l'on eût nouvelle à Constantinople du concile de Latran, l'empereur envoya pour exarque en Italie Olympius, son chambellan, avec ordre de faire souscrire le type à tous les évêques et les propriétaires de terres. « Si vous pouvez, « ajouta-t-il, vous assurer de l'armée d'Ita« lie, vous arrêterez Martin, qui a été légat « ici à Constantinople. Que si vous trouvez « de la résistance dans l'armée, tenez-vous « en repos jusqu'à ce que vous soyez maître « de la province et que vous ayez gagné les « troupes de Rome et de Ravenne pour faire « exécuter nos ordres. »

« Olympius arriva à Rome, trouva le concile assemblé; il voulut d'abord exciter un schisme dans l'Eglise par le moyen des troupes qu'il amenait, à quoi il travailla longtemps, mais inutilement; et ne pouvant réussir par la violence, il eut recours à la trahison. Comme le pape lui présentait la communion dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, il voulut le faire tuer par son écuyer. Ce qui était d'autant plus facile, que le pape allait communier chacun à sa place, comme il a été observé. Mais l'écuyer assura depuis avec serment qu'il avait été frappé d'aveuglement et n'avait point vu le pape, quand il vint donner la communion à l'exarque. Celui-ci, voyant la protection de Dieu sur le pape, lui déclara les ordres qu'il avait reçus, fit la paix avec lui, et passa en Sicile avec son armée contre les Sarrasins, qui s'y étaient déjà établis. Mais l'armée romaine y périt et l'exarque mourut ensuite de maladie.

« L'empereur envoya pour lui succéder Théodore, surnommé Calliopas, avec un de ses chambellans, nommé aussi Théodore et surnommé Pellure, et leur donnant ordre d'enlever le pape, l'accusant d'hérésie, parce qu'il avait condamné le type. On l'accusait aussi de ne pas honorer la sainte Vierge comme mère de Dieu : ce qui était une suite de la calomnie précédente ; car, les monothélites, comme les eutychéens, accusaient la catholique de nestorianisme. On chargeait encore le pape de crime d'état et d'avoir envoyé des lettres et de l'argent aux Sarrasins. Le pape, averti des desseins que l'on avait sur lui, s'était retiré avec son clergé dans l'église de Latran, quand l'exarque Calliopas arriva à Rome avec le chambellan Théodore et l'armée de Ravenne. C'était le samedi 15 juin 653. Le pape, qui était considérablement malade depuis le mois d'octobre, envoya au-devant de l'exarque quelques personnes de son clergé ; et l'exarque les reçut dans le palais, croyant que le pape était avec eux. Mais, ne l'y trouvant pas, il dit aux premiers du clergé : Nous voulions l'adorer; mais demain, qui est dimanche, nous l'irons trouver et le saluer ; car aujourd'hui, il ne nous a pas été possible. On voit ici les mots d'adorer et de saluer employés indifféremment, et il y avait longtemps que l'on disait adorer l'empereur.

« Le lendemain dimanche, 16 juin, la messe fut célébrée dans la même église de Latran, et l'exarque craignant la multitude du peuple, envoya dire au pape : « Je suis « si fatigué du voyage, que je ne puis vous « aller voir aujourd'hui ; mais j'irai demain « sans faute adorer Votre Sainteté. » Le lundi matin, il envoya son cartulaire et quelques autres de sa suite, dire au pape : « Vous avez « préparé des armes et amassé des pierres « pour vous défendre, et vous avez des gens « armés là-dedans. » Le pape les envoya visiter toute la maison épiscopale pour rendre eux-mêmes témoignage s'ils y auraient vu des armes ou des pierres. Ils revinrent sans avoir rien trouvé, et il leur dit : « Voilà « comme on a toujours agi contre nous, par « des faussetés et des calomnies : Quand « Olympius vint, il y avait aussi des men« teurs qui disaient que je pouvais le re« pousser à main armée. »

« Ils s'en allèrent avec cette réponse ; mais une demi-heure n'était pas encore passée quand ils revinrent avec des troupes. Le pape, malade, était couché sur son lit à la porte de l'église. Les soldats entrèrent armés d'écus, de lances et d'épées, avec leurs arcs bandés. Ils brisèrent les cierges de l'église et en jonchèrent le pavé avec un bruit effroyable joint à celui de leurs armes. En même temps, Calliopas présenta aux prêtres et aux diacres un ordre de l'empereur pour déposer le pape Martin, comme indigne et intrus, et de l'envoyer à Constantinople après avoir ordonné un autre évêque à sa place. Alors le pape sortit de l'église, et le clergé s'écria en présence de l'exarque et du chambellan Théodore : « Anathème à « qui dira ou croira que le pape Martin a « changé un seul point dans la foi et à qui« conque ne persévère pas jusqu'à la mort « dans la foi catholique. » Calliopas, voulant se justifier devant les assistants, commença à dire : Il n'y a point d'autre foi que la vôtre et je n'en ai point d'autre moi-même.

« Le pape se livra donc sans résistance pour être mené à l'empereur. Quelques-uns du clergé lui criaient de n'en rien faire ; mais il ne les écouta pas, aimant mieux mourir dix fois, comme il dit lui-même, que d'être cause qu'on répandît le sang de qui que ce fût. Il dit seulement à l'exarque : « Laissez « venir avec moi ceux du clergé que je ju« gerai à propos. » Calliopas répondit : « Tous ceux qui voudront, qu'ils viennent, « à la bonne heure, nous ne contraignons

« personne. » Quelques-uns des évêques s'écrièrent : « Nous mourrons et vivrons « avec lui. » Ensuite Calliopas dit au pape : « Venez avec nous au palais. » Il y alla donc le même jour, et le lendemain mardi, 18 juin, tout le clergé vint le trouver avec plusieurs autres qui s'étaient préparés à s'embarquer avec lui, et avaient déjà mis leurs hardes dans les barques. Mais la nuit suivante, vers la sixième heure, c'est-à-dire à minuit, on tira le pape du palais, et l'on renferma tous ceux de sa suite et diverses choses qui lui étaient nécessaires pour son voyage; on lui laissa seulement six jeunes serviteurs et un pot à boire.

« On le fit ainsi sortir de Rome, dont on referma les portes aussitôt, de peur que quelqu'un ne le suivit : et on l'emmena dans une barque sur le Tibre. Ils arrivèrent à Porto vers la quatrième heure du jour, le 13 des calendes de juillet, c'est-à-dire le mercredi 19 juin, à dix heures du matin. Ils en partirent le même jour et arrivèrent à Misène le 1er de juillet. De là, ils passèrent en Calabre, puis en plusieurs îles où ils furent arrêtés pendant trois mois. Enfin ils arrivèrent à l'île de Naxo, où ils demeurèrent un an. Pendant tout ce voyage, le pape fut travaillé d'un cours de ventre qui ne lui donnait point de repos, avec un dégoût effroyable; toutefois, on ne lui accorda aucun soulagement, excepté à Naxo, où il se baigna deux ou trois fois et logea dans une maison de la ville. Hors de là, il ne sortit point du vaisseau, qui était sa prison, quoique ceux qui le conduisaient prissent terre à toute occasion pour se reposer. Cependant, à Rome, Eugène fut établi pape par autorité de l'empereur. Il était Romain, fils de Rufinien, et clerc dès son bas âge; il ne fut élu que le 9 septembre 655, et tint le saint-siége près de trois ans. » (Fleury.)

« Le pape saint Martin était prisonnier dans l'île de Naxo, où on envoyait de la part des évêques et des fidèles, tout ce qui lui était nécessaire pour ses différents besoins. Mais ses gardes ne souffraient pas que rien de tout cela lui fût remis : ils pillaient tout, même en sa présence, le chargeant des reproches les plus outrageants. Ils maltraitaient même de paroles et de coups ceux qui apportaient les présents et les chassaient en disant : « Quiconque aime cet homme, est « ennemi de l'Etat. » Le saint pape sentait plus vivement les injures de ses bienfaiteurs, que les douleurs de sa goutte et de ses autres incommodités. Etant partis de Naxo et arrivés à Abyde, ceux qui le conduisaient envoyèrent à Constantinople donner avis de son arrivée, le traitant d'hérétique, d'ennemi de Dieu et de rebelle, qui soulevait tout l'empire. Enfin saint Martin arriva à Constantinople le 17 septembre 654. On le laissa au port depuis le matin jusqu'à quatre heures après midi, dans le vaisseau, couché sur un grabat, exposé en spectacle à tout le monde. Plusieurs insolents, et même des païens, s'approchaient et lui disaient des paroles outrageantes. Vers le coucher du soleil, vint un scribe nommé Sagolève, avec plusieurs gardes. On tira le pape de la barque, on l'emporta sur un brancard, on le mena dans la prison, nommée Prandéaria; et Sagolève défendit que personne de la ville ne sût qu'il y était. Le pape demeura donc enfermé dans cette prison, sans parler à personne, pendant quatre-vingt-treize jours, qui font trois mois, c'est-à-dire depuis le 17 septembre jusqu'au 17 décembre.

« Ce fut apparemment de là qu'il écrivit les deux lettres à Théodore. Dans la première, il se justifie contre les calomnies dont on le chargeait; premièrement, par le témoignage que le clergé de Rome avait rendu de sa foi en présence de l'exarque Calliopas, ensuite par la protestation qu'il fait lui-même de la défendre jusqu'à la mort. Puis il ajoute : « Je n'ai jamais envoyé aux Sar-« rasins ni argent, ni lettres, ni l'écrit que « l'on dit, pour leur marquer ce qu'ils doi-« vent croire. J'ai seulement donné quelque « peu de chose à des serviteurs de Dieu qui « venaient chercher des aumônes; mais ce « n'était pas pour les Sarrasins. Quant à la « glorieuse vierge Marie, Mère de Dieu, ils « ont porté faux témoignage contre moi; car « je déclare anathème, et en ce monde et en « l'autre, quiconque ne l'honore pas au-des-« sus de toutes les créatures, excepté son « fils, Notre-Seigneur. »

« Dans l'autre lettre, il raconte comme il fut enlevé de Rome, et comme l'exarque Calliopas présenta un ordre de l'empereur pour faire élire un autre pape à sa place. Sur quoi il dit : « On ne l'a encore jamais « fait, et j'espère qu'on ne le fera jamais; « car, en l'absence de l'évêque, l'archidiacre, « l'archiprêtre et le primicier tiennent sa « place. » Ayant raconté ce qu'il a souffert dans le voyage, il ajoute à la fin : « Il y a « quarante-sept jours que je n'ai pu obtenir « de me laver ni d'eau chaude ni d'eau « froide; je suis tout fondu et refroidi, car « le flux de ventre ne m'a point donné de « repos jusqu'à présent, ni sur mer ni sur « terre; j'ai le corps tout brisé, et quand je « veux prendre de la nourriture, je manque « de celle qui me pourrait fortifier, et je suis « entièrement dégoûté de celle que j'ai. Mais « j'espère en Dieu, qui voit tout, que quand « il m'aura tiré de cette vie, il recherchera « ceux qui me persécutent pour les amener « à pénitence. »

« Le vendredi, 15 décembre 654, le pape saint Martin fut tiré de sa prison dès le matin et amené dans la chambre de Bucoléon, sacellaire, c'est-à-dire grand trésorier, où, dès la veille, on avait donné ordre à tout le sénat de s'assembler. Saint Martin y fut apporté dans une chaise, car la navigation et la prison avaient augmenté ses maladies. Le sacellaire, le regardant de loin, lui commanda de se lever de la chaise et de se tenir debout. Quelques officiers représentèrent qu'il ne pouvait, et le sacellaire cria en colère qu'on le soutînt des deux côtés, ce qui fut fait.

« Alors le sacellaire lui parla ainsi : « Dis,

« misérable, quel mal t'a fait l'empereur ? « T'a-t-il ôté quelque chose ? T'a-t-il op- « primé par violence ? » Le pape ne répondit rien. Le sacellaire lui dit d'un ton d'autorité : « Tu ne réponds pas ? Tes accusateurs « vont entrer. » Aussitôt on les fit entrer au nombre de vingt, la plupart soldats et gens brutaux ; quelques-uns avaient été avec l'exarque Olympius, entre autres André, son secrétaire. Le pape, les voyant entrer, dit en souriant : « Sont-ce là les témoins ? « Est-ce là votre procédure ? » Puis, comme on les fit jurer sur les Evangiles, il dit aux magistrats : « Je vous prie au nom de Dieu, « ne les faites point jurer ; qu'ils disent sans « serment ce qu'ils voudront, et faites ce que « vous voudrez. Qu'est-il besoin qu'ils per- « dent ainsi leurs âmes ? »

« Le premier de ses accusateurs fut Dorothée, patrice de Cilicie, qui dit avec serment, parlant du pape : « S'il avait cinquante têtes, « il mériterait de les perdre, pour avoir seul « renversé et perdu tout l'Occident. » Il était de concert avec Olympius et ennemi mortel de l'empereur et de l'Etat. Un des témoins dit aussi que le pape avait conjuré avec Olympius, et pris le serment des soldats. On demanda au pape s'il en était ainsi. Il répondit : « Si vous voulez entendre la vérité, je « vous la dirai. Quand le type fut fait et « envoyé à Rome par l'empereur... » Alors le préfet Troïle l'interrompit, en criant : « Ne « nous parlez point ici de la foi, il est ques- « tion du crime d'Etat. Nous sommes tous « chrétiens et orthodoxes, les Romains et « nous. — Plût à Dieu ! dit le pape ; toute- « fois, au jour terrible du jugement, je ren- « drai témoignage contre vous sur cet ar- « ticle même. »

« Troïle lui dit en colère : « Quand vous « voyiez le malheureux Olympius former de « tels projets contre l'empereur, que ne l'em- « pêchiez-vous, loin d'y consentir ? » Le pape répondit : « Dites-moi, seigneur Troïle, « quand Georges, qui avait été moine et « depuis magistrat, vint ici du camp et fit ce « que vous savez, où étiez-vous et ceux qui « sont avec vous ? Non-seulement vous ne « résistâtes point, mais il vous harangua et « chassa du palais qui il voulut. Et quand « Valentin se revêtit de la pourpre avec un « ordre de l'empereur et s'assit avec lui, où « étiez-vous ? que ne l'empêchâtes-vous ? « pourquoi, au contraire, prîtes-vous tous « son parti ? Et moi, comment pouvais-je « résister à Olympius qui avait toutes les « forces d'Italie ? Est-ce moi qui l'ai fait « exarque ? Mais je vous conjure, au nom de « Dieu, faites au plus tôt ce que vous avez « résolu de moi : car Dieu sait que vous me « procurez une grande récompense. » Je ne vois point qui était ce Georges dont parle ce pape ; mais pour Valentin, il fut le chef du parti contraire à l'impératrice Martine. Le pape parlait latin et ce qu'il disait était expliqué en grec par le consul Innocent, fils de Thomas, qui était d'Afrique. Mais le sacellaire, ne pouvant souffrir les réponses du saint pape, dit en colère à Innocent : « Pour- « quoi nous expliquez-vous ce qu'il dit ? » Puis il demanda au scribe Sagolève s'il y avait encore dehors d'autres témoins. « Oui, « seigneur, dit le scribe, il y en a plusieurs. » Mais ceux qui présidaient à l'assemblée dirent que c'en était assez.

« Le sacellaire se leva et entra au palais pour faire son rapport à l'empereur. On fit sortir le pape de la chambre du conseil, toujours porté sur une chaise, et on le mit dans la cour, qui était devant, près de l'écurie de l'empereur, où tout le peuple s'assemblait, pour attendre l'entrée du sacellaire. Le pape était environné des gardes, et c'était un spectacle terrible. Peu de temps après, on le fit apporter sur une terrasse, afin que l'empereur pût le voir par les jalousies de sa chambre. On leva donc le pape, en le soutenant des deux côtés au milieu de la terrasse en présence de tout le sénat ; et il s'amassa une grande foule autour de lui. Alors le sacellaire sortit de la chambre de l'empereur, et fendant la presse, vint dire au pape : « Re- « garde comme Dieu t'a livré entre nos « mains. Tu faisais des efforts contre l'em- « pereur, avec quelle espérance ? Tu as « abandonné Dieu, et Dieu t'a abandonné. » Aussitôt il commanda à un de ses gardes de lui déchirer son manteau et la courroie de sa chaussure, puis il le mit entre les mains du préfet de Constantinople, en lui disant : « Prenez-le, seigneur préfet, et le mettez en « pièces tout maintenant. » Il commanda aux assistants de l'anathématiser. Mais il n'y eut pas vingt personnes qui crièrent anathème ; tous les autres baissaient le visage et se retiraient accablés de tristesse.

« Les bourreaux le prirent, lui otèrent son pallium sacerdotal et le dépouillèrent de tous ses habits, ne lui laissant qu'une seule tunique sans ceinture ; encore la déchirèrent-ils des deux côtés depuis le haut jusqu'en bas, en sorte que l'on voyait son corps à nu. Ils lui mirent un carcan de fer au cou et le traînèrent ainsi depuis le palais par le milieu de la ville, attaché avec le geôlier, pour montrer qu'il était condamné à mort ; et un autre portait devant lui l'épée dont il devait être exécuté. Malgré ses souffrances, il conservait un visage serein, mais tout le peuple pleurait et gémissait, hors quelque peu qui lui insultaient. Etant arrivé au prétoire, il fut chargé de chaînes et jeté dans une prison avec des meurtriers. Mais, environ une heure après, on le transféra dans la prison de Diomède. On le traînait si violemment, qu'en montant les degrés, qui étaient hauts et rudes, il s'écorcha les jambes et les jarrets, et ensanglanta l'escalier. Il semblait prêt à rendre l'âme, tant il était épuisé ; et, en entrant dans la prison, il tomba et se releva plusieurs fois. On le mit sur un banc, enchaîné comme il était et mourant de froid, car l'hiver était insupportable, et c'était, comme il a été dit, le 15 décembre. Il n'avait personne des siens, qu'un jeune clerc qui l'avait suivi et se lamentait auprès de lui.

« Deux femmes qui gardaient les clefs de la prison, la mère et la fille, touchées de com

passion, voulaient soulager le saint pape, mais elles n'osaient à cause du geôlier qui était attaché avec lui; et elles croyaient que l'ordre allait venir pour l'exécuter à mort. Quelques heures après un officier appela d'en bas le geôlier, et, quand il fut descendu, une de ces femmes emporta le pape, le mit dans un lit et le couvrit bien pour le réchauffer. Mais il demeura jusqu'au soir sans pouvoir parler. Alors, l'eunuque Grégoire, qui de chambellan était devenu préfet de Constantinople, lui envoya son maître d'hôtel, avec quelque peu de vivres, et lui en ayant fait prendre, il lui dit : « Ne succom- « bez pas en vos peines, nous espérons en « Dieu que vous n'en mourrez pas. » Le saint pape, qui désirait le martyre, n'en fut que plus affligé; aussitôt on lui ôta les fers.

« Le lendemain, l'empereur alla voir le patriarche Paul, qui était malade à la mort, et lui compta tout ce que l'on avait fait au pape. Paul soupira, et se tournant vers la muraille, il dit : « Hélas! c'est encore pour « augmenter ma condamnation. » L'empereur lui demanda pourquoi il parlait ainsi; Paul répondit : « N'est-ce pas une chose « déplorable de traiter ainsi un évêque. » Ensuite il conjura instamment l'empereur de se contenter de ce que le pape avait souffert. Paul mourut en effet, après avoir tenu le siége de Constantinople treize ans; et Pyrrhus, qui était présent, voulut y entrer. Mais plusieurs s'y opposaient et publiaient dans le palais le libelle de rétractation qu'il avait donné au pape Théodore, soutenant qu'il s'était par là rendu indigne du sacerdoce et que le patriarche Paul l'avait anathématisé.

« Comme le trouble était grand à cette occasion, l'empereur voulut être éclairci de ce que Pyrrhus avait fait à Rome; et pour cet effet, il envoya Démosthène, commis du sacellaire, avec un greffier, pour interroger le pape dans la prison. Quand ils furent entrés, ils lui dirent : « Voyez en quelle « gloire vous avez été, et en quel état vous « êtes réduit. C'est vous seul qui vous y « êtes mis. » Le pape répondit seulement : « Dieu soit loué de tout. » Démosthène dit : « L'empereur veut savoir de vous ce qui s'est « passé ici et à Rome à l'égard de Pyrrhus, « ci-devant patriarche. Pourquoi alla-t-il à « Rome? Fut-ce par ordre de quelqu'un, ou « de son mouvement? — De son propre « mouvement, répondit le pape. » Démosthène dit : « Comment fit-il ce libelle? Y « fut-il contraint? » Le pape répondit : « Non, « il le fit de lui-même. » Démosthène dit : « Quand Pyrrhus vint à Rome, comment le « pape Théodore, votre prédécesseur, le « reçut-il? comme un évêque? » Le pape répondit : « Et comment donc? Puisqu'avant « que Pyrrhus vint à Rome, Théodore avait « écrit nettement à Paul qu'il n'avait pas bien « fait d'usurper le siége d'un autre. Pyrrhus, « venant ensuite de lui-même aux pieds de « saint Pierre, comment pouvait-il s'empê- « cher de le recevoir et de l'honorer comme « évêque? — Il est vrai, dit Démosthène. « Mais d'où tirait-il sa subsistance? » Le pape répondit : « Sans doute du palais patriarcal « de Rome. » Démosthène dit : « Quel pain « lui donnait-on? » Le pape répondit : « Vous « ne connaissez pas l'Eglise romaine. Je vous « dis que quiconque y vient demander l'hos- « pitalité, quelque misérable qu'il soit, on « lui donne toutes les choses nécessaires : « saint Pierre ne refuse personne. On lui « donne du pain très-blanc et des vins de « diverses sortes, non-seulement à lui, mais « aux siens. Jugez par là comme on doit trai- « ter un évêque. »

« Démosthène dit : « On nous a dit que « Pyrrhus a fait ce libelle par force, qu'on « lui a mis des entraves et fait souffrir beau- « coup de maux. » Le pape répondit : « On « n'a rien fait de semblable. Vous avez à « Constantinople plusieurs personnes qui « étaient alors à Rome, et qui savent ce qui « s'y est passé, si la crainte ne les empêche « de dire la vérité. Vous avez entre autres le « patrice Platon, qui était exarque, et qui « envoya ses gens à Pyrrhus. Mais à quoi « bon tant de questions? me voilà entre vos « mains, faites de moi ce qu'il vous plaira. « Quand vous me feriez hacher en pièces, « comme vous avez ordonné au préfet, je « ne communique point à l'Eglise de Cons- « tantinople. Est-il encore question de Pyr- « rhus, tant de fois déposé et anathématisé? » Démosthène et ceux qui l'accompagnaient, étonnés de la constance du pape, se retirèrent après avoir mis par écrit toutes ses réponses.

« Le pape saint Martin demeura donc dans la prison de Diomède quatre-vingt-cinq jours, qui font près de trois mois, et avec les trois mois de la première prison, près de six, c'est-à-dire depuis le 17 septembre jusqu'au 10 mars 654. Alors le scribe Sagolève lui vint dire : « J'ai ordre de vous transférer « chez moi et de vous envoyer dans deux « jours où le sacellaire commandera. » Le pape demanda où on le voulait mener; mais il ne voulut pas le lui dire, ni lui permettre de demeurer dans la même prison jusqu'à son exil. Vers le soir, le pape dit à ceux qui étaient auprès de lui : « Venez, mes frères, « disons-nous adieu, on va m'enlever d'ici. » Alors ils burent chacun un coup, et le pape, se levant avec une grande constance, dit à un de ses assistants qu'il aimait : « Venez, « mon frère, donnez-moi la paix. » Celui-ci, qui avait déjà le cœur serré, ne put retenir sa douleur et fit un grand cri; les autres s'écrièrent aussi. Le saint pape, les regardant d'un visage serein, les en reprit; et mettant les mains sur la tête du premier, il dit en souriant : « Tout ceci est bon, mon frère, « il est avantageux; faut-il en user ainsi? « Vous devriez plutôt vous réjouir de mon « état. » Celui-ci, lui répondit : « Dieu le « sait, serviteur de Jésus-Christ, je me ré- « jouis de la gloire qu'il vous prépare; mais « je m'afflige de la perte de tant d'autres. » Après donc l'avoir salué tous, ils se retirèrent. Aussitôt vint le scribe, qui l'emmena

dans sa maison ; et il fut dit qu'on l'envoyait en exil à Chersone.

« En effet, on le fit embarquer secrètement le jeudi saint, qui, cette année 655, était le 26 mars, et après avoir passé en divers lieux, il arriva à Chersone le 15 mai. C'est lui-même qui le dit ainsi, dans une lettre qu'il écrivit à un de ses plus chers amis à Constantinople, où il ajoute : « Le porteur de cette lettre est arrivé un mois après nous de Byzance à Chersone. Je me suis réjoui de son arrivée, croyant que l'on m'aurait envoyé d'Italie quelque secours pour ma subsistance. Je le lui ai demandé, et ayant appris qu'il n'apportait rien, je m'en suis étonné ; mais j'en ai loué Dieu, qui mesure nos souffrances comme il lui plaît. Vu principalement que la famine et la disette est telle en ce pays, que l'on y parle de pain, mais sans en voir. Si on ne nous envoie du secours d'Italie ou de Pont, nous ne pouvons absolument vivre ici : car on ne peut y rien trouver. Si donc il nous vient de là du blé, du vin, de l'huile, ou quelque autre chose, envoyez-les-nous promptement, comme vous pourrez. Je ne crois pas avoir si maltraité les saints qui sont à Rome, ou les ecclésiastiques, qu'ils doivent ainsi mépriser à mon égard le commandement du Seigneur. Si saint Pierre y nourrit si bien les étrangers, que dirai-je de nous, qui sommes ses serviteurs propres, qui l'avons servi du moins quelque peu et qui sommes dans un tel exil et une telle affliction? Je vous ai spécifié certaines choses que l'on peut acheter par delà, et que je vous prie de m'envoyer avec votre soin ordinaire, à cause de mes grands besoins et de mes fréquentes maladies. »

« Il écrivit encore une lettre, au mois de septembre, où il dit : « Nous sommes non-seulement séparés de tout le reste du monde, mais privés même de la vie. Les habitants du pays sont tous païens, et ceux qui y viennent d'ailleurs en prennent les mœurs, n'ayant aucune charité, pas même la compassion naturelle qui se trouve entre les barbares. Il ne nous vient rien que de dehors, par les barques qui arrivent pour charger du sel, et je n'ai pu acheter autre chose qu'un boisseau de blé pour quatre sous d'or. J'admire le peu de sensibilité de tous ceux qui avaient autrefois quelque rapport avec moi, et qui m'ont si absolument oublié qu'ils ne veulent pas seulement savoir si je suis encore au monde. J'admire encore plus ceux qui appartiennent à l'église de Saint-Pierre, du peu de soin qu'ils ont d'un homme qui est de leur corps. Si cette église n'a point d'argent, elle ne manque pas, Dieu merci, de blé, de vin et d'autres provisions, pour nous donner au moins quelque petit secours. Avec quelle conscience paraîtrons-nous au tribunal de Jésus-Christ, nous qui sommes tous formés de la même terre? Quelle crainte a saisi tous les hommes pour les empêcher d'accomplir les commandements de Dieu? Ai-je paru si ennemi de toute l'Église et d'eux en particulier? Je prie Dieu toutefois, par l'intercession de saint Pierre, de les conserver inébranlables dans la foi orthodoxe, principalement le pasteur qui la gouverne à présent, c'est-à-dire le pape Eugène. Pour ce misérable corps, le Seigneur en aura soin. Il est proche, de quoi suis-je en peine? car j'espère en sa miséricorde qu'il ne tardera pas à terminer ma carrière. »

« Le pape saint Martin ne fut pas frustré de son espérance, car il mourut le jour de sainte Euphémie, 16 du même mois de septembre, indiction quatorzième, l'an 655. Il avait tenu le saint-siége, à compter depuis son ordination jusqu'à sa mort, six ans un mois et vingt-six jours. En deux ordinations, au mois de décembre, il fit onze prêtres et cinq diacres ; et d'ailleurs trente-trois évêques. Il fut enterré dans une église de la Vierge, à une stade de la ville de Chersone ; et il y eut depuis un grand concours de peuple à son tombeau. L'Église grecque l'honore comme confesseur, le 14 avril ; et l'Église latine, comme martyr, le 2 novembre. On prétend que ses reliques ont été depuis rapportées à Rome, dans l'église dédiée longtemps auparavant à saint Martin de Tours. » (Fleury, t. II, p. 873.)

MARTIN (le bienheureux), frère mineur, parcourait, vers l'année 1340, avec un autre frère nommé Ulric, les terres voisines de la mer Baltique et du golfe de Finlande pour y répandre la semence de l'Evangile. Ils s'arrêtèrent en un lieu fortifié du duché de Livonie, et tandis que Martin disait la messe, Ulric alla prêcher sur la place publique, fut arrêté et mis à mort. (*Voy.* Ulric.) Notre saint ayant été conduit ensuite au tribunal du duc, fut également condamné à la mort. Entre autres supplices, on fit pénétrer par son gosier un long tissu de soie au moyen duquel on entraînait ses entrailles. Après cette cruelle torture, il fut pendu. Une sœur du duc, qui était chrétienne et abbesse d'un monastère, y ensevelit notre saint.

MARTIN DE SPOLÈTE (le bienheureux), franciscain italien, animé d'un ardent désir de gagner des âmes à Jésus-Christ, partit en 1530 pour le royaume de Fez, dont le roi et son beau-frère étaient bienveillants pour les chrétiens. Ils le détournèrent néanmoins de sa résolution à cause des difficultés que l'entreprise présentait. Rien n'arrêta Martin ; il commença ses prédications avec un grand succès et battit plusieurs fois les rabbins dans des discussions publiques. Ceux-ci ayant circonvenu le roi, eurent l'adresse de lui faire craindre que les discours de notre bienheureux ne soulevassent le peuple. Le beau-frère du prince, qui affectionnait Martin, l'engagea à quitter le pays, mais il répondit que Dieu lui avait donné mission de convertir les musulmans de Fez, et que s'ils lui promettaient de se convertir il n'hésiterait pas à entrer dans une fournaise ardente. La cour accepta. Mais quand Martin sortit sain et sauf du bûcher, un Maure lui perça la poitrine de sa lance et un autre lui brisa

la tête avec une tuile ; c'est ainsi qu'il remporta la couronne du martyre. On crut généralement que cette mort avait été commandée par le roi. Quoi qu'il en soit, les deux meurtriers périrent huit jours après : le premier fut tué, le second eut la tête fendue par une pierre qui tomba d'en haut. Les reliques de notre bienheureux opérèrent plusieurs miracles. (*Histoire des chérifs*, etc., traduite de l'espagnol de Diégo de Torrès, par M. le duc d'Angoulême le père, à la suite de l'*Afrique* de Marmol, p. 186.)

MARTINE (sainte), vierge martyre, est honorée par l'Eglise le 30 janvier. Ses Actes disent qu'elle souffrit à Rome sous Maximin, avec sainte Tatienne. Ce sont des plus mauvais que nous connaissions.

MARTINEZ (le bienheureux PIERRE), de la compagnie de Jésus, fut tué en haine de la religion chrétienne, le 28 septembre 1566, par les indigènes de la Floride. Don Pedro Menendez de Avilez avait été chargé, en 1565, de s'emparer de ce pays, et il avait désiré que plusieurs religieux de la compagnie de Jésus lui fussent adjoints. C'est ce qui occasionna le départ de notre bienheureux, de Jean Roger et du coadjuteur François de Villaréal. Le navire qui portait ces saints religieux s'étant trouvé séparé du reste de la flotte, arriva le premier : on voulut envoyer plusieurs Belges pour reconnaître le point de débarquement ; mais ils refusèrent, à moins que notre saint ne les y accompagnât. A peine descendus au rivage, le vaisseau qu'ils venaient de quitter fut poussé par la tempête jusqu'à Cuba. Le lendemain de leur descente sur la côte, une troupe de naturels se rua sur eux d'une manière menaçante. Le P. Martinez fut saisi avec deux Belges, tandis qu'il s'efforçait de faire échapper le reste de ses compagnons. Il expira avec ces deux hommes sous un terrible coup de massue, le 28 septembre 1566. (*Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 443.)

MARTINEZ (saint FRANÇOIS), jésuite chinois, prêchait la foi chrétienne à Xankai (province de Nankin). Il était un des compagnons du bienheureux P. Ricci, qui le premier eut le bonheur de porter le flambeau de l'Evangile chez les Chinois. Avant converti et baptisé un fameux docteur chinois, il fut cruellement battu à plusieurs reprises, et expira enfin au milieu des tourments, vers l'année 1616.

MARTINIEN (saint), martyr, l'un des principaux gardes de saint Pierre et de saint Paul, dans la prison Mamertine. Converti par eux ainsi que saint Processe et quarante-sept autres gardes, il fut martyrisé par ordre de Néron, en l'année 66, peu de temps après saint Pierre et saint Paul. (*Voy.* PROCESSE.) Sa fête est inscrite au Martyrologe romain sous la date du 2 juillet.

MARTINIEN (saint), martyr à Ephèse, est fêté par l'Eglise le 27 juillet. Il est l'un des sept Dormants dont saint Grégoire de Tours nous a donné une histoire. *Voy.* DORMANTS (Les sept.)

MARTINIEN (saint), fut martyrisé en Afrique avec saint Saturien et deux de leurs frères. Ces saints combattants, durant la persécution des Vandales, sous Genséric, roi arien, étant esclave d'un certain vandale, furent convertis à la foi catholique par sainte Maxime, vierge, qui servait aussi le même maître. Ces hommes courageux demeurant fermes dans la foi qu'ils avaient embrassée, furent d'abord battus et déchirés jusqu'aux os avec des bâtons pleins de nœuds ; mais comme, après leur avoir fait endurer longtemps le même supplice, on les trouvait le lendemain aussi sains que si on ne leur eût fait aucun mal, on les envoya en exil. Là, après avoir converti un grand nombre de barbares et obtenu du souverain pontife un prêtre et quelques autres ministres de l'Eglise pour les baptiser, ils furent enfin liés par les pieds derrière des chariots à quatre chevaux, qu'on fit courir au travers des broussailles dans une forêt pleine d'épines, supplice dans lequel ils perdirent la vie. Pour la vierge Maxime, après plusieurs combats dont Dieu la fit toujours sortir victorieuse, elle fut supérieure de religieuses dans un monastère nombreux où elle mourut saintement. L'Eglise honore leur mémoire le 16 octobre.

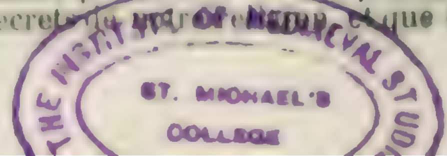
MARTOLE, ville célèbre par son évêque saint Brice, qui y confessa Jésus-Christ dans les tourments. Il y mourut en paix avec le titre de confesseur.

MARTORY (saint), souffrit le martyre avec les saints Alexandre et Sisinne, du temps de l'empereur Honorius. Ils furent persécutés par les gentils dans le Val-d'Anagne, comme l'écrit Paulin dans la Vie de saint Ambroise, et obtinrent ainsi la couronne du martyre. L'Eglise fait leur immortelle mémoire le 29 mai.

MARTYRE (saint), sous-diacre et martyr, fut massacré à Constantinople par les hérétiques, avec le chantre Marcien. Nous n'avons pas d'autres détails sur leur compte. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 25 octobre.

MARTYRE D'UN JEUNE ENFANT. Prudence nous a laissé l'histoire d'un jeune enfant, martyrisé en 303, sous l'empire de Dioclétien ; elle est tellement édifiante, que nous la donnons dans son entier : d'ailleurs nous le devons, puisqu'elle augmente le nombre des pièces authentiques de notre ouvrage. Nous la copions textuellement d'après cet auteur. Nous prenons telle qu'elle est, cette pièce, quoique son début puisse paraître annoncer quelque chose de tronqué.

« Que le peu que nous venons de vous découvrir des mystères de notre salut et de l'espérance qui nous est donnée du bonheur éternel, vous suffise, continua saint Romain ; on doit sur ces matières garder un silence respectueux, et Jésus-Christ, notre maître, nous défend de jeter les perles devant les animaux immondes, de crainte qu'ils ne les foulent aux pieds et qu'ils n'en ternissent l'éclat et la blancheur. Mais puisqu'il ne nous est pas permis de vous donner une connaissance plus claire de ces profonds et divins secrets de notre religion, et que d'ail-



leurs la raison seule, sans le secours de la foi, est inutile pour en pénétrer la profondeur; contentons-nous de consulter les choses qui nous environnent. Voulez-vous que nous fassions parler la nature, qu'elle s'explique dans toute sa naïveté? Je ne veux point d'autre témoin des vérités que j'ai avancées, que celui que cette nature simple et sans fard fera parler elle-même : je l'accepte pour juge; faites venir un enfant de sept ans, de moins si vous voulez, pourvu qu'il ne sache encore rien de l'art de flatter; qu'il n'ait ni penchant, ni aversion, et que cette petite âme, étant encore dans une parfaite indifférence, n'agisse que par les mouvements tout purs d'une nature innocente. Faisons-en l'expérience; que l'enfance aujourd'hui devienne la maîtresse de l'âge parfait; apprenons d'une langue qui ne fait que bégayer ce que nous devons croire de la divinité, je suis prêt à souscrire au témoignage qu'elle en rendra.

« Le gouverneur accepte le parti; il se fait amener un enfant qu'on arrache presque à la mamelle de sa mère. Eh bien! interrogez-le, dit-il à Romain, et soumettons-nous, j'y consens, à tout ce que les dieux nous annonceront par sa bouche. Romain brûlant d'impatience d'en faire l'épreuve : Dites-nous un peu, mon fils, lui dit-il, lequel des deux croyez-vous le plus raisonnable et le plus conforme à la vérité, ou d'adorer un seul Dieu et un Jésus-Christ, ou bien d'adorer plusieurs dieux. L'enfant sourit, et répondit sans hésiter : Ce que les hommes adorent, et ce qu'ils appellent Dieu, quel qu'il soit, doit être un : or ce Dieu a un fils unique, qui ne fait qu'un Dieu avec son Père, et c'est Jésus-Christ. Mais qu'il y ait plusieurs dieux, ajouta-t-il, les enfants mêmes n'en croient rien. Une réponse si précise et si peu attendue jeta l'étonnement et la fureur dans l'âme du tyran, en même temps que la rougeur et la confusion lui couvraient le visage. D'un côté, les lois ne lui permettaient pas de faire violence à un âge si tendre; et d'un autre, le fol entêtement qu'il avait pour ses dieux le pressait de punir des paroles qui leur étaient si injurieuses. Qui vous a si bien instruit, lui dit-il enfin, petit impie? Seigneur, répondit l'enfant, c'est ma mère qui m'a appris ces vérités, et c'est Dieu qui les a apprises à ma mère. Ç'a été la première nourriture qu'elle m'a donnée; j'ai sucé la connaissance d'un seul Dieu en suçant le lait de ses mamelles, et le nom de Jésus-Christ est la première parole qu'elle m'a appris à prononcer. Qu'on aille quérir cette mère, s'écrie le gouverneur en furie, qu'elle vienne pour être témoin de l'heureux succès que vont avoir ses belles instructions. La mort de ton enfant va être la récompense de la doctrine que tu lui as inspirée, et il est bien juste que tu pleures la perte de celui que ton impiété a déjà perdu. Mais aux dieux ne plaise qu'un sang si vil et si méprisable rougisse l'épée de nos bourreaux; la mort finirait trop tôt son supplice, celui de son fils en sera un pour elle, et plus long et plus sensible, et l'on sait que le tourment le plus rigoureux qu'on puisse faire souffrir à une mère, est de faire souffrir son fils à ses yeux.

« Il commande donc qu'on suspende en l'air ce petit martyr, après lui avoir fait ôter ses habits; il livre ce corps délicat à une cruelle et sanglante flagellation. Bientôt les verges coupent sa chair innocente en mille endroits, et tirent plus de lait que de sang des blessures qu'elles font. Un rocher se serait attendri à un pareil spectacle, et il aurait pu faire perdre au marbre et au bronze leur insensibilité naturelle. A chaque fois que l'osier impitoyable allait frapper cette tendre victime, à chaque fois il revenait couvert d'un nouveau sang. Tous les assistants fondaient en larmes; il n'y eut pas jusqu'aux bourreaux qui ne donnassent des marques de compassion; on vit couler des pleurs le long de ces faces menaçantes, et ces yeux toujours secs à la vue des plus horribles tourments, en répandirent alors pour la première fois. Tout pleure, hors le tyran et la mère : cette généreuse femme fait paraître une joie tranquille; l'amour de Jésus-Christ soutient en elle l'amour maternel; il lui ôte sa faiblesse naturelle; il le rend plus fort que le cœur même des bourreaux. La grâce triomphe de la nature dans le cœur d'une mère; elle l'endurcit, et étouffant en lui tous les sentiments d'une piété trop molle, elle l'affermit par une constance toute chrétienne qu'elle lui inspire.

« Cependant ce pauvre enfant, brûlé d'une soif ardente que lui cause la rigueur des tourments qu'il endure, demande à boire. J'ai soif, s'écrie-t-il, qu'on me donne un peu d'eau. Mais sa mère s'avançant et prenant un air sévère et un ton de voix plus animé que de coutume : A quoi pensez-vous, mon fils, lui dit-elle; la peur vous trouble-t-elle le jugement, cédez-vous ainsi à la douleur? j'attendais de vous plus de fermeté, et j'avais répondu à Dieu de votre constance. Le fruit de mon sein manque de courage, et ne vous ai-je donné la vie que pour avoir le déplaisir de vous voir craindre la mort? Vous demandez un peu d'eau, et vous allez être dans un moment à la source des eaux vives; de ces eaux qui, coulant sans interrompre leur cours dans les âmes saintes, apaisent leur soif et en éteignent toute l'ardeur. C'est là, mon fils, c'est là qu'il faut aller boire une heureuse éternité. Encore un peu de temps, et vous vous trouverez sur ces courants délicieux, si toutefois vous ne ressentez point ici-bas d'autre soif que celle de voir Jésus-Christ. Ah! mon fils, si jamais vous pouvez approcher vos lèvres altérées de cette divine fontaine, si jamais votre langue desséchée peut seulement y toucher, il n'y a plus pour vous de soif à craindre, et votre cœur pleinement rassasié sera dans un éternel rafraîchissement. Maintenant il faut que vous buviez les eaux amères du calice du Sauveur; mille enfants bien plus jeunes que vous y ont bu avant vous, mon fils; cette troupe de martyrs au berceau préféra l'amertume de ces eaux à la douceur du lait; mais

à peine en eurent-ils goûté, que cette amertume fut changée en une douceur qu'on ne peut exprimer. Que cet exemple vous anime, ô généreux enfant ! O mon fils, mon unique consolation ! La vertu est pour tous les âges, et le père commun des hommes n'en a pas exclu l'enfance ; il veut qu'elle ait ses triomphes, aussi bien que l'âge le plus avancé. Je vous l'ai dit plusieurs fois, lorsque je vous enseignais à exprimer vos petites pensées par des sons encore imparfaits, et vous vous en souvenez sans doute : Isaac était fils unique ; mais sur le point d'être immolé au Seigneur, jetant les yeux sur l'autel où il devait consommer son sacrifice, il y monta hardiment ; et sans marquer aucune répugnance, il présenta sa tête à son père, qui devait être le sacrificateur. Je vous contais aussi quelquefois le fameux combat de ces sept frères contre le tyran Antiochus ; tous sept étaient sortis d'un même sein, et celle qui leur avait donné la vie, voyant d'un côté les supplices qu'on leur préparait, et de l'autre les récompenses qui leur étaient offertes, ne balança pas un moment ; on sait qu'elle choisit les supplices pour ses sept fils : N'appréhendez pas, mes enfants, leur dit-elle, de verser mon propre sang qui coule dans vos veines ; répandez-le généreusement pour la gloire du Dieu que nous adorons, du Dieu de nos pères. Ses yeux furent témoins des tourments qu'on leur fit endurer, sans qu'on vît tomber une seule larme ; elle leur vit donner à tous sept une mort cruelle, sans qu'on lui entendît pousser le moindre soupir. La joie éclatait sur son visage, lorsque les bourreaux en plongeaient un dans l'huile bouillante, ou qu'on appliquait à l'autre des lames de cuivre ardentes. Sa joie redoublait quand on arrachait à celui-ci la peau de la tête, et que par une raillerie inhumaine on la lui couvrait ensuite d'un pot de terre en guise d'un bonnet royal. Courage, mon fils, lui disait-elle, ce pot de terre deviendra bientôt sur votre tête une couronne tout étincelante de pierreries. Et quand par l'ordre du tyran on coupait à celui-là la langue, cette admirable femme disait : Nous voilà enfin arrivés au comble de la gloire, puisque Dieu veut bien accepter en sacrifice la partie de notre corps la plus digne de lui être offerte. Oui, Seigneur, une langue qui a eu l'honneur de confesser votre saint nom est une victime digne de vous. Que cette fidèle interprète des pensées, que cette ambassadrice du cœur, que cette sage confidente de l'âme, qui s'en sert si heureusement ou pour soulager ses peines, ou pour confier ses secrets, que cette langue, dis-je, que vous nous aviez donnée pour chanter vos louanges, soit mise sur votre autel, comme les prémices du sacrifice entier que nous sommes prêts à vous faire de tout notre corps. Qu'elle obtienne le même honneur pour tous les autres membres ; qu'elle vous les présente, Seigneur, comme étant leur chef et leur conductrice.

« C'était ainsi, mon fils, continue la mère de notre petit martyr, que la mère des Machabées, par ces paroles toutes brûlantes d'un feu noble et généreux, les animait à mourir pour la loi de Dieu ; et ce fut par leur mort qu'elle triompha sept fois d'Antiochus, et qu'elle se vit comblée d'une gloire immortelle. Il ne tiendra qu'à vous, mon fils, que je n'aie aucun sujet de lui porter envie, et vous pouvez me rendre la plus glorieuse mère du monde. Je vous en conjure par ce sein où vous avez été conçu, et qui durant neuf mois vous a servi de demeure et de retraite. Si vous avez trouvé quelque plaisir à sucer le lait que mes mamelles vous ont si libéralement fourni ; si le sommeil que vous avez si souvent pris sur mes genoux et entre mes bras a eu pour vous quelque charme ; si je n'ai rien épargné pour vous faire avoir tous ces petits jouets qui plaisent si fort à l'enfance, ne vous relâchez point, et mourez, mon fils, pour celui qui seul est l'auteur de tous ces biens.

« Pendant que cette mère vraiment chrétienne tâchait d'inspirer à son fils une force et une constance au-dessus de la faiblesse de son âge, ce généreux enfant riait des tourments et semblait insulter à la douleur. Ce que voyant le préfet, il le fit détacher et conduire en prison. Mais il voulut que Romain, comme ayant donné occasion à tout ce désordre, fût tourmenté à son tour avec une extrême rigueur. Les bourreaux le prennent donc, leur fureur à peine ralentie se rallume, et ils remettent le fer dans ses plaies encore toutes sanglantes. Romain les excite lui-même, il les nomme des lâches : O hommes sans vigueur, leur dit-il, si toutefois vous méritez qu'on vous appelle des hommes, vos bras faibles et tremblants n'ont pu depuis tant de temps renverser ce méchant édifice, qui déjà tombe lui-même en ruines. Il n'a presque plus de soutien, et cependant vous manquez de force pour l'abattre ; il résiste toujours à vos efforts impuissants. Voyez avec quelle activité une meute de chiens déchire un cerf dont ils font curée. Quelle ardeur ne font point paraître des vautours, lorsque ayant découvert un cadavre, ils fondent dessus, le mettent en pièces, se servant pour cela de leur bec et de leurs serres. Apprenez donc des bêtes carnassières à être plus ardents après la proie qui vous tombe entre les mains. Misérables ! la faim vous dévore, et vous ne faites rien pour l'apaiser : vous avez la voracité des loups, que n'en avez-vous donc l'impétuosité ? Ces paroles piquèrent le gouverneur jusqu'au vif, et elles le déterminèrent à prononcer sur l'heure la sentence de mort contre celui qui ne les avait dites qu'à ce dessein. Puisque tu as une si grande impatience de mourir, lui dit-il, il faut la satisfaire ; eh bien ! tu seras brûlé tout vif, et dans peu ton corps sera réduit en cendres. Alors le saint martyr, comme les bourreaux l'entraînaient au lieu du supplice, se retournant vers le préfet : J'en appelle, dit-il, au tribunal de Jésus-Christ, de mon Dieu. Ah ! c'en est trop, dit précipitamment le gouverneur, pourquoi différer davantage à punir l'impiété ; qu'ils périssent tous deux, et le maître et le disci-

ple, et puisque le crime est commun, que la peine le soit aussi : que l'épée venge le crime du disciple, et que la flamme expie celui du maître; que l'un et l'autre enfin meurent; mais que leur mort soit différente.

« Pendant qu'on dressait le bûcher, l'exécuteur préparait son coutelas pour ôter la vie à notre petit martyr. Sa mère le voulut porter elle-même jusque sur l'échafaud; ainsi Abel, au commencement du monde, portait un tendre agneau choisi entre mille, pour l'aller offrir à Dieu sur un autel de gazon. L'exécuteur ayant demandé l'enfant, cette sainte femme le lui mit aussitôt entre les mains; elle ne s'amusa pas à répandre des larmes, et elle ne déshonora point son sacrifice par des marques d'une tristesse peu religieuse; elle se contenta seulement de baiser ce cher fils pour la dernière fois, et elle lui dit ce peu de paroles : Allez, mon fils, allez où votre heureuse destinée vous appelle; mais lorsque vous serez auprès de Jésus-Christ, du moins souvenez-vous de votre mère : jusqu'ici je vous ai nommé mon fils, je vous nommerai à l'avenir mon Seigneur. Elle dit, et le bourreau prenant d'une main cette tête innocente, la coupa d'un seul coup. Cependant la pieuse mère chantait ce verset d'un des sacrés cantiques de David : Que la mort des saints est précieuse devant Dieu ! Celui-ci, ô mon Dieu ! était votre serviteur et le fils de votre servante. Elle étendit son voile pour recevoir cette tête qui lui était si chère, et pour ne rien perdre du sang qui sortait à gros bouillons des veines coupées. Elle rejoignit ensuite la tête à son corps, et chargée de ces précieuses dépouilles, elle alla les déposer dans l'endroit le plus honorable de son logis. »

MARTYRES (Les quarante vierges d'Antioche). L'Eglise honore le 24 décembre la mémoire de quarante vierges d'Antioche, qui, durant la persécution de Dèce, donnèrent leur vie pour la foi. Le Martyrologe romain n'entre à leur égard dans aucun détail, seulement il dit qu'elles périrent par divers supplices.

MARTYRS D'ALEXANDRIE victimes de la peste. Au nombre des punitions que Dieu envoya à l'empire romain, à cause des crimes des peuples et des prévarications des empereurs, la peste de 250 fut une des plus terribles. Elle dura douze ans, ravageant successivement toutes les contrées de l'empire, jetant la désolation dans les familles, dépeuplant les campagnes et transformant les cités en vastes champs de deuil et de mort. Alexandrie fut une des villes les plus maltraitées ; c'était la seconde cité de l'empire, elle comptait à cette époque 900,000 habitants. Saint Denys en était évêque, et la persécution de Dèce commençait à y exercer ses fureurs. Le saint évêque parle ainsi de cette grande calamité : « On n'entend que des cris de tous côtés : tout le monde pleure, toute la ville ne retentit que de gémissements et de soupirs, par lesquels on regrette ou ceux qui sont morts ou ceux qui se meurent..... Il n'y a pas de maison où il n'y ait des funérailles. Et plût à Dieu qu'il n'y eût qu'un mort dans chaque maison !... » Le saint évêque agit dans ces douloureuses circonstances comme un ministre du ciel doit agir ; il porta partout les secours de la religion, secours matériels aussi bien que secours spirituels. Ses prêtres et ses diacres, ainsi que beaucoup d'autres chrétiens, marchèrent sur ses traces, se firent les imitateurs de son zèle et de sa charité. Beaucoup moururent victimes de leur dévouement, et trouvèrent la mort dans les soins qu'ils donnaient à leurs frères mourants. Saint Denys dit avec raison que ces martyrs de la charité sont aussi illustres, aussi méritants que les martyrs de la foi. L'Eglise a été de l'avis du saint évêque. Baronius a mis ces saintes victimes de la charité au Martyrologe romain, sous la date du 28 février, jour auquel l'Eglise romaine les honore comme martyrs.

MARTYRS D'ALEXANDRIE, sous Théodose, en 392. Tillemont, dans son *Histoire de Théodose*, a donné sur ces saints martyrs et les événements auxquels ils durent leur glorieuse couronne, des détails si beaux que nous les citons comme Actes de ces martyrs. Ces détails sont basés sur les récits des meilleurs historiens, Théodoret, Ruffin, Socrate, Sozomène. L'Eglise fait la fête de ces saints martyrs le 17 mars.

Dieu, dit Tillemont, qui voulait effacer les restes de l'idolâtrie par le moyen de Théodose et de ses enfants, ne souffrit pas que l'idole de Sérapis résistât plus longtemps à la gloire de la croix. L'occasion de sa ruine vint d'un grand bâtiment public fort ancien, mais fort négligé, en sorte qu'il n'y avait que les gros murs qui pussent servir à quelque chose. C'était un temple de Bacchus. On disait que Constance l'avait autrefois donné aux évêques ariens d'Alexandrie (à Grégoire ou à Georges); et Théophile, qui gouvernait la même Eglise sous Théodose, le demanda à l'empereur, qui le lui accorda pour en faire une nouvelle église, à cause que le nombre des fidèles, qui croissait toujours rendait les autres trop petites. Théophile, voulant donc mettre ce lieu en état de servir aux chrétiens, et faisant pour ce sujet ôter les statues et découvrir des lieux obscurs et secrets qui y étaient joints, on aperçut dans un endroit des cavernes cachées et creusées sous terre, qui paraissaient plus propres à couvrir des larcins et des crimes qu'à faire des cérémonies de religion. On y trouva en effet les instruments les plus ridicules et les plus infâmes des superstitions païennes, que Théophile fit promener publiquement par la ville, pour se moquer de ces mystères honteux.

Les païens, et surtout les philosophes, voyant qu'on avait découvert ces lieux d'infamies et de crimes, ne purent retenir la douleur qu'ils avaient de ce qu'on révélait aux yeux de toute la terre leurs œuvres de ténèbres qu'ils avaient eu soin de cacher durant tant de siècles. Ils entrèrent dans une furie extrême, et, non contents de se venger par

des injures et des malédictions, comme cela leur était ordinaire, ils prirent les armes, attaquèrent les chrétiens avec l'épée, et les réduisirent à repousser la force par la force (appuyés sans doute par le gouverneur). On vit donc une guerre ouverte dans Alexandrie, et il s'y donnait souvent des combats au milieu des places. Les païens étaient de beaucoup inférieurs pour le nombre et la qualité; mais, ayant affaire à des personnes dont la religion ne peut souffrir la fureur et la cruauté, ils en blessaient beaucoup, en tuaient un assez grand nombre, en comparaison de ceux qu'ils perdaient de leur côté.

Ils se retiraient après le combat dans le temple de Sérapis comme dans leur fort : d'où ils faisaient de fréquentes sorties sur les chrétiens. Ils en prenaient plusieurs, les emmenaient dans ce temple, et là les forçaient de sacrifier, même par la violence des tourments. Mais pour ceux qui refusaient de le faire, ils employaient contre eux de nouveaux genres de supplices, et les faisaient enfin mourir, crucifiant les uns, coupant les jambes aux autres, et les précipitant dans les cloaques de leur temple, après leur avoir cassé les jambes. Ils n'exerçaient d'abord ces cruautés qu'avec tremblement : mais dans la suite le désespoir et la rage les rendirent plus hardis et plus téméraires.

Après avoir vécu quelque temps de vols et de rapines, le désir de se rassasier encore davantage du sang de leurs concitoyens leur fit chercher un chef, sous la conduite duquel ils pussent se défendre dans leur fort, si on les y venait attaquer, et continuer leurs brigandages : ils choisirent pour cela un certain Olympe, qui portait l'habit et le nom de philosophe, qui avait un grand zèle pour l'idolâtrie mourante, qui l'avait toujours soutenue dans la ville, et qui avait de grands talents pour se faire écouter d'une populace superstitieuse. On peut voir dans Suidas un éloge de cet Olympe, tiré, à ce qu'on croit, d'Eunape. On prétend qu'il avait prédit que son Sérapis abandonnerait son temple.

Une sédition toute semblable à celle-ci, dans ses circonstances et dans son origine, arriva du temps de saint Athanase, et nous doutons si ce n'est point une même chose rapportée à des temps différents. Quoi qu'il en soit, celle qu'on met sous Constance ou sous Julien eut un succès tout différent de celle qui arriva en ce temps-ci. Le Martyrologe romain marque le 17 de mars entre les saints et les martyrs ceux qui, ayant été pris en celle-ci par les païens, aimèrent mieux souffrir la mort que d'adorer l'idole de Sérapis, en quoi nous allons voir qu'on a suivi les sentiments du grand Théodose.

L'Égypte avait alors pour préfet Évagre, et Romain pour général de la milice. Ces deux magistrats, chargés de faire observer les lois et les règles de la justice, voyant que la sédition des païens continuait avec tant d'aigreur et de fureur, craignirent qu'elle n'eût de fâcheuses suites, et jugèrent qu'ils devaient employer tous leurs soins et toute leur autorité pour l'arrêter. Ils vinrent au temple parler aux séditieux, demandèrent quelle était la cause de leur soulèvement, et comment ils étaient assez hardis et assez impies pour répandre le sang de leurs concitoyens devant les autels de leurs dieux. Les séditieux, toujours bien enfermés dans leur temple, ne firent entendre pour toute raison qu'un cri confus et tumultueux. Cependant on leur fit dire que leur entreprise était un crime d'État, qu'ils attiraient sur eux toute la puissance de l'empire, et qu'ils s'exposaient à tout ce que les lois ordonnent en punition de semblables attentats; mais rien ne les ébranla, et comme on ne pouvait aussi avoir raison d'eux tant qu'ils demeureraient ainsi retranchés dans leur fort, à moins d'y employer une force supérieure, on informa l'empereur de toute l'affaire.

Pendant qu'on attendait ses ordres, les séditieux s'opiniâtraient dans leur entreprise, par la vue même des peines que méritaient leurs crimes. Olympe les animait encore à mourir plutôt généreusement, s'il était besoin, que d'abandonner la religion et les cérémonies de leurs pères, leur en faisant espérer de grandes récompenses de leurs dieux (qui ne se pouvaient défendre eux-mêmes). Ayant remarqué que la perte de leurs idoles, qu'on renversait dans tout l'Orient par ordre de Théodose et de Cynège, les mettait dans une grande consternation, il leur remontra qu'ils ne devaient pas pour cela perdre courage et renoncer à leur religion; que les statues et les images de leurs dieux étant d'une matière corruptible, il ne fallait pas s'étonner qu'on les eût brisées et entièrement détruites, mais que les vertus invisibles dont elles avaient été le siége s'étaient retirées dans le ciel. Voilà comment il amusait les païens qui étaient avec lui dans le temple de Sérapis, et les entretenait dans leur révolte.

Cependant l'empereur, informé de ce qui se passait à Alexandrie, y envoya ses ordres, où il relevait le bonheur des chrétiens qui avaient remporté en cette rencontre la gloire du martyre. Croyant donc que le sang qu'ils avaient répandu devant les autels des démons qu'ils refusaient d'adorer, les avait rendus martyrs, et que la douleur de leur mort était surmontée par la gloire de leurs mérites, il ne voulut point, selon sa douceur ordinaire, qu'on en demandât la vengeance.

Il suivait en cela l'esprit de l'Église, puisque dans la suite de cette année même, un concile empêcha les enfants d'un saint évêque de demander justice de la mort de leur père assassiné par les païens; et l'on en pourrait encore rapporter d'autres exemples où l'on en a usé de la même sorte, de peur que les souffrances des martyrs, qui doivent être glorieuses et honorables à l'Église, ne lui devinssent honteuses par l'effusion du sang de ses ennemis, qui, quoique juste, paraît toujours odieuse. Outre cette raison, Théodose, qui souhaitait de corriger et non pas de punir les coupables, espérait que sa bonté les ferait rougir de leur crime, et les

porterait à embrasser la foi chrétienne. Mais en même temps, pour couper la racine à ces séditions que les païens faisaient pour la défense de leurs temples, il ordonna qu'on raserait tous ceux qui étaient dans Alexandrie, et il commit l'exécution de cet ordre à l'évêque Théophile, qui l'avait sollicitée. Il devait être soutenu par le préfet et par le comte.

Lorsque ce rescrit fut arrivé, il se fit comme une petite trêve entre les deux partis, qui s'assemblèrent sur la place du temple de Sérapis pour en entendre la lecture. Les chrétiens, voyant dès la première page que l'empereur y blâmait la vaine superstition des païens, jetèrent aussitôt un grand cri de joie. Mais ce qui peut surprendre, c'est que les païens, oubliant toute leur fierté, demeurèrent consternés et saisis d'une extrême frayeur : chacun d'eux ne songea qu'à se cacher; les uns cherchèrent pour cela les recoins les plus enfoncés et les plus inaccessibles, et les autres se mêlèrent secrètement parmi les chrétiens. Tout le monde reconnut ainsi les effets visibles de la présence de Dieu, qui, en relevant le courage de ses serviteurs, avait banni des autres la fureur que le démon leur avait inspirée.

Olympe, leur chef, s'était retiré, dès la nuit de devant, pour un sujet qui mérite d'être rapporté. Car cette nuit là, ayant entendu dans le temple de Sérapis où il était, comme Sozomène dit l'avoir appris, une voix qui chantait *Alleluia*, quoique les portes fussent fermées, et tout le monde dans un grand repos, il se douta que c'était un présage de la victoire des chrétiens, et, sortant secrètement du temple à l'heure même, il monta sur un vaisseau et s'en alla en Italie.

Il y eut beaucoup d'autres païens qui, ne se croyant pas en sûreté après les violences qu'ils avaient faites, se cachèrent en divers endroits de la ville. D'autres l'abandonnèrent absolument pour se retirer en d'autres lieux; parmi eux étaient deux grammairiens, Helladе et Ammone, sous lesquels Socrate dit qu'il avait étudié à Constantinople, étant encore fort jeune; et il ajoute qu'on tenait qu'ils avaient tous deux été pontifes, Hellade de Jupiter, et Ammone d'un singe (dont l'erreur déplorable des païens faisait un dieu). Hellade se vantait quelquefois d'avoir tué jusqu'à neuf chrétiens, dans la sédition dont nous avons parlé. Quelques-uns veulent que cet Hellade soit celui dont Photius nous a conservé quelques extraits; mais Photius fait le sien plus ancien de près d'un siècle.

Le rescrit de l'empereur ayant donc été lu, et les païens se trouvant contraints de céder, Théophile, soutenu par le gouverneur et le général, se mit en devoir d'abattre les temples. Le peuple était tout près de commencer par la source de l'erreur, c'est-à-dire par l'idole de Sérapis; mais les païens ayant fait courir le bruit que si quelqu'un était assez hardi pour y toucher, le ciel fondrait tout d'un coup sur la terre, qui s'ouvrirait à l'heure même et s'y abîmerait : cela donnait quelque appréhension aux plus simples. Néanmoins un soldat, qui avait plus de confiance en sa foi que dans ses armes, ayant encore été animé par Théophile, déchargea de toute sa force un coup de cognée sur la joue de cette idole. En même temps et les chrétiens et les païens jetèrent tous un grand cri; mais Sérapis ne dit mot, et ni le ciel ni la terre ne branlèrent point de leur place. Le soldat retournant donc à la charge, mit en pièces le genou de l'idole, qui n'était que de bois pourri : on le jeta dans le feu, et il brûla tout comme un autre bois. On alla aussitôt à la tête, qui tomba avec le célèbre boisseau qu'elle portait, et ensuite à tous les membres l'un après l'autre. A mesure qu'on en avait à demi coupé quelqu'un, d'autres l'arrachaient avec des cordes : on en portait les morceaux par toute la ville à la vue de ses adorateurs, puis on les jetait au feu. Le tronc fut brûlé le dernier, dans l'amphithéâtre. Voilà quelle fut la fin du dieu Sérapis, qui avait servi si longtemps à abuser tant de peuples. Théodoret ajoute à ce récit de Rufin que, quand on abattit la tête de cette statue, il en sortit une bande de souris, à qui cette divinité des Egyptiens servait de demeure.

Il y avait dans ce temple une image du soleil dans un char de fer, qui était suspendue en l'air par une pierre d'aimant attachée à la voûte; un serviteur de Dieu ayant connu cet artifice par une inspiration particulière, ôta l'aimant, et aussitôt toute cette machine tomba par terre et se brisa en pièces.

On rapporte que lorsque tout ceci arriva, une partie du peuple d'Alexandrie ne laissait pas d'être dans le cirque occupée à voir les courses des chariots; un des cochers étant tombé, se releva si promptement, qu'il ne laissa pas de passer les autres et de remporter le prix. Sa mère s'appelait Marie, et le peuple, faisant apparemment allusion à Jésus-Christ, s'écria sur cela : *Le fils de Marie est tombé, s'est relevé et a vaincu.* Ces cris continuaient encore lorsqu'on vint dire que Théophile avait abattu l'idole de Sérapis et était maître de son temple. On prétend que cette histoire venait de saint Epiphane.

Théophile démolit le temple même de Sérapis, et en fit un monceau de ruines, sans en laisser autre chose que les fondements, qu'on ne put ôter, à cause de la grandeur et de la pesanteur des pierres. En démolissant ce temple, on trouva des croix gravées sous diverses pierres; ce qui ayant surpris les assistants, les païens et les chrétiens voulaient chacun tirer cette rencontre à leur avantage, jusqu'à ce que quelques personnes qui entendaient les hiéroglyphes et les figures sacrées des Egyptiens, et qui avaient embrassé la religion chrétienne, découvrirent que, selon les règles de cette science, la croix signifiait la vie future. Ainsi ç'avait été par un ordre particulier de la Providence que les Egyptiens, sans connaître le mystère de la croix, l'avaient en quelque

sorte prophétisé, pour servir à la conversion de leurs successeurs.

Il y avait même parmi eux une ancienne tradition, que leur religion et le temple de Sérapis dureraient jusqu'au temps que ce signe de la vie paraîtrait dans le monde; et il semble que cela se soit trouvé alors marqué sur les pierres mêmes du temple. Ainsi, voyant alors la croix arborée de toutes parts, l'étonnement de ce succès les portait à embrasser la religion chrétienne, à confesser leurs péchés, et à recevoir le baptême. Et c'étaient aussi principalement les prêtres et les ministres des temples qui se convertissaient, parce qu'ils avaient su ces prédictions plutôt que le simple peuple, qu'ils avaient abusé par leurs tromperies.

Toute la ville d'Alexandrie était pleine de bustes de Sérapis. Il y en avait en chaque maison dans des niches, sur les portes et aux fenêtres. Mais on les détruisit si universellement qu'il n'en resta plus aucun vestige, et qu'on n'entendit même plus parler ni de cette idole, ni d'aucune autre. Au lieu de ces abominations, chacun s'empressait de faire peindre la croix de Notre-Seigneur sur les murailles, les piliers, les seuils, les portes et les fenêtres de sa maison.

Comme c'était la coutume en Egypte de porter au temple de Sérapis la toise destinée à mesurer les débordements du Nil, pour reconnaître que c'était lui qui en était l'auteur, lorsque sa statue eut été abattue et réduite en cendres, tous les païens prétendaient que Sérapis, outré de l'injure qu'on lui avait faite, ne fournirait plus la même quantité d'eaux que par le passé. Mais Dieu, pour montrer que c'était lui-même qui réglait et qui opérait l'accroissement des eaux du Nil, et non Sérapis, qui était bien postérieur à ce fleuve, permit qu'il se déborda depuis ce temps-là à une aussi grande hauteur qu'on sût qu'il fût jamais monté auparavant. On commença dès lors à en porter la mesure dans l'Eglise, pour rendre hommage à celui qui est le Seigneur et le seul maître des eaux. Constantin avait déjà fait mettre dans l'église d'Alexandrie cette mesure du débordement; mais Julien l'Apostat l'avait fait rapporter dans le temple de Sérapis; et on ne trouve point que ses successeurs l'en eussent fait ôter jusqu'à ce temps-ci.

Ce fut peut-être alors qu'arriva ce que rapporte Sozomène, que le Nil tarda plus qu'à l'ordinaire à se déborder; et il semble que les païens avaient fait quelques sacrifices magiques, pensant qu'ils le pourraient arrêter, et préférant la joie de se venger par tous les maux qui en eussent pu arriver à tout le public et à eux-mêmes. Les Egyptiens commençaient déjà à attribuer ce retardement au mépris qu'on faisait du fleuve, et à se plaindre de ce qu'il ne leur était plus permis de lui offrir des sacrifices selon la coutume de leurs pères. Le préfet d'Egypte, voyant que le peuple se mutinait et se disposait à une sédition, en donna avis à l'empereur; mais ce religieux prince répondit qu'il n'avait garde de manquer de fidélité à Dieu pour une abondance passagère que le débordement du Nil pouvait produire, quand même les superstitions du paganisme seraient capables de le causer ou de l'empêcher. « Que plutôt, dit-il, ce fleuve ne coule jamais, si, pour le faire couler, il faut des enchantements, s'il se plaît aux sacrifices et s'il peut souiller, par le mélange du sang des victimes, des eaux qui tirent leur source du paradis. » Dieu exauça sa foi : car, incontinent après, le Nil se déborda avec une telle violence, qu'il couvrait les lieux les plus élevés jusqu'où il pouvait monter; et comme, après être arrivé à sa plus grande hauteur, où il ne s'élevait que rarement, il s'enflait encore de plus en plus, il fit appréhender l'inondation de la ville d'Alexandrie et des pays les plus bas de la Libye, à ceux qui peu auparavant avaient appréhendé la sécheresse et la disette. Cet accident fut cause encore de la conversion d'un grand nombre de païens.

Après que le temple de Sérapis eut été ruiné, on y bâtit d'un côté une *église* et de l'autre un *martyre*, dit Rufin (ce que je n'entends pas bien, si l'on ne veut dire que par le mot d'église il marque celles qui servaient seulement pour les assemblées du peuple, sans être consacrées sous le nom d'aucun saint). Celle-ci porta le nom d'Arcade. Le *martyre*, qui était tout enrichi d'or, servit pour mettre des reliques de saint Jean-Baptiste, apportées sous Julien à saint Athanase, qui les avait fait serrer secrètement dans la muraille d'une église, pour servir, disait-il par un esprit de prophétie, à ceux qui viendront après nous. L'histoire apocryphe de la translation prétendue du chef de saint Jean-Baptiste à Saint-Jean-d'Angely, qui est parmi les œuvres de saint Cyprien, dit que l'église bâtie par Théophile, qui était extrêmement grande, fut dédiée, par ordre de Théodose, le 29 août, avec un grand concours, tant du peuple que de tous les prélats voisins.

L'histoire de la démolition du temple de Sérapis avait été écrite par Sophrone, ami de saint Jérôme, vers l'an 391; et saint Jérôme dit que c'était un ouvrage très-considérable; mais il n'est pas venu jusqu'à nous. (Tillemont, *Histoire de Théodose*.)

MARTYRS D'AMBOINE (Les), furent massacrés, en 1565, dans une invasion que firent les mahométans de Java. Ces chrétiens, connaissant la haine de leurs persécuteurs pour la croix, cachèrent la leur dans une fosse profonde. Les mahométans, furieux de ne la pas trouver, massacrèrent six cents chrétiens sans pouvoir les amener à découvrir où était cette croix. Ces bourreaux abominables coupaient les membres de leurs victimes et les dévoraient devant elles. Les jeunes gens s'enfuyaient pour chercher un refuge dans les rochers; beaucoup se précipitèrent dans la mer, où ils furent recueillis par un navire portugais qui venait à leur secours. Le P. Nugnez Ribera échappa à leur fureur, et un Amboinais, qui le trouva trois

jours après gisant à terre et à moitié brisé, le transporta chez des chrétiens, où il fut accueilli avec bonheur. (Du Jarrié, *Histoire des choses les plus mémorables*, t. I, p. 647.)

MARTYRS D'ANTIOCHE (de Syrie), en 1268. Bibars, sultan d'Égypte, se rendit maître de plusieurs villes de Syrie : Antioche fut du nombre de celles qui eurent le malheur de tomber sous sa tyrannie. Cette ville avait alors deux couvents de femmes, l'un de Dominicaines, l'autre de Franciscaines Quand le patriarche sut que les musulmans approchaient, il réunit toutes ces filles du Seigneur dans le couvent des Dominicaines, et là il les prêcha avec force, les invitant à souffrir la mort plutôt qu'à consentir aux outrages dont les vainqueurs ne manqueraient pas de vouloir les rendre victimes. Ces saintes femmes qui savaient bien que la meilleure volonté ne saurait pas les soustraire aux exigences des musulmans, se défigurèrent toutes en se coupant mutuellement le nez. Ce moyen de sauvegarder leur pudeur, de la mettre à l'abri des insultes, fut-il une inspiration du Saint-Esprit ? Il faut l'admettre pour le trouver excusable. Avec une foi vive et une grande confiance en Dieu, elles auraient pu ne pas se défigurer, en se souvenant comment Dieu, dans les premiers siècles de l'Eglise militante, savait protéger les saintes que la brutalité des juges prétendait livrer à la brutalité des débauchés. Les musulmans, les voyant en cet état, les égorgèrent toutes. Le patriarche fut égorgé, avec quatre frères prêcheurs, au pied du grand autel de son église, où, prosterné, il priait Dieu pour son peuple. Tous les Franciscains que les vainqueurs trouvèrent dans la ville et dans les couvents voisins furent emmenés captifs. Cette année vit le martyre de plus de cent Dominicains de la province de Terre-Sainte, que le barbare sultan fit mourir et envoya rejoindre au ciel leurs glorieux compagnons d'Antioche. (Fontana, *Monumenta Dominicana*, 1268.)

MARTYRS DE CRÈTE (Les dix), souffrirent ensemble sous l'empire de Dèce. Un commun martyre les avait réunis dans la gloire et dans le triomphe, l'Eglise fait leur fête en un même jour. Ces saints martyrs sont : Théodule, Saturnin, Eupore, tous trois de Gortyne, métropole de l'île, Zotique de Gnosse, Agatope de Panorme, Basilide de Cydonie, Evareste d'Héraclée, puis Gélase, Punicien et Cléomène, desquels on ne désigne pas la patrie. Les trois premiers avaient été instruits dans la foi par saint Cyrille, évêque de Gortyne. Arrêtés pour la foi, ils eurent à souffrir toutes sortes de tourments, d'outrages, de tortures, avant même qu'on les conduisît au gouverneur, qui faisait sa résidence à Gortyne. Ce fut un 23 décembre qu'ils furent interrogés. Ce jour était spécialement consacré à Jupiter, qui était la principale divinité du pays. On leur donna l'ordre de lui offrir des sacrifices ; ils refusèrent courageusement d'offrir des sacrifices à des idoles. « Vous connaîtrez, dit le juge, la puissance des dieux ; ce ne sera pas impunément que vous manquerez de respect à cette illustre assemblée qui adore le grand Jupiter, Junon Rhée et les autres dieux. — Cessez, répliquèrent les martyrs, de nous parler de Jupiter et de Rhée, sa mère ; nous savons leur généalogie et l'histoire de leurs actions ; nous pouvons vous montrer le tombeau de Jupiter : il est né dans cette île ; il a été roi, ou plutôt tyran de son pays ; il s'est abandonné à toutes sortes de désordres, et même à des abominations contre nature ; il a eu recours aux enchantements pour corrompre les autres : ceux qui l'honorent comme un dieu ne doivent point se faire scrupule de l'imiter. » (Godescard, vol. XVII, p. 355.)

Le juge, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir des saints martyrs, n'écouta plus que sa rage et que sa fureur : il leur fit souffrir d'horribles tortures. Pendant qu'ils les subissaient, le peuple avait besoin d'être contenu ; sans cela il eût mis les saints martyrs en pièces. Les chevalets, les ongles de fer, les fouets armés de plomb, tous les instruments de supplice furent tour à tour employés contre eux. Loin de s'en plaindre, ils ne faisaient que répéter : « Nous sommes chrétiens ; dût-on nous faire souffrir mille morts, nous les souffrirons avec joie. » Le peuple vociférait pour animer le juge contre eux. Du reste, il n'avait pas besoin d'être excité ; il accomplissait à merveille sa mission de férocité. Il encourageait lui-même les bourreaux à ne pas se fatiguer. Enfin, ayant épuisé toutes les inspirations de la cruauté la plus raffinée, il condamna les saints à être décapités. Pendant qu'on les conduisait au supplice, ils demandaient à Dieu deux choses pour eux : persévérance jusqu'à la fin et grâce pour leurs bourreaux. Les chrétiens les enterrèrent secrètement. Depuis, leurs reliques ont été transportées à Rome. L'Eglise fait leur fête le 23 décembre.

MARTYRS DE DAMAS (Les), étaient au nombre de vingt-deux. Le gouverneur de cette ville, homme cupide et plein de haine pour les chrétiens qui étaient riches, fit mettre le feu à deux quartiers de Damas en 1351, et les accusa de ce crime. La plupart, pour se soustraire aux tortures, lui payèrent de grosses sommes. Vingt-deux chrétiens néanmoins, pleins de courage, aimèrent mieux souffrir pour le nom de Jésus-Christ. Ils furent cloués à des croix et promenés pendant trois jours sur des chameaux. Le sultan d'Egypte ayant appris ces barbaries, fit couper en deux l'avide gouverneur, et Dieu vengea ainsi l'innocence de ses serviteurs. (Rinaldi, an. 1351, n° 25.)

MARTYRS DE DAMIETTE (Les), en 1261. Les Frères Prêcheurs qui portaient la lumière évangélique dans cette ville et dans ses environs, furent massacrés en l'an 1261 par les musulmans, au nombre d'environ deux cents. (Fontana, *Monumenta Dominicana*.)

MARTYRS ÉGYPTIENS (Les trente-sept).

« Témoignage rendu à la divinité de Jésus-Christ par Paul, Pansius, Denys, Thonius,

Horprez, Horus, un autre Denys, Ammonius, Bessamone, Agathus, Recumbus, Bastame, Sarmathe, Protée, Orion, Collutus, Didyme, Plesius, Aratus, Théonas, Hippéas, Romain, Saturnin, Pinutius, Sérapion, Papias, Bastamone, Panthère, un autre Papias, Dioscore, Héron, Potamon, Petecius, Ecomène, Zotique, Ciriaque et un autre Ammonius.

« L'on vit cette troupe de braves soldats de Jésus-Christ marcher tête baissée au martyre. Le juge en fut effrayé, troublé, presque hors de son bon sens. Car c'étaient tous gens de distinction, des premières familles d'Egypte, et qui soutenaient l'éclat de leur naissance par celui de leurs richesses. Le Saint-Esprit les dispersa dans toute l'Egypte; il en fit comme quatre quadrilles, qu'il envoya dans les quatre parties de la province pour y annoncer la parole et la connaissance du vrai Dieu, et pour porter aux peuples qui étaient encore dans les ténèbres la lumière et la vérité. Les uns prirent à l'orient et les autres au couchant; ceux-ci au midi, et ceux-là au septentrion. Mais la plupart des habitants de ces diverses contrées, aimant leur ignorance et leurs ténèbres bien plus que la science du salut, que ces illustres prédicateurs (1) allaient répandant sur leur route, ne les regardaient que comme des hommes ordinaires, se jetaient sur eux, les chargeaient de chaînes comme des gens qui avaient de mauvais desseins ou qui enseignaient une doctrine pernicieuse, et les maltraitaient en plusieurs manières.

« La nouvelle de cette mission vint bientôt aux oreilles du gouverneur d'Egypte; il prit feu d'abord, et la colère allumant la cruauté, il prit tumultuairement l'avis de son conseil, et envoya partout des soldats avec ordre de lui amener ces saints missionnaires, qui, cependant, n'ayant tous qu'un même esprit, une même foi et une même volonté, s'étaient répandus par toute l'Egypte et l'environnaient en quelque sorte, montrant aux hommes la voie pour arriver au bonheur éternel. Ils reconnaissaient tous Paul pour leur chef; Paul qui, par son zèle et son ardente charité, avait beaucoup de rapport avec le grand Apôtre des nations. Pansius le suivait de près; Denys atteignait Pansius; et Thonius, Horprez et Horus marchaient après eux d'un pas presque égal, et étaient suivis à peu de distance d'un autre Denys, des deux Ammonius et d'Agathus. Ceux-là avaient pour leur partage la partie orientale de l'Egypte. Ceux qui travaillaient à défricher les endroits les plus septentrionaux ne le cédaient aux premiers ni en capacité, ni en piété, ni en zèle apostolique. Ce n'est pas qu'il n'y eût une espèce de jalousie entre eux. C'était à qui établirait mieux et plus promptement le royaume de Jésus-Christ. Le chef de cette seconde bande était Recumbus, avec Bastame, Sarmathe, Protée, Orion, qui brillait extrêmement parmi ses confrères; Collutus et Didyme, auxquels Plésius et Aratus s'étaient joints. La troisième troupe, qui parcourait le midi, avait à sa tête Théonas, que le Seigneur avait planté lui-même de sa main. Il avait avec lui Hippéas, Romain et Saturnin; Pinutius et Bastamone s'étaient attachés à lui; Sérapion, Papias et Panthère ne l'abandonnaient point. La partie occidentale n'était pas moins bien partagée que les trois autres; elle avait aussi bien qu'elle ses docteurs et ses prophètes; le second Papias, Dioscore, Héron et Potamon, qui avaient pour adjoints Pétécius, Ecomène, Zotique, Ciriaque et Bessamone.

« Ces trente-sept envoyés du Seigneur travaillaient avec beaucoup de succès dans toute l'Egypte. Une noble et sainte émulation les animait; chacun cherchait à se distinguer par un amour plus ardent pour Jésus-Christ et par une plus grande indifférence pour la vie. Ils couraient donc les villes et les bourgades, et disaient aux peuples qu'ils assemblaient : « Consolez-vous, nos chers frères,
« si les vérités que nous vous annonçons
« vous ont été inconnues jusqu'ici, l'igno-
« rance n'est péché que lorsqu'on ignore ce
« qu'on ne peut pas ignorer. Maintenant que
« nous vous avons découvert vos erreurs,
« que vous y avez renoncé, déplorons tous
« ensemble l'aveuglement de nos pères; dans
« quelles épaisses ténèbres n'ont-ils pas
« marché? quelle longue suite d'égarements!
« dans quels précipices ne les ont-ils pas
« jetés, avant que le Fils de Dieu quittât le
« sein de son Père? Mais enfin le Père
« ne voulant plus retenir son Fils, il lui
« donna la permission de descendre du ciel
« en terre et de se revêtir de notre nature.
« Le Fils, ayant cette permission, s'empressa
« de descendre et de se faire homme. Il com-
« mença par prêcher les grandeurs de son
« Père; ensuite il prêcha ses propres gran-
« deurs, sa divinité, sa filiation, confirmant
« par ses actions ce que les prophètes avaient
« prédit de lui, et autorisant en même temps
« ses actions par le témoignage des prophètes,
« qui n'avaient rien dit ni rien écrit que ce
« que son esprit leur avait dicté. Car avant
« qu'il vînt enseigner lui-même sa doctrine
« et promulguer sa loi, il avait enseigné
« cette même doctrine et donné cette même
« loi par ses prophètes. » C'est ainsi que nos saints missionnaires allaient plantant la foi dans l'Egypte. Ils faisaient entrer dans le bon chemin ceux qui s'égaraient; ils instruisaient des mystères de la religion ceux qu'ils trouvaient dociles, et ils purifiaient de leurs péchés ceux qui les confessaient hautement.

« Cependant le gouverneur, ainsi que nous avons dit, averti des progrès qu'ils faisaient dans toute l'étendue de son gouvernement, ayant envoyé de tous côtés des soldats pour les lui amener, ils furent tous arrêtés et présentés à ce juge. Il employa d'abord, pour les obliger à sacrifier, les flatteries et les promesses. Evitez une mort cruelle, leur dit-il; sauvez-vous des tourments qui

(1) Cet endroit a fait croire à dom Thierry Ruinart que ces trente-sept martyrs étaient des diacres ou quelques autres ministres inférieurs de l'Eglise, quoique les martyrologes les nomment soldats.

vous menacent; accommodez-vous au temps. Car enfin il faut ou sacrifier ou mourir. Paul, prenant la parole pour tous, répondit : Nous savons certainement qu'il vaut mieux mourir que sacrifier ; ainsi ne nous épargnez pas. Sur cette déclaration, le juge prononça la sentence de mort contre tous les trente-sept. Il condamna au feu ceux qui avaient prêché la foi à l'orient et au midi. Il fit trancher la tête à ceux qui l'avaient annoncée au septentrion; et pour ceux qui avaient travaillé à l'occident, il les fit attacher à des croix. Mais, pour parler plus juste, il les punit moins qu'il ne les donna pour protecteurs à l'Égypte, puisque, toujours partagés en quatre troupes, ils veillent continuellement sur les quatre cantons de la province, avec encore plus de charité et de zèle que durant leur vie. »

MARTYRS DE GORCUM (Les saints), au nombre de dix-neuf, étaient tous religieux ou prêtres séculiers. Ils furent pendus à Bril, par les calvinistes, en haine de la religion catholique, le 9 juillet 1572. L'Église fait collectivement leur fête le 9 juillet.

MARTYRS GRECS (Les dix-neuf jeunes), en 1566, dans l'île de Chio, furent mis à mort par les Turcs pour la foi catholique. Un d'entre eux était de la noble famille des Justiniani.

MARTYRS D'ITALIE (Les saints), sous les Lombards, sont, dit saint Grégoire le Grand, au nombre d'environ quatre cents. Ils donnèrent leur vie pour la foi chrétienne, dans le VIe siècle. Les Lombards, peuple encore presque sauvage à cette époque, sortis des forêts de la Scandinavie et de la Poméranie, vinrent d'abord habiter en Allemagne les contrées qui forment aujourd'hui l'Autriche et la Bavière. Bientôt après, progressant toujours, ils franchirent les Alpes et tombèrent sur l'Italie. Mal défendue, elle ne put résister, et toute la partie septentrionale devint la proie de ces barbares. Partout où ils passèrent, ils laissèrent la désolation et le ravage. Non contents d'avoir dépouillé les vaincus et de les traiter avec une cruauté inouïe, ils voulurent les faire renoncer à la religion chrétienne. Ce fut par quarante paysans que la persécution débuta. Les barbares voulurent les contraindre à manger des viandes qui avaient été offertes aux idoles. Leurs efforts furent inutiles, et les serviteurs de Jésus-Christ refusèrent de se souiller de cette abomination. Ils furent alors inhumainement massacrés par ces féroces vainqueurs. Bientôt après, les Lombards essayèrent de forcer d'autres prisonniers à adorer leur principale idole. C'était une tête de chèvre, devant laquelle ils faisaient des génuflexions et chantaient des espèces d'hymnes. Ils la portaient en procession partout où ils allaient. Les chrétiens refusèrent avec horreur d'offrir aucun hommage à cette méprisable idole. Ils préférèrent mourir que de se perdre en apostasiant. Ils eurent le sort des premiers, et furent massacrés par les barbares. L'Eglise les honore collectivement sous la date du 2 mars. Il est à regretter qu'on n'ait pas plus de détails sur cette persécution, remarquable par le courage et par le nombre des martyrs.

MARTYRS DU JAPON. *Voy.* Japon.

MARTYRS DES LIVRES SAINTS. En l'année 303, l'empereur Dioclétien publia un édit où les magistrats recevaient l'ordre de brûler tout ce qu'ils pourraient saisir des livres saints en possession des chrétiens. Beaucoup de ces magistrats eurent recours aux supplices, aux violences pour forcer les chrétiens à leur donner ces livres; mais beaucoup de ces derniers préférèrent mourir que de se rendre coupables d'un pareil crime. Ce sont ces saints que l'Eglise honore sous le nom de martyrs des livres saints, le 2 du mois de janvier. (*Voy.* Ruinart, *Actes de saint Saturnin*; Lact., *de Morte persecut.*; Baronius, *Annal. in Martyr. rom.*)

MARTYRS MASSYLITAINS (Les saints), versèrent leur sang pour Jésus-Christ, en Afrique. On leur a donné le nom de Massylitains, probablement parce qu'ils furent martyrisés aux environs de Massyla, pays qui s'étendait le long des côtes de la mer. Bède fait mention de ces saints combattants, dont le nom se trouve inscrit dans les calendriers les plus anciens. L'Eglise fait leur fête le 9 avril.

MARTYRS D'OSTIE, sous Claude II le Gothique. Les Actes de ces saints sont la seule, mais très-importante pièce authentique que nous ayons, à propos des martyrs faits par la persécution de Claude. Ils ont été trouvés à Turin, dans un manuscrit grec qui, par les soins de la bibliothèque de la Propagande, à Rome, a été imprimé et traduit en latin, pendant que la révolution française nous tenait sous le joug de la terreur. A cette terrible et douloureuse époque, on faisait des martyrs, mais on ne pensait guère à mettre dans les bibliothèques de la république les histoires des martyrs des siècles passés. Nous nous sommes procuré l'ouvrage imprimé à Rome : nous avons traduit ces Actes en français, tels que nous les donnons ici. On n'en avait depuis longtemps qu'une assez mauvaise traduction latine, offrant des lacunes considérables. Les faits contenus dans ces Actes ont tous eu lieu en 268, première année de Claude, et non pas, comme l'ont dit presque tous les auteurs, en 269.

Sous l'empereur Claude, Ulpius Romulus étant vicaire, une violente persécution s'éleva contre les chrétiens. Censorinus, maître des offices, secrètement chrétien et craignant Dieu, accompagnait partout l'empereur Claude; quand il voyait des chrétiens qu'on menait à la mort ou en prison, il les encourageait secrètement, et tant qu'il le pouvait, fournissait des aliments à ceux qui étaient captifs ou enchaînés : bien plus, il était toujours prêt à instruire les catéchumènes. Ce que l'empereur Claude ayant appris, il le fit arrêter, amener devant lui, et lui parla en ces termes : C'est donc vous, fidèle adorateur des dieux, vous qui êtes toujours près de notre majesté, qui faites

de telles choses? Certes, jamais notre clémence n'a repoussé ceux qui l'implorent; mais nous gouvernons la république en voulant que chacun respecte nos dieux. Censorinus répondit : Je rendrai témoignage de Jésus-Christ, mon Seigneur; lui seul est le vrai Dieu, qui a été crucifié, enseveli, et qui est ressuscité le troisième jour, en présence des gardes qui l'avaient mis en croix. Après sa résurrection, il apparut à ses disciples, et, en leur présence, monta aux cieux. C'est lui qui naguère a daigné, quittant le sein de Dieu, son Père, naître d'une vierge; car il est venu sur la terre pour l'amour des hommes, tout en ne quittant pas les cieux. Claude, irrité, lui dit : Censorinus, vous êtes fou; et aussitôt il ordonna que les soldats le conduisissent à la ville d'Ostie, et qu'il y fût emprisonné. Amené dans cette ville, distante d'environ quinze mille pas de Rome, il y fut mis en prison et enchaîné; nuit et jour il chantait les louanges du Seigneur.

Dans le même lieu, près la ville d'Ostie, logeait une dame nommée Chryse, d'origine impériale, qui déjà avait souffert plusieurs persécutions et subi plusieurs condamnations; elle vivait dans sa maison, avec des hommes pieux et des vierges. Tous les jours elle envoyait des vivres à Censorinus, et venait elle-même laver ses chaînes, ainsi que son visage et ses mains. Il y avait dans le même lieu un saint prêtre nommé Maxime, et un diacre, nommé Archelaüs, qui, tous les jours, offraient le saint sacrifice en chantant des hymnes au Seigneur. Ce saint prêtre opérait grand nombre de miracles au nom de Jésus-Christ. Quelquefois il venait voir Censorinus, et aussitôt les chaînes du saint confesseur tombaient de ses pieds et de ses mains. Le saint prêtre se tournant vers les gardes de la prison, leur parla ainsi : Mes frères, abandonnez le culte des démons, renoncez aux voluptés temporelles, convertissez-vous à Jésus-Christ Notre-Seigneur, souverain maître de toutes choses, lequel était avant les siècles, et qui viendra juger les vivants et les morts, et punira par le feu les péchés du monde. Le temps, le ciel et la terre passeront; mais Notre-Seigneur Jésus-Christ est et sera toujours le même. Les gardes dirent à Maxime : Que ferons-nous pour celui que vous nous annoncez, que nous connaissons par vos paroles et par les miracles que vous faites en son nom; car ces chaînes viennent de tomber par sa puissance et vos prières? Que chacun de vous, leur dit Maxime, reçoive le baptême et croie en Jésus-Christ, Fils de Dieu; abandonnez le vain culte des idoles et repentez-vous de vos fautes; dans votre ignorance, vous avez blasphémé son saint nom et persécuté les saints. Tous alors dans un même esprit, à savoir : Félix, Maximus, Faustinus, Herculanus, Numerius, Storacinus, Menas, Commodius, Hermes, Maurus, Eusebius, Rusticius, Monacrius, Amandinus, Olympius, Cyprius avec Théodore, leur tribun, tombèrent aux pieds du bienheureux Maxime, demandant s'il les trouvait dignes de recevoir le baptême. Celui-ci ayant accompli tout ce qui est d'usage en pareille circonstance, les avant revêtus d'habits fournis par sainte Chryse, et après les avoir réunis dans un banquet offert aussi par elle, les baptisa au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Enfin ils reçurent tous la lumière et la grâce de Dieu. La nuit venue, l'évêque Cyprien les oignit du saint chrême au nom du Christ, et, après l'ablution, les instruisit dans la foi et les marqua du signe de la croix.

Pendant ce temps-là, le fils d'un cordonnier qui demeurait dans cet endroit, mourut, et les bienheureux Cyprien, Maxime et Chryse, ainsi que les autres nouveaux chrétiens, entendirent, en passant, le cordonnier qui se lamentait sur la mort de son fils. Alors le prêtre Maxime dit au cordonnier : Croyez en Jésus-Christ Notre-Seigneur, en présence de nous tous, vous vivrez, et votre fils vous sera rendu. Cet homme, tout en larmes, répondit : Comment croirai-je en celui que j'ai toujours maudit depuis ma plus tendre enfance? Repentez-vous, dit Maxime, de ce que vous avez fait, car notre Dieu écoute le repentir : il ne nous rend point selon nos fautes, mais selon son infinie miséricorde. Baptisez-moi donc en son nom, pour que je croie. Il fut baptisé au nom de la sainte Trinité, et, après avoir reçu le signe du Christ, il revint tout joyeux vers son fils. Le prêtre Maxime, ne pouvant retenir ses larmes, parla en ces termes : Seigneur Jésus-Christ, qui avez daigné prendre la forme d'un esclave pour nous racheter de l'esclavage du démon, jetez un coup d'œil sur l'œuvre de vos mains, afin que cet homme vous reconnaisse pour son auteur et son créateur. Seigneur, dit l'évêque Cyprien, qui, par l'effet de votre infinie miséricorde, avez été crucifié sous Ponce-Pilate, pour le salut des hommes, qui avez ressuscité Lazare et rappelé à la vie le fils unique de la veuve, montrez aujourd'hui votre puissance en faveur de cet homme, votre serviteur, afin qu'il reconnaisse que vous êtes le Dieu vivant, le seul vrai créateur de toutes choses, qui régnez dans les siècles des siècles. Tous les assistants répondirent : Amen. Alors le mort revint à la vie et parla en ces termes : J'ai vu Notre Seigneur Jésus-Christ qui m'a ramené des ténèbres à la lumière. Après qu'il eut été catéchisé, il fut baptisé au nom du Père et du Fils, et reçut le signe du Saint-Esprit. Sainte Chryse lui servit de marraine et lui donna le nom de Fauste : il était près d'entrer dans sa douzième année. Peu de temps après, on apprit à l'empereur Claude qu'un jeune enfant, grâce aux prières de ces bienheureux chrétiens, était ressuscité d'entre les morts. Cela n'a pu se faire, dit l'empereur, qu'avec le secours de la magie. Il fit venir Ulpius Romulus, vicaire de Rome, et lui donna les ordres suivants : Soumettez Chryse, femme sacrilége, qui a souillé la noblesse de sa naissance, et qui demeure avec deux magiciens, à divers tourments, jusqu'à ce que, cédant à nos ordres, elle adore nos dieux et nos déesses. Si elle obéit,

qu'elle vive ; bien plus, qu'on déchire la sentence déjà rendue contre elle. Quant à ceux que vous prendrez avec elle, faites-les tourmenter de diverses manières.

Le vicaire Ulpius Romulus étant venu dans la ville d'Ostie, ordonna de mettre en prison tous les saints sans exception. Le lendemain matin, dès son lever, il fit amener devant lui la bienheureuse Chryse, et lui parla en ces termes : Quel fol amour de la magie vous porte donc à ternir en vous-même l'éclat du sang impérial et votre noble origine ? Ce sont bien plutôt les démons qui vous trompent, dont j'ai terni la gloire, répondit la sainte, en quittant le culte vain des idoles faites de main d'homme, pour la connaissance du Dieu vivant, unique et seul vrai, et de son Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui viendra juger les vivants et les morts, et précipiter dans les ténèbres le démon, votre protecteur et l'empereur Claude lui-même. Ulpius Romulus s'écria : Cette femme est devenue folle de magie ; et, se tournant vers elle : Renoncez, lui dit-il, à de telles inepties, et souvenez-vous de votre naissance La bienheureuse Chryse, lui soufflant au visage, lui dit : Misérable, si vous connaissiez le Dieu créateur du ciel et de la terre, votre bouche n'eût point proféré ce blasphème. Irrité de cette apostrophe, le vicaire la fit attacher à la roue. Pendant que ses membres étaient horriblement disloqués, la sainte, rayonnante de joie et de gaîté, parla en ces termes : Je vous rends grâces, Seigneur Jésus, qui daignez m'élever des enfers aux régions célestes. Nous allons voir, lui dit le vicaire, si votre Christ va venir vous délivrer. Je n'en suis pas digne, dit Chryse ; mais celui qui veut bien m'arracher des ténèbres de ce monde, pourra bien vous perdre ainsi que votre empereur Claude. Pendant qu'elle parlait ainsi, tout à coup la roue se brisa, et quand on la détacha, on vit qu'elle n'avait aucune blessure. Romulus ordonna qu'on la déchirât à coups de fouet, et fit crier par le héraut : Que Chryse, la sacrilége, qui a blasphémé nos déesses et méprisé Claude, empereur de notre république, expire sous les coups. Mais la bienheureuse vierge criait à haute voix : Soyez béni, Seigneur Jésus-Christ que je vais bientôt voir. Romulus ordonna de lui brûler les côtes avec des torches ardentes. Comme on exécutait cet ordre, la sainte dit d'une voix claire, avec une gaîté que rehaussait encore la beauté de son visage : Vous n'avez donc pas honte, malheureux, de regarder ainsi un corps qui vous rappelle celle qui vous a donné le jour ? Vous méritez ce qui vous arrive, lui dit Romulus, vous qui avez trahi nos dieux immortels, méprisé la dignité impériale, pour vous livrer aux pratiques infâmes de la magie. La sainte était couchée par terre, à demi-brûlée ; il ordonna de la reconduire en prison.

Alors il ordonna d'amener les saints confesseurs, le prêtre Maxime et le diacre Archelaüs. C'est donc par vous, leur dit-il, qu'on blasphème les noms de nos dieux ? c'est donc vous qui pervertissez les hommes pour qu'ils ne croient point ? Nous ne pervertissons personne, répondit le prêtre Maxime ; mais, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous arrachons tous les hommes des erreurs de l'idolâtrie. Ces hommes, dit Romulus, sont certes bien dignes de mort. Il fit conduire le diacre Archelaüs sous l'arcade qui est devant le théâtre, pour qu'il y eût la tête tranchée ; cet ordre ayant été exécuté, il fit reconduire Maxime en prison. La nuit étant venue, un prêtre, nommé Eusèbe, recueillit les restes du martyr, et les ensevelit dans un champ. Presqu'en même temps les soldats qui, par le ministère de Maxime, avaient cru en Jésus-Christ, furent mis à mort de la même manière. Quand Romulus eut appris que ses ordres avaient été exécutés, il commanda que les saints confesseurs, Maxime, le prêtre et l'évêque Cyriac, eussent la tête tranchée dans la prison, et que leurs corps fussent jetés à la mer. Le prêtre Eusèbe les ayant retrouvés, les recueillit avec soin et les ensevelit près de la ville d'Ostie, dans un champ près du bord de la mer, et les déposa tous dans la même grotte.

Il cacha Taurinus et Herculanius dans le port de Rome. Le quatrième jour environ il trouva sur le rivage les corps des autres saints que le flot avait rejetés, il plaça le bienheureux tribun Théodore dans un caveau voûté, il réunit les corps de tous les autres martyrs et les déposa dans le même lieu que leurs compagnons Cyriac et Maxime.

Le cinquième jour, Romulus ordonna qu'on tirât sainte Chryse de sa prison. Quand elle fut devant lui, malheureux, lui dit-elle avec véhémence, pourquoi perdez-vous les jours qui vous sont donnés ? Reconnaissez enfin que le Christ qui vous a créé est le seul vrai Dieu, cessez d'adorer des pierres ou de vains simulacres d'airain, d'or ou d'argent, pour adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, crucifié sous Ponce-Pilate, ressuscité d'entre les morts trois jours après avoir été enseveli, monté aux cieux d'où il descendra de nouveau pour juger les vivants et les morts, et punir par le feu les péchés du monde. Vous verrez bientôt votre Christ, lui dit Romulus, à moins que vous ne sacrifiiez aux dieux immortels. Vous avez parlé, lui dit-elle, avec vérité, quoique tard elle est sortie de votre bouche quand vous m'avez dit que je verrais le Christ si je ne sacrifiais à vos démons. Alors Romulus enflammé de colère, parce qu'il avait été pris par ses propres paroles, ordonna qu'on lui meurtrît le visage à coups de pierre, mais sainte Chryse criait à haute voix : Gloire vous soit rendue, Jésus-Christ mon sauveur, qui m'avez jugée digne de figurer parmi vos serviteurs et vos servantes. Ecoutez, lui dit Romulus, les conseils de la prudence, adorez nos dieux, sacrifiez-leur et prenez un mari d'une condition égale à la vôtre. Alors la bienheureuse vierge lui dit à haute et intelligible voix : J'ai déjà pour époux le créateur du ciel et de la terre, Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, que vous ne voulez pas connaître pour vous attacher au

démon qui vous inspire la rage féroce dont votre cœur est rempli. Enflammé de colère, Romulus ordonna au bourreau de la frapper de fouets armés de plomb. Plus on la frappait, plus son courage était grand ; alors le juge ordonna de lui attacher une grande pierre au cou et de la jeter ainsi à la mer. Le flot ayant rejeté son corps au rivage, le bienheureux Nonus, qu'on a surnommé Hippolyte, l'emporta et l'ensevelit dans une propriété où elle habitait, près des murs de la ville d'Ostie, le 19 des calendes de septembre (14 août).

Alors le vicaire fit arrêter un nommé Sabinianus, intendant de cette propriété, et commença à l'interroger sur les affaires de sainte Chryse, lui disant : Cette femme sacrilége, nommée Chryse, qui par amour pour la magie a mieux aimé mourir que vivre, possédait de grandes richesses ; apportez-nous donc ses trésors et sa garde-robe, et si, comme le veulent les édits impériaux, vous sacrifiez aux dieux, vous vivrez. Sabinianus répondit : J'ai été instruit par sainte Chryse dans le détachement de toutes choses, elle m'a appris à confesser un seul Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, né de l'Esprit-Saint et de la vierge Marie, c'est pourquoi nous n'avons ni or, ni argent, ni pierres précieuses. Hâtez-vous, lui dit Romulus, livrez aux empereurs les trésors que vous avez cachés, et sacrifiez aux dieux. Certes je ne suis pas digne, dit Sabinianus, de souffrir quelque chose pour mes péchés, à moins que le Seigneur, mon Dieu, ne daigne me l'accorder ; c'est pourquoi je vous le déclare, mettant ma confiance en lui, je ne possède pas plus les trésors méprisables que vous me demandez, que je n'ai la volonté de fléchir le genou devant vos idoles. Ayant dit cela et plusieurs autres choses semblables, Sabinianus, d'après l'ordre que Romulus donna au bourreau, fut frappé sur la tête avec des lanières armées de plomb.

Le bienheureux vieillard Hippolyte ayant appris cela, vint trouver Romulus et lui dit à haute voix : Malheureux, si vous connaissiez Jésus-Christ, Fils de Dieu, bien loin de supplicier de cette manière les saints qui le servent, pour les forcer à sacrifier à vos idoles, vous vous inclineriez vous-même devant le créateur et l'auteur de toutes choses et devant ses serviteurs, et vous n'adoreriez point des pierres qui sont muettes et inanimées. Ayant entendu cela, Romulus entra dans une véhémente colère et ordonna de le précipiter les mains et les pieds attachés dans une fosse profonde. Le bienheureux Hippolyte ayant été précipité dans une fosse attenante au port, des voix furent entendues pendant l'espace d'une heure, semblables à des voix d'enfants qui eussent rendu grâces à Dieu. Pendant ce temps-là, il rendit l'âme au Seigneur, le onzième jour des calendes de septembre (22 août.)

Romulus disait : Il est évident que cette folie provient de l'art de la magie ; et il se mit à crier avec colère : Sabinianus a été séduit par l'art de la magie, par l'amour de l'argent, par l'attrait des richesses ; je le ferai mourir pour l'arracher à cette folle manie, s'il ne consent à adorer nos dieux. Après avoir dit d'autres choses semblables, il le fit frapper à coups de bâtons, en faisant crier par le héraut : Livre tes trésors à nos empereurs et adore les dieux tout-puissants auxquels obéissent les chefs de notre république. Mais Sabinianus disait : Jésus-Christ mon Seigneur, qui avez daigné me compter parmi vos serviteurs, grâces vous soient rendues. Après qu'il eut été longtemps battu, son visage gardait sa tranquillité et son assurance, de telle sorte que Romulus, enflammé de colère, ordonna de l'attacher au chevalet; pendant qu'on disloquait ses membres et que la voix du héraut résonnait encore à ses oreilles, lui ne disait rien que ces paroles : Je vous rends grâces, Jésus-Christ mon Seigneur. Le vicaire dit aux assistants : Cet insensé se confie dans les promesses de la magie ; et il ordonna qu'on le brûlât avec des torches. Pendant qu'on les approchait de lui, Romulus lui dit : Malheureux, ayez pitié de vous-même, rendez les trésors que nous savons avoir été cachés par vous. Mais le bienheureux Sabinianus, martyr du Christ, rendait grâces au Seigneur en disant : Seigneur mon Dieu, recevez mon âme entre vos mains : ayant ainsi parlé, il rendit tranquillement l'esprit. Romulus ordonna de jeter son corps dans un puits. Bientôt après, un prêtre nommé Cordius, retira nuitamment le corps du puits et l'ensevelit près de celui de sainte Chryse, le 5 des calendes de septembre (28 août). Par la grâce, la miséricorde et l'humanité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel avec le Père et le Saint-Esprit possède la gloire, la puissance, l'honneur et l'adoration, maintenant et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il (1).

MARTYRS DE PERSE (Les cent vingt).

Actes des cent vingt martyrs, parmi lesquels neuf vierges consacrées au Seigneur, les autres prêtres, diacres et clercs de différents degrés.

Dans la cinquième année de la persécution que nous eûmes à souffrir par l'ordre du roi qui se trouvait pour lors à Séleucie, cent vingt chrétiens de différents lieux, de plusieurs villes voisines, au nombre desquels neuf vierges consacrées au Seigneur, les autres prêtres, diacres et clercs de différents ordres, arrêtés pour la foi, furent mis en prison où ils eurent à souffrir pendant six mois de la fétidité de leurs cachots et d'une foule de tourments, jusqu'à ce que la fin de l'hiver arrivant, ils perdirent une vie plus pénible que la mort. Au milieu de ces souffrances et de ces temps malheureux, une certaine femme noble de la ville d'Arbelle, de la province d'Hadjabena et nom-

(1) Dans la traduction latine que nous avons suivie, la formule qui finit ces Actes est ainsi rendue : *Regnante Domino nostro Jesu Christo, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.* Nous ne savons pas pourquoi le traducteur s'est ainsi éloigné du texte grec, que nous avons littéralement rendu.

mée Jazdundocte, femme dont on doit parler avec grand éloge, se présenta pour les secourir. Son nom, en persan, signifie *née de Dieu*. Cette femme, très-riche, nourrit de ses deniers cette cohorte de martyrs tant qu'elle resta dans les prisons publiques; elle accomplit cette œuvre de vertu avec une si grande constance de courage, avec une si grande bonté, que non-seulement elle suffit à tous les besoins des saints, mais qu'encore elle ne chercha pour les soulager et ne reçut aucune aide.

Dans cet espace de temps, les bienheureux martyrs, cités au tribunal suivant le caprice et l'iniquité des mages, furent fréquemment battus à coups de fouet et tourmentés par toutes sortes de supplices. Pendant tout le temps de ce supplice, le visage et la physionomie des saints montraient un si éminent courage contre les souffrances, que le préfet leur disant au nom du roi que s'ils n'adoraient le soleil ils périraient certainement tous du dernier supplice, tous répondirent d'un seul cœur et d'une seule voix en ces termes: Loin de nous un si grand crime; on ne nous verra point, nous qui sommes les serviteurs du vrai Dieu, souverain créateur de l'univers, qui, par sa force divine, soutient et gouverne toutes choses, avoir la perfidie de déserter ou répudier le culte du souverain créateur, pour porter nos hommages au soleil, chose vile et créée par lui. Pourquoi ne nous conduisez-vous pas à l'instant au supplice? pourquoi ne nous donnez-vous pas cette joie suprême? pourquoi retardez-vous notre mort qui, nous arrachant à vos caprices et à vos insultes quotidiennes, nous conduira dans le port tant désiré du repos?

Le jour désigné pour le supplice des martyrs avançait. Jazdundocte ayant appris en secret d'un certain chrétien de ses amis que c'était le matin du jour suivant que la bienheureuse cohorte devait marcher au supplice, se rend immédiatement à la prison, lave les pieds des martyrs, et leur ôtant leurs vêtements souillés par la malpropreté du lieu, elle mit à chacun d'eux un vêtement blanc et les orna comme les époux destinés au lit céleste. Bientôt elle leur fit servir un splendide festin: elle les sert elle-même à table: ensuite elle s'efforce, par un discours convenable à la circonstance, d'enflammer encore le courage des saints martyrs déjà si bien préparés de cœur. Dépouillez toute crainte, leur disait-elle, vous que la foi en Dieu soutient au milieu de ces temps malheureux, qui vous fortifiez dans les promesses magnifiques qu'il fait à chaque page des saints Evangiles et qu'il nous a laissées comme confirmées par serment; vous que l'illustre exemple du Seigneur provoque à la vertu. Car le Christ étant sur la terre a souffert dans son humanité les plus cruels supplices; il a ouvert ainsi pour nous les portes du martyre, afin que nous puissions par elle voir son visage et transporter son image dans nos cœurs. Enseignez ainsi à ne point craindre la mort que nous font souffrir les ennemis de la justice. C'est pourquoi éloignez de vous le repos durant cette nuit pour le soin de cette grande affaire; veuillez penser à préparer votre courage, et que la fatigue ne soit point assez forte pour vous éloigner des louanges de Dieu et de la prière. Vous recevrez le fruit de votre sollicitude et de vos soins; car mourant honorablement pour Jésus-Christ qu'uniquement vous chérissez, vous remporterez la couronne du martyre.

Cependant tout cela était dit de façon et dans le dessein qu'ils ne pussent comprendre qu'ils devaient mourir le jour suivant. Mais eux, que l'arrivée inopinée de cette femme tenait dans l'étonnement: Pourquoi, dirent-ils, vous est-il venu dans l'esprit de nous traiter aujourd'hui d'une façon si libérale et si grande, et d'un autre côté de nous parler ainsi de nos devoirs? Mais elle, dissimulant: Pourquoi vous préoccuper de cela? dit-elle; pensez que j'ai accompli envers vous les devoirs que je devais remplir. Cette dame ayant éludé ainsi la curiosité de ceux qui l'interrogeaient par l'ambiguïté de ses paroles, se retira dans sa maison. Le lendemain de grand matin elle revint à la prison et, déposant toute dissimulation, elle leur parla en ces termes: Maintenant il faut tendre au ciel des mains suppliantes, oublier tout autre soin et vous appliquer avec grande ferveur d'esprit et pureté de cœur à une seule chose, à vous rendre la divinité propice. Le jour suprême est arrivé qui doit vous conduire décorés de la couronne triomphale auprès des habitants des cieux; mais auparavant, il vous faut livrer un terrible combat sur la terre et dresser un trophée magnifique, après avoir vaincu votre ennemi. Vous qui allez vous rendre vers Dieu, préparez-vous; vous allez souffrir une mort illustre, vous allez verser votre sang pour la plus grande gloire du Seigneur; quant au reste, pour ce qui me regarde, je vous en supplie, obtenez-moi les grâces de celui que je prie et supplie uniquement. Car si vous m'obtenez du Seigneur, que vous aimez avant tout, et pour lequel vous allez donner bientôt votre vie, qu'il me soit accordé par lui de jouir de votre présence au dernier jour du monde, d'aller vers vous, de vous parler, de vivre avec vous l'éternité, je regarderai cette grâce que j'aurai obtenue comme telle, qu'aucune plus grande ne pourrait m'être accordée. J'ai pour témoin ma conscience du nombre de crimes que j'ai commis. Cependant, si vous voulez bien intercéder en ma faveur, j'ai confiance que par votre intervention j'obtiendrai de Dieu le pardon de mes crimes.

Les vieillards vénérables de la troupe lui répondirent: Nous avons confiance que, par la grande clémence et la suprême bonté de notre Dieu, nos prières pour vous seront exaucées, et qu'il arrivera que pour votre bienveillance, que pour les bienfaits de votre charité, que pour tout ce que vous avez fait pour nous à cause de Dieu dans ces temps difficiles, il vous donnera une am-

ple récompense, et que les choses que vous demandiez tout à l'heure vous seront toutes accordées entièrement.

Dès que le matin du jour désigne eut lui, le roi ordonna que les martyrs fussent conduits au supplice. Jazdundocte vint au-devant d'eux quand ils étaient encore dans le vestibule de la prison, elle n'hésita pas à se jeter à leurs pieds, à leur prendre pieusement les mains et à leur donner le baiser d'adieu. Quand les licteurs les eurent conduits rapidement hors de la ville, et qu'ils furent déjà sur le lieu du supplice, le grand préfet qui avait présidé à leur jugement leur demanda, en leur promettant leur grâce, s'ils voulaient adorer le soleil. Alors toute la troupe des martyrs s'écria d'une voix haute et retentissante : Vous ne savez peut-être pas, car vous êtes aveugle des yeux et de l'esprit, que les coupables, quand on les traîne au supplice, ne peuvent dissimuler leur crainte, la pâleur de leurs visages ; mais que, par l'habitude honteuse de leurs corps et par leurs sombres vêtements, ils trahissent l'intime tristesse de leur âme. Maintenant voyez le sourire éclore sur nos visages comme les roses naissantes un jour de printemps ; voyez quels beaux habits nous avons, combien ils sont splendides : assurément ils ne traduisent ni la crainte ni le deuil. Courage donc, appliquez-nous les supplices que bon vous semblera aussi longtemps que vous voudrez, âmes atroces et cruelles, exercez sur nous vos colères. Rien n'est plus dans notre volonté que de ne pas mépriser le nom du souverain Créateur pour adorer le soleil, divinité vaine et insignifiante ; la crainte de votre pouvoir n'obtiendra rien de nous, nous n'en faisons aucun cas, pas plus que des ordres de votre roi. Nous n'obéirons pas et ne commettrons point ce crime irrémissible ; rien pour nous n'est plus beau que de recevoir une mort honorable, et nous penserons être arrivés à notre but si nous donnons pour le royaume d'en haut non-seulement nos richesses, mais la lumière dont nous jouissons, pour ce royaume vers lequel vous nous poussez sans le savoir, et duquel vous ne nous enlevez pas la gloire immortelle en nous ôtant la vie. Enfin le préfet ordonna que les coupables reçussent immédiatement le coup mortel. A l'instant même les martyrs ayant présenté leurs têtes au bourreau, moururent courageusement pour Jésus-Christ.

Jazdundocte, la nuit venue, conduisit de sa maison des embaumeurs, fit envelopper dans des linceuls les saintes reliques, et, craignant le pouvoir des mages, les fit porter dans un lieu éloigné de la ville, où, ayant fait creuser de grandes fosses, elle fit faire des tombeaux dans lesquels on mit les corps cinq par cinq. Cette troupe de saints martyrs reçut la couronne le sixième jour de la lune du mois d'avril. (*Traduction de l'auteur.*)

Ces saints martyrs sont nommés le 6 avril dans le Martyrologe romain.

MARTYRS DU PONT, sous Dioclétien. On ne sait ni les noms ni le nombre de ces saints martyrs ; on ignore aussi la date précise de leurs combats. Seulement on sait que ce fut sous Dioclétien qu'ils souffrirent. Les uns furent arrosés de plomb fondu, les autres percés sous les ongles avec des roseaux très-aigus. Après divers autres tourments qu'on leur fit souffrir, tous méritèrent par une mort glorieuse, de recevoir de Dieu la couronne de gloire. Leur fête est inscrite au Martyrologe le 7 février.

MARTYRS DES PREFETS, en Perse.

Passion des martyrs qui furent mis à mort par les préfets en différents lieux, sans compter ceux qui y furent mis par le tribunal du roi.

Presque dans le même temps où Barbascemen reçut la couronne du martyre, une affreuse tempête se déchaîna sur nos terres, elle affligea véhémentement notre peuple, renversa les églises, livra aux prostitutions du vulgaire les objets sacrés de notre religion. Alors on vit les forts et les hommes courageux progresser et croître en nombre ; les faibles au contraire et les gens inertes languirent et faillirent à la tâche : on vit ceux qui hésitaient tomber, ceux au contraire qui étaient constants défendre avec plus d'ardeur la vérité reçue et établie : on vit ceux qui étaient ardents et alertes courir pour remplir leurs tâches, au contraire les paresseux et les oisifs cherchèrent un ignoble repos. Quoi ! parce que les tyrans ont tiré le fer sur leur proie, se sont précipités sur les âmes généreuses, leur ont arraché ce qu'elles possédaient, ils se sont imaginé augmenter leurs richesses à eux-mêmes par ces rapines ? Mais la voix qui réveillera les morts les dissipera un jour, quand elle rendra aux martyrs les biens qui leur auront été enlevés et qu'elle appliquera à leurs persécuteurs les châtiments mérités.

Quoique dans un grand nombre de lieux il soit certain qu'une multitude de chrétiens soient morts en témoignage de la foi chrétienne, il n'est parvenu jusqu'à nous que les noms d'un petit nombre consignés dans quelques écrits : ce serait hors de propos que je voudrais rapporter leurs combats illustres dans de trop longs discours, car je ne crois pas pouvoir en apprendre davantage en racontant, ni pouvoir tout embrasser d'une manière pleine et parfaite. Car ce que je vais dire, je le sens par trop bref et par trop incomplet, si on considère les souffrances si longues que ces saints eurent à endurer. Tout ce que j'aurai écrit sera trop petit, car leurs tourments excèdent toutes mesures. Cependant je ne puis rien en dire davantage, n'ayant point vu leurs Actes chez leurs juges, ne pouvant pas y suppléer par ma pensée, les refaire de mes mains ou les embrasser dans une course imaginative. Car il est difficile de parler de ce qu'on n'a appris de personne, de faire l'historique de choses dont on n'a pas les documents, ou d'attendre un but qu'on ne voit pas ; c'est un ouvrage certes difficile : je m'efforcerai cependant, j'entreprendrai d'a-

border par mon discours ce qui est grand et digne de louanges, dans le martyre de ces saints ; au même point se trouve le combat, et la victoire, et le martyre, et la couronne, et la fin de tous les maux et de tous les labeurs.

Qui donc pourra raconter dignement ces choses, ou trouver des symboles par la comparaison desquels il montre la beauté des choses qu'il célèbre ? Le livre qui fait mémoire de leurs hauts faits ressemble à la plaine couronnée de cèdres élevés ou à la prairie où nous allons les jours de fêtes, et qui est diaprée de fleurs odorantes, car leurs noms sont des fleurs pleines de parfums pour les esprits purs, et les lis printaniers sont les lettres de leur nom. Leur sang a arrosé nos provinces et l'a répandu sur nos terres comme la rosée, nous apportant à la fois la joie et le deuil, des jours joyeux mêlés à de tristes jours. Leurs corps sont comme les mamelles d'une bonne nourrice ; leurs os sont un jardin fécond ; leur champ s'est enrichi pour la moisson, et la gerbe a été offerte à l'autel. Leur troupeau s'est propagé parmi les autres troupeaux d'une façon prodigieuse ; il a fourni des agneaux pour victimes. Leur volonté a été le prêtre, leur corps l'holocauste, et leur martyre une immolation douce.

Courage donc, pensons combien leurs tourments furent terribles, combien leurs discours furent doux et agréables ! Autant leurs supplices sont faits pour terrifier, autant les récompenses qui leur sont promises sont faites pour nous attirer et nous engager ! Combien horrible et combien atroce fut le supplice dont ils moururent, mais combien leur mémoire est belle et digne d'envie ! La maison du sang nous montre du sang : le seuil de la mort est couvert de carnage. C'est pourquoi le sujet de notre discours est le sang versé par le fer des tyrans et la mort illustre des martyrs au milieu de supplices cruels. Nous recueillons des ruines et des morts.

Venez donc ici, qui que vous soyez, amis de la sagesse qui avez soif d'amour et de pieuse douleur, et vous serez navrés. Approchez, dis-je, et soulagez par de pieuses larmes votre cœur oppressé. Accourez, qui que vous soyez, qui êtes sages, et qui aimez et soulagez par les pleurs votre cœur en proie aux pensées tristes. Lavez dans la douleur les souillures de votre âme ; purifiez par l'amour votre cœur, qui que vous soyez qui attendez prudemment dans les larmes et souhaitez un monde meilleur. Hâtez-vous, dis-je : que votre tête répande l'eau, que vos yeux aient des fontaines de larmes ; préparez vos oreilles, que votre esprit soit attentif ; lisez la liste des noms ; pensez combien furent terribles les tempêtes de calamités déchaînées sur la tête des martyrs. Que votre charité comprenne les ardeurs de leurs cœurs ; supposez en vous-mêmes la grandeur de leurs tourments, qu'il ne m'est pas donné de raconter, tant ils dépassent et mon intelligence et ma faible éloquence. De ces athlètes du Christ, les uns morts par le glaive, les autres écrasés sous une grêle de pierres, mesurez attentivement les souffrances, évaluez-en la grandeur, vous serez stupéfaits. Il vous appartient d'apprécier dans votre cœur la rage de la multitude effrénée lapidant les saints, et la furie des tyrans déchaînés contre les martyrs. Prenez garde quand vous aurez parcouru mentalement la passion de ces bienheureux martyrs, n'allez pas tomber dans l'inertie de cœur ; après l'avoir méditée, ne gardez pas le silence ; remplissez votre cœur de douleur et de joie, et vos yeux de larmes. En voyant cette troupe de morts vivants, ces bataillons joyeux de trépassés ; en les voyant séparés de nous, pleurez ; en les voyant réunis à Dieu, réjouissez-vous. De cette joie et de cette tristesse vous retirez deux avantages : l'un de laver vos corps par les larmes, l'autre de rajeunir votre âme pour la résurrection ; car c'est là qu'il faut tendre toutes vos espérances ; c'est là que tout ce que vous espérez vous sera donné. Ce qui est ici est passager, ce qui est là haut est éternel. (*Traduction de l'auteur.*)

MARTYRS DE RAÏTHE ET DE SINAÏ. En 373, les Arabes massacrèrent plusieurs saints anachorètes (l'histoire dit quarante) du mont Sinaï. Au nombre de ces saints martyrs, étaient saint Isaïe et saint Sabas. Ce fut dans la même année, que les Blemmyens, peuple féroce qui habitait l'Éthiopie, martyrisèrent un grand nombre d'ermites de Raïthe. Les principaux parmi les ermites étaient Paul, leur abbé ; Moïse, dont l'éloquence et les miracles avaient amené au christianisme les habitants de Pharan, qui étaient ismaélites ; et Psaès, dont l'austérité était si prodigieuse, qu'on en parlait dans tout le pays. Ces saints solitaires s'étaient interdit l'usage du pain. Ils ne vivaient que de dattes ou d'autres fruits sauvages. Ici, qu'il nous soit permis de dire que cette austérité, qui nous paraît si grande, l'était beaucoup moins chez des hommes qui habitaient ces climats, qu'elle ne le serait chez nous, par exemple. Les hommes des pays chauds vivent de fort peu, et de nos jours encore, en Arabie, en Egypte, en Orient, on trouve des hommes qui, sans la moindre prétention à l'austérité, à la mortification, mènent une vie plus dure que nos moines de la Trappe. Il faut juger chaque chose à son point de vue : c'est le moyen d'être vrai, d'être juste. L'Eglise fait la fête de ces saints martyrs le 14 janvier.

MARTYRS DE ROME (Les saints). En l'année 64, Néron, le plus exécrable des monstres qui aient déshonoré le trône, fit mettre le feu à Rome. Cette superbe capitale du monde avait quatorze quartiers, trois furent entièrement détruits ; dans sept autres, il ne resta que quelques débris. L'incendie dura six jours d'abord, et, s'étant rallumé quand on le croyait éteint, il dura trois autres jours encore. Néron qui était à Antium à une journée de la ville, s'y rendit quand on vint lui dire que le feu approchait de son palais. En voyant l'océan de flammes qui couvrait Rome, il donna toutes les mar-

ques d'une extrême joie. Il monta sur une haute tour d'où il pouvait contempler tout l'embrasement, et là, en habit de joueur de lyre, il chanta un poème qu'il avait fait sur l'incendie de Troie. Souvent on l'avait entendu exprimer le plaisir qu'il aurait à voir, comme autrefois Priam, l'incendie de sa ville. Nous n'entreprendrons pas de dire l'extrême désolation des habitants, dont plusieurs se précipitèrent de désespoir dans les flammes. Ils furent réduits pendant longtemps à errer sans asile, et dénués de tout. Ils se réfugiaient dans les tombeaux et dans les vieilles masures....

Tacite n'ose pas affirmer positivement que Néron fut l'auteur de l'incendie; cependant cet écrivain raconte des faits qui ne laissent pas de doute à cet égard. Avant même que l'empereur fût revenu d'Antium, ses officiers défendaient qu'on éteignît le feu, menaçant et frappant ceux qui s'opposaient à ses progrès. Il y avait aussi, dans tous les quartiers, une foule de gens inconnus qui faisaient la même chose, ou qui même augmentaient le feu, le propageaient, jetant partout des torches enflammées.

Ce que nous avons dit de la joie de Néron, les faits que nous venons de rapporter, tout autorise à dire que ce fut lui qui brûla Rome. Quel motif pouvait-il avoir? Pour qui connaît ce prince abominable, en fallait-il d'autre que celui de se procurer un beau spectacle, de jouir quelque temps, comme il le fit, de cette sublime horreur? Mais Néron en avait aussi d'autres. Il avait la manie des constructions; il voulait faire rebâtir Rome sur un nouveau plan et lui donner son nom. Il voulait aussi s'approprier les immenses richesses que contenait la cité et les historiens du temps nous disent, comment en effet il s'empara de tout ce qui était dans les décombres, sous prétexte de tout faire déblayer à ses frais.

Rome perdit ses plus beaux monuments; presque tous les chefs-d'œuvre des arts, les dépouilles de l'univers conquis, accumulées dans les temples et les bibliothèques publiques. On ne se trompa point de coupable, et l'horreur de tout l'empire désigna le tyran comme incendiaire. Alors, il voulut se montrer bon et généreux. Il fit ostentation de sa bienfaisance et des soins qu'il se donna pour soulager tant de milliers de malheureux qu'il avait faits. Il leur ouvrit ses jardins et les vastes bâtiments qu'ils contenaient. Il fit venir des vivres et les autres choses nécessaires de toute l'Italie. Il commença à faire reconstruire Rome sur un plan magnifique, mais tout cela n'empêcha point le peuple de lui garder sa haine pour l'exécrable crime qu'il avait commis. Alors, ce monstre croyant donner le change à l'opinion publique, accusa les chrétiens d'être les auteurs de l'incendie. Personne ne fut trompé par cette indigne calomnie. Pourtant les chrétiens, comme tous ceux qui font profession d'une religion nouvelle, étaient hais et calomniés par ceux qui ne les connaissaient pas. Néron, à cause de cela, crut que la calomnie qu'il lançait contre eux serait facilement adoptée par le peuple de Rome. Mais ceux qui détestaient le plus les chrétiens ne se laissèrent point tromper, et ne prirent point le change sur le crime du tyran.

Ce qu'il y a de certain, au rapport de Tacite, de Suétone, c'est qu'une grande multitude de chrétiens souffrirent le martyre dans les premiers temps de cette persécution. Ainsi que le premier de ces auteurs le rapporte, on les arrêtait comme incendiaires, mais on les punissait comme *ennemis du genre humain* et comme sectateurs d'*une superstition damnable*. Le premier feu de cette persécution fut donc allumé par la fureur arbitraire du tyran. Il y a lieu de croire qu'à cette époque il n'y avait point encore de lois contre les chrétiens. Ecoutons Tacite nous raconter les horribles supplices qu'on leur faisait endurer.

« Dans leurs supplices même, ils furent traités avec insulte : on couvrait les uns de peaux de bêtes pour les faire dévorer par des chiens. On en attachait d'autres à des croix. Plusieurs étaient revêtus de tuniques enduites de poix et de souffre, et on les faisait brûler en manière de flambeaux pour éclairer la nuit. Ces supplices étaient un spectacle qui s'exécutait dans les jardins de l'empereur. Pendant ce temps, il donnait au peuple le divertissement des courses de chariots, se mêlant parmi la foule en habit de cocher, ou monté sur le siége d'un char et tenant les rênes. De là, naissait la commisération pour des hommes véritablement coupables et dignes de toutes sortes de supplices, mais qui semblaient immolés au plaisir inhumain d'un seul, et non à l'utilité publique. » (Belouino, *Histoire générale des persécutions*, t. Ier, pag. 119.)

MARTYRS DE SAFED. On désigne sous ce nom les six cents et quelques martyrs que le sultan d'Egypte Bibars fit décapiter pour la foi, en l'an de Jésus-Christ 1265. Ce prince musulman, ayant pris sur les chrétiens le château de Safed, fit dire à ses prisonniers qu'ils eussent à choisir entre la mort et l'islamisme. Jacques de Podio et Jérémie, frères mineurs, employèrent toute la nuit à encourager les chrétiens à préférer la couronne glorieuse du martyre à l'odieux avantage de l'apostasie. Le lendemain la garnison tout entière se présenta courageusement au trépas. Tous les prisonniers furent décapités. Bibars, pour se venger des Franciscains, qui avaient été cause d'un si généreux dévouement, les fit écorcher vifs, ainsi qu'un templier. C'était le prieur de l'ordre. Il les fit accabler de coups de bâton, après qu'ils eurent enduré l'affreux supplice que nous venons de dire; ensuite, on les mena au lieu où les six cents martyrs avaient eu la tête tranchée. Ils y moururent de la même façon. Il est bien clair qu'il ne faut pas comprendre par ce récit, que nous rendons à peu près dans les termes que nous trouvons dans Wadding, an. 1265, n° 9, que ces saints ont été entièrement écorchés. Nous pouvons,

nous médecin, affirmer qu'un pareil supplice n'est pas de nature à laisser ceux qui l'ont souffert capables de souffrir encore ce qu'ont enduré nos saints plus tard.

MARTYRS SCILLITAINS, les plus anciens martyrs d'Afrique dont nous ayons connaissance. On les nomme ainsi, parce que probablement ils étaient de Scillitte, ville de la province proconsulaire, qui est celle de Carthage. (*Voy.* SPÉRAT.)

MARTYRS DE SÉBASTE (LES QUARANTE), souffrirent en 320, dans cette ville, sous l'empereur Licinius. Tous étaient soldats dans le même corps, quoiqu'ils fussent de différents pays. S'il faut en croire saint Grégoire de Nysse, ils faisaient partie de la légion Fulminante. Nous ne croyons pas pouvoir mieux donner leur histoire, qu'en citant l'homélie faite en leur honneur par saint Basile le Grand. L'Église fait leur fête le 10 mars.

Homélie de saint Basile le Grand en l'honneur des quarante martyrs de Sébaste.

Cirion, Candide, Domnus, Méliton, Domitien, Eunoïc, Sisinnius, Eraclius, Alexandre, Jean, Claude, Athanase, Valérien, Elien, Ecditius, Acacius, Vivien, Elie, Théodule, Cyrille, Flavius, Sévérien, Valerius, Chudion, Sacerdon, Priscus, Eutiquius, Eutiquès, Umerand, Filoctimon, Vivien, Michal, Lysimaque, Théophile, Xantée, Aggias, Léonce, Hesychius, Caius et Gorgonius.

Ce n'est pas un seul martyr, ni deux, ni dix, que l'Église propose aujourd'hui à notre vénération ; ce sont quarante martyrs, qui, n'ayant tous qu'une âme répandue en divers corps, ont donné les mêmes marques de constance, et, conspirant tous à soutenir et à défendre la foi de Jésus-Christ, ont sacrifié en un même jour leur vie pour elle. Nulle inégalité entre eux, mêmes sentiments, même valeur, mêmes combats, même gloire et mêmes couronnes. Mais où trouver des louanges pour quarante victorieux tout à la fois? Quelle éloquence assez abondante en pourrait autant fournir? Quarante langues suffiraient à peine pour louer quarante conquérants de cette sorte. Eh quoi! un seul de ces vaillants hommes, s'il était loué comme il faut, épuiserait facilement tout ce que nous avons de génie, et consumerait le médiocre fonds que nous pouvons avoir fait de belles paroles; que fera donc cette multitude de braves, ce bataillon qu'aucun ennemi n'a jamais pu vaincre, et qu'aucun orateur ne pourra jamais dignement louer? Essayons toutefois d'ébaucher les exploits mémorables de ces illustres guerriers, rappelons la mémoire de leurs hauts faits, et ayons en cette rencontre bien moins en vue notre réputation que l'utilité de nos auditeurs. J'ai dit que j'allais tâcher d'ébaucher le tableau des belles actions de nos quarante héros. C'est que les orateurs peignent avec la langue, comme les peintres parlent avec le pinceau : et ce que la peinture met devant les yeux par le moyen des couleurs, un récit historique le fait entendre à l'oreille par le discours ; mais enfin, et les peintres et les orateurs ne doivent avoir pour fin de leurs ouvrages que d'exciter dans les cœurs, par la vue et par l'ouïe, l'amour de la vertu et le désir d'imiter les grandes actions qu'ils représentent. Ainsi, en vous racontant celles de ces quarante martyrs, nous nous efforcerons de vous inspirer ce désir, et nous ne doutons point que ce dessein ne réussisse, pour peu de disposition que nous trouvions dans vos cœurs. Le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un martyr, c'est de proposer le martyr pour modèle à ceux qui en écoutent l'éloge. En effet, on ne loue pas un saint comme on loue un homme du monde, et le panégyrique est bien différent de l'oraison funèbre. Pour composer celle-ci, le monde fournit à l'orateur tous les matériaux dont il a besoin ; mais comment emprunter du monde de quoi louer celui à qui le monde est crucifié ?

Nos quarante martyrs n'avaient pas tous pris naissance sous un même climat; plus d'une ville les réclamait pour ses citoyens. Mais à quoi bon parler ici des lieux qui les virent naître, puisqu'ils ne reconnaissaient plus de patrie sur la terre? La véritable patrie des martyrs est la cité de Dieu, qu'il a construite pour être le séjour de ses élus ; c'est la Jérusalem céleste, cette ville libre, la mère de Paul et de tous ceux qui comme lui soupirent après cette heureuse demeure. Sur la terre, et selon le cours ordinaire de la nature, il y a différentes familles ; dans le ciel, et suivant l'ordre de la grâce, il n'y en a qu'une. Dieu en est le chef ; il est le père de tous les saints, qui sont tous frères par l'adoption du Saint-Esprit et par l'union d'une parfaite charité. Tels furent nos guerriers ; ils étaient tous dans la fleur de leur âge, d'une taille avantageuse, d'une valeur reconnue, et qui s'étaient distingués par plus d'une belle action. Comme ils savaient parfaitement la guerre, leur mérite et leur bravoure les avaient fait parvenir aux charges de l'armée ; ils étaient connus des empereurs, qui les honoraient de leur estime, et ils s'étaient souvenus d'eux dans la distribution des honneurs et des récompenses militaires.

Dans le temps qu'ils étaient le plus florissants, on publia un édit qui défendait à qui que ce fût de confesser Jésus-Christ, et qui décernait des peines très-sévères contre ceux qui refuseraient d'y obéir. Ce fut pour lors que l'injustice, la violence et la fureur s'emparèrent des tribunaux ; ce n'était partout qu'embûches secrètes ou guerre déclarée, accusateurs publics ou ennemis cachés. On allumait des feux, on plantait des croix, on creusait des fosses, on préparait des roues, des fouets, des chevalets ; les épées et les haches faisaient briller en mille lieux divers leur acier funeste. Dans cette horrible agitation où se trouvaient les fidèles, les uns fuyaient, les autres succombaient ; plusieurs étaient incertains du parti qu'ils devaient prendre, d'autres se rendaient avant même le combat, d'autres pâlissaient à la vue des tourments, et perdaient courage dès l'en

trée ; d'autres combattaient d'abord vaillamment, mais ils se relâchaient dans la suite, ils abandonnaient la victoire lorsqu'il n'y avait plus qu'un pas à faire pour vaincre ; et semblables à des gens qui font naufrage, ils jetaient dans la mer, pour sauver leur vie, le fruit de leurs sueurs et de leurs longs travaux.

Le président Agricolaüs ayant fait voir cet édit à l'armée, et exhortant un chacun à s'y soumettre, ces vaillants hommes, sans être épouvantés par le péril où ils allaient s'exposer, s'avancèrent hardiment, et, d'une voix assurée, confessèrent Jésus-Christ. O langues heureuses! qui prononçâtes un si saint nom, l'air qui le reçut en fut consacré ; les anges, qui l'entendirent, y répondirent par leurs applaudissements ; les démons en furent frappés comme d'un trait de feu, et le Seigneur l'écrivit au plus haut des cieux ! Voilà donc nos quarante officiers qui l'un après l'autre s'avancent vers le tribunal en disant : Je suis chrétien. Ainsi l'on voit les athlètes, en un jour de spectacle, se faire inscrire sur le rôle des combattants, avec cette différence que ceux-ci, laissant leurs noms de famille, se firent enregistrer sous celui du Sauveur, en sorte que tous les quarante ne se donnèrent qu'un même nom. Ils ne disaient, point, je m'appelle un tel ou un tel, mais je m'appelle chrétien. Le président demeura quelque temps dans l'incertitude s'il emploierait les menaces ou les flatteries; il se détermina enfin à se servir d'abord de celles-ci. Que faites-vous, mes enfants, leur dit-il, et pourquoi perdre ainsi tant de belles années que les dieux vous promettent ? Pourquoi, par une mort prématurée, mettre fin à une vie douce, et qu'une jeunesse florissante vous doit rendre si chère ? Quoi ! de braves gens comme vous, se résoudre à mourir comme des criminels ! Il leur offrit ensuite de l'argent, puis il leur faisait espérer d'obtenir pour eux de l'empereur des dignités et des grades ; en un mot il mit en usage mille sortes de finesses, il les tourna de cent manières pour tâcher de les vaincre et de les faire consentir à ce qu'il souhaitait. Mais quand il vit que tout cela ne faisait rien, que toutes ces belles promesses, que ces offres si brillantes, si avantageuses en apparence, n'avaient pu les ébranler, il tenta un autre moyen. Il leur mit devant les yeux les supplices les plus affreux, il leur remplit l'imagination de plaies, de sang, de morts. Cette menace, capable de jeter l'effroi dans les âmes les plus intrépides, ne fit aucun effet sur celles de nos gens de guerre. « Que « prétendez-vous avec toutes ces offres, ô « ennemi de Dieu, dirent-ils au président ? « Croyez-vous pouvoir, par vos présents, « nous engager à abandonner le culte du « Dieu vivant pour celui de vos mauvais « démons ? Il faudrait pour cela nous per« suader que ce que vous nous offrez vaut « autant que ce que vous voulez nous faire « perdre. Nous ne voulons point de vos « dons, qui ne peuvent nous causer qu'un « dommage évident. Nous refusons vos hon« neurs, qui ne sauraient que nous plonger « dans un abîme d'ignominie. Donnez-nous « des richesses qui soient éternelles, et une « gloire qui ne passe jamais. Vous nous pro« mettez les bonnes grâces de l'empereur, et « vous voulez nous faire perdre celles de « Dieu. Vous nous faites valoir je ne sais « quels avantages que le monde vous four« nit ; ignorez-vous que nous méprisons le « monde entier ? Sachez que tout ce qui « tombe sous les sens, que tout ce que la « vue trouve de beau, tout ce qu'elle offre « à l'esprit de rare et de surprenant, tout « cela n'approchera jamais de ce que l'espé« rance nous fait seulement entrevoir. Vous « voyez le ciel ; rien n'est plus digne de no« tre attention, rien n'a plus de véritable « grandeur ; cela est vrai. Et la terre, quelle « vaste étendue ! Combien de merveilles ne « renferme-t-elle pas dans son sein ? Et ce« pendant la possession de tout cela ne peut « égaler la félicité que Dieu prépare aux « justes. Car enfin, la terre et le ciel passe« ront, et cette félicité ne passera jamais. « Ce n'est donc que pour la jouissance de « cette félicité que nous pouvons concevoir « quelque ambition ; ce n'est que pour cet « unique bien que nous ressentons de l'ar« deur ; c'est la seule gloire après laquelle « nous soupirons. Nous souhaitons d'être « heureux, et nous craignons fort d'être « malheureux. Le feu de l'enfer nous fait « peur ; car, à l'égard de celui dont vous « nous menacez, bien loin que nous le crai« gnions, c'est lui-même qui nous craint ; il « est aussi bien que nous soumis à Dieu, et « il n'ose se jouer à ceux qui, comme nous, « méprisent les idoles. Voulez-vous que nous « vous disions ce que nous pensons de vos « tourments ? Ce ne sont franchement que « de légères égratignures faites de la main « d'un enfant. Vous pouvez à la vérité faire « un peu de mal à notre corps ; que s'il ré« siste longtemps, tant mieux pour nous, « notre couronne en sera plus belle ; que si, « au contraire, il succombe sous vos pre« miers coups, tant mieux encore, nous se« rons plus tôt délivrés de vos mains. Mais « enfin, n'est-ce pas une chose insupportable « de voir que vous vouliez étendre votre « puissance jusque sur les âmes, et que « vous n'entriez précisément en fureur que « parce que nous obéissons plutôt aux or« dres de Dieu qu'aux vôtres. Cette préfé« rence vous choque, vous vous en offensez « comme d'une injure faite à votre autorité : « nous sommes criminels, parce que nous « avons de la religion ; et la fidélité que nous « gardons à notre Dieu mérite les derniers « supplices. Nous n'aimons pas assez la vie, « et nous ne craignons pas si fort la mort, « pour que le désir de l'une et l'appréhen« sion de l'autre nous fassent condescendre « à votre volonté. Car, afin que vous le sa« chiez, nous sommes prêts à souffrir et vos « roues, et vos chevalets, et vos feux, pour « la foi que nous professons, et pour l'amour « du Dieu que nous adorons. »

La liberté de ce discours excita dans l'âme

du président une fureur que l'orgueil et la cruauté, qui en faisaient déjà le caractère, rendaient encore plus violente. Il ne délibère plus s'il doit faire mourir ces généreux chrétiens, mais de quelle mort et de quel supplice il les doit faire mourir. Il ne se contente pas d'un supplice ordinaire ni d'une mort commune, il veut quelque chose d'exquis. Voici ce qu'il inventa. On était alors dans le plus fort de l'hiver, et on sait d'ailleurs que l'Arménie est un pays extrêmement froid (1) durant cette saison ; le président choisit pour son dessein une nuit que le froid était de beaucoup augmenté par un vent de bise qui soufflait avec violence ; il commanda que les saints fussent conduits sur un étang, et là exposés tout nus à l'air. Ceux qui ont quelquefois éprouvé la rigueur d'un froid âpre et piquant s'imagineront facilement la grandeur d'un pareil supplice. D'abord le corps est saisi, le sang se glace, et une pâleur livide s'empare de toute la superficie de la chair ; ensuite on frissonne, les dents se choquent l'une contre l'autre, les veines se rétrécissent, le corps se raccourcit ; enfin une douleur aiguë s'insinue partout, pénètre jusqu'aux moelles, et cause de mortelles convulsions. Alors les extrémités du corps s'en séparent, et les membres tombent par pièces ; car la chaleur naturelle se retirant des parties extérieures vers les parties nobles et internes, il faut nécessairement que ces parties ainsi abandonnées de ce feu qui entretient la vie, meurent ; mais en même temps celles vers lesquelles la chaleur s'est retirée, n'en pouvant supporter l'augmentation, en sont étouffées.

On conduisit les saints sur cet étang, qui n'est pas fort éloigné de la ville. La glace en était plus dure que le marbre, et aussi immobile qu'un rocher, et si épaisse, que les gens de pied et les chevaux marchaient dessus comme sur la terre ferme; il était devenu un chemin public. Borée, de son haleine, tuait tous les oiseaux et les autres bêtes de la campagne qui osaient en approcher. Quel fut donc le courage de nos martyrs, lorsqu'ayant jeté les yeux sur cet effroyable lit où la cruauté du tyran les avait condamnés à passer la nuit, ils y entrèrent gaiement, ôtèrent leurs habits, et s'avancèrent hardiment vers la mort qui les attendait, s'exhortant l'un et l'autre, non à mourir, mais à vaincre? Nous ne nous dépouillons pas, dirent-ils, de nos habits, mais du vieil homme, que l'erreur et les mauvais désirs corrompent. Soyez béni, Seigneur, de ce que nous quittons le péché en quittant ce vêtement honteux, et la marque du crime de notre premier père. Le serpent fut cause que nous le prîmes dans le paradis, mais nous en fûmes en même temps chassés; et aujourd'hui Jésus-Christ nous l'ôte pour nous faire rentrer dans le paradis. On nous dépouille pour l'amour de notre Dieu, et notre Dieu a bien été dépouillé pour l'amour de nous. Si le maître a souffert cette peine, est-ce un si grand effort à l'esclave de la souffrir ? Du moins avons-nous cette consolation, que nos mains n'ont pas servi à dépouiller le Sauveur ; ce sacrilége fut le crime des soldats romains. Le temps est rude, il est vrai, l'hiver se fait sentir dans toute sa violence, mais nous jouirons dans le ciel d'un éternel printemps ; Abraham nous réchauffera dans son sein. Il faut que le froid détache nos pieds de notre corps, afin qu'on nous en rende dans le ciel d'immortels. Il faut que le froid fasse tomber nos mains, pour pouvoir les élever vers Dieu. Combien de nos compagnons avons-nous vus périr dans les divers combats où nous nous sommes trouvés ? Ils donnaient leur vie pour le service d'un homme, et nous avons le bonheur de sacrifier la nôtre pour les intérêts d'un Dieu. Mais combien de scélérats, combien d'infâmes brigands ont souffert la mort pour leurs crimes, et nous ne la souffrirons pas pour la justice ? Chers compagnons, ne nous relâchons point ; ne donnons sur nous aucune prise au démon. Il ne s'agit que de notre corps, ne l'épargnons pas. Puisque enfin nous ne vivons que pour mourir, mourons pour vivre éternellement. Seigneur, daignez honorer notre sacrifice de vos regards, recevez-nous comme autant de victimes vivantes que nous vous immolons de nos propres mains. Sacrifice nouveau, nouvel holocauste que le froid détruit, que le froid consume.

C'est de cette sorte que nos saints martyrs s'animaient à souffrir constamment, chacun donnant, pour ainsi dire, et recevant l'ordre tour à tour ; ils passaient cette affreuse nuit, comme s'ils eussent été au bivouac. Ils supportaient patiemment le présent, ils se réjouissaient de l'avenir, et ils se moquaient des vains efforts de leur ennemi. Ils faisaient cette prière : Nous sommes entrés quarante dans la carrière, qu'il vous plaise, Seigneur, nous couronner tous quarante : qu'il n'y en ait pas un qui ne reçoive le prix de la course. Vous l'avez consacré, Seigneur, par votre jeûne, ce nombre de quarante; ce fut après un pareil nombre de jours que Moïse fut jugé digne de promulguer dans le monde votre loi, et que le prophète Elie mérita de vous voir. Nos quarante martyrs priaient ainsi : mais ils eurent la douleur d'en voir un des quarante abandonner son poste, et déserter honteusement. Mais leur prière ne laissa pas d'avoir son effet, et Dieu la leur accorda dans toute son étendue.

Le gouverneur avait commandé un soldat pour garder les quarante martyrs. Le grand froid l'avait obligé d'entrer dans le lieu des exercices qui était proche de l'étang. Il s'y était mis, comme il avait pu, à l'abri de l'inclémence de l'air. Il avait aussi ordre de prendre garde si quelqu'un des quarante ne viendrait point à changer de sentiments. En ce cas, il y avait là un bain pour réchauffer ceux qui demanderaient grâce. L'expédient était admirable pour faire des apostats ; et c'était un trait de grande adresse au gouverneur, d'avoir su si bien choisir le lieu du

(1) Saint Chrysostome s'en plaint dans ses lettres 4 et 6 à Olympiade.

combat, que les combattants, pressés de se rendre, pussent trouver aussitôt un secours contre la mort. C'était sans doute de quoi ébranler leur constance ; et ce fut ce qui rendit celle des martyrs plus recommandable. Ce soldat donc, qui observait avec soin, de l'endroit où il s'était mis à couvert, tout ce qui se passait sur l'étang, comme en devant rendre compte au gouverneur, aperçut des anges qui descendaient du ciel, ayant les mains chargées de couronnes et de présents qu'ils distribuaient aux martyrs, à l'exception d'un seul. C'était celui qui, dans le moment même, cédant au froid une funeste victoire, et donnant un triste exemple d'inconstance et de faiblesse, quittait le parti de Jésus-Christ pour se jeter dans celui de son ennemi. Déplorable condition de l'homme ! Un soldat, qui jusqu'alors avait passé pour vaillant, abandonne lâchement son général, ses compagnons ; il manque de cœur, il se laisse prendre ; et ce qui est de plus lamentable, cet infortuné transfuge, en perdant le ciel, ne jouit pas longtemps de la terre. Car à peine fut-il entré dans le bain, que l'eau chaude venant à dissoudre ses membres que le froid tenait encore un peu unis ensemble, il y expira. Ainsi ce malheureux, qui pour conserver un reste de vie n'avait pas craint de commettre un crime, n'en tira aucun avantage. Celui qui en profita fut le garde du gouverneur. Car, ayant vu ce misérable sortir de l'étang et courir vers le bain, il prit aussitôt sa place ; et ôtant ses habits, il se joignit aux trente-neuf autres, disant avec eux : Je suis chrétien. Un changement si soudain remplit d'abord nos martyrs d'étonnement, puis de joie et de consolation, lorsqu'ils virent la perte qu'ils venaient de faire si heureusement réparée. C'est ainsi que dans une bataille, quand un corps qui fait front à l'ennemi se trouve éclairci par la chute de quelques soldats, on a soin de remplir aussitôt ces vides, de crainte que l'ennemi ne pénètre par là, comme par autant de brèches, jusqu'au centre de l'armée. Enfin cet heureux soldat vit un miracle, il reconnut la vérité, il eut recours à Dieu, il fut mis au nombre des martyrs. C'est ainsi encore que Matthias prend la place du traître Judas ; que Paul, qui était hier un persécuteur, est aujourd'hui un apôtre. La vocation de notre soldat, aussi bien que celle du docteur des gentils, venant directement de Dieu, et non des hommes, il croit en Jésus-Christ, il est baptisé non par un ministre de l'Église, mais par la foi seule ; non dans l'eau, mais dans son propre sang.

Cependant le jour parut ; et comme on leur trouva encore quelque reste de vie, on les jeta tous sur un bûcher pour y être consumés, et leurs cendres furent mêlées avec les eaux du fleuve. De sorte que tous les éléments contribuèrent à leur martyre. Ils endurèrent premièrement divers tourments sur la terre ; après ils furent exposés à un air glacé, puis mis sur un bûcher, et enfin jetés dans une rivière. Ils pouvaient dire avec beaucoup de raison : *Nous avons passé par le feu et par l'eau, et vous nous avez mis ensuite dans un lieu de rafraîchissement* (*Psal.* LXV). Ce sont ces bienheureux soldats qui, faisant garde jour et nuit dans cette province, sont comme autant de tours qui arrêtent les courses de nos ennemis. Leurs saintes reliques ne furent pas toutes abandonnées au courant du fleuve; la plus grande partie de ce trésor est restée sur terre non en un seul endroit, mais répandue en divers lieux, et faisant celui de plusieurs églises. Chose admirable ! Ils sont tous en chaque lieu, ils ne sont pas même séparés après leur mort. La portion que nous en avons obtenue est un bienfait du ciel ; c'est pour nous une source perpétuelle de grâces ; c'est pour les chrétiens un secours toujours prêt, que cette nombreuse assemblée de martyrs, que cette armée victorieuse et triomphante, que ce chœur de saints uni à ceux des anges pour louer Dieu. Je vous ai vus souvent en peine pour trouver dans le ciel quelque saint qui voulût se rendre notre intercesseur auprès de Dieu, et vous en avez quarante qui n'ont tous qu'une même voix pour demander les grâces qui vous sont nécessaires. En quelque lieu que deux ou trois personnes soient assemblées au nom du Seigneur, le Seigneur est au milieu d'elles ; et qui peut douter qu'il ne soit présent au milieu de quarante ? Quiconque donc est dans l'affliction, qu'il aille à eux, ils feront cesser ses peines. Quelqu'un est-il dans la joie, qu'il s'adresse à nos saints, ils savent donner de la durée à la prospérité. Une mère leur porte ses vœux pour son fils; une femme leur va demander le retour de son mari qui est en voyage ; une autre implore leur secours dans la maladie du sien. Allons donc aussi nous autres leur offrir nos prières. Que les jeunes gens les prennent pour modèles de leur conduite ; ils étaient jeunes; que les pères souhaitent d'avoir des enfants qui leur ressemblent, ils ont fait le bonheur de leurs pères ; mais que les mères règlent leur tendresse sur l'exemple que nous allons leur proposer : il est de la mère de l'un de nos quarante martyrs. Cette femme admirable vit qu'on avait chargé un chariot des corps de ces saints, pour les porter sur un bûcher où ils devaient être brûlés, et qu'on laissait là son fils qui respirait encore, ayant résisté plus longtemps que les autres à la violence du froid, parce qu'on espérait toujours que tant qu'il serait en vie, il pourrait changer de sentiments. Elle le prit entre ses bras, et de ses propres mains elle le mit dans le chariot sur les corps de ses compagnons ; elle ne s'amusa point à répandre des larmes, elle ne déshonora point la victoire de son fils par des plaintes. Allez, lui dit-elle, mon fils, achevez glorieusement avec vos compagnons la course que vous avez si glorieusement commencée avec eux. Ah ! mon fils, je ne crains pour vous qu'une chose, c'est que vous n'arriviez plus tard que les autres en la présence du Seigneur. O mère digne d'un tel fils ! ô fils digne d'une telle mère ! fils

heureux d'avoir eu une mère qui lui ait fait sucer la piété avec le lait ; mère heureuse d'avoir eu un fils qui ait si bien répondu à l'éducation sainte que vous lui aviez donnée ! Le démon, honteux de sa défaite, s'alla cacher au fond de l'enfer. Il frémissait de rage en voyant toutes ses machines démontées par la fidélité et la constance de nos martyrs. En effet, il avait si bien concerté toutes choses, qu'il semblait que ses desseins ne pouvaient manquer de réussir. Le temps, le lieu, les personnes, l'horreur d'une nuit d'hiver, la saison la plus froide et la plus fâcheuse de l'année, un climat de frimas et de glaçons, tous les vents du nord maîtres de l'air; en un mot toute la nature à sa discrétion. O troupe sacrée ! brigade sainte bataillon invincible, glorieuse compagnie de martyrs ! ô sûrs et fidèles gardiens du genre humain, charitables associés à nos misères, députés de la nature humaine auprès de Dieu, puissants intercesseurs pour les chrétiens, astres du monde, fleurs de l'Eglise, oui, je le dis, fleurs intelligentes, fleurs qui brillez parmi les étoiles.

Martyrs dignes des louanges de tous les siècles, les portes du paradis vous furent ouvertes; les anges, les prophètes, les patriarches, tous les saints, accoururent de tous les endroits du ciel pour être spectateurs de l'entrée triomphante que vous y fîtes. Qu'il était charmant, ce spectacle, et digne d'occuper tous les bienheureux ! Quarante jeunes guerriers, à la fleur de leur âge, égaux en mérite, en valeur, en réputation, méprisent la vie, aiment Dieu plus que pères, enfants, femmes, parents, le glorifient en leurs corps, le glorifient en son corps mystique, s'érigent un trophée des dépouilles de l'enfer et sont couronnés de la propre main de Jésus-Christ.

MARTYRS DE TANA. En 1322, Jourdain Catalani, Français d'origine, était dominicain. Voulant aller semer la parole de Dieu jusque dans le Kathai, il se joignit à quatre franciscains : Thomas de Tolentino, qui naguère avait évangélisé l'Arménie, et qui était alors âgé de soixante ans ; Jacques de Padoue, Pierre de Sienne, et le frère lai Démétrius de Tiflis, Géorgien de nation, versé dans les langues orientales, et qui servait d'interprète aux trois prédicateurs de son ordre. Ces franciscains demeuraient à Tauris, lorsque l'espérance du martyre et le désir de propager la foi parmi les musulmans et les idolâtres, au prix même de leur sang, les portèrent à s'embarquer avec Jourdain, dans le port d'Ormuz. Ils firent d'abord voile pour Columbum (Côlam sur la côte du Malabar), et comptaient aller de là visiter l'église de saint Thomas, à Méliapour; mais la tempête ou plutôt le mauvais vouloir du pilote les conduisit, au mois d'avril 1322, à Tana, dans l'île de Salcette, où des nestoriens les accueillirent. Ceux-ci les ayant priés d'envoyer l'un deux à Paroco (Baroch sur le Nerboudha dans le Guzerate), afin d'y instruire et baptiser quelques chrétiens, mais de nom seulement, qui s'y trouvaient, Jourdain fut désigné d'un commun accord pour cette mission, parce qu'il savait mieux que ses compagnons la langue persane. Cependant une querelle s'étant élevée entre les hôtes des franciscains, la femme alla se plaindre de son mari au cadi, ajoutant qu'elle pouvait invoquer le témoignage des quatre religieux. Informé ainsi de leur présence à Tana, le cadi manda les frères mineurs. Thomas, Jacques et Démétrius allèrent le trouver, Pierre restant chez leur hôte pour y garder les ornements et les autres objets qu'ils avaient apportés avec eux. Interrogés sur la religion à l'instigation d'un musulman d'Alexandrie nommé Youssouf, les trois franciscains proclamèrent la divinité de Jésus-Christ, et, comme on leur demandait ce qu'ils pensaient de Mahomet, Thomas ne put taire que cet imposteur entraînait la perte éternelle de ceux qui suivaient sa fausse loi. Les musulmans, furieux, employèrent tour à tour les menaces et les promesses pour obtenir une rétractation. Voyant que les franciscains, inébranlables dans la foi, refusaient d'apostasier, ils leur arrachèrent le capuchon et les exposèrent, liés à des poteaux, à l'ardeur du soleil, dont en ce lieu, et à cette époque de l'année, on ne peut soutenir pendant une heure, à découvert, les rayons brûlants, sans succomber. Néanmoins, les trois religieux demeurèrent depuis l'heure de tierce jusqu'à celle de none, exposés à ce soleil dévorant, dont une douce rosée venait de temps en temps mitiger l'ardeur, pour qu'elle ne pût leur nuire, et ils ne cessèrent de chanter les louanges de Dieu. L'étonnement et la rage des persécuteurs leur firent inventer un nouveau supplice. Par l'ordre du cadi et du gouverneur on éleva sur la place publique un grand bûcher, et on dit aux martyrs que si leur foi était vraie, ils ne seraient pas brûlés; qu'au contraire, si elle était fausse, ils seraient réduits en cendres. « Nous sommes prêts, répondirent-ils, à entrer dans ce bûcher et à endurer tous les tourments pour l'amour de Jésus-Christ ; mais si le feu nous consume en punition de nos péchés, notre foi n'en sera pas moins vraie, car elle émane de la source même de la vérité; et si nous ne sommes pas brûlés, nous ne le devrons qu'à la clémence divine. »

Thomas réclamait le privilége de l'âge pour entrer le premier dans le feu; mais quatre musulmans, à la vue d'un peuple immense, en approchèrent Jacques, le plus jeune des religieux. Muni du signe de la croix, il pénétra au milieu des flammes, les bras étendus, les yeux élevés au ciel, glorifiant Dieu et Jésus-Christ son Fils unique, ou invoquant la Vierge Marie. Il y demeura ainsi, miraculeusement préservé, jusqu'à ce que tout le bois se trouvant consumé, les flammes s'éteignissent sans qu'un cheveu manquât à sa tête, ni un fil à ses vêtements. Emu de ce prodige, le peuple inclinait vers le christianisme et proclamait la sainteté des serviteurs de Dieu, ministres d'une religion

véritable et vivifiante. Mais le cadi, élevant la voix, protesta qu'ils n'étaient ni saints, ni serviteurs de Dieu, ni ministres de la vraie religion, et que Jacques avait été préservé par son vêtement, tissu de laine de la terre d'Abraham que le Seigneur avait béni. Faisant aussitôt préparer un bûcher deux fois plus grand que le premier, sur lequel on répandit de l'huile et de la résine, il ordonna de mettre le martyr à nu, de lui laver tout le corps pour en détacher tout préservatif magique, de l'oindre ensuite d'huile et de beurre. En présence d'un grand nombre d'idolâtres, dont plusieurs adoraient le feu, de beaucoup de musulmans, de quelques chrétiens et des autres religieux qui, prosternés, priaient Dieu avec ferveur, Jacques entra dans ce second bûcher avec la même liberté d'esprit, y resta et en sortit protégé par la même vertu divine. La multitude, frappée d'étonnement, cria tout d'une voix que ces hommes étaient justes et saints. Le gouverneur, voyant les dispositions du peuple, embrassa Jacques, qui avait revêtu ses habits, et les autres franciscains. Il donna de grands éloges à leur religion, leur promit sa protection, mais les pria, afin de déjouer la malice du cadi et de prévenir toute embûche, de passer le bras de mer qui sépare l'île de Salcette de la terre ferme; les franciscains le lui promirent, tout en déclarant qu'ils ne fuyaient ni les embûches, ni la mort dont on pouvait les menacer pour Jésus-Christ. Le nestorien, leur hôte, les accompagna et les conduisit sur le continent, dans la maison d'un idolâtre son ami. Mais la nuit suivante, le cadi vint trouver le gouverneur, et se plaignit de l'injure faite à Mahomet dont tout le peuple ne manquerait pas de déserter la loi pour adopter la foi étrangère des chrétiens. Le gouverneur résista d'abord à ses insinuations, et parla de l'innocence des martyrs. Le juge inique fit alors entendre le langage de la menace. Redoutant la disgrâce du prince, le faible gouverneur ordonna à quatre satellites de poursuivre les serviteurs de Dieu, et fit saisir tous les chrétiens qui se trouvaient dans la ville. Les bourreaux cherchèrent d'abord en vain, dans l'obscurité, la nouvelle demeure des trois franciscains ; mais ceux-ci s'étant levés vers minuit pour dire *matines* furent enfin aperçus. On s'empara d'eux et on les conduisit au pied d'un arbre : « Nous sommes chargés de vous mettre à mort, leur dirent les satellites, et nous ne le faisons qu'à regret, sachant que vous êtes bons et saints; mais nous ne pouvons désobéir sans exposer notre vie et celle de tous les nôtres. » Les religieux reçurent cette nouvelle avec joie et s'exhortèrent mutuellement au martyre. On saisit d'abord Jacques que le feu avait respecté deux fois ; un coup de cimeterre lui fendit la tête jusqu'aux yeux. Un des satellites prenant ensuite par la barbe le frère Thomas, que son âge rendait plus vénérable encore, lui plongea son épée dans le dos; comme, au moment de sa chute, il invoquait la sainte Vierge à haute voix, un autre l'égorgea. Démétrius reçut plusieurs blessures ; on l'acheva en lui passant l'épée au travers du corps. Puis les satellites tranchèrent les trois têtes, et mutilèrent les corps d'une manière horrible. En ce moment, la nuit, d'abord très-obscure, s'éclaircit, au point qu'on aurait cru le jour arrivé ; les éclairs, la grêle, le tonnerre, se succédèrent d'une manière menaçante, et au milieu d'une tempête telle qu'on n'en avait pas vu de semblable dans ce pays, le vaisseau, qui avait frauduleusement amené les martyrs à Tana, périt avec ses marchandises et ses matelots, dans ce port ordinairement tranquille et sûr. Les bourreaux n'en remplirent pas moins jusqu'au bout leur funeste mission; ils allèrent au premier asile des franciscains, y saisirent le frère Pierre, alors en oraison, et le conduisirent lié devant le cadi, qui le pressa d'apostasier, prodiguant les promesses et les menaces pour lui faire renier sa foi. Le fidèle serviteur de Jésus-Christ ne répondit qu'en disant anathème à Mahomet. Après qu'il eut passé le reste de la nuit en prison, on le fit reparaître pour le contraindre à prononcer au moins une fois le mot *Ylal* (*Allah*, synonyme de ***un seul Dieu***), qui en soi n'a rien que de catholique, mais qui, dans l'acception particulière des musulmans, est exclusif du mystère de la sainte Trinité. Aussi ne put-on obtenir que Pierre le prononçât. Après avoir cruellement frappé le martyr, on le suspendit avec une corde à un arbre, et de là, pendant deux jours, sans que la corde l'étranglât, il continua, comme du haut d'une chaire, à louer Dieu, à confirmer les néophytes dans la foi, à convertir les infidèles. Détaché enfin par l'ordre du gouverneur, il fut décapité hors de la ville. Quelque temps après, les quatre martyrs apparurent ensemble à un chrétien de Tana, qui, les voyant environnés d'une splendeur éclatante, leur demanda s'ils vivaient; ils répondirent qu'ils jouissaient dans le paradis d'une vie de délices, exempte de soucis et de contradictions, et qu'en ce moment Jourdain, leur compagnon de voyage, entrait au port. En effet, Jourdain, qui était parti pour Paroco, s'étant arrêté chemin faisant, quinze jours à *Supéra* (Sefer), y avait appris l'arrestation des frères mineurs restes à Tana. Retournant aussitôt sur ses pas pour faire des démarches en leur faveur, auprès des autorités du pays, ou pour partager leur couronne, il sut à son arrivée que tous les quatre venaient d'être mis à mort. A l'aide d'un jeune Génois qui se trouvait à Tana, il s'occupa d'enlever les corps de ces martyrs. Celui de Pierre ne put être trouvé; ceux de Jacques, de Thomas et de Démétrius, gisaient encore au lieu du supplice, personne n'ayant osé leur donner la sépulture à cause du cadi; ils exhalaient une odeur suave et étaient aussi frais que le jour de leur mort. Jourdain les transporta secrètement à Supéra et les déposa avec honneur dans une église.

Le supplice des martyrs ne demeura pas impuni, et le gouverneur qui l'avait ordonné

ou permis, expia son crime. Une nuit, pendant qu'il dormait, les quatre franciscains lui apparurent aux quatre angles du lit, brandissant quatre glaives de feu, et le menaçant de mort s'il ne traitait plus humainement les chrétiens. Epouvanté de cette vision, il jeta de grands cris, et le lendemain, par le conseil même de l'inique cadi, il brisa les fers des chrétiens captifs, rappela ceux qui s'étaient exilés, leur demanda pardon à tous, et défendit sous la peine capitale, par un édit public, de causer la moindre injure aux adorateurs de Jésus-Christ. Il répandit aussi beaucoup d'aumônes dans le sein des pauvres et éleva quatre oratoires en l'honneur des quatre martyrs. Ces dispositions nouvelles secondèrent la conversion d'un très-grand nombre d'idolâtres et de musulmans. Ils furent baptisés par Jourdain, que la liberté accordée au ministère apostolique détermina à séjourner plusieurs années à Tana, et qui, dans une lettre adressée, au mois de janvier 1323, aux supérieurs des frères prêcheurs et mineurs de la Perse, leur demanda des auxiliaires. Cependant les réparations du gouverneur étaient insuffisantes ; Dieu voulut que le prince même des mahométans devînt l'instrument de sa justice à l'égard du persécuteur. Ce prince le fit venir, et motivant sa sentence sur ce que le gouverneur avait méprisé les miracles de Dieu et condamné avec impiété des hommes que tant de merveilles recommandaient, il le condamna à mort avec toute sa famille. De l'Hindoustan les reliques des martyrs franciscains furent portées en Chine par le B. Oderic. Ce dernier, né à Pordenone dans le Frioul vers 1286, était entré dans l'ordre de Saint-François, à Udine. Il portait constamment un cilice ou corset en mailles de fer sur la chair nue, qu'il domptait d'ailleurs par de fréquentes flagellations; il marchait nu-pieds, couvert d'une simple tunique et ne se nourrissait que de pain et d'eau. Il refusa toujours les dignités qu'on lui offrit dans son ordre. Ami de la solitude et de la prière, il obtint de ses supérieurs la permission de mener la vie érémitique, dans laquelle il fit de tels progrès en vertu et en sainteté, qu'il opéra une foule de conversions. Dieu lui accorda aussi le don des miracles. Vers 1314, il se dévoua aux missions lointaines de l'Asie. Arrivé à Constantinople, il traversa la mer Noire, prit terre à Trébizonde, se dirigea par la grande Arménie sur Ormuz, et s'embarqua dans ce port pour la côte du Malabar. Il apprit à Tana la mort glorieuse des quatre frères mineurs, et recueillit celles de leurs reliques qui étaient déposées à Supéra. Ce missionnaire visita les îles de Ceylan, de Sumatra, de Java et de Bornéo. D'après l'énumération des difficultés qu'il eut à surmonter pour arriver à la Chine, on peut supposer qu'il y pénétra par les contrées marécageuses de Pégu et d'Ava. Ce fut à Zeyton ou Siven-Tcheu, qu'Oderic laissa son précieux dépôt ; circonstance qui nous conduit à rappeler ce qu'avaient fait les premiers suffragants donnés à Montecorvino. (Henrion, *Histoire des Missions*, liv. 1er, p. 108.)

MARTYRS D'UTIQUE, ou vulgairement *la Masse blanche*. On désigne ainsi 300 martyrs qui, sous le règne de Valérien et de Gallien, souffrirent la mort pour Jésus-Christ. Le Martyrologe romain, d'après Prudence, qui s'appuie sur la *renommée*, raconte que le juge, ayant fait dresser son tribunal à côté d'un four à chaux, fit mettre le feu à ce four et fit élever un autel sur lequel il fit apporter du sel et un foie de cochon, pour qu'on offrît un sacrifice aux dieux. Il ordonna aux chrétiens d'avoir à choisir, entre sacrifier et se jeter eux-mêmes dans le four pour y être consumés. Les chrétiens, ne voulant pas sacrifier, se jetèrent dans le feu, où ils furent bientôt consumés, au nombre de 300. Leurs restes furent retirés du four, et, comme ils étaient mêlés à la chaux, on leur donna le nom de *Masse blanche*, sous lequel ils sont généralement connus. Voilà le fait tel que nous le trouvons raconté. Maintenant, on nous permettra bien quelques réflexions. D'abord, nous ne trouvons pas parfaitement justifiable que des chrétiens se donnent la mort eux-mêmes, sur la simple injonction d'un juge. Qu'ils la reçoivent, c'est différent. Ensuite, nous concevons difficilement un four à chaux où 300 personnes puissent se jeter à la fois et être consumées. Puis, en admettant que 300 personnes pussent être consumées dans ce four, leurs restes mêlés à la chaux seraient bien loin de faire une masse blanche, si l'on admet la combustion poussée un peu loin ; si on ne l'admet pas, on aura de la chaux vive en pierre, qu'aucune matière humide ne sera venue éteindre, et le mélange aura été impossible. Saint Augustin, dans un sermon (*Sermones ex Ben.*, t. V, serm. 306. ch. 2, p. 1239), dit, à plusieurs reprises, qu'ils moururent par le glaive des persécuteurs. Ce nom de Masse blanche n'aurait-il point été donné à ces martyrs pour deux raisons, d'abord à cause de leur nombre, ensuite à cause de ce que le martyre est censé blanchir l'âme de toute souillure, ou bien à cause de l'éclatante blancheur que, d'ordinaire, on dit appartenir aux bienheureux ? L'Eglise fait la fête des martyrs d'Utique le 24 août.

MARTYRES DE VALENCIENNES (Les) étaient onze religieuses ursulines, qui avaient élevé presque toutes les dames de la ville dans la piété et dans l'exercice des vertus chrétiennes. Elles furent victimes des horreurs et des atrocités de la révolution française. La veille de leur mort, elles communièrent de la main d'un prêtre qui partageait leur prison et qui, peu de temps après elles, mourut aussi sur l'échafaud. Elles se coupèrent les cheveux et allèrent à la guillotine les mains liées derrière le dos, ayant pour tout vêtement une chemise et un jupon. Après avoir chanté le *Te Deum* et récité les li-

tantes de la sainte Vierge, elles présentèrent leurs têtes au bourreau, le 23 octobre 1794. Tiré de l'abbé Carron, *Confesseurs de la foi*, t. II.)

MARTYRS D'YORK. La trop fameuse Elisabeth d'Angleterre, digne fille de l'infâme Henri VIII, ayant, après la mort de sa sœur Marie, fait retomber son royaume dans le schisme d'où cette princesse l'avait fait sortir, fit, en exécution des lois qu'elle et le parlement avaient portées contre les catholiques, arrêter, en 1577, un grand nombre de ses sujets, comme coupables d'avoir, soit professé la religion catholique, soit eu des rapports avec le pape, soit reçu des prêtres catholiques, soit refusé de reconnaitre la suprématie religieuse de la reine, soit enfin refusé de fréquenter les temples protestants. Les prisons d'Angleterre regorgeaient de ces saints confesseurs de la foi. Beaucoup souffrirent le martyre; beaucoup moururent des langueurs et des souffrances d'une longue captivité; d'autres furent emportés, en 1578, par une maladie pestilentielle qui sévit surtout dans les prisons, où tant de malheureux étaient entassés. Ceux que nous désignons sous le nom de martyrs d'York périrent de cette maladie dans le château de ce nom, où ils étaient détenus pour la foi, au nombre de plus de vingt, le 3 février 1578.

MARTYRS (Nombre des). Beaucoup d'incrédules, d'hérétiques, de philosophes, ont voulu contester le nombre prodigieux des saints martyrs morts pour la foi chrétienne. On conçoit dans quel intérêt : amoindrir les gloires du christianisme était le seul but qu'avaient ces hommes de mensonge. Nous ne prendrons pas à tâche de combattre tous ceux qui ont calomnié l'histoire à cet égard; nous prendrons seulement, parmi les sommités, ceux qui ont poussé le plus loin leur audace. D'abord, Voltaire, ensuite Dodwel, qui semble avoir spécialement pris à tâche de démontrer que l'Eglise a eu fort peu de martyrs. Quant au premier, dans cette question comme dans toutes les autres qu'il traite, il procède par l'affirmation dénuée de preuves, par l'imputation calomnieuse. Dodwel discute. Nous les traiterons différemment, bien qu'au fond tous deux aient le même but et qu'ils diffèrent simplement dans les moyens employés pour l'atteindre. Dans son *Dictionnaire philosophique*, vol. VII, pag. 241, Voltaire dit : « Ce n'est pas Dioclétien que je nommerai persécuteur, car il fut dix-huit ans entiers le protecteur des chrétiens; et si, dans les derniers temps de son empire, il ne les sauva pas des ressentiments de Galère, il ne fut en cela qu'un prince séduit et entraîné par la cabale au delà de son caractère, comme tant d'autres. Je donnerai encore moins le nom de persécuteurs aux Trajan, aux Antonin; je croirais prononcer un blasphème. » Pour répondre à de pareilles sottises, nous renvoyons à l'histoire tout entière, et spécialement aux titres des princes dont Voltaire fait l'énumération. Cependant, nous prions nos lecteurs de ne pas penser que nous les plaçons dans la catégorie de ceux qui peuvent être dupes du *Dictionnaire philosophique*. Quant à Dodwel, il a été réfuté par Ruinart de telle façon, que nous citerons en entier ce qu'il a dit sur le nombre des martyrs en général; quant à ce que Dodwel a prétendu de chaque persécution isolément, la réfutation se trouve au titre de chaque prince persécuteur en particulier.

Il n'y a personne qui n'ait été surpris de voir, parmi les dissertations du sieur Henri Dodwel, sur les œuvres de saint Cyprien (1), celle qui a pour titre, *Du petit nombre des martyrs*. Cet auteur, homme d'ailleurs illustre par sa grande érudition et par la connaissance qu'il a de l'antiquité, après avoir fait l'apologie des tyrans, et avoir tâché de décréditer les auteurs qui lui sont contraires, ou du moins après avoir fait quelques efforts pour les détourner dans un sens qui favorise son opinion; cet auteur, dis-je, prétend prouver qu'il y a eu très-peu de chrétiens qui aient souffert pour la foi, durant les anciennes persécutions, et que cette foule de martyrs dont l'Eglise catholique honore la mémoire dans son office et dans ses Martyrologes, n'y a été introduite qu'à la faveur de certains récits fabuleux, et par l'autorité de quelques moines oisifs, qui ont pris soin de les répandre parmi les fidèles dont ils ont impudemment surpris la crédulité. Nous ne croyons pas que, quelque légère teinture qu'on ait de l'histoire ecclésiastique, on puisse ignorer que la tradition de l'Eglise, touchant le grand nombre des martyrs qu'elle révère, n'y ait été reçue par le consentement unanime de toutes les Eglises du monde, et suivant le sentiment général de tous les Pères; cependant nous avons cru devoir nous étendre un peu au long sur cette matière, soit pour empêcher que les ennemis des catholiques ne prennent leur silence pour un aveu de leur défaite, et pour ne pas laisser à des gens qui tirent avantage de tout, la vaine joie d'un triomphe imaginaire; soit pour venger l'injure qu'on fait aux martyrs, et repousser la calomnie dont on prétend noircir l'Eglise, que saint Augustin appelle la mère des martyrs. Et afin d'éviter toute confusion, nous suivrons le même ordre qu'a suivi Dodwel : nous examinerons d'abord les objections générales qu'il propose, et descendant ensuite dans le détail, nous parcourrons avec lui chaque persécution en particulier.

Dodwel nous objecte, en premier lieu, que « si le nombre des martyrs eût été aussi considérable que nous le prétendons, il eût été presque impossible que leurs noms se fussent perdus. Car, comme, suivant le témoignage de saint Cyprien (*Ep.* 39, *édit. Oxon.*), on en faisait mémoire tous les ans,

(1) Imprimées à Oxford en 1684.

leurs noms étaient écrits dans les fastes de l'Eglise, afin qu'on pût célébrer leur fête selon le rang qu'ils avaient dans ces Martyrologes. Au reste, ces sortes de registres étaient tenus avec beaucoup de soin et d'exactitude, comme on peut le voir par les louanges que ce saint évêque donne, dans une de ses lettres (*Ejusd. ed. epist.* 12), à un nommé Tertule, dont il prise extrêmement la diligence et l'application à s'acquitter de ce ministère. Cette même lettre nous apprend que, tout occupé qu'il fût de ses fonctions épiscopales, il ne laissait pas de donner ses soins pour tenir en bon ordre ces fastes sacrés. Il est encore certain qu'on y écrivait les noms de tous ceux qui mouraient pour la foi; on ne faisait alors aucune différence des personnes. Les martyrs d'une condition servile ou peu relevée, les enfants, les femmes, les catéchumènes même y avaient leur place, aussi bien que les martyrs d'une naissance illustre et d'une qualité distinguée; témoin ce jeune enfant qui souffrit avec saint Romain; témoin encore sainte Félicité et sainte Blandine, toutes deux esclaves, et tant d'autres martyrs d'un nom obscur, que ni l'âge, ni l'état, ni le sexe moins noble n'excluaient pas du rang d'honneur qu'on donnait à tous ceux qui perdaient la vie pour Jésus-Christ, et dont les actes et les noms ayant été recueillis avec un si grand soin, devaient être parvenus jusqu'aux siècles suivants. De plus, le commerce continuel que la charité entretenait entre les Eglises faisait passer les noms des martyrs dans les provinces étrangères, par le moyen des lettres circulaires, dont quelques-unes sont venues jusqu'à nous, tant était grande, ajoute Dodwel, l'application qu'avaient les premiers chrétiens à instruire la postérité de tout ce qui regardait les martyrs; de sorte que rien n'a dû échapper à sa connaissance.

« Jetons maintenant les yeux, continue ce savant Anglais, sur ce qui nous reste de ces sacrés monuments; consultons les anciens auteurs, qui avaient encore entre les mains les mémoires que nous n'avons plus; combien y trouverons-nous peu de martyrs? Le calendrier de Buchérius fut fait au IVe siècle, et à peine y trouve-t-on, dans chaque mois, trois ou quatre martyrs; et plus les Martyrologes remontent vers les premiers temps de l'Eglise, plus ils sont succincts. Les homélies que les saints Pères prononçaient aux solennités des martyrs, en contiennent un très-petit nombre : Eusèbe en reconnaît peu, soit dans son livre des martyrs de la Palestine, qui nous reste, soit dans son recueil des anciens martyrs, que nous avons perdu, et dont il nous apprend quelque chose dans son *Histoire ecclésiastique*. Le livre *des Couronnes*, que Prudence avait exprès composé à la gloire des martyrs, n'en fait pas un grand dénombrement : et Origène ne dit-il pas en termes formels, écrivant contre Celse (*Lib.* III), que le nombre de ceux qui ont versé leur sang pour Jésus-Christ est très-peu considérable? L'on trouve, outre cela, peu d'édits contre les chrétiens, et avant Dioclétien l'on compte peu d'empereurs qui les aient persécutés ouvertement, du moins si nous en croyons deux témoins irréprochables et nullement suspects, Tertullien, dans son *Apologétique*, et Lactance, dans l'ouvrage admirable qu'il a laissé *de la mort des persécuteurs*. On sait même que la plupart des empereurs qui passent pour les ennemis déclarés de l'Eglise étaient des princes d'un esprit paisible, et dont les inclinations étaient assez portées à la douceur, et que pour les autres, ils étaient amis des chrétiens; ils les protégeaient hautement, et pourvoyaient à leur sûreté par des rescrits et des ordonnances. Il y a apparence que les gouverneurs des provinces n'étaient pas fort cruels sous des empereurs si modérés, et l'on peut croire que ces premiers officiers de l'empire aimaient à faire leur cour à leurs maîtres, en imitant leur clémence. Saint Ambroise nous en assure, dans une de ses lettres : Je sais, dit-il (*Epist.* 68), que plusieurs magistrats païens se sont vantés d'avoir rapporté à Rome les haches et les faisceaux de leur magistrature, sans les avoir trempés dans le sang. » Voilà un abrégé des objections de Dodwel; il faut maintenant répondre à chacune en particulier.

Je réponds donc premièrement, que Dodwel ne saurait tirer aucun avantage contre nous des calendriers anciens, s'il ne nous en produit un qui contienne lui seul les noms de tous les martyrs qui ont jamais été reconnus pour tels dans tout le monde chrétien, ou, ce qui revient au même, s'il ne nous représente le calendrier de chaque Eglise en particulier, afin que de tous ces différents calendriers on en forme un d'où l'on puisse extraire au juste le nombre des martyrs, et connaître par là s'il y en a peu, comme le prétendent nos adversaires, ou beaucoup, comme les catholiques le croient. « Mais, répond Dodwel, vous ne pouvez nier que le calendrier de Buchérius, que je produis, ne soit du moins une preuve manifeste du peu de martyrs de l'Eglise d'Occident, c'est-à-dire de l'Eglise latine, et peut ainsi suppléer à ce qui manque au recueil d'Eusèbe, qui ne nous a rien donné des martyrs de cette Eglise; car il faut remarquer, continue-t-il, que ce calendrier ne parle pas seulement des martyrs d'Italie, mais de ceux des autres provinces de l'Occident; et cependant ils ne font tous ensemble qu'un très-petit nombre de martyrs. » Mais j'en appelle de Dodwel à Dodwel même : croit-il de bonne foi que dans tout l'Occident il n'y ait jamais eu aucun autre martyr que ceux qui sont compris dans ce calendrier de Buchérius, et que l'Orient n'en reconnaisse point hors ceux dont Eusèbe a fait le catalogue? Je ne puis comprendre comment un homme, qui sans doute ne passera jamais pour étranger dans l'histoire ecclésiastique, se soit de lui-même renfermé si mal à propos dans un défilé d'où il lui sera si difficile de se dégager.

Nous lui soutenons donc que ce calendrier unique qu'il emploie pour fortifier son opinion, ne peut lui être d'aucun usage,

1° Parce que chaque Eglise particulière avait son calendrier qui lui était propre, et tout différent de celui des autres Eglises, dans lequel il était très-rare qu'on écrivît le nom de quelque autre martyr étranger, quand même il eût été d'une Eglise voisine. Tel est le calendrier romain de Buchérius. 2° Il s'en fallait beaucoup que l'on écrivît dans ces calendriers le nom de tous ceux qui souffraient le martyre dans la ville ou dans la province où était cette Eglise particulière. 3° On doit conclure de ces deux premiers chefs, que plusieurs martyrs qui nous sont maintenant inconnus, ou qui nous paraissent douteux, parce qu'ils nous viennent d'un endroit suspect, seraient reconnus de nous aujourd'hui sans aucune difficulté, si nous avions les calendriers de toutes les Eglises particulières. Examinons ces trois points en peu de mots.

De tous les calendriers qui ont précédé les Martyrologes ordinaires, il n'y en a que deux qui soient venus jusqu'à nous. Le premier est celui de Buchérius, qui a été fait à Rome, au IVe siècle, sous le pontificat de Libère. Le second est celui de Carthage, qui fut dressé et rendu public au Ve siècle. Or, il est évident que ni l'un ni l'autre n'ont été écrits pour toute l'Eglise d'Occident. Car, pour celui de Buchérius, il est tellement propre à l'Eglise de Rome, que lorsqu'il fait mention de saint Cyprien, il ajoute aussitôt l'endroit de Rome où la fête de ce saint évêque se célébrait (1) : d'où il est aisé de conclure que ce calendrier ne contenait que les noms des martyrs dont la solennité se faisait dans les Eglises et les titres de cette ville. Mais ce qui doit mettre la chose hors de doute, c'est que ce même calendrier ne contient que le nom des évêques de Rome, et ne dit pas un mot des évêques des villes voisines et des Eglises qui sont, pour ainsi dire, sous les murs de Rome. A l'égard du calendrier de l'Eglise de Carthage, le seul titre décide d'abord en notre faveur : dans ce livre-ci est marqué le jour de la mort des martyrs et des évêques dont l'Eglise de Carthage fait l'anniversaire. Il n'y est parlé que des évêques de Carthage. Car, hors le nom de saint Augustin, si célèbre en tous lieux, et celui de quelques martyrs des plus fameux, on n'y en remarque aucun, ni d'évêque, ni de martyr, qui ne soit de cette Eglise. Une preuve d'ailleurs que ce calendrier n'était pas commun à toutes les Eglises de l'Afrique, c'est qu'on n'y trouve point plusieurs solennités de celle d'Hippone : par exemple, on n'y trouve point saint Fructueux et ses compagnons, à l'honneur de qui saint Augustin a fait un discours (*Serm.* 273). On n'y fait aucune mention des vingt martyrs dont ce saint docteur a prononcé le panégyrique (*Serm.* 325) ; on n'y parle point non plus de saint Félix et de saint Gennade, anciens martyrs d'Usale, et loués dans le livre des miracles de saint Etienne.

Au reste, qu'il y eût pour chaque Eglise un calendrier particulier, c'est ce que Sozomène nous apprend par occasion, au Ve livre de son *Histoire* (*Cap.* 3), où, parlant de deux villes de la Palestine (Gaze ou Ascalon et Constance), il observe que, quoiqu'il n'y eût que quatre lieues de distances entre ces deux villes, qu'elles fussent soumises à une même juridiction temporelle, qu'elles eussent les mêmes magistrats, les mêmes officiers de police, en un mot, les mêmes lois et les mêmes coutumes civiles, elles n'avaient cependant rien de commun pour le spirituel et pour la juridiction ecclésiastique. « Car, dit cet historien, chacune avait son évêque, son clergé, ses jours de fête particuliers, consacrés à la mémoire de ses propres martyrs, et des évêques qui l'avaient gouvernée, » et par conséquent, un calendrier particulier, où ni évêque, ni martyr étranger, n'était inscrit. Il est vrai que dans les Eglises patriarcales on récitait, durant les saints mystères, les noms de quelques évêques des autres Eglises ; mais comme cela ne se pratiquait que pour marquer la communion des Eglises et des évêques, on voit assez que cela ne fait rien au sujet que nous traitons.

Mais, bien loin que les noms des martyrs étrangers trouvassent place dans ces fastes sacrés, il arrivait souvent que les noms même des martyrs du lieu ne s'y rencontraient pas : ce qui pouvait provenir, ou de leur multitude, ou de ce que le feu de la persécution était quelquefois si violent, que les fidèles ne pouvaient savoir ni leurs noms, ni l'endroit où leurs corps reposaient. Prudence, dans son livre *des Couronnes* (Hymne 11), assure que Rome possédait un nombre infini de martyrs qu'elle ne connaissait pas ; saint Paulin, saint Léon et quelques autres Pères sont dans le même sentiment. On en a même découvert plusieurs dans ces derniers siècles, et de savants antiquaires (Aring, Reyney et Dubois) les ont déterrés avec les marbres qui les couvraient. Le Révérend P. Mabillon en loue quelques-uns dans son *Voyage d'Italie* (p. 139). De ce nombre est Primitius; une épouse fidèle fit son épitaphe, que le livre de *Rome souterraine* nous conserve. On y lit le nom de Gordien, qui fut égorgé sur les corps encore sanglants de ses enfants et de sa femme (*Lib.* III, *c.* 22). On y lit celui de Marcelle, environné de cinq cent cinquante martyrs (*Lib.* IV, *c.* 37) : ceux de Simplicius, de Faustin, de Constance, à qui le fer ôta la vie, que le poison n'avait pu lui faire perdre (*Lib.* II, *c.* 19) ; ceux de Servilien et d'un autre Simplicius (*Lib.* III, *c.* 22), et enfin celui de Rufin, suivi de plus de cent de ses généreux compagnons (*Apud Bos. lib.* III, *c.* 27). Mais Rome n'a pas été la seule ville qui ait eu dans son sein de semblables trésors sans les connaître : les autres villes d'Italie en ont aussi renfermé plusieurs, que les révolutions des temps ont mis au jour, par les ordres de la Providence. La terre de Milan couvrit les corps de saint Gervais et de saint Protais durant plusieurs années, et il fallut

(1) *Romæ celebratur in Calixti.*

que le ciel les découvrit à saint Ambroise. Combien d'illustres martyrs, et qui ne sont inconnus à aucun des chrétiens, dont les fastes n'ont jamais parlé? Dodwel lui-même avoue que ç'a été la destinée de ceux qui ont souffert le martyre du temps des apôtres. Mais il est certain que cela se doit étendre jusqu'aux siècles qui ont suivi immédiatement ce premier âge du christianisme. Le calendrier de Buchérius, si souvent cité, n'a point saint Ignace, que Trajan fit mourir, ni le pape Télesphore, ni Lucius, ni ceux qui souffrirent avec lui sous les Antonins, ni Apollonius, qui versa son sang sous l'empire de Commode, ni Quintus, qui accompagna le pape Sixte au supplice, ni Moïse et les autres, dont saint Cyprien relève la constance, qui furent immolés durant la persécution de Décius ou de Valérien, ni l'illustre vierge Sotère, parente de saint Ambroise, et si fort exaltée par ce grand évêque. Enfin le pape Damase, successeur de Libère, a chanté dans ses vers plusieurs martyrs qui ont été couronnés durant les dernières persécutions, qui cependant ne se trouvent pas dans ce calendrier, comme Pierre, Marcelin, Maur, Eutiche, Chrysanthe et Darie, et l'acolyte Tarsicius, qui aima mieux livrer aux gentils son corps que les choses sacrées (*Carm.* 12, 21, 31, 35 *et* 36). La prose de saint Grégoire le Grand n'a pas moins retenti des louanges des martyrs que les vers de son prédécesseur. Nous avons diverses homélies de ce saint pape, qui ont toutes été prononcées à la gloire de ces illustres confesseurs de Jésus-Christ (*Hom.* 28, 32, 33, 34). Il y en a une qui le fut au tombeau de saint Nérée et de saint Achilée, au jour de leur fête; une autre à l'honneur de saint Processus et de saint Martinien, une autre pour saint Félix, une autre pour saint Jean et saint Paul, une autre enfin pour saint Mennas. Et toutefois le calendrier romain avait laissé tant de saints martyrs dans l'oubli.

Le calendrier de Carthage, quoique beaucoup plus ample que celui de Rome, ne laisse pas d'être fort défectueux et de passer sous silence plusieurs martyrs d'ailleurs très-connus dans l'Eglise. Il ne dit rien de Rutile, qui, après avoir longtemps fui devant les persécuteurs, tomba enfin entre leurs mains, et finit sa vie par le feu; ni de Mavilus, qui fut condamné aux bêtes, sous l'empire de Sévère; ni de Laurent, ni d'Ignace, ni de Célérine, ni de Bassus, ni de Fortunien, ni de tant d'autres illustres Carthaginois, dont les noms et les actions héroïques se seraient perdus sans les lettres de saint Cyprien, qui a pris soin de conserver les uns et les autres. On peut dire la même chose des calendriers qui ont été faits dans les siècles postérieurs : nous le voyons par le fameux Missel Mosarabique, qui ne fait aucune mention de quelques martyrs considérables d'Espagne, que les beaux vers de Prudence ont préservés de l'injure du temps : Zoël de Cordoue, Cucuphe de Barcelone, la vierge Encratis, et surtout les dix-huit martyrs de Saragosse. Enfin, l'exemple de sainte Perpétue et de sainte Félicité, dont se sert Dodwel, pour prouver que l'on n'a rien omis dans ces calendriers, puisqu'on y a donné place à des femmes et à des esclaves; cet exemple, dis-je, prouve tout le contraire de ce qu'il prétend. Et nous ne nous servirons, pour l'en convaincre, que des paroles propres de saint Augustin. Voici comme il parle, au sermon 283 : « Nous célébrons aujourd'hui la fête de deux saintes martyres. » Et il conclut ainsi : « Des hommes, en ce jour, ont aussi mérité l'honneur du triomphe; oui, ce même jour a été témoin de la victoire que des hommes généreux ont remportée en répandant leur sang; cependant ce n'est pas leur nom qui a rendu ce jour recommandable (mais celui de ces admirables femmes); non que leur sexe soit plus noble que celui des hommes, mais parce qu'il y a quelque chose de plus merveilleux à voir la faiblesse d'une femme triompher de l'ancien ennemi des hommes. »

Mais pourquoi remonter si haut, et quel besoin de recourir à des exemples si éloignés, puisqu'on peut observer la même chose dans les calendriers d'aujourd'hui, qui, bien loin de comprendre les noms des martyrs qui ont souffert dans les royaumes et dans les pays étrangers, ne comprennent pas même les noms de ceux qui ont rougi de leur sang la terre la plus proche? La plupart des Eglises ne reconnaissent pas leurs propres patrons, et il arrive souvent que les martyrs ou les évêques d'une Eglise reçoivent d'un peuple étranger l'honneur que leur propre peuple ne songe pas à leur rendre. Cela provient, selon ma pensée, de ce que leurs sacrées reliques ont été transférées dans un autre lieu que celui qu'ils ont honoré de leur mort, ou parce que leurs Actes se sont perdus. « Saint Patrocle, au rapport de saint Grégoire de Tours (*Lib.* I *Mirac. c.* 64), était peu honoré du peuple de Troyes; sa sainteté était obscure, et son nom aussi peu connu que l'histoire de son martyre; mais dès qu'elle eut été trouvée, on vit s'élever une magnifique église sur son tombeau, et sa fête célébrée tous les ans avec un concours et une dévotion incroyables. » Voici encore une autre raison que Fronton allègue du peu de martyrs qui se rencontrent dans les anciens calendriers : c'est, dit ce docte chanoine régulier (*In prænot. ad Calend. a se vulgat.*), que l'on n'y insérait que les noms des saints dont la fête était solennisée par l'assemblée du peuple et par l'oblation publique du sacrifice; ce qu'il prétend appuyer d'un passage de saint Grégoire le Grand : « Nous avons, dit ce saint pontife (*Lib.* VII, *ep.* 9, *indict.* 1), les noms de presque tous les martyrs, recueillis dans un volume et distribués dans tous les jours de l'année, auxquels nous avons accoutumé de célébrer solennellement la messe à leur honneur. Ce n'est pas, ajoute-t-il, que ce recueil contienne toutes les circonstances de leur mort, ni les divers tourments qu'ils ont endurés; on y a seulement marqué le nom du saint, le jour et le lieu de son martyre.

Ainsi l'on peut, chaque jour du mois, honorer plusieurs fidèles de divers siècles et de différentes provinces, comme ayant reçu ce jour-là la couronne du martyre. Voilà l'un des plus anciens Martyrologes, où l'on fait chaque jour mémoire de plusieurs martyrs. Celui qu'on attribue à saint Jérôme, qui précède certainement tous ceux qui ont du moins paru jusqu'ici, met pareillement à chaque jour plusieurs martyrs. Fronton trouve encore de quoi fortifier son sentiment, dans ces paroles de saint Astère, évêque d'Amasée : « Si quelqu'un, dit-il (*In Encom. de SS. Martyrib.*), avait assez de dévotion envers les martyrs pour vouloir honorer par une fête particulière la mort et les souffrances de chacun d'eux, toute l'année serait pour lui une fête continuelle. » Et c'est ce qui a donné lieu, sans doute, à établir des solennités générales qui renfermassent tous les martyrs d'une province. Le calendrier de Carthage en marque plusieurs : il y a une homélie de saint Chrysostome, *des Martyrs d'Egypte;* et rien n'est plus ordinaire, dans les écrits des saints Pères, que ces sortes de discours qui ont pour titre : *des Martyrs* ou *de tous les Martyrs*.

Au reste, comme ces deux calendriers nous fournissent les noms de plusieurs saints qui jusqu'ici nous étaient inconnus, et nous ôtent d'une manière presque infaillible et par leur seule lecture, tout ce qui pourrait nous rester de doute touchant quelques autres, nous avons cru les devoir joindre aux Actes que nous rapportons, comme un supplément de ceux qui nous manquent. Et il ne faut point douter que si nous avions les calendriers des autres Églises, nous n'en tirassions les noms d'un très-grand nombre de martyrs ; ce qu'il est facile de prouver par quantité de passages des Pères, où par occasion il est fait mention de plusieurs solennités de saints. Théodoret en nomme sept ou huit : c'est, dit-il ce Père aux Grecs de son temps, en leur reprochant le déréglement de leurs mœurs, qui se faisait voir jusque dans les actions les plus saintes ; c'est par de grands repas que le peuple célèbre la fête des saints martyrs, Pierre, Paul, Thomas, Sergius, Léonce, Antoine, Maurice....... L'on en trouve aussi dans Maxime, évêque de Madaure. Gildas le Sage, qui dans le ve siècle nous a laissé un si triste tableau des désastres de l'Angleterre, marque entre les martyrs anglais, Alban, de Vérolame, Aaron et Julien, tous deux de la ville de Chester (ou de Caerléon). Les calendriers de France, rapportés par saint Grégoire de Tours (*Lib. de Glor. mart.*), nous en ont encore fourni quelques-uns. On y peut joindre Timothée et Apollinaire, célèbres à Reims, et connus par le testament de saint Remy ; Eutrope, premier évêque de Xaintes, que Fortunat chante dans ses vers ; Amarand, révéré par le peuple d'Albi, et avec qui un évêque Eugène partagea la gloire du martyre, durant la persécution d'Hunneric ; Mallosus et Victor, à Cologne ; Antolien, en Auvergne ; Baudil, à Nîmes, et Quentin, dans le Vermandois, dont saint Eloi releva pour la seconde fois les sacrées reliques du lieu qui les couvrait. Grégoire de Tours étend sa recherche jusqu'aux martyrs étrangers : il nomme saint Clément, pape, avec saint Jean et saint Paul ; Sergius, Côme, Damien, Domitius, tous quatre fameux dans l'Orient ; Isidore, dans l'île de Chio, et Polyeucte, à Constantinople. Je sais que le témoignage de cet historien, souvent trop crédule, n'est pas toujours recevable dans les faits qu'il rapporte et dans le récit des miracles qu'il affirme avec une bonne foi peu éclairée, surtout ceux qui sont arrivés dans des temps éloignés du sien ; on ne peut toutefois lui refuser créance pour les noms des martyrs dont il nous a donné le catalogue. Mais aussi qu'on n'aille pas s'imaginer que les martyrs de France qu'il n'y a pas compris, soient pour cela des saints nouvellement déterrés, puisqu'il s'en faut beaucoup que son catalogue soit exact, et qu'il en nomme plusieurs, dans son *Histoire*, dont il ne parle nullement dans son livre *des Martyrs*, tels que sont Cassius et les autres martyrs d'Auvergne, Crépin et Crépinien, de Soissons, Caprais, d'Agen..... Et ne devons-nous pas à saint Ouen la connaissance de saint Piaton de Tournay, de sainte Colombe de Sens, de saint Lucien, de saint Julien, et de saint Maximien de Beauvais, lorsque, dans la Vie de saint Eloi, il nous apprend que ce saint évêque de Noyon fit des châsses pour les corps de ces saints martyrs ? C'est ainsi que Prudence et le Missel mosarabique nous ont conservé la mémoire de quelques saints d'Espagne, que Procope nous a fait connaître des saints de Constantinople, et que d'autres auteurs ont fait passer d'autres saints jusqu'à nous.

Je ne vois pas, au reste, ce que peut prétendre Dodwel, lorsqu'il nous dit que si l'on mettait à part les homélies qui sont certainement des Pères, d'avec celles qui sont supposées, il resterait peu de martyrs dont on célébrât la fête ; je ne vois pas, dis-je, l'avantage qu'il peut tirer de cette proposition, à moins qu'il ne prouve en même temps deux choses : l'une, que nous avons toutes les homélies des Pères sur le sujet des martyrs ; l'autre, qu'il n'y a jamais eu de fête de martyrs, sans qu'elle ait été accompagnée d'une homélie. Certes, avec cet argument Dodwel va d'un seul trait effacer plus de la moitié du calendrier de Buchérius. L'illustre vierge et la généreuse martyre Eugénie était révérée de toute la terre, au siècle et au témoignage de saint Avit, évêque de Vienne : cependant nous ne trouvons aucune homélie prononcée à son honneur ; nous n'en trouvons aucune pour sainte Thècle, qui la première, parmi les femmes, a levé l'étendard du martyre, ni pour saint Sixte, pape. On n'a pas laissé de mettre dans ce recueil des homélies des Pères, dont on a tiré les noms et les Actes de quelques martyrs, et l'on a négligé d'y en mettre d'autres qui ne peuvent tout au plus nous apprendre que leur nom, comme le sermon de saint Chrysostome (*Serm.* 66, *tom.* V), où il parle de saint

Bassus, évêque et martyr, et l'homélie de saint Pierre Chrysologue pour saint Apollinaire, premier évêque de Ravenne. Les autres ouvrages des Pères ne sont pas moins que leurs homélies remplis de ces sacrés monuments de la gloire des martyrs. Il y en a un dans saint Clément d'Alexandrie, à la gloire de saint Pierre, le prince des apôtres : saint Basile le Grand, dans son livre de la divinité du Saint-Esprit (*Cap.* 29), loue saint Athénogène; saint Grégoire de Nazianze fait l'éloge de saint Oreste, dans une de ses oraisons; saint Jérôme donne une place honorable parmi les Pères et les martyrs de l'Église, à Méthodius, évêque d'Olympe (en Lycie), et ensuite de Tyr, et à Victorin, de Pétave : saint Nil, disciple de saint Chrysostome, a consacré dans ses écrits, la mémoire de saint Platon, martyr, et de saint Onésime, élève de saint Paul. Et enfin saint Augustin (*Serm.* 286) a donné des louanges à la jeunesse de Némésien, pour avoir répandu son sang innocent pour Jésus-Christ, aussi bien qu'à Salvius, à Catulien et Agilée, dont ce saint orateur a rendu le nom immortel par son éloquence. Ajoutez Papias, martyr de Philadelphie; Mercure et Aquilina, nommés avec honneur dans la Chronique pascale; Mocius, loué par Sozomène (*Lib.* VIII, *c.* 17); Acace, par Socrate (*Lib.* VI, c. 23); Euphrosine, par saint Avit de Vienne; Péregrin Ier, évêque d'Auxerre, par l'auteur de la Vie de saint Germain (écrite au Ve siècle), son successeur; Timothée, Thea et Maure, martyrs de Gaze, dans la Vie de saint Porphyre; Saturnin, martyr de Sardaigne, dans la Vie de saint Fulgence; Polyeucte, Ménas et trente-trois autres martyrs, dans la Vie de saint Euthyme, et Janvier, évêque de Naples, dans l'oraison funèbre de saint Paulin. Ajoutez encore à tant de saints martyrs, la famille entière des Cantiens (*Cantius*, *Cantianus*, *Cantianil.*), martyrs d'Aquilée, dont Fortunat a chanté la victoire; Syrus de Gênes, Eutychе de Férentino, Procule, Sabin, Erasme, Césaire, Marthe, Julienne, et le fameux saint Christophe, dont les Actes sont si défectueux, tous préconisés par saint Grégoire le Grand, et tant d'autres enfin, dont les noms se lisent dans les auteurs ecclésiastiques, et que nous sommes contraints d'omettre pour passer à d'autres preuves.

Si nous consultons maintenant les Pères du IVe et du Ve siècle, touchant le nombre des martyrs, ils nous diront tous qu'il est presque infini. Des milliers de martyrs, disait saint Augustin à son peuple (*Serm.* 4 *de Temp.*), vous environnent de tous côtés. Mille et mille martyrs, dit-il ailleurs (*Serm.* 300), ont rougi la terre de leur sang. La terre, depuis Etienne, dit-il en un autre endroit (*Serm.* 314), regorge du sang des martyrs. Et écrivant contre Fauste, il lui dit : « Des milliers de nos martyrs se présenteront devant vous. » Il les compte par légions; il assure qu'on ne peut les compter; et à l'occasion de la pêche de saint Pierre, il se fait à lui-même cette question : « Mais quoi, y aura-t-il tant de saints dans le ciel? » Et il répond ainsi : « Oui; car enfin, sans parler des fidèles qui d'une vie sainte passent à une vie bienheureuse, quand il n'y aurait que les seuls martyrs, quelle prodigieuse multitude! » C'est le sentiment de saint Athanase, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Chrysostome, de saint Astère, et généralement de tous les Pères et de tous les auteurs ecclésiastiques.

Voici un passage d'Origène qui semble favoriser l'opinion de Dodwel, et qui toutefois, bien entendu, lui devient tout à fait inutile. Ce savant Père, écrivant contre Celse (*Lib.* III), lui dit qu'on peut facilement compter les chrétiens qui sont morts pour leur religion, parce qu'il en est mort peu, et seulement de temps en temps et par intervalle. Mais Origène, par ces paroles, ne prétend prouver autre chose, sinon que les persécutions qui s'étaient élevées contre les fidèles n'avaient pas été si violentes, qu'elles eussent été capables d'exterminer entièrement les chrétiens, et qu'on pouvait dire qu'il n'en était mort que très-peu, si on les comparait à ceux qui restaient, « Dieu, ajoute-t-il, s'opposant à la ruine générale de ces hommes consacrés à son culte. » Il faut remarquer ici que le dessein d'Origène n'est autre chose que de montrer à Celse que la religion chrétienne ne devait pas sa naissance à une sédition et à un esprit de révolte, comme ce philosophe le reprochait faussement aux chrétiens, « puisqu'ils n'ont jamais eu recours aux armes pour défendre leur vie contre ceux qui l'attaquaient, et que leurs lois, au contraire, les obligent de tendre le cou à leurs ennemis, et de se laisser égorger comme de paisibles brebis. Ainsi, de peur que cette douceur et cette patience ne vinssent à causer leur ruine entière, et afin que les plus faibles ne fussent pas exposés sans cesse aux frayeurs d'une mort toujours prochaine, Dieu, par sa bonté, avait bien voulu pourvoir à leur sûreté, et avait d'un seul clin d'œil renversé les cruels projets de leurs ennemis, et rendu leurs efforts impuissants, en sorte que ni les rois ni les gouverneurs de province n'avaient plus aucun pouvoir de leur nuire. » Et il est certain, par d'autres passages d'Origène, qu'il était fort persuadé de cette multitude de martyrs. « Il n'y a point de ville, dit-il dans une de ses homélies (*Hom.* 8 *in Josue*), où le nom des chrétiens ne soit en horreur; tous les hommes, de quelque rang et de quelque condition qu'ils soient, s'unissent ensemble pour les détruire. » Il dit ailleurs (*Lib.* II *contra Celsum*) : « Nous voyons tous les jours plusieurs personnes qui savent fort bien que s'ils confessent Jésus-Christ, on les fera mourir, et qu'au contraire ils seront renvoyés absous et mis en liberté, s'ils le renoncent : cependant leur foi est si grande et leur piété si sincère, qu'elles leur font mépriser généreusement la vie, et courir volontairement à la mort. » Et dans son commentaire sur l'Epître aux Romains (*Cap.* V), il assure qu'on voit souvent des hommes

qui se présentent devant les juges, de leur propre mouvement et sans y être forcés, et qui croient que c'est peu pour eux d'en lurer quelques affronts pour Jésus-Christ, s'ils ne souffrent encore pour lui la mort la plus cruelle. » Il dit enfin, en un autre endroit (*Lib.* I *contra Celsum*), que, quoiqu'il y ait une peine de mort décernée contre ceux qui se trouveront aux assemblées des fidèles, elles ne laissent pas d'être très-nombreuses. » Le lecteur remarquera qu'Origène écrivait ceci avant les horribles boucheries des Décius, des Valérien et des Dioclétien.

Mais le grand Irénée, plus ancien qu'Origène, et parfaitement instruit des affaires de l'Eglise grecque et de l'état de l'Eglise latine, ayant reçu de celle-là les premières connaissances de la religion chrétienne, et vivant actuellement dans celle-ci; le grand Irénée, dis-je, n'admet pas seulement cette multitude de martyrs, mais il veut qu'elle soit la marque à laquelle on puisse reconnaître la véritable Eglise, et la discerner des autres sectes. C'est dans son livre *Contre les hérésies*, c'est-à-dire dans un ouvrage composé, de l'aveu même de Dodwel, avant la persécution de l'Eglise de Lyon et au commencement de l'empire de Marc-Aurèle. Voici ses paroles (*Lib.* IV, *c.* 64) : « Partout où l'Eglise se rencontre, cette sainte mère envoie au ciel avant elle, par le martyre, une multitude de ses enfants, qu'elle offre au Père comme un gage de l'extrême amour qu'elle a pour lui. Mais les autres assemblées non-seulement n'ont point de martyrs; il n'y a que l'Eglise qui aime à souffrir les opprobres, pour témoigner à Dieu quel est l'excès de sa charité, et quelle est la grandeur de la foi qui lui fait confesser hautement Jésus-Christ. Souvent on l'a vue s'affaiblir par la perte de son sang et de ses membres, puis tout à coup se rétablir, reprendre de nouvelles forces, et redevenir mère d'un plus grand nombre d'enfants. » Nous rapporterons les témoignages des autres Pères, lorsque nous traiterons des persécutions en particulier. Voyons cependant s'il est vrai qu'Eusèbe soit aussi favorable à Dodwel, qu'il ose s'en vanter.

Eusèbe, comme nous l'avons déjà remarqué, avait recueilli dans deux ouvrages différents, les noms de tous les martyrs qui avaient pu venir à sa connaissance : le premier de ces recueils comprenait les martyrs anciens; et le second, les martyrs qui, de son temps, avaient souffert dans la Palestine. Nous donnerons celui-ci tout entier, et lorsque nous y aurons joint ce que le même auteur rapporte ailleurs (*Lib.* VIII, *Hist. eccl.*) de la même persécution, le lecteur pourra juger si Dodwel peut avec justice prétendre d'avoir Eusèbe dans son parti. A l'égard du premier recueil, qui ne se trouve plus depuis plusieurs siècles, Dodwel nous dit d'un ton affirmatif que par l'histoire même d'Eusèbe on doit conclure qu'il ne contenait qu'un très-petit nombre de martyrs. Il nous aurait fait plaisir de produire ces passages prétendus de l'histoire ecclésiastique, puisqu'il est constant, par divers endroits de cette histoire, que son auteur a reconnu une infinité de martyrs, quoiqu'en effet il n'en ait nommé que très-peu. Nous ne chercherons point d'autres interprètes de la pensée d'Eusèbe, qu'Eusèbe même. Il dit donc (*Lib.* III, *c.* 33) que, durant la persécution de Trajan, plusieurs fidèles soutinrent généreusement le combat, quoiqu'ils se vissent attaqués de tous côtés par divers tourments. Il assure (*L.* V, *init.*) que, sous Antonin, la constance d'une infinité de martyrs se fit admirer de tout l'univers. Il décrit la persécution que Sévère alluma (*L.* VI, *c.* 1), pendant laquelle on vit d'illustres athlètes combattre pour la piété et pour la foi, dans toutes les Eglises du monde. Il parle dans les mêmes termes des persécutions de Dèce et de Valérien.

Pour ce qui regarde Prudence, l'on ne peut pas dire qu'il favorise le moins du monde Dodwel, si l'on ne nous fait voir que ce prince des poëtes chrétiens s'est engagé à chanter dans ses vers tous les martyrs qui furent jamais. Il fait l'éloge de plusieurs, il ne dit rien aussi de plusieurs; mais il est étonnant que sa muse ne lui ait rien inspiré pour l'illustre Léocadie, dans l'Eglise de laquelle fut tenu le quatrième concile de Tolède.

Voici enfin la dernière ressource de Dodwel; c'est la clémence des empereurs romains. « Il y a eu peu d'empereurs, dit-il, qui aient persécuté l'Eglise; l'on trouve peu d'édits rendus contre les fidèles, et plusieurs de ces princes affectaient si fort la réputation d'être cléments, qu'ils voulaient même paraître ne punir les coupables qu'à regret. Il ne faut point douter, ajoute-t-il, que les ministres de princes si débonnaires ne se soient fait un devoir d'imiter la douceur de leurs maîtres. » Mais pour renverser cet argument de Dodwel, il n'y a qu'à présupposer cette vérité constante, que ce qui excitait les persécutions contre l'Eglise n'était pas toujours la rigueur des édits, ou l'animosité des juges particuliers, ou les clameurs du peuple, comme le répète si souvent Dodwel; mais la disposition de la jurisprudence romaine, dont les lois ne souffraient dans l'empire aucune religion étrangère (*Cicer. lib.* II *de Leg.*). Or, les chrétiens non-seulement voulaient introduire une religion étrangère et nouvelle (au moins les Romains le pensaient ainsi), mais ils soutenaient de plus que toute autre religion que la leur était fausse et ridicule. La puissance des empereurs, quelque absolue qu'elle fût en toute autre chose, était contrainte de se soumettre à ces lois, surtout lorsque, du consentement de tout l'empire, elles se trouvaient fortifiées par de nouveaux décrets. Ce qu'Origène confirme d'une manière élégante et ironique : Le sénat, dit-il (*Hom.* 9 *in Josue*), le peuple et les empereurs ont ordonné qu'il n'y aurait plus de chrétiens. Tertullien reconnaît pareillement qu'il y avait des lois rendues contre le christianisme (*Apol. c.* 37). On ne doit donc pas s'étonner, après cela, si, malgré la paix donnée

par les empereurs à l'Église, les chrétiens ne laissaient pas d'être souvent déférés et punis, comme on peut le voir par la mort de saint Apollonius, qui fut condamné à perdre la tête (à Césarée en Palestine), par un arrêt du sénat, rendu en exécution d'un ancien décret de cette compagnie, qui avait par là prétendu empêcher que les chrétiens, après avoir été dénoncés, ne fussent renvoyés absous. Par la même raison, Marin ne put éviter la mort, quoique Galien eût fait publier un édit en faveur des chrétiens. Mais quand des lois si sévères venaient à recevoir une nouvelle force des ordonnances du prince, c'était pour lors que la persécution s'allumait avec violence; on recherchait les chrétiens avec une extrême exactitude, et lorsqu'ils étaient pris, on leur faisait souffrir tout ce que la rage des persécuteurs pouvait inventer de supplices nouveaux. Ce n'est pas que ces ordonnances du prince fussent toujours nécessaires pour autoriser la persécution, et nous voyons, par cette fameuse lettre de Pline le Jeune à Trajan, qu'il ne laissait pas de poursuivre et condamner les chrétiens, quoiqu'il n'y eût alors, selon Dodwel même, aucun édit rendu contre eux. Il n'osa toutefois d'abord suspendre ces cruelles exécutions, sans un rescrit de l'empereur, n'ayant pris la résolution de le consulter qu'après en avoir fait mourir plusieurs, et que la multitude de ceux qui restaient à punir l'eût déterminé à faire cesser les supplices. Au reste, nous apprenons de Lactance que le nombre de ces édits n'était pas si peu considérable que le prétend Dodwel, puisque, selon cet ancien auteur (*Lib.* v *Inst.*, *cap.* 11), « un proconsul (Domitius) se servant du pouvoir que lui donnait sa charge, ramassa en sept volumes les rescrits et les ordonnances des empereurs contre les chrétiens, afin que les juges pussent trouver dans ce recueil tous les genres de tourments dont ils devaient se servir pour punir ceux qui seraient convaincus de n'adorer qu'un seul Dieu. » Et il ne sert de rien de nous opposer la modération de quelques empereurs, et leurs inclinations à la clémence, puisque ceux-là mêmes à qui les auteurs païens attribuaient ces vertus, ont été en effet les plus cruels persécuteurs des chrétiens. Et l'on ne s'étonnera pas de ce que la conduite de ces princes envers les fidèles, quelque inhumaine qu'elle fût, ne passa t pas pour cruauté, si l'on considère que les chrétiens étaient regardés comme des sacriléges, des ennemis publics et des gens noircis des plus énormes crimes. Suétone en était bien persuadé, lorsqu'entre les ordonnances dignes de louange qu'il dit avoir été publiées par Néron, il met celles qui décernaient des peines contre les chrétiens : une sorte d'hommes, dit-il, adonnés à une nouvelle superstition et à la magie. Pour la douceur qu'on attribue aux juges et aux gouverneurs de provinces, la voici dépeinte par Lactance (*Lib.* v, *c.* 11), avec des traits admirables.

« Ils font sentir au corps des douleurs exquises et recherchées, et ils ne craignent rien davantage que de voir mourir ceux qu'ils tourmentent. Leur cruauté insatiable et opiniâtre leur fait prendre soin des plaies qu'ils ont faites; ils les guérissent, afin que les membres renouvelés soient en état de soutenir de nouveaux tourments, et que les veines se remplissent d'un nouveau sang qu'ils puissent encore répandre. Cependant, continue Lactance (*Cap.* 9), j'en ai vu plusieurs qui se glorifiaient de leur conduite modérée en ce point, et qui ne craignaient pas de dire que le temps de leur administration n'avait point été souillé par les cruautés qu'on reprochait aux autres. Les plus méchants de tous les hommes veulent paraître justes, eux qui surpassent en inhumanité les bêtes les plus farouches. » Il poursuit (*Cap.* 11), et il relève leur justice avec les mêmes couleurs dont il a dépeint leur clémence. « Ils nomment justice toutes les horreurs dont les anciens tyrans, dans les plus noirs accès de leur rage, accablaient l'innocence malheureuse; et, quoiqu'ils soient des exemples affreux de cruauté et d'injustice, ils veulent passer pour des modèles de sagesse et d'équité. Enfin, leur adressant la parole : Est-il donc possible, leur dit-il, ô âmes perdues! que vous ayez pour la justice une aversion si prodigieuse, que vous n'appréhendiez pas de couvrir les plus grands crimes de son nom sacré, et l'innocence vous est-elle devenue si odieuse, que vous la jugiez indigne d'un supplice ordinaire? » Que si le même auteur, dans son livre *De la mort des persécuteurs*, ne compte que cinq empereurs qui aient mérité de porter un nom si infâme, on ne doit pas inférer de là qu'il n'y en ait jamais eu d'autres. Car Lactance ne parle que de ceux que le ciel avait frappés d'une mort funeste, pour avoir été les auteurs des diverses persécutions dont l'Église avait été agitée, comme le titre et toute la suite du livre le font assez connaître. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'il ne nomme, ni Trajan, ni les Antonins, dont la mort avait été paisible et naturelle, avec Néron, Valérien et ces autres monstres, de qui la fin avait été accompagnée de circonstances également sanglantes et honteuses. On doit raisonner de même en ce qui regarde l'*Apologétique :* le dessein de son auteur étant de montrer aux païens que la religion chrétienne n'avait eu pour ennemis que des princes dont la mémoire et les ordonnances étaient en horreur chez les païens mêmes, il ne devait pas nommer parmi les persécuteurs d'autres princes que les Romains regardaient comme les pères de la patrie et comme des empereurs très-religieux.

MARTYRIUS (saint), lecteur, eut la gloire de verser son sang pour la religion chrétienne, sous le règne d'Arcadius, en l'an de Jésus-Christ 397, à Anaune (Val d'Anagna), avec saint Sisinnius, diacre, et saint Alexandre, portier. L'Église fait leur fête le 29 mai. (Pour les détails de son histoire, *voy.* SISINNIUS.)

MARUTHAS (saint), martyr, mourut en

confessant Jésus-Christ en Perse, sous le roi Sapor, vers l'année 327. (*Voy.*, pour plus de détails, les Actes de saint JONAS et de saint BARACHISE à leurs articles.)

MASCAREGNAS (PIERRE DE), de la Compagnie de Jésus, retourna plusieurs fois à Célèbes pour les intérêts de la foi, et y mourut en 1582, empoisonné par les Mahométans. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 233.)

MASSAOUAH, ville d'Abyssinie dans le Sumara, était soumise aux Turcs du temps de Melec Segued, négous d'Abyssinie, et de Basilides, son fils, qui lui succéda en 1632. Quand ce dernier prince renvoya de ses Etats le patriarche Mendez et les autres jésuites, qu'y avait fait venir son père, Jean Akay qui les protégeait, et qui était Baharnagasch, leur donna des lettres de recommandation pour le gouverneur turc de cette ville par laquelle ils devaient passer. Ce gouverneur était un homme cruel et cupide, qui crut ce que Basilides lui fit dire des jésuites, à savoir qu'ils emportaient avec eux toutes les richesses d'Abyssinie. Il les fit fouiller avec beaucoup de soin. On ne trouva en leur possession que deux calices et quelques reliquaires sans valeur. Il avait dit avant l'arrivée des jésuites, qu'il ne serait content que quand il les aurait tués tous de sa main. Il l'aurait fait, s'il n'avait pas réfléchi que les Portugais pourraient lui payer rançon pour les délivrer. Alors il fait dire aux jésuites d'avoir à choisir entre la mort ou donner une rançon de trente mille écus. Cependant il réduit la somme à vingt mille, puis à quinze mille, menaçant les Pères de les faire empaler, si elle ne lui est pas comptée sur l'heure. Quelques-uns de ses confidents, craignant que les Portugais ne vinssent plus tard venger leurs compatriotes, firent entendre au bacha qu'il valait mieux capituler avec eux et abaisser encore le chiffre de la somme exigée. Ils s'offrirent à faire les avances de celle à laquelle il s'arrêta en dernier lieu, se contentant, dirent-ils, de la parole des jésuites. Le bacha reçut ainsi quatre mille cinq cents écus. Les jésuites devaient, d'après les conditions stipulées, s'embarquer dans deux heures. Il lui vint en pensée qu'ils pourraient bien, un coup partis, ne pas payer la rançon avancée pour eux ; il dit qu'il en garderait trois comme otages, et que les autres pouvaient partir pour aller chercher la rançon. Il retint le patriarche Mendez, Diego de Matos et Antoine Fernandez. Cependant, comme ce dernier était plus qu'octogénaire, il consentit, sur les instances du P. Jérome Lobo, à en mettre un autre à sa place. Le P. Lobo se rendit d'abord aux Indes, ensuite à Lisbonne et à Rome. Dans cette dernière ville, il s'adressa à l'ambassadeur de France, qui écrivit au consul du Caire touchant la malheureuse position des prisonniers de Massaouah. Ce fonctionnaire fit écrire par le pacha du Caire à celui de Souakim, qui avait juridiction sur Massaouah. Les intentions du consul de France furent aussitôt exécutées, le pacha de Souakim écrivit sur-le-champ à celui de Massaouah en termes fort durs, pour lui reprocher sa conduite et lui ordonner de rendre immédiatement la liberté à ses prisonniers. Le bacha prévaricateur n'osa pas désobéir, mais il trouva encore moyen d'extorquer six mille cruzades aux marchands portugais qui faisaient le commerce de la mer Rouge. Ici, qu'il nous soit permis, en passant, de rendre un juste hommage à cette influence protectrice qu'exerçait partout la France. Le monde connaissait l'esprit chevaleresque et généreux de notre nation, toujours prête à voler au secours des opprimés. Aussi dès qu'une civilisation était en danger, dès qu'une nationalité était menacée, dès qu'une infortune élevait la voix de ses douleurs, la France intervenait. Dans ce temps-là son épée généreuse était assez longue pour atteindre et combattre l'oppression jusqu'aux bouts du monde.

Après toutes ces horribles persécutions, les PP. Petra Santa et Antoine Virgoleta demeurèrent à Massaouah dans les années qui suivirent, sous la protection du bacha de Souakim. Le P. de Virgoleta étant mort au commencement de 1642, le P. Petra Santa demanda de nouveaux collègues et fut rejoint par les P. Félix de Saint-Séverin et Joseph Tortulani d'Altino. Sur ces entrefaites, à la place du bacha qui protégeait les missionnaires, on en avait envoyé un autre qui était extrêmement cruel et cupide. Le négous Basilides lui envoya un ambassadeur chargé de lui remettre cent cinquante onces d'or et cinquante esclaves, à la condition qu'il ferait mourir les missionnaires, ou les lui livrerait. Ce barbare fit venir en sa présence et décapiter les P. Félix de Saint-Séverin et Joseph Tortulani d'Altino, puis il se fit apporter la tête du P. Petra Santa. Comme il le connaissait, il ne voulut pas le faire paraître devant lui.

MATAPANG, chrétien apostat, fut le meurtrier de Sanvitores, apôtre des îles Mariannes. « Sanvitores (dit Henrion, *Hist. des miss.*, t. IV, p. 540), accompagné du catéchiste Pierre Calangsor, était allé, le 2 avril 1672, au village de Tumham, pour y régénérer la fille de Matapang, chrétien apostat. Entre dans ma maison, imposteur, lui dit ce barbare, tu y trouveras une tête de mort que je garde; baptise-la, j'y consens.—Laisse-moi baptiser la fille malade, puisque tu es toi-même baptisé, répond le serviteur de Dieu. Tu me tueras ensuite, si tu veux. Je perdrai volontiers la vie du corps pour procurer la vie de l'âme à cette enfant. Sanvitores repoussé se met à catéchiser la jeunesse du village : au lieu d'assister à cette instruction, Matapang va s'assurer d'un complice pour assassiner le missionnaire. L'apôtre profite de son absence pour pénétrer, avec le catéchiste, dans sa maison, où il baptise la jeune fille : sur ces entrefaites arrivent les meurtriers. Calangsor est tué par l'idolâtre Hirao. Sanvitores, voyant que l'heure de sa mort a sonné, présente le crucifix aux deux indigènes. « Sachez, leur

dit-il, que Dieu est le souverain Seigneur de toutes les nations et qu'il est le seul maître qu'on doive adorer dans l'île de Gouaham. » A peine a-t-il ajouté : « Ah ! Matapang, que Dieu te fasse miséricorde ! » qu'Hirao lui décharge un grand coup sur la tête, et que Matapang lui passe sa lance à travers le corps.....»

MATERNE (sainte), martyre, eut le bonheur de mourir pour Jésus-Christ, dans la ville de Lyon, en l'année 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Sa qualité de citoyenne romaine fit qu'elle fut décapitée au lieu d'être exposée aux bêtes, comme le furent plusieurs des compagnons de saint Pothin. L'Eglise fait leur fête à tous le 2 juin.

MATERNE (saint), évêque, reçut la couronne du martyre à Milan, sous l'empereur Maximien. On le mit d'abord en prison, puis on le flagella à diverses reprises ; enfin, plein de gloire pour avoir confessé souvent la foi, il s'endormit dans le Seigneur. L'Eglise fait sa fête le 18 juillet.

MATHIAS (saint), apôtre, resta toujours avec Jésus-Christ et les apôtres depuis le baptême de saint Jean jusqu'à l'Ascension. Nous n'avons rien de certain sur ce saint apôtre. « Ce qu'il y a de plus remarquable, dit Tillemont (t. I, p. 406), ce sont les Actes du martyre de ce saint, tirés, selon la préface, d'un livre hébreu intitulé : *Le Livre des condamnés*, parce qu'il contenait la condamnation et la mort de ceux qui, selon les Juifs, avaient violé la loi, c'est-à-dire de saint Mathias, des deux saints Jacques et de saint Etienne. Ces Actes ont été traduits en latin dans le XIIe siècle, par un moine de l'abbaye de Saint-Mathias à Trèves, en laquelle on prétend que sont les reliques de cet apôtre. » Ce moine étant fort en peine de savoir comment il pourrait trouver la Vie de notre saint apôtre, s'adressa à un Juif qui, pensant le tromper, lui apporta le Cantique des cantiques. Le moine, ayant reconnu sa fourberie, la lui reprocha fortement. Le Juif alors lui promit avec serment de le contenter, « craignant, dit le moine, que je ne lui « rendisse quelque mauvais office auprès du « prince avec lequel j'étais assez bien...... Il « m'apporta donc, continue le moine, un au- « tre livre intitulé : *La Vie de saint Mathias*, « et me l'expliqua tout du long, dans la « croyance qu'il avait que je l'entendais « comme lui. Un an après, l'archevêque de « Trèves se fit expliquer le même livre par « un autre Juif qui, se trouvant dans un fort « grand danger, avait besoin de son secours ; « son explication se trouva toute conforme à « la première, hormis en un article. »

Le moine composa donc, d'après ce livre, l'histoire de saint Mathias ; il avoue seulement qu'il l'a un peu étendue. Ce qu'elle contient de saint Mathias, outre ce que l'Ecriture nous en apprend, dit Tillemont (t. I, p. 407), « c'est qu'il était de Bethléem, de la tribu de Juda, d'une naissance illustre ; qu'il fut fort bien instruit, tant par ses parents que par un homme incomparable nommé Siméon ; qu'après la Pentecôte, il eut pour partage la Palestine ; qu'il y fit un grand nombre de miracles et y convertit beaucoup de monde ; que trente-trois ans environ après la passion, le jeune Ananus ayant fait mourir saint Jacques le Mineur à Jérusalem, saint Mathias fut pris en même temps en Galilée et amené devant Ananus, lequel lui ayant fait une longue harangue et ayant écouté sa réponse, voyant qu'il persistait à confesser Jésus-Christ, le condamna à être lapidé ; cela fut aussitôt exécuté, et ensuite on lui trancha la tête à la romaine. » Nous livrons cette histoire à l'appréciation des lecteurs, en faisant observer toutefois, que les auteurs les plus sérieux et les plus recommandables, Florentinus, le P. Combétis et Bollandus la regardent comme très-suspecte. Il existe aussi une tradition chez les Grecs, qui porte que le saint apôtre, après avoir prêché l'Evangile dans la Colchide, y a souffert le martyre. Ces derniers font sa fête le 9 août, et les Latins le 24 février. Les villes de Trèves et de Rome prétendent avoir le corps de saint Mathias.

MATHIAS (saint), l'un des vingt-six martyrs du Japon, qui furent crucifiés à Nangazaqui, en l'année 1597, le 5 février, sous le règne de Taicosama, était un pauvre artisan japonais. Quand l'officier qui vint arrêter dix-sept chrétiens, savoir : cinq franciscains et douze laïques, fit l'appel des noms, il se trouva que Mathias, l'un d'entre eux, ne répondit pas. Il était sorti pour aller faire des emplettes. Alors Mathias l'artisan se présenta et dit à l'officier : « Je me nomme Mathias, je ne suis probablement pas celui que vous cherchez, mais n'importe, je suis chrétien, et je tiendrai très-volontiers sa place. — Soit, dit l'officier, peu m'importe, pourvu que je remplisse ma liste. » Mathias fut mis avec les autres et eut le bonheur de recevoir la couronne du martyre. (*Voy.* JAPON). L'Eglise fait la fête de ce saint le 5 février.

MATHIEU (saint), martyr, était ermite en Pologne. Il y souffrit le martyre avec d'autres ermites ses compagnons, les saints Benoît, Jean, Isaac et Christin. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances eut lieu leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 12 novembre.

MATHIEU (Le prince), fils de la princesse Agnès, petit-fils de Jean, fils de Sounou Régulo, Chinois, fut baptisé en 1721 avec son frère Thomas et ses deux sœurs, sa mère Agnès et sa grand'mère Cécile. Il partagea l'exil que l'empereur Young-Tching prononça, en 1724, contre toute sa famille coupable presque tout entière d'avoir embrassé la religion chrétienne, et fut envoyé à Yeou-Oué, petite place militaire de la Tartarie, à 90 lieues de Pékin, au delà de la grande muraille. Peut-être fut-il de ceux que l'année suivante atteignit le jugement qui condamnait plusieurs des petits-fils de Sounou à être mis à mort. (On croit que l'empereur commua la peine.) Pour les détails de cet exil, *voy.* CHINE et SOUNOU.

MATHURIN (saint), confessa Jésus-Christ en Gâtinais. Nous ignorons l'époque et les différentes circonstances qui illustrèrent sa confession. Il est inscrit au Martyrologe romain le 1er novembre.

MATRONE (sainte), nom de deux saintes parmi les quarante-huit martyrs compagnons de saint Saturnin, prêtre, mis à mort en 305 de l'ère chrétienne, en Afrique, sous le proconsul Anulin, durant l'épouvantable persécution que la rage de Dioclétien avait soulevée contre l'Eglise de Dieu. (*Voy.* SATURNIN.) La fête de tous ces saints est au Martyrologe romain, à la date du 11 février.

MATRONE (sainte), mourut pour la foi à Thessalonique. Servante d'une femme juive, elle adorait Jésus-Christ en secret, et se dérobait tous les jours pour aller dans l'église offrir à Dieu sa prière. Un jour elle fut surprise par sa maîtresse. Celle-ci, après plusieurs autres sortes de mauvais traitements, lui donna tant et de si rudes coups de bâton, qu'elle rendit son âme innocente en persévérant à confesser le nom de Jésus-Christ. L'Eglise fait sa mémoire le 15 mars.

MATRONE (sainte), martyre, souffrit le martyre à Amide, en Paphlagonie, avec les saintes Alexandra, Claude, Euphrasie, Justine, Euphémie, Théodose, Derphute et sa sœur. On ignore l'époque où eut lieu leur martyre. L'Eglise les honore le 20 mars.

MATURE (saint), l'un des glorieux martyrs de Lyon, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, et compagnon des saints Epagathe, Sanctus, Attale, Pothin, Ponticus, Alexandre, Epipode. Mature fut un de ceux contre qui la rage du gouverneur, des soldats et du peuple, sévit le plus violemment. Il fut horriblement tourmenté : le fer, le feu, les chevalets, furent employés pour lui comme à l'égard de ses compagnons. Ensuite on le mit dans une prison obscure, où on le mit dans les ceps, les jambes écartées jusqu'au cinquième trou. Pendant qu'il était dans cet état, les bourreaux renouvelèrent contre lui les supplices qu'il avait déjà endurés. Plusieurs saints moururent durant cet horrible tourment ; Mature en sortit victorieux. Quelques jours après, ayant été conduit à l'amphithéâtre avec Sanctus, Blandine et Attale, il y passa de nouveau par tous les supplices qu'il avait déjà subis. Les fouets, la dent des bêtes, rouvrirent ses plaies à demi fermées. Il fut, comme ses compagnons, placé sur une chaise de fer rougie au feu, et enfin termina ses jours par un coup d'épée dans la gorge.

MAUR (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculan, Numère, Storacinus, Mène, Commode, Herme, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monacre, Olympe, Cyprien, Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article MARTYRS D'OSTIE.) Ces saints ne sont pas nommés dans le Martyrologe romain.

MAUR (saint), fils de saint Claude, tribun, et de sainte Hilarie, frère de saint Jason, fut martyrisé par ordre de l'empereur Numérien, avec son père, son frère et soixante-dix soldats. Il eut la tête tranchée ainsi que son frère. Son père, attaché à une énorme pierre, avait été précipité dans le Tibre. Sainte Hilarie fit enterrer les restes de ses deux fils. Leurs reliques sont aujourd'hui dans l'église cathédrale de Lucques, où on les transféra de l'église de Sainte-Praxède, où le pape Pascal Ier les avait d'abord fait mettre. L'Eglise fait la fête de cette sainte famille de martyrs le 3 décembre. (*Voy.* CLAUDE et HILARIE.)

MAUR (saint), martyr, était venu à Rome d'Afrique, son pays, pour visiter les tombeaux des saints apôtres. Il fut arrêté comme chrétien, sous l'empire de Numérien, et martyrisé par ordre de Célérin, préfet de la ville. L'Eglise célèbre sa fête le 22 novembre.

MAUR (saint), soldat et martyr, fut couronné à Rome sur la voie de Nomente, avec un autre soldat nommé Papias. Ayant confessé Jésus-Christ sous le règne de l'empereur Dioclétien, on leur cassa les mâchoires avec des cailloux, par l'ordre de Laodice, préfet de la ville. En cet état, il les fit enfermer dans un cachot, puis meurtrir à coups de bâton, et enfin déchirer avec des fouets garnis de plomb, jusqu'à ce qu'ils expirassent. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 29 janvier.

MAUR (saint), reçut la palme des glorieux combattants de la foi à Rome sur la voie Latine, avec le prêtre Bon, Fauste et neuf autres, dont les noms malheureusement sont ignorés. Leur martyre est rapporté dans les Actes du pape saint Etienne. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 1er août.

MAUR (saint), fut martyrisé à Reims, à une époque et dans des circonstances qui sont complétement ignorées. Il eut plusieurs compagnons dans son triomphe, mais leurs noms ne sont point parvenus jusqu'à la postérité. L'Eglise fait leur fête le 22 août.

MAUR (saint), évêque et confesseur, souffrit à Vérone pour la défense de la religion chrétienne. On ignore complétement les différentes circonstances qui illustrèrent son triomphe. Il est inscrit au Martyrologe romain le 21 novembre.

MAUR (saint), évêque et confesseur, souffrit à Verdun pour le nom de Jésus-Christ. Nous ignorons complétement l'époque et les diverses circonstances de sa confession. L'Eglise fait sa fête le 8 novembre.

MAUR (saint), fut un des nombreux martyrs que la persécution de Trajan fit monter aux cieux. Il fut martyrisé en Pouille avec saint Pantalémon. La tradition ne nous dit rien de plus sur ce saint martyr dont la fête tombe le 27 juillet.

MAURE (sainte), martyre à Ravenne, était nourrice de sainte Fusque. Convertie par sa jeune maîtresse, elle eut le bonheur et la gloire d'être associée à elle dans les persécutions domestiques que lui fit subir son père ; et ensuite dans les tourments auxquels le gouverneur Quintien la condamna

avant de la faire mourir. (*Voy.* sainte Fusque.) La fête de sainte Maure arrive le 13 février.

MAURE (sainte), fut martyrisée en Thébaïde avec son époux, saint Timothée, par l'ordre d'Arien, gouverneur de la province. Après plusieurs autres tourments ils furent mis en croix où, ayant vécu pendant neuf jours, se fortifiant l'un l'autre dans la foi, ils accomplirent leur martyre. L'Eglise fait la mémoire de ces saints combattants le 3 mai.

MAURE (sainte), vierge et martyre, souffrit la mort à Constantinople pour la défense de la religion chrétienne. Nous ignorons les diverses circonstances de son martyre. L'Eglise fait sa fête le 30 novembre.

MAURICE (saint), martyr, dont l'Eglise fait la fête le 22 septembre, avec celle de tous ses compagnons, et notamment de saint Exupère et de saint Candide, est un des plus célèbres martyrs dont l'histoire ait gardé le souvenir. Chef d'une légion puissante par le nombre, par le courage, il préféra mourir que sacrifier aux dieux de l'empire ; il se laissa tuer avec ses soldats, sans opposer la moindre résistance, quand il aurait pu vendre chèrement sa vie, peut-être même la sauver avec celle des siens. Ce fut le cruel Maximien, collègue de Dioclétien, qui fit mourir cette glorieuse légion de saints, en l'année 286, ainsi que le rapportent les Actes du martyre de saint Maurice, donnés par saint Eucher, et que nous rapportons *in extenso*.

J'ai pris la plume pour écrire les circonstances d'un combat si glorieux à Jésus-Christ ; ce n'a été que dans la crainte que le temps ne vînt à en effacer insensiblement la mémoire. Au reste, je les tiens d'auteurs dignes de foi, de ceux-là mêmes qui m'ont assuré les avoir apprises du saint homme Isace, évêque de Genève, à qui le bienheureux évêque de Sion, Théodore (ce Théodore assista au concile d'Aquilée, et y souscrivit en 381), en avait fait le récit. Ainsi, comme on voit les fidèles venir en foule des provinces les plus éloignées aux tombeaux de ces saints, y offrir de l'or, de l'argent et d'autres choses précieuses, nous y apportons cette histoire, que nous mettons à leurs pieds, et que nous prenons la liberté de leur présenter sous vos auspices, les conjurant de vouloir bien nous accorder leur protection. Et vous, notre très-cher frère en Jésus-Christ, ne nous refusez pas de nous donner quelque part en votre souvenir ; surtout nous vous le demandons en ce jour solennel, que vous célébrez tous les ans à l'honneur de ces illustres soldats, et toutes les fois que vous prierez devant leurs saintes reliques.

Nous voulons laisser à la postérité l'histoire du martyre de ces généreux soldats qui, dans les champs d'Agaune, donnèrent leur vie pour Jésus-Christ. La grandeur du sujet nous y invite, et nous nous y sentons porté par le désir de contribuer à la gloire de tant de saints, pour laquelle nous travaillerons avec d'autant plus de solidité, que nous sommes certain que le récit que nous allons faire est tiré de mémoires très-authentiques. En effet la tradition n'en a pu encore être affaiblie par la longueur du temps ; et nous touchons presque à ceux qui en ont été témoins. Enfin nous nous faisons un sensible plaisir de publier le bonheur d'Agaune, et de gratifier le peuple fidèle qui l'habite ; car si les villes qui ont l'honneur d'être les dépositaires des dépouilles sacrées d'un martyr sont regardées avec une espèce de vénération religieuse, quel respect ne doit-on point avoir pour un lieu consacré par le sang de plus de six mille martyrs ?

Lorsque le monde gémissait sous la tyrannie de Dioclétien et de Maximien, le ciel se peuplait de martyrs ; toutes les provinces de l'empire y envoyaient en foule, et il ne se passait point de jours qu'il n'en tombât plusieurs sous le tranchant de l'épée. Maximien se signala en cette rencontre ; et comme il surpassait de beaucoup son collègue en avarice, en cruauté et en impudicité, il l'emporta aussi sur lui par l'attache qu'il avait au culte exécrable de ses dieux, et par la haine qu'il avait conçue contre le vrai Dieu ; en sorte qu'il arma pour ainsi dire toute son impiété à la ruine et à la destruction du nom chrétien. Dès que quelqu'un osait professer ouvertement le christianisme, aussitôt on voyait son logis environné de soldats qui l'enlevaient d'entre les bras de sa famille et le traînaient au supplice. Enfin le tyran avait tellement à cœur d'abolir la religion de Jésus-Christ, qu'il fit une trêve honteuse avec les barbares, pour s'appliquer tout entier à persécuter les fidèles.

Il y avait alors à l'armée une légion nommée la Thébaine. Une légion était de six mille six cents hommes effectifs. Maximien avait fait venir celle-ci d'une des provinces de l'Orient où elle avait ses quartiers, et avec ce nouveau renfort il aurait pu marcher sur le ventre de l'ennemi, si l'injuste passion qui l'animait contre les chrétiens ne lui eût fait préférer le cruel plaisir de répandre leur sang à la gloire de vaincre les ennemis de l'empire. Car cette légion Thébaine était toute composée de braves gens, d'une valeur éprouvée, intrépides dans le péril et qui avaient vieilli la plupart dans le métier ; au reste, fidèles à Jésus-Christ, inébranlables dans leur foi, et qui savaient rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, en même temps qu'ils rendaient à César ce qui appartient à César. (*Voy.* Tillemont, dans ses *Notes sur la persécution de Dioclétien.*) L'empereur les ayant commandés avec d'autres troupes contre les chrétiens qu'il faisait enlever partout et conduire à la mort, ils déclarèrent nettement qu'ils ne pouvaient obéir à des ordres si injustes, et qu'ils n'étaient pas venus pour être les ministres de la cruauté du prince, mais pour lui aider à remporter des victoires. Maximien n'était pas loin du camp, car il s'était rétiré à Martigny (ou Martinach, ville de Suisse), où il se reposait d'une longue traite qu'il avait faite. Mais à la première nouvelle qu'il y reçut de cette gé-

néreuse résistance de la légion Thébaine, il accourut plein de rage et ne respirant que sang et que vengeance. Mais avant que de passer outre, il faut que je donne le plan du lieu où cette légion était campée.

Agaune est éloigné de Genève d'environ 60 milles, et de quatorze milles du lac Léman (lac de Genève). Ce lieu est situé dans une vallée au milieu des Alpes, dont les pointes la couronnent de tous côtés. Le Rhône, qui coule au travers, ne laisse sur ses deux rives qu'un chemin étroit et difficile. Des rochers s'avancent de l'un et de l'autre côté de son lit jusque sur ses bords. Mais après que l'on a passé ce long défilé, le pied des montagnes venant à s'élargir à droite et à gauche, elles forment un cercle qui renferme une campagne assez étendue, au milieu de laquelle est le bourg d'Agaune. C'était là où la légion Thébaine s'était retirée, après avoir fait sa déclaration qu'elle ne pouvait déférer aux ordres cruels de l'empereur. La fureur qu'elle excita dans l'esprit de ce prince fut si violente, qu'il commanda sur-le-champ qu'on décimât (qu'on en tuât de dix un) la légion, afin que ceux que le sort aurait épargnés, épouvantés par le danger qu'ils venaient d'éviter et par la vue de leurs compagnons égorgés à leurs yeux, se résolussent à obéir; mais ni ce triste spectacle, ni la crainte d'une pareille destinée ne purent les ébranler. Ils s'écrièrent tous qu'on ne verrait jamais leurs mains souillées du meurtre de leurs frères, ni fumantes de leur sang innocent; qu'ils détestaient le culte impie des idoles; qu'ils étaient les adorateurs du vrai Dieu, et qu'ils endureraient les dernières extrémités, et la mort même, plutôt que de faire la moindre chose contre la religion qu'ils professaient. Cela ayant été rapporté à Maximien, il ordonna qu'on décimât la légion pour la seconde fois, et qu'on ne laissât pas ensuite de contraindre ceux qui resteraient à exécuter ses premiers ordres. La légion fut donc encore décimée, mais le reste, sans s'étonner, persévéra toujours dans le même refus; les officiers et les soldats s'exhortant mutuellement les uns les autres à demeurer fermes dans une si belle résolution.

Mais celui qui leur inspirait le plus cette admirable fermeté était saint Maurice, leur colonel, auquel se joignirent Exupère, maréchal de camp, et Candide, prévôt de la légion. Ces trois officiers ne cessaient de leur représenter la sainteté du serment qu'ils avaient fait à Jésus-Christ, la fidélité qu'ils lui devaient comme à leur véritable empereur; qu'il était beau de mourir pour la défense de la loi de Dieu; que l'exemple de leurs compagnons, qu'ils voyaient étendus sur la poussière, comme étant des victimes sacrifiées à la gloire de ce grand Dieu, les devait merveilleusement encourager; que du haut du ciel où ils venaient de monter, ils leur tendaient la main et leur montraient des couronnes toutes pareilles à celles qu'ils apercevaient briller sur leurs têtes. Ces trois grands hommes n'eurent pas de peine à allumer dans le cœur de leurs soldats ce feu divin dont ils brûlaient eux-mêmes: tous soupiraient après le martyre. Ainsi animés de ce beau feu, ils firent présenter à Maximien un écrit conçu à peu près en ces termes:

« Seigneur, nous sommes vos soldats, il est vrai; mais nous sommes aussi les serviteurs du vrai Dieu, et nous faisons gloire de le confesser. Vous nous avez honorés de la milice; mais nous devons à Dieu le don inestimable de l'innocence. Nous recevons de vous la solde comme une récompense due à nos travaux; mais nous tenons de Dieu la vie comme un don purement gratuit et que nous ne pouvons jamais mériter. Il ne nous est donc plus permis d'obéir à notre empereur, dès que notre Dieu nous le défend; oui, notre Dieu est le vôtre, seigneur. Commandez-nous des choses justes, vous nous trouverez soumis, obéissants, prêts à tout entreprendre pour votre service et pour votre gloire. Montrez-nous l'ennemi, et nous vous répondons de sa défaite; nos mains n'attendent que votre ordre pour se tremper dans son sang; mais nous ne répandrons jamais celui de nos frères, de vos sujets. Avons-nous pris les armes pour exterminer les Romains, ou pour les défendre? Et n'est-ce pas pour la justice, pour la conservation de l'empire, pour y maintenir la tranquillité, que nous avons jusqu'à présent combattu? Ç'a toujours été là le prix aussi bien que le motif de tant de périls où nous nous exposions chaque jour. Mais enfin, seigneur, si nous manquons à la fidélité que nous avons promise à Dieu, quelle assurance auriez-vous que nous vous garderons celle que nous vous avons jurée? Un double serment nous lie envers Dieu et envers notre empereur: si nous violons le premier, le second nous doit peu coûter à rompre. Vous nous commandez d'égorger des chrétiens; que n'employez-vous à ce grand exploit vos autres soldats? Ils vous ont si bien servi lorsque vous leur avez ordonné de faire main-basse sur nos compagnons! Qu'attendez-vous à en faire autant de nous? Qui vous arrête? Nous confessons un Dieu créateur de toutes choses, et un Jésus-Christ, son Fils et Dieu comme son Père. Nous venons de voir nos chers compagnons expirer sous le fer meurtrier de vos bourreaux, et nous sommes tout couverts de leur sang. Nous avez-vous vus verser la moindre larme? Avons-nous jeté le moindre soupir? Vous a-t-on dit que nous déplorions leur mort prématurée? Au contraire, nous l'avons accompagnée de nos vœux, de mille marques de joie. Nous leur portons envie, nous les estimons heureux d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour leur Dieu. Au reste, qu'on n'appréhende rien de notre désespoir; la crainte de la mort n'armera point nos mains pour repousser celle qu'on nous voudra donner; et notre empereur, quoique acharné à notre perte, ne nous en sera pas moins respectable. Nous ne parerons point les coups qu'il nous fera porter, et nous ne nous servirons point de nos armes pour em-

pêcher l'exécution de ses ordres, quelqu'injustes qu'ils soient. Nous aimons donc mieux mourir nous-mêmes que de faire le moindre mal à nos frères ; et entre mourir innocents et vivre coupables, il n'y a pas à balancer au choix. Enfin nous sommes chrétiens, nous ne pouvons nous résoudre à verser le sang des chrétiens. »

Maximien, s'étant fait lire cet écrit, également fort et respectueux, et n'espérant plus de pouvoir vaincre la constance de ces généreux chrétiens, résolut de les faire tous passer par le fil de l'épée. Nos saints, voyant approcher les soldats l'épée nue, mirent bas les armes; et présentant la gorge à leurs bourreaux, ils recevaient le coup mortel sans pousser la moindre plainte. Ils auraient pu vendre bien cher leur vie, et, forts de leur nombre et de leur valeur, faire sentir aux soldats qui les massacraient qu'il n'était pas si facile de la leur ôter ; mais, se ressouvenant que celui qu'ils adoraient et pour l'amour duquel ils mouraient, semblable à un paisible agneau, n'avait pas même ouvert la bouche pour se plaindre de l'injustice de ses ennemis, ils se laissèrent déchirer comme d'innocentes brebis qu'une bande de loups affamés ont assaillies dans un lieu écarté. La terre fut en un instant couverte de corps ou morts ou mourants; et de longs ruisseaux de sang coulaient de tous côtés. Quel tyran, quelque altéré qu'il en fût, en a jamais fait couler ainsi des torrents sur le sable? Un seul arrêt a-t-il jamais puni tant de criminels à la fois? Cependant, quoique un crime commis par une multitude de coupables demeure presque toujours impuni, ici la multitude ne peut sauver même des innocents. C'est ainsi qu'un seul homme, abusant de sa puissance, fit périr d'une seule parole un peuple tout entier de saints. C'est ainsi que fut éteinte dans son sang cette légion d'anges mortels; mais il faut croire que dans le moment elle s'alla joindre aux légions des esprits célestes, pour louer et bénir à jamais le Dieu des armées.

Le martyr Victor n'était pas de la légion, il ne portait même plus les armes; mais ayant obtenu des lettres de vétéran, il s'était retiré à la campagne. Comme il voyageait, le hasard le conduisit dans le camp de Maximien, le jour de cette horrible expédition dont nous venons de parler. Il y trouva ceux qui y avaient eu part, qui faisaient grande chère. Il y avait eu pour récompense de leur infâme cruauté les dépouilles des martyrs; et après les avoir partagées entre eux, ils se réjouissaient de cette bonne fortune. Ils n'eurent pas plutôt aperçu Victor, qu'ils l'invitèrent à se mettre à table avec eux ; pleins de vin et encore plus enivrés d'une folle joie, ils lui racontèrent ce qui venait de se passer. Mais lui, frémissant d'horreur et détestant en lui-même ces meurtriers, il ne put se résoudre de toucher à des viandes arrosées du sang humain. Il se lève promptement, et, fuyant un repas si funeste, il méditait déjà sa retraite, lorsque les soldats, s'en apercevant, lui demandèrent brusquement s'il n'était pas chrétien. « Oui, je le suis, leur répondit-il, et je le serai, avec la grâce de Dieu, tant que je vivrai. » A peine eut-il lâché cette parole, qu'ils se jetèrent sur lui et le massacrèrent.

Au reste, de ce grand nombre de martyrs, nous n'avons pu savoir le nom que de ces trois, savoir : de saint Maurice, de saint Exupère et de saint Candide, quelques recherches que nous ayons pu faire. A la vérité, la ville de Soleure conserve encore aujourd'hui la mémoire de Victor et d'Ours (ou *Ursus*), qu'on tient communément être deux soldats de cette bienheureuse légion, et qui endurèrent le martyre dans cette ville.

Il faut maintenant, pour la satisfaction des lecteurs, que je rapporte quelle fut la fin tragique et funeste du tyran Maximien. Il s'avisa, pour son malheur, de former le dessein de faire périr Constantin son gendre, qui, après la mort de son père Constance, venait d'être élevé à l'empire. Mais ce nouvel empereur ayant découvert la mauvaise intention de son beau-père et s'étant heureusement sauvé des embûches que Maximien lui avait dressées, il le surprit lui-même dans Marseille; et s'étant assuré de sa personne, il le fit étrangler. Ainsi finit sa vie, par une mort digne d'elle, un des plus méchants hommes qui aient jamais monté sur le trône des Césars.

A l'égard des bienheureux martyrs d'Agaune, la tradition nous apprend que, plusieurs années après leur passage au ciel, le saint évêque de Sion, Théodore, eut révélation du lieu qui renfermait leurs corps sacrés, et qu'il leur fit au même endroit élever une fort belle église. Durant qu'on la bâtissait, il arriva une chose que nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici. Parmi les ouvriers qui travaillaient à cet édifice, il y en avait un qui était païen. Un dimanche, pendant que les autres, qui étaient chrétiens, assistaient à l'office divin, lui seul, sans respect du jour, s'obstina à continuer son travail ; mais une troupe de ces saints martyrs apparaissant à lui environnés d'une grande lumière, il fut saisi par des mains invisibles et tourmenté fort longtemps. Cependant les martyrs qui étaient présents à son supplice lui reprochaient son impiété, et la hardiesse qu'il avait eue de mettre ses mains profanes et idolâtres à un ouvrage destiné à servir de temple au Dieu vivant. Ce pauvre homme, effrayé de cette vision, intimidé par cette réprimande, mais bien plus vivement encore touché par la douleur des coups qu'il avait reçus, courut à l'assemblée des fidèles et se fit chrétien.

J'ajouterai encore un miracle connu et avéré de toute la province. La femme de Quincius, personnage considérable par son rang, était si fort paralytique, qu'elle n'avait plus aucun usage de ses jambes. Elle souhaita qu'on la conduisît à Agaune, espérant d'y recouvrer la santé par l'intercession des saints martyrs. En effet, en ayant obtenu la permission de son mari, on ne l'eut pas plutôt portée dans l'église, que ses jambes à demi

mortes reprirent une nouvelle vie. Elle retourna de son pied à l'hôtellerie, et elle porte maintenant partout où elle va un témoignage visible et authentique du pouvoir que ces illustres légionnaires ont auprès de Dieu. Nous ne dirons rien de plusieurs autres miracles qui se font tous les jours par leur entremise.

MAURICE (saint), martyr, reçut la palme des glorieux combattants de la foi à Nicopolis en Arménie. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Léonce et Daniel. On leur fit d'abord endurer plusieurs tortures, sous l'empereur Licinius et le président Lysias, après quoi ils achevèrent leur martyre dans le feu où ils furent jetés. L'Eglise honore leur mémoire le 10 juillet.

MAURICE SERPI (le bienheureux), de la compagnie de Jésus, naquit à Viana en Espagne. Il était confesseur du roi quand il s'embarqua à Lisbonne, avec douze autres jésuites dont il était supérieur, afin de semer la parole de l'Evangile dans l'empire du Maroc. Il souffrit le martyre le 4 août 1778. Sébastien, roi de Portugal, était parti en Afrique, afin de soutenir les droits de Muley-Mohammed Al Monthaser, souverain de Fez et de Maroc. Tous deux périrent dans le combat contre les infidèles. Un mahométan ayant aperçu notre bienheureux, au milieu du combat, qui aidait un chevalier à mourir saintement, l'étendit à ses pieds de deux coups de cimeterre. Ses compagnons furent remis en liberté moyennant rançon. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 181.)

MAURIN (saint), abbé et martyr, souffrit de grandes tortures et la mort à Cologne, pour la défense de la religion chrétienne. Les détails nous manquent sur son compte. L'Eglise fait sa fête le 10 juin.

MAVILE (saint), bourgeois d'Adrumète, fut exposé aux bêtes en Afrique, sous l'empereur Sévère, par l'ordre de Scapula. L'Eglise célèbre sa fête le 4 janvier.

MAVIMÈNE (saint PIERRE), fut martyrisé à Damas. Ayant dit à quelques Arabes qui venaient le voir dans sa maladie : « Quiconque n'embrasse pas la foi chrétienne et catholique est damné comme votre faux prophète Mahomet, » il fut par eux massacré sur-le-champ. L'Eglise fait sa fête le 29 février.

MAXELLENDE (sainte), que l'Eglise honore comme vierge et martyre, le 13 novembre, fut tuée pour l'amour de Dieu et de la chasteté en 670. Ses Actes racontent que dès ses plus jeunes ans elle avait offert sa virginité au Seigneur. Sans doute cela veut dire tout simplement qu'elle avait promis de ne pas se marier. Cette locution, que nous trouvons si souvent dans les Vies des saints, n'a probablement pas d'autre signification la plupart du temps. Comment admettre en effet que de jeunes filles, que des enfants, comme l'était sainte Maxellende, aient pu comprendre autre chose ? La jeune fille qui s'offre au Seigneur, qui se consacre à Dieu, ignore les choses de l'amour ; souvent ce sont ses parents qui font la promesse pour elle : ce n'est que plus tard et quand elle est déjà engagée, qu'elle sent les sacrifices qu'elle s'est imposés. Quand le cœur et les sens s'éveillent, quand certains mots, *mariage*, *enfants*, ont pour elle une signification d'avenir ; quand elle comprend le bonheur qu'elle aurait à devenir mère, c'est alors qu'elle fait à Dieu des sacrifices vraiment dignes de ce nom ; qu'elle lui immole les désirs, les illusions, les espérances de son cœur, et qu'elle comprime, pour être toute à lui, les révoltes incessantes qui se font en elle. Sainte Maxellende avait été de bonne heure promise en mariage par ses parents à un jeune homme nommé Harduin ; mais quand vint le moment où il réclama l'exécution de cette promesse, rien ne put engager la sainte à en consentir l'accomplissement. Or un jour, profitant de l'absence de ses parents, Harduin, accompagné de plusieurs hommes dévoués, se présenta chez elle pour l'enlever. Longtemps il chercha en vain, mais enfin il trouva la jeune fille cachée dans une armoire. Ses larmes, ses supplications ne purent arrêter Harduin, qui l'entraîna avec violence. Elle persistant toujours à dire qu'elle n'appartiendrait jamais qu'à Dieu, et qu'elle n'accepterait pas les propositions de son ravisseur, celui-ci entra dans une violente colère et l'assassina. Les Actes de la sainte disent que le meurtrier fut immédiatement frappé de cécité. Le village de Caudri, diocèse de Cambrai, où eut lieu son martyre, possède encore une partie de ses reliques.

MAXENCE (*M. Aurelius Valerius*), était fils de l'empereur Hercule et de Galeria Valeria Eutropia. On doute cependant si Maxence n'a point été supposé par Eutropia même. On prétend qu'elle avoua qu'il était fils d'un Syrien. Il était naturellement lâche et paresseux, difforme de corps, d'un esprit mal fait, et si fier et si arrogant, qu'il ne rendait pas à son père le respect qu'il lui devait. Aussi, n'était-il aimé de personne, et Galère lui-même, dont il avait épousé la fille, empêcha en 305 qu'il ne fût déclaré César. Piqué de se voir préférer Sévère et Maximin, il réussit, par ses intrigues, à se faire donner ce titre par le peuple, le 28 octobre de l'an 306, et rendit celui d'Auguste à Hercule son père, qui en avait été dépossédé. Bientôt Galère, à la tête d'une forte armée, vint assiéger Rome ; mais Maxence, qui avait gagné un grand nombre des soldats de son ennemi, le força de quitter l'Italie, trop heureux d'avoir pu s'enfuir. Pendant quelque temps, Maxence régna de concert avec Hercule son père ; mais ce dernier ayant tenté de le détrôner, son fils le contraignit de quitter Rome et de se retirer dans les Gaules.

Le 20 avril 308, Maxence se fit déclarer consul avec Romule son fils (Marcus Aurelius). « Il envoya ses images en Afrique, dit Tillemont (*Hist. des emp.*, t. IV, p. 409), pour s'y faire reconnaître empereur. Les milices du pays les rejetèrent, aimant mieux obéir à Galère. Maxence poursuivit son entreprise, et les soldats de l'Afrique, ne se voyant pas en état de résister, voulurent s'en aller à Alexandrie ; mais ils furent arrêtés par les troupes

de Maxence, qui les contraignirent à l'obéissance. Ils retournèrent à Carthage. Maxence voulait passer en Afrique pour punir, avec sa cruauté ordinaire, ceux qui avaient rejeté ses images ; mais ses sacrificateurs lui dirent que ses dieux ne le voulaient pas : d'ailleurs, il craignait Alexandre qui y était vicaire du préfet du prétoire. Il se contenta donc de demander à Alexandre, pour otage, un fils qu'il avait. Alexandre, qui craignait les infâmes déréglements de ce prince, s'excusa de l'envoyer ; et comme on découvrit peu après que Maxence avait envoyé des gens pour l'assassiner, les soldats crurent que cette occasion était favorable pour se révolter, firent Alexandre leur empereur, et le revêtirent de la pourpre à Carthage. Il était Phrygien d'origine, selon le jeune Victor et Zosime, ou sorti d'une famille de paysans, dans la Pannonie, selon Aurèle-Victor. Mais on convient qu'il avait peu de génie, peu de cœur, peu de vigueur et beaucoup d'années. Ses troupes étaient remplies de nouvelles levées, la moitié sans armes. Avec cela il ne laissa pas de garder le titre d'Auguste plus de trois ans, et ses médailles grecques marquent jusqu'à la quatrième année de son règne. Il paraît qu'il fit quelques persécutions contre l'Eglise. Maxence (p. 119 et suiv.) n'envoya que fort peu de troupes en Afrique pour s'en rendre maître, sous la conduite de Rufus, ou Rufius Volusianus, son préfet du prétoire, et de Zene, homme célèbre dans la guerre et fort estimé pour sa bonté. Dès le premier combat, un bataillon d'Alexandre ayant plié, il prit lui même aussitôt la fuite ; il fut poursuivi, pris et étranglé, et la guerre finit ainsi sans beaucoup de peine.

« Les maux de l'Afrique ne finirent pas pour cela. Tous ceux qui avaient de la naissance ou des biens étaient accusés d'avoir favorisé la rébellion d'Alexandre, et aussitôt condamnés sans miséricorde à perdre ou les biens, ou la vie même. Maxence ordonna outre cela de piller, de saccager, de brûler Carthage, qui était alors un des grands ornements du monde, avec tout ce qu'il y avait de plus beau dans l'Afrique. Ainsi, il épuisa et abattit presque tout à fait cette belle province qu'il voulait même entièrement ruiner. Maxence triompha à Rome de la défaite d'Alexandre, ou plutôt de la destruction de Carthage et de l'Afrique.

« S'il pillait et ravageait l'Afrique, il ne traitait guère moins mal l'Italie et Rome même. D'abord qu'il se fut rendu maître de la ville, il s'efforça, pour gagner le peuple, de faire paraître de la religion et de la douceur, et pour cela même, il fit cesser la persécution des chrétiens, qu'il avait jusque-là horriblement tourmentés. Mais il se fit bientôt connaître pour tel qu'il était, s'abandonna avec une fureur incroyable à toutes sortes de crimes et de débauches. Il enlevait les femmes des plus grands sénateurs ; et après en avoir abusé il les renvoyait à leurs maris. Mais quand sa brutalité attaquait des femmes chrétiennes, il y trouvait une résistance généreuse, parce qu'elles aimaient mieux lui abandonner leur vie que leur pudeur.

« Il n'épargna pas même le préfet de la ville, qui n'osait résister à sa violence. Mais sa femme, qui était chrétienne, et que Rufin nomme Sophronie, ayant demandé un peu de temps pour s'habiller, entra dans son cabinet, où après s'être mise à genoux pour faire sa prière, elle s'enfonça le poignard dans le sein et tomba morte aussitôt. Eusèbe et Rufin louent extrêmement cette action. Pallade semble aussi l'approuver. Cette action est certainement grande aussi bien que celle de Razias dans les Machabées. Elle montre dans Sophronie un courage au-dessus de son sexe, et un amour extraordinaire de la pureté. Mais avec tout cela, elle ne peut être légitime, si elle n'a été faite par un mouvement extraordinaire de l'esprit de Dieu : et c'est ce que nous n'avons lieu de présumer que dans les personnes qui sont canonisées par une tradition perpétuelle de l'Eglise ; et Baronius, qui semble la vouloir justifier, ne dit point que l'Eglise l'honore, ni qu'elle l'ait jamais honorée.

« Maxence permettait à ses soldats les mêmes crimes qu'il se permettait à lui-même; et pour se les acquérir entièrement, il leur abandonnait l'honneur, les biens et la vie même des plus innocents. Lorsqu'il les haranguait, c'était pour les exhorter à faire grande chère, à dépenser, à dissiper, comme si tout eût été à eux. Il pillait jusqu'aux temples mêmes. Ainsi, il épuisa en moins de six ans les richesses immenses que Rome avait amassées en plus de dix siècles. Comme rien ne suffisait à sa prodigalité, il contraignait les laboureurs et jusqu'aux sénateurs mêmes à lui fournir des sommes d'argent sous le spécieux titre de présents. Il réduisit ainsi la ville de Rome à un tel état, que le peuple y manquait des choses les plus nécessaires, et on assure que jamais on n'y avait vu une si grande famine. Pour s'emparer des biens des sénateurs, il leur suscitait mille calomnies, sous le prétexte desquelles il en fit mourir un fort grand nombre. Il semble que quelques-uns aient été accusés d'avoir formé une conspiration contre lui. En un mot, il était l'ennemi irréconciliable de toutes les personnes de qualité. Ainsi, sa cruauté priva le sénat d'un grand nombre de ses plus illustres membres, et remplit Rome du sang des plus innocents. Et ce qu'il faisait par lui-même à Rome, il le faisait de même dans toute l'Italie par ses ministres.

« Il s'appliquait beaucoup aux superstitions et aux maléfices de la magie, qui l'engageaient encore à de nouvelles cruautés, dans la folle imagination de trouver l'avenir dans les entrailles des femmes et des enfants, et de se rendre les démons favorables par ces sortes de sacrifices. Eusèbe et Aurèle Victor lui attribuent le carnage d'un grand nombre de citoyens tués au milieu de Rome par ses soldats, pour un sujet très-léger. Ils marquent sans doute ce que dit Zosime, que le temple de la Fortune ayant été brûlé à Rome, ou du feu du ciel ou par quelque ac-

cident inconnu, durant que tout le monde s'empressait pour éteindre le feu, un soldat dit quelque parole de raillerie contre cette déesse infortunée ; sur cela, le peuple s'émut et tua le soldat : les autres, voulant venger sa mort, il se forma une sédition qui pensa miner toute la ville. Zosime assure néanmoins que Maxence même arrêta promptement la fureur de ses soldats. Cela peut être arrivé vers l'an 309. Quoique Zosime veuille justifier Maxence en cette occasion, il avoue néanmoins que le peuple romain souhaitait beaucoup d'être délivré de ce tyran, dont les violences et les cruautés augmentaient tous les jours ; et on prétend que le désir de l'en délivrer fut une des raisons qui porta Constantin à entreprendre la guerre contre lui. Prudence fait une belle description de l'état misérable où était Rome sous ce tyran cruel et impudique, qui ne rougissait pas de mettre les sénateurs dans les fers et d'en remplir les prisons, de quoi il n'exemptait pas même les consulaires.

« Pour achever le portrait de Maxence, outre ce que nous avons dit de son corps contrefait, et de son esprit fier et arrogant, il était timide, lâche et extrêmement paresseux, en sorte que même les plus grands dangers n'étaient pas capables de lui faire quitter ses voluptés ordinaires. Il ne sortait presque pas du palais : c'était pour lui un grand voyage d'aller jusqu'au jardin de Salluste, qui était dans un autre quartier de Rome. Jamais il ne faisait aucun exercice militaire, soit par paresse, soit de peur qu'on se moquât de son peu d'adresse et de sa mauvaise grâce. Cependant il voulait qu'on regardât cette mollesse et cette fainéantise comme son bonheur, et il disait à ses soldats qu'il était seul véritable empereur ; que les autres étaient ses lieutenants, qui combattaient pour lui sur les frontières, afin qu'il pût régner en paix.

« Il ne laissait pas de se faire honneur de plusieurs victoires, ou remportées par d'autres sous son nom, ou absolument feintes pour amuser le peuple de Rome. Car, dans une inscription trouvée vers Vérone, on le voit qualifié *imperator* pour la onzième fois, quoiqu'on ne voie au plus que trois guerres qui aient pu fournir quelque prétexte à sa vanité : encore il n'y a que celle d'Alexandre où l'on puisse dire qu'il y ait eu quelque combat. Il est donc difficile de concevoir ce qui put donner la hardiesse à un homme lâche et paresseux comme il était, de vouloir entreprendre la guerre contre Constantin, si ce n'est que les moins courageux sont souvent plus présomptueux et plus téméraires que les autres. Eusèbe dit qu'il mettait toute l'assurance de sa victoire dans le secours des démons et dans la magie. Il présumait sans doute encore beaucoup, soit de l'affection et du courage de ses prétoriens, qui ne pouvaient espérer de Constantin le pardon de tant de crimes qu'il leur avait laissé commettre, soit du grand nombre de ses autres troupes. Car, outre l'ancienne armée de son père, il en avait fait une nouvelle d'Italiens et de Maures, de sorte qu'il avait bien 170,000 hommes de pied, selon Zosime, et 18,000 chevaux, ce qui lui donna moyen de fortifier, par un nombre incroyable de soldats, tous les lieux par où l'on pouvait entrer en Italie. Un panégyriste ne lui donne que 100,000 hommes, ne comptant peut-être pas les garnisons. Il ne manquait pas de bons officiers de guerre, ses rapines lui avaient fourni de l'argent en abondance. Il avait aussi pourvu Rome de vivres pour longtemps, ayant épuisé pour cela toute l'Afrique et les îles voisines de l'Italie. »

Constantin gémissait depuis longtemps de voir Rome soumise à la tyrannie de Maxence, mais il ne croyait pas que ce fût une raison suffisante pour l'attaquer. Ce dernier lui en fournit bientôt un juste sujet. Il fit abattre les statues et les images de Constantin, qui se prépara dès lors à marcher sur Rome. Il avait une armée de quarante mille hommes environ, bien aguerris et habitués à vaincre sous sa conduite. Il s'associa Licinius, en lui promettant la main de sa sœur Constancie, tandis que Maxence s'alliait avec Maximin. Nous passerons rapidement sur la vision miraculeuse de Constantin, qui lui promettait la victoire, sur sa conversion et sur les trois défaites successives qu'il fit éprouver à Maxence, auprès de Turin, de Bresse et de Vérone, pour arriver enfin à la dernière défaite et à la mort du tyran. Ici nous laisserons encore parler Tillemont, qui nous fournit des détails excessivement intéressants, et dont nous serions fâchés de priver nos lecteurs.

« Constantin, dit-il, marcha donc sans hésiter du côté de Rome, se hâtant d'y arriver par le chemin le plus court. Il donna encore quelques combats dont le succès ne lui fut pas favorable. Mais, reprenant courage, il s'approcha de la ville avec tout ce qu'il avait de forces. Maxence ne s'ébranlait point pour tout ce qui était arrivé, et ne quittait point sa vie ordinaire, ne voulant point sortir de Rome, soit par sa paresse et sa timidité ordinaires pour ne se pas exposer, soit parce que ses devins lui avaient prédit qu'il périrait s'il en sortait. Il supprimait les nouvelles de la défaite de ses troupes et témoignait quelquefois être bien aise que Constantin s'approchât, dans la fausse imagination que la vue de Rome et son argent le rendraient maître des troupes de ce prince, aussi bien que de celles de Sévère et de Galère. Il fit faire sur le Tibre un pont de bateaux, construit de telle sorte, qu'en ôtant quelques crampons qui le liaient par le milieu, il s'ouvrait et se rompait de lui-même. Son dessein était de le faire ouvrir quand Constantin passerait dessus, afin qu'il tombât dans la rivière et se noyât. Mais Dieu le fit tomber lui-même dans le piége qu'il dressait aux autres. Ce pont était un peu au-dessus du *Ponte-Mole*.

« Constantin, arrivé devant Rome, se campa auprès de la ville, dans une campagne large et spacieuse, vis-à-vis du Ponte-Mole. Tout ce qu'il craignait était que Maxence ne se renfermât dans Rome et ne le réduisît à l'as

siéger; ce qui eût pu durer longtemps, la ville étant très-bien fournie de vivres, et l'engager à faire ressentir au peuple les maux de la guerre. Mais Dieu tira Maxence de Rome, comme malgré lui, après l'avoir tiré deux jours auparavant du palais impérial, dont il sortit, sur quelque mauvais présage qui l'avait épouvanté durant la nuit, et s'alla loger avec sa femme et son fils dans une maison particulière. Son armée était cependant entre Rome et le Ponte-Mole, pour disputer le passage à Constantin. La nuit qui précéda le 27, ou plutôt le 28 d'octobre, Constantin fut averti en songe de faire mettre à ses soldats, sur leurs boucliers, le caractère du nom de Jésus-Christ, et, après cela, de donner la bataille sans rien craindre. L'ordre fut aussitôt exécuté, et l'on vit la croix et le nom de Jésus-Christ sur les boucliers de tous les soldats, et même aussi sur leurs casques, comme on le voit encore dans une médaille de Constantin. En même temps, ils se disposèrent à la bataille.

« Ce même jour, 28 octobre, Maxence finissait la sixième année de son règne, et ne pouvant oublier ses plaisirs au milieu même de la guerre, il donnait au peuple le divertissement des jeux du cirque. Il sacrifiait en même temps pour connaître l'événement de cette guerre, et faisait consulter les livres des sibylles. Et comme on lui rapporta que ce jour-là même l'ennemi des Romains devait périr, il l'entendit de Constantin, prit les armes sur cela, et alla combattre. Lactance dit qu'il ne partit que sur ce que le peuple le traitait de déserteur, et criait dans le cirque, pendant que les deux armées étaient déjà aux mains sans lui, que Constantin était invincible. Néanmoins les autres historiens, et les panégyristes mêmes, disent que ce fut lui qui fit passer à ses troupes le pont qu'il avait fait faire, qu'il choisit le champ de bataille en un lieu appelé les *Roches rouges*, à neuf milles de Rome, et qu'il plaça son armée entre celle de Constantin et le Tibre, mais tellement sur le bord du fleuve, qu'étant poussée, il fallait qu'elle s'y jetât. Son armée était très-nombreuse.

« Ce fut un grand bonheur pour Constantin de voir Maxence hors de Rome, et un plus heureux présage que cette multitude de hiboux que Zosime dit qu'on vit alors. Il donna le premier sur les ennemis, et s'exposa plus qu'il n'avait encore fait; mais Dieu combattit pour lui. Les soldats romains et italiens de Maxence, qui ne souhaitaient que d'être délivrés d'un si méchant prince, plièrent bientôt. Les autres résistèrent avec assez de vigueur, aussi bien que les principaux ministres du tyran et les prétoriens, qui n'espéraient pas de pardon. Ainsi la bataille demeura quelque temps douteuse. Néanmoins, la cavalerie de Maxence ayant enfin été rompue, il prit lui-même la fuite pour repasser son pont de bateaux.

« Les uns disent que le pont rompit durant la bataille; les autres que le grand nombre de ceux qui fuyaient devant Maxence ou après lui le fit ouvrir, et que Maxence, poussé par ceux qui fuyaient après lui, fut précipité dans la rivière, tombant dans le même piége qu'il avait dressé à Constantin. D'autres rapportent la chose d'une manière un peu différente. Mais on convient qu'étant tombé dans le Tibre à cheval, avec ses armes, et ayant fait d'inutiles efforts pour gagner le bord, il fut enfin englouti dans les eaux, et se noya avec un très-grand nombre de personnes, outre beaucoup d'autres, qui furent tuées dans le combat. Son corps, chargé d'une pesante cuirasse, demeura enfoncé dans la vase au lieu même où il s'était noyé, et on ne le trouva qu'avec peine le lendemain. On lui coupa la tête pour la porter à Rome et l'y faire voir à tout le monde. Jusque-là, le peuple n'avait osé témoigner se réjouir de sa mort, de peur que la nouvelle n'en fût fausse. » (Tillemont, *Hist. des emper.*, t. IV, p. 134.)

MAXENCE (sainte), vulgairement appelée sainte Maxence, ou Messence, reçut le jour en Ecosse, d'une famille de sang royal. Ayant résolu de garder sa virginité, elle vint en France pour exécuter plus facilement ce vœu. Ce fut près de la rivière de l'Oise qu'elle fixa sa résidence. Elle y fut poursuivie et découverte par un homme amoureux d'elle, qui, voulant lui faire violer son vœu et n'y pouvant réussir, entra dans un tel accès de fureur qu'il la tua. C'est le 20 novembre qu'on fait sa fête à Beauvais et dans l'Ecosse, sa patrie. (*Voy.* Henskenius.)

MAXENCE (saint), martyr, souffrit à Trèves pour la défense de la religion, avec les saints Constance, Crescence, Justin et d'autres qui nous sont inconnus. Leur martyre eut lieu durant la persécution de Dioclétien, sous le président Rictiovare. L'Eglise célèbre leur mémoire le 12 décembre.

MAXENCE, gouverneur ou juge qui fit mourir, à Rome ou en Palestine, le saint prêtre Eusèbe. Cet événement se passa sous le règne de Dioclétien, à la fin du IIIe siècle et en présence de l'empereur Maximien. (*Voy.* EUSÈBE.)

MAXIME (saint), souffrit le martyre en Perse, avec saint Olympiade. Ce fut sous le règne de l'empereur Dèce, qu'ayant été meurtris de coups de bâton et de fouets garnis de plomb, on les frappa ensuite sur la tête avec des leviers jusqu'à ce qu'ils eussent rendu l'esprit. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 15 avril.

MAXIME (saint), fut martyrisé sous l'empereur Dèce. Nous ignorons le lieu, la date et les circonstances de son martyre. L'Eglise fait sa fête le 28 septembre.

MAXIME (saint), évêque de Nole en Campanie, se retira dans la retraite pour éviter la persécution de Dèce. Il y fût mort de faim si Dieu ne lui eût pas envoyé saint Félix, prêtre de la même église. L'Eglise honore sa mémoire le 15 janvier.

MAXIME (saint) cueillit la palme du martyre sous l'empire de Dèce, en l'an 250, sous le proconsulat d'Optime, successeur de Quintilien. Les Actes que nous en avons ont été pris des registres du greffe pro-

consulaire, et sont par conséquent très-fidèles. Nous les donnerons en entier. L'Eglise célèbre sa fête le 30 avril.

Décius ayant formé le dessein impie d'exterminer entièrement la religion chrétienne, fit publier, dans l'étendue de l'empire, un édit qui obligeait, sous peine de la vie, tous les chrétiens à renoncer au culte du vrai Dieu pour embrasser celui des idoles. Ce fut à l'occasion de cet édit que le saint homme Maxime se déclara hautement pour serviteur de Jésus-Christ. Il était né parmi le peuple, et il exerçait la profession de marchand. Il fut aussitôt arrêté et conduit devant Optime, proconsul d'Asie.

Interrogatoire prêté par Maxime, par-devant le proconsul Optime.

Le proconsul : Comment vous appelez-vous? *Maxime :* Je me nomme Maxime. *Le proconsul :* De quelle condition êtes-vous? *Maxime :* De condition libre, mais esclave de Jésus-Christ. *Le proconsul :* Quelle est votre vocation? *Maxime :* Je suis un homme du peuple, vivant de mon petit négoce. *Le proconsul :* Etes-vous chrétien? *Maxime :* Oui, je le suis, quoique pécheur. *Le proconsul :* N'avez-vous pas connaissance des édits. *Maxime :* Et que portent-ils? *Le proconsul :* Que tous les chrétiens renonçant à leur superstition ne reconnaissent plus qu'un seul seigneur, à qui tout obéit, et n'aient plus d'autre religion que la sienne. *Maxime :* Oui, cet édit impie et injuste m'est connu, et c'est cela même qui m'a obligé de faire une profession ouverte du christianisme. *Le proconsul :* Puisque vous êtes informé de la teneur de ces édits, sacrifiez donc aux dieux. *Maxime :* Je ne sacrifie qu'à un Dieu seul, et c'est à lui que je me suis sacrifié dès ma première jeunesse. *Le proconsul :* Sacrifiez, vous dis-je, si vous voulez encore vivre; car je vous déclare que, pour peu que vous fassiez de refus, je vous ferai expirer dans les tourments. *Maxime :* C'est ce que j'ai toujours ardemment souhaité, et vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir, que de m'ôter promptement cette chétive et misérable vie, pour me faire passer dans cette autre vie bienheureuse et éternelle. Alors le proconsul lui fit donner plusieurs coups de bâtons, et, à chaque coup, ce juge criait : Sacrifiez, Maxime, sacrifiez. Maxime lui répondit : Vous vous trompez, si vous croyez que ces coups me fassent du mal. Ce qu'on endure pour Jésus-Christ est moins un tourment qu'une douce consolation. Mais si j'étais assez imprudent pour m'écarter tant soit peu de la pratique des divins préceptes qui sont contenus dans l'Evangile, ce serait pour lors que je devrais m'attendre à souffrir d'éternels supplices. Le proconsul le fit donc mettre sur le chevalet, et, pendant qu'on le tourmentait, il lui répétait souvent, ces paroles : Repens-toi, misérable; reconnais ton erreur; renonce à ce fol entêtement, et sacrifie enfin pour sauver ta vie. — Je la perdrais, au contraire, repartit Maxime, si je sacrifiais, et c'est pour la sauver que je ne sacrifie pas. Ni vos bâtons, ni vos ongles de fer, ni votre feu, ne sont capables de me causer la moindre douleur, parce que la grâce de Jésus-Christ est en moi, et elle me délivrera de vos mains pour me mettre en possession du même bonheur dont jouissent maintenant tant de saints qui, en ce même lieu, ont triomphé de votre fureur et de votre cruauté. C'est par le moyen de leurs prières que j'obtiens cette force et ce courage que vous me voyez. Le proconsul prononça cette sentence : « La divine clémence de nos invincibles princes ordonne que celui qui, refusant d'obéir à leurs sacrés édits, n'a pas voulu sacrifier à la grande Diane, soit lapidé pour servir d'exemple aux chrétiens. » Saint Maxime fut en même temps enlevé par une troupe de satellites, qui le conduisirent hors de la ville, où il fut assommé à coups de pierres (le 14 mai).

MAXIME (saint), prêtre de l'Eglise de Rome, fut un des nombreux confesseurs arrêtés et mis en prison sous le règne de Dèce, en l'année 250. Après avoir courageusement souffert pour la foi et passé près de dix-huit mois dans les fers, il eut le malheur de s'attacher à Novat, qui le jeta dans l'erreur de Novatien et le fit un des adhérents fougueux de cet antipape; mais bientôt, grâce à saint Denis d'Alexandrie et à saint Cyprien, qui écrivirent plusieurs fois aux confesseurs tombés, il eut le bonheur, après le départ de Rome de Novat, de rentrer dans le sein de l'Eglise. Il est inscrit au martyrologe au 25 novembre. (*Voy.*, pour plus de détails, l'article de saint MOYSE.

MAXIME, évêque d'Afrique, n'eut pas le courage d'envisager les tourments et le trépas pour la foi dont il était le ministre. Sous le règne de Dèce, il eut le malheur de renoncer son Dieu, celui qui l'avait élevé à la dignité de successeur des apôtres, pour sacrifier aux idoles. Depuis son apostasie, il est tombé dans l'oubli des hommes; puisse Dieu ne s'être souvenu de lui au jour de son jugement!

MAXIME (saint), prêtre, fut martyrisé à Ostie, sous le règne de l'empereur Alexandre, par ordre du préfet du prétoire Ulpien, avec saint Quiriace, évêque, et saint Maxime, prêtre. L'Eglise célèbre la fête de ces saints martyrs le 23 août.

MAXIME (saint), prêtre et martyr, souffrit à Rome sur la voie Appienne, sous l'empire de Valérien. Il fut enterré près du pape saint Xiste. L'Eglise latine fait la fête de ce saint le 19 novembre.

MAXIME (saint) fut martyrisé, à Rome, sous l'empire de Valérien, avec les saints Hippolyte, Eusèbe, Marcel, Adrias, Néon et les saintes Pauline et Marie. L'Eglise fait sa fête le 2 décembre. (Pour plus amples détails, *voy.* les Actes de saint HIPPOLYTE, à son article.)

MAXIME (saint), martyr, mourut pour la foi dans les Gaules, aux environs de Cler-

mont, ou dans cette ville même, avec les saints Victorin et Cassius. Il fut une des nombreuses victimes que Chrocus, roi des Allemands, fit monter au ciel pour refus d'adorer ses dieux. Nous ne savons absolument rien sur le genre de mort que souffrit saint Maxime : ce qu'on sait d'une manière positive, c'est qu'il accomplit son sacrifice à peu près en l'année 266, puisque les martyrologes le joignent aux deux saints que nous avons nommés en commençant. L'Eglise romaine fait sa fête le 15 mai. En Auvergne, saint Maxime est l'objet d'une grande vénération.

MAXIME (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chétienne par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Faustin, Herculan, Numère, Storacinus, Mène, Commode, Maur, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monacre, Olympe, Cyprien et Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article Martyrs d'Ostie.) Ces saints ne sont pas nommés au Martyrologe romain.

MAXIME (saint), prêtre, eut la tête tranchée pour la foi chrétienne, sous l'empire de Claude II le Gothique, avec saint Archelaus, diacre, et saint Cyriaque, évêque. (Pour plus de détails, *voy.* Martyrs d'Ostie.)

MAXIME (saint), vulgairement saint Mauxe, au diocèse d'Evreux en Normandie, donna sa vie pour la foi chrétienne en même temps que saint Vénérand. Le premier était évêque, le second diacre. Après leur avoir conféré les ordres sacrés, le pape Damase les avait envoyés prêcher la foi aux idolâtres. D'abord ils prêchèrent en Lombardie, parmi les barbares qui, après avoir franchi les Alpes, s'étaient établis dans cette partie de l'Italie. Leur zèle n'eut d'autre résultat que celui de leur attirer des tourments, qu'ils souffrirent courageusement pour Jésus-Christ. Voyant qu'en Italie leurs efforts demeuraient sans succès, ils passèrent les Alpes et vinrent dans les Gaules, avec deux saints prêtres nommés Marc et Ethérius. Auxerre, Sens et Paris furent successivement témoins de leurs prédications. Après s'être arrêtés quelque temps au lieu où la Seine et l'Oise se réunissent, ils continuèrent leur marche du côté d'Evreux. Mais au village d'Acquigny, une troupe d'idolâtres les ayant arrêtés, leur coupa la tête dans une petite île formée par les rivières d'Eure et d'Yton. Plusieurs de ceux qu'ils avaient nouvellement convertis partagèrent avec eux l'honneur du martyre. C'étaient trente-huit soldats, que leurs discours et leurs exemples avaient gagnés à Jésus-Christ. Les deux prêtres qui les accompagnaient réussirent à s'échapper durant qu'on les conduisait à Evreux. La nuit venue, ils revinrent au lieu du supplice des deux saints martyrs, et ensevelirent leurs corps dans une vieille église, située tout près de là, et que les Vandales avaient ruinée. Ces reliques ont été retrouvées vers l'an 960, à Acquigny, par un nommé Amalbert. Elles sont toujours, depuis, restées dans ce lieu, où on voyait un prieuré de Bénédictins. Comme l'église qui les renfermait tombait en ruines, M. de Rochechouart, évêque d'Evreux en 1750, les fit transférer dans l'église paroissiale. La fête des deux saints arrive le 25 mai.

MAXIME (saint), fut martyrisé durant la persécution de l'empereur Dioclétien, à Apamée. Nous ignorons les circonstances de son martyre. L'Eglise fait sa fête le 30 octobre.

MAXIME (saint) reçut la couronne du martyre à Andrinople, sous le règne de l'empereur Maximien. Il eut pour compagnons de son glorieux martyre les saints Théodore et Asclépiodote. L'Eglise fait leur immortelle mémoire le 15 septembre.

MAXIME (saint), prêtre et martyr, donna sa vie pour la foi chrétienne sous l'empire de Dioclétien, en l'année 290. Il était de ceux que Pinien, proconsul d'Asie, avait fait sortir de prison après sa conversion, et avait amenés chez lui à Rome à son retour de son gouvernement. Maxime fut bientôt obligé, comme les autres confesseurs, ses compagnons, de quitter la demeure de Pinien par crainte de la persécution, et il se retira dans une des terres que possédait cet ex-proconsul. Il était avec saint Anthime. Après la mort de ce saint prêtre, il fut choisi par ses compagnons pour lui succéder comme directeur de leur conduite. Prisque, consulaire qui avait fait mourir Anthime, envoya prendre Maxime, et, après l'avoir fait fustiger, le condamna à être décapité. Une chose remarquable, c'est que Maxime apaisa le peuple qui, voulant s'opposer aux ordres de Prisque, s'était soulevé, et se rendit de lui-même auprès du magistrat. L'Eglise fait la fête de ce saint le 11 mai. (*Voy.* Lucine, femme de Pinien ; Anthime, Pinien.)

MAXIME, gouverneur de Pannonie, sous le règne de l'empereur Dioclétien, fit mettre à mort, en l'an 304, à Sabarie, saint Quirin, évêque de Siscia, qui refusait de sacrifier aux dieux des empereurs.

MAXIME, gouverneur de Mésie, qui fit mourir pour la foi les saints Nicandre et Marcien, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien, en l'année 303.

MAXIME (saint) est inscrit au Martyrologe romain le 13 avril. Il souffrit pour la défense de la religion, durant la persécution de Dioclétien, avec les saints Quintilien et Dadas. On n'a aucun détail sur les circonstances de leur combat. L'Eglise fait leur mémoire le 13 avril.

MAXIME, gouverneur de Cilicie sous l'empereur Dioclétien, fit mourir, en l'an de Jésus-Christ 305, pour la foi chrétienne, les saints Taraque, Probe et Andronic. (*Voy.* Taraque.)

MAXIME (saint), martyr, eut l'honneur de verser son sang pour la foi, vers l'année 483, dans la persécution que Hunéric, roi des Vandales, suscita aux catholiques dans la septième année de son règne. Le lecteur trouvera des détails à l'article de Libérat.

MAXIME (saint), habitait Ostie du temps de l'empereur Dioclétien. Ce prince barbare le fit arrêter avec son frère Claude, Praxède, sa femme, de ce dernier, et leurs deux enfants, Alexandre et Cutias. Ils tenaient à une des familles les plus illustres et les plus considérables du pays. D'abord ils furent exilés ; mais bientôt les persécuteurs, regrettant de ne pas s'être montrés assez cruels, les condamnèrent au feu. Ils subirent tous ensemble cet affreux supplice. Leurs reliques furent jetées dans la rivière ; mais les chrétiens trouvèrent moyen de les recueillir, et les enterrèrent près de la ville. La fête de ces saints martyrs arrive le 18 février.

MAXIME (saint), évêque de Jérusalem et confesseur, mourut à la fin de l'an 349, ou dans les commencements de 350. Sa vie entière n'avait été qu'une lutte continuelle, une suite de combats pour la religion sainte, de laquelle il avait l'honneur d'être ministre. Dans la persécution de Galère, on l'avait vu parmi les plus généreux confesseurs de la foi chrétienne. Durant celle de Maximin Daia, il reparut sur la brèche et n'en descendit qu'après avoir été mutilé pour sa sainte cause. Il eut un œil crevé et un jarret coupé. Il n'était encore que simple prêtre. Saint Macaire, évêque de Jérusalem, l'ordonna quelque temps après pour l'évêché de Diospolis, auquel il avait été appelé. Le peuple de Jérusalem refusa de le laisser partir. Alors le saint évêque Macaire s'achemina lui-même vers le siége vacant, laissant le sien à celui pour lequel le peuple montrait un si grand amour. Dans cette éminente position, Maxime eut à combattre sans cesse contre les hérétiques : il n'avait rien à craindre de leur guerre ouverte, son courage et sa foi étaient au-dessus de toute faiblesse ; mais sa bonne foi fut surprise au concile qu'on avait assemblé à Tyr contre saint Athanase : il se trouvait au milieu des ariens. Quand le saint accusé entra dans le concile à la tête de quarante-neuf évêques catholiques, il y eut un moment solennel où la majesté du vrai triompha de l'erreur et lui écrasa la tête du talon. Deux vétérans de la persécution marchaient en tête de la vénérable phalange. Mutilés tous les deux, ils portaient leurs blessures comme le glorieux étendard de leur foi : c'étaient saint Paphnuce et saint Potamon. Quand ils virent au milieu des ariens, Maxime, ce frère de leurs souffrances, Paphnuce, traversant l'assemblée, vint à lui. « Parce que nous portons tous deux les mêmes marques pour la même foi, et que nous avons perdu chacun un œil pour Jésus-Christ, je ne puis souffrir de vous voir siéger au milieu des méchants. » Maxime suivit Paphnuce qui lui fit voir la vérité, et l'attacha inviolablement au parti d'Athanase. Six ans plus tard, il refusa de se rendre au concile d'Antioche que l'empereur assemblait en faveur des ariens ; mais rien, ni son grand âge, ni les fatigues et les dangers d'un long voyage, ne purent l'empêcher de se rendre au concile de Sardique. En l'an 349, saint Athanase, revenant d'exil, passa par la Palestine, où les évêques qui avaient signé sa condamnation vinrent lui en témoigner leur chagrin et lui en demander pardon. Saint Maxime les réunit tous à Jérusalem. Une lettre synodale, dans laquelle un témoignage éclatant était rendu à l'orthodoxie, fut écrite aux évêques des provinces voisines et à la ville d'Alexandrie. Ce fut le dernier acte marquant du saint évêque : Dieu l'appela à lui au temps que nous avons dit plus haut. Il fut le quarantième évêque de Jérusalem. L'Église honore sa mémoire le 5 mai.

MAXIME (saint), confesseur, reçut le jour à Constantinople, dans le sein d'une famille des plus illustres et des plus anciennes de la cité. Il eut des maîtres habiles qui l'élevèrent conformément à sa naissance. L'empereur Héraclius, ayant entendu parler de la science et des talents de notre saint, se l'attacha en qualité de secrétaire d'État. Il était d'une modestie si grande, qu'il ne se croyait aucunement digne des honneurs auxquels on l'élevait. Il désirait ardemment la solitude, dans la crainte que son cœur vînt à changer et se laissât aller à la vanité. Ce fut à cette époque que le monothélisme fit le plus de progrès. Il dominait à la cour, et la faveur que le prince lui accordait fit que Maxime désira sortir d'un emploi où sa foi devait être constamment en lutte avec ce que sa fidélité devait à l'empereur, qui le chargeait sans cesse d'exécuter des ordres que sa conscience réprouvait. Il se démit de ses fonctions et se retira dans un monastère. Ce fut à Chrysopolis qu'il alla se soustraire au monde et aux honneurs qui lui avaient été si lourds. Héraclius étant venu à mourir, Constantin, l'aîné de ses fils, lui succéda en 641. Comme son père, il se montra très-favorable à l'hérésie ; mais il ne régna que cent trois jours. On accusa sa belle-mère Martine et le patriarche Pyrrhus de lui avoir ôté la vie. Ce qui contribua à accréditer cette accusation, ce fut le choix que firent ces deux personnages d'Héracléonas fils de Martine, pour le mettre sur le trône à la place de Constant, second fils d'Héraclius, et par conséquent héritier naturel du trône ; mais avant la fin de l'année, le peuple et le sénat bannirent Martine et son fils, et rétablirent Constant dans tous ses droits. On montra dans ces circonstances une férocité que l'histoire ne saurait trop stigmatiser. Martine eut la langue arrachée. Héracléonas, son fils, eut le nez coupé. Quant à Pyrrhus, ayant peur que la justice populaire lui fît un sort pareil, il se retira secrètement de Constantinople et passa en Afrique. Dans ce pays, il fit tous ses efforts pour propager le monothélisme. Il y trouva saint Maxime, qui depuis quelque temps s'y était retiré. Grégoire, patrice et gouverneur d'Afrique, fit son possible pour que Maxime eût une conférence avec Pyrrhus. Cette conférence eut lieu en effet, au mois de juillet 645. Plusieurs évêques y assistèrent, avec un grand nombre de personnages distingués. Maxime y confondit Pyrrhus, et

prouva contre lui qu'il y a réellement deux personnes en Jésus-Christ. Pyrrhus, convaincu, fit rétractation entre les mains du pape des doctrines qu'il avait jusque là professées ; mais bientôt après il retomba dans ses erreurs.

A cette époque, Paul qui était sur le siége de Constantinople, et qui était aussi monothélite, obtint de l'empereur un édit qui défendait de s'occuper de cette question. Cet édit, nommé *type* ou *formulaire*, parut en 648. Quand le pape Théodore apprit la conduite de Pyrrhus, il tint dans l'église de Saint-Pierre une assemblée où il prononça une sentence d'excommunication et de déposition contre Pyrrhus. Il fit la même chose contre Paul. Il condamna aussi l'édit de Constant. Il ne put terminer cette affaire, car il mourut le 20 avril 649. Ce fut saint Martin qui lui succéda. Maxime vint trouver ce nouveau pape, et assista au concile de Latran qu'il présidait. Après la mort de Paul, Pyrrhus fut remis sur le siége de Constantinople ; mais il n'y resta que fort peu de temps : quatre mois et vingt-trois jours. Il eut pour successeur un prêtre nommé Pierre, et aussi monothélite. En 655, après la mort de saint Martin, saint Maxime fut arrêté à Rome et conduit à Constantinople avec les deux Anastase, l'un son disciple, l'autre qui avait été nonce de l'Église romaine. Dès le soir de leur arrivée, deux officiers avec dix soldats les vinrent prendre, les emmenèrent presque nus du vaisseau et les mirent dans diverses prisons, où ils furent très-fort maltraités. Au bout de quelques jours, on les mena au palais, où le sénat était assemblé et où se trouvait une grande multitude de peuple. Quand Maxime eut été introduit, le sacellaire, ou trésorier impérial, lui adressa de très-durs reproches et lui demanda s'il était chrétien. « Oui, par la grâce de Dieu, » répondit Maxime ; alors le sacellaire l'accusa de trahison, lui disant qu'il avait engagé Pierre, qui gouvernait la Numidie, à ne pas envoyer de troupes en Egypte, ce qui faisait que les Sarrasins s'étaient emparés de ce pays, de la Pentapole, de Tripoli et de l'Afrique proconsulaire. Le saint se justifia très-facilement de ces accusations ; mais il avoua parfaitement avoir dit à Rome, à un officier, que l'empereur ne possédait pas le sacerdoce, que l'union décrétée par son édit ne pouvait être reçue ; que le silence qu'il ordonnait équivalait à la destruction absolue de la foi, ce qui jamais ne pouvait être licite ; que sur le terrain de pareils principes, les juifs et les chrétiens pouvaient se réunir et s'entendre ; que les premiers n'avaient pour cela qu'à sacrifier la circoncision et les autres le baptême. Le sacellaire, au lieu de répondre, dit qu'un homme tel que Maxime ne pouvait demeurer dans l'empire. Plusieurs des assistants se réunirent à lui pour accabler le saint d'injures. Après cela, on procéda à l'interrogatoire d'Anastase, disciple du saint. Il avait la voix très-faible, et comme il lui était impossible de se faire entendre de l'assemblée, les gardes le souffletèrent avec tant de barbarie, qu'ils le laissèrent demi mort. On reconduisit Maxime et son disciple en prison. Le même soir, le patrice Troïle vint voir Maxime, pour l'engager à communiquer avec le patriarche de Constantinople. Le saint demanda qu'avant tout le patriarche et les siens excommuniassent les monothélites, qui avaient été condamnés par le concile de Latran. Ils lui dirent : « Vous nous condamnez donc tous ? — Je ne vous condamne pas, dit-il, Dieu me garde de condamner personne ; mais je préférerais mourir que quitter la vraie foi. » Les officiers firent tous leurs efforts pour le persuader d'accepter le type et d'en reconnaître les dispositions : ce fut en vain. Il dit qu'il n'attaquait en rien la personne de l'empereur ; qu'il ne l'accusait pas d'hérésie, et qu'il croyait que le *type* n'était pas son œuvre, mais bien le fait des ennemis des chrétiens, qui avaient surpris sa bonne foi. Bientôt après, Maxime et Anastase subirent un second interrogatoire au palais, dans la chambre du conseil, en présence du sénat, de Pierre, patriarche de Constantinople, de Macaire, patriarche d'Alexandrie, tous deux monothélites. Ils dirent qu'ils ne quitteraient jamais la foi de leurs pères, et qu'ils s'en tiendraient aux décisions du concile de Latran. On les reconduisit en prison.

Le jour de la Pentecôte, on vint voir Maxime, de la part du patriarche Pierre, pour l'engager à obéir. On le menaça de l'excommunier et de le faire mourir d'une mort très-cruelle. « Je ne crains rien, dit-il : que la volonté du Seigneur soit faite à mon sujet. » Ce fut le lendemain qu'on prononça contre lui la peine de l'exil. Cette peine lui fut commune avec les deux Anastase. Il eut pour lieu d'exil le château de Bizye ; Anastase l'apocrisiaire fut relégué à Sélimbrie, et l'autre Anastase à Perbère. Ils furent envoyés tous trois, sans provisions de bouche et seulement avec quelques haillons qui les couvraient à peine. Quelque temps après, des commissaires furent envoyés pour examiner de nouveau le saint dans son exil. Parmi eux se trouvait un évêque nommé Théodose. Les raisonnements de Maxime convainquirent cet évêque, qui partit en donnant raison sur tous les points aux généreux confesseurs, et en lui laissant une petite somme d'argent et quelques vêtements. On signa même une réconciliation dans laquelle, de part et d'autre, on admettait que le *type* ne pouvait pas être reçu. Mais cette réconciliation ne servit à rien.

L'empereur, en 656, envoya à Bizye le consul Paul, auquel il donna l'ordre d'amener Maxime au monastère de Saint-Théodore de Rège, situé près de Constantinople. Sans égard pour l'âge de notre saint et pour le rang élevé qu'il avait occupé à la cour, on le traita en route avec la dernière cruauté. Ce fut le 13 septembre qu'il arriva à Rège. Epiphane et Troïle, patrices, et l'évêque Théodose l'y vinrent trouver : ils lui

rappelèrent la promesse qu'il avait faite d'obéir à l'empereur. « Oui, dit le saint, pour tout ce qui n'est pas du domaine spirituel. » Le patrice Epiphane lui dit : « Ecoutez l'envoyé de l'empereur : tout l'Occident, et tous ceux qui ont été séduits en Orient ont les yeux fixés sur vous. Voulez-vous communiquer avec nous et recevoir le *type?* Nous viendrons vous saluer en personne ; nous vous présenterons la main ; nous vous conduirons dans la grande église pour y recevoir ensemble le corps et le sang de Jésus-Christ, et nous vous reconnaîtrons publiquement pour notre père. Nous sommes persuadés que tous ceux qui s'étaient séparés de notre communion ne vous verront pas plutôt communiquer avec le saint-siége de Constantinople, qu'ils suivront votre exemple. — Seigneur, dit Maxime, en adressant la parole à l'évêque Théodose, nous attendons tous le jour du jugement. Vous connaissez l'accord solennel qui a été fait entre nous, et qui a été ratifié sur les Evangiles, sur la croix, sur l'image de Jésus-Christ et sur celle de sa sainte Mère. — Que vouliez-vous que je fisse, répondit Théodose en baissant la tête, et avec le ton d'un homme qui cherche à faire sa cour ; que vouliez-vous que je fisse, en voyant que l'empereur était d'un autre sentiment ? — Pourquoi donc, répliqua Maxime, mettiez-vous la main sur les Evangiles ? Quant à moi, je vous déclare que rien au monde ne me fera faire ce que vous me demandez. Quels reproches n'aurais-je pas à essuyer de ma conscience, et que pourrais-je répondre à Dieu, si je renonçais à la foi pour des considérations humaines ? »

A cet instant, transportés de fureur, tous les membres de l'assemblée se lèvent, se jettent sur le saint, le soufflètent, lui arrachent la barbe, le couvrent de crachats et d'ordures, l'accablent en un mot des traitements les plus grossiers et les plus outrageants. « On a tort, dit Théodose, d'en agir de la sorte à son égard, il suffisait de rapporter sa réponse à l'empereur. » On cessa donc les mauvais traitements, et l'on s'en tint aux injures et aux reproches. Alors Troïle dit au saint abbé : « On ne vous demande que de signer le *type :* vous croirez dans votre cœur tout ce que vous voudrez. — Ce n'est pas seulement dans le cœur, repartit Maxime, que Dieu a renfermé notre devoir ; nous sommes aussi obligés de confesser Jésus-Christ devant les hommes. — Si l'on m'en croyait, dit Epiphane, on vous lierait à un poteau au milieu de la ville, afin que la populace allât vous souffleter et vous couvrir de crachats. — Si les barbares nous laissent un peu respirer, dirent quelques autres, nous vous traiterons comme vous le méritez, vous, le pape, et tous vos sectateurs. Ceux-ci dirent : Allons dîner, puis nous rendrons compte à l'empereur de tout ce qui s'est passé. Cet homme est possédé du démon. »

Le lendemain, des soldats le conduisirent à Perbere, où on le mit en prison. Après quelque temps, on le ramena à Constantinople avec les deux Anastase ; ils furent cités devant un pseudo-concile, composé de monothélites, qui les anathématisa ainsi que le pape Martin, Sophrone et leurs adhérents. Voici le texte de la sentence prononcée contre eux par le synode et par le sénat : « Ayant été condamnés canoniquement, vous méritiez de subir la sévérité de la loi pour vos impiétés. Mais quoiqu'il n'y ait point de punitions proportionnées à vos crimes, nous ne voulons pas vous traiter suivant la rigueur de la loi ; nous vous laisserons la vie, vous abandonnant à la justice du souverain juge. Nous ordonnons au préfet ici présent de vous conduire au prétoire, où, après vous avoir fouettés, on vous arrachera la langue, qui a été l'instrument de vos blasphèmes ; l'on vous coupera la main droite, avec laquelle vous avez écrit ces blasphèmes. Nous voulons que l'on vous promène ensuite dans les douze quartiers de la ville ; puis que vous soyez bannis et emprisonnés le reste de vos jours, pour expier vos péchés par les larmes. »

Après avoir souffert les peines portées dans la sentence, Maxime et les deux Anastase furent exilés chez les Lazes, en Sarmatie d'Europe : on les sépara. Le moine Anastase fut envoyé à Sumas ; il y mourut de fatigue et de douleur, le 24 juillet suivant. (Les saints étaient arrivés dans leur exil le 8 juin 662.) L'autre Anastase lui survécut fort peu de temps. Maxime, brisé de fatigue et très-souffrant de ses blessures, ne pouvait supporter le cheval : on le porta en litière au château de Schemari, chez les Alains ; il mourut à la fin de cette année ou au commencement de la suivante, âgé de quatre-vingt-deux ans. L'Eglise fait sa fête le 13 août.

MAXIME (saint), évêque et confesseur, souffrit beaucoup à Mayence de la part des ariens, et mourut avec la qualité de confesseur. L'Eglise fait sa mémoire le 18 novembre.

MAXIME (saint), souffrit les tourments et la mort pour la défense de sa foi, avec Paul son père, Tatte sa mère et ses trois frères Sabinien, Ruf et Eugène. Ayant été accusés de faire profession de la religion chrétienne, ils furent chargés de coups et endurèrent d'autres tourments dont les différentes circonstances ne sont point parvenues jusqu'à nous, et dans lesquels ils rendirent l'âme à Dieu. On ignore la date et le lieu de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 25 septembre.

MAXIME (sainte), reçut la couronne du martyre en Afrique, avec saint Janvier et sainte Macarie. Les Actes des martyrs ne nous ont laissé aucun document relatif à ces saints combattants. L'Eglise fait leur fête le 8 avril.

MAXIME (saint), martyr, était officier d'Almaque, préfet du prétoire à Rome. Témoin du courage avec lequel Valérien et Tiburce son frère, le premier mari, et le second beau-frère de sainte Cécile, endu-

raient les tourments pour la foi, se convertit et fut frappé avec des cordes garnies de plomb, jusqu'à ce qu'il expirât. L'Eglise célèbre sa fête le 14 avril. Ses actes n'ont, comme ceux des saints que nous venons de nommer, aucune autorité. (*Voy.* CÉCILE.)

MAXIME (saint), diacre et martyr à Abie, près d'Aquila dans l'Abbruzze, était si impatient de souffrir le martyre, qu'il se découvrit lui-même aux persécuteurs qui le cherchaient. Immédiatement il fut suspendu et tourmenté sur le chevalet, et cruellement frappé à coups de bâton, et enfin précipité d'un lieu fort élevé. Ce fut par ce dernier supplice qu'il rendit son âme à Dieu. L'Eglise célèbre la fête de ce saint diacre et martyr le 19 octobre.

MAXIME (sainte), fut noyée à Sirmich, à cause de son amour pour la religion et la foi. Elle eut pour compagnon de son martyre le saint prêtre Montan. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 26 mars.

MAXIME (sainte), fut martyrisée en Afrique avec une autre sainte femme nommée Macarie et saint Janvier. Nous n'avons point de détails. L'Eglise honore leur mémoire le 8 avril.

MAXIME (sainte), vierge et martyre. Voici ce qu'à propos d'elle nous trouvons dans le Martyrologe romain : « A Tuburbe en Afrique, les saintes vierges et martyres Donatille, Maxime, et Seconde. Les deux premières, durant la persécution de Valérien et Gallien, furent abreuvées de vinaigre et de fiel, puis déchirées à coups de fouet, étendues sur le chevalet, rôties sur un gril, frottées avec de la chaux, enfin exposées aux bêtes, avec Seconde, jeune vierge âgée seulement de douze ans ; mais, n'en ayant reçu aucun mal, elles furent égorgées. » L'Eglise fait la fête de ces trois saintes le 30 juillet.

MAXIME (sainte), fut martyrisée à Rome, sous le règne de l'empereur Dioclétien, avec un autre combattant de la foi nommé Ansau. Ils expirèrent sous les coups de bâton dont les bourreaux les accablaient. L'Eglise fait leur fête le 2 septembre.

MAXIME (GALÈRE), succède à Maxime, gouverneur de Carthage. Il fait revenir saint Cyprien d'exil, le 13 septembre 258 ; il se le fait amener à Sexti le 14 du même mois. (*Voy.* la Vie et les Actes de saint CYPRIEN à son article.) Très-peu de jours après la mort de saint Cyprien, ce gouverneur alla lui-même rendre compte de sa conduite devant Dieu.

MAXIME, juge qui condamna à mourir pour la foi saint Jule, vétéran, à Durostoro, dans la seconde Mésie.

MAXIMIEN (saint), martyr, disciple et compagnon des travaux de saint Lucien, le suivit dans sa retraite avec saint Julien sur la montagne de Montmille, à une lieue d'Amiens, quand il s'y retira pour éviter les persécuteurs chargés par Julien, préfet du prétoire, de le mettre à mort. Il fut trouvé dans ce lieu et martyrisé avec saint Julien quelque temps avant saint Lucien. L'église de Beauvais regarde comme originaires de cette ville et prêtres tous les deux, saint Maximien et saint Julien. Ils sont inscrits au Martyrologe sous la date du 8 janvier.

MAXIMIEN (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints martyrs le 11 février.

MAXIMIEN (saint), évêque et confesseur, souffrit à Ravenne pour l'honneur de la religion chrétienne et pour la défense de sa foi. Nous ignorons complétement à quelle époque il confessa Jésus-Christ et dans quelles circonstances. Il est inscrit au Martyrologe romain le 21 février.

MAXIMIEN (saint), évêque de Bagaie en Afrique, ayant été deux fois cruellement maltraité par les donatistes, fut enfin précipité du haut d'une tour élevée et laissé pour mort. Peu de temps après il passa au repos du Seigneur, avec la gloire d'une généreuse confession. Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 30 octobre.

MAXIMIEN HERCULE (*Aurelius Maximianus Hercules*), empereur romain, naquit dans le voisinage de Sirmium, ville de Pannonie, cette contrée qui fut si longtemps comme la pépinière des empereurs. D'abord simple soldat, il monta peu à peu en grade, et bientôt s'éleva aux premiers degrés de la milice. En 292 Dioclétien, son compagnon d'armes et son ami, le choisit pour collègue et se l'associa au gouvernement de l'empire. Il lui donna l'Occident à gouverner. Quand Dioclétien eut nommé deux césars, Maximien eut la suprématie sur Constance, qui avait le gouvernement des Gaules. Ce prince fut un féroce persécuteur de l'Eglise. Il commença à tourmenter et à poursuivre les chrétiens presque aussitôt qu'il eut l'autorité. On peut voir, par l'histoire de la légion Thébaine, à quel degré de cruauté inouïe il poussait sa haine contre le nom de Jésus-Christ. Rictius Varus et Dacien furent deux des principaux exécuteurs de ses ordres barbares : les fastes de l'Eglise sont remplis de l'histoire de ses cruautés. L'an 305, il abdiqua le pouvoir avec Dioclétien et rentra dans la condition privée, mais ce fut à contre-cœur. Quelque temps après, aidé de son fils Maxence, il reprit la pourpre. Le vieux Maximien oublia bien promptement qu'il devait la pourpre à son fils ; ayant voulu le détrôner, il fut abandonné par ses soldats et obligé de se réfugier dans les Gaules, auprès de Constantin, son gendre. Ce prince avait épousé sa fille Fausta. Là son humeur ambitieuse, ses habitudes criminelles prirent encore le dessus : il voulut le faire assassiner, afin de régner à sa place. La conspiration ayant été découverte, Maximien fut ré-

duit à se renfermer dans la ville de Marseille, et, se voyant sur le point d'y être forcé, il s'étrangla. Cette fin a été justement regardée comme une punition divine infligée à ce prince persécuteur. *Voy.* LACTANCE, *de Morte persecutorum.* Voy. aussi l'article GALÈRE, dans lequel l'histoire de Maximien est presque entière incorporée.

MAXIMILIEN (saint), martyr à Éphèse, est fêté par l'Église le 27 juillet : il est l'un des sept dormants dont saint Grégoire de Tours nous a donné une histoire. *Voy.* DORMANTS (*Les sept*).

MAXIMILIEN (saint), était fils d'un soldat romain nommé Victor. Ayant refusé de prendre le baudrier, parce que la profession des armes était désormais inséparable de l'idolâtrie d'après les ordres que Dioclétien venait de donner, il fut conduit devant le proconsul qui, lui trouvant la taille requise, voulut le marquer à la main et lui mettre le collier de plomb sur lequel étaient gravés le nom et la devise du prince. Notre saint refusa courageusement, et fut condamné par le proconsul à avoir la tête tranchée. Il souffrit le martyre en 296, âgé de vingt et un ans et quelques mois. L'Église fait sa mémoire le 12 mars. Ses Actes authentiques, donnés par Ruinart, s'expriment ainsi :

Le quatrième des ides de mars (le 12 mars), sous le consulat de Tuscus et d'Anulin, à Thébeste en Numidie, Maximilien ayant été présenté au proconsul Dion par Fabius Victor, commissaire des guerres en Afrique, Pompéian, procureur de l'empereur, dit : « Le commissaire Fabius, et Valérien son collègue, préposés par César à l'enrôlement des nouveaux soldats, ont amené ici Maximilien, fils de Victor, et le présentent pour être enrôlé. Et d'autant qu'il me paraît tel que les ordonnances le veulent, je requiers qu'il soit présentement mesuré. » Le proconsul, regardant Maximilien, lui dit : « Comment vous appelle-t-on ? » Maximilien répondit : « Pourquoi voulez-vous savoir mon nom ? Je vous déclare que je ne prétends point m'enrôler, parce que je suis chrétien. » Le proconsul répliqua : « N'importe, qu'on ne laisse pas de voir s'il est de taille requise. » Et pendant qu'on le mesurait, il continuait à protester contre la violence qu'on lui faisait : « Que sert tout cela ? Je vous dis que je ne saurais prendre parti dans les troupes de vos Césars ; et la raison, c'est que je suis chrétien. » Le proconsul : « Qu'on le mesure. » Et après qu'il eut été mesuré, un officier dit : « Il a cinq pieds dix pouces (1). » Le proconsul dit à l'officier : « Qu'on le marque. » Et Maximilien ne le voulut pas souffrir : « Non, dit-il, non, je ne le permettrai jamais. Je ne veux ni ne puis faire ce que vous voulez. » Le proconsul lui dit : « Mon ami, crois-moi, résous-toi à marcher, si tu veux conserver ta vie. » Maximilien répondit : « Je ne marcherai point, quand vous devriez me faire assommer. Je ne serai jamais soldat de l'empereur, l'étant déjà de mon Dieu. » Le proconsul : « Qui te met cela en tête ? » Maximilien : « Ma raison, et celui qui m'a appelé à la foi. » Le proconsul, s'adressant à Victor, père du martyr, lui dit : « Donnez un bon conseil à votre fils. » Le père répondit : « Il sait ce qu'il doit faire, et ce qui lui est plus avantageux, il a son conseil. » Le proconsul à Maximilien : « Enrôle-toi, et reçois la marque du prince (1). » Maximilien : « Je ne m'enrôlerai point, et je ne recevrai point la marque du prince ; je porte déjà celle de Jésus-Christ, mon Dieu et mon maître. » Le proconsul : « Je t'enverrai à ton Jésus-Christ. » Maximilien : « Plût à Dieu que ce fût tout à l'heure ; c'est le plus grand bonheur qui puisse m'arriver. » Le proconsul dit à un officier : « Qu'on le marque, et qu'on lui mette le collier. » Maximilien : « Je ne le souffrirai point : je ne puis me résoudre à porter les marques de la milice du siècle ; et si on me les met par force, je les romprai aussitôt. Je suis chrétien ; il ne m'est pas permis de recevoir un collier aux chiffres de l'empereur, après avoir reçu la marque honorable et le signe salutaire de Jésus-Christ mon Seigneur, et le Fils du Dieu vivant. Mais vous ne le connaissez pas, et toutefois il a souffert la mort pour vous et pour moi. C'est lui que nous servons, nous autres chrétiens ; c'est à lui que nous nous attachons, comme à l'auteur de notre salut et de notre bonheur éternel. » Le proconsul : « De crainte plutôt de t'attirer quelque malheur, enrôle-toi. » Maximilien : « Il ne m'en arrivera aucun, et je ne m'enrôlerai point. Je vous l'ai déjà dit, le Dieu que je sers a pris mon nom, et je ne saurais plus m'engager à un autre. » Le proconsul : « Considère, mon ami, que tu es dans la fleur de ta jeunesse, et que rien ne sied mieux à un jeune homme que de porter les armes pour son prince et pour sa patrie. » Maximilien : « Je les porte pour mon Dieu ; je vous le répète encore, je suis chrétien et soldat de Jésus-Christ. Je ne puis l'être de l'empereur. » Le proconsul : « Mais il y a des chrétiens dans les troupes ; il y en a dans les compagnies des gardes ; et ils se font même distinguer par leur courage, leur attache et leur fidélité. » Maximilien : « Ils savent ce qui leur est propre ; pour moi, je ne vous puis dire autre chose, sinon que je suis chrétien comme eux, et que cependant je ne veux point être d'une profession où je puis offenser Dieu. » Le proconsul : « Mais quel mal font ceux qui vont à la guerre ? » Maximilien : « Vous ne le savez que trop. » Le proconsul : « C'est perdre le temps en discours superflus ; il faut ou que tu marches, ou que tu meures. » Maximilien : « Je ne marcherai pas, et je ne mourrai point : car, bien que je quitte la terre, mon âme vivra dans le ciel avec Jésus-Christ mon bon maître. »

(1) *Pedes quinque, uncias decem.*

(1) On imprimait sur la main du soldat le nom de l'empereur, et on lui mettait un collier de plomb ou un bracelet, sur lequel le nom et la devise du prince étaient gravés.

Le proconsul, voyant qu'il ne pouvait rien gagner sur l'esprit de Maximilien, prononça contre lui la sentence de mort, et le greffier en fit la lecture en ces termes : « Nous condamnons Maximilien à perdre la tête, pour avoir refusé avec mépris et opiniâtreté de prêter le serment de soldat. » Ce généreux martyr n'était âgé que de vingt et un ans, trois mois et dix-huit jours.

Comme on le conduisait au supplice, il disait aux chrétiens qu'il rencontrait : « Mes chers frères, que le plus ardent de vos désirs soit d'arriver promptement au terme où je me trouve; soupirez de tout votre cœur après ce moment bienheureux, qui vous doit faire jouir de la vue de notre Dieu; et ne cessez point de prier, que vous n'ayez obtenu de sa bonté une couronne pareille à celle que je vais recevoir. » Et se tournant vers son père, il lui dit avec un visage gai : « Je vous prie, mon père, de donner mon habit neuf à cet honnête homme qui va me couper la tête; cet habit que vous m'avez fait faire pour aller à l'armée. Ainsi puissiez-vous, après avoir reçu pour cette bonne œuvre le centuple sur la terre, être bientôt réuni dans le ciel à votre fils, pour louer ensemble et bénir éternellement le Dieu de gloire qui y règne. » En achevant ces mots, il reçut le coup qui mit fin à sa vie. Une femme de qualité, nommée Pompéiane, obtint avec peine du proconsul le corps du martyr; et, après l'avoir gardé quelque temps dans son logis, elle le fit conduire à Carthage, où elle lui éleva un petit tombeau proche de celui de saint Cyprien, tout joignant le palais; elle y fut enterrée ellemême, étant morte au bout de treize jours. Cependant Victor, père de Maximilien, après avoir vu mourir son fils, s'en retourna chez lui, rendant à Dieu mille actions de grâces de ce qu'il avait bien voulu recevoir de sa main cette chère et précieuse victime, en attendant qu'il pût s'offrir lui-même, ce qui arriva peu après. (La fête du saint martyr a lieu le 12 mars.)

Probablement qu'il y a quelque chose d'omis dans ces Actes, et que le rédacteur a pensé qu'il pouvait se dispenser de dire positivement pourquoi le saint refusait d'être soldat. On doit supposer qu'on exigeait de lui quelque serment incompatible avec ses croyances, quelque acte que la religion défendait d'accomplir; sans quelque circonstance de cette nature, on ne pourrait ni comprendre ni excuser son refus. Quand les lois d'un Etat exigent des citoyens une chose qui n'est pas mal en soi, ils sont coupables s'ils ne s'y soumettent pas. Peut-être saint Maximilien était-il revêtu de quelque dignité ecclésiastique qui l'empêchait de pouvoir être soldat; cependant il est probable qu'il eût donné cette raison en réponse aux objections du proconsul, si elle eût existé. Nous ne dirons pas, comme Tillemont, que la résolution du saint provenait « soit d'une prudence chrétienne, soit d'un mouvement particulier du Saint-Esprit. » Nous aimons mieux nous en rapporter à nos précédentes suppositions, quoique le contenu des Actes n'y soit pas très-favorable.

MAXIMILIEN (saint), martyr, versa son sang pour Jésus-Christ en 362 de l'ère chrétienne, sous l'empereur Julien l'Apostat, avec saint Bonose. (Les Actes de ces deux saints leur étant communs, *voy.* l'article Bonose.)

MAXIMILIEN (saint), évêque, fut martyrisé pour la foi de Jésus-Christ : on ignore le lieu, la date et les circonstances de son triomphe. L'Eglise fait sa mémoire le 29 octobre, ainsi que celle de saint Valentin, qui confessa le même jour que celui où notre saint fut martyrisé.

MAXIMIN (saint), martyr, donna sa vie pour la cause de Jésus-Christ en l'an de l'ère chrétienne 363, sous le règne de Julien l'Apostat. Actes communs avec saint Juventin. (*Voy.* ce dernier nom.)

MAXIMIN Ier naquit en Thrace vers l'an 173, dans un pays presque encore sauvage. Sa première profession fut celle de pâtre. Devenu empereur après l'assassinat d'Alexandre, assassinat auquel il prit part, il garda sur le trône la férocité qu'il avait dans le caractère et les habitudes sauvages qu'il avait gardées de son pays et de son premier état. Après qu'il eut rendu à la mémoire de son prédécesseur les honneurs que les usages établis le forçaient à lui rendre, il bannit ou éloigna tous les gens de bien qu'il avait pris comme conseillers; il en fit même mettre à mort un grand nombre. Il suffisait, pour mériter sa colère et sa haine, d'avoir eu quelque part dans la faveur d'Alexandre. Eusèbe n'hésite pas à attribuer à cette cause la fureur qu'il montra contre les chrétiens : il les persécuta, parce que cet excellent prince les avait protégés. On prétend que la colère de Maximin contre les chrétiens eut aussi pour cause l'imprudence et le zèle exagéré d'un soldat qui ne voulut pas mettre sur sa tête une couronne, comme le faisaient les autres, quand les empereurs leur accordaient des largesses à leur avénement. Ce soldat prétendit que sa religion s'opposait à cette démonstration, très-permise en soi. Il souffrit la mort avec un grand courage; mais sa conduite fut généralement blâmée, car elle attira de grands maux sur l'Eglise. En tout, l'excès du zèle a de mauvais résultats; en religion il produit le fanatisme.

Maximin, qui n'avait rien d'élevé dans l'âme, se vengea cruellement de l'action de ce soldat en persécutant les chrétiens, contre lesquels il lança de violents édits. Il satisfit en cela la haine des païens, et notamment des Orientaux, qui, surtout dans la Cappadoce et dans le Pont, ayant été victimes de grandes calamités, comme famines et tremblements de terre qui engloutirent des villes, ne manquèrent pas de les attribuer aux chrétiens. L'édit de Maximin ordonnait de mettre à mort tous les pasteurs des églises : ce sont les expressions d'Eusèbe. (*Hist.* l. vi, ch. 28.)

Après cet édit promulgué, les gouverneurs se chargèrent de l'interpréter et de l'appli-

quer. Sûrs de n'être pas désavoués par un maître qui faisait de la cruauté sa première vertu, ils se servirent de cet édit pour persécuter non-seulement les prêtres, mais encore les simples fidèles. Ainsi Sérénien, gouverneur de Cappadoce, fit mourir un très-grand nombre de chrétiens. Saint Firmilien, dans une de ses lettres à saint Cyprien, parle ainsi de Sérénien et de l'état de l'Eglise dans la Cappadoce :

« Il y a environ vingt-deux ans, après la mort de l'empereur Alexandre, des calamités de toute nature affligèrent le monde en général, et les chrétiens en particulier; de fréquents tremblements de terre ébranlèrent la Cappadoce et le Pont; quantité d'édifices furent détruits; des villes tout entières disparurent, englouties dans les abîmes de la terre. Ces catastrophes amenèrent contre le nom chrétien une violente persécution, qui, s'élevant tout à coup et après les douceurs d'une paix prolongée, fut d'autant plus terrible et d'autant plus accablante que le fléau était plus imprévu. Nous avions alors pour gouverneur de la province Sérénianus, cruel et impitoyable persécuteur. Grande perturbation parmi tous nos frères. Ils fuyaient çà et là devant l'orage; ils abandonnaient leurs maisons, leur patrie, pour chercher un asile dans d'autres contrées; car cette persécution n'étant que locale leur laissait l'espérance de trouver un refuge ailleurs. »

Maximin, en lançant son édit, avait eu particulièrement en vue d'atteindre Origène; mais celui-ci sut éviter ses recherches. Il n'en fut pas de même d'Ambroise, ami de ce grand docteur : il confessa glorieusement le nom de Jésus-Christ. (*Voy.* son article.) Nous apprenons d'Origène que, pendant la persécution de Maximin, on brûlait les églises. Après trois années et quelques jours de règne, Maximin vint mettre le siége devant Aquilée, que tenaient Maxime et Balbin, empereurs choisis par le sénat pour faire la guerre au tyran. Sous les murs de cette ville, il éprouva plusieurs revers, et ses troupes se décourageant devinrent séditieuses. Dans une circonstance où les soldats s'étaient ameutés, Maximin sortit de sa tente pour les faire rentrer dans le devoir; mais il fut assassiné avec son fils. Pendant une année entière, ce monstre couronné put constater la haine qu'on lui portait. L'Italie et une partie du reste de l'empire s'étaient révoltées contre lui, et le sénat l'avait déclaré ennemi public.

Voici ce que dit dom Ruinart, à propos de la persécution de Maximin. Cet écrivain a pour but de réfuter les prétentions de Dodwel :

« Après qu'Alexandre eut été tué, Maximin, qui lui succéda, renouvela la persécution contre les chrétiens, en haine de son prédécesseur, dont presque toute la maison, au rapport d'Eusèbe, avait embrassé le christianisme. Capitolin dit que Maximin fit mourir en diverses manières les officiers et les domestiques d'Alexandre, et par conséquent plusieurs chrétiens. Cette persécution enleva à Origène deux de ses amis, Ambroise et Protectus, prêtres de Césarée; dès qu'il eut appris qu'ils avaient été arrêtés, il leur adressa le livre qui a pour titre : *Exhortation au martyre*, qu'il écrivit exprès pour eux. Au reste, quoique Maximin, si l'on en croit Eusèbe, n'en voulût qu'aux chefs des églises, la persécution ne laissa pas, dans quelques provinces, de s'étendre jusqu'aux simples fidèles. Nous apprenons d'une lettre de saint Firmilien, que Sérénien, gouverneur de Cappadoce, exerçait de grandes cruautés sur les chrétiens de sa province. Le pape saint Poncien, dont le calendrier de Buchérius fait mémoire aux ides d'août (le 13), fut emporté par cet horrible tourbillon, quoique, à la vérité, le catalogue des papes, qui fut dressé sous le pontificat de Libère, fasse reléguer saint Poncien en Sardaigne avec saint Hippolyte, prêtre du clergé de Rome, et marque sa mort dans cette île le 4 des calendes d'octobre (le 28 septembre). Anthère, successeur de Poncien, ne tint le siége qu'un mois; mais nous n'avons rien de certain touchant son martyre. »

Cette persécution dura trois ans, c'est-à-dire tout le règne de Maximin, selon le témoignage de deux célèbres historiens; Dodwel, au contraire, ne la fait durer qu'un an, mais sans aucun fondement, comme le prouve très-bien le savant P. Pagi.

Cet empereur, au reste, a été si cruel qu'on l'a nommé un Cyclope, un Busiris, un Sciron, un Phalaris, un Gygès, un Typhon. Rome et le sénat firent des prières publiques pour demander au ciel que ce détestable tyran ne revît jamais le Capitole. « Le bruit de ses cruautés inouïes venait sans cesse frapper les oreilles; on n'entendait autre chose, par toute la ville, que le récit funeste des exécutions qu'il ordonnait : il faisait crucifier les uns, enfermer les autres dans le ventre des bêtes tuées fraîchement; ceux-ci étaient exposés aux lions et aux ours; ceux-là étaient assommés à coups de bâton, sans que ce monstre eût aucun égard ni au rang ni au mérite; car il tenait pour maxime que, pour affermir un trône, il fallait le cimenter avec du sang. Les Romains ne pouvaient plus porter la pesanteur de ce joug tyrannique, ni voir sans horreur qu'il suscitait lui-même les délateurs, qu'il supposait des crimes, qu'il faisait périr l'innocence (Jul. Capitol.)..... » Hérodien en parle à peu près dans les mêmes termes.

MAXIMIN-DAIA, était neveu de Galère et fils d'un pâtre de Thrace. Ce fut le métier de son père qui fut le sien dans les premiers temps de son existence. S'étant enrôlé comme simple soldat, il monta bientôt par son courage jusqu'aux plus hauts grades. Ceci est contesté par certains auteurs, et même les plus recommandables, qui veulent que Galère soit allé le prendre dans son état de barbarie inculte et presque sauvage, pour le créer césar en 305, à l'époque de l'abdication de Dioclétien. A la mort de Galère, il se fit proclamer auguste et partagea l'empire avec

Constantin et Licinius; bientôt il se brouilla avec eux. Licinius le défit près d'Andrinople : il fut obligé de fuir déguisé. Peu de temps après, il mourut à Tarse. Ce prince fut un violent persécuteur de l'Eglise. Ce fut lui qui fit mourir saint Pierre d'Alexandrie et ses compagnons. Voici comment Tillemont raconte la persécution que Maximin recommença contre l'Eglise quand il eut fait la paix avec Licinius :

« Cette paix fut le renouvellement de la guerre contre l'Eglise, et Maximin n'ayant plus rien à craindre du côté de Licinius, fit en Asie tout ce qu'il avait fait en Egypte et en Syrie. Lorsqu'il était venu d'abord à Nicomédie aussitôt après la mort de Galère, ceux de la ville l'étaient venu trouver avec leurs idoles et lui avaient demandé qu'il défendît aux chrétiens de demeurer dans leur pays. Il témoigna qu'il agréait fort leur demande ; mais comme il savait qu'il y avait beaucoup de chrétiens en ces quartiers-là, ne voulant peut-être pas les avoir pour ennemis dans la guerre qu'il craignait d'avoir contre Licinius, il répondit qu'il ne pouvait pas consentir à la demande qu'on lui faisait, parce qu'elle n'était pas faite d'un consentement universel, et qu'il aimait mieux laisser tout le monde en sa liberté. Mais il changea de conduite quand il se vit libre et en état de faire ce qu'il voulait, et il se moqua de la liberté accordée aux chrétiens par un édit solennel qui portait son nom; de sorte qu'ils ne jouirent pas six mois entiers de l'effet de cet édit.

« Il tâcha premièrement, sous je ne sais quel prétexte, d'empêcher les assemblées qui se faisaient dans les cimetières. Il usa ensuite d'un autre artifice pour faire croire qu'il accordait par contrainte, à la prière des peuples, ce qu'il souhaitait lui-même. Car il se fit demander par les villes, comme une grande faveur, qu'il leur permît de défendre aux chrétiens de bâtir des lieux d'assemblées et des églises dans l'enceinte de leurs murailles, et même d'y demeurer. Ceux d'Antioche commencèrent les premiers. Et quand on vit qu'ils avaient obtenu sans peine ce qu'ils avaient demandé, les magistrats de toutes les autres villes se hâtèrent de faire la même chose ; et même les gouverneurs des provinces les y exhortaient, parce qu'on voyait assez quelle était l'intention du prince, qui ne trouva plus alors de difficulté à accorder à ceux de Nicomédie ce qu'il leur avait refusé d'abord, et à l'accorder de même à toutes les autres villes. Ainsi on voyait partout des décrets des villes pour chasser les chrétiens, et des rescrits de Maximin pour confirmer ces décrets. Et tout cela paraissait, au milieu des villes, gravé sur du cuivre. Eusèbe rapporte un de ces rescrits de Maximin, adressé à la ville de Tyr. Il s'y déclare ouvertement ennemi des chrétiens, et veut que les cruautés qu'on avait exercées contre eux soient la cause de la prospérité dont il se glorifie que son empire avait joui jusqu'alors.

« La persécution se ralluma ainsi tout de nouveau : car, quoiqu'il n'y eût point d'édit général de Maximin contre les chrétiens et que les rescrits particuliers qu'il donnait n'allassent qu'à les exclure des villes, cependant le désir de lui plaire et l'espérance de recevoir de lui quelque faveur, portaient tout le monde, et les particuliers aussi bien que les magistrats, à faire toutes choses contre eux, à chercher de nouvelles inventions pour les tourmenter, et à n'épargner pas même leur sang et leur vie. Les grands prêtres et les pontifes établis par Maximin, unis avec ceux qui étaient de plus ancienne création, prenaient un grand soin d'empêcher les chrétiens de bâtir des églises et même de faire, ou en public ou en particulier, aucun acte de religion ; et quand ils les y surprenaient, ils les arrêtaient en vertu du droit que Maximin leur avait attribué, et les obligeaient à sacrifier ou les mettaient entre les mains des gouverneurs. Lactance semble mettre en ce temps-ci l'érection de ces nouveaux ministres des idoles : Eusèbe ne s'en éloigne pas aussi. Et cela est vrai pour l'Asie, car pour la Syrie et l'Egypte, Eusèbe semble les faire plus anciens de quelques années. »

MAY (Ile de), voisine de l'Ecosse, à l'embouchure du Forth. En 874, quand les Danois firent une formidable descente en Ecosse, saint Adrien, qui était évêque de Saint-André, se retira dans cette île pour y éviter la fureur des pirates. Ils l'y découvrirent et le massacrèrent avec six mille six cents chrétiens, s'il faut en croire le Bréviaire d'Aberdeen. On a bâti une église en l'honneur du saint martyr dans cette île, où longtemps la dévotion à ses reliques attira de nombreux pèlerins.

MAYENCE, ville importante d'Allemagne, est célèbre par le martyre qu'y subirent, du temps que les Huns ravageaient ces contrées, saint Auré et sainte Justine sa sœur, avec plusieurs autres chrétiens. Ils étaient dans une des églises de la ville, quand ils furent massacrés par ces barbares.

MAZACHIA (sainte), vierge, mourut en confessant sa foi, dans l'année 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor, dit Longue-Vie. Elle habitait Beth-Séleucie. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 novembre.

MEDINA (Louis de), missionnaire de la compagnie de Jésus, quitta le Mexique pour suivre le P. de Sanvitores à la conquête des îles Mariannes. (Pour plus de détails, *voy.* l'article Sanvitores.) Il fut le premier martyr de la compagnie dans cette nouvelle mission. Il périt dans l'île de Saypan, le 29 janvier 1670, la gorge percée d'un coup de lance. Son catéchiste, Hippolyte de la Croix, qui l'accompagnait, reçut la couronne du martyre de la même manière. Leurs corps, par l'ordre de dom Juan Lopez, évêque de Nombre de Dios, dans l'île de Zébu, aux Philippines, furent transportés dans l'église d'Agagna, capitale de l'île de Gouaham.

MEDUNIECKA (Rosalie, princesse), l'une

des religieuses basiliennes qui, dans le courant de l'année 1837, furent si violemment persécutées par le czar Nicolas et l'évêque apostat Siemaszko. On les employa à la construction d'un palais pour ce prêtre schismatique. Un pan de muraille étant venu à s'écrouler, la princesse Rosalie Medunmecka et quatre de ses infortunées compagnes furent écrasées. (*Voy.* l'article Mieczyslawska.)

MÈGE (le bienheureux Bernard), confesseur, religieux de la Merci. (*Voy.* Monnel.)

MELAS (saint), évêque de Rinocorure, ou Rhinocolure en Égypte, fut banni pour l'orthodoxie en 373, sous l'empereur Adrien Valens, par le comte Magnus, qui l'envoya à Diocésarée en Palestine. Ceux qui vinrent pour le prendre, le trouvèrent qui préparait les lampes de l'église, comme le dernier de ses ministres, ceint d'un tablier gras, et portant des mèches. On lui demanda où était l'évêque : « Il est ici, dit-il, et je vous ferai parler à lui. » Aussitôt, jugeant que ces gens étaient fatigués du chemin, il les mena dans la maison épiscopale, mit une table devant eux, et leur servit à manger de ce qui se trouva. Après qu'ils eurent mangé, il leur dit que c'était lui : eux, fort surpris, lui avouèrent le sujet de leur voyage ; mais ils lui donnèrent la liberté de se retirer, tant ils avaient conçu de respect pour sa vertu. Il aima mieux souffrir le même traitement que les autres catholiques, et accepta l'exil. L'Église honore sa mémoire le 16 janvier. (Tiré de Fleury.)

MÉLASIPPE, cueillit la palme du martyre à Ancyre, sous Julien l'Apostat, avec ses compagnons Antoine et Corinne. L'église vénère leur glorieuse mémoire le 7 novembre.

MELCA-CHRISTOS (le bienheureux), religieux abyssinien, fut un des derniers prêtres catholiques qui restèrent en Abyssinie, après le départ ou la mort des missionnaires, lors de la persécution suscitée contre les catholiques par Basilides, Négous du pays. Voici ce que nous trouvons le concernant dans la lettre que Noguera, vicaire du patriarche Mendez, lui écrivit en janvier 1649 : « Mes compagnons, Abba Melca-Christos, Abba Tensa-Christos, Jean-Gabriel, Grégoire Parez, Antoine d'Almanea, et Christophe, ne sont plus que des squelettes animés. Ils ont été traînés en prison et fouettés ; leur peau est tombée de misère ; et s'ils ne sont pas morts, du moins ils ont souffert tout ce qu'une extrême pauvreté a de plus rude, mendiant de porte en porte. »

MELCA-CHRISTOS, ennemi acharné des catholiques, fut mis par Basilides, Négous d'Abyssinie, à la place de Tecla-Emmanuel, vice-roi du Tigré, coupable d'avoir protégé les missionnaires jésuites que ce prince persécuteur avait proscrits et voulait exterminer dans ses États. Ceci se passait en 1635. Or, dès son entrée dans son gouvernement, Melca-Christos ayant su que trois jésuites, les P. Bruno de Sainte-Croix, Gaspard Paez et Jean Pereira, étaient cachés dans une vallée, plaça des troupes en embuscade, et s'empara d'eux. Il les fit amener au milieu de son camp, et là les fit percer à coups d'épée. Les Portugais ayant appris le martyre des saints, vinrent pour enlever les corps. Bruno et Pereira vivaient encore. Les soins qu'on leur prodigua ramenèrent le premier à la vie. Pereira mourut le 2 mai ; il avait été martyrisé avec ses deux compagnons le 25 avril 1635.

MELCHIOR (le bienheureux), frère convers de l'ordre de Saint-Dominique, fut massacré dans l'île Solor avec le bienheureux Jean Travazos. Leurs prédications trompant la cupidité des prêtres idolâtres, ceux-ci les firent massacrer. (Fontana, *Monumenta Dominicana*, an. 1599.)

MÉLÈCE (saint), évêque d'Antioche et confesseur, naquit à Mélitène ou Mélitine, dans la petite Arménie. Sa famille était illustre en Orient, et à l'illustration de la race venait se joindre l'éclat de la fortune. Notre saint reçut une éducation conforme à sa naissance : il devint l'une des lumières de son époque ; mais il fut encore plus remarquable par sa sainteté que par sa science.

Avant d'aller plus loin, nous devons immédiatement parler de ce qu'il y a de reprochable dans sa vie. Constance régnait alors, et persécutait avec acharnement les catholiques, en faveur des ariens ; on sait avec quelle rage ces ennemis de la divinité de Jésus-Christ poursuivaient leurs adversaires ; chassant de leurs siéges les évêques catholiques, bannissant, emprisonnant ou faisant mourir autant d'orthodoxes qu'ils le pouvaient. Saint Mélèce eut le tort, sinon d'être avec eux, du moins de le laisser croire. En temps de persécution, chacun doit montrer sa foi : c'est une guerre, il faut l'un ou l'autre drapeau. Certains historiens ont dit de saint Mélèce que son caractère, son cœur ami de la paix, le firent estimer des ariens comme des catholiques. Il y a des écrivains qui ne se croient jamais le droit de trouver quelque chose à reprendre dans la vie d'un saint. Il y a des amis maladroits, qui frappent en voulant flatter de la main. C'est ce que font ceux auxquels nous faisons allusion. On mérite l'estime des ennemis de sa foi par son courage, par son intrépidité, par l'énergie franche avec laquelle on les combat, rien de mieux ; mais tel ne fut point le cas de saint Mélèce : les catholiques l'aimaient parce qu'ils affirmaient qu'il était d'avec eux ; les ariens l'aimaient parce que, disaient-ils, il était arien. Eh bien ! nous le répétons, saint Mélèce offensait Dieu par cette fluctuation apparente entre la vérité et l'erreur ; il scandalisait l'Église. Malheureusement les faits sont en faveur de l'opinion que nous soutenons ici. Eustathe de Sébaste, ayant été déposé deux fois par les ariens, la première fois en 357, la seconde en 360, Mélèce fut choisi pour lui succéder. Alors évidemment il pencha du côté des ariens, il fut arien lui-même.

Les catholiques savaient, enseignaient que nul n'avait le droit de prendre la place d'un évêque indûment déposé. D'un autre côté, Mélèce eût-il intention d'être évêque catholique, d'agir comme tel, il n'en restait pas moins vrai qu'il acceptait l'ordination des hérétiques, qu'il semblait d'avec eux, et scandalisait ainsi l'Église catholique tout entière. Pactiser avec l'hérésie, dans de telles circonstances, équivaut à être soi-même hérétique.

Mélèce vint prendre possession du siége de Sébaste ; mais le peuple, qui regrettait son évêque, et qui n'en voulait pas recevoir un de la main des ariens, montra une telle opposition à Mélèce, se montra tellement opiniâtre et désobéissant, que force fut au nouvel évêque de quitter son siége. Il se retira à Bérée en Syrie, pour y vivre dans la solitude. Quelques-uns veulent qu'il en ait été évêque, mais cela ne paraît aucunement fondé. Nous inclinons à croire, avec la plupart des auteurs, qu'il s'y retira simplement pour y vivre dans la pénitence. Socrate, parlant des évêques qui passèrent d'un siége à un autre, marque saint Mélèce comme ayant été évêque d'Antioche, après l'avoir été de Sébaste, ce qui prouve que, lorsqu'il dit ailleurs qu'il passa de Sébaste à Bérée, cette expression veut seulement dire qu'il s'y retira : car, faisant la critique des évêques qui changeaient de siége, il n'eût pas manqué, à propos de saint Mélèce, de l'accuser d'avoir changé deux fois au lieu d'une. Il est donc évident qu'il n'avait pas été évêque de Bérée. Du reste, quoique nous nous écartions en cela un peu de notre sujet, nous devons dire que Socrate n'est pas fondé à compter saint Mélèce comme ayant changé de siége. Eustathe ayant été indûment déposé, il restait toujours évêque : Mélèce n'occupait qu'illégitimement son siége. Il n'était pas évêque de Sébaste, il pouvait parfaitement être élevé à un autre siége sans offenser le canon qui en faisait défense aux évêques.

En 361, il fut élevé à l'évêché d'Antioche : le siége de cette ville était alors vacant. Eustathe, déposé trente ans auparavant par les ariens, était mort ; et Eudoxe, qu'on avait mis à sa place, avait quitté Antioche pour Constantinople dès le commencement de 360. Le siége d'Antioche, le troisième du monde, était ardemment convoité : cette vacance donna lieu à beaucoup de brigues et d'intrigues ; elles durèrent jusqu'en 361. A cette époque, Constance étant venu à Antioche avec un certain nombre d'évêques, ariens pour la plupart, on résolut de donner un pasteur à ce troupeau délaissé. Ce furent encore les ariens qui, le croyant un des leurs, proposèrent et demandèrent à Constance saint Mélèce pour évêque d'Antioche ; d'où il serait peut-être permis de croire que saint Mélèce avait signé le formulaire de Constantinople, ou avait eu le malheur de tomber dans quelque autre faute semblable. Il est fâcheux pour le saint d'avoir été nommé évêque d'Antioche par des ariens. Ce que nous disons ici, est fondé sur les mêmes motifs que ceux qui nous ont fait critiquer son élévation au siége de Bérée. L'élévation de saint Mélèce au siége d'Antioche ne fut pas seulement le fait des ariens ; les catholiques, qui étaient certains de la pureté de sa foi, de l'excellence de ses intentions, nous dit Théodoret, s'unirent aux ariens pour demander qu'on le fît évêque.

Ce fut à Bérée que Mélèce reçut l'ordre de l'empereur qui lui mandait de se rendre à Antioche. A son arrivée, tout le peuple, les évêques et le clergé furent au-devant de lui. Comme personne, au fond de l'âme, n'était absolument sûr de ses véritables sentiments, tous venaient, ariens et catholiques, juifs et païens, pour voir quel parti il embrasserait. On fut charmé de lui. Il était d'un extérieur doux et aimable. Digne sans prétention, il alliait la plus grande simplicité de manières à la gravité calme et paisible que doit avoir un évêque. Il était extrêmement conciliant et pacifique. Son regard doux et obligeant, le sourire toujours présent sur ses lèvres, ses mains toujours prêtes à bénir, tout faisait de lui un homme qu'on se sentait disposé à aimer autant qu'à vénérer. Il avait avec cela la parole éloquente et facile : quant à sa conduite, elle était irréprochable ; ses mœurs étaient d'une pureté vraiment exemplaire. Dans son premier discours, en présence de Constance et des ariens, il se déclara en faveur de la consubstantialité, sans cependant en employer le terme. Il exhorta ses auditeurs à garder la foi de Nicée. Les catholiques en furent extrêmement réjouis ; les ariens en furent consternés de douleur. On raconte qu'étant en chaire, saint Mélèce, parlant pour la consubstantialité, l'archidiacre de l'église ne le put souffrir et lui mit la main sur la bouche pour l'empêcher de continuer. Alors le saint, élevant le bras, montra d'abord trois doigts, puis un seul, ce qui signifiait les trois personnes de la sainte Trinité en un seul Dieu. Alors l'archidiacre lui prit la main. L'évêque recommença à parler. Ainsi pendant longtemps dura ce combat : quand l'archidiacre empêchait le saint de parler, il s'exprimait par gestes, quand il lui tenait la main, il recommençait à parler. La gravité de l'histoire répugne à de telles puérilités. Tillemont lui-même, sans oser se prononcer avec autant d'assurance, dit qu'on trouvera peut-être ce combat entre un patriarche et un archidiacre peu vraisemblable. Nous allons plus loin, et disons qu'il eût été parfaitement ridicule.

Mélèce ne resta que trente jours à Antioche ; mais, dans ce court espace de temps, il en bannit entièrement l'hérésie ; il y établit la foi sur des bases si solides que, quand ses ennemis l'eurent chassé, ils ne purent ébranler l'édifice qu'il avait construit en si peu de temps. Les ariens ne l'eurent pas plutôt vu à l'œuvre qu'ils se repentirent de l'avoir fait évêque. Eudoxe voulut lui faire rétracter ce qu'il avait prêché ; mais n'y pouvant parvenir, de concert avec les autres ariens, il s'adressa à Constance, pour faire sortir le saint d'An-

tioche. On l'accusa de sabellianisme, et Constance, cet esprit léger que le moindre vent faisait changer, le bannit dans sa ville natale à Mélitine en Arménie, trente jours après son entrée à Antioche.

Saint Epiphane raconte qu'il fut obligé de sortir durant la nuit. Bollandus et Tillemont trouvent que ce récit ne peut pas s'accorder avec celui de saint Chrysostome, qui raconte que le gouverneur, emmenant le saint dans son chariot, et passant sur la grande place, fut assailli par le peuple, qui lui lança une grêle de pierres, furieux qu'il était de voir qu'on lui enlevait son évêque. Saint Mélèce, ajoute le narrateur, couvrit le gouverneur de son manteau, montrant ainsi sa modération à ses ennemis. Les embarras de Bollandus et de Tillemont nous étonnent. Est-ce que le peuple d'Antioche, sachant qu'on allait lui enlever son évêque, ne pouvait pas rester la nuit sur la place publique ? Et ne pouvait-il pas lancer des pierres aussi bien la nuit que le jour ? Ce qui nous étonne, nous, ce n'est pas cela; mais nous sommes surpris que ce peuple, si ardent dans son amour pour son évêque, n'ait pas craint, en lapidant le gouverneur, d'égarer quelques-uns de ses coups sur l'évêque dont il défendait la cause, et si nous avions quelques raisons de contester ce récit, ce serait pour ce motif et non pour l'autre. Nous savons bien que le peuple ne raisonne pas, et que bien souvent, ami maladroit, il tue celui qu'il prétend servir. Nous avons voulu seulement faire voir que Bollandus et Tillemont pouvaient très-bien ne pas attaquer les récits de saint Epiphane et de saint Chrysostome, comme s'excluant l'un l'autre. L'Eglise alors était tellement divisée, déchirée; il y avait si peu de liens entre ses différents membres, que la vérité s'y montrait difficilement. Saint Jérôme a été trompé à tel point sur les causes de l'exil de saint Mélèce, qu'il a écrit que ce saint, qui prétendait être exilé pour la foi, ne l'avait été que pour sa mauvaise conduite. Quant à la Chronique d'Alexandrie, qui dit que Mélèce fut déposé pour son impiété et ses autres crimes, on ne doit pas s'en étonner; on sait qu'elle fut rédigée par un arien. Quant à saint Jérôme, il était tout naturel qu'il fût trompé sur le compte de Mélèce : il avait été fait prêtre par Paulin, adversaire de cet évêque : il devait subir l'influence de celui qu'il regardait comme son évêque et comme son père dans la foi. Après le départ de Mélèce, Constance nomma évêque d'Antioche Euzoius, le plus ancien et le plus ardent des disciples d'Arius, condamné comme son maître, par le grand concile de Nicée. Les hérétiques crurent, en l'installant, amener tout le monde à leur parti : ils furent étrangement trompés, car les catholiques d'Antioche, qui jusque-là étaient restés en paix avec les ariens, ne voulurent plus communiquer avec eux. Ils rompirent entièrement avec les ariens.

Les efforts de l'hérésie, la violence de la persécution, rien ne put ébranler la foi des catholiques. En l'absence du pilote, le vaisseau ne sombra pas, et, Dieu aidant, il vogua au milieu des écueils sans se briser. Ce courage des catholiques d'Antioche se montra d'une constance bien consolante pour l'Eglise, quand l'indigne fils de Constantin fut mort, et que Julien fut à sa place monté sur le trône impérial. Mélèce, revenu à son troupeau, en vertu de la permission que Julien avait donnée à tous les évêques bannis, le trouva tel qu'il l'avait laissé, plein de foi et surtout d'amour pour lui. Cependant il y avait au sein de l'Eglise d'Antioche une division qui peinait profondément le saint évêque. Après la déposition de l'évêque Eustathe, beaucoup de catholiques n'avaient pas voulu communiquer avec les autres catholiques qui ne s'étaient pas ouvertement séparés des ariens. Ils avaient même protesté contre l'ordination de saint Mélèce, parce qu'elle était faite par des ariens. Au fond, ils avaient raison; mais, en voyant Mélèce se déclarer franchement comme il l'avait fait pour la foi de Nicée, ils auraient dû revenir de leur rigueur excessive, et par amour de la paix et de la charité, terminer une division si fâcheuse pour le bien général. On nommait ces catholiques détachés les eustathiens ; on nommait méléciens ceux qui suivaient le parti de l'évêque. Mélèce n'était pas seul à déplorer cette scission : les autres évêques catholiques d'Orient ne souhaitaient rien tant que de la voir cesser : saint Eusèbe de Verceil, saint Lucifer de Cagliari, tous deux confesseurs, s'occupèrent des moyens de la terminer. Ils décidèrent saint Athanase à assembler à Alexandrie un concile de confesseurs pour s'occuper de cette grande affaire. Paulin, chef des eustathiens, y envoya deux diacres, Maxime et Calimère. Ce concile trancha la question, en décidant qu'il fallait recevoir ceux qui, ayant été engagés dans l'erreur des ariens, reviendraient à l'orthodoxie et embrasseraient la foi de Nicée. Saint Mélèce et les siens l'avaient fait. Ils n'avaient même plus à profiter du bénéfice prononcé en faveur des catholiques égarés par le concile, puisque leur retour avait eu lieu du vivant même de Constance et durant la persécution. Saint Mélèce avait racheté sa faute en souffrant l'exil pour la foi. Il n'y avait donc pas d'hésitation possible à son endroit. Le concile écrivit à Lucifer, qui se trouvait à Antioche avec les évêques Cymace et Anatole, une lettre qu'il envoya par Astère de Pétra et Eusèbe de Verceil. Il témoignait sa joie de ce que les Méléciens voulaient se réunir avec ceux de Paulin, souhaitait qu'on les traitât avec infiniment de douceur et qu'on ne leur demandât rien autre chose que d'anathématiser la foi arienne et de souscrire à celle de Nicée. Le concile ne parlant pas de Mélèce, laissant apparemment à la prudence des cinq évêques à régler ce qui le concernait, et supposait que sa piété lui conseillerait peut-être de renoncer à l'épiscopat, s'il se croyait un obstacle à la paix. Lucifer, qui s'était rendu d'office à Antioche, y travailla avec trop de zèle. Trop de zèle est parfois un grand ennemi du bien : c'est ce qui eut

lieu dans cette circonstance. Sans attendre les ordres du concile, il ordonna Paulin évêque ; les méléciens ne le voulurent pas recevoir : de là augmentation du schisme qu'on avait voulu apaiser. Paulin et Mélèce ne communiquèrent pas entre eux, et les évêques de l'Église prirent parti qui pour l'un, qui pour l'autre. Saint Athanase et ceux d'Occident se déclarèrent pour Paulin ; la plupart de ceux d'Orient restèrent en communion avec Mélèce. Cependant la scission complète n'existait qu'à Antioche, où Paulin et Mélèce ne communiquaient pas entre eux. L s autres évêques, quoique divisés à leur sujet, n'en communiquaient pas moins avec les autres, quoique cette question jetât de la froideur dans leurs relations. Seulement deux saints évêques à cette occasion commirent de grandes fautes. Eusèbe de Verceil en arrivant, trouvant qu'on avait agi avec beaucoup trop de précipitation, se retira sans avoir voulu communiquer avec aucun des deux partis, et Lucifer, de son côté, se sépara de la communion d'Eusèbe, et ensuite de tous ceux qui admettraient les évêques tombés dans l'arianisme. Ces faits s'étaient passés avant le retour de saint Mélèce : il ne revint de son exil qu'après l'ordination de Paulin. Il trouva à Antioche ceux qui tenaient pour son parti, et, se mettant à leur tête, il tint ses assemblées hors de la ville, dans l'église de la Palée. Euzoïus avait à sa disposition plusieurs églises de la ville, hors une petite qu'il avait laissée ou donnée à Paulin.

En 363, Julien étant mort, Jovien, prince très-catholique, monta sur le trône, et vint à Antioche vers le mois d'octobre. Trouvant à Antioche une église nouvellement bâtie, il la donna à saint Mélèce. Acace de Césarée, voyant sur le trône un prince catholique, jugea opportun de le devenir. Il était de ces hommes qui se tournent toujours au vent qui souffle du côté de la puissance. Il vint trouver saint Mélèce : ils tinrent à Antioche un concile composé de vingt-sept évêques, qui confessèrent la foi de Nicée. Les principaux de ces vingt-sept évêques sont, saint Mélèce d'Antioche, saint Eusèbe de Samosate, Acace de Césarée, Eutyque d'Eleuthéropolis, Isacoquis, Isaac de l'Arménie Majeure, Tite de Bostres en Arabie, Pélage de Laodicée en Syrie, Athanase d'Ancyre, Irénion de Gaza, Anatole de Bérée. Athanase et deux autres n'y assistèrent que par des prêtres qu'ils y avaient envoyés. Le concile adopta entièrement et identiquement, quant au termes, la foi de Nicée. Quelque temps après, Athanase vint à Antioche et vit Paulin, sans communiquer avec Mélèce.

En l'an 364, Valens, qui succéda à Jovien, se montra un persécuteur acharné des catholiques. Il voulut forcer les orthodoxes à communiquer avec Euzoïus, et condamna Mélèce au bannissement. Ce second bannissement ne dura pas longtemps : Procope s'étant soulevé contre Valens, ce prince, pour ne pas s'aliéner les habitants d'Antioche, consentit au retour de saint Mélèce. Ce qui est certain, c'est que ce saint évêque était à Antioche en 367 et années suivantes : car ce fut à cette époque qu'il découvrit un des plus riches trésors dont l'Église ait le droit d'être fière. Saint Jean Chrysostome quittait les écoles des sophistes : Mélèce, ayant deviné ce qu'il valait, le garda près de lui, le baptisa et l'ordonna lecteur. Saint Jean resta trois ans ainsi près de saint Mélèce, c'est-à-dire jusqu'en 370, époque du troisième bannissement du saint évêque. Mélèce fut banni cette troisième fois en Arménie, où il demeurait vers Nicopolis. Il possédait en ce pays une terre nommée Gétase. Il était sur les confins de la Cappadoce, à portée de saint Basile, de sorte que tous deux se soutenaient, se consolaient dans les persécutions dont ils étaient victimes. Ces deux saints étaient unis dans tous les points, comme la suite le fera voir.

Valens, au milieu de cette persécution qu'il faisait souffrir à saint Mélèce, laissait Paulin parfaitement tranquille à Antioche ; sans doute parce que peu de personnes suivaient son parti, ou bien parce que, n'étant en communion qu'avec fort peu des évêques d'Orient, il ne faisait pas d'ombrage aux ariens. Du reste, on voit que la tactique des empereurs qui persécutaient les orthodoxes était de leur susciter autant d'embarras qu'ils le pouvaient, soit en les poursuivant directement, soit en favorisant toutes les divisions qui se montraient au milieu d'eux. Puis, comme les Occidentaux étaient fort unis à Paulin, il craignait sans doute de mécontenter en l'attaquant Valentinien : c'était pour cette même raison que jusque-là il n'avait pas persécuté saint Athanase. Deux des prêtres de saint Mélèce, Flavien et Diodore, tenaient sa place à Antioche et y défendaient la foi de Jésus-Christ. Ce fut dans son exil que saint Mélèce reçut dans sa terre de Gétase la visite de saint Basile, qui du reste le consultait et s'en rapportait à sa décision dans toutes les affaires sérieuses qui avaient trait au bien de l'Eglise. Dans l'année 377, saint Mélèce eut la douleur d'apprendre qu'à Rome on l'avait traité très-outrageusement, et mis au nombre des ariens. Après la mort de Valens, Gratien étant monté sur le trône, l'Eglise put enfin jouir de la paix. Mélèce revint de son exil : toute la ville d'Antioche vint au-devant de lui ; on le reçut avec tous les transports de la joie la plus vive. Il paraît qu'après son retour on tenta de le rapprocher de Paulin. Les détails de cette affaire sont si peu certains, que nous n'en pouvons dire que très-peu de chose : nous savons seulement que ceux qui étaient de sa communion le voulurent faire asseoir sur le même trône que Paulin. Comme il avait l'humeur fort conciliante et fort douce, non-seulement il le voulait bien, mais encore il en pressait Paulin par les paroles les plus engageantes : « Puisque le maître du troupeau, lui disait-il, m'a confié la garde de ses brebis, que vous êtes chargé du soin des autres, et que les unes et les autres ont la même foi, rassemblons-les toutes, je vous prie, en une seule bergerie, et terminons

enfin cette dispute que nous avons pour leur conduite : faisons-les toutes paître ensemble. Que si ce trône, où l'évêque a accoutumé de s'asseoir au milieu du clergé, forme entre nous quelque différend, je trouverai bien moyen de le terminer ; mettons le saint Évangile sur le trône, et asseyons-nous à ses côtés. Que si je finis mes jours devant vous, vous aurez tout seul l'intendance du troupeau ; et si vous mourez le premier, je tâcherai aussi d'en prendre tout le soin qu'il me sera possible. »

Paulin ne voulut pas accepter la proposition que lui faisait Mélèce, prétendant qu'il ne pouvait pas recevoir pour collègue, un homme qui avait été fait évêque par les ariens. Alors ceux du parti de Mélèce, s'étant saisis d'une église qui était hors de la ville, l'y firent asseoir sur le trône épiscopal. Ce fut sur les ariens qu'ils prirent cette église : c'était celle de la Palée, qu'avait déjà eue Mélèce avant d'être banni par Valens. De plus en plus la division augmenta : elle devint tellement vive, qu'il s'en suivit presque une sédition dans la ville. L'Église gémissait de ce schisme : saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, en étaient dans la douleur. Les évêques du concile d'Aquilée, les évêques d'Occident avaient résolu d'envoyer à Antioche pour y terminer ces troubles déplorables, lorsque la guerre des Goths vint tout suspendre. En 378, saint Mélèce ordonna plusieurs évêques ; malheureusement ces ordinations venaient affliger l'Église ; car si dans une ville, il y avait un évêque eustathien (ou du parti de Paulin), les méléciens en ordonnaient un autre, et réciproquement, ce qui ne faisait qu'agrandir la division qui avait commencé à Antioche. En 379, touché d'une situation si déplorable, saint Mélèce tint un grand concile à Antioche ; on y adhéra de tous points aux décisions prises au concile de Rome. Saint Mélèce y renouvela encore ses propositions à Paulin, qui refusa obstinément. Comme tout cela s'était passé devant Sapor, il donna les églises à saint Mélèce, ne laissant à Paulin que celles qui s'étaient séparées lors de la déposition et du bannissement de saint Eustathe. Enfin, Paulin consentit néanmoins que celui des deux qui survivrait à l'autre, serait seul évêque de tous les orthodoxes. Après cet accord, saint Mélèce écrivit encore aux évêques d'Occident pour leur demander leur communion. Socrate nous apprend qu'on prit six personnages que l'on pouvait présumer devoir plus probablement que d'autres être appelés à occuper plus tard le siége d'Antioche, et qu'on leur fit jurer que tant que l'un des deux évêques serait vivant, ils n'accepteraient pas. Flavien était au nombre de ces personnages, et pourtant, après la mort de Mélèce et du vivant même de Paulin, il accepta le siége d'Antioche. Malgré cela, l'Orient l'a toujours regardé comme un saint. Faut-il croire Socrate, ou penser que Flavien se soit parjuré ? L'histoire de ces temps si orageux est pleine de mystères. Il y avait fort peu de temps que saint Mélèce était en possession des églises d'Antioche, lorsqu'il partit pour se rendre au concile de Constantinople. Il y conduisit ses disciples Flavien et Elpide. Quand il arriva à Constantinople, il se passa quelque chose d'extrêmement remarquable : l'empereur Théodose, qui ne l'avait jamais vu, avait rêvé qu'il lui mettait la couronne sur la tête. Il pria qu'on ne le lui fît pas voir, afin de s'assurer s'il le reconnaîtrait. En effet, il le vit au milieu de tous les autres et courut l'embrasser. Une des principales causes de la réunion du concile était la nomination d'un évêque de Constantinople. Le choix ne pouvait être douteux : les vœux et le jugement de tout le monde y appelaient saint Grégoire de Nazianze. Ce fut saint Mélèce qui consacra le nouvel évêque : car c'était lui qui présidait le concile œcuménique. Tous les autres prélats le considéraient comme leur chef et leur père. Ce fut au milieu des travaux de ce saint concile qu'il mourut. Tous les Pères en furent très-contristés ; l'empereur en témoigna une douleur profonde, une grande quantité de peuple suivit ses funérailles. Le corps du saint évêque fut reporté à Antioche : toute la ville de Constantinople sortit pour l'accompagner ; toute celle d'Antioche vint au-devant. On l'enterra dans l'église de Saint-Babylas, que lui-même avait fait construire. Son corps fut placé auprès de celui de ce saint martyr. L'Église célèbre sa fête le 12 février.

MÉLÈCE (saint), était général d'armée. Il souffrit avec deux cent cinquante-deux martyrs. Ils accomplirent leur martyre par divers genres de mort. L'Église fait leur fête le 24 mai.

MÉLEUSIPPE (saint), fut martyrisé à Langres sous l'empire de Marc-Aurèle, avec ses deux frères, saint Speusippe et saint Eleusippe. (Pour avoir les détails circonstanciés de son martyre, *voy.* l'article SPEUSIPPE.) L'Église honore sa mémoire le 17 janvier.

MÉLITINE (sainte), fut martyrisée à Marcianopolis pour son attachement à la religion chrétienne. Ayant été conduite deux fois au temple des gentils, et les idoles étant tombées chaque fois à terre, elle fut suspendue, déchirée de coups, et décapitée par arrêt du président Antiochus, sous le règne de l'empereur Antonin. L'Église honore sa mémoire le 15 septembre.

MÉLITINE, ville d'Arménie, fondée par Trajan, et où fut établi un camp pour une légion dite *la Foudroyante*. On prétend que Trajan fit mourir dans ce lieu onze mille soldats qui avaient refusé d'abjurer le christianisme. Cette opinion est fondée sur les Actes des saints Zénon, Macaire et Eudoxe. On sait que ces Actes n'ont aucune autorité. En matière aussi grave, il ne faut admettre que les faits démontrés d'une manière positive. Il est bien difficile de croire qu'un empereur romain, surtout dans la position où se trouvait Trajan, en guerre avec des peuples puissants, ait pu se priver de onze mille soldats en les faisant mourir pour cause de religion.

Ce fut dans cette ville que saint Polyeucte, quatre jours après sa conversion, donna sa vie pour la foi chrétienne, sous le règne et durant la persécution de Dèce, en 250 ou 251.

MÉLITON (saint), évêque de Sardes en Lydie, était, suivant Polycrate d'Ephèse, une des plus éclatantes lumières de l'Eglise. Ce même écrivain lui donne la qualification d'eunuque. Saint Jérôme et Tertullien louent la beauté et l'élévation de son génie. Saint Méliton composa en faveur des chrétiens une Apologie qu'il adressa, ou qu'il donna, suivant la Chronique d'Eusèbe, à l'empereur Marc-Aurèle ; on ne sait pas précisément à quelle époque cette Apologie fut remise à ce prince : les uns pensent que ce fut immédiatement après la mort de L. Verus, frère adoptif et collègue de Marc-Aurèle ; les autres, que ce ne fut que quelques années plus tard, et après que Commode eut été associé à l'empire, en l'an 175. Il ne nous reste rien de cette Apologie, si ce n'est quelques fragments très-courts qu'Eusèbe a cités.

Saint Méliton a fait un très-grand nombre d'autres ouvrages qui n'ont pas eu, plus que celui-là, l'avantage de passer à la postérité. Quoi qu'on en ait dit, le saint apologiste ne mourut pas martyr. L'Eglise célèbre sa fête le 1er avril.

MÉLITON (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy.* MARTYRS DE SÉBASTE.)

MELLO (LOUIS DE), de la compagnie de Jésus, avait été chargé par le bienheureux Jean de Britto de diriger la mission du Marawa, avec le P. Jérôme Tellès. Ce pays avait alors un gouverneur très-hostile à la religion chrétienne : aussi le P. Mello fut bientôt arrêté ; on l'attacha à un poteau, les jambes fortement serrées avec des liens de fer, et on l'y laissa pendant plusieurs jours exposé aux feux du soleil et aux ignobles insultes de la populace. Ayant été ramené dans son cachot, il ne tarda pas à y succomber par suite des cruels tourments qu'il avait eus à subir.

MELUN, chef-lieu du département de Seine-et-Marne, fut témoin des souffrances qu'y endura saint Léon, en confessant la foi de Jésus-Christ.

MEMMIE (sainte), reçut à Rome la couronne du martyre, en 303, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien. Elle fut mise à mort sur la voie Salaria, où elle demeura enterrée jusqu'au jour de sa translation, qui eut lieu le 8 août de nous ne savons quelle année. Vingt-six chrétiens furent exécutés le même jour dans le même endroit. L'Eglise honore leur mémoire le 8 août. (*Voy.* CYRIAQUE. *Voy.* aussi l'abbé Grandidier, *Histoire de l'Eglise de Strasbourg.*)

MEMNON (saint), était centurion. Il souffrit le martyre avec saint Sévère : tous deux furent jetés dans une fournaise ardente, après avoir eu les pieds et les mains cruellement coupés. L'Eglise honore leur mémoire le 20 août.

MÉNALIPPE (saint), martyr, donna sa vie pour Jésus-Christ avec les saints Diomède, Julien, Philippe, Eutychien, Hésyque, Léonide, Philadelphe et Pantagappe. Ils cueillirent la palme du martyre les uns par le feu, les autres par le glaive ou sur la croix. L'Eglise les fête le 2 septembre.

MÉNANDRE (saint), martyr, eut la gloire de donner sa vie pour Notre-Seigneur à Philadelphie en Arabie. Les compagnons de son martyre furent les saints Cyrille, Aquilas, Pierre, Domitien et Ruf. L'époque où eut lieu leur martyre est inconnue. L'Eglise honore leur mémoire le 1er août.

MÉNANDRE (saint), selon l'indication des martyrologes latins et grecs, souffrit le martyre avec saint Acace et saint Polyène, en même temps que saint Patrice à Pruse en Bithynie. On n'a aucun détail sur son martyre. L'Eglise célèbre sa fête le 28 avril, comme celle de saint Patrice. C'est sous le règne de Dioclétien, dans le IIIe siècle, qu'eut lieu son martyre.

MENDEZ (le bienheureux ALPHONSE), jésuite, reçut en 1552 la mort pour la foi, sur la côte de la Pêcherie, où les Badages, ennemis cruels des Paravas et du christianisme, lui tranchèrent la tête.

MENDEZ (le bienheureux ALVARO), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy.* AZEVEDO.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571 par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. Quand ces bourreaux s'emparèrent du navire, Alvaro Mendez et Grégoire Escrivain, un de ses compagnons, gisaient au lit malades. Ils se levèrent à grand'peine, passèrent leur soutane pardessus leur chemise et vêtus ainsi, nu-pieds, vinrent se mêler parmi ceux que l'on massacrait. Ils reçurent ainsi la palme du martyre. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

MENDEZ (ALPHONSE) , jésuite portugais, patriarche d'Abyssinie et confesseur, fut sacré à Lisbonne le 25 mai 1624. On l'avait choisi pour l'élever à cette dignité, parce qu'il était un homme d'un grand savoir, et qu'on comptait beaucoup sur lui pour mener à bon succès la mission d'Abyssinie. Depuis bien des siècles, ce malheureux pays était en proie à l'hérésie : il reconnaissait pour chef religieux le primat hérétique d'Alexandrie. Un peu avant 1624, le Négous Mélec-Segued, s'étant converti à la foi catholique, écrivit au pape pour qu'il lui envoyât un patriarche et des missionnaires: comme nous venons de le dire, ce fut Mendez qui fut choisi. Aussitôt que Mélec-Segued en fut instruit, il écrivit au prélat pour le prier de presser son arrivée. Il dit à son secrétaire, en dictant sa lettre, qu'il fallait que les missionnaires entrassent dans ses Etats par le Dankali ; mais le secrétaire écrivit *Zeila* au lieu de *Dankali*, ce qui fut cause de la mort des PP. François

Machado et Bernard Pereira. Mendez divisa ses missionnaires en plusieurs bandes. On peut voir à l'article Abysssinie les événements qui furent la conséquence de cette séparation, et les vicissitudes qu'eurent à subir les voyageurs. Quant à Mendez, il s'embarqua à Bacaim pour Baylour, dans le Dankali. Ce fut par ce pays qu'il entra en Abyssinie, après six semaines de marches fatigantes, et pleines de dangers de toutes sortes. Mélec-Segued étant absent pour la guerre, les missionnaires demeurèrent à Frémone, et s'occupèrent à évangéliser les environs; ils y recueillirent une riche moisson pour le Seigneur.

Bientôt Mendez convoqua à Gorgora un synode, où il fut décidé qu'on élèverait le plus promptement possible aux ordres sacrés les indigènes qu'on en jugerait dignes, et que, quant aux prêtres du pays, on réitérerait sous condition leur ordination, parce qu'il y avait de graves raisons de contester la validité de leurs pouvoirs.

Quand le Négous fut de retour, il envoya chercher Mendez par un corps de troupes de quinze mille hommes, à la tête desquels étaient son fils, son frère, et les principaux d'entre les vice-rois. Le patriarche, vêtu de ses habits pontificaux, était monté sur un cheval blanc (*quadrupede niveo*, peut-être un âne blanc, à cause de l'estime particulière qu'on faisait de cet animal en Abyssinie). La réception qu'on fit au prélat fut magnifique: le Négous lui témoigna la plus grande estime et la plus haute vénération. Il fixa pour l'année suivante, 1626, le jour de la convocation de tous les ordres de l'empire, pour la reconnaissance solennelle de la suprématie du pape, et pour l'adhésion à la foi de l'Eglise romaine. Mendez s'assit sur le trône à côté du souverain, et fit un discours dans lequel il exposa les points de la foi catholique à l'égard desquels les Arméniens étaient dans l'erreur. Un des notables de l'assemblée se lève et dit, au nom du Négous, que ce prince veut suivre la foi romaine, et y jurer adhésion au nom de tout son peuple. Alors le Négous lui-même se lève, et, la main sur le livre des Evangiles ouvert, il prononce le serment suivant: « Nous, sultan Segued, empereur d'Ethiopie, croyons et confessons que Jésus-Christ a établi saint Pierre prince de ses apôtres et chef de l'Eglise universelle, et qu'il lui a donné la primauté sur toute la terre. De plus, nous croyons et confessons que le souverain pontife, élu légitimement, est le successeur de saint Pierre, et qu'il a le même pouvoir, la même dignité, la même primauté sur l'Eglise universelle. Enfin, nous promettons, vouons et jurons une obéissance et une fidélité sincères, à notre très-saint Père et seigneur Urbain VIII, pape par la divine providence; et nous mettons à ses pieds, avec une soumission entière, notre personne, nos héritiers et tout notre empire. Qu'ainsi Dieu et les saints Evangiles nous soient en aide. » Le fils du Négous fit le même serment avec un enthousiasme qui ne devait guère laisser supposer qu'il persécuterait si violemment plus tard la religion catholique. Immédiatement après, le Négous publia des édits sévères, qui défendaient d'embrasser une autre foi que la foi romaine. Bientôt le bruit de ces succès se répandit en Europe, et des missionnaires nouveaux partent pour rejoindre Mendez. Il reçoit le pallium par ceux qui viennent de Lisbonne.

Mélec-Segued donna à Mendez Enfras avec tout son territoire; et Mendez choisit sa demeure à Depsan, à une lieue de Dancas, séjour ordinaire du Négous, et à une lieue aussi du lac de Dembéa. Par ses soins et par ceux du monarque, on fonda à Frémone un séminaire où toute l'élite de l'Abyssinie vint étudier. Devenu fort habile dans la langue du pays, Mendez publia l'histoire des six premiers conciles, avec la réfutation des erreurs répandues en Abyssinie. Il fit aussi un catéchisme à l'usage de cet empire. Il commença bientôt après le cours de ses visites pastorales, et il eut le honheur de voir se convertir un très-grand nombre d'Abyssiniens; mais il était marqué dans les desseins de la Providence que l'Abyssinie serait rougie du sang des martyrs. Deux prêtres furent assommés dans le Tigré, par les ordres du chef d'un village. Déjà la réaction commençait à se produire. Mélec-Segued, dans son zèle trop ardent, avait le tort immense de vouloir forcer ses sujets à embrasser la foi catholique, et Mendez, tout-puissant sur son esprit, eut le tort plus flagrant, s'il est possible, de ne pas l'engager à laisser aux missionnaires le soin de convertir, et de n'y pas employer la violence. On précipita soixante moines qui ne voulaient pas obéir aux ordres du souverain; plus de six cents religieux et religieuses furent massacrés par les troupes du Négous, en défendant leur indépendance religieuse. Sans aucun doute, Mendez et les missionnaires furent personnellement étrangers à ces horreurs; mais tout-puissants sur l'esprit du Négous, ils ne devaient pas souffrir qu'il se portât à de tels actes de tyrannie.

Bientôt, comme on le peut voir en détail à l'article Abyssinie et à l'article Georgis, eut lieu la révolte de Técla-Georgis, vice-roi du Tigré et gendre du Négous. Ce prince apostat fit mourir le bienheureux Jacques, son confesseur; puis, vaincu par les troupes envoyées pour le réduire, il fut pendu. Peu après, les Agows du Lasta se révoltèrent aussi contre la tyrannie de Mélec-Segued, et furent d'abord vainqueurs. Profitant de leur victoire, ils influencèrent tellement le vieux Négous, qu'il en vint à demander à Mendez de rétablir l'ancienne liturgie. Mendez crut devoir accéder à ce désir: il la rétablit donc, en la purgeant des nombreuses erreurs dont elle était remplie. Ce fut à cette époque qu'arriva en Abyssinie le P. Apollinaire Almeida, nommé coadjuteur de Mendez. Il apportait un bref du pape accordant à l'Abyssinie le jubilé pour l'année 1631. Ce jubilé produisit d'excellents fruits; mais ce bien ne fut pas de longue durée. Mélec-Segued ayant découvert

que de toutes parts on conspirait contre lui, que Basilides, son fils, était à la tête des conspirateurs, céda aux obsessions de ses conseillers intimes : il se laissa arracher un édit qui défendait aux missionnaires de prêcher davantage, qu'il les reléguait à Frémone, en attendant qu'on les fît partir pour les Indes.

Le vieux Négous étant mort en 1632, son fils Basilides lui succéda, et aussitôt confirma l'ordre d'exil des Jésuites. Mendez lui adressa une lettre pleine de force et de raisons, le priant de lui dire pourquoi on chassait les Jésuites, afin qu'il pût en instruire le pape et les souverains de l'Europe qui le lui demandaient. Il proposait en outre qu'on lui permît de discuter en séance publique contre l'abouna et contre ceux des docteurs d'Abyssinie qu'il désignerait ; mais Basilides lui répondit qu'il n'était pas nécessaire de revenir sur une question déjà jugée. Les Jésuites furent obligés de partir; ils se mirent quelque temps sous la protection du baharnagasch Jean Akay, qui depuis longtemps se maintenait dans l'indépendance. Mais le Négous ayant vivement menacé ce prince, il conseilla aux Jésuites de se retiter. Mendez partit avec ses compagnons, ne laissant en Abyssinie que six Jésuites avec le P. Alméida, évêque de Nicée, à leur tête. Arrivé à Massaouah, Mendez et ses religieux furent arrêtés par le pacha, qui voulut obtenir d'eux une grosse rançon, et qui ne laissa partir les missionnaires qu'en retenant Mendez et deux autres comme otages. Ce ne fut que sur les instances du consul de France au Caire, que le pacha de cette ville fit écrire au pacha de Massaouah par celui de Souakim, son supérieur, de relâcher sans retard les prisonniers. Cet officier dut obéir, mais ce fut en se faisant payer une seconde rançon de la part des marchands portugais qui une première fois avaient versé quatre mille cinq cents écus, et qui, cette dernière, versèrent six mille cruzades. Le P. Mendez s'embarqua pour les Indes orientales. Arrivé dans ce pays, il ne cessa de s'occuper du sort du malheureux troupeau qu'il avait laissé en Abyssinie. Il fit tout ce qu'il put pour procurer aux catholiques des secours de toutes sortes, spirituels et autres. Nogueira lui fit parvenir une lettre que nous donnons à l'article Abyssinie, laquelle le navra de douleur. Peu de temps après il mourut aux Indes, âgé de soixante-seize ans. Ce saint confesseur mérite d'être regardé comme un des plus ardents défenseurs de la foi catholique en Abyssinie. Nous ne nous occuperons pas ici des reproches plus ou moins fondés qui ont été adressés à sa mémoire : on peut voir ce que nous avons dit à ce sujet à l'article Abyssinie.

MÈNE (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II, le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculan, Numère, Storacinus, Commode, Maur, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monacre, Olympe, Cyprien et Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article Martyrs d'Ostie.) Ces saints ne sont pas nommés au Martyrologe romain.

MÉNÉDÊME (saint), martyr, était l'un des quatre-vingts députés catholiques que les chrétiens orthodoxes de Constantinople députèrent à Valens en 370, et qu'il chargea le préfet du prétoire, Modeste, de faire mourir. (*Voy.* Valens et Urbain.)

MENÉE (saint), martyr, eut le glorieux privilége de mourir pour Jésus-Christ avec saint Capiton. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sus ces deux saints. L'Eglise célèbre leur mémoire le 24 juillet.

MENIGNE (saint), martyr à Parion, dans l'Hellespont, sous l'empire de Dèce, est honoré par les Grecs le 22 de novembre. Il exerçait le métier de foulon dans la ville que nous venons de nommer : il fut arrêté comme chrétien et eut la tête tranchée. Il est probable que ce saint souffrit dès le commencement de la persécution, sous le proconsul Quintilien : l'Hellespont tenait au proconsulat d'Asie.

MENNE (saint), martyr, reçut la couronne du martyre en l'an de Jésus-Christ 304, à Cotyée, en Phrygie, où il était en garnison, avec le corps de troupes auquel il appartenait. La persécution de Dioclétien était dans toute sa force. Menne ayant courageusement confessé sa foi, fut battu de verges et mis sur le chevalet, où on lui fit subir de cruelles tortures. Son martyre fut terminé par le glaive : on lui trancha la tête. L'Eglise célèbre sa fête le 11 novembre. (*Voy.* Surius.)

MENNE (saint), différent du précédent, souffrit la mort pour la foi en Lybie, sous Maximien, à peu près à la même époque. Sa fête arrive le 10 décembre. Ses Actes n'ont aucune espèce d'autorité.

MENODORE (sainte), reçut la palme du martyre en Bithynie, par arrêt du président Fronton, sous le règne de Maximien. Elle eut pour compagnes de sa gloire ses deux sœurs Métrodore et Nymphodorel. L'Eglise les honore comme martyres le 10 septembre.

MENTHON (saint Bernard de), confessa sa foi en Valais sur le mont Jou. Nous ignorons à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise célèbre sa fête le 15 juin.

MERCURIE (sainte), fut martyrisée pour la foi chrétienne, à Alexandrie, sous l'empire de Dèce, et sous le gouvernement de Sabinus, en 250. Elle eut pour compagnes de son martyre les deux saintes Ammonaire et Denise. Elle était, dit saint Denys, respectable par sa vieillesse : le juge la fit décapiter; elle ne souffrit pas d'autres tourments. L'Eglise fait sa fête le 12 décembre, avec celle de ses trois courageuses compagnes de gloire et de souffrances.

MERCURE (saint), martyr, était soldat sous le règne de l'empereur Dèce. Il fut décapité à Césarée de Cappadoce, par ordre de ce cruel tyran. Nous en avons des Actes, mais tellement remplis de faits évidemment faux,

que nous n'osons y faire aucun fondement. La Chronique d'Alexandrie rapporte que saint Basile apprit de la manière suivante la mort de Julien l'Apostat : il vit en songe Jésus-Christ, qui ordonnait à saint Mercure de l'aller tuer. Le 26 août 768, on apporta à Bénévent les reliques d'un saint qu'on affirmait être celles de saint Mercure. L'Eglise célèbre sa fête le 25 novembre.

Les Actes qu'on possède concernant saint Mercure portent le nom de Métaphraste ; cependant il est probable qu'ils ne sont pas de cet auteur : le style est très-différent du sien. Probablement quelque critique, en appréciant les faits qu'ils contiennent, aura écrit sur un manuscrit le nom de Métaphraste, à cause de sa mauvaise réputation, et aura été suivi par d'autres. Baronius (25 nov. *d*) dit avoir eu en mains d'autres Actes du saint.

MERCURE (saint), était soldat. Il souffrit le martyre à Lentini, ville de Sicile, avec plusieurs de ses compagnons, par l'ordre du président Tersille, sous le règne de l'empereur Licinius. Ils périrent par le glaive. L'Eglise honore leur mémoire le 10 décembre.

MÉRÉE, ville de Phrygie, est célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances que le président Almaque fit souffrir, durant le règne de Julien l'Apostat, aux saints Macédone, Théodule et Tatien.

MÉRIDA (*Emerita Augusta*), ville de l'Estramadure espagnole, fut la patrie de sainte Eulalie, qui y fut mise à mort pour la foi, au temps de la persécution de Dioclétien, en l'an de Jésus-Christ 304. (*Voy.* EULALIE.)

MÉROUJAN, prince arménien de la famille d'Ardzourounik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* PRINCES ARMÉNIENS.)

MERRE (saint), le même que saint MITRE. (*Voy.* ce nom.)

MESSALINE (sainte), martyre à Foligni, sous Dèce, en 250. Sa fête arrive le 23 janvier. On n'a, par rapport à elle, qu'une seule Vie donnée par Bollandus, laquelle fut écrite en l'année 1613 seulement.

MESSINE, ville et port du royaume des Deux-Siciles, est célèbre par le martyre de saint Corebe, qui y périt par le glaive ; on ignore à quelle époque.

MÉTELLA (le bienheureux JEAN), portugais, de la compagnie de Jésus, prêchant en 1616 dans la petite île Caredive, fut tué à coups de lance par les indigènes, avec le P. Louis Pélingotti. (*Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, pag. 277.)

MÉTELLUS (saint), martyr, donna sa vie pour la foi chrétienne à Néocésarée. Il eut pour compagnons de ses triomphes les saints Mardoine, Muson et Eugène. On les brûla tout vifs, et leurs cendres furent jetées dans la rivière. Nous n'avons pas d'autres détails relativement à ces saints combattants de la foi. L'Eglise honore leur immortelle mémoire le 24 janvier.

MÉTHODE (saint), martyr, fut d'abord évêque d'Olympe, ville maritime en Lycie. Il était aussi évêque de Patare, s'il faut en croire Léonce de Byzance. Alors il faut dire que ces deux siéges étaient réunis à cette époque. Saint Tyrannion, évêque de Tyr, ayant été martyrisé sous Dioclétien, saint Méthode lui fut donné pour successeur. On ignore comment saint Méthode se trouvait à Chalcide, en Grèce, dans l'année 311 ou 312 : le fait est qu'il y fut martyrisé. Ce saint évêque est considéré comme un des Pères de l'Eglise. Son éloquence et son savoir étaient très-estimés des anciens. Photius cite des fragments considérables de ses ouvrages, ainsi que saint Epiphane, saint Jérôme et Théodoret. Nous possédons encore en entier son *Banquet des vierges*, ouvrage fait à l'éloge de la virginité. L'Église fait la fête de saint Méthode le 18 septembre.

MÉTHODE (saint), patriarche de Constantinople, fut élevé à cette dignité dans un concile assemblé par l'impératrice Théodora, en remplacement de Jean Leconomante. Il était issu d'une illustre famille de Sicile et se rendit fort habile dans les sciences sacrées et profanes. S'étant retiré du monde, il bâtit un monastère dans l'île de Chio ; mais le patriarche Nicéphore l'ayant appelé à Constantinople, il s'y rendit et suivit depuis son évêque dans l'exil, auquel l'avait condamné Léon l'Arménien à cause de son zèle pour la défense du culte des images. Nicéphore l'envoya ensuite à Rome en qualité de nonce. Notre saint revint à Constantinople après la mort de ce saint patriarche, et bientôt il y fut en butte aux persécutions des iconoclastes. Michel le Bègue le fit mettre en prison et l'y retint durant tout son règne, et ce fut l'impératrice Théodora qui le fit mettre en liberté en 830. Il ne jouit pas longtemps de sa liberté, car bientôt l'empereur Théophile l'exila de nouveau. Ce prince étant venu à mourir, en 842, l'impératrice Théodora, qui gouvernait l'empire sous son fils Michel III, rétablit la paix dans l'Eglise, et pourchassa l'hérésie. Elle plaça Méthode, comme nous l'avons dit plus haut, sur le siége patriarcal de Constantinople, après avoir chassé Jean Leconomante, patriarche arien qui l'occupait. Méthode gouverna son Eglise avec zèle, et rétablit partout le règne de la piété et des vertus chrétiennes. Il mourut le 14 juin 846, après avoir siégé quatre ans à la tête de l'Eglise de Constantinople. L'Eglise honore sa mémoire le 14 juin. Saint Méthode nous a laissé plusieurs écrits, des canons pénitentiaux, un bel Eloge de saint Denis l'Aréopagite et plusieurs sermons.

MÉTRAN (saint), donna sa vie pour la foi à Alexandrie sous le règne de l'empereur Philippe, qui monta sur le trône en 245. Ce fut par le fait d'une émotion populaire que la persécution fut allumée. Ecoutons saint Denis : « La première victime que les Alexandrins immolèrent à leur rage et à

celle de leurs démons fut un vieillard nommé Métran. Ils voulurent le contraindre de proférer des paroles impies contre le culte du vrai Dieu ; et, sur le refus qu'il en fit, ils le maltraitèrent à coups de bâton ; ils lui enfoncèrent des éclats de roseau dans les yeux, et l'ayant enfin traîné dans un de leurs faubourgs, ils le lapidèrent. L'Eglise célèbre sa fête le 31 janvier.

MÉTRODORE (sainte), souffrit le martyre en Bithynie avec ses deux sœurs Ménodore et Nymphodore. Leur triomphe arriva sous l'empereur Maximien et le président Fronton. Elles sont inscrites au Martyrologe romain le 10 septembre.

MÉTROPE (saint), versa son sang pour la foi dans la ville de Tripoli. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Lucien, Paul, Zénombre, Théotime et Drusus. L'Eglise célèbre leur immortelle mémoire le 24 décembre.

MÉTROPHANE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Constantinople pour la défense de la religion chrétienne. Nous ignorons les circonstances qui illustrèrent son martyre. Il est inscrit au Martyrologe romain le 4 juin.

MEURIS (sainte), souffrit le martyre à Gaza en Palestine, avec sainte Thée. Nous n'avons aucun détail sur leur compte. l'Eglise honore leur mémoire le 19 décembre.

MI (Philippe), néophyte tonquinois, fut mis à mort pour la foi en 1722, au Tonquin, avec le P. Bucharelli, jésuite, Emmanuel Dien, Pierre Frieu, Dao Ambroise, Luc Thu, Luc Mai, Thaddée Tho, Paul Noi et François Kam, néophytes qui mêlèrent leur sang à celui du saint missionnaire.

MIAO, veuve chinoise et chrétienne, fut arrêtée en 1746, par l'ordre de l'officier Fan, durant la persécution que suscita le vice-roi du Fo-Kien, et traduite devant le tribunal du gouverneur de Fou-ngan. Elle avait refusé comme les autres de dire où était l'évêque de Mauricaste et les autres missionnaires. Mais un chrétien concubinaire, interrogé à son tour, déclara qu'il demeurait chez elle. Mise à la torture, elle montra une admirable constance, et rien ne put lui arracher ni son secret ni un seul gémissement.

MICHAL (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy.* Martyrs de Sébaste.)

MICHEL MELISSÈNE, persécuta violemment les catholiques en Natolie, sous Constantin Copronyme, qui fut un des plus ardents iconoclastes. (*Voy.* Constantin *et* Iconoclastes.) L'an 770, il assembla à Ephèse tous les moines et les religieuses des provinces de Thrace, et, les ayant menés dans une plaine, il leur dit : « Que celui qui veut obéir à l'empereur s'habille de blanc, et prenne une femme tout à l'heure. Ceux qui ne le feront pas perdront la vue, et seront envoyés en exil dans l'île de Chypre. » Aussitôt on en vint à l'exécution : plusieurs souffrirent la peine et furent regardés comme martyrs ; plusieurs apostasièrent, et le gouverneur les traita comme ses amis. L'année suivante, 771, il fit vendre tous les monastères d'hommes et de femmes, avec les vases sacrés, les livres, les bestiaux et tous leurs biens, et en envoya le prix à l'empereur. Il brûla tout ce qu'il trouva de livres des moines et des Pères. Il brûla aussi toutes les reliques que l'on portait en des reliquaires, et punit ceux qui les avaient comme coupables d'impiétés. Il fit mourir à coups de fouet plusieurs moines et quelques-uns par le glaive. Il fit perdre la vue à une infinité. Il y en eut à qui il fit oindre la barbe d'huile et de cire fondue, puis y mettant le feu, on leur brûlait le visage et la tête, d'autres qu'il envoya en exil après plusieurs tourments. En un mot, il ne laissa pas une seule personne, dans tout son gouvernement, qui portât l'habit monastique. L'empereur lui en écrivit des lettres de remercîment, ce qui porta les autres à l'imiter.

MICHALEWICZ, l'un des persécuteurs des religieuses de Saint-Basile, établies à Minsk, en Lithuanie, et connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité, qui furent expulsées de leur couvent et soumises aux persécutions les plus violentes. Ce prêtre apostat, leur ancien confesseur, s'unit au czar Nicolas et à l'évêque apostat Siemaszko, pour les torturer affreusement, afin de les faire renoncer à la foi catholique. On les avait renfermées dans un couvent enlevé à d'autres religieuses, pour passer entre les mains d'une communauté de Gzernice, ou Filles-Noires, recrutées parmi les veuves de soldats russes et les filles de mœurs déréglées. Leur douleur était grande de ne pouvoir communier, lorsqu'un jour Michalewicz parut devant elles. « O mon père ! s'écrièrent-elles en se précipitant à ses genoux, soyez le bienvenu, vous qui nous avez enseigné pendant si longtemps comment il faut vivre et mourir pour Jésus-Christ ! » Bientôt cependant elles s'aperçurent de leur méprise, quand l'apostat, voulant abuser de son ancien crédit sur ces innocentes religieuses, osa leur dire : « J'étais un insensé, lorsque je vous recommandais la fidélité à l'Eglise romaine. Faites comme moi, ouvrez les yeux... » Il fut interrompu par un cri général d'indignation... Le traître n'ayant pu parvenir à les vaincre résolut de les traiter avec la dernière rigueur. Il les condamna à être flagellées deux fois par semaine et à recevoir chaque fois cinquante coups de verges. Bientôt il les fit renfermer dans quatre cachots séparés, espérant les vaincre alors plus aisément. Souvent il se présentait devant ses malheureuses victimes, avec un papier qui, disait-il, contenait la formule de renonciation que presque toutes les sœurs avaient déjà signée. Les religieuses n'avaient pour nourriture, dans leur affreux cachot, que des restes de légumes pourris, qu'elles étaient obligées d'arracher à l'avidité des vers. Un juif, poussé par la pitié, leur avait donné un grand vase de terre dans lequel elle

faisaient chauffer le marc de l'eau-de-vie de grain que d'autres juifs leur donnaient parfois. Michalewicz, poussé par un atroce besoin de vengeance, brisa ce vase, et se donna l'abominable plaisir de voir pleurer ces pauvres religieuses. Il ne tarda pas à aller rendre compte à Dieu de toutes ses atrocités. Depuis son apostasie il faisait un abus fréquent des liqueurs fortes. Un jour qu'il était dans un état complet d'ivresse, et qu'il avait maltraité ses victimes avec plus de violence qu'à l'ordinaire, il tomba dans une mare, en traversant la cour du couvent, et y périt étouffé dans les eaux. (*Voy.* l'art. MIECZYSLAWSKA.)

MICHEL II, dit le Bègue, naquit à Amorium en Phrygie. Il était le favori de l'empereur Léon l'Arménien, qui l'éleva au patriciat. Ayant été accusé d'avoir conspiré contre le prince, il fut mis en prison; mais l'empereur ayant été assassiné, Michel sortit de prison et monta sur le trône. D'abord il se montra favorable aux catholiques, il fit revenir les exilés. On crut que c'était chez lui un sentiment de piété, qui le portait à agir ainsi; on se trompait, ce n'était que de la tolérance venant de l'indifférence qu'il avait pour toutes les croyances quelles qu'elles fussent. Quand les catholiques se furent réunis, ils lui demandèrent la restitution des églises qui leur avaient été enlevées. « Entendez-vous avec vos adversaires, dit Michel ; je vous tolère, je ne vous protége pas. » Michel était du reste un homme excessivement grossier. Il était né, comme nous l'avons dit, à Amorium, dans la haute Phrygie, où il y avait toujours une grande multitude de juifs et d'athingans, certains hérétiques que l'on prétend être les mêmes que les anciens melchisédéciens, et dont on dit que nos bohémiens vagabonds étaient des restes. Nous avons vu toutefois que l'on donnait aussi le nom d'athingans aux pauliciens ou manichéens d'Arménie. De ces deux sectes de juifs et d'athingans s'en était formée une troisième, dont Michel avait appris les erreurs par la tradition de ses ancêtres. Ils recevaient le baptême et rejetaient la circoncision; mais du reste ils observaient toute la loi mosaïque, et chacun d'eux avait chez lui un juif ou une juive qui gouvernait sa maison pour le spirituel et pour le temporel. Michel avait donc été élevé dans cette secte, avec une grande ignorance et une grande rusticité. Il méprisait entièrement l'étude et le raisonnement, à peine savait-il lire, il ne voulait point que l'on instruisît les enfants ni dans les livres des anciens Grecs ni dans ceux des chrétiens.

Les connaissances dont il se piquait, même étant empereur, étaient de distinguer les mulets les plus propres à être montés, ou à porter des fardeaux; juger d'un coup d'œil les chevaux bons à la course ou au combat, les brebis et les vaches les plus fécondes, et les plus abondantes en lait, et rendre à chaque mère son petit. Quant à la religion, il ne croyait point la résurrection, il disait qu'il n'y avait point de diable, puisque Moïse n'en avait point parlé; que la fornication était permise, que l'on ne célébrait point la Pâque en son temps, et qu'il fallait jeûner le samedi, contre l'usage des Grecs. Il parlait mal des prophètes, disait que Judas était sauvé, et ne voulait point d'autre serment que par le Dieu souverain. (Fleury, vol. III, p. 259.) Mais bientôt, malgré son indifférence apparente, Michel persécuta les catholiques, surtout les moines, qu'il traitait avec le plus profond mépris. (*Voy.* ICONOCLASTES.) Plus tard il voulut amener les catholiques à une conférence avec les iconoclastes. Peu de temps après il mourut, à la suite de désordres.

MICHEL (le bienheureux), de la compagnie de Jésus, Aragonais, faisait partie de la troupe de missionnaires que le P. Diaz conduisait au Brésil, à la suite du B. Azevedo. Un mois après le départ du *Saint-Jacques* qui portait ce dernier, Diaz et ses compagnons quittèrent Madère, afin de poursuivre la route vers le Brésil avec le reste de la flotte. La tempête ayant dispersé les navires, celui que montait notre bienheureux et ses compagnons dévia vers l'île de Cuba, et à San-Iago on dut abandonner le vaisseau qui faisait eau de toutes parts. Les voyageurs trouvèrent une barque qui les conduisit au port d'Abana, d'où un navire, qu'ils y frétèrent, les transporta aux Açores au mois d'août 1571. Ils y trouvèrent le commandant de la flotte, Louis de Vasconcellos avec le P. François Diaz et cinq autres jésuites qui les y avaient devancés. L'amiral voyant son monde si réduit, ne conserva qu'un navire, et ils se rembarquèrent le 6 septembre 1571. Bientôt ils rencontrèrent cinq vaisseaux de haut-bord, commandés par le Béarnais Capdeville, calviniste, qui s'était trouvé à l'abordage du *Saint-Jacques;* le combat ne fut pas long et les calvinistes s'emparèrent du navire catholique. Le bienheureux Diaz fut massacré, puis jeté à la mer le 13 septembre; François de Castro confessait le pilote au moment où les calvinistes montaient à l'abordage, il fut massacré; Gaspard Goes subit le même sort. Pour le P. Michel, qui avait été renfermé avec d'autres durant la nuit, dans la cabine de Vasconcellos, ayant jeté un soupir que lui arrachait la blessure de son bras, les calvinistes se saisirent de lui et le jetèrent à la mer. Les autres compagnons de son martyre furent le P. François-Paul, Portugais; Jean Alvare, Portugais; Pierre Fernand, Portugais; Alfonse Fernandez, Portugais; Alfonse André Pais, Portugais; un autre Pierre Diaz, Portugais; Jacques Carvalho, Portugais; Fernand Alvare, Portugais. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 295; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 174 et 177.)

MICHEL VAZ (le bienheureux), était vicaire général de Jean d'Albuquerque, évêque de Goa. Ayant évangélisé avec succès la ville de Chaul, les brames l'empoisonnèrent. (Du

Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. I., p. 314.)

MICHEL FACIÉMON (le bienheureux), fut martyrisé en 1608, au Japon, dans le royaume de Fingo, avec Jean Tingoro, Girozayémon Joachim, Thomas, son propre fils, et Pierre, fils de Jean Tingoro. Ces trois saints comptaient parmi les plus puissants seigneurs du royaume de Fingo. Tous trois étaient directeurs d'une confrérie qu'on avait fondée dans ce royaume sous le nom de la *Miséricorde*. Lorsque le roi de Fingo commença à persécuter les chrétiens, il fit emprisonner nos trois saints. A l'époque de 1608, il y avait près de quatre ans qu'il les tenait en prison. La nourriture y était si mauvaise, le cachot était si malsain, les soins de toutes sortes manquaient tellement aux saints confesseurs que Girozayémon mourut de misère. A la nouvelle de sa mort, le roi donna l'ordre de décapiter ses deux compagnons, ainsi que leurs enfants. En apprenant cette sentence, tous deux déclarèrent qu'ils en étaient ravis, et que, s'ils avaient un souhait à former, c'était celui de voir les bourreaux épuiser sur eux toutes les tortures que leur art pourrait leur suggérer. Le roi, qui craignait que le peuple se soulevât, commanda de presser l'exécution. On en peut voir le détail au titre GIROZAYÉMON. On les conduisit une corde au cou hors des murs de Jateuxiro, où ils furent décapités.

MICHEL (le prince), fils de Paul, et petit-fils de Sounou, prince mantchou, servant à la cour de Pékin, fut baptisé en 1724, à l'époque où l'empereur prononçait contre toute sa famille la peine de l'exil. Il était alors âgé de dix-sept ans; il reçut le nom de Michel, et eut le prince Jean pour parrain. Il suivit sa famille en exil à Yeou-Oué, lieu que l'empereur Young-Tching avait désigné. (*Voy.*, pour plus de détails, les articles PAUL, SOUNOU, CHINE.)

MIECZYSLAWSKA (Irena-Macrina), abbesse des religieuses Basiliennes de Minsk en Lithuanie, a souffert, ainsi que ses compagnes, d'horribles persécutions en Russie, de la part de l'empereur Nicolas et des ministres de ses fureurs. Le récit des souffrances de ces religieuses, publié en brochure, et actuellement à la quatrième édition, appartient dès maintenant à l'histoire de l'Église. Nous n'estimons pas que l'auteur veuille faire une propriété littéraire de ce qui est déjà une pièce authentique. Il a déjà eu l'honneur d'être cité en entier textuellement par M. Rohrbacher, dans son *Histoire de l'Église*. Nous prenons le même droit en faisant la même citation (*Martyre de sœur Irena Mieczyslawska*, Paris, Gaume frères.)

Un grand scandale, dit notre auteur, avait eu lieu dans l'Eglise-Unie; celui qui devait en être la lumière et l'appui, dans ces temps malheureux, l'évêque Siemaszko, indigne du siége où Dieu l'avait placé, avait cédé à la peur et à la corruption, et s'était honteusement vendu à l'Église schismatique. Cette apostasie pouvait porter le trouble et le découragement chez les catholiques; d'humbles femmes reçurent la mission de relever les âmes abattues d'un tel coup, en souffrant avec une constance héroïque les tortures auxquelles l'apostat les condamna bientôt, pour les amener à suivre son exemple.

Cet homme, pour se faire valoir ou pour diminuer peut-être à ses propres yeux la honte de son apostasie, avait dit à l'empereur, quand il dut recevoir de lui, comme du chef suprême de l'Église, de nouveaux pouvoirs spirituels, qu'il ne doutait point que, dans un délai très-rapproché qu'il fixa, les provinces qui dépendaient de sa juridiction ne fussent passées à l'Église russe. Pour reconnaître dignement cet engagement, l'empereur lui prodigua les marques d'honneur, et pour lui en rendre l'exécution plus facile, il lui délivra plein pouvoir d'agir avec les récalcitrants *comme l'intérêt de la religion pourrait le réclamer*.

Ainsi revêtu d'un pouvoir illimité, Siemaszko retourna dans ses provinces, où ses premiers regards se dirigèrent sur les religieuses de Saint-Basile, établies à Minsk, et connues, comme toutes les Basiliennes en Lithuanie, sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité (1). Elles vivaient en communauté sous la discipline de Mieczyslawska, leur supérieure depuis près de trente ans. Le service de Dieu, le soin des pauvres et l'éducation des enfants se partageaient leur vie. Elles avaient à Minsk une si grande réputation de sainteté, le bien qu'elles faisaient parlait si haut en leur faveur, que, malgré la violence des persécutions, le peuple espérait qu'elles seraient épargnées. Pour elles, s'en remettant à Dieu de leur sort futur, elles continuaient, dans ces jours d'agitation et de douleur, à s'acquitter, comme par le passé, de toutes les obligations qui leur étaient imposées. Mais, en raison même de leur vie si pure et si sainte, on aurait dû redouter pour elles les violences de Siemaszko. Toute vertu lui était devenue odieuse depuis qu'il n'en avait plus. Il pensait d'ailleurs que gagner au schisme les religieuses de Saint-Basile, qui avaient un si grand crédit dans la ville, c'était y gagner la ville même.

Il fut d'abord doux et caressant avec les saintes filles; il employa toute son éloquence pour leur persuader que le passage à l'Église russe n'était d'aucune importance pour la foi; mais, quand il vit qu'il ne gagnait rien sur elles, il mêla les emportements aux caresses, les menaces aux promesses brillantes qu'il leur faisait au nom de l'empereur, et leur montra, pour les intimider davantage, le pouvoir qui lui avait été donné, et sur lequel elles virent en effet la signature impériale.

(1) Quand on fit connaître à l'Europe, surprise et indignée, ces atroces persécutions, on négligea de désigner les Basiliennes sous le titre de Filles de la Sainte-Trinité, qui leur est donné dans toute l'étendue de la Lithuanie. Le gouvernement russe de s'écrier, en jouant sur les mots avec une fourberie digne de Scapin : Quelles sont ces Basiliennes dont on fait si grand bruit? Il n'existe pas une seule maison de Basiliennes en Lithuanie!

L'empereur y disait à peu près en ces termes :

« J'approuve tout ce que le saint archevêque a pu faire et fera pour le rétablissement et la propagation de la religion orthodoxe dans les provinces qui ont eu le malheur d'en être éloignées pendant un temps plus ou moins long ; je tiens toutes ses entreprises pour saintes, saintes, trois fois saintes. J'ordonne, en cas de résistance à ses ordres, aux autorités militaires de se mettre à toute heure et partout à sa disposition, et de lui fournir autant de force armée qu'il en demandera ; et cet oukase je le signe de ma propre main. « NICOLAS. »

Mieczyslawska regarda tristement ses sœurs après la lecture de l'oukase ; c'était l'arrêt de leur mort en ce monde ou dans l'autre qu'elles venaient d'entendre, soit qu'elles eussent le courage d'embrasser pour l'amour de Jésus-Christ la vie de douleur à laquelle elles devaient s'attendre désormais, soit qu'elles reculassent devant l'excès des maux qu'on pourrait leur faire souffrir. « La mort ici-bas, dans les persécutions et les larmes, et gloire éternelle au ciel, chères filles, leur dit-elle, ou la vie en ce monde, et la mort dans l'autre : choisissez ! » Le choix ne fut pas long ; toutes s'embrassèrent en se promettant de se soutenir mutuellement : Siemaszko les quitta après leur avoir prodigué les injures et les menaces.

Cependant, avant que le combat ne fût engagé, Mieczyslawska crut qu'elle devait employer tous les moyens qui pouvaient s'offrir à elle d'éloigner de ses sœurs le danger qui les menaçait. Elle leur proposa d'abord de profiter des offres que des amis fidèles leur faisaient tous les jours, et de se disperser dans des retraites sûres où elles pourraient attendre des temps meilleurs. » Nous suivrez-vous, ma mère ? lui demanda-t-on. — Je dois mourir au poste où Dieu m'a placée, si la violence ne m'en arrache, dit-elle avec son angélique douceur, mais aussi avec son invincible fermeté. — Alors ne parlez de fuite pour personne, lui dirent ses filles, car notre devoir, à nous, est de mourir à vos côtés. » Ce moyen ne lui ayant pas réussi, elle adressa, quoiqu'elle en espérât peu, une supplique à l'empereur, dans laquelle elle sollicitait la grâce, pour elle et pour ses sœurs, de se retirer dans leurs familles respectives, si on les expulsait de leur couvent.

Dans les premiers jours de juillet 1837, Siemaszko vint annoncer à Mieczyslawska qu'il n'accordait plus que trois jours de délai, à elle et à ses compagnes, pour choisir entre le schisme ou l'expulsion du couvent. Il essaya encore de la tenter par le tableau des honneurs et des dignités que l'empereur se plairait à lui accorder, si elle mettait fin à sa résistance. Il détacha même un des ordres dont il était couvert, et voulut l'en revêtir. « Gardez, gardez cet ordre, lui dit la sœur : il figurerait mal à côté de ma modeste croix ; et sur vous, il aide à cacher la poitrine où bat le cœur d'un apostat. » Le méchant se montra troublé de cette généreuse réponse, et sortit brusquement. Mais trois jours s'étaient à peine écoulés, qu'à cinq heures du matin, pendant que toutes les sœurs étaient réunies à la chapelle, il fit entourer le couvent, et, suivi d'un détachement russe, y pénétra lui-même avec Uszakoff, le gouverneur civil de Minsk. Il tenait à la main la supplique de Mieczyslawska, et, la lui montrant, il reprocha à cette sainte fille, avec les plus grossières injures, d'avoir osé écrire à l'empereur. « Ignores-tu, lui dit-il dans son langage toujours plein de jactance, ignores-tu que l'empereur et moi, c'est la même chose ? Tiens, lis sa réponse ; elle est en marge : « Renvoyé au saint archevêque, qui fera droit à cette demande, si elles changent de religion. » Ce délai de trois jours que j'avais accordé, continue-t-il avec une fureur toujours croissante, je le retire, c'est aujourd'hui, ce matin même qu'il faut quitter cette maison, à moins que vous ne vous décidiez à faire entre mes mains la rétractation de vos criminelles erreurs. « Nous partons, dit Mieczyslawska, de sa voix douce et ferme. — Nous partons, répétèrent toutes les sœurs avec entraînement. » Pour la dernière fois elles s'agenouillèrent sur les dalles de cette sainte chapelle qui avait si souvent reçu les pieux élans de leurs âmes vers ce Dieu qui les appelait à la gloire du martyre. « Seigneur, lui disaient-elles, nous voulons ce que vous voulez ; fortifiez-nous. Apprenez-nous les mystères de votre passion, pour que nous ayons le courage de mourir pour vous ! » Une d'entre elles ne se releva pas pour partir ; Dieu lui ravit son âme dans une dernière prière ; il voulut en faire l'ange gardien de ses sœurs pendant leurs glorieux combats.

Siemaszko s'était, dans la chapelle, emparé d'un crucifix qui contenait des reliques de saint Basile, non certainement pour les reliques du saint, mais pour l'or et les pierres précieuses qu'il y avait vus. Mieczyslawska le supplia de permettre qu'elle emportât à son tour le crucifix de bois qui servait à la communauté dans les processions ; il s'y refusa tout d'abord, mais Uszakoff, touché de la douleur de Mieczyslawska, le contraignit à céder ; et c'est portant sur l'épaule droite cette croix bien-aimée que Mieczyslawska quitta le couvent, entourée de ses sœurs, et escortée par le détachement qui avait accompagné Siemaszko au couvent.

Les enfants élevées par les saintes filles, et qui étaient au nombre de plus de cent, éveillées brusquement par le bruit inaccoutumé qui se faisait dans la maison, s'étaient répandues dans la ville, s'écriant tout en larmes : « On nous enlève nos bonnes mères ! des soldats viennent les chercher. » Tout Minsk ému se précipita sur la trace des sœurs, et, malgré la diligence qu'avait faite Siemaszko dans la crainte de ce mouvement populaire, la majorité des habitants de la ville se trouva aussitôt que les sœurs à Wigadka, auberge à une lieue de la ville, et où Siemaszko avait résolu de s'arrêter pour faire mettre à ses

prisonnières les fers aux pieds et aux mains. On repoussa brutalement tous ceux qui voulurent s'approcher d'elles pour les consoler ou leur faire quelques aumônes. Ces bonnes gens, que la vertu des sœurs avait édifiés si longtemps, s'agenouillaient sur la route pour recevoir leur bénédiction, malgré les coups de crosse dont ils étaient frappés.

Le premier jour de leur voyage, on leur fit faire quinze lieues ; la plupart tombaient d'épuisement et de fatigue ; on les relevait, comme on avait chassé les habitants de Minsk, à coups de crosse et de bâton. Mieczyslawska marchait toujours, chargée du crucifix de bois, sans laisser échapper une plainte ; sa bouche ne s'ouvrait que pour consoler ses compagnes, ou pour chanter les louanges de son divin Maître.

Après sept jours d'une marche forcée, la sainte troupe arriva à Witebsk, où elle fut conduite dans un couvent dont l'on venait de déposséder les filles de la Sainte-Trinité, pour établir à leur place des Czernice ou filles-noires, ainsi nommées du costume qu'elles portent. Ces communautés de *filles-noires* sont pour l'ordinaire recrutées parmi les veuves de soldats russes, et les filles de mœurs déréglées. C'est une manière d'assurer la subsistance des unes, et de mettre fin au scandale que donnent les autres. On se figure aisément dès-lors l'ignorance et la grossièreté des *filles-noires*, l'impatience avec laquelle elles subissent le joug de la nécessité, et la disposition qu'elles doivent montrer à se venger sur de plus faibles qu'elles de l'état de dépendance et de retraite où les retient la volonté de celui qui commande à la volonté de tous. Les *filles-noires* de Witebsk passaient la plus grande partie de leur temps à s'injurier, à se battre, à s'enivrer avec de l'eau-de-vie, et à pousser, quand elles avaient bu, des houras en l'honneur de l'empereur Nicolas.

On jeta les sœurs dans une salle basse et humide qui ouvrait sur la cour des animaux ; elles y trouvèrent quatorze des sœurs chassées par les Czernice, les autres avaient déjà succombé à la fatigue et aux souffrances. Elles venaient de perdre leur abbesse, elles se jetèrent aux pieds de Mieczyslawska et la supplièrent de les prendre sous sa direction. Mieczyslawska les bénit en les nommant ses filles, leur parla de Jésus-Christ avec son inspiration accoutumée, et les anima de nouvelles forces pour le combat. Ces pauvres filles portaient des chaînes aux pieds la nuit et le jour ; on en revêtit aussi Mieczyslawska et ses compagnes, et pendant sept ans qu'ont duré les tourments de celles qu'il n'a pas plu à Dieu d'appeler à lui, on ne les leur a pas retirées.

Le récit de ce long et douloureux martyre, c'est de Mieczyslawska qu'il faudrait l'entendre. Les saints seuls savent parler des choses saintes ; Dieu revêt leur parole d'une force mystérieuse qui entraîne et subjugue ; il leur met sur les lèvres des mots dont la simplicité sublime fait verser des pleurs ; il répand aussi sur leurs traits tant de calme, de douceur et de paix, que le plus incrédule croit à la vérité de ce qu'il entend. Il nous semble encore voir Mieczyslawska cédant avec humilité aux prières qu'on lui fait de raconter son histoire ; sa parole simple et vraie retentit encore dans notre âme attendrie ; peut-être Dieu permettra-t-il que ce souvenir si vivant nous aide à conserver quelque peu de l'admirable douceur d'expression de Mieczyslawska, dans tout ce que nous avons encore à dire d'elle.

Enchaînées deux à deux, elles étaient livrées tout le jour à des travaux qui excédaient leurs forces ; elles recevaient une nourriture grossière et en quantité à peine suffisante pour les soutenir, et n'avaient, pendant les quelques heures de repos qu'on leur permettait la nuit, d'autre couche que la terre nue. Mais l'amour divin qui remplissait leurs cœurs les empêchait de se trouver à plaindre. C'étaient elles, au contraire, qui plaignaient les femmes dont elles étaient les victimes. Elles priaient Dieu de faire descendre la lumière dans ces pauvres âmes, et chaque fois qu'elles étaient frappées, ou qu'une tâche trop lourde les accablait, elles priaient encore plus ardemment pour que la miséricorde divine pût s'étendre sur tous les pécheurs. Le crucifix de bois faisait la joie et l'ornement de leur demeure ; c'était à ses pieds qu'elles venaient oublier toutes les douleurs de la journée, c'était à ses pieds qu'elles reprenaient la force de supporter celles du jour suivant. Elles priaient, elles chantaient des cantiques, dès qu'on les avait enfermées pour la nuit dans leur prison ; elles s'acquittaient des offices d'obligation dont elles ne pouvaient s'occuper le jour, et Dieu leur envoyait de si puissantes, de si ravissantes consolations que, dans le froid et l'humidité de leur prison, sous les lambeaux de toile qu'on leur jetait pour vêtements, avec les meurtrissures qui couvraient leurs corps, la fatigue qui accablait leurs membres, elles se trouvaient les épouses les plus heureuses de Jésus-Christ.

La seule privation qu'elles ressentissent sans cesse, c'était celle de la sainte communion. Quelle ne fut pas leur joie, quand un jour elles virent paraître devant elles Michalewicz, leur ancien confesseur ! « O mon père ! s'écrièrent-elles en tombant à ses genoux, soyez le bienvenu, vous qui nous avez enseigné si longtemps comment il faut vivre et mourir pour Jésus-Christ ! » Et elles arrosaient ses mains de larmes de joie, en répétant toujours ce nom sacré de père. Elles remarquaient cependant, sans en comprendre le motif, que Michalewicz avait laissé croître sa barbe, et qu'il ne leur parlait plus dans leur chère langue polonaise ; elles allaient, avec leur douce familiarité d'autrefois, lui reprocher ces deux nouveautés, quand Michalewicz, enhardi par l'accueil qu'elles lui faisaient comme par le souvenir de son ancien crédit sur elles, osa, dans un discours plein d'apprêt, les exhorter à cesser ce qu'il appelait une folle résistance. « Est-ce vous qui parlez ? s'écria Mieczys-

lawska tout en pleurs ; vous qui avez si saintement travaillé au salut de nos âmes, vous voulez les perdre aujourd'hui ? Oh ! non, non, mon père ! c'est impossible : dites que c'est impossible ! que nous nous trompons ! —Quand je vous recommandais, dit-il, la fidélité à l'Église romaine, j'étais un insensé. Ouvrez les yeux comme moi...— Apostat ! interrompit Mieczyslawska avec un accent indicible de douleur, apostat ! — Apostat ! » répétèrent les sœurs. Et elles se jetèrent toutes au pied du crucifix pour implorer de Dieu le retour de cet homme à la vérité. Mais il n'était pas venu chercher des prières ; il leur déclara nettement qu'il fallait ou qu'il eût raison de leur obstination ou qu'elles s'attendissent, selon les ordres qu'il avait reçus du saint archevêque, à être traitées plus durement que jamais. Elles le regardèrent avec compassion, et ne lui dirent plus un mot.

Il se montra le plus violent de leurs persécuteurs ; elles avaient été condamnées par Siemaszko au supplice de la flagellation ; ce fut Michalewicz qui décida qu'elles recevraient chaque fois cinquante coups de verges, et que la flagellation aurait lieu deux fois par semaine. Elles entendirent dans leur silence accoutumé la sentence prononcée sur elles, et se préparèrent, par la méditation de la passion du Sauveur, à ce nouveau supplice. Le mercredi et le samedi, chaque sœur était, en présence d'un clergé russe nombreux présidé par Michalewicz, frappée de cinquante coups de verges, et le regard attaché sur ses victimes, il épiait une plainte, un gémissement qui pût lui donner l'espoir d'avoir vaincu une de ces généreuses résistances. Mais il n'entendait jamais que cette prière : « Par votre croix et vos souffrances, Jésus, sauvez mon âme ! » ou s'il cessait quelquefois de l'entendre, c'est que le ciel comptait une martyre de plus.

Notre compassion était grande à cet endroit du récit de Mieczyslawska, et l'une de nous l'interrompant, lui dit : Eh quoi ! nulle d'entre vous ne criait pendant ces horribles exécutions ? « Non, répondit Mieczyslawska avec sa simplicité accoutumée ; la prière nous occupait trop ; seulement nous priions d'abord bien haut, plus bas, et enfin, ajouta-t-elle avec des larmes, quelques-unes de nous ne priaient plus du tout ; nous étions averties par là qu'on ne frappait plus qu'un cadavre. » Nous demandions encore à Mieczyslawska si la nature n'opposait pas souvent de grandes résistances à l'héroïsme de leur foi. « Avec l'aide de Dieu, nous répondit-elle, on s'habitue à tout ; dans les commencements, les coups nous paraissaient durs ; plus tard, nous nous présentâmes chacune à notre tour, sans qu'il fût besoin de nous appeler. » Et pourtant des lambeaux de chair restaient souvent attachés aux verges, et ce supplice se prolongea des mois entiers.

La première qui périt des suites de la flagellation fut Colombe Gorska, elle avait d'abord perdu connaissance : Michalewicz la fit revenir à elle par de nouveaux coups, et lui enjoignit aussitôt de reprendre son travail ; elle obéit, se traîna jusqu'à une brouette qu'elle devait charger de toute sorte d'immondices amoncelées dans la cour. Avant d'avoir accompli sa tâche, elle tomba morte. La seconde fut Suzanne Rypinska, qui resta sous les coups. La troisième, Sielawva, qui expira la nuit suivante, le regard attaché sur le crucifix et la tête appuyée sur les genoux de Mieczyslawska.

Ce ne furent pas les seules pertes que firent les saintes martyres pendant leur séjour à Witebsk. Les filles-noires, dans un jour d'ivresse peut-être, en enfermèrent une, Baptiste Downar, dans un grand poêle où elle fut brûlée vive. Une autre, Népomucène Gratkowska, ayant osé, sans permission, se servir d'un couteau pour gratter sur le plancher une tache de goudron, excita la colère de l'igumena, ou abbesse des filles-noires, qui lui fendit la tête d'un coup de bûche.

Mais la mort seule éclaircissait les rangs, et les conversions que Michalewicz avait promises à Siemaszko n'arrivaient pas. Il reçut des reproches mêlés de menaces, et la peur qu'il en conçut ajouta à sa cruauté. C'est ici qu'il faut placer, et non pas à Miadzioly, comme dans les éditions précédentes, la première distribution qu'on fit des sœurs en quatre cachots différents, dans l'espoir qu'ainsi séparées on les vaincrait plus aisément. Ce fut une invention de Michalewicz. Le lieu où fut enfermée Mieczyslawska avec huit de ses sœurs était une cave d'une humidité si grande, qu'on n'y pouvait conserver aucune provision. Elles étaient obligées de livrer des combats continuels aux vers, qui se remuaient de tous côtés dans cette cave, pour n'en être point dévorées vivantes. Pendant les neufs jours qu'elles passèrent dans cette affreuse prison, elles furent réduites à manger des restes de légumes pourris échappés à l'avidité des vers. Chaque jour Michalewicz se présentait à elles, un papier à la main, contenant, disait-il, une formule de renonciation qu'avaient déjà signée presque toutes les sœurs. « Il ment, disait Mieczyslawska, le malheureux, il ment ; aucune n'a signé, j'en suis sûre. » Dès qu'il était parti, et souvent même malgré sa présence, ce qui le faisait tomber dans des transports de rage, elles reprenaient les prières et le chant des cantiques. Elles improvisèrent même quelques cantiques conformes à leur situation ; en voici un entre autres qu'elles chantaient souvent, aussi Mieczyslawska se le rappelle-t-elle en entier : « Mon Dieu, c'est par ta volonté que nous portons ces fers ; agrée nos souffrances et soutiens-nous toujours. Chassées de ta maison où le travail nous fut si doux, vers qui porterons-nous nos plaintes contre les crimes de ces traîtres ? Mon Dieu, change en joie notre tristesse ; éloigne le schisme de notre patrie : c'est là notre unique prière. Souffrons, esclaves du Seigneur ! Ah ! si nous combattons pour lui, un jour il tarira nos larmes en faisant triompher la foi. Alors nous briserons nos chaînes, nous

franchirons toute barrière. Que ta volonté soit bénie ; tu nous couronneras au ciel. »

Quand les portes de leurs cachots respectifs s'ouvrirent, et qu'elles se revirent à ce qu'elles appelaient gaiement leurs travaux forcés, c'est-à-dire aux emplois les plus vils et les plus pénibles de la maison, elles entonnèrent un *Te Deum* d'actions de grâces, en se retrouvant toutes aussi fidèles qu'avant cette dernière épreuve.

Michalewicz, dans l'effroi des menaces de Siemaszko, s'était beaucoup avancé avec celui-ci, et lui avait présenté la résistance des sœurs comme devant incessamment être vaincue. Siemaszko, sur cette parole, se transporta à Witebsk, et fit donner aux sœurs l'ordre de se rendre au temple russe à une heure qu'il fixa pour y faire leur abjuration. Il fit remettre en même temps à Mieczyslawska une magnifique crosse avec le titre de mère générale des couvents de Lithuanie. Mais quand on lui eut dit que tous ces présents étaient méprisés, et que Mieczyslawska se montrait toujours invincible, il s'écria qu'il en finirait avec elle de quelque manière que ce fût. A l'heure qu'il avait fixée pour l'abjuration, des popes et des soldats russes vinrent sommer les saintes filles de marcher. Elles refusèrent ; ils firent alors leur office accoutumé, et, tout ensanglantées des coups qu'elles recevaient, elles furent traînées jusque sur la place qui précède le temple.

Tout Witebsk, surmontant enfin la peur, les y avait précédées sur le bruit qui s'était répandu des violences dont elles devaient être l'objet. Siemaszko fut un peu déconcerté de cette foule inattendue. Il fit quelques pas au-devant des sœurs, affecta de leur parler avec bonté, et ordonnant aux soldats de leur rendre la liberté, il voulut prendre la main de Mieczyslawska pour la conduire au temple, comme s'il ne se fût agi que de l'exécution d'une chose arrêtée à l'avance entre les deux parties. Mieczyslawska s'éloigne de lui, ordonne à la sœur Wawrzecka de placer devant la porte du temple une espèce de billot dont se servaient des charpentiers employés à la réparation du temple, fait signe à toutes les sœurs de s'agenouiller, saisit la hache d'un des ouvriers, et la présentant à Siemaszko, lui dit : « Prenez cette hache : faites-vous notre bourreau, après avoir été notre pasteur. Nos têtes rouleront peut-être dans votre église ; mais pour nos pieds, tant que Dieu nous prêtera un souffle de vie, ils n'en franchiront point le seuil. » Siemaszko jette loin de lui la hache, qui va blesser au pied une des sœurs, et donne à Mieczyslawska, qu'il repousse, un coup de poing si furieux, que les dents de la sainte en sont brisées. Mieczyslawska, toute sanglante, lui en présente une en lui disant : « C'est un trophée digne de vous, gardez-le précieusement ; peut-être vous vaudra-t-il quelque nouvelle distinction ! » A ces mots, Siemasko tombe dans un si violent accès de rage, que des convulsions le saisissent et qu'il est emporté dans les bras de ses diacres. Les sœurs, toutes meurtries et ensanglantées qu'elles sont, retournent deux par deux à leur prison, escortées de tout un peuple, et chantant en actions de grâces un *Te Deum* que ce peuple accompagne en chœur. Et pourtant toutes ces femmes qui résistaient aux persécutions avec une constance si admirable ; ces femmes, dont quelques-unes trouvaient, quand il le fallait, de ces paroles qui troublent et confondent les méchants, se montraient dans la vie ordinaire si douces, si timides, si soumises, que Siemaszko sans nul doute avait cru d'abord qu'elles ne lutteraient pas long temps avec lui. Il s'acharna d'autant plus, dans sa violence et son orgueil, à briser l'héroïque résistance qui lui était faite, qu'il s'y était moins attendu. Le cœur du saint est un livre fermé pour l'impie.

Il ne pouvait pardonner à Michalewicz de n'avoir pas mieux rempli la promesse qu'il lui avait faite, et celui-ci se vengeait sur les martyres, par un redoublement de cruauté, des mauvais traitements qu'il recevait de son maître. Elles devaient à la pitié d'un juif un grand vase de terre dans lequel elles faisaient chauffer de la braha, le marc de l'eau-de-vie de grain que d'autres juifs non moins compatissants leur faisaient tenir, dès qu'ils pouvaient saisir une occasion favorable. C'était la seule nourriture chaude de ces pauvres femmes, elle n'était certes ni bien appétissante, ni bien saine, mais elle leur paraissait incomparablement meilleure que les ordures qu'on leur jetait, que des chiens n'eussent point voulu manger. Michalewicz, par un atroce besoin de vengeance, brisa le vase de terre d'un coup de son talon ferré. Des larmes leur vinrent aux yeux à la vue des débris de leur marmite ; elles offrirent aussitôt cette peine à Dieu : « Mais, nous dit Mieczyslawska, la résignation coûta peut-être plus à la nature dans cette occasion que dans beaucoup d'autres cas, en apparence plus difficiles et plus pénibles. » C'était le seul meuble dont on leur eût permis l'usage, c'était à lui qu'elles devaient de pouvoir servir, à celles de leurs compagnes qui étaient malades, de l'eau qui ne fût point glacée ; c'était à lui qu'elles devaient toutes de pouvoir se réchauffer avec la braha, et de porter un peu moins sales les quelques lambeaux qui les couvraient. Le premier moment de douleur passé, elles remercièrent Dieu de leur avoir, dans ce misérable vase, procuré les moyens de lui faire un nouveau sacrifice.

Michalewicz ne tarda pas à porter devant Dieu le compte des deux dernières années de sa vie. Ce prêtre, qui, avant son apostasie, ne connaissait que de nom les liqueurs fortes, était tous les jours ivre d'eau-de-vie. Un jour qu'il avait encore plus que de coutume tourmenté les martyres, parce qu'il était dans un état complet d'ivresse, il tomba, en traversant la cour du couvent, dans une mare, où il fut étouffé. « Dieu ait pitié de son âme ! » disait Mieczyslawska avec un profond soupir en racontant cette mort.

Elles avaient passé deux années à Witebsk,

quand un matin on vint les prendre avec un fort détachement de soldats, en leur annonçant qu'elles allaient être dirigées sur Polock. Ce crucifix qui avait été si souvent arrosé de leurs larmes, ce confident de toutes leurs douleurs, et qu'elles espéraient voir encore au milieu d'elles pendant ce nouveau voyage, on le leur arracha brutalement. Ce leur fut un coup si sensible, qu'elles marchèrent deux jours pleurant sans cesse leur cher crucifix. Les douces exhortations de Mieczyslawska réussirent pourtant à calmer leur douleur. Elles appliquèrent leurs regards intérieurs sur l'image de ce Dieu crucifié qu'elles portaient si profondément gravé dans leurs cœurs, et qu'on ne pouvait leur ravir. Le courage leur revint, et avec lui descendit dans leurs âmes cette sainte joie qu'elles ressentaient ordinairement après un nouveau sacrifice. Pauvres femmes! Polock, ou plutôt Spas, un petit endroit qui l'avoisine, allait devenir pour elles une arène sanglante où plus que jamais elles auraient besoin, dans les combats qu'elles y livreraient, que Dieu les fortifiât de sa grâce.

On les renferma d'abord dans un ancien couvent de leur ordre, occupé, comme celui de Witebsk, par des czernice tout aussi grossières et désordonnées dans leurs paroles et dans leur conduite que les filles de Witebsk, et beaucoup plus nombreuses, ce qui donnait à chacune des Basiliennes prisonnières dix tyrans au lieu d'un. Transférées à Spas avec tout le personnel du couvent, peu de jours après leur arrivée, elles s'y rencontrèrent avec dix sœurs, amenées de Wilna, et qui ayant, comme les Basiliennes de Witebsk, perdu leur abbesse, se placèrent aussi sous la direction de Mieczyslawska. L'esprit de deux d'entre elles avait succombé sous la rude discipline des filles-noires : ces deux pauvres et saintes folles se nommaient Elisabeth Felihauzer et Thérèse Bieniecka. La première mourut bientôt; Thérèse vécut encore six mois. Pâle, décharnée, les yeux brillant d'un feu extraordinaire, elle s'occupait, dans un silence exact, de tous les travaux dont on la chargeait, jusqu'à ce que, tombant dans une espèce d'extase, elle tirait de son sein un petit crucifix que ses persécuteurs n'avaient pu lui enlever, et chantait les louanges du Seigneur presque toujours dans la poésie la plus touchante, bien qu'avant sa folie elle n'eût jamais fait de vers. Les filles-noires, qui n'osaient s'approcher d'elle pendant ses accès de folie, s'irritaient des allures de liberté qu'elle prenait alors, et un jour que ses sœurs rentraient à la prison après le travail de la journée, elle fut trouvée ensanglantée et morte, comme si sa vie se fût éteinte dans un dernier acte de violence où l'on se serait porté contre elle.

On voulut construire à Spas un palais pour Siemaszko; Mieczyslawska et ses compagnes y furent employées comme manœuvres. Leur inexpérience de ces sortes de travaux coûta la vie à bon nombre d'entre elles. Dans un éboulement des terres qu'elles ne surent ni prévoir ni arrêter (1), cinq sœurs furent ensevelies vivantes, sans qu'on permît à celles qui avaient été témoins de cet horrible événement de travailler à les délivrer.

Les noms de ces saintes victimes, que des considérations qui n'étaient point sans valeur nous avaient engagés à taire dans les éditions précédentes, ont été publiés à Rome : nous croyons devoir les publier à notre tour, surtout en face des impudents démentis jetés par le gouvernement russe au monde catholique. Ce sont les sœurs Euphémie Gurzynska, Clémentine Zebrowska, Catherine Korycka, Elisabeth Tysenhauz, Irène Krainto.

La construction du palais continua à éclaircir les rangs des sœurs. Neuf furent écrasées par un pan de mur qui s'écroula; une dixième fut tuée par une machine à monter les pierres qu'elle ne sut pas diriger; ce sont : Rosalie, princesse Meduniecka; Geneviève Kulesza; Onuphre Sielawa; Josaphate Grotkowska; Calixte Babianska; Joséphine Gurzynska; Casimire Baniewicz; Clotilde Tarnowska; Cléophe Krysztalewicz. Les habitants de Polock vinrent enlever pendant la nuit les corps de ces nouvelles martyres; et, quoi qu'aient fait les autorités russes pour découvrir où ils ont été déposés, les corps des saintes sont restés en sûreté. Des gentilshommes du voisinage, émus de compassion, ne purent dissimuler complétement ce qu'ils ressentaient. L'un d'eux s'oublia, dit-on, jusqu'à s'écrier sur le passage des sœurs : « Saintes créatures! souffrirez-vous encore longtemps? » Vingt-quatre heures s'étaient à peine écoulées que leurs familles et leurs amis pleuraient en silence leur disparition.

Quelques religieux de l'ordre de Saint-Basile furent vers ce temps amenés à Spas : héroïques débris d'une armée de martyrs, ils portaient tous sur leurs personnes saintes les marques de leurs glorieux travaux.

Mieczyslawska et ses compagnes, si fortes contre leurs propres maux, succombaient à la douleur que leur causaient les outrages dont on accablait ces dignes serviteurs de Dieu. Chaque jour amenait pour eux un traitement plus cruel ou plus avilissant que celui de la veille. Si du moins leurs compa-

(1) Il s'agit de terrasse qu'on leur faisait faire, pour asseoir sans doute le palais de Siemaszko. C'est ce qu'on a toujours entendu et dit; mais le gouvernement russe, qui a l'habitude d'entendre une foule de choses autrement que tout le monde, et qui a ses raisons pour cela, prétend qu'on a dit qu'elles avaient été condamnées au travail des mines; et il affirme qu'il n'existe pas une seule mine dans les provinces occidentales de l'empire. Malgré le peu de créance que nous donnons pour l'ordinaire à ses assertions, nous l'en croyons sur parole, sachant bien que nul ne peut connaître mieux que lui le chemin de ses mines, attendu le nombre d'infortunés qu'il y envoie vivre et mourir, mais compte-t-il que cela établira la preuve que les pauvres religieuses n'ont pas été employées à faire des terrassements, et que plusieurs d'entre elles n'ont pas trouvé la mort dans ce travail?

gnes de souffrance avaient pu les approcher, elles auraient trouvé peut-être quelque moyen d'adoucir leur misère; mais elles furent toujours inflexiblement privées de toute communication avec eux. Témoins obligés des derniers actes du martyre de ces saints, elles virent quatre d'entre eux, vieillards plus que septuagénaires, placés successivement sous une pompe dont l'eau qu'on lâcha sur eux, se congelant au contact de l'air, les enveloppa bientôt comme d'un manteau de glace sous lequel ils trouvèrent la mort. Les noms de ces généreux confesseurs sont Zawecki, Buczynski, Ziewicz et Komar, tous quatre, comme presque tous les basiliens, d'une naissance relevée et supérieurs de communautés. Un cinquième Basilien, aussi fort âgé, l'abbé Laulanski, qu'on employait chez les *filles-noires* aux travaux les plus rudes, succombant un jour sous une charge de bois, fut, en présence des sœurs, frappé si violemment à la tête par un diacre, que son martyre en fut consommé.

De tels faits ne seraient pas croyables, si l'on ne connaissait les mœurs demi-barbares des Russes et l'ignorance, la grossièreté, le fanatisme de ce clergé schismatique qui se recrute en grande partie de serfs affranchis par l'empereur, sur la déclaration qu'ils font de vouloir entrer dans les ordres. Misérables, vivant eux-mêmes assujettis à une discipline de fer, sous le pouvoir despotique de leurs évêques et de leurs abbés, condamnés, pour les fautes les plus légères contre l'obéissance, à des punitions atroces, et qui seraient les plus à plaindre des hommes s'ils n'en étaient en même temps les plus méchants et les plus corrompus.

Dans un de ces jours si nombreux où popes et *filles-noires* s'enivrent de compagnie, les plus jeunes d'entre les prêtres basiliens qui restaient encore parvinrent à s'échapper. Ce que devinrent les autres, Dieu seul le sait, comme il sait le sort de tant d'autres victimes de la politique oppressive et barbare du gouvernement russe. Et il se trouve des Français, c'est-à-dire des hommes tenant à honneur probablement d'appartenir à une nation qui estime par-dessus tout la vie de l'intelligence et la possession de la liberté, sans laquelle la vie de l'intelligence dépérit et s'éteint; il se trouve des Français qui se font les défenseurs du tyran moscovite! qui accueillent avec une faveur marquée tous ses démentis, et qui l'aident autant qu'ils peuvent à écraser les victimes de sa brutale oppression! Que Dieu ait pitié d'eux! mais ils se déshonorent, ces hommes, et ils déshonoreraient leur patrie si elle pouvait l'être par l'opprobre que s'efforcent d'attacher à leurs noms quelques-uns de ses plus obscurs enfants!

Sur la nouvelle de la fuite des prêtres basiliens, Siemaszko annonça qu'il se rendrait incessamment à Spas. Ce fut un signal pour le protopope Jwan Wicrowkin, à qui avait été confiée la garde des sœurs, de redoubler de rigueurs envers elles. Il s'avisa de ne plus leur faire donner pour toute nourriture que du hareng salé, en leur refusant impitoyablement à boire; et, dès qu'elles suppliaient qu'on leur permît de prendre un peu d'eau, la condition de passer au schisme était aussitôt posée. Elles se préparèrent à mourir de cette nouvelle torture, qui leur parut la plus difficile de toutes à supporter; mais on l'abandonna pour s'arrêter au parti de ne les nourrir que de deux jours l'un avec un peu de pain et d'eau. Elles remercièrent Dieu de ce changement; cependant, comme on les obligeait, en même temps qu'on leur refusait toute nourriture, à de très-rudes ouvrages, elles souffraient quelquefois si cruellement de la faim, qu'elles mangèrent à la dérobée des orties hachées, et partagèrent la nourriture des animaux domestiques dont elles avaient le soin.

Siemaszko arriva. Il s'en prit au protopope, aux czernice, il s'en prit à tout le monde du peu de succès qu'avaient eu jusqu'alors, malgré leur cruauté, les moyens dont on s'était servi. L'ange de ténèbres qui possédait cet homme lui inspira une si infâme pensée, que le courage nous manquerait pour en retracer l'exécution, s'il ne nous semblait que Dieu nous fait un devoir de dire tout ce que nous savons et des victimes et des bourreaux. Il fit enivrer des diacres et des paysans russes, puis il leur jeta les saintes en leur disant qu'ils étaient maîtres d'en faire ce qu'ils voulaient. Dieu, qui veillait sur elles, les préserva de tout outrage; mais il permit, pour couronner plus vite quelques-unes d'entre elles, que ces hommes, dans la fureur qui s'empara d'eux, se portassent à des excès inouïs de cruauté.

Ce fut bientôt une scène de sang et de larmes dont nous ne pouvons parler qu'après avoir demandé à Dieu de nous en donner la force. Les blasphèmes des bourreaux se mêlaient à la prière fervente des victimes. Frappées, mordues, déchirées, foulées aux pieds, elles ne présentèrent bientôt plus que des masses informes toutes souillées de sang et de boue. Quand ces hommes furent las de frapper, et que Mieczyslawska et quelques autres, moins maltraitées, purent parcourir ce nouveau champ de bataille, elles eurent à offrir à Dieu un douloureux sacrifice. Deux sœurs n'étaient plus: l'une avait eu la tête écrasée sous le fer d'une botte, l'autre était si défigurée qu'on ne put reconnaître quel coup avait dû terminer sa vie. Huit autres respiraient encore, mais les unes avaient les yeux arrachés, les autres les jambes brisées en différents endroits. Mieczyslawska supplia qu'on lui permît de donner quelques soins à ses sœurs; on ne craignit pas d'en faire une condition d'apostasie, et, sur son refus, on l'éloigna de ses compagnes mutilées et mourantes.

Cependant Polock ne pouvait plus prendre son parti d'assister en silence à de telles horreurs; l'agitation y croissait chaque jour. Les autorités russes montraient vainement quels moyens elles savaient employer pour faire rentrer dans le silence ceux qui s'avi-

saient d'en sortir : un gentilhomme, ayant osé ordonner un service funèbre pour les sœurs qui avaient succombé dans cette horrible scène, avait été pris chez lui, sans autre forme de procès, garrotté et envoyé en Sibérie (1). Un couvent de Dominicains qu'on avait encore laissé subsister dans la contrée, accusé d'avoir dit des prières pour les sœurs martyrisées, avait été immédiatement dispersé. Polock n'en paraissait pas plus intimidé ; on n'osa pas affronter plus longtemps son émotion, et l'on décida que les sœurs prendraient la route de Miadzioly, petite ville entourée de lacs dans la province de Minsk, et où se trouve un couvent de *filles-noires*. Elles durent partir de nuit. On fit marcher à pied, comme les autres, celles qui étaient devenues aveugles, et dont les blessures, rendues plus affreuses encore par l'absence de tout soin, défiguraient complétement le visage. Quant aux sœurs qui avaient perdu l'usage des jambes, des Cosaques les transportèrent dans des chariots découverts. A Miadzioly, on les partagea encore, comme on l'avait fait à Witebsk, en quatre troupes, qui furent chacune soumise à des persécuteurs différents.

Quand on se rendait à leurs cachots, on ne manquait pas de leur annoncer la nouvelle menteuse du renoncement de quelques-unes de leurs compagnes, on leur citait des paroles qu'elles avaient dites pour les engager à suivre leur exemple ; mais comme ce grossier subterfuge ne réussit pas, qu'elles ne témoignèrent pas même la crainte qu'on eût dit vrai pour aucune d'entre elles, on imagina une nouvelle torture, dont la proximité des eaux du lac avait dû donner l'idée. On les faisait entrer dans des sacs qu'on leur liait autour du cou ; des diacres montaient en bateau, et, tirant après eux ces malheureuses filles, les plongeaient dans le lac, en ayant soin de leur tenir la tête hors de l'eau. Puis commençait une atroce promenade que, pendant deux ou trois heures, on n'interrompait que pour leur demander si elles persistaient dans leur résistance, ou pour ramener au sentiment de leurs maux celles à qui la rigueur de la torture faisait perdre connaissance. Notre main tremble en traçant ces lignes, nous éprouvons le même frémissement d'horreur et d'effroi que lorsque nous lisions, dans notre jeunesse, le récit des persécutions ordonnées par les empereurs romains. Qu'ont fait de plus que ce Romanoff, Néron et Dioclétien, dont la mémoire nous est parvenue chargée de l'exécration de tant de siècles?

Trois sœurs moururent de cette torture ; on les enterra sur le bord du lac. Mais la piété des habitants de Miadzioly les porta, comme ceux de Polock, à dérober les corps pour leur donner une plus digne sépulture.

Après deux ans de séjour à Miadzioly, il ne restait plus que quatorze sœurs des trente-quatre sœurs de Minsk, auxquelles avaient été jointes les quatorze de Witebsk et les dix de Polock. Nous connaissons l'état de huit d'entre elles. Les six autres n'étaient pas mutilées, mais elles étaient si fatiguées par leurs longues souffrances, qu'elles pouvaient à peine se soutenir. Mieczyslawska était en proie à d'horribles douleurs, des suites d'un coup de bâton qu'elle avait reçu à la tête. Des os s'étaient cariés, elle les avait extraits comme elle avait pu ; mais la plaie toujours béante avait engendré des vers, et la présence de ces vers occasionnait des douleurs si vives et si permanentes, que Mieczyslawska craignait quelquefois d'en perdre la raison.

Malgré l'état pitoyable des quatorze victimes, on décida qu'elles finiraient en Sibérie cette vie qu'on n'était point parvenu à leur ravir entièrement, et qu'on profiterait, pour les faire partir, du passage à Miadzioly d'un convoi de frères basiliens, qu'on expédiait aussi pour la Sibérie. Mais Dieu, qui avait décidé qu'il resterait quelques-unes de ces saintes héroïnes pour témoigner, à la face de l'Europe catholique, de la politique oppressive et barbare de l'empereur de Russie, Dieu favorisa l'évasion de Mieczyslawska et de trois de ses compagnes. Il permit d'abord qu'elle fût délivrée du mal qui l'obsédait par un paysan, qui l'approcha au péril de sa vie, parce qu'il croyait en avoir reçu l'ordre de Dieu même. Dès que la plaie fut fermée, Mieczyslawska retrouva le libre exercice de son esprit, et Dieu disposa cet esprit à une prompte fuite.

La fête du protopope fut l'occasion, au couvent des *filles-noires*, d'une orgie plus grande encore que toutes celles dont les sœurs avaient pu être témoins. Popes, *filles-noires*, gardes, tout s'enivra. Dans la soirée l'ivresse monta à son comble, et chacun s'endormit à la place où il se trouvait. Mieczyslawska, après une prière ardente à Dieu, se mit en devoir de profiter pour s'enfuir du sommeil pesant qui tenait tous ceux qui devaient veiller sur elle. Mais il lui en coûtait de partir seule : elle se hasarda à se mettre à la recherche de ses compagnes, et fut assez heureuse pour réussir à découvrir les sœurs Wawrzecka, Pomernacka et Konarska, à qui elle fit part de son dessein. Elles s'y associèrent aussitôt, et la suivirent dans une des cours du couvent qui est plantée de grands arbres avoisinant le mur d'enceinte. Là, Mieczyslawska et ses sœurs, après s'être recommandées à Dieu, gravirent ces arbres jusqu'à la hauteur du mur, sur lequel elles passèrent ensuite. L'élévation en était effrayante à mesurer de l'œil, et les compagnes de Mieczyslawska crurent que c'était la mort, au lieu de la liberté, qu'elles allaient trouver de l'autre côté de la muraille. Mais depuis quelques jours Dieu n'avait cessé d'envoyer une neige si abondante que la terre en était couverte à une hauteur de plus de deux pieds. « Courage ! mes sœurs, dit Mieczyslawska ; vous voyez bien que Dieu a étendu des matelas au pied de ces murs : laissons-nous tomber. » Etourdies de leur

(1) Ce gentilhomme est M. Walenkiewicz.

chute, elles restèrent un moment ensevelies sous la neige. Mais, quand elles se retrouvèrent toutes quatre sans aucune contusion, transportées de reconnaissance, elles s'agenouillèrent dans cette neige dont Dieu s'était servi pour les préserver de tout mal, et chantèrent un *Te Deum* en actions de grâces. Elles comprirent la nécessité de se séparer, si elles voulaient échapper aux recherches, et après s'être donné rendez-vous dans une ville voisine des frontières, elles s'embrassèrent tendrement et partirent chacune par une route différente.

Nous suivrons Mieczyslawska dans son voyage, voyage difficile et périlleux qu'elle n'eût pu accomplir si un ange du Seigneur n'eût veillé invisible à ses côtés. Le lendemain même de sa fuite, comme elle marchait avec peine dans un chemin de traverse, elle rencontra des paysans qu'on avait mis à la recherche des fugitives. Dieu permit qu'elle échappât à tout soupçon ; mais, ce premier danger la rendant plus timide, elle s'enfonça dans les bois où, pendant quatre jours, elle ne vécut que de l'eau des sources qu'elle rencontrait. Le cinquième jour, comme ses forces l'abandonnaient, elle prit sur elle de se diriger vers une cabane de bûcheron, après s'être assurée qu'une femme seule était dans l'intérieur. Elle demanda un peu de pain, que cette femme lui donna de bonne grâce. Enhardie, Mieczyslawska lui dit où elle voulait se rendre, en lui demandant le chemin qu'elle devait suivre pour y arriver. La femme du bûcheron sourit, en lui disant que c'était une entreprise folle qu'un si long voyage, mais que du reste elle était sur la route qui conduisait à la ville dont elle parlait. Vous voyez, nous disait Mieczyslawska, comme Dieu avait pitié de moi; sachant mon ignorance, il s'était fait lui même mon guide, et m'avait mise sur le chemin de...» Elle ne tarda pas à souffrir de nouveau les angoisses de la faim ; et les nuits passées sur la terre, par un temps froid ou pluvieux, lui causaient des douleurs dans les membres qui retardaient sa marche. Heureusement, dit-elle, je rencontrai un troupeau de moutons ; à l'insu du berger, je me glissai sous quelques moutons, et j'y passai une nuit si bonne, j'y eus si chaud, que cela me rétablit presque entièrement.

Mais il survint, dans le cours de ce laborieux voyage, un temps si froid, si dur, que Mieczyslawska en fut abattue. Arrivée dans un endroit assez considérable qu'elle ne voulait que traverser, ses forces la trahirent; elle sentit l'impossibilité d'aller plus loin. Mon Dieu, dit-elle, si vous avez décidé que j'arriverai au terme de mon voyage, la démarche que je vais tenter ne m'en empêchera pas; sinon, que votre sainte volonté soit faite! Et, pour la première fois depuis qu'elle était en route, elle alla frapper à la porte d'une habitation de bonne apparence. Elle y trouva une femme seule. « Je vais succomber au froid et à la faim, lui dit-elle, si vous n'avez pitié de moi. » Cette femme lui fit une place auprès du feu. « Qui êtes-vous? » lui demande-t-elle. « Je suis une des quatre religieuses de Saint Basile qui sont parvenues à s'évader du couvent schismatique de Miadzioly. — O mon Dieu! s'écria cette femme, comment ai-je mérité que Dieu daigne m'adresser une de ces saintes martyres! » et elle lui témoigna aussitôt un si profond respect, que l'humilité de Mieczyslawska en fut toute troublée. Mieczyslawska passa près d'une semaine chez cette digne femme; et, quand elle la quitta, elle était munie d'une bonne mante, elle avait un havre-sac chargé de provisions, quelques kopecks dans sa poche et un sûr itinéraire de la route qu'elle devait suivre, avec le nom de quelques personnes chez lesquelles elle pouvait en toute sécurité demander l'hospitalité.

Les noms de ces personnes, qui ont en effet exercé envers elle la plus touchante hospitalité, le nom de cette femme qui a fait auprès d'elle l'office d'un bon ange, Mieczyslawska les a prononcés devant nous dans l'élan de sa reconnaissance; mais il ne nous est point permis de les répéter; on punirait ceux qui les portent comme d'un crime de haute trahison de n'avoir pas livré aux agents de l'empereur une pauvre femme de soixante ans, brisée par sept années de souffrances et de misères.

Arrivée à la ville où Mieczyslawska avait donné rendez-vous à ses sœurs, elle n'y rencontra que sœur Wawrzecka, mais elle sut plus tard que les deux autres sœurs avaient gagné la Gallicie. Elle passa huit jours dans cette ville, que nous n'osons désigner, parce qu'elle y reçut les marques d'un si vif intérêt, que nous craindrions de désigner en même temps aux autorités russes de nouvelles victimes à frapper.

On profita, pour lui faire traverser la frontière, du passage de nombreux troupeaux. Mêlée aux bergers dont elle avait revêtu l'habit, elle échappa à la vigilance des employés russes et atteignit enfin Posen, après un voyage si long, qu'elle ne peut même en fixer la durée. Elle alla se loger chez les Filles de la Charité, et là, remerciant Dieu de la manière miraculeuse dont il l'avait tirée de la persécution, heureuse d'avoir eu sa croix à porter comme son divin Maître, elle ne pensait plus qu'à le servir dans une vie humble et cachée, quand elle fut mandée par l'archevêque de Posen, qui lui ordonna de faire un récit circonstancié de tout ce qui s'était passé pendant le long martyre des filles de son ordre. Elle obéit, et à mesure qu'elle parlait, un secrétaire de l'archevêque inscrivait ses paroles. On lui lut ensuite ce qu'on avait écrit, on lui demanda si elle reconnaissait s'être expliquée d'une manière conforme à ce qu'elle entendait, et sur sa réponse affirmative, après lui avoir fait jurer sur les saints Evangiles qu'elle n'avait dit que la vérité, on lui fit signer sa déposition écrite. L'archevêque signa ensuite, ainsi que les quelques personnes qui avaient assisté au récit de Mieczyslawska, et cette déposition, scellée des armes de l'archevêque, a été envoyée à Sa Sainteté.

On a cru que les deux premières villes de l'Europe catholique, Paris et Rome, devaient voir Mieczyslawska, devaient entendre de ses lèvres saintes la relation de son martyre et de celui de sa communauté; et Mieczislawska a été envoyée à Paris. On a eu raison, car la persécution religieuse, poursuivie depuis dix ans par l'empereur, offre des traits d'une barbarie si sauvage, que nous autres esprits doux et polis du dix-neuvième siècle, nous étions portés à les révoquer en doute, à taxer au moins d'exagération ceux qui les rapportaient. Mais en face de Mieczyslawska, tout doute s'évanouit; la martyre est là, portant sur sa personne sainte les traces ineffaçables des traitements auxquels on l'a soumise; elle est là, et son visage, qui se revêt d'une mélancolie si profonde quand elle parle de ses sœurs, sa parole si douce et si calme, son humilité si parfaite, sont encore autant de témoignages qui déposent de la vérité.

MIGDOINE (saint), fut martyrisé à Nicomédie avec saint Mardoine, durant la persécution de Dioclétien. Le premier fut brûlé, le second mourut dans une fosse où on l'avait jeté. Ce fut aussi en ce temps-là qu'un diacre de saint Anthyme, évêque de Nicomédie, portant des lettres aux martyrs, fut arrêté par les païens qui le lapidèrent et lui ouvrirent ainsi le séjour du repos éternel. L'Eglise les honore collectivement le 23 décembre.

MIKI (saint PAUL), l'un des vingt-six martyrs du Japon en 1597, était fils d'un seigneur de la cour de Nobununga. Pendant plusieurs années il se fit remarquer par ses excellentes prédications; Dieu les couronnait de fruits abondants. Ce saint martyr était membre de la compagnie de Jésus. Quand il fut crucifié sur la colline de Nangazaqui, il prêcha de dessus la croix avec une divine éloquence, et mourut en priant pour ses bourreaux. L'Eglise fait sa fête le 5 février. (*Voy.* JAPON.)

MILAN (*Mediolanum*, lat.; *Milano*, ital.; *Meiland*, allem.), ville d'Italie, maintenant capitale du royaume Lombard-Vénitien, n'avait pas eu de martyrs avant saint Gervais et saint Protais. Ce fut sous l'empire de Néron que ce premier feu de la persécution s'y alluma; bientôt après, et sous le même prince, Milan vit encore le martyre de saint Nazaire et de saint Celse. Sous le règne de l'empereur Dioclétien, en l'an de Jésus-Christ 304, saint Nabor et saint Félix furent martyrisés dans cette ville : leurs reliques, d'abord déposées hors de la ville, y furent depuis rapportées. On bâtit une église sur l'emplacement où elles furent mises : cette église, où elles sont encore, porte actuellement le nom d'église Saint-François.

MILET, aujourd'hui Palatcha, la plus illustre parmi les colonies ioniennes, est une ville de l'Asie Mineure. Elle eut jusqu'à cent vaisseaux de guerre, et fonda trois cents colonies; elle fut pendant les temps de la grandeur de la Grèce, une des villes les plus commerçantes et les plus riches. Il n'y avait que Tyr et Carthage avant elle. De tout cela, qu'est-il resté? Rien. Saint Acace y souffrit un glorieux martyre sous Licinius.

MILLES (saint), évêque de Suse et martyr, mourut pour notre religion sainte en l'an de Jésus-Christ 341, sous le règne de Sapor et durant l'affreuse persécution que ce tyran suscita contre l'Eglise. Nous donnons entièrement ici ses Actes, qui renferment aussi le martyre des saints Abrosime, prêtre, et Sinas, diacre. Leur fête a lieu le 10 novembre.

Martyre de saint Milles, évêque de Suse, de saint Abrosime, prêtre, et de saint Sinas, diacre.

Quoique rien ne soit pour moi plus chagrinant que de ne pouvoir parler dignement de ceux dont la vertu fournit un si vaste sujet; quoiqu'il soit pour moi très-pénible de ne pouvoir faire un récit égal aux mérites de ceux qui, par leurs belles actions, ont mérité de si grandes louanges; quoique je me sente au-dessous de cette tâche, et dénué de ce qu'il faut de facilité à écrire, j'ai résolu de raconter, de dire en détail, avec la faible éloquence dont je suis capable, les choses qui les concernent : tant je me sens poussé à prendre la plume, par les prodiges admirables accomplis par des hommes si illustres et si courageux; tant la majesté si vraie, la grâce si sincère de leur visage, me séduit; tant les travaux si nobles, si honorables, qu'ils ont entrepris et achevés, m'encouragent. Quand je pense à leur amour si grand pour Dieu, à leur amour si agissant, à leur foi victorieuse, à leur patience invincible; quand je vois leur mort atroce, leurs supplices inouïs et les traces encore fumantes de leur sang, soudain l'espérance me vient au cœur, et j'ai foi que leur intercession effacera par un oubli éternel la mémoire des fautes que j'ai commises. Eux-mêmes, ces invincibles athlètes, que la vertu divine a fortifiés, que la nature a façonnés pour les actions courageuses, enflamment mon esprit et me poussent, m'attirent, ou plutôt m'entraînent presque à raconter dignement leurs exploits; eux-mêmes me fournissent l'éloquence nécessaire pour raconter dignement leurs triomphes; eux-mêmes me conseillent et, de tout leur pouvoir, m'ordonnent de montrer la route qu'a parcourue leur vertu, et de raconter convenablement les travaux qu'ils ont accomplis.

Je sens donc que la source de l'éloquence céleste est divinement indiquée à mon esprit, éloquence telle que jamais n'atteindront les accents de ma faible voix. C'est pourquoi ma plume hésitante s'arrête en tremblant quand les choses qu'elle écrit lui paraissent si au-dessous de la grandeur des faits à raconter, qu'elles semblent en quelque sorte ramper à terre. Les feuilles elles-mêmes sur lesquelles j'écris me disent, par leur silence, que l'humilité de mon style ne saurait égaler le sujet duquel il traite.

Cependant, qu'aux lecteurs ou auditeurs de cette histoire il soit tenu pour certain que

si, chez nous, l'art de raconter est au dessous du sujet, nous n'avons cependant jamais manqué à la vérité ; et qu'en racontant les faits si glorieux de nos saints martyrs, nous avons dit avec ingénuité et intégrité ce qui suffit aux hommes studieux de ces sortes de choses : car les morts de nos saints martyrs atteignent, par une sorte de parenté, la mort soufferte par le Christ, au milieu de tourments si cruels, qu'ils dépassent ce dont est capable la nature humaine. Ces courageux athlètes bandent comme un arc leur esprit abattu et ému par l'effroi d'une mort terrible, et tous, comme obéissant à un signe donné, dirigent leurs tourments comme une flèche, et ne cherchant point pour eux les louanges vaines et futiles des hommes, mais bien la gloire de Jésus-Christ, l'auteur du salut, en qui ils mettent toute leur espérance, de qui vient toute vertu, et qu'ils se sont proposé pour modèle de leur vie, ils se soumettent aux supplices les plus cruels et aux travaux les plus laborieux. Car, par le trait que lui-même a lancé, il a fortifié les mains des soldats qu'il avait prédestinés à suivre la discipline de sa milice et à embrasser ses enseignements : en effet, comme son amour et sa volonté élevèrent le Christ en croix, de même son amour et sa libre volonté attachèrent le saint martyr à la sienne. De même que, dans cette arène, quiconque a conformé sa vie aux règles de la piété et aux divins commandements trouve la victoire et la couronne ; de même que celui qui a adopté librement la doctrine chrétienne et y a conformé ses mœurs est comblé des biens célestes ; de même aussi, dans cette arène, le déshonneur et l'infamie attendent ceux qui, par une déplorable légèreté, par paresse et par inertie, s'éloignent du but et de la douleur, et les malheurs sont réservés aux insensés qui ont avec orgueil méprisé l'avertissement. Voyez dans cette arène préparée et dressée la croix elle-même, ce sommet des douleurs qui les domine et les surpasse toutes ; voyez, suintant d'elle, le sang du roi des martyrs : là le pardon est préparé pour le pécheur, et la vie naît de la mort; là le coupable reçoit, renouvelé par le sang de Jésus-Christ, son propre sang qu'avait corrompu le péché ; là le juste, ennoblissant sa propre mort par celle de Jésus-Christ, reçoit la récompense de tous ses travaux. Ah! combien voudraient imiter la mort de leur Seigneur, et répandre leur sang dans ce combat, quand ils voient la croix arrosée du sang de leur Rédempteur ! Car la mort, soufferte de cette manière, ne les sépare point des embrassements du Christ, et les souffrances de la mort commune avec lui les font entrer avec lui dans le partage de la vie éternelle, récompense qu'ils ambitionnent. O âmes illustres, qui avez scellé de votre sang votre amour pour Jésus-Christ ! combien il désire, lui qui est déjà ressuscité, vous ressusciter aussi, vous, à la vie éternelle ! O courageux athlètes, qui avez prouvé par votre mort votre amour pour la croix, avec quel triomphe il vous recevra passant de cette vie dans son royaume ! avec quelle joie il verra votre salut et votre félicité ! car ce que vous aviez reçu de Jésus-Christ, vous le lui avez rendu, pour que lui, de nouveau vous récompensât suivant ses promesses : *Celui qui me confessera devant les hommes, moi aussi je le confesserai devant mon Père qui est aux cieux et devant ses anges* (*Matth.* x, 32).

Telle fut la source de l'élection du bienheureux Milles. Saint Milles naquit dans le pays des Razichites. Jeune, il fréquenta la cour du roi, jusqu'à ce que, touché de la grâce de Dieu, qui ne souffrit pas que ce vase d'élection restât dans le festin immonde des hommes, il entra, comme l'un des citoyens du royaume céleste, dans la milice du Roi des cieux. Renouvelé par l'eau sainte du baptême, par le souffle et par l'inspiration du Saint-Esprit, afin de ne contracter aucune souillure corporelle, de se conserver intègre et chaste, et de contenir dans le devoir sa chair par les jeûnes fréquents et les veilles, et pour modeler son esprit sur la divine sagesse, il s'appliqua avec soin à suivre les traces de Jésus-Christ.

Pendant donc que le bienheureux Milles mesurait le cours de cette vie, la providence de Dieu voulut que l'occasion de faire de grandes choses se présentât et s'ouvrît devant lui : car, comme il était plein de l'amour du Saint-Esprit qui le consumait, et qu'il ne pouvait contenir dans son cœur les ardeurs du feu intérieur qui lui parcourait la moelle des os, il s'éloigna du lieu où il avait fait ses études, et résolut de répondre à la voix de Dieu qui l'appelait à travailler au salut du prochain. Ayant pris cette résolution, il partit de la ville de Lapeta, et se retira à Ilam, qui est proche du château de Suse. Dans ce lieu, tantôt dans des conférences particulières, tantôt par des prédications publiques, il s'efforça de diriger vers la vertu l'esprit des habitants et de les détourner des vices. Dans cette œuvre il eut à accomplir d'incroyables travaux, et à souffrir des chagrins intolérables. Sur ces entrefaites, comprenant les services qu'il pouvait rendre à l'Église, il consentit à se laisser ordonner évêque par Gadiabe, évêque de Lapeta, qui lui imposa les mains après lui avoir successivement conféré les différents ordres. Après trois ans passés dans d'immenses travaux et de grandes fatigues, n'ayant pu faire, autant qu'il aurait été dans ses vœux, de conquêtes pour le Seigneur, souvent pris et maltraité par les infidèles dans les chemins et dans les carrefours, il fut enfin jeté, presque sans vie, hors de la ville, et traité avec la dernière barbarie. Quoique ce saint homme supportât avec un cœur courageux ces atroces cruautés, il ne put se refuser à voir que ces hommes étaient trop attachés au culte des idoles et aux superstitions des mages, pour qu'il pût les amener à embrasser les doctrines de la sagesse. Il résolut donc de quitter ce lieu et d'aller s'établir ailleurs.

On raconte qu'en s'éloignant de cette ville, le saint évêque lui pronostiqua, en ces termes, les vengeances divines : « O la plus in-

fortunée des villes, puisque, dans ta folie extrême, tu as rejeté l'occasion qui t'était offerte par la grâce toute particulière de Dieu, de réparer ta fortune et de parvenir au comble de la prospérité, voilà que bientôt un cruel ennemi va fondre inopinément sur toi et te détruire : dans ce désastre suprême, tes superbes édifices seront renversés, et tes citoyens orgueilleux, fuyant de tous côtés, erreront à la recherche d'incertaines demeures. »

Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis son départ, que le roi, croyant que les principaux habitants d'Ilam avaient conspiré contre la majesté royale, envoya sur les lieux un corps de troupes avec trois cents éléphants. Les édifices furent renversés, les habitants massacrés, toute la cité dévastée : plus tard on fit, du lieu qu'occupait la ville, des champs où la charrue passe, où les moissons mûrissent. Pendant ce temps-là, saint Milles, n'ayant pour toute fortune que le livre sacré des Evangiles, se rendait à Jérusalem ; de là il vint à Alexandrie, désirant voir saint Ammone, disciple de saint Antoine, fondateur de l'ordre des Pleureurs ; il y resta deux ans, pour visiter les moines et les monastères qu'ils avaient fondés dans les déserts. Après cet espace de temps, il revint dans sa patrie : chemin faisant, il s'arrêta chez un moine qui passait sa vie dans une caverne. Un jour, comme ils faisaient tous deux les prières du matin, un horrible dragon se montra tout à coup, de ceux qu'on nomme *nosephum* (nous laissons l'expression latine) : il était d'un aspect dégoûtant et terrible, et d'une grandeur extraordinaire. Il avait au-dessus de trente-deux coudées. Il entrait dans la caverne, suivant sa coutume, pour s'y coucher. A l'aspect du monstre, saint Milles fut frappé de terreur ; mais bientôt, la crainte faisant place à l'indignation, il tendit la main d'une façon menaçante contre le serpent, et dit d'une voix tonnante : « O monstre détestable, ennemi des hommes ! voilà donc ce que tu oses, nous présents ? Il faut que nous quittions ce lieu, pour que tu l'habites paisiblement ? Qu'à l'instant le glaive du Seigneur te pourfende d'un bout à l'autre, afin que tous admirent ta destruction ! » A l'instant le serpent se gonflant, fut coupé, déchiré en deux de la tête à la queue, et frappé de mort. Comme le moine disait que cette bête était apprivoisée et inoffensive, et habitait depuis longtemps avec lui, il fut réprimandé par saint Milles, qui lui dit qu'il ne pouvait approuver cela, surtout après que la sentence de Dieu avait déclaré la guerre perpétuelle entre l'homme et le serpent ; qu'il était défendu par le jugement de Dieu de se confier à un ennemi ainsi proscrit, et d'habiter avec lui. Il fut cause que le moine se choisit une autre demeure.

Le bienheureux Milles ayant dit adieu au moine, vint dans la ville de Nisibe, où il trouva saint Jacques occupé à construire son église ; il y resta quelque temps dans l'admiration du génie et de l'excellence du saint, et aussi de la majesté et de la grandeur du monument qu'il construisait. Quand, après cela, il fut venu dans l'Assyrie, il envoya à saint Jacques, en cadeau, une grande quantité de soie, pour lui alléger la dépense qu'il faisait pour son église.

Peu de temps après, il partit pour aller chez les Araméens, et trouva l'église de Ctésiphon et de Séleucie déchirée cruellement par le schisme. On tient que Papas était la principale cause de cette affligeante discorde. Il était fils d'Aghæe et évêque de cette église : homme d'une insolence outrée, d'une arrogance si grande, que les évêques qui de différents lieux s'étaient assemblés en synode pour juger sa cause, étaient traités par lui avec orgueil et cruel mépris, et qu'il tyrannisait d'une façon vraiment impitoyable les prêtres et les diacres de son église. Milles réprimanda de cette sorte et publiquement cet homme haï de Dieu et ennemi de ses concitoyens. « Quel crime ont donc commis vos frères, pour que vous osiez les traiter ainsi, méprisant orgueilleusement votre prochain et le tyrannisant sans cause par votre haine implacable ; comme si vous pensiez être dans l'intimité de Dieu et converser avec lui ? Est-ce qu'il n'est pas écrit : *Que celui qui voudra être le premier d'entre vous soit votre serviteur* » (*Matth.* xx, 27) ? Papas lui répondit : « Vous venez, homme inepte, me dire ces choses, comme si je ne les savais pas. » Alors Milles prit dans sa poche le livre saint des Evangiles, le porta au milieu de l'assemblée, et, l'ayant mis sur un coussin, se tourna vers Papas : « Si vous rougissez d'apprendre ces choses de moi, qui suis un simple mortel, n'ayez pas honte au moins d'attendre le jugement de l'Evangile du Seigneur que vous avez devant les yeux ; à moins pourtant que l'œil de votre conscience ne soit fermé pour ses commandements. » Sur ce, Papas, poussé par une fureur diabolique, et froissant d'une main sacrilége le livre des Evangiles : « Parle donc, Evangile, dit-il, parle donc ! » Le bienheureux Milles, vivement ému par ces paroles, se précipita, embrassa de ses deux mains l'Evangile, le couvrit de baisers et l'approcha de ses yeux. Ensuite, devant toute l'assemblée, s'adressant, à haute voix, à Papas : « Orgueilleux, lui dit-il, parce que vous avez forfait envers les paroles de la vie de Notre-Seigneur, voici venir son ange, qui, à la terreur de tous, va frapper de dessèchement la moitié de votre corps. Vous n'en mourrez cependant pas, la vie vous sera laissée longtemps, pour que vous restiez comme exemple et comme objet d'épouvante. « Au même moment Papas, frappé du ciel, fut desséché de la moitié du corps, et tomba sur le côté opposé. Il y resta pendant douze ans, au bout desquels il mourut, dans cette affreuse position et en proie aux souffrances. Cet événement frappa tout le peuple d'une grande terreur.

Ensuite saint Milles alla dans le pays de Maisan, où il s'arrêta chez un moine ermite. Le seigneur de ce lieu, qui depuis deux ans était en proie à une maladie grave, envoya

un serviteur prier le bienheureux évêque de venir le voir. Le saint homme lui dit : « Retournez, et, près du lit de votre maître, dites à haute voix : « Milles vous ordonne, au nom de Jésus de Nazareth, de guérir, de vous lever et de marcher. » Le serviteur obéit, et soudain le malade fut guéri, et ses forces s'étant relevées, il vint vers le saint évêque, avec les habitants du lieu, pour rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. Plusieurs des habitants, touchés par ce miracle, embrassèrent la religion chrétienne.

Au même lieu était un jeune homme lunatique et depuis son enfance tourmenté par l'esprit malin. Il le guérit par ses prières, et en le signant au nom de Jésus-Christ. Pour la plus grande gloire de Jésus-Christ, saint Milles fit dans le même lieu un très-grand nombre de miracles.

Peu après il vint dans le pays des Razichites, où il s'arrêta. Dans un château, une femme noble, depuis neuf ans en proie à une maladie cruelle, avait à peu près perdu l'usage de ses membres. Quand elle apprit l'arrivée du bienheureux évêque, elle se fit porter à son logis par ses serviteurs. La voyant et remarquant qu'elle osait à peine demander qu'on la guérît, croyant la chose impossible, il lui parla ainsi : « Croyez-vous en un seul Dieu, et voulez-vous espérer de lui votre guérison ? » Elle répondit : « Certes, seigneur, je confesse un seul et unique Dieu. » Alors le bienheureux Milles, après avoir un instant prié, prenant la main droite de cette femme : « Au nom de Dieu en qui vous croyez, lui dit-il, levez-vous et marchez. Félicitez-vous de ce que la santé vous est entièrement rendue par la grâce de ce Dieu. » Ainsi parla Milles. Elle sentit peu à peu dans son corps malade revenir son ancienne force, et commença à se servir de ses membres engourdis ; bientôt elle put marcher et regagner son logis. Ce miracle fut vu par tous les habitants avec admiration et grande joie.

Dans le même château eut lieu un prodige bien étonnant. Deux hommes vinrent trouver saint Milles ; l'un deux soupçonnait l'autre de vol, et demandait qu'il se purgeât de ce soupçon par serment. L'autre ayant accepté cette condition, saint Milles l'avertissait en lui disant : « Songez, mon fils, à ne pas prendre Dieu à témoin d'un mensonge, et à ne pas tromper ainsi votre frère.» Mais ce méchant et impie, ne faisant aucun cas des avertissements du saint, ne craignit pas de prononcer les paroles du serment. Alors le bienheureux Milles, regardant cet homme avec des yeux fixes : « Si vous avez, lui dit-il, engagé votre foi pour la vérité, en prenant Dieu à témoin, vous regagnerez sain et sauf votre maison ; si, au contraire, vous avez fait un serment faux, que la lèpre, qui jadis frappa Giézi, vous saisisse, de sorte que vous ne puissiez partir d'ici que couvert d'ignominie et de déshonneur. Aussitôt ce parjure fut couvert d'un horrible éléphantiasis, de sorte que tous les habitants en furent saisis de terreur ; plusieurs abandonnèrent le culte des idoles et demandèrent à se faire instruire dans les préceptes du christianisme.

Partant de là, il se rendait vers un autre lieu. Deux moines du même endroit se joignirent à lui, comme compagnons de voyage. Comme ils étaient en chemin, ils arrivèrent à un cours d'eau tellement grossi, qu'il n'était pas possible de le passer à gué. Étant resté jusqu'au haut du jour à cet endroit, attendant vainement que le torrent écoulât ses eaux, pour ensuite pouvoir passer à gué, saint Milles conseilla à ses compagnons de se retirer, et, après les en avoir priés, leur dit adieu. Mais eux, ayant feint de s'en aller, observaient par quel moyen saint Milles surmonterait l'obstacle et pourrait traverser le fleuve. Alors le bienheureux évêque, s'étant mis à prier quelque temps, entra tout chaussé dans le torrent, et, marchant intrépidement sur les eaux, parvint à l'autre bord sain et sauf.

De là, étant parvenu à un bourg voisin, il y trouva un certain diacre qu'on accusait du crime d'inceste. Il entra dans l'église et l'exhorta en ces termes : « Mon fils, si par hasard vous êtes coupable de ce crime, avouez-le et étudiez-vous à apaiser Dieu par votre pénitence ; car il est miséricordieux et vous pardonnera. Si vous êtes coupable, tremblez d'officier en sa présence, de peur que sa justice ne vous punisse immédiatement. » Mais lui, lui dit en confidence : « Ne me parlez pas ainsi, seigneur; ne m'accusez pas d'un si grand crime ; car j'en suis absolument innocent. Ce crime, j'en ai été accusé par la calomnie et le plus impudent des mensonges. » Ayant ainsi parlé, il prit audacieusement le livre de David, et, montant sans crainte sur sa stalle, il se mit à chanter les psaumes. Mais une main apparut brillante, sortant du sanctuaire, et vint frapper ce diacre impur sur le visage. Frappé de mort par ce coup, le diacre tomba. Ce prodige si grand frappa de terreur tous les habitants du lieu.

Dans le même endroit, un jeune homme fut présenté à saint Milles. Depuis ses plus tendres années il était misérablement affecté d'une distorsion des jambes et des pieds, telle que, marchant sur les genoux, il était forcé de ramper à terre. Le bienheureux évêque, le prenant par la main, le guérit par ces paroles : « Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, levez-vous et marchez.» Aussitôt les pieds et les jambes de ce jeune homme prirent leur forme naturelle. Il était âgé de vingt ans.

Au reste, les cures insignes et les miracles minifestes que saint Milles accomplissait, avec l'aide de Dieu, nous ne pouvons pas les rapporter tous ici, et nous avons dû raconter sommairement ceux desquels nous avons parlé, pour arriver promptement à la narration de ce miracle, qui fit la plus grande gloire du saint, miracle qu'il accomplit en versant son sang, en donnant sa vie pour rendre à Jésus-Christ un glorieux témoignage et pour donner aux siens un glorieux triomphe.

Pendant que saint Milles accomplissait ces choses, Hormisda Guphrizius, qui gouvernait la province avec une suprême autorité, homme d'un orgueil incroyable, d'un faste intolérable, supportant difficilement que le bienheureux évêque commençât à avoir des disciples, comme la renommée le lui avait appris, donna l'ordre de l'arrêter et de le conduire à Maheldagdar, capitale des Razichites. Deux de ses disciples, le prêtre Abrosine et le diacre Sina furent arrêtés avec saint Milles. Ils furent tous enchaînés, souffrirent deux fois de cruelles flagellations. On voulait les contraindre de sacrifier au soleil. Mais eux se moquèrent du tyran, méprisèrent ses ordres, se rirent de ses insolences, et louant Dieu perpétuellement, rendaient hommage, par leur invincible constance, à la véritable religion. Pendant qu'ils étaient dans la prison publique, attendant le dernier supplice, Hormisda, qui voulait célébrer le commencement de l'année, annonça une grande chasse qui devait avoir lieu dans les montagnes voisines. Fort préoccupé de l'appareil qu'il devait lui donner, il fit amener les saints martyrs enchaînés pour être interrogés. Dès qu'ils furent arrivés en face du tyran, celui-ci commença à interroger saint Milles sous cette forme ironique : « Dis-nous qui tu es, un Dieu ou un homme? quelle est ta religion, quels sont les dogmes qui te plaisent? Dis-nous donc ce que ta sagesse t'inspirera pour que, sachant bien qui tu es, nous devenions tes disciples ; mais si tu persistes à cacher quelle est ta secte, tu seras mis à mort sans pitié, de même que ces bêtes féroces.

Le bienheureux évêque, comprenant quel était l'esprit de ces paroles, répondit ainsi : « Je suis un homme et non un Dieu; quant à ce qui est du reste, j'ai résolu de ne point mêler les choses saintes de la religion à vos plaisanteries indécentes, et de ne point faire entendre ces mystères si purs à des oreilles qui sont loin de l'être. Cependant je veux vous dire en toute vérité ceci : Malheur à vous, tyran impie et criminel ! malheur à vous et à vos semblables, qui êtes les ennemis de Dieu et de la religion ! Car il arrivera que Dieu, vous jugeant dans l'éternité, préparant ses feux et vous plongeant dans les ténèbres, condamnera votre orgueil aux larmes éternelles, aux éternels grincements de dents, parce que vous jouissez insolemment des biens et des richesses que vous tenez de lui, sans vous en montrer aucunement reconnaissant. »

A ce langage de saint Milles, cet homme coupable entra dans une telle fureur, que, devant tous les assistants, il sauta de son siége, et, tirant l'épée qu'il portait pendue à son côté, il se précipita sur le bienheureux évêque, et lui traversa l'épaule de son fer. Le frère de ce tyran, qui se nommait Narsès, entrant dans une fureur pareille, tira son glaive et transperça le côté du saint.

Pendant que l'illustre martyr de Jésus-Christ rendait l'âme et recevait, par cet affreux supplice la mort qu'il désirait, il jeta en ces termes aux deux frères cette affreuse prédiction : « Votre amour fraternel vous a bien mal inspiré, en vous poussant tous deux à commettre cet horrible crime, à répandre le sang d'un homme juste et innocent. Demain, à cette même heure, dans ce même lieu, votre sang sera versé de vos propres mains dans un meurtre réciproque ; les chiens lècheront votre sang, les oiseaux se nourriront de votre chair ; dans un seul jour votre mère pleurera ses deux enfants, et vos épouses seront veuves. » Ayant dit, il mourut.

Pendant qu'on sévit ainsi contre le bienheureux Milles, Abrosime et Sina sont conduits sur deux collines ; placés l'un vis-à-vis de l'autre, ils furent lapidés par les satellites envoyés par le tyran, qui les écrasèrent sous une grêle de pierres et de cailloux.

Guphrizius passa cette nuit dans ce lieu, et comme le matin du jour suivant on avait signalé un grand nombre de bêtes, il se leva pour aller attendre cette proie. Ne se souvenant plus des menaces du bienheureux Milles, il commença à poursuivre les bêtes avec ardeur et entraînement. A l'heure précise à laquelle le bienheureux Milles avait été tué le jour précédent, la peine marquée par Dieu envers ces deux frères, excellents guerriers, excellents chasseurs, habiles à tirer de l'arc, habiles à verser le sang avec le fer, vint les frapper. Un cerf, ayant brisé les rets dans lesquels on l'avait enfermé, s'échappait emporté par une course rapide. Les deux frères, lançant leurs chevaux, le poursuivent ; tous deux vont être frappés de mort inopinée, pour avoir tué un homme par un jugement inique. Tous deux se placent chacun d'un côté d'un sentier, vis-à-vis l'un de l'autre. A l'instant où le cerf passe, tous les deux bandent leur arc pour le frapper, et, comme si chacun d'eux eût visé l'autre, Guphrizius perce Narsès dans le ventre ; Narsès perce Guphrizius dans la poitrine. Tous deux moururent donc dans le lieu même où le bienheureux Milles avait été tué. Cet événement frappa d'étonnement ceux qui en furent témoins, et ne causa pas un médiocre effroi à ceux à qui on le raconta dans la province ; mais tous laissèrent les deux corps pour servir de pâture aux bêtes féroces et aux oiseaux de proie ; car la coutume des Perses est de laisser les cadavres sans sépulture, jusqu'à ce que les chairs étant détruites, les os soient complétement dénudés. On n'enterre que ces derniers.

Dans la même nuit, les corps des trois martyrs furent enlevés et déposés dans un château nommé Macleau, où les habitants du lieu les mirent dans un tombeau qu'ils leur avaient préparé. Les Arabes sabéens avaient coutume de désoler ce pays par leurs incursions. Depuis, ils ne mirent jamais le pied sur les terres du château que nous venons de nommer, et ne les pillèrent jamais. Les habitants du lieu virent en cela une protection toute particulière due à la présence des reliques des saints qui étaient déposées dans un des angles du château.

Saint Milles et ses compagnons reçurent la couronne du martyre le treizième jour de la lune de novembre.

(*Traduction de l'auteur.*)

MILTIADES, apologiste, présenta à Marc-Aurèle, vers l'année 177, une Apologie en faveur des chrétiens. Nous avons perdu ce travail, et l'histoire ne nous a conservé aucun document sérieux qui puisse nous permettre de rien dire de ce personnage.

MINAMI (le bienheureux JEAN), mourut pour la foi chrétienne au Japon, en 1602. Il habitait le royaume de Fingo. Le roi, qui avait embrassé le christianisme, étant mort, son royaume échut à un roi idolâtre. Ce prince ordonna à tous ses sujets d'adorer les mêmes dieux que lui. Ne pouvant pas les y contraindre, il prit la résolution de faire mourir les principaux d'entre eux. Les deux premiers furent Jean Minami et Simon Tacuenda. Les personnes qui connaissaient ces deux seigneurs firent tout leur possible pour les engager à faire au moins semblant d'obéir au roi. Les deux femmes de ces deux seigneurs, loin d'imiter un pareil exemple, faisaient tous leurs efforts pour engager leurs maris à demeurer fermes dans la profession de la religion chrétienne. Le roi en ayant été informé, commanda que les deux chrétiens rebelles à ses ordres fussent conduits dans une bourgade qu'on nommait Cunamoto, pour y avoir la tête tranchée. Leurs femmes furent condamnées au supplice de la croix au même lieu. Quand Minami eut connaissance de cet ordre, il se rendit spontanément chez le gouverneur de Cunamoto, qui était son ami. Celui-ci fit tout ce qui était en lui pour l'ébranler, mais inutilement, et s'en montra fort affligé. Minami dîna avec lui ; après ce repas, le gouverneur le prit à part, et lui fit voir son arrêt de condamnation à mort, signé de la main du roi. « Il vous est encore loisible, lui dit-il, d'éloigner de vous ce malheur ; mais il n'y a pas de temps à perdre. » « J'aurais souhaité, dit Minami, que le roi mît ma fidélité à une autre épreuve que celle-là ; en pareille matière, je ne puis lui obéir ; je me dois au roi du ciel avant d'être au roi de la terre. Du reste, je regarde comme le plus grand bonheur qui puisse m'arriver, celui de répandre mon sang pour Jésus-Christ. » Le gouverneur, comprenant enfin que toutes ses instances étaient vaines, fit conduire Minami dans une chambre voisine, où il lui fit couper la tête. Cette mort arriva le 8 décembre 1602. Minami n'avait encore que trente-cinq ans.

MINCETTE (ALEXIS), religieuse du Saint-Sacrement à Bolène, fut guillotinée à Orange le 13 juillet 1794, avec Anastasie de Rocard, supérieure des Ursulines de Bolène, Marie-Anne Lambert, converse au même couvent, la sœur Sainte-Françoise, converse chez les Ursulines, à Carpentras, Elisabeth Verchière et Henriette Leforge, religieuses du Saint-Sacrement de Bolène.

MINDON, ville des Etats prussiens (Westphalie), chef-lieu de régence, sur le Weser, est célèbre par le martyre de l'évêque saint Félicien.

MINERF (saint), martyr, souffrit le martyre à Lyon, avec saint Eléazarum et leurs huit fils. Les Actes des martyrs ne nous ont laissé aucun détail sur ces deux saints. L'Eglise fait leur sainte cérémonie le 23 août.

MINERVIEN (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 31 décembre, et honoré comme martyr par l'Eglise, avec les saints Pontien, Etienne, Attale, Fabien, Corneille, Sexte, Florus, Quintien et Simplicien, qui furent les compagnons de son martyre. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leurs combats.

MINEURS (les cinq frères), martyrs, étaient disciples de saint François d'Assise, et se nommaient Bérard, Pierre, Accurse, Ajut et Othon. Ils avaient été chargés par leur fondateur d'aller prêcher l'Evangile aux mahométans de l'Occident, et ils commencèrent leurs travaux apostoliques par les Maures de Séville. Les habitants de ce pays les en ayant chassés, ils partirent pour le royaume de Maroc, d'où ils furent encore exilés. Etant revenus une seconde fois, ils furent fouettés à différentes reprises et si cruellement, que leurs côtes étaient à découvert, après quoi on versa sur leurs plaies de l'huile bouillante et du vinaigre, et on les traîna sur des morceaux de pots cassés. Le roi les ayant fait amener en sa présence, leur fendit la tête d'un coup de cimeterre, le 16 janvier 1220. Leurs reliques furent rachetées par les chrétiens et transférées à Coïmbre, où on les y voit encore aujourd'hui. Leurs noms sont inscrits au Martyrologe romain le 16 janvier.

MINIAT (saint), soldat et martyr, n'ayant pas voulu sacrifier aux idoles sous le règne de l'empereur Dèce, fut martyrisé dans la ville de Florence. L'Eglise célèbre sa fête le 25 octobre.

MIROCLÈS (saint), évêque et confesseur, souffrit à Milan en l'honneur de la foi. Saint Ambroise fait quelquefois mention de lui. Son nom se trouve au Martyrologe romain le 3 décembre.

MIRON (saint), prêtre et martyr, fut décapité à Cyzique en Achaïe, après avoir souffert plusieurs tourments sous l'empereur Dèce et le président Antipater. L'Eglise célèbre sa glorieuse et sainte mémoire le 17 août.

MITRE (saint), ou MERRE, patron d'Aix en Provence, souffrit dans cette ville de cruelles tortures, et enfin la mort pour Jésus-Christ, au temps de la persécution de Dioclétien, sans qu'on puisse préciser exactement à quelle date. Il est honoré par l'Eglise le 13 novembre : tous les martyrologes le portent à ce jour. Saint Grégoire de Tours (L. *de Gloria confessorum*, c. 71) dit que la puissance divine opéra un grand nombre de miracles sur le tombeau de ce saint.

MODESTE (saint), martyr, mari de sainte Crescence, nourrice de saint Vit. Quand ce saint fut livré par son père aux mains de

Valérien, gouverneur de Sicile, et que ce magistrat eut épuisé sur lui une partie des cruautés que la rage des persécuteurs inventait contre les chrétiens. Modeste et sa femme parvinrent à l'enlever et à se sauver avec lui en Italie. La persécution de Dioclétien était dans toute sa force, et les trois fugitifs furent arrêtés en Lucanie, et mis à mort près de la rivière de Silara. (*Voy.* Crescence, Vit.) L'Eglise honore leur mémoire collectivement le 15 juin.

MODESTE (saint), martyr, fut arrêté au commencement du IVe siècle, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien. Il fut mis en prison avec saint Tibère, et endura avec lui d'atroces supplices. La constance des deux saints n'en ayant pas été ébranlée, tous deux furent condamnés à être décapités, et la sentence fut exécutée à Cesseron ou Cessarion, près d'Agde, à douze kilomètres de Béziers. A la fin du VIII[e] siècle, on fonda dans ce lieu, et sous leur invocation, une abbaye régulière de Bénédictins. Une femme nommée Florence, qui se convertit à la vue de leurs courageux combats, partagea leur triomphe. L'Eglise fait la fête de ces trois saints le 10 novembre. (*Voy.* Catel., *Hist. du Languedoc*; Baillet, 10 novembre; Assemani, *Calend. univ.* ad 1 Febr., t. VI, p. 112; Usuard, Adon.)

MODESTE (saint), est inscrit au Martyrologe romain le 12 février, avec saint Julien. Nous n'avons aucun détail sur l'époque et les diverses circonstances de leur martyre. On sait seulement qu'ils souffrirent à Carthage.

MODESTE (saint), évêque et confesseur, souffrit pour la foi dans la ville de Trèves. Les détails nous manquent sur son compte. L'Eglise l'honore comme confesseur le 24 février.

MODESTE (saint), reçut la couronne glorieuse du martyre en Afrique. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Zotique, Rogat, Castule et quarante soldats. L'Eglise vénère leur mémoire le 12 janvier.

MODESTE, préfet du prétoire sous Valens, était avec ce prince à Nicomédie, en 370, comme il se rendait à Antioche, pour y surveiller la guerre contre les Perses. Dans cette ville arrivèrent quatre-vingts envoyés ecclésiastiques de la part des catholiques de Constantinople, pour se plaindre au souverain de la persécution que les ariens leur faisaient souffrir. Valens fut très-irrité de leurs plaintes, mais il dissimula et chargea secrètement Modeste de faire périr tous ces envoyés. Modeste, sous prétexte de les déporter dans un lieu d'exil, les fit embarquer sur un bâtiment où ils devaient trouver la mort. En mer, les matelots y mirent le feu et se sauvèrent sur une chaloupe. Le bâtiment, poussé par le vent qui soufflait de l'est, s'en vint finir de brûler dans le hâvre de Dacidize, où tous trouvèrent la mort. (*Voy.* Valens et Urbain.) Ce fut encore ce préfet du prétoire qui fut chargé, à Edesse, d'empêcher violemment les assemblées que tenaient les fidèles hors de la ville, pour ne pas communiquer avec l'évêque arien que Valens leur avait donné à la place de saint Barsès. Quand l'empereur apprit l'existence de ces assemblées, il entra dans une telle colère, qu'il alla jusqu'à frapper de la main Modeste, qui ne les avait pas empêchées. Cet officier se prépara donc à exécuter les ordres qu'il recevait; mais, quoiqu'arien, il n'était pas méchant, ou bien il craignait que ses ordres, exécutés dans toute leur rigueur, fissent une trop grosse affaire. Il prévint les catholiques pour qu'ils eussent à ne pas venir le lendemain au lieu des assemblées; mais ils y vinrent et se montrèrent tout disposés à endurer le martyre. Pour différents motifs qu'on peut voir à l'article Valens, cet empereur ordonna d'épargner le peuple, mais de bannir, aux extrémités de l'empire, les prêtres et les diacres. Modeste en fit venir quatre-vingts, à l'égard desquels il remplit les ordres de l'empereur. (*Voy.* Valens.) Quelque temps après, Modeste fut employé par Valens pour engager saint Basile à se rendre à la communion des ariens; mais il n'en put rien obtenir. Dans cette occasion, Modeste dit à l'empereur que, n'ayant rien obtenu par la douceur, il ne voyait plus qu'un moyen, c'était d'employer la violence pour vaincre Basile. Quelque temps après, Modeste étant tombé malade, se convertit : il fit venir saint Basile, et, quand il fut guéri, il reçut parfaitement les instructions du saint, et resta toujours depuis lié d'une grande amitié avec lui.

MODESTE (sainte), reçut la glorieuse couronne du martyre à Nicomédie, avec Macédone son père, et Patrice sa mère. Nous ignorons complétement à quelle époque et dans quelles circonstances leur martyre eut lieu. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 13 mars.

MOGMOG, île située dans l'archipel des Carolines, fut le lieu du martyre du P. Cantova, missionnaire de la compagnie de Jésus. (*Voy.* Cantova.)

MOISE (saint), ermite de Raïthe, fut martyrisé en l'an 373, par les Blemmyens, peuple sauvage de l'Ethiopie, avec la plupart de ses compagnons de solitude. Il était très-éloquent et possédait le don des miracles. Il avait converti les habitants de Pharan, qui étaient Ismaélites. (*Voy.* Martyrs de Raïthe et de Sinaï.) La fête de ces saints est inscrite au Martyrologe à la date du 14 janvier.

MOISE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre avec les saints Cyrion, prêtre, Bassien, lecteur, Agathon, exorciste. Ils souffrirent le supplice du feu. L'Eglise fait leur fête le 14 février.

MONACRE (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculan, Numère, Storacinus, Mène, Commode, Maur, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monacre, Olympe, Cyprien et Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article Martyrs

d'Ostie.) Ces saints ne sont pas nommés dans le Martyrologe romain.

MONALDO D'ANCONE (le bienheureux), avec ses deux compagnons François Pitriolo et Antoine de Milan, fut martyrisé pour la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 1288. Ces saints missionnaires choisissaient de préférence le vendredi, jour consacré à Dieu chez les musulmans, pour leur annoncer l'Evangile. Ils se livraient à la prédication, même en présence du cadi d'Erzingam. Cet officier, voyant que le peuple était ébranlé par les discours des saints prédicateurs, crut ne pouvoir mieux faire que de les mettre en présence d'un des principaux docteurs de sa loi, pour qu'ils fussent vaincus publiquement dans la discussion; mais son espoir fut singulièrement trompé. Ce fut au contraire le docteur mahométan qui fut vaincu par les disciples de Jésus-Christ. Les musulmans en éprouvèrent une grande fureur; néanmoins le cadi laissa les saints prédicateurs se retirer; mais le conseil des principaux d'entre les musulmans s'étant assemblé, il fut décidé qu'on contraindrait les prédicateurs chrétiens à désavouer publiquement leur doctrine. Ils furent donc tous les trois pris et conduits devant le conseil. Au lieu d'y désavouer Jésus-Christ, ils exaltèrent son divin nom, et montrèrent que Mahomet n'était qu'un imposteur. Il y avait un aveugle dans l'assemblée : le cadi dit aux saints confesseurs : « Vous affirmez que la foi que vous prêchez a été prouvée par des miracles, eh bien! ordonnez que cet aveugle voie : s'il recouvre la lumière, nous croirons à vos enseignements. Dieu a la toute-puissance, dirent les confesseurs; s'il lui plaît que ce miracle s'accomplisse, il s'accomplira. » Ils firent le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle, il en sortit de l'eau et du sang, et ils s'ouvrirent à la lumière. Ce miracle ne réussit pas à vaincre l'aveuglement des mahométans. On fit sortir l'aveugle guéri; les Franciscains furent unanimement condamnés à mort. Les trois religieux marchèrent gaîment au supplice, se félicitant mutuellement de voir la réalisation de ce qu'ils avaient tant désiré. Arrivés au lieu de l'exécution, ils levèrent les yeux au ciel, étendirent les bras en forme de croix, quand ils virent les mahométans armés d'épées se ruer sur eux. Un mahométan, pris de pitié pour les saints martyrs, ayant adressé quelques mots de reproche aux bourreaux, fut immédiatement mis à mort par ses coreligionnaires. Effrayés de la rage des mahométans, les chrétiens de la ville s'étaient enfuis dans la campagne. Ce fut un vendredi, à midi, que les trois Franciscains moururent. On coupa leurs corps en quatre, et on attacha les morceaux aux portes de la ville. Des gardes furent placés auprès pour empêcher les chrétiens de les enlever. Un prêtre arménien, qui avait donné ostensiblement son approbation aux Franciscains dans la discussion qu'ils avaient soutenue, fut saisi par les mahométans; on lui attacha au cou la tête d'un des martyrs, avec une de ces cordes qui servent de ceinture aux Frères Mineurs, et on le promena en le fustigeant par toute la ville. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il en profita pour recueillir religieusement les restes des saints martyrs. (*Voy.* les *Chroniques des Frères Mineurs*, t. II, p. 146.)

MONAN (saint), qui fut martyrisé en Ecosse, avait été formé à la vertu par les leçons de saint Adrien, évêque de Saint-André. Quand notre saint eut été promu au sacerdoce, saint Adrien l'envoya dans l'île de May, située à l'embouchure du Fortz, pour y répandre la lumière de l'Evangile. Après y avoir établi le règne de la piété et y avoir déraciné la superstition, Monan passa dans la province de Fife, où une troupe de barbares le massacrèrent, en 874, avec six mille autres qu'il avait convertis à la foi. Ses reliques furent longtemps en grande vénération à Innerny, où il avait été martyrisé et où elles devinrent célèbres par les miracles qui s'y opérèrent. L'Eglise fait sa fête le 1er mars.

MONITEUR (saint), évêque et confesseur, souffrit à Orléans pour la défense de sa foi. Nous ignorons la date et les diverses circonstances de son combat. L'Eglise fait sa fête le 10 novembre.

MONNEL (le bienheureux Bernard), confesseur, accompagné des Pères Ignace Bernède, Bernard Mège et du frère Joseph Castel, parcourut les villes de Mequinez, de Salé, de Tétouan, dans le Maroc, délivrant les esclaves par des prières et de nombreux sacrifices. A Tétouan, ils furent emprisonnés et n'obtinrent leur liberté qu'au moyen d'une forte rançon. Le 26 mai 1681, ils arrivèrent à Marseille, avec une foule de chrétiens qu'ils avaient rendus à la liberté, et, après avoir rassemblé de nouvelles aumônes, ils repartirent de nouveau.

MONON (saint), anachorète, martyr, naquit en Ecosse. Désirant quitter sa patrie, afin de se perfectionner davantage dans la vertu, il se retira dans la forêt des Ardennes, dans le courant du VIIe siècle, et y mena la sainte vie d'anochorète. Des voleurs l'ayant massacré dans sa cellule, il fut enterré dans le village de Nassaw, situé aujourd'hui sur les terres de l'abbaye de Saint-Hubert. Divers miracles arrivés après sa mort confirmèrent la sainteté de Monon. On lui dédia, près de la ville de Saint-André en Ecosse, une église qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de *Monon's Kirk*. L'Eglise honore sa glorieuse et sainte mémoire le 18 octobre.

MONT (Sébastien du), Dominicain, travaillait à la conversion des Tépéguans avec Jean de Valle et Louis de Alabes, tous deux jésuites. Le dernier lui annonça qu'il serait bientôt martyrisé avec eux, et, le 18 novembre 1616, ils furent massacrés par les Tépéguans.

MONT DE L'ERMITAGE (aujourd'hui Saint-Gobain), était un lieu désert à deux lieues des bords de l'Oise, entre la Fère et Prémontré. Saint-Gobain s'y retira et y fut martyrisé par les barbares venus d'Allema-

gne, et qui ravageaient le pays. Le roi Clotaire III lui avait donné un emplacement sur lequel, avec l'aide des habitants, il bâtit une église qui fut d'abord placée sous l'invocation de saint Pierre, et qui est maintenant sous celle de son saint fondateur, duquel elle possède le chef vénéré. D'abord il n'y eut sur cette montagne qu'une cellule; bientôt après l'église de laquelle nous venons de parler; aujourd'hui il y a à l'entour un bourg opulent. Un vaste château, situé sur cette montagne, et qui jadis appartint au fameux sire de Coucy, est occupé maintenant par une manufacture de glaces, la première de l'Europe. C'est ainsi que par toute la terre la religion chrétienne a créé des bourgs et des villes. Quelque pieux anachorète jetait les fondements d'une cellule où il mourait saintement dans la prière, ou bien en martyr; la piété des fidèles y appelait de nombreux pèlerinages, et la première pierre de la cellule se trouvait avoir été celle d'une cité.

MONTAN (saint), reçut la couronne du martyre sous l'empire et durant la persécution d'Adrien. Il mourut à Terracine; nous ignorons la date précise, ainsi que la nature de son supplice. Le Martyrologe romain met sa fête au 17 juin.

MONTAN (saint), martyr, souffrit à Carthage, sous le règne de Valérien, en 259, avec les saints martyrs Luce, Flavien, Julien, Victoric, Primole, Rénus et Donatien. Depuis deux ans déjà, la persécution de Valérien, dans toute la force de sa violence, avait ravagé le troupeau du Seigneur. Saint Cyprien venait de verser son sang pour la foi. Galère Maxime, gouverneur, qui avait fait mourir le saint évêque, venait lui-même d'être cité devant le juge suprême; il était mort depuis peu de jours. En attendant qu'un nouveau gouverneur arrivât, Solon qui en remplissait provisoirement les fonctions, persécuta violemment les chrétiens. Ce gouverneur intérimaire déplaisait aux habitants de Carthage, qui se révoltèrent contre lui. Il y eut un grand tumulte, on en vint aux mains, et plusieurs personnes furent tuées dans le combat. Au lieu de rechercher les coupables, Solon, pour plaire à la populace, fit retomber sur les chrétiens l'odieux de ce qui s'était passé. Il fit arrêter les saints que nous venons de nommer, et les fit mourir au milieu des tourments. Ici nous quittons la plume; ils sont les narrateurs de leurs propres combats: nous transcrivons leurs Actes.

« Le jour qui suivit cet effroyable tumulte que la fureur du gouverneur d'Afrique avait excité dans Carthage contre les chrétiens, nous fûmes arrêtés par son ordre et conduits en prison, le peuple n'étant pas encore satisfait du sang qui avait été répandu. Donatien, qui n'était que catéchumène, mourut en prison quelques heures après avoir été baptisé, recevant presque en même temps la robe du baptême et la couronne du martyre. Primolus était mort peu de jours auparavant. Les soldats qui nous gardaient nous vinrent dire un jour que nous avions été condamnés, par sentence du gouverneur, à être brûlés tout vifs, et que l'exécution s'en devait faire le lendemain. Mais Dieu, qui peut, quand il lui plaît, délivrer ses serviteurs du milieu des flammes toutes prêtes à les réduire en cendres, et qui tient en sa main le cœur et la langue des rois et des juges, détourna par sa bonté toute-puissante de dessus nos têtes ce tourbillon de feu qui était sur le point de nous envelopper, et il accorda cette faveur à nos prières ferventes et redoublées. Le bûcher qui avait été allumé pour nous fut aussitôt éteint; Dieu versa dessus une rosée miraculeuse qui en amortit toute l'ardeur; et la même main qui retira autrefois de la fournaise de Babylone les trois jeunes Israélites nous préserva de celle de Carthage.

« Le gouverneur ayant donc changé de résolution et révoqué sa sentence, par un mouvement qui lui était inconnu, mais qui lui était envoyé de la part de Dieu, notre puissant protecteur, nous fûmes remis en prison. Ce lieu n'eut pour nous rien d'affreux. Son obscurité fit en un instant place à une lumière toute céleste; un rayon du Saint-Esprit perça cette noire demeure, en chassa la nuit, et fit naître le jour et la clarté du sein des ténèbres. Or, notre frère Rénus, qui avait été arrêté avec nous, vit durant son sommeil plusieurs d'entre les prisonniers qui semblaient prendre le chemin du ciel, à la faveur d'un flambeau qu'on portait devant chacun d'eux; mais il y en avait d'autres qui demeuraient, faute de flambeau. Il nous reconnut tous cinq dans cette vision, et nous assura que nous étions du nombre de ceux qui marchaient avec des flambeaux. Cela nous réjouit beaucoup, et nous fit comprendre que nous marchions avec Jésus-Christ, le flambeau qui éclaire nos pas. Nous ne pensions donc qu'à passer joyeusement le jour qui succéda à cette nuit, lorsque, sur le soir, nous fûmes inopinément enlevés par les soldats de l'intendant de la province, qui exerçait par commission la charge de proconsul, Galère Maxime, qui l'était, étant mort depuis peu, et nous fûmes conduits au palais pour être interrogés. O jour heureux! oh! que les chaînes dont on nous chargea nous parurent honorables, et mille fois plus précieuses que l'or et les pierreries?

« Cependant les soldats, incertains du lieu où le président devait nous entendre, nous traînaient de salle en salle et d'appartement en appartement, jusqu'à ce qu'enfin on nous fit rester dans la petite chambre d'audience de l'intendant. Il s'y rendit au bout de quelque temps; il nous fit plusieurs questions qu'il entremêla de menaces et de promesses. Nos réponses furent modestes, mais fermes, généreuses et chrétiennes. Enfin nous sortîmes de là triomphants et vainqueurs du démon, qui se retira avec ses artifices, confus et couvert de honte. On nous renvoya en prison, où nous nous préparâmes à de nouveaux combats. Le plus rude que nous eûmes à essuyer fut contre la faim et la soif, qui pensèrent nous faire périr, par la dureté

impitoyable du trésorier Solon, qui nous refusait un peu d'eau après qu'on nous avait fait travailler tout le jour. Mais Dieu voulut nous consoler lui-même dans cette extrême misère où la cruauté d'un homme nous avait réduits; car il envoya cette vision au prêtre Victor, l'un des prisonniers, et qui souffrit le martyre peu de jours après l'avoir eue.

« J'ai vu cette nuit, nous dit-il, un jeune enfant, beau comme le jour, entrer dans la prison. Il est venu à moi, et m'invitant avec un air charmant à le suivre, il m'a mené à toutes les portes, comme s'il eût voulu me mettre en liberté, mais elles se sont trouvées toutes fermées, ce qui a obligé ce divin enfant à me dire : Ne vous impatientez point, vous aurez encore quelques jours à souffrir; mais ayez confiance en mon pouvoir, je ne vous abandonnerai point, je serai toujours avec vous. Allez, assurez-en de ma part vos compagnons; dites-leur ces paroles : L'esprit se prépare à se rejoindre à son Dieu, et l'âme, dégagée dans peu des liens de son corps, ira bientôt prendre sa place dans le paradis. J'ai pris la liberté, poursuivit Victor, de lui demander en quel endroit du monde le paradis était placé; et il m'a répondu : Il est hors du monde. — Faites-moi la faveur de me le montrer, ai-je continué. Mais cet adorable enfant m'a répondu en souriant : Et où serait le mérite de la foi? Et comme je le priais de me donner un signe qui obligeât mes compagnons à croire à mes paroles lorsque je leur parlerais de sa part : Je vous donne, m'a-t-il dit, le signe de Jacob.

« Victor nous ayant donc rapporté ce songe mystérieux, nous ne pensâmes plus qu'à nous réjouir et à mettre toute notre espérance en celui qui a dit : *Invoquez-moi au jour de votre affliction, et je vous délivrerai, et vous me glorifierez*. Ce secours ne se fit pas longtemps attendre, et dès la nuit même nous en eûmes une nouvelle assurance par une vision qui fut envoyée à notre sœur Quartilosie, qui était prisonnière avec nous. Il n'y avait que trois jours que son mari et son fils avaient souffert la mort pour Jésus-Christ, et elle-même les suivit peu de jours après. Elle nous vint donc faire le récit de ce qu'elle avait vu durant son sommeil : « J'ai vu, nous dit-elle, arriver ici mon fils, celui que vous avez eu parmi vous, et qui a eu le bonheur de mourir pour la foi. Il s'est assis sur le bord du puits qui est au milieu du préau, et il m'a dit : Dieu, qui a vu vos souffrances, en a eu compassion. Là-dessus est arrivé un jeune homme parfaitement bien fait, qui tenait en ses mains deux flacons, l'un d'eau et l'autre de lait. Il nous en a donné à boire à tous, sans que pour cela les flacons parussent moins pleins. Cependant la fenêtre de la chambre où nous sommes vint tout à coup à s'ouvrir, et nous laissa voir le ciel tout à notre aise. Ensuite le beau jeune homme a mis sur les rebords de cette fenêtre les deux flacons; et après nous avoir dit : Votre soif est maintenant apaisée, et il reste encore du lait et de l'eau dans les fioles; vous en recevrez dans peu une troisième, il a disparu. »

« Voilà ce que nous rapporta Quartilosie. Le lendemain, comme nous attendions que l'impitoyable Solon nous fît donner non de quoi apaiser entièrement notre soif et notre faim, mais seulement de quoi nous empêcher de mourir, car de tout le jour précédent nous n'avions ni bu ni mangé, le Seigneur se souvint de nous, et nous envoya de quoi satisfaire nos besoins les plus pressants et nos plus ardents désirs : je veux dire du pain, de l'eau et le martyre. Ce fut par le ministère d'Herennianus, sous-diacre, et du catéchumène Januarius, que le charitable Lucien, notre frère, nous fit tenir quelques rafraîchissements; et c'est ce qui nous avait été signifié par ces deux flacons. Cela nous remit un peu; nos malades se rétablirent; nous oubliâmes bientôt nos fatigues passées, et nous nous mîmes à offrir des louanges, des actions de grâces et mille cantiques de bénédictions à celui qui nous avait regardés en pitié du haut de sa gloire.

« Il faut maintenant, mes très-chers frères, que je vous fasse le récit de quelques particularités qui vous feront connaître à quel point nous nous aimons les uns les autres. Je ne prétends pas par là vous donner une instruction, ni m'ériger en maître des mœurs; je ne veux que vous faire un simple récit, et je ne suis qu'historien. Nous n'avons donc tous qu'un même esprit qui nous unit, et dans la prière, et dans les entretiens, et dans la conduite de la vie. Vous le savez, mes très-chers frères, rien n'est si beau que cette union produite par la charité; rien de plus doux que ces liens dont l'amour lie et enchaîne ensemble les cœurs. Ce sont ces aimables liens dont la seule vue met le démon en fuite; ces liens si agréables à Dieu, que tous ceux qui sont assez heureux pour les porter obtiennent de lui tout ce qu'ils lui demandent, suivant cette parole si consolante de Jésus-Christ : *Si deux personnes s'unissent sur la terre pour demander quelque chose à mon Père, elles l'obtiendront infailliblement de sa bonté.* Et peut-on, après tout, prétendre au royaume du ciel, si l'on n'entretient la paix avec ses frères? *Bienheureux sont les pacifiques, car ils seront appelés les enfants de Dieu*, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ, et après lui, son apôtre, expliquant ces paroles, ajoute : *Si nous sommes les enfants de Dieu, nous sommes par conséquent ses héritiers et les cohéritiers de Jésus-Christ*, mais à condition que nous aurons une compassion mutuelle les uns des autres. Suivons ce raisonnement. Pour être héritier, il faut être fils; mais pour être fils, il faut être pacifique; on ne peut donc prétendre à l'héritage du Père céleste, si l'on ne conserve avec ses frères la paix et l'union que le Père céleste a établie entre ses enfants. Reprenons maintenant notre récit.

« Montan ayant eu quelques paroles avec Julien, à l'occasion d'une certaine femme qui n'étant pas de notre communion, s'était, je ne sais comment, mêlée parmi nous, et

Julien ayant été un peu poussé par Montan, ils gardaient l'un pour l'autre un froid qui était comme une semence de discorde. Le ciel eut pitié de tous les deux; et pour les obliger à se réunir, il envoya ce songe à Montan, qui nous le raconta en ces termes : « Il m'a semblé qu'un centenier et des soldats s'étaient jetés sur nous, et nous traînaient en prison; et qu'après nous avoir fait passer le long d'une grande rue, ils nous ont conduits dans un champ où nous avons rencontré Cyprien et Lucius. Nous nous sommes ensuite trouvés dans un lieu dont les murailles, la voûte et le pavé, étaient d'albâtre, nos habits sont devenus plus blancs que la neige ; et ce qui nous a semblé de plus merveilleux, c'est que notre poitrine était si transparente, que les yeux pouvaient facilement voir au travers ce qu'il y avait de plus caché dans le cœur. J'ai été effrayé, je vous l'avoue, continua Montan, en voyant dans le mien un grand amas d'ordures, et l'émotion que cette vue m'a causée m'a réveillé en cet endroit de mon songe. Rempli des idées qu'il avait fortement imprimées dans mon imagination, j'ai rencontré Lucien auquel j'en ai fait part; et après y avoir fait tous deux une sérieuse réflexion, je suis demeuré persuadé que ces ordures, que j'ai aperçues dans mon cœur, ne sont autre chose que ce froid et cette indifférence que le petit différend que j'ai eu avec Julien y a fait naître, et dont j'ai négligé jusqu'ici d'arrêter le cours, en me raccommodant sincèrement avec lui. Voilà ce que nous raconta Montan. C'est pourquoi, mes très-chers frères, conservons soigneusement la paix, l'union, la concorde; soyons ici-bas ce que nous devons être éternellement là-haut, un même cœur, un même esprit, une même volonté. Je vous la souhaite, cette bienheureuse paix, et la gloire qui en est la récompense. »

Ce qui suit a été ajouté par un chrétien, témoin oculaire des faits qu'il va rapporter.

« C'est ainsi que finit la relation que Flavien écrivit dans la prison, en son nom et au nom de ses compagnons. Mais comme leur extrême modestie leur a fait supprimer plusieurs particularités qui ne sont pas moins édifiantes pour les fidèles que glorieuses à Jésus-Christ, et que d'ailleurs cette relation serait imparfaite si la mort précieuse de ces saints martyrs ne s'y trouvait pas, nous avons cru devoir ajouter ce qui manquait à ce récit, et ce qui peut le rendre complet, et nous l'avons entrepris d'autant plus volontiers, qu'en satisfaisant à notre dévotion et à celle des lecteurs, nous accomplissons les dernières volontés d'un ami, d'un illustre martyr de Jésus-Christ, de Flavien même, qui, avant de mourir, nous chargea de ce soin. Il y avait déjà plusieurs mois qu'on les tenait prisonniers ; et la faim et la soif, jointes aux incommodités de la prison, les avaient réduits au plus déplorable état qu'on puisse s'imaginer, lorsque le président les fit citer tout de nouveau devant son tribunal. Tous déclarèrent hautement qu'ils persistaient dans leur première confession ; Flavien ajouta qu'il était diacre ; mais ses amis, écoutant plutôt la voix de la chair et du sang que celle de l'esprit et de la foi, soutinrent qu'il ne l'était pas, quoique lui-même protestât au contraire qu'il avait l'honneur de l'être. Sur quoi le président rendit une sentence par laquelle Montan, Lucius, Julien et Victorin, étaient condamnés à mourir. Flavien se désespérait de n'y être pas compris, et il ne pouvait le pardonner à ses infidèles amis. Toutefois, comme il avait une piété sage et éclairée, il se soumit humblement à la volonté de Dieu, étant fortement persuadé que rien n'arrive que par ses ordres, et que les hommes n'agissent que conformément à ses décrets adorables.

« Mais nous laisserons là Flavien pour quelque temps, et nous retournerons à ses compagnons. On les conduisit cependant au lieu où ils devaient être immolés; il s'y fit un concours prodigieux de peuple. Les gentils et les fidèles y accouraient à l'envi. Ceux-ci, quoique toujours empressés à rendre aux martyrs, dans ces derniers moments, tous les devoirs de la charité chrétienne, semblaient toutefois, en cette occasion, avoir redoublé leur zèle et leurs bons offices envers ces saints confesseurs, qui de leur côté marquaient la joie qui était répandue sur leur visage, et qui brillait dans leurs yeux, qu'ils étaient sûrs d'arriver dans peu à un bonheur éternel. Mais ils ne se contentèrent pas de donner ces témoignages muets du contentement qu'ils ressentaient d'aller mourir pour Jésus-Christ; ils y joignirent la parole, et ils faisaient au peuple, en marchant, de fortes et de pathétiques exhortations. Lucius, l'un des martyrs, était un jeune homme d'une modestie et d'une douceur charmante : le long séjour de la prison l'avait extrêmement affaibli; et comme il craignait d'être étouffé par la foule qui l'environnait et qui le pressait extraordinairement, et d'être privé par là de la gloire de verser son sang pour la foi, il avait pris les devants avec un petit nombre de frères. Il leur disait les choses du monde les plus touchantes ; et comme ils le conjuraient de se souvenir d'eux lorsqu'il serait avec Jésus-Christ : « C'est moi, leur dit-il, mes chers frères, qui ai besoin de vos prières ; ne me les refusez pas. » Quelle humilité pour un martyr qui, dans le moment même qu'il donne sa vie pour les intérêts de son Dieu, n'ose promettre son intercession auprès de ce même Dieu pour la gloire duquel il se laisse immoler ! D'autre part, Julien et Victorin recommandaient sur toutes choses aux frères de conserver la paix entre eux, et d'avoir un soin particulier des clercs qui avaient souffert dans la prison la faim, la soif et cette longue suite de misères dont on a parlé.

« Montan, d'un tempérament fort et robuste, et d'un esprit ferme et solide, avait toujours fait profession, même avant son martyre, de dire la vérité en toutes rencontres, sans avoir d'égards ni au rang, ni à la dignité : mais alors, son zèle croissant à mesure qu'il approchait de la mort, il éleva

sa voix, et d'un ton prophétique, il allait disant au peuple qui l'entourait : « Tout homme qui sacrifiera aux faux dieux sera exterminé ; c'est une impiété horrible d'abandonner le culte du vrai Dieu pour celui des démons. » Il redisait sans cesse les mêmes paroles. Il attaquait aussi l'orgueil opiniâtre des hérétiques : « Ouvrez les yeux, leur criait-il, et par cette multitude de martyrs que l'Église catholique enfante chaque jour, reconnaissez qu'elle est la véritable : quittez donc le schisme et l'erreur, et retournez à elle. » Ensuite il reprenait le trop grand empressement que témoignaient ceux qui étaient tombés pour rentrer dans la communion des fidèles, d'où leur chute les avait séparés. Il en remettait même quelques-uns au jugement de Jésus-Christ, et il obligeait du moins les autres à accomplir la pénitence entière qui leur était prescrite par les lois de l'Église. A l'égard de ceux qui avaient toujours persévéré dans la vraie foi, il les exhortait à demeurer fidèles, et à conserver soigneusement ce précieux dépôt. « Soyez fermes, mes frères, dans notre sainte religion, leur disait-il ; que l'exemple de ceux qui ont été assez malheureux pour l'abandonner ait sur vous moins de force pour vous pervertir, que le nôtre pour vous fortifier. » Il s'adressait aussi aux vierges consacrées à Dieu, et en leur représentant la sainteté de leur état, il leur en faisait comprendre la fragilité. « Qu'il faut peu de chose, ajoutait-il, pour en ternir la beauté et le lustre ! » Enfin, il recommandait aux laïques la soumission aux lois de l'Église et le respect envers les supérieurs ecclésiastiques ; et il conjurait en même temps ces derniers de n'agir que par un même esprit, de suivre la même règle, d'avoir une conduite uniforme. Il les assurait que rien n'était plus agréable au Seigneur qu'une parfaite concorde entre les ministres de ses autels.

« Comme le bourreau était sur le point de lui séparer la tête du corps, et que le coutelas était déjà levé, le saint martyr, portant les yeux et les mains vers le ciel, fit entendre cette prière, qu'il prononça d'une voix forte et claire, et non-seulement les frères qui étaient proches de lui, mais aussi plusieurs païens qui en étaient éloignés l'entendirent distinctement : « Seigneur, faites que Flavien, qui seul de nous reste ici-bas, par une faveur qu'il n'a pas recherchée, se rejoigne à nous dans trois jours. » Et pour faire connaître en même temps qu'il était sûr que sa prière lui avait été accordée, il déchira en deux le linge dont il avait les yeux bandés ; il en garda un morceau pour lui, et il ordonna qu'on réservât l'autre pour Flavien. Il voulut aussi que, dans l'endroit où ils devaient être enterrés, on laissât au milieu d'eux une place vide pour y mettre Flavien, afin qu'ils ne fussent pas même séparés après leur mort. La chose arriva ainsi ; car le troisième jour après que Montan et ses compagnons eurent enduré le martyre, Flavien en reçut la couronne de la manière que nous l'allons rapporter.

« Après que, par cette puissante intercession du peuple gagné par les amis de Flavien même, malgré Flavien, on lui eut fait reprendre le chemin de sa prison, il n'en fut ni moins ferme dans sa foi, ni moins résolu à mourir. Sa grande âme ne se sentit point affaiblie par ce retardement ; et quoiqu'il vît que l'heureux moment de son martyre semblât s'éloigner de lui toutes les fois qu'il s'en croyait le plus proche, sa constance invincible lui faisait regarder tous ces obstacles passagers, qui pouvaient bien retarder son bonheur, mais non l'en priver pour toujours. Sa mère était à son côté ; elle l'avait accompagné de la prison au palais, et elle le conduisait du palais à la prison : femme vraiment digne d'Abraham, qui, bien qu'elle sentît son cœur déchiré par le douloureux sacrifice qu'elle faisait à Dieu de ce cher fils, ne laissait pas de le lui faire avec une volonté pleine et une parfaite résignation. O mère vraiment chrétienne ! mère digne de l'admiration de tous les siècles ! mère comparable à celle des Machabées ! si vous n'avez pas sept fils à offrir à Dieu, comme cette ancienne héroïne, vous réunissez en un seul tout l'amour qu'elle partageait en sept. Ce cher fils, de son côté, donnait mille louanges à cette grandeur de courage. « Vous le savez, ma mère, lui disait-il, tout ce que j'ai fait pour obtenir la gloire du martyre : combien de fois me suis-je vu chargé de fers, prêt à être conduit à la mort, et combien de fois ai-je eu le déplaisir de la voir tromper mon attente ! Si donc ce que je souhaite depuis si longtemps avec tant d'ardeur arrive enfin selon mes souhaits, ô ma mère ! quelle joie pour moi, quelle gloire pour vous ! » Lorsqu'on fut arrivé à la porte de la prison, on attendit longtemps qu'elle fût ouverte, soit que les guichetiers fussent occupés ailleurs, soit qu'on ne pût trouver les clefs, ou plutôt que quelque ange empêchât qu'on ne l'ouvrît, indigné de voir un saint, qui devait dans peu être reçu en la compagnie des esprits bienheureux, être confondu avec des scélérats et des hommes infâmes, et que celui-là fût contraint de demeurer dans un cachot, à qui la Providence préparait un riche palais dans le ciel ! quelles furent, durant les deux jours suivants, les pensées du saint martyr ! quelle espérance flatteuse ne charmait point ses peines !

« La prière que Montan avait faite pour lui en mourant, et le désir ardent qu'il ressentait de rejoindre cet ami, lui faisait attendre le troisième jour avec quelque sorte d'impatience. Il parut enfin ce jour fortuné, et Flavien le regarda non comme celui où il devait perdre la vie, mais plutôt comme le jour de sa résurrection et de son triomphe. Les gentils, qui avaient entendu les dernières paroles de Montan, étaient, de leur côté, dans une attente inquiète de ce qu'elles devaient produire. Lorsqu'on sut qu'il y avait ordre du gouverneur de le mener au palais, on y accourut de toutes parts, chrétiens, juifs, païens. Cependant le saint quittait la prison pour n'y plus retourner. La

joie était universelle parmi les fidèles ; mais qui pourra exprimer celle que ressentait Flavien ? Il ne doutait plus que cette fois-là le président ne rendît enfin une sentence telle qu'il la souhaitait. La prière que son ami avait faite en sa faveur lui en répondait en quelque sorte, et il comptait beaucoup sur sa foi et sur sa constance, ce qui ne manquerait pas d'irriter le juge, et de lui arracher malgré lui cette condamnation. C'est ce qu'il ne faisait aucune difficulté de promettre aux frères qui arrivaient à tout moment auprès de lui, ou qui se trouvaient sur son chemin. O confiance surprenante ! O foi inconcevable ! Il entra au palais dans ces sentiments, et il se reposa quelque temps dans la salle des gardes du gouverneur, en attendant qu'on l'introduisît. Nous nous tenions le plus près de lui que nous pouvions, lui rendant tout l'honneur qui est dû à un martyr de Jésus-Christ, et tous les services que la charité pouvait exiger de nous.

« Parmi ses disciples, il s'en trouva quelques-uns qui, par un amour aveugle pour leur maître, et qui était bien plus selon la chair que selon l'esprit, lui conseillaient de sacrifier. Ils lui représentaient qu'il ne devait pas se laisser si fort entêter de la vie future, qu'il négligeât de conserver la vie présente ; que la mort qu'il avait devant les yeux était certaine, et que cette seconde mort qu'il appréhendait n'avait peut-être pas le même degré de certitude ; en tous cas, qu'après avoir sacrifié, il en userait comme il jugerait à propos, et qu'il lui serait toujours libre de confesser Jésus-Christ et de satisfaire le désir qu'il avait de mourir pour lui. Les amis qu'il avait parmi les païens entraient fort dans ces considérations, et ils appelaient fureur et désespoir de mépriser la vie et de ne pas craindre la mort. Mais le martyr, après avoir remercié ces dangereux amis, dont il voulut bien excuser le pernicieux conseil, par le motif qui le leur faisait donner, crut qu'il devait aussi en même temps publier ses sentiments touchant la divinité et la vraie religion. Il dit donc, avec sa force ordinaire, qu'il fallait mourir mille fois plutôt que d'adorer des pierres ; qu'il n'y avait qu'un Dieu qui avait fait toutes choses, et qui devait seul être adoré ; que nous vivions encore après notre mort ; que l'âme n'y est point sujette ; que la mort est la victoire de l'homme, et non sa défaite, et qu'enfin il n'y a que la religion chrétienne qui puisse conduire à la connaissance de la vérité.

Ces personnes, voyant que leurs conseils avaient eu un succès si peu conforme à leur intention, et que le saint, bien loin de s'être laissé persuader, leur avait donné des conseils à eux-mêmes, eurent recours à un moyen bien cruel, mais qu'ils crurent devoir produire son effet : ce fut de demander qu'on le tourmentât, dans la pensée que les tourments auraient plus de pouvoir sur lui que leurs raisons. Le juge, l'ayant donc fait mettre sur le chevalet, lui reprocha encore qu'il était un imposteur, qu'il se disait diacre quoiqu'il ne le fût pas. Et sur ce que Flavien assurait qu'il l'était, un centenier présenta au président un papier qu'il disait lui avoir été mis entre les mains. C'était une déclaration signée de plusieurs citoyens, qui déposaient que Flavien n'avait jamais été diacre. A la lecture qu'on en fit, le peuple s'écria : « Flavien est un fourbe ! » Ce qui obligea le président de le presser sur cet article. « Avouez maintenant la vérité, lui dit-il, vous avez dit un mensonge lorsque vous avez voulu passer pour diacre. » Flavien répondit : « Qu'est-ce qu'un mensonge ? » A cette réponse, le peuple, perdant patience, demanda qu'on redoublât la torture ; mais Dieu ne le permit pas : il épargna ce supplice à son serviteur, et le juge se contenta de le condamner à la mort, sans le faire passer par les tourments.

« Flavien, ayant par cette sentence une assurance si positive de sa mort, ne pouvait plus contenir sa joie ; elle se répandait dans toutes ses paroles, et sa conversation ne fut jamais plus agréable ni plus vive. Ce fut pour lors qu'il me chargea du soin d'écrire toutes les particularités de son martyre, et il voulut même que j'y ajoutasse quelques visions dont le ciel l'avait favorisé, et qu'il me raconta en ces termes : « Le bienheureux Cyprien, notre évêque, me dit-il, venait de donner sa vie pour la foi, lorsque je fus transporté en esprit dans un lieu où je le trouvai. Je lui demandai si l'on souffrait beaucoup à avoir la tête tranchée. Je m'informai de cela, parce que je me disposais aussi au martyre. Il me répondit : « Quand l'âme est tout occupée des choses du ciel, le corps ne souffre rien : c'est comme si l'on avait un corps emprunté. » O paroles admirables d'un martyr qui encourage à la mort un autre martyr ! « Ensuite, continua Flavien, on amena plusieurs de mes confrères qui souffrirent tous la mort après notre bienheureux évêque. Cependant, comme je voyais que la nuit s'approchait, je m'affligeais beaucoup de ce que je ne recevais pas la même grâce qu'eux. J'étais occupé de cette pensée, qui faisait même couler quelques larmes de mes yeux, lorsqu'un homme dont l'abord plein de douceur et de majesté consolait tout ensemble, et inspirait le respect, s'étant approché de moi, me demanda le sujet de ma tristesse. Lui ayant fait confidence de ma peine : « Cessez de vous affliger, me dit-il, vous êtes déjà confesseur pour la seconde fois ; vous serez enfin martyr pour la troisième. »

« J'ai encore une autre vision qu'il faut que je vous découvre, poursuivit Flavien. Il n'y avait pas long-temps que l'évêque Successe et Paul avaient enduré le martyre, lorsque je vis un jour Successe entrer dans ma chambre. J'eus d'abord quelque peine à le reconnaître, tant la gloire dont il était environné avait répandu de lumière et d'éclat dans mes yeux. Il me dit : « Mon frère Flavien, je suis envoyé ici pour vous avertir que vous devez dans peu souffrir pour

Jésus-Christ ; » après quoi il disparut, et deux soldats arrivèrent dans le moment, qui avaient ordre de me conduire devant le gouverneur. Vous savez le reste. »

« Rien ne fut plus pompeux que la marche du saint depuis le palais jusqu'au lieu de l'exécution ; jamais martyr ne reçut plus d'honneur ; jamais on ne vit tant de prêtres du Seigneur accompagner un diacre, dont même ils faisaient gloire de se dire les disciples. Cela ressemblait plutôt au triomphe d'un conquérant qu'à la conduite d'un homme condamné à mourir : comme si l'on eût déjà respecté en lui la dignité de roi dont il allait dans peu être revêtu dans le ciel, où Jésus-Christ l'attendait pour l'associer à son royaume. Le ciel lui-même se joignit à la terre pour rendre cette marche plus solennelle : il envoya une pluie douce, qui tombait en manière de rosée sur ceux qui formaient ce dévot cortége, mais qui servit à plus d'une fin : car elle écarta les païens qu'une maligne curiosité avait mêlés parmi les fidèles. Elle donna lieu à ceux-ci de s'entre-donner le baiser de paix, loin de ces témoins importuns et profanes ; et elle rendit en quelque sorte le martyre du saint semblable à la passion du Sauveur, où l'on vit le sang adorable de cette divine victime mêlé avec l'eau qui sortit de son côté.

« Le martyr étant enfin arrivé à l'endroit où il devait recevoir la couronne, monta sur une petite éminence, d'où, après avoir imposé silence de la main, il parla aux frères en ces termes : « Vous aurez, mes chers frères, la paix avec nous tant que vous la conserverez entre vous, et que vous prendrez soin de la conserver dans l'Eglise. Et ne pensez pas que ce soit peu de chose, puisque ce fut la seule et la dernière que Jésus-Christ Notre-Seigneur, prêt à consommer son sacrifice sur la croix, recommanda à ses disciples. *Aimez-vous*, leur dit-il, *les uns les autres, comme je vous ai aimés.* Voilà le dernier précepte que je vous donne ; voilà le dernier ordre que vous recevrez de moi. » Ensuite le saint martyr ayant désigné Lucien, prêtre d'un mérite singulier, pour succéder à saint Cyprien, et ayant conjuré les frères de l'élire pour leur évêque, il descendit de ce lieu élevé, et s'étant fait bander les yeux avec le linge que Montan lui avait laissé en mourant pour cet usage, il pria quelque temps. Enfin il reçut le coup qui termina sa prière et sa vie. »

L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 24 février.

MONTAN (saint), prêtre et martyr, fut noyé à Sirmich pour la défense de la religion chrétienne avec sainte Maxime. L'Eglise honore leur glorieuse mémoire le 26 mars.

MONTMARTRE, village du département de la Seine, et contigu à Paris, bâti sur l'éminence vulgairement nommée *Butte Montmartre*. Ce village a des traditions de deux sortes, suivant que ses habitants aiment ou n'aiment pas la religion chrétienne. Ils disent, ou bien que le nom de leur village, qu'ils nomment du reste une ville, vient de *Mons Martis*, montagne de Mars, parce qu'anciennement ce dieu y avait un temple ; ou bien de *Mons Martyrum*, montagne des Martyrs, parce que saint Denis, disent-ils, évêque de Paris, et ses compagnons, y ont été martyrisés. La tradition chrétienne a fait donner des noms à un boulevard et à une rue de Montmartre, *Boulevard* et *rue des Martyrs*.

Quand on ne veut s'en rapporter qu'aux preuves, et ne prendre pour base que des historiens sérieux, on est obligé d'admettre qu'on ne sait pas avec certitude où saint Denis fut martyrisé. Si l'on croyait Hilduin, abbé de Saint-Denis, on croirait que ce fut à Montmartre, et que de là le saint s'en alla jusqu'au lieu appelé aujourd'hui Saint-Denis, portant sa tête dans ses mains, et accompagné d'une troupe d'anges chantant les uns *Gloria tibi, Domine*, les autres *Alleluia*. Après avoir examiné sérieusement la question, nous avouons n'oser pas nous prononcer entre Montmartre, Saint-Denis, et le lieu de Paris nommé Saint Denis de la Châtre. Il y a pour chacun de ces lieux des raisons considérables, mais aucune ne peut entraîner conviction, surtout quand elle est mise auprès de celles qui la combattent. Le doute est ici le refuge des sages.

MONTMASSON (Michel), de Savoie, était vicaire apostolique à Alger. Le 26 juin 1688, lorsque le maréchal d'Estrées parut devant cette ville, notre bienheureux fut arrêté avec tous les autres Français. Après avoir été couvert d'opprobres et avoir subi mille mauvais traitements, il fut enfin attaché à la bouche d'un canon, le 5 juillet, avec un frère de la Mission, nommé François Francillon, et qui avait passé quarante années de son existence à servir les esclaves en Barbarie.

MONTESQUIEU (Charles de Secondat, baron de), naquit à Brède, auprès de Bordeaux, en 1689. Il devint président au tribunal de cette ville en 1716. Cinq ans après, il publia ses *Lettres persanes* (1 vol. in-12), espèce de roman dans lequel des Persans font la critique de nos mœurs et de nos usages. Cet ouvrage renferme des principes pernicieux, tels que l'apologie du suicide et du divorce, l'indifférence en matière de religion, des plaisanteries indécentes ou impies sur des points essentiels du christianisme. L'auteur garda prudemment l'anonyme en faisant cette publication, et avait même peur d'être connu. Cependant il ne tarda pas à l'être, éprouva des désagréments et désavoua celles de ces lettres où se trouvait ce qu'il y avait de plus répréhensible dans son livre. (Bouvier, *Hist. de la philosophie*, t. II, p. 235.)

Ainsi Montesquieu, auteur recommandable, philosophe profond et très-judicieux, paya son tribut au philosophisme moderne. Il voulut participer à la construction de la nouvelle Babel. Il eut la regrettable faiblesse de jeter sa pierre aussi, lui, à la religion chrétienne, qu'il aimait pourtant, qu'il révérait : car dans les ouvrages qu'il publia depuis, il

lui rend les témoignages les plus éclatants : « Chose admirable, dit-il, la religion chrétienne, qui ne semble avoir pour objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur en celle-ci. J'ai toujours respecté la religion, dit-il ailleurs. La morale de l'Evangile est le plus beau présent que Dieu pût faire aux hommes. »

La mort de Montesquieu fut très-édifiante : Le P. Routh, qui le confessa, nous a laissé là-dessus des détails intéressants, que de faux sages, dit Feller, ont voulu révoquer en doute, comme si un ministre du Seigneur pouvait avoir quelque intérêt à en imposer sur cet objet, ou si, témoin d'un fait, il n'était pas plus croyable que des absents qui s'avisent de le contester. Ce fut M. le curé de Saint-Sulpice qui, sur la demande du malade, lui administra les sacrements. « Le président de Montesquieu, dit l'abbé Routh, les reçut avec un air de componction et de dévotion bien édifiant, et en répondant, les mains jointes sur sa poitrine, aux prières de l'Eglise. » Il rétracta en outre, dans les mains de son confesseur, les erreurs et les principes hasardés émis par lui dans ses ouvrages. (*Raison du christianisme*, vol. IV, p. 359.)

MORANTA (Jérôme de), de la Compagnie de Jésus, naquit en 1575, à Majorque. Il vint prêcher la foi au Mexique, animé par la promesse du vénérable frère coadjuteur Alfonse Rodriguez, qui lui prédisait le martyre. Il vint donc en 1605 retrouver le bienheureux Jean de Fonte, qui évangélisait les Tépéguans. Jean avait déjà préparé les peuples depuis seize années qu'il était au milieu d'eux ; aussi, réunissant leurs efforts, ils firent une récolte encore plus abondante et gagnèrent beaucoup d'indigènes à la foi de Jésus-Christ. Nous avons vu aux articles Didace de Orosco, Bernard de Cisneros, Ferdinand de Culiacan, etc., que les Tépéguans avaient résolu le massacre de leurs missionnaires ; ils comptaient profiter d'une procession solennelle que les Peres préparaient pour le 21 novembre 1616, au bourg de Saint-Ignace. Nos deux religieux s'avançaient donc vers ce bourg, afin d'assister à cette procession, quand les indigènes les percèrent à coups de flèches, à une lieue environ de la colonie. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 473.)

MORUS (Thomas), naquit à Londres en 1480. Son père était juge et le poussa dans la même carrière. Il se distingua d'abord dans le barreau, et d'une façon tellement brillante, que dès qu'il eut atteint l'âge voulu, il fut nommé membre du parlement. Le cardinal de Wolsey le fit connaître à Henri VIII, qui bientôt lui accorda la plus grande faveur. Le roi commença par lui donner une place dans le conseil privé, et ensuite, après la disgrâce de son protecteur, le cardinal de Wolsey, il le nomma à sa place grand chancelier. Cette charge, qu'il exerça deux ans, le mit à même de montrer les vertus éminentes qui l'ont fait accepter par les hommes de tous les partis, comme un modèle d'intégrité, de loyauté, de justice. Quand Henri VIII, se laissant égarer par la passion qu'il éprouvait pour Anne de Boulen, sépara l'Eglise d'Angleterre de Rome, et voulut faire approuver et son divorce et cette séparation par le clergé et par les fonctionnaires de ses Etats, Morus fut un de ceux qui résistèrent le plus courageusement. Il donna sa démission de chancelier, quand il vit la tournure que prenaient les choses. On le cita devant le conseil royal que présidait Cromwell. Vainement on le pressa de faire le serment dit *de succession*. Ce serment portait à la fois sur la succession au trône, sur le divorce et sur la suprématie du roi comme chef de l'Eglise d'Angleterre, deux choses qu'il fallait reconnaître. Il offrit le serment pour la succession, mais non pas pour les autres points. On lui dit que s'il ne donnait les motifs de son refus, on l'attribuerait à l'obstination. — *Morus :* Ce n'est point par obstination, mais dans la crainte de blesser. Donnez-moi une suffisante garantie que le roi ne s'en offensera pas, et j'expliquerai mes raisons. — *Cromwell :* La garantie du roi ne vous sauvera pas des peines établies par le statut. — *Morus :* En ce cas, je me confierai à l'honneur de Sa Majesté : mais cependant il me semble que si je ne puis pas déduire mes motifs sans péril, ce n'est pas une obstination que de les taire. — *Cranmer :* Vous dites que vous ne blâmez personne de faire le serment. Il est alors évident que vous n'êtes pas convaincu qu'il soit blâmable de le faire; mais vous devez être convaincu qu'il est de votre devoir d'obéir au roi. En refusant néanmoins de le faire, vous préférez ce qui est incertain à ce qui est certain. — *Morus :* Je ne blâme personne de faire le serment, parce que je ne connais ni leurs raisons, ni leurs motifs ; mais je me blâmerais moi-même, parce que je sais que j'agirais contre ma conscience : Et vraiment, cette façon de raisonner nous aplanirait toute difficulté : toutes les fois que les docteurs ne seraient pas d'accord, on n'aurait qu'à obtenir le commandement du roi pour l'un ou l'autre côté de la question, et cela serait toujours bien. — *L'abbé de Westminster :* Mais vous devez croire que votre conscience est erronée, quand vous avez contre vous tout le conseil de la nation. — *Morus :* Je le croirais, si je n'avais pour moi un plus grand conseil encore, tout le conseil de la chrétienté. (Rorhbacher, vol. XXIII, pag. 386.)

Ces réponses de Morus, surtout cette dernière, rappellent la fermeté, la sagesse que le Saint-Esprit mettait dans la bouche des martyrs. On l'enferma dans la Tour de Londres, quand on vit que rien ne pouvait vaincre son refus de prêter serment. On le priva de tous les adoucissements que d'ordinaire la tyrannie la plus dure laisse aux prisonniers ; on lui ôta ses livres, qui faisaient sa consolation, et on eut la cruauté de laisser sa famille, qui était nombreuse, tomber, par l'absence de son chef, dans la plus complète misère. Morus fut obligé de faire vendre son mobilier pour venir au secours de ses enfants. Pendant sa captivité, on employa tous

les moyens possibles pour le forcer à prêter serment. Menaces, promesses, prières, offres de toutes sortes, tout fut mis en avant; mais tout échoua devant la généreuse constance du saint confesseur. Un jour que sa femme le sollicitait avec instance d'obéir aux volontés du roi et de changer de religion : « Combien de temps croyez-vous que j'aie encore à vivre ? » lui répondit Morus. « Plus de vingt ans, » dit-elle. « Et vous voudriez, reprit Morus, que j'échangeasse l'éternité contre vingt ans ? »

Il écrivit de sa prison la lettre suivante à Bonvoisi de Lucques, le plus cher de ses amis : comme il n'avait pas d'encre, il l'écrivit avec du charbon.

« Au plus cher de mes amis. Comme le cœur me dit (faussement peut-être, mais cependant il me le dit) que bientôt je n'aurai plus la liberté de vous écrire, j'ai pensé devoir profiter de la possibilité qui m'en reste encore, pour vous témoigner combien la constance de votre amitié console puissamment mon malheur. Il m'est impossible maintenant de reconnaître vos bons offices, et vous me les continuez, et vous y ajoutez chaque jour ! Votre amitié me vient donner, dans le malheur d'une captivité accablante, des soins que des amis ordinaires négligent même vis-à-vis de leurs amis au sein de la prospérité, dans la fleur de leur fortune. Tout ce que je puis faire, hélas ! pour vous, mon cher ami, c'est de prier Dieu d'acquitter envers vous des dettes qu'il m'est devenu impossible d'acquitter moi-même, et de vous combler aussi par sa bonté des mêmes bienfaits dont vous venez de me combler moi-même. Je le prie encore de nous retirer des tempêtes du siècle et de nous placer dans le repos de sa gloire. Là, on s'entend sans lettres, les murailles ne séparent pas, les geôliers n'empêchent point de se parler; c'est la paix qui dure toujours auprès du Dieu éternel, auprès de son fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, auprès du Saint-Esprit procédant de l'un et de l'autre. Puissions-nous, vous et moi et tous les hommes, en vue d'un si grand bien, oublier, mépriser les richesses, mépriser aussi la gloire d'un monde qui périt ! Adieu, il y a longtemps que je vous appelle la prunelle de mes yeux, vous êtes le plus cher entre ceux que j'aime. Veuille notre Sauveur conserver en paix votre famille qui, je ne l'ignore pas, me porte presque autant d'amour qu'à vous. — THOMAS MORUS. »

P. S. « Je n'ajoute point que je suis tout à vous, c'est inutile ; d'ailleurs, je suis maintenant si peu de chose, qu'il ne vaut guère la peine de me soucier d'appartenir plutôt à une personne qu'à une autre. » (*Raison du christianisme*, par M. de Genoude, t. IV, p. 205.)

Il écouta avec un calme extraordinaire son arrêt de mort. Il renouvela alors sa profession de foi sur la suprématie de l'Eglise romaine, suprématie que le roi, à son avénement, avait juré de reconnaître et de maintenir, et qui était garantie par la grande Charte d'Angleterre.

Morus aimait tendrement sa fille Marguerite. Elle était à la porte de la salle où on venait de le condamner à mort ; elle se jeta à son cou, sanglotant et s'écriant : « Ah ! mon père, vous allez donc mourir innocent ! — Ma chère fille, lui répondit-il, voudrais-tu donc que je mourusse coupable ? » Il l'embrassa avec effusion et la bénit. Il lui écrivit la veille de son supplice une lettre faite avec du charbon comme celle qu'il avait écrite à son ami. Il monta courageusement sur l'échafaud, et ayant fait sa prière et chanté le psaume *Miserere*, il prit à témoin le peuple qu'il mourait catholique, apostolique et romain. Le bourreau n'osait le frapper. Il le priait de lui pardonner sa mort. « Tu me rends aujourd'hui, lui dit Morus, le plus grand des services qu'un homme puisse rendre à un autre, puisque tu me fais monter au ciel. » Puis il l'embrassa. Sa constance, son calme et son courage ne se démentirent pas un seul instant. Il reçut le coup mortel comme jadis le recevaient les martyrs de la primitive Eglise. Sa tête resta quatorze jours exposée sur le pont de Londres ; sa fille Marguerite la fit prendre et lui fit donner une sépulture honorable. Sa mort arriva le 6 juillet 1535.

Thomas Morus a écrit plusieurs ouvrages, les uns en anglais, les autres en latin. Le plus généralement connu est son *Utopie* intitulée : *De optimo rei publicæ statu, deque nova insula Utopia*, Louvain, 1516. C'est un ouvrage dans le goût de la *République* de Platon : on y trouve des choses bien singulières relativement au partage des biens, au suicide, etc. J'ai traité ailleurs cet ouvrage avec la sévérité qu'il mérite. J'avais à apprécier alors le moraliste, l'inventeur de systême ; mais ici ma tâche est achevée quand j'ai montré le saint duquel je parle étendant le voile du martyre sur les erreurs du philosophe, et couronnant la vie d'un honnête homme par la mort d'un héros chrétien.

MOSÉE (saint), martyr, originaire du Pont, fut d'abord condamné aux mines avec un autre soldat de ses compagnons appelé Ammône. Ils furent ensuite brûlés. On ignore à quelle époque. L'Eglise les honore le 18 janvier.

MOUCHE (saint), prêtre de Halpage, souffrit le martyre sous le règne d'Hazguerd, roi de Perse, qui voulait forcer les Arméniens dont notre saint et ses compagnons faisaient partie, à embrasser la loi de Zoroastre. Les compagnons du martyre de Mouche furent : Sahag, évêque de Richdounik; Joseph, patriarche de Vaïotz-tzor et du village Holotzmanz; Léonce, archiprêtre de Vanaut, du village d'Itcavank ; Archen, prêtre de Pakrévant, du village d'Eléheg ; Katchatch, diacre du pays de Richdounilh ; et le bienheureux chef Mage, de la ville de Ninchabouh. Excité par les mages et par son premier ministre nommé Mihir-Nerséh, Hazguerd envoya Tenehabouh pour faire mourir ces saints prêtres qui étaient renfermés dans la ville forte de Ninchabouh, sous la garde du chef des mages, en même temps gouverneur civil du pays d'Abar. Ce mage, voyant nos saints demeurer fermes dans leur

foi, les maltraita beaucoup et les fit enfermer dans un noir et humide cachot, où deux gamelles de soupe épaisse et une cruche d'eau composaient tous leurs aliments. Étonné de les voir joyeux et bien portants malgré leur captivité et la mauvaise nourriture qu'il leur faisait donner, ce mage gouverneur vint une nuit rôder autour du cachot, soupçonnant que quelqu'un de ses serviteurs portait des aliments aux prisonniers. Il s'approcha du soupirail de la prison et fut témoin d'un prodige étrange : chacun des prisonniers brillait d'un éclat merveilleux au milieu de l'obscurité de la nuit. Il fut si épouvanté de ce prodige, que bientôt il renonça aux erreurs du magisme et se fit instruire par ses prisonniers dans la religion des chrétiens. Quand Teuchabouh arriva pour exécuter les ordres sanguinaires d'Hazguerd, il ne fut pas peu étonné de trouver le mage assis au milieu des prisonniers, écoutant leurs discours et les excitant lui-même à braver la mort dont on les menaçait. Il avertit le roi de ce qui se passait ; celui-ci lui défendit de punir publiquement ce mage, à cause du tort qui en résulterait pour la religion de Zoroastre, mais il lui ordonnait de l'envoyer en exil dans un pays lointain, au nord de Khorassan, où il reçut la palme du martyre. Après avoir terminé cette affaire, le ministre des cruautés d'Hazguerd fit, la même nuit, transporter les prêtres arméniens dans un endroit écarté du désert. Arrivés au lieu de l'exécution, on leur lia les pieds et les mains, et ils furent traînés d'abord sur un sol rocailleux et rempli d'aspérités. Ensuite, Tenchabouh ayant vainement essayé de les faire renoncer à leur foi, ils furent décapités le 30 juillet 454, dans le grand désert du pays d'Abar, au département de la ville royale de Ninchabouh.

MOUCHÉGE, prince arménien de la famille Mamigonianк, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* PRINCES ARMÉNIENS.)

MOYSE (saint), martyr, fut arrêté à Rome au commencement de la persécution de Dèce, avec saint Maxime, prêtre comme lui, et Nicostrate, diacre ou archidiacre de Rome. Les crimes qu'avait commis ce dernier et ceux qu'il commit depuis, le rendaient indigne d'être en compagnie de tant de saints. Rufin, diacre, et Célérin, lecteur, l'un des plus beaux ornements de cette époque, furent arrêtés avec eux, ainsi que Macaire, Sidoine et Urbain, puis un nommé Augendle. Dans une lettre de Lucien écrivant d'Afrique à Rome, nous trouvons de plus Calphurne et les saintes femmes dont les noms suivent : Cornélie, Emerite, sœur de Macaire, Marie, Spesine, Sabine, Januéria, Dative et Donate (*Cyprian.*, *ep.* 21). Saint Cyprien (*Ep.* 25) dit que saint Moyse et les autres confesseurs combattirent pour la foi avec un admirable courage, et triomphèrent des persécuteurs en terrassant leur ennemi par leur inébranlable constance. Ce fut de leur prison, et n'ayant pas encore souffert d'autres peines, qu'ils écrivirent à saint Cyprien vers le milieu de l'été 250. Bien des fois on les avait priés, suppliés de sortir de prison en sacrifiant, et toujours ils avaient refusé. C'est pourquoi saint Cyprien dit qu'ils avaient confessé le nom de Jésus-Christ autant de fois qu'ils avaient refusé de sortir. Bientôt de nouveaux tourments vinrent mettre leur foi et leur courage à l'épreuve ; saint Cyprien leur écrivit, vers la fin de l'année 250, sa seconde lettre. Il y avait déjà près d'un an qu'ils étaient en prison. Ils y restèrent, jusqu'au commencement du schisme de Novatien, c'est-à-dire jusqu'en juin de l'année 251.

C'est à cette époque que s'agitait la grande affaire des *Tombés* dans les persécutions. Les martyrs et les confesseurs d'Afrique et de Carthage s'étaient arrogé le droit d'accorder de leur pleine autorité la rentrée dans l'Eglise à ceux de ces coupables qui la leur demandaient. Par une douceur exagérée, ils ruinaient la discipline ecclésiastique. Les bienheureux confesseurs de Rome, Moyse, Maxime et leurs compagnons, écrivirent à ceux de Carthage une lettre énergique, dans laquelle ils rétablissaient sévèrement les vrais principes et la saine discipline. Saint Cyprien les en remercie dans sa 25ᵉ épître. Ils lui répondirent par celle que Pamélius a mise la 26ᵉ dans celles de ce saint docteur. Une lettre du clergé de Rome, signée de la plupart des confesseurs, le remercie aussi de cette lettre 25.

Vers le mois de décembre, saint Célérin vint à Carthage, et dit à saint Cyprien, de la part des confesseurs, les sentiments qu'ils avaient pour lui. Saint Cyprien leur écrivit à ce sujet une lettre dont nous citons un fragment dans l'article CÉLÉRIN : nous engageons le lecteur à y recourir.

Ce fut en 251 que ces confesseurs furent mis hors de prison, mais malheureusement plusieurs d'entre eux tombèrent dans le schisme de Novatien. Ce fut un nommé Novat qui les entraina dans ce malheur ; ceux qui devinrent ainsi schismatiques furent Maxime, Nicostrate, Urbain, Sidoine et Macaire. Augendle demeura ferme dans la foi. Saint Moyse fit plus, il se déclara ouvertement contre les erreurs de Novatien, le sépara de sa communion, avec cinq prêtres qui étaient schismatiques comme lui.

Saint Moyse ajouta, quelque temps après, le titre de martyr à celui de confesseur. Vers la fin de l'année 251, il donna sa vie pour la foi, en souffrant à Rome un glorieux martyre. Saint Corneille témoigne que sa constance fut admirable. L'Eglise fait sa fête le 25 novembre ; peut-être cette date est-elle celle de l'anniversaire de sa mort.

Les confesseurs schismatiques qui avaient suivi Novat ne se contentèrent pas de persister dans leur erreur, mais ils allèrent jusqu'à écrire des lettres schismatiques, sur l'autorité desquelles Novatien se proclama

évêque de Rome ; ce fut un grand scandale et un grand trouble dans l'Eglise. Saint Denis et saint Cyprien leur écrivirent. Enfin Novat étant parti de Rome, Dieu permit que les confesseurs, qui avaient eu le malheur de le suivre dans sa détestable erreur, revinsent à la vérité. Maxime, Urbain, Sidoine et Macaire, rentrèrent dans le sein de l'Eglise, qui les reçut avec une grande joie. Maxime fut réintégré dans son ministère de prêtre ; Nicostrate seul persista dans ses erreurs.

MOYSE (saint), apôtre et évêque des Sarrasins, était lui-même Sarrasin de naissance. Il a vécu longtemps dans un désert situé entre l'Egypte et la Palestine, et en sortit dans les circonstances suivantes : Sous le règne de Julien et de Constantin, les Romains étaient alliés avec les Sarrasins, qui rompirent violemment cette alliance à la mort de leur roi, et ayant la reine Mauvie à leur tête, se mirent à ravager les provinces romaines depuis l'Egypte jusqu'à la Syrie. Les Romains, embarrassés dans d'autres guerres, envoyèrent des ambassadeurs pour demander la paix. Mauvie, qui venait d'embrasser la religion chrétienne, y consentit, mais à condition qu'on lui enverrait l'illustre Moyse qui faisait tant de miracles, voulant le nommer évêque de son pays. L'empereur fit donc venir notre saint à Alexandrie afin d'être sacré évêque par le faux patriarche Lucas. Moyse refusa, à la grande humiliation de cet intrus, et comme le salut de l'empire dépendait de l'extradition de notre saint, l'empereur, quoique arien, fut forcé de le faire sacrer par les évêques catholiques. Il partit ensuite pour le lieu où il était mandé et convertit un grand nombre d'infidèles. Cependant nous n'avons aucun document authentique sur les heureux effets de son grand zèle, ni sur les miracles par lesquels Dieu confirma sa mission apostolique. L'Eglise fait sa fête le 7 février.

MOYSE (saint), abbé, prêtre et martyr, était né en Ethiopie. Il était de race nègre et fort grand. Sa première condition fut l'esclavage ; il appartenait à un bourgeois, qui le chassa de chez lui, parce qu'il le volait et était très-méchant. On prétend qu'il était allé jusqu'à commettre des meurtres. Parti de chez son maître, il se mit à la tête d'une bande de voleurs. Un jour, un berger avec ses chiens l'ayant empêché d'exécuter un mauvais dessein, il résolut de s'en venger. Il le chercha partout pour le tuer. Ayant appris que ce berger était de l'autre côté du Nil alors débordé et fort large, il mit ses habits sur sa tête, prit son épée entre ses dents, et passa à la nage. Le berger l'ayant vu venir s'alla cacher dans une caverne. Moyse ne pouvant faire ce qu'il avait résolu, tua quatre des plus grands béliers du troupeau, les attacha avec une corde, et repassa le Nil, en les tirant après lui. Il les vendit ensuite pour s'enivrer. La grandeur des crimes de Moyse ne sert qu'à faire admirer davantage la vertu que lui procura sa pénitence. On ne sait comment il fut touché par la grâce, mais il embrassa immédiatement la vie solitaire. S'il faut en croire Paphnuce de Scété, il se retira dans un monastère pour éviter le châtiment qui l'attendait pour un homicide. Il avait environ trente ans quand il se convertit. Car il mourut vers 395, âgé de 75 ans. Il se retira d'abord à Scété, où saint Macaire d'Egypte gouvernait les solitaires. Après y avoir passé quelque temps, il vint se plaindre à ce saint abbé de ce que les fréquentes visites de ses frères l'empêchaient de vivre dans une solitude aussi complète qu'il le désirait. Saint Macaire, voyant qu'il était d'un naturel trop facile et trop faible pour fermer sa porte à ceux qui le venaient voir, lui conseilla de s'en aller dans un lieu plus retiré du désert de Scété, nommé Pétra. C'est de là qu'il est quelquefois nommé Moyse de Pétra. Il trouva en ce lieu le repos qu'il cherchait, au point de vue que nous venons de dire ; mais le démon lui livra les assauts les plus terribles pour le faire tomber dans le péché d'impudicité auquel il s'était anciennement abandonné sans réserve. Il fut fait prêtre de Scété par l'archevêque d'Alexandrie (probablement Théophile, qui fut élevé à l'épiscopat en l'an 385). L'évêque, voulant éprouver son humilité, ordonna aux ecclésiastiques de le chasser quand il se présenterait à l'autel. Lors donc qu'il arriva, ils le renvoyèrent en lui disant : « Sortez de là, Ethiopien ! » Il sortit, et on l'entendait qui se disait à lui-même : « Tu as ce que tu mérites ; tu n'es pas un homme, pourquoi as-tu été assez hardi de te mêler parmi les hommes ? » Le gouverneur de la province ayant entendu parler de lui vint le voir pour recevoir sa bénédiction ; le saint l'ayant su, prit la fuite. En chemin, le gouverneur l'ayant rencontré, lui demanda où était la cellule de Moyse ; celui-ci lui dit : « Eh ! pourquoi le cherchez-vous ? c'est un fou et un possédé. » Le gouverneur, entrant à l'église, parla aux ecclésiastiques, et leur raconta ce qui était arrivé. Alors eux, très-fâchés, lui demandèrent qui lui avait dit cela, et comment était fait l'homme qui lui avait parlé. « C'est un vieillard, dit le gouverneur, qui est grand et fort noir ; il a des habits très-vieux. » Ils lui dirent alors : « C'est l'abbé Moyse qui vous a parlé ainsi, parce qu'il ne voulait pas que vous l'allassiez voir. »

Saint Moyse vécut dans son désert avec une très grande-perfection. Il avait le don des miracles. Tous ses religieux le chérissaient. Il était plein de charité pour eux. Enfin Dieu lui accorda la couronne du martyre. Un jour, sept solitaires se trouvaient avec lui ; il leur dit : « Les barbares viendront aujourd'hui en Scété ; allez et fuyez. — Et vous, mon père, lui dirent-ils, ne fuyez-vous pas aussi ? » Il leur répondit par cette admirable parole : « Il y a bien longtemps que j'attends ce jour-ci pour vérifier ce qu'a dit Jésus-Christ : *Tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.* » Les autres frères lui dirent : « Nous ne fuirons pas non plus et nous mourrons avec vous. — Je n'en suis pas cause, répondit le saint ; c'est à chacun de vous à voir ce qu'il a à faire. » En causant

ainsi, ils virent les barbares qui approchaient; ils entrèrent dans la cellule et les mirent à mort. Il n'y en eut qu'un qui échappa, en se cachant derrière des nattes de palmier.

L'Eglise célèbre la fête de saint Moyse le 28 août, jour auquel Baronius l'a inscrit.

MUCE (saint), prêtre et martyr, souffrit d'abord sous le proconsul Laodice et l'empereur Dioclétien pour la défense de la religion chrétienne, dans la ville d'Amphipolis, d'où ayant été mené à Byzance : il eut la tête tranchée. L'Eglise honore sa mémoire le 13 mai.

MUCIEN (saint), fut honoré de la palme du martyre avec saint Marc. Ils furent tous deux décapités. Un jeune enfant les avertissait tout haut et en présence des bourreaux de ne pas sacrifier aux idoles ; il fut fouetté d'abord, mais comme il persistait toujours à confesser Jésus-Christ, on le massacra avec un autre chrétien nommé Paul, qui exhortait également les martyrs. L'Eglise fait leur fête le 3 juillet.

MUCIUS (saint), diacre et martyr, fut martyrisé en Perse en l'honneur de Jésus-Christ. Il eut pour compagnons de son martyre le diacre Luc et les trois prêtres Parmène, Héliménas et Chrysotèle. Les Actes des saints Abdon et Sennen décrivent le martyre de notre saint et du diacre Luc. L'Eglise fait collectivement leur fête le 22 avril.

MUSON (saint), recueillit la palme glorieuse du martyre à Néocésarée, avec les saints Mardoine, Eugène et Métellas. Ils furent brûlés vifs et leurs cendres jetées dans la rivière. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 24 janvier.

MUSTIOLE (sainte), habitait Chiousi en Toscane. C'est dans cette ville qu'elle eut la gloire de donner sa vie pour la foi chrétienne. L'empereur Aurélien, ayant envoyé Turcius pour rechercher et faire mourir les chrétiens de Sutri et des autres villes du pays, cet officier, venant de Sutri, s'arrêta à Chiousi, où il fit mettre en prison, avec beaucoup de chrétiens de cette dernière ville, le saint diacre Irénée, qu'il avait fait arrêter à Sutri, parce qu'il avait enterré le corps du saint prêtre Félix. Ces saints confesseurs attendaient en prison le jour où Turcius les ferait comparaître, manquant absolument de tout. Mustiole, qui était extrêmement riche et d'une des premières familles du pays (elle était cousine de l'empereur Claude), allait visiter les saints confesseurs dans leur prison : elle leur portait, avec les choses nécessaires à leurs besoins, le secours des exhortations, des consolations que sa charité lui inspirait. Turcius l'ayant su, la fit amener par ses gens. La beauté très-remarquable de la sainte lui fit une profonde impression, et il la fit reconduire chez elle avec grand honneur. Il alla la visiter, espérant la décider à l'épouser ; il s'informa avec grand soin de sa noblesse ; mais elle lui dit qu'elle ne connaissait qu'une noblesse en ce monde, celle qui consistait en la sainte humilité des chrétiens. Et comme il insistait beaucoup pour la décider à renoncer au christianisme, elle traita ses propositions de folie et de blasphème. Violemment irrité, Turcius donna l'ordre de décapiter immédiatement tous les confesseurs, à l'exception de saint Irénée, qu'il fit amener devant Mustiole, étendre sur le chevalet, déchirer avec les ongles de fer et brûler avec les torches et les lames ardentes, jusqu'à ce qu'il en mourut. Mustiole lui reprocha avec énergie son horrible cruauté ; alors, Turcius dicta une sentence qui la condamna à être battue, avec des fouets armés de plomb, jusqu'à ce qu'elle expirât : cette sentence fut mise à exécution. La sainte mourut le 3 juillet, probablement le même jour que le saint diacre Irénée. Ce fut un chrétien nommé Marc qui prit soin de son corps, et qui l'enterra près de Chiousi. L'Eglise honore la mémoire de sainte Mustiole le 3 juillet.

MUSULMANS (Persécutions des) d'Espagne à Cordoue. Cette persécution, célèbre dans les fastes de l'Eglise, commença dès les premiers temps du règne d'Abdérame II (et non pas III, comme le dit Fleury), fils d'Al-Hakem et quatrième calife ommiade d'Espagne. Ce prince régna de 821 à 852. Adolphe et Jean, tous deux frères, furent martyrisés, et leurs Actes furent écrits par Spéraïndes, abbé de Cutéclar. L'Eglise fait leur fête le 27 septembre. Deux vierges chrétiennes, Nunilo et Alodia, furent martyrisées à Najara en Navarre, en 840. L'Eglise les honore le 22 octobre. La translation de leurs reliques à l'église Saint-Sauveur de Leyre, nommée alors Légerense, eut lieu en 842. Ce furent en quelque sorte là les préludes de la persécution qui commença en 850. Le prêtre Parfait, né à Cordoue, et élevé dans le monastère de Saint-Acisclé, où il avait passé presque entièrement sa jeunesse, était fort bien instruit de la science ecclésiastique, et connu des musulmans, parce qu'il possédait parfaitement la langue arabe ; mais il avait autrefois renié la foi devant le cadi, ou juge des musulmans, par la crainte de la mort. Saint Acisclé, que je viens de nommer, est un martyr fameux qui souffrit à Cordoue, sous Dioclétien, avec sa sœur Victoire, et l'Eglise les honore le 17 novembre.

Un jour, comme le prêtre Parfait passait par la ville pour ses affaires particulières, quelques musulmans lui firent des questions sur la religion et lui demandèrent son sentiment touchant Jésus-Christ et Mahomet. « Jésus-Christ, dit-il, est Dieu au-dessus de tout, béni dans tous les siècles ; pour votre prophète, je n'ose vous dire ce que les chrétiens en pensent, vous en seriez trop offensés ; mais, si vous me donnez parole de ne vous point fâcher, je vous le dirai. » Ils lui promirent, et il continua, leur parlant arabe : « Nous croyons que c'est un de ces faux prophètes prédits dans l'Evangile, qui en a séduit plusieurs et les a entraînés avec lui au feu éternel. » Il ajouta plusieurs choses touchant les impuretés que leur religion autorise.

Ils dissimulèrent pour lors leur indignation ; mais, peu de temps après, saint Parfait

ayant encore été obligé de sortir pour quelque affaire, les mêmes musulmans le virent venir de loin, et dirent aux assistants : « Voici un homme qui dernièrement prononça contre le prophète, que Dieu bénisse, des blasphèmes qu'aucun de vous ne pourrait souffrir. » Aussitôt ils le prirent et l'enlevèrent avec tant de vitesse, qu'à peine ses pieds touchaient à terre, le présentèrent au cadi et dirent : « Cet homme a maudit notre prophète, et fait des reproches à ceux qui l'honorent ; vous savez quelle peine mérite un tel crime. » Le cadi le fit mettre en prison, chargé de fers très-pesants, pour le faire mourir à la fête qui leur tient lieu de Pâques. Saint Parfait s'appliqua dans la prison aux veilles, aux jeûnes et à la prière, pour se fortifier dans la foi qu'il avait autrefois niée. Cependant il prédit la mort de l'eunuque Nazar Hageb, ou maître de chambre, qui était le principal officier du sultan, et qui gouvernait toutes les affaires d'Espagne. Saint Parfait dit, en parlant de lui : « Cet homme, aujourd'hui si puissant, ne verra pas la fin de l'année après qu'il m'aura fait mourir. »

Saint Parfait demeura quelques mois en prison : et enfin, le jeûne solennel du mois ramadan étant passé, vint la fête qu'ils célèbrent le premier jour du mois chaoüal, et qu'ils accompagnent de grandes réjouissances. Le martyr fut tiré de prison, et mené au delà du fleuve Bétis, dans une grande plaine, au midi de la ville de Cordoue, pour y être exécuté. Le peuple accourut en foule à ce spectacle : saint Parfait répéta les malédictions qu'il avait données à Mahomet et à ses sectateurs, et eut la tête tranchée le vendredi 18 avril 850, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. L'eunuque Nazar mourut dans l'an, comme il avait prédit.

Un marchand, nommé Jean, fut accusé dans le même temps d'avoir mal parlé de Mahomet, et d'exciter ceux qui venaient acheter à lui à quitter sa secte. Le cadi, ne trouvant pas suffisant le témoignage de ceux qui l'accusaient pour le condamner à mort, le fit fouetter cruellement, pour l'obliger de renoncer à Jésus-Christ. Mais Jean confessa ce qu'on lui reprochait, et protesta qu'il conserverait jusqu'à la mort la religion du crucifié. Le cadi lui fit donner plus de cinq cents coups de fouet ; puis, demi-mort, il le fit mettre sur un âne, à rebours, et promener par toute la ville, avec un crieur qui disait : « On traite ainsi quiconque blasphème contre le prophète et se moque de la religion. » On le mit ensuite en prison, chargé de fers très-pesants; et saint Euloge, qui a écrit cette histoire, l'y trouva quand il y fut mis lui-même. Ces deux martyrs, Parfait et Jean, furent les premiers dont l'exemple excita les autres. (Fleury, vol. III, p. 334.)

A Cordoue, la persecution continuait toujours. Aussitôt qu'ils eurent appris le martyre de saint Parfait, plusieurs moines vinrent publiquement, quittant leurs solitudes, parler contre le faux prophète, si bien que les musulmans en éprouvèrent une grande épouvante. Ils en vinrent jusqu'à prier les chrétiens de se contenir : ils craignaient une révolte. Les dominateurs nouveaux vivaient au milieu d'une population conquise, il est vrai, mais nombreuse, comme on le voit par les églises et par les monastères dont il est parlé dans cette persécution. Or, cette histoire écrite par saint Euloge, auteur contemporain, est à l'abri de tout soupçon. Les Espagnols et les Arabes formaient deux nations entièrement distinctes, comme aujourd'hui les Grecs et les Turcs.

Le premier moine, dit Fleury, qui souffrit le martyre en cette persécution, fut Isaac. Il était né à Cordoue, de parents nobles et riches ; et, comme il savait bien l'arabe, il faisait la charge de greffier public, étant encore dans la fleur de sa jeunesse, quand tout d'un coup il la quitta pour embrasser la vie monastique à Tabane, monastère situé à sept mille de Cordoue, dans le fort des bois, sur les plus âpres montagnes, et qui était double d'hommes et de femmes. Il y avait été fondé par Jérémie, cousin d'Isaac, homme fort riche, qui s'y était retiré avec sa femme Elisabeth, leurs enfants et presque toute leur famille. Martin, frère d'Elisabeth, en était abbé, et Isaac y demeura trois ans sous sa conduite.

Ensuite il vint à Cordoue, dans la place publique, s'adressa au cadi, et lui dit : « J'embrasserais volontiers votre religion si vous vouliez bien m'en instruire. » Le cadi lui dit qu'il fallait croire ce que Mahomet avait enseigné, suivant les révélations de l'ange Gabriel, et commença à lui expliquer sa doctrine. « Il a menti, reprit Isaac, parlant arabe, il est maudit de Dieu pour avoir attiré en enfer avec lui tant d'âmes qu'il a séduites. Vous autres, qui êtes savants, comment ne sortez-vous pas de cet aveuglement, et n'embrassez-vous pas la lumière du christianisme ? » Il dit beaucoup de choses semblables, dont le juge, surpris et hors de lui, le frappa au visage ; mais il en fut repris par ses conseillers, qui lui représentèrent qu'il oubliait sa gravité, et que leur loi défendait de maltraiter les criminels. Alors le cadi, se tournant vers Isaac, lui dit : « Peut-être es-tu ivre ou frénétique, et tu ne sais ce que tu fais. » Isaac lui répondit : « Ce n'est ni vin ni maladie qui me fait parler, c'est le zèle de la justice et de la vérité, pour laquelle je ne refuse pas, s'il en est besoin, de souffrir la mort. »

Le cadi l'envoya en prison, et en fit aussitôt son rapport au roi, qui le condamna à mort, pour avoir ainsi parlé du prophète. On lui coupa donc la tête, puis on pendit le corps par les pieds au delà du fleuve, pour être en spectacle à toute la ville. C'était l'ère d'Espagne 889, c'est-à-dire l'an 851, le mercredi 3 juin, jour auquel l'Eglise honore la mémoire de ce saint martyr. Quelques jours après, son corps fut brûlé avec ceux des martyrs qui l'avaient suivi, et les cendres jetées dans le fleuve.

Le vendredi 5 du même mois de juin, fut aussi décapité Sanche, jeune homme laïque, natif d'Albi, d'où il avait été autrefois amené captif, et depuis mis en liberté, et reçu au nombre des gardes du roi et à ses gages. Le dimanche 7 juin, furent martyrisés six autres chrétiens, savoir : Pierre, Valabonse, Sabinien, Vistrémond, Habentius et Jérémie. Pierre était prêtre, natif d'Astigi, et avait étudié à Cordoue. Valabonse était natif d'Elèple : son père avait épousé une femme arabe, et l'avait convertie à la foi chrétienne, ce qui l'obligea de quitter son pays et de fuir en divers lieux, jusqu'à ce qu'il arrivât à Fronien, petite ville dans la montagne, à quatre lieues de Cordoue. Sa femme y mourut, le laissant chargé de deux enfants, Valabonse et Marie. Il mit son fils dans le monastère de Saint-Félix de Fronien, sous la conduite de l'abbé Sauveur, et consacra à Dieu sa fille dans le monastère de Sainte-Marie de Cutéclar. Après la mort de l'abbé Sauveur, Valabonse revint auprès de son père, et fut ensuite ordonné diacre. Il fut chargé, avec le prêtre Pierre, de la conduite du monastère de femmes de Sainte-Marie de Cutéclar, près de Cordoue, sous la direction de l'abbé Frugelle, qui demeurait proche avec sa communauté de moines. Sabinien et Vistrémond étaient du monastère de Saint-Zoïle d'Armilat, ainsi nommé de la rivière sur laquelle il était situé, dans un affreux désert, à dix lieues de Cordoue au septentrion. Habentius était de Cordoue, et y avait embrassé la vie monastique à Saint-Christofle, situé vis-à-vis de la ville, sur le fleuve Bétis, où il vivait reclus, ne se montrant que par une fenêtre, portant des lames de fer sur la chair. Jérémie était le vieillard qui avait fondé le monastère de Tabane.

Ces six vinrent ensemble se présenter au cadi, et crièrent tout d'une voix : « Nous sommes dans les mêmes sentiments que nos frères Isaac et Sanche ; condamnez-nous de même. Nous confessons que Jésus-Christ est Dieu, nous reconnaissons votre prophète pour précurseur de l'antechrist, et nous déplorons votre aveuglement. » Aussitôt ils furent condamnés à perdre la tête : toutefois le vieillard Jérémie, pour quelque chose qu'il avait dit de plus fort que les autres, fut auparavant rudement fouetté jusqu'à ne pouvoir se soutenir. Quand ils furent arrivés au lieu du supplice, ils s'y excitaient les uns les autres. Pierre et Valabonse furent exécutés les premiers ; tous les corps furent attachés à des pieux, et quelques jours après brûlés dans un grand feu, et les cendres jetées dans le fleuve. L'Eglise fait la mémoire de ces six martyrs le jour de leur mort.

Un diacre, nommé Sisénand, se présenta aussi au martyre, invité, comme il disait, par Pierre et Valabonse depuis qu'ils furent au ciel. Il était natif de Badajoz ; et ayant été amené à Cordoue pour étudier, il fut élevé dans le monastère de Saint-Aciscle. On crut qu'il avait appris par révélation l'heure de son supplice ; car, étant dans la prison et faisant réponse à un ami, après avoir écrit trois ou quatre lignes, il se leva tout d'un coup rempli de joie, et donna sa réponse commencée au valet qui l'attendait, en disant : « Retire-toi, mon enfant, de peur que les soldats ne te prennent. » Aussitôt ils arrivèrent en criant et l'emmenèrent, en lui donnant des soufflets et des coups de poing. Il fut présenté au cadi ; et, ayant persisté dans sa confession, on l'exécuta à mort dans la fleur de sa jeunesse, le jeudi 16 juillet, la même année 851. Le corps fut laissé sans sépulture à la porte du palais. Mais longtemps après des femmes ayant trouvé ses os dans les pierres que la rivière entraînait, on les enterra à Saint-Aciscle. L'Eglise fait mémoire de ce martyr le jour de sa mort.

Le diacre Paul, natif de Cordoue, et élevé dans le monastère de Saint-Zoïle, servait les prisonniers avec une grande charité. Saint Zoïle est un martyr qui souffrit à Cordoue, avec dix-neuf autres, sous Dioclétien, et est honoré le 27 juin. L'exemple et les discours de saint Sisénand excitèrent Paul à se présenter au cadi et à lui reprocher la fausseté de sa religion. Comme il était en prison, Tibérin, prêtre de Badajoz, arrêté depuis vingt ans pour quelque plainte que l'on avait portée au roi contre lui, le pria d'obtenir sa délivrance quand il serait devant Dieu, et Paul le lui promit. Il souffrit le martyre le lundi 20 juillet, et peu de jours après le prêtre Tibérin sortit de prison et retourna chez lui. Le samedi suivant, 25 juillet, fut martyrisé Théodémir, jeune moine de Carmone, et enterré avec Paul dans l'église de Saint-Zoïle. L'Eglise les honore l'un et l'autre le jour de leur martyre.

Il y eut aussi des femmes qui souffrirent en cette persécution. La première fut Flore, née en un lieu nommé Ausinien, à huit milles de Cordoue, d'une mère chrétienne et d'un père musulman, qui étaient venus de Séville. Il mourut, et sa veuve éleva Flore dans la piété, où elle fit un tel progrès, que dès l'enfance elle jeûnait le carême et donnait secrètement aux pauvres ce qu'elle recevait de sa mère pour son dîner. Le carême était bien avancé quand on s'en aperçut, et sa mère, qui craignait que le jeûne ne lui nuisît en un âge si tendre, eut bien de la peine à l'empêcher d'achever. Au commencement, elle n'osait assister souvent aux assemblées des chrétiens, à cause de son frère qui était musulman, et qui l'observait ; mais depuis, mieux instruite de la nécessité de confesser la foi, elle quitta la maison à l'insu de sa mère, et se retira secrètement, avec sa sœur, chez des religieuses, où elles étaient en sûreté. Le frère s'en vengea contre les chrétiens, fit mettre en prison quelques clercs, et persécuta les religieuses ; mais Flore, ne voulant pas que l'Eglise souffrît pour elle, revint publiquement à la maison, et dit : « Me voilà, puisque vous me cherchez, je suis chrétienne et prête à tout souffrir pour Jésus-Christ. »

Alors son frère, après avoir en vain essayé de la pervertir par les caresses, les menaces

et les coups, la mena devant le cadi, et dit : « Ma jeune sœur que voici observait comme moi notre religion, mais les chrétiens l'ont séduite. » Le cadi demanda à Flore ce qu'il en était, et elle répondit qu'elle avait toujours été chrétienne; le juge, irrité, la fit prendre par deux soldats qui l'étendirent en lui tenant les mains, et on lui donna tant de coups de fouet, même sur la tête, que le crâne fut découvert. Le cadi la rendit à son frère à demi morte, le chargeant de la faire panser, l'instruire de la loi et la lui ramener. Le frère l'ayant ramenée dans sa maison, la mit entre les mains de quelques femmes pour la panser et la pervertir, ayant soin de la tenir bien enfermée. Toutefois, quelques jours après, Flore, se sentant guérie, trouva moyen une nuit de passer par-dessus la muraille, bien que fort haute, sur une petite maison voisine, d'où elle gagna la rue, et se retira dans les ténèbres chez une personne fidèle, puis elle sortit de Cordoue, et alla à Ossaria, bourgade près de Tucci, où elle demeura cachée avec sa sœur. Enfin le désir du martyre l'en fit sortir. Elle vint à Cordoue, et, comme elle priait dans l'église de Saint-Aciscle et se recommandait aux saints martyrs, une autre vierge, nommée Marie, y entra aussi pour prier.

C'était la sœur du diacre Valabonse, martyrisé peu auparavant. Comme Marie était son aînée, il avait eu pour elle un amour et un respect filial, et elle, de son côté, l'aimait tendrement. Elle avait vécu jusque-là dans le monastère de Cutéclar, où son père l'avait mise, sous la conduite d'une sainte femme nommée Artémie, dont les deux fils, Adolphe et Jean, avaient souffert le martyre au commencement du règne d'Abdérame. Marie, désirant ardemment de suivre son frère, sortit du monastère et vint à Cordoue chercher le martyre. Elle entra dans l'église de Saint-Aciscle, et, y ayant trouvé Flore, elles se communiquèrent l'une l'autre leur dessein, s'embrassèrent et se promirent de ne se jamais séparer. Ainsi, dans la chaleur de leur zèle, elles allèrent se présenter au cadi, et Flore dit : « Je suis celle que vous avez fait autrefois déchirer de coups, parce qu'étant de race de musulmans, j'ai embrassé la religion chrétienne. J'ai eu la faiblesse de me cacher jusqu'à présent; mais aujourd'hui, me confiant en la puissance de mon Dieu, je vous déclare que je reconnais Jésus-Christ pour Dieu, et que je déteste votre faux prophète. » Marie ajouta : « Et moi, qui ai un frère entre ceux qui ont confessé Jésus-Christ, je vous déclare aussi que je le crois Dieu, et votre religion une invention des démons. » Le cadi leur fit de terribles menaces et les envoya en prison dans la compagnie des femmes prostituées : les deux vierges s'y appliquaient au jeûne et à la prière.

Le prêtre Euloge, qui de son côté était alors en prison, connaissait ces saintes filles, et, ayant appris que des chrétiens mêmes travaillaient à les ébranler, et que leur fermeté était en péril, il composa une instruction qu'il leur envoya. Euloge était né à Cordoue, de race de sénateurs, et fut élevé dans le clergé de l'église de Saint-Zoïle, où il se distingua par sa vertu et par sa doctrine. Mais, non content des instructions qu'il y recevait, il cherchait partout les plus habiles maîtres, et fut disciple, entre autres, de l'abbé Spérandeo, fameux dans toute la province. Euloge, étant venu en âge, fut ordonné diacre, et, peu de temps après, il fut prêtre et mis au rang des docteurs, car l'église de Cordoue était une école célèbre. Dès lors il mena une vie plus austère, joignant les veilles et les jeûnes à l'étude de l'Ecriture sainte. Il visitait souvent les monastères pour s'instruire de plus en plus dans la vertu, et, après avoir profité de ceux qui étaient au voisinage de Cordoue, il se servit de l'occasion d'un voyage qu'il fut obligé de faire en France, l'an 844, pour visiter ceux du voisinage de Pampelune. Il apporta de ce pays plusieurs livres négligés alors et peu connus, entre autres la Cité de Dieu de saint Augustin, l'Enéide de Virgile, les satires d'Horace et de Juvénal, et plusieurs hymnes chrétiennes. Il avait résolu de faire le voyage de Rome en esprit de pénitence, pour expier les péchés de sa jeunesse; mais ses amis le retinrent.

La persécution étant émue, un évêque, nommé Reccafrède, se déclara contre les martyrs, et à sa sollicitation, on mit en prison l'évêque de Cordoue et quelques autres, et plusieurs prêtres, du nombre desquels fut Euloge, comme celui qui encourageait les martyrs par ses instructions. Ce fut donc alors qu'il écrivit l'exhortation au martyre, adressée aux vierges Flore et Marie. Il leur dit entre autres choses : « On vous menace de vous vendre publiquement et de vous prostituer; mais sachez que l'on ne peut nuire à la pureté de votre âme, quelque infamie que l'on vous fasse souffrir. » Ensuite il décrit ainsi la persécution : « Le fond de la prison est rempli de clercs qui y chantent les louanges de Dieu, tandis que les églises sont en silence, désertes et pleines d'araignées. On n'y offre plus d'encens, on n'y fait aucun service. » Ensuite : « Ceux qui veulent vous ébranler vous représentent cette solitude des églises et la cessation du saint sacrifice. » C'est qu'on leur proposait de céder pour un temps, afin de recouvrer le libre exercice de la religion. « Mais, dit saint Euloge, le sacrifice le plus agréable à Dieu est la contrition du cœur, et vous ne pouvez plus reculer ni renoncer à la vérité que vous avez confessée. »

De cette même prison, saint Euloge écrivit à Villesind, évêque de Pampelune, une grande lettre, où il le remercie de la charité avec laquelle il l'avait reçu chez lui lorsqu'il fut obligé d'aller en France. Il nomme les monastères qu'il visita en ce voyage : premièrement celui de Saint-Zacharie, au pied des Pyrénées, près la rivière d'Arge, célèbre par tout l'Occident pour sa régularité. Il était d'environ cent moines, sous la conduite de l'abbé Odoaire, homme excellent en vertu

et en science. Ils travaillaient tous, exerçant divers métiers, gardaient un silence et une obéissance parfaite. Euloge demeura plusieurs jours au monastère de Leire, fondé par Inigo Arista, premier roi de Navarre, et gouverné alors par l'abbé Fortunius, à qui il se recommande à la fin de sa lettre, et à quatre autres abbés, dont on a peine à reconnaître les monastères.

En cette même lettre, Euloge nomma plusieurs évêques chez lesquels il avait passé, savoir : Sénior de Saragosse, Sisemond de Sigença, Vénérius de Complut, Vistrémir de Tolède, vieillard vénérable, qu'il nomme la lumière d'Espagne, ce qui montre comme la religion se conservait, même sous la domination des musulmans. Euloge envoie à Villesind des reliques de saint Zoïle, qu'il lui avait promises, et y en ajoute de saint Aciscle. Il lui dépeint la persécution de Cordoue, et lui marque tous les martyrs qui avaient souffert jusque-là, commençant au prêtre Parfait et finissant au moine Théodore : la date est du 17 des calendes de décembre, ère 889, c'est-à-dire du 15 novembre 851.

Cependant le cadi de Cordoue, poussé par le frère de Flore, la fit amener, le frère présent, et lui demanda si elle le connaissait. « Oui, dit-elle, c'est mon frère selon la chair. » Le cadi reprit : « D'où vient qu'il est fidèle à notre religion, et que tu es chrétienne ? » Flore répondit : « Il y a huit ans que je suivais comme lui l'erreur de nos pères ; mais Dieu m'ayant éclairée, j'ai embrassé la foi chrétienne, pour laquelle j'ai résolu de combattre jusqu'à la mort. » Le cadi reprit : « Et quel est aujourd'hui ton sentiment sur ce que tu m'as dit il y a quelque temps ? » Flore crut qu'il voulait parler des malédictions qu'elle avait prononcées contre Mahomet, et lui déclara qu'elle était prête à en dire encore plus. Le cadi la fit remener en prison. Aussitôt Euloge, qui était dans la même prison, la vint trouver, et apprit d'elle comment cet interrogatoire s'était passé. Dix ou douze jours après, c'est-à-dire le 24 novembre, on mena Flore et Marie au lieu du supplice. Elles firent le signe de la croix sur leurs visages, et on leur coupa la tête, premièrement à Flore, ensuite à Marie. On laissa leurs corps sur la place, exposés aux chiens et aux oiseaux, et le lendemain on les jeta dans le fleuve. Le corps de Marie fut retrouvé et porté au monastère de Cutéclar, d'où elle était sortie pour venir au martyre. On ne trouva point le corps de Flore ; mais les deux têtes furent mises à Saint-Aciscle de Cordoue ; l'Eglise honore ces saintes le jour de leur martyre.

Euloge et les autres chrétiens prisonniers l'ayant appris, en rendirent aussitôt grâce à Dieu, à l'office de none, et continuèrent de célébrer en leur honneur les vêpres, les matines et la messe, en se recommandant à leurs prières. Six jours après, c'est-à-dire le 29 novembre, ils furent délivrés de prison, suivant la promesse de ces saintes ; car elles avaient dit à quelques-unes de leurs amies, que sitôt qu'elles seraient devant Jésus-Christ elles le prieraient pour la liberté de leurs frères.

Peu de temps après, Gumesind et Servusdéi souffrirent aussi le martyre. Gumesind, né à Tolède, était venu à Cordoue encore enfant, avec son père et sa mère, qui l'offrirent à Dieu ; et il fut élevé dans le clergé des trois martyrs, Fauste, Janvier et Martial, que l'Eglise honore le 13 octobre. Gumesind fut ordonné diacre, et enfin prêtre, pour gouverner une église de la campagne, quoiqu'il fût encore jeune. Il vint à la ville, et se présenta aux juges, avec Servusdéi, jeune moine reclus ; et tous deux furent martyrisés comme les autres, le 13 janvier, ère 890, qui est l'an 852. L'Eglise en fait mémoire le jour de leur mort. (Fleury, vol. III, p. 339.)

En l'an 852, Cordoue vit de nouveaux martyrs. Aurélius, noble et riche, issu d'un musulman et d'une chrétienne, orphelin dès l'enfance, fut élevé par ses tuteurs dans la religion de Jésus-Christ. On lui fit étudier aussi avec beaucoup de soin les livres arabes, ce qui ne servit qu'à le mettre à même de mieux apprécier la fausseté de la religion qu'avait suivie son père. Ne pouvant pas faire profession publique de christianisme, partout où il rencontrait des prêtres, il se recommandait à leurs prières. Quand il fut en âge de se marier, il pria Dieu de diriger son choix : il trouva une fille nommée Sabigothe, née de musulmans, mais qui avait perdu son père en bas âge, et dont la mère remariée à un chrétien caché avait été convertie par lui. Sabigothe avait été baptisée. Quoiqu'en public cette famille se mêlât parmi les musulmans, elle était animée des sentiments les plus chrétiens. Aurélius fut marié par un prêtre chrétien à Sabigothe. Le nouvel époux et sa femme étaient unis d'étroite amitié, avec un nommé Félix, qui avait eu le malheur de renoncer à la foi, mais qui déplorait amèrement sa faute, et qui vivait aussi très-chrétiennement, quoiqu'en secret, avec sa femme Liliose.

Aurélius, étant un jour sorti pour aller à la ville, vit le martyr Jean le Marchand, que l'on promenait ignominieusement après l'avoir fustigé. Profondément touché de ce spectacle, Aurélius crut qu'il devait ambitionner le même sort : rentrant chez lui, il dit à sa femme : « Il y a bien longtemps que vous m'exhortez à mépriser le monde et que vous me proposez l'exemple de la vie monastique. Je crois l'heure venue d'aspirer à une perfection plus grande. Désormais soyons comme frère et sœur; prions et préparons-nous au martyre. Sabigothe fut ravie de cette proposition, et crut qu'elle venait du ciel. Pour tromper le public, ils avaient un lit magnifique, qu'on voyait en venant chez eux ; mais ils couchaient séparés, sur des cilices, pratiquant le jeûne, priant sans cesse, méditant les psaumes et secourant abondamment les pauvres. Souvent ils faisaient des visites aux confesseurs qui étaient prisonniers. C'est ainsi qu'ils avaient fréquemment visité Jean, Isaac, Flore et Marie.

Aurélius fit alors connaissance avec le prêtre Euloge, et lui demanda conseil touchant ce qu'il devait faire de son bien et de deux enfants que Dieu lui avait donnés. Est il permis, disait-il, de les laisser en si bas âge exposés à être élevés dans la fausse religion? laisserai-je mon bien, sans en disposer, pour être aussitôt confisqué? Euloge, après l'avoir exhorté en général à tout quitter pour Dieu, lui conseilla d'envoyer ses enfants en lieu de sûreté, où ils fussent élevés chrétiennement, et de vendre son bien pour le distribuer aux pauvres, à la réserve d'une partie pour la subsistance des enfants. Peu de temps après le martyre de Flore et de Marie, Sabigothe les vit en songe, vêtues de blanc et portant des bouquets de fleurs, accompagnées de plusieurs saints. Que dois-je espérer, leur dit-elle, de la prière que je vous ai faite dans votre prison? Serai-je assez heureuse pour vous suivre par le martyre? « Vous y êtes destinée, dirent-elles; vous l'accomplirez dans peu, et nous vous donnons pour signe un moine que nous vous enverrons, et qui souffrira avec vous.» Ayant raconté ce songe à son mari, ils ne songèrent plus qu'à se préparer au martyre, vendirent tous leurs biens, gardèrent une partie du prix pour leurs enfants et donnèrent le reste aux pauvres. Ils visitaient les monastères pour y recevoir des instructions, principalement celui de Tabane, où ils mirent leurs enfants sous la conduite des religieuses, car c'étaient deux filles, l'une de neuf ans, l'autre de cinq.

Aurélius alla consulter entre autres Alvar qu'Euloge reconnaissait pour son maître et qui passait pour le plus grand docteur de son temps. Alvar l'exhorta à bien s'éprouver, si après avoir résisté aux premiers tourments, il persévérerait jusqu'à la fin, et s'il cherchait plus le mérite du martyre devant Dieu que la gloire qui lui en reviendrait devant les hommes. Il arriva cependant à Cordoue un moine de Palestine, nommé George, qui, étant né près de Bethléem, avait passé vingt-sept ans dans le monastère de Saint-Sabbas, à huit milles de Jérusalem, au midi, où vivaient alors cinq cents moines sous la conduite de l'abbé David. George était diacre et savait trois langues, le grec, le latin et l'arabe; son abbé l'avait envoyé en Afrique chercher des aumônes pour le monastère. Il y trouva l'Eglise opprimée sous la servitude des musulmans, et les gens du pays lui conseillèrent de passer en Espagne; mais y trouvant aussi la persécution grande, il délibéra s'il retournerait à son monastère, ou s'il passerait aux royaumes des chrétiens, c'est-à-dire en France; car on la nommait alors ainsi, parce qu'en effet presque tous les chrétiens d'Occident étaient sous la domination des rois français.

George était dans cette incertitude, quand il alla de Cordoue à Tabane, pour recommander son voyage aux prières des moines et des religieuses. Alors l'abbé Martin et sa sœur Elisabeth lui dirent: « Venez recevoir la bénédiction de la servante de Dieu, Sabigothe. » Sitôt qu'elle l'eut regardé, elle dit: « C'est ce moine qui nous est promis pour compagnon de notre combat. » George ayant appris qui elle était, se jeta à ses pieds et se recommanda à ses prières. Le lendemain ils vinrent tous deux à Cordoue, chez son mari Aurélius, devant lequel George se prosterna de même, demandant que, par ses prières, il fût associé à leur martyre. Aurélius y consentit. George se trouva dès lors animé d'un nouveau zèle et ne les quitta plus. Il vit chez eux Félix et sa femme Liliose, qui avaient aussi vendu leurs biens et se préparaient au martyre. George se hâta de terminer les affaires qui lui restaient, et, quand il en fut délivré, ils consultèrent tous ensemble comment ils accompliraient leur dessein. Ils résolurent que les deux femmes iraient à l'église à visage découvert, pour voir si on en prendrait occasion de les arrêter; ce qui arriva. Car, comme elles revenaient, un officier demanda à leurs maris ce qu'elles allaient faire aux églises des chrétiens?... C'est, répondirent-ils, la coutume des fidèles, de visiter les églises et les demeures des martyrs, et nous sommes chrétiens..... Aussitôt le cadi en fut averti, et Aurélius alla dire adieu à ses filles, leur donnant le baiser de paix. Le lendemain, avant le jour, il prit congé du prêtre Euloge et de ceux qui étaient avec lui, qui lui baisèrent les mains, le regardant déjà comme martyr, et se recommandèrent à ses prières. Aurélius étant revenu chez lui, où les autres étaient assemblés, le cadi y envoya des soldats qui crièrent à la porte: Sortez, misérables, venez à la mort, puisque vous vous ennuyez de vivre. Les deux maris et les deux femmes sortirent pleins de joie, comme s'ils allaient à un festin. Le moine George, voyant que les soldats ne le prenaient point, leur dit: Pourquoi voulez-vous obliger les fidèles à embrasser votre fausse religion? Ne pouvez-vous aller sans nous en enfer, avec votre prophète? Alors les soldats, le jetant par terre, lui donnèrent quantité de coups de pieds et de poings. Sabigothe lui dit: Levez-vous, mon frère, marchons. Il répondit, comme s'il n'eût rien souffert: « Ma sœur, c'est autant de gagné. » On le releva demi-mort et on le mena devant le cadi avec les autres.

D'abord, le cadi leur demanda doucement pourquoi ils quittaient leur religion et couraient à la mort, leur faisant de belles promesses; mais comme ils déclarèrent leur attachement à la religion chrétienne et leur mépris pour celle de Mohomet, il les envoya en prison chargés de chaînes, et ils y demeurèrent cinq jours, qui leur parurent fort longs, par l'impatience de mourir pour Jésus-Christ. Comme on les en tira pour les mener devant les juges, Sabigothe encourageait son mari. Après le second interrogatoire, on les condamna à mort, excepté le moine George, à qui l'on permit de se retirer, parce que les juges ne lui avaient rien ouï dire contre leur prophète. Alors, craignant d'être séparé des martyrs, il déclara qu'il tenait Mahomet pour disciple de Satan,

ministre de l'antechrist et cause de la damnation de ses sectateurs. Il fut donc condamné avec les autres. Félix fut exécuté le premier, puis George, Liliose, Aurélius et Sabigothe, sous le 27 juillet, ère 890, qui est l'an de grâce 852. L'Eglise romaine honore leur mémoire le même jour. Les chrétiens enlevèrent leurs corps à la dérobée et les enterrèrent en divers lieux : George et Aurélius au monastère de Pillemélar, Félix à Saint-Christofle, au delà du fleuve Bétis, Sabigothe à l'église des trois saints Fauste, Janvier et Martial, et Liliose à Saint-Genès.

Le 20 août suivant, deux jeunes moines, Chrystofle et Lévigilde, souffrirent aussi le martyre. Christofle était de Cordoue, disciple du prêtre Euloge, moine de Saint-Martin de Rojan, dans la montagne. Lévigilde était d'Elvire, moine de Saint-Just et Saint-Pasteur, dans la même montagne de Cordoue. Ils vinrent l'un après l'autre se présenter au cadi et faire leur profession de foi ; mais ils furent exécutés ensemble, et on enterra à Saint-Zoile les restes de leurs corps brûlés. Peu de temps après souffrirent deux jeunes hommes d'une famille illustre de Cordoue, nommés Hémila et Jérémie, qui enseignaient les lettres dans l'église de Saint-Cyprien ; l'un était diacre, l'autre laïque. Comme ils savaient fort bien l'arabe, Emila parla si fortement contre Mahomet et lui dit tant d'injures, que tout ce que les autres martyrs avaient dit n'était rien en comparaison. Ils furent exécutés le 15 septembre.

Le lendemain furent martyrisés deux moines, tous deux eunuques, l'un fort âgé, nommé Rogel, natif d'Elvire, l'autre jeune, nommé Serviodéo, qui était venu d'Orient depuis quelques années. Ils se joignirent ensemble, avec promesse de ne se point quitter qu'ils n'eussent obtenu le martyre. Ils entrèrent donc dans la mosquée de Cordoue, au milieu du peuple qui y était assemblé, et commencèrent à prêcher l'Evangile et exhorter les musulmans à se convertir. Aussitôt il s'éleva un grand bruit ; on commença à les frapper de tous côtés, et on les aurait mis en pièces, si le cadi, qui était présent, ne les eût arrachés à la fureur de ce peuple. Car les musulmans regardent comme un grand crime qu'un homme, qui n'est pas de leur religion, entre dans leur mosquée. Les deux moines furent chargés de chaînes et mis en prison, où ils continuèrent de prêcher hardiment et prédirent la mort prochaine du roi. Pour les punir d'être entrés dans la mosquée et d'y avoir prêché l'Evangile, on les condamna à avoir les pieds et les mains coupés, et ensuite la tête. Ils souffrirent ce supplice si constamment, que les infidèles mêmes en furent touchés. L'Eglise honore ces six martyrs le jour de leur mort.

Les musulmans, étonnés de voir tant de chrétiens courir au martyre, craignirent une révolte. Le roi Abdérame tint conseil, et il fut résolu d'emprisonner les chrétiens et de faire mourir sur-le-champ quiconque parlerait du prophète avec mépris. Alors les chrétiens se cachèrent, et plusieurs s'enfuirent la nuit et déguisés, changeant souvent de retraite. Plusieurs aussi, ne voulant ni s'enfuir, ni se cacher, renoncèrent à Jésus-Christ et en pervertirent d'autres. Plusieurs, tant prêtres que laïques, qui louaient auparavant la constance des martyrs, changèrent d'avis et les traitèrent d'indiscrets, alléguant même des autorités de l'Ecriture pour soutenir leur sentiment. Ceux qui, dès le commencement, désapprouvaient la conduite des martyrs, se plaignaient alors hautement d'Euloge et des autres prêtres qui, en les encourageant, avaient attiré la persécution. Le roi fit assembler, à Cordoue, les métropolitains de diverses provinces, et on tint un concile pour chercher les moyens d'apaiser les fidèles. Là, en présence des évêques, un greffier ou cateb, qui professait la religion chrétienne, mais qui, étant très-riche, craignait de perdre sa charge, attaqua un jour le prêtre Euloge et s'emporta fort contre lui. Il avait toujours blâmé ces martyrs et pressait les évêques de prononcer anathème contre ceux qui voudraient les imiter. Enfin, le concile fit un décret qui défendait, à l'avenir, de s'offrir au martyre, mais en termes allégoriques et ambigus, suivant le style du temps, en sorte qu'il y avait de quoi contenter le roi et le peuple des musulmans, sans toutefois blâmer les martyrs, quand on pénétrait le sens des paroles. Euloge n'approuvait pas cette dissimulation.

La persécution durait encore, et l'évêque de Cordoue était pour la seconde fois en prison, quand le roi Abdérame, étant monté sur une terrasse de son palais et voyant des corps des martyrs encore attachés à des pieux, commanda de les brûler. Aussitôt il perdit la parole, et, étant porté sur un lit, il mourut la nuit suivante, ayant régné trente-un ans : c'était la même année 852, de l'hégire 238. Mahomet, son fils aîné, lui succéda et régna trente-cinq ans. Il n'était pas moins ennemi des chrétiens, et, dès le premier jour de son règne, il chassa tout ce qu'il y en avait au palais, et les priva de leurs charges.

Nous l'avons déjà dit plusieurs fois, c'est une chose en dehors des règles ordinaires que de s'offrir soi-même au martyre. On ne peut pas approuver d'une façon générale cette manière de conquérir la couronne glorieuse de l'immortalité. A propos de cette persécution des musulmans d'Espagne, nous devons ajouter à ce que nous avons dit. Dans les premiers siècles de l'Eglise, on vit quelquefois, rarement, des saints s'offrir d'eux-mêmes au martyre, courir aux supplices; mais c'étaient là des faits isolés, se produisant de loin en loin seulement ; puis ils arrivaient au milieu de persécutions directes, violentes, contre les chrétiens. Ici ce n'est plus la même chose. Les musulmans sont maîtres de l'Espagne ; ils tolèrent le culte de la population vaincue et ne font aucune persécution. Evidemment on ne pouvait rien demander de plus aux vainqueurs. Qu'arrive-t-il ? Des chrétiens four-

nent en dérision le culte de Mahomet et attaquent qui les laisse en repos, libres d'exercer leur culte. Evidemment il y a là imprudence, faute même, à moins qu'il n'y ait inspiration providentielle, dessein de Dieu. Les musulmans martyrisent ceux qui se présentent au martyre, mais ils ne font pas de recherches pour découvrir les chrétiens. Des moines, des prêtres, des femmes, des laïques, sans qu'on les inquiète, sans qu'on les recherche, se présentent au martyre en insultant le culte de leurs dominateurs. Evidemment il y a là une irrégularité que le concile de Cordoue fit bien de condamner. L'existence même de ce concile dans la ville de Cordoue, en présence d'Abdérame, prouve bien que la persécution n'était pas décrétée, et qu'on laissait une liberté assez grande aux chrétiens. Le concile condamna cette ardeur qui poussait les fidèles au martyre, en des termes un peu ambigus, allégoriques : il voulait que sa décision fût une défense aux chrétiens de courir au martyre sans y être forcés, mais qu'elle ne fût pas un blâme pour ceux qui avaient déjà reçu la glorieuse couronne. Reste toujours cette vérité, que nul, sans y être contraint, n'a le droit de disposer de sa vie, de s'exposer à la mort.

Sur ces entrefaites, Abdérame étant mort, Mahomet lui succéda. Le nouveau roi continuait la persécution. Dès le premier jour de son règne, il chassa du palais tous les chrétiens qui étaient au service de son père, et peu de temps après il leur imposa le tribut et ôta la paye à ceux qui servaient dans ses troupes. Il établit des officiers aussi ennemis des chrétiens que lui ; en sorte que non-seulement ils ne souffraient pas qu'aucun parlât contre leur prophète, mais ils en obligeaient plusieurs, par la crainte, à embrasser leur religion. Entre ces apostats on remarque le cateb ou écrivain qui, l'année précédente, s'était déclaré contre les martyrs. C'était le seul de tous les chrétiens qui fût demeuré dans le palais, à cause qu'il parlait arabe très-élégamment ; mais quelques mois après il fut chassé comme les autres et privé de sa charge. Ne pouvant souffrir la perte de sa fortune, il se fit musulman et commença à fréquenter la mosquée bien plus assidûment qu'il n'allait à l'église étant chrétien. Alors on lui rendit sa charge et son logement au palais, pour servir d'exemple à en pervertir d'autres.

Cependant le roi commanda d'abattre toutes les églises bâties de nouveau, et tout ce que l'on avait ajouté aux anciennes depuis la domination des Arabes. Il voulait chasser de son royaume tous les chrétiens et les juifs, et n'y souffrir d'autre religion que la sienne ; mais les révoltes qui s'élevèrent au commencement de son règne l'empêchèrent d'exécuter ce dessein, et il eut au contraire la douleur de voir plusieurs musulmans se faire chrétiens et mépriser la mort, sans compter ceux que la crainte tenait cachés. Comme la révolte avait diminué ses revenus, il surchargeait les chrétiens pour y suppléer ; et de faux frères entreprenaient le recouvrement de ces exactions. Les principaux des musulmans, voyant les chrétiens ainsi abattus, leur disaient : « Que sont devenus votre courage et votre ardeur pour le combat ? Ceux qui s'empressaient tant à attaquer notre prophète ont été punis comme ils méritaient ; qu'ils y viennent maintenant, si c'est Dieu qui les pousse. » Alors un jeune moine, nommé Fandila, aimable et par sa bonne mine et par sa vertu, se présenta le premier au martyre. Il était de la ville d'Acci, aujourd'hui Guadix ; et, étant venu étudier à Cordoue, il embrassa la vie monastique et se retira à Tabane, sous la conduite de l'abbé Martin. Après qu'il y eut vécu quelque temps, les moines de Pegna-Mellar le demandèrent à son abbé, et malgré lui le firent ordonner prêtre pour gouverner la double communauté d'hommes et de femmes de ce lieu là. Etant abbé, il redoubla ses jeûnes, ses veilles et ses prières. Un jour donc il vint à Cordoue se présenter hardiment au cadi, lui prêcher l'Evangile et lui reprocher les impuretés de sa secte. Le cadi, l'ayant mis en prison et chargé de chaînes, en rendit aussitôt compte au roi qui entra en grande colère, admirant cette hardiesse et ce mépris de sa puissance. Il ordonna d'arrêter l'évêque de Cordoue, mais il s'était sauvé par la fuite. Le roi avait aussi donné un ordre général de faire périr tous les chrétiens et vendre leurs femmes pour les disperser ; mais les grands lui firent révoquer cet ordre, lui représentant qu'il n'était pas juste de perdre tant de peuple pour la témérité d'un seul, à laquelle aucun des plus sages et des plus considérables n'avait pris part. Il se contenta donc de faire couper la tête à Fandila et exposer son corps au delà du fleuve, le 13 juin 853. L'Eglise en fait mémoire le même jour.

Le lendemain Anastase, aussi prêtre et moine, souffrit le martyre. Il fut instruit dès l'enfance à Saint-Aciscle de Cordoue ; étant diacre, il en quitta les fonctions pour embrasser la vie monastique, et fut enfin ordonné prêtre. S'étant donc présenté aux juges et ayant parlé contre leur prophète, il fut aussitôt exécuté, et avec lui Félix, moine natif de Complut, mais Africain d'origine. Ils eurent l'un et l'autre la tête tranchée. Le même jour, vers l'heure de none, une religieuse nommée Digne, du monastère de Tabane, que gouvernait Elisabeth, se présenta au martyre. Peu de temps auparavant, elle crut voir en songe sainte Agathe qui, tenant des lis et des roses, lui en donnait une et l'appelait à la suivre. Depuis ce jour, elle désirait ardemment le martyre, si bien qu'ayant appris celui d'Anastase et de Félix, elle ne put attendre davantage ; mais ouvrant secrètement sa clôture, elle se rendit en diligence à Cordoue et demanda hardiment au cadi pourquoi il avait fait mourir ses frères qui ne soutenaient que la vérité. Elle ajouta sa profession de foi et des malédictions contre la fausse religion ; et le cadi lui fit aussitôt couper la tête et pendre le corps par les pieds avec les deux autres. Ces trois mar-

tyrs souffrirent donc le même jour, le 14 juin, ère 891, qui est l'an 853; le lendemain Bénilde, femme avancée en âge et d'une grande piété, souffrit le même martyre, et l'Eglise honore ces quatre saints le jour de leur mort. Leurs corps furent brûlés quelques jours après et jetés dans le fleuve.

Colombe, sœur de l'abbé Martin et de l'abbesse Elisabeth, mais beaucoup plus jeune, charmée de la vertu de sa sœur et de Jérémie, son beau-frère, était très-souvent chez eux, et conçut un grand désir de se consacrer à Dieu. Sa mère, qui la voulait marier, le trouvait fort mauvais et s'en prenait à sa fille aînée et à son gendre. Colombe refusa plusieurs partis; et enfin, se trouvant libre par la mort de sa mère, elle se retira avec sa sœur au monastère de Tabane, sous la conduite de Martin, son frère. Elle y fut l'exemple de toutes les religieuses, et, pour vaquer plus librement à l'oraison, elle obtint de s'enfermer seule dans une cellule. Mais les musulmans ayant dissipé la communauté de Tabane, les religieuses furent obligées de se retirer à Cordoue, dans une maison qu'elles avaient près de l'église de Saint-Cyprien. La ferveur de Colombe y croissait de jour en en jour; et poussée par de fréquentes révélations, elle sortit secrètement du monastère, demanda le logis du cadi, se présenta devant lui, lui déclara sa foi, et l'exhorta doucement à se convertir. Le cadi, surpris de sa beauté et de ses discours, la mena au palais et la présenta au conseil, où elle continua de parler si fortement, que n'espérant pas de la faire changer, on la fit exécuter aussitôt devant la porte du palais. Elle fit un présent au bourreau qui devait lui couper la tête, et son corps ne fut point exposé comme les autres; mais on le mit dans un panier, revêtu comme il était d'habits de lin, et on le jeta dans le fleuve. C'était le 17 septembre 853, ère 891. Six jours après, son corps fut trouvé entier, par les soins de quelques moines, et apporté au prêtre Euloge, qui l'enterra honorablement dans l'église de Sainte-Eulalie.

Pompose, religieuse de Pégna-Mellar, suivit l'exemple de Colombe. Ce monastère était dédié à saint Sauveur et situé au pied d'une roche où des abeilles s'étaient logées, ce qui lui donna ce nom, qui signifie roche de miel. Pompose s'y était retirée avec son père et sa mère et toute sa famille, et était parvenue à une grande perfection. Elle apprit le jour même le martyre de Colombe; et, comme elle soupirait depuis longtemps après cette grâce, elle sortit du monastère la nuit suivante, vint à Cordoue, se présenta le matin au cadi, et eut la tête tranchée le 19 septembre. Son corps, jeté dans le fleuve, fut retiré et enterré à Sainte-Eulalie avec celui de sainte Colombe. L'Eglise honore ces deux saintes chacune à son jour. (Fleury, vol. III, p. 852.)

En 854, le prêtre Abondius, curé d'une paroisse située dans une montagne voisine de Cordoue, fut engagé au martyre, dit Euloge, par l'artifice des Musulmans. En présence du cadi, il fit courageusement profession de sa foi, et parla contre Mahomet et ses sectateurs. Aussitôt ce magistrat lui fit couper la tête et exposer le corps aux chiens. Cette sentence fut exécutée le 11 du mois de juillet. L'année d'après, 855, ce fut le tour de trois autres martyrs, qui moururent ensemble pour la foi chrétienne. Ce fut Amator, jeune prêtre qui étudiait à Cordoue, puis Pierre et Louis, frères du saint diacre Paul, qui avait souffert le martyre en 851. Tous trois ayant publiquement fait profession de christianisme, furent mis à mort. On jeta leurs corps dans le fleuve. Deux en furent retirés, celui de Pierre, que l'on enterra à Pegna-Mellar; celui de Louis, qui fut enterré à Palme, au diocèse d'Italique en Andalousie. A cette même époque, un apostat, nommé Vitesin, fort avancé en âge, étant exhorté par les Musulmans à pratiquer la religion qu'il venait d'embrasser, refusa courageusement et fut immédiatement décapité. L'année suivante, 856, un vieux prêtre de la Lusitanie, nommé Elie, fut mis à mort avec deux jeunes moines nommés Paul et Isidore. Leur sacrifice eut lieu le 17 avril.

Le 28 juin suivant, Argimire, qui, ayant été privé d'une charge considérable qu'il exerçait à Cordoue, s'était retiré dans un monastère, fut accusé devant le cadi de s'être moqué du prophète. Le magistrat, oubliant pour cette fois les formes expéditives de la justice et des supplices arabes, le fit mettre sur le chevalet, et ensuite percer d'une épée. Le corps du saint martyr fut enterré près de celui de saint Parfait, dans l'église de Saint-Aciscle.

Le monastère de Sainte-Marie de Cutéclar fournit aussi, bientôt après, son tribut à la persécution. Aure, sœur d'Adolphe et de Jean, tous les deux martyrs au commencement du règne d'Abdérame, habitait depuis trente années cette sainte maison. Sa famille, qui habitait les environs de Séville, était arabe et l'une des premières parmi les familles nobles du pays. Plusieurs de ses parents vinrent la voir dans sa sainte retraite. La voyant non-seulement chrétienne, mais encore religieuse, ils en avertirent le cadi qui était aussi lui de sa famille. Ce magistrat la fit venir et lui reprocha d'abord doucement son changement de religion, lui disant que c'était une honte et un opprobre pour tous ses parents. Voyant qu'elle était inébranlable, il lui dit que si les motifs qu'il venait de faire valoir ne la touchaient pas, il lui ferait subir de cruels tourments, et même la ferait mourir. Aure se laissa vaincre, et promit de faire ce qu'il exigeait d'elle: alors il la laissa aller en liberté. Elle retourna à sa maison et continua de faire profession de la foi chrétienne, pleurant amèrement la faute qu'elle avait commise. Désireuse de réparer le scandale que sa faiblesse avait causé, elle allait ouvertement aux églises des chrétiens; les Musulmans l'accusèrent devant le cadi, qui la fit comparaître de nouveau et lui demanda s'il était vrai qu'elle n'eût pas accompli sa promesse.

« Non, répondit-elle, je ne l'ai pas remplie. J'en rends grâces à Jésus-Christ, dont l'amour m'a touchée, et qui a voulu permettre que je ne me séparasse pas de lui, malgré cette promesse insensée que je vous avais faite. » Le cadi entra dans une grande fureur, et la fit mettre en prison chargée de chaînes. Il envoya quérir les ordres du roi, et dès le lendemain la sainte fut tirée de prison pour avoir la tête coupée ; son corps fut jeté dans le fleuve. Cette mort eut lieu le 19 juillet 856.

L'histoire de tous ces saints martyrs a été écrite par Euloge, martyr lui-même. Ce saint les a défendus contre les reproches que leur faisaient un grand nombre de chrétiens qui ne voulaient pas les reconnaître comme martyrs. Ces chrétiens refusaient de les admettre, parce que, disaient-ils, ils ne faisaient pas de miracles comme les anciens martyrs, ne souffraient pas diverses sortes de tourments, et n'étaient pas mis à mort par des idolâtres. Euloge n'eut pas de peine à mettre à néant ces objections ; quant à la première, il était facile de répondre que les miracles ne sont pas également utiles dans tous les temps, et que d'ailleurs ce ne sont pas des marques infaillibles de sainteté ; quant à la seconde, il dit que l'on ne doit point avoir égard au nombre des combats, à leur durée, au genre de mort subi ; que pour qu'il y ait martyre, il suffit qu'il y ait eu victoire, c'est-à-dire mort et persévérance jusqu'à la fin. Quant à la troisième, il eût dû répondre que peu importait qu'un persécuteur adorât ou non le même Dieu que ses victimes, pour que celles-ci méritassent le titre de martyrs ; qu'il suffisait qu'il y eût mort pour la doctrine, pour un seul point de foi. Il aurait fallu, dans le cas contraire, dire que les hérétiques, les ariens notamment, n'avaient pas fait de martyrs, rejeter du Martyrologe cette glorieuse cohorte de saints que les Vandales avaient fait mourir.

« On faisait un autre reproche à ces martyrs d'Espagne : qu'ils s'offraient d'eux-mêmes au martyre ; qu'ils attiraient la persécution, et que les Musulmans leur laissant le libre exercice de la religion chrétienne, ils avaient tort de les irriter en disant des injures à Mahomet. Les réponses d'Euloge à cette objection sont faibles, et ce qu'elles contiennent de plus considérable est la description du triste état des chrétiens sous la domination des Musulmans. « Aucun de nous, dit-il, n'est en sûreté parmi eux : quand quelque affaire nous oblige à paraître en public, sitôt qu'ils voient en nous les marques de notre ordre, c'est-à-dire de l'état ecclésiastique, ils font des huées sur nous comme sur des insensés ; et les enfants, non contents des injures et des moqueries, nous poursuivent à coups de pierres. Sitôt qu'ils entendent le son de nos cloches, ils se répandent en malédictions contre notre sainte religion. » On voit ici que les Musulmans souffraient alors aux chrétiens leurs cloches, qu'ils leur ont ôtées depuis. Euloge continue : « Plusieurs d'entre eux ne nous permettent pas de les approcher, et croiraient être souillés si nous avions touché leurs vêtements. »

« Mais quoi qu'il en dise, il faut avouer que la conduite de ces martyrs de Cordoue n'était pas conforme à l'ancienne discipline. L'Église de Smyrne, dans la relation du martyre de saint Polycarpe, dit : « Nous ne louons point ceux qui se présentent d'eux-mêmes ; car ce n'est pas ce que l'Évangile nous enseigne. » Saint Cyprien disait devant le proconsul : « Notre discipline défend que personne s'offre de lui-même. » Et, dans sa dernière lettre, il disait aux fidèles : « Qu'aucun de vous ne se présente aux païens : il suffit qu'il parle lorsqu'il sera pris. » Le concile d'Elvire défend de mettre au nombre des martyrs celui qui est tué sur la place pour avoir brisé des idoles. Toutefois, l'autorité de l'Église, qui a reçu tous ces martyrs de Cordoue, et Euloge leur défenseur, au nombre des saints, doit arrêter notre jugement, et nous faire croire, comme dit saint Augustin en pareil cas, qu'elle a eu de puissantes raisons pour les excepter de ces règles.

« Saint Euloge traite cette question en deux ouvrages, l'un intitulé *Mémorial des martyrs*, et divisé en trois livres, dont le premier ne contient guère que la défense des martyrs ; les deux suivants sont leur histoire : l'autre ouvrage est intitulé *Apologie*, et ne laisse pas de contenir à la fin l'histoire de deux martyrs qui avaient souffert depuis qu'il eut fait cet écrit. » (Fleury, *loc. cit.*, p. 366.)

En l'an de Jésus-Christ 858, Vistrémir, archevêque de Tolède, étant mort, Euloge de Cordoue, l'auteur duquel nous venons de parler, fut élu pour lui succéder par les évêques du voisinage et de toute la province. Un obstacle que nous ne connaissons pas, peut-être un refus de sa part, fit qu'on ne le sacra pas. On élut même un autre patriarche de son vivant, quoiqu'il ne survécût que deux mois à son élection. Il cueillit cette palme glorieuse du martyre, qu'il avait tant encouragé les autres à conquérir. Une jeune musulmane, nommée Léocritie, avait dès son enfance été instruite dans la religion chrétienne par une de ses parentes qui l'avait fait baptiser. Son père et sa mère l'ayant su la tourmentaient cruellement, la fouettant jour et nuit pour la forcer de renoncer à sa foi (*jour et nuit* est de Fleury, traduisant Euloge). Elle fit connaître sa malheureuse position à Euloge, et au prêtre Amulone, leur témoignant le désir qu'elle avait de se réfugier dans un lieu où elle pût en liberté pratiquer sa religion. Euloge lui procura les moyens de sortir de chez ses parents, qu'elle trompa au point même qu'elle parlait mal en leur présence de la religion chrétienne. Elle se revêtit de ses plus beaux habits, partit sous prétexte d'aller à une noce, et se réfugia chez Euloge et sa sœur, qui la cachèrent pendant quelque temps, et la placèrent chez une personne de leurs amis. Les parents au désespoir firent des recherches

moines pour la retrouver, et obtinrent du cadi de faire arrêter et fouetter des chrétiens même des religieuses et des prêtres sur lesquels ils avaient des soupçons. Euloge ne se trouvait ému de rien, faisait souvent changer de retraite à Léocritie, et passait les nuits en prières pour elle, tandis qu'elle, de son côté, priait, jeûnait et couchait sur un cilice.

Une nuit, étant venue voir Euloge et sa sœur, elle ne put retourner, parce que la personne qui devait l'accompagner vint trop tard, et qu'il était déjà jour. Le cadi, en étant averti, envoya des soldats entourer la maison, d'où ils tirèrent Léocritie avec Euloge, et les amenèrent en sa présence. Il demanda à Euloge pourquoi il tenait cette fille chez lui; et Euloge répondit que les prêtres ne pouvaient refuser l'instruction à ceux qui la demandaient. Le cadi le menaça de le faire mourir à coups de verges; mais Euloge répondit que le glaive était un moyen plus sûr, et commença à parler hautement contre leur prophète et leur religion. On le mena aussitôt au palais devant le conseil. Un des conseillers, qui le connaissait particulièrement, lui dit : « Si des ignorants se précipitent malheureusement à la mort, un homme savant et vertueux comme toi ne doit pas imiter leur folie. Crois-moi, je te prie, dis seulement un mot à présent, puisqu'il le faut; tu reprendras ensuite ta religion, et nous promettons de ne te point rechercher. » Euloge lui répondit en souriant : « Ah! si tu pouvais connaître les récompenses qui attendent ceux qui conservent notre foi, tu renoncerais à ta dignité temporelle. » Il commença alors à leur proposer hardiment les vérités de l'Evangile; mais pour ne le pas écouter, ils le condamnèrent aussitôt à perdre la tête.

Comme on le menait au supplice, un des eunuques du roi lui donna un soufflet. Il tendit l'autre joue, et en souffrit patiemment un second. Quand il fut arrivé au lieu de l'exécution, il pria à genoux, étendit les mains au ciel, fit le signe de la croix sur tout son corps, et présenta sa tête, qui fut promptement coupée. C'était à l'heure de none, ou trois heures après midi, le samedi 11 mars 859. Il fut enterré à Saint-Zoïle. Léocritie fut aussi décollée quatre jours après, et jetée dans le fleuve Bétis; mais elle en fut tirée et enterrée à Saint-Genès de Tertios. L'Eglise honore l'un et l'autre le jour de leur martyre. La Vie de saint Euloge a été écrite par Alvar, son ami; et depuis il nous reste peu de monuments de l'Eglise d'Espagne, sous la domination des Musulmans. (Fleury, vol. III, p. 370.)

Ici finit l'histoire de cette persécution : non que la persécution eût manqué, mais parce que l'historien lui a fait défaut. Personne n'a continué l'œuvre d'Euloge. Du reste, ce que nous disons ici n'est qu'une supposition; il est possible que la mort du saint historien des martyrs de Cordoue, ait clos la persécution que les Musulmans firent alors endurer aux chrétiens; mais rien ne le prouve.

Une chose digne de remarque, à propos de cette persécution, c'est qu'elle n'eut jamais ce caractère inquisitorial qu'on remarque dans la plupart des autres. Ce n'étaient pas les Musulmans qui recherchaient les chrétiens, c'étaient ces derniers qui bénévolement se livraient aux supplices, en bravant le culte ou les lois des vainqueurs.

MYRE, ville de Lycie, est célèbre par le martyre de saint Crescent, qui témoigna de sa foi en y souffrant le martyre du feu pour la foi chrétienne.

MYROPE (sainte) mourut pour la foi chrétienne, dans l'île de Chio, sous l'empereur Dèce, et sous le président Numérien. Elle fut assommée à coups de levier. L'Eglise célèbre sa fête le 13 juillet.

N

NABOR, (saint), souffrit à Milan pour Jésus-Christ, avec saint Félix; en l'an 304 de l'ère chrétienne. Leurs reliques, déposées d'abord hors de la ville, y furent depuis rapportées. La piété des fidèles éleva une église sur le lieu où elles furent déposées. Les restes de saint Nabor et de saint Félix sont encore dans la même église, qui a aujourd'hui le nom d'église de Saint-François.

NABOR (saint), soldat dans l'armée de Maxence, fut martyrisé à Rome en l'an de Jésus-Christ 309, sous le préfet Aurèle. Après avoir subi diverses tortures, il fut décapité. On l'enterra sur la voie Aurélienne. Sa fête a lieu le 11 juin. (*Voy.* Paul Diacre, Raban-Maur, Notker.)

NABOR (saint) recueillit la couronne des combattants de la foi en Afrique. Il eut pour compagnon de son triomphe saint Marin. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 10 juillet.

NAMPHANION (saint), fut martyrisé à Madaure en Afrique, avec ses compagnons, qu'il encouragea au combat et qu'il conduisit au triomphe. Nous n'avons pas de détails authentiques. L'Eglise honore leur immortelle mémoire le 4 juillet.

NANGAZAQUI, ville du Japon, près de laquelle, sous l'empereur Taicosama, vingt-six chrétiens, la plupart missionnaires jésuites ou franciscains, furent crucifiés sur une colline. (*Voy.* Japon.)

NANTES, *Condivicnum* ou *Namnetes*, était une des principales villes armoricaines. Elle est aujourd'hui chef-lieu du département de la Loire-Inférieure. Sous l'empire de Dioclétien et de Maximien, un gouverneur que l'histoire ne nomme pas, mais qui est très-probablement le trop célèbre Rictius Varus,

y fit mourir pour la foi chrétienne les deux frères saint Donatien et saint Rogatien. (*Voy.* Donatien.)

NAPOLÉON (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Alexandrie, avec saint Saturnin, durant la persécution de Dioclétien et de Maximien. On ne sait pas précisément à quelle date : cependant on convient que ce dut être vers la fin. D'abord ils furent exposés à des tortures extrêmement cruelles. Ils les supportèrent avec beaucoup de courage, et furent ensuite mis dans un cachot demi-morts. Ils y rendirent l'âme au bout de quelque temps. L'Église fait leur fête le 15 août.

NARCISSE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Rome, ayant pour compagnon de souffrances saint Crescentien. Les détails manquent complétement sur eux. L'Église fait leur fête le 17 septembre.

NARNI, ville de l'État ecclésiastique, a été témoin du martyre de l'évêque Procule.

NARSÉE (saint), est inscrit au Martyrologe romain le 15 juillet. Il fut couronné à Alexandrie, avec les saints Philippe, Zénon et dix autres dont les noms sont ignorés. Les détails nous manquent sur leur compte.

NARSÈS (saint), martyr, eut la gloire de mourir pour Jésus-Christ, en Perse, sous le roi Sapor, vers l'année 327. (*Voy.*, pour plus de détails, les Actes de saint Jonas et de saint Barachise, à leurs articles.)

NARSÈS (saint), martyr, et ses compagnons, moururent en Perse pour la foi, sous Sapor. Voici leurs Actes, que j'ai traduits d'Étienne Assemani, *Mart. Orient.* :

L'année d'après, en 343, la quatrième année de la grande persécution de Sapor II, Narsès, évêque de la ville de Sciaharcadat, et Joseph, son disciple, furent arrêtés, comme le roi était en cette ville, et amenés en sa présence. En les voyant, Sapor, s'adressant à Narsès, lui parla en ces termes : « Que veut dire cela? Je me sens touché de votre air vénérable et de vos cheveux blancs, ainsi que de la belle jeunesse de votre disciple. Et vraiment je me sens tout ému quand je songe que bientôt cette grâce de votre visage, cette noble majesté de votre front vont disparaître lacérées par le bourreau, et que vous-même, cruellement mis à mort, allez descendre aux enfers. C'est pourquoi, prenant vos intérêts et voulant vous servir, je vous prie de prendre souci de vous-même, et de vous sauver en adorant le soleil. Pour peu que vous y mettiez de la bonne volonté, je vous comblerai de récompenses ; car, je vous le répète, je suis au dernier point touché de l'air de votre visage et de la grâce parfaite de toute votre personne. »

Narsès répondit au roi : « Vos paroles si flatteuses et si douces ne peuvent que nous affliger et nous pénétrer de douleur ; car, par ce langage insidieux et dissimulé, vous cherchez à nous séduire et à nous précipiter du point glorieux et honorable où notre résistance à vos ordres nous a placés, dans l'amour et dans les piéges de ce monde trompeur, où bientôt vous allez essayer de nous jeter en employant la force. Et vous, qui avez placé en ce monde votre gloire, dont vous êtes si fier, comme s'il vous appartenait tout entier en propre, et pour en jouir selon votre bon plaisir, vous ne comprenez donc pas qu'il viendra un jour où il s'envolera de vous comme un songe durant le sommeil ; qu'il disparaîtra comme la rosée du matin sous les feux du jour ? Quant à moi, que m'importe? Je suis vieux, plus qu'octogénaire ; pendant toute ma vie, et sans relâche, j'ai servi mon Dieu avec ferveur ; et maintenant je prie sans cesse le ciel pour qu'il détourne de moi ce malheur de me départir de cette piété, pour que je ne trahisse pas ma foi, que je tiens de mon Dieu, et que je n'aille pas ensuite adorer le soleil, une chose créée par lui, et que je lui préférerais. »

Alors le roi : « Vous me paraissez, dit-il, être venu bien malheureusement devant moi. Si vous ne faites pas ce que je vous commande au plus vite, j'ordonnerai qu'on vous traîne au supplice. » Narsès lui dit : « Quand bien même, ô roi! lorsque vous nous aurez enlevé la vie une fois, vous pourriez nous arracher du tombeau pour nous ramener en ce monde, et que sept fois vous auriez ainsi de suite le pouvoir de nous tuer, vous ne nous feriez point renoncer à notre Dieu ; vous ne nous verriez point vous obéir. »

Après cette réponse, les deux saints, sur-le-champ condamnés à la peine capitale, reçurent l'ordre de marcher au lieu du supplice. Pendant ce temps-là, le roi était dans une demeure royale nommée *Septa*. Quand on les eut emmenés pour les traîner au supplice, hors l'enceinte de la demeure royale, une grande multitude de peuple les suivait pour être témoin de leur mort. Déjà ils étaient arrivés au lieu du supplice, et Narsès regardait avec des yeux attentifs cette multitude répandue tout à l'entour, quand son disciple Joseph interpella ainsi le bienheureux évêque : « Vénérable vieillard, vous regardez de tous côtés cette multitude ; voyez comme arrêtée ici elle a les yeux fixés sur vous. Ils attendent vraiment, comme à la coutume, que vous leur accordiez la liberté de s'en aller, pendant que vous irez à votre maison. »

Alors, le saint vieillard regardant Joseph avec des yeux éclatants de joie, et le tenant embrassé avec extase : « Que tu es heureux, mon cher Joseph, d'avoir si noblement évité les piéges que te préparait le monde ! Voilà que tu vas maintenant, le front éclatant de joie, franchir la porte étroite du royaume des cieux. » Joseph immédiatement offrit sa tête au bourreau. Bientôt le saint vieillard le suivit aussi. Tous deux moururent le dix-septième jour de la lune de novembre.

Jean, évêque de la ville de Beth-Séleucie, eut le même sort : il fut tué dans le château de Beth-Hascita, par l'ordre d'un prince nommé Ardascirus, ou du président Hadiabe.

Sapor, évêque d'une certaine ville de Beth-Séleucie, mourut dans la prison, par suite des tourments qu'on lui fit souffrir et de la saleté du lieu. Quand cet événement eut été annoncé au même président par les gardiens de la prison, celui-ci, craignant une fraude, ordonna qu'on coupât la tête au mort et qu'on la lui apportât, ce qu'on fit à l'instant.

Isaac, encore evêque d'une ville de Beth-Séleucie, fut lapidé dans un château qu'on appelle Nicatore. Les nobles de Beth-Séleucie, qui n'étaient chrétiens que de nom, vinrent, sur l'ordre de Hadiabe, pour lui infliger eux-mêmes ce cruel supplice.

Isaac, prêtre d'Hulsar (c'est le nom d'un bourg), périt par le même supplice, hors des murs de Beth-Séleucie, par l'ordre du président Adargusnasaphe.

Papas, prêtre d'un certain château qu'on appelle Helmine, fut tué dans le château de Galal, par l'ordre du président Hadiabe.

Uhanam, jeune clerc, lapidé par des femmes, reçut la couronne du martyre. Pour lui faire subir ce supplice cruel, l'impie Hadiabe avait fait venir de Beth-Séleucie les dames nobles, chrétiennes seulement de nom. Le jeune martyr était originaire de la même ville.

Guhsciatazades, eunuque à la cour d'Hadiabe, vice-roi de Beth-Séleucie, augmenta le nombre de ces bienheureux martyrs. Un certain Vartranes, qu'on disait prêtre du château de Salucana, était présent; celui-ci, tourmenté par les satellites du roi, pour cause de christianisme, avait eu la scélératesse d'abjurer; ce fut à ce sacrilége déserteur de la religion que le tyran ordonna de tuer Guhsciatazades, parce que le saint eunuque détestait l'édit du roi et le culte du soleil. A l'instant où Vartranes s'apprêtait à obéir aux ordres du président, et qu'il s'approchait de Guhsciatazades, il trembla à son aspect : « Oserais-tu me frapper, toi qui es un prêtre ? dit celui-ci ; mais aussitôt, se reprenant, il ajouta, en l'appelant prêtre : Courage! fais ce que tu as résolu de faire, malheureux, qui ne sais pas conduire ton saint ministère à bonne fin, pas plus que Judas son apostolat. Il est bien évident que le diable s'est emparé de ton âme pour te faire commettre les choses qu'il devrait faire lui-même. » Ce fut ainsi que ce prêtre impie et prévaricateur tua de sa main le bienheureux Guhsciatazades.

Les autres laiques furent Sasanes, Mares, Timaë et Zaron, de la petite ville de Lasciuma, qui furent conduits, chargés de chaînes, dans la province des Huzites, par l'ordre du roi Sapor. Ils scellèrent courageusement par le dernier supplice le témoignage qu'ils devaient à la religion chrétienne.

Pour la même cause, Bahuthe, femme noble et centenaire, de la ville de Beth-Séleucie, fut tuée loin de son pays par le président Adargurnasaphe.

Thecle et Danacle, vierges de la même ville de Beth-Séleucie, suivirent Bahuthe, sous le même président; en outre Tatone, Mama, Mazachie et Anne, vierges de Beth-Séleucie, furent tuées par les ordres du gouverneur hors les murs d'un château nommé Burgalha ou Hévara.

Sapor fit massacrer trois autres vierges de la province de Beth-Germar, savoir : Abiatha, Hatès et Mamlacha.

NARSÈS (saint), fut martyrisé en Perse, sous le roi Sapor, avec les saints Zanitas, Lazare, Marotas, et cinq autres dont nous ignorons les noms. Ils furent massacrés. L'Eglise fait leur mémoire le 27 mars.

NARSÈS (TAM-SAPOR), gouverneur persan qui, sous Sapor, fit martyriser saint Jacques, prêtre, et sa sœur Marie, puis, peu de temps après, sainte Thècle et ses compagnes. (*Voy* les articles de ces différents saints.)

NARZAL (saint), l'un des martyrs scillitains, fut mis à mort à Carthage, en 200, sous le règne de Sévère. (Pour plus de détails, *voy.* SPÉRAT). La fête de ce saint tombe au 17 juillet.

NATALIE (sainte), martyre, était femme de saint Adrien, qui mourut pour la foi. Longtemps, sous le règne de Dioclétien, elle s'employa à servir les saints martyrs qui étaient dans les prisons de la ville de Nicomédie. S'étant retirée à Constantinople, après qu'ils eurent terminé leurs combats, elle y mourut en paix. L'Eglise fait sa mémoire le 1er décembre.

NATHALIE (sainte), versa son sang pour la foi à Cordoue, en Espagne, avec sainte Liliose et les saints Georges, Félix et Aurèle, durant la persécution que les Arabes firent souffrir aux chrétiens. L'Eglise fait leur fête le 27 juillet.

NAVAL (saint), martyr, fut mis à mort pour la défense de la foi, à Ravenne, avec saint Valentin, qui y était maître de la milice, saint Concorde, fils de ce dernier, et saint Agricole. Leur mort eut lieu sous l'empire de Maximien. L'Eglise honore leur mémoire le 16 décembre.

NAVARRO (le bienheureux), jésuite, périt sur le bûcher à Ximabara, avec trois chrétiens japonais, le 1er novembre 1622.

NAZAIRE (saint), issu d'une famille illustre et considérable, eut pour mère sainte Perpétue, et pour père un païen qui portait les armes. Nazaire, encore enfant, refusa de suivre son père et dans son métier et dans sa doctrine. Il reçut le baptême, et se fit prédicateur de l'Evangile. Il parcourut plusieurs provinces, y prêchant la foi et y faisant beaucoup de miracles. S'il faut en croire la tradition, plusieurs fois il fut éprouvé dans les supplices, une fois appliqué à la question, précipité, par ordre de Néron, dans les flots, d'où un miracle le retira. Arrivé à Milan, il y trouva le terme et la récompense de sa glorieuse carrière : il eut la tête tranchée sous le règne de Néron. Un jeune enfant nommé Celse, qu'il avait pris avec lui, pour l'instruire, partagea sa condamnation et le bonheur de sa mort. Tous deux furent enterrés dans un jardin, hors de la ville de Milan. Ce fut là que leurs corps furent trouvés par saint Ambroise, après la mort de Théodose Ier, en 395 ou 396. Saint Nazaire se

révéla lui-même à saint Ambroise. (*Voy.* Celse.) La fête de ces deux saints est célébrée par l'Eglise romaine le 28 juillet.

NAZAIRE (saint), soldat dans l'armée de Maxence, fut martyrisé à Rome en l'an de J.-C. 309, sous le préfet Aurèle. Après avoir subi diverses tortures, il fut décapité. On l'enterra sur la voie Aurélienne. Sa fête a lieu le 11 juin. (*Voy.* Paul Diacre, Raban-Maur, Notker.)

NELSON (le bienheureux), prêtre, ayant nié la suprématie religieuse de la reine Elisabeth d'Angleterre, fut traîné sur la claie, pendu et coupé en quartiers, le 3 février 1578, avec un laïque nommé Sherwood.

NÉMÈSE (saint), l'un des sept fils de saint Gétale et de sainte Symphorose, donna sa vie pour la foi sous le règne d'Adrien. Il fut condamné par ce prince à être attaché à un pieu; il eut le cœur percé d'un coup de lance. Sa fête arrive le 17 juillet. (*Voy.* Symphorose.)

NÉMÈSE (saint), diacre et martyr, fut martyrisé à Rome avec sa sœur sainte Lucile. Ces saints martyrs n'ayant pu être ébranlés dans leur foi, furent décapités par ordre de l'empereur Valérien, le 25 août. Leurs corps, que le pape saint Etienne avait fait enterrer, et à qui saint Xyste avait donné en ce jour une sépulture plus honorable sur la voie Appienne, furent depuis transférés par Grégoire V dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve, titre d'un cardinal-diacre, avec les saints Symphrone, Olympe tribun, Exupérie sa femme, et Théodule leur fils, qui s'étant tous convertis par les soins de Symphrone, et ayant reçu le baptême des mains de saint Etienne, obtinrent la couronne du martyre. Dans la suite des siècles, Grégoire XIII les ayant trouvés en ce lieu, les fit mettre plus honorablement, le 8 décembre, sous l'autel de la même église. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 31 octobre.

NÉMÈSE (saint) reçut la couronne du martyre dans l'île de Chypre. Il eut pour compagnon de son martyre saint Potame. L'époque et les circonstances de leur combat sont inconnues. L'Eglise vénère leur sainte mémoire le 20 février.

NÉMÈSE (saint), confesseur, souffrit au territoire de Liévin pour la défense de sa foi. Nous n'avons pas d'autres détails sur son compte. Il est inscrit au Martyrologe romain le 1er août.

NÉMÉSIEN (saint), évêque et qualifié martyr au Martyrologe romain, à la date du 10 septembre, jour auquel l'Eglise célèbre sa fête, était l'un des neuf évêques enfermés dans les mines, et à qui saint Cyprien écrivit sa soixante-seizième lettre. Il avait été déporté, immédiatement après sa première confession, aussitôt après avoir été cruellement frappé à coups de bâton. Cet évêque avait assisté au grand concile de Carthage. Ici nous prenons dans notre IIe volume de l'*Histoire générale des persécutions* (p. 237), tout ce qui est relatif à ces neuf évêques; on y verra la lettre que saint Cyprien leur écrivit, une des deux qu'ils lui répondirent, et quelques réflexions de notre part sur les saints confesseurs et martyrs.

Neuf évêques qui avaient tous assisté au grand concile de Carthage, et beaucoup d'autres saints confesseurs furent enfermés dans les mines. Saint Cyprien leur écrivit de Curube la lettre suivante, pour les féliciter, les consoler et les encourager : « Cyprien à Némésien, à Félix, à Lucius, à l'autre Félix, à Littée, à Polien, à Victor, à Jadère, à Dativus, ses collègues dans l'épiscopat, et aux martyrs, prêtres et diacres, enfermés dans les mines, martyrs de Dieu, le Père tout-puissant, et de Jésus-Christ, notre Seigneur, notre Dieu, notre Sauveur, salut éternel. — Votre illustration, bienheureux et affectionnés frères, m'imposerait le devoir de vous visiter et de voler dans vos bras, si je n'étais moi-même relégué loin de vous et détenu pour le nom de Jésus-Christ. Mais je me rends présent au milieu de vous, autant qu'il est en mon pouvoir. A défaut de ce corps que l'on enchaîne, je m'y transporte de cœur et d'esprit, et cette lettre vous exprimera toute la joie que m'ont inspirée votre gloire et vos vertus, toute la part que j'y prétends, sinon par la communauté des souffrances, au moins par l'union de notre charité. Pouvais-je contenir les élans de mon allégresse et me condamner au silence, lorsqu'il me revenait des nouvelles si honorables à des amis que je porte au fond de mon âme, et que Dieu a couronnés de grâces si précieuses? Quelques-uns de vous, je le sais, ayant déjà consommé leur martyre, ont pris les devants pour recevoir des mains du Seigneur la palme due à leurs mérites; d'autres, encore dans les fers, au fond des cachots ou des mines, attendent l'heure d'un sacrifice qui n'est ajourné que pour fortifier le courage de nos frères, en leur mettant sous les yeux de nobles exemples de persévérance. La prolongation de leurs tortures ajoute à leurs titres, et chaque jour consumé dans la douleur grossit au ciel le trésor de la récompense. Que Dieu ait daigné vous élever au faîte de toutes les gloires, il n'y a là rien qui m'étonne : votre piété d'hier, magnanimes confesseurs, m'explique votre illustration d'aujourd'hui. Ne vous ai-je pas vus jusqu'ici inébranlables dans la foi, inviolablement soumis aux commandements sacrés, innocents avec simplicité, membres pacifiques de l'Eglise, ornés d'humilité et de modestie, zélés dans l'administration des choses saintes, volant avec empressement au secours des malheureux, réchauffant les pauvres dans votre sein, défendant les droits de la vérité avec une rare constance, gardant la discipline avec une fermeté inflexible?

« Et maintenant, pour que rien ne manque à vos vertus, l'héroïsme de votre confession et les tortures qui vous éprouvent sont autant de provocations et de guides qui conduisent nos frères au martyre, afin que le troupeau, en marchant à la suite des pas-

teurs, et répétant leurs illustres dévouements, rivalise avec eux de mérite et s'élève aux mêmes récompenses. Vous avez commencé à proclamer votre foi sous les verges qui mettaient votre corps en lambeaux; mais ces glorieux préludes n'ont rien dont il faille rougir. Le chrétien ne redoute pas les bâtons levés pour déchirer sa chair; son espérance est tout entière dans le bois: le disciple du Christ y découvre le gage mystérieux du salut. Jadis instrument de sa rédemption, aujourd'hui instrument de sa victoire, ce bois qui le meurtrit va le porter à la vie éternelle. Quelle merveille que des vases d'or et d'argent aient été envoyés aux lieux où se forment l'or et l'argent, si ce n'est que peut-être les mines, changeant sous nos yeux de nature et de fonctions, au lieu de nous fournir les métaux précieux, les reçoivent de nous à leur tour? On a chargé vos pieds d'indignes entraves; des liens honteux enchaînent vos corps, membres fortunés de Jésus-Christ, sanctuaires augustes du Dieu vivant; mais vos ennemis ont-ils garrotté votre âme? Le contact du fer a-t-il souillé votre or? A des hommes consacrés au Seigneur, et qui attestent leur fidélité par un généreux dévouement, ces chaînes sont des joyaux. Loin d'ici les entraves qui déshonorent! les vôtres sont la matière précieuse dont se forme votre couronne. O pieds glorieusement comprimés! ce n'est pas une main mortelle, mais la main divine, qui brisera vos liens? O pieds glorieusement comprimés, qui ne laissez pas néanmoins de marcher dans les voies du salut! Pieds enchaînés pour le temps, afin de rester libres pour l'éternité! Pieds retardés un moment par de jaloux obstacles, mais qui vous élancerez bientôt d'une course glorieuse vers Jésus-Christ! Qu'une cruauté envieuse ou malveillante vous mette à la gêne ici-bas; qu'elle vous charge de fers, autant qu'elle voudra; encore quelques jours, mes frères bien-aimés, et, affranchis de ce lien de douleurs, vous prendrez votre essor vers les célestes royaumes!

« Je le sais, dans ces obscurs souterrains, votre corps ne repose ni sur un lit, ni sur le duvet; mais vous avez les rafraîchissements et les consolations de Jésus-Christ. Une terre nue reçoit vos membres harassés par le travail; mais une couche semblable à celle de votre divin maître n'est plus un supplice. Là, pas de bain pour purifier une chair que souille une poussière noire et immonde; mais votre âme se lave dans ces souillures extérieures. Le pain n'y est point abondant: *L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la parole de Dieu*. Point de vêtements à opposer au froid qui vous glace; mais on est suffisamment couvert, on est richement paré, quand on a revêtu Jésus-Christ. On a placé l'ignominie sur votre tête à moitié rasée; mais, puisque Jésus-Christ est la tête de l'homme, quel que soit cet outrage, tout sied bien à une tête ennoblie par la confession du nom de chrétien. Par quelles immortelles splendeurs vont être compensées toutes ces difformités qui, pour les infidèles, sont des objets d'horreur! Comme ces souffrances d'un moment vont se convertir en éternels honneurs, au jour où, selon le témoignage de l'Apôtre: *Le Seigneur transformera ce corps d'abjection et de néant au corps de sa splendeur!* Quoique l'on refuse aux prêtres qui sont parmi vous la liberté ou les moyens de célébrer les saints mystères, votre foi, votre piété n'en sont pas même compromises: je me trompe, vous offrez à Dieu un sacrifice d'un grand prix, glorieux au Seigneur, utile à vous-mêmes. *Le sacrifice que Dieu demande*, suivant l'Ecriture, *c'est un esprit que la douleur a brisé. Le Seigneur ne rejette pas un cœur contrit et humilié*. Voilà le sacrifice non interrompu que vous renouvelez en l'honneur de l'Eternel le jour et la nuit, vous immolant vous-mêmes comme des hosties pures et sans tache, ainsi que l'Apôtre nous y invite: *Je vous conjure donc, mes frères, par la miséricorde de Dieu, de lui offrir vos corps comme une hostie vivante, sainte et agréable à ses yeux. Et ne vous conformez point au siècle présent, mais qu'il se fasse en vous une transformation par le renouvellement de votre esprit, afin que vous reconnaissiez quelle est la volonté de Dieu, et ce qui est bon, agréable et parfait*. Voilà ce qui plaît, avant tout, au Seigneur, ce qui nous attire ses complaisances, ce qui nous mérite ses faveurs; voilà l'unique reconnaissance que les dévouements et la soumission de notre foi puissent lui payer en échange de ses dons, suivant le témoignage de l'Esprit-Saint dans les Psaumes: *Que rendrai-je au Seigneur pour les biens dont il m'a comblé? Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur. La mort des justes est précieuse devant lui*.

« Qui ne prendrait avec joie le calice du salut? Qui ne volerait avec transport au-devant des moyens qui lui sont offerts pour s'acquitter envers le Très-Haut? Qui ne recevrait avec une confiance inaltérable une mort précieuse devant lui? Qui ne se mettrait en devoir de plaire à ce Dieu qui contemple du haut du ciel la lutte que nous soutenons, approuve et seconde notre ardeur, couronne nos victoires, récompense avec la bonté d'un père des vertus qui lui appartiennent, et honore ses propres œuvres? Qu'il soit le principe de nos triomphes; qu'il nous aide à terrasser notre adversaire et à moissonner les palmes après un illustre combat: il nous le déclare lui-même dans son Evangile: *Lorsqu'ils vous feront comparaître, ne vous inquiétez pas comment vous parlerez. Ce que vous devez dire vous sera donné à l'heure même: car ce n'est pas vous qui parlez alors, c'est l'esprit de votre Père céleste qui parle en vous*. Et ailleurs: *Mettez donc dans vos cœurs de ne point préméditer comment vous répondrez; car je vous donnerai moi-même des paroles et une sagesse à laquelle vos ennemis ne pourront résister*. Oracle bien rassurant pour le chrétien fidèle; mais oracle bien foudroyant

pour l'apostat qui n'a foi ni dans l'assistance promise aux confesseurs, ni dans les châtiments éternels destinés à la trahison.

« Valeureux combattants de Jésus-Christ, en confirmant par vos exemples vos précédentes prédications, vous avez inspiré vos vertus à nos frères. Une grande gloire vous attend dans le royaume des cieux, car c'est à vous qu'a été adressée cette promesse : *Celui qui fera et enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux*. Une grande partie du peuple a marché dignement sur vos traces, et a mérité de s'associer à la même couronne, en s'associant à la même confession, unie par les liens indissolubles de la charité, et ne voulant se séparer de ses chefs, ni dans les mines, ni dans les fers. Dans ce nombre brillent jusqu'à des vierges, qui, ajoutant un immense trésor à un trésor déjà bien riche, se sont élevées à la céleste couronne par une double gloire. Mais que dis-je ! les enfants eux-mêmes ont déployé une fermeté d'âme au-dessus de leurs années, afin que votre sainte milice comptât des martyrs de tout sexe et de tout âge.

« Qui pourrait exprimer l'énergie d'une conscience victorieuse, l'élévation de votre courage, les transports de votre allégresse, les joies de votre triomphe, tous les sentiments enfin qui doivent inonder votre âme en ce moment ! Quelle félicité pour vous de penser que vous allez recevoir des mains divines la récompense qui vous est destinée ; que vous n'avez rien à redouter du jugement suprême, que vous portez au fond de ces souterrains, dans un corps captif, une âme souveraine ! Quelle consolation de savoir que Jésus-Christ, présent au milieu de vous, se plaît à contempler la patience et l'intrépidité de ses serviteurs, qui marchent à la conquête des royaumes éternels par le même chemin que lui ! Vous soupirez tous les jours après le fortuné moment de votre rappel, et, prêts à secouer les chaînes de ce monde, vous prenez votre essor vers les récompenses des martyrs, vers les tabernacles divins, bien sûrs qu'arrachés aux ténèbres du siècle, vous allez ouvrir les yeux à une lumière éblouissante, et recueillir des splendeurs qui, selon le témoignage de l'Apôtre, n'ont aucune proportion avec vos tribulations et vos angoisses. *Les souffrances de la vie présente*, dit-il, *n'ont aucune proportion avec la gloire qui doit éclater dans nous.*

« Aujourd'hui que vos prières ont acquis plus d'efficacité, puisque l'oraison n'est jamais plus puissante que quand elle s'élève du fond de la tribulation, priez, conjurez instamment la divine miséricorde de nous aider tous à consommer notre sacrifice; demandez-lui qu'elle m'enlève moi-même, fidèle et glorieux, aux ombres et aux piéges de ce monde, afin que des cœurs unis ici-bas par les liens de la charité, après avoir lutté ensemble contre la violence de l'hérésie et contre la persécution du paganisme, se réjouissent ensemble dans le royaume des cieux.

« Je souhaite, bienheureux et très-affectionnés frères, que votre santé soit toujours florissante en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Souvenez-vous de moi toujours et partout où vous serez. » (*Lettre* LXXXVI.)

Cette admirable lettre fut remise aux saints confesseurs, par Hérennianus, sous-diacre, et les acolytes Lucien, Maxime et Amance, ainsi que les abondantes aumônes que saint Cyprien envoyait, tant en son propre nom qu'en celui de Quirinus. La lettre du saint évêque ne fait pas mention de cet envoi. La main qui donne obéit, en se cachant, au précepte évangélique; mais celle qui reçoit obéit à la reconnaissance, et nous verrons dans la réponse des saints confesseurs avec quelle gratitude ils remercient saint Cyprien des dons de sa charité. La lettre qu'on vient de lire retrace les incommodités, les privations, les tourments auxquels étaient soumis les chrétiens dans les mines ; c'est un des plus précieux monuments de cette belle époque. Nous ne citerons ici des réponses que firent les confesseurs à saint Cyprien, que la première, faite au nom de quatre évêques, Némésien, Dativus, Félix et Victor.

« Salut éternel en Notre-Seigneur. — Vos lettres, dont la lecture assidue redresse l'égarement et inspire la vertu, bien-aimé Cyprien, renferment toujours un langage élevé et des sentiments appropriés à la circonstance. En continuant de dévoiler ainsi, dans vos lumineux traités, la vertu cachée des mystères, vous accroissez notre foi et vous décidez les hommes du siècle à l'embrasser; car, dans toutes les vertus que nous recommandent vos nombreux écrits, c'est vous-mêmes que vous avez retracé sans le savoir. En effet, éclairé dans la discussion, éloquent dans la chaire, prudent au conseil, simple dans la patience, abondant en œuvres de miséricorde, modèle de désintéressement, d'humilité et de soumission, chaste dans vos mœurs, partout vous avez la palme. Vous le savez, notre vœu le plus cher est de voir un docteur qui nous affectionne si tendrement, parvenir à la couronne après une éclatante confession. N'étiez-vous pas, dans toute la vérité de l'expression, notre docteur, quand vous prononciez au tribunal du proconsul de courageuses paroles que nous, vos disciples, nous devions répéter devant lui ? Votre voix alors a été comme une trompette retentissante qui appela sur le champ de bataille les défenseurs de Jésus-Christ, et leur mit aux mains les armes célestes. En combattant vous-même à la tête de la sainte milice, vous avez immolé le démon avec le glaive spirituel; vous avez jeté çà et là des bataillons de chrétiens pour tendre des embûches à l'ennemi public, le harceler de tous côtés, et fouler aux pieds son cadavre mutilé.

« Vous pouvez nous en croire, votre âme pure et vertueuse n'a pas rendu moins de cent pour un, lorsque, brisant la fureur d'un monde déchaîné, elle n'a pas refusé de partir pour l'exil, d'abandonner une ville chérie, et de se confiner dans une retraite solitaire; lorsque enfin, donnant à tous un généreux

exemple, elle a ouvert la carrière du martyre. C'est elle qui a encouragé tant d'athlètes à consommer leur sacrifice. Associée à la gloire des soldats couronnés qui ont déjà quitté la terre, elle s'unit aussi d'une céleste amitié avec les martyrs futurs. Les condamnés se joignent donc à nous, et tous ensemble nous vous décernons de solennelles actions de grâces, bien-aimé Cyprien, pour avoir ranimé par votre lettre nos forces languissantes. Vous avez versé le baume salutaire sur nos membres déchirés par les verges, brisé les entraves qui enchaînaient nos pieds, recouvert de leur première chevelure nos fronts à demi rasés, éclairé les ténèbres de nos cachots, abaissé au niveau de la plaine ces montagnes métalliques ; enfin vous avez substitué à l'odeur d'une fumée infecte les parfums des fleurs les plus suaves. Distributeurs de vos dons, le sous-diacre Hérennianus et les acolytes Lucien, Maxime et Amantius, nous ont remis de votre part et de celle de notre bien-aimé Quirinus, tout ce qui manquait à nos besoins. Prions donc les uns pour les autres ; aidons nous mutuellement comme vous l'avez recommandé, afin que Dieu, Jésus-Christ et les anges nous soutiennent dans toutes nos actions.

« Nous vous souhaitons, seigneur frère, une santé toujours florissante. Daignez vous souvenir de nous et saluer tous ceux qui sont avec vous. Tous les nôtres vous aiment, vous saluent, et soupirent après votre présence. » (*Lettre* LXXVII.)

Une deuxième réponse est écrite au nom de l'évêque Lucius, une troisième au nom des évêques Félix (on sait qu'il y en avait deux de ce nom), Jadère et Polien. Cette circonstance prouve, à notre sens, que les saints confesseurs de la foi n'avaient pas le bonheur d'être ensemble, de porter en commun le poids des tourments et de la persécution, mais qu'ils étaient séparés dans des mines différentes. Ils étaient cependant dans le même pays, car on voit par leurs lettres que ce sont les mêmes envoyés de saint Cyprien qui leur remettent sa lettre et ses aumônes. Saint Cyprien écrivait à neuf évêques : huit seulement lui répondent : il est probable que l'évêque Littée, dont le nom ne se trouve pas joint à celui de ses collègues en tête de leurs réponses, était déjà mort quand ils écrivirent, ou qu'il avait été envoyé ailleurs. Les Actes d'un concile de Carthage qualifient saint Jadère confesseur et martyr : ces deux qualifications indiquent qu'il versa son sang pour la foi. Quant aux autres évêques dont il est ici question, on ne sait rien d'absolument certain à leur égard : suivant toutes les probabilités, ils eurent le sort de saint Jadère. Le Martyrologe romain les honore tous ensemble, le 10 septembre.

Baronius prétend qu'ils sont regardés par l'Eglise comme des martyrs ; cela ne suffirait pas pour établir qu'ils moururent soit dans les mines, sous le poids des tourments, soit d'une façon sanglante dans les supplices ; car tout ce qu'ils endurèrent, comme le témoigne la lettre de saint Cyprien, suffit bien pour que l'Eglise les regarde et les honore comme des martyrs. Du reste, nous avons vu déjà plusieurs fois cette qualification donnée à des saints qui avaient simplement souffert pour la foi, sans verser leur sang pour elle. Nous citerons, entre autres, sainte Thècle et saint Jean l'Evangéliste.

NÉMÉSION (saint), martyr, était d'Egypte, mais non pas d'Alexandrie. Ecoutons saint Denys raconter ce qui le concerne : « On avait pris Némésion et on l'accusait faussement d'être d'une bande de voleurs, qu'on avait aussi arrêtés. Il n'eut pas de peine à se purger d'un crime dont on n'aurait pas même dû le soupçonner, et il se justifia fort bien auprès du centurion. Mais, quelque temps après, ayant été déféré comme chrétien, il fut amené devant le préfet ; et ce juge inique le fit fouetter bien plus cruellement qu'il n'avait fait les voleurs, et il le condamna ensuite à être brûlé avec ces scélérats : heureux d'avoir fini sa vie comme Jésus-Christ son maître. » L'Eglise fait sa fête le 19 décembre.

NÉOCÉSARÉE, ville du Pont, dans l'Asie Mineure (aujourd'hui Niksar). Cette ville est la patrie de saint Grégoire Thaumaturge, l'un des plus célèbres disciples du fameux Origène. Ce fut dans cette cité que, sous le règne de l'empereur Dèce, un jeune homme nommé Traude, appartenant à l'une des premières familles, donna sa vie pour la foi, après avoir souffert de nombreux tourments.

NÉON (saint), était greffier, *exceptor*, du juge qui condamna saint Speusippe et ses frères à mort, sous l'empire de Marc-Aurèle, dans la ville de Langres. Il écrivait le procès-verbal de ce qui se passait devant les juges, quand tout à coup, donnant le papier à Tarbon, son collègue, il courut à la statue de Némésis qui était près du tribunal, et la renversant, la mit en pièces, ainsi que plusieurs autres idoles. Puis il confessa hautement qu'il était chrétien. Il fut pris par les gardes du temple, battu et tellement lapidé, qu'il en mourut.

NÉON (saint), fut martyrisé à Rome, sous l'empire de Valérien, avec les saints Hippolyte, Eusèbe, Marcel, Adrias, Maxime et les saintes Pauline et Marie. L'Eglise fait sa fête le 2 décembre. (Pour plus amples détails, *voy.* les Actes de saint HIPPOLYTE, à son article.)

NÉON (saint), frère des saints Claude et Astire, fut arrêté avec eux et avec les saintes Dommine et Théonille, à Egée en Cilicie, en 285, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Il fut condamné par le président Lysias, proconsul de la province, à des supplices atroces, avant de faire à Dieu le sacrifice de sa vie. La fête de ce saint et de ses compagnons arrive le 23 août. (*Voy.* CLAUDE ; à son article, nous donnons les Actes authentiques de tous ces saints.)

NÉON (saint), martyr, versa son sang pour la défense de la foi à Antioche de Pisidie, avec saint Marc, berger, et ses compagnons.

L'Eglise les honore collectivement le 27 septembre.

NÉOPHITE (saint), fut martyrisé à Nicée en Bithynie. Dès l'âge de quinze ans, il fut battu de verges, jeté dans une fournaise ardente et exposé aux bêtes ; mais comme il n'en reçut aucun mal et qu'il persévéra avec plus de constance à confesser la foi de Jésus-Christ, on le fit enfin périr par le glaive. Il est honoré dans l'Eglise le 20 janvier.

NÉOPOLE (saint), martyr, souffrit la mort à Rome avec saints Saturnin, Germain et Célestin. On ignore à quelle époque. Après avoir beaucoup souffert, ils furent jetés dans une prison et y moururent. C'est ainsi qu'ils remportèrent la couronne du martyre. L'Eglise fait leur fête le 2 mai.

NÉOTÈRE (saint), martyr, souffrit pour la religion à Alexandrie, avec les saints Théophile, Ammon et vingt autres, que le Martyrologe romain ne nomme pas. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 8 septembre.

NEPI, *Nepetum*, fait partie de l'Etat ecclésiastique. Saint Ptolomée, son première évêque, disciple de saint Pierre, et envoyé par lui pour porter en Toscane la lumière de l'Evangile, y fut martyrisé. Saint Romain, aussi évêque de la même ville, et disciple de saint Ptolomée, fut comme lui mis à mort pour la foi dans cette ville.

NERCHABOUH, prince arménien de la famille d'Ardzourounik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* PRINCES ARMÉNIENS.)

NÉRÉE (saint), était serviteur de sainte Domitille (Flavie), la nièce, et non pas la femme de Clément, consul et martyr. Il fut décapité à Terracine, par ordre de Domitien. L'Eglise fait la fête de saint Nérée le 12 mai.

NÉRÉE (saint), eut le glorieux privilége de donner sa vie pour la défense de la religion chrétienne avec saint Saturnin et trois cent cinquante autres, dont nous ignorons les noms. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 16 octobre.

NERFS ou *Nervi*. Des nerfs d'animaux, principalement de bœufs, composaient ces instruments qui, d'autres fois, étaient faits de petites lanières tressées ensemble. On s'en servait pour frapper les martyrs.

NÉRON (*Lucius Domitius Claudius Nero*), empereur romain, fils de Caius Domitius Ænobardus et d'Agrippine, fille de Germanicus, fut adopté par l'empereur Claude, l'an 50 de Jésus-Christ et lui succéda l'an 54. Le commencement de son règne ressembla à la fin de celui d'Auguste : il semblait que les Romains dussent voir pendant longtemps des jours de bonheur et de prospérité se lever pour la patrie. Néron était jeune : après quelque temps d'un règne commencé de la façon la plus heureuse, d'un règne dirigé par la justice, la sagesse et tous les bons principes que Sénèque et Burrhus avaient pu lui inculquer, Néron entra brusquement dans la voie criminelle, infâme, atroce, qui ne se ferma qu'à sa mort.

Il empoisonna Britannicus, qu'il redoutait comme pouvant lui enlever l'empire. N'ayant pu noyer sa mère, il la fit poignarder; il décima le sénat par des proscriptions, et, non content d'être un monstre de cruauté, il voulut être un phénomène d'immoralité, de scandaleuse débauche, de dégradation dans tous les genres. Il se fit histrion, chanteur, comédien. Mais il fallait à ce furieux, à ce monstre de cruauté, quelque chose qui dépassât les proportions ordinaires du crime, quelque chose d'inouï et que nulle perversité n'eût encore accompli. Revenant de chanter sur le théâtre de Naples, et étant reparti de Rome pour aller en faire autant en Achaïe, il s'arrêta à Bénévent et revint dans sa capitale, parce qu'ayant accroché en passant son habit quelque part, il eut une telle frayeur qu'il en fut malade et n'osa continuer sa route.

Ce fut à la suite d'un festin, où se passèrent des horreurs telles qu'il nous répugnerait de les écrire, que le tyran fit mettre le feu aux quatre coins de Rome : de quatorze quartiers dont était composée la ville, trois furent entièrement consumés, sept autres n'offraient plus que des ruines. Le temple de Vesta, les Pénates et les plus belles antiquités de Rome, périrent dans ce vaste embrasement. L'incendie commença le 19 juillet et dura neuf jours. Néron avait donné l'ordre à ses officiers d'empêcher qu'on éteignît le feu. Ainsi on vit les soldats, ordinairement préposés pour arrêter ces désastres, jeter dans les flammes tout ce qui pouvait en augmenter l'intensité. Néron, qui était à Antium, revint à Rome, et, contemplant cette mer de feu du sommet d'une haute tour, il chanta, en s'accompagnant d'une lyre, des vers qu'il avait composés sur l'embrasement de Troie. Dion, Suétone, Tacite, saint Augustin affirment qu'il fut l'auteur de l'incendie; Tacite le prouve par les faits qu'il raconte, sans oser le dire formellement. Toujours est-il qu'on ne se trompa pas de coupable : tout l'empire attribua le crime à qui de droit, au tyran; Néron en accusa les chrétiens. Ordinairement, ceux qui suivent une religion nouvelle sont haïs, et la calomnie contre eux est bien reçue. Néron choisit donc les chrétiens pour leur imputer ce qu'il avait commis. L'opinion publique ne s'y trompa point. Ecoutons Tacite :

« Néron voulut substituer en sa place des victimes de l'indignation publique, et il soumit, en les accusant de l'incendie, aux tourments les plus rigoureux, une secte d'hommes déjà détestés pour leurs crimes, que le vulgaire appelait chrétiens. L'auteur de cette secte est un nommé Christ, qui, sous l'empire de Tibère, avait été puni du dernier supplice par Ponce-Pilate, gouverneur de Judée. Cette superstition damnable, réprimée pour un temps, avait repris de nouvelles forces, et s'était répandue non-seule-

ment dans la Judée, où le mal était né, mais dans Rome même, qui est la sentine où se rassemble tout ce qu'il y a de vicieux et d'infâme, en quelque lieu que ce puisse être. Il y en eut donc d'abord quelques-uns d'arrêtés; ils s'avouèrent chrétiens, et, sur leur dénonciation, on en prit une grande multitude, qu'il ne fut pas si aisé de convaincre du crime de l'incendie que d'une haine opiniâtre contre le genre humain. » (*Annal.* xv.)

Certes, pour que l'écrivain qui parlait des chrétiens d'une façon si brutale et si ignorante, les disculpât du crime qu'on leur imputait et en accusât le véritable auteur, il fallait qu'ils en fussent bien évidemment innocents, et le tyran, bien évidemment coupable. Tout serait à relever dans ce passage, qu'il est à regretter qu'un Tacite ait écrit. Tout y est envenimé d'ignorance profonde et de préjugé en ce qui touche les chrétiens; mais il s'y trouve une accusation dont nous avons fait justice déjà dans notre *Histoire générale des persécutions* (vol. Ier, p. 121); nous devons en reparler ici.

Tacite accuse les chrétiens d'avoir été dénonciateurs de leurs frères. Quiconque a lu l'histoire du christianisme, quiconque a pu suivre les athlètes de la foi dans ces luttes mémorables où les chrétiens triomphaient des bourreaux par la grandeur du courage, sait combien pèse cette odieuse accusation. A part les trésors de grâce divine qui descendaient du ciel sur ces valeureux combattants de la foi, il y avait aussi, pour les soutenir et pour les conserver dignes d'eux-mêmes, un sentiment d'héroïsme que nous retrouvons chez tous les persécutés. L'homme ne s'avilit que quand il s'associe pour le crime; alors les nobles instincts du cœur disparaissent et la solidarité du crime, loin d'être un abri pour ceux qui s'en sont couverts, devient un danger : Les criminels se dénoncent. Mais, dans tout ce qui tient à la foi politique ou religieuse, l'homme en général reste à la hauteur du sentiment qui l'inspire : il sait sacrifier son individualité pour en couvrir ses frères. La persécution grandit les hommes; il n'y a que les coups mérités de la justice qui les abatte et les dégrade. L'infamie est dans le crime, elle n'est jamais dans la peine. C'est le crime qui fait des dénonciateurs; la foi fait des malheureux, à moins que parfois, se trompant de cœur, elle soit allée s'égarer à celui d'un lâche et d'un traître. Mais les traîtres, tous ceux qui le deviennent, n'appartiennent vraiment ni aux partis ni aux religions.

Néron, non content d'avoir accusé les chrétiens, suscita contre eux une violente persécution. Une grande multitude de chrétiens périrent alors. On les arrêtait comme incendiaires, dit Tacite, et on les condamnait comme ennemis du genre humain et comme sectateurs d'une superstition damnable. Ecoutons-le raconter leurs supplices :

« Dans leurs supplices même, ils furent traités avec insulte : on couvrait les uns de peaux de bêtes pour les faire dévorer par des chiens; on en attachait d'autres à des croix; plusieurs étaient revêtus de tuniques enduites de poix et de soufre, et on les faisait brûler en manière de flambeaux pour éclairer la nuit. Ces supplices étaient un spectacle qui s'exécutait dans les jardins de l'empereur. Pendant ce temps, il donnait au peuple le divertissement des courses, des chariots, se mêlant parmi la foule en habit de cocher, ou monté sur le siége d'un char et tenant les rênes. De là naissait la commisération pour des hommes véritablement coupables et dignes de toutes sortes de supplices, mais qui semblaient immolés au plaisir inhumain d'un seul, et non à l'utilité publique. » Sénèque (*Ep.* xiv.), Juvénal (*Sat.* 1), viennent confirmer les mêmes faits.

Dans cette première persécution contre les chrétiens, il y eut un temps d'arrêt; car les faits que nous venons de raconter, se passant en 64 de Jésus-Christ, comment admettre, si la persécution n'eût pas été calmée, que saint Pierre eût pu prêcher dans la capitale de l'empire, et cela en toute liberté, pendant l'année 65? comment eût-il pu venir devant tout le peuple combattre Simon le Magicien?

Ce fut plus tard, comme nous l'avons raconté (*Voy.* Paul, Pierre), que Néron, irrité d'avoir vu la défaite de Simon le Magicien, auquel il s'intéressait, fit arrêter saint Pierre; Ce fut plus tard aussi qu'il fit arrêter comme vagabond saint Paul, qui avait converti un de ses échansons et une concubine à laquelle il tenait beaucoup. Ce fut par l'ordre de ce prince que les deux saints furent martyrisés.

Néron était-il à Rome, ou bien était-il en Achaïe, quand les deux saints apôtres souffrirent le martyre? Fleury dit sans hésitation qu'il était en Achaïe. Rien n'est pourtant moins certain; il n'y a dans les auteurs du temps aucune raison qui puisse faire absolument pencher la balance de l'un ou de l'autre côté. Ce qu'il y a de positif, c'est que ce prince était en Achaïe quand Gestius lui annonça son échec devant Jérusalem. Arrivé le 8 novembre 66 (Josèphe, *Bell. Jud.*, l. ii, c. 24), il y était encore après le 8 septembre 67, puisque Vespasien lui envoya six mille Juifs pris au siége de Josaphat, pour être employés à couper l'isthme de Corinthe, entreprise à laquelle Néron était pour lors occupé. D'après Philostrate (*Apollon.* iv), les travaux ne durèrent que soixante-quinze jours, au bout desquels Néron, inquiet des troubles qui avaient lieu en Italie, donna l'ordre de les suspendre. Suétone (*Neron.* xxiii) dit que, sur les instances d'Hélius, son affranchi, il partit presque immédiatement pour l'Italie. D'après Dion (L. lxiii) il ne dut rester qu'une année en Grèce. Il paraît donc très-probable, sinon positivement sûr, qu'en juin 66, il était encore à Rome, et qu'il put assister à la mort des saints apôtres. En faveur de cette opinion milite le témoignage de Prudence (*De Coron. martyr.*, xii), qui fait donner à Néron un ordre exprès pour la mort de saint Paul, ordre qui fut immédiament exécuté. Saint Astère dit que ce fut

lui qui fit exécuter les deux saints, et il est difficile d'entendre autrement les paroles de saint Chrysostome (*In Rom.*, hom. 11, p. 25), que nous traduisons ainsi : « Par le tyran lui-même. » Clément, dans son épître aux Corinthiens, appuie la même opinion.

Ces raisons, quoique fortes, ne sont pas déterminantes ; cependant elles ont assez de poids pour qu'on ne doive pas écrire d'une façon aussi nette que l'a fait Fleury, que Néron était en Achaïe quand les saints apôtres furent martyrisés. (Belouino, *Hist. des persée.*, Ier vol., p. 137.)

Pendant l'emprisonnement de saint Pierre et de saint Paul, Néron rendit des lois et édits fort sévères contre les chrétiens, pour préserver la religion de l'empire de la ruine totale dont la menaçait l'envahissement du christianisme. La persécution fut générale ; elle eut lieu dans tout l'empire ; or on ne pouvait pas poursuivre partout les chrétiens comme incendiaires. Il existe des preuves irréfragables de ce que nous avançons ici. Tertullien parle de ces lois un siècle après, dans son Apologie n° 5. Paul Orose, Sulpice Sévère confirment le même fait.

Après donc que la persécution eut cessé pendant quelque temps, dix-huit mois environ, elle reprit avec une nouvelle intensité ; et les gouverneurs de province durent mettre à exécution les lois faites contre les chrétiens.

Dodwel prétend que Néron ne fit mourir des chrétiens qu'à Rome, et qu'il n'a fait ni lois ni édits contre eux. Comment expliquer la mort de Processe, de Martinien et de quarante-sept gardes de la prison des saints apôtres, mis à mort peu après eux? Est-ce que le fait d'avoir reçu le baptême pouvait rendre tous ces gens-là incendiaires? Pouvait-on les poursuivre pour ce crime? Comment expliquer la persécution en Toscane, à Milan, à Aquilée, à Saragosse? Comment expliquer cette inscription trouvée en Espagne : *A Claude Néron, César, Auguste, souverain pontife, pour avoir purgé la province de voleurs et de ceux qui chargeaient le genre humain d'une superstition nouvelle?* Il y a dans l'affirmation de Dodwel plus de mauvaise foi que d'ignorance.

La persécution dura jusqu'à la mort de Néron, qui fut une punition de tous les crimes qu'il avait commis contre Dieu et contre les hommes. Il était détesté dans l'empire ; Deux révoltes éclatèrent contre lui en même temps : en Gaule, celle de Vindex, qui fut battu : en Espagne, celle de Galba, qui fut plus heureux, et qui, s'étant fait proclamer empereur, vit bientôt tout l'empire le reconnaître.

A cette nouvelle, Néron se vit perdu ; il entra dans un état de fureur incroyable et renversa d'un coup de pied la table qui était devant lui; mais bientôt il eut un accès de défaillance et tomba comme mort pendant quelques instants. On raconte que bientôt les plus horribles projets vinrent à sa pensée. Il voulait faire poignarder tous les gouverneurs de province et tous les généraux d'armées, exterminer tout ce qu'il y avait dans Rome de familles d'origine gauloise, empoisonner le sénat entier, brûler la ville et faire lâcher en même temps contre le peuple toutes les bêtes féroces qu'on gardait pour les jeux publics. La crainte seule l'empêcha d'exécuter ces abominables projets. Après les événements que nous venons de raconter, tous ceux qui avaient dans l'empire quelque commandement important s'étant successivement révoltés, Néron se vit abandonné de toutes parts. Il voulut se réfugier en Egypte, et fit demander aux tribuns et aux centurions des cohortes prétoriennes s'ils voulaient l'accompagner. Tous refusèrent; l'un d'eux lui dit même : « Est-ce donc un si grand malheur que d'être obligé de cesser de vivre? » Bientôt Nymphidius Sabinus détacha de lui les prétoriens, et Néron, s'éveillant au milieu de la nuit, se trouva sans garde : tous s'étaient retirés. Alors il envoya chez ses amis pour les assembler en conseil et délibérer avec eux : aucun ne répondit. Il alla lui-même chez eux avec quelques affranchis, toutes les portes restèrent fermées. En rentrant, il fut au désespoir : les officiers de sa maison l'avaient abandonné, après avoir pillé ce qui lui appartenait. Il envoya chercher un gladiateur pour le tuer, aucun ne voulut lui rendre ce funeste et dernier service. Alors sortit de sa bouche cette parole amère : « Je n'ai donc plus ni amis ni ennemis. » Il songea à s'aller noyer dans le Tibre, la peur l'en empêcha. Un de ses affranchis, nommé Phaon, lui proposa une maison de campagne qu'il avait près de Rome, Néron accepta et vint s'y cacher. Là il se jeta sur un mauvais grabat et voulut prendre un peu de repos; mais on vint lui annoncer que le sénat l'avait déclaré ennemi public, avait ordonné qu'il serait puni avec toute la rigueur des anciennes lois, et avait à sa place proclamé Galba empereur. Le tyran entendait le tumulte de la ville et les cris de joie du peuple, qui fêtait sa déchéance. Ceux qui étaient près de lui l'exhortaient à terminer volontairement ses jours, pour prévenir les supplices et les outrages qui lui étaient réservés. Néron pleurait et gémissait, en disant : « Quel sort pour un si grand musicien! » (Suétone, *Neron.*, LIX.) Il demanda, en lisant l'arrêt du sénat qu'un esclave de Phaon lui remit, ce que c'était que *d'être puni selon la rigueur des anciennes lois?* Quand on lui eut dit que ce supplice consistait en ce que le coupable, la tête assujettie entre les deux branches d'une fourche, était battu de verges jusqu'à ce qu'il expirât, il saisit deux poignards qu'il avait apportés; mais après en avoir examiné la pointe, il les remit dans le fourreau. Le lâche priait instamment que quelqu'un se tuât devant lui pour l'encourager par son exemple. Mais on le cherchait, et bientôt le bruit que faisaient les chevaux des cavaliers envoyés pour le prendre, parvint à son oreille. Alors il voulut se percer la gorge

d'un coup de poignard, mais sa main tremblait, et Epaphrodite, son secrétaire, fut obligé de pousser l'arme pour la faire entrer. Le tyran expirait, quand le centurion envoyé pour l'arrêter entra dans sa chambre.

Ainsi mourut ce monstre d'iniquité, dans toutes les angoisses du désespoir et de la peur; sa mort fut horrible : à ceux qui ne voient que les choses de la terre, elle offre une terrible leçon : à ceux qui regardent au delà, elle n'est rien en comparaison des peines éternelles réservées à cet homme infâme. La mémoire de Néron est demeurée en exécration à tous les siècles, et l'horreur qu'il inspira aux premiers chrétiens fut telle, dit Lactance, que quelques personnes crédules pensèrent qu'il renaîtrait pour être l'Antéchrist ou son précurseur.

NERSÉH, prince arménien de la famille Gamsaragank, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté, et renvoyés en leur pays, que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* PRINCES ARMÉNIENS.)

NERVA (*Marcus Cocceius*), naquit à Narni, environ l'an 25 de Jésus-Christ. Proclamé empereur en 96, après la mort de Domitien, il régna jusqu'en 98. Son règne, par la modération, par la justice qui en furent les qualités distinctives, contraste avec celui de Domitien. Craignant les révoltes des prétoriens, il adopta Trajan, qui lui succéda. Un des premiers actes de son administration fut un édit qu'il porta pour que tous les exilés pussent retourner dans leur patrie. Ce fut à la suite de cet édit que saint Jean l'Evangéliste, que Domitien avait exilé à Pathmos, put retourner à Ephèse.

NERVUS, morceau de bois fait de deux pièces, destiné à tenir serré les pieds et quelquefois le cou et les mains des prisonniers. Il y avait à cette machine plusieurs trous, placés de distance en distance, et voilà pourquoi on lit dans les Actes des martyrs, qu'on leur tenait les jambes écartées jusqu'au quatrième et au cinquième trou. Plusieurs d'entre eux restèrent longtemps dans cette douloureuse attitude, au milieu des cachots les plus infects et les plus obscurs

NESTABLE (saint), martyr, habitait Gaza, avec ses frères saint Eusèbe et saint Zénon. Sous Julien l'Apostat, il fut mis à mort pour la foi, au sein d'une émotion populaire. (*Voy.* EUSÈBE.) L'Eglise célèbre sa fête, avec celle de ses frères, le 8 septembre.

NESTOR (saint), évêque de Side en Pamphylie et martyr, était natif de Perge dans la même contrée. Il naquit de parents chrétiens, qui lui apprirent les sciences humaines en même temps que la science des Ecritures. Fait évêque de Side, comme Le Quien l'a prouvé, et non pas de Magyde, comme le disent Bollandus et Tillemont, il montra, dans l'accomplissement de son ministère, tant de vertus, de douceur et de bonté, qu'il gagna l'amitié même des païens, dont il convertit un très-grand nombre. Quand la persécution de Dèce s'alluma contre l'Eglise, le saint, suivant l'exemple de saint Grégoire Thaumaturge, engagea son peuple à se retirer; il priait instamment Dieu d'épargner son troupeau. Quant à lui, quoique les païens le cherchassent et voulussent abattre l'Eglise de Side en la décapitant dans la personne de son chef, il ne sortit pas de chez lui : il y restait constamment en prières pour son peuple. L'irénarque et le conseil de la ville l'envoyèrent prendre : ils le traitèrent avec beaucoup d'égards. Nous avons déjà dit que le saint était aimé de tout le monde : ils lui dirent que le conseil le demandait. Le saint, après avoir fait le signe de la croix, les suivit. Arrivé sur la place publique, il y trouva tout le conseil réuni. Tous se levèrent pour le saluer; on lui fit apporter un siége fort beau, en l'invitant à s'y asseoir. Il s'en excusa, et demanda pour quelle raison on l'avait envoyé chercher. L'irénarque lui dit qu'il obéissait à un ordre de l'empereur, et qu'il devait s'y conformer, de peur de voir la justice obligée de sévir à son égard, comme à l'égard des autres. Nestor répondit qu'il était forcé d'obéir à l'empereur du ciel, avant d'obéir à l'empereur de la terre; qu'il se faisait fort, du reste, de prouver et par les raisonnements et par les miracles qu'il ferait en chassant les démons, la vérité des doctrines pour lesquelles il combattait. L'irénaque le menaça des tourments; mais le saint demeura constamment inébranlable. « Je crains, dit-il, les tourments dont Dieu me menace, mais nullement ceux dont les hommes cherchent à m'effrayer. » Alors, l'irénarque mit saint Nestor entre les mains de deux archers, qui le conduisirent à Perge, où était le proconsul Pollion. On remit à ce proconsul une lettre du conseil, qui déclarait ce qui s'était passé à Side, le refus formel de Nestor d'obéir aux ordres de l'empereur et de sacrifier aux idoles.

Le saint arriva à Perge le mercredi 27 février 250. Ce fut l'irénarque qui accompagna le saint, pour expliquer l'affaire au gouverneur. Présenté au magistrat le lendemain, il fut immédiatement interrogé. Le magistrat lui demandant son nom, le saint lui répondit, avant toute autre chose : « Je suis chrétien. » Pollion l'exhorta à sacrifier, et à jurer par les dieux, sans attendre qu'on le tourmentât; mais le saint, levant vers le ciel un regard embrasé de résignation et d'amour divin : « Quand vous déchireriez ma chair, dit-il, par toutes sortes de supplices, quand vous vous serviriez contre moi des bêtes, des feux et des épées, tant qu'il me restera un souffle de vie, jamais je ne renoncerai le nom de Jésus-Christ mon Seigneur. » Le juge, exaspéré, le fit étendre sur le chevalet et horriblement tourmenter avec les ongles de fer (les Grecs disent aussi les fouets). Calme et résigné, Nestor bénissait Dieu de ses souffrances. Le juge, stupéfait en voyant cette patience et ce courage vraiment surhumains, lui demanda s'il ne

se sentait pas honte de mettre sa confiance en un homme, et encore en un homme supplicié. « Cette honte, c'est ma gloire, lui répondit le saint évêque, et c'est celle aussi de tous ceux qui mettent leur confiance en Jésus-Christ. — Vous aimez donc mieux, ajouta Pollion, être avec votre Christ qu'avec nous? — J'ai toujours été avec mon Christ, dit Nestor ; j'y suis, et j'y serai à jamais. » Le peuple criait qu'on le fît mourir. Le juge, convaincu qu'il n'obtiendrait rien, prononça la sentence. « Puisque vous êtes, lui dit-il, si attaché à Jésus, eh bien ! vous aurez le même sort ! Comme lui vous périrez en croix. » La sentence fut immédiatement exécutée. Sur l'instrument de son supplice, le saint évêque ne cessa d'exhorter les chrétiens présents à espérer en Jésus-Christ, et à persévérer dans leur foi, malgré tous les tourments. Il mourut sur les neuf heures du matin. L'Eglise célèbre la fête de ce saint martyr le 26 février.

NESTOR (saint), habitait Gaza en Palestine, du temps de l'empereur Julien l'Apostat, avec saint Eusèbe et les deux frères de celui-ci. Quand ces trois frères furent martyrisés par la populace ameutée, Nestor fut pris avec eux et partagea quelque temps les mauvais traitements qu'ils endurèrent avant d'être mis à mort. Pendant qu'on les traînait par les rues et qu'on les frappait impitoyablement à coups de bâton, quelques païens, touchés de pitié en voyant l'extrême jeunesse et la beauté de Nestor, l'arrachèrent des mains des bourreaux et le conduisirent en lieu sûr pour y être soigné ; mais le saint martyr mourut de ses blessures trois jours après. L'Eglise célèbre la fête de saint Nestor, conjointement avec celle de saint Eusèbe et de ses deux frères, le 8 septembre.

NESTOR (saint), martyr, était évêque en Chersonèse. Il y cueillit la palme du martyre avec les évêques Basile, Eugène, Agathodore, Elpide, Ethère, Capiton, Ephrem et Arcade, mais à une époque que l'on ignore complétement. L'Eglise fait leur fête le 4 mai.

NESTOR (saint), fut martyrisé à Thessalonique à une époque et dans des circonstances qui nous sont complétement inconnues. L'Eglise fait sa fête le 8 octobre.

NICAISE, évêque de Reims et martyr, mourut pour la foi chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 407. A cette époque, les barbares ayant fait irruption dans les Gaules, s'emparèrent de la ville de Reims et la saccagèrent. Saint Nicaise avait annoncé ce malheur à son peuple. Lorsqu'il vit que ce qu'il avait prédit était arrivé, oubliant sa propre sûreté, il ne songea plus qu'au salut du peuple confié à ses soins : il allait sans cesse par la ville, entrant dans les maisons, et exhortant les habitants à avoir du courage. Ce fut au milieu de ces soins épiscopaux et paternels qu'il trouva la mort. Ayant voulu soustraire quelques-uns de ses enfants spirituels à la fureur des barbares, il fut saisi par eux et eut la tête tranchée. Ils épargnaient sa sœur, sainte Eutropie, vierge de vertu considérable ; mais elle, voyant mourir son frère, et comprenant bien pour quel usage on la réservait, s'écria qu'elle aimait mieux mourir que de perdre son honneur. Aussitôt les barbares se jetèrent sur elle et la massacrèrent. Saint Nicaise et sainte Eutropie furent ensevelis dans le cimetière qui touchait l'église de Saint Agricole. L'Eglise vénère la mémoire de saint Nicaise, et celle de sa sœur Eutropie le 14 décembre.

NICAISE (saint), martyr, fut, s'il faut en croire certains auteurs, premier évêque de Rouen. Usuard, le premier de tous ceux qui en font mention, ne le fait cependant que simple prêtre. Il raconte qu'il fut martyrisé dans le Vexin. Il lui donne pour compagnons de son martyre saint Quirin et sainte Piancie ; le Martyrologe romain ajoute saint Scubicule, diacre. S'il faut en croire les Actes assez peu authentiques de saint Nicaise, il fut enterré avec ses compagnons à Gani, sur les bords de la rivière de l'Epte en Normandie. Aujourd'hui, le corps de saint Nicaise est dans l'île de Meulan. L'Eglise célèbre sa fête, avec celle de ses compagnons, le 11 octobre.

NICANDRE (saint), souffrit le martyre pour la foi chrétienne avec saint Marcien, en l'an de Jésus-Christ 303, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Ses Actes lui sont communs avec saint MARCIEN. (*Voy.* ce nom.)

NICANDRE (saint), était connu en Egypte pour y rechercher avec soin les reliques des saints martyrs; lui-même mérita bientôt d'être martyrisé sous Dioclétien. Il est honoré dans l'Eglise le 15 mars.

NICANDRE (saint), évêque, reçut la palme du martyre à Myre, en Lycie, sous le président Libanius. Il eut pour compagnon de ses souffrances le prêtre Hermas. Tous deux sont honorés collectivement dans l'Eglise le 4 novembre.

NICANOR (saint), martyr, versa son sang pour la foi en Egypte durant la persécution de Galère-Maximien. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Marcien, Apollone et quelques autres que le Martyrologe romain ne nomme pas. L'Eglise célèbre leur glorieuse mémoire le 5 juin.

NICE (*Nicœa*, lat. *Nizza*, ital.), ville des États sardes, peu éloignée de l'embouchure du Var (4 kilomètres), eut l'honneur d'avoir pour évêque saint Bas ou Basse, qui, durant la persécution de Dèce, fut arrêté et martyrisé pour la foi par ordre du président Pérennius, qui le fit horriblement tourmenter.

NICÉAS (saint), remporta la couronne du martyre à Antioche de Syrie, avec saint Paul. Nous manquons de détails authentiques sur leur compte. L'Eglise fait leur fête le 29 août.

NICÉE, ville de Bithynie, sur le lac Ascanius, est surtout célèbre par le concile œcuménique qui s'y tint en 325 Cette ville vit, sous l'empire de Dèce et sous le gouverneur Aquilin, le martyre des saints Tryphon et Respice. Aquilin les fit tourmenter avec

une férocité vraiment inouie. (*Voy.* TRYPHON.)

NICÉPHORE (saint), martyr, confessa généreusement la foi chrétienne à Corinthe en l'année 249, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce, avec les saints Victorin, Victor, Claudien, Dioscore, Sérapion et Papias. Avec eux, il se retira librement ou fut banni en Egypte, où nous le retrouvons à Diospolis en Thébaïde, en 284, sous le règne de l'empereur Numérien, donnant, avec ses compagnons, sa vie pour Jésus-Christ. Les saints Victorin et Victor, par ordre du juge Sabin, venaient d'être broyés dans un mortier; Nicéphore, n'écoutant que son courage, prévint les bourreaux et se jeta de lui-même dans l'horrible instrument de supplice. Sabin, au dernier point irrité de son courage, ordonna à plusieurs bourreaux de le frapper à la fois. Il mourut dans ce supplice. L'Eglise célèbre la fête de saint Nicéphore et de ses compagnons le 25 février.

NICÉPHORE (saint), martyr, eut le bonheur de donner sa vie pour Jésus-Christ à Antioche, sous le règne et durant la persécution de Valérien. L'histoire de son martyre est trop belle pour que nous ne la donnions pas ici en entier, prise de Ruinart. Si Nicéphore fut martyr de la foi, il le fut aussi de l'amitié, ce sentiment que Jésus-Christ rendit si saint parmi les hommes, en l'agrandissant d'une façon divine et en l'appelant charité. Ces Actes sont tellement complets sous le double rapport du récit et des réflexions qui les accompagnent, que nous craindrions de les déparer en y ajoutant quelque chose. Saint Nicéphore est honoré le 9 février dans l'Eglise grecque et dans l'Eglise latine.

Il y avait à Antioche, dit dom Ruinart, un prêtre nommé Saprice; il y avait aussi dans la même ville un laïque appelé Nicéphore. Ils étaient unis par une amitié éprouvée et de plusieurs années, en sorte qu'elle était passée en proverbe : deux frères s'aiment moins que Saprice et Nicéphore ne s'aimaient. Ils avaient passé toute leur vie dans cette douce union, lorsque l'ennemi des hommes vint la troubler. Une haine si forte et si envenimée succéda à cette belle amitié, qu'ils se fuyaient l'un l'autre avec un soin extrême, et évitaient même de se rencontrer ensemble dans les assemblées publiques et dans des lieux indifférents.

Cela dura quelque temps; mais enfin Nicéphore, revenant à lui, et faisant réflexion que toute haine est l'ouvrage du démon, résolut de se raccommoder avec Saprice. Pour cet effet, il pria de leurs amis communs d'aller le trouver de sa part, de lui offrir toute sorte de satisfactions, les chargeant expressément de l'assurer de la grandeur de son repentir et du désir sincère qu'il avait de se réconcilier avec lui. Ces amis s'acquittèrent de leur commission; mais ils trouvèrent un homme extrêmement aigri, et qui leur parut déterminé à ne point pardonner. Nicéphore, auquel ils firent leur rapport, en renvoya d'autres, qui firent de nouveaux efforts sur ce cœur endurci; Saprice ne voulut pas seulement les écouter. Nicéphore ne se rebuta point du mauvais succès de ces deux négociations, et il dépêcha vers cet ennemi inflexible, qu'il voulait regagner à quelque prix que ce fût, de nouveaux négociateurs; mais cette troisième tentative ne réussit pas mieux que les deux précédentes. Saprice ferma l'oreille, non-seulement aux sollicitations de ces officieux entremetteurs, mais à la voix même du Sauveur qui lui criait : *Pardonnez, et l'on vous pardonnera* (*Matth.* XVIII); *si vous ne remettez à votre frère l'offense qu'il vous a faite, votre Père céleste ne vous remettra pas celles que vous aurez commises contre lui.* Enfin, le bon Nicéphore voyant qu'il n'avait rien pu obtenir de sa dureté par l'entremise d'autrui, crut que s'il allait lui-même le trouver, il le toucherait infailliblement par cette démarche, et par une marque si extraordinaire d'humilité et de confiance. Il court donc au logis de Saprice, et, se jetant d'abord à ses pieds, il lui dit, fondant en larmes : « Pardonnez-moi, mon père, au nom de Notre-Seigneur. » Mais cet homme implacable, demeurant endurci dans cette horrible aversion qu'il avait conçue de son ami, ne se rendit ni à ses prières, ni à ses larmes, ni à cette posture de suppliant; lui qui, comme prêtre de Jésus-Christ, comme chrétien, devait le prévenir, et, par une prompte réconciliation, faire voir qu'il était l'imitateur de celui dont il avait l'honneur d'être le ministre.

Cependant la persécution s'allume tout à coup. Saprice est arrêté et conduit devant le gouverneur, qui d'abord lui demanda son nom. « Je m'appelle Saprice, répondit-il. — De quelle profession êtes-vous, poursuivit le gouverneur? — Je suis chrétien, répliqua Saprice. *Le gouverneur :* Etes-vous ecclésiastique? *Saprice :* J'ai l'honneur d'être prêtre. *Le gouverneur :* Nos augustes maîtres, les empereurs Valérien et Gallien, ont ordonné que tous ceux qui se disent chrétiens aient à sacrifier aux dieux immortels, et que, sur le moindre refus qu'ils en feront, ils soient d'abord appliqués à la torture, et, s'ils persistent, qu'ils soient punis du dernier supplice. *Saprice :* Nous autres chrétiens, nous reconnaissons pour notre Seigneur et pour notre maître, Jésus-Christ, qui est Dieu, et le seul et véritable Dieu qui a créé le ciel et la terre. A l'égard des dieux des nations, ce ne sont que de mauvais démons. Puissent-ils périr aux yeux de l'univers, eux qui n'ont ni le pouvoir de protéger ceux qui les adorent, ni la force de nuire à ceux qui les méprisent. »

Le président, choqué de cette réponse, commanda qu'on le mît dans une machine faite en forme de vis de pressoir, que les tyrans avaient inventée pour tourmenter les fidèles. L'excessive douleur que causait cette affreuse machine ne fit rien perdre à Saprice de sa constance; il disait au juge : « Mon corps est en votre puissance, mais vous n'en

avez aucune sur mon âme. Il n'y a que Jésus-Christ, mon Seigneur, qui en soit le maître. » Le président voyant cette longue résistance, et que rien ne pouvait ébranler le martyr, prononça contre lui cette sentence : « Saprice, prêtre des chrétiens, et ridiculement entêté de l'espérance de ressusciter, pour avoir refusé avec mépris d'obéir à l'édit des empereurs et de sacrifier aux dieux, sera livré à l'exécuteur de justice pour avoir la tête coupée. »

Dès que Saprice eut entendu prononcer cette sentence, il se hâta de se rendre au lieu où elle devait s'exécuter, dans l'espérance d'y recevoir une couronne de la main de Dieu même. Nicéphore l'ayant su courut au-devant de lui, et vint se jeter à ses pieds en lui disant : « Martyr de Jésus-Christ, pardonnez-moi, parce que j'ai péché contre vous. » Saprice ne lui répondit rien. Nicéphore se relevant, gagna une rue par où Saprice devait passer et alla l'y attendre. Lorsqu'il le vit approcher, il fendit la presse, et, se jetant une seconde fois à ses pieds, il le pria encore de lui pardonner la faute qu'il avait commise contre lui, plutôt par fragilité que par un dessein formé de l'offenser. « Je vous en conjure, lui disait-il, par cette glorieuse confession que vous venez de faire de la divinité de Jésus-Christ. » Saprice, dont le cœur s'endurcissait de plus en plus, ne voulut pas seulement le regarder. Les soldats qui le conduisaient, lassés d'entendre répéter toujours la même chose à Nicéphore, lui dirent : « Nous n'avons jamais vu un plus sot homme que toi ; il va mourir et tu lui demandes pardon ? » Mais Nicéphore leur répondit : « Vous ne savez pas ce que je demande au saint confesseur ; il me suffit que Dieu le sache. » Enfin, lorsqu'on fut arrivé au lieu du supplice, Nicéphore redoubla cette même prière avec encore plus d'empressement et d'ardeur, et l'inflexible Saprice, ainsi qu'un aspic qui n'écoute pas la voix de l'enchanteur, bouchait ses oreilles et fermait son cœur aux humbles et pressantes supplications de son ami.

Il faut avouer que si Dieu est fidèle et infiniment libéral dans l'accomplissement de ses promesses, il n'est pas moins rigoureux ni moins exact dans l'exécution de ses menaces. *Si vous ne pardonnez*, dit le Sauveur (*Matth.* XVIII), *on ne vous pardonnera pas.* Cette vérité ne parut que trop dans le sort du malheureux Saprice ; car, comme Dieu vit qu'il demeurait inexorable envers son prochain, il devint à son tour inexorable envers lui. Il lui ôta d'abord le secours de sa grâce, et ensuite il le priva pour toujours de sa gloire, et Dieu ne se souvint plus de ce que Saprice venait d'endurer pour son nom, parce que Saprice ne voulut pas oublier l'injure que son ami lui avait faite. Les bourreaux dirent donc à Saprice : « Mets-toi à genoux, qu'on te coupe la tête. » Saprice leur dit : « Et pourquoi me couper la tête ? » Les bourreaux lui répondirent : « Hé ! c'est parce que tu ne veux pas sacrifier aux dieux et que tu refuses d'obéir aux ordres de l'empereur, pour l'amour de cet homme qu'on appelle le Christ. » L'infortuné Saprice dit aux bourreaux : « Arrêtez, mes amis, et ne me faites pas mourir ; je ferai tout ce qu'on voudra : je sacrifierai, je sacrifierai. » Voilà à quel excès d'infidélité et d'aveuglement le porta l'aversion qu'il avait conçue contre son ancien ami ; voilà dans quel abîme de malheurs elle le précipita.

Nicéphore, qui était resté auprès de Saprice, dans l'espérance que sa persévérance et sa soumission amolliraient enfin cette étrange dureté de son ami, fut sensiblement affligé de l'entendre parler de la sorte. « Que faites-vous, lui dit-il, mon frère ? Ah ! gardez-vous bien de renoncer Jésus-Christ, notre bon maître. Quittez, quittez cette pensée, et ne vous laissez pas arracher, par une lâche désertion, la couronne que vous venez de gagner par une confession généreuse et par tant d'horribles tourments. Elle vous coûte assez cher pour ne pas la perdre si aisément. » Saprice le regarda de travers, et, courant aveuglément à sa perte, il méprisa également et les avis salutaires de son ami, et même ces divines maximes de l'Evangile, sorties de la bouche du Fils de Dieu : *Si, lorsque vous présentez votre don à l'autel*, dit cet adorable Sauveur en un endroit (*Matth.* V), *vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre don devant l'autel, et allez vous réconcilier auparavant avec votre frère, et puis vous reviendrez offrir votre don.* Et ailleurs (*Matth.* XVIII), répondant à saint Pierre qui lui demandait : *Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère, lorsqu'il aura péché contre moi ; sera-ce jusqu'à sept fois ?* Il lui dit : *Je ne vous dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.* Et le malheureux Saprice ne put se résoudre à pardonner une seule fois à son frère, et à un frère qu'il voyait à ses pieds, priant, pleurant, repentant, et le conjurant de la manière du monde la plus touchante, de lui remettre sa faute.

Vous voyez, mes chers frères, comme notre Seigneur et notre Dieu, négligeant en quelque sorte ses propres intérêts et sa propre gloire, veut qu'on interrompe le sacrifice qu'on lui offre, refuse même, ou du moins diffère de l'accepter, jusqu'à ce que celui qui le lui offre se soit réconcilié. Tant il est vrai que c'est une chose qui lui est bien plus agréable que tous les dons et que tous les sacrifices. Quelle horreur n'eut-il donc pas de celui que le misérable Saprice lui offrait de sa vie, lorsqu'il le vit déterminé à ne point accorder le pardon à celui qui le lui demandait avec tant d'humilité ; qu'il vit son cœur entièrement fermé pour son frère ? Ce fut pour lors qu'il lui ferma aussi le sien, que le Saint-Esprit se retira de lui, et qu'il perdit toute la part qu'il avait au royaume du ciel. Exemple terrible, mes chers frères, qui nous apprend à éviter avec un soin extrême ce piége dangereux que le diable nous tend. Ne nous laissons donc point aller à la haine ; ne donnons point entrée dans

notre cœur à cette funeste passion; accoutumons-nous à oublier de bonne heure l'injure qu'on nous aura faite : rien n'est plus à craindre que d'en conserver le ressouvenir. Si nous ne pardonnons à nos frères, de quel front pourrons-nous dire à notre Père céleste : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés?* (*Matth.* VI, 12.)

Cependant le bienheureux Nicéphore pleurant amèrement la chute de Saprice, dit aux bourreaux : « Je suis chrétien, et je crois en Jésus-Christ que ce malheureux vient de renoncer. Me voilà prêt à mourir à sa place; frappez hardiment. » Cette déclaration si peu attendue surprit tout le monde; mais les bourreaux n'osèrent passer outre sans un ordre du gouverneur. Un d'entre eux courut au palais et lui raconta la chose. « Seigneur, je viens vous dire que Saprice promet de sacrifier aux dieux : mais il y a un autre homme qui veut mourir à toute force pour un certain Christ qu'il appelle son Dieu et son Seigneur. Il ne cesse de dire qu'il est chrétien, qu'on ne l'obligera jamais à sacrifier à des idoles, et qu'il n'obéira point aux édits des empereurs. » Le gouverneur ayant ouï ce rapport, rendit ce jugement : « Si l'on ne peut faire résoudre cet homme à sacrifier aux dieux immortels, qu'il meure par le glaive. » Le licteur étant de retour, montra l'ordre dont il était porteur; et sur le refus de Nicéphore, on lui trancha la tête.

Ainsi mourut le bienheureux Nicéphore, qui reçut de la main de Jésus-Christ, avec la palme du martyre, trois couronnes immortelles; la couronne de la foi, celle de l'humilité et celle de la charité.

NICEPHORE (saint), martyr, eut la gloire de donner sa vie pour notre religion sainte, dans la ville de Rome, avec saint Abondance, saint Léon, saint Donat et neuf autres. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 1er mars.

NICÉPHORE (saint), patriarche de Constantinople, confesseur, était fils de Théodore, secrétaire de l'empereur Constantin Copronyme, qui fut banni sous ce prince pour l'attachement inviolable qu'il montra pour les saintes images. Avant d'aller en exil, saint Théodore avait eu à souffrir plusieurs tourments fort cruels. Rappelé et de nouveau éprouvé par les tourments, il avait été relégué à Nicée, où il était mort. Le saint de qui nous écrivons la vie était né vers l'année 758. Eudocie, sa mère, restée seule pour prendre soin de son fils, avait cultivé les heureuses dispositions qu'elle avait vues en lui : elle l'avait élevé pour Dieu d'abord, en lui inspirant la plus profonde piété; pour le monde ensuite, en lui faisant étudier toutes les sciences nécessaires à un homme qui doit y tenir un rang élevé. Le mérite du jeune Nicéphore devint si remarquable, que l'impératrice Irène et l'empereur Constantin, son fils, lui donnèrent, avec leur confiance entière, l'emploi que son père avait eu sous Constantin Copronyme. Il remplit sa charge avec toute la distinction, avec toutes les vertus qu'on était en droit d'attendre de lui. Non content de cela, il travaillait avec ardeur à l'extinction de l'hérésie des iconoclastes. Au concile de Nicée, septième général, où il assista en qualité de commissaire impérial, il se fit admirer de tous les Pères qui siégeaient. Sous le règne de Nicéphore successeur d'Irène, qu'il avait détrôné, le patriarche Taraise étant mort, l'an 809, consulta sur le choix du successeur les plus considérables d'entre les évêques, les moines et le sénat, entre autres saint Platon et saint Théodore Studite. Saint Platon donna son suffrage par écrit, et rompit même sa retraite et son état de reclus, pour aller trouver de nuit un moine, parent de l'empereur; mais son avis ne fut pas suivi. Nous avons la réponse de saint Théodore, où il s'excuse de nommer aucun sujet particulier; mais il exhorte l'empereur à choisir non-seulement entre les évêques et les abbés, mais encore entre les stylites et les reclus. Ce qui montre que l'observance des stylites continuait trois cent cinquante ans après saint Siméon, leur auteur. L'empereur se détermina sur Nicéphore, qui avait été secrétaire de ses prédécesseurs, et il fut élu d'un commun consentement du clergé et du peuple; mais Platon et Théodore Studite s'y opposèrent fortement, soutenant qu'il ne fallait pas élever tout d'un coup un laïque à l'épiscopat. Ils craignaient sans doute que cet exemple, en suite de celui de Taraise, ne fût d'une dangereuse conséquence. L'empereur en fut tellement irrité, qu'il fit enlever Platon, et le tint vingt-quatre jours dans une étroite prison, après quoi il lui permit de retourner à son monastère. Il fit emprisonner quelques-uns des moines, il en fit mettre à la question; et il voulait les chasser de Constantinople, mais on l'en détourna, en lui représentant que l'entrée de Nicéphore dans le siége patriarcal serait odieuse si, à son occasion, on détruisait une communauté de sept cents moines qui vivaient sous la conduite de Théodore. Nicéphore fut donc ordonné patriarche le jour de Pâques, 12 avril 806. (Fleury, vol. III, p. 207.)

Le jour de son sacre, il montra combien était pur et vrai son zèle pour la vraie foi. Durant toute la cérémonie il tint à la main un écrit qu'il avait rédigé pour la défense des saintes images; il le mit en dépôt derrière l'autel, pour qu'il y restât comme un témoignage de la fermeté avec laquelle il était décidé à défendre au besoin la foi contre l'hérésie, la tradition de l'Eglise, contre les innovations des iconoclastes. A peine sur le trône patriarcal, il entreprit de réformer les mœurs de son diocèse, et il y réussit, autant en prêchant d'exemple que de parole. Quand Léon l'Arménien fut nommé empereur, il résolut de faire partout abattre les saintes images et de persécuter les catholiques, s'ils résistaient à ses desseins; mais il espérait venir à bout d'eux en gagnant les principaux d'entre les évêques. Il comprit

quelle utilité il pourrait retirer d'être bien avec le patriarche Nicéphore, et il fit tout ce qu'il put pour l'amener à lui. Il commença par procéder avec douceur en lui disant : « Le peuple est scandalisé à cause des images : il dit que nous faisons mal de les adorer, et que c'est la cause pourquoi nous sommes inférieurs aux infidèles. Ayez un peu de condescendance, et laissons ces choses basses ; ou bien montrez-moi pourquoi vous les adorez, puisque l'Ecriture n'en dit pas un mot. » Le patriarche répondit : « Nous ne pouvons toucher aux anciennes traditions. Nous adorons les images comme la croix et l'Evangile, quoiqu'il n'y en ait rien d'écrit. » Car les iconoclastes convenaient d'adorer la croix et l'Evangile. Cependant le patriarche, apprenant qu'Antoine de Sylée favorisait l'entreprise de l'empereur, l'envoya quérir, et lui en demanda la vérité. Antoine le nia, et lui donna une déclaration souscrite de sa main avec la croix et scellée, par laquelle il faisait profession d'honorer les images, avec anathème contre ceux qui croyaient le contraire. Il donna cette déclaration en présence des métropolitains qui se rencontrèrent, et l'empereur lui en ayant fait des reproches, il lui dit : « Je me suis moqué d'eux pour vous donner plus de commodité d'exécuter votre dessein. » Après cette première tentative auprès du patriarche, l'empereur crut avoir besoin de plus grands préparatifs, et manda la plupart des évêques de son obéissance, espérant qu'ils favoriseraient son opinion. Mais, avant qu'ils abordassent à Constantinople, il les fit arrêter de peur qu'ils n'allassent, suivant la coutume, descendre chez le patriarche. On laissait en liberté ceux qui paraissaient disposés à faire la volonté de l'empereur ; mais ceux qui résistaient étaient mis dans des cachots, où on leur faisait souffrir la faim. Le patriarche Nicéphore, voyant cette conduite, redoublait ses prières vers Dieu, et exhortait les catholiques à demeurer fermes. Il assembla chez lui ce qu'il put de moines et d'évêques : ils passèrent la nuit en prières dans la grande église ; et ce fut peut-être en cette occasion que le patriarche, montant sur l'ambon, prononça anathème contre Antoine de Sylée, comme prévaricateur. L'empereur, étant averti de cette assemblée, craignit qu'on n'y prît quelque résolution contre lui ; et vers le chant du coq il envoya au patriarche, s'en plaignant comme d'un commencement de sédition, avec ordre de venir tous au palais quand il serait jour. Ils n'en furent que plus animés à soutenir la vérité, et les prières finies, le patriarche les exhorta encore par un discours fervent.

Ensuite ils marchèrent tous au palais. L'empereur ne tendit point la main au patriarche, et ne l'embrassa point à l'ordinaire ; mais, le regardant de travers, il s'assit, le fit asseoir, et lui parla d'abord seul à seul, croyant le gagner plus facilement. « Nous ne cherchons, dit-il, qu'à connaître la vérité et rétablir la paix. Ne savez-vous pas quelle est la multitude de ceux qui sont choqués des images ? On ne peut les ramener qu'en répondant aux passages de l'Ecriture qu'ils allèguent. Je veux donc que, sans différer, vous entriez en conférence avec eux : si vous le refusez, on verra clairement la faiblesse de votre cause. » Le patriarche répondit : « Nous n'avons eu dessein d'exciter aucun trouble contre votre puissance, nous avons seulement prié pour vous, comme l'Ecriture l'ordonne. Personne n'aime la paix plus que nous : c'est vous qui la troublez, car toutes les Eglises sont d'accord. Rome consent-elle à l'abolition des images ? ou Alexandrie, ou Antioche, ou Jérusalem ? Ne prêtez pas la main, seigneur, à une hérésie abattue et condamnée. Que si quelqu'un a ébranlé votre foi, nous voulons bien vous satisfaire, et nous le devons : mais nous ne pouvons disputer avec des hérétiques déjà convaincus et anathématisés. » Ensuite il entra en matière et traita à fond avec l'empereur la question des images. (Fleury, vol. III, p. 239.)

Léon, furieux de la résistance de Nicéphore, usa de ruse pour arriver à son but : il engagea quelques soldats à traîner avec mépris une image de Jésus-Christ, qui était sur une grande croix au-dessus d'une des portes de la ville. Les soldats l'ayant fait, il défendit qu'on en mît une autre, sous prétexte d'empêcher une seconde profanation. Nicéphore ne fut pas dupe de son indigne stratagème : il redoubla la ferveur de ses prières, invita les catholiques à rester fermes et courageux, et demeura préparé à tout ce que pouvait tenter la mauvaise volonté de l'empereur. Alors Léon assembla quelques évêques iconoclastes dans son palais, et invita Nicéphore à y venir avec ceux de son parti. Comme on peut le voir à l'article Iconoclastes, les évêques catholiques exhortèrent l'empereur à ne se mêler que des affaires de l'Etat, et à rester complétement en dehors de celles de l'Eglise. Ils défendirent avec énergie le culte des saintes images. Saint Théodore Studite, parlant après les évêques, dit à l'empereur : « Seigneur, ne troublez point l'ordre de l'Eglise. Dieu y a mis des apôtres, des prophètes, des pasteurs et des docteurs, mais il n'a point parlé des empereurs. Le gouvernement de l'Etat vous est confié, comme celui de l'Eglise l'est aux pasteurs. » Le prince, exaspéré de fureur, chassa les évêques de sa présence, et leur défendit d'y reparaître. C'était contre Nicéphore surtout qu'il était irrité ; il ne songea plus qu'au moyen de se venger de lui, et ce moyen ne tarda pas à se présenter. Les évêques iconoclastes s'étant réunis dans le palais impérial, y tinrent un prétendu concile auquel ils citèrent Nicéphore, qui refusa d'y assister, la citation n'étant pas canonique. Il dit seulement à ceux qui la lui présentaient : « Qui est-ce qui vous a donné cette autorité ? Est-ce le pape, ou bien les autres patriarches ? Vous n'avez aucune autorité dans mon diocèse. » Il lut ensuite le canon qui porte excommu-

nication contre ceux qui s'attribuent une juridiction dans le diocèse d'un évêque, et leur ordonna de se retirer. Les évêques iconoclastes ne tinrent compte de cela et continuèrent leur concile. L'empereur le pressant encore d'y venir, il dit qu'il y viendrait aux conditions suivantes : il demandait qu'on lui rendît auparavant le gouvernement libre de son troupeau, que l'on délivrât de prison les évêques catholiques, que l'on rappelât ceux qui étaient exilés; que d'ailleurs on éloignât ceux dont les ordinations étaient irrégulières, et qu'on ne s'assemblât que dans l'église.

Mais les iconoclastes, qui prétendaient représenter le concile de la cour, nommé *synodus endemousa*, persuadèrent à l'empereur de rejeter ces conditions; et disant qu'ils avaient déjà appelé trois fois le patriarche, ils soutinrent qu'ils étaient en droit de le condamner par contumace. Ils lui envoyèrent donc une monition par écrit, portant commandement de comparaître devant eux, et en chargèrent des évêques et des clercs accompagnés d'une troupe de gens ramassés. Le patriarche ne les voulait point voir; mais le patrice Thomas lui persuada de ne les pas renvoyer sans leur parler. « Le concile, dirent-ils, ayant reçu des libelles contre vous, vous mande de venir vous défendre; mais si vous voulez éviter la déposition, vous n'avez qu'à consentir avec le concile et l'empereur à l'abolition des images. » Le patriarche répondit : « Et qui est celui qui se donne l'autorité de recevoir des libelles contre nous? Est-ce le pape ou quelqu'un des autres patriarches? Et si je suis coupable, comme vous dites, de crimes qui méritent déposition, suffirait-il de me rendre à la volonté de l'empereur, touchant les images, pour me justifier et me rétablir le même jour? Me croyez-vous si peu instruit des lois de l'Eglise? Quand même le siége de Constantinople serait vacant, aucun évêque étranger n'aurait le droit d'y exercer juridiction, beaucoup moins, puisqu'il est encore rempli. » Puis, ayant lu le canon, il les déclara excommuniés, et leur ordonna de sortir de l'enceinte du lieu saint. Ils se retirèrent en prononçant des anathèmes contre lui et contre Taraise.

Désespérant donc de le fléchir, ils voulurent le faire mourir secrètement; mais il en fut averti par un clerc catholique, et se tint sur ses gardes. Ses ennemis, ayant manqué ce coup, défendirent sous peine d'excommunication de le reconnaître pour patriarche et de le nommer à la messe. On était alors en carême, et il écrivit à l'empereur en ces termes : « Jusqu'ici j'ai combattu pour la vérité, selon mon pouvoir, et j'ai souffert toute sorte de mauvais traitements, les affronts, la prison, la confiscation, la perte de mes domestiques. Enfin des gens qui paraissaient évêques sont venus m'insulter avec une populace armée d'épées et de bâtons, dans l'extrémité de ma maladie; ensuite j'ai appris que les ennemis de la vérité veulent ou me déposer ou m'ôter la vie. Pour éviter donc quelque malheur, dont le péché retomberait sur votre majesté, je cède malgré moi à la nécessité de quitter mon siége, et je recevrai avec action de grâce ce que Dieu permettra qu'il m'arrive. »

L'empereur, ayant reçu cette lettre avec un souris malin, commanda au patrice Thomas de prendre une troupe de soldats et de faire enlever le patriarche au milieu de la nuit. L'heure venue, comme les soldats entraient, le patriarche demanda de la lumière, se leva de son lit, et, se faisant soutenir, il prit à sa main un encensoir, et éclairé de deux flambeaux, il entra dans l'église. Là, prosterné à terre, il recommanda à Dieu ce saint lieu pour n'être point profané, et prit congé de son siége et de Constantinople; ensuite il se mit dans une chaise et on l'emporta à la citadelle, où, l'ayant mis dans une barque, on le fit passer à Chrysopolis, et on l'envoya au monastère d'Agathus, c'est-à-dire du Bon, qu'il avait fait bâtir. Mais, peu après, on le transféra plus loin, au monastère de Saint-Théodore, qu'il avait aussi fondé. (Fleury, vol. III, p. 241.)

Après l'empereur Léon, ce fut Michel le Bègue qui monta sur le trône, en 820. Il fut, comme ses prédécesseurs, ardent iconoclaste et persécuteur des catholiques. Nicéphore demeura dans son exil et y mourut le 2 juin 828. L'Eglise fait sa fête le 13 mars.

NICÉTAS (saint), martyr, mourut pour la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 372. Athanaric, roi des Goths, avait, en 370, porté un édit sanglant contre les chrétiens. Il faisait traîner sur un char une idole dans tous les lieux où il supposait qu'il y avait des chrétiens, et tous ceux qui refusaient de sacrifier devaient immédiatement être mis à mort. Le supplice que le plus ordinairement on employait contre les chrétiens était de les brûler dans les lieux où ils s'assemblaient pour prier, ou même dans leurs domiciles privés. Ce fut ce qui arriva à saint Nicétas. L'Eglise honore sa mémoire le 15 septembre. (*Voy.* Surius, Socrate, Sozomène, Stilling, t. V Sept., p. 38.)

NICÉTAS, patriarche de Constantinople, sous l'empereur Constantin Copronyme, furieux iconoclaste, eut la lâcheté d'obéir à ce prince, touchant la destruction des saintes images, qu'il fit effacer tant en mosaïque qu'en peinture, et sur bois, dans le palais patriarcal et dans le monastère d'Abraham.

NICETTE (sainte), martyre, mourut pour la foi du Christ en Lycie, après avoir été convertie avec sainte Aquiline par saint Christophe, martyr. Elles furent décapitées. On ignore à quelle époque. L'Eglise les fête le 24 juillet.

NICODÈME, disciple de Jésus-Christ, sénateur, juif de la secte des Pharisiens, neveu de Gamaliel, fut un de ceux qui rendirent les derniers devoirs à Jésus-Christ. Après qu'il eut reçu le baptême, les Juifs le déposèrent de sa dignité de sénateur et l'excommunièrent. Ce fut à la considération de Ga-

maliel (1), qu'on ne le fit pas mourir; mais on le battit de verges, on le chassa de Jérusalem, et on abandonna ses biens au pillage. Il demeura jusqu'à sa mort chez Gamaliel, qui le fit enterrer et le plaça auprès de saint Etienne. Son corps fut trouvé en 415, avec celui du saint diacre, par le prêtre Lucien, à qui Gamaliel fit connaître en songe le lieu où il reposait.

Ici vient une réflexion qui nous est suscitée par la conduite différente des deux personnages dont il est question dans cet article. Nicodème, docteur de la loi comme son oncle Gamaliel, est comme lui disciple de Jésus-Christ; mais lui avoue sa foi, la proclame, et est persécuté à cause d'elle. Gamaliel, au contraire, chrétien en secret, garde l'amitié, l'affection des Juifs, à ce point qu'il peut protéger contre eux d'abord les apôtres, ensuite Nicodème lui-même. La tradition, les Pères, l'Eglise, vénèrent comme saints ces deux personnages. Certes, à moins que la prudence de Gamaliel ne lui ait été commandée, inspirée par Dieu, qui voulait peut-être la faire tourner au bien de ses serviteurs, il nous semble qu'on pourrait, sinon la blâmer positivement, du moins la signaler comme moins méritante que la foi avouée de Nicodème.

NICOLAS LE PÈLERIN (saint), confesseur, souffrit à Trani dans la Pouille, pour la défense de la religion chrétienne. Ses miracles ont été rapportés dans un concile tenu à Rome sous Urbain II. L'Eglise honore sa mémoire le 2 juin.

NICOLAS DE MONTECORVINO (le bienheureux), était frère dans un couvent de Franciscains à Jérusalem. Un chevalier hongrois, nommé Thomas, qui avait embrassé la loi de Mahomet afin de se concilier la faveur du sultan d'Egypte, vint, poussé par un mouvement secret de la grâce, visiter les sanctuaires de Jérusalem pendant la semaine sainte. Etant entré par hasard dans le couvent dont notre saint faisait partie, celui-ci lui reprocha si fortement son apostasie, qu'il le ramena à Dieu et se résolut à l'accompagner au Caire, pour le soutenir dans la rétractation publique qu'il l'avait déterminé à faire. Ils partirent donc accompagnés des frères François et Pierre. Ce fut le dimanche de Pâques 1358, qu'ils furent admis en présence du sultan. Ils lui parlèrent avec une si généreuse liberté, que ce prince, rempli de fureur, les livra au Cadi : celui-ci les condamna à être coupés par morceaux, puis consumés par le feu, le 4 avril 1358. Notre saint périt ainsi victime de son dévouement héroïque. (Wadding, an. 1358, n° 9.)

NICOLAS DE HONGRIE (le bienheureux), Franciscain, souffrit le martyre dans la capitale des Bulgares, avec quatre autres bienheureux de son ordre, nommés Ladislas de Hongrie, Thomas de Foligno, Grégoire de Tran en Dalmatie, et Antoine de Saxe. Bussarath, prince schismatique, qui régnait au delà du Danube, surprit la ville où étaient nos saints, aidé par les schismatiques qui l'habitaient. L'un de ces martyrs fut massacré dans le premier tumulte, et les quatre autres furent décapités sur le bord du fleuve le 12 février 1369. L'endroit du rivage où gisaient les corps des martyrs fut illuminé d'une clarté splendide. On y entendit une musique qui semblait provenir des chœurs célestes. Quand on raconta ces prodiges à Bussarath, il se rendit immédiatement sur les lieux; mais, quoi qu'il pût faire, son cheval n'obéissant ni aux coups ni à l'éperon, refusa d'approcher du corps des saints; alors descendant de cheval, il voulut s'en approcher, mais une terrible apparition lui en défendit le chemin. Il fut obligé de se retirer l'épouvante dans le cœur. Les moines du rite grec, qui craignaient qu'on rendît les honneurs accoutumés parmi les catholiques aux reliques des saints, amenèrent des chiens pour les dévorer. Quand ces animaux voulurent accomplir cette horrible curée, la main de celui qui commande à toutes choses ici-bas, les frappant d'une façon invisible pour les spectateurs, les força de fuir en jetant des hurlements épouvantables. L'un d'eux, ayant mordu un de ces corps sacrés, parut immédiatement la gueule en feu aux yeux des spectateurs remplis d'épouvante. Ce fut alors que Dieu, mettant le comble à ces prodiges, fit sortir le fleuve de son lit; ses vagues vinrent soulever sur la rive les corps que tant de miracles avaient glorifiés et les placèrent dans des cercueils qu'apportèrent des anges. Quand cet ensevelissement miraculeux fut terminé, le fleuve s'ouvrit pour donner aux martyrs une sépulture non moins miraculeuse au sein de ses flots. Les vénérables reliques n'ont pas été retrouvées. Voilà ce que raconte Wadding, et, d'après lui, Henrion. Nous aimons à croire que des faits de cette nature ont été étayés de preuves suffisantes pour que des auteurs recommandables en aient accepté la responsabilité.

NICOLAS DE TAULICIS (le bienheureux), était né à Sebenico en Dalmatie. Il partit à la tête de trois autres Franciscains nommés Donat, Pierre de Narbonne et Etienne de Lanich, pour évangéliser les infidèles. Arrivés à Jérusalem, ils résolurent de se rendre, un jour de solennité, dans la mosquée du temple, afin d'y prêcher Jésus-Christ. Les Mahométans, furieux de cette hardiesse, les battirent cruellement et les jetèrent à demi morts dans un noir cachot, où ils restèrent trois jours sans manger. Au bout de ce temps, ayant courageusement refusé de rétracter pu-

(1) Gamaliel était en position d'obtenir facilement qu'on épargnât son neveu Nicodème; la persécution qui sévissait alors, était celle qui suivit immédiatement la mort de saint Etienne; or saint Paul était à cette époque le plus ardent persécuteur de l'Eglise : c'était lui qui était l'âme de la persécution. Gamaliel avait été son maître; Abibas, fils de Gamaliel, et Nicodème, son neveu, avaient été ses amis, ses compagnons d'enfance. Il se contenta donc de faire battre de verges Nicodème et de le faire chasser de Jérusalem. Pour que Paul allât même jusque-là, il fallait que sa fureur et sa rage persécutrice fussent bien grandes.

bliquement leurs paroles insultantes contre le prophète, ils furent massacrés à coups de hache et d'épée le 11 novembre 1391. Deux fois les infidèles voulurent brûler les reliques de nos bienheureux, deux fois ils furent obligés d'y renoncer. Ils les enterrèrent secrètement, afin que les chrétiens ne pussent les enlever. (*Chroniques des Frères Mineurs*, t. III, p. 16; Wadding, an. 1391, n° 1.)

NICOLAS DU ROSAIRE (le bienheureux), de Coimbre, profès du couvent de Lisbonne, vint prêcher l'Evangile au Mononcatapa. Ayant été saisi aux environs de Séna, il fut lié à un arbre et tué à coups de flèches. Les meurtriers firent cuire ensuite son corps et le dévorèrent, en 1592. (Fontana, *Monumenta Dominicana.*)

NICOMAQUE, apostat dont il est question dans les Actes de saint Pierre de Lampsaque. Nous donnons ici le morceau qui le concerne. La chute de cet homme est un terrible exemple ; elle prouve que l'orgueil et la présomption n'attirent pas la grâce d'en haut, et sont peu souvent compagnons de la vertu véritable.

« Dans le même temps, le proconsul étant allé à Troade avec un grand cortége, on lui présenta trois chrétiens, André, Paul et Nicomaque. Il leur demanda d'où ils étaient et de quelle religion. Nicomaque, prenant la parole avec précipitation, se hâta de répondre d'un ton de voix assuré qu'il était chrétien. Le proconsul, s'adressant ensuite aux deux autres, leur dit : « Et vous ? » Ils répondirent modestement : « Nous sommes chrétiens. » Le proconsul, revenant à Nicomaque, lui dit : « Sacrifiez aux dieux, ainsi que le porte l'ordonnance du prince. » Nicomaque répondit : « Vous savez bien qu'il n'est pas permis à un chrétien de sacrifier aux démons. » Sur cette réponse, le juge le fit mettre à la question; mais Nicomaque n'en pouvant presque plus, et réduit aux abois, s'écria : « Qu'on arrête, je ne fus jamais chrétien, je suis prêt à sacrifier aux dieux. » Aussitôt le proconsul le fit relâcher; mais à peine eut-il sacrifié, que le démon se saisit de lui, et l'agitant par de cruelles secousses, le jeta rudement par terre : là, ce malheureux expira, après s'être coupé la langue avec les dents et l'avoir mangée. »

NICOMÈDE (saint), était prêtre à Rome. On l'arrêta durant la persécution de Domitien, à cause de sa grande assiduité auprès des confesseurs et de son zèle à enterrer les martyrs. Sur son refus de sacrifier, il fut assommé à coups de bâton, l'an 90. L'Eglise honore sa sainte mémoire le 15 septembre.

NICOMÉDIE, aujourd'hui *Isnikmid*, ville d'Asie Mineure en Bithynie, eut la gloire de voir mourir dans ses murs, sous l'empire de Dèce, les célèbres martyrs Lucien, Marcien, Tite, Flore Héracle et un autre Flore, que le proconsul Sabinus condamna au feu. Sous l'empire de Dioclétien, comme on peut le voir à l'article DIOCLÉTIEN et à l'article PERSÉCUTIONS, cette ville fut le théâtre de nombreuses exécutions. Anthime, son évêque, y fut mis à mort avec la plus grande partie de son troupeau : il fut décapité. De ses diocésains beaucoup partagèrent son sort, d'autres furent brûlés ; un grand nombre furent mis dans des barques et noyés dans la mer. Les noyades ne sont pas d'invention républicaine.

Dans la persécution de Dioclétien, saint Pantaléon fut mis à mort, à Nicomédie, en 303, avec les saints Hermolaüs, Hermippe et Hermocrate. Quelques lignes plus haut, nous avons omis de dire que cette persécution de 303 frappa comme première victime un chrétien nommé Jean, qui avait arraché et mis en pièces l'édit que le tyran avait fait afficher. Quand Galère eut mis le feu au palais de Nicomédie, il accusa les chrétiens de ce crime ; Dioclétien en fit arrêter et mettre à mort un grand nombre. Dorothée, son premier chambellan, Gorgone, sous-chambellan, furent étranglés, après avoir subi divers supplices. Pierre, aussi sous-chambellan, fut déchiré à coups de fouet pour aller enfin expirer sur un gril.

Dioclétien étant dans cette ville, en l'année de Jésus-Christ 304, on y amena, ou plutôt le gouverneur de Phénicie y envoya sainte Justine et saint Cyprien dit le Magicien. L'empereur, sur le simple vu de la lettre qui les lui déférait, les condamna immédiatement à être décapités. La sentence fut exécutée sur les bords du fleuve Gallus.

En l'année 306, cette ville vit le martyre de saint Adrien, officier dans les troupes impériales, d'abord persécuteur des chrétiens, et qui s'était converti en voyant leur courage extraordinaire au milieu des souffrances.

NICON (saint), martyr, eut la gloire de mourir pour Jésus-Christ sous le règne de l'empereur Dèce ; les uns disent en Sicile, les autres, et Baronius est de cet avis, puisqu'il a écrit son opinion au Martyrologe romain, les autres, disons-nous, le mettent à Césarée en Palestine, avec quatre-vingt-dix-neuf autres. (Il y a des nombres qui, malgré la meilleure volonté de la part du lecteur, le portent à douter : ainsi 7, 9, ces chiffres sacramentels, qui sont comme stéréotypés pour tous les préjugés et pour tous les mensonges.) Nous croyons peu à ce nombre de saints martyrisés avec saint Nicon. On sait que son histoire n'est rien moins qu'authentique. Bollandus lui-même a fini par avoir regret d'avoir donné ses Actes comme bons, avouant que c'est une pièce sur laquelle on ne peut rien appuyer, et dont toutes les circonstances sont fabuleuses. L'Eglise fait sa fête le 23 mars.

NICON (saint), martyr, fut mis à mort pour la foi chrétienne, avec saint Marc, berger, et ses compagnons, à Antioche de Pisidie. L'Eglise fait leur fête le 27 septembre.

NICOSTRATE, diacre ou archidiacre de Rome, fut arrêté, mis en prison et tourmenté pour la foi sous le règne de Dèce en l'année 250. Il resta dix-huit mois emprisonné. Ses crimes antérieurs le rendaient indigne de partager tant d'honneur. Après sa sortie de

prison, il fut entraîné par Novat dans le schisme de Novatien, avec saint Maxime et plusieurs autres, qui eurent le bonheur de revenir à la vérité après que Novat eut quitté Rome. Quant à lui, il persista dans sa déplorable erreur, fut député en Afrique par Novatien, et ordonné évêque par lui. Le reste de la vie de ce schismatique ne nous appartient pas. Nous avons parlé de ses crimes antérieurs à sa confession. Il faut préciser. Il avait volé le dépôt de l'Eglise de Rome, c'est-à-dire l'argent, le trésor des pauvres, des malades, des orphelins, les fonds de la charité des chrétiens.

NICOSTRATE (saint), greffier en chef de la préfecture de Rome, reçut en garde et dans sa maison, les saints Marc et Marcellien, pour lesquels Tranquillin, leur père, avait obtenu de Chromace, préfet de la ville, un délai de trente jours. Saint Sébastien venait les voir et opérait beaucoup de miracles. Zoé, femme de Nicostrate, fut par lui guérie d'une maladie qui depuis six ans la privait de l'usage de la parole. Nicostrate, voyant la guérison de sa femme, s'accusa d'avoir retenu prisonniers les saints qu'on avait confiés à sa garde, les débarrassa de leurs chaînes, les priant de s'en aller où ils le voudraient, leur déclarant qu'il serait heureux de payer de son sang leur liberté et le crime qu'il avait commis en les détenant ainsi. Marc et Marcellien louèrent une piété si parfaite, mais ne voulurent pas abandonner le combat pour l'y laisser exposé. Saint Sébastien l'ayant engagé à faire venir chez lui tous les prisonniers qu'il avait en garde, afin que ceux qui n'étaient pas encore membres de la grande famille chrétienne fussent catéchisés et baptisés. Nicostrate alla trouver le geôlier de la prison, nommé Claude, et lui dit d'amener chez lui tous les prisonniers, parce qu'il les voulait tenir prêts à comparaître à la première audience. Saint Sébastien les ayant exhortés, le prêtre saint Polycarpe qu'il avait fait venir leur témoigna toute la satisfaction qu'il éprouvait de leur conversion ; mais en ce moment Claude vint dire à Nicostrate que le préfet de Rome était très-mécontent de voir qu'il eût fait venir les prisonniers chez lui et qu'il le mandait à cette occasion. Nicostrate alla trouver le préfet et lui dit qu'il avait fait venir les chrétiens chez lui pour les épouvanter en leur parlant des supplices qu'avaient endurés les autres. Ce mensonge est condamnable, mais on ne peut pas le trouver bien mauvais chez un nouveau converti, qui manquait encore de l'instruction nécessaire aux chrétiens. De retour, Nicostrate raconta à Claude ce qui lui était arrivé, et particulièrement la guérison de sa femme. Claude en fut touché et se convertit avec ses enfants. Le prêtre Polycarpe baptisa ensuite Nicostrate et sa femme Zoé, avec une très-grande quantité d'autres. Quand sainte Zoé et saint Tranquillin eurent été martyrisés, Nicostrate, Claude, Castore, Victorin et Symphorien, furent pris en cherchant les corps des martyrs et conduits au nouveau préfet, nommé Fabien, qui pendant dix jours employa tous les moyens imaginables pour les vaincre, sans pouvoir y réussir. Enfin, ce magistrat en ayant parlé aux empereurs, qui étaient pour lors Dioclétien et Maximien, ces princes firent appliquer trois fois les saints à la torture. Enfin, ne pouvant abattre leur courage, Fabien les fit tous jeter à la mer, le 17 juillet. Cependant le Martyrologe romain marque leur fête le 7 juillet. (Pour plus de détails, *voy.*, les Actes de saint Sébastien, à son article.)

NICOSTRATE (saint), martyr, était sculpteur à Rome, en 304, sous l'empereur Dioclétien ; il refusa de faire des idoles et fut mis à mort à cause de cela. D'abord il fut mis en prison, ensuite déchiré avec des fouets garnis de pointes de fer, puis précipité dans la rivière. Sa fête a lieu le 8 novembre.

NICOSTRATE (saint), martyr, était tribun à Césarée de Philippe. Il y fut martyrisé pour la foi avec Antiochus, autre tribun, et quelques-uns de ses soldats dont les noms sont inconnus. L'Eglise honore leur mémoire le 21 mai.

NIL (saint), prêtre égyptien, arrêté avec saint Pélée et ses compagnons, fut avec eux condamné aux mines de la Palestine. Dans cette affreuse situation, les saints confesseurs n'oublièrent pas ce qu'ils devaient à leur Dieu : ils se construisirent des oratoires, où ils se réunissaient pour chanter ses louanges ; c'était dans leur misère une consolation qui leur était douce. L'empereur Galère en ayant été averti, commanda qu'on les fît partir, les uns pour les mines de Chypre, les autres pour celles du mont Liban. Dans ce dernier endroit, l'officier qui commandait condamna quatre d'entre eux à être brûlés vifs. Ce furent Nil et Pélée, prêtres égyptiens ; Elie, aussi revêtu du même caractère, et Patermathe, laïque égyptien, éminemment pieux et instruit. La condamnation fut exécutée ; tous quatre moururent pour la foi. On ignore la date précise de leur triomphe, ce fut durant la persécution de Dioclétien. L'Eglise les honore collectivement le 19 septembre.

NIL (saint), prêtre égyptien et martyr, périt pour la foi au milieu des flammes, dans la ville de Césarée de Palestine. Sa mort arriva en 310, durant la persécution si terrible que Dioclétien et ses collègues firent endurer à l'Eglise de Jésus-Christ. La fête de ce saint est au Martyrologe romain à la date du 20 février.

NINGE (sainte), fut martyrisée à Augsbourg avec les saints Quiriaque, Largion, Crescentien, Julienne et vingt autres dont les glorieux noms ne sont point parvenus jusqu'à la postérité. Le même jour et dans la même ville, sainte Hilarie, mère de sainte Afre, martyre, qui veillait au tombeau de sa fille, fut pour la foi de Jésus-Christ brûlée au même lieu par les persécuteurs, avec Digne, Euprépie et Eunomie, ses servantes. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 12 août.

NOCÉRA, *Nuceria Camellaria*. NOCÉRA de

Castiglione, Nocéra *de Pagani*, sont les noms de trois villes situées, la première dans les Etats romains, la seconde, dans la Calabre ultérieure, la troisième, dans la Principauté citérieure (les deux dernières, royaume de Naples). C'est dans l'une de ces trois villes que furent martyrisés, sous Néron, saint Félix et sainte Constance : il nous est impossible de dire précisément dans laquelle. Les Martyrologes, qui nomment ces saints martyrs, désignent Nocéra comme lieu de leur supplice, mais sans aucune désignation spéciale.

NOI (Paul), néophyte tonquinois, fut mis à mort pour la foi en 1722, au Tonquin, avec le P. Bucharelli, jésuite, Luc Mai, Thadée Tho, Philippe Mi, Luc Thu, Emmanuel Dien, Pierre Frien, Dao Ambroise et François Kam, néophytes, qui mêlèrent leur sang à celui du saint missionnaire.

NOLE, ville d'Italie en Campanie, fut célèbre sous Valérien par le martyre, car on peut appeler ainsi la glorieuse confession de saint Félix. Quelque temps auparavant, sous Dèce, son évêque, saint Maxime, s'était enfui pour éviter la persécution. (*Voy.*, à ce sujet, l'article Félix.)

NOMINANDE (sainte), souffrit le martyre à Rome, avec les saintes femmes Donate, Pauline, Rustique, Pérotine, Hilarie et d'autres encore dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à la postérité. L'Eglise fait la fête de ces saintes le 31 décembre.

NOVARE, ville des Etats Sardes, est célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances qu'y endurèrent le prêtre Laurent et les enfants dont il dirigeait l'éducation. La même ville fut aussi témoin de la confession généreuse de l'évêque Gaudens, qui y souffrit courageusement de grands tourments pour la foi chrétienne.

NUGNÈS (le bienheureux Pierre), Espagnol, de la Compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy.* Azevedo.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. Tel fut le martyre de notre bienheureux. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

NUMÈRE (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par un saint prêtre, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculan, Storacinus, Mène, Commode, Maur, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monacre, Olympe, Cyprien, Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article Martyrs d'Ostie.) Ces saints ne sont pas nommés au Martyrologe romain.

NUMÉRIE, femme romaine, qui eut, au commencement du règne de Dèce, le malheur de tomber dans la persécution, de même qu'une autre femme nommée Candide. Elles avaient toutes les deux pris un soin extrêmement pieux et charitable des confesseurs de Carthage qui étaient venus à Rome. Saint Célérin écrivit pour elles au confesseur Lucien, afin de les faire rentrer dans la paix de l'Eglise. On ne sait laquelle des deux était sa sœur. Il est certain que c'était l'une d'elles. Ce qui établit cette confusion, c'est que le saint, dans sa lettre, leur donne à toutes deux cette dénomination fraternelle : on sait qu'en dehors des liens de la parenté, c'était le langage dont se servaient les chrétiens. Lucien écrivit à saint Célérin pour lui dire que les martyrs avaient accordé la paix à ces deux femmes, à la condition qu'après la persécution finie, elles iraient se présenter à l'évêque, et feraient l'exomologèse.

NUMÉRIEN, général d'armée, est connu dans les annales des martyrs pour avoir fait trancher la tête à saint Isidore, dans la ville d'Alexandrie, durant le règne de l'empereur Dèce.

NUMÉRIEN, qualifié président dans le Martyrologe romain à propos du triomphe de sainte Myrope dans l'île de Chio, fit assommer cette sainte à coups de levier. On ne parle plus de lui dans cette persécution de Dèce.

NUMIDIQUE (saint), célèbre confesseur, qualifié martyr dans la plupart des Martyrologes, eut la gloire de souffrir pour la foi chrétienne sous l'empire de Dèce, en l'année 250, dans la ville de Carthage. Ce saint et courageux soldat du Christ avait envoyé au ciel une foule de martyrs que ses exhortations avaient animés au combat. Il avait vu, avec la joie chrétienne que la foi seule peut donner, brûler sa femme auprès de lui. Certainement il souffrait dans son âme en voyant les tortures de celle qui lui était si chère; mais en songeant au but de ses souffrances, à la récompense qui devait leur être donnée au ciel, il remerciait Dieu de la faveur qu'il daignait lui accorder. N'était-ce pas une sainte qui bientôt allait le protéger des voûtes célestes? Cette femme, la chair de sa chair, l'âme de son âme, n'était-ce pas en quelque sorte son propre triomphe à lui-même qu'elle consommait ainsi? Le monde ne comprend pas ces choses, les vertus humaines ne sont point au niveau de ces sublimités de la foi; mais les chrétiens les comprennent et les admirent. Saint Numidique avait été condamné au même supplice que sa femme; il demeura sur la place à demi brûlé et accablé sous les pierres que les bourreaux, aidés de la populace furieuse, lui avaient jetées. Mais Dieu voulait qu'il vécût pour être l'édification des fidèles et l'honneur de l'Eglise de Carthage. Le clergé de cette ville avait été décimé; une partie de ses membres avait reçu la couronne du martyre; l'autre avait, hélas! succombé dans la lutte. Pour combler les vides que faisaient dans cette milice sacrée la gloire des uns, la honte des autres, Dieu suscitait parmi les simples fidèles des saints dignes de donner l'exemple à tous dans l'avenir, après avoir payé courageusement par leurs souffrances la rançon de leurs frères dont la fai-

blessé avait succombé. Numidique fut un de ces élus. Il avait une jeune fille, qui vint sur la place publique pour rendre les derniers devoirs aux restes de sa mère et de son père. Quel drame sublime! Ah! nos fastes chrétiens sont une mine de trésors où l'on pourrait puiser à l'infini, pour y prendre des scènes tendres, pieuses ou sublimes, de toutes les vertus en action.

Sans doute ce fut la nuit, seule peut-être, que cette jeune fille vient accomplir ce pieux et triste devoir. Sans doute elle y vient l'âme remplie d'une foi sainte qui fait taire les regrets, autant que l'amour filial peut le permettre; mais la résignation qui lui vient d'en haut n'a point tari la source des larmes. Elle vient donc, en bénissant Dieu, la sainte fille, et en pleurant, la pauvre orpheline! L'horreur de la nuit, l'affreux spectacle de ce lieu où tant de martyrs ont été égorgés, la crainte d'être vue peut-être, tout contribue à augmenter son angoisse. Avance, pauvre enfant, marche à travers les débris des bûchers; ils sont encore fumants, peut-être vas-tu heurter des restes humains, bien des fois, avant de trouver ce que tu cherches. Penche-toi, pauvre jeune fille; attache ton regard avide sur ces membres épars, sur ces ossements noircis, à demi consumés. Tes yeux ne savent pas reconnaître quels ils sont, mais aux battements de ton cœur tu les reconnaîtras. Et puis on t'aura dit la place où l'affreux et saint sacrifice a été consommé.

Elle a reconnu les restes de sa mère, elle a trouvé ces chères et saintes reliques. A genoux et pleurant, elle a gémi, elle a prié. Son cœur a mêlé les actions de grâces et les larmes. Cherche encore, sainte jeune fille; le bûcher de ton père touchait celui de ta mère. O miracle! en touchant ce corps mutilé, à demi consumé, elle a senti battre le cœur; un gémissement s'est fait entendre. Dieu l'envoyait pour sauver son père, ou plutôt il devait cette récompense à sa piété filiale. Et la jeune fille emporte son double trésor. Que les poëtes antiques chantent Enée emportant l'auteur de ses jours, Anchise, à travers les débris fumants de la vieille Troie, est-ce un tableau comparable à celui-ci? Voyez cette jeune fille emportant son double fardeau, son père que Dieu lui rend, et les restes de sa mère.

La sainte jeune fille soigna saint Numidique et le guérit. Plus tard, saint Cyprien le fit prêtre de son église; il dit dans sa lettre 35ᵉ que ce fut par un ordre exprès de Dieu. Il en écrivit à toute l'Eglise comme d'une grâce considérable que le Seigneur lui avait faite. Durant son absence, saint Cyprien l'établit son vicaire, avec saint Rogatien et deux évêques. (*Voyez* l'article ROGATIEN.) L'histoire ne nous dit plus rien de saint Numidique. L'Eglise célèbre sa fête le 9 août. Le Martyrologe le marque à tort sous Valérien, c'est bien sous Dèce qu'il a souffert: c'est incontestable.

NUNILON (sainte), martyre, versa son sang pour la défense de la foi avec sa sœur sainte Alodie. Elles furent condamnées par les Sarrasins à avoir la tête tranchée. Le Martyrologe romain ne marque point en quelle année. L'Eglise honore leur mémoire le 22 octobre.

NYMPHODORE (sainte), fut martyrisée en Bithynie, sous le règne de l'empereur Maximien et par l'ordre du président Fronton. Elle eut pour compagnes de son glorieux combat ses deux sœurs Ménadore et Métrodore. Elles sont inscrites au Martyrologe romain le 10 septembre.

NYMPHODORE (sainte), martyre, donna sa vie pour la confession de sa foi à Nicée, avec les saints Thensétas et Horrez, son fils, Marc, et les saintes Arabie et Théodora. On ignore à quelle époque eut lieu leur martyre. Ils furent tous livrés aux flammes. L'Eglise honore leur mémoire le 13 mars.

NYON, ville située sur le lac de Genève, célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances et la mort qu'y endurèrent les saints Valérien, Maigrin et Gordien. On ignore à quelle époque.



OCÉAN (saint), fut martyrisé sous l'empereur Maximien, avec les saints Théodore, Ammien et Julien. Après avoir eu les pieds coupés, ils furent jetés dans le feu et accomplirent ainsi leur triomphe. L'Eglise les honore comme martyrs le 4 septembre.

OCTAVE (saint), martyr, était simple soldat dans la légion Thébéenne. On sait que Maximien eut la cruauté de faire massacrer le corps de cette légion, qui avait refusé d'assister à des cérémonies païennes, dans un endroit des Alpes, appelé aujourd'hui Saint-Maurice. Plusieurs légionnaires, dont notre saint faisait partie, se trouvaient à Turin, soit comme en détachements, soit comme retardataires. Ce fut là qu'il souffrit le martyre en défendant sa foi, ainsi que deux autres de ses compagnons, saint Soluteur et saint Adventeur. L'Eglise honore leur mémoire le 20 novembre.

OCTOBRE (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon, sous le règne de Marc-Aurèle, en l'an 177, fut décapité. Il dut à sa qualité de citoyen romain de ne pas être exposé aux bêtes, comme le furent plusieurs de ces saints martyrs. L'Eglise fait leur fête à tous le 2 juin.

ODORICO, Franciscain espagnol, missionnaire en Cochinchine, s'étant livré lui-même, après la promulgation d'un édit (6 janvier 1833), qui ordonnait de rechercher surtout les prêtres et les catéchistes, fut conduit à la ville capitale. On le condamna à être étranglé; mais sa peine ayant été com-

muée en une détention perpétuelle, il mourut le 25 mai 1834, dans la province du Laos, où il subissait son exil.

OLAÜS ou **OLAF** (saint), roi de Norwége, martyr, était fils de Hérald Grenscius, prince de Westfold en Norwége. Il s'embarqua en 1013 pour l'Angleterre, où il rendit de grands services au roi Ethelred, qui faisait la guerre aux Danois. Notre saint fit ensuite la guerre à Olaüs Scot-Konüng, roi de Suède; mais ayant fait un traité de paix avec lui, il épousa sa fille. Olaüs était plein de religion et de vertus : il fit venir d'Angleterre des ecclésiastiques et des moines d'une science et d'une piété remarquables. Il fit des lois sages, abolit celles qui étaient contraires à l'Evangile, non-seulement en Norwége, mais dans les îles d'Orkney et dans l'Islande. L'ayant vu renverser plusieurs temples d'idoles, les païens se révoltèrent, soutenus par Canut, roi d'Angleterre, qui leur avait envoyé des secours, et le chassèrent de ses Etats. Il se retira en Russie d'où il revint bientôt à la tête d'une forte armée. Il combattit les rebelles, mais fut vaincu et tué dans la bataille de Stichotadt, qui se livra le 29 juillet 1030, dans la province de Drontheim. Son règne avait duré seize ans. Notre saint fut enterré à Drontheim et honoré l'année suivante comme martyr dans l'église de l'évêque Grimkèle. Il s'opéra plusieurs miracles à sa châsse, et de tous les royaumes du Nord on venait le visiter. On montrait à l'abbaye de Saint-Victor, à Paris, une chemise de notre saint. L'Eglise honore sa mémoire le 29 juillet.

OLYBRE (*Olybrius*), juge, qui est indiqué au Martyrologe romain à la date du 14 décembre, comme ayant condamné au feu, sous l'empereur Numérien, les saints Just et Abonde ou Abondance. Le feu n'ayant fait aucun mal aux deux saints, Olybre les fit décapiter. C'est le Bréviaire de Tolède qui rapporte ces faits, mais sans dire où ils se sont accomplis. En 251, un juge du même nom fit mourir, sous l'empire de Dèce, sainte Reine, à Alize, ville qui, maintenant ruinée, n'est plus qu'un petit village.

OLYMPE (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculan, Numère, Storacinus, Mène, Commode, Maur, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monacre, Olympe, Cyprien et Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article MARTYRS D'OSTIE.) Ces saints ne sont pas nommés dans le Martyrologe romain.

OLYMPE (sainte), appartient à cette foule de saints martyrs qui versèrent leur sang pour Jésus-Christ pendant la persécution de Trajan. Son martyre eut lieu à Rome en même temps que celui des saints Symphronius et Théodule, et de sainte Exupérie. Nous ignorons les détails de sa mort et de celle de ses compagnons. L'Eglise honore sa mémoire le 26 juillet.

OLYMPIADE (saint), souffrit le martyre en Perse avec saint Maxime. Ce fut sous le règne de l'empereur Dèce, qu'ayant été meurtris de coups de bâtons et de fouets garnis de plomb, on les frappa ensuite sur la tête avec des leviers jusqu'à ce qu'ils eussent rendu l'esprit. L'Eglise fait leur fête le 15 avril.

OMAR, était calife en Orient. Soliman étant mort l'an de l'hégire 99, de Jésus-Christ 717, Omar, son cousin, lui succéda. Ce prince persécuta les chrétiens. L'année 718, il y eut un grand tremblement de terre en Syrie; Omar en prit occasion pour défendre l'usage du vin aux chrétiens qui habitaient les villes de son gouvernement. Il exemptait de tributs les apostats, et faisait mourir ceux qui demeuraient fermes; ainsi il y eut plusieurs martyrs. Il défendit de recevoir le témoignage d'un chrétien contre un musulman, et écrivit à l'empereur Léon une lettre dogmatique, croyant lui persuader d'embrasser sa religion. Aussi passait-il pour fort dévot musulman. Il abolit la malédiction que ses prédécesseurs prononçaient contre Ali, et après sa mort on trouva dans une chambre où il s'enfermait, une corde suspendue où il s'appuyait quand il était fatigué dans la prière. Les chrétiens de Damas se plaignirent à Omar que Valid, son prédécesseur, leur avait ôté l'église ds Saint-Jean en bâtissant la grande mosquée, et lui rapportèrent les lettres de Chaled qui avait conquis Damas pour les musulmans, par lesquelles il promettait que leurs églises ne seraient ni détruites ni fermées. Omar leur promit la même somme de quarante mille dinars, que Valid leur avait offerte, mais ils la refusèrent et obtinrent que tout ce qui était de l'église leur fût rendu, car la mosquée était plus grande. Les musulmans le trouvèrent mauvais, et un d'eux représenta que le traité de Chaled n'était que pour la partie de Damas qui s'était rendue à composition; mais que dans l'autre partie qui avait été prise de force, toutes les églises appartenaient aux musulmans. Après bien des disputes, on convint que l'église de Saint-Jean demeurerait aux musulmans et qu'ils abandonneraient leurs prétentions sur toutes les autres. Omar leur en donna ses lettres qui comprenaient aussi les monastères et les églises des environs. Il ne régna que deux ans cinq mois, et mourut l'an de l'hégire 101, et 720 de Jésus-Christ. (Fleury, t. III, *passim.*)

ONÉSIPHORE (saint), martyr, était disciple des apôtres. Il habitait l'Hellespont, il y fut martyrisé sous le règne de l'empereur Domitien. On manque absolument de documents historiques sur sa mort. L'Eglise fait sa fête le 6 septembre.

ONGLES DE FER, instrument de supplice dont les païens se servaient très-fréquemment pour tourmenter les chrétiens. Peu de martyrs de la primitive Eglise échappèrent à ce supplice. Les serres des oiseaux de proie avaient donné l'idée d'une des formes d'ongles de fer qu'on employait. Cet instrument

figurait une sorte de tenaille dont chaque branche était constituée par deux ou trois dents aigues en forme de griffes, lesquelles s'engrenaient, pour ainsi dire, les unes dans les autres, quand on fermait la tenaille. La tenaille enfoncée dans la chair, le bourreau l'arrachait en faisant de profondes déchirures. Souvent des lambeaux de chair étaient amenés attachés aux dents de l'instrument. Comme on le voit, les ongles de fer en tenaille agissaient à la façon de la serre de l'aigle. Il était une autre forme d'ongles de fer, imitant les griffes d'un tigre ou d'un lion. Formé d'une seule branche, cet instrument était terminé par plusieurs griffes qui s'enfonçaient dans la chair et la déchiraient en faisant de longues et profondes traînées. Le premier faisait des blessures circonscrites à l'espace que ses deux branches pouvaient embrasser; le second en faisait d'une longueur indéterminée, puisqu'il n'était dirigé que par la volonté du bourreau. Les ongles de fer à une seule branche différaient du peigne de fer en ce que ses griffes étaient recourbées. Ils se rapprochaient du croc par la forme de chacune de ses griffes. Ce terrible instrument était d'ordinaire employé par les bourreaux pour déchirer les flancs des victimes; souvent ils mettaient les côtes à découvert, souvent les entrailles et les organes thoraciques. Il n'était pas rare de voir des saints qu'on laissait reposer après ce supplice, et qui le subissaient de nouveau deux ou un plus grand nombre de fois, quand leurs blessures étaient un peu refermées. D'ordinaire les persécuteurs ne manquaient pas d'employer ce supplice quand ils avaient affaire à des femmes, à de jeunes filles. Ils se faisaient un jeu barbare de déchirer ainsi les seins des vierges, sachant bien que ces parties, douées d'une sensibilité exquise, étaient de celles dont les déchirures occasionnaient le plus de douleur. La peau est de tous les organes celui qui a le plus de sensibilité; dans toutes les opérations, c'est la déchirure ou l'incision de la peau qui détermine le plus de douleur. Les persécuteurs mettaient à profit ce que l'expérience et même le savoir de ce temps-là leur avaient appris. Les ongles de fer furent, surtout dans les persécutions faites aux chrétiens de l'Eglise primitive, un des instruments les plus célèbres.

OPTAT (saint), fut martyrisé à Saragosse en Espagne, par les ordres de Dacien, qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui : on trouvera leur nom à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne : c'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril. (*Voy.* Prudence, *de Cor.*, hym. 4; Tillemont, vol. V, pag. 229; Vasseus, *Belga.*)

OPTIMUS, proconsul romain, qui fit mourir à Lampsaque, du temps de l'empereur Dèce, en l'an de Jésus-Christ 250, les saints martyrs Pierre, Paul, André et sainte Denise. Il eut la funeste gloire de faire apostasier, par la violence des tourments, un chrétien nommé Nicomaque. Il montra une très-grande cruauté à l'égard des saints martyrs Pierre, Paul et André. A l'égard de sainte Denise, il fit voir quelque chose de plus odieux que la cruauté : il la fit exposer aux outrages et aux violences de deux jeunes débauchés. Les Actes de la sainte disent que Dieu prit soin de la jeune héroïne, en la préservant miraculeusement. Cet Optime avait succédé depuis quelque temps à Quintilien, qui avait condamné saint Pione. (*Voy.* DENISE, NICOMAQUE et ANDRÉ.)

ORENCE (saint), martyr. Il était soldat et souffrit le martyre à Satales en Arménie, avec ses six frères, soldats comme lui, Héros, Pharnace, Firmin, Firme, Cyriaque et Longin. L'empereur Maximien leur fit ôter le baudrier, parce qu'ils étaient chrétiens. Séparés ensuite les uns des autres et renfermés en divers lieux, ils moururent accablés de douleurs et de misères. L'Eglise fait leur fête le 24 juin.

ORENS (saint), fut martyrisé à Huesca en Espagne, avec saint Patience. Nous manquons de détails sur leur compte. Ils sont honorés dans l'Eglise le 1er mai.

ORESTE (saint), martyr, fut immolé pour la foi chrétienne en Arménie. Il eut pour compagnon de son martyre saint Eustrate. Ce fut le président Agricolaüs, qui le fit cruellement tourmenter avec saint Eustrate et qui, ayant fait jeter ce dernier dans une fournaise, le fit mourir lui-même sur un lit de fer embrasé. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints martyrs le 13 décembre.

ORICLE (saint), fut martyrisé pour la foi catholique durant la persécution des Vandales. Il eut plusieurs compagnons, dont les noms malheureusement sont ignorés. L'Eglise fait sa mémoire et celle de ses compagnons le 18 novembre.

ORIGÈNE, fut l'un des plus puissants génies qui aient paru dans le sein de l'Eglise et dans le monde. L'éminence de son mérite devait arriver à une double conquête, à celle d'une admiration enthousiaste et à celle d'une haine forcenée. Telle est ici-bas la double couronne du génie : plus est grande la hauteur à laquelle il monte, plus est profond l'abîme que l'envie creuse à ses pieds. Origène s'est vu déposé du sacerdoce, excommunié par les deux premières Eglises et par la plupart des autres, tandis que certaines Eglises tenaient à honneur de rester en communion avec lui, tandis que de grands saints prenaient en main sa défense, et que lui-même faisait entrer dans le sein de l'Eglise des saints et des docteurs qui, après tant de siècles maintenant écoulés, sont encore au nombre de ses plus beaux ornements.

Après sa mort, sa mémoire a été soumise aux mêmes vicissitudes. Des martyrs l'ont défendu dans leurs écrits; des martyrs l'ont attaqué. Deux conciles l'ont anathématisé. Depuis, des papes et un grand nombre de docteurs ont protesté contre cet anathème.

Ceux qui le soutiennent, prétendent, non pas que ses écrits ne contiennent pas d'erreurs, mais que ces erreurs y ont été introduites par des falsificateurs, comme lui-même s'en plaint formellement; ou bien qu'elles sont de ces opinions personnelles qu'il n'avait point la volonté de faire prévaloir contre l'enseignement et contre l'autorité de l'Eglise, enseignement et autorité devant lesquels il était toujours prêt à s'incliner humblement. Pour nous, qui allons donner ici un abrégé de la vie de ce grand docteur, nous n'avons point la prétention de juger dans une question si difficile, ni d'entrer dans une discussion. Il nous suffit de dire les faits : si mourir dans le sein de la religion catholique; si présenter ses opinions particulières, comme sa pensée individuelle, en les distinguant de la foi de l'Eglise; si se montrer humble et soumis envers cette même Eglise, rempli de respect pour ses décisions, attaché à son unité, modéré envers ses propres ennemis dans le sein de la plus violente persécution qu'un homme puisse souffrir; si triompher dans les prisons des bourreaux et de leurs tortures, pour rester attaché à Jésus-Christ; si ramener à la foi des évêques qui s'en écartent, conquérir au catholicisme des saints et des docteurs éminents; si tout cela fait par Origène ne suffit pas pour qu'on le regarde comme un saint, cela suffit du moins pour qu'on ne parle de lui qu'avec honneur et profond respect.

Ecoutons saint Jérôme (*Ep.* 65, c. 3, p. 152) : « Ç'a été, dit-il, un grand homme dès son enfance, et le vrai fils d'un martyr; il a gouverné l'école ecclésiastique d'Alexandrie; il a eu de l'horreur pour les plaisirs; il a foulé aux pieds l'avarice; il a su les Ecritures par cœur et a employé les jours et les nuits à les expliquer avec un extrême travail; il nous a donné plus de mille discours qu'il avait prononcés dans l'Eglise, outre une infinité d'autres commentaires. Qui de nous peut lire autant d'ouvrages qu'il en a écrit, et qui peut ne pas admirer cet ardent amour qu'il avait pour l'Ecriture? Que si quelque Judas envieux de sa gloire vient nous objecter ses erreurs, qu'il sache que les plus grands hommes font des fautes. Divers auteurs Grecs et Latins ont eu des erreurs contre la foi. Ne l'imitons pas dans ses défauts; mais reconnaissons aussi que nous ne sommes pas capables de l'imiter dans ses vertus. »

Origène appartient à notre cadre, parce qu'il a été l'un des plus glorieux confesseurs de la foi. Dans les prisons, dans les supplices, il a fait preuve d'un grand et saint courage. Si Dieu, qui l'avait mené jusqu'au seuil du martyre, n'a pas permis qu'il le franchît, c'est qu'il le réserva jusqu'à la fin pour les conquêtes de l'Eglise et pour les luttes intellectuelles qu'elle avait à soutenir.

Origène naquit en l'an 185, la sixième année du règne de Commode, puisqu'il n'avait que dix-sept ans quand son père fut martyrisé, l'an 10 de Septime-Sévère, de Jésus-Christ 202. Son père, qui se nommait Léonide, habitait l'Egypte. Suidas est le seul auteur qui prétende que saint Léonide fut honoré du caractère épiscopal. Cette opinion n'est aucunement vraisemblable. L'histoire ne nous a pas conservé le nom de sa mère. Porphyre affirme qu'il se convertit du paganisme à la religion chrétienne : la suite de notre récit fera voir clairement combien est fausse cette assertion. Il fut élevé à Alexandrie; il n'est guère probable, malgré l'autorité de saint Epiphane, qu'il ait étudié à Athènes. Son père le gardait près de lui, prenant soin d'une façon toute spéciale de son éducation. La science qu'il lui enseignait de préférence à toute autre, c'était l'Ecriture, voulant que son jeune élève en apprît et en récitât chaque jour quelques passages. Origène y devint extrêmement habile : ne se contentant pas du texte littéral, il cherchait souvent le sens profond et caché de ce qu'il lisait. Son père l'en reprenait parfois, mais au fond il était très-content de voir les progrès de son fils et la science profonde qu'il acquérait de jour en jour. Ainsi, comme le dit saint Jérôme, Origène, encore enfant, était un savant de premier ordre. Parfois son père, quand il dormait, découvrait sa poitrine pour l'embrasser, disant que c'était le temple du Saint-Esprit. Saint Clément était alors à la tête de l'école des instructions chrétiennes à Alexandrie. Origène suivait avec assiduité ses leçons. C'est là qu'il eut pour camarade et pour condisciple saint Alexandre de Jérusalem, qui depuis fut le plus ardent et le plus persévérant de ses défenseurs. Ammone donnait à cette époque des leçons à Alexandrie. Il tâchait d'unir, autant que le dogme le pouvait comporter, la philosophie platonicienne à la doctrine évangélique. Origène dit qu'il apprit beaucoup de lui, non-seulement quant à la connaissance des choses, mais encore quant à la manière de les bien exprimer. Ammone était fort éloquent : Origène n'avait besoin que de voir indiquée la route que son génie devait suivre. Il devint aussi très-éloquent; mais il faut admettre que ce fut plutôt dans ses discours que dans ses écrits, qui témoignent qu'il ne s'appliquait pas beaucoup à châtier et à orner son style.

Il apprit l'hébreu. « Il ne faut pas taire, dit saint Jérôme, à la louange de ce génie admirable, qu'il se rendit encore habile dans la dialectique, la géométrie, l'arithmétique, la musique, la rhétorique et toutes les sectes philosophiques.

En l'année 202, dixième de son règne, l'empereur Sévère, ayant rendu un édit cruel contre les chrétiens, vint à Alexandrie. Démétrius en était évêque, Lætus en était gouverneur. La persécution s'alluma avec une violence excessive. Un grand nombre de chrétiens de l'Egypte et de la Thébaïde perdirent la vie pour Jésus-Christ; le père d'Origène fut de ce nombre : il eut la tête tranchée à Alexandrie. Origène avait alors dix-sept ans. Il avait six frères plus jeunes que lui. Son père, en mourant, laissait sa famille dans le dénûment le plus absolu. Ses biens

avaient été confisqués. Courage! jeune homme, les biens de ce monde valent-ils un saint exemple et l'héritage d'un sang consacré par le martyre, un père au ciel pour protecteur auprès de Dieu, et sa gloire pour fortune sur la terre?

Quand arriva ce grand événement, Origène voulait accompagner son père et se présenter aux persécuteurs. Ni les larmes, ni les prières, ni les raisons de sa mère ne pouvant le retenir, elle le força à rester, en cachant ses habits. Ne pouvant aller voir son père, il lui écrivit en l'exhortant puissamment au martyre. « Prenez garde à vous, mon père, lui disait-il, et que notre considération ne vous fasse pas changer cette généreuse constance que vous avez montrée jusqu'ici. » Son père mort, il resta donc dans la plus grande pauvreté, avec sa mère et ses six frères. Une dame d'Alexandrie le retira chez elle. Elle avait adopté pour fils un nommé Paul, originaire d'Antioche, et qui était hérétique. Cet homme, par la facilité de sa parole et le charme de son discours, attirait beaucoup d'auditeurs, même des catholiques. Origène se tint vis-à-vis de lui dans une sage réserve, de sorte que cette communauté d'existence fut pour lui sans danger. Du reste, il quitta bientôt le toit généreux qui l'avait accueilli. Son père l'avait fortement poussé dans la connaissance des lettres; après sa mort, il s'y livra davantage encore, et se mit à donner des leçons dont le produit put subvenir à ses besoins. Pendant qu'il enseignait les lettres humaines à Alexandrie, la chaire des catéchèses et des instructions chrétiennes y devint vacante. La persécution avait éloigné élèves et professeurs. Quelques païens, qui désiraient être instruits, s'adressèrent à Origène qui se chargea de les satisfaire, et qui joignit ainsi l'enseignement religieux à l'enseignement des belles-lettres. Les premiers élèves qu'il eut ainsi furent saint Plutarque, qui peu après cueillit la palme du martyre, et saint Héracle, son frère, qui depuis fut évêque d'Alexandrie. Le nombre des élèves d'Origène s'accroissant de plus en plus, l'évêque Démètre lui donna la direction de l'école des catéchèses. Saint Clément était le dernier professeur de cette célèbre école; Origène avait pour lors dix-huit ans. Au bout de quelque temps, voulant se consacrer entièrement à la haute et sainte mission qui lui était confiée, il quitta l'enseignement des lettres humaines, et comme il ne voulait être à la charge de personne pour vivre, tous les beaux livres qu'il possédait, et qui regardaient les sciences profanes, il les vendit, à la condition que l'acquéreur lui donnerait quatre oboles par jour. C'était avec cette pauvre somme qu'il vivait. Quel temps! et quels hommes! La crosse pastorale, c'était un bâton de voyage, la fortune des docteurs était un peu de ce pain quotidien que la Providence leur émiettait chaque jour. Saint Paul travaillait pour vivre, Origène vivait avec quatre oboles. En admettant que l'argent eût six fois plus de valeur à cette époque qu'aujourd'hui, c'était moins de 45 centimes, que ce grand homme recevait pour subsister chaque jour.

L'extrême pauvreté à laquelle il se réduisit jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire durant plus de quarante ans, éveillait chez ses amis et chez tous ceux qui le connaissaient, un sentiment d'admiration mêlée de profonde pitié. Malgré l'énormité du travail auquel il se livrait, on ne put jamais obtenir de lui qu'il renonçât à sa pauvreté, ni qu'il retranchât rien de ses austérités. Cependant il n'était pas encore content de ce qu'il pratiquait sur ce point; car ayant parlé des prêtres idolâtres à qui les rois d'Égypte avaient donné des terres: « Le Seigneur, dit-il, ne donne point de partage sur la terre à ses prêtres, parce qu'il veut lui-même être leur partage: et c'est la différence qu'il y a entre les uns et les autres. Remarquez bien ceci, vous tous qui exercez le sacerdoce: prenez garde si vous n'êtes point plutôt prêtres de Pharaon que du Seigneur. Pharaon veut que ses prêtres aient des terres, qu'ils aient soin de la terre, et non de la loi de Dieu. Et qu'est-ce que Jésus-Christ ordonne aux siens? *Qui ne renonce pas*, dit-il, *à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple.* Je tremble en proférant ces paroles: car c'est moi, c'est moi-même que j'accuse le premier: c'est ma propre condamnation que je prononce. A quoi pensons-nous! Comment avons-nous la hardiesse de lire ces vérités, et de les prêcher au peuple, nous qui non-seulement ne renonçons pas à ce que nous possédons, mais qui voulons encore acquérir ce que nous ne possédons pas avant que de nous rendre disciples de Jésus-Christ. Mais si notre conscience nous condamne, pouvons-nous cacher ce qui est écrit! Je ne veux pas me rendre coupable d'un double crime. Oui, je l'avoue, et je l'avoue en présence de tout le peuple; voilà ce que porte l'Evangile, et ce que je ne puis pas dire avoir encore accompli. Mais au moins, puisque nous savons notre devoir, hâtons-nous dès ce moment d'y satisfaire; hâtons-nous de cesser d'être les prêtres de Pharaon, pour devenir les prêtres du Seigneur, comme Paul, comme Pierre, comme Jean, qui n'avaient ni argent ni or, mais qui possédaient des richesses que tous les biens de la terre ne peuvent donner. »

Tant de vertu unie à une si grande instruction rendit Origène célèbre même chez les païens. On accourait en foule à ses leçons, et la grâce d'en haut fécondait la semence qu'il jetait dans les âmes. Les principes qu'il inculquait à ses disciples étaient de ceux qui ne transigent jamais, qui restent debout en face du danger, et qui font des martyrs aux jours de la persécution. Il eut le bonheur de voir bientôt sept de ses disciples, la plupart convertis par lui, verser leur sang pour Jésus-Christ, au pied même de cette chaire d'où la vérité était descendue dans leur âme. Aquila, gouverneur d'Alexandrie, voulant étouffer les progrès du christianisme, suscita, d'après les ordres de l'empereur Sévère, une violente persécution. Saint Plutarque, saint Sérène, saint Héra-

clide, saint Héron, un autre saint Sérène, une femme nommée Héraïde, un soldat du nom de Basilide, donnèrent généreusement leur vie pour la foi.

Origène ne se contenta pas d'avoir enseigné à ses disciples la foi qui les faisait marcher au martyre, il venait les encourager dans les prisons, il les accompagnait au supplice, exposant lui-même sa vie à la rage et aux fureurs des persécuteurs. Quand il accompagna saint Plutarque, il fut horriblement maltraité par les parents de ce saint, qui rejetaient sur lui ce qu'ils nommaient leur malheur. Plusieurs fois il fut en danger d'être lapidé. Pendant longtemps il fut obligé à Alexandrie, de changer chaque jour de maison pour éviter la fureur de ses ennemis.

Ce fut pendant que cet homme étonnant était à la tête de l'école des catéchèses, qu'il commit une action digne à la fois de la plus grande admiration et du blâme le plus sévère; obligé de donner journellement ses instructions aux femmes comme aux hommes, il craignit la calomnie, et pour la faire taire d'une manière péremptoire, il se fit eunuque. L'Eglise n'avait pas encore formellement condamné cet acte d'une piété exagérée, et on ne peut s'empêcher, avec saint Jérôme, d'admirer l'intention qui guida Origène, tout en condamnant un acte que la raison, la loi civile et la loi religieuse sainement interprétée réprouvaient également. Origène tâcha de cacher à tous ce qu'il avait fait, mais l'évêque Démètre l'ayant su, le réprimanda, tout en admirant son zèle. Il ne voulut pas le punir et l'exhorta même à continuer comme par le passé à faire ses leçons publiques à l'école des catéchèses. Plus tard Origène se condamna lui-même avec sévérité.

Son élévation au sacerdoce fut une occasion de troubles dans l'Eglise, comme nous le verrons plus tard. On doit attribuer cela à ce que, quoique la mutilation n'y eût pas encore été expressément condamnée, elle y était cependant regardée comme une faute extrêmement grave. Quand on considère les services rendus par Origène, l'éminence de sa vertu, les grands travaux qu'il a exécutés, les saints qu'il a conquis à Dieu, on est tenté de se demander si la rançon de sa faute n'était pas assez payée pour que l'on se montrât plus doux envers lui.

En 217, Origène fit le voyage de Rome; à son retour il reprit sa chaire à Alexandrie. Ce fut un peu après qu'il composa ses *Héxaples* et ses *Tétraples*. De plus, il étudia à fond la philosophie, afin de pouvoir mettre les sciences profanes au service de l'enseignement chrétien. Quand, parmi ses disciples, il se rencontrait quelque esprit éminent, il l'instruisait non-seulement des choses religieuses, mais le poussait, autant que possible, dans les sciences du siècle, afin d'en faire un athlète qui ne reculât dans aucun combat, et qui pût toujours parler partout un langage à la hauteur de son rôle. Ainsi fit-il pour saint Grégoire Thaumaturge, qui fut le plus bel ornement de son école. Il fit une étude toute spéciale des diverses hérésies, pour pouvoir réfuter victorieusement les hérétiques dans ses leçons orales et dans ses écrits. Ayant eu occasion d'aller en Arabie, puis en Palestine, il fut prié par Théoctiste, évêque de Césarée, et par plusieurs autres évêques, de faire en leur présence des instructions au peuple, et d'expliquer les Ecritures. Origène avait trente-trois ans alors, et était simple laïque. Saint Alexandre, son ancien condisciple, et depuis peu évêque de Jérusalem, le fit aussi prêcher. Démètre, évêque d'Alexandrie, se formalisa de cela, disant que c'était une chose inouie, un scandale; et il en écrivit aux évêques de Palestine. Saint Alexandre lui répondit en motivant sa conduite sur des antécédents respectables, et en l'appuyant d'ailleurs d'excellentes raisons. Mais Démètre, qui craignait qu'on ne lui enlevât celui qu'il considérait comme l'honneur de son Eglise, écrivit à Origène de revenir, et même envoya des diacres pour le chercher. Origène revint à Alexandrie et y reprit ses occupations ordinaires. Plus tard, vers l'an 218, l'impératrice Mamée voulut voir l'homme dont la réputation remplissait le monde. Elle était à Antioche avec son fils Héliogabale. Elle envoya chercher Origène. Le grand docteur fut reçu comme il méritait de l'être. Après avoir instruit cette princesse des vérités de notre religion, il retourna à ses travaux. Si, comme tout le fait supposer, Mamée a été chrétienne, c'est à lui qu'on le doit, et à lui par conséquent que l'Eglise fut redevable des années de paix dont elle jouit sous le règne d'Alexandre, cet excellent fils de Mamée.

Ce fut à cette époque que le savant docteur composa ses ouvrages sur l'Ecriture. Il le fit pour céder aux sollicitations de ses amis, et notamment d'Ambroise. Ambroise était riche, il ne put jamais faire rien accepter à Origène pour lui; mais il le fit consentir à accepter des secrétaires pour écrire sous sa dictée, et tout ce qui était nécessaire à son travail. Chaque jour il réclamait quelque nouveau travail à son ami; de sorte que c'est à lui et à ses libéralités que nous devons une grande partie des œuvres de ce grand homme.

Vers l'année 228 environ, Origène dut faire un voyage en Achaïe où l'appelaient les besoins de l'Eglise déchirée par plusieurs hérésies. Il partit d'Alexandrie avec une lettre de recommandation de Démètre, son évêque. En se rendant en Achaïe, il passa par la Palestine. A Césarée, les évêques de la province l'élevèrent à la prêtrise. Parmi ces évêques étaient Théoctiste de Césarée et saint Alexandre de Jérusalem. Démètre fut fort offensé de l'ordination d'Origène : il entra contre lui dans un tel accès de fureur et de folie, qu'*il en écrivit*, dit saint Jérôme, *à toute la terre*. Il écrivit à tous les évêques pour leur dire la faute qu'Origène avait commise en se mutilant. Eusèbe et saint Jérôme marquent que la jalousie était le mobile caché qui faisait agir l'évêque d'Alexandrie,

lequel comprenait dans son accusation jusqu'aux prêtres qui avaient procédé à l'ordination d'Origène. Alexandre répondit victorieusement à Démètre. Peu à peu le temps calma l'amertume de cette dispute, et, comme nous le verrons par la suite, Origène revint à Alexandrie, où il reprit ses occupations ordinaires. Il est probable même que Démètre consentit à le recevoir comme prêtre de son église.

Ce fut en se rendant en Achaïe qu'il eut une conférence célèbre avec Bassus, et qu'il écrivit à Africain, pour défendre l'histoire de Suzanne. Ambroise, son ami, l'accompagnait. Enfin il arriva en Achaïe : il s'y attira l'estime et l'affection des évêques ; il y eut les mêmes succès que dans les autres provinces. Au bout de quelque temps, s'étant rendu à Athènes, il y reçut une lettre de ses amis de Palestine, lesquels l'avertissaient que Bassus, ayant reçu d'un copiste la conférence qu'ils avaient eue ensemble, l'avait falsifiée, et qu'il lui prêtait des opinions très-fausses pour avoir occasion de le décrier. Origène envoya la copie authentique de la conférence à ses amis. Plus tard, ayant rencontré cet hérétique, il lui fit des reproches sévères de sa mauvaise foi. En passant à Antioche, à son retour d'Achaïe, il y couvrit de confusion un autre imposteur qui publiait une prétendue conférence qu'ils n'avaient jamais eue, puisqu'ils ne s'étaient pas même parlé. Quelle que soit la grossièreté des moyens employés par les ennemis d'Origène, ils n'en eurent pas moins une conséquence extrêmement fâcheuse pour lui, exploités par l'ignorance et par la mauvaise foi. De retour à Alexandrie, il y composa son *Commentaire sur saint Jean*, malgré la tempête qui commençait à gronder contre lui. Il adresse ce Commentaire à son ami Ambroise, duquel, depuis quelque temps, il avait été obligé de se séparer.

Ses ennemis s'acharnaient de plus en plus contre lui. L'an de Jésus-Christ 231, la dixième du règne d'Alexandre, il fut obligé de quitter Alexandrie, pour se retirer à Césarée en Palestine. Il abandonna ses disciples, confiant sa chaire des catéchèses à Héracle, le plus ancien de ses disciples, à qui, vingt ans auparavant, il avait déjà confié le soin de ceux qui commençaient. Cette faculté qu'il eut de disposer de sa chaire en quittant l'Egypte prouve qu'il n'en était pas venu encore avec Démètre aux dernières extrémités d'une rupture. Lui-même confirme cette opinion, quand il dit que ce ne fut qu'après son départ que ses ennemis le poursuivirent avec toute la violence et toute l'aigreur possibles ; qu'on l'attaqua par de nouvelles lettres qui combattaient évidemment l'Evangile, et qu'on déchaîna contre lui tous les vents et toutes les tempêtes de l'Egypte.

Au bout de quelque temps, Démètre assembla un concile dans lequel Origène fut condamné à sortir d'Alexandrie, à n'y pouvoir plus résider, à plus forte raison à n'y pouvoir plus enseigner. Il n'y eut que les évêques d'Egypte à prendre part à ce concile, puisque ceux de Syrie et de Palestine prirent sa défense et se refusèrent à sanctionner la sentence portée contre lui. Ce concile profita, pour condamner ses dogmes, de lettres probablement falsifiées, comme lui-même s'en plaint. L'une d'elles, entre autres, attribue à Origène l'opinion que le diable doit être sauvé un jour. Saint Epiphane prétend qu'il fut obligé de sortir d'Alexandrie pour avoir offert de l'encens aux idoles : on ne peut, en face d'une semblable allégation, dont tout démontre la fausseté, comprendre qu'un saint aussi éminent ait pu prendre au sérieux et soutenir une accusation semblable. Le premier concile assemblé par Démètre n'avait pas voulu déposer Origène du sacerdoce : cet évêque n'en fut pas satisfait. Il réunit quelques évêques qu'il savait être de son sentiment, et ils déposèrent Origène. S'il faut en croire saint Jérôme, l'excommunication fut jointe à cette sentence de déposition. Les lettres de ces deux conciles envoyées dans toute l'Eglise y furent reçues comme émanant d'un tribunal juste et équitable : on s'associa presque partout à la condamnation d'Origène. On ne pouvait faire autrement, dit saint Augustin. Ceux qui n'étaient pas au courant de cette affaire devaient s'en rapporter à l'autorité d'un concile faisant ce qu'il avait le droit de faire, et affirmant d'un homme des choses fort croyables de la part d'un homme. Quant aux évêques qui connaissaient l'affaire, et qui savaient pour quelles causes Origène avait été persécuté, ceux de Palestine, de Phénicie, d'Arabie et d'Achaïe, ils refusèrent constamment de s'associer à la sentence des conciles d'Egypte, et restèrent en communion avec lui.

Il faut aussi ajouter la Cappadoce au nombre des pays dont les évêques se refusèrent à la condamnation d'Origène, puisque plus tard il se retira auprès de saint Firmilien, évêque de Césarée de Cappadoce. Il faut écouter saint Jérôme, cité par Rufin, quand il parle de la condamnation d'Origène, dans sa lettre à sainte Paule. Après y avoir dit qu'Origène avait écrit plus de livres que les autres n'en pouvaient lire, il ajoute : « Quelle récompense a-t-il reçue de tant de travaux et de sueurs ? il est condamné par l'évêque Démètre ; et, excepté les prélats de la Palestine, de l'Arabie, de la Phénicie et de l'Achaïe, il est condamné par le consentement de toute la terre. Rome même assemble contre lui son sénat, non qu'il enseignât de nouveaux dogmes, non qu'il eût des sentiments hérétiques, ce que ceux qui aboyaient après lui comme des chiens furieux veulent nous persuader ; mais parce que l'on ne pouvait supporter l'éclat de son éloquence et de sa science, et que, lorsqu'il parlait, il semblait que tous les autres fussent muets. »

Pendant que Démètre assemblait des conciles pour condamner Origène, le savant docteur s'était retiré à Césarée en Palestine, où saint Alexandre et Théoctiste ne pouvaient se résoudre à le quitter. Ils lui avaient confié l'instruction des fidèles et l'interprétation des Ecritures, de sorte qu'il reprit dans cette

ville ses leçons comme à Alexandrie. De Césarée il écrivit à quelques-uns de ses amis d'Alexandrie, pour se plaindre de Démétrius, et pour démontrer la nullité de la sentence fulminée contre lui. On lui a reproché de la violence dans cette lettre, dont Rufin rapporte un passage et saint Jérôme un autre. Est-ce parce qu'il déclare qu'il abandonne ses calomniateurs au jugement de Dieu, se croyant plus obligé vis-à-vis d'eux à la pitié qu'à la haine? Il prie Dieu de leur faire miséricorde et ne leur souhaite aucun mal, parce que, dit-il, nous sommes nés pour répandre des bénédictions plutôt que pour maudire.

Un concile d'Alexandrie, parlant de lui, dit qu'il est tombé du ciel en terre comme un éclair, ainsi qu'il est dit du diable son père; il ajoute que, retiré à Césarée, et ne respirant que feu et que colère contre la vérité, il vomit au dehors et répandit sur le papier le poison noir et ténébreux dont il s'était nourri avec tant de joie et de plaisir. De quel côté est la modération? De quel côté est la justice? Pourquoi l'accuser des écrits faits à Césarée, écrits qui ne contiennent presque pas d'erreurs, tandis qu'on n'avait rien dit de ce qu'il avait publié à Alexandrie, et notamment de son livre *Des principes*, qui est bien celui qui a fait le plus de tort à sa réputation? Une preuve que la haine personnelle de Démètre était pour beaucoup dans toute cette affaire, c'est qu'après sa mort, qui arriva en 231, on mit à sa place Héraclès, à qui Origène avait légué en partant sa chaire de catéchèses, et que cette chaire elle-même fut donnée au grand saint Denys, l'un des plus fameux disciples du même docteur. Plus tard saint Denys succéda à Héraclès.

La paix ayant donc été rendue à Origène, il en profita pour terminer son grand travail sur l'Évangile de saint Jean. Il continua aussi alors à travailler à ses Hexaples. Le reste de sa vie, qui fut environ de vingt-deux ans, se passa à Césarée. Il s'en absentait assez fréquemment, mais il y revenait toujours. Saint Épiphane nous apprend que, dans cette dernière partie de sa vie, il vécut d'une manière très-simple et très-exemplaire. Nous avons vu qu'il n'avait pas fait autre chose durant toute la première. Dieu même sembla vouloir prendre la défense d'Origène, en le rendant l'instrument de sa grâce envers de grands saints. Tandis que ses ennemis le chassaient d'Alexandrie, qu'un concile lui interdisait l'enseignement, que son évêque le déposait du sacerdoce, et qu'une grande partie des Églises lui refusait la communion, le ciel sembla sanctifier son enseignement, en lui envoyant les deux plus célèbres disciples qu'il ait jamais eus, saint Grégoire Thaumaturge et saint Athénodore son frère, qui, instruits par lui, embrassèrent la religion chrétienne.

Pendant que ceci se passait à Césarée, et que le grand docteur faisait pour la religion deux des plus belles conquêtes dont les siècles antiques puissent se glorifier, Maximin tua et assassina l'excellent empereur Alexandre, et persécutait violemment l'Église. Ambroise, cet ami si dévoué d'Origène, fut au nombre de ceux qui confessèrent Jésus-Christ avec le plus de courage. Fidèle aux saints devoirs de l'amitié, comme à ceux que la charité commande, Origène lui écrivit pour l'exhorter au martyre. Nous avons vu ces choses en détail quand nous avons parlé d'AMBROISE. (*Voy.* ce nom.)

Depuis lors jusqu'à la mort de Maximin, en 238, Origène, suivant les uns, resta la plupart du temps à Césarée de Palestine; suivant d'autres, il fut pendant deux ans caché à Césarée de Cappadoce, chez une vierge nommée Julienne, qui subvenait à tous ses besoins. Dans cette retraite, saint Firmilien venait souvent le visiter. Hors le temps de la persécution, ce saint évêque attirait souvent Origène en Cappadoce, pour que les églises de cette province profitassent de ses instructions.

Après la mort de Maximin, le savant professeur retourna à sa chaire de Césarée en Palestine. Ses deux disciples, saint Grégoire Thaumaturge et Athénodore furent bientôt élevés à l'épiscopat, malgré leur extrême jeunesse.

Il y avait vers ce temps-là, en Arabie, dans la ville de Bostres, un évêque nommé Bérylle, qui tomba dans une hérésie grave. Il niait l'existence de Jésus-Christ avant son incarnation, prétendant qu'il n'avait été Dieu qu'en naissant de la Vierge, et que même il ne l'était que parce que Dieu le Père était en lui comme dans les prophètes. Cette erreur consistait, comme on voit, purement et simplement à nier la divinité de Jésus-Christ. Ce fut Origène qui fut choisi afin d'aller vers lui pour le faire revenir de son erreur, ce qu'il accomplit heureusement à la plus grande gloire de Dieu; car Bérylle était un des écrivains les plus éminents de cette grande époque.

Ce fut seulement à l'âge de soixante ans qu'Origène permit qu'on écrivît ses sermons et ses homélies, tant était grande son humilité. Ce fut à peu près à cette époque qu'il écrivit ses huit livres contre Celse, et qu'il combattit, assez victorieusement pour les ramener à la vérité, ceux qui en Arabie prétendaient que les âmes mouraient avec les corps.

Après la mort de Philippe, Dèce étant monté sur le trône, l'Église eut à souffrir une des plus violentes persécutions dont elle eût été éprouvée. Origène fut l'un des plus valeureux combattants de l'armée de Jésus-Christ. S'il ne cueillit pas la palme du martyre, c'est que les païens, qui comprenaient parfaitement l'importance qu'aurait eue son apostasie, voulaient, non pas le faire mourir, mais le vaincre. Du reste, tel était le caractère de la persécution de Dèce en général: on cherchait moins à faire des martyrs que des renégats. Origène fut mis en prison, on le chargea de chaînes; il resta fort longtemps avec un carcan de fer au cou et des entraves aux pieds. Il eut à endurer de nombreux tourments, fut plusieurs fois menacé du feu. Sorti de prison épuisé de fatigue et de souffrance, il eut à supporter les deux derniers martyres de l'existence humaine, une vieil-

lesse maladive et une extrême misère. Un de ses plus ardents défenseurs, saint Alexandre de Jérusalem, était mort martyr durant la persécution de Dèce. Ambroise, aussi son ami, était mort et n'avait fait aucun legs à Origène, vieux et brisé par les tourments. Saint Jérôme dit qu'on l'en blâma : qui donc peut se permettre de sonder ainsi les secrets d'une amitié que nous avons vue si dévouée ? Accuser Ambroise de la pénurie d'Origène dans ses derniers jours, c'est porter une accusation grave et odieuse. Quant à nous, nous aimons mieux croire que cet ami mourant se rappelait que jamais Origène n'avait rien voulu recevoir pour ses besoins personnels. Peut-être même qu'une recommandation expresse d'Origène empêcha Ambroise de montrer une générosité qui eût été si bien dans les habitudes de son cœur.

Ce fut après ces souffrances que l'illustre persécuté reçut un écrit qui dut être bien cher à son cœur. Le grand saint Denys, anciennement son disciple, maintenant évêque d'Alexandrie, lui écrivit, sur le martyre, une lettre dans laquelle il le félicitait et l'exhortait. Ainsi le premier pasteur de cette Église qui l'avait proscrit venait rendre hommage à sa foi, à son courage ; ainsi l'ancien disciple se souvenant du vieux maître banni, lui envoyait de loin des consolations, où parlait la reconnaissance, où parlait ce sentiment filial qui naît de la parenté de l'esprit, aussi vif que de celle du corps. La réparation partait du lieu où l'outrage avait été enduré, où l'injustice avait été commise. N'était-ce pas, pour le pauvre vieillard si longtemps persécuté, comme une de ces ressouvenances de la vie passée qui rajeunissent le cœur ? Cette voix de saint Denys qui venait vers Origène des rivages d'Egypte, c'était une brise qui soulevait ses cheveux blancs pour apporter à son oreille les bénédictions de son père, martyr, enterré sur ce rivage, les derniers souvenirs de sa famille éteinte pendant l'exil, et peut-être aussi comme un écho lointain de sa gloire d'autrefois, vivante encore sous les portiques de son école.

Pauvre et miné de souffrance, Origène mourut âgé de soixante-neuf ans, en l'an de Jésus-Christ 253. Le lieu de sa mort fut Tyr, l'ancienne reine des mers, débris des gloires passées isolé dans une île. Ce fut l'aire que le vieil aigle se choisit pour mourir. Sur sa tombe, les hommes ont continué à sa mémoire les persécutions dont sa vie fut abreuvée. Le doute en est le gardien, l'éternité le secret, et Dieu seul le maître. Respect au génie et silence aux clameurs du monde.

ORION, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. (*Voy.* les trente-sept MARTYRS égyptiens.)

ORLÉANS, chef-lieu du département du Loiret, a été témoin des souffrances qu'y endura l'évêque Moniteur en confessant sa foi et son amour pour la religion chrétienne.

ORONTE (saint), reçut la glorieuse couronne du martyre, à Girone, en Espagne, en 291, avec son frère saint Vincent. Tous deux, disent leurs Actes, étaient issus de sang royal. Ils n'avaient pas été élevés dans le sein du christianisme ; mais ils y furent convertis à une époque qu'on ne peut pas préciser. Rufin, gouverneur du pays où se trouvaient les deux frères, mit tout en œuvre pour contraindre les chrétiens à sacrifier ; mais, quelle que fût la violence de la persécution qu'il suscita, il ne put vaincre la générosité des serviteurs de Dieu : chaque jour le sang chrétien coulait à flots ; chaque jour de nouvelles victimes étaient immolées, sans que la rage des persécuteurs fût assouvie. Ce fut dans de telles circonstances que Vincent et Oronte arrivèrent à Roda, petite ville très-peu distante de Girone. Ils furent reçus par Victor le Lévite, qui leur donna l'hospitalité dans sa maison. Un jour les deux frères se rendirent sur une montagne voisine, tant pour éviter la persécution de Rufin que pour se fortifier dans la prière. Après leur départ, Rufin se présenta chez Victor, et lui reprocha, dans un langage qui respirait la fureur la plus grande, non-seulement de résister aux ordres des empereurs, en ne sacrifiant pas aux dieux, mais encore de cacher ceux qui, comme Vincent et Oronte, séduisaient le peuple. Il le menaça des plus cruels châtiments. Victor lui répondit avec un grand courage, en lui disant : « Ceux que vous traitez de séducteurs sont loin d'être ce que vous dites : ce sont des serviteurs de Dieu que vous ne contraindrez pas à adorer vos idoles. » Le gouverneur, au comble de la colère, gravit la montagne avec les espions qui l'accompagnaient, et ayant trouvé les deux frères, il voulut les contraindre à sacrifier. N'ayant pu y parvenir, il les fit conduire dans la plaine, où ils furent décapités. Ce fut Victor qui ensevelit leurs corps ; pour cela, comme on peut le voir à son article, il reçut lui-même la couronne du martyre avec sa mère et son père. La fête de tous ces saints est inscrite au Martyrologe romain le 22 janvier.

OROSCO (DIDACE DE), de la compagnie de Jésus, naquit à Placencia en Espagne. Il entra chez les Jésuites en 1602, à l'âge de quinze ans, et fit sa philosophie à Mexico avec le bienheureux Bernard de Cisneros et Jérôme de Moranta. Quand ses études furent achevées, il alla en mission chez les Tepeguans avec son compagnon Bernard de Cisneros. Les naturels du pays, comme nous l'avons dit à l'article FERDINAND DE CULIACAN, avaient résolu de massacrer leurs missionnaires le 21 novembre 1616. Bernard et Didace, ayant remarqué une surexcitation extraordinaire chez les indigènes, firent entrer dans l'église les fidèles et les Espagnols qu'ils rencontrèrent sur leur chemin. Après avoir donné trois assauts au bâtiment où étaient renfermés les chrétiens, les naturels feignirent de déposer les armes et vinrent au-devant de nos bienheureux qui portaient le saint sacrement. Tout à coup ils se précipitent sur eux, foulent aux pieds le saint ciboire, et le P. Didace qui le portait

reçoit un violent coup de javelot en pleine poitrine. Un des bourreaux, armé d'une hache, le coupe ensuite en deux depuis la tête jusqu'aux pieds. Bernard fut massacré en même temps que son saint compagnon, avec tous ceux qui s'étaient réfugiés dans l'église, le 18 novembre 1616. (Tanner, *Societas Jesus usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, pag. 470.)

ORVIÈTE, ville de l'État ecclésiastique, où le prêtre saint Sévère souffrit en confessant la religion chrétienne.

OSITHE (sainte), fut martyrisée en Angleterre, vers l'an 870. Elle était née à Quarendon, et fille de Fréwald, roi de Mercie. Elle fut élevée dans la pratique de la piété par sa tante Edithe, à qui appartenaient le manoir et la ville d'Ailesbury. Quand l'âge de la marier fut arrivé, elle épousa un prince qui gouvernait la nation des Est-Angles. Mais celui-ci, dès le jour même de leur mariage, consentit à la prière qu'elle lui faisait de vivre dans la virginité. Il lui donna de plus le château de Chick où elle fit élever un monastère qu'elle gouverna en qualité d'abbesse pendant plusieurs années. Les Danois, ayant fait une irruption dans ce pays, lui tranchèrent la tête, en haine de la religion du Christ, vers l'année 870. On bâtit à Chick et sous son invocation, une abbaye de chanoines réguliers, et un grand nombre de miracles s'y opérèrent. Cette abbaye fut détruite quand les monastères furent renversés dans tout le royaume d'Angleterre. Son nom est marqué au Martyrologe romain le 7 octobre.

OSIUS, évêque de Cordoue et confesseur, était d'Espagne, peut-être de Cordoue même dont il fut fait ensuite évêque. Il naquit vers l'an 256 et fut élevé sur le siége de Cordoue vers l'an 295. Une des premières actions de son épiscopat fut d'assister au concile d'Elvire, que l'on avait assemblé dans le but de maintenir la discipline de l'Eglise. Bientôt après, vers l'année 303, il confessa sa foi sous Maximien-Hercule, c'est ce qui fit que le grand Constantin avait une estime toute particulière pour lui. On croit que ce fut Osius qui conseilla à ce prince d'assembler, en 325, le concile de Nicée, et saint Athanase dit assez nettement que ce fut lui qui dressa le fameux symbole de Nicée. Quoi qu'il en soit, il fut toujours l'ennemi irréconciliable des ariens, et il déclarait partout qu'on devait les traiter d'hérétiques.

L'empereur Constance, ayant entrepris de faire condamner saint Athanase, ordonna à notre saint de le venir trouver à Milan où il faisait sa résidence. Il employa les prières, les menaces et les exhortations afin de l'engager à signer la condamnation d'Athanase, et à communiquer avec les sectaires d'Arius. Notre saint reprit Constance avec force, et l'ayant enfin persuadé, il en obtint la permission de s'en retourner en son pays et en son Eglise. Cependant ce prince, excité par les ariens, lui écrivit encore plusieurs fois, tantôt le flattant, tantôt le menaçant, afin de le persuader de signer contre Athanase. Osius, au lieu de s'effrayer, lui écrivit une lettre, la seule que nous ayons de lui, mais qui certes est digne de sa haute réputation : « J'ai confessé Jésus-Christ, dit-il, dans la persécution que Maximien, votre aïeul, excita contre l'Eglise. Si vous voulez la renouveler, vous me trouverez disposé à tout souffrir plutôt que de trahir la vérité et de répandre le sang de l'innocent, en consentant à sa condamnation. Je ne suis ébranlé ni par vos lettres ni par vos menaces ; il est inutile de les continuer. Il vous sera plus avantageux de renoncer aux sentiments d'Arius, de ne point écouter les Orientaux, de ne point ajouter foi à Ursace ni à Valens. Ils n'ont pas tant en vue dans ce qu'ils disent d'attaquer Athanase que d'établir leur hérésie. Mon âge doit me donner de la croyance dans votre esprit : croyez-moi donc, je vous supplie. Dans le concile de Sardique, assemblé par votre ordre et par celui du bienheureux Constant, votre frère, je sommai moi-même les ennemis d'Athanase, lorsqu'ils vinrent dans l'église où j'étais, de produire ce qu'ils avaient à dire contre ce prélat. Je leur déclarai qu'ils le pouvaient faire en toute assurance ; je leur promis qu'on leur rendrait justice dans toutes choses, c'est ce que je leur témoignai deux différentes fois : j'ajoutai que s'ils ne voulaient pas faire examiner leurs accusations en plein concile, ils pouvaient agir avec moi en particulier. Je leur protestai que si Athanase se trouvait coupable, nous l'abandonnerions et le rejetterions entièrement. Je leur dis même que s'il se justifiait et les convainquait eux-mêmes d'être des calomniateurs, je lui persuaderais de venir avec moi en Espagne; Athanase accepta ces conditions sans difficulté : eux au contraire, n'osant hasarder leur mauvaise cause, se retirèrent. Athanase alla ensuite, suivant vos ordres, vous trouver à Antioche. Il vous pria d'ordonner que tous ou quelques-uns de ses ennemis qui étaient alors dans cette ville, comparussent devant vous pour soutenir leurs accusations et le convaincre des crimes qu'ils lui reprochaient, comme ils le pouvaient aisément, s'il était coupable ; ou d'être déclarés des calomniateurs indignes d'être écoutés, s'ils voulaient encore parler contre lui en son absence. Vous rejetâtes bien fort cette proposition, et pour eux ils n'eurent garde de l'accepter. Pourquoi écoutez-vous donc encore ces calomniateurs ? Comment souffrez-vous encore Valens et Ursace, après qu'ils ont protesté par écrit que toutes leurs accusations n'étaient que des calomnies dont ils se repentaient? On ne leur a point extorqué cette rétractation par force, comme ils le veulent faire croire. On n'a point employé la violence des soldats pour les y contraindre. Ils la firent même à l'insu de l'empereur Constant, votre frère, et on n'a jamais vu dans les Etats de ce prince les violences qu'on exerce aujourd'hui. Ils allèrent d'eux-mêmes à Rome et écrivirent leur rétractation en présence de l'évêque et des prêtres, après avoir écrit à Athanase une lettre d'amitié et de paix. S'ils se plaignent qu'on leur ait fait violence, s'ils reconnaissent que c'est un mal, si vous le

désapprouvez, arrêtez vous-mêmes vos violences; n'écrivez plus de lettres, n'envoyez plus de comtes; rappelez les exilés, de peur que, lorsque vous vous plaignez de ces violences prétendues, vos ministres n'en fassent eux-mêmes de réelles et de plus grandes. Qu'est-ce que Constant a fait de semblable à ce que nous voyons? Quel évêque a-t-il banni? A quels jugements ecclésiastiques a-t-il voulu présider lui-même? Ses officiers ont-ils jamais contraint de signer la condamnation de personne, pour que Valens et les siens puissent avec quelque vraisemblance avancer ce qu'ils disent? Ne vous engagez pas davantage, je vous en conjure. Souvenez-vous que vous êtes un homme mortel, craignez le jour du jugement. Disposez-vous à apparaître pur et irrépréhensible. Ne vous ingérez point dans les affaires ecclésiastiques. Ne nous prescrivez rien là-dessus. Apprenez plutôt de nous ce que vous en devez croire. Dieu vous a donné le gouvernement de l'empire et à nous celui de l'Église. Quiconque ose attenter à votre autorité s'oppose à l'ordre de Dieu. Prenez garde de même de vous rendre coupable d'un grand crime en usurpant l'autorité de l'Église. Il nous est ordonné de rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Il ne nous est pas permis de nous attribuer l'autorité impériale. Vous n'avez aussi aucun pouvoir dans le ministère des choses saintes. Voilà ce que j'ai cru devoir vous écrire dans le désir que j'ai de votre salut; c'est toute la réponse que j'ai à faire à vos lettres. Je ne communiquerai point avec les ariens; au contraire, j'anathématise leur hérésie. Je ne souscrirai point à la condamnation d'Athanase dont nous avons reconnu l'innocence avec l'Église de Rome et avec tout un concile. Vous l'avez reconnu vous-même, lorsque vous l'avez rappelé et que vous lui avez permis de s'en retourner avec honneur en son pays et de rentrer dans le gouvernement de son Église. D'où vient donc ce changement? Qu'est-il arrivé de nouveau? Les accusateurs qui paraissent aujourd'hui contre lui sont les mêmes qui l'attaquaient en ce temps-là. Les calomnies secrètes, (car ils n'osent pas parler en sa présence) les calomnies, dis-je, qu'ils continuent à répandre contre lui sont les mêmes qu'ils publiaient avant que vous le rappelassiez, les mêmes qu'ils objectaient contre lui à Sardique, et dont ils ne purent donner aucune preuve quand je leur en demandai. S'ils en avaient eu, ils ne se seraient pas retirés si honteusement. Avez-vous oublié ce que vous dîtes et ce que vous écrivîtes alors? Pensez à vous, je vous en conjure; ne vous laissez pas aller aux volontés de ces hommes perdus d'honneur et de religion. En voulant les obliger pour vous les rendre amis, vous vous rendrez coupable. Vous rendrez compte tout seul au jour du jugement de ce que vous faites en leur faveur. Ils emploient votre autorité pour accabler celui qu'ils haïssent. Ils veulent vous rendre l'instrument et le ministre de leurs desseins criminels, ils cherchent à introduire l'hérésie dans l'Église par votre moyen. Il n'y a pas de prudence à se jeter dans de si grands périls pour servir la passion des autres. Cessez donc, prince, cessez, et m'en croyez. C'est le langage que je dois vous tenir et vous ne devez pas le mépriser. »

Une lettre si admirable n'empêcha pas Constance de continuer à le menacer et à chercher quelque prétexte contre lui pour pouvoir ou le contraindre par force de lui obéir, ou avoir sujet de le bannir. Mais la sainteté de sa conduite était trop connue et trop hors d'atteinte pour y trouver seulement quelque apparence de crime, si ce n'est dans la haine extrême qu'il avait pour l'hérésie. Ce fut donc le seul point qui put servir de matière aux accusateurs de ce prélat, et pour en augmenter le poids, ils firent entendre à l'empereur qu'il y avait encore d'autres évêques qui embrassaient ses sentiments. Constance tenta premièrement ceux-ci; mais ne les ayant pu obliger à souscrire, il manda enfin Osius et le retint un an entier à Sirmich comme en exil. Cette peine qu'Osius souffrait depuis un an ne parut pas encore assez grande aux ariens, pour un homme âgé de cent ans et plus. Constance l'accabla encore d'afflictions, d'injures et de menaces, s'imaginant que ce serait un grand témoignage pour la vérité de sa foi, s'il la faisait embrasser à cet évêque, de gré ou de force. On persécuta à cause de lui tous ses parents, on en vint même jusqu'à une violence ouverte; on lui fit endurer une infinité de coups, de gênes et de contorsions très-douloureuses, de sorte que la faiblesse de son corps céda enfin à cette tyrannie, et il consentit enfin à communiquer avec Ursace et Valens.

On peut juger quel fut l'étonnement général : les ariens en tirent des trophées jusqu'en France, mais les évêques catholiques ne s'en ébranlèrent point, quelque affligés qu'ils fussent. On a parlé en bien de diverses manières sur la chute de ce grand évêque : saint Hilaire attribue sa faute à l'amour bien naturel à un vieillard, de mourir dans sa patrie, et les prêtres lucifériens, Marcellin et Faustin disent qu'il céda aux menaces de Constance, parce qu'étant vieux et riche, il craignait d'être banni ou dépouillé de ses biens. Après qu'il eut signé, on le renvoya en Espagne gouverner son Église de Cordoue. Les mêmes lucifériens rapportent de lui une histoire bien remarquable, qui arriva, disent-ils, peu de temps après son retour en Espagne.

Osius, à son retour, avait encore plus d'autorité qu'auparavant. Il était porteur d'un ordre de Constance pour faire bannir tous ceux qui refuseraient de communiquer avec lui. Grégoire, évêque d'Elvire, refusa absolument sa communion. Osius en colère l'ayant fait appeler à Cordoue devant Clémentin, gouverneur de la province, et quantité de personnes s'étant assemblées pour voir quelle serait l'issue de cette affaire, ils disputèrent longtemps l'un contre l'autre : enfin Osius somma Clémentin d'envoyer Grégoire en exil conformément à l'ordre du prince. Clémentin, soit par le respect qu'il

portait à l'épiscopat, quoiqu'il fût païen, soit qu'il trouvât que Grégoire avait raison, dit à Osius qu'il n'osait pas bannir un évêque, mais que quand il l'aurait déposé, il le bannirait aussitôt. Grégoire, voyant qu'Osius se mettait sur cela en état de le déposer, invoqua Dieu à son secours, et lorsqu'Osius voulut prononcer la sentence, sa tête et sa bouche se tournèrent; il tomba de son siége à terre et fut emporté ou mort ou muet, et le juge, craignant d'éprouver aussi l'effet de la justice de Dieu, se jeta aux pieds de Grégoire et lui demanda pardon. Saint Athanase assure diverses fois qu'il ne négligea point la faute qu'il avait faite, mais qu'étant près de mourir, il protesta, comme par son testament, de la violence qu'il avait soufferte; il anathématisa l'hérésie des ariens et exhorta tout le monde à la rejeter. Saint Augustin, de son côté, nous assure que par l'aveu même des donatistes, qui voulaient noircir sa réputation, il était mort dans la communion des évêques d'Espagne : ce qui réfuterait fortement l'histoire de Marcellin et de Faustin. Les Grecs l'honorent même publiquement le 27 août comme confesseur. Quoi qu'il en soit, il est bien fâcheux que nous soyons réduits à dire que Dieu a peut-être fait miséricorde à Osius par la pénitence. Il ne nous reste de lui que son excellente lettre à Constance. On lui attribue encore un livre *sur la louange de la virginité*, adressé à sa sœur, et fort bien écrit.

OSMÉ, petite ville de la Marche d'Ancône. Pinien, proconsul d'Asie, revenu depuis quelque temps en Italie, avait envoyé dans une terre qu'il possédait en ce lieu, les saints Dioclétien, Florent et Sisinne, diacre, qu'il avait amenés avec lui de son gouvernement. Il avait été forcé de ne pas les garder dans sa maison, de crainte de la persécution. Tous trois furent martyrisés par les habitants du pays, qui les lapidèrent. Il y avait à Osme un démon célèbre, auquel tous les trois ans on offrait un sacrifice solennel. Ce démon ayant déclaré qu'il ne rendrait plus d'oracles, à moins que les trois saints ne sacrifiassent, la populace s'empara d'eux et, sur leur refus d'offrir des sacrifices aux faux dieux, les tua en les accablant de pierres. Les chrétiens ayant retiré leurs corps de dessous ces pierres, les enterrèrent avec honneur près du lieu où leur martyre avait été consommé. (*Voy.* SISINNE, DIOCLÉTIEN, FLORENT.)

OSORIO (le bienheureux GASPARD), fut mis à mort pour la foi le 1er avril 1639. Il eut pour compagnon de son martyre le P. Antoine Ripario. Les Chiriguanes (dans le Tucuman) leur donnèrent la mort afin de les empêcher de prêcher leur foi.

OSSUNA, en Espagne, est célèbre par le martyre qu'y endurèrent les saints Germain et Servant, durant la persécution de Dioclétien, sous Viateur, un de ses lieutenants.

OSTIE, *Ostia*, maintenant bourg de l'État de l'Église, à l'embouchure du Tibre, autrefois ville et port considérable. Sous l'empereur Alexandre, Ulpien, préfet du prétoire, y fit mettre à mort les saints Quiriace, évêque, Maxime, prêtre, et Archelaüs, diacre, avec plusieurs autres chrétiens. Il y fit aussi mourir saint Astère, prêtre, duquel il est parlé dans les Actes de saint Calliste, pape et martyr.

Claude II le Gothique persécutant violemment les chrétiens, Romulus (Ulpius), vicaire du préfet de Rome, fit mourir dans la ville d'Ostie un très-grand nombre de saints martyrs. (*Voy.* MARTYRS D'OSTIE.)

Sous le règne et durant la persécution de Dioclétien, cette ville fut témoin du glorieux martyre qu'y souffrirent pour la foi les saints Claude, Préprédigne, sa femme, Alexandre et Cuthias, ses fils, et son frère Maxime. Dioclétien lui-même avait commandé leur arrestation. Comme ils appartenaient à une famille des plus illustres et des plus recommandables, il montra d'abord pour eux une douceur qui n'était pas dans les habitudes de son caractère féroce et barbare. Il les condamna simplement à l'exil. Mais bientôt, revenant à sa rage accoutumée, il décida qu'ils périraient tous au milieu des flammes. La sentence reçut son exécution, et l'on vit toute cette sainte famille sur le bûcher où s'accomplissait son sacrifice, offrir à Dieu ses souffrances avec un courage que la foi seule peut mettre dans le cœur des hommes. Les païens, qui ne voulaient pas que les fidèles recueillissent les restes des saints martyrs, pour leur rendre les devoirs qui leur étaient dus, les jetèrent dans le Tibre ; mais, malgré cette précaution, les chrétiens purent en retrouver la plus grande partie. Ils enterrèrent ces saintes reliques près de la ville.

OSTIEN (saint), prêtre et confesseur, souffrit de grandes tortures pour la défense de la religion chrétienne, en Vivarais. Nous ignorons les circonstances et l'époque de son combat. L'Église l'honore comme confesseur le 30 juin.

OSWALD (saint), roi et martyr en Angleterre, mourut en combattant pour la défense du christianisme, en l'an 642. Il était fils d'Ethelfrid, qui avait été tué par Redwald, roi des Est-Angles, et après la mort de son père il s'était réfugié chez les Scots, avec ses frères Lanfrid et Oswi. Ils furent instruits de la religion chrétienne dans cet exil, et y reçurent le baptême. Edwin, fils d'Alla, régnait sur les Northumbres. Ce prince, après dix-sept ans de règne, fut tué en combattant Penda, roi de Mercie, et Cadwallon, roi des Bretons et des Gallois. Après cet événement, les fils d'Ethelfrid revinrent et furent remis en possession de leurs États. Lanfrid l'aîné eut le royaume de Déire, Oswi celui de Bernicie. Ces deux princes abjurèrent la religion chrétienne pour plaire à Cadwallon, qui cependant les fit bientôt mourir. Oswi fut tué par lui dans une bataille. Lanfrid fut assassiné. Oswald, leur frère, recueillit leur succession. Au lieu d'abjurer comme ses frères, il fit tout ce qu'il put pour retirer ses sujets de l'adoration des idoles et pour les amener à la connaissance du vrai Dieu. Cadwallon, que certains nomment Cadwalla, vint aussi l'attaquer avec des

forces supérieures. Oswald mena ses soldats au combat sans compter les ennemis, et se fiant en Dieu; il planta une grande croix de bois, et invita tous les soldats qui composaient ses troupes à prier le Dieu des chrétiens pour avoir la victoire. Tous se prosternèrent, et ensuite marchant à l'ennemi, ils lui firent éprouver une défaite complète. Cadwallon y fut tué. La croix qui fut érigée en cette circonstance fut le premier monument chrétien dans le royaume des Berniciens. Oswald fit venir saint Aidan pour prêcher son peuple. Comme dans les commencements ce saint prédicateur ne savait pas la langue du pays, ce fut le roi lui-même qui lui servit d'interprète. Le zèle que ce roi montra ne se démentit pas : il couvrit son pays d'églises et de monastères. Après huit ans d'un règne heureux, ce prince fut attaqué par Penda, le meurtrier de tant de rois, le même qui avait tué saint Edwin. Oswald l'avait vaincu au commencement de son règne; mais peu à peu, s'étant relevé de ses pertes, le prince barbare revint à la tête d'une armée puissante, et attaqua Oswald; celui-ci marcha à la rencontre de l'ennemi; mais complétement inférieur en forces, il fut défait et perdit la vie dans le combat. Cette affaire eut lieu le 5 août 642, dans un lieu nommé Maserfield. Penda lui fit couper les bras et la tête, et les fit attacher à des pieux; mais le frère du saint martyr les ayant enlevés l'année suivante, porta le chef à Lindisfarne, et emporta les bras dans son palais. Le chef fut conservé dans la châsse de saint Cuthbert, et transféré plus tard à Durham. Le bras droit était anciennement conservé à Bamburgh. Le reste du corps fut donné au monastère de Bardney, dans le comté de Lincoln. Une partie de ces saintes reliques fut portée, en 1221, dans l'abbaye de Berg-Saint-Vinoc en Flandre. Les calvinistes les y brûlèrent. L'Eglise célèbre la fête de ce saint roi le 5 août, jour anniversaire de sa mort.

OTA (Julie), était une jeune Coréenne, née au sein d'une famille illustre et puissante. Elle était très-remarquable par les qualités que la nature et l'éducation avaient mises en elle. On ne savait, quand on la voyait, ce qu'on devait admirer le plus ou de la beauté de son visage ou de la grâce de son esprit. Elle avait réuni ces deux trésors qu'on trouve si rarement chez la femme, qu'on dirait que la possession de l'un est exclusive de celle de l'autre. On ignore quelles circonstances l'amenèrent à la cour du Cubo-Sama. Ce que l'on sait, c'est qu'il lui portait un immense intérêt et qu'il avait mis une espèce d'amour-propre à en faire le plus brillant parti de sa cour. En l'an 1613, quand cet empereur décréta la persécution contre les chrétiens, cette jeune fille, pour attirer sur elle les grâces du Seigneur, fit, à partir de ce moment, un vœu de chasteté perpétuelle. L'empereur fut extrêmement irrité de cette détermination, prise par une jeune fille qu'il avait comblée de biens et de laquelle il était passionnément épris. Après avoir fait auprès d'elle, mais inutilement, tout ce qu'il put tenter pour la vaincre, il la remit entre les mains de soldats qui la promenèrent d'île en île, avec deux jeunes filles ses compagnes, Lucie et Clara. Ils finirent par la laisser dans une de ces îles où il n'y avait pas d'autres habitants que de pauvres pêcheurs. Ils l'y abandonnèrent seule et sans ressources. Pendant 40 ans qu'elle y resta, ce fut à peine si elle put y trouver un abri pour s'y mettre à couvert. Elevée dans le luxe et dans les délicatesses qui sont ici-bas l'apanage des riches et des puissants, l'héroïne passa son existence dans cette île où tout manquait à ses besoins. Nul secours, nulle consolation, ne l'y venaient trouver de la part des hommes. Dieu seul la secourait. Il lui envoya, durant ce long exil, toutes les grâces qui font trouver l'existence bonne et douce au milieu des souffrances qu'on endure pour lui. Dans les commencements elle éprouva beaucoup de chagrin de n'avoir pas été jugée digne de recevoir la couronne du martyre; mais un jésuite, le P. Pasio, à qui elle écrivit à cet égard, lui ayant répondu que l'Eglise reconnaissait comme martyrs beaucoup de saints qui n'avaient souffert que le bannissement, elle fut consolée et termina sa vie dans la paix du Seigneur.

OTHON (saint), martyr, était religieux dans l'ordre de Saint-François. Il cueillit la palme du martyre à Méroé en Afrique. On ignore en quelle année. Il eut pour compagnons de ses combats les saints Pierre, Bérard, Accurse et Ajut. L'Eglise fait leur fête le 16 janvier.

OUIL (saint). *Voy.* AGUILE.

OURS (saint), fut martyrisé à Soleure, ville de Suisse, avec saint Victor, son compagnon. Ces deux soldats, qui faisaient partie de la légion Thébéenne, souffrirent d'abord de cruels supplices sous l'empereur Maximien; mais une lumière céleste brillant sur eux, les exécuteurs tombèrent par terre et ils furent délivrés. Jetés ensuite dans le feu et n'en ayant reçu aucun mal, ils périrent enfin par le glaive. L'Eglise fait leur mémoire le 30 septembre.

OURS (saint), évêque et confesseur, souffrit pour la défense de la foi dans la ville de Ravenne. Les circonstances qui illustrèrent son combat nous sont inconnues. Il est honoré dans l'Eglise comme confesseur le 13 avril.

OURS (saint), évêque et confesseur, eut le glorieux privilége de souffrir pour la défense de sa foi, à Auxerre. Nous ignorons les circonstances et l'époque de son combat. L'Eglise fait sa fête le 30 juillet.

OU-CHE-SAN, mandarin mantchoux, qui siégeait au tribunal des crimes de Pékin en 1737, fut chargé de l'affaire de Lieou-Eul, catéchiste des Pères portugais, pris durant qu'il baptisait à l'hôpital des Enfants-Trouvés. Il montra une extrême joie dans cette circonstance, parce que, détestant la religion chrétienne, il désirait beaucoup que quelque affaire la concernant lui tombât entre les

mains. Il essaya d'abord de surprendre le saint catéchiste en lui adressant une foule de questions captieuses ; mais n'ayant pu y réussir, il lui fit donner la question, prétendant lui faire avouer que les chrétiens convertissaient les Chinois en leur donnant de l'argent. Cette grossière erreur ne put être arrachée à Lieou-Eul, qui fut remis au président mantchoux du tribunal, qui se nommait Naschtou. Ce président étant parti deux jours après pour Nankin, en qualité de gouverneur général, l'affaire revint à Ou-Che-San qui voulait y mettre une extrême rigueur. L'opposition que lui fit un collègue força d'en référer à Sonkia, président chinois du même tribunal, lequel blâma l'excessive sévérité d'Ou-Che-San. Qu'aurait-elle été ? Le missionnaire auquel nous empruntons ces détails nous le laisse à deviner, en trouvant fort modérée celle que le président prononça. Lieou-Eul ne fut condamné qu'à porter la cangue un mois durant, et à recevoir une première fois cent coups de bâton, une seconde fois quarante.

OVANDO (le bienheureux FERDINAND), dominicain, faisait partie du couvent que cet ordre possédait à Villarica, dans le Chili. Les habitants indigènes, excités par les prêtres des idoles, immolèrent notre bienheureux, Paul de Bustamente, supérieur du couvent, un novice convers et quatre autres missionnaires. (*Monumenta dominicana*, an. 1606.)

P

PABAG, prince arménien de la famille Aravéléank, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* PRINCES ARMÉNIENS.)

PACHECO (le bienheureux ALPHONSE), prêtre, de la Compagnie de Jésus, fut associé au martyre du B. Aquaviva, recteur du collége que les Jésuites avaient dans l'île de Salcette, avec les B. Antoine François, Pierre Berna, prêtres, et le frère coadjuteur François Aragua. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 217; le P. d'Outreman, *Recueil des hommes illustres de la Compagnie de Jésus*, p. 457; Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. I, p. 352.)

PACHECO (le bienheureux EMMANUEL), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était allé recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy.* l'article AZEVEDO.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent au milieu des flots où ils périrent. Tel fut le glorieux martyre de notre bienheureux. Du Jarric, *Histoire des choses plus memorables*, etc., t. II, p. 2.8. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

PACOME (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Alexandrie, durant la persécution que l'empereur Galère-Maximien fit souffrir aux disciples du Christ. Il eut pour compagnon de sa gloire les saints Fauste, prêtre, Didie et Ammone, Philéas, Hésique, Théodore, évêque égyptien, et six cent soixante autres dont nous ignorons les noms. L'Eglise honore leur mémoire le 26 novembre.

PADOUE, ville d'Italie, où sainte Justine fut martyrisée pour la foi chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 304.

PAEZ (le bienheureux GASPARD), martyr, mourut pour la foi catholique en Abyssinie, le 25 avril 1635. Il était du nombre des six jésuites qui avaient été désignés pour rester en Abyssinie, quand la persécution du Négous Basilides força le patriarche Mendez et ses compagnons de quitter ce pays, où les avait fait venir Mélec Segued. Pris par Melca-Christos, vice-roi du Tigré, avec les PP. Bruno de Sainte-Croix et Jean Pereira, il fut conduit avec eux au camp du vice-roi, qui les fit tous les trois percer devant lui à coups d'épée. Paez mourut sur-le-champ de ses blessures.

PAGNON, de la compagnie de Jésus, eut à soutenir de violentes persécutions à Alep, avec le P. Sauvage, vers l'année 1692 environ. S'étant occupé à faire réparer une maison qui lui avait été donnée par M. Lemaire, consul d'Alep, il fut accusé par ses ennemis d'avoir voulu faire bâtir une chapelle publique. Des soldats vinrent le prendre et le conduisirent au cadi qui lui fit mettre un carcan et l'envoya en prison. Heureusement pour lui, M. Lemaire interposa son autorité et le tira des mains de ses ennemis.

PAGOUR, prince arménien, de la famille de Sunik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* PRINCES ARMÉNIENS.)

PAGUA, île de la Sonde, voisine de Solor, martyrisa, en 1602, le P. Jérôme Mascarenhas, qui y annonçait la foi. En l'an 1621, le 20 janvier, les barbares habitants de cette île, ayant reconnu pour dominicains les PP. Simon de la Mère de Dieu, et Jean-Baptiste de la Fortezza, se saisirent d'eux, leur fichèrent de grands clous dans la tête, leur coupèrent les bras et les jambes, et leur

ayant arraché le cœur, le mangèrent après l'avoir fait griller. On raconte que ces deux missionnaires apparurent vivants, peu de jours après leur martyre, aux yeux de ceux-là mêmes qui les avaient si cruellement mis à mort.

PAIS (le bienheureux Alphonse-André), de la compagnie de Jésus, Portugais, faisant partie de la troupe de missionnaires que le P. Diaz conduisait au Brésil à la suite du P. Azevedo. Un mois après le départ du *Saint-Jacques*, qui portait ce dernier, Diaz et ses compagnons quittèrent Madère, afin de poursuivre la route vers le Brésil avec le reste de la flotte. La tempête ayant dispersé les navires de l'escadre, celui que montaient notre bienheureux et ses compagnons dévia vers l'île de Cuba, et, à San-Iago, on dut abandonner le vaisseau qui faisait eau de toutes parts. Les voyageurs trouvèrent une barque qui les conduisit au port d'Abana, d'où un navire qu'ils y frétèrent les transporta aux Açores, le mois d'août 1571. Ils y trouvèrent le commandant de la flotte, Louis de Vasconcellos, avec le P. Diaz et cinq autres jésuites qui les y avaient précédés. L'amiral, voyant son monde si réduit, ne conserva qu'un navire et ils se rembarquèrent le 6 septembre 1571. Bientôt ils rencontrèrent cinq vaisseaux de haut bord, commandés par le Béarnais Capdeville, calviniste, qui avait assisté à l'abordage du Saint-Jacques. Le combat ne fut pas long, et les calvinistes s'emparèrent du vaisseau catholique. Le bienheureux Diaz fut massacré, puis jeté à la mer (le 13 septembre). François de Castro confessait le pilote au moment où les calvinistes montaient à l'abordage ; il fut massacré. Gaspard Goes subit le même sort ; le P. Michel qui avait été renfermé avec d'autres durant la nuit dans la cabine de Louis de Vasconcellos, ayant jeté un soupir que lui arrachait la blessure de son bras, au moment où on les lui liait derrière le dos, les calvinistes se saisirent de lui et le jetèrent à la mer avec le B. François Paul. Pierre Fernand fut précipité également dans les flots, et fut noyé presque aussitôt avec Jean Alvaro, ne sachant nager ni l'un ni l'autre. Alphonse Fernandez, après s'être soutenu sur les flots pendant plusieurs heures, s'enfonça enfin vers minuit, en récitant le *Miserere mei, Deus*. Alphonse André Païs se noya également en prononçant le saint nom de Jésus. Les autres compagnons de leur martyre furent un autre Pierre Diaz, Portugais, Jacques Carvalho, Portugais, et Fernand Alvares, aussi Portugais. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 295. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 174 et 177.)

PALLADE (sainte), fut martyrisée avec Suzanne et Marcienne. Ces trois saintes, qui étaient les épouses de soldats martyrs, furent mises en pièces avec leurs petits enfants. Elles sont honorées collectivement par l'Eglise le 24 mai.

PALLADE (saint), évêque d'Hélénopolis, en Bithynie, et confesseur, naquit, à ce que l'on croit, en Galatie. A l'âge de vingt ans, il se retira dans les cavernes des Amorrhéens, vers Jéricho, sur une montagne appelée Lucas, et y passa quelque temps avec l'abbé Elpide, de Cappadoce, qui y menait une vie fort austère. Il vint pour la première fois à Alexandrie sous le deuxième consulat de Théodose, c'est à dire en 388. Il y fit connaissance du célèbre Isidore, prêtre et hospitalier de cette église, et s'adressa à lui pour le prier de le conduire dans la vie solitaire et religieuse. Ce saint le remit aux mains d'un solitaire nommé Dorothée, qui depuis soixante ans demeurait dans une caverne, à deux lieues de la ville, sur les bords de la mer. Il lui ordonne de séjourner là trois ans et de venir ensuite le revoir. Pallade ayant été atteint d'une violente maladie ne put y rester les trois ans, et fut contraint de se retirer. Il vécut alors pendant trois années dans divers autres monastères autour d'Alexandrie. Il passa ensuite une année entière dans la montagne de Nitrie, où il profita beaucoup par la conversation des saints qui y vivaient. De Nitrie il alla dans la solitude intérieure des cellules, où il demeura neuf ans, jusqu'en 399. Pendant son séjour dans cet endroit, il fit un voyage à Scété, pour un sujet que sa grande humilité lui fait rapporter : « Il arriva, dit-il, que, me trouvant si tourmenté par des pensées d'impureté et par des songes, que peu s'en fallut que la violence du trouble que cette sensation me donnait ne me fît quitter la solitude ; je n'en parlai point à ceux auprès de qui j'étais, ni à Evagre même, mon supérieur. Mais, sans faire semblant de rien, je m'en allai dans le fond du désert, où je passai quinze jours avec les Pères qui avaient vieilli dans la solitude de Scété. J'y rencontrai entre les autres un nommé Pacon, âgé d'environ soixante-dix ans, et l'ayant reconnu pour une personne fort simple et en même temps fort exercée dans les travaux de la vie spirituelle, je pris la hardiesse de lui découvrir ce que j'avais dans l'esprit ; sur quoi, ce saint homme me dit : « Ne vous étonnez point de cela, mon fils, puisque cette peine n'a pour cause, ni les délices, ni l'oisiveté, ni la négligence, ainsi qu'il paraît par le lieu et par la pauvreté dans laquelle vous vivez, et parce que vous n'avez nul commerce avec les femmes, et qu'ainsi cela procède plutôt du démon, qui ne peut souffrir le désir que vous avez de vivre dans la vertu. » Il passa ainsi plusieurs années dans la solitude.

Vers l'an 399, il se trouva attaqué d'un mal de rate et d'estomac, qui faisait craindre qu'il ne devînt hydropique. Les solitaires qui vivaient avec lui le déterminèrent à se rendre à Alexandrie pour s'y faire soigner. Les médecins auxquels il s'adressa lui conseillèrent de passer en Palestine, dont l'air pur relèverait son tempérament fatigué. De Palestine, il passa ensuite en Bithynie. Ce fut dans cette contrée qu'il fut nommé évêque, vers l'an 400. Ce saint souffrit beaucoup pour la cause de saint Chrysostome. Il fut

d'abord enfermé avec plusieurs autres évêques dans le château d'Athère, puis relégué à Syène, sur les confins des Blemmyes et des Ethiopiens. Les troubles excités dans l'Eglise par la déposition de saint Chrysostome finirent, comme nous croyons, en l'an 417, lorsqu'Atticque, qui occupait le siége de Constantinople, obtint la paix et la communion de l'Eglise romaine. Un des principaux articles de cette paix fut sans doute le rétablissement de Pallade et des autres, qui avaient été chassés au sujet de saint Chrysostome. Socrate écrit qu'il fut transféré de l'évêché d'Hélénopolis à celui d'Astune ou d'Aspone, dans la première Galatie : et, en effet, il y a plusieurs manuscrits qui le qualifient évêque d'Aspone : néanmoins on l'appelle plus communément Pallade d'Hélénopolis, parce qu'il ne paraît dans l'histoire que sous ce titre. Le nom de Pallade est célèbre dans l'histoire de l'Eglise, au commencement du ve siècle, grâce aux écrits que ce saint évêque composa. L'un est l'*Histoire des solitaires*, appelée l'*Histoire Lausiaque*, et l'autre est le *Dialogue* qui contient la vie et la persécution de saint Chrysostome.

PALATIN (saint), souffrit le martyre à Antioche avec saint Sycque. Nous ne possédons pas de détails authentiques relatifs à ces saints combattants de la foi. L'Eglise honore leur mémoire le 30 mai.

PALESTINE ou JUDÉE, fut, comme on peut le voir par toute la suite de l'histoire de l'Eglise, le théâtre des plus grands événements de notre sainte religion. Berceau du christianisme, terre consacrée par le sang du Dieu fait homme, elle fut aussi l'une des contrées les plus célèbres par leurs martyrs. Sous Dioclétien surtout, la Judée fut excessivement éprouvée. Eusèbe de Césarée nous a laissé l'histoire écrite de la persécution qu'elle eut à endurer ; nous avons donné les faits en particulier, chacun à son titre ; mais comme appréciation générale, nous ne croyons pas pouvoir faire mieux que de citer en entier ce précieux document.

1. L'an 19 du règne de Dioclétien (de Jésus-Christ 303), au mois Xantique, que les Romains appellent avril, et quelques jours avant la fête de Pâques, on publia dans toute la Palestine, par l'ordre de Flavien qui en était gouverneur, le même édit contre les chrétiens qui avait été publié à Nicomédie le mois précédent.

2. En vertu de cet édit, on arrêta Procope, qui fut comme les prémices des martyrs de la Palestine. On le mena droit au gouverneur, qui lui ordonna de sacrifier aux dieux ; mais il lui répondit qu'il n'en connaissait qu'un, auquel il sacrifiait, en la manière et avec les cérémonies que lui-même avait prescrites. Et lorsqu'on le pressait de donner de l'encens aux quatre empereurs (Dioclétien, Maximien, Constantius et Galérius), il repartit par un vers d'Homère, en faisant allusion à ce grand nombre de maîtres qu'avait alors l'empire : Il n'est pas avantageux aux peuples d'avoir tant de maîtres, un seul suffit. Cette réponse lui coûta la vie, qu'il donna pour Jésus-Christ, le mercredi huitième du mois Désius, ou, selon le calendrier des Romains, le huitième des ides de juin (le 6 juin).

3. La mort de Procope fut comme le signal de la guerre qu'on déclara aux évêques, aux prêtres et à tous les autres ministres des autels, auxquels on en voulait particulièrement, et qu'on tourmenta en mille manières. On employa sur eux les fouets, les ongles de fer, le feu, les lames ardentes ; on leur disloquait les jointures, on leur brûlait les nerfs, on leur crevait un œil et on leur coupait un jarret ; et en cet état on les envoyait travailler aux mines.

4. Mais comme les tyrans leur enviaient la couronne du martyre après laquelle ces saints confesseurs soupiraient, il n'y en eut d'abord que deux qui l'obtinrent, Alphée et Zachée, lesquels, après avoir essuyé toutes les incommodités d'une affreuse prison, chargés de chaînes, déchirés de coups de fouet, à demi écorchés par la violence des peignes de fer ; après avoir passé vingt-quatre heures dans cette horrible machine, où leurs jambes écartées jusqu'au quatrième point faisaient souffrir à tout le corps des douleurs inconcevables, comme ils persévéraient à confesser un Dieu et un Jésus-Christ, Roi et Seigneur du monde, ils eurent enfin la tête coupée, le dix-septième jour du mois Dius ; c'est, suivant le calendrier romain, le quinze des calendes de décembre (17 novembre).

5. Mais ce qui se passa à Antioche le même jour, au martyre de Romain, mérite bien d'avoir ici place parmi tant d'autres illustres événements que nous allons raconter. Romain était de Palestine, diacre et exorciste de l'Eglise de Césarée (1). Le hasard le conduisit à Antioche dans le temps qu'en vertu de l'édit on abattait les églises des chrétiens. Il aperçut d'autre part le peuple courir en foule aux temples des idoles pour y sacrifier : hommes, femmes, enfants, tous s'empressaient à donner des marques de leur soumission aux ordres des empereurs. Cette vue excita le zèle de notre saint diacre ; il élève sa voix, et se met à reprocher à tout ce peuple son impiété. On se saisit aussitôt de lui, et, sans autre formalité, il est condamné au feu. La joie éclata sur son visage ; il n'attend pas qu'on le conduise au bûcher, il y court, il y vole. On le lie à un poteau, on l'environne d'une pile de fagots, tout est préparé pour le brûler tout vif. Les bourreaux cependant différant d'y mettre le feu, parce qu'ils attendaient les derniers ordres de Galérius (César, associé à l'empire), qui était présent à cette exécution, ce généreux diacre demanda : Où est donc le feu ? D'où vient ce retardement ? L'empereur (c'est-à-dire le César Galérius), piqué de cette demande qu'il prenait pour une insulte, le fit

(1) Dans les premiers temps de l'Eglise, le petit nombre des clercs faisait qu'un seul exerçait souvent deux et quelquefois trois fonctions différentes.

détacher pour lui couper la langue. Romain la tire de sa bouche et la donne à couper aux bourreaux. On le jeta ensuite dans un cachot, où il souffrit mille incommodités, inséparables de cet affreux séjour. Enfin, la vingtième année du règne de Dioclétien, les prisons ayant été ouvertes à tous les criminels, le seul Romain fut excepté de ce pardon général; et pendant que les voleurs, les homicides, les incendiaires, voient rompre leurs chaînes, on renforce celles d'un homme qui n'a point d'autre crime que d'être chrétien. On le laissa languir longtemps dans les ceps, les jambes écartées jusqu'au quatrième trou, après quoi on lui trancha la tête. C'est ainsi que se passa la première année de la persécution, pendant laquelle il périt beaucoup plus d'évêques et de prêtres que d'autres ministres inférieurs et de laïques.

6. Au commencement de la seconde année (de Jésus-Christ 304), Urbain, commandant dans la Palestine, reçut les lettres de l'empereur adressées à tous les gouverneurs de province, par lesquelles il était ordonné à tous les sujets de l'empire de sacrifier aux dieux. Les premiers chrétiens qui signalèrent en cette rencontre leur foi et leur constance furent Timothée, Agapius, et une vierge nommée Thècle, non moins illustre par son courage et sa fidélité que l'ancienne et fameuse Thècle, si célèbre dans les ouvrages des Pères grecs et latins, et qui eut parmi les personnes de son sexe le même avantage que saint Etienne eut parmi les hommes. Ces trois saints souffrirent le martyre à Gaze, ville de Palestine : le premier fut brûlé à petit feu, et les deux autres furent exposés aux bêtes.

7. Quelque temps après il y eut à Césarée une grande solennité. On y vit des courses de chariots, des jeux, des combats, et tous ces différents spectacles que l'ancienne superstition avait consacrés. Le bruit courut qu'outre les gladiateurs ordinaires on ferait combattre contre les bêtes les chrétiens qui avaient depuis peu été condamnés à mort. Ce bruit, vrai ou faux, étant venu aux oreilles de six jeunes chrétiens qui se trouvaient pour lors à Césarée, ils se rendirent promptement à l'amphithéâtre, dans le moment que le gouverneur Urbain y entrait pour y prendre sa place; et, lui montrant leurs mains chargées de chaînes (car pour lui marquer qu'ils étaient prêts à endurer toutes choses pour la foi, ils s'étaient eux-mêmes fait enchaîner), ils lui déclarèrent qu'ils étaient chrétiens, et qu'en cette qualité ils demandaient d'être exposés aux bêtes, dont ils ne redoutaient ni le nombre ni la fureur, les adorateurs du vrai Dieu ne craignant rien en combattant sous les auspices et pour la gloire d'un si puissant protecteur. Il est juste, avant de passer outre, de laisser à la postérité les noms de ces six illustres athlètes. Le premier était de l'ancien royaume de Pont, réduit en province par les Romains; il se nommait Timolaüs. Le second était natif de Tripoli en Phénicie, et avait nom Denys. Le troisième, qui était sous-diacre de l'Eglise de Diospolis, s'appelait Romulus. Le quatrième et le cinquième étaient Egyptiens, nommés Paësis et Alexandre. Et enfin le sixième et dernier était un autre Alexandre de la ville de Gaze. Une demande de cette nature ne surprit pas peu le gouverneur et ceux des spectateurs qui purent l'entendre; mais elle mit en fureur Urbain, qui les fit à l'instant jeter dans une prison obscure, tout enchaînés qu'ils étaient. Quelques jours après on en arrêta deux autres, nommés Agapius et Denys; le premier avait déjà souffert pour la foi, et le dernier fut pris comme il portait quelques rafraîchissements aux martyrs. Ils furent tous huit décapités en un même jour, qui fut le vingt-quatrième du mois Dister, ou le neuf des calendes d'avril (le 24 mars).

8. Ce fut en ce temps-là que des quatre empereurs qui gouvernaient alors le monde, les deux premiers (Dioclétien et Maximien) quittèrent la pourpre et se réduisirent à une vie privée; ce qui causa de grands troubles dans l'empire, qui, déchiré misérablement par une guerre civile et intestine, se vit sur le bord de sa ruine, et près d'être renversé par les propres mains de ceux qui devaient le soutenir. Au reste, ces divisions ne cessèrent point qu'on n'eût rendu la paix à l'Eglise. Car comme un rayon de soleil, venant à percer un nuage épais qui répandait dans les campagnes la nuit et l'horreur, semble redonner à la terre une nouvelle face et de nouveaux agréments : de même, cette paix venant à paraître après les ravages que la guerre avait causés parmi les Romains, la république commença à reprendre sa première beauté; la concorde de retour en bannit les dissensions et les querelles; et l'empire, ébranlé par de si furieuses secousses, se raffermit sur ses propres fondements. Mais ces événements trouveront mieux leur place en un autre endroit, où nous en parlerons plus amplement. Nous reprendrons cependant la suite de notre récit.

9. Maximin César (Galère, l'an de Jésus-Christ 305), ayant été élevé à l'empire, troubla bientôt cette paix qui avait été donnée à l'Eglise; on eût dit que ce prince impie en voulait à Dieu même, tant il s'appliqua à persécuter les fidèles : ce qu'il fit avec une cruauté si peu commune et un si prodigieux acharnement, que les empereurs qui l'avaient précédé paraissaient auprès de lui pleins de modération et de douceur. Cela mit d'abord l'alarme parmi les fidèles; tout est dans le trouble et dans la crainte, le troupeau se disperse, les ouailles fuient de tous côtés, et vont cherchant quelque retraite qui les mette à l'abri de cet orage. Il y en eut quelques-uns, à la vérité, sur qui la peur ne fit aucun effet. L'innocent Apphien fut de ce nombre : il avait à peine vingt-deux ans, et toutefois dans un âge si peu avancé et si peu propre aux grandes vertus, il donna des marques d'une foi forte et vigoureuse, et d'une piété tendre et affectueuse envers Dieu. Il était d'une maison

riche et opulente. Ses parents l'envoyèrent à Béryte (1) pour y apprendre les belles-lettres et les autres sciences humaines. Il y fit un assez long séjour, mais il s'y comporta avec tant de sagesse et de retenue, que méprisant ces vains divertissements et ces dangereux plaisirs dans lesquels une aveugle jeunesse se précipite inconsidérément, il ne se laissa jamais corrompre par les mauvais exemples de ses camarades, ni surmonter par les désirs impétueux de la chair, ni séduire par les appas trompeurs de la volupté ; mais il conserva toujours, sous un extérieur modeste, un corps chaste, des mœurs pures, un cœur soumis à la raison et aux règles de l'Evangile. On sera peut-être bien aise de savoir d'où était originaire cet admirable jeune homme, et il n'est pas juste d'ôter au lieu de sa naissance la gloire qu'il doit tenir de la lui avoir donnée. Ce fut la ville de Pagas (2), une des plus considérables de Lycie, qui eut cet honneur. Apphien, y étant retourné après s'être perfectionné dans les sciences et dans la vertu, ne put se résoudre à demeurer chez son père, quoiqu'il fût des premiers de sa ville, ni avec aucun de ses parents, parce qu'ils ne voulaient point quitter les folles erreurs du paganisme pour suivre les saintes maximes de notre religion. Mais obéissant à l'esprit de Dieu, qui le poussait à embrasser une vie parfaite, selon les préceptes de la véritable philosophie, c'est-à-dire de la sagesse chrétienne, il abandonna la maison paternelle, foulant aux pieds la gloire du siècle, et renonçant aux délices empoisonnées que le monde et sa naissance lui offraient. Enfin le même esprit le conduisit à Césarée pour y recevoir la couronne du martyre. Il demeura quelque temps avec nous, fortifiant son corps chaque jour par une abstinence très-austère, et le disposant à souffrir par divers exercices d'une rigoureuse pénitence, et s'appliquant outre cela avec une assiduité merveilleuse à la lecture des livres saints ; il finit de bonne heure sa carrière, en donnant des marques glorieuses d'une constance inébranlable, d'une fidélité à toute épreuve, d'une liberté toute chrétienne, et surtout d'une sainte hardiesse et d'un zèle vraiment héroïque.

10. Car la guerre s'étant rallumée contre les chrétiens la troisième année de la persécution de Dioclétien, par les sanglants édits que Maximin fit publier dans toutes les provinces, par lesquels il était enjoint à tous gouverneurs, proconsuls, présidents et autres magistrats, de contraindre tous les habitants des villes, bourgs et villages, et généralement tous les sujets de l'empire romain, de sacrifier publiquement aux dieux, le gouverneur de la Palestine fut des premiers et des plus ardents à faire exécuter ces édits dans toute l'étendue de son gouvernement. Césarée fut donc en un instant remplie de crieurs publics, qui les allaient publiant de place en place et de rue en rue, les dénonçant particulièrement aux chefs de famille. D'ailleurs on voyait des officiers de guerre faire les fonctions de sergents et d'huissiers, et ayant le rôle des habitants à la main, les assigner à comparaître incessamment en personne aux temples des idoles, pour y offrir des sacrifices. Dans cette consternation générale, Apphien, saisi d'un mouvement soudain, mais qui ne pouvait venir que d'en haut, sans avoir communiqué son dessein à personne, pas même à nous autres, qui demeurions dans le même logis, entre hardiment dans un des temples de la ville, où le proconsul Urbain sacrifiait, se coule parmi ses gardes, s'approche de lui, lui prend la main dont il faisait les libations, l'arrête tout court et interrompt ainsi le sacrifice. Puis prenant un air majestueux, qui étonna d'abord le proconsul, il lui dit d'un ton grave qu'il n'y avait pas moins de folie que d'impiété à rendre à des idoles muettes et insensibles un culte qui n'était dû qu'à Dieu seul.

11. Mais Urbain, revenu un moment après de sa surprise, fit signe à ses gardes de se saisir de cet intrépide jeune homme. Ils se jettent sur lui avec une impétuosité de bêtes féroces, lui donnent cent coups de la hampe de leurs pertuisanes, et le jettent tout couvert de sang et de plaies dans une affreuse prison, où il passa dans les ceps un jour et une nuit. Il comparut le jour suivant devant le proconsul, qui, le pressant de sacrifier aux dieux, ne put jamais l'y faire consentir ni surmonter son invincible fermeté, quoiqu'il employât pour cela les ongles de fer et les plombeaux, qui mirent le martyr en un état si pitoyable, que l'on ne reconnaissait plus en lui ni traits, ni linéaments, ni forme humaine, tant ces horribles instruments l'avaient défiguré : les ongles de fer lui ayant creusé toute la chair en longs sillons, et les plombeaux, par leurs coups redoublés et par une infinité de contusions, lui ayant fait enfler la tête, qui n'était plus qu'une masse informe. Cependant, comme le gouverneur vit qu'il ne se rendait pas, malgré les excessives douleurs qu'il ressentait, il lui fit envelopper les pieds d'un linge trempé dans de l'huile, où on mit le feu. Qui peut exprimer ce que cet affreux tourment faisait endurer au saint jeune homme? On le peut du moins conjecturer par ce que je vais dire : on voyait distiller ses pieds goutte à goutte, l'ardeur du feu les faisant fondre comme de la cire. Le tyran, vaincu par cette prodigieuse constance, le fit remener en prison, d'où l'ayant retiré trois jours après, et le trouvant toujours aussi inébranlable, il ordonna qu'on le jetât dans la mer, quoiqu'il n'eût plus qu'un souffle de vie.

12. La postérité aura sans doute de la peine à croire un événement miraculeux qui suivit immédiatement la mort d'Apphien ; je ne puis toutefois m'empêcher de le rapporter,

(1) Célèbre pour son école de droit.

(2) Ou Arpagas, ou Arpagus, ou Aragas : tous noms inconnus aux savants. Peut-être est-ce Araxas, qui était en effet une ville épiscopale de Lycie.

Tous les habitants de Césarée, qui furent témoins de ce prodige, seront mes garants envers les siècles à venir. Après donc que le corps du martyr eut été jeté dans la mer, il s'éleva tout à coup du fond des eaux un bruit si horrible, et les vagues venant à s'entre-choquer d'une manière extraordinaire font un fracas si épouvantable, que l'air en retentit, la terre en est émue, Césarée en est ébranlée jusque dans ses fondements. Alors, parmi ces éclats, ce bruit, ces effroyables secousses des trois éléments, on voit arriver le corps d'Apphien ; les flots, paisibles autour de lui, le soutiennent, le portent et le poussent doucement jusqu'aux pieds des murs de la ville. Cela arriva un vendredi, le second jour du mois Xantique, ou le quatrième des nones d'avril.

13. Presque dans le même temps, un autre jeune homme nommé Ulpien, convaincu de christianisme, ayant été arrêté à Tyr, fut cousu dans un sac de cuir, avec un chien et un aspic, puis précipité dans la mer (1).

14. Il ne se passa pas beaucoup de temps sans qu'Edésius, frère d'Apphien, reçût une couronne semblable à celle que son frère venait de remporter. Mais ce ne fut qu'après avoir confessé Jésus-Christ plus d'une fois dans les tourments, après avoir demeuré plusieurs années dans les fers, dans les horreurs d'une prison obscure, dans les mines ; après avoir passé presque toute sa vie avec le manteau de philosophe et dans les exercices continuels d'une philosophie toute chrétienne et toute sainte. Car étant venu à Alexandrie, il fut témoin des emportements du gouverneur, que la haine qu'il avait conçue contre les chrétiens faisait tomber dans des excès indignes non-seulement d'un juge, mais aussi d'un honnête homme. Car on voyait ce furieux tantôt faire mille outrages et mille affronts sanglants à des hommes d'une gravité et d'une vertu qui leur attiraient le respect de tous ceux qui n'étaient pas comme lui aveuglés de passion, tantôt livrer des femmes de condition à la brutalité des plus fameux débauchés de la ville, et abandonner des vierges consacrées à Dieu à l'avarice de ces hommes infâmes qui mettent à prix la beauté, la jeunesse et la pudeur, et qui font un honteux trafic de l'impudicité publique. Edésius voit tout cela, et en ayant horreur, il reproche hardiment au proconsul son extravagance et sa fureur. La honte et la colère se firent voir aussitôt sur le visage de ce juge, mais la colère, prenant le dessus, lui fit sur l'heure prononcer une sentence de mort contre celui qui venait de le couvrir de confusion.

15. La quatrième année de la persécution (l'an de Jésus-Christ 306), un vendredi vingtième du mois Dius, c'est-à-dire, selon le style des Romains, le douzième des calendes de décembre (le 20 novembre), on fit mourir dans la même ville de Césarée un martyr dont la mort a des circonstances assez remarquables pour mériter la curiosité des lecteurs. Le tyran Maximin, se trouvant à Césarée, voulut gratifier le peuple d'une fête superbe et digne de celui qui la donnait. Pour cet effet, les intendants des jeux eurent ordre de ne rien épargner pour la rendre complète. On y vit des combats de toutes sortes de bêtes qu'on avait fait venir à grands frais des Indes et de l'Afrique. Plusieurs troupes d'excellents gladiateurs y montrèrent tout ce que leur art a de plus admirable et de plus divertissant. Mais le spectacle le plus magnifique, celui qui donna le plus de plaisir au peuple, sans lequel tous les autres n'auraient rien eu de piquant, en un mot celui qu'on réservait d'ordinaire pour l'empereur lorsqu'il honorait l'amphithéâtre de sa présence, fut la mort d'un chrétien. Il se nommait Agapius.

16. Celui-ci, ayant été déjà tiré par trois fois de prison, et traduit en public autant de fois, avec des malfaiteurs condamnés pour leurs crimes, avait toujours été renvoyé, soit que les juges fussent touchés de compassion, soit qu'ils espérassent que le temps et les incommodités de la prison pourraient le faire changer de sentiments. Enfin il fut pour la dernière fois amené dans l'amphithéâtre, l'empereur y étant. Comme si la Providence l'eût réservé pour accomplir cette parole de Jésus-Christ à ses disciples : *Vous serez conduits devant les rois et les princes de la terre, pour confesser mon nom en leur présence* (*Matth.* x). Il parut donc attaché avec un criminel qu'on disait avoir assassiné son maître. Ce meurtrier, ayant été exposé aux bêtes, obtint aussitôt sa grâce de l'empereur, à peu près de la même manière que Barabbas la reçut de Pilate. Cet acte de clémence attira à l'empereur, de tout l'amphithéâtre, des acclamations et des louanges, les spectateurs s'efforçant à l'envi de l'élever jusqu'au ciel. Donner ainsi avec tant de bonté la vie à un scélérat tout couvert du sang de son maître, lui rendre la liberté, le combler d'honneurs, rien, disaient-ils, n'est plus digne d'un grand prince ; jamais action ne mérita mieux, à leur gré, des applaudissements et des éloges. Mais pour Agapius, ayant paru devant Maximin, qui lui promit de le faire élargir pourvu qu'il voulût abandonner sa religion, ce généreux chrétien s'écria qu'il n'était pas là pour avoir commis aucun crime, mais seulement parce qu'il adorait un seul Dieu, et qu'il endurerait avec joie pour une si bonne cause tous les supplices imaginables. Il joignit les effets aux paroles ; et ayant aperçu une ourse qu'on venait de lâcher contre lui, il alla gaîment à sa rencontre, et s'étant volontairement abandonné sur elle, il en fut déchiré, au grand contentement de l'empereur et du peuple. Cependant, comme on s'aperçut qu'il respirait encore, on lui attacha deux grosses pierres aux pieds, et on le précipita dans la mer.

17. Il y avait déjà cinq ans (an de Jésus-Christ 307) que la persécution durait, et elle enlevait chaque jour à Césarée plusieurs

(1) Le 3 avril. La jurisprudence des tyrans punissant du même supplice les chrétiens et les parricides.

chrétiens, lorsque le propre jour de Pâques, qui cette année-là tombait le second du mois Xanthique, c'est-à-dire le quatrième des nones d'avril (le 2), une jeune vierge de la ville de Tyr, nommée Théodosie, qui avait à peine atteint l'âge de dix-huit ans, mais d'un esprit mûr et solide, d'un maintien grave et modeste, et surtout fidèle à Jésus-Christ, fut arrêtée par les gardes du gouverneur, pour s'être approchée de quelques saints martyrs qu'elle aperçut enchaînés à la porte du palais, soit qu'elle ne voulût que les saluer, soit, ce qui est assez vraisemblable, qu'elle eût dessein de se recommander à leurs prières. Quoi qu'il en soit, comme si elle eût commis le plus grand de tous les crimes, ce juge insensé, transporté d'une fureur aveugle, et que la nature ne permet pas aux bêtes même les plus féroces, lui fit déchirer les côtes et les mamelles avec des ongles de fer, ce qu'elle endura avec une gaîté qui redoublait la rage du tyran; ce furieux homme, voyant qu'il lui restait encore quelque souffle de vie, la fit jeter dans la mer. Après quoi, enflé d'une si honteuse et si cruelle victoire, il retourna aux autres confesseurs, qu'il condamna aux mines de cuivre, qui sont à Phénum, dans la Palestine.

18. Le cinquième jour du mois Dius, c'est, selon la manière de compter des Romains, le jour des nones de novembre (le 5), dans la même ville de Césarée, Silvain, qui pour lors n'était que prêtre, et qui peu de temps après fut honoré de la dignité d'évêque et de la couronne de martyr, Silvain, dis-je, et quelques autres avec lui, furent aussi condamnés aux mêmes mines de cuivres par ce même gouverneur, qui, avant que de les y envoyer, les voulut rendre boiteux en leur faisant appliquer un fer chaud à la jointure des pieds.

19. Dans le même temps, ce gouverneur barbare fit brûler tout vif un personnage d'un mérite singulier, appelé Domninus, connu et estimé dans toute la Palestine pour l'extrême facilité qu'il avait à s'énoncer et à parler en termes propres sur toutes sortes de sujets, mais bien plus estimable pour avoir généreusement confessé Jésus-Christ plusieurs fois.

20. Le même juge, qui était un grand artisan de méchancetés, et qui avait un génie tout particulier pour en inventer, joignait encore à ce rare talent celui d'employer la ruse, l'artifice et la fraude, pour tâcher, par ce double moyen de détruire, s'il eût pu, la religion de Jésus-Christ. Il s'était appliqué si heureusement à inventer de nouveaux supplices, qu'il en trouva en effet d'inconnus aux siècles passés et aux peuples les plus barbares. Il voulut contraindre trois chrétiens qui étaient tombés entre ses mains de combattre avec le gantelet; il exposa aux bêtes un vénérable vieillard nommé Auxentius. Il envoya aux mines une troupe de jeunes hommes, après en avoir fait des eunuques. Il y en eut encore qui furent jetés dans des cachots affreux, après avoir enduré tous les supplices imaginables. Du nombre de ces derniers fut l'illustre martyr Pamphile, le plus cher et le plus intime de mes amis (1), et qui acquit alors une gloire immortelle, s'étant signalé par une constance, un courage et une générosité qui lui ont donné, sans contredit, la première place parmi les martyrs de notre temps. Le proconsul (ou le gouverneur), qui avait ouï parler de son éloquence et de sa profonde érudition, voulut l'entendre parler, et étant convaincu par sa propre expérience de sa grande habileté, il eût souhaité de le pouvoir gagner à ses dieux. Il lui proposa donc de leur sacrifier; mais le saint homme, après avoir refusé tout net de se souiller par cette abomination, marqua tant de mépris pour ces divinités, que le proconsul, changeant tout d'un coup son estime en fureur, le fit tourmenter de la manière du monde la plus horrible. Enfin, après qu'il lui eut fait déchirer les côtés avec des peignes de fer, sa rage n'étant pas encore rassasiée du sang qu'il venait de tirer de tout le corps de ce grand homme, il le fit traîner tout sanglant en prison, avec plusieurs autres confesseurs.

21. Au reste, l'on peut conjecturer, par la fin honteuse et tragique de ce détestable juge (le proconsul Urbain), ce qu'il doit attendre d'un Dieu justement irrité de tant d'excès, et qui ne manquera pas de venger sur ce méchant homme le sang de ses fidèles serviteurs répandu par ses ordres cruels. Il venait à peine de condamner Pamphile, lorsque Dieu le livra aux exécuteurs de sa justice sur la terre. Cet homme qu'on voyait encore hier assis sur un tribunal, environné de gardes, faire de là trembler toute la Palestine; qui tenait le premier rang entre les favoris de l'empereur, sa créature, son homme de confiance; qui entrait dans tous ses secrets comme dans tous ses plaisirs; cet homme, dis-je, se voit en une nuit dépouillé de tout; une seule nuit lui enlève richesses, grandeurs, puissance, et l'honneur et la vie. Il est précipité dans un abîme de malheurs, il meurt couvert d'ignominie et d'opprobres, aux yeux de ceux qu'il avait vus, rampant devant lui, briguer son crédit et implorer sa protection. Ce misérable, poussant des cris à la manière des femmes, se jette bassement aux pieds d'un peuple qu'il voyait aux siens il n'y a qu'un moment. Enfin ce même Maximin, sur la faveur duquel il bâtissait sa fortune, et qu'il croyait avoir si bien méritée par son acharnement à tourmenter les chrétiens, ce Maximin devient pour lui un juge inexorable, un implacable ennemi, son bourreau. Car après que cet empereur, en présence duquel il fut convaincu de crimes énormes, l'eut accablé de mille injures, il le condamna à perdre la vie. Mais nous ne faisons que toucher en passant cet événement. Nous pourrons dans la suite donner une relation plus étendue de la fin malheureuse de ceux qui ont persécuté les

(1) Eusèbe avait ajouté à son nom celui de Pamphile. *Eusebius Pamphili.*

chrétiens, et particulièrement de Maximin et de quelques ministres de sa cruauté.

22. Quoiqu'il y eût déjà près de six ans (l'an de Jésus-Christ 308) que la persécution était allumée, elle n'en était pas moins ardente. Les déserts même les plus reculés ne purent garantir les fidèles de la fureur des persécuteurs. Leurs émissaires pénétrèrent jusque dans celui de la Thébaïde, où une multitude innombrable de confesseurs s'étaient retirée comme dans un asile; et ils tirèrent d'un lieu nommé Porphyrite, à cause de plusieurs carrières de marbre qu'on y a ouvertes, quatre-vingt-dix-sept de ces saints, avec quantité de femmes et d'enfants, qu'ils conduisirent au nouveau gouverneur de la Palestine. Et comme toute cette sainte troupe confessait avec une généreuse fermeté un Dieu et un Jésus-Christ, Firmilien (c'était ce nouveau gouverneur, qui n'avait pas moins succédé à la cruauté d'Urbain qu'à sa charge) leur fit couper à tous, avec un rasoir rougi au feu, les nerfs du jarret gauche; et après leur avoir aussi fait crever l'œil droit avec un poinçon, il le leur fit cerner tout à l'entour jusqu'à la racine, où il fit appliquer le feu avec la pierre caustique; il les relégua ensuite dans les mines de la province, pour achever de les y faire périr de faim et de misère. On y envoya pareillement ces jeunes hommes dont nous avons parlé, qui avaient été condamnés à combattre dans l'amphithéâtre avec le gantelet (le combat du pugilat), et qui ne voulaient ni recevoir ce que l'empereur faisait distribuer chaque jour aux athlètes pour leur nourriture, ni s'exercer à ces combats inhumains.

23. Cependant on se saisit dans la ville de Gaze de plusieurs fidèles, lorsqu'ils étaient assemblés pour entendre la lecture de l'Écriture sainte. On coupa aux uns le jarret gauche, et on leur arracha l'œil droit, et on déchirait les côtés aux autres avec des peignes de fer. Parmi ces derniers, une femme se signala par une action qui aurait pu faire honneur même à un homme de courage. On avait pris une jeune vierge qui, se sentant outrée de ce que le tyran Maximin la menaçait de la faire conduire dans un lieu de prostitution, lui reprochait son extrême cruauté qui lui faisait livrer les provinces de son empire à des gouverneurs inhumains, répandant ainsi en cent lieux à la fois, par les mains de ses ministres, le sang qu'il ne pouvait lui seul répandre. Le tyran, piqué de ce reproche, fit mettre cette généreuse fille sur le chevalet, où les bourreaux lui déchiraient les épaules et les bras. Ils s'appliquaient avec une merveilleuse ardeur à obéir aux ordres de ce juge barbare, lorsqu'une autre fille, qui comme la première avait voué sa virginité à Dieu, et qui, sous un extérieur vil et misérable, portait un cœur grand, intrépide, et plus digne mille fois de l'estime et des louanges des hommes que ces fameux Grecs dont l'histoire ancienne nous vante si fort la généreuse liberté; cette vierge, dis-je, considérant les tourments horribles qu'on faisait souffrir à sa compagne, se mit à crier du milieu de la foule où elle se trouvait engagée, en s'adressant au juge: Jusqu'à quand, bourreau inhumain, feras-tu souffrir ma sœur? Cette parole ayant mis le gouverneur en furie, il fit sur l'heure arrêter celle qui l'avait dite, et l'ayant fait venir devant lui, il s'efforça d'abord de la gagner par des paroles flatteuses. Il voulut lui persuader de sacrifier aux dieux; mais elle, s'armant de l'auguste nom du Sauveur qu'elle prononça, répondit hardiment qu'elle ne sacrifierait point. On la traîna au pied de l'autel; mais étant toujours la même, et sans se démentir de sa première générosité, elle renversa d'un coup de pied l'autel et le feu sacré qui était dessus, et mit en désordre et le sacrifice et les sacrificateurs. Alors le gouverneur, ne se possédant plus et s'abandonnant à toute la violence de sa colère, la fit déchirer si longtemps avec des ongles de fer, et les lui fit enfoncer dans la chair si avant, que ce juge altéré du sang des martyrs put à son aise se rassasier de celui de cette innocente fille. Après quoi, il commanda qu'on liât ces deux vierges ensemble, et qu'on les jetât dans un brasier ardent. La première était de la ville de Gaze (1), la seconde, nommée Valentine, était de Césarée (2).

24. Mais où trouver des termes pour exprimer d'une manière qui réponde à la dignité du sujet le martyre du bienheureux Paul, qui suivit immédiatement celui de ces deux vierges? Il avait été condamné à mort en même temps qu'elles et par la même sentence; il s'était déjà mis à genoux pour la recevoir, lorsqu'il pria le bourreau de surseoir pour un moment à l'exécution. Ce qu'ayant obtenu, il éleva sa voix, et pria premièrement pour les chrétiens, demandant à Dieu qu'il lui plût de donner la paix et la sûreté à son Église; il pria ensuite pour les juifs, et demanda pour eux la connaissance de Jésus-Christ. Il fit la même prière pour les Samaritains, puis pour les gentils, demandant à Dieu qu'il dissipât les ténèbres dont ils sont enveloppés, qu'il leur fît connaître la vérité essentielle, qui n'est autre chose que lui-même, afin que renonçant à leurs anciennes erreurs, ils marchassent à l'avenir dans la lumière de la véritable religion. Après, il leva les mains au ciel pour tous les assistants, les nommant tous l'un après l'autre. Enfin il pria pour le juge qui l'avait condamné, pour le bourreau qui devait le faire mourir, pour les empereurs qui persécutaient les fidèles avec une fureur si opiniâtre, conjurant la divine bonté de ne point redemander son sang à ceux qui l'allaient répandre. Un discours si touchant, qui marquait un si grand fonds de douceur et de charité dans celui qui le faisait, tira les larmes des yeux de toute l'assemblée, qui d'ailleurs était persuadée qu'il était in-

(1) Les Grecs la nomment Théa.

(2) Les Latins font la fête de ces deux vierges le 25 de juillet, et les Grecs le 18.

nocent. Pour lui, ayant présenté le cou à l'exécuteur, il fut honoré du martyre le 25 du mois Panémus, c'est-à-dire le 25 juillet.

25. Peu de jours après la mort de cet admirable Paul, on voit arriver à Césarée cent trente confesseurs, qui, ayant été mutilés en Egypte d'où ils venaient, furent envoyés, par l'ordre de l'empereur Maximin, partie aux mines de la Palestine, partie à celles de Cilicie.

26. Au reste, lorsque la persécution commençait à s'éteindre peu à peu par tant de sang versé; que tant de belles et d'éclatantes actions de ces illustres martyrs de Jésus-Christ volaient par tout le monde, et portaient même dans l'âme des infidèles l'admiration et le respect; lorsqu'il semblait que nous dussions respirer après tant de traverses, et jouir d'un air plus pur et plus serein après de si grands orages, particulièrement depuis que les confesseurs de Thébaïde, qui avaient été condamnés aux mines, en avaient été rappelés par deux fois; lors, dis-je, que ce feu que l'enfer avait soufflé sur la terre paraissait être presque amorti, il se ralluma tout à coup avec plus de violence que jamais. De nouveaux édits de l'empereur parurent inopinément dans toutes les provinces. Le préfet du prétoire écrivit en même temps aux gouverneurs et aux intendants, aux syndics des villes, et généralement à tous les magistrats, de tenir la main à l'exécution de cet édit, qui entre autres choses portait que les temples des dieux, qui par leur ancienneté étaient tombés en ruine, seraient incessamment rétablis et mis en état; que tous les sujets de l'empire, hommes, femmes, enfants, esclaves, sans exception, seraient contraints par toutes sortes de voies de sacrifier aux dieux immortels; qu'on les obligerait de manger des viandes immolées; que celles qui se vendaient à la boucherie, et les autres denrées qui s'exposaient dans les marchés, seraient consacrées aux dieux, avec les aspersions et libations ordinaires, et qu'il y aurait de leurs prêtres, cachés et déguisés dans les bains publics, qui prendraient soin de purifier, sans qu'ils s'en aperçussent, tous ceux qui y entreraient pour s'y laver. Cependant ces nouveaux ordres causèrent bien du trouble. Les nôtres en étaient accablés de douleur, et les païens ne pouvaient approuver une rigueur si fort à contre-temps, et qui n'était pas moins embarrassante pour eux qu'injuste à l'égard des chrétiens, toutes ces pratiques et ces cérémonies n'étant propres qu'à troubler le commerce de la vie civile et à incommoder les honnêtes gens. Mais comme cet orage, après tout, ne menaçait que les fidèles, et qu'ils le regardaient comme prêt à fondre sur eux, ils eurent recours à la protection toute-puissante de Jésus-Christ, qui releva de telle sorte le courage de ceux qui eurent confiance en sa bonté et en son pouvoir, qu'ils n'attendirent pas que leurs ennemis vinssent à eux; mais faisant eux-mêmes plus de la moitié du chemin, que dis-je? les allant relancer jusque dans leur fort, ils les prévinrent et osèrent leur reprocher leur impiété et leurs superstitions sacriléges.

27. Car trois de ces généreux hommes, animés d'un même zèle, coururent au temple où le gouverneur sacrifiait; et là, lui reprochant publiquement son idolâtrie, ils lui soutinrent qu'il n'y avait point d'autre Dieu que celui qui a fait le ciel et la terre. Le gouverneur, étonné de cette hardiesse, et peu accoutumé à recevoir de pareilles remontrances, voulut savoir qui ils étaient. Mais eux, sans attendre qu'on les y contraignît, ni que d'autres répondissent pour eux, ayant répondu hautement qu'ils étaient chrétiens, le gouverneur, à cet aveu, entra en une si furieuse colère, que, sans autre formalité, il les condamna sur-le-champ à la mort. Le premier de ces trois braves gens était prêtre et se nommait Antonin; le second était Zébinas, de la ville d'Eleuthérople (1); et le troisième avait nom Germain. Cela arriva le jour des ides de novembre (le 13).

28. On leur donna le même jour, pour associée dans leur martyre et dans leur triomphe, une fille de la ville de Scythople (2), nommée Ennathas, qui portait la coiffure de vierge. Un certain Maxys, officier dans une légion, brave de sa personne et d'une force d'athlète, du reste le plus scélérat et le plus méchant de tous les hommes, violent, emporté et haï généralement de tous ceux qui le connaissaient; ce Maxys, dis-je, qui demeurait dans le voisinage d'Ennathas, eut l'audace d'enlever cette sainte vierge de chez elle, de sa propre autorité, et sans permission du magistrat; et, après l'avoir dépouillée de tous ses habits, il la conduisit par toutes les rues de Césarée, lui ayant attaché au cou une corde dont il la traînait, la frappant sans discontinuer à grands coups d'[?]ivière, et se faisant un plaisir brutal d'être lui-même son bourreau. Ce fut en cet état qu'il la mena au gouverneur, qui, applaudissant à cette inhumanité, la justifia hautement, en condamnant encore au feu la bienheureuse Ennathas.

29. Cet homme de sang, poussant la barbarie jusqu'où elle peut aller, et donnant à la rage qu'il avait conçue contre les adorateurs du vrai Dieu toute l'étendue qu'elle pouvait avoir, ne craignit point, pour la satisfaire, de violer toutes les lois de la nature, en refusant la sépulture aux corps des saints martyrs. Il les fit garder jour et nuit, après les avoir fait jeter à la voirie, afin que les bêtes pussent s'en rassasier à leur aise. Vous eussiez vu une multitude de peuple se repaître de cet horrible spectacle, et veiller assidûment auprès de ces tristes dépouilles, pour empêcher les chrétiens de les enlever, comme si la chose eût été de la dernière importance pour le salut de chaque citoyen et la conservation de la ville. Cependant les chiens, les oiseaux de proie et les autres bêtes carnas-

(1) Ville épiscopale dans la première Palestine.
(2) Métropole de la seconde Palestine, dont le siége fut ensuite transféré à Nazareth.

sières dispersaient çà et là ces sacrés membres, après s'en être gorgés. On ne voyait autre chose, dans les rues et autour de Césarée, que des entrailles, des os et des restes de corps humains. Cela faisait horreur à tout le monde, et même à nos plus grands ennemis, chacun étant touché non de la misère de ces corps privés de sentiment, mais de l'injure qu'on faisait à la nature humaine et à chaque homme en particulier.

30. Cependant Dieu voulut faire voir par un miracle combien cet excès d'inhumanité lui déplaisait. Car, quoique le ciel fût alors extrêmement serein, qu'il ne parût pas le moindre nuage ni la moindre vapeur dans l'air, qu'il ne fît ni rosée ni brouillard, l'on s'aperçut que la plupart des colonnes qui soutenaient les édifices publics suaient et jetaient comme de grosses larmes, et que les rues et les places publiques étaient mouillées. En sorte que l'on disait tout haut que la terre, par un prodige inouï, pleurait l'outrage fait à des corps saints, dont les membres indignement épars restaient sans sépulture; et que les pierres et le bronze, devenus sensibles, reprochaient aux hommes leur barbare dureté, par ces marques muettes de leur douleur. Peut-être que la postérité peu crédule fera quelque difficulté, par une fausse délicatesse, d'ajouter foi à ce miracle, et que les esprits forts des siècles à venir traiteront mon récit de conte fait à plaisir ou du moins de pieuse fiction; mais je ne crois pas qu'il en soit de même de ceux qui vivent en ce temps, et qui, ou ayant été témoins de la chose, ne peuvent démentir leurs yeux, ou qui, l'ayant apprise de personnes de probité, ne peuvent sans leur faire injure démentir de pareils témoins.

31. Le 14 du mois suivant, que nous appelons Appeléé, c'est-à-dire le 19 des calendes de janvier (le 14 décembre), les gardes qu'on avait mis aux portes pour examiner tous ceux qui entreraient ou qui sortiraient arrêtèrent quelques chrétiens d'Egypte, qui étaient partis exprès de leur pays pour aller assister les confesseurs relégués dans les mines de Cilicie. On les y envoya, à la vérité, mais ce fut après leur avoir crevé un œil et coupé un jarret, ce qui fut la récompense de leur charité. Mais il y en eut trois, entre autres, qui, ayant été mis dans les prisons d'Ascalon, montrèrent un courage héroïque. Le premier, nommé Arès, fut brûlé vif; les deux autres, Promus et Elie, eurent la tête tranchée.

32. Le onzième du mois Audynée (l'an de Jésus-Christ 309), c'est-à-dire, selon les Romains, le 3 des ides de janvier (le 11), Pierre le solitaire (1) surnommé Abséláme, originaire d'Anéas, petite bourgade dans le territoire d'Eleuthérople, fut éprouvé par le feu et rendu en or très-pur, après avoir donné à Jésus-Christ un témoignage éclatant de la pureté de sa foi, et avoir confessé son nom à la vue de toute la ville de Césarée. Le gouverneur, qui l'avait fait venir devant lui, et tous ceux qui assistaient au jugement, eurent beau lui représenter qu'étant dans la fleur de son âge il ne devait pas, par un fol entêtement, se retrancher tant de beaux jours que les dieux et la nature lui promettaient; en vain ils le conjuraient d'avoir pitié de lui-même, il n'écouta ni remontrances, ni conseils, ni prières; mais, mettant en Dieu toute sa confiance, il préféra sagement l'espérance des biens futurs, mais véritables, à la possession des faux biens, quoique présents; il la préféra à sa propre vie. Il fut donc conduit sur un bûcher dressé pour lui et pour un certain Asclépius, qui se disait évêque de la secte des marcionites, et qui s'était venu présenter de son propre mouvement, par un zèle immodéré et par le mouvement d'une dévotion peu éclairée, de celle qui, n'étant pas selon la science, est réprouvée par l'Apôtre. Ainsi les cendres du catholique furent confondues avec celles de l'hérétique; mais les anges sauront bien en faire la différence au jour qu'ils sépareront les élus d'avec les réprouvés.

(1) Autrement Ascète. On appelait alors de ce nom ceux qui, renonçant à tout, menaient une vie solitaire et évangélique au milieu même des villes. Ce nom a depuis passé aux moines.

33. Il faut maintenant que j'étale aux yeux de la postérité un spectacle digne de son attention : c'est celui du triomphe de onze martyrs, qui souffrirent la mort avec l'illustre Pamphile, cet ami dont le souvenir m'est infiniment cher. Leur nombre répondait à celui des prophètes (1), ou plutôt à celui des apôtres; mais les grâces dont leur âme était ornée étaient certainement des grâces d'apôtres et de prophètes. Pamphile était à leur tête, et ils lui cédaient tous sans envie la première place, tant à cause de la dignité de prêtre dont il était revêtu, qu'à cause du mérite extraordinaire qui était en toute sa personne. C'était en effet un homme en qui toutes les vertus se trouvaient heureusement rassemblées : l'amour de la retraite, la fuite du monde, une opposition comme naturelle à toutes ses maximes; le mepris des honneurs, auxquels il aurait pu légitimement aspirer; une charité qui le dépouillait de tout en faveur des pauvres; une vie frugale, laborieuse et qu'il passait dans les exercices de la plus austère philosophie; surtout une louable et innocente attache à l'étude de l'Ecriture sainte; une assiduité au travail, qui ne se lassait jamais; une persévérance dans les choses qu'il entreprenait, qui ne savait ce que c'était que de se relâcher; une application infatigable à la lecture; une diligence sans précipitation et sans empressement; une humeur prévenante, accessible, toujours prête à faire du bien. Nous ne dirons rien de ses autres vertus, ni d'une infinité d'actions dignes tout ensemble et d'imitation et de louange, qu'il a faites, mais qui demandent un plus long discours. Si quelqu'un a la curiosité de les savoir, il les trouvera dans un ouvrage séparé que nous avons composé de sa vie, en trois livres

(1) Les douze petits prophètes.

34. Le second, après Pamphile, qui se signala dans ce combat, fut Valens, diacre de l'église d'Elia (1). C'était un vieillard respectable par ses cheveux blancs, et dont le seul aspect imprimait de la vénération. Il possédait parfaitement la sainte Écriture; il la savait toute par cœur : en sorte que c'était pour lui une même chose, ou de la lire dans le livre même, ou d'en réciter de mémoire des pages entières. Le troisième, qui entra dans le champ de bataille se nommait Paul, personnage d'un esprit vif, tout de feu, plein de zèle et de ferveur, et qui, avant qu'il eût remporté la couronne de martyr, avait mérité celle de confesseur.

35. Il y avait déjà deux ans qu'ils étaient prisonniers, lorsque le retour des chrétiens d'Égypte avança le temps de leur martyre, dont ces derniers partagèrent avec eux la gloire, ayant tous ensemble répandu leur sang dans le même lieu et par le même tourment. Ces charitables Égyptiens avaient accompagné par honneur jusqu'en Cilicie les confesseurs qu'on y avait relégués pour y travailler aux mines. Et comme ils s'en retournaient en leur pays, leur chemin étant de passer par Césarée, ils y furent arrêtés par les gardes des portes, qui, comme nous avons remarqué, avaient ordre d'examiner soigneusement tous les étrangers qui se présentaient pour entrer. Ceux-ci ayant été d'abord interrogés par ces gardes, qui ils étaient et d'où ils venaient, répondirent, sans biaiser et sans chercher de détours, qu'ils étaient chrétiens et qu'ils venaient de conduire leurs frères aux mines de Cilicie. Il n'en fallut pas davantage pour les rendre criminels; on se saisit d'eux comme d'une bande de voleurs pris sur le fait. Ils étaient cinq. On les conduisit sur-le-champ au gouverneur, qui, ne pouvant souffrir la généreuse liberté avec laquelle ils lui parlaient, les envoya en prison. Le lendemain, 16 du mois Peritius, ou, selon les Romains, le 14 des calendes de mars (le 16 février), il vint un ordre au gouverneur de leur faire leur procès, aussi bien qu'à Pamphile et à ses trois compagnons. Il commença par les Égyptiens, et il tâcha de lasser leur constance par toutes sortes de tourments, ayant même inventé de nouvelles machines pour cela; mais elle fut à l'épreuve de tout. Après avoir travaillé inutilement à vaincre la fermeté inébranlable de ces admirables chrétiens, il s'avisa de leur demander leur nom. Il s'adressa d'abord à celui qui était le plus apparent de la troupe. Celui-ci dit un nom de prophète; car ils en avaient tous pris chacun un, ayant quitté ceux qu'on leur avait donnés en naissant, qui apparemment étaient des noms d'idoles. Vous eussiez donc cru être encore parmi ces grands hommes avec lesquels Dieu communiquait si familièrement. Il y en avait un qui se nommait Élie, un autre Jérémie, le troisième Isaïe, les deux derniers Ézéchiel et Daniel. Mais les noms de ces fameux Israélites n'avaient rien perdu de leur lustre et de leur sainteté dans la personne de nos illustres Égyptiens, qui ne les honoraient pas moins par la pureté de leurs mœurs et la fermeté de leur foi, qu'ils en étaient eux-mêmes honorés.

36. Le saint martyr ayant donc dit le nom du prophète qu'il avait choisi (c'était celui d'Élie), Firmilien lui demanda son pays, et Élie, répondant toujours en conformité, nomma Jérusalem (1), entendant la Jérusalem céleste, cette cité sainte dont parle l'Apôtre aux Galates en ces termes : *La Jérusalem d'en haut est vraiment libre, et c'est elle qui est notre métropole* (*Galat.* IV). Et aux Hébreux : *Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la ville du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste* (*Hebr.* XII). Mais le gouverneur, qui n'avait pas des vues si élevées, s'informait sous quel climat était située cette ville, dans quelle province, et quel peuple l'habitait. La réponse du martyr ne le contentant pas, il se servit des tourments comme d'un moyen qu'il crut plus efficace pour obliger le saint à lui dire la vérité. On lui tourna les bras derrière le dos, on lui déboîta les pieds avec une de ces nouvelles machines de l'invention de Firmilien. Tout cela ne lui fit jamais dire autre chose : il assurait toujours qu'il n'avançait rien que de véritable; que Jérusalem était sa patrie; qu'il n'y avait que les adorateurs du vrai Dieu qui eussent le privilège d'habiter cette ville et d'en obtenir le droit de bourgeoisie; qu'au reste elle était située à l'orient, et dans une contrée qui avait le bonheur d'être éclairée des premiers rayons du soleil. Toutes ces expressions étaient vraies, selon le sens mystique que le martyr leur donnait. Le gouverneur, qui était bien éloigné d'y entrer, et qui prenait tout à la lettre, s'imaginait bonnement que les chrétiens bâtissaient une ville en quelque coin de la terre, pour leur servir de place de sûreté contre les poursuites que l'on faisait contre eux; que ce serait un lieu de retraite pour tous les mécontents de l'empire, qui y accourraient de tous côtés pour y former quelque parti, et peut-être pour s'y fortifier contre l'autorité du souverain. Cela le mettait extrêmement en peine; il se persuadait qu'il était de son devoir de découvrir cette prétendue forteresse des chrétiens. Il pressait donc vivement le martyr de lui déclarer l'endroit de l'Orient où cette Jérusalem était placée; enfin, n'en pouvant tirer autre chose, il le condamna à mort. Et ce fut là le dénouement que le tyran donna à cette pièce tragique. A l'égard des quatre autres, après avoir exercé sur eux mille cruautés, il les conduisit, comme par autant de différentes scènes sanglantes, à une semblable catastrophe.

37. Las enfin de voir toujours du sang,

(1) Jérusalem; mais elle n'était plus connue sous ce nom, qu'elle ne reprit que sous les premiers empereurs chrétiens.

(1) Le nom de Jérusalem était inconnu à Firmilien, parce que depuis l'empereur Adrien, qui s'appelait Ælius Adrianus, et qui avait rebâti Jérusalem détruite par Titus, cette ville ne se nommait plus qu'Ælia, du nom de celui qui l'avait rétablie. C'est ce qui fait ici l'équivoque.

des corps déchirés ou brûlés, des membres disloqués ou rompus, et sa fureur, rassasiée de tourments et de supplices, commençant à se ralentir, il se tourna vers Pamphile et ses compagnons; et comme il reconnut, à une certaine gaîté qui éclatait sur leur visage, qu'il emploierait en vain la violence pour leur faire changer de sentiments, il se contenta de leur demander simplement s'ils ne voulaient donc pas enfin obéir aux ordres de l'empereur. Mais eux ayant répondu comme de généreux confesseurs de Jésus-Christ, qui croient que ce qu'ils vont dire doit être la dernière marque qu'ils lui donnent de leur attachement et de leur fidélité, il les condamna au même supplice que les cinq Égyptiens.

38. Alors un jeune homme, domestique de Pamphile, élevé sous les yeux de ce grand personnage, et par lui formé aux sciences et à la vertu, ayant entendu prononcer la sentence de mort contre son maître, s'écria du milieu de la foule : « Du moins qu'on ne refuse pas la sépulture aux morts. » Mais le gouverneur, qui méritait bien moins le nom d'homme que celui de bête farouche, ou de ce qu'il pouvait y avoir sur la terre de moins humain qu'une bête farouche, n'ayant aucun égard ni à l'âge de ce jeune homme, ni à la généreuse affection qu'il témoignait pour son maître, sur la déclaration qu'il fit qu'il était chrétien, le livra sur l'heure à toute la cruauté de ses bourreaux auxquels il recommanda fort de ne le point épargner. Ils furent fidèles, à leur ordinaire, à exécuter cet ordre; et pendant qu'ils reprenaient haleine, Firmilien lui ordonna de sacrifier; mais le fidèle jeune homme refusant de le faire, ce juge inique recommença à faire frapper sur lui, comme si son corps eût été un rocher ou une enclume. Mais comme le martyr, quoiqu'il fût tout brisé, conservait au milieu des tourments une tranquillité qui désespérait ce barbare, celui-ci, ne pouvant comprendre comment il était possible qu'il ne lui échappât ni plainte ni le moindre soupir, le condamna à être jeté dans un grand feu qui n'était pas éloigné de là. Ainsi celui qui n'était entré dans la carrière que le dernier remporta le prix le premier. Vous eussiez donc vu Porphire, car c'est ainsi que se nommait cet admirable jeune homme, ainsi qu'un illustre athlète qui sort victorieux du combat, le corps à la vérité couvert de sang et de poussière, mais avec un air de conquérant et cette noble joie que donne la victoire, peinte sur le visage, marcher vers le bûcher comme vers un char de triomphe. Vous l'eussiez vu s'entretenant avec ses amis, et leur expliquant ses dernières volontés et ses derniers sentiments avec une parfaite liberté et une présence d'esprit merveilleuse, que lui donnait celle de l'Esprit divin, dont il était rempli. Lors même qu'il fut attaché au poteau, il ne perdit point cette aimable sérénité qui brillait dans ses yeux. Et parce que le bûcher au milieu duquel il était placé semblait éloigner de lui ses flammes, il les attirait avec son haleine. Enfin, après avoir appelé à son secours Jésus, Fils de Dieu, et après avoir pour la dernière fois prononcé ce nom adorable, il ne voulut plus rien dire, garda et par respect le silence jusqu'au dernier soupir.

39. Ce fut donc ainsi que combattit et que triompha Porphire : et comme un nommé Séleucus, qui avait autrefois porté les armes, était allé promptement en porter la nouvelle à Pamphile, on lui en fit un crime. On l'arrêta sur-le-champ, dans le moment qu'il disait le dernier adieu à un des martyrs, ce qui le rendit encore plus criminel ; et il fut conduit au gouverneur. Il le condamna à perdre la vie, comme s'il n'eût pas voulu laisser sortir de ce monde Porphire sans lui donner compagnie dans le voyage qu'il allait entreprendre. Ce Séleucus était Cappadocien; il avait acquis beaucoup de réputation dans le service, où il était entré assez jeune ; il surpassait tous ses camarades en force et en bonne mine, et il s'acquittait avec une grâce merveilleuse de tous les exercices militaires, de sorte qu'il passait pour l'homme du monde le mieux fait, le plus robuste et le plus adroit de toute l'armée, ayant outre cela une taille avantageuse, une certaine beauté mâle, qui attirait les regards et l'admiration de tout le monde. Dès le commencement de la persécution, il s'était signalé par une généreuse confession du nom de Jésus-Christ, laquelle lui avait valu plusieurs coups de fouet. Ayant renoncé ensuite au métier de la guerre, il se mit dans la haute piété, prenant soin des veuves et des orphelins, se déclarant leur protecteur, et se faisant comme leur père, assistant les pauvres et les malades. Ce fut cette excellente vertu, la compassion des misérables, qui lui mérita la couronne du martyre, que lui donna celui qui prend bien plus de plaisir aux œuvres de miséricorde qu'on lui offre qu'au sang et à l'odeur des victimes qu'on lui immole. Il fut au reste le dixième qui endura la mort le même jour que le bienheureux Pamphile, qui entra dans la gloire avec onze compagnons de son supplice.

40. Le onzième fut Théodule, un vieillard vénérable de la maison du gouverneur, aimé et considéré de son maître, soit à cause de ses cheveux blancs et de ce qu'une nombreuse postérité sortie de lui le reconnaissait pour père, pour aïeul et pour bisaïeul ; soit à cause de sa fidélité et de l'attachement qu'il avait toujours eu pour sa personne. Cependant ce généreux et saint vieillard, ayant marqué quelque empressement pour Pamphile, et donné peut-être quelques larmes à l'état où il le voyait, fut, aussi bien que Séleucus, déféré au gouverneur, qui, perdant tout d'un coup le souvenir des services que ce fidèle domestique lui avait rendus, et de la bienveillance dont lui-même l'avait honoré, le fit attacher à une croix, lui procurant toutefois par ce genre de supplice le plus grand honneur qu'il pouvait espérer, en le faisant mourir comme le Sauveur du monde était mort.

41. Il n'en manquait plus qu'un pour

achever le nombre de douze; Julien se présenta tout à propos pour cela. Il ne faisait que d'arriver de la campagne; et comme il allait entrer chez lui, il apprit qu'on venait de faire mourir onze chrétiens, et que leurs corps étaient encore tous étendus sur la place. Il y accourt et plein d'un saint respect il les baise, il les embrasse, il n'en peut retirer ni ses yeux ni sa bouche. C'en était plus qu'il n'en fallait pour le rendre coupable du plus grand de tous les crimes. On ne manqua donc pas de s'assurer de lui et de le conduire à Firmilien, qui, ne se démentant point et soutenant jusqu'à la fin le caractère affreux du plus cruel de tous les hommes, le condamna à être brûlé. Julien, tressaillant d'allégresse, et rendant à Dieu mille actions de grâces de l'honneur qu'il lui fait de l'associer à cette sainte troupe de martyrs, entre gaîment dans le feu, qui en peu de temps en fait un holocauste. Il était originaire de Cappadoce, homme sincère, intrépide dans le péril, vaillant dans l'occasion, mais surtout animé et plein de l'esprit de Dieu, de la bonté duquel il avait reçu une foi pure, des mœurs réglées et des sentiments très-hauts et très-sublimes de notre religion.

42. Au reste, les corps de ces douze martyrs demeurèrent exposés aux chiens et aux oiseaux durant quatre jours et quatre nuits, y ayant des gardes postés aux environs pour empêcher les chrétiens de les enlever. Mais comme on vit que ces sacrées dépouilles étaient devenues respectables aux animaux même les plus carnassiers, on fit retirer les gardes, et l'on permit aux fidèles de les emporter et de les ensevelir; ce qu'ils firent avec toute la pompe et de la manière la plus honorable qu'il leur fut possible dans l'état où ils se trouvaient.

43. Sur ces entrefaites, Eubulus et Adrien arrivèrent à Césarée; ils venaient de Mangane, d'où ils étaient partis dans l'unique dessein de venir rendre leurs devoirs aux saints confesseurs. Ils furent comme les autres arrêtés aux portes de la ville; et ayant avoué ingénument le sujet de leur voyage, ils furent conduits à Firmilien, qui ne les laissa pas languir longtemps dans l'attente de leur bonheur; car les ayant d'abord, selon sa louable coutume, fait déchirer avec des ongles de fer, il les condamna aux bêtes. Ainsi, deux jours après, c'est-à-dire le 5 du mois Dister, ou le trois des nones de mars (le 5), que toute la ville de Césarée célébrait avec de grandes réjouissances en l'honneur du Génie public, Adrien fut donné à un lion, et ensuite égorgé. Pour Eubulus, l'envie que le gouverneur avait de le sauver lui fit différer sa mort de deux jours pendant lesquels il le conjura plus d'une fois de vouloir s'aider lui-même en sacrifiant aux dieux, lui promettant en ce cas la liberté et la vie. Mais Eubulus, qui faisait peu d'estime de ces deux choses, refusa le don qu'on lui en voulait faire, et leur préféra une mort glorieuse, qu'il trouva comme son ami Adrien, dans l'amphithéâtre, où il fut mis en pièces par les bêtes (le 7 mars), sans qu'il fût besoin de l'achever par un coup d'épée.

44. Il ne sera pas hors de propos d'apprendre en passant aux lecteurs de quelle manière la justice divine vengea le sang de tant de martyrs sur ces impies, qui l'avaient répandu avec tant de cruauté. Ils périrent tous avec les tyrans, d'une mort funeste et tragique, et le barbare Firmilien finit misérablement ses jours par la main d'un bourreau.

45. La septième année de la persécution penchait vers sa fin, et les affaires de la religion se rétablissaient peu à peu, jusque-là que l'on souffrait que les chrétiens relégués dans les mines de la Palestine, auxquels on laissait une liberté entière, relevassent les églises abattues et en édifiassent de nouvelles; lorsqu'un nouveau gouverneur ayant passé par ces quartiers, en visitant les places de son gouvernement, et s'étant fait informer de la manière de vivre de ces saints confesseurs, soit qu'on la lui eût rapportée en des termes odieux, soit qu'il eût en effet l'âme méchante, il en écrivit à l'empereur, se servant d'expressions si désavantageuses aux chrétiens, mêlant dans ce rapport infidèle tant de noires calomnies, que quelques jours après l'intendant des mines arriva avec un ordre vrai ou supposé de ce prince, qui portait qu'on séparât en diverses troupes les confesseurs qui travaillaient aux métaux; qu'on en envoyât une partie dans l'île de Chypre, et une partie dans le mont Liban; et qu'à l'égard de ceux qui étaient dispersés dans les différents cantons de la province, on recommandât aux inspecteurs des ouvrages publics de les accabler de travaux et de mauvais traitements. Ensuite cet intendant en choisit quatre des mieux faits, qu'il envoya à l'officier général qui commandait les troupes romaines dans la Palestine.

46. De ces quatre, deux étaient évêques, Nil et Pélée (le 19 septembre); le troisième, nommé Elie, était prêtre; et Patermuthius, le quatrième, personnage aimé et honoré d'un chacun pour ses manières honnêtes et son humeur obligeante. Lorsqu'ils furent devant cet officier, il leur demanda s'ils ne voulaient pas abandonner leur religion; mais leur réponse ne l'ayant nullement satisfait, il les fit brûler tout vifs.

47. Parmi les confesseurs que l'intendant des mines avait distribués en divers quartiers, il s'en trouvait plusieurs que la vieillesse ou les infirmités rendaient incapables de travailler. On mit ceux-là dans un canton séparé, qu'on leur donna à cultiver. Ils avaient à leur tête le saint vieillard Silvain (l'an de Jésus-Christ 310), originaire et évêque de Gaze. C'était un modèle achevé de toutes les vertus; tous les fidèles le respectaient avec une espèce de vénération religieuse. Dès les premières années de la persécution, il commença à donner des marques éclatantes de la fermeté de sa foi; il les avait souvent renouvelées dans les diverses reprises de la la persécution, et il mérita d'en être comme

le sceau, puisqu'elle cessa entièrement peu de temps après sa mort.

48. Il y avait aussi là plusieurs Egyptiens, entre lesquels on voyait cet admirable Jean, si célèbre pour sa mémoire. Quoiqu'il fût aveugle, on ne laissa pas dans la persécution de lui arracher les yeux comme aux autres, et de lui cautériser l'endroit, après lui avoir offensé le nerf du pied gauche avec un fer rouge, tant la cruauté des bourreaux était montée au dernier degré de férocité, inconnue même aux tigres et aux panthères. Au reste, je ne dirai rien de la pureté de ses mœurs, de sa manière de vivre réglée par les maximes d'une philosophie très-austère; quoique sa vertu le rendit fort recommandable, elle causait toutefois moins d'admiration que cette prodigieuse mémoire qu'il avait reçue de la nature. Car enfin il possédait toute l'Ecriture sainte; non qu'il l'eût gravée sur des tables de pierre, comme dit le divin Apôtre, ni peinte sur du vélin, ni tracée sur du papier que les vers rongent et que le temps consume; mais il l'avait écrite sur des tables de chair, dans son cœur, dans son esprit éclairé des lumières les plus pures, dans son âme plus blanche que la neige; en un mot, il l'avait toute apprise par cœur. En sorte que toutes les fois qu'il le voulait, il récitait avec une facilité surprenante des livres entiers de Moïse, ceux des prophètes, de grands traits de l'histoire sacrée, une partie de l'Evangile, les Epîtres des apôtres; et il tirait tout cela de sa mémoire, comme d'un magasin de littérature. Pour moi, j'avoue que la première fois que je le vis, au milieu de l'assemblée des fidèles, réciter tout de suite plusieurs pages des livres sacrés avec cette merveilleuse facilité, je demeurai dans une surprise que je ne puis exprimer; car j'avais toujours cru, lorsque je l'entendais sans le voir, qu'il lisait dans le livre même, comme le lecteur a coutume de faire. Mais enfin m'étant éclairci de la chose en m'approchant de lui, et le voyant sans yeux rendre des oracles à la manière des prophètes, je louais et bénissais Dieu de cette merveille, et j'en concluais que ce qui fait véritablement l'homme n'est ni le corps, ni la figure extérieure, ni tout ce qui paraît au dehors, mais la connaissance, la pensée, l'intelligence, qui est renfermée au dedans.

49. Mais tandis que ces saints vieillards dont on vient de parler, retirés dans ce canton qu'on leur avait assigné pour le cultiver, passaient les jours et les nuits dans les jeûnes, l'oraison et les autres exercices laborieux de la pénitence, Dieu leur préparait dans le moment même des couronnes auxquelles ils ne s'attendaient pas. Car Maximin, cet ennemi déclaré des gens de bien, ne pouvant souffrir que ceux-ci se tinssent toujours prêts à combattre, et fussent toujours pour ainsi dire sous les armes, par ces prières continuelles qu'ils offraient à Dieu, résolut de les ôter du monde, comme lui étant à charge. Dieu lui permit de faire ce qu'il voulut, afin que ses serviteurs remportassent le prix de tant de travaux qu'ils avaient endurés pour sa gloire. Ainsi trente-neuf eurent la tête tranchée par l'ordre de ce prince impie (le 4 mai).

50. Voilà quels furent les martyrs de la Palestine durant les huit années que la persécution y fut allumée; elle commença par la démolition des églises; puis, passant aux évêques et au clergé, elle s'étendit enfin sur tous les fidèles. Ce ne fut pas, au reste, dans la seule Palestine qu'elle fit tant de progrès; elle remplit de sang et de meurtres la Libye, l'Egypte, la Syrie, et toutes les provinces de l'Orient jusqu'à l'Illyrie. Car pour celles qui sont par delà, comme l'Italie, la Sicile, les Gaules, l'Espagne, la Mauritanie et l'Afrique, elles ne ressentirent le feu de la persécution que les deux premières années, Dieu, par sa bonté l'ayant bientôt éteinte dans toutes ces provinces occidentales, peut être touché de la grandeur de la foi et de la simplicité de ces peuples.

Il arriva alors une chose qu'on n'avait point encore vue depuis l'établissement de l'empire romain; car ce fut durant le cours de cette persécution qu'il fut divisé en deux. Le premier contenait les provinces de l'Orient, et le second celles de l'Occident. Dans celui-là les chrétiens eurent une infinité de combats à soutenir contre les tyrans; et dans celui-ci ils jouirent presque toujours d'une paix profonde. Mais enfin le ciel ne fit plus luire que de beaux jours, des jours calmes et sereins: les maîtres de la terre, changés tout à coup, révoquèrent les anciens édits, et, par de nouvelles ordonnances, où leur clémence n'éclata pas moins que leur piété, ils rendirent la tranquillité à l'un et à l'autre empire, la liberté à l'Eglise et les honneurs divins à Jésus-Christ.

PALMACE (saint), consul et martyr, mourut à Rome sous l'empire de Maximin et dans la persécution de ce prince. Il fut décapité avec sa femme et ses enfants, et quarante-deux personnes de sa maison. Voilà ce que nous trouvons dans le Martyrologe romain. L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 10 mai. Deux observations nous ont profondément frappé à propos de ce fait. Palmace est qualifié consul: or, la mort violente d'un consul, celle de sa femme, de ses enfants et de quarante-deux personnes de sa maison par ordre d'un empereur, c'est un fait grave, un véritable événement politique, dont l'histoire devrait garder mémoire. L'histoire n'en dit rien. Maintenant prétendra-t-on que la qualification de consul signifie non pas que Palmace le fût actuellement, mais qu'il l'avait été? Nous avons parcouru les fastes consulaires, et nous ne trouvons personne de ce nom parmi les consuls. Ce que nous disons ici n'a pour but que de chercher à faire de bonne et saine critique. Nous ne voulons rien nier, nous exposons.

PALMACE, l'un des trois magistrats qui, en l'an 180, sous l'empire de Marc-Aurèle, firent mourir à Langres les saints Speusippe, Eleusippe et Méleusippe. (*Voy.* Speusippe.)

PALME (La), nom d'un lieu situé près de Ravenne, où le juge Paulin fit enterrer vivant

saint Vital, après lui avoir fait appliquer la torture du chevalet. (*Voy.* VITAL.)

PALMYRE en Syrie, dont les ruines seules existent aujourd'hui sous le nom de Tadmor, est célèbre par les souffrances qu'y endurèrent les saintes Libye et Léonide, sœurs, avec Eutropie, jeune fille de douze ans. On ignore à quelle époque arriva leur martyre.

PAMBON (saint), prêtre, abbé et confesseur, naquit peut-être vers l'an 317, ou même environ vingt ans plus tôt. Il était jeune encore et ne savait pas lire, lorsqu'un jour il s'adressa à un solitaire pour apprendre de lui quelque psaume. Ce saint homme lui ayant dit le premier verset du psaume XXXVIII : *J'ai dit en moi-même : Je veillerai sur moi en toutes choses pour ne point pécher par ma langue*, il ne voulut point attendre le second verset, et s'en alla, disant que le premier lui suffisait, et qu'il se contenterait de tâcher de l'apprendre par la pratique. Six mois après, le même solitaire lui faisant des reproches de ce qu'il ne l'avait point vu tout ce temps, il répondit qu'il n'avait encore pu apprendre à pratiquer le verset qu'il lui avait dit, et beaucoup d'années après, un de ses amis lui demandant s'il l'avait enfin appris, il lui répondit qu'à peine en avait-il pu venir à bout en dix-neuf ans. Aussi son exactitude dans ses paroles et la perfection avec laquelle il s'y conduisait étaient extraordinaires, et le firent surpasser même saint Antoine, son maître, dans la perfection. Ayant quitté ce dernier, il passa quelque temps dans le désert de Nitrie, où il travaillait à faire des nattes. Saint Athanase, qui connaissait son mérite, le pria de quitter son désert pour venir à Alexandrie, et confondre les ariens en rendant témoignage à la divinité de Jésus-Christ. Pambon étant dans cette ville, et voyant une comédienne qui se préparait à monter sur la scène, se mit à pleurer amèrement. Ceux qui étaient présents lui en ayant demandé la raison, il leur répondit : Je pleure en voyant cette femme qui perd son âme et prend plus de soin de plaire aux hommes qu'à Dieu.

Mélanie vint de Rome en Egypte vers l'année 366, et ayant appris du bienheureux prêtre Isidore quelle était la vertu de Pambon, elle vint aussitôt le voir sur la montagne de Nitrie. Elle lui offrit trois cents livres pesant d'argent : sur quoi le saint, qui était assis et travaillait à faire des nattes, ne fit autre chose que de lui dire, comme pour la bénir : « Dieu récompensera votre charité, » et se tournant vers son disciple nommé Origène, il lui dit : Prenez ceci et le distribuez à tous les frères qui sont dans la Libye et dans les îles, dont les monastères sont les plus pauvres de tous, mais n'en donnez rien à ceux d'Egypte, parce que cette province est plus riche et plus abondante. Je me tenais toujours devant lui, dit Mélanie, en attendant qu'il me donnât sa bénédiction, ou qu'il me dît au moins une parole pour témoigner l'estime qu'il faisait d'un présent si considérable. Mais, ne voyant rien de tout cela, je lui dis : « Mon père, je ne sais si vous savez qu'il y a trois cents livres d'argent? Sur quoi, sans me faire le moindre clin d'œil ni jeter seulement les yeux sur le coffre où était cet argent, il me répondit : Ma fille, celui à qui vous avez fait ce présent n'a pas besoin que vous lui disiez combien il pèse, puisque, pesant même les montagnes et les forêts dans ses divines balances, il ne saurait ignorer quel est le poids de votre argent. Que si vous me l'aviez donné à moi, vous auriez raison de me dire quel en est le poids. Mais si vous l'avez offert à Dieu, qui n'a pas dédaigné de recevoir deux oboles des mains de la veuve, et les a même estimées plus que les grands présents des riches, n'en parlez pas davantage.

Notre saint mourut âgé de soixante-dix ans, au moment où il finissait une corbeille. Mélanie, dont nous venons de parler, prit soin de ses funérailles et garda cette corbeille jusqu'à sa mort. Pambon vivait encore à la fin de l'année 385, et nous pensons fortement qu'il ne vécut pas longtemps après. L'Eglise fait sa fête le 6 septembre.

PAMPHYLE (saint), martyr, reçut la glorieuse couronne en l'an de Jésus-Christ 309, sous le gouverneur Firmilien, à Césarée de Palestine. Il comparut devant ce gouverneur avec saint Elie et ses compagnons. Depuis deux ans déjà il était en prison avec plusieurs autres chrétiens. Quand Pamphyle eut été condamné à mort, Porphyre, son domestique, entendant l'arrêt, vint demander qu'on lui accordât la faveur de rendre aux martyrs les honneurs de la sépulture. Outré d'une telle hardiesse, Firmilien le fit arrêter, et, ayant su par ses réponses qu'il était chrétien, il le livra aux bourreaux, qui le firent souffrir avec une cruauté inouie. Les ongles de fer mirent à nu ses os et ses entrailles. Il n'avait plus que le souffle quand Firmilien le fit jeter dans un brasier, où il accomplit son sacrifice. (*Voy.* Eusèbe, *Des martyrs de Palestine.*) L'Eglise honore la mémoire de saint Pamphyle et de saint Porphyre le 1er juin. Ce saint était né à Béryte, d'une famille noble et riche, mais païenne. A peine converti, il devint extrêmement pieux, et consacra tous ses soins à l'étude de l'Ecriture sainte. Il fut élève de Piérius, qui avait succédé à Origène, à l'école d'Alexandrie. Il vint plus tard se fixer à Césarée de Palestine, où il avait amassé une bibliothèque considérable. Il fit une excellente édition de la Bible. Nous avons encore le premier livre de son Apologie d'Origène, qu'il composa étant en prison avec Eusèbe. Pamphyle fut mis en prison en l'année 307, par l'ordre d'Urbain, gouverneur de Palestine. Nous avons vu, au commencement de cet article, comment il mourut.

PANCHAIRE (saint), était Romain. Il fut martyrisé à Nicomédie pour la défense de la foi, et eut la tête tranchée. L'Eglise honore sa mémoire glorieuse le 19 mai.

PANCRACE (saint), mourut à Rome pour Jésus-Christ en l'an de l'ère chrétienne 304. Il n'était âgé que de quatorze ans. La per-

sécution de Dioclétien n'épargnait rien de ce que les hommes regardent ordinairement comme sacré, ni l'enfance, ni la vieillesse, ces deux périodes de la vie humaine que Dieu a mises sous la sauvegarde de l'amour et du respect, pour apprendre à l'homme que l'avenir et le passé sont hors de son domaine. Ce jeune martyr fut enterré dans le cimetière de Calepodius, que plus tard on nomma cimetière Saint-Pancrace. On y bâtit une église sous l'invocation du saint, où ses reliques restèrent tout entières jusqu'en 655, époque à laquelle le pape Vitalien en donna une partie à Oswi, roi d'Angleterre. L'Eglise fait la fête de saint Pancrace le 12 mai. (*Voy.* Bède, *Hist.*, l. III, c. 29.)

PANDATARIE, *Vendotiene*, petite île de la mer Tyrrhénienne, tout près et vis-à-vis le cap Circé. Sainte Domitille, femme de saint Clément, consul et cousin de Domitien, y fut exilée après le martyre de son mari. Ce lieu avait déjà vu d'illustres exilés ; c'était le lieu où les empereurs envoyaient en exil les princesses. Julie, fille d'Auguste, l'ancienne Agrippine, Octavie, fille de Claude, y subirent l'exil et y moururent.

PANSIUS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a donné les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) égyptiens.

PANSOPHE (saint), martyr, cité dans les Ménées des Grecs comme ayant souffert sous Dèce, à Alexandrie. Ils en font la fête le 15 janvier. Ses Actes, fort étranges, ne nous paraissent aucunement de nature à devoir fixer l'attention des hommes sérieux et amateurs de la vérité religieuse et historique.

PANTAGAPPE (saint), martyr, eût la gloire d'être compté parmi les défenseurs de la foi du Christ, avec les saints Diomède, Julien, Philippe, Eutychien, Hésique, Léonide, Philadelphe et Ménalippe. Les uns moururent par le feu, les autres par le glaive ou sur la croix. Nous n'avons pas d'autres détails sur eux. L'Eglise fait leur fête le 2 septembre.

PANTALÉMON (saint), fut une de ces nombreuses victimes que l'empereur Trajan fit monter aux cieux. Il cueillit la palme du martyre en Pouille, avec saint Maur. Pas de documents sur ce saint martyr, dont la fête a lieu le 27 juillet.

PANTALÉON (saint), était médecin de Galère Maximien. Il avait été, dès son bas âge, élevé dans la religion chrétienne ; mais peu à peu, l'amour du monde, le goût des jouissances et des grandeurs, les mille séductions qu'il rencontrait à la cour le perdirent. Il renonça à la foi chrétienne. Un chrétien nommé Hermolaüs, homme d'une grande piété, en fut très-vivement affecté, et résolut de ramener au bercail cette brebis égarée. Il lui parla avec tant de force, qu'il réussit à le ramener dans le chemin qu'il avait si malheureusement quitté. Pantaléon rentra dans le sein de l'Eglise; puis, comme il ne soupirait qu'après le bonheur de verser son sang pour la foi, il voulut se détacher entièrement des biens de la terre ; quand Dioclétien ouvrit sa grande persécution à Nicomédie, Pantaléon distribua tous ses biens aux pauvres. Peu de temps après il fut arrêté dans sa maison avec Hermolaüs, Hermippe et Hermocrate. Tous trois furent soumis à divers supplices, et furent ensuite décapités. Une église fut bâtie à Constantinople sous l'invocation de saint Pantaléon ; quand elle fut tombée en ruines, l'empereur Justinien la fit relever. Saint-Denis, près Paris, possède aujourd'hui une partie des reliques du saint ; elles y furent apportées de Constantinople. Son chef est à Lyon. L'Eglise honore la mémoire de saint Pantaléon le 27 juillet.

PANTHÈRE, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) égyptiens.

PANTIGOSO (le bienheureux MICHEL), de l'ordre de Saint-Dominique, fut martyrisé dans l'année 1725, avec ses deux compagnons Nicolas Gonzalès et Jean Davila. Leur martyre glorieux arriva dans la mission de Cochabamba, dont les habitants avaient la réputation d'être difficiles à convertir.

PAPA (saint), martyr, prêtre d'Helmine, fut mis à mort par ordre d'Ardacirus, vice-roi d'Abiadène, dans le château de Gabal. (*Voy.* l'article NARSÈS.) L'Eglise célèbre sa fête le 30 novembre.

PAPAS (saint), fut martyrisé en Lycaonie. Après avoir été flagellé pour la foi et déchiré avec des ongles de fer, il fut forcé de marcher avec des souliers garnis de clous, la pointe en dedans, puis lié à un arbre où il expira. De stérile qu'il était auparavant, cet arbre devint très-fertile. L'Eglise fait sa fête le 16 mars.

PAPHNUCE (saint), fut martyrisé à Jérusalem. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise honore sa mémoire le 19 avril.

PAPIAS (saint), était habitant de Corinthe sous le règne de Dèce, en 249. Il combattit vaillamment pour la foi, à cette époque, avec les saints Victorin, Victor, Nicéphore, Claudien, Dioscore et Sérapion, tous comme lui habitants de la même ville. Après cette généreuse confession, ils se retirèrent volontairement en Egypte, ou, suivant une autre version, y furent bannis. En 284, sous le règne de Numérien, à Diospolis en Thébaïde, nous les retrouvons donnant leur vie pour Jésus-Christ, sous le gouverneur Sabin. Ce juge féroce avait déjà fait broyer dans un mortier trois des saints martyrs, Victorin, Victor et Nicéphore ; voyant que cet atroce supplice n'avait pas ébranlé ceux qui restaient, il fit couper Claudien par morceaux, et fit jeter ces morceaux tout palpitants devant les saints Sérapion, Dioscore et Papias. Il les leur montrait en disant : « Si vous le voulez, vous pouvez éviter ce cruel supplice. Je ne vous force point à mourir. — Que vous nous connaissez mal, lui dirent les saints ; si vous avez des supplices plus grands, vous pouvez nous les faire subir, car jamais nous ne renierons notre foi ; ja-

mais nous ne serons parjures à Jésus-Christ, notre Sauveur. » Sabin, au comble de la fureur, fit brûler Dioscore, décapiter Nicéphore et noyer Papias. Ce supplice fut infligé à notre saint le 25 février, jour auquel sa tête est inscrite au Martyrologe romain. (*Voy.* VICTORIN.)

PAPIAS (saint), martyr, souffrit pour la foi en Pamphylie, sous l'empire de Dèce et sous le gouvernement de Pollion, vers l'an 250. Ses Actes sont perdus. L'Eglise honore sa mémoire le 26 février.

PAPIAS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) égyptiens.

PAPIAS, un des trente-sept martyrs égyptiens qui furent martyrisés pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) égyptiens.

PAPIAS (saint), soldat et martyr, fut couronné à Rome, sur la voie de Nomente, avec un autre soldat nommé Maur. Ayant confessé Jésus-Christ sous le règne de Dioclétien, on leur cassa les mâchoires avec des cailloux, par l'ordre de Laodice, préfet de la Ville. En cet état, il les fit enfermer dans un cachot, puis meurtrir à coups de bâtons, et enfin déchirer avec des fouets garnis de plomb jusqu'à ce qu'ils expirassent. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 29 janvier.

PAPIAS (saint), fut martyrisé durant la persécution de Dioclétien. Après avoir été flagellé, jeté dans une chaudière pleine d'huile et de graisse bouillante, et souffert d'autres supplices aussi affreux, il fut enfin décapité. L'Eglise fait sa mémoire le 28 juin.

PAPIAS (saint), reçut la couronne du martyre en Afrique, à une époque et dans des circonstances qui nous sont complétement inconnues. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Publius, Victor et Hermès. L'Eglise fait leur mémoire le 2 novembre.

PAPIGE, prince arménien de la famille Hérapsoniank, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. Pour plus de détails, *voy.* PRINCES ARMÉNIENS.

PAPIUS (saint), eut la gloire de donner son sang pour la foi chrétienne, durant la longue persécution de Trajan. La ville de Durazzo, en Albanie, vit dans ses murs le triomphe de saint Papius et de ses compagnons saint Pérégrin, saint Pompée, saint Hésychius, saint Saturnius, saint Germain et saint Lucien. Ces nobles soldats du Christ ne nous ont laissé que leurs noms et la certitude de leur mort héroïque ; ils ont manqué d'historiens pour la terre ; nous saurons toute leur gloire à ce jour suprême où, les tombeaux s'ouvrant, s'ouvriront aussi les portes éternelles, montrant aux yeux de tous, à côté des splendeurs de Dieu, la vie, les mérites, les combats de tous les saints ignorés par la terre et assis autour de son trône. Saint Papius est honoré par l'Eglise le 7 juillet.

PAPOUL (saint), prêtre et martyr, partagea les travaux évangéliques de saint Saturnin de Toulouse. Il prêcha la foi chrétienne aux peuples du midi de la France. Vers les commencements du règne de Dioclétien, il reçut la récompense de son zèle et de ses travaux. Il eut le bonheur de donner sa vie pour la foi qu'il prêchait. Son sacrifice s'accomplit dans le Lauragais, petit territoire du Languedoc. Longtemps ses reliques, enfermées dans une châsse richement ornée, furent gardées dans l'église de Saint-Cernin de Toulouse. La mémoire de saint Papoul est honorée par l'Eglise le 3 novembre.

PAPYLE, diacre et martyr sous Dèce, en 251, fut arrêté à Tyatires, avec son évêque saint Carpe, Agathonique et Agathodore, et conduit devant le proconsul Valère. Après avoir confessé trois fois généreusement la foi chrétienne, il fut brûlé vif avec lui. Auparavant, il avait enduré une foule de tourments : on en peut voir le détail à l'article de saint CARPE. L'Eglise fait la fête de ce saint diacre et de ses compagnons le 13 avril.

PARAGRUS (saint), martyrisé à Samosate en 297, répandit son sang sous Dioclétien, par ordre de Galère, avec les saints Habide, Romain, Jacques et Lollien. Il eut encore pour compagnons de ses souffrances saint Hipparque et saint Philothée. On trouvera à l'article HIPPARQUE (saint) les circonstances du martyre de ces saints confesseurs.

PARAMON (saint), martyr sous Dèce, sans indication de lieu, fut mis à mort avec trois cent soixante-quinze chrétiens, par ordre du président Aquilin. Nous trouvons leur fête au Martyrologe le 29 novembre.

PARASCÈVE (sainte), martyre, eut la gloire de donner sa vie pour la foi chrétienne. Elle reçut la palme du martyre avec sainte Photine, et ses enfants saints Victor et Joseph, les saints Sébastien, officier de l'armée, Anatole, Photius, Photide, et sainte Cyriaque, sa sœur. On ignore à quelle époque ce martyre eut lieu ; le Martyrologe romain n'en parle pas. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 20 mai.

PARASCÈVE (sainte), martyre, est célèbre parmi les Grecs qui l'honorent le 26 juillet. Une seule chose est certaine sur son compte, c'est qu'elle mourut sous l'empereur Marc-Aurèle.

PARÉGORIUS (saint), martyr, honoré par l'Eglise le 18 février, avec saint Léon, fut couronné pour la foi à Patare en Lycie. Saint Léon, qui fut témoin de son martyre, en fut si profondément touché, que dès lors il brûla de mourir comme lui ; bientôt ses vœux furent exaucés, et il rejoignit aux cieux son ami. (*Voy.* LÉON.)

PARION, ville de l'Hellespont, dépendait du proconsulat d'Asie. Dès le commencement de la persécution de Dèce, saint Menigne, qui y exerçait la profession de foulon, y eut la tête tranchée. Les Grecs racontent de lui des choses extraordinaires, et qui nous pa-

raissent vraiment dénuées de fondement.

PARFAIT (saint), prêtre et martyr, naquit à Cordoue, et reçut une éducation toute chrétienne parmi les ecclésiastiques qui desservaient l'Eglise de Saint-Aciscle. Sa grande vertu et sa science dans les Ecritures et dans la littérature profane le firent élever au sacerdoce, dans lequel il fit beaucoup de bien aux fidèles. Il les consolait de la servitude où ils gémissaient sous la domination des mahométans. Notre saint s'étant un jour expliqué librement sur Mahomet, ses disciples résolurent de le venger, et s'étant emparés de sa personne, le conduisirent devant le juge comme un blasphémateur. On le réserva afin de l'immoler en l'honneur du faux prophète le jour de Pâques. Le jour venu, il marcha à l'échafaud plein de courage et de fermeté. Il fut martyrisé le 18 avril 860, jour auquel nous trouvons sa fête marquée dans le Martyrologe romain.

PARMENAS (saint), diacre et martyr, est l'un des sept premiers diacres : s'étant livré à la grâce divine *pour ne suivre que sa conduite*, il s'appliqua avec une entière fidélité au ministère de la prédication que les apôtres lui avaient confié, et parvint sous Trajan à la gloire du martyre dans la ville de Philippes en Macédoine. Il est honoré dans l'Eglise le 23 janvier.

PARMÈNE (saint), eut le glorieux privilége de donner sa vie pour la défense de la religion chrétienne en Perse. Il eut pour compagnons de son martyre deux autres prêtres nommés Héliménas et Chrysotèle, et les deux diacres Luc et Mucius, dont le martyre est décrit dans les Actes des saints Abdon et Sennen. L'Eglise fait leur mémoire le 22 avril.

PARTHÈNE (saint), martyr, répandit son sang pour la défense de la religion à Rome sur la voie Appienne. Ce saint était primicier d'une charge à la cour de Dèce. Il eut pour compagnon de son martyre saint Calocer, chef des camériers de la femme de l'empereur. Ils furent mis à mort pour n'avoir pas voulu sacrifier aux idoles. L'Eglise célèbre leur mémoire le 19 mai.

PARZMAN, prince arménien, de la famille Mantagounik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays, que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de details, *voy.* Princes arméniens.)

PASCASE (saint), martyr, mourut pour sa foi avec les saints Arcade, Probe et Eutychien. (*Voy.* l'article Arcade pour plus de détails.)

PASCHAL (saint Pierre), religieux de la Merci, puis évêque de Jaën, martyr, naquit à Valence en Espagne. Ses parents, qui comptaient cinq martyrs parmi leurs aïeux, étaient d'une probité et d'une charité remarquables. Il eut pour précepteur un prêtre de Narbonne, docteur de la faculté de théologie de Paris, que ses parents avaient racheté chez les infidèles. Il vint avec lui à Paris, y étudia la théologie et reçut le bonnet de docteur. Etant revenu à Valence, il entra dans l'ordre de la Merci en 1251. Jacques Ier, roi d'Aragon, qui connaissait son mérite et ses vertus, le prit pour précepteur de son fils qui mourut en 1275 des blessures qu'il avait reçues en volant au secours du troupeau qu'il dirigeait en qualité d'évêque. Notre saint revint donc à son couvent où il se livra aux plus grandes austérités. Il fonda plusieurs maisons de son ordre à Tolède, à Baeça, à Xérès et à Jaen en Castille. Bientôt, il fut enflammé d'un vif désir de donner sa vie pour Jésus-Christ. Ayant été fait évêque de Jaen en 1296, il allait souvent à Grenade malgré les périls qu'il pouvait y courir. Là il rachetait les captifs, prêchait l'Evangile et gagnait les renégats à la foi. Les Maures, furieux du zèle qu'il montrait pour leur conversion, se saisirent de lui, le jetèrent dans un noir cachot et le massacrèrent un jour qu'il faisait son action de grâces après avoir célébré les saints mystères. Ils lui coupèrent ensuite la tête (6 décembre 1300). Il avait alors 72 ans. Les chrétiens l'enterrèrent secrètement dans une grotte, d'où son corps fut bientôt après transporté à Baeça où on le va visiter encore. Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 6 décembre et le 23 octobre.

PASCHASE (saint), diacre et confesseur, souffrit à Rome pour la confession de sa foi. Le pape saint Grégoire a fait mention de lui. Il est honoré dans l'Eglise le 31 mai.

PASCHASE, gouverneur à Syracuse, en 304, du temps de l'empereur Dioclétien, fit mourir pour la foi sainte Luce qui appartenait à une des premières familles de la ville. Cet homme, aussi ignoble que féroce, avait condamné la jeune vierge à être exposée dans un lieu de prostitution. Dieu veilla sur elle, et nul n'osa attenter à sa pudeur. (*Voy.* Luce.)

PASICRATE (saint), reçut la palme du martyre à Dorostore en Mysie, avec Valentien et deux autres qui sont inconnus. Ils sont inerits au Martyrologe romain le 25 mai.

PASTANA (le bienheureux Antoine), dominicain, servait à Goa dans la milice séculière, lorsqu'il entra dans la milice ecclésiastique en prenant l'habit des Frères Prêcheurs. Ayant entendu parler des nombreux martyres qui avaient eu lieu à Solor, dans l'archipel Sumbawa-Timor, il obtint de ses supérieurs la permission de s'y rendre, et s'y livra aux travaux apostoliques. Ayant été pris par les idolâtres, il fut accablé de coups, mutilé, enfin massacré le 29 janvier 1565. (Fontana, *Monumenta Dominicana*, an. 1565.)

PASTEUR (saint), martyr, frère de saint Just, fut mis à mort avec lui pour la foi, en l'an de Jésus-Christ 304, par Dacien, proconsul d'Espagne, et l'un des plus acharnés parmi les persécuteurs de l'Eglise, sous le règne de Dioclétien. (Pour connaître les détails de ses combats et sa mort, *voy.* Just, Dacien, Complute.) Sa fête arrive le 6 août.

PASTEUR (saint), fut martyrisé à Nicomédie avec Victorin et d'autres qui nous sont inconnus. C'est le 29 mars que l'Eglise célèbre leur sainte mémoire.

PATARE, ville de Lycie, où saint Parégorius fut martyrisé dans le IIIe siècle. Saint Léon, son ami, y cueillit, peu de temps après lui, une palme glorieuse semblable à la sienne.

PATERMUTHE (saint), avait été condamné aux mines de Palestine, avec saint Pélée et ses compagnons. Dans ces mines, les saints confesseurs avaient bâti de petites chapelles, où ils accomplissaient leurs devoirs religieux. Galère, l'ayant su, les fit partir, les uns pour les mines de Chypre, les autres pour celles du mont Liban. Dans cette dernière résidence, un officier qui commandait condamna quatre d'entre eux à être brûlés vifs : ce furent Pélée et Nil, prêtres égyptiens, Elie, prêtre aussi, et Patermuthe, laïque égyptien, homme d'un grand savoir et d'une éminente piété. Ils subirent leur supplice durant la persécution de Dioclétien, sans qu'on puisse dire précisément à quelle époque. L'Eglise célèbre leur fête le 19 septembre. (*Voy.* PÉLÉE.)

PATERNE (saint), fut martyrisé à Fondi, sous la persécution de Néron. On fait sa fête le 20 août. Il n'existe par rapport à lui aucun document sérieux.

PATERNE, nom du proconsul qui fit mourir la sainte patronne de Fera près d'Astorga; elle se nommait Marthe, et avait consacré à Dieu sa virginité. Paterne, n'ayant pu la contraindre d'abjurer, la fit mourir en 254, sous l'empire de Dèce. On ignore le genre de son supplice.

PATERNE (saint), moine de Saint-Pierre-le-Vif, et martyr, naquit dans les environs de Coutances. Dès sa jeunesse il montra une grande ardeur pour la pratique des vertus chrétiennes. Désireux de quitter entièrement le monde, il s'éloigna du monastère de Saint-Pair d'Avranches où d'abord il s'était retiré. Il alla dans le couvent de Saint-Pierre d'Yonne, puis ensuite dans celui de Saint-Pierre-le-Vif. Bientôt il s'y fit tellement remarquer par sa vertu, que le séjour de cette maison lui sembla un danger pour sa modestie. Il voulut revenir au monastère d'Yonne, espérant qu'il y pourrait être moins exposé aux tentations de l'orgueil; mais, chemin faisant, il fut massacré dans la forêt de Sergines, par des voleurs qu'il exhortait à renoncer à l'infamie de leur profession et aux désordres qui en étaient le complément nécessaire. Ce fut en l'an 726 qu'arriva cet événement. L'Eglise honore ce saint comme martyr le 12 novembre.

PATERNE (saint), évêque et martyr, fut connu comme dans le diocèse de Coutances. Nous ignorons l'époque où son combat eut lieu. L'Eglise fait sa mémoire le 23 septembre.

PATHMOS, à présent *Patmo* ou *Palmosa*, île de l'Archipel, fait partie des Sporades, dont elle est la plus septentrionale. Elle était un lieu d'exil chez les Romains, comme Ponza et Pandataria. Saint Jean y fut banni par Domitien. Ce fut là qu'il écrivit son Apocalypse. Il quitta Pathmos quand Nerva, successeur de Domitien, eut rendu un édit qui rappelait les bannis. Ainsi, il n'y resta que fort peu de temps (un an ou dix-huit mois au plus).

PATIENCE (saint), eut le glorieux privilége de donner sa vie pour Jésus-Christ à Huesca en Espagne. Saint Orens fut son compagnon de souffrances. Ils sont inscrits tous deux au Martyrologe romain le 1er mai.

PATRAS, *Aroe*, puis *Patræ*, ville d'Achaïe en Grèce. Ce fut dans cette ville que saint André, apôtre, fut mis en croix par ordre d'Egée; c'est aussi dans cette ville qu'il fut enterré. Son corps y resta jusqu'en 357, époque à laquelle il fut transféré, avec celui de saint Luc, à Constantinople.

PATRICE (saint), martyr, souffrit à Pruse en Bithynie, dans le IIIe siècle, pour la religion chrétienne. Ses Actes sincères, donnés par D. Ruinart, sont ici reproduits en entier. « Julius, proconsul de Bithynie, et fort entêté de la fausse religion, étant à Pruse, entra un jour dans les thermes (1) pour y prendre le bain, et pour offrir un sacrifice à Esculape et à la déesse de la santé (2). Après que la cérémonie fut finie, et qu'il fut sorti du bain, il se trouva frais, l'esprit extrêmement gai et le corps dans une grande vigueur. Il crut être redevable à Esculape d'une si agréable disposition, et pour lui en marquer sa reconnaissance il entreprit de le faire adorer à Patrice, l'évêque des chrétiens de cette ville; il fit donc dresser son tribunal, et ordonna qu'on lui amenât l'évêque. Dès que le saint parut, le proconsul lui dit : Vous qui vous attachez sottement à la nouveauté, et qui, ajoutant foi à des fables, invoquez un je ne sais quel Christ, venez et admirez avec moi le pouvoir de nos dieux, considérez leur bonté et les soins qu'ils prennent de nous : voyez ces bains; de combien de maladies ne guérissent-ils pas? Ce sont nos dieux qui leur ont donné cette vertu, mais nous en avons surtout l'obligation à Esculape, notre bon père. Ecoutez, si vous voulez vous garantir de la prison et même des supplices, et que je vous laisse vivre doucement parmi les vôtres, il faut que vous adoriez un dieu si bienfaisant, et que tout à l'heure vous lui offriez vos prières en ma présence. Que de blasphèmes, seigneur, en peu de paroles, répondit Patrice. Et quels blasphèmes osez-vous me reprocher, misérable, dit le proconsul; ne sont-ce pas des choses sensibles que les guérisons qui s'opèrent tous les jours à ces bains? Vos yeux n'en sont-ils pas témoins? Pouvez-vous n'en pas convenir? Faites-moi l'honneur de m'écouter seulement un quart d'heure, répliqua Patrice, et je vous promets, seigneur, de vous expliquer l'origine et la nature de ces eaux. Je le veux, repartit le proconsul, je

(1) Bains publics.

(2) Tite Live rapporte, au cinquième livre de son Histoire, qu'il y avait à Rome un temple dédié à la Santé, bâti par le censeur Junius Bubulcus. Ce temple donna le nom à une des portes de Rome, appelée *la Porte Salutaire ou de la Santé*.

vous donnerai une paisible audience, quoique je doive m'attendre à quelque nouvelle fable. Non, seigneur, non, je ne prétends nullement vous débiter ici des fables, répondit Patrice. Et que pouvez-vous me dire autre chose sur ce chapitre, reprit le proconsul ? Seigneur, répliqua Patrice, je suis chrétien, et quiconque connaît et adore comme moi le Dieu véritable, et le seul qui doit être adoré dans l'univers, reçoit d'en haut non-seulement la connaissance des divins mystères, mais encore celle des secrets les plus cachés de la nature. Et quel est l'homme, dit le proconsul, assez hardi, ou plutôt assez présomptueux, pour oser se vanter d'en savoir plus que les philosophes ? La sagesse de ce monde, répliqua Patrice, est une folie devant Dieu. Car il est écrit : *Dieu surprend les sages dans leur fausse prudence* (*I Cor.* III). Et Jésus-Christ, rendant grâces à son Père, dit : *Je vous rends grâces, mon Père, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux savants, et de ce que vous les avez révélées aux simples et aux petits* (*Matth.* XI, 25). Et enfin le grand apôtre, parlant des philosophes, assure qu'*ils n'ont point connu la vérité ; car*, ajoute-t-il, *s'ils l'eussent connue, ils n'eussent jamais crucifié le roi de gloire* (*I Cor.* II). Voilà, dit le proconsul, des choses bien hautes et bien relevées, mais peu claires et peu intelligibles. Venons au fait cependant, et apprenez-moi, comme vous vous y êtes engagé, qui est l'auteur de toutes les merveilles qui se voient ici : d'où sortent ces eaux ? d'où vient cette effervescence ? quel agent caché la produit ? qui peut causer ce bouillonnement qu'on y remarque ? Pour moi, sans vouloir rechercher trop curieusement les causes de tant d'effets surprenants, je me contente de les rapporter à la providence des dieux, qui ont pourvu par là à la santé des hommes. Avant que je commence mon discours, répondit Patrice, commandez, seigneur, qu'on ouvre la barrière, afin que tout ce peuple qui est là dehors puisse entendre ce que j'ai à dire sur un sujet si curieux et si important. Le proconsul fit ouvrir la barrière, et une multitude inconcevable de peuple se répandant dans le lieu où parlait Patrice, se pressant autour de lui, et l'environnant de tous côtés, il commença à parler de la sorte.

Dieu, qui est éternel et tout-puissant, et le même qui, par son Fils unique, fit de rien le ciel et la terre, créa en même temps l'eau et le feu. De ce dernier il tira la lumière, le soleil et les astres qu'il donna à la nuit pour l'éclairer, réservant le soleil pour faire le jour ; car sa puissance n'a point d'autres bornes que celles qu'y met sa volonté. Les eaux lui fournirent la matière pour former les cieux, et il affermit la terre sur les mêmes eaux. De plus, il mit en elles par une prescience, et tout ensemble par une providence qui mérite toute notre reconnaissance et toute notre admiration, les choses qu'il connut devoir être nécessaires un jour aux hommes, soit pour entretenir leur vie, soit pour la rendre commode et agréable. Mais prévoyant en même temps que ces hommes offenseraient leur Dieu et leur créateur, et que, lui refusant l'honneur qu'ils lui doivent, ils le transporteraient aux idoles, il prépara deux différentes demeures. Il remplit l'une de deux sortes de biens, il en fit le siége de sa gloire, le séjour de la félicité, et il y créa une lumière qui ne s'éteindra jamais. Il plaça l'autre dans des ténèbres perpétuelles ; il y alluma un feu qui brûlera toujours, et qui doit être l'instrument dont il se servira pour punir. Dans la première de ces demeures il logera ceux qui se sont efforcés de lui plaire durant leur vie, et qui ont obéi à ses commandements, afin qu'ils y jouissent d'un bonheur éternel au milieu de cette lumière qui réjouira éternellement leurs yeux. Mais pour ceux qui, vivant au gré de leurs cupidités, se sont attiré sa haine et son indignation, il les enfermera dans la seconde demeure pour y être tourmentés éternellement, et par l'horreur d'une nuit qui ne sera jamais suivie du jour, et par l'ardeur insupportable du feu. Au reste, lorsque dans la création du monde Dieu sépara le feu de l'eau, et la lumière des ténèbres, il leur assigna à chacun en particulier le lieu qu'ils devaient occuper dans l'univers. Ainsi il y a des eaux au-dessus du firmament et du feu dans les entrailles de la terre. Mais outre les eaux qui l'environnent, et qu'on nomme la mer, elle en renferme encore d'autres dans son sein, qu'on appelle abîmes ou gouffres, d'où sortent sans cesse, pour l'usage et le service des hommes, par une infinité de canaux, toutes les eaux qui se répandent et qui coulent sur sa surface. C'est de ces gouffres et de ces réservoirs souterrains que viennent les eaux qui remplissent ces bains, et dont les unes sont chaudes pour être voisines de ces feux dont je viens de parler ; et les autres, pour en être éloignées, sont froides, et servent à nous humecter et à nous rafraîchir. Et c'est ainsi que Dieu, par une bonté plus que paternelle, dispense le froid et le chaud, le feu et l'eau, selon les divers besoins des hommes. Il y a même des lieux où les eaux ne sont que tièdes, le plus où le moins de chaleur qu'elles ont provenant de la proximité où de l'éloignement du feu.

Patrice fut interrompu en cet endroit par le proconsul, qui lui dit : Vous prétendez donc que c'est Christ qui a fait ces eaux, et qui leur a donné toutes les propriétés qu'elles ont ? Oui, sans doute, c'est lui, répliqua Patrice ; et n'est-il pas écrit dans les livres sacrés : *Toutes choses ont été faites par lui* (*Joan.* I) ; et encore : *Les dieux des nations ne sont que des démons, mais c'est le Seigneur qui a fait les cieux* (*Psal.* XCV). Le proconsul reprit : Vous dites que c'est le Christ qui a fait les cieux ? Je le dis, répondit Patrice, et il est vrai. *Je contemplerai les cieux*, dit un prophète, *qui sont les ouvrages de vos mains, la lune et les étoiles que vous avez formées* (*Psal.* VIII). Mais, dit le proconsul, si je vous fais jeter dans ces eaux, pour vous punir de ce que vous méprisez les

dieux, ne croyez-vous pas que Christ, qui selon vous les a créées, ne souffrira jamais que vous y périssiez ? Voulez-vous que nous l'éprouvions? Je ne méprise point vos dieux, répliqua Patrice ; peut-on avoir du mépris pour ce qui n'est pas ? Pour ce qui concerne Jésus-Christ, sachez que, comme il peut me conserver la vie au milieu de ces eaux bouillantes, il peut aussi me l'ôter par ces mêmes eaux. Sachez encore que tout ce qui doit m'arriver est présent devant ses yeux ; que bien qu'il soit chargé du gouvernement de l'univers, il ne tombe pas un cheveu de la tête de quelque homme que ce soit, sans sa volonté et sans son ordre ; sachez enfin que des peines éternelles sont préparées dans le Tartare pour tous ceux qui comme vous adorent les idoles. Ces dernières paroles mirent le proconsul dans une si grande colère, qu'il commanda sur-le-champ qu'on dépouillât le saint évêque, et qu'on le jetât dans l'eau bouillante. Pendant qu'on se mettait en devoir d'exécuter cet ordre, il s'adressa à Jésus-Christ, et lui dit : Seigneur, venez au secours de votre serviteur ; et en même temps l'eau sortit avec violence des cuves où elle est reçue, et se répandant au dehors, se lançait sur les soldats, pénétrait leurs habits, et leur causait une douleur inconcevable. Et cette même eau, perdant sa chaleur naturelle, devient pour le saint un bain tempéré et agréable ; cela dura même si longtemps, que le proconsul irrité l'en fit sortir et le condamna à perdre la tête. Le saint, levant les yeux au ciel, fit cette prière : « Dieu tout-puissant, qui par votre propre vertu conservez tous les êtres visibles et invisibles ; vous qui ne rejetâtes jamais les vœux de ceux qui vous invoquent dans la sincérité de leur cœur ; vous enfin qui, pour la gloire de votre nom et la consolation de vos serviteurs, avez bien voulu que ces eaux, par une merveille de votre toute-puissance, devinssent pour les justes un doux rafraîchissement et un feu pour les impies, recevez mon âme au moment que la mort va la séparer de mon corps pour la défense de la foi. » En finissant cette prière, il se mit à genoux et on lui trancha la tête. Les fidèles prirent son corps, et l'enterrèrent proche le grand chemin. Son martyre arriva le 19 mai. » L'Eglise honore ce saint martyr le 28 avril.

PATRICE (sainte), reçut la palme glorieuse des combattants de la foi, à Nicomédie, avec Macédon, son époux, et leur fille Modeste. L'Eglise honore leur mémoire le 13 mars.

PATROCLE (saint), martyr à Troyes en Champagne, sous l'empire et durant la persécution de Valérien, fut mis à mort par Aurélien, gouverneur des Gaules, et non pas par Aurélien empereur, comme beaucoup l'ont prétendu et comme Baronius l'a écrit au Martyrologe romain. La difficulté de savoir au juste l'époque du martyre de ce saint n'avait point été résolue. Etait-ce sous Valérien, Aurélien étant gouverneur de la Gaule, ou sous l'empire d'Aurélien ? Rien ne l'indiquait. Les Actes donnés par Bollandus qualifient Aurélien gouverneur ; ceux donnés par Surius le qualifient empereur : mais tous s'accordent à dire que saint Patrocle fut décapité le 21 janvier, un vendredi. Or jamais, sous le règne d'Aurélien, le 21 janvier ne tomba un vendredi. Cette question vidée par cette simple observation, passons à l'histoire du saint.

Saint Patrocle était un homme de haute condition ; il habitait Troyes en Champagne, et vivait retiré dans une maison qu'il avait près de la ville, priant et jeûnant tous les jours : il ne prenait de nourriture que le soir. Sa vertu éclatait par divers miracles qu'il opérait. Aurélien, étant gouverneur des Gaules, vint de Sens à Troyes. Saint Patrocle lui fut dénoncé comme chrétien : il le fit arrêter, et après plusieurs interrogatoires, battre à coups de bâtons ; il lui fit ensuite mettre les fers aux pieds, et aux mains des chaînes rougies au feu. Dans cet état, il le fit jeter dans un cachot. Trois jours après, il le fit de nouveau comparaître, et n'ayant pu vaincre sa fermeté, il le condamna à avoir la tête tranchée. Les Actes de saint Patrocle racontent que, sur le point d'être décapité, le saint, qui se trouvait sur le bord de la Seine, demanda à Dieu quelque miracle pour confondre les gentils. Il s'échappa des mains de ses gardes, et traversa, sans même y enfoncer jusqu'aux genoux, la rivière qui pour lors était fort gonflée. Nous souhaiterions qu'un pareil fait fût appuyé sur des Actes plus authentiques. Ses gardes, ajoutent ces Actes, fort en peine de ce qu'il était devenu, ayant appris qu'il était en prières sur une montagne de l'autre côté de la Seine, y allèrent et lui tranchèrent la tête. Son corps, enlevé par deux pauvres vieillards, fut enterré par un archiprêtre nommé Eusèbe et par un diacre nommé Libère. Vers l'an 960, l'empereur Othon le Grand étant venu en France, et ayant rétabli l'évêque de Troyes Anségise sur son siége, obtint de lui les reliques de saint Patrocle. Elles furent transportées à Cologne, et depuis elles l'ont été à Soest, en Westphalie, où elles sont encore l'objet d'une grande vénération, quoique la plupart des habitants soient livrés à l'hérésie. L'Eglise fait la fête de saint Patrocle le 21 janvier.

PAUL (saint), nommé d'abord dans l'Ecriture Saul ou Saül, naquit à Tarse, ville de Cilicie, à laquelle Auguste avait donné, entre autres priviléges, le droit de colonie libre et de bourgeoisie romaine. Son père appartenait à la tribu de Benjamin et à la secte des pharisiens, la plus rigoriste, la plus sévère de toutes, et la plus ennemie de la doctrine de Jésus-Christ. Il fut, suivant la coutume juive, circoncis le huitième jour après sa naissance.

Les habitants de Tarse, amis des sciences et des lettres, avaient l'habitude d'envoyer leurs enfants étudier ailleurs : c'est ainsi que le jeune Paul fut envoyé à Jérusalem par ses parents. Il fut, comme il le dit lui-même (*Act.* xxii, 3), élevé aux pieds de Gamaliel, dans l'amour et la parfaite observance de la

loi de Moïse. Baronius remarque qu'il était fréquent, chez les Juifs, que les jeunes gens qui étudiaient les lettres apprissent en même temps un métier, soit afin qu'ils pussent pourvoir à leurs besoins, soit afin qu'ils ne s'adonnassent pas à l'oisiveté. Peut-être saint Paul apprit-il alors le métier de faiseur de tentes, qu'il exerça plus tard; mais peut-être aussi ne l'apprit-il que quand il se fut consacré à l'apostolat, afin de n'être, comme il le dit, à charge à personne.

Paul avait un zèle excessif pour la loi et pour les pratiques judaïques. Ce fut l'excès de ce zèle enthousiaste et peu réfléchi qui le rendit blasphémateur et persécuteur de l'Eglise. Il est hors de doute qu'il était un de ces Ciliciens dont parlent les Actes (chap. VI, v. 9) qui s'élevèrent contre saint Etienne, qui disputèrent contre lui et s'érigèrent en faux témoins pour le faire condamner à mort. Il fut présent au supplice du saint diacre; il gardait les habits de ceux qui le lapidaient. La tradition ajoute même qu'il fut un des principaux auteurs de sa mort.

Mais l'œil de Dieu était ouvert sur lui. A cette époque de lutte et de combats, il fallait des miracles ostensibles pour faire triompher le christianisme. Dieu voulut que le persécuteur acharné de ses disciples devînt le plus ardent propagateur de son Evangile, la lumière des gentils, l'apôtre infatigable et courageux, qui semât partout sa doctrine, affrontant les périls de toute sorte, bravant les persécutions les plus violentes, et couronnant par le martyre la vie la plus belle et la mieux remplie dont les fastes de l'Eglise aient gardé souvenir. Oui, Paul, soyez blasphémateur et faux témoin, lapidez le diacre du Seigneur, déployez votre rage contre l'Eglise; le saint martyr qui tombe sous les coups de votre fureur a prié pour vous, et le Dieu tout-puissant a entendu sa voix. La rosée de son sang vous confère le baptême de la grâce. Encore quelque temps, vous êtes l'élu du Seigneur; allez à Damas pour persécuter les chrétiens : Jésus-Christ vous attend sur la route. Allez, vous serez aussi utile à l'Eglise par le miracle de votre conversion que par l'éclat de vos prédications.

Après la mort de saint Etienne, il s'éleva contre l'Eglise de Jérusalem une grande persécution, qui couronna beaucoup de fidèles et à laquelle Paul prit une part extrêmement active. Son faux zèle n'avait d'égal que sa fureur et sa cruauté. Il entrait dans les maisons, en tirait les hommes et les femmes, les chargeait de chaînes, les traînait en prison, et contribuait avec joie de son suffrage à les faire mettre à mort. Il avait reçu des pontifes les pouvoirs les plus étendus pour exercer ses persécutions : il entrait dans les synagogues, où il faisait battre de verges ceux qui croyaient en Jésus-Christ, les forçant, autant qu'il le pouvait, et par les incitations de sa parole, et par la violence des supplices, à blasphémer le nom de Jésus-Christ. Le bruit de sa cruauté et des maux qu'il faisait à l'Eglise se répandit en tous lieux dans la Judée, et son nom y devint l'effroi de tous ceux qui croyaient en Jésus-Christ.

A mesure que Paul exerçait sa rage envers les chrétiens, à mesure elle augmentait dans son cœur. Le sang appelle le sang, et l'homme, comme la bête féroce, s'altère en le buvant. Le champ de Jérusalem, qu'il avait rempli de deuil et jonché de désolation, n'était plus assez vaste pour son zèle persécuteur : les mains rougies du sang de saint Etienne et de tant d'autres qu'il avait fait mourir, il vint demander au grand prêtre Caïphe, aux pontifes et à tout le conseil des anciens, des lettres adressées aux principaux juifs de Damas et aux chefs des synagogues. Il obtint, avec ces lettres, le pouvoir de prendre tous les chrétiens qu'il rencontrerait, et de les amener tous, hommes et femmes, à Jérusalem, pour les y faire tourmenter avec plus de liberté.

Voilà donc à quel point de fureur Paul en était arrivé contre l'Eglise, quand Dieu, qui l'avait choisi pour faire éclater en lui la grandeur de sa miséricorde et de sa puissance, opéra sa conversion. Il ne voulut pas attendre que sa rage fût attiédie; il le prit dans tout l'excès de sa passion, afin de montrer à tous les effets de sa grâce.

Saint Paul est pour l'Eglise la preuve de la puissance de la grâce; il est la consolation des pécheurs, qui apprennent par lui à ne point désespérer des miséricordes d'en haut. Lors donc qu'il allait à Damas pour mettre à exécution les ordres qu'il avait reçus, accompagné de ceux qui devaient l'aider à s'emparer des chrétiens et à les amener à Jérusalem, il fut tout à coup, comme il approchait de la ville, environné avec son escorte d'une lumière venant du ciel et plus vive que le soleil. Tous furent jetés par terre, comme foudroyés. Dieu voulait terrasser l'orgueil de cet homme superbe, afin de le rendre entièrement docile à sa parole. Paul trembla sous la main puissante qui le renversait : tel un lion, terrible et fier de sa force, se courbe et rampe, docile et faible, quand il sent l'œil et la main de l'homme puissant qui l'a dompté. Puis du milieu de cette lumière, une voix, s'adressant à Paul, lui dit en hébreu ? *Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous?* Jésus-Christ, tête de l'Eglise, se plaignait des douleurs que le persécuteur faisait souffrir à ses membres. Paul répondit : *Qui êtes-vous, Seigneur?* Et le Seigneur : *Je suis Jésus de Nazareth, que vous persécutez. Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon.* Tremblant et effrayé, il dit : *Seigneur que voulez-vous que je fasse?* Et le Seigneur : *Lève-toi et entre dans la ville ; on te dira là ce qu'il faut que tu fasses.* Or, ceux qui l'accompagnaient s'arrêtaient tout étonnés, entendant une voix, mais ne voyant personne. Et Saul se leva, et ouvrant les yeux, il ne voyait point. Ses compagnons le prirent par la main et le conduisirent à Damas ; il y fut trois jours sans voir, sans boire et sans manger. Or, il y avait à Damas un disciple nommé Ananie,

à qui le Seigneur dit dans une vision : *Ananie*. Et il répondit : *Me voici, Seigneur*. Et le Seigneur lui dit : *Va dans la rue appelée la rue Droite, et cherche dans la maison de Jude un nommé Saul de Tarse ; car il est en prière*. Dans ce même moment Saul voyait un homme appelé Ananie, qui entrait et lui imposait les mains, afin qu'il recouvrât la vue ; Ananie répondit : *Seigneur, j'ai appris de plusieurs combien de maux cet homme a faits à vos saints dans Jérusalem. Et il a même reçu des princes des prêtres le pouvoir de charger de fers tous ceux qui invoquent votre nom*. Et le Seigneur lui dit : *Va, car cet homme est un vase d'élection, pour porter mon nom devant les gentils, devant les rois et devant les enfants d'Israël. Et je lui montrerai combien il faut qu'il souffre pour mon nom*. Et Ananie s'en alla et entra dans la maison, et lui imposant les mains, dit : *Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, qui s'est fait voir à toi dans le chemin par où tu venais, m'a envoyé, afin que tu voies et que tu sois rempli de l'Esprit saint*. Et aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue, et, se levant, il fut baptisé. Et lorsqu'il eut pris de la nourriture, il fut fortifié. Et il demeura durant quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas ; et aussitôt il prêcha dans les synagogues que Jésus était le Fils de Dieu. Or tous ceux qui l'écoutaient étaient dans l'étonnement et disaient : *N'est-ce pas là celui qui persécutait dans Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom, et qui est venu ici, les conduisant chargés de fers aux princes des prêtres?* (*Act*. IX, 5-21.)

Saint Paul se fortifiait de plus en plus dans la foi, et ses prédications, ainsi que l'exemple de sa conversion, amenaient tous les jours de nouveaux convertis dans le sein de l'Eglise. Il resta longtemps à Damas et dans les environs, annonçant la parole du Seigneur. Les Juifs, irrités et du succès de ses prédications, et surtout de voir que le changement qui s'était opéré en lui produisait tant de conversions à Jésus-Christ, résolurent de le mettre à mort, sans même le déférer aux juges. Ils portèrent le gouverneur de Damas à faire garder les portes pour qu'il ne pût quitter la ville ; eux-mêmes y faisaient bonne garde pour être plus certains qu'il ne leur échapperait pas. Saint Paul fut instruit de leur dessein, et, cédant aux désirs des disciples qu'il avait déjà en grand nombre autour de lui, il consentit à ce qu'ils le descendissent par-dessus les murailles, dans une corbeille. On ne peut pas accuser le saint apôtre d'avoir profité des moyens que la prudence humaine lui offrait pour se soustraire au danger. Ce n'était certes pas lâcheté de sa part, puisqu'au lieu de fuir et d'aller dans un lieu où on ne l'aurait pas inquiété, il se rendit à Jérusalem, où la persécution était la plus ardente, où il l'avait lui-même exercée, où enfin sa conversion, qui blessait les autres persécuteurs, devait lui attirer des ennemis implacables.

A Jérusalem, saint Barnabé, ancien condisciple de saint Paul, fut obligé de le présenter à saint Pierre, à saint Jacques le Mineur et aux disciples, parce que tous le fuyaient, se souvenant des maux qu'il avait faits à l'Eglise, et ne pouvant pas croire à la réalité de sa conversion.

Ces faits se passaient en l'année 37, du moins l'évasion de saint Paul de Damas : car entre sa conversion et sa fuite il s'écoula un temps assez considérable.

Après être resté quelque temps à Jérusalem, saint Paul se rendit à Césarée, puis à Tarse, où il continua de prêcher la foi. En l'année 43, saint Barnabé vint le chercher à Tarse pour l'emmener à Antioche. En 44, ces deux saints vinrent à Jérusalem apporter aux fidèles de cette ville qui avaient été victimes de la persécution les aumônes de ceux d'Antioche. Revenus dans cette ville, ils en partirent pour aller dans l'île de Chypre, puis à Paphos, où ils convertirent le proconsul Sergius Paulus. De cette île ils vinrent à Antioche de Pisidie, en l'année 45. Ils allèrent tous deux, le jour du sabbat, dans la synagogue. Après la lecture de la loi et des prophètes, les chefs de la synagogue, leur faisant politesse, leur envoyèrent dire que, s'ils avaient quelques exhortations à faire au peuple, ils pouvaient prendre la parole. Saint Paul se leva et prononça le discours suivant : « Israélites, et vous qui craignez Dieu, écoutez ! Le Dieu du peuple d'Israël choisit nos pères et glorifia ce peuple pendant qu'il demeurait en Egypte, d'où il le tira par la force de son bras, et durant quarante ans il supporta leurs révoltes dans le désert. Puis, ayant détruit sept nations dans le pays de Chanaan, il en partagea les terres au sort, environ quatre cent cinquante ans après ; et ensuite il leur donna des juges, jusqu'au prophète Samuel. Et ils demandèrent un roi ; et Dieu leur donna Saül, fils de Cis, de la tribu de Benjamin, qui régna quarante ans. Ayant rejeté Saül, il leur donna David pour roi, à qui il rendit témoignage, disant : J'ai trouvé David, fils de Jessé, homme selon mon cœur, qui accomplira toutes mes volontés. Dieu, selon sa promesse, a fait sortir de sa race Jésus, le Sauveur d'Israël. Avant lui, Jean prêcha le baptême de la pénitence à tout le peuple d'Israël. Et lorsque Jean achevait sa course, il disait : Je ne suis pas celui que vous pensez ; mais voilà qu'il vient après moi, celui dont je ne suis pas digne de délier la chaussure. Mes frères, enfants de la race d'Abraham, c'est à vous et à ceux d'entre vous qui craignent Dieu, qu'est envoyée cette parole de salut ; car les habitants de Jérusalem et leurs chefs, n'ayant point connu Jésus, ni entendu les paroles des prophètes qu'on lit tous les jours du sabbat, les ont accomplies en le jugeant, et, ne trouvant en lui aucune cause de mort, ils demandèrent à Pilate qu'il le fît mourir. Et après qu'ils eurent accompli tout ce qui avait été écrit de lui, ils le descendirent de la croix et le mirent dans le tombeau. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et il a été vu durant plusieurs jours par ceux qui l'avaient

suivi de Galilée à Jérusalem, et ceux-là, jusqu'à ce moment, rendent témoignage de lui au peuple. Et nous vous annonçons que la promesse qui a été faite à nos pères, Dieu l'a accomplie pour vos enfants en ressuscitant Jésus, selon qu'il est écrit dans le second psaume : *Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui*, et parce qu'il l'a ressuscité d'entre les morts, il a dit : *J'accomplirai fidèlement les promesses que j'ai faites à David.* Et il dit encore ailleurs : *Vous ne permettrez pas que votre saint éprouve la corruption.* Car David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, s'est endormi ; il a été mis avec ses pères, et il a éprouvé la corruption. Mais celui que Dieu a ressuscité n'a point éprouvé la corruption. Sachez donc, mes frères, que c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée, et que quiconque croit en lui est justifié de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse. Prenez donc garde que ce qui est dit dans les prophètes ne vienne sur vous. *Voyez, contempteurs, et admirez et tremblez; car je ferai une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez point quand on vous la racontera.* » (*Act.* XIII, 16-41.)

Ce discours eut un effet remarquable sur l'auditoire de saint Paul ; on le pria même de revenir et de reprendre la parole au sabbat suivant. Le samedi suivant, l'affluence fut immense. Les chefs de la synagogue, irrités du double succès qu'avait obtenu saint Paul, voulurent discuter avec lui ; mais, vaincus dans cette lutte, ils en vinrent aux injures et aux blasphèmes. Alors saint Paul leur dit avec l'énergie qui le caractérisait : *Il était convenable que vous fussiez les premiers instruits des vérités que nous annonçons; mais, suivant le précepte de celui qui nous envoie, nous les porterons aux nations.* Les chefs de la synagogue firent tout leur possible pour forcer les apôtres à sortir de la ville. Ils excitèrent contre eux les dévotes et les principaux habitants de la ville. Il en résulta que les apôtres furent forcés de quitter Antioche.

Ils se rendirent à Icone, dans la Lycaonie, où ils convertirent bon nombre de Juifs et de gentils. Ils y firent différents miracles et y demeurèrent quelque temps, malgré l'opposition des principaux d'entre les Juifs. Mais, à la fin, ces derniers étant parvenus à irriter contre eux les gentils, et les apôtres se voyant sur le point d'être lapidés par le peuple qu'encourageaient même ses magistrats, se décidèrent à partir. Ils se rendirent à Lystre. Ce fut dans cette ville que saint Paul guérit, devant tout le peuple, un homme perclus de ses deux jambes. A cette occasion les assistants, transportés d'admiration, environnèrent Paul et Barnabé, disant qu'ils étaient des dieux descendus sur terre sous forme humaine. Ils nommaient Barnabé Jupiter, et Paul Mercure. Mais les deux serviteurs de Dieu, s'avançant au milieu de la foule, déchirèrent leurs vêtements, criant qu'ils n'étaient que des hommes sujets aux mêmes infirmités qu'eux, et que, bien loin de vouloir être adorés, ils voulaient leur apprendre à n'adorer que le seul Dieu véritable, Jésus de Nazareth, que les Juifs avaient fait mourir.

Ils annoncèrent donc à Lystre la parole divine en présence d'auditeurs parfaitement disposés à les écouter favorablement ; mais ils ne tardèrent pas à voir combien l'affection et les hommages de la multitude étaient chose fragile et de peu de durée. Quelques Juifs étant venus d'Icone et d'Antioche à Lystre, changèrent tellement les dispositions du peuple à l'égard des apôtres, qu'il souffrit que les Juifs lapidassent saint Paul, presque à le tuer. Après qu'ils l'eurent lapidé, ils le traînèrent hors de la ville et l'abandonnèrent tout mutilé.

Nous l'avons déjà dit dans notre *Histoire des persécutions*, (vol. Ier, pag. 44), quand, d'un côté, on considère la grandeur des mérites de l'apôtre des gentils, et, de l'autre, la punition qui lui fut infligée dans cette circonstance, ainsi que l'ont pensé plusieurs Pères, pour avoir contribué à la mort de saint Etienne, on se sent pris d'effroi devant les rigueurs de la justice divine.

Ces événements se passaient au commencement de 46. Saint Paul rentra dans la ville dès ce jour même; mais il en partit dès le lendemain pour ne pas irriter davantage ses persécuteurs, et s'en alla avec saint Barnabé à Derbe, où il continua à prêcher l'Evangile.

Jusqu'en l'année 52 Paul accomplit de nombreux travaux sans être de nouveau persécuté ; mais à cette époque étant venu avec Silas en Macédoine, dans la ville de Philippes, y ayant converti une femme nommée Lydie, ainsi que toute sa famille, et y ayant guéri une fille possédée d'un esprit de pythonisse, il fut pour ces faits encore victime de la persécution. Cette fille possédée était esclave ; les bénéfices qu'elle procurait à ses maîtres en rendant les oracles que lui dictait son démon familier étaient fort grands. Quand saint Paul l'eut guérie, ces bénéfices se trouvèrent nécessairement annulés. Furieux de cela, ses maîtres s'emparèrent de Paul et de Silas et les conduisirent devant les magistrats, les accusant de prêcher une doctrine qu'il était interdit à ceux de Philippes, ville romaine, d'entendre et de suivre. Le peuple se souleva contre eux avec grande rumeur, et les magistrats étant accourus firent, sans leur permettre de se défendre, sans voir s'ils étaient coupables, déchirer leurs vêtements, les firent publiquement battre de verges et les envoyèrent en prison, en ordonnant au geôlier de les garder sûrement. Le geôlier les mit donc dans un cachot, leur plaça les ceps aux pieds pour qu'ils ne pussent pas marcher ; de sorte que les deux prisonniers furent obligés de rester couchés sur le dos, ne pouvant pas se tenir debout.

Tant de maux et d'ignominies, loin d'abattre leur courage, leur donnèrent une ardeur nouvelle. Au milieu de la nuit, ils adressèrent à Dieu une fervente prière que les autres prisonniers entendaient. Au même

instant il se fit un grand tremblement de terre : la prison en fut ébranlée ; toutes les portes s'ouvrirent, et les liens de tous les prisonniers furent rompus. Le gardien, s'éveillant et trouvant les portes de la prison ouvertes, crut que les prisonniers s'étaient sauvés. Comme il répondait d'eux sur sa vie, il prit son épée pour se tuer. Saint Paul, le voyant, lui cria de ne se faire aucun mal, et que pas un de ses prisonniers n'était sorti. Le gardien, déjà fortement touché par le miracle, le fut plus fortement encore par la bonté de saint Paul ; il se convertit avec les siens, et, ayant été instruit, il reçut le baptême. Il fit sortir Paul et Silas de leur cachot, et, les ayant pris chez lui, eut pour eux toutes sortes de prévenances, les comblant de bons traitements.

Les magistrats, instruits de ce qui s'était passé, envoyèrent dire au geôlier de laisser aller Paul et Silas ; mais Paul, qui jusque-là ne s'était pas plaint quand on l'avait fouetté et mis en prison, dit qu'il était bien étrange qu'on eût ainsi traité, sans connaissance de cause, des citoyens romains, et qu'ensuite on prétendît les faire sortir de prison en secret et sans aucune réparation. Non, dit-il, cela ne se passera pas ainsi : il faut qu'ils viennent eux-mêmes. Lés magistrats eurent peur, ayant à se reprocher d'avoir agi comme ils l'avaient fait à l'égard de citoyens romains. Ils vinrent à la prison et prièrent les deux saints de vouloir bien en sortir ; ensuite ils les prièrent aussi de quitter la ville. N'ayant plus rien à faire à Philippes, ils y consentirent.

Cette conduite de saint Paul montre aux ministres de l'Evangile que, s'ils doivent être prêts à tout endurer pour leur Dieu, pour l'Eglise et pour la foi, ils doivent savoir au besoin défendre leur propre dignité outragée et faire respecter leurs droits de citoyens.

Paul et Silas se rendirent à Thessalonique. Pendant trois semaines, Paul y prêcha dans la synagogue le jour du sabbat. Quelques Juifs et beaucoup de gentils se convertirent ; les autres Juifs, irrités, vinrent attaquer la maison d'un chrétien nommé Jason, chez lequel Paul et Silas étaient logés ; n'ayant pas pu les prendre, ils s'emparèrent de Jason et de quelques autres chrétiens, et les traînèrent devant les magistrats, en les accusant d'avoir donné asile à des gens qui troublaient toute la terre et se révoltaient contre César, proclamant qu'ils avaient un autre prince que lui, nommé Jésus. Les magistrats furent assez justes pour laisser aller tous ces hommes sur la caution que donna Jason de représenter saint Paul, si on réussissait à prouver quelque chose contre lui. Ainsi Jason, par une générosité bien digne d'être admirée, exposait sa vie pour sauver les apôtres.

Ensuite saint Paul se rendit à Bérée, à Athènes et dans différents lieux sans y souffrir de persécution ; mais dans le courant de l'année 53, étant venu à Corinthe, où il fit un grand nombre de conversions, il y fut l'objet de la haine acharnée des Juifs. Théodoret prétend qu'il y fut violemment persécuté, ainsi que beaucoup d'entre les chrétiens. Les Juifs le conduisirent devant le proconsul Gallion, l'accusant d'empêcher qu'on adorât Dieu suivant leur loi. Ce proconsul ne laissa pas même parler saint Paul ; mais il déclara immédiatement aux Juifs qu'il n'avait point à se mêler de leur religion ni de leur doctrine. Sosthène, qui était chef de la synagogue, fut alors battu devant le tribunal du proconsul, probablement parce qu'il était chrétien.

Dans la ville d'Ephèse, où saint Paul resta ensuite trois ans, il fut exposé aux bêtes, sans que nous sachions sur cet événement rien de positif en fait de détails. Dieu le délivra miraculeusement. Dans la même ville, un ouvrier nommé Démétrius, orfévre de son état, voyant que son commerce de vendeur de statuettes de Diane diminuait notablement par le fait des prédications du saint apôtre, suscita une sédition contre lui parmi les ouvriers ; bientôt les habitants s'en mêlèrent. Ces furieux, n'ayant pas pu se saisir de saint Paul, prirent Gaïus et Aristarque, tous deux ses disciples. Ce fut un greffier d'Ephèse qui fit entendre raison à ce peuple en fureur : « Comment! dit-il, vous tous ici assemblés, vous vous portez à de telles violences, à cause d'un dommage dont se plaint Démétrius ! Vous faites vos affaires de ses affaires personnelles ? S'il est dans son droit, qu'il s'adresse aux tribunaux ; qu'il vienne au proconsul. »

Ces faits se passaient dans l'année 57. Au commencement de l'année 58, saint Paul quitta Ephèse et se mit en chemin pour Jérusalem. Malgré les supplications des disciples qui, à Tyr, où s'arrête son vaisseau, voient par inspiration le sort qui lui est réservé ; malgré la prédiction formelle du prophète Agabus, qui, à Césarée, lui dit qu'à Jérusalem les Juifs le lieront et le livreront aux gentils, saint Paul poursuit sa route. Il faut que les desseins de Dieu s'accomplissent; il faut que le grand prédicateur des nations donne son sang pour les vérités qu'il leur a annoncées ; il faut qu'il témoigne ainsi en faveur de sa foi. Paul entra dans la ville sainte.

L'arrivée de Paul dans Jérusalem fit une profonde sensation. Ce grand apôtre, qui avait porté dans tant de lieux la parole du Seigneur, qui avait parlé avec tant d'éclat devant tant d'assemblées, de synagogues, qui s'était fait écouter de l'Aréopage, était depuis longtemps regardé comme une des plus puissantes colonnes de l'Eglise. Les chrétiens l'attendaient avec amour et bonheur ; les Juifs avec haine et fureur. Paul, ayant assemblé les prêtres de l'Eglise de Jérusalem, leur raconta les travaux de son apostolat, les miracles de conversions que Dieu, par son ministère, avait opérés chez les gentils. Ce fut dans le temple, à la fin du septième jour d'une cérémonie de la purification, que les Juifs d'Asie, l'ayant aperçu, soulevèrent tout le peuple et se saisirent de lui, criant qu'il avait profané le lieu saint ; qu'ils le connaissaient, que c'était lui qui allait par

les villes et par les provinces dogmatisant contre la loi. A ces mots, le peuple, furieux, se précipita sur lui, et, l'ayant saisi, voulut le traîner hors de la ville.

Voilà ce que les Juifs appelaient juger un homme selon leur loi. Les Actes des apôtres racontent ces faits avec tant de détails, qu'il nous semble convenable de les laisser parler.

« Comme ils voulaient le tuer, on annonça au tribun de la cohorte que Jérusalem était en confusion. Celui-ci, prenant avec lui des soldats et des centurions, courut à ces séditieux, qui, voyant le tribun et ses soldats, cessèrent de frapper Paul. Alors le tribun s'approchant l'arrêta, et le fit lier de deux chaînes, et il demanda qui il était et ce qu'il avait fait. Mais tous criaient diversement. Ne pouvant donc rien apprendre de certain, à cause du tumulte, il commanda qu'on le conduisît dans la forteresse; et lorsque Paul arriva sur les degrés, il fallut que les soldats le portassent, à cause de la violence du peuple; car une grande multitude le suivait, criant : Tuez-le. Comme Paul allait entrer dans la forteresse, il dit au tribun : M'est-il permis de vous dire un mot ? Le tribun lui dit : Sais-tu parler grec ? N'es-tu pas cet Egyptien qui, ces jours derniers, a excité une sédition et conduit dans le désert quatre mille brigands? Paul lui dit : Je vous assure que je suis Juif, de Tarse en Cilicie, et citoyen de cette ville, qui n'est point inconnue. Mais permettez-moi, je vous prie, de parler au peuple. Le tribun le lui permit; et Paul, se tenant debout sur les degrés, fit signe de la main au peuple. Aussitôt il se fit un grand silence; et il leur parla en langue hébraïque, disant : « Mes frères et mes pères, écoutez ce que j'ai à dire pour ma défense. » Quand ils l'entendirent parler hébreu, ils firent encore plus de silence. Et il dit : « Je suis Juif, né à Tarse en Cilicie : j'ai été élevé en cette ville, instruit aux pieds de Gamaliel, dans la vérité de la loi de nos pères, zélé pour la loi comme vous l'êtes tous aujourd'hui; j'ai persécuté jusqu'à la mort ceux de cette religion (celle de Jésus-Christ), les enchaînant et les mettant en prison, hommes et femmes; le grand prêtre et tous les sénateurs en sont témoins; et même ayant reçu d'eux des lettres pour nos frères de Damas, j'y allais pour les amener prisonniers à Jérusalem, afin qu'ils fussent punis. Or il arriva, comme j'étais en chemin et que j'approchais de Damas, à midi, qu'une grande lumière vint tout à coup du ciel; et tombant par terre, j'entendis une voix qui me disait : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?* Je répondis : *Qui êtes-vous, Seigneur?* Et celui qui me parlait me dit : *Je suis Jésus de Nazareth que tu persécutes.* Et ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière, mais ils n'entendirent point la voix qui me parlait. Je dis : *Seigneur, que ferai-je? — Lève-toi*, me dit le Seigneur, *va à Damas, et l'on te dira tout ce qu'il faut que tu fasses.* Et comme je ne voyais plus à cause de l'éclat de cette lumière, mes compagnons me conduisirent par la main jusqu'à Damas. Il y avait là un homme appelé Ananie, homme fidèle à la loi, selon le témoignage de tous les Juifs qui demeuraient dans la même ville. Il vint vers moi et me dit : *Mon frère Saul, regarde.* Et au même instant je le regardai; et il me dit : *Le Dieu de nos pères t'a prédestiné pour connaître sa volonté, pour voir le juste et pour entendre les paroles de sa bouche : car tu seras témoin devant tous les hommes de ce que tu as vu et entendu. Et maintenant, qu'attends-tu? Lève-toi, reçois le baptême et purifie-toi de tes péchés en invoquant le Seigneur.* Et il arriva que, de retour à Jérusalem, comme je priais dans le temple, j'eus un ravissement d'esprit, et je vis le Seigneur, qui me dit : *Hâte-toi et sors promptement de Jérusalem; car ils ne recevront pas ton témoignage sur moi.* Et moi je dis : *Seigneur, ils savent que je mettais en prison et faisais flageller dans les synagogues ceux qui croyaient en vous; que j'étais présent lorsqu'on répandait le sang de votre martyr Etienne; que je consentais à sa mort, et que je gardais les habits de ses meurtriers.* Et il me dit : *Va, car je t'enverrai au loin vers les gentils.* »

« Or les Juifs l'avaient écouté jusque-là; mais alors ils élevèrent la voix disant : *Otez du monde cet homme, car il ne convient pas qu'il vive.* Et comme ils criaient, jetant leurs vêtements et lançant de la poussière en l'air, le tribun le fit conduire dans la forteresse, et commanda qu'il fût tourmenté, flagellé, afin de savoir pourquoi ils criaient contre lui. Mais quand on l'eut lié, il dit à un centurion qui était présent : *Vous est-il permis de flageller un citoyen romain et qui n'a point été condamné?* Le centurion, entendant cette parole, s'approcha du tribun et lui dit : *Qu'allez-vous faire? cet homme-là est citoyen romain.* Aussitôt le tribun vint à Paul, et lui fit cette demande : *Dites-moi, êtes-vous citoyen romain?* Paul lui dit : *Je le suis.* Et le tribun lui répondit : *J'ai acheté ce droit-là fort cher.—Et moi*, répliqua Paul, *je l'ai par ma naissance.* Aussitôt ceux qui devaient lui donner la question se retirèrent, et le tribun craignit quand il eut appris qu'il était citoyen romain, parce qu'il l'avait fait lier.

« Le lendemain, voulant savoir pourquoi les Juifs l'accusaient, il lui fit ôter ses chaînes; et ayant ordonné aux princes des prêtres et à tout le conseil de s'assembler, il fit venir Paul, et le plaça au milieu d'eux. Paul, ayant jeté les yeux sur l'assemblée, dit : *Mes frères, jusqu'à ce jour j'ai marché devant Dieu dans toute la droiture de ma conscience.* Le grand prêtre Ananie prescrivit à ceux qui étaient près de lui de frapper Paul au visage. Alors Paul lui dit : *Dieu te frappera toi-même, muraille blanchie. Tu es assis pour me juger selon la loi, et cependant, contre la loi, tu commandes qu'on me frappe?* Et ceux qui étaient présents lui dirent : *Quoi! tu maudis le grand prêtre de Dieu?* Paul répondit : *Je ne savais pas, mes frères, que ce fût le grand prêtre, car il est écrit : Vous ne maudirez point le chef de votre peuple.* Or Paul, sachant qu'entre ceux qui étaient là, les uns

étaient sadducéens et les autres pharisiens, dit tout haut dans l'assemblée : *Mes frères, je suis pharisien et fils de pharisien, et c'est à cause de notre espérance et de la résurrection des morts que l'on veut me condamner.* Paul ayant dit cela, il s'éleva une contestation entre les pharisiens et les sadducéens, et l'assemblée fut divisée : car les sadducéens disent qu'il n'y a ni résurrection, ni ange, ni esprit : les pharisiens, au contraire, reconnaissent l'un et l'autre. Un grand bruit s'entendit, et quelques-uns des pharisiens, se levant, disputaient vivement, et disaient: *Nous ne trouvons point cet homme-là coupable. Que savons-nous si un esprit ou un ange ne lui aurait point parlé?* Et comme le tumulte s'accroissait, le tribun, qui craignait que Paul ne fût mis en pièces, fit descendre des soldats pour l'enlever et le conduire dans la forteresse. Or, la nuit suivante, le Seigneur apparut à Paul, et lui dit : *Sois ferme, car tu as rendu témoignage de moi à Jérusalem, et il faut que tu le rendes aussi à Rome.*

« Le jour venu, quelques Juifs s'assemblèrent et firent vœu, avec des imprécations contre eux-mêmes, de ne boire ni manger qu'ils n'eussent tué Paul. Ils étaient plus de quarante qui étaient entrés dans cette conjuration. Ils vinrent donc vers les princes des prêtres et les sénateurs, et dirent : *Nous avons fait serment avec imprécation de ne prendre aucune nourriture que nous n'ayons tué Paul. Faites connaître maintenant au tribun, de la part du conseil, qu'il ait à amener Paul devant vous, comme pour connaître plus sûrement cette affaire. Nous, de notre côté, nous sommes prêts à le tuer avant qu'il arrive.* Le fils de la sœur de Paul ayant appris cette conspiration, entra dans la forteresse et l'annonça à Paul. Paul, appelant un des centurions, dit : *Conduisez ce jeune homme au tribun, car il a quelque chose à lui dire.* Le centurion emmena le jeune homme avec lui, et le conduisit au tribun, à qui il dit : *Le prisonnier Paul m'a demandé de vous amener ce jeune homme qui a quelque chose à vous dire.* Le tribun, le prenant par la main, le tira à l'écart, et lui dit : *Qu'avez-vous à me dire?* Celui-ci dit : *Les Juifs ont résolu de vous prier demain d'envoyer Paul dans le conseil, comme s'ils voulaient mieux connaître son affaire; mais ne les croyez pas, car plus de quarante d'entre eux doivent lui dresser des embûches, et ils ont fait serment avec imprécation de ne boire ni manger qu'ils ne l'aient tué; et maintenant ils sont prêts, attendant votre réponse.* Le tribun donc renvoya le jeune homme, lui défendant de dire à personne qu'il lui eût parlé; et, ayant fait venir deux centurions, il leur dit : *Préparez, dès la troisième heure de la nuit, deux cents soldats, soixante et dix cavaliers et deux cents lances, pour aller jusqu'à Césarée. Et préparez des chevaux pour Paul, afin de le conduire au gouverneur Félix* : car le tribun craignait que les Juifs ne l'enlevassent et ne le tuassent, et qu'après cela on ne l'accusât d'avoir reçu de l'argent pour le livrer. Il écrivit en même temps une lettre en ces termes : « Claude Lysias, au très-illustre gouverneur Félix, salut. Les Juifs s'étant saisis de cet homme, et étant sur le point de le tuer, j'arrivai avec des soldats, je le tirai de leurs mains quand j'eus appris qu'il était citoyen romain. Et voulant savoir de quel crime ils l'accusaient, je le conduisis dans leur conseil. Je trouvai qu'il était accusé sur des questions qui regardent leur loi, mais qu'il n'était coupable d'aucun crime qui méritât la mort ou la prison. Et comme j'ai été averti d'une entreprise que les Juifs avaient formée contre sa vie, je vous l'ai envoyé, et j'ai déclaré à ses accusateurs qu'ils eussent à s'expliquer devant vous. Adieu.»

« Les soldats donc, ayant pris Paul selon l'ordre qu'ils en avaient, le conduisirent la nuit à Antipatride; et le jour suivant, laissant des cavaliers pour aller avec lui, ils retournèrent à la forteresse. Les cavaliers étant arrivés à Césarée remirent la lettre au gouverneur, et lui présentèrent Paul. Le gouverneur, après avoir lu la lettre, demanda de quelle province était Paul, et apprenant qu'il était de Cilicie, il lui dit : *Je vous entendrai quand vos accusateurs seront venus.* Et il commanda qu'on le gardât dans le palais d'Hérode.

« Après cinq jours, le grand prêtre Ananie vint avec quelques sénateurs et un certain orateur nommé Tertulle, et ils se présentèrent devant le gouverneur contre Paul. Et Paul ayant été appelé, Tertulle commença à l'accuser en ces termes : « Comme c'est « par vous, très-illustre Félix, que nous « vivons dans une grande paix, et que plu- « sieurs désordres ont été prévenus par vo- « tre prévoyance, nous le reconnaissons « toujours et en tout lieu, et nous vous ren- « dons grâces. Mais pour ne pas vous rete- « nir plus longtemps, je vous prie de nous « écouter un moment avec toute votre « bonté. Nous avons trouvé que cet homme, « véritable peste publique, excite le trouble « parmi les Juifs répandus dans le monde, « et qu'il est chef de la secte séditieuse des « Nazaréens; il a même tenté de profaner le « temple. L'ayant saisi, nous avons voulu « le juger selon notre loi; mais le tribun « Lysias survenant l'a arraché violemment « de nos mains, ordonnant que ses accusa- « teurs vinssent devant vous. Vous pourrez « vous-même l'examiner et reconnaître la « vérité de toutes les choses dont nous l'ac- « cusons. » Les Juifs ajoutèrent que cela était ainsi.

« Paul, après que le gouverneur lui eut fait signe de parler, répondit : « Je sais que « depuis quelques années vous rendez jus- « tice à cette province : je parlerai avec « confiance pour ma justification, car vous « pouvez savoir qu'il n'y a pas plus de « douze jours que je suis venu à Jérusalem « pour adorer Dieu. Ils ne m'ont pas trouvé « dans le temple disputant, ni rassemblant « le peuple dans les synagogues ou dans la « ville, et ils ne peuvent rien prouver d'au- « cune de leurs accusations contre moi. Je

« confesse devant vous que, suivant la religion qu'ils appellent secte, je sers mon « Père et mon Dieu, croyant tout ce qui est « écrit dans la loi et les prophètes, ayant en « Dieu l'espérance qu'ils ont eux-mêmes : « la resurrection future des bons et des méchants. C'est pourquoi je m'efforce d'avoir toujours ma conscience sans reproche « devant Dieu et devant les hommes. Or, « après plusieurs années, je suis venu « faire des aumônes à ma nation, et à Dieu « des offrandes et des vœux ; et c'est alors « que quelques Juifs d'Asie m'ont trouvé « purifié dans le temple, sans foule et sans « tumulte. Et ce sont ces Juifs d'Asie qui « devraient paraître devant vous, et m'accuser s'ils avaient quelque chose contre « moi. Mais que ceux-ci déclarent s'ils ont « trouvé en moi quelque iniquité, puisque « me voici devant l'assemblée, à moins « qu'on ne m'accuse de cette parole que « j'ai dite hautement en leur présence : « *C'est à cause de la résurrection des morts que* « *je suis jugé aujourd'hui par vous.* »

« Félix, qui connaissait très-bien cette doctrine, différa le jugement et leur dit : *Lorsque le tribun Lysias sera venu, je vous entendrai.* Et il ordonna à un centurion de garder Paul, mais en lui donnant plus de liberté, et sans empêcher aucun des siens de le servir. Quelques jours après, Félix étant revenu à Césarée avec Drusille, sa femme, qui était juive, fit appeler Paul, et écouta ce qu'il lui dit de la foi de Jésus-Christ. Mais Paul parlant de justice, de chasteté et du jugement à venir, Félix, effrayé, lui dit : *C'est assez maintenant, allez, je vous appellerai quand il en sera temps.* Et parce qu'il espérait que Paul lui donnerait de l'argent, il l'appelait souvent et s'entretenait avec lui.

« Deux ans accomplis, Félix eut pour successeur Porcius Festus; et voulant plaire aux Juifs, Félix laissa Paul en prison. Festus étant donc arrivé dans la province, trois jours après, monta de Césarée à Jérusalem. Les princes des prêtres et les premiers d'entre les Juifs vinrent vers lui pour accuser Paul, et demandèrent en grâce qu'il le fît amener à Jérusalem, préparant des embûches sur le chemin pour l'assassiner. Mais Festus leur répondit que Paul était gardé à Césarée, où lui-même irait bientôt. *Que les principaux d'entre vous,* dit-il, *viennent avec moi, et s'il y a quelque crime en cet homme, qu'ils l'accusent.* Il s'assit sur son tribunal et commanda qu'on amenât Paul ; quand on l'eut amené, les Juifs qui étaient descendus de Jérusalem l'entourèrent, l'accusant de plusieurs grands crimes qu'ils ne pouvaient prouver. Et Paul se défendait, disant : *Je n'ai péché en rien contre la loi des Juifs, contre le temple, ni contre César.* Festus, qui voulait plaire aux Juifs, demanda à Paul : *Voulez-vous aller à Jérusalem et y être jugé devant moi sur toutes ces accusations?* Mais Paul dit : *Je suis devant le tribunal de César: c'est là qu'il faut que je sois jugé. Je n'ai nui en rien aux Juifs, comme vous le savez vous-même : car si j'ai nui à quelqu'un ou si j'ai fait quelque chose qui mérite la mort, je ne refuse pas de mourir ; mais s'il n'y a rien de véritable dans leurs accusations, personne ne peut me livrer aux Juifs. J'en appelle à César.* Alors Festus, ayant délibéré avec le conseil, répondit : *Vous en avez appelé à César, vous irez vers César.*

« Quelques jours après, le roi Agrippa et Bérénice descendirent à Césarée pour saluer Festus, et comme ils y demeurèrent plusieurs jours, Festus parla de Paul au roi, disant : « Il y a un homme que Félix a laissé « prisonnier, que les princes des prêtres et « les sénateurs des Juifs, pendant que j'étais « à Jérusalem, accusèrent devant moi, demandant sa condamnation. Je leur répondis: « *Ce n'est point la coutume des Romains de* « *condamner un homme avant que l'accusé ait* « *ses accusateurs présents, et qu'on lui ait* « *donné la liberté de se défendre pour se justifier des accusations.* Après donc qu'ils « furent arrivés ici, sans aucun délai, le jour « suivant, assis sur le tribunal, j'ordonnai « qu'on amenât cet homme. Ses accusateurs « ayant paru ne lui reprochèrent aucun des « crimes dont je le soupçonnais. Ils l'accusaient seulement de quelques débats sur « leur superstition, et sur un certain Jésus « mort, que Paul assurait être vivant. Et ne « sachant comment juger cette affaire, je lui « demandai s'il voulait aller à Jérusalem et « y être jugé. Mais Paul voulant que sa cause « fût réservée à la connaissance d'Auguste, « j'ai ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que « je l'envoyasse à César. »

« Agrippa dit à Festus : *Je voudrais moi-même entendre cet homme. — Vous l'entendrez demain,* dit Festus. Or le lendemain Agrippa et Bérénice vinrent en grande pompe, et ayant été introduits dans la salle des audiences avec les tribuns et les principaux de la ville, Paul fut amené par ordre de Festus. Et Festus dit : « roi Agrippa, et vous « tous qui êtes ici présents, vous voyez cet « homme contre qui toute la nation juive m'a « sollicité à Jérusalem, demandant et criant « qu'il ne fallait pas le laisser vivre plus « longtemps. Et je ne l'ai trouvé coupable « d'aucun crime qui méritât la mort. Cependant, comme il en a lui-même appelé à « Auguste, j'ai résolu de l'y envoyer. Je n'ai « rien de certain à écrire sur lui à l'empereur. C'est pourquoi je l'ai fait venir en « votre présence, et principalement devant « vous, roi Agrippa, afin qu'après l'interrogatoire je puisse écrire à l'empereur : car « il ne me paraît pas raisonnable d'envoyer « un prisonnier, et de ne pas faire connaître « de quel crime on l'accuse. » Agrippa dit à Paul : *Il t'est permis de parler pour ta défense.* Aussitôt Paul, étendant la main, commença sa justification : « Je m'estime heureux, roi « Agrippa, de me défendre aujourd'hui devant vous des accusations des Juifs, parce « que vous êtes pleinement instruit de toutes « choses et des coutumes des Juifs, et des « questions qui se sont élevées parmi eux. « C'est pourquoi je vous supplie de m'écouter avec patience.

« Tous les Juifs ont su comment, dès ma « jeunesse, j'ai vécu dans Jérusalem au mi- « lieu de ma nation. Ils savent, s'ils veulent « rendre témoignage à la vérité, que j'ai vécu « pharisien, selon la secte la plus approuvée « de notre religion. Et néanmoins je parais « aujourd'hui en jugement parce que j'espère « en la promesse que Dieu a faite à nos pères, « promesse qu'attendent nos douze tribus « qui servent Dieu nuit et jour. C'est cette « espérance, ô roi ! dont les Juifs m'accusent. « Vous paraît-il donc incroyable que Dieu « ressuscite les morts ? Et moi j'avais cru « d'abord que je devais m'opposer avec force « au nom de Jésus de Nazareth ; et c'est ce « que j'ai fait dans Jérusalem. J'ai mis en « prison plusieurs des saints, selon le pou- « voir que j'en avais reçu des princes des « prêtres ; et lorsqu'on les a fait mourir, j'y « ai donné mon consentement. Et souvent, « allant dans toutes les synagogues, je les « tourmentais, je les contraignais de blas- « phémer, et, irrité de plus en plus contre « eux, je les persécutais jusque dans les villes « étrangères. Mais un jour que j'allais à Da- « mas avec le pouvoir et la permission des « princes des prêtres, en chemin, ô roi ! à « midi, je vis dans le ciel une lumière plus « éclatante que le soleil, et qui brilla autour « de moi et de ceux qui m'accompagnaient. « Et, tous étant tombés par terre, j'entendis « une voix qui me disait en langue hébraï- « que : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-* « *tu ? Il t'est dur de regimber contre l'aiguil-* « *lon*. Alors je dis : *Qui êtes-vous, Seigneur ?* « et le Seigneur répondit : *Je suis Jésus que* « *tu persécutes. Mais lève-toi, et tiens-toi de-* « *bout, car je t'ai apparu afin de t'établir le* « *ministre et le témoin des choses que tu as* « *vues et de celles que tu verras lorsque je t'ap-* « *paraîtrai de nouveau. Je te délivrerai des* « *mains de ce peuple, et de celles des gentils* « *vers lesquels je t'envoie maintenant, pour* « *leur ouvrir les yeux, afin qu'ils passent des* « *ténèbres à la lumière, et de la puissance de* « *Satan à Dieu, et que, par la foi qu'ils au-* « *ront en moi, ils reçoivent la rémission de* « *leurs péchés, et aient part à l'héritage des* « *saints*. Je ne résistai donc point, roi Agrip- « pa, à cette vision céleste, et j'ai annoncé « d'abord à ceux de Damas, de Jérusalem, « et dans toute la Judée, et ensuite aux « gentils, qu'ils fissent pénitence, et se con- « vertissent au Seigneur, faisant de dignes « œuvres de pénitence. Voilà pourquoi les « Juifs, m'ayant saisi lorsque j'étais dans le « temple, voulaient me tuer. Mais, aidé du « secours de Dieu, j'ai rendu témoignage jus- « qu'à ce jour aux petits et aux grands, ne « disant que ce que Moïse et les prophètes « ont prédit : Que le Christ souffrirait, qu'il « serait le premier qui ressusciterait après sa « mort, et qu'il annoncerait la lumière à ce « peuple et aux gentils. »

« Comme il parlait ainsi pour sa défense, Festus dit à haute voix : *Paul, vous êtes en délire ; votre grand savoir vous fait perdre le sens*. Et Paul : *Je ne suis pas dans le délire, très-illustre Festus ; mais ce que je dis est plein de vérité et de sens. Et le roi sait ces choses, et j'en parle devant lui avec d'autant plus d'assurance, que je crois qu'il n'en ignore aucune ; car rien de tout cela ne s'est passé en secret. Roi Agrippa, croyez-vous aux prophètes ? je sais que vous y croyez*. Agrippa dit à Paul : *Peu s'en faut que vous ne me persuadiez de me faire chrétien*. Et Paul : *Plût à Dieu que non-seulement il s'en fallût peu, mais encore que vous et tous ceux qui m'écoutent devinssiez aujourd'hui tels que je suis, à la réserve de ces chaînes !*

« Alors le roi, le gouverneur et Bérénice, et ceux qui étaient assis avec eux, se levèrent, et s'étant retirés à l'écart, ils disaient entre eux : *Cet homme là n'a rien fait qui mérite la mort ou la prison*. Et Agrippa dit à Festus : *On pourrait le renvoyer, s'il n'en avait appelé à César*. Or, quand il fut résolu que Paul irait en Italie, et qu'on le mettrait avec les autres prisonniers entre les mains d'un nommé Jules, centurion dans la cohorte appelée Auguste, nous montâmes sur un vaisseau d'Adrumète, nous levâmes l'ancre, et nous commençâmes à côtoyer l'Asie, ayant toujours avec nous Aristarque, Macédonien de Thessalonique. Le jour suivant nous vînmes à Sidon : et Jules, qui traitait Paul avec humanité, lui permit d'aller voir ses amis et de pourvoir à ses besoins. » (*Act*. XXI-XXVII.)

Saint Paul entra dans Rome après un voyage long et fertile en catastrophes. Le préfet du prétoire, à qui les prisonniers furent remis par Jules, était Afranius Burrhus, capitaine des gardes de Néron. On ne sait pas ce que devinrent les autres prisonniers ; quant à saint Paul, comme sa grande réputation l'avait précédé, et qu'il était admiré même des païens, on lui permit de demeurer seul chez lui avec un garde, autant pour le protéger contre la mauvaise volonté des Juifs que pour l'empêcher de s'enfuir. Il loua un logis où il demeura deux ans entiers, vivant du produit du travail de ses mains, recevant en toute liberté ceux qui venaient le visiter et les instruisant des vérités chrétiennes.

Il resta ainsi deux ans sans pouvoir être jugé devant le tribunal impérial. Néron était plus soucieux de ses plaisirs, de ses honteuses débauches, que des affaires publiques ; mais enfin, au bout de ce temps, étant parvenu à se faire entendre, il se justifia entièrement et fut dès lors mis en pleine liberté. Ce fut durant sa captivité qu'il écrivit sa belle *Epître aux Philippiens*. Dans cette épître, il dit que ce qu'il a souffert a servi aux progrès de la foi ; que ses chaînes sont devenues célèbres dans Rome et dans beaucoup d'autres lieux ; que l'exemple qu'il a donné aux chrétiens les a fortifiés, encouragés dans la foi.

Depuis cette époque, c'est-à-dire en l'année 62, il retourna en Asie et dans la plupart des églises qu'il avait fondées ou visitées auparavant. On peut croire que ce fut en ce temps de ces voyages, en 63, qu'il souffrit à Antioche ce dont il parle dans sa seconde *Epître à Timothée* (chap. II, v. 9). Il revint à Rome dans cette même année 63,

avec saint Pierre, comme saint Denis de Corinthe semble l'affirmer (1), et se mit immédiatement à instruire les gentils, à prêcher dans les synagogues. Il parvint, dit saint Chrysostome, à convertir un échanson du palais impérial et une concubine de l'empereur, ce qui lui attira la colère de ce prince dissolu. Il le fit arrêter comme corrupteur et vagabond, et le fit mettre en prison. Il est probable, d'après la fin de la seconde *Epître à Timothée*, que saint Paul comparut alors une première fois devant Néron. Il se plaint dans cette Epître d'avoir été abandonné de tous. *La première fois que j'ai défendu ma cause, personne ne m'a secouru, et tous m'ont abandonné. Je souhaite que Dieu ne le leur impute pas* (Chap. IV, v. 16). Ce crime ne tombe apparemment que sur ceux qui, ayant quelque crédit par leur position dans le palais, eurent la lâcheté insigne de n'en pas user dans l'intérêt du saint apôtre; il ne saurait s'appliquer à saint Luc, par exemple, et aux autres disciples, qui n'avaient aucune influence, et qui, aux yeux des persécuteurs, eussent paru coupables des mêmes crimes que saint Paul, sans pouvoir lui être d'aucun secours.

Si l'Apôtre fut abandonné des hommes, il fut secouru par Dieu qui ne voulait pas encore l'abandonner à ses ennemis, et qui le réservait pour prêcher son Evangile même aux persécuteurs. On ne sait s'il resta prisonnier jusqu'à sa mort ; ou bien si, comme le pense saint Chrysostome, il fut mis en liberté. Ce fut à peu près dans ce temps qu'il écrivit sa seconde *Epître à Timothée*.

Le grand désir qu'avait saint Paul de verser son sang pour la foi fut enfin rempli le 29 juin de l'année 66; il fut martyrisé au lieu dit *des eaux Salviennes :* il eut la tête tranchée. En qualité de citoyen romain, il ne fut pas mis en croix. Saint Clément, pape, prétend que Néron assistait à son supplice.

Ainsi finit celui des apôtres qui, après avoir persécuté l'Eglise, après avoir fait des martyrs, fut un des plus zélés propagateurs de la foi et donna lui-même son sang pour les vérités qu'il avait prêchées.

PAUL (saint), premier ermite, était né dans la basse Thébaïde en Egypte. A l'âge de quinze ans, il perdit son père et sa mère. Déjà il était fort versé dans les lettres grecques et égyptiennes. En 250, quand l'empereur Dèce suscita une violente persécution contre l'Eglise, Paul, pour l'éviter, alla se cacher chez son beau-frère; mais au bout de quelque temps, ayant su que celui-ci voulait le dénoncer, pour, après sa mort, entrer par héritage en possession de ses biens, il s'en alla dans le désert. Là, ayant trouvé une caverne anciennement habitée par de faux monnayeurs, du temps de la reine Cléopâtre, il s'y installa : elle lui servit de demeure. Une fontaine était auprès, qui lui fournissait sa boisson quotidienne; un palmier, pendant quarante ans, lui fournit ses fruits pour nourriture, et ses feuilles pour vêtement. Pendant les cinquante dernières années de sa vie, il fut nourri miraculeusement par la Providence : un corbeau lui apportait chaque jour la moitié d'un pain. Il resta donc quatre-vingt-dix ans dans son désert, ignoré du monde et se contentant de prier pour lui. Ce fut au bout de ce temps que Dieu lui envoya saint Antoine, dans les dernières heures de sa vie, pour prendre soin de sa sépulture et pour garder au monde l'histoire merveilleuse de ce saint anachorète.

PAUL (saint), martyr à Lampsaque, en l'année 250, sous le règne de l'empereur Dèce, fut le compagnon de la gloire et des combats de saint André. Comme lui, il fut condamné à mort par le proconsul Optimus. Une première fois, amené devant ce magistrat, avec saint André et Nicomaque, il eut le bonheur de confesser généreusement la foi de Jésus-Christ. *Voy.* NICOMAQUE. Le lendemain, une émotion populaire ayant éclaté dans la ville, le peuple demandant la mort des saints, Paul confessa encore sa foi devant le proconsul, résista à tous les tourments, et fut enfin lapidé avec saint André. (*Voy.* ANDRÉ.) L'Eglise fait la fête des saints martyrs de Lampsaque, Pierre, André, Paul et Denise, le 15 du mois de mai.

PAUL (saint), eut le bonheur de donner sa vie pour Jésus-Christ, à Carthage, en l'année 250, sous l'empire de Dèce. Il mourut au sortir de la question. L'Eglise fait sa fête, avec celle de saint Mappalique, le 17 avril.

PAUL (saint), fut martyrisé à Corinthe, durant la persécution de Dèce, sous le président Jason, avec les saints Codrat, Denys, Cyprien, Anect et Crescent. L'Eglise fait leur fête le 10 mars.

PAUL (saint), martyr, souffrit avec les saints Denis, Fauste, Caius, Pierre, et quatre autres, sous l'empereur Dèce. Depuis, sous Valérien, ayant enduré de longs tourments par ordre du président Emilien, ils remportèrent la palme du martyre (*Extrait du Martyrologe romain*). L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 3 octobre.

PAUL (saint), souffrit le martyre pour la foi en Afrique, sous le règne de Valérien, l'an 259, avec les saints Géronce, Janvier, Saturnin, Successe, Jules, Cat, et les saintes Pie, Tertulle et Germaine. On manque de détails authentiques sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 19 janvier

PAUL (saint), lecteur, fut martyrisé avec sainte Julienne, sa sœur, dans une ville de Ptolémaïde, les uns disent sous Valérien (Martyrologe romain), les autres sous Aurélien (Baronius). Ce dernier auteur dit que ce fut à Ptolémaïde en Isaurie (où il n'y a pas de ville de ce nom). Le Martyrologe romain dit que ce fut à Ptolémaïde en Palestine. L'Eglise fait la fête de saint Paul et de sainte Julienne, sa sœur, le 17 août.

PAUL (saint), prêtre et martyr, fut compagnon du sacrifice de saint Révérien, évêque, à Autun, sous l'empire d'Aurélien. L'Eglise honore sa mémoire le 1er juin ; malheureu-

(1) Saint Astère prétend qu'il le trouva dans cette ville, et qu'il se joignit à lui.

sement ses Actes ne sont pas de nature à inspirer grande confiance. On donne à ces deux saints martyrs dix compagnons de leurs glorieux combats, mais le Martyrologe n'a pas inscrit leurs noms.

PAUL, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a donné les Actes authentiques. (*Voy.* MARTYRS (les trente-sept) égyptiens.

PAUL (saint), martyr, scella de son sang la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 308. Il était un des confesseurs les plus illustres de la Palestine. Quand le gouverneur Firmilien l'eut condamné à mort, et comme on allait l'exécuter, il demanda quelques instants de répit. Cette faveur lui ayant été accordée, il pria pour ses bourreaux, pour les Juifs, pour les Samaritains, pour les assistants et pour le prince. Il supplia le Seigneur de prendre en pitié les maux de son Eglise. Après cette prière, il présenta le cou au bourreau, qui lui abattit la tête. (*Voy.* Eusèbe, *de Mart. Palest.*) L'Eglise célèbre la fête de ce saint le 25 juillet.

PAUL (saint), abbé des ermites de Raïthe, fut massacré avec la plupart de ses disciples, en 373, par les Blemmyens, peuple sauvage de l'Ethiopie. (*Voy.* MARTYRS DE RAITHE et DE SINAÏ.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 14 janvier.

PAUL, prêtre apostat sous Sapor, roi de Perse, ne se contenta pas de commettre le crime affreux de l'apostasie; il devint lui-même le bourreau de sainte Thècle et de ses compagnes. (*Voy.* l'article de cette sainte.)

PAUL (saint), évêque de Constantinople et martyr, était originaire de Thessalonique. Il était encore assez jeune, lorsqu'il succéda dans le siége de Constantinople à Alexandre qui l'avait fait prêtre, ou seulement diacre, comme le veulent les Grecs. Néanmoins il avait déjà toute la prudence des personnes les plus âgées. Il était fort capable d'instruire le peuple, propre pour le conduire à Dieu et estimé de tout le monde pour la sainteté de sa vie. Les ariens même, ennemis de saint Paul, avouaient que saint Alexandre avait parlé de lui avantageusement pour l'éloquence et la capacité dans les affaires. Saint Alexandre, dont l'autorité avait comme accablé ceux qui suivaient les dogmes d'Arius, étant mort en 336, ces hérétiques reprirent cœur, et se mirent en état de tenir tête aux catholiques, appuyés qu'ils étaient du crédit d'Eusèbe de Nicomédie. De sorte que l'Eglise de Constantinople se trouva toute en division et en trouble sur l'élection de son successeur. Les catholiques voulaient saint Paul, et les ariens, Macédone, plus âgé que le premier, mais qui n'avait pas la même vertu. Le parti des orthodoxes l'emporta pour cette fois sur les ariens et saint Paul fut sacré dans l'église de la Paix, par les évêques qui se trouvèrent dans la ville.

Ce fut sous Constantin et sans doute dès le commencement de l'épiscopat de saint Paul, qu'arriva ce que rapporte saint Athanase, que Macédone avait formé quelque accusation contre ce saint. La fausseté en fut bien aisée à reconnaître, dit saint Athanase, puisque Macédone, qui l'avait formée, l'abandonna lui-même, et communiqua avec saint Paul, servant sous lui en qualité de prêtre. Cette accusation de Macédone était une intrigue des eusébiens. Aussi, quelque fausse qu'elle fût, ils ne la négligèrent pas. L'ambition avait déjà porté Eusèbe du siége de Béryte sur celui de Nicomédie, et il avait encore jeté les yeux de sa concupiscence sur le trône de la nouvelle Rome. Il fit donc subsister l'accusation de Macédone, la poursuivit lui et ses partisans, et fit tant enfin que Constantin relégua saint Paul dans le Pont, d'où il y a apparence qu'il ne revint qu'après la mort de ce prince. Quoique le dessein d'Eusèbe, en faisant bannir saint Paul, fût de s'emparer de son siége, on croit néanmoins que Dieu ne permit pas qu'il réussît d'abord dans son ambition. Il y a apparence en effet que Constantin, qui n'aimait pas à voir passer les évêques d'un siége à l'autre, ne mit point d'évêque à la place de notre saint.

Quoi qu'il en soit, il fut rétabli sur son siége, apparemment en 338, lorsque tous les évêques bannis par Constantin furent rétablis par ses enfants. Constance passa bientôt après à Constantinople, et excité par l'ancienne accusation que Macédone avait injustement dirigée contre Paul, l'empereur témoigna qu'il était indigné de voir l'Eglise de cette ville entre les mains d'un homme indigne de l'épiscopat. Il fit donc assembler un concile de prélats infectés de l'arianisme, qui déposèrent ce saint évêque et mirent Eusèbe à sa place. Celui-ci étant mort en 341, le peuple de Constantinople, zélé pour la foi, rétablit notre saint sur son siége. Mais à peine y était-il revenu, que les ariens lui ayant opposé Macédone, il s'éleva une guerre civile dans la ville. Le général Hermogène ayant voulu chasser Paul, fut tué par le peuple. Constance arriva, quoiqu'on fût au milieu de l'hiver, déchargea sa colère sur notre saint, qui fut encore obligé de s'enfuir. Cependant le peuple de Constantinople, qui l'aimait beaucoup, le fit revenir dans la même année et le rétablit sur son trône épiscopal. Constance qui se trouvait alors à Antioche, ayant appris cet événement, entra en grande fureur, et envoya à Philippe, préfet d'Orient, l'ordre de chasser Paul. Philippe, qui était arien, s'empressa d'obéir avec joie à l'empereur. Mais craignant une sédition, il fit venir notre saint, lui montra l'ordre de Constance, et le fit embarquer sur un vaisseau que l'on tenait prêt proche d'une fenêtre du palais. Macédone fut mis en possession du siége de Constantinople, et notre saint relégué à Singare, d'où il fut ensuite transféré à Emèse. Néanmoins il fut rétabli sur son siége en 348, par Constant, qui força son frère Constance de lui accorder la liberté de Paul et d'Athanase. Il gouverna donc son église en paix, pendant environ deux ans; mais Constant étant venu à mourir en 350, Constance ordonna de le mener en exil. Notre saint s'étant enfui, il tomba entre les

mains de ceux qui le poursuivaient. On le conduisit à Cucuse, située dans les déserts du mont Taurus. Les ariens, non contents de l'avoir fait reléguer dans cet endroit inhabité, l'y enfermèrent dans un lieu étroit et obscur, où ils le laissèrent sans nourriture pendant six jours. Après ce temps, l'ayant trouvé respirant encore, ils l'étranglèrent (350 ou 351). Voilà comme ce nouveau Paul remporta enfin la couronne, après avoir longtemps combattu selon les lois de Jésus-Christ par tant de fatigues et d'exil que les ariens lui avaient fait endurer comme à un défenseur intrépide des dogmes apostoliques. Car l'histoire lui rend ce témoignage que de tous les évêques de l'Orient, ceux qui étaient le plus attachés à la doctrine du concile de Nicée étaient saint Paul et saint Athanase. Philippe, qui avait encore été en cette occasion le persécuteur et le bourreau de saint Paul, éprouva bientôt la juste vengeance due à ses crimes. Car moins d'un an après le martyre du saint, il fut dépouillé honteusement de sa dignité et demeura exposé aux insultes de tout le monde, en attendant qu'on vînt lui ôter la vie. Il mourut enfin hors de son pays et de la compagnie de ses proches.

Longtemps après, le grand Théodose ayant appris quelles avaient été la vie et la mort de saint Paul, fit rapporter à Constantinople son corps, d'Ancyre, où on l'avait transféré de Cucuse. Il le reçut avec beaucoup d'honneur et de respect. Nectaire, qui venait d'être fait évêque de Constantinople, et tous les prélats qui se trouvaient en cette ville, allèrent au-devant du corps, le reçurent avec le chant des psaumes, le portèrent par le milieu de la ville et le mirent dans l'ancienne église de la Paix, où ce saint avait tenu quelque temps son siége. L'Eglise honore l'immortelle mémoire de notre saint le 7 juin.

PAUL (saint), martyr à Rome avec saint Jean, sous Julien l'Apostat, avait été primicier de la princesse Constance, fille de l'empereur Constantin. Ayant pris ensuite du service dans les armées, il devint officier sous Julien. Il fut condamné à mort en 362 par Apronien, préfet de Rome, dont la haine acharnée contre les chrétiens valut à plusieurs la couronne du martyre. Le nom de saint Paul se lit au Canon de la messe avec celui de saint Jean, le compagnon de son martyre, et il y avait anciennement à Rome, près de la basilique des Apôtres, une église qui portait leur nom. (*Voy.* Rondininus, *de SS. Joanne et Paulo eorumque basilica vetera monumenta*, Romæ, 1707, in-4°. *Voy.* aussi Florus, diacre de Lyon, *Hymne sur saint Jean et saint Paul.*)

PAUL (saint), martyr, souffrit le martyre en Syrie avec Cyrille, Eugène et quatre autres dont les noms sont inconnus. On n'a pas de détails sur eux. L'Eglise fait leur fête le 20 mars.

PAUL (saint), diacre et martyr, souffrit à Cordoue pour la défense de la religion chrétienne. Ayant repris l'impiété et la cruauté de quelques princes mahométans, et prêchant constamment Jésus-Christ, il fut inhumainement massacré par leur ordre, et alla recevoir dans le ciel la récompense qui lui était préparée. Le nom de cet illustre martyr est inscrit au Martyrologe romain le 20 juillet.

PAUL (le bienheureux), frère convers de l'ordre de Saint-Dominique, exhortant plusieurs Portugais à subir la mort pour le nom de Jésus-Christ, reçut avec eux le coup mortel de la main des idolâtres, en 1598, dans le royaume d'Arrakan, dont les habitants se nommaient Arrakanis ou Moghs. (Fontana, *Monumenta Dominicana.*)

PAUL (le bienheureux), chef des missionnaires dominicains en Arménie, fut massacré par les Turcs vers l'année 1604, avec une grande partie de ses religieux et un grand nombre de chrétiens.

PAUL (le bienheureux), fut martyrisé au Japon en 1613, dans le royaume d'Arima, avec son père Léon Tacuendomi Cuniémon, Faiuxida Luguyémon (Léon), sa femme nommée Marthe, Adrien Tacafatimundo, Jeanne, sa femme, sa fille Marie Madeleine, vierge, âgée de dix-neuf ans, et vouée au Seigneur, Jacques, son fils, âgé de douze ans. Tous furent condamnés au supplice du feu. On peut voir les détails de leur martyre au titre Faiuxida Luguyémon (*Léon*).

PAUL (le prince), dixième fils de Sounou, Peylé (régulo du troisième degré) à la cour du céleste empire, s'offrit, en l'année 1719, pour accompagner le quatorzième fils de l'empereur Kang-hi dans la guerre qu'il allait soutenir pour son père contre Tse-Vam-Raptan, roi des Eleuths. Paul était pour lors âgé d'environ vingt-sept ans. Grand, bien fait, renommé comme officier, il fut accepté. Déjà depuis longtemps il suivait toutes les prescriptions de la loi chrétienne. Souvent il avait pressé le P. Suarès de lui donner le baptême; mais celui-ci, pour l'éprouver, avait toujours différé. Près de partir pour un voyage de six cents lieues, il renouvela ses instances. Le Père accéda à son désir, et ce fut alors qu'il reçut le nom que nous lui donnons en tête de cet article. Quand il eut rejoint l'armée, il écrivit à son père, à sa mère, à sa femme, d'embrasser comme lui le christianisme. Sa femme seule tint compte de ses exhortations, et se fit baptiser sous le nom de Marie. Non-seulement Paul instruisait sa famille et ses domestiques des vérités chrétiennes, mais encore, dans les conférences qu'il avait avec les seigneurs de l'armée, il leur donnait une si haute idée du christianisme que plusieurs en devinrent de zélés défenseurs. Ayant appris qu'il y avait dans les troupes quelques soldats chrétiens, il les fit venir, et leur montra toute la bienveillance imaginable. Au bout de deux ans, l'empereur rappela son fils, qui revint avec le prince Paul, après avoir chassé du Thibet les troupes de Tse-Vam-Raptan. Le témoignage qu'on rendit de Paul à l'empereur fut cause qu'il reçut de nouveaux honneurs et une augmentation d'appointements. Mais Paul ne désirait plus servir que Jésus-Christ; il présenta au tribunal des princes un mé-

moire où il disait qu'une incommodité, qui lui était venue au genou, l'empêchait de monter à cheval ; que, ne pouvant plus servir, il ne croyait pas pouvoir garder ses appointements, et qu'il priait l'empereur de vouloir bien agréer sa démission. Le président du tribunal, qui était ami de Paul, fit son rapport de telle sorte que l'empereur agréa la demande, et laissa à Paul un titre honorifique qui ne l'engageait à aucune fonction. Libre enfin, il se voua tout entier aux œuvres de piété, se faisant apôtre au milieu de ses amis et de ses connaissances. Il veillait avec un soin extrême à ce que les petits enfants des princes, ses amis, ne mourussent pas sans baptême. Il conférait tous les jours avec ses frères Jean et François sur les moyens qui convenaient le mieux pour étendre l'Eglise du Seigneur. Leur père les avait chassés de sa présence; ils ne furent admis auprès de lui que lorsque l'empereur, l'ayant mandé au palais, le bannit, parce que plusieurs de ses enfants s'étaient faits chrétiens. On peut voir à l'article SOUNOU comment ce vieillard, croyant apaiser la colère de l'empereur, prit la résolution de lui livrer enchaînés Paul, Jean et François. Quand on voulut mettre les chaînes à Paul, il repoussa vivement l'officier qui s'approchait de lui. « Je n'ai offensé, dit-il, ni le ciel, ni la terre, ni l'empereur, ni ses ancêtres ; je veux qu'on me dise pour quel motif on me traite ainsi ! » « Ne voyez-vous pas, lui dit son frère Jean, que c'est parce que nous sommes chrétiens. » « Si c'est pour cela, reprit Paul, je reçois volontiers ces chaînes, et je serai glorieux de les porter. » Quand on vint pour les lui ôter, la démarche de son père au palais n'ayant pas réussi, il témoigna son chagrin de les quitter. Le 13 juillet 1724, deux jours avant le départ, il vint avec son frère Jean, son fils Michel, entendre la messe à l'église des Jésuites portugais; puis le 15, il partit avec toute sa famille pour se rendre au lieu de l'exil que l'empereur avait désigné. C'était un lieu nommé Yeou-Oué, où l'empereur entretenait un corps de troupes assez considérables, puisqu'il y avait des soldats des huit bannières de la Chine. Yeou-Oué est situé dans la Tartarie, un peu au delà de la grande muraille, à quatre-vingt-dix lieues de Pékin. On peut voir à l'article SOUNOU qu'en 1725, tous les princes, ses fils et petits-fils, en état de porter les armes, furent incorporés comme simples cavaliers dans ces différents corps. Le même article fera voir quelles furent la suite et la fin de cet exil. Le prince Paul avait été, comme nous l'avons dit, l'un des plus ardents propagateurs de la foi chrétienne à Pékin; dans l'intérieur de son palais, il avait fait construire une chapelle. Son immense fortune lui avait permis d'y déployer une telle magnificence que, s'il faut en croire le récit des missionnaires, cette chapelle ne le cédait en rien à celles de nos palais royaux d'Europe.

PAUL (saint), martyr, était un jeune moine de la Lusitanie. Il fut martyrisé l'an 856, durant la persécution d'Abdérame II, avec un autre jeune moine, nommé Isidore, et un vieux prêtre, nommé Elie. L'Eglise fait leur fête le 17 avril.

PAUL (saint), fut martyrisé à Rome avec les saints Lucius et Cyriaque. Les dét ils nous manquent sur leur compte. L'Eglise fait leur fête le 8 février.

PAUL (saint), pape et confesseur, souffrit à Rome pour la défense de la foi. Nous n'avons aucun détail authentique sur lui. L'Eglise fait sa fête le 28 juin.

PAUL (saint), eut le glorieux avantage de verser son sang pour la foi à Antioche de Syrie. Il eut pour compagnon de son triomphe saint Nicéas. Tous deux sont collectivement honorés dans l'Eglise le 29 août.

PAUL (saint), souffrit le martyre en l'honneur de Jésus-Christ, avec les saints Lucien, Métrope, Zénobe, Théotime et Drusus. Leur martyre eut lieu dans la ville de Tripoli. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 24 décembre.

PAUL (saint), reçut la palme du martyre à Damas, avec Tatte, son épouse, Sabinien, Maxime, Ruf et Eugène, leurs enfants. Ayant été accusés de faire profession de la religion chrétienne, ils furent chargés de coups, et endurèrent d'autres supplices dont nous ne connaissons pas les différentes circonstances, et dans lesquels ils rendirent leur âme à Dieu. L'Eglise fait collectivement leur fête le 25 septembre.

PAUL (saint), martyr, souffrit à Constantinople pour la foi avec Lucillien, ancien prêtre d'idoles, et trois autres enfants de son âge, Denis, Claude et Hypace. (*Voy.* LUCILLIEN, pour plus de détails.)

PAUL (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang pour la défense de la religion à Tomes, dans la province du Pont. Saint Cyriaque souffrit avec lui. L'Eglise honore leur mémoire le 20 juin.

PAUL (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 8 février. Il souffrit le martyre à Rome avec les saints Lucius et Cyriaque. L'Eglise fait leur fête le 8 février.

PAUL (saint), martyr, eut la gloire de cueillir la palme du martyre avec les saints Crescent, Dioscoride et Hellade. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 28 mai.

PAUL (saint), martyr, recueillit la palme du martyre à Noyon. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Héracle, Aquilin et deux autres que l'on ne connaît pas. Le Martyrologe romain ne donne point de détails sur leur martyre, et ne dit point non plus à quelle époque il arriva. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 17 mai.

PAUL (saint), fut martyrisé à Porto, avec les saints Héraclius, Secondille et Janvière. Nous n'avons aucun détail sur l'époque et les circonstances de leurs combats. L'Eglise fait collectivement leur fête le 2 mars.

PAUL (saint), martyr, eut le glorieux avantage de mourir pour la défense de Jésus-Christ, à Nicée. Il eut pour compagnons de ses glorieux combats les saints Darius, Zozime et Second. On ignore complétement les

circonstances qui illustrèrent leur glorieux martyre. L'Eglise les honore le 19 décembre.

PAULE (sainte), vierge et martyre, souffrit à Constantinople. Elle fut prise par les persécuteurs dans le temps qu'elle ramassait le sang de plusieurs martyrs. On la battit de verges, puis on la jeta dans le feu. Mais en ayant été délivrée, elle eut le bonheur d'être décapitée au même lieu où saint Lucilien avait été crucifié. Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 3 juin.

PAULE (sainte), martyre, versa son sang en l'honneur de Jésus-Christ, à Malaga, en Espagne. Elle eut pour compagnon de son martyre saint Cyriaque. Ils moururent sous les pierres dont on les accabla. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 18 juin.

PAULE (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 20 juillet. Il le souffrit avec les saints martyrs Sabin, Julien, Macrobe, Cassie et dix autres dont les noms sont ignorés. L'Eglise les honore collectivement.

PAULE (sainte), martyre, mourut pour la foi à Carthage, avec les saintes Basse et Agathonique. On n'a pas de détails authentiques sur la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 10 août.

PAULILLE (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang pour la foi chrétienne. Il souffrit le martyre avec les saints Cyriaque, Second, Anastase, Syndime et d'autres compagnons que le Martyrologe romain ne nomme point. L'Eglise honore la mémoire de ces saints hommes le 19 décembre.

PAULIN, juge de Ravenne, fit mourir saint Ursicin et saint Vital, durant la persécution de Néron. Il fit décapiter Ursicin, et enterrer vivant Vital, dont il était l'ami intime, parce que ce dernier, chrétien secrètement, avait exhorté Ursicin, sur le point de renoncer sa foi, à souffrir le martyre, et avait pris soin de sa sépulture.

PAULIN (saint), évêque et patron de Lucques, fut martyrisé à Pise, sous l'empire de Néron, avec plusieurs de ses compagnons. Avant de consommer son sacrifice, il avait eu la gloire de combattre pour la foi : il avait courageusement confessé le nom de Jésus-Christ. Il avait été fait évêque de Lucques par saint Pierre. L'Eglise honore sa mémoire le 12 juillet.

PAULIN, gouverneur de Palestine, sous Dioclétien, fit arrêter, en l'an 303 de Jésus-Christ, saint Procope, qui était lecteur et exorciste dans l'église de Bethsau ou Scythopolis, et le fit amener à Césarée, siége de son gouvernement. Là, n'ayant pu l'amener à sacrifier ni aux faux dieux, ni aux empereurs, il le condamna à être décapité. (*Voy.* Procope. *Voy.* aussi Assemani (*Steph.*), t. II, p. 166.)

PAULIN (saint), évêque de Trèves, fut, durant la persécution des ariens, exilé pour la défense de la foi par l'empereur Constance, et fatigué jusqu'à la mort par de fréquents changements d'exil, dans les contrées où le nom de Jésus-Christ n'était pas même connu. Enfin, étant mort en Phrygie, il reçut du Seigneur la couronne qu'il s'était acquise par ses souffrances. L'Eglise fait sa fête le 31 août.

PAULIN (saint), reçut la couronne du martyre à Todi, en confessant Jésus-Christ. Il eut pour compagnons de son glorieux triomphe les saints Héraclius et Félicissime. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 26 mai.

PAULIN (saint), reçut le glorieux privilége du martyre à Cologne. On ignore l'époque et les différentes circonstances de son combat. Il est inscrit au Martyrologe romain le 4 mai.

PAULINE (sainte), fut martyrisée à Rome, sous l'empire de Valérien, avec les saints Hippolyte, Eusèbe, Marcel, Adrias, Maxime, Néon et sainte Marie. L'Eglise fait sa fête le 2 décembre. (Pour plus amples détails, *voy.* les Actes de saint Hippolyte, à son article.)

PAULINE (sainte), martyre, mourut pour la foi à Rome, avec son père saint Artème, et sa mère sainte Candide. (*Voy.* pour plus de détails, l'article Artème.)

PAULINE (sainte), souffrit le martyre à Rome, avec les saintes Donate, Rustique, Nominande, Sérotine, Hilarie et plusieurs autres, dont les noms sont ignorés. L'Eglise fait leur fête le 31 décembre.

PAUSIDE (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang pour la confession de la foi. Son martyre eut lieu à Césarée en Palestine, sous le président Urbain, dans la persécution de Dioclétien. Il eut pour compagnons de son martyre saint Timolaüs, saint Romule, les deux saints Alexandre, saint Agape, les deux saints Denys. L'Eglise honore leur mémoire le 24 mars.

PAUSILIPPE (saint), souffrit le martyre sous le règne de l'empereur Adrien. Il eut pour compagnon de son glorieux combat saint Théodore. L'Eglise fait leur fête le 15 avril.

PAVIE, ville d'Italie, dans le royaume Lombard-Vénitien, est célèbre dans les annales des martyrs de l'Eglise par les souffrances qu'y endura son évêque saint Crispin, en confessant la foi.

PAXENT (saint), était probablement un des disciples de saint Denis. Suivant une ancienne tradition de plusieurs églises de France, il fut martyrisé dans les premiers temps du christianisme. Pendant quelque temps les bénédictins de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, possédèrent ses reliques. Son culte est devenu cher à cette ville depuis le XIVe siècle, que ses ossements furent renfermés dans une châsse d'argent avec ceux de la vierge sainte Albine. Actuellement ses reliques sont perdues. Il est honoré dans l'Eglise le 23 septembre.

PÉGASE (saint), martyr, souffrit pour la foi, en Perse, avec les saints Acyndine, Aphtone, Elpidéphore, Anempodiste et plusieurs autres que le Martyrologe romain ne nomme pas. On ignore à quelle époque eut lieu leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 2 novembre.

PEIGNE DE FER (*pecten*), instrument de supplice fort usité pour tourmenter les chré-

tiens, chez les bourreaux de la primitive Eglise. Pour avoir idée de cet instrument, il faut se figurer en petit un rateau de jardinage à dents droites et courtes et fort aigues. Ainsi un morceau de bois long de six à dix centimètres, ayant de huit à dix dents sur une de ses arêtes, et percé sur une de ses faces, au milieu, pour l'introduction du manche, tel était le peigne de fer. Isolément chaque dent ne faisait qu'une blessure moins dangereuse et moins douloureuse que celle du croc, par exemple ; mais huit ou dix déchirures, faites en même temps et très rapprochées, étaient quelque chose d'atroce. Puis, quand on promenait l'instrument sur les plaies déjà faites et qu'on déchirait les parties déjà déchirées, on faisait d'affreuses blessures. Quand un martyr avait été torturé ainsi, souvent on voyait à découvert les côtes, les entrailles, les organes thoraciques. On jetait en prison les malheureux qui avaient subi ce supplice, puis, au bout de quelques jours, on le leur infligeait de nouveau. On rouvrait les plaies, on déchirait les adhérences nouvellement faites, on ramenait la douleur plus vive dans ces foyers où l'inflammation faisait ses ravages, on décuplait les souffrances. Souvent il arrivait que ceux qu'on torturait ainsi ne pouvaient pas résister; les forces vitales s'épuisaient, et ils mouraient au milieu des tourments, ou bien en prison, des suites des blessures qu'on leur avait faites. Les bourreaux employaient le peigne de fer, comme les crocs et les ongles de fer, pour déchirer les flancs, la poitrine, le ventre, les seins. On a retrouvé une grande quantité de ces instruments; il en existe encore beaucoup aujourd'hui. A quelques-uns les dents étaient plates et en forme de petits fers de lances. Les blessures que faisaient ces instruments devaient être d'horribles déchirures.

PÉLAGE (saint), évêque de Laodicée, confesseur, fut banni pour l'orthodoxie, sous l'empereur Valens, en l'an de Jésus-Christ 376. Le lieu de son exil fut l'Arabie. Saint Pélage était marié ; mais le premier jour de ses noces il avait persuadé à son épouse de garder la continence. Peu de temps après, il avait été élu évêque. Il gouvernait depuis quelques années l'Eglise de Laodicée, quand Valens prononça contre lui la peine du bannissement. (*Voy.* VALENS.) L'Eglise l'honore le 25 mars.

PÉLAGE (saint), était tout jeune enfant encore lorsqu'il confessa la foi de Jésus-Christ, à Cordoue en Espagne. Abderame, roi des Sarrasins, le fit déchiqueter et couper en plusieurs morceaux avec des ciseaux. C'est ainsi que notre saint acheva glorieusement son cruel martyre. Nous le trouvons marqué au Martyrologe romain le 26 juin.

PÉLAGIE (sainte), martyre, naquit à Antioche. En l'an de Jésus-Christ 311, elle fut mise à mort pour la foi. Elle avait alors quinze ans. Lorsque les soldats se présentèrent pour la conduire au gouverneur, sachant la conduite que tenaient les persécuteurs à l'égard des vierges chrétiennes, elle pensa que sa pudeur aurait probablement à souffrir beaucoup en leur présence. Elle demanda aux soldats quelques minutes pour se préparer, puis montant à la fenêtre de sa chambre, elle se précipita et se tua sur le coup. Saint Chrysostome, qui parle de cet événement, l'attribue à une inspiration venant de l'Esprit-Saint. L'Eglise fait la fête de sainte Pélagie le 9 juin. (*Voy.* saint Chrysostome, *hom. de sancta Pelagia*, t. II.)

PELAGIE (sainte), souffrit le martyre à Nicopolis avec saint Janvier. Pendant quatre jours ils furent tourmentés cruellement sur le chevalet, des pointes de fer, des têts de pots cassés. Nous manquons de détails plus explicites sur leur compte. Ils sont honorés dans l'Eglise le 11 juillet.

PÉLAGIE (sainte), vierge et martyre, reçut la glorieuse palme de combattant de la foi, à Antioche avec saint Béronique et quarante-neuf autres saints dont les noms ne sont malheureusement pas parvenus jusqu'à nous. Le Martyrologe romain ne dit pas à quelle époque ni dans quelles circonstances. L'Eglise célèbre leur immortelle mémoire le 19 octobre.

PÉLAGIE (sainte), martyre, cueillit la palme glorieuse du martyre avec sainte Théodosie et les saints Domice, Aquilas et Eparque. Le Martyrologe romain ne nous dit point en quel lieu ni à quelle époque. L'Eglise honore leur mémoire le 23 mars.

PELAY (saint), reçut la palme du martyre à Constance en Suisse, sous l'empereur Domitien et le juge Evilase. Nous ignorons les circonstances qui ont illustré son martyre. L'Eglise fait sa mémoire le 28 août.

PÉLÉE (saint), prêtre égyptien et martyr, périt pour la foi au milieu des flammes, dans la ville de Césarée de Palestine. Sa mort arriva en 310, durant la persécution si terrible que Dioclétien et ses collègues firent endurer à l'Eglise de Jésus-Christ. La fête de ce saint est au Martyrologe romain à la date du 20 février.

PELÉE (saint), fut condamné aux mines de la Palestine dans la persécution de Dioclétien, avec un nombre considérable d'autres confesseurs. Dans ces mines ils se bâtirent des chapelles où ils se réunissaient pour accomplir leurs devoirs de chrétiens. Galère l'ayant appris, les fit disperser ; plusieurs des saints confesseurs furent envoyés dans les mines de Chypre, d'autres dans celles du mont Liban. Un officier qui se trouvait sur les lieux en condamna quatre à être brûlés vifs. Pelée et Nil, tous deux prêtres égyptiens, Elie et Patermuthe, le premier, prêtre aussi, le second, homme d'une grande science, périrent donc dans cet affreux supplice. Nous ignorons l'époque précise de leur mort. L'Eglise fait leur fête le 19 septembre.

PELEYSIER (ELISABETH), religieuse du Saint-Sacrement de Bolène, périt sur l'échafaud le 8 juillet 1794, avec Rosalie Bès, Marie Blanc, du même ordre, et Marguerite Bavasre, ursuline au Pont-Saint-Esprit.

PELIN (saint), évêque de Brindes, souffrit le martyre à Pentina, dans l'Abruzze, en l'honneur du nom de Jésus-Christ. Ce saint

ayant fait tomber par ses prières le temple de Mars, sous le règne de l'empereur Julien l'Apostat, les pontifes le maltraitèrent si cruellement, qu'après avoir reçu quatre-vingt-cinq blessures, il remporta la glorieuse palme du martyre. L'Eglise honore son immortelle mémoire le 5 décembre.

PELINGOTTI (le bienheureux Louis), Italien, de la compagnie de Jésus, prêchant en 1616 dans la petite île Caredive, fut tué à coups de lance par les indigènes, avec le P. Jean Métella. (*Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 277.)

PELUSE (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution atroce que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 11 février.

PELUSE (saint), prêtre et martyr, reçut la couronne du martyre à Alexandrie. Nous n'avons aucun détail sur ses combats. L'Eglise honore sa glorieuse mémoire le 7 avril.

PELLÉ, prêtre habitué de la paroisse de la Trinité de Laval, fut guillotiné dans cette ville le 21 janvier 1794, avec treize autres prêtres. Au tribunal révolutionnaire, ce saint abbé, qui avait un caractère un peu brusque, répondit aux juges, qui le pressaient de questions : « Vous m'ennuyez, avec votre serment; je ne le ferai pas, je ne le ferai pas. » Arrivé au pied de la guillotine avec les compagnons de son martyre, M. Pellé dit aux assistants qui entouraient l'échafaud : « Nous vous avons appris à vivre, apprenez de nous à mourir. » Quelques instants après, sa tête tombait sous le couteau fatal. (Tiré des *Mémoires ecclésiastiques*, etc., par M. Isidore Boullier, curé de la Trinité de Laval, 1846.)

PÉRÉGRIN (saint), vint prêcher l'Evangile en Gaules au IIIᵉ siècle. Il partit de Rome envoyé par le pape Sixte II, avec saint Corcodème, diacre, saint Marse, prêtre, saint Jovien, sous-diacre, et saint Jovinien, lecteur. Il fit dans l'Auxerrois un très-grand nombre de conversions. Son martyre eut lieu en l'an de Jésus-Christ 304, sous le règne de Dioclétien. On l'enterra à Baugi, lieu où il reçut la couronne immortelle. Ses reliques sont actuellement à Saint-Denis près Paris. L'Eglise fait sa fête le 16 mai.

PENTINA, ville du royaume de Naples, bâtie avec les ruines de l'ancienne *Corfinium* et dans ses environs, a été témoin du martyre de saint Pelin, évêque de Brindes. Son martyre arriva sous le règne de l'empereur Julien l'Apostat. On ignore en quelle année.

PÉON (saint), fut martyrisé à Rome, avec saint Justin, et les autres chrétiens que le préfet Rusticus avait fait arrêter. C'était sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Rusticus condamna tous ces saints à être fouettés, puis décapités. L'Eglise célèbre leur fête collectivement le 13 avril. (*Voy.* saint JUSTIN.)

PERBOYRE (le bienheureux JEAN-GABRIEL), missionnaire en Chine, y souffrit un glorieux martyre le 11 septembre 1840, ainsi qu'on peut le voir avec détails à la fin de l'article CHINE.

PÉRÉGRIN (saint), cueillit la palme du martyre sous l'empire de Trajan, à Durazzo, ville d'Albanie, et eut pour compagnons de son martyre saint Lucien, saint Pompée, saint Hésychius, saint Papius, saint Saturnius et saint Germain. Pas de documents sur cette glorieuse cohorte de martyrs. L'Eglise fait leur fête le 7 juillet.

PÉRÉGRIN (saint), reçut la palme du glorieux combattant de la foi de Jésus-Christ à Rome, avec les saints Pontien, Eusèbe et Vincent. Ce fut sous l'empereur Commode qu'ils endurèrent successivement les tourments du chevalet, des entraves, des coups de bâton : ensuite, après avoir eu les côtés brûlés, comme ils ne cessaient point de chanter les louanges de Jésus-Christ, on les frappa avec des fouets garnis de plomb, jusqu'à ce qu'ils rendissent l'âme. L'Eglise fait la fête de ces saints le 25 août.

PÉRÉGRIN (saint), eut la gloire de donner sa vie pour l'honneur et la défense de la religion chrétienne dans la ville de Thessalonique. Les compagnons de son martyre furent les saints Irénée et Irène. Ils expirèrent dans les flammes. L'Eglise célèbre leur immortelle mémoire le 5 mai.

PÉRÉGRIN (saint), reçut la glorieuse palme du martyre à Apollonie en Macédoine. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Isaure, Jérémie, Félix, Innocent, Athéniens. Ces courageux combattants de la foi furent livrés à diverses tortures, puis décapités. On ignore la date et les différentes circonstances de leur martyre. L'Eglise fait collectivement leur fête le 17 mai.

PÉRÉGRIN (saint), évêque et martyr, fut martyrisé pour la foi dans l'Abruzze citérieure. Les Lombards le précipitèrent dans la rivière d'Aterne, en haine de la foi catholique. L'Eglise fait sa fête le 13 juin

PEREIRA (le bienheureux), jésuite portugais, partit en 1625 avec Mendez, nommé patriarche d'Abyssinie, et le saint François Machado, afin de prêcher la foi catholique dans cette contrée, qui, depuis le temps de saint Athanase, était en proie aux erreurs que les fréquentes hérésies des premiers siècles de l'Eglise y avaient répandues. C'était à la prière de Mélec-Segued, Négous d'Abyssinie, que le pape avait nommé le saint patriarche qui partit avec notre saint et sept autres religieux du même ordre. En écrivant à Mendez, Mélec-Segued avait dicté qu'on eût à prendre par le Dankali pour pénétrer dans ses Etats. Le secrétaire avait écrit Zeila au lieu de Dankali. Ce fut cette erreur de sa part qui coûta la vie au P. Pereira et au P. Machado son compagnon. Mendez prévoyant les immenses difficultés qu'il y avait à pénétrer dans l'Abyssinie, divisa sa troupe en deux bandes. Une, formée de quatre jésuites, alla par mer et parvint assez heureusement, après avoir essuyé quelques dangers ; l'autre formée du même nombre prit par terre ; le P. Pereira en faisait partie.

Ces quatre religieux ignoraient jusqu'aux noms des peuples chez lesquels ils devaient passer pour se rendre en Abyssinie. Ils se séparèrent : deux prirent la route de Zeila, deux celle de Mélinge. Le roi de Zeila fit arrêter les deux premiers, le P. Machado et le P. Pereira, et les fit jeter dans un cachot où ils languirent longtemps. Ce fut inutilement que le Négous fit pour les racheter toutes les offres possibles ; le roi barbare, sans rien écouter, leur fit couper la tête à tous deux.

PERENNIS, personnage qui, sous l'empire de Commode, fut préfet du prétoire, depuis l'année 183 jusqu'en 185, époque à laquelle ce prince le fit mettre à mort. Ce fut devant lui que, vers l'an 185, un esclave nommé Sévère vint accuser saint Apollonius, sénateur, de christianisme. Perennis appliqua à l'esclave la jurisprudence établie par le rescrit de Marc-Aurèle. Il fit mettre à mort l'accusateur, qui fut roué à coups de barres de fer. Quant à saint Apollonius, Perennis le renvoya devant ses pairs, devant le sénat, qui le condamna à avoir la tête tranchée. Plusieurs auteurs regardent la mort violente de Perennis comme une juste punition de sa conduite dans cette affaire. Ce magistrat fit ce qu'il devait faire, et aucun reproche ne saurait lui être adressé. Punir l'accusateur et renvoyer l'accusé devant le sénat, c'était la conduite la plus digne et la plus sage qu'il pût tenir.

PERENNIUS, gouverneur, qui sous l'empereur Dèce, fit arrêter et martyriser pour la foi saint Bas ou Basse, évêque de Nice, sur le Var. Il le fit horriblement tourmenter. (*Voy.* Bas.)

PERENNIUS, était président à Icone. Il y fit martyriser saint Marcien.

PERENNIUS (*Dionysius*), gouverneur de Phrygie sous Probus, se trouvait à Synnade, ville de son gouvernement, quand Héliodore, son vicaire, lui envoya d'Antioche de Pisidie saint Trophime. Pérennius fit cruellement tourmenter le saint et ensuite le jeta en prison. Dorymédon, sénateur de la ville et chrétien, étant allé visiter le serviteur de Dieu, Pérennius le fit arrêter, et, après avoir fait crever les yeux à Trophime, ordonna d'exposer les deux saints aux bêtes : moins cruelles que lui, elles ne voulurent pas lui faire de mal. Voyant cela, il ordonna de décapiter les deux martyrs, ce qui eut lieu le 19 septembre.

PEREZ GODOY (le bienheureux François), Espagnol de Torljos, de la compagnie de Jésus, était du nombre des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo vint recruter à Rome pour la mission du Brésil. (*Voy.* l'article Azevedo.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571 par des corsaires calvinistes, qui les jetèrent à la mer ou les massacrèrent. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278 ; Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

PEREZ (le bienheureux Jacques), Portugais, de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était allé recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy.* Azevedo.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571 par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

PERGAME, *Pergamus*, *Bergamo*, ville de Mysie, à l'endroit où le Cétius se confond avec le Caïque. Saint Antipas y fut martyrisé sous Domitien. Du temps de l'empereur Dèce, sous le proconsul Valère, successeur de Quintilien, Saint Carpe, évêque de Thyatires, saint Pupyle son diacre, furent horriblement tourmentés et ensuite jetés dans un bûcher. Le proconsul les avait fait amener de Thyatires, d'abord à Sardes, et ensuite à Pergame. Sainte Agathonique, en voyant le supplice de son frère saint Carpe, se jeta dans le bûcher, et y fut consumée avec lui.

PERGE, ville de Pamphylie, aujourd'hui *Karahissar*, était autrefois célèbre par son temple de Diane. Ce fut dans cette ville que, sous le règne de Dèce, le 27 février 250, le saint évêque de Side, Nestor, fut martyrisé par ordre du gouverneur Pollion, nommé aussi Publius par les Grecs.

PERGENTIN (saint), et saint Laurentin, son frère, qui n'étaient que de jeunes enfants, après avoir souffert de cruels supplices, et fait de grands miracles, durant la persécution de Dèce, sous le président Tiburce, périrent par le glaive. (*Extrait du Martyrologe romain.*) L'Église les honore le 3 juin. Leur martyre eut lieu à Arezzo, ville de Toscane.

PEROUSE, *Perugia* ital., *Perusia* lat. Saint Constance, évêque de cette ville, fut martyrisé sous l'empire de Marc-Aurèle. On n'a sur cet évêque martyr aucun document parfaitement authentique. Sous le règne et durant la persécution si cruelle de l'empereur Dèce, la ville de Perouse vit le martyre des saints Florence, Cyriaque, Fauste, Marcellin et Julien, qui eurent la tête tranchée.

PERPÉTUE (sainte), *Vivia Perpetua*, martyre à Carthage. Les Actes de cette sainte et de ses compagnons sont tellement beaux que, malgré leur longueur, nous les donnerons intégralement, sans les couper, comme il nous arrive quelquefois de le faire, afin de restituer à chaque personnage dont il est question dans les Actes la part de récit qui le concerne.

« Le septième jour de mars, on arrêta à Carthage, par l'ordre de l'empereur Sévère, quelques jeunes catéchumènes : Révocat et Félicité, tous deux de condition servile ; Saturnin et Secondule et Vivia Perpétue, d'une famille considérable dans la ville, et mariée à un homme de condition. Elle avait son père et sa mère, deux frères, l'un desquels était aussi catéchumène, et un enfant à la mamelle, qu'elle nourrissait de son propre lait. Elle écrivit elle-même l'histoire de son martyre telle que nous l'allons donner :

« Nous étions encore avec nos persécuteurs

lorsque mon père vint faire de nouveaux efforts pour m'ébranler et pour me faire changer de résolution. Mon père, lui dis-je, voyez-vous ce vaisseau de terre que voilà. — Oui, me dit-il, je le vois. — Peut-on, continuai-je, lui donner un autre nom que celui qu'il a ? — Non, me répondit-il. — De même, lui répliquai-je, je ne puis être autre que ce que je suis, c'est-à-dire chrétienne. A ce mot mon père se jeta sur moi pour m'arracher les yeux, mais il se contenta seulement de me maltraiter ; et il se retira confus de n'avoir pu vaincre ma résolution, avec tous les artifices du démon dont il s'était servi pour me séduire. Je rendis grâces à Dieu de ce que je fus quelques jours sans revoir mon père, et son absence me laissa goûter un peu de repos. Ce fut durant ce petit intervalle que nous fûmes baptisés. Le Saint-Esprit, au sortir de l'eau, m'inspira de ne demander autre chose que la patience dans les tourments. Peu de temps après, on nous conduisit en prison : l'horreur et l'obscurité du lieu me saisirent d'abord ; car je ne savais ce que c'était que ces sortes de lieux. Oh ! que ce jour-là me dura ! quelle horrible chaleur ! On y étouffait, tant on y était pressé, outre qu'il nous fallait à tout moment essuyer l'insolence des soldats qui nous gardaient. Enfin, ce qui me causait une peine extrême, c'est que je n'avais pas mon enfant. Mais Tertius et Pompone, deux charitables diacres, obtinrent, à force d'argent, que l'on nous mît dans un lieu où nous fussions plus au large, et où en effet nous commençâmes un peu à respirer. Chacun songeait à ce qui le regardait ; pour moi je me mis à donner à teter à mon enfant, qu'on m'avait apporté, et qui était déjà tout languissant, pour avoir été longtemps sans prendre la mamelle. Toute mon inquiétude était pour lui. Je ne laissais pas toutefois de consoler ma mère et mon frère, mais surtout je les conjurais d'avoir soin de mon enfant. Il est vrai que j'étais sensiblement touchée de les voir eux-mêmes si fort affligés pour l'amour de moi. Je ressentis ces peines-là durant plusieurs jours ; mais ayant obtenu qu'on me laisserait mon enfant, je commençai bientôt à ne les plus ressentir ; je me trouvai toute consolée, et la prison me devint un séjour agréable ; j'aimais autant y demeurer qu'ailleurs.

« Un jour mon frère me dit : Ma sœur, je suis persuadé que vous avez beaucoup de pouvoir auprès de Dieu ; demandez-lui donc, je vous prie, qu'il vous fasse connaître dans une vision, ou de quelqu'autre manière, si vous devez souffrir la mort, ou si vous serez renvoyée. Moi qui savais bien que j'avais quelquefois l'honneur de m'entretenir familièrement avec Dieu, et que je recevais de lui chaque jour mille marques de bonté, je répondis pleine de confiance à mon frère : demain vous saurez ce qu'il en sera. Je demandai donc à mon Dieu qu'il m'envoyât une vision, et voici celle que j'eus. J'aperçus une échelle toute d'or, d'une prodigieuse hauteur, qui touchait de la terre au ciel, mais si étroite qu'on n'y pouvait monter qu'un à un. Les deux côtés de l'échelle étaient tout bordés d'épées tranchantes, de pieux, de javelots, de faux, de poignards, de larges fers de lances ; en sorte que qui y serait monté négligemment, et sans avoir toujours la vue tournée vers le haut, ne pouvait éviter d'être déchiré par tous ces instruments, et d'y laisser une grande partie de sa chair. Au pied de l'échelle il y avait un effroyable dragon qui paraissait toujours prêt à se lancer sur ceux qui se présentaient pour monter. Sature toutefois l'entreprit ; il monta le premier. (Il s'était venu rendre prisonnier de son bon gré, voulant courir notre même fortune, car il n'était pas avec nous quand nous fûmes arrêtés.) Étant heureusement arrivé au haut de l'échelle, il se tourna vers moi et me dit : Perpétue, je vous attends, mais prenez garde que le dragon ne vous morde. Je lui répondis : Je ne le crains pas, et je vais monter au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Alors le dragon, comme craignant lui-même, détourna doucement la tête ; et moi, ayant levé le pied pour monter, elle me servit de premier échelon. Etant parvenue au haut de l'échelle, je me trouvai dans un jardin spacieux, au milieu duquel je vis un homme de bonne mine, vêtu en berger ; ses cheveux étaient blancs comme de la neige. Il avait là un troupeau de brebis dont il tirait le lait, et il était environné d'une multitude innombrable de personnes habillées de blanc. Il m'aperçut, et m'appelant par mon nom, il me dit : Ma fille, soyez la bienvenue ; et il me donna du lait qu'il tirait ; ce lait était fort épais, et comme une espèce de caillé. Je le reçus en joignant les mains, et je le mangeai. Tous ceux qui étaient là présents répondirent *Amen*. Je me réveillai à ce bruit, et je trouvai en effet que j'avais dans la bouche je ne sais quoi de fort doux que je mangeais. Dès que je vis mon frère, je lui racontai mon songe, et nous en conclûmes tous que nous devions bientôt endurer le martyre. Nous commençâmes donc à nous détacher des choses de la terre, et à tourner toutes nos pensées vers l'éternité.

« Au bout de quelques jours, le bruit ayant couru que nous allions être interrogés, je vis arriver mon père ; la douleur était peinte sur son visage ; un chagrin mortel le consumait. Il vint à moi : Ma fille, me dit-il, ayez pitié de la vieillesse de votre père, si du moins je mérite d'être appelé votre père. S'il vous reste encore quelque souvenir des soins tendres et si particuliers que j'ai pris de votre éducation ; s'il est vrai que l'extrême amour que j'ai eu pour vous m'a fait vous préférer à tous vos frères, ne soyez pas cause que je devienne l'opprobre de toute une ville. Que la vue de vos frères vous touche ; jetez les yeux sur votre mère, sur la mère de votre mari, sur votre enfant, qui ne pourra vivre si vous mourez ; rabattez quelque chose de ce courage fier ; rendez-vous un peu plus traitable, et ne nous exposez pas tous à une honte inévitable. Qui de nous osera paraître, si vous finissez vos jours par

la main d'un bourreau ? Sauvez-vous pour ne pas nous perdre tous. En disant cela, il me baisait les mains ; puis, se jetant à mes pieds tout en larmes, il m'appelait *madame*. J'avoue que j'étais pénétrée d'une vive douleur, lorsque je considérais que mon père serait le seul qui ne tirerait aucun avantage de ma mort ; je tâchai donc de le consoler le mieux que je pus. Mon père, lui dis-je, ne vous affligez point tant ; il n'arrivera de tout ceci que ce qu'il plaira à Dieu ; nous ne dépendons pas de nous-mêmes, mais de sa volonté. Mon père se retira avec une tristesse et dans un abattement inconcevables.

« Un jour, comme nous dînions, on nous vint tout d'un coup enlever pour subir l'interrogatoire. Le bruit s'en étant répandu aussitôt par toute la ville, la salle de l'audience fut en un instant remplie de peuple. On nous fit monter sur une espèce de théâtre, où le juge avait son tribunal. Tous ceux qui répondirent avant moi confessèrent hautement Jésus-Christ. Quand ce fut à mon tour, et comme je me préparais à répondre, voilà mon père qui paraît dans le moment, faisant porter mon enfant par un domestique. Il m'éloigna un peu du pied du tribunal, et mettant en usage les conjurations les plus pressantes : Serez-vous, me disait-il, insensible aux malheurs qui menacent cette innocente créature à qui vous avez donné la vie ? Alors le président, nommé Hilarien, qui avait succédé au proconsul Minuce-Timénien, mort depuis peu de temps, se joignant à mon père : Quoi ! me dit-il, les cheveux blancs d'un père que vous allez rendre malheureux, et l'innocence de cet enfant qui va devenir orphelin par votre mort, ne sont pas capables de vous toucher ? Sacrifiez seulement pour la santé des empereurs. Je répondis : Je ne sacrifierai point. Hilarien reprit : Vous êtes donc chrétienne ? — Oui, je le suis, répondis-je.

« Cependant mon père, qui, espérant toujours de me gagner, était resté là, reçut un coup de baguette d'un huissier, à qui Hilarien avait ordonné de le faire retirer. Le coup me fut sensible ; je soupirais de voir mon père traité si indignement à mon occasion, et je plaignis sa malheureuse vieillesse. En même temps le juge prononça la sentence, par laquelle nous étions tous condamnés aux bêtes. Après en avoir ouï la lecture, nous descendîmes du tribunal, et nous reprîmes gaîment le chemin de la prison. Dès que j'y fus rentrée, j'envoyai le diacre Pompone demander mon enfant à mon père, qui ne voulut point me le rendre ; et Dieu permit que l'enfant ne demandât plus à teter, et que je ne fusse point incommodée de mon lait. Ainsi je me trouvai l'esprit entièrement libre et sans aucune inquiétude.

« Comme nous étions tous un certain jour en oraison, je prononçai par hasard le nom de Dinocrate. J'admirai comme une chose extraordinaire, que, n'ayant point pensé à lui depuis sa mort, je m'en souvinsse alors d'une manière si singulière. Je donnai quelques larmes au triste accident qui nous l'avait ravi, et je connus que je serais exaucée si je priais pour lui. Je commençai donc à offrir des prières et à gémir beaucoup en la présence de Dieu. La nuit suivante il me sembla voir sortir Dinocrate d'un lieu obscur ; il était tout couvert de sueur ; ses lèvres sèches et brûlées et sa bouche entr'ouverte marquaient qu'il endurait une soif extrême. Son visage était pâle, couvert de crasse, et on y voyait encore la plaie qu'il y avait lorsqu'il mourut : c'était un horrible cancer à la joue. Ce Dinocrate était mon frère, mort à l'âge de sept ans. C'était donc pour ce pauvre enfant que j'avais prié avec tant d'ardeur. Au reste, il me semblait qu'il y avait un fort grand espace entre lui et moi ; en sorte qu'il m'était impossible d'aller à lui. Là était un réservoir plein d'eau, mais dont le bord, plus haut que Dinocrate, ne lui permettait pas de puiser de quoi étancher sa soif. Il faisait divers efforts pour y atteindre, mais c'était toujours en vain. Je me réveillai dans l'agitation et l'inquiétude que me causait la peine où je voyais mon frère ; mais j'eus une ferme espérance que mes prières ne lui seraient pas inutiles pour la faire cesser ; je ne cessais donc point de prier jour et nuit pour ce cher frère, mêlant à mes prières mes soupirs et mes larmes.

« L'on nous transféra alors dans la prison du camp ; car nous étions destinés pour servir aux spectacles qui se doivent donner dans le camp le jour de la naissance de Géta César. Nous fûmes tous mis à la chaîne, jusqu'au jour que nous devions être exposés aux bêtes. Ce fut durant ce petit intervalle que le ciel me favorisa encore de cette vision. Ce lieu obscur d'où j'avais vu sortir Dinocrate me parut fort éclairé, et Dinocrate lui-même, propre, bien vêtu, le visage frais, où l'on n'apercevait plus qu'une légère cicatrice à l'endroit où avait été cette plaie mortelle. Je vis aussi que les bords du réservoir étaient baissés, et ne venaient plus qu'à la ceinture de l'enfant, qui tirait de l'eau avec une extrême facilité : il y en avait même là un flacon tout plein, dont il buvait sans que l'eau du flacon diminuât. Après qu'il eut bu, il courut jouer comme font les enfants ; et je me réveillai dans le moment. Alors je compris qu'il avait été délivré des peines qu'il endurait.

« Quelques jours s'étant écoulés, celui qui commandait les gardes de la prison, s'apercevant que Dieu nous favorisait de plusieurs dons, conçut une si grande estime pour nous qu'il laissait entrer librement les frères qui nous venaient voir, soit pour nous consoler, soit pour recevoir eux-mêmes de la consolation. Mais peu de jours avant les spectacles, je vis entrer mon père dans le lieu où nous étions, dans un accablement qu'on ne peut exprimer. Il s'arrachait la barbe, il se jetait contre terre et y demeurait couché sur le visage, poussant des cris et donnant mille malédictions au jour qui l'avait vu naître. Il regrettait d'avoir trop vécu, il appelait sa vieillesse infortunée ; en un mot, il disait

des choses si tristes et se servait de termes si touchants, qu'il tirait des larmes et faisait fendre le cœur de compassion à tous ceux qui l'écoutaient. Je mourais de douleur en le voyant dans ce pitoyable état.

« Enfin, la veille des spectacles, j'eus une dernière vision. Il me sembla que le diacre Pompone était venu à la porte de notre prison, qu'il y frappait à grands coups, et que j'y étais accourue pour la lui ouvrir. Il était vêtu d'une robe blanche d'une étoffe fort riche et qui était bordée d'une infinité de petites grenades d'or. Il me dit : Perpétue, nous vous attendons; ne voulez-vous pas venir? En même temps il me présenta la main, et nous nous mîmes tous deux à marcher par un chemin raboteux et étroit; enfin, après avoir fait plusieurs tours et détours, nous arrivâmes à l'amphithéâtre presque hors d'haleine. Pompone me conduisit jusqu'au milieu de la place, et il me dit : Ne craignez rien, je suis à vous dans un moment, et je viens combattre avec vous. Il part en disant cela et me laisse. Comme je savais que je devais être exposée aux bêtes, je ne comprenais pas pourquoi on différait tant à les lâcher contre moi. Alors il parut un Egyptien extrêmement laid, qui s'avança vers moi avec plusieurs autres aussi difformes que lui, et il me présenta le combat; mais en même temps de jeunes hommes parfaitement bien faits se déclarèrent pour moi. Ces jeunes gens, qui s'étaient rangés de mon côté, me frottèrent d'huile, comme on a accoutumé d'en frotter ceux qui entrent au combat de la lutte. Mais comme nous étions sur le point d'en venir aux mains, un homme d'une mine haute et d'un port majestueux s'approcha de nous. Il avait une robe de pourpre traînante et formant plusieurs plis; elle était rattachée avec une agrafe de diamant. Il tenait une baguette semblable à celle que tiennent les intendants de jeux, et il portait un rameau vert d'où pendaient des pommes d'or. Ayant fait faire silence, il dit : Si l'Egyptien remporte la victoire sur la femme, il lui sera permis de la tuer; mais si la femme demeure victorieuse de l'Egyptien, elle aura ce rameau et ces pommes d'or. Ayant ainsi parlé, il alla prendre sa place.

« Nous nous joignîmes, l'Egyptien et moi, et nous commençâmes un rude combat. Il faisait tous ses efforts pour me saisir le pied, afin de me renverser, ce que j'évitais soigneusement en lui en portant plusieurs coups dans le visage. Je me sentis même comme élevée en l'air, d'où je frappais mon ennemi avec avantage. Enfin, voyant que le combat tirait trop en longueur, je joignis mes deux mains ensemble, en sorte que les doigts étaient entrelacés les uns dans les autres, et les laissant tomber à plomb sur la tête de l'Egyptien, je le renversai sur le sable, lui mettant en même temps le pied sur la tête comme pour la lui écraser. Le peuple se mit à battre des mains, et mes généreux défenseurs joignirent la douceur de leurs chants aux applaudissements du peuple. Pour moi je m'avançai vers l'intendant des jeux, vers cet homme admirable qui avait été le témoin de ma victoire, pour lui en demander le prix, et je reçus le rameau aux pommes d'or. En me le donnant, il me baisa et me dit : Ma fille, la paix soit toujours avec vous. Je sortis de l'amphithéâtre par la porte qui regarde celle qu'on nomme *Sanavivaria*. La mon songe finit et je me réveillai, pensant en moi-même que j'aurais à combattre, non les bêtes de l'amphithéâtre, mais les démons. Ce qui me consola, c'est que la vision qui me prédisait le combat m'assurait en même temps de la victoire. »

On est convenu, depuis des siècles, d'exalter le courage des Scévola, des Régulus; on élève la jeunesse de nos écoles dans l'admiration de ces dévouements antiques, de ces gloires du paganisme, qui certes sont dignes d'éloges, mais qui sont, à côté de ce que nous racontons ici, comme les choses de la terre sont à côté de celles du ciel. Chaque page de nos fastes catholiques contient des héroïsmes et des sublimités auprès desquels l'antiquité n'a rien à mettre. Tout est à refaire sous ce rapport dans l'enseignement. Nous prenons acte de cette pensée, parce que nous ne voulons pas la laisser à l'état de conception vaine et stérile. Si les forces ne nous manquent pas, un jour nous exécuterons le dessein qu'elle nous suggère; quel sublime récit que celui que nous venons d'entendre! Quel spectacle divin que celui de cette jeune femme qui triomphe pour son Dieu, de tous les sentiments, de toutes les douleurs et de toutes les terreurs qui puissent assiéger une femme, une fille et une mère! Ce ne sera point assez qu'elle triomphe, dans l'amphithéâtre, des bêtes féroces et des bourreaux, qu'elle brave les taureaux furieux, la dent des lions, et qu'elle soit forcée d'indiquer à l'épée du bourreau l'endroit où frapper; non, ces supplices atroces, qui feraient trembler des héros vulgaires, ne sont point assez pour elle : le sentiment pour lequel elle combat doit vaincre aussi toutes les douleurs de l'âme, tous les déchirements du cœur. A la fleur de l'âge, nouvellement mariée, mère d'un enfant qu'elle allaite et sur la tête duquel elle a épanché toutes ces illusions, toutes ces douces espérances de mère, qui font l'avenir si splendide et si heureux, il faut qu'elle meure, qu'elle renonce à tout, qu'elle brise ses beaux rêves. Est-ce que le combat de son cœur n'est pas assez grand, mon Dieu? Est-ce que ce petit enfant qui lui tend les bras comme pour la retenir à la vie n'a pas des supplications assez vives? Ange de son berceau mis près de lui par Dieu pour le couvrir de son amour, elle va l'abandonner, le laisser sur la terre sans mère et sans savoir ce qu'il y deviendra. Tout cela lui déchire le cœur. Rien que cette pensée est plus cruelle que tous les supplices. Eh bien! ce glaive de douleur, on va le lui retourner dans l'âme de la façon la plus cruelle. C'est son père qui vient lui donner le spectacle de sa douleur, son père qui pleure et qui gé-

mit, qui la supplie au nom de sa vieillesse, de ses cheveux blancs, de consentir à vivre, et qui, voyant tout cela inutile, lui montre son enfant, la conjurant de ne pas le laisser orphelin. Et la sainte veut mourir. Mais elle aime son enfant, elle veut au moins profiter des derniers instants qui lui restent pour l'embrasser, pour lui prodiguer ses caresses; car si elle n'aimait pas Dieu, cet enfant serait son amour suprême; elle demande qu'on le lui apporte dans sa prison, on le lui refuse. Et ces épreuves et ces douleurs, ne sont-elles pas plus grandes en quelque sorte que la nature?

Non, jamais, pour rien, ni pour la patrie, ni pour la gloire, ni pour aucune chose de ce monde, on ne montrera de tels dévouements. Otez Dieu à l'âme dans de telles circonstances, et vous la verrez descendre tout à coup des sublimités où la foi l'élève au niveau de ce que vous nommez intrépidité, grandeur d'âme, courage. Vous nous montrerez l'homme, nous vous montrons le chrétien. Nous ne quitterons pas ce beau récit de sainte Perpétue, sans faire remarquer un passage magnifique où elle a exprimé, comme on ne l'a jamais fait, la douleur et le désespoir d'un père. Ecoutez ce vieillard : « Qui de nous osera paraître, si vous finissez vos jours par la main du bourreau? Sauvez-vous, pour ne pas nous perdre tous. » En disant cela, ajoute la sainte martyre, il me baisait les mains; puis, se jetant à mes pieds, tout en larmes, il m'appelait *madame*. Ce passage est à mettre à côté de nos plus beaux mouvements d'éloquence, et le mot qui le termine est une de ces expressions sublimes, comme il en jaillit parfois du génie des Bossuet et des Châteaubriand. Belouino, *Hist. gén. des pers. de l'Eglise*, vol. II, p. 47.)

Nous n'avons pu nous empêcher de citer ces quelques lignes écrites par nous dans un autre ouvrage, à propos de cette partie des Actes de sainte Perpétue. Maintenant nous allons reprendre ces Actes où nous les avons laissés, en regrettant amèrement que les bourreaux n'aient pas permis à la même main d'en continuer le récit.

Sature eut aussi une vision, qu'il écrivit lui-même en ces termes : « Il y avait déjà quelque temps que nous étions prisonniers, lorsque, tout à coup, quatre anges nous enlevèrent de la prison ; ils nous portaient sans nous toucher. Nous allions vers l'orient. Au reste, nous ne montions pas tout droit et perpendiculairement, mais comme si nous eussions suivi la pente douce et presque insensible d'une agréable colline. Lorsque nous fûmes un peu éloignés de la terre, nous nous trouvâmes environnés d'une grande lumière. Je dis alors à Perpétue, qui était proche de moi : Ma sœur, voici ce que le Seigneur nous avait promis ; nous commençons à voir cette promesse accomplie. Après avoir fait encore quelque chemin, nous nous trouvâmes dans un jardin rempli de toutes sortes de fleurs : on y voyait des rosiers hauts comme des cyprès, dont les roses blanches et rouges, agitées par un doux zéphyr, tombaient incessamment par gros flocons, et formaient comme une neige odoriférante et de diverses couleurs. Quatre anges, plus brillants encore que ceux qui nous avaient apportés dans ce jardin, nous vinrent aborder et nous firent mille civilités. Ils disaient à nos conducteurs, avec un certain geste d'admiration : Les voilà donc arrivés ! Alors les quatre premiers anges prirent congé de nous, et nous commençâmes à nous promener à pied dans ces vastes et délicieux parterres. Nous y rencontrâmes Jocond, Saturnin et Artaxe, qui tous trois avaient été brûlés vifs pour la foi, et Quintus, qui était mort en prison pour la même cause. Et comme nous nous informions où étaient les autres martyrs de notre connaissance, les anges prirent la parole et dirent : Entrons, et venez saluer le maître de ce beau jardin. On nous fit donc entrer dans un appartement, le plus superbe qu'on pût voir : les tapisseries qui en couvraient les murailles semblaient être faites avec des rayons de lumière, et les murailles mêmes brillaient comme si elles eussent été bâties de diamants. Nous trouvâmes dans le vestibule quatre anges qui nous firent prendre à chacun une robe blanche. La chambre où nous fûmes introduits était incomparablement plus riche et plus éclatante que toutes celles que nous avions traversées. Des voix, les plus charmantes du monde, y faisaient entendre cette seule parole : *Saint, saint, saint*, qu'elles répétaient sans cesse, toujours avec de nouveaux agréments. Vers le milieu de la chambre nous vîmes un homme d'une excellente beauté, si toutefois ce n'était qu'un homme ; il avait de longs cheveux de la couleur d'un cygne, qui lui tombaient sur les épaules à grosses boucles. Nous ne pûmes voir ses pieds ; il avait à sa droite et à sa gauche vingt-quatre vieillards assis sur des siéges d'or, et derrière lui plusieurs personnes debout. Les quatre anges nous firent approcher du trône ; et, nous soulevant doucement, ils nous facilitèrent l'accès auprès de la personne de cet admirable jeune homme, qui nous fit l'honneur de nous embrasser. Les vieillards nous dirent d'abord de demeurer ; ce que nous fîmes. Ensuite ils nous dirent que nous pouvions aller où bon nous semblerait, et nous divertir à mille sortes de jeux qui se pratiquent dans cette agréable demeure.

« Alors, me tournant vers Perpétue, je lui dis : Eh bien ! ma sœur, vous voilà contente ! — Oui, me répondit-elle, grâce au Seigneur. Vous savez, continua-t-elle, que j'étais naturellement gaie, et d'une humeur assez enjouée lorsque j'étais au monde ; mais c'est toute autre chose maintenant, et je me sens un fonds de joie que je ne puis vous exprimer.

« Comme nous sortions, nous trouvâmes l'évêque Optat, et Aspase, prêtre et théologal de notre Eglise, mais fort tristes et éloignés l'un de l'autre de quelques pas. Dès qu'ils nous aperçurent, ils se vinrent

jeter à nos pieds, en nous disant : De grâce, mettez-nous d'accord. Nous leur répondîmes, tout étonnés : Eh ! n'êtes vous pas, vous notre évêque, et vous un prêtre du Seigneur ? Comment donc pourrions-nous vous souffrir ainsi à nos pieds? C'est à nous de nous prosterner aux vôtres, et en même temps nous nous y jetâmes, et nous les embrassâmes tous deux avec beaucoup de respect et de tendresse.

« Perpétue se mit ensuite à s'entretenir avec eux, et nous les menâmes dans le jardin, où nous nous arrêtâmes sous un rosier; mais il vint des anges qui dirent à Optat et à Aspase : Laissez-les se réjouir en liberté ; ils n'ont que faire de vos divisions. Si vous avez quelque différend ensemble, vous pouvez le vider seuls. Vous, évêque, corrigez vos diocésains ; ce sont des contestations continuelles entre eux, et l'on dirait qu'ils sortent toujours du cirque, tant ils paraissent animés les uns contre les autres. Les anges, leur ayant ainsi parlé assez rudement, firent mine de vouloir encore fermer sur eux la porte du jardin. Pour nous, nous passions doucement le temps dans cet heureux séjour, ne vivant que de parfums, ce qui est une nourriture exquise. Voilà quel fut mon songe. »

En ce temps-là Dieu appela à lui Secondule, lorsqu'il était encore en prison. Ce fut une faveur du ciel, qui voulut bien lui faire grâce du combat des bêtes. Si son âme fut peu sensible à cette grâce, son corps du moins en profita. Mais parlons maintenant de Félicité. Elle était grosse de huit mois, et le jour des spectacles approchant, elle était inconsolable, prévoyant que sa grossesse ferait différer son martyre, et qu'ensuite on la ferait mourir avec des scélérats. C'était là ce qu'elle appréhendait le plus, et que son sang pur et innocent ne fût confondu avec le sang impur et criminel de quelque homicide ; mais elle n'était pas la seule qui s'affligeât de ce retardement, les autres martyrs n'en étaient pas moins affligés qu'elle. Ils ne pouvaient se résoudre à laisser exposée aux dangers de la vie présente une si aimable compagne de leurs peines. Ils se joignirent donc pour obtenir de la bonté de Dieu que Félicité pût se délivrer avant le jour du combat. Ils furent exaucés, car à peine avaient-ils fini leur prière, qu'elle commença à ressentir les douleurs de l'enfantement. Et parce que, n'étant que dans son huitième mois, l'accouchement était beaucoup plus difficile, elle souffrait beaucoup, et la violence du mal lui faisait jeter des cris de temps en temps. Sur quoi un guichetier lui dit : Si vous vous plaignez à présent, que sera-ce quand vous serez déchirée par les bêtes ? Il eût donc bien mieux valu sacrifier aux dieux. A quoi cette généreuse femme fit cette belle réponse : Maintenant c'est moi qui souffre, mais il y en aura là un autre qui sera avec moi, et qui souffrira pour moi, parce que je souffrirai pour lui. Au reste, puisque c'est la volonté du Saint-Esprit, qu'on laisse à la postérité un monument éternel de la gloire que Perpétue et ses compagnons acquirent en combattant contre les bêtes ; quelque indigne d'ailleurs que je sois d'un emploi si relevé, et quoique je sois persuadé que je manque de ce qui est nécessaire pour m'en acquitter comme il faut, je ne laisserai pas de l'entreprendre, pour obéir aux derniers ordres de la très-sainte martyre Perpétue, ou plutôt pour exécuter ceux de la loi même, qui semble exiger de moi ce récit, que je vais commencer par une action généreuse et pleine de fermeté, par laquelle Perpétue signala sa constance et son courage dans l'occasion qui suit.

Le tribun qui avait les saints martyrs en sa garde les traitait avec une extrême rigueur, parce que des gens ou mal intentionnés, ou sottement crédules, lui faisaient appréhender qu'on les tirât de prison par le moyen de la magie, dont les chrétiens en ce temps-là étaient communément soupçonnés. Perpétue lui dit hardiment : Osez-vous bien traiter avec cette dureté des personnes de considération, qui appartiennent à César, et qui doivent honorer par leurs combats le jour de sa naissance? Pourquoi empêchez-vous qu'ils jouissent de ce peu de soulagement qui leur est accordé jusqu'à ce jour? Le tribun à ce reproche rougit et demeura confus ; et voulant faire oublier à ses prisonniers le mauvais traitement qu'ils avaient reçu de lui, il donna de nouveaux ordres, portant qu'ils seraient traités plus humainement, que les frères auraient la liberté de les visiter, et qu'il serait permis à toutes sortes de personnes de leur porter des rafraîchissements. Le geôlier Pudens, qui venait de se faire chrétien, leur rendait sous main tous les bons offices qu'il pouvait.

Or, le soir qui précède immédiatement le jour des spectacles, la coutume est de faire à ceux qui sont condamnés aux bêtes un souper, qu'on nomme le *souper libre;* nos saints martyrs changèrent, autant qu'il leur fut possible, ce dernier souper en un repas de charité. La salle où ils mangeaient était pleine de peuple. Les martyrs lui adressaient la parole de temps en temps : tantôt ils lui parlaient avec une force merveilleuse, le menaçant de la colère de Dieu; tantôt ils lui déclaraient que Dieu lui redemanderait le sang innocent qu'il allait bientôt répandre; quelquefois ils lui reprochaient d'un ton ironique sa curiosité brutale. Le jour de demain ne vous suffira-t-il pas, disait Sature à ce peuple inhumain, pour nous contempler à votre aise, et pour assouvir la haine que vous nous portez? Vous faites semblant d'être touchés de notre destinée, et demain vous battrez des mains à notre mort; vous applaudirez à nos meurtriers. Remarquez bien nos visages, afin que vous nous reconnaissiez à ce jour terrible où tous les hommes seront jugés.

Ces paroles, prononcées avec toute l'assurance et toute la fermeté que donne l'innocence, jetèrent la frayeur et l'étonnement dans l'âme de la plupart ; les uns se retirèrent saisis de crainte que le premier objet

dissipa; mais plusieurs restèrent pour se faire instruire, et crurent en Jésus-Christ.

Enfin le jour qui devait éclairer le triomphe de nos généreux athlètes parut. On les fit sortir de la prison pour les conduire à l'amphithéâtre. La joie était peinte sur leurs visages, elle brillait dans leurs yeux, elle paraissait dans leurs gestes, elle éclatait dans leurs paroles. Perpétue marchait la dernière; la tranquillité de son âme se faisait voir sur son visage et dans sa démarche. Elle tenait les yeux baissés, de peur que leur grand brillant ne fît, contre sa volonté, ces effets surprenants qu'on sait que des yeux sont capables de faire. Pour Félicité, elle ne pouvait exprimer la joie qu'elle ressentait de ce que son heureux accouchement lui permettait de combattre aussi bien que les autres, pensant en elle-même qu'elle allait se purifier dans son sang des souillures de ses couches. Quand ils furent arrivés à la porte de l'amphithéâtre on voulut leur faire prendre des habits consacrés par les païens à leurs cérémonies sacriléges, aux hommes la robe des prêtres de Saturne, et aux femmes celle que portent les prêtresses de Cérès. Mais ces généreux soldats du vrai Dieu, toujours fermes et inébranlables dans la fidélité qu'ils lui avaient jurée, dirent : « Nous sommes venus ici de notre bon gré, sur la parole qu'on nous a donnée de ne nous point forcer à rien faire contre ce que nous devons à notre Dieu. » Cette fois-là l'injustice reconnut le bon droit et le conserva. Le tribun consentit qu'ils parussent dans l'amphithéâtre avec leurs habits ordinaires. Perpétue chantait, pensant à l'Egyptien dont la défaite lui avait été prédite. Révocat, Saturnin et Sature menaçaient le peuple du geste et de la voix.

Lorsqu'ils furent vis-à-vis le balcon d'Hilarien, ils lui crièrent : « Vous nous jugez en ce monde, mais Dieu vous jugera en l'autre. » Le peuple, irrité de cette généreuse hardiesse, et désirant faire sa cour au proconsul, demanda qu'on les fît passer par les fouets, et nos saints se réjouirent d'être traités comme l'avait été Jésus-Christ, leur Dieu et leur maître. Mais celui qui a dit : *Demandez, et vous recevrez l'effet de vos demandes*, accorda à nos martyrs ce qu'ils lui avaient demandé : car, s'entretenant un jour des diverses sortes de supplices que l'on faisait endurer aux chrétiens, les uns souhaitaient de mourir d'un genre de mort et les autres d'un autre. Saturnin témoigna qu'il désirait de tout son cœur avoir à combattre contre toutes les bêtes de l'amphithéâtre, et il obtint en partie ce qu'il désirait; car lui et Révocat, après avoir été longtemps aux prises avec un léopard, furent encore vivement attaqués par un furieux ours, qui les harcela jusqu'auprès du théâtre; où il les laissa tout déchirés. Sature ne craignait rien tant que d'être exposé à un ours; et il aurait souhaité qu'un léopard lui eût ôté la vie du premier coup de dent. Cependant voilà qu'on lâche sur lui un sanglier; mais dans le moment même, la bête se retournant contre le piqueur qui la conduisait, elle lui ouvrit le ventre avec ses défenses; puis revenant à Sature, elle se contenta de le traîner quelques pas sur le sable, et comme on l'eut ensuite mené assez près d'un grand ours, on ne put jamais l'obliger à sortir de sa loge. Ainsi Sature entra au combat et en sortit sans avoir reçu aucune blessure. D'ailleurs le démon, outré de dépit de voir que le sexe le plus faible se disposait à remporter sur lui une victoire signalée, avait fait en sorte que, contre la coutume, on avait destiné une vache sauvage et furieuse pour combattre contre Perpétue et Félicité. On leur ôta donc leurs habits, et on les enferma dans un rets. Mais le peuple, à ce spectacle, fut touché d'horreur et de pitié tout ensemble, considérant d'une part une jeune personne délicate et de naissance, et de l'autre une femme nouvellement accouchée, et dont les mamelles étaient toutes dégouttantes de lait. On les ramena donc à la barrière, et on leur permit de reprendre leurs habits. Perpétue s'avance; aussitôt la vache la prend, l'enlève, et la laisse retomber sur les reins. La jeune martyre, revenue à elle et s'apercevant que sa robe était déchirée le long de la cuisse, la rejoignit proprement, moins occupée des douleurs qu'elle ressentait que de l'honnêteté qui pouvait être blessée; s'étant relevée en même temps, elle renoua ses cheveux qui s'étaient détachés (car il n'était pas de la bienséance que les martyrs, en un jour de victoire, eussent le visage couvert, comme les personnes affligées se le couvrent en un jour de deuil). Ayant ensuite aperçu Félicité, que cette vache furieuse avait fort maltraitée, étendue sur le sable, elle courut à elle, et lui donnant la main, elle lui aida à se relever. Et elles se présentaient pour soutenir une nouvelle attaque; mais le peuple, se lassant d'être cruel, ne voulut plus qu'on les exposât. Elles tournèrent vers la porte *Sanavivaria*, où Perpétue fut reconnue d'un catéchumène nommé Rustique, qui avait toujours eu un grand attachement pour elle.

Cette admirable femme s'étant comme réveillée d'un profond sommeil, mais plutôt sortant d'une longue extase, demanda quand on les livrerait à cette vache furieuse, et lorsqu'on lui raconta ce qui lui était arrivé, elle n'en voulut rien croire, jusqu'à ce qu'enfin, venant à reconnaître ce catéchumène, et à jeter les yeux sur ses habits déchirés en plusieurs endroits, et sur quelques meurtrissures qu'on lui fit remarquer, elle commença à y ajouter foi. Alors, faisant approcher son frère et ce catéchumène, elle leur dit : Persévérez dans la foi, aimez-vous les uns les autres, et ne soyez point scandalisés de mes souffrances. D'autre part, Sature, qui s'était retiré sous un des portiques de l'amphithéâtre, disait à Pudens : Ne vous l'avais-je pas prédit, que les bêtes ne me feraient point de mal? Ainsi mes souhaits sont accomplis, à la réserve d'un : c'est que vous croyiez de tout votre cœur en celui en qui je crois. Voilà que je retourne dans l'amphithéâtre pour y recevoir la mort : un léopard, d'un premier coup de dent, me la doit

donner. En effet, sur la fin des spectacles, un léopard s'étant jeté sur lui, d'un coup de dent qu'il lui donna, il lui fit une si grande blessure, que le sang en sortit à grands flots; en sorte que le peuple s'écria : Le voilà baptisé pour une seconde fois. Alors, tournant ses derniers regards sur Pudens : Adieu, cher ami, lui dit-il; souvenez-vous de ma foi et imitez-la; que ma mort ne vous trouble point, mais au contraire qu'elle vous encourage à souffrir. Ensuite, tirant de son doigt une bague, il la trempa dans son sang, et la donnant à Pudens : Recevez-la, lui dit-il, comme un gage de notre amitié; portez-la pour l'amour de moi, et que le sang dont elle est rougie vous fasse ressouvenir de celui que je répands aujourd'hui pour Jésus-Christ. Après quoi il fut transporté au lieu où l'on achevait ceux qui n'étaient pas morts de leurs blessures. Et comme le peuple demandait que les autres martyrs, qui n'étaient que blessés, fussent amenés au milieu de la place pour y être égorgés, ils se levèrent tous d'eux-mêmes; et s'étant embrassés pour sceller leur martyre par le saint baiser de paix, ils se traînèrent où le peuple les demandait. Ils y reçurent tous la mort sans faire le moindre mouvement, et sans laisser échapper la moindre plainte, pas même un soupir.

Sature, suivant la vision qu'avait eue Perpétue, qui l'avait vu arriver le premier au haut de cette échelle mystérieuse, fut aussi le premier qui expira. Perpétue le suivit : elle était malheureusement tombée entre les mains d'un gladiateur maladroit, dont la main tremblante et peu assurée la faisait languir, en ne lui faisant que de légères blessures. Elle fut donc contrainte de conduire elle-même à sa gorge l'épée de cet apprenti, lui marquant l'endroit où il devait la plonger, ce qu'il fit. Peut-être qu'une femme si merveilleuse ne pouvait mourir autrement, et que le démon, qui la craignait, n'aurait jamais osé attenter à sa vie si elle-même n'y eût consenti.

C'est le 7 mars que l'Eglise honore la mémoire de sainte Perpétue et de ses compagnons.

PERSÉCUTIONS. La vérité est l'éternel martyr d'ici-bas; la sagesse et l'expérience des nations le savent. Quiconque a dans sa pensée une idée féconde pour le bonheur de ses semblables, porte avec lui un brevet de persécution. Les Juifs de tous les temps lui mettront à la main un sceptre de roseau, au front une couronne d'épines; ils le cloueront à la croix du mépris; ils lui cracheront au visage. Et les sages parmi les hommes, et ceux qui sont prophètes de sciences, apôtres d'améliorations, créateurs de systèmes, se plaignent du sort qui leur est fait! Ames faibles, hommes de peu de foi, levez les yeux et voyez. C'est un Dieu qui n'a pas voulu s'affranchir de la loi commune; sur le sommet du Golgotha expire, sur le bois des suppliciés, celui qui apporte au monde la vérité, la vérité suprême, le code des croyances, la source de tout progrès, le salut et la lumière des siècles et des nations, en un mot l'Evangile. Oui, ce supplicié, c'est le Fils de l'homme et du Très-Haut, c'est Jésus-Christ, c'est un Dieu. Aussi les morts sortent de leurs tombeaux, la terre tremble et s'entr'ouvre, le tonnerre éclate dans les nues. Tout est consommé; c'est le sang d'un Dieu qui ouvre cette voie de persécutions dans laquelle nous allons pas à pas suivre son Eglise : car ceux qui vont porter au monde les vérités qu'ils ont reçues de lui vont être traités par le monde comme il l'a été lui-même. A eux les croix, les glaives, les chevalets; à eux les bêtes féroces et les bourreaux de toutes les nations. La vérité est le martyr éternel d'ici-bas; à tous ces martyrs, l'empire du monde. Suivons-les au supplice, suivons-les à la trace de leur sang glorieux depuis le Golgotha, où meurt le Christ, jusqu'à nos jours; suivons-les, ils vont à la conquête de l'univers.

Aussitôt la mort du Christ, le sang qu'il avait versé, rosée féconde, n'était pas encore effacé des mains de ses bourreaux que déjà ses apôtres payaient à la vérité leur tribut de souffrance et leur tribut de sang. A Dieu les mystères de sa providence et de ses desseins; à nous l'admiration de ses œuvres; à nous de nous incliner devant la façon miraculeuse dont ses ouvriers travaillent et fécondent la vigne qu'il leur a confiée. Suivons donc l'Eglise dans cette voie glorieuse où chaque mort est un triomphe, où chaque goutte de sang est une semence pour la moisson de l'éternité que Dieu fait parmi les âmes. Suivons les saints et les saintes qui vont combattre pour la foi. Comptons-les, si nous le pouvons; ils sont nombreux comme les grains dans les sillons : nous ne le pouvons pas. Un jour, dans le grenier de celui qui lie les gerbes et les ramasse pour son éternité, nous les verrons, nous les connaîtrons, et Dieu nous dira au jour de son grand jugement : Tenez, mes fils et mes martyrs, regardez et voyez : c'est moi qui suis la vérité. La vérité, l'éternel martyr de la terre, est votre couronne et votre récompense aux cieux.

Dans cet article, qui est bien certainement le plus général de notre *Dictionnaire*, le lecteur ne trouvera pas de détails. Le sens qu'il a des choses doit le lui avoir indiqué avant que nous ne le lui ayons dit. Nous ne pouvons parler des persécutions qu'à un point de vue très-général. Cet article sera un cadre, un canevas, une synopse, si l'on veut; mais nous esquisserons à grands traits. Nous devons procéder ici par l'ensemble et par les masses, puisque dans le reste de notre travail nous avons procédé par les détails. Il y a entre un dictionnaire et entre un ouvrage suivi, comme notre *Histoire générale des persécutions*, par exemple, la différence qu'il y a entre un édifice qu'on étudie, qu'on voit morceau par morceau, pierre à pierre, pour ainsi dire : c'est le dictionnaire; et entre un édifice qu'on étudie, qu'on voit en masse et dans l'ensemble : c'est l'histoire.

Dans cet article nous ne suivrons point les divisions données par les auteurs touchant les persécutions. Nous ne voyons pas que ce qui a été fait oblige et lie qui veut

faire. D'ailleurs ces divisions sont vicieuses. Entre telle et telle persécution, classées toutes deux sous tels et tels numéros d'ordre qui se suivent unitairement, nous en trouverons peut-être qui n'auront pas été mentionnées. Dans les volumes déjà publiés de notre *Histoire*, n'avons-nous pas fait ainsi à l'aide de documents nouveaux?

Il nous sera indispensable de répéter souvent ici ce qui aura été dit dans les articles particuliers, à chaque martyr, à chaque persécuteur, à chaque lieu. C'est un inconvénient commun à tous les ouvrages du même genre que le nôtre, où l'auteur doit éviter la trop grande fréquence des renvois, sous peine de hacher son style et la lecture, de fatiguer l'attention du lecteur, et de l'amener à fermer le livre par dégoût de la forme. Nous ne pourrons pas cependant, parce que nous ne le devons pas, faire dans cet article une histoire; non, nous verrons les persécutions d'en haut d'une façon générale, surtout dans leurs causes, dans leurs effets généraux. Nous nous efforcerons de bien faire; que le lecteur ait pour nos omissions ou nos fautes l'indulgence nécessaire à qui prend si lourde tâche.

Par le mot *persécution*, nous entendons, dans cet article, désigner l'action violente et illicite et plus ou moins étendue des pouvoirs des peuples ou d'une certaine portion de la société contre la religion chrétienne, dans le but de la détruire, et contre ceux qui suivent ses doctrines.

PERSÉCUTION DES JUIFS, en 34.

La première des persécutions contre les chrétiens eut pour auteurs les Juifs; elle éclata peu de temps après la mort du Sauveur, en l'année 34. Les plus ardents persécuteurs étaient les pharisiens et les sadducéens. Mais parmi tous ceux qui y prirent part, le plus acharné fut Saul (depuis saint Paul). Lui-même l'avoue (*Act.* XXVI, 10, 11): ***J'ai mis en prison plusieurs des saints, selon le pouvoir que j'en avais reçu des princes des prêtres; et lorsqu'on les faisait mourir, j'ai donné mon consentement. Et souvent, allant dans toutes les synagogues, je les tourmentais, je les contraignais de blasphémer, et, irrité de plus en plus contre eux, je les persécutais jusque dans les villes étrangères.***

Saul entrait dans les maisons des chrétiens, en arrachait violemment les hommes et les femmes, les chargeait de chaînes et les traînait en prison. On voit dans les Actes des apôtres comment il prit part à la mort de saint Etienne, gardant lui-même les habits de ceux qui le lapidaient. On sait aussi comment Dieu convertit sur la route de Damas ce violent persécuteur de son Eglise, et comment il en fit un des piliers les plus solides de l'édifice qu'il avait pris à tâche de renverser.

On ne sait pas combien au juste dura cette persécution, ni combien elle fit de victimes. Nous sommes sûrs, par le passage que nous avons cité des Actes des apôtres, qu'il y eut un certain nombre de chrétiens condamnés à mort. Beaucoup furent emprisonnés et torturés de différentes manières.

Si cette première persécution contre l'Eglise ne fut pas aussi violente qu'elle aurait pu l'être, il faut en attribuer la cause non pas à la bonne volonté des Juifs, mais à la défense qui leur était faite par le gouvernement romain de ne condamner personne à mort. Quand ils faisaient mourir quelque chrétien, le plus ordinairement c'était en violant cette défense. Ainsi, quand Ananie fit mourir saint Jacques le Mineur, il outrepassa le droit qu'avaient les souverains pontifes d'assembler le sanhédrin, sans en prévenir le proconsul, et de condamner quelqu'un à la peine de mort. Aussi fut-il déposé pour avoir agi comme il le fit dans cette circonstance. Quelquefois, cependant, les gouverneurs romains leur abandonnaient les accusés, en leur permettant de les juger suivant leurs lois. Alors la rage de ce peuple cruel et persécuteur ne faisait aucune grâce. Ce fut en voyant l'abus que faisaient les Juifs de cette permission parfois octroyée, que les proconsuls ne l'accordèrent que très-rarement. Le plus souvent ils s'emparaient directement des causes que les Juifs voulaient retenir et leur enlevaient les accusés. Ce fut la conduite que tinrent les Romains à l'égard de saint Paul, en l'arrachant des mains des Juifs qui voulaient le tuer, et en l'envoyant au proconsul.

Quand il ne leur était pas permis de punir de mort, ils usaient largement et avec férocité de la faculté qu'on leur accordait d'infliger des supplices à ceux qu'ils voulaient punir; c'est ainsi qu'ils faisaient battre de verges, qu'ils lapidaient; c'est ainsi qu'ils allaient dans les synagogues, s'emparant des femmes des chrétiens pour les outrager et les fouetter publiquement.

Ils tâchaient par toutes les manières possibles de tourmenter les chrétiens ; ils les bannissaient de leurs villes et leur donnaient des malédictions dans leurs synagogues; ils les maudissaient trois fois par jour en les appelant *nazaréens* : c'est le nom que les Juifs de ce temps-là donnaient aux disciples de Jésus-Christ. Dans tous les endroits où il était question de les persécuter, ils se montraient toujours les premiers et les plus ardents.

Non contents de persécuter les chrétiens eux-mêmes, les Juifs voulurent se rendre en quelque sorte leurs persécuteurs en tout temps et en tous lieux, en les rendant odieux à la terre entière. Ils choisirent, au rapport de saint Justin, des émissaires qu'ils envoyèrent dans toutes les villes importantes de l'empire, pour publier qu'il s'était élevé une secte nouvelle, dont les adeptes prenaient le nom de chrétiens; que cette secte proclamait l'athéisme et attaquait toutes les lois. Ils disaient que son auteur était un certain imposteur de Galilée, nommé Jésus, qu'ils avaient fait mourir en croix pour ses crimes. Ils ajoutaient que ses disciples, étant venus la nuit enlever son corps, avaient publié qu'il était ressuscité et monté aux cieux. Ils dépeignaient la doctrine de Jésus-Christ sous

des couleurs telles que ceux qui ne la connaissaient pas devaient nécessairement la détester et l'avoir en horreur, sur le portrait qu'ils leur en faisaient. Toutes les calomnies répandues et débitées depuis sur le compte des chrétiens ont pris leur source dans ces calomnies des Juifs. La mauvaise impression produite par ces émissaires n'était pas, dit Origène, encore effacée deux cents ans après. On prétend que les Juifs possèdent encore à Worms une des lettres qui furent alors envoyées partout contre Jésus-Christ et ses disciples.

Les accusations contre les chrétiens ayant pris leur source dans les calomnies des Juifs, nous allons exposer ici en abrégé celles qu'on lançait le plus souvent contre eux.

On les accusait parfois d'être athées, parfois d'adorer le soleil, ou la tête d'un âne, ou des choses infâmes, ou bien encore la croix elle-même. On disait d'eux qu'ils ruinaient le libre arbitre de l'homme en faisant dépendre ses actions de Dieu; d'autres fois, qu'ils étaient des paresseux inutiles au genre humain. Parce qu'ils ne rendaient pas aux princes les honneurs divins que leur religion commande de ne rendre qu'à Dieu seul, on les accusait du crime de lèse-majesté; on les disait ennemis publics, et songeant à renverser les pouvoirs établis pour fonder une monarchie nouvelle. Arrivait-il quelque malheur public, quelque grand désastre, quelque calamité, c'étaient les chrétiens qui en étaient chargés. On disait que dans leurs mystères ils mangeaient en commun la chair d'un enfant qu'ils immolaient sur l'autel. On supposait que dans leurs réunions ils se livraient à toutes sortes de débauches et de turpitudes. D'un autre côté, on ne pouvait souffrir qu'ils vécussent séparés des hommes qui n'étaient pas de leur religion, chose que les nécessités de ce temps-là rendaient inévitables. On les appelait une troisième espèce d'hommes, disant qu'ils n'étaient ni Juifs, ni Romains. Leurs ennemis allaient même jusqu'à leur rendre (sous prétexte de les accuser, et sans s'apercevoir combien ils manquaient leur but) le plus bel hommage possible, en disant qu'ils étaient des imprudents, voulant conquérir le monde à leur doctrine, eux qui n'étaient que des hommes ignorants et de basse extraction, capables tout au plus de s'attirer le menu peuple en l'intimidant par des menaces, en le rendant victime de la magie.

Telles furent les calomnies, tels furent les mensonges que les Juifs, impuissants à tuer tous les disciples du Christ, répandirent dans le monde pour les avilir et les discréditer. Eh bien! ces contes absurdes, mille fois réfutés, produisirent un effet inimaginable contre les chrétiens. Nous les verrons exercer encore leur influence après plusieurs siècles écoulés. Le blé pousse moins vite que les mauvaises herbes; l'erreur est plus vite acceptée que la vérité; on modèle plus vite en plâtre qu'on ne taille en marbre.

L'histoire de cette persécution porte avec elle de grands enseignements. Ce fut la première dirigée contre l'Eglise de Dieu; il fallait qu'elle résumât, pour ainsi dire, toutes les autres, afin de montrer aux apôtres et à leurs successeurs comment ils devaient souffrir, par l'âme et par le corps, comme avait fait Jésus-Christ, ignominieusement traité par les Juifs et ensuite mis en croix. Il fallait que les soldats de l'Eglise sussent bien que la voie dans laquelle ils allaient combattre était non-seulement sanglante, mais encore ignominieuse aux yeux du monde. Il était important que dès le commencement toutes les armes fussent employées, les armes qui tuent, comme le glaive, et celles qui tendent à avilir, comme le mensonge et la calomnie. Et de fait, l'Eglise, depuis lors jusqu'à nos jours, a vu cette persécution, type ou prophétie, comme on voudra, se répéter sans cesse. Souvent à la fois la persécution sanglante et la persécution morale l'ont attaquée; puis ensuite, tantôt l'une, tantôt l'autre. De notre temps les persécutions sanglantes sont rares; à part 93, qui ne voulait rien avoir à envier aux époques les plus révoltantes de l'antiquité païenne; à part ces jours de deuil où les Néron, les Caligula, les Tibère, furent distancés en infamie et en atrocité par nos révolutionnaires, aucune époque, depuis longues années, ne nous montre la persécution sanglante contre l'Eglise; mais la persécution morale a continué. Le monde est en deux camps: ce ne sont plus les Juifs dans l'un, et des chrétiens dans l'autre: ce sont des chrétiens dans l'un et dans l'autre. Quand nous serons arrivés à parler de notre époque, nous aurons à dire pourquoi et comment il se fait que la moitié d'une société chrétienne persécute l'autre moitié. De nos jours la persécution morale est incessante.

La persécution de laquelle nous parlons cessa par le fait de la défense que fit Tibère de persécuter les chrétiens. Nous avons déjà dit qu'on ignore combien de temps elle dura précisément. La mort de saint Etienne l'ouvrit ou à peu près; il est probable que la conversion de Saul ou saint Paul en diminua la violence.

PERSÉCUTION D'AGRIPPA.

Tibère venait de mourir; il avait plu à ce tigre d'empêcher qu'on continuât de persécuter les chrétiens. La clémence et la justice dans une pareille âme! C'est le fait de la providence de Dieu, qui seul a le secret de ses desseins éternels. Caligula venait de monter sur le trône : il rendit à Agrippa II la couronne de son père. Agrippa arriva donc en Judée. Un de ses premiers soins fut de chercher à se concilier l'affection des Juifs. Les rois de cette famille ont eu un triste destin. Ces Hérodes (*voy.* AGRIPPA) étaient bien serviles : le premier, celui qu'on est convenu d'appeler le *Grand*, consent à donner la tête de saint Jean-Baptiste pour s'attirer les bonnes grâces d'une jeune fille, Hérodiade, dont la danse l'a charmé. Il lui avait promis ce qu'elle demanderait. La jeune fille, quel cadeau veut-elle? des fleurs, des bijoux, une parure, voire même de l'or?

Non, une tête sanglante dans un bassin : il la lui faut, là, devant elle, elle veut qu'on la lui présente. Et cette tête, le roi la donne, elle a si bien dansé Hérodiade! Le second Hérode, lui, veut s'attirer les bonnes grâces des Juifs; flatteur d'un peuple, il va satisfaire comme le premier, non plus des caprices sanguinaires entés sur des vengeances de femmes, mais des fureurs implacables. Le peuple qui hait est une bête féroce. Les Juifs voulaient le sang des chrétiens, Agrippa leur en donne, il persécute les chrétiens. Il fait mourir saint Jacques le Majeur, et avec lui celui qui l'a dénoncé parce qu'il se dit chrétien, touché qu'il est des sublimités du courage de saint Jacques. Il n'épargne pas les victimes à ce peuple qui demande le sang chrétien comme les Romains demandaient les gladiateurs, les bêtes féroces et toutes les atrocités du cirque; mais il ne s'arrête pas à frapper ces chrétiens inconnus : il a fait mourir saint Jacques le Majeur, il lui faut quelque autre colonne de l'Eglise. Il fait, dans la même année, en 44, emprisonner saint Pierre; il le destine au supplice. Mais Dieu ne permet pas que tous les desseins des hommes s'accomplissent; il faut qu'ils soient d'accord avec les siens. Un ange vint délivrer saint Pierre. La persécution d'Agrippa ne dura qu'un an; elle finit en 45. Tout porte à croire qu'elle ne fut pas aussi violente que celle qui sévit du temps de saint Etienne, avant que Tibère eût rendu un édit ordonnant de cesser de poursuivre et de condamner les chrétiens. Ce qui est certain, c'est qu'elle fut beaucoup moins longue. Faut-il l'attribuer à la volonté d'Agrippa? Nous ne le croyons pas. Il est probable que les Romains, jaloux de leurs priviléges de suzeraineté, n'auront pas voulu qu'un roi leur vassal, qu'un roi qui était soumis à l'autorité d'un proconsul, prît sur lui de rendre des arrêts de mort. Ils auront signifié à Agrippa d'avoir à cesser de persécuter les chrétiens. A cette époque, la religion chrétienne n'avait pas encore pénétré bien loin dans l'empire, Rome ne la connaissait pas, ou du moins fort peu. Les Romains confondaient les chrétiens avec les Juifs. Pour eux, la doctrine nouvelle n'était qu'une forme, qu'une dissidence de la religion juive. Pour eux, les persécutions qu'exerçaient les Juifs contre les chrétiens constituaient simplement des troubles qu'ils n'aimaient pas à voir exister entre les sujets de l'empire.

Ces deux persécutions, exercées par les juifs contre les chrétiens, eurent pour résultat de propager l'Evangile. Ceux qui furent bannis des villes, ceux qui s'exilèrent volontairement, allèrent porter par toute la terre la semence évangélique. Ainsi ferait un homme qui, pour le détruire, jetterait au vent du blé dans les sillons labourés. L'homme préparerait la ruine, et Dieu ferait germer et grandir la moisson.

PERSÉCUTION DE NÉRON.

Tibère avait ordonné qu'en Judée on cessât de persécuter les chrétiens. Sous Caligula, on ne voit pas que rien ait été fait contre eux : au contraire, il est probable que ce prince ou ses lieutenants intimèrent à Agrippa de cesser la persécution qu'il avait commencée en 44. Des empereurs romains Néron fut le premier qui persécuta l'Eglise. Il en était parfaitement digne. Que pouvait laisser intact dans l'empire la cruauté de ce monstre? On sait pourquoi Néron détesta les chrétiens. Saint Paul et saint Pierre avaient converti grand nombre de personnes dans son propre palais. Une concubine qui lui était chère et un échanson avaient été touchés par la parole sainte : Néron résolut la vengeance.

La doctrine nouvelle était pure autant que la religion païenne l'était peu, autant que l'empereur lui-même était infâme. Il voyait ses scandales, ses désordres, ses vices de toute espèce stigmatisés par la sublime pureté des chrétiens. Leur religion prêchait toutes les vertus; il était un assemblage de tous les vices. Quand les prédications des apôtres vinrent s'attaquer à ses passions en leur enlevant un des objets destinés à les satisfaire, il ne se contint plus. La persécution était décidée au fond du cœur du tyran. Peut être alors vinrent les prétextes. Quelle était cette religion nouvelle qui envahissait l'empire, qui menaçait de renverser de leurs autels tous les dieux du paganisme et de renouveler la face du monde? Quels étaient ces novateurs audacieux venant refaire l'œuvre des siècles? Qu'allaient devenir les bases sociales, lois et coutumes? Fallait-il que l'empereur vît d'un œil indifférent des choses si graves? La passion avait dicté la conduite à tenir. Néron se prononça peut-être en apparence d'après le conseil des prétextes : il commença à emprisonner, à persécuter les chrétiens; mais sa fureur criminelle grandissait tous les jours. Dans un de ses accès, il embrasa Rome; la sublime horreur de l'incendie réjouissait son cœur. L'empire tout entier fit entendre un cri de malédiction contre l'empereur incendiaire, contre le destructeur des monuments de la patrie, contre l'assassin de ses sujets. Néron voulut secouer l'horreur d'une pareille action. Les chrétiens étaient généralement détestés : on les regardait, ainsi que Tacite et Suétone en témoignent, comme capables de tous les crimes. Néron voulait se venger de la conversion de sa concubine : il les accusa d'avoir brûlé Rome : personne n'y crut. Qu'importe? nul n'osait le dire au tyran; peut-être put-il penser qu'il avait fait prendre le change. Qu'est-ce donc, grand Dieu! que la vertu, et quel est donc son ascendant? Un homme comme Néron n'ose pas tuer les saints pour lui avoir enlevé sa concubine; il les accuse d'incendie.

Il appartenait bien à ce phénomène de cruauté de faire ce que jamais tyran n'avait encore imaginé contre des hommes. Néron fit prendre une multitude de chrétiens et les fit mourir dans des divertissements qu'il donnait au peuple. On revêtait les uns de

peaux de bêtes, pour les faire déchirer par des chiens; on en mettait d'autres en croix. Beaucoup furent enduits de cire, de poix et d'autres matières combustibles, et placés dans les jardins de Néron. Un pieu pointu, auquel ils étaient attachés, leur arrivait sous le menton, pour qu'il leur fût impossible de se baisser. Puis, le soir venu, on les allumait pour servir de torches. Ils éclairaient les infamies du tyran, qui dansait nu avec des femmes, ou bien jouait de la flûte, ou bien encore concourait à l'exécution de jeux tels qu'on les donnait au cirque. Suétone approuve ces atrocités; Tacite lui-même dit que les chrétiens ne méritaient pas un tel sort comme incendiaires, mais bien comme ennemis du genre humain.

Le Martyrologe romain fait, le 24 juin, une mention générale de tous ces saints martyrs. On sait que la fleur de cette persécution fut le martyre de saint Pierre et de saint Paul à Rome, qui furent martyrisés un peu plus tard que ceux desquels nous parlons ici.

Néron ne se contenta pas de faire périr, dans un accès d'atroce férocité, une multitude de chrétiens à Rome. Non, il organisa la persécution. Il la fit faire générale dans toutes les provinces de l'empire. Il fit des lois et des édits qui durent servir de règle de conduite contre les chrétiens, aux proconsuls, lieutenants de l'empereur, aux juges et autres magistrats. Nous verrons plus tard que ces lois et ces édits restèrent en activité sous ses successeurs; n'ayant pas été abrogés, ils pouvaient toujours servir, et on l'a vu souvent, au caprice, au mauvais vouloir, à la cruauté des gouverneurs de province et des magistrats.

La persécution de Néron fut donc générale : toutes les provinces de l'empire furent arrosées du sang des chrétiens. On peut voir dans les Martyrologes les noms des martyrs que l'histoire nous a transmis, et ceux des lieux où ils ont souffert.

Cette persécution dura très-probablement jusqu'à la mort de Néron. Il n'était pas dans sa nature de revenir sur ses actes, si ce n'est sur les bons. La mort du tyran fut une juste punition de ses crimes de toute sorte. (*Voy.* son article.) Lactance dit qu'elle arriva aussi malheureuse à cause des maux qu'il faisait endurer au peuple de Dieu.

PERSÉCUTION DE DOMITIEN.

Domitien marcha sur les traces de Néron, comme s'il eût pris à tâche de se faire son imitateur, surtout par sa cruauté et par la haine qu'il porta aux chrétiens. Il obligeait, dit Suétone (Suet., verb. DOMIT., c. 12, p. 802), ceux qui avaient embrassé à Rome la vie des Juifs, de payer les impôts que l'on exigeait avec grande rigueur de ceux de cette nation, comme s'ils se fussent déclarés Juifs. Il est clair qu'on doit rapporter ce que dit Suétone aux chrétiens : le style et les habitudes des auteurs de ce temps-là le démontrent. Sur la fin d'un règne assez long pour qu'il eût fait le malheur de l'empire, après qu'il se fut couvert de tous les crimes imaginables, qu'il se fut avili par tous les vices, il mit le comble à la mesure en faisant des lois et des édits cruels contre l'Eglise, déjà fortement établie dans tous les pays du monde. Chose étrange! tout revient toujours à Dieu, le bien comme le mal : mystère de salut et de damnation. L'homme qui fait le bien vient toujours et en dernier lieu par degrés jusqu'à Dieu, qu'il prend pour but de ses actions : c'est l'adoration. L'homme qui fait le mal vient aussi, en franchissant les échelons du crime, jusqu'à Dieu, qu'il prend pour but de ses attaques et de ses insultes : c'est le sacrilége. Dieu, terme obligé de tous nos actes, but de tout ce qui est, vous êtes la voie droite ou bien l'abîme; vous êtes le ciel ou l'enfer. Domitien, poussé par le démon et par sa propre fureur, publia en 95, c'est-à-dire la pénultième année de son règne, des lois et des édits cruels contre les chrétiens : ils furent promulgués dans tout l'empire. La persécution devint générale, et l'Eglise eut à soutenir un des plus ardents combats qui l'aient illustrée.

Le livre du Pasteur (*Past.* l. I, c. 2, § 2, 3, p. 37), écrit à cette époque à peu près, raconte que Dieu avait averti l'Eglise de la grande tribulation qu'elle allait avoir à souffrir, afin que les chrétiens s'y préparassent par la pureté du cœur et par la pratique de toutes les vertus. Dieu peut-être avait dessein, en même temps que de glorifier son Eglise, de la purger en quelque sorte de certains membres indignes qui en faisaient partie. Déjà quelques-uns, dit l'écrit que nous venons de citer, s'acquittaient mal des saintes fonctions du ministère, pillant le bien des pauvres et détournant à leur propre usage ce que la piété des fidèles leur avait destiné. Il y avait aussi dans l'Eglise quelques divisions intestines, quelques antagonismes. La persécution eut pour effet de faire cesser ce scandale en rapprochant ceux qui étaient divisés, en éteignant les haines. L'heure et le danger du combat doivent réunir les soldats. C'est l'union qui fait la force.

La religion chrétienne était déjà universellement répandue. Les historiens païens, Dion, Suétone, etc., en font foi. Les premières et les principales victimes de la persécution que suscita Domitien, furent saint Clément, consul, son cousin, sainte Domitille, femme de Clément, et sainte Domitille, sa nièce. Le premier fut mis à mort; les deux princesses furent exilées. Quand on voit ce tyran traiter ainsi sa propre famille, on n'est plus surpris de sa conduite envers les autres chrétiens. C'est probablement à cette persécution qu'il faut rapporter ce qui est dit dans l'Apocalypse (*Apoc.* II, 13), à la louange des anges des églises de Pergame et de Philadelphie, qu'ils n'avaient point renoncé la foi, qu'ils avaient gardé la parole de Dieu et la patience qu'elle nous commande.

Saint Clément, pape, dans son Epître aux Corinthiens, nous dit que cette persécution fit paraître le courage et la généreuse ar-

deur d'un très-grand nombre de chrétiens. Non-seulement les hommes, mais même les femmes eurent à souffrir de rudes épreuves et d'affreux tourments.

Saint Antipas à Pergame, saint Marc d'Atin, et une foule d'autres saints souffrirent pour la foi. Saint Jean l'Evangeliste, l'apôtre chéri du Sauveur, fut plongé à Rome, à la porte Latine, dans une chaudière pleine d'huile bouillante. Préservé miraculeusement, il fut exilé dans l'île de Pathmos.

Domitien continua-t-il jusqu'à la fin de sa vie à persécuter les chrétiens? Oui, s'il faut en croire Lactance (*De morte persecut.*, III, p. 4) : cet auteur attribue la fin de la persécution à la mort de ce prince. Non, s'il faut en croire Hégésippe, cité par Eusèbe (*Hist. eccl.*, l. III, c. 20, p. 90, et Tertullien (*Apol.* v, p. 6). Ces deux derniers auteurs prétendent que Domitien, avant de mourir, avait arrêté la persécution contre les chrétiens; ils disent que ce prince, qui avait voulu détruire non-seulement tous les chrétiens, mais encore tous ceux qui étaient de la race de David, parce que, comme Hérode, il craignait l'avénement du Messie, fut complétement rassuré après avoir interrogé les petits-fils de l'apôtre saint Jude. Il vit, disent-ils, à leurs réponses, à l'état de pauvreté dans lequel ils vivaient, qu'il n'avait rien à redouter d'eux; et il rendit alors la paix à l'Eglise et rappela les exilés. S'il l'a fait, ce ne peut être que tout à fait à la fin de sa vie; et cela paraît même fort douteux, car l'apôtre saint Jean ne put quitter son exil de Pathmos qu'en vertu de l'édit de l'empereur Nerva, qui permettait aux bannis de revenir dans leur patrie.

Domitien périt assassiné, et Lactance n'hésite pas à attribuer sa mort aux crimes dont il se rendit coupable en faisant endurer tant de maux aux chrétiens.

PERSÉCUTION DE TRAJAN.

Trajan était un grand prince et un génie éminent. Certes, si l'on ne considère les choses qu'au point de vue humain, ce fut un des plus remarquables empereurs qu'aient eus les Romains. Après tous ces souverains, qui, à part Vespasien, Titus et Nerva, avaient avili le trône et la dignité impériale, et poussé l'empire dans cette voie de décadence politique et morale où il ne cessa de marcher depuis la chute de la république, Trajan avait à remplir un grand rôle. Il voulut être le réparateur du passé; il voulut rendre à l'empire, avec le vieil éclat romain, l'amour de tout ce qui jadis avait contribué à sa grandeur. Aussi nul plus que lui ne chercha à rétablir l'observance des anciennes coutumes, à rendre aux vieilles lois leur force et à la religion païenne sa splendeur. Il mettait sa gloire à cette restauration du passé. Le passé mourait et le monde entrait dans une voie nouvelle : Trajan ne le voyait pas. C'est que les révolutions sociales s'opèrent par la main de Dieu, nonobstant l'aide ou l'opposition de l'homme. Trajan ne voyait pas que la vieille société était à l'agonie; que l'humanité entrait dans un nouvel ordre d'idées et de faits où la religion païenne n'avait aucune solution à donner. Au lieu de comprendre qu'il y avait dans ce mouvement général qui s'opérait dans le monde en faveur du christianisme, quelque chose de prophétique, quelque chose au moins à étudier, à examiner avec soin, Trajan n'y vit qu'une tendance coupable à comprimer. Il partageait les idées généralement répandues contre les chrétiens. Nous avons vu sous quelles couleurs les Juifs les avaient représentés aux nations. Il les croyait capables et peut-être coupables de tous les crimes. Il voyait en eux des novateurs ennemis de ce qui existait, de cette religion de l'État qui était celle du vieux monde, qui divinisait les empereurs morts et vivants quand ils le voulaient. Les empereurs étaient pontifes et grands prêtres en même temps qu'ils étaient dieux; pouvoir spirituel, pouvoir temporel, tout était dans la main souveraine. Trajan et les autres empereurs romains ne voulurent pas souffrir l'établissement d'une religion qui prêchait un seul Dieu maître de toutes choses, l'égalité de tous les hommes devant lui; d'une religion qui disait que la tête couronnée devait s'abaisser devant son Dieu comme la tête de l'esclave. Ils ne voulaient pas permettre l'avénement d'une religion qui ne leur laissait plus que l'autorité des choses temporelles. Puis, d'un autre côté et sans qu'ils s'en rendissent compte peut-être, ou du moins sans qu'ils consentissent à l'avouer, ils répugnaient à voir régner dans le monde et le gouverner, une doctrine dont la pureté condamnait toutes les passions et tous les vices qui leur étaient chers. Le rigorisme chrétien contrastait trop avec la dissolution païenne.

Du reste, pour un esprit logique, dans ce temps-là du moins, il n'y avait pas de milieu : il fallait, ou bien se convertir au christianisme, ou bien le persécuter. Trajan fut persécuteur, il le fut durant tout son règne.

Mais Trajan n'était pas poussé à la persécution par la cruauté. Naturellement bon et généreux, il répugnait à la tâche qu'avaient accomplie Néron et Domitien. Puis il avait trop d'orgueil et trop d'amour de sa propre gloire pour noyer sa réputation de bon et grand prince dans les flots du sang de ses sujets. Trajan employa toute sa vie à faire un piédestal à sa mémoire. Il voulut donc concilier la compression qu'il exerça envers le christianisme avec la réputation de bonté, de clémence qu'il tenait à conserver. De là toute sa conduite; de là les instructions données par lui à Pline et probablement aux autres gouverneurs de province. « Ne recherchez pas les chrétiens, mais punissez ceux qui d'eux-mêmes, ostensiblement, s'avoueront chrétiens. »

Trajan voulait supprimer le christianisme par raison d'État; mais il aurait voulu le faire sans violence, par intérêt pour sa gloire. Ce fut pour satisfaire à ces deux exigences à la fois qu'il ne porta ni lois ni édits nou-

veaux contre les chrétiens; il se contenta de faire exécuter à l'occasion ceux qu'avaient faits ses prédécesseurs.

Beaucoup d'auteurs ont nié que ce prince ait persécuté l'Eglise. Il faut, pour l'amnistier ainsi, consentir à fermer les yeux sur l'histoire tout entière. Que l'admiration que nous portons aux grands hommes reste une sage et juste appréciation; qu'elle n'aille pas jusqu'à nous faire fermer les yeux sur leurs vices, sur leurs crimes. Que deviennent donc les documents les plus authentiques? La lettre de Pline à Trajan ne signifie donc plus rien? (*Voy.* PLINE LE JEUNE.) Celle de Trajan à Pline n'a donc pas de signification non plus? Un lieutenant, un gouverneur de province écrit à l'empereur qu'il ignore quelle conduite tenir à l'égard des chrétiens, mais que, *par provision*, il les envoie au supplice. Et l'empereur qui répond : Vous avez fait comme vous deviez, mon cher Pline, n'est pas un persécuteur? Le prince qui plus tard, lui-même, à Antioche, condamne à être dévoré par les bêtes féroces le vénérable saint Ignace, évêque de cette ville, n'est pas un persécuteur? Celui qui fait mourir Romule, grand maître de son palais, parce qu'il est chrétien, n'a pas persécuté l'Eglise?

Depuis la mort de saint Siméon, évêque de Jérusalem, jusqu'à celle de saint Barsimée, évêque d'Edesse, le sang chrétien coula dans toutes les provinces de l'empire : on peut voir au Martyrologe les noms des saints martyrs dont l'histoire nous a gardé les noms. On se convaincra facilement de l'erreur dans laquelle sont tombés les panégyristes absolus de Trajan. L'Eglise fut persécutée jusqu'à la fin de son règne.

Faut-il tenir compte à Trajan de n'avoir pas été aussi cruel envers les chrétiens que l'avaient été Néron et Domitien? Lequel est le plus coupable, de l'homme de génie qui, pour des motifs spécieux qu'il appelle raison d'Etat, tue par centaines des innocents, ou bien du prince féroce qui, obéissant à ses instincts sanguinaires, en fait mourir par milliers et sans compter ses victimes? Quelle est la persécution la plus dangereuse? quelle est la plus diabolique? Evidemment ce n'est pas celle qui verse le plus de sang; c'est celle qui pousse les chrétiens à croire qu'en dissimulant un peu, en sauvant les apparences, ils pourront éviter des peines qui ne s'appliquent pas aux tièdes. La première entretient l'ardeur et le courage de l'Eglise par le combat où l'intrépidité triomphe; la seconde favorise la tiédeur et la dissimulation, en poussant à la prudence qui affaiblit.

Mieux vaut, on l'a dit cent fois, la persécution sanglante que la persécution morale. Trajan est, à nos yeux, un des princes les plus coupables parmi les persécuteurs. Il avait tant de qualités éminentes, que, pour le juger, on doit être infiniment plus sévère qu'envers un Domitien ou un Néron, par exemple.

On peut voir dans l'article qui le concerne comment Dieu le punit ici-bas. Cet homme, qui s'était rassasié de victoires, vit, à la fin de ses jours, tomber une à une les couronnes que Dieu lui avait permis de mettre à son front. Ses conquêtes lui échappèrent, l'édifice qu'il avait construit à si grande peine et avec tant de labeur, s'écroula, et il fut témoin de ce désastre. Il ne lui resta rien que d'amers regrets, le sentiment de l'inanité des choses d'ici-bas, et une mort douloureuse loin des lieux où ses admirateurs lui préparaient le triomphe. *Qui te viderint ad te inclinabuntur, teque prospicient : Nunquid iste est vir qui conturbavit terram, qui concussit regna* (*Isai.* XIV, 16)?

PERSÉCUTION D'ADRIEN.

La plupart des écrivains n'ont pas compté Adrien parmi les persécuteurs; et ceux qui ont fait une *catégorie numérotée* des persécutions, n'en ont pas mis sous son règne. Cet empereur n'a pas plus que Trajan fait de lois et d'édits contre les chrétiens; mais il les a persécutés et fait persécuter en vertu des lois et édits de Néron. C'est un fait indubitable, établi par les documents les plus authentiques, les Actes des martyrs les plus célèbres et le témoignage des écrivains les plus recommandables, Eusèbe, saint Jérôme, par exemple. Les martyrologes sont pleins des saints que la persécution d'Adrien a couronnés. Rome, sous ce règne, fut baignée du sang des martyrs. Si la persécution n'eût pas existé, pourquoi donc alors les apologies de saint Quadrat et de saint Aristide? Pourquoi donc ces saints défenseurs de la religion chrétienne auraient-ils prié Adrien d'éteindre la guerre qu'il avait allumée? Nous n'insisterons pas davantage : il n'y a que la mauvaise foi ou l'ignorance qui puisse contester qu'il y ait eu persécution sous le règne d'Adrien.

Les causes de cette persécution, à part la haine qu'on portait aux chrétiens, furent l'amour superstitieux qu'avait Adrien pour la religion, pour les pratiques du paganisme. Désireux de rétablir le culte dévot des idoles, il voulut punir ceux qui le mettaient à néant en prêchant une doctrine régénératrice. Il fut aidé dans sa tâche par ses gouverneurs, par les magistrats de l'empire qui, pour lui plaire, envoyèrent à la mort de nombreux chrétiens. La persécution fut ardente, implacable, depuis l'avénement d'Adrien jusqu'à l'année 126. A cette époque, Adrien, qui avait reçu les apologies de saint Quadrat et de saint Aristide, rendit le fameux rescrit adressé à Minucius Fondanus, lequel rescrit fit cesser la persécution par tout l'empire.

En même temps qu'Adrien recevait les deux apologies dont nous venons de parler, il recevait aussi une lettre de Sérénius Granianus, proconsul d'Asie, qui lui représentait la suprême injustice qu'il y avait à condamner les chrétiens sur les cris des peuples sans les juger suivant les formes légales, et sans qu'ils fussent convaincus d'aucun crime. Pour bien se rendre compte de ces mots, *sur les cris des peuples*, il faut se reporter à la haine que dans ces temps-là les chrétiens

inspiraient. On sait les calomnies que les Juifs avaient répandues sur eux ; on sait aussi qu'on les accusait généralement des abominations dont les carpocratiens se rendaient coupables. Il faut se reporter aux mœurs et aux divertissements de l'époque. Les gouverneurs, dans les provinces, comme les empereurs à Rome, donnaient des jeux publics au peuple. Eh bien ! le peuple profitait souvent de ces jeux pour demander le supplice des chrétiens. D'immenses acclamations s'élevaient du milieu de cette multitude ; les cris : les *chrétiens aux lions !* retentissaient dans les cirques, et la plupart du temps les gouverneurs des provinces, les magistrats des villes obtempéraient à la volonté sanguinaire du peuple. D'autres fois c'était devant les tribunaux mêmes des proconsuls que de véritables émeutes populaires avaient lieu contre les chrétiens. Le peuple, accusateur, juge et bourreau, clamait ses fureurs, allait saisir les chrétiens, les égorgeait ou les faisait mourir sur des bûchers improvisés. La multitude de chrétiens morts ainsi dans ces émotions populaires est incalculable.

D'autres gouverneurs écrivirent dans le même sens que Sérénius Granianus à Adrien. Ce gouverneur étant mort, ou ayant été remplacé, ce qui est moins probable, Adrien répondit en ces termes à Minucius Fundanus, proconsul d'Asie : « J'ai reçu la lettre que le très-illustre Sérénius Granianus, votre prédécesseur, m'avait écrite. Cette affaire ne me semble nullement à négliger. Quand ce ne serait que pour empêcher les troubles qui en peuvent naître, et pour ôter aux calomniateurs l'occasion d'exercer leur malice. Si donc les peuples de votre gouvernement ont quelque chose à dire contre les chrétiens, et qu'ils le puissent prouver clairement et le soutenir à la face de la justice, qu'ils se servent contre eux de cette voie, et qu'ils ne se contentent pas de les poursuivre par des cris et des demandes tumultuaires. C'est à vous à connaître de ces accusations, et non point à une assemblée de peuple. Si donc quelqu'un se rend accusateur des chrétiens, et qu'il fasse voir qu'ils agissent en quelque chose contre les lois, punissez-les selon la qualité de la faute ; mais aussi si quelqu'un se joue à les accuser par calomnie, entreprenez-le vigoureusement, et ne manquez point de le châtier comme sa malice le mérite. »

Il est probable que l'attention d'Adrien, sollicitée sur les abus qui se commettaient dans un gouvernement, s'étendit à ce qui se passait dans les autres. Toujours est-il que la persécution cessa complétement en cette année 126. Elle reprit quelque temps après : car nous voyons par les Actes de sainte Symphorose que, quelque temps après la mort de cette sainte, la persécution cessa durant dix-huit mois. Quant à ceux qui prétendraient que les bonnes dispositions d'Adrien pour les chrétiens durèrent jusqu'à la fin de son règne, nous n'aurions qu'à opposer ce que fit ce prince quand, après avoir réprimé la révolte des juifs sous Barcochébas, il rebâtit Jérusalem sous le nom d'Ælia. (*Voy.* Adrien. Le prince qui faisait un semblable usage de sa puissance, l'avilissant jusqu'à attaquer la religion chrétienne par l'injure en même temps que par la profanation, devait être assez porté à recommencer contre eux ce qu'il avait fait avec tant de persévérance durant tout le commencement de son règne.

La persécution d'Adrien a couronné un nombre considérable de chrétiens ; elle a laissé des traces, des monuments nombreux. Un coup d'œil sur les martyrologes suffit pour montrer que ceux qui ont amnistié Adrien de sang chrétien répandu ont péché plutôt par mauvaise foi que par ignorance.

PERSÉCUTION SOUS ANTONIN.

Il est nécessaire de rappeler ici ce que nous avons déjà dit à propos de la manière dont les chrétiens étaient persécutés, fort souvent même, sous les princes qui n'avaient fait aucun édit contre eux, même sous les meilleurs. Quand il plaisait aux gouverneurs, aux magistrats d'appliquer les lois et ordonnances des princes persécuteurs, lois et ordonnances qui n'avaient pas été abrogées, ils en étaient parfaitement les maîtres. La paix dont l'Église jouissait sous certains empereurs n'existait point pour elle en vertu d'un droit légal qu'elle possédât, mais simplement en vertu de la tolérance dont on usait à son égard. Le glaive des lois non abrogées était continuellement suspendu sur sa tête, aux mains de l'arbitraire et du caprice, au gré des instincts bons ou mauvais des empereurs et de leurs subordonnés. Aussi, à cette époque, comme dans tous les temps, eût-il mieux valu pour l'Église subir les rigueurs des lois sévèrement appliquées, que le caprice et les incertitudes poignantes de l'arbitraire.

Sous Antonin, sans contredit le meilleur des princes qui aient illustré le trône des Césars, les chrétiens furent persécutés. Sans aucun doute ce ne fut pas de l'aveu du prince, par suite d'ordres émanés de lui ; ce fut par le fait des gouverneurs armés des lois anciennes et les appliquant suivant les inspirations de leur fanatisme ou de leur cruauté. La persécution sous Antonin a été niée : elle est incontestable ; nous n'en voulons comme preuve que le martyre de saint Telesphore, les affirmations précises de saint Justin dans sa grande *Apologie*, et enfin les termes mêmes du célèbre rescrit donné par Antonin en faveur des chrétiens persécutés.

Le martyre de saint Telesphore est incontestable. (*Voy.* Telesphore.) Les expressions dont se sert saint Justin, les voici : « Quoi ! lorsqu'il s'agit des chrétiens, si purs dans leur conduite, si respectueux envers la Divinité, vous ne voulez plus rien examiner, vous n'écoutez plus que la haine, vous n'obéissez plus qu'à l'impulsion la plus funeste, celle du démon, et vous allez jusqu'à sévir, sans avoir connaissance des faits ! Un homme accusé d'être chrétien fait-il haute-

ment profession de l'être, sur-le-champ vous le condamnez. »

Le rescrit d'Antonin ne permet pas le moindre doute. Avant de le citer textuellement, disons en peu de mots dans quelles circonstances il fut donné. Saint Justin, l'un des hommes les plus éminents de cette époque sous le rapport du savoir, s'indignait de voir ses frères persécutés, et l'Église du Seigneur décimée par le glaive que Néron et Domitien avaient légué à leurs successeurs. Animé d'un généreux courage, il écrivit à l'empereur Antonin sa fameuse apologie en soixante-huit chapitres, pleine de faits, de raisonnements et d'aperçus qui nous semblent peut-être aujourd'hui un peu hors-d'œuvre, mais qui à cette époque étaient nécessaires, surtout adressés à des païens. Antonin, qui était un esprit droit, et qui avait le cœur bon, prit connaissance de ce remarquable écrit, et bientôt, sa raison éclairant sa justice, il rendit le rescrit suivant en faveur des persécutés :

« Titus Ælius Adrien Antonin, auguste et pieux empereur, tribun pour la quinzième fois, consul pour la troisième, père de la patrie, aux villes d'Asie, salut.

« Je pensais que vous laisseriez aux dieux mêmes le soin de découvrir les hommes dont vous vous plaignez. C'est à ces dieux, bien plus qu'à vous, qu'il appartient, si cependant ils le peuvent, de punir ceux qui refusent de les adorer. Vous les persécutez, vous les accusez d'athéisme et d'autres crimes que vous ne pourriez prouver : eh ! ne voyez-vous pas que tout ce qu'ils ambitionnent, c'est de mourir pour la cause dont on leur fait un crime ; que cette mort même est une victoire sur vous, puisqu'ils préfèrent la souffrir plutôt que de se soumettre à ce que vous exigez d'eux.

« Quant aux tremblements de terre qui sont arrivés et qui arrivent encore, il ne nous convient pas d'en parler; comparez votre conduite avec celle qu'ils tiennent dans ces circonstances. Perdent-ils courage comme vous le faites? Nest-ce pas pour eux, au contraire, une occasion de redoubler de confiance envers leurs dieux ? Et vous, il semble que vous oubliez qu'il existe des dieux ; vous désertez leurs temples, vous ne savez plus quel culte rendre à la Divinité. De là votre envie contre les chrétiens qui l'adorent ; de là cette guerre à mort que vous leur faites.

« Quelques gouverneurs de province écrivirent autrefois à mon très-auguste père, au sujet de ces mêmes hommes. Il leur fit réponse qu'il ne fallait pas les inquiéter s'il n'était prouvé qu'ils eussent agi contre la sûreté de l'Etat. Plusieurs m'ont écrit à moi-même, et je leur ai répondu dans le même sens que mon père : si quelqu'un se porte pour accusateur contre un chrétien sans lui imputer d'autre crime que sa religion, j'ordonne que l'accusé, bien que convaincu d'être chrétien, soit absous, et que le délateur au contraire soit puni. »

On voit par ce rescrit que c'était surtout en Asie que la persécution sévissait loin de l'action directe du pouvoir central, loin de l'œil vigilant du prince. A Rome et dans les provinces centrales, la persécution fut peu intense. Si quelques auteurs, tombant dans l'excès opposé à ceux qui prétendent que sous Antonin l'Eglise ne fut pas persécutée, disent qu'elle le fut très-vivement, cela tient à une légèreté d'examen vraiment impardonnable. Les martyrologes qui donnent les documents tels qu'ils les ont reçus, qui gardent fidèlement l'expression pour sauvegarder l'authenticité, portent les noms de nombreux saints dont le martyre est mis sous Antonin. Il suffisait, pour ne pas reconnaître d'erreur, de ne point s'arrêter au nom, mais de recourir aux dates et aux circonstances qui accompagnaient les événements. On sait en effet que plusieurs empereurs s'appelèrent les Antonins, comme d'autres s'étaient appelés les Césars. Ainsi Marc-Aurèle était appelé Antonin, et nous trouvons que la plupart des martyrs attribués par les martyrologes à Antonin doivent être reportés à Antonin Marc-Aurèle. Ainsi, dans le Martyrologe romain, sainte Glycère, saint Simitre, saint Hermias, saint Calimer et une multitude d'autres.

Après le célèbre rescrit que nous avons cité, l'Eglise jouit d'une paix profonde sous le règne d'Antonin. Saint Justin put aller visiter les églises d'Asie, et porter les lumières de sa profonde érudition aux fidèles que sa parole éloquente avait délivrés des fureurs de la persécution. Saint Hégésippe et saint Polycarpe purent venir à Rome et y faire hautement profession de christianisme et œuvre d'apostolat. Le rescrit d'Antonin avait une sanction que n'avait pas eue celui d'Adrien. Adrien ne voulait pas qu'on punît les chrétiens ; Antonin voulait qu'on punît leurs accusateurs.

Sous le règne de ce bon prince, l'Eglise se reposa dans la paix que Dieu lui donnait. C'était le sommeil entre les deux journées, celle qui vient de finir et celle qui va commencer. Ainsi le guerrier qui se repose après de glorieux combats, se dispose à combattre encore et à triompher avec l'aide de Dieu. Marc-Aurèle gardait de terribles épreuves aux disciples de Jésus-Christ.

PERSÉCUTIONS SOUS MARC-AURÈLE

Sous cet empereur, la persécution fut plus violente qu'elle ne l'avait été depuis longtemps, même sous Trajan. On sait qu'à la mort des empereurs, leurs édits particuliers, ceux qu'on nommait rescrits, cessaient d'avoir force de loi quand ils n'avaient pas été promulgués par le sénat. C'est ce qui arriva à propos des rescrits d'Adrien et d'Antonin le Pieux en faveur des chrétiens. Marc-Aurèle arrivait au trône avec tous les préjugés de la philosophie, avec toute l'intolérance du fanatisme païen. Fervent adorateur des idoles, disciple assidu des philosophes, il portait aux chrétiens une haine très-grande. S'il ne fit pas lui-même de lois et d'édits contre eux, ce fut probablement pour ne laisser

dans les monuments judiciaires de son règne aucune trace de cruauté à laquelle son nom fût directement attaché. Il s'estima heureux de trouver des lois toutes faites contre ceux qu'il voulait persécuter, et il les fit mettre à exécution avec une rage et une persévérance inouïes. Les philosophes, en qui Marc-Aurèle avait entière confiance, accusaient à cette époque les chrétiens de toutes sortes de crimes. Comme nous l'avons dit déjà, on leur attribuait les horreurs, les infamies des carpocratiens, des adamites. La calomnie trouvait faveur chez les païens, chez les magistrats, chez les gouverneurs de provinces. Il est rare qu'on descende jusqu'à sonder la source d'une calomnie, quand elle attaque des gens contre lesquels on est prévenu depuis longtemps et qu'on déteste d'avance. Les fonctionnaires de l'empire s'imaginaient faire la cour aux empereurs en persécutant les chrétiens, et les empereurs laissaient faire, lors même qu'ils n'avaient pas donné d'ordres.

Crescent, philosophe cynique pensionné par Marc-Aurèle, et qui avait grande réputation dans Rome; Junius Rusticus, que ce prince avait fait préfet de la ville, furent des plus ardents à dénoncer les chrétiens, à les poursuivre de leurs calomnies et à déchaîner contre eux la persécution. Le premier fut le dénonciateur de saint Justin, le second fut son juge. La cause principale de la haine qu'avait Crescent contre les chrétiens venait de ce que saint Justin, qui, à cette époque, était la plus ferme colonne de l'Eglise, avait élevé dans Rome une chaire publique de christianisme, et l'avait toujours vaincu, lui Crescent, dans les discussions qu'ils avaient soutenues devant les auditeurs que leur réputation attirait à ces luttes. Saint Justin avait pour disciple le fameux Tatien, le même qui plus tard tomba dans l'erreur des gnostiques. Il ne sera pas hors de propos de citer les passages suivants du discours de Tatien contre les Grecs. On y verra comment les chrétiens traitaient les philosophes.

« Quelles sont donc les grandes et les admirables actions de vos philosophes? Ils négligent de couvrir l'une de leurs épaules, laissent pendre une longue chevelure, enlèvent leur barbe, et portent des ongles de bêtes fauves. Ils disent bien qu'ils n'ont besoin de rien, cependant, nouveaux Protées, ils recourent au tanneur pour faire leur besace, au tisserand pour leurs habits, au tourneur pour leur bâton, au riche et au cuisinier pour satisfaire leur gourmandise. O homme! semblable au chien, tu ne connais point Dieu et tu imites les bêtes! Tu cries en public, plein de confiance dans la générosité du riche, et si tu ne reçois point ce que tu attends, tu te venges toi-même en l'accablant d'injures! Ainsi la philosophie est pour toi un art de faire fortune. Suis-tu la doctrine de Platon? Dès lors, l'épicurien te fait ouvertement la guerre. Es-tu partisan d'Aristote? Tu es en proie aux injures d'un disciple de Démocrite. Pythagore prétend qu'il fut autrefois euphorbe et qu'il a hérité de la doctrine de Phérécide. Aristote attaque l'immortalité de l'âme, et vous tous qui passez d'une doctrine à une autre, sans vous entendre, vous combattez ceux qui s'entendent. »

Dans un autre passage: « Je ris encore, dit-il, des fables puériles de Phérécide, de Pythagore, héritier de sa doctrine, et de Platon, qui fut son imitateur, bien que quelques-uns le contestent. Qui pourrait approuver les monstrueuses et publiques débauches de Cratès, ou plutôt quel homme ne mépriserait l'arrogante folie de ce philosophe et de tous ses semblables, pour s'appliquer à la recherche de ce qui est vrai et utile? Gardez-vous donc de vous laisser imposer par le grand concours de ces philosophes, qui ne sont rien moins que philosophes, de ces hommes toujours en contradiction avec eux-mêmes, avançant au hasard tout ce qui leur vient à l'esprit. Voyez toutes les rivalités qui existent parmi eux; ils se haïssent les uns les autres, ils combattent réciproquement leurs systèmes, et, dans leur orgueil, ils se placent toujours au-dessus de leurs rivaux. Certes, au lieu d'aller offrir leur encens aux pouvoirs et de flatter les princes, ils auraient bien mieux fait d'attendre que les grands vinssent à eux. »

La haine des philosophes contre les chrétiens était implacable; ce fut donc une des causes principales de la persécution. Une autre cause qui, sous ce règne, agit aussi très-puissamment contre les chrétiens, ce fut la croyance dans laquelle étaient les Romains, que toutes les calamités publiques n'étaient qu'un effet de la colère des dieux irrités contre les chrétiens. Or, sous le règne de Marc-Aurèle, l'empire romain fut frappé par la Providence des fléaux les plus redoutables. Les pestes, la famine, les inondations, les invasions de barbares, mirent le trône impérial à deux doigts de sa perte. Les chrétiens furent universellement accusés de ces désastres. On s'imagina qu'en les persécutant on apaiserait la colère des dieux et qu'on les rendrait favorables à l'empire. Ainsi les fléaux mêmes dont Dieu se servait pour punir les persécuteurs, étaient tournés par ces cœurs aveugles en instruments de haine et de persécution contre les disciples de Jésus-Christ.

Rien n'échappait à la rage des persécuteurs; tout devenait prétexte entre leurs mains. On évoquait contre les chrétiens les lois les plus vexatoires. Trajan avait défendu les réunions et les associations (on se croirait en pleine république française en l'an de grâce 1851). Or, dès que les chrétiens se réunissaient pour célébrer les mystères de leur religion, ils tombaient sous le coup de la loi et devenaient la proie de leurs ennemis. Quand on ne les attaquait pas comme chrétiens, on les appréhendait comme violateurs des lois de l'empire. La haine que les païens avaient pour les chrétiens faisait souvent de ces explosions soudaines qui déchaînent la populace comme une bête féroce hurlant dans les villes des menaces de mort et massacrant les innocentes victimes de ses

fureurs et de ses haines. Oui, l'émeute, dans ces temps comme aujourd'hui, se faisait souveraine, se substituait aux lois, aux magistrats, et quand la canaille romaine avait crié: *les chrétiens aux lions ! les chrétiens au feu !* il fallait, scandale inouï, que les magistrats obéissent. Ainsi ce fut le peuple qui fit conduire saint Polycarpe au martyre. Pour citer des faits pareils, nous n'aurions que l'embarras du choix. Quelquefois la populace s'irritait des lenteurs d'un semblant de procédure. La quasi-justice avec laquelle on procédait à l'égard des chrétiens était une digue qui irritait ce torrent populaire. Sa fougue renversait tout. Alors il se faisait accusateur, juge et bourreau. Il arrachait les saints de leurs maisons, les déchirait sur la voie publique, et pour les brûler dévastait tout ce qui était sous sa main. On improvisait des bûchers, comme chez nous des barricades. Ces ancêtres des septembriseurs violaient l'asile des prisons, et assassinaient les saints. C'était le peuple roi. Hideux souverain, toujours pareil à lui-même et qui ne promène jamais sa hideuse majesté qu'au détriment de l'honneur de l'humanité, et qui ne renverse, pour se vautrer sur les débris, que ce qu'il y a de saint et de consacré par le respect des âges ! Peuple-roi qui tire son nom de la toute-puissance de ses fureurs. Il y a bien une bête féroce qu'on nomme tigre royal : c'est la royauté du carnage ; l'un et l'autre se font de la pourpre avec du sang.

Alors comme à présent, l'émeute avait ses flatteurs et ses courtisans. Quelque basse et ignoble que soit une puissance, qu'elle vienne d'en haut ou d'en bas, du trône ou de la taverne, il y a toujours quelque lâcheté plus basse encore qui rampe à ses pieds. N'avez-vous pas vu les plus grands noms de nos fastes parlementaires se traîner honteusement à deux genoux devant la majesté de l'émeute ? Ils passaient sous les fourches caudines de ces Samnites qu'ils enchaînaient plus tard. Sous Marc-Aurèle, nous trouvons la même chose. Les magistrats, au lieu de punir ces révoltes, ces soulèvements de la populace, se faisaient ses flatteurs. Ainsi les magistrats de Lyon rendaient des édits contre les chrétiens sous l'intimation de la populace avide de sang.

Les premières victimes de la persécution sous Marc-Aurèle furent sainte Glycérie et sainte Félicité, une mère et ses sept fils : famille qui aurait pu consacrer sur son sang tous les points culminants de la ville éternelle. Figurez-vous la mère au Capitole, et les sept fils immolés sur les sept collines. Bientôt arrive le martyre de saint Ptolémée et de ses compagnons. Marc-Aurèle est un prince sage, juste, il le prouve dans toutes les affaires ordinaires. Est-ce que le rescrit d'Antonin est abrogé ? Est-ce que le nouveau prince va sortir des voies de justice de son prédécesseur pour marcher sur les traces de Néron ? Saint Justin prend la plume et écrit à l'empereur sa seconde Apologie. La première avait ouvert les yeux d'Antonin, et trouvé dans son cœur le point qui vibre au nom de justice et d'humanité. La seconde, présentée à Marc Aurèle, aura-t-elle un aussi bon résultat ? Les mystères de Dieu sont impénétrables. Cette Apologie fut le signal qu'attendaient la haine des philosophes et la haine du prince lui-même. La persécution se déchaîna plus ardente et plus furieuse. En vain saint Méliton et saint Apollinaire unissent leurs efforts à ceux de saint Justin ; le disciple des stoïciens et des cyniques n'a point d'oreilles miséricordieuses pour les défenseurs des chrétiens. La persécution suit son cours. L'évêque Sagaris à Laodicée, sous le gouverneur Servilius Paulus, nombre de chrétiens à Byzance sous Caecilius Capella, versent leur sang pour la foi. Saint Victor, sainte Couronne en Thébaïde, saint Publie, évêque d'Athènes, saint Concorde, saint Pontien à Spolète, suivent de près ces généreux soldats du Christ. Puis arrivent les martyrs des Gaules, saint Pothin, évêque de Lyon, avec tous les martyrs de Lyon, de Vienne, d'Autun, de Saulieu ; une multitude de saints et de saintes. Polycarpe, que nous avons vu mourir, Polycarpe, le disciple des apôtres, l'ami de saint Jean l'Evangéliste, l'évêque sacré par le disciple bien-aimé de Jésus-Christ, a envoyé dans les Gaules une cohorte de saints prédicateurs, saint Andoche, saint Tyrse, etc. La moisson qu'il a semée sera coupée bientôt. Il retrouvera au ciel ses enfants et ses disciples.

L'Eglise des Gaules vient d'ouvrir sa marche triomphale. Eglise de France, salut à toi ; salut aux majestés de ton berceau. Que belle et grande est ta destinée ! Au commencement, les martyrs de Lyon dans les amphithéâtres ; à la fin, tes prêtres et tes évêques sous la hache de 93 ! Marche, noble et sainte Eglise, fille aînée de l'Eglise romaine, ta mère. Bientôt, c'est de ton sein que sortiront les martyrs, les docteurs et les missionnaires. Tu seras comme la fleur de l'arbre dont la racine est à Rome. Pas un coin du monde n'échappera à tes missionnaires, comme pas un peuple à ta civilisation. Quel est le rocher où une nef française n'ait porté la croix avec sa bannière ? Quelle est l'œuvre civilisatrice que ses missionnaires n'aient pas accomplie ? Marche, noble Eglise, lumière, espoir et soutien de la chrétienté. Tu donneras au monde des fils qui s'appelleront Grégoire de Tours, saint Louis, Vincent de Paul, Bossuet et Fénelon ; puis d'autres qui s'appelleront Charlemagne et Bonaparte, deux noms dont le bruit ébranle le monde. Le premier déchirera un coin de son manteau de pourpre pour abriter la tête du vicaire de Jésus-Christ, et quand l'ingratitude d'un peuple voudra dépouiller de cette aumône héréditaire le père des fidèles, le second dira : La France l'a donnée, et le possesseur est sous sa garde. Fille de l'Eglise, défends ta mère et la maison que tu lui as donnée. Marche, noble Eglise ; ton nom veut dire gloire et civilisation sur la terre ; au ciel il a celui des gloires célestes. Salut à toi, mère des saints ! A toutes les époques tu ver-

ras quelque nom glorieux porter en ton nom, dans sa main, la palme ou le flambeau. Honneur à l'Église qui ouvre ainsi ses fastes et qui les ferme comme tu viens de le faire! Le bronze tonne dans Paris, les partis déchaînés se déchirent, toute parole de paix est impuissante, huit généraux tombent; il coule du sang comme dans vingt batailles. Ah! Dieu est absent de ces luttes fratricides. Trois jours de combats sacriléges n'ont point assouvi la fureur des combattants. Un homme de Dieu paraît la palme à la main, symbolique prophétie: c'est l'archevêque! apôtre des conciliations; il a dans les veines le sang d'un martyr, et ce sang éteindra la lutte. Après le pasteur mort, silence! le bronze se tait. Qui donc oserait recommencer le combat quand l'holocauste est offert, et la rançon acceptée par Dieu? La dernière victime est un martyr, et la fin du combat est un miracle. Ainsi l'Église étend l'expiation sur ce vaste sacrilége.

Poursuivons. Le sang coulait à flots dans l'empire; Athénagore, philosophe athénien, adressa à Marc-Aurèle une Apologie en faveur des chrétiens. Cette Apologie est l'œuvre d'un grand courage et d'une belle et noble intelligence. (Voyez-la, *Hist. générale des pers.*, vol. I.) Miltiade fit la même chose, vains efforts: bientôt saint Polycarpe est mis à mort à Smyrne. Saint Justin, à Rome, tombe victime de la haine de Crescent et de Junius Rusticus.

Pendant quelque temps la persécution avait cessé, ou du moins s'était considérablement ralentie. Marc-Aurèle, grâce aux chrétiens, avait été tiré des mains des Quades qui le tenaient enfermé avec son armée. Un si grand miracle, qu'il n'avait pu nier, l'avait engagé à rendre en leur faveur un édit qui portait que si quelqu'un les accusait, l'accusateur et l'accusé seraient tous deux punis de mort. Singulière et étrange justice! Nous sommes habitués à trouver de pareils caprices des empereurs, mis à la place de l'équité. Quant aux détails de ce miracle, nous laisserons parler Dion, historien contemporain ou à peu près.

« Marc-Aurèle, dit-il, remporta sur les Quades une victoire merveilleuse dans ces circonstances, ou plutôt elle lui fut donnée de Dieu; car les Romains couraient un extrême danger, et la Divinité les en tira par une merveille étonnante. Les Quades les avaient enveloppés dans un endroit où ils avaient tout l'avantage. Cependant les Romains, ayant formé de leurs boucliers une tortue, se préparaient à les bien recevoir. Mais les barbares voulurent vaincre sans tirer l'épée, espérant faire périr toute l'armée par l'excès du chaud et par la soif, et comme ils l'emportaient beaucoup pour le nombre, ils enfermèrent tellement les Romains, qu'ils leur ôtaient tout moyen d'avoir de l'eau. C'était après un combat que les Romains se trouvaient dans une position si fâcheuse; en sorte que la fatigue, les blessures que plusieurs avaient reçues, l'ardeur du soleil, se réunissaient pour les accabler; et il ne leur restait pas même la ressource de mourir en braves gens, l'épée à la main, parce que les barbares, occupant des postes inaccessibles, s'y tenaient tranquilles et refusaient de combattre. Tout à coup les nuées se rassemblent, elles s'épaississent et il en tombe, non sans une protection particulière de Dieu, une pluie abondante: ce bienfait du ciel rendit la vie aux Romains. D'abord ils lèvent en haut la tête et le visage, et veulent recevoir l'eau dans leurs bouches; ensuite ils prennent leurs casques, les présentent à la pluie, et lorsqu'ils les en ont remplis, ils boivent avidement et donnent à boire à leurs chevaux. Les barbares crurent ce moment favorable pour les attaquer; et pendant qu'il les voient occupés du soin de désaltérer une soif longtemps soufferte, ils se préparent à fondre sur eux. Mais le ciel, armé contre les ennemis des Romains, lance sur les Quades une grosse grêle et des tonnerres qui les dissipent, qui les brûlent, pendant que les troupes de Marc-Aurèle étaient arrosées d'une pluie douce et salutaire. Ce double prodige rendit les Romains vainqueurs. Les barbares jetèrent leurs armes et vinrent chercher un asile au milieu de leurs ennemis, pour se mettre à l'abri des foudres dont ils étaient écrasés. Marc-Aurèle y consentit, accorda la vie sauve aux Quades, et fut proclamé par les soldats *imperator*, ou général victorieux pour la septième fois. »

Ce miracle avait eu lieu en 174. Ce fut en 177 à peu près que, par suite des soulèvements populaires, les chrétiens cessèrent de jouir du peu de répit que leur avait donné le rescrit de Marc-Aurèle. Tertullien parle de ce rescrit ou de cette lettre de manière à faire penser qu'il l'a vue. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a existé, puisque les dispositions en furent appliquées plus tard, comme on peut le voir en lisant ce qui est relatif à saint Apollone. A Rome, on hésita davantage à en transgresser les dispositions; mais dans les provinces il n'en fut pas de même. Pour s'en convaincre, il suffit de lire ce que fut la persécution de Lyon. La persécution dura jusqu'à la fin du règne de Marc-Aurèle; elle ne s'éteignit pas même à sa mort. Pour plus de renseignements, il faut lire l'article Marc-Aurèle. Sa vie et sa punition sont en quelque sorte le complément de cet article.

PERSÉCUTION SOUS SÉVÈRE.

Depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'à l'empereur Sévère, l'Église de Jésus-Christ ne fut pas persécutée. Qu'on trouve dans ce laps de temps quelques faits isolés, comme le martyre du sénateur saint Apollone, par exemple, ce n'est pas une raison pour ne point admettre que l'Église fut en paix. Cette tranquillité, que Dieu avait donnée à ses disciples sous le règne de Commode, dura pendant les premières années du règne de Sévère. Ce prince était trop préoccupé par les embarras politiques, par les nécessités de la guerre que lui firent successivement trois compétiteurs puissants, pour songer à s'occuper de choses religieuses. On prétend

même qu'il était alors favorable aux chrétiens. Tertullien le dit dans sa lettre à Scapula. L'un d'eux, nommé Procule Torpacion, l'avait autrefois guéri dans un cas grave avec une huile (probablement miraculeuse), et il n'avait pas oublié ce bienfait. Devenu empereur, il avait fait chercher Procule, qui vécut dans son palais jusqu'à la fin de ses jours. Probablement que ce personnage protégeait les chrétiens près de Sévère. On ne marque pas l'année de sa mort ; peut-être que ce fut après cet événement que l'empereur passa à d'autres sentiments à l'égard des coreligionnaires de son protégé. Sévère témoignait sa satisfaction de ce qu'il n'avait trouvé aucun chrétien ayant pris part active dans les révoltes d'Albin et de Niger. Il se trompait certainement sur le motif qui les faisait s'abstenir. Dans ces temps primitifs de l'Église, la persécution sans cesse acharnée ou sans cesse menaçante, l'enthousiasme pour une doctrine qui changeait la face du monde et qui concentrait toutes les forces vives de ses adeptes pour les tourner vers la propagande, tout cela suffisait pour que les chrétiens restassent en dehors de la tourmente politique. Les choses qui les préoccupaient étaient plus grandes que celles de la terre. Si Sévère eût pu voir clair, tels sont les motifs qu'il aurait trouvés. A une époque où le droit du plus fort était le chemin du trône, où la fortune ou le crime mettait un usurpateur à la place d'un autre, les chrétiens n'avaient aucun motif de préférer Sévère à Niger, à Albin, qui évidemment avaient des droits de touts points pareils aux siens, et qui comme hommes valaient infiniment mieux.

On comprend très-bien ce que nous voulons dire par ces mots, *part active dans les révoltes*. Ces mots ne signifient pas qu'il n'y eût pas de chrétiens dans les armées ; beaucoup, au contraire, suivaient le métier des armes ; ils en vivaient comme d'autres vivaient de métiers différents ; mais dans les armées fidèles à leur devoir de soldats et aux serments qu'ils avaient prêtés, ils restaient indifférents aux agitations politiques, aux menées, aux intrigues qui se passaient dans les hautes régions. C'est dans ce sens qu'aucun chrétien ne fut trouvé par Sévère au nombre de ceux qu'il nommait des révoltés ; aucun d'entre eux n'était parmi les meneurs, les chefs de parti, les hommes plus ou moins éminents qui fomentent les troubles et dirigent les mouvements révolutionnaires. Comment voudrait-on qu'il n'y eût pas eu de chrétiens dans deux vastes contrées de l'empire ? Comment se serait-il fait qu'il n'y en eût pas dans des armées considérables ? Tertullien, dans son Apologie, disait à l'empereur que si les chrétiens voulaient se retirer de son empire, ils le changeraient en solitude. « Nous remplissons, disait-il, les villes, les campagnes, les armées et jusqu'au palais des empereurs. » La paix dont l'Eglise venait de jouir pendant tout le règne de Commode avait permis au christianisme de s'étendre en tous lieux, de tout envahir. La vertu éminente des chrétiens, les miracles qu'ils opéraient, étaient de puissants moyens de conversion. Si le christianisme grandissait ainsi d'une manière vraiment miraculeuse, l'esprit de ténèbres luttait contre lui en ennemi acharné : les ennemis des chrétiens répandaient contre eux les infâmes calomnies que depuis si longtemps nous avons vues répandues par les Juifs d'abord et adoptées par les païens. Tous les crimes imaginaires qu'on leur reprochait cédaient encore devant ce reproche : « Ce sont des ennemis publics. » On sait quelle puissance avait cette accusation chez le peuple romain; car si le culte de la patrie était mort chez ce peuple quand la tyrannie l'avait enchaîné, les vieilles formules qui la divinisaient étaient restées traditionnellement dans le respect de tous les Romains. Et comment les chrétiens étaient-ils des ennemis publics, des ennemis de la patrie ? parce qu'ils refusaient de rendre aux empereurs le culte sacrilége que ces derniers exigeaient de tous les habitants de l'empire. Quand Sévère eut vaincu Albin, il fit dans Rome une entrée triomphale : les chrétiens furent les seuls qui refusèrent de décorer leurs maisons de flambeaux et de couronnes de lauriers et de différents autres ornements. Certes, ces décorations en elles-mêmes n'étaient que chose très-permise, mais comme les païens y joignaient des pratiques sacriléges, telles que l'adoration de l'empereur et l'offrande de sacrifices, les chrétiens ne voulurent rien faire qui donnât lieu de supposer qu'ils se fussent associés aux pratiques sacriléges des païens. Sévère, devant qui on en accusa plusieurs, voulut faire de la grandeur et de la générosité. Il prit leur défense : décemment il ne pouvait guère faire autre chose. Mais derrière l'attitude officielle du prince il y avait sa volonté, son mécontentement réel ; et les flatteurs puissants qui l'entouraient savaient très-bien lui faire leur cour en persécutant les chrétiens : ils n'y manquèrent pas.

Ce fut en 197, à cette occasion, que commença la persécution, sans aucun nouvel édit contre eux de la part de l'empereur. Nous avons vu déjà qu'il existait une loi qui défendait toute religion que le sénat n'eût pas autorisée, et une autre de Trajan, qui ordonnait de punir tous les chrétiens qui auraient été mis en justice. Cela suffisait pour autoriser contre eux toute espèce de rigueurs. A Rome, le peuple était très-irrité contre les chrétiens. Depuis les pestes et les grandes calamités qui avaient désolé l'empire, les habitants de cette capitale avaient gardé la conviction que c'était à eux qu'il fallait attribuer ces fléaux du ciel. Sous ce règne, comme sous celui de Marc-Aurèle, la populace se portait parfois aux plus extrêmes violences contre les chrétiens, les poursuivant dans les rues à coups de pierres, de bâtons, les jetant au feu et demandant sans cesse qu'on les lui accordât comme victimes dans ses féroces amusements du Cirque. Les magistrats qui poursuivaient les chrétiens leur demandaient seulement s'ils étaient

chrétiens; et c'était sur l'aveu de ce nom qu'ils les condamnaient à mort. Ils ne se souciaient aucunement qu'il y eût ou non d'autres charges contre eux : le nom de chrétien était un crime suffisant à ceux qui le portaient : le glaive ou les bêtes féroces, après les plus cruels tourments.

« Ce fut donc à Rome que commença la persécution pour les causes que nous venons de dire. Elle y fut ardente et y couronna de nombreux et illustres martyrs. De Rome elle passa en Afrique vers l'an 200. Elle y fut d'une violence extrême. Sainte Perpétue, sainte Félicité, les martyrs Scillitains et une multitude d'autres versèrent leur sang pour la foi. Ce fut Vigellius Saturninus qui, le premier, commença à persécuter les disciples de Jésus-Christ. Un grand nombre furent emprisonnés et horriblement tourmentés ; on voulait les amener à l'apostasie. Ce fut à cette époque que Tertullien écrivit son *Exhortation aux martyrs*, dans laquelle il les encourage en peu de paroles, mais vives et parfaitement senties, à souffrir courageusement et à mourir pour Jésus-Christ. Déjà ce savant docteur avait écrit sa fameuse *Apologétique*, ouvrage dans lequel il prend la défense des chrétiens avec une vigueur, une science et un courage extraordinaires. Il l'adressa au sénat après la défaite de Niger et d'Albin, quand la persécution commença à Rome. Au premier sang versé, à la première rumeur qui en arriva jusqu'à lui, il saisit le glaive d'éloquence que Dieu lui avait donné, et écrivit ce fameux ouvrage, l'un des plus beaux monuments de ces premiers temps de l'Eglise. Nous ne donnerons ici que le début de cette magnifique *Apologie*, qu'on peut lire en entier dans toutes les collections des Pères et dans notre deuxième volume de l'*Histoire générale des persécutions de l'Eglise*.

« S'il ne vous est pas libre, souverains magistrats de l'empire romain, qui dispensez publiquement la justice dans le lieu le plus éminent de cette ville, sous les yeux de la multitude, d'instruire et d'examiner notre cause; si, pour cette seule affaire, votre autorité craint ou rougit de rechercher publiquement la justice ; si enfin la haine du nom chrétien, trop portée, comme nous l'avons déjà vu, aux délations domestiques, s'oppose à notre défense devant les tribunaux, qu'il soit permis au moins à la vérité de parvenir à vos oreilles par la voie secrète de nos modestes réclamations. Elle ne demande point de grâce, parce que la persécution ne l'étonne pas. Etrangère ici-bas, elle n'ignore pas que parmi des étrangers il se rencontre facilement des ennemis. Elle a une autre origine, une autre demeure, d'autres espérances, d'autres faveurs, une autre dignité. Tout ce qu'elle demande, c'est de ne pas être condamnée sans qu'on l'ait entendue. Qu'avez-vous à redouter pour les lois de cet empire, si elle est écoutée ? Leur pouvoir ne sera-t-il pas plus respecté quand elles ne condamneront la vérité qu'après l'avoir entendue ? Que si vous la condamnez sans l'avoir écoutée, outre la haine qui s'attache à une pareille iniquité, vous donnez lieu de croire que vous avez menti à votre conscience, parce que vous ne pourriez plus la condamner si vous l'aviez entendue.

« Tel est donc notre premier grief, l'injustice de votre haine pour le nom chrétien. Votre ignorance même, qui semblerait au premier coup d'œil excuser cette injustice, la prouve et l'aggrave. Quoi de plus injuste que de haïr ce que l'on ne connaît pas ? Quand même l'objet serait digne de haine, elle n'est encourue qu'autant qu'elle est reconnue méritée ; et comment la justifier, tant que l'objet demeure inconnu ? C'est par les qualités et non par les impressions que la haine se justifie. Puisque vous haïssez par la raison que vous ne connaissez pas, pourquoi ne vous arriverait-il pas de haïr ce que vous ne devriez pas haïr ? De là, double conclusion : vous ne nous connaissez pas tant que vous nous persécutez : vous nous persécutez injustement tant que vous ne nous connaissez pas. La preuve que l'on ne nous connaît pas (et cette ignorance dont on se prévaut est une injustice coupable), c'est que quiconque nous haïssait autrefois, faute de savoir qui nous sommes, cesse de nous haïr en apprenant à nous mieux connaître. Voilà ce qui les rend chrétiens. Avec la lumière arrive la conviction; ils commencent à détester ce qu'ils étaient, à reconnaître ce qu'ils détestaient. Leur nombre est aujourd'hui incalculable. On crie à l'envahissement de la ville : dans les campagnes, dans les îles, dans les châteaux, partout des chrétiens ! On se plaint douloureusement, comme d'une perte pour l'empire, que le sexe, l'âge, la condition, la dignité courent en foule à leurs autels. Et vous n'en concluez pas que cette doctrine renferme en elle-même quelque bien qui vous échappe ; vous ne voulez pas renoncer à d'injustes soupçons, vous ne voulez par examiner de plus près ! Dans cette occasion seule la curiosité publique s'est endormie. Cette vérité, que d'autres sont ravis de connaître, on l'ignore par choix, et on prétend la juger ! Oh ! que ces hommes méritent bien mieux la censure d'Anacharsis que ceux qui jugeaient des musiciens sans l'être eux-mêmes ! Ils aiment mieux ne pas savoir, parce que déjà ils haïssent ; tellement ils pressentent que ce qu'ils ignorent ils ne pourraient le haïr s'ils le connaissaient. Cependant, en approfondissant la vérité, vous trouverez que cette haine n'a point de motifs ; en ce cas sans doute, il faut renoncer à une haine, elle n'en sera que plus durable par la sanction de la justice.

« Mais enfin, dira-t-on, le christianisme est-il bon par cela qu'il attire à lui la multitude ? Combien d'hommes se tournent vers le mal ! Que de transfuges de la vertu ! — Qui le conteste ? Mais cependant, parmi ceux que le vice précipite, il n'en est pas un qui ose le donner pour la vertu. La nature a répandu sur toute espèce de mal la crainte ou la honte. Le méchant cherche les ténèbres ; de-

couvert, il tremble; accusé, il nie; sous les instruments qui le torturent, il n'avoue ni facilement ni toujours; condamné, il s'attriste, il se tourne contre lui-même; les emportements et les égarements des passions, il les impute à la fatalité, à son étoile, parce qu'il ne veut point accepter comme venant de lui le mal qu'il reconnaît. A-t-on jamais rien vu de semblable parmi les chrétiens? Pas un qui rougisse, pas un qui se repente, sinon de n'avoir pas toujours été chrétien. Dénoncé, il s'en fait gloire; accusé, il ne se défend pas; interrogé, il confesse hautement; condamné, il rend grâces. Etrange espèce de mal qui n'a aucun des caractères du mal, ni crainte, ni honte, ni détours, ni regret, ni repentir; singulier crime, dont le prévenu coupable se réjouit, dont l'accusation est l'objet de ses vœux, le châtiment son bonheur. Vous ne sauriez appeler démence ce que vous êtes convaincus d'ignorer. »

L'*Apologie* de Tertullien n'eut pas l'effet qu'elle méritait d'avoir. Sévère, qui d'abord avait protégé les chrétiens, n'en fut point touché. Son orgueil avait été froissé de ce que les chrétiens lui avaient, à son entrée triomphale à Rome, refusé les mêmes honneurs que les païens lui rendaient. Il n'était point de caractère à oublier : il le fit bientôt voir. Obligé d'aller en Judée pour y réprimer certains soulèvements des Juifs, il fit un édit qui défendait, sous de grandes peines, de se faire ni juif ni chrétien. On sait que beaucoup dans l'empire confondaient alors les chrétiens avec les juifs. Cet édit, tel que nous le donne Spartien, ne concernait que ceux qui, à l'avenir, se feraient chrétiens. Si on l'avait suivi à la lettre, la persécution aurait été infiniment moins violente qu'elle ne le fut. Mais quelles que soient les réticences d'un chef de gouvernement, quand il fait des édits ou des lois, il a toujours suffisamment d'habiletés serviles autour de lui pour les interpréter et les appliquer selon son bon plaisir et son désir secret. Sévère ne manqua point de ces hommes de race de parquet, qui savent élargir les termes d'une loi pour les appliquer à qui bon leur semble. Quand un fait est défendu comme crime, tous ceux qui en ont aidé la perpétration doivent être considérés comme complices. C'est de la justice élémentaire. Aussi, s'il était défendu de se faire chrétien, il devenait très-facile de poursuivre et de condamner ceux qui avaient aidé, converti, baptisé, accueilli le nouveau prosélyte. Que de complicités possibles que nous n'énumérons pas! D'un autre côté, quand on considère que la persécution dura dix ans, il est tout naturel qu'on admette que peut-être les termes de l'édit étaient plus explicites que ne le rapporte Spartien, et que Sévère en ait élargi les applications par des dispositions rapportées.

S'il fallait en croire Dodwel, la persécution suscitée par les édits de Sévère aurait été très-modérée. On sait la confiance qu'il faut donner aux affirmations de cet auteur. Il est de ces hommes qui, de parti pris, ont toujours des raisons à donner en faveur de ce qui attaque la religion, des excuses pour ses ennemis, des mensonges pour les défendre comme des calomnies pour les venger. Dire que cet auteur a péché par ignorance, ce serait commettre soi-même le péché qu'on lui reprocherait. Il faut nommer les choses par leur nom. Dodwel est un imposteur qui, malgré l'autorité d'Eusèbe et tous les monuments de l'Eglise, a menti, menti sciemment pour arracher quelques fleurons de la couronne du Martyrologe, quelques rayons de l'auréole de gloire que la persécution de Sévère a mis au front de l'Eglise de Dieu.

Presque pas de martyrs! Les tombeaux d'Alexandrie, de l'Egypte entière et de la Thébaïde ont des voix qui démentent cet insolent mensonge. Depuis saint Léonide, le père d'Origène, mort en 203 pour la foi dans la ville d'Alexandrie; depuis les courageux disciples du savant professeur que nous venons de nommer, jusqu'à saint Rutile, le dernier martyr d'Afrique sous Sévère, avez-vous compté les saints et les saintes que cette persécution a fait mourir? Et Lyon et Carthage n'ouvrent-ils pas leurs fastes non plus pour vous écraser? Nous devrions dédaigner de telles attaques; nous le ferons à l'avenir.

A Lyon, la persécution fut affreuse. D'après saint Grégoire de Tours, le nombre des martyrs qui dans cette ville versèrent leur sang avec saint Irénée, leur évêque, monte à plusieurs milliers. A Carthage aussi elle fut violente et couronna de nombreux martyrs. En Cappadoce, le gouverneur Herminien fit périr dans les tourments une grande quantité de chrétiens. Cet état de choses dura jusqu'à la fin du règne de Sévère, car nous trouvons des martyrs pour l'année 210.

Un des caractères remarquables de la persécution de Sévère, c'est qu'elle fut dirigée principalement contre ceux qui embrassaient la religion chrétienne, aux termes de l'édit qu'il avait rendu, et que Spartien rapporte. Aussi voyons-nous une multitude de martyrs qui n'étaient que catéchumènes. C'est peut-être parce qu'on respectait les dispositions de cet édit, qu'Origène put, sans être traduit devant les magistrats, accompagner au supplice ses disciples nouvellement convertis. Cependant son père Léonide avait été martyrisé dans le même lieu, peut-être sous les mêmes magistrats, bien qu'il fût chrétien depuis longtemps.

En Afrique, durant cette persécution, beaucoup de chrétiens prirent la fuite, beaucoup se rachetèrent à prix d'argent. Les montanistes et Tertullien lui-même, qui avait fini par embrasser leurs erreurs, prétendirent que ces moyens étaient contraires au véritable esprit chrétien, et que ceux qui les employaient le faisaient par lâcheté. Ils oubliaient cette recommandation faite par l'Evangile aux faibles d'éviter le danger, recommandation qui permettait une fuite prudente à tous les chrétiens, hors les cas exceptionnels; car tous les chrétiens, quels qu'ils soient, doivent se considérer comme faibles.

Quant au rachat de la vie par argent, nous irions presque jusqu'à dire que dès que les persécuteurs ne mettaient pas d'autre condition à la paix qu'ils laissaient aux chrétiens, il était du devoir de ces derniers de racheter ainsi leur vie. Dans tous les cas, l'argent vaut moins que la vie. Au point de vue humain, ceux qui se la conservaient en payant faisaient un acte sage; au point de vue religieux, ils obéissaient à cette règle qui veut que l'homme use de tous les moyens permis pour se conserver la vie, de laquelle il n'a pas le droit de disposer, parce qu'il en doit compte à Dieu qui la lui a donnée. Les montanistes triomphaient en voyant les chrétiens d'Afrique employer la fuite et l'argent pour se soustraire à la persécution. Ils les insultaient incessamment pour cela. Dieu permit qu'un de ces chrétiens, qui plusieurs fois s'était soustrait par la fuite à la violence de la persécution, et même racheté par argent, fût arrêté. Sa conduite glorieuse donna le plus éclatant démenti aux calomnies des montanistes. Comme on peut le voir à son titre, il souffrit le martyre avec un courage héroïque.

La persécution de Sévère ne s'éteignit qu'à la mort de ce prince, laquelle arriva à York dans la Grande-Bretagne, en l'an 211. (*Voy.* son article.) Caracalla son fils lui succéda.

PERSÉCUTIONS SOUS MAXIMIN Ier.

Depuis la mort de Sévère, l'Eglise de Dieu n'eut à souffrir que des faits isolés de persécution, comme nous en trouvons toujours même sous les meilleurs empereurs : car la paix pour elle, c'était le ralentissement du combat plutôt qu'un armistice complet. Ainsi la première année de Caracalla ne fut pas exempte de persécution ; mais bientôt ce prince se montra favorable aux chrétiens. Ses successeurs, Macrin, Héliogabale, ne furent pas non plus persécuteurs. Les cruautés commises sous Alexandre Sévère, le meilleur des princes qu'aient eus les Romains, ne doivent pas être attribuées à cet empereur, mais bien à Ulpien, préfet du prétoire. (*Voy.* son article.) Après l'assassinat d'Alexandre par Maximin, ce prince barbare prit à tâche de haïr ce qu'avait aimé Alexandre, de persécuter ce qu'il avait protégé. Il se montra excessivement cruel envers les chrétiens que cet excellent prince avait constamment favorisés. Ce fut là l'une des causes principales de la haine qu'il montra contre eux. Un motif de vanité personnelle froissée vint aussi augmenter sa colère. Un soldat avait refusé de mettre sur sa tête la couronne qu'y avaient coutume de mettre les soldats quand les empereurs, à leur avénement, leur faisaient des largesses. Il prétendait que sa religion le lui défendait. Cette exagération d'un zèle mal éclairé fut la cause d'une violente colère de Maximin contre les chrétiens, il se vengea en faisant mourir le soldat et en lançant des édits cruels contre tous ceux qui partageaient ses croyances religieuses. Maximin, méchant lui-même, homme parti de bas lieu et rempli d'instincts bas et féroces, devait naturellement se faire le flatteur des gens du peuple, de ces hommes qui, dans toutes les nations, constituent cette minorité turbulente et factieuse qui impose à la population tranquille ses volontés perverses et stupides, quand le pouvoir est assez faible ou assez mauvais pour le souffrir.

La populace détestait les chrétiens, en Orient surtout, où Dieu avait envoyé ses fléaux, des famines, des tremblements de terre qui avaient englouti des villes ; elle les attribuait aux chrétiens. Maximin, pour flatter les basses passions des gens intéressés à le soutenir comme leur semblable et leur représentant, s'associa à ces haines et lança des édits contre les chrétiens. Il y était commandé aux magistrats et gouverneurs de provinces de proscrire sans pitié, de mettre à mort les prêtres, les diacres et même les clercs qui s'occupaient de l'enseignement chrétien. On se tromperait fort si l'on pensait que ces édits ne furent appliqués qu'aux gens d'Eglise : ils devinrent un prétexte pour évoquer les dispositions des lois et des édits faits par les précédents empereurs, et pour les appliquer dans tout l'empire avec une cruauté sans égale. On prétend que Maximin, qui avait longtemps été en Asie, et qui connaissait la grande réputation d'Origène et les immenses services qu'il rendait à l'Eglise, avait en vue, dans ses édits, de renverser cette puissante colonne de l'Eglise. Origène évita la persécution, Maximin se vengea en persécutant cruellement Ambroise, l'ami du grand docteur, qui ne dut de n'être pas mis à mort qu'aux événements politiques qui absorbèrent l'attention de Maximin et l'empêchèrent d'accomplir ses projets sanguinaires à son égard.

La persécution fut atroce en Asie Mineure sous Sérennien, gouverneur de la Cappadoce. (*Voy.* SÉRENNIEN et CAPPADOCE.) A Rome, le pape Pontien fut exilé et alla mourir en Sardaigne. Son successeur, saint Antère, fut mis à mort après un mois et sept jours de pontificat. S'il faut en croire le Martyrologe romain, un consul, nommé Palmace, avec sa femme, ses enfants et beaucoup de personnes de sa maison ; un sénateur nommé Simplice avec sa femme, ses enfants et soixante-huit personnes de sa famille ; plus un nommé Félix et Blande, sa femme, furent martyrisés à Rome et leurs têtes exposées sur les murailles pour épouvanter les chrétiens. Nous avons dit, en parlant de saint Palmace, les difficultés que nous trouvions à ce récit. Le lecteur fera bien de recourir à cet article.

Pendant deux ans, à partir de l'an 235, époque de l'avénement de Maximin, la persécution fut terrible. Dans la dernière de son règne, les luttes qu'il eut à soutenir contre les empereurs élus par le sénat pour le détrôner, absorbèrent son attention et le détournèrent de ses cruautés. On prétend, avec assez de raison, que l'Afrique fut exempte des persécutions qui affligèrent les autres contrées de l'empire. L'Afrique obéit pres-

que constamment aux Gordiens sous le règne de Maximin, et ces excellents princes ne connurent point de ces cruautés qui déshonorèrent tant d'empereurs. Ce fut sous le règne de Maximin que les persécuteurs commencèrent à brûler, à détruire les églises des chrétiens. Jusqu'au règne d'Alexandre, ils n'en avaient pas eu, ou du moins excessivement peu. Les historiens rapportent que ce fut sous le règne de cet excellent prince qu'ils commencèrent à en bâtir : heureusement pour l'Eglise de Dieu que Maximin vint payer à Dieu et aux hommes la peine terrestre de ses crimes devant la ville d'Aquilée qu'il assiégeait. Il y fut assassiné par ses soldats, après trois ans et quelques jours de règne, avec son fils, excellent jeune homme, aussi distingué, aussi bon que son père l'était peu, et qui, au dire de tous les auteurs contemporains, était à tous égards digne d'un meilleur sort.

PERSÉCUTIONS SOUS PHILIPPE.

(*Voy.* ALEXANDRIE.)

PERSÉCUTIONS SOUS DÈCE.

Lorsque l'empereur Dèce monta sur le trône, depuis longtemps l'Eglise jouissait d'une assez grande paix. Cette paix avait commencé à la mort de Sévère, et n'avait été troublée que passagèrement. Maximin avait surtout attaqué le clergé, ne faisant pas poursuivre les simples fidèles, si ce n'est exceptionnellement. Encore les événements l'avaient tellement détourné de ses mauvais desseins, que, dans la dernière année de son règne, il n'avait pas pu les exécuter contre la plupart de ceux qu'il voulait faire mourir. Ambroise, l'ami d'Origène, dut à cela de n'être pas mis à mort. Sous Philippe, les chrétiens n'avaient été persécutés qu'isolément et par suite d'émotions populaires, comme cela eut lieu à Alexandrie. Du reste, dans ces temps de la primitive Eglise, on nommait paix ce qui maintenant nous semblerait une guerre. Quand la tempête avait passé, on ne s'occupait plus des bourrasques. Pendant toute cette période le christianisme avait fait considérablement de conquêtes. Dans beaucoup de provinces, les chrétiens bâtissaient des églises; il en était même quelques-unes où ils commençaient à abattre les temples et les idoles des païens. L'arbre du Golgotha étendait de proche en proche son ombrage salutaire. Les conversions étaient fréquentes et incessantes ; l'Eglise était florissante, et comptait dans son sein une foule d'hommes remarquables par leurs vertus et par leur science. En première ligne dans le haut clergé venaient saint Denys d'Alexandrie, saint Grégoire Thaumaturge et saint Alexandre de Jérusalem. Venaient ensuite le pape saint Fabien, saint Babylas d'Antioche, saint Firmilien de Césarée en Cappadoce. Dans les rangs du clergé inférieur, on voyait Origène, ce géant de savoir, cet homme universel, qui était au-dessus de toutes les gloires que nous venons de nommer, et qui les éclipsait comme le soleil efface la lumière des étoiles. Aucun dans l'Eglise ne pouvait donc marcher à côté d'Origène, si ce n'est saint Cyprien, qui gouvernait alors l'Eglise de Carthage. L'Eglise était donc extrêmement florissante. Mais cette vive lumière avait ses ombres. La discipline se relâchait, la cupidité, le désir d'amasser des richesses, remplaçaient la charité chrétienne. Au lieu de tout mettre en commun, dit saint Cyprien, chacun ne s'occupait qu'à grossir son avoir. La piété de la religion, ajoute-t-il, était morte dans les prêtres, l'intégrité chez les ministres. En lisant le tableau qu'il fait de son époque, on voit que les chrétiens, n'étant plus stimulés par la persécution, penchaient du côté des vices et du relâchement des mœurs. Des évêques mêmes, aimant le luxe et l'oisiveté, ne s'occupaient plus de leurs églises, voyageaient pour leur plaisir, se mêlaient de négoce, prêtaient à usure, en un mot affligeaient les vrais chrétiens par des scandales de toutes sortes.

Ce fut dans de telles conditions que l'Eglise eut à supporter la persécution qu'alluma contre elle l'empereur Dèce et qui fut excessivement violente. On considéra que Dieu voulait par là punir les coupables, réchauffer les tièdes et éprouver ceux qui étaient vraiment dignes de lui. Dèce ayant donc vaincu Philippe à Vérone, le fit mourir et monta sur le trône à sa place, à la fin de l'an 249. Philippe avait aimé les chrétiens. Ce fut une raison pour que Dèce les détestât. D'un autre côté, il voyait avec peine que les progrès de la religion de Jésus-Christ fissent abandonner dans tout l'empire le culte des idoles. Dès qu'il se vit empereur, il persécuta l'Eglise. Ce fut une des premières choses qu'il sembla prendre à tâche. Dèce s'attaquait principalement aux évêques et aux prêtres. Avant que cette furieuse tempête commençât, Dieu l'avait révélée à saint Cyprien, qui le dit formellement dans sa 52[e] lettre.

La persécution de Dèce ne commença pas, comme la plupart des autres, par des émotions, par des soulèvements populaires : elle fut ordonnée par des édits envoyés aux gouverneurs, aux magistrats, et affichés publiquement dans toutes les provinces.

« On a imprimé depuis quelques années un édit contre les chrétiens, qui porte le nom des deux Dèce (le père et le fils), l'un auguste et l'autre césar, autorisé par un arrêt du sénat, et adressé à tous les gouverneurs, proconsuls et autres magistrats de l'empire. Les deux princes y déclarent qu'ils avaient résolu de donner la paix à l'empire, et de traiter leurs sujets avec toute sorte de clémence ; que la seule secte des chrétiens était capable de s'opposer à leurs desseins, parce qu'en se déclarant les ennemis de leurs dieux, ils attiraient toutes sortes de malheurs sur l'empire ; qu'il fallait donc, avant toute chose, apaiser les dieux irrités ; et qu'ainsi ils faisaient cette ordonnance irrévocable, que tout chrétien, sans distinction de qualité, de dignité, de sexe ou d'âge, se-

rait obligé de sacrifier ; que ceux qui le refuseraient seraient d'abord enfermés dans le fond des cachots ; qu'ensuite on leur ferait éprouver les moindres supplices (pour tâcher de les vaincre peu à peu), et que si quelqu'un, revenant à soi, renonçait à ce nouveau culte, il serait honoré et récompensé magnifiquement ; que tous les autres seraient, ou précipités au fond de la mer, ou jetés tout vifs dans les flammes, ou exposés en proie aux bêtes farouches, ou suspendus à des arbres pour être la pâture des oiseaux, ou déchirés en mille manières par tous les plus cruels supplices. » Cet édit a une assez grande conformité avec l'idée que les anciens nous donnent de celui de Dèce, et avec la manière dont il fut exécuté, mais il s'y rencontre d'autre part diverses difficultés, qui font que nous n'osons pas nous assurer que ce soit cet édit même.)

« Ceux qui rapportent l'édit dont nous venons de parler ajoutent qu'on en fit publiquement la lecture dans le camp des prétoriens, et qu'on l'afficha dans le Capitole, de sorte que le bruit s'en étant aussitôt répandu dans Rome, toute la ville se trouva pleine de tumulte et de frayeur, et dans le même trouble où elle s'était vue du temps que les triumvirs faisaient de si cruelles proscriptions. On travailla aussitôt à en faire des copies, et à dépêcher des courriers pour les envoyer de tous côtés par terre et par mer. Il est certain, en effet, que l'édit de Dèce fut envoyé à tous les gouverneurs de province, à qui on faisait de grandes menaces s'ils ne contraignaient les chrétiens, par la terreur et par toutes sortes de supplices, à abandonner le culte de Jésus-Christ pour retourner à la religion de leurs pères. » (Tillemont, t. III, pag. 309, 310.)

D'un autre côté, saint Grégoire de Nysse rapporte que le gouverneur du Pont fit afficher, par ordre de l'empereur, un édit terrible, déclarant qu'il fallait que chacun renonçât au christianisme, sous peine des tourments les plus rigoureux et de la mort la plus cruelle. Aussitôt, dit le saint, les magistrats, les juges, les gouverneurs de provinces, quittèrent toute autre affaire pour ne s'occuper que des poursuites à exercer contre les chrétiens. Les supplices les plus cruels étaient employés pour les vaincre. La trahison, la délation, faisaient sans cesse trembler les malheureux que la persécution menaçait. Les voisins, les parents, les amis, se dénonçaient. Chacun ne voyait autour de soi que des suspects. Quelques-uns des dénonciateurs allaient directement aux magistrats leur nommer les chrétiens ; d'autres les indiquaient aux agents de l'autorité, dans les rues et autres lieux publics, en les montrant au doigt. On vit des pères dénoncer leurs enfants ; des fils dénoncer leurs pères. Dans un tel état de choses la fuite parut le seul moyen de salut, les villes devinrent désertes, les maisons vides d'habitants ; les prisons regorgeaient de prisonniers. Dans les assemblées publiques, la gaieté ne se montrait nulle part, la défiance partout. L'entretien de tout le monde roulait sur les personnes arrêtées, traînées devant les tribunaux, livrées aux supplices. Rien n'était respecté par les persécuteurs ; ni l'enfance ni la vieillesse, ces deux âges consacrés par la faiblesse ; ni le sexe, que deux sentiments, l'amour maternel et l'amour, ont fait respecter dans tous les temps et chez tous les peuples. En Egypte, on débuta par persécuter les chrétiens d'une manière violente, et en leur faisant souffrir les tourments et même la mort ; ailleurs, on procédait différemment. En Afrique, par exemple, comme on le voit par les lettres de saint Cyprien, on débuta par les tenir en prison très-longtemps, espérant vaincre leur constance. Mais bientôt on en vint à faire souffrir aux confesseurs les tourments de la question, et on les fit même mourir. On voit que saint Mappalique et plusieurs autres furent martyrisés le 17 avril.

Ce qui fut le plus dangereux pour les chrétiens durant la persécution de Dèce, c'est qu'on s'efforçait de les vaincre par les tourments, qu'on mettait un art infini à varier et à prolonger. Le but qu'on se proposait c'était de les faire abjurer. C'était tellement bien le but des païens, que quand des chrétiens consentaient à donner un billet constatant qu'ils avaient sacrifié, on ne les contraignait pas à le faire réellement. On se contentait de recevoir d'eux une somme d'argent. On nommait ces chrétiens qui se sauvaient ainsi, *libellatiques*, ou porteurs de billets. Les persécuteurs adoptèrent dans ce temps-là une coutume infâme. Ils menaçaient les femmes des chrétiens de les prostituer dans les lieux publics si elles refusaient de sacrifier. Ils mettaient à exécution ces affreuses menaces ; mais la plupart du temps, Dieu faisait des miracles pour sauver la chasteté de ces saintes femmes qui mettaient en lui leur confiance.

La persécution de Dèce fut déplorable pour l'Eglise, en ce sens qu'elle occasionna la chute d'une foule de chrétiens. « Le plus grand nombre de nos frères, dit saint Cyprien, a trahi sa foi aux premières menaces de l'ennemi, et n'a point été abattu par la violence de la persécution, mais s'est abattu lui-même par une chute volontaire ; quoiqu'un chrétien ne doive pas être surpris de voir arriver les persécutions que Jésus-Christ a prédites... Ils n'ont pas même attendu qu'on les interrogeât pour renoncer à leur foi, ni qu'on se saisît de leurs personnes pour brûler de l'encens sur les autels. Plusieurs ont été vaincus avant le combat, et ont été terrassés avant le choc, n'ayant pas eu le soin de faire paraître qu'ils avaient sacrifié aux idoles malgré eux. Ils couraient d'eux-mêmes à la place publique ; ils se hâtaient d'aller à la mort, comme s'ils eussent désiré longtemps auparavant de faire cette action, comme s'ils eussent été ravis de joie d'avoir rencontré l'occasion qu'ils avaient toujours souhaitée. Que dirai-je de ceux que les magistrats remettaient au lendemain à cause qu'il était trop tard, et qui les sup-

pliaient de ne pas différer davantage leur perte et leur ruine? »

« Il ne faut point dissimuler la vérité, continue saint Cyprien, ni couvrir par le silence le sujet et la cause de nos maux. Plusieurs se sont perdus par l'amour aveugle de leurs biens, et ne se sont pas trouvés en état de se retirer, à cause qu'ils étaient arrêtés par leurs richesses, comme par des chaînes. Ç'ont été là les liens qui les ont empêchés de fuir, qui ont abattu leur courage, étouffé leur foi, enchaîné leur esprit et rendu leur âme captive. Ayant été attachés à des passions terrestres, ils sont devenus la proie du serpent qui dévore la terre, comme Dieu l'a dit lui-même. » (Saint Cyprien, *de Lapsis*.)

Les mêmes malheurs arrivèrent à Alexandrie et presque partout. A Carthage, la plus grande partie du peuple, du clergé même, abjura la foi. Beaucoup d'évêques mêmes tombèrent dans ce malheur. Reposte de Saturne, en Afrique; Jovin et Maxime, évêques dans la même province; Fortunatien d'Assur; Basilide, évêque de Léon en Espagne; Martial, évêque de Mérida; Eudémon, évêque de Smyrne, furent de ce nombre. Ce dernier évêque devint même un des persécuteurs de ceux dont naguère il était le père spirituel.

La douleur de l'Eglise ne fut pas bornée à ces désastreuses apostasies. Beaucoup de chrétiens qui étaient tombés demandaient à rentrer dans le sein de l'Eglise. Cette circonstance produisit deux schismes, celui de Félicissime à Carthage, celui de Novatien à Rome. Félicissime voulait qu'on reçût les tombés avec une facilité qui ruinait la discipline ecclésiastique et qui était contraire aux vrais intérêts de la foi et des tombés eux-mêmes. Novatien voulait qu'on leur refusât toute espèce de réconciliation. Telles furent les plaies dont l'Eglise eut à pleurer et à souffrir. Maintenant parlons de ses triomphes.

Si beaucoup de chrétiens tombèrent dans la persécution, il y en eut un grand nombre qui soutinrent généreusement le combat, qui moururent après avoir enduré les plus cruels tourments. Beaucoup, sans aller jusque-là, triomphèrent, comme Origène, des persécuteurs, en supportant les supplices les plus horribles. Dans cette cruelle tempête, la fuite fut le refuge d'un très-grand nombre de chrétiens. Les évêques eux-mêmes leur donnèrent l'exemple : saint Cyprien, saint Denys d'Alexandrie, saint Grégoire Thaumaturge dans le Pont, parvinrent ainsi à se soustraire à la rage des persécuteurs. Quand, d'un côté, on voyait les plus fermes colonnes de l'Eglise tomber sous la persécution, le pape saint Fabien à Rome, saint Babylas d'Antioche, saint Alexandre de Jérusalem, on comprend que ceux qui restaient dussent songer à se sauver de la mort, pour que l'Eglise ne perdît pas à la fois tous ses chefs, les fidèles tous leurs défenseurs. Le but de Dèce était d'abattre toutes les sommités du clergé. Il avait rêvé l'extermination du christianisme. Après la mort de saint Fabien il empêcha, jusqu'à la fin de son règne, qu'on lui donnât un successeur. L'Eglise n'eut un chef suprême que quand cet empereur fut forcé de quitter Rome pour aller combattre les Goths et les Carpes. Tandis qu'on faisait mourir les saints que nous venons de nommer, on cherchait activement saint Cyprien, saint Denys et saint Grégoire Thaumaturge. Origène était dans les fers. Quant à lui, on ne voulait pas le faire mourir, on voulait son abjuration; on voulait que l'exemple, tombant de si haut, entraînât un grand nombre d'imitateurs. Mais Origène supporta toutes les tortures avec un admirable courage. Il fut, dans les fers et dans les tourments, aussi grand que par la science.

Nous nous sommes expliqué sévèrement à propos de certains prêtres d'Alexandrie qui avaient fui durant la persécution. Il ne faut pas croire qu'il y ait contradiction dans notre manière de voir et de juger. Oui, en général, un prêtre doit rester à son poste dans les temps de persécution; mais il y a des exceptions à toute règle. Les saints évêques dont nous avons rapporté la fuite obéissaient à l'ordre de Dieu et à l'intérêt de l'Eglise, qui, comme nous l'avons dit, exigeait que quelques-uns des prélats éminents qui la gouvernaient lui fussent conservés. Ce qui prouve ce que nous avançons ici, c'est que saint Cyprien blâma fortement et soumit même à des punitions des prêtres de son diocèse qui avaient fui devant la persécution. Probablement que ces prêtres avaient des fonctions obligatoires à remplir auprès des fidèles; sans cela, il leur eût été parfaitement loisible de se retirer.

Ce fut cette cruelle persécution qui causa la fuite de saint Paul, ermite. On sait que ce saint, s'étant retiré dans une caverne de la haute Egypte, résolut d'y finir ses jours dans la pénitence et dans la contemplation, et qu'il y vécut plus de quatre-vingt-dix ans, jusqu'à ce que Dieu lui envoyât saint Antoine, la veille de sa mort, pour que son corps ne fût pas privé de sépulture, et pour que les chrétiens fussent informés de l'existence, des vertus et de la rare perfection de ce premier des ermites. Outre les bannissements volontaires que s'imposèrent beaucoup de fidèles, il y en eut un grand nombre de prononcés par les magistrats. Tous ceux qui partaient de bon gré ou par suite de condamnation perdaient leurs biens, confisqués par le trésor public, souvent au profit des dénonciateurs. Une multitude de ceux qui prirent la fuite pour éviter la rage des persécuteurs moururent de faim et de misère dans les contrées sauvages où ils se réfugièrent; d'autres furent massacrés par les hordes barbares chez lesquelles ils avaient cru trouver l'hospitalité. Ainsi saint Quérémon, évêque de Nilopolis, s'enfuit avec sa femme dans les montagnes d'Arabie. Beaucoup imitèrent son exemple. Ils y moururent de misère, ou furent égorgés par les Sarrasins. Parfois on se contentait de chas-

ser les chrétiens de leur patrie, sans leur assigner aucun lieu précis de bannissement : c'est ce qui fit que soixante-cinq confesseurs de Carthage purent se rendre à Rome et y résider. S. Cyprien, lettre 21.)

En Afrique, la persécution de Dèce ne dura qu'un an avec grande violence. Les lettres 36, 40, 71, et autres de saint Cyprien, écrites dès avant Pâques 251, ou même à la fin de 250, le témoignent. L'Eglise commençait dès cette époque à jouir d'un peu de calme et de paix. Saint Cyprien se proposait de sortir de sa retraite après Pâques. Il est probable qu'il le fit. Dans le reste de l'année, il tint plusieurs conciles : cette circonstance tend à prouver que la paix était devenue plus profonde. A quoi attribuer ce calme dans l'Eglise d'Afrique? nous ne le savons pas. On a supposé des incursions de barbares, qui auraient distrait les persécuteurs; mais ce n'est pas prouvé. Il est plus probable que ce furent les troubles survenus du côté de l'Illyrie qui produisirent ce résultat : car, bien que l'Eglise d'Afrique paraisse avoir joui de plus de calme que les autres, il n'en est pas moins vrai qu'ailleurs il y eut aussi modération dans la persécution. Maxime et les autres confesseurs de Rome furent mis hors de prison dès le vivant de Dèce. Dans le mois de juin 251, probablement le 4, on put élire un pape et nommer saint Corneille. Ce saint, comme saint Denys, put tenir aussi divers conciles. Sans doute l'absence de Dèce y contribua, car tant qu'il avait été à Rome, il avait empêché qu'on nommât à la vacance du siége de Rome. Il disait qu'il aimait autant voir un compétiteur à l'empire, qu'un évêque à Rome. Les révoltes de L. Priscus et de Julius Valens, qui avaient pris le titre d'empereurs, le premier en Macédoine, le second en Illyrie ou à Rome même, exigèrent la présence de Dèce, et furent probablement cause de la paix ou plutôt du calme dont profita l'Eglise. On serait même tenté de croire, en lisant les Actes de saint Acace, qu'il y eut un peu de modération dans l'esprit de Dèce lui-même. Cependant il ne faudrait pas conclure d'une façon générale. L'esprit des hommes est si singulier et si changeant, qu'on peut très-bien attribuer à un caprice la modération que Dèce montra à l'égard de saint Acace.

On trouve dans beaucoup d'Actes, dans quelques auteurs, et même dans des Martyrologes, une confusion singulière entre la persécution de Dèce et celle de Valérien. On y voit beaucoup de saints désignés comme ayant souffert sous la persécution de ces deux empereurs. C'est une grave erreur, que nous avons grande peine à concevoir, puisqu'il y a eu entre les règnes de Dèce et de Valérien, celui de Gallus et celui d'Emilien. Certains auteurs ont voulu donner de cela des explications : ils ont dit que ceux qui avaient mis ces deux persécutions ensemble l'avaient fait, parce qu'elles étaient semblables, parce que, dans l'Ecriture, elles étaient figurées par l'emblème d'une même bête. Ces raisons sont insignifiantes : il y a là erreur complète. Ni Eusèbe, ni saint Augustin, ni Sulpice-Sévère, ni Orose, n'ont jugé à propos de faire cette confusion. Ils ont très-bien séparé ces deux persécutions. Baronius, pour excuser cette confusion, dit que Valérien, ayant été nommé censeur sous Dèce, eut par là même l'autorité de faire des lois. Il prétend que ce peut-être là l'explication de la circonstance qui nous occupe. Cette raison n'est pas sérieuse. Valérien ne fut nommé à la censure qu'à la fin de l'année 251, c'est-à-dire fort peu de temps avant la mort de Dèce. Il est même douteux qu'il ait accepté cette dignité. Or, on sait que la persécution fut violente, surtout en 250, et qu'à la fin de 251 elle commençait à s'apaiser beaucoup. Valérien aurait-il été préfet de Rome sous Dèce? c'est très-possible, quoique Baronius l'ait affirmé sans preuves; mais ce ne serait pas une raison pour qu'on mît le nom de Valérien avec celui de Dèce quand on parle de la persécution. Jamais jusque-là, jamais plus tard, on ne s'est avisé de désigner une persécution par le nom de l'empereur qui la commandait, et d'y joindre le nom d'aucun préfet de Rome.

La persécution de Dèce sévit dans toutes les parties de l'empire. A Rome, elle débuta par le martyre de saint Fabien et par l'emprisonnement de plusieurs membres du clergé de son église, entre autres de saint Maxime, de saint Moyse et du diacre Nicostrate. Les saints Abdon, Sennen, les saintes Victoire et Anatolie, y furent aussi martyrisées, Les deux premiers étaient deux Persans qui étaient venus à Rome pour en admirer les merveilles. En Toscane, il y eut plusieurs martyrs, notamment les saints Secondien, Vérien et Marcellin. De l'autre côté de Rome l'Italie eut aussi ses martyrs; saint Magnus et sainte Secondine moururent à Anagni. Saint Félicien, évêque de Foligni, y fut martyrisé, ainsi que sainte Messaline. Ravenne fut honorée par la mort de sainte Fusque et de sainte Maure, sa gouvernante. Saint Amarand et saint Basse sont les principaux martyrs de Sicile. En Orient, nous trouvons beaucoup de martyrs, et principalement saint Lucien, saint Mercure et saint Marcien, ainsi que saint Tryphon, saint Respice et sainte Nymphe à Nicée. On marque encore en Bithynie les saints Leuce, Thyrse, Maxime et Callinique. A Pergame, saint Carpe, saint Papyle et saint Agathonice, finirent glorieusement leur vie par le martyre. Nous trouvons à Ephèse les sept Dormants, dont l'histoire littérale a besoin de commentaires; saint Nestor en Pamphylie est un des plus glorieux combattants de cette époque. Chio s'honore du martyre de saint Conon jardinier, et de saint Isidore. La Crète vit mourir saint Cyrille, évêque de Gortyne, et dix autres martyrs. Corinthe eut aussi les siens, qui sont saint Codrat, saint Denys, saint Cyprien et leurs compagnons. Ici nous ne faisons qu'un sommaire, indication nécessairement fort incomplète : car dans un article de dictionnaire, où chaque détail est traité à part, nous ne pouvons pas faire une histoire

des persécutions. La confession de saint Acace fut probablement un des derniers drames de cette persécution, qui, bien qu'amoindrie, ne fut complétement éteinte que par la mort de Dèce. Ainsi que nous l'avons dit déjà, elle fut des plus violentes, et surtout des plus dangereuses, en ce qu'elle attaqua surtout les sommités ecclésiastiques, les colonnes de l'Eglise. Menée avec une habileté satanique, elle prit à tâche de faire abjurer plutôt que de faire mourir : aussi produisit-elle de grands désastres dans l'Eglise. Cependant elle eut aussi à lui fournir de nombreux et de glorieux triomphes. Ceux qui sortirent victorieux du combat se couvrirent d'autant plus de gloire, que la lutte fut plus acharnée, et la rage des persécuteurs plus violente et plus cruellement habile.

PERSÉCUTION SOUS GALLUS.

Après la mort de Dèce, Gallus, son successeur, dut s'occuper d'assurer la paix en Germanie ; il le fit au prix de son honneur, puisqu'au lieu de la conquérir il l'acheta. Tant que durèrent les négociations, tant que dura la marche de l'armée qui mit plusieurs mois à revenir des contrées lointaines où elle se trouvait engagée, l'Eglise jouit d'une paix assez profonde. Mais dès que le nouvel empereur fut entré dans sa capitale, il persécuta violemment les chrétiens. Saint Denys d'Alexandrie dit positivement, dans une lettre à Hermammon : « Gallus ne reconnut pas la faute de Dèce, et ne s'aperçut pas de ce qui avait été cause de sa ruine. Il se heurta à une pierre qui était devant ses yeux. Au milieu de la plus grande prospérité de ses affaires, et pendant que tout lui réussissait suivant ses désirs, il persécuta les saints qui priaient Dieu pour sa santé et pour sa gloire, et se priva du fruit de leurs prières, en les chassant hors de son empire. »

Nous voyons par cette citation que non-seulement Gallus persécuta l'Eglise à l'exemple des empereurs qui l'avaient précédé, mais qu'encore il rendit des édits pour bannir les chrétiens. Deux papes souffrirent le martyre sous son règne, qui pourtant ne dura que bien peu de temps. Dèce, son prédécesseur, mourut à la fin de l'année 251, et Emilien, qui lui succéda, monta sur le trône en 253, et même, suivant quelques-uns, à la fin de 252. Cette mort de deux papes en si peu de temps est un signe de persécution violente. S'il en fallait un autre témoignage, on le trouverait dans le langage que saint Cyprien tient à Démétrianus, qui gouvernait l'Afrique du temps de cet empereur. Une peste violente sévissait dans l'empire; les païens, qui croyaient ou qui feignaient de croire que c'était une manifestation de la colère des dieux contre les chrétiens, se livraient contre ces derniers à des déclamations furibondes. Dans les rues, sur les places publiques, on les insultait, on se portait sans cesse contre eux à des actes de violence qui jamais n'étaient réprimés par les gouverneurs. L'irritation était au comble. Gallus s'y associa. Il ordonna d'abord que partout dans son empire on offrît des sacrifices pour apaiser la colère des dieux. Ce n'était pas assez. Les dévots d'entre les païens, aidés de ces hommes de trouble qui sont toujours disposés à frapper ceux qu'on accuse, profitèrent de cela pour attaquer plus violemment encore les chrétiens. Ils recommencèrent contre eux la persécution que la mort de Dèce avait interrompue. Ce fut à Rome que s'alluma tout à coup ce nouvel incendie. Si Dèce était mort, l'esprit infernal qui avait dirigé ses attaques contre les chrétiens ne l'était pas. On procéda comme il l'avait fait. Ce fut le pape saint Corneille qui le premier fut arrêté. On s'attendait à triompher aisément, comme cela avait eu lieu déjà, d'un grand nombre de chrétiens ; mais cette fois les prévisions des persécuteurs furent noblement trompées par les chrétiens. Les fidèles de Rome se levèrent comme un seul homme et vinrent se présenter comme défenseurs de la foi menacée dans la personne du chef de l'Eglise. Presque tous ceux qui précédemment étaient tombés saisirent avidement cette occasion qui leur était offerte de se réhabiliter par le combat. Ecoutons saint Cyprien, écrivant à cette occasion au pape saint Corneille.

« Cyprien à Corneille, son frère, salut. Nous avons appris, frère bien aimé, les glorieux témoignages de votre foi et la fermeté de votre confession. La joie que nous en avons ressentie semble nous associer à votre victoire. Attachés que nous sommes par des liens indissolubles, ceux de l'Eglise, de la concorde et de l'affection, où est l'évêque qui n'applaudirait au bonheur d'un autre évêque, comme s'il lui appartenait en propre ? Où est le frère qui ne mêlerait sa joie aux joies de ses frères? Les paroles me manquent pour vous exprimer les transports d'allégresse qui ont éclaté ici quand la nouvelle de votre courage y est parvenue, quand nous avons su que vous aviez marché à la tête de nos frères pour confesser le nom de Jésus-Christ, et que leur illustration avait encore ajouté à l'illustration de leur chef? Prédécesseur de leur gloire, vous vous êtes créé de nombreux compagnons de gloire; en confessant Dieu le premier, à la face du grand peuple, vous avez fait naître un peuple de confesseurs, si bien que nous ne savons lequel célébrer davantage, ou l'ardeur et la fermeté de votre foi, ou l'amour qui enchaînait les fidèles à vos nobles exemples. L'évêque a montré son héroïsme en s'élançant le premier aux combats ; le troupeau a prouvé sa tendre et inviolable charité en volant sur les traces du pasteur. Grâce à cette touchante unanimité de cœurs et de voix, l'Eglise romaine s'est levée tout entière pour confesser Jésus-Christ. Par là s'est manifestée dans sa gloire cette foi à laquelle le bienheureux Apôtre rendait jadis témoignage. Oui, sa pensée prophétique assistait dès lors à vos triomphes ; il louait l'avenir dans le présent, et en célébrant la vertu des pères,

il enflammait l'émulation de leurs descendants. Votre union, votre charité, votre vigueur, sont devenues un haut enseignement pour tous les fidèles. Vous leur avez appris à craindre Dieu et à s'attacher étroitement à Jésus-Christ; vous avez appris au peuple à se presser dans le péril autour de son évêque; aux frères à ne pas se détacher de leurs frères pendant la tempête, parce que l'union rend invincible et que le Dieu de la paix accorde aux cœurs pacifiques ce qu'ils demandent en commun.

« L'ennemi était venu fondre sur le camp de Jésus-Christ, dans l'espoir d'y semer le désordre et l'épouvante. Il se trompait : l'énergie de la défense a surpassé la violence de l'attaque; toute la terreur qu'il apportait, la hardiesse et la résolution la lui ont renvoyée. Il comptait supplanter de nouveau les serviteurs de Dieu, et se promettait une victoire facile, semblable à celle qu'il remporte sur de jeunes recrues mal disciplinées, sans expérience, et surprises. Il avait d'abord essayé isolément un de ces soldats, à peu près comme le loup ravisseur sépare la brebis du troupeau, ou comme l'épervier détache habilement la colombe du bataillon ailé de ses compagnes. Il connaît son impuissance contre l'armée réunie; alors il cerne et isole l'individu; mais repoussé vigoureusement par les efforts de la sainte milice, où tous les rangs étaient serrés, il a compris enfin que les défenseurs du Christ, debout et sous les armes, se tiennent toujours prêts à combattre; qu'on peut les égorger; mais les vaincre, jamais; et que c'est le mépris de la mort qui les rend invincibles. Ils ne se révoltent point contre leurs plus violents agresseurs, parce qu'il n'est pas permis à l'innocence d'arracher la vie au crime lui-même; mais ils sont toujours disposés à donner leur sang pour s'échapper plus promptement d'un monde où la malice et la cruauté marchent la tête haute. Spectacle ravissant pour les yeux du Seigneur! joie incomparable pour l'Église de Jésus-Christ! Qu'elle était belle à voir, la tribu fidèle, s'élançant tout entière pour repousser l'ennemi! Oui, tout entière, nous pouvons le dire. Pas un soldat n'eût fui la bataille si la trompette sacrée eût retenti à ses oreilles, puisque pas un de ceux qui l'ont entendue n'a manqué à l'appel. Parmi ceux qui avaient fléchi, combien se sont relevés en ce jour par une confession généreuse! on les a vus depuis, fermes et immobiles, retourner au combat avec une vigueur nouvelle, animés qu'ils étaient par la douleur de la pénitence. Ils avaient été surpris la première fois; on le reconnaît bien aujourd'hui : la nouveauté de l'attaque avait étonné leur courage; mais dans cette rencontre, ils sont redevenus eux-mêmes, la crainte de Dieu a retrempé leurs forces et les a mis à l'épreuve de la souffrance, en sorte qu'aujourd'hui il ne s'agit plus de pardon à mériter, mais de palmes à recueillir. » (Belouino, *Histoire générale des persécutions de l'Eglise catholique*, vol. II, p. 18[illegible].)

On sait comment saint Corneille, exilé d'abord à Civita-Vecchia, fut ramené à Rome pour y être décapité, s'il faut en croire Adon. Saint Lucius, son successeur, fut banni aussi et martyrisé peu de temps après sa rentrée à Rome. Avec saint Corneille furent martyrisées un grand nombre de personnes, notamment plusieurs des gardes qui l'avaient amené de Civita-Vecchia. Le Martyrologe fait mention de l'un d'eux, nommé Céréal, qui fut décapité, ainsi que sa femme Salustie. Peu de temps après arriva la mort de saint Hippolyte et de dix-neuf personnes de sa maison : le Martyrologe ne les nomme pas; il fait seulement mention de sainte Concorde, nourrice de ce saint prêtre. Si la persécution était cruelle à Rome, elle ne l'était pas moins dans les autres provinces. En Afrique elle était extrêmement violente. Il n'en faut pour preuve, comme nous l'avons dit, que l'écrit remarquable adressé par saint Cyprien à Démétrianus. (*Voy.* CYPRIEN.)

Nous ne pouvons pas en dire davantage à propos de cette persécution, qui fut courte, mais cruelle. Le règne si peu long de Gallus, se trouve tellement resserré entre ceux des deux plus violents persécuteurs de l'Eglise (nous ne comptons pas Emilien, qui régna trois mois), Dèce et Valérien, que probablement beaucoup de faits qui se sont passés sous son règne ont été attribués par erreur soit à Dèce soit à Valérien. Nous ne dirons rien d'Emilien, ne trouvant rien d'authentique sous son règne. Passons à Valérien.

PERSÉCUTION DE VALÉRIEN.

Encore un prince à propos duquel nous ne pouvons partager l'opinion universellement adoptée. Il ne monta sur le trône qu'âgé de plus de soixante ans. Ses cheveux blanchirent, dit-on, dans la probité, l'honneur et la pratique de toutes les vertus. Etrange vertu que celle qui gît dans l'incapacité, dans l'insuffisance les plus absolues, dans des qualités négatives, qui cachent, comme on peut le voir en lisant l'article VALÉRIEN, la lâcheté la plus grande que l'antiquité nous montre. Valérien fut d'abord extrêmement favorable aux chrétiens, plus même qu'aucun de ses prédécesseurs ne l'avait été. Il avait tant de chrétiens dans son palais, dit un contemporain, qu'on aurait pu le prendre pour une église. Ce fut Macrien qui fut cause du changement qui s'opéra dans les dispositions du prince. Macrien rêvait déjà l'empire et dressait les plans qui devaient l'y faire arriver. Adonné à la magie, il persuada au débile empereur de s'y adonner aussi. Ce vertueux vieillard, *ami de toute justice, de mœurs irréprochables* (nous copions), sacrifia des enfants pour étudier l'avenir et ses destins; et pour être plus agréable aux dieux, il fallait choisir pour ces horribles sacrifices des chrétiens : il est probable qu'il le fit. Toujours est-il qu'à partir de cette époque, commencement de 257, il se montra excessivement cruel envers les chrétiens, et les persécuta avec une fureur qui n'eut d'égale que l'extrême faveur

qu'il leur avait témoignée en commençant son règne. Sa persécution dura quarante-deux mois, comme le témoigne saint Denys d'Alexandrie, d'après saint Jean, qui dit de lui : *Il lui fut donné une bouche qui se glorifiait insolemment et qui blasphémait, et il reçut le pouvoir de faire la guerre durant quarante-deux mois* (*Apoc.* XIII, 5). Valérien fut pris par les Perses au milieu de l'année 260. Pour ce qui peut être arrivé à Rome dès le commencement de la persécution, nous renvoyons à l'article ETIENNE. Nous arrivons aux faits authentiques et parfaitement irrécusables.

Les Actes de saint Cyprien nous apprennent que les empereurs Valérien et Gallien écrivirent, en 257, à Aspasius Paternus, proconsul d'Afrique, qu'il eût à faire observer les cérémonies romaines à tous ceux qui ne suivaient pas la religion des Romains. Dès ce commencement, on ne contraignait pas encore de renoncer à Jésus-Christ ; car on voit par les Actes de saint Denys d'Alexandrie, que le gouverneur Emilien permettait à ce saint de continuer à pratiquer la religion chrétienne, pourvu qu'en même temps il consentît à faire des sacrifices aux dieux. Mais les magistrats, gouverneurs, proconsuls, etc., avaient reçu l'ordre d'empêcher les chrétiens de s'assembler dans les cimetières et dans les églises. Ces édits non-seulement interdisaient aux chrétiens l'entrée des cimetières, mais encore il leur en enlevaient la possession ; car Gallien, après la prise de Valérien, restitua aux chrétiens, pour l'exercice de leur culte, les lieux qui leur avaient été ôtés. On voit aussi que dès lors la persécution n'était pas arrivée à la violence qu'elle acquit plus tard, puisque les édits portaient qu'on bannît et qu'on dépouillât de leurs biens ceux qui refuseraient de sacrifier. Ainsi, saint Denys et saint Cyprien ayant été pris, furent simplement envoyés en exil. Les instructions que reçut Paterne portaient qu'on s'adressât principalement aux évêques et aux prêtres, afin d'abattre plus facilement l'édifice en jetant ses colonnes par terre. Cependant, soit que les gouverneurs eussent reçu presque immédiatement des ordres plus précis, soit qu'ils eussent pris sur eux d'appliquer les lois et les édits anciens, on trouve que presque tout de suite, après l'arrestation de saint Cyprien, il y eut en Afrique beaucoup de personnes, non-seulement des prêtres, mais encore des laïques, des femmes et même des enfants, qui furent bannis, envoyés aux mines ou mis à mort. Dès le 20 janvier, on trouve à Rome la mort de saint Maxime, prêtre, ce qui prouve que la persécution y était très-violente. Beaucoup d'auteurs assurent que saint Etienne fut martyrisé le 2 août de cette même année. Saint Marcel, prêtre, saint Adrias et une foule d'autres y souffrirent dans les derniers mois de l'année. Sainte Rufine, sainte Seconde, souffrirent aussi dans Rome en l'année 257. Pour le commencement de l'année 258, nous trouvons très-peu de chose relativement à la persécution ; mais au milieu de l'an 258, Valérien envoya au sénat un rescrit dans lequel il donnait ordre qu'on fît mourir sans délai les évêques, les prêtres, les diacres. Il ordonnait que les sénateurs, les personnes qualifiées, les chevaliers romains, fussent d'abord privés de leurs dignités, dépossédés de leurs biens, et qu'ensuite, s'ils refusaient de sacrifier aux dieux, qu'ils fussent décapités. Cet édit portait encore que ceux des césariens, c'est-à-dire les esclaves ou affranchis qui servaient l'empereur en qualité de domestiques, qui avaient confessé Jésus-Christ ou qui le feraient plus tard, seraient acquis au domaine impérial, envoyés enchaînés dans les terres lui appartenant, et qu'on les inscrirait au rôle des esclaves obligés de les cultiver.

Cet édit semblerait établir que le commun des chrétiens aurait été à l'abri de la persécution. Cependant on trouve dans les Actes de saint Jacques et de saint Marien qu'à Cirthe on recherchait indistinctement tous ceux qui faisaient profession de la religion chrétienne. Il est à croire ou bien que des dispositions particulières furent ajoutées à ces édits, ou bien même qu'un édit plus général que celui duquel nous parlons fut envoyé en 259, par Valérien ; ou bien encore, que les gouverneurs, magistrats et proconsuls, agissaient un peu à leur guise dans l'application, non-seulement des édits nouveaux, mais encore des anciens et des anciennes lois. Il y a encore une supposition à faire relativement à cet édit de 258. Probablement que ces édits signifiaient que les évêques, les prêtres et les diacres seraient exécutés immédiatement, sans sursis, et sans qu'on leur fît grâce, même dans le cas où ils voudraient abjurer ; tandis qu'on s'en tiendrait à la conduite qu'on avait coutume de tenir à l'égard du commun des fidèles, c'est-à-dire qu'on les recevrait à l'abjuration s'ils le demandaient. Ce qui tendrait à appuyer cette opinion, c'est ce qu'on voit par les Actes de saint Cyprien : le proconsul Maxime le pressa fort peu de sacrifier, et le condamna presque immédiatement à être décapité. Il en fut de même de saint Fructueux de Tarragone, de ses deux diacres et de saint Luce et ses compagnons. Saint Flavien, l'un d'eux, fut envoyé en prison, parce que ceux qui avaient entrepris de le sauver soutinrent qu'il n'était pas diacre ; puis deux jours plus tard, la populace ayant demandé qu'il fût appliqué à la question, le gouverneur n'en tint compte et le condamna purement et simplement à mort. Ce qui vient encore à l'appui de ce que nous soutenons ici, c'est que saint Jacques ayant dit qu'il était diacre, et saint Marien qu'il ne l'était pas, mais simple lecteur, ce dernier seulement fut appliqué à la question.

Dodwel a prétendu que le nombre des martyrs avait été très-petit durant la persécution de Valérien. Nous renvoyons à notre *Histoire générale des persécutions*, où nous avons, en plusieurs endroits, et notamment relativement à la persécution de Valérien,

dit ce que nous pensons de cet auteur et de ses affirmations. Dodwel n'était pas un ignorant, on ne peut donc pas lui pardonner d'avoir été trompé par une science insuffisante. Il a eu toute l'impudence du mensonge sciemment et méchamment fait.

Entrons maintenant dans le détail des faits de cette persécution, l'une des plus cruelles que l'Eglise ait eues à supporter, et qui eut, ainsi que nous l'avons dit déjà, tous les caractères de celle de l'infâme Dèce, quant à l'habileté perverse qui en inspirait les actes à Valérien et aux ministres de sa cruauté. En envoyant ses édits à Rome, Valérien avait envoyé au sénat le modèle des lettres qu'il fallait écrire aux gouverneurs de province, pour qu'ils eussent à les exécuter. Pendant longtemps les préfets de la ville et du prétoire n'eurent pas d'autre occupation que de persécuter les chrétiens de Rome ou d'envoyer dans les provinces les instructions nécessaires pour qu'on les y persécutât violemment. Aussitôt les édits reçus à Rome, on se hâta de les mettre à exécution. Saint Sixte, pape, fut immédiatement arrêté et mis à mort. Son archidiacre Laurent le suivit de près. Saint Hyacinthe, prêtre, fut martyrisé à Ostie, le 13 août 258, en condamnant les erreurs de Novatien, dont il avait jusque-là été partisan. Le préfet qui condamna ce saint à la mort était, dit Prudence, sur son tribunal, entouré de bourreaux et d'instruments de supplice. Devant ce tribunal étaient de nombreux chrétiens. La misère, la saleté qu'on remarquait en eux attestaient qu'on les avait longtemps laissés croupir en prison. (c'est l'expression de Prudence ou du moins l'équivalent). Ce préfet, ne pouvant contraindre ces martyrs à sacrifier, les condamna tous à mort. Les uns furent décapités, les autres percés avec des épées ; il y en eut de mis en croix, beaucoup furent brûlés. Puis on en plaça beaucoup dans un bateau trop vieux pour tenir la mer, et qui défonça sous sa charge. Nos modernes bourreaux, eux aussi, ont fait des noyades, mais plus en grand et avec plus d'apparat. Les bateaux à soupape de leur invention faisaient durer plus longtemps leurs jouissances de bourreaux, et le supplice des martyrs. Décidément les Carrier et les autres bourreaux de 93 étaient en progrès sur ceux des monstres qui salissaient le trône des Césars. Dieu fasse que cette horrible race de tigres humains s'éteigne pour l'honneur de l'humanité, et puissent les races futures douter un jour de leur existence !

L'Espagne vit le martyre de saint Fructueux et de ses diacres Eulogе et Augure. L'Afrique, après avoir vu le martyre de saint Cyprien, vit celui des saints Montan, Luce, Flavien et leurs compagnons. Avant lui, saint Successe, évêque, et ses compagnons avaient souffert pour la foi. La violence de la persécution à Carthage fut telle qu'on ne put donner de successeur à saint Cyprien que plus de huit mois après sa mort ; mais quelque violente qu'elle y fût, elle sévit encore davantage en Numidie : on y poursuivait non-seulement les ecclésiastiques ; mais tous les fidèles, quels qu'ils fussent. A Lambesse, dès le commencement de mai 259 ou 260, on exécutait publiquement de grandes troupes de chrétiens; on séparait à dessein les laïques des clercs, pensant que par ce moyen les laïques céderaient plus facilement aux menaces ou à la violence des tourments. Tous ceux des chrétiens qui avaient, par un premier jugement, été envoyés en exil, étaient immédiatement condamnés à mort s'ils étaient déférés une seconde fois. En Orient, un des principaux martyrs fut saint Nicéphore ; en Palestine, les saints Prisque, Male et Alexandre furent dévorés par les bêtes.

Quand Valérien eut été fait prisonnier en Perse, il y eut immédiatement une réaction prononcée en faveur des chrétiens. Gallien, qui resta seul maître de l'empire, publia des édits pour faire cesser partout la persécution. Il permit aux prélats de rejoindre leurs siéges, ordonna aux gouverneurs de rendre aux chrétiens les lieux où ils s'assemblaient pour la célébration de leur culte. Ainsi, les cimetières, les églises, tout leur fut rendu. Si c'est à cette époque qu'il faut rapporter l'histoire de saint Félix de Nole, il faut dire que Gallien ordonna aussi qu'on rendît aux chrétiens les biens qui leur avaient été enlevés par les confiscations. Ce qui le prouve, c'est qu'il est dit aux Actes de la confession de saint Félix qu'il ne voulut pas demander ses biens, qu'on lui eût rendus comme aux autres, et qu'il préféra sa pauvreté.

La persécution de Valérien, comme nous venons de le voir, fut l'une des plus cruelles que l'Eglise eût souffertes ; la punition que Dieu infligea à ce prince prévaricateur fut aussi l'une des plus épouvantables dont l'histoire eût gardé le souvenir. (*Voy.* VALÉRIEN.) Sous le règne de GALLIEN (*Voy.* ce nom), Macrien ayant usurpé l'empire en Orient, s'y maintint durant une année, et pendant ce temps les provinces qui étaient sous son obéissance ne jouirent pas du bénéfice de la paix que Gallien avait accordée à l'Eglise. On a beaucoup de preuves de ce fait, entre autres la mort de saint Marin, soldat, et celle de saint Astère, sénateur romain, à Césarée de Palestine, en 260 ou 261.

PERSÉCUTION DE CLAUDE II LE GOTHIQUE.

Claude II fut un grand prince, presque accompli, au point de vue des vertus humaines. L'historien qui cherche dans un souverain la gloire et l'habileté, la science du gouvernement, les qualités qui font les hommes illustres, peut prendre le règne de Claude, quoique bien court, comme lui présentant tout cela réuni. Mais nous, dont le rôle ici est tout spécial, qui avons à juger bien plus sévèrement que les historiens ordinaires, nous voyons dans Claude un grand coupable, car il fut un violent persécuteur de l'Eglise.

Pendant longtemps la question de savoir s'il y avait eu des martyrs sous le règne de cet empereur a partagé les savants. Le P.

Pagi affirme qu'il n'y eut pas de martyrs sous Claude. Tillemont reste dans le doute. Bède, Usuard, Adon, Baronius, Bollandus parmi les anciens, et parmi les modernes Berault-Bercastel, et d'autres que nous pourrions citer, n'ont pas montré la moindre hésitation à ranger Claude au rang des persécuteurs. Nous avouons notre étonnement extrême pour la légèreté avec laquelle on a pu nier ou mettre en doute la persécution de Claude. Les Martyrologes anciens, qui contiennent tous les noms des saints mis à mort sous Claude, sont une preuve incontestable. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs depuis un grand nombre de siècles; là est la plus irrécusable des traditions. Ceux qui ont écrit ces Martyrologes, l'Eglise qui en consacrait la véracité en les adoptant, devaient savoir ce qui s'était passé; les siècles ne les séparaient pas alors, comme ils nous séparent aujourd'hui, des événements. Il y a des choses qu'il faut admettre sur la foi des devanciers. Le témoignage successif qu'apportent aux pieds d'une vérité les générations est le plus considérable qu'on puisse demander. Du reste, rien que l'examen attentif du Martyrologe romain ou de celui de saint Jérôme suffit pour ne pas laisser l'ombre du doute. Nous démontrerons ici positivement que Claude a persécuté violemment l'Eglise. D'où vient donc qu'il existe si peu de documents authentiques touchant cette persécution? Cela tiendrait-il à ce que les historiens n'ont pas osé ou n'ont pas voulu dire toute la vérité à l'égard d'un prince qui compte parmi les aïeux les plus proches de Constantin? Nous n'osons rien affirmer : mais ne peut-on supposer que ce prince lui-même ou ses flatteurs aient supprimé la plupart des documents? Il était en tous cas impossible qu'ils supprimassent les Martyrologes, les fêtes des saints et les dates de leur mort. Cela seul suffirait au besoin de la cause que nous soutenons ici; mais aujourd'hui nous avons mieux que ces preuves traditionnelles. On a découvert, à la fin du siècle dernier, dans la bibliothèque de Turin, le texte grec d'Actes authentiques et fort importants du martyre d'un grand nombre de saints, sous Claude. La traduction en avait été faite en latin, et publiée par les soins de la bibliothèque de la Propagande à Rome, pendant le temps que sévissait en France notre première révolution. A cette époque hideuse, on pensait peu aux livres, surtout aux livres du genre de celui-ci; les bibliothèques de France ne l'avaient pas, du moins nous n'avons pu nous l'y procurer; nous avons dû nous le procurer autrement. Nous avons traduit ces Actes en français, en recourant au texte grec; et bien nous en a pris, car les premiers traducteurs s'étaient donné bien des licences. Ces Actes prouvent, d'une façon irrécusable, ce que nous considérons, nous, comme prouvé de reste sans eux, que Claude fut persécuteur. (*Voy.* MARTYRS D'OSTIE.)

Claude était très-attaché aux anciens usages, aux coutumes et aux cérémonies de la religion païenne. Il consultait les oracles, les sibylles, sur la conduite qu'il devait tenir. Il était si fervent à Apollon, que, par dérision, on lui donnait le nom de ce dieu. Avec ces tendances et ce caractère, il aurait été difficile qu'il fût favorable aux chrétiens. Quelque chose de fort ordinaire chez les empereurs romains, c'était de vouloir faire autrement que leurs prédécesseurs : aussi l'un d'eux s'était-il fait voir favorable aux chrétiens; on pouvait être sûr que celui qui venait après, les persécuterait. Gallien s'était fait détester, et, nous en convenons à juste titre; Claude voulut agir complétement à l'encontre de ce qu'il avait fait : il eût dû se borner à ne pas imiter ses vices.

Claude vint à Rome dans les derniers temps de l'année 268; il y resta un peu plus d'un an. Les principaux martyrs que nous trouvions sous son règne sont saint Blaste, tribun, et deux cent soixante soldats, qu'il fit tuer à coups de flèches, dans l'amphithéâtre de Rome, le 1er mars 269; le 24 de ce même mois, il fit décapiter saint Quirin, dans sa prison. On retrouve ensuite en Toscane quarante-deux martyrs, au nombre desquels sont saint Gracilien et sainte Félicissime, saint Ptolémée et saint Romain, avec trente-huit autres; cent soixante-six chrétiens, parmi lesquels quarante-six soldats; saint Césaire, diacre; saint Julien, prêtre, avec quinze autres; enfin sainte Sévère, dont nous transcrivons l'épitaphe :

COSULE CLUDIO
ED. PATERNO. NONIS
NOVEMBRIBUS. DIE. VENERES. LUNA XXIII
LENCES. FELIE. SEVERE CARESSIME.POSUETE.
ED. ISPIRITO. SANCTO. TUO.
M.... TU.. A. ANNUORUM ≂ L
ED. MESSORON. XI. DEURON X.

Le mot effacé à la sixième ligne est-il *mortua*, comme quelques-uns l'ont prétendu? Pourquoi ce mot sur un tombeau? A quoi sert d'écrire ce que le tombeau dit lui-même? Pourquoi ce pléonasme d'idées? Les anciens appelaient les morts *dormientes;* sur leurs épitaphes, ils écrivaient *Hic jacet*, comme nous *Ci gît*. Le mot effacé est *Martoura*.

Il y a encore bien d'autres saints martyrs que nous pourrions nommer : sainte Prisque et quatre nobles Persans; les martyrs de Terni, etc.

Voici les dates sous lesquelles le Martyrologe romain inscrit les saints que nous venons de nommer et plusieurs autres; cette citation est importante. *Janvier*, 18; *février*, 14; *mars*, 1er, 24: *octobre*, 24, 28. — Ces dates du Martyrologe sont en concordance parfaite avec l'histoire de Claude.

Ainsi on voit que ce prince a fait des martyrs dans les mois de janvier, de février et de mars; mais on n'en trouve aucun dans ceux d'avril, de mai, de juin, de juillet. Le Martyrologe n'en indique pas non plus dans les mois d'août et de septembre; nous verrons qu'il y en eut cependant dans le mois d'août. Eh bien, nous prétendons que la chronologie

du Martyrologe romain est parfaite, et d'un autre côté, contrairement à tous les auteurs qui ont admis la persécution de Claude, nous prétendons qu'elle a commencé en août 268, et fini en mars 269; de plus, que Claude n'a point persécuté les chrétiens après sa grande victoire sur les Goths. En effet, Claude fut proclamé empereur du 20 au 24 mars 268. Avant de s'en venir à Rome, il vainquit Auréole, qui, étant assiégé dans Milan, avait demandé à se soumettre en apprenant son avénement à l'empire, mais s'était révolté peu de temps après. Il vainquit aussi, comme nous l'avons dit, les Allemands près du lac de Garde. Tous ces faits s'étant passés en Italie ne durent pas retenir Claude plus de quelques mois, et il n'est point étonnant qu'il pût être à Rome dès le mois d'août.

« Les Goths, qui avaient employé toute l'année 268 à faire d'énormes préparatifs de guerre, s'embarquèrent à l'embouchure du Niester, au commencement de la belle saison, en 269, eurent le temps d'assiéger Tomes, dans la petite Scythie; dans la Mésie, Marcianople, sous les murs de laquelle ils livrèrent plusieurs combats; d'attaquer inutilement Byzance et Cyzique, de venir par l'Hellespont et la mer Egée jusqu'au mont Athos, où ils raccommodèrent leurs vaisseaux, dont les courants du Bosphore avaient détruit un grand nombre, et fortement endommagé les autres. Cette opération dut nécessairement leur demander beaucoup de temps. Ils vinrent ensuite mettre le siége devant Thessalonique et Cassandrée, et ayant appris que Claude s'avançait contre eux, ils vinrent à sa rencontre jusqu'à Naisse, dans la Haute Mésie. Ce fut là que Claude leur livra bataille, et leur tua cinquante mille hommes. Il est évident que ce grand événement ne dut avoir lieu que dans les derniers mois de la belle saison, en 269, puisque, poursuivis incessamment par Claude, ils se réfugièrent sur le mont Hémus, pour y prendre leur quartier d'hiver.

« Claude ne revint point à Rome après sa première victoire sur les Goths; certes, ses affaires ne lui permettaient pas de prendre du repos dans sa capitale. Zénobie lui faisait la guerre en Orient, et, après des chances diverses, ayant entièrement défait Probus, restait maîtresse de toute l'Egypte. Claude fut même obligé de faire la paix avec elle, pour achever la guerre contre les Goths. Il n'eût pas été occupé de ce côté, que les affaires d'Occident eussent impérieusement réclamé sa présence. Tétricus, qui avait pris la pourpre, poursuivait dans les Gaules le cours de ses succès, et la ville d'Autun, qui s'était déclarée pour Claude, dont elle réclamait inutilement le secours, succombait emportée d'assaut à la fin de 269, après un siége de sept mois.

« Il est évident, par tous ces faits, que Claude ne put pas venir à Rome à la fin de 269. D'un autre côté, nous le trouvons déjà au mont Hémus, finissant d'exterminer les Goths, dès les premiers mois de 270. Il mourut de la peste à Sirmich, vers le mois d'avril de cette même année. Ainsi que nous l'avons dit, Claude persécuta les chrétiens à la fin de 268 et au commencement de 269; mais ceux qui placent plus tard les martyrs qui ont souffert sous lui, et notamment ceux d'Ostie, ne tiennent pas compte des faits historiques.

« Une chose remarquable encore, c'est que le Martyrologe romain n'indique que des martyrs qui ont souffert à Rome ou dans l'Italie; cette circonstance milite encore en faveur de l'opinion que nous soutenons; Claude n'était pas maître des Gaules qui obéissaient, ainsi qu'une partie de l'Allemagne, à Tetricus. Zénobie avait l'Orient et l'Egypte sous sa domination. Toutes ces provinces échappaient donc à la persécution de Claude. » (Belouino, *Hist. des perséc. de l'Egl. cath.*, t. II, p. 346.)

Nous ne pouvons rien dire de plus de la persécution de Claude, sinon que nous renvoyons, comme nous l'avons déjà fait au commencement, à l'histoire des Martyrs d'Ostie. Nous invitons aussi le lecteur à recourir à l'article Claude II.

PERSÉCUTION D'AURÉLIEN.

L'empereur Aurélien commença à régner en 270. On dit qu'il se montra dans les premiers temps, sinon favorable aux chrétiens, du moins équitable à leur égard. On allègue pour preuve l'ordre qu'il donna à Paul de Samosates de quitter son siége, comme les évêques d'Orient, réunis en concile, le lui avaient commandé, et de le céder à celui qu'ils avaient nommé à sa place, et dont l'évêque de Rome avait approuvé la nomination. Ce fait ne prouve qu'une chose : qu'Aurélien ne voulait pas se créer d'embarras en persécutant les chrétiens, quand il avait à combattre une multitude d'ennemis sur tous les points de l'empire. Pourquoi, ne voulant pas alors persécuter les chrétiens, n'aurait-il pas été équitable à leur égard? Leur refuser justice, c'eût été déjà un commencement de persécution. Or, il voulait ne sévir contre eux qu'à son heure, qu'au moment qu'il jugerait convenable. Il avait déjà montré, étant gouverneur des Gaules, en faisant mourir à Troyes saint Patrocle, ce qu'on pouvait attendre de lui comme tolérance religieuse. Ce prince était extrêmement superstitieux. Sa mère, dit-on, était prêtresse d'un temple, du côté de Sirmich, probablement d'un temple du soleil. Elle avait la prétention de prédire l'avenir, et elle avait toujours dit à son fils qu'il arriverait à l'empire. Aussi Aurélien, peut-être à cause de cette prédiction qu'il voyait réalisée, avait toujours eu une grande dévotion au culte du Soleil. Quant à la prédiction en elle-même, il n'y faut pas faire grand fond. A cette époque, où tous les généraux de l'empire romain prenaient la pourpre, où le titre d'Auguste était en quelque sorte le grade suprême auquel chaque officier tendait à monter, il n'était pas difficile de prévoir qu'un militaire aussi recommandable qu'Aurélien monterait

au rang où tant d'autres moins dignes étaient montés. La mère d'Aurélien, le sachant superstitieux, n'avait-elle pas fait sa prédiction pour influencer l'avenir de son fils, pour le préparer, dans un but d'ambition maternelle? Il est très-permis de le penser. Du reste, la prédiction accomplie, le nouvel empereur dut rester et resta fervent au dieu qui avait inspiré sa mère. Dès lors il rêva la splendeur du vieux culte de l'empire. Relever le paganisme fut le but qu'il se proposa d'atteindre, après qu'il aurait relevé la puissance de l'empire, et rendu au nom romain, si abaissé sous ses prédécesseurs, l'éclat et le prestige qu'il avait auparavant aux yeux de l'univers. Dieu lui livra l'empire de ce monde, et permit à son génie d'opérer les grandes choses qu'il ambitionnait. Quant à l'empire de la foi, dès qu'Aurélien y voulut toucher, Dieu lui fit sentir que lui seul en était le maître, et que les plus grands guerriers et les plus grands génies sont devant lui comme s'ils n'étaient pas.

Aurélien fut frappé de mort presque aussitôt qu'il eut signé ses édits sanguinaires. Voici comment cet événement se passa. Après que ce conquérant eut réuni en un seul faisceau toutes les provinces que successivement la révolte avait détachées de l'empire, après qu'il eut assis sa puissance sur les ruines de toutes les puissances rivales, il songea à exécuter son grand projet de destruction du christianisme. Comme il allait signer les édits de persécution, Dieu l'arrêta. La foudre, tombant auprès de lui, l'avertit qu'il commettait un sacrilége. Cette voix d'en haut venait lui dire que les choses du ciel n'étaient pas de son domaine. Aurélien fut épouvanté, il différa l'exécution de son projet; mais bientôt il le reprit, et lança contre l'Eglise des édits plus cruels et plus sanguinaires que n'avaient encore fait ses prédécesseurs. Cette fois la peine ne se fit pas attendre ; Aurélien tomba sous le fer des conspirateurs, avant même que ses édits eussent pu arriver jusqu'aux extrémités de l'empire. Faut-il en conclure qu'ils furent sans effet, comme certains écrivains l'ont prétendu? Faut-il, contre toute évidence, s'associer au jugement de ces hommes qui ont toujours prêté une main audacieuse et sacrilége quand il faut arracher quelque palme au faisceau des gloires de l'Eglise? Pour ces hommes, qui sont aussi des persécuteurs et desquels nous parlons, tout est bon, quand il s'agit d'attaquer, d'amoindrir, de détruire, s'il était possible, nos monuments et nos fastes. Le mensonge et la calomnie sont leurs instruments de supplice pour la vérité qu'ils font martyre. S'agit-il de jeter une insulte aux choses saintes? Ils sont là toujours prêts. L'ordure qu'ils lancent contre l'Eglise n'arrive jamais au but, elle retombe sans cesse sur eux-mêmes : n'importe, ils la ramassent incessamment, sans autre résultat que de se salir aux yeux des hommes et d'attirer d'en haut la vengeance divine.

La persécution causée par Aurélien fut violente. Qu'on ouvre les fastes des martyrs; à chaque page le nom de ce persécuteur est écrit en lettres rouges, en lettres de sang. Malheur, cent fois malheur à l'homme qui pèche par un acte de parole, ou d'écrit, ou d'autorité, qui reste après lui! C'est une postérité de malédiction qu'il laisse; il crée ainsi une génération de crimes que sa volonté ne peut plus arrêter. Il a beau se repentir, il a beau mourir, ses crimes restent vivants et engendrent des crimes, et sans cesse devant Dieu la charge de son âme devient plus grande. Ainsi fit Aurélien : les édits qu'il avait signés survécurent quand il fut mort; ils furent exécutés par les gouverneurs des provinces pendant tout l'interrègne qui suivit sa mort, et même plus tard. Maintenant la persécution d'Aurélien ne commença-t-elle qu'avec ses édits? Non, évidemment, tous les monuments le prouvent. Aurélien ne voulait pas lancer d'édits contre les chrétiens avant d'avoir accompli ses grands projets; mais il souhaitait très-volontiers que les gouverneurs des provinces appliquassent les anciennes lois, les anciens édits. Pour se rendre coupable des actes de ses subordonnés, un prince n'a pas besoin de commander. La servilité a le flair si délicat pour découvrir ce qui plaît au cœur du maître! Aurélien détestait les chrétiens, on le savait; qu'avait-il besoin de le dire? Les bourreaux de Valérien et des autres persécuteurs, les magistrats, les gouverneurs qui avaient fait mourir tant de saints martyrs, étaient encore là; ils avaient la main prête à signer les proscriptions. La hache altérée de sang n'était pas encore rouillée. Les joies féroces qu'éprouvent les assassins aux cris, aux tortures des victimes, demandaient à renaître. Aurélien haïssait les chrétiens, que fallait-il de plus? La persécution reprit avec son règne, il ne l'empêcha pas; plus tard il se réservait de l'ordonner, il le fit.

Les principales victimes de la persécution sous Aurélien sont saint Félix, pape, saint Denys de Paris et ses compagnons, saint Sabinien de Troyes, saint Révérien d'Autun, saint Prisque d'Auxerre. Pour la Palestine, nous trouvons saint Agapet; en Italie, sainte Restitute, de Sore. Nous voyons en Toscane le martyre de saint Félix, prêtre, de saint Irénée, diacre, et de sainte Mustiole, cousine de l'empereur Claude. Les Actes de ces trois derniers saints portent qu'Aurélien envoya en Toscane Turcius, avec charge expresse d'y rechercher les chrétiens, et de les faire mourir. Saint Conon et son fils illustrèrent la ville d'Icone par le glorieux martyre qu'ils y subirent pour la foi. Césarée de Cappadoce vit le martyre de saint Mamus, vulgairement nommé Mames. Nous ne faisons qu'indiquer ici sommairement les principaux d'entre les martyrs sous ce règne. Cette énumération suffit pour faire voir que non-seulement il y eut persécution sous Aurélien, mais encore qu'elle fut violente.

PERSÉCUTION DE DIOCLÉTIEN.

Les historiens ont pris l'habitude de nommer *persécution de Dioclétien* la grande per-

sécution qui fut ouverte par les édits de ce prince contre l'Eglise, et qui dura dix ans, bien qu'elle eût été exercée autant et peut-être plus par ses collègues et par ses successeurs que par lui-même. On comprend généralement aussi sous cette dénomination les persécutions partielles qui furent soulevées contre les chrétiens sous le règne de ce prince, avant même la promulgation de ses édits, surtout en Occident, où commandait Maximien Hercule. Nous ne nous éloignerons pas des usages reçus, et nous ferons comme les historiens nos prédécesseurs. Ainsi, par persécution de Dioclétien, nous entendrons spécialement celle qui fut faite à l'Eglise de Dieu, en vertu des édits lancés par ce prince à Nicomédie, en l'an de Jésus-Christ 303, et, d'une façon extensive, celles qu'eurent à endurer les chrétiens, sous les commencements de son règne, en vertu des anciennes lois et des anciens édits qu'on leur appliquait.

Beaucoup d'écrivains, Tillemont en particulier, disent que l'Eglise fut en paix depuis Valérien jusqu'à la persécution de Dioclétien. Nous avons fait justice de cette affirmation, en établissant d'une manière irréfragable, par les faits, que sous Claude l'Eglise avait été violemment persécutée, et que sous Aurelien elle l'avait été encore. Ce n'est qu'après la mort de ce prince qu'elle jouit véritablement de cette paix profonde dont Eusèbe fait le récit dans son livre VIII, ch. 4, p. 255. Tacite, Probus, Carus, et ses fils Carin et Numérien, laissèrent l'Eglise en repos. Sous leurs règnes, les chrétiens ne furent persécutés qu'accidentellement, et encore ne peut-on le dire d'une manière un peu certaine que du règne de Carin, qui fit à Rome quelques martyrs en l'an 285.

Dioclétien étant monté sur le trône en l'an de Jésus-Christ 284, se trouva par la mort de Carin, arrivée l'année suivante, maître de tout l'empire. En 286, il s'associa Maximien Hercule, son compagnon d'armes et son ami, et lui donna tout l'Occident à gouverner. Durant les commencements de son règne, les chrétiens jouirent de la tranquillité qu'ils avaient eue sous ceux de ses prédécesseurs que nous venons de nommer. « Le démon, dit Eusèbe, qui avait reçu la puissance de persécuter les saints, semblait s'être endormi d'un sommeil profond. Le nom de Jésus-Christ était partout estimé et vénéré. Aux assemblées des fidèles, l'affluence était si grande qu'on était partout obligé d'abattre les églises pour en construire de plus grandes. En Orient, presque tous les hommes avaient quitté le culte des idoles pour embrasser la religion chrétienne. Les gouverneurs de province, les magistrats, aimaient et vénéraient les évêques et les autres ministres du culte. Les seigneurs, les empereurs eux-mêmes montraient de l'affection pour les chrétiens : ils laissaient leurs femmes, leurs enfants, leurs serviteurs, pratiquer sous leurs yeux le christianisme. Plusieurs d'entre les chrétiens furent nommés aux emplois et au gouvernement des provinces. On les exemptait de l'obligation d'offrir des sacrifices. »

Ce portrait qu'Eusèbe trace de l'état de l'Eglise est applicable, dit-il, aux dix-huit premières années du règne de Dioclétien. Pour trouver qu'Eusèbe dit vrai, il faut se transporter aux lieux où il écrivait, en Orient, où la persécution ne commença que lors des édits en 303, et comprendre qu'il n'a voulu parler que de la partie de l'empire directement soumise à Dioclétien. Si l'on considère l'Occident, qu'y voit-on ? Aussitôt son avénement à l'empire, le cruel Maximien commence à persécuter les chrétiens. Dès les commencements, en 286, en venant dans les Gaules, le 22 septembre, il fit massacrer la fameuse légion Thébéenne, avec son chef, saint Maurice. Aussitôt après, il envoya Rictius Varus, son préfet du prétoire, connu dans les Martyrologes sous le nom de Rictiovare, chercher et exterminer les malheureux restes de cette héroïque légion. Le ministre fut digne du maître : il exécuta ses ordres avec une barbarie qui ne dut rien laisser à désirer à l'atroce Maximien. Bâle vit des noyades, Trèves des massacres, Cologne, Reims, Soissons, Fîmes, Amiens et une foule d'autres lieux dans les Gaules eurent de nombreux martyrs. (*Voy.* Rictius Varus.) Après la mort de ce préfet du prétoire, arrivée en 288, un nommé Julien lui succéda, et sut continuer sa tâche, suivant le cœur et les intentions de Maximien. Il fit mourir saint Yon à Chastre, dans la Lyonnaise, saint Lucien à Beauvais, en Belgique. Eutyque et Astère, qu'on trouve avoir eu part au martyre de saint Victor à Marseille, étaient probablement les collègues ou les successeurs de Julien. En même temps que ces choses se passaient, Sisinnius Fescenninus, qui gouvernait la Lyonnaise (la seconde), martyrisait saint Denys à Paris, saint Nicaise dans le Vexin. Un certain Dacien condamna et fit mourir saint Caprais à Agen. Ce Dacien serait-il le même que celui qui se rendit si odieusement célèbre en Espagne, au cours de la grande persécution de Dioclétien ? Nantes avait aussi ses martyrs, les deux frères Donatien et Rogatien. On ne dit pas qui les fit mourir. Quoi qu'il en soit, on voit par ce qui nous reste de documents, que, dès les commencements de ce règne, la persécution fut excessivement violente en Gaule. Il y a tout lieu de croire que Maximien, en déchaînant sa fureur contre cette province, ne faisait pas d'exception pour les autres, et que partout il agissait de même. Dioclétien lui-même, quoiqu'en dise Eusèbe, fit quelques martyrs au commencement de son règne. Dès l'an 285, alors qu'il était encore seul maître de l'empire, les saints Claude, Astère, Néon, les saintes Domnine et Théonille, souffrirent à Eges en Cilicie, sous le proconsul Lysias. Le martyre de saint Génès lui est aussi imputable.

Il faut dire ici, pour être dans le vrai, que Maximien ordonnait de poursuivre les chrétiens, et que Dioclétien laissait faire. Il tolérait que les gouverneurs, que les magis-

trats poursuivissent les chrétiens, suivant leur bon plaisir et leur caprice, en vertu des anciennes lois. Peut-être aussi faut-il admettre que, bien qu'à cette époque il y eût eu tolérance, en ce sens que l'autorité ne faisait ni recherches ni perquisitions, les magistrats, comme au temps de Trajan, étaient obligés par la loi de poursuivre quand il y avait dénonciation ; et l'on sait que malheureusement la race des dénonciateurs ne manque jamais. Les haines particulières, une foule de passions ignobles et lâches sont les pourvoyeuses de cette abomination du cœur humain. C'est ainsi que saint Claude et ses frères avaient été déférés par leur belle-mère, à la suite d'une discussion qui devait rester dans le secret de la demeure privée et de la famille.

Franchissant quelques années, nous voyons encore des martyrs à Rome, en 295 ; les Actes de sainte Suzanne en sont la preuve. Si l'on s'en rapportait aux Actes de saint Sébastien, mis à mort à Rome en 285, il faudrait admettre qu'à cette époque il y eut une persécution si grande, que nul ne pouvait acheter quoi que ce fût, puiser de l'eau aux fontaines publiques, sans sacrifier à de petites idoles mises partout à cet effet. Ces Actes n'étant pas originaux, on peut dire que l'auteur a fait confusion, et qu'il a attribué aux commencements de Dioclétien ce qui ne doit être dit que de la suite de son règne et de la grande persécution qu'il fit souffrir à l'Eglise, en promulguant ses édits en l'an 303. Il faut de toute nécessité admettre ce que nous avons dit d'une façon absolue, savoir qu'Eusèbe, en vantant la paix dont jouissait l'Eglise, n'a parlé que de l'Orient. Tillemont bataille pour établir que, quoi qu'en dise cet auteur, il y eut quelques persécutions à Rome en 285 et en 286, persécutions qu'il put ignorer à cause de leur peu d'importance relative, et de la distance à laquelle il se trouvait du théâtre des événements. Il vaut mieux dire ce que nous soutenons : Eusèbe n'a parlé que de l'Orient. En effet, quelles que fussent les difficultés de communication qui existassent dans ces temps-là d'une partie de l'empire à l'autre, est-il possible que des événements de l'importance de ceux qui s'accomplissaient en Gaule passassent inaperçus ? Voudrait-on soutenir que tout l'empire ne fut pas instruit de ce grand massacre d'une légion tout entière, fait par les ordres de Maximien ? Et si quelqu'un pouvait l'ignorer, était-ce un évêque placé, comme l'était Eusèbe, à l'un des premiers échelons de la hiérarchie épiscopale ? Croit-on que dans l'Orient on pouvait ignorer la façon dont gouvernait Maximien ? Il n'y a qu'une concession à faire ici, c'est celle-ci. Quelque grande que fût la paix de l'Eglise sous les princes païens, elle n'était jamais assez considérable, assez complète, pour qu'il n'y eût pas de temps en temps çà et là quelques persécutions isolées. Nous avons vu la vérité de cette affirmation même sous les meilleurs empereurs, sous ceux qui se montraient le plus favorables au christianisme. Dans tous les cas, il faut admettre que ce qui se passa dans ces commencements était l'œuvre de Maximien et non de Dioclétien. Ce dernier prince était favorable aux chrétiens. Valérie sa fille et sa femme Prisca, étant chrétiennes, n'avaient pas peu contribué à l'amener à ces sentiments. Il ne faut pas, comme quelques auteurs l'ont fait, prétendre qu'elles étaient amies des chrétiens sans être chrétiennes elles-mêmes : elles étaient réellement chrétiennes, puisqu'en l'année 303, il fallut leur faire violence pour les obliger à se souiller en sacrifiant aux idoles. Beaucoup des principaux employés du palais de Dioclétien étaient chrétiens. C'était alors surtout que Tertullien aurait pu dire : *Nous remplissons vos villes, vos campagnes, vos palais ; si nous le voulions, en abandonnant votre empire, nous ferions autour de vous la solitude.* Plusieurs de ces employés supérieurs eurent le courage et l'honneur de préférer le martyre à l'apostasie : témoins les saints Dorothée, Pierre et Gorgone. Lucien, grand chambellan, était chrétien, et nous lisons dans une instruction faite pour lui par l'évêque Théonas (évêque d'Alexandrie, de 288 à 300), qu'il y eut d'abord quelques persécutions isolées sous Dioclétien, du fait des gouverneurs et des magistrats des provinces ; mais que ce prince devint très-favorable aux chrétiens, et que sa bonté accorda la paix aux Eglises. Ce mot ne signifie-t-il pas que Dioclétien défendit expressément de poursuivre les chrétiens ? S'il ne le dit pas, il semble étrangement le vouloir dire. Ce Lucien, qui jouissait d'une fort grande considération à la cour, convertit la plupart des officiers du palais. Dioclétien, loin de se défier des chrétiens, semblait avoir plus de confiance en eux qu'en d'autres : il les laissait volontiers, avec satisfaction même, dans les principaux emplois, et leur confiait même le soin et la garde de sa personne.

Ainsi qu'on le voit par tous ces détails, il est évident que tout ce qui précéda la grande persécution de laquelle nous allons parler, doit être attribué à Maximien. Si Dioclétien n'avait suivi que ses tendances personnelles et la pente de son cœur, il n'aurait jamais persécuté l'Eglise. Peut-être même fût-il devenu chrétien. Un père, un époux, se laisse facilement entraîner aux exemples qui lui viennent d'une fille, d'une femme. Rien n'est entraînant comme ces leçons qui parlent au cœur. On prend si vite les habitudes, les idées, les croyances de ceux qu'on aime ! Entouré de chrétiens, Dioclétien eût fini par le devenir lui-même. Cette conversion n'était pas dans les desseins de la Providence : Dieu réservait à Constantin la gloire de rendre la paix à l'Eglise et de mettre la croix auprès de la pourpre impériale. Dioclétien, lui, devait devenir persécuteur de ceux qu'il avait favorisés d'abord. Le démon dont parle Eusèbe, ce démon de la persécution, qui s'était endormi, se réveilla, et, voyant le prince si favorable à ses ennemis, la paix dans laquelle était l'Eglise, l'état florissant

du christianisme, ce démon rappela à lui sa haine un instant assoupie, et pour tenter un suprême et dernier effort, il suscita Galère.

Galère, un monstre de cruauté, un de ces hommes comme on en rencontre dans l'histoire pour la honte de l'humanité, mélange de bassesse, de lâcheté, d'hypocrisie, couronné par une férocité de hyène, fut adopté par Dioclétien, qui lui donna en mariage sa fille Valérie. Pâtre, puis soldat, Galère s'était élevé par les différents grades jusqu'au généralat. Il fut créé césar en 292, et eut l'Illyrie pour département. Aussitôt qu'il se vit investi d'une puissance qui était la puissance suprême, moins le titre, il en profita pour persécuter les chrétiens. Les autres princes, si ce n'est Maximien Hercule, n'y prenaient point de part. Ce monstre avait une mère, qui, loin de montrer la douceur et l'humanité qui conviennent aux femmes, ne rougit pas d'exciter son fils, quand elle le vit au pouvoir, à persécuter et à faire mourir les chrétiens. Elle était sanguinaire et superstitieuse. Tous les jours elle sacrifiait des victimes à ses dieux. Elle avait habitué son fils aux mêmes pratiques. Véritable religion de bouchers, qui faisait entrer la férocité dans l'âme par l'habitude du meurtre. Voyez quels furent les bourreaux dans notre révolution française, à cette époque ignoble de 93, où la multitude des victimes réclamait la multitude des égorgeurs. On les recrutait parmi les hommes de bonne volonté; ces hommes de bonne volonté étaient presque tous des garçons bouchers employés aux tueries, ou bien des garçons d'amphithéâtre. L'homme s'habitue au sang, au carnage, quand des notions morales, philosophiques, religieuses, ne viennent pas faire contrepoids dans son âme. Eloignez le peuple, éloignez l'enfance des spectacles sanglants, vous aurez créé des mœurs douces et des cœurs compatissants. Proscrivez les brutalités qu'on exerce en public sur les hommes, et même sur les animaux, et vous aurez empêché que des hommes, vauriens et mauvais sujets d'abord, franchissent la distance qu'il y a du *voyou* flânant aux scandales des rues, à l'égorgeur qui ricane horriblement aux assassinats politiques et aux têtes qui tombent dans le panier patriotique!

Les vérités que nous disons ici se manifestent clairement aux regards de l'observateur qui examine les professions diverses dans la société. Voyez la différence énorme qu'il y a, au moral, entre les paysans, les jardiniers, par exemple, et les bouchers et les garçons d'amphithéâtre. Passons.

Galère n'avait pas d'instruction. Il n'avait que des habitudes, et comme il les avait prises à sanguinaire école, sucées pour ainsi dire avec le lait d'une femme cruelle, il fut ce que ces habitudes le firent, un homme sanguinaire et lâchement inhumain. Ce fut dans son gouvernement d'Illyrie qu'il fit souffrir aux soldats une cruelle persécution, en l'an 298, après sa victoire sur les Perses, victoire qui le rendit extrêmement orgueilleux et altier. Le général qui fut préposé par Galère pour expurger l'armée des soldats chrétiens leur proposait le choix entre la perte de leurs grades ou dignités et l'abjuration. Beaucoup eurent le malheur de succomber; mais il y en eut un grand nombre qui résista courageusement et qui mourut pour la foi en versant son sang. Beaucoup furent privés de leurs emplois. Ce général, dont il est question dans Eusèbe, est probablement celui que saint Jérôme appelle Veturius. Eusèbe dit qu'il y eut peu de martyrs dans cette persécution des soldats par Galère. Cependant, s'il faut en croire les Actes de saint André, ils furent assez nombreux.

Pendant que l'Illyrie était en proie à la persécution, l'Orient jouissait d'un repos qui devenait fatal à l'Eglise. Les haines, les jalousies, les disputes, y semaient le scandale et y entretenaient un esprit complétement opposé au christianisme. Dieu permit que l'Eglise fût à la fois punie et régénérée par la persécution générale, et ce fut Galère qui excita, qui détermina Dioclétien à lancer des édits de persécution. On prétend que Dioclétien fut disposé à faire ce que lui demandait Galère, par l'aveu que firent ses dieux de la puissance qu'avaient sur eux les chrétiens, et de l'infériorité que devant eux et leurs prières ils ressentaient. Au commencement de l'an 303, Galère vint passer l'hiver à Nicomédie avec Dioclétien, pour l'engager à lancer ces édits contre les chrétiens. Ce prince, qui était un grand politique, hésitait et refusait de rendre des édits généraux, prévoyant bien le trouble universel que cela allait occasionner. Il voulait se borner à interdire la religion chrétienne aux officiers, aux employés du palais et aux soldats; mais Galère ne se rendit pas à ses raisons, et fit tant que Dioclétien se décida à porter l'affaire en conseil, afin de se décharger de la responsabilité morale qu'elle entraînerait pour lui. Les gens du conseil, qui voyaient déjà baisser l'astre de Dioclétien et monter celui de Galère, se firent ses complaisants et opinèrent suivant ses désirs. Hiéroclès fut un des plus ardents à conseiller et à demander la persécution. Dioclétien ne se rendit pas encore, il voulut de nouveau consulter ses dieux. Il envoya à Milet demander le sentiment d'Apollon. Il est bien évident que l'oracle, ou plutôt ceux qui lui servaient de truchement, étaient trop intéressés à être de l'avis du conseil, pour en donner un différent. L'avis rapporté de Milet conclut donc à la persécution générale. Dioclétien n'hésita plus, et signa les édits. Seulement il demandait qu'on épargnât le sang, tandis que Galère voulait que tous ceux qui refuseraient de sacrifier fussent brûlés vifs.

Ce fut le 23 février que la persécution commença, le jour de la fête païenne des Termes. Peut-être avait-on voulu jouer sur ce mot et donner à comprendre que cette persécution serait le terme ou la fin de la religion chrétienne. On se trompa étrangement, car jamais l'Eglise ne triompha avec plus de magnificence. Dix ans durant, debout sur tous les champs de bataille où

s'appela la fureur du paganisme, elle lutta corps à corps avec les puissances du siècle; toujours debout, elle trouva dans ses blessures sans cesse de nouvelles forces. Le sang qui coulait de ses plaies était pour elle ce qu'est pour l'arbre altéré la rosée des cieux. Elle s'y désaltérait et y puisait sans cesse une nouvelle ardeur. Dans ces luttes gigantesques que soutint l'Eglise, ce qu'il y avait de remarquable, c'est que, pour les païens eux-mêmes, la victoire consistait à obtenir l'abjuration, et non pas à faire mourir. Chaque mort au contraire était un triomphe et les persécuteurs le savaient bien, puisque souvent, ainsi qu'on peut le voir en parcourant les fastes des martyrs, ils voulaient contraindre les chrétiens à paraître sacrifier. Peu leur importait le consentement du cœur, pourvu que la main eût l'air d'avoir obéi. Ils les traînaient à l'autel, et là, sur leur main étendue au-dessus du brasier, ils mettaient de l'encens ou de la chair. On en vit qui se laissèrent brûler la main dans cette douloureuse position, plutôt que de rien laisser tomber. Dès le matin de ce jour mémorable, le préfet du prétoire, accompagné de généraux, vint inopinément à l'église de Nicomédie. Cette église était située près du palais, et exhaussée sur une sorte de piédestal. Il en fit enfoncer les portes, et y chercha (mais inutilement) quelques figures du Dieu des chrétiens. On y saisit les livres des Ecritures saintes et on les brûla : les deux souverains étaient aux fenêtres du palais, considérant ce qui se passait. Galère voulait qu'on mît le feu à l'église; Dioclétien ne le voulut pas, parce qu'elle était contiguë à de grands édifices et trop voisine du palais. Les prétoriens y furent envoyés pour la démolir : ils y vinrent en ordre de bataille et l'eurent bientôt renversée. Dès le lendemain 24, les édits furent promulgués. Le premier, qui est le plus célèbre, ordonnait qu'on privât tous les chrétiens de leurs charges, de leurs honneurs; disposait qu'aucun rang ne pourrait les mettre à l'abri de la question; que les juges eussent à accorder toutes les demandes qui seraient intentées contre eux, et qu'eux, au contraire, ne seraient reçus à rien demander en justice, ni pour violence, ni pour adultère, ni pour quoi que ce pût être. Ce même édit ordonnait de démolir les églises, de brûler sur les places publiques les livres des saintes Ecritures. Il fut défendu aux chrétiens de tenir aucune assemblée. Tous les lieux consacrés à leur culte, à leurs réunions, à leurs sépultures, durent être saisis et confisqués. De ces biens beaucoup restèrent au fisc; quelques-uns furent vendus, d'autres donnés. On saisit jusqu'aux biens qui ne servaient pas à ces usages, mais qui avaient été mis en commun, soit par les nouveaux convertis, soit par des personnes pieuses qui faisaient des dons pour pourvoir aux besoins de leurs frères.

Bien que ce premier édit de Dioclétien ne portât pas la peine de mort pour cause de christianisme, il fit néanmoins plusieurs martyrs parmi ceux qui refusèrent de livrer les saintes Ecritures, et qui pour cette cause furent condamnés à mort. A peine cet édit fut-il affiché dans la ville, qu'un homme considérable, nommé Jean, se sentant saisi d'une sainte indignation, le lacéra et le foula aux pieds. Cette action, complétement en dehors des règles ordinaires, s'explique, comme une infinité d'autres que l'Eglise a approuvées, en admettant une inspiration particulière de Dieu. Ce chrétien fut saisi et immédiatement mis à mort. Il périt par le feu, après avoir enduré d'atroces tortures.

Cette hardiesse exaspéra au dernier point le vieil empereur. Galère triomphait; mais son triomphe ne lui paraissait pas suffisant. Comme on vient de le voir, l'édit de persécution produisait bien quelques martyrs, mais à cet homme féroce, c'était le sang de tous les chrétiens qu'il fallait. Pour contraindre Dioclétien à faire ce qu'il voulait, à décréter le carnage et la mort, il résolut de l'irriter contre les chrétiens au point de le forcer à décréter contre eux les dernières rigueurs. Il fit par ses gens mettre le feu au palais de Nicomédie. Quelques-uns prétendent qu'il fit entretenir celui que le tonnerre avait allumé. Galère publia que c'étaient les chrétiens qui étaient les auteurs de cet embrasement, et le vieil empereur le crut. Exalté par la fureur, il fit mettre à la question tous ses officiers; il la leur fit donner sous ses yeux, n'ayant pas honte de déshonorer la majesté impériale dans sa personne, en assistant comme un bourreau à ce spectacle. Galère était présent, entretenant la colère de l'empereur. On ne découvrit rien, parce qu'on ne songea pas même à informer contre les gens de Galère. Au bout de quinze jours, il y eut un nouvel incendie. L'auteur en était encore Galère. Toutes les recherches n'aboutirent à rien. Dioclétien quitta Nicomédie, en disant qu'il s'enfuyait, de peur d'être brûlé par les chrétiens.

A partir de ce moment la colère et la fureur devinrent son état habituel. Il contraignit sa femme Prisca et sa fille Valérie à sacrifier aux dieux. Les eunuques saint Pierre, saint Gorgone et saint Dorothée furent mis à mort pour la foi. Bientôt la persécution s'étendit à toute l'Eglise de Nicomédie. Saint Anthime, évêque de cette ville, eut la tête tranchée, avec un grand nombre d'autres saints martyrs. On brûla une multitude de prêtres et de fidèles. On les réunissait par troupes; on plaçait chacune d'elles dans un bûcher et on y mettait le feu. Les esclaves étaient jetés dans la mer avec une pierre au cou. Beaucoup de chrétiens furent tués à coups d'épée, beaucoup mis sur des barques et noyés au loin dans la mer. Dans tous les temples il y avait des juges pour contraindre tout le monde à sacrifier. Quiconque se présentait à un tribunal pour demander justice était forcé de sacrifier à un autel érigé dans son enceinte même. La quantité de chrétiens qui souffrirent à Nicomédie est très-considérable.

Dioclétien donna avis de l'édit qu'il venait de porter à Maximien Hercule son

collègue, et à Constance, afin qu'ils en exécutassent de leur côté les dispositions. Le premier, trouvant ce qu'avait fait Dioclétien conforme à ses idées et à son naturel féroce, se hâta d'appliquer l'édit en Italie et en Afrique. L'édit qui ordonnait la démolition des églises fut promulgué en Egypte et en Palestine vers la fête de Pâques. En quelques lieux on l'exécuta le 16 avril, jour même de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notamment à Antioche et à Tyr. En Afrique, l'édit fut affiché partout, et signifié aux juges et aux magistrats. A Cirthe en Numidie, il s'exécutait le 19 mai. A Thibare dans la Proconsulaire, il ne fut affiché que le 5 juin. Il y allait de la vie des magistrats qui auraient laissé un chrétien sans lui ordonner de livrer les saintes Ecritures. Non-seulement on brûlait les églises en Afrique, comme cela se fit à Zama et à Furnes, mais encore il était prescrit d'en tirer les chaires et les Ecritures saintes pour les brûler publiquement. Les magistrats, les juges, étaient tenus de se transporter chez les évêques et autres ecclésiastiques pour y saisir les richesses des églises; argent, vases sacrés, ornements de toutes sortes. On menaçait de mort et on faisait mourir ceux qui cachaient toutes ces choses. Beaucoup d'entre les ecclésiastiques et d'entre les fidèles commirent l'affreuse impiété de livrer les saintes Ecritures et les biens des églises, pour se soustraire à la persécution. On les nomma *traditeurs*, comme ayant trahi et livré les saintes Ecritures. Fundanus, évêque d'Abitine, dans la Proconsulaire, Paul, évêque de Cirthe, furent au nombre de ceux qui eurent le malheur de commettre ce crime. Un grand nombre ne suivirent pas ces tristes exemples, et donnèrent avec courage leur vie pour ne pas obéir aux injonctions impies des magistrats : ainsi Félix de Thibare. Il y eut beaucoup de chrétiens dont le courage, s'exaltant jusqu'à l'enthousiasme, les porta à se présenter eux-mêmes devant les magistrats, pour déclarer qu'ils possédaient les saintes Ecritures, mais qu'ils ne les livreraient pas. L'évêque Mensurius, qui gouvernait alors l'Eglise de Carthage, s'élève avec raison contre cette ardeur exagérée. Il condamne ceux qui s'exposent d'eux-mêmes à la persécution : *Qui amat periculum peribit in illo.* Nul n'a le droit de chercher le danger et de s'y exposer. C'est en quelque sorte tenter Dieu. Mensurius avait raison d'une façon générale; cependant il faut dire que dans ces temps où tant de chutes venaient affliger l'Eglise, il fallait de ces choses extraordinaires et frappantes qui maintinssent l'enthousiasme des fidèles. Il fallait de ces sublimités de courage qui fussent à hauteur d'exemple pour tous, et qui donnassent à l'Eglise affligée par tant de désertions honteuses les consolations qui lui étaient nécessaires.

Une chose triste à dire, c'est qu'au milieu de ce drame où se débattaient les intérêts de la vie d'ici-bas et de la vie éternelle, de mesquins intérêts, d'affreuses jongleries trouvaient aussi leur place. Quelques-uns s'exposaient à la persécution, parce qu'ils étaient lassés de vivre et qu'ils trouvaient ainsi moyen de se défaire d'une vie à charge. D'autres, débiteurs du fisc ou des particuliers, s'imaginaient être quittes ainsi. Quelques-uns, dans leur foi sans raison, pensaient qu'en faisant quelques mois de prison, ils se purgeraient des crimes qu'ils avaient commis. D'autres encore étaient bien aises d'être en prison, pour y recevoir les largesses et les soins que venait leur prodiguer la charité des fidèles. Toutes choses tristes, irréfléchies ou ignobles. Mensurius, qui blâme avec raison tout cela, fit lui-même avec des intentions louables une chose en soi coupable et qu'on eut raison de lui reprocher. Il raconte qu'il cacha les Ecritures, qu'il laissa à la place tous les mauvais écrits des hérétiques, tous les livres condamnés qu'il avait dans sa possession. Ces livres furent saisis et brûlés. Evidemment, Mensurius eut tort d'agir ainsi, car les païens purent croire qu'il avait obéi à leurs commandements; d'un autre côté, ceux des fidèles qui n'étaient pas plus que les païens dans le secret de cette tromperie, durent être scandalisés de voir agir un évêque ainsi. Somme toute, ce ne sont pas les Ecritures qui souffrent d'être brûlées; en fait, peu importe, quant à elles-mêmes, le traitement qu'on leur fasse. Tout le mal est dans la main sacrilége, qui le commet, dans la volonté qui permet qu'on le fasse. Quand cette volonté semble pour tous l'avoir permis, et cela par sa faute, le scandale est le même. Quelque temps après, le proconsul Anulin fut averti de cette supercherie, mais, quoiqu'on l'invitât, il ne voulut pas aller chez l'évêque pour saisir les véritables Ecritures, les livres qu'on avait su soustraire à ses premières recherches.

Dans les autres provinces on abattit les églises, on brûla les livres saints. Dans les Gaules elles-mêmes, où Constance ne voulut pas faire exécuter les édits dans leur rigueur contre les personnes, un certain nombre d'églises furent fermées. Dans la Thrace, à Héraclée, l'église resta ouverte jusqu'à la fin de l'année, époque à laquelle elle fut entièrement démolie, et enfin brûlée avec les saintes Ecritures. Dans la Galatie, quoique le gouverneur Théoctine fût ennemi acharné des chrétiens, quelques églises seulement furent fermées; les autres restèrent ouvertes et à la disposition des fidèles. Voilà à peu près, en somme, ce qui regarde l'exécution de l'édit du 24 février. Mais cet édit ne suffisait pas à Galère, qui obtint, comme nous l'avons dit, de Dioclétien, d'autres édits plus cruels. (*Voy.* Quionie.) Quelque temps après l'édit qui regardait la destruction des églises et des Ecritures, une révolte eut lieu dans la Mélitène ou petite Arménie; on en chargea les chrétiens, et un second édit parut contre eux. Il ordonnait l'arrestation de tous les évêques et ecclésiastiques. Les prisons furent tellement remplies, qu'il n'y resta plus de place pour mettre les criminels.

Presque immédiatement après ce second édit, il en parut un troisième, qui ordonnait de relâcher tous ceux qui étaient en prison, à condition qu'ils sacrifieraient; dans le cas contraire, de les tourmenter par tous les supplices imaginables, jusqu'à ce qu'ils consentissent à le faire. Malheureusement beaucoup obéirent. Chez un grand nombre, les privations, le séjour dans la prison, les tortures avaient affaibli l'énergie morale et physique.

C'est ici le lieu de citer ce qu'Eusèbe dit de cette persécution. Cette longue citation occasionnera peut-être des redites. Nous passerons par-dessus cet inconvénient, dans l'amour que nous avons pour les récits originaux. Ceux qui veulent une histoire consciencieuse, qui comprennent ce que doit être une histoire des persécutions, ne trouveront pas cette citation trop étendue. Les pièces authentiques sont les trésors des historiens ; pour l'historien des choses saintes, ce doit être quelque chose de sacré.

Histoire de la persécution de Dioclétien et de Maximien, écrite par Eusèbe (Hist. ecclés. lib. VIII).

1. L'an de Jésus-Christ 303, et le dix-neuvième du règne de Dioclétien, au mois de mars, et quelques jours avant le dimanche de la Passion, on publia dans tout l'empire un édit qui portait que les églises des chrétiens seraient abattues et rasées jusqu'aux fondements ; qu'il serait fait une perquisition exacte des livres sacrés, pour être brûlés, et qu'à l'égard des chrétiens qui refuseraient de renoncer au christianisme, les personnes de condition seraient notées d'infamie et le peuple fait esclave. Nous fûmes les premiers contre qui l'édit fut exécuté. Mais peu de temps après il arriva de nouveaux ordres, qui portaient que tous les évêques seraient mis aux fers, et qu'ensuite ils seraient contraints par toutes sortes de moyens de sacrifier aux dieux.

2. Alors on vit un très-grand nombre de saints prélats souffrir avec joie les supplices les plus affreux, combattre vaillamment à la vue des hommes et des anges, et donner d'illustres marques de leur constance et de leur fidélité envers Dieu. Il est vrai qu'il y en eut aussi plusieurs qui, vaincus par la crainte et à demi défaits par leur propre faiblesse, se rendirent lâchement à la première attaque. Mais enfin la plus grande partie soutinrent avec une fermeté merveilleuse les tourments qu'on exerça sur eux en cent manières diverses. L'on déchirait les uns à coups de fouet, on découvrait les entrailles aux autres avec des ongles de fer ; plusieurs perdirent la vie par ces deux genres de supplices. D'autres combattirent d'une autre manière : on enlevait celui-ci et on le faisait entrer malgré lui dans le lieu ou l'on sacrifiait aux idoles ; et, quoiqu'il eût toujours refusé de sacrifier, on ne laissait pas de publier qu'il avait sacrifié. Celui-là, quoiqu'il n'eût pas même approché de l'autel, était accusé par des gens apostés d'avoir donné de l'encens aux dieux ; et, souffrant en silence cette calomnie, il se retirait content d'avoir Dieu pour témoin de son innocence. Il y en avait qu'on arrachait des tourments à demi morts, pour les porter au pied de l'autel, ou on les jetait rudement sur le pavé. Il y en avait d'autres qui se couchaient par terre, et résistant de toute leur force, se laissaient traîner par les pieds un long espace de chemin jusqu'au temple. L'un protestait hautement qu'il n'avait jamais sacrifié, et qu'il ne sacrifierait jamais. Je suis chrétien, s'écriait l'autre, et je fais gloire d'en porter le nom et d'en confesser la sainte foi ; mais ces généreux confesseurs étaient aussitôt environnés par une troupe de satellites, qui les frappaient sur la bouche, leur cassaient les dents, et leur meurtrissaient le visage avec le poing, qu'ils retiraient tout ensanglanté. Tous ces ennemis de notre religion croyaient avoir remporté un grand avantage, s'il paraissait que les chrétiens eussent fait ce qu'ils souhaitaient avec tant d'ardeur qu'ils fissent. Mais tous ces artifices leur servirent de peu, et ce ne fut qu'à leur honte qu'ils les employèrent contre ces saints martyrs, dont les glorieux exploits sont en si grand nombre, qu'il faudrait plusieurs volumes pour les pouvoir rapporter tous dans un détail exact.

3. Mais ce ne fut pas seulement depuis que la guerre eut été déclarée à l'Eglise que ces hommes admirables firent paraître ce zèle ardent qui les consumait pour la gloire de Dieu ; ils l'avaient déjà fait éclater durant la paix. Car dès ce temps-là le démon, que le monde reconnaît pour son prince, sortant comme d'un long sommeil, et voyant que l'Eglise, après la persécution de Decius et de Valérien, jouissait d'un assez grand calme, il entreprit de le troubler. Pour cet effet il se mit à tendre en secret des piéges à quelques chrétiens, n'osant pas les attaquer tous à la fois et ouvertement. Il commença par ceux qui servaient dans les armées, essayant sur eux sa force et leur portant ses premiers coups, ne doutant point au reste qu'il ne vînt facilement à bout des autres, s'il pouvait se rendre maître de ceux-ci. En effet, on voyait alors un très-grand nombre de soldats chrétiens quitter le service et embrasser une vie retirée, pour n'être pas contraints de renoncer à leur religion. Car un des généraux de l'armée romaine (Veturius), s'était mis en tête de persécuter les chrétiens qui servaient sous lui, il commença à en faire une exacte recherche. A la vérité, il leur laissa le choix ou d'obéir aux ordres de l'empereur, c'est-à dire de renoncer au christianisme, ou d'être dégradés. Ce fut le parti que prirent presque tous ces serviteurs de Jesus-Christ. Ils ne balancèrent pas un moment à préférer l'honneur de confesser son nom à celui qu'ils avaient acquis en portant les armes et aux récompenses que leurs belles actions leur pouvaient faire espérer dans la suite. Il y en eut peu qui pour une si bonne cause ne fussent prêts non-seulement à quitter leur dignité et à renoncer à toutes les espérances du siècle, mais aussi à perdre la vie et à répandre jus-

qu'à la dernière goutte de leur sang. Il n'y en eut pas toutefois beaucoup de répandu dans ces commencements, parce que celui qui avait juré la ruine de l'Église, effrayé de la multitude des fidèles, et n'osant pour ainsi dire attaquer tant de braves gens dont il redoutait le nombre et la valeur, les épargnait; mais enfin, dès qu'il ne garda plus de mesures et qu'il leur eut déclaré une guerre ouverte, on ne saurait dire combien de martyrs il sacrifia à sa haine, et quels ruisseaux de sang on vit couler dans toutes les villes de l'empire.

4. Car l'édit contre les églises n'eut pas été plus tôt publié à Nicomédie, qu'un homme distingué par sa naissance et par un rang considérable qu'il tenait dans la province (1), animé d'un grand zèle et poussé par un désir ardent de signaler sa foi, alla en plein jour arracher cet édit, qu'on avait affiché à l'endroit de la ville le plus apparent, et le déchira comme étant impie et injurieux à la souveraine majesté de Dieu, quoiqu'il y eût alors à Nicomédie deux empereurs, le premier et le quatrième (Dioclétien et Galère). Cette action, qu'on traita de crime de lèse-majesté et de sacrilége, ayant fait un grand éclat, celui qui en était l'auteur fut pris aussitôt et souffrit tous les tourments auxquels il s'attendait sans doute, après un attentat de cette sorte, et il les souffrit avec une joie et une tranquillité qu'il conserva jusqu'au dernier soupir.

5. Mais de tant de martyrs qui, parmi les Grecs ou parmi les barbares, donnèrent d'illustres marques d'un courage invincible et d'une fermeté inébranlable, s'il en fut jamais qui méritassent toute notre admiration, ce furent sans doute ceux que la persécution que je décris enleva à l'Église : un Dorothée et ses généreux compagnons, tous officiers de la chambre des empereurs. Ces hommes incomparables, malgré les grâces continuelles dont les empereurs les comblaient, malgré les prérogatives que la faveur où ils étaient auprès d'eux avait attachées à leurs charges, malgré la bienveillance que leur portaient ces maîtres du monde, jusqu'à les traiter comme s'ils eussent eu l'honneur d'être de leur sang, distinction si glorieuse et si propre à séduire des sujets; ces hommes, dis-je, osèrent résister à quatre empereurs, et, foulant aux pieds gloire, plaisirs, faveurs, ils préférent avec joie, à tous ces avantages de la fortune, les affronts, les opprobres, l'extrême misère, les diverses sortes de tourments que la fureur des tyrans inventa contre eux, la mort même, et la plus cruelle de toutes, et tout cela pour la défense de la religion qu'ils professaient. Je ne rapporterai ici que le martyre d'un seul de ces excellents hommes, afin que le lecteur puisse juger, par le récit des tourments que celui-ci endura, quels furent les tourments qu'on fit souffrir aux autres. Ce fut donc à Nicomédie qu'on produisit ce chrétien, en présence des empereurs et d'une foule de peuple qui était accouru à ce spectacle. On lui ordonna de sacrifier aux dieux, et, sur le refus qu'il en fit, on le dépouilla de ses habits, on l'éleva fort haut, et on le laissa ensuite retomber sur le pavé, où, quoiqu'il fût déjà tout brisé de cette chute, on ne laissa pas de lui décharger une infinité de coups de bâton, qui lui entamèrent la chair en plusieurs endroits. Mais lui, demeurant toujours ferme et constant dans son premier refus, on versa du sel et du vinaigre dans ce nombre prodigieux de plaies, qui laissaient voir les os à nu. Les horribles douleurs que cela lui causa ne l'ébranlèrent seulement pas, ce qui fit qu'on apporta du feu et un gril, sur lequel on mit le reste de ses chairs, de la même manière qu'on fait cuire de la viande; on observa seulement de n'y mettre qu'une partie du corps à la fois, qu'on ôtait, puis on la remettait, pour faire durer plus longtemps cet effroyable supplice, et de peur qu'une mort trop prompte ne le fît trop tôt cesser. Mais tout cela fut inutile; le martyr, victorieux du feu, de la douleur et des tyrans, expira sur ce lit affreux, sans avoir fait paraître la moindre faiblesse. Ainsi finit la vie de l'illustre Pierre, officier de la chambre des empereurs, digne, certes, du nom qu'il portait (1). Nous ne dirons rien des tourments qu'on fit endurer aux autres, quoiqu'ils ne soient en aucune manière inférieurs à ceux que nous venons de représenter. Nous nous contenterons d'ajouter que Dorothée, Gorgonius et les autres officiers du palais, après avoir combattu généreusement, furent étranglés, et fournirent ainsi leur carrière.

6. Anthime, évêque de Nicomédie, eut en ce même temps la tête coupée au milieu de sa ville épiscopale, pour avoir confessé Jésus-Christ (2). Presque tout son troupeau endura la mort avec lui; car le feu ayant pris au palais impérial par je ne sais quel accident (3), le bruit se répandit en un instant que les chrétiens étaient les auteurs de cet incendie; et quoique la seule haine qu'on leur portait eût fait naître un soupçon si injuste, les empereurs voulurent que tout ce

(1) Adon, Usuard et les autres auteurs de Martyrologes font mémoire de ce martyr le 7 septembre, sous le nom de Jean. Henschénius croit que c'est le célèbre martyr saint George, mais le savant Baluze, dans ses notes sur Lactance, rejette l'une et l'autre opinion. Certainement l'auteur de la Chronique pascale met saint George sous l'empire de Carus et de Numérien. Au reste, Lactance loue non l'action de ce généreux chrétien, mais son zèle et cette noble ardeur qui la lui fit entreprendre.

(1) L'Église latine célèbre la fête de ce martyr le 12 mars, et celle de saint Dorothée et de saint Gorgonius le 9 septembre.

(2) Le 27 avril dans l'Église latine, et le 3 septembre chez les Grecs.

(3) Lactance dit que le feu fut mis au palais par l'ordre exprès de Maximien, qui fit en même temps courir le bruit que les chrétiens étaient les auteurs de cet embrasement, afin d'irriter contre eux Dioclétien, qui semblait se relâcher beaucoup à leur égard, ce qui ne plaisait nullement au cruel Maximien. Ce même prince, quinze jours après ce premier incendie, en excita encore un second, dont il fit pareillement tomber le soupçon sur les chrétiens; puis il sortit de Nicomédie.

qui se trouverait dans la ville d'adorateurs du vrai Dieu pérît par le fer et par le feu. Et cette ordonnance enveloppait dans la même peine des familles entières, sans distinction de sexe ni d'âge. On ne peut exprimer avec quelle joie, avec quel empressement des troupes entières d'hommes et de femmes allaient présenter leur tête à l'épée des bourreaux, et leurs corps aux flammes. On les voyait, agités d'une sainte fureur, s'il est permis de parler ainsi, qui avait quelque chose de divin, se précipiter dans les bûchers ardents qu'on avait allumés dans toutes les rues de Nicomédie. Outre ceux-là, il y en eut un très-grand nombre qu'on enchaîna deux à deux, et dont on chargea des barques entières, qu'on fit couler à fond (1), après les avoir conduites en pleine mer.

7. Quelque temps après ce furieux orage qui dépeupla l'Eglise de Nicomédie, deux officiers de l'armée se révoltèrent et voulurent s'emparer de l'empire, l'un à Mélitène en Arménie, et l'autre à Séleucie, ville de Syrie. Cela donna occasion à la publication d'un nouvel édit, par lequel il était enjoint aux magistrats de se saisir des évêques et des autres ministres de l'Eglise, partout où on en pourrait découvrir, et de les mettre prisonniers. Et comme on en arrêtait tous les jours un très-grand nombre, les prisons, qui jusqu'alors n'étaient que pour les homicides et les sacriléges, se trouvèrent en peu de temps remplies d'évêques, de prêtres, de diacres, de lecteurs et d'acolytes ; en sorte qu'il n'y avait plus de place pour ceux qui étaient convaincus de véritables crimes. Cependant ce premier édit ayant été bientôt suivi d'un second, qui ordonnait que les prisonniers fussent élargis en cas qu'ils voulussent sacrifier, mais que s'ils en faisaient la moindre difficulté, ils fussent à l'instant même appliqués à la torture, on ne peut dire combien de saints endurèrent le martyre dans toutes les provinces, mais particulièrement dans l'Afrique, dans la Mauritanie, dans la Thébaïde et dans l'Egypte. Il y en eut même plusieurs de cette dernière province qui, en étant sortis, allèrent dans d'autres contrées signaler leur constance et leur foi, et recevoir la couronne du martyre.

8. Nous avons été nous-mêmes assez heureux pour en voir quelques-uns dans la Palestine et dans la ville de Tyr, qui donnaient tout ensemble de l'admiration et de la piété, lorsque l'on remarquait sur leurs corps livides et bouffis ce nombre prodigieux de flétrissures et de contusions que les fouets y avaient imprimées, lorsqu'on les voyait entrer au combat avec des lions et des tigres accoutumés à boire le sang humain, avec des ours et des léopards, des sangliers et des taureaux, qu'on rendait encore plus furieux et plus cruels en les piquant avec des dards rougis au feu. Nous avons été témoins de leurs combats et de leurs victoires ; mais il nous a été facile d'y reconnaître la puissance divine de notre Sauveur Jésus-Christ, qui éclatait visiblement dans la constance extraordinaire et le courage plus qu'humain de ces athlètes du christianisme. Car il arrivait souvent que les bêtes qu'on lâchait sur eux s'arrêtaient tout court et semblaient respecter leurs sacrés corps. Souvent même elles se jetaient sur les bourreaux et sur les païens, qu'elles savaient bien distinguer des chrétiens. Mais pour les saints martyrs, quoiqu'ils fussent nus, désarmés, et qu'ils les provoquassent, selon le commandement qu'on leur en faisait, elles se retiraient sans les toucher; elles fuyaient comme si une main invisible les eût chassées, ou qu'une vertu secrète et divine les eût empêchées d'approcher. Ce qui durait quelquefois si longtemps, que les spectateurs en étaient dans un étonnement qu'ils pouvaient à peine exprimer; en sorte que voyant que la première bête n'avait rendu aucun combat, on en lâchait une seconde et une troisième. C'était pour lors qu'il y avait plaisir à contempler l'intrépidité d'un martyr, sa fermeté, son indifférence pour la vie. C'est ainsi qu'un certain jeune homme qui fut amené dans l'amphithéâtre se signala entre les autres. A peine avait-il vingt ans ; on le voyait au milieu de la place, debout, sans être enchaîné, les bras étendus en forme de croix, uniquement attentif à sa prière, sans songer seulement à s'éloigner d'un pas de l'endroit où il priait, quoiqu'un léopard et un ours, qui semblaient ne respirer que le carnage et la mort, vinssent à lui et le touchassent presque. Il est vrai qu'en même temps ces furieux animaux, baissant la tête, et refermant leur gueule béante et altérée de sang, se retirèrent fort vite à l'autre bout de l'amphithéâtre. Ce jeune martyr avait quatre compagnons, en faveur desquels la Providence se déclara aussi d'une manière qui ne parut ni moins sensible ni moins surprenante : car, ayant été exposés à un taureau sauvage et effarouché, ils n'en reçurent pas la moindre atteinte. Cet animal, qui jetait le feu par les yeux et par les naseaux, ayant d'abord pris sa course vers quelques païens, qui ne purent assez tôt mettre une barrière entre eux et lui, les avait saisis avec ses cornes, et les ayant élevés en l'air, ils étaient retombés à demi morts sur le sable. Puis tournant ensuite du côté des saints martyrs, on le vit aller à eux d'une démarche menaçante et qui fit pâlir une partie des spectateurs; mais on le vit en même temps s'arrêter, reculer et bondir en arrière, et quoiqu'on lui pressât le flanc avec un aiguillon rougi au feu, on ne put jamais le faire avancer; mais poussant d'horribles mugissements, frappant la terre du pied, et faisant voler le sable à droite et à gauche, inspirant de la frayeur aux plus hardis, il s'arrêtait tout court à une certaine distance, sans qu'il fût au pouvoir de celui qui le gouvernait de la lui faire franchir. Enfin, ce jeune martyr et ses quatre compagnons étant demeurés maîtres du champ de bataille et vainqueurs de toutes les bêtes qu'on avait lancées contre eux, on fut contraint de les égorger tous

(1) *Transivimus per ignem et aquam* (*Psal.* LXV).

cinq, et l'on donna à leurs corps la mer pour sépulture.

9. Tels furent les combats que soutinrent en même temps dans la ville de Tyr ces généreux et fidèles Egyptiens, qui, méprisant une vie temporelle et passagère, souffrirent avec leurs femmes et leurs enfants divers genres de mort pour la défense de l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les uns furent consumés par les flammes, après avoir vu leurs corps déchirés par des ongles de fer, leurs membres brisés sur le chevalet, leur peau découpée par les fouets; les autres furent précipités dans la mer; ceux-ci couraient avec une joie empressée donner leur tête aux bourreaux; ceux-là expiraient dans les tourments. Il y en eut qui périrent par la faim; plusieurs furent attachés à des croix, les uns de la manière ordinaire qu'on y attache les criminels, et les autres, la tête en bas, et les pieds et les mains cramponnés avec des clous, y languissaient deux ou trois jours dans des douleurs incroyables.

10. Mais il n'y a point de paroles pour exprimer ce que souffrirent les martyrs dans la Thébaïde. On se servait de morceaux de pots de terre cassés, dont on faisait entrer les pointes dans toutes les parties de leur corps, qui en était misérablement déchiré. On suspendait les femmes toutes nues par un pied à un poteau fort élevé, après les y avoir guindées avec des poulies; spectacle honteux et inhumain! On pliait deux branches d'arbres extrêmement fortes et d'une grosseur considérable, et on les faisait approcher l'une de l'autre à force de bras, et par le moyen d'une machine; puis on liait les deux cuisses du martyr à l'une et à l'autre de ces branches, qu'on laissait ensuite retourner dans leur situation propre et naturelle, afin que, par l'effort qu'elles faisaient en reprenant leur place, elles séparassent en deux, avec une horrible violence, le corps qui y était attaché.

11. Qu'on ne croie pas, au reste, que ces sanglantes exécutions aient été fort rares, et qu'elles aient bientôt cessé; elles ont été très-fréquentes, et elles ont duré plusieurs années dans la même force. Tantôt c'étaient dix martyrs, quelquefois vingt, une autre fois trente, soixante, quatre-vingts; on en a fait mourir en un jour jusqu'à cent, hommes, femmes et enfants; tout passait indifféremment par les tourments. Moi-même qui écris ceci, dans le temps que je demeurais en ces quartiers-là, j'en ai vu en un seul jour périr par le fer et par le feu un si grand nombre, qu'on en comptait plusieurs monceaux. Le tranchant des coutelas, émoussé par tant de têtes qu'il avait abattues, refusait de couper, et les bourreaux lassés étaient contraints de se relayer souvent l'un l'autre pour reprendre haleine. Avec quelle ardeur, cependant, ces fervents chrétiens ne couraient-ils pas au martyre! A peine le juge avait-il prononcé la sentence de mort contre quelques-uns, que d'autres prenaient aussitôt la place, et assiégeaient le tribunal en s'écriant: Nous sommes aussi chrétiens. Tout cet appareil de supplices ne les étonnait point; ils regardaient sans émotion ces effroyables machines que la rage des tyrans avait inventées pour tourmenter ceux qui confesseraient Jésus-Christ. Rien n'était plus doux à leurs oreilles qu'un arrêt qui les condamnait à mourir pour leur Sauveur; la joie éclatait alors sur leur visage, et leur bouche s'ouvrait aux hymnes et aux cantiques d'actions de grâces, qu'ils ne cessaient de faire entendre jusqu'à leur dernier soupir.

12. Mais quelle profusion de louanges, quelle foule d'éloges ne méritent pas ceux qui, pouvant faire dans le monde une figure considérable, soit par leur naissance ou par leurs richesses, soit par la beauté de leur esprit ou par les charmes de leur éloquence, soit enfin par leur vaste et profonde érudition, foulèrent aux pieds tous ces avantages de la nature et de la fortune, pour s'attacher uniquement à Jésus-Christ et lui garder une fidélité inviolable. De ce nombre fut Philoromus, intendant des finances en Egypte; de ce nombre fut Philéas, évêque de Thmuis, un excellent philosophe, et qui avait passé par toutes les charges honorables de sa province, avec une estime générale des peuples. Quoique les amis et les parents de l'un et de l'autre, tous gens de distinction, les conjurassent de la manière du monde la plus pressante de sauver leur vie, quoique le juge lui-même les exhortât d'avoir pitié d'eux, de leurs enfants et de leurs femmes, qui par leur mort allaient demeurer sans père et sans époux, exposés peut-être à perdre encore le jour; ni les prières de leurs proches, ni les menaces du juge, ni ses exhortations, ni enfin la vue de ce qu'ils avaient de plus cher, rien, dis-je, de tout cela ne put jamais les ébranler, ni les tenter le moins du monde de conserver leur vie, leurs charges, leur famille, aux dépens de ce qu'ils devaient à Jésus-Christ: mais persévérant jusqu'à la fin dans leur généreuse résolution, soutenus par la force et la vigueur de leur esprit, ou plutôt fortifiés par la grâce, ils résistèrent à tous les efforts que purent faire contre eux le monde, la nature et l'honneur, et expirèrent heureusement sous les coups de hache qu'un bourreau leur donna.

13. Mais écoutons Philéas lui-même, dans une lettre qu'il écrivit à son peuple de Thmuis, où il fait le récit de la mort de plusieurs martyrs dont il fut le témoin durant le séjour qu'il fit à Alexandrie. Voici comme parle ce saint évêque, et tout ensemble ce glorieux martyr.... « Ces exemples si touchants, ces miracles si certains, ces maximes si saintes qu'on trouve à chaque pas dans l'Ecriture, et dont nos bienheureux martyrs s'étaient rempli l'esprit et le cœur dans la lecture assidue qu'ils faisaient des livres sacrés, les avaient facilement déterminés à embrasser avec joie la mort qui se présentait à eux. Ils savaient que Notre-Seigneur Jésus-Christ ne s'était fait homme que pour exterminer le péché de dessus la terre, et pour faciliter aux hommes les moyens d'ar-

river au ciel, en marchant le premier dans le chemin rude et difficile qui y conduit. En effet, quoique Jésus-Christ *n'ait pas cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, il s'est* toutefois *anéanti lui-même, prenant la forme et la nature de serviteur en se rendant semblable aux hommes ; il s'est rabaissé, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.* (*Philip.* II.)

« C'est cette considération qui a fait que ces saints martyrs, portant leurs pensées et leurs désirs vers ce qu'il y a de plus parfait et de plus excellent dans le christianisme, ont supporté patiemment les divers tourments que la cruauté des tyrans a pu inventer. Et, quoique des soldats, dignes ministres de ces hommes barbares, se soient efforcés de les intimider par des menaces et par toutes sortes de mauvais traitements, ils n'ont paru toutefois ni moins fermes ni moins courageux, parce que la parfaite charité chassait la crainte de leur cœur. Quels termes assez précis pourraient représenter la force, l'intrépidité et la constance de ces généreux soldats de Jésus-Christ? car, comme il était permis à chacun de les insulter, et que les païens, ou par une lâche complaisance pour le gouverneur, ou par un faux zèle pour leurs dieux, ou pour satisfaire la haine implacable qu'ils nous portent, se faisaient un mérite de les maltraiter, c'était à qui les frapperait, soit avec des verges, des cordes et de larges courroies, ou même avec de gros bâtons noueux dont on leur rompait les reins. C'était une scène qui, quoique toujours remplie de sang et d'horreur, changeait toutefois selon les différents visages que prenait la fureur des tyrans. Car tantôt on voyait un martyr lié à un poteau, ayant aux pieds et aux mains des cordes qui, étant tirées avec violence par le moyen de quatre roues qu'on tournait avec rapidité, l'écartelaient misérablement. Tantôt on déchirait à un autre le ventre, les côtés, les bras, les joues avec des peignes de fer; on pendait celui-ci par un bras seul à une porte. C'est un des plus cruels supplices qu'on puisse souffrir; car tout le poids du corps tendant en bas, déboîte les jointures de l'épaule, du bras et des doigts, fait bander les nerfs, allonge les muscles, rompt les veines et brise les tendons. L'on attachait enfin ceux-là à un pilier, en sorte néanmoins que leurs pieds ne touchaient point à terre, afin que les cordes, serrées par la pesanteur du corps, entrassent bien avant dans la chair. Ces tourments, au reste, duraient quelquefois tout un jour. Car, pendant que le juge était occupé à en interroger quelques-uns, les bourreaux avaient ordre de continuer à tourmenter les autres jusqu'à ce qu'on vît qu'ils étaient près d'expirer; car alors on les détachait et on les jetait dans un coin où ils rendaient l'âme. Il disait ordinairement qu'on ne devait avoir aucune pitié de nous, et qu'il ne fallait pas nous regarder comme des hommes. On en mettait plusieurs dans des ceps, les pieds écartés jusqu'au quatrième trou; mais la plupart étaient obligés de demeurer couché sur le dos, ne pouvant se tenir debout à cause d'une infinité de contusions et de meurtrissures noires et livides dont tout leur corps était couvert. C'était un spectacle bien triste et bien touchant que ce grand nombre de martyrs étendus sur le pavé, n'ayant plus qu'un reste de vie, endurant toutefois encore d'extrêmes douleurs, et faisant voir par la diversité de leurs plaies de combien de sortes d'instruments la cruauté des tyrans s'était servie pour les tourmenter. Plusieurs expiraient entre les mains des bourreaux; d'autres, ayant été reconduits en prison à demi morts, y achevaient leur vie peu de jours après parmi des douleurs incroyables. Il y en eut cependant quelques-uns qui, étant échappés par le soin qu'on avait pris de leurs blessures, sont allés ensuite de leur bon gré à la mort, lorsqu'on les a voulu contraindre de sacrifier aux idoles. »

14. Voilà ce qu'un saint, un évêque, un martyr, un philosophe écrit aux fidèles de son Église, touchant les divers supplices qu'on faisait souffrir aux chrétiens, et dont il avait été témoin avant que de les éprouver lui-même, sa lettre étant datée de la prison, où il resta quelque temps avant que d'être condamné à mort. Mais sans nous arrêter davantage à rapporter en détail cette suite d'exécutions sanglantes, qui furent faites dans les provinces, nous en allons raconter une qui enveloppa en un jour tous les habitants d'une ville, que les païens assiégèrent dans les formes, comme une ville ennemie, et qu'ils ruinèrent ensuite de fond en comble, sans y laisser autre chose que les ruines mêmes.

15. Cette ville était en Phrygie, et n'était habitée que par des chrétiens. Des soldats envoyés par l'empereur se répandirent autour des murailles et l'environnèrent de tous côtés : ils y jetèrent quantité de torches allumées et de feux d'artifice, qui en moins de rien la réduisirent en cendres, avec tous ceux qui y étaient renfermés, hommes, femmes et enfants, lesquels périrent tous en invoquant le nom de Jésus-Christ, et publiant hautement la Divinité du milieu des flammes.

16. Comment pourrai-je maintenant compter ce nombre prodigieux de martyrs qui répandirent leur sang dans les autres provinces? comment les marquer tous en particulier par leur nom? comment, enfin, exposer aux yeux de mes lecteurs les différentes sortes de tourments qui les firent périr? Par exemple, il y en eut plusieurs auxquels on trancha la tête, comme dans l'Arabie; d'autres qui furent roués tout vifs, ainsi qu'il arriva dans la Cappadoce; d'autres, qui ayant été suspendus la tête en bas sur un feu lent, et fait d'un bois vert et humide, furent étouffés par la fumée; c'est ce qu'on vit dans la Mésopotamie; et d'autres enfin à qui on coupa les pieds, les mains, le nez et les oreilles, et qu'on laissa ensuite mourir de la pourriture qui se forma dans leurs plaies; c'est de cette cruelle manière que finirent leurs jours plusieurs martyrs d'Alexandrie.

17. Parlerons-nous de ce qui se passa alors à Antioche, et ne devons-nous point craindre de remplir l'esprit des lecteurs de trop d'images funestes, et de les fatiguer par le récit de tant de cruautés ? On étendait les uns sur des grils de fer, et on les y laissait expirer peu à peu, et on retardait leur mort le plus qu'on pouvait, pour faire durer plus longtemps leur supplice. On en vit d'autres mettre leurs mains dans les brasiers ardents pour ne les pas souiller par l'attouchement sacrilége des victimes offertes aux idoles. Il y en eut enfin qui, voyant approcher des soldats envoyés pour se saisir d'eux, se précipitèrent du haut de leur logis, aimant mieux se jeter entre les bras de la mort que de tomber entre les mains de ces ministres de l'impiété (1).

18. Mais qui pourra, sans frémir d'horreur, ouïr raconter les tourments effroyables qu'on exerçait sur les chrétiens dans la province de Pont ! On enfonçait aux uns des éclats de roseaux secs dans les ongles ; on arrosait de plomb fondu les corps des autres ; on ouvrait le ventre et les côtés à ceux-ci, et on portait le fer et le feu jusque dans leurs entrailles. Il y avait parmi ces juges équitables et humains une noble et généreuse émulation à qui inventerait des supplices plus exquis et plus recherchés ; et comme s'il y eût eu un prix pour celui qui aurait mieux réussi dans cette recherche, ils s'efforçaient tous, ainsi que font les athlètes au combat de la lutte ou de la course, à se surpasser les uns les autres en inhumanité. Au reste, ces horribles cruautés ne finirent qu'après que les juges, désespérant d'y en pouvoir ajouter de nouvelles, et se trouvant d'ailleurs las et fatigués de tant de meurtres, le sang des martyrs dont ils s'étaient rassasiés leur sortant pour ainsi dire par les yeux et par les narines, ils voulurent se délasser dans de moindres supplices : ce qu'ils eurent grand soin de faire valoir, comme un effet d'une indulgence extraordinaire. On avait, disaient-ils, assez répandu le sang des citoyens, ils en voulaient arrêter le cours, et ne plus souiller les villes par ces sanglantes exécutions ; qu'il fallait pourvoir à l'honneur et à la réputation des empereurs, qui, quoique les plus doux et les plus cléments de tous les princes, passeraient pour des tyrans dans les siècles à venir ; qu'il était juste que chacun se ressentît de la douceur et de la modération du règne présent ; qu'ainsi l'on ne ferait plus mourir aucun chrétien, la peine du dernier supplice étant entièrement abolie et abrogée par l'extrême bonté des très-cléments empereurs.

19. On commença donc à traiter les fidèles avec beaucoup d'humanité. On ne leur arrachait que l'œil droit, et on ne leur coupait que le jarret gauche. Il est vrai que cette grâce s'étendit à tant de chrétiens, qu'il est impossible de savoir le nombre de ceux qui, après cette double opération, furent envoyés aux mines, moins pour y travailler que pour être exposés aux yeux de toute la terre comme des modèles d'un courage invincible, d'une patience inaltérable, d'une foi vive et d'un amour très-pur ; lesquelles vertus ne pouvaient être que les effets admirables de la puissante protection du Sauveur sur ses fidèles serviteurs.

20. Parmi les évêques et les prêtres qui endurèrent pour Jésus-Christ le martyre dans les villes les plus considérables de l'empire, outre Anthime, évêque de Nicomédie, dont nous avons déjà parlé (num. 6), l'on trouve Lucien, prêtre d'Antioche. Ce saint et savant homme, après avoir annoncé le royaume de Jésus-Christ par ses paroles, et l'avoir défendu par une éloquente apologie qu'il présenta à l'empereur, en confirma encore la vérité par sa mort. L'on compte ensuite parmi les martyrs de Phénicie, Tyrannion, évêque de Tyr, Zénobius, prêtre de Sidon, et Silvain, évêque d'Emèse (le 20 février) : ce dernier fut exposé aux bêtes dans sa ville épiscopale, et les deux premiers rendirent un illustre témoignage à la foi chrétienne dans Antioche : Tyrannion fut jeté dans la mer, et Zénobius, lequel à la science de la religion joignait celle de la médecine, expira au milieu des tourments. Dans la Palestine, un autre Silvain (le 6 février), évêque de Gaze, suivi de trente-neuf autres, perdit la tête pour la cause de Jésus-Christ. La même province fut encore honorée du martyre de Pelée et de Nilus (le 20 février), prêtres égyptiens, et de quelques autres du même pays, qu'on fit brûler à Césarée. L'Egypte eut aussi ses martyrs : Pierre, évêque d'Alexandrie, personnage éminent en sainteté et en doctrine ; Faustus, Dius et Ammonius, prêtres de la même église ; Philéas, Esychius, Pachumius et Théodore, qui remplissaient divers siéges ; et une multitude presque innombrable d'autres fidèles, dignes d'une mémoire éternelle, qui répandirent leur sang dans toutes les villes de l'Egypte et de la Thébaïde. Nous laissons à ceux qui ont été les témoins des combats et des victoires de tant de généreux athlètes, le soin de les décrire et d'en laisser une fidèle peinture à la postérité.

L'Espagne, comme la Palestine, vit mourir un grand nombre de ses évêques et de ses prêtres. Ce fut le gouverneur Dacien qui fut dans cette partie de l'empire le ministre impitoyable des fureurs des empereurs. Au nombre des plus illustres victimes qu'il envoya au ciel, nous trouvons saint Vincent, diacre de Saragosse. L'évêque saint Valère avait seulement été banni. Nous voyons par les Actes de saint Théodote d'Ancyre ce qui se passait en Galatie. Nous pouvons en conjecturer ce qui se passait ailleurs. Le gouverneur Théoctène, qui s'était vanté à Dioclétien d'arriver avant peu à forcer tous les chrétiens à sacrifier, employa, pour tenir sa promesse, les artifices les plus diaboliques, les cruautés les plus inouïes. (*Voy.* THÉODOTE.)

C'est à cette époque que commença contre l'Eglise la persécution morale ou philosophi-

(1) Eusèbe touche ici en passant l'histoire de sainte Domnine et de ses filles. (*Voy.* l'article DOMNINE.)

que, ou du moins qu'elle se manifesta par des actes, par des écrits. Le célèbre philosophe Porphyre écrivit contre la religion chrétienne trois livres destinés à la renverser par le raisonnement ; mais cet écrit était si pauvre et si faible, qu'il attira à son auteur les moqueries même de ses partisans. Il fut tué par le ridicule qu'il portait avec lui-même. Quelques auteurs, en opposition avec Baronius, nient que cet écrit soit émané de Porphyre. Vint ensuite Hiéroclès, qui fut d'abord vicaire des préfets, et ensuite gouverneur de Bithynie. Plus tard, il devint gouverneur d'Egypte, où il exerça de grandes cruautés contre les chrétiens. Il avait été appelé au conseil tenu par Dioclétien, et dans le sein duquel la persécution avait été décidée. Ainsi que nous l'avons dit, il s'était montré l'un des plus acharnés à la faire décréter. Il écrivit deux livres qu'il intitula : *Les amateurs de la vérité*, et qu'il adressa aux chrétiens eux-mêmes. Il y prenait différents passages des Ecritures pour les opposer les uns aux autres, afin de les faire paraître contraires, et pour jeter du discrédit sur nos livres saints. Cet ouvrage était rempli de basphèmes contre saint Pierre, saint Paul et les autres apôtres ou disciples de Jésus-Christ. Quant à Jésus-Christ lui-même, il le comparait à Apollonius de Thyanes. Il cherchait à démontrer que tous deux étaient deux imposteurs, ou du moins que Notre-Seigneur Jésus-Christ ressemblait à Apollonius. (*Voy.* HIÉROCLÈS.) Eusèbe de Césarée réfuta ce livre dans un ouvrage que cite Photius et que nous avons encore. Il démontre qu'Origène avait par avance réfuté cet écrit d'Hiéroclès, qui du reste en avait pillé les principaux passages et même le style. Cette dernière phrase semblerait impliquer contradiction entre ce qu'elle énonce et ce que nous avons dit plus haut. En effet, si Hiéroclès pilla d'autres auteurs, prit leurs pensées et leur style pour faire son livre, d'autres avant lui avaient donc écrit contre la religion. Sans aucun doute ; seulement la plupart de leurs ouvrages se sont perdus, et ne sont pas arrivés jusqu'à nous.

L'édit qui condamna tous les chrétiens à la mort, et qui produisit dans tout l'empire un carnage épouvantable, ne fut porté qu'en 304, la deuxième année de la persécution générale. On a vu les détails de tout ceci dans le morceau d'Eusèbe que nous avons cité. Ici nous devons en citer un autre de Lactance. Il est impossible, dit-il, de représenter en particulier ce qui s'est passé dans toutes les parties du monde romain. Car, combien faudrait-il de volumes pour des cruautés si barbares et si diverses? Chaque gouverneur s'est servi selon son humeur de la puissance qu'il avait reçue. Les timides, qui craignaient qu'on ne leur reprochât de n'avoir pas fait tout ce qui leur avait été ordonné, ont été les plus hardis à aller même au delà. D'autres les ont imités, ou parce qu'ils étaient naturellement cruels, ou par leur haine particulière pour tous les justes, ou pour plaire aux souverains, et s'élever en flattant leurs passions à des dignités plus éminentes. Il y en avait qui se hâtaient de nous ôter la vie, comme celui qui fit un peuple entier de martyrs dans la Phrygie. Mais pour ceux-là, plus leur inhumanité était grande, plus elle nous était favorable. Les plus redoutables étaient ceux qui se flattaient d'une fausse apparence de bonté. Le bourreau le plus dangereux et le plus terrible était celui qui ne voulait tuer personne, qui voulait pouvoir se glorifier de n'avoir ôté la vie à aucun innocent : car j'en ai entendu moi-même de cette sorte, qui faisaient vanité de n'avoir point répandu de sang dans la province qu'ils gouvernaient. Leur vaine gloire était encore jointe à une véritable envie. Ils ne pouvaient souffrir que les martyrs eussent l'honneur de les avoir vaincus, et d'avoir remporté sur eux la couronne d'une constance invincible.

« On ne saurait dire combien ces sortes de magistrats ont inventé de tourments pour venir à bout de leurs desseins par les voies les plus cruelles. Car ils s'y appliquaient comme à une chose où il fallait qu'ils fussent victorieux ou vaincus, sachant fort bien que c'était un vrai combat qu'ils avaient à soutenir contre les chrétiens. J'ai vu dans la Bithynie un de ces gouverneurs dans une effusion de joie, et aussi glorieux que s'il avait subjugué une nation de barbares, et cela, parce qu'un chrétien, qui avait résisté durant deux ans avec un fort grand courage, avait enfin paru s'abattre.

« Ils font donc toutes sortes d'efforts comme en une chose où il y va de leur honneur, et tourmentent les corps par les douleurs les plus violentes, en évitant néanmoins surtout de les laisser mourir dans ces douleurs. Est-ce donc qu'ils s'imaginent que la mort seule nous rende heureux? Les tourments ne servissent-ils pas à nous acquérir la gloire d'une constance généreuse, et une gloire d'autant plus illustre que les tourments ont été plus grands? Cependant, dans l'aveuglement où les met leur opiniâtreté, ils recommandent qu'on prenne grand soin de ceux à qui ils ont fait donner la question, mais c'est pour la leur donner une autre fois. Ils veulent qu'on répare leurs membres et qu'on rétablisse leurs forces, mais c'est afin qu'ils puissent souffrir de nouveaux tourments? Peut-on rien voir de plus doux, rien de plus charitable, rien de plus humain? Ils n'en feraient pas tant pour leurs amis. Voilà ce qu'on apprend sous les dieux ; voilà la bonté qu'inspire le culte des idoles.

« Certes, je ne trouve rien de si misérable que ces magistrats obligés de devenir les ministres de la fureur d'un autre, et les exécuteurs des commandements impies de leurs princes, et que cette malheureuse nécessité a trouvés ou rendus cruels. L'autorité qu'on leur a donnée n'a point été une dignité ni un honneur qui les ait relevés ; c'est un triste arrêt par lequel le prince les a condamnés à devenir des bourreaux, et Dieu à souffrir des peines sans fin. »

Au milieu de cette tempête effroyable qui

bouleversait l'Eglise, une des provinces de l'empire jouissait d'une paix profonde : c'étaient les Gaules. Constance, qui y commandait, était naturellement doux et ami de la justice : on dit même qu'il était bien disposé à l'égard des chrétiens. Le fait est qu'à partir du moment où il eut le gouvernement de cette province, les fidèles cessèrent d'y être persécutés, du moins personnellement. On ferma bien, il est vrai, quelques églises, pour avoir l'air d'obéir aux édits; mais tout se borna là. Aucune même ne fut abattue. On voit que quand la persécution fut finie, Constantin donna l'ordre de les rouvrir toutes. Constance ne se borna pas là, il protégea efficacement les chrétiens, faisant en sorte qu'ils fussent inquiétés le moins possible, et qu'ils pussent librement, et jusque dans son palais, pratiquer leur religion, et se livrer aux exercices de son culte. Par hasard, quelquefois, et malgré ses ordres, quelques gouverneurs se livrèrent à des actes isolés de persécution, mais cela fut très-rare. Constance n'était encore que césar, on craignait moins de lui déplaire que s'il eût eu l'autorité suprême. Cela se fit principalement pour l'Espagne, moins éloignée du regard de Maximien, et qui avait des gouverneurs qui lui étaient entièrement dévoués. La persécution fut même assez violente dans ce pays; Dacien, qui y commandait, condamna notamment saint Vincent, sainte Léocadie, sainte Eulalie, saint Cucufas, saint Just et saint Pasteur, et une foule d'autres que nous pourrions nommer. Viateur, successeur de Dacien, fit aussi un certain nombre de martyrs.

Quand Dioclétien et Maximien eurent abdiqué en 305, la persécution devint beaucoup plus violente dans les Etats qui restèrent sous la dépendance de Galère et des deux césars qu'il nomma, Sévère et Maximin ; mais elle diminua entièrement, elle s'éteignit dans les provinces qui étaient ou qui passèrent sous la domination de Constance qui devint Auguste comme Galère.

En Orient la persécution fut terrible. Ce qu'on sait du caractère de Galère suffit à faire comprendre comment ce prince devait traiter les chrétiens. Il inventa une nouvelle manière de les brûler : il les faisait attacher à un poteau ; au-dessous d'eux on allumait un petit feu qui les brûlait petit à petit et faisait gonfler la peau jusqu'à ce qu'elle se fendît. Petit à petit les chairs étaient consumées et bientôt les os étaient à découvert. Ensuite on allumait des torches, et après qu'on les avait éteintes, qu'il ne restait plus que des charbons fumants, on les leur appliquait successivement sur tous les points du corps. En même temps on leur faisait avaler de l'eau fraîche, on leur en jetait sur le visage de peur que la souffrance et la chaleur ne les fissent mourir avant que toutes leurs chairs eussent été brûlées. Souvent on trouvait moyen de faire durer ce supplice presque une journée entière. Quand ils étaient morts, on finissait de brûler leurs chairs et leurs ossements, on pulvérisait ce qui restait ensuite, afin de le jeter dans l'eau, tant on craignait que les chrétiens ne rendissent les derniers devoirs à leurs martyrs. Maximin suivait les traces et les exemples de son oncle : il était aussi, lui, extrêmement sanguinaire. D'après saint Grégoire de Nazianze et saint Jérôme, il faut admettre qu'il a persécuté l'Eglise plus violemment que n'avaient fait Dioclétien et Galère lui-même. Ce fut ce tyran qui donna l'ordre à tous ses sujets, hommes, femmes et enfants, de s'assembler dans les temples pour y sacrifier. Des hérauts parcouraient les rues, publiant ses ordres. Les tribuns, avant des listes de tous les habitants, les appelaient chacun par son nom. Ce monstre différenciait les supplices d'une infâme manière. Aux hommes le fer, le feu, les tortures de toutes sortes ; aux femmes, les maisons publiques et toutes les impudicités que la tyrannie la plus ignoble pouvait inventer. Nous l'avons déjà dit, Dieu protégeait les saintes et les mettait à couvert miraculeusement.

Pendant que Maximin redoublait ainsi la persécution, Galère, de son côté, faisait la même chose dans l'Asie Mineure, la Thrace et l'Illyrie. Il publia des édits qui ordonnaient à tout le monde de dénoncer les chrétiens qui se cachaient, sans même en excepter ni maris ni femmes, ni pères ni mères, ni enfants.

Ceci se passait en l'an 305 de Jésus-Christ. Ce fut à cette époque qu'arriva l'affreuse persécution de Palestine dont Eusèbe nous a donné l'histoire, et dans laquelle le jeune Appien montra un si grand courage, en allant publiquement trouver le gouverneur Urbain, et l'arrêter au milieu du sacrifice impie qu'il offrait aux idoles. (*Voy.* Césarée.) On peut voir, en lisant l'article Dioclétien, comment ce prince et son collègue, le vieux Maximien, avaient été amenés à abdiquer. Leurs successeurs, comme nous venons de le voir, à l'exception de Constance, avaient persécuté les chrétiens avec une violence épouvantable. La mort de Constance, en 306, amena à l'empire son fils Constantin, qui, comme son père, se montra très-favorable aux chrétiens. La première loi qu'il publia fut tout entière en leur faveur ; il permettait de rouvrir les églises, d'ordonner des évêques, et faisait rendre aux églises et aux chrétiens tout ce qu'on leur avait enlevé. Trois mois après l'élévation de Constantin, Maxence prit la pourpre à Rome. Dans les commencements, il se montra aussi favorable aux chrétiens, et ordonna qu'on cessât la persécution contre eux. Un peu plus tard, il laissa les choses marcher suivant les coutumes établies, de sorte que les magistrats et la populace recommencèrent à faire des martyrs, comme cela arrivait souvent dans ces temps-là. C'est en l'année 307 qu'on voit les persécuteurs changer de conduite envers les chrétiens en Palestine ; au lieu de les condamner à mort, comme ils le faisaient, ils les envoyaient aux mines et leur crevaient un œil. A un grand nombre, Maximin fit couper les pieds, les mains, le nez, les

oreilles. Ce tyran faisait souvent appliquer aux chrétiens, un supplice qui le également emportait l'infamie. On leur arrachait l'œil droit, on y mettait le feu, et ensuite on leur brûlait le jarret gauche avec un fer chaud, de sorte qu'ils ne pouvaient plus s'en servir. Les chrétiens, dit Eusèbe, étaient envoyés par troupes travailler aux mines. Ce fut dans le même temps qu'arriva, comme on peut le voir à son article, la punition d'Urbain, gouverneur de Palestine, et l'élévation de Licinius au trône impérial. Maximin, qui n'était toujours que César, en fut très-vivement affecté, et prit même le titre d'Auguste.

En l'an 308, la persécution continuait excessivement violente en Palestine ; dans les premiers mois, on la vit s'apaiser un peu pour recommencer bientôt avec une nouvelle fureur, et ensuite s'éteindre tout à fait, après le martyre de saint Pamphile, de saint Adrien et de leurs compagnons. En 310, la persécution se ralluma encore. Saint Sylvain de Gaza souffrit avec ses trente-neuf compagnons. Ce fut cette sainte cohorte de martyrs qui scella et finit pour ainsi dire par sa mort le carnage qu'on avait fait des saints en Palestine. Ce fut en cette année que Galère étant tombé malade, et sentant la main de Dieu qui le frappait, publia un édit pour faire cesser la persécution. *Voy.* cette pièce remarquable à l'article GALÈRE. Mais la justice de Dieu ne fut point arrêtée par ce repentir tardif et qui ne venait que de la crainte. Galère mourut dans les plus atroces douleurs et dans les convulsions les plus navrantes du désespoir. L'édit de Galère fut publié partout. Ce prince l'envoya à ses collègues. Un seul d'entre eux ne voulait pas obtempérer aux injonctions qu'il contenait. Ce fut Maximin qui chercha à l'étouffer, en le retenant sans le publier. Il se contenta d'en faire de vive voix connaître les dispositions à ceux qui l'entouraient. Cependant, tous les gouverneurs des provinces s'empressèrent de cesser la persécution et de mettre en liberté les fidèles qui étaient encore détenus dans les prisons. On les voyait s'en aller par bandes dans leur pays, louant Dieu et faisant à haute voix leurs remerciements à sa providence. Ce fut au milieu de cette paix que Galère mourut. Maximin accourut en Asie et s'empara de ses Etats. Cela fut sur le point d'occasionner une guerre entre Licinius et Maximin ; mais enfin ils s'accordèrent, et la paix fut conclue. Chacun resta en possession de ce qu'il occupait. Cette paix devint le signal du renouvellement de la persécution en Asie. Licinius n'étant plus à craindre pour lui, Maximin fit dans toute l'Asie ce qu'il avait fait auparavant dans les provinces qui étaient sous sa dépendance. Les chrétiens ne jouirent pas tout à fait six mois du bénéfice de la paix que leur avait accordée l'édit de Galère et que Maximin lui-même avait signé. (*Voy.* MAXIMIN.)

Ce fut en l'année 319 qu'arrivèrent l'affreuse peste et la famine non moins affreuse qui désolèrent l'empire. La guerre vint y ajouter ses horreurs. Dieu punissait ainsi la cruauté de Maximin et celle des païens complices de ses cruautés.

Dieu n'attendit pas longtemps à prendre en main la défense de ses serviteurs. Il voulut néanmoins commencer par rabattre l'orgueil de ses ennemis. Maximin se glorifiait insolemment de la prospérité de son règne et s'en servait pour blasphémer contre celui même qui la lui donnait. Mais dès l'hiver suivant, sa vanité se trouva confondue par une sécheresse extraordinaire qui causa la famine, et ensuite la peste, accompagnée d'une maladie qu'on appelait le charbon, laquelle attaquait particulièrement les yeux, et fit perdre la vue à une infinité d'hommes, de femmes et d'enfants, comme si Dieu eût voulu venger ce grand nombre de chrétiens à qui Maximin avait fait crever un œil.

La famine était si grande, qu'une mesure de blé valait neuf cent cinquante livres. Plusieurs furent contraints de vendre aux riches leurs enfants pour prolonger un peu leur vie. Les autres vendaient peu à peu leurs terres et se trouvaient ainsi réduits dans une extrême pauvreté. D'autres, ne trouvant rien que des herbes qui ne les nourrissaient pas, ou même vénéneuses, tombaient dans une langueur qui les faisait enfin mourir. Des dames de condition furent obligées, par la nécessité, à demander l'aumône dans les rues avec une retenue et une pudeur qui faisaient connaître, ainsi que leurs habits, la noblesse de leur extraction et l'extrémité de leur misère. D'autres paraissaient si secs et si décharnés, qu'on les pouvait prendre pour des spectres et pour des fantômes. N'ayant pas la force de se soutenir, ils allaient en chancelant et tombaient enfin au milieu des places, où tout étendus par terre et prêts à rendre l'âme, ils forçaient leur faiblesse pour demander un morceau de pain. Les plus riches, après avoir assisté quelque temps les pauvres, se lassaient enfin, étonnés de leur grand nombre, et s'endurcissaient à la vue de leur misère, appréhendant de tomber eux-mêmes dans l'indigence. Ainsi les rues et les places publiques se trouvaient couvertes de corps morts qui y demeuraient tout nus durant plusieurs jours, sans que personne leur donnât la sépulture. Les chiens en déchirèrent quelques-uns, ce qui obligea à les tuer, de peur qu'ils ne s'accoutumassent à la chair humaine et ne devinssent enragés.

La peste, de son côté, ne faisait pas de moindres ravages, et elle attaquait principalement ceux que leurs richesses avaient mis à couvert de la famine. Les gouverneurs des provinces, les principaux de chaque ville et les autres personnes riches étaient enlevés par une mort prompte accompagnée de violentes douleurs. On n'entendait que des gémissements et des cris dans les places publiques. Toutes les villes retentissaient de chants lugubres et du son de ces tristes instruments dont les païens avaient accoutumé de se servir dans leurs funérailles.

Voilà quelle fut la récompense de l'orgueil

de Maximin et des décrets que les villes avaient rendus contre les chrétiens. La mort, armée de la peste et de la famine comme de traits empoisonnés, faisait un si épouvantable carnage, qu'elle enlevait en peu de temps des familles entières, et l'on voyait quelquefois emporter deux ou trois corps de la même maison en un seul convoi. Le nombre des morts était infini dans les villes et encore plus grand dans la campagne qui en fut presque entièrement dépeuplée, et ces longs catalogues de contribuables dont Maximin faisait sa gloire et ses richesses, fut réduit à un petit nombre de personnes.

Ces malheurs ne furent favorables qu'aux chrétiens qui y donnèrent à tous les peuples des marques sensibles de leur piété envers Dieu et de leur charité envers tous les hommes. Eux seuls, parmi tant de misères, firent paraître de la compassion et de l'humanité. On les voyait occupés tous les jours, les uns à ensevelir et à enterrer ce nombre infini de morts, dont personne ne prenait aucun soin; les autres à rassembler tous les pauvres de leurs villes et à leur distribuer du pain. Cela leur acquit une merveilleuse réputation, leurs adversaires mêmes étant obligés de glorifier le Dieu des chrétiens et avouant qu'eux seuls avaient de la piété et de la religion.

Dieu voulut punir en même temps les persécuteurs de ses saints par tous les fléaux de sa justice, et pendant que les sujets de Maximin étaient emportés par la famine et par la peste, Maximin souffrait aussi beaucoup avec son armée dans la guerre qu'il avait entreprise contre les Arméniens. Cette guerre même était encore un effet de son faux zèle pour l'idolâtrie. Car les Arméniens avaient toujours été alliés de l'empire, dont les rois avaient coutume de recevoir leur diadème. Mais comme ils étaient chrétiens et fort zélés pour la vraie religion, Maximin les avait voulu obliger de sacrifier aux démons, et par là les avait contraints de prendre les armes.

Nous voudrions pouvoir éclairer davantage l'histoire de cette guerre, qui est la première entreprise et soutenue pour la religion. Mais il faut nous contenter de ce peu qu'Eusèbe en dit. Pour la conversion de l'Arménie, Sozomène dit seulement qu'elle avait embrassé le christianisme longtemps avant Constantin. Tiridate, roi de cette nation, touché par quelque miracle extraordinaire arrivé dans sa maison, s'était converti et avait en même temps publié des édits pour obliger tous ses sujets à se faire aussi chrétiens.

Pendant qu'en Orient Maximin s'efforçait de ruiner le christianisme, et voyait, en punition de ses méfaits, les fléaux du ciel s'appesantir sur lui, Constantin défaisait Maxence et devenait maître de tout l'Occident. Aussitôt que ce prince fut entré à Rome, il fit, de concert avec Licinius, un édit par lequel il permettait à tous les chrétiens de suivre leur religion, de tenir leurs assemblées et de bâtir des églises. Cet édit fut envoyé à Maximin par les deux princes qui joignirent à cet envoi le récit des merveilles que Dieu avait opérées en leur faveur, et la façon miraculeuse dont il leur avait donné la victoire.

Toutes ces choses ne pouvaient pas être fort agréables à Maximin, qui, peu auparavant, avait fait une alliance secrète avec Maxence contre les deux autres. Et il était alors à la veille d'augmenter encore la persécution qu'il faisait contre les chrétiens. N'osant pas désobéir à ceux qui lui commandaient, selon les termes d'Eusèbe, et ne voulant pas non plus aussi faire paraître qu'il cédait à leur autorité, il fut contraint de faire de lui-même un édit en faveur des chrétiens, ce qu'il n'avait point encore fait. Car l'édit de l'année précédente ne portait point son nom, mais celui de Sabin, préfet du prétoire. Celui-ci est adressé au même Sabin. Il y mêle, dit Eusèbe, des choses tout à fait fausses. Et l'on doit mettre sans doute en ce rang ce qu'il dit qu'il avait toujours défendu aux juges d'user d'aucune cruauté; qu'on n'avait jamais banni ni outragé aucun chrétien que contre ses ordres, et qu'il avait recommandé la même modération à Sabin et par lettres et par les ordres de sa commission. Il y parle de son entrée à Nicomédie et de ce qui avait suivi, et il dit que cela s'était fait l'année précédente. Ainsi cet édit est de cette année 312, et non de l'an 313 auquel Baronius l'a mis.

Enfin, pour conclusion, il ordonne que l'on laissera les chrétiens en leur liberté, sans leur faire aucune peine sur leur religion; mais il ne parle point ni de tenir les assemblées, ni de rétablir les églises, quoique Constantin et Licinius lui en eussent écrit précisément. C'est pourquoi les chrétiens n'osaient se hasarder à le faire; et même comme ils connaissaient sa duplicité, ils n'osaient encore paraître publiquement. Nous verrons en effet que sa haine contre les chrétiens continuait toujours, et quoique les lettres de Constantin et de Licinius l'obligeassent de la dissimuler, il ne laissait pas de faire encore jeter dans la mer divers chrétiens quand il le pouvait faire secrètement. Cela n'empêche pas qu'Eusèbe ne compte cette dixième année pour la dernière de la persécution, parce qu'elle ne recommença plus depuis jusqu'à Licinius, et, qu'au contraire, la paix de l'Eglise augmenta toujours de plus en plus.

Nous ajouterons néanmoins une année à ce récit, pour représenter la dernière rétractation des persécuteurs, leur punition et l'entière consommation de la paix.

Constantin ne demeura pas longtemps à Rome après sa victoire. Il en sortit vers le commencement de l'an 313, et étant allé à Milan, il y fit venir aussi Licinius à qui il donna sa sœur Constance en mariage vers le mois de mars. Ces deux princes se trouvant donc ensemble à Milan, ils firent un nouvel édit touchant les chrétiens à cause de quelques difficultés et de quelques fautes qui s'étaient glissées dans le premier. Comme nous n'avons pas ce premier édit, et que le style

du second est obscur et embarrassé, il est difficile de bien juger de ce que l'on reprenait dans le premier. M. Valois croit que l'on avait été choqué de ce que la religion chrétienne y avait été tellement relevée, qu'il semblait que toutes les autres y eussent été défendues, et encore de ce que les diverses sectes sorties des chrétiens y étaient qualifiées du nom odieux d'hérésies. Je ne sais si cette explication est tout à fait recevable, mais nous n'en voyons pas de meilleure.

Ce qui est certain, c'est que le second édit donne une entière liberté de conscience à toutes sortes de personnes, permettant à chacun d'honorer telle divinité qu'il voudra et en la manière qu'il lui plaira, ce qui n'est pas étrange en un nouvel empereur, peu instruit et peu absolu, et qui avait à contenter Licinius et ses sujets. La fin de cet édit est considérable. Il ordonne que tous ceux qui avaient acheté du fisc, ou reçu en don des lieux destinés aux assemblées des chrétiens, ou qui appartenaient en quelque autre manière à l'Église ou au corps des chrétiens, les restituent incessamment et s'adressent au fisc pour leur dédommagement, sans rien demander aux chrétiens. Cet édit fut adressé au même préfet du prétoire que le premier.

Nous avons parlé ci-dessus de la mort de Maximien Hercule en 310, et de celle de Maximien Galère en 311; Dioclétien finit aussi sa vie en ce temps-ci même, par une mort qui ne fut pas moins misérable et moins funeste que celle des deux autres, comme on l'a vu dans l'histoire de sa vie. Ainsi, de tous les persécuteurs des chrétiens, il ne restait plus à punir que Maximin, qui avait été plus cruel que tous les autres. Et son châtiment suivit de près la mort de Maxence.

Il se jeta lui-même dans le précipice où il périt en rompant la paix avec Licinius, dans la fausse espérance que ses démons, son argent, ses grandes troupes et son extrême témérité lui donnaient de remporter une victoire signalée. En effet, ayant fait avancer son armée dans la Bithynie malgré les rigueurs de l'hiver, et étant ensuite entré dans la Thrace, il força d'abord Byzance et Héraclée, ce qui obligea Licinius de se mettre en campagne avec une armée incomparablement plus faible que la sienne. La bataille se donna près d'Andrinople le trentième jour d'avril, après que Maximin eut voué à ses démons la ruine entière des chrétiens, et que Licinius eut invoqué le Dieu souverain qui fit paraître en cette rencontre qu'il est le Dieu des batailles, et Maximin entièrement défait fut réduit à s'enfuir à Nicomédie et de là en Cappadoce, où il tâcha de réparer un peu ses forces.

Cependant Licinius étant arrivé à Nicomédie y rendit grâces au Dieu qui l'avait fait vaincre et y fit afficher l'édit donné à Milan pour les chrétiens. Cela se fit le 13 juin de cette année, dix ans et près de quatre mois depuis que l'on y avait affiché le premier édit de la persécution (le 24 février de l'an 303). Licinius, en même temps, exhorta les chrétiens à rebâtir leurs églises, et il ne manqua pas d'être obéi. Ainsi, l'on commença à s'assurer que Dieu avait exaucé les prières que les saints confesseurs lui avaient adressées en le conjurant sans cesse de rendre la paix à l'Église : et le temple de Dieu que les impies avaient renversé d'abord en cette ville pour lui faire injure, commença, par la miséricorde du Seigneur, à se relever plus grand et plus magnifique qu'il n'avait jamais été Les chrétiens s'occupèrent alors à célébrer avec joie le triomphe de leur libérateur, à relever sa victoire par leurs louanges et à lui demander jour et nuit par leurs prières qu'il affermît pour jamais la paix qu'il leur avait rendue après une guerre de dix années.

Licinius se remit en campagne pour poursuivre Maximin, qui n'eut pas plutôt repris ses esprits que, plein de honte et de fureur, il fit mourir lui-même la plupart de ses prêtres et de ses prophètes, les accusant d'être cause de son malheur, et puis il fit un second édit pour les chrétiens, bien plus ample que le premier, puisqu'il leur accorde clairement le pouvoir de bâtir des églises avec la restitution des maisons et des terres qui leur avaient appartenu et que l'on avait confisquées. Il prend prétexte de faire un nouvel édit sur ce que quelques juges n'ayant pas, dit-il, bien compris ses intentions exprimées par le premier, avaient donné sujet aux autres d'en douter et de n'oser embrasser la religion qu'ils voulaient.

Cette pénitence forcée ne fut pas capable d'apaiser la colère de Dieu. Il ne lui donna aucun répit et lui ôta aussitôt la vie par une maladie épouvantable que nous avons rapportée en un autre endroit, et dont l'accident le plus mémorable fut que les yeux lui sortaient de la tête; Dieu l'ayant voulu punir du même supplice qu'il avait fait souffrir à tant d'innocents. Il était déjà dans cette furieuse maladie lorsqu'il fit son dernier édit pour les chrétiens. Il mourut vers le mois d'août à Tarse en Cilicie, où il s'était retiré pour fuir Licinius, et il prévint au moins par sa prompte mort les maux dont il allait être accablé par ses ennemis, mais ce ne fut que pour aller éprouver les rigueurs de la justice divine, ennemie terrible de tous les pécheurs impénitents.

Après sa mort, il fut déclaré ennemi public; ses images et celles de ses enfants déchirées ou effacées, ses statues brisées. Ses enfants et ses parents furent punis du dernier supplice, après avoir souffert toutes sortes d'ignominies. Sa femme fut jetée dans l'Oronte où elle avait fait jeter plusieurs femmes chastes. Tous ceux qu'il avait élevés dans les charges, et qui pour le flatter s'étaient rendus les principaux ministres de la persécution, furent enveloppés dans sa ruine. On le marque particulièrement de Calcien, qui avait répandu dans l'Egypte le sang d'une multitude de chrétiens; de Firmilien qui s'était signalé de la même manière dans la Palestine; et de Théotecne dont le supplice a été marqué par avance.

Licinius fit encore trancher la tête à Candidien, fils de Maximien Galère et même aux deux impératrices, Prisque, veuve de Dioclétien, et Valérie, sa fille, veuve de Galère. Dieu effaça ainsi de dessus la terre les impies et toute leur race. Ces noms magnifiques et insolents de *Jove* et d'*Hercule*, que Dioclétien et Maximien s'étaient attribués et avaient fait passer à leurs successeurs, furent abolis. Et l'on vit vérifier cette parole de l'Ecriture : *J'ai vu l'impie élevé comme les cèdres du Liban ; j'ai passé et il n'était plus.*

Ici nous finirons notre article général Persécutions. Il était impossible de ne pas faire un tableau d'ensemble sur les persécutions de l'Eglise dans les temps qui s'écoulèrent depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'à l'avénement de Constantin. C'est une suite non interrompue de combats et de luttes de la part des chrétiens, de rage et de fureur de la part de leurs ennemis. Hors de ces temps mémorables, les persécutions deviennent plus isolées. Elles n'ont plus ce caractère de guerre générale qui leur est particulier durant les trois premiers siècles. Toutes les persécutions qui suivent seront racontées sous les noms des persécuteurs, ou bien sous ceux que l'histoire leur a généralement attribués.

PERSÉCUTION DES VANDALES.

En 429, pressés par les Visigoths et les Suèves, les Vandales quittèrent l'Espagne où ils s'étaient établis et passèrent en Afrique sous la conduite de Genséric, leur roi. D'abord ils s'emparèrent de la Mauritanie. Les Romains firent la paix avec eux en 435, en leur accordant la partie de l'Afrique où ils s'étaient installés. Mais deux ans après, dit Fleury, en 437, leur roi Genséric, voulant établir l'arianisme et ruiner la religion catholique dans les terres de son obéissance, persécuta plusieurs évêques dont les plus illustres étaient Posidius, Novat et Séverin. Il leur ôta les églises, et les chassa même des villes parce qu'ils résistaient à ses menaces avec une constance invincible. Il voulut aussi pervertir quatre Espagnols qui étaient en grand honneur auprès de lui, et que leur capacité et leur fidélité lui avaient rendus fort chers ; leurs noms étaient Arcade, Probus, Paschase et Eutychien. Il leur ordonna d'embrasser l'arianisme, ils le refusèrent très-constamment, et Genséric, furieusement irrité, les proscrivit, puis les envoya en exil ; ensuite il leur fit souffrir de très-cruels tourments, enfin il les fit mourir diversement et ainsi ils remportèrent la couronne du martyre. Eutychien et Paschase avaient un jeune frère nommé Paulillus, qui était fort agréable au roi, à cause de sa beauté et de son esprit. N'ayant pu le détourner de la religion catholique par aucune menace, il le fit battre longtemps à coups de bâton, et le condamna à la servitude la plus basse, ne voulant pas, à ce que l'on crut, le faire mourir de peur de paraître vaincu par la constance d'un enfant.

Il se fit plusieurs écrits pour soutenir les catholiques pendant cette persécution. Nous avons une lettre d'Antonin Honorat, évêque de Constantine, à Arcade, un de ces quatre martyrs, pour le consoler et l'encourager pendant son exil. Il l'exhorte à mépriser ses richesses et à ne se point laisser tenter par l'amitié du roi, ni attendrir par l'amour de sa femme. Victor, évêque de Cartenne en Mauritanie, composa un grand livre contre les ariens, qu'il fit présenter à Genséric même. On trouve un abrégé de la foi contre les ariens, écrit vers ce temps-là, par un auteur qui n'est pas connu, une explication des passages touchant la Trinité, contre Varimade, diacre arien, dont l'auteur était à Naples. Céréalis, évêque de Castelle en Mauritanie ; Vasconius, évêque de Castellane dans la même province ; et un autre évêque africain nommé Asclépius, écrivirent contre les ariens.

Genséric, voyant les Romains occupés ailleurs, et particulièrement Aétius, le principal de leurs chefs, appliqué aux affaires des Gaules, surprit Carthage au milieu de la paix qui empêchait de se défier de lui, et y entra le quatorzième des calendes de novembre, sous le dix-septième consulat de Théodore, c'est-à-dire le 19 octobre 439. Il en pilla toutes les richesses, faisant souffrir plusieurs tourments aux citoyens pour les découvrir. Il dépouilla les églises et y logea ses gens après en avoir chassé les prêtres et enlevé les vases sacrés. Il traita cruellement tout le peuple ; mais il se déclara principalement ennemi de la noblesse et des ecclésiastiques, et voulant introduire l'arianisme par toute l'Afrique, il chassa les évêques de leurs églises et fit plusieurs martyrs.

Genséric ayant donc pris Carthage, partagea ainsi les provinces d'Afrique. Il se réserva la Byzacène, l'Abaritaine, la Gétulie et une partie de la Numidie ; et distribua à son armée la Zengitane et la Proconsulaire. L'empereur Valentinien défendait encore les autres provinces, mais toutes désolées. Genséric manda aux Vandales de chasser de leurs églises les évêques, après les avoir dépouillés de tout ; ou s'ils refusaient de sortir, de les réduire en servitude perpétuelle : ce qui fut exécuté à l'égard de plusieurs évêques et de plusieurs laïques nobles et considérables par leurs dignités. Quodvultdeus, évêque de Carthage, et un grand nombre de clercs, furent aussi chassés et embarqués sur des vaisseaux rompus, et toutefois ils arrivèrent heureusement à Naples. Gaudiose, évêque d'Abitine, qui était du nombre, fonda un monastère où il mourut aussi bien que Quodvultdeus ; on conserve encore à Naples les reliques de l'un et de l'autre dans ce monastère, qui est à présent occupé par des religieuses. L'Eglise honore saint Quodvultdeus le 16 octobre et saint Gaudiose le 28. On compte encore onze autres évêques ou clercs, dont les plus fameux sont Priscus et Castrensis, qui, après avoir souffert divers tourments en Afrique, furent embarqués sur un vieux bâtiment, soit dans le même voyage ou dans un autre,

et abordèrent en Campanie où ils gouvernèrent diverses églises : on en fait mémoire le 1er septembre.

Gensérie, ayant chassé l'évêque de Carthage avec son clergé, donna à ceux de sa religion, c'est-à-dire aux ariens, l'église nommée Restitute, où les évêques demeuraient toujours, et ôta aux catholiques toutes celles qui étaient dans l'enceinte des murailles avec leurs richesses. Il s'empara aussi hors la ville de toutes les églises qu'il voulut et principalement de deux grandes et magnifiques de saint Cyprien ; l'une au lieu où il répandit son sang, l'autre au lieu où son corps était enseveli, nommé Mappalia. Il commanda aux catholiques d'enterrer leurs morts en silence, sans chanter à l'ordinaire, et envoya en exil la partie des clercs qui étaient restés.

Les évêques et les autres personnages considérables qui étaient demeurés dans les provinces partagées entre les Vandales vinrent trouver Gensérie, comme il se promenait sur le bord de la mer près de Maxule, dans la province proconsulaire, et le supplièrent qu'après avoir perdu leurs églises et leurs biens, il leur fût au moins permis de demeurer, pour la consolation du peuple de Dieu, dans le pays dont les Vandales étaient déjà les maîtres. Il leur fit dire : J'ai résolu de ne laisser personne de votre nom et de votre nation, et vous osez me faire de telles demandes? Il voulait sur-le-champ les faire jeter dans la mer, si les siens ne l'en eussent empêché à force de prières. Ces pauvres catholiques se retirèrent pénétrés de douleur, et, n'ayant plus d'églises, commencèrent à célébrer les saints mystères comme ils pouvaient.

Le comte Sébastien, gendre du comte Boniface, maltraité comme lui par les Romains, s'était enfin réfugié en Afrique. Gensério ne pouvait se passer de ses conseils, et toutefois il le craignait ; en sorte que, voulant le faire mourir, il en cherchait un prétexte dans la religion. Il lui dit donc un jour en présence de ses évêques et de ses domestiques : « Je sais que vous avez juré de vous attacher fidèlement à moi, et vos travaux font voir la sincérité de votre serment ; mais afin que votre amitié soit perpétuelle, je veux que vous embrassiez ma religion. » Sébastien, trouvant une invention convenable pour le frapper, demanda que l'on apportât un pain blanc, puis le prenant entre ses mains, il dit : « Pour rendre ce pain digne de la table du roi, on a premièrement séparé le son de la farine, et la pâte a passé par l'eau et par le feu. Ainsi dans l'Eglise catholique, j'ai passé par la meule et par le crible, j'ai été arrosé de l'eau du baptême et perfectionné par le feu du Saint-Esprit. Qu'on rompe ce pain, qu'on le trempe dans l'eau, qu'on le repétrisse et qu'on le remette au four, s'il en devient meilleur, je ferai ce que vous voulez. » Il voulait, par cette parabole, montrer l'inutilité d'un second baptême. Gensério l'entendit bien et ne sut qu'y répondre ; c'est pourquoi il chercha ensuite un autre prétexte pour faire mourir le comte Sébastien, et il se trouve en quelques martyrologes honoré comme martyr.

Gensérie, étant mort dès le commencement de l'année 477, Hunérie, son fils aîné, lui avait succédé. Il se montra d'abord assez modéré, principalement envers les catholiques, en sorte qu'ils recommencèrent à s'assembler dans les lieux où Gensérie l'avait défendu. Hunérie rechercha soigneusement les manichéens ; il en fit brûler plusieurs et en envoya plusieurs par mer hors de l'Afrique ; et comme il trouva que presque tous, principalement leurs prêtres et leurs diacres, tenaient l'hérésie arienne comme lui, la honte qu'il en eut l'anima encore plus contre eux. Un de ces manichéens, nommé Clémentien et moine de profession, avait écrit sur sa cuisse : Manès, disciple de Jésus-Christ.

L'Eglise de Carthage était sans évêque depuis vingt-quatre ans ; mais enfin, à la prière de l'empereur Zénon et de la princesse Placidie, dont Hunéric avait épousé la sœur, il permit aux catholiques d'y ordonner un évêque. Pour assister à l'élection, Hunéric envoya à l'église Alexandre, ambassadeur de l'empereur Zénon, et avec lui un de ses notaires nommé Vitarit, portant un édit qu'il fit lire publiquement en ces termes : « Notre maître, à la prière de l'empereur Zénon et de la très-noble Placidie, vous accorde d'ordonner un évêque tel qu'il vous plaira, à condition que les évêques de notre religion, qui sont à Constantinople et dans les autres provinces d'Orient, aient la liberté de prêcher dans leurs églises en telle langue qu'ils voudront, et d'exercer la religion chrétienne, comme vous avez la liberté ici et dans vos autres églises d'Afrique, de célébrer les messes, de prêcher et d'exercer votre religion. Car si cela n'est pas observé, l'évêque qui sera ordonné ici et les autres évêques d'Afrique, avec leur clergé, seront envoyés chez les Maures. » Cet édit ayant été lu dans l'église de Carthage, le dix-huitième de juin, quatre cent quatre-vingt-un, les évêques catholiques qui étaient présents en gémirent, voyant l'artifice avec lequel on préparait la persécution. Ils dirent au commissaire du roi : « A des conditions si dangereuses, cette église aime mieux n'avoir point d'évêque ; Jésus-Christ la gouvernera comme il a fait jusqu'ici. » Mais le commissaire ne voulut point recevoir cette protestation, quoique le peuple le demandât par des cris qu'on ne pouvait apaiser.

Eugène fut donc ordonné évêque de Carthage, avec une joie incroyable du peuple, car il y avait un grand nombre de jeunes gens qui n'avaient jamais vu d'évêques assis dans la chaire de cette église. Il s'attira bientôt, par ses vertus, le respect et l'affection, non-seulement des catholiques, mais de tout le monde ; car il était humble, charitable, plein de compassion, et faisait des aumônes incroyables. Il est vrai que les barbares possédaient tous les biens de l'Eglise ; mais on apportait tous les jours de grandes sommes au saint évêque, et il distribuait tout fidèlement,

sans en rien réserver que pour les besoins de chaque jour : car il ne gardait jamais d'argent au lendemain, à moins qu'on ne le lui eût apporté trop tard pour le donner avant la nuit. Sa réputation lui attira bientôt l'envie des évêques ariens et principalement de Cyrille, le plus puissant de tous. Ils représentèrent au roi qu'il était dangereux de souffrir qu'Eugène continuât de prêcher. Ils voulaient qu'Eugène lui-même empêchât que personne, ni homme ni femme, ne parût dans l'église en habit de barbare, mais il répondit que la maison de Dieu était ouverte à tout le monde : ce qu'il disait principalement à cause des catholiques qui, servant dans la maison du roi, étaient obligés de porter l'habit des Vandales.

Après cette réponse de l'évêque, Hunéric fit mettre à la porte de l'église des bourreaux, qui, voyant un homme ou une femme y entrer avec l'habit de leur nation, leur jetaient sur la tête de petits bâtons dentelés, dont ils leur entortillaient les yeux, et les tirant avec force, arrachaient la chevelure avec la peau de la tête. Quelques-uns perdirent les yeux, d'autres moururent de douleur; plusieurs survécurent longtemps. On menait par la ville des femmes avec leur tête ainsi écorchée, précédées d'un crieur pour les montrer à tout le peuple; mais cette cruauté ne fit quitter à personne la vraie religion. Alors Hunéric s'avisa d'ôter les pensions aux catholiques qui étaient à sa cour, et de les envoyer travailler à la campagne. Ainsi des hommes, nés libres et délicats, furent conduits dans les plaines d'Utique, pour couper les blés à la plus grande ardeur du soleil. Un d'eux avait la main sèche depuis longtemps et comme on le forçait à travailler, nonobstant une excuse si légitime, il fut guéri par les prières de tous les autres. Tel fut le commencement de la persécution d'Hunéric. Il était cruel même envers les siens; car, pour assurer le royaume à ses enfants, il fit mourir ses autres parents les plus proches. Il fit brûler un évêque arien nommé Jocondus, qu'ils appelaient leur patriarche, et plusieurs de leurs prêtres et de leurs diacres.

Environ deux ans avant la persécution générale plusieurs personnes eurent des visions qui furent prises pour des avertissements du ciel. L'un vit l'église de Fauste, alors la principale de Carthage, ornée à l'ordinaire, tapissée et éclairée d'un grand nombre de cierges et de lampes, mais comme il s'en réjouissait, tout d'un coup ces lumières furent éteintes, et suivies de ténèbres et de puanteur, et une multitude de gens vêtus de blanc, qui étaient dans l'église, en fut chassée par des Ethiopiens. Celui qui avait eu cette vision la raconta à l'évêque Eugène, en présence de Victor, évêque de Vite, qui a écrit cette histoire. Un autre vit un grand monceau de blé mêlé avec sa paille, dont un grand vent d'orage emporta toute la paille et laissa le grain ; ensuite vint un grand homme, d'un visage et d'un habit éclatants, qui commença à nettoyer le grain, rejetant tout ce qui était maigre et mal nourri ; en sorte qu'il le réduisit à un petit monceau. L'évêque Quintien crut être sur une montagne, d'où il voyait un troupeau innombrable de brebis, et au milieu deux chaudières bouillantes, avec des bouchers qui tuaient ces brebis et les jetaient dans ces chaudières, en sorte que tout le troupeau fut consumé. Quelques autres eurent des visions semblables.

Hunéric ordonna d'abord que personne ne servît dans son palais, ou n'exerçât de fonctions publiques, qu'il ne fût arien. Il y en eut un grand nombre qui renoncèrent à leurs charges pour conserver la foi. Il les chassa ensuite de leurs maisons, les dépouilla de tous leurs biens et les relégua en Sicile et en Sardaigne. Il ordonna aussi que les biens des évêques catholiques appartiendraient au fisc après leur mort, et qu'on ne pourrait ordonner le successeur qu'il n'eût payé au fisc cinq cents sous d'or. Mais ses domestiques lui représentèrent que l'on traiterait de même et plus rigoureusement les évêques ariens en Thrace et ailleurs, ce qui l'obligea à révoquer cette ordonnance. Il fit ensuite assembler les vierges sacrées, les fit visiter honteusement par des matrones de sa nation, et les fit tourmenter pour les obliger à déposer contre les évêques. On les suspendait avec de grands poids aux pieds, on leur appliquait des lames de fer rouge sur le dos, sur le ventre, sur le sein, les côtés, les pressant de dire que les évêques et les clercs catholiques abusaient d'elles. Plusieurs moururent de ces tourments, d'autres en demeurèrent courbées ; mais elles ne donnèrent aucun prétexte de calomnier l'Eglise.

Ensuite Hunéric envoya en exil, dans le désert, des évêques, des prêtres, diacres et d'autres catholiques au nombre de quatre mille neuf cent soixante-seize, entre lesquels il y avait plusieurs goutteux, plusieurs à qui leur grand âge avait fait perdre la vue. Félix d'Abbirite, évêque depuis quarante-quatre ans, était paralytique, en sorte qu'il avait perdu tout sentiment et même la parole. Les évêques catholiques, ne sachant comment l'emmener, firent demander au roi qu'on le laissât à Carthage où il mourrait bientôt. Le roi répondit : « S'il ne peut se tenir à cheval, qu'on l'attache avec des cordes à des bœufs indomptés pour le mener où j'ai ordonné. » Il fallut le porter sur un mulet, lié en travers comme une pièce de bois. On assembla tous ces confesseurs dans les deux villes de Sicca et de Larée où les Maures devaient les venir prendre pour les mener dans le désert. On les enferma premièrement dans une prison, où leurs confrères avaient permission d'entrer, de prêcher et de célébrer les divins mystères. Il y avait avec eux plusieurs jeunes enfants, dont quelques-uns étaient tentés par leurs mères qui, pour les tirer de ce péril, voulaient les faire rebaptiser ; mais aucun ne se laissa séduire. Les confesseurs furent ensuite resserrés dans une prison plus étroite · on ne per-

mit plus de les visiter, et les gardes furent châtiés rudement. Les prisonniers étaient entassés l'un sur l'autre, sans avoir aucun espace pour s'écarter en satisfaisant aux nécessités naturelles, ce qui produisit bientôt une infection et une horreur plus insupportables que tous les tourments. Leurs confrères, et entre autres Victor l'historien, ayant trouvé moyen d'y entrer secrètement, s'enfoncèrent dans l'ordure jusqu'aux genoux. Enfin les Maures leur ordonnèrent à grand bruit de se préparer à marcher. Ils sortirent donc un dimanche, sales comme ils étaient, non-seulement par leurs habits, mais par la tête et le visage ; et toutefois ils chantaient : telle est la gloire de tous les saints. Cyprien, évêque d'Unizibe, les consolait et leur donna tout ce qu'il avait, désirant être emmené avec eux. Il souffrit beaucoup dans la suite, et fut envoyé en exil après une rude prison. Le peuple accourait de tous côtés pour voir les saints confesseurs; les chemins étaient trop étroits, et les fidèles couvraient les vallées et les montagnes, portant des cierges à leurs mains, et, jetant leurs enfants aux pieds des saints, ils leurs criaient : « A qui nous laissez-vous, en courant au martyre? Qui baptisera ces enfants? Qui nous donnera la pénitence et la réconciliation? Qui nous enterrera après la mort? Qui offrira le divin sacrifice avec les cérémonies ordinaires? Que ne nous est-il permis d'aller avec vous! »

On remarqua une femme qui portait un sac et tenait un enfant par la main, lui disant : « Cours, mon petit maître, vois-tu tous ces saints, comme ils se pressent d'aller recevoir la couronne? » Ceux qui accompagnaient les confesseurs la reprirent de ce qu'elle voulait aller avec tant d'hommes : elle leur dit : « Priez pour moi et pour cet enfant. Je suis fille du défunt évêque de Zurite; j'emmène cet enfant, de peur que l'ennemi ne le trouve seul et ne l'entraîne à la mort. » Les évêques lui répondirent, baignés de larmes : « La volonté de Dieu soit faite. » Ils marchaient de nuit plus que de jour, à cause de l'ardeur du soleil, et logeaient avec grande incommodité, dans des caves qui leur étaient préparées. Pendant la marche, quand les vieillards ou les jeunes gens les plus faibles n'en pouvaient plus, on les piquait avec des dards, ou on leur jetait des pierres pour les presser. Ensuite, on commanda aux Maures de lier par les pieds ceux qui ne pouvaient marcher, et de les traîner comme des bêtes mortes par des lieux rudes et pierreux, où d'abord leurs habits furent déchirés et ensuite leurs membres. L'un avait la tête cassée, l'autre le côté fendu; plusieurs moururent, que l'on enterra comme l'on put le long des grands chemins. Les autres arrivèrent dans le désert où on les menait, et on leur donna pour nourriture de l'orge comme à des chevaux; encore la leur ôta-t-on ensuite. Ce lieu était plein de scorpions et d'autres bêtes vénimeuses, qui ne firent toutefois mourir aucun des serviteurs de Dieu.

Le jour de l'Ascension 483, en présence de Réginus, ambassadeur de l'empereur Zenon, Hunéric envoya à l'évêque Eugène un édit pour le faire lire dans l'Eglise, et il l'envoya aussi par des courriers dans toute l'Afrique. Il parlait ainsi : « Hunéric, roi des Vandales et des Alains, à tous les évêques homoousiens. Il nous a été souvent défendu de tenir des assemblées dans le partage des Vandales, de peur que vous ne séduisiez les âmes chrétiennes. On a trouvé que plusieurs y ont célébré des messes, au mépris de cette défense, soutenant qu'ils conservent l'intégrité de la foi chrétienne. C'est pourquoi, ne voulant point souffrir de scandale dans les provinces que Dieu nous a données, nous avons ordonné, du consentement de nos saints évêques, que vous veniez tous à Carthage le jour des calendes de février prochain, pour disputer de la foi avec nos évêques, et prouver par les écritures la créance des homoousiens que vous soutenez. Donné le treizième des calendes de juin, la septième année du règne d'Hunéric (c'est-à-dire le 20 mai 483). » Les évêques qui se trouvèrent présents furent étrangement consternés à la lecture de cet édit; il leur parut être le signal de la persécution, particulièrement ces paroles : Ne voulant pas souffrir de scandale dans nos provinces, comme s'il disait : nous n'y voulons point souffrir de catholiques. Après avoir délibéré, ils ne trouvèrent point d'autre remède que de tenter d'amollir ce cœur barbare en lui faisant présenter une remontrance par l'évêque Eugène.

Elle contenait en substance que, s'agissant de la cause commune, il fallait aussi appeler les évêques d'outre-mer. La réponse du roi fut : « Soumettez toute la terre à ma puissance, et je ferai ce que vous dites. » Eugène répliqua : « Il ne faut pas demander l'impossible; j'ai dit que si le roi veut connaître notre foi, il peut envoyer à ses amis, c'est-à-dire aux princes catholiques ; j'écrirai aussi à mes confrères, afin qu'ils viennent pour vous montrer avec nous notre foi commune, et principalement l'Eglise romaine, qui est le chef de toutes les Eglises. » Eugène parlait ainsi, non que l'Afrique manquât de personnes capables de réfuter les objections de leurs adversaires, mais pour faire venir des évêques qui, n'étant point sujets des Vandales, leur parlassent avec plus de liberté, et qui pussent témoigner à toute la terre l'oppression que souffraient les catholiques. Hunéric n'eut point d'égard à cette remontrance, mais il chercha divers prétextes pour persécuter les évêques qu'il apprenait être les plus savants. Il envoya une seconde fois en exil l'évêque Donatien, après lui avoir fait donner cent cinquante coups de bâton. Il bannit de même Présidius de Saffétule. Il fit battre Mansuétus, Germain, Fusculus et plusieurs autres. Cependant il défendit qu'aucun des siens ne mangeât avec les catholiques, qui se réjouirent de cette défense.

Le 1er février, jour marqué pour la confé-

rence, étant proche, les évêques vinrent non-seulement de toute l'Afrique, mais des îles sujettes aux Vandales. Ils étaient accablés de douleur. On garda le silence pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'Hunéric eût séparé les plus habiles pour les faire mourir sur des calomnies. Il fit brûler un des plus savants nommé Létus, après l'avoir tenu longtemps en prison, pensant intimider les autres par son exemple. Enfin on vint à la conférence dans le lieu marqué par les ariens : les catholiques choisirent dix d'entre eux, qui devaient répondre pour tous, afin d'ôter aux ariens le prétexte de dire qu'ils les avaient accablés par leur multitude. Cyrille était assis avec les siens, en un lieu élevé, sur un trône magnifique, au lieu que les catholiques étaient debout. Ils dirent : « On doit garder l'égalité dans une conférence, et il doit y avoir des commissaires pour examiner la vérité. Qui fera ici cette fonction ? » Un notaire du roi répondit : « Le patriarche Cyrille a dit...... » Les catholiques l'interrompirent et demandèrent par quelle autorité Cyrille prenait ce titre. Alors les ariens commencèrent à faire du bruit et à calomnier les catholiques ; et parce qu'ils avaient demandé que s'il n'y avait point de commissaires, du moins les plus sages du peuple fussent spectateurs, on ordonna de donner cent coups de bâton à tous les catholiques qui étaient présents. Alors l'évêque Eugène s'écria : « Que Dieu voie la violence qu'on nous fait et la persécution que nous souffrons. » Les évêques catholiques dirent à Cyrille : « Faites votre proposition. » Il répondit : « Je ne sais pas le latin. » Son prétexte était que les Vandales, comme les autres barbares, parlaient la langue tudesque. Les évêques catholiques répondirent : « Nous savons certainement que vous avez toujours parlé latin ; ainsi vous ne devez pas apporter cette excuse, vu principalement que c'est vous qui avez allumé ce feu. » Comme il vit les évêques catholiques mieux préparés au combat qu'il ne pensait, il employa diverses chicanes, voulant absolument éviter la conférence. Les catholiques l'avaient bien prévu, et avaient écrit une profession de foi qu'ils firent lire publiquement.

Il est fort ample et contient d'abord l'explication de l'unité de substance en Dieu avec la trinité de personnes, la nécessité d'employer le mot grec *homoousios*. Ensuite on prouve par l'Ecriture que le Fils est de même substance que le Père, qu'ils sont égaux, qu'il y a deux natures en Jésus-Christ, comment sa génération est inexplicable, comment le Père non engendré et le Fils engendré sont de même substance, comment la substance de Dieu est indivisible, que le Saint-Esprit est consubstantiel au Père et au Fils, et que sous le seul nom de Dieu les trois personnes sont comprises. Les évêques s'étendent particulièrement sur la divinité du Saint-Esprit, et concluent en ces mots : Telle est notre foi appuyée sur l'autorité des évangélistes et des apôtres, et fondée sur la société de toutes les Eglises catholiques du monde, dans laquelle, par la grâce de Dieu tout-puissant, nous espérons persévérer jusqu'à la fin de cette vie. Ce mémoire a été envoyé le douzième des calendes de mai par Janvier de Zattare et Villatique de Cases-Moyennes, évêques de Numidie, Boniface de Foratiane et Boniface de Gratiane, évêques de la province de Byzacène. La date répond au 20 avril 484.

A la lecture de cette confession de foi, les ariens s'écrièrent, se plaignant que leurs adversaires prissent le nom de catholiques, et aussitôt ils rapportèrent au roi qu'ils avaient fait du bruit pour éviter la conférence. Alors il envoya secrètement, par toutes les provinces, un décret qu'il tenait tout prêt, en vertu duquel, tandis que les évêques étaient à Carthage, il fit fermer en un jour toutes les églises d'Afrique et donna à ses évêques tous les biens des églises et des évêques catholiques, appliquant aux catholiques les peines portées contre les hérétiques par les lois des empereurs. Dans cet édit, Hunéric dit que les évêques homoousiens étant arrivés à Carthage pour la conférence, après y avoir demeuré un peu de temps, ont encore obtenu un délai de quelques jours. Quand ils ont dit, ajoute-t-il, qu'ils étaient prêts au combat, nos évêques leur ont proposé qu'ils prouvassent par l'Ecriture l'*homoousion*, ou du moins qu'ils condamnassent ce que plus de mille évêques, assemblés aux conciles de Rimini et de Séleucie, ont condamné ; ils n'en ont rien voulu faire, tournant tout en sédition par le moyen du peuple qu'ils avaient excité, en sorte qu'on n'a pu en venir en la dispute. Ensuite il leur donne un délai pour mériter le pardon, jusqu'au 1er juin de la même année, huitième de son règne, c'est-à-dire 484 ; l'édit est daté du 25 février.

Après avoir envoyé cet édit, Hunéric commanda de chasser hors de Carthage tous les évêques qui y étaient assemblés, sans leur laisser ni cheval, ni esclave, ni habit à changer, mais les dépouillant de tout après leur avoir pris ce qu'ils avaient chez eux. Il y avait même défense de les loger, ni de leur fournir des vivres, sous peine, aux contrevenants, d'être brûlés avec toute leur maison. Les évêques, ainsi chassés, résolurent de ne point s'éloigner, de peur qu'on ne dît qu'ils avaient fui la conférence ; aussi bien, n'avaient-ils plus ni églises ni maisons. Comme ils étaient ainsi gémissants et exposés à l'air autour des murailles de la ville, le roi sortit par hasard, et ils vinrent tous à lui en disant : « Quel mal avons-nous fait pour être traités ainsi ? Si nous sommes assemblés pour une conférence, pourquoi nous dépouiller, nous chasser, nous faire mourir de faim et de soif ? » Le roi, les regardant de travers, avant que d'avoir ouï leurs remontrances, fit courir sur eux des cavaliers qui en blessèrent plusieurs, principalement des plus vieux et des plus faibles.

On leur donna ordre de se trouver en un lieu nommé le Temple de Mémoire. Là, on leur montra un papier roulé et on leur dit :

« Le roi, quoique irrité de votre désobéissance, veut toutefois vous bien traiter si vous jurez de faire ce qui est contenu dans ce papier; il vous renverra à vos églises et à vos maisons. » Tous les évêques répondirent : « Nous disons et nous dirons toujours que nous sommes chrétiens et évêques. Nous tenons la foi apostolique seule et véritable; » et comme on les pressait de faire ce serment, Hortulan et Florentien dirent au nom de tous : « Sommes-nous des bêtes, pour jurer au hasard, sans savoir ce que contient ce papier? » Les émissaires du roi leur dirent : « Jurez qu'après la mort du roi vous désirez que son fils Hildéric lui succède, ou qu'aucun de vous n'enverra des lettres outre-mer. Si vous prêtez ce serment, il vous rendra vos Eglises. » Plusieurs crurent par simplicité qu'ils pouvaient faire ce serment, de peur que le peuple ne leur reprochât qu'il n'avait tenu qu'à eux qu'on ne rendît les églises. Les autres, connaissant la fraude, ne voulurent point jurer et dirent : « Qu'il est défendu dans l'Evangile, par ces paroles de Notre-Seigneur : *Vous ne jurerez point du tout* ; que ceux qui veulent jurer se retirent d'un côté, » et comme ils se séparèrent, les notaires écrivaient ce que chacun disait et de quelle ville il était ; tout de même de ceux qui ne voulaient point jurer, et aussitôt les uns et les autres furent mis en prison. Puis les Vandales dirent à ceux qui offrirent de jurer : « Parce que vous avez voulu jurer contre le précepte de l'Evangile, le roi ordonne que vous ne voyiez jamais vos villes ni vos églises ; mais vous serez relégués, et on vous donnera des terres à cultiver comme serfs, à la charge, toutefois que vous ne chanterez ni ne prierez, ni ne porterez point à la main de livre pour lire, que vous n'administrerez ni les ordres, ni le baptême, ni la pénitence. On dit aussi à ceux qui refusaient de jurer : « Vous n'avez pas voulu jurer, parce que vous ne souhaitez pas le règne du fils de notre roi. C'est pourquoi vous serez relégués dans l'île de Corse, et occupés à couper du bois pour la construction des vaisseaux. »

Saint Eugène de Carthage, voyant qu'on l'emmenait en exil sans lui donner le temps d'exhorter son troupeau, écrivit une lettre où il les conjure, par la majesté de Dieu et l'avénement de Jésus-Christ, de demeurer fermes dans la foi de la Trinité et d'un seul baptême, sans souffrir d'être rebaptisés. Il proteste qu'il sera innocent du sang de ceux qui périront et que cette lettre sera lue contre eux devant le tribunal de Jésus-Christ; il leur recommande la prière, le jeûne et l'aumône, et de ne point craindre ceux qui ne peuvent tuer que le corps. Avec lui, étaient Vindémial, évêque de Capse, dans la province Byzacène, et Longin de Bamare dans la Mauritanie Césarienne. Nous avons le catalogue des évêques de toutes les provinces d'Afrique qui étaient venus à la conférence et qui furent envoyés en exil, savoir: cinquante-quatre de la province proconsulaire, cent vingt-cinq de Numidie, cent sept de la province Byzacène, cent vingt de la Mauritanie césarienne, quarante-quatre de celle de Sitifi, cinq de Tripoli, huit de Sardaigne et des îles voisines : en tout, quatre cent soixante-six évêques, dont il mourut quatre-vingt-huit. Il y en eut quarante-six relégués en Corse ; trois cent deux ailleurs : vingt-huit s'enfuirent. Plusieurs évêques furent relégués près de leur pays, ce qu'Hunéric faisait par malice, afin de les tenter plus violemment de renoncer à la foi.

Avant que les évêques fussent conduits en exil, Hunéric envoya des bourreaux par toute l'Afrique, pour n'épargner personne, ni âge, ni sexe, ni ceux qui résisteraient à sa volonté. On faisait mourir les uns à coups de bâton, on pendait ou on brûlait les autres ; on dépouillait les femmes, principalement les nobles, pour les tourmenter publiquement. Une nommée Denyse, plus hardie et plus belle que les autres, lui dit : « Tourmentez-moi comme il vous plaira, épargnez-moi seulement la honte de la nudité ; mais ils l'élevèrent plus haut pour la donner en spectacle. Tandis qu'on la battait de verges et que les ruisseaux de sang coulaient de son corps, elle disait : « Ministres du démon, ce que vous faites pour ma confusion est ma gloire, » et comme elle était savante dans les Ecritures elle exhortait les autres au martyre. Elle avait un fils encore jeune et délicat nommé Majoric, et voyant qu'il craignait les tourments, elle jetait sur lui des œillades sévères et lui faisait des reproches avec son autorité maternelle, lui disant : « Souviens-toi, mon fils, que nous avons été baptisés au nom de la Trinité dans l'Eglise catholique, notre mère. Ne perdons pas le vêtement de notre salut, de peur que le maître du festin, ne nous trouvant pas la robe nuptiale, ne dise à ses serviteurs : *Jetez-les dans les ténèbres extérieures.* » Le jeune homme, fortifié par ses discours, souffrit constamment le martyre, et sa mère, l'embrassant, rendit grâce à Dieu à haute voix, et l'ensevelit dans sa maison pour prier sur son tombeau. Plusieurs autres dans la même ville souffrirent le martyre par ses exhortations, savoir : sa sœur Dative et le médecin Enselius son parent, Léoncia, fils de l'évêque Germain, Tertius et Boniface; ils souffrirent tous de grands tourments.

Un homme noble de Suburge, nommé Servus, après un grand nombre de coups de bâton, fut élevé avec des poulies et souvent lâché pour tomber de tout son poids sur le pavé des rues. On le traîna plusieurs fois et on le déchira avec des pierres tranchantes, en sorte que la peau lui pendait des côtes, du dos et du ventre. A Cucuse, il y eut une multitude innombrable de martyrs et de confesseurs, entre autres, une femme nommée Victoire ; comme on la brûlait suspendue en l'air, son mari lui disait ce qu'il pouvait de plus touchant, l'exhortant à avoir au moins pitié de ses enfants; mais elle n'en fut point ébranlée. Lorsqu'on vit qu'elle avait les épaules démises et qu'elle ne respirait plus, on la dépendit. Elle raconta depuis qu'une

vierge lui avait apparu, qui la toucha par tout le corps, et qu'aussitôt elle fut guérie. Victorien, citoyen d'Adrumète, était alors proconsul de Carthage, c'est-à-dire gouverneur pour le roi. C'était l'homme d'Afrique le plus riche, et le roi qui avait en lui une très-grande confiance, lui manda que s'il obéissait à ses ordres, il le tiendrait pour le plus cher de ses domestiques. Victorien répondit : « Dites au roi qu'il m'expose au feu ou aux bêtes, qu'il me fasse souffrir toutes sortes de tourments; si je me rends, c'est en vain que je suis baptisé dans l'Eglise catholique; car quand il n'y aurait que cette ville, je ne voudrais pas pour un peu de gloire temporelle être ingrat au Créateur qui m'a fait la grâce de croire en lui. » Le roi, irrité de cette réponse, lui fit souffrir de grands tourments et pendant longtemps; ainsi il consomma heureusement son martyre.

A Tambaïe, deux frères prièrent les bourreaux de leur faire souffrir le même supplice. On les tint suspendus tout le jour avec de grosses pierres aux pieds. Un d'eux demanda quartier et pria qu'on le descendît; mais son frère, encore suspendu, lui criait : « Non, non, mon frère, ce n'est pas là ce que nous avons juré à Jésus-Christ; je t'accuserai, quand nous serons devant son trône redoutable, que nous avons juré sur son corps et son sang de souffrir ensemble pour lui. » Par ces discours et plusieurs autres, il encouragea si bien son frère, qu'il s'écria : « Faites-moi souffrir tous les tourments que vous voudrez; je ferai comme mon frère. » On leur appliqua tant de lames ardentes et on les déchira tant avec les ongles de fer, que les bourreaux, rebutés, les chassèrent en disant : « Tout le peuple les imite et personne ne se convertit à notre religion. » Ce qu'ils disaient principalement parce qu'on ne voyait en eux ni meurtrissures, ni aucune trace de tourments.

A Typase, dans la Mauritanie césarienne, les ariens ordonnèrent un évêque qui avait été secrétaire de Cyrille; ce que voyant, les habitants s'embarquèrent tous pour passer en Espagne dont ils étaient proches, excepté un très-petit nombre qui ne trouvèrent point à s'embarquer. L'évêque arien s'efforça de les pervertir, premièrement par caresses et puis par menaces; mais ils se moquèrent de lui et s'assemblèrent dans une maison où ils célébrèrent publiquement les mystères. L'évêque l'ayant appris, envoya secrètement à Carthage une relation contre eux; sur quoi, le roi irrité envoya un comte avec ordre de leur couper à tous la langue et la main droite, dans la place publique, en présence de toute la province. Cela fut exécuté; mais quoiqu'on leur eût coupé la langue jusqu'à la racine, ils ne laissèrent pas de parler aussi bien qu'auparavant. « Et si quelqu'un ne le veut pas croire, ajoute Victor de Vite, qu'il aille à Constantinople, et il trouvera un sous-diacre d'entre eux, nommé Réparat, qui parle nettement, sans aucune peine, et qui par cette raison est singulièrement honoré dans le palais de l'empereur Zénon, principalement par l'impératrice.

Victor n'est pas le seul témoin de ce miracle. Enée de Gaze, philosophe platonicien, qui était alors à Constantinople, en parle ainsi à la fin de son dialogue sur la résurrection : « Je les ai vus moi-même, je les ai ouïs parler, et j'ai admiré que leur voix pût être si bien articulée. Je cherchais l'instrument de la parole, et ne croyant pas à mes oreilles, j'ai voulu en juger par mes yeux, et leur ayant fait ouvrir la bouche, j'ai vu toute la langue arrachée jusqu'à la racine, et me suis étonné non de ce qu'ils parlaient, mais de ce qu'ils vivaient encore. » L'historien Procope, parlant de cette persécution d'Hunéric, dit : « Il fit couper la langue à plusieurs, qui de mon temps se promenaient à Constantinople, parlant librement sans se sentir de ce supplice. Mais il y en a eu deux qui, ayant péché avec des femmes abandonnées, cessèrent de parler. Le comte Marcellin dans sa chronique dit : Le roi Hunéric fit couper la langue à un jeune homme catholique, muet de naissance; mais sitôt qu'il eut la langue coupée, il parla et commença par donner gloire à Dieu. J'ai vu quelques-uns de cette troupe de fidèles, à Constantinople, qui avaient la langue et la main coupées et parlaient parfaitement. L'empereur Justinien témoigne aussi l'avoir vu dans une constitution faite depuis pour l'Afrique. »

Hunéric n'épargna pas même les Vandales catholiques, et n'eut aucun égard à l'intercession d'Uranius, ambassadeur de Zénon. Au contraire, pour montrer le mépris qu'il faisait de l'empereur et des Romains, il fit mettre le plus de bourreaux et les plus cruels dans les rues et les places où l'ambassadeur devait passer pour venir au palais. On vit longtemps les marques des cruautés exercées dans cette persécution : les uns étaient sans mains ou sans pieds, d'autres sans yeux, sans nez ou sans oreilles; d'autres, à force d'avoir été suspendus, avaient les épaules démises et élevées au-dessus de la tête; car étant attachés au haut des maisons, on les poussait avec les mains pour les jeter en l'air : quelquefois la corde se rompait, et ils se cassaient la tête ou les jambes.

Dagila, femme d'un échanson du roi, qui avait déjà confessé plusieurs fois sous Genséric, quoique noble et délicate, après avoir souffert plusieurs coups de fouet et de bâton, fut envoyée en exil dans un lieu sec et désert, où elle ne pouvait recevoir consolation de personne, laissant avec joie sa maison, son mari et ses enfants. On lui offrit ensuite de la transférer à une solitude moins rude, mais elle refusa.

Sept moines souffrirent aussi le martyre, savoir : Libérat, abbé, Boniface, diacre, Servus et Rustique, sous-diacres, Rogat, Septime et Maxime, simples moines. Ils etaient du territoire de Capse, mais on les attira à Carthage et on les tenta d'abord par des promesses flatteuses, leur proposant une grande fortune et même la faveur du roi. Comme ils demeurèrent fermes dans la foi de la Trinité

et d'un seul baptême, on les mit chargés de chaînes dans une obscure prison. Mais le peuple fidèle, ayant gagné les gardes par présents, les visitait jour et nuit pour recevoir leurs instructions et s'encourager au martyre. Le roi l'ayant appris, les fit charger le fers plus pesants et souffrir des tourments inouïs jusqu'alors. Puis il commanda d'emplir un vaisseau de menu bois sec, de les y attacher, et après les avoir menés en mer, y mettre le feu. On les tira de la prison, suivis d'une multitude de peuple qu'ils exhortaient au martyre. On fit des efforts particuliers pour séduire Maxime qui était encore fort jeune, mais il protesta hardiment qu'il ne voulait point se séparer de son père Libérat et de ses frères. Etant menés dans le vaisseau, ils furent attachés sur le bois ; mais quand on y eut mis le feu, il s'éteignit aussitôt, et quoiqu'on essayât plusieurs fois de le rallumer, on ne put jamais y réussir. Le roi, confus et irrité, leur fit casser la tête à coups d'aviron ; on jeta leurs corps dans la mer qui les rendit aussitôt contre l'ordinaire; et le peuple qui était présent les ensevelit honorablement, conduit par le clergé de l'Eglise de Carthage, entre autres l'archidiacre Salutaris et le second diacre Muritta qui avaient déjà confessé la foi par trois fois et qui portèrent les reliques. Elles furent enterrées avec le chant solennel au monastère de Bigua, près la basilique de Célérine.

L'évêque Eugène étant déjà en exil, on bannit aussi tout le clergé de Carthage, composé de plus de cinq cents personnes, après leur avoir fait souffrir la faim et les tourments. Le diacre Muritta se signala entre les autres. L'officier le plus ardent à faire tourmenter les catholiques était un apostat nommé Elpidifore qui avait été baptisé par les catholiques dans l'église de Fauste et levé des fonts par le diacre Muritta. Comme on appelait par ordre tout le clergé pour être exposé aux tourments, après les prêtres vint l'archidiacre Salutaris, puis le second diacre Muritta, qui était un vieillard vénérable. Quand on commença à l'étendre avant qu'il fût dépouillé, on tira tout d'un coup les linges dont il avait couvert Elpidifore au sortir des fonts et qu'il avait cachés sous ses habits, et les ayant étendus devant tout le monde, il dit à Elpidifore, qui était assis comme son juge : « Voilà les linges qui t'accuseront quand le grand juge viendra, et qui te précipiteront dans le puits de soufre, parce que tu t'es revêtu de malédiction en perdant le sacrement du vrai baptême et de la foi. » Il lui fit plusieurs autres reproches semblables, et Elpidifore confus n'osa rien répondre.

Après avoir fouetté et tourmenté ces confesseurs, on les envoya en exil, et pendant le chemin, à la persuasion des évêques ariens, on lâcha après eux des gens impitoyables pour leur ôter ce que les fidèles leur avaient donné par compassion pour leur subsistance. Deux Vandales qui avaient souvent confessé sous Genséric, accompagnés de leur mère, abandonnèrent tous leurs biens et suivirent les clercs de Carthage dans leur exil. Un apostat, nommé Theucarius, qui avait été lecteur et avait eu sous sa conduite de jeunes enfants qui apprenaient le chant, conseilla d'en rappeler douze qu'il connaissait pour avoir les plus belles voix. On envoya en diligence pour les ramener ; ils ne voulaient point quitter les saints confesseurs et s'attachaient à leurs genoux en pleurant ; mais les hérétiques les en séparèrent l'épée à la main et les ramenèrent à Carthage. On essaya d'abord de les gagner par caresses, ensuite on les tourmenta à plusieurs reprises et on les chargea à coups de bâton, mais ils demeurèrent inébranlables. La persécution étant passée, la ville de Carthage les respectait comme douze apôtres; ils demeuraient ensemble, mangeaient ensemble et chantaient ensemble les louanges de Dieu. Les evêques et les clercs ariens persécutaient plus cruellement les catholiques que le roi et les autres Vandales. Ces évêques marchaient partout, l'épée au côté, avec leurs clercs; et le plus cruel de tous était Antoine, voisin du désert de Tripoli; il détermina le roi Hunéric qui le connaissait, à envoyer dans ce désert Eugène, évêque de Carthage; et Antoine ayant ordre de le garder, le mit dans une si étroite prison qu'il ne le laissait voir à personne ; il chercha même plusieurs inventions pour le faire périr. Saint Eugène, touché des afflictions de son Eglise, portait un cilice et couchait sur la terre couverte seulement d'un sac. Cette austérité, jointe à sa vieillesse, lui attira une paralysie qui lui embarrassait même la langue. Antoine fit chercher du vinaigre très-fort et lui en fit boire malgré lui, croyant qu'il en perdrait la vie. Son mal augmenta en effet, mais il ne laissa pas d'en guérir.

Un autre saint évêque, nommé Habetdéum était aussi relégué à Tamallume, où Antoine était. Ne pouvant l'obliger à se faire arien, il le fit lier pieds et mains, et lui fit fermer la bouche de peur qu'il ne criât ; puis il lui versa de l'eau sur le corps pour le rebaptiser ; ensuite il le fit délier et lui dit avec joie : Mon frère, vous voilà maintenant chrétien comme nous, que pourrez-vous faire désormais, sinon d'obéir à la volonté du roi? Le saint évêque répondit : J'ai toujours conservé la même foi, et tandis que vous me fermiez la bouche, je faisais dans mon cœur une protestation que les anges écrivaient pour la présenter à Dieu. Cette violence était générale. On avait envoyé partout des Vandales pour prendre ceux qui passaient sur les chemins et les amener aux évêques ariens qui les rebaptisaient et leur en donnaient des certificats par écrit, de peur qu'on ne leur fît ailleurs la même violence. On ne laissait passer ni les marchands, ni les autres particuliers sans ces certificats. Les évêques et les prêtres ariens allaient même la nuit, avec des troupes de gens armés, par les villes et les bourgades, enfonçaient les portes et entraient dans les maisons, portant de l'eau dont ils arrosaient jusqu'à ceux qu'ils trouvaient dormant dans leurs lits, puis criaient qu'ils les avaient faits chrétiens. Les

mieux instruits ne s'en mettaient pas en peine : les plus simples, se croyant souillés, jetaient aussitôt de la cendre sur leur tête, se couvraient de cilices ou se frottaient de boue, déchiraient les linges dont on les avait couverts et les jetaient dans les cloaques.

A Carthage, on enleva ainsi, par ordre de Cyrilla, le fils d'un homme noble, âgé seulement de sept ans, qui criait : « Je suis chrétien ! » Et sa mère, les cheveux épars, le suivait en courant toute la ville. Ils fermèrent la bouche à cet enfant et le plongèrent dans leurs fonts. Ils traitèrent de même les enfants du médecin Libérat, qui avait été condamné au bannissement par sa famille. Les ariens s'avisèrent de séparer les enfants; et comme Libérat les regrettait, sa femme arrêta ses larmes en disant : « Quoi ! perdrez-vous votre âme pour vos enfants? Comptez qu'ils ne sont pas nés; Jésus-Christ les réclamera. Ne les entendez-vous pas crier : « Nous sommes chrétiens ! » Comme on avait mis Libérat et sa femme dans des prisons séparées, on dit à la femme que son mari avait obéi au roi. « Que je le voie, dit-elle, et je ferai ce qu'il plaira à Dieu. On la tira de prison : elle vit son mari devant le tribunal, enchaîné avec une grande multitude; et le prenant à la gorge, elle lui dit : « Misérable ! indigne de la grâce de Dieu, pourquoi veux-tu périr éternellement pour une gloire passagère ? A quoi te serviront l'or et l'argent ? Te délivreront-ils du feu de l'enfer ? » Son mari lui répondit : « Qu'avez-vous, ma femme ? Que vous a-t-on dit de moi ? Je suis toujours catholique, par la grâce de Jésus-Christ, et ne perdrai jamais la foi. »

Plusieurs, tant hommes que femmes, craignant la violence de cette persécution, se retirèrent dans les déserts et y moururent de faim ou de froid ; ainsi Cresconius, prêtre de la ville de Myzente, fut trouvé mort dans une caverne du mont de Zique. Il y eut en ce temps-là une sécheresse extrême par toute l'Afrique, qui causa une grande famine et ensuite une peste, et ces fléaux furent regardés comme une punition divine de la persécution. On regarda de même la mort d'Hunéric; car après avoir régné sept ans et dix mois, il mourut en 484 d'une maladie de corruption, fourmillant de vers et tombant par pièces. Il eut pour successeur Gontamond, fils de son frère Genton.

En 484, la persécution avait recommencé en Afrique. Le roi Gontamond, ayant succédé à Hunéric, rendit la paix à l'Eglise et rappela les catholiques exilés. La troisième année de son règne, il rendit à ceux de Carthage le cimetière de Saint-Agilée, ayant déjà rappelé d'exil l'évêque Eugène. La dixième année, en 494, il ouvrit toutes les églises, après qu'elles eurent été fermées dix ans, six mois et cinq jours, depuis le 7 février de la huitième année d'Hunéric, jusqu'au dernier jour d'août de cette année. Gontamond rappela aussi tous les autres évêques, à la prière de saint Eugène ; mais il mourut deux ans après, et son frère Trasamond lui succéda le 24 septembre 496. Il persécuta les catholiques, non par violence comme ses prédécesseurs, mais leur promettant des charges, des dignités, de l'argent ou l'impunité des crimes. Il défendit d'ordonner des évêques aux églises qui en manquaient, mais ceux qui restaient résolurent, de concert, de ne point obéir à cet ordre. Ils pensèrent que la colère du roi s'apaiserait, ou que si la persécution s'excitait, les nouveaux évêques consoleraient les peuples et gagneraient la couronne du martyre. On croit que cette résolution fut prise l'an 507, et deux ans auparavant, Eugène de Carthage était mort à Albi, dans les Gaules, où sa mémoire est encore célèbre et honorée, comme dans toute l'Eglise, le treizième de juillet. Il pouvait y avoir été envoyé par Trasamond, ami d'Alaric, roi des Visigoths et arien comme lui. Saint Eugène mourut sous le consulat de Théodore, qui est l'an 505.

Suivant la résolution prise par les évêques, on élut promptement plusieurs prêtres et plusieurs diacres que l'on enlevait aussitôt, et on les consacrait évêques ; chaque ville s'empressait pour n'être pas la dernière à remplir son siége. La province Byzacène fut bientôt pleine d'évêques, et le roi irrité avait déjà résolu de les envoyer tous en exil, et premièrement le primat Victor, qui les avait ordonnés. Il fut pris et mené à Carthage, en sorte que la joie des nouvelles ordinations fut suivie d'une plus grande tristesse. Alors saint Fulgence fut ordonné évêque de Rupse, ville célèbre de la même province ; et il devint lui-même si illustre que l'histoire ecclésiastique fait de lui une mention toute spéciale. (Fleury, Théodoret, Tillemont, *passim.*)

PERSÉCUTIONS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Depuis longtemps les jansénistes, révolutionnaires théologiques, avaient semé dans l'Eglise de France les germes du schisme, les éléments de la discorde. Ils avaient pour but de détacher la France de la souche unitaire, de briser les liens qui l'attachaient à l'Eglise romaine. Le venin de leurs doctrines avait pénétré partout : les livres, les cloîtres, les parlements, tout en était imprégné. La tendance du siècle était à l'hérésie. Le jansénisme avait, dans la philosophie voltairienne qui dominait, un auxiliaire qui demandait davantage : il voulait l'hérésie, la philosophie voulait l'irréligion; il disait : *A bas le pape !* elle disait : *Ecrasons l'infâme !* Quand les événements politiques provoquèrent la réunion de l'Assemblée nationale, il se trouva que le jansénisme et le voltairianisme y eurent de très-nombreux représentants. Il n'entre pas dans notre plan de donner le détail des travaux de cette assemblée mémorable ; nous dirons seulement qu'un des articles de la Constitution nouvelle déclara que tous les cultes étaient libres désormais. Il était tout simple de croire, après cette déclaration, que le catholicisme serait au moins aussi libre que les autres : il n'en fut rien, comme on le verra par la suite de cet article. Ceux qui se préparent à être in-

tolérants commencent par réclamer la tolérance, de même que la tyrannie commence toujours par parler de liberté. C'est fatal. Cela s'appelle dorer les chaînes : c'est la recette de tous les oppresseurs. « On commença, dit M. Rohrbacher, par dépouiller le clergé de la dîme qui lui était payée de temps immémorial. Mais l'appétit vient en mangeant; on pensa donc à confisquer les biens dont il était propriétaire. N'ayant pas d'argent, on avait fait des assignats ou du papier-monnaie; il y fallait une garantie; il y avait plus d'adresse à la trouver dans le bien d'autrui que dans le sien propre. On ne manquait pas de raisons pour cela. Les *communistes* disent de nos jours : « La nature fait tous les hommes égaux : il est donc contre nature que les uns aient tout et les autres rien. Si donc quelques-uns ont plus, ce n'est qu'à condition de partager avec les autres et de rétablir l'égalité naturelle. Comme ils ne le font pas, nous allons, de par la nature, le faire à leur place. » Ainsi raisonnent les communistes de nos jours contre les bourgeois; ainsi raisonnaient les bourgeois de 1789 contre le clergé de leur temps. Les biens du clergé, disaient-ils, n'ont d'autre destination que de subvenir aux dépenses du culte, à la nourriture de ses ministres et aux besoins des pauvres : or nous nous chargeons de ces dépenses, donc ces biens-là sont à nous. En conséquence, dans la séance du 10 octobre 1789, l'évêque d'Autun, Talleyrand, soumit à l'examen de l'Assemblée Constituante une proposition tendant à ordonner que les biens du clergé seraient déclarés propriétés nationales, et, à ce titre, réunis au domaine public. Le 2 novembre, après de longs et violents débats, une majorité nombreuse rejeta la proposition : on décréta seulement, ce qui revenait au même, *que les biens du clergé seraient mis à la disposition de la nation*, à la charge par celle-ci de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres *et au soulagement des pauvres*. Le même décret fixe au chiffre de douze cents livres, non compris le logement et le jardin, le minimum de la dotation des curés. Cependant ce n'était qu'une atteinte portée au temporel; et un député, M. de Montlosier, avait fort bien dit : « Si vous ôtez aux évêques leur croix d'or, ils prendront une croix de bois, et c'est une croix de bois qui a sauvé le monde. » Rohrb., *Hist. univ. de l'Egl.*, t. XXVII, p. 479.)

Après avoir cité cet auteur, il sera curieux d'en citer un autre sur le même sujet. M. Thiers, cet homme qui a occupé et qui occupe encore une si large place dans le monde politique, M. Thiers a écrit une *Histoire de la Révolution française*; il a mis dans cette œuvre, comme dans tout ce qu'il produit, le talent incontestable qu'on lui connaît. Il est à regretter qu'il n'y ait pas mis autre chose que du talent, quand il traite certaines questions, et notamment celle qui nous occupe. M. Thiers est trop habile pour commettre sans s'en apercevoir des fautes comme celles que nous avons à signaler. Il a trop d'érudition pour pécher par ignorance; il est trop profond politique pour ne pas comprendre les questions sous leur véritable jour. Or, nous le constatons avec peine, la vérité pour lui est souvent sur le second plan : on dirait qu'il s'occupe plutôt moins de la faire connaître à son lecteur que de le convertir à ses idées, à sa manière de voir. Qu'à la tribune on se montre plus ou moins ami ou ennemi des libertés de l'Eglise, qu'on juge à propos d'attacher son nom à la suppression en France d'une société religieuse recommandable, c'est différent : on lutte, pour ainsi dire, dans une arène où tout adversaire peut relever la provocation et accepter le combat. Nous concevons cela; mais ce que nous n'admettons pas, c'est qu'on écrive l'histoire comme l'a fait M. Thiers, en donnant aux faits la physionomie qui va aux idées personnelles qu'on peut avoir. La vérité historique doit être chose sacrée, même pour un homme comme M. Thiers. A propos de la question qui nous occupe, voici ce qu'il dit :

« Les travaux constitutionnels se poursuivaient avec activité. On avait aboli la féodalité; mais il restait encore à prendre une dernière mesure pour détruire ces grands corps, qui avaient été des ennemis constitués dans l'Etat contre l'Etat. Le clergé possédait d'immenses propriétés; il les avait reçues des princes, à titre de gratifications féodales, ou des fidèles, à titre de legs. Si les propriétés des individus, fruit et but du travail, devaient être respectées, celles qui avaient été données à des corps pour un certain objet pouvaient recevoir de la loi une autre destination. C'était pour le service de la religion qu'elles avaient été données, ou du moins sous ce prétexte; or, la religion étant un service public, la loi pouvait régler le moyen d'y subvenir d'une manière toute différente. L'abbé Maury déploya ici sa faconde imperturbable; il sonna l'alarme chez les propriétaires, les menaça d'un envahissement prochain, et prétendit qu'on sacrifiait les provinces aux agioteurs de la capitale. Son sophisme est assez singulier pour être rapporté. C'était pour payer la dette qu'on disposait des biens du clergé; les créanciers de cette dette étaient les grands capitalistes de Paris; les biens qu'on leur sacrifiait se trouvaient dans les provinces. De là l'intrépide raisonneur concluait que c'était immoler la province à la capitale; comme si la province ne gagnait pas, au contraire, à une nouvelle division de ces immenses terres, réservées jusqu'alors au luxe de quelques ecclésiastiques oisifs. Tous ses efforts furent inutiles. L'évêque d'Autun, auteur de la proposition, et le député Thouret détruisirent ces vains sophismes. Déjà on allait décréter que les biens du clergé appartenaient à l'Etat; néanmoins les opposants insistaient encore sur la question des propriétés. On leur répondait que, fussent-ils propriétaires, on pouvait se servir de leurs biens, puisque souvent ces biens avaient été employés, dans les cas urgents,

au service de l'Etat. Ils ne le niaient point. Profitant alors de leur aveu, Mirabeau proposa de changer ce mot, *appartiennent*, en ces autres : *sont à la disposition de l'Etat*, et la discussion fut terminée sur-le-champ à une grande majorité (loi du 2 novembre). L'Assemblée détruisit ainsi la redoutable puissance du clergé, le luxe des grands de l'ordre, et se ménagea ces immenses ressources financières qui firent si longtemps subsister la révolution ; en même temps, elle assurait l'existence des curés, en décrétant que leurs appointements ne pourraient pas être moindres de 1200 francs, et elle y ajoutait en outre la jouissance d'une maison curiale et d'un jardin. Elle déclarait ne plus reconnaître les vœux religieux, et rendait la liberté à tous les cloîtrés, en laissant toutefois à ceux qui le voudraient la faculté de continuer la vie monastique ; et comme leurs biens étaient supprimés, elle y suppléait par des pensions. Poussant même la prévoyance plus loin encore, elle établissait une différence entre les ordres riches et les ordres mendiants, et proportionnait le traitement des uns et des autres à leur ancien état. Elle fit de même pour les pensions ; et lorsque le janséniste Camus, voulant revenir à la simplicité évangélique, proposa de réduire toutes les pensions à un même taux infiniment modique, l'Assemblée, sur l'avis de Mirabeau, les réduisit proportionnellement à leur valeur actuelle, et convenablement à l'ancien état des pensionnaires. On ne pouvait donc pousser plus loin le ménagement des habitudes, et c'est en cela que consiste le *véritable respect* de la propriété. De même, quand les protestants, expatriés depuis la révocation de l'édit de Nantes, réclamèrent leurs biens, l'Assemblée ne leur rendit que ceux qui n'étaient pas vendus. » (Thiers, *Hist. de la Révol. franç.*, t. Ier, p. 185.)

Comme on le voit, Thiers trouve tout ce qu'on fit dans ces circonstances parfaitement juste. A côté de paradoxes qu'on ne saurait justifier, il émet quelques vérités. Certes, on ne pourrait justifier entièrement la possession constante, par le clergé, des biens immenses qu'il avait acquis ; d'ailleurs, il ne nous convient pas d'entrer dans une discussion qui tende à exprimer un regret à ce sujet. Le clergé fit alors, nous aimons à le croire, de bon cœur, le sacrifice de ses biens. Les saints de la primitive Eglise avaient un simple morceau de bois pour bâton pastoral ; la bure était leur vêtement, l'aumône était leur richesse. A Dieu ne plaise que le clergé de nos jours ne soit pas heureux de se modeler sur les apôtres et sur leurs premiers successeurs !

Quant à la suppression des ordres religieux, dont parle Thiers, et qui eut lieu par un décret du 13 février 1790, c'est autre chose : l'Assemblée, tout en ne brisant les vœux monastiques que civilement, outrepassait son droit. Elle devait simplement se borner à ne rien statuer, ayant décrété la liberté des cultes. « Lorsque l'Assemblée Constituante supprime les vœux monastiques, dit Rohrbacher, ce n'est que pour les effets civils ; son pouvoir ne s'étend pas au delà, et ne saurait dégager les consciences. Les vœux ont été faits non pas à la nation française, mais à Dieu. Il y a plus : comme, d'après la Constitution même, tous les cultes sont libres, tous les Français égaux devant la loi, et la propriété inviolable, il sera toujours constitutionnellement libre à tous Français de faire des vœux, de les garder, et de demeurer ensemble dans une maison à eux appartenante ; prétendre les en empêcher, c'est violer la Constitution et donner droit aux communistes de la violer de leur côté, en abolissant tout à la fois la propriété et la famille, pour ne faire de tous les Français qu'un troupeau de bétail.

« Dès lors on vit commencer la grande purification de l'Eglise de France, la séparation du bon grain d'avec la paille. Des moines, déjà séduits par les attraits du monde, se jetèrent avec ardeur hors de leurs cloîtres, pour servir d'instruments au schisme, quelques-uns même au régicide. Il en resta cependant un grand nombre qui demeurèrent fidèles à leur vocation et qui ne se crurent pas détachés de leurs vœux parce que des ordonnances séculières n'en voulaient plus reconnaître. Ils continuèrent d'observer leur règle tant qu'ils purent, et se réunirent à cet effet dans les maisons qui furent momentanément conservées. Les religieuses surtout offrirent l'exemple d'un attachement sincère à leur état ; et ces filles pieuses, dont les écrivains irréligieux ou frivoles avaient affecté de déplorer le sort, qu'ils avaient peintes comme *victimes* des préjugés, comme gémissant sous la tyrannie la plus dure, donnèrent le démenti le plus formel à leurs détracteurs. Elles convainquirent de calomnie, et de la manière la plus solennelle, ces fables débitées sur leur compte par la malignité, et ces fictions théâtrales où on les livrait à une pitié insultante ou à un ridicule injuste et amer. Très-peu, parmi elles, profitèrent des nouveaux décrets. Les autres persévérèrent dans leur sainte vocation, et, par leur généreuse fermeté, rendirent à la religion un témoignage qui l'honorait ainsi qu'elles. Nous en verrons plusieurs remporter la couronne du martyre.

« Il semblait que l'Assemblée nationale eût dû au moins faire une exception en faveur de quelques monastères qui ne présentaient ni de grandes richesses à l'avarice, ni l'oubli des règles à la malignité ; de monastères que les vertus de leurs fondateurs et l'austérité de leurs religieux avaient rendus célèbres, et qui, situés dans des retraites profondes, ne demandaient qu'à être oubliés du monde, qui y était oublié lui-même. La Trappe et Sept-Fonts étaient, depuis plus d'un siècle, l'asile de ceux qui, fatigués du monde ou dégoûtés de leurs erreurs, cherchaient dans la solitude un abri pour leur faiblesse, et dans la pratique des austérités et de la pénitence une expiation de leurs fautes. Ces maisons furent supprimées comme toutes les autres, et leurs religieux dispersés. La Providence procura cependant un asile à

quelques Trappistes qui désiraient persévérer dans leur vocation. Ils sortirent de France, et se retirèrent à la Valsainte, au canton de Fribourg en Suisse. Ils s'y reformèrent en communauté, et furent joints par un grand nombre de religieux que les désastres de l'Eglise et leur vocation appelaient dans cette retraite austère. Ils s'y multiplièrent au point d'être obligés d'envoyer ailleurs des colonies. Ils en établirent en Piémont, en Espagne, en Italie, en Westphalie, en Angleterre même, et jusqu'en Amérique. C'était une semence de bénédiction que la Providence jetait vers les quatre vents de l'univers; aujourd'hui, nous en voyons germer et en Algérie et près de Constantinople. » (Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Eglise*. t. XXVII, p. 480.)

L'Assemblée, après avoir réglementé les affaires de la justice, de l'armée, de l'administration, voulut, dit encore Thiers, « régulariser le service de la religion, et le constituer comme tous les autres. Ainsi, quand on avait établi un tribunal d'appel et une administration supérieure dans chaque département, il était naturel d'y placer aussi un évêché. Comment, en effet, souffrir que certains évêchés embrassassent quinze cents lieues carrées, tandis que d'autres n'en embrassaient que vingt? que certaines cures eussent dix lieues de circonférence, et que d'autres comptassent à peine quinze feux? que beaucoup de curés eussent au plus 700 livres, tandis que près d'eux il existait des bénéficiers qui comptaient 10 et 15,000 livres de revenus? L'Assemblée, en réformant les abus, n'empiétait pas sur les doctrines ecclésiastiques ni sur l'autorité papale, puisque les circonscriptions avaient toujours appartenu au pouvoir temporel. Elle voulait donc former une nouvelle division, soumettre comme jadis les curés et les évêques à l'élection populaire; et, en cela encore, elle n'empiétait que sur le pouvoir temporel, puisque les dignitaires ecclésiastiques étaient choisis par le roi et institués par le pape. Ce projet, qui fut nommé *Constitution civile du clergé*, et qui fit calomnier l'Assemblée plus que tout ce qu'elle avait fait, était pourtant l'ouvrage des députés les plus pieux. C'était Camus et autres jansénistes, qui, voulant raffermir la religion dans l'Etat, cherchaient à la mettre en harmonie avec les lois nouvelles. Il est certain que, la justice étant rétablie partout, il était étrange qu'elle ne le fût pas dans l'administration ecclésiastique aussi bien qu'ailleurs. Sans Camus et quelques autres, les membres de l'Assemblée élevés à l'école des philosophes auraient traité le christianisme comme toutes les autres religions admises dans l'Etat, et ne s'en seraient pas occupés. Ils se prêtèrent à des sentiments que, dans nos mœurs nouvelles, il est d'usage de ne pas combattre, même quand on ne les partage pas. Ils soutinrent donc le projet religieux et sincèrement chrétien de Camus. Le clergé se souleva, prétendit qu'on empiétait sur l'autorité spirituelle du pape, et en appela à Rome. Les principales bases du projet furent néanmoins adoptées et aussitôt présentées au roi, qui demanda du temps pour en référer au grand pontife. Le roi, dont la religion éclairée reconnaissait la sagesse de ce plan, écrivit au pape avec le désir sincère d'avoir son consentement et de renverser par là toutes les objections du clergé.» (Thiers, *Hist. de la Révol. franç.*, t. Ier, p. 228.)

Est-il possible de pousser plus loin l'impudence? « L'Assemblée, dit Thiers, n'empiétait pas sur l'autorité papale puisque les circonscriptions avaient toujours appartenu au pouvoir temporel. » Nous remarquerons seulement en passant qu'il ne s'agissait pas de déterminer les circonscriptions des évêchés existants, canoniquement institués, reconnus par le saint-siége, seul juge en pareille matière; mais bien de supprimer cent trente-cinq évêchés pour leur en substituer quatre-vingt-trois. Ainsi l'Assemblée s'arrogeait le droit de priver des évêques de leurs siéges, de leur retirer leurs pouvoirs, de leur enlever leur troupeau. M. Thiers appelle cela régler les circonscriptions: nous admirons la souplesse du mot *circonscriptions*. Il ajoute que ce projet fut l'œuvre des députés les plus pieux de l'Assemblée. « C'était Camus et autres jansénistes qui, voulant raffermir la religion dans l'Etat, cherchaient à la mettre en harmonie avec les lois nouvelles. Des jansénistes! voilà ceux qu'il nomme les plus pieux, dans une Assemblée où siégeait l'élite du clergé français. Il sait bien que beaucoup qui liront cette phrase abominable ne sauront pas ce que signifie le mot *janséniste*. C'est ce qu'il lui faut, le coup est porté. C'est de l'habileté à la Voltaire dans le *Dictionnaire philosophique*. Quant à lui, il ne pèche pas par ignorance, soyez-en sûr; mais il a le courage de l'impudence. Il signe une pareille phrase! Est-ce tout? Non, il ajoute : « Sans Camus et quelques autres, les membres de l'Assemblée, élevés à l'école des philosophes, auraient traité le christianisme comme toutes les autres religions admises dans l'Etat, et ne s'en seraient pas occupés. » Ainsi il a l'audace de vouloir qu'on sache gré à ces jansénistes, de ce qui fit justement la désolation de l'Eglise. Nous en sommes vraiment à regretter de n'avoir pas lu plutôt ce passage; peut-être eussions-nous pu caser le saint Camus de M. Thiers à sa *lettre*, dans quelque petit coin de ce Dictionnaire. Mais ce que demandait l'Eglise, c'était justement qu'on ne s'occupât pas d'elle plus que des autres, qu'on lui laissât faire ses affaires elle-même, de même qu'on laissait les juifs, les protestants faire les leurs. La Constitution avait déclaré la liberté des cultes, il était juste qu'on laissât le culte catholique aussi libre que les autres. Un autre point que nous ne pouvons laisser passer, c'est celui-ci. M. Thiers dit encore : L'Assemblée « voulait donc..... soumettre comme jadis les curés et les évêques à l'élection populaire. » Ah! monsieur Thiers, *comme jadis*... Quelqu'un qui ne vous connaîtrait pas verrait un mensonge dans ces deux mots; or, vous êtes incapable de mentir, Dieu nous garde de le penser et surtout de le dire. Jadis les curés, les évêques étaient élus par le peuple

catholique, et seulement par le peuple catholique, et la nouvelle Constitution civile du clergé voulait qu'ils le fussent dorénavant par les *électeurs civils*, c'est-à-dire par des hommes, les uns juifs, les autres protestants, les autres complétement athées. Ce n'était donc pas *comme jadis*. Ces deux petits mots hypocrites, qui se donnent presque les airs d'être entre parenthèses, se sont certainement glissés là à l'insu de M. Thiers, dans un de ces moments où la plume, par habitude, fait la phrase toute seule avec des chevilles, avec du remplissage. Malheureusement leur physionomie, insignifiante d'ordinaire, jure à la place qu'ils ont prise : ils donnent à cette phrase une tournure que d'autres moins honnêtes nommeraient mensongère. Puis, par malheur, ils sont tombés dans une page où déjà cinq ou six fois l'auteur a par mégarde heurté rudement la vérité. M. Rohrbacher s'exprime ainsi sur le même sujet :

« D'abord le titre seul *Constitution civile du clergé* est une contradiction et un mensonge. Constitution civile du clergé, de la magistrature, de l'armée, qu'est-ce que cela veut dire? N'est-ce pas constitution relative aux clercs, aux magistrats, aux militaires, en tant qu'ils sont citoyens? Mais, comme citoyens français, les ecclésiastiques, les magistrats, les militaires n'ont d'autre constitution que celle de tous les citoyens, le code civil. *Constitution civile du clergé* est donc un non sens et un mensonge, car cela voudrait dire : *constitution ecclésiastique imposée au clergé de France par l'autorité civile*. Mais alors que devient l'article de la Constitution qui déclare que tous les cultes sont libres? L'Assemblée Constituante n'est-elle pas la première à violer sa constitution et à lui substituer l'anarchie et la tyrannie par son exemple? Vous déclarez que tous les cultes sont libres, et votre premier acte est d'asservir et de tyranniser le culte catholique! A ce langage menteur et hypocrite, on reconnaît la secte jansénienne qui admet de la part de Dieu une grâce suffisante, mais qui ne suffit pas, et dans l'homme une volonté libre, mais d'une liberté esclave. Aussi les jansénistes dominaient-ils dans le comité chargé de rédiger cette constitution prétendue civile, mais effectivement schismatique pour le clergé de France.

« Cette Constitution anti-constitutionnelle et jansénienne s'arrogea donc de supprimer les évêchés et d'en ériger d'autres; de retirer la juridiction aux anciens pasteurs et de la transmettre aux nouveaux. A cela elle avait autant de droit et de pouvoir que les rescrits de Néron, de Dioclétien et du Grand-Turc à régler la juridiction des apôtres et de leurs successeurs. Elle supprima donc *civilement* les cent trente-cinq évêchés existant en France et en créa *civilement* un tout neuf dans chacun des nouveaux départements; ce qui faisait quatre-vingt-trois évêchés *civils*. Elle statua de plus, *civilement*, que les nouveaux évêques seraient nommés non plus par le roi, suivant le concordat de Léon X, non plus par le chapitre de la cathédrale, comme en beaucoup d'églises; non plus par le clergé, assisté du peuple fidèle, comme autrefois en bien des pays : auxquels cas les élus étaient toujours confirmés par le pape, soit immédiatement par lui-même, soit médiatement par le métropolitain ou le concile, avec recours au saint-siége en cas de doute ou de contestation : non; la *constitution civile du clergé* statua que ces évêques *civils* seraient élus par les électeurs *civils*, juifs, protestants, anabaptistes et même catholiques, quand il s'en trouvait; les *civilement* élus demanderaient l'institution *civilement* canonique au métropolitain ou au plus ancien évêque de la province, mais non au pape, à qui on écrirait seulement une lettre de civilité, comme les jansénistes de Hollande. Les curés seraient nommés de même par les électeurs civils. Du reste, on abolissait *civilement* les chapitres des cathédrales, ainsi que tous les autres chapitres et bénéfices. Les évêques et les curés *civilement* élus étaient tenus de prêter serment d'être fidèles à cette constitution décrétée par l'Assemblée. Telle fut en substance la Constitution civile du clergé, ou plutôt la Constitution du clergé civil de France.

« Lorsque cet ensemble d'innovations sacriléges fut présenté à la sanction du roi, sa conscience en fut épouvantée, et les catholiques espérèrent que Louis XVI refuserait de s'associer à une loi impie. De toutes parts, le clergé et les fidèles s'émurent. Beaucoup de prêtres, que le siècle avait entraînés, rentrèrent en eux-mêmes, et comprirent ce que Dieu attendait de son peuple et de ses lévites. On vit le curé de Saint-Etienne-du-Mont, qui s'était signalé dans les derniers événements révolutionnaires, passer quarante jours aux pieds des autels, et couvert d'un cilice, prier le ciel de détourner les coups dirigés contre l'Eglise. Des mouvements considérables eurent lieu dans quelques provinces. De tous côtés, dans tous les temples, on ouvrit des neuvaines, on mêla aux jeûnes et aux prières de la semaine sainte et des jours consacrés à la pénitence, des jeûnes, des prières, des œuvres d'expiation, en vue du salut, de la foi et de l'Eglise de France.

« Cependant Louis XVI avait secrètement référé à Rome de la constitution civile du clergé, qu'on le pressait de sanctionner par sa signature. En faisant connaître au souverain pontife les dangers qui allaient éclater sur l'Église de France, en cas de refus, il l'avait respectueusement adjuré d'examiner si des concessions n'étaient pas possibles ou opportunes. Pie VI lui répondit :

« A notre très-cher fils en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique.

« Quoique nous soyons loin de douter de « la ferme et profonde résolution où vous êtes « de rester attaché à la religion catholique, « apostolique et romaine, au saint-siége, cen-« tre de l'unité, à notre personne, à la foi de vos « glorieux ancêtres, nous n'en devons pas « moins appréhender que, les artifices adroits « et un captieux langage surprenant votre

« amour pour vos peuples, on ne vienne à « abuser du désir ardent que vous avez de « mettre l'ordre dans votre royaume et d'y « ramener la paix et la tranquillité. Nous, « qui représentons Jésus-Christ sur la terre, « nous, à qui il a confié le dépôt de la foi, « nous sommes spécialement chargé du de- « voir, non plus de vous rappeler vos obli- « gations envers Dieu et envers vos peuples, « car nous ne croyons pas que vous soyez « jamais infidèle à votre conscience, ni que « vous adoptiez les fausses vues d'une vaine « politique ; mais, cédant à notre amour pa- « ternel, de vous déclarer et de vous dénon- « cer de la manière la plus expresse que si « vous approuvez les décrets relatifs au « clergé, vous entraînez par cela même vo- « tre nation entière dans l'erreur, le royaume « dans le schisme, et peut-être vous allumez « la flamme dévorante d'une guerre de reli- « gion. Nous avons bien employé jusqu'ici « toutes les précautions pour éviter qu'on « ne nous accusât d'avoir excité aucun mou- « vement de cette nature, n'opposant que « les armes innocentes de nos prières auprès « de Dieu ; mais si les dangers de la religion « continuent, le chef de l'Eglise fera entendre « sa voix ; elle éclatera, mais sans compro- « mettre jamais les devoirs de la charité.

« Votre Majesté a, dans son conseil, deux « archevêques dont l'un, pendant tout le « cours de son épiscopat, a défendu la reli- « gion contre les attaques de l'incrédulité ; « l'autre possède une connaissance approfon- « die des matières de dogme et de disci- « pline. Consultez-les, prenez avis de ceux « de vos prélats en grand nombre, et des doc- « teurs de votre royaume, distingués tant par « leur piété que par leur savoir ; vous avez « fait de grands sacrifices au bien de votre « peuple ; mais s'il était en votre disposition « de renoncer même à des droits inhérents à « la prérogative royale, vous n'avez pas le « droit d'aliéner en rien ni d'abandonner ce « qui est dû à Dieu et à l'Eglise, dont vous « êtes le fils aîné.

« Prenons confiance dans la Providence « divine, et, par un attachement inviolable « à la foi de nos pères, méritons d'en obtenir « le secours dont nous avons besoin. Quant « à nos dispositions particulières, nous ne « pouvons désormais être sans inquiétude et « sans douleur, à moins de savoir la tran- « quillité et le bonheur de Votre Majesté as- « surés. C'est dans ce sentiment d'une affec- « tion toute paternelle que nous vous don- « nons, du fond de notre cœur, à Votre Ma- « jesté, ainsi qu'à votre auguste famille, no- « tre bénédiction apostolique........ Donné à « Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 10 juillet « 1790, la seizième année de notre pontifi- « cat. » (Rohrb., *Histoire univ. de l'Egl.*, t. XXVII, p. 485.)

Les deux prélats auxquels le pape renvoyait Louis XVI eurent la faiblesse insigne de lui conseiller de sanctionner la Constitution civile du clergé. L'archevêque de Vienne, M. de Pompignan, en mourut, dit-on, de regret. M. de Circé, archevêque de Bordeaux, publia plus tard une rétractation célèbre. Louis XVI signa la Constitution civile du clergé le 24 août 1790. Cependant la conscience du roi n'était pas tranquille ; il écrivit au pape pour lui demander de confirmer cette Constitution. Le saint-père, ayant assemblé les cardinaux, décida qu'on prendrait l'avis des évêques de France. Le 30 octobre, trente évêques signèrent la fameuse *Exposition des principes sur la Constitution civile du clergé*. Ce fut M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, qui en fut le rédacteur.

« L'*Exposition* réclamait la juridiction essentielle à l'Eglise, le droit de fixer la discipline, de faire des règlements, d'instituer des évêques et de leur donner une mission, droit que les nouveaux décrets lui ravissaient en entier. Elle n'oubliait pas de se plaindre de la suppression de tant de monastères, de ces décrets qui fermaient des retraites encore souvent consacrées à la piété, qui prétendaient anéantir des promesses faites à Dieu, qui apprenaient à parjurer ses serments, et qui s'efforçaient de renverser des barrières que la main de l'homme n'a point posées. Les évêques demandaient en finissant qu'on admît le concours de la puissance ecclésiastique pour légitimer tous les changements qui en étaient susceptibles, qu'on s'adressât au pape, sans lequel il ne se doit traiter rien d'important dans l'Eglise ; qu'on autorisât la convocation d'un concile national ou de conciles provinciaux ; qu'on ne repoussât pas toutes les propositions du clergé ; enfin qu'on ne crût pas qu'il en était de la discipline de l'Eglise comme de la police des Etats, et que l'édifice de Dieu était de nature à être changé par l'homme. Cent dix évêques français ou ayant des extensions de leurs diocèses en France, se joignirent aux trente évêques de l'assemblée, et l'*Exposition des principes* devint un jugement de toute l'Eglise gallicane. Beaucoup d'évêques publièrent en outre des instructions pastorales. Des ecclésiastiques instruits les secondèrent par des ouvrages utiles et solides. Des laïques même entrèrent dans la lice, et l'on fut surtout étonné de voir des jansénistes repousser la doctrine de leur parti et attaquer le rédacteur de la Constitution, l'avocat janséniste Camus, par ses propres armes.

« L'Assemblée Constituante ayant la sanction du roi pour son œuvre, décréta, le 27 novembre 1790, que tous les évêques et curés qui n'auraient pas fait, sous huit jours, le serment de fidélité à la Constitution civile du clergé, seraient censés avoir renoncé à leurs fonctions. Il fut dit aussi que, sur le refus du métropolitain ou de l'évêque le plus ancien de consacrer les évêques élus, cette consécration serait faite par quelque évêque que ce fût, et que, quant à la confirmation et institution canonique, l'administration civile indiquerait à l'élu un évêque quelconque auquel il s'adresserait. Ces énormités étaient capables d'ouvrir les yeux aux plus aveugles.

« Dès lors ce fut comme un jugement de

Dieu; dès lors commença la séparation des uns d'avec les autres; dès lors commença l'épuration du clergé français et la régénération de la France catholique. Le 27 décembre 1790, Henri Grégoire, curé d'Embermênil, connu par l'exaltation de ses principes révolutionnaires, donna l'exemple de la défection. Il monta à la tribune, prêta le serment du schisme, et prononça un discours pour justifier son scandale. Comme un autre ange apostat, il fut suivi de soixante de ses confrères qui siégeaient au côté gauche. Trente-six ecclésiastiques se joignirent depuis à lui, et deux évêques, l'évêque d'Autun, Talleyrand, et celui de Lydda, Gobel, suffragant de Bâle pour la partie française du diocèse.

« Le 4 janvier 1791 avait été fixé aux ecclésiastiques de l'Assemblée nationale pour la prestation du serment de défection et de schisme. Autrefois, sous Néron et Dioclétien, le peuple païen, assemblé au théâtre, s'écriait : *Les chrétiens aux lions! aux lions les chrétiens!* Le 4 janvier 1791, au moment que le président de l'Assemblée allait faire l'appel nominal des ecclésiastiques jusque-là fidèles, un groupe de misérables s'écria : *A la lanterne! à la lanterne les évêques et les prêtres qui ne feront pas le serment!* (C'est qu'on pendait aux crochets des lanternes publiques ceux qu'on ne prenait pas le temps de réserver à la guillotine.) Quelques laïques de l'Assemblée demandèrent qu'on mît fin à ces clameurs sanguinaires, afin que le clergé pût répondre au moins avec une apparence de liberté. « Non, messieurs, dirent les ecclésiastiques fidèles, ne vous occupez pas de ces « clameurs d'un peuple qu'on abuse. Son erreur et ses cris ne dirigeront pas notre « conscience.... » Le président appelle d'abord M. de Bonnac, évêque d'Agen : « Messieurs, dit le prélat au milieu du plus « profond silence, les sacrifices de la fortune « me coûtent peu; mais il en est un que je « ne saurais faire, celui de votre estime et « de ma foi; je serais trop sûr de perdre « l'une et l'autre si je prêtais le serment « qu'on exige de moi. » Cette réponse captive un instant l'admiration. Le président appelle M. Fournet, curé du même diocèse : « Messieurs, dit à son tour ce digne prêtre, « vous avez prétendu nous rappeler aux premiers siècles du christianisme; eh bien! « avec toute la simplicité de cet âge heureux « de l'Eglise, je vous dirai que je me fais « gloire de suivre l'exemple que mon évêque « vient de me donner. Je marcherai sur ses « traces, comme le diacre Laurent marcha « sur celles de Sixte, son évêque; je le suivrai jusqu'au martyre. » Ces paroles si belles provoquèrent des grincements de dents parmi le côté gauche. M. Leclerc, curé du diocèse de Séez, se lève à l'appel du président : « Je suis né catholique, apostolique et « romain, je veux mourir dans cette foi; je « ne le pourrais pas en prêtant le serment « que vous me demandez. » A ces mots, la gauche éclate de fureur et demande qu'on mette fin à ces sommations individuelles. M. de Saint-Aulaire, évêque de Poitiers, craignant de manquer une si belle occasion de témoigner sa foi, s'avance vers la tribune malgré son grand âge, et dit : « Messieurs, « j'ai soixante-dix ans, j'en ai passé trente-« trois dans l'épiscopat; je ne souillerai pas « mes cheveux blancs par le serment de vos « décrets, je ne jurerai pas. » A ces mots, tout le clergé de la droite se lève, applaudit et annonce qu'il est tout entier dans les mêmes sentiments.

« L'Assemblée, qui avait vu le roi plier sous ses décrets, est étonnée de cette fermeté des évêques et des prêtres. Les députés quittent leurs siéges, se réunissent en groupes, se dispersent de nouveau, ne savent à quel parti s'arrêter. Au dehors retentissent les cris : *A la lanterne tous les évêques et tous les prêtres qui ne jureront pas!* Ceux-ci, tranquilles et sereins, demandent que l'on continue l'appel nominal. Enfin le jureur Grégoire monte à la tribune, et s'efforce de persuader au clergé de la droite que l'intention de l'Assemblée n'a jamais été de toucher à la religion, à l'autorité spirituelle; qu'en faisant le serment, on ne s'engage à rien de ce qui serait contraire à la foi catholique. « Nous demandons, répondent les évêques « et les prêtres de la droite, que cette explication soit d'abord convertie en décret. » L'Assemblée s'y refuse et ordonne qu'au lieu d'interpellations individuelles, on leur fasse une sommation générale. Le président dit alors : « Que ceux des ecclésiastiques qui « n'ont pas encore prêté leur serment se lèvent et s'avancent pour le prêter. » Pas un seul ne s'avance, pas un seul ne se lève.... Honneur au clergé de France! il n'y a rien de plus beau dans l'histoire de l'Eglise.

« L'Assemblée fit un pas plus avant dans la voie de la persécution; elle décréta que le roi ferait élire de nouveaux curés à la place de ceux qui n'avaient pas prêté le serment du schisme. Le clergé fidèle, contre qui l'on formait ce décret, eut alors une consolation inattendue. Plus de vingt ecclésiastiques qui avaient cru pouvoir prêter le serment avec des explications, voyant la noble résistance de leurs confrères, frappés surtout du refus qu'avait fait l'Assemblée d'admettre ces explications nécessaires, rétractèrent hautement leur serment, les uns à la tribune, les autres en déposant sur le bureau leur rétractation écrite, d'autres par la voie de l'impression; car on finit par les repousser des bureaux et de la tribune. Tous ces fidèles imitateurs des apôtres, évêques et prêtres, sortirent de l'Assemblée à travers les outrages et les cris, se réjouissant d'avoir été trouvés dignes de souffrir ces insultes pour le nom de Jésus-Christ. Leurs ennemis eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher d'en témoigner de l'admiration. « Nous avons leur argent, disait Mirabeau, mais ils ont conservé leur honneur. »

« Finalement, sur environ trois cents ecclésiastiques qui étaient de l'Assemblée nationale, il n'y en eut qu'environ soixante-dix qui adhérèrent à la Constitution schismati-

que du clergé. Le dimanche suivant, 9 janvier 1791, était marqué pour le serment du clergé des paroisses de Paris. Vingt-neuf curés le refusèrent, entre autres ceux de Saint-Sulpice et de Saint-Roch à la tête de près de cent prêtres de leurs communautés, et l'on assure que, sur huit cents ecclésiastiques employés au ministère dans cette grande cité, plus de six cents se montrèrent plus attachés à leurs devoirs qu'à leurs places. Sur quarante prêtres qui desservaient Saint-Sulpice, pas un seul ne jura; il en fut de même dans diverses autres paroisses, telles que Saint-Jean-de-Grève et Saint-Hippolyte. A Saint-Roch, sur quarante-six, quarante furent termes. Les évêques dispersés dans les provinces suivirent l'exemple de leurs collègues réunis à Paris, et, de cent trente-cinq évêques français, quatre seulement s'enrôlèrent sous les étendards du schisme. Ce furent le cardinal de Brienne, archevêque de Sens, et les évêques de Viviers, d'Orléans et d'Autun. La conduite subséquente de ces prélats ne parut guère propre à justifier leur démarche en cette occasion. De Brienne, qu'on avait déjà su apprécier, renvoya ce même chapeau de cardinal qu'il avait brigué peu auparavant, fut déclaré déchu de sa dignité par le pape, et mourut misérablement en 1794. Les évêques d'Orléans et d'Autun, Jarente et Talleyrand, malheureusement lancés dans une carrière pour laquelle ils étaient bien peu faits, renoncèrent à leur état, prirent des fonctions civiles et contractèrent même des mariages. Quant à M. de Savines, évêque de Viviers, qui donna sa démission et fut élu de nouveau, il fit dans la suite des démarches si extravagantes, qu'on ne sait pas si sa prévarication ne fut pas un effet de la folie. Parmi les curés et les vicaires des provinces, la grande majorité, au moins cinquante mille sur soixante, refusèrent tout serment à la Constitution prétendue civile du clergé. Parmi ceux qui restaient, le grand nombre ne jura qu'avec des restrictions pour tout ce qui était contraire à la religion catholique. Une faible minorité jura sans précaution, d'une manière absolue. Enfin la presque totalité de l'épiscopat français, la très-grande majorité du clergé séculier se montraient fidèles au jour de l'épreuve. » (Rohrbacher, ***Hist. univ. de l'Eglise***, t. XXVII, p. 489, citant Barruel, ***Hist. du clergé pendant la révol. franç.***, Picot, ***Mémoires***, an. 1791.)

Malgré le désappointement qu'éprouva l'Assemblée, en voyant le refus formel de la grande majorité du clergé, elle n'en procéda pas moins à la nomination de ses évêques constitutionnels. Les électeurs choisirent donc leurs nouveaux prélats. Mais ce n'était pas tout, il fallait les faire instituer. Ce fut un nommé Expilly, qui venait d'être nommé évêque du Finistère, qui commença. Il s'adressa à M. de Girac, évêque de Rennes. La nouvelle circonscription attribuait Quimper au métropolitain de Rennes. M. de Girac répondit, en montrant au postulant la nullité de son élection, et en refusant de se prêter à son sacre. Expilly eut alors recours à l'évêque d'Autun, M. de Talleyrand, lequel n'avait pas le droit de sacrer un évêque en dehors de son ressort métropolitain. Cela ne l'empêcha pas de procéder au sacre des curés Expilly et Marolles, comme évêques du Finistère et de l'Aisne. Gobel de Lydda, et Mirondot de Babylone l'assistaient. Evidemment l'évêque d'Autun communiqua aux nouveaux élus le caractère épiscopal, c'est indubitable; mais ce qu'il ne put leur communiquer, c'est l'autorité et la juridiction sur leurs diocèses; autorité et juridiction qu'il n'avait pas lui-même. ***Nemo dat quod non habet.*** Ces deux évêques n'avaient donc aucun pouvoir sur les âmes que l'Assemblée prétendait leur confier. Anciennement la discipline ecclésiastique attribuait le droit de confirmation aux métropolitains, et aux métropolitains seulement.

L'évêque Gobel de Lydda, pour prix de sa lâche complaisance, eut la permission d'opter entre trois départements. En homme qui sait choisir, il prit le département de la Seine. Plus tard il se rétracta, écrivit secrètement au pape, mais n'eut pas la force de suivre les conseils qu'il reçut. Cet homme était un caractère faible et sans consistance, triste mélange de bien et de mal, n'arrivant à une décision que sous l'influence de la peur. Ces hommes-là voudraient tout ménager. Ils sont comme ceux qui, craignant Dieu et le diable, se font cette maxime : « Il est bon d'avoir des amis partout. » Henri Grégoire, curé d'Emberménil, fut nommé évêque de Loir-et-Cher.

« En 1789, sur une population de dix mille âmes, Laval renfermait plus de quatre-vingts prêtres tant séculiers que réguliers, presque tous nés dans la ville même et y ayant leurs familles. A Laval, il y avait peu de noblesse, mais beaucoup d'anciennes familles bourgeoises; ces deux classes s'alliaient entre elles, vivaient sur le pied d'une égalité parfaite, et formaient une sorte d'aristocratie qui n'avait rien d'oppressif pour les familles des rangs inférieurs. Enfin, Laval présentait une espèce de petite république réglée par une bonhomie patriarcale, par un grand fonds de religion et par un profond respect pour les anciens usages. Lorsque parut la constitution civile du clergé, tous les ecclésiastiques de Laval et des environs se prononcèrent fortement contre. Laval était une des six villes de France dans lesquelles on devait établir un évêché. En décembre 1790, les électeurs du département choisirent pour évêque un prêtre recommandable, M. Desvaupons, grand-vicaire de Dol. Il refusa de son propre mouvement; mais le jour suivant, l'évêque de Dol, M. de Hercé, lui persuada d'accepter. Le bon évêque pensait que, les esprits venant à se calmer, le clergé de France, uni au souverain pontife, et même l'évêque du Mans, consentiraient à l'érection d'un nouveau siége à Laval et qu'ils y donneraient les formes canoniques. Cependant, le 26 décembre, M. Desvaupons écrivit au pape, lui fit l'exposé des faits et

demanda quel parti il devait prendre. Ce ne fut que depuis ce jour qu'on exigea le serment à la Constitution civile du clergé. Sur le grand nombre de prêtres de Laval et des quarante-sept paroisses du district, il n'y eut que dix individus qui le prêtèrent. Sans attendre la décision du pape, M. Desvaupons envoya sa démission le 22 février 1791. Trois jours après, il reçut un bref de Rome, où le pape lui recommandait précisément ce qu'il venait de faire, savoir, de refuser. Les électeurs du département, ne voyant aucun ecclésiastique un peu marquant du pays qui voulût accepter l'épiscopat de leur main, choisirent un étranger du Midi, le P. Villar, principal du collége de La Flèche, où les religieux doctrinaires avaient remplacé les jésuites.

« Peu après cette élection, on eut connaissance des deux brefs du pape, du 10 mars et du 13 avril 1791, le premier aux évêques de l'Assemblée Constituante, le second à tout le clergé et aux fidèles de France. Pie VI y développait tous les vices de la Constitution civile du clergé ; il déclarait les élections des nouveaux évêques illégitimes, sacriléges et contraires aux canons, ainsi que l'érection des nouveaux siéges, dont celui de Laval faisait partie. Il ordonnait à tous les ecclésiastiques qui avaient fait le serment, de le rétracter dans quarante jours, sous peine d'être suspens de l'exercice de tous ordres et soumis à l'irrégularité, s'ils en faisaient les fonctions. Malgré ces décrets du successeur de saint Pierre, du vicaire de Jésus-Christ, le schismatique Villar se fit sacrer à Paris le 22 mai 1790. Ce ne fut que plus d'un an après, en date du 4 juillet 1791, qu'il publia sa première lettre pastorale, avec ce début commun à tous les évêques civils, constitutionnels, mais non catholiques : « Noël-Gabriel-Luce Villar, par la « miséricorde de Dieu et dans la commu- « nion du saint-siége apostolique, évêque du « département de la Mayenne. » Dans ce peu de mots, le citoyen Villar dit d'abord un mensonge ; il assure être dans la communion du saint-siége, et le saint-siége le nie. Ensuite il ne dit pas au nom de qui il vient comme évêque ; reste à conclure qu'il ne vient au nom de personne. Les évêques légitimes sont les successeurs des apôtres, envoyés de Jésus-Christ ; et Jésus-Christ a établi à sa place un vicaire, un lieutenant, pour paître et gouverner tout le troupeau, toute l'Eglise, et les agneaux et les brebis, et les petits et les mères, et les fidèles et les pasteurs, et surtout pour signaler aux brebis et aux agneaux quels sont les pasteurs véritables et quels sont les loups vêtus en bergers. Les évêques légitimes mettent en tête de leurs lettres pastorales *par la grâce de Dieu et l'autorité du saint-siége*, évêque de telle cité : le citoyen Villar, comme le loup de la fable, eût bien voulu écrire cela sur son chapeau, mais il n'osa, et sa voix seule trahit l'imposture.

« Le clergé du pays n'écouta point la voix du mercenaire. Sur cent quatre-vingt-neuf prêtres séculiers que renfermait le district de Laval, on n'en compte que dix-neuf qui aient adhéré au schisme : cinq sur soixante-onze chanoines, chapelains, prêtres habitués; quatorze sur cent cinq curés et vicaires de paroisses rurales ; pas un sur les treize curés et vicaires de la ville. Quant au clergé régulier, dans les six communautés d'hommes que renfermait le même district, on ne trouve que sept religieux qui participèrent au schisme; la plupart étant étrangers, retournèrent dans leurs familles en 1791, sans qu'on sache le sort du plus grand nombre. L'évêque intrus eut donc bien de la peine à composer son clergé : il ne put pas même compléter le nombre de seize vicaires épiscopaux qu'il devait avoir ; celui d'entre eux, nommé Guilbert, qu'il fit supérieur du séminaire, apostasia dès la fin de 1793 et devint le plus impie et le plus féroce des révolutionnaires de Laval. Sur quarante-cinq paroisses de la campagne, il y en a six pour lesquelles on ne nomma pas même d'intrus : huit pour lesquelles on en nomma à plusieurs reprises, mais les uns ne s'y présentèrent pas, les autres n'y restèrent pas plus de vingt-quatre heures; huit où les intrus ne restèrent pas un an. En résumé, l'intrusion ne prit vraiment racine que dans dix paroisses rurales, encore n'avait-elle qu'une faible fraction des habitants. » (Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Eglise*, t. XXVII, p. 494, citant les *Mémoires ecclésiastiques concernant la ville de Laval et de ses environs, pendant la révolution de* 1789 *à* 1802, par M. Boullier; Laval, 1846.)

Dans une multitude d'autres pays on vit la même chose : il eût été impossible de trouver des prêtres constitutionnels, si l'on n'avait pas choisi parmi la lie rejetée des couvents. Partout la séparation des catholiques et des intrus se fit spontanément. L'Eglise des anciens prêtres se nommait l'*Eglise catholique :* on nommait celle des nouveaux l'*Eglise constitutionnelle.* Quand les évêques de ces dernières écrivaient au pape, ils prenaient d'eux-mêmes ce titre qui marquait la réprobation pour les fidèles ; ils se qualifiaient *évêques constitutionnels.* Presque partout les intrus n'étaient suivis que de fort peu de monde ; leurs églises étaient presque partout désertes. Les prêtres constitutionnels et les impies qui leur prêtaient leur appui voyaient tout cela avec une rage qu'ils ne cachaient pas. Les fidèles de certaines paroisses faisaient souvent plusieurs lieues pour aller trouver un prêtre catholique, et recevoir de lui les sacrements. L'impie Condorcet, celui qui, ayant été fait prisonnier, s'empoisonna depuis à Bourg-la-Reine, donna aux intrus le conseil d'en agir à l'égard des catholiques par les mêmes moyens de coërcition qu'on avait employés contre les chrétiens de la primitive Eglise. Dans certains lieux on frappait à coups de bâton les catholiques qui se rendaient aux églises de leurs prêtres. Les femmes les plus vertueuses, les plus recommandables, furent victimes de ces indignes traitements. Dans

la paroisse de Sainte-Marguerite, à Paris, trois religieuses, sœurs de Charité, moururent des coups qu'elles avaient ainsi reçus. Beaucoup de provinces virent de semblables persécutions. Dans le Midi, en beaucoup de localités, les protestants se joignirent aux intrus, pour empêcher les catholiques d'exercer librement leur culte. Là on se mit à les frapper à coups de nerfs de bœuf.

Ce furent ces horreurs et ces violences de toute sorte, ce furent les entraves mises à la liberté du culte, qui occasionnèrent le soulèvement de la Vendée. Les Vendéens avaient accepté avec tranquillité les changements politiques que la révolution apportait dans l'ancien état de choses. Ce qui les exaspéra, ce fut de voir qu'on leur refusait la liberté du culte si souvent promise. L'Assemblée Constituante ayant envoyé dans l'Ouest deux commissaires pour y étudier la question religieuse, ces deux commissaires adressèrent un rapport où on trouve des passages très-dignes d'être placés ici. « L'époque de la prestation du serment ecclésiastique, y disent-ils, a été, pour le département de la Vendée, la première époque de ses troubles; jusqu'alors, le peuple y avait joui de la plus grande tranquillité ; éloigné du centre commun de toutes les actions et de toutes les résistances, disposé par son caractère naturel à l'amour de la paix, au sentiment de l'ordre, au respect de la loi, il recueillait les bienfaits de la révolution sans en éprouver les orages..... Sa religion, c'est-à-dire la religion telle qu'il la conçoit, est devenue pour lui la plus forte et pour ainsi dire l'unique habitude de sa vie..... La constance du peuple de ce département dans l'exercice de ses actions religieuses et la confiance illimitée dont y jouissent les prêtres auxquels il est habitué, sont un des principaux éléments des troubles qui l'ont agité et qui peuvent l'agiter encore..... »

Le rapport faisait ensuite mention de la lettre pastorale de l'évêque de Luçon aux prêtres fidèles de son diocèse, pour leur tracer la conduite qu'ils avaient à tenir en face des événements. Elle leur ordonnait de cesser la célébration des cérémonies du culte dans les églises dont les intrus se seraient emparés. Elle leur prescrivait de chercher un lieu où les fidèles pourraient tenir leurs assemblées. « Sans doute, il sera difficile de trouver un local convenable, de se procurer des vases sacrés et des ornements : alors, une simple grange, un autel portatif, une chasuble d'indienne ou de quelque autre étoffe commune, des vases d'étain suffiront dans le cas de nécessité pour célébrer les saints mystères et l'office divin. Cette simplicité, cette pauvreté, en nous rappelant les premiers siècles de l'Eglise et le berceau de notre sainte religion, peut être un puissant moyen pour exciter le zèle des ministres et la ferveur des fidèles. Les premiers chrétiens n'avaient d'autres temples que leurs maisons; c'est là que se réunissaient les pasteurs et le troupeau pour célébrer les saints mystères, entendre la parole de Dieu et chanter les louanges du Seigneur. Dans les persécutions dont l'Eglise fut affligée, forcés d'abandonner leurs basiliques, on en vit se retirer dans les cavernes et jusque dans les tombeaux, et ces temps d'épreuve furent pour les vrais fidèles, l'époque de la plus grande ferveur..... »

Plus loin, le rapport disait que ces recommandations de l'évêque de Luçon avaient porté leurs fruits. Il disait comment la résistance passive, calme et résignée de la population et du clergé catholique avait empêché l'installation dans le département de l'évêque constitutionnel Rodriguez. « Rien n'est plus commun que de voir, dans les paroisses de cinq à six cents personnes, dix ou douze seulement aller à la messe du prêtre assermenté; la proportion est la même dans tous les lieux du département. Les jours de dimanche et de fête, on voit des villages et des bourgs entiers dont les habitants désertent leurs foyers, pour aller à une et quelquefois deux lieues entendre la messe d'un prêtre non assermenté..... Malheureusement, cette division religieuse a produit une séparation politique entre les citoyens... Le très petit nombre des personnes qui vont dans l'église des prêtres assermentés, s'appellent et sont appelés *patriotes;* ceux qui vont dans l'église des prêtres non assermentés, sont appelés et s'appellent *aristocrates*. Ainsi, pour ces pauvres habitants des campagnes, l'amour et la haine de leur patrie consiste aujourd'hui non point à obéir aux lois, à respecter les autorités, mais à aller ou ne pas aller à la messe du prêtre assermenté. »

« Il est un autre point, disent les deux commissaires, sur lequel tous les habitants des campagnes se réunissaient : c'est la liberté des opinions religieuses qu'on leur avait, disaient-ils, accordée, et dont ils désiraient jouir.....Les campagnes voisines nous envoyèrent de nombreuses députations de leurs habitants pour nous réitérer la même prière. Nous ne sollicitons d'autre grâce, nous disaient-ils unanimement, que d'avoir des prêtres en qui nous ayons confiance. Plusieurs d'entre eux attachaient même un si grand prix à cette faveur, qu'ils nous assuraient qu'ils paieraient volontiers, pour l'obtenir, le double de leur imposition. »

Il n'entre pas dans notre plan de faire l'histoire des guerres soutenues par les Vendéens pour la défense du culte. Du reste, nous ne croyons pas, comme quelques auteurs, que ce fut là le seul motif qui les porta à prendre les armes. Certes, il y avait quelque chose de politique aussi dans les causes qui déterminèrent cette guerre de géants, sous les efforts de laquelle la république fut sur le point de disparaître. Nous ne ferons pas non plus l'histoire des événements qui eurent lieu dans le sein de l'Assemblée qui gouvernait la France ; nous arrivons immédiatement aux massacres des prêtres dans les prisons. Nous citerons Rohrbacher, qui donne un excellent précis de tous ces faits.

« L'Assemblée Législative, ayant mis au néant le *veto* royal, promulgua les lois qu'elle avait rendues contre les prêtres. Un délai de quinze jours fut donné à ceux qui avaient refusé ou rétracté le serment ; passé ce terme, ils étaient tenus de sortir du royaume, et, faute par eux de s'exiler, ils devaient être arrêtés et déportés à la Guyane française. Ceux d'entre eux qui seraient restés en France après avoir obtenu un passeport et annoncé leur départ, encouraient la peine de la détention pendant dix ans. Tous les ecclésiastiques non assermentés, séculiers ou réguliers, prêtres, simples clercs ou frères lais, quoique ces derniers ne fussent pas assujettis au serment, devaient être ainsi frappés de la détention, du bannissement ou même de la déportation, lorsque leur éloignement serait réclamé par six individus domiciliés et jouissant des droits de citoyens.

« La Commune de Paris ne voulut pas rester en arrière : elle proscrivit d'abord le costume ecclésiastique, encore porté par plusieurs prêtres ; peu de jours après, elle ordonna que les bronzes des églises, sans en excepter les crucifix, seraient saisis, pour être fondus et convertis en canons ; enfin par un arrêté du 20 août, elle autorisa les commissaires des sections à enlever l'argenterie des paroisses, même les chandeliers ; et elle décréta que toutes les cloches seraient descendues et cassées, à l'exception de deux par paroisse. L'exécution de cette dernière mesure souleva dans le peuple une vive irritation : des attroupements se formèrent, il y eut des réunions tumultueuses dans les églises et même à Notre-Dame, et la Commune fut obligée de déployer la force armée pour comprimer ceux des citoyens que révoltaient ces spoliations sacriléges. Ces résistances, trop souvent mises en oubli, observe Amédée Gabourd, indiquent assez qu'il y avait alors à Paris plusieurs peuples, et non pas seulement une multitude disciplinée de Jacobins : mais la peur glaçait toutes les âmes pacifiques ; la révolution, exaltée par sa propre audace, méprisait les obstacles et foulait aux pieds quiconque osait un moment la retarder en chemin (Gabourd, *Assembl. législat.*, p. 339).

« Vers la fin du mois d'août, on apprit que les Prussiens s'étaient emparés de Longwi, qu'ils assiégeaient Thionville, et marchaient sur Verdun. Longwi s'était rendu par la lâcheté des habitants. A cette nouvelle, la municipalité révolutionnaire de Paris, où dominaient Robespierre et Marat, entra en fureur, ainsi que tous les Jacobins dirigés par Danton. Ils résolurent de pousser le peuple de Paris si avant dans le crime, qu'il n'osât plus espérer d'amnistie de la part de l'étranger. Les prisons regorgeaient de malheureux suspects ; pour faire place à ceux qu'on y traînait à chaque heure du jour et de la nuit, on rendit la liberté aux prisonniers pour dettes et à tous les criminels vulgaires. Dans les cachots et dans les cellules demeurées vides, on entassa les prêtres, les royalistes, les nobles et autres personnes suspectes.

« Il y avait des prêtres enfermés dans le couvent des Carmes, rue de Vaugirard, dans le séminaire de Saint-Firmin, dans l'abbaye de Saint-Germain, dans la prison dite la Force et ailleurs. Aux Carmes, il y avait environ deux cent vingt ecclésiastiques. Les principaux étaient l'archevêque d'Arles, les évêques de Saintes et de Beauvais. Jean-Marie Dulau, archevêque d'Arles, naquit le 30 octobre 1738, dans le Périgord, d'une très-ancienne famille. Son enfance fut prévenue de grâces extraordinaires. Sa pieuse mère ne l'appelait que le trésor de sa maison. Envoyé fort jeune à Paris pour y achever ses études, il les fit avec tant de distinction, que ses maîtres prédirent qu'il ferait un jour la gloire de sa patrie. Confié d'abord aux soins d'un de ses oncles, curé de Saint-Sulpice, il préféra les pénibles fonctions de l'état ecclésiastique aux douceurs que sa naissance lui eût promises dans le monde. Il n'eut pas moins de succès dans la théologie que dans les études littéraires. Elevé au collége de Navarre, il fut le premier de sa licence en Sorbonne. Successivement chanoine de Pamiers, grand-vicaire de Bordeaux, prieur commendataire dans le diocèse de Périgueux, il dépensait ses revenus en saintes libéralités. Avant l'âge de trente-deux ans, il fut désigné par la province ecclésiastique de Vienne pour être agent général du clergé. Il fut nommé archevêque d'Arles en 1775. Persuadé que l'ordre conduit à Dieu, il en mettait dans la moindre de ses actions ; chaque heure avait son occupation particulière : ses moments étaient partagés entre la prière, l'étude et les soins qu'il devait à son peuple ; tout dans son palais était réglé comme dans un séminaire, et le seul délassement qu'il se permît était celui de la promenade, qu'une vie sédentaire rendait nécessaire à sa santé ; mais s'il faisait journellement de grandes courses, il choisissait de préférence les lieux les plus solitaires pour avoir l'occasion de discuter en liberté quelque point de morale ou de controverse. Un de ses secrétaires blâmait un jour cette austère manière de vivre, et l'engageait d'en adoucir les rigueurs par les agréments de la société : « Je sais, lui répondit-il avec bonté, qu'en suivant le conseil que vous me donnez, je mènerais une vie plus agréable, et j'aimerais autant qu'un autre ces douceurs de la société dont vous me parlez ; mais ce n'est point pour en jouir que la Providence m'a élevé au rang que j'occupe ; c'est pour travailler au salut et pourvoir aux besoins du peuple qu'elle m'a confié, et je dois préférer mon devoir à ma satisfaction. »

« Il prit fort à cœur de ranimer les études et la piété dans le collége d'Arles, de les perfectionner dans le séminaire, et d'évangéliser tout son diocèse par des missions. Il entreprit, en 1777, la visite de toutes les paroisses. Affable envers tout le monde, il l'était surtout envers ses prêtres. Le dernier lévite de la maison sainte n'en était pas moins bien accueilli que toute personne

distinguée par sa qualité. Un vicaire n'allait jamais lui rendre sa visite qu'il ne l'admit à sa table ; qu'il ne l'y servît avec une attentive cordialité ; qu'il ne lui adressât de ces paroles obligeantes qui encouragent le mérite et qui en sont comme le premier salaire. Dans chaque paroisse qu'il visitait, il fixait un jour pour examiner comment on instruisait la jeunesse. Là, ce bon pasteur interrogeait avec une tendre affection les enfants sur les principales vérités de la foi ; lorsque par leurs réponses ils se montraient instruits, il leur donnait des prix ; et l'espoir d'une récompense d'autant plus honorable qu'elle était décernée après un sévère examen, excitait leur émulation. Comme il ne pouvait s'adresser à toute la jeunesse, plusieurs se voyaient tristement privés du prix qu'ils avaient ambitionné. La fille d'un berger, près d'Arles, ainsi frustrée, résolut d'aller trouver l'archevêque pour le prier de juger, par les réponses qu'elle ferait à ses questions, si elle était indigne de la palme décernée à plusieurs de ses compagnes. A peine âgée de onze ans, la petite téméraire arrive à l'archevêché et demande à parler à Monseigneur. Le suisse répond d'abord que son maître ne donne pas d'audience à des filles aussi jeunes ; celle-ci fait les plus vives instances, et l'autre, y cédant enfin, va déclarer à M. Dulau qu'une fort jeune enfant souhaite lui parler : « Faites-la venir, dit le bon pasteur, je me dois aux petits ainsi qu'aux grands. » Elle expose dans son langage naïf l'objet de sa visite ; l'archevêque, charmé de sa candeur et de sa fermeté, l'interroge ; l'enfant répond avec beaucoup de justesse, et reçoit un prix plus précieux que tous ceux qui ont été distribués à la paroisse. Elle est si transportée de joie, qu'en retournant à l'humble demeure de son père, elle s'écrie le long des rues de la ville : « J'ai un prix de Monseigneur ! J'ai un prix de Monseigneur ! »

« L'archevêque d'Arles fut l'oracle des assemblées du clergé de France. Longtemps avant la révolution, il l'avait annoncée comme inévitable, si les disciples du sanctuaire ne s'imposaient eux-mêmes une salutaire réforme. Dans le désastreux hiver de 1788, il trouva moyen, avec les magistrats d'Arles, de prévenir, par d'abondantes aumônes, la révolte du peuple affamé. Député aux deux assemblées des notables et aux Etats-Généraux, son extrême modestie et sa grande timidité l'empêchèrent de se faire entendre à la tribune. Sa science et sa parole ne restèrent cependant pas inutiles. Il fut l'âme du comité épiscopal qui rédigea l'***Exposition de ses principes***. Il instruisait son diocèse par d'excellents écrits, qui en préservèrent la plus grande partie du schisme. C'est lui qui, sur le décret de déportation contre les prêtres fidèles, prépara une adresse d'une sensibilité si parfaite, que Louis XVI, ému jusqu'aux larmes, promit dès lors de refuser sa sanction à ce décret d'iniquité.

« L'archevêque d'Arles est arrêté le 11 août 1792 ; en entrant dans l'enceinte des détenus, il y reconnaît ses deux grands vicaires, MM. de Thorame et de Foucault. A peine transféré dans l'église des Carmes, l'archevêque reçoit la visite d'un horloger nommé Carcel ; il avait déjà sauvé quatre prêtres, il offre au prélat des moyens faciles d'évasion « Mon cher, lui répond il, je vous remercie de votre bonne volonté : je suis innocent; si je fuyais, on pourrait me croire coupable. Que la volonté du Seigneur s'accomplisse en tout ! »

« Les prisonniers passèrent deux jours et deux nuits sans autre lit qu'une chaise. Plusieurs étaient accablés de vieillesse ou d'infirmités ; plusieurs étaient réduits à une indigence qui ne leur laissait pas même de quoi pourvoir à leur nourriture. Un des révolutionnaires qui avaient montré le plus de fureur pour leur incarcération, fut touché de leurs souffrances. Il fit donner aux gardes la permission de laisser entrer ce qu'on apporterait aux captifs, en s'assurant seulement qu'il n'y avait point d'armes. Il invita même les âmes charitables des environs à secourir les pauvres prêtres. Comme on ne leur laissait pas la consolation de célébrer les saints mystères, ils y suppléaient en répétant les prières de la messe et en s'unissant à celle que célébrait à Rome le vicaire de Jésus-Christ. Le médecin obtint toutefois qu'ils pourraient se promener dans le jardin, au fond duquel il y avait un oratoire où se trouvait une image de la sainte Vierge. Ces promenades étaient encore une occupation sainte. Les uns se rendaient par manière de pèlerinage au petit oratoire, les autres lisaient les saintes Ecritures ou disaient leur bréviaire, plusieurs s'entretenaient pieusement de choses religieuses : tous rentraient ensuite gaiement dans leur prison, qui était l'église même, parvis du ciel.

« L'archevêque d'Arles, dont les infirmités augmentaient chaque jour davantage, fut encore sollicité plusieurs fois d'employer des moyens pour obtenir d'être transporté chez lui. Il répondit toujours : « Je suis trop bien ici, et en trop bonne compagnie. » Cependant, la troisième nuit de sa prison, il n'avait pas encore de lit ; il fut impossible de lui en faire accepter un, parce qu'il avait compté les matelas et qu'il en manquait un pour un nouveau prisonnier. Ses discours fortifiaient les autres; sa piété, sa patience, les pénétraient d'admiration. Précisément parce qu'ils l'avaient vu le plus éminent en dignité, des gardes sans entrailles se plaisaient à l'outrager de toutes manières. Les malheureux n'atteignaient pas son âme. Concentré en Jésus-Christ, il se taisait, et s'estimait le plus heureux, parce qu'il avait le plus à souffrir. Il prenait l'air dans le jardin, escorté de deux fusiliers : un militaire, dont la mise semblait commander la décence, gesticule d'une manière ironique derrière M. Dulau, puis, passant devant le pontife, il met un genou en terre, tire son épée, la pose en forme de croix sur la poitrine du pontife, et lui dit : « C'est ainsi que demain je te sacrerai moi-même. » L'offensé se détourne

sans dire un mot. Un gendarme brutal fait spécialement de lui l'objet de jeux atroces ; assis à ses côtés, il lui dit tout ce que la plus vile populace peut inventer de sarcasmes grossiers, de basses railleries, le félicite sur ce qu'il représentera noblement sous la guillotine, ensuite se lève, lui donne par dérision tous les titres de noblesse que l'Assemblée vient d'abolir : et le disciple du Dieu couronné ne répond rien. L'homme féroce, s'asseyant de nouveau près de lui, allume sa pipe et lui en souffle la fumée sur le visage ; l'archevêque se tait toujours, et près de se trouver mal par la fétidité de la fumée, se contente de changer de place. Son persécuteur le suit encore, jusqu'à ce qu'il voie sa cruelle obstination vaincue par une patience inaltérable... Au milieu de la nuit, un des prisonniers, troublé par quelque bruit qu'il avait cru entendre, réveilla l'archevêque en sursaut pour lui dire : Monseigneur, voilà les assassins ! — Eh bien ! répondit avec douceur le saint homme, si le bon Dieu demande notre vie, le sacrifice doit être tout fait. » Et sur ces paroles, il se rendort paisiblement. (Barruel, *Hist. du clergé pendant la révolution*. Carron, *Confesseurs de la foi*, t. Ier.)

« Les évêques de Saintes et de Beauvais étaient deux frères, François-Joseph et Pierre-Louis de Larochefoucauld. Ils furent arrêtés tous deux dans leur appartement. Les révolutionnaires en voulaient spécialement à l'évêque de Beauvais et laissaient la liberté à celui de Saintes. Mais il leur dit : « Messieurs, j'ai toujours été uni à mon frère de la plus tendre amitié ; je le suis encore plus par mon attachement à la même cause. Puisque son amour pour la religion et son horreur pour le parjure font tout son crime, je vous supplie de croire que je ne suis pas moins coupable. Il me serait d'ailleurs impossible de voir mon frère conduit en prison et de ne pas aller lui tenir compagnie. Je demande à y être emmené avec lui et à partager son sort. » Cet aimable et héroïque prélat conserva dans sa prison volontaire toute sa gaieté naturelle. Toujours riant, toujours prévenant, il se plaisait, surtout avec son frère, à accueillir les nouveaux prisonniers avec une bonté, avec des attentions qui bientôt faisaient oublier à ceux-ci toutes leurs peines.

« François-Louis Hébert, supérieur des Eudistes et confesseur de Louis XVI, était d'une bienveillance expansive qu'on dirait presque sans exemple. Personne ne sortait de chez lui qu'avec un sentiment profond d'édification et qu'avec cet esprit de piété, d'amour de Dieu et du prochain, qu'on avait recueilli de son cœur et de ses lèvres. Il n'existait pas de caractère plus heureux, d'humeur plus riante et plus douce ; il possédait son âme dans la paix, dans la joie, et répandait l'onction avec les consolations les plus vives dans le sein des affligés ou dans celui des chrétiens trop portés au trouble et à la crainte.

« Mais de toutes les vertus qui distinguaient l'homme de Dieu, il n'en fut pas une qui le signalât autant au respect et à l'admiration des peuples que son inépuisable et inconcevable charité. Non, disait un pieux fidèle, qui avait passé dans son commerce intime trente-trois ans de sa vie, non, jamais je n'ai connu d'homme plus égal et plus aimable dans son humeur, plus fervent dans sa piété, plus tendre dans sa charité, dont les actes continuels étaient aussi simples, je dirais presque aussi naturels, qu'ils se montraient sublimes ; chaque nouveau jour de sa vie rappelait le précédent, annonçait le suivant, et tous se ressemblaient pour sa miséricorde envers les êtres souffrants. Il allait visiter les prisonniers, les exhortait, les prêchait, concourait efficacement à la délivrance de plusieurs d'entre eux ; n'étant étranger à aucune branche de son saint ministère, confessant considérablement, attirant tous les cœurs par sa simplicité parfaite, ses manières engageantes. Il aimait surtout les enfants, qui le bénissaient et le révéraient tendrement : il plaçait les uns en métier, poussait aux études ceux qui manifestaient d'heureuses dispositions ; procurait des places aux servantes exposées au danger de perdre leurs mœurs ; ouvrait des asiles religieux aux vierges heureusement dégoûtées du monde ; ne conservait que les habits qui le couvraient ; dans les temps de disette, allait au-devant des prières, prévenant les besoins des uns, devinant ceux des autres que la confusion recélait ; avait comme des émissaires et de fidèles messagers pour leur porter tous les secours qui leur devenaient nécessaires. Pendant son séjour à Caen, ayant reçu le don d'une montre d'or d'un grand prix, à l'instant même il la vendit pour les pauvres, et dans le reste de son angélique carrière on ne peut plus compter le nombre de ses sacrifices.

« En 1792, dernière année de sa vie, il eut occasion de rendre service à un illustre infortuné. Au commencement du mois d'août, Louis XVI lui écrivait : « Je n'attends plus rien des hommes ; apportez-moi les consolations célestes. » Louis XVI avait choisi pour son confesseur cet ami des pauvres. Le 10 août, M. Hébert dit à un pieux fidèle : « Le roi est dans les meilleurs sentiments et résigné parfaitement à ce qu'il plaira d'ordonner au Seigneur. » Le même jour, M. Hébert fut arrêté et enfermé aux Carmes. (Carron, t. I.)

« Le 26 août, l'Assemblée Législative promulgua le décret de déportation contre les prêtres fidèles. Manuel, procureur-syndic de la Commune de Paris, assembla le conseil secret des municipaux. Avec Marat, le boucher Legendre et un prêtre jureur, il délibéra sur ce décret et le trouva trop doux. Au lieu de la déportation, on prononça la mort. Danton, ministre de la justice, se chargea de l'exécution. Manuel se rendit le même jour à l'église des Carmes. Un des prisonniers, l'abbé Salins, chanoine de Conserans, lui demanda s'il connaissait quelque terme à leur captivité et quel était le crime qu'elle punissait. Manuel répondit : « Vous

êtes tous prévenus de *propos*.... Il y a un jury établi pour vous juger ; mais on a commencé par les plus grands criminels, vous viendrez à votre tour. On ne vous croit pas tous également coupables, et on relâchera les innocents. » L'abbé Salins lui montrant les vieux solitaires de Saint François de Sales, lui dit : « Si vous nous accusez de conspiration, voyez, examinez..... Ces personnages-là n'ont-ils pas l'air de redoutables conjurés ? » Manuel ajouta simplement : « Votre déportation est résolue. On s'occupe de l'exécution ; les sexagénaires et les infirmes doivent être enfermés dans une maison commune. Je venais m'informer si vous en connaîtriez une plus propre à cet objet que celle de Port-Royal. Quand elle sera pleine, nous fermerons la porte et nous y mettrons pour écriteau : *Ci-gît le ci-devant clergé de France*. Quant aux autres, ceux qui seront reconnus innocents par le jury, ils auront le temps de vaquer à leurs affaires pendant le temps qu'accorde la loi. Il faut prendre des mesures pour leur assurer une pension, car il serait inhumain d'expatrier quelqu'un et de l'envoyer à la charge d'un autre royaume, sans lui accorder quelque secours pour vivre dans sa retraite. »

« C'est ainsi que les victimes s'entretenaient confidemment avec l'homme qui avait prononcé leur mort et qui prenait des mesures pour l'exécution. Par une sorte d'humanité philosophique, les prisonniers eurent une nourriture plus délicate et plus abondante ; il leur accorda même la promenade du jardin qu'on leur avait interdite depuis plusieurs jours. Ils y étaient le mercredi 29 août, lorsque Manuel vint encore les compter, regardant çà et là du milieu du jardin. Divers prêtres s'approchèrent encore de lui avec la même simplicité et confiance. Il leur dit que l'arrêté de la municipalité, relatif à leur déportation était terminé ; qu'il leur serait signifié le lendemain. Il ajouta : « Vous avez à évacuer le département dans l'espace prescrit par la loi. Vous y gagnerez et nous aussi. Vous jouirez de la tranquillité de votre culte et nous cesserons de le craindre ; car, si nous vous laissions en France, vous feriez comme Moïse, vous élèveriez les mains au ciel tandis que nous combattrions. » Quelques-uns des prisonniers demandèrent s'il leur serait permis d'emporter quelques effets dans leur exil. Manuel répondit : « Ne vous en mettez point en peine ; vous serez toujours plus riches que Jésus-Christ qui n'avait pas où reposer sa tête. »

« Cependant, le vendredi 31 août, l'arrêté de la municipalité n'avait pas encore été envoyé aux Carmes. Plusieurs des prisonniers commencèrent à soupçonner quelque chose. Dans la journée, on vint enlever de l'église tout ce qui tenait au service divin ; on brisa même une croix qu'on ne put détacher de la muraille. Les prêtres captifs retrouvèrent cependant une croix de bois qu'ils se hâtèrent de placer sur le maître-autel, comme l'étendard de leur chef et de leur modèle. Enfin, sur les onze heures du soir, le maire Péthion et le procureur Manuel leur envoyèrent signifier le décret d'exportation. Dans cet instant-là même, on creusait leur fosse dans le cimetière.

« Le samedi 1er septembre se passa, de la part des captifs, dans les exercices ordinaires de leur piété et dans l'attente des ordres que le maire Péthion devait donner pour leur délivrance. Le dimanche, même sécurité ; cependant, la promenade du matin fut retardée ; quelques-uns s'aperçurent qu'ils étaient plus surveillés. En rentrant, ils trouvèrent leurs gardes changés plus tôt qu'à l'ordinaire. Un de ces nouveaux leur dit : « Ne craignez rien, messieurs, si on vient vous attaquer, nous sommes forts pour vous défendre. »

« Ce que les prêtres captifs ne savaient pas, c'est que la plus grande consternation régnait à Paris depuis la prise de Longwi et la nouvelle du siége de Verdun par l'armée prussienne. Les chefs révolutionnaires avaient délibéré s'il ne serait pas temps de fuir la capitale. Danton, ministre de la justice, avait conçu d'autres moyens pour repousser les Prussiens et les Autrichiens. Il voulait que la France se levât toute entière, mais qu'elle commençât par se défaire de tous ceux qui étaient entassés dans les prisons, comme prêtres, comme royalistes, ou autrement suspects. Le jour assigné pour cette exécution fut le dimanche 2 septembre. En ce jour, le bruit se répandit parmi le peuple que Verdun s'était rendu et que les Prussiens marchaient sur Paris. Les municipaux annoncèrent à l'Assemblée Législative qu'ils allaient inviter les Parisiens à former une armée de 60,000 hommes ; qu'à midi, on tirerait le canon d'alarme, pour convoquer au Champ-de-Mars les citoyens disposés à marcher, et que le tocsin sonnerait à la même heure. Ce canon et ce tocsin tenaient une partie de Paris dans la terreur, l'autre dans la rage. Les municipaux, au lieu de presser la convocation au Champ-de-Mars, dispersaient et plaçaient leurs bourreaux, leur donnaient leurs dernières instructions.

« Ce fut pendant tous ces préparatifs, qu'on servit le dîner aux prêtres détenus dans l'église des Carmes. Un officier de garde leur dit en ce moment : « Lorsque vous sortirez, on vous rendra à chacun ce qui lui appartient : » Les prêtres dînèrent tranquillement et même avec plus de gaieté qu'à l'ordinaire. Les bourreaux étaient déjà cachés dans les corridors de la maison.

« La promenade fut différée : les prêtres croyaient qu'il n'y en aurait pas ce jour-là ; non-seulement on la permit vers les quatre heures, mais, contre l'usage, on força les vieillards, les infirmes, et tous ceux qui continuaient leurs prières dans l'église à passer au jardin. Ils y étaient au nombre d'environ 200, commençant à s'y livrer à leurs exercices ordinaires, lorsqu'on entendit un bruit soudain dans la rue voisine : c'était une troupe de bourreaux

qui se rendaient à l'abbaye Saint-Germain pour y commencer le massacre. A ce bruit, les bourreaux cachés dans les corridors des Carmes, tendent leurs baïonnettes et leurs sabres à travers les barreaux des fenêtres, en criant aux prisonniers : « Scélérats ! voici donc enfin l'instant de vous punir ! » A cet aspect , les prêtres se retirent au fond du jardin, se mettant à genoux, font à Dieu le sacrifice de leur vie et se donnent mutuellement la dernière bénédiction.

« L'archevêque d'Arles était auprès de l'oratoire avec l'abbé de la Pannonie, chanoine de Cahors, qui lui dit : « Pour le coup, monseigneur, je crois qu'ils vont venir nous assassiner. — Eh bien ! mon cher, répondit l'évêque, si c'est le moment de notre sacrifice, soumettons-nous, et remercions Dieu d'avoir à lui offrir notre sang pour une si belle cause. » Au moment où il disait ces paroles, les brigands avaient déjà enfoncé la porte du jardin, ils n'étaient pas encore plus de vingt et ne furent jamais plus de trente. Les premiers se divisent et s'avancent en poussant des hurlements affreux, les uns vers le groupe où se trouvait l'archevêque d'Arles, les autres par l'allée du milieu. Le premier prêtre que rencontrent ceux-ci, est le Père Gérault, directeur des dames de Sainte-Elisabeth ; il récitait son bréviaire auprès du bassin, il ne s'était point laissé déranger par les cris des bourreaux. Un coup de sabre le renversa, comme il priait encore : deux brigands se hâtent de le percer de leurs piques. L'abbé Salins, celui-là même à qui Manuel avait tant parlé des précautions à prendre, des pensions à fixer pour les prêtres, avant leur déportation, l'abbé Salins fut la seconde victime. Il s'avançait pour parler aux satellites, un coup de fusil le renversa mort.

« Ceux des assassins qui avaient pris l'allée de la petite chapelle s'avançaient en criant : « Où est l'archevêque d'Arles ? » Il les attendait à la même place, sans la moindre émotion. Arrivés près du groupe, en avant duquel il était avec l'abbé de la Pannonie, ils demandent à celui-ci : Est-ce toi qui es l'archevêque d'Arles ? L'abbé de la Pannonie joint les mains, baisse les yeux et ne fait pas d'autre réponse. — C'est donc toi, scélérat, qui es l'archevêque d'Arles ? dirent-ils, se tournant vers M. Dulau. — Oui, messieurs, c'est moi qui le suis. — Ah ! scélérat, c'est donc toi qui as fait verser le sang de tant de patriotes dans la ville d'Arles ! — Messieurs, je ne sache pas avoir jamais fait de mal à personne. — Eh bien ! je vas t'en faire, moi, » répond un des brigands ; et en disant ces mots, il lui décharge un coup de sabre sur la tête. L'archevêque, immobile et tourné vers l'assassin, reçoit le premier coup sur le front, sans proférer une parole. Un nouveau brigand décharge sur lui son cimeterre et lui fend presque tout le visage. Le prélat, toujours muet et debout, porte simplement ses deux mains sur sa blessure. Il était encore debout, sans avoir fait un pas ni en avant ni en arrière ; frappé d'un troisième coup sur la tête, il tombe en appuyant un bras sur la terre, comme pour empêcher la violence de sa chute. Alors un des meurtriers, armé d'une pique, l'enfonce dans le sein du prélat avec tant de violence, que le fer ne peut en être arraché. Le meurtrier pose le pied sur le cadavre de l'archevêque, prend sa montre, et l'enlève en la faisant voir aux autres, comme le prix de son triomphe.

« Au moment où la porte du jardin fut enfoncée, une vingtaine de prêtres des plus jeunes s'étaient sauvés par dessus les murs dans les maisons voisines. Plusieurs revinrent sur leurs pas, de peur que leur fuite ne rendît les brigands encore plus furieux contre leurs frères. Un grand nombre de prêtres s'étaient réfugiés dans la petite chapelle. Là, attendant la mort dans un profond silence, ils offraient à Dieu leur dernier sacrifice. Les brigands déchargèrent sur eux leurs fusils et leurs pistolets à travers les barreaux. Les victimes tombaient les unes sur les autres ; les vivants étaient arrosés du sang de leurs frères mourants. L'évêque de Beauvais eut la jambe fracassée d'une balle, et tomba comme mort. Une foule d'autres victimes tombèrent sur lui sans proférer une parole de plainte.

« Les autres meurtriers poursuivaient les prêtres épars dans le jardin, les chassaient devant eux, abattant les uns à coups de sabre, enfonçant leurs piques dans les entrailles des autres, faisant feu de leurs fusils et de leurs pistolets, sans distinction, sur les jeunes, les vieux, les infirmes : « Scélérats, s'écriaient-ils, enfin vous ne tromperez plus le peuple avec vos messes et votre petit morceau de pain sur les autels : allez, allez-vous-en joindre ce pape, cet antechrist, que vous avez tant soutenu. En ce moment, qu'il vienne et qu'il vous défende de nos mains ! » Ce nom d'antechrist, donné au pape, décèle évidemment des disciples de Luther ou de Calvin ; d'autres vociférations, en termes plus élégants, dénotaient des meurtriers qui n'étaient pas de la populace, et semblaient copiées d'un recueil de Voltaire.

« Cependant arrivaient d'autres assassins, et avec eux un commissaire de la section, appelé Violet. On entendit crier : « Arrêtez, arrêtez, c'est trop tôt, ce n'est pas ainsi qu'il faut s'y prendre. » Il y avait, en effet, pour ces massacres, un ordre désigné par les chefs et qu'on suivait ailleurs, pour s'assurer du nombre des victimes, et pour n'en échapper aucune. Les mêmes voix, surtout celle du commissaire, appelaient les prêtres dans l'église, en leur promettant qu'ils y seraient en sûreté. Les prêtres essayaient d'obéir. Une partie des brigands cessaient de massacrer ; sourds à toutes les voix, même à celle de leur capitaine, d'autres paraissaient redoubler de rage, crainte d'échapper leurs victimes.

« A l'extrémité du jardin surtout, le massacre ne cessait pas encore. On y vit cependant un trait d'humanité. L'abbé Dutillot, avec quelques autres prêtres, se trouvait resserré contre un mur, et restait immobile. Un des assassins le coucha en joue jusqu'à trois fois, sans que l'arme prît feu. Dans son

étonnement : « Voilà un prêtre invulnérable, s'écria le brigand; *cependant*, ajouta-t-il, *je n'essayerai pas un quatrième coup.* — Je serai moins délicat, dit un second brigand, je vais le tuer. — Non, reprit le premier, je le prends sous ma protection ; il a l'air d'un honnête homme ; » et en disant ces mots il le couvre de son corps.

« Dans l'église, le commissaire faisait des efforts pour en fermer l'entrée aux brigands, qui rugissaient autour comme des tigres altérés de carnage. Tout à coup il se fait un silence inattendu. C'était l'évêque de Beauvais, la jambe fracassée d'une balle, que ses propres assassins apportaient avec une espèce de compassion et de respect; ils le déposèrent dans l'église sur des matelas, comme s'ils eussent voulu le guérir de ses blessures. Son digne frère, l'évêque de Saintes, ignorait encore son sort. Entrant dans le chœur, il avait dit : « Qu'est devenu mon frère? Mon Dieu, je vous en prie, ne me séparez pas de mon frère! » Averti par un des prêtres, qui avait entendu ces paroles, il courut à son frère et l'embrassa tendrement. Les victimes étaient encore au nombre de cent. Le commissaire obtint qu'on ne les égorgerait point dans l'église. Il établit son bureau près d'une des sorties. Pour toute preuve que chacun devait être mis à mort, les brigands demandèrent : « Avez-vous fait le serment? — Non, répondirent les prêtres. » Un d'entre eux ajouta : « Il en est parmi nous plusieurs à qui la loi même ne le demandait pas, parce qu'ils n'étaient point fonctionnaires publics.—C'est égal, reprirent les brigands; ou le serment, ou vous mourrez tous. » Les victimes défilaient devant le bureau du commissaire, qui prenait leurs noms. Les prêtres étaient en prière dans l'église. A mesure qu'ils étaient appelés, ils se levaient, et allaient tranquillement à la mort, les uns en disant leur bréviaire, les autres en lisant l'Ecriture sainte, d'autres enfin répétaient ces paroles du Sauveur crucifié : *Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.* Parmi les dernières victimes furent les deux frères de Larochefoucault, évêques de Saintes et de Beauvais; le second, ayant la jambe fracassée, pria les meurtriers de l'aider à se rendre au lieu où ils l'appelaient; ce qu'ils lui accordèrent, en le soulevant par les bras, avec un reste d'humanité, de respect même.

« Il y eut encore d'autres traits d'humanité au milieu de cet horrible massacre. L'abbé de l'Epine, l'un des plus vénérables vieillards de Saint-François-de-Sales, marchait à la mort, lorsque le garde qui l'y conduisait l'arrête, lui arrache sa soutane, le couvre d'un habit laïque, et le met en lieu sûr. L'abbé de la Pannonie traversait la chapelle de la sainte Vierge pour aller au lieu du supplice, lorsqu'un garde national s'approche et lui dit : « Sauvez-vous, mon ami, sauvez-vous. » Le prêtre enfile un corridor où il rencontre une forêt de baïonnettes qui le blessent plus ou moins grièvement. Un autre garde national vient à son secours, le met dans une embrasure de porte, s'y établit sentinelle, et dit aux assaillants, en croisant les armes : « On ne passe pas. » Le prêtre émerveillé, lui demande s'il espère le sauver. « Si je ne l'espérais pas, dit ce digne homme, je ne viendrais pas à un pareil spectacle; il me fait trop d'horreur. » Le prêtre lui offre en reconnaissance tout ce qu'il a sur lui d'assignats ; le garde national les refuse absolument et dit : « Je serai trop bien payé si je suis assez heureux pour vous sauver la vie. » (Barruel, *Hist. du clergé.*)

« On voit même quelque reste d'humanité dans les bourreaux au moment où ils se montraient le plus féroces. A la fin du massacre, ils étaient à boire et à chanter dans l'église, à l'entrée de la nuit et à la lueur de quelques flambeaux sinistres, lorsque tout à coup ils entendent du bruit vers une espèce de niche ou d'armoire ménagée dans la muraille. Ils voient paraître un homme couvert de sang, posant les pieds sur le haut d'une échelle. C'était l'abbé de Lostande échappé au premier carnage du jardin, et qui, blessé de plusieurs coups de sabre, s'était réfugié dans cet asile. A son aspect, les bourreaux accourent en criant : « C'est encore un des prêtres, massacrons-le comme les autres. » En disant ces mots, ils avaient repris leurs sabres et montaient vers lui. Du haut de son échelle il leur dit d'une voix mourante : « Messieurs, ma vie est entre vos mains ; je sais tout ce que j'ai à redouter de vous, mais une fièvre ardente, une cruelle soif, l'effet de mes blessures, me tourmentent bien plus que la crainte de vos glaives. Je ne puis résister à cette soif : ou donnez-moi un verre d'eau, ou ôtez-moi ce reste d'une vie mille fois plus insupportable que la mort. » Les bourreaux eux-mêmes semblaient s'adoucir à ces paroles, quand une voix s'écrie : « En voici encore un. » Celui-ci était l'abbé Dubray, prêtre de Saint-Sulpice, caché, mais étouffant entre deux matelas ; il avait fait un mouvement pour respirer. Le bourreau qui l'entend remuer le saisit, le traîne vers l'autel, lui fend la tête d'un coup de sabre et les piques l'achèvent. Témoin de ce spectacle, du haut de son échelle, l'abbé de Lostande n'attendait pas un autre sort. Il se traîne en descendant, arrive auprès de ces bourreaux, leur demande encore un verre d'eau ou la mort, et tombe évanoui entre leurs bras. Ils se sentent émus de compassion, et lui donnent un verre d'eau; ils le transportent même à la section, y plaident sa cause et de là le mènent à l'hôpital.

« Au milieu même du massacre, le commissaire Violet sauva plusieurs victimes en les faisant rester à côté de lui au moment où ils allaient à la mort. Deux jours après, il leur disait avec un enthousiasme involontaire : « Je me perds, je m'abîme d'étonnement, je n'y conçois rien, et tous ceux qui auraient pu le voir n'en seraient pas moins surpris que moi. Vos prêtres allaient à la mort avec la même joie et la même allégresse

que s'ils fussent allés aux noces. » (Barruel, *Hist. du clergé.*)

« Enfin, on compte en tout deux cent quarante quatre personnes massacrées aux Carmes, dont cent quatre-vingt-dix-sept ecclésiastiques, cinq laïques et quarante-deux inconnus. Trente-quatre échappèrent ou furent sauvés, sur lesquels vingt-cinq ecclésiastiques. (Gabourd, *Assembl. législ.*, p. 467 et suiv.) Le massacre avait commencé à l'abbaye de Saint-Germain; seize prêtres se rendaient au lieu de leur exportation avec des passeports en règle; ils furent arrêtés aux barrières de la capitale, amenés de la commune à l'abbaye, égorgés dans la cour avec dix-huit autres. Un seul échappa par le dévouement d'un horloger appelé Monod; ce fut l'abbé Sicard, instituteur des sourds et muets. Dans l'intérieur de l'abbaye, il y avait beaucoup de prisonniers pour cause politique, avec deux prêtres, l'abbé de Rastignac, grand-vicaire d'Arles, et l'abbé Lenfant, ancien jésuite, célèbre prédicateur, connu de tout le monde. « A dix heures, le lundi 3 septembre, raconte un des prisonniers échappé du massacre, l'abbé Lenfant et l'abbé de Rastignac parurent dans la tribune de la chapelle qui nous servait de prison. Ils nous annoncèrent que notre dernière heure arrivait et nous invitèrent de nous recueillir pour recevoir leur bénédiction. Un mouvement électrique qu'on ne peut définir, nous précipita tous à genoux, et, les mains jointes, nous la reçûmes. » L'abbé Lenfant ayant été appelé à la mort, parut avec autant de calme que quand il montait en chaire. Le peuple, en voyant paraître son apôtre, demanda à haute voix qu'il vécût. Les bourreaux le lâchèrent. Le peuple le poussait, lui criait : *Sauvez-vous*, et il était déjà hors de la foule. Son cœur tendre et sensible ne lui permettait pas de fuir sans avoir remercié ce peuple. Il s'était retourné et lui exprimait sa reconnaissance. Quatre brigands ont regretté leur proie, ils accourent, le saisissent. L'abbé Lenfant lève les mains au ciel : « Mon Dieu, je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie, comme vous avez offert la vôtre pour moi. » Ce furent ses dernières paroles. Il se mit à genoux et expira sous les coups des brigands. L'abbé de Rastignac fut immolé un instant après. (Barruel et Carron.)

Le seul prêtre connu pour avoir échappé à cette boucherie fut un religieux de Cluny. Il était un des seize arrêtés aux barrières. En arrivant à l'abbaye, il remarqua parmi les commissaires un homme avec qui il s'était trouvé diverses fois chez un ami commun; cet ami, croyant le religieux assuré de l'exportation, lui avait confié une somme de quarante mille livres. Le religieux voulait assurer ce dépôt; il remet son portefeuille au commissaire, et lui en confie la restitution. Le commissaire, reconnaissant le religieux, imagine, pour le sauver, de le conduire dans le bureau même où les écrivains étaient occupés à dresser le procès-verbal du massacre. Sans avoir trop le temps de lui expliquer ce qu'il doit faire, il le place à une des tables du bureau et lui dit : *Ecrivez*. Le religieux attend qu'on lui dicte ce qu'il doit écrire. Le commissaire s'aperçoit de son embarras. Affectant un ton brusque, il ajoute : « Ecrivez donc ce que je vous ai dit, et que tout soit prêt à mon retour. » Le religieux entend ce langage et se met à écrire ou à faire semblant. Les bourreaux allaient, venaient et revenaient dans ce bureau, racontant leurs massacres, demandant des listes et se livrant à toute leur féroce joie sur les victimes qu'ils avaient égorgées. Il leur en manquait une sur les seize prêtres ; c'était ce religieux même qu'ils voyaient dans le bureau, et qu'ils prenaient pour un commis. C'était devant lui qu'ils demandaient le prêtre qu'on leur avait dérobé. Lui, continuait à écrire sans se détourner et comme un homme fort occupé des ordres qu'il avait à remplir. Le commissaire, au moment favorable, reparut, examina ce que le religieux avait écrit, lui fit prendre ses papiers sous le bras et l'emmena chez lui comme son secrétaire. (Barruel.)

Tandis qu'on massacrait leurs frères aux Carmes, les quatre-vingt-dix prêtres enfermés au séminaire de Saint-Firmin s'attendaient à voir s'ouvrir les portes de leur prison, en conséquence du décret d'exportation qui leur avait été communiqué. C'était le 2 septembre. Tout à coup un garçon boucher s'introduit dans le séminaire, demande à parler au procureur, l'abbé Boulangier, et lui dit secrètement : « Sauvez-vous, Monsieur, ce soir vous allez être tous égorgés. » L'abbé Boulangier ne peut pas y croire, avertit le supérieur, l'abbé François, et ils envoient un domestique prendre des informations ; mais ils attendent vainement la réponse. Surviennent deux autres jeunes gens avec le garçon boucher; ils pressent l'abbé Boulangier et l'emmènent à travers les bandits qui arrivaient sur Saint-Firmin pour s'assurer des portes.

« Le 3 septembre, à cinq heures du matin, les bourreaux étaient tous arrivés. La populace était déjà accourue. Elle commença par demander la vie de quelques-uns de ceux qu'elle connaissait plus spécialement. *Conservez notre saint !* s'écria-t-elle en parlant du bon abbé Lhomond, professeur émérite du collége du cardinal Lemoine, et auteur d'une *Grammaire française* bien connue dans les colléges et les séminaires. Ce saint prêtre et trois autres furent mis sous la sauvegarde de la loi. Les administrateurs de la section auraient aussi voulu conserver la vie à l'abbé François, supérieur du séminaire ; mais les brigands se roidirent contre la section même, et le lui arrachèrent pour l'égorger avec les autres. Ils parcoururent d'abord le séminaire et en firent descendre les prêtres dans la rue. Le peuple, frémissant d'un si grand nombre de victimes, ne voulut pas souffrir qu'elles fussent immolées sous ses yeux. Les bourreaux rentrèrent avec elles dans la maison. Là ils les égorgèrent les unes après les autres ou les précipitèrent par les fenêtres.

L'abbé Haüy, savant minéralogiste, auteur d'un traité de cette science, ainsi que d'une physique, avait été enfermé à Saint-Firmin avec ses confrères du sacerdoce; mais quelques jours avant le massacre, il en fut tiré par les sollicitations de l'académie, dont il était membre. (Barruel.)

« Les massacres continuèrent les jours suivants dans les autres prisons de la capitale : à la Force, à la Conciergerie, au Châtelet, aux Bernardins, à Bicêtre, à la Salpêtrière. Une fois affriandés par le sang des prêtres, les assassins égorgèrent tous les prisonniers sans distinction : les voleurs et les accusés vulgaires, à la Conciergerie et au Châtelet; les galériens, aux Bernardins; les fous et autres détenus semblables, à Bicêtre; les femmes condamnées pour délits communs, à la Salpêtrière. A la Force, avec un certain nombre de prêtres, on égorgea beaucoup de prisonniers politiques. La plus illustre victime fut la princesse de Lamballe, née princesse de Savoie et amie intime de la reine Marie-Antoinette. On lui coupa la tête, on lui arracha le cœur; on mit la tête au bout d'une pique, le cœur dans un bassin, et on les présenta ainsi aux fenêtres du Temple où étaient prisonniers le roi et la reine. Peu s'en fallut que les brigands n'en enfonçassent les portes et ne terminassent la journée par le régicide. Un conseiller municipal les harangua pour les détourner de ce dessein; ce ne fut qu'après une heure de résistance qu'il parvint à les éloigner.

« Le 9 septembre eut lieu, à Versailles, malgré les efforts du maire de la ville, le massacre d'un grand nombre de prisonniers de distinction qu'on transférait d'Orléans à Saumur. Dans le nombre fut M. de Castellane, évêque de Mende. Déjà frappé à mort, il se releva pour absoudre les mourants; un coup de sabre mutila sa main au moment où il prononçait l'absolution.

Les massacres de Paris furent imités dans quelques départements. Danton, ministre de la justice, leur en adressa à tous l'invitation formelle au nom de la municipalité parisienne, qui exerçait alors le souverain pouvoir en France. Un des signataires était Marat, membre du *Comité de salut public*, établi par la commune. A Reims, on massacra donc huit prisonniers, tant prêtres que laïques; à Meaux, une bande d'énergumènes, qu'on suppose venue de Paris, égorgea quatorze personnes, parmi lesquelles figuraient sept prêtres; à Lyon, les prisons étaient menacées, mais la garde nationale prit les armes, et par son intervention, le nombre des victimes, qui allait s'élever à deux cents, fut restreint à onze personnes, dont huit officiers et trois prêtres. A Orléans, trois individus furent massacrés; à Gisors, dans le département de l'Eure, le duc de la Roche-Guyon, arrêté par ordre de la commune, sur la recommandation du philosophe marquis de Condorcet, fut tué d'un coup de pavé qui lui fut lancé par un brigand.

« Parmi les victimes de Reims on distingue le doyen des curés, Etienne-Charles Pacquot, curé de Saint-Jean. Il demandait à Dieu de terminer sa longue carrière par le martyre. Les bourreaux le trouvent dans son oratoire terminant les prières des agonisants. Il les suit en récitant tranquillement des psaumes, jusqu'au seuil de la maison commune où il doit recevoir le coup de la mort. Le maire croit avoir trouvé un moyen de le sauver : « Qu'allez-vous faire? crie-t-il aux brigands, ce vieillard n'est pas digne de votre colère. C'est un bonhomme qui est fou, qui a perdu la tête, à qui le fanatisme renverse les idées. — Non, monsieur, répond le vénérable doyen, je ne suis ni fou ni fanatique, je vous prie de croire que jamais je n'ai eu la tête plus libre et l'esprit plus présent. Ces messieurs me demandent un serment décrété par l'Assemblée nationale; je connais ce serment : il est impie, subversif de la religion. Ces messieurs me proposent le choix entre ce serment et la mort; je déteste ce serment, et je choisis la mort. Il me semble, monsieur, que c'est là vous avoir assez démontré que j'ai l'esprit présent et que je sais ce que je fais. » Le magistrat, presque confus de sa fausse pitié, l'abandonne aux assassins. M. Pacquot leur fait signe de la main, et dit à haute voix : « Quel est celui de vous qui me donnera le coup de la mort? — C'est moi, répond l'un d'eux. — Ah! reprend le vieux curé, permettez que je vous embrasse, que je vous témoigne ma reconnaissance pour le bonheur que vous allez me procurer. » Il l'embrasse en effet, et ajoute : « Permettez, à présent, que je me mette dans la posture convenable pour offrir à Dieu mon sacrifice. » Il se met à genoux, demande hautement pardon à Dieu pour lui-même et pour ses bourreaux, puis il reçoit le premier coup de l'homme qu'il vient d'embrasser; les autres achèvent. (Barruel.)

« Le même jour, dans la matinée, un malheureux était allé trouver un prêtre octogénaire réfugié à Reims, l'abbé Suny, curé de Rilly-la-Montagne, pour lui demander l'aumône. Le vieux prêtre lui donna une chemise avec quelques assignats. Peu d'heures après, il fut traîné à l'Hôtel-de-Ville, où ce mendiant l'avait dénoncé. « M. le curé, lui dirent les municipaux, votre sort est entre vos mains. Prêtez le serment, si vous voulez conserver les jours qui vous restent à passer ici-bas. — Ah! messieurs, répondit-il, j'avais eu le malheur de prêter ce serment criminel; le Seigneur m'a fait la grâce de le rétracter; je l'en ai mille fois remercié, mais combien à présent je m'estime heureux de pouvoir donner ma vie pour réparer mon scandale! je lui en demande encore très-humblement pardon! Ah! messieurs, je sens qu'il me fortifie, je me sens disposé à mourir plutôt que de retomber dans ce crime. » Il marcha effectivement à la mort avec un air mêlé de componction, d'humilité et de sainte joie. Son sang coula dans le même ruisseau que celui du saint pasteur qui l'avait précédé..... Le lendemain, 5 septembre, la populace de Reims, apprenant que le vieux

curé de Billy avait été dénoncé par celui-là même à qui il avait fait l'aumône, entra dans une telle fureur, qu'elle amena ce misérable sur le champ des massacres, l'accusa d'en être le principal auteur, le jugea et le brûla tout vif. » (Barruel.)

Une multitude d'autres prêtres furent massacrés isolément dans ces temps de révolution où il semblait que la société dût s'abîmer. La rage des bourreaux n'épargnait rien, pas même la majesté des tombeaux. Il semble que lorsque Dieu a mis le sceau de l'éternité sur un homme, qu'il soit esclave ou bien roi, nul n'a le droit de le soulever. Les hordes révolutionnaires se rendirent à Saint-Denis, arrachèrent de leurs tombeaux les restes des morts glorieux qui y reposaient; ils jetèrent pêle-mêle les restes des reines, des rois et des grands hommes. Il y avait près de ces reliques royales, qui appartenaient à la patrie, d'autres reliques qui appartenaient à la chrétienté, c'étaient celles des saints : les révolutionnaires ne les respectèrent pas davantage. Partout où on en put trouver, elles furent traitées comme celles qui se rencontrèrent à Saint-Denis. La rage des destructions ne s'arrêta pas là ; pour effacer jusqu'à la dernière trace de religion dans le pays, on s'en prit jusqu'aux dénominations qui consacraient les jours au culte des saints. Le calendrier fut changé. Les noms des mois, ceux des jours disparurent. La semaine qui consacre le souvenir de la création, et qui rend un solennel hommage, par le repos du dimanche, au Dieu qui créa l'univers en six jours, et qui se reposa le septième, fut remplacée par la décade. A chaque jour du nouveau calendrier était adapté non plus le nom d'un saint ou d'une sainte, mais un nom d'animal, de plante ou d'outil. Souvent les officiers municipaux exigeaient qu'on donnât aux enfants qu'on faisait enregistrer à l'état civil, le nom accolé au jour où le hasard les avait fait naître. Grâce à ce calendrier, l'auteur a eu pour compagnon d'études un nommé *Navet*, et il a pour parente une personne qui se nomme *Charme*, nom qui contraste singulièrement avec la personne. On en vint jusqu'à ce point de folie. Robespierre lui-même ne donnait pas dans ces absurdités. Il croyait en Dieu. Sur la porte de certains cimetières, on avait fait écrire des maximes comme celle-ci : « La mort est un sommeil éternel... Impiété imbécile, insultant à tout ce qu'il y a de plus enraciné dans le cœur humain. Non, l'existence ne s'éteint point à la tombe. Il y a au delà des espoirs et des souvenirs qui sont pour les hommes le but de l'existence ici-bas. Au delà du tombeau il y a un Dieu qui nous appelle et des amis qui nous attendent. Il y eut beaucoup de prêtres intrus qui, soit lâcheté, soit impiété personnelle, secondèrent les maximes abominables de cette impiété révolutionnaire. Gobel, l'évêque assermenté de Paris, se présenta le 7 novembre 1793, à la barre de la Convention, avec treize de ses vicaires épiscopaux, et y abjura solennellement son sacerdoce. Dans les séances suivantes, plusieurs autres apostasièrent comme lui. Il y eut environ 30 évêques intrus qui commirent de semblables abominations. Neuf se marièrent, un grand nombre de prêtres firent la même chose. On institua une fête au 10 novembre pour célébrer la mémoire de cette apostasie des intrus. Cette fête eut lieu à Notre-Dame, qu'on nomma *temple de la Raison*. La déesse fut une prostituée qu'on mit nue sur le grand autel ; la municipalité, la Convention défilèrent en l'adorant. Robespierre n'y parut pas. Des abominations de même nature eurent lieu dans plusieurs départements, notamment dans la Nièvre. On abattit les croix, on ferma les églises, même celles des constitutionnels. La désolation était au comble ; la France courbait la tête sous l'horrible tyrannie qui pesait sur elle. Une seule contrée avait entrepris la résistance, et après l'avoir faite héroïque, elle succombait : c'était la Vendée, dont les habitants tombaient par milliers sous le glaive des révolutionnaires. Dans les temps de l'Église primitive, on aurait appelé tous les Vendéens des martyrs ; la France d'alors, ou plutôt ses tyrans, les nommèrent *des brigands*, et de nos jours encore, au nom de je ne sais quel principe de prétendu patriotisme, quelques historiens prétendent qu'ils n'avaient pas le droit de prendre les armes contre les scélérats qui, violant le pacte national, voulaient détruire leur culte. La résistance héroïque de la Vendée aux tyrans qui dominaient la France constitue une des plus belles périodes de notre histoire. Dans les jours de tyrannie, suffit-il que le grand nombre soit du côté des tyrans, ne fût-ce que par peur, pour que le droit soit avec eux? Bien souvent la vérité, les principes, furent du côté des minorités. Nous ne prétendons pas dire que dans ce cas les minorités aient le droit de violenter les majorités, mais ce que nous soutenons, c'est qu'elles ont celui de résistance, si on les violente elles-mêmes dans ce qui constitue l'essence de la liberté humaine. Les majorités et les minorités ne peuvent vivre que par un système de tolérance mutuelle, laissant à chacune la somme de liberté nécessaire pour que le droit et le devoir puissent se concilier.

Les tigres qui étaient à la tête du gouvernement s'enivrèrent de sang et de carnage, et leur ivresse leur donna de plus en plus la rage de tuer. Tout ce qui était noble, grand, saint, savant, tout ce qui marquait d'une manière quelconque dans la société, tombait sous le niveau révolutionnaire. Nobles, riches, prêtres, généraux, députés, tout fut mis à mort. Enfin quand ceux que la France avait, il faut bien le dire, la lâcheté d'accepter pour maîtres, eurent tué tout ce qui les entourait, ils s'égorgèrent les uns les autres. Les Girondins furent guillotinés en masse le 31 octobre 1793 : c'étaient les hommes vertueux de l'Assemblée. Au seuil de l'éternité, près de le franchir, ces hommes, au lieu de méditer sur la mort qui les menaçait, de s'y préparer par le repentir ou la prière, se réunirent pour faire une orgie.

Avant de marcher à la mort, ils se gorgèrent de vin et de viande, et ils chantèrent une espèce de chanson d'athéisme, dictée par l'esprit philosophique de l'époque. Le théâtre, fait, dit-on, pour corriger les mœurs, a, de nos jours, mis en scène cette orgie des Girondins. Le public admire et bat des mains. Nous n'oserions pas nous-même caractériser ces hommes préludant ainsi à la mort par la bonne chère et l'orgie. Rohrbacher dit qu'ils se disposèrent à la mort comme on y dispose les bœufs et les porcs. Un mois après, Bailly, ancien maire de Paris, fut guillotiné; puis vinrent Hébert, Cloots, le fameux député du genre humain, Proly, puis Danton. Tout pliait sous le Comité de salut public, investi de la dictature; c'est ce gouvernement qu'on a nommé la *Terreur*.

« Les gouvernements révolutionnaires qui se succédaient en France proclamaient tous la liberté des cultes, mais aucun ne la respectait dans les catholiques. Ainsi, le 5 mai 1793, l'assemblée législative ordonne la réunion des prêtres fidèles dans les chefs-lieux de district, sous la surveillance des municipalités. Le 27 mai, décret de déportation contre les prêtres fidèles; tout prêtre accusé par vingt citoyens sera déporté. Ce décret n'ayant pas été sanctionné par Louis XVI, n'eut pas force de loi. Louis XVI ayant été suspendu de ses fonctions le 10 août, l'Assemblée décrète définitivement la déportation des prêtres catholiques. Le 8 février 1793, nouveau décret de déportation contre les prêtres qui ne veulent point adhérer au schisme. A Nancy, on incarcéra aux Carmélites, aux Tiercelins, au Refuge, à la Conciergerie, plusieurs centaines de prêtres pris sur divers points du département de la Meurthe. Il y en eut plus de cent dans le seul couvent des *Carmélites*, qui primitivement n'était destiné qu'à loger vingt religieuses. Le jour même de l'Annonciation, 25 mars 1794, un gendarme vint leur signifier l'ordre de partir pour la Guyane française, d'après une lettre du ministre, dans laquelle il ordonnait, *pour purger la France du fanatisme religieux*, de les conduire sans délai, de brigade en brigade, dans l'un des deux ports de Rochefort ou de Bordeaux. Cependant, sur le grand nombre de détenus, il n'y en eut que quarante-huit de désignés pour la déportation. On vit de la tristesse, mais parmi ceux qui ne devaient point partir : un, entre autres, jeune encore, était inconsolable, voyant qu'il était excepté, et que son frère, plus âgé, était du nombre des partants; il voulait partir à sa place, et ce ne fut que parce que tous ses confrères lui firent voir l'inutilité de sa démarche, qu'il ne présenta pas pour cela de pétition. Des quarante-huit déportés, trente-huit moururent de maladie et de misère dans la rade de Rochefort, savoir : 7 cordeliers, 4 capucins, 4 tiercelins, 3 chartreux, 3 trappistes, 3 carmes, 2 bénédictins, 2 prébendés, 2 chanoines réguliers, 2 chanoines de cathédrale, 1 secrétaire de l'évêché de Nancy, 1 vicaire de paroisse, 1 récollet, 1 minime, 1 dominicain, 1 frère des écoles chrétiennes. Dix survécurent au martyre de la déportation, notamment MM. Michel et Masson, qui ont été successivement supérieurs du grand séminaire de Nancy, et sont morts, le premier curé de la cathédrale, le second chanoine de la même église. Le premier, qui n'était que diacre à cette époque, a laissé un journal de leur déportation, qui a été imprimé. Ils partirent de Nancy, sur des charrettes, le 1er d'avril, par une pluie battante, en présence de leurs amis et parents, à qui on ne permit pas de les embrasser pour la dernière fois. Avant leur départ, on eut soin de les fouiller et de leur enlever tout l'or et l'argent qu'on put découvrir sur eux ; on ne leur laissa que les assignats.

« Au pont de Toul, sur la Moselle, ils eurent un échantillon de ce qui les attendait le long de la route : la populace les accueillit avec des huées, criant qu'on les jetât à l'eau : on les déposa dans un grenier à paille, avec des sentinelles pour empêcher de leur parler; ils virent néanmoins plusieurs personnes charitables leur apporter quelque chose. A Gondrecourt, comme ils étaient endormis la nuit dans une espèce de prison, le commandant vint faire la visite avec un de ses officiers et le geôlier; tout d'un coup, l'auteur même du journal, qui était somnambule, se lève tout endormi, saisit le commandant à la gorge et le serre contre la muraille. Aussitôt l'officier tire son épée; mais heureusement il s'aperçoit que le prisonnier dort, et il le fait reconduire à sa place. Si le commandant n'avait pas été un homme doux et paisible, cet accident aurait pu coûter la vie à plus d'un captif. A Joinville, ils eurent quelque temps pour sentinelle un bénédictin apostat; le curé intrus vint les voir avec son écharpe de maire ; mais le peuple s'empressa de leur apporter des matelas, des couvertures et des draps, et leur donna encore quatre-vingts francs en assignats. A Doulevent et à Brienne, le peuple leur témoigna la même charité. Il n'en fut pas de même à Troyes : à leur entrée et à leur sortie, ils furent assaillis de cris de mort. A Villeneuve-l'Archevêque, ce fut toute autre chose ; on battit la caisse avant leur arrivée, pour défendre à qui que ce fût de les insulter. A Sens, les injures recommencèrent. Au delà de Montereau, un des voituriers ne cessait de traiter les prêtres captifs de la manière la plus outrageante, lorsqu'un d'eux, qui était sur sa voiture, pressé par un besoin, lui demanda la permission de descendre. Le jeune emporté lui répond : « *Tu ne descendras pas, scélérat de brigand, sinon je te fends la figure en deux d'un coup de fouet !* » Il parlait encore, quand son cheval lui lance un coup de pied à la tête, le renverse sans connaissance avec la mâchoire toute fracassée. Les gardes et les autres voituriers, sans le plaindre, dirent tout de suite que le châtiment suivait de bien près la faute. A Blois, la populace se montre furieuse ; une femme s'élance sur une des voitures, un couteau à la main, pour commencer le massacre; elle

en est empêchée par un gendarme. Le lendemain, on les embarque sur la Loire, pendant que la multitude criait : « *A l'eau, ces brigands-là !* » Ils s'attendaient effectivement à une des fameuses *noyades*, surtout lorsque les barques s'arrêtèrent un quart de lieue plus loin. Cependant ce n'était pas cela, mais un banc de sable où elles s'étaient engravées. A Chatellerault, le peuple se montra sensible et compatissant. Arrivés à Poitiers le 22 avril, on les laissa pendant deux heures sur leurs voitures, au milieu de la rue ; ils remarquèrent avec plaisir que le peuple était touché de l'état où il les voyait ; on voulait même apporter du vin à l'un d'eux, qui demandait un verre d'eau. Les municipaux les menèrent enfin dans une des plus belles auberges ; leur firent servir un magnifique souper, avec de bons lits pour se coucher, sans qu'on fit, comme à l'ordinaire, l'appel nominal. Le lendemain, de grand matin, trois de ces messieurs, dont un prêtre, vinrent les prier poliment de descendre dans le jardin pour qu'on y fît l'appel omis la veille. De là on les fait passer l'un après l'autre dans une chambre écartée ; on les y déshabille tout nus, pour leur prendre tout ce qui avait quelque valeur ; d'autres brigands faisaient la même opération sur leurs porte-manteaux dans les chambres à coucher. » (Rohrb., *Hist. univ. de l'Egl.*, t. XXVII, p. 575.)

« En entrant à Niort, dit M. Michel, nous traversâmes une grande place où la guillotine *était en permanence;* nous trouvâmes cette place remplie de monde, qui, en nous voyant, se mit à crier : « *Voici les prêtres de la Vendée !* » Les soldats, qui étaient en grand nombre dans cette ville, se joignent bientôt à la foule, entourent nos voitures, les arrêtent ; il se fait un cri effroyable, où l'on ne distingue plus que le mot de *guillotine*. Les hussards qui nous escortaient parviennent enfin à écarter la foule, nos voitures marchent, et nous entrons plus avant dans la ville. Un factionnaire qui était à la porte nous accablait d'injures, lorsqu'un accident imprévu lui imposa silence et à tous ceux qui en furent témoins. Une voiture, en tournant, le serra contre la porte, et il allait être froissé, lorsque ses cris avertirent le voiturier d'arrêter ; on fut obligé de descendre et de porter la voiture pour débarrasser cet homme qui s'estima fort heureux d'en être quitte pour quelques meurtrissures. On nous déposa ensuite dans les prisons, où plus de trois cents Vendéens venaient de périr, et où l'on ne pouvait respirer qu'un air contagieux et pestilentiel. En sortant le lendemain, personne ne nous insulta, apparemment parce qu'on était instruit que nous n'étions pas ce qu'on nous avait cru d'abord. Nous allâmes donc assez tranquillement à Surgères, bourg à quatre ou cinq lieues de Rochefort. Les hussards qui nous escortaient nous donnèrent une grande preuve de leur humanité ; ils ne permirent pas qu'on nous fît passer la nuit dans une chambre qu'on avait destinée pour cela, et dans laquelle nous aurions pu à peine rester tout debout ; ils forcèrent même le maire à nous laisser coucher dans les auberges, disant qu'ils répondaient de nous, et que personne ne voulait s'échapper. Ces hussards étaient si persuadés que nous n'avions aucune idée de nous sauver, que, sur la route, étant las d'être à cheval, ils en descendaient pour y faire monter ceux de nous qui le voulaient, et les laissaient aller plus d'une demi-lieue en avant. Ils nous conduisirent jusqu'à Rochefort, où nous terminâmes notre voyage par terre, le 28 avril 1794. » (*Journal de la déportation des ecclésiastiques du département de la Meurthe*, etc. ; par l'un des déportés ; deuxième édition, Nancy, 1840.)

« On les embarqua aussitôt sur un vieux vaisseau de ligne appelé le Bonhomme-Richard, qui, restant toujours ancré dans la rivière de Charente, servait d'hôpital pour les galeux. Les prêtres déportés furent jetés à fond de cale, mais ils n'y restèrent que trois ou quatre jours. Le 2 et le 3 mai, on les transféra dans une autre prison flottante, mais après leur avoir pris tout ce qui pouvait leur rester encore. Outre le vieux vaisseau de ligne, il y avait dans la rade de Rochefort trois autres bâtiments qui servaient de prisons aux prêtres : les *Deux-Associés*, le *Washington* et l'*Indien*, tous trois destinés à la traite des nègres. Les prêtres de la Meurthe furent incarcérés sur le premier, où il y en eut habituellement quatre cent neuf de différentes provinces. Le jour même de leur arrivée, 3 mai, fête de l'Invention de la Sainte-Croix, comme ils remontaient sur le pont pour prendre l'air, ils y trouvèrent tout l'équipage et toute la garnison sous les armes, les canons braqués contre eux. On fusilla en leur présence un chanoine de Limoges, nommé Roulhac, pour avoir dit que, si les matelots n'étaient que cent cinquante, nous pourrions nous rendre maîtres d'eux fort aisément. L'accusé nia d'avoir tenu un tel propos. Il n'en fut pas moins condamné et exécuté à l'instant même. Ses dernières paroles furent de prier pour ceux qui le faisaient mourir injustement. Quelques jours après un des déportés, tourmenté de la fièvre, tomba dans le délire et se mit à crier qu'il voulait sortir de cet enfer. Sur ces cris, et sans plus ample information, les officiers, en l'absence du capitaine, concluent à les fusiller tous, cinquante par cinquante. Ils allaient exécuter leur sentence, lorsque survient le capitaine, qui trouve que la chose ferait trop d'éclat, et qu'il faut en informer le commandant de la rade : celui-ci, ne voyant aucune preuve de complot, commande de différer jusqu'à renseignements plus sûrs. Un autre jour, la décision était portée ; on devait empoisonner tous les prisonniers. C'est le chirurgien-major lui-même qui eut la bonhomie de leur raconter ces deux faits.

Au reste, la manière seule dont ils étaient entassés dans l'entrepont était une torture continuelle. Un navire peut être comparé à une maison : la cale en est la cave ; l'en-

trepont le rez-de-chaussée ; les passavants en sont le grenier, et le pont le dessus du toit. L'entrepont des *Deux-Associés* avait cinq pieds de haut : un mauvais plancher le partageait en deux étages, chacun de deux pieds et quelques pouces. C'est sur ce plancher et au-dessous que les prisonniers de Jésus-Christ étaient entassés côte à côte. « Nous étions tellement serrés, dit l'auteur du *Journal*, que nous ne pouvions nous coucher sur le dos, il fallait toujours nous tenir sur le côté ; beaucoup avaient sur eux les pieds et les jambes de cinq ou six autres qui ne touchaient au plancher que par le milieu du corps. Pour ne point laisser d'intervalle vide, nous étions entrelacés de manière que l'un avait les pieds dans le sens que l'autre avait la tête. Tout le plancher était ainsi couvert de corps qui en remplissaient exactement les plus petits espaces. » C'est dans cette espèce de tombeau que les prisonniers étaient contraints de s'enterrer, pendant l'été même, treize ou quatorze heures de suite, depuis six à sept heures du soir jusqu'à sept à huit heures du matin, suivant le caprice de l'officier de garde. La chaleur y était telle, qu'un jour une barique de goudron sec, placée au-dessus du plancher de l'entrepont, vint à fondre. Joignez-y la puanteur occasionnée par tant de corps malades et mourants, par les baquets ou *bailles*, où l'on était réduit à faire ses nécessités naturelles. Il y avait chaque jour un si grand nombre de morts, que le bruit se répandit dans la ville que la peste était dans le navire. Un officier de santé fût envoyé : il essaya vainement de descendre dans l'entrepont. A peine a-t-il fait quelques pas, que la chaleur et la puanteur l'arrêtent et l'empêchent d'aller plus avant. Craignant d'être suffoqué, il s'empresse de remonter bien vite, en disant que *si l'on eût mis quatre cents chiens dans cet endroit, ils seraient tous crevés dès le lendemain, ou ils seraient tous devenus enragés.* » (Rohrb., *Hist. univ. de l'Egl.*, t. XXVII, p. 580, *passim.*) « La mort, en diminuant notre nombre, ajoute l'auteur du *Journal*, aurait aussi diminué la chaleur qui nous tourmentait ; mais ce soulagement, tout triste qu'il était, nous fut impitoyablement refusé ; on avait la cruauté de nous refuser la place que nos confrères nous laissaient en mourant, afin de nous tenir toujours également entassés. A mesure qu'il en mourait, on envoyait, pour les remplacer, d'autres déportés qu'on retenait dans une espèce de dépôt à Rochefort. Mais la visite de cet officier mit fin à ces remplacements, qu'on avait continués pendant quatre mois. »

« Dans ces longues heures de souffrances, les prisonniers ne pouvaient se donner aucune distraction, ni lire, ni écrire ; on leur avait tout ôté, papier, plume, encre, livre, bréviaire. Plus malheureux que les captifs de Babylone qui pouvaient au moins chanter leur infortune sur les bords de l'Euphrate, il ne leur était pas permis de réciter tout haut une prière ; le seul mouvement des lèvres pour en dire, provoquait d'horribles blasphèmes dans tout l'équipage. La grande distraction pour les plus valides était d'enterrer les morts dans une petite île, ou de soigner les malades dans une barque ou deux. Une occupation commune à tous, quand ils étaient sur le pont, c'était de tuer la vermine qui les dévorait. Cependant, sur la fin de 1794, l'on commença de les traiter moins mal. L'opinion publique devenait meilleure. Le capitaine des *Deux-Associés* en fit l'expérience. Entrant un jour dans la société populaire de Rochefort, il n'est pas plutôt aperçu, qu'un cri général s'élève : *Dehors le tueur de prêtres !* Croyant pouvoir en imposer, il veut monter à la tribune pour entreprendre sa justification ; il ne peut y parvenir, on crie plus fort : *A bas le tueur de prêtres !* On lui conseilla alors de se retirer, car on était sur le point d'en venir à des actes de violence sur sa propre personne. Il revint à son bord, bien triste et bien chagrin, et rêvant aux moyens de conserver sa place qu'il se voyait près de perdre honteusement. Celui qui lui sembla le meilleur fut d'obtenir de ses victimes un certificat d'humanité. On le vit donc lâchement s'agenouiller devant ceux que jusqu'à ce moment il n'avait traités que de *brigands* et de *scélérats*, et cela pour les supplier de ne pas lui refuser une grâce qui lui était devenue si nécessaire. La plupart des déportés crurent pouvoir lui donner un certificat vague et général. Alors tous les officiers, les simples matelots même, sollicitèrent des témoignages semblables. Au mois de décembre arrivèrent sur trois bâtiments, les prêtres déportés à Bordeaux ; ils y avaient été près de mille ; plus de deux cents y étaient morts, on avait laissé les malades à terre, les autres venaient à Rochefort, à raison du défaut de subsistances. Enfin le 7 février 1795, nos vénérables confesseurs de la foi furent tirés de leurs prisons flottantes et mis à terre. Le plus grand nombre était hors d'état de faire un pas. Une quinzaine de charrettes les conduisirent à leur premier gîte qui était un village sur la route de Saintes. Ils y furent assez mal reçus ; à peine obtinrent-ils de pouvoir se loger dans les greniers et les écuries.

« Le lendemain, arrivant à la porte de Saintes, un peu après midi, ils aperçoivent une grande multitude de peuple rassemblé devant la maison où on devait les descendre et qui était un ancien couvent de religieuses. Ce rassemblement leur rappelle la manière barbare dont ils étaient accueillis l'année précédente à l'entrée des villes ; ils s'attendent à quelque chose de semblable. Mais à mesure qu'ils approchent, toute cette multitude se présente pour les aider à descendre de leurs charrettes, les conduire ou les porter dans la maison ; plusieurs sollicitent la permission d'en amener quelques-uns chez eux, et, au comble de la joie de l'avoir obtenue, ils s'empressent d'en user sur les premiers qu'ils rencontrent. » (Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Egl.*, t. XXVII, p. 580.)

« Les expressions me manquent, dit l'au-

teur du *Journal*, pour dépeindre le spectacle touchant dont nous sommes frappés à notre entrée dans le couvent. Il était rempli de toutes sortes de personnes qui venaient toutes, selon leurs moyens, contribuer à nous soulager dans notre misère. Les uns apportaient des habits, des chemises et d'autres effets, pour remplacer nos méchants vêtements tout couverts de vermine ; d'autres prévoyant l'extrême besoin où nous étions de manger, distribuaient du pain, du vin, de la viande, des légumes, etc. ; plusieurs étaient avec des charrettées de bois, et en allumant du feu dans toutes les chambres, ils nous rendaient cet élément si nécessaire à nos corps privés pour ainsi dire de toute leur chaleur. On voyait les personnes même les plus distinguées accourir, portant des draps, des matelas, des couvertures, qu'elles laissaient ensuite dans chaque chambrée ; les médecins, les chirurgiens, se hâtaient de donner les secours de leur art à tous ceux qui en avaient besoin ; les perruquiers venaient offrir leurs services pour nous débarrasser d'une barbe qui, sur plusieurs, servait de retraite à des milliers d'insectes rongeurs ; des blanchisseuses demandaient ce qui, dans nos guenilles, pouvait encore nous servir, et cela pour le laver, après l'avoir mis préalablement dans le four pour exterminer tout ce qui s'y trouvait d'étranger ; tout le monde enfin témoignait le plus vif empressement à nous offrir des secours de toutes espèces ; la générosité des habitants de Saintes ne leur laissa rien oublier, elle surmonta la répugnance naturelle que notre aspect seul devait leur inspirer, et la malpropreté dégoûtante qui devait les faire fuir de nous ne fit que redoubler leur courage et leur charité. Quant à nous, nous étions tellement frappés d'un changement si subit dans notre condition, que nous restions tout interdits, sans pouvoir dire un mot ; tout ce que nous voyions nous semblait un songe, et nous ne pouvions croire à ce que nos yeux nous rapportaient.

« L'un de nous, ajoute M. Michel, un de nous, qui était descendu dans le cloître, fit rencontre d'une femme qui demandait s'il n'y avait pas de Lorrains et où ils étaient. S'étant fait connaître à elle pour être de ce pays, il l'amena dans notre chambre. Elle nous dit que *nous n'avions pas besoin de nous inquiéter*, qu'elle pourvoirait à nos besoins les plus urgents et que le soir elle nous apporterait à souper. C'était une pauvre marchande de verre, nommée Mark, native d'un village à quelque distance de Neufchâteau, et c'est à elle que nous sommes redevables de presque tous les secours que nous avons reçus à Saintes. Si ses moyens ne pouvaient répondre à sa charité, elle ne négligeait rien pour intéresser en notre faveur les gens aisés, et nous apportait ce qu'ils voulaient bien nous donner. Elle nous fit faire connaissance avec une autre Lorraine, originaire de Lunéville, qui nous a servi de mère pendant tout le temps que nous avons été dans le pays. Cette dernière avait épousé un nommé Luraxe, aubergiste à Saintes. »

Sur les *Deux-Associés*, le *Washington* et le *Bonhomme-Richard*, il y avait deux cent trente-sept prêtres. Quant à ceux qui avaient été déportés à Bordeaux, mais qui étaient restés à Rochefort, ils étaient entre six et sept cents. Un très-grand nombre fut délivré par un citoyen de Paris, qui était secrétaire d'un représentant du peuple. On lui écrivit dans cette forme : « Un prêtre catholique, apostolique et romain, inviolablement attaché à ses principes religieux, ami de la paix et du bon ordre, détenu et déporté pour avoir refusé toute espèce de serment, réclame votre protection, pour obtenir sa liberté ; il n'oubliera jamais ce bienfait. » Les prêtres lorrains se déterminèrent à écrire comme faisaient les autres. Le dimanche 12 du mois d'avril 1795, on vint les mettre en liberté. Jamais ils n'ont pu parvenir à savoir quel était leur bienfaiteur. Dans beaucoup de diocèses on mit ces saints confesseurs à la tête des séminaires.

Si nous consultons les *Mémoires ecclésiastiques concernant la ville de Laval et ses environs*, de l'année 1799 à 1802, nous y trouvons de très-précieux documents sur la persécution. En 1792, le 20 du mois de juin, on mit en prison dans deux couvents de Laval quatre cents prêtres. L'Evêque de Dol, M. de Hercé, était parmi eux. Beaucoup, la plupart d'entre eux furent déportés à Jersey, d'où ils passèrent en Angleterre. Ceux de la Sarthe et de Maine-et-Loire furent conduits par bandes comme des criminels. On les dirigea sur Nantes, pour de là les envoyer en Espagne. Dans ce dernier pays, l'évêque d'Orenze, Pierre de Quevedo, les reçut à bras ouverts, et en logea une partie dans son séminaire, dans son palais, dans sa maison de campagne. Il en eut ainsi à sa charge environ deux cents. En 1793, le 12 du mois d'avril, on déporta encore quatorze prêtres de Laval à Bordeaux. Le 22 octobre de la même année, l'armée vendéenne approchant, on en fit partir quatre-vingt-huit qu'on dirigea sur Rambouillet. On fit demeurer en prison quinze autres qui étaient malades ou infirmes et hors d'état d'être transportés. L'un de ces derniers mourut en prison. Les quatorze autres furent martyrisés au mois de janvier suivant, le 21. Un tribunal révolutionnaire s'était organisé à Laval ; il condamna à mort quatre cent soixante-deux personnes dont cent trois femmes.

« Le 21 janvier, à huit heures du matin, il se fit amener les quatorze prêtres, si malades et si infirmes, qu'on les avait jugés absolument incapables d'être transportés hors de Laval, au moment où l'on faisait partir pour Rambouillet cinq octogénaires, un aveugle et plusieurs malades. Ceux des quatorze qui pouvaient encore marcher étaient à pied ; il y en eut quatre qu'on fut contraint de conduire en charrette, entres autres M. Gallot, chapelain des religieuses bénédictines, qui, quoique le plus jeune, était

tout perclus de ses membres par suite de la goutte. Pour arriver au tribunal, ils passèrent au pied de l'échafaud qui était en permanence. La salle d'audience se remplit d'une foule considérable, au milieu de laquelle se glissèrent quelques bons catholiques, par qui on a pu apprendre tout ce qui s'était passé. Après les questions d'usage, les juges demandèrent à chacun des quatorze accusés : 1° As-tu fait le serment de 1791, prescrit par la constitution civile du clergé ? 2° As-tu fait le serment de liberté-égalité ? 3° Veux-tu prêter ces serments ? 4° Veux-tu jurer d'être fidèle à la république, d'observer ses lois, et en conséquence de ne professer aucune religion et notamment la religion catholique ?... Tous répondirent négativement et avec fermeté ; ceux qui n'étaient pas curés firent, pour la plupart, observer qu'aucune loi ne leur avait jamais ordonné de faire les serments dont on leur parlait.

« Aux questions communes à tous les prêtres, les membres de la commission du tribunal en ajoutaient de particulières à plusieurs d'entre eux. Le président demanda au curé de la Trinité de Laval, M. Turpin du Cormier : « N'est-ce pas toi qui as empêché tes prêtres de faire le serment ? — Quand on nous le demanda, répondit-il, nous nous assemblâmes pour en délibérer et nous reconnûmes que notre conscience ne nous permettait pas de le prêter. » Là-dessus, le greffier, prêtre intrus et apostat dit : « Il n'est pas méchant, c'est son vicaire Denais qui l'a perdu. » Quand on proposa à M. Gallot de jurer d'être fidèle à la république et de ne plus professer sa religion : « Je serai toujours catholique, répondit-il. — Publiquement, lui dit-on. — Oui, publiquement ; n'importe où, je me dirai toujours catholique ; je ne rougirai jamais de Jésus-Christ. » Il mit tant d'énergie dans ses réponses, que des patriotes, présents à l'audience, s'écrièrent : « Qu'il est effronté ! » Alors le secrétaire lui dit : « Sois sûr que tu vas être guillotiné. — Ce sera bientôt fait, reprit tranquillement M. Gallot. » Le troisième, M. Pellé, prêtre habitué de la même paroisse de la Trinité, avait des manières assez brusques et un peu populaires. On voulut le presser de questions : « Vous m'ennuyez avec votre serment, répondit-il, je ne le ferai pas, je ne le ferai pas. »

« M. Ambroise, prêtre habitué de la même paroisse, passait pour attaché au parti janséniste. « J'espère, lui dit le président, que tu ne refuseras pas ce qu'on te demande ; car tu ne partages pas les opinions de tes confrères. — Je veux bien, répondit M. Ambroise, obéir au gouvernement ; mais je ne veux pas renoncer à ma religion. — N'es-tu pas janséniste, reprit le juge ? — Je conviens, répondit-il, que j'ai eu le malheur d'adopter des opinions qui n'étaient pas conformes à la saine doctrine, mais Dieu m'a fait la grâce de reconnaître mes erreurs ; je les ai abjurées devant mes confrères, qui m'ont réconcilié avec l'Eglise. » Un témoin déclare même qu'il ajouta : « Je suis content de laver ma faute dans mon sang. »

« Dès qu'on demanda au P. Triquerie, franciscain et chapelain des religieuses, s'il voulait renoncer à la religion catholique : « Ah ! vraiment non, citoyen, s'écria-t-il ; je serai fidèle à Jésus-Christ jusqu'au dernier soupir. » Il prononça cette belle profession de foi avec un tel accent de ferveur et de conviction, qu'un témoin de cette scène touchante, dans une relation qu'il m'a laissée par écrit, dit que ces paroles allèrent jusqu'au fond de son cœur, et qu'il crut entendre un martyr des premiers siècles. Ce même bon religieux eut occasion de dire qu'à l'époque où on demandait le serment, il était malade. L'accusateur public, qui était un prêtre apostat, lui dit alors : « Ce n'était pas là une cause qui empêchait de le prêter : J'étais alors malade aussi ; je me fis apporter le registre et je signai mon serment dans mon lit. — Enfant de saint François, reprit le P. Triquerie, j'étais mort au monde, je ne m'occupais point de ses affaires ; je me bornais dans ma solitude, à prier pour ma patrie. » Alors, un des membres de la commission lui coupa la parole par ces mots : « Ne viens pas ici pour nous prêcher. » A la fin de son interrogatoire, le P. Triquerie se trouva mal. Le président dit qu'il fallait chercher un verre de vin à lui donner. Une femme s'avança et dit : « Citoyen, j'ai du vin dans ma poche, je puis en donner. » Les juges se dirent alors entre eux : « Il faut que cette femme ait des intelligences avec les accusés, » et ils la firent conduire en prison où elle resta quelques jours. M. Philippot, curé d'une paroisse de campagne, était sourd ; il ne donnait aucune réponse aux questions des juges. Voyant seulement qu'on s'adressait à lui, il disait : *Quoi, quoi ?* ..... et il cherchait à s'avancer pour entendre. Le président engagea ses confrères à lui dire ce dont il s'agissait. Sitôt qu'ils lui eurent expliqué les serments qu'on lui demandait, il s'écria : « Non, non, aidé de la grâce de Dieu, je ne salirai pas ma vieillesse. » Il avait soixante-dix-sept ans. M. Thomas, ancien aumônier de l'hôpital de Château-Gonthier, était paralytique ; ses facultés étaient très-affaiblies, au point que sa tête s'égarait quelquefois complétement. Dieu lui rendit la plénitude de sa raison en un jour si solennel ; il répondit avec beaucoup de présence d'esprit, quoique très-laconiquement, à toutes les questions qui lui furent adressées.

« L'interrogatoire terminé, l'accusateur public, prêtre apostat, donna ses conclusions qui furent très-courtes. Après avoir requis la peine de mort contre tous les accusés, il ajouta : « Quant à Turpin du Cormier, curé de cette commune, c'est lui qui a fanatisé son clergé, je demande qu'il soit exécuté le dernier. » Puis, se tournant vers l'auditoire, il finit par ces paroles : « Le premier qui va broncher ou pleurer, va marcher après eux. » Après un moment de délibération, le président prononça le jugement,

condamnant à mort les quatorze prêtres. On les fit retirer dans une salle du greffe pour les préparations de l'exécution ; ils restèrent quelque temps seuls et on dit qu'ils purent se confesser les uns les autres. Quand ils sortirent du palais pour aller à l'échafaud, M. Turpin du Cormier était en tête ; venaient ensuite ceux qui pouvaient marcher seuls, puis trois d'entre eux que l'on soutenait par-dessous les bras, enfin M. Gallot porté dans une chaise. Au pied de la guillotine, M. du Cormier fut repoussé par derrière pour être exécuté le dernier. M. Pellé adressa aux assistants ces paroles remarquables : « Nous vous avons appris à vivre, apprenez de nous à mourir. » A une fenêtre voisine de l'échafaud, on voyait quatre membres du tribunal révolutionnaire, le verre en main ; ils le vidaient en saluant le peuple, à chaque tête qui tombait. Le greffier du tribunal, prêtre apostat, voyant un curé vénérable, nommé André, monter l'escalier de la guillotine, lui montra un verre de vin rouge en lui disant : « A ta santé ! je vais boire comme si c'était ton sang. » Le martyr répondit : « Et moi, je vais prier pour vous. » M. Turpin du Cormier monta le dernier à l'échafaud, après avoir récité le *Te Deum*. Avant qu'on le liât sur la planche couverte du sang de ses confrères, il la baisa avec respect. » (Rohrbacher, t. XXVII, p. 534 et suiv.)

« Nous ne savons, dit l'auteur des *Mémoires ecclésiastiques de Laval*, si, parmi les nombreuses victimes que la révolution a faites dans toute la France, il en est qui réunissent aussi complétement que ces serviteurs de Dieu, toutes les conditions que l'Eglise considère comme constituant proprement le martyre. Si d'abord on pèse les termes du jugement, qui est un acte authentique et faisant foi en justice, il en résulte qu'ils furent condamnés pour avoir refusé de prêter : 1° le serment de 1791, que le saint-siége avait condamné; 2° le serment de liberté-égalité qui n'a été condamné par aucun acte de l'Eglise, mais qui était généralement considéré, surtout dans nos pays, comme opposé à la droiture de la foi, en ce qu'il renfermait une adhésion formelle à un ordre de choses subversif de la religion. Si ensuite on examine les témoignages des personnes présentes à l'audience, il en résulte que ces vénérables prêtres ont encore été condamnés pour avoir publiquement refusé de renoncer à la profession de la religion catholique. On ne leur reprochait absolument rien que le refus des serments ; et on ne pouvait réellement rien alléguer autre chose contre des vieillards et des infirmes, exemptés de la déportation par les lois encore en vigueur et retenus en prison depuis dix-huit mois. On leur proposa de nouveau à l'audience de prêter les serments : le jugement en fait foi. Leur soumission entraînait leur acquittement ; la mort était au contraire la conséquence nécessaire de leur résistance, et ils ne pouvaient l'ignorer, eux à qui on le répéta plusieurs fois à l'audience, eux qui venaient de passer au pied de l'échafaud couvert de sang, placé en ce lieu comme un avertissement formidable. Ils furent libres d'opter : ils firent leur choix en parfaite connaissance de cause; ils embrassèrent volontairement la mort pour rester fidèles à Jésus-Christ. Est-il donc étonnant que l'opinion unanime des catholiques de notre pays ait vu en eux de vrais martyrs? Aussi est-ce le titre qu'ils leur ont toujours donné. Dès le jour même de leur mort on envoya des enfants tremper des mouchoirs dans leur sang, et ces linges furent distribués comme de précieuses reliques. Bien des personnes avaient l'usage d'invoquer en particulier les *quatorze martyrs*, et plusieurs ont été persuadés qu'elles avaient éprouvé d'heureux effets de leur intercession. On faisait des pèlerinages à leur tombeau, pendant la révolution même; et celui qui écrit ceci se rappelle y avoir été conduit à l'âge de sept ou huit ans, à l'époque du gouvernement directorial, par suite d'un vœu qu'avaient fait ses parents, pour obtenir la guérison d'une maladie dont il était atteint.

« Le 9 août 1816, les corps des quatorze martyrs furent exhumés et transportés à Avénières : deux jours après, ils furent transférés dans l'église, et on y a élevé, au-dessus du lieu où ils sont déposés, un monument sur lequel sont inscrits leurs noms et la cause glorieuse de leur mort. Le jour de l'exhumation, il se passa quelque chose de semblable à ce que l'histoire ecclésiastique raconte à l'occasion de la translation de certains bienheureux. Le peuple se porta en foule sur les lieux, en donnant des témoignages de la plus profonde vénération. Chacun voulait avoir quelque portion des ossements des martyrs; il en fut distribué une grande quantité, et ces fragments, divisés de nouveau pour satisfaire à la dévotion d'un plus grand nombre de personnes, se répandirent dans tout le pays.

« Par une ordonnance du 15 avril 1839, Mgr l'évêque du Mans a ordonné qu'il fût fait, selon les formes canoniques, une enquête pour constater authentiquement les circonstances du jugement et de la mort de ces vénérables prêtres. Si cette opération ne sert pas à introduire une cause de canonisation, du moins les documents recueillis au cours de l'information resteront aux archives de l'évêché comme un monument glorieux pour le diocèse. Au mois de septembre 1840, on a placé dans l'église de la Trinité, avec l'autorisation de Mgr l'évêque, une plaque de cuivre rappelant brièvement la mort des quatorze prêtres, et contenant la liste de leurs noms. » (*Mémoires ecclésiastiques*, etc., par M. Isidore Boullier, curé de la Trinité de Laval, 1846.)

Nous pourrions citer encore beaucoup de prêtres morts pour la foi dans les différentes provinces de France, mais malheureusement on n'a pas recueilli d'actes authentiques, et les documents nous manquent absolument. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de parler des onze religieuses de Valenciennes, qui furent martyrisées le 23 octobre

1794. On peut voir aussi aux articles particuliers les religieuses d'Orange martyrisées.

« C'est le 4 juillet que le tribunal commença à décider du sort de ces quarante-deux religieuses. On les interrogea une à une. La sœur Desage, religieuse bernardine, reçut la première la palme du martyre. La sœur Susanne, religieuse du Saint-Sacrement, fut condamnée le lendemain. La sœur Rocher, menacée d'être traduite aux prisons d'Orange, incertaine du parti qu'elle devait prendre, consulte son père, vieillard octogénaire, d'une grande piété, qui n'avait que cette fille pour le servir à la fin de sa carrière. Telle fut la réponse de ce père religieux : « Il me serait facile de vous cacher, chère enfant, et de vous dérober aux poursuites des persécuteurs; mais examinez bien devant Dieu si, en fuyant, vous ne vous écartez pas des desseins qu'il a sur vous. Peut-être veut-il votre mort, comme celle d'une victime qui doit apaiser sa colère. Je vous dirai comme Mardochée à Esther, que vous n'existez pas pour vous, mais pour son peuple. » Un conseil aussi généreux fit sur l'âme de la jeune vierge tout l'effet que produisit autrefois sur Esther le discours de son vénérable parent. Elle ne balança pas sur le parti qu'elle devait suivre; elle se montra, comme à l'ordinaire, dans les oratoires qu'elle avait coutume de fréquenter. Elle y fut prise, ainsi que l'avaient été déjà quelques-unes de ses compagnes, et conduite en prison. Elle y fut comblée de grâces extraordinaires. Dieu lui fit connaître le jour de son sacrifice. La veille de sa mort, elle demanda pardon à toutes ses compagnes des scandales qu'elle avait pu leur donner, se recommanda à leurs prières, en les assurant qu'elle aurait le bonheur d'être condamnée le lendemain. Elle le fut en effet; et, lorsque sa sentence fut prononcée, elle en remercia ses juges comme d'un bienfait.

« Le 7 juillet, Agnès Roussillon et Gertrude de Lausier, ursulines de Bolène, furent condamnées et exécutées. Elles allèrent à la mort avec une joie si grande, qu'elles baisèrent l'instrument de leur supplice, et remercièrent aussi leurs juges et leurs bourreaux. Gertrude, dite en religion sœur Sophie, s'était réveillée dans la nuit, pleine de l'idée d'un bonheur qui lui avait fait répandre des larmes : « Je suis, disait-elle, dans une sorte d'extase, et comme hors de moi-même; je suis certaine que demain je mourrai, et je verrai mon Dieu. » Ensuite elle craignit que ce ne fût là une tentation et un mouvement d'orgueil, et elle eut besoin d'être rassurée sur le principe qui la faisait agir.

« Le 8 juillet, le tribunal condamna à mort Elisabeth Peleysier, Rosalie Bès, Marie Blanc, religieuses du Saint-Sacrement de Bolène, et Marguerite Bavasre, ursuline au Pont-Saint-Esprit. A l'instant même où leur jugement fut prononcé, Rosalie Bès, dite sœur Pélagie, tira de sa poche une boîte remplie de dragées, qu'elle distribua à ses compagnes. « Ce sont-là, dit-elle, les dragées que j'avais réservées pour le jour de mes noces. » Le 9 juillet, furent jugées et exécutées Madeleine Taillon, Marie de Gones-Chansolle, religieuses du Saint-Sacrement, à Bolène; Louise Eluse, converse au même couvent, et Eléonore de Justamon, religieuse de Sainte-Catherine d'Avignon. Du 9 au 13 du même mois, on sursit au jugement des autres, afin d'en condamner à la fois un grand nombre.

« Le 13, six furent condamnées : Anastasie de Rocard, supérieure des Ursulines de Bolène; Marie-Anne Lambert, converse au même couvent; la sœur sainte Françoise, converse chez les Ursulines, à Carpentras; et trois religieuses du Saint-Sacrement, à Bolène, Elisabeth Verchière, sœurs Alexis Mincette et Henriette Leforge. La sœur sainte Françoise disait aux autres sœurs, la veille de leur condamnation : « Ah! mes chères sœurs, quel jour que celui qui se prépare!... Demain, les portes du ciel s'ouvrent pour nous, nous allons jouir de la félicité des saints. »

« Le 16 juillet vit périr sept autres religieuses qui montrèrent le même calme et le même courage. Sœur Justamon, ursuline converse à Perne; sœurs Gardon et Marie Decqui, religieuses du Saint-Sacrement à Bolène; Marie Lage, ursuline à Bolène. La veille de sa mort, celle-ci tomba dans une grande tristesse, craignant que Dieu ne la jugeât pas digne de la couronne du martyre; mais sur l'autel de son sacrifice elle montra plus de force qu'elle n'avait montré, la veille, d'abattement et de tristesse. On vit une autre ursuline de Bolène, Jeanne Roussillon, qui avait témoigné un grand désir de mourir un des jours consacrés à quelque fête de la sainte Vierge, consommer son sacrifice avec la sœur Madeleine-Dorothée de Justamon, qui avait demandé la même grâce. Celle-ci, montée sur le char de mort, dit à ses gardes : « Nous avons plus d'obligations à nos juges qu'à nos pères et à nos mères; ceux-ci nous ont donné une vie temporelle et périssable, nos juges nous procurent une vie éternelle. » Un de ses gardes fut touché de ces paroles jusqu'aux larmes, et un paysan voulut lui toucher la main par le même principe de foi qui faisait dire à la femme de l'Evangile, à la vue de Jésus-Christ : « Qu'il me soit seulement donné de toucher le pan de sa robe. »

« Le 26 juillet, cinq autres religieuses subirent le même sort. « Qui es-tu? » demanda le président du tribunal à la première qui fut traduite devant lui : c'était la supérieure des Ursulines de Sisteron, Thérèse Consolon : « Je suis fille de l'Eglise catholique, » répondit-elle. Claire Dubac répondit à la même question : « Qu'elle était religieuse, et qu'elle le serait jusqu'à la mort, de cœur et d'âme. » Les compagnes de leur sacrifice furent Anne Cartier, ursuline au Pont-Saint-Esprit; Marguerite Bonnet, religieuse du Saint-Sacrement, et Madeleine-Catherine de Justamon, quatrième martyre du même nom et de la même famille. (L'abbé Carron, *Confesseurs de la foi*, t. II.)

« La tête de Louis XVI était tombée sur

l'échafaud. Pie VI crut pouvoir porter le même jugement de cette mort, que celui qui avait été porté de celle de Marie Stuart. Il s'était écrié en plein consistoire, en apprenant ce fatal événement : « O jour de triomphe pour Louis, à qui le ciel a donné la patience dans les plus rudes épreuves, et fait trouver la victoire dans les bras de la mort ! Oui, nous en avons la confiance, il n'a laissé cette couronne périssable et ces lis sitôt flétris que pour en recevoir une immortelle tissue de la main des anges. » Pie VI dit qu'il n'entendait exprimer ainsi que son sentiment particulier, sans vouloir rien établir comme doctrine touchant le martyre de Louis XVI.

Ce fut près de ce saint pape qu'un nombre considérable de prêtres français trouvèrent asile. Il donna l'hospitalité dans ses Etats à plus de quarante mille d'entre eux. Loin de se contenter de prodiguer ses propres ressources, il fit encore un appel à la charité des pays lointains, afin de pouvoir subvenir aux besoins des nombreuses victimes qui étaient venues s'abriter sous sa protection. Il adressa un bref aux prélats, abbés et ecclésiastiques d'Allemagne, les exhortant à suivre l'exemple de la nation anglaise, qui se montrait si généreuse envers les proscrits. L'illustre pontife ne se doutait pas que bientôt il allait partager lui-même les vicissitudes qu'il savait si bien soulager. Ce fut peu de temps avant d'avoir à souffrir lui-même la persécution pour la foi que Pie VI publia sa bulle *Auctorem fidei*. Ce fut le 28 août 1794. Il y condamnait quatre-vingt-cinq assertions extraites des actes et décrets du Synode janséniste de Pistoie. Dix y sont condamnées comme hérétiques. Cette bulle fut reçue par l'Eglise comme la règle de la foi à cet égard.

Le philosophisme triomphait dans la révolution française ; le clergé de France était persécuté à cause de son attachement au pape, les révolutionnaires voulurent détruire la papauté elle-même. Les conjonctures paraissaient très-favorables. Le pape n'avait aucune puissance sur laquelle il pût compter en Europe. La Turquie mahométane, l'Allemagne et l'Angleterre protestantes, l'Espagne forcée de faire la paix avec la France, tout lui manque du côté de ces diverses nations. L'Autriche et Naples ne demanderont pas mieux aussi de traiter avec la République victorieuse, pourvu qu'on leur abandonne quelques parties de l'Italie, fût-ce même des Etats-Romains. En 1796, Bonaparte fut nommé général en chef de l'armée d'Italie. On sait les prodiges qu'il accomplit dans cette première campagne, avec une armée qu'il trouva mal nourrie, mal vêtue et sans argent ; il écrasa successivement quatre armées, et fit la conquête de l'Italie presque entière. Le pape, apprenant les progrès de l'armée française en Piémont et en Lombardie, assembla son conseil. Il y fut décidé qu'on resterait neutre, et qu'ensuite, si les circonstances le demandaient, on entamerait des négociations pour empêcher l'envahissement des Etats-Romains. Quand les Français étaient entrés en Italie, on prétend que le roi d'Espagne, qui venait de faire sa paix avec la République française, et que le roi de Naples, qui se disposait à la faire aussi, s'étaient entendus avec la France pour le partage des Etats de l'Eglise. Cette dernière puissance devait prendre les trois légations, le roi d'Espagne Rome et les contrées environnantes pour le duc de Parme, mari de sa fille. Quant au roi de Naples, on lui donnait Bénévent, Ponte-Corvo, avec quelques autres petits bouts de provinces. Bonaparte entra inopinément dans les Etats-Romains, et, sans déclaration de guerre, s'empara de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Le pape s'adressa à l'ambassadeur d'Espagne pour obtenir un armistice ; Bonaparte l'accorda en considération, y était-il dit, du roi d'Espagne. Le fait est qu'il l'accordait simplement parce qu'il avait trop peu de troupes disponibles pour exécuter simultanément tous ses plans, et parce que dans cette saison chaque marche lui valait à peu près deux cents malades par jour. Ce sur quoi devait seulement porter la reconnaissance du pape envers l'Espagne, fut une contribution de guerre que l'ambassadeur conseilla à Bonaparte d'exiger, en accordant l'armistice, alors qu'il n'y songeait nullement. Vingt millions de francs, une infinité d'objets d'art, tableaux, manuscrits, l'artillerie que le pape avait à Ancône, voilà ce que l'ambassadeur espagnol Azara conseilla à Bonaparte de prendre pour indemniser la France des frais d'une guerre que le pape ne lui avait pas faite. Pour première condition, Pie VI dut envoyer un plénipotentiaire à Paris afin d'y obtenir la paix du Directoire, et d'offrir toutes les réparations demandées touchant le meurtre de Basseville. Pour savoir ce qu'était ce Basseville, il faut remonter jusqu'en 1792.

Il y avait à Rome deux Français, le sculpteur Ratel et l'architecte Chinard, qui furent arrêtés par la police romaine, parce qu'ils étaient accusés de troubler la tranquillité publique. Ces dignes précurseurs de nos républicains propagandistes modernes cherchaient en effet à répandre dans cette ville les idées fatales, les doctrines subversives qui dominaient en France, et surtout à Paris. Un nommé Makau, consul de France à Naples, insista fortement pour qu'on rendît la liberté à ses compatriotes ; il fut immédiatement fait droit à ses instances. Il dépêcha son secrétaire Basseville pour témoigner sa reconnaissance au gouvernement pontifical. Sa mission accomplie, Basseville resta quelque temps à Rome pour ses affaires privées, et sans aucun caractère public. Le ministre des affaires étrangères en France, ne sachant pas que les deux agitateurs avaient été relâchés, écrivit au pape une lettre insultante. D'un autre côté, le ministre de la marine française donna ordre à ses consuls dans les Etats-Romains de mettre sur leurs demeures le drapeau républicain, et à leurs chapeaux la cocarde nationale. Le pape dit qu'il y consentirait, pourvu qu'on réparât les outrages que lui-même avait subis. A Paris, on avait

brûlé en public l'effigie du saint-père, on lui avait enlevé violemment Avignon et le Venaissin; à Marseille, ses armes enlevées de la maison du consul, avaient été pendues à la lanterne et livrées aux insultes de la populace. En présence des justes demandes du pape, le consul français de Naples envoya un certain Flotte joindre Basseville pour déclarer au cardinal Zélada qu'on ferait en sorte de ne pas laisser pierre sur pierre dans Rome, si sous vingt-quatre heures il n'y avait pas une réponse favorable. « Je vous ferai, dit Zelada, connaître le 14 la volonté du saint-père, auquel je vais faire un rapport, afin d'avoir ses ordres précis. »

Depuis quelque temps les Français résidant à Rome s'attiraient l'animadversion du peuple par des démonstrations prétendues patriotiques; ils se réunissaient pour des banquets auxquels assistait tout ce que la ville contenait d'hommes décriés et de femmes perdues. Ces banquets avaient lieu dans le palais de l'académie de France. On y avait installé le buste de Brutus, entouré de guirlandes; on y avait abattu ceux des rois, des papes et des cardinaux. De ce foyer anarchiste partaient sans cesse d'insolentes provocations, des forfanteries insultantes comme s'en permettent encore de nos jours les hommes de la même espèce. On avait publié dans la ville pontificale les lettres du consul de France résidant à Naples au gouvernement romain; puis une autre où le même consul conseillait *de réunir tous les Français qui se trouvaient à Rome pour empêcher qu'aucune main sacerdotale ne profanât par son opposition l'exercice de la liberté, qui devait s'effectuer par l'installation des emblèmes républicains.* Le gouvernement papal invita très-doucement Flotte et Basseville à tenir une conduite moins irritante: mais eux annoncèrent qu'ils prendraient les emblèmes républicains, arboreraient les insignes de la liberté dans la soirée du 13. C'était un dimanche. A 5 heures de l'après-midi, ils sortirent du palais de l'académie de France, se dirigeant vers la place Colonne dans une voiture. Eux, le cocher, les valets, étaient bariolés de cocardes tricolores et d'autres insignes, et de l'intérieur de leur véhicule ils agitaient un drapeau républicain. Le peuple se crut insulté. On lança des pierres contre eux. Obligés de fuir, ils se réfugièrent chez un nommé Lamoutte, banquier français. Le peuple y pénétra. Basseville y fut trouvé armé d'un stylet et voulut se défendre, mais il tomba frappé mortellement d'un coup de couteau dans le ventre. A ce moment arrivait la garde pontificale qui prit le blessé et son compagnon sous sa protection. Pie VI envoya près de Basseville des médecins et des prêtres; il se confessa et mourut en donnant des signes d'un sincère repentir. Le pape lui fit faire à ses frais des funérailles convenables, fournit à Flotte et à sa famille l'argent qui leur était nécessaire et une escorte pour les accompagner jusqu'aux frontières. Tels sont les faits pour lesquels, abusant du droit du plus fort, la France républicaine demandait réparation à Pie VI. Evidemment, en bonne justice, c'était lui qui avait droit de se plaindre, tout en déplorant un fatal accident. Mais il est une chose qui semble de droit incontestable aux républicains de cette sorte, c'est celui de se livrer toujours et partout à leurs excentricités sans tenir compte ni du droit des gens, ni du sens commun. Ils ont tous les droits, depuis celui de révolutionner à leur façon les nations étrangères jusqu'à celui de faire chez eux de l'égalité républicaine en coupant les têtes et les cordons des bourses de ceux qui ne pensent pas comme eux, c'est-à-dire qui possèdent quelque chose, quand eux ne possèdent rien.

« Pie VI fut obligé d'accepter les conditions qu'on lui imposait. Il écrivit aux chrétiens de France des lettres qui portaient : « qu'il était de foi catholique que les puissances sont ordonnées et établies par la sagesse de Dieu, afin que les peuples ne soient pas livrés au désordre et agités comme une mer en furie; que saint Paul avait enseigné que tout pouvoir vient de Dieu, et que résister au pouvoir, c'est résister à l'ordre de Dieu même; qu'il ne fallait donc pas se faire illusion, et, sous apparence de piété, fournir aux auteurs des nouvelles institutions une occasion et un prétexte de blâmer la religion catholique; que les fidèles enfants de l'Eglise devaient obéir avec joie et promptitude à ceux qui commandent, parce qu'ils remplissaient ainsi une de leurs obligations et que les dépositaires de l'autorité venant à connaître que la vraie religion ne veut pas le renversement des lois civiles, se trouveraient engagés à la favoriser et à la protéger; qu'on ne devait point écouter ceux qui avanceraient une doctrine contraire et prétendraient l'attribuer au siége apostolique. »

« Le Directoire exigeait avant tout l'article suivant : « Le pape désapprouvera, révoquera, annulera toutes les bulles, tous les brefs, monitoires, rescrits et décrets apostoliques émanés du saint-siége, concernant les affaires de France depuis 1789 jusqu'à ce jour. » Depuis longtemps, la constitution civile du clergé, condamnée par les brefs de Pie VI, n'était plus en vigueur; elle avait cessé de faire partie des lois de l'Etat. Le Directoire ne se souciait pas plus de cette constitution que de l'ancienne discipline de l'Eglise gallicane; mais il voulait avoir un prétexte pour faire la guerre au saint-siége, il voulait surtout l'avilir avant de consommer sa ruine. Les négociations, rompues à Paris, ayant été renouées à Florence, le Directoire reproduisit le même article avec plus d'extension. Il voulait que le pape non-seulement se condamnât lui-même, en révoquant tout ce qu'il avait fait contre le schisme de France, mais qu'il annulât encore tout ce que les évêques catholiques de France avaient publié à cette occasion. Pie VI répondit avec beaucoup de calme et de dignité, que *ni la religion ni la bonne foi ne lui permettaient d'accepter de pareils articles, et qu'il était obligé, en conscience, de soutenir*

ce refus au péril même de sa vie. » Les commissaires républicains furent surpris de cette réponse. Dans le fait cette réponse fut une victoire, et dans les négociations subséquentes on ne lui demandera plus de révoquer ce qu'il a fait touchant les affaires ecclésiastiques de France; ce qui pour le pape et pour l'Eglise était le point capital.

Dans ces négociations, le bon pape avait encore employé la médiation de l'Espagne, dont il ignorait les conventions secrètes avec la République française pour le dépouiller de son domaine temporel. N'ayant plus d'autre ressource, Pie VI demanda au roi de Naples de former entre eux une alliance défensive qui se conclut en effet; le bon pape ignorait que dans ce moment-là même le roi de Naples signait une alliance avec la République française pour le dépouiller des principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo. Cependant Napoléon Bonaparte désirait beaucoup rompre l'alliance qui unissait Rome et Naples; il chargea le sieur Cacault, ministre français à Naples, et qui s'appelle lui-même un *révolutionnaire corrigé*, de mettre tout en œuvre pour engager le pape à faire séparément sa paix à des conditions modérées. Cet agent républicain s'acquitta de sa commission avec beaucoup de zèle. Il promit au gouvernement romain des conditions bien différentes de celles qui avaient été offertes à Florence, des conditions qui ne blesseraient aucunement la conscience du saint-père et qui seraient de nature à satisfaire tous les esprits par leur équité; mais toutes ses instances n'obtinrent que des réponses évasives. Napoléon, pour obtenir cette paix qu'il souhaitait vivement, eut recours au chevalier Azara; mais le gouvernement pontifical ne crut pas non plus devoir s'arrêter aux représentations de ce ministre. Une autre tentative de Napoléon pour avoir la paix avec Rome fut d'y envoyer en toute hâte le cardinal Mattei, archevêque de Ferrare, auquel il en écrivit le 21 octobre 1796. Le 28 du même mois, Bonaparte pressait encore l'agent Cacault dans le même but. Il lui écrivait de faire savoir au pape, que « par la modération du Directoire, le général français était autorisé à terminer le différend avec Rome ou par les armes ou par un nouveau traité. Il lui disait de recommencer les négociations ou directement avec le secrétaire d'Etat, ou par l'intermédiaire du cardinal Mattei; et, si l'on adhérait à ses offres, de se rendre à Crémone avec le ministre choisi par le gouvernement pontifical. Il désirait prouver au pape combien il avait à cœur de mettre fin à de si longs débats et aux maux que la guerre apporte à l'humanité; il lui offrait donc le moyen de mettre son honneur à couvert et de satisfaire à ses obligations comme chef de la religion. Cacault devait, de plus, assurer de vive voix à Sa Sainteté, que le général Bonaparte avait toujours été contraire au traité proposé antérieurement, et surtout au mode de négociation qu'on avait suivi; qu'à sa sollicitation le Directoire consentait qu'on ouvrît de nouvelles négociations, et que lui, Bonaparte, aimait bien mieux être le sauveur que le destructeur du saint-siége. » (Rohrbacher, t. XXVII, p. 603, citant Baldassari.)

« Le sacré collége se réunit; plusieurs pensaient qu'il fallait traiter avec le général français aux conditions qu'il proposait; les autres en plus grand nombre, estimèrent que le contraire valait mieux. On comptait sur l'appui du roi de Naples, il l'avait promis. Mais on apprit presque aussitôt qu'il venait de traiter avec la République française et que la paix avait été signée le 10 octobre. Cependant l'ambassadeur napolitain trompait toujours le pape et protestait que cette nouvelle était fausse. Il le soutint jusqu'à ce que les journaux de Paris publiassent le texte même du traité. Pie VI, se voyant ainsi trompé, s'adressa à l'empereur d'Autriche qui lui envoya deux de ses généraux pour commander ses troupes. Ils furent battus à Ancône par Bonaparte qui écrivit au cardinal Mattei : « Quoi qu'il puisse arriver, je vous prie, monsieur le cardinal, d'assurer Sa Sainteté qu'elle peut demeurer à Rome sans aucune inquiétude. Le pape, premier ministre de la religion, peut espérer, à ce titre, protection pour lui et pour l'Eglise. Promettez même à tous les habitants de Rome qu'ils trouveront dans l'armée française des amis qui ne se réjouiront de la victoire qu'autant qu'elle pourra servir à améliorer le sort du peuple et délivrer l'Italie du joug des étrangers. Je veillerai surtout à ce qu'il ne se fasse aucun changement dans la religion de nos pères. »

Malgré ces promesses de Napoléon, la plupart des cardinaux conseillèrent à Pie VI de quitter Rome et de se réfugier dans le royaume de Naples. Le départ fut fixé au 12 février. Dans la soirée du 11, Pie VI prenait les derniers arrangements pour le bien de Rome en son absence, lorsqu'arrive inopinément le P. Fumé, supérieur général des Camaldules avec cette commission : « Vous direz à Pie VI que Bonaparte n'est pas un Attila, et que quand il en serait un, le pape devrait se souvenir qu'il est successeur de Léon. » Telles sont les paroles que le P. Fumé rapportait lui avoir été adressées, prononcées par Bonaparte. Ce religieux était expressément chargé d'engager le pape à ne pas s'éloigner de Rome, mais à envoyer ses plénipotentiaires pour traiter de la paix avec la France. Après avoir entendu ces nouvelles assurances de Napoléon, Pie VI contremanda son départ et envoya quatre plénipotentiaires à Tolentino où se conclut la paix avec la France. Le pape perdait les trois légations et devait payer en outre 30 millions de francs; mais on ne lui parla plus de révoquer ce qu'il avait fait contre le schisme de France, et sa souveraineté spirituelle demeura tout entière. (Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Egl. cathol.*, t. XXVII, p. 606, citant Baldassari, c. 2.)

« Au mois d'août Joseph Bonaparte arriva comme ambassadeur à Rome; il apportait le traité de Tolentino ratifié par le Directoire. Pie VI fut pris d'une fièvre maligne; sa mort parut imminente. Ce fut alors que Napoléon

Bonaparte écrivit à son frère de mettre tout en œuvre si le pape mourait, pour empêcher qu'on en fît un autre et pour exciter une révolution. Il exécutait en cela les ordres du Directoire, lequel écrivait de son côté au même Joseph : « Vous avez deux choses à faire : 1° empêcher le roi de Naples de venir à Rome ; 2° aider, bien loin de retenir, les bonnes dispositions de ceux qui penseraient qu'il est temps que le règne des papes finisse ; en un mot, encourager l'élan que le peuple de Rome paraît prendre vers la liberté. » Sur ces entrefaites, la paix fut signée entre l'Autriche et la France, et bientôt le commandant français d'Ancône déclare cette ville république indépendante. Le général Duphot vint à Rome pour en faire autant. Il logea chez l'ambassadeur. Le jour de son arrivée, on voulut soulever le peuple, mais il fut sourd à toute provocation. On remit alors l'exécution du complot au 27 décembre. Ce jour-là la patrouille dissipa les séditieux. Le lendemain matin 28, le secrétaire d'État alla trouver l'ambassadeur français, pour lui raconter ce qu'il savait des manœuvres révolutionnaires, et pour lui dire qu'on était résolu de s'y opposer par la force. Joseph Bonaparte dit qu'il était bien loin d'être favorable à de telles entreprises et qu'on devait s'opposer à tout acte de révolte de quelque part qu'ils vinssent. A quatre heures de l'après-midi, une troupe de jeunes gens vint au palais de l'ambassade, d'où sortirent plusieurs conjurés. Quelques avocats se mirent à parler en faveur de la république, mais tout le peuple s'éloigna d'eux. Joseph Bonaparte regardait faire du haut de son balcon ; Duphot était à la tête des factieux criant : « Vive la liberté ! vive l'égalité ! vive la république française ! vive la république romaine ! » Joseph, voyant la troupe de Duphot diminuer au lieu de grossir, descendit dans la rue pour lui conseiller de ne pas pousser plus loin cette entreprise. Mais Duphot, mettant le sabre à la main, continua à marcher. A la porte Septime était un poste commandé par un caporal nommé Marinelli, lequel, faisant sortir son monde, ordonna au rassemblement de se disperser. Mais Duphot avançait toujours, tenant son sabre et disant : « Deux mots et la paix ! — Halte et à bas les armes ! » cria le caporal ; et comme on avançait toujours, il commanda le feu. Le général Duphot qui avait une cuirasse en cotte de mailles fut atteint d'une balle à la gorge et tomba mort. Les autres prirent la fuite vers le palais de l'ambassade.

« Pour venger la mort de Duphot, les Français s'emparèrent de Rome ; mais cette mort fut si bien un prétexte, que quand ils furent les maîtres de la ville, ils ne firent aucune enquête pour découvrir les auteurs du meurtre. Et en effet, pour les punir dans ce cas, il aurait fallu violer les lois de la plus simple justice. Les hommes de garde à la porte Septime n'avaient fait que leur devoir. Ce fut le général Alexandre Berthier qui entra dans Rome, au mois de février 1798, pour y établir la république. Il écrivait à Bonaparte, qui était alors en France : « Mon général, je suis arrivé depuis ce matin à Rome ; je n'ai vu dans ce pays que la plus profonde consternation. Quant à l'esprit de liberté, je n'en ai point trouvé la moindre trace. On m'a présenté un patriote qui m'a offert de mettre en liberté deux mille galériens. Je vous laisse à penser comment j'ai accueilli une pareille proposition. » Cependant, le général devait exécuter ses ordres. Le 15 février, on planta un arbre de la liberté, près duquel on fit le discours de circonstance. On rédigea un acte de souveraineté du peuple : on nomma 7 consuls. Pitoyable mascarade de république, faite justement dans le lieu où la vieille république romaine, qui dominait le monde, trouvait qu'elle avait bien assez de 2 consuls ! Après l'éclosion du nouveau régime, l'un de ceux qui avaient couvé l'œuf républicain, le général Servoni vint annoncer au pape qu'il avait cessé de régner. L'opération s'était faite sans grand bruit, car le pape faisait, après midi, sa sieste accoutumée ; il dormait. Servoni s'embarrassait en commençant son discours. « Vous n'avez que faire d'exorde, M. le général, lui dit le pape ; dites simplement votre commission, nous sommes préparé à tout. » Alors le général dit à Pie VI que son autorité spirituelle resterait pleine et intègre. Il paraissait vouloir entrer dans plus de détails : « Monsieur, lui dit le pape, en l'interrompant, cette autorité nous a été donnée de Dieu, nulle puissance humaine ne peut nous l'ôter..... poursuivez. » On donna au pape une garde de cinq cents hommes ; mais, dès le 16, elle lui fut ôtée, et il demeura prisonnier dans son palais. Le 17 on lui fit entendre qu'il devait se retirer en Toscane, et que s'il refusait, on l'y conduirait de force. Il se soumit et choisit Florence.

« Berthier fut bientôt remplacé par Masséna. A côté des gloires splendides qui décorent ce nom célèbre, il y a des taches bien honteuses. Masséna convenait étrangement aux vues du gouvernement français, qui pillait les églises et les maisons particulières. Sous son commandement, à Rome, les scandales devinrent si grands, que, le 24 février, les officiers français, assemblés dans l'église de Sainte-Marie de la Rotonde, se virent forcés de lui adresser la lettre suivante, accompagnée de trois pages de signatures.

« Les officiers de l'armée de Rome, au gé- « néral en chef. Citoyen général... la marche « rapide de l'armée d'Italie vers Rome, pour « venger l'assassinat commis sur le général « Duphot, est une preuve certaine de l'em- « pressement de tous les Français à se sa- « crifier pour la liberté et le bonheur de la « patrie. Mais ce qui se passe sous nos yeux « est bien fait pour nous étonner. Des hom- « mes revêtus de fonctions publiques, se « rendent dans les maisons les plus riches, « et, sans autre formalité, enlèvent tout ce « qu'ils trouvent. De pareils faits ne sau- « raient rester impunis ; ils crient vengeance « et déshonorent le nom français, qui main- « tenant, plus que jamais, est fait pour être

« respecté de tout l'univers. Oui, nous le « jurons devant l'Éternel, dans le temple « où nous sommes réunis, nous désapprou- « vons tout vol fait à Rome, ou en d'autres « lieux de l'État ecclésiastique ; nous détes- « tons et méprisons les hommes vils qui « s'en rendent coupables ; nous jurons en ou- « tre, qu'à dater de ce jour désormais nous ne « serons plus les instruments des scélérats « qui abusent de notre valeur et de notre « courage..... Nous demandons que l'officier « et le soldat ne demeurent pas plus long- « temps sans solde et privés de tout, tandis « que les caisses sont remplies d'argent, et « qu'une partie de cet argent suffirait à payer « tout ce qui leur est dû. Nous demandons, « de plus, que les objets enlevés sous divers « prétextes dans les maisons particulières, « et dans les églises appartenant à des na- « tions avec lesquelles nous sommes en paix, « soient restitués au plus tôt, et que ces édi- « fices soient remis dans l'état où ils étaient « avant notre entrée dans Rome. Enfin, nous « persistons à exiger vengeance des brigan- « dages commis dans cette ville par des fonc- « tionnaires prévaricateurs et des administra- « tions dévastatrices et corrompues, plon- « gées, jour et nuit, dans le luxe et la dé- « bauche. Citoyen général, vous avez en « main l'autorité ; vous pouvez châtier les « auteurs de tous ces excès. Nous vous dé- « clarons franchement que, si vous n'y met- « tez un frein, nous rejetons sur vous tout « le déshonneur d'une pareille complicité. « Nous voulons cependant croire que votre « conduite ne mérite pas de reproches ; les « mesures que vous allez prendre pour l'a- « venir nous en donneront la preuve. Comme « on pourrait dénaturer les principes que « nous professons dans cette proclama- « tion, nous vous avertissons que nous en « adresserons une copie au Directoire, que « nous la ferons insérer dans tous les jour- « naux de la République, et afficher à Rome « dans les deux langues, afin que le peuple « romain voie notre innocence à l'égard des « délits commis ; et si vous avez à cœur, « citoyen général, d'obtenir notre estime, « vous nous rendrez la plus prompte et la « plus complète justice.... Salut et respect. » (Rohrbacher, t. XXVII, p. 610, citant Baldassari, 1re partie, c. 4.)

« Après cette lettre, Masséna fut obligé de donner sa démission et partit.

Pie VI, qui était dans sa quatre-vingt-unième année, manquant de tout, vivait des secours que la piété des fidèles et des évêques lui faisait parvenir. L'archevêque de Séville, celui de Valence, firent passer au saint-père presque tous leurs revenus. Ce fut d'Espagne surtout qu'il reçut ce qui était nécessaire pour son entretien et pour celui de sa suite. Un des plus grands maux produits par la révolution fut l'envahissement des biens et des revenus de la Propagation de la foi, institution destinée comme on le sait au soutien et à la propagation de la vraie religion. Si la charité privée ne fût pas venue au secours de cette œuvre si éminemment chrétienne, les missions étrangères, les colléges de ces missions eussent été obligés de tomber. Un particulier d'Espagne, lequel n'a jamais donné son nom, pourvut de ses deniers, tant qu'il fut nécessaire, à la dépense que faisait la congrégation de la Propagande chaque année, pour entretenir ses missions et ses colléges. A la sollicitation du pape, le roi protestant de Suède Gustave IV fournit les secours nécessaires à l'entretien du collége catholique en Suède.

En Italie, les affaires des Français avaient changé de face depuis que Bonaparte en était parti. Schezer, qui les commandait, se faisait battre par les Autrichiens et les Russes que commandait Souvarow. Le Directoire ne voulant pas que le pape tombât entre les mains des Autrichiens et des Russes, ordonna de le transporter en Sardaigne. Mais comme il demeurait évident que ce voyage dans l'état de santé où il était l'eût exposé à mourir, on se contenta de le faire partir de Florence pour Parme le 28 mars 1799. On avait beaucoup de mal, vu ses infirmités, à le mettre en voiture et à l'en faire sortir. Son voyage fut très-pénible pour lui : il était obligé de suivre les mouvements de l'armée française qui battait en retraite, par une pluie torrentielle. Arrivé à Parme, sa santé s'améliora. Mais retombé malade vers le 14 avril, il fut obligé de partir pour Turin où il arriva dans la nuit du 24 au 25. Il était si malade que plusieurs fois on le crut mort. Ce fut dans cette circonstance qu'un Piémontais, patriote, ancien avocat et major de la place, se présenta devant lui et lui parla en ces termes : « Citoyen pape, je m'estime heureux de pouvoir vous offrir l'assurance de la considération et du respect qu'a pour votre personne le général Grouchy, commandant à Turin. Toutefois, il vous invite par mon organe, à partir demain avant le jour pour Grenoble. Ainsi l'a décrété le Directoire de la République française. » Le pauvre vieillard n'entendit peut-être pas, tant il était malade. On le mit en route dans la nuit du 25 au 26. A Suze, le commandant qui avait reçu contre-ordre, dirigea le pape sur Briançon, place forte située au milieu des Alpes. Il fallait passer par le mont Cenis. On voyageait à dos de mulet à cause des neiges ; on portait le pape dans une chaise. Il fut accueilli avec respect par la population de Briançon, et les officiers français qui y commandaient se conduisirent envers le pape et sa suite aussi bien qu'il était permis de l'attendre d'eux. Il fut logé chez le commandant, dont la femme fort pieuse, descendait chaque matin dans l'appartement du saint-père pour y entendre la messe. Au bout de quelque temps, on apprit que les troupes Austro-Russes venaient de s'emparer de Suze et que le général en chef Souvarow avait ordre de tout faire pour délivrer le pape ; alors l'ordre arriva de le faire partir pour Grenoble. On fit d'abord partir ceux de sa suite qui n'étaient pas nécessaires pour son service personnel. L'abbé Baldassari, qui était parti des premiers, fait la narration suivante :

« Nous passâmes, dit-il, la première nuit à Embrun où nous descendîmes à l'auberge. Le bruit s'étant répandu que des ecclésiastiques de la suite du pape étaient arrivés, il accourut en un instant une foule de peuple empressée de nous voir. Mais les officiers mirent des soldats à la porte de l'auberge pour en défendre l'entrée. L'aubergiste nous accueillit d'un air affable et s'entretint quelque temps avec nous. Au moment où nous allions nous lever de table, on nous annonça que le conseil municipal venait nous complimenter. Nous le reçûmes aussitôt, et celui qui en était le chef, après beaucoup de choses polies et obligeantes, nous dit que la municipalité avait décidé que nous logerions chez les familles les plus aisées de la ville. Monseigneur Spina, archevêque de Corinthe, répondant pour nous tous, remercia la municipalité de ses attentions bienveillantes; mais il lui fit entendre que, pour n'être pas à charge aux citoyens, nous désirions rester dans l'auberge où nous étions réunis; d'autant plus que l'hôte, qui s'était montré fort civil, avait été averti de préparer les chambres nécessaires, et s'en occupait peut-être en ce moment même : « Vous ne me reconnaissez donc pas? dit alors l'officier municipal, lequel était l'aubergiste lui-même qui avait déposé ses habits ordinaires pour revêtir les insignes de sa dignité. Il ajouta qu'il préférait notre commodité à son intérêt, et que nous devions nous conformer aux mesures arrêtées, parce que les familles qui devaient nous recevoir avaient été prévenues. Chacun de nous fut donc conduit à la maison qui lui avait été assignée. Nous fûmes accueillis avec des témoignages de joie et de respect qui nous étonnèrent. Nous vîmes avec consolation combien la foi s'était conservée vive et pure, surtout parmi les dames. Ces religieuses familles appartenaient à l'ancienne noblesse. Elles avaient employé les sollicitations et même les présents, pour obtenir l'honneur, ainsi qu'elles s'exprimaient, de loger quelqu'un des ecclésiastiques enlevés au pape. Le lendemain, plusieurs dames, amies ou parentes de la maîtresse de la maison, se trouvèrent au repas qui nous fut offert avant notre départ; et quand nous prîmes congé de la compagnie, ces vertueuses dames se mirent toutes à genoux pour recevoir notre bénédiction, en nous suppliant de nous souvenir d'elles et de la France dans nos prières. En vain nous leur représentions que nous ne méritions pas ces marques de vénération; elles nous répondaient que l'honneur d'appartenir au vicaire de Jésus-Christ persécuté et de partager ses épreuves nous rendait dignes des plus grands respects.

« Nous arrivâmes le 9 à Gap, chef-lieu du département des Hautes-Alpes, et nous y trouvâmes la même hospitalité et les mêmes prévenances qu'à Embrun. Le 11 nous atteignîmes Vizille dont le château était alors tenu en loyer par des Génevois, et renfermait une manufacture de toiles peintes, qui occupait la plus grande partie des habitants de Vizille. Il n'y avait dans tout l'endroit qu'une petite auberge, où à peine nous fûmes entrés, que les Génevois vinrent nous prier de vouloir bien profiter de leur vaste habitation; et leurs instances furent si pressantes que les prélats jugèrent à propos d'y envoyer l'abbé Marotti, le P. Jean Pie de Plaisance et moi. On répondit donc qu'après le souper, une partie d'entre nous se transporterait au château. Nous eussions été autant de cardinaux, qu'on n'aurait pu nous accueillir d'une manière plus honorable. Deux hommes avec des flambeaux vinrent nous chercher à l'auberge. Au pied de l'escalier du château étaient deux estafiers avec des torches, et dans la salle, la maîtresse de la maison et sa fille nous attendaient tenant chacune deux chandeliers d'argent. Ces Génevois, tout protestants qu'ils étaient, ne pouvaient s'empêcher de blâmer hautement les procédés odieux du gouvernement français envers le pape et les personnes qui lui appartenaient. »

« A Grenoble, l'empressement du peuple était le même; mais les agents républicains faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour en empêcher la manifestation. Les ecclésiastiques romains furent consignés dans leur auberge, comme dans une prison, sans pouvoir sortir un seul instant ni recevoir personne du dehors; ils craignaient même de s'approcher des fenêtres, de peur d'attirer les regards des personnes qui se réunissaient dans la rue et dans les maisons voisines pour les voir, et de s'exposer peut-être à quelques nouvelles rigueurs de la part des républicains. Ce qui les étonnait surtout, c'était la politesse des servantes de l'auberge : « Nous admirions leur maintien modeste, et remarquant que les figures changeaient d'un jour à l'autre, nous ne pouvions comprendre comment il se trouvait, dans une si petite auberge, tant de personnes dont les manières étaient si distinguées. Mais le mystère ne tarda point à s'éclaircir. Un jour une de ces femmes de service se tenait immobile à un bout de la table, une serviette et un plat à la main; tantôt elle levait les yeux vers le ciel, tantôt les tournait vers nous et tantôt les abaissait vers la terre. Un des officiers préposés à notre garde, qui s'en aperçut, lui demanda si elle était préoccupée de quelque grande affaire. « Comme je révère dans le pape, répondit-elle avec vivacité, le vicaire de Jésus-Christ, je regarde ces messieurs comme les successeurs des disciples du même Jésus-Christ notre Sauveur. » Puis, élevant la voix: « Jusques à quand, ajouta-t-elle, sera-t-il au pouvoir des impies d'opprimer la justice et l'innocence? Qu'on cesse donc d'appeler notre siècle le siècle des lumières, et de vanter notre pays comme celui où les droits de l'homme sont le mieux garantis, puisqu'on ne cesse d'y fouler si manifestement aux pieds les droits sacrés de la nature et de l'humanité. »

« L'officier fut un peu étourdi de cette réponse de la servante; mais comme elle continuait sur le même ton, il lui répondit que ce n'était point à elle à juger de ces choses, et lui

ordonna de sortir de la chambre. Quand il eut repris sa bonne humeur, il fut assez franc pour nous dire que les paroles de cette personne, quoique très-imprudentes, n'étaient pas tout à fait dénuées de fondement. Or cette servante d'auberge était une noble dame, d'une des premières familles du Dauphiné, et ancienne religieuse. On sut alors que les principales dames de Grenoble, pour parvenir jusqu'aux ecclésiastiques romains, malgré la consigne, se déguisaient, et que, se chargeant de légumes, de fruits et autres choses semblables, elles s'introduisaient adroitement dans l'auberge, où non-seulement elles faisaient cadeau à l'aubergiste de toutes leurs marchandises, mais donnaient encore de l'argent pour assister aux repas des prêtres captifs, comme femmes de service. Tous les jours, trois ou quatre de ces dames remplissaient cet office avec toutes les attentions d'une politesse peu commune.

« Sur ces entrefaites, par les soins du chevalier de Labrador, envoyé d'Espagne, lequel se fit un honneur infini par sa généreuse conduite en ces circonstances, on envoya de Grenoble des voitures, avec un médecin expérimenté et religieux, nommé Duchadoz, pour amener le pape de Briançon, si cela était possible. Ils le rencontrèrent à Gap : le commissaire républicain de Briançon avait exigé qu'il partît le 27 juin, mort ou vif. A quoi le commissaire de Briançon et celui de Gap veillaient le plus, c'était à empêcher les populations des villes et des campagnes de témoigner leur vénération pour le vicaire de Jésus-Christ. Quelle fut cette dévotion populaire ? on en peut juger par deux témoignages. On lisait dans le *Courrier universel* du 30 thermidor, an VII, sur le voyage du Pape : « L'esprit de religion qui subsiste en « France, s'est montré avec éclat dans les lieux « où est passé le souverain pontife. Depuis « Grenoble jusqu'à Briançon, tous les habi« tants des campagnes et ceux mêmes des « villes accouraient en foule sur son pas« sage. Il est vrai qu'une partie était pous« sée par la curiosité qui pourtant se chan« geait bientôt en vénération. Mais le plus « grand nombre venait par un sentiment de « religion. A la vue du pape, tous se tenaient « en silence : silence majestueux, qui éclatait « de temps en temps à des expressions de « respect et d'enthousiasme. Les personnes « pieuses ne pouvaient s'empêcher de de« mander au pontife sa bénédiction. Cette « foule religieuse a entouré Pie VI et a suivi « sa voiture jusqu'à Grenoble. » A quoi l'abbé Baldassari ajoute : « Nous pouvons affirmer, d'après le témoignage de ceux qui accompagnèrent Pie VI depuis le 27 juin jusqu'au 6 juillet, que ce journal n'a rien exagéré : ces nouvelles ne nous surprirent point, nous qui avions été sur la même route l'objet de tant de démonstrations respectueuses ; nous qui avions vu des mères faire toucher le front de leurs enfants à notre voiture, lorsque l'intolérance de nos gardiens ne nous permettait pas de les bénir. Si l'honneur seul d'appartenir au saint-père inspirait pour nous à ces bons fidèles de tels sentiments de vénération, quelle foi vive et quels élans de ferveur ne devait pas exciter en eux la vue même du vicaire de Jésus-Christ ! »

« Il y avait alors à Grenoble une noble et vertueuse dame nommée la marquise de Vaux. Elle occupait un très-bel hôtel où elle désirait ardemment recevoir le souverain pontife. Elle fit tant de démarches, et sollicita si bien, qu'elle vit enfin ses vœux exaucés. Elle n'épargna ni soins ni dépenses, pour apprêter l'appartement qu'elle destinait à Pie VI. Le 6 juillet, dès le matin, le commandant de place posta bon nombre de soldats à la porte de l'hôtel pour empêcher le peuple d'y entrer. Mais la multitude se porta hors de la ville au-devant du pape. Elle l'accueillit avec toutes les marques d'un respect sincère, et plusieurs demandèrent à haute voix la bénédiction apostolique. Quelques administrateurs du département étaient aussi sortis de la ville pour observer comment les choses se passaient. Lorsqu'ils virent le pape suivi de cette foule immense, ils en furent alarmés ; ils revinrent dans la ville, restèrent près de la porte, et aussitôt que le pape et sa suite furent entrés, ils ordonnèrent de la fermer. Mais s'ils arrêtèrent la multitude réunie hors de la ville, ils ne purent empêcher celle non moins nombreuse qui remplit en un moment les rues par où passait le saint-père. Lorsque les voitures entrèrent dans la cour du palais, un grand nombre de personnes s'y précipitèrent malgré la résistance des gardes ; et le commissaire du département crut ne pouvoir contenir ce torrent qu'en faisant fermer les portes de l'hôtel. Madame de Vaux, qui était en haut de l'escalier pour accueillir le saint-père, fut saisie d'une émotion extraordinaire lorsqu'elle le vit si près ; elle disait : « Non, je ne suis pas digne de recevoir dans ma maison le vicaire de Jésus-Christ. Que pourrai-je faire pour reconnaître l'inestimable faveur que Dieu daigne m'accorder ! » Pie VI, entendant ces paroles si pleines de foi, regarda avec bonté celle qui venait de les prononcer ; mais cette dame, comme accablée par la vivacité de ses sentiments, s'évanouit. Quand on eut placé le saint-père dans son fauteuil, ajoute l'abbé Baldassari, nous nous prosternâmes tous à ses pieds. Dans tout le cours de notre voyage en France et en Italie, nous ne l'avions jamais vu aussi bien portant que le jour de son arrivée à Grenoble. Il demanda quelle était cette dame qu'il avait trouvée sur l'escalier ; et comme on lui répondit que c'était la maîtresse de la maison et qu'elle était très-recommandable par sa vertu et par sa piété, il dit qu'il la verrait avec plaisir. Madame de Vaux, qui était revenue à elle, fut introduite, et s'étant prosternée, elle baisait affectueusement les pieds du pontife. Elle voulut parler, mais sa voix était étouffée par ses sanglots et par des pleurs abondants.

Pie VI répondit à ce langage par des paroles pleines de reconnaissance.

Au dehors, la foule s'était prodigieusement accrue. Les fenêtres, les balcons, les toits des maisons voisines, et les rues qui conduisaient à l'hôtel de Vaux étaient remplies de monde. A cette vue, le commissaire du département demeura stupéfait et il se mit à fermer les rideaux dans toutes les chambres. Cette mesure ridicule ne servit qu'à mécontenter le peuple, qui se mit de son côté à crier : *A bas le commissaire! Nous voulons voir le pape!* Ces paroles, proférées d'abord par quelques individus, devinrent bientôt une clameur générale. Des personnes prudentes qui se trouvaient dans l'hôtel, craignant pour la tranquillité publique, conseillèrent au commissaire de satisfaire le désir du peuple, en permettant que le pape fût montré quelques instants à un balcon. Le commissaire, après avoir déclamé contre le fanatisme et les incurables préjugés du peuple, se rendit à ce conseil, et Pie VI, dans son costume de voyage, c'est-à-dire en simarre blanche et en manteau rouge, fut porté à un balcon. Le commissaire, le chapeau sur la tête, se tenait à côté de lui. Aussitôt que le pape parut, tout le monde se découvrit et cria : *Vive le saint-père! vive le saint-père!* Ceux qui, trop pressés, ne pouvaient se mettre à genoux, inclinaient profondément la tête et de tous côtés on demandait la bénédiction. On criait aussi : *A bas le chapeau! A bas le commissaire!* Les applaudissements, les cris, les soupirs qui se faisaient entendre sur tous les points occupés par cette multitude avaient véritablement quelque chose d'imposant.

« Le pape fut transféré de Grenoble à Valence. On le mit en route le 10 juillet. En sortant de la première de ces villes, il s'arrêta près d'une prison et donna trois fois sa bénédiction aux détenus : c'était un grand nombre d'ecclésiastiques fidèles, emprisonnés pour leur attachement à l'Eglise romaine. Il y avait beaucoup de monde dans les rues de Grenoble pour voir le départ du pape ; mais la foule était sur la route, hors les portes de la ville. Aussi Pie VI, à mesure qu'il avança, recueillit-il des marques nombreuses de vénération. A Tullins, des dames obtinrent, en donnant de l'argent aux gardes, d'orner de fleurs l'intérieur de la voiture du saint-père, et suspendirent au-dessus de sa tête une couronne de roses, avec une colombe au milieu. Lorsque Pie VI vit ces fleurs, il fit signe de les ôter. Le peuple alors accourut et se pressa autour de la voiture pour recueillir ces fleurs, et ceux qui purent en avoir les emportaient précieusement et les baisaient avec dévotion. Les habitants de Saint-Marcellin ne montrèrent pas moins de zèle pour honorer le père commun des fidèles. En approchant de Romans, on se trouva entouré d'une si grande multitude, eu égard à la population, il ne s'était peut-être rien vu de pareil en Italie ni en France. Tout ce peuple paraissait animé d'un saint enthousiasme. De toutes parts on demandait au saint père sa bénédiction apostolique et chacun s'efforçait de voir et de contempler de son mieux cette figure si auguste et si vénérable. Près de la ville où la foule allait toujours croissante, se trouvèrent quelques membres de l'administration municipale. Dans la ville même, les balcons et les fenêtres étaient remplis de monde habillé comme aux jours de fêtes ; et en avant de la voiture du pape, on voyait une troupe de jeunes filles, vêtues de blanc, portant de jolis paniers pleins de fleurs dont elles jonchaient le chemin jusqu'à la maison où descendit Sa Sainteté. Cette maison, une des plus belles et des plus commodes de la ville, appartenait à un riche bourgeois, homme affable et poli, mais qui passait pour n'avoir point de religion. Il s'offrit lui-même à recevoir le pape, pour éviter, disait-il, les inconvénients qui étaient à craindre s'il logeait chez quelque *fanatique*. Il permit cependant à une vertueuse dame d'arranger les appartements d'une manière convenable. Il alla au-devant de Pie VI par politesse. Il fut présent à la longue et pénible opération nécessaire pour le tirer hors de la voiture ; il le vit languissant entre les bras de ses serviteurs qui le transportaient dans la maison ; il considéra ce visage auguste, en admira le calme et la sérénité. Il n'en fallut pas davantage pour le changer du tout au tout. Il fut non-seulement touché, ému, mais, reconnaissant dans celui qu'il recevait le vicaire même de Jésus-Christ, il tomba tout à coup à genoux, lui baisa les pieds, implora humblement sa bénédiction, fit ensuite sa confession à un prêtre catholique et mena désormais une vie chrétienne. Il y eut beaucoup d'autres conversions semblables, même parmi les prêtres jureurs. Les habitants de Valence sortirent au-devant du pape et ce fut la seule fois qu'il leur fut donné de le voir, durant les quarante jours qu'il demeura au milieu d'eux. Il fut, en arrivant, conduit au palais qui lui était destiné ; les portes en furent aussitôt fermées, de manière que personne ne put y pénétrer. C'était le 14 juillet 1799.

Le 22 du même mois, un prêtre apostat, président du Directoire, le ci-devant abbé Siéyès, décréta que Pie VI, qu'il appelait le *ci-devant pape*, fût transféré de Valence à Dijon. Mais la chose fut reconnue impossible. Et de fait, le vénérable pontife mourut à Valence, de la mort des justes, le 29 août 1799, dans la quatre-vingt-unième année de son âge, et après vingt-quatre ans six mois et quatorze jours de pontificat. Son corps fut embaumé et mis dans un cercueil de plomb.

Vers le commencement d'octobre, les ecclésiastiques de la suite du pape se promenaient le long des murs de la citadelle de Valence, à une petite distance de la route de Lyon. Passait une berline à deux places ; le principal voyageur leur envoya dire que, s'ils voulaient prendre la peine de se rapprocher de la route, il les verrait avec plaisir. En même temps, il fit arrêter sa voiture, et lorsque nous nous présentâmes, dit l'abbé Baldassari, il nous reçut d'un air gracieux et

riant et nous demanda aussitôt des nouvelles du pape. Apprenant qu'il était mort le 29 août, « J'en suis fâché, dit-il. » Puis il ajouta : « Et vous, que pensez-vous faire ? » Nous lui répondîmes que nous désirions beaucoup retourner en Italie, mais que, malgré toutes nos instances, nous n'avions pu obtenir de passe-ports. « Il est juste, reprit-il, il est juste que vous retourniez dans les lieux où votre religion s'exerce en liberté. Mais le corps du pape, que voulez-vous en faire? » Nous lui dîmes que nous avions jusqu'alors inutilement sollicité du Directoire la permission de le transporter en Italie, pour l'inhumer suivant les intentions qu'avait manifestées le feu pape. Le voyageur répondit qu'il ne voyait à cela aucune difficulté. Il voulut savoir nos noms à tous, et demanda des nouvelles du cardinal Mattei, du duc Braschi et de monseigneur Caleppi. Il lui fut répondu que nous étions sans aucun renseignement sur ces personnages, qu'il ne nous avait pas même été accordé de correspondre avec nos familles. « Cela est trop fort, dit alors le voyageur. » Voyant qu'il se montrait si humain et si poli, on le pria de vouloir bien, lorsqu'il serait à Paris, aider de son crédit les demandes qu'on y avait adressées. Il promit de le faire et continua sa route. » Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Egl. cath.*, t. XXVII, p. 618, citant Baldassari, IIᵉ partie, ch. 6, p. 497, 563.)

Ce voyageur dont parle Baldassari n'était autre que Napoléon Bonaparte, lequel revenait d'Egypte, pour reconstituer sa patrie et pour changer la face du monde.

Pendant que les événements que nous venons de raconter s'étaient accomplis, la persécution avait continué en France contre l'Eglise catholique. En janvier 1796, le Directoire se montrait extrêmement hostile à la religion et au clergé, nommant *mauvais prêtres* les ecclésiastiques fidèles, et donnant l'ordre à tous ses agents de les persécuter par tous les moyens possibles. Il écrivait « que la loi qui comprime, qui frappe, qui déporte les réfractaires, reçoive une entière exécution. Désolez leur patience ; environnez-les de votre surveillance. Qu'elle les inquiète le jour, qu'elle les trouble la nuit ; ne leur donnez pas un moment de relâche. » Les prêtres catholiques furent de nouveau tourmentés, emprisonnés, déportés : on en envoya jusqu'à douze cents dans l'île de Rhé. Plusieurs autres furent envoyés à Cayenne. On proscrivait le repos du dimanche, on exigeait l'observance du décadi. Toutes les vieilles sottises du culte païen étaient remises en honneur. Il y avait la fête de la Jeunesse (Hébé) ; celle de l'Agriculture (Cérès) ; celle des Epoux (Hyménée) ; celle de la Vieillesse (Saturne). Il y avait des niais qui prenaient cela au sérieux. La masse s'en moquait et poursuivait toutes ces bêtises de ses quolibets et de son mépris.

Au milieu de tout cela, il y avait au Directoire un homme nommé Laréveillère-Lepeaux, qui avait imaginé un nouveau culte. Il avait fait un mot pour le nommer, tiré des racines grecques. Sa religion se nommait la *Théophilanthropie*. Il en était le grand prêtre. C'est pour cela qu'il visait à détruire la papauté. Il était le pape burlesque des Théophilanthropes, et montait en chaire pour y prononcer des discours en l'honneur de l'*Auteur de la nature*. Le peuple riait de ces exhibitions prodigieuses de bêtises, et dans son bon sens il nommait les Théophilanthropes les *filous en troupe*. L'auteur a souvenir d'avoir vu quelque part des descendants collatéraux de ce grand pontife installés dans un bureau de tabac. La nation et l'Etre suprême ne devaient pas moins à sa mémoire.

En 1797, quand on renvoya aux assemblées qui se renouvelaient par tiers de nouveaux députés, quelques-uns y apportèrent courageusement l'expression des désirs et des sentiments religieux si longtemps comprimés. La société était en décadence. La France avait besoin de se donner à un maître qui la dirigeât. L'homme providentiel ménagé pour la sauver était Napoléon Bonaparte. Dès son début en Italie, le Directoire avait voulu se servir de lui pour renverser le pape ; alors il avait offert sa démission qu'on n'avait pas acceptée.

« En 1797, le Directoire lui reprochait ses ménagements envers le pape et le clergé. « Vous êtes trop habitué à réfléchir, citoyen « général, lui écrivait-il, pour n'avoir pas « senti aussi bien que nous que la religion « romaine sera toujours l'ennemie irrévocable de la république...... Le Directoire « exécutif vous invite donc à faire tout ce « qui vous sera possible pour détruire l'autorité du pape, et rendre méprisable et « odieux le gouvernement des prêtres. Agissez de manière que le pape et le sacré « collége ne puissent concevoir l'espoir de « jamais siéger à Rome, et aillent chercher « un asile dans quelque lieu que ce soit, ou « au moins qu'il n'y ait plus de puissance temporelle. » Celui qui écrivait ainsi à Napoléon était ce même Laréveillère, pontife *polichinelle* de la Théophilanthropie, cherchant à supplanter le pontife romain. Napoléon, au contraire, mandait au citoyen Cacault, chargé d'affaires de la République : « J'attache bien plus d'importance au titre de con« servateur du saint-siége qu'à celui de son « destructeur. Vous savez bien vous-même « combien mes sentiments ont toujours été « conformes aux vôtres à ce sujet. » Enfin, au traité de Tolentino, Napoléon stipula que les prêtres français, volontairement exilés, ou proscrits à la suite de la révolution, seraient recueillis, nourris et secourus dans les couvents du saint-siége. Les lois de la République ordonnaient de poursuivre et de chasser ces infortunés. Bonaparte eut recours à un singulier argument pour se faire pardonner sa compassion. Il écrivit au Directoire : « Il vaut mieux que ces prêtres soient en Italie qu'en France ; ils nous y seront utiles. Ils sont moins fanatiques que les prêtres italiens ; ils éclaireront le peuple qu'on excite contre nous. D'ailleurs, ils pleurent en nous voyant :

comment n'avoir pas pitié de leur infortune ? » (Gabourd, *Directoire*, liv. II.)

Or, en 1799, quand Bonaparte débarqua à Fréjus, sa venue fut regardée comme le salut de la France. Ce fut peu de temps après, un mois environ, qu'eut lieu la grande transformation qui sauva le pays. Tout le monde sait ce que fut le 18 Brumaire, et quelle fut la portée immense de ce coup d'Etat. Bonaparte devint le chef du gouvernement, disons mieux, il devint le gouvernement de la France.

Quelques mois plus tard, un nouveau pape fut élu. Les choix du sacré collége tombèrent sur le cardinal Chiaramonti, qui prit le nom de Pie VII, en mémoire de Pie VI, son prédécesseur. Bientôt après il entra à Rome, que les Napolitains évacuèrent. Ils avaient, assistés de quelques Anglais, repris cette ville sur les Français qui, dans l'espace d'une année, avaient perdu l'Italie. La bataille de Marengo suffit pour forcer les Autrichiens à abandonner aux Français, commandés par Bonaparte en personne, tout ce que l'absence de ce général leur avait fait perdre. La France reçut triomphalement le héros qui ramenait la victoire sous ses drapeaux, et, confiante, s'abandonna à sa direction. Le génie de Bonaparte sut s'appliquer à tout. Après avoir refondu les administrations, les lois, rendu au gouvernement sa force, à l'autorité son prestige, il fit, de concert avec Pie VII, le fameux Concordat qui rétablit en France la religion que les révolutionnaires avaient voulu proscrire. Nous ne devons pas nous occuper ici des différentes phases de ce grand pacte conclu entre Bonaparte et le successeur de saint Pierre ; notre tâche cesse où la persécution finit.

PERSÉCUTION NAPOLÉONIENNE.

Napoléon Bonaparte, devenu maître de la France, avait mesuré d'un coup d'œil la profondeur de l'abîme dans lequel la révolution l'avait jetée. Avec l'audace de son génie, il avait comblé cet abîme, et rendu à la France sa grandeur et son honneur surtout, que les sicaires avaient traîné, prostitué dans l'orgie révolutionnaire, dans le sang de tout ce qui était noble et vénérable. Le plus beau titre de Napoléon était d'avoir rendu le pays catholique à l'unité, de laquelle on l'avait violemment distrait. L'œuvre du Concordat est un des plus grands services que Napoléon ait rendus. On a beau dire que, malgré lui, s'il eût prétendu maintenir ce que les révolutionnaires avaient fait, le bien se serait opéré; que les tendances de la France étaient entièrement catholiques; on ne parviendra pas à faire prendre le change aux hommes qui raisonnent et qui étudient les faits par l'histoire du passé. Qu'on songe à ce qu'était l'Angleterre quand Henri VIII, d'infâme mémoire, la sépara de la souche apostolique. On pourra, cet exemple devant les yeux, se rendre compte du service que Napoléon a rendu à la France, a rendu à l'Eglise tout entière. Lors de son consulat, Pitt l'avait vainement sollicité de se faire chef religieux de la France, comme il en était chef temporel. L'habilité du ministre anglais, ses insistances sans cesse renouvelées, tout avait échoué devant la fermeté du génie napoléonien. Il en fut de même, lors des conférences de Tilsitt, par rapport à l'empereur Alexandre. Ce prince fit tout son possible auprès de Napoléon pour l'engager à se rendre indépendant du pape, et à faire de la France une Eglise schismatique, comme la Russie, comme l'Angleterre. Napoléon résista toujours aux insistances d'Alexandre, et ne voulut pas se séparer de l'Eglise romaine. Malgré cela l'empereur des Français désirait dominer le pape, comme il dominait tout le reste des souverains d'Europe : il crut arriver à ses fins par la ruse ; plus tard son ambition et la colère de voir ses plans manqués, le portèrent à recourir à la violence : nous allons le suivre dans cette double persécution.

Immédiatement après la publication du Concordat, Napoléon fit publier une série d'articles organiques, dont il n'avait nullement été question dans la discussion du Concordat, et qui avaient pour effet de placer entièrement le clergé sous la dépendance du gouvernement. Ce fut le conseiller d'Etat Portalis qui lut devant le Corps législatif et le Concordat et les articles organiques. Le tout fut adopté le 5 avril 1802, et eut dès lors force de loi. A l'aide de ces articles organiques, Napoléon pensait, sinon dominer, du moins entraver à son gré la puissance et l'autorité du pape, qui réclama vainement contre cette addition aux conventions faites avec le saint-siége.

Le cardinal Caprara, qui vint à Paris comme légat *a latere*, ne montra pas dans cette affaire toute la fermeté qu'on était en droit d'attendre de lui. Peu à peu, l'usage fit adopter quelques-uns des articles organiques, comme il en fit tomber d'autres en désuétude.

Pendant longtemps, la bonne harmonie se maintint entre le prince temporel et le successeur de saint Pierre. Napoléon rendit à Pie VII Bénévent et Ponte-Corvo, que le roi de Naples voulait garder. Il lui fit cadeau de deux bricks armés en guerre, pour protéger le commerce de ses Etats. En juillet 1803, le cardinal Fesch vint à Rome pour y négocier la venue de Pie VII en France, afin de sacrer Napoléon empereur des Français. Ce monarque écrivit en cette circonstance au pape une lettre fort remarquable. « Très-saint-père, lui dit-il, l'heureux effet qu'éprouvent la morale et le caractère de mon peuple par le rétablissement de la religion chétienne, me porte à prier Votre Sainteté de me donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'elle prend à ma destinée et à celle de cette grande nation, dans une des circonstances les plus importantes qu'offrent les annales du monde. Je la prie de venir donner, au plus éminent degré, le caractère de la religion à la cérémonie du sacre et du couronnement du premier empereur des Français. Cette cérémonie acquerra un nouveau lustre, lorsqu'elle sera faite par Votre

Sainteté elle-même. Elle attirera sur nous et sur nos peuples la bénédiction de Dieu, dont les décrets règlent à sa volonté le sort des empires et des familles. Votre Sainteté connaît les sentiments affectueux que je lui porte depuis longtemps, et par là elle peut juger du plaisir que m'offrira cette circonstance, de lui en donner de nouvelles preuves. Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous conserve, très-saint-père, longues années au régime et gouvernement de notre mère la sainte Eglise. Votre dévot fils NAPOLÉON. — Ecrit à Cologne, le 14 septembre 1804. »

On sait l'histoire de la venue de Pie VII en France et du couronnement de Napoléon. Le pape demeura plusieurs mois à Paris après cette cérémonie : on commençait même à craindre qu'il n'y fût pas libre. M. Artaud, t. II, c. 19, nous parle ainsi de cette circonstance : « Le pape continuait de visiter les églises, de bénir ceux qui s'agenouillaient devant lui, et ceux qui croyaient devoir lui refuser cet hommage ; il voyait à ses pieds, du même œil de bonté, l'astronome Lalande, que l'on n'entendait plus se glorifier du nom d'athée, et ces matrones pieuses qui avaient secouru la religion et ses ministres dans les malheurs de l'Eglise. En même temps, une semaine ne succédait pas à une autre qu'il ne sollicitât la faculté de retourner à Rome. Cette permission ne devait lui être accordée que lorsqu'il aurait encore résisté à la demande la plus amère, sans doute, qu'il pût entendre de la bouche d'un Français. Le pape n'a jamais voulu dire quel fut le grand officier qui lui parla un jour d'habiter Avignon, d'accepter un palais papal à l'archevêché de Paris et de laisser établir un quartier privilégié, comme à Constantinople, où le corps diplomatique accrédité près l'autorité pontificale aurait le droit exclusif de résider. Les premiers mots, insinués plutôt qu'adressés directement, puis répétés à des alentours, à des confidents, à des Français amis du saint-siége, donnèrent à supposer que l'on voulait retenir le pape à Paris. Ces mots funestes n'étaient pas prononcés par Napoléon ; mais il avait à Paris une telle puissance sur la pensée et sur la parole, qu'il n'était pas possible qu'on les eût hasardés sans sa permission. Le corps diplomatique à Rome s'en entretenait. J'avais l'innocence de n'y pas croire : cependant, on les répéta avec une telle assurance que le pape crut devoir faire une réponse devant le même grand officier. « On a répandu « qu'on pourrait bien nous retenir en France. « Eh bien ! qu'on nous enlève la liberté : tout « est prévu. Avant de partir de Rome, nous « avons signé une abdication régulière, valable si nous sommes jeté en prison ; l'acte « est hors de la portée du pouvoir des Français ; le cardinal Pignatelli en est dépositaire « à Palerme, et quand on aura signifié les projets qu'on médite il ne vous restera plus « entre les mains qu'un moine misérable, « qui s'appellera Barnabé Chiaramonti. »

Le jour même Napoléon signa les ordres de départ du pape, qui arriva à Rome le 16 mai 1805. Peu de temps après, Napoléon ayant demandé à Pie VII de vouloir bien casser le mariage de Jérôme, son jeune frère, avec une jeune protestante qu'il avait épousée en Amérique, le saint-père lui répondit par une lettre fort belle contenant les doctrines de l'Eglise à l'égard du mariage, et refusant absolument de se prêter à ce que demandait Napoléon. Le monarque en demeura fort irrité. Le cardinal Fesch tenta, mais inutilement, de faire revenir le pape sur sa décision. Ce cardinal, dans toutes les affaires entre la France et le saint-siége, agit beaucoup plus comme oncle de l'empereur que comme prêtre de la sainte Eglise romaine. Déjà les desseins secrets de Bonaparte se montrèrent dans les opérations du cabinet de Milan. On porta plusieurs décrets qui chagrinèrent vivement le pape, lequel écrivit à l'empereur pour lui remontrer que ces décrets étaient en opposition formelle avec le Concordat d'Italie. L'empereur répondit qu'il était plein de bonnes intentions et de respect à l'égard du souverain pontife, et n'en continua pas moins à pousser son plan pour la réalisation de ses projets.

La première atteinte portée directement à la puissance papale par Bonaparte, fut l'occupation d'Ancône. Le conquérant venait de forcer les Autrichiens, qu'il avait enfermés dans Ulm, à capituler. En se mettant en chemin pour marcher sur la capitale de leur empire, il donna l'ordre d'occuper Ancône. Le souverain pontife fut très-affecté de cet événement, et il écrivit à l'empereur : « Nous dirons franchement à Votre Majesté, avec toute l'ingénuité de notre caractère, que l'ordre qu'elle a donné au général Saint-Cyr d'occuper Ancône avec les troupes françaises, et de la faire approvisionner, nous a causé non moins de surprise que de douleur, tant pour la chose en elle-même, que pour la manière dont elle a été exécutée : Votre Majesté ne nous ayant eu aucune façon prévenu. Véritablement, nous ne pouvons dissimuler que c'est avec une vive sensibilité que nous nous voyons traité d'une manière, qu'à aucun titre nous ne croyons avoir méritée. Notre neutralité, reconnue par Votre Majesté, comme par toutes les autres puissances, et pleinement respectée par elles, nous donnait un motif particulier de croire que les sentiments d'amitié qu'elle professait à notre égard, nous auraient préservé de cet amer déplaisir : nous nous apercevons que nous nous sommes trompé. Nous le dirons franchement, de l'époque de notre retour de Paris, nous n'avons éprouvé qu'amertume et déplaisirs, quand au contraire, la connaissance personnelle que nous avons faite de Votre Majesté, et notre conduite invariable, nous promettaient toute autre chose. En un mot, nous ne trouvons pas dans Votre Majesté la correspondance de sentiments que nous étions en droit d'en attendre : nous le sentons vivement, et à l'égard de l'invasion présente, nous disons avec sincérité que ce que nous nous devons à nous-même, et les obligations que nous avons contractées envers nos sujets, nous forcent de demander à

Votre Majesté l'évacuation d'Ancône, au refus de laquelle nous ne verrions pas comment pourrait se concilier la continuation des rapports avec le ministre de Votre Majesté à Rome, ces rapports étant en opposition avec le traitement que nous continuerions à recevoir de Votre Majesté dans Ancône. Que Votre Majesté se persuade que cette lettre est un pénible devoir pour notre cœur, mais que nous ne pouvons dissimuler la vérité, ni manquer en outre aux obligations que nous avons contractées. Nous voulons donc espérer qu'au milieu de toutes les amertumes qui nous accablent, Votre Majesté voudra bien nous délivrer du poids de celle-ci, qu'il dépend de sa seule volonté de nous épargner. »

Cette lettre, fort convenable quant au fond, juste dans toutes ses parties, nous paraît trop longue pour la circonstance; elle sent un peu trop le souverain qui connaît sa faiblesse et la puissance de son rival. Peut-être le ton dont elle est empreinte tout entière tient-il à la vive affection que Pie VII avait personnellement pour Napoléon. Dans tous les cas, le pape devait écrire dans ce sens à Napoléon, d'abord, pour protester contre une agression souverainement injuste, ensuite, pour couvrir sa responsabilité comme souverain, aux yeux des autres puissances qui auraient pu croire qu'il consentait à l'occupation d'Ancône, dans le but de se prêter aux projets du conquérant. Il expliqua lui-même au cardinal Fesch, que son intention n'était pas de rompre les rapports confidentiels avec la France, mais qu'il devait à lui et au reste de l'Europe, de briser les rapports officiels et ostensibles comme protestation. La réponse de Napoléon se fit attendre fort longtemps. Le pape ne la reçut que le 7 janvier 1806. « L'occupation d'Ancône, y est-il dit, est une suite nécessaire de la mauvaise organisation militaire du saint-siége. Votre Sainteté avait intérêt à voir cette forteresse plutôt dans mes mains que dans celles des Anglais ou des Turcs... Je me suis considéré comme le protecteur du saint-siége, et à ce titre j'ai occupé Ancône. Je me suis considéré, comme mes prédécesseurs de la deuxième et de la troisième race, comme fils aîné de l'Eglise, comme ayant seul l'épée pour la protéger et la mettre à l'abri d'être souillée par les Grecs et les Musulmans. »

Il est triste d'être obligé d'en convenir, cette lettre manque de franchise; elle n'est qu'une invocation de prétextes au lieu de raisons. Elle cherche à voiler les desseins ambitieux, elle les laisse voir complétement à découvert. On a dit qu'elle était écrite d'une façon dérisoire et dans un ton de moquerie. Cela n'est pas. On sent très-bien qu'elle part d'un homme qui cherche vainement de bonnes raisons à une mauvaise action. Evidemment, si les puissances étrangères, alors en guerre avec Napoléon, avaient songé à occuper Ancône, elles ne l'eussent pas fait, nous aimons à le croire, comme il le fit lui-même, sans déclaration de guerre. La neutralité du pape, comme le dit Pie VII dans sa lettre, était reconnue par tout le monde, et nul n'avait songé sérieusement à violer cette neutralité. La réponse que fit le souverain pontife est pleine de modération et respire complétement l'esprit évangélique qui convient au successeur de saint Pierre, au vicaire de Jésus-Christ. Elle se termine ainsi : « Si nous devions nous voir ravir une chose si précieuse pour nous, l'amitié et la bienveillance de Votre Majesté, le prêtre de Jésus-Christ, qui a la vérité dans le cœur et sur les lèvres, supportera tout avec résignation et sans crainte. De la tribulation elle-même, il recevra le réconfort de sa constance. Il espère que la récompense que ne lui offre pas le monde lui est réservée plus solide, éternelle dans le ciel, et ne cessant pas de prier Dieu pour la longue et prospère conservation de Votre Majesté impériale et royale, nous lui accordons de tout cœur la paternelle bénédiction apostolique. »

Napoléon se montra fort irrité de la lettre du pape : quinze jours après, il répondit. Aveuglé par ses succès, il montre dans cette lettre qu'il a le vertige déjà qui perd les ambitieux en leur ôtant ce sens droit, ce bon sens si nécessaire, même à ceux que Dieu a faits si grands. Il en vint jusqu'à dire au pape, qu'il était plus sage, plus pieux que lui, que s'il avait encore plus de puissance, il se déclarerait pontife suprême, et ne laisserait pas, lui, périr les âmes. Pie VII, après avoir consulté ses cardinaux, répondit à Napoléon. Sa lettre, de laquelle nous ne citons qu'une partie, fait justice des prétentions et des accusations de l'empereur. « Votre Majesté veut que nous chassions de nos Etats tous les Russes, Anglais et Suédois, et tout agent du roi de Sardaigne, et que nous fermions nos ports aux bâtiments des trois puissances susdites ; elle veut que nous abandonnions notre état pacifique, et que nous entrions avec ces puissances dans un état ouvert de guerre et d'hostilité. Que Votre Majesté nous permette de lui répondre avec une netteté précise, non pas à cause de nos intérêts temporels, mais à cause des devoirs essentiels inséparables de notre caractère : nous nous trouvons dans l'impossibilité d'adhérer à cette demande. Veuillez bien la considérer sous tous les rapports qui nous regardent, et jugez vous-même s'il est de votre religion, de votre grandeur, de votre humanité, de nous contraindre à des pas de cette nature. Nous, vicaire de ce Verbe éternel, qui n'est pas le Dieu de la dissension, mais le Dieu de la concorde, qui est venu au monde pour en chasser les inimitiés et pour évangéliser la paix, tant à ceux qui sont éloignés qu'à ceux qui sont voisins, ce sont les expressions de l'Apôtre, en quelle manière pouvons-nous dévier de l'enseignement de notre divin instituteur? Comment contredire la mission à laquelle nous avons été destiné? Ce n'est pas notre volonté, c'est celle de Dieu, dont nous occupons la place sur la terre, qui nous

prescrit le devoir de la paix envers tous, sans distinction de catholiques et d'hérétiques, de voisins ou d'éloignés, de ceux dont nous attendons le bien, et de ceux dont nous attendons le mal. Il ne nous est pas permis de trahir l'office commis par le Tout-Puissant, et nous le trahirions, si, pour les motifs déduits par Votre Majesté, c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de puissances hérétiques, qui ne peuvent nous faire que du mal (c'est ainsi que parle Votre Majesté), nous accédions à des demandes qui nous porteraient à prendre part contre elles dans la guerre. Si nous ne devons pas, comme dit Votre Majesté, entrer dans le dédale de la politique, dont nous nous sommes tenu et dont nous nous tiendrons toujours éloigné, nous devons d'autant plus nous abstenir de prendre part dans les mesures d'une guerre qui a des objets politiques, d'une guerre dans laquelle on n'attaque pas la religion, d'une guerre dans laquelle d'ailleurs se trouve mêlée une puissance catholique. La nécessité seule de repousser une agression hostile, ou de défendre la religion mise en péril, a pu donner à nos prédécesseurs un juste motif de sortir de leur état pacifique. Si quelqu'un d'eux, par faiblesse humaine, s'est écarté de ces maximes, sa conduite, nous le dirons franchement, ne pourrait jamais servir d'exemple à la nôtre. Ce pacifique maintien, que nous devons garder à cause du caractère sacré dont Dieu nous a investi, nous le devons également garder dans les intérêts de la religion, qu'il nous a confiés, dans les intérêts du troupeau qu'il a remis à notre ministère pastoral. Chasser les sujets des puissances en guerre avec Votre Majesté, leur fermer les ports, serait le même que s'attirer la sûre conséquence de la rupture de toute communication entre nous et les catholiques qui vivent dans leurs domaines. Pouvons-nous laisser dans l'abandon tant d'âmes de fidèles, tandis que l'Evangile nous défend de négliger la recherche même d'une seule? Pouvons-nous être indifférent aux maux infinis que le catholicisme souffrirait dans ces pays, s'il y restait privé de toute communication avec le centre de l'unité, qui est le fondement et la base de la religion catholique? Si une irrésistible force des événements humains nous privait de cette libre communication, nous gémirions profondément sur une telle calamité; mais nous ne souffririons pas le continuel remords d'en être nous-même la cause. Au contraire, si nous intimions aux sujets de ces souverains de sortir de nos Etats, de ne pas approcher de nos ports, ne serait-ce pas une infortune irréparable, et par un fait qui serait absolument nôtre, que toute communication resterait interrompue entre nous et les catholiques qui vivent dans ces contrées. Comment pourrions-nous résister à la voix intérieure de notre conscience, qui nous reprocherait continuellement les funestes conséquences de ce fait? Comment pourrions-nous cacher à nous-même notre faute? Les catholiques qui existent dans ces domaines ne sont pas en petit nombre. Il y en a des millions dans l'empire russe. Il y en a des millions et des millions dans les pays soumis au royaume d'Angleterre; ils jouissent du libre exercice de leur culte, ils sont protégés. Nous ne pouvons prévoir ce qui arriverait, si les souverains de ces Etats se voyaient provoqués par nous et par un acte d'hostilité si décidé, tel que serait l'expulsion de leurs sujets et la fermeture de nos ports. Le ressentiment contre nous serait d'autant plus fort, qu'il serait en apparence plus juste, puisque nous n'aurions reçu d'eux aucune injure. Si cette indignation ne se ruait pas contre les personnes des catholiques, nous pourrions craindre à bon droit qu'on ne ruinât l'exercice de la religion catholique permis avec tant de liberté dans ces domaines. Quand cela n'arriverait pas, il arriverait certainement que l'on prononcerait l'interdiction de toute communication directe et indirecte entre les catholiques et nous, l'empêchement des missions, l'interruption de toutes les affaires spirituelles, et cela serait un mal incalculable pour la religion et le catholicisme, mal dont nous devrions nous accuser nous-même et dont il faudrait rendre le compte le plus sévère devant le tribunal de Dieu..... Nous terminons ici les réponses aux premières demandes de Votre Majesté, avec la confiance, qu'après des réflexions d'un si grand poids, elle abandonnera ses demandes, et qu'elle nous délivrera de la désolation dans laquelle elle nous a plongé. Mais les principes sur lesquels Votre Majesté les a appuyées, ne nous permettent pas de nous taire... Sire, levons le voile! Vous dites que vous ne toucherez pas à l'indépendance de l'Eglise; vous dites que nous sommes le souverain de Rome; vous dites dans le même moment, que *toute l'Italie sera soumise à votre loi*. Vous nous annoncez que si nous faisons ce que vous voulez, vous ne changerez pas les apparences. Mais si vous entendez que Rome, comme faisant partie de l'Italie, soit sous votre loi, si vous ne voulez conserver que les apparences, le domaine temporel de l'Eglise sera réduit à une condition absolument lige et servile, la souveraineté et l'*indépendance* du saint-siége seront détruites. Votre Majesté établit en principe qu'elle est *empereur de Rome*. Nous répondons, avec la franchise apostolique, que le souverain pontife, qui est tel depuis un si grand nombre de siècles, qu'aucun prince régnant ne compte une ancienneté semblable à la sienne, le pontife, devenu encore souverain de Rome, ne reconnait et n'a jamais reconnu dans ses Etats une puissance supérieure à la sienne; qu'aucun empereur n'a aucun droit sur Rome. Vous êtes immensément grand; mais vous avez été élu, sacré, couronné, reconnu empereur des Français, et non de Rome. Il n'existe pas d'empereur de Rome; il n'en peut pas exister, si l'on ne dépouille le souverain pontife du domaine absolu et de l'empire qu'il exerce seul à Rome. Il existe bien un

empereur des Romains, mais ce titre est reconnu par toute l'Europe, et par Votre Majesté elle-même, dans l'empereur d'Allemagne. Ce n'est qu'un titre de dignité et d'honneur, lequel ne diminue en rien l'indépendance réelle et apparente du saint-siége... Votre Majesté dit : « Que nos relations avec elle sont les mêmes que celles de nos prédécesseurs avec Charlemagne. » Charlemagne a trouvé Rome dans les mains des papes, il a reconnu, il a confirmé sans réserve leurs domaines, il les a augmentés avec de nouvelles donations, il n'a prétendu aucun droit de domaine ni de supériorité sur les pontifes considérés comme souverains temporels, il n'a prétendu d'eux ni dépendance, ni sujétion. Nous ne pouvons admettre la proposition suivante : que nous devons avoir pour Votre Majesté dans le temporel les mêmes égards qu'elle a pour nous dans le spirituel. Cette proposition a une extension qui détruit et altère les notions de nos deux puissances. Un souverain catholique n'est tel que parce qu'il professe reconnaître les définitions du chef visible de l'Eglise, et le regarde comme le maître de la vérité et le seul vicaire de Jésus-Christ sur la terre : il n'y a donc pas d'identité, ni d'égalité entre les relations spirituelles d'un souverain catholique avec le suprême hiérarque, et les relations temporelles d'un souverain avec un autre souverain.... Vous dites encore, que « Vos ennemis doivent être les nôtres. » Cela répugne au caractère de notre divine mission, qui ne connaît pas d'inimitiés, même avec ceux qui sont éloignés du centre de notre union. Ainsi donc, toutes les fois que Votre Majesté serait en guerre avec une puissance catholique, nous devrions nous trouver en guerre avec cette puissance? Charlemagne, et tous les princes avoués ou défenseurs de l'Eglise, ont fait profession de la défendre de la guerre et non de l'entraîner à la guerre. Cette proposition tend à faire du souverain pontifical un feudataire, un vassal lige de l'empire français. » Cette lettre si éminemment remarquable se terminait ainsi : « Si nous étions assez malheureux pour que le cœur de Votre Majesté ne fût pas ému par nos paroles, nous souffririons avec une résignation évangélique tous les désastres, nous nous soumettrions à toutes les douleurs en les recevant de la main du Seigneur. Oui, la vérité triomphera toujours sur nos lèvres ; la constance à maintenir intacts les droits de notre siége régnera dans notre cœur ; nous affronterons toutes les adversités de cette vie, plutôt que de nous rendre indigne de notre ministère : et vous, vous ne vous éloignerez pas de cet esprit de sagesse et de prévoyance qui vous distingue ; il vous a fait connaître que la prospérité des gouvernements et la tranquillité des peuples sont inséparablement attachées au bien de la religion.... Vous n'oublierez pas enfin que nous nous trouvons à Rome exposé à tant de tribulations, et qu'il y a à peine une année que nous sommes parti de Paris. »

Napoléon était souverainement irrité de trouver une puissance plus grande que la sienne, et qu'il ne pouvait briser. Il disait à M. de Fontanes : « Ce prêtre est plus puissant que moi, car il règne sur les esprits ; moi je ne règne que sur la matière. Il garde l'âme et me jette le cadavre. » Après avoir reçu cette lettre du pape, il rappela son oncle le cardinal Fesch de son ambassade à Rome, et le remplaça par un protestant nommé Alquier, lequel jusqu'alors avait été ambassadeur à Naples. En partant, le cardinal se présenta au pape, pour lui demander ses commissions. « Nous n'en avons pas, dit Pie VII, nous vous chargeons seulement de dire à l'empereur que, quoiqu'il nous maltraite beaucoup, nous lui sommes très-attaché ainsi qu'à la nation française : répétez-lui que nous ne voulons entrer dans aucune considération ; que nous voulons être indépendant, parce que nous sommes souverain ; que, s'il nous fait violence, nous protesterons à la face de l'Europe, et que nous ferons usage des moyens temporels et spirituels que Dieu a mis dans nos mains. — Votre Sainteté, reprit le cardinal, devrait se rappeler qu'elle n'a pas le droit de faire usage de l'autorité spirituelle dans les affaires présentes de la France avec Rome. » Le pape demanda d'un ton très-élevé au cardinal où il prenait cette opinion. » (Artaud, tom. II, ch. 29.)

Ce fut peu de temps après que Napoléon fit son frère Joseph roi de Naples. Le nouveau roi demanda à son frère l'autorisation de s'emparer de Bénévent et de Ponte-Corvo, parce que ces deux principautés étaient enclavées dans ses Etats. L'empereur, sous prétexte de mettre fin aux contestations que Bénévent et Ponte-Corvo occasionnaient incessamment entre Rome et Naples, donna Bénévent à Talleyrand, avec le titre de prince, et Ponte-Corvo à Bernadotte. Bientôt après, il donna l'ordre au général Lemarrois d'occuper Pesarofano, Sinigaglia, tout le littoral de l'Adriatique dans les Etats du pape. Il fut en outre décidé que ce serait aux dépens du trésor du saint-père que cette occupation serait soldée. Des soldats français, partis du royaume de Naples, s'emparèrent de Civita-Vecchia dont le général Duchesne fit arrêter le gouverneur. Ce fut dans ces circonstances que le pape dit à l'ambassadeur Alquier : « Tous les points importants de nos Etats sont occupés par les troupes françaises, que nous ne pouvons plus faire subsister, même en mettant de nouveaux impôts. Si l'on veut s'emparer de Rome, nous refuserons l'entrée du château Saint-Ange : nous ne ferons aucune résistance, mais vos soldats devront briser les portes à coup de canon. L'Europe verra comme on nous traite ; et nous aurons du moins prouvé que nous avons agi conformément à notre honneur et à notre conscience. Si l'on nous ôte la vie, la tombe nous honorera, et nous serons justifié aux yeux de Dieu et dans la mémoire des hommes. » Les desseins secrets de Napoléon ne tardèrent pas à se montrer plus ouverte-

ment : M. Alquier notifia à Pie VII que s'il voulait conserver ses Etats, il devait déclarer, 1° que tous les ports de l'Etat pontifical seraient fermés à l'Angleterre, toutes les fois que cette puissance serait en guerre avec la France ; 2° que toutes les forteresses de l'Etat romain seraient occupées par des troupes françaises, toutes les fois qu'une armée de terre aurait débarqué, ou aurait menacé de débarquer sur un des points de l'Italie. Le saint-père répondit : « Sa Majesté peut, quand elle le voudra, exécuter ses menaces et nous enlever ce que nous possédons. Nous sommes résigné à tout, et prêt, si elle veut, à nous retirer dans un couvent, ou dans les catacombes de Rome à l'exemple des premiers fidèles. » Alquier écrivit à Talleyrand : « Votre Altesse ne peut avoir oublié ce que j'ai dit constamment de la résistance opiniâtre du pape, et de l'impossibilité que je trouvais à la vaincre. On s'est étrangement trompé sur le caractère de ce souverain, si l'on a pensé que sa flexibilité apparente cédait à tous les mouvements qu'on voulait lui imprimer ; cette manière de le juger n'est vraie que sur les objets d'administration et de détails de gouvernement, où le pape s'en remet à la volonté de ceux qui en sont chargés ; mais dans tout ce qui tient à l'autorité du chef de l'Eglise, il ne s'en rapporte qu'à lui seul... Le pape a un caractère doux, mais très-irritable, et susceptible de déployer une fermeté à toute épreuve. C'est un fait constant, qu'il ne verra pas sans une satisfaction très-vive que sa résistance produise des changements politiques qu'il appellera persécution... Comme tous les ultramontains, il pense que les malheurs de l'Eglise, suivant leur expression, doivent amener des temps plus prospères et des jours de triomphe ; et déjà ils disent hautement : Si l'empereur nous renverse, son successeur nous relèvera. (Artaud.)

Pendant que Napoléon commençait à persécuter le pape, il rendait des décrets favorables au clergé de ses Etats. Il autorisait les évêques à faire des visites pastorales dans les maisons d'éducation, et accordait des bourses aux séminaires : il leur donna des maisons, et accorda l'exemption de la conscription. Il accorda en outre des secours de toutes sortes aux sœurs hospitalières. Il établit les frères des Ecoles chrétiennes pour l'instruction gratuite des enfants des pauvres. Peut-être que cette bienveillance de Napoléon à l'égard du clergé de France, dit M. Rohrbacher, était destinée à servir de manteau à ses mauvais desseins à l'égard du souverain pontife. Non, cela n'est pas admissible : Napoléon sentait trop bien le besoin de la religion en France, pour faire, des mesures qu'il prenait, quelque chose qui ne fût pas sérieux. Ces mesures étaient trop éminemment utiles pour qu'on puisse maintenant dire qu'elles étaient destinées à voiler les mauvais desseins de l'empereur à l'égard du pape. Tout ce que Napoléon faisait pour le clergé de France et pour les institutions religieuses, entrait dans le vaste plan de réorganisation sociale que cet homme providentiel accomplissait.

Ce fut à cette époque (décembre 1806) que Mgr Arezzo, archevêque de Séleucie, informa le pape que Napoléon, extrêmement irrité de voir qu'il ne voulait pas faire cause commune avec lui contre ses ennemis, menaçait de le priver de ses Etats et de faire un roi de Rome. De son côté Eugène Beauharnais, beau-fils de Napoléon et vice-roi d'Italie, importunait sans cesse Pie VII au sujet du Concordat italien. Il alla jusqu'à lui envoyer copie de la lettre suivante de Napoléon. « *Dresde*, 22 *juillet* 1807. Mon fils, j'ai vu dans la lettre que Sa Sainteté vous a adressée, et que certainement elle n'a pas écrite, j'ai vu qu'elle me menace. Croirait-elle que les droits du trône sont moins sacrés aux yeux de Dieu que ceux de la tiare? Il y avait des rois avant qu'il y eût des papes. Ils veulent, disent-ils, publier tout le mal que j'ai fait à la religion : les insensés ! ils ne savent pas qu'il n'y a pas un coin du monde en Allemagne, en Italie, en Pologne, où je n'aie fait encore plus de bien à la religion, que le pape n'y a fait de mal, non par de mauvaises intentions, mais par les conseils irascibles de quelques hommes bornés qui l'entourent. Ils veulent me dénoncer à la chrétienté; cette ridicule pensée ne peut appartenir qu'à une profonde ignorance du siècle où nous sommes. Il y a une erreur de mille ans de date. Le pape qui se porterait à une telle démarche cesserait d'être pape à mes yeux ; je ne le considérerais que comme l'antechrist envoyé pour bouleverser le monde et faire du mal aux hommes, et je remercierais Dieu de son impuissance. Si cela était ainsi, je séparerais mes peuples de toute communication avec Rome, et j'établirais une telle police, qu'on ne verrait plus circuler ces pièces mystérieuses, ni provoquer ces réunions souterraines qui ont affligé quelques parties de l'Italie et qui n'avaient été imaginées que pour alarmer les âmes timorées... Que veut faire Pie VII en me dénonçant à la chrétienté ? Mettre mon trône en interdit, m'excommunier? Pense-t-il alors que les armes tomberont des mains de mes soldats? Pense-t-il mettre le poignard aux mains de mes peuples pour m'égorger ? Il ne lui resterait plus alors qu'à essayer de me faire couper les cheveux et de m'enfermer dans un monastère. Le pape actuel s'est donné la peine de venir à mon couronnement à Paris. J'ai reconnu à cette démarche un saint prélat ; mais il voulait que je lui cédasse les Légations; je n'ai pu ni n'ai voulu le faire. Le pape actuel est trop puissant ; les prêtres ne sont pas faits pour gouverner. Pourquoi le pape ne veut-il pas rendre à César ce qui est à César ? Est-il sur la terre plus que Jésus-Christ ? Peut-être le temps n'est pas loin, si l'on veut continuer à troubler les affaires de mes Etats, où je ne reconnaîtrai le pape que comme évêque de Rome, comme égal et au même rang que les évêques de mes Etats. Je ne craindrai pas de réunir les Eglises gallicane-italienne, alle-

mande-polonaise, dans un concile, pour faire mes affaires sans pape. Dans le fait, ce qui peut sauver dans un pays peut sauver dans un autre : les droits de la tiare ne sont au fond que des devoirs : s'humilier et prier. Je tiens ma couronne de Dieu et de mes peuples. Je serai toujours Charlemagne pour la cour de Rome, et jamais Louis le Débonnaire. Jésus-Christ n'a pas institué un pèlerinage à Rome comme Mahomet à la Mecque. Tels sont mes sentiments, mon fils. Je n'autorise plus qu'une seule lettre de vous à Sa Sainteté, pour lui faire connaître que je ne puis consentir à ce que les évêques italiens aillent chercher leurs institutions à Rome. » (Pacca, tom. I, pag. 50 et suiv.) Evidemment cette lettre n'est pas de Napoléon : elle est de sa colère, elle est écrite par sa passion. On n'y reconnait ni la sagesse, ni la profondeur de vues qu'on trouve ordinairement dans ce que fait cet homme extraordinaire. Aussi Pie VII ne voulut-il pas la communiquer au sacré collége.

Ainsi que nous l'avons vu, Napoléon avait demandé à Pie VII un cardinal avec pleins pouvoirs pour terminer les affaires entre lui et Rome; mais, de sa part, ce n'était qu'un piége. Aussi, le pape ayant proposé le cardinal Litta, homme capable et dont on avait parlé, Napoléon le refusa, et demanda le cardinal Bazane, homme d'une grande faiblesse et entièrement sourd. Pie VII, voyant qu'on avait l'intention d'abuser de sa complaisance, mit fin à cette légation, en disant qu'il en appelait au jugement de Dieu.

Le bruit s'étant répandu que Napoléon devait se rendre en Italie et aller à Rome, Pie VII envoya l'inviter à descendre dans son palais du Vatican, ne voulant, disait-il, céder à personne l'honneur de recevoir un hôte si illustre. Nonobstant cette invitation touchante, la guerre d'argumentation continuait à Paris, et l'ambassadeur Alquier envoyait au cardinal Casoni, contre la puissance temporelle des papes, les plaidoyers de M. de Champagny, nouveau ministre des affaires étrangères de France. Le 28 janvier 1808, le cardinal répondit par ce passage de Bossuet: « Dieu voulut que cette Eglise, la mère commune de tous les royaumes, ne fût dépendante d'aucun royaume dans le temporel, et que le siége où tous les fidèles devaient garder l'unité de la foi, fût mis au-dessus des partialités que les divers intérêts et les jalousies d'Etat pourraient causer. L'Eglise, indépendante dans son chef de toutes les puissances temporelles, se voit en état d'exercer plus librement, pour le bien commun et sous la protection des rois chrétiens, cette puissance céleste de régir les âmes, et tenant en main la balance droite au milieu de tant d'empires souvent ennemis, elle entretient l'unité dans tout le corps, tantôt par d'inflexibles décrets et tantôt par de sages tempéraments. » On ne pouvait pas exprimer, ajoute le cardinal, ni plus solidement, ni plus clairement, la nécessité où se trouve l'Eglise romaine de conserver sa neutralité et l'indépendance de son domaine temporel. (Rohrbacher, vol. XXVIII, p. 73.)

Peu de jours après, le général Miollis frère de l'évêque de Digne, annonça qu'il allait passer avec un corps de troupes, pour se rendre dans le royaume de Naples. Dans la même journée on sut que les Français marchaient sur Rome, annonçant qu'ils avaient ordre de s'en emparer. Le pape assembla le sacré collége, et rédigea la protestation suivante, qu'il fit afficher dans Rome, à l'entrée de l'armée française, laquelle eut lieu le lendemain au matin, 2 février 1808.

« Sa sainteté notre seigneur le pape Pie VII, n'ayant pu adhérer à toutes les demandes qui lui ont été faites de la part du gouvernement français, parce que la voix de sa conscience et ses devoirs sacrés le lui défendaient, a cru devoir subir les désastreuses conséquences dont on l'avait menacé par suite de son refus, et même l'occupation militaire de la capitale où il siége. Résigné dans l'humilité de son cœur devant les impénétrables jugements du ciel, il remet sa cause aux mains de Dieu ; mais, ne voulant pas d'ailleurs manquer à l'essentielle obligation de garantir les droits de sa souveraineté, il nous a ordonné de protester, comme il proteste formellement en son nom, en celui de ses successeurs, contre toute usurpation de ses domaines, sa volonté étant que les droits du saint-siége soient et demeurent tout à fait intacts.

« Vicaire sur la terre de ce Dieu de paix qui nous a enseigné par son exemple la douceur et la patience, il ne doute point que ses sujets bien-aimés, qui lui ont toujours donné tant de preuves d'obéissance et d'attachement, ne mettent tous leurs soins à conserver la tranquillité privée et publique. Sa Sainteté les y exhorte et le leur ordonne expressément; elle espère que, loin de faire aucun tort, aucune offense à qui que ce soit, ils respecteront même les individus d'une nation dont elle a reçu tant de témoignages de respect et d'affection dans son voyage en France, ou son séjour à Paris. » Cette protestation était signée du cardinal Casoni, secrétaire d'Etat.

Suivant l'avis du sacré collége, Pie VII avait donné l'ordre que les portes de la ville fussent ouvertes à l'heure ordinaire; que les gardes pontificales, au lieu de faire aucune résistance, restassent immobiles dans leurs quartiers, et laissassent les Français entrer librement dans Rome. Le 2 février, vers les huit heures du matin, l'armée française entra dans Rome, désarma la garde pontificale, occupa le château Saint-Ange, et, tandis que le pape et le sacré collége célébraient dans la chapelle du Quirinal l'office solennel de la fête de la Purification, un gros corps de cavalerie et d'infanterie fut porté sur la grande place du palais pontifical, et dix pièces d'artillerie furent braquées en face des fenêtres de l'appartement du pape. Les officiers français et quelques sujets rebelles avaient espéré qu'à la vue de cet appareil terrible, le pape et le sacré collége, effrayés, auraient

fini par accepter les conditions de l'empereur. Leur étonnement fut grand de voir la cérémonie continuer avec la plus grande tranquillité, et les cardinaux se retirer ensuite sans montrer aucun signe d'altération. (Pacca, *Mémoires sur Pie VII.*)

Le lendemain 3 février, le pape déclara au général Miollis et à l'ambassadeur Alquier qu'il se considérerait comme prisonnier, tant qu'il y aurait à Rome une armée d'occupation. Le général avait ordre de n'opérer de changements dans le gouvernement que lentement et sans secousse ; mais avant même la fin du mois, il dut, d'après l'ordre formel de son gouvernement entrer dans la voie des mesures violentes et arbitraires. Les cardinaux Caraffa, Trajetto, Pignatelli, Saluzzo, Caracciolo et Ruffo Scilla, tous Napolitains, reçurent l'ordre de partir immédiatement pour Naples. Ils répondirent, qu'étant attachés au sacré collége, ils ne pouvaient quitter Rome sans l'ordre formel du saint-père. On les fit partir de force. Le mois suivant, le même ordre fut donné à tous les cardinaux italiens dépendant des Etats annexés à l'empire français. Pie VII leur adressa à chacun une lettre qui leur défendait d'obéir. « Dans le cas où la force, y était-il dit, après avoir indignement arraché Votre Eminence du sein du chef de l'Eglise, vous laisserait libre à quelque distance de Rome, la volonté de Sa Sainteté est que vous ne poursuiviez pas le voyage, afin qu'il soit bien constaté que la violence seule a pu vous éloigner du saint-siége. » Le cardinal Doria, qui avait été mis à la place du cardinal Casoni, comme prosecrétaire d'Etat, fut enlevé de Rome par la force et se réfugia à Gênes. Le cardinal Gabrielli lui succéda dans ses fonctions. On fit enlever de Rome par un piquet de soldats français, et renfermer dans la forteresse de Fénestrelle, Mgr Cavalchini, gouverneur de la capitale du monde chrétien. En partant, il publia la lettre suivante, qu'il écrivait au pape : « Il n'y a jamais eu de moment de ma vie où mon âme ait éprouvé autant de consolation et de paix que le moment où j'adresse à Votre Sainteté cette lettre respectueuse. Heureuse lettre à qui il sera permis au moins d'approcher du trône, si l'on refuse cette permission à celui qui l'a écrite ! Lettre témoin éternel des sentiments avec lesquels, aujourd'hui arraché par la violence, je me sépare de mon souverain et de mon père ! Serein d'âme, tranquille d'esprit, avec une conscience qui ne me reproche aucun délit, je vais quitter Rome. Votre fermeté invincible, très-saint-père, et l'exemple illustre de tant de personnages éminents revêtus de la pourpre, et qui souffrent la même injuste tribulation, m'animent et m'encouragent. Honorable est mon délit, et j'en dois être orgueilleux devant toute adversité et tout supplice ; mon délit est de vous avoir conservé une fidélité comme je le devais. Et qui, à mon exemple, ne conservera pas la fidélité à un héros de patience à la fois et de force, tel que vous vous montrez, très-saint-père, et tel que vous êtes ; au chef de l'Eglise, au successeur de saint Pierre ? J'ai frémi pour votre auguste personne aux propositions qui m'ont été faites de grandeurs, de richesses et d'honneurs, si je m'étais déclaré rebelle à votre trône et à vous ; j'en ai frémi, j'en frémis encore en y pensant. De telles récompenses auraient été semblables à ces monnaies que reçut le disciple traître à Jésus-Christ. J'aurais cru accepter un salaire d'iniquité, et le vil prix du sang et de l'impiété. Menacé, je ne me suis pas senti abattu ; gardé à vue maintenant, je ne me laisse pas abattre ; arraché de Rome, je serai le même. Et quel ministre, fidèle à vous, pourrait s'humilier ? Que ce soit là le plus amer reproche qu'auront à se faire vos ennemis et les miens ! Je serai privé de tout, mais rien ne m'enlèvera la belle joie d'une conscience pure qui souffre, sans l'avoir mérité, et de son dévouement au saint-siége, et de son amour pour votre personne sacrée. On me refuse la faculté de retourner à ma maison paternelle, et l'on me prescrit le misérable séjour d'une forteresse éloignée (Fenestrelle) ; mais en contemplant les murailles étroites qui m'environneront, les liens et les chaînes dont je serai peut-être chargé, rien ne m'empêchera de penser continuellement à vos conseils et à vos exemples, qui furent pour moi les commandements les plus légitimes. L'emploi que, pendant peu d'années, j'ai eu l'honneur d'exercer dans la capitale auprès de votre Sainteté, avec tous les sentiments de fidélité et de justice que j'ai pu y apporter, je demande qu'il me soit permis de n'y pas renoncer, quoique j'en sois éloigné. Ce souvenir me sera d'une quotidienne consolation dans les traverses de mon douloureux exil. Dieu prendra soin de la justice de ma cause, et j'en suis sûr, car elle marche du même pas que la vôtre. Voilà les sentiments avec lesquels je pars, ô très-saint-père ; et avec les plus fervents sentiments de religion et de tendresse filiale, j'implore, pour à présent et pour toujours, la paternelle bénédiction apostolique. CAVALCHINI, *gouverneur de Rome.* »

Au mois d'août suivant, on vint dire au pape qu'une frégate anglaise était depuis quelques jours à la hauteur de Fiumicino ; qu'elle avait ordre de recevoir Sa Sainteté et de la conduire en Sicile. Le pape refusa, en disant : « Je ne quitterai le saint-siége que lorsque la force viendra m'en arracher. » Le 6 septembre 1808, un major du nom de Munzio se présenta au cardinal Pacca, pour lui signifier un ordre de départ, disant qu'il avait publié une notification du pape capable de mettre obstacle aux enrôlements que faisaient les Français. Le pape, prévenu par un billet, vint lui-même trouver son ministre, et le prenant par la main, le conduisit dans ses appartements, et déclara que si on voulait venir l'y prendre, il faudrait qu'on brisât les portes. « Je suis las, dit-il à l'officier, de souffrir tant d'outrages et d'insultes de la part d'un homme qui se dit encore catholique ; on veut m'ôter un à un tous mes ministres, afin de m'empêcher d'accomplir

mon devoir apostolique et pour entraver l'exercice des droits de ma souveraineté temporelle, je ne veux pas qu'on m'enlève le cardinal. » Ce fut en mai 1809, que Napoléon mit le comble à cette persécution, en datant de Vienne, où il venait d'entrer, un décret qui incorporait définitivement les États romains à l'empire français. Le 10 juin, l'artillerie du château Saint-Ange gronda pour annoncer la chute du gouvernement pontifical. Le drapeau français fut mis à la place de celui du pape. Le décret d'incorporation fut publié à son de trompe dans tous les quartiers de la ville. Dès le 11 au matin, la bulle suivante fut trouvée affichée à très-grand nombre d'exemplaires sur les murs de la ville papale, sans que la police française, qui était très-active, pût savoir par qui elle avait été placardée. Elle commence par ces mots : *Quum memoranda illa die*,... Le pape énumère les empiétements successifs du gouvernement français sur le saint-siége, il en signale les tendances, et se plaint amèrement d'avoir à souffrir de telles violences de la part d'un souverain et d'un peuple auxquels il a témoigné tant d'affection : « Nous nous souvenons, avec saint Ambroise, que le saint homme Naboth, possesseur d'une vigne, interpellé par une demande royale de donner sa vigne, où le roi, après avoir fait arracher les ceps, ordonnerait de planter des légumes, avait répondu : Dieu me garde de livrer l'héritage de mes pères ! De là nous avons jugé qu'il nous était bien moins permis de livrer notre héritage antique et sacré, ou de consentir facilement à ce que qui que ce fût s'emparât de la capitale du monde catholique, pour y troubler et détruire la forme du régime sacré qui a été laissée par Jésus-Christ à sa sainte Eglise, et réglée par les canons sacrés qu'a établis l'Esprit de Dieu ; pour substituer à sa place un code non-seulement contraire aux saints canons, mais encore incompatible avec les préceptes évangéliques, et pour introduire enfin, comme il est d'ordinaire, un autre ordre de choses qui tend manifestement à associer et à confondre les sectes et toutes les superstitions avec l'Eglise catholique. Naboth défendit sa vigne, même au prix de son sang, remarque saint Ambroise. Alors pouvions-nous, quelque événement qui dût arriver, ne pas défendre nos droits et les possessions de la sainte Eglise romaine, que nous nous sommes engagé, par la religion d'un serment solennel, à conserver autant qu'il est en nous ? Pouvions-nous ne pas revendiquer la liberté du siége apostolique, si étroitement unie à la liberté et aux intérêts de l'Eglise universelle ?

« Plût à Dieu que nous pussions, à quelque prix que ce fût, et même au prix de notre vie, détourner la perdition éternelle, assurer le salut de nos persécuteurs que nous avons toujours aimés, et que nous ne cessons pas d'aimer de cœur ! Plût à Dieu qu'il nous fût permis de ne jamais nous départir de cette charité, de cet esprit de mansuétude que la nature nous a donné, et que notre volonté a mis en pratique, et de laisser dans le repos cette verge qui nous a été attribuée dans la personne du bienheureux Pierre, prince des apôtres, avec la garde du troupeau universel du Seigneur, pour la correction et la punition des brebis égarées et obstinées dans leur égarement, et pour l'exemple et la terreur salutaire des autres ! Mais le temps de la douceur est passé..... Si nous ne voulons pas encourir le reproche de négligence, de lâcheté, que nous reste-t-il, sinon de mépriser toute raison terrestre, de repousser toute prudence de la chair, et d'exécuter ce précepte évangélique : *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il nous soit comme un païen et un publicain*. Qu'ils apprennent une fois, comme dit Grégoire de Nazianze, qu'ils sont soumis par la loi du Christ à notre empire et à notre trône. Car nous aussi nous exerçons un commandement, et même une puissance supérieure, à moins qu'il ne soit juste que l'esprit le cède à la chair, et les choses du ciel à celles de la terre. Autrefois tant de souverains pontifes, recommandables par leur doctrine et leur sainteté, en sont venus à ces extrémités contre des rois et des princes endurcis, parce que la cause de l'Église l'exigeait ainsi pour l'un ou pour l'autre de ces crimes que les saints canons frappent d'anathème ; craindrons-nous de suivre enfin leur exemple, après tant d'attentats si méchants, si atroces, si sacriléges, si connus et si manifestes à tous ?...

« A ces causes, par l'autorité du Dieu tout-puissant, par celle des saints apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, nous déclarons que tous ceux qui, après l'invasion de cette illustre ville et du territoire ecclésiastique, après la violation sacrilége du patrimoine de saint Pierre, prince des apôtres, entreprise et consommée par les troupes françaises, ont commis dans Rome et dans les possessions de l'Eglise, contre l'immunité ecclésiastique, contre les droits temporels de l'Eglise et du saint-siége, les excès ou quelques-uns des excès que nous avons dénoncés dans les deux allocutions consistoriales susdites (16 mars et 11 juillet 1808), et dans plusieurs protestations et réclamations publiées par notre ordre ; tous leurs commettants, fauteurs, conseillers ou adhérents, tous ceux enfin qui ont facilité l'exécution de ces violences, ou les ont exécutées par eux-mêmes, ont encouru l'excommunication majeure et autres censures et peines ecclésiastiques portées par les saints canons et constitutions apostoliques, par les décrets des conciles généraux, et notamment du saint concile de Trente ; et au besoin, nous les excommunions et anathématisons de nouveau.....

« Mais, dans la nécessité où nous nous trouvons d'employer le glaive de la sévérité que l'Eglise nous a remis, nous ne pouvons néanmoins oublier que nous tenons sur la terre, malgré notre indignité, la place de celui qui, en exerçant sa justice, ne cesse pas d'être le Dieu des miséricordes. C'est pourquoi nous défendons expressément, en

vertu de la sainte obéissance, à tous les peuples chrétiens, et surtout à nos sujets, de causer, à l'occasion de ces présentes lettres, ou sous quelque prétexte que ce soit, le moindre tort, le moindre préjudice, le moindre dommage à ceux que regardent les présentes censures, soit dans leurs biens, soit dans leurs droits ou prérogatives. Car, en leur infligeant le genre de punition que Dieu a mis en notre pouvoir, en vengeant ainsi les nombreux et sanglants outrages faits à Dieu et à son Eglise sainte, notre unique but est de ramener à nous ceux qui nous affligent aujourd'hui, afin qu'ils partagent nos afflictions, si Dieu leur accorde peut-être la grâce de la pénitence pour connaître la vérité. Ainsi donc, levant nos mains vers le ciel, dans l'humilité de notre cœur, nous recommandons à Dieu la juste cause pour laquelle nous combattons, puisqu'elle est la sienne plutôt que la nôtre ; nous protestons de nouveau que, par le secours de sa grâce, nous sommes prêt à boire jusqu'à la lie, pour le bien de son Eglise, ce calice que lui-même a voulu boire le premier pour elle ; en même temps nous le prions, nous le conjurons par les entrailles de sa miséricorde, de ne pas mépriser les oraisons et les prières que nous adressons jour et nuit pour leur repentir et leur salut. Certainement, il ne brillera pas pour nous de jour plus fortuné et plus consolant que celui où nous verrons la miséricorde divine nous exaucer, et nos fils, qui nous envoient aujourd'hui tant de tribulations et de causes de douleur, se réfugier dans notre sein paternel et s'empresser de rentrer dans le bercail du Seigneur. » Dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809, on amassa tout ce qu'on put parmi les mécontens de la populace romaine et on se disposa à donner l'assaut au palais du pape. Le principal d'entre ceux des Romains qui prirent part à cette manifestation, fut un portefaix nommé Bossola, lequel avait été chassé pour vol du palais papal. Ce fut lui qui servit de guide aux autres. S'il faut en croire les écrivains Pacca, Picot et Artaud, ce fut à la tête d'une troupe de galériens, de sbires, et d'un certain nombre de gendarmes, que le général de gendarmerie Radet envahit, le 6 au matin, le palais du pape. Il lui notifia, de la part de l'empereur, l'ordre de renoncer à sa souveraineté temporelle. « Le domaine temporel appartient à l'Eglise, répondit Pie VII, nous n'en sommes que l'administrateur. L'empereur pourra nous mettre en pièces, mais il n'obtiendra jamais cela de nous. Après tout ce que nous avions fait pour lui, nous ne nous attendions pas à ce traitement. »

Le général ayant dit au pape qu'après ce refus il devait le conduire au général Miollis, et que, s'il le voulait, il pouvait emmener son ministre, le cardinal Pacca, le pape et le cardinal partirent. A la porte du palais, on les fit monter dans une voiture qu'un gendarme ferma à clef ; mais au lieu de se rendre vers le général Miollis, le cortége sortit de la ville par la porte Salara, d'où, par un circuit, on vint à la porte *del Popolo*, où se trouvaient des relais qu'on avait commandés.

Le pape et le cardinal, qui ne s'attendaient pas à être ainsi enlevés, se demandèrent mutuellement s'ils avaient pris de quoi subvenir aux frais du voyage. Le pape avait dans sa bourse vingt-deux sous de France. Le cardinal en avait environ seize. Ils partirent de Rome à quatre heures du matin, pour gagner la Toscane. Aux premiers relais, dans la Campagne-de-Rome, dit le cardinal Pacca, nous pûmes remarquer, sur la figure du peu de personnes que nous rencontrions, la tristesse, la stupeur que leur causait ce spectacle. A Monterosi, plusieurs femmes, sur les portes des maisons, reconnurent le saint-père, que les gendarmes escortaient le sabre nu, comme un criminel, et nous les vîmes, imitant la tendre compassion des femmes de Jérusalem, se frapper la poitrine, pleurer, crier, en tendant les bras contre la voiture : « Ils nous enlèvent le saint-père ! » Nous fûmes profondément émus à ce spectacle qui, du reste, nous coûta cher ; car Radet, craignant que la vue du pape enlevé de cette façon n'excitât quelque tumulte, quelque soulèvement dans les lieux populeux, pria Sa Sainteté de faire baisser les stores de la voiture. Le saint-père y consentit avec beaucoup de résignation, et nous continuâmes ainsi le voyage, renfermés dans la voiture, presque sans air, dans les heures les plus brûlantes de la journée, sous le soleil d'Italie, au mois de juillet ; vers midi, le pape témoigna le désir de prendre quelque nourriture, et Radet fit faire halte à la maison de poste, dans un lieu presque désert, sur la montagne de Viterbe. Là, dans une chambre sale, espèce de bouge, où se trouvait à peine une chaise disjointe, la seule peut-être qui fût dans la maison, le pape s'assit à une table recouverte d'une nappe dégoûtante, y mangea un œuf et une tranche de jambon. Sur-le-champ on se remit en route : la chaleur était excessive, suffocante ; vers le soir le pape eut soif, et, comme on ne voyait aucune maison près de la route, un maréchal-des-logis de gendarmes recueillit dans une bouteille de l'eau de source qui coulait sur le chemin, et la présenta au saint-père, qui la but avec plaisir. *Il but ainsi de l'eau du torrent sur le chemin*, comme il est dit dans le psaume. Nulle part, depuis Monterosi, on ne put voir quel était le prisonnier enfermé dans la voiture, ce qui donna lieu à une anecdote curieuse. Tandis qu'on relayait à Bolsena, un Père franciscain, qui était loin de croire que le pape allait tout en entière, accosta Radet près de la voiture et lui déclara son nom, en lui rappelant qu'il avait été avec lui en correspondance épistolaire, et qu'il lui avait recommandé un certain avocat de Rome. Radet se trouva fort embarrassé pour lui répondre, et le pape, se tournant vers le cardinal, lui dit : « Oh ! quel coquin de moine ! » Après dix-neuf heures d'une marche forcée, si fatigante pour le saint-père, à cause d'une cruelle infirmité à

laquelle était contraire toute espèce de fatigue, et surtout celle du voyage, nous arrivâmes, vers une heure avant minuit, à Radicotani, premier endroit de la Toscane, et nous descendîmes dans sa mesquine auberge, où rien n'était préparé. N'ayant pas d'habit pour changer, il nous fallut garder ceux que nous avions, tout baignés de transpiration, et à l'air froid qui domine là, même au cœur de l'été, ils se séchèrent sur nous. On nous assigna, au saint père et à moi, deux petites chambres contiguës, et des gendarmes furent placés aux portes de devant. Dans mon habit de cardinal, j'aidai la servante à faire le lit du pape et à préparer la table pour le souper. Le repas fut extrêmement frugal. Pendant tout ce temps je tâchai de soutenir l'esprit du saint-père. Ce jour-là même, octave de saint Pierre, toutes les prières de l'Église annonçaient ce dont nous étions témoins, et toutes étaient faites pour inspirer la confiance et le courage. On lisait dans l'Évangile que la nacelle qui portait les apôtres sur le lac de Génésareth fut assaillie d'une violente tempête et tourmentée par les flots, parce que le vent était contraire, mais que bientôt Jésus-Christ apparut sur les ondes agitées et fit taire la tempête. Dans l'office, on récitait au second nocturne les belles et éloquentes leçons de saint Chrysostome, dans lesquelles il félicite les apôtres Pierre et Paul de leurs travaux, et se réjouit des souffrances qu'ils ont endurées pour nous, en s'écriant : « Que dirai-je maintenant ? que puis-je dire désormais en considérant ces souffrances ? Que de prisons n'avez-vous pas sanctifiées ! que de chaînes n'avez-vous pas honorées ! que de tourments n'avez-vous pas illustrés ! Réjouissez-vous, ô Pierre ! Divin Paul, réjouissez-vous ! » A cette consolation que l'Église offrait en ce jour aux fidèles s'en joignait une particulière pour moi : c'est que le pape, loin de donner aucun signe, de proférer aucune parole qui indiquât un repentir des pas courageux faits contre Napoléon, développait au contraire une énergie, une force d'âme, qui m'émerveillaient.

Il parlait toujours à Radet avec une dignité de souverain, quelquefois même sur un ton d'indignation si dur et si sévère, que je dus le prier modestement de se calmer et de reprendre son caractère de mansuétude et de douceur. Après avoir été rejoints par les serviteurs du pape, nous partîmes de Radicofani, vers les sept heures du soir, le 7 juillet ; et nous trouvâmes à quelque distance une foule nombreuse que l'on avait repoussée à l'auberge. Radet fit arrêter la voiture et permit à tous de s'approcher pour recevoir la bénédiction du saint-père, et quelques-uns même lui baisèrent la main. Il serait difficile de peindre la ferveur, la piété de ce bon peuple et de toutes les populations de la Toscane. Nous voyageâmes toute la nuit, et le 8 juillet, vers la pointe du jour, nous arrrivâmes aux portes de Sienne. Des chevaux de poste et une forte escorte de gendarmerie nous attendaient hors de la ville. Radet ne dissimula pas au pape qu'il avait pris toutes ces précautions dans la crainte que le peuple siennois ne se soulevât à son passage ; et il lui dit que peu de jours auparavant on avait remarqué quelque fermentation dans cette ville à l'arrivée du vice-gérant de Rome, Mgr Fenaja, patriarche de Constantinople, qui était lui-même conduit par des gendarmes. Radet voulut nous faire reposer à Poggibonzi pendant les heures les plus brûlantes de la journée. Arrivés à l'auberge, le pape et moi nous restâmes plus de vingt minutes sans pouvoir descendre, parce que l'officier de gendarmerie, porteur de la clef de la voiture, était resté derrière avec l'équipage. Radet permit à quelques personnes d'entrer dans l'auberge pour se jeter aux pieds du souverain pontife. Après quelques heures de repos, nous reprîmes la route de Florence, au milieu d'un peuple immense qui demandait, avec des signes extraordinaires de ferveur, la bénédiction apostolique ; mais à quelque distance de l'auberge, les postillons, qui nous menaient très-vite, n'aperçurent pas une petite élévation sur laquelle se porta une des roues ; la voiture versa avec violence, l'essieu cassa, la caisse roula au milieu du chemin, le pape engagé dessous, et moi sur lui. Le peuple qui pleurait et criait : *Santo Padre!* saint-père ! releva en un instant la caisse ; un gendarme ouvrit la portière, qui était toujours fermée à clef, tandis que ses camarades, pâles et défigurés, s'efforçaient d'éloigner le peuple, qui devenu furieux, leur criait : *Cani! Cani!* Chiens ! chiens ! Cependant le saint-père descendit, porté sur les bras du peuple qui se pressait aussitôt autour de lui ; les uns se prosternaient la face contre terre, les autres lui baisaient les pieds, d'autres touchaient respectueusement ses habits comme s'ils eussent été des reliques et tous lui demandaient avec empressement s'il n'avait point souffert dans sa chute. Le saint-père, le sourire sur les lèvres, les remerciait de leur intérêt, et ne leur répondait qu'en plaisantant sur cette chute. Pour moi qui craignais que cette multitude en fureur n'en vînt aux mains avec les gendarmes et ne se portât à quelque excès dont elle aurait été la victime, je m'élançais au milieu d'elle en criant que le ciel nous avait préservés de tout mal, et que je les conjurais de se calmer et de se tranquilliser. Après cette scène qui avait fait trembler Radet et ses gendarmes, le saint-père monta avec le cardinal dans la voiture de Mgr Doria, et ils repartirent. C'était un spectacle attendrissant de voir sur tout notre passage ces bons Toscans demander la bénédiction du saint-père, et, malgré les menaces des gendarmes, s'approcher de la voiture pour lui baiser la main et lui témoigner toute leur douleur de le voir dans cette cruelle position. « Vers une heure de nuit, continue le cardinal Pacca, nous arrivâmes à la Chartreuse de Florence. Le saint-père fut reçu sur la porte par un colonel de gendarmerie et par un commissaire de police. Le prieur seul eut la permission d'approcher

et de complimenter le saint-père ; toutes les autres personnes furent repoussées, même les religieux du couvent qui en furent profondément affligés : nous nous trouvions environnés de gendarmes et d'officiers de police, qui, sous prétexte de nous être utiles, ne nous perdaient pas de vue. On conduisit le saint-père dans l'appartement où, dix ans auparavant, l'immortel Pie VI avait été retenu en otage. Lorsque Pie VII y arriva en 1809, la Toscane était gouvernée par une sœur de Napoléon, Catherine, mais alors Elisa Bonaparte, sous le nom de grande-duchesse. Elle envoya complimenter Pie VII à la Chartreuse et lui faire les offres d'usage. Mais à peine le pape et le cardinal étaient-ils couchés depuis deux heures, qu'on les fit lever par ordre de la princesse Elisa, et partir sur-le-champ, le pape pour Alexandrie, le cardinal pour Bologne. Le saint-père eut à peine le temps de demander un bréviaire au prieur de la Chartreuse ! »

Tout le voyage du pape jusqu'en France fut une sorte de triomphe ; les populations se pressaient pour le voir; ceux qui pouvaient lui rendre quelqu'un de ces petits services dont les voyageurs ont besoin, s'estimaient fort heureux. S'il l'eût voulu, Pie VII aurait vu les paysans le délivrer des mains des soldats qui le conduisaient. A Grenoble, toute la garnison de Saragosse, qui était prisonnière de guerre, vint au-devant de lui, lui demander sa bénédiction. Le clergé de la ville, qui avait demandé la même faveur, se la vit refuser. De Grenoble, le pape partit pour Valence. De Grenoble on avait fait partir le cardinal Pacca pour la forteresse de Fenestrelle. Les sentiments de la plus vive piété éclatèrent dans tous les lieux de la Provence que traversa le pape. A Savone, le cardinal Doria, qui passait pour se rendre à Paris, ne put obtenir de voir le pape. Ce fut dans cette ville qu'un chambellan de l'empereur offrit au saint-père cent mille francs par mois, lui forma une maison, lui acheta une vaisselle, une livrée, et l'engagea à accepter tout ce qui convenait à la représentation qu'il était obligé de tenir. Pie VII refusa tout, et se tint renfermé dans ses appartements. Il avait des surveillants, qui ne permettaient pas qu'il parlât, ni qu'il écrivît, si ce n'est en leur présence. Napoléon persécuta aussi tous les cardinaux, en les faisant venir tous à Paris, afin d'y être mieux maître d'eux, et de n'avoir pas à les redouter en cas d'une vacance du saint-siége. Le cardinal Antonelli mourut dans son exil à Sinigaglia, où on l'avait transféré de Spolète. Le cardinal Casoni n'obtint de rester à Rome, que parce qu'il était malade. Carafa, infirme, eut la permission de demeurer à Tolentino. Le cardinal Braschi obtint de rester à Césène, parce qu'il était fort malade de la goutte. Le cardinal Crivelli eut Milan pour lieu d'exil ; le cardinal Carandini, Modène. Le cardinal Della Porta venait en France, quand il tomba malade à Turin et y mourut. A l'exception de ces cardinaux, et de deux autres qui étaient napolitains et qui échappèrent à l'exil, Caracciolo, parce qu'il était malade, et Firrao, parce qu'il accepta une place d'aumônier du nouveau roi de Naples, tous les autres furent amenés en France. Il en est un autre, le cardinal Locatelli, qu'il ne faut pas compter. Il demeura tranquille à Spolète, en achetant son repos par des complaisances qui ne trouvent d'excuse que dans l'état de maladie qui avait considérablement affaibli ses facultés.

Après la paix de Vienne, conséquence de la bataille de Wagram, Napoléon revint à Fontainebleau le 26 octobre 1809. Là, il eut avec l'abbé Emery une conférence dans laquelle il manifesta son intention de faire venir le pape à Fontainebleau, disant que s'il causait seulement un quart-d'heure avec lui, il trouverait moyen d'arranger les différends qui étaient entre eux. Le moyen, c'était de laisser toutes choses ecclésiastiques reprendre leur cours naturel, et de cesser de tourmenter le pape et les cardinaux par des prétentions impossibles; c'était de rendre chacun d'eux à sa position, à ses fonctions; de faire cesser la persécution persévérante depuis plusieurs années. Napoléon n'avait pas pour but de détruire l'Eglise catholique. Il voulait l'asservir à ses volontés, et faire du pape un instrument de sa politique. Sur ces entrefaites, le pape refusant toujours de donner des bulles aux évêques institués en France, l'empereur nomma une commission ecclésiastique composée des cardinaux Fesch et Maury, de Louis-Mathias de Barral, archevêque de Tours, des évêques Canaveri de Verceil, Bourlier d'Evreux, Mannay de Trèves, Duvoisin de Nantes, du P. Fontana, général des Barnabites, et de l'abbé Emery. Il voulait que cette commission pourvût aux besoins des Eglises, en se passant du pape pour l'institution des évêques. L'évêque Duvoisin surtout, homme fort adroit, confident de Napoléon, était le plus apte à amener par ruse, par obsession, par fatigue, le saint-père aux concessions qu'on désirait obtenir de lui. Plusieurs cardinaux se prêtaient au même rôle. Caprara peut être cité comme étant de ce nombre. On en peut juger par la réponse que lui fit le pape, de Savone, en août 1809.

« Nous avons reçu ici, le 19 août, votre lettre datée du 20 juillet, par laquelle, comme archevêque de Milan, vous nous dites que Sa Majesté l'empereur des Français désire que nous accordions l'institution canonique aux évêques désignés pour remplir les siéges vacants dans ses Etats. Vous ajoutez que Sa Majesté consent à ce que dans nos bulles nous ne fassions aucune mention de sa nomination, pourvu que de notre part nous supprimions la clause *proprio motu*, ou toute autre équivalente. Pour peu, monsieur le cardinal, que vous réfléchissiez sur cette proposition, il est impossible que vous ne voyiez pas que nous ne pouvons y acquiescer sans reconnaître le droit de nomination à l'empereur et la faculté de l'exercer. Vous dites que nos bulles seront accor-

dées, non à ses instances, mais à celles du conseil et du ministre des cultes. D'abord l'Eglise catholique ne reconnaît pas de ministre des cultes dont l'autorité dérive de la puissance laïque; et puis, ce conseil, ce ministre ne sont-ils pas l'empereur lui-même? Sont-ils autre chose que l'organe de ses ordres et l'instrument de ses volontés? Or après tant d'innovations funestes à la religion que l'empereur s'est permises et contre lesquelles nous avons si souvent et si inutilement réclamé, après les vexations exercées contre tant d'ecclésiastiques de nos Etats; après la déportation de tant d'évêques et de la majeure partie de nos cardinaux; après l'emprisonnement du cardinal Pacca à Fenestrelle, après l'usurpation du patrimoine de Saint-Pierre; après nous être vu nous-même assailli à main armée dans notre palais, traîné de ville en ville, gardé si étroitement, que les évêques de plusieurs diocèses que nous avons traversés n'avaient pas la liberté de nous approcher et ne pouvaient nous parler sans témoins; après tous ces attentats sacriléges et une infinité d'autres qu'il serait trop long de rapporter, et que les conciles généraux et les constitutions apostoliques ont frappés d'anathème, avons-nous fait autre chose qu'obéir à ces conciles et à ces mêmes constitutions, ainsi que l'exigeait notre devoir? Comment donc aujourd'hui pourrions-nous reconnaître, dans l'auteur de toutes ces violences, le droit en question, et consentir à ce qu'il l'exerçât? Le pourrions-nous, sans nous rendre coupable de prévarication, sans nous mettre en contradiction avec nous-même, et sans donner lieu de croire, au grand scandale des fidèles, que, abattu par les maux que nous avons soufferts, et par la crainte de plus grands encore, nous sommes assez lâche pour trahir notre conscience et approuver ce qu'elle nous force de proscrire? Pesez ces raisons, monsieur le cardinal, non au poids de la sagesse humaine, mais à celui du sanctuaire, et vous en sentirez la force. Malgré un tel état de choses, Dieu sait si nous désirons ardemment donner des pasteurs aux siéges vacants de cette Eglise de France que nous avons toujours chérie de prédilection, et si nous désirons trouver un expédient pour le faire d'une manière convenable aux circonstances, à notre ministère et à notre devoir! Mais devons-nous agir, dans une affaire de si haute importance, sans consulter nos conseillers-nés? Or, comment pourrions-nous les consulter, quand, séparé d'eux par la violence, on nous a ôté toute communication avec eux, et, en outre, tous les moyens nécessaires pour l'expédition de pareilles affaires, n'ayant pu même jusqu'à présent obtenir d'avoir auprès de nous un seul de nos secrétaires? Mais si l'empereur aime véritablement la paix de l'Eglise catholique, qu'il commence par se réconcilier avec son chef; qu'il renonce à ses funestes innovations irreligieuses, contre lesquelles nous n'avons cessé de réclamer; qu'il nous rende la liberté, notre siége et nos officiers; qu'il restitue les propriétés qui formaient, non notre patrimoine, mais celui de Saint-Pierre; qu'il replace sur la chaire de saint Pierre son chef suprême, dont elle est veuve depuis sa captivité; qu'il ramène auprès de nous quarante cardinaux que ses ordres en ont arrachés; qu'il rende à leurs diocèses tous les évêques exilés, et sur-le-champ l'harmonie sera rétablie. Au milieu de toutes nos tribulations, nous ne cessons d'adresser les plus ferventes prières au Dieu qui tient tous les cœurs en sa main, et de l'invoquer pour l'auteur de tous ces maux : nous croirions nos peines abondamment récompensées, s'il plaisait au Tout-Puissant de le ramener à de meilleurs sentiments; mais si, par un secret jugement de Dieu, il en est autrement, nous gémirons au fond de notre cœur sur les maux déplorables qui pourront arriver, et l'on ne pourra, sans injustice, nous les imputer. Nous ne négligerons rien de ce qui sera en notre pouvoir pour les détourner, et nous y apporterons toute l'attention et tous les ménagements possibles. Quant au bruit qu'on affecte de répandre, que nous compromettons les choses spirituelles pour des intérêts purement temporels, c'est une calomnie qu'il vous est aisé de confondre, Monsieur le cardinal, vous qui, jour par jour, avez su tout ce qui s'est passé. D'ailleurs, vous savez très-bien que, quand il ne serait question que de l'usurpation du patrimoine de Saint-Pierre, nous ne pourrions en abandonner la défense sans manquer à un devoir essentiel et sans nous rendre parjure. A votre lettre en était jointe une de M. le cardinal Maury, et on m'en a remis en même temps une troisième de Mgr l'évêque de Casal, toutes trois pour le même objet. Nous accusons à ce dernier réception de sa lettre, et l'engageons à se faire communiquer cette réponse. Nous nous réservons d'écrire plus amplement à M. le cardinal Maury, dès que nous en aurons le loisir; en attendant, communiquez-lui nos sentiments, et recevez notre bénédiction paternelle et apostolique. »

La commission fut chargée de s'occuper du gouvernement de l'Eglise en général, du Concordat, des églises d'Allemagne et d'Italie, de la bulle d'excommunication. Fontana refusa de siéger, et l'abbé Emery refusa de signer les réponses de la commission aux questions qui lui avaient été soumises. Les prélats justifièrent l'empereur de toutes ses agressions, agissant en cela plutôt en courtisans qu'en ministres de l'Eglise. Puis elle renvoya devant l'officialité primatiale de Lyon l'affaire du divorce de Napoléon avec Joséphine. Là encore on voulait se passer du pape. A la suite des décisions qui intervinrent, Napoléon, le 2 avril 1810, épousa l'archiduchesse Marie-Louise. Les cardinaux assistèrent au mariage civil à Saint-Cloud, mais il n'en fut pas de même de la cérémonie religieuse, où treize d'entre eux refusèrent d'assister. L'empereur en fut si irrité qu'il défendit à ces treize prélats de s'habiller en rouge. Ils furent exilés, Mattei et

Pignatelli à Rhetel, la Somaglia et Scotti à Mézières, Saluzzo et Galeffi à Sedan, puis à Charleville, Brancadoro et Consalvi à Reims, Louis Ruffo et Litta à Saint-Quentin, di Pietro, Oppizonni et Gabrielli à Saumur. On prit l'habitude de nommer ces treize cardinaux persécutés, les cardinaux noirs, en opposition avec ceux qui avaient encore la permission de s'habiller en rouge. En 1809, Napoléon supprime toute espèce de mission en France, et fait transporter à Paris toutes les archives pontificales. Il obtient du sénat, ou plutôt lui dicte un décret ordonnant que tout nouveau pape, lors de son élection, jurera de respecter la Déclaration de l'Eglise gallicane de 1682, en statuant que cette Déclaration deviendra commune à toutes les églises de l'empire. A ce propos, le cardinal Litta écrivit plusieurs lettres dont voici la plus remarquable : « Vous me demandez ce que je pense de la fameuse Déclaration du clergé de France de 1682; je ne crois pas que vous attendiez de moi une discussion théologique, puisque vous savez que je ne suis pas professeur de cette faculté : et quand même je le serais, j'aimerais mieux vous répondre avec la simplicité de la foi qu'avec toute l'érudition et la subtilité d'un théologien. L'objet de votre demande, comme celui de ma réponse, n'est pas de rassembler tout ce qu'on peut dire pour blâmer ou pour défendre cette fameuse Déclaration, mais seulement de voir si l'on peut y adhérer. Sous ce point de vue, il faut que je commence par vous dire quelle est ma manière de penser et d'agir par rapport aux différentes questions qui peuvent intéresser la religion. Si je trouve sur ces questions une décision de l'Eglise, je m'y tiens strictement attaché, et alors je n'entreprends pas un examen qui me devient inutile. Si au contraire je ne trouve pas de semblable décision, et que je voie deux opinions tolérées par l'Eglise, je ne me presse pas de me déclarer ni pour l'une ni pour l'autre. Mais s'il arrive quelquefois que le devoir de la conscience m'oblige à sortir de cette espèce de neutralité; par exemple, si je vois qu'on fait beaucoup d'efforts pour étendre une des deux opinions, si je prévois bien des maux qui peuvent en résulter pour l'Eglise, et que d'ailleurs l'opinion contraire me paraisse plus pieuse, plus sûre dans la pratique, plus favorable à la religion et même plus conforme aux vérités révélées, alors le zèle que je dois avoir pour l'Eglise m'oblige à sortir de la neutralité. Voilà le cas où je me trouve à présent. Si l'on me demandait mon adhésion à la doctrine soutenue dans la Déclaration de l'assemblée de 1682, je ne croirais pas, dans l'état actuel des choses, satisfaire à mes obligations par un simple refus, en réclamant la liberté de me tenir neutre, mais je regarderais comme un devoir pour moi d'avouer franchement que j'ai les motifs les plus forts qui m'obligent à ce refus. Et comme vous me demandez mon opinion, je me crois de même obligé de vous écrire ce que j'en pense. Je vous dirai donc que je n'approuve pas cette Déclaration, et que je ne pourrais lui donner mon adhésion. Je suis bien aise que votre demande m'engage à entrer dans l'examen que je vais faire avec vous, tant de la Déclaration en général que de chacun des articles qu'elle contient; ce sera la meilleure manière de vous rendre raison de mon sentiment; c'est ce que je me propose de faire avec quelques détails dans les lettres que je vous écrirai successivement. »

Cependant Napoléon, après les réponses de la commission d'évêques, ne se déterminait à rien. Les évêques de France, au nombre de dix-neuf, écrivirent au pape en mars 1810, pour le prier instamment de leur accorder des pouvoirs extraordinaires, touchant les dispenses de mariage, et de vouloir bien accorder les bulles d'installation aux évêques nommés, afin de ne pas forcer l'Eglise de France à pourvoir à sa propre conservation. Pie VII accorda les pouvoirs extraordinaires et refusa les bulles.

Napoléon, voulant éluder les prescriptions si précises du quatrième canon du deuxième concile œcuménique de Lyon, lequel défend aux évêques élus de s'ingérer, sous quelque couleur que ce soit, dans l'administration de la dignité ecclésiastique avant que leur élection fût confirmée, ordonna, en 1810, que conformément au concile de Trente, les chapitres nommeraient les grands vicaires pendant la vacance. Les chapitres choisirent pour grands vicaires les évêques nommés. Maury, qui avait suggéré cette idée, fut nommé archevêque de Paris; mais le pape publia trois brefs adressés, l'un au cardinal Maury, le second à l'archidiacre de l'Eglise de Florence, le troisième à M. d'Astros, vicaire capitulaire de la métropole de Paris. Il y déclarait la marche qu'on avait suivie contraire aux lois ecclésiastiques et à la discipline reçue par elle. A la suite de ces brefs, les chapitres des cathédrales refusèrent de reconnaître et de recevoir les ecclésiastiques nommés par le gouvernement. La lettre du pape au cardinal Maury était ainsi conçue : « Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique. Il y a cinq jours que nous avons reçu la lettre par laquelle vous nous apprenez votre nomination à l'archevêché de Paris, et votre installation dans le gouvernement de ce diocèse. Cette nouvelle a mis le comble à nos afflictions, et nous pénètre d'un sentiment de douleur que nous avons peine à contenir et qu'il est impossible de vous exprimer. Vous étiez parfaitement instruit de notre lettre au cardinal Caprara, pour lors archevêque de Milan, dans laquelle nous avons exposé les motifs puissants qui nous faisaient un devoir, dans l'état présent des choses, de refuser l'institution canonique aux évêques nommés par l'empereur. Vous n'ignoriez pas que non-seulement les circonstances sont les mêmes, mais qu'elles sont devenues et deviennent de jour en jour plus alarmantes, par le souverain mépris qu'on affecte pour l'autorité de l'Eglise, puisqu'en Italie on a porté l'audace et la témérité jusqu'à détruire généralement toutes les

communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, supprimer des paroisses, des évêchés, les réunir, les amalgamer, leur donner de nouvelles démarcations, sans excepter les siéges suburbicaires; et tout cela s'est fait en vertu de la seule autorité impériale et civile. Car nous ne parlons pas de ce qu'a éprouvé le clergé de l'Église romaine, la mère et la maîtresse des autres Églises, ni de tant d'autres attentats. Vous connaissez dans le plus grand détail tous ces événements; et d'après cela, nous n'aurions jamais cru que vous eussiez pu recevoir de l'empereur la nomination dont nous avons parlé, et que votre joie, en nous l'annonçant, fût telle que si c'était la chose la plus agréable pour vous et la plus conforme à nos vœux.

« Est-ce donc ainsi, qu'après avoir si courageusement et si éloquemment plaidé la cause de l'Eglise, dans les temps les plus orageux de la révolution française, vous abandonnez cette même Eglise, aujourd'hui que vous êtes comblé de ses dignités et de ses bienfaits, et lié si étroitement à elle par la religion du serment? Vous ne rougissez pas de prendre parti contre nous dans un procès que nous ne soutenons que pour défendre la dignité de l'Eglise? Est-ce ainsi que vous faites si peu de cas de notre autorité, pour oser en quelque sorte, par acte public, prononcer sentence contre nous, à qui vous deviez obéissance et fidélité? Mais ce qui nous afflige encore davantage, c'est de voir qu'après avoir mendié près d'un chapitre l'administration d'un archevêché, vous vous soyez, de votre propre autorité, et sans nous consulter, chargé du gouvernement d'une autre église, bien loin d'imiter le bel exemple du cardinal Joseph Fesch, archevêque de Lyon, lequel, ayant été nommé avant vous au même archevêché de Paris, a cru si sagement devoir s'interdire toute administration spirituelle de cette église, malgré l'invitation du chapitre.

« Nous ne rappelons pas qu'il est inouï, dans les annales ecclésiastiques, qu'un prêtre nommé à un évêché quelconque ait été engagé par les vœux du chapitre à prendre le gouvernement du diocèse avant d'avoir reçu l'institution canonique. Nous n'examinerons pas (et personne ne sait mieux que vous ce qu'il en est), si le vicaire capitulaire a donné librement et de plein gré la démission de ses fonctions, et s'il n'a pas cédé aux promesses, à la crainte ou aux menaces, et par conséquent si votre élection a été libre, unanime et régulière. Nous ne voulons pas non plus nous informer s'il y avait dans le sein du chapitre quelqu'un en état de remplir des fonctions si importantes; car enfin, où veut-on en venir? On veut introduire dans l'Eglise un usage aussi nouveau que dangereux, au moyen duquel la puissance civile parviendrait insensiblement à n'établir, pour l'administration des siéges vacants, que des personnes qui lui seraient entièrement vendues. Qui ne voit évidemment que c'est non-seulement nuire à la liberté de l'Eglise, mais encore ouvrir la porte au schisme et aux élections invalides? Mais d'ailleurs, qui vous a dégagé de ce lien qui vous unit à l'Eglise de Montefiascone? Qui est-ce qui vous a donné des dispenses pour être élu par un chapitre, et vous charger de l'administration d'un autre diocèse? Quittez donc sur-le-champ cette administration. Non-seulement nous vous l'ordonnons, mais nous vous en prions, nous vous en conjurons, pressé par la charité personnelle que nous avons pour vous, afin que nous ne soyons pas forcé de procéder, malgré nous et avec le plus grand regret, conformément aux statuts des saints canons; et personne n'ignore les peines qu'ils prononcent contre ceux qui, préposés à une église, prennent en main le gouvernement d'une autre église avant d'être dégagés des premiers liens. Nous espérons que vous vous rendrez volontiers à nos vœux, si vous faites bien attention au tort qu'un tel exemple de votre part ferait à l'Eglise et à la dignité dont vous êtes revêtu. Nous vous écrivons avec toute la liberté qu'exige notre ministère; et, si vous recevez notre lettre avec les mêmes sentiments qui l'ont dictée, vous verrez qu'elle est un témoignage éclatant de notre tendresse pour vous.

« En attendant, nous ne cesserons d'adresser au Dieu bon, au Dieu tout-puissant, de ferventes prières, pour qu'il daigne apaiser, par une seule parole, les vents et les tempêtes déchaînés avec fureur contre la barque de Pierre, et qu'il nous conduise enfin à ce port si désiré, où nous pourrons librement exercer les fonctions de notre ministère. Nous vous donnons de tout notre cœur notre bénediction apostolique. — Donné à Padoue, le 5 novembre 1810, la onzième année de notre pontificat. »

Napoléon, de plus en plus irrité, et soupçonnant les cardinaux Gabrielli, di Pietro, et Opizzoni d'avoir pris part à la rédaction des brefs du pape, les fit enfermer au donjon de Vincennes, ainsi que le prélat de Gregorio, et le général des Barnabites, le P. Fontana. Le prélat Doria fut exilé à Naples. On redoubla de sévérité à l'égard du pape; on en vint jusqu'à faire chez lui une visite domicilière, et à lui enlever ses bréviaires. Le comte de Chabrol, préfet du département, lui écrivit la lettre suivante, qui est aussi ridicule qu'elle est outrageante. « Le soussigné, d'après les ordres émanés de son souverain, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, médiateur de la Suisse, est chargé de notifier au pape Pie VII, que défense lui est faite de communiquer avec aucune église de l'empire, ni aucun sujet de l'empereur, sous peine de désobéissance de sa part et de la leur; qu'il cesse d'être l'organe de l'Eglise catholique, celui qui prêche la rébellion, et dont l'âme est toute de fiel; que puisque rien ne peut le rendre sage, il verra que Sa Majesté est assez puissante pour faire ce qu'ont fait ses prédécesseurs, et déposer un pape. » Le pape ne répondit pas à une pareille lettre. Il garda le silence en présence

de ces injures et de ces grossièretés comme il garda la résignation et la patience la plus grande, en présence des persécutions dont il était incessamment l'objet.

L'empereur manifesta sa colère non-seulement à l'égard du saint-père, mais encore à l'égard des ecclésiastiques qui refusaient de recevoir les vicaires généraux nommés par les chapitres. M. d'Astros, depuis archevêque de Toulouse, fut mis à Vincennes. Dans les jours qui suivirent, le chapitre de Paris envoya à Napoléon une adresse rédigée par Maury, dans laquelle il était avancé deux erreurs grossières. Il y était dit que depuis le commencement de l'Eglise gallicane, cette Eglise avait coutume de conférer les pouvoirs capitulaires aux évêques nommés, et que c'était en vertu d'un avis donné par Bossuet, que, sous Louis XIV, les évêques nommés avaient ainsi pris l'administration de leurs diocèses. Napoléon envoya partout cette adresse, et bientôt les journaux furent remplis des adhésions qu'y donnèrent un grand nombre d'évêques et de chapitres d'Italie.

En janvier 1811, l'empereur assembla de nouveau sa commission ecclésiastique, dans laquelle il fit entrer deux nouveaux membres, le cardinal Casselli, évêque de Parme, et l'archevêque de Malines, M. de Pradt. Deux questions lui furent soumises : 1° Toute communication entre le pape et les sujets de l'empereur étant interrompue, quant à présent, à qui faut-il s'adresser pour obtenir les dispenses qu'accordait le saint-siége ? 2° Quel serait le moyen légitime de donner l'institution canonique, si le pape refusait persévéramment d'accorder des bulles aux évêques nommés par l'empereur pour remplir les siéges vacants? La commission, sans reculer devant une assertion mensongère, répondit que le pape refusait les bulles sans alléguer aucune raison canonique. Puis elle proposa: 1° d'envoyer vers lui, pour l'instruire de l'état réel des choses; de convoquer un concile général, ou une assemblée nombreuse d'évêques, puisque l'Eglise de France était obligée de pourvoir à sa propre conservation. Elle conseilla de n'amener de changements que petit à petit, d'y préparer doucement les esprits, pour ne pas rencontrer dans les populations une opposition trop vive. Napoléon voulut passer outre et faire adopter des résolutions qui renversaient complétement l'autorité papale, mais on lui représenta, notamment le cardinal Fesch, qu'il allait se rendre contraires tous les évêques, qu'il entrait dans la voie des persécutions, et qu'il allait faire des martyrs. Alors il s'arrêta et parut disposé à montrer plus de douceur. Cette bonne pensée ne tint pas devant les encouragements que lui donnèrent les flatteurs pour l'engager à passer outre.

Dans une matinée de la fin de mars 1811, non-seulement tous les membres du comité ecclésiastique, mais encore les conseillers et les grands dignitaires de l'empire, furent inopinément convoqués à une audience impériale. L'empereur se fit attendre pendant deux heures. Il disait que les hommes qui avaient attendu étaient plus hébétés. Il parut dans un appareil extraordinaire, regarda si tout le monde était arrivé, et ouvrit la séance par un discours très-long et très-véhément contre le pape : il l'accablait d'accusations pour sa résistance obstinée, et montrait une disposition à prendre les résolutions les plus extrêmes. Ce discours était un tissu de principes erronés, de faits absolument faux, et arrachés sans judiciaire à tous les siècles, de calomnies atroces et de maximes très-opposées à celles de l'Eglise; cependant aucun des cardinaux ni des évêques présents ne parut chercher à faire valoir la vérité contre la force et la puissance. Heureusement il s'y trouva un prêtre.

Après avoir parlé avec la violence de la colère, Napoléon regarda tous les assistants, puis il dit à l'abbé Emery : « Monsieur, que pensez-vous de l'autorité du pape? » L'abbé Emery, directement interpellé, jeta les yeux avec déférence sur les évêques, comme pour demander une permission d'opiner le premier, et il répondit : « Sire, je ne puis avoir d'autre sentiment sur ce point que celui qui est contenu dans le catéchisme enseigné par vos ordres dans toutes les églises; et à la demande : Qu'est-ce que le pape? on répond qu'il est le chef de l'Eglise, le vicaire de Jésus-Christ, à qui tous les chrétiens doivent l'obéissance; or, un corps peut-il se passer de son chef, de celui à qui de droit divin il doit l'obéissance ? » Napoléon fut surpris de cette réponse, il paraissait attendre encore que l'abbé Emery continuât de parler. Le prêtre octogénaire ne redoutait rien, et il reprit : « On nous oblige, en France, de soutenir les quatre articles de la Déclaration du clergé : mais il faut en recevoir la doctrine dans son entier; or, il est dit aussi, dans le préambule de cette Déclaration, que le pape est le chef de l'Eglise, à qui tous les chrétiens doivent l'obéissance, et de plus on ajoute que ces quatre articles décrétés par l'assemblée ne le sont pas tant pour limiter la puissance du pape que pour empêcher qu'on ne lui accorde pas ce qui est essentiel. » Ici l'abbé Emery entra dans un assez long développement des quatre articles, montrant que, quoiqu'ils parussent limiter la puissance du pape en quelques points, cependant ils lui reconnaissaient une autorité si grande et si universelle qu'on ne pouvait pas s'en passer dans l'Eglise. L'abbé Emery déclara ensuite que si, comme on le disait, on assemblait un concile, il n'aurait aucune valeur, s'il était disjoint du pape. Napoléon, vaincu sur ce point, murmura le mot catéchisme, et reprit : « Eh bien! je ne vous conteste pas la puissance spirituelle du pape, puisqu'il l'a reçue de Jésus-Christ; mais Jésus-Christ, je l'ai déja dit, ne lui a pas donné la puissance temporelle; c'est Charlemagne, qui la lui a donnée, et moi, successeur de Charlemage, je veux la lui ôter, parce qu'il ne sait pas en user, et qu'elle l'empêche d'exercer ses fonctions spirituelles. » (Artaud, *Hist. de Pie VII*, t. III, c. 1.)

Le 25 avril 1811, une lettre de l'empereur, envoyée aux évêques de ses Etats, annonça l'ouverture d'un concile national. Il consentit à ce que les évêques assemblés envoyassent vers le pape une députation, qui fut composée de l'archevêque de Tours, de Barral, de l'évêque de Nantes, Duvoisin, et de l'évêque de Trèves, Mannay. Ils se rendirent à Savone et remplirent vis-à-vis du pape un rôle vraiment indigne de leur caractère. Ils en vinrent jusqu'à s'exprimer sur son compte en termes assez irrévérencieux, le dépeignant comme un vieillard faible et scrupuleux, enclin à des opinions exagérées, et qu'on pourra néanmoins amener *par lassitude* à faire ce que l'on voudra. Ils devaient amener le saint-père à faire un traité dont les bases étaient : 1° que le pape accorderait les bulles d'institution aux évêques nommés aux siéges vacants ; 2° qu'à l'avenir, le métropolitain donnerait d'office l'institution au suffragant nommé, si le pape ne l'avait pas fait dans un délai de trois mois ; 3° qu'il serait libre de retourner à Rome comme évêque, s'il prêtait le serment imposé aux évêques par le concordat, ou de résider à Avignon, avec une pension de deux millions de francs, s'il voulait jurer de ne rien faire contre les quatre articles du clergé de France. Les députés devaient notifier au saint-père, que jamais sa puissance temporelle ne lui serait rendue.

Quand donc les trois évêques furent arrivés à Savone, le préfet les présenta au pape qui, pendant longtemps et lors des premières entrevues qu'il eut avec eux, rejeta avec énergie et dignité tout accommodement qui pût être un amoindrissement des droits du saint-siége. Ce ne fut qu'à la fin, et quand ils furent proches de leur départ, qu'effrayé par eux des conséquences que pouvait avoir son refus pour le bien de la religion, il consentit à laisser écrire sous ses yeux la note suivante, à laquelle il donna son approbation, bien qu'il n'y mît pas sa signature. « Sa Sainteté, prenant en considération les besoins et les vœux des Eglises de France et d'Italie, qui lui ont été représentés par l'archevêque de Tours, et par les évêques de Trèves, de Nantes et de Faënza, et voulant donner à ces Eglises une nouvelle preuve de sa paternelle affection, a déclaré à l'archevêque et aux évêques susdits ce qui suit : 1° Sa Sainteté accordera l'institution canonique aux évêques nommés par Sa Majesté impériale et royale, dans les formes convenues par les concordats de France et d'Italie ; 2° Sa Sainteté consentira à étendre les mêmes dispositions aux Eglises de Toscane, de Parme et de Plaisance, au moyen d'un nouveau concordat ; 3° Sa Sainteté consent qu'il soit inséré dans les Concordats une clause portant qu'elle donnera les bulles de confirmation dans un temps déterminé, terme que Sa Sainteté juge devoir être de six mois au moins ; et dans le cas où elle ne les donnerait pas dans ce délai, pour d'autres causes que l'indignité des sujets, elle investirait du pouvoir de les conférer le métropolitain ou le plus ancien évêque de la province ecclésiastique ; 4° Sa Sainteté ne s'est déterminée à ces concessions que dans l'espérance que lui ont fait concevoir les évêques députés, qu'elles prépareraient les voies à des accommodements qui rétabliraient l'ordre et la paix dans l'Eglise, et qui rendraient au saint-siége la liberté, l'indépendance et la dignité convenables. — Savone, 19 mai 1811. » Aussitôt que les députés furent partis, Pie VII sentit sa faute, il en versa d'abondantes larmes.

Le concile de Paris se réunit le 17 juin. Il était composé de quatre-vingt-quinze prélats. Napoléon y avait mandé nominativement tous ceux qui lui étaient favorables ; quant à ceux qu'il savait mal disposés pour lui, il ne leur permit pas d'y venir. Il en tenait même plusieurs, comme on sait, en prison. Ce concile, convoqué sans l'assentiment du pape, était frappé de nullité dès son début. La première assemblée préparatoire eut lieu chez le cardinal Fesch, qui fut nommé président. Le premier jour de la session, tous les prélats se rendirent à la cathédrale, où le cardinal Fesch officia, et où M. de Boulogne, évêque de Troyes, prononça un discours, dans lequel on remarquait le passage suivant, qu'on ne saurait trop admirer pour son courage. « Mais quelle que soit l'issue de vos délibérations, quel que soit le parti que la sagesse et l'intérêt de nos Eglises pourront nous suggérer, jamais nous n'abandonnerons ces principes immuables qui nous attachent à l'unité, à cette pierre angulaire, à cette clef de la voûte sans laquelle tout l'édifice s'écroulerait sur lui-même : jamais nous ne nous détacherons de ce premier anneau sans lequel tous les autres se dérouleraient et ne laisseraient plus voir que confusion, anarchie et ruine : jamais nous n'oublierons tout ce que nous devons de respect et d'amour à cette Eglise romaine qui nous a engendrés à Jésus-Christ, et qui nous a nourris du lait de la doctrine ; à cette chaire auguste que les Pères appellent la citadelle de la vérité, et à ce chef suprême de l'épiscopat, sans lequel tout l'épiscopat se détruirait lui-même et ne ferait plus que languir comme une branche détachée du tronc, ou s'agiter au gré des flots comme un vaisseau sans gouvernail et sans pilote. Oui, quelques vicissitudes qu'éprouve le siége de Pierre, quels que soient l'état et la condition de son auguste successeur, toujours nous tiendrons à lui par les liens du respect et de la révérence filiale. Ce siége pourra être déplacé, il ne pourra pas être détruit ; on pourra lui ôter de sa splendeur, on ne pourra pas lui ôter de sa force ; partout où ce siége sera, là tous les autres se réuniront ; partout où ce siége se transportera, là tous les catholiques le suivront, parce que partout où il se fixera, partout sera la tige de la succession, le centre du gouvernement et le dépôt sacré des traditions apostoliques. Tels sont nos sentiments invariables, que nous proclamons aujourd'hui à la face de l'univers, à la face de toutes nos Eglises dont nous portons en ce moment les vœux, et dont nous attes-

tons la foi ; à la face des saints autels, et au milieu de cette basilique où nos pères assemblés vinrent plus d'une fois cimenter la paix de l'Eglise, et apaiser par leur sagesse des troubles et des différends, hélas ! trop ressemblants à ceux qui nous occupent aujourd'hui. Il me semble en ce moment les entendre, il me semble voir leurs ombres vénérables apparaître au milieu de nous, comme pour nous dire de ne rien faire qui ne soit digne d'eux, qui ne soit digne de nous, et de ne jamais dévier de l'antique chemin qu'ont tenu nos ancêtres. »

On lut dans le concile un manifeste de Napoléon contre le pape, aussi injuste dans le fond, qu'il était aigre et injurieux dans la forme. On fit une adresse à l'empereur : ce fut au milieu de la discussion de cette adresse, que l'évêque de Chambéry, d'Essoles, proposa au concile d'aller en masse au pied du trône demander la mise en liberté du pape. L'influence du cardinal Fesch, qui proposa de ne pas employer de moyens si publics et si ostensibles, produisit son effet.

Ce ne fut que le 3 juillet que l'on commença à s'occuper de la compétence du concile par rapport à la question des bulles. Le 5, la congrégation déclara, « qu'il fallait, avant de prononcer sur les questions qui lui étaient soumises, que le concile, suivant en cela les règles canoniques, sollicitât la permission d'envoyer au pape des députés, qui lui exposassent l'état déplorable des Eglises, et qui conférassent avec lui sur les moyens d'y remédier. » Les prélats, qui portèrent cette réponse à l'empereur, dirent qu'ils l'avaient trouvé fort irrité, et qu'ils n'avaient pu l'apaiser, qu'en rédigeant avec lui le projet de décret suivant : « 1° Les évêchés ne peuvent rester vacants plus d'un an pour tout délai, et dans cet espace de temps, la nomination, l'institution et la consécration doivent avoir lieu ; 2° l'empereur nommera à tous les siéges vacants, conformément aux Concordats ; 3° six mois après la nomination faite par l'empereur, pour tout délai, le pape donnera l'institution canonique ; 4° les six mois expirés, le métropolitain se trouvera investi, par la concession faite même par le pape, et devra procéder à l'institution canonique et à la consécration ; 5° le présent décret sera soumis à l'approbation de l'empereur ; 6° Sa Majesté sera suppliée par le concile, de permettre à une députation d'évêques, de se rendre auprès du pape, pour le remercier d'avoir, par ces concessions, mis un terme aux maux de l'Eglise. » Le 7 juillet, la congrégation accepta le projet. Il n'y eut à le repousser que l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Gand ; mais le lendemain, six autres prélats rétractèrent leur approbation, et le projet ne fut plus soutenu que par une minorité de quatre membres. Le soir même, Napoléon rendit un décret pour dissoudre le concile. MM. de Broglie, évêque de Gand, Hirn, évêque de Tournay, Boulogne, évêque de Troyes, furent arrêtés et renfermés au donjon de Vincennes. L'honneur du concile ainsi fermé violemment était sauf. Sa résistance était constatée par l'emprisonnement de trois de ses membres.

Jusque-là tout était donc à l'honneur de la religion, à l'honneur du concile. Napoléon, qui voulait absolument arriver à ses fins, chargea les ministres des cultes de France et d'Italie, de faire venir chacun séparément dans leur cabinet les évêques de ces deux pays, et de les forcer, soit par menaces, soit par promesses, à accepter le décret qui établissait une clause additionnelle au Concordat. Ce moyen réussit : tous les évêques, à l'exception de quatorze ou quinze, donnèrent leur adhésion. Les ministres leur montraient d'un côté la colère de l'empereur et les dangers qu'il y avait à la provoquer ; d'un autre, l'acquiescement que Pie VII avait donné, à Savone, aux arrangements proposés. Puis, on leur disait que c'était le moyen de ramener la paix dans l'Eglise. Bien certain d'avoir cette fois la majorité dans le concile, Napoléon le réunit. Sur le rapport de l'archevêque de Tours, ce concile rendit le décret suivant. 1° Conformément à l'esprit des canons, les archevêchés et évêchés ne pourront rester vacants plus d'un an pour tout délai ; dans cet espace de temps, la nomination, l'institution et la consécration devront être effectuées. 2° L'empereur sera supplié de continuer à nommer aux siéges vacants, conformément aux Concordats, et les nommés par l'empereur s'adresseront à notre saint-père le pape pour l'institution canonique. 3° Dans les six mois qui suivront la notification faite au pape, par les voies d'usage, de la dite nomination, le pape donnera l'institution canonique conformément aux Concordats. 4° Les six mois expirés sans que le pape ait accordé l'institution, le métropolitain, ou, à son défaut, le plus ancien évêque de la province ecclésiastique, procédera à l'institution de l'évêque nommé ; et s'il s'agissait d'instituer le métropolitain, le plus ancien évêque de la province conférerait l'institution. 5° Le présent décret sera soumis à l'approbation de notre saint-père le pape, et, à cet effet, Sa Majesté sera suppliée de permettre qu'une députation de six évêques se rende auprès de Sa Sainteté pour la prier de confirmer un décret qui seul peut mettre un terme aux maux des Eglises de France et d'Italie. (Rohrbacher, *Hist. de l'Eglise*, tome XXVIII, page 141.) Une commission fut envoyée par le concile à Savone près du pape, avec une lettre signée de tous les évêques ; et comme on craignait que le pape n'accueillît pas la demande que lui ferait cette commission d'accepter les décisions prises sans le conseil des cardinaux, on lui en dépêcha cinq qu'on savait disposés à le faire tomber dans le piége. Il y avait parmi eux Roverella, qui joua le principal rôle, et qui rédigea le fameux bref par lequel Pie VII, non-seulement approuvait les actes du concile, mais encore donnait les plus grands éloges à ceux qui y avaient siégé. Il est au moins étrange de voir Pie VII, qui a résisté si longtemps avec courage et énergie aux prétentions de l'empereur de ce côté,

déclarer dans son bref que le concile est entré parfaitement dans ses intentions, à lui, en faisant triompher les prétentions de Napoléon. Ici, qu'on permette à l'auteur de signaler une phrase déplorable, émanée d'un écrivain ardent défenseur du pape et de l'ultramontanisme. M. Rorhbacher qui marque toujours la plus grande vénération pour Pie VII, tant que ce pape est, suivant lui, dans la voie qui convient à un vicaire de Jésus-Christ, ne craint pas de le flageller dans cette circonstance de la façon suivante. « Quelle différence entre ce bref absurde et la lettre si belle, si énergique, que Pie VII, livré à sa propre sagesse, écrivit au cardinal Caprara, le 26 août 1809 (Vol. XXVIII, pag. 144). » Ce langage est au moins fort irrévérencieux. On doit parler avec plus d'égards du chef de l'Église, même quand on signale en lui des faiblesses. Un concile avait tout entier, à tort nous le croyons, adopté les mesures que Pie VII consacrait par un bref regrettable. Il faut être bien grand pour oser qualifier d'absurde ce qui émane des évêques réunis et du pape.

On s'attendait à ce que Napoléon accepterait ce bref avec satisfaction : il le refusa. En l'acceptant il aurait dû rendre, suivant les promesses des députés, la liberté au pape; or il voulait en faire un citoyen français; il préféra continuer son système d'oppression vis-à-vis de lui. Cependant, occupé de la guerre de Russie, il laissa quelque temps le saint-père paisible dans son exil. Mais, rendu à Dresde, il donna l'ordre de faire venir le pape en France. Le saint-père, arrivé au mont Cenis, tomba très-malade. Les officiers qui le conduisaient crurent devoir suspendre la marche, et informer la cour de Turin. On leur répondit de faire suivant les ordres qu'ils avaient précédemment reçus : en route, on fut obligé d'administrer le viatique au saint-père. Néanmoins il put arriver à Fontainebleau le 20 juin. Le concierge du palais ne voulut pas lui en ouvrir les appartements, prétextant qu'il n'avait pas reçu d'ordres de Paris. Il le conduisit dans son propre logis. Peu de temps après arrivèrent de Paris les ordres nécessaires pour qu'on fît entrer le saint vieillard dans le palais.

Bientôt les cardinaux rouges, et ceux des évêques français qui étaient dévoués à Napoléon, vinrent visiter le saint-père, et lui représentant l'état déplorable de la religion en France, employèrent tous leurs efforts à le disposer à faire de nouvelles concessions. Bien que Pie VII ne cédât pas encore, il était très-impressionné de ces discours. La bonté de son cœur, son ardente charité, ne concevaient pas qu'il pût être trompé par des cardinaux et des évêques. Il était, depuis bientôt six mois, à Fontainebleau, quand Napoléon revint de sa fatale expédition de Russie. Ce prince, avec la promptitude de génie qui le caractérisait, s'occupa à réparer les désastres de la France, et sentit que sa réconciliation avec le pape pouvait être d'un excellent effet. Il envoya un de ses chambellans à Fontainebleau, complimenter Pie VII et lui demander des nouvelles de sa santé. En échange de politesse, le pape envoya à Paris le cardinal Doria remercier l'empereur. Il fut décidé que les négociations seraient reprises. Le pape nomma, pour les suivre, les évêques qui l'avaient déjà trompé à Savone. Napoléon choisit l'évêque Duvoisin. Celui-ci, profitant de la faiblesse et de l'état maladif du pape, arrêta les préliminaires suivants : 1° Le pape et les futurs pontifes, avant d'être élevés au pontificat, devront promettre de ne rien ordonner, de ne rien exécuter qui soit contraire aux quatre propositions gallicanes. 2° Le pape et ses successeurs n'auront, à l'avenir, que le tiers des nominations du sacré collége. La nomination des deux autres tiers appartiendra aux princes catholiques. 3° Le pape, par un bref public, désapprouvera et condamnera la conduite des cardinaux qui n'ont pas voulu assister à la fonction sacrée du mariage de Napoléon avec l'impératrice Marie-Louise. Dans ce cas, l'empereur leur rendra ses bonnes grâces, et leur permettra de se réunir au saint-père, pourvu qu'ils acceptent et qu'ils signent ledit bref pontifical. Finalement, seront exclus de ce pardon les cardinaux di Pietro et Pacca, auxquels il ne sera jamais permis de se rapprocher du pape.

Quand tout fut préparé au gré des évêques, suivant les vœux de Napoléon, il vint lui-même à Fontainebleau, avec l'impératrice Marie-Louise. Il prit le pape dans ses bras, l'embrassa, et lui fit mille protestations d'amitié. Le saint vieillard, qui aimait l'empereur, fut très-sensible à toutes ces dispositions extérieures. Il racontait à ceux qui l'entouraient, avec une satisfaction marquée, comment s'était passée cette première entrevue. On raconte que dans une de celles qui suivirent, l'empereur prit le saint-père par les cheveux et l'injuria d'une façon grossière. Voici la réponse de Pie VII à cette accusation : « Non, il ne s'est pas porté à une telle indignité, et Dieu permet qu'à cette occasion nous n'ayons pas à proférer un mensonge. » Nous nous en rapportons entièrement à cette déclaration loyale du saint-père. Que Napoléon ait commis de grandes fautes dans toutes ses relations avec le saint-siége ; qu'il ait même été jusqu'à se livrer à certains mouvements de colère regrettables, nous ne le nierons pas; mais il y a loin de là à l'indignité dont on l'accuse. Cette grossière calomnie s'explique très-bien par l'acharnement avec lequel les ennemis de ce grand homme outragèrent sa gloire tombée. Les gens de cour et les vieux marquis, qui léchaient ses bottes quand il était empereur, et qui l'appelaient avec mépris *Buonaparte* quand il fut précipité du trône, pouvaient bien lui prêter cette brutalité monstrueuse.

Finalement le pape, obsédé par les cardinaux dévoués à l'empereur, signa avec lui, le 25 janvier, un concordat dont voici le texte : « Sa Majesté l'empereur et roi et Sa Sainteté, voulant mettre un terme aux diffé-

rends qui se sont élevés entre eux, et pourvoir aux difficultés survenues sur plusieurs affaires de l'Eglise, sont convenus des articles suivants, comme devant servir de base à un arrangement définitif : 1° Sa Sainteté exercera le pontificat en France et dans le royaume d'Italie de la même manière et avec les mêmes formes que ses prédécesseurs. 2° Les ambassadeurs, ministres, chargés d'affaires des puissances près le saint-père, et les ambassadeurs, ministres, chargés d'affaires que le pape pourrait avoir près des puissances étrangères, jouiront des immunités et priviléges dont jouissent les membres du corps diplomatique ; 3° Les domaines que le saint-père possédait, et qui ne sont pas aliénés, seront exempts de toute espèce d'impôts. Ils seront administrés par des agents ou chargés d'affaires. Ceux qui seront aliénés seront remplacés jusqu'à la concurrence de deux millions de f ancs de revenu. 4° Dans les six mois qui suivront la notification d'usage de la nomination par l'empereur aux archevêchés et évêchés de l'empire et du royaume d'Italie, le pape donnera l'institution canonique, conformément aux concordats en vertu du présent indult. L'information préalable sera faite par le métropolitain. Les six mois expirés sans que le pape ait accordé l'institution, le métropolitain, et, à son défaut, ou s'il s'agit du métropolitain, l'évêque le plus ancien de la province procédera à l'institution de l'évêque nommé, de manière qu'un siége ne soit jamais vacant plus d'une année. 5° Le pape nommera, soit en France, soit dans le royaume d'Italie, à des évêchés qui seront ultérieurement désignés de concert. 6° Les six évêchés suburbicaires seront rétablis. Ils seront à la nomination du pape. Les biens actuellement existants seront restitués, et il sera pris des mesures pour les biens vendus. A la mort des évêques d'Anagni et de Rieti, leurs diocèses seront réunis auxdits évêchés, conformément au concert qui aura lieu entre Sa Majesté et le saint-père. 7° A l'égard des évêques des Etats-Romains absents de leur diocèse par les circonstances, le saint-père pourra exercer en leur faveur son droit de donner des évêchés *in partibus*. Il leur sera fait une pension égale aux revenus dont ils jouissaient, et ils pourront être replacés aux siéges vacants, soit de l'empire, soit du royaume d'Italie. 8° Sa Majesté et Sa Sainteté se concerteront, en temps opportun, sur la réduction à faire, s'il y a lieu, aux évêchés de la Toscane et du pays de Gênes, ainsi que pour les évêchés à établir en Hollande et dans les départements anséatiques. 9° La Propagande, la Pénitencerie, les archives, seront rétablies dans le lieu du séjour du saint-père. 10° Sa Majesté rend ses bonnes grâces aux cardinaux, évêques, prêtres, laïques, qui ont encouru sa disgrâce par suite des événements actuels. 11° Le saint-père se porte aux dispositions ci-dessus par considération de l'état actuel de l'Eglise et dans la confiance que lui a inspirée Sa Majesté, qu'elle accordera sa puissante protection aux besoins si nombreux qu'a la religion dans les temps où nous vivons. » (Rohrbacher, *Histoire de l'Eglise*, tome XXVIII, p. 161.)

On voit que le pape renonçait à la souveraineté de Rome, et qu'il restreignait étrangement son droit d'instituer les évêques. Ce Concordat devait être tenu secret : Napoléon le rendit public, et fit chanter un *Te Deum* dans toutes les églises. Beaucoup de prélats vinrent voir le pape et le complimenter ; mais après le départ de Napoléon de Fontainebleau, il était tombé dans la plus profonde tristesse : son cœur regrettait amèrement ce qu'on avait forcé sa main de signer. Le cardinal Pacca raconte ainsi son arrivée à Fontainebleau et ses premières entrevues avec le pape : « Je m'étais figuré qu'un chateau impérial, habité quelquefois par des ministres de Napoléon, et alors par des évêques, des cardinaux, et par le souverain pontife, avec lequel on pouvait communiquer pour la première fois depuis cinq ans, m'offrirait le spectacle d'un grand mouvement. Je ne rencontrai que quelques personnes vulgaires : une d'entre elles courut appeler le portier, qui vint aussitôt ouvrir la grille, et j'entrai dans une vaste cour, terminée par un escalier découvert. Toutes les portes et toutes les fenêtres étaient fermées. Une sentinelle se promenait silencieusement au haut de l'escalier. Je doutai un instant si j'entrais dans un palais impérial ou dans une nouvelle prison d'Etat. Ne trouvant personne à qui je pusse m'adresser pour demander audience, j'envoyai mon camérier, qui, quelques minutes après, revint accompagné d'Hilaire Palmieri, un des domestiques italiens restés au service du pape. Palmieri me dit que je pouvais venir tel que j'étais, et en habit de voyage, et que le pape me recevrait sur-le-champ. Dans l'antichambre, le cardinal Doria vint au-devant de moi, m'embrassa en pleurant, et me témoigna de la manière la plus affectueuse la joie que lui causait ma délivrance. Dans les autres salles, je rencontrai quelques prélats français, et comme j'entrais dans l'appartement du pape, je trouvai le saint-père debout, faisant même quelquelques pas pour venir au-devant de moi. Quelle fut mon affliction de le voir courbé, pâle, amaigri, les yeux enfoncés, presque éteints et immobiles ! Il m'embrassa et me dit avec beaucoup de froideur : « Je ne vous attendais pas sitôt. » Je lui répondis que j'avais pressé mon arrivee, pour avoir la consolation de me jeter à ses pieds et de lui témoigner mon admiration pour le courage héroïque avec lequel il avait souffert une si longue et si dure captivité. Il me répondit avec l'accent de la plus vive douleur : « Et cependant nous avons fini par nous rouler dans la fange..... Ces cardinaux nous ont traînés devant la table et nous ont fait signer ! » Et alors me prenant par la main, il me fit asseoir à son côté, et, après avoir fait quelques questions sur mon voyage, il me dit : « Vous pouvez à présent vous retirer, parce que c'est l'heure où je reçois les évêques français ; on a préparé pour vous un logement au palais. »

« Quelque temps après, Mgr Bertazzoli, aumônier de Sa Sainteté, vint m'assurer que le pape avait voulu se débarrasser de l'audience des évêques français, et qu'il m'attendait avant dîner. Il me recommanda en même temps de parler avec réserve et prudence devant les personnes de la maison du pape, et je compris sur-le-champ à qui il voulait faire allusion. Je retournai donc auprès du saint-père et je le trouvai dans un état vraiment déplorable et inquiétant pour ses jours. Les cardinaux di Pietro, Gabrielli et Litta, les premiers arrivés à Fontainebleau, lui avaient fait sentir la gravité de la faute dans laquelle on l'avait entraîné par surprise ; il en avait conçu une juste horreur, et il ne pouvait mesurer la hauteur de la gloire d'où on l'avait précipité par de mauvais conseils sans tomber dans la plus profonde mélancolie. Dans l'épanchement de son excessive douleur, il me dit : « Qu'il ne pouvait chasser de son esprit cette pensée cruelle ; qu'il passait les nuits sans dormir ; que le jour, il prenait à peine la nourriture pour ne pas défaillir, et qu'il était obsédé de la crainte de devenir fou et de finir comme Clément XIV. » Je fis tous mes efforts pour le consoler : je le conjurai de se calmer, d'envisager que, de tous les maux qui pouvaient affliger l'Eglise, le plus funeste serait de perdre son chef suprême. J'ajoutai que bientôt il se verrait entouré de tous les cardinaux qui étaient en France, dont quelques-uns lui avaient donné des preuves non équivoques de leur zèle pour les intérêts du saint-siége et de leur dévouement pour sa personne sacrée; qu'il pouvait mettre en eux toute sa confiance, et, qu'aidé de leurs conseils il pourrait remédier au mal qui avait été fait. A ces mots, il parut reprendre ses sens; sa physionomie s'anima un peu, et m'interrompant : « Vous croyez, me dit-il, qu'on puisse y remédier ? — Oui, très-saint-père, lui dis-je, à tous les maux, lorsqu'on le veut bien, on trouve quelque remède. » Vers les quatre ou cinq heures après midi, je retournai auprès du pape, qui, dans la conversation, revenait toujours sur le même sujet, sans qu'il me fût possible de l'en détourner. Pendant cet entretien, le saint-père, pour diminuer peut-être l'horreur que devait m'inspirer les concessions anticanoniques de Fontainebleau, me parla d'autres articles encore plus détestables que lui avait fait présenter l'empereur et qu'il avait rejetés ; il ouvrit en même temps son secrétaire, qu'il tenait fermé sous clef, et me présenta un papier à lire. C'étaient les quatre propositions de l'évêque de Nantes. Jurer de ne rien faire contre le gallicanisme, livrer les deux tiers du sacré collége aux princes séculiers, condamner la conduite des cardinaux les plus fidèles, etc. « A la lecture de cet écrit, continue le cardinal Pacca, mon âme était comme suspendue entre la commisération et l'indignation la plus profonde. Qui n'aurait pas compati au sort d'un pontife insulté, outragé d'une manière si brutale ? Qui n'aurait pas frémi d'indignation en songeant à celui qui avait eu l'impudence de servir de négociateur dans cette affaire, et aux conseillers imbéciles du saint-père, qui ne lui avaient pas fait rompre sur-le-champ toute négociation avec un souverain dont le but manifeste était d'avilir les papes, de leur imposer le joug de la plus honteuse servitude, de renverser, bouleverser tout ordre de hiérarchie, et de ternir enfin l'éclat de la réputation que Pie VII avait si justement acquise par tant de souffrances et de sacrifices personnels.... Mais je me gardai bien de faire sentir au pape combien était outrageuse pour sa personne la seule proposition de ces articles : l'affliction dans laquelle il était plongé me faisait au contraire un devoir de calmer son esprit et de relever son courage abattu. (Pacca, *Mémoires sur Pie VII*, IVe *partie*, *c.* 1.)

Le 18 février, le cardinal Consalvi arriva à Fontainebleau; le pape l'avait choisi pour faire un nouveau traité avec le gouvernement de l'empereur. Peu après cette arrivée, les cardinaux furent tous convoqués, et durent donner leur avis au pape sur le Concordat qu'il venait de signer. Beaucoup ne montrèrent pas le courage et la science qu'on était en droit d'attendre de membres du sacré collége. Ce furent surtout Pacca et Consalvi qui firent comprendre au pape la nécessité qu'il y avait de faire parvenir à l'empereur une rétractation formelle. Ce fut le colonel Lagorse, commis à la garde de Pie VII, qui porta à Paris la lettre suivante : « Quelque pénible que soit à notre cœur l'aveu que nous allons faire à Votre Majesté, quelque peine que cet aveu puisse lui causer à elle-même, la crainte des jugements de Dieu, dont notre grand âge et le dépérissement de notre santé nous rapprochent tous les jours davantage, doit nous rendre supérieur à toute considération humaine et nous faire mépriser les terribles angoisses auxquelles nous sommes en proie dans ce moment. Commandé par nos devoirs, avec cette sincérité, cette franchise qui convient à notre dignité et à notre caractère, nous déclarons à Votre Majesté que, depuis le vingt-cinq janvier, jour où nous apposâmes notre signature aux articles qui devaient servir de base au traité définitif dont il y est fait mention, les plus grands remords et le plus vif repentir n'ont cessé de déchirer notre âme qui ne peut plus trouver ni paix ni repos. Nous reconnûmes aussitôt, et une continuelle et profonde méditation nous fait sentir chaque jour davantage l'erreur dans laquelle nous nous sommes laissé entraîner, soit par l'espérance de terminer les différends survenus dans les affaires de l'Eglise, soit aussi par le désir de complaire à Votre Majesté.

« Une seule pensée modérait un peu notre affliction, c'était l'espoir de remédier, par l'acte de l'accommodement définitif, au mal que nous venions de faire à l'Eglise en souscrivant ces articles. Mais quelle ne fut pas notre profonde douleur, lorsque, à notre grande surprise et malgré ce dont nous étions convenu avec Votre Majesté, nous vîmes publier,

sous le titre de Concordat, ces mêmes articles qui n'étaient que la base d'un arrangement futur! Gémissant amèrement et du fond de notre cœur sur l'occasion de scandale donnée à l'Eglise par la publication desdits articles ; pleinement convaincu de la nécessité de le réparer, si nous pûmes nous abstenir pour le moment de manifester nos sentiments et de faire entendre nos réclamations, ce ne fut uniquement que par prudence, pour éviter toute précipitation dans une affaire aussi capitale.

« Sachant que, sous peu de jours, nous aurions la consolation de voir le sacré collége, notre conseil naturel, réuni auprès de nous, nous voulûmes l'attendre pour nous aider de ses lumières, et prendre ensuite une détermination, non sur ce que nous nous reconnaissons obligé de faire en réparation de ce que nous avions fait, car Dieu nous est témoin de la résolution que nous avions prise dès le premier moment, mais bien sur le choix du meilleur mode à adopter pour l'exécution de cette même résolution. Nous n'avons pas cru pouvoir en trouver un plus conciliable avec le respect que nous portons à Votre Majesté que celui de nous adresser à Votre Majesté elle-même et de lui écrire cette lettre.

« C'est en presence de Dieu, auquel nous serons bientôt obligé de rendre compte de l'usage de la puissance à nous confiée, comme vicaire de Jésus-Christ, pour le gouvernement de l'Eglise, que nous déclarons, dans toute la sincérité apostolique, que notre conscience s'oppose invinciblement à l'exécution de divers articles contenus dans l'écrit du vingt-cinq janvier. Nous reconnaissons avec douleur et confusion que ce ne serait pas pour *édifier*, mais pour *détruire*, que nous ferions usage de notre autorité, si nous avions le malheur d'exécuter ce que nous avons imprudemment promis, non par aucune mauvaise intention, comme Dieu nous en est témoin, mais par pure faiblesse et comme cendre et poussière. Nous adresserons à Votre Majesté, par rapport à cet écrit signé de notre main, les mêmes paroles que notre prédécesseur Pascal II adressa, dans un bref, à Henri V, en faveur duquel il avait fait aussi une concession qui excitait à juste titre les remords de sa conscience ; nous vous dirons avec lui : « *Notre conscience reconnaissant notre écrit mauvais, nous le confessons mauvais, et, avec l'aide du Seigneur, nous désirons qu'il soit cassé tout à fait, afin qu'il n'en résulte aucun dommage pour l'Eglise ni aucun préjudice pour notre âme.* » (Rohrbacher, *Hist. de l'Eglise*, t. XXVIII, *p.* 168.)

Napoléon fut très-irrité de cette lettre. Il résolut de la tenir pour secrète et non avenue. Maury vint trouver Pie VII, et, en termes fort peu mesurés, l'engagea à retirer sa rétractation. Le pape lui en exprima tout son mécontentement. Les mesures violentes contre le saint-père furent reprises. Les évêques français reçurent l'ordre de quitter le château. Les habitants et les étrangers n'eurent plus l'autorisation de venir entendre la messe du pape. Le cardinal di Pietro fut exilé à Auxonne, conduit par un officier de police. Puis le colonel Lagorse dit au cardinal Pacca et à Consalvi que l'empereur était fort irrité contre eux, qu'ils eussent à ne plus causer d'affaires avec le pape, auquel ils ne devaient faire que des visites de pure politesse, les avertissant que, dans le cas contraire, ils compromettraient leur liberté. Deux décrets annoncèrent bientôt après, que le Concordat de Fontainebleau était une loi de l'Etat, et qu'il était obligatoire pour tous les prélats et chapitres de l'empire et du royaume d'Italie. Pie VII, dans une allocution au sacré collége, protesta vivement contre ces deux décrets, et chacun des cardinaux prit copie de son allocution pour en établir formellement l'authenticité. Puis le saint-père rédigea une bulle qui réglementait le futur conclave, au cas où sa mort en aurait nécessité la réunion. Cette bulle devint inutile par suite des événements suprêmes qui s'accomplirent. Après les victoires de Lutzen et de Bautzen, on apprit à Fontainebleau qu'un armistice était conclu, et que l'empereur d'Autriche se portait médiateur pour un traité de paix générale dont les conditions devaient être réglées à Prague. Le pape lui écrivit pour lui rappeler que les droits du souverain pontife et de l'Etat de l'Eglise ne devaient pas être oubliés dans ce congrès. Alors la cour de France envoya vers le pape plusieurs négociateurs pour entamer de nouvelles relations. Le premier fut une dame qui fut poliment éconduite. C'était une dame d'honneur de l'impératrice, choisie pour cette mission par Talleyrand. Le second fut Mgr Fallot de Beaumont, évêque de Plaisance, où Napoléon l'avait fait passer en l'ôtant du siége de Gand. Plus tard l'empereur le nomma à l'archevêché de Bourges. « Nouvelle preuve, dit Rorhbacher, du zèle de quelques prélats français pour l'ancienne discipline de l'Eglise, qui regarde l'abandon d'une Eglise pour une autre comme un adultère spirituel. » Cette dureté va aussi à l'adresse de beaucoup de prélats recommandables, qui connaissent la discipline de l'Eglise et qui savent que dans tous les temps la vertu d'obéissance a commandé à des évêques de quitter une Eglise pour une autre, quand le bien de l'Eglise l'a exigé. Les gouvernements parfois, les premiers pasteurs et le pape, toujours sont juges de cette opportunité. L'archevêque actuel de Paris, Mgr Regnier, l'éminent archevêque de Cambrai, se trouveraient juste sous le coup de cette phrase. Heureusement pour eux qu'il y a des docteurs plus intolérants que l'Eglise, plus catholiques que le pape, comme il y avait, disait-on, des gens plus royalistes que le roi. Les règles de la foi sont tracées par l'Eglise. Sa discipline est dans les mains de ceux auxquels Jésus-Christ a remis les clefs.

Mgr Fallot de Baumont offrit au pape, en 1814, le 18 juin, Rome et les provinces jusqu'à Pérouse. Or les Napolitains occupaient cette ville et ces contrées. Le pape répondit : « La restitution de mes Etats étant une chose de justice ne peut servir de base à un traité. »

Napoléon obligea les évêques de Gand, de Tournay et de Troyes, qui étaient en prison, à donner leurs démissions. Le pape les refusa, donc elles restèrent nulles; ce qui n'empêcha pas l'empereur de nommer à ces siéges qui, en droit, n'étaient pas vacants. Cela donna lieu à des troubles fort regrettables, surtout à Tournay, où l'abbé de la Brue, titulaire nommé, ayant été nommé vicaire capitulaire par décision du chapitre, fut repoussé par presque tout le clergé. Le supérieur du séminaire, qui refusait de le reconnaître, fut envoyé à Vincennes; et les séminaristes furent, pour le même motif, enrôlés dans les troupes. La plupart furent conduits à Wesel, où près de quarante moururent victimes d'une maladie contagieuse. Sept curés furent interdits par le vicaire capitulaire pour avoir refusé de communiquer avec lui, en le suivant à une procession. Cet état de choses dura jusqu'à la fin de janvier. Les Français ayant abandonné la ville, les vicaires généraux reprirent leurs fonctions, et tout rentra dans l'ordre.

Les événements se précipitaient : Napoléon ouvrait cette magnifique campagne de France qui devait être la dernière de son premier règne, comme Waterloo la dernière du second. Il songea à renvoyer le pape en Italie, quand il vit que la fortune l'abandonnait. Le 21 janvier 1814, au matin, sans qu'on eût rien fait dire au saint-père, deux voitures entrèrent dans la cour du palais, et le colonel Lagorse annonça le départ pour le lendemain matin. Le voyage du pape à travers la France et jusque dans ses Etats fut vraiment triomphal. Le reste n'appartient plus à ce Dictionnaire. Pie VII partant de Fontainebleau pour remonter sur le trône de saint Pierre, et Napoléon partant quelques jours après, du même lieu, pour sa prison de l'île d'Elbe, sont du domaine de l'histoire et non du nôtre.

PÉTÉCIUS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* Martyrs (les trente-sept) égyptiens.

PÉTRA SANTA (le bienheureux), capucin, mourut en Abyssinie pour la foi, en 1642 ou 1643. Après que la persécution allumée par Basilides eut chassé de ce pays ou exterminé tous les jésuites qui l'avaient évangélisé, on sait que les capucins d'Egypte entreprirent d'y ranimer la foi; mais la plupart de ceux qui y entrèrent y trouvèrent la couronne du martyre. Le P. Petra Santa, et le P. Antoine de Virgoleta restèrent à Massaouah sous la protection du bacha de Souakim, et furent assez heureux pour voir leurs efforts couronnés d'un plein succès. Le P. Virgoleta étant mort au commencement de 1642, le P. Petra Santa demanda d'autres collègues. Les PP. Félix de Saint-Séverin et Joseph Tortulani d'Altino vinrent le rejoindre. L'arrivée de ces missionnaires causa une grande émotion en Abyssinie. Basilides députa vers le bacha de Souakim; on venait de le changer. Ce n'était plus ce généreux protecteur qui avait si bien accueilli les missionnaires : c'était un homme cruel et cupide. Il reçut de la part de Basilides cent cinquante onces d'or et cinquante esclaves, à la condition qu'il lui livrerait les missionnaires, ou les ferait mourir lui-même. Il fit amener devant lui et décapiter, séance tenante, les PP. Félix de Saint-Séverin et Joseph Tortulani. Quant au P. Petra Santa, comme il le connaissait, il se borna à demander qu'on lui apportât sa tête, ce qui fut exécuté.

PETRONE (saint), évêque et confesseur, versa son sang pour la foi à Vérone. Les détails nous manquent sur lui. L'Eglise fait sa fête le 6 septembre.

PEZOA (le bienheureux Pierre), était prieur du couvent de la ville de Valdivia en Chili. En l'année 1605, les indigènes ayant pris les armes pour se venger des atrocités que commettaient les Espagnols, ils saccagèrent plusieurs villes et quelques couvents. Celui de Pierre Pezoa fut du nombre : ce saint religieux, adressant des reproches aux barbares qui voulaient violer une vierge, fut haché en morceaux par eux. Son courage releva celui de la jeune fille, qui sut résister jusqu'à la mort. (Fontana, *Monumenta dominicana*, an 1605.)

PHARNACE (saint), était soldat. Il souffrit le martyre sous l'empereur Maximien avec ses six frères, soldats comme lui, nommés Orance, Héros, Firmin, Firme, Cyriaque, et Longin. Ayant été séparés les uns des autres, ils furent renfermés en divers lieux, et y moururent accablés de douleur et de misère. L'Eglise célèbre leur mémoire le 24 juin.

PHILADELPHE (saint), mourut en confessant sa foi. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Diomède, Julien, Philippe, Eutychien, Hésique, Léonide, Ménalippe et Pantagaphe. Ils moururent les uns par le feu, les autres par le glaive ou sur la croix. L'Eglise célèbre leur fête le 2 septembre.

PHILAPPIEN (saint), reçut la palme du martyre en Afrique, avec saint Félicien et cent vingt-quatre autres dont nous ne connaissons pas les noms. Nous ne possédons pas d'autres détails sur leur compte. L'Eglise fait leur fête le 30 janvier.

PHILBERT (saint), fut martyrisé en Espagne avec saint Fabricien. Nous n'avons aucun détail sur le lieu précis, la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête glorieuse le 22 août.

PHILÉAS (saint), évêque de Thmuis en Egypte, et martyr était issu d'une famille noble et riche. Il était fort instruit et très-éloquent. S'étant fait chrétien, il fut nommé évêque de sa ville natale. Il fut arrêté, conduit dans les prisons d'Alexandrie, et martyrisé pour la foi entre 305 et 312, sans qu'on sache précisément la date. Ce fut le gouverneur Calcien qui l'interrogea et prononça contre lui la sentence capitale. Vainement sa femme et ses proches avaient été amenés pour abattre son courage : rien n'avait pu l'ébranler. Il fut décapité avec saint Philorome, trésorier général de l'empereur à Alexandrie. Cet homme n'avait pu voir sans

en être indigné l'acharnement que les persécuteurs montraient contre Philéas, et il le leur avait reproché. Saint Philéas, étant prisonnier à Alexandrie, écrivit à son troupeau une lettre trop importante pour que nous omettions ici ce qui nous en reste.

.... « Ces exemples si touchants, dit-il, ces miracles si certains, ces maximes si saintes qu'on trouve à chaque pas dans l'Ecriture, et dont nos bienheureux martyrs s'étaient remplis l'esprit et le cœur, dans la lecture assidue qu'ils faisaient des livres sacrés, les avaient facilement déterminés à embrasser avec joie la mort qui se présentait à eux. Ils savaient que Notre-Seigneur Jésus-Christ ne s'était fait homme que pour exterminer le péché de dessus la terre, et pour faciliter aux hommes les moyens d'arriver au ciel, en marchant le premier dans le chemin rude et difficile qui y conduit (*Philipp.* II). En effet, quoique Jésus-Christ n'ait pas cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu, il s'est toutefois anéanti lui-même, prenant la forme et la nature de serviteur, en se rendant semblable aux hommes; il s'est rabaissé, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.

« C'est cette considération qui a fait que ces saints martyrs, portant leurs pensées et leurs désirs vers ce qu'il y a de plus parfait et de plus excellent dans le christianisme, ont supporté patiemment les divers tourments que la cruauté des tyrans a pu inventer. Et quoique des soldats, dignes ministres de ces hommes barbares, se soient efforcés de les intimider par des menaces et par toute sorte de mauvais traitements, ils n'ont paru toutefois ni moins fermes, ni moins courageux, parce que la parfaite charité chassait la crainte de leur cœur. Quels termes assez précis pourraient représenter la force, l'intrépidité et la constance de ces généreux soldats de Jésus-Christ? Car, comme il était permis à un chacun de leur insulter, et que les païens, ou par une lâche complaisance pour le gouverneur, ou par un faux zèle pour leurs dieux, ou pour satisfaire la haine implacable qu'ils nous portaient, se faisaient un mérite de les maltraiter, c'était à qui les frapperait, soit avec des verges, des cordes et de larges courroies, ou même avec de gros bâtons noueux, dont on leur rompait les reins. C'était une scène qui, quoique toujours remplie de sang et d'horreur, changeait toutefois selon les différents visages que prenait la fureur des tyrans. Car, tantôt on voyait un martyr lié à un poteau, ayant aux pieds et aux mains des cordes qui, étant tirées avec violence et par le moyen de quatre roues qu'on tournait avec rapidité, l'écartelaient misérablement; tantôt on déchirait à un autre le ventre, les côtés, les bras, les joues, avec des peignes de fer : on pendait celui-ci par un bras seul, à une porte. C'est un des plus cruels supplices qu'on puisse souffrir; car, tout le poids du corps tendant en bas, déboîte les jointures de l'épaule, du bras et des doigts, fait tendre les nerfs, allonge les muscles, rompt les veines et brise les tendons : l'on attachait enfin ceux-là à un pilier, en sorte néanmoins que leurs pieds ne touchaient point à terre, afin que les cordes, serrées par la pesanteur du corps, entrassent bien avant dans la chair. Ces tourments, au reste, duraient quelquefois tout un jour. Car, pendant que le juge était occupé à en interroger quelques-uns, les bourreaux avaient ordre de continuer à tourmenter les autres, jusqu'à ce qu'on vît qu'ils étaient prêts d'expirer; car alors on les détachait et on les jetait dans un coin, où ils rendaient l'âme. Ils disaient ordinairement qu'on ne devait avoir aucune pitié de nous, et qu'il ne fallait pas nous regarder comme des hommes. On en mettait plusieurs dans des ceps, les pieds écartés jusqu'au quatrième trou; mais la plupart étaient obligés de demeurer couchés sur le dos, ne pouvant se tenir debout, à cause d'une infinité de contusions et de meurtrissures noires et livides, dont tout leur corps était couvert. C'était un spectacle bien triste et bien touchant, que ce grand nombre de martyrs étendus sur le pavé, n'ayant plus qu'un reste de vie, endurant toutefois encore d'extrêmes douleurs, et faisant voir, par la diversité de leurs plaies, de combien de sortes d'instruments la cruauté des tyrans s'était servie pour les tourmenter. Plusieurs expiraient entre les mains des bourreaux; d'autres, ayant été reconduits en prison à demi morts, y achevaient leur vie peu de jours après, parmi des douleurs incroyables. Il y en a eu cependant quelques-uns qui, étant réchappés par le soin qu'on avait pris de leurs blessures, sont allés ensuite de leur bon gré à la mort, lorsqu'on a voulu les contraindre de sacrifier aux idoles. »

Voici maintenant les actes authentiques de saint Philéas et de son compagnon saint Philorome.

Philéas ayant été conduit sur la tribune (1), Culcien, gouverneur d'Alexandrie, lui dit : Croyez-vous pouvoir enfin devenir sage? Philéas lui répondit : Je crois l'avoir toujours été. — Culcien : Sacrifiez donc aux dieux. — Philéas : Je ne leur sacrifierai point. — Culcien : La raison? — C'est que l'Ecriture sainte me le défend. Quiconque, dit-elle, sacrifie à d'autres dieux qu'au seul et véritable, sera exterminé. — Culcien : Eh bien? sacrifiez donc à ce seul et véritable Dieu. — Philéas : Je ne lui sacrifierai pas non plus; car il est encore écrit : *Qu'ai-je affaire de tous vos sacrifices*, dit le Seigneur (*Exod.* XXII, 20)? cette multitude de victimes ne me saurait plaire; je suis plein; je ne veux ni de vos holocaustes, ni de la graisse de vos agneaux, ni du sang de vos boucs, ni même de la fleur de froment, quand vous m'en offririez. — Culcien : Quels sont donc les sacrifices qui sont agréables à votre Dieu? — Philéas : Ceux où on lui offre un cœur pur, un amour sincère, des paroles de vérité. —

(1) C'était apparemment un lieu élevé, où l'on faisait monter les criminels pour être interrogés.

Culcien : Sacrifiez, vous dis-je. — Philéas : Je ne sacrifierai point. — Culcien : Paul n'a-t-il pas sacrifié? Philéas : Non, sans doute.

Culcien : Et Moïse? — Philéas : Cela était permis aux Juifs, mais seulement dans Jérusalem. Ainsi lorsqu'ils offrent maintenant des sacrifices en d'autres lieux, n'en doutez point, ils pèchent mortellement. — Culcien : Tous ces discours ne servent de rien; venons au fait, il faut sacrifier. — Philéas : Je ne prétends point souiller mon âme, ni ne la veux point perdre. — Culcien : Est-ce que nous voulons perdre la nôtre? — Philéas : Oui, vous la perdez, et vous perdez aussi votre corps. — Culcien : Quoi! ce corps-ci? — Philéas : Ce corps-là même. — Culcien : Croyez-vous en bonne foi que cette chair ressuscite un jour? — Philéas : Je n'en doute nullement. — Culcien : Parlons d'autres choses : Paul n'a-t-il pas renoncé celui que vous appelez le Christ? — Philéas : Non. — Culcien : Oseriez-vous bien en jurer? — Philéas : Il nous est défendu de jurer; on nous permet seulement de dire : Cela est; cela n'est pas. — Culcien : Paul n'a pas été toute sa vie un persécuteur? — Philéas : Non. — Culcien : Ce n'était pas un grand génie. Il était Syrien et il parlait un mauvais syriaque. — Philéas : Vous vous trompez, il était Hébreu, et il parlait ordinairement grec : du reste, il était très-savant. — Culcien : Ne direz-vous pas qu'il l'était plus que Platon? — Philéas : Non-seulement plus que Platon, mais plus que tous les philosophes du monde. Et cela est si vrai qu'il en a converti un grand nombre. Voulez-vous que je vous dise quelqu'une de ses maximes? — Culcien : Sacrifiez. — Philéas : Je vous l'ai dit, je ne sacrifierai point. — Culcien : Craignez-vous les reproches de votre conscience? — Philéas : Oui. — Culcien : Et vous ne craignez pas qu'elle vous reproche la dureté que vous avez pour vos enfants et pour votre femme? — Philéas : C'est que l'intérêt de Dieu est préférable à tout autre, car l'Ecriture dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu qui t'a fait. — Culcien : Quel Dieu? — Philéas, levant les yeux au ciel, dit : Le Dieu qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent; le Créateur des choses visibles et invisibles, qui est incompréhensible, qu'on ne peut ni définir ni représenter, qui seul est, subsiste et demeure dans tous les siècles. *Amen.*

Les autres juges interrompaient souvent Philéas et lui disaient : Pourquoi résistez-vous au gouverneur? Philéas leur répliquait : Je ne fais que répondre à ce qu'il me demande. Laissez-là tous ces vains discours, reprit Culcien, et sacrifiez. Je ne sacrifierai point, repondit Philéas, et je ne ferai point ce tort-là à mon âme. Mais croyez-vous, après tout, qu'il n'y ait que les chrétiens qui en aient un si grand soin; vos païens ont-ils moins appréhendé de la rendre malheureuse? Voyez Socrate, on le mène à la mort, la vue de sa femme et de ses enfants lui fait-elle changer de sentiment? lui fait-elle demander grâce? Point du tout; il avale gaiement le poison. — Culcien : Avouez la vérité : êtes-vous bien convaincu que Christ était Dieu? — Philéas : Très-convaincu. — Culcien : Et quelles preuves si convaincantes en avez-vous? — Philéas : Quelles preuves? J'en ai mille. La vue rendue à des aveugles et l'ouïe à des sourds; des lépreux guéris et des morts ressuscités; des muets qui parlent, et une infinité de malades qui recouvrent la santé. Quoi encore? Une femme est guérie en touchant seulement la frange de sa robe. Qui pourrait dire le nombre des miracles qu'il a faits? — Culcien : Et cependant, tout Dieu qu'il est, il a été crucifié. — Philéas : Oui, il l'a été pour notre salut, mais il savait bien qu'il devait l'être, et c'est volontairement et de son bon gré qu'il a souffert pour nous. Au reste, tous les livres saints avaient prédit toutes ces choses; les Juifs croient en avoir l'intelligence, mais il est certain qu'ils ne l'ont point. Il n'y a cependant rien de plus clair; si quelqu'un en doute, qu'il ouvre le livre et qu'il lise. — Culcien : Songez qu'on a eu pour vous de grands égards. Je pouvais vous déshonorer dans votre propre ville, à la vue de vos parents. — Philéas : J'en ai toute la reconnaissance que vous pouvez souhaiter; mais ajoutez une nouvelle faveur à celle-là. — Culcien : Eh bien! quelle? — Philéas : C'est d'user de votre pouvoir. Faites donc ce qui vous est ordonné. — Culcien : Vous voulez donc mourir, et sans en avoir aucun sujet? — Philéas : Oui, je veux mourir pour mon Dieu et pour la vérité. — Culcien : Apprenez-moi une chose : Paul était-il aussi un dieu? — Philéas : Il ne le fut jamais. — Culcien : Qu'était-il donc? — Philéas : Un homme comme nous. Mais l'esprit de Dieu était en lui et opérait par lui tous les miracles qu'on lui attribue. — Culcien : Ecoutez, je veux bien vous laisser vivre à la considération de votre frère. — Philéas : Oserai-je vous prier de faire aussi quelque chose à la mienne; c'est de vous servir contre moi du pouvoir qui vous a été donné. — Culcien : Encore si vous étiez réduit à la dernière misère, et que pour vous en délivrer vous me demandassiez à mourir, je ne ferais aucune difficulté de vous l'accorder. Mais vous êtes à votre aise; que dis-je? de vos seuls revenus vous pourriez faire subsister presque toute une province, et vous voulez quitter la vie? Je ne saurais me résoudre à vous l'ôter; vivez donc, mais vivez pour sacrifier aux dieux. — Philéas : Je ne sacrifie point, et en cela je regarde mon intérêt, et je me fais grâce à moi-même. Les juges dirent au gouverneur : Il a déjà sacrifié dans le Phrontisthère. — Philéas : Il n'en est rien. — Culcien : Vous allez rendre une femme malheureuse. — Philéas : Jésus-Christ mon Seigneur est le Sauveur de toutes les âmes; il m'appelle au partage de son royaume et de sa gloire, il peut aussi, s'il le veut, y appeler ma femme. Les juges dirent au gouverneur : Philéas demande un délai. Culcien, se tournant vers Philéas, lui dit : Eh bien! je vous l'accorde, pensez à vous. — Philéas :

Mon parti est pris ; c'est de souffrir pour Jésus-Christ. Alors les juges, le procureur de l'empereur, et tous les autres officiers de la justice, s'étant joints aux parents et aux amis de Philéas, se mirent à embrasser ses genoux, le conjurant d'avoir pitié d'une famille désolée, et de ne pas abandonner ses enfants dans un âge où sa présence leur était si nécessaire. Mais lui, semblable à un rocher qui demeure immobile sans céder jamais à la violence des vagues, rejetait avec mépris leurs prières, et élevant son cœur à Dieu, il protestait qu'il ne reconnaissait pour ses parents que les apôtres et les martyrs.

Parmi les assistants il se trouva un tribun de l'armée d'Egypte, nommé Philorome. Cet officier, voyant que Philéas résistait avec une fermeté inébranlable aux prières et aux larmes de ses proches, et qu'il se démêlait avec beaucoup de sagesse et de présence d'esprit des demandes captieuses du gouverneur, sans paraître ni attendri ni embarrassé, s'écria avec quelque sorte d'indignation : Pourquoi vous opiniâtrer ainsi à vouloir vaincre la généreuse résistance de ce brave homme ? Que vous servira de le rendre infidèle à son Dieu ? Pourquoi vouloir qu'il le renonce par pure complaisance ? Ne voyez-vous pas que ses yeux sont fermés à vos larmes, et que ses oreilles sont sourdes à vos paroles ? Croyez-moi, on n'est guère touché de quelques pleurs, quand on envisage la gloire du ciel. La colère et le dépit que ces justes et vifs reproches excitèrent dans les esprits des juges hâtèrent la condamnation de Philéas, dans laquelle le généreux Philorome fut compris. Ils furent condamnés tous deux à perdre la tête. Comme on les conduisait au supplice, le frère de Philéas, qui était du nombre des juges, dit : Philéas demande qu'on lui accorde sa grâce. Cela obligea Culcien de le rappeler, et de lui dire : Vous demandez votre grâce ? A quoi Philéas répondit : Moi ? à Dieu ne plaise ; n'écoutiez pas ce malheureux. Bien loin de souhaiter qu'on révoque l'arrêt qui me condamne à mourir, je n'ai au contraire que de très-humbles remercîments à faire aux empereurs, et à vous, seigneur, de ce que j'entre aujourd'hui en possession d'un royaume que Jésus-Christ veut bien partager avec moi. En disant cela, il sortit du palais. Lorsqu'il fut arrivé au lieu où il devait être exécuté, il étendit les mains vers l'Orient, et élevant la voix, il dit : « Mes petits enfants, mes bien-aimés, vous qui cherchez Dieu sincèrement, écoutez-moi. Veillez sur votre cœur, parce que l'ennemi rôde sans cesse autour de vous, cherchant sa proie et quelque cœur à dévorer. Pour nous, nous n'avons encore rien souffert, mais nous allons commencer à souffrir ; nous commençons à être disciples de Jésus-Christ. Mes chers frères, observez exactement les commandements de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Joignez-vous à nous, mes chers frères, prions ensemble cet Etre incompréhensible, cet être pur, sans aucun mélange et sans aucune imperfection, qui est assis sur les chérubins, qui a fait toutes choses, qui est le commencement et la fin de toutes choses, et auquel appartient la gloire dans tous les siècles. *Amen.* » Il finit sa vie avec ce dernier mot, les bourreaux lui ayant aussitôt abattu la tête, aussi bien qu'à Philorome. Et ces deux âmes saintes, abandonnant leurs corps, s'allèrent joindre à Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. *Amen.*

PHILÉAS (saint), martyr, eut le bonheur de répandre son sang pour Jésus-Christ dans la ville d'Alexandrie. Ce fut sous le règne de Galère Maximien qu'il fut martyrisé avec les saints Fauste, prêtre, Didie et Ammone, Hésique, Pacome, Théodore, évêque égyptien, et six cent soixante autres. Les circonstances de leur martyre nous sont inconnues. L'Eglise fait la fête de ces glorieux combattants le 26 novembre.

PHILÉMON (saint), fut couronné comme martyr dans la ville de Colosse en Phrygie, durant la persécution de Néron. Il mourut avec sainte Appia, comme lui disciple de saint Paul. Sa fête a lieu le 22 novembre.

PHILÉMON (saint), célèbre joueur de flûte à Artinoë en Egypte, était présent quand on arrêta saint Apollone. Ce fut lui qui se distingua le plus, par sa fureur à injurier le saint au milieu de la populace que de pareils spectacles attiraient toujours. Mais le saint ayant répondu à ses outrages, à ses invectives, de la façon la plus douce et la plus chrétienne, Philémon en fut si touché, qu'immédiatement il renonça au paganisme et se proclama chrétien. Conduit devant le juge avec le saint anachorète, il eut le bonheur de partager son martyre. (*Voy.* APOLLONE.) L'Eglise fait la fête de ces deux saints le même jour, le 8 mars.

PHILÉMON (saint), mourut pour la foi avec saint Domnin. Les circonstances de leur martyre ne sont point parvenues jusqu'à nous. L'Eglise fait leur mémoire le 21 mars.

PHILET (saint), martyr, fut mis à mort pour avoir confessé Jésus-Christ. Ce sénateur souffrit le martyre avec sainte Lydie sa femme et leurs enfants, Macédo et Théoprépide, saint Amphiloque, chef de milice, et saint Cronidas greffier. Le Martyrologe romain ne marque pas à quelle époque ils souffrirent. L'Eglise honore leur mémoire le 27 mars.

PHILIPPE ou PHILIPPES, *Philippi*, d'abord *Datos* et *Crenides*, aujourd'hui Filibé, ville de Macédoine (jadis de Thrace), chez les Edones. Cette ville fut une des premières à embrasser le christianisme. Saint Paul a adressé une de ses Epîtres aux habitants de Philippes (*ad Philippenses*). Ce fut là aussi que saint Paul et saint Silas, en l'année 52, furent fouettés et emprisonnés, par ordre des magistrats, sous prétexte qu'ils avaient enseigné une doctrine contraire aux coutumes et aux doctrines que pouvaient suivre et recevoir les citoyens romains. Sous l'empire de Néron pendant la persécution qu'il suscita contre l'Eglise, Philippes vit le martyre de saint Eraste, disciple de saint Paul.

PHILIPPE (saint), l'un des sept fils de sainte Félicité, qui furent martyrisés à Rome avec elle sous le règne de Marc-Aurèle, en l'année 164. Le préfet Publius l'ayant fait amener devant lui, lui dit : « Notre invincible empereur, Antonin Auguste, vous ordonne de sacrifier aux dieux tout-puissants. » Philippe répondit : « Ceux à qui l'on veut que je sacrifie ne sont ni dieux ni tout-puissants; ce ne sont que de vaines représentations, des statues privées de sentiment et qui servent de retraites aux mauvais démons; si je sacrifiais à ces misérables divinités, je mériterais d'être comme elles, plongé dans un éternel malheur. » Le préfet le fit éloigner, et adressa à Marc-Aurèle un rapport sur tout ce qui s'était passé. L'empereur renvoya les saints devant des juges, qui prononcèrent et firent exécuter leur sentence. Philippe fut tué à coups de bâton. L'Église honore sa mémoire le 10 juillet. (*Voy.* FÉLICITÉ.)

PHILIPPE (saint), d'Héraclée, martyr, donna sa vie pour la foi chrétienne, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien, en l'an de Jésus-Christ 304. Ses Actes sont fort intéressants, nous les donnons ici dans leur entier d'après Ruinart.

Philippe, ayant passé en peu de temps du diaconat à la prêtrise, parvint enfin au dernier degré du sacerdoce. Il fut fait évêque avec l'agrément universel de tout le peuple, sans que personne fût surpris de son élévation, parce qu'il était digne du rang où on l'élevait, et si quelques-uns s'en étonnèrent, ce fut de ce qu'on avait attendu si longtemps à l'y élever. En effet, dès les premières années qu'il entra dans les ordres sacrés, il fit paraître un mérite peu commun; il était si désintéressé, qu'il donnait aux pauvres tout ce qu'il gagnait au service de l'autel, content des richesses de sa conscience et de l'acquisition qu'il avait faite d'un grand fonds de vertu. Lorsqu'il fut évêque, il forma de sa main deux illustres martyrs, Sévère et Hermès, l'un prêtre et l'autre diacre. Il tenait souvent des conférences, où il leur découvrait les secrets de la science des saints, les faisait entrer dans la connaissance des divins mystères, et les confirmait surtout dans la saine doctrine. En sorte qu'il leur communiqua ses lumières, son esprit et son courage; et après les avoir eus pour disciples dans l'école, il les eut pour compagnons sur le bûcher, où ils confessèrent avec lui la divinité de Jésus-Christ. Ce saint vieillard, méditant sans cesse la loi de Dieu, et épris de sa beauté, avait pour elle un amour ardent. Sa vie se passait tout entière dans les fonctions de sa charge, et le conduisait au dernier moment, non sans qu'il s'offrît chaque jour à Dieu comme une victime qui devait en effet lui être immolée à Andrinople.

Semblable donc à un pilote expérimenté qui, mettant quelquefois à la voile, et quelquefois se retirant dans le port, tantôt prenant la haute mer, et tantôt ne faisant que raser les côtes, conserve son vaisseau et le préserve du naufrage : ou comme un habile cocher qui, sachant à propos rendre la main à ses chevaux, ou la tenir haute, les pousser ou les retenir, conduit enfin son char au bout de la lice, et remporte le prix, le saint évêque gouvernait son peuple avec une tendresse vraiment épiscopale. La persécution commençait à se faire sentir, et menaçait déjà sa ville; mais il la regarda venir sans émotion; il ne voulut point déférer aux conseils de ceux qui lui voulaient persuader d'abandonner son troupeau, et de fuir, en leur persuadant à eux-mêmes que les maux qu'ils appréhendaient étaient beaucoup plus à désirer qu'à craindre, et qu'il fallait que la volonté du ciel s'accomplît. Il demeura donc dans son église, rassurant par sa présence et par ses discours ses frères effrayés à la vue de l'orage qui s'approchait. Il leur disait souvent : « Mes frères, les voici enfin arrivés, ces temps prédits par Jésus-Christ. La fin des siècles s'approche, le prince du monde se rend formidable, sa puissance augmente; mais ne craignez rien, mes frères, il vient moins pour perdre les serviteurs de Jésus-Christ que pour les éprouver; que la fête de l'Épiphanie, que nous allons célébrer dans peu de jours, relève notre espérance : souvenez-vous qu'à un pareil jour nous avons été appelés à la gloire. Que les menaces des tyrans, que les supplices ne vous épouvantent pas : Jésus-Christ donne à ses athlètes un courage invincible dans le combat, et lui-même pour prix après la victoire. »

Un jour que le bienheureux Philippe faisait à son peuple de ces exhortations, Aristémaque, officier de la garnison d'Héraclée, entra dans l'église, en fit sortir tous les chrétiens, et, après en avoir fermé les portes, y apposa le scellé. Philippe, le regardant avec compassion : « Pauvre homme, lui dit-il, qui crois que le Dieu tout-puissant habite sous un toit et entre des murailles! Ignores-tu que sa demeure la plus agréable est le cœur de l'homme? Sans doute tu n'as jamais lu le prophète Isaïe; tu y aurais vu que Dieu dit en un endroit : *Le ciel est mon trône, et la terre en est le marche-pied; quelle maison digne de moi pourrez-vous m'élever?* Le lendemain, Aristémaque revint pour faire inventaire des vases sacrés et des autres meubles de l'église, auxquels il mit le cachet du gouverneur. Cela causa une désolation générale parmi les frères : cependant Philippe, accompagné de Sévère, d'Hermès, et de quelques autres ecclésiastiques, examinait avec eux ce qu'il y avait à faire dans la conjoncture présente; et assis à la porte de l'église, il ne pouvait se résoudre à laisser à la discrétion des infidèles la maison du Seigneur; il faisait même en sorte que les frères ne s'en éloignassent point. Il pensait avec douleur à l'avenir, mais il ne laissait pas de craindre le présent; ils savait que tous ceux qu'il avait sous sa charge n'étaient pas également forts; qu'il y en avait parmi eux d'infirmes et de faibles. Il crut qu'il devait séparer les uns des autres, et les imparfaits des fervents. Il agissait avec autorité envers ceux-là pour les rendre meilleurs, et il n'em-

ployait que la douce persuasion pour retenir ceux-ci dans le parti de la piété. Ainsi il se servait de remèdes un peu forts pour guérir les malades, et d'un simple régime pour ceux qui étaient en santé.

Cependant le dimanche suivant, les frères s'assemblèrent devant le portail de l'église. Bassus, gouverneur de Thrace, en ayant eu avis, y vint dans le dessein de faire le procès à tous ceux qui se trouveraient à l'assemblée. Il fit même dresser là son tribunal. Il se fit ensuite amener les chrétiens, et leur demanda d'abord : « Où est celui que vous appelez parmi vous le maître et le docteur ? » Philippe, s'avançant, répondit : « Je suis celui que vous demandez. » Bassus lui dit : « Ne savez-vous pas qu'il y a une ordonnance de l'empereur, qui défend aux chrétiens de s'assembler, en quelque lieu et sous quelque prétexte que ce puisse être, son intention étant d'abolir entièrement votre secte ? Remettez-nous donc tout présentement les vases d'or, d'argent, ou de quelque autre métal que ce soit, avec les livres qui contiennent votre doctrine, et que vous lisez au peuple, afin qu'en vous ôtant ces choses, on vous ôte en même temps les moyens et l'occasion de retomber dans votre superstition, en cas que les tourments ne soient pas capables de vous en guérir. » Saint Philippe répondit : « Si cela vous fait tant de plaisir de nous voir souffrir, vous pouvez vous satisfaire, nous voilà tout prêts à vous donner ce contentement : coupez, taillez, déchirez ce corps qui est en votre puissance; mais pour l'âme, trouvez bon que je vous dise qu'il ne vous est pas permis d'y toucher. A l'égard des vases que nous avons, vous les pouvez prendre. Ce n'est pas avec de l'or et de l'argent que Dieu veut être honoré; et l'ornement du cœur plaît bien plus à Jésus-Christ que celui des églises. Pour les Ecritures, il ne vous est pas avantageux de les avoir, et il nous est défendu de vous les donner. » A ces mots, le gouverneur fit signe aux bourreaux d'approcher, et l'on vit, non sans frémir, entrer un certain Mucapor, homme sans humanité, si du moins c'était un homme : il en avait toutefois la figure, quoique approchant de celle d'un léopard. Cependant le gouverneur faisait chercher partout le prêtre Sévère qui ne se trouvait point. Cela, joint au refus que Philippe faisait de lui livrer les livres saints, le mit de si mauvaise humeur, qu'il alla brutalement la décharger sur le saint prélat. Le diacre Hermès, qui était présent, sensiblement touché de l'état où il voyait son évêque, dit hardiment au gouverneur : « Juge cruel, que vous sert de faire traiter ainsi ce saint vieillard ? Quand vous seriez maître de nos livres, et que vous pourriez même effacer tous ceux qui sont répandus dans le monde, en sorte qu'il n'en restât pas un seul sur la terre, vous n'en seriez pas plus avancé ; car, dites-moi, pourriez-vous les effacer dans le cœur des chrétiens ? Sachez que la tradition s'en conserverait malgré vous jusqu'à la fin des siècles, et que nos enfants, venant seulement à consulter leur mémoire, ou celle de leurs pères, seraient en état de les rétablir et d'en composer en bien plus grand nombre que ne seraient ceux que vous auriez ainsi fait périr. » Ce discours attira au diacre mille coups, qui lui furent donnés par l'ordre du gouverneur. Il se retira tout couvert de contusions dans le lieu où l'on conservait les livres saints et les vases qui servaient à l'autel. Publius, qui était du conseil du gouverneur, l'y suivit. Cet homme mettait hardiment la main sur tout ce qui excitait sa convoitise. Il succomba bientôt à la tentation de s'emparer de quelques vases du nombre de ceux qui avaient été inventoriés : il les emportait malgré Hermès, qui s'y opposa, et que Publius frappa cruellement, jusqu'à lui couvrir tout le visage de sang. Cela fit du bruit, et vint aux oreilles de Bassus, qui trouva cette action fort mauvaise, se mit fort en colère contre Publius, et fit panser Hermès de sa plaie. Mais en même temps il se saisit des vases et des livres, et les fit porter dans la grande place, où il fit conduire par des soldats Philippe et les autres fidèles, voulant gratifier le peuple d'un spectacle qui lui était infiniment agréable, et intimider les autres chrétiens qui feraient quelque difficulté de livrer les Ecritures.

Philippe et ceux qui avaient été arrêtés avec lui marchaient donc entre deux rangs de soldats, qui portaient les livres sacrés, et s'avançaient vers la grande place, tandis que Bassus, qui avait fortement résolu de ne souffrir aucun chrétien dans toute l'étendue de son gouvernement, songeait à en faire démolir toutes les églises. Il envoya sur l'heure des gens à la cathédrale, avec ordre d'en ôter la couverture, et de n'y laisser que les murailles; et il avait cet ouvrage si fort à cœur, qu'il faisait donner sur les travailleurs à grands coups de bâton, lorsqu'il s'apercevait qu'ils se relâchaient un peu. D'ailleurs, cette troupe de soldats qui conduisaient les saints était arrivée à la grande place. La confusion y était grande, on se poussait, on criait, cela avait l'image d'une guerre domestique : les étrangers et les citoyens y accouraient de toutes parts. Enfin on fit un bûcher de tous les livres sacrés ; mais à peine y eut-on mis le feu, qu'il s'éleva une flamme avec tant de fracas, de violence et de rapidité, qu'elle jeta une frayeur excessive dans l'âme de tous ceux qui étaient présents. Saint-Philippe prit ce moment pour parler à ceux qui se trouvaient proche de lui. « Citoyens d'Héraclée, leur dit-il, juifs, païens, ou de quelque autre religion, secte, ou société que vous soyez, écoutez-moi. Tremblez, peuples, tremblez, la colère de Dieu commence à éclater ; elle va bientôt se faire sentir, elle menace l'impiété, elle en veut à l'injustice : cette juste colère menace Sodome (1). Mais si Sodome craint le jugement, si elle renonce à son péché ; si, quittant ses dieux de pierre, elle cherche sincèrement le Dieu vivant, Sodome n'a plus rien

(1) Sodome, pour signifier Héraclée.

à craindre, elle sera sauvée. Cette flamme qui vient de frapper vos yeux par son soudain éclat, et glacer vos cœurs par son élancement prodigieux, est un signe de ce jugement qui va peut-être bientôt être prononcé contre vous : mais ce n'est pas seulement dans l'Orient et dans la ruine de Sodome que la colère de Dieu s'est fait connaître par le feu ; il n'y a pas longtemps que le même signe annonça à la Sicile et dans l'Occident la vengeance prochaine de ce juge redoutable. Une flamme descendit du ciel sur cette île, et réduisit en cendres une de ses villes avec tous ses habitants. Deux vierges seules se sauvèrent de cet horrible incendie. Mais apprenez quelle fut la cause de leur salut : la piété filiale. Elles avaient un père cassé de vieillesse; elles entreprennent de le retirer du milieu des flammes. Leurs mains faibles et délicates le chargent sur leurs épaules, qui plient sous le faix. Elles succombent presque sous ce précieux fardeau. Cependant des tourbillons de feu s'avancent, les gagnent, les environnent, leur ferment le passage, et leur ôtent toute espérance de pouvoir mettre en sûreté et leur père et leurs propres personnes : voilà ce que leur charité leur coûte, leur piété leur va devenir funeste, sans pouvoir être salutaire à celui qui leur ayant donné la vie sera bientôt la cause innocente de leur mort. Pensez-vous, citoyens d'Héraclée, que la chose arriva ainsi ? Non, non, rassurez-vous : Jésus-Christ, ce même Jésus-Christ que vous ne regardez que comme un homme, et qui est le Dieu tout-puissant, n'eut garde de souffrir qu'une action si belle et si digne de récompense devînt fatale à celles qui l'avaient entreprise. Il voulut même, pour leur marquer la satisfaction qu'il en recevait, les favoriser de sa présence adorable. Il descendit du ciel et commanda aux flammes de s'écarter, et d'ouvrir aux vierges un passage. Alors le feu, oubliant sa violence naturelle, ne faisait que se jouer autour d'elles ; il suspendait son ardeur et retenait, s'il m'est permis de parler ainsi, son haleine enflammée ; et, se rangeant à droite et à gauche, leur faisait un chemin (qui le croirait ?) couvert de fleur et de verdure. Enfin le mérite de ces vierges fut si efficace, et leur charité si agréable à Dieu, qu'en leur considération tous les endroits par où elles passaient pour se retirer furent respectés du feu, il n'osa y toucher; et le lieu où elles s'arrêtèrent s'appelle depuis ce temps-là *le lieu de Piété;* comme voulant en quelque sorte conserver une reconnaissance éternelle de ce bienfait, et faire aux enfants une leçon publique et perpétuelle de piété. Tant il est vrai que si les habitants de cette ville infortunée furent consumés par le feu, ce ne fut pas que Dieu leur manquât au besoin, mais c'est qu'ils manquèrent eux-mêmes à Dieu. Au reste, ce feu de la colère divine a laissé depuis le commencement du monde, et en divers endroits de la terre, plusieurs traces de la juste punition que Dieu exerce sur les pécheurs ; ce feu, en tombant du ciel sur la terre, brûle, détruit, consume tout ce qu'il trouve d'impur. C'est ce feu qui brûla Hercule sur le mont Œta, lorsque fortement infatué de la pensée qu'un Dieu sortirait de sa cendre, il alluma lui-même le bûcher qui le consuma. C'est ce même feu, qui, ayant réduit en poudre sur une autre montagne (de Cinozure) le médecin Esculape, donna occasion aux peuples crédules d'en faire aussi un dieu, qui n'eut point d'autre consécration qu'un coup de foudre que ses crimes avaient attiré sur lui, et qui n'aurait jamais été reconnu pour dieu, s'il n'avait jamais été puni comme scélérat. C'est encore ce feu vengeur des forfaits qui embrasa le Capitole, la demeure du plus grand de tous les dieux de Rome, et qui n'épargna pas non plus le temple de Sérapis, le plus renommé de ceux d'Egypte, qui y périt aussi. Pauvres dieux, qui brûlent comme de la paille ! Et quel secours peut-on attendre de pareilles divinités, si elles ne peuvent se sauver elles-mêmes ? Les plaisants dieux ! mais commodes, après tout, en ce que si le matin ils viennent à brûler, un ouvrier habile en peut faire d'autres pour le soir. Ainsi, pourvu que la pierre ou le bois ne manquent point, on est sûr du moins d'avoir des dieux en quantité. Le bon père Bacchus laissa brûler son temple à Athènes; et Minerve, la sage Minerve, ne put garantir le sien d'un pareil sort; elle-même y périt malgré son égide. La pauvre déesse eût bien mieux fait de ne pas quitter son premier métier de fileuse. Mais que dirons-nous du grand Apollon, qui comme devin ne put prévoir, ni comme dieu empêcher l'embrasement de son temple de Delphes. Disons-nous que ce feu de la colère divine n'est pas allumé pour les justes, la grâce les en met à couvert; ou si quelquefois ils en sont frappés, ce n'est que pour les purifier, au lieu qu'il frappe les impies pour les perdre : ainsi c'est moins un feu pour les saints qu'une lumière. »

Lorsque Philippe haranguait ainsi le peuple, l'on vit passer le grand prêtre Cataphronius, suivi des sacrificateurs chargés de plats et de bassins où étaient les offrandes et les viandes qu'on devait mettre devant les dieux. A cette vue, Hermès ne put s'empêcher de dire à ceux qui étaient proche de lui : « Ah ! mes frères, détournons nos regards de dessus ces mets abominables ; ce festin diabolique ne passe ici devant nous que pour nous souiller. » Saint Philippe, se tournant vers son diacre, lui dit : « Que la volonté du Seigneur s'accomplisse. » Comme il disait cela, Bassus arriva, accompagné d'une multitude prodigieuse de tout âge et de tout sexe. Alors le peuple se mit à parler confusément à son ordinaire sur ce qui se passait, chacun selon son génie ou sa passion. Les uns plaignaient les saints martyrs, les autres s'emportaient fort contre eux, et s'échauffant dans leurs raisonnements politiques, soutenaient qu'on les devait contraindre par toutes sortes de moyens à sacrifier aux dieux. Les Juifs surtout se signalèrent en cette rencontre, en criant plus fort

que les païens mêmes, qu'il fallait obliger les chrétiens à sacrifier, marquant assez par là leur inclination naturelle à l'idolâtrie; et vérifiant ce que le Saint-Esprit a dit par un prophète : *Ils ont sacrifié aux démons, et non à Dieu.* Enfin le gouverneur lui-même s'adressant à Philippe, lui dit : « Sacrifiez aux dieux. — Philippe : Comment voulez-vous que, moi qui suis chrétien, je puisse adorer des pierres ? — Bassus : Eh bien ! sacrifiez aux empereurs. — Philippe : Ma religion m'enseigne à obéir aux princes, et non à leur sacrifier. — Bassus : Sacrifiez du moins à la Fortune de la ville; vous ne sauriez vous en défendre : qu'elle est belle ? quelle douce majesté ! voyez comme par des manières engageantes elle vous invite à lui rendre hommage ! — Philippe : Je consens que vous l'adoriez, puisqu'elle vous plaît si fort ; pour moi, quelque finesse de l'art qu'on admire en cette statue, ce n'est pour moi toujours qu'une statue. — Bassus : Quoi ! cet Hercule qui a la mine si fière, et qui par cet air menaçant semble vous annoncer votre perte si vous lui refusez les honneurs divins, ne craignez-vous point quelque coup de sa massue ? — Philippe : Pauvres aveugles, que je vous plains ! le soleil de la vérité ne se lève point pour vous : marchant dans les ténèbres, vous prenez la créature pour le créateur, et un homme pour un dieu. Vous n'auriez point de Dieu si vous ne les faisiez; l'or, l'argent et le cuivre sont jetés dans un moule après qu'on les a tirés des entrailles de la terre ; on en fait une figure assez grossière d'abord, et qui a besoin d'être retouchée; l'ouvrier la prend donc, la lime, la polit, et la finit, et aussitôt la divinité s'y trouve à point nommé; voilà un dieu fait. Mais combien de sacriléges et de déicides ne commettez-vous pas chaque jour; savez-vous que lorsque vous mettez au feu un morceau de bois pour faire bouillir votre marmite, c'est un bras, une jambe, ou quelquefois le corps entier d'un dieu que vous brûlez. Vous me direz peut-être, ce morceau de bois n'est pas un dieu ; je vous réponds : Il le pourrait devenir; empêcher la production d'un Dieu, quel crime ! de plus, ne m'avouerez-vous pas qu'un Neptune fait de marbre est bien plus considérable qu'un Neptune qui n'est que de bois ; et que l'ivoire, qui est la matière de Jupiter est bien d'un autre prix que la pierre commune dont cet autre est taillé. Vous voyez donc que c'est la valeur de la matière qui met le prix à vos dieux, et non la puissance. Et en effet, un orfèvre vendra bien plus cher une figure de Pan, si vous voulez, ou de Priape, qui ne sont que des dieux du second ordre, si elle est d'or, qu'une figure du grand Jupiter ou de la grande Diane, qui ne sera que d'argent. La terre, croyez-moi, nous fournit des métaux pour nous en servir, et non pour les adorer. A ce compte, la terre est pour vous une pépinière abondante de dieux. »

Bassus ne put s'empêcher d'admirer le discours éloquent et hardi de Philippe. Se sentant vaincu par ses raisons, mais dissimulant, il se tourna vers Hermès, et lui dit d'un ton que la colère et le dépit animaient : « Et toi, ne veux-tu pas sacrifier ? » Hermès répondit avec autant de froideur que Bassus avait marqué d'emportement : « Non, je ne sacrifierai point, je suis chrétien. — Bassus : De quelle condition es-tu ? — Hermès : Je suis décurion, et je fais profession de suivre en tout les sentiments de mon maître que voilà. — Bassus : Si donc ce maître sacrifie, tu sacrifieras aussi. — Hermès : Je ne dis pas cela ; mais je suis sûr qu'il ne sacrifiera pas. Je connais sa vertu et sa fermeté, et j'en réponds comme de la mienne. — Bassus : Je t'avertis que je te ferai brûler tout vif, si tu persévères dans ta folie. — Hermès : Vous me menacez d'un feu qui est presque aussitôt éteint qu'allumé; mais vous ignorez quelle est l'ardeur et la violence de ce feu éternel qui brûlera sans relâche les disciples du diable. — Bassus : Sacrifie aux très-religieux empereurs, et dis seulement ces paroles : C'est pour la santé de nos princes que j'offre ce sacrifice.—Hermès : Cela ne se peut ; hâtons-nous d'arriver à la vie. — Bassus : Si tu veux la trouver cette vie, il faut te résoudre à sacrifier ; sinon des supplices, la mort. — Hermès : Juge impie, il n'est pas en ton pouvoir de nous y faire consentir ; veux-tu savoir ce que tu gagneras avec tes menaces ? elles ne serviront qu'à fortifier notre foi, sans qu'elles augmentent notre crainte. » Bassus les envoya en prison. Comme on les y conduisait, le peuple insolent faisait mille insultes à saint Philippe, on lui jetait des pierres, on le poussait dans la boue (comme si Dieu n'eût pas voulu qu'il fût un moment sans souffrir, afin qu'il ne fût pas un moment sans mériter). Le saint se relevait paisiblement, et sans marquer le moindre ressentiment d'un traitement si outrageux, il regardait en riant ceux qui le traitaient si injurieusement. Une si grande modération causait de la surprise tout ensemble et de l'admiration à ces brutaux et à tous ceux qui en étaient témoins. Cependant les martyrs, en chantant des hymnes et des cantiques d'actions de grâces au Seigneur pour le remercier de la force et du courage qu'il leur donnait, entrèrent dans la prison. Y ayant demeuré quelques jours, Dieu voulant accorder quelque soulagement à ses serviteurs, inspira au gouverneur de les changer de prison ; on les mit donc dans le logis de Pancrace, qui touchait aux prisons ordinaires : ils y avaient la liberté d'y recevoir les frères, qui y accouraient en foule pour entendre de la bouche de leur pasteur la parole divine, et être instruits par lui des mystères et des préceptes de la loi. Mais le diable, s'apercevant du tort que cela lui faisait, fit si bien par de mauvais bruits qu'il fit semer et venir aux oreilles de Bassus, qu'il y eut ordre de les remettre dans leur première prison. Ils ne laissèrent pas d'y faire encore les affaires de la religion ; le lieu était voisin du théâtre, et la chambre où ils étaient avait une secrète issue sur

le théâtre même. Ils y venaient durant la nuit, et ils y recevaient les fidèles, qui s'y rendaient de tous côtés avec un saint empressement; toute la nuit se passait à s'entretenir de Dieu et des choses du salut, et à se donner des témoignages mutuels d'une charité vraiment chrétienne. Ils demeuraient même longtemps attachés aux pieds de saint Philippe en prenant congé de lui, les lui baisant avec respect, persuadés de sa grande sainteté et du crédit qu'elle lui donnait auprès de Dieu.

Sur ces entrefaites, on donne un successeur à Bassus. Ce fut Justin, homme d'un très-mauvais caractère, et qui n'avait pas plus de religion que d'humanité. Ce changement fut très-préjudiciable aux chrétiens, car Bassus les traitait assez doucement; il se rendait à la raison quand on la lui faisait connaître; outre que sa femme, qui servait Dieu en secret, contribuait beaucoup à l'entretenir dans cette modération. Aussitôt que Justin eut pris possession de son gouvernement, il commanda à Zoïle, magistrat de la ville d'Héraclée, de prendre des soldats, et de lui amener saint Philippe. Lorsque le saint fut au pied du tribunal, le gouverneur lui dit : « Etes-vous l'évêque des chrétiens ? — Philippe : Oui, je le suis, et je ne prétends point le nier. — Justin : Les empereurs, les seigneurs et les maîtres du monde, nous ont fait l'honneur de nous commander d'engager par toutes sortes de moyens tous ceux qui font profession du christianisme à sacrifier, et même de les y contraindre à force de tourments, si de leur bon gré ils ne veulent pas s'acquitter de ce devoir. Mettez-vous donc en état d'obéir, et tâchez d'éviter à votre âge des supplices que la jeunesse la plus vigoureuse aurait peine à soutenir. — Philippe : Si vous croyez être tenu d'obéir aux ordres que vous recevez de vos empereurs, qui ne sont que des hommes comme vous, quoique la peine attachée à l'inexécution de ces ordres ne soit que temporelle, avec quelle exactitude, avec quelle ponctualité religieuse ne devons-nous pas, nous autres, obéir aux commandements de Dieu, qui, en cas de désobéissance, nous menace d'une peine éternelle ? Quoi qu'il en soit, je suis chrétien, je ne puis faire ce que vous dites; au reste, vous avez ordre de punir, et non pas de contraindre. — Justin : Vous ne savez peut-être pas quels tourments vous attendent ? — Philippe : Il y a bien loin entre tourmenter et vaincre : le premier peut vous être permis, mais n'espérez jamais le second. — Justin : Je te vais faire traîner par les pieds le long des rues, et si tu en échappes, je te ferai ramener en prison, pour t'exposer à de nouveaux supplices. — Philippe : Plût à Dieu que vous en voulussiez venir promptement aux effets ! » Dans le moment Justin lui fit attacher une corde aux pieds, et deux hommes le traînèrent si rudement, que les pointes et les inégalités du pavé lui entamaient toute la chair; son corps en un instant ne fut plus que plaies, que contusions, meurtrissures livides et sanglantes. En cet état, on le rapporta dans la prison.

Mais peu de temps après, comme une infinité de gens étaient, par ordre du gouverneur, à la quête de Sévère, dont ils ne pouvaient toutefois découvrir la retraite, ce généreux prêtre, par un mouvement du Saint-Esprit, se montra tout à coup, et leur sauva la peine de le chercher encore longtemps, et peut-être inutilement. Et aurait-il voulu demeurer caché, lorsqu'il se voyait appelé à la gloire du martyre ? Il se présenta donc à Justin. Ce gouverneur, ravi de l'avoir en sa puissance, lui dit : « L'exemple de votre docteur doit vous rendre sage; il s'est par sa pure faute mis en l'état où vous le verrez. Prenez un meilleur parti, et obéissez aux princes. Pourquoi haïr la vie, c'est une chose si aimable; et pourquoi rejeter les biens de ce monde, ils ont, ce me semble, tant de charmes ? Ne méritent-ils pas bien, après tout, qu'on les recherche ? — Sévère : Les maximes qu'on m'a apprises sont bien différentes des vôtres, je ne puis m'en éloigner. — Justin : Je vous donne du temps pour balancer dans votre esprit les unes et les autres. Pesez bien les raisons pour et contre. Cependant vous serez prisonnier. » On produisit ensuite Hermès. Justin lui dit : « Vous serez dans peu témoin de ce qu'il en coûte à ceux qui méprisent les ordonnances des empereurs. Si vous m'en croyez, vous vous tirerez prudemment d'affaire; ne vous piquez point du ridicule honneur de faire comme eux, et encore moins de souffrir ce qu'ils ont souffert : songez à vous, songez à votre propre conservation, songez à votre famille; en un mot, qui veut être malheureux le soit, je ne vous conseille pas de le devenir par complaisance ou par émulation; sacrifiez aux dieux. — Hermès : Vous aurez de la peine à gagner cela sur moi; je suis né dans la religion que je professe, je l'ai sucée avec le lait, j'y ai été nourri, et le saint homme dont vous venez de parler m'y a élevé. Comment pourrais-je maintenant y renoncer ? quel motif assez fort pourrais-je avoir de l'abandonner ? Ainsi, seigneur gouverneur, vous n'avez qu'à prendre vos mesures sur la déclaration que je vous fais. — Justin : Je vois assez ce qui te donne cette assurance; tu ignores quels tourments je te destine, mais sitôt que tu les auras un peu goûtés, tu changeras bien de langage. — Hermès : Quelque affreuse idée que vous voudriez que je m'en fisse, je ne les crains point; Jésus-Christ, pour l'amour duquel je suis prêt à les endurer, enverra ses anges pour en tempérer la rigueur. »

Justin le voyant si ferme à toutes ses attaques, l'envoya en prison avec les autres. Ils n'y eurent pas été deux jours, que le gouverneur, s'adoucissant tout à coup, les fit relâcher et conduire dans un logis bourgeois. Mais cette humeur ne lui dura pas longtemps, et le diable lui fit bientôt reprendre son premier naturel; car il ordonna qu'on les remît en prison, où il les retint sept

mois entiers. Etant allé à Andrinople, il les y fit venir. Lorsqu'ils sortirent d'Héraclée, tous les frères parurent inconsolables, se voyant sur le point de perdre pour toujours leur cher maître, leur saint pasteur. Ainsi que des enfants qu'on arrache à la mamelle de leurs nourrices pleurent et crient, de même les chrétiens d'Héraclée, voyant qu'on leur enlevait celui qui leur rompait le pain céleste, qui distribuait à chacun la nourriture salutaire de la parole, poussent des cris et répandent des larmes. Les martyrs étant arrivés à Andrinople, on les fit loger dans une maison du faubourg, chez un nommé Semporius, jusqu'au retour du gouverneur. Dès le lendemain de son arrivée, il fit dresser son tribunal dans les bains publics, et amener Philippe en sa présence. Il lui dit : « Dans quels sentiments êtes-vous maintenant? Car, afin que vous le sachiez, je ne vous ai accordé ce long délai que pour vous donner le temps d'en changer et d'en prendre de plus conformes à la raison et à vos propres intérêts; sacrifiez donc, si vous voulez obtenir votre liberté. — Philippe : La prison n'a été pour nous qu'un triste séjour et qu'un continuel supplice, et vous nous faites valoir comme une grâce de nous y avoir fait languir sept mois. Oh bien ! je vous déclare que je n'ai toujours que la même chose à vous dire : je suis chrétien, je ne sacrifierai point à vos idoles; j'adore le Dieu éternel, je ne sacrifie qu'à lui seul. » Le gouverneur, irrité de cette réponse, le fit cruellement fouetter. La constance avec laquelle le saint endura ce supplice ne causa pas moins de frayeur à ceux qui en étaient les exécuteurs, que d'admiration à ceux qui n'en étaient que les simples spectateurs. Mais les uns et les autres furent également surpris et épouvantés d'une chose miraculeuse qui arriva. On avait commencé à le dépouiller, et on lui ôta facilement sa robe et sa tunique; mais lorsqu'on voulut lui ôter aussi sa chemise, l'amour de l'honnêteté que Dieu reconnut dans son serviteur l'obligea à faire un miracle en faveur de cette vertu; car on ne put jamais lui arracher de sa chemise que ce qui lui couvrait les épaules, le reste demeurant comme collé sur son dos. Justin en fut même ébranlé, mais il n'en fut pas changé. Il renvoya le saint évêque en prison, et fit venir Hermès. Ce diacre trouva les esprits disposés à son égard d'une manière bien différente. Le gouverneur lui faisait de grandes menaces, et ne se souciait pas de le perdre; et au contraire tous les autres officiers, qui le voulaient sauver, n'employaient que prières, exhortations, fortes persuasions pour le porter à céder aux empereurs. Ce qui les engageait à avoir pour lui ces sentiments, était la reconnaissance. Il avait été autrefois dans la magistrature; et comme il était naturellement bienfaisant, il avait obligé tous ceux qu'il avait pu dans l'exercice de sa charge. C'est ce qui intéressait tant de personnes à sa conservation. Mais lui ne se sentait pas plus ému par les menaces du gouverneur qu'il ne se trouvait sensible à la crainte de ses amis; et conservant une froide indifférence, il rentra dans la prison sans changer ni de sentiments ni de visage.

Ces lieux où la joie n'avait osé entrer jusqu'alors s'en trouvaient tout remplis. Nos saints martyrs célébraient leur victoire, ou plutôt celle de Jésus-Christ, et lui élevaient de glorieux trophées des dépouilles de son ennemi vaincu. Ils sentaient à cette vue renaître en eux de nouvelles forces; jusque-là qu'il ne restait pas même au bienheureux Philippe, qui avait toujours été d'une complexion assez délicate, le moindre ressentiment de douleur de tant de tourments qu'il avait éprouvés.

Au bout de trois jours, Justin, séant en son tribunal ordinaire, commanda qu'on lui amenât les prisonniers. Lorsqu'ils furent entrés, le gouverneur dit à Philippe : « Comment avez-vous la témérité de refuser, même au péril de votre vie, de vous soumettre aux ordres des empereurs? » Philippe répondit : « Vous m'accusez à tort de témérité, un mouvement plus noble me fait agir, l'amour et la crainte du Dieu qui a fait toutes choses, et qui doit un jour juger tous les hommes. Ce serait pour lors que l'on devrait m'appeler un téméraire, si j'entreprenais de contrevenir aux ordres de ce Roi tout-puissant. A l'égard de vos empereurs, ils n'ont pas dans tout leur empire un sujet plus obéissant ni plus soumis que moi, lorsqu'ils n'ordonnent que des choses justes. C'est une des maximes de la religion dont je fais profession, qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César, de la même manière qu'il faut rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu. Je n'ai rien à me reprocher jusqu'ici touchant ce commandement, j'y ai satisfait avec une exacte fidélité; mais enfin il est temps que m'élevant au-dessus de tout ce qui est terrestre, je porte toutes mes pensées vers le ciel. Je vous répète donc encore ce que je vous ai déjà dit tant de fois : je suis chrétien, je ne puis sacrifier à vos dieux. » Justin ne lui répondit rien; mais se tournant vers Hermès, il lui dit : « Si la vieillesse a ôté à celui-ci le goût des biens du monde, pour vous qui êtes encore dans la fleur de votre âge, gardez-vous d'y renoncer, mais sacrifiez aux dieux, afin que toutes choses vous deviennent prospères. » Hermès lui répondit ainsi : « Permettez-moi, seigneur, de vous exposer en peu de paroles, et de faire comprendre à tous ceux qui m'écoutent la vanité, le ridicule et le faible de votre religion. D'où vient que l'erreur ne cherche qu'à obscurcir la vérité, que la calomnie s'attache si fort à noircir l'innocence, et que l'homme met tout son esprit à détruire son semblable? D'où pensez-vous, dis-je, qu'un si grand désordre s'est répandu dans la nature? Comment s'est-il introduit dans le monde, sinon par l'instigation du démon, par ses artifices, par sa malice? Il a mis tous ses soins à gâter et à corrompre l'ouvrage de Dieu, et à changer l'ordre qu'il avait établi. Il a substitué à la place du véritable Dieu les faux dieux que vous adorez; ils sont tous de son invention.

Mais en vous proposant ce culte impie, il n'a dessein que de vous rendre ses esclaves, de vous assujettir à son empire; ces sacrifices que vous offrez sont autant d'engagements que vous contractez avec lui, ce sont autant de marques d'une honteuse et pénible servitude. Souffrez que je vous compare, dans l'égarement déplorable où je vous vois, à des chevaux fougueux qui, ayant secoué le mors et n'obéissant plus à la voix ni à la main du cocher, se vont jeter dans un précipice; c'est ainsi que rejetant la parole de Dieu, laquelle est un frein des passions; que méprisant sa voix et que ne reconnaissant plus la main de ce sage conducteur, vous allez tombant de précipice en précipice, de crimes en crimes, de malheurs en malheurs. C'est un arrêt prononcé de la bouche de Dieu même, que l'infamie sera la peine des méchants et la gloire, la récompense des gens de bien. Revenons à vos dieux. Tel à qui vous allez porter vos offrandes et offrir vos vœux n'est peut-être que le reste d'une bûche qu'on a retirée du feu, un tison noirci par un de ses bouts, que le sculpteur a sauvé des flammes pour vous en faire un dieu. Le démon lui-même, qu'est-ce autre chose qu'un tison qui brûle toujours sans pouvoir être consumé ? Quel est donc l'objet de vos admirations ? un morceau de bois tiré du feu, un esprit qui brûle continuellement dans un feu qui ne s'éteindra jamais. Craignez d'avoir un sort pareil à celui de vos dieux. Lorsque je vous vois dans quelques-unes de vos cérémonies avec des habits sales et déchirés, le corps couvert de crasse et d'ordure, les cheveux mêlés et en désordre; quand je vous considère, dis-je, en cet état dans vos temples et auprès des tombeaux, je m'écrie que vous exécutez par avance sur vous-mêmes la sentence que le souverain juge prononcera au dernier jour contre votre impiété. Honorez-vous vos dieux ou pleurez-vous leur infortune ? Mais ne sentez-vous point la pesanteur de vos chaînes, et ne faites-vous point d'effort pour recouvrer votre liberté ? Votre aveuglement est-il si grand qu'il ne vous laisse pas du moins entrevoir votre libérateur. Le chien, conduit par son odorat, se met sur les voies de son maître et le trouve : l'écuyer, que son cheval a jeté hors des arçons, d'un coup de sifflet le fait revenir à lui du bout de la carrière où sa fougue l'avait emporté : le bœuf retourne à la crèche du laboureur qui le nourrit, et l'âne reconnaît l'étable de celui à qui il appartient : n'y aurait-il que toi, ô Israël, qui ne reconnaîtras jamais ton Seigneur et ton Dieu ? » A cette exclamation d'Hermès, Justin l'interrompit en s'écriant : « Ne crois pas m'engager par tes beaux discours à me faire chrétien. » Hermès répondit : « Plût à Dieu que vous le fussiez, seigneur, vous et tous ceux qui m'entendent; mais enfin n'espérez pas que je sacrifie jamais à vos dieux. » Le gouverneur, confus de se voir vaincu par la longue et généreuse résistance des martyrs, ayant pris l'avis de son conseil, prononça cette sentence : « Nous condamnons Philippe et Hermès à être brûlés tout vifs, pour avoir refusé d'obéir à l'édit de l'empereur. Et, pour cet effet, nous les avons dégradés de la qualité de citoyens romains, les déclarant déchus des prérogatives attachées à cette qualité. Et nous voulons que chacun apprenne, par cet acte de sévérité, de quel crime sont coupables ceux qui osent mépriser les ordres sacrés des empereurs. » Les saints entendirent avec joie prononcer cette sentence, et ils marchèrent vers le bûcher en rendant grâces à Dieu de ce qu'il les avait choisis comme les prémices de son troupeau, pour lui être offerts en sacrifice.

Cependant le bienheureux Sévère, resté seul dans la prison, se considérait comme un navire sans pilote, abandonné à la merci des vents et des vagues, ou comme une brebis sans pasteur exposée dans le désert à la fureur des loups. Toutefois, parmi ces inquiétudes, il ne laissa pas de ressentir une joie extraordinaire, lorsqu'il apprit que ses deux amis allaient recevoir la couronne du martyre, pour laquelle il faisait des vœux si ardents. Alors, se jetant à genoux, il se mit à prier, entrecoupant sa prière de longs et de profonds gémissements. « Seigneur, disait-il, dont la bonté est un port toujours ouvert aux âmes surprises par l'orage; vous qui êtes l'unique espérance des hommes, vous dont les malades attendent la santé, et les malheureux du soulagement dans leurs peines; vous qui êtes la lumière des aveugles, un doux rafraîchissement à ceux qui souffrent, et en qui ceux qui sont fatigués trouvent un repos tranquille : grand Dieu ! qui avez affermi la terre sur ses fondements; qui assignez à chaque élément la place qu'il doit occuper dans l'univers, et qui d'une seule parole avez achevé ces merveilleux ouvrages, ces corps immenses qui roulent sur nos têtes; vous qui avez préservé Noé des eaux du déluge; qui avez substitué un bélier à la place d'Isaac; qui avez bien voulu que Jacob éprouvât ses forces contre vous; qui avez sauvé Loth des feux de Sodome; qui avez conversé familièrement avec Moïse; qui avez fait de Josué un chef également sage et vaillant; qui êtes descendu avec Joseph dans la prison; qui avez tiré votre peuple de l'Egypte, pour le mettre en possession de la terre que vous lui aviez promise; qui avez défendu aux flammes de la fournaise de Babylone de toucher aux trois jeunes Hébreux : qui avez fermé la bouche aux lions prêts à dévorer Daniel; qui avez fait trouver à Jonas une retraite assurée dans le ventre d'une baleine; qui avez pris la défense de l'innocente Susanne contre la calomnie et l'injuste violence de deux mauvais juges; qui avez fortifié le bras de Judith; qui avez récompensé la piété d'Esther du premier trône du monde; qui avez précipité le cruel Aman dans un abîme d'ignominie; vous qui nous avez fait passer des ténèbres à la lumière; Père saint, Père miséricordieux, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui m'avez donné le signe de la croix comme un gage de mon salut; Seigneur,

que je ne sois pas trouvé indigne devant vos yeux de mourir pour vous; que je ne sois pas privé du bonheur dont vont jouir mes frères; que je partage avec eux les récompenses que vous leur preparez; que je sois uni avec eux dans la gloire, après l'avoir été dans les supplices, et que je puisse louer avec eux votre nom dans le ciel, après l'avoir avec eux confessé sur la terre. »

Dieu exauça la prière de son serviteur. Cependant on portait Philippe au lieu où il devait être brûlé, l'enflure de ses pieds ne lui permettant pas de faire ce chemin d'une autre manière. Hermès le suivait de loin et avec peine, ayant aussi bien que lui les pieds extrêmement enflés par les divers tourments qu'il avait endurés. Toutefois ce généreux diacre, s'élevant au-dessus de la douleur, disait agréablement à Philippe : « Mon cher maître, hâtons-nous d'aller au Seigneur: quand nous serons une fois arrivés au ciel, nos pieds ne nous seront plus nécessaires. » Se tournant ensuite vers ceux qui le suivaient, il leur dit : « Mes frères, Dieu m'avait déjà fait connaître, par une révélation particulière, que je finirais ainsi ma vie. Car m'étant endormi, il y a quelques jours, il me sembla voir voler autour de moi un pigeon d'une blancheur éblouissante; il se vint d'abord reposer sur ma tête, puis prenant doucement son vol il descendit sur ma main. Il avait dans son bec je ne sais quoi de fort agréable au goût, qu'il me laissa prendre; j'en goûtai, et je connus dès lors que Dieu m'appelait à l'honneur du martyre. » Comme il achevait de faire ce récit, on arriva au lieu où se devait faire l'exécution : on creusa une fosse où l'on fit entrer le bienheureux Philippe, et on la remplit ensuite de terre jusqu'aux genoux du saint. On lui lia les mains derrière le dos, et on les attacha à un pieu. On fit la même chose à Hermès. Comme il voulut descendre dans la fosse, il fit plusieurs faux pas, quoiqu'il s'appuyât sur un bâton, ce qui lui fit dire : Tu n'as pas seulement le pouvoir de me soutenir, traître de démon; et aussitôt on lui couvrit les pieds de terre. Ce saint diacre eut encore le temps, durant qu'on l'environnait de fagots, d'appeler un chrétien qu'il aperçut dans la foule. Il le chargea de recommander à Philippe, son fils, de remettre avec une exacte fidélité les dépôts qui lui avaient été confiés entre les mains de ceux à qui ils appartenaient, et il ajouta : « Allez, mon cher Velogius, dites à mon fils : Voici les dernières paroles de votre père mourant, qu'il vous laisse comme les plus précieuses marques de son affection. Vous êtes jeune, évitez comme un écueil tout ce qui peut amollir votre âme; surtout fuyez l'oisiveté; qu'un travail honnête fournisse à votre subsistance, suivant en cela l'exemple de votre père; conservez comme lui la paix avec tout le monde. » Le feu, qui dans ce moment prit de tous côtés, l'empêcha de continuer. On les ouït pendant quelque temps chanter des cantiques, mais le feu les gagnant entièrement, la dernière parole qu'on entendit distinctement, ce fut le mot *Amen*.

C'est ainsi que ces bienheureux martyrs rendirent par leur mort témoignage à la vérité. Fidèles disciples de Jésus-Christ, qui ayant combattu sous ses auspices, avez mérité de vaincre et d'être couronnés de sa propre main! Philippe, étant expiré dans le fort de sa prière, fut trouvé les bras étendus; son visage paraissait aussi frais et aussi beau que celui d'un jeune homme, et celui d'Hermès semblait n'avoir passé par le feu que pour en prendre l'éclat et le vif coloris.

Le diable n'était pas fort content de tout cela : il inspira à Justin de faire jeter dans l'Hèbre (1) les reliques sacrées de ces saints martyrs. Mais quelques personnes, animées d'une piété généreuse, préparent des rêts, montent une barque, et se rendent à l'endroit où on les avait jetées. Ils demandent au ciel son assistance, elle leur est accordée; et Dieu, voulant récompenser leur ardente charité, fit pousser dans leur filet les corps des deux saints. Aussitôt ces heureux pêcheurs, plus satisfaits de leur pêche que s'ils avaient trouvé de l'or et des perles, regagnent le bord, et vont cacher leur capture à douze milles de la ville, dans une ferme nommée Ogestitiron.

PHILIPPE (saint), reçut la palme du martyre à Alexandrie, avec les saints Zénon, Narsée et dix autres dont malheureusement les noms nous sont inconnus. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 15 juillet.

PHILIPPE (saint), martyr, reçut la palme du martyre avec les saints Diomède, Julien, Eutychien, Hésyque, Léonide, Philadelphe, Ménalippe et Pantagappe. Ils accomplirent leur martyre, les uns par le feu, les autres par le glaive ou sur la croix. L'Eglise fait leur fête le 2 septembre.

PHILIPPE (saint), souffrit le martyre à Nicomédie, avec les saints Straton et Eutychien. Ayant été exposés aux bêtes et n'en ayant reçu aucun mal, ils accomplirent leur martyre par le feu. L'Eglise célèbre leur mémoire le 17 août.

PHILIPPE (le bienheureux), franciscain, issu de race royale, fut martyrisé avec un autre religieux de son ordre, aussi de sang royal, et nommé Thaclavaret, pour avoir reproché aux rois de l'Inde les mœurs relâchées au milieu desquelles ils vivaient. Leur martyre eut lieu en 1340. (Fontana, *Monumenta Dominicana*.)

PHILIPPE (sainte), qualifiée martyre dans la plupart des Martyrologes et des Actes, confessa généreusement la foi chrétienne à Thessalonique, en l'année 304, devant le juge Dulcetius, avec les saintes Agape, Irène et Quionie. (On verra les détails de cette confession dans les Actes de sainte Agape de Thessalonique. *Voy.* l'article de cette sainte.) Toutes ces saintes sont fêtées par l'Eglise le 3 avril.

(1) Fleuve célèbre de Thrace qui, après avoir arrosé les murs de Philippopolis, de Trajanople et d'Andrinople, se jette dans l'Archipel.

PHILIPPE (sainte), reçut la palme du martyre à Perge en Pamphylie, avec son fils Théodore. Leur martyre arriva sous le règne de l'empereur Antonin. L'Eglise fait leur fête le 20 septembre.

PHILIPPOT, curé d'une paroisse de campagne fut guillotiné à Laval, le 21 janvier 1794, avec treize autres prêtres. Ce saint ecclésiastique, qui était sourd, n'entendait point les questions qui lui étaient adressées durant son interrogatoire. Quand les compagnons de son martyre lui eurent expliqué les serments que le tribunal exigeait de lui : « Non, non ! s'écria-t-il ; aidé de la grâce de Dieu, je ne salirai pas ma vieillesse. » Il fut condamné, et quelques heures après l'échafaud ruisselait de son sang et de celui de ses saints compagnons. Il avait soixante-dix-sept ans. (Tiré des *Mémoires ecclésiastiques*, etc., par M. Isidore Boullier, curé de la Trinité de Laval, 1846.)

PHILOMÈNE (sainte), fut martyrisée à Héraclée en Thrace, avec les saints martyrs Clementin et Théodote. L'Eglise fait leur mémoire le 14 novembre.

PHILOROME (saint), martyr, fut décapité à Alexandrie pour la foi, avec saint Philéas, évêque de Thmuis, entre les années 306 et 312. Il était trésorier général de l'empereur dans cette capitale de l'Egypte. Indigné de l'acharnement que les persécuteurs montraient contre Philéas, il s'écria : « Pourquoi vous opiniâtrer ainsi à vouloir vaincre la résistance de ce brave homme ? Pourquoi chercher à le rendre infidèle à son Dieu par une lâche complaisance ? Ne voyez-vous pas qu'il n'envisage que les choses du ciel, et qu'il n'a que du mépris pour toutes les choses de la terre ! » Ces paroles soulevèrent la colère des assistants. Philorome fut pris et condamné, avec Philéas, à avoir la tête tranchée. La sentence fut immédiatement exécutée. La fête de ces deux saints arrive le 4 février. (*Voy.* PHILÉAS.)

PHILOSOPHISME MODERNE. Jadis il y avait dans le monde deux choses souverainement respectées : la raison et la foi. La raison représentée scientifiquement par la philosophie, la foi par l'enseignement religieux. Quand un homme émettait des idées nouvelles à l'encontre des idées reçues, des croyances admises, c'était un événement grave : on pesait cet homme dans la balance séculaire du sens commun et de la foi. S'il était trouvé trop léger, il était jeté de côté, et il ne se relevait de sa chute que par le retour aux sentiments généralement reçus. Il arrivait parfois que la raison humaine, d'un commun accord, s'inclinait devant une vérité philosophique. C'était alors un beau triomphe pour le penseur qui enrichissait le trésor des connaissances communes. Quant à la foi, immuable comme Dieu, elle se contentait de voir si les idées émises lui étaient conformes. Le monde nommait des hérétiques ceux qui se séparaient de la foi. L'homme alors inclinait devant le témoignage sa raison et sa conscience ; il en faisait le plus noble usage, le plus rationnel. Le protestantisme vint, comme on peut le voir à son titre, proclamer l'infaillibilité individuelle. L'orgueil humain fut divinisé ; la conscience devint la règle de la foi, et la folie humaine la reine de ce monde. Peu à peu la raison, la foi, sapées, ébranlées dans l'âme des hommes, cédèrent la place aux passions égoïstes qui ont produit le philosophisme moderne. Le philosophisme, c'est la doctrine du bon plaisir individuel en fait de croyances, à la place de l'autorité divine et humaine. Ce fut vers la fin du XVIIe siècle surtout que cette tendance devint tout à fait apparente. « On mettait un certain honneur à s'élever au-dessus des doctrines traditionnelles en fait de philosophie, à penser par soi-même, en dehors de la religion, à faire abstraction de toute révélation. Pour être regardé comme original et profond, pour avoir le titre de philosophe, il fallait inventer un système nouveau, ou modifier un des systèmes qui avaient eu cours auparavant. La plupart, il est vrai, des auteurs renommés de cet époque, se firent un devoir de reconnaître les bornes de la raison et de respecter les vérités qui sont l'objet de la foi : on peut dire qu'ils furent religieux et même chrétiens, surtout les quatre grands génies qui dominèrent tous les autres par leur supériorité incontestable, savoir : Bacon, Descartes, Newton et Leibnitz. Cependant plusieurs, dont la réputation ne fut pas sans éclat, ne voulant pour guide que leur raison individuelle, portèrent une téméraire réforme dans la religion, dans la morale et dans la politique ; ils enfantèrent des doctrines chimériques et souvent monstrueuses. Nous avons vu ce que firent Hobbes en Angleterre, Spinosa en Hollande, Thomasius et Wolf en Allemagne, Bayle en France et dans les Pays-Bas. Ce dernier peut être regardé comme le père de la philosophie du XVIIIe siècle. La prodigieuse influence qu'il exerça sur les esprits, dans une grande partie de l'Europe, détermina le ton sceptique et épigrammatique dont se piquèrent bientôt, en ce qui est de la religion, ceux qui voulaient passer pour les beaux esprits du temps, qui aspiraient à la qualité d'esprits forts et au nom de philosophes ; car le XVIIIe siècle a cela de particulier, qu'il s'est qualifié lui-même de siècle des lumières, de siècle de la philosophie : à l'entendre, on voyait l'aurore du plus beau jour qui eût lui pour le genre humain ; c'était le commencement d'une ère de gloire et de bonheur comme il n'y en avait jamais eu sur la terre. Les écrivains se vantaient eux-mêmes ; ils se louaient réciproquement et tâchaient, à l'envi les uns des autres, de faire passer ceux qu'ils prônaient pour des penseurs profonds ou pour des génies du premier ordre. N'étant plus retenus par l'autorité des traditions, par l'empire des préjugés, ils devaient renverser la superstition, dissiper les ténèbres, établir le règne de la raison et opérer partout une régénération complète. Au lieu d'attendre que la postérité leur assignât le rang qu'ils devaient tenir

dans l'histoire, ils s'arrogeaient sans façon la gloire qu'ils croyaient mériter. Regardant avec un superbe dédain ceux qui les avaient précédés et les contemporains qui ne partageaient pas leur incrédulité, ils se plaçaient fastueusement au-dessus d'eux, et s'imaginaient les éclipser tous. Un tel délire, enfanté par l'orgueil, devait trouver sa punition dans ses propres excès; c'est, en effet, ce qui est arrivé. Ce siècle présomptueux est déjà bien déchu des prétentions qu'il montrait ; il tombera encore davantage, à mesure que la saine raison prévaudra. Après les folies incroyables qui ont marqué ses dernières années, il n'est plus permis d'hésiter sur le jugement qu'on doit en porter et qu'en porteront immanquablement ceux qui viendront après nous. » (Bouvier, *Hist. de la philos.*, t. II, p. 189.)

Ce qu'il y eut surtout de remarquable dans l'esprit prétendu philosophique, ce fut sa tendance perpétuelle, incessante, à renverser le christianisme, à l'attaquer par tous les moyens. Tous les efforts des philosophes du XVIIIe siècle en France, en Angleterre et dans d'autres contrées d'Europe, n'eurent pas d'autre but. S'il était permis d'employer dans un tel sujet une comparaison païenne, nous dirions que ces insensés ressemblèrent aux Titans attaquant les cieux.

Comme effets, le philosophisme moderne a produit les horreurs de la révolution française, les massacres affreux qui l'ont signalée. Pour en faire l'histoire, il faut consulter les articles suivants, disposés ou plutôt indiqués par séries nationales.

ANGLETERRE.	FRANCE.	PRUSSE.
Berkeley.	Montesquieu.	Frédéric II.
Hume.	D'alembert.	
Coquer.	Voltaire.	
Mandeville.	Rousseau.	
Bolingbroke.	D'argens.	
	Helvétius.	
	D'Holbach.	
	Diderot.	
	Raynal.	
	Condorcet.	

On sait ce qu'a produit l'esprit philosophique du siècle dernier : l'arbre a été jugé à ses fruits. Toutes les saines doctrines ont été contestées, toutes les bases sociales ont été sapées, ébranlées. Il a fallu des miracles providentiels pour sauver l'Europe de la barbarie. Ces funestes doctrines nous ont produit une génération maladive, qui ne sait plus rien croire, rien pratiquer, rien formuler. Les dernières conséquences de la philosophie du dernier siècle se sont manifestées dans l'existence de ces rêveurs qui ont voulu mettre à la place du christianisme, qu'ils prétendaient [illegible], les doctrines du progrès indéfini, ou du panthéisme moderne. Nous passerons successivement en revue les principaux apôtres de cette religion nouvelle.

Les saint-simoniens se sont hardiment posés et ont annoncé la transformation de l'univers au double point de vue religieux et social. Ils définissaient Dieu ainsi : *Dieu est tout ce qui est ; tout est en lui, tout est par lui. — Nul de nous n'est hors de lui, mais aucun de nous n'est en lui. — Chacun de nous vit de sa vie, et tous nous communions en lui, car il est tout ce qui est.* Cette définition appartient tout entière au panthéisme des Indiens renouvelé par Spinosa.

« Copiant le christianisme, les saint-simoniens voulaient un messie : *Le monde attendait un sauveur... Saint-Simon a paru. — Moïse, Orphée, Numa, ont organisé les travaux matériels ; Jésus-Christ a organisé les travaux spirituels ; Saint-Simon a organisé les travaux religieux. Donc Saint-Simon a résumé Moïse et Jésus-Christ.*

« Or qu'était Saint-Simon? Gentilhomme de vieille race, doué d'un esprit aventureux, il fut d'abord militaire, puis commerçant ; sous prétexte d'étudier le monde, il se maria sans affection, dépensa sa fortune en orgies, essaya d'échapper par le suicide à une misère que méritait son inconduite, et mourut enfin entre les bras de quelques disciples qui croyaient ou feignaient de croire à sa mission. C'était un singulier messie que celui-là. Publiciste ardent, il n'a rien laissé qui mérite de fixer l'attention au point de vue de la nouveauté des principes.

« Quoi qu'il en soit, la religion saint-simonienne proclama quelques principes et annonça son but. Son but était *l'amélioration du sort moral, physique et intellectuel de la classe la plus pauvre et la plus nombreuse.* Son moyen de l'atteindre était de donner *à chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres.* Les hommes se rendaient dignes de la foi nouvelle *en se sanctifiant par le travail et par le plaisir.* Ce dernier précepte, formule de la réhabilitation de la matière et des sens, cadrait bien avec la définition du Dieu des saint-simoniens.

« Cette religion, insulte vivante à la morale et au bon sens des peuples, tendait à précipiter l'homme des sublimités où le christianisme l'avait amené, pour en faire le vil esclave du sensualisme. Quant à des dogmes, à des croyances nettement formulées, les saint-simoniens se taisaient ; ils ne parlaient pas des destinées futures de l'homme ; pas un mot sur l'âme, pas un mot sur les vérités morales. Plagiaires politiques et religieux, ils se sont montrés au milieu de nous, couverts de toutes les vieilles défroques du panthéisme, des théories de Platon, de Morus, des essais pratiques des Esséniens et des Hernhutes. Ils n'ont rien obtenu que la risée populaire, et leur comédie théophilanthropique est venue se terminer piteusement sur les bancs d'une cour d'assises.

« Une pareille doctrine pouvait-elle se donner comme religion, lorsqu'elle n'apportait aucune croyance religieuse, aucune solution de notre destinée future pas plus que de la question morale? Et qu'est-ce qu'une religion sans la partie spiritualiste, qui seule peut épurer le dogme et lui donner du relief en le divinisant aux yeux de l'humanité? Qu'est-ce qu'une religion sans l'idée de Dieu, juge du

bien et du mal, appréciateur éternel, dans le présent et l'avenir, de l'usage bon ou mauvais fait par l'homme de sa liberté ? Qu'est-ce enfin qu'une religion, sans la croyance à l'immortalité de l'âme, sans l'idée d'une autre vie ? Et la terre promise selon Saint-Simon, n'est-ce pas ce monde matériel, après lequel il n'y a plus rien ?

« Comme socialistes, les sectateurs de Saint-Simon n'ont pu faire prévaloir leur théocratie, contre laquelle devait protester nécessairement l'individualisme rationaliste. Et comme prophètes, ils sont tombés sous les railleries du peuple, qui ne croit pas, quoi qu'on fasse, à la venue possible d'une religion plus divine que le christianisme. Ils ont enfin disparu de la scène, comme les représentants oubliés de cultes qui ne sont plus, et dont l'histoire sait à peine le nom, laissant aux curieux, dans l'avenir, le soin de classer la dénomination des saint-simoniens, avec les religionnaires sérieux ou ridicules de toutes les époques. » (Alph. Pépin, *Etat du catholicisme en France*).

Après les saint-simoniens apparaît Fourrier : bien des gens se sont occupés de son système, beaucoup l'ont blâmé, beaucoup l'ont défendu, en l'examinant dans les possibilités de son application. Nous n'entrerons point dans cette critique de détail, nous allons le prendre par la base, et voir ainsi s'il peut exister ; car s'il manque de point d'appui, il doit périr dans le vide.

Fourrier admet-il un Dieu ? Oui, répondent ses disciples. « Il y a trois principes, dit-il, *Dieu*, principe actif et moteur ; la *matière*, principe passif et mû ; la *justice* ou les *mathématiques*, principe neutre et arbitral. » Il les dit *éternels et indestructibles*. Or cela ne revient-il pas exactement à dire *tout est Dieu*. C'est du panthéisme pur.

Quant à la question de l'âme humaine et de ses destinées futures, il la tranche ainsi : « Les âmes humaines se transfusent toujours dans d'autres corps humains, soit sur notre globe, soit dans d'autres. » C'est là, si nous ne nous trompons, quelque chose qui ressemble fort à la transmigration hindoue et à la métempsycose des pythagoriciens.

Du reste, ces questions, qui nous paraissent à nous les questions vitales d'un système, le point d'appui sans lequel il n'est qu'un vain assemblage de paroles sonores, de rêveries sans espérance de réalisation, paraissent à Fourrier de peu d'importance : « Mais qu'importent, dit-il, ces accessoires à l'affaire principale, qui est l'art d'organiser l'industrie combinée, d'où le quadruple produit, les bonnes mœurs ; l'accord des trois classes, riche, moyenne et pauvre ; l'oubli des querelles de parti, la cessation des pestes, des révolutions, la pénurie fiscale et l'unité universelle..... Etrange despotisme que de condamner toutes les productions d'un auteur, parce que quelques-unes sont défectueuses !.. En jugeant tout savant ou artiste, on sépare le bon or du faux. Pourquoi suis-je le seul avec qui la critique ne veuille pas suivre cette règle ? »

Pourquoi ? Nous ne concevons pas qu'un esprit aussi profond que Fourrier ne l'ait pas compris ; il n'aurait point dû laisser tomber de sa plume cette plainte amère, ce reproche à ses critiques. Pourquoi ? le voici. C'est que vous n'êtes pas dans la catégorie des auteurs qui s'occupent de choses indépendantes les unes des autres, et qui, se trompant sur l'une, peuvent dire la vérité sur l'autre. Nous comprenons parfaitement que Newton ait pu déraisonner sur l'Apocalypse, chercher follement à prouver que le pape était l'Antechrist et dire ensuite des vérités sur l'attraction et sur la lumière ; il n'y a point de rapport entre ces choses. La vérité de l'une ne fait rien à celle de l'autre. Vous, au contraire, vous parlez de l'homme, de sa vie, de sa destinée, et vous prétendez que ces effets, qui procèdent nécessairement de l'action divine, ne sont point liés à la Divinité ! Vous voulez organiser la société indépendamment de Dieu ; peu importe, dites-vous, ce qu'il est, s'il existe ! Mais c'est de la folie cela. Comment, la cause ne fait rien à l'effet ! Si vous ne savez rien sur Dieu, vous saurez quelque chose sur les destinées de l'âme ! Il y a un législateur suprême au ciel, et vous modifierez à votre gré les choses humaines, sans qu'il y puisse intervenir ! Votre système n'a point de base ; c'est un ballon gonflé d'air qui va se perdre dans le vide.

Nous ne sommes point de ceux qui pensent qu'il faut accueillir toujours avec respect, avec déférence, toutes les rêveries, toutes les bizarreries, toutes les témérités de l'esprit humain parce qu'elles procèdent peut-être de la bonne foi et des croyances de leurs auteurs. Pour mériter toutes les sympathies qu'elle réclame, toute doctrine doit se présenter avec des caractères de vérité, de bon sens, de logique suffisants pour ne pas susciter le rire ou le dégoût : et loin de savoir gré de leurs efforts à tous ces réformateurs sans principes, sans croyances, qui lancent dans le monde leurs visions et leurs rêves à l'encontre de toutes les idées reçues, nous pensons qu'ils commettent une imprudence qui frise de bien près une mauvaise action. Il y a chez eux ignorance ou mensonge : le mensonge est un crime, l'ignorance ne donne point le droit de parler ou d'écrire.

Fourrier ne tarde point à nous montrer les fruits de ses croyances religieuses ; d'abord il se place à côté de Newton ; la découverte de l'attraction *matérielle* a immortalisé Newton, celle de l'attraction *passionnée*, doit l'immortaliser, lui, Fourrier. Il enseigne que les passions sont d'origine divine, naturelles, et bonnes dans leurs tendances ; qu'elles doivent exister dans le système humain, comme les globes planétaires dans les cieux. Il dit qu'il faut les laisser toutes obéir à leurs impulsions et ne pas les étouffer ni les combattre, sous peine de fausser la destinée humaine. Si dans l'état actuel de notre société les passions ne se développent pas librement, cela tient non pas aux vices des passions, mais à ceux de la société, et c'est

cette dernière qu'il faut reconstruire de fond en comble.

C'est d'après ces données que ce novateur pose les bases de la société nouvelle qu'il a rêvée. Alors, arrivent dans son système, l'organisation du travail et l'association, idées fécondes noyées dans l'erreur et paralysées par le vice fondamental du dogme et de la morale.

Nous aussi, nous croyons, nous espérons, que l'avenir fécondera ces deux éléments de prospérité et de bien-être ; l'humanité, guidée par la foi, par la charité, suivant à la lettre et dans l'intimité de leurs tendances les préceptes évangéliques, constituera la grande et fraternelle association des chrétiens. C'est un fait qui nous paraît évident, mais jamais un système qui matérialise la Divinité, qui assujettit l'âme humaine aux brutalités de la chair, qui ne donne pour perspective à ses mérites qu'une autre captivité dans la matière, qui laisse sans réponse et sans espoir le désir infini de bonheur qui la consume : non, jamais un tel système ne se réalisera.

C'est au point de vue de l'idée religieuse que nous voulions examiner les théories de Fourrier ; il n'entre point dans notre plan, ainsi que nous l'avons dit en commençant, de le faire connaître tout entier à nos lecteurs ; il nous suffit d'avoir trouvé le point vulnérable et de l'avoir montré.

Il y a pourtant dans ce système des choses qui ne touchent point à la morale et qui sont bonnes, parce qu'elles sont d'exécution purement matérielle ; elles peuvent être utiles au bien-être physique de la société. C'est le bon côté du système de Fourrier. Un judicieux et malin critique a dit, et ce mot renferme un grand sens, que *Fourrier avait organisé la cuisine de l'avenir.* »

De l'autre côté du détroit, un homme dont le monde reconnaît la haute probité, admire la bienfaisance, M. Robert Owen, a fait grand bruit en ressuscitant de vieilles questions enfouies sous les décombres de la scolastique. Il a émis ses croyances avec une naïveté et une ferveur de conviction, qui démontrent la bonté de son cœur et l'insuffisance de son jugement.

Si M. Robert Owen s'en fût tenu aux admirables résultats pratiques qu'il avait obtenus, on l'eût béni comme un bienfaiteur de l'humanité ; il a gâté son œuvre en voulant se faire théoricien.

Placé par les circonstances à la tête d'une manufacture où deux mille ouvriers étaient assemblés avec les vices et les inclinations mauvaises si ordinaires chez les hommes de cette classe ainsi agglomérés surtout, il parvint en peu de temps à les ramener tous à la pratique du bien, à les corriger de leurs penchants au vol, au jeu, à l'ivrognerie. Agissant au milieu d'eux comme un père parmi ses enfants, les instruisant par de bons conseils, par de salutaires instructions, faisant en sorte qu'ils se servissent mutuellement de modèles et d'émules, il fit de sa manufacture une colonie vraiment digne de fixer l'attention du monde entier. Bientôt, grâce à ses soins, toutes les améliorations possibles furent introduites : dans une école fondée exprès pour eux, les enfants reçurent les bienfaits d'une éducation solide ; les malades furent soignés dans une infirmerie, les vieillards et les infirmes trouvèrent des ressources dans les bienfaits de l'association.

Si M. Robert Owen eût voulu s'en donner la peine, il eût su que les Jésuites avaient accompli les mêmes choses dans l'Uraguay sur une bien plus vaste échelle ; il eût trouvé dans toutes nos villes catholiques des établissements, des couvents d'hommes et de femmes, où de semblables résultats étaient obtenus. En y regardant de près, il eût remarqué que chez lui, toutes les améliorations étaient d'une nature matérielle et avaient trait au bien-être physique ; qu'elles ne reconnaissaient pour cause que l'ordre et l'honneur ou l'amour-propre de ses adeptes ; tandis que dans les associations chrétiennes, il eût trouvé, pour ressort principal et bien plus puissant, le sentiment religieux ; en un mot, la vertu fondée sur des croyances.

Mais il ne fit point ainsi : il s'arrêta à la contemplation de son œuvre, et cherchant à comprendre les raisons de son succès, il arriva, dans la bonté candide de son cœur et dans l'inanité de son jugement, à ces conclusions : que l'homme est nécessairement la proie des circonstances au milieu desquelles il est placé, qu'il est bon ou mauvais en raison directe des influences extérieures. Il ne voulut pas croire à la perversité du cœur, et il proclama l'*irresponsabilité humaine*.

On est étonné de voir un homme doué des plus éminentes qualités, tomber dans d'aussi déplorables faiblesses de raison ; ressusciter contre la conscience universelle cette vieille querelle du libre arbitre, reproduire des arguments salis sur tous les bancs des écoles, et abandonnés maintenant aux intelligences de dernier ordre qui se traînent sur les données voltairiennes du siècle passé ! Comment se fait-il qu'avec un cœur aussi aimant, si dévoué à l'humanité, M. Owen déshérite ainsi l'âme de toutes les hautes pensées qui l'enlèvent à la terre et l'emportent aux cieux sur les ailes de l'espérance ! Quoi, vous qui savez si bien aimer, vous ne sentez pas un vide dans votre cœur, quand vous regardez la terre et que vous y placez votre fin dernière ! Quoi, plus rien que des intérêts matériels et passagers ! Il faudra arrêter notre regard à cet horizon borné des choses de la terre ; ne plus lui permettre de sonder les cieux, de chercher dans les champs de l'infini et du mystère, les éléments de son bonheur et la satisfaction de ses tendances ! Quand un rayon céleste d'immortalité, de poésie d'en haut, d'amour divin, viendra luire sur nos âmes, il faudra croire que ce n'est qu'une illusion ! Il ne faudra donc plus s'agenouiller sur une tombe, pour y écouter les secrets de la mort, les révélations de l'éternité et les espérances de l'affection qui regrette ceux qui ne sont plus ?

Ah ! nous le croyons, vous avez fait trop de bien, accompli trop de dévouements, pour que le mensonge soit au fond de votre conscience. Non, ce que vous dites, vous le pensez avec la naïveté de ces enfants qui vous nomment leur père. Vous ne voudriez point des conséquences qu'aurait votre doctrine, si elle n'était pas une de ces attaques inoffensives qui ne peuvent pas même effleurer l'épiderme social, et qui viennent se briser contre les croyances religieuses, comme les flocons d'écume que charrie un fleuve contre les branches qui bordent ses rives. Vous ne voudriez pas autoriser le crime, permettre à l'assassin de proclamer son innocence sur le corps sanglant de sa victime ; vous ne voudriez pas déchirer nos codes...

Mais, pardon, nous ne devrions pas opposer de raisons à ce qui ne comporte pas de discussion.

Autant nous sommes sévère quand nous rencontrons sur notre passage quelque novateur audacieux, mû par l'orgueil, armé du mensonge et de l'hypocrisie ; autant nous aimons à rencontrer un ami de l'humanité, dont le cœur généreux a causé toute l'erreur. Le blâme s'arrête sur nos lèvres, nous tendons une main fraternelle et attendons avec confiance que Dieu fasse luire sa lumière et ajoute aux qualités si belles dont il a doté un noble cœur, la connaissance intime de ses voies et les douceurs de son amour. (Bélouino, *Des Passions*, vol. II, p. 79.)

Pierre Leroux, un des membres les plus distingués de l'école saint-simonienne, qu'il quitta de bonne heure, sans renoncer à la doctrine du progrès, a voulu avoir son système particulier : il en jeta les fondements dans une brochure intitulée : *De la doctrine du progrès continu*, et l'a développé dans un autre ouvrage qui a pour titre : *De l'humanité, de son principe, et de son avenir*, 2 vol. in-8°, publiés en 1840, et dans plusieurs articles de la *Revue encyclopédique* et de l'*Encyclopédie nouvelle*.

Voici les points cardinaux de ce nouveau système, autant qu'il est possible de les saisir, au milieu de blasphèmes de toute espèce, et d'un fatras inintelligible : 1° L'homme n'est ni une âme, ni un animal, mais un animal transformé par la raison et uni à l'humanité. 2° La destination de l'homme est d'être en communion avec ses semblables et avec l'univers; les moyens de communication sont la famille, la patrie et la propriété. 3° Le mal qui tourmente l'homme, le véritable péché originel vient du despotisme dans la famille, dans la patrie, et dans la propriété. 4° Le remède au mal est la charité, ou une grande diffusion de la communion avec ses semblables. 5° Le christianisme est la plus grande religion du passé ; mais il y a quelque chose de plus grand que le christianisme, l'humanité. Le mosaïsme développé a cessé d'être le mosaïsme, de même le christianisme, développé comme il doit l'être, cesse d'être le christianisme : il a fait son temps et est abandonné. 6° Il n'y a ni paradis, ni enfer, ni purgatoire hors de la vie ; on ne doit point admettre le dualisme d'un ciel et d'une terre, comme s'il y avait deux mondes. Il n'y en a qu'un, et l'erreur sur ce point a été funeste. 7° Dieu n'est point hors du monde, ni le monde hors de Dieu ; la terre n'est point non plus hors du ciel, ni le ciel hors de la terre. Ce qui est et ne se voit pas, est le ciel ; ce qui est et se voit, est la terre ; le ciel ainsi entendu est Dieu ; la terre et ce qui s'y passe sont les créatures. 8° Chaque homme est identifié avec l'humanité ; il n'existe pas par lui-même, mais par l'humanité qui est en lui. L'humanité ne meurt point ; elle ne fait que subir des modifications dans les individus : les individus eux-mêmes ne font donc aussi que subir des modifications ; ils continuent de vivre dans l'humanité, et se perfectionnent de plus en plus avec l'humanité. 9° Le nom d'Adam est un mythe, il ne représente point un premier homme individuel, mais l'humanité qui est actuellement, dans son essence, ce qu'elle était il y a six mille ans, ce qu'elle a été sans commencement et ce qu'elle sera sans fin.

L'auteur s'efforce dans de longs chapitres, d'attirer à son sentiment les traditions judaïques et chrétiennes, les doctrines de Moïse et de Jésus-Christ.

Du reste, il affirme, il nie avec une incroyable audace, sans se mettre en peine de prouver ce qu'il avance, et entasse les unes sur les autres les impiétés les plus absurdes. (Bouvier, *Hist. de la philos.*, t. II, pag. 442.)

La révolution de Février a mis au pinacle M. Pierre Leroux et les autres faiseurs de systèmes que la France avait encore le bonheur de posséder. On les a vus à l'œuvre. Pierre Leroux a été nommé commissaire de son département. Ce grand prêtre de la loi nouvelle a fait à lui seul dans quelques mois, plus de proclamations, pris plus d'arrêtés, fait imprimer plus d'affiches que Napoléon durant son règne. Il allait faire entrer ses administrés dans la terre promise que son système montre à l'humanité, quand l'affreuse réaction est venue le faire rentrer dans la vie commune. Les suffrages de ses adeptes en ont fait un représentant. La tribune offrait à Pierre Leroux une magnifique occasion de développer son système : il n'y a pas manqué, il l'a fait tant qu'il a pu ; à propos de tout, à propos de rien, choisissant pour prétexte n'importe quel incident, Pierre Leroux exposait pendant cinq heures sa religion nouvelle à l'Assemblée. Il aurait eu de magnifiques succès de tribune, si les représentants n'avaient pris la funeste habitude de s'endormir aussitôt qu'il parlait. Aussi, jamais Pierre Leroux n'a pu achever un discours; toutes les fois qu'il a pris la parole, il a quitté la tribune après l'avoir occupée quatre ou cinq heures durant, et regagné son banc en vociférant des imprécations contre une assemblée qui ne l'écoutait pas. Pierre Leroux et Proudhon, auteurs de deux systèmes différents, se sont attaqués et combattus avec énergie : longtemps la vic-

toire est restée indécise ; c'est le génie de Proudhon qui a triomphé. Il a caractérisé en quelques mots Pierre Leroux et tous les faiseurs de systèmes de l'époque, et leur a jeté à la face cette magnifique apostrophe, qui les peint d'un seul trait d'une façon si frappante : *Vous êtes tous des blaqueurs !*

PHILOTÈRE (saint), était fils du proconsul Pacien. Il fut martyrisé à Nicomédie. Après avoir beaucoup souffert sous l'empereur Dioclétien, il reçut enfin la couronne du martyre. L'Eglise fait sa fête le 19 mai

PHILOTHÉE (saint), souffrit le martyre sous l'empereur Maximin avec les saints Domnin, Théotime, Silvain et leurs compagnons dont nous ne connaissons pas les noms. Notre mère, la sainte Eglise, venère leur mémoire le 5 novembre.

PHILOTHÉE (saint), martyr, eut la gloire de mourir pour la foi chrétienne en l'année 297, à Samosate, par l'ordre de Galère, avec les saints Hipparque, Jacques, Paragrus, Habide, Romain et Lollien. Son martyre est un des plus glorieux dont l'histoire ait gardé le récit. A l'article HIPPARQUE, nous avons donné tout ce que les Actes de ces glorieux soldats du Christ nous rapportent de plus intéressant. L'Eglise fait la fête de ce saint et de tous ses compagnons le 9 décembre. (*Voy.* HIPPARQUE.)

PHILUMINE (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon, sous l'empire de Marc-Aurèle, en l'an 177. Il était citoyen romain, ce qui fit qu'on le décapita au lieu de l'exposer aux bêtes, comme le furent plusieurs de ces saints martyrs. L'Eglise fait leur fête à tous le 2 juin.

PHOCAS (saint), évêque de Synope, mourut victime de la persécution de Trajan, sans que l'histoire eût rien gardé qui nous dît comment arriva sa mort et quels en furent les détails. La fête de saint Phocas a lieu le 14 juillet.

PHOCAS (saint), était jardinier ; il demeurait à Synope, ville du Pont, s'occupant à cultiver le jardin qui le faisait vivre, et lui permettait même de faire aux pauvres d'abondantes aumônes. Durant la persécution de Dioclétien, en 303, il eut la gloire de mourir pour Jésus-Christ. L'Eglise fait sa fête le 3 juillet. Saint Astère, évêque d'Amasée, a fait son éloge, que voici en entier.

« Entrant aujourd'hui dans ce temple, que la piété des fidèles a élevé au bienheureux Phocas, je rappelle en ma mémoire tout ce que la tradition a conservé des actions de ce saint martyr. Je me représente un homme simple, sans artifice, né au village, et nourri dans l'innocence de la campagne. Un jardinier qui des fruits dont la terre paie libéralement son travail, entretient sa famille et assiste les pauvres, exerçant l'hospitalité, et redonnant à cette vertu, si peu pratiquée de nos jours, le lustre qu'elle avait du temps des patriarches. Je le considère comme l'honneur de ces rivages, l'ange tutélaire de la Méditerranée ; comme un grand saint, comme un confesseur de Jésus-Christ, oserai-je le dire, comme un des plus illustres martyrs de l'Eglise. Il est beau, sans doute, d'être placé dans le catalogue de ces braves et généreux martyrs qui ont donné leur vie pour celui qui leur avait sacrifié la sienne, qui ont mêlé leur sang à celui de l'Agneau, et qui ont rendu en quelque sorte au Sauveur ce qu'ils avaient reçu de lui. Dans ce sacré catalogue, il n'y a point de place qui ne soit très-honorable ; je sais même que la gloire dont ils jouissent dans le ciel les met au-dessus des autres ordres des saints ; mais je sais aussi qu'elle n'est pas également partagée entre eux ; les couronnes qu'on met sur leurs têtes sont plus ou moins brillantes ; et dans ce catalogue enfin, il y a un premier et un second. Cette inégalité, s'il m'est permis de dire là-dessus ma pensée, vient de la grande équité du juge qui préside aux combats de tant d'illustres athlètes. Ce juge intègre et infiniment éclairé a toujours égard, dans la distribution des prix, et à la grandeur des tourments, et à la constance de celui qui les endure. Et qu'on ne s'étonne pas de voir Dieu mettre ces différences entre ceux qui combattent pour lui, puisque même les empereurs et les magistrats qui président aux combats et aux jeux publics de l'amphithéâtre et du cirque en mettent parmi les athlètes, et ont divers prix pour les divers degrés de force, de valeur ou d'adresse qu'ils remarquent dans les combattants. Ce principe établi, mes frères, il me sera facile de vous faire voir que de tous les martyrs celui qui nous assemble aujourd'hui en ce lieu est le plus digne de nos respects et de notre vénération. Car enfin, ou le nom des autres est peu connu, ou leur vertu est restée dans l'obcurité ; mais quel est l'homme sur la terre qui ignore le nom de Phocas ? Quels yeux n'ont pas été frappés de l'éclat de sa gloire, et quelles oreilles n'ont pas ouï le bruit de ses louanges ? Partout où l'on connaît Jésus-Christ, on connaît Phocas, son fidèle serviteur. Mais sans m'arrêter à ce qu'il a de commun avec les autres saints, je réduirai tout son éloge aux seules vertus qu'il a fait paraître en qualité de martyr.

« L'ancienne ville de Synope, notre voisine, si féconde en grands hommes (1), fut la patrie de saint Phocas. Un petit jardin situé à l'entrée de l'isthme, et à une des portes de la ville, fut tout son patrimoine. Ce qu'il en retirait lui servait à nourrir les pauvres et à se nourrir lui-même. Il en avait fait un hospice qu'il tenait ouvert à tous ceux que la Providence lui adressait ; comme il était sur le grand chemin, plusieurs y venaient, et il leur fournissait avec une charité pleine de joie tout ce qui leur était nécessaire. C'était un autre Loth, avec cette différence que les habitants de Synope étaient bien plus honnêtes gens que ceux de Sodome ; il ne fut pas longtemps sans recevoir la récompense de son hospitalité, et ce fut cette vertu même qui la lui procura, de la manière que nous l'allons rapporter, en reprenant notre récit d'un peu plus haut.

(1) Strabon, Diogène le Cynique, et Aquila, célèbre interprète de l'Ecriture.

« L'Evangile était annoncé, et se répandant par toute la terre, il commençait à faire connaître Jésus-Christ et ses mystères, lorsque les nations s'assemblèrent en tumulte, et les princes se liguèrent contre son Seigneur et contre son Christ. Le royaume du Fils de Dieu qui s'établissait excitait de grands troubles parmi les peuples. On faisait partout d'exactes recherches des chrétiens; on les poursuivait comme magiciens. Ceux dont on pouvait se saisir, et qui se trouvaient comme sous la main des persécuteurs, étaient punis sur-le-champ, et l'on faisait chercher avec soin ceux qui étaient éloignés. La condition peu relevée et la profession de jardinier ne purent dérober Phocas à la connaissance des délateurs; il fut dénoncé comme disciple de Jésus-Christ. On envoie aussitôt des gens pour le faire mourir, sans autre formalité, et sur la simple dénonciation. Ceux qui étaient chargés de cette commission vinrent chez lui; et certes le crime dont il était accusé était de telle nature, qu'un homme de cœur comme lui faisait gloire de le confesser hautement, sans qu'il fût besoin de l'interroger, et d'instruire son procès selon les formes ordinaires. Ces hommes donc envoyés pour tuer le saint, ceux-là mêmes à qui nous avons l'obligation de la fête que nous célébrons aujourd'hui, demandèrent à loger chez lui; ils y furent très-bien reçus, sans qu'ils le connussent ou qu'ils fussent connus de lui. Ils ne lui dirent pas d'abord le sujet qui les amenait à Synope. Leur dessein était de s'informer du peuple de ce faubourg, sans marquer d'affectation, quel homme c'était que Phocas, et où il demeurait; et ils l'eussent sans doute surpris dans son jardin, par la trahison de quelques Judas, comme les Juifs se saisirent autrefois du Sauveur dans le jardin des Oliviers, si la chose n'était arrivée d'une autre sorte. Cependant ils ignorent que celui qu'ils viennent chercher de bien loin est en leur pouvoir; et qu'ils tiennent, sans le savoir, la proie dans les filets; ainsi, un innocent agneau se trouvait au milieu d'une troupe de loups; et une colombe sans fiel et sans malice parmi les vautours cruels et carnassiers; ou, comme dit Isaïe, le chevreau était couché auprès du léopard, et le veau paissait avec les lions. Enfin cette liaison qui se forme d'ordinaire à la table ayant fait naître la confiance entre les soldats et leur hôte, le saint leur demanda qui ils étaient, et ce qu'ils venaient faire à Synope. Eux, qui étaient charmés de la manière honnête et pleine de bonté avec laquelle Phocas les avait reçus, ne crurent pas devoir lui faire plus longtemps un secret de leur commission. Ils lui dirent donc, après qu'il leur eut promis qu'il ne découvrirait à personne ce qu'ils allaient lui confier, qu'ils cherchaient un certain Phocas, et qu'ils avaient ordre de lui faire bonne et briève justice aussitôt qu'ils le pourraient rencontrer; qu'ils le priaient donc d'ajouter une nouvelle grâce à celle qu'il leur avait faite en les traitant si bien, qui était de les aider à découvrir l'homme qu'ils cherchaient.

« Le serviteur de Dieu écouta tranquillement une nouvelle qui le touchait de si près. Elle ne lui causa pas la moindre émotion; il ne dit rien, il ne laissa rien voir qui pût faire soupçonner qu'il eût peur. Il ne songea point à se garantir par la fuite d'un aussi grand péril; et quoique rien ne lui fût plus facile, puisqu'il n'était point encore découvert, cette facilité toutefois ne le tenta point. Mais répondant aux soldats d'un air qui n'avait rien d'embarrassé, sur la prière qu'ils lui avaient faite: Je ferai votre affaire, leur dit-il, je connais le personnage, et je me fais fort de le dépister; je ne vous demande pour cela que vingt-quatre heures, et je vous promets de vous en donner des nouvelles certaines avant qu'il soit demain nuit. Reposez-vous cependant dans mon petit taudis. Il employa le délai qu'il avait pris à faire deux choses: la première, à régaler ses meurtriers le mieux qu'il put, et la seconde, à préparer ses funérailles. Lors donc qu'il eut creusé une fosse, et qu'il eut mis ordre à tout ce qui était nécessaire pour sa sépulture, il va trouver ses hôtes. Eh bien! leur dit-il en les abordant, la bête est dans les toiles, je vous l'avais bien promis; j'ai fait de si bonnes enquêtes que j'ai trouvé Phocas, et il ne tiendra qu'à vous de vous en saisir tout présentement. Eux, tout joyeux de ces bonnes nouvelles, lui dirent: Où est-il, montrez-le-nous, conduisez-nous où il est. Il n'est pas loin d'ici, leur répliqua-t-il, il est devant vous, c'est moi-même, exécutez vos ordres; que rien ne vous arrête, et terminez promptement l'affaire qui vous a fait entreprendre un si long voyage. Qui pourrait exprimer l'étonnement où ces soldats se trouvèrent à ces paroles? Ils demeuraient immobiles; ils ne pouvaient se résoudre à tremper leurs mains dans le sang d'un homme qui les avait si bien reçus, et qui s'était montré envers eux un hôte magnifique, même dans sa pauvreté. Mais lui, les voyant irrésolus, les encourageait: Ne craignez point, leur disait-il, de me faire mourir, ce ne sera pas tant de vos mains que je recevrai le coup de la mort, que des mains de ceux qui vous ont envoyés. Il parla, il persuada, il obtint ce qu'il demandait: on lui coupa la tête, et il fut offert à Dieu par les anges comme une hostie d'agréable odeur.

« Depuis ce jour, l'Eglise le reconnaît comme une des principales colonnes qui la soutiennent; elle le révère comme un martyr d'une très-grande distinction, qui tient un des premiers rangs entre les plus distingués. Toutes les villes, toutes les provinces envoient leurs habitants à son tombeau; et tous les chemins sont couverts de ceux qui vont lui offrir leurs vœux. Aussi de tous les temples qui lui sont dédiés, le plus superbe comme le plus fameux est celui qui possède son sacré corps. Etes-vous dans l'affliction? allez à Phocas, il vous consolera. Etes-vous

infirme, accablé de maux? visitez le tombeau de Phocas, vous y trouverez la santé. Etes-vous famélique? courez au temple de Phocas, vous y trouverez une table toujours servie pour les pauvres. Phocas, tout mort qu'il est, fournit aux besoins de ceux qui ont recours à lui avec bien plus d'abondance, et d'une manière plus grande et plus royale, que ne fit autrefois Joseph durant sa vie; car enfin, si Joseph ouvrait les greniers de l'Egypte, s'il distribuait aux peuples le blé que sa prévoyance y avait amassé, personne n'y était reçu qu'avec de l'argent, des bestiaux ou des terres; et Phocas en donne libéralement à tous ceux qui se présentent pour lui en demander (1). Cet isthme de Synope est comme un magasin public, toujours ouvert aux indigents, et un hospice toujours prêt à recevoir ceux qui n'ont aucune retraite.

« Mais ce n'est pas seulement le lieu où repose le corps du saint qui est l'objet de la dévotion des fidèles, et le terme de leurs pieuses courses; tous ceux à qui il a bien voulu accorder quelque partie de ses reliques, et qui sont comme autant de colonies saintes tirées de Synope; tous ces lieux, dis-je, consacrés par ces précieuses particules, ne sont pas moins révérés par les chrétiens. Tel est le temple où je parle, qui est devenu une salle, si j'ose m'exprimer de la sorte, où les pauvres sont tous les jours en festin. Tel est encore dans la ville impériale, dans la première ville d'Italie et du monde entier; tel est dans Rome ce temple d'une structure admirable, que les Romains ont bâti à notre saint jardinier, pour qui ils ont une vénération qui va presque de pair avec celle qu'ils ont pour saint Pierre et saint Paul. Ils n'ont épargné ni soins ni dépenses pour avoir son chef; en cela bien différents de la détestable Hérodiade, qui ne voulut avoir la tête de saint Jean que pour la déshonorer, au lieu que le peuple romain a cru ne pouvoir assez acheter celle de saint Phocas, dans le dessein de lui rendre tous les honneurs dus à un martyr d'une si grande réputation (2).

Mais entre tous ceux qui honorent saint Phocas, il n'y en a point qui lui soient plus dévots que les gens de mer, non-seulement ceux qui traversent le Pont-Euxin (3), mais encore ceux qui naviguent sur la mer Adriatique (4); ceux qui côtoient les îles de la mer Egée (5); ceux qui voyagent sur l'Océan, ceux enfin qui parcourent les divers golfes de la mer du Levant; tous ont pour refrain de leurs chansons nautonnières, Phocas, Phocas; les louanges du martyr en font le sujet le plus ordinaire: ils ont à tous moments son nom à la bouche, c'est leur cri dans toutes les manœuvres qu'ils font, et ils assurent qu'ils ont reçu de lui une infinité de marques d'une protection particulière. Aussi ces bonnes gens, par une espèce de reconnaissance à leur manière, ont coutume de l'appeler à leurs petits repas; mais parce que les viandes qu'on y sert ne peuvent être à l'usage du saint, qui est maintenant sans corps, voyez ce que l'ingénieuse piété de ces matelots leur a fait inventer pour rendre en quelque sorte possible ce qui ne peut l'être suivant le cours de la nature. Ils font donc chaque jour la part du martyr; quelqu'un de ceux qui sont à table l'achète, et consigne l'argent; le lendemain un autre fait la même chose, et un troisième en fait autant le troisième jour, et jusqu'à la fin du voyage, chacun à son tour achète cette part; enfin au premier port où on débarque, on distribue cet argent aux pauvres; et ainsi la part de Phocas devient la part des pauvres.

« Les rois mêmes et les grands de la terre viennent déposer leur faste et l'orgueil du trône aux pieds de ce villageois; et pleins d'admiration pour sa généreuse fidélité envers Dieu, ils aiment à charger son tombeau de riches et de magnifiques offrandes. Au reste, il y a parmi tant de dévots pèlerins, qui accourent de toutes les provinces de l'empire, une sainte émulation à qui donnera au martyr de plus fortes marques de respect et de vénération; les jeunes gens ne le veulent point céder aux vieillards, et les vieillards le disputent aux jeunes gens. Mais doit-on s'étonner que des Romains, que des hommes instruits dans la piété, dont la vie est réglée par des lois toutes saintes, aient de la dévotion pour un serviteur de Jésus-Christ? La merveille est de voir des barbares se prosterner devant ses reliques. Mais quels barbares? Des Scythes, ces peuples féroces qui habitent autour des Palus-Méotides (1), sur les bords du Bosphore, le long du Tanaïs, et qui boivent l'eau du Phase. Ils s'empressent tous à rendre leur culte à ce pauvre jardinier. Et quoiqu'ils soient entièrement différents de nous par leurs coutumes, leur génie ou leur langage, ils s'accordent avec nous en cela seul, qu'ils honorent saint Phocas. N'avons-nous pas vu un de leurs princes s'ôter de dessus la tête sa propre couronne, tout étincelante de pierreries, et se dépouiller de ses armes d'une richesse extraordinaire, et en faire un présent à Dieu sur le tombeau du martyr, lui consacrant ainsi, par les mains de son serviteur, les marques de sa dignité et de son pouvoir. Il envoya comme roi sa couronne, pour témoigner sa reconnaissance du royaume qui lui était échu; et il offrit ses armes pour marquer qu'il tenait d'en haut la valeur et les autres vertus militaires qui éclataient en sa personne. Finissons, en rendant à Jésus-Christ mille actions de grâces de ce qu'il veut bien accorder à ses serviteurs une si grande puissance, que, quoique privés de vie, ils ne laissent pas de rendre la santé aux malades, de donner en songe des avis salutaires à

(1) Prodigieuses aumônes, qui se faisaient aux tombeaux des Martyrs.

(2) Pancirole écrit que le corps de saint Phocas est sous le grand autel de l'église de Saint-Marcel à Rome.

(3) La mer Noire.

(4) Le golfe de Venise.

(5) L'Archipel. L'Océan occidental. La mer des Indes.

(1) La mer de Zabaque. Les petits Tartares.

ceux qui en ont besoin, et de répondre partout les bienfaits de Dieu. »

PHOCAS (saint), fut martyrisé à Antioche. Après avoir beaucoup souffert d'outrages pour le nom du Sauveur du monde, il triompha glorieusement de l'ancien serpent ; ce qui se vérifie par un miracle continuel ; car si quelqu'un a été mordu d'un serpent, il n'est pas plutôt arrivé à la porte de l'église de ce saint martyr, avec une foi vive, que le venin perdant sa force, il est guéri à l'instant même. L'Eglise l'honore le 5 mars.

PHOTIDE (saint), martyr, était originaire de Samarie. Il reçut la couronne du martyre avec sainte Photine et ses enfants, saint Victor et saint Joseph, les saints Sébastien, officier de l'armée, Anatole, Photius, et les saintes Parascève et Cyriaque, sœurs. On ignore la date de leur mort : le Martyrologe romain dit pour tous détails qu'ils endurèrent le martyre. L'Eglise célèbre la mémoire de tous ces saints martyrs le 20 mars.

PHOTIN (saint), martyr, était frère de saint Anicet, et souffrit le martyre avec lui et plusieurs autres dont on ignore le nom, à Nicomédie et sous le règne de Dioclétien. L'Eglise honore leur glorieuse mémoire le 12 août.

PHOTIN (saint), fut martyrisé à Nicomédie avec le comte Anicet, son frère. Leur martyre arriva sous le règne de l'empereur Dioclétien. L'Eglise fait la fête de saint Photin le 12 août.

PHOTINE (sainte), martyre, souffrit avec saint PHOTIDE (*Voy.* ce nom).

PHOTIUS (saint), martyr, souffrit avec saint PHOTIDE (*Voy.* ce nom)

PHOTIUS (saint), martyr, donna sa vie pour la foi avec les saints martyrs Archelaüs et Cyrille. On ignore le lieu, la date, et les circonstances de leurs combats. Le Martyrologe romain n'en dit rien. L'Eglise honore leur mémoire le 4 mars.

PHRYGIE, pays de l'Asie Mineure, qui vit le martyre de sainte Ariadné, sous l'empire et durant la persécution d'Adrien. La date exacte du supplice qui termina les jours de cette sainte reste ignorée.

PHUSIKIUS (saint), martyr de Perse en l'an de Jésus-Christ 341, versa son sang pour la cause du christianisme durant la persécution si terrible que la tyrannie de Sapor souleva contre l'Eglise. Il est l'un des compagnons du martyre de saint Siméon, évêque de Ctésiphon et de Séleucie. (*Voy.* l'article de ce saint martyr.) L'Eglise honore la mémoire de saint Phusikius le 17 avril.

PIALE (sainte), martyre, sœur de saint Fingar ou Guigner, fut martyrisée avec lui en 455, dans la Cornouaille armoricaine, par un prince breton nommé Thewdric. L'Eglise honore sa mémoire le 14 décembre. (*Voy.* FINGAR.)

PIANCIE (sainte), martyre, est citée dans Usuard et dans le Martyrologe romain, comme ayant été martyrisée dans le Vexin français, sous le président Fescenninus, avec les saints Nicaise, Quirin et Scubicule. Il est probable que, comme les saints dont il est ici question, sainte Piancie fut enterrée à Gani, sur les bords de l'Epte en Normandie. Le martyre de tous ces saints eut lieu vers l'année 286, sous le règne de l'empereur Dioclétien. L'Eglise honore la mémoire de cette sainte le 11 octobre.

PIAT (saint) ou PIATON, était originaire d'Italie. On croit qu'il naquit à Bénévent. Il vint de Rome avec saint Denis de Paris et toute cette armée de saints conquérants qui vinrent dans les Gaules, pour les soumettre à Jésus-Christ. Il vint jusque dans la Gaule Belgique et convertit les habitants de Tournay et des environs. Il fut martyrisé en 286 environ, sous l'empire de Maximien. On le perça dans plusieurs endroits avec ces énormes clous dont les Romains se servaient pour relier les poutres ensemble. Saint Eloi découvrit son corps dans le VII[e] siècle, ainsi que les clous dont on l'avait percé. Il renferma toutes ces saintes reliques dans une châsse. Ses reliques sont encore dans l'ancienne collégiale de son nom, au bourg de Séclin. L'Eglise fait la fête de saint Piat le 1[er] octobre.

PIE (sainte), souffrit le martyre pour la foi en Afrique, sous le règne de Valérien, l'an 259, avec les saints Paul, Géronce, Janvier, Saturnin, Successe, Jules, Cat, et les saintes Germaine et Tertulle. On manque de détails authentiques sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 19 janvier.

PIERRE (saint), apôtre et martyr, prince des apôtres, fils de Jonas, qui est parfois appelé Jean dans le texte latin de l'Evangile et dans quelques manuscrits grecs, se nommait d'abord Simon ou Syméon. Le lieu de sa naissance ou de sa demeure était Bethsaïde, bourg de la Galilée, sur le lac de Génésareth. Il était frère de saint André, et pêcheur comme lui, quand il fut appelé par Jésus-Christ à l'apostolat. Choisi par son divin maître pour être le chef de l'Eglise, la pierre fondamentale de l'édifice éternel qu'il venait construire pour le salut du genre humain, Pierre fut de tous les apôtres celui qui lui marqua le plus de dévouement et d'amour. On sait la chute de saint Pierre et les larmes amères qu'il répandit pour expier le crime d'avoir renoncé Jésus-Christ. Sans doute le repentir, le remords avaient lavé son âme, mais l'immense douleur d'une telle faute n'y était point apaisée. Ce fut Jésus-Christ lui-même qui voulut verser sur cette plaie cuisante de son disciple, le baume salutaire qui guérit en consolant. Saint Pierre, tremblant au souvenir de sa chute, et prévoyant les dangers, les obstacles qu'il allait rencontrer dans son apostolat, devait naturellement craindre de tomber encore. La fatale expérience du passé lui faisait redouter l'avenir. Tout est magnifique dans les desseins de Dieu, tout est sublime dans ces premiers événements de l'histoire du christianisme. Pour enseigner aux hommes combien sont grandes leur faiblesse et sa miséricorde, combien le repentir est puissant devant lui, Jésus-Christ avait permis que le premier de tous ses

disciples, le prince des apôtres, le chef après lui de l'Eglise, fût immensément criminel. Ainsi, dès les premiers jours de l'Eglise, dans la personne de saint Pierre, comme aux premiers jours du monde dans celle d'Adam, les hommes eurent un exemple de la faillibilité humaine. Dans le repentir de saint Pierre ils eurent l'indication de la voie qui mène à la miséricorde divine. Après sa résurrection, Jésus-Christ n'oublia point celui qui, depuis qu'il avait péché, traînait partout le poids de sa douleur et de ses remords. Il vint à lui (Dieu vient toujours vers le pécheur). Ce fut sur les bords de la mer de Tibériade : Pierre était à pêcher avec plusieurs autres. Quand il reconnut Jésus-Christ qui était au rivage, il se jeta à l'eau pour l'aller trouver. La paix et la consolation l'attendaient dans le sein de celui vers qui l'amour et le repentir le faisaient voler ainsi. Jésus-Christ lui prédit sa mort et son martyre. Cette prédiction, qui en eût affligé tant d'autres, fut pour saint Pierre le signe du pardon, le baume qui ferma ses plaies, l'armure qui le rendit fort pour marcher à l'accomplissement de la haute mission qui lui était confiée. Il mourrait pour son maître, sa faute était donc pardonnée. Il n'aurait donc plus dans l'avenir de faiblesses pareilles à celle qui l'avait fait criminel. Il serait donc jusqu'au bout l'athlète fort et courageux, le pilote intrépide capable de diriger le vaisseau de l'Eglise dans la voie périlleuse. Il était pardonné, et plus que pardonné. Il savait qu'il aurait la palme du martyre. *En vérité, en vérité*, lui avait dit son maître, *je vous dis, lorsque vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-même, et vous alliez où vous vouliez ; mais lorsque dans votre vieillesse, vous étendrez vos mains, un autre vous ceindra, et vous mènera où vous ne voulez pas. Or il dit cela marquant par quelle mort il devait glorifier Dieu.* (S. Jean, ch. XXI, v. 18, 19.)

Après la mort de Jésus-Christ, les vérités qu'il avait annoncées au monde et scellées de son sang devinrent l'héritage de son Eglise, et ses disciples durent marcher dans cette voie glorieuse et sanglante qui commence au Golgotha et qui, jusqu'à la fin des siècles, sera jalonnée par les gloires des martyrs, et fécondée par le sang des apôtres. Saint Pierre eut le bonheur d'être le premier de tous en butte à la persécution : il était juste que le chef de l'Eglise entrât le premier dans cette voie glorieuse, sur les pas du Sauveur, à la tête des légions des confesseurs et des martyrs.

Le jour de la Pentecôte (24 mai 33), les apôtres ayant reçu le Saint-Esprit, saint Pierre avait converti par un discours trois mille personnes. Tous les jours le nombre des conversions augmentait. « Or un jour Pierre et Jean montèrent au temple, à la prière de la neuvième heure. Et un homme boiteux dès le sein de sa mère y était porté chaque jour, et on le plaçait à la porte du temple appelée la *Belle Porte*, pour demander l'aumône à ceux qui y entraient. Voyant Pierre et Jean entrer au temple, il les pria de lui donner l'aumône...... Or Pierre dit : *Je n'ai ni or ni argent ; mais ce que j'ai, je te le donne. Au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche ;* et l'ayant pris par la main droite, il le souleva et aussitôt ses pieds s'affermirent, et il put marcher. » (*Act.* III, *passim.*) A la vue de ce miracle, à la vue de cet homme qui louait Dieu dans sa reconnaissance, une grande foule de peuple s'assembla autour des apôtres dans le portique de Salomon (1)

Pierre, voyant tout ce peuple assemblé, prononça le discours suivant : « Hommes d'Israël, pourquoi vous émerveillez-vous de ceci ? et pourquoi nous regardez-vous, comme si, par notre vertu et notre puissance, nous avions fait marcher cet homme ? Le Dieu d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob, le dieu de nos pères, a glorifié son Fils Jésus, que vous avez livré et renié devant Pilate, quoique Pilate jugeât qu'il devait être absous. Mais vous avez renié le Saint et le Juste, et vous avez demandé qu'il vous donnât un meurtrier. Et vous avez tué l'auteur de la vie ; mais Dieu l'a ressuscité des morts, et nous en sommes témoins. Et par la foi en son nom, son nom a affermi celui-ci, que vous voyez et connaissez ; et la foi qui est par lui a donné à cet homme une entière guérison en présence de vous tous. Et maintenant, mes frères, je sais que vous l'avez fait par ignorance, comme vos chefs. Mais Dieu vient d'accomplir ainsi ce qu'il avait prédit par la bouche de ses prophètes, que Jésus-Christ devait souffrir. Faites donc pénitence, et vous convertissez, afin que vos péchés soient effacés. » *Act.* III, 12 à 20.)

Le prince des apôtres continua en rappelant au peuple les prophéties relatives à Jésus-Christ, et en le menaçant des châtiments d'en haut, s'il ne voulait pas écouter la voix des envoyés de Dieu. Cinq mille personnes furent converties par ce discours. Mais comme Pierre achevait de parler au peuple, arrivèrent les princes des prêtres, les magistrats du temple et les Saducéens. Irrités de ce que les apôtres parlaient au peuple, ils les arrêtèrent et les mirent en prison jusqu'au lendemain. L'Ecriture ajoute : *Car c'était déjà le soir* (*Act.* IV, 3). Cette phrase prouve une chose importante : c'est qu'il était prescrit chez les Juifs de procéder à l'interrogatoire d'un prévenu aussitôt son arrestation. Beaucoup dans notre temps, et sous l'empire des lois prétendues libérales qui nous régissent, seraient heureux de se voir appliquer cette disposition d'une vieille loi faite pour un peuple que bien des écrivains nous ont dit avoir été soumis au régime de l'arbitraire et de l'absolutisme.

(1) Ce portique était bâti en dehors du temple, du côté de l'orient, sur un précipice que Salomon avait comblé, par un travail si considérable que, quand il tomba en ruines, le jeune Agrippa n'osa pas entreprendre de le réparer.

Le lendemain, les anciens du peuple, les chefs et les scribes s'assemblèrent à Jérusalem, et tous ceux qui étaient de la race sacerdotale, notamment Caphe, Anne le grand prêtre, Jean et Alexandre. Et faisant comparaître les apôtres devant eux, ils les interrogèrent : *Par quelle puissance ou au nom de qui avez-vous fait ceci?* Alors Pierre, rempli de l'Esprit-Saint, leur dit : « Princes du peuple, et vous anciens, écoutez. Puisque nous sommes aujourd'hui interrogés sur la guérison d'un infirme et sur la manière dont il a été guéri, il faut que vous tous et tout le peuple d'Israël le sachiez : c'est par le nom de Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts, que cet homme est ici guéri devant vous. C'est cette pierre qui a été rejetée par vous qui bâtissiez, et elle est devenue la pierre de l'angle. Et il n'y a point de salut par aucun autre ; car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés. Or, voyant la constance de Pierre et de Jean, et sachant qu'ils étaient des hommes sans lettres et ignorants, les Juifs s'étonnaient et se rappelaient que ces hommes avaient été avec Jésus. Et voyant que celui qui avait été guéri était debout avec eux, ils ne pouvaient les contredire. Ils leur commandèrent de sortir du conseil, et délibéraient entre eux, disant : *Que ferons-nous à ces hommes-là? Car il est manifeste à tous les habitants de Jérusalem qu'un miracle éclatant a été fait par eux ; cela est manifeste, et nous ne pouvons le nier. Mais afin qu'il ne se répande pas parmi le peuple, défendons-leur de parler désormais en ce nom à aucun des hommes.* Et les appelant, ils leur commandèrent de ne parler ni enseigner jamais au nom de Jésus. Or Pierre et Jean, répondant, leur dirent : *Jugez s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu. Nous ne pouvons pas taire les choses que nous avons vues et entendues.* Mais eux, les renvoyèrent avec menaces, ne sachant comment les punir à cause du peuple, parce que tous glorifiaient Dieu de ce qui avait été fait; car l'homme sur qui avait été fait ce miracle de guérison avait plus de quarante ans. Les apôtres délivrés vinrent vers les leurs, et leur racontèrent tout ce que les princes des prêtres et les sénateurs leur avaient dit. A ces paroles, tous élevèrent leurs voix vers Dieu, et dirent: *Seigneur, c'est vous qui avez fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qui est*, etc. » (*Act.* IV, 7 à 25.)

C'est ainsi qu'au berceau du christianisme, dès les premiers pas de cette doctrine qui va changer la face des nations, ceux qui l'annoncent sont en butte aux persécutions. Saint Pierre, le chef de ces armées d'apôtres, de prédicateurs, de martyrs, qui vont féconder la vigne du Seigneur, donne à tous, dans cette circonstance, l'exemple de la conduite qu'ils doivent tenir devant les puissances de la terre. Ah! bien souvent les empereurs, les rois, les dépositaires de l'autorité, voudront arrêter le char évangélique ; trop souvent nous les verrons, abusant de leur pouvoir, envahissant dans le domaine de la liberté de conscience, vouloir mettre des bornes à l'enseignement religieux, bâtir des digues devant la vérité, et entraver l'apostolat des disciples du Christ par tous les moyens, depuis la ruse, la persécution latente, jusqu'à la persécution sanglante! Apôtres du Christ, prenez modèle sur le prince des apôtres : voyez avec quelle dignité, quelle grandeur, et en même temps quelle respectueuse déférence, saint Pierre parle au tribunal devant lequel on le fait comparaître; voyez comme il sait concilier ce qu'il doit à Dieu, à son propre ministère, avec ce qu'il doit aux pouvoirs établis; voyez aussi son courage. Il ignore quelles sont les dispositions de ses juges : peut-être va-t-on lui faire le sort qu'on a fait à son maître. N'importe, il n'hésite pas à déclarer qu'il doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Quels enseignements dans cette première page des annales chrétiennes! Le sanhédrin ne peut nier l'évidence des miracles opérés par les apôtres au nom de Jésus-Christ; il n'entreprend pas de discuter avec eux sur la vérité, sur la valeur des doctrines qu'ils prêchent. Au contraire, ses membres avouent que le miracle de la guérison du boiteux est manifeste. Vont-ils se rendre à l'évidence? Oh! non pas. Comme les puissants de tous les siècles en présence d'une vérité, d'un système, d'un progrès, qui viennent à l'encontre des croyances reçues, des coutumes établies, des *doctrines légales*, ils vont entrer dans la voie de la résistance. Ils défendent aux apôtres de continuer à prêcher au nom de Jésus-Christ. Evangélistes de tous les siècles, réformateurs de tous les pays, philosophes de toutes les écoles, vous tous qui portez la vérité dans votre bouche, sachez-le bien, c'est comme un arrêt providentiel : il faut qu'elle arrive à travers les obstacles, qu'elle triomphe par la patience et la persécution. Depuis le Golgotha jusqu'aux jours où nous sommes, la vérité, cette manne des nations, a été comme un poison pour ceux qui l'apportaient.

Malgré les menaces du sanhédrin, Pierre n'en continua pas moins ses prédications, de concert avec les autres disciples, prêchant journellement dans Jérusalem, guérissant les malades et les possédés qu'on amenait en foule de tous les lieux circonvoisins, et opérant de nombreuses conversions.

Une seconde fois, le prince des prêtres et les Sadducéens, irrités de ce que les disciples n'obtempéraient pas à leurs injonctions, les firent arrêter et mettre dans la prison publique ; mais durant la nuit un ange envoyé du Seigneur vint les délivrer, et leur commanda de continuer d'annoncer la parole divine. Le lendemain matin, le prince des prêtres et les Sadducéens, s'étant réunis, envoyèrent à la prison pour y chercher les apôtres; mais déjà ceux-ci, animés d'un saint zèle, étaient au temple, enseignant au peuple assemblé la doctrine de leur divin maître. Les gardes envoyés pour chercher les prisonniers ayant à leur retour raconté qu'ils avaient trouvé la prison vide, quoique

toutes les sentinelles fussent aux portes, les membres du sanhédrin furent très-incertains sur la conduite qu'ils devaient tenir. Mais quelqu'un survenant leur dit que les apôtres étaient au temple, enseignant le peuple. Alors le magistrat du peuple alla avec ses gardes, et ils les amenèrent sans violence, craignant d'être lapidés par le peuple. Et lorsqu'ils les eurent amenés, ils les présentèrent au conseil, et le prince des prêtres les interrogeait, disant : *Nous vous avons défendu d'enseigner en ce nom, et voilà que vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine; et vous voulez faire tomber sur nous le sang de cet homme.* Or, Pierre et les apôtres répondirent : *Il faut obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes. Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez mis à mort en l'attachant à une croix. C'est lui que Dieu a élevé par sa main, comme prince et Sauveur, pour apporter le repentir à Israël et la rémission des péchés. Et nous sommes témoins de ce que nous disons, nous et l'Esprit-Saint que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent.*

A ces paroles ils étaient transportés de rage, et délibéraient de les mettre à mort. Or un pharisien nommé Gamaliel, docteur de la loi, honoré de tout le peuple, se levant dans le conseil, ordonna qu'on fît sortir les apôtres un moment; et il leur dit : « Hommes d'Israël, soyez attentifs à ce que vous avez à faire envers ces hommes; car il y a peu de temps que Théodas se leva, se disant un personnage, et environ quatre cents hommes s'unirent à lui; et il a été tué, et tous ceux qui avaient cru en lui ont été dissipés et détruits. Après lui, Judas Galiléen se leva, aux jours du dénombrement, et il attira une grande multitude après lui; et celui-là aussi a péri, et tous ceux qui avaient cru en lui ont été dispersés. Et maintenant donc je vous dis : Eloignez-vous de ces hommes et laissez-les partir; car si cette entreprise ou cette œuvre est des hommes, elle périra; mais si elle est de Dieu, vous ne pouvez la détruire sans vous exposer à combattre contre Dieu. » Ils furent de son avis; et appelant les apôtres, après les avoir fait battre de verges, ils leur commandèrent de ne point parler au nom de Jésus, et les mirent en liberté. Et ils s'en allèrent pleins de joie hors du conseil, parce qu'ils avaient été jugés dignes de souffrir cet outrage pour le nom de Jésus. Et tous les jours ils ne cessaient, et dans le temple et dans chaque maison, d'enseigner et d'annoncer Jésus-Christ. (*Act.* v, 25 à 42.)

Ainsi ces hommes, qui se rendaient à la bonté des raisons alléguées par Gamaliel, ne pouvaient pas, sous l'influence de la passion qui les dominait, s'empêcher de faire de la violence. Tout est providentiel dans les desseins de Dieu! Ceux qui souffrirent ainsi un châtiment immérité le souffrirent avec joie, et sentirent s'accroître leur enthousiasme et leur ardeur de prosélytisme. D'un autre côté, le peuple, qui s'intéresse toujours aux victimes des persécutions, se sentit de plus en plus disposé à écouter les prédications des apôtres. C'est ainsi que de tout temps les pouvoirs exaltent, en les persécutant, les doctrines qu'ils veulent abattre. Laissez aux théories, aux doctrines, aux systèmes, l'entière liberté de se produire, et, comme le disait avec une si haute raison le Juif Gamaliel, s'ils sont de l'homme ils périront; tandis que s'ils sont de Dieu, quoi que fassent les hommes et leur mauvais vouloir, ils se feront jour et survivront à qui aura voulu les écraser du pied. Que sert de comprimer une idée? L'idée est comme la poudre et comme la vapeur : tôt ou tard elle fait explosion. Là où il y a néant d'idée, que sert de comprimer, que sert de vouloir étouffer ce qui ne peut vivre, ce qui n'a en soi que mort et que néant?

Depuis cette époque, nous ne retrouvons plus saint Pierre sur le terrain de la persécution qu'en l'année 44, quand il fut mis en prison. Il avait, dans l'intervalle de ces deux époques, fondé l'Eglise d'Antioche et celle de Rome, et continué en diverses autres contrées son œuvre apostolique. En l'an 44, suivant l'autorité d'Eusèbe, de Josèphe et des Actes (XII, 1), saint Pierre vint à Jérusalem. Cette ville et toute la Palestine obéissaient à Agrippa, nommé Hérode par saint Luc, et qui était petit-fils d'Hérode le Grand (sous qui Jésus-Christ est né). Ce prince, qui venait de faire mettre à mort saint Jacques le Majeur pour complaire aux Juifs, se mit à persécuter l'Eglise. Voyant que la mort de saint Jacques le Majeur avait été bien reçue par le peuple, il voulut aussi faire mourir saint Pierre : il le fit donc arrêter et mettre en prison; mais comme on était alors à la fête de Pâques, que les Juifs célébraient le 2 avril, il décida que l'exécution serait différée. Il fit mettre saint Pierre dans une prison, chargé d'une double chaîne et gardé par seize soldats qui se relevaient quatre par quatre, pour veiller sur lui; deux étaient près de lui. Il est naturel de penser que, selon la coutume qu'avaient les Romains, Pierre était attaché à ces deux soldats pour plus grande sûreté; les deux autres étaient devant la porte de la prison. Durant ce temps, ainsi que le dit saint Chrysostome, l'Eglise était en prières pour son chef, et la voix des fidèles montait incessamment, pour l'apôtre captif, aux pieds du trône de celui qui fait les miracles. Le temps n'était pas venu où le prince des apôtres devait sceller de son sang la doctrine qu'il annonçait. Le Seigneur écouta la voix de son Eglise, et saint Pierre fut pour la deuxième fois miraculeusement délivré.

« La nuit avant le jour où Hérode devait le faire mourir, Pierre dormait entre deux soldats..... Et voilà qu'un ange du Seigneur parut; et la lumière brilla dans la prison, et l'ange, frappant Pierre au côté, l'éveilla et dit : *Lève-toi promptement*; et les chaînes tombèrent de ses mains. Et l'ange lui dit : *Prends ta ceinture, et mets ta chaussure à tes pieds.* Il fit ainsi; et l'ange lui dit : *Prends ton vêtement et suis-moi.* Et Pierre sortant le suivait, ne sachant pas que ce qui s'était fait

par l'ange fût réel; car il croyait que c'était une vision. Or, après qu'ils eurent passé la première et la seconde garde, ils vinrent à la porte de fer, qui conduit à la ville, et elle s'ouvrit d'elle-même devant eux; et sortant, ils s'avancèrent jusqu'à l'extrémité de la rue, et l'ange s'éloigna de lui..... » (*Act.* XII, *passim.*)

Ce fut à ce moment que Pierre, se trouvant seul, revint à lui et s'expliqua le miracle que Dieu avait opéré en sa faveur. Il vint frapper à la maison de Marie, mère de Jean, surnommé Marc, où il fut reçu à la grande joie des fidèles qui y étaient assemblés pour prier.

Le lendemain, Agrippa, l'ayant envoyé quérir et ayant constaté son absence de la prison, fit mettre les soldats à la question, puis après les envoya au supplice.

Jusqu'en l'année 65, saint Pierre poursuivit le cours de ses travaux apostoliques, et écrivit la plupart des choses que nous possédons de lui. Ce fut en cette année que, revenu à Rome et y ayant vaincu et dévoilé Simon le Magicien, qui jouissait d'une très-grande réputation, il fut de nouveau, et cette fois pour la dernière, l'objet de la haine et de la rage des persécuteurs. Saint Ambroise raconte que, cédant aux prières des chrétiens, qui savaient que Néron voulait le faire arrêter, saint Pierre se décida à quitter Rome, et que, comme il sortait par la porte de la ville, il vit Jésus-Christ qui y entrait. Il lui demanda : *Seigneur, où allez-vous?* Jésus-Christ lui répondit : *Je viens à Rome pour être crucifié de nouveau.* Saint Pierre, comprenant le sens de cette vision, revint immédiatement sur ses pas; il fut presque aussitôt arrêté et conduit en prison, où il resta, suivant Baronius, Surius et beaucoup d'écrivains, huit ou neuf mois avant de cueillir la palme du martyre. Il eut pour compagnon de captivité saint Paul, qui fut aussi le compagnon de son martyre. Dans leur prison, ces deux saints convertirent un grand nombre de leurs gardiens, et notamment Processe et Martinien, qui, dit-on, cueillirent aussi la palme du martyre. La raison pour laquelle les deux saints furent arrêtés est, s'il faut en croire saint Jean Chrysostome, que saint Paul avait converti, dans le palais même de Néron, une concubine que ce prince idolâtrait, ce qui avait excité la colère du tyran d'abord contre les deux apôtres, et ensuite contre la religion dont ils étaient les prédicateurs.

Ce fut le 29 juin de l'année 66 que saint Pierre et saint Paul furent martyrisés à Rome, au jour et à l'heure, dit Prudence, que le Saint-Esprit leur avait fait connaître. On fait voir encore, dans la capitale du monde chrétien, les poteaux où l'on prétend que les saints apôtres furent attachés pour être fouettés, avant que de subir le dernier supplice (Baronius, l. XIX, § 8). Comme nous l'avons dit en parlant de saint Paul, ce supplice préliminaire put bien être infligé à saint Pierre; mais il est probable qu'il ne le fut qu'à lui seul. Prudence (*De Mart.*, XII, p. 44) prétend qu'ils furent martyrisés hors de la ville, et conduits, par la porte d'Ostie, dans un champ voisin d'un grand marais situé le long du Tibre. Saint Pierre fut, sur sa demande, crucifié la tête en bas. Sans doute que ce saint apôtre ne voulait pas, s'en jugeant indigne, mourir comme était mort son divin maître. Suivant quelques Pères, il fut attaché à sa croix avec des clous; s'il faut en croire Tertullien, ce dut être avec des cordes. Il est probable et il est rationnel d'admettre, pour concilier ces deux affirmations, que les deux moyens dont il est ici question furent employés.

Les reliques de saint Pierre furent placées sur le chemin triomphal au Vatican. Baronius cite une épigramme du pape Damase, qui tendrait à faire penser que ces reliques furent d'abord déposées dans les Catacombes, où elles seraient restées dix-huit mois : c'est une opinion très-incertaine. Pour répondre à Baronius, citant le pape Damase pour établir que les deux apôtres saint Pierre et saint Paul furent martyrisés séparément, nous avons un texte précis de Prudence, qui dit que *la même prairie* fut arrosée du sang des deux martyrs.

C'est ainsi que le prince des apôtres, le successeur de Jésus-Christ, le chef de l'Eglise catholique, finit sa glorieuse carrière, et ouvrit la voie si magnifique où sont entrés après lui les pontifes qui se sont succédé sur la chaire de Rome.

PIERRE (saint), martyr à Lampsaque, donna sa vie pour la religion chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 250, sous le règne de l'empereur Dèce. Nous donnerons ici le récit de son martyre d'après ses Actes.

« La terre était toute rouge du sang des martyrs que l'injuste fureur des tyrans répandait dans toutes les provinces de l'empire, lorsqu'on arrêta à Lampsaque un jeune homme nommé Pierre, parfaitement bien fait, en qui la beauté de l'âme répondait aux agréments extérieurs du corps, mais surtout d'une fermeté et d'une constance inébranlables dans la foi. Il fut conduit devant le proconsul, qui l'interrogea juridiquement. *Le proconsul :* Votre nom? *Pierre :* Je m'appelle Pierre. *Le proconsul :* Faites-vous profession du christianisme? *Pierre :* Oui, je suis chrétien. *Le proconsul :* Vous avez entendu la publication qu'on a faite des édits de nos invincibles princes, et vous n'ignorez pas ce qu'ils contiennent. Sacrifiez donc à la grande Vénus. *Pierre :* Vous ne me persuaderez pas aisément de donner de l'encens à une prostituée, dont on ne saurait, sans rougir, raconter les aventures, toute sa vie n'étant qu'une suite d'impudicités dont l'histoire ne s'est chargée qu'avec peine. Si vous-même ne faites point de difficulté de l'appeler une femme perdue, une femme courtisane, comment voulez-vous me contraindre de l'adorer, de lui offrir des sacrifices? Il m'est plus glorieux, sans doute, d'en offrir au Dieu vivant, au véritable Dieu, à Jésus-Christ, roi de tous les siècles; de lui offrir, dis-je, un sacrifice, des vœux, des louanges, un cœur

contrit et humilié. Le proconsul, sans avoir égard à la jeunesse et aux excellentes qualités de ce généreux confesseur, le fit étendre sur une roue, entre des pièces de bois qu'on lia en plusieurs endroits avec des chaînes de fer, et qui, portant sur tout son corps, devaient lui briser tous les os dans le mouvement qu'on donnait à la roue. Mais plus cet admirable jeune homme souffrait, plus il marquait de force et de courage : il riait même au plus fort de cette torture, et reprochait au tyran son inutile fureur ; puis, levant les yeux au ciel : « Je vous rends grâces, Seigneur, disait-il, du courage que je ressens et que vous me donnez pour vaincre le tyran et les tourments. » Le proconsul lui fit donner un coup d'épée qui l'acheva. L'Eglise fait sa fête le 15 mai.

PIERRE (saint), martyr, souffrit avec les saints Denis, Fauste, Caïus, Paul et quatre autres, sous l'empereur Dèce ; depuis, sous Valérien, ayant enduré de longs tourments par ordre du président Emilien, ils remportèrent la palme du martyre (*Extrait du Martyrologe romain*). L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 3 octobre.

PIERRE (saint), martyr, donna sa vie pour la foi sous l'empire et durant la persécution de Claude II, dit le Gothique, avec les saints Théodose, Marc, Lucius, et quarante-six autres soldats, que le tyran fit décapiter aussitôt après que le pape les eut baptisés. Ils furent enterrés sur la voie *Salaria*, avec plusieurs autres martyrs au nombre de plus de cent vingt. L'Eglise honore leur mémoire le 25 octobre.

PIERRE (saint), évêque d'Alexandrie, martyr, a pour principal historien Eusèbe, qui exalte beaucoup sa piété, son profond savoir et sa grande connaissance des Ecritures. Les éloges ne sont pas suspects dans la bouche de cet historien, à l'égard d'un évêque qui condamna les Méléciens, avec lesquels il avait des relations assez intimes, et qui chassa de l'Eglise Arius. On sait qu'Eusèbe avait embrassé les erreurs de cet hérésiarque. A la mort de Théonas, en l'an 300, il fut nommé évêque d'Alexandrie, et montra, durant tout le temps que dura la persécution de Dioclétien, la plus grande prudence unie au courage le plus persistant. A mesure que les maux de l'Eglise augmentaient, à mesure il redoublait de soins et de vigilance. Sa sollicitude s'étendait aux Eglises de Libye et de Thébaïde, qui étaient placées sous sa juridiction. Durant cette atroce persécution, beaucoup de chrétiens d'Alexandrie eurent le malheur de tomber et de déserter la cause de Jésus-Christ. Saint Pierre distingua avec soin, avant de les réunir à l'Eglise, la nature des fautes qu'ils avaient commises, et leur imposa des pénitences proportionnées à leur gravité. Il jugea convenable de convoquer un concile pour y examiner la cause de Mélèce, évêque de Lycopolis, dans la Thébaïde. Cet homme, coupable de différents crimes, avait apostasié durant la persécution. Le concile le déposa. Au lieu de se soumettre, comme il convient à l'humilité d'un chrétien qui reconnaît sa faute, Mélèce protesta contre l'autorité de son métropolitain et contre celle du concile. Il refusa de se soumettre, et se fit le chef d'un schisme qui dura dans l'Eglise environ cent cinquante ans. Il accusa saint Pierre de trop d'indulgence envers ceux qui étaient tombés, disant qu'il les réunissait à l'Eglise avec trop de facilité et de promptitude. Un autre sujet de deuil pour le cœur de saint Pierre fut la conduite d'Arius, membre du clergé d'Alexandrie. Il s'attacha au parti de Mélèce, qui avait eu l'audace d'ordonner des évêques, et qui même en avait envoyé un de sa façon au diocèse d'Alexandrie ; mais bientôt Arius, ayant quitté le parti de Mélèce, fut ordonné diacre par saint Pierre. Sa conversion n'avait pas été sincère. Aussitôt qu'il fut pourvu de cette dignité, il retourna aux schismatiques. Saint Pierre l'excommunia, et ne voulut jamais depuis le recevoir dans le sein de l'Eglise. Saint Pierre fut d'abord emprisonné pour la foi, sous le règne de Dioclétien ; mais bientôt après il fut relâché. En l'année 311, Maximin Daïa, césar en Orient, ayant renouvelé la persécution, fit arrêter à Alexandrie le saint évêque, avec plusieurs prêtres qui furent décapités avec lui. Ce furent les saints Fauste, Dion et Ammonius. L'Eglise fait la fête de saint Pierre d'Alexandrie et de ses compagnons le 26 novembre.

PIERRE (saint), martyr, sous-chambellan de l'empereur Dioclétien, fut arrêté avec Dorothée, premier chambellan, à la suite de l'incendie de Nicomédie, Galère ayant accusé les chrétiens d'en être les auteurs. Après qu'on l'eut interrogé et fait passer par diverses tortures, on le suspendit tout nu en l'air ; à coups de fouet, on lui déchira les chairs, jusqu'à ce que les os fussent à découvert. Ensuite on le plaça sur un gril, où on le fit rôtir à petit feu, jusqu'à ce que la mort vînt terminer les souffrances qu'il endurait avec un courage inouï. Dioclétien fit jeter à la mer les corps des saints martyrs. L'Eglise célèbre leur fête le 9 septembre. (Lact., *de Morte persec. et div. Instit.* l. VI ; Eusèbe, l. VIII ; Suysken, *Act SS.*, t. III, Sept. p. 343 et seq.)

Saint Pierre et ses compagnons sont indiqués par les Martyrologes à des dates différentes, ce qui fait que quelques auteurs ont cru qu'il s'agissait de plusieurs saints, et ont fait double emploi. Ainsi a fait Butler : le savant anglais a mis un saint Pierre le 9 septembre, et le même saint Pierre le 12 mars. Saint Jérôme marque saint Pierre le 12 mars ; les Martyrologes du IXe siècle le marquent avec saint Dorothée le 9 septembre. Les Grecs font l'office des saints dont nous parlons le 28 du même mois. Cette différence peut tenir à ce que saint Pierre ne souffrit pas le même jour que saint Dorothée et saint Gorgone.

PIERRE BALSAME (saint), martyr, donna son sang pour Jésus-Christ, en l'an 311, sous l'empire de Galère et de Maximin. Voici ses Actes :

« Pierre Balsame, originaire des environs

d'Eleutérople (ville de Palestine), ayant été arrêté durant la persécution dans la ville d'Aulane (en Samarie), fut présenté à Sévère, gouverneur de la province. Sévère lui dit : « Comment vous nommez-vous ? — Pierre : Je me nomme Balsame, du nom de mon père, et j'ai reçu au baptême celui de Pierre. — Sévère : De quel pays, de quelle famille ? — Pierre : Je suis chrétien. — Sévère : Quel emploi avez-vous? — Pierre : En puis-je avoir un plus honorable que celui que je viens de dire, et que peut-on faire de meilleur dans le monde, que d'être chrétien ? — Sévère : Avez-vous encore votre père et votre mère ? — Pierre : Je n'ai ni père ni mère. — Sévère : Vous ne dites pas la vérité ; car je sais de bonne part que vous avez l'un et l'autre. — Pierre : L'Evangile veut que lorsque nous sommes cités pour rendre raison de notre foi, nous renoncions à toutes choses. — Sévère : Avez-vous connaissance de certaine ordonnance des empereurs ? — Pierre : J'ai connaissance des ordonnances de mon Dieu, qui est le véritable et le souverain monarque du monde. — Sévère : Vous saurez donc qu'il y a un édit des très-cléments empereurs qui porte que tous les chrétiens sacrifieront aux dieux, ou seront punis de mort. — Pierre : Vous saurez donc aussi qu'il y a un commandement du grand Roi éternel, qui porte que si quelqu'un sacrifie au démon, il sera exterminé. Auquel me conseillez-vous d'obéir, et lequel des deux croyez-vous que je doive choisir, ou de mourir de votre main, ou de tomber entre celles du grand Roi, du Dieu véritable, pour être éternellement malheureux ? — Sévère : Puisque vous me demandez mon conseil, je vous dirai que vous devez obéir aux édits et sacrifier aux dieux. — Pierre répondit : Je ne puis me résoudre à sacrifier à des dieux de bois et de pierre, comme sont ceux que vous adorez. — Sévère : Vous nous offensez ; et savez-vous que je puis venger cette injure par votre mort ? — Pierre : Je n'ai point eu intention de vous offenser, je vous dis seulement ce qui est écrit dans la loi divine. *Les idoles des nations*, dit-elle, *ne sont que de l'or et de l'argent, et l'ouvrage de la main des hommes. Elles ont une bouche, des yeux, un nez, des mains et des pieds; et elles ne peuvent ni parler, ni voir, ni sentir, ni toucher, ni marcher.* Et il est dit ensuite que *ceux qui font de tels dieux leur deviennent semblables, aussi bien que ceux qui y mettent leur confiance* (*Psal.* CXIII). Si le Saint-Esprit fait dire cela à son prophète, quelle injure vous fais-je en disant que vous êtes semblables à des pierres et à du bois ; et ne serait-ce pas plutôt moi qui devrais m'offenser de ce que vous voulez me rendre semblable à vous? — Sévère : Ayez compassion de vous-même, et sacrifiez. — Pierre : Pour avoir une véritable compassion de moi-même, il ne faut pas que je sacrifie, ni que je m'écarte de la vérité. Mais parce que vous n'êtes pas éclairé des lumières de la foi, que vous ne déférez ni à mes paroles, ni à la foi divine qui défend de tels sacrifices, faites ce qui vous est ordonné. — Sévère : Je veux bien encore patienter ; je vous donne du temps pour penser à vous, c'est-à-dire pour penser à sauver votre vie. — Pierre : Ce délai est inutile, le temps ne me fera pas changer. Faites donc maintenant ce qu'aussi bien vous serez obligé de faire dans peu, et achevez l'ouvrage que le diable votre père a si bien commencé ; car je ne ferai jamais ce que vous voulez me persuader de faire ; ce que Jésus-Christ mon Seigneur, que j'adore, ne veuille pas permettre. »

« Le gouverneur, l'ayant fait suspendre en l'air, lui dit : « Que dites-vous maintenant, Pierre ? commencez-vous à connaître ce que c'est que le chevalet ? Eh bien ! sacrifierez-vous ? — Pierre : Ajoutez encore les ongles de fer, et ne me parlez plus de sacrifier à vos démons ; je vous l'ai tant dit de fois, que je ne sacrifiais qu'à mon Dieu, pour l'amour duquel je souffre. » Le gouverneur fit redoubler les tourments. Le saint ne poussa pas le moindre gémissement. Il chantait seulement ces paroles du prophète : *J'ai fait une demande au Seigneur, et je la lui ferai toujours, qui est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie* (*Psal.* XXVI). Et celles-ci : *Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits ? Je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur* (*Psal.* CXV). Cette tranquille indifférence que le saint témoignait pour les supplices irrita le gouverneur; il fit avancer d'autres bourreaux qui vinrent relever les premiers. Ceux qui étaient présents, voyant couler le sang sur le pavé, lui criaient : « Rendez-vous, ne vous perdez pas ; sacrifiez et délivrez-vous de ces horribles tourments. » Le saint martyr leur répondit : « Appelez-vous cela des tourments? Pour moi, je ne sens aucune douleur. Mais je sais que si je manque de fidélité à mon Dieu, je dois m'attendre pour lors à de véritables peines, à des tourments inconcevables. » Le gouverneur lui dit : « Sacrifiez, Pierre Balsame, ou vous vous en repentirez. — Pierre : Je ne sacrifierai point, et je ne m'en repentirai point. — Sévère : Je vais prononcer la sentence contre vous. — Pierre : C'est ce que j'attends avec impatience. » Sévère prononca donc ce jugement : « Nous ordonnons que Pierre Balsame, pour avoir refusé d'obéir aux édits des invincibles empereurs, et avoir marqué un mépris formel pour leurs ordres, et pour avoir défendu avec opiniâtreté la loi du crucifié, sera lui-même attaché à une croix. » Ainsi ce bienheureux athlète de Jésus-Christ eut l'honneur d'expirer dans le même supplice que son Dieu et son maître. »

PIERRE (saint), exorciste de l'Eglise romaine, fut martyrisé pour la religion chrétienne en l'an de Jésus-Christ 304, avec saint Marcellin, prêtre de la même Eglise. Leur fête a lieu le 2 juin. (Pour plus amples détails, *voy.* saint MARCELLIN.)

PIERRE (saint), reçut la couronne du martyre à Rome, avec saint Julien et dix-huit autres qui nous sont inconnus. L'Eglise fait leur mémoire le 7 août.

PIERRE (saint), fut martyrisé à Tomes dans le Pont, avec saint Marcellin et sainte Mannée, son père et sa mère et ses deux frères Jean et Serapion. On les trouve inscrits au Martyrologe romain le 27 août.

PIERRE (saint), martyr, qui était solitaire, donna sa vie pour la foi chrétienne à Cordoue, avec le prêtre Amateur et saint Louis. On ignore l'année et les circonstances de leur martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 30 avril.

PIERRE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre en Afrique, avec les saints André, Jean et Antoine. L'Eglise célèbre leur mémoire le 23 septembre.

PIERRE (saint), martyr, mourut en Afrique pour la foi du Christ. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Succès, Bastien, Primitif et vingt autres dont nous ignorons les noms. L'Eglise célèbre leur mémoire le 9 décembre.

PIERRE (saint), martyr, souffrit à Rome, avec les saints Marcien, Jovin, Cassien, sainte Thècle et plusieurs autres qui nous sont inconnus. On n'a pas de détails authentiques sur eux. L'Eglise fait leur fête le 26 mars.

PIERRE (saint), confesseur, souffrit à Trebi pour la défense de la religion chrétienne. Ce saint brilla par ses vertus et ses miracles. Il mourut à Trebi et y est honoré avec beaucoup de dévotion. L'Eglise fait sa mémoire le 30 août.

PIERRE (saint), fut martyrisé à Séville. On ignore complétement la date et les différentes circonstances de son combat. L'Eglise honore sa mémoire le 18 octobre.

PIERRE (saint), confesseur, a souffert à Babuco, ville située dans la Campagne de Rome. Ce saint s'est illustré par l'éclat de ses miracles. L'Eglise fait sa fête le 11 mars.

PIERRE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Philadelphie, en Arabie. On ignore à quelle date. Le Martyrologe romain nomme les compagnons de ses glorieux combats, qui sont les saints Cyrille, Aquilas, Domitien, Ruf et Menandre. L'Eglise célèbre leur martyre le 1er août.

PIERRE (saint), premier évêque de la ville de Brague, aujourd'hui Braga en Portugal, y souffrit le martyre en l'honneur de Jésus-Christ. Les détails nous manquent complétement sur lui. Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 26 avril.

PIERRE (saint), diacre, martyr, répandit son sang pour la foi à Antioche. Nous n'avons aucun document authentique sur son martyre. L'Eglise fait sa mémoire le 17 avril.

PIERRE (saint), fut martyrisé en Afrique durant la persécution des Vandales. Il eut pour compagnon de son martyre saint Aphrodise. L'Eglise fait leur fête le 14 mars.

PIERRE, maître des offices à Constantinople, sous Constantin Copronyme, fut un des plus ardents ministres de la cruauté de ce prince, dans sa persécution contre les catholiques en faveur des iconoclastes.

PIERRE (saint), évêque et martyr, souffrit à Damas. Etant accusé devant le roi des Agaréniens d'enseigner la foi de Jésus-Christ, il eut la langue, les mains et les pieds coupés, puis fut attaché à une croix où il consomma son martyre. L'Eglise fait sa fête le 4 octobre.

PIERRE (saint), moine et martyr, honoré par l'Eglise le 7 juin, était natif d'Astigi. Il avait fait ses études à Cordoue. Promu à la prêtrise, il fut chargé par l'abbé Frugelle de diriger, avec le diacre Valabonze, le monastère de Sainte-Marie de Catéclar. En 870, avec Valabonze, Sabinien, Vistremond, Habentius et Jérémie, il se présenta au cadi à Cordoue, en disant : « Nous confessons Jésus-Christ ; nous tenons votre prophète pour précurseur de l'Antechrist, et déplorons votre aveuglement. » Le cadi, suivant la justice expéditive des Arabes, les condamna à avoir la tête tranchée. Pierre et Valabonze furent exécutés les premiers; on attacha ensuite leurs corps à des pieux, puis on les brûla et on jeta leurs cendres dans le fleuve. L'Eglise fait la fête de ces six martyrs le 7 juin. *Voy.* VALABONZE, et MUSULMANS (Persécution des).

PIERRE (saint), de l'ordre de Saint-Dominique, martyr, naquit à Vérone en 1205. Ses parents, persuadés qu'il ne serait pas difficile d'effacer les premières impressions que leur fils pourrait recevoir contre la secte des cathares dont ils faisaient partie, le mirent chez un maître catholique pour se livrer à l'étude des belles-lettres. Ils l'envoyèrent ensuite à l'université de Bologne où la corruption des mœurs était effroyable. Mais Dieu, qui avait su le préserver de l'hérésie, le garantit également des atteintes funestes du vice. Il s'y conduisit toujours d'une manière exemplaire, et s'y affermissait de jour en jour dans la pratique de la vertu. Bientôt il alla se présenter à saint Dominique, quoiqu'il n'eût alors que quinze ans, et ce saint voyant en lui une vocation bien arrêtée, lui donna l'habit de son ordre. Il s'y livra à la pratique des plus grandes austérités : il évitait l'oisiveté avec un soin tout particulier, visitait les malades et partageait le reste de son temps entre la lecture et la prière. Ayant été promu au sacerdoce, ses supérieurs lui confièrent le soin exclusif de prêcher l'Evangile, et il fit un grand nombre de conversions dans la Romagne, la Marche d'Ancône, la Toscane, le Bolonais et le Milanais. Dieu voulut sur ces entrefaites éprouver sa fidélité par quelques tribulations. Ses propres frères l'accusèrent d'avoir introduit des femmes dans sa cellule. On le crut coupable; ses supérieurs lui interdirent l'exercice de la prédication et le reléguèrent au couvent d'Iesi dans la Marche d'Ancône. Il supporta cette injustice avec résignation ; mais bientôt ses supérieurs ayant reconnu son innocence, lui firent satisfaction et lui permirent de reprendre ses premiers travaux évangéliques. Il recommença donc ses prédications avec un immense succès et ajouta le don des miracles à la force de ses discours; l'affluence était si grande autour de lui, qu'il faillit souvent d'être étouffé. Le

pape, qui connaissait ses vertus et son grand mérite, le fit inquisiteur général de la foi en 1232. Il avait toujours été l'ennemi implacable des manichéens, qui le détestaient mortellement. Ils dissimulèrent sous le règne de Grégoire IX; mais Innocent IV étant monté sur la chaire de saint Pierre, ils résolurent de se venger et apostèrent deux assassins pour le tuer à son retour de Côme à Milan. Il reçut deux coups de hache sur la tête, et les assassins, voyant qu'il vivait encore, lui donnèrent un coup de poignard dans le côté. Il mourut le 6 avril 1252, âgé de quarante-six ans et quelques jours. Sa tête est renfermée dans l'église des Dominicains à Milan, dans un beau reliquaire d'or et de cristal. Les miracles qui s'opérèrent sur son tombeau amenèrent la conversion d'un grand nombre de manichéens, et son assassin lui-même, nommé Cariz, fit son abjuration et expia son crime chez les Dominicains de Forli, où il était entré en qualité de frère convers. L'Eglise fait la mémoire de notre saint le 29 avril.

PIERRE DE SASSO-FERRATO (saint), simple frère de l'ordre fondé par François d'Assise, fut envoyé en Espagne par ce saint en 1219 ou 1220, avec saint Jean de Pérouse, pour y convertir les Maures. Ils vinrent d'abord à Tuerel, dans le royaume d'Aragon, et y établirent un couvent, si l'on veut appeler ainsi deux pauvres cabanes ou cellules qu'ils avaient bâties auprès d'une église. Bientôt, leurs prédications et la sainteté de leur vie les rendirent l'objet de la vénération de toute la contrée. Dans l'intérêt de la propagation de la foi, et conformément aux ordres de leur saint fondateur, ils se rendirent à Valence où régnait Azote ennemi acharné des chrétiens. Ils prêchèrent aux Maures la vérité de l'Evangile et leur démontrèrent la fausseté des croyances de Mahomet. Le roi l'ayant appris les fit arrêter et jeter en prison. Il mit tout en œuvre pour les amener à renier leur foi, mais ni les promesses, ni les menaces, rien ne put les gagner. Alors il les condamna à avoir la tête tranchée l'an 1230. On dit que de nombreux miracles s'accomplirent sur leur tombeau. L'Eglise fait leur fête le 3 septembre.

PIERRE (saint), martyr, était religieux de l'ordre de Saint-François. Il versa son sang pour la foi à Maroc en Afrique. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Bérard, Accurse, Ajut et Othon. On ignore l'époque où eut lieu leur martyre. C'est le 16 janvier que les chrétiens honorent leur mémoire.

PIERRE (le bienheureux), était frère dans un couvent de Franciscains en Palestine. Il souffrit le martyre à l'occasion de ce que nous allons raconter : Un chevalier hongrois, nommé Thomas, qui avait embrassé l'islamisme afin de se concilier la faveur du sultan d'Egypte, vint, poussé par un secret mouvement de la grâce, visiter les sanctuaires de Jérusalem, pendant la semaine sainte. Etant entré par hasard dans un couvent de Franciscains, un frère appelé Nicolas, de Monte Corvino, lui reprocha si fortement son apostasie, qu'il le ramena à Dieu, et le détermina à se rétracter publiquement au Caire où il avait renié sa foi. Craignant néanmoins que le nouveau converti ne fût pas assez courageux, il se résolut à l'accompagner..... Notre saint l'ayant appris les suivit plein de joie avec un autre frère de la même province, appelé François. Ce fut le dimanche de Pâques 1358 qu'ils furent admis en présence du sultan. Ils lui parlèrent avec une si généreuse liberté, que ce prince rempli de fureur les livra au cadi. Celui-ci les condamna à être coupés par morceaux, puis consumés par le feu, le 4 avril 1358. (Wadding, an. 1358, n° 9.)

PIERRE-THOMAS (le bienheureux), qui illustrait l'ordre des Carmes au XIVᵉ siècle, naquit en France, aux environs de Sarlat, d'une famille pauvre et indigente. Son grand talent le fit élever à l'épiscopat, et le pape l'employa souvent comme légat. Se trouvant à Jérusalem, il ne craignit pas d'y exalter publiquement le nom de Jésus-Christ, et se déroba par la fuite à la fureur du sultan d'Egypte. On lui a donné le titre de martyr, à cause d'une blessure qu'il reçut le 3 octobre 1365, à la prise d'Alexandrie, lorsqu'il était patriarche de Constantinople.

PIERRE DE NARBONNE (le bienheureux), compagnon du bienheureux Paul, de la province de Saint-Louis, partit avec trois autres franciscains nommés Nicolas de Taulicis, Donat et Etienne de Lanich, pour évangéliser les infidèles. Arrivés à Jérusalem, ils résolurent de se rendre un jour de grande solennité dans la mosquée du temple afin d'y prêcher Jésus-Christ et d'anathématiser Mahomet. Les mahométans, furieux de cette hardiesse, les battirent cruellement et les jetèrent à demi morts dans un noir cachot où ils restèrent trois jours sans manger. Au bout de ce temps, ayant refusé de rétracter publiquement leurs paroles insultantes contre le prophète, ils furent massacrés à coups de hache et d'épée le 11 novembre 1391. Deux fois les infidèles voulurent brûler les reliques de nos bienheureux, deux fois ils furent obligés d'y renoncer. Ils les enterrèrent alors secrètement, afin que les chrétiens ne pussent les enlever. (*Chroniques des Frères Mineurs*, t. III, p. 16 ; Wadding, an. 1391, n° 1.)

PIERRE (le bienheureux), fut martyrisé en 1608, au Japon, dans le royaume de Fingo, avec Jean Tingors, son père, Girozayémon Joachim, Michel Faciémon et Thomas, fils de ce dernier. On peut voir les détails de leur martyre à l'article Girozayémon. Notre bienheureux, âgé seulement de sept ans, fut attendu inutilement par les autres confesseurs au moment du supplice, comme nous l'avons vu à l'article indiqué ci-dessus, et ils furent décapités sans lui. Ce jeune enfant était chez son grand-père et dormait encore quand le soldat qui devait l'amener se présenta. Sans témoigner aucune crainte, il s'habilla, et prenant le soldat par la main, vint avec lui au lieu du supplice. Un peuple

immense le suivait. Quand le petit martyr fut arrivé, il se mit à genoux près du corps de son père, et joignant ses mains, il présenta sa tête au bourreau. Comme celui-ci levait le bras pour le frapper, il se fit une immense clameur. Le peuple, indigné, ne pouvait se contenir. Le bourreau déconcerté, jeta son glaive et s'enfuit : successivement, deux autres vinrent et en firent autant. Enfin un esclave coréen se chargea de l'exécution; mais étant inhabile et fortement ému de ce qui se passait autour de lui, il déchargea plusieurs coups de sabre sur la tête et sur les épaules de l'enfant avant de pouvoir lui couper le cou. Le petit martyr se fit hacher ainsi sans pousser un seul cri.

PIERRE (le prince), second fils de François-Xavier et de la princesse Thérèse, partagea avec toute sa famille l'exil auquel l'empereur Yong-Tching la condamna pour la foi en 1724. On sait que toute cette famille si nombreuse fut exilée à Yeou-Oué, poste militaire en Tartarie, à plus de quatre-vingts lieues de Pékin, au delà de la Grande Muraille. La veille du départ pour l'exil, ce prince communia avec ses parents et la princesse Agnès, leur belle-fille. (Pour les détails de ce glorieux exil, *voy.* les articles **Sounou** et **Chine**.)

PINIEN, proconsul d'Asie sous les commencements de Dioclétien, persécuta violemment les chrétiens. Il avait pour assesseur un nommé Quérémon, qui se faisait remarquer par son extrême cruauté à l'égard des disciples de Jésus-Christ. Cet homme, ayant été frappé par la main de Dieu, périt d'une façon terrible. Pinien en fit une maladie si dangereuse causée par la frayeur, que les médecins désespéraient de le sauver. Sa femme Lucine fit venir saint Anthime et saint Sisinne, qui le guérirent miraculeusement. Pinien se convertit et mit en liberté tous les chrétiens qu'il détenait en prison. En revenant d'Asie en Italie, il ramena chez lui les saints confesseurs qui l'avaient converti, avec beaucoup d'autres chrétiens; mais cela ayant fait du bruit il les dispersa dans ses terres qui étaient considérables, car il était fort riche. Tous y reçurent bientôt la couronne du martyre. (*Voy.* **Lucine**, **Anthime**, **Sisinne**, **Basse**, etc.)

PINTO (le bienheureux **François**), de la compagnie de Jésus, naquit en l'an 1552. Il alla évangéliser les Tapoyas qui habitaient une côte s'étendant depuis Pernambuco jusqu'au fleuve des Amazones. Il fut martyrisé chez ces peuples le 11 janvier 1608; son compagnon Louis Figueira parvint à s'échapper. Notre saint eut la tête écrasée à coups de bâton, la mâchoire brisée et les yeux enlevés de leur orbite. Son compagnon, ayant recueilli ses reliques après le départ des meurtriers, les inhuma au pied de la montagne d'Ibigapaba. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. III, p. 489. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 460.)

PINUTIUS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* **Martyrs** (les trente-sept) égyptiens.

PIOMBINO, ville de Toscane, est célèbre par le martyre de son évêque, saint Cerbonée, qui, au rapport de saint Grégoire, brilla par ses miracles pendant sa vie et à sa mort.

PIONE (saint), *Pionius*, évêque de Smyrne, fut martyrisé sous l'empire de Dèce en l'année 250. Nous donnons ici ses Actes complets. L'Eglise fait sa fête le 1er février.

Le samedi 23 février, comme Pionius, Sabine et Asclépiade célébraient à Smyrne la fête du bienheureux Polycarpe, ils furent arrêtés. Pionius avait eu la veille une vision; car ayant jeûné ce jour-là avec Sabine et Asclépiade, il vit en songe qu'il devait être pris le lendemain, et la vision était si claire, qu'il fit faire trois chaînes, pour lui, pour Sabine et pour Asclépiade. Ils se les mirent au cou, afin que, lorsque ceux qui avaient ordre de les arrêter les trouveraient ainsi enchaînés, ils reconnussent qu'on ne devait point attendre d'eux qu'ils eussent, comme beaucoup d'autres, la complaisance de goûter des viandes offertes aux idoles, et que ces fers qu'ils avaient pris d'eux-mêmes étaient une marque de la pureté de leur foi et de la résolution où ils étaient de mourir plutôt que d'y renoncer. Ayant donc fait la prière solennelle, pris le pain sanctifié et de l'eau, ils virent arriver Polémon, un des gardes d'un temple d'idoles, accompagné d'une troupe d'archers que le magistrat de la ville lui avait donnés pour se saisir des chrétiens. Il n'eut pas plutôt aperçu Pionius, qu'il lui dit : « Savez-vous qu'il y a un commandement de l'empereur qui vous enjoint de sacrifier aux dieux? — Nous n'ignorons pas, répondit Pionius, qu'il y a un commandement, mais c'est celui qui nous ordonne d'adorer un seul Dieu. » Le garde répliqua : « Suivez-moi donc, et vous connaîtrez que ce que je vous ai dit est vrai. » Sabine et Asclépiade dirent aussi fort haut : « Nous obéissons au seul et véritable Dieu. »

Comme on les conduisait à la place, le peuple, voyant les chaînes qu'ils portaient, fut frappé de cette nouveauté; et comme il est naturellement curieux et qu'il aime à faire de toutes choses un sujet d'amusement et de spectacle, il se mit à les suivre, et la foule grossissant toujours, ceux qui marchaient les premiers étaient poussés par ceux qui venaient après, qui étaient poussés à leur tour par les derniers; en sorte que, lorsqu'on fut arrivé à la place, il s'y trouva une si prodigieuse multitude de monde, qu'elle fut bientôt remplie, et jusqu'aux toits des logis et des temples qui l'environnaient, tout fut couvert de peuple. Il y vint aussi des troupes innombrables de femmes, parce qu'il était jour de sabbat, qui faisait cesser le travail des femmes juives. Chacun s'empressait de voir, et ceux qui étaient trop petits montaient sur des bancs et sur des coffres, tant ils craignaient de perdre la moindre action de la pièce tragique qui s'allait jouer. Les martyrs étaient au milieu de tout

ce peuple, et Polémon, s'adressant à eux, leur dit : « Vous feriez bien mieux, pour éviter le supplice, de vous soumettre comme les autres, et d'obéir aux ordres du prince. »

Alors Pionius, prenant la parole et étendant la main, répondit avec un visage gai : « Citoyens de Smyrne, qui vous glorifiez de la hauteur de vos murailles et de la beauté de votre ville, et qui tenez à grand honneur d'avoir le poëte Homère pour votre compatriote, et, s'il est ici parmi vous quelques juifs, écoutez-moi : j'apprends que vous vous moquez des chrétiens qui vont de leur bon gré sacrifier à vos dieux, ou qui ne résistent que faiblement lorsqu'on les y veut contraindre ; que vous accusez les uns de légèreté d'esprit, et les autres de défaut de courage ; cependant vous devriez plutôt écouter votre maître et votre docteur Homère, qui ne veut pas qu'on insulte à la mémoire des morts, ni qu'on ait rien à démêler avec ceux qui ne sont plus sur la terre. Et vous, juifs, vous feriez bien mieux d'obéir à Moïse, votre législateur, qui vous dit : *Si tu vois la bête de ton ennemi tombée sous sa charge, ne passe pas sans l'aider à la relever*, et à Salomon, le plus sage de vos rois, qui vous défend de vous réjouir du malheur de votre ennemi. Pour moi, j'aimerais mieux endurer toutes sortes de tourments et mourir mille fois que de suivre d'autres maximes que celles que j'ai jusqu'ici ou apprises ou enseignées. D'où viennent donc ces éclats de rire et ces railleries cruelles des juifs, non-seulement contre ceux qui ont sacrifié, mais contre nous? Ils nous insultent, et disent qu'on ne nous a que trop longtemps laissés respirer. Quand nous serions leurs ennemis, nous sommes toujours des hommes; car enfin, quel tort leur avons-nous fait? Quel supplice leur avons-nous fait souffrir : les avons-nous persécutés? Les avons-nous contraints d'adorer les idoles? Pensent-ils n'être pas plus coupables que ceux que la crainte des hommes fait maintenant tomber? Il y a bien de la différence entre un péché volontaire et un crime forcé : mais qui est-ce, je vous prie, qui obligeait leurs pères à se faire initier aux mystères de Béelphégor, ou à assister aux sacrifices impies et aux festins superstitieux des défunts? Leur faisait-on violence lorsqu'ils se souillaient dans les infâmes embrassements des Madianites, et qu'ils recherchaient une volupté criminelle? Quelqu'un leur tenait-il le poignard à la gorge pour leur faire brûler leurs propres enfants devant l'idole de Moloch? Les contraignait-on à parler mal en secret de Moïse, et à murmurer tout haut de Dieu même? Enfin, a-t-on jamais exigé d'eux d'être des ingrats, des perfides, des adorateurs d'un veau d'or? Au reste, seigneurs citoyens, ne les écoutez pas s'ils vous racontent les choses d'un autre ; croyez qu'ils ont dessein de vous surprendre. Pour nous, qui sommes instruits à fond de leurs affaires, il n'est pas en leur pouvoir de nous en imposer. Il n'y a qu'à ouvrir leurs livres pour être convaincu que je n'avance que la vérité. Qu'ils vous lisent, s'ils l'osent, l'histoire de leurs juges, celle de leurs rois, l'Exode et les autres livres historiques de leur loi : ce sont autant de monuments de leurs infidélités et de leurs ingratitudes; ce sont autant de témoins qui déposent contre eux. Mais vous êtes surpris que la plus grande partie des chrétiens courent d'eux-mêmes offrir de l'encens à vos dieux ; figurez-vous une aire remplie de gerbes, lesquelles on vient de battre; d'un côté est le blé et de l'autre la paille; dites-moi, seigneurs, quel monceau vous paraît le plus gros? ou bien des pêcheurs qui jettent leur filet dans la mer, tous les poissons qu'ils prennent sont-ils excellents? Non, sans doute, et ceux qu'ils rebutent sont le plus grand nombre. Voilà la figure des chrétiens : les bons sont mêlés avec les méchants, et ceux-ci, par leur nombre, l'emportent sur ceux-là ; mais pour peu qu'on y veuille faire attention, il est facile d'en faire le discernement. A quel titre voulez-vous donc nous faire souffrir les tourments que vous nous préparez? Si c'est comme à des méchants, vous êtes vous-mêmes bien méchants et bien injustes de nous traiter avec tant de rigueur, sans savoir si nous méritons d'être traités ainsi. Mais si c'est comme à des gens de bien, quelle espérance vous reste-t-il auprès de celui qui se déclare hautement leur protecteur? Et puisque les hommes justes ne peuvent se garantir de votre cruauté, comment, vous qui êtes des impies, pourriez-vous éviter la vengeance que le plus équitable de tous les juges est prêt à faire tomber sur vos têtes ; car enfin il est sur le point d'éclater, ce jugement terrible : tremblez, Juifs, c'est à vous que je parle. Votre pays vous en doit retracer l'image ; je l'ai vue cette terre qui fume encore des feux que la justice divine y alluma autrefois ; une partie n'est plus qu'un grand amas de cendres ; restes affreux, infertiles ruines de cinq villes criminelles. J'ai vu ce lac dont les eaux donnent la mort, cette mer que les poissons fuient comme elle fuit elle-même les hommes. Chose merveilleuse ! elle ne saurait souffrir qu'aucun la touchât ou s'approchât d'elle ; et si le hasard en fait tomber quelqu'un dans son sein, elle le rejette aussitôt sur ses bords ; tant elle semble craindre que les hommes ou ne la souillent, ou ne lui attirent de nouveaux châtiments. Mais pourquoi rappeler des événements si éloignés, et qu'est-il besoin de remonter si haut dans l'antiquité pour y trouver des exemples de la colère de Dieu, lorsque nous la voyons s'expliquer d'une manière si effrayante pour les impies? Seigneurs, jetez les yeux sur la Lydie, vous y verrez dix villes qui fument toujours et dont l'embrasement n'est pas encore éteint. Tournez votre vue sur la Sicile, et voyez-la toute couverte d'un déluge de feu que le mont Etna vomit du fond de ses entrailles enflammées. Considérez la Lycie, qui se dévore elle-même par des feux souterrains. Où pensez-vous que ces feux s'allument? Sachez que ces montagnes enflammées, ces roches brûlantes, ces incen-

dies, qui ne s'éteignent jamais, ces eaux soufrées, ces sources liquides ; sachez, dis-je, que ce sont autant de soupiraux par lesquels l'enfer pousse quelques étincelles du feu que la justice de Dieu y entretient. Tout cela n'est enfin que quelques signes de ce jugement universel que nous vous annonçons, et qui se fera de tous les hommes par le Verbe de Dieu, Jésus-Christ, qui doit venir juger le monde par le feu. Au reste, nous n'adorons point vos dieux ni vos statues d'or, et nous n'en estimons tout au plus que la matière et l'art du statuaire ou du fondeur. »

Il parla longtemps et fut écouté avec une grande attention. Enfin, comme il disait : « Nous n'adorons point vos dieux ni vos images d'or ; on les tira d'une galerie où ils étaient, et on les mena au milieu de la place. Le peuple qui les entourait leur disait avec Polémon : « Votre probité, Pionius, fait que nous vous jugeons digne de vivre. Croyez-nous, il est bon de respirer et de voir la lumière. — Et moi aussi, reprit Pionius, je dis qu'il est bon de vivre et de voir la lumière ; mais je le dis de celle que nous désirons. Nous n'avons point de mépris pour ces présents de Dieu ; mais ce que nous leur préférons est beaucoup meilleu . Au reste, je vous loue de l'affection que vous me témoignez, mais j'y soupçonne de l'artifice ; la haine déclarée est moins nuisible que des caresses trompeuses. » Alors un nommé Alexandre, homme malin, lui dit : « Ecoutez-moi aussi. » Pionius lui répondit : « Ecoute-moi toi-même ; car je sais ce que tu sais, et tu ne sais pas ce que je sais. » Alexandre lui dit en se moquant : « Que veulent dirent ces chaînes ? » Pionius répondit : « De peur qu'en nous voyant passer par la ville on ne croie que nous allons sacrifier, et afin que vous ne nous meniez pas au temple comme les autres, et pour vous montrer qu'il n'est pas besoin de nous interroger, puisque nous allons de nous-mêmes à la prison. »

Le peuple continuait de le prier, et comme Pionius demeurait ferme, et leur parlait des choses futures avec force et véhémence, Alexandre dit : « Qu'est-il besoin de tant de discours, puisque vous ne sauriez vivre ni vous empêcher de périr ? » Le peuple voulait aller au théâtre pour entendre plus commodément les paroles du martyre : mais quelques-uns s'approchèrent de Polémon et lui dirent que s'il permettait au martyr de parler, il en pourrait naître du tumulte et de la confusion. Polémon dit donc à Pionius : Si tu ne veux pas sacrifier, du moins entre dans le temple. — Il n'est pas bon pour les idoles, répondit Pionius, que nous y entrions. — Il est donc impossible, dit Polémon, de te le persuader ? — Plût à Dieu, répliqua Pionius, que je pusse vous persuader de devenir chrétiens ! » Quelques-uns dirent en se moquant : « Garde-toi bien de le faire, de peur que nous ne soyons brûlés vifs. — C'est bien pis, dit Pionius, d'être brûlé vif après la mort. » Pendant cette contestation, ils virent que Sabine riait : ils dirent d'une voix menaçante : « Tu ris ! » Elle repartit : « Je ris, puisque Dieu le veut ; car nous sommes chrétiens. — Tu souffriras, lui dirent-ils, ce que tu ne voudrais pas ; car on jette dans des lieux infâmes celles qui ne veulent pas sacrifier. — Le Dieu saint y pourvoira, » dit-elle.

Polémon dit encore à Pionius : « Obéis-nous. » Pionius répondit : « Si vous avez ordre de persuader ou de punir, vous devez punir, puisque vous ne pouvez persuader. » Polémon, piqué de la sécheresse de ce discours, dit : « Sacrifiez. » Pionius répondit : « Je n'en ferai rien. — Pourquoi non ? » reprit Polémon. « Parce que je suis chrétien, » répliqua Pionius. « Quel dieu adores-tu ? » dit Polémon. Pionius répondit : « Le Dieu tout-puissant qui a fait le ciel et la terre, et tout ce que le ciel et la terre contiennent ; qui nous a fait tous, et qui nous donne abondamment toutes choses ; que nous connaissons par Jésus-Christ son Verbe. — Sacrifie du moins à l'empereur, » dit Polémon. « Je ne sacrifie point à un homme, » répondit Pionius. Ensuite Polémon l'interrogea juridiquement, faisant écrire toutes ses réponses par un notaire qui les gravait sur de la cire, et lui demanda : « Comment t'appelles-tu ? » Pionius répondit : « Chrétien. — De quelle Eglise ? » dit Polémon. Pionius répondit : « De la catholique. » Il laissa Pionius et s'adressant à Sabine, il lui demanda son nom. Or elle avait changé de nom par le conseil de Pionius, de peur de retomber entre les mains de sa maîtresse, qui était païenne, et qui, sous l'empereur Gordien, lui voulant faire abandonner la foi, l'avait enchaînée et reléguée dans les montagnes, où les frères l'avaient nourrie secrètement. Elle répondit donc qu'elle s'appelait Théodote et chrétienne. Polémon lui dit : « Si tu es chrétienne, de quelle Eglise es-tu ? — De l'Eglise catholique, » dit-elle. « Quel Dieu adores-tu ? » lui dit Polémon. « Le Dieu tout-puissant, » répondit-elle, « qui a fait le ciel, la terre et la mer, et tout ce qu'ils contiennent ; que nous connaissons par Jésus-Christ son Verbe. » Ensuite il interrogea Asclépiade, qui n'était pas loin, et lui demanda son nom. Il répondit : « Je m'appelle chrétien. — De quelle Eglise ? » poursuivit Polémon. Asclépiade dit : « De la catholique. » Polémon lui demanda : « Quel Dieu adores-tu ? — Jésus-Christ, » dit Asclépiade. « Quoi donc ! est-ce un autre ? » dit Polémon. « Non, dit Asclépiade, c'est le même qu'ils viennent de confesser. »

Après cela on les mena en prison. La foule du peuple qui les suivait remplissait toute la place. Quelques-uns disaient de Pionius : « Voyez cet homme qui était toujours pâle et défait, comme il est devenu rouge tout d'un coup ! » Sabine le tenant par son habit pour se soutenir dans la presse : quelqu'un lui dit : « Il semble que tu craignes d'être privée de son lait. » Un autre s'écria : « S'ils ne veulent pas sacrifier, qu'ils soient punis. » Polémon lui répondit : « Nous n'avons

pas ce pouvoir; nous n'avons ni faisceaux ni haches. » Un autre disait en se moquant d'Asclépiade : « Ce petit homme s'en va sacrifier. — Tu mens, dit Pionius, il n'en fera rien. » Un autre disant tout haut : « Celui-ci et celui-là sacrifieront, » Pionius dit : « Chacun à sa volonté, je m'appelle Pionius ; il ne m'importe qui que ce soit qui sacrifie ; qu'on dise le nom de celui qui l'aura fait. » Entre ceux qui parlaient de côté et d'autre, il y en eut un qui dit à Pionius : « Toi qui es si savant, pourquoi cours-tu à la mort avec tant d'obstination ? — Ce que vous croyez être ma perte, dit Pionius, m'oblige à tenir plus ferme. Vous savez quelle mortalité et quelle famine vous avez soufferte, sans les autres maux. — Mais, dit un autre, tu as aussi souffert la faim avec nous. — Oui, dit Pionius, mais avec l'espérance que j'avais en Dieu. »

La foule était si grande, qu'à peine les gardes purent entrer dans la prison pour y mettre les martyrs. Ils y trouvèrent un prêtre de l'Eglise catholique, nommé Lemnus; une femme du bourg de Carène, nommée Macédonia, et un nommé Eutychien de la secte des Phrygiens ou Montanistes. On les mit tous ensemble; et les gardes s'aperçurent que Pionius, par une résolution prise avec les siens, ne recevait point ce que les fidèles lui offraient; car il disait : « Quelque besoin que j'aie eu, je n'ai jamais été à charge à personne; qui peut m'obliger à prendre maintenant ? » Les gardes, qui avaient accoutumé de recevoir des présents de ceux qui venaient voir les chrétiens, irrités de ce que ceux-ci ne leur attiraient rien, les jetèrent dans le cachot pour les tourmenter par l'obscurité et la puanteur. Ils s'y laissèrent mettre en louant Dieu, et donnèrent aux gardes ce qu'on avait accoutumé de donner. Le geôlier en fut étonné, et les voulut remettre à la première place; mais ils demeurèrent, disant : « Dieu soit loué, nous nous en trouvons bien; nous sommes en liberté de méditer et de prier jour et nuit. » Plusieurs païens les visitaient dans la prison et s'efforçaient de persuader Pionius; mais ils admiraient ses réponses. Ceux qui avaient sacrifié par force y entraient aussi, et excitaient de grands pleurs, principalement ceux dont la vie avait été sans reproche. Pionius disait en les voyant : « Je souffre un nouveau supplice; il me semble qu'on me met en pièces, quand je vois les perles de l'Eglise foulées aux pieds des pourceaux, les étoiles du ciel tirées à terre par la queue du dragon. Je sens mes entrailles se déchirer lorsque je jette les yeux sur cette vigne que Dieu avait pris plaisir lui-même de planter, et que je la vois ravagée par un affreux sanglier, ou abandonnée à la discrétion des passants qui la pillent. Mes enfants, ceux-là mêmes que j'enfantais chaque jour jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en eux ; mes chers nourrissons, élevés avec tant de délicatesse dans le sein de l'Eglise leur mère, se sont engagés dans des chemins âpres et raboteux. Suzanne est encore opprimée aujourd'hui par les méchants ; des vieillards corrompus lui tendent encore un piége ; et dans l'espérance qu'ils ont de pouvoir satisfaire leurs passions criminelles, ils ne craignent point de mettre toute nue cette chaste et innocente beauté, et de faire tomber ensuite sur sa tête, par une horrible calomnie, l'indignation du peuple. Aman a juré la perte de Mardochée, il en triomphe; mais Esther en gémit, et tout le palais d'Assuérus en est troublé. Enfin la persécution, comme un quatrième fléau, porte partout la désolation et l'effroi. C'est maintenant, hélas ! que se découvre le sens caché de cette parabole de Jésus-Christ : Les vierges se sont laissées surprendre au sommeil. Et si le Fils de l'homme venait aujourd'hui sur la terre, en quel lieu trouverait-il la foi ? J'entends dire de tous côtés : Ce chrétien a trahi cet autre chrétien; ce fidèle a dénoncé cet autre fidèle ; et je vois avec une douleur amère s'accomplir cette parole de l'Evangile : Le frère livrera son frère à la mort. Mais quoi! parce que Satan a demandé à nous cribler, et parce que le Seigneur a le van entre les mains pour nettoyer son aire, s'imaginera-t-on que tout le sel de l'Eglise a perdu sa pointe et sa saveur, et qu'il n'est plus bon qu'à être foulé aux pieds? Non, non, la miséricorde de Dieu subsiste toujours ; elle n'a rien perdu de ses bontés ordinaires. Ecoutez ce que dit le Seigneur : *Ma main ne se lasse point à vous relever de vos chutes, et mes oreilles ne sont point fatiguées des cris de ceux qui tombent.* Si Dieu donc ne nous écoute pas toujours, ce n'est pas qu'il ait pour nous de la dureté, mais c'est parce que nous l'y contraignons par nos infidélités : car enfin, que n'avons-nous pas fait contre lui ? Nous l'avons honteusement abandonné, nous avons méprisé celui de ses commandements qui, pour ainsi dire, lui tient le plus au cœur, le grand précepte de la charité. Les chrétiens se sont rendus les accusateurs les uns des autres ; ils se sont trahis tour à tour, et ils se sont porté mutuellement des coups mortels, quoique leur piété et leur justice dût être bien plus parfaite que la justice et la piété des scribes et des pharisiens. On m'a dit même que les juifs vous invitaient à aller dans leurs synagogues : songez que vous ne sauriez commettre un plus grand péché, et que c'est là proprement celui qui ne peut être remis ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre ; c'est-à-dire le blasphème contre le Saint-Esprit. Voulez-vous devenir comme des citoyens de Sodome, des princes de Gomorrhe? et voulez-vous tremper avec eux vos mains dans le sang des saints? Sont-ce les chrétiens qui ont répandu celui des prophètes, qui ont condamné le Sauveur à une mort cruelle ? Avez-vous sitôt oublié ce que vous avez vous-mêmes si souvent entendu dire aux juifs ? Combien de fois, d'une bouche impie, ont-ils publié que Jésus-Christ était mort par force comme un autre homme ? Dites un peu quel est l'homme mort par force, de qui les disciples aient chassé les démons durant

tant d'années? Quel est l'homme mort par force, pour qui ses disciples et tant d'autres aient souffert volontairement les supplices et la mort? Ils ont, outre cela, l'impiété d'accuser Jésus-Christ d'avoir eu commerce avec l'enfer, et d'avoir exercé la magie; ils disent que ce n'est que par le secours de cet art détestable qu'il est ressuscité: que doit-on penser de gens qui parlent ainsi? Ne peut-on pas les appeler des imposteurs et des scélérats? Je leur ai entendu dire cela cent fois dans ma jeunesse; mais rien n'est plus facile que de les convaincre de mensonge et d'erreur; car voici ce qui est écrit dans les livres sacrés: *Saül, étant allé trouver la pythonisse, lui dit: Faites-moi apparaître le prophète Samuel; et cette femme vit un homme qui sortait de dessous terre, revêtu d'une robe de lin.* Saül prit ce fantôme pour Samuel, et il le consulta touchant les choses dont il était en peine. Diront-ils que cette magicienne évoqua en effet l'âme du prophète? S'ils l'avouaient, il faut qu'ils demeurent en même temps d'accord que le crime a plus de crédit auprès de Dieu que l'innocence, et qu'il communique plus volontiers son pouvoir aux méchants qu'aux gens de bien. S'ils nient que cette femme ait eu ce pouvoir, pourquoi veulent-ils que Jésus-Christ soit ressuscité par les efforts de la magie? Qu'ils confessent donc que leur opinion est ou injurieuse à Dieu, ou pleine d'imposture à l'égard de Jésus-Christ. Voici au reste ce qu'on doit croire touchant cette question. Qu'on ne s'imagine pas que le démon de la pythonisse ait pu tirer du sein d'Abraham, et du séjour paisible des limbes, l'âme du prophète Samuel. Cet esprit de ténèbres n'a jamais eu cette puissance, et il est contre l'ordre et la nature des choses que le plus faible l'emporte sur le plus fort. Le prophète ne revit point alors la lumière, ainsi que quelques-uns le croient; mais que dire de cette apparition? Il faut répondre que, de même que les bons anges accourent à la voix des justes qui les invoquent, de même les démons obéissent aux invocations sacriléges des magiciens; ils se rendent présents aux devins qui les appellent par des enchantements; et ces esprits de mensonge, leur inspirant une espèce de fureur prophétique, leur font prononcer de faux oracles, c'est ce qui a fait dire à l'Apôtre: *Puisque Satan même se transforme en ange de lumière, doit-on s'étonner si ses ministres se transforment en ministres de la grâce?* C'est ainsi que l'antechrist voudra un jour se faire connaître pour Jésus-Christ même, et c'est ainsi que les démons représentèrent le personnage de Samuel devant Saül et la pythonisse, et que, se revêtant de sa figure, ils firent paraître un fantôme à leurs yeux trompés. Ce qui suit dans le texte sacré confirme admirablement ce sentiment; car il y est marqué que Samuel dit au roi: *Nous serons aujourd'hui ensemble!* Comment un prince sacrilége désobéissant aux ordres de Dieu, et abandonné au culte des démons, pouvait-il se rencontrer parmi les prophètes et les patriarches? S'il doit donc passer pour constant que l'âme de Samuel n'a jamais été rappelée des enfers, comment peut-on dire que Jésus-Christ n'est sorti du tombeau que par la force des enchantements, après que ses disciples l'ont vu monter au ciel, et qu'ils ont répandu leur sang pour soutenir cette vérité? Que si tout ce que je viens de dire ne vous persuade point (conclut Pionius, en adressant particulièrement la parole à ceux qui avaient eu la faiblesse de sacrifier), si vous n'en êtes point touchés, je consens que vous vous adressiez à ceux qui ont rejeté le culte du vrai Dieu pour celui des idoles, et que vous appreniez d'eux le chemin de la perfection. »

Ayant cessé de parler, il leur commanda de sortir de la prison. Alors Polémon et Théophile, maître de la cavalerie, survinrent avec des gardes et une grande foule de peuple, et dirent d'une voix terrible: « Voilà Eudémon, votre évêque, qui a sacrifié; obéissez aussi. Lépide et Eudémon vous interrogeront dans le temple. » Pionius répondit: « Ceux qui sont en prison doivent attendre la venue du proconsul; pourquoi voulez-vous faire sa charge? Après ce refus ils se retirèrent; mais ils revinrent avec une plus grande troupe, et le chef de la cavalerie leur dit artificieusement: « Le proconsul nous a envoyés ici avec ordre de vous amener à Ephèse. » Pionius dit: « Que celui qui est chargé de l'ordre vienne, et nous sortons sans délai. » Le chef de la cavalerie dit: « Si tu refuses d'obéir à l'ordre, tu sentiras mon pouvoir. » Et à l'instant il lui mit une corde au cou, le pressant si fort qu'il pensa l'étrangler. Il le mit donc entre les mains des gardes, qui le menèrent à la place avec Sabine et les autres. Ils criaient tous à haute voix qu'ils étaient chrétiens, et se couchaient à terre de peur d'entrer dans le temple des idoles. Mais six soldats enlevèrent Pionius, qui résistait si fort qu'ils eurent bien de la peine à le pousser dedans, lui donnant des coups de pieds dans les côtés, sans qu'il s'en émût; au contraire, il se rendait plus pesant; ils appelèrent donc du secours, et le portant avec grande joie, ils le mirent à terre devant l'autel comme une victime. Eudémon y était encore debout après avoir sacrifié. Lépide, qui était un juge, dit d'une voix sévère: « Pourquoi ne sacrifiez-vous pas, vous autres? — Parce que nous sommes chrétiens, » répondit Pionius. Lépide ajouta: « Quel Dieu adorez-vous? » Pionius répondit: « Celui qui a fait le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent. » Lépide dit: « Parles-tu de celui qui a été crucifié? — Celui, dit Pionius, que Dieu a envoyé pour le salut du monde. » Les juges disaient entre eux, mais en sorte que Pionius pouvait l'entendre: « Il faut les contraindre de dire ce que nous voulons. » Et Pionius répondit: « Rougissez, adorateurs des dieux; ayez quelque égard à la justice; obéissez à vos lois; elles ne vous ordonnent pas de faire violence à ceux qui résistent, mais de les faire mourir. » Alors un nommé Rufin, qui

passait pour éloquent, dit : « Cesse, Pionius, de chercher la vaine gloire. » Pionius répondit : « Est-ce là ton éloquence ? Socrate n'a-t-il pas été ainsi traité par les Athéniens ? on ne voit plus que des hommes imparfaits, lâches et paresseux. A ton avis donc, Socrate, Aristide, Anaxarque et leurs semblables cherchaient la vaine gloire, parce qu'ils s'appliquaient à la sagesse et à la vertu ? » Rufin l'ayant ouï parler ainsi, se tut; un autre, qui était constitué en dignité, lui dit avec Lépide : « Ne crie pas si haut, Pionius. » Il répondit : » Ne nous faites point de violence ; mais allumez un feu, et nous y entrerons volontiers. Un nommé Térence cria dans la foule : « Sachez que c'est celui-ci qui soutient les autres par ses discours et par son autorité, et qui les empêche de sacrifier. » Alors on mit sur la tête de Pionius des couronnes qu'il rompit : et les pièces demeurèrent devant l'autel.

Un sacrificateur était venu avec des broches où étaient des entrailles de victimes encore chaudes, comme pour en donner à Pionius; mais il n'osa les présenter à pas un d'eux, et se contenta de les manger lui-même devant tout le monde. Ils s'écrièrent encore : « Nous sommes chrétiens; » et les païens, ne sachant que faire, les ramenèrent en prison. Le peuple se moquait d'eux et leur donnait des soufflets. Il y en eut un qui dit à Sabine : « Ne pouvais-tu pas mourir en ton pays ? » Elle répondit : « Quel est mon pays ? Je suis sœur de Pionius. » Térence, qui avait soin des combats des bêtes, dit à Asclépiade : « Je te demanderai comme condamné pour servir dans les combats des gladiateurs. » Asclépiade répondit. « Tu ne m'épouvanteras pas pour cela. » Ils arrivèrent ainsi à la prison. En y entrant, un des archers donna à Pionius un grand coup sur la tête, et le blessa. Pionius le souffrit patiemment; mais l'archer eut aussitôt la main et le côté si emflammés, qu'à peine pouvait-il respirer. Etant entrés, ils louaient Dieu de la force qu'il leur avait donnée particulièrement contre le perfide Eudémon.

Peu de jours après, le proconsul Quintilien revint à Smyrne selon la coutume, et étant assis sur son tribunal, il fit amener Pionius, et lui demanda son nom; il répondit : « Pionus. » Le proconsul dit : « De quelle secte es-tu ? » Pionius répondit : « De la catholique. — De quelle catholique ? » dit le proconsul. Pionius répondit : « De l'Eglise catholique, » Le proconsul dit : « Tu étais leur docteur ? — Je les instruisais, » répondit-il. « Tu leur enseignais la folie ? — Non, la piété. — Quelle piété ? — Celle qui regarde Dieu qui a fait le ciel, la terre et la mer. — Sacrifie donc, » dit le proconsul. « J'ai appris, répondit Pionius, à adorer le Dieu vivant. » Le proconsul dit : « Nous adorons tous les dieux, et le ciel et ceux qui y sont. Pourquoi regardes-tu l'air? Sacrifie. » Il répondit : « Ce n'est pas l'air que je regarde, mais Dieu qui a fait l'air. » Le proconsul dit : « Qui l'a fait ? » Pionius répondit : « Il n'est pas à propos de le dire. » Le proconsul dit : « Il faut que tu dises que c'est Jupiter qui est dans le ciel, avec qui sont les autres dieux et toutes les déesses ; sacrifie-lui donc à ce roi du ciel et de tous les dieux. » Comme Pionius se tut, le proconsul le fit prendre pour lui donner la question; et lorsqu'on eut commencé à le tourmenter, le proconsul dit : « Sacrifie ; » il répondit : « Point du tout. » Le proconsul dit : « Plusieurs ont sacrifié et ont évité les tourments. » Pionius répondit : « Je ne sacrifie point. » Le proconsul dit : « Sacrifie. » Pionius dit : Non. » Le proconsul : « Point du tout ? » Pionius : « Non. » Le proconsul : « Quelle présomption te fait courir à la mort? fais ce que l'on t'ordonne. » Pionius dit : « Je ne suis point présomptueux, mais je crains le Dieu éternel. » Le proconsul : « Que dis-tu ? sacrifie. » Pionius : « Vous venez d'ouïr que je crains le Dieu vivant. » Le proconsul : « Sacrifie aux dieux. » Pionius : « Je ne puis. » Le proconsul, le voyant si ferme, délibéra quelque temps avec son conseil; puis, s'adressant à Pionius, il lui dit : « Persistes-tu dans ta résolution ? Ne veux-tu pas te repentir tôt ou tard ? » Il répondit : « Non. » Le proconsul lui dit encore : « Tu as la liberté de consulter et de délibérer plus longtemps. » Il répondit : « Non. » Le proconsul : « Puisque tu cours à la mort, tu seras brûlé vif. » Ensuite il fit lire la sentence, écrite en latin sur une tablette, en ces termes : « Pionius sacrilége s'étant avoué chrétien, nous avons jugé qu'il doit être brûlé vif, pour venger les dieux et donner de la crainte aux hommes. »

Pionius se rendit gaiement et d'un pas ferme au lieu du combat. Y étant arrivé, il n'attendit pas que l'exécuteur le lui dît, et se dépouilla lui-même. Alors, pensant à la pureté de son corps, il fut rempli d'une grande joie, leva les yeux au ciel, et rendit grâces à Dieu, qui l'avait ainsi conservé pur et sans souillure. Il s'étendit sur le bois, et donna ses pieds et ses mains à clouer. Après qu'il fut attaché, l'exécuteur lui dit : « Reviens à toi et change d'avis, et on ôtera les clous. » Il répondit : « Je les ai bien sentis. » Et après être demeuré quelque temps pensif, il dit : » Je me presse, seigneur, pour me relever plus tôt, » marquant la résurrection par ces paroles. On l'éleva donc attaché au bois, avec un nommé Métrodore, de la secte des marcionites. Ils étaient tous deux tournés vers l'orient, Pionius à droite et Métrodore à gauche. On entassa tout autour une grande quantité de bois, et comme Pionius fermait les yeux, le peuple crut qu'il était mort; mais il priait en secret, et ayant fini sa prière, il ouvrit les yeux, regarda le feu d'un air gai, dit *Amen*, et expira par un léger soupir, en disant : « Seigneur, recevez mon âme. »

Après que le feu fut éteint, les fidèles qui étaient présents trouvèrent son corps entier et comme en pleine santé, les oreilles molles, les cheveux tenant à la tête, la barbe belle, tout le visage éclatant. Les chrétiens étaient confirmés dans la foi; les infidèles se retiraient épouvantés, et agités des reproches de

leur conscience. Ceci se passa sous le proconsul Jules Procule Quintilien, sous le troisième consulat de l'empereur Dèce, et le second de Gratus; selon les Romains, le quatrième des ides de Mars; selon l'usage d'Asie, le douze du sixième mois macédonien, nommé Xantique, à dix heures. »

PIPERION (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Alexandrie, avec vingt autres dont les noms ne nous sont point parvenus. On ignore l'époque et les circonstances de leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 11 mars.

PIREZ (le bienheureux GRÉGOIRE), prêtre portugais, fut un des derniers prêtres catholiques qui restèrent en Abyssinie après le départ ou la mort des missionnaires, lors de la cruelle persécution que Basilides, Négous du pays, suscita contre les catholiques. (*Voy.* MELCA-CHRISTOS.)

PIROMALLI (PAUL), naquit, vers la fin du XVIe siècle, à Siderne, petit bourg de la Calabre. Il prit l'habit de Saint-Dominique, et se livra à l'étude des langues orientales, poussé par son vif désir d'aller évangéliser les infidèles. Voulant essayer ses forces et son courage avant d'aller en Orient, il prêcha la parole de Dieu avec succès dans le royaume de Naples. Dans l'année 1629, il fut mandé à Rome par le maître général, et chargé de diriger l'éducation des novices au couvent de la Minerve. En 1631, les cardinaux de la congrégation de la Propagande ayant demandé au procureur général de l'ordre de Saint-Dominique de leur procurer des missionnaires pour la Grande-Arménie, notre bienheureux fut proposé un des premiers. Il s'embarqua pour Malte, et débuta dans sa mission par la conversion de deux mahométans de Barbarie. De là il s'embarqua sur un vaisseau de Marseille avec des religieux de son ordre, qui l'avaient attendu à Malte, et le 25 janvier 1632, on aborda à Alexandrette, après avoir essuyé deux violentes tempêtes. Ils partirent incontinent pour Alep. Ils avaient déjà fait la moitié du voyage, quand ils furent assaillis et dépouillés par des voleurs arabes. Ils continuèrent néanmoins leur route jusqu'à Alep, où ils trouvèrent des secours auprès des missionnaires, des consuls de différentes nations qui s'y trouvaient, et de quelques marchands européens. Le P. Piromalli continua alors sa route par la Mésopotamie, et traversa l'Euphrate. Il ne tarda pas à entrer dans l'Arménie, resta à Abaraner le jour des Rameaux, et arriva enfin à Nakchivan, ville métropolitaine, au pied du mont Ararat, où, pendant vingt-deux ans, il devait avoir tant de tribulations, mais aussi recueillir des fruits abondants. Le P. Piromalli ouvrit sa mission, le jour de Pâques, par un sermon qui fut écouté avec plaisir par les Arméniens. La vie sainte qu'il menait et les nombreux pouvoirs qu'il avait reçus de la cour de Rome, lui concilièrent les cœurs; bientôt il se manifesta un notable changement dans les mœurs et dans la croyance d'un grand nombre d'Arméniens, qui, ne reconnaissant qu'une seule nature en Jésus-Christ, ajoutaient à cette hérésie le schisme des Grecs. Non-seulement des particuliers, mais plusieurs peuples hésitaient encore en voyant leur archevêque persister dans le schisme. Notre saint missionnaire se rendit auprès de lui; mais celui-ci, n'osant conférer sur la religion avec le P. Piromalli, l'engagea à se rendre auprès de Cyriaque, patriarche de la Grande-Arménie, qui résidait au monastère d'Echmiatzin, près Erivan. Cyriaque, à qui la réputation de notre missionnaire portait ombrage, le renvoya à l'archevêque, avec ordre de le charger de fers et de le mettre au pain et à l'eau. Cette odieuse mesure fut exécutée. Il fut retenu captif pendant vingt-deux mois et trois fois battu de verges. Sa fermeté et son courage furent si grands dans les mauvais traitements qu'il eut à endurer, que le bourreau lui-même, chargé de le tourmenter de temps en temps, fut forcé d'admirer sa douceur. Ses persécuteurs, touchés aussi de sa résignation, adoucirent quelque peu les rigueurs de sa captivité, et il en profita pour composer quelques ouvrages.

Sur ces entrefaites, Urbain VIII ayant réclamé fortement la délivrance de son ministre, le patriarche d'Arménie rendit la liberté au P. Piromalli; il le fit venir au monastère d'Echmiatzin, l'y traita avec affabilité, et lui fit visiter la communauté qui se composait d'environ trois cents religieux. Pendant longtemps notre saint supplia Cyriaque de lui accorder la permission d'entrer en conférence avec des théologiens qu'il choisirait lui-même, mais celui-ci résistait toujours. Enfin, Dieu vainquit son obstination. Un jour, le P. Piromalli, s'étant jeté à ses pieds, lui dit: « Vous ou moi sommes dans l'erreur, puisque notre opinion est si différente sur plusieurs dogmes; je vous supplie de me laisser expliquer publiquement ma croyance; et si je ne parviens pas à vous prouver que ma foi est celle que vous a prêchée saint Grégoire, je m'offre à endurer les plus cruels supplices. » Cyriaque, sans consentir à la demande, lui permit seulement de prêcher, et il assista lui-même à ses prédications. Après quelques discours qui avaient attiré son admiration, son cœur fut touché. Cependant, avant de se prononcer publiquement, il chargea un de ses religieux qui passait pour le plus savant docteur du pays, de conférer avec le missionnaire. L'issue ne fut nullement douteuse: le patriarche, le docteur et les autres religieux se firent catholiques, et longtemps encore le monastère d'Echmiatzin conserva la foi que le P. Piromalli y avait introduite. Dès lors notre missionnaire eut la permission de prêcher dans toute la Grande-Arménie. Le patriarche lui confia l'instruction des enfants et des jeunes gens qu'on élevait en grand nombre dans le monastère d'Echmiatzin, et le pria aussi de corriger les livres de la secte qu'il venait de quitter avec ses religieux.

Les mahométans écoutaient le P. Piromalli avec autant de plaisir que les Armé-

niens ; il arriva même que plusieurs schismatiques ayant voulu le maltraiter, des Turcs le défendirent, en disant aux agresseurs : « Allez écouter votre prédicateur, et ne fuyez pas les instructions qu'il veut bien vous donner sur des choses que vous devriez savoir. » Ne pouvant suffire aux besoins de sa mission, qui devenait florissante, il choisit des catéchistes parmi ses meilleurs élèves, et les envoya de différents côtés avec des instructions écrites. Il entra bientôt lui-même en Géorgie, où les Théatins avaient une mission. Ces religieux l'invitèrent à prêcher, et dans un seul sermon qu'il fit dans leur église le jeudi saint, il abolit une ancienne superstition qui régnait dans le pays. Après avoir séjourné quelque temps dans la Mingrélie, il se dirigea vers la Perse, et fut présenté au sofy, qui lui permit de prêcher dans ses Etats. Il allait profiter de cette permission si avantageuse à la religion, quand le pape Urbain VIII lui ordonna de se rendre à la cour de Pologne en qualité de nonce apostolique. Le désir d'opérer quelques conversions le fit passer par Constantinople, et il réussit dans son espoir. Plusieurs commerçants arméniens qui s'étaient fixés dans cette ville pour leurs affaires, le prièrent de prêcher dans leur église. Il se rendit à leurs désirs, et y prêcha pendant quinze jours au milieu d'une nombreuse assistance. Il reçut leur soumission au siége apostolique, régla les affaires de leur église, et partit pour la Pologne, leur laissant un de ses compagnons pour travailler à leur instruction.

Il y avait un grand nombre d'Arméniens qui commerçaient dans les Etats de Ladislas-Sigismond, et y excitaient des troubles par suite de leurs dissensions religieuses, les uns étant schismatiques, et les autres catholiques romains. Le P. Piromalli exerça son zèle à cette occasion, principalement à Luvou, Lembourg ou Léopold, capitale de la Russie-Rouge, et où les troubles étaient plus grands que partout ailleurs. Notre saint missionnaire ramena tous ces Arméniens dans le giron de l'Eglise, au grand plaisir du roi de Pologne, dont ces dissensions troublaient les Etats. Les cardinaux de la Propagande, profitant des bonnes dispositions du prince à l'égard du nonce, engagèrent celui-ci à demander à Sigismond la permission d'établir à Léopold un nouveau collége de douze jeunes Arméniens, qui, au sortir de là, instruiraient et convertiraient leurs compatriotes. Dans l'année 1638, le P. Piromalli partit pour l'Italie, afin d'y rendre compte de sa mission en Arménie et en Pologne. Ayant été pris en mer par des pirates musulmans, il fut conduit à Tunis et réduit au plus dur esclavage. Sa rançon ayant été acquittée par le maître général, il arriva enfin à Rome, où il reçut les louanges que ses nombreux services méritaient. Bientôt, muni de nouvelles instructions et de plusieurs lettres pour le patriarche et les évêques d'Arménie, il quitta une seconde fois l'Italie. Sur les vives instances du roi de Pologne, il passa par ses Etats, et n'arriva en Arménie que dans l'année 1642.

Treize ans après son retour en Arménie (1655), il fut élevé au siége de Nakchivan. Malgré sa nouvelle dignité, il ne cessa pas de se livrer aux rudes travaux de l'apostolat ; quand il ne prêchait pas, il écrivait ou disputait. Il fit des ouvrages de théologie et de controverse, en rédigea d'autres pour faciliter aux missionnaires le moyen d'apprendre la langue du pays. Lorsque son grand âge l'empêcha de se livrer aux soins que nécessitait son nombreux troupeau, il fit agréer sa démission au pape Alexandre VII, qui le chargea alors du soin de l'Eglise de Bessignano en Calabre ; il en prit possession le 15 décembre 1664, et mourut quelques années après, le 28 décembre 1667.

PISE, *Pisa* et *Pisæ* en latin, *Pisa* en italien, ville d'Italie, dans le grand duché de Toscane. Durant la persécution de Néron, saint Paulin, évêque de Lucques, saint Torpète, saint Romain, évêque de Népi, saint Ptolémée, y furent martyrisés.

PISTIS (saint), ou sainte Foi, fille de sainte Sophie, et sœur de sainte Elpis ou Espérance, et de sainte Agapé, ou Charité, fut martyrisée à Rome sous l'empire d'Adrien, avec ses deux sœurs, et trois jours avant sa mère. L'Eglise fait sa fête le 1er août.

PISTOIE, ville de Toscane, a été illustrée par les souffrances qu'y endura le saint prêtre Félix, confesseur.

PIZARRE (le bienheureux **Jean**), de l'ordre de Saint-François, après avoir prêché la foi dans le Yutaçan, et à Costa-Rica, fut nommé gardien du couvent de Turialva dans la province de Saint-Georges. Les indigènes s'étant enivrés et voulant détruire le couvent, y entrèrent de vive force, et ayant trouvé Pizarre priant dans sa cellule, ils le traînèrent par toute la ville, à l'aide de la corde qui lui servait de ceinture, et le frappèrent violemment à coups de bâton. Comme il respirait encore, ils l'appuyèrent demi-mort contre le tronc d'un arbre et le massacrèrent ; ensuite de quoi ils mirent le feu à l'église, et s'emparèrent des vases sacrés, qu'ils profanèrent.

PLACIDE (saint), martyr, fils du patrice Tertullus, fut confié à l'âge de sept ans à saint Benoît qui vivait alors à Sublac et dont la réputation de sainteté s'était répandue au loin. Saint Grégoire raconte que le jeune Placide étant allé un jour puiser de l'eau dans le lac de Sublac, s'y laissa tomber. Saint Benoît, renfermé dans le monastère, connut aussitôt cet accident. Il appelle Maur, fils d'Equice, et qui, comme notre saint, avait été confié à ses leçons célèbres, et lui dit : « Courez vite, mon frère; l'enfant est tombé dans l'eau. » Maur lui demande sa bénédiction et s'empresse d'obéir. Il marche sur l'eau jusqu'à l'endroit où était Placide, puis, le prenant par les cheveux, il revient au bord du lac. Ce ne fut qu'alors qu'il s'aperçut qu'il avait marché sur l'eau. Saint Benoît attribua le miracle à l'obéissance de son disciple, mais le disciple l'attribua à la

bénédiction de son bienheureux maître. Placide décida la dispute, en disant : « Lorsque j'ai été tiré de l'eau, j'ai vu sur ma tête la *melotte* de l'abbé, et lui-même qui me secourait. » On appelait melotte une peau de brebis que les moines avaient coutume de porter sur leurs épaules. Depuis ce miracle, notre jeune saint faisait chaque jour de nouveaux progrès dans la vertu, et saint Benoît, son maître, lui garda toujours une tendresse particulière. Placide, âgé d'environ vingt-six ans, fut fait abbé d'un monastère fondé en Sicile par saint Benoît, en l'année 541, sur des terres que Tertullus, père de notre saint, avait données à son maître en récompense de ses bonnes leçons de vertu. Il établit une règle fort stricte parmi ses moines, et s'y livra à des mortifications extraordinaires. Une flotte de pirates païens ayant abordé en Sicile, ces barbares qui, haïssaient les chrétiens et surtout les moines, massacrèrent le saint abbé avec ses religieux, et mirent le feu au monastère vers l'an 546.

PLACIDE, gouverneur ou préfet de la ville de Terni, sous Claude II le Gothique, fit arrêter saint Valentin, évêque, comme chrétien, et après l'avoir fait meurtrir à coups de bâton, le fit décapiter.

PLACIDE (saint), martyr, eut le bonheur de cueillir la palme du martyre, avec les saints Anastase, prêtre, Genès, et d'autres compagnons, que le Martyrologe ne nomme point. L'Eglise honore la mémoire de ces martyrs le 11 octobre.

PLATON (saint), naquit vers l'an 735, à Constantinople, de Sergius et d'Euphémie, qui étaient nobles et riches. Il perdit ses parents dans une peste qui désola Constantinople en 746; mais il fut élevé par un de ses oncles qui était trésorier de l'empereur. Dès lors il menait une vie régulière et chrétienne, et tout le monde l'estimait pour sa piété. Enfin, ayant vendu tous ses biens, dont il distribua la plus grande partie aux pauvres, il se retira dans le monastère des Symboles, au mont Olympe en Bithynie, sous la conduite de l'abbé Théoctiste. Il se livra alors à la pratique des plus grandes austérités, s'exerçait à l'obéissance et au travail des mains. Théoctiste étant mort, notre saint fut élu abbé des Symboles en 770; il avait alors soixante-dix ans. Sa nourriture était du pain, des fèves, des herbes sans huile, excepté les jours qu'il mangeait avec la communauté, savoir : les dimanches et les fêtes. Il ne buvait que de l'eau, encore rarement, et passait quelquefois jusqu'à dix jours sans boire. Il faisait dans la prière de fréquentes génuflexions; il travaillait assidûment, et c'était une de ses principales vertus, en sorte qu'il laissa à ses monastères un très-grand nombre de livres écrits de sa main, particulièrement les extraits des Pères.

Il fit un voyage à Constantinople dont il tira un très-grand fruit. Il réunit des familles divisées, abolit les jurements, procura de grandes aumônes et fit beaucoup de conversions. On le supplia de prendre le gouvernement d'un monastère à Constantinople; il le refusa, ainsi que l'évêché de Nicomédie, et il retourna à sa solitude. L'impératrice Irène ayant rendu la liberté d'embrasser la vie monastique, toute la famille de notre saint se retira du monde et fonda un monastère dont Platon fut fait abbé en 782. Il assista au second concile de Nicée en qualité d'hégumène et d'archimandrite de Saccudion. Bientôt après, étant tombé fortement malade, il se déchargea des soins qu'exigeait le gouvernement du monastère sur son neveu Théodore. Nous le voyons plus tard, âgé de soixante-dix-neuf ans, n'ayant plus la force de satisfaire sans le secours d'autrui à aucun des besoins du corps. Il était tantôt couché sur un lit, tantôt assis, récitant des psaumes et consolant les frères qui le voyaient mourir. Il tomba malade pendant le carême de l'année 813. Le patriarche Nicéphore vint le visiter, accompagné de tout son clergé. Ayant la poitrine oppressée, il remuait encore les lèvres et chantait un cantique de la résurrection quand il rendit sa belle âme à Dieu. Le patriarche fit ses funérailles avec un grand luminaire et quantité de parfums. A peine put-on mettre son corps dans la sépulture, tant était grande la foule du peuple qui voulait le voir encore une fois. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 4 avril.

PLATON (saint), reçut le martyre à Ancyre en Galatie, par l'ordre du lieutenant Agrippin. Il fut rudement fouetté, déchiré avec des ongles de fer, et souffrit plusieurs autres tourments encore plus cruels. Enfin, ayant eu la tête tranchée, il se réunit à son Créateur. Ses miracles en faveur des captifs sont attestés par les Actes du second concile de Nicée.

PLATONIDE (saint), souffrit le martyre pour Jésus-Christ à Ascalon. Deux autres saints, dont malheureusement nous ignorons les noms, furent les compagnons de son combat. L'Eglise fait collectivement leur fête le 6 avril.

PLAUTE (saint), fut martyrisé en Thrace avec les saints Eutyche et Héraclée. Les Actes des martyrs ne nous disent point à quelle époque et dans quelles circonstances ces saints remportèrent la palme. L'Eglise vénère leur mémoire le 29 septembre.

PLÉSIUS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) ÉGYPTIENS.

PLINE LE JEUNE (*C. Cœcilius Plinius Secondus*), natif de Come, reçut les leçons de Quintilien, devint avocat célèbre et écrivain éminent. Consul sous Trajan, l'an 100, il fut, peu de temps après, nommé gouverneur de Bythinie. Ce fut de là qu'il écrivit à Trajan sa fameuse lettre à propos des chrétiens. Nous la donnons tout entière ici pour pouvoir la juger en parfaite connaissance de cause.

Lettre de Pline à Trajan.

« C'est ma pratique constante, seigneur,

de vous consulter sur tous mes doutes; car qui peut mieux que vous, ou résoudre mes difficultés, ou suppléer au défaut de mes lumières? Je n'ai jamais été appelé à l'instruction ni au jugement d'aucun procès pour cause de christianisme, et ainsi j'ignore ce qui mérite d'être puni en ce genre, et jusqu'où l'on doit porter soit la rigueur de la peine, soit l'exactitude des recherches. Je n'ai donc pas été peu embarrassé à me décider sur bien des chefs : s'il convient de faire une différence entre les âges, ou si ceux de l'âge le plus tendre doivent être traités comme les personnes déjà formées; si le repentir peut mériter le pardon, ou si quiconque a été chrétien ne gagne rien à cesser de l'être; si c'est le nom seul qu'il faut punir, quand même nul crime ne viendrait à sa suite, ou les crimes qui accompagnent le nom. Voici la conduite que j'ai tenue par provision à l'égard de ceux que l'on m'a déférés comme chrétiens. Sur leur aveu, je leur ai réitéré une seconde et une troisième fois la même question, en les menaçant de la mort. Quand ils ont persisté, je les ai envoyés au supplice : car, sans examiner si ce qu'ils avouaient était criminel, je n'ai point douté qu'au moins leur opiniâtreté et leur obstination inflexible ne méritassent punition. Parmi ceux qui ont poussé la frénésie jusqu'à cet excès, il s'est trouvé quelques citoyens romains, que j'ai séparés des autres pour les envoyer à Rome. L'attention à suivre cette nature d'affaires en a multiplié le nombre, comme il arrive ordinairement, et m'a présenté de nouvelles espèces à décider. On m'a donné un mémoire anonyme contenant une grande liste de noms; mais ceux qui m'étaient ainsi déférés ont nié qu'ils fussent ou qu'ils eussent jamais été chrétiens. Et en effet, ils ont répété après moi les formules des prières que nous adressons à nos dieux : ils ont offert de l'encens et du vin à votre image, que j'avais fait apporter exprès avec les statues des divinités; enfin ils ont maudit celui qu'ils appellent Christ.

« Sur ces preuves, j'ai cru devoir les décharger de l'accusation : car on assure que l'on ne peut forcer à rien de semblable ceux qui sont vraiment chrétiens. Il s'en est trouvé d'autres qui ont d'abord avoué qu'ils étaient chrétiens, et ensuite l'ont nié; d'autres encore, qui ont reconnu l'avoir été autrefois, mais qui ont déclaré ne l'être plus, depuis trois ans, depuis un plus long espace, quelques-uns depuis vingt ans. Tous ont adoré votre image et les statues des dieux; tous ont consenti à maudire Christ. Au reste, ils protestaient que tout leur tort et leur erreur n'avaient consisté qu'en ce qu'ils s'assemblaient en un jour marqué avant le lever du soleil, et là adoraient Christ comme Dieu, chantaient des hymnes en son honneur, et s'engageaient par serment, non à aucun crime, mais à ne commettre ni vols, ni violences, ni adultères; à ne jamais manquer à la foi promise, à ne point retenir les dépôts qui leur auraient été confiés. Après quoi ils se retiraient et se rassemblaient ensuite de nouveau pour prendre ensemble une nourriture commune et innocente. Ils ajoutaient qu'ils s'étaient même abstenus de ces pratiques depuis la publication de l'édit par lequel, conformément à vos ordres, j'ai défendu les assemblées. Pour m'assurer pleinement du fait, j'ai ordonné que l'on appliquât à la question deux femmes esclaves; et je n'ai découvert d'autre crime qu'une superstition pleine de travers et de folies.

« Par ces considérations, j'ai suspendu mes recherches, et j'ai pris le parti de vous consulter, d'autant plus que le nombre de ceux qui se trouvent en danger à cette occasion est très-grand, et embrasse des personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition : car non-seulement les villes, mais les bourgades et les campagnes sont infectées de la contagion de cette superstition. Le mal n'est pourtant pas sans remède : déjà je vois les temples, qui étaient devenus presque déserts, se repeupler; les sacrifices solennels longtemps interrompus, reprendre leur célébrité. Il ne se trouvait plus d'acheteurs pour les victimes; aujourd'hui il s'en vend beaucoup. De là il est aisé de conclure quelle multitude de personnes on peut ramener, si on leur ouvre la porte du repentir. »

Cette lettre est un bien précieux document. Elle est écrite par un des hommes les plus éminents de son siècle. Certes, quoi qu'en aient dit la plupart des auteurs qui depuis en ont parlé, Pline, dans cette lettre, est loin, comme nous allons le voir, de suivre les voies de la sagesse et de la justice; mais sa lettre renferme un éloge magnifique des chrétiens. Elle constate qu'on ne peut pas forcer à l'apostasie *ceux qui sont vraiment chrétiens.* Elle reconnaît que les chrétiens font consister leur doctrine dans l'adoration de Dieu, dans le serment qu'ils font, de *ne commettre ni vols, ni violences, ni adultères,* de *ne jamais manquer à la foi promise,* de *ne point retenir les dépôts qui leur auraient été confiés.* Elle constate que la religion chrétienne est déjà universellement répandue. *Non-seulement les villes,* dit Pline, *mais les bourgades et les campagnes sont infectées de la contagion de cette superstition.* Comme nous le disons plus haut, beaucoup d'auteurs, même de ceux qui sont le plus versés dans l'étude des choses saintes, ont dit que Pline avait fait dans cette lettre preuve de justice et de modération. Ils ont vu dans cet écrit presque une défense, un panégyrique des chrétiens.

Non, Pline n'a rien examiné, rien pesé, rien apprécié comme un sage, comme un philosophe aurait dû le faire. Connaît-il la doctrine des chrétiens? Aucunement. Est-il allé au fond des dogmes de cette religion nouvelle qui envahit le monde? Il ne la connaît que par des rumeurs vagues, que par les bruits populaires. Fait-il acte d'examen sérieux? Non, il fait un acte politique. A cette raison d'Etat qui est la *suprema lex* de

presque tous les gouvernants, il sacrifie la raison, l'équité, la sagesse.

Est-il possible d'écrire une phrase comme celle-ci : *Je ne sais pas si c'est le nom seul qu'il faut punir, quand même nul crime ne viendrait à sa suite, ou les crimes qui accompagnent le nom?* Comment? un sage, un philosophe a pu écrire de pareilles lignes? Ah! sans doute, puisqu'il ignore ce qu'il faut punir, puisqu'il ne sait pas quelle conduite tenir, il attendra pour agir la réponse de l'empereur.

Non, il va agir *par provision* contre les chrétiens; c'est l'expression dont il se sert. Et que fait-il par provision, cet homme qui demande conseil, qui ne sait pas comment agir, qui ne sait pas si les chrétiens sont coupables? Il envoie au supplice ceux qui persistent à avouer qu'ils sont chrétiens, *ne doutant pas que leur obstination ne méritât punition.* Quoi! la mort, quand vous doutez? Vous attendez que l'empereur vous réponde, et vous décidez la question vous-même? Et vous la décidez en envoyant au supplice *par provision?* Si ce n'était qu'illogique, au moins; mais c'est atroce.

Nous verrons à l'article Trajan que la réponse que le grand empereur fit à Pline n'était ni plus juste, ni plus logique que la lettre de son délégué. (*Voy.* Trajan.)

Nous ignorons les noms des saints martyrs qui souffrirent en Bithynie. Il est certain qu'ils furent nombreux; la lettre de Pline le prouve. Cependant, après la réponse que fit Trajan, dans laquelle il disait de ne pas rechercher les chrétiens, de se borner à punir ceux qui d'eux-mêmes proclameraient appartenir à la religion chrétienne, il est certain que la persécution devint beaucoup plus modérée.

Il est fâcheux de voir le nom de Pline au nombre des persécuteurs de l'Eglise. Suétone et Tacite avaient approuvé la persécution de Néron; Pline était l'instrument de celle de Trajan. Il fallait ce miracle à l'établissement du christianisme, au Christ conquérant le monde: des pêcheurs sans instruction pour apôtres, pour adversaires toutes les sommités scientifiques du monde.

On ne s'accorde pas sur la date précise de la mort de Pline.

PLUTARQUE (saint), l'un des disciples formés par Origène, dans la célèbre école qu'il avait ouverte à Alexandrie, en 203, un an après la mort de son père saint Léonide. Saint Plutarque, qui était un des premiers d'entre les citoyens d'Alexandrie, fut arrêté avec beaucoup d'autres chrétiens. L'histoire ne dit pas précisément à quelle époque. On sait que cette persécution dura depuis l'année 202 jusqu'en 211. Quand saint Plutarque fut dans la prison, Origène allait l'y exhorter. Ce zèle pour son disciple faillit devenir fatal au maître; car la famille de saint Plutarque, qui était païenne, attribuait à Origène le malheur qui venait la frapper. Il est très-probable, d'après les expressions desquelles se sert Eusèbe, que saint Plutarque fut décapité. Origène le suivit au lieu du supplice. L'Eglise honore sa mémoire, avec celle de ses compagnons, le 28 juin. Les plus célèbres d'entre ces derniers furent saint Sérénus, Héraclide, Hiéron, un autre Sérénus, une jeune fille nommée Héraïde.

POGE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Florence pour la religion chrétienne. Les détails nous manquent complétement sur lui. L'Eglise fait sa fête le 28 mai.

POLÉMON, prêtre des idoles, et magistrat à Smyrne. Ce fut lui qui, durant la persécution de l'empereur Dèce, fut un des plus ardents persécuteurs. Il fit à la fois contre les martyrs l'office d'archer et de magistrat. (*Voy.* les Actes de saint Pione.) Il tourmenta avec férocité saint Pione, saint Asclépiade et sainte Sabine. Il fut cause de l'abjuration d'un grand nombre de chrétiens, et notamment d'Eudémon, évêque de Smyrne. Son nom est devenu tristement célèbre dans les fastes de l'Eglise persécutée.

POLLION (saint), martyr à Cibale en Pannonie, mourut pour la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 304. Nous prenons ses Actes authentiques dans Ruinart. Les voici en entier :

« Les empereurs Dioclétien et Maximien, ayant résolu de renverser et d'abolir la religion chrétienne, l'attaquèrent tout à la fois par la force et par l'artifice. La force faisait des martyrs, et l'artifice des apostats; et l'un et l'autre, en diminuant le nombre des chrétiens, semblaient promettre bientôt la ruine entière du christianisme. Probus, gouverneur de Pannonie, reçut à Sirmium, où il faisait sa résidence ordinaire, l'ordre des empereurs. Il portait qu'on persécutât les chrétiens à toute outrance. Le gouverneur crut qu'il fallait commencer par le clergé. Il fit d'abord massacrer Montan, prêtre de l'Eglise de Syngidon (aujourd'hui Sigetinez). Il fit aussi mourir Irénée, évêque de Sirmium, après lui avoir fait endurer divers tourments. Mais comme cette ville, capitale de la Pannonie, ne lui paraissait pas un théâtre assez vaste pour déployer toute sa cruauté; il se mit à parcourir les autres villes de son gouvernement, dans l'espérance d'y trouver de quoi la satisfaire plus amplement. Par un ordre de la Providence, le jour même qu'il arriva à la ville des Cibalistes, (ou Cibale), patrie de l'empereur Valentinien, et qui venait de donner au ciel l'évêque Eusèbe, emporté par la dernière persécution, on avait arrêté Pollion, le premier des lecteurs de cette église, recommandable par une foi vive et ardente, dont il avait déjà donné des marques. On le présenta au gouverneur comme il descendait de chariot; on ne manqua pas d'abord de le prévenir contre ce jeune homme, et on lui fit entendre que c'était un chrétien des plus impies de toute la secte, d'une fierté insupportable, et qui n'avait de respect ni pour les dieux ni pour les empereurs, parlant sans cesse des uns et des autres en des termes injurieux et offensants.

« Probus lui demanda son nom. Je m'appelle Pollion, répondit-il. — Probus : Vous

êtes chrétien? — Pollion : Oui, je le suis. — Probus : De quelle profession êtes vous? — Pollion : Je suis le chef des lecteurs. — Probus : De quels lecteurs? — Pollion : De ceux qui lisent au peuple l'Ecriture sainte. — Probus : Quoi! de ces fanatiques qui ne cherchent qu'à surprendre l'esprit faible et léger de quelque fille, et lui persuader, s'ils peuvent, de garder une chasteté perpétuelle, sous prétexte d'une plus haute perfection? — Pollion : Il ne tiendra qu'à vous d'éprouver aujourd'hui quelle est notre légèreté et notre faiblesse. — Probus : Comment cela? — Pollion : C'est que ceux qui parmi nous sont faibles, vains et légers, abandonnent aisément le Créateur pour les idoles; mais ceux qui ont un grand fonds de religion dans le cœur et de fermeté dans l'âme, ceux-là, dis-je, demeurent fortement attachés à la foi du roi éternel, et accomplissent fidèlement ses commandements, les mêmes que nous lisons au peuple, sans que les tourments puissent ébranler leur constance. — Probus : De quels commandements parlez-vous, et de quel roi? — Pollion : Je parle des préceptes du roi Jésus-Christ. — Probus : Que disent ces préceptes, et à quoi obligent-ils? — Pollion : Ils obligent à n'adorer qu'un seul Dieu, qui est celui qui fait tonner dans le ciel; ils avertissent que du bois et des pierres ne sauraient être des dieux; ils corrigent les mœurs; ils donnent des moyens pour éviter le péché, ils fortifient les justes dans la vertu, ils enseignent aux vierges en quoi consiste la perfection de leur état, et aux personnes mariées à vivre chastement dans l'usage du mariage. Ils portent les maîtres à traiter leurs esclaves avec douceur, en leur mettant devant les yeux que tous les hommes sont égaux dans leur origine, et n'ont tous qu'un même père; et ils engagent les esclaves à servir leurs maîtres plus par amour que par crainte; ils ordonnent aux sujets d'obéir aux puissances dans les choses justes et raisonnables; en un mot, ils renferment toutes ces grandes maximes : honorer ses père et mère, servir ses amis, pardonner à ses ennemis, aimer ses concitoyens, exercer l'hospitalité envers les étrangers, assister les pauvres, avoir de la charité pour tous les hommes, ne faire de mal à personne, souffrir patiemment l'injustice, n'avoir aucune attache au bien qu'on possède, ne pas même désirer celui d'autrui; croire enfin qu'une immortalité bienheureuse attend celui qui a assez de courage pour mépriser la mort que vous pouvez donner. Voila quels sont ces préceptes que vous vouliez savoir; maintenant que vous en êtes instruit, vous pouvez ou les rejeter, ou les suivre.

« Probus : De quelle félicité peut jouir un homme qui est privé de la lumière et de tous les biens de la vie? — Pollion : De quelle félicité? il n'y a point de comparaison à faire entre ce jour éternel qui luit aux bienheureux, et cette faible lueur qui éclaire ici-bas les hommes. Sont-ce des biens, que ceux de la vie présente? Des biens qui passent en un moment peuvent-ils être comparés à des biens qui ne passent jamais? Et est-ce être sage, que de préférer un bonheur fragile à une félicité permanente? — Probus : A quoi aboutit tout cela? Il en faut enfin venir à l'exécution de l'edit. — Pollion : Que porte-t-il cet édit? — Probus : Que vous sacrifierez aux dieux. — Pollion : Vous ferez ce qu'il vous plaira, mais moi je ne sacrifierai point, car il est écrit : Celui qui sacrifiera aux démons, et non à Dieu, sera exterminé. — Probus : Eh bien! il faut donc vous résoudre à perdre la vie. — Pollion : J'y suis tout résolu : faites ce qui vous est ordonné. Je dois suivre en cela l'exemple de tant de saints évêques, de prêtres, et d'autres saints ministres de l'Eglise, comme je suis leur doctrine et leurs enseignements. Probus le condamna à être brûlé ; ce qui fut exécuté aussitôt à un mille de la ville. »

POLLION, proconsul ou gouverneur de Pamphylie, résidait à Perge sous le règne de l'empereur Dèce, en l'année 250. Ce fut le 27 février de cette année que ce proconsul prononça la sentence qui condamna à mort saint Nestor, évêque de Side. Le saint évêque fut mis en croix. Il avait été amené de Side par l'irénarque de cette ville, devant lequel il avait d'abord comparu. Il fit mourir à Magyde, de la façon la plus cruelle, saint Conon, jardinier, en lui faisant enfoncer des clous dans les pieds, et en le forçant à courir devant son char, jusqu'à ce qu'il tombât d'épuisement et de douleur. Il fit aussi mourir saint Papias, saint Diodore et saint Claudien, sous le règne de l'empereur Dèce, et peut-être même avant saint Nestor. Plusieurs auteurs partagent cette opinion.

POLYANE (saint), évêque et qualifié martyr au Martyrologe romain, à la date du 10 septembre jour auquel l'Eglise célèbre sa fête, était l'un des neuf évêques enfermés dans les mines, et à qui saint Cyprien écrivit sa 76e lettre. Il avait été déporté immédiatement, après sa première confession, aussitôt après avoir été cruellement frappé à coups de bâton. Cet évêque avait assisté au grand concile de Carthage. (*Voy.* NÉMÉSIEN.)

POLYCARPE (saint), évêque de Smyrne, disciple de saint Jean l'Evangéliste, prenait soin de toutes les Eglises d'Asie. Il se convertit au christianisme environ l'an 80, sous le règne de Titus. Il eut le bonheur de converser avec beaucoup de personnes qui avaient vu le Sauveur. Il fut fait évêque de Smyrne par saint Jean l'Evangéliste. Saint Ignace ayant été condamné par Trajan à être conduit à Rome, pour y être dévoré par les bêtes, passa à Smyrne et vint voir saint Polycarpe, qui baisa respectueusement ses chaînes. Le respect des fidèles pour saint Polycarpe était extrême. Vers l'an 158, il fit un voyage à Rome pour s'y concerter avec le pape Anicet, sur la différente pratique des églises touchant la célébration de la fête de Pâques. Nous savons peu de chose de sa vie : ses écrits sont perdus.

« La sixième année du règne de l'empereur Marc-Aurèle, une violente persécution

s'étant allumée en Asie, le peuple, qui venait de voir mourir Germanicus et ses compagnons avec un grand courage, se mit à crier : « Qu'on cherche Polycarpe ! » Le proconsul Quadratus donna l'ordre d'obtempérer aux volontés du peuple. Ce grand homme dont la prudence ne diminuait rien de la générosité, ayant appris qu'on le cherchait, se déroba à la poursuite de ses ennemis ; mais il paraissait, par la tranquillité de son âme, qu'il ne fuyait pas la mort par une lâche crainte, mais qu'il en éloignait le moment par une humble défiance de soi-même ; car, quoique les fidèles qui le recevaient dans sa retraite le conjurassent de ne point perdre de temps et de mettre promptement sa vie en sûreté, il ne pouvait se rendre à leurs pressantes sollicitations ; mais, marchant lentement, et s'arrêtant partout où il passait, il semblait ne s'éloigner qu'à regret du lieu où on avait résolu sa mort. Enfin il rabattit tout court dans une métairie peu distante de Smyrne. Là, par de ferventes et continuelles prières, il priait le Dieu fort, le Dieu des combats, de le fortifier pour celui qu'il allait entreprendre pour sa gloire. Il en fut averti trois jours auparavant par un songe que Dieu lui envoya. Il lui semblait que le chevet de son lit était tout en feu, et que sa tête était tout environnée. Lorsque le saint vieillard fut éveillé, et que son corps, appesanti par l'âge et le sommeil, eut quitté sa couche, il dit à ceux qui se trouvèrent présents, qu'avant que ces trois jours fussent accomplis, il serait brûlé tout vif. On ne laissa pas de lui faire changer de retraite ; mais à peine était-il arrivé à celle qu'on lui avait choisie, que ceux qui le cherchaient y arrivèrent aussi. Ils furent longtemps sans pouvoir découvrir l'endroit où il était caché ; mais enfin s'étant saisis de deux jeunes enfants, ils en fouettèrent un si cruellement, qu'ils tirèrent de sa bouche une vérité que la violence des coups lui arracha malgré lui. Cependant Hérode, qui était un juge criminel et intendant de police à Smyrne, souhaitait passionnément de l'avoir en sa puissance, pour le produire au peuple dans l'amphithéâtre ; il commanda pour cet effet une escouade d'archers et de gens à cheval, qui, sous la conduite de ce jeune enfant, prirent le chemin de la métairie où saint Polycarpe s'était retiré. On eût dit, à les voir marcher avec un si grand appareil, qu'ils allaient se saisir de quelque insigne voleur ; et ils ne cherchaient qu'un évêque désarmé et un serviteur de Jésus-Christ. Ils arrivèrent au lieu de sa retraite un vendredi au soir, sur le point qu'il s'allait mettre à table. Il lui aurait été facile de se sauver, mais il aima mieux se livrer enfin lui-même, disant à Dieu : « Seigneur, que votre volonté soit accomplie ; j'ai fui, vous le savez, tant que vous m'avez ordonné de fuir ; maintenant je cède à mes ennemis, parce que vous le voulez ainsi. Il se présenta donc à eux, et il leur parla autant que la faiblesse de son âge le lui put permettre ; mais ce fut avec tant d'onction qu'il était facile de connaître que c'était le Saint-Esprit qui parlait par sa bouche. Ils admiraient dans un âge si avancé une vivacité si grande, et un air si dispos dans un corps usé par les travaux de la pénitence. Il les laissa dans leur étonnement, et il leur fit servir à manger, accomplissant à la lettre le précepte de notre divin maître, qui nous ordonne par la bouche de son apôtre, de fournir à nos ennemis avec profusion les choses nécessaires à la vie ; il les pria ensuite de lui accorder quelque temps pour s'acquitter envers Dieu des devoirs qu'il avait accoutumé de lui rendre à certaines heures. On ne put le lui refuser ; le saint, se tenant debout, pria les yeux levés au ciel ; demandant à Dieu la grâce de pouvoir accomplir ses commandements jusqu'à la fin de sa vie. Sa prière dura près de deux heures ; et il la faisait avec tant de ferveur, que tous les assistants, jusqu'à ses propres ennemis, en étaient dans une admiration qu'ils pouvaient à peine exprimer. Il l'acheva en faisant des vœux pour toutes les églises du monde.

Enfin le moment arriva qui devait lui ouvrir cette pénible carrière qui conduit à la gloire. Il fut mis sur une bête de charge, et on prit le chemin de la ville. On n'en était pas fort éloigné, lorsqu'on aperçut un chariot où était Hérode et son père Nicétas. Ils engagèrent civilement Polycarpe à y monter, espérant de pouvoir gagner par leur honnêteté et leurs caresses un homme qui paraissait être à l'épreuve des outrages et des mauvais traitements. Ils tachèrent de s'insinuer dans son esprit par des paroles douces, mais artificieuses ; ils lui répétaient même souvent celles-ci : « Quel mal y a-t-il de dire, Seigneur César, pour sacrifier, et sauver sa vie ? » Ils le pressèrent si vivement, et il se sentit si fort importuné des propositions impies qu'ils lui faisaient, qu'après les avoir écoutés paisiblement, il rompit enfin le silence, et il leur dit avec toute la véhémence que put lui inspirer son zèle : « Non, rien ne sera jamais capable de me faire changer de sentiment ; ni le fer ni le feu, ni la prison ni l'exil, ni tous les maux ensemble ne me feront jamais consentir à donner de l'encens à un homme, ou, ce qui est encore plus horrible, à des démons. » Cette réponse irrita de telle sorte ceux à qui il la faisait, qu'ils le poussèrent à grands coups de pieds hors de leur chariot lorsqu'il marchait avec le plus de vitesse. La chute fut rude, et le saint eut un os de la jambe rompu ; ce qui toutefois ne l'empêcha pas, dans la suite, de courir dans l'amphithéâtre avec une agilité surprenante. En y entrant, il ouït une voix qui lui criait du haut du ciel : « Polycarpe, ayez bon courage. » Cette voix fut entendue des chrétiens, mais les païens n'en entendirent rien.

« On conduisit le saint évêque au pied de l'échafaud du proconsul, où, étant arrivé, il confessa hautement Jésus-Christ, témoignant d'être aussi peu sensible aux menaces du juge que peu touché de ses prières et de la fausse pitié qu'il lui faisait paraître. « Quittez

cette hauteur, lui disait ce magistrat ; épargnez votre vieillesse ; croyez-vous pouvoir soutenir des tourments dont la vue seule fait trembler la jeunesse la plus hardie ? Quelle difficulté faites vous de jurer par la fortune de l'empereur ? Suivez mon conseil ; renoncez à votre superstition ; un repentir n'a rien de honteux lorsque César et les dieux l'exigent. Dites donc hardiment avec tout ce peuple : *Qu'on ôte les impies, qu'on perde les impies.* »

« Alors Polycarpe, portant ses regards de tous côtés, et les arrêtant durant quelques moments sur cette multitude de peuple qui remplissait les bancs de l'amphithéâtre, il les éleva enfin vers celui qui règne dans le ciel ; puis, d'une voix entrecoupée de soupirs, il proféra ces paroles : *Otez les impies, perdez les impies !* « Achevez, lui cria le proconsul ; jurez par la fortune de l'empereur, et dites des injures au Christ. — Il y a quatre-vingt-six ans, reprit Polycarpe, que je le sers ; il ne m'a jamais fait de mal ; il m'a au contraire comblé de bien, et vous voulez que je lui dise des injures, que j'outrage mon Seigneur, mon maître, de qui j'attends mon bonheur, en qui je mets toute mon espérance, qui fait toute ma gloire ? Comment pourrais-je offenser celui que je dois uniquement aimer, celui qui me protége, qui se déclare l'ennemi de ceux qui me haïssent ? » Et comme le proconsul insistait toujours à le faire jurer par la fortune de l'empereur : « Pourquoi, lui dit-il, me pressez-vous de jurer par la fortune de César ? Ignorez-vous quelle est ma religion, et ne savez-vous pas que je suis chrétien ? Si vous désirez d'apprendre de moi quelle est cette doctrine, donnez-moi un jour, je suis prêt à vous en instruire, dès que vous serez disposé à m'entendre. — C'est le peuple, répliqua le proconsul, et non pas moi, qu'il faut satisfaire ; c'est à lui que vous devez rendre compte de votre créance. — A lui ! repartit Polycarpe, il en est indigne ; mais pour vous, je dois cette déférence à votre dignité, pourvu que vous n'en abusiez pas pour me contraindre à faire quelque chose contre mon devoir. C'est ainsi que la religion dont je vous parle nous apprend à rendre aux puissances de la terre l'honneur qui leur est dû. — Ah ! c'en est trop ! reprit brusquement le juge ; sais-tu que j'ai des lions et des ours tout prêts à venger nos dieux ? — Qu'ils sortent, ces lions et ces ours, répondit Polycarpe ; qu'ils viennent assouvir sur moi leur rage et votre fureur ; mettez en usage, pour m'arracher, s'il se pouvait, cent fois la vie, tout ce que la cruauté des tyrans a pu inventer de supplices, je triompherai dans les tourments, je verrai couler mon sang avec joie, et la grandeur de mes peines sera celle de ma gloire ; mon âme est préparée à tout. Je ne crains ni la douleur ni la honte. — Tu me braves ! lui dit le proconsul, et une audace présomptueuse te fait mépriser les morsures des bêtes ; nous verrons si cette fermeté sera à l'épreuve du feu ! — Ce feu dont vous me menacez, reprit Polycarpe, passera bientôt ; une heure ou deux amortiront son ardeur, mais celui que le souverain juge a allumé pour brûler les impies, et que vous ne connaissez pas, ne s'éteindra jamais. Mais à quoi sert tout ce discours ? hâtez-vous de faire de moi ce que votre cruauté vous conseille ; et s'il vous vient dans la pensée quelque nouveau genre de supplice, ne craignez point de me le faire endurer. »

« Comme le saint martyr prononçait ces dernières paroles, son visage parut éclatant d'une lumière céleste : le proconsul en fut frappé ; mais ne laissa pas de faire crier par un héraut : « Polycarpe persiste à confesser qu'il est chrétien. » Le peuple n'eut pas plutôt entendu cette déclaration qu'il entra en fureur ; et tout ce qui se rencontra alors à Smyrne, de Juifs et de Gentils, n'eut plus qu'une voix pour demander la mort de saint Polycarpe. On criait confusément : « C'est le père des chrétiens, c'est le docteur de l'Asie, l'ennemi de nos dieux, le profanateur de leurs temples ; c'est cet homme qui allait partout détruisant notre religion et condamnant le culte des dieux immortels ; qu'il meure, et qu'il trouve enfin ce qu'il cherche depuis si longtemps. » On s'adresse à Philippe l'asiarque ; on le veut obliger à lâcher un des lions ; il s'en défend sur ce que l'heure des spectacles est passée. Enfin, ces furieux s'accordent tous à demander qu'on brûle le saint vieillard, et donnent ainsi lieu, sans y penser, à l'accomplissement de la prédiction qu'il avait faite. C'est ce qu'il fit remarquer lui-même aux chrétiens qui l'accompagnaient : car, interrompant sa prière et se tournant vers eux avec un visage plus majestueux qu'à l'ordinaire, il leur dit : « Reconnaissez maintenant, mes frères, la vérité de mon songe. »

« Cependant, le peuple court aux bains publics, enfonce les boutiques, et enlève tout ce qui peut servir à construire un bûcher, les Juifs, selon leur coutume, se signalèrent en cette occasion et se montrèrent les plus emportés de tous. Le bûcher ayant été formé de toutes ces matières combustibles, on y mit le feu. Saint Polycarpe s'en approcha ; il ôta sa ceinture et sa première robe, et il se baissa pour ôter ses souliers, ce qu'il n'avait pas accoutumé de faire ; car les fidèles avaient pour sa vertu une si grande vénération, que chacun s'empressait à lui rendre cet office pour pouvoir baiser ses pieds sacrés. On se disposait à l'attacher au bûcher avec des chaînes de fer, suivant ce qui se pratiquait ordinairement en ces rencontres ; mais il pria qu'on le laissât ainsi qu'il était. « Celui, ajouta-t-il, qui m'a donné la volonté de souffrir pour lui, m'en donnera la force ; il adoucira la violence du feu, et il me fera la grâce d'en pouvoir supporter l'ardeur. » Ainsi on se contenta de lui lier les mains derrière le dos avec des cordes ; et en cet état il monta sur le bûcher comme sur un autel, pour y être offert à Dieu comme une victime choisie dans tout le troupeau, et pour y être consumé comme un holocauste

d'agréable odeur. Elevant ensuite les yeux au ciel, il prononça ces paroles, qui furent les dernières de sa vie : « Dieu des anges, Dieu des archanges, grand Dieu, qui avez détruit le péché et qui détruirez un jour la mort ; monarque souverain du ciel et de la terre, protecteur des justes et de tous ceux qui marchent en votre présence, je vous bénis, mon Dieu, moi qui suis le moindre de vos serviteurs, et je vous rends grâces de ce que vous m'avez jugé digne de souffrir pour vous. Quelle gloire pour moi, Seigneur, de recevoir de votre main la couronne du martyre ! Quel honneur de pouvoir approcher ma bouche du calice où Jésus-Christ votre Fils a bien voulu boire ! Voilà, Seigneur, voilà mon sacrifice presque achevé : avant que le jour finisse, je verrai l'accomplissement de vos promesses : soyez donc à jamais béni, Seigneur ; que votre nom adorable soit glorifié dans tous les siècles par Jésus-Christ, pontife éternel et tout-puissant, et que tout honneur vous soit rendu avec lui et avec le Saint-Esprit. »

« A peine avait-il fini cette prière, que la flamme, sortant de tous côtés du bûcher à gros tourbillons, s'éleva jusqu'au ciel. Mais Dieu, voulant honorer son serviteur devant les hommes, fit un miracle qui par sa nouveauté surprit tous ceux que sa providence avait choisis pour en être les témoins, et qui devaient le répandre ensuite partout, comme un monument éclatant de sa puissance et de la gloire de son fidèle ministre : car ces tourbillons de flamme, se courbant en arc, et s'étendant à droite et à gauche, réprésentaient une voile de navire enflée par le vent. Cette voûte de feu suspendue en l'air couvrait le corps du saint martyr, sans que la moindre étincelle osât, pour ainsi dire, en approcher ni toucher ses vêtements. Ce corps sacré exhalait une odeur pareille à celle d'un pain nouvellement cuit, et sa couleur était semblable à celle d'un or pur qui sort de la fournaise, et qui par son éclat réjouit la vue. Outre cela, l'on sentait comme un agréable mélange de toutes sortes de parfums qui dissipait la mauvaise senteur qui sort pour l'ordinaire des corps que le feu consume.

« Cette merveille étonna les ennemis de notre religion : ils étaient convaincus par leurs propres yeux que le corps d'un chrétien était devenu respectable au plus furieux de tous les éléments. On ordonna donc à un de ceux qui avaient soin d'entretenir le bûcher de bois de s'en approcher et de reconnaître de plus près la vérité du prodige. Cet homme ayant fait son rapport, on lui dit d'aller enfoncer son poignard dans le corps du saint. Il le fit, et, à l'heure même, il en sortit une si grande abondance de sang que le feu en fut éteint. On vit même une colombe sortir du milieu de ces flots de sang, et prendre son essor vers le ciel. Cette foule de miracles ne causa pas moins de frayeur à tout ce peuple que d'étonnement. Il avouait qu'il se trouvait une grande différence entre la mort des chrétiens et celle des autres hommes; et plusieurs furent contraints de reconnaître la sainteté et la grandeur de notre religion, sans toutefois avoir la force de l'embrasser.

« C'est ainsi que Polycarpe, évêque et docteur de la sainte Eglise de Smyrne, consomma son sacrifice. Mais le démon, cet irréconciliable ennemi des gens de bien, ayant été témoin malgré lui de la gloire qui avait accompagné le martyre de saint Polycarpe, et comment une vie illustre par un grand nombre de vertus avait été couronnée par une mort pleine de merveilles, fit si bien par ses suggestions, que les chrétiens ne purent avoir le corps de ce saint martyr, quoique plusieurs souhaitassent de pouvoir enlever ce trésor, et qu'ils se fussent déjà mis en devoir de le retirer du milieu du bûcher. Pour cet effet, il se servit des juifs pour mettre dans l'esprit de Nicétas, père d'Hérode, et frère d'Alcée, la pensée d'aller trouver le proconsul, et de le prier de refuser ces précieux restes à quiconque les viendrait demander de la part des chrétiens, l'assurant qu'ils abandonneraient le culte du crucifié pour mettre Polycarpe en sa place, s'ils pouvaient avoir ses reliques; comme si nous pouvions ne plus reconnaître Jésus-Christ pour notre Seigneur, après ce qu'il a souffert pour nous, et comme s'il nous était permis d'offrir à un autre dieu qu'à lui nos prières et nos vœux. Car, quoique nous honorions les martyrs et les autres fidèles serviteurs de Jésus-Christ; quoique nous nous adressions à eux pour obtenir par leur entremise de pouvoir un jour partager la gloire dont ils jouissent, nous n'adorons toutefois que le Fils unique de Dieu, et nous ne rendons qu'à lui les honneurs divins.

« Mais, pour revenir à notre sujet, le centurion, que le proconsul avait envoyé pour apaiser le différend qui s'était ému entre les Juifs et nous, touchant le corps du saint martyr, ne trouva point d'autre moyen pour le terminer que de brûler ses sacrées dépouilles. Cependant nous ne laissâmes pas d'en recueillir quelques ossements que le feu avait épargnés, et que nous conservons comme autant de pierres précieuses. Notre Eglise s'est assemblée pour célébrer avec une sainte allégresse le jour de cette heureuse naissance, le Seigneur nous ayant sur cela fait connaître sa volonté.

« Ainsi finit la vie de saint Polycarpe, qui mêla son sang avec celui de douze autres martyrs de Philadelphie; mais sa gloire, égale à son mérite et à sa dignité, le met dans un rang distingué, et toute l'Asie le nomme toujours le maître et le docteur. Aimons à être ses disciples, comme il a aimé à être disciple de Jésus-Christ. Unissons-nous aux apôtres et à tous les justes de l'Eglise du ciel et de celle de la terre; et bénissons tout d'une voix Dieu, Père tout-puissant; bénissons Jésus-Christ, Notre-Seigneur, le Sauveur de nos âmes, le maître de nos corps, le pasteur de l'Eglise universelle; bénissons le Saint-Esprit, par qui toutes choses nous sont révélées.

« Vous nous avez témoigné plus d'une fois souhaiter qu'on vous écrivît les circonstances du martyre du bienheureux Polycarpe ; nous nous sommes fait un plaisir de satisfaire une curiosité si juste et si sainte, et nous vous envoyons par notre frère Marcien une relation succincte, mais exacte, de tout ce qui s'est passé à cette précieuse mort : faites-en part aux autres Églises, afin que le Seigneur soit béni en tous lieux, et que tous les hommes révèrent le choix que sa grâce fait des élus. A lui la gloire, l'honneur, la puissance, la grandeur, par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, dans tous les siècles à venir.

« Saluez tous les saints, ceux qui sont ici avec nous vous saluent. Évariste, qui a écrit ceci, vous salue pareillement, et toute sa famille vous salue aussi.

« Saint Polycarpe a souffert le martyre le 7 des calendes de mai, le jour du grand samedi, à la huitième heure ; il a été pris par Hérode, Philippe de Trales étant pontife ou asiarque, et Statius Quadratus étant proconsul. Que mille actions de grâces soient rendues à Jésus-Christ, Notre-Seigneur, à qui appartient la gloire et le souverain commandement dans toute l'éternité. Ceci a été transcrit sur la copie d'Irénée, disciple de Polycarpe, par Gaïus et moi, Pionius ; je l'ai écrit sur le précédent exemplaire, après que je l'eus cherché et que Polycarpe me l'eut fait connaître par révélation. Que Jésus-Christ me reçoive dans son royaume avec ses élus. A lui soit la gloire, avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. *Amen.* » (Ruinart.)

POLYCARPE (saint), fut martyrisé à Antioche, en l'honneur de la religion chrétienne. Il eut pour compagnon de son martyre saint Théodose. L'Eglise fait collectivement leur fête le 7 décembre.

POLYCÈTE (saint). On prétend qu'il souffrit en Espagne sous Néron, dans un lieu voisin de Saragosse, nommé Caraves. Baronius en dit plusieurs choses, mais qui ne reposent sur rien qui mérite une attention sérieuse. On fait la fête de saint Polycète le 15 février.

POLYÈNE (saint), souffrit le martyre à Rome, durant la cruelle persécution que l'empereur Dioclétien fit subir aux disciples du Christ. Il eut pour compagnons de son glorieux combat les saints Hermas et Sérapion. Ces valeureux combattants de la foi ayant été traînés par des lieux étroits, pleins de pierres et raboteux, expirèrent au milieu des douleurs. L'Eglise fait leur mémoire le 18 août.

POLYÈNE (saint), sur l'indication des martyrologes latins et grecs, a souffert le martyre avec saint Menandre et saint Acace, en même temps que saint Patrice, à Pruse en Bithynie. Les détails manquent sur son martyre. Comme celle de saint Patrice, sa fête est célébrée par l'Eglise le 28 avril. Son martyre eut lieu dans le IIIe siècle, sous le règne de Dioclétien.

POLYEUCTE (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le vingt et unième jour de mai. Les compagnons de son martyre sont Victorius et Donat. Leur combat eut lieu à Césarée en Cappadoce. L'Eglise fait collectivement la fête de ces trois glorieux martyrs.

POLYEUCTE (saint), martyr à Mélitène ou Mélitine, sous le règne de l'empereur Dèce, servait dans les troupes romaines. Sa femme Pauline était fille d'un nommé Félix. Polyeucte était riche, et on dit qu'il avait des amis. On cite, comme en étant un très-dévoué, Néarque, qui exerçait aussi le métier des armes. Ce Néarque était chrétien ; quant à Polyeucte, il était fervent adorateur des idoles. Quand arriva la persécution de Dèce, Néarque prévoyant qu'il pourrait bien se faire qu'il donnât sa vie pour la foi, mais désolé de penser qu'il allait quitter un ami qu'il aimait tendrement, et le quitter sans l'avoir amené à la connaissance de la vérité, s'en vint en pleurant lui dire qu'il fallait se résoudre à se quitter, et à voir finir leur amitié par la mort qu'il espérait bientôt subir comme chrétien. Mais Polyeucte, qui avait déjà eu souvent des entretiens sur la religion avec son ami, lui dit qu'il était bien plus près qu'il ne le pensait d'embrasser la foi chrétienne. Il lui raconta qu'il avait eu une vision dans laquelle il avait parfaitement vu Jésus-Christ, qui le dépouillait d'une robe fort sale qu'il avait portée jusqu'alors, pour lui en donner une magnifique. Cette vision était significative : Polyeucte se convertit et en vint à ce point de ferveur qu'il désirait le martyre avec autant d'ardeur que Néarque lui-même. Tous deux se promirent deux choses : de n'oublier jamais leur mutuelle amitié, et de ne jamais oublier non plus l'obéissance qu'ils devaient à Dieu.

Polyeucte, à partir de ce moment, déclara publiquement qu'il était chrétien, et commença même à se moquer de l'idolâtrie. On le fit arrêter et tourmenter de la façon la plus cruelle. Les bourreaux se lassèrent de le faire souffrir, sans pouvoir l'amener à renoncer à sa foi. Sa femme, accourue au lieu du supplice, fit tous ses efforts, par ses larmes, par ses cris, par ses supplications, pour le détourner de son dessein. Son beau-père y vint aussi, tâchant de le prendre tantôt par ses raisonnements, tantôt en lui enjoignant d'obéir à l'autorité naturelle qu'il avait sur lui. Rien ne put vaincre ce saint martyr. Il fit même tout ce qui était en lui pour exciter sa femme à suivre son exemple. Les juges irrités le condamnèrent à mort. Il y marcha avec joie, encourageant les fidèles qui se trouvaient présents. Beaucoup d'infidèles se convertirent, subjugués par son exemple. Ayant aperçu Néarque, il lui dit adieu, l'exhorta à suivre son exemple, en se souvenant de la promesse qu'ils s'étaient faite. Enfin il fut mis à mort, il périt par le glaive. Métaphraste affirme qu'il n'y eut que quatre jours entre sa conversion et sa mort. L'Eglise vénère sa mémoire le 13 février.

POMPÉE (saint). Ce fut à Durazzo, ville d'Albanie, maintenant dans la Turquie

d'Europe Roumélie, que ce saint eut le bonheur de donner sa vie pour la foi. Il fut martyrisé sous l'empire de Trajan, avec les saints Lucien, Pérégrin, Hésychius, Papias, Saturnius et Germain. L'histoire est muette sur ce qui concerne le détail des combats et de la mort de tous ces saints, dont l'Eglise honore la mémoire le 7 juillet.

POMPÉE (saint), martyr, souffrit pour la foi chrétienne en Afrique, sous le règne de l'empereur Dèce et sous le gouvernement du proconsul Fortunatien, en l'an de Jésus-Christ 250. Il eut pour compagnons de son martyre saint Africain, saint Térence, et plusieurs autres que l'histoire ne nomme pas. Les Actes de ces saints ne sont pas suffisamment authentiques. Les Grecs et les Russes les ont en profonde vénération. Ils furent d'abord battus de verges, mis à la torture, puis tourmentés de diverses autres façons, et enfin décapités. Le lecteur Théodore, qui vivait au commencement du VIe siècle, rapporte que leurs reliques furent placées, par ordre de Théodose le Grand, dans l'église de Sainte-Euphémie, en un quartier de Constantinople appellé *la Pierre*. Ces saints sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 10 avril, ainsi qu'ils le sont aux ménées des Grecs. Le Martyrologe de Grégoire XIII le met par erreur au 10 mars. (C'est une faute de copiste.)

POMPÉIAN, procureur de l'empereur à Thébeste en Numidie, requit devant le proconsul Dion l'enrôlement de saint Maximilien, que les commissaires des guerres Victor Fabius et Valérien avaient amené devant son tribunal. Maximilien, se refusant à être enrôlé parce que, disait-il, il était chrétien, fut condamné à mort par Dion, et exécuté. (*Voy.* les Actes de saint MAXIMILIEN à son article.)

POMPÉIÉ (sainte), martyre, fut mise à mort à Lyon en 177 sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Les persécuteurs la condamnèrent à être décapitée au lieu de l'exposer aux bêtes, parce qu'elle était citoyenne romaine. L'Eglise fait la fête de tous les saints martyrs de Lyon, compagnons de saint Pothin, évêque, morts en 177, le 2 juin.

POMPÉIE (sainte), eut la gloire de donner sa vie pour la foi chrétienne en 177 dans la ville de Lyon, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Comme saint Pothin et beaucoup d'autres, elle n'eut pas la force de supporter jusqu'à la fin les tourments que lui firent endurer les païens. Elle mourut en prison, Dieu voulant ménager sa faiblesse, et l'abritant dans le sein de son éternité contre la rage des persécuteurs. L'Eglise célèbre sa fête et celle de tous ses compagnons le 2 juin.

POMPÉIPOLIS, ville de Cilicie, a été témoin du martyre de saint Sozont, qui fut jeté dans les flammes sous le règne de l'empereur Maximien.

POMPONIE (sainte), fut au nombre des quarante-huit martyrs avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution si terrible que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* saint SATURNIN.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 11 février.

POMPOSE (sainte), martyre, était religieuse de Pégna-Mellar. Ce monastère était dédié au Saint-Sauveur, et situé au pied d'une roche où des abeilles s'étaient logées, ce qui lui donna ce nom, qui signifie roche de miel. Pompose s'y était retirée avec son père, sa mère et toute sa famille, et était parvenue à une grande perfection. Ayant appris un jour le martyre de sainte Colombe, comme elle soupirait depuis longtemps après cette grâce, elle sortit du monastère la nuit suivante, vint à Cordoue, se présenta le matin au cadi et eut la tête tranchée le 19 septembre. Son corps, jeté dans le fleuve, fut retiré et enterré à Sainte-Eulalie avec celui de sainte Colombe. L'Eglise honore ces deux saintes chacune à leur jour, Pompose le 19 septembre, Colombe le 17 septembre.

PONCE (île), *Ponces* ou *Ponza*, nom de six îlots situés dans la mer Tyrrhénienne, non loin du cap de Circé et près de Pandatarie. Comme cette dernière île, les îles *Ponces* étaient un lieu d'exil du temps des Romains. Sainte (Flavie) Domitille, nièce du consul Clément, martyre, et que L'Eglise honore aussi comme vierge, y fut exilée par Domitien; elle y resta fort longtemps; peut-être y mourut-elle. Trois cents ans après, sainte Paule, se rendant à Jérusalem, y passa et vit les petites cellules dans lesquelles avait vécu la sainte. Il est probable que le lieu précis de l'exil de sainte Domitille fut *Ponza*, la principale des îles Ponces.

PONS ou PONCE (saint), martyr, souffrit à Cimèle dans les Alpes, vers l'an 258, sous l'empire et durant la persécution de Valérien. Depuis, cette ville fut détruite par les Lombards, et aujourd'hui il ne reste plus de cette ville que la célèbre abbaye de Saint-Pons-des-Cimiés. Ses reliques avaient été transportées au cimetière de Tomières en Languedoc. Le pape Jean XXII y érigea un siége épiscopal sous la dénomination de Saint-Pons de Tomières. L'Eglise célèbre la fête de ce saint le 14 mai.

PONTE-CORVO, ville de l'Etat ecclésiastique, est célèbre par les souffrances qu'y endura le prêtre Grimoald, en l'honneur de la religion chrétienne.

PONTICUS (saint), martyr, jeune enfant de quinze ans, fut le compagnon de sainte Blandine la dernière fois qu'elle parut dans l'amphithéâtre, par ordre du gouverneur de la province qui commandait à Lyon, et qui, durant la persécution de l'empereur Marc-Aurèle, fit périr tant de chrétiens dans cette ville. Déjà ce jeune héros de la foi avait assisté aux combats soutenus par les autres martyrs. On espérait ainsi l'amener, par la terreur à renier Jésus-Christ; mais il avait été inébranlable. C'est ce qui fit entrer le peuple en une extrême fureur contre lui; ce qui fit qu'on le tourmenta avec une fureur inouïe. A chaque fois qu'on le faisait chan-

ger de supplice, on voulait le contraindre à abjurer; mais Blandine le soutenait de ses conseils. Enfin le saint enfant rendit son âme à Dieu au milieu des tortures. Mourir à quinze ans pour monter au ciel, c'est s'en aller abriter son bonheur sous l'aile de Dieu, sans l'avoir compromis ici-bas; c'est échanger sa couronne d'innocence *auréolée* d'illusions contre la couronne de l'éternité.

PONTIEN (saint), fut martyrisé à Spolète, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, par ordre du gouverneur Torquatus. Il fut, dans sa prison, le compagnon de captivité de saint Concorde. Ses Actes ne sont pas assez bons pour faire autorité. Ses reliques sont, une partie dans l'église de son nom, dans l'un des faubourgs de Spolète, le reste à Utrecht, où l'évêque Baudri les apporta en l'an 968. L'Eglise fait la fête de saint Pontien le 14 janvier.

PONTIEN (saint), reçut la palme des glorieux combattants de la foi à Rome, avec les saints Eusèbe, Vincent et Pérégrin. Ce fut sous l'empereur Commode qu'ils endurèrent successivement les tourments du chevalet, des entraves, des coups de bâton: ensuite, après avoir eu les côtés brûlés, comme ils ne cessaient point de louer Jésus-Christ, on les frappa avec des fouets garnis de plomb, jusqu'à ce qu'ils rendissent l'esprit. L'Eglise fait la fête de ces glorieux combattants le 25 août.

PONTIEN (saint) pape et martyr, était Romain d'origine, fils d'un nommé Calpurne. Il succéda au pape Urbain en l'an 230, et gouverna cinq ans deux mois et sept jours. Il fut élu pape le 22 juillet, et saint Antère lui succéda le 28 septembre 235. L'empereur Alexandre ayant été assassiné, et le barbare Maximin s'étant revêtu de la pourpre, une violente persécution fut allumée contre les chrétiens. Maximin, comme on le peut voir à son article, avait rendu un édit dans lequel il ordonnait qu'on mît à mort tous les prêtres. Une des premières et glorieuses victimes de cette persécution, fut saint Pontien, qui fut d'abord relégué en Sardaigne avec un prêtre nommé Hippolyte. Suivant certains auteurs, et notamment le Martyrologe romain, saint Pontien fut assommé dans cette île à coups de bâton, après y avoir enduré beaucoup de misères. Suivant une autre version, ce fut l'air extrêmement malsain de cette île qui agit sur la santé déjà délabrée du saint vicaire de Jésus-Christ, et le fit mourir dans l'année même de son exil. L'Eglise fait sa fête le 19 novembre, jour auquel quelques-uns croient qu'il mourut.

PONTIEN (saint), martyr, répandit son sang pour la foi avec les saints Etienne, Attale, Fabien, Corneille, Sexte, Florus, Quintien, Minervien et Simplicien. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise célèbre leur fête le 31 décembre.

POPULONIA, en Toscane, a été témoin du martyre glorieux de saint Rieul, qui souffrit sous Totila.

PORCAIRE (saint), abbé de Lérins et ses compagnons, martyrs, moururent pour la foi vers l'an 731. Notre saint avait mérité par ses grandes vertus d'être promu au gouvernement de la fameuse abbaye de Lérins. Les Sarrasins ayant fait une irruption, en 731, dans l'île où le monastère de Porcaire était situé, celui-ci fit embarquer pour l'Italie les plus jeunes de ses religieux, au nombre de trente-six, et excita le reste de sa communauté à souffrir courageusement la mort pour Jésus-Christ. Ils furent tous massacrés en effet, au nombre de cinq cents. La fête de saint Porcaire se célèbre à Lérins le 12 août.

PORPHIRE (saint), fut martyrisé à Ephèse sous le règne de l'empereur Aurélien. Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 4 novembre.

PORPHYRE(saint), martyr, fut mis à mort en l'an de Jésus-Christ 309, sous le gouverneur Firmilien, à Césarée de Palestine. Il était domestique de saint Pamphyle. En entendant prononcer la sentence qui condamnait son maître et plusieurs autres chrétiens à mort, il sortit de la foule, et vint avec courage demander au gouverneur qu'il lui fût au moins permis de rendre les derniers devoirs aux martyrs. Ce courage sembla à Firmilien une audace coupable. Il fit arrêter Porphyre, qui eut ainsi l'occasion de confesser le christianisme. Furieux, le gouverneur le livra aux bourreaux, qui épuisèrent sur lui la barbarie de leurs tortures les plus atroces. Ses os et ses entrailles furent dénudés par les ongles de fer. Il respirait à peine, quand Firmilien, pour augmenter encore l'horreur de sa mort, le fit jeter dans un brasier ardent, où il rendit l'âme pour Jésus-Christ. La mémoire de saint Porphyre est honorée par l'Eglise le 1er juin (*Voy.* Eusèbe, *de Mart. Palest.*).

PORPHYRE (saint), martyr, était comédien. Un jour, dans une pièce qu'il jouait sur la scène, se faisant baptiser par dérision en présence de Julien l'Apostat, il fut tout à coup changé, par un miracle de la puissance de Dieu, déclara qu'il était chrétien, et à l'heure même, l'empereur lui ayant fait couper la tête, il fut ainsi honoré de la couronne du martyre. L'Eglise fait sa mémoire le 15 septembre.

PORPHYRE (saint), évêque de Gaza et confesseur, naquit à Thessalonique vers l'an 352 ou 353, d'une famille considérable. A l'âge de vingt-cinq ans, le désir de gagner le ciel le porta à se retirer dans le célèbre désert de Scété en Egypte. Après y avoir passé cinq ans, il se retira dans une caverne aux environs du Jourdain, où il passa encore cinq autres années. La maladie l'ayant forcé de se retirer à Jérusalem, il fut guéri miraculeusement, et alors partagea aux pauvres la part de bien qui lui revenait, et qui montait à 4,500 pièces d'or. Sa nourriture consistait en du pain bis et quelques herbes, avec un peu de vin, parce qu'il était fort incommodé des entrailles. Les jours de fête il prenait de l'huile, du fromage et quelques légumes. Ces jours-là, il mangeait à midi, au lieu que dans les autres il attendait que le soleil fût couché. Voilà la règle qu'il pra-

tiquait alors, et qu'il continua tout le reste de sa vie.

Sa réputation de sainteté s'étant bientôt répandue par toute la ville, Jean, évêque de Jérusalem, l'ordonna prêtre malgré lui ; et, après avoir exercé les saintes fonctions du sacerdoce pendant trois ans, il fut mis sur le siége de Gaza par Jean, archevêque de Césarée en Palestine. Il fut fait évêque au mois de mars ou d'avril de l'année 395. Malgré les lois de Théodose, qui défendaient tout exercice de l'idolâtrie et ordonnaient de fermer ou d'abattre les temples, les idolâtres de Gaza avaient défendu les leurs et pratiquaient toujours leurs superstitions impies. Quand saint Porphyre fut élevé sur le siége de cette ville, les idolâtres y avaient encore huit temples, un entre autres dédié à leur grande idole Marnas. La même année, une grande sécheresse affligea le pays. Les païens, attribuant ce fléau à la venue de notre saint parmi eux, firent de grandes prières à leur Marnas qui fut sourd à leurs supplications. Porphyre, de son côté, implora le secours du ciel, et, accompagné de deux cent quatre-vingt fidèles, il sortit de la ville pour aller prier dans l'église de Saint-Timothée. Les idolâtres, profitant de leur sortie, fermèrent les portes de la ville ; ceux-ci, ne perdant point courage, redoublent leurs supplications, qui bientôt sont exaucées, et une pluie abondante commence à tomber. Emerveillés à ce spectacle, les adorateurs de Marnas ouvrirent les portes, suivirent les chrétiens à l'église pour remercier le ciel, et soixante-seize se convertirent.

Cependant la conversion d'une partie des habitants de Gaza endurcit l'autre encore davantage dans ses superstitions. Notre saint endura leurs injures avec une douceur parfaite. Cependant il crut devoir employer l'autorité des princes pour faire cesser leurs persécutions. Il députa Marc et Barocas, ses deux disciples, à Constantinople. Bientôt, un officier nommé Hilaire arriva avec main forte, afin de faire fermer les temples de Gaza, après en avoir brisé les statues. Néanmoins ayant été gagné par une grande somme d'argent, il ne fit point exécuter le principal article, et laissa l'idole de Marnas sans la briser. Saint Porphyre eut la consolation de voir encore soixante-quatre idolâtres se convertir à la foi de Jésus-Christ, mais sa joie fut tempérée par les persécutions que les disciples de Marnas ne cessaient de susciter aux chrétiens. Il alla donc trouver son métropolitain, Jean de Césarée, afin qu'il le déchargeât de son épiscopat : mais celui-ci, l'ayant consolé de son affliction, partit avec lui dans l'année 800, afin d'aller à Constantinople demander la démolition des temples de Gaza. Ils arrivèrent à Constantinople, et protégés par l'impératrice Eudoxie, à qui saint Chrysostome les avait recommandés, ils obtinrent d'Arcade tout ce qu'ils désiraient. Cynége, conseiller d'Etat, choisi exprès comme un homme de piété et plein de zèle, avait eu la commission de venir démolir les temples de Gaza et même de les brûler. Il arriva dix jours après le saint, accompagné du gouverneur, du général des troupes et de beaucoup de soldats. Un grand nombre de païens, surtout des riches, s'étaient retirés, et Cynége fit marquer leurs maisons probablement pour les confisquer. Le lendemain, il fit lire l'ordre de l'empereur et se mit en devoir de l'exécuter. On voulut commencer par le temple de Marnas, mais on le trouva si bien barricadé en dedans, qu'il fallut le laisser là et aller aux autres où on mit le feu, après que les étrangers et les soldats les eurent pillés, car aucun des chrétiens de la ville n'y toucha, saint Porphyre l'ayant défendu sous peine d'anathème, et il allait lui-même partout avec les plus pieux des ecclésiastiques et des laïques, afin d'empêcher qu'on ne violât cette défense.

Cette démolition des temples dura dix jours, après quoi on délibéra sur celui de Marnas qui restait encore ; et comme on doutait s'il le fallait brûler ou le purifier pour en faire une église, saint Porphyre ordonna des prières et un jeûne pour supplier Dieu de faire connaître sa volonté. Lors donc qu'après avoir jeûné et prié on offrait le soir le saint sacrifice, un enfant de sept ans s'écria, au nom de Jésus-Christ, qu'il fallait brûler le temple jusqu'aux fondements, à cause des crimes qui s'y étaient commis et qu'on y avait crucifié des hommes. Il marqua ce qu'il fallait faire pour le brûler et ajouta qu'on bâtirait ensuite une église sur la même place. Le saint voulut savoir si c'était sa mère qui l'avait fait parler de la sorte. Elle protesta avec serment que jamais elle n'en avait eu la moindre pensée : et l'enfant, comme on l'interrogeait sur la même chose, répéta en grec tout ce qu'il avait dit auparavant en syriaque, quoique ni lui ni sa mère ne sussent pas du tout le grec. Dès le lendemain, on fit ce que l'enfant avait dit et en peu de temps le temple fut réduit en cendres, vers l'année 401. On songea aussitôt à bâtir l'Eglise, et comme on délibérait de la forme qu'on lui devait donner, on reçut une lettre d'Eudoxie qui en envoyait un dessin fait en forme de croix. On travailla à ôter les cendres et les démolitions, et comme on y trouva dans un lieu secret des marbres que les païens estimaient sacrés, saint Porphyre en fit paver la place publique qui était devant l'Eglise, ce qui fut plus sensible aux idolâtres que l'embrasement de leur temple. Le lieu étant nettoyé, le saint ordonna un jeûne, et après la fin des prières du matin, tout le peuple qui était assemblé dans l'église de Sainte-Irène, avec quantité d'instruments pour creuser la terre, en partit en procession, précédé par la croix que le diacre Barocas portait, et suivi de Porphyre qui tenait le saint Evangile, environné de tout son clergé. Les soldats qu'il avait retenus pour empêcher les insolences des païens, étaient rangés de côté et d'autre, et le peuple au milieu chantait le *Venite, exsultemus Domino*. On arriva ainsi à la place du temple de Marnas, où un architecte nommé Rufin, homme de bien et habile, traça les endroits où les fondations devaient

être creusées. On mit cinq ans à bâtir cette église et on lui donna le nom d'*Eudoxienne*, parce que c'était l'impératrice qui avait fourni à la dépense.

Pendant que l'on bâtissait cette église, notre saint eut à combattre une manichéenne nommée Julie. Il la réfuta complétement : mais celle-ci ne se rendant point encore à la vérité, Porphyre lui déclara que le Dieu qu'elle blasphémait allait lui fermer la bouche. Au même moment, elle se trouva sans parole, le visage tout changé et pleine d'un tremblement convulsif. Elle expira en cet état au bout de quelque temps, mais le saint voulut cependant qu'on l'enterrât ; son supplice convertit plusieurs païens. Cependant la gloire et l'accroissement de l'Eglise irritaient de plus en plus les infidèles. Ils tuèrent sept chrétiens dans une dispute et coururent ensuite à la maison épiscopale pour y massacrer notre saint. Porphyre en ayant été averti, se retira dans une maison voisine, pendant que l'on pillait la sienne. Le gouverneur nommé Clarus, envoya arrêter les plus coupables, les fit amener à Césarée, et plusieurs furent battus avec des nerfs de bœuf. Saint Porphyre vécut encore quelques années depuis la sédition dont nous venons de parler, et continua à travailler à la sanctification de son église. Il mourut le 26 février 419 ou 420, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

PORPHYRE (saint), souffrit le martyre en Ombrie, province de l'ancienne Italie. Nous n'avons point de détails authentiques sur son compte. L'Eglise fait sa fête le 4 mai.

PORTO, ville de Toscane, où fut martyrisé saint Hyacinthe, sous l'empire de Trajan et par les ordres de Léonce, homme consulaire qui était probablement gouverneur ou magistrat dans cette partie de l'Italie.

En l'année 273 ou 274, sous le règne d'Aurélien, la ville de Porto vit encore le martyre de saint Eutrope, et des saintes Bonose et Zosime, toutes deux sœurs. Les Actes qui nous restent de ces saints ne sont nullement authentiques.

POSSIDE (saint), évêque de Calame en Numidie et confesseur, fut disciple de saint Augustin dans la science de Dieu. On ignore ce qu'il était dans le monde et le lieu de sa naissance. Il vécut avec lui dans une douce familiarité et sans aucune dissension fâcheuse durant près de quarante ans, c'est-à-dire autant que saint Augustin a été prêtre et évêque, depuis 391 jusqu'en 430. Notre saint fut élevé sur le siége de Calame à la mort de Mégale, évêque de cette ville et primat de Numidie. Ce fut en 404 qu'arriva la grande affaire qu'il eut avec Crispin, l'un des plus anciens et des plus célèbres de la secte des donatistes, où il acquit pour la première fois le titre de confesseur. Il convainquit cet évêque dans une conférence publique à Carthage qui dura trois jours. Il fut même en danger d'être brûlé. Il acquit une seconde fois le titre de confesseur dans une sédition des païens de Calame, qui brûlèrent l'église et cherchèrent l'évêque même pour le tuer, à cause du soin qu'il avait eu, selon le devoir de sa charge, de procurer l'exécution des lois de l'empereur. Les Vandales étant descendus en Afrique en 428 et ayant pris toutes les villes d'Afrique, Calame fut du nombre. Notre saint se réfugia à Hippone où il assista à la mort de saint Augustin, le 28 août 430. Nous avons lieu de croire qu'il acquit plus tard le titre de confesseur pour la troisième fois, en combattant pour la divinité de Jésus-Christ. En effet, la Chronique de saint Prosper porte, dans l'édition du P. Labbe, que Posside, Noval et Severin étaient les plus illustres d'entre les évêques que Genséric chassa, en 437, de leurs églises et de leurs villes, parce qu'ils avaient trop de constance pour céder à ses menaces insolentes et qu'ils l'empêchaient de ruiner la foi catholique dans ses Etats. L'Eglise fait sa sainte mémoire le 17 mai.

POTAMIE (sainte), martyre, eut la gloire de verser son sang pour la foi en 177, dans la ville de Lyon, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Elle dut à sa qualité de citoyenne romaine de n'être pas conduite à l'amphithéâtre, pour y être exposée aux bêtes, comme le furent plusieurs des compagnons de ses combats. L'Eglise fait la fête des saints martyrs de Lyon en 177, le 2 juin.

POTAMIE (sainte), martyre, souffrit le martyre pour la foi à Thagore en Afrique, avec les saints Jules, Crispin, Félix, Grat et sept autres, dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. Nous ignorons les circonstances de leur martyre. L'Eglise vénère la mémoire de ces saints combattants le 5 décembre.

POTAMIENNE (sainte), vierge et martyre, mourut pour la foi à Alexandrie, sous l'empire de Septime Sévère, vers l'an 210. Nous donnerons pour l'histoire de cette sainte deux morceaux, le premier d'Eusèbe, le second de Pallade, qui tous deux sont extrêmement précieux. Citons d'abord Eusèbe :

« On compte encore, dit-il, au nombre de ses disciples (d'Origène), un soldat nommé Basilide, celui-là même que l'illustre Potamienne convertit, lorsqu'il la conduisait au supplice. La réputation de cette admirable vierge a été portée bien au delà de l'Egypte, et les païens n'ont pas eu pour sa vertu moins de respect que les chrétiens. Et certes, le désir qu'elle eut toujours de se conserver pure l'obligea de donner et de soutenir divers combats contre ceux qui attaquaient sa virginité. Elle n'eut pas moins à souffrir pour la défense de sa foi que pour celle de sa chasteté. Ainsi, doublement martyre, elle fut consumée par le feu avec sa mère Marcelle, après avoir enduré des tourments qu'on ne peut rapporter sans frémir. Comme on la menait au lieu où elle devait être brûlée, un peuple insolent la suivait, se jetait sur elle et lui insultait, en lui disant des paroles peu honnêtes, qui blessaient l'incomparable pureté de cette vierge. Basilide, qui était archer et qui la conduisait, repoussait cette populace effrontée, et té-

moignant à la sainte qu'il était sensiblement touché de l'état où il la voyait. Elle lui marqua de la reconnaissance de ses bons sentiments, et l'exhortait à bien espérer de son salut, l'assurant qu'elle obtiendrait grâce pour lui auprès de Dieu aussitôt qu'elle serait arrivée au ciel, et qu'il recevrait bientôt la récompense des manières honnêtes et charitables qu'il avait pour elle. A peine eut-elle achevé de parler, qu'on lui versa de la poix fondue sur tout le corps, et elle finit ainsi sa vie par une mort lente et cruelle, mais avec une constance digne d'une éternelle mémoire. Or il arriva, quelques jours après, que les compagnons de Basilide l'ayant voulu obliger de faire un serment, il leur dit qu'il ne lui était pas permis, parce qu'il était chrétien, et qu'il en faisait une déclaration publique; ils crurent d'abord qu'il raillait; mais lorsqu'ils le virent persister sérieusement dans sa confession de foi; ils le menèrent devant le juge, qui, n'ayant pu le faire changer de sentiments, le fit conduire en prison. Les fidèles le vinrent trouver aussitôt, et lui demandèrent la cause d'un changement si prompt et si extraordinaire. Sur quoi il leur raconta que trois jours après que sainte Potamienne eut souffert le martyre, elle lui avait apparu durant la nuit, et que, lui mettant une couronne sur la tête, elle lui avait dit qu'elle avait prié son Seigneur pour lui, et obtenu la grâce qu'elle avait demandée, et qu'il serait bientôt avec elle au nombre des bienheureux. Il reçut ensuite par leur moyen le sacré sceau du baptême, et il eut dès le lendemain la tête coupée, après avoir glorieusement confessé Jésus-Christ. Mais il ne fut pas le seul qui fut converti d'une manière si surprenante, et Dieu fit la même grâce à nombre de personnes de la ville d'Alexandrie, par l'entremise de sainte Potamienne, qui leur apparaissait en songe, et les exhortait d'embrasser la foi. »

Voici maintenant le passage de Pallade sur sainte Potamienne : « Le bienheureux Isidore, administrateur de l'hôpital d'Alexandrie, me fit le récit d'une histoire qui mérite sans doute de passer jusqu'aux siècles à venir. Il la tenait du grand saint Antoine, qui la racontait à ceux qui le venaient voir. Il y avait à Alexandrie une fort belle esclave, nommée Potamienne. Elle servait un homme fort débauché, qui tenta inutilement toutes sortes de voies pour la corrompre. Lorsqu'il se vit rebuté et hors d'espérance d'obtenir ce qu'il demandait, il passa en un instant d'un excès d'amour dans un excès de fureur, et résolut de la perdre. Il la livra pour ce sujet entre les mains du gouverneur d'Alexandrie (qui était pour lors Aquila), l'accusant d'être chrétienne, et de faire plusieurs imprécations contre le gouvernement et contre la personne des empereurs, à cause de la persécution qu'on faisait aux chrétiens. Il promit en même temps une grosse somme d'argent à ce gouverneur, pour le porter à le seconder dans sa passion, en quelque manière que ce pût être, le priant que, s'il la pouvait persuader de consentir à son désir, il ne lui fit souffrir aucun mal; mais que si elle persévérait dans sa dureté, il la fit punir du dernier supplice, afin qu'elle ne triomphât pas plus longtemps de son amour et de son désespoir. Cette généreuse fille fut donc conduite devant le tribunal du gouverneur, et l'on usa de tous les artifices imaginables pour la surprendre. On la tourmenta ensuite en mille manières différentes. Mais ni toutes les caresses trompeuses de son ennemi, ni les plus horribles supplices ne purent ébranler sa fermeté. Le juge, devenu plus furieux par la constance de la sainte, s'avisa d'un supplice plus cruel encore que tous les autres, qui fut de faire remplir de poix une grande chaudière, sous laquelle il fit allumer un très-grand feu; et quand cette poix fut toute bouillante, il lui dit d'un ton fier et impitoyable : « Va, obéis à la volonté de ton maître, ou si tu refuses d'y obéir, sache que je te ferai jeter dans cette chaudière ardente. Potamienne lui répondit sans s'émouvoir : « A Dieu ne plaise qu'il y ait jamais un juge assez injuste pour me commander de consentir à des désirs déréglés et impudiques ! » Le gouverneur ne se possédant plus, commanda sur le champ qu'on la dépouillât et qu'on la jetât dans la chaudière. La sainte dit au juge : « Si vous avez résolu de me faire souffrir ce tourment, je vous conjure, par la vie de l'empereur pour qui vous avez de la crainte et du respect, de ne me point faire dépouiller, mais de commander plus tôt qu'on me descende peu à peu dans cette chaudière, afin que vous puissiez connaître quelle est la grâce de la patience que j'ai reçue de Jésus-Christ, qui est le Dieu que vous ignorez. On la mit donc d'abord par les pieds dans la poix bouillante, et on l'y enfonça peu à peu, et comme insensiblement durant trois heures, jusqu'à ce qu'y étant plongée jusqu'au cou, elle expira. » L'Eglise fait sa fête le 28 juin.

POTHIN (saint), évêque de Lyon, fut martyrisé dans sa ville épiscopale durant la persécution de Marc-Aurèle, en compagnie de tous les saints que mentionne la fameuse lettre des chrétiens de Lyon aux églises d'Asie. Voici comment elle raconte son martyre : « Cependant le bienheureux Pothin, qui gouvernait pour lors l'Eglise de Lyon, et qui, à l'âge de près de 100 ans, et dans un corps cassé de vieillesse, faisait paraître les sentiments d'une âme jeune et vigoureuse, était porté par des soldats et conduit au pied du tribunal. La vue prochaine du martyre avait peint sur son visage une joie vive. Ses membres exténués par ce grand nombre d'années et par les efforts d'une maladie, ne retenaient plus son âme que pour faire triompher Jésus-Christ par elle. Le peuple et les magistrats le suivaient, le couvraient d'opprobres, comme s'il eût été lui-même le Christ pour qui ils ont tant d'horreur. Ce saint vieillard rendit alors un illustre témoignage à la divinité de son Maître : car le président lui ayant demandé quel était le Dieu des chrétiens, il lui répondit : « Vous le pourrez connaître si vous vous en rendez

digne. » Mais à peine avait-il achevé de parler, que le peuple se jeta sur lui avec toute l'impétuosité des animaux les plus féroces. Ceux qui se trouvaient proche de lui l'attaquaient à coups de poings et de pieds, sans aucun respect pour son âge, et ceux qui en étaient éloignés saisissaient tout ce qui tombait sous leurs mains, et le lançaient contre lui ; les uns et les autres croyant commettre un crime s'ils eussent gardé quelque modération en cette rencontre, et se faisant au contraire un mérite auprès de leurs dieux d'un emportement si opposé à la raison et à la nature. Enfin ce saint évêque, ayant déjà son âme sur le bord des lèvres, fut jeté dans une prison où il la rendit deux jours après. » (Ruinart.)

POTAMON (saint), évêque d'Héraclée en Egypte, est honoré comme martyr par l'Eglise, qui fait sa fête le 18 mai, quoiqu'il ne soit pas mort dans les tourments. En l'an 310, durant la persécution que suscita Maximin Daia, il fut arrêté et souffrit divers supplices avec une constance admirable. Il eut un œil crevé ; on lui coupa un jarret comme on était alors accoutumé de le faire à un grand nombre de chrétiens. Il fut depuis un des Pères du concile de Nicée, où les glorieuses marques des combats qu'il avait livrés lui attirèrent le respect des évêques de cette auguste assemblée. En 335, il accompagna saint Athanase au concile de Tyr, et se posa énergiquement comme son défenseur. Quand Grégoire se fut emparé du siége d'Alexandrie, il occasionna une persécution violente dans l'Egypte, qu'il parcourait avec Philagrius, préfet, faisant mettre à mort tous ceux qui n'embrassaient pas son parti contre le véritable évêque. Saint Potamon ne fut pas oublié. Il fit frapper ce saint homme à coups de bâton sur le dos, jusqu'à ce qu'on le crut mort. A force de remèdes il fut ramené à la vie, mais Dieu l'appela à lui peu de temps après.

POTAMON, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* Martyrs (les trente-sept) égyptiens.

POTHAME (saint), fut martyrisé dans l'île de Chypre avec saint Némèse, dans des circonstances et à une époque que nous ignorons. Ils sont honorés dans l'Eglise comme martyrs le 20 février.

POTITE (saint), fut martyrisé en Sardaigne, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Les détails qui sont venus jusqu'à nous sont insuffisants. L'Eglise fait sa fête au 13 janvier.

POUILLE, ancienne Apulie, fait partie du royaume de Naples. Ce fut dans ce pays, sans que l'histoire dise positivement en quel lieu, qu'arriva le martyre des saints Pantalémon, Maur et Serge. Ce fut durant la persécution de Trajan que ces trois saints donnèrent leur sang pour Jésus-Christ.

POUZZOLES, ville du royaume de Naples, dépendait anciennement du gouvernement de Campanie. Sous Dioclétien, en l'année 305, cette ville fut témoin du martyre de saint Janvier, évêque de Bénévent, de saint Sosie, diacre de Misène, des saints Procule diacre, Acuce et Eutice, bourgeois de Pouzzoles ; de saint Feste et de saint Didier, le premier diacre, le second lecteur de l'église de Bénévent. Le gouverneur Timothée les fit tous décapiter, voyant que les bêtes auxquelles il les avait fait jeter n'avaient voulu leur faire aucun mal. *Voy.* les articles de tous ces saints.)

PRADO (Jean de), martyr, religieux déchaussé de Saint-François, naquit à Morgobrose en Espagne, au sein d'une famille noble. Il fit ses études dans la célèbre université de Salamanque, et reçut l'habit de Saint-François chez les déchaussés de la province de Saint-Gabriel. Depuis longtemps, il brûlait du désir d'aller prêcher l'Evangile aux idolâtres. L'obéissance à ses supérieurs l'empêcha d'accomplir immédiatement ce pieux dessein, et longtemps il prêcha la parole de Dieu en Espagne. Il fut élu supérieur de la province de Saint-Didace. Ce fut lorsqu'il se préparait à partir pour la Guadeloupe, qu'Urbain VIII, qui appréciait au plus haut degré ses talents et son énergie, l'envoya en Afrique avec de très-grands pouvoirs. Après beaucoup de traverses et de difficultés, il arriva à Maroc, où il commença à prodiguer des secours et des consolations aux chrétiens qui y étaient détenus. Le souverain de ce pays s'en montra fort irrité, fit charger de chaînes notre saint, et le fit mettre dans un étroit cachot. Dans la ferveur de son amour, et plein de reconnaissance envers Dieu, qui le jugeait digne de souffrir pour lui, il s'écriait en baisant ses fers : « C'est maintenant, ô mon Dieu ! que je vois que vous m'aimez, puisque vous me comblez de vos bienfaits. » Tout ce qui pouvait lui rendre sa captivité dure et insupportable était mis en usage. On le condamna à piler de la poudre à canon ; et celui qui lui faisait faire cette besogne la rendait excessivement pénible en la lui mesurant chaque jour dans une proportion qui excédait ses forces. Enfin on le conduisit devant le souverain, auquel il parla avec tant de force et de conviction de la religion, que ce prince ne put trouver aucune réponse à lui faire. Furieux de se voir vaincu en discussion par un simple religieux, il ordonna de le tourmenter. Jean de Prado fut attaché à une colonne, où on le perça de coups. Il reçut une blessure fort grave à la tête. On finit par le jeter dans un brasier ardent ; mais là encore il ne cessait de prêcher la parole sainte. Il le fit, jusqu'à ce qu'il eût reçu un coup de bûche sur la tête, coup qui lui enfonça le crâne, et qui le fit mourir à l'instant même, le 24 mai 1636. La vénération pour ce saint martyr fut si grande, que Benoît XIII permit aux franciscains de donner son nom à une de leurs provinces, de célébrer son office et d'en dire la messe.

PRAGMACE (saint), évêque et confesseur, souffrit à Autun pour la défense de la religion chrétienne. Les détails nous manquent L'Eglise fait sa fête le 22 novembre.

PRÉNESTE, aujourd'hui Palestrine, ville située à vingt-quatre milles de Rome. Saint Agapet y fut martyrisé sous le règne et durant la persécution de l'empereur Aurélien.

PRÉPÉDIGNE (sainte), martyre, était femme de saint Claude : elle fut arrêtée par ordre de Dioclétien, avec son mari, ses deux enfants Alexandre et Cutias, et Maxime, son beau-frère. Ils appartenaient tous à une famille illustre. Le féroce empereur, qui persécutait alors l'Église du Seigneur avec une rage vraiment impitoyable, les condamna d'abord à l'exil ; mais bientôt, comme s'il se fût repenti de sa douceur, il ordonna qu'on les jetât tous dans un bûcher. La sainte mère et ses deux fils montrèrent un courage surhumain ainsi que Claude et Maxime. Ils moururent en offrant à Dieu le sacrifice de leurs vies. Ce fut la ville d'Ostie qui fut témoin de leur mort. Leur fête est inscrite au Martyrologe romain le 18 février.

PRÉTEXTAT (saint), martyr, évêque de Rouen, fut élu en 549. On ne sait pas à quelle époque ni en quel lieu il naquit. Il assista en 557 au troisième concile de Paris, assemblé pour abolir les mariages incestueux. En 566, il vint au concile de Tours, avec plusieurs de ses prêtres. Le zèle qu'il montra contre les cruautés et les infamies que commettait Frédégonde lui attira la haine de cette reine. « Frédégonde demeurait à Rouen, et souvent elle et le prélat échangeaient des paroles pleines d'amertume. Il viendrait un temps, disait la reine, où recommencera pour lui l'exil dans lequel il avait déjà été envoyé. Mais lui répondait : Dans l'exil et hors l'exil, j'ai toujours été évêque, je le suis encore et le serai toujours ; vous, au contraire, ne jouirez pas toujours de la puissance royale. Pour nous, nous serons tiré de cet exil par Dieu pour entrer dans son royaume ; quant à vous, vous sortirez de ce royaume terrestre pour être précipitée dans l'abîme. Il eût été bien mieux pour vous de devenir meilleure, de quitter vos folies et votre méchanceté, de renoncer à cette jactance qui fait le fond de votre caractère ; vous eussiez pu élever jusqu'à l'âge convenable le jeune enfant auquel vous avez donné naissance. Ces paroles excitèrent la colère de cette femme vindicative, elle s'en alla le fiel dans l'âme » (Grégoire de Tours), et résolut de se venger. « Le dimanche suivant, il se rendit de bonne heure à l'église pour l'office, et après l'avoir commencé il s'assit sur une forme. Alors un esclave de Frédégonde s'approcha de lui, et ayant tiré un couteau de sa ceinture, l'en frappa sous l'aisselle. Prétextat fit un cri pour appeler le clergé à son secours, mais personne ne branla. Il étendit sur l'autel ses mains sanglantes, et après avoir fait sa prière, il fut porté dans sa chambre et mis sur son lit. Frédégonde vint aussitôt le voir, et dit : Nous n'avions pas besoin, saint évêque, nous, ni votre peuple, que cet accident vous arrivât ; mais plût à Dieu qu'on découvrît le coupable ! Et qui a fait ce coup, dit Prétextat, sinon la main qui a tué les rois et tant répandu de sang innocent ? Frédégonde lui offrit ses médecins ; mais il répondit : Dieu me veut retirer de ce monde ; mais toi, cause de tant de maux, tu seras maudite, et Dieu vengera mon sang. Après qu'elle se fut retirée, il disposa de ses affaires et mourut.

« Romacaire, évêque de Coutances, vint l'enterrer ; les citoyens de Rouen et particulièrement les seigneurs français furent sensiblement affligés de cette mort. Leudovalde de Bayeux, comme le premier évêque de la province, prenant soin de l'église de Rouen pendant la vacance du siége, écrivit à tous les évêques, et de leur avis, il fit fermer les églises de Rouen, afin que le peuple n'assistât point au service divin jusqu'à ce qu'on eût trouvé l'auteur de ce crime. Il fit prendre quelques hommes, qui déclarèrent dans les tourments que Frédégonde l'avait fait faire. Le roi Gontran l'ayant appris, envoya trois évêques, Artémius de Sens, Véran de Cavaillon et Agrécius de Troyes, pour informer de ce crime, avec ceux qui gouvernaient le jeune Clotaire. Mais les seigneurs dirent aux envoyés de Gontran : Ces actions nous déplaisent infiniment, et nous voulons absolument en faire justice ; toutefois si quelqu'un se trouve coupable parmi nous, nous ne pouvons permettre qu'on le mène devant votre roi, puisque nous le pouvons punir par l'autorité du nôtre. Sachez donc, reprirent les évêques, que si on ne montre l'auteur de ce crime, notre roi viendra avec une armée mettre tout ce pays à feu et à sang. Ils se retirèrent sans avoir d'autre réponse, protestant qu'ils ne souffriraient jamais que Mélanius, qui avait été mis à la place de Prétextat pendant son exil, fît aucune fonction d'évêque.

« Cependant, comme le bruit courait partout le pays que Frédégonde avait fait tuer Prétextat, elle, voulant se justifier, fit prendre l'esclave qui avait fait le coup, le fit battre cruellement, comme lui ayant par malice attiré ce reproche, et le livra au neveu du défunt, qui l'ayant mis à la question, l'esclave déclara tout et dit : J'ai reçu cent sous d'or de la reine Frédégonde pour faire cette action ; cinquante de l'évêque Mélanius et cinquante autres de l'archidiacre de Rouen, et de plus on m'a promis de me mettre en liberté avec ma femme. A ces mots, le neveu de Prétextat tira son épée et mit en pièces le criminel, soit par le droit des Français, qui permettait aux parents de tuer le meurtrier, soit comme un esclave coupable et abandonné par sa maîtresse. L'Église honore saint Prétextat comme martyr, le vingt-quatrième de février. A sa place, Frédégonde rétablit Mélanius dans le siége de Rouen. » (Fleury.)

PREUIL (saint), reçut la palme du martyre à Autun, dans des circonstances et à une époque que nous ignorons. L'Église célèbre sa mémoire le 4 novembre.

PRIAM (saint), martyr, donna sa vie pour Jésus-Christ, avec les saints Emile, Félix et Lucien. Leur martyre arriva en Sardaigne.

On ignore complétement la date et les circonstances de leur combat. L'Eglise honore leur mémoire le 28 mai.

PRILIDAN (saint), martyr à Antioche en 250, sous l'empire de Dèce, était un des élèves plutôt que des disciples de saint Babylas, évêque de cette ville : car il était extrêmement jeune. Il fut mis à mort pour la foi avec le saint évêque. Ses Actes racontent qu'il fut décapité. Il fut enterré dans la même tombe que saint Babylas. Ses reliques ont par conséquent, et comme le dit d'ailleurs Théodoret, suivi celles de ce saint dans leurs diverses translations. L'Eglise fait sa fête le 24 janvier.

PRIMALDI (le bienheureux Antoine), vivait à Otrante vers l'année 1480. C'était un simple journalier. A cette époque, Mahomet II, empereur des Turcs et conquérant de Constantinople, voulut s'emparer de l'île de Rhodes, mais il fut repoussé par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui la possédaient. Mahomet, furieux, résolut de s'en venger l'été suivant par une descente sur les côtes d'Italie, et le commandant de sa flotte, Heduc-Achmet, vint mettre le siége devant Otrante, qui aima mieux résister en confessant sa foi que de traiter avec les infidèles ennemis de son souverain. Après trois jours de siége, la ville fut prise et un grand nombre d'habitants passés au fil de l'épée. Le pacha, qui commandait l'armée ennemie, ordonna, quelques jours après, qu'on lui amenât tous les hommes au-dessus de quinze ans qui se trouvaient dans la ville. Il s'en trouvait environ 800, au nombre desquels était notre bienheureux. Après avoir tenté, mais en vain, de les séduire par toutes sortes de moyens, le barbare ordonna qu'ils fussent massacrés sur la colline de la Minerve, depuis appelée Mont des Martyrs. L'ordre fut exécuté, et pendant treize mois les cadavres restèrent exposés aux injures du temps, sans néanmoins se corrompre. En 1481, Alphonse, duc de Calabre, fils du roi de Naples, ayant repris la ville sur les infidèles, fit transporter dans une belle chapelle de l'église métropolitaine, les corps des saints martyrs. Quatre ans plus tard, il en prit deux cent quarante, qui sont honorés maintenant à Naples dans l'église de Sainte-Catherine. Le pape Clément XIV approuva, le 14 décembre 1771, le culte rendu au bienheureux Antoine Primaldi et à ses illustres compagnons.

PRIME (saint), souffrit le martyre à Nomente, vers l'an 286, avec saint Félicien. Ces deux citoyens, c'est-à-dire, habitants de Rome, furent, dit-on, déférés à Dioclétien et à Maximien Hercule, parce que leurs dieux ne voulaient pas rendre d'oracles que ces deux chrétiens n'eussent été punis, ou contraints de sacrifier. Ils furent pris et amenés aux deux empereurs, devant qui ayant confessé la foi et refusé de sacrifier, ils furent déchirés à coups de fouets et puis remis, dit-on, entre les mains de Promote, juge de Nomente, pour leur faire souffrir toutes sortes de supplices, s'ils ne voulaient sacrifier. Promote s'acquitta trop fidèlement de sa commission, et après avoir tenu longtemps les saints en prison, il leur fit souffrir bien des tourments et leur fit enfin trancher la tête le 9 juin, auquel leur fête est marquée partout. Leurs Actes portent que saint Félicien avait alors quatre-vingts ans, dont il y en avait trente qu'il avait connu la vérité et qu'il s'était résolu à ne plus penser à tous les plaisirs du monde pour servir uniquement son Créateur.

Nous passons plusieurs autres choses qu'on pourrait tirer de ces Actes ; car quoiqu'ils ne soient pas des plus mauvais, il y a néanmoins diverses choses qui font de la peine, et qui auraient besoin d'être corrigées, comme dit Baronius. Pour la vénération des saints, elle est attestée par les Martyrologes de saint Jérôme, par Bède, Adon qui copie presque leurs Actes, et plusieurs autres. Leur fête est marquée partout au 9 juin, même dans le Sacramentaire de saint Grégoire et dans le calendrier du P. Fronto. Leurs Actes portent qu'après que la persécution fut cessée, les chrétiens bâtirent une église sur leur tombeau près de Nomente ou Lamentana, comme on l'appelle aujourd'hui, à cinq ou six lieues de Rome, et il y avait en cet endroit un cimetière de leur nom. Le pape Théodore transporta de là leurs corps à Rome, vers l'an 645, et les mit dans l'église de Saint-Etienne, sur le mont Cœlius, d'où vient qu'Usuard en parle comme si c'était le lieu de leur martyre. On met aussi un saint Prime et saint Félicien martyrs à Agen. (*Voy.* Tillemont, tome IV, pag. 571.

PRIME (saint), versa son sang pour la foi dans l'Hellespont, avec les saints Cyrin et Théogènes. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 3 janvier.

PRIME (saint), souffrit le martyre à Antioche, avec les saints Cyrille et Secondaire. L'Eglise fait collectivement leur fête le 2 octobre.

PRIME (saint), reçut la palme du martyre en Afrique, au château de Lémèlé, avec un autre diacre nommé Donat. Ils furent mis à mort par les donatistes, dans une église dont ils défendaient l'autel. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 9 février.

PRIME (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon, en l'année 177, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, fut mis à mort dans cette ville. Sa qualité de citoyen romain lui valut la faveur d'être décapité. L'Eglise fait sa fête le 2 juin, avec celle de saint Pothin.

PRIME (sainte), fut au nombre des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution que Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* Saturnin.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 11 février.

PRIMIEN (saint), martyr, cueillit la palme des combattants de la foi en Afrique avec les saints Dominique, Victor, Lybose, Crescent, Second et Honorat. On ne sait rien sur

la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 29 décembre.

PRIMITIF (saint), l'un des sept fils de saint Gétule et de sainte Symphorose, fut martyrisé par ordre d'Adrien, qui le fit attacher à un pieu, puis frapper d'un coup de lance dans l'estomac. La fête de saint Primitif arrive le 17 juillet. (*Voy.* SYMPHOROSE.)

PRIMITIF (saint), fut martyrisé à Saragosse en Espagne, par les ordres de Dacien, qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui. On trouvera leurs noms à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne. C'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril. (*Voy.* Prudence, *de Cor.*, hym. 4; Tillemont, vol. V, p. 229; Vasseus, *Belga*.)

PRIMITIF (saint). Son martyre est rapporté dans les Actes de saint Gétule. Arrêté avec ce saint, saint Céréal et saint Amance, par Licinius, il fut, comme ces saints, fouetté, torturé de différentes façons, enfermé vingt-sept jours en prison, et enfin décapité sur les bords du Tibre, à cinq lieues de Rome, le 10 du mois de juin, jour auquel on fait sa fête. Le martyre de ce saint eut lieu sous le règne d'Adrien.

PRIMITIF (saint), martyr, reçut la couronne du martyre en Afrique avec les saints Pierre, Succès, Bassien et vingt autres, dont les noms sont inconnus. Le Martyrologe romain ne donne pas de détails sur l'époque et les circonstances de leur martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 9 décembre.

PRIMITIF (saint), eut le glorieux privilége de verser son sang pour la défense de la religion, avec saint Facond. Leur martyre eut lieu en Galice, sur la rivière de Cée, sous le président Attique. Nous n'avons point de détails authentiques sur leur compte. L'Eglise fait leur mémoire le 27 novembre.

PRIMITIVE (sainte), vierge, martyre, mourut à Rome pour la défense de la religion chrétienne. Elle est inscrite au Martyrologe romain le 23 juillet.

PRIMITIVE (sainte), donna sa vie pour la défense de la religion chrétienne à Rome. Les détails nous manquent sur son combat. L'Eglise fait sa mémoire le 24 février.

PRIMOLE (saint), martyr, fut mis à mort à Carthage avec les saints Montan, Leuce, Flavien, Julien, Victoric, Primole, Renus, Donatien; ce fut en 259, sous l'empire de Valérien, et sous le gouvernement intérimaire de Solon. (Pour plus de détails, il faut lire les Actes de saint MONTAN à son article.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 24 février.

PRINCES ARMÉNIENS, qui subirent volontairement la captivité pour l'amour de Jésus-Christ à la cour de Perse, sous Hazguerd, deuxième du nom : « De la famille de Siunik, les deux frères Papken et Pagour; de la famille d'Ardzourounik, Nerchabouh, Chavasb, Chiukin, Meroujan, Barkev, Dagad; de la famille Mamigonian, Hamazasbian, Hamazasbe, Ardavazd, Mouchegh; de la famille Gamsaragank, Archavir, Tatoul, Vardz, Nerséh, Achod; de la famille Amadounik, Vahan, Aranzar, Arnag; de la famille Kinunik, Adom; de la famille Timahsiank, Tatoul, Sadéau, avec deux autres compagnons; de la famille Anzevadzik, Chimavon, Zouarén, Aravan; de la famille Araveleiank, Pabag, Varazkén, Tagh; de la famille Arzerounik, Abrsam; de la famille Mantagounik, Sahag, Parzman; de la famille Dachradzik, Vrén; de la famille Herapsoniank, Papige et Houknan. »

Voilà, d'après Elisée Vartabed, les noms de tous les princes arméniens qui souffrirent sous Hazguerd. Cet auteur leur donne le nom de princes. C'étaient, en effet, presque tous des chefs de principautés ou des descendants des familles souveraines qui avaient régné dans le pays. Mais sous le gouvernement des Perses, ils étaient dans leur pays ce que sont nos préfets dans nos départements, ce qu'étaient les satrapes dans le royaume des Perses. La persécution contre les chrétiens, ainsi qu'on peut le voir à l'article ARMÉNIE, durait depuis la quatrième année du règne d'Hazguerd, quand, en 450, ce prince fit venir à sa cour tous les princes des contrées caucasiques. Comme nous l'avons raconté avec détail dans l'article cité plus haut, il les força, par ses menaces, d'apostasier (ce qu'ils ne firent du reste qu'apparemment), et ensuite les renvoya dans leur pays, comblés d'honneurs et chargés de convertir tous les habitants au culte du soleil. On sait comment éclata l'insurrection, quelle conduite y tinrent les princes arméniens, et quelle fut l'issue de la grande bataille qui fut livrée l'année suivante. Les principaux membres du clergé d'Arménie ayant été transportés en Perse, les princes arméniens s'y rendirent volontairement pour s'y porter accusateurs de Vassag, et pour y démontrer leur innocence. Leurs juges étant leurs ennemis, le résultat fut ce qu'il devait naturellement être : ils furent mis en prison. Quelques-uns, qui cédèrent aux exigences d'Hazguerd, furent renvoyés dans leur pays, comblés de priviléges, de titres et de fortune. Quant à ceux qui étaient en prison, Hazguerd, marchant contre les Kouchuns, les traîna à sa suite, ainsi que le clergé, et, arrivé dans la province de Korassan, les fit enfermer dans le château fort de Niuchabouh. On sait que plusieurs mois après, furieux des revers qu'il avait essuyés, il fit martyriser les saints évêques. Les princes virent peu à peu leur captivité s'adoucir. Ils furent même transférés au pays de Hacève, pays plus sain, et sous les ordres d'un gouverneur plus humain. La sixième année de leur captivité, la dernière année de son règne, Hazguerd se relâcha de sa rigueur à leur égard; il les fit délivrer de leurs chaînes et leur accorda la liberté de sortir de prison, leur promettant même de les renvoyer en Arménie. Toutefois il les fit marcher contre les Kouchuns. Ce prince étant mort, son fils Bérose fit deux ans durant la guerre à son frère, et fut enfin reconnu seul

roi. Il fit mettre en liberté tous les princes arméniens, et les enrôla dans l'armée persane. Déjà, depuis neuf ans et demi, ils étaient captifs. Ainsi qu'on peut le voir à l'article de saint ABRAHAM de Naucharbouh, tous les ans ce saint les visitait et leur donnait les secours dont ils avaient besoin. Après treize ans d'absence, dans la sixième année du règne de Bérose, ils furent enfin rendus à la liberté et renvoyés dans leurs pays et dans leurs principautés.

PRISCIEN (saint), martyr, mourut dans les tortures en confessant le nom de Jésus-Christ, avec ses deux frères saint Carpon et saint Evariste. L'Eglise célèbre leur mémoire le 14 octobre.

PRISCIEN (saint), reçut la palme des glorieux combattants de la foi à Rome, avec saint Evagre et leurs compagnons, dont nous ne connaissons malheureusement pas les noms. L'église fait collectivement leur fête le 12 octobre.

PRISCUS (saint), l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy.* MARTYRS DE SÉBASTE.)

PRISONNIERS romains martyrs en Perse. (*Voy.* DAUSAS.)

PRISQUE (saint), fut martyrisé à Capoue, sous la persécution de Néron. Saint Prisque avait été disciple de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On fête ce martyr le 1er septembre; on manque de documents sur son compte.

PRISQUE (saint), souffrit le martyre à Césarée de Palestine, sous le règne de l'empereur Valérien, avec les saints Malch et Alexandre. Tous trois vivaient à la campagne près de la ville, menant une vie sainte et retirée du monde. La persécution de Valérien s'étant allumée dans l'Eglise, ils songeaient sans cesse aux glorieux triomphes des martyrs que cette persécution envoyait en foule au ciel. Ils se disaient qu'ils étaient vraiment sans cœur et lâches de rester dans une retraite ignorée et tranquille, et de ne pas suivre au combat leurs frères en Jésus-Christ. « Quoi, se disaient-ils l'un à l'autre, différerons-nous toujours d'entrer par la porte du ciel qui nous est ouverte!... Serons-nous assez lâches que de refuser de souffrir pour Jésus-Christ, qui a sauvé nos âmes en donnant son sang pour nous? Nos frères nous invitent à marcher sur leurs traces; nous entendons intérieurement la voix de leur sang qui nous appelle au combat, ou plutôt à la victoire: il est temps de nous rendre. » Remplis d'une sainte ardeur et poussés par une inspiration divine, les trois saints vinrent à Césarée, et s'étant présentés au gouverneur, ils lui déclarèrent qu'ils étaient chrétiens. Cette généreuse conduite fit entrer le juge dans une grande fureur. Il fit torturer cruellement les trois saints, et ensuite les condamna à être livrés aux bêtes. Ils subirent avec courage ce supplice atroce. Tous trois montèrent au ciel à l'appel du Dieu qui leur avait inspiré leur courageuse résolution. L'Eglise les honore le 28 mars. Comme nous l'avons dit déjà, la conduite des saints qui marchent d'eux-mêmes à la mort, sans y être appelés et contraints, qui vont au-devant d'elle comme firent ceux dont nous parlons, doit être jugée non pas par les règles communes, mais par des règles exceptionnelles. Pour la justifier, il faut admettre l'intervention divine, l'inspiration d'en haut.

PRISQUE (saint), reçut la couronne du martyre dans le diocèse d'Auxerre, au lieu nommé Toussi-sur-Yonne. Ce fut sous le règne de l'empereur Aurélien qu'il accomplit son sacrifice. Il fut décapité après avoir enduré plusieurs tourments. Saint Germain d'Auxerre, ayant trouvé miraculeusement le corps de saint Prisque, quelques-uns disent seulement le chef, fit bâtir une église sous l'invocation du saint, dans laquelle il déposa les précieuses reliques. Dieu y opéra un grand nombre de miracles, ce qui la rendit très-célèbre, et y attirait le concours d'un très-grand nombre de fidèles, venant de tous côtés chercher à se procurer, en invoquant saint Prisque, la guérison de l'âme ou du corps, ou les autres grâces qui leur étaient nécessaires. Quand les barbares eurent détruit cette église, un seigneur chrétien, nommé Porcaire, la fit rebâtir. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, dans l'Auxerrois, on nomme saint Prisque, Prix ou Prit; or il est très-probable que Saint-Prix, village à environ deux lieues d'Auxerre et à peu près à égale distance de Toussi-sur-Yonne, est le lieu où cette église était bâtie. Le couvent de Picpus, à Paris, a longtemps possédé des reliques de saint Prisque. L'Eglise fait sa fête le 26 mai.

PRISQUE (saint), souffrit les tourments et la mort pour Jésus-Christ, avec les saints Crescent et Evagre. Leur martyre eut lieu à Tomes, dans la province du Pont. Le Martyrologe romain n'en dit point davantage. L'Eglise vénère leur mémoire le 1er octobre.

PRISQUE (saint), fut décapité pour la religion chrétienne, après avoir été criblé de coups de poignard. L'Eglise fait sa fête le 20 septembre.

PRISQUE (sainte), vierge et martyre, souffrit à Rome sous l'empire et durant la persécution de Claude II, dit le Gothique. Elle fut décapitée après avoir enduré plusieurs tourments. Ses reliques sont à Rome, dans une ancienne église placée sous son invocation. Ses Actes sont peu authentiques. L'Eglise fait la fête de cette sainte le 18 janvier. Il paraît, si l'on s'en rapporte à la tradition de Rome, que la maison qu'habitait sainte Prisque était primitivement la seule église de Rome, et que saint Pierre y avait officié et y avait administré le sacrement de baptême.

PRIVAT (saint), évêque de Mende, dans le Gévaudan, vivait sous Valérien, suivant certains auteurs, seulement dans le Ve siècle suivant certains autres. La première opinion étant la plus probable, nous l'adopterons. Saint Grégoire de Tours l'appuie de sa puissante autorité. L'Eglise de Mende ne compte d'évêque, avant saint Privat, que saint Sévérien, disciple de saint Martial, et

vénéré le 26 janvier par l'Eglise latine. Il y a lieu de croire que saint Privat avait son siége dans l'antique cité d'Andérite, qui depuis, à cause du peuple appelé *Gabali*, a pris le nom de Gabales. Saint Privat est nommé évêque de Gabales dans saint Grégoire de Tours, et en 876 ses successeurs avaient encore le même titre. Quoi qu'il en soit (ce point reste obscur), on voit dans la Vie de saint Privat qu'il se retirait dans une grotte qu'il s'était fait arranger sur le haut d'une montagne voisine de Mende, et que là, tant que ses fonctions épiscopales le lui permettaient, il restait, faisant ses délices du jeûne, de la prière et des veilles. Pendant qu'il s'occupait ainsi de sa sanctification et de celle de son troupeau, Chrocus, roi des Allemands, passa le Rhin, et vint ravager les Gaules. Quand il fut dans le Gévaudan, les habitants du pays se réfugièrent dans le château de Grèze, qu'on voit encore au pied de la montagne. Saint Privat resta dans sa grotte, priant pour son peuple. Il y fut pris par les barbares, qui employèrent toutes sortes de mauvais traitements, de menaces, de supplices, sans pouvoir le déterminer à trahir ses concitoyens. Ils ne purent rien obtenir davantage quand ils voulurent le faire sacrifier à leurs dieux. Alors ils l'accablèrent de coups et le laissèrent pour mort sur la place. Quelques jours après il mourut de ses blessures, martyr de Dieu et de la patrie. L'Eglise fait sa fête le 21 août.

PRIVAT (saint), martyr en Phrygie, avec un saint Denys. Inscrits tous deux au Martyrologe romain à la date du 20 septembre. On ne sait ni à quelle date ni sous quel règne ils furent martyrisés.

PRIVAT (saint), martyr, avait été guéri de plusieurs ulcères par le pape Calliste : il fut à Rome, par ordre du préfet du prétoire Ulpien, frappé à coups de martinets garnis de plomb, jusqu'à ce qu'il rendit l'âme. L'Eglise fait sa fête le 28 septembre. (*Pris dans le Martyrologe romain.*)

PRIX (saint), évêque de Clermont et martyr, est honoré par l'Eglise le 25 de janvier, avec saint Amarin, le compagnon de son martyre. Il était originaire d'Auvergne. Saint Genès le forma au service de l'Eglise : il fut d'abord archidiacre, puis évêque d'Auvergne. Quand Félix, évêque d'Auvergne, fut mort, le peuple, avec la permission de Childéric II, choisit notre saint pour lui succéder. Il employa ses biens à fonder des monastères, à soulager les malheureux et les pauvres. Il fonda plusieurs hôpitaux. Il ne se contentait pas des œuvres de charité, il avait compris tous les devoirs de l'épiscopat, et au premier rang, il plaçait l'enseignement, l'instruction qu'il devait au troupeau dont il était le pasteur. Forcé d'aller à la cour pour les affaires de son diocèse, il guérit, chemin faisant, un homme nommé Amarin, solitaire dans les Vosges. Amarin suivit le saint évêque. Ce fut dans ce temps-là que Childéric fit mourir Hector, patrice de Marseille, lequel était coupable de rapt et de plusieurs autres crimes. Ses partisans, ses amis, crurent que cela était arrivé en raison des plaintes que saint Prix avait portées contre lui. En tout cas, ces plaintes auraient été justes, puisque le coupable avait enlevé une des diocésaines de saint Prix et ensuite avait injustement détenu les biens de son église. La mort du saint évêque fut résolue. On apprit qu'il devait passer par Volvic, en revenant de la cour. Agricé, qui était le plus acharné de ses ennemis, alla l'y attendre, accompagné de vingt soldats. D'abord les assassins se trompèrent ; ils prirent Amarin pour l'évêque et le massacrèrent. Mais saint Prix, voyant ce qu'ils voulaient, se présenta à eux avec courage. Un Saxon le frappa d'un coup de poignard. « Seigneur, ne leur imputez pas ce péché, dit-il, car ils ne savent ce qu'ils font. » Aussitôt un autre soldat lui fendit la tête d'un coup de sabre. Ce martyre arriva le 25 janvier 674.

PRIX (saint), fut martyrisé avec saint Thyrse dans un lieu, à une époque et dans des circonstances qui nous sont inconnus. L'Eglise fait leur fête le 24 janvier.

PROBE (saint), fut martyrisé pour la foi chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dioclétien. Le juge qui les condamna se nommait Maxime. (*Voy.* TARAQUE.)

PROBE (saint), martyr, fut mis à mort par attachement pour la vraie religion, avec les saints Arcade, Pascase et Eutychien. (*Voy.* l'article ARCADE pour plus de détails.)

PROBE (saint), souffrit le martyre à Riéti. Nous voyons dans le Martyrologe romain que les saints martyrs Juvénal et Eleuthère lui apparurent au moment de sa mort. L'Eglise honore sa mémoire le 15 mars.

PROBUS (*Aurelius Valerius*), natif de Sirmich en Pannonie, parvint aux grades les plus élevés sous Aurélien et sous Tacite, auquel il succéda en 276, quand les soldats l'eurent assassiné. Il gouverna sagement, et fut lui-même assassiné à Sirmich par ses soldats. On le regretta universellement. Nous ne parlons pas des événements de son règne, parce que l'histoire de ce prince n'est pas le moins du monde importante pour notre sujet. L'Eglise ne l'a pas mis au nombre des persécuteurs; pourtant il y eut des martyrs sous son règne, notamment saint Trophime, saint Sabbace et saint Dorgmédon. En effet, ce prince ne persécuta pas les chrétiens. Ce furent les édits d'Aurélien que les gouverneurs des provinces firent exécuter, et qui portèrent leurs fruits de sang jusque sous le règne de cet empereur, auquel on ne peut reprocher aucun acte de cruauté.

PROBUS, préfet sous l'empereur Valérien, fit mourir à Rome sainte Anastasie, vierge, dite l'ancienne. Il la fit charger de chaînes, souffleter, tourmenter par le feu, frapper à coups de bâton. Il lui fit déchirer les mamelles, arracher les ongles, casser les dents, couper les mains et les pieds, et enfin décapiter. Saint Cyrille, qui assistait à son martyre, lui ayant donné de l'eau qu'elle lui avait demandée, fut pris par ordre de Pro-

bus, et reçut aussi la couronne du martyre.

PROBUS, gouverneur de Pannonie sous l'empire de Dioclétien, fit arrêter, en 304, à Sirmium, saint Irénée, qui en était évêque, et n'ayant pu le contraindre à sacrifier aux dieux, le condamna à avoir la tête tranchée. Quelque temps après, et dans la même année, parcourant la province soumise à son commandement, il fit mourir à Cibales saint Pollion, chef des lecteurs de l'église de cette ville. (*Voy.* POLLION.)

PROCESSE (saint), l'un des principaux gardes de saint Pierre et de saint Paul. Converti par ces saints apôtres, avec saint Martinien et quarante-sept autres soldats, il souffrit le martyre par ordre de Néron, en l'année 66, comme les deux apôtres Pierre et Paul. Tous ses compagnons, c'est-à-dire saint Martinien et les quarante-sept soldats, furent martyrisés en même temps. Surius donne des Actes de saint Processe et de saint Martinien : Baronius n'hésite pas à les croire fidèles, mais ils sont évidemment sans autorité. Il faut, par rapport à ces deux saints, se borner à ce qu'en dit saint Grégoire (1).

PROCHORE (saint), l'un des sept premiers diacres, reçut la couronne du martyre après s'être rendu célèbre par sa foi et ses miracles. Il est inscrit au Martyrologe romain le 9 avril.

PROCLE (saint), mourut martyr, sous Trajan, avec saint Hilarion. L'histoire ne nous dit point ni le lieu de sa mort, ni la manière dont elle arriva. Il fut un de ceux que le grand empereur fit mourir en si grand nombre pour cause de christianisme. Sa fête arrive le 12 juillet.

PROCOPE (saint), natif de Jérusalem, vivait retiré à Bethsan, nommée aussi Scythopolis. Là, il entra dans les ordres saints, et reçut les grades de lecteur et d'exorciste. Il fut aussi professeur de langue grecque. Chaste au plus haut degré, pieux autant qu'il est possible de l'être, il était, au dire de son historien, un homme divin. Souvent il était des jours entiers sans boire ni manger : de l'eau et du pain lui suffisaient. En l'an de Jésus-Christ 303, quand arrivèrent en Palestine les édits furieux de Dioclétien, Procope fut la première victime de la persécution. Arrêté à Bethsan, il fut conduit à Césarée, ainsi que plusieurs autres chrétiens. Paulin était gouverneur de la province. Il intima au saint l'ordre de sacrifier. Les réponses fermes et nettes du saint ayant convaincu Paulin de l'inutilité de son insistance, il le condamna à être décapité. L'Eglise vénère sa mémoire le 8 juillet. (*Voy.* Steph. Assemani, t. II, p. 166; Ruinart; Henri de Valois; Eusèbe de Césarée.)

PROCOPE (saint), martyr, mourut à Constantinople, sous l'empereur Léon, avec saint Basile qui, comme lui, combattit avec courage pour le culte des saintes images. L'Eglise fait leur fête le 27 février.

PROCULE (saint), souffrit le martyre avec saint Hilarion, sous l'empereur Trajan et le président Maxime. L'Eglise fait collectivement leur fête le 12 juillet.

PROCULE (saint), reçut la palme du martyre à Bologne, sous le règne de l'empereur Maximien. L'Eglise honore sa mémoire le 1er juin.

PROCULE (saint), diacre et martyr, mourut pour Jésus-Christ en l'année 305 de l'ère chrétienne. C'était durant l'atroce persécution que Dioclétien faisait endurer à l'Eglise du Seigneur. Le diacre saint Sosie (*Voy.* son titre) était emprisonné à Pouzzoles où il avait généreusement confessé la foi pour Jésus-Christ. Procule venait le voir dans sa prison. Ce qu'ayant appris Draconce, il le fit arrêter, cruellement fouetter et mettre en prison aussi. Peu de temps après, Timothée, ayant succédé à Draconce, fit amener tous les saints à l'amphithéâtre, où il les fit jeter aux bêtes. Aucune n'ayant voulu leur faire de mal, il les fit tous décapiter. L'Eglise célèbre la fête de saint Procule le 19 septembre.

PROCULE (saint), martyr, répandit son sang pour la foi avec les saints Ephèbe et Apollone. Ce fut le consulaire Léonce qui les fit arrêter au moment où ils priaient auprès du corps de saint Valentin. Ils périrent par le glaive. L'Eglise honore leur mémoire le 14 février.

PROCULE (saint), évêque, fut martyrisé à Narni, ville de l'Etat ecclésiastique. Après un grand nombre d'œuvres éclatantes, il fut décapité par l'ordre de Totila, roi des Goths. L'Eglise honore sa mémoire le 1er décembre.

PROCULE (saint), fut martyrisé à Terni. Ce saint évêque souffrit la mort dans des circonstances qui nous sont inconnues. L'Eglise fait sa fête le 14 avril.

PROCULE, juge, qui, en Afrique, condamna sainte Restitute à être brûlée vive sur la mer, dans une barque où il la fit placer avec une grande quantité de poix et d'étoupe, et à laquelle il fit mettre le feu.

PROMOTE, qualifié consulaire, dans les Actes des saints Secondien, Marcellin et Vérien, fit décapiter ces trois saints en Toscane. Il est très-probable qu'il était magistrat dans cette partie de l'Italie, et qu'il ne fut pour rien dans l'arrestation des trois saints, qui eut lieu à Rome, et dans les tourments qu'on leur fit souffrir dans cette ville avant de les envoyer en Toscane.

PROSDOCE (sainte), fille de sainte Domnine et sœur de sainte Bérénice, est honorée comme martyre avec elles par l'Eglise, le 4 octobre. (Pour plus de détails, *voy.* les Actes de sainte DOMNINE, à son article.)

(1) Dans notre *Histoire des persécutions*, une virgule placée avant le mot *Mamertine* par le prote, au lieu de l'être après, nous fait donner ce mot comme le nom d'une sainte martyrisée avec saint Processe et saint Martinien, tandis que c'est le nom de la prison où ces saints gardaient les apôtres. Voici la phrase vicieuse : « Processe et Martinien, gardes de la prison, Mamertine et quarante-sept autres. » Voici la phrase normale : « Processe et Martinien, gardes de la prison Mamertine, et quarante-sept autres. » (*Hist. des perséc.*, vol. I, pag. 158.)

PROTAIS (saint), martyr à Milan sous Néron, avec saint GERVAIS (*Voy.* ce nom).

PROTAIS (saint), eut l'avantage glorieux de mourir pour sa foi à Cologne. On ignore dans quelles circonstances. L'Eglise fait sa mémoire le 4 août.

PROTE (saint), martyr, fut mis à mort avec saint Hyacinthe, sous le règne de Valérien, en 257. On lit dans les Actes de sainte Eugénie, honorée par l'Eglise le 25 décembre que tous deux servaient chez cette sainte en qualité d'eunuques. S'il faut en croire leur épitaphe rapportée par le pape Damase, tous deux étaient frères. Leurs reliques sont déposées à Rome, dans l'église de Saint-Jean-Baptiste. Nous manquons de détails bien circonstanciés sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 11 septembre.

PROTE (saint), prêtre et martyr, fut martyrisé à Torre en Sardaigne avec le diacre Janvier. Ayant été envoyés dans cette île par le pape saint Caius, ils furent mis à mort sous le président Barbare, du temps de l'empereur Dioclétien. L'Eglise honore collectivement leur mémoire le 25 octobre.

PROTÉE, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept ÉGYPTIENS.

PROTÈRE (saint), martyr, fut ordonné prêtre par saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie. On ignore complétement sa famille et l'éducation qu'il reçut. Dioscore, le successeur de saint Cyrille, et qui était eutychien, voulant attacher notre saint à son parti, le fit archiprêtre de l'église d'Alexandrie ; mais Protère vit le piége et n'en resta que plus attaché à sa foi. Le concile de Chalcédoine ayant déposé Dioscore, il fut élu à sa place et ordonné en 452. Deux partis dès lors se partagèrent les esprits : celui de Dioscore, représenté par Timothée surnommé Elure, et par Pierre Monge, tous deux ecclésiastiques, mais pleins de vices, et celui de Protère. Elure animait la populace contre notre saint et lui faisait souffrir mille insultes ; il parvint même à force de cabales à se faire proclamer seul évêque d'Alexandrie. L'empereur l'exila pour le punir, et cet exil exaspéra les eutychiens qui s'en vengèrent par la mort du saint. Ils le massacrèrent le vendredi saint de l'année 457, dans le baptistère attenant à l'église de Saint-Quirin. Ils le mirent ensuite en pièces, le brûlèrent, et ses cendres furent jetées au vent. Son nom est inscrit au calendrier grec le 28 février.

PROTOCTÈTE, confesseur, était prêtre de l'église de Césarée en Palestine. Il est cité avec honneur par Origène, par saint Jérôme, comme un homme d'une vertu éminente. Il fut arrêté avec saint Ambroise, par les persécuteurs qui cherchaient Origène, et conduit avec ce saint jusqu'en Germanie, où était l'empereur Maximin. Ce prince féroce avait coutume de traiter ainsi les grands personnages qu'il voulait faire souffrir, humilier ou rançonner. Ce tyran traîna t les saints confesseurs à sa suite de ville en ville, les assujettissant à toutes sortes d'incommodités, les abreuvant de mauvais traitements : il les fit même tourmenter parfois cruellement. Probablement qu'il les aurait fait mourir, mais les révoltes de différentes parties de l'empire, et notamment de l'Italie, les décrets du sénat qui mettaient le tyran hors la loi, le forcèrent à quitter brusquement la Germanie, et à s'occuper d'autre chose que de tourmenter les chrétiens. Les deux saints confesseurs furent mis en liberté. (*Voy.* AMBROISE.) On ne voit plus rien de Protoctète dans l'histoire.

PROTOGÈNE (saint), évêque de Carres et confesseur, habitait Edesse, où il était prêtre, avec saint Euloge, quand, en 373, Valens, persécutant les catholiques, le bannit avec ce saint dans la ville d'Antinoüs en Barbarie. Tous deux y restèrent, secondant l'évêque de cette ville dans ses travaux apostoliques, convertissant les païens et faisant beaucoup de miracles. A la mort de Valens, son neveu Gratien ayant fait revenir d'exil les confesseurs, saint Protogène et saint Euloge quittèrent Antinoüs pour retourner en Mésopotamie. Protogène fut fait évêque de Carres, où il mourut comblé d'années et riche de vertus. L'Eglise honore sa mémoire avec celle de saint Euloge, le 5 mai. (*Voy.* VALENS.)

PROTOLIGUE (saint), martyr, vivait à Alexandrie. Ce fut là qu'il souffrit le martyre avec ses compagnons saint Bassus et saint Antoine. On les jeta à la mer. L'Eglise honore leur mémoire le 14 février.

PROTUS (saint), martyr, précepteur des saints Cant, Cantien, et de leur sœur Cantianille, les avait élevés dans les principes de la foi chrétienne. En l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien, il fut mis à mort avec eux, dans le bourg d'*Aquæ Gradatæ* (San-Cantiano). (*Voy.* CANTIEN.)

PRUDENCE (saint), évêque, confesseur, souffrit à Tarazona, ville d'Espagne, pour la défense de la religion chrétienne. Nous n'avons point de détails sur son combat. L'Eglise fait sa fête le 28 avril.

PRUSE, ville de Bithynie, eut l'honneur de voir, au IIIe siècle, sous les commencements de Dioclétien, martyriser dans ses murs les saints, Patrice son évêque, Acace, Ménandre et Polyène, tous trois prêtres de son église. Ce fut Julius, proconsul de Bithynie, qui les condamna à mort. (*Voy.* PATRICE.)

PSEUDON, ville située dans le diocèse d'Autun, est célèbre par le martyre de saint Hilaire, vulgairement Hilier, et de saint Florentin. Ces deux saints y vivaient dans la pratique des plus saintes vertus, jeûnant et priant, lorsque les barbares, qui faisaient de fréquentes invasions dans l'empire romain, vinrent piller la ville de Pseudon. Ils commencèrent par enlever les biens des saints martyrs et les firent mourir ensuite dans les tortures.

PTOLÉMÉE (saint), fut martyrisé à Rome, sous l'empire de Marc-Aurèle, par ordre d'un magistrat nommé Urbicus. Saint Ptolémée n'est pas porté dans le Martyrologe romain ;

cependant son martyre ne fait pas doute, puisque saint Justin se plaint hautement qu'on l'ait fait mourir, dans sa seconde *Apologie* adressée à l'empereur et au sénat. Ruinart nous donne ses Actes que nous transcrivons.

« Un païen irrité contre sa femme qui était chrétienne, et que la justice du prince avait protégée contre sa fureur, tourna sa haine contre un chrétien nommé Ptolémée, qui avait donné à cette femme la première teinture de notre religion. Il résolut de le perdre, et dans ce dessein il s'adresse à un centurion de ses amis, lui indique Ptolémée, lui persuade de s'en saisir, et de ne l'interroger que sur un seul chef, savoir s'il est chrétien. Ptolémée, à qui l'ombre du mensonge faisait peur, et dont l'âme pleine de candeur ne pouvait souffrir le moindre déguisement, répondit sans hésiter qu'il était chrétien. Cet aveu fit que le centurion le traita avec une extrême dureté, et le retint longtemps dans une obscure prison. Enfin, ayant été conduit devant le préfet Urbicius, ce juge ne lui demanda que cette seule chose : s'il était chrétien. Lui qui était persuadé que la doctrine de Jésus-Christ est une source féconde de toutes sortes de biens, et que l'unique moyen d'être heureux est de s'attacher à ses maximes, ne balança pas un moment, et il répondit hardiment pour la seconde fois qu'il était chrétien. Au reste, quiconque désavoue la religion chrétienne ne le peut faire que par deux motifs : ou parce qu'il la croit indigne de lui, ou parce que ses mœurs le rendent indigne d'elle. Or ni l'un ni l'autre de ces motifs ne peuvent agir sur un véritable chrétien.

« Ptolémée, ayant ainsi rendu témoignage à la vérité et à la religion qu'il professait, reçut sur-le-champ la récompense de sa généreuse sincérité. Il fut condamné à la mort. Comme on le conduisait au supplice, Lucius, qui était chrétien comme lui et qui n'avait pas l'âme moins grande, fut touché d'un jugement si inique; il alla de ce pas trouver Urbicius. « Quelle est donc cette « justice, lui dit-il en l'abordant, qui vous « fait condamner un homme à perdre la vie, « parce qu'il porte un nom qui vous est « odieux ? Quoi ! sans être ni adultère, ni « homicide, ni ravisseur du bien d'autrui, « ni coupable d'aucun autre crime, il suffit, « pour mériter la mort au tribunal du pré- « fet Urbicius, de confesser qu'on est chré- « tien ! Croyez-moi, cette horrible injustice « ne convient point au temps où nous vi- « vons. Par là vous déshonorez la piété de « nos empereurs, et vous faites injure à « l'équité du sénat. — N'es-tu pas aussi « chrétien ? interrompit le préfet, toi qui « m'oses parler ainsi ? Du moins il me sem- « ble que tu en as le langage et les maniè- « res. » Lucius l'ayant confessé, le préfet l'envoya au supplice sur les pas de Ptolémée. « Je te rends grâces, Urbicius, lui « dit ce soldat de Jésus-Christ en allant à « la mort, de ce que tu m'ôtes au plus mé- « chant de tous les maîtres, pour me donner « au meilleur de tous les pères. » Un troisième chrétien étant survenu, et ayant fait au juge les mêmes reproches, partagea avec les deux premiers et l'ignominie de leur mort et la gloire de leur triomphe. »

PTOLÉMÉE (saint), évêque de Pentapolis, martyr. On croit qu'il cueillit la palme du martyre à Pise. Ce fut durant la persécution de Néron.

PTOLÉMÉE (saint), porté au Martyrologe romain comme soldat et martyr, à la date du 20 décembre. (*Voy.* AMMON D'ALEXANDRIE.)

PTOLÉMÉE (saint), souffrit le martyre à Rome vers l'an 166. (*Voy.* LUCE.)

PTOLOMÉE (saint), évêque, disciple de saint Pierre. Cet apôtre l'ayant envoyé en Toscane pour y prêcher l'Évangile, il en confirma les vérités par l'effusion de son sang à Népi. (*Extrait du Martyrologe romain*, au 24 août.)

PUBLIE (saint), *Publius*, fut martyrisé à Saragosse en Espagne par les ordres de Dacien qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui : on trouvera leurs noms à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne. C'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril. (*Voy.* Prudence, *de Cor.* hym. 4 ; Tillemont, vol. V, p. 229 ; Vasseus, *Belga*.)

PUBLIE (saint), fut martyrisé en Afrique avec les saints Victor, Hermès et Papias. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Église fait leur mémoire le 2 novembre.

PUBLIUS, qualifié préfet dans les actes de sainte Félicité, fut, en l'année 164, chargé par l'empereur Marc-Aurèle d'interroger sainte Félicité et ses sept fils, et de les exhorter à obéir aux ordonnances qui prescrivaient de sacrifier aux dieux de l'empire. Publius s'acquitta de sa mission avec plus de modération que n'en mettaient d'ordinaire, dans ces sortes d'affaires, les magistrats de ce temps-là. Il n'eut point à juger ni à prononcer de sentence. Sur un rapport circonstancié qu'il adressa à l'empereur, celui-ci nomma des juges qui condamnèrent et firent mettre à mort sainte Félicité et ses sept fils. (*Voy.* FÉLICITÉ.)

PUBLIUS (saint), évêque d'Athènes, fut martyrisé dans sa ville épiscopale, sous le règne de Marc-Aurèle. La mort du saint évêque, heureuse pour lui, devint funeste à son troupeau ; car étant resté quelque temps sans pasteur, il perdit presque entièrement la foi. Il y fut ramené par saint Quadrat, qui fut son premier évêque après saint Publius. L'Eglise fait la fête de ce saint martyr le 21 janvier.

PUBLIUS (saint), évêque et martyr, donna son sang pour Jésus-Christ en Asie. Il eut pour compagnon de son triomphe saint Aurèle. L'Eglise honore leur mémoire le 12 novembre.

PUBLIUS (saint), reçut la palme du martyre en Afrique, avec les saints Julien, Mar-

cel et leurs compagnons, dont les noms sont ignorés. L'Eglise fait leur fête le 19 février.

PUNA, ville située dans la province de Quito (Mexique), et dont les habitants mirent à mort le bienheureux Vincent de Valverde, qui voulait les convertir en 1543, quelques années après que Pizarre était allé à la conquête du Pérou.

PUPULE (saint), martyr, souffrit pour la foi à Alexandrie, sous Numérien, avec les saints Céréal, Caius et Sérapion. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise vénère leur mémoire le 28 février.

PURCHASIE. M. Jéhan (de Saint-Clavien) a imprimé dans un ouvrage de chimie les lignes suivantes, que M. Pignard me transmettait comme renseignement pendant qu'on imprimait les premières feuilles de ce *Dictionnaire :* « Emeric David a découvert un monument historique constatant que, vers le milieu du XIe siècle, on conservait à Dijon un très-ancien vitrail peint, représentant le *Martyre de sainte Purchasie*, et provenant de la vieille église restaurée par Charles le Chauve (Saint-Denis.) » Je pensai qu'on avait pu confondre avec sainte Pascasie ou Paschasie, dont il est fait mention à l'article Bénigne de ce *Dictionnaire*. Mes recherches et une lettre que je viens de recevoir d'un vénérable chanoine de Dijon me confirment dans cette opinion. Une faute typographique aura causé cette erreur. Quant à sainte Pascasie, je ne l'ai pas donnée comme martyre, parce que tous les Martyrologes avant M. du Saussay ne l'ont pas donnée comme telle; le Martyrologe romain ne lui accorde pas ce titre; Bollandus non plus, 9 janv., p. 567. Grégoire de Tours (*De Gloria martyr.*, c. 51, p. 120; *de Gloria confessorum*, c. 42, p. 423) la nomme seulement une femme sainte et religieuse. Suivant ceux qui la font martyre, elle aurait, après avoir confessé la foi dans les prisons et dans les supplices, été décapitée par les païens, sous Marc-Aurèle, dans un âge fort avancé.

PUY (le bienheureux Philippe du), était encore dans le sein de sa mère, quand saint Antoine de Padoue prédit son martyre. Il passa son enfance et sa jeunesse dans une innocence vraiment angélique. Il se fit frère mineur et se rendit en Terre sainte. Il était à Azot quand la ville tomba, par trahison, au pouvoir des musulmans, qui condamnèrent les chrétiens à la mort, au nombre de deux mille. Philippe demanda à être martyrisé le dernier. Les musulmans, espérant qu'il allait abjurer, y consentirent; mais il profita de cette faveur pour exhorter les chrétiens à mourir avec courage. Quand on eut raconté au sultan la conduite de Philippe, il lui fit couper une à une les articulations des doigts, en présence des chrétiens. Malgré cela, le généreux martyr ne cessa d'exhorter ses compagnons de souffrances à supporter courageusement la mort pour recevoir la couronne de gloire que Jésus-Christ donne à ceux qui meurent pour lui. Le sultan, voyant la persistance de ce généreux soldat de Jésus-Christ, le fit écorcher vif jusqu'à la partie inférieure du corps, et lui fit couper la langue. La manière dont il supporta ces tourments fit la joie des chrétiens et enflamma de plus en plus la fureur des musulmans. Comme sa langue mutilée ne permettait plus qu'il pût adresser la parole aux compagnons de son martyre, il les encourageait encore du geste. Il fut enfin décapité avec les autres, et son âme s'envola vers les cieux sa récompense. (*Chronique des Frères Mineurs*, t. I, p. 215 *bis* ; t. II, p. 148.)

PYDNE, aujourd'hui Kitros, ville de Macédoine, en Piérie, sur le golfe Thermaïque, vit le martyre de saint Alexandre, que Galère fit mourir en 298. Cet Alexandre, nouvellement converti, avait été ardent persécuteur des chrétiens. Bollandus raconte sa vie au 14 mars.

Q

QUADRAT (saint), l'apologiste, qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque d'Athènes, comme l'ont fait beaucoup d'auteurs, entre autres Fleury et tout récemment Bouillet, avait été disciple des apôtres, avait vu plusieurs des personnes guéries et ressuscitées par Jésus-Christ. Il ne pouvait donc pas être le même que saint Quadrat, nommé évêque d'Athènes en 170, du temps de saint Denis. Eusèbe donne à saint Quadrat l'apologiste le titre d'évangéliste. Il appelle ainsi ces successeurs des apôtres, qui, renonçant à tout bien ici-bas, se faisaient en tous lieux les prédicateurs et les propagateurs de l'Evangile : missionnaires qui n'avaient point de demeure fixe, et qui allaient par toute la terre, glanant pour Jésus-Christ les épis çà et là égarés.

Quadrat présenta, en l'année 126, à l'empereur Adrien, une Apologie qu'il avait composée en faveur des chrétiens, et dont il ne nous reste plus rien, si ce n'est quelques fragments conservés par Eusèbe. Cet ouvrage, abondant en raisonnements forts et solides, plein d'érudition, de raisons lumineuses, est appelé par saint Jérôme un *ouvrage fort utile*. Adrien en fut touché, et, se rendant aux raisonnements que l'illustre apologiste faisait valoir, il cessa la persécution qu'il avait allumée contre l'Eglise. Quelques auteurs veulent que saint Quadrat l'apologiste ait été évêque de Magnésie, et qu'il y ait été martyrisé. Rien à cet égard n'est solidement établi.

QUADRAT, l'un des trois magistrats qui firent mourir à Langres les saints Eleusippe, Speusippe et Meleusippe, en l'an 180, sous l'empire de Marc-Aurèle. Ce fut lui qui se montra le plus acharné contre les saints martyrs, et qui alla même jusqu'à frapper

avec le poing au visage deux d'entre eux, saint Eleusippe et saint Speusippe. (*Voy.*, pour les détails, l'article SPEUSIPPE.)

QUADRAT (saint), souffrit le martyre avec les saints Théodose, Emmanuel et quarante autres saints dont les noms glorieux ne sont point parvenus jusqu'à nous. L'Eglise fait collectivement leur fête le 26 mars.

QUADRAT (saint), fut martyrisé à Nicomédie. Après avoir été tourmenté à plusieurs reprises, durant la persécution de Dèce, il eut enfin la tête tranchée. Il est inscrit au Martyrologe romain le 7 mai.

QUADRATIEN, préfet impérial, qui, au commencement du règne de Julien l'Apostat, fit arrêter à Arezzo et décapiter les saints Donat, évêque de cette ville, et Hilarin, moine.

QUADRATUS (*Statius*), gouverneur à Smyrne, fit martyriser dans cette ville saint Polycarpe, qui en était évêque, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle.

QUART (saint), martyr, est désigné par saint Cyprien comme ayant été compagnon du martyre de saint Sixte II (*Ep. ad success. episc.* 80 Fello; 82 Pamelio). Alban Butler dit que le mot *Quartus* est une faute de copiste dans saint Cyprien, lequel avait entendu désigner non un saint, mais quatre diacres ou sous-diacres qu'Anastase donne à saint Sixte comme compagnons de son martyre. Cette explication de l'auteur anglais est au dernier point impertinente, quand l'Eglise a adopté la faute de copiste en comptant saint Quart comme saint et en mettant sa fête au 6 août. On n'a pas de détails circonstanciés sur son martyre; on pense qu'il fut décapité.

QUART (saint), martyr, eut le bonheur de donner sa vie pour la défense du christianisme, durant les persécutions que les empereurs romains firent souffrir à l'Eglise. Il versa son sang dans cette terre d'Afrique si rougie par le sang chrétien et si riche alors de généreux et sublimes dévouements. L'époque de son martyre est inconnue. On sait seulement qu'il souffrit avec les saints Adjuteur, Victur, Victor et Victorin, et trente autres dont les Martyrologes n'ont point conservé les glorieux noms. C'est le 18 décembre que l'Eglise et les fidèles célèbrent la mémoire de ces saints martyrs.

QUARTE (sainte), martyre, fut mise à mort pour la foi dans la ville de Lyon en 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle, avec saint Pothin et les glorieux compagnons du combat de ce saint évêque. Elle fut décapitée, parce qu'elle était citoyenne romaine. L'Eglise fait la fête de ces saints martyrs le 2 juin.

QUARTILLOSIE (sainte), martyre en Afrique sous Valérien, vit martyriser avant elle son mari et son fils. Le dernier lui apparut trois jours après pour lui assurer que Dieu voyait ce que souffraient les confesseurs, et bientôt après elle reçut la même couronne. Nous ne la trouvons pas inscrite au Martyrologe.

QUARTUS (saint), fut martyrisé à Rome sur la voie Latine, dans le lieu appelé les *Cent-Salles*. Il eut pour compagnon de ses souffrances saint Quintus. Leurs corps furent transportés à Capoue, et l'Eglise fait collectivement leur mémoire le 10 mai.

QUATRE COURONNÉS (les), frères martyrs à Rome. Ces quatre frères furent arrêtés dans la persécution de Dioclétien pour s'être déclarés contre le culte des idoles, et furent fouettés avec des cordes garnies de plomb jusqu'à ce qu'ils expirassent sous les coups. Leurs noms ne furent connus que longtemps après leur martyre: c'est pour cela qu'on les vénère sous celui des quatre couronnés. Ils se nommaient Sévère, Sévérien, Carpophore et Victorin. Ce fut sur la voie Lavicane qu'eut lieu leur supplice. Ils sont honorés par l'Église le 8 novembre.

QUENTIN (saint), martyr, était fils d'un sénateur romain nommé Zénon. L'ardeur de sa foi, le zèle qu'il avait pour la propagation de l'Evangile, le portèrent à quitter sa patrie pour travailler à la conversion des infidèles: il vint dans les Gaules, accompagné de saint Lucien de Beauvais, de saint Denis de Paris, et de saint Platon de Tournay, s'il faut en croire d'anciens Actes. Si cela est vrai, il faut admettre que saint Quentin vint dans les Gaules en l'année 245. Les Actes de ce saint portent qu'il vint avec saint Lucien jusqu'à Amiens, où il s'arrêta pour prêcher l'Evangile, tandis que saint Lucien se dirigea vers Beauvais. Saint Quentin faisait de nombreux miracles, qui rendaient ses prédications d'autant plus puissantes, d'autant plus efficaces. Le préfet Rictius Varus, vulgairement appelé Rictiovare dans les Actes d'un grand nombre de martyrs, entendit parler de saint Quentin; il était dans les environs de Reims ou de Soissons. Il résolut la mort du saint, et fit diligence pour arriver à Amiens. Voyant les progrès que la foi chrétienne faisait dans cette ville grâce au saint prédicateur, il le fit arrêter et conduire en prison. Le lendemain, saint Quentin, chargé de chaînes, comparut devant lui: menaces, prières, tout fut employé pour ébranler le saint martyr, mais inutilement. Alors Rictius Varus le fit battre cruellement et renfermer dans un cachot obscur, où nul n'avait la permission de le voir ou de lui porter les secours dont il avait besoin; mais la nuit suivante, disent ses Actes, un ange vint le tirer de prison et lui ordonna d'aller prêcher au peuple. On dit qu'animé par les souffrances qu'il venait d'endurer, le saint se surpassa et fit un discours qui convertit six cents personnes: les gardes mêmes se convertirent. Le préfet au dernier point furieux de ce qui venait de se passer, fit ramener le saint devant lui, et après avoir de nouveau essayé de le vaincre par une feinte douceur, il le fit étendre sur le chevalet et tirer avec des poulies presque jusqu'à le démembrer; ensuite il le fit fouetter avec des chaînettes de fer, et lui fit verser sur le dos de l'huile, de la poix et de la graisse bouillantes. On lui brûla les côtés avec des torches ardentes; on lui mit dans la bouche de la chaux, du vinaigre et

de la moutarde. Voyant que rien ne pouvait l'abattre, le préfet le menaça de l'envoyer à Rome aux empereurs ; mais le saint lui déclara que Dieu étant partout, il serait à Rome comme en tous lieux, sous sa protection : alors le préfet, qui se rendait dans le pays des *Veromandui*, ordonna aux soldats de charger de chaînes le saint et de marcher en avant jusqu'à ce que lui-même les eût rejoints. Les soldats conduisirent donc le saint jusqu'à la ville appelée alors *Augusta Veromanduorum*, aujourd'hui simplement village de Vermand. Rictius Varus y arriva le lendemain ; de nouveau il fit tourmenter le saint de la façon la plus cruelle : il le fit, disent ses Actes, percer depuis le cou jusqu'aux cuisses avec deux barres de fer ; on lui enfonça des clous sous les ongles et dans plusieurs autres parties du corps. Ses Actes ajoutent qu'il ne mourut point de tous ces supplices, et qu'on fut obligé de le décapiter. Son exécution eut lieu le 31 octobre, jour auquel l'Eglise latine célèbre sa fête. Son corps fut longtemps gardé par les bourreaux, parce qu'on ne voulait pas que les chrétiens le fissent enterrer. Le préfet y ayant fait attacher une grosse masse de plomb, le fit jeter durant la nuit dans la Somme, à deux lieues de Vermand, près d'un bac où l'on passait cette rivière en allant d'Amiens à Laon. Cet itinéraire, pour qui connaît les lieux, est assez difficile à justifier, car en prenant cette route on allonge beaucoup. Le corps de saint Quentin était dans cet endroit depuis cinquante-cinq ans, quand, sous l'empire de Constance et de ses frères, une dame romaine, nommée Eusébie, qui était aveugle, reçut, dit-on, l'ordre d'un ange de venir le chercher : il lui avait été promis que, quand elle l'aurait retrouvé, elle recouvrerait la vue. Faut-il croire ce qui est raconté dans les Actes, savoir qu'Eusébie s'étant mise en prière sur le bord de l'eau près de l'endroit où était le corps du saint, cet endroit se mit à s'agiter, qu'on vit le corps monter petit à petit du fond de l'eau et nager jusqu'à ceux qui étaient au bord? Les Actes disent que de son côté la tête en fit autant. On ajoute qu'Eusébie voulait emporter le corps à Vermand pour l'y enterrer honorablement, mais que le corps devint si pesant qu'on ne put le changer de place, ce qui fit comprendre que le saint voulait rester où il était. Eusébie lui fit bâtir une chapelle, et aussitôt après ce devoir accompli, elle recouvra la vue. Les reliques sont maintenant dans l'église paroissiale de Saint-Quentin. (Tillemont.)

QUÉRÉMON (saint), évêque de Nilopolis en Egypte. (*Voy.* CHERÉMON.)

QUÉRÉMON, était assesseur de Firmien, proconsul d'Asie, sous les commencements de Dioclétien ; il persécutait les chrétiens avec une violence inouïe. La main de Dieu s'appesantit sur lui. Il fut précipité de son chariot devant tout le monde, et reçut d'horribles blessures. Il souffrit durant quelques heures d'atroces douleurs, au milieu desquelles il mourut en invoquant ceux qu'il avait fait mourir.

QUINCE (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Capoue, avec les saints Arcónce et Donat. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. Le Martyrologe romain n'en dit rien. L'Eglise honore leur mémoire le 5 septembre.

QUINCT (saint), reçut la palme du martyre en Afrique avec saint Simplice et quelques autres dont les noms ne nous sont point parvenus. Ils souffrirent durant la persécution des empereurs Dèce et Valérien. L'Eglise honore la mémoire de ces glorieux martyrs le 18 décembre.

QUINCTILLE (sainte), reçut le martyre à Sorrento, avec les saints Quinctus, Marc et neuf autres dont les noms sont ignorés. L'Eglise fait leur fête le 19 mars.

QUINCTUS (saint), martyr, souffrit le martyre en Afrique avec les saints Aquilin, Gémine, Eugène, Marcien, Théodote et Triphon. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur leurs combats, et ne dit point à quelle époque ils souffrirent pour leur foi. L'Eglise célèbre leur mémoire le 4 janvier.

QUINT (saint), eut le glorieux privilége de verser son sang pour la défense de la religion chrétienne avec les saints Hyacinthe, Félicien et Lucius. Leur martyre eut lieu en Lucanie. L'Eglise vénère leur mémoire le 29 octobre.

QUINTE (saint), martyr à Carthage en 250, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce, fut enfermé dans un cachot avec une foule d'autres chrétiens, où, par ordre de l'empereur, on les laissa mourir de faim. L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 17 avril, avec celle de saint Mappalique. (*Voy.* VICTORIN.)

QUINTE (sainte), *Quinta*, martyre, mourut à Alexandrie, sous le règne de l'empereur Philippe, au sein d'une émeute populaire qui eut lieu contre les chrétiens. Voici comment saint Denis, dans une lettre citée par Eusèbe, raconte la conduite et les fureurs des Alexandrins à son égard : « Ils se saisirent ensuite d'une femme chrétienne, appelée Quinte ; ils la menèrent au temple d'une de leurs idoles, et voulurent la forcer de l'adorer ; mais elle, bien loin de consentir à cette impiété, chargea de mille injures cette divinité exécrable : ce qui rendit ce peuple si furieux, qu'il se mit à traîner par les pieds cette fidèle servante de Jésus-Christ, sur le pavé de la ville, qui n'est que de cailloux fort pointus ; et après l'avoir cruellement fouettée et lui avoir meurtri tout le corps avec de gros quartiers de meule, ils allèrent l'achever dans le même faubourg, où ils la firent expirer sous un monceau de pierres. » L'Eglise célèbre la fête de sainte Quinte le 31 janvier.

QUINTIEN, consulaire de Sicile du temps de l'empereur Dèce, fit mourir sainte Agathe comme chrétienne. Il éprouvait pour elle une passion qui devint tellement insistante, que la sainte jeune fille fut obligée de quit-

ter Palerme pour se réfugier à Catane. Il la fit arrêter dans cette dernière ville, et se porta contre elle aux plus horribles excès de cruauté. Après l'avoir fait tourmenter à diverses reprises, il la fit reconduire en prison, où elle mourut. (*Voy.* AGATHE.) Quant à lui, il devint l'objet de la justice et de la vengeance céleste. S'étant emparé des biens de sainte Agathe, il se mit en route pour aller les visiter. Comme il était dans un bateau pour passer la rivière nommée Jarette, un de ses chevaux le prit à la gorge, et un second le jeta d'un coup de pied dans la rivière. On ne put ni le sauver ni retrouver son corps. (Il est important de lire l'article AGATHE.)

QUINTIEN, juge à Ravenne, sous l'empire et durant la persécution de Dèce. Ce fut lui qui fit tourmenter et mettre à mort deux saintes de cette ville, sainte Fusque, seulement âgée de quinze ans, et sa nourrice sainte Maure. (*Voy.* FUSQUE.)

QUINTIEN (saint), martyr, versa son sang pour la foi avec les saints Etienne, Pontien, Attale, Fabien, Corneille, Sexte, Florus, Minervien et Simplicien, qui furent les compagnons de son triomphe. Les circonstances, le lieu et la date de ce martyre sont inconnus. L'Église célèbre leur mémoire le 31 décembre.

QUINTIEN (saint), fut martyrisé en Afrique avec les saints Lucius et Julien. Ils reçurent ainsi la couronne des combattants pour la défense de la religion chrétienne, durant la persécution des Vandales. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 23 mai.

QUINTIEN (saint), reçut la couronne des glorieux combattants de la foi en Arménie, avec saint Irénée ; les Actes des martyrs ne nous marquent pas en quelle ville, à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Église fait leur fête le 1er avril.

QUINTILE (saint), évêque et martyr, répandit son sang pour la foi à Nicomédie dans des circonstances et à une époque qui nous sont inconnues. L'Église fait sa mémoire le 8 mars.

QUINTILIEN (*Julius Proculus Quintilianus*), proconsul romain qui commandait à Smyrne. Il y arriva pendant qu'on y persécutait les chrétiens, sous l'empire de Dèce, en 250. Saint Pione et ses compagnons avaient déjà été tourmentés ; déjà ils avaient subi plusieurs interrogatoires : Quintilien les fit amener devant son tribunal, et après les avoir lui-même interrogés, après les avoir fait tourmenter cruellement, il prononça la sentence qui les condamnait à mort. Nous ne retrouvons plus rien touchant Quintilien. Les Grecs le nomment Procle ou Proclus : on sait que c'est le même nom que Proculus chez les Latins. Il ne faut donc pas commettre la même erreur que ceux qui ont dit qu'il y avait deux proconsuls pour juger et condamner saint Pione, Quintilien et Procle. (*Voy.* PIONE.)

QUINTILIEN (saint), martyr, reçut la couronne du martyre durant la persécution de Dioclétien. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Maxime et Vadas. L'Église fait leur fête le 13 avril.

QUINTILIEN (saint), fut martyrisé à Saragosse en Espagne, par les ordres de Dacien qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui. On trouvera leurs noms à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne ; c'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril (*Voy.* Prudence, *de Cor.* hym. 4 ; Tillemont, vol. V, p. 229 ; Vasseus, *Belga.*)

QUINTIN (saint), était né dans un petit village du diocèse de Paris, nommé *Ville-Parisis*. Nous apprenons du Bréviaire de saint Martin de Tours, et de Chastelain, que notre saint exerçait une charge considérable sous Gontran. Maintenant l'histoire ne s'explique pas : de sorte que l'on ne saurait dire si ce fut sous Gontran, roi de Bourgogne et d'Orléans, ou sous Gontran Boson, général de Sigebert Ier. Ce Gontran, quel qu'il fût, avait une maîtresse, qui devint amoureuse de Quintin. Elle fit tout ce qu'elle put pour l'attirer à elle, mais il fut insensible à ses séductions ; il repoussa ses propositions. Un homme se console d'avoir échoué en pareil cas ; une femme jamais : il se fait dans son cœur une blessure que rien ne peut guérir. La vanité, l'amour-propre humilié ne pardonnent jamais chez une femme qui s'est vue dédaigner. Il faut avoir affaire à des natures d'élite, pour que la vengeance ne vienne pas s'enter sur cette cruelle déception. Toute femme à peu près est une divinité susceptible et jalouse, qui voit avec douleur qu'on ne brûle pas d'encens à ses pieds, et qui éprouve des souffrances indicibles dans sa vanité, si c'est en vain qu'elle a sollicité des adorateurs. La maîtresse de Gontran devint furieuse, et n'ayant pu assouvir sa passion, elle résolut d'assouvir au moins sa vengeance. Elle fit assassiner Quintin comme il passait sur les bords de l'Indre, rivière de Touraine. Saint Quintin est honoré comme martyr avec juste raison, quoiqu'il ne soit pas mort directement pour la cause du christianisme ; mais il mourut victime de la chasteté. L'Église honore sa mémoire le 4 octobre. La cathédrale de Meaux garda longtemps une partie des reliques de ce nouveau Joseph.

QUINTUS ou QUINTE (saint), mourut en prison pour la foi, sous le règne de l'empereur Septime Sévère, en Afrique, ainsi qu'en fait foi le récit de la vision de saint Sature, dans les Actes de sainte PERPÉTUE. (*Voy.* l'article de cette sainte.) L'Église fait sa fête le 9 janvier.

QUINTUS (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution que Dioclétien suscita contre l'Église du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Église célèbre la fête de tous ces saints martyrs le 11 février.

QUINTUS, apostat, était de Phrygie ; il se

trouvait à Smyrne quand saint Germanicus fut exposé aux bêtes, sous l'empire de Marc-Aurèle et sous le proconsulat de Statius Quadratus. Enthousiasmé par l'exemple du saint martyr, il se présenta au proconsul ; « mais s'appuyant trop sur ses propres forces, et écoutant trop facilement un désir indiscret de mourir pour la foi, il donna bientôt de tristes marques de sa faiblesse : car à peine eut-il aperçu les bêtes, qu'il sentit que toute sa résolution l'abandonnait ; il pâlit de frayeur à cet aspect, il recula en arrière, il commença à se repentir de son zèle, et se rendant sans combat au démon qui l'attaquait, il demanda honteusement la vie : il était venu pour abattre les idoles, et il prêta la main pour les soutenir, le proconsul ayant sans peine obtenu de lui qu'il leur sacrifierait. Cet exemple nous apprend à être extrêmement retenus à louer ceux qui, par une présomption téméraire, préviennent la recherche des juges ; et qu'au contraire ceux-là sont dignes de nos louanges et de la gloire du martyre, qui, se défiant d'eux-mêmes, se tiennent cachés, et qui, ne sortant de leur retraite que par l'ordre de Dieu, ne craignent point de combattre, parce qu'ils sont sûrs de vaincre. Aussi voyons-nous que l'Évangile prescrit aux fidèles cette conduite humble et prudente, et que dans le même temps que l'imprudent Phrygien, pour l'avoir négligée, se rend, cède et est vaincu, le sage Polycarpe, pour l'avoir suivie, se soutient, résiste et triomphe. » Ruinart.

QUINTUS (saint), fut martyrisé à Rome, sur la voie Latine, dans le lieu appelé les *Cent-Salles*, avec son compagnon saint Quartus, et leurs corps furent transportés à Capoue. L'Eglise fait collectivement leur sainte mémoire le 10 mai.

QUIONIE (sainte), martyre à Thessalonique, avec sainte Agape et sainte Irène, eut le bonheur de mourir pour notre sainte religion, en l'année 304, durant la persécution que Dioclétien fit souffrir aux chrétiens. Ses Actes lui sont communs avec ceux de sainte Agape, de la même ville. Nous y renvoyons le lecteur. L'Eglise fait la fête de ces saintes femmes et de leurs compagnons le 3 avril.

QUIRIACE (saint), *Quiriacus*, évêque, fut martyrisé à Ostie, sous l'empereur Alexandre, par l'ordre d'Ulpien, préfet du prétoire, avec saint Maxime, prêtre, saint Archelaüs, diacre, et plusieurs autres chrétiens. L'Eglise fait leur fête le 23 août. (*Pris dans le Martyrologe romain.*)

QUIRIAQUE (saint), reçut la couronne du martyre à Augsbourg, avec les saints Largion, Crescentien, Ninge, Julienne et vingt autres, dont les noms sont ignorés. Le même jour et dans la même ville, sainte Hilarie, mère de sainte Afre, martyre, qui veillait au tombeau de sa fille, fut, pour la foi de Jésus-Christ, brûlée au même lieu par les persécuteurs, avec Digne, Euprépie et Eunomie, ses servantes. L'Église fait collectivement leur mémoire le 12 août.

QUIRIC (saint), le même que saint Cyr, fils de sainte JULITTE. (*Voy.* à ces deux noms.)

QUIRIEN (saint), soldat dans l'armée de Maxence, fut martyrisé à Rome en l'an de Jésus-Christ 309, sous le préfet Aurèle. Après avoir subi diverses tortures, il fut décapité. On l'enterra sur la voie Aurélienne. Sa fête a lieu le 11 juin. (*Voy.* Paul Diacre, Raban Maur, Notker.)

QUIRIN (saint), souffrit la mort pour Jésus-Christ sous le règne d'Adrien. La seule chose qu'on sût de lui d'une manière positive, c'est qu'il était païen et qu'il se convertit, après que sa fille (sainte Balbine) eut été guérie des écrouelles par saint Alexandre. L'Eglise honore sa mémoire le 30 mars.

QUIRIN (saint), *Quirinus*, fut décapité dans sa prison le 24 ou le 25 mars 269, sous l'empire de Claude le Gothique. D'autres disent qu'il fut percé d'un coup d'épée. Toujours est-il que Claude fit jeter son corps dans le Tibre. Quel était ce Quirinus? Quelques-uns ont dit qu'il était le second fils de l'empereur Philippe : Or le fils aîné de Philippe n'avait que douze ans en 249, quand les prétoriens le tuèrent avec son père ; et quand Claude fit martyriser saint Quirinus, ce saint devait avoir environ trente ans, s'il était bien le fils de l'empereur Philippe. Cela ne serait guère en rapport avec le Martyrologe d'Adon, qui le nomme un adolescent, ni avec les Actes de saint Maris, qui le traitent d'homme vénérable. Ainsi, adolescent ou vieillard, il était également éloigné de cet âge de trente ans auquel l'homme est déjà loin de l'adolescence et n'a pas encore ce caractère qu'infligent les années et qui rendent vénérable. On pourrait admettre que ce Quirin était l'évêque auquel saint Cyprien avait écrit aux mines, et qui lui répondait, tant en son nom qu'en celui de ses compagnons de captivité. L'Eglise fait la fête de saint Quirin le 25 mars.

QUIRIN (saint), évêque et martyr, reçut la couronne éternelle dans la persécution de Dioclétien en l'an 304 de Jésus-Christ. Ses Actes, que nous donnons ici tout entiers, sont beaux et édifiants. L'Eglise fait la fête de saint Quirin le 4 juin.

Martyre de saint Quirin, évêque (1).

Le démon ayant excité par toute la terre une violente tempête contre l'Eglise, et se servant pour persécuter les saints des puissances du siècle, qui ne rougissaient point de se rendre les ministres de sa fureur ; le démon, dis-je, voyait avec plaisir ses desseins pernicieux s'avancer chaque jour, les empereurs se déclarer pour lui, et les premiers de l'empire lui prêter leurs bras pour faire la guerre au peuple de Dieu. D'un côté, Maximin, par des lois sanglantes, jetait le désordre et l'effroi dans l'armée du Seigneur; et de l'autre, Dioclétien ravageait les Eglises de l'Illyrie par des ordonnances sacriléges, ayant associé à sa tyrannie plutôt qu'à l'em-

(1) Les reliques de ce saint martyr ont été transportées de la Pannonie à Rome, et de Rome en Allemagne, dans le célèbre monastère de Fulde.

pire le cruel Galerius. Ces trois princes impies envoyaient leurs édits dans toutes les provinces, et les gouverneurs avaient ordre de contraindre les chrétiens à sacrifier aux idoles, pendant qu'on fermait les églises, et que les prêtres de Jésus-Christ étaient réduits à cette étrange extrémité, ou de donner de l'encens aux faux dieux, ou de laisser la vie dans les supplices.

Le bienheureux Quirin était pour lors évêque de Siscia, dans la haute Pannonie. Maxime, lieutenant du gouverneur, envoya des soldats se saisir de lui. Le saint, en ayant été averti, sortit de la ville, et comme il cherchait quelque lieu de retraite, il fut pris et conduit à Maxime. « Où fuyiez-vous, lui dit ce magistrat, quand mes gens vous ont arrêté ? — Je ne fuyais pas, répondit l'évêque ; j'obéissais aux ordres de mon maître. Car il nous a été dit : *Si l'on vous persécute dans une ville, retirez-vous dans une autre.* — Maxime : Quel est ce maître à qui vous obéissez si bien ! — Quirin : Ce maître est Jésus-Christ, et qui est aussi le véritable Dieu. — Maxime : Et ne savez-vous pas que les ordres des empereurs s'étendent partout ; on vous aurait trouvé en quelque lieu que vous eussiez été caché ; et celui que vous nommez le véritable Dieu n'aurait jamais pu vous empêcher de tomber entre nos mains, comme en effet il n'a pu vous en garantir. — Quirin : Le Dieu que nous adorons est toujours avec nous ; et en quelque lieu que nous nous trouvions, il peut nous secourir ; il était avec moi quand j'ai été arrêté, et à l'heure que je vous parle, il me fortifie, il me rassure, et c'est lui qui vous répond par ma bouche. — Maxime : Vous ne cherchez par ces longs discours qu'à vous dispenser d'obéir, ou du moins à obéir plus tard ; tenez, lisez avec respect ces divins caractères, et ne différez plus à vous soumettre aux ordres qu'ils contiennent. — Quirin : Je n'en reçois point de cette sorte, parce qu'ils sont pleins d'impiété, et que, contre le commandement exprès de Dieu, ils obligent ses serviteurs à sacrifier à vos dieux qui ne sont que des divinités imaginaires. Il n'en est pas de même de mon Dieu. Il est au ciel, sur la terre et dans la mer ; il est en tous lieux, il est au-dessus de toutes choses, parce qu'il contient et renferme toutes choses. — Maxime : Bonhomme, quelles fables nous débitez-vous là ? Allons, l'encensoir à la main, venez, et apprenez aujourd'hui qu'il y a des dieux que vous ne connaissez pas encore. Vous ne vous repentirez pas d'avoir obéi et cette soumission vous vaudra plusieurs degrés d'intelligence. Tâchez donc de vous persuader vous-même de la nécessité de cette soumission : et si vous n'êtes pas encore convaincu de l'existence de nos dieux, feignez du moins de l'être. Sinon, vous pouvez vous attendre à toutes sortes de tourments, et enfin à une mort horrible. — Quirin : Ces tourments dont vous me menacez ne feront qu'augmenter ma gloire, et cette mort horrible dont vous croyez m'épouvanter ne sera qu'un passage à une vie éternelle, si toutefois je ne m'en rends pas indigne ; pour éviter ce malheur j'ai résolu de ne point obéir à vos empereurs, mais de n'obéir qu'à mon Dieu. Je ne crois point que vos dieux soient des dieux, et je ne brûlerai point d'encens sur l'autel des démons. Je n'en connais point d'autre que celui de mon Dieu, et c'est sur cet autel que j'ai offert plus d'une fois des sacrifices d'agréable odeur. — Maxime : Votre folie vous sera funeste, et elle pourrait bien vous conduire à la mort. Croyez-moi, sacrifiez aux dieux. — Quirin : Je ne sacrifie point à des démons. Car il est écrit : *Tous les dieux des nations ne sont que des démons* (*Psal.* XCV). » Alors Maxime lui fit donner plusieurs coups de bâton. Après que Quirin les eut reçus, Maxime lui dit : Ouvrez les yeux enfin, et reconnaissez que les dieux de l'empire sont tout-puissants ; cet aveu vous vaudra une place parmi les prêtres de Jupiter. Mais si vous persistez toujours dans votre incrédulité, je vous renverrai par-devant le gouverneur de la province (1), qui ne vous fera aucun quartier, et vous serez condamné à la mort sans rémission. — Quirin : Ce sera pour lors que je serai véritablement prêtre, que j'en ferai les fonctions sacrées en m'offrant moi-même à mon Dieu en sacrifice. Au reste, les coups que vous m'avez fait donner ne m'ont point fait de mal ; je me livrerai volontiers à de plus grands tourments, afin que ceux qui sont sous ma conduite connaissent que le chemin des souffrances est le plus court et le plus aisé pour arriver au ciel. — Maxime : Qu'on le mène en prison, et qu'on le charge de chaînes, nous verrons si ce traitement le rendra plus sage. — Quirin : La prison ne me fait point de peur ; ce ne peut être pour moi qu'un séjour agréable, puisque j'y serai avec mon Dieu qui est toujours avec ceux qui l'adorent et qui l'aiment. »

Le saint évêque chargé d'une grosse chaîne fut conduit en prison. En y entrant, il fit cette prière à Dieu : « Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous voulez bien que j'aie le bonheur de souffrir pour vous. Je vous prie, mon Dieu, que tous ceux qui sont ici détenus sachent que j'adore le vrai Dieu, et qu'ils croient qu'il n'y en a point d'autre que vous. » Sur le minuit, la prison parut éclairée d'une grande lumière ; le concierge (2) plein d'étonnement entre dans la chambre du saint ; et se jetant à ses pieds il lui dit en pleurant : « Priez le Seigneur qu'il me fasse miséricorde, car je crois qu'il n'y a pas d'autre Dieu que celui que vous servez. » Le saint évêque l'exhorta de persévérer, et le baptisa au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Au bout de trois jours Maxime fit partir Quirin pour la première Pannonie, pour être jugé par Amantius, et être puni du dernier supplice, conformément à l'édit des empereurs.

Lorsque le bienheureux martyr fut entré

(1) Amantius, gouverneur de la première Pannonie.

(2) Il se nommait Marcel.

dans la Pannonie, on le conduisit de ville en ville tout enchaîné, et on le fit voir en cet état à toutes celles qui sont le long du Danube. Enfin on le présenta à Amantius, comme il retournait de Scarabantia (1). Mais il jugea à propos de l'envoyer devant lui à Sabarie (2), où il remit l'instruction de son procès. Cependant plusieurs femmes chrétiennes se rendirent auprès du saint évêque, lui apportant toutes sortes de rafraîchissements. Et il arriva que comme il voulut bénir le pain et le vin qu'on lui offrait, les chaînes tombèrent d'elles-mêmes de ses mains pour lui laisser la liberté de faire la bénédiction. Après qu'il eut pris quelque chose, et que ces saintes femmes se furent retirées, on lui fit prendre le chemin de Sabarie. Quelques jours après son arrivée en cette ville, Amantius se le fit amener en plein théâtre. « Je veux que vous me disiez, lui dit le gouverneur, si tout ce qui est porté dans l'interrogatoire que vous avez prêté devant Maxime est vrai : vous y paraissez furieusement entier dans vos sentiments. » Quirin répondit : « J'ai confessé le vrai Dieu à Siscia, je n'ai jamais adoré que lui ; il est le seul et le véritable Dieu. — Amantius : J'ai de la peine à me résoudre à vous faire tourmenter à l'âge où je vous vois; je veux auparavant tenter la voie de la douceur et de la persuasion; je souhaite du moins que vous vous rendiez : l'assurance que je vous donne de la vie n'a-t-elle rien qui vous touche, ne pourrait-elle point vous faire changer d'opinion? Vous pouvez vous faire une vieillesse heureuse, obéissez aux édits et servez les dieux. — Quirin : Que mon âge ne vous arrête pas ; la foi que je conserve à mon Dieu me peut rendre supérieur aux tourments les plus affreux. N'espérez donc pas que je me rétracte ; ni les douceurs d'une vie heureuse, ni les horreurs d'une mort cruelle ne pourront jamais me faire changer un seul article à ma créance. Mon âme est inébranlable à toutes vos attaques. — Amantius : Qui vous fait ainsi courir à la mort, pour ne vouloir pas paraître avoir quelque déférence pour les ordres de votre prince, et quelque respect pour la religion? Quelle fureur! Aimer mieux perdre la vie que de la sauver par un simple désaveu, lorsqu'il n'y a presque point d'homme à qui il faille faire violence pour l'obliger à désavouer ce qu'il a fait, s'il peut par là sauver sa vie. Vivez, vivez, rachetez vos jours par un peu de soumission, et ne marquez plus une si grande répugnance à obéir à nos lois. — Quirin : Un homme qui aimerait la vie, ou de qui l'esprit serait affaibli par l'âge, pourrait se rendre à vos discours. Mais pour moi qui ai appris de mon Dieu qu'une vie qui n'est point sujette à la mort doit suivre immédiatement celle-ci, je n'ai garde de prendre le change : j'arriverai fidèle au terme. La condition de ces personnes dont vous parlez présentement est bien différente de la mienne; car lorsqu'en renonçant leur Dieu ils pensent à prolonger leur vie, ils meurent en effet ; et moi en confessant mon Dieu, quoique je semble mourir, je ne fais que m'avancer vers la vie éternelle; et si enfin je n'obéis pas à vos lois, c'est que je ne puis les accorder avec celles de Jésus-Christ. — Amantius : Puisque vous opposez toujours une résistance opiniâtre à tout ce que nous avons cru vous devoir dire pour vous obliger à vous soumettre aux ordres des empereurs, il faut que vous serviez d'exemple à tous les chrétiens, et que le genre de votre mort retienne dans le devoir ceux qui ne sont pas comme vous las de vivre. »

Après donc que le gouverneur eut fait endurer au saint évêque plusieurs sortes de tourments, il lui fit enfin attacher au cou une meule de moulin, avec laquelle il fut précipité dans la rivière qui passe à Sabarie. On le vit longtemps porté sur l'eau, parlant au peuple qui bordait la rivière, et l'exhortant à demeurer fidèle à Dieu, sans en être détourné par la crainte d'un pareil supplice. Mais enfin, ayant demandé à Dieu d'être submergé, il coula aussitôt à fond. Son corps fut trouvé un peu au-dessous de l'endroit où il avait été noyé. On le retira de l'eau, et on bâtit une chapelle sur le bord. A l'égard de son corps, il repose dans une église proche une des portes de la ville (1), où il se fait chaque année un grand concours de peuple.

QUIRIN (saint), martyr et prêtre, fut un des compagnons du martyre de saint Nicaise, que beaucoup regardent comme le premier évêque de Rouen. Suivant Usuard, il fut martyrisé avec lui et sainte Piancie, dans le Vexin français. Le Martyrologe romain lui donne aussi pour compagnon de son martyre un diacre nommé Scubicule. Saint Quirin et ses compagnons furent enterrés d'abord à Gani, tout près de la rivière d'Epte en Normandie. Aujourd'hui les reliques de saint Quirin sont encore dans l'abbaye de Malmedie, diocèse de Liége, dans les Ardennes. On prétend qu'elles y ont opéré beaucoup de miracles. La fête de ce saint, ainsi que celle de ses compagnons, a lieu le 11 octobre.

QUIROS (Louis de), de la compagnie de Jésus et ses sept compagnons, furent martyrisés à Axaca le 4 février 1571, conduits par un naturel du pays qui avait été baptisé en Espagne. A peine arrivés dans cette contrée, ils furent délaissés par Louis, leur conducteur, qui retourna bientôt aux usages barbares de sa nation. Nos missionnaires ayant tenté en vain de le ramener à eux, restèrent quatre mois dans les angoisses de la faim et de la maladie. Alors le P. Louis de Quiros accompagné de Gabriel de Solis et de Jean Mendez, se rendirent auprès du renégat, qui leur promit de revenir. A peine étaient-ils partis, que le traître fondit sur eux avec une troupe d'indigènes, et perça lui-même Louis de Quiros au cœur. Ses deux

(1) Oedembourg, selon Cluverius, et Scabrung, suivant Lazius.

(2) Lieu de la naissance de saint Martin, évêque de Tours.

(1) La porte de Scarabantia.

compagnons subirent le même sort (4 février 1571). Quelques jours après, les meurtriers se présentèrent devant les autres missionnaires qui restaient, prétextant d'avoir besoin de haches pour abattre des arbres. A peine eurent-ils désarmé les missionnaires qu'ils les massacrèrent. Ils s'emparèrent des vases sacrés et commirent un grand nombre de profanations. (*Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 449.)

QUITERIE (sainte), vierge, martyre, répandit son sang en Espagne pour la défense de la religion chrétienne. Nous ignorons l'époque et les circonstances de son martyre. Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 22 mai.

QUODVULTDEUS (saint), évêque et confesseur, souffrit pour la foi sous le règne de l'impie Genséric. Ce prince s'étant emparé de Carthage, traita avec beaucoup de cruauté tous les habitants de cette ville, mais particulièrement la noblesse et les ecclésiastiques. De sorte qu'il semblait vouloir non-seulement déclarer la guerre aux hommes, mais à Dieu même. Carthage avait pour évêque notre saint, aimé de Dieu et des hommes, peut-être celui même qui étant diacre de Carthage avait prié saint Augustin d'écrire sur les hérésies vers l'an 429. Genséric, dès qu'il eut pris cette ville et avant la fin de l'année 439, le fit mettre, avec un grand nombre d'ecclésiastiques nus et dépouillés de toutes choses, sur des vaisseaux brisés, et le fit chasser en cet état du port de Carthage. Mais la miséricorde divine les fit aborder heureusement à Naples, où l'on croit que notre saint mourut glorieux confesseur. Il faut qu'il soit mort avant l'an 454, auquel saint Deogratias fut fait évêque de Carthage, après que cette Eglise eut demeuré longtemps abandonnée. Adon et quelques autres Martyrologes mettent saint Quodvultdeus le 28 novembre avec divers autres saints martyrs ou confesseurs de ce temps-là. Le Martyrologe romain le marque en particulier le 26 octobre. Mais le vrai jour de sa mort est sans doute le 8 janvier, auquel son Eglise l'honorait. On conserve ses reliques à Naples dans l'église de Saint-Gaudiose.

R

RABDE, juge qui fit arrêter à Andrinople, du temps de l'empereur Licinius, le saint diacre Ammon et quarante vierges qu'il instruisait. Probablement ce juge agit ainsi en exécution de l'ordonnance du prince qui défendait que les hommes instruisissent les femmes. Après leur avoir fait souffrir divers tourments, à Andrinople et à Bérée, il les envoya à Héraclée, à Licinius, qui les fit mourir par divers supplices. Quant au saint diacre, il fut condamné à être décapité.

RACHILDE (sainte), descendait d'une famille noble et occupait elle-même un rang distingué dans le monde. Ayant été attaquée d'une maladie que les médecins avaient jugée incurable, elle vint trouver une sainte recluse appelée Guiborat, qui s'était retirée sur une montagne voisine de l'abbaye de Saint-Magne, en Suisse. Notre sainte obtint par les prières de cette recluse une guérison complète. Voulant profiter des saintes instructions qu'elle avait puisées auprès de sa mère spirituelle, elle se retira également dans une étroite cellule et y mena une vie remplie par l'exercice de la contemplation et par la pratique des plus grandes austérités. Elle survécut de vingt et un ans à Guiborat, qui était morte en 925, dans une invasion des Hongrois, après avoir reçu trois coups de hache sur la tête par ces barbares, irrités de n'avoir rien trouvé à piller chez elle. Ces vingt et un ans que Rachilde survécut à Guiborat furent remplis par des maladies continuelles, et elle mourut enfin en odeur de sainteté. Ses reliques furent déposées avec celles de Guiborat dans l'église de Saint-Magne, et l'Eglise honore collectivement leur mémoire le 2 mai.

RAIMOND NONNAT (saint), confesseur, religieux de la Merci, naquit à Portel, dans le diocèse d'Urgel en Catalogne, vers l'année 1204. Il fit de grands progrès dans les belles-lettres, et marqua de bonne heure son goût pour l'état ecclésiastique. Son père, qui s'en aperçut, l'envoya à la campagne pour y faire valoir une ferme qui lui appartenait; mais notre saint plein d'humilité, se consacra à la garde des troupeaux, préférant ce genre d'occupation qui lui laissait le temps de vaquer à ses pieux exercices. Bientôt voulant se soustraire aux sollicitations de ses amis, qui, connaissant ses talents, le pressaient de se rendre à la cour d'Aragon, où son mérite et les liens de parenté qui l'unissaient avec les maisons de Foix et de Cardone, devaient le faire arriver à une grande fortune, il prit l'habit dans l'ordre de Notre-Dame de la Merci, institué pour le rachat des captifs. Son père, après quelque résistance, ne s'opposa plus à son dessein, et Raimond prononça ses vœux à Barcelone entre les mains de saint Pierre Nolasque même, fondateur de l'ordre. Après quelques années de profession, ses supérieurs, charmés de sa grande piété et de ses vertus éminentes, l'envoyèrent en Barbarie où il racheta un grand nombre d'esclaves. Quand sa bourse fut épuisée, il se constitua prisonnier pour la rançon de quelques captifs dont la foi était exposée. Il eut à subir les tourments les plus cruels, et serait même mort entre les mains des bourreaux, si le cadi n'eût craint de perdre le prix de la rançon. On le laissa libre alors d'aller où il voudrait, et il en profita pour porter des consolations aux chrétiens affligés, et bapti-

sur quelques musulmans. Le gouverneur en ayant été informé, condamna Raimond à être empalé ; mais ceux qui espéraient toucher bientôt la rançon obtinrent que cette condamnation fût commuée en celle de la bastonnade. Loin de changer de conduite après ce cruel supplice, il continua d'exhorter les chrétiens et d'instruire les infidèles. Alors le gouverneur plein de colère fit saisir notre saint et le fit fouetter au coin de toutes les rues de la ville ; ensuite il eut les lèvres percées avec un fer rouge sur la place publique, et la bouche fermée avec un cadenas qu'on ne lui ôtait que pour manger. Il fut après cela chargé de chaînes et jeté dans un noir cachot. Il n'en sortit que huit mois après, quand les Pères de la Merci vinrent payer sa rançon. A son arrivée en Espagne, Grégoire IX le nomma cardinal ; mais sa manière de vivre n'en changea pas plus pour cela. Le pape, persuadé que le nouveau cardinal lui serait d'un grand secours dans le gouvernement de l'Eglise, lui ordonna de se rendre à Rome. Raimond partit, vêtu comme un pauvre religieux. A peine était-il arrivé à Cardone qu'il fut saisi par une fièvre violente et mourut le 30 août 1240, âgé d'environ 37 ans. Il fut enterré dans une chapelle dédiée à saint Nicolas et voisine de la ferme où son père l'avait envoyé dans sa jeunesse. Dans l'année 1255, Pierre Nolasque y fit bâtir un couvent, où l'on conserve encore aujourd'hui les reliques de notre bienheureux. Plusieurs miracles, arrivés après la mort de Raimond, confirmèrent la sainteté du serviteur de Dieu.

RAINIER (saint), confessa sa foi à Pise en Toscane. Nous ignorons les détails et l'époque de son combat. L'Eglise fait sa mémoire le 17 juin.

RAITHE, nom d'un lieu où, en 373, plusieurs solitaires, parmi lesquels saint Paul abbé, Moïse et Psaès furent martyrisés par les Blemmyens, peuple sauvage qui habitait l'Ethiopie.

RANDOALD (saint), vulgairement saint Randant, moine du couvent de Granfel, alla, avec son abbé saint German, faire des remontrances à Boniface, duc d'Alsace, qui ravageait et pillait les terres de ses pauvres vassaux. Le duc feignit d'être touché des remontrances et des prières que lui adressaient ces deux hommes de Dieu ; mais après leur départ il envoya des soldats qui les tuèrent à coups de lance. L'Eglise honore saint Randoald le 21 février. (*Voy.* GERMAN.)

RASAPHE, ville de Syrie, où saint Serge et saint Bacque, officiers de l'armée impériale, furent martyrisés sous l'empire de Dioclétien. Justinien, par respect pour cet événement, agrandit et fortifia cette ville, à laquelle il donna le nom de Sergiopolis. Une partie des reliques des deux saints y est conservée. On affirme que plusieurs miracles s'accomplirent sur leur tombeau.

RASLES (le bienheureux SÉBASTIEN), appartenait à la compagnie de Jésus. Il fut envoyé comme missionnaire dans le Nouveau-Monde, où il eut le bonheur de recevoir la couronne du martyre. Deux lettres importantes que nous trouvons de lui dans les Lettres édifiantes nous serviront à esquisser sa vie et à raconter sa mort : « Ce fut le 23 juillet, dit-il, de l'année 1689, que je m'embarquai à la Rochelle. Après trois mois d'une navigation assez heureuse, j'arrivai à Québec le 13 octobre de la même année. Je m'appliquai d'abord à apprendre la langue de nos sauvages. Cette langue est très-difficile, car il ne suffit pas d'en étudier les termes et leur signification et de se faire une provision de mots et de phrases, il faut encore savoir le tour et l'arrangement que les sauvages leur donnent, ce que l'on ne peut guère saisir que par le commerce et la fréquentation de ces peuples. J'allai demeurer dans un village de la nation abnakise, situé dans une forêt qui n'est qu'à trois lieues de Québec ; ce village était habité par deux cents sauvages, presque tous chrétiens. Ce qui me révolta le plus, lorsque je commençai à vivre avec les sauvages, ce fut de me voir obligé de prendre avec eux mes repas : rien de plus dégoûtant. Après avoir rempli de viande leur chaudière, ils la font bouillir tout au plus trois quarts d'heure, après quoi ils la retirent de dessus le feu, ils la servent dans des écuelles d'écorce et la partagent à tous ceux qui sont dans la cabane ; chacun mord dans cette viande comme on ferait dans un morceau de pain. Ce spectacle ne me donnait pas beaucoup d'appétit et ils s'aperçurent bientôt de ma répugnance : « Pourquoi ne manges-tu pas ? » me dirent-ils : je leur répondis que je n'étais point accoutumé à manger ainsi la viande, sans y joindre un peu de pain. « Il faut te vaincre, me répliquèrent-ils ; cela est-il si difficile à un patriarche qui sait prier parfaitement ? Nous nous surmontons bien nous autres, pour croire ce que nous ne voyons pas. » Alors il n'y a plus à délibérer, il faut bien se faire à leurs manières et à leurs usages, afin de mériter leur confiance et de les gagner à Jésus-Christ. C'est au milieu de ces peuples que je fis l'apprentissage de missionnaire.....

« Il y avait près de deux ans que je demeurais chez les Abnakis, lorsque je fus rappelé par mes supérieurs. Ils me destinèrent à la mission des Illinois qui venaient de perdre leur missionnaire. J'allai donc à Québec où, après avoir employé trois mois à étudier la langue algonkine, je m'embarquai le 13 août dans un canot pour me rendre chez les Illinois ; leur pays est éloigné de Québec de plus de 800 lieues. J'eus à traverser des lacs d'une étendue immense et où les tempêtes sont aussi fréquentes que sur la mer ; il est vrai qu'on a l'avantage de mettre pied à terre tous les soirs, mais l'on est heureux lorsqu'on trouve quelque roche plate où l'on puisse passer la nuit ; quand il tombe de la pluie, l'unique moyen de s'en garantir est de se mettre sous le canot renversé. On court encore de plus grands dangers sur les rivières, principalement dans les endroits où elles coulent avec une extrême rapidité ; alors le canot vole comme un trait et s'il

vient à toucher quelques-uns des rochers qui s'y trouvent en quantité, il se brise en mille pièces : ce malheur arriva à quelques-uns de ceux qui m'accompagnaient dans d'autres canots ; et c'est par une protection singulière de la bonté divine que je n'éprouvai pas le même sort, car mon canot donna plusieurs fois contre ces rochers sans en recevoir le moindre dommage. Enfin, au risque de souffrir ce que la faim a de plus cruel, la longueur et la difficulté de ces sortes de voyages ne permettent d'emporter avec soi qu'un sac de blé de Turquie : on suppose que la chasse fournira sur la route de quoi vivre ; mais si le gibier y manque, on se trouve exposé à plusieurs jours de jeûne. Alors toute la ressource qu'on a est de chercher une espèce de feuilles que les sauvages nomment *kengnessanach*, et les Français *tripes de roches :* on les prendrait pour du cerfeuil, dont elles ont la figure, si elles n'étaient pas beaucoup plus larges ; on les sert ou bouillies ou rôties ; celles-ci dont j'ai mangé sont moins dégoûtantes.

« Je n'eus pas à souffrir beaucoup de la faim jusqu'au lac des Hurons, mais il n'en fut pas de même de mes compagnons de voyage ; le mauvais temps ayant dispersé leurs canots, ils ne purent me joindre. J'arrivai le premier à *Missilimakinak*, d'où je leur envoyai des vivres, sans quoi ils seraient morts de faim ; ils avaient passé sept jours sans autre nourriture que celle d'un corbeau qu'ils avaient tué plutôt par hasard que par adresse, car ils n'avaient pas la force de se soutenir. La saison était trop avancée pour continuer ma route jusqu'aux Illinois, d'où j'étais encore éloigné d'environ quatre cents lieues ; ainsi il me fallut rester à Missilimakinak, où il y avait deux de nos missionnaires, l'un parmi les Hurons et l'autre chez les Outaouaks. Ceux-ci sont fort superstitieux et très-attachés aux jongleries de leurs charlatans ; ils s'attribuent une origine aussi insensée que ridicule ; ils prétendent sortir de trois familles, et chaque famille est composée de cinq cents personnes.....

« Depuis plus de trente ans (dit-il à son neveu dans une lettre écrite en 1722) que je vis au milieu des forêts avec les sauvages, je suis si occupé à les instruire et à les former aux vertus chrétiennes, que je n'ai guère le loisir d'écrire de fréquentes lettres aux personnes mêmes qui me sont les plus chères. Je ne puis cependant vous refuser le petit détail que vous me demandez de mes occupations ; je le dois par reconnaissance de l'amitié qui vous intéresse à ce qui me touche. Je suis dans un canton de cette vaste étendue de terre qui est entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre ; deux autres missionnaires y sont occupés comme moi, auprès des sauvages abnakis, mais nous sommes fort éloignés les uns des autres ; les sauvages abnakis, outre les deux villages qu'ils ont au milieu de la colonie française, en ont encore trois autres considérables situés sur le bord d'une rivière. Le village où je demeure se nomme *Nanrantsouak ;* il est situé sur le bord d'un fleuve qui se décharge dans la mer à trente lieues de là ; j'y ai bâti une église qui est propre et très-ornée. J'ai cru ne devoir rien épargner ni pour sa décoration ni pour la beauté des ornements qui servent à nos saintes cérémonies : parements, chasubles, chapes, vases sacrés, tout y est propre et serait estimé dans nos églises d'Europe. Je me suis fait un petit clergé d'environ quarante jeunes sauvages, qui assistent au service divin en soutanes et en surplis : ils ont chacun leurs fonctions, tant pour servir au saint sacrifice de la messe que pour le chant de l'office divin, pour la bénédiction du saint sacrement et pour les processions qui se font avec un grand concours de sauvages, lesquels viennent souvent de fort loin pour s'y trouver. Vous seriez édifié du bel ordre qu'ils y gardent et de la piété qu'ils font paraître. On a bâti deux chapelles à trois cents pas environ du village ; l'une qui est dédiée à la très-sainte Vierge et où l'on voit sa statue en relief, est au haut de la rivière ; l'autre, qui est dédiée à l'ange gardien, est au bas de la même rivière : comme elles sont l'une et l'autre sur le chemin qui conduit ou dans le bois ou dans les campagnes, les sauvages n'y passent jamais qu'ils n'y fassent leur prière. Il y a une sainte émulation entre les femmes du village à qui ornera le mieux la chapelle, dont elles ont soin, lorsque la procession doit s'y rendre ; tout ce qu'elles ont de bijoux, de pièces de soie ou d'indienne, ou d'autres choses de cette nature, est employé à la parer. Le grand luminaire ne contribue pas peu à la décoration de l'église et des chapelles : je n'ai pas lieu de ménager la cire, car ce pays-ci même m'en fournit abondamment.

« Tous mes néophytes ne manquent pas de se rendre deux fois chaque jour à l'église dès le grand matin, pour y entendre la messe, et le soir, pour assister à la prière que je fais au coucher du soleil. Comme il est nécessaire de fixer l'imagination des sauvages, trop aisée à se distraire, j'ai composé des prières propres à les faire entrer dans l'esprit de l'auguste sacrifice de nos autels ; ils les chantent ou bien ils les récitent à haute voix pendant la messe. Outre les prédications que je leur fais les dimanches et les fêtes, je ne passe guère de jour sans leur faire une courte exhortation, pour leur inspirer l'horreur des vices auxquels ils ont le plus de penchant, ou pour les affermir dans la pratique de quelque vertu. Après la messe je fais le catéchisme aux enfants et aux jeunes gens ; grand nombre de personnes âgées y assistent et répondent avec docilité aux questions que je leur fais. Le reste de la matinée jusqu'à midi est destiné à entendre tous ceux qui ont à me parler ; c'est alors qu'ils viennent en foule me faire part de leurs peines et de leurs inquiétudes, ou me communiquer les sujets qu'ils ont de se plaindre de leurs compatriotes, ou me consulter sur leurs mariages et sur leurs autres affaires particulières. Il me faut instruire les uns, consoler les autres, rétablir la paix

dans les familles désunies, calmer les consciences troublées, corriger quelques autres par des réprimandes mêlées de douceur et de charité ; enfin, autant qu'il est possible, les renvoyer tous contents. L'après-midi, je visite les malades et je parcours les cabanes de ceux qui ont besoin de quelque instruction particulière. S'ils tiennent un conseil, ce qui arrive souvent parmi les sauvages, ils me députent un des principaux de l'assemblée pour me prier d'assister au résultat de leurs délibérations. Je me rends aussitôt au lieu où se tient le conseil ; si je juge qu'ils prennent un sage parti, je l'approuve ; si au contraire je trouve à dire à leur décision, je leur déclare mon sentiment, que j'appuie de quelques raisons solides, et ils s'y conforment ; mon avis fixe toujours leurs résolutions ; il n'y a pas jusqu'à leurs festins où je suis appelé. Les invités apportent chacun un plat de bois ou d'écorce ; je donne la bénédiction aux viandes, on met dans chaque plat le morceau préparé : la distribution étant faite, je dis les grâces et chacun se retire, car tel est l'ordre et l'usage de leurs festins.

« Au milieu de ces continuelles occupations, vous ne sauriez croire avec quelle rapidité les jours s'écoulent. Il a été un temps qu'à peine avais-je le loisir de réciter un office et de prendre un peu de repos pendant la nuit, car la discrétion n'est pas la vertu des sauvages ; mais depuis quelques années je me suis fait une loi de ne parler à personne depuis la prière du soir jusqu'après la messe du lendemain, et je leur ai défendu de m'interrompre pendant ce temps-là, à moins que ce ne fût pour quelque raison importante, comme, par exemple, pour assister un moribond ou quelque autre affaire qui ne pût pas se différer ; je jouis de ce temps-là pour vaquer à la prière et me reposer des fatigues de la journée. Quand les sauvages vont à la mer pour y passer quelques mois à la chasse des canards, des outardes et des autres oiseaux qui s'y trouvent en quantité, ils bâtissent dans une île une église qu'ils couvrent d'écorce, auprès de laquelle ils dressent une petite cabane pour ma demeure ; j'ai soin d'y transporter une partie des ornements, et le service s'y fait avec décence et le même concours de peuple qu'au village. Voilà, mon cher neveu, quelles sont mes occupations. Pour ce qui me regarde personnellement, je vous dirai que je ne vois, que je n'entends, que je ne parle que sauvage ; mes aliments sont simples et legers, je n'ai jamais pu me faire le goût à la viande et au poisson boucané des sauvages : ma nourriture n'est que de blé de Turquie, qu'on pile, et dont je me fais chaque jour une espèce de bouillie que je cuis avec de l'eau ; le seul adoucissement que j'y apporte, c'est d'y mêler un peu de sucre pour en corriger la fadeur ; on n'en manque point dans ces forêts...

« Toute la nation abnakise est chrétienne et très-zélée pour conserver sa religion ; cet attachement à la foi catholique lui a fait préférer jusqu'ici notre alliance aux avantages qu'elle eût retirés de l'alliance des Anglais, ses voisins. Ces avantages sont très-intéressants pour nos sauvages ; la facilité qu'ils ont de faire la traite avec les Anglais, dont ils ne sont éloignés que d'une ou deux journées, la commodité du chemin, le grand marché qu'ils trouvent dans l'achat des marchandises qui leur conviennent, rien n'était plus capable de les attirer ; au lieu qu'en allant à Québec, il leur faut plus de quinze jours pour s'y rendre, qu'ils doivent se munir de vivres pour le voyage, qu'ils ont différentes rivières à passer et de fréquents *portages* à faire (1). Ils sentent ces incommodités et ils ne sont point indifférents sur les intérêts, mais leur foi leur est infiniment plus chère, et ils conçoivent que s'ils se détachaient de notre alliance, ils se trouveraient bientôt sans missionnaires, sans sacrements, sans sacrifice, sans presqu'aucun exercice de religion, et dans un danger manifeste d'être replongés dans leurs premières infidélités. C'est là le lien qui les unit aux Français. On s'est efforcé vainement de le rompre, soit par des piéges qu'on a tendus à leur simplicité, soit par des voies de fait, qui ne peuvent manquer d'irriter une nation infiniment jalouse de ses droits et de sa liberté. Ces commencements de mésintelligence ne laissent pas de m'alarmer et de me faire craindre la dispersion du troupeau que la Providence a confié à mes soins depuis tant d'années et pour lequel je sacrifierais volontiers ce qui me reste de vie. Voici les divers artifices auxquels on a recours pour les détacher de notre alliance.

« Le gouverneur général de la Nouvelle-Angleterre envoya, il y a quelques années, au bas de la rivière, le plus habile des ministres de Boston, afin d'y tenir une école, d'y instruire les enfants des sauvages et de les entretenir aux frais du gouvernement. Comme la pension du ministre devait croître à proportion du nombre de ses écoliers, il n'oublia rien pour se les attirer ; il les faisait chercher, il les caressait, il leur faisait de petits présents, il les pressait de venir le voir, enfin, il se donna bien des mouvements inutiles pendant deux mois, sans pouvoir gagner un seul enfant. Le mépris qu'on fit de ses caresses et de ses invitations ne le rebuta point ; il s'adressa aux sauvages mêmes, il leur fit diverses questions touchant leur croyance, et sur les réponses qui lui étaient faites, il tournait en risée les sacrements, le purgatoire, l'invocation des saints, le chapelet, les croix et les images, le luminaire de nos églises et toutes les pratiques de piété si saintement observées dans la religion catholique. Je crus devoir m'opposer à ces premières semences de séduction ; j'écrivis une lettre honnête au ministre, où je lui mar-

(1) *Faire portage*, c'est transporter son canot et son bagage d'une rivière à une autre, avec laquelle il n'y a point de communication. Ces portages sont quelquefois de plusieurs lieues et c'est la principale raison qui porte les sauvages à se servir de canots d'écorce, car ils sont fort legers et aisés à transporter.

quais que mes chrétiens savaient croire aux vérités que la foi catholique enseigne, mais qu'ils ne savaient pas en disputer ; que n'étant pas assez habiles pour résoudre les difficultés qu'il proposait, il avait apparemment dessein qu'elles me fussent communiquées ; que je saisissais avec plaisir cette occasion qu'il m'offrait de conférer avec lui, ou de vive voix ou par lettres ; que je lui envoyais sur cela un mémoire et que je le suppliais de le lire avec une attention sérieuse. Dans ce mémoire, qui était d'environ cent pages, je prouvais par l'Ecriture, par la tradition et par des raisonnements théologiques, les vérités qu'il avait attaquées par d'assez fades plaisanteries ; je lui ajoutais, en finissant ma lettre, que s'il n'était pas satisfait de mes preuves, j'attendais de lui une réfutation précise et appuyée sur des raisons théologiques, et non pas sur des raisonnements vagues qui ne prouvent rien, encore moins sur des réflexions injurieuses qui ne convenaient ni à notre profession ni à l'importance des matières dont il s'agissait.

Deux jours après avoir reçu ma lettre, il partit pour Boston, d'où il m'envoya une courte réponse dont le style était très-obscur et la latinité extraordinaire ; je compris, à force d'y rêver, qu'il se plaignait que je l'attaquais sans raison, que le zèle seul pour le salut des âmes l'avait porté à enseigner les sauvages ; que du reste mes preuves étaient ridicules et enfantines. Je lui envoyai une seconde lettre : à ses expressions dures , peu mesurées et pleines d'aigreur, j'opposai la modération d'un style de douceur, de charité et de paix..... »

Laissons maintenant parler Henrion (t. II, p. 608) : « Sans l'antagonisme de l'Angleterre et de la France, dit-il, les missions du Canada et de la Lousiane eussent reçu les plus beaux développements; mais la jalousie des Anglais, ingénieux à ruiner la colonie française, excitait incessamment contre elle les indigènes, et surtout les Iroquois, dont la politique consista , d'ailleurs , à maintenir l'indépendance de leurs cinq cantons entre les deux monarchies rivales. Lorsque, dans le traité d'Utrecht, Louis XIV eut cédé à la reine d'Angleterre la baie d'Hudson, l'île de Terre-Neuve et l'Acadie, les Anglais, par une extension abusive du mot Acadie, prétendirent avoir acquis des droits sur la nation abnakise. Comme ils avaient trop souvent éprouvé sa valeur pour être tentés de la réduire par la force, ils cherchèrent à la détacher de la foi catholique, afin de la plier par le protestantisme à leur domination. Le plus habile des ministres de Boston (nous l'avons vu plus haut) fut envoyé à l'entrée du Kinibequi ; mais le P. Sébastien Rasles, qui gouvernait cette chrétienté, étouffa les premières semences de séduction. Convaincus que le missionnaire serait un obstacle invincible à l'invasion progressive du pays qui séparait la Nouvelle-Angleterre de l'Acadie, parce que, en maintenant avec soin ses néophytes dans leur attachement à la foi catholique, il resserrait de plus en plus les liens qui les unissaient aux Français, les Anglais mirent sa tête à prix, et tentèrent enfin de l'enlever à Nanrantsouak, au mois de janvier 1722. Heureusement averti, le P. Rasles consomma les hosties consacrées qui étaient dans sa chapelle, mit en lieu de sûreté les vases sacrés et les ornements, puis alla rejoindre ses néophytes, auxquels il avait fait prendre les devants, dans la forêt. Les Anglais l'y poursuivirent le lendemain, et ils se trouvaient à une portée de fusil, lorsque le Père, alors tout habillé pour dire la messe, les aperçut. Rasles pénétra plus avant dans le bois ; mais ne marchant pas aisément, parce qu'il avait eu une jambe et une cuisse cassées, il se borna bientôt à se cacher derrière un arbre. L'ennemi parcourut divers sentiers frayés par les sauvages, et il n'était plus qu'à huit pas de l'arbre qui couvrait le missionnaire, quand il s'arrêta, comme repoussé par une main invisible, et reprit la route du village, où il pilla l'église et la maison du P. Rasles. Ces violences ayant allumé la guerre entre la nation abnakise et les Anglais, les habitants du Nanrantsouak, indiqué comme rendez-vous des guerriers, pressèrent le missionnaire de se retirer pour quelque temps à Quebec. Il leur répondit qu'il ne craignait point les menaces de ceux qui ne le haïssaient qu'à cause de son zèle pour son troupeau.

« Ce que les Abnakis prévoyaient arriva. Le 24 août 1724, les Anglais surprirent Nanrantsouak. Le P. Rasles, afin de favoriser la fuite de ses chers néophytes, alla sans crainte se présenter aux assaillants , dont il voulait concentrer l'attention sur lui. A peine eut-il paru, que les Anglais jetèrent un grand cri, suivi d'une décharge qui renversa le missionnaire mort, auprès d'une croix qu'il avait plantée au milieu du village. Ainsi périt, après trente-trois ans d'apostolat, ce charitable pasteur, en donnant sa vie pour ses ouailles. Quand les Abnakis revinrent, ils le trouvèrent percé de mille coups , la chevelure enlevée, le crâne brisé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés et tous les membres mutilés. Voilà de quelle manière fut traité un prêtre, dans sa mission, au pied d'une croix, non par des infidèles, mais par des chrétiens. Le P. de La Chasse, supérieur général des missions de la Nouvelle-France, ayant demandé pour lui à l'abbé de Bellemont, supérieur du séminaire de Montréal, les suffrages de l'Eglise, en vertu de la communication de prières qui existait entre les sulpiciens et les jésuites, le respectable vieillard ne lui répondit que par ces paroles de saint Augustin : *C'est faire injure à un martyr que de prier pour lui !* »

RASYPHE (saint) fut martyrisé à Rome dans des circonstances et à une époque que nous ignorons. Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 23 juillet.

RAVASRE (Marguerite), ursuline au Pont-Saint-Esprit, périt sur l'échafaud le 8 juillet 1794, avec Elisabeth Peleysier, Rosalie

Bès et Marie Blanc, religieuses du Saint-Sacrement de Bolene.

RAVENNE, *Ravenna*, ville des Etats-Romains, chef-lieu de légation, sur la rivière de Montone. Le premier martyr dont cette ville s'honore est saint Ursicin, décapité durant la persécution de Néron. Peu de temps après la mort de ce saint, quelques-uns disent le même jour, saint Vital y fut enterré vivant, par ordre du juge Paulin, dans un lieu appelé la Palme. Sous Vespasien, saint Apollinaire fut martyrisé dans cette ville. On manque de détails sur ce saint personnage et sur sa mort. Sous l'empire de Dèce, un juge nommé Quintien fit cruellement tourmenter dans cette ville, et ensuite mettre à mort, sainte Fusque, jeune vierge âgée seulement de quinze ans, et sa nourrice, sainte Ursule, qu'elle avait eu le bonheur de convertir à la foi.

RAYNAL (GUILLAUME-THOMAS-FRANÇOIS) naquit à Saint-Geniez, dans le Rouergue, en 1713. Il fit ses études chez les Jésuites, fut reçu dans cette compagnie, et reçut la prêtrise. Au bout de quelque temps, il en fut chassé, et vint à Paris en 1747. Il se fit recevoir dans le clergé de Saint-Sulpice; mais il commit des actes de simonie pour lesquels on l'exclut. Il voulut après cela se faire prédicateur; l'accent méridional extrêmement prononcé, dont il n'avait jamais pu se défaire, lui créa d'insurmontables obstacles. Ne sachant comment faire pour vivre, il intrigua de tous côtés, et enfin se fit recevoir rédacteur du *Mercure de France*. Il trouva moyen de vendre à très-grand nombre de mauvais ouvrages qu'il publia. Il ne tarda pas à être au-dessus du besoin. Alors il se mit à trafiquer sur les denrées coloniales, fit, assure-t-on, la traite des noirs, et au bout de peu de temps eut une véritable fortune. Cet ecclésiastique indigne devait convenir aux philosophes de son temps. Il fut bientôt extrêmement lié avec eux, et fréquenta particulièrement d'Holbach, Helvétius et madame Geoffrin. Ce fut dans ces circonstances qu'il conçut et commença à mettre à exécution le plan de son *Histoire philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*. Il obtint des renseignements et des mémoires de la part d'un très-grand nombre de gens distingués qui avaient voyagé dans les deux Indes, ou qui même y avaient exercé des fonctions importantes. D'Holbach, Dubuc, Pechmeja, l'abbé Martin, Naigeon, et surtout Diderot, l'aidèrent beaucoup dans la rédaction de cet ouvrage. Diderot était parfois épouvanté de la hardiesse avec laquelle il faisait parler son ami. Il lui arrivait parfois de dire : « Qui osera signer cela ? — Moi, disait Raynal, moi, vous dis-je : allez toujours. » Plusieurs éditions de cet ouvrage impie et séditieux furent publiées sans nom d'auteur. Enfin, en 1780, une édition en dix volumes in-8° parut avec le nom et le portrait de Raynal.

« Cet ouvrage, qui eut une vogue extraordinaire, surtout après qu'il eut été condamné par arrêt du parlement, en 1781, est un tissu de mensonges, de digressions continuelles, de déclamations furibondes contre toutes les puissances de la terre et contre la religion, une collection de peintures lubriques qui affligent les mœurs, un amas de pièces décousues, comme cela devait être, puisqu'il n'y avait pas eu unité de composition. Les philosophes eux-mêmes, tels que Voltaire, Grimm, Turgot et plusieurs autres, l'ont jugé fort sévèrement.

« Après la condamnation de son livre et la sentence de prise de corps lancée contre lui en 1781, Raynal quitta la France, alla à Spa, où il trouva une brillante compagnie; puis il passa à la cour de Saxe-Gotha, où on lui fit un grand accueil; de là il se rendit à Berlin, pour voir Frédéric, et n'eut pas beaucoup à s'en louer. Venu en Suisse, il obtint sa rentrée en France, en 1787, sans pouvoir néanmoins se montrer à Paris; il se retira à Saint-Geniez, séjour triste et ennuyeux pour lui; ensuite chez Malouet, intendant de la marine à Toulon. Il trouva dans cet homme un ami dévoué. En 1790, la sentence de prise de corps et de confiscation de biens, prononcée contre lui, fut annulée, à la demande de Malouet, député de Marseille aux États généraux; alors Raynal revint librement à Paris.

« Quand il vit la révolution se développer et les excès auxquels elle conduisait, il regretta d'y avoir contribué; il écrivit, le 31 octobre 1791, au président de l'Assemblée nationale, une lettre fameuse, dans laquelle il rétractait les principes de son *Histoire philosophique*, et désapprouvait hautement les actes des nouveaux législateurs. Il mourut à Passy en 1796, âgé de quatre-vingt-trois ans. » (Bouvier, *Hist. de la philosophie*, t. II, p. 292.)

RÉATE (saint) est inscrit au Martyrologe romain le 27 janvier. Il eut pour compagnons de son combat saint Dace et d'autres dont nous ignorons les noms. Ils furent martyrisés durant la persécution des Vandales, en Afrique. L'Eglise fait leur fête le 27 janvier.

RÉCABITE. C'est la seule désignation qui soit attribuée à l'homme courageux qui protesta contre les Juifs qui lapidaient saint Jacques le Mineur, apôtre et premier évêque de Jérusalem. « Quoi ! leur dit-il, vous êtes assez cruels et assez lâches pour tuer un homme qui prie pour vous ! » Le saint en effet était agenouillé pendant qu'on le lapidait, et il priait pour ses bourreaux.

RECUMBUS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) ÉGYPTIENS.

REGIOLA (sainte) fut au nombre des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution que Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SA-

TURNIN.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 11 février.

REIMS, *Remi* ou *Durocortorum*, ville de France dans la Marne, archevêché, cathédrale où l'on sacrait les rois. Cette ville a eu la gloire de voir le premier martyr des Gaules, saint Iste, mourir dans ses murs, pendant la persécution de Néron. Malheureusement on manque de détails authentiques sur le martyre de ce saint.

Dans le IIIe siècle, sous les empereurs Galère et Maximin, saint Timothée ayant été arrêté dans cette ville, fut livré aux bourreaux qui le torturèrent cruellement. Son courage au milieu des souffrances impressionna si vivement Apollinaire, l'un d'entre eux, qu'il se convertit immédiatement; et ayant été baptisé durant la nuit, en prison, avec plusieurs autres personnes qui s'étaient converties comme lui, il fut martyrisé, deux jours après, avec saint Timothée, le 23 août. Leurs autres compagnons avaient souffert la veille, 22. La ville de Reims prétend posséder encore la plus grande partie des reliques de ces saints.

En 407, sous le règne d'Arcadius, les barbares ayant fait une invasion dans les Gaules, s'emparèrent de la ville de Reims, qui avait alors pour évêque saint Nicaise. Ce saint ayant voulu protéger quelques habitants contre la fureur des envahisseurs, fut massacré par eux, ainsi que sa sœur, sainte Eutropie. Cette sainte avait consacré sa virginité au Seigneur. Les barbares voulaient lui laisser la vie; mais sachant bien dans quel dessein, elle préféra mourir. Ils la tuèrent près du corps de son frère.

REINE (sainte), vierge et martyre, donna sa vie pour la foi chrétienne durant la persécution de Dèce, en l'année 251. Le lieu de son martyre est Alise, ville des Gaules, anciennement puissante, et dont César fit le siége. Cette ville ruinée est maintenant un petit village du diocèse d'Autun. Ce fut un juge nommé Olybrius qui la condamna et la fit souffrir. Après les rigueurs de la prison, les tortures du chevalet et des lampes ardentes, elle fut décapitée. L'Eglise célèbre sa fête le 7 septembre.

RENNES (chef-lieu du département d'Ille-et-Vilaine.) Son territoire a été illustré par les souffrances qu'y endura saint Emilien, en confessant la foi de Jésus-Christ.

RENON (saint) reçut la palme du martyre en Artois. Les Actes des martyrs ne donnent aucun détail sur son compte. L'Eglise fait sa fête le 27 mai.

RENUS (saint), martyr, fut mis à mort à Carthage, avec les saints Montan, Lence, Flavien, Julien, Victoric, Primole, Donatien. Ce fut en 259, sous l'empire de Valérien et sous le gouvernement intérimaire de Solon. (Pour plus de détails, il faut lire les Actes de MONTAN, à son article.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 24 février.

RÉPARATE (sainte), vierge et martyre, n'ayant pas voulu sacrifier aux idoles, durant la persécution de Dèce, à Césarée de Palestine, endura divers tourments, après lesquels elle eut la tête tranchée. Le Martyrologe romain dit qu'on vit son âme s'envoler de son corps et monter au ciel, sous la forme d'une colombe. L'Eglise fait sa fête le 8 octobre.

REPOSTE, évêque de Suturne en Afrique, eut le malheur d'abjurer sa foi et de sacrifier aux idoles, durant la persécution de Dèce. L'histoire ne fait pas autrement mention de lui.

RESPICE (saint), martyr à Nicée en Bithynie avec saint Tryphon, sous l'empire de Dèce et sous le gouvernement d'Aquilinus (Gracchus Claudius.) Son histoire est si intimement liée à celle de saint Tryphon, que nous n'avons pas voulu l'en séparer. Nous renvoyons le lecteur à l'article TRYPHON.

RESTITUT (saint), fut martyrisé à Rome sur la voie Aurélienne. Nous manquons de détails authentiques sur lui. L'Eglise célèbre sa mémoire le 29 mai.

RESTITUT (saint), fut martyrisé à Antioche. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. Quoi qu'il en soit, on sait qu'il eut pour compagnons de sa gloire les saints Donat, Valérien, Fructuose et douze autres, dont les noms ne nous sont point parvenus. L'Eglise fait leur fête le 23 août.

RESTITUTE (sainte), vierge, fut martyrisée à Sora, sous l'empereur Aurélien et le proconsul Agathius. Ayant entrepris de combattre pour la foi, elle surmonta les efforts des démons, les caresses de ses parents et la cruauté des bourreaux. Enfin, ayant été décapitée avec quelques autres chrétiens, elle fut honorée de la gloire du martyre. L'Eglise fait sa fête le 27 mai.

RESTITUTE (sainte), fut au nombre des quarante-huit martyrs avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution que Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

RESTITUTE (sainte), vierge et martyre, ayant été tourmentée de diverses façons et fort cruellement en Afrique, par le juge Procule, fut mise dans une barque avec une grande quantité de poix et d'étoupes, puis exposée sur la mer pour être brûlée vive, au milieu des eaux, par le feu qu'on avait mis à la barque. Les Actes de sainte Restitute portent qu'elle mourut tranquillement, Dieu l'ayant miraculeusement appelée à lui, sans que les flammes qu'on avait allumées lui fissent aucun mal. Elles s'étaient au contraire tournées contre les bourreaux. Le corps de la sainte fut porté dans la barque à l'île d'Ischia, près de Naples, où les chrétiens le reçurent avec de grandes marques de vénération. Constantin fit depuis bâtir une église à Naples en l'honneur de sainte Restitute. L'Eglise fait la fête de cette sainte le 17 mai.

RÉVÉRIEN (saint), évêque, fut martyrisé à Autun, pour la foi chrétienne, sous l'empire d'Aurélien, avec saint Paul, prêtre, et dix autres qui ne sont pas nommés au Martyro-

loge. Saint Révérien était évêque, c'est indubitable. Etait-il évêque d'Autun? Cela est fort contesté, et la tradition semble l'infirmer. L'Eglise fait sa fête le 1er juin.

RÉVOCAT (saint), martyr, fut arrêté à Carthage sous l'empire de Sévère, en 202 ou 203, et reçut la couronne en même temps que sainte Perpétue, sainte Félicité et leurs compagnons. (Pour plus amples détails, il faut lire les Actes de sainte Perpétue à son article. L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 7 mars.

RÉVOCAT (saint), fut martyrisé à Smyrne avec les saints Vital et Fortunat. Nous n'avons aucun détail sur l'époque et les différentes circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur mémoire le 9 janvier.

REVOCATE (sainte), eut le glorieux privilége de verser son sang pour la défense de la religion chrétienne. Nous ignorons entièrement le lieu, la date et les différentes circonstances de leur combat. L'Eglise fait collectivement leur fête le 6 février.

REZKALLAH (Denis), archevêque d'Alep, fut mis aux fers et jeté dans un noir cachot avec Ignace Pierre, patriarche de Syrie, qui, ayant été accusé de faire publiquement profession de la religion catholique, avait reçu auparavant quatre-vingts coups de bâton sous la plante des pieds. Le Grand Seigneur ne les fit sortir de prison que pour leur faire subir une détention perpétuelle dans le château d'Adané, où notre saint archevêque mourut en arrivant, exténué des fatigues subies durant le voyage.

RHODANE (sainte), martyre, reçut la couronne de gloire à Lyon, en 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Elle fut décapitée, parce qu'elle était citoyenne romaine, au lieu d'être mise à la torture et d'être exposée aux bêtes, comme le furent plusieurs de ses glorieux compagnons. L'Eglise fait la fête de tous ces martyrs le 2 juin.

RICHLER (le bienheureux Henri), « naquit à Coslau, l'an 1653, et se consacra au service de Dieu dans la compagnie de Jésus, à l'âge de seize ans, dit le P. Fritz. Tout le temps qu'il enseigna les belles-lettres, et qu'il fit ses études dans la province de Bohême, où il avait été reçu, il soupira après les missions des Indes, auxquelles il prit dessein de se dévouer, dans l'espérance d'obtenir du Seigneur la grâce d'y verser son sang pour la foi. Ce fut en 1684 qu'il arriva dans cette laborieuse mission. Il essaya d'abord son zèle parmi les peuples de los Maynas. Il fut envoyé ensuite chez les nations infidèles qui habitent le long du grand fleuve Ucayal. Il y travailla pendant douze ans avec tant de fruit, qu'on comptait neuf peuplades très-nombreuses de fidèles qu'il avait formés au christianisme, et qui vivaient dans une grande pureté de mœurs. Il serait difficile de faire comprendre ce qu'il eut de fatigues à essuyer, soit pour apprendre les langues barbares de ces peuples, soit pour faire entrer dans leur esprit et dans leurs cœurs les maximes de l'Evangile. Il fit pendant ces douze années plus de quarante excursions le long du fleuve, dont la moindre était de deux cents lieues, et dans ces courses il lui fallait pénétrer des forêts épaisses, et traverser des rivières extrêmement rapides. On a peine à concevoir qu'un seul missionnaire, chargé du soin de tant d'âmes, ait pu trouver le temps de parcourir des contrées si éloignées les unes des autres, par des chemins si peu praticables, que souvent c'est beaucoup avancer que de faire une demi-lieue par jour. Dans tous ses voyages, il comptait uniquement sur la Providence pour les besoins de la vie, et il ne voulut jamais porter avec lui aucune provision. Il marchait pieds nus, dans des sentiers semés de ronces et d'épines, exposé aux morsures d'une infinité de petits insectes venimeux, dont les piqûres causent des ulcères qui mettent quelquefois la vie en danger. Souvent il se trouva si dénué des choses les plus nécessaires, que faute d'un morceau d'étoffe pour se couvrir, il était obligé d'aller à demi nu; ou bien il se voyait réduit à se faire lui-même une robe d'écorce et de branches de palmier; c'était plutôt un rude cilice qu'un vêtement. Cependant, non content de ces rigueurs attachées à la vie apostolique qu'il menait, il affligeait son corps par de nouvelles macérations, son jeûne était continuel et très-austère ; dans ses plus longs voyages, il ne vivait que d'herbes champêtres et de racines sauvages ; c'était un régal pour lui quand il trouvait quelque petit poisson. Une vie si pénible et si mortifiée devait finir par la plus sainte mort : ce fut aussi la récompense que le Seigneur avait attachée à ses travaux.

« On avait tenté plusieurs fois la conversion des Xiberas, et toujours inutilement. C'est un peuple féroce et inhumain, qui habite des montagnes inaccessibles. Les Espagnols, dans la vue de les soumettre à la foi, avaient bâti autrefois dans leur pays une ville nommée Sogrona, mais ils ne purent tenir contre les cruautés qu'exerçaient ces infidèles, et ils furent contraints de la ruiner. Don Mathieu, comte de Léon, président du conseil royal de Quito, homme né pour les grandes entreprises, et plein de zèle pour la conversion des idolâtres, forma le dessein d'envoyer encore une fois des missionnaires à ces barbares : il en conféra avec l'évêque de Quito et le vice-roi du Pérou, qui promirent d'appuyer de leur autorité une œuvre si sainte. Ils demandèrent aux supérieurs des hommes capables d'exécuter une entreprise aussi pénible et aussi périlleuse qu'était celle-là, et pour ne pas les exposer témérairement, ils voulurent qu'un certain nombre d'Indiens convertis à la foi les accompagnassent et leur servissent comme d'escorte. Ils partirent avec joie... Cinq années des plus grands travaux ne produisirent presque aucun fruit. Les Indiens fidèles, qui accompagnaient les missionnaires, députèrent secrètement quelques-uns d'entre eux à Quito pour supplier qu'on les rappelât, ou du moins qu'on leur envoyât à la place du P. Richler un autre missionnaire

fort âgé, ne pouvant, disaient-ils, résister plus longtemps à tant de travaux que le zèle infatigable du P. Richler leur faisait souffrir. Enfin, voyant qu'on ne se pressait pas de les satisfaire, ils prirent le dessein de se délivrer eux-mêmes du missionnaire, et pour colorer leur révolte particulière, ils inspirèrent la haine secrète qu'ils lui portaient à quelques uns des peuples circonvoisins, dont ils prétendaient se servir pour se défaire de l'homme apostolique. Dieu permit, pour augmenter la couronne de son serviteur, que le chef de ceux qui conjurèrent sa perte fût celui-là même sur la fidélité duquel il devait le plus compter. Henri (c'est son nom) était un jeune Indien que le missionnaire avait élevé dès sa plus tendre enfance; il l'avait baptisé et lui avait donné son nom de Henri; il le regardait comme un enfant chéri qu'il avait engendré en Jésus-Christ et qu'il avait formé aux vertus chrétiennes; il le tenait toujours en sa compagnie et le faisait manger avec lui; il l'employait même dans les fonctions apostoliques. Ce perfide, oubliant tant de bienfaits, se mit à la tête d'une troupe d'Indiens qu'il avait séduits par ses artifices, pour ôter la vie à son père en Jésus-Christ et à son maître. Il prit le temps que le Père allait travailler à la conversion des Piros, et l'ayant joint dans le chemin, il lui donna le premier coup. C'était le signal qui avertissait les Indiens de sa suite de se jeter sur le missionnaire et de lui arracher la vie. Ils massacrèrent en même temps deux Espagnols qui accompagnaient le Père; l'un qui était de Quito, et l'autre qui était venu de Lima. Ils entrèrent ensuite chez les Chipès, où ils exercèrent le dernier acte de leur cruauté sur le vénérable dom Joseph Vasquez, prêtre licencié, que son zèle et sa vertu avaient porté depuis plusieurs années à se joindre aux missionnaires jésuites et à travailler avec eux à la conversion des gentils.

« Telle fut (en 1695) la fin glorieuse du P. Richler, qui, ayant passé des climats glacés du septentrion dans les terres brûlantes de l'Inde occidentale, a ouvert la porte du ciel à plus de douze mille infidèles qu'il a convertis à la foi. » (Henrion, t. II, p. 589.)

RIBEIRO (le bienheureux Blaise), Portugais de Braga, de la compagnie de Jésus, faisait partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy* Azevedo.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571 par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. Notre bienheureux fut saisi par les bourreaux au moment qu'il priait prosterné devant de saintes images. Ceux-ci lui enfoncèrent le crâne à coups du pommeau de leurs épées. Sa cervelle jaillit tout autour, et il tomba roide mort. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

RICTIOVARE, *Rictius Varus*, préfet du prétoire de Maximien Hercule, est célèbre dans nos martyrologes. Ce fut lui que Maximien envoya pour faire mourir les restes de la légion Thébéenne, répandus en divers endroits des Gaules. A Bâle, il fit noyer plusieurs chrétiens. Ce fut là son premier exploit. Le 4 octobre il arriva à Trèves, où immédiatement il fit mourir non seulement un certain nombre de soldats de la légion Thébéenne, mais encore un grand nombre d'habitants. A Cologne, immédiatement après, il fit mourir saint Géréon et plusieurs saints que l'Eglise honore avec lui. Tous ces événements arrivèrent à peu près en 286. A Reims, il fit aussi plusieurs martyrs. A Fimes, le 2 de mars, il fit mourir sainte Macre; un peu plus loin, saint Rufin et saint Valère, fêtés par l'Eglise le 14 juin. En Picardie, il fit mourir saint Quentin. Près d'Amiens, le 11 octobre, il fit martyriser les saints Gentien, Victoric et Fuscien. On lui attribue aussi la mort de saint Firmin, évêque d'Amiens, et de saint Just, enfant. Saint Crépin et saint Crépinien furent les dernières victimes de la cruauté de ce préfet. La mort de ce persécuteur acharné eut lieu en l'an 288.

RIEUL (saint), fut martyrisé à Populonia, en Toscane, sous le règne de Totila. Ce saint arrivait d'Afrique. L'Eglise fait la fête de ce saint combattant de la foi le 1er septembre.

RIETI, *Reate*, ville de l'Etat ecclésiastique (dans l'Ombrie). Ce fut là que saint Rufin, évêque des Marses, saint Silon et saint Alexandre furent décapités durant la persécution de l'empereur Maximin.

RIMINI, ville murée de l'Etat ecclésiastique, est célèbre dans les annales des martyrs par le martyre de l'évêque saint Gaudence. On ignore à quelle époque il arriva.

RIMINI (Persécution touchant la formule de). Durant les grandes querelles qui agitèrent l'Eglise sous Constance, entre ariens et catholiques, plusieurs conciles furent assemblés. Celui de Nicée avait formulé le symbole de la foi catholique, et avait introduit dans ce symbole le mot *consubstantiel*, qui établissait parfaitement quelle idée les catholiques avaient du Fils, seconde personne de la sainte Trinité, et de l'identité de sa nature avec celle du Père. Cette formule n'allait pas aux ariens. Le mot *consubstantiel* principalement les offusquait. Il précisait trop. Ils auraient voulu le retrancher, pour qu'il restât du doute, du vague, et qu'on pût discuter facilement sur ce point de foi. A Sirmium où ils se trouvèrent en majorité, ils avaient fait une autre formule accommodée à leurs désirs et prêtant par son ambiguïté, par son élasticité, à toutes les interprétations. Le concile de Sirmium avait eu lieu en 359. Peu de temps après, l'Eglise se réunit en concile à Rimini. Au nombre d'environ quatre cents, les Pères du concile déclarèrent qu'ils ne voulaient pas d'autre symbole que celui de Nicée; mais Ursace, Valens et les autres chefs ariens prétendirent faire prévaloir celui de Sirmium. Ils se retirèrent du concile avec leurs sectateurs, et bientôt, par l'ordre de l'empereur, on chassa les catholiques. Constance commandait qu'on ôtât du symbole le mot consubstantiel. Ainsi

fut rédigée la fameuse formule de Rimini.

« En 360, les ariens tinrent à Constantinople un concile à la suite duquel on envoya par tout l'empire la formule souscrite à Rimini, avec ordre de l'empereur d'envoyer en exil tous ceux qui n'y voudraient pas souscrire. Acace et les autres espéraient par là abolir la mémoire du concile de Nicée. Ils écrivirent aussi aux Orientaux qui étaient dans leurs sentiments, pour leur donner avis de tout ce qu'ils avaient fait, entre autres à Patrophile de Scythopolis, qui de Séleucie était allé droit chez lui. Ainsi finit ce concile de Constantinople.

« Les souscriptions que l'on exigea partout en exécution de cet ordre causèrent un grand trouble dans l'Eglise. Ce fut une espèce de persécution, plus dangereuse que celle des païens, en ce qu'elle venait du dedans. La souscription devint une disposition nécessaire pour entrer dans l'épiscopat, ou pour s'y conserver. Presque tous signèrent, même sans être persuadés de l'erreur : très-peu s'en exemptèrent, ou parce qu'ils eurent le courage de résister, ou parce que leur obscurité les fit négliger. Mais nous n'en connaissons aucun en Orient qui soit demeuré ferme et en possession de son siége, quoiqu'il soit certain qu'il y en eut ; et dans toutes les provinces quelques-uns furent chassés pour ce sujet. Tous les autres cédèrent au temps ; les uns plus tôt, les autres plus tard, soit par crainte, soit par intérêt, soit par ignorance. Le prétexte de la paix et de la soumission à l'empereur fit entrer presque tous les prélats dans la communion des ariens. Le vieil évêque de Nazianze, Grégoire, eut la faiblesse de signer comme les autres, quoique sa foi fût très-pure ; il se laissa surprendre par simplicité aux paroles artificieuses des hérétiques. Les moines qui faisaient la partie la plus pure de son église, ne crurent pas pouvoir demeurer après cela dans sa communion : ils s'en séparèrent et attirèrent une grande partie du peuple. Grégoire le fils, qui était auprès de lui pour le soulager dans sa vieillesse, lui demeura toujours uni, sans approuver en aucune manière l'erreur de ceux à qui le père s'était laissé séduire ; et enfin il réconcilia avec lui les moines et les autres qui s'en étaient séparés sans aigreur, mais par un pur zèle pour la foi. Dianée, évêque de Césarée en Cappadoce, tomba dans la même faute, et souscrivit comme les autres à la formule de Constantinople. Saint Basile en fut sensiblement affligé, aussi bien que plusieurs autres personnes pieuses du pays. Mais la douleur de saint Basile fut d'autant plus grande qu'il avait été élevé dès sa tendre jeunesse dans un respect et une affection particulière pour cet évêque, dont il avait reçu le baptême et l'ordre de lecteur, et que Dianée était en lui-même très-estimable par sa gravité, sa douceur, sa noble simplicité. Il est vrai qu'il n'eut pas assez de fermeté à se déclarer pour le bon parti : il assista au concile d'Antioche pour la dédicace en 341. Dans celui de Sardique il se joignit aux ariens, mais il répara ces fautes avant la mort.

« En Occident, saint Hilaire, retournant à son église, trouva partout les mêmes désordres. L'empereur avait donné un plein pouvoir à Ursace et à Valens, envoyant la formule de Rimini par toutes les villes d'Italie avec ordre de chasser les évêques qui refuseraient d'y souscrire, et d'en mettre d'autres à leur place : ainsi la persécution était générale. Les évêques qui s'étaient laissé surprendre à Rimini, se contentaient de gouverner leurs églises, sans communiquer avec les autres évêques ; quelques-uns écrivaient aux confesseurs bannis pour la cause de saint Athanase, déclarant leur foi et demandant leur communion ; d'autres demeuraient dans la communion des ariens, bien qu'à regret, n'espérant pas de changement ; quelques-uns voulurent soutenir ce qu'ils avaient fait par surprise, comme fait à dessein. Quelques-uns toutefois demeurèrent fermes, entre autres le pape Libère et Vincent de Capoue, qui refusèrent constamment de souscrire la formule de Rimini, et par là réparèrent la faute qu'ils avaient faite quelques années auparavant. On dit même que le pape fut obligé de sortir de Rome, et de se cacher dans les cimetières près de la ville, où Damase et d'autres de son clergé le venaient trouver, et qu'il y demeura jusqu'à la mort de Constantius. En Espagne, Grégoire, évêque d'Elvire, signala sa fermeté, en résistant à la prévarication des autres. Il en écrivit à saint Eusèbe de Verceil, qui lui fit réponse du lieu de son troisième exil, c'est-à-dire de la Thébaïde, le louant d'avoir résisté au scandale d'Osius et d'avoir refusé son consentement à ceux qui étaient tombés à Rimini et avaient communiqué avec Ursace, Valens et les autres, qu'ils avaient eux-mêmes condamnés auparavant. Il l'exhorte à conserver la foi de Nicée sans craindre la puissance temporelle ; il lui offre sa communion, et le prie de lui mander ceux qui sont demeurés fermes, ou qu'il a fait revenir. Grégoire ne fut ni chassé ni exilé comme les autres. (Fleury, t. I, p. 587.)

RIPOLIS (Antoine de), Florentin, avait pris l'habit dans l'ordre de Saint-Dominique, à l'époque où saint Antonin était prieur du couvent de Florence. Notre bienheureux avait un amour violent pour l'étude ; ayant obtenu de ses supérieurs la permission de se livrer à ses goûts, il partit pour Palerme, afin d'y suivre un cours de théologie. Durant la traversée, il fut pris par des forbans et conduit à Tunis. Ayant été réduit en un dur esclavage, il eut le malheur de renier Jésus-Christ, et prit même une épouse. Un jour, des marchands Florentins lui ayant appris la mort de saint Antoine, celui qui lui avait donné les premières leçons de vertu, il fut touché, et résolut de revenir à Dieu. Il distribua ses biens aux pauvres, rendit sa femme à ses parents, et vint protester au chef des mahométans qu'il anathématisait le prophète, et qu'il était prêt à subir la mort. Il fut lapidé le 10 avril 1640. On tenta vainement de le brûler ensuite, et l'Eglise de

Tunis, où son corps était inhumé, fut témoin de plusieurs miracles. (Fontana, *Monumenta Dominica*, an. 1640.)

RIPSIME (sainte), souffrit le martyre en Arménie avec plusieurs de ses compagnes. Leur combat pour la défense de la foi eut lieu sous le roi Tridate. L'Église fait leur fête le 29 septembre.

ROBUSTIEN (saint), versa son sang pour la foi avec saint Marc : on ignore en quel lieu, à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Église honore leur glorieuse mémoire le 31 août.

ROCARD (Anastasie de), supérieure des Ursulines de Bolène, fut guillotinée le 13 juillet 1794, à Orange, avec Marie-Anne Lambert, converse au même couvent, la sœur Sainte-Françoise, converse chez les Ursulines à Carpentras, Elisabeth Verchière, Alexis Mincette, et Henriette Laforge, religieuses du Saint-Sacrement à Bolène.

ROCHER, jeune religieuse, périt sur l'échafaud durant les horreurs de la révolution française. Après la dispersion de ses compagnes, comme elle se montrait dans les oratoires, on la menaça de la traduire aux prisons d'Orange : elle consulte son père, vieillard octogénaire, d'une profonde piété, et qui n'avait que cette fille pour l'aider à finir sa carrière. « Il me serait facile de vous cacher, chère enfant, lui dit ce saint vieillard, et de vous dérober aux poursuites des persécuteurs. Mais examinez bien devant Dieu, si, en fuyant, vous ne vous écartez pas des desseins qu'il a sur vous. Peut-être veut-il votre mort, comme celle d'une victime qui doit apaiser sa colère. Je vous dirai comme Mardochée à Esther, que vous n'existez pas pour vous, mais pour son peuple. » La jeune fille ne balança plus dès lors, et fut bientôt arrêtée. Sa mort suivit de près son arrestation. (Tiré de l'abbé Carron, *Confesseurs de la foi*, t. II.)

RODA, petite localité près Gironne, en Espagne. Ce fut là que, du temps de Dioclétien, environ l'an 291, Rufin, gouverneur du pays, fit mourir pour la foi les saints Vincent et Oronte, puis Victor avec sa mère Aquiline, et son père, qui n'est pas nommé dans les Actes. (*Voy.* Vincent, Oronte et Victor.)

RODOLPHE (le bienheureux), jeune garçon, martyrisé à Berne par les Juifs, vers l'an 1287, fut enlevé secrètement par les Juifs sous le pontificat d'Honorius IV. Ils l'enfermèrent dans un souterrain et le firent mourir au milieu des plus affreuses tortures, en haine du nom de Jésus-Christ. On avait des soupçons sur les meurtriers. Le sénat ordonna une enquête, découvrit le cadavre, et fit rouer les Juifs coupables de cet horrible attentat. Le corps de Rodolphe fut inhumé dans la cathédrale, près de l'autel qui porta dès lors le nom d'*autel de Rodolphe*. Son martyre arriva, comme nous avons dit plus haut, en 1287. Le cercueil de notre saint fut profané et mis en terre au XIIe siècle, quand les erreurs de Calvin infectèrent la ville de Berne.

RODOPIEN (saint), martyr, répandit son sang en l'honneur de Jésus-Christ à Aphrodisiade, en Carie. Il eut pour compagnon de son martyre saint Diodore. Ce fut durant la cruelle persécution de Dioclétien que ces deux saints furent lapidés par leurs concitoyens. L'Église fait leur fête le 3 mai.

RODRIGUE (saint), prêtre, reçut la glorieuse palme du martyre à Cordoue, avec saint Salomon. Nous ignorons à quelle époque et dans quelles circonstances leur martyre eut lieu. L'Église fait leur fête le 13 mars.

RODRIGUEZ (le bienheureux Augustin), naquit à Niebla, dans les environs de Séville. Il embrassa la règle séraphique dans la province du Saint-Évangile. Il alla successivement porter le flambeau de l'Évangile chez les Zacatèques, chez les Chichimèques, et s'avança ensuite vers les contrées septentrionales, où nul missionnaires n'était encore allé. Dans cette sainte pérégrination, il était accompagné de Jean de Sainte-Marie, Catalan d'origine, et de François Lopétio, qui appartenait à une des grandes familles de Séville. Ils firent environ cinq cents milles dans le nord, avec une escorte de douze soldats espagnols. Ils parvinrent jusque dans la contrée qu'ils nommèrent Nouveau-Mexique. Cinquante mille hommes environ habitaient six mille maisons dans le lieu où ils s'arrêtèrent. Ils furent cordialement reçus, et furent enchantés de cet accueil. Frère Jean de Sainte-Marie partit pour retourner chercher de nouveaux missionnaires ; mais les naturels l'ayant guetté au passage d'une montagne, firent rouler sur lui un quartier de rocher qui l'écrasa. Les soldats qui l'escortaient regagnèrent Mexico. Ce fut par eux qu'on apprit les découvertes que les religieux venaient de faire. Les deux autres missionnaires continuèrent leurs prédications au Nouveau-Mexique. Un jour qu'ils prêchaient, François aperçut des naturels qui se disputaient et allaient se battre. Il courut à eux pour les réconcilier, mais ils tournèrent leur fureur contre lui et le percèrent de leurs flèches. Augustin, resté seul après la mort de ses deux compagnons, n'en continua pas moins à accomplir sa sainte mission ; mais bientôt il tomba aussi, lui, victime de son zèle. Il fut martyrisé par les indigènes.

RODRIGUEZ (le bienheureux Emmanuel), Portugais, de la compagnie de Jésus, était du nombre des saints missionnaires que le P. Azevedo vint recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy.* Azevedo.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571 par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent dans les flots. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

RODRIGUEZ (le bienheureux François), jésuite, fut martyrisé en 1638, au mois de juin, en Abyssinie, par les moines hérétiques de ce pays, avec le bienheureux Franceschi et le P. Apollinaire Almeida. (*Voy.* Franceschi.)

ROGAT (saint), nom de deux saints parmi les quarante-huit martyrs que le proconsul Anulin fit mourir pour la foi en Afrique, du temps de la persécution de Dioclétien, avec le saint prêtre Saturnin, en l'an de Jésus-Christ 305. (*Voy.* les Actes de saint SATURNIN, à son article.) L'Eglise fête tous ces saints le 11 février.

ROGAT (saint), martyr, était sous-diacre et habitait un monastère de la Byzacène. Il souffrit le martyre par ordre de Hunéric, roi des Vandales, vers l'an 483, avec les saints Libérat, Boniface, Servus, Rusticus, Septime et Maxime. (Pour les détails, *voy.* l'article LIBÉRAT.)

ROGAT (saint), souffrit le martyre en Afrique avec saint Successe et seize autres compagnons. Nous ignorons le lieu précis, l'époque et les différentes circonstances de leur martyre. L'Eglise fait collectivement leur fête le 28 mars.

ROGAT (saint), fut martyrisé en Afrique avec les saints Zotique, Modeste, Castule et quarante soldats. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 12 janvier.

ROGAT (saint), martyr, reçut la couronne du martyre à Rome, avec les saints Lucius, Cassien et Candide. On n'a aucun renseignement sur eux. L'Eglise fait leur mémoire le 1er décembre.

ROGAT (saint), martyr, mourut en Afrique en confessant sa foi, avec saint Arèse et quinze autres que le Martyrologe romain ne nomme pas. L'Eglise célèbre leur mémoire le 10 juin.

ROGATE (sainte), eut le bonheur de verser son sang pour la foi dans la ville de Lyon, en l'année 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Elle était citoyenne romaine; ce fut cette qualité qui fit qu'on la décapita, au lieu de l'exposer aux bêtes, comme le furent plusieurs autres saints martyrs, ses compagnons de gloire. L'Eglise fait leur fête à tous le 2 juin.

ROGATIEN (saint), qualifié martyr dans le Martyrologe romain, soutint en Afrique les premiers efforts de la persécution de Dèce, en l'année 250. Ce fut lui qui, comme un chef glorieux, précéda les autres combattants de Jésus-Christ dans le chemin des souffrances, des intrépides combats et des triomphes. Il était âgé. Saint Cyprien l'appelle un glorieux vieillard, un confesseur illustre par les marques qu'il avait reçues de la faveur et de la grâce de Dieu. C'est toujours son nom qu'il met en tête quand il écrit aux confesseurs; il le leur propose sans cesse comme un saint modèle qu'ils peuvent accepter en toutes sortes de choses. Il était déjà sorti de prison, à la fin de l'année 250, quand saint Cyprien lui adressa, ainsi qu'aux autres confesseurs compagnons de ses triomphes, sa lettre 7e. Le saint évêque de Carthage lui envoya par deux fois de l'argent en assez grande quantité, à distribuer aux saints qui avaient souffert pour Jésus-Christ, et qui, par suite de la confiscation de leurs biens, se trouvaient dans la plus grande misère, ainsi qu'aux pauvres fidèles de l'Eglise. Saint Cyprien dit que lui et saint Numidique fortifiaient incessamment les autres confesseurs par leurs exhortations, et qu'ils ne tombèrent point dans les mêmes fautes que la plupart des confesseurs de Carthage, qui, à l'exemple de Lucien, prodiguaient aux *tombés* les billets d'indulgence, et allaient ainsi directement à l'encontre de l'autorité épiscopale et de la discipline ecclésiastique. Le saint évêque de Carthage le fit son vicaire, avec deux évêques et le prêtre Numidique, pendant qu'il fut obligé de s'absenter de son siége. Ce furent ces saints qui dénoncèrent à saint Cyprien les erreurs et les insolences de Félicissime. Ayant reçu du saint évêque l'ordre d'excommunier l'hérétique et ses erreurs, ils le firent, comme on peut le voir par la lettre 39e au nombre de celles de saint Cyprien.

Adon, Usuard et d'anciens martyrologes disent que saint Rogatien et saint Félicissime (différent de celui dont nous venons de parler) couronnèrent leur vie par un glorieux martyre, sous Dèce et Valérien. On ne conçoit vraiment pas de pareilles erreurs historiques. Le Martyrologe romain a corrigé, en mettant sous Valérien et Gallien. Cette faute est aussi grave que l'autre. Ce qu'on sait des souffrances de ces saints est pris d'une lettre de saint Cyprien, la 81e, écrite dans les premiers mois de l'année 250, par conséquent sous Dèce. D'un autre côté, on est forcé de reconnaître que saint Rogatien vivait encore en l'année 251. Le martyre de ce saint, ainsi que celui de saint Félicissime, peuvent donc parfaitement bien être révoqués en doute. Cette opinion ne va point contre l'autorité de la croyance de l'Eglise. On sait que dans les premiers siècles, et cela très-fréquemment, les confesseurs étaient qualifiés martyrs : ainsi saint Jean l'Evangéliste. Du reste, il est certaines confessions, celles accompagnées de tourments, qui peuvent très-bien passer pour de véritables martyres. Saint Numidique, par exemple, qui souffrit pour Jésus-Christ peu de temps après saint Rogatien, et qui fut laissé pour mort par les bourreaux, peut à bon droit être appelé martyr. Le danger de cette appellation est cependant réel : elle tend à conférer à des hommes un titre qui emporte toujours l'idée d'une mort sainte en Jésus-Christ; tandis qu'il arrive quelquefois que ceux qui confessent glorieusement le nom de Jésus-Christ, qui se montrent soldats vaillants au jour du combat, tombent, dans des épreuves apparemment moins terribles qui leur sont réservées plus tard. Ainsi beaucoup des confesseurs de Carthage, glorieusement sortis des prisons, vinrent échouer quelque temps après, en suivant le schisme de Novatien. Le titre de confesseur, ne préjugeant rien, nous paraît plus convenable.

La fête de saint Rogatien a lieu le 26 octobre.

ROGATIEN (saint), de Nantes, frère de saint Donatien, eut le bonheur de verser son sang pour la foi chrétienne dans sa ville natale, avec son frère, sous l'empire de Dioclétien, et très-probablement sous le gouver-

neur Rictius Varus. Comme ses Actes sont communs à lui et à son frère saint Donatien, le lecteur devra recourir à l'article de ce dernier. Nous les y donnons entiers. L'Eglise fait la fête de saint Rogatien et de son frère le 24 mai.

ROGATIEN (saint), nom de trois saints parmi les quarante-huit martyrs qui furent mis à mort avec saint Saturnin, prêtre, en Afrique, sous le proconsul Anulin, durant la persécution de Dioclétien, en l'année de l'ère chrétienne 305. (*Voy.* SATURNIN.)

ROGATIEN (saint), martyr, reçut la glorieuse palme du martyre en Afrique, avec les saints Victor et Castor. Les détails manquent sur ces saints martyrs. L'Eglise fait leur fête le 28 décembre.

ROGER (saint), fut martyrisé à Cordoue avec saint Serdieu. Ils eurent d'abord les mains et les pieds coupés, et furent enfin décapités. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 16 septembre.

ROMAIN (saint), évêque de la ville de Nepi en Toscane, ayant été disciple de saint Ptolomée, fut aussi son compagnon dans ses souffrances et dans sa mort. (*Extrait du Martyrologe romain*, au 24 août.) On ne sait pas précisément à quelle époque fut consommé son sacrifice; quelques-uns l'ont mis sous Néron, mais avec assez peu de fondement. Il existe des Actes de saint Romain; il est à regretter qu'ils n'aient pas une autorité mieux établie.

ROMAIN (saint), martyr, était soldat à Rome du temps de saint Laurent. Il était un de ceux préposés à sa garde. Frappé d'admiration pour le grand et noble courage que montrait le saint martyr au milieu des supplices atroces qu'on lui faisait endurer, il vint le trouver dans sa prison, le suppliant de l'instruire et de lui conférer le sacrement qui fait les chrétiens. Saint Laurent l'instruisit donc des vérités de notre religion sainte, et ensuite le baptisa dans sa prison. Quel tableau! quel spectacle! Un saint qui va mourir, qui dans quelques jours sera dans le sein de Dieu, au milieu de ces phalanges glorieuses de martyrs que l'Eglise vénère, donnant le baptême à un des soldats qui le gardent, et, prêt à aller porter son âme à Dieu, fait pour lui des conquêtes sur la terre! Saint Romain, ayant déclaré qu'il était chrétien, fut immédiatement arrêté et décapité à Rome, la veille même du martyre de saint Laurent. Ce fut sur le chemin de Tibur qu'on l'enterra. Depuis, ses reliques ont été transportées à Lucques, où elles sont placées sous le grand autel de l'église qui porte son nom. Sa fête a lieu le 9 août.

ROMAIN (saint), évêque, confesseur, souffrit pour la foi à Auxerre. Nous ignorons à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise l'honore comme confesseur le 6 octobre.

ROMAIN (saint), était exorciste dans un village qui dépendait de l'autorité établie à Césarée en Palestine. Quand le vent de la persécution souffla sur l'Eglise, ce courageux soldat de Jésus-Christ ne voulut pas rester loin du danger : il vint à Antioche pour y exhorter les chrétiens à confesser courageusement le nom de Jésus-Christ. Etant devant le tribunal d'un juge nommé par Prudence Asclépiade, il vit que quelques prisonniers chrétiens étaient chancelants dans la foi : il leur fit immédiatement et à haute voix les exhortations nécessaires, leur remémorant les promesses de Jésus-Christ à ceux qui persévèrent, et les menaces de la religion contre les renégats. Asclépiade, vivement irrité, le fit arrêter, et, après l'avoir fait déchirer avec des fouets et des crocs de fer, le condamna à être brûlé vif. Dioclétien, étant arrivé dans ces jours-là à Antioche, ne trouva pas que le supplice du saint fût assez rigoureux; il en fit suspendre l'exécution, et fit arracher la langue au martyr, qui pour cela ne cessa point de pouvoir parler : Dieu voulut que le saint continuât miraculeusement à instruire, à exhorter les fidèles. Irrité de voir qu'il avait manqué son but, l'empereur le renvoya en prison. Il fut placé dans les entraves, où on lui écarta les pieds jusqu'au cinquième trou. Il fut laissé dans cette cruelle position pendant fort longtemps. Le 17 novembre, jour où saint Alphée et saint Zachée furent décapités, saint Romain fut étranglé dans sa prison. La fête de ce saint est célébrée par l'Église, avec celle des deux que nous venons de nommer, le 18 novembre. (Eusèbe donne un abrégé des Actes de ce saint dans son *Histoire des martyrs de Palestine*.)

ROMAIN (saint), souffrit le martyre à Antioche, sous le règne de l'empereur Galère. Un jour, voyant le préfet Asclépiade entrer tumultuairement dans l'église et s'efforcer de la renverser de fond en comble, il exhorta les chrétiens à s'opposer à ses desseins. Après des tourments effroyables, il eut la langue coupée, sans laquelle néanmoins il ne laissa pas de célébrer les louanges de Dieu; enfin, ayant été étranglé dans la prison, il fut honoré de la couronne du martyre. On fit aussi mourir avant lui un petit enfant nommé Barulas, qui, interrogé par le saint martyr lequel était le plus raisonnable ou d'adorer un seul Dieu, ou d'en reconnaître plusieurs, ayant répondu qu'il fallait croire en un seul Dieu, qui est celui des chrétiens, fut fouetté et eut la tête tranchée. L'Eglise fait collectivement leur glorieuse mémoire le 18 novembre. Ses Actes authentiques, que nous donnons d'après Ruinart, doivent trouver ici leur place.

« L'Eglise d'Antioche était exposée à une violente persécution, lorsque Romain, qui voyageait en Asie, y arriva. Il fut sensiblement touché de l'état où il la vit. Il trouva que plusieurs chrétiens avaient déjà donné de tristes marques de la faiblesse humaine, et il ne put souffrir que le démon triomphât plus longtemps des serviteurs de Jésus-Christ. Il aborda hardiment le juge qui s'applaudissait de la victoire qu'il venait de remporter. « Seigneur Asclépiade, lui dit-il (c'était le nom de ce magistrat), votre victoire n'est pas complète, Dieu a encore de bra-

ves soldats qu'il ne vous sera pas si facile de vaincre. » Asclépiade, qui se voyait ravir par un nouveau venu sa gloire qu'il croyait avoir mise en sûreté, fut un peu ému de ce premier début de Romain ; toutefois, jugeant, par le peu de résistance qu'il venait d'éprouver dans quelques-uns, que celui-ci n'aurait pas plus de fermeté, il le fit approcher ; et il n'était pas juste que Jésus-Christ se retirât de devant son ennemi sans avantage, il fallait qu'il se trouvât quelqu'un qui combattit pour lui, et qui vainquit en son nom. Le juge méditait déjà en lui-même de faire souffrir à cet étranger tous les supplices qu'il avait destinés pour les autres, pour le punir d'être venu troubler son triomphe. En effet, il le fit tourmenter cruellement ; d'abord il se contentait d'animer ses bourreaux du geste et de la voix, mais comme ils ne le servaient pas à son gré, et que leurs bras semblaient se relâcher, il descendit de son tribunal, et sans avoir égard à la honte qui en rejaillissait sur sa dignité, il se mêla parmi eux, et tâcha par son exemple de ranimer leur vigueur. Mais enfin il fallut que lui et ses bourreaux se retirassent confus et épuisés de forces, mais pleins de rage, et qu'ils cédassent la victoire à Romain : le fer même fut bien contraint de la lui céder.

« Après quelques nouveaux efforts que fit Asclépiade, mais toujours inutiles, pour vaincre la constance du saint, le soldat de Jésus-Christ lui cria : « Cessez enfin de vouloir tenir contre celui qui est tout-puissant. Quoi ! prétendez-vous résister à Jésus-Christ qui est le véritable et le seul roi de tout l'univers ? » Le juge, l'entendant parler de la sorte, et croyant qu'on faisait injure à l'empereur d'appeler un autre que lui roi et maître du monde, condamna sur-le-champ le saint à être brûlé, ajoutant ainsi une troisième couronne aux deux premières dont sa cruauté venait de le couronner. Romain, plein de joie, tout couvert de son sang qui brillait de toutes parts sur ses habits, et portant sur ses épaules, sur ses côtés et sur son front le signe royal de la croix, est conduit hors de la ville. Il y trouva le bûcher préparé pour servir d'autel. On apporta quantité de sarment et de roseaux secs, qu'on mêla avec le bois, afin que le feu se communiquât plus aisément et plus vite, et sur cet amas de matières combustibles on plaça la victime qui devait y être consumée. Comme ce lieu n'était pas éloigné de la ville, plusieurs Juifs y étaient accourus comme à un spectacle qui ne leur était pas moins agréable qu'aux païens. « Où est maintenant leur Jésus-Christ? disaient-ils : que ne vient-il, ce Dieu des chrétiens, délivrer celui-ci du feu ? Pour le nôtre, on sait qu'il sauva les trois enfants de notre nation de la fournaise de Babylone ; mais le Dieu des chrétiens les laisse brûler. » Comme ils disaient cela, ce même Dieu, dont ils ne veulent pas reconnaître le pouvoir, commanda aux nuages de se joindre ; le ciel s'obscurcit, les nuées s'ouvrent, et une pluie mêlée de grêle tombe avec tant de force et d'abondance sur le bûcher, qu'elle arrête tout d'un coup le progrès que la flamme faisait déjà. Le peuple effrayé s'enfuit ; on vient dire à l'empereur, qui pour lors était à Antioche, que le Ciel se déclare pour Romain, qu'il a marqué sa colère par cet orage si soudain. L'empereur envoie dire à Asclépiade d'abandonner cette affaire, qu'il ne veut rien avoir à démêler avec ce Dieu du ciel qui lui défend de se commettre davantage avec lui, et qu'il n'était pas sûr de vouloir faire périr un homme dont le Ciel prenait si hautement le parti. Ainsi voilà notre Ananias délivré du feu, aussi bien que celui des Juifs. Mais Asclépiade, homme sans honneur comme sans humanité, et qui ne connaissait point d'autre divinité que l'empereur et sa fortune, fit tant par ses basses flatteries, et en supposant à Romain un nouveau crime, qu'il obtint de ce prince que la langue serait coupée au saint martyr. Dès qu'il eut arraché cette sentence, il courut la faire exécuter. Le hasard voulut qu'il se trouvât là un médecin, qui, par faiblesse plutôt que par un propos délibéré, venait malheureusement de renoncer la foi. Cette chute causait beaucoup de joie à Asclépiade ; dans ce premier transport, il ordonna à ce médecin de couper la langue à Romain. Cet homme avait sur lui les instruments de son art (1) nécessaires à cette opération, et quelque répugnance qu'il eût et qu'il marquât même, il eut encore la faiblesse d'obéir, le cruel juge le pressant avec menaces, et voulant être témoin lui-même de cette sanglante exécution. Ainsi ce pauvre médecin, déjà abattu de douleur pour sa première faute, se vit exposé à une seconde tentation, à laquelle il eut encore le malheur de succomber. Tout ce qu'il crut devoir faire dans cette conjoncture, pour se mettre en quelque sorte à couvert de la colère de Dieu, ce fut de garder cette langue, et de l'emporter chez lui, où il la serra, enveloppée proprement dans de la soie. C'est ainsi qu'en usent quelquefois ceux qui, ayant eu le malheur de renoncer Jésus-Christ, quoique de bouche seulement, et par l'infirmité de la chair plutôt que par une conviction intérieure de l'esprit, ne laissent pas de conserver dans le cœur la foi qu'ils ont eu la faiblesse de trahir. Ils tâchent d'avoir quelques reliques de martyrs, qu'ils honorent particulièrement, dans l'espérance qu'ils leur serviront d'intercesseurs auprès de Dieu, pour obtenir le pardon de leur péché.

« L'anatomie nous apprend, et l'expérience le confirme, qu'un homme à qui l'on a coupé la langue ne saurait vivre (2) ; mais Jésus-Christ avait résolu de délivrer une seconde fois son martyr de la mort. Ainsi, si les Juifs nous proposent un miracle à l'égard des trois enfants de leur religion, nous leur op-

(1) Anciennement les médecins ordonnaient et composaient les médicaments, et faisaient toutes les opérations de chirurgie. Un seul faisait ce que trois font maintenant, et était tout ensemble médecin, chirurgien et apothicaire.

(2) Lorsqu'on l'a coupée jusqu'à la racine, ainsi que le médecin l'avait coupée à saint Romain.

posons trois miracles dans un seul homme de la nôtre. Nous en avons déjà deux, le bûcher éteint et la vie conservée après l'incision de la langue ; voici le troisième :

« Après que cette incision eut été faite, on conduisit Romain en prison ; le méchant Asclépiade avait encore extorqué cela du prince. On nous a lu plusieurs fois que le Saint-Esprit descendit en langues de feu sur les apôtres, et qu'ils reçurent de lui le don de parler celles de tous les peuples du monde. Nous croyons ce miracle, parce que l'Ecriture le rapporte. Mais celui que je vais dire, quoiqu'il n'ait pas ce degré de certitude, ne laisse pas d'avoir toute celle qu'un fait peut avoir humainement, puisqu'il a pour témoin une infinité de personnes qui vivent encore. On dit donc que le bienheureux Romain, tandis qu'il n'avait qu'une langue de chair, et celle-là même qu'on lui avait coupée, balbutiait, et, comme Moïse, avait peine à s'exprimer, et n'articulait ses mots qu'avec quelque difficulté. Cependant celui qui avec une langue était bègue, commença à parler distinctement dès qu'il n'en eut plus.

« En effet, comme il entrait dans la prison, le geôlier lui ayant demandé son nom, il répondit avec cette langue miraculeuse et invisible que le Saint-Esprit avait substituée à la place de la sienne : « Je me nomme Romain. » On alla dire le miracle à Asclépiade, comme il était avec l'empereur. Aussitôt il soupçonna le médecin de l'avoir trompé. « Sans doute, dit-il, cet homme est encore chrétien, et il n'a pu se résoudre de couper la langue à son frère. » Cependant c'était tout le contraire ; car le lâche et aveugle médecin, croyant bien faire d'épargner à Romain la douleur de survivre à sa langue, la lui avait coupée bien plus avant qu'on n'a coutume de faire, et d'une manière qu'il ne pouvait pas en échapper sans un miracle. Le médecin est donc arrêté et conduit au juge pour rendre compte de son opération. On lui demande d'où vient que celui à qui il a coupé la langue parle encore ; car Romain ne s'était pas tu après avoir parlé une fois ; bien loin de cela, il publiait les grandeurs de Dieu, les prodiges qu'il avait faits en sa faveur ; il s'entretenait avec les prisonniers de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, de ses victoires, de la sainteté de sa religion, et cela dura plusieurs mois. Voilà donc un miracle de l'Eglise qui en vaut bien trois de la synagogue.

« Le juge menaça le médecin de le faire mourir, pour n'avoir pas exécuté ce qu'il lui avait ordonné ; le médecin savait bien le contraire, et il lui était facile de se justifier. Il avait, comme nous avons dit, conservé soigneusement la langue ; il répondit donc au juge, qui était dans une terrible colère : « Seigneur, j'ai encore chez moi la langue que j'ai coupée à cet homme. Ordonnez qu'on m'en donne un qui ne soit pas comme celui-ci sous une protection particulière de Dieu, permettez que je lui coupe la langue jusqu'à l'endroit où celle-ci a été coupée ; s'il n'en meurt pas, je consens qu'on me fasse mourir moi-même. » Là-dessus on fait venir un homme condamné à mort ; et le médecin ayant pris la mesure sur la langue de Romain, coupe à la même distance celle du criminel ; mais à peine avait-il retiré son rasoir que le criminel tombe mort. Ainsi le miracle fut avéré à la gloire de Dieu et à la consolation des fidèles. »

ROMAIN (saint), martyr, répandit son sang pour la foi chrétienne sous l'empire de Dioclétien et par ordre de Galère, avec les saints Paragras, Habide et Lollien, nouvellement convertis à la foi chrétienne. Il eut aussi pour compagnons de son martyre saint Hipparque et saint Philothée. Les circonstances des glorieux combats de tous ces saints martyrs sont consignées à l'article de saint HIPPARQUE, auquel nous renvoyons le lecteur.

ROMAIN, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) ÉGYPTIENS.

ROMAIN (saint), était un prince de Russie. Il fut massacré, vers l'an 1010, avec saint David, prince dans la même contrée, par l'usurpateur Suatopelch, à cause de leur attachement pour la religion chrétienne. Ils sont honorés en Moscovie le 24 juillet. Les Russes catholiques de Lithuanie et de Pologne ne font la fête d'aucun autre saint moscovite. Leurs reliques ont été transférées en 1072 dans une église bâtie sous leur invocation à Vislegorod.

ROMBAUD (saint), évêque, était fils d'un roi d'Irlande et évêque de Dublin. Il fut martyrisé à Malines ; on ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. Il est inscrit au Martyrologe romain le 1er juillet.

ROME, capitale du monde ancien pour l'empire, capitale du monde nouveau pour la foi, est la ville par excellence, celle qu'autrefois on nommait *Urbs*. Jadis tous les peuples de la terre s'enorgueillissaient d'être ses citoyens ; aujourd'hui ils s'enorgueillissent d'être ses fils. Jadis elle faisait des esclaves en soumettant les peuples ; aujourd'hui elle fait des hommes libres partout où elle va planter le drapeau de ses conquêtes. Il fut un temps où Rome voyait dans ses murs se succéder les triomphateurs montant au Capitole pour y porter et y offrir aux dieux les dépouilles des peuples ; les rois enchaînés suivaient les chars des vainqueurs, et des troupeaux d'esclaves suivaient leurs princes captifs.

Maintenant, plus de ces tumultes de la gloire, plus de ces ovations qui désolent la moitié de la terre pour faire l'orgueil d'un homme ou d'un peuple. Rome n'a plus qu'une souveraineté, celle des vicaires du Christ ; pour triomphateurs, elle n'a plus que des saints et des saintes qui n'ont pour tout le monde aux lèvres qu'une parole : *Pax vobis*. L'aigle romaine qui dévorait les nations s'est envolée du Capitole, et l'ange du Seigneur y veille debout, tenant dans sa droite le signe du salut, la croix du Golgotha. La croix, lumière

du monde, astre lumineux, qui, comme un soleil, verse ses bienfaits sur l'univers. Et l'univers, autour de ce soleil, est divisé en zones, où l'humanité fleurit, en raison de la quantité de rayons bienfaisants qu'elle reçoit. Que l'incrédulité ne dise pas non. Rome est le centre du monde, le foyer des civilisations, le cœur d'où part la vie pour irradier dans toutes les parties de la terre. Rome, avec ses papes, ses saints et ses martyrs; Rome, avec sa domination pacifique, est plus grande que la Rome des combats, que la reine du monde ancien. Que d'autres parlent de tes splendeurs, ô ville éternelle! de tes monuments et de tes palais; que d'autres, évoquant la poussière, ressuscitent dans tes ruines toutes tes gloires, nous, nous voulons entrer dans tes catacombes, visiter tes milliers de tombeaux, pénétrer sous les dalles de tes temples. Nous voulons, nous, nous agenouiller sur les tombes de tes martyrs.

Saint Pierre et saint Paul, deux apôtres, l'un chef de l'Eglise, institué par Jésus-Christ lui-même, l'autre suscité pour la conversion des gentils, voilà les deux premiers martyrs connus que nous rencontrons. Il semble que Rome repose sur ces saintes reliques. *Et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* Ces deux saints sont en effet les premiers saints connus que la persécution ait fait mourir à Rome. On sait comment arriva leur martyre sous l'empire de Néron. Nous ferions un article immense, si nous voulions rentrer ici dans des détails qu'on peut retrouver dans les articles spéciaux de chaque martyr; nous nous bornerons donc à une énumération rapide

Ce fut en 66 que saint Pierre et saint Paul furent victimes de la persécution sous Néron. Déjà une grande quantité de chrétiens étaient morts martyrs en l'année 64. Néron, qui avait brûlé Rome, les en avait accusés, et sous ce prétexte les avait fait mourir dans les plus affreux tourments. Depuis cette époque jusqu'en 66, la persécution s'était ralentie, mais n'avait pas cessé complétement. Peu après le martyre des deux apôtres arriva celui des saints Processe et Martinien, qu'ils avaient convertis en prison, où ils étaient gardés par eux.

Sous Domitien, Rome vit le martyre de saint Clément, consul et cousin de cet empereur. A la porte Latine, saint Jean l'Evangéliste, sous le même empereur, fut plongé dans de l'huile bouillante, et préservé miraculeusement. Sous Trajan, le 10 décembre 107, le vénérable vieillard saint Ignace fut dévoré par les lions dans l'amphithéâtre. Peu de temps après, sous le même empereur, furent également couronnés à Rome les saints et saintes Symphronius, Olympe, Théodule, Exupérie. Sous Adrien, nous trouvons le martyre des saints Eustathe, Agape et Théopiste, ainsi que celui de sainte Sophie et de ses trois filles, saintes Pistis, Elpis et Agapé. Saint Eleuthère et sainte Anthie sa mère les y suivent de près, ainsi que saint Sulpice et saint Servilien. On prétend, et nous mettons ce mot à dessein, que sous Trajan aussi les saints Alexandre, Evence et Théodule donnèrent à Rome leur vie pour Jésus-Christ. Mais les plus célèbres de cette persécution furent saint Gétule, saint Amance, saint Céréal, saint Primitif et sainte Symphorose, femme de saint Gétule, avec ses sept enfants. Saint Herculan est aussi marqué dans le Martyrologe comme ayant cueilli la palme du martyre à Rome, sous Adrien. Dans la première année du règne d'Antonin le Pieux, saint Télesphore, pape, fut martyrisé à Rome. La première année d'Antonin est la 139ᵉ de Jésus-Christ. Nous ne trouvons plus aucun saint qui ait souffert dans la capitale de l'empire, sous le règne d'Antonin le Pieux, à moins qu'il ne faille admettre, avec le Martyrologe romain, que ce fut sous cet empereur, et non pas sous son successeur Marc-Aurèle, que saint Simitre, prêtre, et vingt-deux autres eurent la gloire de cueillir la palme du martyre.

Sous Marc-Aurèle la ville de Rome fut le théâtre de bien des persécutions contre les chrétiens. Crescent, philosophe cynique, y poursuivit de sa haine le plus glorieux de tous les martyrs qui y aient à cette époque versé leur sang. Nous voulons parler de saint Justin. Ce docteur de l'Eglise avait vaincu le cynique dans des luttes publiques. L'orgueil froissé ne lui pardonna pas : aussi, dénoncé, sans cesse poursuivi par Crescent, il fut mis à mort à Rome par ordre du préfet de cette ville, Junius Rusticus, avec les saints Cariton, Evelpiste, Hiérax, Péon, Libérien. Nous anticipons un peu sur l'ordre des temps, mais il convenait de placer ici, pour ainsi dire, comme chef des martyrs de Rome à cette époque, comme tête de colonne, celui qui à tous les titres mérite le plus notre admiration et nos respects. Déjà sainte Félicité et ses sept enfants y avaient versé leur sang pour la foi. Saint Alexandre y reçut aussi la couronne immortelle. Saint Ptolémée avait précédé saint Justin : sa mort avait donné au saint apologiste l'occasion de prendre pour la seconde fois la défense des chrétiens. Antonin avait bien reçu sa première Apologie; la seconde fut peut-être ce qui détermina la mort de saint Justin. Saint Marc et saint Timothée sont les dernières victimes de cette persécution que nous trouvions pour Rome : les documents à leur égard sont à peu près nuls et sans autorité.

Sous Sévère, les chrétiens furent persécutés à Rome avec une certaine violence, parce que, lors de l'entrée triomphale de ce prince, après la double défaite de Niger et d'Albin, ils refusèrent de s'associer aux honneurs que lui rendirent les païens. Le peuple de Rome était excessivement irrité contre les chrétiens : il leur attribuait toutes les calamités publiques, les pestes, les inondations et tous les événements malheureux qui sont dans le cours des choses. Souvent, dans la ville de Rome, éclataient de véritables émeutes contre les chrétiens; le peuple demandait qu'on les livrât aux lions, et souvent se chargeait lui-même de faire la besogne des bêtes féroces. Ainsi, durant la paix qui suivit le

règne de Sévère, sous Héliogabale et sous Alexandre, plusieurs disciples de Jésus-Christ furent mis à mort. Calipode et Calliste, pape, périrent victimes d'émotions populaires sous le règne de ce dernier empereur, quoiqu'il fût extrêmement favorable aux chrétiens.

Sous l'empereur Maximin, la persécution fut violente dans tout l'empire; à Rome elle le fut de même, cependant on ne trouve pas pour cette ville un grand nombre de martyrs dont l'histoire nous ait gardé les noms. Sainte Martine et sainte Tatienne y furent martyrisées; on y trouve encore saint Palmacé, qualifié consul, quoiqu'on ne voie aucun personnage de ce nom dans les fastes consulaires. Sous ce règne, saint Pontien et saint Hipolyte furent exilés en Sardaigne; on trouve encore saint Privat à Rome. Sous Philippe, la paix de l'Eglise fut assez profonde; Rome n'eut pas de martyrs ou du moins très-peu. Sous Dèce, au contraire, la persécution fut terrible, et Rome, comme toutes les autres villes de l'empire, eut une large rançon à payer aux fureurs du tyran. Saint Fabien, pape, comme chef de l'Eglise, fut celui qui ouvrit la marche de ces glorieuses cohortes de martyrs que la persécution de Dèce fit monter au ciel. Les saints Célérin, Maxime, Nicostrate, un autre Célérin, Rufin, Urbain, Sidoine et une foule d'autres furent, dès le commencement, confesseurs ou martyrs. Les saints Abdon, Sennen, les saintes Victoire et Anatolie, se joignirent à cette généreuse armée de Jésus-Christ.

Quand Dèce eut fait place à Gallus, deux papes donnèrent immédiatement leur vie pour Jésus-Christ: saint Corneille et saint Lucius. Sous Valérien, la paix fut donnée à l'Eglise, pendant quelques années que ce prince se montra très-favorable aux chrétiens; mais bientôt il les persécuta avec infiniment de violence. Saint Sixte fut une des premières victimes; bientôt son archidiacre saint Laurent lui succéda sur l'arène où combattaient les soldats du Christ. Saint Prote et saint Hyacinthe, eunuques de sainte Eugénie, donnèrent leur vie pour la foi; elle-même fut, peu de temps après, mise à mort. Sainte Basille, sainte Agrippine, sainte Lucie, sainte Flore, les saints Eugène, Antonin, Théodore; sur la voie Latine, saint Tertulin; plus tard saint Irénée et saint Abonde donnèrent leur vie pour la foi chrétienne; sainte Digne et sainte Emérite ne tardèrent pas à les suivre. Les saints Denis, Fauste, Caïus, Pierre et Paul, saint Maxime, saint Irénée, les saints Antoine, Théodore et Victor montèrent au ciel après eux. Nous sommes forcé de faire un sommaire, pour ne pas tomber dans des redites trop fréquentes. La persécution de Valérien fut de la dernière violence, et la moisson de martyrs qu'elle fit à Rome fut abondante pour le ciel. Nous sommes forcé d'omettre bien des détails, nous ne pourrions suffire à citer. Passons à Dioclétien.

Sous ce prince, Rome vit le martyre de sainte Zoé avec saint Tranquillin et saint Tiburce, en 286. Il faut aussi rapporter à cette année le martyre qu'y souffrit saint Genès, comédien. En 287, nous y trouvons les saints Marc et Marcellien, Prime et Félicien. Le 20 janvier 288, Dioclétien étant présent, saint Sébastien y reçoit la palme du martyre. De cette époque nous arrivons jusqu'à l'an 303, où nous trouvons le supplice des saints Simplice et Faustin, qui sont décapités et jetés dans le Tibre. Sept mois après, leur sœur Béatrix est étranglée dans sa prison. Ce fut aussi la même année que saint Félix et saint Adaucte furent martyrisés; tous deux furent décapités. Félix était prêtre de l'Eglise romaine. L'année d'après les sculpteurs Claude, Nicostrate, Symphorien, Castorius et Simplice, qui avaient refusé de faire des idoles, furent mis à mort sur la voie Lavicane. Au même endroit, les quatre couronnés furent mis à mort. On nomme ainsi les quatre frères saints Sévère, Sévérien, Carpophore et Victorien, parce qu'au moment de leur supplice on ignorait leurs noms. En 304, saint Pancrace reçut à Rome la couronne du martyre; il n'était âgé que de 14 ans; la persécution profanait tout. Dans la même année une jeune fille, moins âgée encore, la jeune Agnès, qui n'avait que douze ou treize ans, fut mise à mort pour la foi. Elle avait consacré à Dieu sa virginité, et le fils du préfet Symphronius ayant voulu l'épouser, elle refusa obstinément: ce fut la cause de son martyre. (Pour plus de détails, *voy.* Agnès.) En l'an de Jésus-Christ 309, les quatre martyrs Basilide, Quirin, Nabor et Nazaire, soldats de l'armée de Mayence, furent mis à mort pour la foi chrétienne dans la ville de Rome. (*Voy.* les articles de ces différents saints.) Saint Timothée était venu d'Antioche dans la capitale du monde chrétien; il y prêcha la foi durant un an, et y eut la tête tranchée par ordre du tyran Maxence, fils de Maximien Hercule, en l'an de Jésus-Christ 311.

Dans le cours du règne de Julien l'Apostat, la ville de Rome fut témoin du martyre de saint Gordien et des deux saints Jean et Paul, tous deux officiers dans les troupes impériales; Apronien, préfet de Rome, les fit décapiter. On leur avait élevé une église près du lieu de leur martyre. (*Voy.* Rondininus, *de SS. Joanne et Paulo eorumque basilica vetera, monumenta*, Romæ, 1707, in-4°.)

ROMERO (le bienheureux Albert), de la compagnie de Jésus, ayant été envoyé par le Père Michel de Ygros à la recherche des Zamucos, afin d'établir une nouvelle *réduction*, eut la tête fendue d'un coup de hache par le cacique, qui se retira ensuite au fond des bois avec la peuplade qu'il commandait.

ROMULE (saint), évêque, fut martyrisé à Fiésole avec plusieurs autres chrétiens. Les historiens ne nous ont malheureusement rien laissé touchant le martyre de ce saint évêque et de ses compagnons. L'Eglise fait la fête de saint Romule le 6 juillet. Il ne faut pas confondre ce saint avec saint Romule, aussi martyr, qui mourut sous Trajan et qui était grand maître du palais.

ROMULE, grand maître du palais sous Trajan, osa faire des représentations à cet empereur, parce qu'il avait banni ou fait mourir un grand nombre de soldats pour cause de christianisme. Il s'avoua même chrétien dans cette circonstance ; l'empereur le fit battre de verges et torturer, et après cela le fit décapiter. Baronius l'a mis le 5 septembre dans le Martyrologe romain.

ROMULE (saint), martyr, fut décapité à Césarée en Palestine, sous le président Urbain, pendant la persécution de Dioclétien. Il eut pour compagnons de son courageux martyre les deux saints Denys, les deux saints Alexandre, saint Timolaüs, saint Pauside. C'est le 24 mars que l'Eglise honore leur mémoire.

ROMULUS (*Ulpius*,) vicaire du préfet de Rome, fit mettre à mort, sous Claude le Gothique, les saints martyrs d'Ostie. (*Voy.* Martyrs d'Ostie.) Tillemont prétend qu'avant Dioclétien il n'y avait pas de vicaires de préfets de Rome; les Actes des martyrs d'Ostie prouvent le contraire. On peut voir, pour plus de détails sur cette controverse, notre II[e] volume de l'*Histoire générale des persécutions*, p. 360.

ROMULE (saint), souffrit le martyre à Concordia, avec les saints Donat, Secondien, et quatre-vingt-six autres qui sont inconnus. L'Eglise fait leur fête le 17 février.

ROSATO (Antoine de), était Milanais. Ayant pris l'habit des Frères Mineurs, il se rendit en Palestine et y travailla à convertir les infidèles. Les musulmans l'ayant mis entre deux ais, le scièrent par le milieu du corps, à Jérusalem. (*Chroniques des Frères Mineurs*, t. II, p. 282.)

ROSULE (saint), souffrit le martyre en Afrique, en l'honneur de sa foi et pour la défense de la religion chrétienne. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Crescentien, Victor et Général : du reste, nous manquons de détails sur l'époque précise et les différentes circonstances de leur martyre. L'Eglise fait collectivement leur fête le 14 septembre.

ROTFEL, vassal de Baudouin, comte de Flandre, était un des meurtriers de saint Foulques, archevêque de Reims. Il fut excommunié avec ses deux principaux compagnons, Evrard et Vinemar, dans l'assemblée qui se tint dix-huit jours après la mort de l'illustre archevêque, et où Herné fut choisi pour son successeur. (*Voy.* l'article Vinemard.)

ROUGE, missionnaire en Cochinchine, succomba dans les montagnes où il s'était réfugié pour se soustraire à la persécution.

ROUSSEAU (Jean-Jacques), naquit à Genève en 1712. La littérature française le regarde comme une de ses gloires, la religion comme un de ses persécuteurs moraux les plus acharnés : il est communément rangé près de Voltaire dans cet honneur et dans cette animadversion. Traçons rapidement sa vie, nous jugerons après. Fils d'un pauvre horloger, il reçut une éducation extrêmement négligée. Il lut une infinité de romans : la seule lecture convenable qu'il fit dans ses jeunes années fut celle des *Hommes illustres* de Plutarque. Il entra comme clerc chez un greffier de Genève, qui le renvoya comme incapable. L'honnête greffier jugea à propos de formuler son opinion sur le compte du jeune homme d'une manière quasi-prophétique. « Il ne sera jamais qu'inepte » dit-il. Que devenir? Rousseau ne savait rien, qu'un peu de latin qu'il avait appris chez un vieux ministre protestant; un graveur voulut bien le prendre comme apprenti. Rousseau fut presque abruti par cet homme, qui l'accablait de mauvais traitements. Cet homme était un rustre, un brutal, qui ne savait employer que la violence. Une telle éducation porta ses fruits : le malheureux jeune homme devint ce qu'on nomme un *garnement*, fainéant, menteur et voleur. A qui la faute? Evidemment pas à lui. Que pouvait-il faire? Ce qu'il fit : il partit sans but, allant n'importe où, devant lui. Il était sur la route du déshonneur, du bagne, peut-être. Un coup de la Providence, un de ces hasards que Dieu sème devant les pas du malheur, comme une planche de salut, lui fit rencontrer à Annecy madame de Warens. Cette dame était catholique. La charité d'abord lui fit jeter les yeux sur le jeune vagabond pour le convertir; elle l'envoya à Turin au collége des Catéchumènes : il y fit abjuration du protestantisme. Sorti de cette maison, il entra comme laquais au service de la comtesse de Vercellis. Il commit un vol et en accusa une pauvre servante. Il vint enseigner la musique à Lausanne, puis à Paris en 1732. N'ayant eu aucun succès dans cette ville, il fut obligé de revenir près de la baronne de Warens, qui alors habitait Chambéry. Cette dame lui donna de bons conseils, le fit travailler, et ensuite le plaça comme précepteur chez le grand prévôt de Lyon, M. de Mably. Il n'y put rester qu'un an, et revint à Paris en 1741. Il y arrivait avec sa méthode de noter la musique en chiffres, il venait de l'inventer, et comptait là-dessus pour faire fortune; malheureusement ses espérances furent déçues. Cependant il réussit à se faire quelques protecteurs, et l'ambassadeur de France à Venise, M. de Montaigu, se l'attacha comme secrétaire. On prétend que ce fut plutôt en qualité de domestique que ce seigneur l'emmena. Quoi qu'il en soit, Rousseau se fit bientôt congédier, et revint à Paris, pour entrer comme commis chez M. Dupin, fermier-général. Ce fut à cette époque qu'il fit connaissance de Thérèse Levasseur, servante d'auberge, qu'il épousa depuis.

En 1749, l'académie de Dijon ayant proposé pour sujet de prix : *Le progrès des sciences et des arts a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs?* Rousseau concourut et remporta le prix : il prit parti contre les sciences et les arts. Ce fut dans cette circonstance que, voulant vivre indépendant, il renonça à sa place de commis, et se fit copiste de musique. En fort peu de temps il donna plusieurs ouvrages de genres tout à fait différents : son *Devin du village*, opéra

qui eut beaucoup de succès; sa *Lettre sur la musique française*, laquelle produisit une vive impression dans le public, etc.

Vers 1753, il retourna à Genève, où on lui fit bon accueil, et où il abjura la religion catholique. Trois ans après, il revint à Paris, où il se lia étroitement avec madame de l'Epinay, qui fit bâtir pour lui l'ermitage dans la vallée de Montmorency. Ce fut là qu'il composa la *Nouvelle Héloïse*, roman épistolaire, où il traite presque toutes les questions de morale, et son *Emile*, ouvrage philosophique sur l'éducation. Pour ce dernier ouvrage, il fut condamné à la fois en France et dans sa patrie. Le parlement de Paris décréta contre lui la prise de corps; à Genève, son livre fut brûlé par le bourreau. Réduit à prendre la fuite, il se réfugia à Motiers-Travers, dans la principauté de Neuchâtel. Il y vivait de la façon la plus extravagante, habillé en Arménien et faisant du lacet pour gagner sa vie.

Ce fut dans cette retraite qu'il répondit au Mandement de l'archevêque de Paris pour défendre l'*Emile*, et qu'il écrivit ses lettres dites *de la Montagne*, contre le conseil de Genève. Poursuivi par ses ennemis, il fut obligé de quitter la Suisse, et vint en Angleterre près du philosophe Hume, qui lui offrit l'hospitalité à Wootton, dans le comté de Derby. Au bout de quelques mois, il se brouilla avec son hôte, qu'il accusait de conspirer avec ses ennemis, et revint en France, où on supporta sa présence. Le prince de Conti lui offrit un asile près de Gisors à Trye. Il y resta quelque temps, puis ensuite vint à Lyon, à Grenoble, et revint en 1770 à Paris, où il fut l'objet de l'attention générale. Sa santé dépérissait; il était atteint d'une mélancolie extraordinaire, s'imaginant sans cesse être l'objet des poursuites d'une infinité d'ennemis acharnés à sa perte. Enfin en 1778, il accepta l'hospitalité que M. de Girardin lui offrit à Erménonville et y mourut au bout de deux mois.

Rousseau laissait en manuscrit plusieurs ouvrages, notamment ses *Confessions*, qui furent publiées après sa mort. On y trouve dévoilés les mystères les plus intimes de cette existence si bizarre, si accidentée. On y voit l'énigme de ces contrastes incessants, qui ont fait dire avec raison de cet homme étonnant qu'il fut un chaos d'incohérences et d'oppositions.

Comme on le voit par ce récit, Rousseau fut dans ses jeunes années livré entièrement à lui-même quant à son éducation; aussi n'en reçut-il, à vrai dire, aucune dans le sens accepté de ce mot. Que vouliez-vous que devînt ce jeune homme, qu'on jette dans le monde à deux ou trois essais aventureux de métiers pour lesquels il n'a rien appris? La première fois aux mains d'un prêtre calviniste qui lui laisse, par défaut de surveillance, contracter de pernicieuses habitudes; la seconde aux mains d'un bureaucrate, assez sot pour déclarer à jamais inepte l'auteur de tant d'écrits si remarquables, pour ne pas pressentir sous cette enveloppe grossière et brute la pierre éclatante qui devait jeter par tant de facettes une si vive lumière; la troisième, aux mains d'un brutal qui le bat, et qui courbe vers l'abrutissement cette nature faite pour monter si haut? Rousseau eut le sort de tous ces malheureux jeunes gens que la société coupable pousse au vice. Il devint, par le fait des circonstances d'entourage, vicieux au plus haut point, fainéant, menteur et voleur. Il eut, en un mot, les vices favoris de cette classe déshéritée que notre égoïsme et notre inhumanité font ce qu'elle est, pour la maudire d'abord, et la proscrire ensuite. La société permet qu'on sème le crime dans les âmes de ces malheureux, et, quand cette semence maudite a produit ses fruits naturels, elle ouvre la prison ou le bagne, et elle y pousse pêle-mêle ces fils de ses œuvres : tout cela, parce que l'Evangile, qui est dans toutes les bouches, n'a pas encore pénétré dans les cœurs, et que la charité qu'il prêche n'a pas encore détrôné dans le monde les préjugés des temps barbares.

Rousseau devint un vagabond; il se sauva de sa patrie pour courir dans cette route d'aventures où tant d'autres malheureux comme lui s'égarent et se perdent à tout jamais. Sans une femme célèbre qu'il eut le bonheur de rencontrer sur son chemin, Rousseau fût toujours resté un vagabond, fût peut-être devenu un criminel. Arrivé à Annecy, il est accueilli par madame de Warens, qui le traite comme une mère, le place dans le séminaire des Catéchumènes à Turin, et le décide à abjurer le protestantisme pour se faire catholique. Rousseau avait encore à lutter contre l'espèce de destinée qui l'entraînait en bas : il sort du séminaire, entre comme laquais chez une grande dame, y commet un vol dont il accuse une pauvre domestique. Enfin, après plusieurs autres accidents, il revient trouver sa protectrice, qui l'accueille encore et le garde huit ans près d'elle. Ce fut durant ce temps que Rousseau fit son éducation. Madame de Warens lui fournit tout ce dont il avait besoin pour travailler. Voyant qu'il s'adonnait à de honteuses liaisons, elle se livra elle-même à lui. Certes, en constatant un fait semblable, nous ne pouvons que le flétrir. Le sacrifice que cette femme lui fit de son honneur n'empêcha pas Rousseau de s'abandonner aux tendances auxquelles elle avait voulu le soustraire. Il se lia avec une fille d'auberge, sans esprit et sans beauté, et, après avoir vécu vingt-six ans avec elle, il l'épousa.

C'est à dater de l'époque que nous venons de dire que Rousseau entre dans la deuxième période de son existence. Madame de Warens, en le forçant à s'instruire, avait développé en lui l'intelligence et le génie qui brillèrent d'un si vif éclat. Rousseau compte parmi les philosophes qui ont le plus attaqué la religion et la morale : il est un de ceux qui les ont le plus glorifiées et défendues; il n'est pas une question à propos de laquelle il n'ait soutenu le pour et le contre avec une éloquence vraiment admirable. Rousseau est le père de cette littérature moderne qui,

dans des genres opposés, nous a donné Châteaubriand, Lamennais, Georges Sand. Brisant avec la vieille école, il sut donner au style les formes enchanteresses qui, dans ses écrits, nous émeuvent, nous impressionnent si vivement. Rousseau a dans son style une magie, un entraînement irrésistible. Il plane comme l'aigle, et comme lui il donne le vertige à celui qui regarde son vol. Du reste, il faut, en le lisant, faire comme un homme qui marcherait au milieu de piéges ou de précipices. Chaque phrase recèle un paradoxe, chaque beauté de style cache une erreur. Rousseau est le père du paradoxe. Nous ne croyons pas que sous ce rapport il ait eu d'égal, si ce n'est peut-être George Sand. Tout Rousseau peut se résumer en ces points culminants : en religion, il professait principalement le déisme; en morale, il a donné les solutions les plus contradictoires dans son livre de la *Nouvelle Héloïse;* dans l'*Emile*, il a formulé un système d'éducation impossible; dans le *Contrat social*, il a émis des théories politiques impossibles aussi; il avait devancé le socialisme.

Nous manquerions notre but si nous examinions Rousseau sous tous ses aspects. Nous nous bornerons à citer quelques-unes de ses oppositions, pour montrer qu'on a jugé cet homme trop sévèrement. A notre gré, sur certains points, Rousseau fut un monomane; il y avait des sentiments pratiques qui manquaient dans son cœur. Dans ses entraînements il était parfois sublime.

Rousseau déiste écrivait : « Que la matière soit éternelle ou créée, qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait point, toujours est-il certain que le tout est un, et annonce une intelligence unique. » (Voilà presque du Spinosa.) [*Pensées de Jean-Jacques*, Londres, MDCCLXXXVI, p. 13.] Voyons comment ce déiste, ce panthéiste, sans le savoir peut-être, parle de religion : « De combien de douceurs n'est pas privé celui à qui la religion manque?... Quel prix peut-il attendre de sa vertu? Comment doit-il envisager la mort? » (*Id.*, p. 25 et 26.) Voilà donc la nécessité d'une religion; quelle sera celle de Rousseau? En qualité de déiste, les trouvera-t-il toutes bonnes? Non, car il dit (*Id.*, p. 29) : « La majesté des Ecritures m'étonne, la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits près de celui-là! Se peut-il qu'un livre, à la fois si sublime et si sage, soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs! quelle grâce touchante dans ses instructions! quelle élévation dans ses maximes! quelle profonde sagesse dans ses discours! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses! quel empire sur ses passions! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation? Quand Platon peint son juste imaginaire, couvert de tout l'opprobre du crime et digne de tous les prix de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ : la ressemblance est si frappante que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronis au fils de Marie? Quelle distance de l'un à l'autre! Socrate mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage, et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale : d'autres, avant lui, l'avaient mise en pratique; il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait, il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que justice; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété. Avant qu'il eût loué la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus furieux fanatisme, la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil des peuples. La mort de Socrate, philosophant tranquillement avec ses amis, est la plus douce qu'on puisse désirer; celle de Jésus, expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit celui qui la lui présente et qui pleure; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour les bourreaux acharnés. *Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.* Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir? Ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire; il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce ton, ni cette morale; et l'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros.....

..... « Je ne sais pourquoi l'on veut attribuer au progrès de la philosophie la belle morale de nos livres; cette morale, tirée de l'Evangile, était chrétienne avant d'être philosophique. Les préceptes de Platon sont souvent très-sublimes, mais combien n'erre-t-il pas quelquefois, et jusqu'où ne vont pas ses erreurs? Quant à Cicéron, peut-on croire que sans Platon, ce rhéteur eût trouvé ses *Offices?* L'Evangile seul est, quant à la morale, toujours sûr, toujours vrai, toujours unique et toujours semblable à lui-même...»

On sait que Rousseau abandonna tous ses enfants, et les mit aux Enfants-Trouvés avec toutes les précautions nécessaires pour

qu'il ne pût ni les reconnaître ni en être reconnu. Il écrivait (*Pensées*, vol. II, p. 195) : « Celui qui ne peut pas remplir les devoirs de père n'a pas le droit de le devenir. Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain, qui le dispensent de nourrir ses enfants et de les élever lui-même ! »

Il travailla pour les théâtres, et écrivit contre les théâtres. Il dira : « Jamais État ne fut fondé que la religion ne lui servit de base. » Il dira : « Nos gouvernements modernes doivent incontestablement au christianisme leur plus solide autorité et leurs révolutions moins fréquentes ; il les a rendus eux-mêmes moins sanguinaires : cela se prouve par le fait, en les comparant aux gouvernements anciens. La religion, mieux connue, écartant le fanatisme, a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement n'est point l'ouvrage des lettres, car partout où elles ont brillé, l'humanité n'en a pas été plus respectée ; les cruautés des Athéniens, des Egyptiens, des empereurs de Rome, des Chinois, en font foi. Que d'œuvres de miséricorde sont l'ouvrage de l'Evangile ! que de restitutions, de réparations, la confession ne fait-elle pas faire chez les catholiques ! » Rousseau dira : « Le christianisme est dans son principe une religion universelle, qui n'a rien d'exclusif, rien de local, rien de propre à tel pays plutôt qu'à tel autre. Son divin auteur, embrassant également tous les hommes dans sa charité sans bornes, est venu lever la barrière qui séparait les nations et réunir tout le genre humain dans un peuple de frères ; *car, en toute nation, celui qui le craint et qui s'adonne à la justice lui est agréable.* Tel est le véritable esprit de l'Evangile. — Le parfait christianisme est l'institution sociale universelle. — Le christianisme, rendant les hommes justes, modérés, amis de la paix, est très-avantageux à la société générale. » Voilà ce que dit Rousseau. Tout le monde en conclura : Donc le christianisme est la base nécessaire et commune de toutes les sociétés nationales ou politiques. Contrairement à tout le monde, Rousseau conclura que le parfait christianisme ne saurait être la base d'une société politique, mais que chaque nation doit se créer pour cela une chose dont le nom même est une contradiction, *une religion civile.* Voilà ce qu'il dit et répète dans son *Contrat social*, notamment dans le chapitre 8, *De la religion civile :* religion qui ne serait ni le protestantisme, dont le principe est la souveraineté individuelle ; ni le catholicisme, dont le principe est la tradition universelle et divine ; mais une religion nationale que le seul glaive du bourreau rendrait obligatoire. Et comme on lui reprocha de taxer ainsi l'Evangile d'être pernicieux à la société, il se justifia par cette incroyable réponse : « Bien loin de taxer le pur Evangile d'être pernicieux à la société, je le trouve, en quelque sorte, trop sociable, embrassant trop tout le genre humain pour une législation qui doit être exclusive ; inspirant l'humanité plutôt que le patriotisme, et tendant à former des hommes plutôt que des citoyens. » Finalement, Rousseau ne veut pas du christianisme pour base d'une société politique, parce que le christianisme est trop sociable et qu'il inspire trop l'humanité. » (Rohrbacher, *Hist. de l'Eglise catholique*, citant Rousseau, t. XXVII, p. 196, etc.)

Notre sujet ne demande pas que nous entrions dans un examen plus approfondi. Rousseau ne nous appartient pas entièrement, pour ainsi dire : il n'entre dans ce *Dictionnaire* que comme persécuteur moral de la religion. Or, il faut bien en convenir, jamais Rousseau ne fut foncièrement et volontairement méchant, comme le fut Voltaire. Le premier se laissait entraîner aux exagérations de son cœur et de son imagination ; le second, aux suggestions de l'esprit de méchanceté qui dominait en lui : il mentait et calomniait sciemment ; Rousseau subissait l'entraînement de son esprit paradoxal, il en était la première victime. Du reste, comme nous l'avons déjà dit, pas un point sur lequel il ait écrit, à propos duquel il n'ait également soutenu le pour et le contre : de sorte que, pour le réfuter, il n'est aucunement besoin de recourir à un autre auteur qu'à lui-même. Il a des passages qui ne seraient pas déplacés à côté des plus beaux morceaux des grands génies religieux de l'époque de Louis XIV. Rousseau se rendait-il bien compte de ce qu'il faisait en écrivant ainsi d'une manière si contrastée ? nous n'oserions l'affirmer : il pensait, il agissait, il écrivait par boutades. On trouve dans ses ouvrages ce qu'on trouve dans sa vie : rien de suivi, rien d'arrêté. C'est une de ces intelligences de premier ordre dévoyées de leur route, et qui de temps à autre, en y rentrant, ont de sublimes aperçus de vérité et de grandeur. Puis il est une dernière idée que nous soumettons à nos lecteurs ; libre à eux de s'y arrêter et d'en penser ce qu'ils voudront : Rousseau était peut-être un fou, un monomane. Quant à nous, nous n'hésitons pas à nous prononcer pour l'affirmative. Le bourreau a brûlé ses œuvres, le peuple a porté ses cendres au Panthéon : il était digne de cette ignominie et de cette apothéose.

ROUSSILLON (Agnès), ursuline de Bolène, fut guillotinée le 7 juillet 1794, avec Gertrude de Lausier, du même ordre.

ROUSSILLON (Jeanne), ursuline de Bolène, périt sur l'échafaud à Orange, le 16 juillet 1794, avec les sœurs Justamon, ursuline converse à Perne, Gardon et Marie Decqui, religieuses du Saint-Sacrement à Bolène, Marie Lage, ursuline à Bolène, et Madeleine Dorothée, du même ordre.

ROYO (Joachim), né en 1690 dans l'Aragon, diocèse de Teruel, vint, en 1713, en Orient. Après avoir suivi quelque temps le P. Guelda, il passa en Chine. (Le P. Guelda évangélisait le Tong-King.) En 1722, il vint à Fo-Kien et y resta vingt-quatre ans. Quand la persécution força les missionnaires de se retirer à Macao, il demeura où était le danger et

n'abandonna pas son peuple. En 1746, le vice-roi de Fo-Kien ayant excité une persécution contre les chrétiens, le P. Royo se livra lui-même aux soldats de l'officier Fan, qui le cherchaient, sachant que l'évêque de Mauricaste s'était livré lui-même. Interrogé, il dit qu'il était depuis trente ans dans l'empire pour y prêcher la foi. Le 10 juillet, il fut avec les autres missionnaires (*Voy.* l'art. CHINE) conduit enchaîné à Fou-Tcheou-Fou, capitale de la province, à 27 lieues de Fou-Ngan. Ils firent la route au milieu des injures de la populace. Aussitôt leur arrivée, le vice-roi les interrogea. Au nombre des choses dont les dénégations énergiques eurent à démontrer l'indignité, furent les imputations suivantes : les missionnaires étaient accusés de tuer les petits enfants, de tirer de leurs têtes des filtres qui séduisaient les femmes, et de se servir ensuite de remèdes européens pour soustraire les victimes de leur lubricité aux conséquences fâcheuses qu'elle pouvait entraîner. De nouveaux juges vinrent bientôt prendre connaissance de l'affaire, et le P. Royo eut à souffrir la bastonnade. La sentence de mort prononcée dans le Fo-Kien, confirmée à Pékin par le tribunal des crimes, et signée par l'empereur telle qu'on la peut voir à l'article CHINE, portait que le P. Royo serait étranglé. Peu après le martyre de l'évêque de Mauricaste, on grava au fer rouge sur le visage du P. Royo deux caractères chinois qui marquaient le genre de supplice auquel il était condamné. Il fut mis dans une prison séparée, où il fut étranglé le 28 octobre 1748.

RUF (saint), martyr, souffrit la mort pour Jésus-Christ à Capoue, avec saint Carpophore. Leur martyre eut lieu sous les empereurs Dioclétien et Maximien. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 27 août.

RUF (saint), fut martyrisé à Rome avec toute sa famille par l'ordre du cruel et impie Dioclétien. L'Eglise fait sa fête le 28 novembre.

RUF (saint), martyr, souffrit pour Jésus-Christ à Philadelphie en Arabie, avec les saints Cyrille, Aquilas, Pierre, Domitien et Ménandre. Le Martyrologe romain ne dit point à quelle époque eut lieu ce martyre. L'Eglise vénère leur mémoire le 1er août.

RUF (saint), souffrit les tourments et la mort pour la défense de sa foi avec Paul, son père, Tatte, sa mère, et ses trois frères, Maxime, Sabinien et Eugène. Ayant été accusés de faire profession de la religion chrétienne, ils furent chargés de coups et endurèrent d'autres supplices, dont les différentes circonstances ne sont point parvenues jusqu'à nous, et dans lesquels ils rendirent l'esprit. On ignore la date et le lieu de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 25 septembre.

RUF (saint), évêque, fut martyrisé à Capoue. Il était de famille patricienne et fut baptisé par saint Apollinaire, disciple de saint Pierre. L'Eglise fait sa fête le 27 août.

RUFE (saint), fut martyrisé durant la persécution de Trajan. Il y a lieu de croire qu'il fut compagnon du martyre de saint Ignace d'Antioche ; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut compagnon de ses liens. On manque sur saint Rufe de renseignements positifs. L'Eglise fait sa fête le 18 décembre.

RUFIN (saint), évêque des Marses, fut martyrisé à Riéti (dans l'Ombrie) avec les saints Silon et Alexandre, sous le règne de l'empereur Maximin Ier. Son fils saint Céside, prêtre, probablement de son église, fut martyrisé aussi sous le même règne : il fut décapité. L'Eglise fait sa fête le 11 août.

RUFIN, homme qui passait pour éloquent à Smyrne du temps de l'empereur Dèce. Il est signalé dans les Actes de saint Pione comme ayant voulu faire des objections et donner des conseils aux saints martyrs durant l'interrogatoire qu'ils subissaient devant Lépide, juge assesseur de Polémon, prêtre des idoles et magistrat. Rufin s'attira une verte réplique de saint Pione, après laquelle il jugea prudent de se taire. (*Voy.* PIONE.)

RUFIN, confesseur, fut arrêté à Rome, en 250, sous le règne de l'empereur Dèce, avec saint Moyse et ses compagnons. Il montra un grand courage et une admirable constance dans les tourments, pendant dix-huit mois de prison. Après sa sortie de prison, on ne sait pas ce qu'il devint : il est probable qu'il ne tomba pas, comme tant d'autres, dans les erreurs de Novatien, car il serait nommé dans les lettres de saint Cyprien, de saint Corneille et de saint Denys d'Alexandrie, avec les autres confesseurs tombés. (*Voy.* pour plus de détails, saint MOYSE.)

RUFIN, gouverneur de l'Espagne pour Dioclétien, en l'année 291, fit mourir à Roda, près de Girone, les saints Vincent, Oronte, Victor, ainsi que sainte Aquiline et son époux. *Voy.* les articles de ces saints.

RUFIN (saint), était avec saint Valère surintendant du domaine impérial près de la Vesle, au territoire de Soissons. Tous deux pratiquaient au plus haut degré les vertus chrétiennes ; tous deux faisaient d'abondantes aumônes. Maximien Hercule, vainqueur des Bagaudes dans les environs de Paris, donna en partant à Rictius Varus, préfet du prétoire, l'ordre de détruire partout dans le pays et la religion chrétienne et ceux qui la pratiquaient. Rictius Varus commença par faire mourir tous les fidèles qu'il put trouver à Reims, puis il vint à Soissons, et fit comparaître Rufin et Valère. A l'approche du préfet, ils s'étaient cachés dans un bois ; ce fut là qu'ils furent pris : étendus sur le chevalet, ils furent déchirés à coups de fouets plombés ; conduits ensuite sur le bord du grand chemin de Soissons, ils terminèrent leur sacrifice par le glaive. Leur martyre eut lieu dans le IIIe siècle, sous les commencements de Dioclétien. L'Eglise honore leur mémoire le 14 juin.

RUFIN (saint), fut martyrisé à Assise en Ombrie : on ignore à quelle époque et dans

quelles circonstances. Il est inscrit au Martyrologe romain le 30 juillet.

RUFIN (saint), souffrit à Mantoue après avoir confessé généreusement la foi de Jésus-Christ. L'Eglise l'honore comme confesseur le 19 août.

RUFIN (saint), évêque, confessa sa foi à Capoue à une époque et dans des circonstances que nous ignorons. L'Eglise fait sa fête le 26 août.

RUFIN (saint), fut martyrisé pour la religion chrétienne. On ignore en quel lieu, à quelle époque et dans quelles circonstances ; nous savons seulement qu'il eut pour compagnon de son martyre son frère Rufinien. L'Eglise fait collectivement leur fête le 9 septembre.

RUFIN (saint), cueillit la palme du martyre dans une ville d'Afrique dont nous ne savons pas le nom. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Epiphane, évêque, Rufin et treize autres qui sont inconnus. L'Eglise honore leur mémoire le 7 avril.

RUFIN (saint), reçut la palme des combattants de la foi en Afrique avec les saints Marc et Valère. On ignore les circonstances de leurs combats ; le Martyrologe romain ne marque que leurs noms. L'Eglise fait leur mémoire le 16 novembre.

RUFIN (saint), fut martyrisé à Syracuse avec sainte Marcie ; nous ignorons dans quelles circonstances. L'Eglise fait leur fête le 21 juin.

RUFIN (saint), souffrit le martyre à Rome avec les saints Macaire, Juste et Théophile. Les détails authentiques nous manquent complétement sur eux. L'Eglise les honore comme combattants de la foi, le 28 février.

RUFIN (saint), martyr, fils de Wulfire, roi de Murcie, fut baptisé secrètement vers l'an 670, avec son frère saint Wulfhad, par saint Chad, évêque de Litchfield. Le roi l'ayant su fit massacrer les deux jeunes princes pendant qu'ils étaient en prière. A l'exemple de son père Penda, cruel persécuteur des chrétiens, il favorisait étrangement l'idolâtrie. La reine sa femme, nommée Emmelinde, et mère des deux jeunes princes, les fit enterrer dans un lieu qui prit depuis le nom de Stone, parce que, suivant la coutume saxonne, on accumula sur leur tombeau une grande quantité de pierres. Ces pierres servirent à bâtir une église, que la reine Emmelinde fit construire et qui fut placée sous l'invocation des deux saints martyrs. L'Eglise honore leur mémoire le 24 juillet.

RUFINE (sainte), martyre, avait pour père un nommé Astérius, citoyen romain de famille noble. Sa sœur Seconde et elle avaient été fiancées, l'une à Armentaire, l'autre à Vérin, tous deux chrétiens, mais qui apostasièrent en 257, sous l'empire et durant la persécution de Valérien. Toutes deux refusèrent généreusement de les imiter et s'enfuirent de Rome; mais bientôt, ayant été arrêtées, elles furent amenées devant Junius Donatus, préfet de Rome, qui les fit cruellement tourmenter, et enfin décapiter. On bâtit sur leur tombeau une chapelle à laquelle le pape Damase substitua une église. Leurs reliques sont maintenant dans la basilique de Latran, près du baptistère de Constantin. L'Eglise célèbre leur fête le 10 juillet.

RUFINE (sainte), habitait Séville en Espagne avec sainte Juste. Ces deux saintes femmes étaient marchandes et vivaient du fruit de leur commerce; tout ce qu'elles pouvaient gagner de surplus était consacré aux aumônes. Dans leur humble position, elles étaient les bienfaitrices des pauvres, et pratiquaient au plus haut degré les vertus éminentes du christianisme. Le ciel, qui voyait avec amour la conduite admirable de ces deux saintes, les récompensa par le martyre. Ayant refusé de vendre aux païens des choses qu'ils voulaient employer dans leurs sacrifices, elles virent ces furieux défoncer leur boutique, s'emparer de leurs personnes et les traîner devant le juge. Dioclétien persécutait violemment l'Eglise : on était alors en l'année 304; partout le sang chrétien coulait à flots. Le juge, voyant que les deux saintes étaient inébranlables dans la foi, les fit étendre sur le chevalet et déchirer avec les ongles de fer. Rien ne put abattre leur courage. Sainte Juste ayant expiré au milieu des tortures, le juge fit étrangler sainte Rufine : on brûla leurs corps. L'Eglise célèbre leur fête le 20 juillet. Leurs Actes sont donnés dans Maldonat, Usuard et Adon.

RUFINIEN (saint), reçut la palme du martyre avec son frère Rufin. On ignore à quelle époque, en quel lieu et dans quelles circonstances. L'Eglise les honore le même jour, 9 septembre.

RUFUS (saint), martyr. (*Voy.* l'article HERMOGÈNE pour plus de détails.)

RUISA (le bienheureux CHRISTOPHE), dominicain, souffrit le martyre au Chili. Les féroces Araucanos étaient persuadés que l'eau versée sur leur tête par les missionnaires, afin de les baptiser, les faisait mourir. Un jour que notre bienheureux leur prêchait l'Evangile, ils se précipitèrent sur lui et le massacrèrent comme ennemi de leurs dieux (1600).

RUIZ (le bienheureux FRANÇOIS), de l'ordre de la Merci, naquit à Rioxa, dans la Vieille-Castille. Il prêcha l'Evangile dans le royaume du Tucuman, pays borné au nord-est par la province de Santa-Cruz de la Sierra; au nord et au nord-ouest par celle de Los Charcas; à l'ouest par celle de Cuyo, qui dépend du Chili, et par les montagnes du Pérou; à l'est par le Chaco, vaste contrée aujourd'hui encore fort mal connue et que rend difficile à explorer le peu de sociabilité de ses nombreux peuples indigènes, désignés généralement sous le nom de Guaycuros. Notre bienheureux prêchait un jour à Santa-Cruz de la Sierra, des naturels se précipitèrent sur lui, le mirent en pièces et le dévorèrent. (*Histoire générale de l'Amérique*, t. X, p. 129 et 330.)

RUMVOLD ou RUMOLD (saint), évêque régionnaire, patron de Malines et martyr, se

consacra à Dieu dès sa jeunesse, et brilla par la pratique des vertus chrétiennes. Il passa ensuite dans la Basse-Allemagne pour y prêcher l'Evangile aux idolâtres; de là il pénétra dans le Brabant (après avoir été à Rome, où il avait reçu sa mission du pape), et convertit un grand nombre d'infidèles aux environs de Malines, de Lierre et d'Anvers. Ce saint évêque faisait construire une chapelle en l'honneur de saint Etienne, et chaque jour il payait le salaire des ouvriers. Deux scélérats, jugeant de là qu'il devait avoir beaucoup d'argent, le tuèrent d'un coup de pioche, un jour qu'il se promenait en priant. Les assassins jetèrent son corps dans la rivière, mais une lumière céleste le fit, dit-on, découvrir, et le comte Adon, qui gouvernait alors le pays, le fit enterrer avec de grands honneurs dans la chapelle même que le saint faisait construire. Pendant les troubles qui agitèrent les Pays-Bas en 1578, on fondit la châsse précieuse où ses reliques avaient été renfermées le 3 avril 1369. En 1825, à l'occasion du jubilé semi-séculaire, qui a été célébré à Malines, les fidèles ont contribué par des dons volontaires aux frais d'une nouvelle châsse d'argent. L'Eglise fait sa fête le 1er juillet.

RUSSIE. Cet empire, le plus considérable d'Europe, est borné au septentrion par la mer Glaciale; à l'orient par la mer du Japon; au midi par la grande Tartarie, la mer Caspienne et la Perse; au couchant par la petite Tartarie, la Mingrélie, la Géorgie et la Pologne. Il a deux mille lieues de longueur sur sept cents de large. Le christianisme ne fut porté en Russie qu'à la fin du IXe siècle. Il n'y a peut-être pas dans le monde de nation qui se prétende civilisée, plus malheureuse et plus dégradée que la nation russe. Sur cinquante millions d'habitants, il y a au moins quarante millions d'esclaves; des oukases émanés d'Alexandre, en 1818, et de l'empereur actuel, en 1831, défendent aux propriétaires de ces esclaves de les affranchir, même par testament. Cet état de choses si abominable n'a pas, en Russie, été l'objet d'un blâme formulé par un seul écrivain : ce fait atteste à la fois et l'odieux despotisme du pouvoir, et l'excessif abaissement de la nation. En France, on protesterait jusqu'au pied de l'échafaud. Hélas! en écrivant ceci, nous oublions nos hontes; nous oublions comment notre patrie courbait la tête sous les horreurs et les ignominies de 93!

« Jusque vers la seconde moitié du XIVe siècle, il n'y avait qu'une métropole en Russie, celle de Kiow. Alors elle fut transférée à Moscou, puis démembrée en deux : Moscou, capitale de la Moscovie, et Kiow, capitale de la Lithuanie. Le Grec Photius, métropolitain de Moscou, s'étant déclaré contre l'union avec l'Eglise romaine, fut déposé à Kiow en 1414, et remplacé par Grégoire Zamblack, qui souscrivit, en 1418, à l'union faite par les Grecs au concile de Constance, sous le pape Martin V. Cette union fut souscrite de nouveau l'an 1439, au concile de Florence, par l'empereur et le patriarche de Constantinople, et par Isidore, métropolitain de toute la Russie, comme archevêque simultané de Moscou et de Kiow, et qui fut même nommé cardinal par le pape Eugène IV. Cette union fut bien reçue à Kiow, mais repoussée à Moscou. Kiow et les évêchés de sa dépendance, Bransk, Smolensk, Premsyl, Turow, Wladimir et Volhynie, Polocsk, Chelm et Halitz étaient sous la protection des rois de Pologne et des grands ducs de Lithuanie. Ils persévérèrent tous dans l'union avec l'Eglise romaine jusqu'en 1520, où il y eut quelques nuages, mais qui se dissipèrent en 1595 par une ambassade de deux évêques au pape Clément VIII.

« A Moscou, au contraire, le schisme s'enracinait de plus en plus. Les grands ducs de Moscou avaient pris le nom de czar ou de roi; le dernier de la race de Rurik avait pour ministre un Tartare, Boris Godunow, qui aspirait à se mettre à sa place et qui y parvint par bien des meurtres et des empoisonnements. En 1581, Jérémie II, un des patriarches intérimaires de Constantinople, ayant besoin d'argent, vendit à Godunow la dignité de patriarche pour le métropolitain de Moscou. Godunow en donna lui-même les insignes à une de ses créatures nommée Job, qu'il avait fait élire. (Rohrbacher, t. XXVIII, p. 404, citant *Vicissitudes de l'Eglise catholique des deux rites en Pologne et en Russie*; Paris, 1843, t. Ier, p. 47 et suiv.)

Au bout d'un siècle, ce patriarcat russe fut aboli. Les czars de Russie craignaient jusqu'à ce titre de patriarche, qui semblait annoncer une sorte d'indépendance; voulant confisquer la liberté religieuse au profit de leur despotisme, ils ont complétement aboli cette autorité collatérale. Pierre le Grand fut celui qui abolit le patriarcat vers la fin du XVIIe siècle, et mit à la place du patriarche un synode composé de quatorze membres choisis parmi les évêques et les archimandrites par le souverain, et obligés de faire serment de lui obéir en toutes choses. Cet étrange comité, présidé par un délégué de l'empereur, se nomme en Russie le *Saint-Synode*. De nos jours, c'est un colonel de hussards, nommé Protasoff, qui est à la tête de ce comité, conseil ou synode.

« Nicon, dernier patriarche de Moscou, ayant montré quelque velléité d'indépendance, le czar ne lui donna point de successeur et érigea son comité ecclésiastique, soi-disant Saint-Synode. Les évêques ayant toutefois demandé le rétablissement d'un patriarche, Pierre leur répondit : « Je ne reconnais d'autre légitime patriarche que l'évêque de Rome. Et, ajouta-t-il, en appuyant une main sur la poignée de son épée et l'autre sur un Evangile, puisque vous ne voulez pas lui obéir, vous n'obéirez qu'à moi seul. Voilà votre patriarche. » Cependant, pour donner à cet acte de despotisme une apparence de légitimité aux yeux du clergé russe, il notifia au patriarche grec de Constantinople l'établissement de son comité ecclésiastique, qu'il appelle un synode *égal au pa-*

triarche, et lui insinua de l'approuver et même de le faire approuver aux patriarches schismatiques d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Ceux de Constantinople et d'Antioche finirent par reconnaître le synode russe comme leur père en patriarcat. Or, ce synode *égal au patriarche* n'est qu'une commission administrative composée d'archevêques, d'évêques et d'ecclésiastiques, mais soumis à la cravache d'un colonel de hussards, procureur suprême du synode, pour notifier et exécuter les volontés de l'empereur et pape, seule loi dans l'Eglise et dans l'empire. Ainsi le colonel Protasoff dit, dans sa relation synodale en 1839 : « Les affaires « réglées par ordre impérial suprême l'ont été « sous mon inspection spéciale. On les a mi- « ses en exécution dans le plus bref délai pos- « sible, par suite d'ordres particuliers adres- « sés à tous les consistoires d'éparchies (ou « diocèses). » (Rohrbacher, t. XXVIII, p. 408, citant l'*Eglise schismatique russe, d'après les relations récentes du prétendu Saint-Synode*; Paris, 1846, p. 53.)

Pour les czars, la religion est la dernière des préoccupations. Dans toute l'étendue de leur vaste empire, ils n'ont établi que quarante-sept diocèses, quatre métropoles, seize archevêchés, vingt-six évêchés. Quant au rang de chaque siége et au titre de celui qui l'occupe, tout cela peut varier au gré du caprice du souverain : il transforme à sa guise un simple évêché en archevêché ou en métropole, et réciproquement. Cela du reste se conçoit : ayant institué un synode qui se prétend égal, et même supérieur en autorité au chef de l'Eglise, et ce synode étant permanent, le czar lui fait décider tout ce que bon lui semble : c'est une conséquence directe et rationnelle de l'établissement de ce prétendu concile permanent. Quand le principe est vicié, est faux, on conçoit ce que doit être tout ce qui en découle; c'est, au fait, le directeur du synode, l'officier de l'empereur qui dirige tout, qui mène tout, d'après la volonté absolue du maître. Le colonel Protasoff est le vicaire général du pape, qui est l'empereur. Le métropolitain de Moscou ayant prêché en présence de la cour en 1824, en présence de l'empereur Alexandre, choisit pour texte de son sermon ces paroles de saint Matthieu : *Le roi Hérode ayant entendu ces choses se troubla, et tout Jérusalem avec lui.* Il eut le courage de faire quelques allusions aux mœurs relâchées de la cour, allusions si douces et si voilées que personne ne put se sentir blessé. On prétend même que la généralité de l'auditoire fit entendre des applaudissements; mais l'impératrice-mère ayant cru voir dans ce sermon si bénin quelque chose d'offensant pour la majesté impériale, défense fut immédiatement faite de prêcher dorénavant devant la cour. Qu'on juge par ce fait de la liberté religieuse en Russie!

Maintenant il faut parler de l'état épouvantable de dégradation où se trouve le clergé russe. Les évêques et supérieurs ecclésiastiques doivent être célibataires; les simples prêtres ou popes doivent au contraire être mariés avant de recevoir l'ordination : on voit où mène une semblable loi. Jamais un prêtre ne peut devenir évêque : à cause de cela, les prêtres vivent dans un état de dégradation et de mépris extrêmes. Un autre motif encore de cette dégradation, c'est l'excessive misère où ils sont réduits. Pendant deux cents ans, les Tartares avaient été maîtres de la Russie moscovite; ils avaient respecté les biens des églises et des monastères. Moins scrupuleux que les Tartares, les empereurs et impératrices de Russie ont tout confisqué, tout pris; ils ont promis une indemnité convenable : or cette indemnité a été fixée, par la générosité impériale, à quarante francs par année pour chaque moine reconnu par le gouvernement.

« Dans le monde entier, il n'existe pas de clergé aussi chétivement doté, aussi mal subventionné que le clergé russe. Tout ce qu'il possédait lui a été enlevé; on l'a privé, de plus, des secours nécessaires pour mener une vie tant soit peu convenable à son état. En un mot, le gouvernement l'a réduit à la plus parfaite misère. Et afin de convaincre tout le monde de cette vérité, il suffit d'examiner les sources uniques des revenus ecclésiastiques; ce sont : 1° les offrandes volontaires; 2° les quêtes faites dans les églises pendant les offices; 3° les rentes des biens-fonds non séquestrés; la dernière de ces ressources est si peu de chose, qu'il est inutile même de la mentionner. Plus abondantes sont les deux autres, qui, en résumé toutefois, se réduisent à une seule, la *bienveillance des fidèles*. Rien ne sort du trésor pour la dotation des églises et l'entretien du clergé. Voyons donc, d'après les résultats obtenus, ce que les autres sources d'abondance peuvent produire à chaque prêtre en particulier.

« Le clergé russe, en 1837, comptait cent six mille cent deux personnes en service actif : je veux dire trente-deux mille deux cent deux protopopes et popes, quinze mille deux cent deux diacres, et cinquante-huit mille huit cent trente-six clercs inférieurs. Le produit total des trois branches de revenus s'élevait à une valeur de huit millions cent soixante-quinze mille cinquante-deux francs, laquelle somme, divisée par le nombre des ecclésiastiques, donne 77 fr. par tête. Mais le résultat de ce calcul est encore plus frappant si nous entrons dans le détail particulier des diocèses. Dans celui de Kaougla et Woronesch, le revenu de chaque ecclésiastique était de 49 fr.; dans celui d'Orel, 48; de Kasan, 31; de Kursk, 29; de Smolensk, 28; de Novoscherkask, 14; et enfin de Catherinoslaw, de 11 fr. seulement. Et cependant tous ces diocèses sont situés dans des contrées abondantes et fertiles. » (*L'Eglise schismatique russe, d'après les relations récentes du prétendu Saint-Synode*, p. 12 et 121.)

Comment peut-on croire qu'un prêtre puisse vivre, lui, sa femme et ses enfants, avec une somme de cinquante francs! « Sur quarante millions d'habitants qui forment le

total de la population schismatique en Russie, près de trente-sept millions appartiennent à la classe des serfs : on sait de plus que grâce aux charges imposées à cette masse par les maîtres du sol et par la très-pieuse couronne du maître des maîtres, ces malheureux esclaves de la glebe ont à peine de quoi vivre pour eux, loin de pouvoir donner à d'autres. La misérable condition du prêtre russe nous fait comprendre comment nous le voyons se mêler à la plus infime classe de la société pour y chercher ses moyens d'existence, comment parfois on le trouve souillé des plus énormes crimes, et abandonné aux plus honteuses habitudes de désordre. Sa vie matérielle est si souvent remplie de privations forcées, qu'il doit nécessairement y chercher une compensation dans les circonstances de baptêmes, mariages, bénédictions et enterrements, qui lui permettent au moins de satisfaire son vorace appétit. Aussi l'y voit-on ordinairement demander sans honte et sans retenue, manger et boire avec excès, et s'il reste encore quelque chose, l'emporter avec lui pour le jeter en pâture à toute une famille affamée. On connaît également les excès que ces prêtres commettent dans ce qu'on appelle *les sacrifices en mémoire des morts*, dans les repas du temps pascal, où le peuple russe mange, avec les prêtres, l'agneau et les œufs bénits. Aussi, le vice de l'ivrognerie est-il si commun parmi eux, qu'on n'y fait aucune attention ; plus d'une fois le commandant d'une flotte ou d'un régiment est obligé de mettre le pope aux arrêts le samedi, afin qu'il ne soit pas ivre le dimanche, et qu'il puisse dire la messe. L'état moral de ce clergé, loin de s'améliorer, a toujours été en empirant, comme les relations synodales en font foi. En 1837, 1838 et 1839, le nombre des ecclésiastiques condamnés par le synode, ou par l'autorité diocésaine, s'élève à quatre mille deux cent deux, quatre mille trois cent quatorze, et quatre mille neuf cent trente-deux. Si nous comparons le nombre des condamnés au chiffre total du clergé, nous trouvons qu'en 1837 il y a un condamné sur vingt-quatre individus ; en 1838, un sur vingt-trois, et en 1839, un sur vingt. Si nous voulons ensuite calculer le nombre total des condamnés dans le cours de quatre années, de 1836 à 1839, nous en trouvons 15,443, c'est-à-dire le 1/6 des cent deux mille quatre cent cinquante-six ecclésiastiques de Russie. Mais si le nombre des condamnés ecclésiastiques, en Russie, est considérable comparativement à la somme totale du clergé, il devient effrayant si nous le considérons en particulier pour certains diocèses. Ainsi, chacune des années 1837, 1838 et 1839 présente, de mis en jugement dans les diocèses d'Orel et de Kan, un ecclésiastique sur dix, et dans celui de Wiatka, un sur neuf, et mis en jugement pour des fautes graves, et comme le dit le colonel Protasoff, pour des *crimes* infamants. » (*Eglise schismatique russe*, p. 135-137.)

A côté du despotisme le plus épouvantable, les empereurs de Russie affichent les tendances progressives les plus remarquables, et cela pour tromper l'Europe, et pour faire croire à leurs idées vraiment libérales. De temps en temps ils publient des ordonnances, prescrivant des fondations d'écoles, d'institutions, d'académies de toutes sortes, pour l'instruction du peuple et du clergé. Ces oukases ont du retentissement en Europe ; c'est tout ce que demandent les czars. Dès que les journaux étrangers ont enregistré ces ordonnances dérisoires, on les laisse dans les cartons, et rien de ce qui a été prescrit n'est exécuté. On sait ce que Catherine écrivait à ce sujet au gouverneur de Moscou, qui avait été un de ses amants. « Mon cher prince, ne vous affligez pas si nos Russes n'ont aucun désir de s'instruire, et si l'ordre d'ériger des écoles dans mon empire n'est pas fait pour nous, mais pour l'Europe, et pour soutenir près des étrangers la bonne opinion qu'on a de nous ; car dès le moment où le peuple russe aura vraiment commencé à s'instruire, je ne resterai pas impératrice, et vous ne resterez pas gouverneur. » Est-il possible de dévoiler avec plus d'impudence le mystère de tant de belles proclamations, de tant d'ordres donnés en faveur du progrès ? Rien que du charlatanisme gouvernemental.

Pour bien apprécier la politique russe à l'endroit religieux, il faut étudier ce que cette puissance a commis envers la Pologne. L'Angleterre a été atroce envers l'Irlande ; la Russie a été pire encore; elle a uni l'atroce à l'ignoble. Avant 1768, la Pologne était un peuple absolument libre. Elle était très-peuplée, et aujourd'hui encore les pays partagés qui la représentent ont une population de vingt-un millions d'habitants. La religion dominante du pays était la catholique, le roi était obligé d'en faire profession. Tous les autres cultes jouissaient de la tolérance établie par les lois fondamentales de la nation. Luthériens, calvinistes, grecs, sociniens, anabaptistes, juifs, arméniens, trinitaires, tridéistes, il y avait presque de tout, en fait de sectes religieuses, en Pologne. Cependant les catholiques y étaient les plus nombreux : à eux seuls ils formaient treize millions : ils se nommaient *ruthéniens unis*. Les ruthéniens non réunis, ou dissidents, tenant à la religion grecque, formaient un nombre de trois millions d'individus. Ils jouissaient des mêmes droits et priviléges que ceux des autres cultes; ils avaient même, sous ce rapport, plus de liberté que n'en avaient en Russie les chrétiens de la même communion qu'eux. Malgré cela, cette puissance intervint dans les affaires intérieures de la Pologne, y suscita des troubles, y alluma la guerre civile, et en vint jusqu'à briser sa constitution. En 1773, en 1793, en 1795 et en 1815, la Russie, la Prusse et l'Autriche démembrèrent la Pologne, dont la plus grande part fut attribuée à la Russie. A chaque partage, il fut stipulé que la Pologne jouirait de tous les droits religieux. L'article 5 du premier traité de partage, fait en 1773, portait en toutes lettres :

« Les catholiques romains jouiront, dans les provinces cédées par le présent traité, de toutes leurs propriétés, quant au civil; et par rapport à la religion, ils seront entièrement conservés *in statu quo*, c'est à dire dans le même libre exercice de leur culte et discipline, avec toutes et telles églises et biens ecclésiastiques qu'ils possédaient au moment de leur passage sous la domination de Sa Majesté impériale au mois de septembre 1772; et Sadite Majesté et ses successeurs ne se serviront point des droits de souverain au préjudice du *statu quo* de la religion catholique romaine dans les pays sus-mentionnés. »

Toutes ces promesses furent renouvelées dans les conventions conclues directement avec le saint-siége, en 1784, 1798, 1815. Plusieurs fois le saint-siége fit acte d'autorité, en exécution des traités que nous citons. Promettre pour la cour de Russie, c'était aisé, tenir était autre affaire.

« Quand l'impératrice Catherine, cet apôtre couronné de la liberté religieuse, au dire des encyclopédistes, eut assez fomenté de troubles et de discordes en Pologne pour amener la ruine de ce malheureux pays, on la vit, aussitôt après les trois partages, cette protectrice zélée des droits des dissidents polonais, déclarer que les provinces qu'elle venait d'arracher à la Pologne devaient passer à l'Eglise russe, ordonner la déportation des prêtres fidèles, et ne point reculer devant les plus odieux moyens pour hâter les conversions. Pour couvrir de quelques prétextes ses perfidies et ses violences, elle prétendait, comme le fait aujourd'hui le digne héritier de sa politique, que toutes les provinces qu'elle venait d'arracher à la Pologne avaient de tout temps appartenu à l'empire; que l'exercice de la religion gréco-russe n'y avait été qu'un moment interrompu par la violence des détenteurs, et que la majorité des habitants ne demandait pas mieux que de revenir à la langue comme à la foi de la mère-patrie. L'histoire est là, aujourd'hui comme alors, pour faire justice de ces grossiers mensonges. Elle dit que la Dwina du Sud et le Borysthène coulaient sous les lois de la république bien avant qu'on songeât à un empire de toutes les Russies. Elle dit aussi que jamais l'Eglise ruthénienne ne prit part au schisme de Photius et de Michel Cérulaire, et que ce fut même la crainte d'être confondue avec l'Eglise gréco-russe, tout entachée de schisme, qui lui fit faire auprès du pape Clément VIII l'éclatante démonstration du 23 décembre 1595.

« L'histoire dit aussi, quand elle rend compte du règne de Catherine, ce qu'elle répétera quand elle devra s'occuper du règne de l'empereur Nicolas, que les moyens employés pour ravir à l'Eglise-unie les provinces conquises démontrent ce qu'on doit croire de leur prétendue disposition à faire partie de l'Eglise de Russie. » (*Martyre de sœur Irena-Macrina-Mieczyslawska*, p. 5.)

« Le saint-siége avait ordonné aux catholiques de Russie de garder chacun leur rite, soit grec, soit latin, avec défense de passer de l'un à l'autre. Catherine II avait promis solennellement de laisser les choses en l'état où elle les avait trouvées. Catherine II ordonna aux catholiques russes ou ruthéniens, du rite grec de passer au rite latin, ou bien d'embrasser le schisme. Bien des ruthéniens, habitués au rite grec, prirent ce dernier parti. Un homme qui devait prévenir cette défection y contribua par son ambition et sa connivence.

« Stanislas Bohusz Siestrzencewicz, né d'une famille pauvre, mais noble, fut élevé à Kœnigsberg, par des parents calvinistes, dans l'hérésie de Genève. Dans sa jeunesse, il servit comme hussard, reçut une blessure dans un duel et perdit un doigt de la main gauche. Peu de temps après il fit la connaissance de Massalki, évêque de Vilna, qui lui persuada d'embrasser la foi catholique. Résolu de suivre la profession cléricale, il sut si bien se mettre dans les bonnes grâces de son protecteur, que celui-ci l'ordonna prêtre, le fit chanoine de la cathédrale de Vilna, et enfin le choisit pour son successeur dans le siége épiscopal. Bien que Polonais, il combattit toujours contre sa patrie, et dans ses intrigues avec le déplorable Podoski, primat de l'Eglise polonaise, il favorisa toujours les intérêts des Russes. Catherine l'en récompensa de toutes les manières, le nomma à l'évêché de Mohilow, qu'elle venait de fonder dans la Russie-Blanche, fit de ce siége un archevêché en sa faveur, et lui confia enfin la dignité de métropolitain sur toutes les Eglises latines de ses Etats. Ce prélat avait une profonde répugnance pour le saint-siége, et le contrariait dans tous les efforts qu'il faisait en faveur des Eglises des deux rites, à peine rétablies dans la Russie-Blanche. Catherine sut distinguer cet homme et s'en servit dans ses projets contre l'Eglise catholique. Ambitieux de pouvoir, il prenait le titre de métropolitain des Eglises catholiques des deux rites, et se faisait appeler dans les actes publics légat *a latere* du saint-siége, et fit demander pour lui, par Catherine et Paul Ier, le chapeau de cardinal; mais Pie VI et Pie VII se refusèrent à cette prétention. Pour ce qui regardait l'Eglise ruthénienne-unie, il n'eut rien tant à cœur que de favoriser les vues de l'impératrice. Il força les prêtres à embrasser le rite latin, et il le fit de telle manière, que les latins s'en indignaient autant que les ruthéniens. Le résultat fut que bien des populations ruthéniennes-unies passèrent au schisme.

« Pour augmenter encore la défection, Catherine II organisa, l'an 1794, une bande de popes et de soldats qui parcouraient les diocèses et convertissaient à coups de fouet et de knout. Un prêtre-uni refusait-il d'embrasser le schisme, on le chassait de sa paroisse avec sa femme et ses enfants, ou bien encore, dépouillé de ses biens, il croupissait en prison. Quant aux simples fidèles, on les déchirait de coups, on leur enlevait jusqu'à leurs troupeaux, qui faisaient toute leur

fortune ; on alla même quelquefois jusqu'à leur couper le nez et les oreilles, à leur arracher, à leur briser les dents avec les crosses de fusil. Le digne évêque de Kaminiec, Pierre Bielawaski, adressa ses réclamations au gouvernement russe, des mémoires au pape Pie VI, qui écrivit plusieurs lettres à l'empereur Léopold II, pour le supplier d'obtenir que Catherine mît un terme à cette cruelle persécution. Pour toute réponse, Catherine II supprima tous les évêchés ruthéniens-unis de ses Etats, ainsi que presque tous les monastères basiliens. Voilà comme cette autre Jézabel se moquait de Dieu et de son Eglise, ainsi que des serments qu'elle leur avait jurés, quand elle mourut en novembre 1796. » (Rohrbacher, t. XXVIII, p. 44, citant *Vicissitudes* et *Préface*, p. XIX et XXII.)

« Pendant que Catherine II et Frédéric II travaillaient à révolutionner la Pologne, afin de se la partager, vint à mourir le digne primat du royaume, l'archevêque de Gnesen, Ladislas Lubienski. Le roi de Pologne était Stanislas Poniatowski, l'un de ces courtisans auxquels Catherine II s'était prostituée. D'après les insistances de Catherine et du général russe, il nomma au siége primatial de Gnesen, Jean Podoski, homme d'une foi douteuse et de mœurs dissolues. Les évêques de Cracovie, de Kaminiec et de Kiow adressèrent au saint-siége les représentations les plus énergiques contre l'indignité et les malheurs d'une pareille nomination. Malgré les remontrances des trois évêques, Clément XIII écouta plus le roi et l'impératrice, et commit la faute d'instituer, en 1767, l'indigne Podoski archevêque de Gnesen. C'était donner le coup de mort à l'Eglise de Pologne; car ce furent les intrigues de ce malheureux qui achevèrent la ruine de la nation au profit de la Russie et de la Prusse. Les trois évêques courageux et fidèles le furent jusqu'au bout; ils se nommaient Soltyk, Krasinski et Zaluski. Le premier et le troisième eurent la gloire de souffrir l'exil et la prison pour la cause de la religion et de la patrie.

« L'Eglise ruthénienne-unie eut aussi à souffrir en Pologne par suite de l'influence russe. Les prêtres séculiers de ce rite déployèrent une héroïque fermeté pour résister à la séduction étrangère et rester fidèles à l'Eglise romaine. Les moines de Saint-Basile ne se montrèrent pas si bien. Les uns embrassèrent le schisme pour conserver leurs monastères et leurs possessions; les autres, demeurés catholiques, accaparaient volontiers les principales places des diocèses et en excluaient les prêtres séculiers. Les principaux d'entre les Basiliens étaient de nobles Polonais qui, de latins, se faisaient ruthéniens-unis, afin d'occuper les évêchés et les prélatures de ce rite ; ce qui en affaiblit singulièrement l'union et la force, et le livra comme sans défense à l'ennemi, lorsque plusieurs de ses diocésains passèrent au pouvoir des Russes. Cependant cette pauvre Eglise ne succomba point à l'épreuve. Après le premier partage de la Pologne, le métropolitain des ruthéniens-unis, Léon Szeptycki, qui administrait en même temps les diocèses de Léopol et la partie polonaise du diocèse de Kaminiec, rendit les plus grands services à la cause de l'Eglise. Comme son digne prédécesseur et parent, Athanase Szeptycki, il dirigea avec la plus grande habileté les affaires de l'Eglise-unie, veilla à la pureté du rite, prit à tâche de répandre l'instruction parmi le clergé, épura les mœurs dans les monastères basiliens, fit plusieurs tournées d'inspection dans sa métropole, et s'efforça de guérir toutes les blessures faites à l'Eglise-unie depuis 1769. Il eut le mérite, encore qu'il fût basilien lui-même, de savoir choisir parmi le clergé séculier des hommes instruits, sortis des colléges de Vilna et de Léopol, pour les élever, à l'égal des basiliens, aux principales dignités de son diocèse. Comme évêque de Léopol, il demanda au pape Clément XIV, pour le saint prêtre Alexis Piasecki, protonotaire apostolique, la faveur de porter la croix et une chaîne d'or. Le pape y consentit par un bref du 5 mai 1770. La persécution qui, depuis la moitié de ce siècle, accablait l'Eglise-unie, réveilla dans le clergé et dans le peuple un nouveau zèle pour la religion; ils unirent leurs forces pour résister avec plus d'avantage. Tout le monde sentait la nécessité de perfectionner l'éducation du clergé. Le pieux évêque de Chelm, Maximilien Rylo, l'un des hommes les plus distingués de l'Eglise, fonda à ses frais un séminaire pour les jeunes ecclésiastiques de son diocèse, lui assigna de riches dépendances et lui donna la somme de cent mille florins de Pologne. Il en confia la direction aux basiliens, et choisit à cet effet les hommes les plus instruits de l'ordre dans la congrégation lithuanienne de la Sainte-Trinité. Sur un décret de la congrégation de la propagande, le pape Pie VI autorisa cet établissement par un bref du 19 janvier 1780. Une parente de cet évêque fonda un monastère qui fut confirmé par Clément XIV.

« Quant aux diocèses du rite latin enlevés à la Pologne par le dernier partage, Catherine II venait de les bouleverser de fond en comble, quand elle mourut. Le pape Pie VI, de concert avec l'empereur Paul, réorganisa ces diocèses de la manière suivante, par sa bulle du 15 novembre 1798 : 1° La métropole de Mohilow. La juridiction de ce diocèse, juridiction partie réelle et partie déléguée, s'étendait sur les gouvernements de Mohilow, de Witepsk en Russie-Blanche, de Kiow en Ukraine, de Pétersbourg, de Moscou, de Livonie, de Saratow et d'Astrakan, et enfin sur celui de la Crimée; le siége avait deux suffragants et autant de coadjuteurs avec titre épiscopal *in partibus*. 2° L'évêché de Samogitie avait un suffragant et un coadjuteur. 3° L'évêché de Vilna embrassait presque toute la Lithuanie, la Courlande et le diocèse supprimé de Livonie. Cet évêché avait quatre évêques suffragants, Vilna, Brest, Troki et Courlande. 4° L'évêché de

Luck et de Zytomir s'étendait sur toute la Volhynie et sur le diocèse de Kiow. L'évêque avait deux suffragants et deux cathédrales, celle de Luck et celle de Zytomir, capitale de la Volhynie. L'évêché réuni de Luck et de Zytomir fut, le 16 décembre 1798, donné au digne prélat César Colonne, ci-devant évêque de Kiow, mais expulsé de cet évêché par Catherine II. Il fut appelé par ses contemporains l'ornement de l'épiscopat, l'apôtre et l'étoile de l'Eglise de Pologne. 5° L'évêché de Kaminiec : sa juridiction s'étend sur toute la Podolie, dont Kaminiec est la capitale. L'évêque a un suffragant. 6° L'évêché de Minsk, fondé par suite de la séparation du gouvernement de ce nom d'avec le diocèse de Vilna. Le nombre des fidèles des deux sexes ayant atteint leur majorité, dans la province ecclésiastique de Mohilow, du rite latin, s'élevait, en 1804, à un million six cent trente-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix âmes.

« Le malheur de ces Eglises fut d'avoir pour métropolitain un protestant bien ou mal converti, Stanislas Bohusz, que déjà nous avons appris à connaître par le mal qu'il a fait aux ruthéniens-unis. Pour restreindre à son profit le pouvoir des évêques latins de sa province, il suggéra au gouvernement l'érection d'une commission ecclésiastique pour juger les affaires des six diocèses latins et des trois de ruthéniens-unis, sans aucun recours à Rome. Nommé président de la commission, il la composa d'hommes sans conscience, sans religion et sans mœurs, et en éloigna tous ceux qui témoignaient un véritable intérêt pour l'Eglise, tels que son propre suffragant, le digne évêque de Gadora, Jean Benilawski, ancien jésuite, que Catherine II avait envoyé, en 1783, comme plénipotentiaire à Rome; le pieux Joseph Byskowski, abbé mitré de Mohilow, et Henri Szerniewski, chanoine de Luck, qu'il éloigna sous le prétexte qu'ils étaient en correspondance secrète avec Rome, et cherchaient à éluder les lois de l'empereur. A leur place il nomma deux moines de mœurs dissolues, dont il voulait faire des évêques suffragants, et dont l'un, pour se venger du refus que Rome avait fait de l'élever à cette dignité, abjura publiquement la religion catholique, et se maria à Pétersbourg, au grand scandale des fidèles de toutes les confessions. Il ne craignit pas non plus de nommer conseiller et secrétaire de la commission ecclésiastique son propre frère, quoique protestant et de réputation équivoque. Les empiétements de ce prélat sur toutes les branches de la discipline et de la hiérarchie de l'Eglise étaient à peine croyables. Les abus les plus monstrueux furent commis en matière de divorces ; il les accordait sans cause légitime, sans avoir les pouvoirs nécessaires, et pour de grosses sommes d'argent. Ennemi de toute institution monastique, il accordait la sécularisation à tous ceux qui la demandaient, et surtout aux hommes perdus, dont il comptait faire par la suite des instruments de ses intrigues ; il récompensait leurs indignités par de gros bénéfices ; il portait toujours aux places et aux dignités ecclésiastiques les plus corrompus. Il se déclara le protecteur de la société biblique venue d'Angleterre, fit un mandement en sa faveur, où il ne craignit pas d'altérer le texte du concile de Trente et d'un bref du pape Pie VI à l'archevêque de Florence. Pie VII lui interdit, par une lettre du 3 septembre 1816, toute participation à la société biblique; lui reprocha, en termes modérés mais fermes, les mutilations arbitraires qu'il s'était permises aux décrets du concile de Trente et au bref de Pie VI, lui ordonnant de désavouer sa lettre pastorale par une autre, dans laquelle seraient exposées les doctrines de l'Eglise catholique et les constitutions des papes concernant la lecture des Ecritures saintes, et de fortifier la foi des fidèles dans les deux sources de la révélation divine, savoir : les saintes Ecritures et la tradition. » (*Vicissitudes*, t. I, p. 299 et suiv.)

En 1815, Pie VII, de concert avec Alexandre, érigea une nouvelle organisation ecclésiastique, qui fut confirmée par des bulles en 1818. Gnesen, avec son siége primatial, passait, ainsi que le duché de Posen, sous la puissance de la Prusse. Varsovie, qui jusqu'alors n'avait été qu'une suffragance de Gnesen, devint un archevêché chef-lieu de métropole, ayant pour suffragants les siéges de Cracovie, Kalisz, Plock, Augustow, Sandomir, Lublin et Podlachie. L'université de Varsovie fut remise dans ses anciens droits par un bref du 3 octobre 1818. On croit que l'empereur Alexandre et sa femme Elisabeth moururent catholiques. L'abbé prince de Hohenlohe l'affirme. La mort de ce souverain et de sa femme surprit extraordinairement l'Europe : peut-être fut-elle le résultat de la religion qu'ils suivaient et de la crainte qu'avaient les grands de les voir la favoriser dans leurs Etats. C'était peut-être une leçon que les seigneurs russes donnaient à leurs souverains. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'elle a bien réussi, et Nicolas, le successeur d'Alexandre, n'a pas fait faute aux désirs de ses courtisans : depuis qu'il est sur le trône, il persécute la religion catholique avec plus d'acharnement encore que ne le fit Catherine. Certes, on ne peut pas nier que l'empereur Nicolas ne soit un grand homme, une des têtes politiques les mieux organisées d'Europe, mais ce qu'on ne peut malheureusement nier non plus, c'est que ce soit un tyran persécuteur, digne de marcher à côté des Néron et des Domitien.

« La persécution commence avec son règne : il fait exécuter plus sévèrement la défense faite aux évêques et aux fidèles catholiques de communiquer avec le saint-siége pour les affaires spirituelles. Il entretient un ambassadeur à Rome, mais n'en reçoit point de Rome en Russie, afin de pouvoir mieux tromper le chef de l'Eglise, et lui enlever plus facilement ses ouailles. Dès le 9 février 1826, peu après son avénement au trône, il défend à tous les marchands polo-

nais ou russes, appartenant à l'Eglise-unie, de vendre dans les foires ou toutes autres réunions du peuple, dans la Petite-Russie, la Russie-Blanche ou ailleurs, aucun livre à l'usage des fidèles de cette Eglise, imprimé par des imprimeurs de cette religion et dans la langue slave. L'Eglise ruthénienne-unie et la congrégation des basiliens avaient été organisées canoniquement par Pie VI et Pie VII, de concert avec les empereurs Paul et Alexandre : le 22 avril et le 3 mai 1828, Nicolas bouleverse despotiquement toute cette organisation, supprime l'évêché de Luck, établit deux métropoles au lieu d'une, soustrait les religieux basiliens à leurs supérieurs, les soumet aux évêques, mais tous les évêques à un comité séant à Pétersbourg, et docile instrument de toutes les volontés du czar. C'était tout un système d'astuce et de violence pour entraîner cette pauvre Eglise dans le schisme; mais c'était violer aussi les conditions du traité de 1773 et autres, les conditions auxquelles ces provinces avaient passé au pouvoir de la Russie.

« L'Eglise catholique du rite latin ne se vit pas moins menacée et en Russie et en Pologne. Dès le printemps 1828, Nicolas ordonna que, pour entrer dans un ordre monastique, il fallait solliciter par l'intermédiaire du gouverneur général de la province, et obtenir l'autorisation du ministre des cultes, autorisation qui ne s'accordait que très-difficilement. C'était une première mesure pour parvenir à la destruction entière de l'état religieux. Dès la même année 1828, Nicolas ordonna que quiconque voudrait entrer dans un séminaire pour s'y faire prêtre, devait présenter ses titres de noblesse, avoir fait ses études dans une des universités de l'empire, être âgé de vingt-cinq ans au moins, fournir un remplaçant pour le service militaire, obtenir la permission du ministre des cultes, enfin verser une somme de six cents francs dans la caisse de leur province au profit du clergé schismatique. Un autre décret de 1829 ferma les noviciats dans tous les monastères, et un autre limita le nombre des séminaristes dans chaque diocèse; dans la diète polonaise de 1830, la connaissance et le jugement des causes de nullité dans le mariage ecclésiastique et des chrétiens furent enlevés aux tribunaux de l'Eglise et attribués aux juges civils. L'évêque de Podlachie, Guthowski, Skorkowski, évêque de Cracovie, s'étant opposés à cette usurpation des droits de l'Eglise, reçurent ordre de quitter Varsovie avant la clôture de la diète. » (*Vicissitudes*, t. I, p. 316-319.)

« Ainsi, en juillet 1830, Nicolas avait tout préparé en Russie et en Pologne pour une persécution générale contre l'Eglise catholique de l'un et l'autre rite. Mais à la fin de juillet 1830 éclate à Paris une révolution qui expulse une dynastie et en élève une autre. Peu après, et par contre-coup, éclate dans les Pays-Bas une autre révolution qui enlève à Guillaume de Nassau plus de la moitié de son royaume et en fait un royaume à part sous le nom de *Belgique*. Par contre-coup de ces deux révolutions, une troisième éclate le 29 novembre à Varsovie. Les Polonais prennent les armes pour maintenir leur antique nationalité, dont ils voient qu'on veut leur arracher les derniers restes par la destruction du catholicisme : ils prennent les armes pour maintenir leur ancienne et glorieuse nationalité contre les Russes, comme ils ont sauvé la liberté et l'indépendance de l'Europe contre les Turcs, ou plutôt, c'est toujours la même cause qu'ils défendent. D'abord, contre les Turcs, ensuite contre les Russes, toujours ils défendent, avec leur personnalité nationale et au prix de leur sang, ils défendent la liberté et l'indépendance de l'Europe chrétienne et catholique, liberté et indépendance menacées de nos jours par l'astucieux despotisme ecclésiastique et séculier du czar de Pétersbourg, plus peut-être qu'elle ne l'était autrefois par le despotisme simplement brutal du sultan de Stamboul.

« Un journal français, les *Débats*, disait en octobre 1842 : « C'est une papauté qui se fonde en Russie, et c'est surtout de l'épée de cette papauté qu'il sera juste de dire que la pointe est partout et que la poignée est à Saint-Pétersbourg. Ce nouveau siége a partout en Orient des agents et des satellites..... Partout dans l'Europe orientale, depuis la Baltique jusqu'à l'embouchure du Danube, du golfe de Venise, partout le plan se poursuit de substituer l'Eglise russe à l'Eglise romaine, le czar au pape, ou plutôt, pour dire les choses en langage de notre temps, le despotisme du pouvoir temporel à l'indépendance du pouvoir spirituel. La liberté de l'esprit humain ne gagnera assurément pas en passant du joug bénin de l'inquisition romaine sous le joug sévère et ombrageux de la police moscovite. » (*Ami de la religion*, 27 octobre 1842.)

« La Pologne prit donc les armes contre la Russie pour la cause de l'Europe et de l'humanité entière. La lutte dura du 29 novembre 1830 en septembre 1831. La Pologne, délaissée de l'Europe, succomba pour le moment : sa noblesse n'était plus assez chrétienne ni son clergé assez exemplaire pour mériter sitôt le triomphe. Il lui faudra d'autres épreuves pour se purifier, comme l'or dans la fournaise. Cette lutte suspendit la persécution dont Nicolas avait jeté le plan et les bases dès 1826, quatre ans auparavant. Il la reprit avec d'autant plus d'astuce et de violence en 1832. Son système fut de séduire d'abord les évêques du rite-uni, de schismatiser l'enseignement des séminaires et des écoles ecclésiastiques, de violenter plus ou moins le simple peuple, de tromper le pape sur tout ce manége, d'obtenir même de lui des concessions ou des complaisances qui pussent être présentées comme une approbation de sa conduite. Telle fut la tactique du czar Nicolas avec le pape Grégoire XVI, jusqu'au moment où celui-ci crut devoir la dévoiler à tout l'univers par son allocution ou manifeste du 22 juillet 1842, manifeste qui fut imprimé avec des documents au-

thentiques qui en justifient tous les points.

« Le cinquième de ces documents est une lettre du 9 juin 1832, adressée par le pape, sur la demande du czar, aux évêques de Pologne, pour inculquer la maxime de l'Eglise catholique touchant la soumission au pouvoir temporel dans l'ordre civil. Grégoire XVI y parle contre l'esprit de rébellion qui agitait les peuples; il rappelle le précepte général d'obéir à l'autorité légitime dans ce qui n'est pas contraire aux lois de Dieu et de l'Eglise ; il cite pour modèle la conduite des premiers chrétiens. Cependant, on pourrait dire que cet exemple n'était pas rigoureusement applicable au cas présent. Les premiers fidèles étaient des individus plus ou moins nombreux, mais sans forme de corps politique, tandis que la Pologne est une nation ancienne, ayant une constitution reconnue, dont le catholicisme est un article fondamental, constitution et article que le czar a juré d'observer comme roi de Pologne. Ce n'est pas précisément le cas d'un maître et d'un esclave, mais de deux parties contractantes, dont les engagements sont réciproques. La force seule ne fait pas la justice. Un exemple plus applicable à la Pologne, c'est celui des Machabées. Ceux-ci prennent les armes pour défendre leur nationalité et leur religion contre les rois de Syrie, qui voulaient exterminer l'une et l'autre, et toujours les Machabées ont été proposés pour modèles. Les premiers chrétiens s'enfuyaient ou se laissaient égorger comme individus, mais ils se défendaient comme nation. Nous en avons vu un exemple dès la fin du IIIe siècle de l'ère chrétienne. La nation des Arméniens avait, tout entière, embrassé le christianisme ; ses princes étaient habitués à recevoir le diadème des empereurs romains; elle se trouvait ainsi à peu près dans la même position que les Juifs à l'égard des rois de Syrie, que les Polonais à l'égard des czars de Russie. L'empereur Maximin voulut la forcer de revenir au paganisme ; elle prit les armes et le battit honteusement. D'après le même droit, nous avons vu les nations chrétiennes de l'Occident, dès que nations chrétiennes il y a eu, rejeter les princes hérétiques et apostats, et cela pendant plus de dix siècles et avec l'approbation expresse des papes, des conciles et des autres rois eux-mêmes. En 1831, la Pologne se trouvait dans le même cas que la France et la Belgique; la seule différence, c'est le succès d'un côté, la défaite de l'autre. Les Machabées eux-mêmes n'ont pas toujours été victorieux.

« Avec sa lettre aux évêques de Pologne, le pape fit remettre à l'ambassadeur russe un exposé des maux que souffrait l'Eglise catholique en Russie, par suite des innovations du gouvernement dans les matières ecclésiastiques, innovations qui étaient les causes de cette décadence de mœurs dont parlait l'ambassadeur. C'était : 1° la défense de communiquer librement avec le saint-siége dans les matières spirituelles ; défense faite aux évêques, aux ecclésiastiques, et généralement à tous les catholiques sujets de la Russie, sous les peines les plus sévères et capitales. Cette défense, qui continue à être rigoureusement maintenue, met les sujets catholiques dans l'impossibilité d'exposer leurs besoins spirituels au père commun des fidèles, qui, de son côté, ne peut leur prêter aucun secours, ne peut même exercer aucun contrôle sur l'enseignement de la sainte doctrine, sur l'observance des sacrés canons, la discipline de l'Eglise et la bonne direction des choses ecclésiastiques. 2° La trop grande étendue des diocèses empêche que la surveillance pastorale s'exerce sur tous les points. 3° La gêne imposée par le gouvernement aux évêques dans l'exercice de leur juridiction et l'accomplissement canonique de leur ministère pastoral. 4° L'appauvrissement du clergé dépouillé des biens appartenant à l'Eglise, la suppression de tant de bénéfices des monastères. 5° L'enseignement du clergé séculier et régulier est enlevé aux évêques et à leurs supérieurs respectifs ; il est confié à une direction étrangère : cette direction est composée fréquemment de personnes d'une autre communion, ignorantes en matière ecclésiastique, imbues de principes erronés, faisant usage pour l'enseignement de doctrines et de livres condamnés, et cela dans les universités, les lycées, qui offrent aux séminaristes, tant séculiers que réguliers, d'innombrables occasions de corruption, de séduction et de dissipation. Ce système est d'autant plus funeste à la religion catholique, que les sujets élevés de cette manière sont destinés aux plus hauts emplois. 6° Le peu de capacité et de zèle montré quelquefois par les individus élevés à la dignité épiscopale, mais surtout l'abus commis par plusieurs d'entre eux des pouvoirs ordinaires attachés à leur dignité, et plus souvent encore, l'abus des pouvoirs extraordinaires qu'ils n'avaient point reçus ou qui étaient expirés, ou enfin qui leur avaient été conférés dans un but autre que celui pour lequel ils les employaient. 7° Scandale des couvents qu'on a soustraits aux supérieurs de leur ordre, et bouleversés par des règlements nouveaux. 8° Renversement de la discipline ecclésiastique, surtout par la facilité avec laquelle on autorise les divorces ; ces innovations étaient contraires aux traités en vertu desquels les provinces polonaises et la Pologne avaient passé sous la domination de la Russie. Le saint-siége demandait un remède à tant de maux ; il demandait surtout la présence d'un nonce apostolique à Pétersbourg.

« Voici comment le czar Nicolas répondit aux demandes du pape. La même année 1832, il ordonne d'élever dans le schisme tous les enfants nés de mariages mixtes. Les catholiques des deux rites, latin et grec-uni, en cas d'urgence, assistaient au service divin et recevaient les sacrements dans les églises les uns des autres. En 1832, Nicolas le défend sous les peines les plus sévères. Il ferme toutes les écoles religieuses et les séminaires du rite-uni, même l'université de

Polock, et force les jeunes lévites d'aller poursuivre leurs études dans une école schismatique de Pétersbourg. Le conseil ou comité du rite-uni est incorporé au comité schismatique, présidé par le colonel Protasoff, et en fait une section. Le président de la section est un prélat ambitieux, Joseph Siemaszko, que le métropolitain Bulhak de Lithuanie est forcé de prendre pour suffragant. Le métropolitain, qui était vieux, lui fait jurer qu'il demanderait à Rome même son institution canonique. Siemaszko prête le serment et aussitôt le viole. Un provincial apostat de basiliens lui est associé, avec quelques autres, pour préparer la défection de l'Eglise ruthénienne-unie. Des évêchés, des paroisses catholiques-unies sont transformés en évêchés, en paroisses schismatiques. Des missels, des eucologes schismatiques sont substitués aux livres catholiques. Trois évêques, vendus à la cour, travaillaient ainsi à l'aspostasie de leur clergé et de leur peuple. Cependant le plus grand nombre des fidèles et des prêtres demeuraient dévoués au saint-siége. Ils suppliaient avec courage et respect leurs prélats de demeurer fidèles au culte de leurs ancêtres; ils leur démontraient toute l'injustice des innovations religieuses qu'on voulait leur imposer; ils soutenaient, avec justice, que ni les évêques ni le gouvernement n'avaient le droit de les forcer à reconnaître ces innovations; les évêques, parce que de pareils procédés étaient incompatibles avec leur qualité de pasteurs; le gouvernement, à cause des serments solennels par lesquels les souverains de Russie, depuis Catherine II, leur avaient garanti le libre exercice de leur culte. L'honneur d'une si belle résistance appartient surtout aux prêtres du district de Nowogrodek, qui, le 2 avril 1834, au nombre de cinquante-quatre, adressèrent à l'évêque Siemaszko une protestation ferme contre les innovations schismatiques. Il en gagna par ses menaces et ses violences; mais le grand nombre ayant persévéré, il les fit déporter en Sibérie.

« Son complice Lusinski, évêque de Polock, enivra ses prêtres avec des liqueurs fortes, et leur fit signer dans cet état un acte de schisme. Les prêtres des districts de Drisna et de Lepel ayant résisté courageusement, ils furent chassés de vive force et leurs églises livrées aux schismatiques. A la suggestion de ses deux évêques, le czar schismatise telle ou telle paroisse, ou même telle ou telle famille, sous prétexte qu'elle l'avait été deux siècles auparavant, avec peine de mort contre ceux qui ne se conformaient point à la déclaration du czar. Il y a plus : depuis Catherine II, les paysans de bien des villages pour sauver leur culte, avaient embrassé le rite latin. En 1833, Nicolas déclare que tous ceux-là sont censés appartenir à son culte impérial, qu'il appelle orthodoxe. Des popes et des soldats sont envoyés pour exécuter l'édit du persécuteur. Ceux qui ne s'y conforment pas sont dépouillés de leurs biens et leurs prêtres chassés de force. Les paysans des terres de Witepsk avaient appartenu, jusqu'en 1832, aux missionnaires de Saint-Vincent-de-Paul. En 1835, peu après Pâques, une commission accompagnée d'une troupe de soldats s'empare de l'église, convoque les habitants, et leur annonce que, suivant la volonté suprême de l'empereur, ils devaient embrasser sa religion, c'est-à-dire le schisme. Comme ils résistent aux moyens de séduction, les soldats fondent sur eux et les maltraitent d'une manière cruelle. Il y en eut qui expirèrent sous les coups; un grand nombre prit la fuite et se sauva sur un étang recouvert d'une glace peu épaisse. Les soldats les sommèrent de se rendre. Tous les paysans s'écrièrent : « Nous aimons mieux mourir que d'abandonner la religion de nos pères ! » Les soldats ayant rompu la glace autour d'eux, vingt-deux consommèrent leur martyre dans les eaux, un petit nombre se sauva à la nage. Dans la commune de Jeziorkowice, du gouvernement de Witepsk, plusieurs paysans perdirent la vie pour n'avoir voulu ni livrer leurs églises aux schismatiques, ni embrasser la religion russe. A Starosiel, colonie militaire du même gouvernement, le commandant rassemble un jour tous ses soldats et leur déclare que la volonté immuable de l'empereur est qu'ils reconnaissent le même Dieu que lui. Le plus grand nombre résiste et déclare aimer mieux mourir que de trahir sa religion. Aussitôt les soldats schismatiques tombent sur eux à coups de bâton et de sabre et en blessent beaucoup à mort. La noblesse du même gouvernement adresse à l'empereur, sur ces atrocités, un mémoire signé par ceux mêmes qui n'étaient pas catholiques. Toute la réponse fut que la noblesse ne devait pas s'occuper d'affaires religieuses.

« Au mois d'août de l'an 1835, les habitants de la paroisse d'Uszacz, vassaux du comte Plater, envoyèrent une supplique au ministre des cultes à Pétersbourg, implorant sa grâce et sa miséricorde, parce que, privés de leur église, ils se voyaient forcés de professer une religion qu'ils n'avaient pas voulu embrasser; mais ils ne reçurent aucune réponse. Seulement l'évêque Bulhak les prévint que bientôt arriverait une commission avec le prêtre qui leur était destiné. En effet, disent les habitants dans une seconde pétition à l'empereur même, la commission s'est présentée le 2 décembre, et ayant convoqué le peuple, elle l'a invité à embrasser la religion grecque. Nous nous sommes tous écriés d'une voix que *nous voulions mourir dans notre foi, que jamais nous n'avons voulu ni ne voulions d'autre religion*. Alors la commission, laissant les paroles, en vint aux faits, c'est-à-dire qu'on se mit à nous arracher les cheveux, à nous frapper les dents jusqu'à effusion de sang, à nous donner des coups à la tête, mettre les uns en prison, et transporter les autres dans la ville de Lepel. Enfin, la commission voyant que ce moyen ne lui réussissait pas non plus, défendit à tous les prêtres grecs-unis d'entendre nos

confessions, ou de nous administrer quelque autre secours spirituel. Mais nous avons dit : « Nous demeurerons sans prêtres, nous ferons nos prières à la maison ; nous mourrons sans prêtres, nous confessant les uns aux autres, mais nous n'embrasserons point votre foi. Qu'on nous réserve plutôt le sort du bienheureux Josaphat : c'est ce que nous désirons ! » Mais la commission s'en est allée, en se moquant de nos larmes et de nos prières. Et nous sommes demeurés comme des brebis errantes, et nous n'avons plus d'asile. »

Le 10 juillet 1836, les habitants du village de Lubowicz, gouvernement de Mohilow, disaient à l'empereur dans une pétition semblable : « Nos ancêtres, nés dans la foi grecque-unie, toujours fidèles au trône et à la patrie, ont passé paisiblement leur vie dans leur religion ; et nous, nés dans la même foi, nous la professions librement depuis longtemps..... Mais les prêtres de la religion dominante, alléguant pour prétexte que quelques-uns d'entre nous, ce qui n'a point eu lieu, ont été dans la communion de la religion grecque-russe, nous forcent d'abjurer notre foi, non par des peines corporelles, mais par des moyens beaucoup plus atroces, c'est-à-dire en nous privant de tous les secours spirituels, en défendant à nos propres prêtres de baptiser nos enfants, d'entendre nos confessions et de bénir nos mariages. C'est de cette manière qu'ils nous arrachent à nos pasteurs. Dans une si cruelle persécution, il ne nous reste de refuge que dans la clémence de Votre Majesté Impériale ; monarque, défendez ceux qui souffrent pour la foi. » (*Vicissitudes*, t. II, p. 303 ; *ibid.*, p. 304.)

« A des prières si touchantes, Nicolas Romanow ne répondit que par le mépris joint à la violence. Défense fut faite aux paysans d'en adresser de nouvelles à l'empereur ; on leur ordonna de les remettre à leurs seigneurs, qui avaient reçu l'ordre le plus sévère de ne plus s'occuper d'affaires religieuses. Les deux indignes prélats Siemaszko et Lusinski défendirent même à leur clergé de recevoir désormais de ces pétitions. Enfin, l'an 1837, dans les provinces de Russie-Blanche et de Lithuanie, on avait enlevé jusqu'à 886 églises paroissiales aux catholiques du rite-uni, pour les livrer au schisme. Les traîtres Siemaszko et Lusinski entreprirent alors de faire signer à leur clergé un acte d'apostasie sous le titre d'*Acte d'union avec l'Eglise russe;* cet acte ayant été envoyé dans la province de Mohilow, tous les prêtres s'y refusèrent. Plus de cent soixante expièrent leur fidélité par des traitements indignes et par la Sibérie, où le plus grand nombre trouva la mort. Parmi les confesseurs de la foi se trouva l'infortuné père de l'apostat Siemaszko. L'indulgence et la générosité de l'empereur et de l'évêque consistèrent à ne pas le faire traîner en Sibérie, vu son grand âge. Ces violences exercées sur les prêtres valurent de grandes récompenses aux deux évêques. L'empereur leur envoya des décorations accompagnées de lettres écrites de sa main, et dans lesquelles il les remercie du zèle qu'ils ont mis à ramener l'Eglise unie au schisme.

« Les deux Judas, s'associant alors un troisième, l'évêque de Brest, résolurent de consommer leur trahison. Ils s'assemblèrent à Polock dans l'automne 1838, pour signer définitivement et envoyer à l'empereur leur acte d'adhésion à l'Eglise russe, au schisme. Mais l'affaire allait échouer, si l'on n'y gagnait le vieux métropolitain Bulhak. Pour le séduire, l'empereur lui envoie le cordon de Saint-André, décoration qui ne se donne qu'aux princes du sang. Le traître Siemaszko, son futur successeur, va aussitôt le féliciter, et lui fait entrevoir des faveurs plus grandes dès qu'il aura signé, comme les trois autres, l'acte d'union avec l'Eglise russe : « Si vous consentez, dit-il, il ne vous reste plus à demander à l'empereur que la métropole de Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire la souveraineté sur toute l'Eglise russe ; l'empereur est prêt à vous l'accorder. » Le vieillard indigné répondit au traître : « Sortez, vous outragez Dieu et votre conscience. » Puis il rédigea une protestation solennelle contre l'acte impie des évêques. Siemaszko rend compte à l'empereur de la résistance du métropolitain, et conseille la violence pour le forcer à signer. Cette nuit-là même, le sieur Bloudow, ministre de l'intérieur, force le palais du métropolitain à minuit, et lui ordonne, au nom de l'empereur, de signer l'acte de schisme. Le vénérable Bulhak lui répond sans s'émouvoir : « Excellence, aucune force humaine ne saura m'obliger à signer cet acte ; si d'autres évêques le signent et que le gouvernement le publie, je publierai aussi ma protestation solennelle. » Comme le métropolitain était aimé et respecté de tout le monde, on n'osa pas aller plus loin ; on aima mieux attendre sa mort qui arriva sur la fin de l'année. L'empereur lui fit faire des funérailles magnifiques, pour faire accroire qu'il était entré dans ses vues.

« Dès le 24 février 1839, les trois évêques apostats publièrent leur acte de séparation d'avec l'Eglise romaine et d'adhésion à l'Eglise schismatique de Russie, l'adressèrent à l'empereur qui daigna l'agréer et par lui-même et par le comité ecclésiastique que préside le colonel Protasoff. Dans toutes ces pièces gouvernementales on dit et on répète que les ruthéniens jusqu'alors unis à l'Eglise romaine, ont passé à l'Eglise russe avec une telle unanimité et un tel empressement, clergé et peuple, qu'il n'est pas demeuré un seul ecclésiastique en arrière. On connaît combien le gouvernement russe sait mentir.

« L'année 1832 fut pour l'Eglise du rite latin tout aussi fâcheuse que pour l'Eglise ruthénienne-unie ; on l'ébranla jusque dans ses fondements. La suppression de tous les instituts religieux, résolue en 1828, fut accomplie en 1832. L'évêque Paulowski, alors président de la commission administrative du culte latin, marchait sur les traces funestes de Stanislas Bohusz, qui, pendant

plus d'un demi-siècle, avait scandalisé les fidèles sur le siége métropolitain de Mohilow. Ce dernier y était remplacé par un prélat recommandable, mais très-vieux, qui refusa toute approbation aux innovations subversives. L'administrateur du diocèse de Mohilow, l'évêque Szyt, ayant montré la même opposition, fut enlevé secrètement et deporté aux extrémités de l'empire. Le siége métropolitain de Mohilow étant devenu vacant, le czar y nomma l'évêque Paulowski, pour le récompenser de sa complaisance à souscrire et à imposer à son clergé de Kaminiec, dont il était suffragant, l'ukase impérial du 28 mars 1836, qui défendait aux prêtres catholiques d'admettre aux sacrements des fidèles d'un autre rite, d'une autre paroisse, ou inconnus. En 1841, sur les instances du gouvernement russe, le pape Grégoire XVI eut la condescendance d'instituer cet évêque prévaricateur pour la métropole de Mohilow, sans avoir exigé une rétractation préalable. D'un autre côté, l'évêque de Podlachie en Pologne, monseigneur Guthowski, défendit courageusement la cause de Dieu et de son Eglise; il fut arrêté, exilé, emprisonné; le gouvernement l'accusa près du saint-père, il fut reconnu innocent: et toutefois, en 1841, sur les instances du gouvernement russe, et pour lui complaire, Grégoire XVI engagea le courageux athlète à donner sa démission. C'est le pape lui-même qui nous révèle ces deux faits dans sa fameuse allocution de 1842. Si tout autre nous en avait donné l'assurance, nous l'aurions soupçonné de calomnie.

Le pape eut bientôt la preuve que ses condescendances ne faisaient qu'enhardir les ruses et les violences du czar. Si Grégoire XVI avait manifesté un peu plus de ce courage apostolique de son prédécesseur saint Grégoire VII, il eût probablement fait plus de bien et d'honneur à l'Eglise; car les prêtres et les fidèles du rite latin, en Russie et en Pologne, combattaient pour la défense de leur religion avec le même zèle que ceux du rite-uni; ils enduraient les mêmes souffrances. On sait, par exemple, l'héroïque courage déployé par huit cents catholiques de Podolie, lorsque, en 1834, on voulut leur faire embrasser le schisme, sous le prétexte que leurs ancêtres avaient été ruthéniens-unis. Tous allèrent gaîment en prison, résistèrent à toutes les exhortations comme à toutes les menaces, et déclarèrent qu'ils préféraient mourir dans les fers plutôt que d'abandonner leur religion. Après plusieurs semaines, on fut obligé de les rendre à la liberté, parce qu'ils avaient obtenu une enquête sur les mauvais traitements auxquels ils étaient en butte. (*Vicissitudes*, t. I, p. 331.)

« En Pologne, tous les ruthéniens-unis de l'évêché de Chelm, l'évêque Szumborski à leur tête, donnèrent aussi un bel exemple. Pour se soustraire au schisme, ils résolurent d'embrasser en masse le rite latin. L'évêque fut inaccessible à toutes les caresses, les promesses et les menaces. Le gouvernement russe, voyant cette détermination du pasteur et du troupeau, revint sur ses pas. Il fit même écrire à l'évêque, par le prince Paskewitch, le 21 mars 1838, que le gouvernement russe ayant garanti aux Polonais la liberté religieuse, il ne pouvait songer à l'entraver dans son diocèse. Grâce à leur fermeté unanime, les ruthéniens-unis de Chelm furent laissés libres et gardèrent leur rite.

« Ce que le gouvernement avait le plus à cœur, c'était de cacher à l'Europe les atrocités de sa persécution contre les catholiques; pour cela il y mettait un peu moins de violence en Pologne. La Providence a su déjouer cette politique, et dévoiler à tout l'univers la honte du gouvernement russe par une pauvre religieuse. » (Rohrbacher, vol. XXVIII, p. 431.)

L'opinion des historiens est unanime sur le compte du tyran moscovite. Voici comment l'auteur du *Martyre de sœur Irena-Macrina Mieczyslawska* résume (p. 7-12) la position actuelle du catholicisme en Russie et en Pologne sous la tyrannie de Nicolas :

« Depuis dix ans, on torture, on exile, on tue au nom de l'empereur dans les provinces polonaises, et chaque jour de nouveaux oukases ajoutent aux rigueurs précédemment ordonnées.

« La persécution s'étend partout : si l'on procède avec moins de violence et d'audace dans cette petite partie de la Pologne à qui le congrès de Vienne, en 1815, a vainement garanti, avec le titre de royaume, les droits et les libertés d'un état constitutionnel, c'est qu'elle excite un peu plus que le reste l'attention de l'Europe; mais la persécution, pour suivre une marche tortueuse et cachée, n'y rend pas la situation des catholiques latins moins difficile et périlleuse que celle des grecs-unis des pays polonais.

« Un évêché schismatique a été érigé à Varsovie; la direction des grands établissements d'éducation du royaume est confiée à des schismatiques; dans toute école publique, à côté d'un professeur de religion catholique, doit être entretenu un professeur de religion russe : celui-ci a mission de travailler sans cesse et par tout moyen à décréditer le catholicisme; il est interdit à celui-là, sous les peines les plus sévères, de combattre directement ou indirectement les accusations calomnieuses qu'il entend porter chaque jour contre l'Eglise latine.

« De la chaire de vérité même, les prêtres sont obligés de se taire sur tout ce qui se dit et se publie de contraire à cette vérité dont ils sont faits par Dieu non-seulement les dépositaires, mais aussi les défenseurs.

« Après avoir altéré l'histoire, pour enlever dans les pays conquis, aux générations qui s'élèvent, la véritable connaissance du passé de leurs pères, l'empereur porte une main sacrilége sur le catholicisme dont l'indépendance le gêne et l'offusque; il ne se contente pas de persécuter ceux qui le professent, il en défigure et calomnie les dogmes, et par son ordre les écrits les plus pro

pres à égarer l'esprit des peuples sur des vérités fondamentales, inondent les provinces conquises.

« Laissons parler sur le système de persécution suivi jusqu'ici dans le royaume, l'auteur d'un livre intéressant (1), qui a fait une grande sensation en Allemagne et qui est encore trop peu connu en France. « Le « ministre de l'intérieur a demandé récem« ment, y est-il dit, s'il ne serait pas mieux « de substituer tout à fait dans les écoles « l'enseignement schismatique à l'enseigne« ment catholique. On a trouvé qu'il n'était « pas encore temps, mais on a toutefois ré« duit l'audition de la messe selon le rite « latin aux dimanches et aux jours de fête.

« Il n'est pas jusqu'à l'enseignement privé « qui ne subisse l'influence directe du gou« vernement. Les catholiques doivent de« mander au gouvernement les instituteurs « de leurs enfants; et il leur désigne les « hommes les plus corrompus et les plus ir« réligieux.

« Le catéchisme que l'on enseigne dans les « écoles est revu et modifié par le gouver« nement. On y parle sans cesse de l'empe« reur, c'est à peine si l'on met quelque dif« férence entre lui et Dieu; on y enseigne « qu'il est maître absolu de l'Église comme « de l'Etat.

« Le gouvernement impose au clergé ca« tholique un recueil de sermons modifiés « par lui comme le catéchisme. Les prêtres « ou chapelains qui prononceraient d'autres « sermons que ceux qui sont contenus dans « ce recueil, seraient à l'instant même in« terdits.

« Il est défendu aux curés, non-seulement « de demander aux fiancés la promesse d'é« lever leurs enfants dans la religion catho« lique, mais même de leur donner le moin« dre avis à cet égard.

« Il est défendu d'expliquer, dans l'ensei« gnement théologique, la différence qui sé« pare la religion russe de la religion catho« lique. Les prédicateurs ne peuvent parler « au peuple de cette différence ni de la des« cente du Saint-Esprit, de la suprématie du « pape, etc. »

« Le livre du digne oratorien nous mènerait trop loin, si nous voulions citer toutes les dispositions iniques et oppressives qu'il signale encore. Nous croyons en avoir dit assez pour donner quelque idée du caractère de la persécution dans le royaume de Pologne. Dans les pays polonais, qui forment les gouvernements occidentaux de l'empire, où l'on sait que l'Europe porte peu les regards, on procède avec moins de façon.

« Suppression de la plupart des paroisses; dispersion violente des prêtres catholiques; défense, sous peine d'exil, aux catholiques dont l'église a été fermée, d'aller chercher ailleurs les secours spirituels dont ils sont privés dans leur localité; et aux quelques prêtres catholiques qu'on n'a pas encore expulsés, d'administrer les secours de la religion hors de leurs paroisses; tandis qu'un oukase déclare schismatique tout enfant né de parents catholiques, s'il n'est baptisé selon leur rite, et *avec les cérémonies d'usage*, dans les vingt-quatre heures qui suivent sa naissance.

« Résidence dans les villes, ordonnée, sous peine de confiscation, à tout grand propriétaire catholique, pour prévenir l'influence qu'il pourrait exercer sur ses paysans; obligation rigoureuse qui lui est faite d'entretenir dans ses terres, pendant son éloignement forcé, un surveillant schismatique choisi par la couronne.

« Enfants violemment arrachés à leurs familles catholiques et transportés en Russie pour y être élevés dans les pensionnats schismatiques.

« Remise de la peine méritée pour un crime quelconque envers un catholique, si le coupable déclare qu'il passe à l'Eglise russe (1).

« Tout cela n'est encore qu'une faible partie des mesures en vigueur dans les pays polonais pour forcer ces pays au schisme; et néanmoins si nous ajoutons que les autorités civiles et militaires sont tenues partout de se mettre à la disposition des convertisseurs schismatiques, on s'étonnera que les pays polonais ne soient pas tous aujourd'hui sous la discipline gréco-russe, depuis dix ans qu'on emploie de tels moyens pour y parvenir.

« Mais c'est que Dieu est plus puissant que tous les puissants de ce monde; et il veille sur ces peuples, qu'il veut bien purifier par les souffrances des fautes de leur passé, mais dont il ne veut laisser périr ni la foi ni la civilisation, en attendant le jour marqué dans sa sagesse, où il les fera remonter au rang des nations.

« Il prête depuis dix ans, dans ces provinces désolées, le courage et la force à ceux mêmes dont l'âge ou la faiblesse en promettent le moins.

« Une mère demandait grâce pour son jeune enfant, qu'on battait cruellement sous ses yeux dans le but de vaincre par ce moyen sa résistance à passer au schisme; l'enfant, craignant que sa mère ne faiblît, souleva sa tête mourante, pour lui crier : Mère, ne change pas, Dieu le défend.

« Quand une apostasie, non point arrachée ou surprise, vient affliger les cœurs, soudain Dieu suscite une troupe de martyrs qui effacent dans leur sang la route qu'avait voulu tracer l'apostat. »

Nous engageons le lecteur à voir, pour complément de cette notice sur les persécutions en Russie, l'article MIECZYSLAWSKA. Quand on vit à plusieurs centaines de lieues

(1) *Vicissitudes de l'Eglise catholique des deux rites en Pologne et en Russie*, par un prêtre de l'Oratoire, ouvrage auquel nous avons emprunté la plupart des détails qui composent le présent article.

(1) Un oukase du 2 janvier 1839 accorde le pardon à tout catholique qui, pour un meurtre, vol ou autre crime, a été condamné au knout, aux mines, ou aux galères, s'il se fait schismatique.

de la Russie, et qu'on ne sait de ce pays que ce que les journaux ont pour ainsi dire la permission de nous en dire, on croit qu'il est, comme le reste de l'Europe, entrainé dans le courant de la civilisation et du progrès. Oui d'une certaine façon : la politique y est habile et grande en ce qui concerne les relations extérieures et l'esprit de conduite du gouvernement ; oui, les Russes nobles et riches ont ce vernis de civilisation que la politique russe et l'amour du confortable leur commande d'avoir ; mais ce qu'il faut savoir, c'est ceci : le despote russe ne laisse entrer et sortir aux frontières que ce qu'il veut bien ; chaque Russe qui voyage laisse une rançon dans les mains du tyran, et cette rançon, fortune et sang, il sait qu'il la payerait jusqu'au dernier écu et jusqu'à la dernière goutte, contre une indiscrétion, contre une parole imprudente, contre la moindre révélation. Aussi tous ces seigneurs russes que nous voyons en France et dans le reste de l'Europe, n'ont que des paroles élogieuses pour leur gouvernement. Comment pourrait-il en être autrement ? Ils ont en perspective la perte de leur fortune, le malheur de leur famille, l'exil pour eux et pour les leurs, s'ils parlent cédant à un généreux sentiment. Maintenant ne sont-ils pas du nombre de ces privilégiés, vivant chacun en moyenne du sang et des sueurs, de l'esclavage et de l'abrutissement de quarante millions de malheureux serfs ! Chacun d'eux n'est-il pas directement intéressé dans ce système d'oppression, d'abrutissement, qui fait, comme disait Catherine, que l'empereur reste empereur et que les grands restent des grands ? Système atroce, qui produit toutes les abominations que nous venons de lire, et toutes celles qui se passent ignorées de nous dans ces contrées où la police russe agit comme Néron, tandis qu'elle affiche aux yeux de l'Europe la politique d'Auguste et la douceur des meilleurs gouvernements. La Pologne, assassinée par ce système infâme, meurt en martyre depuis bientôt un siècle ; elle qui fut si longtemps la sauvegarde et le salut de l'Europe, se voit lâchement abandonnée. Dieu fera-t-il pour elle ce que fait l'ingratitude des gouvernements ? Espérons que non; des jours meilleurs viendront, la liberté renaitra, et peut-être que cette nation aujourd'hui si malheureuse sera le marteau providentiel qui brisera le colosse de la tyrannie moscovite, rendra les peuples asservis à la liberté et à Dieu. Espérons-le ; tandis qu'en dépit des tyrannies, et, il faut bien en convenir, des folies du socialisme, les peuples s'émancipent, la Russie ne restera pas l'antre impur et souillé de carnage des successeurs des Néron et des Galère. Les grands n'assassineront pas toujours des Paul Ier et des Alexandre, pour avoir des Catherine et des Nicolas !

RUSSUCUR, ville de la Mauritanie Césarienne, fut la patrie de sainte Marcienne, qui, en l'an de Jésus-Christ 303, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien, versa son sang pour la foi chrétienne.

RUSTICUS (saint), martyr, répandit son sang pour Jésus-Christ, vers l'année 483, dans la persécution que Hunéric, roi des Vandales, fit souffrir aux catholiques. Il était sous-diacre. On trouvera des détails à l'article Libérat.

RUSTICUS (*Junius*), célèbre philosophe stoïcien, sous lequel Marc-Aurèle étudia la philosophie. Nommé préfet de Rome sous le règne de son impérial élève, il fit souffrir le martyre à saint Justin et à ses compagnons. Il essaya d'abord de prendre les saints martyrs par la douceur et par les raisonnements : voyant qu'il n'en pouvait pas venir à bout, il en vint aux menaces, et ce dernier moyen n'ayant pas mieux réussi que le premier, il fit d'abord fouetter cruellement, puis décapiter les saints martyrs.

RUSTIQUE (saint), prêtre et martyr, était venu de Rome en Gaule avec saint Denys de Paris. Après avoir été le compagnon de ses glorieux travaux apostoliques, il fut aussi celui de son martyre, en même temps que saint Eleuthère diacre. (*Voy.* Denys de Paris.) L'Eglise honore sa mémoire en même temps que celle du saint évêque et patron de Paris, le 9 octobre. Les reliques de saint Rustique sont dans l'église de l'abbaye de Saint-Denys, où on les conserve dans une châsse de bronze doré.

RUSTIQUE (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculan, Numère, Storacinus, Mène, Amandinus, Monacre, Olympe, Cyprien et Théodore. (Pour voir leur histoire recourez à l'article Martyrs d'Ostie.) Ces saints ne sont pas nommés dans le Martyrologe romain.

RUSTIQUE (sainte), martyre, recueillit la palme des combattants de la foi, à Rome, avec ses saintes compagnes Donate, Pauline, Nominande, Sérotine, Hilarie et d'autres aussi dont nous ne connaissons pas les noms. Nous n'avons point de détails authentiques sur leurs combats. L'Eglise fait leur mémoire le 31 décembre.

RUTILE (saint), fut martyrisé en Afrique vers l'année 207, sous l'empire de Septime-Sévère. Mettant en pratique le conseil que l'Eglise donne aux faibles, il prit plusieurs fois la fuite pour éviter la persécution, se racheta même à prix d'argent; mais enfin ayant été pris, et présenté aux juges, il souffrit de très-grands tourments avec un courage qui ne se démentit point, et fut enfin brûlé vif en bénissant Dieu dont la miséricorde lui donnait une force dont il s'était cru incapable. L'Eglise fait sa fête le 2 août. Son martyre est rapporté par Tertullien dans son *Traité de la fuite*.

RUTILE (saint), fut martyrisé en Pannonie avec plusieurs autres saints dont les noms sont ignorés. L'Eglise fait leur mémoire le 4 juin.

RUTULE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre avec les saints Lucius, Silvain,

Classique, Secondin et Fructule. L'Eglise vénère la mémoire de ces courageux martyrs le 18 février.

RYPINSKA (Suzanne), l'une des religieuses connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité, et qui furent persécutées si violemment par le prélat apostat Siemaszko, et le czar Nicolas, dans le courant de l'année 1837. Elle périt sous les coups. (*Voy.* l'article Mieczyslawska.)

S

SAA (Bernard de), de la compagnie de Jésus, eut la gloire de confesser la foi de Jésus-Christ dans le Maduré. On lui fit sauter les dents à coups de bâton. A la suite de ce traitement, il fut exilé pour la foi à Camien-Nacken-Patti. Quelque temps après, le P. Martin fut l'y trouver, comme on peut le voir à l'article Carvalho.

SABARIE, aujourd'hui *Sarwar*, ville de Pannonie, fut témoin, en l'an de Jésus-Christ 304, du martyre de saint Quirin, évêque de Siscia, que le gouverneur Maxime fit mettre à mort.

SABAS (saint), martyr, reçut la couronne du martyre en Perse, vers l'année 327, sous Sapor. (*Voy.* les Actes de saint Jonas et de saint Barachise à leur article, pour plus de détails.)

SABAS (saint), capitaine goth, avait été converti dès son jeune âge à la religion chrétienne. Depuis ce moment il avait toujours été un modèle accompli des vertus chrétiennes et des qualités qui font l'homme privé. Il était aimé et vénéré tout à la fois de ceux qui le connaissaient. Athanaric, roi des Goths Thervingiens, ayant allumé une cruelle persécution contre les chrétiens, en 370, les magistrats et les principaux du royaume entreprirent, conformément à ses ordres, de détruire la religion chrétienne; de tous côtés ils commencèrent à vouloir obliger les chrétiens à manger des viandes qui avaient été offertes aux idoles. Quelques païens, qui avaient des chrétiens dans leurs familles, ou parmi leurs amis, voulurent les sauver en conciliant le refus qu'ils faisaient de manger de ces viandes avec les apparences qu'exigeaient d'eux les commandements du roi. Ils gagnèrent plusieurs des officiers, qui, au lieu de leur présenter des viandes offertes en sacrifice aux idoles leur en offraient qui ne l'avaient pas été. Ainsi la matérialité du crime n'aurait pas été commise par ceux qui auraient mangé de ces viandes; mais les apparences les auraient fait passer pour avoir obéi aux ordres du roi. Le scandale aurait été le même pour les fidèles, et le triomphe le même aussi pour les païens. Saint Sabas protesta avec une grande énergie contre cette fraude bienveillante : il comprit très-bien que l'apparence du crime, volontairement, sciemment acceptée, équivaut au crime même. Non-seulement il refusa de manger des viandes qu'on lui offrait, mais encore il déclara qu'il ne regarderait plus comme chrétiens ceux qui en auraient accepté. Plusieurs d'entre les fidèles, prémunis par sa fermeté, ne tombèrent pas dans le crime qui les eût sauvés; d'autres, trouvant Sabas trop rigide, le chassèrent du bourg qu'il habitait; peu de temps après, mieux inspirés, ils l'y rappelèrent. La persécution s'étant rallumée plus violente l'année d'après, un envoyé du roi vint au bourg qu'habitait Sabas. Les Actes de ce saint le qualifient commissaire : c'est le titre qu'on donne en général et dans tous les temps à ceux qu'on charge de missions tyranniques, et extra-légales.

Ce commissaire venait pour rechercher ceux qui adoraient Jésus-Christ. Quelques habitants, s'étant présentés devant ce délégué du roi, se déclarèrent prêts à affirmer par serment qu'il n'y avait pas de chrétiens dans leur bourg. Mais Sabas vint courageusement dire qu'il était chrétien, et qu'il ne voulait pas souffrir qu'on vînt en son nom faire un faux serment. Toujours cet esprit de rectitude qui ne veut que la voie droite et qui s'indigne des faux-fuyants du mensonge et des expédients de mauvais aloi, à l'aide desquels la conscience prétend se mettre à l'aise. Alors le commissaire modifia la formule du serment, et les principaux du bourg jurèrent qu'il n'y avait qu'un seul chrétien dans la localité : ils avaient fait cacher les autres. Ordre fut donné à Sabas de comparaître; mais le commissaire ayant demandé s'il avait de grands biens, le considéra comme un homme vil et misérable, incapable, disait-il, de nuire, quand il sut qu'il n'avait d'autres biens que l'habit dont il était couvert. Il le renvoya. Ici nous croyons devoir rendre justice en passant à l'équité de ce commissaire. Il voulait concilier son devoir avec l'humanité de son cœur, et il le fit en acceptant de la part des principaux habitants le serment que nous venons de dire, et en faisant semblant de mépriser le seul homme que dans ce bourg il avait malgré lui été obligé de regarder comme chrétien. Ce commissaire a droit aux éloges de l'histoire : assez de monstres en déshonorent les fastes, pour qu'on doive s'estimer heureux d'avoir de temps en temps à citer des traits qui honorent l'humanité.

Ceci se passait en 271. Dans l'année suivante 272, la persécution ayant repris une intensité plus grande, et les chrétiens ne pouvant que difficilement pratiquer leurs devoirs religieux, Sabas songeait comment il pourrait célébrer la fête de Pâques. Il partit de son bourg pour aller, dans ce but, trouver un prêtre nommé Gatthica, demeurant dans une ville à quelque distance. En chemin, il fut miraculeusement averti de re-

tourner, et de s'en aller célébrer la fête de Pâques avec un autre prêtre nommé Sansala : il se rendit à cet avertissement. Trois jours après que la fête de Pâques fut passée, Atharide, fils de l'un des princes de la contrée, vint avec une troupe de soldats, investit durant la nuit le logis de Sansala, et ayant chargé de chaînes ce saint prêtre, il le fit en cet état jeter dans un chariot. Sabas fut arraché de son lit : on ne lui laissa pas même le temps de prendre ses vêtements ; les soldats, le firent marcher tout nu à travers les ronces et les épines, lui donnant, pour le faire marcher plus vite, des coups de fouet et des coups de bâton : il en devait avoir le corps tout meurtri. Quand le jour fut venu, il dit à ceux qui le conduisaient : « Ne m'avez-vous pas traîné nu à travers les ronces et les épines ? voyez si mes pieds ont seulement été égratignés ; vous m'avez frappé à coups de fouet et de bâton, voyez s'il y a sur mon corps une seule contusion résultant de vos coups. » Quand les infidèles virent qu'il disait vrai, ils en devinrent extrêmement furieux : ils prirent un des essieux du chariot, et, le lui attachant au cou, ils fixèrent ses mains chacune vers l'un des bouts : ensuite ils lui attachèrent les pieds de la même façon à l'autre essieu. Durant le reste du jour et une partie de la nuit suivante, ils le tourmentèrent cruellement dans cette affreuse position. Quand ils se furent retirés, une femme chrétienne vint détacher le saint martyr, qui aurait facilement pu s'évader, mais qui ne le voulut pas. Il resta près de cette femme, l'aidant à faire la cuisine pour ses domestiques. Quand, au jour, Atharide le vit libre, il ordonna qu'on lui attachât les mains derrière le dos, et qu'en cet état on le suspendît à une des poutres de la maison. Il lui fit après cela présenter, ainsi qu'au prêtre Sansala, des viandes qui avaient été offertes aux idoles : tous deux refusèrent d'en manger. « Ces viandes, dit Sabas, sont profanes et impures, comme celui qui nous les envoie. » Ces paroles irritèrent si vivement l'un des esclaves d'Atharide, qu'il frappa violemment Sabas en pleine poitrine, avec la pointe de son javelot. Tous les assistants pensèrent qu'il devait être mort du coup. « Vous pensiez sans doute m'avoir tué, dit Sabas à l'esclave? Je vous affirme n'avoir pas senti plus de douleur que si vous m'eussiez jeté un flocon de laine à la poitrine. » Atharide ayant été informé de tous ces faits miraculeux, ne manifesta point en être touché ; au contraire, il ordonna que Sabas fût mis à mort : il rendit la liberté à Sansala. On mena Sabas sur le bord du fleuve Musée (aujourd'hui *Massoro*) pour l'y précipiter. Dans l'excès de sa joie, il remerciait Jésus-Christ de l'avoir jugé digne de souffrir pour son nom divin. Les soldats qui le conduisaient se disaient les uns aux autres : « Cet homme n'a rien fait de coupable, pourquoi ne pas le laisser aller ? Atharide n'en sera pas instruit. » Sabas, qui les entendait, leur dit : « Pourquoi parlez-vous ainsi ? Exécutez sans tarder ce qui vous a été ordonné. Moi, je vois de l'autre bord du fleuve ce que vous n'y voyez pas, ce que vous n'y sauriez voir : j'y vois le saint cortége de ceux qui doivent recevoir mon âme pour la conduire au séjour des bienheureux, au séjour de la gloire. Ils attendent qu'elle ait quitté mon corps. » Les soldats le jetèrent donc à l'eau et l'étouffèrent avec l'essieu qu'ils lui avaient attaché au cou. Ce fut le 12 avril 372 qu'eut lieu son martyre. Les soldats tirèrent son corps de l'eau et le laissèrent sur la rive ; mais les chrétiens ne permirent pas qu'il devînt la proie des bêtes sauvages. Junius Soranus, duc de Scythie et chrétien fervent, le fit enlever et l'envoya en Cappadoce, son pays. Le corps du saint fut accompagné d'une lettre de l'Eglise de Gothie à celle de Cappadoce, lettre dans laquelle était raconté le martyre du saint et qui nous a fourni la plupart des détails que nous venons de donner sur les glorieux combats de cet illustre martyr. Saint Sabas est honoré par l'Eglise romaine et par l'Eglise grecque ; son nom est inscrit au Martyrologe le 12 avril.

Une chose qui nous frappe singulièrement en lisant ces Actes, c'est la différence qu'il y a entre les persécuteurs de l'empire romain et ceux que nous retrouvons ici. On ne trouve de *bons* bourreaux et de *bons* égorgeurs que chez les peuples qui se prétendent libres et qui sont au faîte de la civilisation ; sous les gouvernements monarchiques, les peuples sont meilleurs que sous les républiques. Il n'y a pas de tyrans féroces comme les peuples-rois ; l'écume chez eux remonte à la surface, tandis que chez les autres elle reste au fond.

SABAS (saint), massacré par les arabes en 373, au mont Sinaï, avec saint Isaïe et trente-huit autres anachorètes. (*Voy.* MARTYRS DE RHAITE et de SINAI.) L'Eglise honore la mémoire de ces saints le 14 janvier.

SABAS (saint), capitaine d'une compagnie de soldats à Rome, étant accusé de visiter les chrétiens qu'on avait mis en prison, confessa le nom de Jésus-Christ devant le juge, qui le fit brûler avec des torches ardentes, puis jeter dans une chaudière pleine de poix bouillante, d'où il sortit sain et sauf. Par ce grand miracle, il convertit soixante-dix personnes qui, ayant persisté à confesser la foi avec une constance inébranlable, furent passées au fil de l'épée. Enfin, on jeta le saint dans la rivière, où il acheva son martyre. L'Eglise fait sa fête le 24 avril.

SABBACE (saint), eut la gloire de recevoir la couronne du martyre sous l'empereur Probus. Il fut arrêté, avec saint Trophime, à Antioche de Pisidie, et déféré à Héliodore, vicaire du gouverneur dans cette province. Héliodore les fit appliquer à la question et tourmenter d'une façon horrible. Sabbace mourut au milieu des tourments. Pendant qu'il les souffrait, la douleur le fit pleurer ; sur quoi, le juge se mit à insulter à ses larmes. « Je sens, je l'avoue, lui dit le saint, la violence des tourments, et les douleurs que j'endure font que je ne puis retenir mes larmes. Mais j'aime encore mieux tout souf-

frir que d'abandonner Jésus-Christ. Que mes larmes vous fassent donc comprendre combien je l'estime, et avec quelle ardeur je l'aime, puisque les douleurs les plus sensibles cèdent ainsi à l'amour que j'ai pour lui. » Il rendit l'âme après ces généreuses paroles. Il montra que le véritable courage ne gît pas dans la force physique, mais dans celle de l'âme, et que savoir mourir en succombant à ses douleurs et en les avouant, ne fait qu'augmenter encore la grandeur du sacrifice. Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même a voulu nous montrer qu'il comprenait la faiblesse humaine, quand il se montra si fort accablé au jardin des Olives. L'Eglise fait la fête de saint Sabbace le 19 septembre. Ce saint est très-célèbre chez les Grecs, qui le fêtent le même jour.

SABEL (saint), fut martyrisé à Chalcédoine pour la défense de la religion chrétienne, avec les saints Manuel et Ismaël. Etant venus vers Julien l'Apostat en qualité d'ambassadeurs du roi de Perse, afin de conclure la paix avec lui, cet empereur voulut les contraindre de vénérer les idoles et sur le refus généreux qu'ils en firent, ils périrent par le glaive. L'Eglise les honore comme martyrs le 17 juin.

SABIN (saint), d'Assise, martyr, fut arrêté avec plusieurs ecclésiastiques de son église, dès l'année 303, immédiatement après la publication des édits des empereurs Dioclétien et Maximien. Il y resta jusqu'à l'arrivée de Vénustien, gouverneur de la province (formée de l'Etrurie et de l'Ombrie). Ce juge fit comparaître Sabin, et, sur son refus de sacrifier, lui fit couper les deux mains. Ses deux diacres, Marcel et Exupérance furent mis sur le chevalet, horriblement battus, et lacérés avec les ongles de fer; tous deux moururent au milieu des tourments. Saint Sabin survécut, et, ayant rendu la vue à un aveugle, eut l'occasion de guérir aussi Vénustien, qui souffrait beaucoup d'un mal d'yeux. Touché de ce miracle, ce juge embrassa le christianisme, pour lequel il fut depuis décapité. Lucius, qui lui succéda, fit amener le saint évêque à Spolète, et ordonna qu'on le battît jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups. Depuis, les reliques du saint furent transférées à Faenza. L'Eglise fait leur fête à tous le 30 décembre.

SABIN (saint), martyr, cueillit la couronne du martyre à Damas, avec les saints Julien, Macrobe, Cassie, Paule et dix autres dont le Martyrologe romain ne nous a pas conservé les noms. Nous n'avons aucun détail sur leurs souffrances. L'Eglise fait leur fête le 22 juillet.

SABIN (saint), martyr, versa son sang pour la foi durant la persécution que les empereurs romains suscitèrent aux chrétiens. Il eut pour compagnons de son martyre saint Donat et saint Agabe. L'Eglise les honore le 25 janvier.

SABINE (sainte), nom d'une sainte qui fut couronnée, sous l'empereur Adrien ; elle mourut par le glaive sur le mont Aventin à Rome. L'Eglise célèbre sa fête le 29 août.

SABINE (sainte) était veuve, d'un rang distingué, et avait une grande fortune. Elle habitait l'Ombrie. Ses Actes disent qu'elle avait chez elle plusieurs jeunes filles, entre autres sainte Sabine, originaire d'Antioche : ce fut cette jeune fille qui la convertit. Peu de temps après, la persécution s'étant allumée sous Adrien, Bérylle, gouverneur de l'Ombrie, envoya chez sainte Sabine pour qu'on lui amenât les jeunes filles qui demeuraient avec elle. Sabine refusa; mais Sérapie ayant insisté pour aller devant le juge, elle l'y accompagna ; et aux reproches que lui fit Bérylle de ce qu'il ne convenait pas qu'une personne de son rang se joignît aux chrétiens par les conseils d'une misérable magicienne, elle répondit : « Je souhaiterais que vous éprouvassiez vous-même les charmes d'une magicienne aussi sainte que celle-ci, et que vous pussiez quitter vos idoles pour adorer celui qui promet la vie éternelle aux bons, et qui livrera les méchants à des supplices qui ne finiront jamais. » Béryllе laissa partir les saintes; mais trois jours après il envoya prendre sainte Sérapie pour l'interroger publiquement. Sainte Sabine vint avec elle, et menaça le juge de la colère de Dieu.

Sainte Sérapie ayant été martyrisée, comme on peut le voir à son article, sainte Sabine la fit enterrer dans un tombeau magnifique, qu'elle avait fait construire pour elle-même. Depuis lors elle se consacra exclusivement au service des malades, des pauvres, des prisonniers. Dieu lui ayant donné une grande fortune, elle en usait pour faire de grandes aumônes. Sa charité lui mérita le martyre. Helpide (qualifié préfet) étant venu à Vindenne, et Béryllе lui ayant raconté ce qui s'était passé relativement aux deux saintes, cet homme cruel l'envoya arrêter; il lui dit, entre autres choses, qu'il trouvait étonnant qu'elle eût adopté la doctrine des chrétiens, *dont la vie était une mort*. « Et moi, je rends grâces à mon Seigneur de ce que, nonobstant mes péchés, il a bien voulu me délivrer par Sérapie, sa sainte servante, des souillures dans lesquelles j'étais plongée, et me retirer de la puissance des démons que j'adorais, par le même égarement où je vous vois encore engagé. »

Helpide l'ayant menacée de lui faire trancher la tête si elle ne sacrifiait, elle répondit : « Je ne sacrifie pas à vos démons, parce que je suis chrétienne. » Le préfet la condamna à être décapitée, et prononça la confiscation de ses biens. La sentence fut exécutée le 29 août, jour anniversaire de la mort de sainte Sérapie; elle fut enterrée dans le même tombeau par les chrétiens. Il est probable que le corps de sainte Sabine a été transporté à Rome, et qu'il y est encore dans une vieille église du mont Aventin, dédiée du temps du pape Célestin Ier par un prêtre nommé Pierre. La fête de sainte Sabine a lieu le 3 septembre.

SABINE (sainte), martyre, eut le bonheur de donner sa vie pour la foi chrétienne, sous l'empire de Dèce. Elle fut arrêtée avec saint

Pione et saint Asclépiade dans la ville de Smyrne. Elle donna l'exemple du plus noble courage, et d'une constance admirable en Dieu. Quand les persécuteurs la menacèrent de la faire conduire dans un lieu de prostitution : « Je ne crains rien, dit-elle, Dieu y pourvoira. » Il ne faut pas séparer son histoire de celle de saint Pione, à laquelle elle est intimement liée. Nous engageons le lecteur à y recourir. Sainte Sabine est parmi les quinze martyrs que le Martyrologe romain signale, sans les nommer, comme ayant souffert avec saint Pione. L'Eglise fait sa fête le même jour que celle de ce saint martyr, le 1er février.

SABINE, nom d'une femme romaine qui, sous le règne de l'empereur Dèce, en l'année 250, fut arrêtée à Rome pour cause de christianisme, avec saint Moyse et une grande quantité d'autres chrétiens. Elle resta dix-huit mois en prison, supporta les tourments avec beaucoup de courage, et eut la gloire de vaincre les bourreaux par son inébranlable constance. Il est fait mention d'elle dans la lettre de Lucien, confesseur de Carthage, aux confesseurs de Rome, laquelle se trouve parmi celles de saint Cyprien. (Pour plus de détails, *voy.* Moyse, confesseur.)

SABINE (sainte), martyre, souffrit à Avila en Espagne avec saint Vincent et sainte Christèle. (*Voy.* l'article Vincent, pour plus de détails.)

SABINIEN (saint), fut martyrisé dans le territoire de Troyes, par l'ordre de l'empereur Aurélien. Il fut décapité. L'Eglise fait sa mémoire le 29 janvier.

SABINIEN (saint), intendant de sainte Chryse, fut martyrisé sous Claude II le Gothique. (Pour plus de détails, *voy.* Martyrs d'Ostie.)

SABINIEN (saint), martyr, moine de Saint-Zoïle d'Armilat, habitait ce monastère avec saint Vistremond. Ce monastère, ainsi nommé de la rivière sur laquelle il était situé, se trouvait dans un désert affreux, à dix lieues de Cordoue. Ces deux saints vinrent en 850, à Cordoue, se présenter au cadi avec Pierre prêtre, Valabonse diacre, Habentius moine, et Jérémie, moine aussi, qui avait fondé le monastère de Tabane. Ils lui dirent : « Nous confessons Jésus-Christ ; nous tenons que votre prophète Mahomet est précurseur de l'Antechrist, et sommes peinés de l'aveuglement dans lequel vous êtes plongés. » Le cadi les condamna à être décapités : la sentence fut exécutée ; leurs corps, qui restèrent pendant quelque temps attachés à des pieux, furent enfin brûlés, et les cendres jetées dans le fleuve. L'Eglise fait la mémoire de ces six martyrs le 7 juin. *Voy.* Valabonse et Musulmans (*Persécution des*).

SABINIEN (saint), souffrit les tourments et la mort pour la défense de sa foi, avec Paul son père, Tatte sa mère, et ses trois frères Maxime, Ruf et Eugène. Ayant été accusés de faire profession de la religion chrétienne, ils furent chargés de coups et endurèrent d'autres supplices dont les différentes circonstances ne sont point parvenues jusqu'à nous, et dans lesquels ils expirèrent. L'Eglise fait leur fête le 25 septembre.

SABINUS, gouverneur d'Egypte, et résidant à Alexandrie, en 250, sous le règne de l'empereur Dèce, fut dans ce pays un instrument acharné de la persécution que suscita ce prince. C'est par ses ordres que tous les saints nommés dans la lettre de saint Denys, sur le martyre des saints d'Alexandrie, furent menés au supplice. Vis-à-vis de quelques-uns, la cruauté des juges fut horrible : ainsi saint Julien, vieillard goutteux, fut horriblement traité avant d'être mis à mort (*Voy.* son article). Certes, ce reproche d'horrible cruauté incombe à Sabinus ; car sous les gouverneurs romains les juges n'agissaient que par délégation, et la plupart du temps c'était devant les gouverneurs, au tribunal proconsulaire, que comparaissaient les chrétiens. Sabinus est le même que Valérius, nommé dans les ménées des Grecs comme gouverneur d'Egypte lors du martyre de saint Fauste, saint Bibe, saint Macaire, et de leurs compagnons, sous Dèce. Sabinus, ayant toujours été gouverneur sous Dèce, il faut bien dire que Valérius était un de ses noms. (*Voy.* Alexandrie, pour plus de détails.)

SABINUS, nom d'un proconsul qui, sous l'empire de Dèce, fit mourir par le feu, à Nicomédie, les saints Marcien, Lucien, Flore, Tite, Héracle, et un autre Flore. Ne serait-ce point le même que nous avons déjà vu se signaler à Alexandrie contre les chrétiens de cette ville, soit qu'il eût changé de gouvernement, soit qu'il eût, comme cela se pratiquait quelquefois, reçu des pouvoirs spéciaux de l'empereur pour exercer son pouvoir ailleurs que dans son propre gouvernement ?

SABINUS, gouverneur de la Thrace, résidait à Héraclée, sous le règne de Marc-Aurèle, en l'année 161 ou 162. Il fit martyriser sainte Glycérie.

SACERDON (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy.* Martyrs de Sébaste.)

SADÉAU, prince arménien de la famille Timaksiank, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* Princes arméniens.)

SADOC (le bienheureux) et ses compagnons, martyrs, souffrirent en l'honneur du nom de Jésus-Christ, vers l'an 1260. Saint Dominique ayant résolu, dans le second chapitre général de son ordre, qu'il tint à Bologne en 1221, d'envoyer plusieurs de ses disciples prêcher l'Evangile dans les diverses contrées de l'Europe, notre saint, jeune encore, fut choisi pour la mission de Hongrie, avec plusieurs autres compagnons. Sadoc prêcha pendant plusieurs années en Hongrie et dans les contrées voisines qui lui avaient

été assignées. Son intrépidité lui faisait braver tous les obstacles, et aucun péril ne le pouvait faire reculer. Il dut se rendre ensuite à Sandomir en Pologne, afin d'y gouverner une maison de son ordre : il ne cessa point pour cela de prêcher l'Evangile, et il continua à annoncer la parole de Dieu et à établir une discipline sévère parmi ceux que les ordres de son supérieur l'avaient appelé à gouverner. Sur ces entrefaites, les Tartares, ennemis jurés de l'Evangile, firent une irruption à Sandomir et massacrèrent notre saint, avec quarante de ses compagnons. L'histoire rapporte que, la veille de leur mort, un religieux qui faisait au réfectoire la lecture du Martyrologe y lut ces mots : *A Sandomir, le supplice de quarante-neuf martyrs*. Tous les frères furent remplis d'étonnement ; mais Sadoc, voyant dans ces mots un avertissement du ciel, les exhorta à se préparer au martyre. Leur mort arriva en 1260. L'Eglise fait leur mémoire le 2 juin.

SADOTH. *Voy.* SCIADUST.

SADUCÉENS, sectaires juifs, disciples de Sadoc, fameux docteur qui vivait près de deux siècles avant Jésus-Christ. D'après ce principe que leur maître avait reçu d'Antigone, « qu'il fallait pratiquer la vertu pour elle-même et nullement dans le but d'en être récompensé, » ils arrivèrent à nier les peines et les récompenses de la vie future, et bientôt même l'immortalité de l'âme et conséquemment la résurrection. Quoiqu'ils suivissent ostensiblement cette doctrine impie, ils furent élevés aux plus grands emplois, et même à la souveraine sacrificature. Ils étaient fort nombreux parmi les Juifs. L'histoire nous montre que, comme tous les sectaires et tous les hérétiques, ils étaient extrêmement intolérants ; ils furent des premiers et des plus ardents persécuteurs des chrétiens, et sont nommément cités dans les *Actes des apôtres* (chap. IV, v. 1), parmi ceux qui arrêtèrent et mirent en prison Pierre et Jean, le jour de la guérison du boiteux. Ce furent encore eux qui firent pour la seconde fois mettre saint Pierre et les apôtres en prison (*Act.* v, 17), parce qu'ils prêchaient les Juifs et guérissaient les malades. Le prince des prêtres était de la secte des Saducéens ; le texte des Actes est précis : *Or le prince des prêtres se leva, et tous ceux qui étaient avec lui* (de la secte des Saducéens), *et ils furent remplis de colère.*

Ce qu'il faut remarquer dans cette persécution des apôtres par les Saducéens, c'est l'esprit de parti, l'intérêt de secte qui dirigeait ces derniers. Les apôtres annonçaient la résurrection des morts, la vie éternelle avec ses peines et ses récompenses ; ils prêchaient une doctrine complétement en opposition avec les croyances des Saducéens ; aussi, disent les Actes (Chap. IV, v. 2), *les Saducéens survinrent ; affligés de ce que les disciples enseignaient le peuple et annonçaient la résurrection des morts au nom de Jésus, ils les arrêtèrent.*

Dieu voulut que les prédicateurs de la religion chrétienne fussent persécutés dès le commencement par des hommes qui attaquaient les vérités les plus fondamentales, les vérités qui sont la base de toutes les croyances vraiment philosophiques, afin qu'il fût bien démontré au monde de quel côté était la passion, de quel côté était l'erreur.

SAFED, château appartenant aux chrétiens et qui leur fut enlevé par Bibars, sultan d'Egypte, en 1265. Ce prince cruel fit décapiter six-cents et quelques martyrs qui le défendaient : il leur fit dire qu'ils eussent à choisir entre la mort et l'islamisme. Jacques de Podio et Jérémie, Frères Mineurs, employèrent toute la nuit à encourager les chrétiens à préférer la couronne glorieuse du martyre à l'odieux avantage de l'apostasie. Le lendemain la garnison toute entière se présenta courageusement au trépas. Tous les prisonniers furent décapités. Bibars, pour se venger des franciscains, qui avaient été cause d'un si généreux dévouement, les fit écorcher vifs, ainsi qu'un templier, prieur de l'ordre. Il les fit accabler de coups de bâton, après qu'ils eurent enduré l'affreux supplice que nous venons de dire ; ensuite on les mena au lieu où les six cents martyrs avaient eu la tête tranchée. Ils y moururent de la même façon. Il est bien clair qu'il ne faut pas comprendre par ce récit, que nous rendons à peu près dans les termes que nous trouvons dans Wadding, an. 1265, n° 9, que ces saints ont été entièrement écorchés. Nous pouvons, nous médecin, affirmer qu'un pareil supplice n'est pas de nature à laisser ceux qui l'ont souffert, capables de ce qu'ont enduré nos saints plus tard.

SAGARIS (saint), évêque de Laodicée, mourut martyr sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Usuard et Adon prétendent qu'il était disciple de saint Paul. Quand on considère qu'il y a plus de cent ans entre la mort de saint Paul et le commencement de Marc-Aurèle, on a besoin d'autorités imposantes pour admettre un tel fait. Il reçut la couronne du martyre dans sa ville épiscopale, sous le proconsul Servilius Paulus. Les Latins font la fête de saint Sagaris le 6 octobre.

SAHAG (saint), évêque de Richdounik, souffrit le martyre sous le règne du cruel Hazguerd, roi de Perse, qui voulait forcer l'Arménie, dont notre saint et ses compagnons étaient sujets, à embrasser la loi de Zoroastre. Les compagnons du combat de Sahag furent : Joseph, patriarche de Vaïotztzor et du village Holotzmanz ; Léonce, archiprêtre de Vanant, du village d'Itcavank ; Mouche, prêtre de Halpage ; Archen, prêtre de Pakrévant, du village d'Eléheg ; Katchatch, diacre du pays de Richdounik, et le bienheureux chef mage de la ville de Niuchabouh. Excité par les mages et par son premier ministre nommé Mihirnerseh, Hazguerd envoya Tenchabouh pour faire mourir ces saints prêtres qui étaient renfermés dans la ville forte de Niuchabouh, sous la garde du chef des mages, en même temps

gouverneur civil du pays d'Abar. Ce mage, voyant nos saints demeurer fermes dans leur foi, les maltraita beaucoup et les fit renfermer dans un noir et humide cachot où deux gamelles de soupe épaisse et une cruche d'eau composaient tous leurs aliments. Etonné de les voir joyeux et bien portants, malgré leurs souffrances et la mauvaise nourriture qu'il leur faisait donner, le mage-gouverneur vint une nuit rôder autour du cachot, soupçonnant que quelqu'un de ses serviteurs portait des aliments aux prêtres chrétiens confiés à sa garde. Il s'approcha du soupirail de la prison et fut témoin d'un prodige étrange : chacun des prisonniers brillait d'un éclat merveilleux au milieu de l'obscurité de la nuit. Il fut si épouvanté de ce prodige que bientôt il renonça aux erreurs du magisme, et se fit instruire par ses prisonniers dans la religion des chrétiens. Quand Tenchabouh arriva pour exécuter l'inique sentence d'Hazguerd, il trouva le mage au milieu des prisonniers, écoutant leurs discours et les excitant à braver la mort. Il avertit le roi de ce qui se passait; celui-ci lui défendit de punir publiquement ce mage à cause du tort qui en résulterait pour la religion de Zoroastre, mais lui ordonnait de l'envoyer en exil dans un pays lointain, au nord du Khorassan, où il reçut la palme du martyre. Après avoir terminé cette affaire, le ministre des cruautés d'Hazguerd fit la même nuit transporter les prêtres arméniens dans un endroit écarté du désert. Arrivés au lieu de l'exécution, on leur lia les pieds et les mains et ils furent traînés d'abord sur un sol rocailleux et rempli d'aspérités. Ensuite Tenchabouh ayant vainement essayé de les faire renoncer à leur foi, notre saint lui fit des réponses si injurieuses pour les dieux de la Perse qu'il en reçut un grand coup de sabre qui lui coupa l'épaule droite, une partie du dos et la main. Il expira bientôt, baigné dans son sang et en s'écriant : « Jésus, recevez nos âmes, et placez-nous parmi ceux qui vous ont aimé! » Les cinq autres furent aussitôt décapités. Leur martyre arriva le 30 juillet 454, dans le grand désert du pays d'Abar, au département de la ville royale de Niuchabouh.

SAHAG, prince arménien de la famille Mantagounik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *Voy.* PRINCES ARMÉNIENS.)

SAINT-DOMNIN, *Burgos San Domnino*, bourg situé entre Parme et Plaisance, fut témoin, en 304, du martyre de saint Domnin, chambellan de l'empereur Maximien Hercule. Ce fut de cet événement que ce bourg prit son nom.

SAINTE-MARIE (JEAN DE), de l'ordre séraphique, était Catalan d'origine. Lui et un autre frère nommé François Copetio accompagnèrent le bienheureux Rodriguez Augustin chez les Zacatèques et les Chichimèques. Ils s'avancèrent ensuite vers les contrées septentrionales où nul missionnaire n'était encore allé. Ils firent environ 500 milles dans le nord avec une escorte de douze soldats espagnols. Ils parvinrent jusque dans la contrée qu'ils nommèrent Nouveau-Mexique. Cinquante mille hommes environ habitaient six mille maisons dans le lieu où ils s'arrêtèrent. Ils y furent cordialement reçus et furent enchantés de cet accueil. Frère Jean de Sainte-Marie partit pour retourner chercher de nouveaux missionnaires; mais les naturels l'ayant guetté au passage d'une montagne, firent rouler sur lui un quartier de roche qui l'écrasa. Les soldats qui l'escortaient regagnèrent Mexico. Ce fut par eux qu'on apprit les découvertes que les religieux venaient de faire. Les deux autres missionnaires continuaient leurs prédications au Nouveau-Mexique. Un jour qu'ils prêchaient, François aperçut des naturels qui se disputaient et allaient se battre. Il courut à eux pour les réconcilier, mais ils tournèrent leur fureur contre lui et le percèrent de leurs flèches. Augustin, resté seul après la mort de ses deux compagnons, n'en continua pas moins à accomplir sa sainte mission; mais bientôt il tomba lui-même victime de son zèle, et fut martyrisé par les indigènes.

SAINTES, *Mediolanum*, anciennement évêché et capitale de la Saintonge, n'est plus maintenant qu'un chef-lieu d'arrondissement. Son premier évêque fut saint Eutrope qui, dans le IIIe siècle, probablement à la fin, fut tué pour la foi par les païens, qui lui fendirent la tête d'un coup de hache. Saintes possédait les reliques du saint. Les huguenots, qui promenèrent là leur fureur comme en tant d'autres lieux, dispersèrent ces reliques, qui sont entièrement perdues. (*Voy.* EUTROPE.)

SAINT-GRATIEN, en Picardie, est une localité sans importance, mais qui est célèbre par le martyre du saint qui lui a donné son nom. Ce fut à la fin du IIIe siècle, sous l'empire de Dioclétien et par ordre de Rictius Varus, que saint Gratien fut martyrisé.

SAINT-JEAN-D'ACRE, *Ptolemaïs*, ville d'Asie, célèbre dans les annales des martyrs par la mort qu'y endurèrent les *bienheureuses Clarisses* en 1291, le 4 mai. Ce jour-là, le sultan des mameluks d'Egypte, nommé Mélik Aschraf, ayant emporté la forteresse de Saint-Jean-d'Acre, boulevard de la puissance chrétienne en Palestine, plusieurs dominicains et franciscains y furent immolés dans l'exercice des fonctions de leur ministère; mais ce qui illustra surtout cette ville, ce fut le martyre des religieuses Clarisses dont elle possédait un couvent. Leur supérieure ayant appris que les ennemis venaient d'entrer dans la place, assembla ses religieuses et leur dit : « Nous sommes, mes filles, sur le point de paraître devant notre divin époux. Le sacrifice que nous allons accomplir lui sera d'autant plus agréable, que nous serons pures de corps aussi bien

que de cœur; faites donc ce que vous allez me voir faire ! » Aussitôt elle se coupa le nez, et son visage fut immédiatement couvert de sang. Les religieuses se mutilèrent à l'instant même en se tailladant le visage de différentes sortes. Quand les musulmans entrèrent, transportés de fureur, ils les égorgèrent. Ce fut ainsi que ces saintes femmes sauvèrent leur chasteté.

SAINT-MARTIN (Jean de), Portugais des Illescas, de la compagnie de Jésus, faisant partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était allé recruter à Rome pour la mission du Brésil. (*Voy.* l'article Azevedo). Leur navire fut pris, le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les jetèrent dans les flots ou les massacrèrent. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

SAINT-MARTIN, évêque de Caradre, coadjuteur de M. Potier, évêque d'Agathopolis, avait été élevé à cette dignité le 13 juin 1784. Son vicariat apostolique s'exerçait dans le Sutchuen, quand parut un édit de l'empereur qui enjoignait d'examiner s'il n'y avait pas de prédicateurs de la religion chrétienne. A la nouvelle de ces ordonnances, la maison de Tchintou fut investie : c'était la résidence habituelle de l'évêque de Caradre. Les missionnaires avaient mis en sûreté les objets concernant le culte religieux, et n'avaient laissé dans la maison qu'un seul catéchiste pour la garder. Ce catéchiste fut pris avec plusieurs chrétiens que l'envie de savoir des nouvelles y avait amenés. Dans les environs, ils enchaînèrent les chrétiens qu'ils purent trouver. Ils en emmenèrent en tout 22 au prétoire. Après deux mois d'examen, les juges qui étaient favorables à la religion chrétienne, les condamnèrent à des peines fort légères, desquelles même ils furent exemptés plus tard. La paix fut rendue pour quelque temps aux chrétiens, mais ce répit ne fut pas de longue durée. La maison de Tchintou fut visitée une seconde fois, et le catéchiste qui la gardait fut encore arrêté avec un chrétien qui demeurait dans le voisinage. Plusieurs fidèles furent mis à la torture. L'un d'eux déclara que l'évêque de Caradre était à Tien-Tsuen à quatre journées de Tchintou. Il y était en effet depuis 3 mois, pour visiter les chrétiens qui y étaient nombreux. Il apprit cette nouvelle fort tard. Etant incommodé d'une bronchite aiguë qui le faisait horriblement souffrir et lui donnait des accès de toux fréquents, il ne put fuir comme il l'aurait fait sans cela. Cependant il songeait à se retirer dans un autre endroit; mais les chrétiens s'y opposèrent de toutes leurs forces et lui firent observer qu'en cas de recherches trop actives, il aurait la ressource de s'enfoncer dans les forêts qui couvraient les montagnes voisines, forêts qui sont fort étendues, tandis qu'en s'en allant il ne gardait pas chance d'échapper à ceux qui le cherchaient. S'abandonnant à la Providence, il consentit à rester. Au bout de quelques jours, à six heures du soir environ, on vint lui dire que des soldats accompagnant plusieurs mandarins avaient paru dans le voisinage, et qu'ils prenaient la direction des montagnes. Il exhorta les chrétiens à avoir bon courage. Cependant les mandarins arrêtaient plusieurs personnes dans les environs. M. de Saint-Martin ne balança plus à gagner les montagnes avec quatre ou cinq personnes. Ces forêts sont remplies de tigres. Il est malheureusement des circonstances où ces bêtes féroces sont moins redoutables que les hommes. L'évêque de Caradre ayant à opter, se réfugia dans leurs tanières pour éviter les persécutions. A peine pouvait-il se traîner dans l'obscurité de la nuit; une toux violente lui déchirait la poitrine, et malgré cela il lui fallait grimper des rochers fort escarpés. Ne se sentant plus de forces, il fut obligé, après avoir fait une demi-lieue, de s'arrêter. On resta auprès d'un rocher. L'évêque avait sur lui ce qu'il fallait pour allumer du feu; cela fit qu'on put attendre le jour avec moins de souffrances. Dès qu'on vit clair à se diriger, on se remit en route pour s'enfoncer davantage dans la forêt. L'évêque pouvait à peine marcher; sa toux devenait de plus en plus violente. Les chrétiens qui l'accompagnaient avaient emporté quelques pains de maïs. Après en avoir mangé quelques bouchées et bu un peu de vin qui restait dans une bouteille, il sentit les forces lui revenir un peu et essaya de marcher encore. On avait gravi des montagnes fort élevées, on se trouvait dans la neige jusqu'aux genoux. Il était fort difficile de marcher sans route tracée; les raffales du vent qui soufflait avec force ayant comblé les creux, on était à chaque instant exposé à tomber dans des précipices. Malgré des efforts inouïs, une journée de marche ne conduisit qu'à une lieue environ du point de départ. Le jour suivant fut encore plus pénible, on ne put faire qu'un quart de lieue. Les forces manquaient au courage, et les voyageurs comprenant l'inutilité de cette lutte contre les obstacles qu'à chaque pas la nature mettait devant eux plus nombreux et plus grands, se résolurent à demeurer où ils étaient. Que leur eût servi d'ailleurs d'avancer davantage dans ces solitudes où nul vestige humain que le leur n'était marqué ? Chaque pas qu'ils faisaient traçait la route à suivre à ceux qui les poursuivaient. L'évêque détacha un homme pour s'informer où en étaient les choses. Cet homme revint dire que beaucoup de mandarins militaires et civils, suivis d'un grand nombre de soldats, occupaient le pays, et qu'à toute force on voulait s'emparer des fugitifs. Le lendemain 8 février 1785, on vint lui annoncer au point du jour que sa retraite était découverte, que des enfants et un chrétien mis à la question avaient indiqué la route qu'il avait suivie. Ne prenant conseil que de sa générosité, il commanda aux chrétiens qui l'accompagnaient de le quitter; mais eux ne le voulaient pas : « Allez, leur

disait-il : que servira qu'on vous prenne avec moi ? Vous vous exposez sans m'être utiles. » Ils persistèrent. Un nouveau catéchumène lui offrit de le conduire chez lui par un chemin que lui seul connaissait dans ces déserts. Pour n'avoir rien à se reprocher, l'évêque consentit; mais à peine eut-il fait quarante pas avec ce nouveau guide, que les soldats arrivèrent en poussant des hurlements féroces. Ils se saisirent d'un jeune homme auquel ils arrachèrent de force l'indication de la route qu'il commençait à prendre. Il leur dit qu'il avait des souliers avec des pointes en fer. Les soldats ne tardèrent pas à le joindre : il s'était arrêté au pied d'un arbre. « C'est moi que vous cherchez, dit-il, vous n'avez qu'à me prendre. » Ils l'enchaînèrent par le cou, prirent sa boîte aux saintes huiles, une Imitation, un Diurnal, un chapelet. Dès qu'il fut dans leurs mains, l'évêque se sentit une force extraordinaire : Dieu venait au secours de son serviteur; sa toux s'apaisa. Un peu de pain de maïs qu'il mangea lui permit de se remettre en route. Après avoir erré longtemps dans ces solitudes où ils s'égarèrent, ils rencontrèrent un chrétien, fugitif aussi, qu'ils attachèrent au bout de la chaîne de l'évêque. Cet homme les conduisit à deux lieues de là dans une auberge de chrétiens. Arrivés là, les soldats proposaient de mettre l'évêque à la torture pour lui faire avouer ses complices et ses crimes ; ils disaient entre eux qu'il avait l'air d'un coquin ; ce qui les faisait parler ainsi, c'était de le voir avec sa longue barbe, son vieux bonnet de laine et les haillons boueux qui le couvraient. Mais quelques chefs subalternes qui se trouvaient là, s'y opposèrent et lui donnèrent un verre de vin. On alla avertir les mandarins qui étaient près de là, au nombre de six, avec environ deux cents soldats. Ils s'assirent et firent mettre l'évêque à genoux devant eux suivant l'usage : mais aussitôt celui qui présidait lui dit de se relever, de s'asseoir, lui fit servir à manger et déclara qu'on devait le traiter non pas comme un coquin, mais comme un honnête homme ; que la religion chrétienne était bonne. Il dit en outre qu'on ne l'arrêtait que parce qu'il était étranger, et que l'empereur voulait qu'on le conduisît à Pékin. Il commanda aussi qu'on lui ôtât sa chaîne. Mais le saint évêque ne voulant pas être traité différemment que les autres chrétiens qui étaient présents, déclara que la cause pour laquelle on la lui avait mise, faisait qu'il la portait avec joie et qu'il la considérait comme un honneur. « Comme vous voudrez, lui répondit le mandarin. » Cet officier lui dit : « La religion chrétienne étant bonne, pourquoi prenez-vous la fuite au lieu de vous produire ? — Je suis venu à la Chine, dit l'évêque, pour l'y prêcher ; j'ai fui parce que je savais bien que, si on m'arrêtait, je ne pourrais pas continuer mes prédications. » Il se mit ensuite en fort grande colère contre ceux qui avaient volé ce qui appartenait à l'évêque, mais ne put faire rendre qu'une très-petite partie des objets qui constituaient sa chapelle portative. Ensuite, il lui fit donner un cheval et le conduisit avec beaucoup d'égards dans l'auberge où lui-même était descendu, et là lui fit donner les soins que réclamait sa position. Dans cette maison, aux questions qu'on lui adressa, l'évêque répondit que depuis onze ans il parcourait le Sutchuen, mais ne voulut faire aucun aveu touchant les gens qui l'avaient logé ou qui s'étaient convertis à la religion chrétienne.

Bientôt on partit pour se rendre à Yatcheou, siége d'une sorte de tribunal de première instance, à quatre journées de là. L'évêque y fut conduit en chaise à porteurs, bien traité durant la route, et mangeant à la table des mandarins. C'était en carême. Ils poussèrent l'obligeance jusqu'à le faire servir en maigre. Arrivé à Yatcheou, il fut conduit au tribunal, et interrogé devant sept mandarins. Le président, qui était Yentao (intendant général du sel et du thé), était un petit homme fort pédant, ayant toute la morgue et toute la suffisance de ces nullités qui se gourment d'autant plus qu'elles sont plus absolues : il l'interrogea avec infiniment d'insolence. Il paraît qu'en Chine, comme ailleurs, l'insolence est dans les habitudes de ces messieurs. — D'où es-tu ? lui dit le juge. — D'Europe, répondit l'évêque. Depuis onze ans je suis dans le Sutchuen pour y prêcher la religion chrétienne ; j'y ai formé deux ou trois mille prosélytes, tous, ainsi que moi, fidèles à l'empereur, comme le commande notre loi. — Tu mens, dit le mandarin, puisque tu te dis fidèle à l'empereur qui défend de prêcher ta loi. — Nous n'obéissons, dit l'évêque, à l'empereur, que dans celles de ses lois qui ne sont pas contraires à celles de Dieu, à qui nous devons obéissance avant de la lui devoir. »

Pour la suite de cet interrogatoire, nous laissons l'évêque raconter lui-même. — Ils insistèrent : « Est-ce Dieu qui t'a dit de venir en Chine ? L'as-tu vu ? as-tu entendu ses paroles ? — Dieu, répondis-je, me l'a dit par sa loi, qui commande de l'aimer par-dessus toute chose, et d'aimer les hommes comme nous-mêmes : or c'est ce que j'ai fait en venant publier ici ses grandeurs et ses miséricordes, et vous ouvrir le vrai chemin du bonheur que je connais et que vous ne connaissez pas. — Mais n'est-ce pas plutôt le roi de ton pays qui t'envoie ici ? — Non, assurément non : le roi de mon pays gouverne ses Etats, sans prétendre gouverner ceux des autres souverains. — Ne sait-il pas du moins que tu es ici ? — Il ne me connaît point. — Tu es donc sorti sans sa permission : tu es coupable. — Ce n'est pas une conséquence : j'ai obtenu du mandarin chargé de ces sortes d'affaires la permission de sortir du royaume ; ce mandarin savait bien que mon intention était de prêcher la religion ; mais il ignorait ainsi que moi le pays où je devais la prêcher. — Mais pourquoi venir en Chine plutôt qu'ailleurs ? — Par toute la terre, il y a des missionnaires qui prêchent la religion ; ayant vu la langue chinoise, je sentis plus

de goût et de facilité pour l'apprendre que d'autres langues ; en conséquence, je me déterminai à entrer en Chine. — Et pourquoi plutôt au Sutchuen que dans les autres provinces ? — Pour deux raisons : les vivres y sont moins chers ; et les histoires m'ayant appris que cette province, il y a plus de cent ans, fut dévastée par les Pa-tay-ouang et le peuple renouvelé depuis, je jugeais qu'il il y avait moins d'abus et de malice, et par conséquent moins d'obstacles à la vérité. — Qu'y t'y a amené ? — Des paiens que je ne connais pas ; j'entendais quelque chose de la langue, et moyennant cent-cinquante taëls, ils ont consenti à tout. — Comment as-tu pu apprendre la langue ? — Nous avons dans notre pays des livres qui l'enseignent, et j'en ai vu un, fait par un nommé Fromont, qui a bien cinquante ans de date. — Mais les livres n'apprennent pas les tons ; il faut une voix pour les faire sonner. » Je fis quelques observations sur les notes de musique qu'on écrit sur le papier, sans qu'il soit besoin de les articuler ou sonner. Je dis que *la seule pensée suffisait pour les écrire*, et autres choses semblables, où ils n'entendaient rien, ni moi non plus. Un d'eux, ennuyé de ma dissertation, m'interrompit en disant : « La réponse est toute simple ; vous avez dans votre pays des Chinois qui y sont allés pour y apprendre vos livres, et qui rentrent ensuite en Chine pour y prêcher votre religion : ce sont précisément ceux-là qui vous ont appris les tons. — Il n'en est rien, répondis-je ; les Chinois ne peuvent sortir de l'empire, et les vaisseaux européens qui vont à Canton craindraient de les recevoir ; mais il est vrai que dans mon pays il y a des commerçants européens qui viennent à Canton faire le commerce ; ils savent le chinois ; et j'en ai vu plusieurs avec qui je m'en suis entretenu.— Comment vis-tu ici ? — A mes frais ; j'ai apporté environ cinq cents taëls ; je n'en ai plus que dix, et ils sont entre vos mains. — Mais si tu n'avais pas été pris, n'ayant plus d'argent, comment aurais-tu vécu ? — Les chrétiens ne s'embarrassent pas du lendemain. Au reste, il était naturel de supposer que des gens pour le salut desquels j'ai tout sacrifié ne me laisseraient pas mourir de faim. » (*Let. édif.*, vol. III, p. 167.)

Après cela, l'évêque fut mis aux fers, avec des menottes : il était au milieu d'une troupe de bandits. Le lendemain, le satellite qui le gardait lui ôta les menottes. Le mandarin lui envoya de quoi prendre ses repas, et le lendemain le fit conduire en chaise à Tchintou. En route, le saint évêque prêchait, il confondit même le bonze d'une pagode qui osa disputer avec lui. Enfin, il arriva à Tchintou. Le lieutenant criminel le fit mettre dans la prison des mandarins. Dans tous les interrogatoires qu'on lui fit subir, le saint fit les mêmes réponses à peu près que dans les précédents. Il refusa de faire aucune déclaration qui fût de nature à compromettre aucun des chrétiens qu'il avait catéchisés, ou qui lui avaient rendu service. Bientôt ce mandarin le fit traiter avec beaucoup d'égards et pourvut à tous ses besoins. Au bout de peu de temps, il subit un nouvel interrogatoire. On lui demanda s'il y avait des Européens dans le pays. « Je n'en connais pas, dit-il. — Mais il y a Li-to lin qui y est depuis huit ans. » L'évêque fut surpris d'entendre ce nom, qui était celui de M. Dufresse. Il répondit qu'il ne devait plus être au Sutchuen, que la persécution l'en avait fait sortir, et que depuis cinq mois il n'en avait pas entendu parler. Ils supposèrent qu'il devait être au Chensi. Après cela, on fit sortir l'évêque de l'audience. Dans une salle où il attendait, il entend dire qu'on avait donné l'ordre de se saisir de M. Dufresse, à quelque prix que ce fût ; que, quand on l'aurait pris, l'affaire des Européens finirait. Craignant que les recherches que l'on ferait pour le découvrir ne fussent fatales à beaucoup d'autres missionnaires, il lui écrivit de se présenter de lui-même. Au bout de douze jours, M. Dufresse se présenta. Pendant cet intervalle, un ordre était venu d'arrêter M. Delpon. On avait déclaré qu'il était passé au Sutchuen. Le lieutenant-criminel fit lire à l'évêque les dépositions qui mettaient sur la trace de ce missionnaire. L'évêque, dans son mémoire sur ces événements, déclare qu'il crut bien faire en lui écrivant de se présenter aussi de lui-même. Il dit ensuite qu'il ne croyait pas qu'il y eût d'autres Européens dans la partie orientale. Mais bientôt des chrétiens arrêtés le prièrent d'écrire à M. Devaut, dont on voulait s'emparer, de venir de lui-même. Cédant aux sollicitations, il le fit. Quand ces trois missionnaires furent réunis, on les fit partir avec l'évêque pour Pékin. Ils y arrivèrent le 28 avril, comparurent le lendemain au tribunal nommé Hing-pou, chargés de chaînes, avec les fers aux pieds et aux mains. Dans la prison des mandarins, où on les mit, ils furent excessivement mal nourris, ne recevant pour toute nourriture que de mauvais riz et du fromage fait avec du lait de fèves, qui se coagule. Dans cette prison, ils étaient rongés de vermine. Enfin, le jugement fut prononcé. Les Européens pris dans les provinces furent condamnés à une prison perpétuelle ; pour beaucoup cet arrêt équivalait à un arrêt de mort, car ils ne pouvaient vivre avec la mauvaise nourriture qu'on leur donnait. Sept moururent, parmi lesquels MM. Devaut et Delpon. L'évêque, qui était d'une faible santé, s'attendait d'un jour à l'autre à mourir. Enfin, les missionnaires de Pékin purent, en gagnant des gardiens, leur faire passer des vivres, de l'argent, des habits, en un mot améliorer beaucoup leur sort. Contre toute espérance, le 10 novembre 1785, un édit de l'empereur les fit sortir de prison et exiler à Macao. L'évêque attendit dans cette ville le moment de pouvoir rentrer dans le Sutchuen, et d'y reprendre ses travaux apostoliques. Il mourut le 15 novembre 1801.

Quand on réfléchit à toute la conduite de l'évêque de Caradre, à côté du confesseur qui souffrit courageusement pour la foi, et qui à ce titre mérite d'être compté parmi les

saints, il est permis d'examiner l'homme. Le mémoire qu'il a publié, et dont on peut voir de nombreux fragments dans l'article CHINE, est faiblement écrit et peu méthodique. Il s'y trouve des passages qui donnent immédiatement la mesure d'un homme. Si l'évêque de Caradre eût été d'un grand jugement et d'une haute portée d'esprit, il n'aurait pas écrit la phrase suivante, surtout après le récit d'événements aussi graves que ceux qu'il venait de raconter : « M. Dufresse et moi nous n'allions pas à Macao pour y manger des ortolans, etc. » Si nous le jugeons sévèrement ici, plus peut-être qu'il ne convient sur de tels faits, c'est pour avoir le droit de trouver une excuse à la légèreté avec laquelle il écrivit à trois missionnaires, MM. Dufresse, Delpon et Devaut, de se constituer eux-mêmes prisonniers. Deux d'entre eux moururent en prison. Dans ces temps de persécution, il importe par-dessus tout de s'en remettre à la Providence, qui, même dans les circonstances qui semblent les plus désespérées, a des moyens à elle de mettre ceux qu'elle veut protéger à l'abri de tout danger. L'évêque de Caradre crut bien faire, c'est évident ; mais il est très-probable qu'un autre à sa place eût mieux fait en faisant autrement. Jusqu'à sa mort, du reste, il garda le regret d'avoir agi ainsi. Sans cesse il avait présent devant ses yeux le spectacle de ces deux missionnaires, morts, disait-il, par sa faute. Mais il espérait que Dieu lui pardonnerait de les avoir conduits à la mort. Il y a tout lieu de croire que ses regrets étaient justes, mais que ses espérances étaient fondées. Dieu juge les consciences avant de juger les actes.

SAINT-SÉVERIN (FÉLIX DE), capucin, fut appelé en Abyssinie dans l'année 1642 par le P. Petra-Santa, dont le compagnon, le P. Virgoleta venait de mourir. Félix de Saint-Séverin vint donc rejoindre ce missionnaire avec Joseph Tortulani d'Altino, religieux du même ordre. L'arrivée de ces deux missionnaires causa une grande émotion en Abyssinie. Jusque-là, ces courageux prédicateurs de la foi avaient été protégés par le pacha de Souakim ; mais alors Basilides ayant envoyé au pacha cent cinquante onces d'or et cinquante esclaves, à la condition qu'il lui livrerait les missionnaires ou les ferait périr lui-même, cet homme cruel et cupide se fit amener les deux nouveaux religieux, et leur fit trancher la tête immédiatement. On peut voir à l'article PETRA-SANTA comment ce saint périt aussi par les ordres du persécuteur.

SAINT-THOMAS (JEAN DE), de la compagnie de Jésus, prêchait l'Evangile aux habitants de Madagascar, qui l'empoisonnèrent en 1585. (Fontana, *Monumenta Dominicana*.)

SALEM, gouverneur de Syrie, était fils d'Ali et frère d'Abdalla, par conséquent oncle du calife Almansor. Ce prince persécuta les chrétiens. Il envoya en exil, dans le pays des Moabites, Théodore, patriarche melchite d'Antioche, successeur de Théophylacte, qui avait attiré l'envie des Arabes, et qu'ils accusaient d'écrire souvent à l'empereur Constantin, pour lui découvrir leurs affaires. Il défendit aussi de bâtir de nouvelles églises, ni d'exposer en public aucune croix, ou de dogmatiser avec les Arabes touchant la foi chrétienne. C'était l'an 756, seizième de l'empire de Constantin. L'année suivante, 757, Salem étendit les tributs des chrétiens, en sorte que tous les moines, les reclus et les stylites en payaient. Il fit sceller les trésors des églises, et fit venir les Juifs pour les vendre ; mais les affranchis les achetèrent : j'entends les affranchis des églises. Salem fit aussi mourir, par ordre du calife, six des principaux d'entre les Perses, de la secte des mages, qui avaient séduit quelques-uns de leur nation, leur persuadant de vendre leurs biens et de se jeter tout nus de dessus les murailles de leurs villes, dans la folle espérance de voler au ciel ; mais ils se brisèrent en tombant.

Les Arabes défendirent encore aux chrétiens, par envie, de tenir les registres publics ; mais ce fut pour peu de temps, et ils furent bientôt contraints de les leur confier de nouveau, ne sachant point écrire les chiffres ; car ils étaient encore fort ignorants. Abdalla, fils d'Ali, autre oncle du calife Almansor, fit aussi beaucoup de mal aux chrétiens. Il leur défendit d'apprendre leurs lettres, apparemment les lettres grecques, et de s'assembler de nuit dans les églises, dont il fit ôter les croix. Nonobstant la persécution des Arabes, on ne laissa pas, sous le règne d'Almansor, de bâtir à Emèse une église magnifique en l'honneur de saint Jean-Baptiste, et l'on y transféra son chef du monastère de la Caverne, où il avait été trouvé sous l'empereur Marcien, l'an 453. Cette translation se fit la vingtième année de Constantin, 760 de Jésus-Christ, quatrième année d'Almansor. (Fleury, tome III, *passim*.)

SALINS, chanoine de Couserans, faisait partie des prisonniers renfermés aux Carmes, et qui furent immolés le 2 septembre 1792. Il s'avançait au-devant des meurtriers, quand un coup de fusil le renversa mort.

SALMASTRE, ville de Perse, est célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances qu'y endura saint Antoine, franciscain, sous le règne d'un prince monghol qui persécutait vivement les chrétiens, et surtout les ministres de Jésus-Christ. Sa mort arriva en 1287.

SALOMON (saint), évêque, confesseur, souffrit à Gênes pour la défense de la religion chrétienne ; on ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait sa fête le 28 septembre.

SALOMON (saint), fut martyrisé à Cordoue avec le saint prêtre Rodrigue. On ignore la date et les différentes circonstances de leur martyre. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 13 mars.

SALUSTIE (sainte), martyre, fut mise à mort sous l'empire de Gallus, avec son mari, saint CÉRÉAL (*Voy.* ce nom.)

SALUSTIEN (saint), confessa la foi de Jésus-Christ en Sardaigne. Nous ignorons les différentes circonstances qui illustrèrent son

glorieux combat. Il est inscrit au Martyrologe romain le 8 juin.

SALVE (saint), martyr, pour la fête duquel saint Augustin fit un discours au peuple de Carthage, fut martyrisé en Afrique. L'Eglise honore sa mémoire le 11 janvier.

SALZEDO (FERDINAND), frère de l'ordre de Saint-François, fut mis à mort en 1516, et dévoré par les Caraïbes de l'Amérique du Nord, ainsi que Didace Botellio et un autre religieux du même ordre, dont le nom est resté ignoré. (Fontana, *Monumenta Dominicana*, an. 1516, et Wadding, an. 1516, n° 40.)

SAMONAS (saint), fut martyrisé à Edesse en Syrie, avec saint Gurie. Leur triomphe arriva sous l'empereur Dioclétien et le proconsul Antonin. Les détails nous manquent complétement sur lui. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 15 novembre.

SAMOSATE, aujourd'hui *Samisat*, capitale de la Comagène, vit, sous l'empire de Dioclétien, en 297, le martyre des saints Hipparque, Philothée, Jacques, Paragrus, Habide, Romain et Lollien. Galère revenait de la guerre contre les Perses qu'il avait vaincus ; en passant à Samosate, il ordonna des fêtes et des sacrifices publics : tous les habitants devaient se rendre au temple de la Fortune. Hipparque et Philothée, magistrats de Samosate, refusèrent de sacrifier ; ils furent crucifiés par ordre de Galère, avec les cinq autres que nous venons de nommer, et qui étaient nouvellement convertis. (*Voy.* l'article HIPPARQUE.)

SAMUEL (saint), martyr, reçut la palme du martyre à Césarée de Palestine, en l'an de Jésus-Christ 309, sous le gouverneur Firmilien, avec saint Elie, saint Daniel et saint Isaïe. Ils revenaient de Cilicie, où ils étaient allés voir des confesseurs condamnés aux mines. En passant par Césarée, ils furent arrêtés et conduits au gouverneur, qui leur fit trancher la tête après les avoir fait tourmenter cruellement. L'Eglise célèbre la mémoire de ces saints martyrs le 16 février

SAMUEL (saint), prêtre d'Ararad, du village d'Aratz, reçut la palme du martyre sous le règne du cruel Hazguerd, roi de Perse ; il fut martyrisé dans Vartesse avec le diacre Abraham. Ils souffrirent pour n'avoir pas voulu renier leur foi et embrasser la loi de Zoroastre.

SAN-CANTIANO (*Aquæ Gradatæ*), bourg de l'Abruzze ultérieure, dans le royaume de Naples, fut, en l'an 304 de Jésus-Christ, témoin du martyre des saints Cant et Cantien, de leur sœur Cantianille, et de saint Protus, leur précepteur. Il se nommait alors *Aquæ Gradatæ* ; c'est depuis qu'il a pris son nom moderne, en mémoire de cet événement. (*Voy.* CANTIEN.)

SANCHE (saint), reçut la glorieuse palme du martyre à Cordoue en Espagne. Ce tout jeune garçon, quoique élevé à la cour, ne balança point à souffrir le martyre pour la foi de Jésus-Christ, durant la persécution des Arabes. Il est honoré dans l'Eglise le 5 juin.

SANCHEZ (le bienheureux HERNAND), Espagnol, de la compagnie de Jésus, faisait partie des courageux missionnaires que le P. Azevedo était allé recruter à Rome pour le Brésil (*Voy.* l'article AZEVEDO). Leur navire fut pris, le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les jetèrent à l'eau. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

SANCHEZ SAVELLE (le bienheureux), de la compagnie de Jésus, fut martyrisé à Axaca le 8 février 1571, avec les bienheureux Jean-Baptiste Segura, Gabriel Gomez et Christophe Rotundo. Ils avaient pénétré dans la Floride conduits par un naturel du pays nommé Louis, qui avait été baptisé en Espagne. Nous avons vu à l'article LOUIS DE QUIROS que ce naturel renégat le massacra avec deux de ses compagnons. Trois jours après, les meurtriers se présentèrent devant les autres missionnaires qui restaient, ceux qui sont nommés plus haut, prétextant avoir besoin de haches pour abattre des arbres. A peine eurent-ils désarmé les missionnaires qu'ils les massacrèrent (8 février 1571). Ils s'emparèrent des vases sacrés et commirent un grand nombre de profanations. (*Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 449.)

SANCTUS (saint), cueillit la couronne du martyre sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, dans la ville de Lyon. Il était natif de Vienne, et diacre de l'Eglise de Lyon. La lettre des chrétiens de Lyon, qui raconte le martyre de saint Pothin et des autres compagnons de saint Sanctus, rapporte que ce fut principalement contre notre saint que s'exerça la rage du gouverneur, du peuple et des soldats.

« Sanctus soutenait avec un courage élevé au-dessus de la nature de l'homme tout ce que l'inhumanité la plus raffinée lui faisait endurer ; et quoique ces impies espérassent à tout moment que la violence de tant de maux lui arracherait enfin quelque parole indécente ou peu religieuse, il trompa si bien leur attente, qu'ils ne purent savoir de lui ni son nom ni de quelle province il était, ni le lieu de sa naissance, ni s'il était libre ou esclave ; mais ne répondant à leurs interrogations que ces mots en langue romaine : *Je suis chrétien*, il comprenait dans cette seule expression son nom, son pays, sa race, sa condition et généralement tout ce qu'il était. Ce silence ne servit qu'à rendre la fureur du président et de ses ministres encore plus opiniâtre ; jusque-là qu'après avoir employé en vain contre cet invincible martyr tous les tourments dont ils purent s'aviser, ils eurent enfin recours à des lames de cuivre ardentes, qu'ils appliquèrent aux parties de son corps les plus délicates et les plus sensibles. Le feu fit son effet, mais le martyr, immobile dans sa foi, ne le fut pas moins dans la situation où il tint son corps. Jésus-Christ, versant alors sur ses membre brûlés l'eau divine de sa grâce, en tempérait l'ardeur mortelle. Enfin ce n'était plus un corps humain, ce n'était qu'un amas de chairs per-

cées, déchirées, sanglantes, à demi consumées. A peine y pouvait-on apercevoir quelque figure ; tous les membres en étaient ou rétrécis ou mutilés, ou n'occupaient plus leur place naturelle ; mais ce corps, tout défiguré qu'il était, ne laissait pas d'avoir Jésus-Christ qui l'animait, et il y opérait des merveilles dignes de sa toute-puissance. Il se servait de ces restes informes de la cruauté d'un tyran, pour confondre l'ennemi, pour le vaincre et pour détruire son pouvoir. Il s'en servait pour apprendre aux fidèles que la charité du Père ne doit laisser aucune crainte, et que la vue de la gloire du Fils doit ôter tout sentiment de douleur. Car ces monstres altérés de sang ayant repris le saint martyr pour le tourmenter de nouveau, ils s'imaginèrent que s'ils remettaient le fer et le feu dans ses plaies encore toutes bouffies et tout enflammées, sa constance serait enfin vaincue par un tourment si effroyable, puisqu'en cet état à peine peut-on souffrir la main la plus douce et la plus légère ; ou que rendant l'esprit parmi de si horribles peines, il jetterait l'épouvante dans celui des autres. Mais rien n'arriva de ce qu'ils prétendaient ; car, contre l'attente de chacun, son corps, parfaitement rétabli, se trouva prêt à endurer de nouveaux supplices ; en sorte que cette seconde épreuve où il fut mis fut moins une nouvelle torture qu'un appareil et un remède à ses premières blessures.

« Ces divers tourments ayant été employés sans effet, et Jésus-Christ, par la force de sa grâce, en ayant émoussé toute la pointe, et rendu la constance des martyrs victorieuse, le démon en inventa un des plus cruels. Il fit en sorte qu'on les jetât dans une prison incommode et obscure ; et là, qu'on apportât une machine de bois, dans laquelle on mettait leurs pieds, qu'on écartait avec violence jusqu'au cinquième trou de la machine, où on les arrêtait avec une corde. Et en cet état, le plus horrible qu'on se puisse imaginer, les bourreaux, animés par le souffle du démon, et crevant de dépit de s'être vus si souvent vaincus par des gens à demi morts, ramassaient contre eux tout ce que l'art de tourmenter les hommes leur avait appris. Ce dernier effort fut si terrible, que plusieurs en moururent, Dieu le permettant ainsi pour sa gloire. Pour les autres, ils n'attendaient de moment en moment que la mort ; car les supplices qu'ils avaient éprouvés avaient été si violents qu'on ne croyait pas qu'ils y dussent survivre, quand même on eût pris soin de leurs plaies. Cependant, quoique abandonnés des hommes, ils ne le furent pas du Dieu qu'ils venaient de confesser. Il veillait à leur conservation ; il rendit la santé à leurs corps et augmenta la force et la vigueur de leur âme. Leurs paroles mêmes et leurs exemples consolaient et fortifiaient tout ensemble ceux qui étaient avec eux. » (Ruinart.)

Quelques jours s'étant écoulés, on songea à terminer le martyre de nos saints confesseurs par différents genres de mort. On destina donc Mature, Sanctus, Blandine et Attale pour l'amphithéâtre, et on choisit, en leur considération, un jour extraordinaire, pour donner un spectacle public de l'inhumanité païenne. « Sanctus et Mature repassèrent tout de nouveau par tous les tourments qu'ils avaient déjà essuyés, comme s'ils n'eussent encore rien souffert, ou plutôt comme d'invincibles athlètes qui, après avoir terrassé leur ennemi, ne combattent plus que pour la gloire. Ils virent d'abord couler leur sang par mille cicatrices à demi fermées qui se rouvrirent sous la violence des fouets, par les morsures des bêtes, et par tous les autres supplices qu'un peuple insensé inventait sur l'heure, et qui étaient aussitôt exécutés par les bourreaux, attentifs aux moindres signes des spectateurs. Enfin, on demanda qu'on donnât aux martyrs la chaise de fer rougie au feu, où leurs membres brûlés exhalaient dans tout l'amphithéâtre une odeur qui eût été insupportable à tout autre qu'à un peuple cruel qui en faisait ses délices. Mais sa fureur ne fut pas encore satisfaite, et la constance des martyrs ne fit encore que l'enflammer davantage. Cependant toute son activité ne put jamais tirer de la bouche de Sanctus d'autre parole que celle qu'il n'avait cessé de proférer dès le commencement de son martyre : il le consomma enfin par un coup d'épée dans la gorge. » (Ruinart.)

La fête de saint Sanctus et de ses compagnons se célèbre le 2 juin.

SANDALE (saint), fut martyrisé à Cordoue. Nous n'avons pas d'autres détails sur son compte. Il est inscrit au Martyrologe romain le 3 septembre.

SANDOU (saint), évêque, confessa la religion de Jésus-Christ à Vienne, au milieu des tortures. Nous ignorons l'époque où son combat eut lieu. Il est inscrit au Martyrologe romain le 10 décembre.

SAN-SEVERINO, ville de la Marche d'Ancône, célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances qu'y endura saint Illuminat, confesseur.

SANTAREN (Ferdinand de), de la compagnie de Jésus, naquit à Hueta en Espagne d'une famille très-illustre. Il entra chez les jésuites dès l'âge de quinze ans, et dès que sa philosophie fut terminée, il partit pour Mexico. Pendant des années, il fut à Cinaloa le compagnon du P. Gonzalve de Tapia. De là il fut appelé à évangéliser les peuples de Tapia, et y resta jusqu'à la fin de sa vie. Il s'y livra à des travaux apostoliques vraiment effrayants, et forma à lui seul plus de quarante colonies, baptisa plus de cinquante mille idolâtres. Il eut à résister à plusieurs imposteurs qui voulaient soulever ses indigènes contre les Espagnols et contre la religion. Il périt de la main des Tépéguans, comme plusieurs autres Pères de la compagnie. Il arriva au bourg de Saint-Ignace, après les massacres et les profanations des naturels. Il se retirait, l'âme brisée de douleur, quand les Tépéguans l'ayant aperçu, fondirent sur lui, et lui brisèrent la tête d'un coup de massue : la cervelle jaillit à terre. Après l'avoir ainsi massacré, ils jetèrent son corps

dans la rivière. Notre bienheureux était alors âgé de cinquante-un ans. Les femmes des Tépéguans, qui avaient en horreur des cruautés de leurs maris, recueillirent ses reliques, et Hueta, sa ville natale, en possède une partie. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, pag. 476.)

SANTIAGO HERRERO (le bienheureux), missionnaire de la compagnie de Jésus, périt en 1746, dans une incursion que les Abipones firent dans le Tucuman, où il prêchait la foi chrétienne.

SANVITORES (Diego-Louis de), missionnaire de la compagnie de Jésus, était issu d'une des plus nobles familles de Burgos, ville capitale de la Vieille-Castille. Ayant été destiné à la mission des Philippines, il s'embarqua le 15 mai 1660, et arriva dans ces îles le 10 juillet 1662. Au milieu des fruits abondants que son zèle y produisait, il n'oubliait pas l'archipel des Larrons, que les conquérants espagnols avaient dédaigné jusque-là, à cause de sa pauvreté. Il écrivit bientôt au jésuite Nisard, confesseur de Marie-Anne d'Autriche, femme de Philippe IV, roi d'Espagne, afin qu'il engageât cette princesse à y envoyer des missionnaires. Le 24 juin 1665, Philippe IV ordonna au gouverneur des Philippines, de fournir à notre bienheureux et à ses compagnons tous les moyens de transport nécessaires, et au mois de juin 1668, Sanvitores descendit à Gouaham, l'une des dix-sept îles dont se compose l'archipel des Larrons, qu'il nomma îles Mariannes, en l'honneur de la reine d'Espagne. Il était accompagné du P. Thomas Cardenoso, pris aux Philippines, des Pères Louis de Médina, Pierre de Casanova, Louis de Moralès et Laurent Rustillos, choisis au Mexique par notre saint. Les Pères de Médina et de Casanova descendirent les premiers à terre, et ayant été bien accueillis par le chef Kipoha, ils plantèrent une grande croix sur le rivage. Bientôt Sanvitores commença son apostolat par la célébration des saints mystères ; dès sa première allocution quinze cents indigènes se convertirent. Kipoha donna à Sanvitores un vaste emplacement pour y bâtir une église et la maison qui devait servir de demeure aux jésuites. Notre saint ayant gardé Médina avec lui, envoya Casanova dans l'île de Rota, Cardenoso et Moralès dans celle de Tinian. Bientôt il baptisa le chef Kipoha, dont l'exemple fut suivi par un grand nombre, et habitua à se couvrir ces hommes qui avaient toujours marché nus. Ayant appris, sur ces entrefaites, que le zèle des PP. Médina et Moralès était traversé par un Chinois idolâtre nommé Choco, et qu'excités par cet infidèle, les habitants du pays persécutaient ces deux missionnaires, Sanvitores se rendit auprès de cet ennemi acharné de la foi, discuta avec lui en présence d'une grande multitude, et l'ayant converti, l'amena enfin à demander le baptême. Il visita ensuite les îles de Tinian et de Saypan, pendant que Moralès, sur son ordre, allait évangéliser Anataxan, Sarignan, Alamagnan, Pagan et Grôgan. A son retour à Gouaham, il établit un séminaire à Agagna, chef-lieu de la mission, sous le titre de Saint-Jean-de-Latran, afin d'y élever la jeunesse indigène. La reine d'Espagne, qui avait pris les îles Mariannes sous sa haute protection, dota ce séminaire d'une pension annuelle de trois mille écus, pris sur le trésor royal du Mexique.

Plein d'un zèle infatigable, Sanvitores partit bientôt pour Tinian ; il venait d'apprendre que Casanova et Médina, malgré tous leurs efforts n'avaient pu calmer l'inimitié qui séparait Marpo et Sonharom, les deux principales bourgades de l'île. Il se porta en médiateur entre les deux camps ; mais, au lieu de l'écouter, on lui lança des pierres qui se réduisaient en poudre sitôt qu'elles le touchaient, lui ou son crucifix. Ce miracle, joint à d'assez longues négociations, mit enfin un terme à la haine qui divisait les deux bourgades et la paix fut rétablie. Le 9 juin 1671, les PP. François Solano, Alonzo Lopez, Diego Noriega et François Ezquerra vinrent unir leur zèle à celui de Sanvitores, qui envoya le dernier dans l'île de Rota. Notre bienheureux avait enrôlé dans sa troupe apostolique un jeune catéchiste nommé Bazan qui souffrit bientôt le martyre. Ce saint jeune homme, rempli de douleur en voyant le chef Kipoha déshonorer son titre de chrétien par la licence de ses mœurs, lui adressa de vives représentations, et fut assassiné le 31 mars 1672. Nicolas de Figueroa et Damien Bernal, autres catéchistes de Sanvitores, périrent de même de la main des indigènes.

Sanvitores ne tarda pas lui-même à cueillir la glorieuse palme du martyre. Le 2 avril 1672, étant allé au village de Tumham, accompagné du catéchiste Pierre Calangsor, afin de baptiser la fille d'un chrétien apostat, nommé Matapang, il fut repoussé durement par cet infidèle et se mit alors à prêcher la jeunesse du village. Matapang, furieux du zèle de Sanvitores, s'éloigna afin de chercher un complice qui l'aidât à tuer le saint missionnaire ; mais celui-ci profitant, de son absence, pénétra dans la maison de l'apostat et baptisa la jeune fille. Bientôt, Matapang étant arrivé, un de ses complices, nommé Hirao, tua Calangsor, et déchargea ensuite un grand coup sur la tête de Sanvitores, pendant que l'apostat lui passait sa lance à travers le corps. Le saint apôtre de l'archipel des Larrons mourut ainsi, âgé de quarante-cinq ans, après avoir prêché et établi la foi dans treize îles, fondé huit églises, organisé trois séminaires pour l'éducation de la jeunesse des deux sexes et donné le baptême à 50,000 indigènes. Son corps, dépouillé par Matapang, fût trouvé couvert d'un cilice et d'une rude ceinture de fer. Ses meurtriers jetèrent ensuite les deux cadavres dans la mer...

SANZ, évêque de Mauricaste, fils d'André Sanz et de Catherine Jorda, naquit à Asco, dans la Catalogne. Il fut élevé à Lerida par son oncle Michel Jorda. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique au couvent de cette ville et fit ses vœux le 6 juillet 1698. Il reçut

en entrant en profession le nom de Pierre Martyr, comme si l'on eût pressenti que la Providence le destinait à justifier ce nom par le fait. Il reçut l'ordre de la prêtrise le 20 septembre 1704. Longtemps il prêcha dans la Catalogne et l'Aragon. Enfin il fut choisi pour aller porter la parole évangélique aux idolâtres. Il alla au Mexique en 1712, avec quelques religieux de son ordre et de là il passa à Manille en traversant l'Océan Pacifique. En juin 1715 il se rendit en Chine avec le P. Mathieu. Il aborda au port d'Hiamen. Longtemps il prêcha dans le Fo-Kien, il fut nommé vicaire-apostolique dans ce pays après M. Maigrot. Il fut fait évêque de Mauricaste le 24 février 1729. A la suite d'une persécution, il se retira à Macao comme les autres missionnaires et y resta 6 ans. Il écrivit dans cette ville une apologie en faveur du christianisme pour répondre aux calomnies et aux blasphèmes contenus dans les placards que les mandarins faisaient sans cesse afficher contre la religion. En mai 1738 il rentra dans le Fo-Kien, où il avait appelé à son aide les P. Royo et Perrano. Le P. Alcobert y était déjà ; lui-même y revint avec le P. Diaz. Depuis quelque temps il prêchait le christianisme dans cette contrée, lorsque le Fou-Yven ou vice-roi de la province reçut un mémoire où étaient groupées les accusations qu'on avait coutume de porter contre la religion chrétienne. Elles étaient formulées sous sept chefs différents dont on peut voir le détail à l'article Chine. Aussitôt que le vice-roi eut reçu ce mémoire, il le fit passer à l'officier Fan à Fou-ngan. Celui-ci fit partir ses soldats en trois bandes et se porta sur les endroits désignés comme étant la retraite des missionnaires ; vainement plusieurs chrétiens arrêtés furent mis à la torture, aucun ne voulut dire où était l'évêque. Fan faisait ses recherches avec une si grande activité qu'échapper devenait fort difficile. Pour terrifier ceux qui cachaient les missionnaires il faisait mettre à la torture tous ceux qui étaient soupçonnés. Le chrétien qui cachait l'évêque eut peur et lui dit : « Vous nous exposez, moi et les miens, à de grands dangers : Ambroise Ko mon voisin a été torturé quatre fois, ses biens sont vendus, il est en prison avec sa famille. » — « Mon ami, lui dit l'évêque, nous sommes venus ici pour vos intérêts plutôt que pour les nôtres ; occasion innocente des maux qui vous arrivent, nous sommes prêts à les partager avec vous, même à les prendre pour nous tout entiers, s'il est possible. Mais soyez tranquille, je vais vous satisfaire. » Il sortit de la maison et gagna un jardin où il passa la nuit. Les soldats passèrent deux fois près de lui sans le voir. Le lendemain, le chrétien qui l'avait caché refusant, quoi qu'on pût faire, de lui rouvrir sa maison, il se montra dans le village, fut arrêté et enchaîné. Peu après, dans un interrogatoire qu'on fit subir aux chrétiens, l'officier Fan ayant demandé à l'évêque depuis combien de temps il était dans l'empire, ce prélat répondit qu'il y était venu sous le règne de Cang-Hi pour y prêcher la vraie religion. Il en exposa les principaux points de manière à toucher tous les assistants. Le 10 juillet tous les missionnaires chargés de chaînes furent conduits à Fou-Tcheou-Fou, capitale, à 27 lieues de Fougan. Ils furent portés sur des charettes ; la foule les injuriait sur la route, les nommant *magiciens, impudiques, scélérats, fils du diable.* Le vice-roi les interrogea aussitôt leur arrivée. Pour répondre aux questions du vice-roi l'évêque dit que c'était le pape qui l'avait envoyé prêcher la religion chrétienne aux Chinois ; que ce n'était point par argent qu'il les engageait à le faire ; qu'on lui envoyait d'Europe tout ce qui était nécessaire à son entretien et rien de plus. « Pour convertir, dit-il, je tâche de convaincre ; je ne baptise que ceux qui le demandent instamment. La Chine repousse le christianisme parce qu'elle ne le connaît pas ; c'est la seule religion qui soit vraie, et qui explique d'une façon rationnelle les peines et les récompenses dans l'autre monde. » Ce discours, fut payé de vingt-cinq soufflets. On remit les prisonniers dans leur cachot. Au bout de quelque temps, de nouveaux juges durent connaître de cette affaire. Plusieurs interrogatoires furent faits ; on voulait absolument trouver les chrétiens *magiciens, impudiques* ou *rebelles.* Tous furent torturés ; l'évêque reçut quatre-vingt quinze soufflets.

Pendant le jugement de cette affaire, vainement les missionnaires employés à la cour de Pékin, usèrent de leur influence en faveur des accusés : une sentence de mort fut prononcée dans le Fo-Kien contre l'évêque Sanz, Royo, Alcobert, Serrano, Diaz et un de leurs cathéchistes. Le vice-roi de Fo-Kien vint à Pékin, pour la faire maintenir par l'empereur qui la déféra au tribunal des crimes. Le tribunal la confirma et la signa telle qu'on peut la voir dans l'article Chine. Un prêtre chinois apprit à l'évêque de Mauricaste quel était son sort. Comme il était vêtu de haillons dans son cachot, des chrétiens lui firent parvenir des habits convenables pour marcher au supplice. Ayant embrassé ses compagnons de captivité, il prit quelques rafraîchissements et parut devant le mandarin chargé de lui signifier la sentence. Elle fut lue dans la salle d'audience. Aussitôt on enchaîna l'évêque, les mains au dos, et on lui mit sur les épaules un écriteau contenant qu'il était condamné à mort, pour avoir travaillé à pervertir le peuple par une mauvaise doctrine. Il marcha à pied au lieu du supplice, le visage gai, et récitant des prières. Beaucoup de chrétiens suivaient. On franchit la porte du Midi, puis un pont de bois au bout duquel est le lieu d'exécution. Le bourreau arrêta l'évêque et lui dit : C'est ici, mettez-vous à genoux. » L'évêque obéit et se tournant vers cet homme, lui dit : « Mon ami, je vais au ciel ; oh ! que je voudrais que tu y vinsses avec moi ! » Le bourreau lui répondit : « De tout cœur, je désire y aller. » Puis lui ôtant son bonnet, il lui trancha la tête d'un seul coup. Ce fut le 26 mai 1747.

Les Chinois croient que l'âme des suppliciés sortant des corps, se jette sur les assistants et les maudit. Aussi, en voyant frapper les condamnés, ils se sauvent aussitôt dans toutes les directions. Dans cette circonstance, il n'en fut pas de même. Personne n'eut peur de l'âme du saint. Tous vinrent le voir de près. Un païen nommé Cing-Eul-Yven, payé pour ramasser son sang, ne voulut pas se laver les mains en rentrant chez lui. Frottant la tête de ses enfants avec ses mains ensanglantées, il disait : Que le sang du saint vous bénisse ! » Les chrétiens ensevelirent honorablement le corps : mais les mandarins firent briser la croix de pierre mise sur le tombeau, et firent transporter le cercueil au lieu où l'on a coutume d'exposer les cadavres des suppliciés.

SAPOR (saint), évêque de Beth-Nictor et martyr, fut mis à mort avec les saints Isaac, évêque de Carcha, Mahanès, Abraham et Siméon, en l'an de Jésus-Christ 331, durant la persécution de Sapor. Voici leurs Actes, que nous avons traduits textuellement (même remarque au point de vue de la citation que pour les Actes de saint Jonas). L'Église fait la fête de ces saints le 30 novembre.

Actes des saints Sapor, évêque de Beth-Nictor, Isaac de Beth-Séleucie, évêque de Carcha, Mahanès, Abraham et Siméon, mis à mort sous Sapor, roi des Perses, et dont les corps reposent dans la nouvelle église des martyrs d'Edesse, intra muros.

Dans la trentième année du règne de Sapor, roi des Perses, les mages vinrent accuser en ces termes les nazaréens devant le roi : « Nous ne pouvons plus adorer ni le soleil, ni l'air, qui nous donnent des jours sereins et clairs, ni l'eau qui nous purifie, ni la terre, qui nous sert d'expiation : car c'est là que nous ont amené les nazaréens, qui outragent et méprisent le soleil, qui méprisent le feu et ne rendent aucun hommage à l'eau. » Le roi, en entendant cela, fut si fort irrité, qu'il renonça à un voyage qu'il allait faire dans la ville d'Aspharèse, et rendit un édit qui ordonnait d'arrêter les nazaréens. (C'est ainsi qu'en Perse on désignait et on désigne encore aujourd'hui les chrétiens). Mahanès, Abraham et Siméon furent immédiatement arrêtés par les satellites que le roi envoya de tous côtés.

Le lendemain, les mages revinrent devant le roi, et commencèrent à vociférer en ces termes : « Sapor, évêque de Beth-Nictor, et Isaac de Beth-Séleucie, évêque de Carcha, construisent des églises et des oratoires, et par des discours trompeurs circonviennent le peuple, et l'induisent en erreur. » Le roi répondit : « J'ordonne qu'on cherche les coupables par tout mon royaume, et que quand on les aura découverts, on les interroge sous trois jours. On chargea de ce soin les chevaliers du roi, qui, craignant la colère du monarque, coururent nuit et jour, à marches forcées, par toutes les provinces du royaume. C'est ainsi qu'on parvint à trouver les nazaréens, et à les amener au roi ; sur son ordre ils furent mis dans la prison publique, où leurs compagnons étaient déjà détenus.

Le lendemain, le roi manda les principaux de la noblesse, pour qu'ils vinssent reconnaître les nazaréens Sapor et Isaac. Ceux-ci ayant déclaré que ces hommes leur étaient connus, le roi, au dernier point irrité, donna l'ordre que les coupables lui soient amenés sur-le-champ. Alors on amène Sapor et Isaac tous deux évêques, ainsi que Mahanès, Abraham et Siméon. Il leur dit : « Est-ce que vous ne savez pas que je suis sorti du sang des dieux, et que néanmoins j'adore le soleil, et rends des honneurs divins au feu ? Mais vous, qui êtes-vous, pour résister à mes lois, pour outrager le soleil, et pour mépriser le feu ? » Tous, d'une voix lui répondirent : « Nous ne reconnaissons qu'un seul Dieu, et ne servons que lui. » Alors le roi : « Quel Dieu est meilleur que Horsmizdate, ou plus à craindre qu'Aramane irrité ? Et quel est celui qui, s'il est sage, ne comprend pas qu'il doit adorer le soleil? » Mais l'évêque Sapor lui répondit : « Quant à nous, nous ne reconnaissons aucun dieu, hormis celui qui a créé le ciel et la terre, le soleil et la lune, tout ce que nos yeux peuvent voir, tout ce que notre intelligence peut comprendre, et que nous croyons avoir engendré Jésus-Christ, que vous appelez le Nazaréen. »

En entendant cela, le roi ordonna qu'on frappât le bienheureux évêque à coups de poings sur la bouche. Cet ordre fut exécuté avec tant de barbarie, que presque toutes les dents du saint en furent arrachées.

Sapor, s'adressant de nouveau au roi : « Jésus-Christ, dit-il, m'a donné une force inconnue à laquelle vous n'arriveriez jamais. — Pourquoi cela, dit le roi? — Parce que vous êtes un impie, » répondit Sapor. Ces paroles mirent le roi si fort en colère, qu'il envoya aussitôt chercher des verges, et fit frapper d'une manière atroce le saint évêque. Les bourreaux frappèrent jusqu'à ce qu'ils eussent brisé les os. Alors le roi ordonna qu'on emportât le martyr presque inanimé, qu'on le chargeât de chaînes, et qu'on le mît dans la prison publique.

Isaac fut amené ensuite. Le roi lui ordonna d'abord de quitter son manteau. « Cette peste, lui dit-il, t'a-t-elle donc infecté à ce point que je doive la noyer dans ton sang? » Isaac répondit : « Ce que vous appelez peste est suprême sagesse, de laquelle votre esprit est bien loin. » Alors le roi, exaspéré : « Tu me sembles un babillard bien prompt à dire des sottises : si j'ordonnais qu'on te coupât la langue ? » Mais Isaac : « Il est écrit : *Je parlerai selon la justice en présence des rois, et je ne serai pas confondu.* » (*Ps.* CXVIII.) Comment, dit le roi, as-tu osé bâtir des églises? — Parce que, dit le saint, il m'a été agréable d'en bâtir. »

Le roi, vivement choqué de ces paroles, fit venir à la hâte les principaux de la ville, et leur parla en ces termes : « Je pense que vous savez que quand quelqu'un a conspiré contre les jours du roi, et qu'il a été con-

vaincu de mensonge, il est coupable de crime de lèse-majesté et mérite la mort. Maintenant, comment se fait-il que mes injures, qui sont aussi les vôtres, vous aient inspiré si peu d'horreur, que vous ayez pactisé avec Isaac et passé dans son camp? Mais j'atteste le soleil et le feu inextinguible que si je ne retenais mon indignation, je vous enverrais tous m'attendre dans la tombe. » Alors tous les grands, saisis de crainte à ce discours, tombent la face contre terre; ensuite, ils emmènent Isaac loin du lieu où était le roi, dans un endroit convenable, et le font mourir sous une grêle de pierres. Ainsi agirent ces nobles, qui pourtant se disaient chrétiens, tant la crainte du roi les avait transformés.

Quand Sapor, qui était en prison et enchaîné, eut appris cela, quand il sut que le bienheureux Isaac avait été mis à mort par les principaux de la ville, il en éprouva une grande joie, et rendit à Dieu des actions de grâces aussi ardentes que possible, parce que son saint athlète avait reçu la couronne. Pour lui, après deux jours, il mourut, accablé sous la douleur que lui faisaient éprouver les blessures qu'il avait reçues quand on l'avait flagellé; sous le poids de ses chaînes, et aussi infecté par la saleté de la prison. Quand le roi l'eut appris, il fit couper la tête du mort et se la fit apporter : les bourreaux accomplirent cet ordre. Le roi n'avait pas ajouté foi au récit de ceux qui étaient venus lui raconter sa mort.

Après donc qu'Isaac eut été lapidé, et que Sapor fut mort en prison, le roi ordonna qu'on interrogeât Mahanès, Abraham et Siméon : il leur parla en ces termes : « Vous résoudrez-vous enfin à adorer le soleil et à rendre au feu les honneurs divins ? » Mais eux : « Que Dieu nous garde de ce crime! nous sommes déterminés à adorer Jésus-Christ, et à ne confesser que lui. » Alors, sur l'ordre du roi, Mahanès fut écorché depuis le sommet de la tête jusqu'à l'ombilic. Il mourut dans ce supplice. Abraham eut les yeux percés avec des fers rouges : il mourut deux jours après. Siméon, enterré dans une fosse jusqu'à la poitrine, fut tué à coups de flèches. Les chrétiens ayant enlevé en secret les corps des martyrs, leur donnèrent la sépulture. *Traduction de l'auteur.*)

SAPOR II, surnommé Longue-Vie, naquit en 310 ou 311, et mourut en 380. Il fut proclamé roi à la mort de son père, Hormisdas II, et avant sa naissance. Ce prince eut de grands talents administratifs et militaires, et surtout une persévérance remarquable dans ses desseins. Malgré des revers nombreux, il lutta contre les Romains, jusqu'à ce que, les ayant enfin vaincus, il les força de restituer à la Perse ses limites anciennes. Ce que nous devons ici dire de lui, c'est qu'il fut un des plus violents parmi les persécuteurs de l'Eglise. Tandis que ses prédécesseurs avaient avec joie ouvert les portes de leur empire aux migrations chrétiennes fuyant la persécution des empereurs romains, lui se montra l'ennemi acharné des chrétiens. A part les vérités évangéliques, semence de salut et de civilisation, qu'avaient apportées dans ses Etats les disciples du Christ, ils lui avaient apporté les sciences, les arts, et tout ce qui illustrait l'empire romain. Sapor n'agit donc pas seulement avec impiété en les persécutant, mais il agit encore impolitiquement. Il n'était pas écrit dans les décrets providentiels que ces empires et ces royaumes dussent se perpétuer et arriver à rien de grand. Les maîtres des nations sont souvent, dans la main du Tout-Puissant, les instruments de sa justice. Le génie lui-même n'est-il pas souvent un des fléaux de Dieu? Quand la terre est livrée à ses ambitions et à ses convoitises, les hommes admirent, mais l'humanité gémit sous le châtiment que la gloire lui fait subir. Les desseins de Dieu sont impénétrables. Pourquoi l'Orient, cette terre si privilégiée, cette terre, berceau de l'humanité, si fertile et si magnifiquement douée, n'est-elle que la terre de l'esclavage et de l'abrutissement humain? Là où la race humaine n'y est pas enchaînée, elle y est presque dans l'enfance; tout y stagne, tout y dort. La Chine si vantée ne peut se débarrasser de ses langes ; l'Inde est presque idiote, avec ses prétendus sages et ses philosophes ; la Perse croupit dans sa déchéance, et la Turquie dort enivrée dans le campement qu'elle s'est fait au milieu des splendeurs et des magnificences du vieux monde. Combien de temps encore Constantinople verra-t-elle le cheval du conquérant attaché aux murailles de ses temples, et la stupidité mahométane souiller les saints parvis de la primitive église? Constantinople, la ville assise comme une reine entre les mondes pour les dominer tous, qui donc te remettra ta couronne au front? Quelle est l'épée qui coupera ta chaîne d'esclavage? Tes destinées sont si belles et si grandes, que les rois d'Europe te convoitent tous, mais tous se surveillent, de peur qu'aucun mette la main sur la proie si splendide et si riche, sur la seconde Rome, sur la plus belle des cités qui baignent leurs pieds dans les mers et leurs têtes dans les cieux.

Nous semblons loin de notre sujet, peut-être : non pourtant, car nous parlons de l'affaissement, de l'avilissement de l'Orient que la vengeance céleste a fait déchoir de ses destinées superbes et tomber dans l'assujettissement, dans le crétinisme politique et moral. A quels événements faire remonter ces terribles vengeances du Seigneur? N'est-ce point le sang des martyrs qui retombe sur les empires persécuteurs? N'est-ce point l'abus de tant de grâces dispensées par Dieu à cette terre d'Asie, qui fait aujourd'hui qu'il s'est détourné d'elle?

La persécution de Sapor fut excessivement violente : les auteurs les plus modérés portent à seize mille le nombre des martyrs que fit un seul édit porté par lui; un auteur persan porte le nombre des victimes tombées sous sa tyrannie à deux cent mille. Pour avoir une idée des maux qu'il fit endurer aux chrétiens, de la violence avec laquelle il

agit contre eux, il faut lire les Actes des martyrs que nous avons donnés dans le cours de cet ouvrage. Voici par dates les noms des principaux saints, tombés sous ce règne.

327. Saint Jonas, saint Barachise et leurs compagnons. — 339. Saint Sapor, évêque de Beth-Nictor ; saint Isaac, évêque de Carcha ; les saints Mahanès, Abraham et Siméon. — 341. Saint Azade, eunuque, et plusieurs autres martyrs ; saint Milles, évêque de Suse ; saint Abrosime, prêtre ; saint Sinas, diacre ; saint Siméon, évêque de Séleucie et de Ctésiphon, et ses compagnons, martyrs. — 342. Saint Barsabias, abbé et ses compagnons, martyrs en Perse ; saint Sadoth, évêque de Séleucie et de Ctésiphon et ses cent vingt-huit compagnons. — 344. Saint Daniel, prêtre, et sainte Verda, vierge ; les cent vingt martyrs de l'Abiadène. — 346. Saint Barbascemin et ses compagnons, martyrs. — 348. Saint Abraamius, évêque d'Arbelles. — 350. Saint Jacques, évêque de Nisibe. — 354. Saint Barhadbesciabas, diacre. — 362. Prisonniers romains martyrisés en Perse, etc.

Ce qu'il y a de remarquable dans cette horrible persécution, c'est la férocité des supplices qu'on fit endurer aux chrétiens, leur nouveauté : jamais nulle part on n'avait porté si loin la barbarie. Le principal caractère de cette persécution fut d'être religieuse. En Perse, la religion tenait intimement à l'Etat, au gouvernement, et les prêtres ou les mages étaient tout ce qu'il y avait de plus considéré. Ce fut par les mages que les juifs, ces ennemis acharnés, qui poursuivaient partout les chrétiens, parvinrent à faire lancer contre eux les édits proscripteurs : ils les accusèrent d'être amis des Romains, avec qui Sapor était en guerre. Ce prince, qui, à cette époque, c'est-à-dire au commencement de la persécution, éprouvait des revers dans sa lutte avec l'empire romain, crut facilement ou feignit de croire à la trahison. C'était un abri pour son amour-propre humilié par les défaites. Sapor commença par charger les chrétiens d'impôts épouvantables, espérant qu'ils ne pourraient pas les payer, et qu'alors il les obligerait facilement de quitter leur religion. Bientôt après il ordonna qu'on tranchât la tête à tous les ministres de la religion, qu'on s'emparât de leurs biens et de ceux des églises au profit du trésor. Enfin, successivement, comme on peut le voir en lisant les Actes des saints que nous nommons plus haut, il en vint à prendre les mesures les plus atroces contre les chrétiens en général. Dieu, dont les desseins sont souvent cachés aux regards des faibles mortels, donna à ce tyran un règne long et heureux, surtout à la fin. De grands succès et l'apparence de la félicité couronnèrent les dernières années de sa longue domination. Mais pour l'œil qui sait lire au delà des choses de ce monde, qu'importent les succès éphémères d'ici-bas et les félicités humaines? Dieu n'a-t-il pas l'éternité pour sa justice? Et quand il a récompensé le génie, même chez les coupables, qui sait ce qu'il garde à leurs crimes?

SAPRICE, prêtre d'Antioche, confessa glorieusement le nom de Jésus-Christ à Antioche, sous l'empire de Valérien. Il triompha des bourreaux et des supplices, et il marcha avec joie au lieu où il devait avoir la tête tranchée ; mais Dieu l'attendait à une nouvelle épreuve. Celui qui mourut pour nous sur le bois des supplices, et qui en mourant pardonnait à ses bourreaux, voulut que nous nous aimassions les uns les autres au point d'oublier les offenses et les injures, comme lui-même les avait oubliées. Il avait fait de la charité, cette amitié de la famille spirituelle qu'il était venu fonder, la vertu suprême des chrétiens. Saprice, prêtre de la religion de Jésus-Christ, aurait dû se rappeler ces admirables préceptes que le Dieu fait homme avait à chaque instant laissé tomber de ses lèvres divines, les répandant comme la semence de la perfection qu'il voulait enseigner à ses enfants d'adoption. Dans la prière qu'il fit pour nous, Jésus-Christ nous fait dire à notre Père suprême : *Pardonnez-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Ainsi nous-mêmes, en prononçant ces paroles, nous faisons à Dieu les conditions du pardon que nous lui demandons. Il n'y en aura pas pour nous, si nous ne pardonnons pas aux autres. Si nous ouvrons les saintes Ecritures, à chaque page nous trouvons le divin précepte. *Si vous ne savez pas pardonner, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera point à vous-mêmes.* (*Marc.* XI, 26). *Quand vous présentez votre don à l'autel, si vous vous rappelez que votre frère a quelque reproche à vous faire, laissez là votre don ; allez avant tout vous réconcilier avec votre frère; et revenez ensuite offrir votre hommage au Seigneur* (*Matth.* V, 23, 24). Saprice, vous venez offrir un don à Jésus-Christ, le plus grand que vous lui puissiez faire, celui de la vie. Déjà vous avez triomphé des supplices, le glaive des bourreaux est suspendu sur votre tête. *Laissez là votre don*, Saprice; allez vous réconcilier avec votre frère. Nicéphore, votre ancien ami, est ici devant vous, s'humiliant et vous priant de lui pardonner son offense ; pardonnez-lui, Saprice; ensuite *vous irez offrir votre hommage au Seigneur.* Eh quoi ! cet homme qui s'est humilié devant vous, qui s'est prosterné à vos pieds, qui vous a demandé pardon à vous, prêtre, avec l'humilité que Dieu vous recommande, à vous surtout; vous l'avez repoussé. Vous le voyez, Dieu est patient, lui ; vous avez refusé une fois, quatre fois le pardon ; Dieu ne vous a cependant pas repoussé ; il a accepté votre combat glorieux. Mais le temps presse, Saprice, pardonnez vous-même, afin qu'on reçoive votre don.

Nicéphore se jetait aux pieds du confesseur, le suppliant avec larmes et sanglots ; mais il fut inflexible : il tourna sur Nicéphore des yeux où brillait la haine. La charité ne put briser la dureté de son cœur. Alors Dieu prononça la sentence de malédiction. « Les bourreaux dirent à Saprice : « Mets-toi à genoux, qu'on te coupe la tête. » Saprice

leur dit : « Et pourquoi me couper la tête ? — Parce que tu refuses de sacrifier aux dieux, et que tu ne veux pas obéir aux ordres des empereurs, pour l'amour de cet homme qu'on appelle le Christ. » L'infortuné Saprice dit aux bourreaux : « Arrêtez, mes amis, ne me faites pas mourir, je ferai tout ce qu'on voudra : je sacrifierai, je sacrifierai. » (Ruinart, *Actes de saint Nicéphore*. *Quod si vos non dimiseritis, nec Pater qui in cœlis est, dimittet vobis peccata vestra.* (Voy., pour plus amples détails, l'article NICÉPHORE.)

SARAGOSSE, capitale de l'Aragon, nommée *Salduba* ou *Cæsarea Augusta* chez les Romains, paya largement à la persécution son tribut de sang et de martyrs, sous le règne de Dioclétien. En l'année 304, le gouverneur Dacien, qui y commandait, homme d'une férocité devenue célèbre, y fit mettre à mort un nombre considérable de chrétiens. Dans un même jour, toute une troupe de saints, connus vulgairement sous le nom des *dix-huit martyrs de Saragosse*, y reçut la couronne immortelle, en scellant de son sang les vérités évangéliques : ce furent les saints Optat, Luperque, Martial, Successe, Urbain, Quintilien, Jules, Publie, Félix, Cécilien, Evotius, Primitif, Apodème, et quatre autres du nom de Saturnin. Les saints Caius et Crémence, qui combattirent avec eux, ne succombèrent pas aux douleurs de cette première attaque; plus fortement constitués que les autres, ils vécurent pour mourir quelques jours après dans un nouveau combat. Il faut joindre à cette cohorte bienheureuse sainte Encratide ou Engratie, jeune vierge que Dacien fit conduire dans une maison de prostitution, où Dieu préserva miraculeusement son innocence, et qui mourut plus tard des suites des blessures que lui firent les bourreaux. L'Église a réuni dans une seule gerbe tous ces épis de la moisson du Seigneur. Elle honore tous ces saints le même jour, le 16 avril. Leurs reliques ont été découvertes à Saragosse, en 1389. Leur histoire est donnée par Prudence.

Hæc sub altari sita sempiterno
Lapsibus nostris veniam precatur
Turba.....
Sterne te totam, generosa sanctis
Civitas mecum tumulis ; deinde
Mox resurgentes animas et artus
Tota sequeris.

SARBÈLE (saint), a souffert sous Trajan, avec saint Barsimée et sainte Barbée. Leurs Actes, qu'on peut trouver dans Bollandus (29 *janv.*, p. 923), portent qu'ils furent martyrisés sous Lysias, lieutenant de Trajan. D'après cela, ces faits n'ont pu se passer qu'en l'année 116, quand Édesse fut prise et brûlée. Il faut bien se reporter au temps où Lysias s'est trouvé à Édesse. Ces faits prouvent que la persécution continua jusqu'à la fin du règne de Trajan. Nous ne donnons pas les Actes de ce saint : ils ne nous paraissent pas suffisamment authentiques. L'Église fait sa fête le 29 janvier.

SARDAIGNE, *Sardinia*, île considérable de la Méditerranée, fait partie des États Sardes. Son premier martyr fut saint Antiope, qui mourut pour la foi sous Adrien, dans l'île de Sulci, aujourd'hui Saint-Antiope. Cette petite île est tellement rapprochée de la Sardaigne que quelquefois on y peut aller à pied sec ou à gué. Sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, nous trouvons saint Potite, martyr dans cette île ; plus tard, en l'année 235, saint Pontien, pape, fut exilé en Sardaigne, avec un prêtre nommé Hippolyte, par l'empereur Maximin Ier. Suivant quelques auteurs, il y fut assommé à coups de bâton, après y avoir enduré une grande misère ; suivant d'autres, il y mourut par suite de l'influence que l'air malsain de cette île exerça sur sa santé.

SARDES, ancienne capitale de la Lydie, (aujourd'hui *Sart*). En 251, le gouverneur Valère fit amener de Thyatires dans cette ville l'évêque saint Carpe, Papyle son diacre, et Agathodore, domestique qui les servait. Il fit tourmenter cruellement les deux saints, que plus tard il fit conduire à Pergame, où il les fit mourir. Quant à leur domestique Agathodore, il le fit si cruellement battre à coups de nerf de bœuf, qu'il expira sous les coups. Il mourut donc à Sardes, où les fidèles prirent soin de sa sépulture ; ils l'ensevelirent et le déposèrent dans une caverne. Valère avait donné l'ordre qu'on abandonnât son corps aux chiens.

SARMATE (saint), disciple de saint Antoine, fut massacré en Thébaïde par les Sarrasins, à cause de sa constance dans la religion chrétienne. L'Église honore sa mémoire le 11 octobre.

SARMATHE, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) ÉGYPTIENS.

SATURE (saint), fut martyrisé à Carthage en 202 ou en 203, sous l'empire de Septime-Sévère et sous le gouvernement d'Hilarien avec sainte Perpétue, sainte Félicité et leurs compagnons, avec lesquels il avait été arrêté. Pour plus amples renseignements, il sera bon de lire les Actes de sainte PERPÉTUE ; nous les donnons *in extenso* à son article. L'Église fait la fête de tous ces saints martyrs le 7 mars.

SATURE (saint), martyr, était intendant de la maison d'Hunéric, fils aîné du roi des Vandales. On chercha à lui faire renier sa religion, mais en vain. Sa femme même s'unit aux ennemis de sa foi pour le séduire. On lui fit endurer plusieurs tourments, après quoi on le chassa de la ville avec défense de paraître en public. On le dépossséda de tous ses biens et il mourut plein de vertus et dans une profonde misère. Victor donne quelques détails sur notre saint : il était, dit-il, intendant de la maison d'Hunéric, et néanmoins un illustre membre de l'Église catholique. La crainte de ce prince arien ne l'empêchait pas de parler souvent et avec force contre sa secte. Un diacre nommé Marivade, pour qui Hunéric avait un respect tout particulier, ne put soutenir sa liberté et s'en

plaignit. On essaya de lui faire embrasser l'arianisme, on lui promit des honneurs et de grandes richesses s'il voulait le faire, et on le menaça des plus cruels supplices s'il le refusait. Enfin on lui déclara que s'il n'obéissait à l'ordre du prince, on allait confisquer tous ses biens, vendre ses esclaves et ses enfants et marier sa femme en sa présence à un conducteur de chameaux.

Sature, rempli de l'esprit de Dieu, les pressait d'exécuter leurs menaces. Mais sa femme sans lui en rien dire, les conjura de différer; et instruite par le serpent, elle vint pour le séduire en un lieu où il était seul en prières. Elle se présenta à lui les habits déchirés, les cheveux épars, suivie de ses enfants et tenant entre ses bras une petite fille qui était encore à la mamelle. Elle jeta cet enfant aux pieds de son mari qui ne s'attendait à rien moins. Elle s'y jeta elle-même, lui embrassa les genoux et lui tint ce langage du dragon : « Ayez pitié de moi, mon cher époux, ayez pitié de vous-même, ayez pitié de nos enfants ; que leur vue vous touche, et ne souffrez pas qu'on réduise dans l'esclavage ceux à qui vous avez donné une naissance si illustre. Ne permettez pas qu'on me déshonore par un mariage si honteux, du vivant même de mon mari, moi qui me suis toujours glorifié parmi mes compagnes d'avoir Sature pour époux. Dieu connaît bien que ce sera malgré vous que vous ferez ce que d'autres ont peut-être fait volontairement. »

Cette Ève ne trouva pas un Adam : « Vous parlez comme une femme insensée, lui répondit Sature, avec le saint homme Job. Je tremblerais comme vous, s'il n'y avait point d'autre félicité que les douceurs si amères de cette vie. Mais vous vous rendez, ma chère épouse, l'instrument du diable ; et si vous aimiez votre mari, vous ne le précipiteriez pas dans une mort éternelle. Qu'on m'arrache mes enfants, qu'on me sépare de ma femme, qu'on m'enlève mes biens ; assuré des promesses de mon Dieu, je demeurerai inséparablement attaché à ce qu'il dit, que celui qui n'abandonne pas sa femme, ses enfants, ses terres, sa maison, ne peut être son disciple. » Sa femme, n'ayant donc rien pu gagner, se retira avec ses enfants, et Sature s'anima de plus en plus à souffrir pour ne pas perdre sa couronne. On vint exécuter sa sentence : on lui fait rendre compte de son bien, on lui ôte jusqu'à ses habits ; on lui fait souffrir divers tourments ; enfin on le renvoie sans biens et sans secours comme un mendiant, on lui défend même de paraître jamais en public. Les Martyrologes le joignent, sur le 29 mars, à saint Armogaste et à saint Arquinime.

SATURIEN (saint), reçut la couronne du martyre en Afrique avec saint Martinien et deux de leurs frères. Ces courageux athlètes, durant la persécution des Vandales, sous Genséric, roi arien, étant esclaves d'un certain Vandale, furent convertis à la foi catholique par la vierge sainte Maxime, qui servait aussi le même maître. Ces saints, demeurant fermes dans la foi qu'ils avaient embrassée, furent d'abord battus et déchirés jusqu'aux os avec des bâtons pleins de nœuds; mais comme après leur avoir fait endurer longtemps le même supplice, on les trouvait le lendemain aussi sains que si on ne leur eût fait aucun mal, on les envoya en exil. Là, après avoir converti un grand nombre de barbares et obtenu du souverain pontife un prêtre et quelques autres ministres de l'Église pour les baptiser, ils furent enfin liés par les pieds derrière des chariots à quatre chevaux, qu'on fit courir au travers des broussailles dans une forêt pleine d'épines, supplice dans lequel ils perdirent la vie. Pour la vierge Maxime, après plusieurs combats dont Dieu la fit toujours sortir victorieuse, elle fut supérieure de religieuses dans un monastère nombreux où elle mourut saintement. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 16 octobre.

SATURNIN (saint), fut brûlé vif à Carthage, sous l'empire de Septime-Sévère, ainsi qu'en fait foi le récit de la vision de Sature, écrit par ce dernier saint dans les Actes de sainte PERPÉTUE (*Voy.* ce nom). L'Église fait sa fête le 9 janvier.

SATURNIN (saint), souffrit le martyre à Carthage en 202 ou 203, sous l'empire de Septime-Sévère, et sous le gouvernement d'Hilarien. Il fut arrêté avec sainte PERPÉTUE, à l'article de laquelle il faut recourir pour avoir de plus amples détails. L'Église fait la fête de tous ces saints martyrs le 7 mars.

SATURNIN, célèbre confesseur de Carthage, souffrit pour Jésus-Christ, sous l'empire de Dèce, en l'année 250. Il fut réellement martyr, puisqu'il fut mis à la question et horriblement tourmenté. Dans la lettre classée la 23[e] parmi celles de saint Cyprien, on voit que les confesseurs de Rome lui écrivirent nommément, et à lui avant tous les autres. Saint Cyprien le loue de n'avoir donné aucun billet d'indulgence, comme le faisait Lucien. Après sa sortie de prison, Saturnin se rendit à Rome, où il ne resta que fort peu de temps, puisqu'on trouve une lettre des confesseurs de Rome écrite en juillet, adressée à lui et à Aurèle. Nous ne savons rien de plus sur ce bienheureux confesseur et martyr.

SATURNIN (saint), martyr, eut la gloire de souffrir la mort pour Jésus-Christ en Crète, dans la ville de Gortine, sous le règne de Dèce, durant la persécution si terrible que ce prince alluma contre l'Eglise. Il fut décapité après avoir souffert d'horribles tourments. Sa fête se fait le 23 décembre. Saint Saturnin est l'un des dix martyrs de Crète. (*Voy.* MARTYRS DE CRÈTE.)

SATURNIN (saint), évêque de Toulouse et martyr, vulgairement nommé saint Sernin, fut envoyé de Rome, par le pape saint Fabien, pour prêcher la foi dans les Gaules. Après avoir prêché quelque temps à Arles et en différents autres lieux, il vint à Toulouse, où il fixa son siége épiscopal, en l'année 250. Les Actes de saint Firmin d'Amiens disent que le saint allait prêcher jusque

dans la Navarre, et qu'ayant fait un voyage à Pampelune il y convertit quarante mille personnes. Son martyre, bien que donné par la plupart des auteurs pour l'année 250, n'eut lieu qu'en 257, sous l'empire de Valérien. Voici ses Actes, que nous copions dans Ruinart :

« Deux siècles et demi s'étaient écoulés depuis la naissance de Jésus-Christ, et ce soleil de justice qui s'était élevé au milieu des ténèbres avait déjà commencé à répandre la lumière de la foi sur les vastes et fertiles contrées de l'Occident. Déjà la trompette de l'Évangile s'était fait entendre aux extrémités des Gaules, et déjà les peuples qui habitent au pied des Pyrénées avaient reçu la doctrine des apôtres, lorsque, sous le consulat de Décius et de Gratus, Toulouse reconnut Saturnin pour son premier évêque. A la vérité les chrétiens étaient encore en petit nombre dans ces belles provinces : le Dieu du ciel y avait peu de temples, pendant que l'on voyait dans toutes les villes fumer les autels et couler le sang des victimes à l'honneur des faux dieux. Mais Saturnin commença à détruire leur culte impie dans sa ville épiscopale ; il leur imposa silence, fit cesser leurs oracles, dévoila les mystères d'iniquité, et l'on vit en peu de temps la foi des chrétiens, soutenue par la parole de leur saint pasteur et éclairée par sa piété, prendre le dessus de l'infidélité, et la religion de Jésus-Christ s'établir sur les ruines de celle des idoles. Le saint évêque était obligé, pour aller à une petite église qu'il avait bâtie, de passer devant le Capitole. Les démons qui habitaient ce superbe temple ne purent souffrir la présence de l'homme de Dieu ; ils furent contraints de reconnaître la puissance de Jésus-Christ que Saturnin exerçait sur eux ; et leurs vains simulacres, reprenant leur nature, ne rendirent plus de réponse, au grand étonnement de ceux qui les consultaient. L'alarme se met aussitôt parmi les autres : cette nouveauté les confond. Ils se demandent les uns aux autres d'où peut provenir un silence si peu ordinaire à leurs dieux, qui peut leur avoir ainsi fermé la bouche ? Sont-ils en colère ou absents ? D'où vient qu'insensibles aux prières qu'on leur adresse, ils n'écoutent pas même la voix de nos ministres ? On a beau leur immoler des victimes, en vain le sang des taureaux coule à grands flots devant leurs autels, rien n'est capable de leur rendre la parole : ils sont sourds et muets.

« Quelques personnes peu affectionnées à notre religion vont trouver ces prêtres ; ils leur font entendre qu'il paraît depuis quelque temps je ne sais quelle secte qui fait profession d'être l'ennemie des dieux immortels ; qu'elle a juré leur ruine, et qu'elle n'a en vue que de substituer à leur place un autre Dieu qu'elle adore ; qu'un certain Saturnin est le chef de cette secte à Toulouse ; que cet homme passe souvent devant le Capitole ; et que sa vue, qui semble insulter aux dieux qui y font leur demeure, les a sans doute irrités ; qu'il y a beaucoup d'apparence que c'est là la cause de leur silence ; qu'il n'y a qu'un moyen pour les apaiser, c'est de mettre à mort cet impie. O aveugle folie ! ô malheureuse erreur ! comment as-tu pu persuader à des esprits raisonnables qu'un homme puisse faire peur à des dieux, et que, pour éviter sa présence, ces pauvres divinités, tremblantes et éperdues, se bannissent de leur temple ? Misérables que vous êtes ! pourquoi donc cherchez-vous à tuer cet homme ? Allez plutôt l'adorer ; certes, il mérite mieux vos hommages que ces dieux qui tremblent devant lui. Ne voyez-vous pas qu'ils le reconnaissent pour leur maître ? Du moins il les traite comme ses esclaves. Quelle extravagance de craindre ceux qui craignent, et de ne pas craindre celui qui se fait craindre !

« Cependant les esprits sont agités de divers mouvements : les uns sont surpris de cet événement ; les autres plaignent leur malheur, et regrettent l'éloignement de leurs dieux ou craignent leur colère. Le peuple s'avance, curieux de savoir la cause de ce prodige. L'on dispose toutes choses pour un sacrifice extraordinaire : un taureau est choisi entre cent des plus beaux ; c'est une victime digne d'être offerte à Jupiter. Il n'y a personne qui n'espère qu'à ce coup les dieux, charmés de la beauté de ce sacrifice, retourneront à leur ancienne demeure et rompront enfin leur long et opiniâtre silence. Tout était prêt, et l'on allait commencer, lorsque quelqu'un de la troupe, ayant aperçu Saturnin qui allait à sa petite église pour l'office du jour (c'en était un solennel), s'écria : « Voici l'ennemi de nos dieux qui vient, le chef de la nouvelle religion ; c'est cet homme qui prêche partout que nos dieux ne sont que des démons, et qu'il faut abattre leurs temples ; c'est lui qui est cause que les oracles ne disent plus mot, et que nous n'en saurions tirer aucune réponse. Les dieux nous le livrent tout à propos, et il ne tiendra qu'à nous de nous venger du tort qu'il nous fait et de venger aussi nos dieux de l'injure qu'ils en reçoivent. Il faut ou qu'il leur donne sa vie pour les réjouir, ou de l'encens pour les apaiser. » Il dit, et en même temps cette multitude, échauffée par ce discours séditieux, environne le saint évêque ; il se voit tout d'un coup abandonné d'un prêtre et de deux diacres qui l'accompagnaient, et sur l'heure mené au Capitole ; et comme on le pressait de sacrifier aux idoles, il éleva sa voix et dit : « Je n'adore qu'un Dieu, qui est le seul et le véritable Dieu, et je suis prêt à lui immoler des victimes de louanges. Pour vos dieux, ce ne sont que des démons qui prennent beaucoup plus de plaisir au sacrifice de vos âmes qu'à ceux de vos taureaux. Au reste, comment voulez-vous que je les craigne ? vous avouez vous-mêmes qu'ils tremblent devant moi. »

« Ces paroles, prononcées avec tout le zèle d'un homme apostolique, achevèrent de mettre ce peuple en fureur ; on prend le taureau qui était destiné pour le sacrifice, et on le fait servir à un ministère de cruauté : on

lui passe autour des flancs une corde dont on laisse pendre un bout; on y attache Saturnin par les pieds, puis à grands coups d'aiguillon on presse l'animal furieux. Il se précipite du haut du Capitole, et entraîne avec lui le saint évêque. Mais dès la première secousse le crâne s'enfonce, et la cervelle répandue ensanglante les premiers degrés du perron; le corps est mis en pièces, et l'âme recouvre sa liberté. Jésus-Christ la reçoit et la couronne de lauriers immortels. Cependant le taureau traînait toujours le corps privé de sentiment et incapable de douleur, jusqu'à ce que, la corde venant à se rompre, il demeura étendu sur le sable, où on lui donna une sépulture telle que la conjoncture le pouvait permettre : car le peu de chrétiens qui étaient pour lors à Toulouse n'osant, à cause des païens, rendre ces derniers devoirs à leur évêque, deux femmes, surmontant la faiblesse de leur sexe et triomphant de celui des hommes, par une foi pleine de force et de générosité, méprisant, à l'exemple de leur saint pasteur, les tourments auxquels elles s'exposaient, deux femmes, dis-je, enfermèrent dans un cercueil de bois le corps de ce bienheureux martyr, et elles le descendirent dans une fosse profonde, songeant bien moins à lui dresser un tombeau qu'à dérober ces précieuses dépouilles à la haine sacrilége des hommes. Elles demeurèrent du temps inconnues aux hommes, sous un simple gazon, mais connues de Dieu et honorées des anges, jusqu'à ce que saint Hilaire, qui fut assis sur le siége de Toulouse plusieurs années après, ayant fait creuser jusqu'au cercueil, découvrit ce trésor; mais, n'osant toucher à ces sacrées reliques, il se contenta de les envelopper à la hâte d'une voûte de briques, qu'il eut toutefois la précaution de couvrir de terre, pour ne les pas exposer à la profanation des infidèles, et il éleva sur le tout une petite chapelle de charpente. Mais comme dans la suite plusieurs fidèles eurent la dévotion de se faire enterrer proche le corps du saint martyr, ce lieu se remplit de tombeaux : ce qui fit entreprendre à saint Silvain, successeur de saint Hilaire, le dessein d'une belle et spacieuse basilique, dans la pensée d'y transférer les reliques de saint Saturnin. Il commença l'ouvrage, mais la mort l'empêcha de l'achever. Cette gloire était réservée à saint Exupere, qui succéda à saint Silvain. Ce prélat, que son mérite extraordinaire et ses rares vertus égalaient non-seulement à tous ses prédécesseurs et à tous les autres prélats de son siècle, mais ne rendaient pas même inférieur au grand Saturnin, mit heureusement la dernière main à ce superbe édifice. Cependant, comme il faisait quelque difficulté d'y transporter le corps du saint évêque, non qu'il manquât de foi, mais par un motif de respect, il fut averti en songe de ne pas différer plus longtemps d'exécuter son premier projet; qu'au reste les âmes des saints n'appréhendaient point que leur bienheureux repos fût interrompu par la diminution qui pouvait arriver à leurs cendres, ou par quelque mouvement que pût recevoir leur corps; qu'au contraire, ce qui serait avantageux pour la sanctification des fidèles ne pouvait être que très-glorieux aux saints martyrs. Cette vision ayant rassuré saint Exupère, il présenta aussitôt une requête au très-religieux empereur, pour avoir la permission de faire cette translation, ce qu'il obtint sans peine de la piété des princes; et la cérémonie s'en fit avec une magnificence proportionnée à la gloire où était élevé saint Saturnin, et digne de la piété de saint Exupère. »

L'Eglise fait la fête de saint Saturnin le 29 novembre.

SATURNIN (saint), martyr, donna sa vie pour confesser sa foi à Rome, sous le règne de Valérien. On voit dans le Martyrologe romain qu'il eut pour compagnons de ses combats les saints Irénée, Antoine, Théodore, Victor, et dix-sept autres dont on ignore les noms. L'Eglise célèbre la sainte mémoire de ces martyrs le 15 décembre.

SATURNIN (saint), souffrit le martyre pour la foi en Afrique, sous le règne de Valérien, l'an 259, avec les saints Paul, Géronce, Janvier, Successe, Jules, Cat, et les saintes Pie, Tertulle et Germaine. On manque de détails authentiques sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 19 janvier.

SATURNIN (saint), souffrit le martyre avec saint Napoléon, durant la persécution de Dioclétien et de Maximien. La date n'est pas précisément connue; néanmoins on pense que ce doit être vers la fin. Après avoir subi les plus cruelles tortures, ils furent jetés à demi morts dans un noir cachot, où ils moururent bientôt après. L'Eglise fait leur fête le 15 août.

SATURNIN (saints). Ces quatre saints martyrs souffrirent pour Jésus-Christ à Saragosse en Espagne, avec les saints Primitif, Evence, Optat, Luperque, Successe, Martial, Jules, Quintilien, Publius, Fronton, Félix, Urbain, Cécilien et Apodème. Ces saints furent cruellement tourmentés tous ensemble, et mis à mort sous Dacien, gouverneur d'Espagne (*Voy.* DACIEN.) Le poëte Prudence a décrit en vers leur glorieux martyre. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 16 avril.

SATURNIN (saint), martyr, mourut pour la foi en 305 de l'ère chrétienne, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien, avec quarante-huit autres martyrs. L'Eglise fait leur fête le 11 février. Les Actes de saint Saturnin, que nous donnons en entier, devront servir à l'histoire de chacun de ceux qui s'y trouvent nommés.

« Ici commencent les Actes des saints martyrs Saturnin, prêtre, Félix, Datif, Ampélius, et autres qui sont nommés plus bas, lesquels répandirent leur sang en divers temps et en différents lieux, pour avoir confessé la divinité de Jésus-Christ et pour n'avoir pas voulu livrer aux infidèles les saintes Ecritures, Anulin étant alors proconsul d'Afrique.

« Sous l'empire de Dioclétien et de Maximien, le démon fit la guerre aux chrétiens

d'une manière toute nouvelle. Il mit dans l'esprit de ceux qui gouvernaient la pensée de détruire entièrement le culte du vrai Dieu: et les moyens qu'il suggéra, et qu'il croyait infaillibles, furent de faire saisir et brûler tous les livres de l'un et l'autre Testament, de démolir les églises et de défendre les assemblées des fidèles. L'armée du Seigneur eut horreur de ces desseins sacriléges, et résolut de n'obéir jamais à des ordonnances si injustes et si pleines d'impiété. On arme donc parmi les chrétiens; on se prépare à combattre, non contre les hommes, mais contre les démons; et quoiqu'il y en eût quelques-uns qui furent assez malheureux ou assez lâches pour remettre les livres saints entre des mains profanes, il y en eut incomparablement davantage qui, pour les sauver de la fureur des idolâtres, s'y exposèrent eux-mêmes, et conservèrent ce dépôt sacré aux dépens de leur vie. Il y en eut un très-grand nombre qui, animés de ce feu divin qui fait aimer tout ce qui appartient à Dieu, foulèrent aux pieds le diable et ses ministres, et, chargés de palmes teintes de leur sang, signèrent de ce même sang la condamnation des traditeurs et de leurs complices, et souscrivirent à la sentence qui les chassait de l'Eglise, laquelle ne peut renfermer dans un même sein des martyrs et des traitres.

« On voyait donc arriver de tous côtés des troupes de confesseurs qui se rendaient au camp des fidèles, pour avoir part au péril et à la victoire. On s'y fortifiait contre l'ennemi, et on s'y préparait à le bien recevoir. Abitine, ville d'Afrique, de la province Proconsulaire, devint un des principaux théâtres de cette guerre, et la maison d'Octavius Félix fut un des quartiers d'assemblée. Au premier son de la trompette, tous les martyrs y accoururent : un dimanche, comme on y célébrait les divins mystères, les magistrats en ayant eu avis, y vinrent avec main-forte, et y ayant trouvé quarante-neuf chrétiens, ils les arrêtèrent et les remirent entre les mains d'un officier de la garnison. Voici les noms de ces quarante-neuf saints :

« Le prêtre Saturnin avec ses quatre enfants, savoir : le jeune Saturnin et Félix, tous deux lecteurs; Marie, religieuse, et Hilarion, qui n'était encore que dans l'enfance; le sénateur Datif, Félix, un autre Félix, Eméritus, Ampelius, Rogatien, Quintus, Maximien, Thelica, un autre Rogatien, Rogat, Janvier, Cassien, Victorien, Vincent, Cécilien, Restituta, Eve, Prima, un troisième Rogatien, Givalius, un autre Rogat, Pomponie, Seconde, Janvière, Saturnine, Martin, Dante, un troisième Félix, Marguerite, Majeur, Honorata, Regiola, Victorin, Peluse, Fauste, Dacien, Matrone, Cécile, Victoire, Herectine, une autre Seconde, une autre Matrone, une autre Janvière.

« Datif, l'ornement du sénat d'Abitine, et que son heureuse naissance destinait à être un jour un des principaux sénateurs du ciel, marchait à la tête de ce sacré bataillon; Saturnin, prêtre du Seigneur, était à côté de lui. Il était environné d'une illustre famille, dont une partie devait être associée à la gloire de son martyre, et l'autre réservée pour perpétuer dans l'Eglise son nom et sa mémoire. Tous les autres suivaient en silence. Cette troupe choisie, et que le Seigneur regardait comme l'élite des siennes, était couverte d'armes célestes, du bouclier de la foi, de la cuirasse de la justice, du casque du salut, et chacun avait à la main l'épée à deux tranchants, la parole de Dieu. Avec de si bonnes armes, si luisantes et si fortes, ils étaient comme sûrs de la victoire. On les conduisit d'abord à l'audience du magistrat, ils y confessèrent Jésus-Christ, et méritèrent par cette sainte hardiesse que leurs juges mêmes fissent leur éloge. Il est vrai qu'ils y trouvèrent les esprits en quelque sorte disposés en leur faveur par un événement qui tient du miracle, et par qui le ciel semblait avoir voulu marquer qu'il se déclarait hautement pour les livres divins. Car Fundanus, ancien évêque de cette ville, les ayant livrés au magistrat pour les brûler, comme il était prêt de les mettre au feu, il survint, l'air étant fort serein, une grosse pluie qui l'éteignit, et qui fut suivie d'une grêle si horrible qu'elle ravagea toute la campagne voisine, laissant partout des marques de la colère de Dieu contre ces incendiaires sacriléges.

« Cependant les juges d'Abitine ne laissèrent pas de faire mettre aux fers nos quarante-neuf confesseurs et de les envoyer à Carthage. Ils partirent pleins de joie et de consolation de se voir enchaînés pour Jésus-Christ; ils lui en rendaient grâces par des hymnes et des cantiques qu'ils ne cessaient de chanter durant tout le chemin. Ils furent en arrivant introduits à l'audience du proconsul Anulin, où ils eurent de nouveaux combats à soutenir contre le démon; mais la grâce du Seigneur combattant pour eux, il ne put remporter sur eux aucun avantage. Voyant donc qu'ils étaient invincibles tous ensemble, il les attaqua séparément. Je rapporterai tous ces combats particuliers, et je n'emploierai le plus souvent dans mon récit que les propres paroles de ces saints, afin que dans la description que je ferai des tourments que le démon inventa contre eux, on puisse connaître jusqu'où peut aller sa rage contre les hommes, et qu'en même temps on adore la puissance et la bonté de notre Seigneur Jésus-Christ, qui les soutient, les fortifie, et les rend victorieux et des tourments et de l'ennemi même.

« Après donc qu'ils eurent été présentés au proconsul par l'officier de la garnison d'Abitine, et qu'on lui eut fait entendre que c'étaient des chrétiens accusés d'avoir célébré le dimanche et la collecte (1), contre les défenses expresses des empereurs et des Césars, Le proconsul interrogea d'abord Datif; il lui demanda de quelle condition il était, et

(1) Par le dimanche, ils entendoient la celebration des saints mysteres; et par la collecte, toutes sortes d'assemblees.

s'il avait assisté à la collecte des chrétiens; et comme il eut répondu qu'il était chrétien, et qu'il s'était trouvé à la collecte, le proconsul lui dit d'indiquer celui qui y présidait, et chez qui elle s'était faite; et sans attendre sa réponse, il le fit étendre sur le chevalet, et déchirer avec des ongles de fer. Mais comme les bourreaux commençaient à exécuter cet ordre avec cette promptitude et cette allégresse que leur naturel féroce leur inspire, et qu'ils avaient déjà enfoncé leurs ongles de fer dans les côtés du martyr, l'intrépide Thélica perce la foule, s'avance, et se présentant aux bourreaux, il s'écrie : Nous sommes tous chrétiens, et nous avons tous assisté à la collecte. Cette action hardie et imprévue mit le trouble dans l'âme du proconsul; il entra en fureur, et faisant diversion, il abandonna Datif pour Thélica. On le battit, on l'étendit sur le chevalet, on lui déchira les côtés; le martyr ne disait autre chose que ces paroles : C'est pour vous, Seigneur, c'est pour vous, ô Jésus, Fils du Dieu vivant; venez au secours de vos serviteurs.

« Je veux, lui dit le proconsul, que tu me nommes tout présentement celui chez qui la collecte s'est tenue. Il répondit d'une voix forte et distincte, quoique dans le moment les bourreaux ne l'épargnassent pas : Saturnin, mais nous y étions tous. Le proconsul lui dit : Montre-le moi. Le voilà, lui dit-il, en montrant Saturnin. Qu'on ne pense pas, au reste, que Thélica en usât ainsi pour livrer Saturnin à la cruauté du proconsul; il savait bien que ce saint prêtre brûlait d'impatience d'entrer au combat; mais il agissait encore par un autre motif. Il voulait par là faire connaître au gouverneur que cette collecte avait eu tout ce qui la pouvait rendre complète et solennelle, et qu'on y avait célébré les sacrés mystères, puisque le prêtre y était présent. Des ruisseaux de sang coulaient cependant de ses côtés jusque sur la terre. Alors, se ressouvenant du précepte de l'Evangile, il éleva sa voix, et demanda grâce au ciel pour ceux qui le tourmentaient. Puis s'adressant à eux et au proconsul même : Malheureux que vous êtes, leur dit-il, hélas! que faites-vous? Vous vous en prenez à Dieu. Dieu très-haut, arrêtez leur cruauté, et je sais, Seigneur, que vous n'y consentez pas. Puis, un moment après, il reprenait : Vous offensez Dieu, misérables; c'est contre lui que se tourne votre fureur; vous faites périr des innocents. Sommes-nous des homicides, nous accuse-t-on d'avoir fait injustice à quelqu'un? Seigneur, ayez pitié d'eux. Je vous rends grâces, Seigneur, fortifiez-moi, accordez-moi la patience dans les douleurs que j'endure. Délivrez vos serviteurs, Seigneur, affranchissez-les de la servitude du siècle. Je vous rends grâces, Seigneur, mon Dieu, je ne saurais vous rendre assez d'actions de grâces. Et comme dans ce moment les bourreaux redoublaient leurs efforts, et que son sang continuait à couler avec abondance, le proconsul lui dit : Tu commences à ressentir ce qu'il te faut endurer. Thélica ajouta aussitôt : Oui, mais c'est pour la gloire. Je rends grâces au Dieu des royaumes; j'entrevois déjà le royaume du ciel; ce royaume éternel, ce royaume qui ne sera jamais détruit; je le vois, j'y touche déjà. Seigneur Jésus, nous sommes vos serviteurs. Vous êtes toute notre espérance, vous êtes l'espérance des chrétiens : Dieu très-haut, Dieu très-saint, Dieu tout-puissant. Le proconsul l'interrompt : Tu devais aussi obéir aux ordres des empereurs et des Césars. Thélica répondit d'un ton de voix ferme et assuré, quoique son corps épuisé de sang eût perdu une partie de ses forces : Je n'obéis qu'aux ordres de mon Dieu, je ne connais point d'autres lois que la sienne; cette loi adorable pour laquelle il me serait doux de mourir. Loi de mon Dieu, je te sacrifie volontiers ma vie. Ces paroles étaient autant de traits enflammés qui portaient le feu et la douleur dans l'âme d'Anulin. C'en est assez, dit-il, qu'on le remène en prison.

« Cependant Datif rentre dans le champ de bataille. Il était toujours demeuré étendu sur le chevalet durant le combat de Thélica, et de là comme d'un théâtre élevé, il avait souvent applaudi à la généreuse résistance de ce vaillant athlète; et toutes les fois même que Thélica disait qu'il était chrétien, Datif répétait : Je suis chrétien. Cela impatienta Fortunatien, qui était encore alors étrangement prévenu contre la religion chrétienne, quoique d'ailleurs ce fût un homme d'une grande probité, et digne du rang qu'il tenait dans le sénat de Carthage. Ce qui l'aigrissait contre Datif, c'est qu'il croyait que ce sénateur d'Abitine avait inspiré à sa sœur d'embrasser le christianisme. C'était l'illustre Victoire, que l'on voyait là parmi les quarante-neuf martyrs. Fortunatien donc s'adressant au proconsul : Seigneur, lui dit-il, voilà un sénateur qui, durant l'absence de mon père, s'étant, je ne sais comment, insinué chez nous, a séduit par ses beaux discours ma sœur Victoire; et, lui ayant persuadé de se faire chrétienne, l'a emmenée à Abitine avec Seconde et Restituta. Victoire ne put souffrir qu'un homme d'honneur, et son compagnon de martyre, fût pour l'amour d'elle exposé à la calomnie; et, sans considérer que son propre frère était le calomniateur, elle prit la parole; elle dit au proconsul avec cette liberté chrétienne : Non, seigneur, il n'est pas vrai que je sois sortie de Carthage à la persuasion de qui que ce soit, et il l'est encore moins que ce soit lui qui m'ait emmenée à Abitine; j'y suis allée de mon bon gré; je n'en veux point d'autre témoignage que celui des habitants mêmes de l'une et de l'autre ville. Et si j'ai assisté à la collecte, si j'ai célébré avec les frères le saint jour du dimanche, c'est que je suis chrétienne. Fortunatien continuait à accuser Datif; Datif, du haut du chevalet, se justifiait; mais le proconsul, sans le vouloir écouter, le fait reprendre par les bourreaux. Ces hommes, nourris de sang humain, volent au premier commandement qu'ils en

reçoivent, leurs mains cruelles s'acharnent sur les côtés du martyr; ils les lui entament, la peau en est enlevée, les entrailles commencent à paraître, et les secrets ressorts que la nature a couverts de la poitrine vont bientôt être exposés aux yeux des spectateurs. Le courage du martyr ne s'affaiblissait point. On le déchire, on le perce, on le découpe, et il demeure inébranlable. Toutefois, craignant de faire ou de dire quelque chose qui fût indigne de la dignité de sénateur et de chrétien, il répétait souvent ces paroles : Seigneur Jésus, que je ne sois point confondu! Il obtint sur-le-champ l'effet de cette courte prière.

« Car le proconsul se sentit troublé de je ne sais quelle terreur, et dans ce mouvement il cria aux bourreaux : Arrêtez, cela suffit. Cependant Pompéian, un infâme délateur, produisit contre le saint une nouvelle accusation, aussi peu fondée que la première. Le saint ne témoigna que du mépris pour cet homme, et repoussa seulement sa calomnie par ces paroles : Mauvais démon, que fais-tu ici? viens-tu encore employer tes détestables artifices contre les serviteurs de Dieu? Sache que je ne crains ni ta malice ni l'injuste puissance qui te protége. Un sénateur, un chrétien triomphera toujours de l'une et de l'autre. Mais comme il lui était avantageux de souffrir pour Jésus-Christ, et que dans un second interrogatoire il persistait toujours à dire qu'il avait assisté à la collecte, le proconsul reprit sa première fureur, et les bourreaux leur première férocité. On lui enfonce tout de nouveau les ongles de fer dans les côtés, et le saint, recourant aussi à son unique et puissant protecteur, redisait les mêmes paroles : Seigneur, que je ne sois jamais confondu! Qu'ai-je fait? Saturnin est notre prêtre.

« Mais tandis que les bourreaux forment sur sa chair de sanglants sillons, le prêtre Saturnin se présente pour combattre. Il avait quelque honte de n'avoir encore rien fait pour signaler son zèle, lorsqu'il venait à penser que ses compagnons avaient déjà donné de si éclatantes marques de leur amour pour Jésus-Christ, et de la noble et sainte ambition qu'ils avaient de conquérir le royaume du ciel. Il sentit donc une extrême joie, lorsque le proconsul lui dit : Vous avez eu la hardiesse d'assembler ceux-ci dans votre logis, contre les défenses formelles des empereurs et des Césars. Oui, je l'ai fait, répondit-il, il est vrai, mais l'esprit de Dieu me l'avait ordonné; et sous cette puissante protection nous avons célébré le saint jour du dimanche. Le proconsul lui dit : Et que ne différiez-vous? Saturnin répondit : Il ne nous est pas permis de différer cette solennité. Le proconsul, irrité de la fermeté de cette réponse, commanda qu'on le mît avec Datif. Cependant celui-ci regardait son corps déchiré, et les lambeaux de sa chair pendants de tous côtés; mais il contemplait ces ruines et ces débris de son corps avec toute l'indifférence d'un homme que cela ne touche pas. Son esprit, appliqué uniquement à Dieu, détournait le sentiment de la douleur. Cependant on l'entendait de temps en temps faire cette prière : Venez, Seigneur, à mon secours; conservez-mon âme pour vous; que je ne sois jamais confondu! mon Dieu, donnez-moi la force de souffrir avec patience, avec joie. Et comme le proconsul lui disait : Etant ce que vous êtes, ne deviez-vous pas donner aux autres l'exemple d'une parfaite soumission aux ordres des empereurs et des Césars, au lieu de leur inspirer, comme vous avez fait, cet esprit de révolte et de désobéissance? Comme, dis-je, le proconsul lui faisait ce reproche, il s'écriait d'un ton de voix encore plus éclatant : Je suis chrétien, je suis chrétien. Cette parole, prononcée avec cette sainte audace qui est propre aux saints, fut comme un coup de foudre qui acheva d'attérer le démon, et le proconsul, son fidèle ministre. Ce dernier fut contraint de se rendre, et il cria à ses bourreaux : C'en est assez pour à présent, qu'on l'ôte de là; mais qu'une étroite prison me réponde de lui. Ainsi il le reserva à de nouveaux tourments, mais qui devaient être dignes d'un tel martyr.

« Cependant le prêtre Saturnin était étendu sur le chevalet. Le sang de Datif, mêlé avec celui de Thélica, dont cette machine fumait encore, l'avertissait de persévérer comme eux dans la foi, pour laquelle l'un et l'autre venaient de verser le leur. Le proconsul lui demanda s'il n'était pas celui chez qui s'était tenue la dernière assemblée des chrétiens. Celui que vous cherchez, s'écria Eméritus (1) en fendant la presse et se jetant entre le proconsul et Saturnin, le voici; c'est moi-même : oui, c'est mon logis qui a servi à célébrer la collecte. Le proconsul, qui avait été déjà vaincu tant de fois, frémit à la vue d'Eméritus. Il ne fit donc pas semblant de le voir ni d'avoir entendu ce qu'il avait dit; mais cachant son trouble secret sous un extérieur tranquille, il continua d'interroger Saturnin. D'où vient, lui dit-il, que vous avez fait cette assemblée au préjudice de l'édit des empereurs? C'est, répondit Saturnin, que la solennité du dimanche ne se remet point; le commandement du Seigneur y est formel : la loi de Dieu l'ordonne. Nulle loi, répliqua le proconsul, ne peut autoriser une désobéissance aussi criminelle que la vôtre. Faites votre devoir, dit-il en se tournant vers les bourreaux. Ces hommes, animés au carnage par la vue du sang que la rage des tyrans leur faisait répandre tous les jours, n'attendirent pas un second ordre; ils se jetèrent avec toute la vivacité des oiseaux de proie sur le corps du saint vieillard; ce corps ne se soutient bientôt plus, les membres tiennent à peine les uns aux autres, les nerfs qui les joignaient sont rompus; les os découverts montrent à nu leur superficie blanche marquée de rouge. Cette vue fait horreur. Le martyr même en est étonné. Il s'adresse à Jésus-Christ. Exaucez-moi, ô Jésus, lui dit-il; Seigneur, je vous rends grâces; commandez

(1) Il était lecteur.

qu'on me coupe la tête : Jésus, ayez pitié de moi; Fils de Dieu, accourez à mon secours. Le proconsul, le voyant en cet état, lui dit : Pourquoi aussi n'avez-vous pas obéi? Le prêtre répondit : La loi le défendait; la loi ordonnait le contraire. O réponse admirable! ô prêtre qu'on ne peut assez louer! Saint docteur de la plus sainte des lois! Il annonce, il publie, il prêche la loi au milieu des tourments. A ce mot de loi, Anulin pâlit, se déconcerte, tremble, et arrête tout court les bourreaux. Il envoie le prêtre en prison, résolu d'en faire un exemple dans la suite.

« Eméritus est mis en sa place. Ton logis, lui dit le proconsul, a donc servi à ces impies pour y célébrer leur collecte? Oui, répondit Eméritus, nous y avons fait la solennité du saint dimanche. Le proconsul lui dit : Pourquoi leur en permettais-tu l'entrée, puisque tu savais bien que cela était contre l'intention des empereurs? Eméritus répliqua : Moi, leur défendre l'entrée de mon logis? ils sont mes frères, pouvais-je ne les pas recevoir? Le proconsul poursuivit : Mais tu le devais. Cela ne se pouvait pas, répondit Eméritus; le dimanche est parmi nous d'une obligation indispensable. Il fut aussitôt étendu sur le chevalet, et des bourreaux tout frais se présentèrent pour le tourmenter. Dans le plus fort de ses douleurs, il s'écriait : O Jésus! venez à mon secours : malheureux, vous vous rendez coupables d'un grand péché. Le proconsul, l'interrompant, lui dit : Il ne fallait pas les recevoir chez toi. Il répondit : Je n'aurais pas reçu mes frères chez moi? Mais, dit le proconsul, la volonté des empereurs devait prévaloir à toutes ces considérations. Ah! que dites-vous, repartit le martyr, c'est celle de Dieu qui doit prévaloir. Jésus, écoutez ma prière, je vous loue, Seigneur; Seigneur Jésus, donnez-moi la patience. Le proconsul, l'interrompant encore, lui dit : N'as-tu pas chez toi de ces livres que vous autres chrétiens appelez les *Ecritures?* Eméritus répondit : Oui, j'en ai, mais je les conserve dans mon cœur. Réponds-moi juste, reprit le proconsul : ces Ecritures sont-elles chez toi, ou n'y sont-elles pas? Je vous ai déjà dit, répliqua le saint, que je les ai dans mon cœur. Je vous loue, ô Jésus, écoutez ma prière, exaucez-moi, délivrez-moi; je souffre en votre nom, je souffre bien moins que je ne voudrais souffrir, je souffre avec joie; Seigneur, que je ne sois pas confondu! O martyr incomparable, vous vous souveniez de ce que l'Apôtre disait de lui-même, lorsqu'il assurait qu'il avait la loi du Seigneur gravée non sur des tables de pierre, mais sur celles de son cœur; non avec une plume trempée dans l'encre, mais avec le doigt du Saint-Esprit, en caractères de feu! O fidèle gardien de la loi divine, l'horreur que vous aviez des traditeurs et la crainte de tomber dans un pareil sacrilége, vous faisaient conserver avec soin cette loi au fond de votre cœur! Le proconsul, ne pouvant tirer de lui autre chose, dit : Eh bien! qu'on le détache et qu'on écrive ses réponses avec celles des autres. Chacun aura son tour, et on aura soin que tous reçoivent le prix qui est dû à leur désobéissance et à leur impiété.

« La fureur, rassassiée de sang, commençait à se ralentir, lorsque Félix entra dans le champ de bataille et la retira de cette espèce de langueur. Le tyran paraissait abattu, sa voix basse et enrouée marquait son abattement, et son âme, remplie de l'idée affreuse de tant de tourments, avait communiqué au corps sa lassitude et son dégoût. Il parla donc aux confesseurs d'une manière un peu plus radoucie qu'à l'ordinaire. J'espère, leur dit-il, que vous prendrez enfin le bon parti, c'est de conserver votre vie en obéissant de bonne grâce aux ordres des empereurs. Mais il fut interrompu par un cri qui s'éleva du milieu de ces généreux hommes, qui s'écrièrent tous à la fois : Nous sommes chrétiens! nous sommes chrétiens! nous garderons les commandements de notre Dieu au péril de notre vie, et nous défendrons sa loi jusqu'à la dernière goutte de notre sang! Ces paroles, prononcées avec chaleur et d'une même voix, réveillèrent la fureur dans l'âme du tyran, car, s'adressant particulièrement à Félix, il lui dit d'un ton bien différent de celui dont il venait de parler : Je ne te demande pas si tu es chrétien, mais si tu as assisté à la collecte et célébré le dimanche, et si tu as chez toi des livres de ta religion? Oh! la plaisante demande! ô l'impertinent enquêteur! Il m'importe peu, dit ce juge, de savoir si tu es chrétien, dis-moi seulement si tu as été à la collecte, et si tu as célébré le dimanche? Comme si un chrétien pouvait ne pas célébrer le dimanche, ou que le dimanche se pût célébrer sans le chrétien. Apprends, ô Satan, que le chrétien fait le dimanche, comme le dimanche fait le chrétien, et que l'un ne peut subsister sans l'autre : lorsque tu entendras prononcer ce mot chrétien, pense à l'assemblée des fidèles, songe à la collecte; et quand tu entendras celui de collecte, conçois un chrétien. C'est ce que le saint martyr te va faire comprendre par sa réponse. Oui, répondit-il, nous l'avons célébré, ce saint jour du dimanche, le plus solennellement que nous avons pu, et nous n'en avons laissé passer aucun sans nous assembler pour ouïr la lecture de l'Ecriture sainte. Anulin ne se souvint plus de sa lassitude, cette réponse la lui fit oublier; il fit battre d'un bâton noueux si longtemps et si cruellement ce saint lecteur, qu'il l'envoya au ciel dans le moment même. Un autre Félix suivit immédiatement ce premier. Ayant comme lui confessé, il fut comme lui roué de coups de bâton, il expira comme lui au milieu de cet horrible supplice, et il entra presque au même instant que lui en possession de la même gloire.

« Ampélius, garde des livres saints, et fidèle conservateur de la loi du Seigneur, parut sur les rangs; le proconsul lui demanda s'il avait été à la collecte, il répondit sans hésiter : Oui, j'ai été avec mes frères à la collecte, j'ai célébré le dimanche, et j'ai les li-

vres sacrés que vous demandez, mais c'est dans le cœur que je les ai. Jésus-Christ, mon Seigneur, je vous loue, je vous bénis, exaucez-moi, ô Jésus ! Cette réponse lui coûta plusieurs coups sur la tête, que le gouverneur lui fit donner par un soldat armé d'un gantelet de fer, et il fut ensuite conduit en prison, où il entra comme dans une tente royale. Rogatien vint après, il confessa le nom de Jésus-Christ, et, sans qu'on lui fît autre chose, on le mit en prison avec les autres. Quintus confessa pareillement, et ayant reçu plusieurs coups de bâton, il suivit ses compagnons dans la prison. Après Quintus, Maximien se présenta ; il confessa, il combattit, il triompha comme ceux qui l'avaient précédé. Le jeune Félix n'attendit pas qu'on l'interrogeât, il prévint le juge et dit tout haut : Le saint dimanche est l'espérance, le salut et le bonheur des chrétiens. Cet aveu lui valut comme aux autres force coups de bâton. Pendant qu'on les lui donnait, il ne cessait de dire : J'ai fait la collecte avec mes frères, parce que je suis chrétien. J'ai célébré le saint dimanche, je suis chrétien ; j'ai assisté à la collecte le plus dévotement qu'il m'a été possible, je veux bien qu'on le sache. Cette généreuse confession lui mérita d'être enchaîné avec les autres chrétiens.

« Le jeune Saturnin, digne du nom et de la qualité de fils du vieux Saturnin, ce saint prêtre et ce fidèle martyr de Jésus-Christ, se pressa de remplir la place de Félix ; il brûlait du désir d'égaler par quelque acte héroïque la vertu de son père. Le proconsul lui demanda, comme aux autres, s'il avait assisté à la collecte. Saturnin ne répondit autre chose, sinon : Je suis chrétien. Il n'est pas question de cela, dit le gouverneur, mais si vous avez célébré le dimanche. Oui, repartit Saturnin, je l'ai célébré pour honorer Jésus-Christ, qui est le Sauveur des hommes. A ce mot de Sauveur, Anulin entre en fureur et fait préparer pour le fils le même chevalet qui avait servi à tourmenter le père. Lorsque Saturnin y fut étendu, le gouverneur lui dit : Regarde où tu es et songe à me répondre juste. As-tu quelques-uns de ces livres que vous appelez, vous autres chrétiens, l'*Ecriture?* Saturnin répondit : Je suis chrétien. Le gouverneur insista : Je te demande si tu as été à la collecte, si tu as de ces livres ? Saturnin répondit encore : Je suis chrétien ; après le nom sacré de Jésus-Christ, le plus saint est celui de chrétien. Puisque tu ne veux pas faire d'autre réponse, dit le gouverneur, il faut voir si les tourments ne te feront point parler d'une manière plus raisonnable. Dis donc si tu as de ces Ecritures ? Et en même temps il fit signe aux bourreaux de faire leur devoir. Ces hommes, déjà las d'avoir tourmenté le père, ne laissent pas de reprendre leurs instruments tout rouges encore de son sang, qu'ils ont bientôt mêlé avec celui du fils. Mais ce mélange ne sert qu'à rendre le fils plus fort et plus courageux. Ce sang chéri d'un père si respectable est comme une liqueur salutaire, comme un baume précieux qui charme les plaies du fils et en ôte tout sentiment de douleur. En sorte qu'il s'écrie d'une voix ferme et haute : Tyran, j'ai les Ecritures que tu demandes, mais c'est dans le cœur ; viens, et arrache-les de là si tu peux. Seigneur Jésus, donnez-moi la grâce de souffrir patiemment ; toute mon espérance est en vous. Anulin lui dit : Pourquoi as-tu agi contre les ordres des empereurs ? Saturnin répondit : Parce que je suis chrétien. Arrêtez, dit le proconsul aux bourreaux, qu'il aille dans la prison attendre sa destinée.

« Cependant le jour se précipitait insensiblement avec le soleil et les heures dans le sein de la nuit, et la cruauté des bourreaux languissait faute d'avoir de nouveaux tourments à mettre en œuvre qui la réveillassent. L'armée du Seigneur, au contraire, à qui Jésus-Christ fournissait sans cesse des armes célestes, animée par la présence invisible de son chef, n'en était que plus disposée à combattre et à vaincre. C'est pourquoi le proconsul, déjà vaincu lui-même tant de fois, abandonné de la lumière du jour et surpris par la nuit, ne pouvant plus d'ailleurs faire aucun fond sur la vigueur de ses ministres, qui n'était pas moins émoussée que leurs instruments, n'osant plus se hasarder dans des combats singuliers qui lui avaient si mal réussi, le proconsul, dis-je, ayant tant de motifs de souhaiter du moins une trêve, aima mieux entrer en une espèce de négociation avec cette troupe invincible (1), que d'exposer encore sa réputation et son honneur, et il parla à tous les confesseurs qui restaient en ces termes : Vous avez été témoins, leur dit-il, des tourments que nous avons fait souffrir à ceux qui ont eu la témérité de nous résister, et vous pouvez jeter les yeux sur les nouveaux supplices que nous leur préparons en cas qu'ils persistent toujours dans leur impiété et leur désobéissance. C'est à vous autres de voir si vous voulez courir la même fortune, ou si vous n'aimez mieux avoir recours à notre clémence, pourvu toutefois que..... Plus de quarante voix, qui n'en faisaient qu'une, interrompirent le proconsul en cet endroit de sa harangue. Ces saints, pleins de joie et des pensées de l'éternité, et plus animés encore par l'impulsion du Saint-Esprit que par les paroles du proconsul, s'écrièrent : Nous sommes chrétiens ! Ce fut pour Anulin un coup de tonnerre qui l'étourdit, l'abattit et lui ôta la parole. Il ne put dire autre chose ; mais plein de confusion et de rage, il les envoya tous en prison, les destinant tous dès ce moment à la mort.

« Le sexe dévot ne se signala pas moins en cette rencontre que le sexe né pour la guerre, et l'illustre chœur des vierges ne le voulut point céder en courage à la vaillante troupe des confesseurs. Victoire combattit, et la gloire qu'elle remporta fut la gloire de toutes les femmes. Victoire, la fleur des vierges, d'un sang noble, d'une piété exemplaire, d'une pureté de mœurs incomparable ; Vic-

(1) Ils étaient encore plus de quarante.

toire, de qui le front, toujours couvert d'une honnête pudeur, semblait être le trône de la chasteté, et dont l'excellente beauté du corps n'était qu'un léger épanchement et qu'un échantillon de celle de l'âme. Dès sa plus tendre jeunesse, une chaste sévérité paraissait déjà dans ses actions, et était en quelque sorte le présage du martyre qu'elle devait endurer un jour. Enfin, lorsqu'elle fut parvenue à cet âge que la nature a marqué pour le mariage, comme ses parents la voulaient contraindre à s'y engager, et que l'époux qu'ils lui avaient choisi la pressait de donner son consentement à leur union, elle aima mieux se jeter entre les bras de la mort qu'entre ceux d'un jeune amant, car elle se précipita d'une fenêtre en bas; mais les vents, par l'ordre de leur créateur, la reçurent sur leurs ailes et la posèrent doucement à terre. Ainsi celle qui devait mourir pour Jésus-Christ, le roi et l'époux des vierges, en fit comme un essai en s'exposant à une mort presque certaine pour conserver sa virginité. Elle se préparait dès lors à cueillir un jour de nouveaux lauriers arrosés de son sang. Cependant, se trouvant sans blessure, et se voyant délivrée de la fumée incommode du flambeau nuptial, et de l'empressement importun de ses parents et d'un mari, elle courut à l'église, l'asile de la pureté, le refuge des vierges, le port où la pudeur est en sûreté; et là, par un vœu de chasteté perpétuelle, elle consacra à Dieu la plus belle tête du monde (1). Se hâtant donc maintenant d'arriver à la mort qu'elle souhaitait avec passion, elle portait d'une main la palme de la virginité, et tendait l'autre pour recevoir celle du martyre. Car le proconsul lui ayant demandé quelle était sa religion : Je suis chrétienne, répondit-elle. Le sénateur Fortunatien, son frère, se présenta, et s'offrit de faire preuve que sa sœur avait l'esprit aliéné; mais elle fit paraître tant de sagesse dans ses réponses, qu'il n'en fallut pas davantage pour détruire cette vaine et injurieuse accusation. C'est ce qui obligea le proconsul à lui demander si elle voulait retourner avec son frère. Non, dit-elle, parce que je suis chrétienne, et que ceux-là seuls sont mes frères, qui gardent les commandements de Dieu. Enfin le proconsul, se dépouillant pour quelque temps de sa qualité de juge, voulut bien descendre jusqu'à celle de suppliant; il emploie donc les prières auprès de Victoire; mais cette généreuse fille lui répondit avec une fermeté qui lui fit bientôt reprendre sa férocité naturelle : Vous vous abaissez en vain, lui dit-elle, pour obtenir de moi une chose que je n'ai point résolu de vous accorder. Je vous l'ai déjà dit, je suis chrétienne, j'ai assisté à la collecte et j'ai célébré le saint dimanche. Alors Anulin, se revêtant de sa cruauté, qui lui séyait mieux que cette humanité feinte et forcée, envoya en prison la sainte martyre de Jésus-Christ, pour y attendre avec les autres le jugement de mort qu'il prononça peu de jours après contre tous.

« Il ne restait plus que le petit Hilarion, qui, dans un âge très-tendre, faisait paraître une piété qui n'avait rien de l'enfance. Il était le dernier des fils du prêtre Saturnin. Il avait vu son père et ses frères sortir victorieux du combat, et il aspirait à la même gloire. Il témoigna donc bien moins de crainte que de mépris pour les menaces du tyran. Et lorsqu'il lui demanda s'il n'avait pas suivi à la collecte son père et ses frères, on entendit une voix enfantine publier l'unité d'un Dieu et la vérité de sa religion. Je suis chrétien, dit-il; j'ai été, il est vrai, à la collecte, mais ç'a été de mon gré, et sans y être forcé. Vous eussiez cru ouïr la voix du père sortir de la bouche du fils, et celles des deux frères aînés emprunter l'organe de leur cadet, et se réunir toutes quatre en une seule pour confesser la divinité de Jésus-Christ; mais le proconsul, ne comprenant pas que c'est Dieu lui-même qui combat dans les martyrs, et qui élevait l'âme d'un enfant au-dessus des faiblesses de son âge, le menaça de ces petits supplices dont on a coutume de châtier les enfants. Mais celui-ci ne fit qu'en rire. Je vous ferai couper le nez et les oreilles, lui dit le proconsul, et je vous renverrai en cet état. Le petit martyr répondit à cela froidement : Vous le pouvez, mais je suis chrétien. Le proconsul, dissimulant son dépit, l'envoya en prison. En y entrant, Hilarion dit d'un air gai : Seigneur, je vous rends grâces. »

SATURNIN (saint), fils de saint Saturnin prêtre, fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort en Afrique sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution que Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* l'article précédent.) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

SATURNIN (saint), versa son sang pour la foi à Adrumète en Afrique, durant la persécution des Vandales contre la religion catholique. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Vérule, Secondin, Sirice, Félix, Servule, Fortunat et seize autres dont les noms sont ignorés. L'Eglise fait leur fête le 21 février.

SATURNIN (*Vigellius Saturninus*), proconsul d'Afrique sous Sévère en l'an 200, est cité dans la lettre de Tertullien à Scapula, comme ayant le premier tiré le glaive contre les chrétiens en Afrique. On voit, dans les Actes des martyrs Scillitains, la façon dont il les interrogea; on y trouve aussi la sentence qu'il prononça contre eux. Peu de temps après, ce proconsul persécuteur fut frappé par Dieu d'une cécité qui le tint jusqu'à la fin de sa vie. Ainsi, le plus souvent, la vengeance du ciel s'accomplit avant même que la mort ait amené les coupables devant le grand tribunal de l'éternité.

SATURNIN, l'un des trente-sept martyrs

(1) Les vierges de Carthage, d'Italie et des Gaules, en se consacrant à Dieu, ne coupaient pas leurs cheveux ; mais celles d'Egypte et de Syrie se faisaient raser

égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) ÉGYPTIENS.

SATURNIN (saint), martyr, recueillit la glorieuse palme du martyre avec les saints Castule, Maynus et Lucius. L'Eglise fait leur mémoire le 15 février.

SATURNIN (saint), fut martyrisé à Alexandrie avec les saints Thyrse et Victor; nous ignorons à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait collectivement leur fête le 31 janvier.

SATURNIN (saint), était un vieillard habitant Rome, et qui souffrit le martyre sur la voie *Salaria* avec le diacre Sisinne. Après avoir langui longtemps en prison sous le règne de l'empereur Maximien, ils furent, par ordre du préfet de la ville, tourmentés sur le chevalet, tirés avec violence, accablés de coups de bâtons et de fouets garnis de pointes de fer, brûlés en plusieurs parties du corps; enfin, ayant été descendus du chevalet, ils eurent la tête tranchée. L'Eglise fait leur fête le 29 novembre.

SATURNIN (saint), évêque, confessa la foi de Jésus-Christ à Vérone; on ignore à quelle époque. Il est inscrit au Martyrologe romain le 7 avril.

SATURNIN (saint), fut martyrisé en Afrique avec neuf autres saints, dont les noms malheureusement sont ignorés. Nous n'avons pas de détails authentiques sur leur compte. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 22 mars.

SATURNIN (saint), fut martyrisé avec saint Nérée et trois cent cinquante-cinq autres dont les noms sont ignorés. L'Eglise fait collectivement leur fête le 16 octobre.

SATURNIN (saint), reçut la palme immortelle du martyre avec saint Théophile et sainte Révocate. Nous ignorons le lieu, la date et les circonstances de leur combat. L'Eglise fait collectivement la fête de ces saints martyrs le 6 février.

SATURNIN (saint), martyr, reçut la couronne du martyre à Antioche avec les saints Basilée et Auxèle. On n'a aucun détail sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 27 novembre.

SATURNIN (saint), martyr, souffrit pour la foi à Rome avec les saints Néopole, Germain et Célestin. Après avoir beaucoup souffert, ils furent jetés dans une prison, d'où ils passèrent au repos éternel. L'Eglise fait leur mémoire le 2 mai.

SATURNIN (saint), eut le glorieux privilége de donner sa vie pour Jésus-Christ à Porto, avec les saints Martial, Epictète, Mapril, Félix et leurs compagnons, que nous ne connaissons pas. L'Eglise honore leur mémoire le 22 août.

SATURNINE (sainte), fut au nombre des quarante-huit martyrs avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution que Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.)

L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 11 février.

SATURNINE (sainte), vierge, fut martyrisée à Arras à une époque et dans des circonstances que nous ignorons. Elle est inscrite au Martyrologe romain le 4 juin.

SATURNIUS (saint), eut la gloire de donner son sang pour la foi chrétienne durant la longue persécution de Trajan. La ville de Durazzo en Albanie vit dans ses murs le triomphe de saint Saturnius et de ses compagnons saint Pérégrin, saint Lucien, saint Pompée, saint Hésychius, saint Papius et saint Germain. Ces nobles soldats du Christ ne nous ont laissé que leurs noms et la certitude de leur mort héroïque. Ils ont manqué d'historiens pour la terre; nous saurons toute leur gloire à ce jour suprême où les tombeaux s'ouvrant, s'ouvriront aussi les portes éternelles, montrant aux yeux de tous, à côté des splendeurs de Dieu, la vie, les mérites, les combats de tous les saints ignorés par la terre et assis autour de son trône. Saint Saturnius est honoré par l'Eglise le 7 juillet.

SATYRE (saint), confesseur, était frère de saint Ambroise : leur père, nommé Ambroise, était préfet du prétoire. Notre saint fit admirer son éloquence dans le barreau et parut dans l'auditoire de la préfecture avec un éclat et une estime extraordinaires. Il eut le gouvernement d'une province et il se fit tellement aimer des peuples, qu'ils le considéraient plutôt comme leur père que comme leur juge. Il terminait comme un arbitre commun les différends des familles à la satisfaction de tout le monde, et rendait la justice avec une fidélité inébranlable. Il ne recherchait pas les honneurs du siècle qui lui étaient à charge. Quand saint Ambroise fut ordonné évêque, ne voulant pas avoir l'embarras des affaires mondaines, il en chargea Satyre, qui peut-être même avait quitté Rome pour venir demeurer à Milan avec son frère. Satyre excellait en pureté, en innocence, en modestie et en simplicité : en un mot, il semblait avoir toutes les qualités d'un enfant, et néanmoins il était fort agissant et fort versé dans les affaires. Il était chaste de corps et encore plus de cœur et d'esprit. Aussi, il n'avait point d'inclination pour le mariage, néanmoins il n'y renonçait pas aussi, comme s'il eût voulu éviter la vanité en ne faisant pas une profession publique de continence. Il dit en mourant qu'il n'avait pas voulu se marier de peur d'être contraint de se séparer de ses frères. Il avait de grands biens, mais il en usait de telle sorte, qu'ils ne l'empêchaient point d'être véritablement pauvre d'esprit. Saint Ambroise et lui se ressemblaient si fort de visage qu'on les prenait souvent l'un pour l'autre. L'union de leurs esprits était encore plus grande, et ils semblaient ne pouvoir vivre l'un sans l'autre ; mais ils ne s'amusaient pas à se témoigner leur affection par des caresses extérieures. Ils n'avaient point fait de partage de leurs biens et tout était commun entre

eux, hormis le secret de leurs amis. Satyre déchargeait Ambroise de tous les soins domestiques. Si les valets avaient fait quelque faute, c'était lui qui les punissait, mais avec beaucoup de douceur. Ayant résolu avec saint Ambroise de faire quelque présent à celui qui avait soin de leur bien, il en donna tout le mérite à son frère. Saint Ambroise dit, que quand il avait quelque difficulté avec sa sœur pour savoir s'il fallait une chose plutôt qu'une autre, ils s'en rapportaient à Satyre, et il agissait de telle manière qu'il les satisfaisait l'un et l'autre. Saint Ambroise avait un tel respect pour lui, que lorsqu'il parlait dans l'église, il craignait de dire quelque chose qui lui déplût.

Avant que saint Ambroise fût nommé évêque, un nommé Prosper lui avait enlevé quelque bien, et quelques poursuites que le saint et son frère eussent faites contre lui, ils n'avaient pu en avoir raison. L'élévation d'Ambroise à l'épiscopat, qui l'empêchait de penser à ces sortes d'affaires, fit croire à Prosper que rien ne le troublerait plus dans son usurpation. Mais Satyre entreprit de le poursuivre et fit seul ce que les deux ensemble n'avaient pu. Il fallait qu'avant de quitter la terre il rendît encore à son frère cette preuve de son affection, en faisant voir à tout le monde jusqu'où allait son habileté. Il entreprit donc d'aller en Afrique, malgré les instances de saint Ambroise qui, comme s'il eût prévu quelque malheur, craignait beaucoup ce voyage et écrivait souvent à son frère pour le prier d'y envoyer quelqu'un au lieu de lui. Sa crainte ne fut pas vaine ; car Satyre fit naufrage, et son vaisseau ayant échoué parmi les écueils et des bancs de sables, il fut enfin ouvert par la violence des flots. Il n'était point encore baptisé, et s'il ne craignait pas la mort, il craignait de mourir sans avoir reçu les saints mystères. Mais la foi le délivra de ce danger ; car ayant demandé à ceux qu'il savait être baptisés le divin sacrement des fidèles, qu'ils avaient apporté avec eux, pour en tirer le secours que sa foi lui faisait espérer, et non pour pénétrer par curiosité dans ce secret de l'Église, il le fit mettre dans un linge, noua ce linge autour de son cou et en cet état se jeta dans la mer, sans chercher aucune planche du vaisseau, croyant que sa foi suffisait pour le sauver. Il ne fut pas trompé dans son espérance ; il gagna la terre tout le premier et aida ensuite à sauver ses serviteurs. Ce fut peut-être en cette rencontre qu'il fit des vœux à saint Laurent, pour obtenir le temps de revenir de son voyage. Après que lui et les autres furent sauvés, il ne s'amusa point à chercher les restes du naufrage, ni à regretter ce qu'il avait perdu. Il demanda aussitôt où était l'église de Dieu pour lui rendre grâces de sa délivrance. Il dit que la plus grande de nos obligations était de reconnaître les biens que nous avions reçus. Il recherchait encore l'église pour y participer aux mystères éternels dont il venait d'éprouver la vertu et la puissance, c'est-à-dire pour recevoir le baptême, la confirmation et l'eucharistie.

Mais son zèle, quelque ardent qu'il fût, ne fut pas indiscret et téméraire : car, sachant qu'il n'y a point de vraie grâce sans la vraie foi, il fit venir l'évêque du lieu et lui demanda s'il était d'accord avec les évêques catholiques, c'est-à-dire avec l'Église romaine. Cette prévoyance lui fut utile ; car il se trouva que cette église était dans le schisme de Lucifer, et ainsi il y a apparence que ceci arriva en Sardaigne où ce schisme s'était principalement répandu. Satyre craignant beaucoup de se remettre en mer sans avoir reconnu (en recevant le baptême et l'eucharistie) la grâce dont il était redevable, mais néanmoins sachant que notre reconnaissance envers Dieu dépend de notre foi et de notre charité, plus que des sacrements extérieurs, il aima mieux différer son baptême jusqu'à ce qu'il le pût recevoir sans danger. Et en effet, dès qu'il eut trouvé une église catholique, il ne manqua point de recevoir la grâce qu'il souhaitait depuis si longtemps. Il le reçut apparemment en Afrique où il allait ; car il faut que cela soit arrivé en y allant, et non pas en revenant, puisqu'après son naufrage, il traversa plusieurs fois les mers et parcourut de grandes provinces. Il conserva sans tache la grâce de son baptême et vécut toujours depuis dans une entière pureté de corps et d'esprit. Satyre poursuivit Prosper avec tant de vigueur, qu'il l'obligea de payer tout ce qu'il devait, et néanmoins avec tant de modération et de douceur que Prosper ne pouvait lui en savoir mauvais gré ni s'empêcher même de l'en louer. Ainsi, il acheva entièrement cette grande affaire, pour laquelle il semble qu'il ait été aussi en Sicile. Durant qu'il était absent et apparemment au commencement de cette année, saint Ambroise fut extrêmement malade, jusqu'à croire qu'il en mourrait, ce qu'il souhaitait beaucoup. Il avait sa sœur auprès de lui qui lui rendait tous les services dont elle était capable. Mais parmi cette consolation il s'affligeait de ce que Satyre n'y était pas, pour partager cette peine avec elle, et pour lui fermer les yeux après sa mort. L'affaire que Satyre avait en Afrique étant achevée, il eut tant de hâte de s'en revenir pour donner à son frère et à sa sœur la joie de le voir de retour, qu'il ne se donna pas le loisir de chercher un bon vaisseau et se remit en mer sur un vieux navire qui faisait eau de tous côtés. Néanmoins il arriva heureusement en Italie, lorsque l'on craignait la descente des barbares, c'est-à-dire, comme nous croyons, sur la fin de cette année, peu après la mort de Valens. Il y a apparence que pour venir à Milan, il passa par Rome, où Symmaque son parent demeurait. Cet homme illustre s'efforça de retenir notre saint et de l'empêcher d'aller à Milan, parce que, disait-il, tout y était en feu, et qu'il se mettait en danger de tomber entre les mains des barbares. Mais Satyre lui répondit que c'était cela même qui l'o-

bligeait d'y aller, parce qu'il ne voulait pas laisser son frère tout seul dans un temps si périlleux. Il y vint en effet et il semble même qu'il y soit venu en hiver, se souciant aussi peu du froid que des dangers qu'on lui avait fait appréhender.

On peut juger de la joie qu'eut saint Ambroise de revoir Satyre en santé, après de si grands périls. Le voyant revenu d'Afrique sans des incommodités de la mer, échappé du naufrage, il ne croyait pas qu'aucun accident fût capable de le lui ravir ; car il ne comptait pour rien le bien qu'il lui avait fait rendre, et il voulait même l'obliger à accepter pour lui ce qui lui avait coûté tant de travaux et de dangers. Mais la mort de son frère trompa bientôt ses espérances ; elle suivit si promptement son retour, qu'il semblait que Dieu ne lui eût conservé la vie qu'afin qu'il la finît entre les bras de saint Ambroise qui lui ferma les yeux. Satyre le laissa héritier de son bien sans vouloir faire de testament, quoiqu'il l'en pressât, de peur, disait-il, de blesser en quelque chose les inclinations de son frère. C'est pourquoi il se contenta de lui recommander quelques personnes qu'il aimait, et de le prier de donner aux pauvres ce qu'il trouverait juste et raisonnable. C'était dire assez à saint Ambroise : car il trouva qu'il était juste de donner aux pauvres tout ce que son frère laissait de bien, s'en considérant non comme l'héritier, mais comme le simple dispensateur, et donnant encore à son frère toute la gloire d'un désintéressement si extraordinaire. Il ne pouvait s'empêcher de pleurer en le voyant mourir, et Satyre tâchait de le consoler, et lui disait qu'il ne s'affligeait pas de mourir, mais de le laisser si triste et si abattu. Il fut pleuré de tout le monde et particulièrement des pauvres, dont les larmes étaient l'expiation de ses péchés. Cette douleur publique soulagea un peu celle de saint Ambroise. Nonobstant la violence de sa douleur, il eut assez de force pour porter lui-même son corps au tombeau. Il eut néanmoins bien de la peine à modérer sa douleur dans l'éloge funèbre qu'il fit de lui à son enterrement : « Nous avons, dit-il, accordé quelque chose au regret d'avoir perdu un tel frère, de peur qu'en appliquant à une plaie si fraîche des remèdes trop cuisants, ils n'aigrissent le mal plutôt que de l'adoucir. Comme j'adressais souvent la parole à mon frère que j'avais présent à mes yeux, il n'a point été hors de propos de donner cours aux sentiments de la nature. La tendresse de l'amitié croît dans les larmes ; elle trouve du soulagement dans les pleurs ; elle s'enracine plus fortement dans la tristesse : car la piété chrétienne est tendre et sensible. Elle n'affecte rien d'extraordinaire, de sauvage, de dur et d'impitoyable. C'est en supportant sa douleur et non pas en la combattant qu'on fait voir qu'on a de la patience. »

Il y relève beaucoup les vertus de son frère, et l'Église a autorisé les louanges qu'il lui donne, en l'honorant au nombre des saints, le 17 de septembre, auquel on a mis son nom dans le Martyrologe romain sur l'autorité de l'Église de Milan, qui en fait ce jour-là l'office depuis plus de cinq cents ans. Que si c'est le jour de sa mort, et qu'il soit revenu à Milan durant l'hiver, comme nous avons dit, il faut qu'il soit demeuré environ six mois avec son frère ; et cela peut être, puisque ce temps pouvait ne paraître qu'un jour à un amour aussi ardent qu'était celui de saint Ambroise. En ce cas, il faudra apparemment différer sa mort jusqu'à l'année suivante. Divers modernes mettent la mort de saint Satyre dans le temps de la guerre de Maxime, quelques-uns en 383, et d'autres en 387. Leur raison est que l'on craignait alors en Italie les ravages et les autres maux de la guerre ; mais on les craignait de la part des barbares, et de barbares cruels et impudiques ; ce qui se rapporte tout à fait à l'an 378, puisque, outre les Allemands qu'on avait pu craindre en Italie au commencement de l'année 378, Ammien nous apprend qu'après la mort de Valens, les Goths et les autres barbares, entre lesquels étaient les Taïfales, peuples extrêmement impudiques, ravagèrent sans aucun empêchement toutes les provinces de l'Illyrie, jusqu'au pied des Alpes Juliennes. Maxime et Eugène purent bien amener des barbares en Italie, mais c'étaient les Romains qui étaient les chefs de la guerre ; et je ne sais si l'on eût eu à craindre d'eux le violement des vierges, le massacre des enfants et les autres violences qu'on appréhendait lorsque Satyre mourut. Que si Symmaque mandait à Satyre, un peu avant qu'il mourût, que toute l'Italie était embrasée du feu de la guerre, il exagérait assurément les choses, et prenait la crainte et les menaces pour l'effet : car il est visible, par l'oraison funèbre de Satyre, que les ennemis n'étaient point encore entrés dans l'Italie. Nous nous croyons encore obligé, par une autre raison, de mettre cette mort dans les premières années de l'épiscopat de saint Ambroise, à cause de ces paroles que ce saint adresse à son frère : *Denique ea quæ ambo acquireramus, solus implesti : plaudebat sibi, ut audio, Prosper, quod sacerdotii mei occasione redditurum se quæ abstulerat non putabat ; sed vehementiorem tuam unius efficaciam expertus est quam duorum.* Le sens de cet endroit paraît être que ce Prosper, que nous ne connaissons point d'autre part, avait usurpé quelque bien qui appartenait à saint Ambroise avant son épiscopat ; que le saint et son frère avaient commencé à le poursuivre, et que saint Ambroise ayant été fait évêque, et les obligations de sa charge lui ôtant le moyen de continuer cette poursuite, Satyre l'entreprit tout seul et en vint à bout. C'était donc au commencement de l'épiscopat de saint Ambroise. Or, la suite fait voir, ce me semble, fort clairement que ce fut pour cette affaire que Satyre fit le voyage d'Afrique, au retour duquel il mourut. Il revint de ce voyage à Milan durant l'hiver, et mourut aussitôt après, comme saint Am-

broise le dit plusieurs fois ; ce qui paraît difficile à accorder avec le jour de sa fête, si l'on veut que ce soit aussi le jour de sa mort. Mais il n'est pas fort nécessaire de le dire ; et néanmoins il se peut faire qu'étant revenu sur la fin de l'hiver, au mois de mars, il ait vécu encore environ six mois après, et que ces six mois aient paru bien courts à un amour aussi ardent qu'était celui de saint Ambroise. S'il est mort le 17 septembre, il semble que l'on peut dire assez indifféremment que ça été en 378 ou en 379 ; car l'irruption des Allemands, du côté de Bâle, en février 378, pouvait faire trembler l'Italie, et faire dire à Symmaque qu'elle était en feu. Néanmoins cela convient encore beaucoup mieux aux ravages effroyables que les Goths firent dans toute l'Illyrie et jusqu'aux Alpes Juliennes, à la fin de 378, après la mort de Valens ; et je pense qu'il vaut mieux se déterminer à ce sentiment, en mettant la mort de Satyre vers la fin de 378, ou peu après, ou le 17 septembre 379, si l'on s'arrête à sa fête.

Dongale, auteur du IXe siècle, marque que saint Ambroise fit enterrer son frère Satyre à la gauche de saint Victor, martyr, célèbre à Milan, et fit son épitaphe en quatre vers qui portent qu'il l'avait mis à la gauche du martyr, afin que ce sang sacré pénétrât jusqu'à son frère et lavât ses cendres. C'est dans cette épitaphe que Satyre est nommé aussi Urane. (Tillemont, *passim.*)

SATYRE (saint), passant un jour dans l'Achaïe devant un idole, et soufflant dessus en imprimant sur son front le signe de la croix, la fit aussitôt tomber par terre, et, à cause de cela, fut décapité par les païens. L'Église honore sa mémoire le 12 janvier.

SAULE (sainte) reçut la palme du martyre à Cologne avec sainte Marthe et plusieurs autres dont on ignore complétement les noms. L'Église fait leur fête le 20 octobre.

SAULIEU (*Sidilocum* ou *Sedelaucum*), ville de l'ancien Autunois, qui fait maintenant partie de la Côte-d'Or. Sous l'empire de Marc-Aurèle, saint Andoche et saint Tyrse étant venus d'Autun dans cette ville, y logèrent chez un marchand nommé Félix, lequel était chrétien et pratiquait la charité d'une admirable façon. Il donnait aux pauvres tous les bénéfices qu'il faisait dans son négoce. Comme les saints faisaient leurs instructions dans sa maison, ils furent dénoncés par un officier du gouverneur, qui était venu pour y loger. Ce gouverneur fit arrêter saint Andoche et saint Tyrse, ainsi que Félix, qui voulut être le compagnon de leurs dangers et de leurs triomphes. Ils furent tous les trois martyrisés. (Pour les détails, *voy.* les articles de ces différents saints.)

SAUVÉ (saint), évêque d'Angoulême, souffrit le martyre dans la ville de Valenciennes, avec saint Supéry. L'Église fait collectivement leur fête le 26 juin.

SAVIN (saint), martyr, répandit son sang pour la foi de Jésus-Christ à Bresse. Il eut pour compagnon de son martyre saint Cyprien. Nous manquons de détails sur leurs combats. L'Église honore leur mémoire le 14 juillet.

SAVINIEN (saint), eut la gloire de mourir pour la foi sous l'empire d'Aurélien. Ce prince étant venu dans les Gaules et passant à Troyes, y fit martyriser Savinien, qu'on nomme aussi Sabinien. Les trois histoires que nous avons de ce saint martyr ne valent pas la peine d'être lues, tant elles sont pleines de circonstances évidemment fabuleuses. Après avoir séjourné longtemps à Sainte-Sire, qui pour lors se nommait Saint-Savinien, les reliques du saint ont été portées dans la cathédrale de Troyes. La fête de saint Savinien est inscrite au Martyrologe romain sous la date du 29 janvier. Longtemps l'Église de Troyes a fait sa fête le 24 du même mois : les différents Martyrologes la marquent à des dates très-différentes.

SAVINIEN (saint), premier évêque de Sens, fut martyrisé dans le IIIe siècle, vers la fin, sous les commencements de Dioclétien, avec saint Potentien et saint Altin, qui avaient été envoyés dans les Gaules avec lui pour y prêcher l'Evangile. Arrivés à Sens, ils logèrent chez un nommé Victorin, qu'ils eurent le bonheur de convertir à la religion chrétienne, ainsi que plusieurs autres idolâtres, entre autres Eodald et Sérotin. Saint Sérotin et saint Potentien se rendirent à Troyes pour y prêcher l'Evangile ; saint Altin et saint Eodald, après avoir séjourné quelque temps à Orléans, vinrent à Chartres et ensuite à Paris. Ils convertirent à Créteil, près Paris, saint Agoard et saint Aglibert. Tous ces saints que nous venons de nommer revinrent à Sens trouver saint Savinien, et tous y furent martyrisés avec quelques-uns de leurs disciples. L'Église honore leur mémoire collectivement à la même date, quoiqu'on sache qu'ils n'ont pas tous été martyrisés le même jour : c'est le 31 décembre qu'arrive leur fête.

SAZANES (saint), martyr, eut le bonheur de mourir pour la foi chrétienne en l'an 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor dit Longue-Vie. Il était laïque, et habitait la province des Huzites. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 novembre.

SCEMBAISE (saint), martyr en Perse, mourut en l'année 327, sous Sapor. (*Voy.* les Actes de saint JONAS et de saint BARACHISE, à leur article.)

SCHALL (Adam), jésuite de Cologne, continua dans l'empire chinois les travaux apostoliques du P. Ricci. L'empereur Zonchi le connut et l'estima particulièrement. Il protégeait ouvertement le saint missionnaire et ses compagnons ; mais il se donna lui-même la mort, en 1636, pour ne pas tomber entre les mains de deux rebelles qui s'étaient emparés de Pékin. Les Chinois appelèrent à leur secours Zunté ou Xunte, roi des Tartares, qui vainquit les usurpateurs, reprit Pékin, mais demanda l'empire pour prix de sa victoire. Le P. Adam Schall était resté à Pékin ; le vainqueur voulut le voir, et il se prit de beaucoup d'estime et d'affection pour lui. Non-seulement il lui donna l'entrée libre dans

son palais ; mais il allait souvent le voir dans la maison qu'il occupait, et passait plusieurs heures avec lui. Le missionnaire, par son caractère aimable et insinuant, disposait tellement les sujets de ces entretiens, qu'il passait des sciences mathématiques à des points de morale et de religion. Il réussit à inspirer du moins à ce prince une telle estime pour la religion chrétienne, qu'il en obtint pour les missionnaires la liberté de la prêcher et de la propager dans l'empire. Aussi la mission évangélique a-t-elle été abondante sous son règne. La haute considération que procurait au P. Schall la dignité de président du tribunal des mathématiques, tourna au profit de la religion. Chun-chi mourut à quatre-vingts ans ; il eut pour successeur le célèbre Cang-hi : il n'avait que huit ans lorsqu'il monta sur le trône. Les régents de l'empire crurent qu'il devait être de leur politique de servir la haine des bonzes contre le christianisme, et ils devinrent persécuteurs. Les missionnaires furent presque tous chargés de chaînes, bannis et conduits à Canton. Adam Schall, déchu de sa faveur, privé de ses dignités, accablé d'opprobres et de calomnies, fut jeté dans les prisons et condamné à mort pour avoir prêché la foi de Jésus-Christ. Dieu lui avait inspiré l'ardeur du martyre ; il s'estima plus heureux de confesser le nom de Dieu dans un cachot que de l'avoir annoncé avec honneur dans le palais d'un grand monarque. La sentence ne fut pas exécutée ; mais il survécut peu de temps à ses longues souffrances, et Dieu rompit ses liens terrestres, pour le faire jouir de la liberté des enfants de Dieu. (*Choix des Lettres édifiantes*, t. II, p. 28.)

SCIADUST ou SADOTH (saint), évêque de Séleucie et de Ctésiphon, martyr, mourut pour la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 342, durant la persécution de Sapor. Ses Actes, que nous avons traduits, donnent son histoire et celle de ses compagnons. L'Église honore leur mémoire à tous le 20 du mois de février.

Martyre de saint Sciadust, évêque de Séleucie et de Ctésiphon, et de ses cent vingt-huit compagnons.

Dans ce temps-là Sciadust succéda à saint Siméon sur le siége de Séleucie et de Ctésiphon. Ce saint homme eut en songe une admirable vision. Pendant qu'il en était dans la stupéfaction, il s'éveilla subitement et la raconta à ses familiers, prêtres et diacres, qu'il savait habiles dans l'explication des choses mystérieuses. Il m'a semblé dans mon sommeil, dit-il, voir des échelles d'un magnifique travail et très-grandes, qui montaient jusqu'au ciel. Au sommet de ces échelles était Siméon qui, de ce faîte, me regardant avec des yeux remplis de douceur et de joie, me parlait en ces termes : « Courage, Sciadust, monte ici, que crains-tu ? Hier, c'était à moi d'y monter, aujourd'hui c'est ton tour. » Pour moi, me réveillant aussitôt, j'ai compris et me suis persuadé, comme chose arrêtée par la volonté divine, que bientôt je devais rejoindre par le martyre cet homme illustre : car ce qu'il m'a dit : *A moi hier, à toi aujourd'hui*, signifie qu'il est mort l'an passé, et que je dois mourir dans l'année présente. Il ajoutait, pour exciter l'esprit des siens au martyre, ces paroles de l'Apôtre qu'il leur donnait à méditer : *Fortifiez-vous dans le Seigneur et dans sa vertu toute-puissante ; revêtez-vous de toutes les armes de Dieu ;* et celles-ci : *Faisant cela, vous brillerez parmi les hommes comme des astres portant en vous soigneusement la parole de vie* (*Ephes.* VI, 10 ; *Philip.*, II, 15). Il ajoutait dans le même sens : « Il est honteux de craindre la mort qui peut venir, ou d'éprouver à son aspect le moindre trouble d'esprit ; il est beau de combattre courageusement quand on est dans l'agitation de cette vie ; quant à ceux qui craignent la mort, ils doivent se tenir, pour ne pas paraître trembler, hors de la portée du trait. Souffrons tout pour le Christ et pour notre religion vraie et certaine. C'est pourquoi, maintenant qu'on nous déclare la guerre, que nous avons sur la gorge la pointe de l'épée, mettons nos soins à augmenter notre courage et à réunir nos forces, et pendant que le jour brille, accélérons notre marche jusqu'à ce que viennent les ténèbres de la nuit, afin de pouvoir arriver dignes du royaume céleste en possession de l'éternelle félicité. C'est pourquoi, je vous prie et vous supplie de me recommander à Dieu dans vos prières, pour l'événement suprême qui se prépare, pour que vous m'aidiez par vos supplications, afin que ce qui m'a été promis dans ma vision me soit heureusement accordé. »

Ah ! combien ceux que l'Esprit-Saint enflammait recevaient la mort avec joie d'esprit et gaieté de cœur ! Ah ! combien, au contraire, était grande la crainte de ceux qui suivaient le torrent de leurs passions mondaines. Les premiers cherchaient avec ardeur la mort, et quand ils l'avaient trouvée, ils pensaient avoir remporté une glorieuse victoire ; les lâches, au contraire, dans leur inertie, fuyaient sa présence avec horreur, cherchaient à se cacher, studieux à se conserver une longue vie. Ceux qui étaient embrasés de la charité divine, s'efforçaient de sortir le plus tôt possible de la ténébreuse prison de leur corps pour s'enrôler dans le sein de Dieu ; ceux, au contraire, qui étaient retenus par l'amour insensé de cette vie, cherchaient à garder leur liberté et une existence la plus longue possible. Les premiers soupiraient après les délices et la vie immortelle, les seconds s'attachaient aux infirmités et à la mort elle-même.

Dans la seconde année de la persécution, le roi étant venu dans la ville de Séleucie, Sciadust, homme d'une gravité et d'une austérité de mœurs remarquables, fut arrêté. Il était illustre par sa foi et sa piété : son nom, bien traduit, signifie *ami du roi* ; car il aimait uniquement et du plus profond de son cœur le Roi des cieux. Cent vingt-huit prê-

tres, diacres, clercs et vierges sacrées furent arrêtés avec lui et pris dans la ville, les châteaux et lieux voisins. Tous furent conduits dans les prisons publiques, jetés dans d'horribles et sales cachots, et furent réservés pendant cinq mois pour le dernier supplice. Pendant cet intervalle de temps, ils furent conduits de la prison au tribunal, et comme ils refusaient d'adorer le soleil, ils furent accablés de coups; on les meurtrit en les frappant avec des leviers; on leur fit endurer tous les genres de supplices les plus cruels. Comme les juges, au nom du roi, leur promettaient leur liberté s'ils voulaient obéir, Sciadust fit au nom de tous cette généreuse réponse : « Allez dire à votre maître ceci de notre part : tant que nous sommes soutenus par une même vertu, une même vérité, une même volonté, nous avons la même foi dans un Dieu unique, et sachez que jamais nous ne souillerons la sainteté de notre religion pour obéir à votre volonté en adorant le soleil, le feu, créatures que notre Dieu a faites pour notre commodité et notre usage. Cessez vos menaces; aucune crainte ne nous arrachera ce que vous nous demandez. Apprêtez le fer, apprêtez le glaive, voici nos têtes; augmentez vos supplices, prenez notre vie; bien plus, nous vous prions et vous supplions de nous l'arracher sans aucun retard. Un jour, une heure, c'est trop long pour ceux qui veulent mourir. Votre hésitation, vos retardements ne nous feront point abjurer; faites-nous mourir bien vite. » Le roi répondit : « Si vous ne déposez votre entêtement et n'obéissez à mes ordres, sachez que vous touchez à votre dernière heure. » Les saints martyrs répliquèrent dans un seul esprit : « Vous ne comprenez donc pas que rien ne peut nous arracher la vie que nous avons en Dieu et en son Christ? Car après notre mort, il nous appellera à une vie nouvelle, et de mortels il nous rendra immortels. Dressez vos supplices, si bon vous semble, les plus cruels et les plus grands; la mort que nous souffrons pour Jésus-Christ nous trouvera joyeux et pleins de courage. Quant à ce qui est du reste, plusieurs fois nous vous l'avons dit, nous ne commettrons point le crime de paraître adorer le soleil ou d'obéir à vos ordres, au grand scandale des esprits faibles. »

Tous furent condamnés à la peine capitale, et ordre fut donné de les conduire au supplice. Dès que les bienheureux martyrs connurent la condamnation capitale que le roi avait prononcée, ils se hâtèrent de se livrer aux exécuteurs. Entourés des licteurs qui les conduisaient à la mort, en signe de joie ils chantaient d'une voix suave et harmonieuse le psaume qui commence ainsi : ***Jugez notre cause, ô Seigneur, tirez vengeance pour nous d'un peuple inhumain et des hommes qui versent le sang, et arrachez-nous à ceux qui pratiquent la fraude*** (***Psal.*** XLII). Quand ils furent arrivés au lieu du supplice, qui était hors de la ville, ils s'exhortaient mutuellement à la mort : « Que de grâces, disaient-ils, nous devons à Dieu qui nous appelle à ce combat, et qui nous donne la couronne que nous désirions depuis si longtemps! Gloire à son Christ qui, nous tirant de la fange de ce siècle, nous attire à lui, et qui nous rend, lavés de nos souillures par notre sang, dignes de sa présence! »

Les chants ne cessèrent de se faire entendre que quand le dernier des martyrs eut reçu le coup mortel. Cette illustre cohorte de martyrs souffrit le vingtième jour de la lune de février. Le bienheureux Sciadust fut conduit, chargé de chaînes, dans la province des Huzites, dans la ville de Lapeta : là, ayant livré sa tête au bourreau, il mourut courageusement pour le Christ et dans sa bienheureuse espérance. (*Traduction de l'auteur.*)

SCIO, île de l'Archipel, anciennement *Chios*, est située près des côtes de l'Anatolie. Sa population, qui naguère s'élevait à cent mille habitants, est maintenant réduite au dixième : en 1822, les massacres des Turcs ont produit cet affreux résultat. En 1694, quand les Vénitiens la conquirent, elle était encore plus peuplée qu'à l'époque que nous venons de dire. La population chrétienne y était déjà de cent mille individus; mais les Vénitiens l'abandonnèrent bientôt après et la laissèrent exposée à la merci des Turcs qui en y entrant y commirent toutes les atrocités imaginables. Partout où Mahomet portait ses conquêtes religieuses, le sabre avait à faire plus que moitié de la besogne. Avant la conquête vénitienne, déjà la domination turque avait pesé sur cette île malheureuse; déjà le sang des martyrs avait rougi son sol. L'année 1645 avait vu la fin glorieuse du bienheureux Alexandre BALDRATI. (*Voy.* son article.)

Lorsque, après la retraite des Vénitiens, les Turcs rentrèrent dans l'île, quelque chose pourtant surpassa l'horreur de leur conduite, ce fut celle des Grecs schismatiques. Ils achetèrent des Turcs à prix d'argent le droit de persécuter les catholiques; ils renversèrent l'église et la maison des jésuites, établissement dont ils étaient en possession depuis plus de cent ans. Les jésuites ne purent se résoudre à quitter cette île et à laisser sans secours cinq mille catholiques qui n'avaient qu'eux pour les soutenir dans des circonstances si fâcheuses. Obligés de quitter leur habit religieux, ils prirent des habits laïques et se mirent à parcourir les maisons des catholiques pour administrer les secours de la religion et affermir leur foi. Les schismatiques, pour répandre la terreur et décrier le rite latin, avaient obtenu à force d'argent la mort de quatre des plus qualifiés catholiques dont deux étaient de la maison des Justiniani. Le lendemain de leur mort, leurs épouses, malgré la délicatesse et la timidité de leur sexe, allèrent trouver le séraskier, menant à la main leurs petits enfants : « Seigneur, lui dirent-elles d'un ton assuré, vous avez fait mourir hier nos maris, parce qu'ils étaient catholiques, faites-en autant de nous et de ces petits innocents que vous voyez,

car nous sommes tous de la même religion que nos époux et nous n'en changerons jamais. » Le seraskier, frappé de ce spectacle déchirant, fit distribuer à ces dames des mouchoirs brodés d'or et leur dit : « Ne m'imputez pas la mort de vos époux, ce n'est pas moi, ce sont ces hommes cruels (montrant les primats grecs) que vous devez accuser de cette barbarie. »

M. de Castagnères, alors ambassadeur à la Porte, informé de ces injustes vexations, ordonna au consul de Smyrne d'envoyer un vice-consul à Scio, d'y établir une chapelle qui serait à l'usage des catholiques et d'y nommer un missionnaire pour son chapelain. Le vice-consul exécuta ses ordres, et Louis XIV confirma cette disposition par des lettres-patentes expédiées en faveur des jésuites en 1696; c'est ce qui sauva la mission de Scio. Les Latins virent avec une grande consolation la chapelle française suppléer à la perte des églises qu'on leur avait enlevées. Les schismatiques n'en devinrent que plus enflammés de colère et de jalousie contre les catholiques : taxes excessives, emprisonnements, citations éternelles devant les juges, accusations, calomnies atroces et quelquefois ridicules, tout fut mis en œuvre pour rebuter les catholiques de l'exercice de leur religion.

On sait assez qu'en Turquie le nom de pape est en horreur comme étant le premier et le plus irréconciliable ennemi de la religion de Mahomet. Les schismatiques n'eurent pas honte de traduire les catholiques devant le cadi et de les accuser d'être ses partisans et ses complices; les missionnaires furent cités à son tribunal. Avertis par des Turcs de considération, du piége qu'on leur tendait, ils répondirent aux interrogatoires qu'on leur fit subir, sans jamais prononcer le nom du pape, et se retranchant toujours à dire qu'ils étaient les desservants de la chapelle du roi de France ; qu'enfin, ils n'avaient que la même foi et la même religion que ce grand monarque.

L'interrogatoire avait duré plus d'une heure. A la fin, un bey de galère, favorablement disposé pour les missionnaires, et fatigué de ce manége, dit en se levant : « Tout ceci me confirme dans mon opinion ; je me tiendrai toujours plus à ceux qui croient comme les Français, qu'à ceux qui osent s'en rendre les accusateurs. » L'affaire en demeura là, il n'y eut point d'acte judiciaire dressé et les Latins en furent quitte pour cent écus de dépens. La persécution se ralluma encore de temps en temps, mais le crédit du roi de France acheva de faire rendre justice entière et la liberté de leur religion aux catholiques de Scio. Il est vrai qu'il ne vient guère de nouveau pacha et de nouveau cadi à Scio, qu'ils ne fassent mettre les catholiques à contribution, sous divers prétextes qui ne manquent jamais à la cupidité insatiable de ces officiers. Les catholiques y sont si fort accoutumés, que dès que paraissent quelques changements dans ces officiers, ils se préparent à la prison ou aux avanies. On compose alors et tout se remet dans l'ordre au moyen de quelques bourses plus ou moins fortes que l'on offre au pacha ou au cadi. (*Lett. édif.*, vol. V, p. 69.)

SCORPIONS, *scorpiones*, ou fouets garnis de pointes. On nommait ainsi des fouets tressés de telle façon que, de distance en distance, il sortait de la corde ou tresse principale de petites cordes auxquelles étaient attachées des pointes de fer. On donnait aussi ce nom aux branches garnies de pointes dont on se servait pour frapper les martyrs ; souvent on prenait pour cet usage des branches d'acacias. En Perse, surtout, ce dernier genre de supplice était fort usité. Les scorpions faisaient endurer aux saints d'horribles tourments; souvent, quand on avait déchiré les victimes avec les branches d'arbres garnies de pointes, on en garnissait leur prison et on les couchait tout nus sur ce lit de nouvelle espèce.

SCUBICULE (saint), diacre et martyr, donna sa vie pour la foi chrétienne, vers l'an 286, sous l'empire de Dioclétien. Il fut martyrisé dans le Vexin, par ordre du président Fescenninus, avec sainte Piancie et les saints Nicaise et Quirin. Aujourd'hui ses reliques, ou du moins une partie, sont dans l'église de Saint-Aignan à Orléans. L'Eglise vénère tous ces saints martyrs le 11 octobre.

SCYTHOPOLIS, aujourd'hui Bisan, ville de Palestine en Samarie, doit, dit-on, sa fondation aux Scythes qui envahirent la Syrie et la Médie. Elle est célèbre par son évêque, saint Sévérien, qui souffrit le martyre en 452 ou 453, par ordre de l'impie Théodose, moine eutychien, qui, se voyant protégé par l'impératrice Eudoxie, veuve de Théodose le Jeune, persécutait cruellement les chrétiens.

SÉBASTE, ville de la petite Arménie, avait pour empereur Licinius, dans les années 316, 318 et 320. Ce prince, oubliant les services que le Dieu des chrétiens lui avait rendus, devint leur persécuteur. Dans la ville de Sébaste, Agricolaüs fit mourir d'abord saint Blaise, évêque de cette ville, et ensuite les quarante soldats connus et honorés par l'Eglise sous le nom des quarante martyrs de Sébaste. (*Voy.* BLAISE, MARTYRS DE SÉBASTE.)

SÉBASTIE (sainte), reçut la palme des glorieux combattants de la foi pour la défense de la religion chrétienne, dans la ville de Sirmich en Pannonie. Elle eut pour compagnons de son martyre saint Innocent et trente autres dont malheureusement les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. L'Eglise honore collectivement leur sainte mémoire le 4 juillet.

SÉBASTIEN (saint), officier du palais de l'empereur Carin et de l'empereur Dioclétien, eut la gloire de mourir pour Jésus-Christ, comme il est dit dans ses Actes, que nous donnerons ici entièrement : ces Actes lui sont communs avec une grande quantité de saints martyrs ; nous y renvoyons sou-

vent dans le cours de cet ouvrage, et il est utile que le lecteur puisse y recourir.

Saint Sébastien était citoyen de Narbonne, et l'on y montre encore le lieu où l'on prétend qu'il est né. L'on en a fait une église de son nom. Mais il était originaire de Milan, et il y fut élevé. Il quitta depuis cette ville pour venir à Rome chercher la couronne du martyre, au moins dans le dessein de Dieu, si ce n'était pas la vue qu'il avait alors. Il fut élevé dans les charges militaires, soit par Carin, qui régna depuis 282 jusqu'en 285, soit par quelqu'un de ses prédécesseurs; et dans cet emploi, il se fit aimer des soldats et de tout le monde par sa prudence, sa bonté, sa sincérité et plusieurs autres grandes qualités que la piété et la grâce dont son âme était remplie, faisaient paraître au dehors. Il avait résolu d'abord de ne point entrer dans la profession des armes, et il conserva toute sa vie beaucoup d'éloignement pour cette condition. Mais le désir de servir ses frères dans les persécutions qu'on leur suscitait, l'emporta sur son inclination. Il accepta donc cet emploi, et cacha sous un habit militaire l'esprit d'un généreux soldat de Jésus-Christ, à qui il offrait tous les jours avec soin le sacrifice de ses bonnes œuvres, mais avec tout le secret qu'il pouvait, pour empêcher que les empereurs n'en eussent connaissance, non qu'il craignît de perdre les biens ou la vie pour Jésus-Christ, mais parce que ce secret lui donnait plus de moyens d'encourager les chrétiens qui succombaient sous la violence des tourments, et d'assurer à Dieu les âmes que le démon s'efforçait de lui ravir. Car quoique l'Église jouît alors de la paix, comme nous l'apprenons d'Eusèbe, néanmoins l'histoire de notre saint nous oblige de dire qu'il y eut quelque persécution à Rome, vers l'an 284, sous Carin, et dans les premières années de Dioclétien, qui lui succéda.

Les plus illustres de ceux que Dieu assista par son moyen, furent saint Marc et saint Marcellien. C'étaient deux frères jumeaux, d'une très-illustre famille, et il semble même, par le titre qui leur est donné, qu'ils fussent sénateurs romains. Ils avaient aussi beaucoup de biens, et même des femmes et des enfants, c'est-à-dire bien des fardeaux capables de les empêcher de passer par la porte étroite et de courir dans la voie de Dieu. Leur père est nommé Tranquillin, et leur mère Marcie, l'un et l'autre tout blancs de vieillesse, mais encore païens. Et néanmoins on assure que Marc et Marcellien étaient chrétiens dès leur premier âge, ce qui ne s'est pu faire que par quelque ordre extraordinaire de la Providence. Les deux frères ayant été arrêtés pour la foi, saint Sébastien ne manquait point de les aller visiter tous les jours pour les fortifier, et il rendait ce devoir tant à eux qu'à leurs serviteurs qui avaient été pris avec eux, et qui pouvaient les avoir nourris et entretenus dans la foi.

Nous ne savons pas ce qui arriva de ces serviteurs. Pour les deux frères, ayant souffert avec beaucoup de persévérance, par les consolations célestes dont ils étaient remplis, les fouets dont on les avait déchirés, ils furent enfin condamnés à avoir la tête tranchée. Mais leurs parents obtinrent du préfet de Rome, nommé Agrestius Chromatius, un délai de trente jours pour essayer, durant ce temps, de surmonter leur constance. Ils furent mis à la garde et en la maison du premier greffier de la préfecture, nommé Nicostrate, où ils avaient les mains enchaînées. Ils y étaient gardés par ordre du préfet et de l'empereur.

Leur père, leur mère, leurs femmes avec leurs enfants encore tout petits, et leurs amis, firent ce qu'ils purent pour les fléchir, et leurs larmes commençaient déjà à pénétrer et à amollir les cœurs des martyrs, lorsque Sébastien, qui, comme nous l'avons dit, les venait visiter tous les jours, leur releva le courage par un discours adroit et persuasif qui dura environ une heure. Il l'adressa presque tout entier à ceux qui voulaient perdre les martyrs par un amour charnel et terrestre; et il fit aussi un merveilleux effet sur leurs esprits. Mais Dieu en augmenta beaucoup la force par un grand miracle; car, durant tout le temps que le saint parla, il parut environné d'une lumière tout extraordinaire: on vit aussi sept anges, disent ses Actes, qui le revêtirent d'un habit blanc, et un jeune homme qui lui donnait la paix et lui promettait qu'il serait toujours avec lui. Ces miracles peuvent ne pas paraître incroyables, puisque nous allons voir les grands effets de grâce auxquels on a lieu de croire qu'ils contribuèrent.

Dès que saint Sébastien eut cessé de parler, Zoé, femme de Nicostrate, se jeta à ses pieds, tâchant de faire connaître par ses gestes ce qu'elle souhaitait de lui. Car il y avait six ans qu'une maladie lui avait fait perdre la parole. Sébastien ayant appris son état, fit le signe de la croix sur sa bouche, demandant tout haut à Jésus-Christ qu'il lui plût de la guérir, si tout ce qu'il venait de dire était véritable. L'effet suivit la parole, et Zoé commença à s'écrier pour louer le saint et témoigner qu'elle croyait tout ce qu'il avait dit. Elle déclara aussi qu'elle avait vu un ange descendu du ciel qui tenait un livre ouvert devant les yeux du saint, où tout ce qu'il avait dit était écrit mot à mot.

Nicostrate, voyant la guérison de sa femme, se jeta aussi aux pieds de Sébastien, demanda pardon d'avoir retenu des saints en prison, leur ôta en même temps leurs chaînes, et les pria de s'en aller où il leur plairait, déclarant qu'il se tiendrait heureux d'être lui-même mis en prison pour leur avoir donné la liberté, et d'éteindre par son sang les feux éternels qu'il méritait. Marc et Marcellien louèrent sa foi si parfaite dès son origine, mais ils n'eurent garde d'abandonner le combat pour l'y exposer en leur place.

La grâce ne s'arrêta pas à Nicostrate et à

sa femme : elle se répandit sur tous ceux qui étaient présents. Marc et Marcellien furent affermis dans leur foi, et ils eurent la joie de voir ceux qui avaient fait tant d'efforts pour les arracher à Jésus-Christ, devenir eux-mêmes ses humbles disciples. Marc leur fit un discours où, s'adressant particulièrement à son père, à sa mère, à sa femme, et à celle de son frère, il les exhorta à soutenir généreusement la foi qu'ils témoignaient vouloir embrasser, à ne point craindre tout ce que le démon pourrait faire pour la leur ravir, à mépriser, pour obtenir une félicité sans fin et sans bornes, une vie que mille accidents nous peuvent ravir, et qui n'est qu'une source d'afflictions et de crimes.

Tous ceux de l'assemblée fondaient en larmes, mêlant les regrets de leur infidélité passée avec les actions de grâces qu'ils rendaient à Dieu de les en avoir délivrés. Nicostrate protesta qu'il ne boirait et ne mangerait point qu'il n'eût reçu le saint baptême. Mais Sébastien lui dit qu'il devait auparavant changer de dignité, devenir officier de Jésus-Christ, d'officier qu'il était du préfet, et amener chez lui tous les prisonniers qu'il avait en garde, afin qu'ils fussent catéchisés. Car si le diable, ajouta-t-il, s'efforce de ravir ceux qui sont à Jésus-Christ, nous devons au contraire tâcher de restituer à leur créateur ceux que son ennemi a injustement usurpés. Il l'assura que s'il offrait ce présent à Jésus-Christ au commencement de sa conversion, il en serait bientôt récompensé par le martyre.

Nicostrate s'en alla donc trouver le geôlier, nommé Claude, pour lui dire d'amener chez lui tous les prisonniers, sous prétexte qu'il les voulait tenir prêts pour comparaître à la première séance. Saint Sébastien leur fit une exhortation, en suite de laquelle voyant qu'ils témoignaient le changement de leurs cœurs par leurs larmes et par d'autres marques extérieures, il leur fit ôter leurs chaînes, et puis s'en alla chercher un saint prêtre nommé Polycarpe, qui était caché à cause de la persécution, et l'amena chez Nicostrate. Polycarpe, après avoir témoigné à ces nouveaux convertis la joie qu'il avait de leur bonheur, et leur avoir fait espérer le pardon de la miséricorde divine, leur ordonna de jeûner jusqu'au soir, et de donner chacun leur nom, ce qu'ils exécutèrent aussitôt avec grande joie.

Sur ces entrefaites, Claude vint dire à Nicostrate que le préfet trouvait fort mauvais qu'il eût fait venir tous les prisonniers chez lui, et qu'il le mandait pour lui en venir rendre raison. Il y fut aussitôt, et satisfit le préfet en lui disant que c'était pour épouvanter davantage les chrétiens qu'il avait chez lui, par l'exemple des supplices des autres. C'est un mensonge qu'il faut condamner, mais qu'il faut en même temps excuser en une personne qui n'était pas encore instruite.

En s'en revenant, il raconta à Claude qui l'accompagnait tout ce qui était arrivé chez lui, particulièrement la guérison de sa femme. Claude en fut touché, et il alla quérir deux enfants qu'il avait, dont l'un était hydropique et l'autre incommodé de divers maux. Il les mit devant les saints, témoignant qu'il attendait d'eux la santé de ses enfants, et que pour lui il croyait de tout son cœur en Jésus-Christ. Les saints l'assurèrent qu'eux et tous les autres qui étaient présents seraient guéris de tous leurs maux aussitôt qu'ils seraient chrétiens. Car la fermeté de leur foi et la confiance qu'ils avaient en Dieu leur faisait attendre de sa miséricorde ce qu'ils jugeraient être nécessaire pour le salut de ces personnes; et celui qui a promis qu'il accordera tout ce qu'on lui demandera avec une ferme espérance de l'obtenir vérifiait en eux cette promesse.

On prit en même temps les noms de ceux qui demandaient le baptême, qui étaient Tranquillin, six de ses amis nommés Ariston, Crescentien, Eutychien, Urbain, Vital et Juste, puis Nicostrate, Castore, son frère, Claude le geôlier avec ses deux enfants, Félicissime et Félix; l'un desquels se nommait aussi Symphorien; Marcie, femme de Tranquillin, avec les femmes et les enfants des saints Marc et Marcellien; Symphorose, seconde femme de Claude, Zoé, femme de Nicostrate, puis toute la famille de Nicostrate, au nombre de trente-trois personnes; et enfin les prisonniers convertis, qui étaient seize, ce qui faisait en tout soixante-huit personnes. Dans la suite il est parlé de Victorin, frère de Claude : mais peut-être qu'il fut converti en quelque autre occasion.

Ils furent tous baptisés par saint Polycarpe. Sébastien servit de parrain aux hommes; Béatrix, depuis martyre, et Lucine furent les marraines de celles de leur sexe. Les deux enfants de Claude furent baptisés les premiers, et sortirent des fonts aussi sains qu'aucun des autres, n'ayant pas seulement la moindre marque d'aucune incommodité.

Tranquillin fut baptisé après eux. Il avait la goutte depuis onze ans, et il en était tellement tourmenté aux pieds et aux mains, qu'il pouvait à peine souffrir qu'on le portât. Il ne pouvait pas même porter sa main à sa bouche pour manger, et il endura de très-grandes douleurs quand il le fallut déshabiller pour le baptiser. Saint Polycarpe lui demandant s'il croyait de tout son cœur que Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, pouvait lui rendre la santé et lui pardonner tous ses péchés, il répondit tout haut qu'il reconnaissait de tout son cœur que Jésus-Christ était Fils de Dieu, et qu'il pouvait lui accorder le salut de l'âme et du corps; mais qu'il ne demandait que la rémission de ses péchés, et que quand même il demeurerait dans ses douleurs après la sanctification du baptême, il ne pourrait pas douter de la foi de Jésus-Christ. Cette parole tira des larmes de joie de tous les saints, et ils demandèrent à Dieu qu'il lui accordât l'effet d'une foi si pure. Saint Polycarpe l'ayant oint du chrême,

lui demanda une seconde fois s'il croyait au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Et il n'eut pas plutôt répondu que oui, que sa goutte fut guérie en un moment, et il descendit de lui-même dans la fontaine, sans être porté par personne, en s'écriant : Vous êtes le seul et véritable Dieu que ce misérable monde ne connaît point.

Tous les autres furent baptisés ensuite, et durant les dix jours qui restaient des trente accordés par le préfet à Tranquillin pour ses enfants, ces nouveaux chrétiens ne s'occupèrent qu'à louer Dieu et à se préparer au combat, désirant tous ardemment le martyre, jusqu'aux femmes et aux enfants.

Quand ces trente jours furent expirés, le préfet Chromace envoya quérir Tranquillin, qui le remercia extrêmement du délai qu'il lui avait accordé, parce qu'il avait conservé les enfants au père et rendu le père aux enfants. Chromace ne comprenant pas ce qu'il voulait dire, lui dit qu'il fallait donc que ses enfants vinssent offrir de l'encens aux dieux ; et alors Tranquillin s'expliquant plus clairement, lui déclara qu'il était chrétien, et que c'était par ce moyen qu'il était guéri de la goutte dont il était travaillé auparavant.

Ceci toucha Chromace, qui avait le même mal. Mais ne voulant pas encore le témoigner, à cause sans doute des autres personnes qui l'écoutaient, après divers discours qu'ils eurent ensemble, il fit arrêter Tranquillin pour le mener en prison, disant qu'il l'entendrait à la première séance. Mais il se le fit amener secrètement dans la nuit, et lui promit beaucoup d'argent pour apprendre le remède qui l'avait guéri de son mal. Tranquillin se moqua de l'argent qu'il lui promettait, mais il l'assura qu'il n'avait point trouvé d'autre remède que de croire en Jésus-Christ, et que s'il voulait éprouver le même remède, il en recevrait aussi le même soulagement. Chromace le laissa aller, en lui disant de lui amener celui qui l'avait fait chrétien, afin que si cet homme lui promettait aussi de le guérir, il pût embrasser la même religion.

Tranquillin fut aussitôt trouver saint Polycarpe, et le mena secrètement chez le préfet, qui lui promit la moitié de son bien s'il le pouvait guérir de sa goutte. Polycarpe lui répondit que ce trafic serait criminel pour l'un et pour l'autre; mais que Jésus-Christ pouvait éclairer ses ténèbres et le guérir de ses maux s'il croyait en lui de tout son cœur. Il le catéchisa ensuite et lui ordonna un jeûne de trois jours, dont il s'acquitta lui-même avec saint Sébastien. Le troisième jour ils revinrent ensemble trouver Chromace, et prirent sujet des douleurs de sa goutte de lui parler des supplices éternels.

Chromace donna aussitôt son nom et celui de Tiburce, son fils unique, pour être faits chrétiens. Mais saint Sébastien l'avertit de ne pas souhaiter le baptême par le désir d'être guéri plutôt que par une véritable foi, et lui demanda que, pour marque d'une entière conversion, il leur permît d'aller briser toutes ses idoles, l'assurant qu'il ne manquerait pas d'être guéri aussitôt. Chromace voulut le faire faire par ses gens; mais le saint lui représenta que le diable pourrait leur nuire à cause de leur infidélité et de leur négligence, et que l'on dirait aussitôt que c'était en punition de ce qu'ils auraient abattu ces idoles. Saint Sébastien y fut donc lui-même avec saint Polycarpe, et après s'être mis en prière, ils brisèrent plus de deux cents statues de toutes sortes de matières.

Ils trouvèrent cependant à leur retour que Chromace n'était pas guéri. Ils lui dirent qu'il restait assurément quelque chose à briser, ou que la foi n'était pas encore entière, et il leur avoua qu'il avait un cabinet rempli de machines de verre et de cristal pour l'astrologie qui avait extrêmement coûté à son père, nommé Tarquin, et qu'il était bien aise de le conserver comme l'ornement de sa maison. Néanmoins les saints lui ayant fait voir la vanité de l'astrologie et de toutes les prédictions que l'on en tirait, il leur permit d'en faire ce qu'ils voudraient. Tiburce, fils de Chromace, ne put souffrir qu'on brisât une pièce si précieuse et si rare; mais, ne voulant pas aussi empêcher la guérison de son père, il fit allumer deux fourneaux, protestant que si l'on brisait ce cabinet sans que son père guérît, il y ferait jeter Sébastien et Polycarpe. Les saints acceptèrent volontiers la condition, quoique Chromace s'y opposât.

Mais en même temps qu'ils cassaient ces machines, un jeune homme apparut à Chromace, et lui dit qu'il était envoyé de Jésus-Christ pour le guérir. Il fut guéri en effet à ce moment, et commença à courir après ce jeune homme pour lui baiser les pieds; mais il le lui défendit, parce qu'il n'était pas encore lavé et sanctifié par le baptême. Il se jeta donc aux pieds de Sébastien, et Tiburce en même temps à ceux de saint Polycarpe. Saint Sébastien lui représenta ensuite que, dans la dignité où il était, il ne pouvait pas s'exempter de se trouver aux spectacles, sans parler du jugement des procès, où il est difficile qu'il ne se mêlât alors bien des choses contraires à la profession du christianisme, et c'était même devant le préfet de Rome qu'on poursuivait les chrétiens. C'est pourquoi il lui conseilla de demander un successeur, afin de se débarrasser de toutes les occupations du monde et ne songer qu'à son salut. Chromace exécuta ce conseil, et envoya dès le jour même prier ses amis qui étaient en cour de l'assister de leur crédit pour cet effet.

Lorsqu'il fut prêt d'être baptisé, saint Polycarpe lui demandant, parmi les autres interrogations, s'il renonçait à tous ses péchés, il répondit qu'il était un peu tard de lui faire cette demande, mais qu'il aimait mieux se rhabiller et différer son baptême pour y satisfaire. Qu'il voulait pardonner à tous ceux contre qui il était en colère, remettre ce qu'on lui devait, rendre tout ce qu'il avait pris par violence; qu'il avait eu deux concubines après la mort de sa femme, et qu'il

voulait leur donner une pleine liberté avec leur mariage, et leur trouver des maris; qu'après cela il promettrait de renoncer à tous les péchés et aux voluptés du monde. Saint Polycarpe approuva son dessein, et lui dit que c'était pour accomplir ce renoncement que l'on ordonnait quarante jours à ceux qui voulaient recevoir le baptême, lorsque rien ne les pressait de le recevoir.

Tiburce renonça aussi au barreau, où il était près de s'engager, ayant déjà acquis beaucoup d'érudition et d'éloquence. Il reçut dès lors le baptême, et Chromace, ayant renoncé à toutes les affaires du monde, le reçut peu de jours après. On baptisa avec lui 1,400 personnes de sa famille à qui il avait dès auparavant donné la liberté, disant que ceux qui commençaient à avoir Dieu pour père ne devaient plus être esclaves d'un homme. Aussi saint Chrysostome remarque qu'il n'est point dit que les premiers chrétiens vendissent leurs esclaves pour en apporter l'argent aux pieds des apôtres, parce que apparemment ils leur donnaient la liberté. Pour le nombre de 1,400, il n'est pas fort étonnant, puisque sainte Mélanie la Jeune en affranchit 8,000, selon les traducteurs de Pallade, et il y en eut encore d'autres qui ne voulurent pas recevoir la liberté.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici peut s'être passé à la fin de l'année 284, lorsque Carin régnait à Rome et Dioclétien en Orient, depuis le 17 septembre de la même année. En l'an 285, Carin alla combattre Dioclétien, qui s'avançait contre lui. La guerre se fit dans l'Illyrie; Carin y fut tué. Dioclétien demeura maître de tout l'empire et le partagea avec Maximien Hercule le 1[er] avril 286. Ce grand changement de l'empire ne changea rien à l'égard de saint Sébastien ni des autres chrétiens de Rome. La persécution qu'on leur avait faite sous Carin continua après sa mort et fut assez violente en l'an 286. Et néanmoins, comme saint Sébastien ne se déclarait point ouvertement pour chrétien, Dioclétien étant venu à Rome en 285, non-seulement le conserva dans l'emploi comme les autres officiers de Carin, mais prit même une affection particulière pour lui, de sorte qu'il lui donna la charge de capitaine de la première compagnie des gardes prétoriennes qu'il voulait laisser à Rome; et tant qu'il demeura dans cette ville, il voulut toujours avoir le saint auprès de sa personne, ce que Maximien, à qui il laissa l'Occident, faisait aussi.

Cependant comme la persécution était assez grande à l'égard des autres chrétiens, Chromace, par l'avis du pape, qui était alors saint Caius, les retira tous chez lui, c'est-à-dire tous ceux qui avaient été convertis depuis peu, et il en eut un tel soin, qu'aucun d'eux ne fut réduit à la nécessité de sacrifier. Mais comme il était difficile que son changement demeurât longtemps caché, il demanda à l'empereur la permission de se retirer dans la Campanie, où il avait de fort belles terres, comme pour y rétablir sa santé. Car on voit par l'histoire que les sénateurs ne pouvaient s'exempter de résider à Rome pour se trouver au sénat, s'ils n'en étaient exemptés par leur âge ou par une grâce particulière. Il obtint cette permission, et offrit de retirer avec lui dans ses terres tous les chrétiens qui voudraient le suivre. Comme ces nouveaux fidèles avaient une confiance particulière en saint Polycarpe et en saint Sébastien, il était à propos que l'un des deux fût avec eux dans la Campanie. Cela était difficile à saint Sébastien à cause de sa charge, outre qu'il espérait, en demeurant à Rome, trouver plus aisément l'occasion du martyre. Mais Polycarpe ne la cherchait pas moins. Ainsi leur zèle causa une dispute entre ces deux saints, l'un et l'autre voulant demeurer dans la ville afin d'y répandre son sang pour Jésus-Christ. Cependant, comme ils ne le pouvaient faire sans abandonner les membres de Jésus-Christ, le pape jugea que Polycarpe, qui exerçait si dignement le sacerdoce et qui était plein de la science de Dieu, devait aller avec ceux qui se retiraient dans la Campanie pour les fortifier et les assister. Saint Augustin souhaitait de voir une dispute de cette nature entre les ministres de l'Eglise, qui fit voir l'ardeur de leur charité et qui plût à la charité.

Le dimanche étant donc venu, le pape célébra les saints mystères dans la maison de Chromace, et puis ayant parlé de la grâce de la confession et de celle du martyre, il dit aux fidèles qu'ils pouvaient à leur choix ou demeurer avec lui dans la ville, ou se retirer avec Chromace et Tiburce. Mais Tiburce obtint de lui de demeurer dans la ville, ce que son père lui avait sans doute déjà accordé, quoique l'histoire ne l'exprime pas. Il y demeura donc avec saint Sébastien, les saints Marc et Marcellien, Tranquillin, leur père, Nicostrate, Zoé, sa femme, et Castor, son frère; Claude, Symphorien, son fils, et Victorin, frère de Claude. Tous les autres se retirèrent avec Chromace.

Le pape fit prêtre Tranquillin, et ses enfants diacres. Les autres furent ordonnés sous-diacres, hormis Sébastien qui, servant toujours les fidèles sous l'habit de capitaine, fut fait, disent ses Actes, défenseur de l'Eglise, par le pape. Ce titre marquait du temps de saint Grégoire le Grand, ceux que les papes employaient particulièrement au secours et à l'assistance des pauvres. Saint Sébastien est le premier à qui il se trouve attribué. L'un des premiers après lui est Cyriaque, l'un des disciples de Marcel d'Ancyre, qui signe en l'an 367 une profession de foi dans saint Epiphane, après divers ecclésiastiques, et est qualifié défenseur de l'église d'Ancyre. Nous trouvons aussi un rescrit de Valentinien I[er], en l'an 368, qui parle d'une requête que le défenseur de l'Eglise romaine et le pape Damase lui avaient envoyée, pour demander qu'on rendît à Damase une église tenue par les partisans d'Ursin antipape.

Les saints qui étaient demeurés à Rome, n'y trouvant pas de lieu pour y être en sûreté, se retirèrent avec le pape, dans le pa-

lais même de l'empereur, chez un nommé Castule, qui était chrétien avec toute sa famille, et d'autant plus propre pour les cacher, que, demeurant dans le palais, il n'était nullement suspect. Il avait soin des étuves du palais, mais son logement était tout en haut.

Les saints demeuraient donc avec Castule, occupés jour et nuit aux larmes, aux jeûnes et à la prière, pour obtenir de Dieu la persévérance et la grâce du martyre. Ils y faisaient aussi beaucoup de miracles envers les chrétiens qui y venaient implorer leur assistance. Tiburce étant une fois sorti, rencontra un jeune homme qui, étant tombé de fort haut, s'était tellement brisé tous les membres, qu'on ne songeait plus qu'à l'enterrer. Tiburce demanda qu'on le laissât dire quelques paroles sur lui, pour voir s'il ne le guérirait point. Et en effet, aussitôt qu'il eut prononcé sur lui l'Oraison dominicale et le Symbole, ce jeune homme fut parfaitement guéri. Tiburce, profitant de la reconnaissance que lui témoignaient le père et la mère de ce jeune homme, les tira à part, leur découvrit la vertu du nom de Jésus-Christ, et puis les amena au pape, qui les baptisa eux et leur fils.

L'auteur de cette histoire témoigne ensuite qu'iltpasse beaucoup de choses de cette nature, pour venir au martyre dont ces saints furent couronnés l'un après l'autre. Sainte Zoé, femme de Nicostrate, leur donna l'exemple. Car, étant allée prier au tombeau de saint Pierre, le jour de la fête des apôtres, elle y fut prise et menée au patron du quartier de la Naumaquie. C'était apparemment quelque officier de police établi au delà du Tibre, où était le tombeau de saint Pierre, et où il y avait aussi une naumaquie, c'est-à-dire un lieu destiné à représenter un combat naval.

Cet officier la voulut contraindre d'offrir de l'encens à Mars, ce qu'elle refusa en se moquant des païens et de leurs dieux, et en témoignant qu'elle mettait toute sa confiance en Jésus-Christ. On la mit en prison le soir de ce même jour, et elle y demeura cinq jours entiers sans boire ni manger, sans voir aucune lumière, et sans entendre autre chose que les menaces qu'on lui faisait de l'y laisser mourir de faim, si elle ne promettait de sacrifier. Six jours étant passés, en comptant le jour de la prise, on en parla au préfet, qui commanda qu'on la pendît à un arbre par le cou et par les cheveux, et qu'on allumât dessous du feu de fumier. Elle rendit l'âme dès qu'elle fut en cet état. On attacha son corps à une pierre, et on le jeta dans le Tibre, de peur, disaient les païens, que les chrétiens n'en fissent une déesse. Usuard, Adon, Vandelbert, et divers autres mettent sa fête le 5 juillet. Il faut apparemment rapporter sa mort et celle des autres dont nous allons parler, à l'an 286, auquel les Actes de saint Sébastien marquent que fut la grande persécution. Les Grecs ont eu à Constantinople dès les v[e] et vi[e] siècles une église de sainte Zoé. Mais on voit que c'est d'une autre martyre, qui a souffert à Attalie en Asie, sous Adrien.

Celle de Rome s'apparut à saint Sébastien, après son martyre, pour lui apprendre sa mort. Saint Sébastien l'ayant racontée aux autres, Tranquillin sortit en hâte, disant qu'il était honteux que des femmes les prévinssent, et s'en alla prier au tombeau de saint Paul, le jour de l'octave des apôtres. Il y fut pris comme il souhaitait, et tué par le peuple à coups de pierres : son corps fut aussi jeté dans le Tibre. Florus et les autres que nous venons de citer marquent sa fête le même jour, c'est-à-dire le 6 juillet.

Nicostrate, Claude, Castore, Victorin et Symphorien furent pris aussi en cherchant les corps des martyrs sainte Zoé et saint Tranquillin, et menés au préfet de la ville, qui est nommé Fabien en cet endroit et dans la suite. Il tâcha inutilement, durant dix jours, tantôt d'épouvanter les saints par ses menaces, tantôt de les gagner par ses caresses. Enfin il en parla aux empereurs. Car Dioclétien et Maximien pouvaient être alors à Rome, selon les Actes de saint Maurice : et cela est aisé à croire de Maximien. Ces princes ordonnèrent d'appliquer trois fois les saints à la torture. Mais n'y ayant point eu de tourment capable de les abattre, Fabien les fit jeter dans la mer. Cela ne se fit au plus tôt que le 17 juillet. Néanmoins, leur fête est marquée le 7 du même mois dans Usuard, Adon, et le Martyrologe romain. Florus la met, à cause de quelque translation, le 8 novembre, en changeant le nom de Victorin en celui de Simplice : et une même personne peut les avoir eus tous deux. Les Martyrologes de saint Jérôme, Bède, Usuard, Adon et d'autres, marquent aussi ces saints du 8 novembre, et quelques-uns les répètent le 7, quoiqu'on en fasse une histoire toute différente. Ils sont encore marqués le 8 novembre dans le Sacramentaire de saint Grégoire, et dans le Missel romain de Thomasius. Le Calendrier de Buchérius marque le 9 du même mois les saints Sempronien, Claude et Nicostrate, mais il y joint un saint Clément, qui ne paraît point avoir de rapport à ceux dont nous parlons.

Un fourbe nommé Torquat, faisant semblant d'être encore chrétien, quoiqu'il eût renoncé à la foi, se joignit à la compagnie du saint évêque Caïus ; mais il menait une vie bien différente des autres. Tiburce ne pouvait souffrir de le voir ajuster proprement ses cheveux sur son front, manger continuellement, boire avec excès, jouer durant les repas, avoir des gestes et une démarche molle et efféminée, se faire voir trop librement aux femmes, se dispenser au contraire des jeûnes et des prières, et dormir pendant que les autres veillaient et passaient les nuits à chanter les louanges de Dieu. Il le reprenait sévèrement de ces choses ; et Torquat faisait semblant de prendre ses réprimandes en bonne part. Mais il trouva moyen par ses artifices de le faire arrêter, et pour mieux couvrir son jeu, il se laissa arrêter avec lui et mener devant le préfet

Fabien, où étant interrogé, il dit qu'il était chrétien, que Tiburce était son maître, et qu'il ferait tout ce qu'il lui verrait faire.

Tiburce ne put souffrir cette feinte, et entreprit Torquat d'une manière très-vive et très-éloquente. Que si les discours qu'on lui fait dire en cette rencontre, pour répondre tant à Torquat qu'à Fabien, ne sont pas de lui, on peut dire au moins qu'ils en sont dignes; mais ils seraient trop longs à rapporter. La conclusion fut que Fabien lui commanda de jeter de l'encens sur le feu, ou d'y marcher à pieds nus. Il n'eut pas de peine à choisir, et ayant fait le signe de la croix, il marcha sur ces charbons sans en ressentir aucune douleur, après quoi il défia le juge de mettre seulement la main dans de l'eau bouillante au nom de son Jupiter.

Le juge, confus par ce miracle : Qui ne sait, lui dit-il, que votre Christ vous a appris la magie? A ces mots la modestie du saint céda à son zèle, et lui qui n'avait parlé jusqu'alors qu'avec beaucoup de respect, repoussa ce blasphème avec véhémence. Taisez-vous, malheureux, dit-il au juge, et ne me faites pas ce tort de prononcer devant moi avec une bouche si impure et furieuse un nom si sacré. Cet emportement si saint mit le juge en colère. Il le condamna aussitôt à perdre la tête, comme blasphémateur des dieux, et coupable d'avoir proféré des injures atroces. Tiburce fut conduit à une lieue de la ville, où il fut exécuté et enterré par un chrétien qui s'y trouva : et Dieu y avait fait depuis beaucoup de miracles. Sa fête est marquée le onzième jour d'août dans les Martyrologes de saint Jérôme, dans Bède et dans les autres Latins. Elle l'est encore dans le Sacramentaire de saint Grégoire, dans le Calendrier du père Fronto, et dans le Missel romain de Thomasius.

Deux saintes femmes nommées Lucille et Firmine, qui étaient parentes de saint Tiburce, ne voulurent point quitter son tombeau, et firent bâtir un logement tout auprès pour y demeurer jour et nuit. Quand saint Marcellin et saint Pierre eurent souffert pour Jésus-Christ, vers l'an 304, saint Tiburce s'apparut en leur compagnie à ces deux femmes, à qui il commanda d'aller retirer les corps de ces martyrs, et de les enterrer dans une grotte proche de lui. Lorsqu'on emporta en France, en l'an 826, les corps de ces deux martyrs, ils furent trouvés dans une grotte proche de l'église de Saint-Tiburce, qui était sur le chemin appelé Lavican, à trois milles de Rome. Il y avait plus de 500 ans qu'ils étaient dans ce tombeau. Le corps de saint Tiburce était dans l'église même, sous l'autel. On s'efforça d'ouvrir son tombeau pour emporter aussi ses reliques en France, mais on n'en put venir à bout, et on se contenta de quelques cendres que l'on s'imagina pouvoir être de son corps. Il y a apparence qu'elles furent apportées à Saint-Médard de Soissons. Tout ce récit ne se peut rapporter qu'à saint Tiburce, compagnon de saint Sébastien. Car pour le mari de sainte Cécile, outre que c'est une histoire assez suspecte, il avait été mis dès l'an 821, non dans une église de son nom, mais dans celle de saint André. L'an 862, le pape Nicolas accorda aux moines de Saint-Germain-d'Auxerre beaucoup de reliques de saint Urbain et de saint Tiburce, par lesquelles Dieu opéra alors plusieurs miracles.

Torquat, dont nous venons de parler, fit encore prendre Castule, l'hôte des chrétiens. Ce saint fut interrogé et tourmenté par trois fois, et comme il persistait toujours, on le mit dans une fosse, sur laquelle on jeta un monceau de sable. Sa fête est marquée le 26 mars dans les Martyrologes de saint Jérôme, dans Florus et dans presque tous les Latins. Ainsi, il semble qu'il soit mort l'année d'après les autres, c'est-à-dire en l'an 287. On prétend qu'il fut enterré sur le chemin nommé Lavican, en un cimetière de son nom. Quelques-uns disent que son corps est à Pavie, dans une église de saint Félix. Bollandus nous en a donné des Actes tirés presque mot à mot de ceux de saint Sébastien. Que s'ils y ajoutent quelque chose, cela ne nous a pas paru avoir assez d'autorité pour nous en servir.

Après le martyre de saint Castule, les deux frères Marc et Marcellien furent arrêtés et liés à un poteau, les pieds percés avec des clous. Mais au lieu de se plaindre de ce supplice, ils témoignaient souhaiter de rester toute leur vie en cet état, disant qu'ils n'avaient jamais été à un meilleur festin, et qu'ils commençaient enfin à être attachés fixement à l'amour de Jésus-Christ. Ils passèrent un jour et une nuit dans ce supplice; et enfin ils y moururent percés de lances par le commandement du juge Fabien. Ils furent enterrés à deux milles de Rome, en un lieu appelé *les Sables*, sur le chemin d'Appius, dans un cimetière qui a porté leur nom, et que l'on met tantôt sur le chemin d'Appius, tantôt sur celui d'Ardea, parce qu'il était entre l'un et l'autre. Leur fête est marquée le 18 juin dans les Martyrologes de saint Jérôme, dans Bède et dans les autres Latins. Elle l'est de même dans le Sacramentaire de saint Grégoire, dans le Calendrier du P. Fronto, et dans le Missel romain de Thomasius. On croit qu'on en a fait autrefois quelque fête le 7 octobre, à cause de la translation de leurs reliques dans la ville, dont la mémoire était tout à fait perdue, lorsque leurs corps furent trouvés avec celui de saint Tranquillin, leur père, sous Grégoire XIII, dans l'Eglise de Saint-Cosme et Saint-Damien. Ils furent remis en terre dans la même église. Nous avons toujours nommé saint Marc le premier, comme c'est présentement l'usage. Mais les Actes de saint Sébastien le nomment presque toujours le dernier; ce qu'on trouve aussi dans quelques anciens Martyrologes.

Après que saint Sébastien eut fortifié beaucoup de martyrs contre la crainte des supplices, et qu'il les eut animés à combattre généreusement pour la couronne de gloire, il fit enfin connaître à tout le monde ce qu'il était lui-même, sa lumière n'ayant

pas pu demeurer toujours cachée dans les ténèbres dont sa sage prudence la couvrait. Sa foi et sa piété furent découvertes par ceux qui dressaient des embûches aux chrétiens. Mais à cause du rang qu'il tenait dans la milice, le préfet du prétoire en parla à Dioclétien même, qui peut avoir été à Rome au commencement de l'an 288. Velserus dit qu'il a lu que l'on conserve au mont Cassin une histoire assez longue de la confession de saint Sébastien ; et il croit que c'en sont les Actes originaux tirés du greffe : mais le P. Mabillon n'y en a pu rien découvrir.

Ce qu'on trouve dans les Actes du saint que nous avons, se réduit à dire que Dioclétien le fit venir, et lui reprocha qu'il reconnaissait bien mal les obligations qu'il lui avait : sur quoi le saint lui dit que, voyant qu'il y a de la folie à demander des faveurs à des pierres, et à en attendre du secours, il avait eu recours au Dieu qui est dans le ciel, et à Jésus-Christ, et qu'il n'avait jamais cessé de lui adresser ses vœux pour le prince qui lui témoignait tant de bonté, et pour la conservation de tout l'empire. Une réponse si sage ne satisfit point Dioclétien, et il mit le saint entre les mains non des prétoriens, mais des archers orientaux ou maures, qui, par son ordre, le couvrirent de flèches de tous côtés. Il fut laissé pour mort sur la place : mais Irène, veuve de saint Castule, étant venue pour l'enterrer, le trouva encore vivant et l'emmena chez elle au palais de l'empereur, où il recouvra en peu de temps une parfaite santé. Un Martyrologe marque la fête de cette sainte veuve le 22 janvier. On change son nom en plusieurs manières.

Les chrétiens qui vinrent chez elle en grand nombre visiter saint Sébastien, l'exhortaient à se retirer : mais après avoir invoqué Dieu pour prendre conseil de lui plutôt que des hommes, il se mit sur un escalier par où Dioclétien passait, et lui représenta avec quelle injustice ses pontifes le portaient à persécuter les chrétiens, et les accusaient d'être les ennemis de l'Etat, eux qui priaient continuellement pour l'empire et pour la prospérité des armées : Dioclétien fut surpris de le voir, le croyant mort suivant l'ordre qu'il en avait donné : sur quoi le saint lui dit que Jésus-Christ lui avait rendu la vie, afin qu'il lui vînt protester devant tout le monde que c'était une injustice extrême de persécuter les chrétiens.

Après avoir ainsi consommé l'œuvre que Dieu lui avait donné à faire, il ne lui restait plus que d'aller recevoir la couronne. C'est pourquoi Dioclétien le fit mener aussitôt dans le cirque du palais, où il fut assommé à coups de bâtons. Mais de peur, disent les Actes, que les chrétiens n'en fissent un martyr, on jeta la nuit son corps dans un cloaque, où il demeura pendu à un croc. Le saint s'apparut à une dame nommée Lucine, et lui marquant l'endroit où était son corps, lui dit de l'aller enterrer aux Catacombes à l'entrée de la grotte des saints apôtres, c'est-à-dire de celle où ils avaient été autrefois. Lucine exécuta avec soin ce commandement, et passa trente jours entiers auprès du tombeau du saint. On prétend qu'il apparut encore depuis à la même Lucine, et lui fit modérer ses austérités. Selon que la suite de ses Actes, et l'histoire de Dioclétien nous en peuvent faire juger, il souffrit en l'an 288. Les Martyrologes de saint Jérôme, Bède, et tous les autres monuments de l'Eglise latine, depuis l'an 354, marquent sa fête le 20 janvier. Son office est marqué le même jour dans le Sacramentaire de saint Grégoire, où il y a une préface propre, dans le calendrier du P. Fronto, et dans le Missel romain de Thomasius. Il est presque toujours mis avant saint Fabien, qu'on fête le même jour. Je pense qu'il n'y a point d'église dans l'Occident qui n'en fasse l'office, et plusieurs même le fêtent. Les Grecs l'honorent le 18 décembre avec tous ceux dont le martyre est rapporté dans ses Actes, et ils en font même leur grand office.

Nous ne savons pas ce que devinrent Chromace et les autres saints marqués dans son histoire, dont nous n'avons point rapporté le martyre. Usuard, Adon, et le Martyrologe romain, en mettent la plus grande partie le 2 juillet, et disent qu'ils souffrirent le martyre dans la Campanie. Ils nomment Ariston et les six autres amis de saint Tranquillin, avec Marcie sa femme, et Symphorose, femme de Claude. On y met aussi les deux enfants de Claude, Félicissime et Félix, quoique celui d'eux deux qui avait été hydropique, et qui est aussi nommé Symphorien, ait été martyrisé à Rome avec son père. Baronius parle de leur mort sur l'an 303. Le calendrier de Bucherius met, le 13 décembre, un saint Ariston, honoré dans le cimetière de Pontien, dont je ne trouve rien dans les Martyrologes. Bollandus dit que les six amis de Tranquillin souffrirent à Sesse dans la Campanie ou Terre de Labour.

Nous ne voyons rien du tout de la mort de Chromace. Pour saint Polycarpe, sa fête est marquée le 23 février dans Usuard, et dans divers autres, avec le titre de confesseur dont il est honoré dans les Actes de saint Sébastien. Quelques-uns lui donnent celui de martyr. On tient que son corps a été apporté de Rome à l'abbaye d'Hautvillers au doyenné d'Epernay dans le diocèse de Reims. Bollandus croit que ce fut peut-être le 24 janvier 843. On prétend aussi avoir de ses reliques à Boulogne en Italie. (Traduit de l'*Acta sanctorum*.)

SÉBASTIEN (saint), martyr, était officier de l'armée. Il souffrit le martyre avec sainte Photine et ses deux enfants Joseph et Victor, les saints Anatole, Photius, Photide, ainsi que les saintes Parascène et Cyriaque sœurs : on ignore à quelle époque. L'Eglise célèbre leur mémoire le 20 mars.

SÉBASTIEN (saint), martyr, eut le glorieux privilége de donner sa vie pour la défense de la religion, avec ses deux compagnons les saints Denis et Emilien. Ce fut dans la Basse-Arménie qu'eut lieu leur mar-

tyre. L'Église honore leur sainte mémoire le 8 février.

SÉBASTIEN (saint), confesseur, était comte. Genséric ayant pris Carthage en 439, entreprit de piller la Sicile dès l'année même ou au moins dès 440. Il y fit de grands ravages et y tint longtemps la ville de Palerme assiégée. Mais il fut obligé de retourner promptement à Carthage sur la nouvelle que le comte Sébastien venait d'Espagne. Car c'est ce que nous trouvons dans une édition de la chronique de saint Prosper, et ce qui paraît plus probable que ce que porte l'édition de Scaliger, que Genséric revint d'Espagne en Afrique et retourna à Carthage.

Le comte Sébastien était gendre du célèbre comte Boniface. C'était un homme habile pour le conseil et pour l'exécution, vaillant dans la guerre, laborieux et vigilant. Néanmoins saint Sidoine, en parlant d'un poëte de Cahors qui l'avait suivi, l'appelle hasardeux, prompt, téméraire et étourdi. Après la mort de Boniface, il succéda à sa grandeur en 432. Mais Aèce l'en dépouilla bientôt et le chassa de la cour de Valentinien : de sorte que se voyant fugitif et banni de l'Occident, il se retira par mer en Orient à la cour de Théodose, en l'an 434 selon Idace. Le comte Marcellin dit, sur l'an 435, qu'il s'enfuit de la ville royale. Je ne sais si c'est Rome ou Constantinople. Mais il faut toujours que, soit en 435, soit depuis, il ait quitté Constantinople et se soit retiré en Espagne.

Genséric ayant donc appris en Sicile qu'il venait en Afrique, et croyant que c'était pour prendre Carthage, il y revint promptement redoutant l'expérience de ce capitaine. Mais Sébastien venait comme ami, et dans la croyance de trouver chez les Vandales une retraite assurée. Son espérance se trouva aussi mal fondée que la crainte que Genséric avait eue de sa venue, et il éprouva enfin la cruauté de ceux qu'il regardait comme ses protecteurs. Mais cela n'arriva qu'en 449, après divers événements. Car lorsque Genséric fit la paix avec l'empire en 442, Sébastien fit apparemment aussi la sienne et retourna à Constantinople, puisqu'Idace nous apprend qu'il y était en 443 ou 444. Mais on l'accusa d'y former de mauvais desseins, de quoi ayant eu avis, il s'enfuit une seconde fois de Constantinople et s'en vint trouver dans les Gaules Théodoric roi des Visigoths. Je ne sais s'il faudrait rapporter à ce que dit Idace des mauvais desseins dont il fut accusé à Constantinople, ce qu'on trouve dans Suidas, que les partisans de Sébastien pillèrent les côtes de la Propontide et de l'Hellespont.

Idace ajoute qu'il trouva moyen de se saisir de Barcelone sur les Romains et qu'il y entra comme ennemi. Il prétendait peut-être s'y établir une petite principauté et se rendre maître de ce que les Romains tenaient encore en Espagne. Mais il en fut chassé l'année suivante et se retira une seconde fois chez les Vandales. Il fut d'abord fort bien reçu de Genséric. Il lui fit serment de s'attacher à lui et confirma la sincérité de son serment par sa vigilance et par ses travaux. Mais Genséric qui reconnaissait d'une part l'utilité de ses conseils, le craignait trop de l'autre pour le souffrir auprès de lui. Il résolut donc de s'en défaire, et de se servir pour cela du prétexte de la religion : car Sébastien était catholique.

Ainsi il lui dit un jour, en présence de toute sa cour, que, quoiqu'il ne doutât point de sa fidélité, néanmoins pour s'en assurer davantage, ses évêques jugeaient qu'il fallait qu'il embrassât la religion des Vandales. Sébastien trouva sur-le-champ une réponse tout à fait ingénieuse. Il demanda un pain de la table du roi, et Genséric en ayant fait apporter un, Sébastien commença à comparer les sacrements qu'il avait reçus dans l'église, à tout ce qui est nécessaire pour faire un pain, comme de le moudre, de le cribler, de le pétrir et de le faire cuire dans le four, et il ajouta ensuite : « Commandez, sire, qu'on rompe le pain en morceaux, qu'on le trempe dans l'eau, qu'on le pétrisse de nouveau et qu'on le remette ensuite dans le four, s'il en sort meilleur qu'il n'est maintenant, je ferai ce que Votre Majesté souhaite de moi.

La proposition de Sébastien embarrassa tellement Genséric et tous les assistants, qu'ils ne purent s'en démêler. Genséric ne laissa pas de faire mourir depuis ce grand capitaine sous d'autres prétextes en l'an 449, selon Idace. Baronius le qualifie confesseur, et on l'a mis au 27 mai dans un Martyrologe français imprimé à Liége ; mais il n'est dans aucun autre. Il est certain qu'il a exposé sa fortune pour conserver sa foi, et Victor témoigne assez qu'il est mort innocent ; ce qui a pu purifier les fautes où il était tombé auparavant. Saint Prosper ne le regardait pas comme saint, lorsqu'il dit qu'il avait trouvé auprès de Genséric tout le contraire de ce qu'il avait cru y trouver, et que sa confiance en cette âme barbare lui avait causé une très-grande misère et une mort très-malheureuse.

Quelques nouveaux auteurs disent que Sébastien vint en Afrique en 440 pour y soulever les catholiques contre les Vandales ; que l'armée de Théodose ne demeura longtemps en Sicile l'an 441, qu'en attendant ce soulèvement, et que Genséric ayant découvert la trahison, ce fut la véritable cause de la mort du comte. Tout cela se dit sans fondement, n'y en ayant pas un mot dans les anciens, et cela suffirait pour n'y avoir aucun égard. (Tillemont, vol. XVI, p. 517.)

SÉBASTIEN DE SAINT-JOSEPH (le bienheureux), naquit en Espagne à Médina del Campo, au sein d'une famille noble. Il entra dans l'ordre de Saint-François. Envoyé par ses supérieurs dans la province que les Franciscains évangélisaient aux Philippines, il passa aux îles Moluques et y convertit un grand nombre d'infidèles : entre autres, il y baptisa cinq des chefs les plus puissants du pays ; mais ayant été pris par des corsaires hollandais en se rendant par mer ailleurs pour y continuer ses travaux apostoliques, il fut déposé par eux dans une île déserte.

On raconte qu'il fut miraculeusement transporté dans celle de Togolande près que entièrement peuplée de musulmans. Ayant entrepris de leur prouver combien l'Alcoran était absurde, et la religion chrétienne sublime, il fut décapité par eux et son corps fut jeté à la mer le 28 juin 1610. S'il faut en croire les récits de ce temps-là, de grands prodiges signalèrent ce glorieux martyre. Le cadavre du saint ne put jamais être enfoncé dans les ondes et on vit au lieu où il avait souffert apparaître une croix miraculeuse. Le procès de sa canonisation étant commencé à Rome, on y jugera de l'authenticité plus ou moins grande de ces miracles.

SÉBASTIEN DE CANTU (le bienheureux), dominicain, né en Portugal, partit de Goa avec le P. Jérôme de la Croix pour pénétrer dans le royaume de Siam. Ils firent tant de bien dans cette mission, que deux infidèles, irrités du succès de leur prédication, résolurent de s'en défaire. Ils feignirent de se battre en duel devant la maison de nos saints religieux. Ceux-ci étant accourus, Jérôme tomba percé d'un coup de lance au cœur; Sébastien reçut une blessure grave à la tête, mais il en guérit. Ayant ensuite obtenu des auxiliaires du vicaire général de la congrégation orientale des Indes, il continua avec eux ses travaux apostoliques. Lui et ses compagnons ne souffrirent le martyre que le 11 février 1569. (*Monumenta Dominicana*, an. 1555, 1569.)

SÉBASTIEN, nom du juge qui fit décapiter à Comane dans le Pont, saint Hermias soldat, et le bourreau qui d'abord avait fait endurer divers supplices au saint martyr. (*Voy.* HERMIAS.)

SÉBASTIENNE (sainte), martyre, disciple de l'apôtre saint Paul, fut martyrisée à Héraclée de Thrace, sous le règne de l'empereur Domitien. On ne sait rien de plus touchant cette sainte, que l'Eglise honore le 16 septembre.

SECOND (saint), d'Ast, fut martyrisé dans cette ville sous le règne de l'empereur Adrien le 30 mars. Ses Actes n'ont aucune autorité.

SECOND (saint), mis par les anciens Martyrologes, et notamment par le Martyrologe romain, au nombre des saints martyrs qui, en Afrique, sous le règne de Sévère, furent brûlés vifs à Carthage, et dont il est fait mention dans la vision de saint Sature, aux Actes de sainte PERPÉTUE. (*Voy.* ce nom). L'Eglise fait leur fête le 9 janvier.

SECOND (saint), l'un des compagnons du saint martyr Cyriaque, diacre de l'église romaine, mourut en 303, à Rome sur la voie Salaria, où il fut enterré. Ils furent vingt-six dans le même jour mis à mort au même endroit. L'Eglise célèbre leur fête collective le jour de leur translation, qui eut lieu le 8 août. (*Voy.* CYRIAQUE : *voy.* aussi l'abbé Grandidier, *Hist. de l'Eglise de Strasbourg.*)

SECOND (saint), fut martyrisé en Mauritanie avec son frère Romule. L'Eglise fait leur fête le 24 mars.

SECOND (saint), prêtre, fut cruellement mis à mort durant les fêtes de la Pentecôte, sous le règne de l'empereur Constance. Il fut martyrisé à Alexandrie par l'ordre de Georges, évêque arien. L'Eglise honore sa mémoire le 21 mai.

SECOND (saint), fut jeté dans le Tibre à Amelia, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Il est inscrit au Martyrologe romain le 1er juin.

SECOND (saint), personnage de considération et l'un des chefs de la légion Thébéenne, souffrit le martyre à Vintimille, ville des Etats Sardes (Ligurie). Nous ignorons les circonstances et l'époque précise de son martyre. L'Eglise honore sa mémoire le 26 août.

SECOND (saint), reçut la couronne du martyre en Afrique avec les saints Fidentien et Variqué. L'Eglise fait collectivement leur fête le 15 novembre.

SECOND (saint), martyr, répandit son sang en Afrique pour la défense de la foi. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Dominique, Victor, Primien, Lybose, Crescent et Honorat. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 29 décembre.

SECOND (saint), martyr, souffrit à Synnade dans la Phrygie Pacatienne. Il eut pour compagnons de son martyre, sur lequel nous n'avons pas de détails, les saints Denis et Démocrite. L'Eglise fait leur fête le 31 juillet.

SECOND (saint), est inscrit au Martyrologe romain le 7 août. Il fut décapité avec les saints Carpophore, Exanthe Cassius, Séverin, et Licinius. On ignore à quelle époque leur martyre arriva. L'Eglise célèbre leur mémoire collectivement.

SECOND (saint), martyr, eut le bonheur de donner sa vie pour Jésus-Christ avec les saints Cyriaque, Paulille, Anastase, Syndime et d'autres compagnons qui ne sont point nommés dans le Martyrologe romain. On ignore la date de leur martyre. L'Eglise fait la fête de ces saints le 19 décembre.

SECONDAIRE (saint), souffrit pour la foi à Antioche avec les saints Cyrille et Prime. Leurs noms sont inscrits au Martyrologe romain le 2 octobre.

SECONDE (sainte), eut le bonheur de mourir à Carthage pour la foi, en l'année 200, sous l'empire de Sévère. Elle était au nombre des martyrs Scillitains. L'Eglise fait sa fête le 17 juillet. (Pour plus amples détails, *voy.* SPÉRAT ; à cet article se trouvent les Actes proconsulaires des martyrs Scillitains.)

SECONDE (sainte), martyre, avait pour père un nommé Astérius, citoyen romain de famille noble. Sa sœur Seconde et elle avaient été fiancées, celle-là à Armantaire, l'autre à Vérin, tous deux chrétiens, mais qui apostasièrent en 257, sous l'empire et durant la persécution de Valérien. Toutes deux refusèrent généreusement de les imiter et s'enfuirent de Rome; mais bientôt, ayant été arrêtées, elles furent amenées devant Junius Donatus, préfet de Rome, qui les fit cruellement tourmenter et enfin déca-

pitre. On bâtit sur leur tombeau une chapelle à laquelle le pape Damase substitua une Eglise. Leurs reliques sont maintenant dans la basilique de Latran, près du baptistère de Constantin. L'Eglise célèbre leur fête le 10 juillet.

SECONDE (sainte), vierge et martyre. Voici ce qu'à son sujet nous trouvons dans le Martyrologe romain : « A Tuburbe en Afrique, les saintes vierges et martyres Maxime, Donatille et Seconde. Les deux premières, durant la persécution de Valérien et Gallien, furent abreuvées de vinaigre et de fiel, puis déchirées à coups de fouet, étendues sur le chevalet, rôties sur un gril, frottées avec de la chaux, enfin exposées aux bêtes avec Seconde, jeune vierge âgée seulement de douze ans; mais, n'en ayant reçu aucun mal, elles furent égorgées. » L'Église fait la fête de ces trois saintes le 30 juillet.

SECONDE (sainte), nom de deux saintes parmi les quarante-huit martyrs que le proconsul Anulin fit mourir pour la foi en l'an de Jésus-Christ 305. *Voy.* Saturnin, prêtre : c'est avec lui qu'ils furent tous martyrisés ; ses Actes leur sont communs. L'Eglise honore leur mémoire le 11 février.

SECONDIEN (saint), martyr, mourut pour la foi chrétienne sous l'empire de Dèce, par ordre du consulaire Promote. Les Actes qu'on a de lui et de ses compagnons saint Vérien et saint Marcellin ne sont rien moins qu'authentiques. Arrêté dans la ville de Rome, il y subit divers supplices ; on l'envoya ensuite en Toscane, où il fut décapité. L'Église fait sa fête le 9 août. Lui seul des trois saints était soldat.

SECONDIEN (saint), martyr, souffrit pour la défense de la religion à Concordia, avec les saints martyrs Donat, Romule et quatre-vingt-six autres dont les noms nous sont inconnus. C'est le 17 février que l'Eglise célèbre leur mémoire.

SECONDILLE (sainte), reçut la palme du martyre à Porto avec les saints Paul, Héraclius et Janvière. L'Eglise honore leur mémoire le 2 mars; nous n'avons pas d'autres détails.

SECONDIN (saint), martyr, souffrit durant la persécution de Valérien à Cirthe en Numidie, avec les saints Agape, Emilien, soldat, et les saintes Tertulle et Antoinette. (*Voy.*, pour les détails, les Actes de saint Marien, à son article.)

SECONDIN (saint), eut le glorieux avantage de répandre son sang pour la foi à Adrumète en Afrique. Les compagnons de sa gloire furent les saints Secondin, Sirice, Félix, Servule, Saturnin, Fortunat et seize autres dont les noms malheureusement ne sont point arrivés jusqu'à nous. Leur martyre eut lieu durant la persécution des Vandales contre la religion catholique. On ignore la date et les différentes circonstances de leurs combats. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 21 février.

SECONDIN (saint), souffrit le martyre à Cordoue ; on ignore la date précise et les circonstances de son combat. L'Eglise fait sa mémoire le 21 mai.

SECONDIN (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Sinuesse avec l'évêque saint Caste. Secondin était lui-même évêque. On n'a pas de détails authentiques sur eux. L'Eglise fait leur mémoire le 1er juillet.

SECONDIN (saint), martyr, mourut pour la foi en Afrique avec les saints Lucius, Silvain, Rutule, Classique, Fructule et Maxime. On n'a aucun détail sur eux. L'Eglise fait leur fête le 18 février.

SECONDINE (sainte), martyre dans la Campagne de Rome, souffrit et mourut pour la foi sous le règne de Dèce. L'Eglise célèbre sa fête le 15 janvier ; on manque de documents sur le martyre de cette sainte.

SECONDULE (saint), l'un des compagnons du martyre de sainte Perpétue, fut arrêté avec elle à Carthage en 202 ou 203, sous le règne de l'empereur Sévère. Ayant été tourmenté de diverses façons, il n'eut pas la force de résister à la souffrance et à la longue détention que souffraient les saints. Il mourut en prison. (*Voy.* Perpétue.) Sa fête, comme celle de tous ses compagnons, a lieu le 7 mars.

SÉCUR (saint), fut martyrisé en Afrique avec les saints Sévère, Janvier et Victorin. Nous n'avons point de documents relatifs à leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 2 décembre.

SÉDOPHE (sainte), reçut la palme des combattants de la foi à Tomes en Scythie. Les compagnons de son triomphe furent les saints Marin et Théodote ; ils sont honorés dans l'Eglise le 5 juillet.

SEGURA (le bienheureux Jean-Baptiste), de la compagnie de Jésus, fut martyrisé à Axaca, le 8 février 1571, avec les bienheureux Gabriel Gomez, Pierre de Linarez, Sanchez Savelli, Christophe Rotundo. Ils avaient pénétré dans la Floride, conduits par un naturel du pays, nommé Louis, qui avait été baptisé en Espagne. Nous avons vu à l'article Louis de Quiros que ce naturel renégat les massacra avec deux de ses compagnons. Trois jours après, les meurtriers se présentèrent devant les autres missionnaires qui restaient, ceux qui sont nommés plus haut, prétextant avoir besoin de haches pour abattre des arbres. A peine eurent-ils désarmé les missionnaires qu'ils les massacrèrent. Ils s'emparèrent des vases sacrés et commirent un grand nombre de profanations. (*Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 449.)

SELÈSE (saint), fut martyrisé à Alexandrie sous l'empereur Maximin. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Sérapion, Léonce, Hiéronide, Valérien et Straton. Ils furent précipités dans les flots. L'Eglise fait leur mémoire le 12 septembre.

SELEUCUS (saint), martyr, assistait à la mort de saint Porphyre, à Césarée de Palestine, en l'an de Jésus-Christ 309. Témoin du courage inouï que montrait le saint au milieu des souffrances, il ne put s'empêcher d'y applaudir et de l'encourager. Firmilien

le fit décapiter. L'Eglise célèbre sa fête le 1er juin. *Voy* Eusèbe, *de Martyr. Palest.*)

SELEUQUE (saint), confessa la foi en Syrie. Nous n'avons aucun détail authentique sur son compte. Il est inscrit au Martyrologe romain le 24 mars.

SÉNAT (le bienheureux), missionnaire de la Compagnie de Jésus, périt victime de son dévouement dans la guerre odieuse que les Anglais avaient excitée dans la Louisiane contre tous les Français. Ce saint jésuite aima mieux s'exposer à être pris et brûlé par les Chicachas, que de ne pas assister jusqu'au dernier soupir les malheureux blessés qui ne pouvaient fuir devant un ennemi supérieur en nombre. Il fut livré aux flammes avec eux, et près de mourir, il les exhortait encore à faire honneur à la France et à leur religion par leur patience et leur courage dans le supplice.

SENNEN (saint), martyr, Persan d'origine, vint à Rome avec son compatriote saint Abdon, et y fut pris sous le règne de l'empereur Dèce, en l'an 250, pour cause de christianisme. Tous deux furent reçus par les chrétiens de Rome, non pas comme des étrangers, mais comme de véritables frères, dans toute l'acception chrétienne de cette expression. Après avoir été violemment tourmentés, ils finirent leur vie par le glaive. (*Voy* ABDON.) On dit que les corps des deux saints martyrs furent déposés dans la maison d'un sous-diacre nommé Quirin, et qu'ils y restèrent jusqu'à ce que, sous Constantin, les deux saints s'étant eux-mêmes révélés, ils furent transportés au cimetière de Pontien. On a prétendu que, par ordre du pape Grégoire IV, ils avaient été transférés dans l'église de Saint-Marc à Rome. Certains auteurs ont affirmé que, dès l'année 370 ou à peu près, le pape saint Gélase les avait donnés à saint Zénobe de Florence; d'un autre côté, l'église Saint-Médard de Soissons prétend avoir gardé ces précieuses reliques, jusqu'à ce que les huguenots les eussent brûlées durant leurs guerres. L'Eglise fait la fête de ces deux saints le 30 juillet.

SENS, ville de France qui eut pour première victime de la persécution sainte Colombe en 258 sous Valérien, ou bien en 273 sous Aurélien. Elle y fut martyrisée sans qu'on sache les détails de son martyre. Son culte y est en grand honneur; ses reliques qui y étaient conservées chez les Bénédictins, furent dispersées par les huguenots.

SEPTIME (saint), martyr, recueillit la palme du martyre vers l'année 483, dans la persécution que Hunéric, roi des Vandales, suscita aux catholiques dans la septième année de son règne. On peut voir des détails sur son martyre à l'article LIBÉRAT.

SÉRAPIE (sainte), était originaire d'Antioche et habitait l'Ombrie où elle eut le bonheur de convertir sainte Sabine, chez qui elle demeurait avec quelques autres jeunes filles. Une persécution s'étant élevée sous l'empereur Adrien, Béryllé, gouverneur de l'Ombrie, envoya chez Sabine, qui était une personne d'un rang considérable, pour qu'on lui amenât les jeunes filles qui étaient chez elle. Sabine refusa, mais Sérapie l'ayant suppliée de la laisser aller parler au juge, elle ne voulut point consentir à la laisser aller seule, elle s'y fit porter avec elle. Le juge reçut Sabine avec honneur et distinction; néanmoins il lui fit des reproches, lui disant qu'une personne de sa qualité et de son rang ne devait pas s'abaisser jusqu'à se joindre aux chrétiens, sur les instances et par les conseils d'une misérable magicienne. Sabine lui répondit : « Je souhaiterais que vous éprouvassiez vous-même les charmes d'une magicienne aussi sainte que celle-ci, et que vous pussiez quitter vos idoles pour adorer celui qui promet une vie éternelle aux bons, et qui livrera les méchants à des supplices qui ne finiront jamais. » Le juge n'ayant pas insisté davantage, les deux saintes purent se retirer et retourner chez elles.

Trois jours après, Béryllé fit prendre Sérapie par ses archers, voulant l'interroger publiquement. Il avait voulu laisser Sabine en dehors de cette accusation, espérant peut-être l'intimider par sa conduite envers Sérapie : son espoir fut trompé; Sabine suivit à pied son amie, et, arrivée devant le juge, elle lui reprocha sévèrement sa conduite et le menaça de la colère de Dieu s'il osait maltraiter une vierge qui lui était consacrée. Beryllé interrogea Sérapie, et l'exhorta à sacrifier aux dieux. Elle répondit : « Je ne sacrifie pas aux démons, parce que je suis chrétienne. — Sacrifiez donc au moins à votre Christ, lui dit le juge. — Oui, répondit la sainte, je lui offre tous les jours des sacrifices; car je l'adore et le prie nuit et jour. — Où est le temple de votre Christ, reprit le juge, et quel sacrifice lui offrez-vous? » Elle répondit : « C'est de me conserver moi-même pure par une vie chaste et de porter les autres, par sa miséricorde, à la profession que j'ai embrassée. — Est-ce donc là, dit le juge, le temple d'un Dieu, et ce que vous offrez à votre Christ? — Il n'y a rien de plus grand, reprit-elle, que de connaître le vrai Dieu, et de le servir par une vie sainte. » Le juge ajouta : « Selon ce que vous dites, vous êtes vous-même le temple de votre Dieu. — Oui, dit la sainte, si par sa grâce je demeure pure : car l'Ecriture divine nous dit : *Vous êtes le temple du Dieu vivant, et le Saint-Esprit habite dans vous.* — Si donc on vous viole, repartit le juge, vous ne serez plus le temple de Dieu. » Elle répondit : « L'Ecriture nous apprend encore que si quelqu'un viole le temple de Dieu, Dieu le perdra. »

Beryllé la fit en effet renfermer et envoya deux Egyptiens, pour accomplir la menace qu'il lui avait faite. Quand ces deux hommes entrèrent dans la prison de la sainte, ils furent frappés de la vive lumière qui régnait en ce lieu d'ordinaire fort obscur; et ils virent un jeune homme éclatant de clarté, qui leur défendit d'avancer. Ils tombèrent aussitôt sans mouvement et sans parole, et restèrent ainsi couchés. Béryllé, le lendemain,

ayant envoyé chercher la sainte, ses archers la trouvèrent en prières, et les deux Egyptiens dans l'état que nous avons dit. Bérylle, quand la sainte fut devant lui, voulut la railler et faire de grossières plaisanteries sur ce qui s'était passé ; mais elle lui répondit avec dignité, repoussant ses injures et déclarant que Dieu l'avait protégée. Bérylle prétendit qu'elle avait ôté la parole aux Egyptiens par magie, et il la pressa de les guérir. Elle n'y voulut consentir qu'à la condition qu'ils seraient apportés devant le tribunal, afin que chacun pût voir ce qui se passerait : le juge y ayant consenti, elle étendit les mains sur ces deux hommes et leur ordonna au nom de Jésus-Christ de se lever. Ils se levèrent, et racontèrent tout ce qui s'était passé.

Loin que ce miracle convertît ou touchât les assistants, on prétendit que la sainte était magicienne. Bérylle lui promit sa liberté si elle voulait dire de quels charmes elle se servait ; puis, voyant qu'elle ne perdait rien ni de sa résolution ni de son courage, il la menaça de lui faire couper la tête. « Faites ce que vous voudrez, dit la sainte, je n'obéis qu'à mon Dieu. » Le juge fit appliquer sur sa chair deux flambeaux, mais ils s'éteignirent ; ensuite il la fit battre à coups de bâtons, et enfin prononça la sentence de mort, parce que, disait cette sentence, Sérapie avait désobéi aux empereurs et s'était rendue coupable de plusieurs sorcelleries. La sentence fut exécutée le 29 août. Sainte Sabine fit enterrer son amie dans un tombeau magnifique qu'elle s'était fait faire pour elle-même. La fête de sainte Sérapie arrive le 3 septembre.

SÉRAPION (saint), fut martyrisé en Macédoine, sous le règne de l'empereur Septime Sévère, et par ordre d'un juge nommé Aquila. Nous trouvons ce saint dans les vieux Martyrologes et dans le Martyrologe romain au 13 juillet

SÉRAPION (saint), martyr, mourut à Alexandrie en 249, sous le règne de l'empereur Philippe, dans une émeute populaire qui éclata contre les chrétiens. Nous apprenons d'une lettre de saint Denis, citée par Eusèbe, qu'après avoir été tourmenté dans sa maison par les persécuteurs, saint Sérapion fut précipité du haut en bas et qu'il acquit ainsi la couronne du martyre. A quelle date mettre sa fête ? nous n'en savons rien : Tillemont la met le 14 novembre, il a tort, c'est celle de saint Sérapion, religieux de la Merci et martyr à Alger, que l'Eglise célèbre ce jour-là. Nous trouvons un Sérapion martyr à Alexandrie sans date au Martyrologe, le 28 février, peut-être est-ce de notre saint qu'il s'agit. Cependant nous inclinons fortement à croire que sa fête tombe au 31 janvier, jour auquel le Martyrologe romain nomme un Sérapion martyr. Ce qui nous incline vers cette dernière opinion, c'est que l'Eglise fait le même jour la fête de saint Métran, dont le martyre est rapporté dans la lettre de saint Denis sur la persécution d'Alexandrie, en même temps que celui de saint Sérapion

SÉRAPION (saint), martyr, habitait Corinthe, en 249, avec les saints Victorin, Victor, Nicéphore, Claudien, Dioscore et Papias. Il confessa Jésus-Christ avec eux à cette époque, et fut avec eux exilé en Egypte. On prétend qu'ils s'y rendirent volontairement : toujours est-il que nous retrouvons, en 284, Sérapion donnant avec eux tous sa vie pour la foi chrétienne, sous le règne de Numérien. (*Voy.* VICTORIN. Saint Victorin, saint Victor et saint Nicéphore avaient été broyés dans un mortier, par ordre du juge Sabin, sans que les saints martyrs qui restaient, eussent été ébranlés par la vue de ces atroces supplices. Sabin fit couper par morceaux saint Claudien, et jeter devant ses compagnons ses membres tout palpitants ; les leur montrant, il leur disait : « Vous pouvez, si vous le voulez, éviter un pareil supplice. Je ne vous force pas à mourir. Vous ne nous connaissez pas, dirent les saints ; si vous avez des supplices plus épouvantables, vous pouvez nous les infliger, jamais nous ne manquerons à notre foi ; jamais nous ne renoncerons Jésus-Christ notre Sauveur. » Le juge, irrité de ce généreux langage, condamna Sérapion à être décapité ; cette sentence fut exécutée le 25 février, jour auquel l'Eglise romaine célèbre la fête de tous ces saints.

SÉRAPION (saint), martyr, eut le glorieux privilége de répandre son sang pour la défense de Jésus-Christ à Alexandrie, sous Numérien. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Céréal, Pupule et Caius. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 28 février. On n'a aucun détail touchant les circonstances de leur courageux martyre.

SÉRAPION (saint), souffrit le martyre à Rome durant la cruelle persécution que l'empereur Dioclétien fit souffrir aux chrétiens. Les compagnons de son martyre furent les saints Hermas et Polyène. Ces saints combattants ayant été traînés par des lieux étroits, pleins de pierres et raboteux, expirèrent au milieu des souffrances. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 18 août.

SÉRAPION, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) ÉGYPTIENS.

SÉRAPION (saint), martyr, était lecteur dans une église de la Pentapole de Libye. On n'a aucun détail sur son martyre. Le Martyrologe romain dit seulement qu'il eut pour compagnons de son martyre Théodore, évêque, Irénée, diacre, et Ammone, lecteur. L'Eglise les honore le 26 mars.

SÉRAPION (saint), reçut la palme du martyre à Alexandrie, sous le règne de l'empereur Maximin. Les Actes des martyrs nous apprennent qu'il eut pour compagnons de son triomphe les saints Hieronide, Léonce, Selèse, Valérien et Straton, et qu'ils furent jetés dans la mer, où ils rendirent leur âme à Dieu. L'Eglise honore leur mémoire le 12 septembre.

SÉRAPION (saint), reçut la couronne du martyre à Tomes dans le Pont, avec son père et sa mère Marcellin et Mannée et ses deux frères Pierre et Jean. L'Eglise honore collectivement leur mémoire le 27 août.

SÉRAPION (saint), martyr à Ephèse, est fêté par l'Eglise le 27 juillet : il est l'un des sept Dormants dont saint Grégoire de Tours nous a donné une histoire. *Voy.* DORMANTS (les sept).

SÉRAPION (saint), fut, en l'an 1240, martyr de la foi et de la charité. Il était un des premiers disciples de saint Pierre Nolasque. Son amour pour ses semblables, éclairé par les enseignements évangéliques, le conduisit deux fois chez les musulmans, pour y racheter des captifs chrétiens et pour les rendre à la liberté. Dans son premier voyage il se rendit à Murcie, et y accomplit heureusement le but de la mission qu'il s'était donnée ; peu après il partit pour Alger. Les sommes qu'il avait portées n'étaient pas suffisantes pour le rachat des pauvres captifs que sa charité brûlait de rendre à leurs familles et au monde chrétien. Il écrivit en Angleterre pour qu'on lui envoyât ce qui lui manquait, et pendant ce temps-là, il resta lui-même en otage jusqu'à payement intégral des sommes dont on était convenu. Pendant son séjour, il fut assez heureux pour convertir et baptiser un certain nombre de mahométans ; mais ce zèle ardent pour la propagation de la doctrine évangélique lui coûta la vie. Il fut tué par les musulmans. L'Eglise célèbre sa fête le 7 septembre.

SÉRAPION (saint), religieux de la Merci, martyr à Alger, naquit en Angleterre vers la fin du XIIe siècle, et suivit d'abord la profession des armes. Il se mit plus tard au service d'Alphonse IX, roi de Castille : un jour ayant rencontré deux religieux de l'ordre de la Merci, nouvellement fondé par saint Pierre Nolasque, il causa quelques instants avec eux et prit la résolution d'entrer dans leur ordre. Le saint fondateur l'envoya plusieurs fois pour traiter de la rançon des captifs et il s'acquitta toujours de sa mission avec un grand succès. Il partit ensuite pour l'Angleterre, où régnait alors Henri III, afin d'y fonder son ordre. Pendant la traversée, il fut pris par les corsaires qui le dépouillèrent, le battirent cruellement lorsqu'il voulut leur prêcher Jésus-Christ et le jetèrent à la mer : mais Dieu, qui l'assistait visiblement, le fit aborder le rivage. Après être resté quelque temps en Angleterre, il passa en Irlande, où se voyant traité avec trop de respect et de vénération à cause de sa grande vertu, il se rendit à la cour d'Ecosse, où sa liberté évangélique déplut au roi Guillaume dit le Lion, qui le força de retourner en Espagne. Quelques jours après son retour, son supérieur l'envoya en rédemption à Alger, avec un autre religieux nommé Béranger. N'ayant que fort peu d'argent, et n'ayant pu racheter que quatre-vingt-sept esclaves, notre saint resta pour consoler et encourager ceux qui restaient pendant que son compagnon conduisait les autres en Espagne. Son grand dévouement ayant converti plusieurs infidèles, le roi d'Alger, plein de fureur, le fit bâtonner et jeter dans un cachot où il manifesta ouvertement son horreur pour la secte de Mahomet. Le roi l'ayant su, le livra à la populace, qui lui fit subir mille outrages. On l'attacha à deux poteaux un peu éloignés, le bras droit et le pied gauche à l'un, le bras gauche et le pied droit à l'autre, afin de lui donner la forme d'une croix. Il fut ensuite coupé par morceaux. Son martyre arriva en 1240. Plusieurs miracles obtenus par son intercession l'ont fait inscrire au Martyrologe romain le 14 novembre.

SERDIEN (saint), reçut la palme du martyre à Cordoue, avec saint Roger, son compagnon. Ils eurent d'abord les mains et les pieds coupés, puis furent décapités. L'Eglise fait leur mémoire le 16 septembre.

SÉRÈNE (saint), l'un des disciples d'Origène, fut martyrisé à Alexandrie, sous l'empire de Sévère et sous le gouverneur Létus, sans qu'on sache précisément en quelle année ; mais ce dut être entre l'année 203 et l'année 211, Origène n'ayant ouvert sa célèbre école qu'à la première de ces deux dates. On voit dans Eusèbe, que saint Sérène fut brûlé vif. Il eut pour compagnons saint Plutarque et plusieurs autres dont on peut voir les noms à l'article de ce saint martyr. L'Eglise fait sa fête le 28 juin.

SÉRÈNE (saint), comme le précédent, disciple d'Origène, fut martyrisé le même jour et dans les mêmes circonstances que le précédent ; seulement il eut la tête tranchée après avoir souffert divers supplices. Sa fête a lieu aussi le 28 juin.

SÉRÈNE (saint), moine, fut martyrisé à Sirmich. Ayant été pris par ordre de l'empereur Maximien, et confessant qu'il était chrétien, il eut la tête tranchée. Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 23 février.

SÉRENNIEN (*Ælius Serennianus*), gouverneur de Cappadoce, sous Maximin Ier, fut un des plus ardents persécuteurs des chrétiens. (*Voy.* MAXIMIN, pour la citation du passage de saint Firmilien.) On croit que ce gouverneur est le même que celui duquel Lampride fait l'éloge, comme d'un des conseillers d'Alexandre les plus honnêtes et les plus intègres.

SÉRÉNUS (saint), fut martyrisé en l'an 307 de Jésus-Christ, sous l'empire de Dioclétien. Voici ses Actes tirés d'un manuscrit de la bibliothèque de Noailles, évêque de Châlons : « Sérénus était Grec ; il vint à Sirmium et résolut d'y passer le reste de ses jours : il acheta un jardin qu'il cultivait lui-même, se nourrissant des fruits et des légumes que la terre de ce jardin lui fournissait. La persécution commençant à se faire sentir, Sérénus se cacha ; mais au bout de quelques mois il revint, et reprit la culture de ses arbres. Un jour qu'il était dans son jardin, occupé à son travail ordinaire, une femme qui marquait être quelque chose, accompagnée de deux jeunes filles, s'y vint promener. Sérénus l'ayant aperçue, lui dit : Que cherchez-vous, madame ? — Ce jardin, lui ré-

pondit-elle, m'a paru fort agréable, et si vous le trouvez bon, j'y ferai un tour ou deux. Une femme de votre condition, répliqua Sérénus, se promener à l'heure qu'il est! Madame, ajouta-t-il, l'heure est indue, il est midi, et je comprends que quelque autre motif que celui de la promenade vous amène ici; je ne suis pas votre affaire; croyez-moi, sortez, sortez, et au plus tôt, et soyez à l'avenir plus régulière et plus retenue.

«Cette femme sortit du jardin confuse et frémissant de rage, non de ce qu'on l'en avait mise dehors, mais de ce qu'elle n'avait pu satisfaire l'infâme passion qui l'y avait conduite. Elle résolut de se venger de celui dont elle croyait avoir reçu un si grand affront. Elle écrit donc à son mari, qui était de la maison de l'empereur Maximien (Galérius), et se plaint à lui d'une prétendue violence qu'on lui a faite. Le mari, ayant reçu cette lettre, va trouver l'empereur, et lui demande justice pour son honneur outragé. Seigneur, lui dit-il, pendant que nos jours s'usent, que notre vie se consume au service de Votre Majesté, nos femmes se trouvent exposées à l'insolence d'un corrupteur. L'empereur lui donna un rescrit adressé au gouverneur de la province, par lequel il lui était enjoint de faire donner à ce mari offensé toute sorte de satisfaction. Le mari part de la cour avec cet ordre, et se hâte d'aller venger sa femme d'une injure qu'elle n'a pas reçue. Il arrive à Sirmium, se rend au palais du gouverneur, et lui met entre les mains le rescrit. J'ai été outragé, lui dit-il, en la personne de ma femme, et je demande une réparation proportionnée à l'indignité de l'action. Et quel est l'insolent, dit le gouverneur, qui a osé perdre le respect envers une dame de cette considération, dont le mari a l'honneur d'approcher la personne de l'empereur? Nommez-le-moi promptement, que j'en fasse justice. C'est, reprit le mari, un nommé Sérénus, un misérable jardinier. Le gouverneur commanda qu'on le cherchât, et qu'on le lui amenât incessamment. Lorsqu'il fut arrivé, le gouverneur lui demanda son nom. Je m'appelle Sérénus, répondit-il. —Le gouverneur : de quelle vocation?— Sérénus : Jardinier. —Le gouverneur : Comment avez-vous eu l'insolence de faire insulte à la femme d'un seigneur de cette distinction? — Sérénus : Moi, je n'ai jamais fait d'insulte à aucune femme. — Le gouverneur : Qu'on lui donne la question, pour lui faire dire quelle était cette dame qu'il insulta lorsqu'elle vint dans son jardin pour se promener.— Sérénus : Je me souviens bien qu'une dame vint, il y a quelque temps, dans mon jardin à une heure indue, dans le dessein, disait-elle, de s'y promener. Il est vrai que je pris la liberté de lui remontrer qu'il était contre l'ordre et contre la bienséance qu'une personne de son sexe et de sa qualité sortît à une telle heure de chez elle. Le mari demeura confus à ce discours de Sérénus, qui lui ouvrait tout à coup les yeux sur la conduite de sa femme; et la honte l'empêchant de parler, il se retira sans presser davantage le gouverneur de le venger de l'innocent jardinier.

« Cependant le gouverneur, comprenant par cette réponse de Sérénus que c'était un homme de bien, et qui, loin de profiter de la faiblesse d'une femme, l'avait reprise avec une généreuse liberté, le soupçonna d'être chrétien. Cela l'obligea à l'interroger plus particulièrement. Qui êtes-vous, lui dit-il, et quelle est votre religion? Je suis chrétien, repartit Sérénus sans hésiter un moment. Et comment, reprit le gouverneur, nous avez-vous échappé; où vous êtes-vous si bien caché jusqu'ici, et comment avez-vous pu vous dispenser de sacrifier aux dieux? La Providence, répliqua Sérénus, en a ainsi ordonné, et elle m'a réservé jusqu'à présent. Il semblait en effet que Dieu m'eût rejeté comme une pierre peu propre à entrer dans son édifice, mais il a la bonté de me reprendre aujourd'hui pour m'y placer. Au reste, je suis prêt à souffrir toutes choses pour son nom, afin de pouvoir être reçu dans son royaume au nombre des saints qui y sont déjà. Cet aveu ne mit pas peu en colère le gouverneur. Eh bien! lui dit-il, puisque vous avez voulu éluder par la fuite les édits de l'empereur, que vous vous êtes caché pour n'y pas déférer, et que vous n'avez pas voulu sacrifier aux dieux, pour réparation de tous ces crimes vous perdrez la tête. A peine cette sentence eut-elle été prononcée, que le saint fut enlevé et conduit au lieu de son supplice, où il eut la tête coupée le 8 des calendes de mars, sous le règne éternel de Jésus-Christ, auquel soit gloire et honneur dans tous les siècles. *Amen.* »

SERF (saint), fut couronné à Tuburbe en Afrique. Après avoir été longtemps maltraité à coups de bâton, durant la persécution des Vandales, sous Hunéric, roi arien, il fut élevé ensuite en l'air à plusieurs reprises avec des poulies, et lâché aussitôt de tout le poids de son corps sur des cailloux et des pierres pointues. Tout brisé par ce supplice il obtint la palme du martyre. L'Eglise honore sa mémoire le 7 décembre.

SERGE (saint), eut le bonheur de recevoir la couronne du martyre en Pouille, avec les saints Pantalémon et Maur, durant la persécution de Trajan. Les détails nous manquent sur le genre de mort qui couronna ces saints et sur le lieu précis où se consomma leur sacrifice. L'Eglise fait la fête de saint Serge le 27 juillet.

SERGE (saint), l'un des compagnons du saint martyr Cyriaque, diacre de l'Église romaine, mourut en 303, à Rome, sur la voie Salaria, où il fut enterré. Il furent vingt-six, dans le même jour, mis à mort au même endroit. L'Eglise célèbre leur fête collective le jour de leur translation, qui eut lieu le 8 août. (*Voy.* CYRIAQUE. *Voy.* aussi l'abbé Grandidier, *Hist. de l'Eglise de Strasbourg.*)

SERGE (saint), avec saint Bacque, servait dans les armées impériales, en qualité d'officier supérieur. Sous l'empire de Dioclétien, durant la cruelle persécution que ce prince suscita contre l'Eglise, ces deux saints furent mis à mort, après avoir subi de longues et cruelles tortures. Ce fut dans la Sy-

rie, au diocèse d'Hiéraple à Rasaphe, qu'ils versèrent leur sang pour Jésus-Christ. Alexandre, évêque, fit bâtir en 431 une magnifique église sous leur invocation. Justinien nomma Rasaphe Sergiopolis et fit construire en l'honneur des saints différentes églises en Orient. Prague, Paris, Angers, possèdent des reliques de ces bienheureux saints. Cette dernière ville notamment a une église sous l'invocation de saint Serge et de saint Bacque, laquelle est remarquable par son architecture et par son antiquité. L'Eglise fait la fête de ces saints le 7 octobre. D'après le Martyrologe romain, Bacque expira sous les coups de nerf de bœuf; et Serge, ayant aux pieds des souliers garnis de clous en dedans, resta longtemps en cet état, et enfin eut la tête tranchée.

SERGE (saint), reçut la palme du martyre à Césarée en Cappadoce. On a écrit ses merveilleuses actions. L'Eglise l'a inscrit au nombre de ses saints le 24 février.

SERGIOPOLIS. *Voy.* Rasaphe.

SERGIUS, moine du Mont-Auxence, qui eut l'infamie de se laisser gagner à prix d'or par Caliste, envoyé de Constantin Copronyme pour perdre saint Etienne, abbé de son monastère. Cet homme abominable sortit de son couvent, et se concertant avec Aulicalame, rédigea un libelle dans lequel le saint abbé était accusé de plusieurs crimes. D'abord il disait à l'empereur : « Seigneur, cet homme vous a anathématisé ; il ne cesse de proférer contre vous des injures révoltantes. » Ensuite il disait : « Il entretient un commerce adultère avec une femme noble nommée Anne, qu'il a séduite et qu'il tient dans le monastère d'en bas (le couvent de femmes). Cette Anne monte tous les soirs dans sa cellule pour s'y livrer avec lui à un commerce impur. » Ce fut en raison de ces affreuses dénonciations que Constantin Copronyme, à qui on remit le libelle pendant qu'il était en Scythie, fit arrêter et amener à son camp la sainte femme que nous venons de nommer. (*Voy.* son article.) Sergius ne rentra pas au monastère, ou du moins s'il y rentra ce ne fut que sous le couvert de l'hypocrisie et en cachant ses véritables intentions. Le seul fait certain que nous sachions est celui-ci : quand, après la destruction du monastère de Saint-Auxence, saint Etienne eut été banni dans l'île de Proconèse, tous les moines vinrent l'y trouver et y érigèrent un nouveau couvent : tous, hormis deux qui sont nommés dans les Actes du saint ; Sergius est l'un de ces deux.

SEROTINE (sainte), martyre, répandit son sang à Rome avec les saintes Donate, Pauline, Rustique, Nominande, Hilarie et d'autres saintes femmes encore dont les noms sont inconnus. Nous n'avons point de détails authentiques sur elles. L'Eglise fait leur fête le 31 décembre.

SERRADO (le bienheureux Jean), Frère-Mineur, fut martyrisé en 1555 pour la foi dans le Val de Guadiana, par les Chichimèques, avec Jean de Tapia, religieux du même ordre, Bernard Casin, qu'ils firent périr à coups de flèches. (*Chroniques des Frères-Mineurs*, t. IV, p, 307 et suiv.)

SERRANO, Dominicains, annonçait l'Evangile dans le Fo-Kien, aux environs de Fou-ngan, sous la direction de Sanz, évêque de Mauricaste, quand le vice-roi de ce pays excita une violente persécution contre les chrétiens. L'officier Fan, après plusieurs investigations, désespérait de prendre les missionnaires, quand une servante qu'il avait fait mettre à la torture se laissa vaincre et conduisit les soldats au lieu où les PP. Serrano et Diaz se tenaient cachés entre deux planchers. Fan fut très-joyeux d'avoir pris ces deux missionnaires : il leur demanda où était l'évêque. Sur leur réponse négative, il fit donner des soufflets au P. Serrano. Le 10 juillet 1746, tous les missionnaires furent conduits chargés de chaînes à *Foutcheou-fou*, capitale du Fo-Kien, à vingt-sept lieues du Fou-Ngan. La multitude suivait les charrettes sur lesquelles on les transportait, faisant entendre ses malédictions et ses injures. Ils furent interrogés aussitôt leur arrivée. A la suite de plusieurs interrogatoires, le P. Serrano fut condamné à recevoir des soufflets ; il en eut la peau des joues enlevée, et le visage tout ensanglanté. Quand la sentence prononcée dans le Fo-Kien, et condamnant les missionnaires, l'évêque à être décapités, les autres à être étranglés, eut été ratifiée à Pékin par le tribunal des crimes et signée par l'empereur, on mit le P. Serrano dans une prison particulière, et on lui grava sur le visage avec un fer rouge deux caractères qui signifiaient le genre de supplice qu'il devait subir. Le P. Serrano était évêque de Tipasa. Voici ce qu'il écrivait de sa prison au P. Archange Miralta : « Ce que nous offrons à Jésus-Christ notre Sauveur étant peu de chose et mauvais, ne serait-ce pas pire si nous le lui offrions de mauvaise grâce ? Personne n'en doute. Si votre révérence m'offrait une chose précieuse et que ce ne fût pas de bon cœur, je vous assure que je ne la recevrais pas. Que serait-ce donc si elle m'offrait une chose mauvaise et encore avec peine ? Ainsi offrant à Jésus-Christ cette mauvaise tête, je dois au moins le faire avec plaisir. » Il fut étranglé dans sa prison le 28 octobre 1748.

SERVAND (saint), souffrit le martyre à Ossuna en Espagne, durant la persécution de l'impie Dioclétien et sous Viateur, un de ses lieutenants. Il eut pour compagnon de ses souffrances saint Germain. Après les fouets, la prison, la faim, la soif et les fatigues d'un très-long voyage qu'on leur fit faire chargés de chaînes, ayant eu enfin la tête tranchée, ils achevèrent le cours de leur martyre. Germain fut enterré à Mérida et Servand à Séville. L'Eglise célèbre collectivement leur mémoire le 2 octobre.

SERVILE (saint), martyr, souffrit en l'honneur de sa foi, avec les saints Zoël, Félix, Silvain et Dioclès. Leur martyre, sur lequel on n'a pas de détails, eut lieu en Istrie. L'Eglise célèbre leur mémoire le 24 mai.

SERVILIEN (saint), compagnon de la gloire et du martyre de saint Sulpice, mourut à Rome pour la foi durant la persécution que l'empereur Adrien avait excitée contre l'Eglise. Sa fête est marquée dans le Martyrologe romain au 20 avril. Nous manquons de détails sur l'époque précise du triomphe de ce saint martyr, ainsi que sur le genre du supplice qui termina ses jours.

SERVILIUS (*Paulus*), proconsul à Laodicée, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, fit mourir saint Sagaris, évêque de cette ville.

SERVULE (saint), souffrit pour la foi de Jésus-Christ à Adrumète en Afrique. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Vérule, Secondin, Sirice, Félix, Saturnin, Fortunat et seize autres que nous ne connaissons pas. Ce fut durant la persécution des Vandales contre les catholiques qu'ils furent martyrisés. L'Eglise fait collectivement leur sainte mémoire le 21 février.

SERVUS (saint), martyr, cueillit la palme du martyre vers l'année 484, durant la persécution que Hunéric, roi des Vandales, fit souffrir aux catholiques. Notre saint fut traîné sur des cailloux, en sorte que tout son corps fut mis en lambeaux et qu'on lui voyait les côtes. L'Eglise honore sa mémoire le 6 décembre.

SERVUS (saint), martyr, fut un de ceux qui donnèrent leur sang pour la foi dans la persécution que Hunéric, roi des Vandales, suscita aux catholiques dans la septième année de son règne. (Voir les détails de ses combats à l'article LIBÉRAT.)

SÉVÈRE (saint), prêtre et martyr, appartenait à l'Eglise d'Héraclée ; il fut arrêté avec son évêque saint Philippe, et le diacre Hermès, et souffrit le martyre pour la foi chrétienne, en l'an de Jésus-Christ 304, sous le règne et durant la persécution du tyran Dioclétien. Il fut martyrisé trois jours après son évêque. (*Voy.* les Actes de saint Philippe à son article.) L'Eglise célèbre la fête de ces saints martyrs le 22 octobre.

SÉVÈRE (saint), martyr à Rome en 304, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. (*Voy.* les QUATRE COURONNÉS.)

SÉVÈRE, nom du gouverneur qui condamna à mort saint Pierre Balsame, sous l'empire de Galère et de Maximin, en l'an 311, dans la ville d'Aulane.

SÉVÈRE (saint), fut honoré de la couronne du martyre en Afrique, avec les saints Sécur, Janvier et Victorin. Les Actes des martyrs ne nous donnent pas d'autres détails. L'Eglise fait collectivement leur fête le 2 décembre.

SÉVÈRE (saint), martyr, reçut la palme du martyre à Alexandrie, à une époque qui nous est inconnue. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Mansuet, Appien, Donat, Honorius et d'autres dont les noms ne se trouvent pas dans le Martyrologe romain. L'Eglise honore leur mémoire le 30 décembre.

SÉVÈRE (saint), prêtre, confesseur, partit des Indes par le seul désir de prêcher l'Evangile. Après un si long et si pénible voyage, il arriva enfin à Vienne en Dauphiné, où par ses discours et ses miracles il convertit une multitude innombrable de païens à la foi de Jésus-Christ. L'Eglise l'honore comme confesseur le 8 août.

SÉVÈRE (saint), prêtre, confesseur, souffrit à Orviète pour la défense de la religion chrétienne. L'Eglise fait sa fête le 1er octobre.

SÉVÈRE (saint), évêque, confesseur, endura de grands supplices à Trèves en l'honneur de Jésus-Christ. Les Actes des martyrs ne nous donnent point de détails sur lui. Il est inscrit au Martyrologe romain le 15 octobre.

SÉVÉRIEN (saint), était soldat dans l'armée de l'empereur Licinius. Ce saint, allant souvent dans la prison où étaient les quarante martyrs de Sébaste, et leur rendant de fréquentes visites, fut, par l'ordre du président Lysias, suspendu avec une grosse pierre aux pieds, puis fouetté et déchiré sans relâche et avec tant de cruauté qu'il rendit l'esprit dans les tourments.

SÉVERIN (saint), évêque, confessa la foi à Trèves au milieu des tortures. L'Eglise fait sa fête le 21 décembre.

SÉVÈRE (saint), reçut le martyre à Alexandrie avec les saints Pierre et Leuce. Nous ignorons l'époque et les différentes circonstances de leur martyre. L'Eglise fait collectivement leur fête le 11 janvier.

SEVER (saint), évêque, fut martyrisé à Barcelone. Il eut la tête percée avec un gros clou. L'Eglise l'honore comme martyr le 6 novembre.

SÉVÈRE (saint), fut martyrisé avec le centurion Memnon. On les jeta dans une fournaise ardente, après qu'on leur eut coupé les pieds et les mains. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 20 août.

SÉVÈRE (*Lucius Septimius*), naquit à Leptis en Afrique, d'une famille illustre, l'an de Jésus-Christ 149. Questeur, tribun, proconsul et consul, il passa par toutes les principales charges de l'empire avant de parvenir à la suprême puissance. Grand homme de guerre, il rendit aux armes romaines l'éclat dont elles avaient brillé aux plus grandes et aux plus glorieuses époques. Doué d'un esprit vif et pénétrant, il concevait rapidement et exécutait ce qu'il avait conçu avec habileté, précision et hardiesse. Pendant les premières années de son règne, qui commença en 193, l'Eglise demeura en paix. Les guerres civiles qui déchirèrent l'empire contribuèrent à détourner entièrement l'attention de l'empereur ; peut-être aussi se montra-t-il favorable aux chrétiens, en mémoire de ce qu'autrefois il avait été guéri avec une certaine huile par un chrétien nommé Procule Torpacion. Quand Sévère fut empereur, reconnaissant du bienfait, il fit chercher Procule, et le garda tant qu'il vécut dans son palais. Sans doute ce personnage fut pendant longtemps le protecteur de ses coreligionnaires auprès de l'empereur. Sévère fut aussi favorablement disposé pour les

chrétiens, parce qu'il n'en trouva aucun qui se fût associé aux révoltes de Niger et d'Albin : ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en eût pas dans les pays soumis à l'autorité de ces deux compétiteurs de Sévère, mais qu'aucun ne prit une part active dans les événements politiques qui signalèrent ces guerres. Il vainquit successivement Didier, Julien, qui, après la mort de Pertinax, s'était fait proclamer empereur, en même temps que lui-même l'avait été proclamé par les légions d'Illyrie où il commandait, ensuite Niger en Orient, et enfin Albin, qui s'était fait reconnaître comme empereur dans la Grande-Bretagne. Il les fit mourir tous les trois, avec un grand nombre de leurs partisans.

Ce fut près de Lyon qu'il vainquit Albin. Il passa ensuite en Palestine et en Syrie ; là il suscita une violente persécution contre les chrétiens, ordonnant par un édit spécial de proscrire tous ceux qui embrasseraient soit la religion juive, soit la religion chrétienne; en même temps il fit appliquer avec infiniment de rigueur les lois existantes contre les chrétiens. La persécution dura jusqu'à la fin de son règne.

En l'année 208, les peuples de la Grande-Bretagne s'étant de nouveau soulevés, il passa dans leur île pour les soumettre, et là comme toujours la victoire fut fidèle à ses armes. Il dompta tous ses ennemis ; mais un autre ennemi invincible, envoyé par Dieu pour le punir, vint l'abattre lui-même. Il fut pris d'une cruelle maladie, qui le fit beaucoup souffrir pendant plus d'une année. Accablé par la douleur, il dut faire de tristes réflexions sur le terme final de toute ambition ici-bas : il dut penser aux cruautés inouïes qu'il avait commises, à ses ennemis qu'il avait fait mourir, à tous ces chrétiens qu'il avait jadis protégés et que depuis longues années déjà il avait fait emprisonner, proscrire et égorger.

Ce n'était pas assez pour ce prince persécuteur : il fut, à un degré plus épouvantable encore, frappé de la punition qui avait atteint Marc-Aurèle. Ce dernier prince avait quitté la vie en soupçonnant son fils de l'avoir assassiné. Sévère eut la certitude que le sien était parricide. Plusieurs fois on l'avait informé que Caracalla conspirait contre ses jours. L'horreur de pénétrer dans ce mystère de crime pour l'approfondir avait arrêté le vieil empereur : on conçoit que l'amour de la vie et de la conservation personnelle devienne insouciance de vivre chez un homme, quand la mort qui le menace vient de la main d'un fils. Sévère endurait une torture que rien ne saurait rendre, mais il se taisait. Un jour, dans une marche, étant éloigné de ses gardes et presque seul avec son fils dans un sentier étroit, il se retourne au cri de ceux qui l'accompagnaient et voit Caracalla, la main levée pour le frapper. Il ne dit rien à ce monstre; mais, rentré dans sa tente, il le fait venir et lui présentant une épée : « Frappez, lui dit-il, maintenant que nous sommes seuls, personne ne vous verra. » Peu de temps après, profitant d'un moment où la goutte le clouait sur son lit de douleur, les légions proclamèrent son fils empereur. Sévère fit arrêter les chefs de la révolte, et les fit décapiter. « Apprenez, dit-il, à Caracalla, que c'est la tête qui gouverne, et non pas les pieds. »

Figurez-vous ce maître du monde, ce conquérant, cet homme ambitieux, que la fortune avait toujours enivré de succès, que la victoire avait toujours favorisé, vieux et malade dans les brumes de l'Angleterre, commandant à une armée qui conspire, et accompagné d'un fils qui non seulement attend son héritage en souhaitant son trépas, en calculant les dernières heures de sa lente agonie, mais qui encore veut l'assassiner. Pensez que cet homme fut cruel et vindicatif; que, non content d'égorger ses compétiteurs, il faisait massacrer leurs femmes et leurs enfants; souvenez-vous que cet homme a rendu des édits sanguinaires contre les chétiens, dont il a versé le sang durant près de dix années, et vous comprendrez la justice de Dieu jusque dans cette rigueur extrême.

Sévère mourut à York en 211, désespéré, s'affaissant sous la douleur, et sous la misère que le ciel lui envoyait. On raconte même que, demandant vainement du poison pour mourir, il se donna une indigestion en mangeant une grande quantité de mets indigestes. Qu'ajouter à ce récit qui dégoûte ? Encore une fois, Dieu sait venger ses martyrs, et les hommes les plus grands sont bien petits sous sa main.

Sévère, s'il faut en croire Dodwel, ne fut pas ou fut à peine persécuteur. Ruinart a réfuté si victorieusement l'écrivain anglais, que nous croyons faire une chose avantageuse au lecteur en citant ce qu'il a dit : « Eusèbe est si fort persuadé que sous l'empereur Sévère la persécution fut générale, qu'il n'a point fait difficulté d'avancer « que, dans toutes les Eglises du monde, il y eut des fidèles qui combattirent et donnèrent leur vie pour la véritable religion. » Dodwel, ne pouvant résister à la force de ces paroles, en paraît ébranlé jusqu'à avouer que « la persécution, à la vérité, se répandit dans toutes les provinces de l'empire ; » mais se repentant aussitôt de cet aveu, et se mettant peu en peine de ce qu'on pourra penser d'une rétractation si soudaine et si mal colorée, il écrit que très-peu de martyrs souffrirent alors, « ce qu'il est facile, dit-il, de prouver par l'histoire même d'Eusèbe, où cet auteur, ni n'en rapporte un grand nombre, ni ne dit point en avoir omis un grand nombre. » Mais je ne comprends pas comment on peut faire dire à Eusèbe tout le contraire de ce qu'il dit en effet, et ce qu'il confirme par plus d'un endroit du VIe livre, et particulièrement au chapitre second, où, à l'occasion de la persécution qui s'excita à Alexandrie, il se sert de ces mêmes termes : « Lorsque le feu de la persécution était le plus allumé et qu'un nombre infini de fidèles recevait tous les jours la couronne du maryre. » Il est vrai qu'il n'en

nomme que très-peu, parce que cela n'a aucun rapport à son dessein, soit qu'il en eût donné une liste dans un ouvrage exprès, soit qu'en cet endroit il ne parle des martyrs qu'en passant, et qu'il n'ait en vue qu'Origène, comme la suite le fait assez connaître. Mais il marque positivement, au chapitre premier, qu'il en passe sous silence une infinité; « car, après avoir dit qu'il n'y a point d'endroit où il n'y ait eu de martyrs illustres, il ajoute que c'est à Alexandrie que la persécution a fait de plus grands ravages, où plusieurs généreux athlètes souffrirent. » Il ne nomme ensuite que Léonide, père d'Origène..... Il ne laisse pas cependant dans la suite de ce récit, de faire mention d'autres martyrs que des disciples d'Origène, lorsqu'il dit à la louange de ce grand homme que les martyrs de Jésus-Christ, soit qu'ils fussent connus d'Origène, soit qu'ils lui fussent inconnus, « recevaient de lui toute sorte d'assistances et de bons offices, et il les rendait à tous indifféremment, avec une promptitude merveilleuse, sans craindre le préfet Aquila, successeur de Létus. » Mais nous avons encore un témoin de cette persécution, d'un très-grand poids; c'est Clément d'Alexandrie qui, au rapport d'Eusèbe, écrivait ses Stromates, ou Tapisseries, sous l'empire de Sévère. Il parle ainsi au livre second : « Nous voyons tous les jours comme de nouveaux débordements de martyrs; on les tourmente à nos yeux, on les brûle, on les égorge...... » Et certes, la consternation était si grande parmi les chrétiens d'alors, qu'un auteur de ce temps-là, nommé Jude, écrit que la venue de l'antechrist, prédite de siècle en siècle, n'était pas fort éloignée.

« Mais de tous les écrivains ecclésiastiques il n'y en a point qui ait laissé un tableau plus fidèle de cette persécution que Tertullien, ni qui l'ait représentée avec des couleurs plus vives. Elle lui a donné lieu de composer plusieurs ouvrages, d'où nous tirerons seulement quelques passages, pour servir de montre et d'échantillon, puisqu'autrement il faudrait copier ses livres entiers. Voici le premier crayon qu'il en fait dans son Apologétique : « Vous attachez les chrétiens à des croix....., vous les liez à des poteaux....., vous leur arrachez les entrailles avec des ongles de fer....., on nous coupe la tête, on nous expose aux bêtes....., on nous brûle tout vifs....., on nous relègue dans des îles desertes...... Il se plaint qu'on viole impunément les tombeaux des chrétiens....., qu'on les appelle, par une raillerie sanglante, des fagots de sarment, » parce que par une cruauté inouïe, on les attachait à des pieux revêtus de javelles de sarment, comme d'une robe, auxquelles on mettait le feu ensuite. Enfin il conclut de cette sorte cette éloquente pièce : « Courage donc, messieurs! ne vous relâchez point, ô équitables juges! mais plus équitables encore au goût du peuple, si, pour lui complaire, vous voulez immoler tous les chrétiens : persécutez, tourmentez, condamnez, exterminez-nous...... » Car le peuple et les magistrats étaient également animés à la perte des chrétiens, ce qui fait dire à Tertullien : « Toutes les fois que vous vous déchaînez contre les chrétiens, vous le faites en partie de votre propre mouvement, et en partie pour obéir aux lois; mais il arrive souvent que le peuple qui nous hait vous prévient, et sans attendre vos arrêts, se jette sur nous de son autorité privée, nous poursuit à coups de pierres et nous fait périr par le feu. » Je prie le lecteur de remarquer en passant, que cela était fort ordinaire au peuple, de répandre le sang des chrétiens, et de pousser sa fureur jusqu'à les massacrer tumultuairement et sans aucune forme de justice; ce que Dodwel nie cependant plus d'une fois dans sa dissertation. Au reste, il importe peu que cette apologie ait été écrite à Rome ou à Carthage, puisqu'étant adressée aux premiers officiers de l'empire, il paraît assez que la persécution dont elle parle n'était pas renfermée dans un seul endroit; et Tertullien même s'y sert souvent du mot de *président*, qui était un terme affecté aux gouverneurs de province et qui désignait leur rang et leur dignité. Il ne parle pas de cette persécution d'une manière plus favorable et d'un ton plus radouci, dans ses autres ouvrages. Il dit dans son premier livre aux nations : « que les chrétiens confessent dès qu'ils sont interrogés, qu'ils font gloire d'être condamnés et qu'il faut employer la violence pour les contraindre à nier ce qu'ils ont une fois confessé sans violence....... » Dans son exhortation aux martyrs, qu'il nomme des martyrs désignés et près de souffrir, il les encourage à endurer généreusement toutes sortes de supplices. Enfin il s'écrie dans son *Scorpiaque* : « La canicule est montée sur l'horizon; le cinocéphale vomit de tous côtés le feu de sa rage; la persécution est allumée; ici le glaive, là les flammes, là le cirque, tout est mis en usage pour tourmenter les chrétiens. Les prisons sont remplies de fidèles, qui, n'ayant éprouvé que les fouets et les ongles de fer, soupirent après le martyre qu'ils n'ont fait que goûter en passant. Pour nous autres, qui ne nous trouvons pas sous la main des persécuteurs, nous sommes destinés à leur fournir le plaisir de la chasse, et nous attendons à tous moments qu'on lâche sur nous une meute de bourreaux......... notre nom seul nous rend l'abomination des hommes......... l'on nous produit devant les puissances de la terre, l'on nous interroge, l'on nous met à la question, l'on nous égorge. » L'*Octave* de Minutius Félix, ce célèbre avocat de Rome y écrivait ce dialogue au même temps que Tertullien publiait son Apologétique, parle comme l'Apologétique de Tertullien : « Est-il un spectacle plus digne de toute l'attention du ciel, qu'un chrétien combattant contre la douleur? Il est tranquille aux menaces des tyrans; les plus affreux supplices ne lui font pas faire le moindre mouvement irrégulier; le bruit de la mort ne l'épouvante pas, et il foule aux pieds toutes ses horreurs......... »

Et voulant montrer que toute la valeur des héros de l'ancienne Rome n'avait rien qui pût égaler la grandeur du courage des héros du christianisme : «Combien, dit-il, en a-t-on vu parmi nous qui n'ont pas seulement mis un bras dans un brasier ardent, comme Mucius Scévola fit autrefois, mais qui s'y sont lancés tout entiers, sans faire entendre le moindre gémissement ! Le sexe le plus faible et l'âge le plus tendre se moquent des gibets et des tortures, affrontent les bêtes les plus farouches, et vont hardiment à la mort, sous quelque effrayante figure qu'elle se présente à eux. » Et l'on ne peut douter que la persécution dont Minutius fait ici la description, ne fût alors allumée dans Rome, et celle-là même durant laquel e Natal, après avoir abjuré l'hérésie des théodotiens, eut les épaules déchirées de coups de fouets, pour le nom de Jésus-Christ, et pour cette considération fut reçu à la communion de l'Eglise, par le pape saint Zéphirin, auquel il montra les flétrissures et les plaies dont son corps était couvert.

« Mais Tertullien, direz-vous, dans son Apologétique, nomme Sévère parmi les empereurs qui n'ont rien entrepris contre les chrétiens. Je le veux ; quoique d'autres éditions, quoique les manuscrits, quoiqu'Eusèbe même qui cite cet endroit aient l'empereur Vère et non l'empereur Sévère ; j'accorde à Dodwel que ce soit ce dernier dont il soit fait partout mention ; qu'en peut-il inférer, sinon que cette persécution fut très-sanglante, sans que Sévère l'eût autorisée par son édit ? Cependant Spartien dit le contraire, et il en rapporte un de ce prince contre les chrétiens. C'est en vain que Dodwel en rejette la cause sur l'importunité du peuple, qui l'arracha à l'empereur, fatigué des clameurs du cirque et du théâtre, et qu'il prétend détourner par là de la personne de Sévère le nom odieux de persécuteur ; et ce n'est pas avec plus de succès qu'il entreprend de diminuer la violence et l'injustice de cet édit, en disant qu'il ne fut pas moins décerné contre les juifs que contre les chrétiens. Ainsi Dodwel aura bien de la peine à justifier Sévère du juste reproche que toute la postérité peut lui faire d'avoir ensanglanté son règne par une cruelle persécution ; d'autant plus qu'au rapport de Spartien, il aimait à répandre le sang, et qu'il avait répandu en effet celui d'une infinité de personnes. En sorte que le sénat, après sa mort, porta ce jugement : qu'il devait, ou jamais ne venir au monde, ou jamais n'en sortir, parce qu'il avait été et trop cruel, et tout ensemble trop nécessaire à la république. Mais voyons maintenant si la durée de cette persécution a répondu a sa violence.

« Dodwel la renferme toute dans l'espace de deux ans et il la fait finir aux jeux séculaires qui furent célébrés la douzième année du règne de Sévère : « Ce prince, dit Dodwel, ne voulant pas qu'une si grande solemnité fût souillée par le sang ou déshonorée par les supplices. » Dodwel cependant ne se souvient plus qu'il a dit ailleurs que ces jeux publics ont souvent fait naître des persécutions, et il ne l'a dit qu'après Tertullien. « Les chrétiens, dit ce Père dans son Apologétique, ne sont regardés comme ennemis de l'empire, que parce qu'ils refusent de rendre aux empereurs un honneur ou vain ou criminel....Oh ! qu'on a raison de condamner notre conduite ! De quoi aussi nous avisons-nous, de censurer par une vie sainte les plaisirs des Césars et d'insulter à leurs divertissements par une chasteté outrée et une sobriété hors de saison ? Pourquoi, durant ces jours de réjouissance, ne pas orner de festons et de couronnes de fleurs les portes de nos logis ? Et pourquoi ne faisons-nous pas pâlir le soleil en plein midi par un grand nombre de flambeaux allumés ? N'est-ce pas, après tout, une chose tout à fait honnête lorsque la solemnité l'exige, de changer votre maison en un agréable lieu de prostitution, et pouvez-vous mieux honorer le prince que d'en faire un temple de Vénus ?..... » C'était cette conduite sage et modeste qui rendait les chrétiens odieux aux gentils ; cette sainte tristesse qu'ils faisaient paraître durant les solemnités profanes, faisait croire qu'ils étaient chagrins des prospérités de l'Etat, et ennemis de la fortune des empereurs.

« Au reste, il est certain que cette persécution dura plus de deux ans en Afrique, puisque pendant tout le temps qu'elle y fut allumée, on y compte six gouverneurs outre Minuce Timinien, dont il est parlé dans les Actes de sainte Perpétue. J'avoue que le feu n'en fut pas toujours égal ; tantôt plus âpre et tantôt plus modéré, selon que les gouverneurs étaient portés à la cruauté ou à la douceur. La même persécution ne fut pas non plus de moindre durée dans l'Egypte, comme on peut facilement l'inférer de l'histoire d'Eusèbe. Car cet auteur nous apprend que la dixième année du règne de Sévère, Léonide, père d'Origène, souffrit le martyre ; que ce savant homme n'avait pour lors que dix-sept ans ; que l'année suivante il fut chargé du soin d'enseigner la doctrine chrétienne aux catéchumènes ; que quelque temps après il renonça à la profession de grammairien pour se donner tout entier à l'étude de l'Ecriture sainte ; qu'il vendit tous ses livres moyennant seulement quatre oboles, que celui qui les acheta devait lui fournir chaque jour pour sa nourriture. Il vécut ainsi plusieurs années, poursuit Eusèbe, en vrai philosophe ...... durant plusieurs années il marcha nu-pieds ...... durant plusieurs années il s'abstint de boire du vin... » Enfin Eusèbe, après avoir fait l'éloge de toutes les vertus d'Origène, poursuit de cette sorte : « Sa vie étant donc un modèle exposé aux yeux des hommes : il y en eut plusieurs qui devinrent les imitateurs de sa vertu ; en sorte que parmi les gentils mêmes .... il s'en trouva qui, ayant été arrêtés, endurèrent généreusement le martyre. Plutarque fut le premier de ces heureux disciples...... « C'est ce qui nous a obligés de mettre leur mort dans notre recueil, environ vers l'année 210,

parce que ce terme de plusieurs années, dont Eusèbe se sert tant de fois dans ce récit, ne peut se restreindre à un moindre nombre que de sept ou huit. Au reste cette supputation s'accorde avec celle que fait Sulpice Sévère qui met trente-huit ans entre la persécution de Sévère et celle de Dèce. Or, Dèce n'étant monté sur le trône qu'en l'année 249, il faut nécessairement prolonger la persécution de Sévère jusqu'en l'année 211 qui fut la dernière de son règne. »

SÉVÈRE, esclave qui dénonça saint Apollonius comme chrétien devant Perennius, sous l'empire de Commode. Comme le rescrit de Marc-Aurèle qui punissait également et le dénonciateur et le dénoncé était encore en vigueur, Perennius fit rouer Sévère ; pour cela on l'attacha à un poteau, et on lui brisa les bras et les jambes à coups de barres de fer. Cet événement eut lieu en 185 ou 186.

SÉVÉRIEN, confesseur de Carthage sous l'empire de Dèce, en l'an 250, vint à Rome immédiatement après sa sortie de prison. Saint Célérin, dans sa lettre aux confesseurs et aux martyrs de Carthage (la 21e parmi celles de saint Cyprien), demande la paix au nom de Statius et de Sévérien, pour deux femmes, Candide et Numérie, qui avaient eu le malheur de sacrifier aux idoles, et dont l'une était sa sœur.

SÉVÉRIEN (saint), martyr à Rome en 304, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. *Voy.* les QUATRE COURONNÉS.

SÉVÉRIEN (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. *Voy.* MARTYRS DE SÉBASTE.

SÉVÉRIEN (saint), martyr, était évêque de Scythopolis en Palestine. L'impie Théodose, moine que protégeait l'impératrice Eudoxie, veuve de Théodose le Jeune, abusait de cette protection pour faire souffrir cruellement les chrétiens. Ce furieux, suivi d'une troupe de soldats, ravageait les environs de Jérusalem dont il avait usurpé le siége au détriment de Juvénal. Il trouva des catholiques qui lui résistèrent courageusement, entre autres notre saint. Il fut saisi par ces soldats impies, et massacré en l'an 452 ou 453. L'Eglise honore la mémoire de ce saint martyr le 21 février.

SÉVÉRIEN (saint), martyr, souffrit pour sa foi à Césarée en Mauritanie. Il fut livré aux flammes avec sa femme Aquila. Ce fut ainsi qu'ils reçurent la palme du martyre. On ignore en quelle année eut lieu leur martyre. L'Eglise fête leur mémoire le 23 janvier.

SÉVÉRIEN (saint), martyr, versa son sang pour la foi sous la cruelle persécution que Dioclétien fit souffrir aux disciples de Jésus-Christ. Il eut pour compagnons de ses glorieux combats saint Victor, saint Zotique, saint Zénon, saint Césaire, saint Chrysophore, saint Théonas et saint Antonin. L'Eglise honore la mémoire de tous ces glorieux martyrs le 20 avril.

SÉVERIN (saint), fut martyrisé à Vienne en Gaule, au temps de l'empereur Marc-Aurèle, avec saint Exupère et saint Félicien. On manque absolument de détails historiques sur leur compte. M. du Saussay est le seul écrivain qui en donne une histoire ; mais en présence du silence de tous les auteurs anciens, nous avouons éprouver quelques doutes, eu égard aux sources auxquelles il aurait puisé. Quelque temps après la mort de ces saints, leurs corps ayant été trouvés par la révélation qu'ils en firent eux-mêmes, l'évêque Pascase les enterra dans l'église de Saint-Romain. Cet évêque vivait vers le milieu du IVe siècle. L'Eglise fait la fête de ces trois saints le 19 novembre.

SÉVERIN (saint), martyr, eut le glorieux privilége de mourir pour la foi, à Come, avec les saints Carpophore, Exanthe, Cassius, Second et Licinius. Ils furent décapités tous ensemble pour avoir confessé le nom de Jésus-Christ. L'Eglise célèbre leur mémoire le 7 août.

SÉVILLE, *Julia Romula*, capitale de l'Andalousie, fut, en 304 de Jésus-Christ, durant la persécution de Dioclétien, illustrée par le martyre de sainte Juste et de sainte Rufine. Ces deux femmes y étaient marchandes. Les païens les traînèrent devant le juge, après avoir défoncé leurs boutiques, parce qu'elles avaient refusé de leur vendre des objets qu'ils voulaient employer dans leurs sacrifices.

SEXTE (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 31 décembre, et honoré comme martyr par l'Eglise avec les saints Etienne, Pontien, Attale, Fabien, Corneille, Florus, Quintien, Minervien et Simplicien, qui furent les compagnons de son triomphe. Le lieu, la date et les circonstances du martyre sont inconnus.

SHERWOOD (le bienheureux), laïque, ayant nié la suprématie religieuse de la reine Elisabeth d'Angleterre, fut traîné sur la claie, pendu et coupé en quartiers le 3 février 1578 avec un prêtre nommé Nelson.

SIAM, l'un des trois grands Etats de l'Indo-Chine, est peuplé d'environ 3,000,000 d'habitants. La religion dominante y est le bouddhisme ; les mœurs à peu près les mêmes qu'en Chine. Longtemps la religion chrétienne y fut florissante et prêchée librement. En 1730, M. Texier de Kerlay, évêque de Rosalie, étant vicaire apostolique de Siam, un prêtre siamois apostasia. Un édit intervint, contraire à la prédication évangélique. Il fut défendu aux missionnaires d'écrire aucun livre de religion dans les langues usitées dans le royaume, et de blâmer la religion qu'on y professait. On plaça cet édit sur une pierre qui fut scellée à l'entrée de l'église. En 1736, M. de Lolière Puycontal, successeur de M. Texier de Kerlay, ayant empêché les chrétiens d'assister à une procession idolâtrique, cette pierre fut renouvelée. En 1755, M. Siron, emporté par un excès de zèle, la brisa. Il s'exposait beaucoup, ainsi que les autres chrétiens, en commettant un tel acte : on ne songea pas à l'en punir, à cause des troubles que les menaces des Birmans occasionnaient dans le royaume.

Depuis cette époque, le royaume de Siam a été pour les missionnaires un séjour de calme et de paix.

SIBAPOLIS, ville de Syrie, est célèbre par le martyre de sainte Fébronie. Cette vierge endura les tourments et la mort durant la persécution de Dioclétien, sous le juge Lysimaque.

SIDOINE, confesseur, fut arrêté à Rome avec saint Moyse et ses compagnons, sous le règne de Dèce, pour cause de christianisme. Comme tous les autres confesseurs, il souffrit avec un grand courage les tourments, la prison pendant dix-huit mois. Il eut le malheur, comme plusieurs autres, notamment Macaire, de tomber dans l'erreur de Novatien, entraîné par Novat ; mais quand ce dernier fut parti de Rome, il revint à la vérité. (*Voy.*, pour détails plus circonstanciés, l'article MOYSE.)

SIDON, ville de Phénicie, où fut martyrisé le saint prêtre Zénobe, dans la rigueur de la dernière persécution.

SIDOTTI (le bienheureux), missionnaire sicilien, débarqua, le 9 octobre 1709, au Japon. Il fut aussitôt arrêté et conduit à Nangazaki, où il fut interrogé. On lui demanda s'il était vrai qu'il eût prêché la religion chrétienne au peuple Japonais : « Oui, répondit-il, et j'ai entrepris mon voyage dans ce but-là. » Bientôt il fut transféré à Yédo, y passa plusieurs années en prison, et durant ce temps de captivité baptisa plusieurs Japonais. Quand le gouvernement en fut instruit, on le fit murer dans une fosse qui avait quatre ou cinq pieds de profondeur; on n'y laissa qu'une très-petite ouverture par laquelle on lui faisait passer ses aliments. Il mourut, au bout de quelque temps, de l'infection qui se développa dans cette espèce d'antre, et reçut ainsi, dans un supplice des plus affreux qu'on puisse imaginer, la glorieuse couronne du martyre.

SIDROIN (saint), fut martyrisé dans le diocèse de Sens. On ignore la date et les différentes circonstances de son martyre.

SIDRONIUS (saint), eut la gloire de donner son sang pour Jésus-Christ, sous Aurélien, durant la persécution que ce prince, dans les derniers temps de son règne, suscita contre les chrétiens. Après la mort de son époux Baudouin de Lille, IVe du nom, Adèle fit un voyage à Rome, où elle se consacra à Dieu, et reçut le voile des mains du pape Alexandre II. Elle emporta de Rome à Lille les reliques de saint Sidronius, dont elle enrichit un couvent de Bénédictines qu'elle avait fondé à Méessène, à deux lieues d'Ypres. Plus tard, elle y vint finir ses jours. Sainte Adèle était honorée dans ce monastère le 8 janvier. Le nom de saint Sidronius est inscrit au Martyrologe romain sous la date du 8 septembre.

SIELAWVA, l'une des religieuses de Saint-Basile, établies à Minsk en Lithuanie, et connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité, qui furent expulsées de leur couvent et livrées aux persécutions les plus violentes dans le courant de l'année 1837, par le czar Nicolas et le prélat apostat Siemaszko. Elle subit une flagellation si cruelle, qu'elle en mourut la nuit suivante, les yeux fixés sur le crucifix et la tête appuyée sur les genoux de sa sainte abbesse. (*Voy.* MIECZYSLAWSKA.)

SIELAWA (ONUPHRE), l'une des religieuses basiliennes qui, dans le courant de l'année 1837, furent si violemment persécutées par le czar Nicolas et l'évêque apostat Siemaszko. On les employa à la construction d'un palais pour ce prêtre schismatique. Un pan de muraille étant venu à s'écrouler, Onuphre Sielawa et huit de ses compagnes furent écrasées. (*Voy.* l'article MIECZYSLAWSKA.)

SIEMASZKO (JOSEPH), évêque russe, apostat, fut un des plus ardents persécuteurs de l'Église en Russie. Aidé de deux autres prélats qui avaient aussi renié leur foi, il seconda l'empereur Nicolas dans sa persécution violente contre les populations catholiques et dans ses efforts pour amener leur défection. Ce prélat ambitieux fut imposé pour suffragant au métropolitain Bulhak de Lithuanie, et, malgré le serment qu'il lui avait fait, refusa ensuite de demander à Rome son institution canonique. Il substitua des missels et des eucologes schismatiques aux livres catholiques, et persécuta violemment ceux qui restaient fidèles à leur foi. Il trouva surtout de la résistance parmi les prêtres du district de Nowogrodek, qui lui adressèrent une protestation le 2 avril 1834. Il en gagna quelques-uns par la violence, et fit déporter les autres en Sibérie. A la simple suggestion de Siemaszko, le czar déclarait schismatique telle ou telle paroisse, telle ou telle famille même, sous prétexte qu'elle l'avait été deux siècles auparavant ; et ceux qui ne se conformaient point à cette déclaration du czar subissaient la peine de mort. Un grand nombre, accablés de mauvais traitements, adressèrent des pétitions à l'empereur, qui les laissa sans réponse. Siemaszko défendit à son clergé d'en recevoir aucune. Dans l'année 1837 on avait enlevé, dans les provinces de Russie-Blanche et de Lithuanie, jusqu'à huit cent quatre-vingt-six églises paroissiales aux catholiques du rite-uni, pour les livrer à ceux qui avaient embrassé le schisme. Ce fut alors que l'apostat Siemaszko et son complice Lusinski, évêque de Polock, résolurent de faire signer à leur clergé un acte d'apostasie qu'ils appelaient ***acte d'union avec l'Eglise russe.*** Tous les prêtres de la province de Mohilow, à qui il avait été envoyé, refusèrent de le signer; plus de cent soixante furent déportés en Sibérie, où presque tous périrent de misère et de mauvais traitements. Le père de Siemaszko lui-même se trouvait parmi ces courageux confesseurs; l'empereur et Siemaszko lui firent la grâce de ne pas l'envoyer en Sibérie, à cause de son grand âge. Ces abominables violences valurent aux deux traîtres de grandes récompenses de la part du czar : il leur envoya des décorations accompagnées de lettres autographes, où il les remercie de leur zèle à ramener l'Eglise-Unie au schisme.

Ils s'associèrent alors l'évêque de Brest, afin de consommer leur trahison. Ils s'assemblèrent à Polock vers la fin de l'année 1838, afin de signer définitivement leur acte d'adhésion à l'Eglise russe et de l'envoyer à l'empereur. Celui-ci, persuadé néanmoins que l'affaire allait échouer, s'il ne gagnait le vieux métropolitain Bulhak, lui envoya le cordon de Saint-André, qui ne se donne qu'aux princes du sang. Siemaszko alla le voir bientôt, lui disant que l'empereur était tout prêt à lui accorder la souveraineté sur toute l'Eglise russe : « Sortez, lui répondit le vieillard indigné, vous outragez Dieu et votre conscience. » L'apostat, furieux de la résistance du saint prélat, suggéra à l'empereur d'employer la violence. Cette nuit-là même, le ministre de l'intérieur, M. Blondow, força le palais du métropolitain et lui ordonna, au nom de l'empereur, de signer l'acte de schisme. Mais ce saint homme, sans s'émouvoir, lui répondit : « Excellence, rien ne pourra m'obliger à signer cet acte ; de plus, sachez que si d'autres prélats le signent, et que si le gouvernement le publie, je publierai de mon côté une protestation solennelle ! » Il était aimé et estimé : aussi, on n'osa user de violence, et l'on attendit sa mort, qui arriva un an après. Mais l'empereur voulant faire croire que le vénérable Bulhak était entré dans ses vues, lui fit faire de magnifiques funérailles.

Dès le 24 février 1839, les trois évêques apostats adhérèrent publiquement au schisme, et envoyèrent à l'empereur l'acte de leur séparation d'avec l'Eglise romaine. Dès lors aussi Siemaszko ne garda plus aucune mesure ; il fixa à l'empereur un délai très-rapproché, dans lequel il lui promettait de faire passer à l'Eglise russe toutes les provinces qui dépendaient de sa juridiction. L'empereur, voulant le récompenser, lui prodigua les marques d'honneur et lui délivra tout pouvoir d'agir contre ceux qui désobéiraient, *comme l'intérêt de la religion pourrait le réclamer*. Siemaszko, ainsi revêtu d'un pouvoir illimité, s'empressa de retourner dans les provinces de sa juridiction, où ses premiers regards s'arrêtèrent sur les religieuses de Saint-Basile établies à Minsk, et connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité. Il essaya de les gagner au schisme par tous les moyens possibles ; mais n'y pouvant réussir, il leur annonça, dans les premiers jours de juillet 1837, qu'il leur accordait un délai de trois mois, après lequel elles choisiraient entre le schisme et l'expulsion du couvent. Trois jours s'étaient à peine écoulés, qu'il revint à cinq heures du matin, et entra, suivi d'un détachement russe, dans la chapelle où les religieuses étaient réunies. « Ce délai que j'avais accordé, s'écria-t-il, je le retire, c'est aujourd'hui, ce matin même qu'il faut quitter cette maison, à moins que vous ne vous décidiez à faire entre mes mains la rétractation de vos criminelles erreurs. » Toutes les religieuses s'écrièrent d'une voix unanime : « Nous partons. » Cet indigne prélat, aussi avare qu'impie, s'empara d'un crucifix qui contenait des reliques de saint Basile : l'or et les pierreries dont il était incrusté avaient frappé ses regards. La supérieure en prenant un de bois, tout simple, lui demanda la permission de l'emporter. Il était bien juste qu'il accédât à cette demande ; mais il refusa. Ce fut Uszakoff qui, touché de la douleur de l'abbesse, le contraignit à céder. On peut voir à l'article MIECZYSLAWSKA les persécutions qu'eurent à endurer les malheureuses victimes du czar et de Siemaszko, jusqu'au jour où cet apostat vint à Spas, dernier séjour où l'on avait transféré les religieuses. Furieux de voir que toutes les tortures auxquelles on les avait soumises, pour les faire changer de religion, étaient restées sans effet, Siemaszko s'en prenait à tout le monde, au protopope, aux czernice, du peu de succès qu'avaient eu, malgré leur barbarie, les moyens employés. Ce fut alors que s'inspirant des plus abominables pensées des anciens persécuteurs de l'Eglise, il fit enivrer des diacres et des paysans russes, leur jeta les saintes en leur disant d'en faire ce qu'ils voudraient. On peut voir à l'article déjà cité comment Dieu les préserva, mais comment les exécuteurs des volontés de l'apostat transformèrent en scène de carnage et de meurtre le supplice infâme qu'il avait voulu infliger à ses victimes. Ici finissent les documents authentiques que nous possédons sur cet homme. Il vit encore en Russie, digne acolythe du tyran qui y règne. Deux puissances lui ont apposé sur la poitrine les décorations dont il est digne. L'empereur de Russie l'a revêtu du grand cordon de ses ordres. Quand il voulut s'en dépouiller pour l'offrir à l'abbesse Mieczyslawska, et payer ainsi la défection qu'il lui demandait, cette généreuse femme lui dit : « Gardez cet ordre, il figurerait mal à côté de ma modeste croix ; et sur vous, il aide à cacher la poitrine où bat le cœur d'un apostat. » Sublime réponse qui caractérisait à la fois et la valeur de l'homme, et celle du cadeau impérial qui, comme l'or donné à Judas, avait payé la trahison.

SIENNE (PIERRE DE), franciscain, partit avec trois autres moines de son ordre nommés Thomas de Tolentino, Démétrius de Tiflis et Jacques de Paolone, pour aller prêcher l'Evangile dans le Kathai, dirigés par un zélé dominicain français nommé Jourdain Catalini. Forcés par diverses circonstances d'aborder à Tana, capitale de l'île Salsette, ils y versèrent leur sang pour la défense du nom de Jésus-Christ. (*Voy.* pour les détails l'article MARTYRS DE TANA.)

SIESTRZENCEWICZ (STANISLAS BOHUZ), naquit à Kœnisberg d'une famille pauvre mais noble. (On sait qu'outre-Rhin la noblesse appartient à presque tout ce qui n'est pas artisan ou attaché à la glèbe.) Ses parents étaient calvinistes. Les erreurs de Genève furent l'aliment de sa jeune intelligence. Sentant du goût pour le métier des armes, il s'engagea et fit partie d'un régiment de hussards. Comme il avait la tête chaude et la

main prompte, il se battit en duel et fut blessé à la main gauche. On fut obligé de lui amputer un doigt. Ce fut peu de temps après cela qu'il fit connaissance de Massalki, évêque de Vilna, qui lui fit embrasser la religion catholique. L'ancien hussard quitta l'épée pour la soutane, et suivit la profession cléricale. Son protecteur, dans les bonnes grâces duquel il sut se mettre entièrement, lui conféra la prêtrise, le nomma ensuite chanoine de la cathédrale de Vilna, et enfin le choisit pour lui succéder à ce siége après sa mort. Bien que Stanislas fût Polonais, il se montra toujours l'ennemi acharné de sa patrie. Ce fut lui qui, par ses intrigues avec Podoski, de déplorable mémoire, favorisa les projets de la Russie sur la Pologne. Catherine II, pour l'en récompenser, le nomma évêque de Mohilow ; en sa faveur elle érigea ce siége en archevêché, et du fait de la volonté impériale, Stanislas devint métropolitain de toutes les églises latines des Etats russes. Ce nouvel archevêque détestait le saint-siége, et tendait sans cesse à s'en rendre indépendant : il apportait toutes les entraves qu'il pouvait aux efforts de l'Eglise romaine en faveur des églises-unies des deux rites en Russie ; il prenait induement le titre de métropolitain des deux rites en Russie, et se disait légat *a latere* du saint-siége. Catherine, qui entrevoyait tout le parti qu'elle pouvait tirer de cet homme ambitieux, se l'attacha par les faveurs qu'elle lui prodigua ; elle insista beaucoup près du pape pour faire obtenir le chapeau de cardinal à son protégé ; mais ce fut inutilement, le pape refusa avec une fermeté que rien ne put ébranler. Le pape avait cent fois raison d'en agir ainsi, car cet évêque abominable se prêtait entièrement aux vues de Catherine dans ses projets sur les Eglises ruthéniennes-unies. Il forçait tout son clergé à embrasser le rite latin : or beaucoup de populations, habituées au rite grec et ne voulant pas le quitter, passèrent pour cette cause au schisme. On sait par quels moyens Catherine aidait l'archevêque de Mohilow : des bandes de popes et de soldats parcouraient les provinces, et convertissaient avec le fouet et le knout ; les prêtres étaient chassés de leurs paroisses avec leurs femmes et leurs enfants, ou bien jetés en prison où on les laissait croupir ; on déchirait sous le fouet ou le knout les peuples fidèles ; on leur coupait le nez, les oreilles, on leur arrachait, ou leur brisait les dents à coups de crosses de fusil. Si Stanislas avait senti un peu ce que l'amour de la patrie met au cœur de la plupart des hommes, il eût éprouvé une invincible horreur pour la femme qui assassinait la Pologne. Comme évêque catholique, il eût davantage encore détesté cette même femme qui renouvelait les persécutions des Néron et des Dioclétien. A côté des monstres tels que ceux que nous venons de nommer, il y a quelque chose de plus horrible encore, ce sont ces apostats qui, comme le malheureux archevêque de Mohilow, sont traîtres à la patrie et traîtres à la religion. Rien n'est épouvantable comme le fils qui assassine sa mère : or l'apostat politique ou religieux est l'assassin de sa patrie, l'assassin de sa religion ; les siècles n'auront jamais assez d'exécrations pour son odieuse mémoire.

SIGISMOND (saint), roi de Bourgogne, qualifié martyr par le Martyrologe romain et par les auteurs, n'a pas réellement mérité ce titre : il fut tué étant prisonnier de guerre de Clodomir, parce que ce prince fut irrité de voir que le frère de son prisonnier faisait des progrès en Bourgogne et battait ses troupes. Il y a là une vengeance politique, une cruauté féroce envers un roi prisonnier ; mais rien dans tout cela ne constitue un martyr.

SILARO, rivière de Lucanie. Au commencement du IVe siècle, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien, saint Vit et sainte Crescence, sa nourrice, ainsi que Modeste, mari de la sainte, furent mis à mort sur les bords de cette rivière. (*Voy.* VIT et CRESCENCE.)

SILAS ou SILVAIN, l'un des soixante-dix disciples, fut choisi avec Jude pour aller à Antioche porter le décret du concile des apôtres, sur l'observation des cérémonies légales. Silas se joignit à saint Paul, le suivit en Syrie, en Cilicie, puis enfin en Macédoine. Il fut battu de verges avec le saint apôtre par les magistrats de Philippes, devant qui on les avait accusés de vouloir introduire des coutumes qu'il n'était pas permis aux Romains de suivre. On célèbre la fête de saint Silas le 13 juin. Saint Jérôme (épître 143) dit que saint Silas est le même que saint Silvain, dont il est fait mention au commencement de l'Epître de saint Paul aux Thessaloniciens ; mais les Grecs les distinguent l'un de l'autre. Dorothée et saint Hippolyte, martyr, disent que Silas a été évêque de Corinthe, et Silvain évêque de Thessalonique.

SILON (saint), martyr, eut la tête tranchée à Rieti (dans l'Ombrie), avec saint Rufin et saint Alexandre, sous le règne de l'empereur Maximin. L'Eglise fait la fête de ces trois saints le 11 août. Les Actes de ces saints sont sans autorité.

SILVAIN (saint), souffrit le martyre avec les saints Domnin, Théotime, Philothée et leurs compagnons, dont les noms nous sont inconnus. Leur martyre eut lieu durant la persécution que l'empereur Maximin fit souffrir aux chrétiens. L'Eglise fait leur mémoire le 5 novembre.

SILVAIN (saint), évêque d'Emèse en Phénicie, fut dénoncé au préfet de la province, en l'an 313, sous l'empereur Maximin Valère. Son diacre Lucas, et Mucius son lecteur, furent arrêtés avec lui, et traduits devant le gouverneur. Tout fut employé pour les engager à l'apostasie, les menaces, les prières, les tortures ; ils furent battus de verges avec la dernière cruauté. Au bout de quelques jours, ils comparurent de nouveau ; les mêmes tentatives furent faites près d'eux sans plus de résultat que la première fois. On les battit de verges une deuxième fois ; puis ils

furent garrottés étroitement et jetés dans un cachot, où on leur laissa souffrir les horreurs de la faim et de la soif; enfin ils furent livrés aux bêtes. Après qu'ils eurent reçu leur glorieuse couronne, leurs corps furent abandonnés par les persécuteurs; mais les chrétiens les ensevelirent avec honneur, la nuit même de leur martyre. Leur fête est inscrite au Martyrologe romain le 6 février. (*Voy.* Henschénius, *ad* 6 *Febr.*, p. 777.)

SILVAIN (saint), évêque, confessa sa foi en Campanie. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances; son nom est inscrit au Martyrologe romain le 10 février.

SILVAIN (saint), fut martyrisé à Rome; nous n'avons aucun détail sur lui. L'Eglise fait sa fête le 5 mai.

SILVAIN (saint), était un jeune enfant. Il souffrit le martyre à Ancyre en Galatie, avec deux autres jeunes enfants nommés Rufin et Vitalique. L'Eglise fait leur mémoire le 4 septembre.

SILVAIN (saint), confessa sa foi en Berri, au milieu des tortures. Les détails nous manquent. L'Eglise fait sa mémoire le 22 septembre.

SILVAIN (saint), martyr, versa son sang pour la foi avec les saints Zoël, Servile, Félix et Dioclès. Ce martyre, dont les circonstances nous sont inconnues, eut lieu en Istrie. L'Eglise célèbre leur mémoire le 24 mai.

SILVAIN (saint), martyr, habitait l'Afrique. Il y souffrit le martyre avec les saints Lucius, Rutule, Classique, Secondin, Fructule et Maxime. Le Martyrologe romain ne donne point de détails sur le martyre de ces saints. L'Eglise honore leur mémoire le 18 février.

SILVAIN (saint), martyr, mourut pour la foi en Pisidie, avec saint Biaroy. Après avoir souffert de cruels supplices pour le saint nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ils furent décapités et méritèrent ainsi de recevoir la couronne de gloire. Le Martyrologe romain ne dit point à quelle époque eut lieu ce martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 10 juillet.

SILVÈRE (saint), *Silverius*, pape et martyr, succéda en 536 au pape Agapit. Il était fils du pape Hormisdas, qui avait été marié avant d'être élevé sur le siége pontifical. « L'impératrice Théodora fit appeler Vigile, diacre de l'Eglise romaine, qui était à Constantinople, et lui fit promettre secrètement qu'il abolirait le concile de Chalcédoine, et écrirait à Théodose d'Alexandrie, à Anthime et à Sévère, approuvant leur foi, moyennant quoi elle lui donnerait sept cents livres d'or et un ordre pour Bélisaire, qui le ferait ordonner pape. Vigile, en ayant donné sa promesse, vint à Rome, où il trouva Silvérius en possession du saint-siége. Il alla donc à Ravenne trouver Bélisaire, et lui montra l'ordre de l'impératrice, lui promettant deux cents livres d'or s'il le faisait ordonner à la place de Silvérius. Bélisaire prit Rome le 10 décembre 536, et elle se rendit principalement à la persuasion du pape Silvérius; mais l'année suivante Vitigès, roi des Goths, vint l'assiéger. Pendant ce siége, qui fut long, on remarqua le respect des Goths pour les églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, toutes deux hors de Rome. Loin d'y faire aucun désordre, ils laissèrent toujours aux ecclésiastiques la liberté d'exercer leurs fonctions.

« Cependant on accusa le pape Silvérius d'avoir écrit aux Goths pour les faire entrer dans Rome par intelligence. Mais il passait pour constant que c'était une calomnie, et qu'un avocat nommé Marc, et un garde prétorien, nommé Julien, avaient composé en son nom de fausses lettres adressées au roi des Goths. Toutefois, Bélisaire fit venir Silvérius au palais, où lui et sa femme Antonine, confidente de l'impératrice, s'efforcèrent de lui persuader secrètement d'obéir à cette princesse, de renoncer au concile de Chalcédoine et d'approuver par écrit la créance des hérétiques. Le pape, au sortir du palais, dit à ceux de son conseil ce que l'on voulait lui faire faire, et se retira à l'église de Sainte-Marie-Sabine. Là on lui envoya Photius, fils d'Antonine du premier lit, pour l'inviter à venir au palais, lui promettant sûreté avec serment. Ceux qui accompagnaient le pape Silvérius lui conseillaient de ne se point fier aux serments des Grecs. Il sortit pourtant et vint au palais. On ne lui fit rien ce jour-là, et on lui permit de retourner à l'église où il demeurait, à cause du serment qu'on lui avait fait.

« Bélisaire le manda une autre fois. Il voyait bien qu'on voulait le surprendre; toutefois, après s'être mis en prière, et avoir recommandé ses affaires à Dieu, il sortit de son église et vint au palais. On le fit entrer seul et les siens ne le virent plus. Le lendemain, Bélisaire assembla les prêtres, les diacres et tout le clergé de Rome, et leur ordonna d'élire un autre pape. Ils doutaient de ce qu'ils devaient faire, et quelques-uns résistaient; mais enfin, par l'autorité de Bélisaire, Vigile fut ordonné pape le 22 novembre 537. Alors Bélisaire pressa Vigile de lui payer ses deux cents livres d'or et d'accomplir la promesse qu'il avait faite à l'impératrice; mais Vigile avait peine à s'y résoudre, tant par la crainte des Romains que par avarice.

Quant au pape Silvérius, il fut envoyé en exil à Patare en Lycie, dont l'évêque alla trouver Justinien et le menaça du jugement de Dieu, pour avoir ainsi chassé de son siége le chef de toute l'Eglise. L'empereur, qui ne savait rien des ordres que l'impératrice avait donnés, commanda que Silvérius fût renvoyé à Rome, que l'on informât de la vérité des lettres qu'on l'accusait d'avoir écrites aux Goths; et que s'il était prouvé qu'elles fussent de lui, il demeurât évêque dans quelque autre ville; et si elles étaient trouvées fausses, il fût rétabli dans son siége. Le diacre Pélage, qu'Agapit avait laissé son légat à Constantinople, étant gagné par l'impératrice, et chargé de ses ordres, courut en diligence pour empêcher que l'ordre de l'empereur ne fût exécuté et que Silvérius ne retournât à Rome; mais l'ordre de l'empe-

reur l'emporta. Vigile, épouvanté du retour de Silvérius, et craignant d'être chassé, manda à Bélisaire : Donnez moi Silvérius, autrement je ne puis exécuter ce que vous me demandez. Silvérius fut donc livré à deux défenseurs et à d'autres serviteurs de Vigile qui le menèrent dans l'île Palmaria où ils le gardèrent, et il y mourut de faim le 20 juillet 638, après avoir tenu le saint siége deux ans. » (Fleury, vol. II, p. 629.)

L'Eglise fait la fête de saint Silvère le 20 juin.

SILVIE (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon, sous l'empire de Marc-Aurèle, en l'année 177, fut décapité dans cette ville. Comme citoyen romain, on ne l'exposa pas aux bêtes. L'Eglise célèbre sa fête le 2 juin, avec celle de saint Pothin.

SILVIN (saint), martyr, eut la gloire de donner sa vie pour la foi. Ce fut à Alexandrie qu'il mourut en prison avec les saints Arator, Fortunat, Félix et Vital. On ignore à quelle époque eut lieu leur courageux martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 21 avril.

SIMÉON, évêque de Jérusalem et martyr, était fils de Cléophas, et de Marie, sœur de la sainte Vierge. Il était par conséquent cousin de Jésus-Christ. Quand saint Jacques le Mineur eut été massacré par les Juifs, les apôtres, d'un commun accord, et les disciples choisirent Siméon comme digne de lui succéder sur le siége de Jérusalem, en l'année 62. Ce fut sous la conduite de saint Siméon que beaucoup de Juifs sortirent de Jérusalem avant qu'elle fût assiégée, et se retirèrent à Pella. Après la ruine de Jérusalem, ce saint évêque y ramena son troupeau; l'Eglise y devint florissante, Dieu couronnait chaque jour les efforts du pasteur par des conversions nouvelles. Nous donnons ses Actes d'après Eusèbe. C'est sans fondements suffisants que Ruinart et d'autres ont changé la date d'Eusèbe, 107, en celle de 104, pour la mort de saint Siméon. L'Eglise fait sa fête le 18 février.

Actes de saint Siméon, évêque de Jérusalem et martyr.

La persécution qui s'était allumée contre les chrétiens sous l'empire de Domitien, semblait être entièrement éteinte, lorsqu'elle se ralluma tout à coup sous celui de Trajan. Une émotion populaire s'étant excitée comme de concert dans toutes les villes contre les fidèles, y porta les étincelles de ce feu : plusieurs en furent consumés, et entre autres Siméon, fils de Cléophas et de Marie, cousin germain de Jésus-Christ et successeur de saint Jacques à l'évêché de Jérusalem. Des hérétiques qui commencèrent de son temps à corrompre la pureté de l'Eglise, qui jusqu'alors était demeurée vierge, le dénoncèrent au gouverneur de Syrie : ils l'accusèrent d'être chrétien, et du sang de David. Siméon, convaincu de ce double crime, fut condamné à être attaché à une croix ; et il fut assez heureux pour mourir du même supplice qui avait ôté la vie à son maître ; mais ce ne fut qu'après avoir, à l'âge de cent vingt ans, lassé durant plusieurs jours les bourreaux dans les divers tourments qu'ils lui firent endurer, et avoir attiré leur admiration aussi bien que celle de son juge. (Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. III, ch. 32.)

SIMÉON (saint), martyr de Perse, versa son sang pour notre sainte religion en l'an 339 de l'ère chrétienne, sous le règne et durant la violente persécution de Sapor. Son histoire se trouve jointe à celle de ses compagnons, dans les Actes de saint Sapor. (*Voy.* l'article de ce dernier saint.) L'Eglise honore la mémoire de saint Siméon et de ses compagnons le 30 novembre.

SIMÉON (saint), évêque de Ctésiphon et de Séleucie, est un des plus illustres martyrs de la Perse. Il mourut pour Jésus-Christ en 341, sous Sapor. Ses Actes, qui sont magnifiques, doivent trouver ici leur place. Nous les avons traduits avec un soin particulier. La fête de saint Siméon arrive le 17 avril.

Martyre des saints Siméon, évêque de Séleucie et de Ctésiphon, et de ses compagnons Abdhaïcla et Hananias, prêtres, de cent autres chrétiens de différentes conditions ; ainsi que de l'eunuque Guhsciatazades, nourricier du roi, de Phusikius, intendant, et de sa fille, vierge consacrée au Seigneur.

J'entreprends d'exposer et de consigner dans cet écrit le commencement de la servitude de notre peuple, d'où s'élevèrent les calamités que la Providence nous a envoyées pour notre correction et notre amendement. Certainement, la cruelle tempête qui depuis quelque temps a fondu sur nous égale les rigueurs de celle qui fondit jadis sur les Machabées ; puisque eux aussi ont passé par ces jours qu'avaient prédits les prophètes annonçant les vengeances divines. Car Balaam avait parlé de ces événements mêmes dans ses prédictions : *Qui vivra quand Dieu accomplira ses projets? Je vois des hommes venir de la terre italique en des vaisseaux: ils ravageront Assur* (*Nombres* XXIV, 23, 24). Il désignait ainsi les Grecs qui, plus tard, poussés par leur fureur, se ruèrent sur les Machabées. Ezéchiel aussi annonce dans ses oracles (Ch. XXVIII, v. 2 et suiv.) Gog et Magog, désignant par ces noms les mêmes Grecs que Daniel (Ch. VII, v. 8) a figurés par la petite corne, qui dans le lieu où elle s'éleva fit disparaître si promptement trois autres cornes qui étaient près d'elle, et proféra des malédictions contre le Très-Haut.

Ce fut Antiochus qui, dans la cent quarante-troisième année de l'empire grec, dans la sixième du sien, ayant pris Jérusalem, enleva la table d'or et les autres objets destinés au culte saint, profana le temple, et en ayant chassé les Juifs qui le desservaient, y construisit des autels près desquels il plaça des étrangers. Il exerça surtout sa fureur contre les prêtres, et profana la religion et les choses saintes. Non content d'avoir commis de telles impiétés, il souilla du sang des innocents les terres que les Juifs possédaient par droit héréditaire, et exposa les

corps des saints pour qu'ils fussent mis en pièces par les bêtes féroces et les oiseaux de proie. Plusieurs, vaincus par ces persécutions, prêtèrent les mains au roi, et abjurant leur religion, se souillèrent par des sacrifices impies; d'autres, hommes d'un noble courage, femmes attachées à leur Dieu, ayant ouvertement confessé leur foi, subirent le dernier supplice : mille dans un seul jour moururent pour la religion du sabbat en protestant de leur innocence. « Nous mourons, disaient-ils, dans la simplicité de notre cœur; cependant nous prenons en ce jour le ciel et la terre à témoin que nous sommes innocents et ne méritons pas la mort que vous nous donnez. » Des femmes furent tuées avec leurs enfants qu'on égorgeait, et pareillement de petits enfants furent tués cruellement à la mamelle de leurs mères, leurs petits bras attachés à leur cou. D'autres ayant, par suite de leur attachement constant à la règle du saint Testament, refusé de se souiller en mangeant des viandes prohibées, furent condamnés à la peine capitale. Et un grand deuil régna dans Israël, et les princes des prêtres, les anciens, les jeunes gens et les vierges poussèrent des gémissements et furent consternés; la beauté des femmes fut flétrie; l'épouse, assise sur son lit nuptial, tomba par terre, et toute la maison de Jacob fut dans la confusion. Matathias gémissait et disait : *Malheur à nous, à qui il a été réservé de voir les malheurs de notre peuple, et la désolation de la ville sainte et de son temple, lequel a été livré aux mains des étrangers. Voilà donc anéantis notre gloire et ce qui faisait notre honneur. Pourquoi vivons-nous encore?* Cependant, reprenant bientôt son courage : *Pensez*, disait-il, *de génération en génération, que tous ceux qui espèrent dans le Seigneur ne seront point anéantis. Et maintenant ne craignez rien des discours d'un homme pécheur; parce que sa gloire va devenir de la fange où les vers se mettront : aujourd'hui il est élevé, demain vainement on le cherchera. Déjà il est penché vers la terre qui l'attend, et toutes ses pensées vont périr.* Matathias ayant vu un certain Juif son compatriote qui, après avoir abjuré ouvertement sa religion, sacrifiait aux idoles, ce fervent serviteur de la loi divine rougit de honte, et ses entrailles s'émurent et tremblèrent. Plein de zèle pour son Dieu qu'on offensait, comme il convenait à un vengeur de la loi sainte, il se précipita sur le coupable, et tua cet homme sur l'autel même où il offrait son abominable sacrifice, versant ce sang qui s'était offert aux idoles sur le corps de la victime morte, afin que celui qui avait souillé la loi fût souillé à son tour par ce contact impur. Puis abordant le délégué du roi, qui contraignait le peuple à ces sacrifices impies, il lui trancha pareillement la tête. Certes, il fit une action méritoire, ce prêtre qui éteignit sa suprême indignation dans le sang d'une victime immonde, et qui rendit à son peuple son Dieu apaisé et propice.

Ainsi donc, dans cette époque de deuil et de douleur cruelle, dans cette détresse universelle si grande, dans cet affreux cliquetis des armes, la joie et la gaieté des peuples firent place au morne silence; la tranquillité, cet ornement de la paix, cet adjuvant de la guerre, fut enlevée par la violence; les richesses publiques furent dilapidées, l'éclat national obscurci, la vertu opprimée, le royaume démembré, la fortune privée et la fortune publique renversées et détruites par le crime porté au comble et par la scélératesse. Partout le glaive faisant en tous lieux la solitude et le désert; partout l'aspect de la mort cruelle, voilà ce qui frappait les regards des malheureux débris de la nation. L'enfer lui-même s'était hâté d'ouvrir ses gouffres pour engloutir ses victimes; il ouvrait sa bouche et sa gorge pour les dévorer; il attira dans son gouffre les hommes vertueux et les scélérats, et fit des pécheurs sa nourriture. Il ensevelit dans son sein les corps des justes, et broya de ses dents les os des impies, dilacéra leurs chairs, les dévora et les engloutit dans ses ténébreux abîmes. Il tordit les bourreaux de la vertu, et mit en pièces ceux qui persécutaient ses propres adeptes, les mettant tous dans la plus noire prison, et les plongeant dans les profondeurs de son lac, parce que Jacob a été noyé dans le péché et Israël dans l'opprobre.

Depuis bien longtemps les trésors de la miséricorde et de la bienfaisance célestes étaient fermés pour nous; la vengeance de Dieu avait pendant ces temps redoutables exercé suffisamment sa colère et sa fureur; le glaive s'était rassasié, la lame s'était enivrée, les vexations et les crimes étaient au comble; les livres saints avaient été ouverts, et les choses qu'ils contenaient divulguées; enfin la rosée de la miséricorde tomba de nouveau, les sources de la grâce se rouvrirent, et sous leur heureuse influence, les actes et les écrits qui les avaient outragées furent oubliés; les fautes des coupables furent lavées et justifiées, pour que la justice vengeresse ne poussât pas leur châtiment jusqu'à les perdre, pour qu'ils ne fussent pas punis par les plus cruels supplices. Puis voilà que tout à coup s'éleva un soleil éclatant, qui fondit sous ses vives ardeurs les glaces de la superstition païenne, ferma la source impure de l'infidélité, dessécha l'eau stagnante de l'idolâtrie, cette boue immonde; nettoya cette sanie fétide, éteignit cette puanteur putride, et rétablit la pureté et la sainteté partout. Il lava le lieu saint et le consacra; il mit sur lui le manteau de la paix et le réchauffa. Il étendit sur lui le voile de la tranquillité, et le rendit chaste et vénéré. Puis il courut sus aux bêtes féroces et les extermina. Judas, le fils du lion, agrandit la gloire de son peuple, et releva la tête de son Église. Courage! ce prêtre, ce guerrier est couvert de l'éphod, un saint, pour se rendre propice le Seigneur Dieu. Il a revêtu la tunique terrible comme un géant qui marche au carnage; il a ceint les armes de guerre comme un brave; il est prêt pour la bataille. Dans sa force il ressemble au lion, il se couche sur les ruines des nations pour dévorer

leurs princes. Sa hache est enivrée du sang des victimes, et son glaive est fatigué d'abattre les têtes de ses ennemis. Dans sa colère il a poursuivi jusqu'aux derniers des pécheurs; il a glacé les glorieux par la terreur de son nom; ceux qui étaient grands et élevés sont tombés de peur devant lui. Le salut a été remis en ses mains, et il a fait le désespoir d'un grand nombre de rois. Il a tué mille ennemis sur les montagnes, il en a tué sans nombre dans les plaines. Jacob a tressailli de joie devant ses œuvres; Israel s'est enorgueilli de ses hauts faits. La terre s'est reposée sous sa protection et a secoué la servitude. Sa renommée est allée jusqu'au bout du monde; mais lui est tombé vaillamment pour son Dieu et pour la défense de son peuple; et sa mémoire vivra dans la reconnaissance éternelle des peuples.

Ce qui se passa alors, est l'image de notre persécution. Le peuple commença à être pressuré d'impôts, les prêtres à être l'objet de toutes sortes de vexations. Saisissant cette occasion, les hommes élevés et orgueilleux témoignaient leur mépris pour ceux qui étaient dans une position plus modeste; les païens foulaient aux pieds les fidèles; la fraude et l'outrage commencèrent à opprimer la vérité et l'innocence. La malice et la méchanceté des percepteurs du fisc ne négligeaient aucun moyen, profitaient de tous les prétextes, tantôt par la violence, tantôt par la ruse, tantôt ouvertement, tantôt d'une façon détournée, pour arriver à changer en une dure servitude la liberté que Dieu avait donnée à son Eglise, pour jeter peu à peu le trouble dans les pratiques de la loi divine, qu'elle se faisait gloire d'observer, pour créer sans cesse des obstacles dans la voie droite de la vérité.

L'année 117 du royaume des Perses, la trente-unième du règne du roi des rois Sapor, ces calamités fondirent sur notre peuple. Quand cette tempête arriva, l'Eglise de Séleucie et de Ctésiphon avait pour évêque Siméon, surnommé *Bar-Saboe*, nom qui lui convenait primitivement; car ses parents teignaient la pourpre qui servait à l'ornement des rois; pour lui ce fut avec son sang qu'il teignit la pourpre qui devait lui servir au ciel. Ce Siméon fut celui qui donna spontanément sa vie pour son Dieu et pour son peuple, et qui, pénétré d'horreur contre ce que le caprice tyrannique et l'injustice entreprenaient contre l'Eglise, imita Judas Machabée qui, dans des temps aussi cruels, n'hésita pas à donner librement sa vie. Quel illustre couple de prêtres, que Judas et Siméon! L'un conquit pour son peuple la liberté par les armes, l'autre par sa mort; l'un, victorieux, fut couvert de louanges; l'autre, succombant accusé, triompha de ses ennemis; Judas en versant le sang de ses ennemis, guida son peuple au faîte de la gloire et de la puissance; Siméon, en versant le sien, éloigna le joug de la servitude de la tête de son troupeau. Tous deux furent revêtus du suprême sacerdoce; tous deux portèrent l'éphod; tous deux servirent saintement l'autel; tous deux, par la sainteté de leurs mœurs, ajoutèrent à l'éclat d'un ministère vénérable; tous deux furent consacrés par l'eau sainte; tous deux firent avec joie le sacrifice de leur sang; tous deux surent enflammer par leurs discours éloquents leurs peuples pour la vertu; tous deux, redoutables au combat, appelèrent la mort avec confiance et courage; généreux et ardents, ils provoquèrent leurs meurtriers, se précipitant vaillamment sur les lances et sur les épées étincelantes, la tête en avant comme des triomphateurs. Tous deux enfin succombèrent glorieusement, baignés dans leur sang. Ils ont accepté le calice avec joie, ils ont fait leurs présents avec libéralité, et donné leurs couronnes suivant leurs mérites; ils ont accompli avec amour et avec soin le mandat du Seigneur et se sont attachés à accomplir et à défendre la loi sainte. L'un, comme un juge, accomplit l'ordre de Dieu, faisant par la mort payer âme pour âme, et cherchant par son propre trépas le salut et la conservation des siens; l'autre, comme un serviteur, accomplit le précepte évangélique: *Si quelqu'un te frappe sur la joue*, etc. (*Matth.* v, v. 39), en présentant sa tête à couper au glaive. L'un, qui châtiait les autres, s'offrit lui-même; l'autre, qui s'humiliait, fut écrasé; l'un par son ministère purifiait ceux qui étaient morts et détenus dans les abîmes souterrains; l'autre les rachetait du péché par sa mort. L'un mourut vainqueur de ses ennemis dans une guerre étrangère, l'autre fut mis à mort dans un combat qui ne fit pas de bruit. O excellente et illustre mort des saints, surtout après le triomphe que notre Sauveur accorda à notre héros dans cette lutte occulte! Judas, vainqueur, s'est couché lui-même sur les monceaux de ses ennemis vaincus afin de se lever aussi lui-même et pour consacrer son sacerdoce par son sang. Siméon, jeté par terre aussi, se releva de lui-même et vainqueur porta haut la tête qu'il allait bientôt baisser pour recevoir les eaux dans lesquelles le pontife allait être sanctifié. Judas, tout en Dieu et aidé de l'esprit de Dieu, délivra son peuple des tributs qu'il payait aux rois de Syrie et de Grèce. Siméon, par le secours de Jésus, Fils de Dieu, vainquit ses ennemis, et vengea son peuple que la tyrannie des rois de Perse faisait gémir dans la plus dure oppression. Tous deux sont de vrais pasteurs, de sages conducteurs, qui, pour les brebis qui leur étaient confiées, considérèrent leur propre vie comme le flocon qui vole, et qui la donnèrent pour les sauver. Eux-mêmes moururent pour sauver leurs brebis de la mort, et pour que, ramenées au bercail, elles pussent cueillir les fruits de la commune victoire. Pendant qu'ils s'occupent du salut de leur troupeau, ils souffrent l'affliction et la persécution, de peur qu'il n'entre dans des pâturages infectés par les pas des étrangers; embrasés, remplis de l'amour de leurs brebis, ils préférèrent tout souffrir plutôt que de les voir boire, mortel breuvage, les eaux troublées par les pieds des infidèles. C'est

pourquoi Siméon, cet illustre évêque, mettant sa force dans le Seigneur et se confiant dans son Dieu, donna cette réponse à porter au roi : « Jésus-Christ a racheté son Église par sa mort, et a conquis au prix de son sang la liberté de son peuple, et nous ayant ôté le joug de la servitude, nous a déchargés des fardeaux accablants que nous portions. Il nous promet d'immenses récompenses dans la vie future, il a élevé nos espérances. Son empire est éternel et ne finira jamais. Ainsi donc, tant que Jésus-Christ sera le roi des rois, nous avons résolu de ne point accepter le joug que vous voulez nous imposer. Que Dieu ne permette pas que nous commettions le crime de préférer à la liberté de laquelle il nous a fait don la tyrannie des mortels. Le Seigneur, auquel nous avons résolu d'obéir, est le principe et le modérateur de votre puissance. Nous n'avons point coutume de supporter l'empire inique de ceux qui sont, comme nous, ses serviteurs. En outre, notre Dieu est l'auteur et le créateur de celui que vous a forcé à sa place ; et nous tenons pour infâme et impie d'égaler à Dieu des choses qu'il a créées et qui vous ressemblent. Par-dessus tout, vous nous demandez de l'or, à nous qui n'avons ni or ni richesses, à qui il est défendu par Dieu d'avoir dans leurs bourses de l'or ou de l'argent, et à qui l'apôtre a dit : *Vous avez été achetés d'un grand prix, ne vous faites pas les esclaves des hommes* (*I Cor.* VII, 23). Siméon a écrit ceci. »

Cette lettre, portée au roi, excita au plus haut degré son indignation ; il fit cette réponse à Siméon par le porteur qui la lui avait apportée : « Es-tu donc assez fou pour exposer ainsi par ton audace, non-seulement ta vie, mais aussi celle de ton peuple, et d'appeler sur toi et sur les tiens le trépas ? Ton orgueil et ton arrogance incroyables t'ont porté à pousser ton peuple à la défection. Il m'appartient d'employer mon autorité à briser cette conspiration, à anéantir cette peste, et à vous effacer, vous et votre mémoire, du souvenir des hommes. » Le courageux Siméon ne fut nullement ému de cela, et répondit « : Quand Jésus-Christ a souffert spontanément la mort la plus cruelle pour le salut du monde, et l'a racheté par son trépas, qui suis-je donc pour hésiter à donner ma vie pour mon troupeau, surtout quand je me suis volontairement chargé du soin de son salut ? Ainsi donc, tenez-vous bien pour dit que j'ai résolu de vous livrer ma tête plutôt que de vous abandonner mon peuple, pour que vous l'écrasiez sous le poids de vos exactions. Je ne puis désirer vivre, si je ne puis vivre que criminel. Pour jouir de la lumière du jour, je ne livrerai point à la servitude la plus dure ceux que mon Dieu a rendus libres. Qu'ai-je besoin du repos et des aises de la vie ? A Dieu ne plaise que j'achète ma sécurité au prix du péril de ceux qu'il a rendus libres ! Que je veuille jouir de l'existence au prix des âmes rachetées de son sang, ou bien que je cherche les délices de mon corps en livrant aux travaux excessifs de l'esclavage les corps de ceux que Jésus-Christ a rachetés par sa mort ! Ma volonté ne manque pas à ce point d'énergie, ni mon pied de force, que je ne puisse marcher sur les traces de Jésus-Christ, entrer dans la voie de sa passion, ou craindre de m'associer au sacrifice dans lequel, lui, le pontife véritable, a été immolé. Je suis donc décidé à vous donner ma tête pour mon troupeau et à mourir : heureux si ma mort, quoique de si peu de prix et d'importance, est ajoutée à cette mort d'un si grand prix que le Seigneur a soufferte pour le salut de ce troupeau. Quant à la ruine de laquelle vous menacez mon église, elle devra être imputée, non à ma volonté, non à mon amour pour Dieu et pour mon troupeau, mais à votre impiété toute seule. Et ce crime devra être lavé non dans mon sang, mais dans le vôtre. Mon peuple et moi serons purs de ce crime ; quant au courage qu'il faut à ce peuple pour son salut, il est grand, vous en aurez bientôt la preuve. »

Alors le roi, comme un lion qui, ayant goûté au sang humain, s'anime au carnage et court à sa proie, entra dans une fureur violente, et sentit se répandre dans tous ses membres la rage insensée qu'il avait conçue dans son cœur. Il grinçait des dents, se crispait le visage, s'agitait avec fureur et s'excitait à boire le sang innocent, à dévorer la chair des saints. Il rugit d'une manière horrible, fit trembler la terre par d'épouvantables blasphèmes et rendit un édit pour qu'on fît sur-le-champ mourir les prêtres et les diacres ; pour qu'on renversât les églises et qu'on fît servir les vases sacrés à des usages profanes. « Quant à ce Siméon, dit le roi enflé de colère et de fureur, quant à ce Siméon, le chef de ces empoisonneurs, ce contempteur de ma majesté royale, qui n'obéit qu'à César et qui n'adore que le Dieu de César, qui se moque du mien et le méprise, qu'on l'amène devant moi, pour voir son audace soumise à la question, et pour qu'il soit jugé en ma présence. »

Les Juifs, qui sont toujours nos ennemis, saisirent cette occasion, suivant leur coutume, pour attirer encore davantage la colère du roi sur nous et sur Siméon, en nous chargeant de crimes imaginaires : car jamais temps ne fut pour eux si favorable pour déployer contre notre religion et contre nous leur haine implacable, pour assouvir la rage infernale qui les anime par la calomnie et l'impiété. C'est ainsi que jadis par leurs cris ils excitaient Pilate à envoyer Jésus-Christ à la mort. Dans cette circonstance, portant au comble l'impudence, ils parlaient ainsi : « Si vous, roi, adressez à César les lettres les plus sages et les plus magnifiquement écrites, si vous lui envoyez les présents les plus distingués et les plus honorables, il les regarde comme peu de chose, n'y attache pour ainsi dire aucun prix ; mais si, au contraire, il arrive que Siméon lui écrive une lettre ou même un simple billet, il se lève soudain, adore les misérables feuillets, et, les tenant dans ses deux mains, donne l'ordre qu'on exécute au plus tôt les choses

dont il y est parlé. » Combien ces délateurs de Siméon sont semblables à ces faux témoins qui se levèrent contre Jésus son Seigneur! Aussi les Juifs qui causèrent la mort de Jésus Christ, tombés du faîte de gloire où ils étaient, dans le plus profond opprobre, dans la plus grande infamie, sont vagabonds sur la terre, regardés partout comme des homicides, des exilés, des bannis, des fugitifs. Ceux qui élevèrent contre Siméon ces affreuses calomnies, tombés au dernier degré de l'ignominie, sont poursuivis par les malédictions et les insultes du genre humain ; car ce fer, qui tout à coup fit mourir tant de milliers d'hommes, se retourna contre les auteurs de tant de maux, quand, à la persuasion d'un imposteur, ils se précipitèrent à flots pressés pour aller rebâtir Jerusalem.

Siméon, chargé de chaînes, fut conduit avec deux prêtres de son Eglise, Abdhaicla et Hananis, dans le pays des Huzites. Pendant qu'il traversait sa ville, les gardes étant sur le point d'entrer dans une rue où avait existé une église chrétienne, Siméon les supplia de prendre un autre chemin ; car depuis peu de jours cet édifice avait été donné soit au collége des mages pour la célébration de leurs rites, soit aux Juifs pour en faire une synagogue. Siméon disait : « J'ai peur que le cœur ne me fasse défaut, ou soit trop troublé, à l'aspect de cette église qu'on nous a arrachée ; pourtant bien des persécutions cruelles me sont réservées. » Ayant fait en peu de jours beaucoup de chemin, pressé par ses gardes, saint Siméon arriva à Ledan (Ledan est un nom de ville). Dès que le grand préfet l'eut appris, il annonça au roi que le chef des empoisonneurs était arrivé ; Siméon fut introduit sur-le-champ. Il ne se prosterna pas devant le roi : c'est pourquoi celui-ci, profondément indigné : « Voilà donc, lui dit-il, que je vois par mes yeux et que j'ai la preuve de la vérité des accusations qu'on portait contre toi. Pourquoi donc, misérable et pauvre mortel, ayant coutume de te prosterner devant moi, changes-tu d'avis et ne veux-tu plus le faire ? » Siméon lui répondit : « C'est que je ne venais point devant vous enchaîné, et surtout n'y étant point amené, comme je le suis aujourd'hui, pour abjurer mon Dieu. »

Or les mages, qui étaient là en grand nombre, disaient au roi : « Cet homme a conjuré contre vous et contre votre puissance ; il doit être puni de mort, c'est l'avis de tout le monde, surtout quand on le voit refuser de payer les tributs. « Misérables, et les plus impurs des hommes, s'écria Siméon, n'est-ce donc point assez pour vous d'avoir abandonné Dieu, d'avoir perdu ce royaume ? Faut-il encore que vous cherchiez à nous entraîner dans votre iniquité, à nous faire tomber dans la même calamité ? » Le roi, prenant un visage plus doux, lui dit : « Laissez là cette dispute, Siméon, et rendez-vous à mes conseils ; car je vous veux du bien, adorez à l'avenir le soleil. En faisant cela vous sauverez et vous et les vôtres. » Mais Siméon : « Je ne voudrais pas vous adorer vous-même, ô roi, qui pourtant l'emportez de beaucoup sur le soleil ; puisque vous êtes doué d'esprit et de sagesse. Je ne manquerai pas de sens au point d'adorer cette vaine divinité, créature inintelligente, qui nous connaît assez peu pour ne savoir ni vous récompenser, vous qui l'adorer, ni me punir, moi qui l'insulte. Quant au salut de mon peuple, que vous dites certain si je vous obéis, n'en prenez souci, et sachez que nous, chrétiens, n'avons qu'un seul Seigneur, Jésus-Christ mort en croix. C'est pourquoi j'ai résolu, moi son très-humble serviteur, de marcher à la mort, pour lui, pour moi, pour mon peuple ; de fuir la honte, de m'armer du courage invincible de la vertu, de repousser l'opprobre et l'infamie, et de rechercher l'honneur et la gloire. Je ne suis point, moi, de ceux qu'on capte avec des bagatelles, comme on fait des enfants : comme il convient à un vieillard, je marcherai saintement et avec intégrité dans la voie de mon devoir ; je n'ai point à discuter de ceci avec vous, moi à qui Dieu a daigné accorder des lumières plus étendues. »

Le roi lui dit : « Si tu adorais un Dieu vivant, j'excuserais ta folie ; tu convenais tout à l'heure que ton Dieu était mort attaché à un ignoble bois : ne me parle plus de ces choses, Siméon, et adore le soleil, par qui tout l'univers subsiste. Si tu le fais, les richesses, les honneurs, autant que tu les voudras grands, les dignités les plus magnifiques de mon royaume, je te promets tout cela. » Mais Siméon : « Quand Jésus-Christ, le créateur du soleil et des hommes, rendit l'âme entre les mains de ses ennemis, le soleil, comme un esclave quand son maître meurt, prit le deuil ; mais le Seigneur mort ressuscita le troisième jour et monta au ciel au milieu des cantiques des anges. Vainement vous voulez tenter par vos dons et par vos présents, par l'espoir des dignités, des honneurs, un homme qui sait que des honneurs et des dignités sublimes bien au-dessus des vôtres lui sont promis, et que des trésors immenses, au-dessus de tout ce que vous pouvez concevoir, lui sont préparés et réservés dans cette religion, dans cette foi dont il est serviteur. »

Alors le roi : « Tu n'es pas sage, Siméon. Il ne peut être raisonnable ni d'un esprit sain d'admettre une opinion qui a fait mourir tant de monde. Prends soin, je t'en prie, de ton salut, du sang de cette multitude immense, envers laquelle je suis décidé à sévir aussi rigoureusement qu'envers toi. » Siméon lui répondit : « Si vous versez le sang innocent des chrétiens, quand vous aurez commis ce crime, vous en sentirez l'énormité en ce jour où vos décrets contre nous seront soumis à l'appréciation du monde, et où son opinion vous demandera compte des actes de toute votre vie. Quant à moi, je sais que les chrétiens échangeront avec usure cette vie présente contre le

royaume éternel, et que leur mort sera vengée sur votre tête. Ce qui m'importe à moi, ce que j'ai le plus à cœur, c'est de ne pas pousser plus loin cette vie que je remets à Jésus-Christ; c'est de vous donner bien vite cette existence fragile et caduque que je traîne sur la terre : elle est à votre disposition, en votre puissance; hâtez-vous donc, comme vous en avez dessein, de me l'arracher bien vite. » Alors le roi : « Ton insolence notoire pour tout le monde ici va donc jusqu'à n'avoir pas pitié de toi-même? Eh bien! moi, je ferai mes efforts pour sauver tes sectateurs. J'espère que la vue de ton supplice affreux les guérira de leur folie. — Vous saurez par expérience, lui dit Siméon, que ce ne seront point des chrétiens qui sacrifieront la vie qu'ils espèrent en Dieu, pour vivre avec vous. Courage donc! éprouvez cet or aux flammes de vos bûchers, vous verrez le courage invincible des chrétiens pour la bonne cause, votre cruauté ne les brisera pas : car tous ont la vérité si profondément et si haut inculquée, qu'ils souffriront les plus cruels supplices plutôt que d'obéir à vos ordres. Je veux que vous le sachiez bien, ô roi, le nom sempiternel et auguste que nous chrétiens avons reçu de Jésus-Christ, notre Sauveur à tous, nous ne l'échangerions jamais contre l'éclat si grand de votre couronne. » Alors le roi : « Eh bien! sache donc que si tu ne me rends pas devant toute ma cour les honneurs accoutumés, et que si tu refuses de m'adorer avec le soleil, le dieu de tout l'Orient, dans un jour trop prochain pour toi, je contondrai cruellement la beauté de ton visage; la majesté si vénérable de tout ton corps, je la défigurerai, je me rassasierai de ton sang. » Siméon répondit : « Vous dites le soleil un dieu, et vous l'égalez à vous qui êtes un homme, car vous demandiez pour vous et pour lui un culte pareil. Si vous êtes sage, vous devez vous savoir supérieur à lui; quant à vos menaces de détruire la beauté vraie ou non de cette chair, sachez qu'elle a un réparateur qui la ressuscitera, et qui pourra lui rendre avec usure la splendeur d'une beauté que, quant à moi, je n'estime guère; car c'est lui qui l'a faite de rien et qui lui a donné son éclat. »

Alors le roi décréta, que Siméon fût enchaîné et, sous bonne garde, détenu jusqu'au lendemain, espérant que, mieux inspiré jusque-là, il changerait de sentiment.

A la porte grande ouverte de la demeure royale, à l'instant où sortait Siméon, était assis un vieil eunuque, nourricier du roi et *arzabade* (ce nom signifie grand chambellan), l'un des hommes les plus considérables, tenant à la première noblesse de la Perse. Il se nommait Guhsciatazades. Par crainte du roi qui persécutait violemment les chrétiens, il avait depuis longtemps abjuré la religion chrétienne qu'il avait professée, et avait ouvertement adoré le soleil. En voyant Siméon venir, il se prosterna à genoux et le salua; mais le saint homme, le jugeant indigne de ses regards, détourna les yeux en frémissant d'indignation. L'eunuque, profondément ému de ce reproche tacite, et se remémorant son crime, gémit et pleura. « Si Siméon, disait-il, jadis mon ami si attaché, me montre une si vive indignation, que fera donc envers moi Dieu luimême dont j'ai trahi la foi? » Le cœur bourrelé de ces pensées, il courut à sa maison, et là, dépouillant ses riches habits, il en prit de grossiers en signe de deuil et de tristesse; puis tout vêtu de noir, revint s'asseoir aux portes du palais, à l'endroit qu'il venait de quitter.

Cela ayant frappé d'étonnement tous ceux qui le voyaient, le bruit en vint au roi, qui envoya un homme pour s'informer en ces termes auprès de l'eunuque de la cause d'une conduite si extraordinaire : « D'où vient donc ta folie? Comment! je suis sain et sauf, ma couronne est affermie sur ma tête, et tu prends le deuil, et tu viens ici vêtu de noir? Ton fils est-il mort? Le corps de ta femme morte attend-il à ton logis la sépulture? Comme rien de semblable n'a pu t'arriver, je suis surpris de te voir dans ce deuil et cette misère, comme si tu avais éprouvé ces malheurs. » Ainsi parla l'envoyé.

Guhsciatazades lui dit de répondre au roi en son nom : « Je suis un grand coupable; ainsi donc ordonnez qu'on me mène au dernier supplice; je l'ai mérité. » Le roi, ne pouvant deviner ni la cause ni le but d'un tel langage, ordonna qu'on amenât l'eunuque pour apprendre de lui-même la cause d'un événement si inattendu. Quand il fut venu, il lui parla ainsi : « Je te crois en proie à quelque mauvais esprit qui t'agite, pour tenir les étranges discours que tu tiens dans mon royaume. » Mais Guhsciatazades : « Aucun mauvais démon ne m'inspire; je suis entièrement sain d'esprit, je raisonne et je sens comme il est naturel que raisonne et sente un vieillard. — Pourquoi donc alors, dit le roi, te présenter à nous vêtu de noir comme un furieux? Puis quand je t'envoie un messager, tu te déclares indigne de vivre? — C'est mon crime, dit Guhsciatazades, mon crime de perfidie envers Dieu et envers vous-même qui m'a jeté dans ce deuil et dans ce délaissement de ma personne : envers Dieu, car j'ai trahi envers lui la foi jurée, et j'ai préféré votre bienveillance à la vérité; envers vous, car quand vous m'avez ordonné d'adorer le soleil, je ne l'ai fait qu'apparemment et d'une façon simulée. Il s'en fallait de beaucoup que mon cœur fût consentant à cette action. » A ces mots le roi enflammé de colère : « Eh quoi! c'est donc là, stupide vieillard, la cause de ta douleur? Je vais avoir soin de t'en délivrer promptement, si toutefois tu persistes dans ta croyance impie. » Alors Guhsciatazades : « Je prends, dit-il, à témoin le Créateur du ciel et de la terre que je ne vous obéirai pas, et que je ne ferai pas de nouveau ce que j'ai tant de regret d'avoir fait. Je suis chrétien, et je ne préférerai plus un homme perfide au vrai Dieu. — J'ai pitié de ta vieillesse, dit le roi; puis il me fera peine de voir mourir si mi-

sérablement un homme qui a si bien servi mon père et moi. C'est pourquoi je le supplie de renoncer à cette doctrine d'empoisonneurs, pour ne pas être mis à mort avec eux. — Soyez sûr, ô roi, dit Guhsciatazades, que je n'obéirai ni à vous, ni aux rois vos vassaux, ni aux grands du royaume ici présents ; que je ne changerai pas de sentiment ; que je ne préférerai pas les créatures au Créateur pour les adorer en le méprisant. — C'est donc à dire, reprit le roi, homme coupable et infâme, que j'adore des créatures ? — Encore, dit Guhsciatazades, si vous adoriez des êtres vivants, des créatures intelligentes ! mais, chose honteuse, vous adorez des objets purement matériels, choses faites pour l'usage de l'homme. »

Alors le roi, furieux, ordonna qu'on le tuât sur-le-champ. Comme les exécuteurs se hâtaient pour le conduire promptement au lieu du supplice, il leur dit : « Accordez-moi quelques instants pour que je fasse dire certaines choses au roi. Un eunuque s'étant approché, il le chargea de dire au roi : « Vous-même rendiez tout à l'heure hommage à la fidélité et au parfait dévouement que j'ai toujours montrés dans vos conseils ; à l'intégrité, aux soins avec lesquels j'ai servi vous et votre père ; je viens vous demander une seule grâce en récompense de mes services : c'est que vous fassiez annoncer par vos hérauts que Guhsciatazades est traîné au supplice, non pour avoir trahi les secrets d'Etat, non pour avoir trempé dans aucun crime ; mais qu'il meurt pour ce seul fait, qu'étant chrétien, il a refusé de trahir son Dieu. » Cet illustre vieillard se disait en lui-même : « Comme depuis longtemps il est de notoriété dans la ville que j'ai trahi la foi chrétienne, je crains que la lâcheté que j'ai commise ne brise le courage d'un grand nombre : car s'ils apprennent mon supplice et qu'ils en ignorent la cause, ils manqueront d'un exemple de vertu chrétienne qui puisse les encourager à ne se laisser détourner par aucune violence de la pratique de leur foi. Au contraire, j'ai l'espoir que, quand ils sauront où m'a conduit le remords de mon crime, que quand ils apprendront que je suis mort pour la foi de Jésus-Christ, je laisserai aux chrétiens un encouragement perpétuel à la persistance dans la foi, par lequel ils comprendront que j'aurai donné ma vie pour Jésus-Christ, et qui les rendra eux-mêmes prêts à tout et courageux. » Excellent raisonnement que se tenait ainsi ce sage vieillard !

Le testament de cet homme magnanime fut comme le son de trompe qui avertit les combattants de se lever et de tenir prêtes leurs armes pour la bataille de la justice. Le roi accorda ce que Guhsciatazades demandait, et ordonna qu'un héraut répétât textuellement ce qu'il avait dicté. Il pensait que la multitude en serait terrifiée et portée par là même à renoncer à la religion chrétienne. Ce tyran insensé ne comprenait pas que ces brebis courraient à la mort poussées par le courage de cette noble pénitence comme par un aiguillon, surtout quand elles entendraient les appeler le bêlement de mort des brebis du même troupeau.

L'excellent vieillard fut mis à mort pour Jésus-Christ le treizième jour de la lune d'avril, le cinquième jour de la semaine des azymes (le jeudi saint). O Siméon, vous êtes comparable à Simon (Pierre), le pêcheur, car vous avez fait une pêche pour le ciel et pour le salut !

Ces choses ayant été aussitôt rapportées à Siméon, qui était dans la prison, il en éprouva une grande joie : c'est pourquoi, rempli d'admiration et d'étonnement, il s'écria : O Jésus-Christ, mon Seigneur ! grande est votre charité et inépuisable votre amour. Jésus, votre pouvoir est immense et votre puissance admirable. O mon Sauveur, vous ressuscitez les morts des enfers, vous relevez ceux qui tombent, vous convertissez les pécheurs et faites luire l'espérance dans le cœur des désespérés. Celui qui dans ma pensée était le dernier, voilà que, selon mes vœux, vous l'élevez au premier rang ; celui qui s'était fait étranger à ma foi est devenu mon modèle à suivre ; celui qui s'était enfoncé dans les ténèbres est devenu l'un des convives du céleste festin ; celui que sa volonté avait éloigné de moi voilà, que sa confession le ramène près de moi ; il me devance, moi qui le précédais, il me laisse en arrière, moi qui voulais marcher devant. Il a traversé les terribles angoisses de la mort, et il m'a édifié, en me montrant les sentiers de la vie ; il m'a pénétré d'une incroyable joie. Il est devenu la loi, la règle de mes pieds dans la voie étroite ; il a dirigé, il a conduit mes pas dans le chemin de la tribulation. Pourquoi donc demeurerais-je davantage ? quoi donc me retiendrait encore ? Il m'a laissé un gage en me disant : Courage, ne tarde plus ; il m'a proposé son exemple à imiter en disant : Siméon, viens ici promptement. Les regards les plus joyeux tournés vers moi, il me parle ainsi : « Siméon, il ne vous reste plus rien maintenant contre moi ; à votre vue maintenant je ne devrai plus m'affliger. Venez, joyeux et le cœur gai, vous reposer dans cette maison que vous m'aviez préparée et que vous aviez cherchée pour moi. Désormais nous jouirons ensemble de la félicité éternelle et durable, comme nous avons possédé ensemble la félicité fragile et passagère. » Il faut donc m'imputer tout ce qui s'opposerait à ce que je me rendisse à son appel ; me reprocher comme un crime de prolonger davantage ce glorieux combat, de ne pas briser tous les obstacles. O bienheureux jour qui me conduira au supplice ! qui me délivrera des angoisses qui me déchirent ! qui me délivrera des inquiétudes qui de tous côtés m'oppressent ! Puis il suppliait Dieu en ces termes : « Cette couronne tant désirée par moi depuis longtemps, vous le savez, si véhémentement attendue, daignez me l'accorder, ô mon Dieu ! Et parce que je vous ai aimé de cœur durant tout le cours de ma vie, que je vous ai chéri sans partage du plus profond

de mes entrailles, je ne vous demande aujourd'hui qu'une seule chose, vous voir, jouir de votre présence, me reposer en vous ; faites que je ne sois pas plus longtemps enchaîné dans ce siècle pour y voir les calamités de mon peuple, la ruine de vos églises, et par-dessus tout votre testament foulé aux pieds des impies. Prenez-moi, pour que je ne voie pas les faibles se souiller de sacrifices profanes, les lâches abjurer la vérité, votre troupeau, tremblant sous l'effroi de la tyrannie, se disperser ; pour que je n'aie pas la douleur de voir de faux amis cachant leur haine mortelle sous l'hypocrisie de leur visage ; de ces amis qu'en tout temps on voit s'esquiver quand souffle l'adversité, ennemis irréconciliables du nom chrétien, insulter inhumainement à notre peuple, et tourner contre nous et notre religion leur orgueil et leur cruauté. Pourtant, en attendant, ô mon Dieu ! je suis résolu de cœur à remplir tous les devoirs du mandat que j'ai reçu, à achever courageusement mon œuvre commencée, et à être, Seigneur, pour votre peuple qui habite l'Orient, un exemple de courage. Faites que moi, qui étais le premier assis à votre table, je tombe le premier dans le combat, pour que je ressuscite dans la société et dans le festin de ceux qu'aucun soin n'agite, qu'aucune sollicitude ne presse, qu'aucune douleur ne torture ; parmi lesquels nul n'est tyran, nul tyrannisé, nul n'injurie, et personne ne souffre l'injure, où personne n'étant molesté ne peut non plus molester autrui ; où, ni les menaces des rois, ni les visages cruels de leurs ministres, ne viendront point me troubler ; où personne ne me tourmentera, ne me torturera ; où personne ne portant atteinte à mon repos, je n'aurai personne à craindre. Vous allez, ô Jésus-Christ ! rendre à mes pieds blessés aux aspérités des chemins leur ancienne intégrité, délasser mes membres fatigués par le travail du voyage ; car vous êtes le baume de toutes nos blessures (textuel, *pour notre onction*). Vous qui êtes le calice de notre salut, vous retirerez de moi toute douleur, vous essuierez les larmes de mes yeux, car vous êtes la source la plus douce et le principe excellent de nos joies. » C'est ainsi que, les mains levées au ciel, priait le bienheureux Siméon.

Pendant ce temps-là, les deux vieillards qui, comme nous l'avons dit plus haut, avaient été pris avec lui et jetés dans la prison, admiraient le saint, dont le visage, illuminé par la joie intérieure, ressemblait à la rose épanouie ou aux fleurs printanières en leur saison. Dans la nuit qui précède le quatorzième jour de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ (la nuit du jeudi saint au vendredi), le bienheureux Siméon, parfaitement éveillé et distrait de toute pensée vaine, se mit à prier en ces termes : « O mon Jésus, quoique j'en sois indigne et loin de le mériter, exaucez-moi, faites que dans ce jour, à l'heure de votre passion, je boive mon calice ; car je désire que les siècles à venir proclament que je suis mort le même jour que mon Sauveur, et que les parents puissent apprendre à leurs fils que Siméon, fidèle à la voix de son maître, a été mis à mort comme son Dieu, le quatorzième jour, la sixième férie.

Voilà qu'à la troisième heure du même jour, Siméon, sur l'ordre du roi, est saisi par les satellites, entraîné et conduit devant les juges. Cette fois encore il ne se prosterna pas devant le roi. Alors celui-ci : « Eh bien ! homme insensé, quelle résolution as-tu prise après avoir réfléchi durant la nuit ? Vas-tu, profitant de ma bienveillance, te soustraire à la mort ; ou bien vas-tu, persistant dans ta révolte contre nous, vas-tu être précipité aux enfers ? »

« Certes, lui dit Siméon, la pensée de pourvoir à mon salut m'a tenu éveillé toute la nuit dernière, et je suis demeuré convaincu que votre haine m'est beaucoup plus avantageuse que votre amitié et votre bienveillance. » Alors le roi : « Adore le soleil seulement une fois, jamais plus tu ne l'adoreras, et je te promets de t'abriter et de te garantir contre la haine de tes ennemis, qui depuis longtemps manœuvrent pour te perdre. » Mais Siméon : « Je ne commettrai point ce crime pour que la renommée en répande le bruit chez toutes les nations, dans tous les pays, comblant ainsi de joie ceux qui me haïssaient innocent, et qui, prenant de là l'occasion de m'accabler, diraient dans le public que Siméon, terrifié par la peur, a préféré une vaine idole à son Dieu. » Le roi reprit : « En souvenir de notre ancienne amitié et de notre intimité, j'ai voulu d'abord employer avec toi la douceur, t'aider de mes conseils et chercher à te sauver ; mais, je le vois, tous mes conseils de paix sont donnés en vain : c'est à toi maintenant de pourvoir. » Mais Siméon : « Cessez, dit-il, ce langage perfide et inutile. Immolez-moi plutôt : Voilà l'heure de mon festin qui s'avance. Dispensez-moi d'attendre, la table est dressée et on me demandera la raison de mon absence. »

Alors le roi, en présence de Siméon, se tournant vers les princes et les officiers qui siégeaient autour de lui : « Voyez, dit-il, en montrant Siméon, la dignité magnifique de ce visage, et l'habitude tout entière de ce corps, comme elle est majestueuse. J'ai parcouru depuis longtemps bien des contrées éloignées, bien des pays, sans compter le nôtre ; et je ne me souviens pas d'avoir vu nulle part un visage aussi beau, une si belle harmonie de tout le corps ; maintenant remarquez, je vous en prie, la folie de cet homme, qui préfère son erreur à son salut. » La réponse unanime à ce langage fut celle-ci : « Nous ne reconnaîtrions plus, ô roi ! votre sagesse accoutumée, si la beauté corporelle dont cet homme est doué vous faisait négliger l'état des esprits de cette multitude, bien plus digne d'intérêt, qu'il a séduite et détournée de nos croyances pour l'entraîner dans son erreur. »

Enfin la sentence capitale fut prononcée contre l'accusé ; et aussitôt les exécuteurs le conduisirent au supplice.

Dans la même ville, sous la garde des mêmes satellites, se trouvaient cent chrétiens, dont les uns étaient évêques de différentes contrées, les autres prêtres, les autres diacres, ou autres membres inférieurs du clergé. Tous furent, à la même heure, conduits de la prison au supplice. Quand le grand préteur, s'adressant à eux tous, leur rendit en ces termes l'édit du roi : « Si quelqu'un de vous veut éviter la mort, qu'il adore le soleil, le dieu suprême. » Tous d'une même voix répondirent à cette proposition : « Notre foi en Dieu regarde comme rien tous vos supplices; notre amour pour Jésus-Christ méprise la mort : ces glaives que vous tirez contre nous sont sans force, pour briser l'espérance que nous avons de la résurrection. Nous sommes résolus, sachez-le bien, à ne jamais adorer le soleil et à ne pas profiter de vos conseils. Ainsi donc agissez, ennemis implacables de notre religion ; n'hésitez plus à exécuter les ordres de votre maître. »

Le roi avait ordonné que dans cette troupe de saints on eût particulièrement l'œil sur Siméon, leur chef courageux, témoin de leur supplice, pensant que ce spectacle le pénétrant d'horreur, le brisant par la crainte, l'amènerait à obéir à ses ordres. Pendant qu'on égorgeait cette troupe illustre de martyrs, Siméon présent les exhortait en ces termes : « Affermissez-vous en Dieu, mes frères, repoussez toute crainte ; car votre résurrection sera dans la tombe avec vous; et quand la trompette sonnera pour vous appeler, elle dormira avec vous pour que sa voix vous réveille aux premiers sons qui retentiront. On a tué Notre-Seigneur et il vit; pareillement votre mort, c'est la vie dans son sein. » Rappelez-vous ce qu'il disait : *Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et ne peuvent tuer l'âme* (*Matth.* x, 28) : *Quiconque aura donné sa vie pour mon nom, la trouvera dans la vie éternelle* (*Id.*, 39) : *Le caractère de l'amitié véritable, c'est de donner sa vie pour son ami* (*Job.* xv, 13, citation fausse indiquée par Et. Assemani) : *Quand vous aurez donné votre vie comme des amis, comme des amis aussi vous recevrez la récompense de votre amour de la vérité.* Ecoutez l'Apôtre disant : *Souvenez-vous que Jésus-Christ est ressuscité des morts ; si nous mourons avec lui, nous vivrons avec lui. Et si nous persévérons à supporter nos tourments, nous partagerons son royaume avec lui. Et si nous sommes ici-bas livrés à la mort pour Jésus-Christ, la vie de Jésus-Christ se manifestera dans notre corps mortel.* Maintenant il semble qu'on nous donne la mort; mais sachez-le, mes chers frères, cette mort vivra de la vie éternelle, et cette vie mourra de mort éternelle; parce que celui qui nie Dieu sera frappé de mort. Si dans cet instant nous avons à souffrir, cet instant nous fera héritiers d'une gloire bien grande et d'un bonheur éternel ; et si en nous l'homme extérieur est jeté à la corruption, l'homme intérieur en recevra un bien plus vif éclat. Celui qui a ressuscité Notre-Seigneur Jésus-Christ d'entre les morts nous ressuscitera avec lui dans son royaume. Tant que nous restons dans ce siècle, nous sommes comme morts dans le Seigneur ; mais quand nous en sortirons, nous entrerons dans la gloire de Dieu. L'amour est de notre côté, le salut est du sien ; nous le chérissons, il nous en récompense ; nous travaillons, et il nous paye; nous souffrons, il nous ressuscite ; nous versons notre sang, et il nous admet dans son royaume, où il nous donnera le repos, la joie, la tranquillité et toutes les jouissances, en nous disant à haute voix : « *Venez, bons serviteurs, entrez dans la joie de votre Seigneur ; vous avez bien usé du talent que je vous avais confié, recevez dix talents en récompense.* »

Quand cette troupe de cent martyrs eut été décapitée et eut ainsi obtenu une couronne glorieuse au centuple, Siméon se présenta de nouveau pour la porter à la sainte Trinité, enrichie trois fois encore par la triple mort des deux vieillards, ses compagnons, et de lui-même. Tous trois furent couronnés en dernier lieu.

Or il arriva que, pendant qu'on menait au supplice l'un des compagnons du bienheureux Siméon, pendant que les bourreaux le dépouillaient de ses vêtements et l'attachaient, il fut subitement pris d'un tremblement général, quoique le courage de son âme ne fût pas le moins du monde ébranlé. Un homme fort distingué, nommé Phusikius, et qui était *karugabar*, c'est-à-dire intendant des travaux du roi, honneur et dignité qu'il venait de recevoir du roi depuis peu de jours, s'en étant par hasard aperçu, encouragea ainsi le vieillard tremblant : « Ne craignez rien, ô Hananie ! fermez un instant les yeux, vous allez les rouvrir à la lumière de Jésus-Christ. » Ayant ainsi parlé il fut sur-le-champ conduit devant le roi pour dire le motif du langage qu'il venait de tenir. Le roi l'apostropha en ces termes : « Homme criminel et digne du dernier supplice, je ne suis donc rien pour toi ! Eh quoi ! depuis si peu de temps revêtu de ta charge, quand je t'avais ordonné d'en accomplir les devoirs, tu viens, spectateur oisif, regarder le supplice de ces hommes. » Alors Phusikius : « C'est par cette oisiveté que je prétends ajouter à ma dignité; je voudrais échanger ma vie contre leur mort. Cette dignité que vous m'aviez confiée, si riche en inquiétude et en soins, librement je l'abdique; car je désire et je préfère comme le plus grand bonheur pour moi cette mort qu'ils ont soufferte. — Ainsi, dit le roi, tu préfères ta perte à ta dignité, et tu veux, comme un insensé, partager leur sort? » Mais le courageux Phusikius : « Oui certes, car je suis chrétien, avec l'espérance que j'ai placée si grande et si certaine dans le Dieu des chrétiens, je préfère de beaucoup leur supplice à vos dignités. » Alors le roi, rouge de colère, et se tournant vers ceux qui l'assistaient : « Il faut que cet homme ne meure pas d'une mort ordinaire. Puisqu'il a méprisé la dignité que je lui avais conférée, et qu'il a audacieusement méconnu mon

autorité comme inférieure à la sienne, je veux qu'on lui arrache sa langue coupable jusqu'aux racines, en lui trouant la nuque. L'horreur saisit les spectateurs de cette affreuse exécution. Aussitôt qu'elle eut été exécutée avec férocité par les bourreaux, Phusikius tomba sans vie. Il avait une fille, vierge consacrée au Seigneur, qui, accusée pareillement pour cause de christianisme, fut mise à mort pour Jésus-Christ, espoir de son salut. (*Traduction de l'auteur.*)

SIMÉON (saint), était un jeune enfant. Il fut cruellement massacré à Trente par les Juifs, et opéra depuis de grands miracles. Il est honoré dans l'Eglise le 24 mars.

SIMIESSE, ville de la Campanie, célèbre par le martyre des saints Caste et Secondin. On ignore dans quelles circonstances ils succombèrent.

SIMILIEN (saint), évêque, confessa la foi de Jésus-Christ dans la ville de Nantes, à une époque et dans des circonstances qui nous sont inconnues. L'Eglise honore sa mémoire le 16 juin.

SIMITRE (saint), prêtre, souffrit à Rome le martyre sous le règne de l'empereur Antonin, avec vingt-deux autres. Malgré l'autorité du Martyrologe romain, qui dit que ce fut sous Antonin le Pieux, nous inclinons à croire que ce fut sous Antonin Marc-Aurèle. C'est le 26 mai que l'Eglise honore la mémoire de saint Simitre et de ses compagnons.

SIMON (saint), apôtre, surnommé le Chananéen. Tout ce qui concerne la vie, les travaux et la mort de cet apôtre, est resté dans la plus profonde obscurité : on prétend que, s'étant rendu en Perse avec saint Jude, il y fut massacré avec lui dans une sédition qu'excitèrent les prêtres des idoles. On fait sa fête le 28 octobre.

SIMON LE MAGICIEN, hérésiarque, était d'un bourg de Samarie nommé Gitton, que saint Epiphane dit avoir été autrefois une ville. Il était magicien et abusait tellement tout le pays de Samarie par des illusions, qu'il y était tenu universellement pour la grande vertu de Dieu, c'est-à-dire pour le Père élevé au-dessus de toutes choses. Il ne laissa pas d'embrasser le christianisme en l'an 34 de Jésus-Christ, et fut baptisé par saint Philippe, diacre. Il mérita aussitôt la malédiction de saint Pierre, en voulant acheter de lui le pouvoir de donner le Saint-Esprit. Au lieu de recourir au remède de la pénitence, comme saint Pierre l'y avait exhorté, il s'appliqua plus que jamais à la magie, fit gloire de résister aux apôtres, et infecta tous ceux qu'il put des erreurs que nous allons bientôt marquer. Il quitta pour cela la Samarie et courut diverses provinces, cherchant les pays où Jésus-Christ n'avait point été prêché, pour y prévenir les esprits.

Etant à Tyr, en Phénicie, il y acheta une femme publique nommée Hélène ou Selène, selon quelques Latins, et il l'acheta, dit Tertullien, du même argent dont il avait voulu acheter le Saint-Esprit. Il la menait partout où il allait, commettant secrètement avec elle toutes sortes de crimes. Après avoir couru diverses provinces et s'être fait admirer d'un grand nombre de personnes qu'il trompait par ses enchantements, il quitta enfin l'Orient, et s'en vint à Rome du temps de Claude, c'est-à-dire en l'an 41, ou peu après. Si nous en croyons les plus illustres et les plus anciens auteurs de l'Eglise, il y fut honoré comme une divinité par le sénat même, et s'y vit dresser une statue dans l'île du Tibre, avec les deux titres (qui lui convenaient le moins) de saint et de dieu. Il en fit ériger non-seulement pour lui, mais aussi pour son Hélène, la dépeignant sous la figure de Minerve, et lui sous celle de Jupiter.

L'histoire de l'Eglise dit que ce fut particulièrement pour dissiper les illusions de Simon que saint Pierre vint à Rome (an 42). Il ruina en peu de temps et la puissance et la personne de cet imposteur, dit Eusèbe, selon lequel il est difficile de ne pas mettre la mort de Simon dès le temps de Claude. Néanmoins, plusieurs auteurs du IVe et du Ve siècle la mettent sous Néron; ce que nous suivons, d'autant que cette opinion s'accorde plus aisément avec les diverses circonstances que l'on rapporte de cette mort. Nous ne les marquons point ici, parce qu'on peut les voir sur l'histoire de saint Pierre; il suffit de dire, en un mot, que, selon beaucoup d'anciens, Simon ayant entrepris de s'élever en l'air par le secours de ses démons, la puissance du ciel, implorée par saint Pierre et par saint Paul, le fit tomber à terre en présence de Néron. Il en mourut peu de temps après et apparemment l'année d'avant le martyre de saint Pierre et de saint Paul, c'est-à-dire en 65.

Pour ce qui est de ses erreurs, il souffrait, comme nous avons dit, qu'on l'appelât la grande vertu de Dieu; et il portait son impiété jusqu'à enseigner qu'il était le Dieu souverain. Il disait qu'il était descendu comme Père à l'égard des Samaritains, comme Fils à l'égard des Juifs, et comme Saint-Esprit à l'égard de toutes les autres nations; mais qu'il ne se souciait pas de quel nom les hommes l'appelassent. Saint Jérôme cite ces blasphèmes d'un de ses livres : ***Je suis la parole de Dieu. — Je suis la beauté de Dieu. — Je suis le Paraclet. — Je suis le Tout-Puissant. — Je suis tout ce qui est en Dieu.*** Il a été l'inventeur des éons, devenus si célèbres dans l'hérésie des Valentiniens, et on croit que c'était comme autant de personnes dont ils composaient leur plénitude et leur divinité fantastique. Simon en avait huit au moins, et il mettait de ce nombre une profondeur et un silence, dans lesquels lui et ses sectateurs ont mérité de se perdre enfin. On prétend qu'entre ces éons il plaçait le Verbe au cinquième degré, et qu'il a été ainsi le premier père de l'arianisme.

Il appelait son Hélène sa première intelligence et la mère de toutes choses; il l'appelait quelquefois le Saint-Esprit, et lui donnait aussi le nom de ***Prunique***, comme quelques autres hérésies l'ont nommée ***Barbero*** ou

Barbelo, c'est-à-dire fille de Baal. Pour le nom de *Prunique*, on sait peu ce qu'il signifie. Il l'appelait aussi *Minerve*, voulant qu'on crût qu'elle était la Minerve des poëtes, comme lui leur Jupiter. C'était par cette première intelligence, disait Simon, qu'il avait eu d'abord dessein de créer les anges. Mais elle, connaissant cette volonté de son père, et prévenant son dessein, était descendue plus bas, et avait engendré les anges et les autres puissances spirituelles auxquelles elle n'avait donné nulle connaissance de son père. Ces anges et ces puissances avaient ensuite fait le monde et les hommes. Simon donnait à ces anges divers noms barbares qu'il inventait, et, supposant qu'il y avait plusieurs cieux, il attribuait chaque ciel à quelques-uns des anges. Ces anges, disait-il, ne voulant pas qu'on sût qu'ils eussent été engendrés par un autre, avaient retenu leur mère parmi eux, et lui avaient fait toute sorte d'outrages et de violences pour l'empêcher de remonter vers son père; ils l'avaient même enfermée dans des corps de femmes, et entre autres dans celui d'Hélène, femme de Ménélas, qui fut cause de la guerre de Troie; et il expliquait cette guerre d'une manière toute mystique. Il ajoutait que son intelligence, passant toujours d'un corps en un autre, était enfin venue dans cette Hélène de Tyr, qu'il menait avec lui; que c'était la brebis égarée; qu'il était descendu des cieux pour la racheter, et qu'en passant par chaque ciel il avait pris la figure de la puissance qui y dominait, de peur d'être reconnu; de même qu'étant parmi les hommes, il avait pris la figure d'un homme, quoiqu'il ne le fût point en effet, et avait été crucifié en apparence par les Juifs.

Il se prétendait ainsi être le Christ, et mêlait dans ses crimes et dans ses enchantements ce nom sacré, par le moyen duquel il s'attirait plusieurs personnes. Aussi ses disciples étaient compris par les païens sous le titre de chrétiens. Mais il ne reconnaissait point du tout que Jésus fût le fils de Dieu; au contraire, il se regardait comme son rival, et s'efforçait de faire, au moins en apparence, tout ce que le Sauveur a fait très-réellement par sa puissance divine, pour s'acquérir, s'il eût pu, la même réputation que lui et la même autorité parmi les hommes.

Il disait qu'il était descendu du ciel, non-seulement pour délivrer son Hélène, mais encore pour rétablir l'univers troublé par l'ambition des anges, dont chacun voulait être le premier, et pour sauver les hommes, en se faisant connaître à eux. Il ne reconnaissait néanmoins ni salut ni résurrection pour la chair, mais seulement pour l'âme, laquelle ne devait rien espérer que de sa grâce, sans s'arrêter aux bonnes œuvres, toutes les actions étant, disait-il, indifférentes d'elles-mêmes, et la distinction des bonnes et des mauvaises n'ayant été établie que par les anges, pour s'assujettir les hommes; qu'ainsi ceux qui espéraient en lui et en son Hélène étaient délivrés de cette superstition, et étaient libres pour faire tout ce qu'ils voulaient....

On voit les conséquences que le démon pouvait lui faire tirer de ce principe.

Regardant les anges comme des ennemis de Dieu et comme des puissances mauvaises, qui étaient hors de la plénitude, selon ses termes, et de la participation de la divinité, et voulant d'ailleurs qu'ils eussent créé le monde, il ne faut pas s'étonner s'il méprisait et s'il rejetait la loi donnée à Moïse par le Créateur, s'il disait qu'il était venu l'abolir, et s'il ne voulait point non plus qu'on craignît les menaces des prophètes, qui n'avaient, disait-il, été inspirés que par les anges. Il attribuait de même tout l'Ancien Testament à divers anges; la loi à l'un, les psaumes à l'autre, et ainsi du reste. Non-seulement il ne rendait pas à ces paroles divines le respect qui leur est dû, mais il menaçait même de la mort et de la damnation tous ceux qui y déféraient.

Les disciples de Simon profitèrent admirablement de cette doctrine de leur maître; car ils vivaient autant qu'ils pouvaient dans toutes sortes de débordements qui surpassaient de beaucoup tout ce que l'on pourrait s'imaginer, bien loin que ceux qui ont quelque pudeur osassent jamais les exprimer, soit par la parole, soit par écrit. Et ces misérables avouaient eux-mêmes dans leurs livres que ceux qui entendraient parler pour la première fois de leurs mystères les plus secrets seraient surpris d'étonnement et d'effroi. Outre l'impudicité, ils s'adonnaient encore à toutes sortes de sorcelleries, et se vantaient même de pouvoir attirer des enfers les âmes des prophètes. Et quoiqu'ils fissent semblant d'imiter la divine philosophie des chrétiens, néanmoins ils retombaient jusque dans l'idolâtrie dont ils semblaient s'être retirés; car ils avaient des images de Simon et d'Hélène, représentés sous la figure de Jupiter et de Minerve. Ils adoraient ces images, se prosternaient devant elles, et leur offraient de l'encens, des victimes et du vin; ils regardaient même le culte commun des idoles comme une chose indifférente, et par ce moyen ils n'avaient pas de peine à éviter toutes les persécutions que l'on faisait aux chrétiens. Saint Justin témoigne aussi que les païens les laissaient en repos, lorsque l'on persécutait le plus ouvertement les disciples de Jésus-Christ.

Quoique Simon se déclarât, par toute sa doctrine, ennemi des anges, néanmoins il leur rendait un culte idolâtre, prétendant que l'on ne pouvait être sauvé sans offrir au souverain Père des sacrifices abominables, par le moyen des principautés et des puissances qu'il plaçait dans chaque ciel, non pour obtenir d'elles quelque assistance, mais pour les adoucir et empêcher qu'elles ne s'opposassent aux hommes, soit durant leur vie, soit après leur mort.

Cet imposteur fut adoré comme un dieu, non-seulement durant sa vie, mais encore après sa mort; et saint Justin remarque, vers l'an 150, que presque tous les samari-

tains, et encore quelque peu d'autres en divers pays, le reconnaissaient pour le plus grand de tous les dieux. La statue qu'on lui avait érigée à Rome était encore debout en ce temps-là. Saint Clément d'Alexandrie dit que ses sectateurs l'adoraient encore de son temps, et tâchaient de se rendre semblables à lui, ce qui ne leur était pas bien difficile. Il y en avait encore plusieurs vers l'an 220. Ces hérétiques étaient connus sous le nom de Simoniens, afin qu'on ne pût ignorer de qui venait leur doctrine impie. Ils s'étaient eux-mêmes donné ce nom. On les appelait aussi Héléniens, à cause d'Hélène. Quelque nombreuse que cette secte ait été dans son commencement jusqu'à l'an 150, Origène dit que, lorsqu'il écrivait son premier livre contre Celse (vers l'an 249), elle se trouvait réduite à environ trente personnes au plus; car il s'en trouvait encore alors quelques-uns dans la Palestine. Dans le cinquième livre du même ouvrage, il dit qu'on n'en trouvait pas un. Mais il y en avait sans doute encore en d'autres endroits, soit qu'Origène ne le sût pas, soit qu'ils eussent quitté le nom de Simoniens; car un auteur qui a écrit sur le baptême, contre saint Cyprien, et ainsi vers l'an 256, dit que quelques-uns des hérétiques descendus de Simon faisaient paraître du feu au-dessus de l'eau quand ils donnaient le baptême, pour relever leurs mystères et tromper les simples et les curieux, en leur faisant croire que leur baptême était plus saint et plus véritable que celui de l'Eglise catholique. Cet auteur doute s'ils faisaient paraître ce feu par quelque illusion et quelque adresse purement naturelle, ou si c'était par magie. Pour autoriser ce baptême, ils avaient supposé un livre intitulé : *La Prédication de saint Paul*, plein de blasphèmes contre Jésus-Christ et de fautes contre l'histoire, dont on en remarque quelques-unes.

Il restait encore un assez grand nombre de simoniens plus de cinquante ans après Origène et saint Cyprien; mais ils ne formaient plus de secte. Ils se mêlaient parmi les catholiques, et recevaient le baptême dans l'église, comme Simon, pour tâcher de répandre parmi les autres la doctrine contagieuse dont ils étaient infectés, et ils firent ainsi un grand tort à quelques personnes. Plusieurs furent découverts dans le commencement du IVe siècle et chassés de l'église, comme saint Pierre en avait chassé leur maître.

Il y a bien des endroits dans saint Paul et dans les autres apôtres qui se peuvent rapporter aux Simoniens. Saint Cyrille de Jérusalem applique à Simon ces paroles de la première épître de saint Jean : *Ils ont quitté notre compagnie; mais ils n'étaient pas de notre compagnie*. Et ainsi, selon ce Père, ce sont les Simoniens que saint Jean, dans le même endroit, appelle des antechrists. Saint Paul peut bien les marquer encore, lorsqu'il avertit Timothée de fuir les profanes nouveautés de paroles, et tout ce qu'oppose une doctrine qui porte faussement le nom de science; car Simon a été le père de tant d'hérétiques, qui, se vantant faussement d'avoir une science et une lumière particulières sur les choses intérieures et divines, prenaient le nom de *gnostiques*, qui signifie *savants* et *illuminés*, c'est-à-dire de presque tous ceux qui se sont élevés, les uns après les autres, contre la doctrine de l'Eglise jusqu'après le milieu du IIe siècle. Il a encore été le père de ceux que l'on appelait *docètes* ou *apparents*, parce qu'ils croyaient que les mystères de l'humanité du Sauveur n'avaient été opérés qu'en apparence, et c'était l'hérésie commune de tous les gnostiques.

Mais entre les diverses sectes des gnostiques, assez différentes les unes des autres, il y en a plusieurs qu'on marque avoir tiré plus particulièrement leur origine de Simon, en faisant quelques changements peu considérables dans les impiétés qu'elles avaient apprises de lui. Les *eutyquites* ou les *eutyquètes* sont les plus anciens que l'on connaisse. Ils osaient dire que les âmes ne sont envoyées dans les corps que pour y honorer les anges, créateurs du monde, par toutes sortes de crimes. Origène les met entre ceux qui opposaient le Dieu de l'Evangile à celui de la loi et des prophètes, voulant que Jésus-Christ fût fils non de celui-ci, mais d'un autre Dieu inconnu. Il paraît qu'ils subsistaient encore de son temps.

Aux eutyquètes Théodoret ajoute les cléobains, les dosithéens, les gorthéniens, les masbothéens, les adrianistes et les caïnistes, dont les noms sont aussi inconnus que les sentiments. Hégésippe parle des cléobains et des trois autres suivants, qu'il fait venir, non de Simon, mais d'anciennes sectes de Juifs. C'est pourquoi M. Valois veut qu'ils soient antérieurs à Simon, ce que le P. Nouri ne lui accorde pas, au moins pour toutes les quatre sectes. Il se peut faire que d'anciennes sectes de Juifs aient embrassé les erreurs de Simon et soient entrées au nombre de ses disciples. Théodoret ne nous en apprend rien davantage, sinon qu'après avoir eu fort peu de durée, ils s'étaient entièrement éteints. Nous en pourrions dire quelque chose de plus, particulièrement sur Dosithée, si cela en valait la peine, et s'il ne fallait tirer une partie de ce qu'on en pourrait dire d'écrits apocryphes et supposés. Il n'est point nécessaire non plus de parler ici des *simoniaques*, trop connus, à la honte et au malheur de l'Eglise; car, quoiqu'ils aient mérité ce nom, parce qu'ils imitent l'exemple de ce prince des hérétiques, au nombre desquels les canons les mettent, et parce qu'ils ont part à sa malédiction, ils ne viennent néanmoins de lui que par une suite interrompue durant quelques siècles. Nous avons vu que saint Jérôme cite quelques paroles d'un livre de Simon; l'auteur du livre des noms divins dit que cet impie avait composé plusieurs discours contre la foi de Jésus-Christ, et qu'il les avait intitulés *Contradictoires*. Les Constitutions disent que Simon et Cléobe, le compagnon de ses erreurs, avaient composé, sous le nom de Jésus-Christ et de ses disciples, divers ouvrages em-

poisonnés, qu'ils avaient répandus partout, pour tromper ceux qui aimaient le nom du Sauveur. On parle d'un évangile publié par les disciples de Simon, qu'ils appelaient le *livre des quatre coins du monde*, parce qu'il était divisé en quatre parties.

L'hérésiarque *Ménandre*, qui parut dès le vivant des apôtres, était disciple de Simon le Magicien. Il était samaritain de race, natif d'un village appelé *Capparetaje* ou Cabrai, selon Théodoret. Il égalait ou surpassait même dans la science de la magie Simon le Magicien, son maître. Il fut aussi le successeur de son hérésie, et embrassa les mêmes sentiments ou plutôt les mêmes folies que lui. Tout ce que Simon s'était attribué, Ménandre se l'attribuait aussi. Il ne prétendait pas néanmoins être la souveraine vertu, qu'il soutenait être cachée et inconnue à tout le monde; mais il se vantait d'avoir été envoyé par cet être invisible, pour sauver les hommes. Il disait, comme Simon, que les anges avaient été engendrés par l'intelligence divine, que le monde et le corps même de l'homme avaient été faits par eux; que, pour lui, il était venu, en qualité de sauveur, donner aux hommes, par sa magie, la science et le moyen de vaincre les anges créateurs du monde; qu'on ne les pouvait vaincre qu'en apprenant sa magie et en recevant le baptême qu'il donnait en son propre nom; que ce baptême était une résurrection, et qu'après l'avoir reçu on devenait immortel et incorruptible, sans vieillir jamais. Quoique ce baptême fût si commode et si sûr, selon ce qu'il en disait, néanmoins il était tenu fort secret, et était fréquenté de peu de personnes, y en ayant peu d'assez fous pour se laisser prendre à ces chimères. Le lieu où Ménandre s'attira plus de sectateurs fut Antioche. Ils prenaient le nom de chrétiens; mais les autres les appelaient *ménandriens* ou *ménandrianistes;* d'où quelques-uns croient que sont venus, par corruption, les *adrianistes*, avec Adrien, leur chef, marqués par Théodoret entre les sectes sorties de celle des Simoniens. Il y avait encore quelques ménandriens du temps de saint Justin, assez stupides pour croire la prétendue immortalité que leur maître leur promettait.

Les plus célèbres disciples de Ménandre ont été Saturnin et Basilide; les gnostiques ont aussi tiré de lui leurs impiétés. (Tillemont, t. II, p. 35.)

SIMON (saint), enfant massacré à Trente, par les Juifs, en haine de Jésus-Christ, souffrit le martyre pendant la semaine sainte de l'année 1472. Les Juifs, s'étant rassemblés à cette époque, délibérèrent sur les préparatifs de leur pâque. Ils résolurent d'immoler un enfant chrétien. Un médecin de leur secte se chargea de leur en amener un, et pendant les ténèbres, ayant trouvé seul le jeune Simon âgé de deux ans, il l'amena à la synagogue. Il était alors minuit : après avoir mis un mouchoir sur la bouche de l'enfant, ils lui firent plusieurs incisions sur le corps; plusieurs lui tenaient les jambes, d'autres les bras étendus en croix; pendant ce temps on le perçait en différents endroits avec des alènes et des poinçons. Lorsqu'il fut expiré, ils chantèrent autour de lui : *Voilà comment nous avons traité Jésus, le Dieu des chrétiens; puissent tous nos ennemis être ainsi confondus à jamais!* — Le corps fut caché dans un grenier à foin, puis dans un cellier, et enfin jeté dans la rivière. Il fut néanmoins découvert, et les meurtriers furent mis à mort. Les reliques de ce saint enfant sont à Trente, dans l'église de Saint-Pierre, où s'opérèrent plusieurs miracles. L'Eglise fait sa fête le 24 mars.

SIMON DE MONTANIS (le bienheureux), dominicain, reçut la palme glorieuse du martyre dans l'île de Solor pour avoir brisé les idoles. Les prêtres du pays, furieux de cette action, le percèrent d'un coup de lance pendant qu'il priait à l'église. Son martyre arriva l'an 1581. (*Monumenta Dominicana*, an. 1581.)

SIMON DE LA PITIÉ (le bienheureux), dominicain, fut massacré dans le Malabar en 1597, avec le P. Pierre Ususmaris.

SIMPLICE (saint), fut martyrisé avec ses deux fils, Constance et Victorien, au pays des Marses, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. L'Eglise célèbre sa fête le 26 août.

SIMPLICE (saint), fut martyrisé en Afrique avec saint Quinct et quelques autres que nous ne connaissons pas. Ils subirent le martyre sous le règne des empereurs Dèce et Valérien, et sont inscrits au Martyrologe romain le 18 décembre.

SIMPLICE (saint), *Simplicius*, sénateur, fut mis à mort à Rome sous l'empire de Maximin Ier, avec sa femme, ses enfants et soixante-huit personnes de sa famille. Félix et Blande sa femme furent aussi martyrisés en même temps. On exposa les têtes de tous ces martyrs sur diverses portes de la ville, pour intimider les chrétiens. Voilà ce que rapporte le Martyrologe romain. Nous ferons ici les mêmes observations à peu près qu'à propos de saint Palmace. Comment se fait-il qu'un fait aussi grave, à propos d'un homme considérable, ait eu lieu, sans que l'histoire en fasse mention? Quant à ce chiffre de soixante-huit personnes de la famille de saint Simplice, martyrisées avec lui, il y a une explication importante à donner : cela ne signifie pas que ce fussent de ses parents, mais bien des personnes de sa maison. *Familia*, chez les Romains, ou *la famille*, comprenait l'ensemble des personnes habitant la maison du maître, ou attachées à son service, soit comme serviteurs à gages ou comme esclaves. L'Eglise fait la fête de saint Simplice et de ses compagnons le 10 mai.

SIMPLICE (saint), et saint Faustin, son frère, habitaient Rome au temps de la persécution de Dioclétien. En 303, ils furent arrêtés pour la foi, cruellement tourmentés, et enfin décapités. On jeta leurs corps dans le Tibre. Béatrix, leur sœur, les en ayant retirés, les enterra, puis elle passa le fleuve,

et resta sept mois cachée chez une femme nommée Lucine, avec laquelle elle était jour et nuit en prières. Au bout de ce laps de temps, un de ses parents, qui désirait s'approprier ses biens, la dénonça. Ayant protesté devant le juge que jamais elle n'adorerait des idoles de bois et de pierre, elle fut étranglée dans sa prison. L'Eglise honore tous ces martyrs le 29 juillet. (*Voy.* les Bollandistes.)

SIMPLICE (saint), martyr, était sculpteur à Rome en 304, sous l'empereur Dioclétien; il refusa de faire des idoles et fut mis à mort pour cette cause. D'abord il fut mis en prison, ensuite déchiré avec des fouets garnis de pointes de fer, puis précipité dans la rivière. Sa fête a lieu le 8 novembre.

SIMPLICE (saint), évêque, confessa la foi de Jésus-Christ à Vérone, au milieu des supplices. Les détails nous manquent sur son compte. Il est inscrit au Martyrologe romain le 20 novembre.

SIMPLICIEN (saint), martyr, cueillit la palme du martyre avec les saints Etienne, Pontien, Attale, Fabien, Corneille, Sexte, Florus, Quintien et Minervien, qui furent les compagnons de son triomphe. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise honore leur mémoire le 31 décembre.

SINAI ou SINA, montagne du pays d'Arabie dans une péninsule de la mer Rouge, entre Suez et Akaba. Dieu donna sa loi à Moïse sur cette montagne. Dès les premiers siècles de l'Eglise, il y eut des anachorètes sur cette montagne. Aujourd'hui sur un plateau qui se trouve à peu près à mi-côte du pic le plus élevé est un couvent fortifié, qui a le titre d'archevêché. En l'an 373, les Arabes massacrèrent au Sinaï quarante solitaires, parmi lesquels saint Isaïe et saint Sabas. L'Eglise fait leur fête le 14 janvier.

SINAS (saint) ou SINA, diacre et martyr, fut une des nombreuses victimes que la persécution de Sapor fit en Perse. Il mourut pour la foi chrétienne en l'an 341 de Jésus-Christ, avec saint Mille, évêque, et saint Abrosime, prêtre. L'Eglise vénère leur mémoire le 10 novembre. (*Voy.* MILLE. Leurs Actes sont communs.)

SIRICE (saint), mourut pour la foi à Adrumète en Afrique. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Vérule, Secondin, Félix, Servule, Saturnin, Fortunat et seize autres. Ce fut durant la persécution des Vandales contre la foi catholique que leur martyre arriva. L'Eglise fait leur fête le 21 février.

SIRMIUM, Sirmich, capitale de la Pannonie, avait pour gouverneur Probus, en l'an de Jésus-Christ 304, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. Ce gouverneur y fit mourir pour la foi saint Irénée, qui en était évêque; il le fit décapiter et ensuite jeter dans la Save. (*Voy.* IRÉNÉE et PROBUS.) Cette ville vit encore le martyre de saint Innocent, sainte Sébastie et trente autres dont les noms sont malheureusement ignorés.

SISEBAND, diacre et martyr, honoré par l'Eglise le 16 juillet, était natif de Badajoz. On l'amena jeune encore pour étudier à Cordoue. Il y fut élevé dans le monastère de Saint-Acisele. Comme la plupart des martyrs de ce temps-là, il se présenta de lui-même au juge. (*Voy.* Paul, Diacre). Ses Actes, ou plutôt l'histoire de saint Euloge le mentionnent comme étant déjà en prison quand il eut la révélation de sa mort prochaine. Il écrivait une réponse à un de ses amis : il en avait à peine écrit quatre lignes que tout à coup il se leva, et dit au valet qui l'attendait : « Allez-vous-en, mon ami, de peur que les soldats ne vous prennent. » En effet, les soldats, entrant tout de suite après, l'emmenèrent, en lui donnant des soufflets et des coups de poings. On le présenta au cadi, devant lequel il persista dans sa confession. Alors ce magistrat le fit mettre à mort. Il était encore dans toute la fleur de la jeunesse quand il consomma son sacrifice. Sa mort eut lieu le 16 juillet 851. *Voy.* MUSULMANS (*Persécutions des*).

SISINE (saint), diacre, fut martyrisé à Rome sur la voie Salaria, avec le vieillard saint Saturnin. Après avoir langui longtemps en prison, sous le règne de l'empereur Maximien, ils furent, par ordre du préfet de la ville, tourmentés sur le chevalet, tirés avec violence, accablés de coups de bâton et de fouets garnis de pointes de fer, brûlés en plusieurs parties du corps; enfin ayant été descendus du chevalet, ils eurent la tête tranchée. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 29 novembre.

SISINNE (saint), diacre et martyr, avait contribué, avec saint Anthime, prêtre (*Voy.* ANTHIME, et LUCINE, femme de Pinien), à la conversion miraculeuse de Pinien, gouverneur d'Asie. Il était venu avec ce même Pinien, et beaucoup de confesseurs, habiter Rome, quand ce gouverneur avait quitté l'Asie. La présence de tant de chrétiens dans le logis de Pinien ayant fait du bruit, ils furent tous obligés de se retirer dans ses terres. Sisinne avec Dioclétien et Florent, se retirèrent à Osime, dans la Marche d'Ancône. En l'an 290, ils furent martyrisés pour la foi dans les circonstances suivantes. Tous les trois ans, les gens du pays faisaient des sacrifices à un démon qui déclara qu'il ne pouvait plus rendre d'oracles, si Sisinne, Dioclétien et Florent ne sacrifiaient. Les trois disciples de Jésus-Christ furent pris, et, sur leur refus d'offrir des sacrifices aux idoles, ils furent lapidés par les infidèles. Les chrétiens retirèrent leurs corps de dessous les pierres, et les enterrèrent près du lieu où ils avaient consommé leur sacrifice. L'Eglise fait la fête de ces saints le 11 mai.

SISINNE (saint), après avoir souffert des tourments multipliés à Cyzique, dans l'Hellespont, durant la persécution de Dioclétien, périt enfin par le glaive. L'Eglise fait sa mémoire le 23 novembre.

SISINNIUS (saint), diacre, fut martyrisé pour la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 397, dans les Alpes, dans le canton

d'Anaune, aujourd'hui val d'Anagna, par les païens, sous le règne d'Arcadius, avec saint Martyrius et saint Alexandre : ces deux derniers étaient frères. Tous trois étaient originaires de Cappadoce ; ils vinrent en Italie sous le règne de Théodose l'Ancien, et eurent l'honneur de voir à Milan saint Ambroise, qui les traita avec beaucoup d'égards et de distinction. Leur intention était de se vouer à la prédication du christianisme chez les gentils. Saint Vigile, évêque de Trente, ordonna Sisinnius diacre, Martyrius lecteur, et Alexandre portier; puis il leur dit d'aller prêcher dans les Alpes. Presque tous les habitants en étaient encore païens : le peu de relation qu'ils avaient avec le monde les avait empêchés de recevoir les lumières de la foi. Ce fut vers le canton d'Anaune que les trois prédicateurs se dirigèrent : ils y furent accablés de mauvais traitements; ils se souvenaient des apôtres, et leur zèle, loin de s'attiédir, ne faisait qu'augmenter de ferveur. Leur charité, leurs discours, leurs exemples, gagnèrent à Jésus-Christ un grand nombre de païens. Ils eurent tant de succès qu'au bout de peu de temps Sisinnius put faire bâtir dans le bourg de Médol une église où il réunissait les nouveaux convertis, pour achever leur éducation religieuse. Les païens étaient extraordinairement irrités de voir diminuer le nombre de ceux qui adoraient encore les idoles : ils profitèrent d'une de leurs fêtes pour entreprendre de forcer les nouveaux chrétiens à se mêler à leurs cérémonies et à abjurer leur foi. Sisinnius et ses collaborateurs l'ayant su, employèrent tous leurs efforts pour empêcher que cet infernal projet réussît; dès lors leurs prédications eurent pour but de prémunir leur petit troupeau contre le danger qui le menaçait. Furieux de voir ainsi leurs espérances déjouées, les païens tournèrent leur rage contre les saints prédicateurs; ils s'emparèrent de leurs personnes, dans l'église même où ils étaient occupés à chanter les louanges du Seigneur; ils leur ordonnèrent de sacrifier aux idoles, et, sur leur refus énergique, ils les battirent avec tant de cruauté, que les trois saints martyrs furent laissés pour mort sur la place : Sisinnius expira quelques heures après. Les deux autres, Martyrius et Alexandre, oubliant leurs blessures et les douleurs qu'ils ressentaient, revinrent dès le jour suivant à leur église pour y chanter les louanges du Seigneur. Ils y furent instruits que les païens arrivaient : alors ils se retirèrent pour se soustraire à leurs mauvais traitements. Ceux-ci, ayant trouvé le corps du saint diacre Sisinnius, se portèrent sur cette sainte dépouille aux actes de profanation les plus révoltants. Leur rage n'en fut point apaisée. La populace comme l'hyène s'enivre au sang et au carnage. Ils cherchèrent les deux hommes de Dieu qui venaient d'échapper à leur fureur. Martyrius fut trouvé dans un jardin : les païens le renversèrent et le chargèrent tellement de coups, qu'il baignait dans son sang. Ils le lièrent ensuite par les jambes à un morceau de bois, et le traînèrent à travers les cailloux, jusqu'à ce qu'il fût mort. Après ce féroce exploit, ils arrêtèrent Alexandre, et l'ayant amené devant les corps de ses deux compagnons, ils les brûlèrent en sa présence, proférant contre lui les plus affreuses menaces, mais rien ne put ébranler son courage. Alors les païens le jetèrent dans le bûcher qui consumait les deux corps. Il y fut entièrement brûlé. Sa mort eut lieu le 29 mai 397. L'Eglise a gardé l'anniversaire de cette mort pour y célébrer la fête de ces trois saints. Les fidèles recueillirent ce qu'ils purent de leurs reliques : elles furent portées dans la ville de Trente. Saint Vigile consacra le lieu de leur martyre par l'érection d'une église. (*Voy.* les lettres de Vigile à Simplicien et à Jean Chrysostome.)

SISINNIUS, (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste sous Licinius. (*Voy.* Martyrs de Sébaste.)

SISINNIUS, général d'armée, commandait les troupes à Aquilée, en l'an de Jésus-Christ 304. Quand la persécution de Dioclétien éclata, conjointement avec Dulcidius, gouverneur, il s'occupait de poursuivre et d'arrêter les fidèles : les prisons en regorgeaient. Ce fut lui qui poursuivit et rejoignit dans le bourg d'*Aquæ Gradatæ* les saints Cant, Cantien, sainte Cantianille, leur sœur, et saint Protus, leur gouverneur, qui s'étaient sauvés d'Aquilée pour échapper aux fureurs de la persécution. N'ayant pu, ni par menaces, ni par promesses, ni en employant les tortures, les amener à abjurer leur foi, il les fit tous décapiter. (*Voy.* Cantien.)

SISTERON, est située dans les Basses-Alpes. Son diocèse a été illustré par les miracles et les souffrances qu'y endura le saint prêtre Donat ; on ignore à quelle époque.

SISTOLA (le bienheureux Thomas de), confesseur, missionnaire capucin, eut la gloire de souffrir dans le Sogno, province du Congo, en 1680. La cause des souffrances qu'il eut à endurer fut l'attaque que les Portugais avaient dirigée à cette époque contre le Sogno; le prince du pays, irrité de cette invasion, résolut de se défaire des capucins, par la seule raison que ces religieux étaient venus du Portugal. (Pour plus de détails, *voy.* l'article Sogno.)

SIXTE II (saint), pape et martyr, était Grec de naissance ; Athénien d'après les Actes de saint Etienne. Il succéda à ce saint pape le 24 août 257. Anastase dit qu'il avait été mis en prison avec son saint prédécesseur, et qu'Etienne, six jours avant son martyre, lui avait remis en garde tous les vases sacrés et tous les trésors de l'Eglise. Il faut, pour admettre cela, admettre aussi que tous deux purent sortir de prison. Etienne n'avait pas les richesses de l'Eglise dans sa prison; d'un autre côté il est dit dans ses Actes qu'il fut décapité sur son siége épiscopal. Saint Sixte ne gouverna que pendant onze mois et quelques jours, durant le feu de la persécution de Valérien. Sa prudence, sa douceur, furent aussi utiles à l'Eglise que son courage.

Imitant son prédécesseur, il suivit la même conduite dans la grande querelle des rebaptisants. (*Voy.* saint ETIENNE. Saint Denys d'Alexandrie lui écrivit trois lettres, dans lesquelles il l'exhortait à ne pas porter de peines contre eux ; saint Sixte suivit ce conseil, qui allait du reste parfaitement bien aux dispositions de son cœur. Il montra sa sagesse en choisissant saint Laurent pour archidiacre de son Eglise. Il envoya en Gaule saint Pérégrin, qui fut martyrisé à Auxerre. Valérien ayant écrit à ses officiers et à ses magistrats de se hâter à faire mourir les ministres des autels, saint Sixte fut un des premiers arrêtés, et décapité dans le cimetière de Callixte, le 6 août 258. Ce fait est prouvé par le calendrier de Libère, qui contredit ceux qui prétendent que saint Sixte mourut en croix. Comme on le conduisait au supplice, saint Laurent, qui l'accompagnait, lui témoignant sa douleur de ne pas être appelé à combattre avec lui, saint Sixte lui prédit que bientôt il le suivrait. L'Eglise fait sa fête le 6 août. Saint Cyprien lui donne pour compagnon de son martyre Quintus ; d'autres, les saints Félicissime, Agapet, Janvier, Vincent, Magnus et Etienne.

SIXTE (saint ou XYSTE, car beaucoup l'écrivent de l'une et l'autre manière), succéda au pape saint Alexandre. Il gouverna dix ans, mais non entiers, étant mort dès l'an 128, et peut-être le 23 décembre, auquel les plus anciens martyrologes mettent deux Sixte, martyrs à Rome. Sa fête est néanmoins marquée par Florus et par quelques autres, le troisième d'avril. Le Martyrologe romain, avec Usuard, Adon et la plupart des postérieurs, la mettent le 6 du même mois. Tous ces martyrologes lui donnent le titre de martyr, et on ne le lui peut refuser, si c'est lui que l'Eglise a mis dans le canon de la messe ; mais cela n'est pas sans difficulté. Il ne paraît point que saint Irénée ni aucun ancien ait su qu'il fût mort par le martyre. On dit qu'il alla une fois dans la terre Sabine pour y catéchiser et y baptiser saint Céréal, qui, peu après, reçut la palme du martyre. On prétend que son corps fut enterré au Vatican, auprès de celui de saint Pierre, et l'on marque que, vers l'an 1100, le pape Pascal II le mit sous un autel de l'église du Vatican, d'où il fut tiré par l'anti-pape Anaclet et transporté à Alatri dans la Campagne de Rome, le 11 janvier de l'an 1132. Il fut trouvé dans l'église cathédrale de cette ville le 12 mars 1584. On peut voir tout cela dans Bollandus. Le successeur de notre saint fut saint Télesphore. (Tiré de Tillemont, vol. II, p. 240.)

SMARAGDE (saint), l'un des compagnons du saint martyr Cyriaque, diacre de l'Eglise romaine, mourut en 303, à Rome, sur la voie Salaria, où il fut enterré. Ils furent vingt-six dans le même jour mis à mort au même endroit. L'Eglise célèbre leur fête collective le jour de leur translation, qui eut lieu le 8 août. (*Voy.* CYRIAQUE, *voy.* aussi l'abbé Grandidier, *Hist. de l'Eglise de Strasbourg.*)

SMYRNE, *Smyrna*, Szmir des Turcs, ville de la Turquie d'Asie, vit le martyre de saint Polycarpe, son évêque, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle et sous le gouvernement de Statius Quadratus. Dans les dernières années du règne de Marc-Aurèle, saint Thraséas fut martyrisé dans la ville de Smyrne : on croit que ce saint martyr était évêque d'Euménie. Sous l'empire de Dèce, en l'année 250, cette ville fut le théâtre d'une persécution extrêmement violente contre les chrétiens : saint Pione et quinze autres y donnèrent leur vie pour la foi : saint Asclépiade et sainte Sabine sont au nombre de ces saints martyrs. Ce fut le proconsul Julius Proculus Quintilianus qui fut leur juge. Si ces bienheureux soldats de Jésus-Christ eurent la gloire de triompher pour lui, il y en eut malheureusement bien d'autres qui succombèrent. La ville de Smyrne eut le malheur de voir le chef de son Eglise, Eudémon, son évêque, non-seulement renier Jésus-Christ et sacrifier aux idoles, mais encore se faire persécuteur de ses compagnons plus courageux que lui. Les Actes de saint Pione disent positivement que cet évêque renégat se joignit à Lépide, juge assesseur de Polémon, pour interroger les saints. Voyez : cet homme naguère offrait le sacrifice divin dans le temple des chrétiens : il est encore à l'autel, mais c'est dans un autre temple ; il sacrifie aux idoles qu'on y adore, et en leur nom il ordonne à Pione, à un prêtre resté fidèle à sa foi, d'imiter sa lâcheté. Dieu donna au prêtre la force de triompher de l'évêque apostat. (*Voy.* les Actes de saint PIONE à son article.)

SOAN ou DE GOTTO (saint JEAN), est un des vingt-six martyrs du Japon que Taïcosama fit crucifier, en 1597, sur la colline de Nangazaki. Il était né vers 1578, dans le sein d'une famille chrétienne, et demeurait chez les jésuites d'Ozaca quand on leur donna des gardes. Il n'avait alors aucun grade dans la compagnie : il pouvait se retirer, mais il préféra rester et partager les travaux et les dangers des saints missionnaires. Quand il eut été conduit avec les autres au lieu du supplice, il aperçut son père qui s'y était rendu. « Vous voyez, lui dit-il, mon père, qu'on doit tout faire pour son salut. — Oui, mon fils, répondit le père du saint ; votre mère et moi désirons marcher sur vos traces et prions Dieu qu'il nous permette de subir un jour pour lui le supplice que vous allez souffrir. » Quand on eut attaché le saint martyr à la croix, le père se tint dessous et reçut sur lui le sang de son fils. Après qu'il fut mort, il s'éloigna, plus joyeux de voir son fils martyr, que s'il l'eût vu parvenir à la plus haute fortune. (*Voy.* JAPON.) L'Eglise fait la fête de ce saint le 5 février.

SOBEL (saint), martyr, était Egyptien. Il donna sa vie pour Jésus-Christ avec ses compatriotes Cantide et Cantidien. On ne connaît rien de certain sur eux. L'Eglise fait leur fête le 5 août.

SOCRATE (saint), martyr, reçut le martyre avec saint Denis : on ignore à quelle époque. Ils furent percés à coups de lances.

L'Eglise honore leur mémoire le 19 avril.

SOCRATE (saint), fut martyrisé en Angleterre pour Jésus-Christ. Il eut pour compagnon de sa gloire saint Etienne : nous n'avons aucun détail sur l'époque et les circonstances de leur martyre. L'Eglise célèbre la mémoire de ces saints combattants de la foi le 17 septembre.

SOGNO, province du Congo. Les Portugais ayant voulu conquérir la province de Sogno en 1680, cette expédition, quoique infructueuse, irrita si vivement le prince qui gouvernait ce pays, qu'il résolut de se défaire des capucins, par la seule raison que ces religieux étaient venus du Portugal. Il saisit l'occasion de quelques marchands des Pays-Bas qui retournaient dans leur patrie, pour écrire à l'internonce de Bruxelles et lui demander d'autres missionnaires. L'internonce lui envoya deux prêtres franciscains, accompagnés d'un frère-lai, mais qui avaient ordre d'obéir au supérieur des capucins, s'il s'en trouvait encore sur les lieux. Ces trois religieux furent reçus avec des caresses extraordinaires et conduits au couvent des capucins d'où il s'agissait de chasser deux anciens possesseurs dont l'internonce reconnaissait les droits au lieu de prétendre les infirmer. Après avoir cherché inutilement des prétextes, ce prince eut recours au traitement le plus barbare. Il ordonna que les deux capucins fussent traînés hors de ses terres pendant l'espace de deux milles, et cet ordre odieux reçut son exécution littérale : c'est-à-dire que les deux confesseurs liés de leurs propres cordons et le visage contre terre furent tirés par les pieds au travers des sables du pays. On les laissa sur les confins de la province de Sogno dans une petite île du Zaïre. Le ciel y fut leur soutien pendant deux ou trois jours. Le P. Thomas de Sistola, qui était le moins blessé, prit quelques oiseaux pour leur subsistance. Quelques pêcheurs idolâtres, devenus leurs libérateurs, les conduisirent à Bomangoy, capitale du royaume d'Angoy. Là, un noir infidèle les reçut avec humanité, leur donna à souper et les logea dans une maison où il laissa trois femmes du pays pour les servir ; mais les missionnaires, prenant peu de confiance dans les habitants, renvoyèrent les femmes après le souper, et Thomas, chargeant son compagnon sur ses épaules, se mit en marche avec son fardeau. Il ne fit pas beaucoup de chemin sans être contraint de s'arrêter. Il plaça son compagnon sous un grand arbre où les religieux passèrent le reste de la nuit. A la pointe du jour, n'étant plus capables d'avancer, et craignant d'être découverts, ils s'efforcèrent de monter sur l'arbre dont le feuillage pouvait les cacher. Leur hôte, surpris de ne point les retrouver dans sa case, marcha sur leurs traces et arriva près de l'arbre, ne doutant pas qu'ils ne reposassent à son ombre. Comme ce pauvre noir ne les apercevait pas, il s'imagina que les voyageurs avaient été enlevés par quelque esprit. Se parlant à lui-même : « Il aura voulu, s'écria le nègre, me priver de la récompense que je pouvais espérer de mes services. » Ces paroles firent sourire les capucins auxquels elles donnèrent une meilleure opinion de leur hôte. Aussi, avançant la tête hors du feuillage : « Nous sommes ici, lui dirent-ils avec confiance; ne doutez pas de notre reconnaissance. » Le noir, charmé de les revoir, leur offrit deux hamacs, dans lesquels ils se firent conduire au port de Cabinde, à deux journées de Bomangoy. L'un des deux ne tarda pas à mourir, et Thomas de Sistola ne se rétablit qu'après de longues douleurs. D'un autre côté, l'un des prêtres franciscains demeurés en possession du couvent de Sogno quitta cette mission pour passer dans celle d'Angola. L'autre, instruit par la barbarie du prince, lui représenta qu'il était obligé de chercher les malheureux capucins, ses frères, pour leur rendre les services de la charité, et il se garda bien de retourner à Sogno. Le frère-lai, à son tour, feignant d'aller à la recherche des deux prêtres, s'échappa de la province, en sorte que le couvent ne se trouva plus habité que par un autre frère-lai, nommé Léonard, que le prince enferma sous clef, dans la crainte qu'il ne suivît cet exemple. Le peuple, désolé du départ des missionnaires, se souleva contre le persécuteur, le chargea de fers, et, l'ayant relégué dans une île du Zaïre, se choisit un nouveau chef. Ensuite, ayant appris que le prince dépossédé sollicitait le secours de nations voisines pour se rétablir, il se saisit encore une fois de sa personne, lui mit au cou une pierre fort pesante, et le précipita dans le Zaïre avec cette imprécation : « Va, monstre inhumain, va finir tes jours dans le même fleuve que tu as fait traverser à des prêtres innocents. » Quelque temps après, le capucin Joseph Maria fut envoyé de Loanda à Sogno pour reconnaître l'état de la mission. En arrivant au cap Padron, à l'embouchure du Zaïre, il fit avertir le nouveau prince de ses intentions. Une foule de peuple s'empressa de courir au-devant du missionnaire. Les uns lui racontèrent la triste mort du persécuteur; d'autres lui répondirent des dispositions du nouveau chef; tous jurèrent de défendre la religion et ses ministres jusqu'à la dernière goutte de leur sang, serment qui fut confirmé dans la suite au pied des autels. On pressa beaucoup le P. Joseph de s'établir dans le couvent. Il dit d'abord que sa commission se bornait à prendre avec lui le frère Léonard et les ornements ecclésiastiques pour retourner à Loanda. Enfin, sur les instances du peuple et du prince, non-seulement il consentit à demeurer, mais il engagea le P. Thomas de Sistola à reprendre son emploi. Depuis cet heureux jour, les capucins furent respectés.

Les peuples qui habitent cette côte depuis le cap Lopez-Gonzalvo jusqu'au cap de Bonne-Espérance, sont idolâtres. Les Portugais eux-mêmes, malgré l'avantage d'être établis dans ce pays, n'ont guère réussi à y propager le christianisme. En 1777, quatre prêtres italiens, qui s'étaient embarqués à La Rochelle, se rendirent au Sogno, pleins

de zèle et munis de présents qu'ils croyaient propres à leur préparer un meilleur accueil. Le préfet de la mission prit le devant avec un de ses compagnons, et les deux autres partirent quelque temps après. Degrandpré, marin français, étant alors à Cabende, facilita leur passage ; mais au bout de dix jours ils revinrent, et apprirent à ce voyageur qu'ils avaient trouvé leurs compagnons empoisonnés, morts et enterrés. Ils s'attendaient à subir le même sort, et l'un d'eux, déjà tout résigné, ne songeait qu'à recevoir les secours spirituels; mais l'autre, plus jeune, feignant d'attribuer la mort de ses compagnons à des causes naturelles, donna à entendre aux noirs qu'il avait laissé derrière lui la plus grande partie des présents qui leur étaient destinés, et qui ne seraient délivrés qu'aux missionnaires mêmes; il ajouta qu'étant venus sur deux vaisseaux différents, il était indispensable que tous deux repartissent pour les obtenir. Cette ruse trompa les noirs. Les missionnaires s'embarquèrent peu de temps après pour Haïti. (Henrion, vol. IV, p. 343.)

SOISSONS, sur l'Aisne, chef-lieu d'arrondissement, était, au temps des Romains, une ville fort puissante. Sous les commencements de Dioclétien, à la fin du IIIᵉ siècle, Rictius Varus, qui avait reçu l'ordre de Maximien Hercule, de détruire partout le nom chrétien, fit mourir près de cette ville les saints Rufin et Valère, surintendants du domaine impérial sur les bords de la Vesle. D'abord il les avait fait horriblement déchirer sur le chevalet : ce supplice n'ayant pu les abattre, ils furent tous deux mis à mort par le glaive, sur le bord du grand chemin de Reims à Soissons.

SOLANGE (sainte), vierge et martyre, fit vœu dès son enfance de passer sa vie dans la virginité. Un grand seigneur, qui habitait la ville de Bourges, s'étant épris de notre sainte, fut constamment rebuté dans ses désirs : alors, n'écoutant que sa passion, il l'enleva et voulut lui faire violence ; mais sainte Solange, fortifiée par le secours d'en haut, sortit victorieuse du danger imminent où était sa chasteté, et fut massacrée par cet homme infâme. On l'enterra dans une église bâtie près de l'endroit où elle devint martyre de la chasteté en 880, et son culte devint célèbre par plusieurs miracles qui furent obtenus par son intercession. L'Eglise honore sa sainte mémoire le 10 mai.

SOLEURE, ville de la Suisse, chef-lieu du canton de Soleure, a été témoin du martyre des saints Victor et Ours, faisant partie tous deux de la légion Thébéenne. Leur martyre eut lieu sous l'empereur Maximien.

SOLOCANE (saint), était soldat. Il fut martyrisé à Chalcédoine, sous l'empereur Maximien, avec plusieurs de ses compagnons d'armes. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 17 mai.

SOLON, gouverneur intérimaire d'Afrique en 258, sous l'empire de Valérien, après la mort de Maxime Galère. Ce Solon était détesté du peuple de Carthage, qui se révolta contre lui : dans cette émeute plusieurs personnes furent tuées. Au lieu de rechercher les vrais coupables, Solon fit arrêter, pour plaire au peuple, et mettre à mort saint Montan et ses compagnons, en tout huit, tous disciples de saint Cyprien, et pour la plupart membres du clergé de Carthage.

SOLOR, l'une des îles de la Sonde, avait depuis quelque temps reçu la lumière de la foi chrétienne, quand, en 1598, plusieurs des habitants, habitués à manger de la chair humaine, et supportant très-difficilement le joug de la religion, tuèrent à coups de flèches le P. François Calassa, qui depuis huit ans les évangélisait. L'année suivante, ils immolèrent le P. Jean Travazos, le convers Melchior, deux jeunes gens du couvent des Frères Prêcheurs qui, ayant refusé d'abjurer, eurent la langue coupée, les yeux arrachés et les bras sciés en morceaux. En l'année 1601, le P. Paul de Mesquita, allant de Solor à Malaca, fut pris par des pirates hollandais, qui, parce qu'il était catholique et dominicain, le firent cruellement mourir.

SOLUTEUR (saint), martyr, faisait partie de la légion Thébéenne, qui fut massacrée par Maximien, dans un endroit des Alpes appelé aujourd'hui Saint-Maurice, pour avoir refusé d'assister à des cérémonies païennes. Plusieurs légionnaires, dont Soluteur faisait partie, se trouvaient alors à Turin, soit comme retardataires, soit en détachements. Ce fut là qu'il mourut en confessant sa foi avec ses deux compagnons saint Octave et saint Adventeur. L'Eglise honore la mémoire de ces saints et courageux martyrs le 20 novembre.

SOLUTEUR (saint), fut martyrisé à Ravenne, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Saint Valentin et saint Victor furent les compagnons de son martyre. L'Eglise fait collectivement leur fête le 13 novembre.

SONSOROL ou SOROL, une des îles Palaos ou Pelew, archipel du Grand-Océan, à l'ouest des îles Carolines, fut témoin du martyre des PP. Duberron et Cortil. Ils furent égorgés et mangés. (*Voy.* DUBERRON et CORTIL.)

SOPHIE (sainte), mère de trois saintes : Pistis, Elpis et Agape, ou Foi, Espérance et Charité, fut martyrisée ainsi qu'elles à Rome, sous l'empire d'Adrien. On n'a pas de documents positifs sur ces quatre martyres. L'Eglise fait la fête de sainte Sophie le 30 septembre, séparant ainsi celle de la mère de celle des trois filles, parce que cette sainte femme fut martyrisée trois jours après ses enfants.

SOPHIE (sainte), fut martyrisée pour la défense de la religion avec sainte Irène. On ignore en quel lieu, à quelle époque et dans quelles circonstances. Elles sont inscrites au Martyrologe romain le 18 septembre.

SOPHIE (sainte), vierge, fut martyrisée à Fermo, dans la Marche d'Ancône. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait sa fête le 30 avril.

SORE, nom d'un lieu voisin de Rome, où l'on suppose que saint Julien fut martyrisé, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle.

Quelques-uns veulent que ce soit à Atin, et non à Sore.

SORRENTO, ville du royaume de Naples, a été témoin du martyre des saints Quinctus, Quinctille, Marc, et neuf autres dont on ignore les noms.

SOSIE (saint), diacre et martyr, était attaché à l'église de Misène, près de Naples. Sa réputation était si grande, que de toutes parts on venait le consulter sur les matières religieuses. Il était lié d'étroite amitié avec saint Janvier, évêque de Bénévent, qui venait souvent puiser dans ses conversations une nouvelle ardeur pour la foi, et des lumières pour la direction de son troupeau. Un jour saint Janvier le trouva chantant l'Evangile dans l'église. Des flammes environnaient le chef du saint diacre. Saint Janvier en conclut que bientôt il mourrait martyr. Cela ne tarda pas à se réaliser. Draconce, gouverneur de la province, excité contre lui, le fit arrêter, et voyant qu'il confessait avec ardeur le nom de Jésus-Christ, le fit cruellement fouetter et ensuite mettre en prison dans la ville de Pouzzoles. Saint Janvier, Procule, diacre, Eutice et Acace, bourgeois de Pouzzoles, vinrent le visiter. Draconce, averti de la charité généreuse de ces saints personnages, fit arrêter les trois derniers, et après qu'ils eurent été cruellement fouettés, il les fit mettre en prison. Sur ces entrefaites, Dioclétien remplaça Draconce par Timothée. Ce nouveau gouverneur vint à Nole, où, ayant appris les soins et les services que saint Janvier rendait à Sosie, il le fit arrêter aussi. Peu de temps après, il fit conduire tous les prisonniers à Pouzzoles, pour y être exposés aux bêtes; mais aucune ne voulut toucher les saints. Alors Timothée prononça contre eux la peine capitale. Ils furent immédiatement exécutés. Les chrétiens de différentes villes étant venus, enlevèrent leurs corps : celui de saint Sosie fut emporté à Misène. Sa fête est célébrée par l'Eglise le 23 septembre. Le martyre de saint Sosie eut lieu en l'an de Jésus-Christ 305.

SOSTHÈNE, chef de la synagogue de Corinthe, fut battu par les Juifs devant le tribunal de Gallion, proconsul d'Achaïe. Il est probable qu'il fut battu en cette rencontre (en l'année 53), ou parce qu'il était chrétien, ou parce qu'il voulut prendre le parti de saint Paul. L'Eglise fait la fête de saint Sosthène le 28 novembre. Il y a deux Sosthène qui vivaient dans le même temps : Sosthène, disciple de saint Paul, et Sosthène, disciple des apôtres.

SOSTHÈNE (saint), fut d'abord chargé de chaînes avec saint Victor, et exposé aux bêtes à Chalcédoine, durant la persécution de Dioclétien. Ensuite ils furent condamnés par Prisque, proconsul d'Asie, à être brûlés vifs. Alors, s'étant donné le baiser de paix, ils se mirent en prières et rendirent l'esprit. L'Eglise fait collectivement leur fête le 10 septembre.

SOTER (saint), pape, succéda à saint Anicet et monta sur le trône pontifical en l'an 173. Il assistait de tous ses moyens les pauvres et ceux qui souffraient pour Jésus-Christ. Il montra un très grand zèle pour la pureté de la foi, en combattant les erreurs des montanistes, et demeura à la tête de l'Eglise jusqu'en l'an 177. Il est qualifié martyr au Martyrologe romain, où sa fête est marquée le 22 avril. Les détails que nous donnons ici sont tirés de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe.

SOTÈRE (sainte), vierge et martyre, honorée par l'Eglise le 10 février, était d'une famille illustre qui comptait des consuls et des préfets : saint Ambroise, d'après ses écrits, semble faire entendre qu'il était son petit-neveu. Elle était encore jeune lorsqu'elle souffrit le martyre. Le juge, par un raffinement de barbarie, ordonna qu'elle fût frappée au visage, parce qu'elle refusait de sacrifier aux idoles. Son courage lui fit surmonter ce honteux supplice sans répandre une larme, et l'épée du bourreau termina sa vie.

SOUEL (le bienheureux), jésuite, missionnaire aux Yasous, revenait un jour de rendre visite à leur chef, lorsqu'en traversant une rivière qui se trouvait sur sa route, il périt, atteint de plusieurs coups de fusil. Son martyre, qui arriva le 11 décembre 1729, fut la suite d'un complot général formé par les Anglais, de faire de la Louisiane le tombeau de tous les Français, en excitant contre eux l'animosité des naturels.

SOU-MATHIAS, Chinois, baptisé seulement depuis un mois, fut arrêté pour avoir refusé de contribuer à rebâtir un temple d'idoles en 1778. Le 5 mars, le mandarin le fit comparaître devant son tribunal, et comme ce magistrat revenait sans cesse aux lois de l'empire et à la honte dont il prétendait que des Chinois se couvraient en suivant une religion étrangère, Sou-Mathias répondit si à propos qu'il réduisit le juge au silence. Furieux, celui-ci lui fit donner la question, mais en vain ; car, humilié de sa constance, il le renvoya. Quelques jours après, il le fit comparaître une seconde fois devant son tribunal. Sou-Mathias reçut la bastonnade et un grand nombre de soufflets. Le missionnaire qui a fait la relation des souffrances qu'endura Sou-Mathias pour la foi de Jésus-Christ, raconte un fait singulier se rapportant à la question à laquelle ce saint homme fut soumis. Voici en quoi consiste ce supplice : on met les pieds du patient entre des planches qui sont étroitement liées ensemble à une de leurs extrémités; à l'autre il y a deux hommes puissants qui, avec des cordes serrent ces planches et les rapprochent par secousses; à la première, les plus robustes tombent généralement en défaillance. Or Sou-Mathias, après avoir subi ce violent supplice, se releva seul sans éprouver aucune douleur, retourna en prison, où, sitôt son arrivée, il prépara à manger aux autres prisonniers. Les chrétiens qui avaient été témoins de ce fait sinon miraculeux, du moins fort singulier, vinrent le raconter aux missionnaires. Le P. Dolliers voulut en avoir le cœur net. Se trouvant seul dans une

chambre avec le généreux confesseur, il lui fit ôter ses bas et vit de ses yeux au-dessus et au-dessous de la cheville du pied de grosses taches noires formées par un sang extravasé. Sou-Mathias les frotta sans ressentir aucune douleur..... Sou-Mathias fut constant dans sa foi, et on n'osa même pas lui présenter à signer un billet apostatique comme à plusieurs autres.

SOUNOU, nommé par quelques auteurs Sourniama, d'autres fois Sounou-Peylé, était un prince de la famille impériale des Tartares mantchoux. En 1724, à l'époque où la persécution atteignit sa famille, qui tout entière s'était faite chrétienne, il était âgé de soixante-dix-sept ans. Il avait eu treize fils. Onze vivaient encore : tous avaient des enfants; seize filles, presque toutes mariées, avaient épousé des princes mongbols ou des mandarins de Pékin. (Une loi chinoise défend aux princesses d'épouser des princes du même sang qu'elles.) Successivement, comme on peut le voir à l'article CHINE, la plupart des enfants de ce vieux prince qui avait le titre de régulo avaient embrassé la religion chrétienne. L'empereur Young-Tching l'ayant appris fit venir au palais le vieux régulo. Un des quatre gouverneurs, frère aîné de l'empereur Kang-hi et président du tribunal des princes, fit mettre ce vieillard à genoux et lui lut la liste des fautes qu'on prétendait qu'il avait personnellement commises. Cette énumération était précédée de celle des délits qu'avaient pu commettre ses ancêtres. Pour ces fautes on le destituait de sa dignité, on le privait de ses appointements, on lui ordonnait de partir dans dix jours pour aller avec sa famille demeurer à Yeou-Oué, petite bourgade à quatre-vingt-dix lieues de Pékin, dans la Tartarie, un peu au delà de la grande muraille. Sounou pas plus que personne ne prit le change sur le motif véritable de cette condamnation. Il était bien clair que ces fautes n'en étaient pas le motif sérieux, car depuis deux ans on l'avait élevé à un nouveau degré d'honneur. Il vit bien que la religion embrassée par sa famille était cause de la persécution qu'on lui faisait endurer. En rentrant chez lui il fut accueilli par ses enfants qui le prièrent de ne pas s'affliger outre mesure; l'aîné de tous profita de la circonstance pour lui demander de vouloir bien permettre à ses fils qu'il avait bannis de sa présence, parce qu'ils s'étaient faits chrétiens, d'y reparaître : « Appelez-les vous-même, lui dit-il. » Il témoigna de la gaieté, plaisanta et dit : « Il paraît, mes enfants, que nous avons dans notre famille un péché originel; nous portons la peine des fautes de nos ancêtres. » Il alla se reposer. Le lendemain, il alla présenter une apologie au palais. Quand il la remit au président du tribunal des princes, celui-ci laissa voir par son langage que le vieux régulo avait deviné juste : il lui fit des reproches, avouant même qu'ils venaient de la part de l'empereur. « Le sixième, le douzième de vos enfants, lui dit-il (les princes Louis et Joseph), ont embrassé la religion chrétienne, ont contribué de leur bourse à bâtir une église. D'autres encore ont imité cet exemple. Pourquoi n'avez-vous pas employé votre autorité pour les en détourner? Ou s'ils la méprisaient, pourquoi ne les avez-vous pas déférés à l'empereur? On saura les réduire à l'obéissance, puisque vous êtes incapable de les gouverner. » « C'est vrai, dit le régulo, plusieurs de mes enfants se sont faits chrétiens; quand je l'ai su, je les ai chassés de ma présence. Trois ans j'ai refusé de les voir. Si je ne les ai pas dénoncés, c'est que je ne me crois pas la capacité suffisante pour discerner si cette religion est vraie ou fausse. » Malgré ces excuses, on lui tourna le dos et on le laissa faire antichambre jusqu'au soir. Au bout de sept jours il retourna au palais; toute la journée se passa sans qu'il pût obtenir audience. « Partez, lui disait-on, corrigez-vous, l'empereur vous fera grâce. » Il ne pouvait rien obtenir de plus précis que ces paroles vagues et générales. Au bout de quelque temps, il apprit que l'empereur avait lu son mémoire et que malgré cela il ne lui restait plus qu'à partir. Alors ne prenant conseil que de lui-même et croyant pouvoir apaiser la colère du souverain, le vieux régulo rentra chez lui, envoya chercher ses fils et ses officiers. Il fit apporter des chaînes et d'un geste commanda qu'on les mît au prince Jean qui les reçut sans mot dire. Il fit la même chose à l'égard du prince Paul. Celui-ci repoussa violemment les chaînes et dit qu'il voulait savoir pour quelle faute, pour quel crime on prétendait en user ainsi avec lui. « Ne voyez-vous pas, lui dit le prince Jean, que tout notre crime est d'avoir embrassé la religion chrétienne? — A la bonne heure, dit le prince Paul, pour cette cause je les recevrai; je les eusse repoussées pour d'autres! » Ayant dit, il aida à se les mettre. On fit la même chose ensuite au prince François. Après cela, le vieux régulo se leva et retourna au palais pour y rendre compte de ce qu'il avait fait. En partant, il ordonna à un de ses officiers d'aller dans les hôtels de tous ses enfants et de commander à leurs domestiques qu'ils eussent à détruire immédiatement les chapelles et les oratoires, et à prendre les images, les croix, les chapelets et autres ornements religieux pour les reporter à l'église. Les trois princes enchaînés, restés dans la maison de leur père, causaient entre eux, quand un domestique envoyé par la princesse, femme de François, vint les avertir de l'ordre qu'avait donné leur père d'enlever les images et autres emblèmes de la piété chrétienne. Pendant ce temps-là, le vieux régulo était fort mal reçu au palais. Connaissant la fermeté des trois princes, le président à qui il s'adressa vit bien qu'on allait s'engager dans une affaire de laquelle on ne sortirait pas avec honneur; peut-être craignait-il d'assumer une trop haute responsabilité en agissant au dehors de la sentence prononcée. Il répondit à Sounou : « Tout est fini, vous savez la sentence :

Obéissez et corrigez-vous, vous et les vôtres : dans ce dernier cas, vous serez tous avancés ; si vous ne le faites, vous serez sévèrement punis. — Mais de quoi faut-il que nous nous corrigions? — Cherchez le, fut toute la réponse. » Désespéré, il revint à son palais et fit ôter les chaînes à ses enfants sans mot dire. Le prince Xavier, l'aîné de tous, prit la parole et lui dit : « Vous savez, mon père, qu'il n'est pas dans Pékin une seule famille qui ait été plus favorisée que la nôtre par Dieu : le traitement qu'on nous fait éprouver aujourd'hui loin de vous sembler une disgrâce devrait vous paraître un effet de la miséricorde céleste qui veut vous sauver en vous faisant passer par la voie de la souffrance. » Le prince Paul lui dit : « Est-ce que vous ne reconnaissez pas là l'ingratitude de ce monde, votre idole : voilà comme il récompense les plus longs et les plus honorables services. Il fait de l'injustice sans motif. Ce qu'il donne n'est que vanité, Dieu seul est grand, magnifique dans ses promesses, et fidèle à les exécuter. Voulez-vous tout d'un coup planer au-dessus de ces événements, les dominer? Attachez-vous à Dieu, adorez-le, faites-vous chrétien. Lui seul peut donner cette ardeur que vous nous voyez. A quoi vous servira-t-il d'être le père de cette nombreuse famille que vous aimez tant, si vous perdez votre âme et si vous êtes éternellement séparé de nous ? » Il ne voulut rien répondre; Dieu n'avait pas encore décidé sa conversion. De toutes parts on venait visiter les proscrits, car on les aimait beaucoup. Le vieux régulo fit quelques jours après visiter par un officier la maison de la princesse Françoise, femme de Joseph. On y prit tout ce qu'il y avait de croix, de chapelets, d'images, et on le brûla au milieu de la cour. Les autres enfants du vieux prince se décidèrent alors à renvoyer à l'église tout ce qu'ils avaient en fait d'objets semblables, hormis ce qu'ils purent cacher et emporter. Voyant qu'il fallait se résigner à partir, le vieillard assembla ses enfants et alla avec eux visiter la sépulture des ancêtres. Puis au bout de quelques jours, il partit pour se rendre au lieu de son exil avec ses enfants, ses petits-fils, arrière-petits-fils au nombre de trente-sept, non compris les princesses, femmes ou filles, qui portaient ce nombre à peu près au double. Trois cents domestiques environ les accompagnaient. Le prince François Xavier mourut en arrivant au lieu de l'exil. Sounou mourut peu de temps après dans son exil, le 2 janvier 1725. Young-Tching envoya en Tartarie deux mandarins pour dégrader de la dignité de princes du sang tous ses enfants, puis les fit incorporer comme simples cavaliers dans les huit bannières de l'empire. Il y avait à Yeou-Oué des soldats de ces huit corps (toutes les forces militaires de la Chine étaient divisées en huit corps dits *bannières*, chacun d'environ 40,000 hommes). On les logea eux et leurs familles dans les casernes destinées à ces soldats. On fit sous un prétexte politique le procès du père; il fut condamné à être déterré, ses os à être brûlés et jetés au vent. Plusieurs de ses petits-fils au-dessous de quinze ans durent être mis à mort et les autres dispersés dans les provinces. Quelque temps après l'empereur se radoucit et donna l'ordre de les réunir tous au lieu de leur premier exil. En 1736, la persécution s'assoupit, et les exilés furent réhabilités. Les fils et petits-fils de Sounou revinrent à Pékin : on leur accorda même la ceinture rouge, comme transition à la ceinture jaune.

SOUZA (le bienheureux Jean), de la compagnie de Jésus, reçut la palme du martyre avec Pierre Corréa, du même ordre, chez les Carijos. Pierre avait appris à connaître les bonnes qualités de ce peuple dans une mission qui lui avait été précédemment confiée et qui consistait à tirer de leurs mains des prisonniers qu'ils devaient manger et deux espagnols destinés au même sort. Dans la seconde excursion qu'il faisait chez ces peuples, il ne devait rester avec son compagnon que jusqu'aux fêtes de Pâques 1554. L'époque fixée pour leur retour par leurs supérieurs étant arrivée, ils quittèrent le pays guidés par un des Espagnols que Pierre avait délivré de la mort. Ce malheureux, oubliant la reconnaissance qu'il devait à son saint bienfaiteur, persuada aux Carijos que nos deux saints s'entendaient avec une tribu voisine pour les égorger. Ce peuple crédule, irrité de cette trahison prétendue, se mit en embuscade sur le chemin que devaient suivre nos missionnaires et les tuèrent à coups de flèches. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 438.)

SOZONT (saint), fut martyrisé à Pompéipolis en Cilicie, durant le règne de l'empereur Maximien. Il fut jeté dans les flammes. L'Eglise honore sa mémoire le 7 septembre.

SOZOPOLIS (Sizéboli), un des noms de l'Apollonie de Thrace, a été témoin du martyre de saint Zozime, qui souffrit sous l'empereur Trajan et sous le président Domitien. Il eut la tête coupée.

SPELLO (Pérouse), ville de l'Etat ecclésiastique, est célèbre par le martyre qu'y endura l'évêque saint Félix sous l'empereur Maximien.

SPERAT (saint), fut martyrisé à Carthage en l'année 200, sous le règne de l'empereur Sévère, avec ses compagnons Narzal, Cittin, Donate, Vestine et Seconde. Tous sont connus sous le nom de martyrs Scillitains. Nous allons donner ici entièrement leurs Actes.

« Le 14 des calendes d'août (le 19 juillet), le second consulat de Claudius, à Carthage, métropole d'Afrique, l'audience tenant, ont été cités par-devant les magistrats et personnellement ajournés les nommés Spérat, Narzal, Cittin, et les nommées Donate, Vestine et Seconde; lesquels ayant comparu, le proconsul Saturnin a dit : « Vous pouvez espérer de trouver grâce auprès de nos très-augustes empereurs Sévère et Antonin, si vous vous mettez sincèrement en état de

rendre à nos dieux l'honneur que vous leur devez. » Spérat a répondu : « Nous n'avons point commis d'injustice, personne ne se peut plaindre de nous; nous ne faisons tort à personne. Vos mauvais traitements n'ont jamais pu tirer de notre bouche la moindre plainte contre vous. Au contraire, nous ne rendons que des bénédictions et des actions de grâces pour tout le mal que vous nous faites : c'est pourquoi nous vous déclarons que nous n'adorons point d'autre dieu que le vrai Dieu, qui est le Seigneur et le maître de toutes choses. » Le proconsul Saturnin a dit : « Nous voulons bien que vous sachiez que nous avons une religion qui est toute de douceur et qui consiste dans une très-grande simplicité. » Spérat a répondu : « Si vous me faites l'honneur de m'écouter tranquillement, je vous découvrirai le mystère de la douceur et de la simplicité chrétienne qui vous est inconnu. » Le proconsul Saturnin a dit : « Ne craignez rien, je veux bien vous entendre; jurez seulement par le génie de notre prince. » Spérat a répondu : « Je ne connais point le génie de l'empereur de la terre, mais je sers mon Dieu, qui est le Dieu du ciel, que nul homme n'a jamais vu ni ne peut voir. Je ne suis coupable d'aucun crime, je ne prends point le bien d'autrui; si j'achète quelque chose, j'en paye les droits aux receveurs de l'empereur, parce que je sais que Dieu me l'a donné pour maître; mais je n'adore que mon Seigneur, qui est le Roi des rois et le maître de toutes les nations du monde. » Le proconsul Saturnin a dit : Laissez là tous ces vains discours, et sans différer davantage sacrifiez aux dieux. » Spérat a répondu : Je ne crains rien, je n'ai offensé personne. » Le proconsul Saturnin, s'adressant aux autres, a dit : « Ne vous laissez pas séduire par l'exemple de celui-ci, et ne vous rendez pas complices de sa fureur; mais craignez plutôt de déplaire à l'empereur en refusant d'obéir à ses ordres. » Cittin a dit : « Nous ne craignons de déplaire qu'à Dieu, notre unique Seigneur, qui est dans le ciel. » Le proconsul Saturnin a dit : « Qu'on les mène en prison et qu'on les mette aux ceps jusqu'à demain. »

Le jour suivant, treizième des calendes d'août, le proconsul Saturnin, séant sur son tribunal, a ordonné que les prisonniers fussent représentés, lesquels étant arrivés, le proconsul a dit aux femmes : « Ne voulez-vous pas rendre à nos princes l'honneur que vous leur devez, et sacrifier à nos dieux? » Donate a répondu : « Nous rendons à l'empereur l'honneur que nous lui devons comme à l'empereur; mais nous n'offrons qu'à notre Dieu nos adorations et nos prières. » Vestine a dit : « Je suis aussi chrétienne, moi. » Seconde a dit pareillement : « Et moi je crois en mon Dieu, et je veux toujours demeurer attachée à lui; pour vos dieux, nous ne les adorons point. » Le proconsul Saturnin, ayant ouï ces réponses, a fait retirer ces femmes, et faisant approcher les hommes, il a dit à Spérat : « Persistez-vous toujours dans votre religion? » Spérat a répondu : « Oui, j'y persiste. Ecoutez, vous tous qui êtes ici présents : je déclare que je suis chrétien. » Les autres prisonniers ont tous dit de même : « Nous déclarons que nous sommes chrétiens. » Le proconsul a dit : « Vous ne voulez donc point qu'on vous accorde le délai pour prendre une dernière résolution, ni qu'on vous fasse grâce? » Spérat a répondu : « Nous n'en voulons point, et l'on n'en doit point demander dans une guerre juste. Faites ce que vous voudrez, nous mourrons avec joie pour Jésus-Christ. » Le proconsul Saturnin a dit : « Quels sont ces livres que vous adorez? » Spérat a répondu : « Ce sont les quatre Evangiles de Notre-Seigneur Jésus-Christ; Les Epîtres de l'apôtre saint Paul, et toute l'Ecriture qui a été inspirée de Dieu. » Le proconsul Saturnin a dit : « Je vous donne trois jours, afin que vous ayez le temps de penser à ce que vous avez à faire, et de rentrer en vous-mêmes. » Spérat a répondu : « Je suis chrétien et tous ceux qui sont avec moi le sont aussi : rien ne pourra nous faire changer; nous n'abandonnerons jamais la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Faites ce qu'il vous plaira. »

« Le proconsul, voyant leur fermeté inébranlable, rendit contre eux cette sentence, qui fut enregistrée sur l'heure : « Nous ordonnons que Spérat, Narzal, Cittin, Voiture, Félix, Acylin, Létance, Janvière, Généreuse, Vestine, Donate et Seconde, pour avoir confessé qu'ils étaient chrétiens, et avoir refusé de rendre à l'empereur l'honneur qui lui est dû, auront la tête tranchée. » Après que la lecture leur eut été faite de cette sentence, Spérat et les autres dirent : « Nous vous rendons grâces, ô Dieu éternel, de ce que vous daignez nous recevoir aujourd'hui dans le ciel au nombre de vos martyrs. » On les conduisit ensuite au lieu du supplice, où s'étant mis à genoux, et après avoir encore rendu leurs actions de grâces à Jésus-Christ, ils eurent la tête coupée. L'Eglise fait leur fête le 17 juillet. » (Ruinart.)

Nous jugeons convenable ici de faire suivre ce que dit Tillemont. « Saint Spérat et les autres martyrs Scillitains, qui souffrirent pour la foi de Jésus-Christ, sont les plus anciens martyrs d'Afrique dont nous ayons connaissance, et qui peuvent être effectivement les premiers de tous. Ils sont appelés Scillitains, peut-être parce qu'ils étaient de Scillite, ville de la province proconsulaire, qui est celle de Carthage. Ils souffrirent à Carthage durant le règne de Sévère et d'Antonin-Caracalla, sous le second consulat de Claude en l'an 200, et qui fut consul avec Caius, Ansidius, Victorinus. Ils furent jugés par Saturnin, proconsul d'Afrique. Tertullien nous apprend du reste que Vigellius-Saturninus fut le premier en Afrique qui y condamna les chrétiens à mort.

« Ces Actes ne parlent point de l'emprisonnement des saints ni de leur premier interrogatoire, où l'on avait accoutumé de demander les noms et qualités de ceux que

l'on présentait aux juges. Ainsi ils pouvaient avoir déjà passé plusieurs jours dans la prison, lorsque, comme portent leurs Actes, le proconsul étant assis sur son tribunal à Carthage, le 16 juillet, les magistrats de la ville firent amener par leurs sergents Spérat, Narzale, Cittin et les femmes Donate, Seconde et Vestine. Le proconsul Saturnin leur promit le pardon du passé (ce qui marque bien qu'ils avaient déjà confessé Jésus-Christ), s'ils voulaient revenir à eux et adorer les dieux des Romains. Spérat, qui paraît partout comme le chef des autres, répondit qu'ils ne demandaient point de pardon puisqu'ils n'étaient coupables de rien; qu'ils n'avaient jamais fait de mal à personne; que quelques mauvais traitements qu'ils eussent reçus des païens, ils avaient toujours rendu des actions de grâces au lieu de malédictions, et prié pour leurs persécuteurs, selon la règle qu'ils avaient reçue du Seigneur qu'ils adoraient comme leur véritable roi.

« Saturnin voulut aussi relever sa religion, sur quoi Spérat lui dit que s'il voulait l'écouter, il lui expliquerait en peu de paroles ce que c'est que le christianisme. Mais Saturnin lui dit qu'il ne voulait point entendre parler contre ses dieux, et le pressa de jurer par le génie de l'empereur. Le saint lui déclara donc qu'il ne connaissait point ce génie de l'empereur de la terre; qu'il servait le Dieu du ciel et le Roi des rois, que nul homme n'a vu et ne peut voir; qu'il le servait par la foi, l'espérance et la charité; qu'il reconnaissait néanmoins l'empereur pour son seigneur, et qu'il lui rendait ce qui était dû, en payant le tribut de tout ce qu'il achetait ou du trafic qu'il pouvait faire; qu'en un mot, n'ayant jamais fait tort à personne, on ne pouvait le punir sans injustice. Tout cela confirme ce que dit Tertullien, que les chrétiens ne juraient jamais par les génies des Césars, parce que ces génies étaient des démons; mais qu'ils payaient les tributs avec une entière fidélité. Saturnin, voyant la fermeté de Spérat, se tourna vers les autres et leur dit : « Prenez garde de ne pas imiter la folie de cet insensé, car ceux qui seront les compagnons de son obstination le seront aussi de son supplice. Craignez l'empereur et obéissez à ses ordres. » Spérat reprit la parole pour dire que c'est véritablement une obstination digne d'être punie de ne point céder aux lois de Dieu ou à celles des hommes qui contribuent au bien public; mais que quand on nous veut faire abandonner le culte que l'on doit à Dieu, nous ne saurions être trop fermes. Saturnin sans l'écouter persista à vouloir savoir le sentiment des autres saints, et alors Cittin lui répondit : « N'espérez pas de tirer de nous autre chose que ce que Spérat vous a répondu, et soyez persuadé que nous ne craignons et n'adorons que le Seigneur notre Dieu qui est dans les cieux. » Saturnin les envoya sur cela en prison et les fit mettre dans les ceps de bois.

« Il les fit revenir le lendemain, et voulut d'abord ébranler les femmes, comme les plus faibles. Mais elles répondirent qu'elles honoraient César comme on doit honorer César, et qu'elles honoraient Dieu comme Dieu, et lui adressaient leurs prières; qu'elles rendaient à Jésus-Christ le culte dû au vrai Dieu, qu'elles étaient chrétiennes, qu'elles voulaient demeurer en Dieu, et qu'elles ne reconnaissaient et n'adoraient point les dieux des païens. « Mon cœur et ma langue, dit Vestine, seront toujours occupés à protester que je suis chrétienne. — Je le suis aussi, ajouta Seconde, et je le veux être sans que rien me puisse faire dire autre chose que ce que ceux-ci vous ont dit. » Saturnin les fit retirer pour faire approcher les hommes, et s'adressant de nouveau à Spérat, il lui demanda s'il continuait encore à être chrétien. Il répondit : « Oui, je le suis encore, et que tout le monde l'entende : Je suis chrétien. C'est la grâce que j'ai reçue et que j'espère conserver jusqu'au bout, non par mes propres forces, mais par la bonté de Dieu. Si donc vous voulez savoir la résolution fixe et absolue de mon cœur, je suis chrétien. » Cette protestation fut suivie de celle de tous ceux qui l'accompagnaient. Saturnin leur demanda s'ils ne voulaient donc point être délivrés, ou au moins avoir quelque délai. « Il ne faut point de délai; il n'y a point à délibérer, dit Spérat, dans une chose si juste et si claire. Faites ce que vous voudrez; pour nous, nous mourrons avec joie pour Jésus-Christ. Du jour que nous avons été renouvelés par la grâce du baptême, que nous avons renoncé au diable et que nous avons suivi les traces de Jésus-Christ, dès ce jour-là nous avons pris notre parti, et nous nous sommes résolus à ne quitter jamais le culte de ce Sauveur. » Saturnin demanda quels étaient ces livres qu'ils adoraient en les lisant. Spérat répondit que c'étaient les quatre Evangiles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les Epîtres de l'apôtre saint Paul et toute l'Ecriture inspirée de Dieu. Saturnin leur dit qu'il leur donnait trois jours pour changer d'avis. A quoi Spérat répondit : « Ni trois ni trente jours ne nous feront pas changer. C'est à vous à voir si vous nous voulez donner ce terme pour vous faire passer du culte honteux que vous rendez aux démons à l'amour de la religion chrétienne. Que si vous n'êtes pas digne de cette grâce, laissez là tous les délais, et prononcez. Je suis chrétien; ceux qui sont avec moi le sont tous aussi et tous résolus à n'abandonner jamais notre foi. Voilà ce que nous sommes, et assurez-vous que nous le serons encore après tous vos délais. Faites donc tout ce que vous voudrez. »

« Le proconsul, voyant qu'ils étaient inébranlables, dicta au greffier la sentence par laquelle il les condamnait à avoir la tête tranchée, comme opiniâtres dans la religion chrétienne et comme n'ayant pas rendu à l'empereur l'honneur et le respect qu'ils lui devaient. Il lut ensuite la sentence, après laquelle les saints remercièrent Dieu de la grâce qu'il leur faisait de les recevoir ce

jour-là dans le ciel comme martyrs. Ils furent menés au lieu de l'exécution, où, avant renouvelé leurs actions de grâces à genoux, ils eurent la tête tranchée le 17 juillet ; et ils intercèdent pour nous auprès de Jésus-Christ, disent les chrétiens, qui ont eu soin de tirer ces Actes du greffe public. Saturnin condamna avec eux six autres chrétiens, qui sont les saints Viture, Félix, Aquilin, Lætance, et les saintes Janvier et Généreuse. Ces six avaient apparemment été interrogés auparavant et gardés en prison jusqu'à ce jour, que Dieu avait destiné pour les faire triompher avec leurs frères. L'Eglise honore ces douze martyrs le 19 juillet, sous le nom de martyrs Scillitains, comme on le voit dans Bède et dans les autres martyrologes, même dans ceux qui portent le nom de saint Jérôme, d'où nous pouvons juger qu'ils étaient, comme on a dit, de la ville de Scillite, dans la Proconsulaire, marquée dans la Conférence de Carthage et dans la Notice d'Afrique, et que le proconsul les avait fait amener de là à Carthage pour les y juger. Leurs corps y demeurèrent, comme nous allons le voir par la translation de saint Spérat; et il y avait à Carthage, dans le ve siècle, une église des Scillitains. Saint Augustin y a prononcé le sixième sermon sur les paroles de l'Apôtre; et Posside nous apprend que ce saint avait fait un sermon le jour de leur fête, qu'on croit n'avoir point encore été imprimé. Les saints Scillitains sont aussi marqués dans le calendrier des martyrs que l'Eglise de Carthage honorait au commencement du VIe siècle.

« Agobard, qui était archevêque de Lyon en 815, rapporte que, sous Charlemagne, des Français se rencontrant à Carthage enlevèrent le corps de saint Cyprien, avec les os de saint Spérat, martyr, et de saint Pantaléon; et que toutes ces reliques étant arrivées en France, Leidrade, son prédécesseur, obtint qu'elles fussent apportées à Lyon, où il les plaça auprès de l'autel de saint Jean-Baptiste, et les mit en terre, dit Adon, derrière l'autel de l'église cathédrale, qui portait le nom du saint précurseur et de saint Etienne. Elles furent apportées d'Afrique par les ambassadeurs que Charlemagne avait envoyés à Aaron, roi des Perses, c'est-à-dire par Isaac, qui, étant resté seul de ces ambassadeurs, arriva en France en l'an 802, comme nous l'apprenons d'Eginhard, quoique Adon, dans sa Chronique, le mette en l'an 806, et que Baronius ait cru devoir le suivre en cela. Le même Adon, tant dans sa Chronique que dans son Martyrologe, sur le 17 juillet, dit qu'on apporta à Lyon les reliques des martyrs scillitains saint Spérat et ses compagnons; mais sur le 14 septembre il se restreint à saint Spérat, aussi bien que Agobard. M. du Saussay ne dit point que les reliques de ce saint aient depuis été transférées ailleurs. Les Bénédictins de Saint-Corneille de Compiègne croient que Charles le Chauve les fit apporter en leur monastère, avec celles de saint Cyprien; mais on ne dit point qu'ils en aient des preuves, et les Célestins de Mantes prétendent avoir le chef, avec beaucoup de reliques des martyrs scillitains, dans une châsse d'argent, avec le chef de saint Spérat, en particulier, dans un buste. Ils disent que tout cela vient de Lyon. Baronius, qui laisse saint Spérat à la France, dit que les reliques de ses compagnons sont à Rome, dans l'église de Saint-Jean-et-Saint-Paul, et cite pour cela les anciens monuments de cette église, avec ses peintures. Il ne faut pas oublier que le proconsul Vigellius Saturninus, qui avait répandu le sang de ces martyrs, perdit la vue peu de temps après, comme nous l'apprenons de Tertullien. » (Tillemont, vol. III, pag. 131.)

SPESINE, nom d'une femme romaine qui fut arrêtée avec saint Moyse et ses compagnons, à Rome, sous le règne de l'empereur Dèce, en l'année 250. Elle confessa courageusement le nom de Jésus-Christ, et, pendant dix-huit mois d'emprisonnement, elle supporta avec une inébranlable constance les privations et les tourments. Il est fait mention d'elle dans une lettre de Lucien, confesseur de Carthage, aux confesseurs de Rome, lettre qui est citée parmi celles de saint Cyprien. (Pour plus de détails, *voy.* MOYSE, confesseur.)

SPEUSIPPE (saint), fut martyrisé à Langres, avec ses deux frères Eleusippe et Méleusippe. Ils étaient tous trois jumeaux. Leur martyre eut lieu sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Leur mère était chrétienne; il est probable qu'ils la perdirent de bonne heure. Léonille, leur grand'mère, chrétienne aussi, n'osa pas leur parler de christianisme tant que vécut leur père, qui les avait élevés dans la religion païenne; elle le fit dans la circonstance que nous allons dire. Ces trois jeunes gens aimaient beaucoup à faire des excursions à cheval dans la campagne. Un jour, ils se rendirent dans un lieu où était une statue de la déesse Némésis; ils lui offrirent des sacrifices, et rapportèrent à leur grand'mère des viandes immolées. Léonille les repoussa avec horreur, et instruisit ses petits-fils de la grandeur de la religion chrétienne, en même temps qu'elle leur démontra la vanité des idoles. Recevant bien les leçons de leur aïeule, les trois frères brisèrent avec leurs serviteurs la statue de Némésis et les autres idoles qu'ils avaient chez eux. Saint Bénigne, venu à Langres à la prière de Fauste, leur oncle, eut beaucoup de part à leur conversion. Cet événement eut un grand retentissement, et irrita beaucoup le peuple et les magistrats. On les arrêta, et ils comparurent publiquement devant Quadrat, Palmace et Hermogène, qu'on nomme dans leurs Actes les trois présidents. La réponse des saints aux questions qu'on leur fit, irrita tellement Quadrat, qu'il frappa du poing au visage Speusippe et Eleusippe, qui avaient porté la parole. Méleusippe dit qu'il regrettait de n'avoir pas participé à recevoir cette première violence. Alors on les menaça des plus horribles tourments, et particulièrement de leur faire couper la langue; mais ils ne

furent point ébranlés : bien au contraire, ils pressaient leurs persécuteurs de hâter leur supplice et de leur donner ainsi la couronne qu'ils ambitionnaient. Les trois juges, ayant délibéré, firent venir Léonille, l'exhortant à sauver ses enfants, en les engageant à rétablir leurs idoles et leur culte. Cette sainte femme promit de faire tout son possible pour leur salut. Elle alla les trouver, les embrassa, et les ayant exhortés à la persévérance, elle se retira. Les juges, les ayant trouvés inébranlables, commencèrent à les faire tourmenter. On leur plia les pieds et les mains, et dans cet état on les pendit tous trois à un arbre, où, à force de poulies, on leur tira les membres avec une violence épouvantable : on aurait dit que leurs membres allaient s'arracher. Le visage baigné de sueur, ils rendaient grâces à Dieu. Quand on leur ayant demandé où était Dieu, ils répondirent : « Il est avec nous, et grâce à son secours, nous nous moquons de vos tourments. » Les juges les ayant menacés de les faire brûler vifs, ils en furent enchantés. Pendant qu'on élevait le bûcher, ils s'entretenaient avec Léonille, se recommandant à ses prières. Quand on les eut mis dans le feu, il n'y eut, dit leur histoire, que leurs liens de consumés : de sorte qu'ils se promenaient librement dans les flammes, lesquelles s'arrondissaient en voûte au-dessus d'eux. Le bois étant consumé, le feu éteint, les infidèles s'approchèrent des saints, lesquels n'offraient aucune trace de brûlure. Ils dirent à la foule qu'ayant de Dieu le choix de vivre ou de mourir, ils n'avaient plus qu'à sortir du monde. Ils s'agenouillèrent, et rendirent l'âme en priant. Il est probable qu'ils furent martyrisés vers l'an 180. On les honore le 17 janvier.

SPIRIDION (saint), évêque et confesseur, était berger, et vivait avec sa famille dans la pratique des plus grandes vertus chrétiennes. Sa sainteté lui ayant acquis une grande réputation, il fut nommé évêque de Trimythonte, ville située sur les bords de la mer, aux environs de Salamine. Il n'en continua pas moins son premier genre de vie, et lui-même menait ses troupeaux aux pâturages. Il avait un zèle ardent et généreux pour la religion, et distribuait aux pauvres une partie de son revenu. Il confessa sa foi durant la persécution de Maximien Galère, et Rufin semble dire qu'il fut envoyé aux mines, après avoir eu l'œil crevé et le jarret gauche coupé. Pendant qu'il était au premier concile général de Nicée, sa fille Irène, qui était restée vierge, alla recevoir auprès de Dieu la récompense de ses vertus. Quelque temps auparavant, un dépôt fort considérable lui avait été confié par un de leurs amis, et voulant le garder plus sûrement, elle l'avait caché dans la terre. Quand elle fut morte, celui qui lui avait confié ce dépôt vint le demander à Spiridion, qui n'avait rien su de cela. Il le chercha néanmoins par toute la maison, sans le trouver. L'autre persistait toujours à redemander son dépôt, le pressant avec de grands cris de le lui rendre, et donnant tous les signes d'un violent désespoir. Notre saint, touché de son affliction, s'en va au sépulcre de sa fille, l'appelle par son nom, et lui demande où elle avait mis ce dépôt. Elle lui en marqua l'endroit, l'assurant qu'il l'y trouverait caché dans la terre. En effet, étant retourné chez lui, il trouva le dépôt au lieu indiqué, et le rendit aussitôt à celui qui le réclamait. L'Église honore la mémoire de cet illustre saint le 14 décembre.

SPOLÈTE, *Spoletum*, lat., *Spoleto*, ital., ville des Etats-Romains, était anciennement une des villes les plus considérables de l'Ombrie. Sous l'empire de Marc-Aurèle, Torquatus en étant gouverneur, saint Concorde, prêtre, et saint Pontien y cueillirent la palme glorieuse du martyre (*Voy.* CONCORDE, PONTIEN, TORQUATUS.) En l'année de Jésus-Christ 304, le général Flaccus, envoyé par Dioclétien pour rechercher et forcer d'abjurer les chrétiens, y fit mourir pour la foi saint Grégoire, prêtre. Aujourd'hui Spolète possède les reliques de saint Grégoire, dans l'église placée sous son invocation. En l'année 303 et au commencement de 304, Vénustien était gouverneur de la province d'Ombrie et d'Etrurie, dans laquelle se trouvait Spolète. Ce gouverneur, après avoir fait mourir dans les supplices les saints diacres Marcel et Exupérance, après avoir fait couper les deux poignets à l'évêque saint Sabin, avait été guéri par ce dernier d'une maladie des yeux. Il s'était, à la suite de cela, converti au christianisme. Ce fut pour cette cause, très-vraisemblablement, que Flaccus fut envoyé avec des pouvoirs extraordinaires. Flaccus n'eut qu'une mission courte à remplir : car dans cette année 304 nous trouvons que Lucius, successeur de Vénustien, fit amener saint Sabin à Spolète, et qu'il ordonna qu'on le battît cruellement, jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups.

STACTÉE (saint), reçut la palme du martyre à Rome; on ignore complétement à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait sa fête le 28 septembre.

STACTEUS (saint), l'un des sept fils de saint Gétule et de sainte Symphorose, eut l'honneur du martyre sous l'empire et durant la persécution d'Adrien. Ce prince le condamna à être fixé à un pieu; il lui fit ouvrir les deux côtés. L'Église révère sa mémoire le 17 juillet. (*Voy.* SYMPHOROSE.)

STANISLAS (saint), évêque de Cracovie en Pologne, martyr, naquit à Sezepanow, dans le diocèse de Cracovie, le 26 juillet 1030, d'une famille illustre de Pologne. Sa mère, Bogna, était restée trente ans stérile, aussi sa venue remplit-elle de joie ses parents qui désespéraient d'avoir jamais des enfants, et qui, en reconnaissance, le consacrèrent à Dieu. Dès sa jeunesse, notre saint se montra sobre, tempérant et prodigue envers les pauvres. Quand il fut arrivé à un certain âge, il continua ses études à Gnesne, puis vint à Paris étudier la théologie et le droit canonique. Il revint ensuite en Pologne, et son retour fut bientôt suivi de la mort de

ses parents. Il vendit alors ses biens et en donna le produit aux pauvres, sans s'en rien réserver pour lui-même, afin de se consacrer complétement au service de Dieu. L'évêque de Cracovie nommé Lampert Zula, connaissant la vertu et la science de Stanislas, l'ordonna prêtre et le fit chanoine de sa cathédrale. Il fut spécialement chargé de la prédication, et eut un succès immense par le bien qu'il produisit et les conversions qu'il obtint. Lampert Zula, charmé de notre saint, voulut souvent se démettre de son siége en sa faveur, mais Stanislas refusa toujours jusqu'à la mort de son évêque, où il fut élu unanimement. Le pape Alexandre II fut obligé de le forcer à l'obéissance, parce qu'il prétendait n'être pas digne de cet honneur. Il fut sacré en 1072. Dès lors il usa de son pouvoir et de sa dignité pour réformer les mœurs tant des laïques que des ecclésiastiques de son diocèse, et pour soulager les veuves, les orphelins, et généralement tous ceux qui souffraient.

La Pologne était alors gouvernée par Boleslas II, que ses cruautés et ses grands désordres firent surnommer dans l'histoire *le Cruel*. Personne n'osait le reprendre; notre saint, conduit par son zèle, se chargea de le faire. Ses réprimandes paternelles furent bien accueillies, et pendant quelque temps Boleslas surveilla sa conduite. Mais bientôt, suivant la pente naturelle de son caractère, il revint à ses désordres, et se plaignit de la hardiesse du saint à ses confidents qui, loin de l'adoucir, ne cherchèrent qu'à l'exciter davantage. Sur ces entrefaites, le roi ayant vu la femme de Miécislas, gentilhomme du Palatinat de Sirad, en devint éperdument amoureux, la fit enlever, et en eut plusieurs enfants. La noblesse, indignée de ce nouveau scandale, pria l'archevêque de Gnesne et les autres évêques, qui allaient habituellement à la cour, de marquer au roi l'indignation générale que sa conduite inspirait. Aucun d'eux n'osa se charger de cette mission difficile. Stanislas, rempli d'un grand zèle pour la religion, se rendit à la cour, fit de vives remontrances à Boleslas, et le menaça de l'excommunication. A ces mots, le roi entra en fureur, et jura de se venger. La conduite de notre saint était irréprochable en tous points, on eut recours à la calomnie. Stanislas avait acheté, d'un gentilhomme nommé Pierre, un terrain qu'il avait uni à son église, après l'avoir payé en présence de plusieurs témoins. Bientôt le vendeur mourut : les neveux de ce gentilhomme furent engagés à réclamer de nouveau le prix de la terre comme n'ayant pas été payé; et quand Stanislas réclama le témoignage de ceux en présence desquels il avait soldé le terrain, ceux-là n'osèrent rien dire, intimidés par des agents secrets du prince. Néanmoins cette affaire s'assoupit pour un temps, et le roi parut se réconcilier avec notre saint. Il continua de se livrer à toute la fougue de ses passions, et Stanislas l'ayant repris encore, Boleslas le menaça de le faire mourir. Notre saint le retrancha de la communion de l'Eglise après une quatrième visite, fit fermer l'église de Cracovie, et se retira dans une chapelle de Saint-Michel, située hors de la ville. Boleslas, devenu furieux, vint l'y trouver environné de ses gardes, et leur ordonna de massacrer l'évêque. Ceux-ci entrèrent dans la chapelle; mais, frappés d'une stupeur étrange, ils n'osèrent exécuter les ordres de Boleslas. Deux autres troupes de soldats en firent autant. Alors le roi, n'écoutant que son indigne fureur, se jeta sur lui, et le tua de sa propre main. Enhardis par cette action, les soldats coupèrent son corps en morceaux et les jetèrent en pâture aux oiseaux de proie. Les chanoines de sa cathédrale les recueillirent et les enterrèrent devant la porte de la chapelle de Saint-Michel. Sa mort arriva le 8 mai 1079. Boleslas fut excommunié par le pape Grégoire VII, et, déchiré de remords, se retira en Hongrie, où plusieurs auteurs prétendent qu'il se donna la mort.

STATIS, confesseur d'Afrique, qui souffrit pour la foi à Carthage, sous l'empire de Dèce, en l'an 250, vint à Rome peu de temps après sa sortie de prison. Saint Célérin demande la paix aux martyrs de Carthage au nom de Statis et de Sévérien, pour sa sœur et pour une autre femme qui avaient eu le malheur de succomber dans la persécution et de sacrifier aux idoles. (Lettre classée la 21e parmi celles de saint Cyprien.)

STÉPHANIE (sainte). *Voy.* sainte Couronne.

STORACINUS (saint), l'un des gardes de la prison de saint Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime, avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculan, Numère, Mène, Commode, Herne, Maur, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monacre, Olymphe, Cyprien et Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article Martyrs d'Ostie.) Ces saints ne sont pas nommés au Martyrologe romain.

STRATON (saint), fut martyrisé dans la ville d'Alexandrie, sous le règne de Maximin. Nous savons seulement de lui qu'il fut précipité au milieu des flots, avec ses compagnons Hiéronide, Léonce, Sérapion, Sélèse et Valérien. L'Eglise honore leur mémoire le 12 septembre.

STRATON (saint), souffrit le martyre à Nicomédie, avec les saints Philippe et Eutychien. Ces courageux martyrs, ayant été exposés aux bêtes et n'en ayant reçu aucun mal, accomplirent leur martyre par le supplice du feu. L'Eglise les honore le 17 août.

STRATON (saint), fut martyrisé pour Jésus-Christ. Il fut attaché à deux arbres et démembré. Il est inscrit au Martyrologe romain le 9 septembre.

STRATONIQUE (saint), reçut la glorieuse palme du martyre à Singidon, dans la Haute-Mysie, avec saint Hermyle. Après avoir enduré de cruels tourments sous l'empire de Licinius, ils furent submergés dans le Da-

nube. L'Église fait leur mémoire le 13 janvier.

STYRIAQUE (saint), martyr, versa son sang pour la religion chrétienne, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Licinius. Il fut mis à mort avec les saints Cartère, Tobie, Eudoxe et Agape. La fête de tous ces saints martyrs est inscrite au Martyrologe à la date du 2 novembre.

SUANÈS (saint), confesseur, était un homme riche et puissant chez les Perses. Il avait, dit l'histoire, jusqu'à mille esclaves. Varanès, qui monta sur le trône en 420, ayant voulu inutilement le contraindre à abjurer la foi chrétienne, lui demanda quel était le plus méchant de tous ses esclaves. Sur la réponse que lui fit Suanès, le roi mit l'esclave à la place du maître, dont il lui fit épouser la femme, et lui donna souveraine autorité sur tout ce qui appartenait à l'adorateur fidèle de Jésus-Christ. Rien ne put ébranler le courage de Suanès; il mourut dans cet effroyable esclavage que lui avait fait la barbarie du roi. L'Église honore sa mémoire le 8 août. (*Voy.* VARANÈS.)

SUAREZ (le bienheureux ANTOINE), Espagnol, de la Compagnie de Jésus, faisait partie des missionnaires, au nombre de soixante-neuf, que le P. Azevedo était allé recruter à Rome pour les missions du Brésil. (*Voy.* l'article AZEVEDO.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les précipitèrent dans les flots ou les massacrèrent. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

SUAREZ (le bienheureux PIERRE), missionnaire de la Compagnie de Jésus, fut massacré en 1667, dans le pays d'Abisiras, sur le fleuve des Amazones, par les infidèles à qui il annonçait l'Evangile.

SUCCÈS (saint), martyr, cueillit la palme du martyre en Afrique, avec les saints Pierre, Bassien, Primitif et vingt autres dont les noms sont inconnus. Le Martyrologe romain ne donne point de détails touchant l'époque et les circonstances de leur martyre. L'Église célèbre leur mémoire le 9 décembre.

SUCCESSE (saint), souffrit le martyre pour la foi en Afrique, sous le règne de Valérien, l'an 259, avec les saints Paul, Géronce, Janvier, Saturnin, Jules, Cat, et les saintes Pie, Tertulle et Germaine. On manque de détails authentiques sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 19 janvier.

SUCCESSE (saint), fut martyrisé à Saragosse en Espagne, par les ordres de Dacien, qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui : on trouve leurs noms à l'article DACIEN. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne : c'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril. (*Voy.* Prudence, *de Cor.*, hym. 4; Tillemont, vol. V, p. 229; Vasseus, *Belga.*)

SUCCESSE (saint), fut martyrisé en Afrique avec saint Rogat et seize autres dont nous ne savons pas les noms. On ignore le lieu précis, la date et les circonstances de leur combat. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 28 mars.

SULCI, petite île qui se trouve à l'extrémité de la Sardaigne, aujourd'hui Saint Antiope, du nom du saint, premier martyr de Sardaigne, qui y fut mis à mort durant la persécution d'Adrien.

SULPICE (saint), eut le bonheur de perdre la vie pour Jésus-Christ à Rome, dans la persécution allumée par l'empereur Adrien, avec saint Servilien. Le Martyrologe romain fait mention de lui le 20 avril. Les documents nous manquent pour en dire davantage.

SUPÉRY (saint), souffrit le martyre à Valenciennes avec saint Sauve, évêque d'Angoulême. L'Église fait leur fête collectivement le 26 juin.

SUSANNE (sainte), était d'une illustre famille romaine. On prétend qu'elle était nièce du pape saint Caius. Ayant fait vœu de consacrer sa virginité au Seigneur, elle refusa de se marier, comme on voulait l'exiger d'elle. On conclut de ce refus qu'elle appartenait à la religion chrétienne. Elle fut condamnée à souffrir d'horribles tortures qu'elle endura avec un grand courage. Elle conquit la palme du martyre dans sa ville natale, environ l'an 295. L'Église célèbre sa fête le 11 août.

SUSANNE (sainte), fut martyrisée avec Marcienne et Pallade. Ces trois saintes, qui étaient les épouses de soldats martyrs, furent mises en pièces avec leurs petits enfants. L'Eglise fait leur mémoire le 24 mai.

SUSANNE, religieuse du Saint-Sacrement, fut guillotinée le 5 juillet 1794, dans la ville d'Orange.

SUTRI, *Sutrium*, ville de l'Etat ecclésiastique (Viterbe), eut la gloire de voir martyriser dans ses murs le prêtre saint Félix, sous l'empire d'Aurélien. Ce prince, ayant appris qu'il y avait en Toscane un grand nombre de chrétiens, envoya un officier, nommé Turcius, pour les rechercher et les faire mourir. Cet envoyé remplit fidèlement les ordres de l'empereur : saint Félix ayant été arrêté et n'ayant pas voulu se soumettre à ses représentations, il ordonna de le frapper sur la bouche avec une pierre jusqu'à ce qu'il expirât. Le diacre saint Irénée ayant enterré les restes du saint martyr, Turcius, qui s'en allait de Sutri à Chiousi, le fit charger de chaînes et le força de marcher nu-pieds devant son char, pour aller avec lui dans cette ville, où il le fit horriblement tourmenter.

SUZANNE (sainte), vierge et martyre en Palestine, était fille d'un prêtre idolâtre, et native d'Eleuthéropolis. Après la mort de ses parents, elle reçut le baptême. Elle fit ce qui souvent se pratiquait alors, elle donna tout son bien aux pauvres, et se retira dans la solitude, pour y servir Dieu. Sous Julien l'Apostat, le gouverneur d'Eleuthéropolis, en 362, la condamna à la peine de mort.

parce qu'on l'accusa devant lui d'avoir renversé des idoles. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 20 septembre. (*Voy.* le P. Stilting, t. VI Sept., p. 151.)

SYLVA (BLAISE DE), missionnaire de la compagnie de Jésus, fut tué par les Payaguas, avec trente néophytes et le P. Joseph Maço, au moment où ils descendaient le fleuve du Paraguay. Leur martyre arriva en 1717.

SYLVAIN (saint), l'un des sept enfants de sainte Félicité, fut martyrisé à Rome avec sa mère et ses frères, le 10 juillet, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Le préfet Publius, l'ayant fait amener devant lui, lui parla ainsi : « A ce que je vois, vous agissez tous de concert avec la plus méchante de toutes les femmes, dans la résolution que vous avez prise ensemble de désobéir à nos princes. Une mère dénaturée vous empoisonne de ses conseils pernicieux ; elle vous inspire la révolte et l'impiété; mais craignez de tomber avec elle dans le même précipice. » Sylvain répondit au préfet : « Si nous étions assez faibles ou assez imprudents pour nous laisser ébranler par la crainte d'une mort qui ne dure qu'un moment, nous deviendrions la proie d'une mort qui ne doit jamais finir; mais la religion que nous professons nous apprenant qu'il y a dans le ciel des récompenses pour les gens de bien, et dans l'enfer des supplices pour les méchants, nous n'avons garde d'obéir à des ordres qui nous proposent un crime à commettre; mais nous obéissons aux lois de notre Dieu, qui ne nous inspirent que l'amour de la vertu. Quiconque méprise vos idoles, pour ne servir que le vrai Dieu, vivra éternellement avec lui; mais le culte abominable des démons vous précipitera dans des feux éternels avec vos dieux. » Le préfet fit retirer Sylvain, et fit à l'empereur un rapport de ce qui venait de se passer. Marc-Aurèle commit à un juge spécial le soin de prononcer la sentence du saint, et de la faire exécuter. Sylvain fut noyé dans le Tibre. L'Eglise honore sa mémoire le 10 juillet.

SYLVAIN (saint), l'un des compagnons du saint martyr Cyriaque, diacre de l'Eglise romaine, mourut en 303, à Rome sur la voie Salaria, où il fut enterré. Ils furent vingt-six, dans le même jour, mis à mort au même endroit. L'Eglise célèbre leur fête collective le jour de leur translation, qui eut lieu le 8 août. (*Voy.* CYRIAQUE. *Voy.* aussi l'abbé Grandidier, *Hist. de l'Eglise de Strasbourg.*)

SYLVAIN (saint), évêque de Gaza et martyr, reçut la palme en l'an de Jésus-Christ 310, durant la persécution de Dioclétien. Il fut en premier lieu condamné aux carrières; ensuite il fut décapité avec trente-neuf fidèles. Sa fête a lieu avec celle de saint Tyrannion, le 20 février.

SYLVEIRA (le bienheureux GONSALVE), ancien provincial de la compagnie de Jésus dans l'Inde, fut chargé par son successeur d'aller prêcher la foi dans le Monomotapa. Notre bienheureux quitta Goa en 1560, avec deux autres religieux de son ordre, et ils arrivèrent bientôt jusqu'au royaume d'Inhambane, et baptisèrent le roi, sa femme et sa sœur. Gonsalve laissa ses compagnons continuer la conquête de cette nation, et suivit du nord au midi la côte orientale d'Afrique. Il arriva la veille de Noël à Chetuchin, et, après y avoir séjourné huit jours, il entra dans la capitale du Monomotapa et fut présenté au roi, dont il gagna la bienveillance par son désintéressement. Quinze jours après son arrivée, il baptisa le roi et sa mère, ainsi que trois cents Cafres des plus illustres du pays. Bientôt quatre mahométans surent persuader à ce prince que notre bienheureux était un espion envoyé par le vice-roi de l'Inde, afin de connaître les forces du Monomotapa et d'y fomenter des troubles. Le roi résolut donc de le faire périr. Néanmoins Gonsalve en avait été instruit par révélation ; il se disposa donc à la mort qu'il attendit, revêtu de ses habits sacerdotaux. Après avoir attendu vainement une partie de la nuit les meurtriers, il s'endormit. Aussitôt huit soldats qui le guettaient se jettent sur lui, le renversent à terre, et leur chef, nommé Mocruma, ami du saint, lui brise la poitrine avec le talon. Quatre soldats, l'ayant pris par les pieds, le relevèrent, pendant que deux autres, lui ayant mis une corde au cou, le tirèrent chacun en sens contraire. Le sang jaillit en abondance par le nez et par la bouche. Ce martyre arriva le 11 août 1561. (*Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 156.)

SYMPHORIEN (saint), martyr à Autun, sous Marc-Aurèle, fut baptisé dans cette ville par saint Bénigne et saint Andoche. Après avoir relaté cette circonstance, la seule à peu près omise dans ses Actes, nous les citons en entier d'après Ruinart.

« L'empereur Marc-Aurèle venait d'exciter dans l'empire une effroyable tempête contre l'Eglise, et ses édits foudroyants attaquaient de tous côtés la religion de Jésus-Christ, lorsque Symphorien vivait à Autun, dans tout l'éclat que peuvent donner une haute naissance et une rare vertu. Il était de famille chrétienne, et l'une des plus considérables de la ville; son père se nommait Fauste, illustre par le sang qu'il avait reçu de ses ancêtres, plus illustre encore par celui que son fils avait reçu de lui. Ce jeune gentilhomme, dont les mœurs avaient été cultivées et polies par les belles-lettres, n'avait pas eu moins de soin de purifier les belles-lettres par l'étude de la piété, en sorte que, dans un âge, qui d'ordinaire ne donne que des fleurs, son esprit déjà mûr avait produit des fruits d'une sagesse anticipée, et dont les vieillards les plus consommés dans la pratique des vertus auraient pu se faire honneur. On l'avait vu passer de l'enfance à la jeunesse; on le voyait entrer si heureusement dans l'âge viril, et donner des marques si sûres d'un mérite achevé, que les gens de bien les plus éclairés, frappés de l'éclat de tant de belles qualités, avouaient

qu'on ne pouvait pas être si accompli sans avoir commerce avec les intelligences célestes. Une prudence naïve et sans artifice, jointe à une simplicité noble et sans bassesse, tempérait toutes ses actions, et y introduisait cette juste médiocrité qui est l'âme de toutes les vertus. En un mot, il s'était si bien conduit, et avec tant de bonheur, à travers les écueils de la mer orageuse du monde, qu'il avait évité d'y faire naufrage.

« Autun, qui voyait remonter bien haut dans l'antiquité sa noblesse et son origine, suivait les vieilles erreurs d'une religion sacrilége. Environnée de temples profanes et remplie d'idoles, elle s'était toute livrée aux vaines superstitions du paganisme; et son peuple, désoccupé de toute autre affaire, passait les jours et les nuits dans l'exercice d'un culte ridicule. Cybele, Apollon et Diane y étaient particulièrement révérés. Un jour qu'on faisait une procession solennelle en l'honneur de Cybèle, et que la dévotion pour la mère des dieux y avait attiré toute la ville, Symphorien se rencontra par hasard en un endroit où la cérémonie passait. Voyant la déesse qu'on portait sur un brancard, il ne put s'empêcher de marquer le mépris qu'il faisait de cette idole; et, bien loin de l'adorer, comme on l'y voulait contraindre, il s'en moqua hautement. Il fut arrêté sur-le-champ et présenté à Héraclius. C'était un magistrat, personnage consulaire, qui était pour lors à Autun avec une commission de l'empereur pour la recherche des chrétiens. Héraclius, s'étant assis sur son tribunal, dit à Symphorien : « Déclinez votre nom et la condition dont vous êtes. » Symphorien répondit : « Je suis chrétien, je m'appelle Symphorien. » Le juge dit : « Vous êtes chrétien : comment avez-vous donc pu nous échapper, car on ne trouve plus guère ici de ces sortes de gens? Répondez-moi, pourquoi avez-vous refusé d'adorer la déesse-mère? » Symphorien répondit : « Je vous l'ai déjà dit, c'est que je suis chrétien; je n'adore que le vrai Dieu qui est dans le ciel. Et je suis si peu disposé à adorer ce vain simulacre du démon, que si vous voulez me faire donner un marteau, je vais de ce pas mettre votre déesse-mère en pièces. » Le juge dit : « Cet homme-ci n'est pas seulement un sacrilége, il joint la révolte à l'impiété. Est-il d'ici? » Un officier répondit : « Oui, seigneur, il est de cette ville et d'une des premières familles. » Le juge dit à Symphorien : « C'est donc cela qui vous rend si fier? Ignorez-vous quelles sont les ordonnances de nos princes? Qu'on les lise. » Le greffier lut : « L'empereur Marc-Aurèle, à tous gouverneurs, juges et magistrats, présidents et autres officiers généraux de notre empire. Ayant appris que certaines gens qui se disent chrétiens ne font aucune difficulté de violer les lois les plus saintes de la religion, nous voulons qu'il soit procédé contre eux à toute rigueur, et nous vous enjoignons de les punir de divers supplices lorsqu'ils tomberont entre vos mains, à moins qu'ils ne veuillent sacrifier à nos dieux. En sorte toutefois que la justice retienne la sévérité dans de justes bornes, et qu'en retranchant le crime on ne punisse pas trop rigoureusement les criminels. »

« La lecture de l'édit de l'empereur étant faite, le juge dit : « Que dites-vous à cela, Symphorien? Croyez-vous qu'il soit en mon pouvoir d'aller contre une déclaration du prince si formelle? Vous ne pouvez nier que vous ne soyez coupable de deux crimes : de sacrilége envers les dieux, et de manque de respect à l'égard des lois. Ainsi, si vous ne vous mettez en devoir de satisfaire à ce qui est porté par l'édit qu'on vient de lire, je ne puis me dispenser de faire un exemple de votre personne; les lois outragées et les dieux offensés demandent votre sang. » Symphorien répondit : « On ne me persuadera jamais que cette image soit autre chose qu'un prestige du démon, dont il se sert pour tromper les hommes et pour les entraîner avec lui dans un malheur éternel. Sachez que tout chrétien qui ne craint point d'arrêter ses yeux sur ces objets profanes, et qui s'engage imprudemment dans des sentiers qui conduisent au crime, tombera infailliblement dans l'abîme, et donnera dans les embûches que l'ancien ennemi des hommes ne cesse de leur dresser. Car enfin nous avons un Dieu qui n'est pas moins sévère et rigoureux lorsqu'il punit le péché, qu'il est bon et libéral lorsqu'il récompense le mérite. Il donne la vie à ceux qui craignent sa puissance, et la mort à ceux qui se révoltent contre elle. Tant que je demeurerai ferme dans la protestation publique et sincère que je fais de n'adorer que lui, je suis sûr d'arriver au port tranquille d'une bienheureuse éternité, sans craindre ni les vents ni les flots, que la fureur du démon peut soulever contre moi pour me faire périr. »

« Le juge, voyant donc qu'il n'y avait aucune apparence que Symphorien se rendît, le fit frapper par des licteurs et conduire en prison. Les délais accordés par la loi étant expirés, et le juge ayant ordonné qu'on le lui amenât, on vit sortir du milieu des ténèbres cet enfant de la lumière, et du creux du cachot obscur celui qui devait bientôt être reçu dans le palais du roi de la gloire, séjour d'une immortelle clarté. Les nœuds que formaient ses liens s'étaient relâchés et ne serraient que faiblement ses bras amaigris et exténués; et les incommodités de sa prison ayant consumé une partie de son sang dans ses veines et dans tout son corps desséché, le ciel lui en tenait compte, comme s'il l'eût déjà répandu pour lui. Le juge lui dit : « Considérez, Symphorien, ce que vous perdez et le tort que vous vous faites en refusant d'adorer les dieux immortels; car, outre la gloire que vous vous acquerriez en servant l'empereur dans ses armées, vous pourriez encore attendre de sa libéralité des récompenses proportionnées à vos services. Voulez-vous donc que je fasse dresser un autel? Croyez-moi, offrez aux dieux de l'en-

ceux, et par des sacrifices dignes de leur majesté suprême, rendez-les-vous favorables. » Symphorien répondit : « Un juge qui est le dépositaire de l'autorité du prince et des affaires publiques ne doit pas perdre de temps en des discours vains et frivoles. S'il est dangereux de ne pas travailler chaque jour à acquérir quelque vertu nouvelle, combien doit-on plus appréhender, en s'écartant de la droite route, d'aller inconsidérément se briser contre les écueils des vices ? » Le juge dit : « Du moins sacrifiez aux dieux, pour jouir des honneurs qui vous attendent à la cour. » Symphorien répondit : « Un juge avilit sa dignité et en ternit le lustre, lorsqu'il se sert du pouvoir qu'elle lui donne pour tendre des piéges à l'innocence. Il cause à son âme un dommage irréparable, et s'expose à voir son nom flétri d'un opprobre éternel. Au reste, je ne crains point la mort, puisqu'elle et le temps nous doivent tôt ou tard ôter la vie, et que c'est une dette que tout homme ne peut s'exempter de payer à Dieu : prévenons ce moment par le désir, et faisons-nous-en un mérite auprès de lui, en la lui offrant de bonne grâce; changeons une dette en un présent. A quoi me servirait le repentir inutile et tardif d'avoir tremblé devant un juge qui doit mourir comme moi? Vous m'offrez dans une coupe d'or un breuvage qui, sous quelque douceur apparente, cache une amertume mortelle, et qui donne la mort à ceux qui sont assez imprudents pour le recevoir. Je refuse tous les avantages qui me sont offerts par une autre main que par la main adorable de Jésus-Christ. Les richesses dont il nous comble, avec une profusion digne d'un Dieu, sont incorruptibles; on n'en craint ni la perte, ni la diminution; mais votre cupidité insatiable, en voulant tout posséder, ne possède rien en effet. La fragilité des biens de ce monde ne nous afflige point, parce que nous n'y avons aucune attache; et la fortune ne nous peut rien ôter, parce que nous ne tenons rien d'elle. Vos plaisirs et vos joies sont semblables à une eau glacée qui se dissout aux premiers rayons du soleil. Tout ce qui fait l'objet de vos désirs finit bientôt, est sujet au changement, et est enfin entraîné par le torrent rapide des années dans le vaste sein de l'éternité. Il n'y a que notre Dieu qui puisse donner une félicité durable. L'antiquité la plus reculée n'a point vu le commencement de sa gloire, parce que sa gloire est avant tous les temps; et les derniers siècles n'en verront pas la fin, parce qu'elle subsistera encore après les derniers siècles. »

« Le juge dit : « Vous lassez enfin ma patience, Symphorien; et il n'y a que trop longtemps que je vous écoute relever par des louanges outrées la puissance chimérique de je ne sais quel Christ. Il n'y a qu'un mot qui serve : ou sacrifiez tout présentement à la déesse-mère, ou, après vous avoir fait passer par toute la rigueur des supplices, je mettrai votre tête aux pieds de Cybèle. » Symphorien répondit : « Je crains le Dieu tout-puissant qui m'a donné l'être et la vie, et je n'adore que lui. Mon corps est en votre pouvoir, et ce pouvoir même ne sera pas long; mais, pour mon âme, elle est indépendante de vous et de votre tribunal. Souffrez seulement que je vous représente combien est monstrueux le culte que vous rendez à vos idoles. Rougissez d'une superstition si peu conforme à la nature et à la raison. Et qui ne rougirait en voyant une troupe de demi-hommes mêler dans les transports d'une joie insensée la fureur avec la brutalité, et faire d'un crime détestable un acte de religion? Qui ne rougirait en voyant votre Apollon chassé honteusement du ciel, être réduit à garder les troupeaux du roi Admète? Quel dieu adorez-vous? Quel exemple adorez-vous en ce dieu qui, chantant jour et nuit sur sa lyre ses infâmes amours, aime à voir ses lauriers mêlés de myrtes et de roses? Je ne parle point de ces voix que les démons, sous le nom de cet Apollon, font sortir du fond d'une grotte qui en mugit, et du milieu d'un trépied qui en est ébranlé, lesquels par mille détours viennent effrayer vos oreilles et abuser vos esprits. Mais quel aveuglement vous fait adorer le démon du midi sous la figure d'une Diane? Car c'est ce qu'une curieuse recherche a découvert à nos saints docteurs. Ce démon qui, parcourant les places et les carrefours des villes, va semant dans les cœurs des misérables mortels la discorde et l'envie..... »

« Symphorien, en cet endroit, fut interrompu par le juge qui, ne pouvant plus contenir son dépit, prononça, tout en désordre, cette sentence : « Nous déclarons Symphorien coupable du crime de lèse-majesté divine et humaine, soit pour avoir refusé de sacrifier aux dieux, soit pour avoir parlé d'eux avec peu de respect, soit enfin pour avoir fait outrage à leurs sacrés autels; pour réparation de quoi nous le condamnons à mourir par le glaive, vengeur des dieux et des lois. »

« Comme on le conduisait au supplice, sa mère, vénérable par son âge et par sa vertu, l'exhortait, du haut des murs de la ville, à mourir en véritable soldat de Jésus-Christ, et lui faisant entendre une voix qui, frappant son oreille, allait toucher son cœur, elle lui criait : « Mon fils, ne perdez point de vue le Dieu pour qui vous mourez; ayez-le toujours dans la pensée; mon cher fils, ayez le courage : la mort n'est pas à craindre lorsqu'elle ne fait que nous conduire à la vie; regardez le ciel, et que votre cœur suive vos yeux; jetez-les sur celui qui règne. C'est aujourd'hui que vous changez une vie sujette à la mort contre une vie immortelle; ô mon fils, l'heureux échange! »

Ce fut hors des murs de la ville que ce bienheureux martyr finit sa sainte carrière par la main d'un bourreau qui lui sépara la tête du corps. Quelques personnes de piété enlevèrent secrètement ses sacrées reliques. Assez proche du lieu où saint Symphorien souffrit le martyre, la terre donne passage à une fontaine, sur le bord de laquelle on avait bâti une petite cellule. Ce fut là qu'on mit le saint martyr; mais il n'y de-

meura pas longtemps caché, et les miracles que Dieu opérait par lui le découvrirent bientôt. Les païens mêmes, surpris de tant de merveilles, ne purent lui refuser leur vénération. » (Ruinart.)

C'est le 21 août que l'Eglise honore la mémoire de saint Symphorien.

SYMPHORIEN (saint), l'un des deux fils de saint Claude, geôlier, se nommait aussi Félix ou Félicissime. Lequel? on l'ignore : de là, confusion dans les Actes de saint Sébastien, où il est dit que ce dernier saint fut martyrisé à Rome avec son père, et ensuite que saint Félix et saint Félicissime, dont l'un était évidemment, d'après les Actes, ce même saint Sébastien, furent martyrisés dans la Campanie. (*Voy.* les Actes de saint Sébastien à son article.) Quoi qu'il en soit, celui des deux fils de saint Claude qui se nommait Sébastien fut pris avec son père et les saints Nicostrate, Castore et Victorin, en cherchant les corps de sainte Zoé et de saint Tranquillin, qui avaient été martyrisés par les persécuteurs. Conduit devant le nouveau préfet, qui se nommait Fabien, il fut de sa part, pendant dix jours, l'objet d'obsessions de toutes sortes, qui ne servirent qu'à montrer combien sa foi était inébranlable. Sur l'ordre des empereurs Dioclétien et Maximien, tous ces saints furent mis trois fois à la question, et ensuite précipités dans la mer. Ce fut un 17 juillet. Le Martyrologe romain fait la fête de saint Sébastien le 7 de ce même mois. (Pour les détails, *voy.* Sébastien.)

SYMPHORIEN (saint), martyr, était sculpteur à Rome, en 304, sous l'empereur Dioclétien; il refusa de faire des idoles, et fut mis à mort à cause de cela. D'abord il fut mis en prison, ensuite déchiré avec des fouets garnis de pointes de fer, puis précipité dans la rivière. Sa fête a lieu le 8 novembre.

SYMPHOROSE (sainte), seconde femme de Claude, geôlier préposé à la garde des chrétiens, que le préfet de Rome Chromace avait fait arrêter en 284, pendant que Rome était encore sous la domination de Carin, se convertit avec son mari, en entendant saint Sébastien, et en voyant les miracles qu'il opérait dans la prison. Lorsque Chromace lui-même, miraculeusement guéri de la goutte, se fut converti et eut renoncé à sa charge et aux honneurs, il offrit aux chrétiens un asile durant la persécution, dans les domaines qu'il avait en Campanie. Ce fut là que plus tard, en 286 environ, sainte Symphorose fut mise à mort par les persécuteurs, avec les saints Ariston, Crescentien, Eutychien, Vital, Urbain, Juste, Félix, Félicissime et sainte Marcie. Les Latins honorent la mémoire de tous ces saints martyrs le 2 juillet. (*Voy.* Sébastien.)

SYMPHOROSE (sainte), et ses sept fils. « L'empereur Adrien ayant fait élever à Tibur un palais magnifique, il voulut le dédier avec les cérémonies que les païens observaient en ces rencontres. Il offrit des sacrifices, il consulta ses dieux touchant la durée de ce superbe édifice, et il attendait quelque réponse favorable, lorsqu'il reçut celle-ci : « Prince, nous ne pouvons satis-« faire votre curiosité que vous n'ayez fait « cesser l'insulte que nous fait une veuve « chrétienne en invoquant son Dieu en no-« tre présence. Elle se nomme Symphorose, « et elle est mère de sept fils ; faites qu'elle « nous offre de l'encens, et nous répondrons « à vos demandes. »

« Adrien, sensiblement touché de l'outrage qu'on faisait à ses dieux, commanda qu'on se saisît de Symphorose et de ses enfants. Il se les fit amener devant lui, et, cachant son indignation sous une douceur apparente, il n'employa d'abord que des paroles flatteuses pour les porter à sacrifier aux idoles. Mais Symphorose, pleine du Dieu qui la faisait parler, répondit à l'empereur en ces termes : « Seigneur, j'ai eu pour mari et pour beau-frère deux officiers de vos armées; l'un et l'autre avaient l'honneur de commander vos soldats : ils étaient tribuns. Ils ont donné leur vie pour Jésus-Christ, et ils ont mieux aimé endurer mille tourments que de brûler un seul grain d'encens devant les démons que vous adorez. Ils sont morts, enfin, après avoir vaincu ces mêmes démons; et si leur trépas a été honteux devant les hommes, il a été honorable devant les anges. Ils sont maintenant couronnés d'un éclat immortel; ils vivent dans le ciel, et suivant partout le grand Roi qui y règne, ils marchent couverts de gloire, parmi les trophées qu'ils se sont élevés en mourant pour lui. »

« Adrien, piqué jusqu'au vif d'une réponse si généreuse, ne put se contraindre davantage. « Ou sacrifie, lui dit-il, à l'instant aux dieux tout-puissants, ou moi-même je te sacrifierai, avec tes enfants, à ces dieux que tu méprises.—Et d'où me vient ce bonheur, s'écria Symphorose, de pouvoir être immolée huit fois à mon Dieu? — Je te le dis encore, interrompit Adrien, je te sacrifierai à mes dieux. — Vos dieux, répliqua cette admirable veuve, ne peuvent me recevoir en sacrifice : je ne suis pas une victime pour eux; mais si vous ordonnez que je sois brûlée pour le nom de Jésus-Christ, mon Seigneur, sachez que le feu qui me consumera ne fera qu'augmenter celui qui fait leur supplice. — Choisis, te dis-je, reprit brusquement l'empereur; ou sacrifie, ou meurs. — Vous pensez sans doute m'épouvanter, repartit Symphorose; non, non, vos menaces ne me feront point changer de sentiments; je ne serai jamais assez tôt réunie à mon époux. Vous l'avez fait mourir pour avoir confessé Jésus-Christ; qu'attendez-vous? me voilà prête à mourir aussi ; j'adore le même Dieu.» Alors l'empereur commanda qu'elle fût conduite devant le temple d'Hercule, qu'on lui meurtrît le visage à coups de poing, et qu'on la suspendît ensuite par les cheveux. Mais, apprenant que ces tourments ne servaient qu'à l'affermir davantage dans la foi, il la fit jeter dans le fleuve. Son frère Eugène, qui était un des principaux du conseil de Tibur, la retira de l'eau et l'enterra dans un faubourg de cette ville.

« Le lendemain, Adrien ordonna qu'on amenât en sa présence les sept fils de Symphorose; et, voyant que ni ses menaces, ni ses promesses, ni l'appareil des plus affreux supplices qu'il fit étaler à leurs yeux, ne pouvaient ébranler la constance de ces généreux frères, ni les porter à sacrifier aux idoles, il fit planter sept pieux autour du temple d'Hercule, où on les étendit avec des poulies. Ce cruel prince prit plaisir à diversifier leurs tourments. Crescence, l'aîné de tous, fut percé d'un coup d'épée dans la gorge; le second, nommé Julien, eut la poitrine piquée de plusieurs pointes de fer qu'on y enfonça; Némèse reçut un coup dans le cœur; Primitif fut frappé dans l'estomac; on rompit les reins à Justin; on ouvrit les côtés à Stractée; et Eugène, le plus jeune, fut fendu depuis le haut jusqu'en bas. Le jour qui suivit la mort de ces heureux frères, Adrien, étant venu au temple, commanda qu'on enlevât leurs corps, et qu'on les jetât dans une fosse profonde. Le pontife et les sacrificateurs du temple d'Hercule nommèrent ce lieu les Sept-Biothanates, c'est-à-dire les *sept suppliciés*.

« Leur sang éteignit la persécution, qui ne se ralluma que dix-huit mois après. Les chrétiens employèrent ce temps de paix à rendre aux sacrées reliques des martyrs l'honneur qui leur est dû, et on les enferma dans des tombeaux que la piété des fidèles leur éleva en plusieurs endroits du monde. Leurs noms furent gravés sur ces monuments; mais ils le sont dans le livre de vie, avec des caractères de lumière que le temps ne pourra jamais effacer. Le martyre de sainte Symphorose et de ses sept fils est honoré par l'Eglise le 18 juillet; leurs corps reposent sur le chemin de Tibur, à huit milles de Rome. » (Ruinart, Ier vol.)

SYMPHRONE (saint), eut le glorieux avantage de répandre son sang en Afrique pour la défense de la religion chrétienne. Il eut pour compagnons de ses souffrances les saints Félix, Hippolyte et leurs compagnons, dont malheureusement les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. Nous ne possédons point d'autres détails authentiques. L'Eglise fait collectivement leur fête le 3 février.

SYMPHRONIUS (saint), mourut martyr dans la capitale du monde chrétien, dans cette cité dont les fondements éternels devaient être arrosés par le sang de tant de chrétiens. Ce fut durant la persécution de l'empereur Trajan qu'il eut le bonheur de verser son sang, avec saint Théodule et les saintes Olympe et Exupérie. Nous manquons de documents sur tous ces saints. L'Eglise fait leur fête le 26 juillet.

SYNDIME (saint), martyr, eut la gloire de verser son sang à Nicomédie, pour la défense de la religion. Il eut pour compagnons de ses combats saint Cyriaque, saint Paulille, saint Second, saint Anastase, et d'autres saints dont les noms sont inconnus. L'Eglise honore leur mémoire le 19 décembre.

SYNÈSE (saint), martyr à Rome, ayant été ordonné lecteur du temps du pape saint Xiste, convertit beaucoup d'infidèles. Accusé devant l'empereur Aurélien, il fut frappé d'un coup d'épée, et reçut la couronne du martyre. (Textuellement extrait du Martyrologe romain.) Hermannus Contractus dit qu'en l'an 830 on apporta dans l'île d'Auge, près Constance, les reliques de ce saint. Ce sont les Grecs qui les premiers ont honoré saint Synèse; mais son histoire, dans les ménées, est excessivement mauvaise; Ughellus paraît en avoir extrait, pour son Ménologe, ce qui était soutenable et admissible. L'Eglise romaine fait la fête de ce saint le 12 décembre, comme l'Eglise grecque.

SYNÈSE (saint), reçut la palme du martyre avec saint Théopompe: on ignore en quel lieu, à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait collectivement leur fête le 21 mars.

SYNNADE, ville de Phrygie. En l'année 276 environ, sous l'empire de Probus, le gouverneur Dionysius Perennius y avait fait mettre en prison saint Trophime, que son vicaire Héliodore lui avait envoyé d'Antioche de Pisidie. Ayant appris qu'un sénateur de la ville, nommé Dorymédon, allait rendre visite au saint dans sa prison, il fit crever les yeux de saint Trophime; ensuite il exposa les deux saints aux bêtes. Voyant qu'elles ne voulaient pas leur faire de mal, il ordonna que ces deux serviteurs de Dieu fussent décapités, ce qui eut lieu le 19 septembre.

SYNOPE, nom d'une petite ville de Syrie qui, durant la persécution de Trajan, vit mourir martyr son évêque, saint Phocas, sans que l'histoire nous dise comment arriva sa mort et quelles en furent les circonstances. Un autre saint Phocas mourut dans cette ville pour la foi, au temps de Dioclétien, en l'année 303: il était jardinier. (*Voy.* PHOCAS.)

SYQUE (saint), souffrit de nombreux tourments pour Jésus-Christ à Antioche. Saint Palatin fut le compagnon de ses souffrances. L'Eglise fait leur fête le 30 mai.

SYRACUSE, capitale de la Sicile, en 304, du temps de la persécution de l'empereur Dioclétien, avait pour gouverneur un nommé Paschase, homme ignoble et féroce, qui condamna sainte Luce à mort pour cause de christianisme. Avant de la faire tourmenter, il l'avait fait exposer dans un lieu de prostitution; mais Dieu n'avait pas permis que cette jeune vierge subît les outrages que ses persécuteurs lui destinaient. Nul n'osa s'approcher d'elle. Cette condamnation ne frappa que le scélérat qui l'avait portée. La cruauté, nous la concevons: elle est fille de tous les fanatismes religieux ou politiques; la lâcheté d'un tel fait est au-dessous de tous les autres crimes.

T

TACAFATI MUNDO (le bienheureux Adrien), fut martyrisé au Japon en 1613, dans le royaume d'Arima, avec Jeanne sa femme, sa fille Marie-Madeleine, vierge vouée au Seigneur, et Jacques son fils, âgé de douze ans, Léon Tacuedomi Cunimon, son fils Paul, âgé de vingt-sept ans, Faiuxida Lugamemon et sa femme Marthe. Ils furent condamnés tous au supplice du feu. On peut voir les détails de leur martyre au titre FAIUXIDA LUGAYÉMON (Léon).

TACITE (C. *Cornelius Tacitus*), écrivain et historien célèbre, naquit à Interamne en Ombrie, vers l'an de Jésus-Christ 57. Beaucoup de ses ouvrages sont perdus. Dans ses Annales (XV), il approuve la persécution de Néron contre les chrétiens. On voit, à la légèreté et à l'ignorance avec lesquelles il parle d'eux, qu'il ne s'était pas donné la peine de les connaître. Il lance contre eux une accusation que l'histoire tout entière repousse, c'est celle d'être délateurs de leurs frères. Nous avons fait justice ailleurs de cette calomnie. (*Voy.* NÉRON.)

TACUENDA (le bienheureux), mourut martyr au Japon en 1602. Il était un des principaux seigneurs du royaume de Figo. Le roi chrétien de ce pays étant mort, et un idolâtre lui ayant succédé, ce dernier résolut d'obliger tous les chrétiens de ses États à adorer les mêmes dieux que lui. Voyant qu'ils refusaient, il résolut de commencer par les plus élevés en dignité. Il choisit d'abord Jean Minami et Simon Tacuenda. Les amis des deux saints firent auprès d'eux tout ce que leur amitié mal entendue pouvait leur suggérer pour les porter à obéir au roi, à faire quelque chose qui fût au moins une marque de soumission. Mais ces conseillers ayant vu que les épouses des deux confesseurs étaient les premières à les engager à persister dans la foi, en référèrent au roi, qui ordonna que Minami et Tacuenda fussent conduits à Cumamoto pour y avoir la tête tranchée, et leurs épouses pour y être crucifiées. Au titre de MINAMI, on peut voir comment ce généreux chrétien alla pour ainsi dire au-devant des ordres du roi, et comment, après avoir fait tout son possible pour le vaincre, le gouverneur, qui était son ami, le fit décapiter à la suite d'un repas, dans une chambre de son palais. Ce jour même le gouverneur se rendit à Jateuxiro pour y trouver Tacuenda, à qui il avait d'avance écrit sa venue, lui annonçant qu'il était désireux d'avoir un entretien avec lui en présence de sa mère et de sa femme. En entrant chez lui, il commença à pleurer; Tacuenda fit de même. Jeanne, mère de Tacuenda, étant venue, le gouverneur lui dit qu'incessamment il allait trouver le roi pour lui rendre compte de ce qui allait se passer, et qu'il comptait sur sa sagesse pour engager son fils à ne pas persister dans son obstination. « Soyez sûr, répondit-elle, que je ferai pour mon fils ce que l'amour d'une bonne mère exige : je sais que rien, ni les biens de ce monde, ni la vie même ne sont capables de payer le bonheur éternel. — Sachez donc, lui dit le gouverneur, que de son refus dépend sa vie, et vous aurez la douleur de le voir décapiter. — Plût au ciel, dit Jeanne, que je pusse verser mon sang avec le sien. Si vous pouvez vous employer pour que ce bonheur nous arrive à tous deux, vous nous aurez rendu le plus grand service qu'on puisse attendre ici-bas d'un mortel. » Le gouverneur, jeté dans la stupéfaction par cette réponse courageuse, crut qu'en séparant son ami de cette vertueuse femme il viendrait plus facilement à bout de vaincre sa résolution : il l'envoya chez un païen de leurs amis communs. Là on fit tout ce qui était humainement possible de tenter pour amener Tacuenda à d'autres sentiments : tout fut inutile. Le soir étant venu, le gouverneur envoya près de lui un de ses parents, avec mission de faire des tentatives nouvelles pour le séduire ou bien de le décapiter. Le parent, n'ayant pas réussi dans la première partie de sa mission, dut accomplir la seconde. Avant de lui donner le coup mortel, il lui accorda quelques instants pour faire sa prière. Tacuenda en profita pour aller dans l'appartement de sa mère et dans celui de sa femme leur dire l'excellente nouvelle qu'il venait d'apprendre. Les deux femmes, qui étaient au lit, se levèrent et vinrent préparer elles-mêmes tout ce qui était nécessaire pour l'exécution. Leur visage, pendant tout ce temps-là, ne laissa voir que l'émotion que leur causait leur joie. Comme l'arrêt les condamnait à être témoins du supplice, elles étaient dans l'obligation d'y assister. Lorsque tous les préparatifs furent terminés, Agnès, se jetant aux pieds de son époux, lui témoigna le désir qu'il lui coupât les cheveux, disant que si on ne la faisait pas mourir après lui, son intention était d'entrer dans la vie religieuse et de renoncer au monde. D'abord Tacuenda sembla éprouver quelque répugnance à le faire ; ce fut à ce moment qu'un gentilhomme, nommé Figida, qui avait eu le malheur de renoncer au christianisme, ayant appris la condamnation de Tacuenda, entra chez lui. Il fut excessivement surpris de la joie qui éclatait sur tous les visages; car il ignorait la douceur qu'on éprouve à mourir pour Jésus-Christ. Ce spectacle de femmes en prière, de domestiques occupés à tous ces préparatifs de mort, de chrétiens qui consolaient ceux qui ne croyaient pas pouvoir en cette circonstance mourir pour Jésus-Christ, qui félicitaient ceux qui, au contraire, allaient recevoir la couronne du martyre, tout cela l'émut profondément. Il se jeta au cou de Tacuenda et promit qu'il allait réparer le scan-

dale qu'il avait donné, et revenir à la religion du Christ. Tacuenda remercia Dieu de lui avoir donné cette dernière consolation avant sa mort, et, ayant achevé ses prières, embrassé sa mère et sa femme, congédié ses domestiques, il présenta sa tête à l'exécuteur, qui la lui abattit d'un seul coup, le 9 décembre, à deux heures du matin.

TAGASTE, ville ruinée de Numidie, est célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances et la mort qu'y endura l'évêque saint Firme.

TAGH, prince arménien de la famille Aravéléiank, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* Princes arméniens.)

TAICOSAMA, souverain séculier du Japon, avait été esclave; bientôt il devint favori et lieutenant d'un général qui s'était emparé de plusieurs provinces. En 1585, il s'empara de toute l'autorité, ne laissant au daïri que la puissance spirituelle. Ce fut sous son règne qu'eut lieu la première persécution sérieuse au Japon, et voici dans quelles circonstances. Un navire espagnol ayant échoué sur les côtes, fut capturé, et, suivant l'habitude du pays, confisqué au profit de l'empereur. Le pilote, qui voulait éviter cela, s'imagina qu'il y parviendrait en donnant aux Japonais une grande idée de la puissance du roi d'Espagne. Il prit donc une mappemonde et fit voir au ministre de l'empereur quelles immenses contrées obéissaient, dans les deux hémisphères, à la puissance espagnole. Celui-ci lui ayant demandé comment son souverain faisait pour se rendre maître de tant de pays : « Rien de plus facile, lui dit le pilote : le roi envoie des missionnaires qui convertissent à notre religion une partie des habitants du pays; après cela, il envoie des soldats qui, se joignant aux missionnaires et aux habitants chrétiens, viennent aisément à bout de soumettre les autres. » On conçoit quelle impression dut faire sur l'empereur une semblable imprudence; cette impression fut telle qu'il fit arrêter immédiatement plusieurs missionnaires, qui furent martyrisés à Nangazaqui en 1597. Il expulsa presque tous les autres de ses Etats. Ceux qui restèrent ne le firent qu'en se cachant. Taicosama mourut l'année d'après. (*Voy.* Japon.)

TAILLEU (Madeleine), religieuse du Saint-Sacrement à Bolène, périt sur l'échafaud le 9 juillet 1794, avec Marie de Genès-Chansolle, religieuse du même ordre, Louise Eluse, converse au même couvent, et Eléonore de Justamon, religieuse de Sainte-Catherine d'Avignon.

TANA, capitale de l'île Salsette, dans l'Inde anglaise, près de Bombay, célèbre par le martyre des saints franciscains Thomas de Tolentino, Jacques de Padoue, Pierre de Sienne et le frère lai Démétrius de Tiflis, Géorgien de nation. (*Voy.* l'article Jourdain.)

TANGER, ville de la Mauritanie Tingitane, sur le détroit de Gibraltar, était la résidence, sous Dioclétien, en 298, du lieutenant du préfet du prétoire, nommé Aurèle Agricolan. Ce magistrat condamna à mort saint Marcel, centurion, et saint Cassien, greffier, qui furent tous deux exécutés dans la ville. (*Voy.* Marcel, centurion; Cassien, greffier.)

TAPIA (Jean de), frère mineur, fut martyrisé en 1555 pour la foi, dans le val de Guadiana, par les Chichimèques, avec Bernard Cosin, religieux du même ordre, Jean Serrado, qu'ils firent périr à coups de flèches. (*Chroniques des Frères Mineurs*, t. IV, p. 307 et suivantes.)

TARAISE (saint), patriarche de Constantinople, confesseur, naquit dans cette ville, à peu près au milieu du VIII[e] siècle. Son père se nommait George; sa mère Eucratie. Tous deux étaient de familles nobles. Le père de notre saint exerçait une charge des plus importantes de la magistrature, et jouissait d'une grande considération, à cause de l'attachement inviolable qu'il montrait pour la justice. Eucratie, femme plus remarquable encore par sa haute piété que par l'éclat de sa naissance, voulut elle-même faire l'éducation religieuse de son fils : elle y réussit à merveille. Sachant combien est dangereux le poison du mauvais exemple, elle engageait surtout le jeune Taraise à fuir les mauvaises compagnies. Le fils répondait admirablement aux intentions de sa sainte mère; de bonne heure il laissait voir ce qu'il pourrait être un jour. Aussitôt qu'il entra dans le monde, son savoir et ses vertus l'y firent admirer. Bientôt il fut élevé à la dignité de consul; peu de temps après il fut nommé premier secrétaire d'Etat, sous Irène et son fils Constantin. La connaissance qu'il avait du monde et de ses vanités fit qu'il ne se laissa pas éblouir par son prestige. A la cour, au milieu du faste et de la dissolution générale, il vivait non-seulement comme un chrétien, mais encore comme un religieux. A cette époque, l'hérésie des iconoclastes était protégée successivement par Léon l'Isaurien, Constantin Copronyme et Léon Chazare. L'impératrice Irène, femme de ce dernier prince, avait toujours conservé, malgré les grands défauts qu'elle avait, un profond amour pour la foi catholique. Après que son mari fut mort, en 780, elle prit la régence, gouvernant pour son fils Constantin, alors âgé seulement de dix ans. « Ce fut bientôt après que le patriarche Paul, étant tombé malade, renonça à sa dignité le dernier jour d'août 784, indiction septième, et se retira dans le monastère de Florus, où il prit l'habit monastique, à l'insu de l'impératrice Irène. Quand elle l'eut appris, elle vint le trouver fort affligée, amenant l'empereur Constantin, son fils, et lui demanda pourquoi il avait fait cette démarche. Il répondit, fondant en larmes : « Plût à Dieu que je ne fusse « jamais entré dans le siége épiscopal pen-

« dant que cette Église était opprimée, séparée des autres et anathématisée. » L'impératrice lui envoya ensuite les patrices et les principaux du sénat. Il leur dit : « Si on « ne tient un concile œcuménique, et si on « ne corrige l'erreur qui règne ici, il n'y a « point pour vous de salut. » Ils lui dirent : « Pourquoi donc à votre élection avez-vous « souscrit à la défense d'adorer les images ? « — C'est, dit-il, ce que je déplore et pour-« quoi j'ai recours à la pénitence, priant « Dieu qu'il ne me punisse pas comme évê-« que pour avoir gardé le silence jusqu'à « présent, et n'avoir pas prêché la vérité par « la crainte de votre fureur. Car si la mort « m'avait surpris remplissant le siége de « cette ville, je serais chargé de l'anathème « de toute l'Église catholique, qui jette dans « les ténèbres extérieures. » Après cette déclaration, le patriarche Paul mourut en paix, fort regretté de l'impératrice et de tous les gens de bien, car c'était un homme vénérable, dont les aumônes étaient immenses et en qui la princesse avait une confiance singulière.

« Alors elle assembla son conseil, où elle appela des hommes versés dans les affaires ecclésiastiques, et, après avoir invoqué Jésus-Christ, elle délibéra avec eux pour chercher un sujet propre à remplir le siége de Constantinople. Ils nommèrent tout d'une voix Taraise, secrétaire de l'empereur. L'impératrice le fit appeler; mais il refusa et expliqua ses raisons. Enfin l'impératrice assembla tout le peuple dans le palais nommé Magnaure, et dit : « Vous savez, mes frères, « ce qu'a fait le patriarche Paul : s'il vivait « encore, nous ne souffririons pas qu'il quit-« tât sa chaire, quoiqu'il eût pris l'habit mo-« nastique; mais, puisqu'il a plu à Dieu de « le retirer de ce monde, cherchons un « homme qui puisse être notre pasteur et « fortifier l'Église par ses instructions. » Ils dirent tout d'une voix : « Il n'en faut point « d'autre que le secrétaire Taraise. — Nous « l'avons aussi choisi, dit l'impératrice, « mais il le refuse ; qu'il dise pourquoi il ne « reçoit pas notre suffrage et le vôtre. » Taraise exposa publiquement ses excuses, et dit : « Je crains de me rendre si facilement « à votre choix. Car si saint Paul, instruit « dans le ciel, après avoir porté le nom de « Dieu devant les peuples et les rois, crai-« gnait encore d'être réprouvé, moi, qui jus-« qu'ici ai vécu dans le monde au nombre « des laïques, et servant dans les charges « du palais, comment puis-je ainsi sans pré-« paration monter à la dignité sacerdotale ? « c'est une entreprise bien terrible; mais « voici le principal sujet de ma crainte. Je « vois l'Eglise divisée en Orient, nous par-« lons différemment les uns des autres, et « plusieurs sont d'accord avec l'Occident, « qui nous anathématise tous les jours. C'est « une terrible chose que l'anathème, qui « chasse du royaume des cieux et mène dans « les ténèbres extérieures. Rien n'est si « agréable à Dieu que l'union, qui nous fait « une seule Eglise catholique, comme nous « confessons dans le symbole. Je demande « donc, mes frères, ce que je crois que « vous désirez aussi, sachant que vous « avez tous la crainte de Dieu : je demande « que l'empereur et l'impératrice assemblent « un concile œcuménique, afin que nous ne « soyons qu'un corps sous un seul chef, qui « est Jésus-Christ. Si l'empereur et l'impé-« ratrice m'accordent cette demande, je me « soumets à leurs ordres et à votre suffrage; « sinon il m'est impossible d'y consentir, « pour ne me pas rendre condamnable au « jour du jugement, dont ni empereur, ni « évêque, ni magistrats, ni multitude d'hom-« mes ne pourra me délivrer. Rendez-« moi, mes frères, telle réponse qu'il vous « plaira. »

« Ce discours de Taraise fut écouté de tout le peuple avec grand plaisir, et tous consentirent au concile, excepté quelque peu de personnes déraisonnables qui voulaient le différer. Taraise fut donc ordonné patriarche de Constantinople le jour de Noël, 25 décembre, indiction huitième, la même année 784. » (Fleury, vol. III, p. 160.)

« Sitôt qu'il fut patriarche, il envoya ses lettres synodales et sa profession de foi au pape Adrien, à qui l'impératrice écrivit au nom de son fils et au sien. Ils déclarent la résolution qu'ils avaient prise d'assembler un concile universel, et prient le pape d'y venir pour confirmer l'ancienne tradition touchant les images, lui promettant de le recevoir avec l'honneur convenable et de le renvoyer de même; que s'il ne peut venir, ils le prient d'envoyer des hommes vénérables et savants chargés de ses lettres, pour représenter sa personne. Cette lettre est datée du quatrième jour des calendes de septembre, indiction septième, c'est-à-dire du 29 d'août 784, deux jours avant la mort du patriarche Paul, avec qui apparemment elle fut concertée. On en chargea Constantin, évêque de Léontine en Sicile, déjà connu du pape, que l'on pria de le renvoyer promptement porter les nouvelles de sa venue, car on supposait que le pape viendrait, et les ordres pour le recevoir étaient donnés au gouverneur de Sicile.

« Taraise écrivit aussi une lettre adressée aux évêques et aux prêtres d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem, qui contient sa profession de foi touchant la Trinité, l'incarnation et l'invocation des saints, la condamnation de tous les hérétiques, l'approbation des six conciles œcuméniques, et la condamnation du prétendu concile contre les images. Enfin il les prie d'envoyer au moins deux légats pour tenir leur place dans le concile avec leurs lettres, pour concourir à la réunion de l'Eglise. La lettre de Taraise au pape était conforme à celle-ci.

« Le pape Adrien ne manqua pas de faire réponse à l'empereur et au patriarche. Il dit à l'empereur : « C'est votre bisaïeul qui, « par le conseil de quelques impies, a ôté chez « vous les images, au grand scandale de tout « l'univers. De quoi les deux papes Grégoire, « étant dans une grande affliction, lui écrivi-

« rent plusieurs fois pour le prier de les rétablir ; mais il n'eut aucun égard à leurs « prières. Ensuite nos saints prédécesseurs « Zacharie, Etienne, Paul et l'autre Etienne « ont fait la même prière aux empereurs votre « aïeul et votre père. Je vous supplie de même « en toute humilité de faire observer en Grèce « ce que nous pratiquons en honorant les « images, suivant la tradition de nos pères. » Et ensuite : « Nous adorons Dieu en esprit « et en vérité, et nous n'avons garde de faire « des divinités des images ; ce n'est qu'un « monument de notre vénération. » Il traite fort au long la question et ajoute : « Nous « avons pris soin de vous envoyer les pas- « sages des Pères, qui recommandent les « saintes images, et je supplie votre clé- « mence du fond du cœur, à genoux et pros- « terné à vos pieds, comme si j'étais présent : « je vous conjure, dis-je, devant Dieu, de « faire rétablir les images en leur ancien « état, tant à Constantinople que dans les « autres parties de la Grèce. Que s'il est « impossible, à cause des hérétiques, de les « rétablir sans tenir un concile, il faut pre- « mièrement que le faux concile tenu contre « toutes les règles soit anathématisé en pré- « sence de nos légats. Ensuite, que vous « nous envoyiez, suivant la coutume, une dé- « claration avec serment en votre nom, de « l'impératrice votre mère, du patriarche de « Constantinople et de tout le sénat, que « vous laisserez dans le concile une entière « liberté et renverrez nos légats avec toute « sorte d'humanité, quand même on ne « s'accorderait pas.

« Je vous supplie aussi de nous faire res- « tituer en entier les patrimoines de Saint- « Pierre donnés par les empereurs et les au- « tres fidèles, pour le luminaire de l'Église « et la nourriture des pauvres, et de faire res- « tituer à l'Eglise romaine les consécrations « des archevêques et des évêques qui sont « de notre juridiction, suivant la tradition « ancienne. » Il faut entendre les évêques d'Illyrie, qui avait été tout entière sous la juridiction du pape, comme sous le pape Boniface, l'an 421 ; et quant aux patrimoines, ce sont ceux de Grèce et d'Orient.

« Le pape Adrien ajoute : « Nous avons « été fort surpris de voir que dans votre lettre « on donne à Taraise le titre de patriarche « universel. Le patriarche de Constantinople « n'aurait pas même le second rang sans le « consentement de notre siége ; mais s'il « est universel, il a donc aussi la primauté « sur notre Eglise, ce que tous les chrétiens « voient bien être une prétention ridicule. « Taraise lui-même nous a envoyé sa lettre « synodique ; sa confession de foi nous a « réjoui, mais nous avons été troublé de « voir qu'il a été tiré de l'état laïque et du « service de l'empereur pour être élevé « tout d'un coup à la dignité de patriarche : « ce qui est tellement contre les règles, que « nous n'aurions point consenti à son ordi- « nation, si nous n'espérions qu'il concourra « fidèlement au rétablissement des images. » (Fleury, *ibid.*)

Les trois patriarches d'Orient, qui étaient alors soumis aux Sarrasins, ne vinrent pas à Constantinople. Ces maîtres défiants leur défendaient d'avoir aucune relation avec l'empereur. Ils se bornèrent à envoyer des députés. Le concile s'ouvrit dans l'église des Apôtres le 1er août 786 ; mais les violences des ariens obligèrent les Pères du concile à se séparer, et à remettre à plus tard leur sainte réunion. Ce ne fut que l'année suivante que les évêques s'assemblèrent à Nicée en Bithynie. On y condamna les erreurs des iconoclastes, et on y définit qu'on devait rendre aux saintes images un culte de relation. En exécution des décrets du saint concile, Taraise rétablit le culte des images dans tout son diocèse. Il eut aussi à donner ses soins à l'extinction de la simonie. La sainteté de sa vie répondait aux actes de son épiscopat, et les fruits de ses travaux étaient abondants. Il se recommandait surtout par son extrême charité envers les pauvres. Il donnait considérablement, visitait les indigents et les malades. Ce fut quelque temps après que l'empereur Constantin (en 795), qui avait épousé la princesse Marie, la prit en aversion, et voulut rompre son mariage avec elle, quand il se vit le maître. Sa mère Irène, voulant le rendre odieux à tout le monde pour reconquérir l'autorité, lui conseillait elle-même de rompre ces premiers nœuds. Constantin, éperdument amoureux de Théodote, une des filles de la chambre de l'impératrice, voulait l'épouser : pour arriver à son but, il publia que Marie avait voulu l'empoisonner ; personne ne le crut. Il fit ce qu'il put pour gagner le patriarche Taraise, mais il ne put en venir à bout : vainement il voulut lui faire croire que Marie avait voulu l'empoisonner ; le patriarche lui dit : « Si vous avez des preuves, faites-la condamner ; mais vous n'en avez pas. Je sais votre amour pour Théodote, vous voulez l'épouser : si vous le faites, je serai obligé de vous interdire l'entrée du lieu saint et de prononcer contre vous l'excommunication. » L'empereur, furieux, le fit chasser de sa présence, ainsi que le moine Jean, que le saint patriarche avait amené avec lui ; puis, comme sa passion l'aveuglait de plus en plus, il obligea la princesse Marie à se retirer dans un couvent, et comme le patriarche ne voulait absolument pas le marier avec Théodote, il fit faire la cérémonie par Joseph, économe de l'Église de Constantinople. Saint Platon et saint Théodore se séparèrent de la communion de l'empereur ; quant à Taraise, il n'osa pas exécuter la menace qu'il avait faite à Constantin ; il crut qu'il était prudent d'agir ainsi, et de ne pas pousser aux dernières extrémités cet empereur, qui menaçait de passer ouvertement du côté des iconoclastes. Malgré cette réserve extrême, l'empereur, durant tout le reste de son règne, persécuta le saint patriarche ; il le fit constamment surveiller par des espions appelés syncelles, qui ne laissaient personne approcher de lui sans une permission émanée d'eux. De plus, il

bannit ses domestiques et jusqu'à ses parents. Ce fut au milieu de ces événements que l'impératrice Irène démasqua complétement ses batteries : elle avait fait tout ce qu'elle pouvait pour rendre son fils odieux ; malgré cela, le peuple ne faisait pas ce qu'elle aurait désiré. Alors elle gagna plusieurs des officiers de la cour, et fit mettre son fils dans une prison, où elle lui fit crever les yeux. Cette atroce opération fut exécutée avec tant de barbarie, que le malheureux prince en mourut. Après cette exécution Irène monta sur le trône, et y resta seule durant cinq ans. On sait qu'au bout de ce temps Nicéphore, l'ayant détrônée, l'exila dans l'île de Lesbos où elle mourut. Taraise, à qui la mort de Constantin rendit la liberté, en usa pour déposer et chasser Joseph. Ce fut cet acte de juste sévérité qui le réunit tout à fait avec saint Platon et saint Théodore, qui n'avaient pas cru devoir rester unis avec lui, à cause de sa trop grande condescendance à l'égard de l'empereur. Il vécut en paix sous le règne de Nicéphore, et mourut le 21 février 806. L'Église honore sa mémoire le 25 février. Les persécutions dont il fut l'objet lui donnent le titre de confesseur.

TARAQUE (saint), martyr, mourut pour Jésus-Christ en 305, sous l'empire de Dioclétien, et sous le président Maxime. Ses Actes, que nous prenons dans Ruinart, et qui lui sont communs avec saint Probus et saint Andronic, sont fort longs, mais trop importants pour que nous les passions sous silence, ou que nous les abrégions.

Pamphile, Marcien, Lysias, Agathocle, Félix, Gemellus, Athénion, Taraque et Orose, à nos chers frères, Bassus, Berulie, Timothée et Aquilus, et à tous les fidèles d'Icône, qui sont sanctifiés par la foi, et unis par la charité en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous avons eu soin de recueillir avec toute l'exactitude possible ce qui s'est passé de plus remarquable dans la Cilicie à la mort de quelques martyrs, dont nous souhaiterions de pouvoir porter les chaînes, et nous vous en envoyons les Actes, vous assurant en même temps que vous ne sauriez faire un plus grand plaisir que de les rendre publics. Au reste, nous les avons tirés des registres du greffe criminel de Tarse (en Cilicie), par l'entremise de Sabaste, l'un des exécuteurs de la haute justice de cette ville, qui nous en a obtenu la communication, moyennant la somme de deux cents deniers que nous lui avons donnée. Vous y verrez le commencement et la suite du martyre de ces hommes admirables ; leur fin glorieuse et les prodiges qu'il a plu à Dieu d'opérer par eux pour sa propre gloire et pour notre édification. Nous vous supplions d'en vouloir faire part aux fidèles de la Pisidie et de la Pamphylie, afin que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit glorifié, et que chacun de vous trouve dans ce fidèle récit un nouveau motif de s'animer à combattre, sous les auspices du Saint-Esprit, les ennemis de la vérité.

PREMIER INTERROGATOIRE.

Sous le neuvième consulat de Dioclétien et le huitième de Maximien, le douzième des calendes de juin (21 mai), à Tarse, capitale de Cilicie, Flavius Caius Numérien Maxime, gouverneur de la province, tenant l'audience publique, le centenier Démétrius a dit : Seigneur, l'exempt Euolmius Palladius a amené de Pompéiople trois hommes de la secte impie des chrétiens, lesquels ont refusé d'obéir aux édits des empereurs ; les voilà. Le gouverneur Maxime dit à Taraque : Comment vous appelez-vous? car étant le plus vieux des trois, vous devez être interrogé le premier; répondez donc. Taraque a répondu : Je suis chrétien. — Maxime : Laissez là cette impiété qui ne vous fait pas grand honneur, et dites-moi seulement votre nom. — Taraque : Je suis chrétien. — Maxime : Rompez-lui les mâchoires, et dites-lui : Ne réponds pas une chose pour l'autre. — Taraque. C'est là mon vrai nom ; si vous voulez savoir celui que j'ai reçu de mon père, je m'appelle Taraque, et à l'armée on me nommait Victor. — Maxime : De quelle profession et de quel pays? — Taraque : Je suis soldat et Romain, et Claudiople, ville d'Isaurie, est le lieu de ma naissance; mais parce que je suis chrétien, j'ai quitté le service. — Maxime : Aussi bien ton impiété te dégrade et te rend indigne de porter les armes; cependant je veux savoir comment tu as obtenu ton congé. — Taraque : Je l'ai demandé à Publion, mon capitaine, et il me l'a accordé. — Maxime : Écoute, j'ai pitié de ta vieillesse, mais il faut que tu obéisses aux ordres des maîtres, et je te promets que si tu le fais de bonne grâce, tu auras tout sujet d'être content de moi. Allons, viens, sacrifie aux dieux; nos princes leur sacrifient par toute la terre. — Taraque : Vos princes sont dans l'erreur. — Maxime : Qu'on le frappe sur la bouche, pour avoir dit que les empereurs sont dans l'erreur. — Taraque : Oui, je l'ai dit, et je le dis encore, ils y sont. Eh quoi ! ne sont-ce pas des hommes? — Maxime : Sacrifie à nos dieux, et laisse là tous ces détours. — Taraque : Je sers mon Dieu, et chaque jour je lui sacrifie, non le sang des victimes, mais un cœur pur; car Dieu n'a que faire de ces sortes de sacrifices sanglants. — Maxime : Certainement j'ai pitié de ta vieillesse ; renonce donc à toute cette vaine superstition, et sacrifie à nos dieux; je te parle en ami. — Taraque : Je ne renonce pas comme cela à la loi de Dieu. — Maxime : Approche, te dis-je, et sacrifie. — Taraque : Je ne commettrai point cette impiété; j'ai trop de respect pour la loi de Dieu. — Maxime : Avons-nous une autre loi, nous autres, tête dure? — Taraque : Oui, sans doute, et c'est celle qui vous ordonne d'adorer du bois, des pierres, l'ouvrage de vos mains. — Maxime : Frappez-le sur le cou, et dites-lui : Quitte ce vain entêtement

où tu es. — Taraque : Je ne quitterai point un entêtement qui sauve mon âme. — Maxime : Je te le ferai bien quitter, et je te rendrai sage malgré toi. — Taraque : Vous pouvez faire ce qu'il vous plaira, mon corps est en votre puissance. — Maxime : Otez-lui ses habits, et frappez-le à coups de verges. Taraque : Vous avez trouvé le secret de me rendre un vrai sage ; je me trouve même fortifié par les plaies qu'on vient de me faire, et je sens en moi croître de plus en plus la confiance que j'ai en mon Dieu et en Jésus-Christ. — Maxime : Méchant que tu es, comment peux-tu dire qu'il n'y a qu'un Dieu ! en voilà deux que tu viens de nommer. — Taraque : Moi, je confesse celui qui est le vrai Dieu. — Maxime : Tu dis que tu sers Dieu et Jésus-Christ. — Taraque : Fort bien ; c'est que Jésus-Christ est Fils de Dieu, et un seul Dieu avec son Père, l'espérance des chrétiens, pour lequel nous souffrons, et par qui nous sommes sauvés. — Maxime : Encore une fois, cesse de tenir tous ces vains discours ; approche, et sacrifie. — Taraque : Ce ne sont point là de vains discours, mais la vérité pure. J'ai soixante-six ans, et j'ai toujours vécu dans la connaissance et l'amour de cette vérité ; jamais je ne m'en suis éloigné. — Le centenier Démétrius : Pauvre homme, aie compassion de toi-même, et sacrifie ; écoute-moi. — Taraque : Retire-toi, conseiller de Satan. — Maxime : Nous perdons le temps ; qu'on le charge de chaînes, et qu'on le mène en prison. Faites entrer celui qui suit.

Le centenier Démétrius a dit : Seigneur, le voilà. — Maxime : Comment vous appelez-vous ? — Probus : J'ai deux noms, le plus noble est chrétien, et celui que les hommes me donnent est Probus. — Maxime : Eh bien ! Probus, votre famille, votre pays ? — Probus : Mon père était originaire de Thrace, et je suis né à Sida, dans la Pamphylie. Ma famille n'est pas fort relevée, mais je suis chrétien. — Maxime : Tu ne la relèveras pas beaucoup avec ce nom, et il n'est nullement propre à faire fortune. Crois-moi, sacrifie aux dieux, c'est un moyen bien plus sûr, car je te promets en ce cas la faveur des empereurs et mon amitié. — Probus : J'ai peu d'ambition, je me passerai fort bien de la faveur des empereurs, et je vous remercie de votre amitié. Je pouvais faire dans le monde une figure assez considérable ; mais je fais si peu d'état des biens de la terre, que j'ai renoncé à tout pour servir mon Dieu. — Maxime : Otez-lui ses habits, et donnez-lui cent coups de nerf de bœuf. — Le centenier Démétrius : Aide-toi, mon ami, et ne te laisse pas mettre ainsi tout en sang. — Probus : Je vous abandonne mon corps, vos tourments me sont un agréable rafraîchissement. — Maxime : Misérable, veux-tu toujours demeurer dans ton endurcissement, et ta folie est-elle incurable ? — Probus : Je ne suis pas si fou que vous le pensez, je crois même être plus sage que vous, et c'est parce que je ne sacrifie pas aux démons. — Maxime : Tournez-le de l'autre côté, et frappez-le sur le ventre. — Probus : Seigneur Jésus, venez au secours de votre serviteur. — Maxime : A chaque coup dites-lui : Où est-il, ce Jésus que tu appelles à ton secours ? — Probus : Il m'a exaucé, n'en doutez point ; il est ici, je sens qu'il me soutient, et une marque de sa protection, c'est que tous vos tourments n'ont pu encore me faire condescendre à ce que vous voulez. — Maxime : Regarde l'état où tu es, la terre est toute couverte de ton sang. — Probus : Sachez que plus mon corps souffre, plus mon âme se sent soulagée ; et, à mesure que l'un s'affaiblit, l'autre reprend de nouvelles forces. — Maxime : Mettez-lui les fers aux pieds et aux mains, et qu'on ne permette à personne de le voir. Le troisième, où est-il ?

Le centenier Démétrius a dit : Seigneur, le voilà. — Maxime : Dites votre nom ? — Andronic : Si vous voulez savoir le véritable, je vous dirai que c'est chrétien. — Maxime : Vos ancêtres ne portaient pas ce nom-là ; répondez donc juste. — Andronic : Eh bien ! pour vous satisfaire, je vous apprends que je m'appelle Andronic. — Maxime : Votre famille ? — Andronic : Elle n'est pas des moindres d'Ephèse, et mon père y tient un des premiers rangs. — Maxime : Voulez-vous m'en croire, laissez là tous discours inutiles ; ne faites pas comme ceux qui ont passé avant vous : ils ont fait les fous, mais leur folie leur coûte cher. Pour vous, si vous voulez suivre mon conseil, et je vous parle comme à mon fils, adorez nos dieux, rendez à nos princes l'honneur qui leur est dû, et ce sera en obéissant promptement à leurs ordonnances. Ils sont nos pères aussi bien que nos maîtres. — Andronic : Vous les appelez vos pères : c'est le démon qui est votre père : vous êtes ses enfants, vous en faites les actions. — Maxime : Jeune homme, n'abusez pas des égards que j'ai pour votre âge. J'ai là des supplices tout prêts. — Andronic : Il est vrai, je suis jeune, si vous comptez mes années, mais mon âme a déjà atteint l'âge viril, elle en a toute la force et toute la maturité. — Maxime : Eh ! laissez là tout ce verbiage, et sacrifiez, si vous voulez vous garantir des tourments qu'une plus longue résistance ne manquera pas de vous attirer. — Andronic : Croyez-vous que j'aie moins de cœur ou de bon sens que les autres, et vous imaginez-vous que je veuille leur céder en courage ou en fidélité envers mon Dieu ? Je vous déclare que me voilà prêt à souffrir tout ce que vous me voudrez faire endurer. — Maxime : Mettez-le tout nu, et l'étendez sur le chevalet. — Le centenier Démétrius : Avant que de vous laisser déchirer ainsi misérablement, écoutez seulement un mot. — Andronic : J'aime mieux perdre mon corps que mon âme. Faites ce que vous voudrez. — Maxime : Sacrifiez, Andronic, et ne m'obligez pas à en venir à ces extrémités. — Andronic : Je n'ai jamais sacrifié en ma vie, et je ne commencerai pas aujourd'hui ; voulez-vous que je sacrifie à des démons ? — Maxime : Al-

lons, il n'y a rien à faire avec lui : exécutez vos ordres. — Le geôlier Athanase : Eh ! faites ce que le gouverneur demande de vous ; j'ai deux fois votre âge, c'est ce qui me fait prendre la liberté de vous donner ce conseil. — Andronic : Pour un homme qui se croit sage et qui a deux fois mon âge, vous me donnez là un conseil admirable, de sacrifier à des pierres et à du bois ; prenez-le pour vous, si vous voulez. — Maxime : Tu ne sais pas encore ce que c'est que de souffrir le fer et le feu ; peut-être qu'après l'avoir éprouvé tu renonceras à des chimères qui ne te sauveront pas de nos mains. — Andronic : Heureuses chimères ! qui nous font mettre en Dieu toute notre espérance. C'est la sagesse du siècle qui donne la mort. — Maxime : Qui t'a appris toutes ces extravagances? — Andronic : La parole qui donne la vie, qui la conserve, et qui nous assure que nous ressusciterons un jour, suivant la promesse que Dieu nous en a faite. — Maxime : Défais-toi de ces folles imaginations, ou je te ferai tourmenter sans miséricorde. — Andronic : Je suis entre vos mains, vous êtes ici le maître, faites ce qu'il vous plaira. — Maxime : Ne l'épargnez donc pas. — Andronic : Seigneur qui êtes un Dieu juste, voyez ce que je souffre injustement : on me punit comme si j'étais un homicide, et je n'ai rien fait. — Maxime : Appelles-tu n'avoir rien fait que d'avoir foulé aux pieds les ordonnances des empereurs, et m'avoir bravé jusque sur mon tribunal? — Andronic : Je crois en Dieu, je défends sa vérité, j'espère en sa bonté, voilà tout mon crime; c'est pour cela que l'on me fait souffrir. — Maxime : Ne nous vante point tant ta piété et ta religion; tu en aurais en effet si tu adorais les dieux que les empereurs adorent. — Andronic : C'est impiété, et non religion, que d'abandonner le culte du vrai Dieu pour adorer du bronze ou du marbre. — Maxime : A ton compte, détestable que tu es, nos princes sont donc des impies? Qu'on le retourne, et qu'on lui enfonce des pointes de fer dans les côtés. — Andronic : Je suis en votre pouvoir, faites de moi ce que vous voudrez. — Maxime : Prenez des morceaux de tuile, et frottez-en ses plaies. — Andronic : Vous venez de donner à mon corps un grand soulagement. — Maxime : Je te veux faire périr peu à peu. — Andronic : Vos menaces ne me font point de peur. L'esprit qui me conduit est meilleur que celui qui vous fait agir. — Maxime : Mettez-lui au cou une grosse chaîne, et une autre au pied, et qu'on le garde soigneusement.

SECOND INTERROGATOIRE.

A Mopsueste en Cilicie.

Flavius Caius Numérien Maxime, gouverneur de Cilicie, tenant l'audience, a dit au centenier Démétrius : Qu'on fasse entrer les chrétiens, ces impies. — Le centenier Démétrius : Ils sont ici, seigneur. — Maxime : Je sais que la vieillesse doit être respectée, mais c'est lorsque le bon sens et la sagesse l'accompagnent ; ainsi, Taraque, comme je veux croire qu'ayant eu le loisir de faire des réflexions, vous avez changé de sentiments, et êtes disposé à obéir à nos princes, et à sacrifier aux dieux, je veux bien aussi vous assurer que je suis prêt à rendre à votre âge et à votre mérite tout l'honneur qui est dû à l'un et à l'autre. — Taraque : Plût à Dieu, à ce Dieu qui est le seul et le vrai Dieu, que vos princes, et tous ceux qui, par complaisance ou par prévention, suivent les mêmes erreurs, pussent sortir de l'étrange aveuglement où ils sont ; et qu'éclairés par la foi, ils pussent marcher à la faveur de ses lumières dans l'unique chemin qui mène à la vie. — Maxime : Brisez-lui les mâchoires avec une pierre, et dites-lui : Cesse d'être fou. — Taraque : Cette folie que vous me reprochez est une vraie sagesse, et votre prétendue sagesse n'est qu'une véritable folie.—Maxime : Tu n'as plus de dents, misérable, et on vient de te les mettre en poudre, sauve du moins le reste. — Taraque : Quand vous me feriez hacher en mille pièces, je n'en serais que plus fort, parce que toute ma force vient de Dieu. — Maxime : N'importe, crois-moi, ce sera encore le meilleur pour toi de sacrifier. — Taraque : Si je croyais que cela me fût aussi avantageux que vous le dites, je n'endurerais pas de si grands tourments. — Maxime : Frappez-le encore sur la bouche, et dites-lui : Réponds. — Taraque : Vous m'avez fait rompre toutes les dents, et vous voulez que je réponde? — Maxime : Insensé, après cela tu ne te rends pas encore ; approche-toi donc enfin de l'autel, et sacrifie. — Taraque : Si vous m'avez ôté le moyen de parler, du moins avec facilité, vous n'avez pu môter la parole intérieure, et mon âme n'en est que plus ferme et plus inébranlable. — Maxime : Homme maudit des dieux, je trouverai bien le secret de chasser ta folie ; qu'on apporte un brasier avec du charbon bien allumé, et tenez-lui les mains dedans jusqu'à ce qu'elles soient brûlées. — Taraque : N'est-ce que cela? votre feu est peu de chose, il en est un que je crains bien plus, c'est le feu éternel. — Maxime : Voilà tes mains toutes rôties, n'est-il pas temps que tu deviennes sage ; viens donc sacrifier. — Taraque : Vous me parlez comme si vous m'aviez déjà fait consentir à ce que vous voulez de moi, et que votre cruauté m'eût ôté la force de vous résister davantage : je n'en suis pas encore là, Dieu merci, et vous n'avez qu'à continuer, j'ai de quoi vous mener loin. — Maxime : Suspendez-le par les pieds, la tête en bas, et allumez dessous du feu qui fasse beaucoup de fumée. — Taraque : Ton feu n'a pu me faire peur, et tu prétends m'intimider par ta fumée ? — Maxime : Sacrifieras-tu à présent ? — Taraque : Gouverneur, tu peux sacrifier si tu veux ; pour moi, je ne le ferai pas. — Maxime : Apportez du vinaigre et du sel, et jetez-lui-en dans les narines. — Taraque : Ton vinaigre n'est pas fort, et rien n'est plus fade que ton sel. — Maxime : Mêlez-y de la moutarde, et frottez-lui-en le nez. — Taraque : Je t'avertis

que tes bourreaux te trempent, et qu'ils m'ont donné du miel pour de la moutarde. — Maxime : En voilà assez pour cette séance. J'imaginerai cependant quelque nouveau tourment ; il ne sera pas dit que j'aie le démenti de cette affaire-ci, il faudra bien que tu quittes ta folie. — Taraque : Soit, tu me trouveras toujours prêt à te répondre. — Maxime : Otez-le de là, et remenez-le en prison. A un autre.

Le centenier Démétrius a dit : Seigneur, voilà Probus. — Maxime : Eh bien ! Probus, avez-vous pensé à vous, êtes-vous guéri de votre folie, et ne venez-vous pas dans le dessein de sacrifier aux dieux ? Nos princes, vous le savez, leur sacrifient tous les jours pour le salut de leurs sujets. — Probus : Vous me revoyez portant dans le cœur une nouvelle audace ; les tourments que j'ai soufferts n'ont fait que me rendre plus fort et plus vigoureux, n'ont servi qu'à endurcir mon corps, et je me sens une fermeté à l'épreuve de tous ceux que vous pouvez me faire endurer. Ni vous ni vos princes n'obtiendrez jamais de moi que je sacrifie à des dieux que je ne connais pas. J'ai mon Dieu dans le ciel, je le sers, je l'adore ; mais je ne sers, je n'adore que lui. — Maxime : Quoi ! misérable, les dieux que nous adorons ne sont pas des dieux vivants aussi bien que le tien ? — Probus : Quoi ! des pierres, du bois, l'ouvrage d'un statuaire, ce sont là des dieux vivants ? Gouverneur, vous ne savez ce que vous faites, quand vous sacrifiez à ces sortes de divinités. — Maxime : Méchant homme, tu as l'insolence de dire que je ne sais ce que je fais quand j'adore les dieux immortels ? — Probus : Que ces dieux immortels qui n'ont fait ni le ciel ni la terre périssent à jamais ! — Maxime : Ecoute, Probus, toutes ces finesses ne te serviront de rien ; sacrifie, si tu veux que je te sauve la vie. — Probus : Je ne puis sacrifier à plusieurs dieux ; un seul Dieu est le vrai Dieu ; je l'adore, je l'adorerai. — Maxime : Eh bien ! viens, ne sacrifie qu'à Jupiter, le grand dieu, et je te dispense de sacrifier aux autres. — Probus : J'ai un Dieu dans le ciel, je ne crains et n'adore que lui. Je vous l'ai déjà dit tant de fois ; ceux que vous appelez des dieux ne sont rien moins que des démons. — Maxime : Et moi je te dis encore une fois, sacrifie à Jupiter, le dieu tout-puissant. — Probus : N'avez-vous point de honte d'appeler dieu celui à qui les adultères, les incestes, et d'autres crimes encore plus énormes ne coûtent rien ? — Maxime : Frappez-lui la bouche avec une pierre, pour avoir blasphémé. — Probus : Pourquoi me frappe-t-on pour cela ? Est-ce que j'avance une chose ou nouvelle ou fausse ? Ceux qui sacrifient à Jupiter parlent-ils autrement ? vous-même, ne l'avez-vous jamais dit ? — Maxime : Il faut que j'arrête ces saillies : Qu'on fasse rougir une plaque de fer, et qu'on la lui mette sous la plante des pieds. — Probus : Ce feu-là n'a aucune chaleur, et je ne le sens pas. — Maxime : Laissez la plaque plus longtemps au feu, et ne l'en retirez point qu'elle ne soit toute rouge. — Probus : Elle commence à être un peu échauffée. — Maxime : Qu'on l'attache donc sur le chevalet, et qu'on le batte avec des lanières de cuir cru jusqu'à ce que ses épaules soient toutes rouges de sang. — Probus : Tout cela ne me fait rien, mais inventez quelque chose de nouveau, et faites-en l'épreuve, vous reconnaîtrez la puissance du Dieu qui est en moi, et qui me fortifie. — Maxime : Rasez-lui la tête, et mettez dessus des charbons ardents. — Probus : Vous m'avez fait brûler la tête et les pieds, et cela n'a servi qu'à faire éclater le pouvoir et la bonté du Dieu que j'adore, et à vous convaincre de votre impuissance. Je sers mon Dieu qui me sauvera, et non vos dieux, qui ne peuvent que perdre ceux qui s'attachent à eux. — Maxime : Est-ce que tous ceux qui sont ici, et qui servent les dieux, sont perdus ; ils sont heureux, au contraire, ils sont honorés des empereurs et aimés des dieux mêmes, au lieu que par ta désobéissance tu es en horreur à tout le monde. — Probus : Tous ceux que vous dites périront infailliblement s'ils ne font pénitence, puisque, contre le témoignage de leur conscience, ils ont abandonné le Dieu vivant pour adorer des idoles. — Maxime : Achevez de lui rompre les mâchoires, afin qu'il ne dise plus un Dieu, mais des dieux. — Probus : Méchant juge, juge inique, tu me fais casser les dents, et défigurer tout le visage, parce que je dis la vérité. — Maxime : Tu n'en seras pas quitte pour tes dents, je te ferai encore couper cette langue qui profère tant de blasphèmes. — Probus : Tu me feras couper la langue ; mais pourras-tu m'ôter cette parole intérieure et immortelle que Dieu entendra toujours malgré toi ? — Maxime : Remettez-le en prison, et que le troisième approche.

Le centenier Démétrius a dit : Seigneur, le voilà. — Ceux qui ont été interrogés avant vous, Andronic, ont paru d'abord vouloir persister dans leur première opiniâtreté. Mais qu'ont-ils gagné à cela ? des coups et de la confusion ; et il a fallu, après avoir essuyé bien des tourments, qu'ils se soient enfin rendus ; et nous les avons, quoiqu'à grand'peine, fait résoudre à se convertir. Cependant ils ne laisseront pas de recevoir d'assez grandes récompenses, qu'on tâchera de leur procurer. C'est donc à vous à prendre votre parti de bonne heure : puisqu'il faut tôt ou tard en venir là, et que vous ne pouvez plus vous dispenser d'obéir aux empereurs, et de sacrifier aux dieux, faites-le de bonne grâce, vous y trouverez votre avantage. Mais pour peu que vous fassiez de résistance, je jure par les dieux, et par les invincibles empereurs, que vous ne sortirez pas de mes mains cette fois-ci, sans y laisser la vie. — Andronic : Imposteur, pourquoi entreprends-tu de me tromper ? crois-tu me pouvoir persuader aisément que tu as reçu du ciel la puissance de tourner les volontés à ta fantaisie ? Tu mens impudemment, quand tu m'assures que ceux dont tu parles ont renoncé le vrai Dieu ; je sais

qu'ils n'ont eu garde de consentir à ton impiété. Mais quand cela serait, penses-tu trouver en moi la même facilité ? Ne l'y attends pas. Le Dieu que j'adore m'a revêtu des armes de la foi. Et Jésus-Christ, mon Sauveur, m'a fait part de sa puissance ; c'est ce qui fait que je parais ici sans craindre ni ton pouvoir, ni celui de tes maîtres, ni celui de tes dieux. Après cela, expose à mes yeux, et éprouve, si tu veux, sur mon corps tous les tourments que tu as pu inventer. — Maxime : Attachez-le à deux pieux, et frappez-le de toute votre force à coups de nerf de bœuf. — Andronic : Il n'y a rien là de nouveau ni d'extraordinaire ; ce supplice-là est très-commun. — Le geôlier Athanase : Tu as le corps tout en sang, et tu comptes cela pour rien. — Andronic : Celui qui croit en Dieu et qui l'aime, compte cela pour peu de chose. — Maxime : Semez du sel menu sur toutes ses plaies. — Andronic : Ordonne, je te prie, qu'on ne l'épargne pas, afin qu'étant confit au sel, je puisse, sans me corrompre, résister plus longtemps à ta cruauté. — Maxime : Retournez-le sur le ventre, et renouvelez ses premières plaies qui ne doivent pas encore être fermées, frappez dessus. — Andronic : Oui, frappez hardiment ; celui qui m'a déjà guéri me guérira encore. — Maxime, en s'adressant aux gardes de la prison : Coquins, ne vous avais-je pas défendu de le laisser voir à qui que ce soit, et de permettre qu'on touchât à ses plaies ? cependant vous voyez. — Pégase, l'un des guichetiers : Je proteste à votre excellence que personne n'y a mis d'appareil, qui que ce soit même ne lui a parlé ; on l'avait mis pour cela dans le cachot le plus reculé ; je veux perdre la tête, si je ne dis pas la vérité à votre grandeur. — Maxime : Mais par quel enchantement ses plaies se trouvent-elles guéries ? — Le guichetier : Je jure par votre haute naissance que je n'en sais rien. — Andronic : Le médecin qui y a mis la main n'est pas moins habile que charitable. Pauvres aveugles que vous êtes, vous ne le connaissez pas ! Ce n'est pas avec des herbes ou des poudres qu'il guérit, mais avec une seule parole. Il est au ciel, il est présent partout. — Maxime : Toutes ces vaines imaginations que tu nous débites là ne te serviront pas de grand'chose. Sacrifie plutôt aux dieux ou tu es perdu sans ressource. — Andronic : Ecoute, je ne suis pas à deux paroles ; ce que j'ai une fois dit, je le dirai toujours : suis-je un enfant, qu'on amuse ou qu'on intimide comme on veut ? — Maxime : Ne crois pas que je veuille te céder la victoire. — Andronic : Ne pense pas que je te laisse prendre sur moi le moindre avantage. — Maxime : Tu ne mépriseras pas impunément mon pouvoir. — Andronic : Tu ne triompheras pas de moi aussi facilement que tu te l'imagines. — Maxime : Il ne sera pas dit que mon tribunal relève de toi. — Andronic : Il ne sera pas dit que Jésus-Christ relève de ton tribunal. — Maxime : Qu'on me tienne prêts pour la première séance de nouveaux supplices.

TROISIÈME INTERROGATOIRE.

A Anazarbe en Cilicie.

Flavius Caius Numérien Maxime, gouverneur de Cilicie, tenant l'audience, a dit : Qu'on fasse entrer ces impies, les chrétiens. — Le centenier Démétrius : Seigneur, les voici. — Maxime : Avouez la vérité, Taraque ; n'est-il pas vrai que les chaînes, les fouets et les autres tourments ne vous paraissent plus si dignes de mépris ? Suivez donc mon conseil, renoncez à votre impiété, dont vous n'avez retiré aucune utilité jusqu'ici, et sacrifiez aux dieux qui sont les maîtres de la nature et de la fortune. — Taraque : Vous ne me persuaderez jamais que le monde soit gouverné par des dieux qui sont condamnés à des tourments éternels. Moi, j'irais leur sacrifier, pour être éternellement brûlé comme eux ? — Maxime : Ne cesseras-tu point de blasphémer ? ô le plus méchant de tous les hommes ! Ou, t'imagines-tu qu'après m'avoir poussé à bout par tes insolents discours, tu en seras quitte pour perdre la tête ? — Taraque : Plût à Dieu ! je ne languirais pas longtemps, et le combat serait bientôt fini. Cependant faites ce qu'il vous plaira ; plus le combat de la foi sera long et pénible, plus la couronne de gloire qui en doit être le prix sera riche et éclatante. — Maxime : C'est à quoi, suivant toutes les lois, les scélérats comme toi doivent s'attendre. — Taraque : Ce que vous dites là est contre le bon sens et la raison : il est vrai que les lois condamnent à mourir ceux qui ont commis quelque crime ; mais les chrétiens qui sont innocents, et qui souffrent uniquement pour la cause de Dieu, bien loin que les lois les jugent dignes de mort, elles leur font espérer au contraire de recevoir une récompense infiniment glorieuse. — Maxime : Quelle récompense peuvent attendre des impies, qui meurent dans leur impiété et leur malice ? — Taraque : Ce n'est pas à vous à vous informer de la manière dont Dieu récompense ses serviteurs dans le ciel ; ces choses passent votre intelligence, et vous n'êtes pas digne d'en être instruit : pour nous qui avons le bonheur de l'être, nous souffrons avec joie tout ce que votre rage emploie contre nous d'efforts. — Maxime : Tu n'es qu'un misérable déserteur, et tu me parles comme si tu étais mon égal. — Taraque : Il est vrai que je ne suis pas votre égal, mais je suis de condition libre, et je puis parler librement à toute la terre, personne ne m'en peut empêcher ; car celui qui me fait parler, c'est Dieu même. — Maxime : Je t'en empêcherai bien, moi. — Taraque : Je vous en défie, vous, et le diable votre père. — Maxime : Finissons ; choisis, ou de sacrifier aux dieux, ou d'éprouver les tourments les plus affreux. — Taraque : Dans le premier et le second interrogatoire, j'ai confessé que j'étais chrétien, et je proteste encore la même chose. Croyez que si je pouvais en conscience sacrifier, je le ferais. — Maxime : Mais quel avantage tireras-tu de ton obstination ? Je vais te faire

tourmenter de la manière la plus effroyable : tu te repentiras alors de ta folie ; mais il n'en sera plus temps. — Taraque : Si j'avais à me repentir, je n'attendrais pas à présent, je l'aurais fait dès la première torture que j'ai soufferte, ou du moins à la seconde ; mais grâce à Dieu, je me sens assez fort pour résister à la troisième. Faites donc ce que vous voudrez ; je suis en votre puissance. — Maxime : Liez-le, attachez-le ; c'est un fou, un furieux. — Taraque : Je le serais en effet, si je faisais ce que vous demandez de moi. — Maxime : Te voilà étendu sur le chevalet ; obéis, et sacrifie, avant que je t'abandonne aux bourreaux. — Taraque : Je pourrais vous alléguer mon privilége, et le rescrit de Dioclétien (1), qui défend à tous juges de faire souffrir aux soldats toutes sortes de peines. Mais de peur que vous ne soupçonniez en moi quelque affaiblissement, je ne me servirai point de mon droit, et je ne réclamerai point contre le violement que vous faites des prérogatives de la milice. — Maxime : Tout soldat qui refuse de sacrifier pour le salut des empereurs perd son privilége ; et comment oses-tu t'en prévaloir, lâche, après avoir déserté ? — Taraque : Pourquoi vous échauffez-vous si fort ? je vous dis de faire ce que vous voudrez. — Maxime : Ne crois pas que je t'expédie en un moment, je te veux faire mourir d'une mort lente ; puis je ferai jeter ton corps aux chiens. — Taraque : Que ne le faites-vous donc ? qui vous retient ? Vous n'avez que des paroles.— Maxime : Je vois ce qui te flatte ; tu espères que quelques dévotes viendront après ta mort recueillir tes reliques et embaumer ton corps ; j'y mettrai bon ordre. — Taraque : Fais ce que tu voudras de mon corps, je te l'abandonne mort ou vif. — Maxime : Sacrifie aux dieux. — Taraque : Je t'ai déjà dit vingt fois que je ne sacrifierai ni aux dieux ni aux déesses. — Maxime : Fendez-lui les lèvres, découpez-lui tout le visage. — Taraque : Tu as rendu mon visage hideux ; mais mon âme n'en est que plus belle. Je suis prêt à recevoir tous les coups que tu voudras me porter ; je ne les crains pas, je suis armé d'armes divines. — Maxime : Où sont-elles, ces armes, homme maudit ? tu es nu, tu es couvert de plaies, et tu dis que tu es armé ? — Oui, je le suis, mais tu n'en aperçois rien, parce que tu es aveugle. — Maxime : Je te laisse tout dire ; tu fais tout ce que tu peux pour me mettre en colère afin que je te fasse mourir. — Taraque : Quoi ! je te veux mettre en colère parce que j'ai dit que tu ne pouvais voir mes armes ? c'est que pour les voir il faut avoir le cœur pur, et le tien est souillé, aussi bien que tes mains, du sang des serviteurs de Dieu. — Maxime : Tu n'es qu'un fourbe. — Taraque : Je ne suis point un fourbe : car je n'adore pas les démons qui sont des trompeurs, mais le Dieu vivant, le Dieu de la vérité, qui met dans ma bouche toutes celles que je dis. — Maxime : Des vérités ? Ce ne sont que des illusions. Sacrifie, te dis-je, et délivre-toi par ce moyen de l'effroyable misère où tu t'es si imprudemment engagé. — Taraque : me crois-tu si peu sensé, que je mette ma confiance en un dieu qui n'a pas le pouvoir de me rendre éternellement heureux ? Pour toi, tu fais ton bonheur de conserver ton corps ; mais pour ton âme, tu ne t'en mets guère en peine. — Maxime : Qu'on fasse chauffer des pierres pointues, et que tout embrasées on les lui enfonce sous les aisselles. — Taraque : Tout cela ne me fera pas changer ; Taraque, le serviteur de Dieu, n'adorera jamais les abominations qu'adore Maxime. — Maxime : Qu'on lui coupe les oreilles. — Taraque : Mon cœur n'en sera pas moins attentif à la parole de Dieu. — Maxime : Arrachez-lui la peau de la tête, puis couvrez-la toute de charbons allumés. — Taraque : Commande qu'on m'écorche tout vif, et tu verras si j'en serai moins attaché à mon Dieu. — Maxime : Enfoncez-lui pour la seconde fois des pierres aiguës toutes brûlantes sous les aisselles. — Taraque : Dieu du ciel, jetez ici-bas les yeux, et jugez ma cause. — Maxime : Quel Dieu appelles-tu là à ton secours ? Taraque : Un Dieu que tu ne connais pas. — Maxime : Qu'on le remène en prison jusqu'au jour des spectacles. Qu'un autre se présente.

Le centenier Démétrius a dit : Seigneur, le voici. — Maxime : Il s'agit ici, Probus, de votre intérêt. N'allez point vous précipiter inconsidérément dans des tourments dont vous avez déjà éprouvé la rigueur. Que l'exemple de ceux qui ont comparu avant vous vous rende sage ; et n'achetez pas comme eux un repentir si cher. Venez et sacrifiez aux dieux, et laissez-moi le soin du reste ; je vous engage ma parole que vous aurez tout sujet de vous louer et des dieux et de nous. — Probus : Gouverneur, sachez que nous n'avons tous qu'un même sentiment, parce que nous n'adorons tous qu'un même Dieu, qui est le véritable ; n'espérez donc pas de nous en voir changer, nous vous dirons toujours la même chose ; vous avez cru que vos promesses pourraient nous ébranler, elles n'ont produit aucun effet sur nous ; et lorsque vous avez employé la violence, vos supplices ne vous ont pas mieux réussi. Vous me voyez donc aujourd'hui plus ferme dans ma première résolution, et plus inébranlable que jamais. — Maxime : Vous l'avez prise de concert, cette résolution, et je vois bien que vous vous accordez tous trois à traiter nos dieux de divinités de rien. — Probus : Vous ne vous trompez pas, et nous sommes tous d'accord à tenir ferme pour la vérité. — Maxime : Avant que je te fasse sentir les effets de ma juste colère, je veux bien encore t'avertir de penser à toi sérieusement ; crois-moi, préviens-les, ils sont terribles. — Probus : Croyez vous-même ce que je vais vous dire : c'est que ni vous, ni vos dieux, ni ceux qui vous ont donné tout pouvoir sur nous, ne pourrez jamais, avec tous vos efforts, arracher de nos cœurs le respect et l'amour que nous

(1) Ce rescrit est adressé au préfet Salluste.

avons pour Jésus-Christ notre Seigneur et notre Dieu, dont nous confessons hautement le nom, ni nous faire manquer à la fidélité que nous lui devons, et que nous lui avons jurée. — Maxime : Liez-le, et le suspendez par les pieds. — Probus : Tu ne cesseras point d'être cruel pour plaire à tes démons, et tu te fais honneur de leur ressembler. — Maxime : Aimes-tu si fort à souffrir ? Envisage les maux que tu te prépares, et songe que tu as un corps qui est sensible. — Probus : Fais ce que tu voudras ; ce que j'ai déjà enduré m'a trop fait de plaisir, pour ne pas souhaiter d'en souffrir encore davantage. — Maxime : Faites chauffer des pierres qui soient tranchantes, et faites-lui-en des incisions dans les côtés ; cela lui fera peut-être passer sa folie. — Probus : Plus je te semble insensé, et plus je parais sage aux yeux de Dieu. — Maxime : Remettez les pierres dans le feu, et qu'on lui en fasse de longues taillades sur les épaules. — Probus : Mon corps est en ta puissance. Que le Seigneur du ciel et de la terre daigne considérer l'humilité de mon cœur et ma patience. — Maxime : Ce Dieu que tu invoques, c'est lui qui t'a livré à mon pouvoir. — Probus : Le Dieu que j'invoque aime les hommes et ne veut point leur mort. — Maxime : Ouvrez-lui la bouche, et qu'on lui verse dedans du vin des libations, et qu'on lui fasse avaler de la chair des victimes. — Probus : Voyez, Seigneur, l'extrême violence que je souffre, et jugez selon votre justice. — Maxime : Eh bien ! tu as essuyé une infinité de tourments pour ne pas sacrifier, et tu viens cependant de participer au sacrifice. — Probus : Ne porte pas si haut ta prétendue victoire, l'avantage n'est pas grand pour toi, de m'avoir fait goûter, malgré moi, de ces offrandes abominables. — Maxime : Qu'importe ? tu en as bu, tu en as mangé, le plus fort est fait ; achève, afin que je te mette en liberté. — Probus : A Dieu ne plaise que tu puisses jamais vaincre ma résistance et souiller la pureté de ma foi ! Mais sache que quand tu ferais verser dans ma bouche tout le vin des offrandes, cela ne serait pas capable de donner la moindre atteinte à l'intégrité de mon âme. Dieu voit la violence qu'on me fait, et il sait que je ne donne aucun consentement à ces abominations. — Maxime : Chauffez encore des pierres pointues, et lorsqu'elles seront toutes rouges, qu'on lui en cautérise les jambes. — Probus : L'enfer et ses ministres n'ont aucun pouvoir sur la liberté des serviteurs de Dieu. — Maxime : Il n'y a pas un endroit sur tout ton corps qui ne soit une plaie ; misérable, qu'espères-tu ? — Probus : Je l'ai livré aux tourments, ce corps, pour en garantir mon âme. — Maxime : Faites rougir de gros clous, et qu'on lui en perce les mains. — Probus : O mon Sauveur, je vous rends grâces de ce que vous m'associez à vos souffrances. — Maxime : Tant de tourments te rendent vain. — Probus : Trop de puissance t'aveugle. — Maxime : Insolent ! est-ce là le respect qui est dû à moi et aux dieux très-saints et très-bons dont je prends le parti ? — Probus : Plût à Dieu que ton âme ne fût pas aveugle, et qu'au milieu des ténèbres tu ne crusses pas être environné de lumière ! — Maxime : Oui, parce que je t'ai laissé tes yeux, tu oses m'imputer je ne sais quel aveuglement imaginaire. — Probus : Tu peux me les faire arracher, je n'en verrai pas moins clair. — Maxime : Il faut te satisfaire. — Probus : Il ne faut pas en demeurer simplement aux menaces, mais en venir aux effets ; ne crains rien, je n'en serai pas plus triste. — Maxime : Piquez-lui les yeux avec des aiguilles, et que leurs pointes lui ôtent peu à peu l'usage de la lumière. — Probus : Me voilà aveugle ; tu m'as fait perdre les yeux du corps, essaie si tu auras aussi le pouvoir de m'ôter ceux de l'âme. — Maxime : Tu raisonnes encore, et te voilà dans d'éternelles ténèbres. — Probus : Si tu connaissais celles où ton âme est plongée, tu te croirais bien plus malheureux que moi. — Maxime : Tu n'as plus qu'un souffle de vie, et tu ne cesses de parler. — Probus : Tant qu'un peu de chaleur animera ce reste de corps que tu m'as laissé, je ne cesserai de parler de mon Dieu, de le louer, de lui rendre grâces. — Maxime : Quoi ! tu espères vivre après tous ces tourments ? Ou t'es-tu mis dans l'esprit que je te laisserai mourir paisiblement ? — Probus : Moi, je n'attends rien de toi qu'une mort cruelle, et je ne demande rien à mon Dieu que la grâce de persévérer jusqu'à la fin dans la confession de son saint nom. — Maxime : Je te laisserai languir et miner à la douleur, ainsi qu'un scélérat comme toi le mérite. — Probus : Tu feras ce qu'un tyran a coutume de faire lorsqu'il a la puissance en main et qu'il trouve des hommes aussi méchants que lui pour lui obéir. — Maxime : Otez-le de là, et remenez-le en prison ; qu'on prenne bien garde surtout qu'aucun de leurs compagnons ne leur parle et ne les vienne féliciter sur ce qu'ils appellent leur victoire. Je les réserve pour les prochains spectacles. Qu'on fasse entrer Andronic, c'est le plus déterminé des trois.

Le centenier Démétrius a dit : Seigneur, le voici. — Maxime : Il est temps de penser à vos affaires, Andronic ; vous êtes-vous bien consulté, et d'un sens rassis avez-vous considéré qu'il est de la dernière conséquence pour vous de reconnaître les dieux ? Ou, ce que je n'ose croire, seriez-vous encore assez ennemi de vous-même pour persévérer toujours dans votre première opiniâtreté, laquelle, après tout, ne peut vous être que funeste ? Allons, rendez-vous, faites ce qu'on souhaite de vous, sacrifiez aux dieux ; ils vous rendront avec usure l'honneur qu'ils recevront de vous. N'attendez pas, au reste, que j'aie pour vous la moindre condescendance, pour peu que vous marquiez encore d'éloignement d'une chose si juste et si raisonnable. Approchez donc de l'autel, sacrifiez, et votre vie est en sûreté. — Andronic : Tyran, homme dévoué au mensonge, tu montres bien ton naturel féroce et inhu-

main : et je l'entrevois à travers toutes ces paroles artificieuses. Ne crois pas pouvoir me surprendre, je suis inébranlable dans la confession que je fais d'un seul Dieu. J'opposerai à ta cruauté une constance invincible, et à l'injustice de tes pensées la force que Dieu me donnera pour les combattre. Je t'apprendrai que la vertu est de tous les âges, et que la prudence peut quelquefois être celle de la jeunesse. — Maxime : Est-ce accès de folie ou possession du démon qui te fait parler ainsi ? — Andronic : Ni l'un ni l'autre ; cela pourrait être si je consentais à ce que tu me proposes. Mais toi-même, si l'on en juge par tes actions, qu'es-tu autre chose qu'un démon détestable ? — Maxime : Tes deux compagnons faisaient comme toi les courageux avant la torture ; ce n'était que bravades, que paroles fières et hautaines; mais rien de plus souple, rien de plus soumis après que je les eus mis à la raison par le moyen des tourments. Ils n'ont plus fait de difficulté de sacrifier aux dieux et aux empereurs mêmes. — Andronic : Voilà justement parler en franc adorateur du dieu du mensonge, et je reconnais, à ce que tu viens d'avancer avec une insigne fausseté, que les hommes sont tels que les dieux qu'ils servent. Que Dieu te juge, ouvrier d'iniquité. — Maxime : Je consens de passer pour tel, si je n'abaisse ton insolent orgueil. — Andronic : Tu ne me fais point de peur. Je t'attends de pied ferme ; et couvert du nom du Seigneur, j'essuierai sans pâlir tout le feu de ta colère. — Maxime : Faites des rouleaux de papier, mettez-y le feu, et brûlez-lui le ventre avec. — Andronic : Quand tu me ferais jeter au milieu des flammes, ta victoire n'en serait pas plus assurée, pourvu que je respirasse encore; ne vois-tu pas que mon Dieu combat pour moi? — Maxime: Quoi ! tu me résisteras toujours ? — Andronic : Oui, tant que je vivrai. Fais-moi donc mourir promptement, si tu veux vaincre; c'en est pour toi l'unique moyen. — Maxime: Qu'on fasse rougir au feu des poinçons, et qu'on les lui enfonce entre les doigts. — Andronic : Ennemi déclaré de Dieu, ton âme livrée au démon en est toute possédée; tes pensées sont celles de ce malheureux esprit, tu n'agis que par le mouvement qu'il te donne, et ses sentiments sont les tiens. Tu crois peut-être que cela me causera quelque crainte ; point du tout : apprends que je n'ai, au contraire, pour toi que du mépris, et c'est Jésus-Christ lui-même qui me l'inspire. — Maxime : Ne parles-tu pas là de cet homme que Ponce Pilate fit punir ? — Andronic : Tais-toi, esprit immonde, et que ta bouche impure et sacrilége se garde bien d'oser prononcer ce nom adorable. Il te l'aurait peut-être été permis, si tu ne t'en étais rendu indigne par tant de cruautés que tu exerce sur ses serviteurs ; mais ne l'espère plus, car tu ne t'es pas contenté de te perdre toi seul par ces horribles excès où tu te portes chaque jour, tu en as encore voulu perdre beaucoup d'autres, que tu as rendus complices de tes crimes, quoique souvent malgré eux. — Maxime : Mais toi, quel avantage tires-tu de croire et d'espérer en cet homme que tu nommes Christ ? — Andronic : Quel avantage ! Ah ! très - grand ; une récompensé infinie. Il me tiendra compte de tout ce que je souffre maintenant pour lui. — Maxime : Ne t'attends pas au moins à mourir du premier coup. Et je veux même t'épargner jusqu'au jour des spectacles, afin que, moins affaibli par les tourments, tu sois plus sensible aux morsures des bêtes; tu te verras alors dévorer les membres l'un après l'autre par ces cruels animaux, et j'en laisserai ton âme longtemps spectatrice, avant de lui permettre d'abandonner ton corps.— Andronic : A quel excès de fureur et de rage souffres-tu que le démon porte la tienne? Tu es plus inhumain que les tigres et plus altéré de sang que les meurtriers les plus déterminés. Tu n'as point d'horreur de faire périr des hommes, tes semblables, que personne n'accuse, qui sont innocents, qui ne t'ont jamais fait de mal ? — Maxime : Ouvrez-lui la bouche, et faites-lui prendre du vin qui a été offert aux dieux. — Andronic : Voyez, Seigneur, la violence qu'on me fait. — Maxime : Que prétends - tu faire à présent ? Tu n'a pas voulu sacrifier aux dieux, et tu viens de goûter des offrandes prises sur leur autel ; te voilà initié à leurs mystères. — Andronic : Tyran, sache que l'âme n'est point souillée lorsque le corps est forcé de faire une chose qu'elle condamne. Dieu, qui connaît les plus secrètes pensées du cœur, sait que le mien n'a point consenti à cette abomination. — Maxime : Jusqu'à quand te laisseras-tu infatuer de toutes ces vaines imaginations ? Elles ne te sauveront pas de mes mains. — Andronic : Quand Dieu le voudra, il saura bien trouver le moyen de m'en tirer. — Maxime : Autre extravagance. Je te ferai couper cette langue qui débite tant de sottises. Tu abuses de ma patience, et ma modération, je le vois bien, ne sert qu'à entretenir ta vanité. — Andronic : Eh bien ! je te demande par grâce de me faire couper cette langue et ces lèvres, qui ont été, à ce que tu crois, souillées du vin offert aux idoles. — Maxime : Tu as beau dire, tu as goûté du sacrifice. — Andronic : Puisses-tu être confondu, tyran détestable, toi et tous ceux qui t'ont donné le pouvoir de faire tant de mal, si jamais on peut reprocher à Andronic d'avoir consenti à ton impiété : mais toi, qu'il te souvienne de la violence que tu fais aux serviteurs de Dieu ; que ce Dieu tout-puissant nous juge. — Maxime : Méchant, tu oses faire des imprécations contre nos très-pieux et très-cléments empereurs, à qui nous devons la paix et la tranquillité dont nous jouissons. — Andronic : Oui, je maudis mille et mille fois ces tyrans altérés de sang, qui s'en enivrent, et qui en ont inondé toute la terre. Que Dieu étende sur eux son bras vengeur, qu'il les écrase, qu'il les couvre des flots de sa colère, qu'il les abîme, afin qu'eux et leurs semblables apprennent ce que c'est que de s'attaquer aux serviteurs de ce Dieu redoutable. — Maxime : Qu'on

lui arrache les dents, qu'on lui coupe la langue jusqu'à la racine, afin qu'il apprenne lui-même ce que mérite celui qui a l'audace de blasphémer contre les souverains. Que ces dents arrachées et que cette langue coupée soient jetées dans le feu, et qu'après qu'elles auront été réduites en cendres, on les sème contre le vent, afin qu'il n'en reste rien qui puisse être recueilli par les chrétiens, et qui puisse nourrir la superstition de quelques femmes, qui ne manqueraient pas de les prendre et de les conserver comme de précieuses reliques (1). Pour lui, qu'on le remène en prison jusqu'au jour de la fête, pour servir avec les autres de pâture aux bêtes de l'amphithéâtre.

Maxime ayant mandé Térentien, souverain prêtre (2) de la Cilicie, il lui ordonna de faire préparer les jeux pour le lendemain. Térentien obéit; et ayant fait savoir l'intention du gouverneur à celui qui avait l'intendance des spectacles de l'amphithéâtre, tout fut prêt au jour marqué. Dès le matin, une prodigieuse multitude de peuple, hommes et femmes, se rendirent à l'amphithéâtre. Ce lieu est éloigné de la ville d'environ un mille. Le gouverneur y arriva sur le midi. D'abord on donna aux bêtes les corps de plusieurs gladiateurs qui s'étaient entre-tués. Nous étions retirés dans un coin, où nous observions toutes choses, attendant avec crainte la fin de la journée, lorsque le gouverneur commanda à quelques-uns de ses gardes d'aller quérir les chrétiens qui étaient condamnés aux bêtes. Les gardes coururent à la prison, d'où ayant tiré les saints martyrs, ils les chargèrent sur les épaules de quelques porte-faix, qui les portèrent jusqu'au pied de l'échafaud du gouverneur; les tourments qu'on leur avait fait endurer les avaient mis hors d'état non-seulement de marcher, mais même de se remuer. Dès que nous les eûmes aperçus, nous nous avançâmes vers une petite éminence où nous nous assîmes, nous couvrant à demi de quelques pierres qui étaient là. L'état où nous vîmes nos frères nous fit répandre bien des larmes; plusieurs même des spectateurs ne purent retenir les leurs; car dès que les hommes qui portaient les martyrs les eurent déchargés dans la place, il se fit un silence presque général, causé par la vue d'un objet si pitoyable; mais le peuple ne pouvant plus retenir son indignation, on commença à murmurer tout haut contre le gouverneur. Voilà, disait-on, une injustice criante; cette procédure ne se peut soutenir, il ne peut y avoir qu'un méchant juge qui ait pu rendre un pareil jugement; et là-dessus il y en eut beaucoup qui quittèrent les spectacles et s'en retournèrent à la ville. Le gouverneur, qui s'en aperçut, mit des soldats aux avenues de l'amphithéâtre, pour empêcher que personne ne sortît, et pour remarquer ceux qui s'y présenteraient, et les lui dénoncer. Il commanda en même temps qu'on lâchât un grand nombre de bêtes; mais ces animaux, au sortir de leurs loges, s'arrêtèrent tout court, et ne firent point de mal aux saints martyrs. Maxime tout furieux fit appeler les gardiens des bêtes, et leur fit donner cent coups de bâton, les voulant rendre responsables de ce que des lions et des tigres étaient moins cruels que lui. Il les menaça de les faire tous mettre en croix, s'ils ne lui fournissaient sur l'heure celle de toutes leurs bêtes qu'ils croient la plus farouche et la plus carnassière. Ils lâchèrent un grand ours, qui ce jour-là même avait étranglé trois hommes. Il s'approcha au petit pas du lieu où étaient les martyrs, et se mit à lécher les plaies de saint Andronic. Ce jeune homme, qui souhaitait passionnément de mourir, appuya sa tête sur l'ours, faisant tous ses efforts pour le mettre en colère, mais l'ours ne branla pas. Maxime, ne se possédant plus, commanda qu'on le tuât; et il se laissa tuer sans résistance aux pieds de saint Andronic. Térentien, averti de l'effroyable colère où était le gouverneur, et craignant le sort de l'ours, lui envoya promptement une lionne des plus furieuses, qui était venue des déserts de la Lybie, et dont le souverain sacrificateur d'Antioche lui avait fait présent. Dès qu'elle parut, tous les spectateurs pâlirent. Elle poussait des rugissements qui portaient la frayeur dans les âmes les moins susceptibles de crainte. Mais s'étant approchée des saints, qui étaient étendus sur le sable, elle se coucha aux pieds de saint Taraque, dans une posture de suppliante, et comme si elle l'eût adoré. Saint Taraque, au contraire, faisait tout ce qu'il pouvait pour l'animer contre lui, et pour lui rendre sa férocité naturelle qu'elle semblait avoir perdue; mais la lionne, comme une brebis innocente et paisible, demeurait à ses pieds qu'elle baisait. Maxime, écumant de rage, commanda qu'on piquât la lionne avec un aiguillon. Mais cette bête, reprenant alors sa fureur, qu'elle n'avait oubliée que pour les saints martyrs, et rugissant d'une manière effroyable, mit en pièces un guichet de la porte de l'amphithéâtre, et jeta une si grande épouvante parmi le peuple, qu'il criait : Nous allons tous périr, qu'on ouvre la porte à la lionne.

Alors Maxime ordonna qu'on fît entrer des gladiateurs pour égorger les trois martyrs. Les gladiateurs vinrent, et les saints consommèrent leur martyre par l'épée. Le gouverneur, en sortant de l'amphithéâtre, y laissa une escouade de soldats pour empêcher qu'on n'enlevât les corps; et, afin qu'on ne pût les reconnaître, il commanda qu'on les mît pêle-mêle avec ceux des gladiateurs qui avaient péri dans les divers combats qui s'étaient donnés durant les spectacles. Pendant que les soldats étaient occupés à cela, nous nous avançâmes un peu; et, ayant mis les genoux en terre, nous demandâmes à Dieu qu'il nous montrât les reliques des

(1) Les reliques des martyrs en vénération du commencement du IVe siècle.

(2) Ou le ciliciarque : c'était le chef des prêtres des idoles de toute la Cilicie, comme l'asiarque était le chef des prêtres de l'Asie. (*Actes de saint Polycarpe.*)

saints martyrs. Notre oraison finie, nous nous approchâmes encore un peu plus. Les soldats avaient allumé du feu, car la nuit était survenue, et une nuit fort obscure, et ils s'étaient mis à souper. Nous nous jetâmes une seconde fois à genoux, implorant avec une grande ferveur le secours du ciel, et priant Dieu qu'il voulût favoriser notre entreprise, et nous faire démêler les corps des martyrs d'avec ceux des gladiateurs. Nous fûmes exaucés, car il s'éleva dans le moment un furieux orage, mêlé d'éclairs, de tonnerre et de pluie, et accompagné d'un tremblement de terre qui écarta les soldats. Lorsque l'orage fut apaisé, nous nous mîmes en prières; et nous étant enfin approchés fort près des corps, nous trouvâmes le feu éteint et les soldats dispersés çà et là. Mais comment, dans cet amas confus de corps, pouvoir reconnaître ceux que nous cherchions? Nous eûmes recours à Dieu, nous levâmes les mains au ciel, et il en tomba en même temps un petit globe lumineux en forme d'étoile, qui se posa tour à tour sur les corps des saints martyrs. Nous les enlevâmes avec une joie que nous ne saurions vous exprimer; et à la faveur de cette étoile miraculeuse, nous sortîmes de l'amphithéâtre. Nous trouvant extrêmement fatigués, nous fûmes obligés de nous reposer un peu, et l'étoile s'arrêta aussi et ne nous quitta point. Nous nous mîmes à penser où nous pourrions mettre à couvert notre pieux larcin; nous nous adressâmes à notre ordinaire à Dieu, le priant d'achever ce qu'il avait si bien commencé. Ayant repris nos forces durant cette pause, nous chargeâmes de nouveau nos épaules de ce précieux fardeau, et nous prîmes le chemin de la montagne voisine. Là l'étoile disparut, et nous aperçûmes une ouverture dans le rocher, creusée en forme de sépulcre. Nous y enfermâmes promptement les corps de nos martyrs, et nous nous retirâmes en diligence, nous doutant bien que le gouverneur ne manquerait pas d'en faire une exacte perquisition. Etant retournés à la ville, nous apprîmes que les soldats, pour avoir abandonné leur poste, avaient été sévèrement châtiés par l'ordre de Maxime. Nous rendîmes grâces à Dieu de ce qu'il s'était bien voulu servir de notre ministère pour rendre à ses serviteurs ces derniers devoirs de piété. Marcion, Félix et Vérus se sont retirés dans le rocher qui est le dépositaire de ces saintes reliques, dans le dessein d'y passer le reste de leurs jours, afin que le même tombeau qui renferme ces os sacrés couvre aussi un jour leurs corps.

Que notre Dieu soit béni à jamais. Nous vous conjurons, au reste, nos chers frères, de recevoir avec votre charité ordinaire ceux qui vous rendront cette lettre; ils méritent vos soins et votre estime, car ils ont l'honneur d'être du nombre des ouvriers qui travaillent sous les ordres de Jésus-Christ, auquel la gloire et la puissance appartiennent, avec le Père et le Saint-Esprit, avant tous les siècles, maintenant et toujours, et dans les siècles à venir. *Amen.*

TARAZONA, ville murée d'Espagne, a été témoin des souffrances qu'y endura l'évêque Prudence, en confessant sa foi; on ignore à quelle époque.

TARNOWSKA (Clotilde), l'une des religieuses Basiliennes qui, dans le courant de l'année 1837, furent si violemment persécutées par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque apostat. On les employa à la construction d'un palais pour ce prêtre schismatique. Un pan de muraille étant venu à s'écrouler, Clotilde Tarnowska et quatre de ses compagnes furent écrasées. (*Voy.* l'article Mieczyslawska.)

TARRAGONE, ville d'Espagne (Hispanie citérieure). Son évêque, saint Fructueux, y fut martyrisé avec ses diacres saint Augure et saint Euloge. (*Voy.* Fructueux.)

TARSE, en Cilicie, est célèbre par le martyre des saints Castor et Dorothée.

TATIEN (saint), diacre, souffrit le martyre à Aquilée avec saint Hilaire, évêque, et les saints Félix, Large et Denis. Leur sacrifice eut lieu sous l'empire de Numérien et sous le président Béroine. On ne dit pas quel fut au juste leur genre de mort : il est certain qu'ils subirent la peine du chevalet et divers autres tourments. L'Eglise fait leur fête le 16 mars.

TATIEN (saint), fut martyrisé à Méré en Phrygie, avec les saints Macédone et Théodule. Le président Almaque, qui commandait cette province durant le règne de Julien l'Apostat, leur ayant fait souffrir diverses tortures sans les amener à sacrifier aux faux dieux, les fit étendre sur des grils ardents, où ils expirèrent pleins de joie. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 12 septembre.

TATIENNE (sainte), vierge et martyre, est portée par le Martyrologe romain comme ayant souffert à Rome sous l'empereur Maximin avec sainte Martine. L'Eglise fait sa fête le 12 janvier. Ses Actes n'ont aucune espèce d'autorité.

TATION (saint), souffrit le martyre en Isaurie, durant la persécution de l'empereur Dioclétien et sous le président Urbain. Il périt par le glaive. L'Eglise fait sa mémoire le 24 août.

TATONA (sainte), vierge, fut martyrisée en l'an 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor dit Longue-Vie. Elle habitait Beth-Séleucie. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 novembre.

TATOUL, prince arménien de la famille Timaksiank, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* Princes arméniens.)

TATOUL, prince arménien, de la famille Gamsaragank, souffrit la captivité avec le précédent et dans les mêmes circonstances.

TATTE (sainte), martyre, souffrit les tourments et la mort pour la défense de la reli-

gion avec Paul son époux, Sabinien, Maxime, Ruf et Eugène leurs enfants. Ayant été accusés de faire profession de la religion chrétienne, ils furent chargés de coups et endurèrent d'autres supplices dont les circonstances ne sont point parvenues jusqu'à nous, et dans lesquels ils expirèrent. L'Église fait leur fête le 25 septembre.

TCHA-SSE-HAI, mandarin chinois, ayant formulé une accusation nouvelle contre les chrétiens, et demandant, dans le mémoire qu'il présenta à cet effet, qu'il fût défendu aux Chinois qui servaient sous les bannières d'embrasser le christianisme, le sixième régulo se chargea de remettre l'accusation à l'empereur. En 1736, il fut arrêté, au cours du mois d'avril, que les commandants des bannières engageraient les nouveaux chrétiens à abjurer et les puniraient s'ils refusaient. Ce fut en conséquence de ce mémoire que l'on décida qu'on conserverait seulement quelques Européens à Pékin, à cause de leur habileté dans les sciences; mais que le tribunal des rites leur défendrait d'attirer personne à leur religion. On peut voir à l'article Chine quelles furent les conséquences de cet édit.

TCHOU (Adrien), prêtre chinois, fut exilé à une époque qu'on ne précise pas, mais qui doit être comprise entre 1760 et 1780, dans la province de Chan-Tong. En 1785, il fut banni à perpétuité dans un lieu nommé Yli, et fut marqué au fer rouge sur le visage, pour avoir évangélisé dans le Sutchuen. Son premier exil avait été motivé par les prédications qu'il avait faites dans la province de Fo-Kien.

TECLA (Emmanuel), vice-roi du Tigré sous Basilides, Négous d'Abyssinie, fut mis aux fers par ce prince pour la protection qu'il accordait aux jésuites persécutés. Il avait caché trois de ces bienheureux proscrits : Bruno de Sainte-Croix, Gaspard de Paez et Jean Pereira. Non-seulement il fut emprisonné, mais encore il fut dégradé et privé de son commandement, qui fut remis à Melca Christos, ennemi juré des catholiques. Ces événements se passaient en 1635. (*Voy.* Abyssinie.)

TÈCLE (sainte), vierge, répandit son sang pour la foi en l'an 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor dit Longue-Vie. Elle habitait Beth-Séleucie. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 novembre.

TÉCUSE (sainte), vierge et martyre, l'une des sept que le gouverneur Théoctène fit arrêter à Ancyre en même temps que saint Théodote. Elle était, comme ses compagnes, fort âgée, ce qui n'empêcha pas l'indigne gouverneur d'envoyer près d'elles des hommes pour outrager leur pudeur. Sainte Técuse leur fit des remontrances pleines de sagesse : ces hommes se retirèrent en maudissant Théoctène. Les sept vierges furent noyées dans un lac, chacune avec une pierre au cou. Cet événement eut lieu en l'an de Jésus-Christ 303, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. (Pour plus de détails, consulter les Actes si pleins d'intérêt de saint Théodote, à l'article de ce dernier.) L'Église fait la fête de cette sainte et de ses compagnes, avec celle de saint Théodote, le 18 mai.

TÉLESPHORE (saint), septième pasteur de l'Église de Rome, fut martyrisé la onzième année de son épiscopat, ce qui revient à la première année d'Antonin, par conséquent la cent trente-neuvième de Jésus-Christ. Le martyre de ce saint pape est incontestable, seulement on manque des documents nécessaires pour en parler d'une façon détaillée. Il est à peu près certain qu'il mourut le 5 janvier, jour auquel l'Église célèbre sa fête.

TÉNÉDOS, île de l'Archipel, aujourd'hui Bokhtcha-Adassi, située près de l'entrée des Dardanelles, était jadis une de ces îles délicieusement douées, où la Grèce avait ses rendez-vous de plaisir, où l'imagination de ses poëtes avait placé le berceau des dieux et l'accomplissement de tous les mystères mythologiques. Ténédos était non loin des rivages troyens et des côtes d'Europe : on s'y rendait promptement; aussi ne pouvait-elle manquer d'être célèbre. Les voyageurs s'y arrêtaient, soit qu'ils allassent en Asie, soit qu'ils en revinssent. Elle était située au milieu des mers, à l'entrée du détroit, comme une halte naturelle; ses rivages étaient plantés d'orangers et de lauriers roses; de loin elle semblait une corbeille de fleurs. Les Grecs, après avoir laissé prendre le cheval de bois par les Troyens, se cachèrent derrière Ténédos. De toute cette poésie, de tous ces souvenirs qu'est-il resté? Le janissaire abruti foule tout cela sous ses pieds; de toutes ses splendeurs passées, Ténédos n'a plus rien; seulement tous les ans, au 15 de juillet, quand ses arbres sont en pleine fleur, quelques rares chrétiens, les seuls de ses habitants qui empruntent encore quelques souvenirs au passé pour les fêter, se réunissent à l'église et vont en procession jusqu'au lieu où un saint, nommé Abudème, versa son sang pour la religion chrétienne : c'est la seule chose qui soit restée. Parlez aux habitants, courbés sous le bâton des Turcs, des flottes d'Agamemnon, des dieux et des déesses qui visitèrent leur île : pour eux c'est lettre morte; parlez-leur de saint Abudème : C'est là qu'il mourut, vous diront-ils; c'est là que tous les ans nous venons le prier. Puis là, vous verriez une croix, une simple croix de bois, ce monument éternel plus fort que les temps, plus fort que les hommes, qu'aucune tempête ne peut renverser, et qui reste toujours debout entre la terre et le ciel pour unir l'homme à Dieu. C'est de même en toutes choses; les vanités tombent et meurent; les vertus restent. Dans la vie humaine, les joies, les plaisirs, les folles illusions de la jeunesse, toutes ces magnificences du cœur qui font la vie si splendide, s'évanouissent, et l'homme arrive au tombeau, heureux s'il a dans son passé quelque bon souvenir de vertu, quelque mérite où reposer son cœur, où appuyer son âme pour dire à Dieu : Seigneur, voilà ce que j'ai fait;

c'est la rançon de mes erreurs, c'est le rachat de mes fautes.

TENSA CHRISTOS (le bienheureux), prêtre abyssinien, fut un des derniers prêtres catholiques qui restèrent en Abyssinie après le départ ou la mort des missionnaires, lors de la persécution suscitée contre les catholiques par Basilides, Négous du pays. (*Voy.* Melca-Christos.)

TÉRENCE (saint), martyr, souffrit sous le règne de l'empereur Dèce et sous le gouvernement du proconsul Fortunatien en Afrique, en l'an 250. Il donna sa vie pour Jésus-Christ, avec saint Africain, saint Pompée et plusieurs autres, que les Grecs ont en grande vénération, ainsi que les Russes. Les Actes que nous avons de ces saints n'offrent pas les caractères suffisants pour qu'on puisse les considérer comme authentiques. Le lecteur Théodore, qui vivait au commencement du VI siècle, rapporte que les reliques de ces saints furent placées, sous Théodose le Grand, dans l'église de Sainte-Euphémie, dans un quartier de Constantinople appelé *la Pierre*. Leur fête est inscrite au Martyrologe romain le 10 avril, le même jour qu'aux ménées des Grecs.

TÉRENCE (saint), eut le glorieux avantage de verser son sang pour la défense de Jésus-Christ, avec saint Fidence. Leur martyre eut lieu à Todi et durant la persécution de l'empereur Dioclétien. Nous n'avons pas d'autres détails sur leur compte. L'Eglise fait leur fête le 27 septembre.

TÉRENTIEN (saint), premier évêque et patron de Todi, dans l'Ombrie, eut la tête tranchée du temps d'Adrien, après divers supplices que lui fit souffrir le proconsul Létien. Mombritius en donne des Actes, mais qui ne valent rien. Baronius n'en fait pas l'éloge (et on le sait assez facile). Le corps de saint Térentien est actuellement à Alexandrie, ville des Etats-Sardes. Sa fête arrive le 1er septembre.

TERNATE, une des Moluques, avait, en 1580, un collége de jésuites extrêmement florissant. Le roi Bab-Ulla parvint à chasser les Portugais de ses Etats, et, à l'instigation des Anglais et des Hollandais, il y persécuta violemment les catholiques. S'il faut en croire Du Jarric (*Hist. des choses plus mémorables*, t. I, p. 696), il y eut au moins soixante mille martyrs. Quelle belle couronne pour la prétendue réforme!

TERNI *Interamna*, ville de l'Etat ecclésiastique, dans une île de la Nera, vit le martyre de saint Valentin, évêque, qui fut mis à mort par l'ordre de Placide, préfet de la ville, qui le fit meurtrir à coups de bâton, puis décapiter.

TERRACINE, *Anxur*, *Trachina*, *Terracina*, ville des Etats-Romains. Ce fut dans cette ville que saint Nerée et saint Achillée, serviteurs de sainte Domitille (Flavie) furent décapités, sous Domitien. Le Martyrologe romain donne aussi, comme ayant été martyrisées dans cette ville à la même époque, les deux vierges sainte Euphrosine et sainte Théodore. On prétend que sous Trajan sainte Domitille elle-même y fut renfermée dans une chambre à laquelle on mit le feu; mais cette dernière circonstance est loin d'être prouvée. Saint Césaire, diacre, fut martyrisé à Terracine, sous le règne du même empereur, et condamné par Léonce, consulaire, et Luxurius. Ces deux juges sont nommés dans les Actes de ce saint martyr, ainsi que dans ceux de saint Hyacinthe, qui mourut à Porto, pour la foi, à la même époque. Sous l'empire et durant la persécution d'Adrien, saint Montan, dont le Martyrologe romain fait la fête au 17 juin, y perdit la vie pour la foi; on ne sait ni la date précise ni la nature du supplice qui termina ses jours. Cette ville fut encore illustrée, en 300, sous l'empire de Dioclétien, par le martyre des saints Césaire, diacre, et Lucien, prêtre. Une coutume horrible existait dans cette ville: de temps en temps, quand arrivait la fête d'Apollon, un jeune homme de la ville devait se dévouer et offrir sa vie en sacrifice volontaire. Les habitants le comblaient de prévenances et d'honneurs; ils l'habillaient magnifiquement, et dans cet état il devait sacrifier à Apollon, et ensuite se jeter dans les flots de la mer, où il consommait son sacrifice. Un jour que cette affreuse cérémonie venait d'avoir lieu, Césaire, diacre, et Lucien, prêtre, qui étaient présents, en témoignèrent hautement leur indignation. Le prêtre d'Apollon les fit arrêter et les envoya au gouverneur, qui les condamna à être jetés dans la mer, liés tous les deux dans un sac. (*Voy.* Césaire, diacre.)

TERTILLE, était président à Lentini, ville de Sicile, du temps de l'empereur Licinius. Il donna la couronne du martyre à saint Mercure et à ses compagnons, soldats, qu'il fit périr par le glaive.

TERTIUS (saint), martyr, cueillit la palme du martyre pendant la persécution que Huneric, roi des Vandales, fit subir aux catholiques vers l'an 484. Il souffrit des tourments horribles sans renier sa foi. L'Eglise honore sa mémoire le 6 décembre.

TERTULLE (saint), souffrit le martyre pour la foi en Afrique, sous le règne de Valerien, l'an 259, avec les saints Paul, Géronce, Janvier, Saturnin, Successe, Jules, Cat, et les saintes Pie et Germain. On manque de détails authentiques sur leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 19 janvier.

TERTULLE, orateur, espèce d'avocat que le grand prêtre Ananie amena avec lui à Césarée, et qui accusa saint Paul devant le gouverneur Félix.

TERTULLE (sainte), martyre, souffrit durant la persécution de Valérien à Cirthe en Numidie, avec les saints Agape, Secondin, Emilien, soldat, et sainte Antoinette.

TERTULLIEN, naquit à Carthage en l'année 160 environ. Son père était centenier proconsulaire. Génie vif, ardent, véhément et subtil, il péchait peut-être par la solidité du jugement. L'extrême confiance qu'il avait en lui-même le conduisit à l'hérésie, de sorte qu'après avoir été l'un des plus zélés défenseurs de l'Eglise, il devint un de ses enne-

mis les plus acharnés. Son style est rude, parfois barbare; mais l'éclair brille jusque dans ses obscurités, et ses raisonnements sont des coups de foudre. Sa dialectique fait violence; s'il n'entraîne, il renverse. Eusèbe remarque qu'il avait une grande connaissance des lois romaines; il n'y a rien là de bien étonnant, puisque sa première profession fut celle d'avocat. La vue du courage et de la persévérance des chrétiens dans les tourments le porta à désirer connaître leur doctrine; quand il la connut il se convertit. Il avoue qu'il s'est moqué des dogmes chrétiens, lorsqu'il les connaissait à peine; qu'il a pris plaisir aux horreurs de l'amphithéâtre; qu'il a même commis plusieurs péchés graves qui, à cette époque, empêchaient qu'on conférât la prêtrise à ceux qui s'en étaient rendus coupables. Cela n'empêcha pas qu'il ne devînt prêtre, parce que, s'étant converti, il dut être baptisé, et que la grâce du baptême lavait de tous les péchés antérieurement commis. Il se maria fort jeune, et certainement avant sa conversion. Il écrivit deux livres à sa femme, le premier pour l'exhorter à rester veuve, si Dieu l'appelait avant elle, le second pour lui dire que si elle voulait se remarier, il fallait que, d'après le précepte de saint Paul, elle épousât un chrétien. Evidemment, d'après cela, sa femme était chrétienne; mais nous ne savons rien de plus sur son compte. Il fut ordonné prêtre, sans qu'on sache précisément à quelle époque, et sans qu'on puisse dire précisement à laquelle des deux Eglises de Rome ou de Carthage il fut d'abord attaché.

Nous n'avons point ici à parler des nombreux ouvrages que cet écrivain a composés pour la religion: nous ne devons signaler que ceux qui ont trait à la nature du sujet que nous traitons. Le plus important est son *Apologétique*, ouvrage dans lequel il prend la défense des chrétiens, montrant l'injustice des poursuites qu'on faisait contre eux, et démontrant la fausseté des crimes qu'on leur imputait. Cette apologie fut adressée au sénat romain, après le triomphe de Sévère sur Niger et Albin; nous ne savons pas au juste en quelle année elle fut présentée. De 197, époque de la défaite d'Albin, jusqu'à l'an 202, époque à laquelle Sévère lança ses édits contre les chrétiens, il s'est écoulé cinq ans, durant lesquels des persécutions isolées eurent lieu. A propos de ces persécutions, il put très-bien venir à Tertullien l'idée de défendre ses coreligionnaires. On sait que la persécution commença à Rome après le retour triomphant de Sévère dans cette capitale, les chrétiens ayant refusé de s'associer aux honneurs sacriléges que les païens lui rendaient. Il est probable que ce fut dans cette persécution que Tertullien fit son apologie. Elle suffit très-bien à en montrer l'opportunité, sans qu'il soit besoin de venir, comme Tillemont incline à le faire, jusqu'à l'année 202, époque des édits de Sévère. Ce travail est le plus remarquable de tous ceux du même genre qui existent dans les fastes de l'Eglise. Rien n'est fort, puissant, écrasant, comme la logique de Tertullien dans cet écrit, qui malheureusement n'eut pas le succès qu'il méritait. La persécution devint violente, acharnée, quelque temps après que cette apologie eut été remise au sénat, et dura, comme on sait, jusqu'à la fin du règne de Sévère. Tertullien composa aussi, sur le même sujet que son *Apologétique*, son livre *aux Nations*. Moins bien écrit, beaucoup moins nerveux, moins savant aussi, ce livre paraît être comme la synopse de l'*Apologétique*, le premier brouillon si l'on veut. L'auteur de l'*Apologétique* était encore dans le sein de la religion catholique quand il l'écrivit; un peu plus tard il eut le malheur de se jeter dans l'hérésie des montanistes. Quelles furent les causes de sa chute? on ne le sait pas trop. Beaucoup l'attribuent à l'amitié qui le lia à un certain Procle, montaniste, qui vivait à Rome dans les premières années de Sévère. Procle affichait une vertu sévère et un rigorisme qui séduisirent Tertullien. L'exagération des montanistes, en fait de morale et de discipline, convenait assez à son esprit naturellement dur et sévère.

L'hérésie porta ses fruits: bientôt Tertullien n'écrivit plus rien avec cette modestie vraiment catholique qu'on rencontre dans ses premiers ouvrages; il prit un ton tranchant, un ton de maître, régentant l'Eglise tout entière. Il proscrivit formellement les secondes noces, quoique dans un livre à sa femme il eût prouvé qu'il en admettait la légitimité. Il prétendit que la fuite en temps de persécution était défendue aux chrétiens. Sous Sévère, Tertullien écrivit sa remarquable *Lettre aux martyrs ;* nous voudrions la citer ici, on peut la voir dans notre IIe vol. de l'***Histoire générale des persécutions de l'Eglise***. Sous Caracalla, il écrivit sa *Lettre à Scapula*, que nous avons transcrite aussi dans le même volume.

On sait que Tertullien renonça avant sa mort aux erreurs des montanistes. Heureux s'il l'eût fait pour rentrer dans le sein de l'Eglise ! Il se fit chef d'une secte qui dura jusqu'à saint Augustin. Tertullien mourut en 245.

Une chose qui nous a toujours singulièrement frappé, c'est la différence énorme qu'il y a, au point de vue même du talent, entre les écrits de Tertullien catholique, et les écrits du même auteur devenu la proie de l'hérésie. D'où vient cette différence? Ah ! bien des exemples l'ont prouvé, quand l'homme se sépare de Dieu pour s'isoler dans son orgueil, il devient le jouet pitoyable de sa faiblesse. La déchéance est fille de l'apostasie. Le génie meurt en désertant la vérité, comme le courage en désertant le drapeau. Voyez le Tertullien de notre âge : quelle splendeur et quel génie quand il écrivait l'*Essai sur l'indifférence!* L'Eglise était fière de lui, l'irréligion rampait à ses pieds ; il l'enchaînait comme un vainqueur enchaîne un esclave. Aujourd'hui que l'orgueil l'a séparé de l'Eglise sa mère, pour le jeter dans l'erreur, quelle n'est pas sa déchéance ! Pau-

vre vieillard, déchu, tombé, il traîne ses cheveux blancs à tous les affronts que lui ménagent ses alliances avec quiconque a de la boue à jeter à ce que lui vénérait jadis. Il prête sa plume aux fausses doctrines, aux insulteurs du culte qui l'avait fait prêtre ! Sa plume débile n'est plus dans sa main sous l'inspiration du génie. Vainement le triste apostat veut évoquer sa puissance évanouie ; écrasé sous son passé glorieux, il n'est plus maintenant qu'un objet de pitié pour ceux qui l'admiraient. En voyant ce vieillard qui s'appelle Lamennais, servir de piédestal à ses acolytes d'aujourd'hui, on se rappelle malgré soi Valérien traînant dans la boue la pourpre romaine pour servir de marchepied à son brutal vainqueur. De tels abaissements sont de grands châtiments et de grands exemples. Quand les cèdres les plus élevés sont ainsi précipités, les humbles sapins doivent trembler. Tertullien mourut hérétique et déshérité de son génie. Si l'homme encore vivant qui traîne chez nous son front découronné de gloire n'a plus de son génie que la cendre, prions que sous cette cendre vive encore une étincelle de foi pour l'heure de l'agonie, et qu'elle se rallume pour éclairer son âme à ce moment suprême.

TERTULLIN (saint), martyr à Rome, sur la voie Latine. Ce saint était prêtre; cruellement meurtri sous l'empire de Valérien à coups de bâton, il eut ensuite les côtés brûlés, les mâchoires brisées, fut étendu sur le chevalet, ensuite déchiré à coups de nerf de bœuf, et enfin eut la tête tranchée. L'Eglise fait sa fête le 4 août.

THACLAVARET (le bienheureux), franciscain, issu de race royale, fut martyrisé avec un autre religieux de son ordre, aussi de sang royal, et nommé Philippe, pour avoir reproché aux rois de l'Inde les mœurs relâchées dans lesquelles ils vivaient. Leur martyre arriva en 1340. (Fontana, *Monumenta Dominicana*.)

THADEE-THO, néophyte tonquinois, fut mis à mort pour la foi en 1722, au Tonquin, avec le P. Bucharelli, jésuite, Luc Mai, Philippe Mi, Luc Thu, Emmanuel Dien, Pierre Frien, Dao Ambroise, Paul Noi et François Kam, néophytes, qui mêlèrent leur sang à celui du saint missionnaire.

THAGORE, ville d'Afrique, célèbre par le martyre des saints Jules, Potamie, Crispin, Félix, Grat et sept autres dont les noms ne nous sont point parvenus.

THALALÉE (saint), martyr, souffrit pour la foi chrétienne, à Edesse en Syrie, dit le Martyrologe romain ; à Edesse en Cilicie, disent les Grecs, avec les saints Astère, Alexandre et leurs compagnons. Ce fut un juge nommé Théodore, qui les fit mourir, du temps de l'empereur Numérien. Saint Thalalée a été martyrisé pour la foi, cela est incontestable ; mais l'histoire de son combat, que Bollandus nous donne comme authentique, est un récit qui dépasse les bornes de la vraisemblance. L'Eglise fait la fête de saint Thalalée le 20 mai, avec celle de saint Astère et saint Alexandre.

THALE (saint), versa son sang pour la foi à Laodicée en Syrie, avec saint Trophime, durant la persécution du cruel Dioclétien. Ils souffrirent de longs et cruels tourments. Ils sont honorés dans l'Eglise le 11 mars.

THAMEL (saint), fut martyrisé pour la foi sous l'empereur Adrien avec plusieurs autres compagnons dont les noms sont ignorés. Ce saint avait été prêtre des idoles. Il est inscrit au Martyrologe romain le 4 septembre.

THARBE (sainte), souffrit pour la foi chrétienne en Perse, en l'an de Jésus-Christ 341, sous le règne et durant la persécution de Sapor. Ses Actes, que nous donnons ici en entier, sont magnifiques. C'est une des pièces les plus parfumées que nous ayons rencontrées. Nous souhaitons au lecteur le même bonheur en les lisant que celui que nous avons eu à les traduire. (Traduit du Chaldaïque.) L'Eglise fait la fête de cette sainte le 22 avril.

Martyre de sainte Tharbe, vierge, de sa sœur, consacrée à Dieu, et de sa servante, vierge aussi.

Il arriva malheureusement que la reine, dans ce temps-là, fut prise de maladie. Comme elle était imbue des opinions détestables des Juifs, ces hommes coupables et ennemis de la croix lui persuadèrent facilement que sa maladie lui avait été donnée par maléfices, par les sœurs de Siméon, qui voulaient venger la mort de leur frère. Le fait est aussitôt dénoncé au roi : on arrête la vierge Tharbe, sa sœur, consacrée à Dieu, et sa servante, vierge aussi, qui suivait scrupuleusement la discipline chrétienne. Ces trois femmes, amenées dans le vestibule du gynécée du roi, furent interrogées. Siégeaient dans cette cause le grand préfet et deux hommes de haut rang. La bienheureuse Tharbe était si charmante de visage, si resplendissante de grâces, qu'elle passait pour la plus belle des jeunes filles. Aussi, dès qu'elle parut en leur présence, elle charma tellement les yeux et le cœur des juges, les enflamma tellement, que chacun d'eux dans son cœur se demandait quel serait le moyen de posséder cette jeune fille et de satisfaire la passion qu'il éprouvait. Cependant, composant leur visage pour paraître sévères, ils parlent ainsi à ces jeunes filles : « Assurément vous méritez le dernier supplice, vous qui, par vos maléfices envers la reine, souveraine de tout l'Orient, avez tenté de lui porter malheur. »

Mais l'illustre Tharbe : « D'où viennent, répondit-elle, ces choses qui ne peuvent se concilier avec la sainteté de notre profession ? La religion si vraie, si claire des chrétiens est aussi éloignée que possible de crimes semblables, et dans ce que vous dites contre nous, rien ne peut nous être imputé à crime. Du reste, si vous avez soif de notre sang, qui vous défend d'en étancher cette soif ? S'il vous est agréable de souiller, en déchirant nos corps, vos mains habituées journellement au massacre des chrétiens,

nous sommes chrétiennes, nous mourrons chrétiennes ; la religion chrétienne, jamais nous ne cesserons de la confesser, comme il convient à celles qui ne doivent adorer qu'un seul Dieu et ne jamais lui égaler les images de choses existant aux cieux ou sur la terre. Quant aux enchanteurs, quels qu'ils soient, quelque part qu'on les trouve, tout le peuple doit de ses mains les traîner au supplice, suivant qu'il est prescrit. Qui donc croira que nous pratiquions maléfices et enchantements, quand cet art coupable nous l'exécrons comme un crime qui viole notre religion divine ? »

Ainsi parla Tharbe, et toutes ensemble à l'instant furent condamnées à la peine capitale. Mais cette sentence, qui était d'accord avec l'impiété de chacun des juges, blessait chacun d'eux aussi dans les désirs de sa concupiscence effrénée, et pendant qu'ils admiraient la beauté ravissante de Tharbe, et sa sagesse et sa prudence égales à sa beauté, chacun d'eux espérait et croyait qu'il l'obtiendrait pour épouse, ne pensant pas qu'elle pût refuser cet hymen, surtout quand elle y trouverait un moyen d'éviter une mort certaine.

Le préfet reprit : « En vain vous invoquez votre religion, comme s'il n'était pas constant que vous avez mieux aimé la violer que de ne pas venger la mort de votre frère, en employant des maléfices pour nuire à la reine, quoique votre religion l'interdît et le déclarât coupable, ainsi que vous le prétendez. » La généreuse Tharbe répondit : « Nous n'avions aucun motif de vouloir venger la mort de notre frère, surtout quand on ne lui a rien fait à propos de quoi nous veuillons nous plaindre et pécher si gravement envers Dieu. Quoique ce soit par haine et par méchanceté que vous l'ayez fait mourir, il n'a nullement cessé de vivre ; il jouit de la vie éternelle dans le royaume céleste, qui engloutira votre empire, si puissant qu'il soit, terrassera votre domination, et jettera au vent votre gloire et votre renommée. »

Après cela on donna l'ordre que les vierges fussent mises en prison et bien gardées. Le lendemain, le préfet envoya un exprès à la bienheureuse Tharbe pour lui demander si elle voulait l'épouser : il promettait que si elle consentait, il mettrait en liberté elle et ses compagnes, se faisant fort d'obtenir le pardon du roi. A cette proposition la noble jeune fille fut saisie d'horreur, et s'écria : « O homme inique et détestable à Dieu ! Tais-toi, et ne me dis pas davantage de telles horreurs que je déteste, de peur que ton discours impur ne souille des oreilles chastes, et n'entre dans un cœur pudique et consacré à Dieu. Je suis épouse de Jésus-Christ ; je veux lui conserver ma virginité intacte, à lui que je reconnais comme l'auteur de la vérité et de la religion que je professe. Je lui confie ma vie, à lui qui saura bien me sauver pure et sans tache de vos mains et de votre passion honteuse. Je ne crains pas la mort, je n'ai pas peur des supplices : ils vont m'ouvrir la voie qui me conduira vers Siméon, mon frère bien-aimé, qui m'arrachera aux persécutions, aux tourments que vous me faites souffrir, pour me faire jouir du repos et de la tranquillité avec lui. »

Alors les deux notables qui siégeaient dans cette cause firent, chacun à l'insu de ses compagnons, des propositions de mariage à la jeune vierge. Quand la bienheureuse Tharbe, indignée, les eut repoussés avec la même dureté de langage, tous, comme dans un même esprit, se réunirent pour perdre les saintes vierges ; ils prononcèrent, par un jugement inique, qu'elles étaient coupables et convaincues de sortilége. Cependant ils ne purent persuader au roi que ces femmes fussent coupables des pratiques de cette science néfaste, et il donna l'ordre qu'on leur fît grâce si elles consentaient à adorer le soleil. Elles refusèrent en ces termes : « Nous avons fermement résolu de ne jamais changer notre Dieu contre une créature, et de ne point confondre dans un culte commun dû à lui seul, le Créateur et les choses créées. En vain vous emploierez les supplices ; les menaces les plus cruelles ne nous émeuvent pas, et ne nous sépareront jamais de l'amour que nous devons à Jésus-Christ notre Sauveur. »

Quand elles eurent parlé, les mages crièrent d'une seule voix : « Qu'elles périssent de mille morts, ces femmes dont les maléfices ont causé depuis longtemps la maladie dont languit la reine. » Enfin le roi leur donna pleins pouvoirs, pour qu'ils fissent souffrir aux saintes vierges le genre de mort que déterminait le jugement qu'ils avaient rendu. Ils voulurent se donner le plaisir de les faire couper par morceaux : car les mages avaient prédit que la reine guérirait de sa maladie, si elle passait au milieu de ces morceaux de cadavres appendus çà et là.

Les saintes vierges étaient conduites au lieu du supplice, quand le préfet fit de nouveau porter à sainte Tharbe, par un exprès, des propositions de mariage, lui promettant de la sauver. Alors la chaste vierge, ne pouvant modérer son indignation, stigmatisa en ces termes l'insistance de cet homme débauché : « Homme le plus impur et le plus infâme, jusques à quand me feras-tu, sans rougir, proposer avec tant de persistance une chose à ce point déshonnête et honteuse ? Sache que, pour moi, succomber courageusement c'est vivre ; et que je préfère la mort à une existence partagée d'infamie. » Quand on fut arrivé au lieu du supplice, on suspendit chacune d'elles à deux pieux, comme des brebis qu'on va tondre, puis on les coupa par le milieu avec des scies. Bientôt le corps coupé en deux se sépare : On met chaque morceau dans un pannier, et ensuite on les suspend à des poteaux bifurqués. Ces poteaux avaient été disposés sur le chemin de manière à ce que l'espace intermédiaire figurât une croix. Ces pieux portaient chacun la moitié d'un de ces corps, comme autant de fruits suspendus à des

rameaux d'arbres, fruits de saveur agréable à Dieu, mais amère aux tyrans.

O spectacle atroce, bien digne de pitié et de lugubres plaintes! car jamais assurément, on ne vit chose plus désolante et plus horrible. Que ceux qui aiment le deuil viennent en ce lieu et se purifient de pieuses larmes : car la mémoire de ce jour terrible fournira aux larmes une grande occasion de couler, à la vue des corps de ces vierges pudiques, dépouillés de leurs vêtements et exposés appendus aux regards de la foule sur la voie publique; de ces corps, dis-je, qui, tant qu'elles vécurent, furent toujours cachés dans les profondeurs de la demeure privée. C'est ainsi que ces nobles vierges souffrirent librement cette profanation et cette infamie. Vous, lecteur, n'êtes-vous pas surpris du silence de la justice divine, en présence de cette perversité si grande des hommes? Elle se tait et dissimule, provoquée par les crimes des mortels; parce que, quand elle leur infligera châtiment, elle n'aura pas de miséricorde et n'épargnera pas. Mais admirez en même temps à quel point de cruauté inouïe l'orgueil et l'audace peuvent arriver quand ils s'enflamment sous la colère! Mais quand ils auront été punis et brisés, toute espérance de retrouver la dignité perdue et de retourner au salut tombera et s'évanouira.

Quant à cette race d'hommes horriblement cruels et sans aucun sentiment d'humanité, qui coupèrent en morceaux les corps de ces vierges et les suspendirent à des pieux, je les trouve semblables à ces loups voraces dilacérant les corps palpitants de leurs victimes; car ceux qui commirent ces atrocités envers des hommes vivants sont ceux dont ces paroles de l'Ecriture ont voulu parler. « Quand les hommes s'élevaient pour notre ruine, ils nous auraient dévorés tout vivants. » (*Ps.* CXXIII, 2.) Qui donc a pu se réjouir de ce spectacle lugubre? A qui cette horrible exhibition a-t-elle pu plaire? Qui a pu envisager ces atrocités d'un œil fixe et immobile? Qui donc s'est fait un visage de fer pour le tourner de ce côté? Celui-là, assurément, n'appartiendrait pas à notre nature, et ne descendrait pas d'Adam, notre père à tous. La reine, comme les mages l'avaient prescrit, traversa ce lieu où étaient appendus les corps mutilés des saintes vierges. La foule la suivait : Ce jour-là, le roi s'éloigna de la ville. Ces illustres vierges reçurent la couronne du martyre le 5[e] jour de la lune du mois de mai. (*Traduit du chaldaïque.*)

THARSICE (saint), acolyte, fut martyrisé à Rome sur la voie Appienne. Ayant été rencontré par des païens, comme il portait le saint sacrement du corps de Jésus-Christ, il fut forcé par eux de leur dire ce qu'il portait : mais lui, jugeant que c'était une chose indigne de livrer les perles à des pourceaux, fut frappé à coups de bâton et de pierres jusqu'à ce qu'il eût rendu l'esprit. Après sa mort, ces sacriléges le fouillèrent de tous côtés, sans trouver aucune hostie ni dans ses mains, ni dans ses habits. Les chrétiens enlevèrent le corps du saint martyr et l'enterrèrent avec honneur dans le cimetière de Calliste. L'Eglise fait sa mémoire le 15 août.

THARSICE (saint), martyr, souffrit avec les saints Zotique, Cyriaque, et d'autres encore dont nous ignorons les noms. L'Eglise fait leur fête le 31 janvier.

THAURION (saint), martyr, mourut pour la foi à Amphipolis en Macédoine, avec saint Aucte et sainte Thessalonice. On n'a pas de détails sur leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 7 novembre.

THÉBASTE, ville de l'Afrique proconsulaire, vit, en 304, sous le règne de l'empereur Dioclétien, le martyre de sainte Crispine, mise à mort par l'ordre du proconsul Anulin. (*Voy.* CRISPINE, ANULIN.)

THÉBESTE, ville de Numidie, où saint Maximilien, qui refusait d'être enrôlé au service de l'empereur Dioclétien, fut martyrisé en 296, par ordre du proconsul Dion.

THÈCLE (sainte). Nous ne pouvons nous en rapporter, pour parler de cette sainte, ni à l'ancienne histoire que nous avons d'elle, et qui a été condamnée par saint Jean, ni à celle plus récente qu'a composée, vers le milieu du V[e] siècle, Basile, évêque de Séleucie. Nous suivrons ce que nous trouvons çà et là dans les Pères, ce que la tradition leur avait apporté à travers les années écoulées.

Vers l'an 45, saint Paul étant à Icône, alluma par ses discours l'amour de la virginité dans le cœur de Thècle. Elle était fiancée et accordée à un jeune homme puissant et riche. Pour la faire renoncer à son dessein de rester consacrée à Dieu, ses parents, son fiancé, ses serviteurs employèrent vainement les prières; les juges eurent vainement recours aux menaces. Elle quitta parents, amis, richesses, pour suivre les instructions de saint Paul. Son fiancé, furieux, la poursuivit et la fit condamner à être exposée aux bêtes. Elle fut en effet amenée et exposée nue, dans l'amphithéâtre, à la fureur des lions; mais Dieu la préserva miraculeusement : ces animaux féroces vinrent se coucher devant la sainte en lui léchant les pieds. Elle fut plus tard exposée au feu et encore miraculeusement préservée : on croit que ce fut à Rome. Il est probable qu'elle mourut de sa mort naturelle. Les Pères la nomment martyre : dans ces premiers temps de l'Eglise, on donnait ce titre à ceux qui avaient seulement enduré des tourments. Elle fut enterrée à Séleucie. On fait sa fête le 23 septembre. Ses reliques sont aujourd'hui à Milan, dans l'église de son nom.

THÈCLE (sainte), mourut martyre à Aquilée avec les saintes Dorothée et Euphémie, et saint Erasme, durant la persécution de Néron. (Pas de documents certains.) L'Eglise célèbre sa fête le 3 septembre. Sainte Thècle, dont il est ici question, n'est pas la même que celle dont nous parlons à l'article précédent.

THÈCLE (sainte), martyre, versa son sang pour Jésus-Christ en Palestine, en l'année de l'ère chrétienne 304, sous les empereurs

Dioclétien et Maximien, par ordre du gouverneur Urbain, qui la fit jeter aux bêtes dans l'amphithéâtre de Césarée, avec saint Agape. Ce dernier ne reçut pas la mort ce jour-là, Dieu lui réservait de nouvelles occasions de montrer son courage. Quant à sainte Thècle, elle fut immédiatement mise en pièces par les animaux féroces. Sa fête est célébrée dans les Eglises grecque et latine, le 19 août, avec celles de saint Timothée et de saint Agape. (*Voy.* Eusèbe, *de Mart. Palest.*, c. 3; Stephen Assemani, *Acta sincera mart. Occident.*, t. II, p. 184.) (Certaines éditions du Martyrologe romain portent à tort sainte Agape, au lieu de saint Agape.)

THÈCLE (sainte), martyre, eut la gloire de donner sa vie pour Jésus-Christ à Adrumète, ville d'Afrique, avec saint Boniface son époux. Ces deux saints eurent douze enfants, qui furent martyrisés pour la foi. On ignore l'époque et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 30 août.

THÈCLE (sainte), martyre de Perse, fut mise à mort pour la foi chrétienne, dans la septième année de la grande persécution de Sapor, avec deux saintes Marie, Marthe et Ama. Toutes étaient vierges consacrées à Dieu. Ces saintes ne sont pas au Martyrologe romain. Nous donnons ici leurs Actes en entier.

Martyre des saintes Thècle, Marie, Marthe, une autre Marie, et Ama, vierges consacrées à Dieu.

A peu près dans le même temps (septième année de la persécution de Sapor), un certain Paul, homme impie, prêtre, mais seulement de nom, de la petite ville de Casciaza, fut dénoncé à Narsès Tamsapor. Ce qui fut la principale cause de cette accusation, ce furent les richesses de ce prêtre, que les délateurs disaient être très-grandes. Aussitôt des satellites envoyés par le préteur entourent la maison, pour que personne ne s'échappe, et ayant enchaîné le prêtre, pillent son logis et emportent une grande quantité d'argent qu'ils avaient trouvé dans un coffre-fort.

Par la même occasion, les émissaires arrêtèrent plusieurs jeunes filles de la même ville, consacrées à Dieu : c'étaient Thècle, Marie, Marthe, une autre Marie et Ama; toutes furent conduites enchaînées avec le prêtre dans le même endroit; Paul, le premier, parut au tribunal de Tamsapor, ce tyran si criminel. Tamsapor lui dit : « Si tu obéis au roi, si tu adores le soleil et manges du sang, ton salut est certain, et tu recouvreras tout de suite l'argent qu'on t'a enlevé. » Alléché par cette promesse, cet homme criminel, ce fils de l'enfer, Paul, ne résista aucunement au tyran, et dit qu'il promettait de faire ce qu'il lui commandait, qu'il tiendrait proptement cette promesse : tant ce misérable convoitait avidement cet argent qui ne devait le conduire qu'aux feux éternels. Mais Tamsapor, vivement peiné que Paul, par sa défection de la religion chrétienne, lui enlevât le prétexte de prononcer le jugement contre lui, réfléchit quelques instants et imagina d'ordonner à ce prêtre d'égorger de sa main les jeunes filles que nous venons de nommer, persuadé que, arrêté par la crainte du deshonneur et de l'infamie, il n'obéirait pas à cet ordre, et lui fournirait ainsi une nouvelle occasion de retenir avec quelque apparence de droit l'argent qu'il lui avait fait enlever. Il fit donc venir les jeunes filles, et les regardant avec un visage terrible et sanguinaire, il leur parla ainsi : « Si vous n'obéissez aux édits du roi qui vous ordonnent d'adorer le soleil et de consentir à vous marier, vous n'échapperez point à la peine capitale, après avoir subi la question la plus cruelle. J'ai résolu d'exécuter promptement les ordres que j'ai reçus de sévir contre les récalcitrants : personne ne vous arrachera à mon pouvoir. » Les vierges lui répondirent d'une voix élevée : « Vainement par ce discours artificieux tu veux nous épouvanter ou nous flatter, tyran insolent et superbe; qu'hésites-tu à accomplir les ordres qui te sont donnés? Rien n'est plus éloigné de notre pensée que d'abjurer notre Dieu, notre créateur, et d'obéir en cette circonstance à tes ordres. »

Alors ce juge impie ordonna qu'on emmenât les vierges du lieu où il siégeait. Elles furent cruellement battues de verges par les licteurs; chacune en reçut cent coups avec tant de courage, que dans cette boucherie de tout leur corps, elles criaient à haute voix : « Jamais nous ne préférerons le soleil à Dieu; nous avons résolu de ne jamais partager vos erreurs, hommes insensés qui préférez les créatures au Créateur, et qui, le méprisant, les jugez dignes de votre culte et de votre religion. » A l'instant la sentence capitale fut prononcée contre ces saintes vierges, et le tyran en confia l'exécution à l'infâme Paul en ces termes : « Si tu consens à tuer de ta main ces jeunes filles, je te promets que tout te sera rendu. »

Rien ne pouvait arrêter l'audace de cet homme avare, possédé du démon, qui jadis avait possédé Judas, saisi de la fureur qui s'était emparée du cœur de cet apôtre qui livra son maître. La couleur de l'or et de l'argent avait tellement fasciné ses yeux, qu'il n'hésita pas à jeter son âme dans le malheur éternel pour satisfaire sa cupidité. Semblable au traître Judas, il eut bientôt un sort pareil au sien, s'étant rendu coupable du même crime : car pareillement il fut pendu une corde passée au cou; pareillement aussi il creva par le milieu du corps, et ses entrailles se répandirent à terre. Peut-être ce premier voleur avait transmis à l'autre son héritage. Le premier tua Jésus-Christ, le second tua pareillement Jésus-Christ habitant en ces vierges; car il est écrit : *Quiconque a été baptisé en Jésus-Christ a revêtu Jésus-Christ* (*Galat.* III, 27). Quelle peine pensez-vous que l'un et l'autre se soient attirée? quels supplices immenses n'ont-ils pas mérités? Parce qu'ils ont commis tous les deux le crime le plus impie et le plus cruel, il est hors de doute que tous

deux sont punis, par la justice vengeresse de Dieu, des supplices les plus grands durant l'éternité. Cet homme avide d'argent, aveuglé par cet or qu'il ne devait jamais posséder, croyant, d'après les paroles trompeuses du tyran, qu'on allait lui rendre son argent, se fit un cœur de fer, un front d'airain; ayant tiré son glaive, il se précipita sur les jeunes filles, qui, le voyant venir, l'apostrophèrent en ces termes : « C'est donc ainsi, lâche pasteur, que tu te précipites sur ton troupeau, et que tu veux massacrer tes brebis. Te voilà donc, homme rapace, à ce point changé en loup cruel, que tu n'hésites pas à te précipiter dans ta bergerie. Est-ce là le sacrement qui rend Dieu propice, et que naguère nous recevions de tes mains ? Est-ce là le sang qui donne la vie que tu donnais à notre bouche, quoique pourtant ce fer que tu tires contre nous nous doive donner le salut et la vie. Nous allons trouver Jésus, qui est notre bien et notre héritage ; quant à toi, un autre sort t'attend : cet argent, ces richesses que tu veux recouvrer, sois sûr que tu ne les auras jamais, que jamais elles ne reviendront en ton pouvoir : car avant toi nous allons paraître devant le juge d'en haut ; il sera le nôtre : nous lui déférerons notre cause, nous lui dirons tes crimes envers nous. Tu ne crois pas que ce jugement puisse t'atteindre en ce jour, mais bientôt le châtiment que tu mérites va fondre sur toi ! Il ne peut pas se faire que toi, qui nous fais mourir pour Dieu et sa religion, sois laissé par lui au nombre des vivants, homme chargé de crimes : en outre, nous recevons volontairement la mort pour lui ; c'est pour lui qu'on nous la donne, mais malheur à celui qui nous la donnera ! Courage ! homme sordide, mets le comble à tes crimes par notre mort : une peine égale à ton forfait menace ta tête. Qu'attends-tu, lâche et misérable ? Pourquoi ne nous égorges-tu promptement ? Qu'attends-tu ? voudrais-tu nous donner le spectacle de ta mort prochaine, quand, pendu à une poutre, tu lutteras vainement contre la corde, et quand, désespéré de te voir mourir, tu secoueras tes pieds et tes mains en l'air, avant de tomber dans l'enfer qui t'attend bientôt.» Ainsi parlèrent les vierges ; mais cet homme criminel, ce fils de perdition, qui avait déposé toute pudeur et toute honte, s'arrêtant immobile, brandissant son fer, instrument du feu éternel pour lui, vise les têtes des vierges et les abat avec l'habileté qu'y aurait mise le bourreau le plus expérimenté.

La main de cet exécuteur impie ne parut point fatiguée, quoiqu'elle ne fût pas habituée au carnage ; le glaive de ce lâche gladiateur ne parut point émoussé. Mais peut-être que ce malheureux bourreau avait auparavant aiguisé son fer, dans l'attente d'une telle occasion, et l'amour de l'argent avait affermi sa main pour qu'elle ne tremblât pas en donnant le coup mortel. Il n'éprouva aucune crainte, quoiqu'il n'eût pas l'habitude de verser le sang humain ; il ne rougit pas, cet homme horrible, devant une multitude qui l'avait en horreur, et qui le regardait avec des yeux qui exprimaient l'exécration. Celui qui le premier, poussant Caïn au meurtre, porta la mort dans le sein de l'humanité, instruisit parfaitement ce bourreau inexpérimenté, selon cette sentence de Dieu : ***Vous êtes fils de celui qui fut homicide dès le principe*** (*Job.* VIII, 44).

C'est ainsi que ces saintes vierges reçurent une mort glorieuse pour Jésus-Christ, consommant un sacrifice d'agréable odeur pour Dieu, vers lequel elles montèrent chastes et pures, pour recevoir la récompense de leurs glorieux combats dans cette vie, et les fruits de leur patience invincible au milieu des plus affreux supplices. Ces vierges courageuses moururent et furent réunies au chœur des martyrs, le sixième jour de la lune du mois de juin.

Ce ne fut pas le même sort, mais un bien différent qui fut la part du prêtre insensé, qui sans doute n'avait pas lu ce que les saintes Ecritures disent de certain riche qui, ayant amassé l'abondante moisson de son champ, s'en félicitait en ces termes : ***O mon âme, mange, bois et livre-toi à la bonne chère.*** Ayant ainsi parlé, il entendit une voix qui lui dit : ***Insensé, cette nuit on va te redemander ton âme, et pour qui seront les choses que tu as amassées*** (*Luc.* XII, 19) ? C'est ce qui arriva au meurtrier de ces vierges magnanimes ; car quand il pensait qu'on allait lui rendre l'argent dû à son infâme action, et qu'il allait le recouvrer, lui qui n'avait pas hésité à perdre la vie de l'âme, fut enlevé de ce monde cette nuit-là même. Le juge, craignant que cet homme, capable de tout par amour de l'argent, ne s'adressât au roi pour redemander son argent, fit venir ses satellites et leur ordonna de tuer promptement Paul. Ceux-ci, entrant dans la prison durant la nuit, étranglèrent cet homme avec une corde, pour que sa mort ne laissât pas de traces. Combien fut semblable la fin de Paul et de Judas, si semblables par leur avarice. Judas est peut-être moins coupable, car après son crime il se repentit, et en eut tellement horreur qu'il se pendit lui-même. Celui-ci n'eut pas honte de son crime en le commettant, pas de regret après l'avoir commis ; il ne s'en punit pas, mais en fut puni malgré lui par ceux qui l'étranglèrent. Fût-ce là toute la peine de cet homme qui versa avec des yeux secs le sang innocent, certes, ce supplice, comparé au crime, doit être trouvé léger et inégal.

La terre, arrosée du sang de ces saintes martyres, produisit un figuier qui, dans les années suivantes, fut le salut de beaucoup ; jusqu'à ce que longtemps après il fut arraché par les impurs manichéens, qui ne pouvaient voir sans chagrin la gloire de ces vierges. Une peste mortelle fut la peine qui suivit immédiatement ce crime. On l'appelle le *mal du Lion* : il saisit d'une manière épouvantable plusieurs individus de cette même secte. Telle fut la force de ce miracle et son évidence, que les manichéens eux-mêmes avouèrent que cette maladie n'avait pas

ou d'autre cause que la violation de ce lieu sacré.

Les vierges Abiathes, Nathe, Mamlache, de la province de Beth-Garmaé, eurent le même sort pour la foi chrétienne : le roi Sapor étant venu par hasard dans ce lieu, les punit du dernier supplice.

Nous avons écrit avec vérité les Actes de ces saints martyrs, d'après des documents historiques. (*Traduction de l'auteur.*)

THÉE (sainte), fut mise à mort en Palestine, en l'an de Jésus-Christ 308, durant la persécution que les successeurs de Dioclétien continuaient contre l'Eglise. Le gouverneur Firmilien l'ayant menacée de la faire exposer dans un lieu de prostitution, elle lui reprocha avec beaucoup de force sa conduite et son immoralité. Outré du langage de la sainte, il la fit battre cruellement, étendre sur le chevalet, et lui fit déchirer les côtés avec les ongles de fer. Pendant qu'on la traitait ainsi, une autre chrétienne, nommée Valentine, s'adressant au gouverneur, lui cria du milieu de l'assemblée : « Pendant combien de temps ferez-vous encore souffrir ainsi ma sœur ? » Immédiatement arrêtée, Valentine refusa obstinément de sacrifier : on voulut l'y contraindre en l'amenant de force à l'autel; mais elle se débattit tellement qu'elle le renversa. Firmilien les fit attacher toutes deux ensemble et brûler vives. Cette sentence atroce reçut son exécution le 25 juillet, jour auquel l'Eglise célèbre leur fête. (*Voy.* Eusèbe, *des Mart. de la Palest.*)

THÉE (sainte), reçut la glorieuse palme des combattants de la foi à Gaza en Palestine. Elle eut sainte Meuris pour compagne de son triomphe. Elles sont inscrites au Martyrologe romain le 19 décembre.

THELICA (sainte), fut au nombre des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution que Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 11 février.

THÉMISTOCLE (saint), berger, martyr en Lycie, était né vers le milieu du IIIe siècle, dans le territoire de Myre, en Lycie. Un jour des païens poursuivaient un chrétien qui vint se réfugier auprès de notre saint. Celui-ci refusa de dire aux persécuteurs où était le fugitif, leur déclarant qu'il était aussi chrétien. Ils se saisirent de lui aussitôt et le conduisirent au gouverneur de Lycie, qui le fit déchirer à coups de fouet et étendre sur le chevalet. Ensuite on le traîna nu sur des cailloux et des pointes de fer. Il expira au milieu des tourments. Les Grecs et les Latins font sa fête le 21 décembre.

THÉOCTÈNE, gouverneur de la ville d'Ancyre, sous Dioclétien, en l'année 303, était un homme sans mœurs, sans humanité, sans religion, d'un naturel inquiet, emporté, violent, malfaisant, aimant le sang et le répandant avec une extrême facilité. Je ne saurais, dit Nilus, historien du martyre de saint Théodote, à qui nous empruntons ces détails, donner une idée plus juste de toutes ses mauvaises qualités, qu'en disant que son mérite seul lui avait obtenu cette place. Il avait promis à Maximien de détruire complétement le christianisme dans la ville d'Ancyre. Quand on sut que ce gouverneur arrivait à Ancyre pour prendre possession de sa charge, la consternation fut extrême : on quittait la ville en foule pour se réfugier dans les montagnes, dans les cavernes. D'heure en heure arrivaient des messagers de la part de Théoctène, les premiers annonçant ses desseins funestes, les autres apportant des ordonnances terribles. Ordre fut ainsi donné qu'on eût à démolir immédiatement toutes les églises, et qu'on conduisît les prêtres de Jésus-Christ dans les temples des idoles, pour les contraindre à sacrifier. Il faut lire, à l'article THÉODOTE, les détails des persécutions que ce méchant homme fit endurer aux chrétiens, pour avoir une juste idée de la terreur qu'il inspirait : nous y renvoyons le lecteur. Il verra comment Théoctène voulut attenter à la virginité de sept vieilles femmes qu'il avait fait arrêter, et comment il fit arrêter, persécuta et enfin fit mourir saint Théodote.

THÉOCTISTE (saint), martyr, fut mis à mort à Nicomédie en l'an de Jésus-Christ 304, pour avoir parlé à saint Cyprien, dit le Magicien, qu'on conduisait au supplice. Il fut immédiatement décapité. (*Voy.* l'article de saint CYPRIEN, dit le Magicien.) L'Eglise fait la fête de ces saints le 26 septembre.

THÉODARD (saint), évêque et martyr, est honoré par l'Eglise le 10 septembre. D'abord ce saint avait succédé à Remacle, abbé de Malmedy et de Stavelo, dans le gouvernement de ses deux abbayes; bientôt après il avait été nommé au siége de Maestricht. En 669, il forma le dessein de se rendre à la cour de Childéric II, roi d'Austrasie, pour obtenir de lui la restitution des biens de son église que des seigneurs puissants dans le pays avaient accaparés et détenaient injustement. Mais ces usurpateurs, ayant su le but de son voyage, placèrent dans la forêt de Benalt des gens qui l'assassinèrent à son passage. Le lieu de son martyre se voit auprès de Némèse ou de Spire. Saint Théodard allait accomplir une œuvre de justice que lui commandait son ministère : il fut tué dans cette circonstance, et à cause d'elle il mérite parfaitement le titre de martyr que l'Eglise lui a décerné. (*Voy.* LAMBERT.)

THÉODORA (sainte), martyre, eut la gloire de donner sa vie pour Jésus-Christ, à Nicée, avec les saints Theusétas et Horrez son fils, Marc, et les saintes Nymphodora et Arabie. Le Martyrologe romain ne dit point à quelle époque eut lieu leur martyre. Ils furent tous livrés aux flammes. L'Eglise célèbre leur illustre mémoire le 13 mars.

THÉODORE (saint), souffrit la mort pour la défense de la foi avec saint Pausilippe. Leur martyre arriva sous Adrien. Nous n'en savons pas davantage sur eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 15 avril.

THÉODORE (saint), fut martyrisé à Perge en Pamphylie, avec sainte Philippe sa mère. Leur martyre arriva sous le règne de l'empereur Antonin : ils eurent plusieurs compagnons dont les noms sont ignorés. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 27 septembre.

THÉODORE (saint), fut martyrisé à Andrinople, sous le règne de l'empereur Maximien, avec les saints Maxime et Asclépiodote. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 15 septembre.

THÉODORE (saint), martyr, eut le bonheur de répandre son sang pour la religion chrétienne à Rome, durant la persécution de Valérien. Il eut pour compagnons de ses souffrances les saints Irénée, Antoine, Saturnin, Victor et dix-sept autres dont les noms sont inconnus. L'Eglise célèbre la mémoire de ces saints martyrs le 15 décembre.

THÉODORE, (saint), fut martyrisé à Rome, sous le commencement de Gallien, avec sainte Flore, sainte Lucille, et les saints Eugène, Antonin, et leurs compagnons au nombre de dix-huit. L'Eglise fait leur fête le 29 juillet.

THÉODORE (saint), l'un des gardes de la prison de Saint-Censorin ou Censorinus, sous Claude II le Gothique, fut converti à la foi chrétienne par le prêtre saint Maxime avec les autres gardes de la prison, lesquels étaient Félix, Maxime, Faustin, Herculan, Numère, Storacinus, Mene, Commode, Herme, Maur, Eusèbe, Rustique, Amandinus, Monacre, Olympe, Cyprien et Théodore. (Pour voir leur histoire, recourez à l'article MARTYRS D'OSTIE.) Ces saints ne sont pas nommés au Martyrologe romain.

THÉODORE (saint), fut martyrisé sous l'empereur Maximien avec les saints Océan, Ammien et Julien. Après avoir eu les pieds coupés, ils furent jetés dans le feu et accomplirent ainsi leur martyre. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 4 septembre.

THÉODORE (saint), surnommé Tyron, martyr, était évêque d'Amasée. Nous donnons, pour le faire connaître, le panégyrique que nous trouvons dans saint Grégoire de Nysse. Ce fut en 306 que saint Théodore reçut la couronne du martyre. Il est honoré par l'Eglise le 9 novembre.

Discours de saint Grégoire de Nysse sur saint Théodore, martyr. (L'an de J.-C. 305, sous les empereurs Galérius et Maximin.)

Sacré troupeau du Seigneur, vous qu'il a choisi pour son peuple, race royale honorée du sacerdoce, troupes nombreuses de fidèles, qui accourez en ce lieu des villes et de la campagne, quel sujet vous y amène? Qui vous oblige à quitter vos foyers, et quel motif vous fait entreprendre un voyage si long et si pénible, dans une saison si rude, au fort de l'hiver, dans le temps des neiges et des frimas? Toute la nature est dans l'inaction, tout se repose : le soldat quitte son arc et ses flèches, pour ne les reprendre qu'au printemps; le pilote désarme son vaisseau, et le laboureur dételle sa charrue. Est-ce que le saint martyr dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire a sonné de la trompette pour vous attirer ici de toutes parts? A-t-il fait de son tombeau un quartier d'assemblée, non pour marcher à l'ennemi ou pour livrer un combat, mais pour goûter ensemble, dans une union sainte et toute chrétienne, les doux fruits de la paix, de cette paix qu'il nous a lui-même procurée? Car enfin, mes frères, vous ne doutez plus que ce ne soit lui qui, par ses prières, conjura l'année dernière cet orage prêt à fondre sur nos provinces, qui arrêta cette inondation de barbares, ce déluge de Scythes dont nos champs allaient être couverts, s'il n'eût été au-devant d'eux, et n'eût répandu la terreur dans leurs bataillons, en se montrant à leurs yeux, armé, non d'un casque ombragé de plumes ou hérissé de trois crêtes, non d'une épée dont le tranchant poli et bien trempé coupe le fer et l'acier, mais de la croix de Jésus-Christ, de cette croix devant qui les maux les plus horribles prennent la fuite; cette croix féconde en miracles; cette croix enfin à qui notre saint doit toute sa gloire.

Sa grande âme, en quittant la terre, alla prendre sa place dans le ciel; elle y jouit avec les autres âmes bienheureuses d'un bonheur infini, tandis que son corps repose ici parmi nous dans un magnifique tombeau qui est l'objet de notre vénération et de notre culte, et qu'il reçoit l'honneur qui est dû à celui dont l'extrême pureté n'a jamais été souillée durant que l'âme y a fait sa demeure. Ces sacrées reliques sont comme un dépôt précieux, que chaque siècle conserve soigneusement pour le représenter au jour de la résurrection générale, comme une portion de matière rare et exquise, ornée de mille excellentes qualités; un corps bien différent des autres corps, dont la mort a été commune et vulgaire. Car, à la vue de ceux-ci l'âme est saisie d'horreur. On n'aime point à visiter les sépulcres, et si le hasard nous en fait rencontrer quelqu'un d'ouvert, nos regards aussitôt s'en éloignent; ces restes échappés au temps et aux vers nous font frémir, et nous fuyons cet objet avec précipitation, en gémissant sur la triste condition de la nature humaine. Il n'en est pas de même des tombeaux des saints, de ces lieux pareils à celui où nous nous trouvons aujourd'hui assemblés, où le juste est honoré, où ses reliques deviennent l'objet de la dévotion des peuples. Les yeux sont d'abord agréablement arrêtés par la magnificence de ce qui se présente à eux : un temple d'une architecture superbe, et où l'art a attaché mille ornements. Ses murs sont incrustés d'un mastic qui imite la polissure de l'argent bruni. Ici le sculpteur en a tiré des bas-reliefs qui semblent animés. Là le peintre a mis dans ses tableaux autant de traits finis qu'il a donné de coups de pinceau. On y voit de, étales les principales actions du martyr; l'horreur qu'il a du sacrifice abominable qu'on lui propose est exprimée sur son visage; là on aperçoit divers instruments de supplices; ici une fournaise qu'on allume

pour y jeter le saint ; le peintre n'a pas oublié de tirer au naturel la mine affreuse et menaçante d'un tyran en fureur; Jésus-Christ lui-même y paraît comme juge du combat : en un mot, la main savante qui a tracé toutes ces figures nous met devant les yeux comme un grand livre où nous pouvons lire agréablement les travaux, la victoire, la mort heureuse et l'entrée triomphante du saint martyr dans la gloire. La charmante diversité des couleurs qui en forment les caractères donne à ce lieu l'air et l'agrément d'une prairie semée de fleurs. Enfin cette peinture, toute muette qu'elle est, a le secret de parler aux yeux, et d'instruire en gardant le silence. Le pavé même de cet auguste temple est un tableau, où l'assemblage surprenant d'un million de petites pierres de différentes couleurs (1) achève d'apprendre au pieux voyageur l'histoire du saint qu'on y révère.

Mais après que ses yeux surpris et charmés se sont satisfaits par la vue de tant de choses rares, il ne pense plus qu'à satisfaire sa dévotion en s'approchant du tombeau. Il y croit trouver une source de bénédictions, sa sanctification, des grâces, du secours contre les ennemis de son salut. Que si on lui permet de prendre de la poussière qui est au pied du tombeau, il la ramasse avec respect, il l'emporte avec une extrême satisfaction, il la serre soigneusement, il croit posséder un trésor dans un peu de terre. Car de toutes les reliques mêmes, c'est une faveur signalée accordée à peu de personnes. Ceux à qui un semblable bonheur est arrivé savent combien il leur a fallu employer de prières, marquer d'empressement, solliciter, presser pour l'obtenir.

Alors ils embrassent le sacré corps comme s'il était vivant, ils le baisent respectueusement, ils le contemplent avec avidité, ils en portent quelque partie à leurs yeux, à leur bouche, à leurs oreilles, à tous leurs sens. Ensuite ils s'adressent à lui comme s'ils le voyaient présent; ils le prient, ils répandent des larmes pour le toucher, ils lui demandent son intercession, ils le conjurent de se rendre auprès de Dieu, leur avocat et leur protecteur. Concevez de là, mes chers frères, de quelle gloire Dieu prend plaisir à combler ses saints, combien leur mort est précieuse devant lui. Quel est le roi, quel est le monarque qui ait triomphé plus glorieusement durant sa vie, que les serviteurs de Dieu après leur mort? Où sont ces grands, ces puissants de la terre? Qu'ils nous disent si jamais de pareils honneurs ont accompagné leur sépulture? Quels vœux les hommes ont-ils portés à leurs tombeaux? Qui de ces preneurs de villes, de ces dompteurs de peuples, de ces fameux conquérants, a vu sa mémoire célèbre par tout le monde, chantée par toutes les nations, son nom exalté, annoncé, publié par un million de bouches, comme le sont aujourd'hui le nom et la mémoire d'un pauvre soldat que saint Paul a bien voulu armer de sa main, mais que Jésus-Christ n'a pas dédaigné de couronner de la sienne.

Cette heureuse région qui est éclairée des premiers rayons du soleil vit naître notre illustre soldat au commencement du dernier siècle, comme elle avait vu naître le saint homme Job plusieurs siècles auparavant. L'un et l'autre, animés d'un même esprit, firent paraître dans leurs mœurs la même pureté et la même rectitude. Maintenant que notre martyr habite une contrée soumise à un souverain qui l'est de toute la terre, on peut dire que tout le monde est sa patrie. S'étant enrôlé dans les troupes romaines, il vint avec sa légion passer l'hiver à Amasée. En ce temps-là une guerre sanglante s'éleva tout à coup dans l'empire, non par l'incursion inopinée de barbares, mais par les menées et les intrigues de Satan. Il en fit publier la déclaration dans un édit impie, qui attaquait Dieu directement en obligeant les chrétiens ou à le renoncer, ou à perdre la vie. Alors notre nouveau soldat, nourri dans la piété, rempli de Jésus-Christ, portant sa confession de foi écrite sur son front, l'heureux Théodore, quoique peu expérimenté dans l'art de la guerre, parut un homme consommé dans la science des saints et dans la pratique des vertus. On ne le vit point céder à la crainte, ni pâlir à la vue des périls, ni se taire par lâcheté, ou, si l'on veut, par une molle prudence ou une timide politique. D'ailleurs, ainsi qu'Hérode et Pilate s'unirent autrefois contre Jésus-Christ, de même le gouverneur d'Amasée et le tribun de la légion où servait Théodore se joignirent ensemble pour lui faire son procès. L'un et l'autre, l'ayant fait citer devant eux, lui dirent : D'où vous vient cette audace, et qui vous rend si hardi et si téméraire que d'oser refuser d'obéir aux ordres de l'empereur, vous qui les devriez recevoir à genoux et avec une crainte respectueuse? Pourquoi n'adorez-vous pas les dieux qu'il plaît aux empereurs (1) de faire adorer à leurs sujets? Théodore, sans changer de visage, répondit d'un ton de voix assuré : Je ne connais point plusieurs dieux, et il n'y en eut jamais qu'un. Vous êtes dans l'erreur lorsque vous honorez du nom de Dieu les démons, ces esprits fourbes et imposteurs. Jésus-Christ est mon Dieu, le Fils unique de Dieu. Quiconque donc voudra me contraindre à abandonner ma religion, s'il prétend m'y forcer en me faisant maltraiter à coups de fouet, il peut encore, s'il veut, me faire déchirer avec des ongles de fer, y joindre les brasiers ardents ; et si mon discours l'offense, voilà ma langue, qu'il la fasse couper : mon corps sera trop heureux de souffrir en tous ses membres pour son Créateur. Ces paroles généreuses de notre soldat firent tomber toute la fierté des tyrans; ils voyaient un jeune homme soupirer après le martyre, se réjouir à la vue des tourments, et avaler, pour ainsi dire, la mort

(1) Ouvrage à la mosaïque.

(1) Maximin et son collègue.

comme un breuvage délicieux. Cependant, affectant de paraître cléments, et prenant un air de bonté feinte, ils dirent tout haut : Il faut donner à l'insensé le temps de revenir de sa folie, peut-être que les réflexions qu'il aura le temps de faire le rendront plus sage. C'est ainsi qu'ils appelaient folie et égarement d'esprit ce qui était la plus haute sagesse, et qu'ils voulaient faire passer l'acte le plus héroïque de la religion pour bassesse d'âme et petitesse de génie. Ainsi des gens noyés dans la crapule appellent ivrogne un philosophe sobre et tempérant. Voyons maintenant quel usage le saint homme fit du délai qu'on lui donnait.

Il y avait à Amasée un temple dédié à la mère des dieux (1), que les anciens païens lui avaient élevé sur le bord du fleuve qui lave les murs de cette métropole. Théodore se servit pour mettre le feu à ce temple de la liberté qu'on lui laissait. Le vent même seconda son dessein, et en peu d'heures cet édifice fut réduit en cendres. Ce fut là la réponse qu'il rendit aux tyrans, qui leur fit connaître ce qu'ils devaient attendre de lui. Cependant la flamme, qui s'élevait fort haut, apprit la chose à toute la ville. Théodore, bien loin de se tenir caché, ou du moins de songer à détourner le soupçon de l'embrasement qu'on aurait pu faire tomber sur lui, publiait hautement qu'il en était l'auteur. Il s'en vantait comme d'une action qui le devait couvrir d'une gloire immortelle. Il se moquait ouvertement des païens, il tournait en ridicule les regrets qu'ils faisaient sur la perte de leur temple et de leur déesse. Les magistrats le font citer : il comparaît, il parle avec une liberté surprenante et pleine de confiance, comme s'il n'avait rien à craindre ; il semble moins être le criminel qui subit l'interrogatoire, que le juge qui le fait prêter. Il le prévient par ses réponses. Enfin les magistrats, voyant qu'il ne perdait rien de sa fermeté, qu'il ne paraissait point effrayé de la vue des supplices, et qu'il parlait toujours avec la même assurance, changèrent eux-mêmes de langage ; et se radoucissant à l'égard de Théodore, ils entreprirent de le gagner par des promesses et des flatteries. Si vous voulez vous soumettre, lui dirent-ils, et faire ce qu'on souhaite de vous, nous vous engageons notre parole que dès le moment même on vous retirera de la poussière, vous serez anobli par le prince, et nous vous obtiendrons la dignité de grand prêtre. A ce mot de grand prêtre, Théodore se mit à rire ; puis prenant un air plus sérieux : En vérité, dit-il, j'estime que la condition des simples prêtres de vos dieux est une des plus misérables qu'il y ait sur la terre ; je ne les considère que comme de vils et de chétifs ministres d'une vaine et ridicule superstition ; que peut-on donc penser du souverain sacrificateur ? Son état est moins digne de compassion que d'horreur. Ainsi, parmi les méchants, le plus scélérat tient le premier rang ; et entre les brigands celui-là est choisi pour capitaine, qui s'est signalé par un plus grand nombre de meurtres. Ainsi parmi de jeunes débauchés le plus estimé est celui qui marque le plus d'empressement dans la débauche. Ne vous donnez donc plus la peine de me faire valoir vos offres, j'en connais le prix mieux que vous ; vous ne me sauriez rien promettre de plus détestable. Il est bien plus avantageux à quiconque veut vivre dans la piété et l'innocence, de passer ses jours inconnu et méprisé dans la maison du Seigneur, que d'occuper une place honorable dans les palais des pécheurs. Je vous assure que l'aveuglement de vos empereurs, dont vous faites sonner si haut les lois et le pouvoir, me fait pitié. Qui le croirait, qu'élevés au-dessus des autres hommes par la puissance souveraine dont ils sont revêtus, ils s'imaginent donner un nouvel éclat à leur diadème en prenant le nom de souverains pontifes ? ils ne voient pas qu'ils ternissent la beauté de la pourpre impériale en la couvrant de l'habit lugubre de sacrificateur, ils ne voient pas que les fonctions de ce ministère les dégradent ; ils deviennent cuisiniers, d'empereurs qu'ils étaient ; s'occupant d'une manière indigne du trône à tuer des oiseaux et à les faire cuire, à fouiller dans les entrailles des bêtes mortes ; et ils s'attirent le mépris et l'indignation des peuples, en se montrant à eux comme des bouchers, les mains et les habits ensanglantés.

La feinte douceur des juges s'évanouit à ce discours du saint, elle ne put tenir contre des paroles si fortes et si pressantes. Ils éclatèrent d'abord en injures, ils l'appelèrent impie, rebelle ; ils lui reprochèrent son peu de respect envers les empereurs et les dieux ; et se faisant un devoir de venger les uns et les autres, ils le firent étendre sur le chevalet. Pendant que les bourreaux attentifs à le tourmenter suaient à grosses gouttes, lui, sans donner aucune marque de faiblesse, chantait ce verset des Psaumes : *Je bénirai le Seigneur en tout temps, ses louanges seront toujours en ma bouche.* Les bourreaux étaient recrus. Théodore chantait comme si un autre eût souffert à sa place. On l'ôta du chevalet et on le mit en prison ; il s'y fit aussitôt plusieurs miracles ; on y entendait toutes les nuits des concerts, et une infinité de flambeaux éclairaient ces lieux affreux ; en sorte que le geôlier accourait à la chambre des prisonniers, et était surpris de n'y trouver que le martyr qui reposait, et les autres prisonniers profondément endormis ; et partout enfin un grand silence et une profonde obscurité.

Cependant les juges voyant que tous leurs efforts ne servaient qu'à rendre l'admirable Théodore plus ferme et plus inébranlable dans sa foi, il fallut en venir à la sentence de mort, par laquelle il fut condamné à être brûlé tout vif. Ce saint, mes frères, acheva glorieusement sa course ; mais en mourant il nous laissa sa vie pour nous servir d'exemple, et sa mort pour être l'objet de notre vénération. Il rassemble depuis un siècle les

(1) Cybèle, Berecynthie, etc.

fidèles autour de son tombeau : de là il enseigne l'Eglise, il met en fuite les démons, il rappelle les anges de paix, il prie pour nous, il demande, il obtient. Ce tombeau sacré est, s'il m'est permis de parler ainsi, le laboratoire miraculeux où se composent des remèdes souverains pour toutes sortes de maladies ; c'est un port tranquille qui reçoit dans son sein tous ceux qui sont poussés par les vents des afflictions ; c'est un trésor inépuisable où la Providence puise sans cesse pour fournir aux besoins des pauvres ; c'est un hospice paisible et commode pour les voyageurs que la piété y conduit ; c'est enfin comme une heureuse contrée où la joie et les fêtes sont continuelles, où il se fait un concours qui n'est jamais interrompu ; car, quoique nous célébrions avec une pompe extraordinaire ce jour comme l'anniversaire du triomphe du saint martyr, les autres jours de l'année ne laissent pas d'avoir leur solennité particulière, la dévotion s'y renouvelle chaque jour, et y amène de nouveaux pèlerins. Imaginez-vous un sentier couvert de fourmis, dont les unes montent, les autres descendent, et vous concevrez le chemin qui conduit à ce tombeau célèbre. Pour nous, qui avons aujourd'hui le bonheur de solenniser ce jour que le cours du soleil ramène régulièrement tous les ans, nous venons tous ensemble, ô bienheureux martyr, renouveler la mémoire de votre victoire, et adorer sous vos auspices le Dieu tout-puissant qui vous a fait vaincre.

Venez donc, ô grand saint ! venez présider à la fête, accourez de quelque endroit du ciel que Dieu vous ait marqué pour votre demeure; soit que vous vous trouviez dans la plus haute région de l'air, ou sous le ciel de quelque planète ; soit que vous soyez placé avec les anges, ou occupé à louer Dieu avec les puissances et les vertus, quittez s'il se peut pour un moment ce glorieux emploi, et venez honorer de votre présence un peuple qui vous invoque. Ce n'est plus une troupe d'idolâtres qui prend plaisir à vous faire souffrir, et qui se fait un spectacle agréable de vos tourments ; c'est une assemblée de fidèles serviteurs de Jésus-Christ, qui aime à vous contempler par les yeux de la foi, environné de la gloire dont vous jouissez dans le ciel et à augmenter les honneurs que les hommes vous défèrent sur la terre. Nos besoins sont grands, et nous en avons plusieurs : intercédez auprès du grand Roi en faveur de votre patrie ; car la patrie d'un martyr, c'est le lieu où il a reçu la mort ; et ses citoyens, ses alliés et ses proches, sont ceux qui possèdent ses reliques, qui les conservent et qui les révèrent. Divers malheurs nous menacent, nous les voyons s'approcher de jour en jour ; les Scythes s'avancent vers nos frontières, et cette cruelle nation se fait suivre par le désordre, l'horreur et le carnage. Comme soldat, combattez vaillamment pour nous ; comme martyr, parlez hardiment pour nous. Quoique votre âme exempte de passion n'ait jamais connu en elle les faiblesses de l'humanité, elle les a du moins connues dans les autres ; elle n'ignore pas quels sont les besoins et les nécessités de la vie, les craintes et les frayeurs de la nature à la vue d'un péril prochain. Demandez la paix, afin que nos saintes assemblées ne soient point interrompues, ne soient point troublées, ne soient point dissipées par la guerre ; que le soldat idolâtre ne vienne point d'une main sacrilége nous arracher des autels et de votre tombeau. Jusqu'ici nous vous reconnaissons pour notre protecteur ; et si les armes des barbares ont épargné cette province, si nous jouissons de la liberté et de la vie nous en sommes redevables à cette puissante protection ; que le passé nous réponde pour l'avenir. Que si vous croyez, grand saint (et il n'y a que l'humilité qui puisse vous le faire croire), qu'il soit nécessaire d'employer auprès de Dieu une recommandation plus forte, des prières plus efficaces, un plus grand nombre d'intercesseurs, voilà vos frères les martyrs (1) qui se joindront à vous. Allez, troupe sacrée, priez pour une troupe de pécheurs, la miséricorde de Dieu ne pourra vous résister. Mettez encore Pierre dans nos intérêts, mettez-y Paul ; faites-y entrer Jean le théologien et le disciple bien-aimé ; qu'ils sollicitent, qu'ils s'empressent pour la conservation des églises qu'ils ont fondées, pour lesquelles ils ont donné leur sang et leur vie. Que les idoles abattues ne puissent jamais se relever. Que l'hérésie, cette mauvaise plante, ne croisse point dans la vigne du Seigneur ; que la zizanie n'étouffe pas le bon grain ; que les pierres et la terre stérile et sans humeur, qui ne peuvent donner de nourriture à la parole, soient jetées hors du champ de l'Eglise ; mais que, par votre puissante intercession et celle de vos compagnons, la république chrétienne devienne une contrée fertile ; qu'elle soit couverte de riches moissons, qu'elle soit abondante en fruits ; que tous les habitants y cueillent en tout temps ceux de la vie éternelle.

THÉODORE (saint), martyr, mourut en confessant sa foi à Alexandrie, durant la persécution de l'empereur Galère-Maximien. Ce saint évêque égyptien eut pour compagnons de son martyre les saints Fauste, prêtre, Didie et Ammone, Philéas, Hésyque, Pacome et six cent-soixante autres dont les noms ne sont point consignés aux martyrologes. L'Eglise honore leur mémoire le 26 novembre.

THÉODORE STRATÉLATE (saint), c'est-à-dire *Théodore le général*, martyr, commandait les troupes de Licinius dans le pays des Mariandins (partie de la Bithynie, du Pont et de la Paphlagonie). Il faisait sa résidence à Héraclée, qui pour lors en était la capitale. Il était chrétien. Licinius lui fit trancher la tête en 319, le 7 février, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Ses reliques sont à Venise dans l'église Saint-Sauveur : elles furent apportées dans cette ville, en 1260,

(1) Peut-être Eutrope, Léonic et Basilisc, que les Grecs nomment les compagnons de saint Théodore.

par Marc Dandolo. Les Actes grecs de saint Théodore, qu'on attribue à un nommé Augare, n'ont aucune espèce d'autorité. (*Voy.* Falconius, *Not. in tabul.* Joseph Assemani, *in calend. univ.* ad 8 et 17 febr. et 8 junii. Lubin, *Not. in mart. Rom.*, p. 283.)

THÉODORE (saint), martyr sous Valens, en 370, fut l'un des quatre-vingts députés qu'il fit mourir par le ministère du préfet du prétoire Modeste. (*Voy.* URBAIN et VALENS.)

THÉODORE STUDITE (saint), abbé à Constantinople et confesseur, était fils de Théoctiste, sœur de saint Platon, abbé de Symboléon, sur le mont Olympe, en Bithynie. Saint Platon s'était depuis longtemps retiré du monde, et ses neveux eux-mêmes avaient en quelque sorte oublié son existence, lorsqu'il fut obligé de venir à Constantinople pour affaire. Bientôt sa vertu l'y fit remarquer, et l'y rendit extrêmement célèbre. Après qu'il fut parti pour retourner à sa solitude, l'impératrice Irène ayant accordé la liberté à chacun d'embrasser l'état monastique, toute la famille de Théoctiste, sœur du saint, résolut de marcher sur ses traces, et de se retirer aussi du monde en se consacrant entièrement à Dieu. Cette sainte femme fonda en 781, près de Constantinople, l'abbaye de Saccudion. Au nombre de ceux qui s'y retirèrent fut Théodore, son fils, âgé de vingt-deux ans. Nul ne montra plus de ferveur que ce jeune homme. L'année d'après, saint Platon, quoique avec beaucoup de peine, se démit de son monastère pour prendre la direction de la nouvelle abbaye. Sous la conduite de cet homme éminent, Théodore fit de très-grands progrès dans la vertu et dans la science. En 794, saint Platon, ayant voulu vivre en simple religieux, abdiqua son titre d'abbé. Saint Théodore fut élu tout d'une voix pour le remplacer. Il avait alors trente-cinq ans; il y avait par conséquent treize années qu'il avait embrassé la vie monastique. L'année suivante, l'empereur Constantin VI ayant renvoyé sa femme Marie, avec laquelle il vivait depuis sept ans, épousa Théodote, proche parente de saint Platon et de saint Théodore. Le patriarche Taraise admonesta sévèrement l'empereur; mais il ne voulut pas l'excommunier, de peur qu'il se déclarât en faveur des iconoclastes. Saint Platon crut devoir témoigner ouvertement qu'il désapprouvait le mariage de l'empereur Constantin avec Théodote, jusqu'à se séparer de la communion du patriarche Taraise. L'empereur, irrité, le fit menacer d'exil, de fouet, de mutilation des membres: on lui envoya des moines pour le solliciter; on lui écrivit des lettres, mais le tout inutilement. L'abbé Théodore, son neveu, se déclara comme lui, et ne se crut pas obligé au même ménagement que le patriarche Taraise; mais, après y avoir bien pensé, il excommunia publiquement l'empereur, et le dénonça à tous les moines. L'empereur dissimula son ressentiment; et, voulant gagner Théodore, il y employa sa nouvelle épouse Théodote, qui était parente du saint abbé, et qui s'efforça de le gagner par de grandes sommes d'argent et de grands présents, et encore plus par la considération de la parenté.

L'empereur, voyant qu'elle n'avait rien gagné, alla lui-même au monastère de Saccudion, sous prétexte d'une affaire pressée; mais ni l'abbé Théodore, ni aucun des moines, ne se présenta pour le recevoir, et pas un ne lui parla ni ne l'approcha. Outré de colère, il retourna au palais, et envoya Bardane, domestique des écoles, c'est-à-dire capitaine des compagnies, et Jean, comte de l'obsequium, pour maltraiter à coups de fouet l'abbé Théodore et ceux de ses moines qu'il savait être les plus fermes dans les mêmes sentiments. On les déchira de coups, et on fit couler de leurs corps des ruisseaux de sang; puis on les envoya sur-le-champ en exil à Thessalonique, suivant l'ordre de l'empereur. Ils étaient douze en tout, l'abbé et onze moines: ils souffraient ce traitement d'un esprit tranquille; et comme il y avait un ordre de l'empereur portant défense à personne de les recevoir, les abbés mêmes n'osaient leur faire l'hospitalité.

Les mêmes capitaines amenèrent Platon à Constantinople, et l'empereur le fit venir devant lui; mais il lui résista en face, et lui soutint que son mariage était illicite. L'empereur le fit enfermer dans une cellule, où on lui donnait à manger par un trou, avec ordre de ne le laisser voir à personne; et il était gardé dans le monastère de Saint-Michel, joint au palais, dont était abbé le prêtre Joseph, qui avait marié l'empereur avec Théodote. L'empereur envoya des évêques à Platon pour lui persuader de consentir seulement de parole, afin de se délivrer de cette prison. Il était attaqué par les railleries des moines et des laïques, de ses parents et des étrangers; mais il demeura toujours ferme, et soutint la persécution un an entier. Elle ne fut pas sans effet: les moines et les évêques de la Chersonèse, du Bosphore, des côtes et des îles voisines, touchés de l'exemple de Platon et de Théodore, déclarèrent l'empereur excommunié, et ne se laissèrent fléchir ni par les menaces ni par les présents. Il les fit donc bannir; mais ils n'en devinrent que plus hardis à parler contre ce mariage scandaleux, et ramenèrent plusieurs de ceux qui s'étaient laissé entraîner à imiter l'empereur. Irène, sa mère, voyant combien cette conduite lui nuisait auprès des gens de bien, prenait le parti de ceux qu'il persécutait, pour le rendre encore plus odieux.

Saint Théodore n'arriva à Thessalonique que le samedi, jour de l'Annonciation, 25 mars, par conséquent l'an 797. De là il écrivit à saint Platon ce qui s'était passé depuis leur séparation, et tout le détail de son voyage. Il écrivit aussi au pape tout ce qui était arrivé, et en reçut une réponse pleine de louanges de sa prudence et de sa fermeté. (Fleury, vol. III, p. 193.)

Bientôt après, l'empereur fut détrôné par sa mère Irène, qui avait gagné ses principaux officiers, et qui lui fit crever les yeux avec tant de barbarie, que quelque temps

après il en mourut. Irène régna seule : elle fit revenir les exilés ; Théodore revint à Saccudion, et y réunit ses moines. Mais comme il y était sans cesse exposé aux insultes des musulmans, qui faisaient de fréquentes incursions jusque dans le voisinage de Constantinople, il résolut de venir dans l'enceinte de la ville. Le patriarche et l'impératrice lui donnèrent le monastère de Stude. Ce fut de ce lieu qu'il prit son nom de Studite. Il se trouva bientôt avec plus de mille religieux autour de lui. En 802, Irène fut détrônée par Nicéphore, son premier trésorier, qui la fit enfermer dans un couvent de l'île *Princesse*. Bientôt après, envoyée dans celle de Lesbos, elle y mourut en 803.

Cependant l'Eglise de Constantinople était en trouble. Le patriarche Taraise avait déposé le prêtre Joseph, pour avoir, contre les saints canons, donné la bénédiction nuptiale à l'empereur Constantin en son mariage illicite avec Théodote. Mais Joseph gagna les bonnes grâces de l'empereur Nicéphore, en se rendant médiateur de l'accommodement entre lui et Bardane le Turc, qui avait pris le titre d'empereur. Nicéphore se mit donc en tête de faire rétablir Joseph dans ses fonctions. Le patriarche Nicéphore le refusait, ne pouvant se résoudre à casser le décret de son prédécesseur ; mais l'empereur soutenait qu'il n'était pas nouveau de rétablir celui qu'un autre avait déposé, et qu'il y avait de la charité à pardonner. Enfin, il pressa tant le patriarche, qu'il crut devoir céder, craignant que sa fermeté ne portât l'empereur à quelque violence contre l'Eglise. Le patriarche Nicéphore assembla donc un concile d'environ quinze évêques, où, par condescendance et par dispense, il rétablit le prêtre Joseph dans ses fonctions. On croit que c'était l'an 806.

Saint Théodore Studite, qui assistait à ce concile, s'opposa à son décret, comme il s'était opposé au mariage de Constantin ; et le lendemain il le déclara au patriarche Nicéphore, par une lettre écrite en son nom et de saint Platon, où ils disent : « Nous sommes orthodoxes en tout, nous rejetons toutes les hérésies, et recevons tous les conciles généraux et particuliers approuvés, et leurs canons ; nous recevons aussi les dispenses légitimes, dont les saints ont usé selon l'occasion. Cette lettre même, par laquelle nous vous saluons, fait voir que nous usons de dispense. » Ils veulent dire que, s'ils agissaient à la rigueur, ils n'auraient aucun commerce, même de lettres, avec le patriarche. Ils continuent : « C'est ainsi que nous avons reçu le patriarche, votre prédécesseur, au retour de notre exil, après la dissolution du mariage illicite, et la déposition de l'économe. Nous ne voulûmes point communiquer avec lui, tandis qu'il donnait la communion au prince adultère, quoiqu'il dit qu'il le faisait par condescendance, et qu'on lui eût plutôt coupé les mains que de faire la cérémonie de ce mariage. Ce fut à ces conditions que nous communiquâmes avec lui jusqu'à sa mort. Nous avons reçu aussi votre sainteté pour patriarche, et nous faisons mémoire d'elle tous les jours au saint sacrifice.

« Il n'y a donc entre nous aucun différend qu'au sujet de l'économe, déposé par les canons en plusieurs manières, qui recommence à exercer ses fonctions après neuf ans d'interdiction. Et ce n'est pas en cachette ; on le pourrait souffrir, puisque nous n'y aurions pas de part ; mais on veut qu'il exerce continuellement avec un prélat de votre mérite, dans la source du sacerdoce de cette Eglise (c'est-à-dire qu'il assistait à l'office solennel de la cathédrale). Il était donc juste, pour ne point scandaliser le peuple de Dieu, principalement ceux de notre ordre (il entend les moines), de le priver du sacerdoce, ou du moins de ne rien faire contre nous irrégulièrement ; nous ne le disons pas par crainte, mais par compassion pour le public. Car nous souffrirons tout moyennant la grâce de Dieu ; mais nous vous déclarons, devant Jésus-Christ et les anges, que vous faites un grand schisme dans notre Eglise. Les hommes peuvent se servir de leur puissance ; mais quand ils ne le voudraient pas, ils sont soumis à la puissance des canons. »

Après cette protestation, Théodore se sépara de la communion du patriarche avec tous ses moines ; ce qui en sépara une grande partie du peuple, c'est-à-dire les plus vertueux. Toutefois, la séparation de Théodore ne fut pas connue d'abord, et par discrétion il la tint secrète autant qu'il put ; ce qui dura deux ans, considérant que, comme il n'était pas évêque, il lui suffisait de se conserver lui-même, et ne prendre point de part à ce mal. Mais enfin le logothète du drome, c'est-à-dire l'intendant des voitures publiques, officier considérable à la cour, dit à Joseph, archevêque de Thessalonique, frère de Théodore : Pourquoi avez-vous laissé passer tant de fêtes sans communiquer avec nous et avec le patriarche? dites-en hardiment la raison. L'archevêque répondit : Nous n'avons rien contre les empereurs ni contre le patriarche, mais seulement contre l'économe déposé par les canons. Les empereurs étaient Nicéphore et son fils Staurace, qu'il avait fait couronner au mois de décembre 803. Le logothète répondit : Les empereurs n'ont pas besoin de vous, ni à Thessalonique ni ailleurs. Ils n'en dirent pas davantage alors; mais, la chose étant devenue publique dans Constantinople, plusieurs prirent le parti de Théodore, sans toutefois oser se déclarer.

Saint Platon, ou plutôt saint Théodore sous son nom, en écrivit au moine Siméon, parent de l'empereur, qui était de leurs amis, et fort affligé de la déclaration de l'archevêque Joseph. Platon le prie d'apaiser l'empereur, « pour lequel, dit-il, nous n'avons que toute sorte de respect, loin de rejeter sa communion. Notre différend n'est que contre celui qui a fait ce mariage illicite, et que Jésus-Christ lui-même a déposé par deux canons entre les autres. Le premier

défend à un prêtre d'assister au festin d'un second mariage, car le canon n'a pas osé parler d'un adultère, et combien aurait il plus défendu d'y donner la bénédiction nuptiale? Le second canon porte que celui qui a été déposé pour un crime n'est pas recevable, après un an, à demander son rétablissement. Celui-ci a été déposé plus de neuf ans. Voilà, mon père, ce qui nous épouvante et nous serre le cœur. C'est pour ne point communiquer avec lui et avec le défunt patriarche que nous avons été enfermés, moi au lieu où vous demeurez, notre abbé et les autres à Thessalonique; et après notre retour nous ne serions pas reconciliés au patriarche s'il n'eût avoué que nous avions bien fait. Si donc, pendant le règne du prince adultère, Dieu nous a fait la grâce de ne nous pas relâcher; comment aujourd'hui, sous un règne si pieux, trahirons-nous au péril de nos âmes? Nous souffrirons tout, jusqu'à la mort, plutôt que de communiquer avec le coupable. Qu'il soit économe, à la bonne heure; qu'est-il nécessaire qu'il célèbre le sacrifice? Il n'est plus prêtre. Nous n'avons rien dit jusqu'ici, nous avons dissimulé deux ans, depuis son rétablissement, pour garder la paix. » Ensuite : « Si on ne veut pas l'interdire, du moins qu'on nous laisse en l'état où nous sommes depuis dix ans. Quant à ceux qui communiquent avec lui, évêques, prêtres, abbés, quand ils seraient dix mille, il ne faut pas s'en étonner. Ils ont bien communiqué avec l'adultère, et pas un n'a dit un mot. »

Dans une autre lettre au même Siméon, il dit : « Jésus-Christ déclare coupable d'adultère celui qui quitte sa femme légitime, et ce crime, suivant le canon de saint Basile, est égal à l'homicide et aux crimes les plus abominables : toutefois celui-ci, présentant le prince adultère à l'autel, a osé dire devant tout le peuple : Unissez, Seigneur, votre serviteur et votre servante en une chair, suivant votre bon plaisir, et le reste de la prière pour la bénédiction nuptiale, que nous lisons encore dans l'eucologe des Grecs. » Puis il ajoute : « N'est-ce pas une chose horrible à penser quelle a été l'indignation du Saint-Esprit sur un tel blasphème? Comment la terre n'a-t-elle pas englouti sur-le-champ, comme Dathan et Abiron, celui qui le proférait. Et toutefois, au lieu de pleurer jusqu'à la mort, et d'être en exécration pour l'exemple de la postérité, il est rentré dans l'Eglise, et a repris publiquement les fonctions sacerdotales, comme s'il avait fait une belle action. Et qu'il ne se trompe pas, en ce que l'adultère était empereur : tous les hommes sont soumis aux lois de Dieu. Il prétend de ne se montrer plus saint que saint Jean-Baptiste, et l'accuser d'avoir repris Hérode mal à propos, et d'être mort pour une mauvaise cause. Que s'il veut s'excuser sur l'ordre du patriarche Taraise, pourquoi Taraise ne les mariait-il pas lui-même? car c'est au patriarche à marier les empereurs, et non pas à un prêtre, cela ne s'est jamais fait; mais je ne crois point, non plus que plusieurs autres, qu'il ait reçu une telle commission. Que s'il dit qu'il n'a point été interdit par le patriarche Taraise, pourquoi donc a-t-il été neuf ans sans servir? pourquoi prétend-il avoir été absous par le concile? Il ne faut point d'absolution à celui qui n'est lié d'aucune censure. »

Cependant Théodore, prévoyant bien la persécution qui le menaçait lui et les siens, écrivit aux moines de Saccudion ce qui s'était passé entre l'archevêque Joseph et le logothète; puis il ajoute : « Treize jours se sont écoulés depuis sans qu'il y ait eu ni réponse ni interrogation nouvelle, seulement nous avons écrit au seigneur Siméon les lettres incluses. L'affaire est venue aux oreilles du patriarche, et presque de toute la ville : plusieurs compatissent à notre affliction et parlent comme nous; mais ce sont des adorateurs nocturnes, qui n'osent se montrer au jour. » Il explique ensuite, comme dans les lettres à Siméon, les causes de leur séparation, et exhorte ses moines à la constance, et à prier pour l'empereur, pour le patriarche et pour la paix de l'Eglise.

Comme quelques-uns soutenaient que Théodore devait au moins tolérer le rétablissement de l'économe par condescendance, il en écrivit une lettre à Théoctiste, maître des offices, où il explique jusqu'où peut aller la condescendance en matière de religion. « Nous avons, dit-il, gardé le silence autant qu'il a été possible; encore à présent nous disons : Que l'on éloigne du service celui qui est déposé, et aussitôt nous communiquons avec le patriarche, sinon nous demeurons dans la même soustraction de communion où nous étions auparavant, laissant à Dieu la vengeance de cet excès. Aller plus loin ne serait plus condescendance, mais prévarication contre les canons. Car la règle de l'économie, comme vous savez, est de ne violer en aucune manière les lois établies, et toutefois de relâcher quelque chose selon l'occasion et la raison pour arriver à votre fin : au lieu que vous perdriez le capital en gardant une trop grande rigueur. Nous l'avons appris de saint Paul quand il se purifia et circoncit Timothée, et de saint Basile quand il reçut l'offrande de Valens, et cessa pour un temps de nommer le Saint-Esprit simplement Dieu ; mais ils ne continuèrent ni l'un ni l'autre, au contraire, ils montrèrent qu'ils mourraient plutôt. On ne s'est jamais trompé en suivant cette règle d'économie, et imitant le pilote, qui détourne un peu le gouvernail pendant l'orage.

« Vous dites que saint Chrysostome se dispensa du canon des apôtres contre les ordinations simoniaques, à l'égard des six évêques qu'il déposa; mais il ne s'en écarta point en effet, car il les interdit de toute fonction sacerdotale, et ne leur accorda que de communier dans le sanctuaire. Ici ce n'est pas de même : celui qui a marié l'adultère sacrifie comme s'il n'avait rien fait, et publiquement, comme pour servir d'exemple aux prêtres. Et qu'avons-nous affaire de la bigamie païenne de Valentinien? Quel-

qu'un lui a-t-il donné la bénédiction nuptiale, ou quelqu'un des Pères a-t-il écrit qu'il ait bien fait ? » Théodore suppose ce fait sur la foi de l'historien Socrate, mais quelques savants en doutent. Il continue : « Plusieurs autres, comptant leur volonté pour loi, ont fait des choses semblables ; mais l'Eglise ni ses lois n'en souffrent point de préjudice. Faut-il donc s'étonner de ce que viennent de faire environ quinze évêques ; un concile n'est pas simplement une assemblée d'évêques et de prêtres, quoique nombreuse ; il faut qu'ils s'assemblent au nom du Seigneur, en paix et pour l'observation des canons. Ils n'ont pas le pouvoir de lier et de délier absolument ; mais, selon l'exactitude des règles, ils n'ont reçu aucune puissance de les transgresser, et je ne sais s'il y a quelque chose qui n'ait pas été réglé. Si on accorde aux évêques ce pouvoir arbitraire, l'Evangile est inutile, en vain il y a des canons : chacun du temps de son pontificat sera un nouvel évangéliste, un nouvel apôtre, un nouveau législateur ; mais il n'en est pas ainsi, l'Apôtre nous défend de rien enseigner ou ordonner au delà de ce que nous avons reçu. »

Ce qui s'était passé à Constantinople fut rapporté à Rome d'une manière qui fit blâmer la conduite de Théodore, en sorte que Basile, abbé de Saint-Sabbas de Rome, et son ami, lui en écrivit durement. Théodore lui répondit, se plaignant qu'il le condamnait sans connaissance de cause, et se justifiant de l'accusation du schisme par les mêmes raisons que dans ses autres lettres. Il parle du pape assez librement, comme en étant mal satisfait, et ajoute : « Quant à ce que vous marquez que l'on pourra dire que j'ai pris ce prétexte pour satisfaire mon chagrin d'avoir manqué la dignité de patriarche, ne vous en mettez pas en peine : Dieu connaît toutes nos démarches, et nous comparaîtrons devant son tribunal terrible. » Il témoigne ensuite son estime et son respect pour le patriarche, et finit en remerciant Basile des riches présents qu'il lui avait envoyés.

Les ennemis de Théodore disaient que, quand même il aurait interdit l'économe, il attaquerait le patriarche, comme ayant communiqué avec lui depuis sa déposition ; et qu'il n'épargnerait pas même la mémoire du patriarche défunt. Pour s'en justifier, Théodore écrivit ainsi au cartulaire Nicolas, qui s'était souvent entremis de l'accommodement : « Que l'on interdise l'économe de ses fonctions de prêtre, et nous officierons avec le patriarche, s'il l'ordonne, chacun selon notre ordre. Pour sûreté de ce que nous disons, nous en faisons une ample déclaration par écrit, consentant que si après l'interdiction de l'économe nous ne rentrons pas aussitôt dans la communion du patriarche, on prononce contre nous la condamnation qu'on voudra, et qu'il ne nous soit plus permis de parler sur ce sujet. Il n'y a ni ange ni homme qui nous y oblige : c'est Dieu même qui nous excite par votre moyen. » Dans cette lettre il compte trois ans depuis le rétablissement de l'économe, ce qui marque l'an 809.

Il y avait une année entière que Platon et Théodore souffraient une rude persécution. Ce n'étaient que menaces de l'empereur, qui souvent les envoyait quérir pour les presser de se rendre à sa volonté. Enfin, il envoya une compagnie de soldats qui environnèrent tout d'un coup le monastère de Stude, en sorte que personne n'osait se montrer. L'évêque de Nicée et l'évêque de Chrysopolis vinrent parler à Platon et à Théodore, pour leur persuader de recevoir l'économe Joseph, comme ayant fait le mariage en question par ordre du patriarche Taraise. Car, disaient-ils, c'était un saint comme saint Chrysostome, vous devez recevoir sa dispense. Il vint encore leur faire la même proposition à Saint-Serge, où on les avait enfermés.

Comme ils demeuraient inébranlables, l'empereur fit assembler un concile au mois de janvier, la septième année de son règne, indiction seconde, c'est-à-dire l'an 809. Le concile était nombreux. Il y avait plusieurs évêques, plusieurs abbés, et trois des plus grandes dignités de l'empire. Ce fut un triste spectacle d'y voir comparaître saint Platon, si vénérable par sa vieillesse et par sa vertu. Car, comme il ne pouvait plus marcher, on le portait sur les épaules, ayant sa chaîne au pied ; et ceux qui le portaient se le jetaient l'un à l'autre avec dédain. Théodore aussi y fut traité indignement, et environné de gens qui lui disaient qu'il ne savait ce qu'il disait. En ce concile on déclara que le mariage de Constantin avec Théodote avait été légitime par dispense, et on prononça anathème à ceux qui ne recevaient pas les dispenses des saints.

L'empereur fit signifier ce décret à Platon, à Théodore et à l'archevêque Joseph, comme ils étaient au monastère d'Agathus, près de Constantinople. Il leur envoya pour cet effet quelques-uns de ses écuyers, qui leur déclarèrent qu'ils étaient excommuniés et déposés par le concile. Ensuite on les mit en prison à Saint-Mamas, tous trois séparés ; et les mêmes écuyers y vinrent, apportant le décret de déposition et d'excommunication qu'ils leur lurent, quoiqu'ils se bouchassent les oreilles. Enfin ils furent tous trois relégués dans des îles voisines de Constantinople, en des prisons séparées.

Les moines de Stude furent tentés en toutes manières pour abandonner leur abbé. D'abord l'empereur les fit mettre tous dans un bain gardé par des soldats. Il les fit venir devant lui, et les interrogea lui-même, prenant séparément les principaux et les plus habiles, et employant les flatteries, les promesses et les menaces. Enfin il les fit enfermer en des châteaux ou des monastères, dont les abbés les traitaient encore plus mal qu'il ne leur était ordonné. On faisait cependant des proclamations par toute la ville de Constantinople pour empêcher que quelqu'un de ces moines ne se cachât. Il y en eut, en effet, qui se retirèrent dans une caverne déguisés en séculiers, pour servir en secret leur abbé,

tandis qu'il était à Constantinople; mais quelques-uns ayant été trouvés, furent emprisonnés dans le prétoire et bannis de la ville.

Théodore dans sa prison écrivit à ses amis pour les soutenir contre la persécution, entre autres à Euprépien et à ceux qui étaient avec lui. Dans cette lettre il traite de la dispense, et accuse ses adversaires de combattre l'Ancien et le Nouveau Testament; voici ses paroles : « La loi dit : *Tu ne commettras point d'adultère, tu ne prendras point le nom de Dieu en vain.* La même loi sera pour le juif et le prosélyte. L'Evangile défend de regarder même une femme pour la désirer, et condamne celui qui viole le moindre des commandements. Cependant ceux-ci nomment économie et indulgence salutaire à l'Eglise l'adultère, la transgression d'un des plus grands commandements, l'abus du nom de Dieu dans la cérémonie d'un mariage criminel, accompagnée de la communion des saints mystères. Bouchons nos oreilles, mes frères, pour n'être pas empoisonnés d'un tel blasphème. Et leur défense, c'est qu'à l'égard des souverains il ne faut pas prendre l'Evangile à la rigueur. Pourquoi donc est-il écrit que les grands seront jugés plus sévèrement, et que Dieu n'a point d'égard aux personnes? Le prince a-t-il une autre loi et un autre législateur que ses sujets? Est-il un Dieu pour n'être point sujet à la loi? Si tous n'y sont également soumis, ce ne sera que révolte et anarchie. Le prince voudra s'abandonner à l'adultère et à l'hérésie, et il sera défendu aux sujets de l'imiter. »

Et ensuite : « Le second article est assez clair par le premier. Anathématiser ceux qui n'approuvent pas ce mariage adultérin, qu'est-ce autre que de condamner les saints? Premièrement, saint Jean-Baptiste, et ce qui est horrible à dire, le seigneur des saints, qui a défendu d'avoir part avec les adultères, sans distinction d'empereur ou de prince, de grand ou de petit. L'empereur est-il plus qu'un ange, à qui saint Paul dit anathème s'il ébranle quelque partie de l'Evangile? Ou ils croient que nous résistons à la loi de Dieu en n'approuvant pas leur prétendue économie, ou, s'ils conviennent que nous observons la loi, ils se condamnent eux-mêmes. » Et encore : « Que dirons-nous du troisième article? Ceux qui vont tête levée contre l'Evangile se mettent-ils en peine des canons, quoiqu'ils aient aussi été scellés par le Saint-Esprit, et que de leur mépris s'en suive la perte de tout ce qui sert à notre salut? car sans les canons il n'y a plus ni sacerdoce, ni sacrifice, ni autre remède pour les maladies des âmes. Mais pourquoi fais-je différence entre les canons et l'Evangile de Jésus-Christ? C'est lui-même qui a donné les clefs à saint Pierre, avec la puissance de lier et délier, et à tous les apôtres celle de remettre et de retenir les péchés; et conséquemment il a donné la même puissance à leurs successeurs, pourvu qu'ils marchent sur leurs pas. C'est pourquoi les canons de saint Basile et des autres saints ont été reçus comme ceux des apôtres, parce qu'ils les ont suivis sans rien innover. »

Dans une lettre à un abbé Théophile, il dit : « Si vous me demandez pourquoi nous ne vous avons pas dit ceci avant la persécution, et pourquoi nous faisions encore alors mention dans nos prières de ceux de Constantinople, considérez que le concile n'avait point encore été tenu, et que l'on n'avait encore prononcé ni le mauvais décret ni l'anathème. Avant cela, il n'était pas sûr de se séparer entièrement des coupables, ou même d'éviter ouvertement leur communion : il fallait les souffrir avec la discrétion convenable. »

Pour traiter à fond la matière de la dispense, Théodore en fit un écrit où il ne disait rien de lui-même, mais c'était un tissu des autorités de l'Ecriture et des Pères. Il l'envoya à l'archevêque Joseph, son frère, le priant de l'examiner. Un évêque nommé Athanase, apparemment disciple de Théodore, puisqu'il le nomme son fils, ayant lu ce traité, l'admira; mais ensuite il changea d'avis, et écrivit à Théodore pour prouver que ses adversaires ne devaient point être traités d'hérétiques puisqu'ils n'enseignaient point qu'il fût permis de commettre des adultères et d'absoudre les sacriléges. Théodore lui répondit : « Il est vrai qu'ils ne l'enseignent pas de paroles : les païens mêmes ne disent pas que l'adultère soit indifférent. Aussi ne disons-nous pas qu'ils l'aient dit ouvertement, mais qu'ils ont autorisé un mariage adultérin avec ses suites; qu'ils ont qualifié cette conduite d'indulgence salutaire, sous peine d'anathème à ceux qui la désapprouvent, et qu'ils exécutent ce décret par les exils et les prisons : car ils ont prononcé en ces termes : Anathème à ceux qui ne reçoivent pas les dispenses des saints! Il était question de ce mariage; ils soutiennent donc qu'il est conforme aux dispenses des saints; elles sont donc contre la loi : mais s'il est impossible que les saints aient agi contre la loi, ceux-ci sont anathématisés en ne voulant pas abandonner cette conjonction adultérine. »

Et ensuite : « N'est-ce pas déclarer les commandements de Dieu sujets au changement, suivant les occasions et les circonstances? Qui donnera la dispense? les évêques seuls, ou les prêtres? en concile, ou chacun à part? Ne sera-t-elle que pour les empereurs et au sujet de l'adultère, ou de toutes sortes de crimes? Je laisse aux nouveaux évangélistes à décider ces questions. » Dans cette même lettre il marque ainsi ceux qui avaient eu part à cette persécution : « Comment peut-on dire qu'ils n'enseignent pas ce qu'ils publient par leurs œuvres? Pourquoi donc suis-je enfermé ici? Pourquoi mon père le reclus (c'est saint Platon) a-t-il été maltraité, séparé de tous les autres, puis jeté au lieu où il est maintenant? Pourquoi l'archevêque a-t-il été déposé, comme ils prétendent, enfermé étroitement avec ordre de ne lui donner à manger que par mesure, et depuis peu exilé en pays étranger? Pour-

quoi vous-même, avec vos frères, êtes-vous gardé à Thessalonique? l'abbé Théososte chassé de la même ville avec ses disciples, et un autre abbé du même lieu fouetté avec excès? Pourquoi Naucrace et Arsène sont-ils étroitement gardés, aussi bien que Basile et Grégoire? Pourquoi Étienne, ce vertueux abbé, a-t-il été chassé de son monastère avec cinquante disciples? Pourquoi le pieux abbé Antoine est-il prisonnier à Amorium? Pourquoi Émilien et les siens ont-ils été emmenés par ordre de l'évêque de Nicomédie, après avoir été fouettés et traînés indignement, et leur monastère pillé? Pourquoi l'évêque Léon a-t-il été persécuté à Chersone, et l'abbé Antoine emprisonné avec deux autres? Pourquoi à Lipari, au delà de la Sicile, nos frères sont-ils en prison? Pourquoi à Chersone Létoius a-t-il été arrêté, puis envoyé à l'empereur, et emprisonné à Constantinople? »

Joseph ayant été deposé, on mit à sa place un autre archevêque à Thessalonique, qui y fit arrêter Anastase, et chasser l'abbé Théososte avec dix-sept autres, et fit donner deux cent soixante coups de fouet, et ensuite deux cents coups de nerf de bœuf à un saint moine, nommé Euthymius, parce qu'il ne voulait pas le nommer au saint sacrifice comme évêque. Il fut ainsi traité dans une église, où on le laissa demi-mort : mais un homme charitable, l'ayant couvert de la peau d'un agneau fraîchement tué, lui sauva la vie. Théodore écrivit à l'archevêque, son frère, pour le consoler de ces violences. (Fleury, vol. III, p. 214.)

Dans une lettre à son disciple Naucrace, saint Théodore Studite traite amplement des secondes noces. Il écrivit ensuite au pape Léon III, se plaignant des persécutions qu'il avait eues à souffrir à Constantinople. Étant sur le point de marcher contre les Bulgares, en 811, l'empereur Nicéphore voulut se rapprocher de Théodore : il lui envoya pour cela des officiers. Le saint leur parla comme si l'empereur eût été présent. « Vous devez, dit-il, vous repentir et ne pas rendre mon mal incurable. Vous n'êtes pas satisfait de conduire les autres sur le bord du précipice, vous les y jetez avec vous. Celui dont l'œil voit toutes choses, vous déclare par ma bouche que vous ne reviendrez pas de cette expédition. » Nicéphore fut tué en Bulgarie, par Crummius, roi du pays. Deux mois après la mort de Nicéphore, Michel Curopalate, surnommé Rangabe, qui avait épousé Procopie, fille de Nicéphore, fut nommé empereur. Il fut extrêmement favorable à l'Église, et procura la réconciliation du patriarche Nicéphore avec saint Platon et saint Théodore; mais ayant été battu par les Bulgares, il résolut d'abdiquer l'empire. Léon l'Arménien fut proclamé à sa place.

Pendant que tous ces troubles agitaient l'État, Théodore, renfermé dans son monastère, y vivait en paix, et progressait tous les jours en vertu et en science. L'empereur vint troubler cette tranquillité, en se déclarant pour l'hérésie des iconoclastes. Le patriarche Nicéphore lui ayant résisté, l'empereur le priva de son siége, en l'an 815. Ce fut un iconoclaste, nommé Théodote Cassitère, qu'on mit à sa place. Saint Théodore Studite, voulant autant que possible réparer ce scandale, ordonna à tous ses moines de prendre des images et de les porter élevées dans leurs mains à la procession du jour des Rameaux, en chantant une hymne qui commençait : *Nous adorons votre image très-pure, en l'honneur de Jésus-Christ* Les iconoclastes ayant assemblé un concile, saint Théodore Studite écrivit une lettre au nom de tous les abbés de Constantinople, qui s'excusaient de ne pas aller au concile, parce que, disait la lettre, les signataires ne pouvaient faire aucun acte ecclésiastique sans la permission de leur évêque, lequel était Nicéphore. Les deux moines qui présentèrent cette lettre au concile furent renvoyés chargés de coups. Peu de temps après, l'empereur exila le saint abbé Théodore au château de Métope, où il le tint renfermé. Le saint, malgré cette persécution, encourageait les catholiques, et ne cessait de les exhorter par ses lettres. Il y en a une entre autres à l'archevêque Joseph, son frère, sur la chute des abbés qui avaient communiqué avec les iconoclastes. Il nomme premièrement Joseph l'économe, qui avait autrefois célébré le mariage adultérin de l'empereur Constantin, puis sept autres abbés, que Joseph avait séduits; et il les désigne par les noms de leurs monastères. Il écrit à Naucrace, son disciple, qu'à cette triste nouvelle il a passé la nuit sans dormir; et qu'il s'étonne moins de la chute de ceux qui approuvent le mariage adultérin. Ils ont, dit-il, encore une fois traité d'économie l'abandon de la vérité.

Il était impossible que ce commerce de lettres demeurât caché à l'empereur. Il envoya donc un nommé Nicétas, en qui il avait grande confiance, avec ordre d'emmener Théodore plus loin en Natolie, à un lieu nommé Bonite; et de l'y resserrer tellement, qu'il ne vît ni ne parlât absolument à personne. Cet ordre étant déclaré à Théodore, il dit : Quant au changement de lieu, j'y consens volontiers, je ne suis attaché à aucun; mais quant à retenir ma langue, vous ne m'y obligerez jamais, puisque c'est pour cela même que je me suis mis dans cet état. L'empereur, encore averti de sa fermeté, renvoya Nicétas avec ordre de le fouetter cruellement. Le saint homme ôta gaiement sa tunique, et se présenta aux coups, disant : « C'est ce que je désirais il y a longtemps. » Mais Nicétas, voyant à nu ce corps mortifié par les jeûnes, fut aussitôt attendri. Il dit qu'il voulait faire cette exécution seul à seul, pour la bienséance; puis il apporta une peau de mouton qu'il mit sur les épaules de Théodore, et sur laquelle il déchargea quantité de coups qu'on entendait de dehors. Enfin il se piqua le bras, pour ensanglanter le fouet qu'il montra en sortant, et parut hors d'haleine des efforts qu'il avait faits. (Fleury, vol. III, p. 251.)

Il écrivit ensuite aux patriarches et au

pape Pascal des lettres fort remarquables. En toutes ces lettres saint Théodore dit souvent que c'est aux évêques à décider, et qu'il ne donne que des conseils.

Enfin, croyant mourir dans cette persécution, il fit un testament en forme de lettres à ses frères absents, où il les prie de lui pardonner les fautes de son gouvernement, et leur demande leurs prières ; puis il déclare qu'il pardonne en ce qui le touche à Léonce et aux autres apostats, et charge ses frères de leur dénoncer le jugement de Dieu, qui les menace s'ils ne font pénitence. Il composa encore dans sa prison divers écrits, pour profiter de son loisir, entre autres des vies de ses frères en vers, et les envoya à son disciple Naucrace. Une de ses lettres catéchistiques étant tombée entre les mains de l'empereur, il envoya aussitôt au gouverneur d'Orient avec ordre de faire si bien châtier Théodore, qu'il n'y retournât pas. L'officier du gouverneur représenta la lettre à Théodore qui la reconnut, et fit donner plusieurs coups de fouet à Nicolas, son disciple, qui l'avait écrite, et cent coups à lui-même ; puis il revint à Nicolas, et, le trouvant plus ferme que devant, il le fit encore frapper en renouvelant les premières plaies ; et on le laissa ainsi étendu à l'air et au froid, car c'était au mois de février. L'abbé Théodore était aussi étendu par terre hors d'haleine, et fut longtemps sans pouvoir prendre de nourriture ni de repos. Son disciple, le voyant en cet état, oublia ses propres douleurs, lui arrosa la langue d'un peu de bouillon ; et, après l'avoir fait revenir, s'appliqua à panser ses plaies, dont il fut obligé de couper beaucoup de chair morte et corrompue. Théodore eut une grosse fièvre, et souffrit pendant trois mois des douleurs extrêmes ; mais avant qu'il en fût quitte, l'empereur envoya un officier, dont le premier soin fut de chercher dans tous les coins et les trous de la prison l'argent qu'il supposait que ceux qui venaient visiter le saint abbé lui apportaient : ne trouvant rien, il chargea d'injures et de coups le maître et le disciple, et les fit transférer en diligence à Smyrne. C'était vers le mois de juin 819. Le jour on les pressait de marcher, la nuit on les mettait aux entraves : enfin, étant arrivés, on les mit entre les mains de l'archevêque de Smyrne, un des chefs des iconoclastes, qui fit mettre Théodore dans un cachot obscur et souterrain, où il demeura dix-huit mois, et y reçut pour la troisième fois cent coups de fouet. Théodore ne laissa pas d'écrire de là à ses disciples, et à Naucrace en particulier, leur témoignant sa joie de ce que le pape avait écrit à Constantinople pour soutenir la bonne cause. Enfin, l'archevêque de Smyrne lui dit, en partant pour Constantinople, qu'il prierait l'empereur d'envoyer un officier pour lui couper la tête, ou du moins la langue. (Fleury, v. III, p. 819.)

Enfin, la persécution finit avec la vie de l'empereur Léon. Michel I[er] le détrôna et prit sa place : il fit revenir les exilés, et entre autres saint Théodore, qui depuis sept ans était en prison. Au bout de quelque temps, ce nouvel empereur, s'étant aussi déclaré contre les saintes images, saint Théodore lui adressa des représentations ; mais, voyant qu'elles demeuraient inutiles, il se retira avec ses moines, dans la péninsule de saint Tryphon. Il tomba grièvement malade au commencement du mois de novembre 826. Sur cette nouvelle un grand nombre d'évêques, de moines et d'autres personnes pieuses, accoururent pour le voir. Ne pouvant plus parler haut, il dicta à un secrétaire ce qu'il leur voulait dire, puis il se trouva beaucoup mieux, alla de son pied à l'église, et y célébra le saint sacrifice, car c'était le dimanche, quatrième jour du mois. Il parla encore aux assistants, et, après leur avoir donné la communion et avoir mangé avec eux, il se remit au lit, fit appeler l'économe, et lui donna les instructions qu'il crut nécessaires. C'était Naucrace, son fidèle disciple et son successeur. Le 6 du mois, qui était la fête de saint Paul, évêque de Constantinople et confesseur sous Constantius, Théodore alla encore à l'église, célébra la messe, et parla aux frères. Mais la nuit suivante son mal augmenta notablement ; et, ayant beaucoup souffert pendant deux jours, il connut que sa fin approchait, parla pour la dernière fois à ses moines, et demeura ainsi encore deux jours, bénissant ceux qui l'approchaient, et faisant sur eux le signe de la croix.

Le dimanche 11 novembre, fête du martyr saint Ménas, sentant qu'il n'irait pas loin, il fit faire les prières ordinaires, reçut l'extrême-onction, puis communia en viatique, et fit allumer des cierges, et commencer les prières des funérailles. Les frères se mirent en rond autour de lui, et il rendit l'esprit comme ils chantaient le grand psaume CXVIII, que les Grecs chantent encore aux enterrements. Il vécut soixante-sept ans, et mourut hors de Constantinople, dans la péninsule de Saint-Tryphon, d'où il fut premièrement transféré à l'île du Prince, et dix-huit ans après dans son monastère de Stude. Naucrace, son successeur, écrivit une lettre circulaire à tous ceux que la persécution avait dispersés, où il raconte les circonstances de sa mort, et sa vie fut écrite quelque temps après par Michel Studite, son disciple. L'Eglise grecque honore sa mémoire le même jour, 11 novembre, et l'Eglise latine le lendemain. (Fleury, v. III, p. 272.)

THÉODORE (saint), surnommé *Trichinas*, à cause du rude cilice dont il était revêtu, confessa sa foi au milieu des tourments. Les miracles nombreux qui le rendirent célèbre éclatèrent surtout contre les démons ; il découle de son corps un baume qui rend la santé aux malades. Il est inscrit au Martyrologe romain le 20 avril.

THÉODORE (saint), souffrit le martyre pour le nom de Jésus-Christ, avec les saints Druse et Zozime. Les Actes des martyrs ne nous ont conservé aucun document re-

latif à ces saints martyrs. L'Eglise fait leur fête le 14 décembre.

THÉODORE (saint), souffrit le martyre à Nicomédie, avec les saints Zénon, Concorde et ses enfants. Le Martyrologe romain ne donne aucun détail sur les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur mémoire le 2 septembre.

THÉODORE (saint), martyr, était évêque. Il cueillit la palme du martyre dans la Pentapole de Lybie, avec les saints Irénée, diacre, Sérapion et Ammone, lecteurs. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 26 mars.

THÉODORE (saint), inscrit au Martyrologe romain sous la date du 17 mars, fut martyrisé à Rome avec saint Alexandre ; on ignore à quelle époque.

THÉODORE, gouverneur, qui, sous l'empereur Numérien, fit mettre à mort, dans la ville d'Edesse, saint Thalalée et les saints Astère et Alexandre. (*Voy.* THALALÉE, à l'article duquel on trouvera tous les détails nécessaires.)

THÉODORE (sainte), fut martyrisée à Terracine avec sainte Euphrosine, sous l'empereur Domitien ; on prétend que ce fut en même temps que les saints Nérée et Achillée. (Pas de documents certains.) La fête de sainte Théodore a lieu le 7 mai.

THÉODORE (sainte), sœur de saint Herme, souffrit la mort pour Jésus-Christ peu de temps après son frère, sous le règne de l'empereur Adrien. Sa fête est marquée dans les martyrologes le 1er avril.

THÉODORE (sainte), vierge et martyre, habitait Alexandrie. Elle donna sa vie pour Jésus-Christ, ainsi que nous l'apprennent ses Actes, en l'an 304 de Jésus-Christ. L'Eglise honore sa mémoire ainsi que celle de saint Didyme le 28 avril. Ces Actes méritent d'être cités. Les voici en entier.

« Eustasius préfet augustal d'Alexandrie, séant en son tribunal, dit : Qu'on fasse entrer la vierge Théodore. Un huissier dit : Seigneur, voilà Théodore. Le préfet lui dit : De quelle condition êtes-vous ? Théodore répondit : Je suis chrétienne. — Le préfet : Etes-vous esclave ou de condition libre ? — Théodore : Je vous ai déjà dit que je suis chrétienne. Au reste, Jésus-Christ, en venant au monde m'a affranchie, et d'ailleurs je suis née de parents libres. — Le préfet : Qu'on avertisse le procureur de la ville. Lorsque cet officier fut venu, il lui demanda s'il connaissait Théodore, et lui ordonna de lui dire ce qu'il en savait. Le procureur de la ville (Lucius) dit : Par votre illustre naissance, je la connais pour être d'une très-bonne famille d'Alexandrie. D'où vient donc, reprit le préfet, en s'adressant à Théodore, qu'étant née de parents nobles, vous n'êtes point mariée ? — Théodore : C'est pour plaire à Jésus-Christ. En se faisant homme il a sanctifié nos corps, et j'espère que, pourvu que je lui sois toujours fidèle, il me préservera de toute corruption. — Le préfet : Savez-vous qu'il y a une ordonnance des empereurs qui porte que les vierges qui refuseront de sacrifier aux dieux seront exposées dans un lieu de prostitution. — Théodore : Je crois que vous n'ignorez pas aussi que Dieu dans chaque action regarde la volonté ; il connaît bien que je l'ai tout entière de conserver ma pureté ; que si après cela vous me faites faire violence, je n'en paraîtrai pas moins pure à ses yeux. — Le préfet : Faut-il que tant de beautés deviennent la proie de quelque débauché ? Je vous proteste que je suis sensiblement touché du sort déplorable que vous vous préparez ; mais je ne puis aussi m'empêcher de vous avertir que cette compassion vous sera inutile, si vous méprisez l'avis que je vous donne. Oui, j'en jure par les dieux ; il faut ou leur sacrifier, ou vous résoudre à devenir l'opprobre de votre famille et le rebut des honnêtes gens. Je vous ai expliqué là-dessus l'intention des empereurs. — Théodore : Je vous ai déjà dit que Dieu n'a égard qu'à la volonté ; il pénètre dans le secret des cœurs, et il n'ignore aucune de nos pensées. Je ne croirai pas être déshonorée, si l'on emploie la force pour me déshonorer. Si, par exemple, vous me vouliez faire couper une main, un bras, la tête, serait-ce moi qui serais coupable d'homicide. Non, sans doute, ce serait celui qui commettrait cette violence. En quelque état que je sois, je serai toujours à Dieu ; je serai toujours vierge pour lui ; il a mis en moi ce précieux trésor de la virginité, il saura bien le conserver. — Le préfet : Sauvez du moins votre maison d'un affront si grand. Souvenez-vous de qui vous êtes née. Suivant ce que m'en a dit le procureur de la ville, votre père y tient un des premiers rangs ; ternirez-vous en un jour l'honneur de votre race ? — Théodore : La source du vrai honneur, c'est Jésus-Christ ; c'est lui qui ennoblit les âmes, et de qui la mienne a reçu le peu d'éclat qu'elle a. Il empêchera bien que sa colombe ne tombe au pouvoir de l'épervier. — Le préfet : Hélas ! ma chère enfant, en qui mettez-vous votre espérance ? En un homme mort sur une croix ? Vous imaginez-vous que lorsque je vous aurai fait conduire dans un lieu infâme, il viendra vous en arracher ? Vous vous ferez moquer de vous, par une confiance si mal fondée. — Théodore : Pas tout à fait si mal que vous pensez. Je crois, oui, je crois fermement que ce Jésus qui a souffert sous Ponce Pilate me délivrera des mains de ceux qui ont juré ma perte, qu'il me conservera pure et sans tache. Jugez après cela si je puis le renoncer.

« Le préfet : Avez-vous tout dit ? Il faut, je l'avoue, que j'aie une grande patience pour vous laisser ainsi débiter toutes vos visions, je devrais bien plutôt vous.... Mais enfin, si vous continuez toujours dans cette opiniâtreté, je n'aurai pas plus d'égard pour vous que pour la dernière des esclaves ; et je ferai exécuter sur vous l'édit dans toute sa rigueur, comme sur une fille du commun. — Théodore : Tenez, je vous livre mon corps, aussi bien en êtes-vous le maître ; mais pour mon âme, elle est au pouvoir de Dieu seul. — Le préfet : Donnez-lui deux

soufflets, et dites-lui : Voilà pour vous guérir de votre folie : approchez-vous de l'autel pour sacrifier aux dieux. — Théodore : Que le Seigneur ne permette pas que jamais je sacrifie aux démons, ni que je les adore. — Le préfet : Faut-il que vous m'ayez obligé à vous traiter de la sorte, et à faire un affront sensible à une fille de condition. Il y a de la folie à cela. — Théodore : Cette sainte folie qui nous fait confesser le Dieu vivant est la plus haute sagesse ; et ce que vous appelez affront fera dans le ciel ma plus grande gloire. — Le préfet : A la fin je perdrai patience, et je vais faire exécuter l'edit. Tant que j'ai cru vous pouvoir ramener de votre égarement, j'ai patienté ; mais puisque votre erreur vous est plus chère que votre propre honneur, et que vous vous plaisez dans cet esprit de révolte, je me rendrais moi-même criminel de désobéissance, si je différais plus longtemps à punir la vôtre. — Théodore : Vous craignez de déplaire à un homme, et vous vous reprochez votre peu d'empressement à exécuter ses ordres ; et moi je crains de déplaire à Dieu, et je me hâte d'obéir à ce qu'il m'ordonne ; je crains que le Roi du ciel et de la terre ne soit pas content de moi, et qu'il m'accuse de le mépriser. — Le préfet : Mais vous n'appréhendez pas de témoigner du mépris pour les ordonnances des empereurs ; et dans votre âme, vous me traitez, moi, d'insensé. Eh bien ! je vous donne trois jours pour penser mûrement à ce que vous avez à faire. Mais ce terme expiré, si je ne vous trouve soumise et prête à faire tout ce qu'on exigera de vous, par les dieux ! je vous ferai traîner dans un lieu où vous servirez d'exemple, mais d'un exemple terrible, qui retienne toutes les autres femmes dans le devoir — Théodore : Il n'est pas nécessaire d'attendre pour cela trois jours, et ce délai ne me fera pas changer de sentiment. Me voilà prête à aller partout où vous voudrez me faire conduire ; et n'y a-t-il pas un Dieu dans le monde qui ne m'abandonnera pas ? Vous pouvez donc dès aujourd'hui faire tout ce qu'il vous plaira. Si cependant vous avez résolu de laisser passer trois jours, la seule grâce que je vous demande, c'est qu'on n'attente rien sur ma pudicité, jusqu'à ce que vous ayez rendu votre jugement. — Le préfet : Cela est juste. Qu'on la garde soigneusement durant trois jours, et qu'on ne lui fasse aucune violence ; j'entends qu'on respecte en elle la noblesse du sang et la grandeur de la naissance.

« Les trois jours étant passés, le préfet commanda qu'on amenât Théodore. Eh bien ! lui dit-il, avez-vous pris une meilleure résolution ? Si cela est, sacrifiez, et retournez chez votre père ; mais si vous êtes toujours cette fille entêtée, et que rien ne peut persuader, je vous déclare qu'avant qu'il soit une heure, vous aurez perdu cette virginité dont vous vous targuez si fort. — Théodore : Je vous ai déjà dit plus d'une fois, et je vous le répète encore, que le vœu de la chasteté que j'ai fait, je l'ai fait par l'inspiration de Jésus-Christ même. Et il sait le moyen d'empêcher que son épouse ne perde la seule chose qui peut lui plaire en elle. Il saura bien retirer sa brebis du milieu des loups. — Le préfet : Par les dieux, je ne m'exposerai pas pour l'amour de vous à l'indignation des empereurs, je vais prononcer la sentence. Prenez-vous-en à vous-même ; que ne sacrifiez-vous aux dieux ? Nous verrons si votre Jésus-Christ aura un si grand soin de sa brebis et de sa colombe ; il le doit, pour peu qu'il ait l'âme reconnaissante. — Théodore : Que cela ne vous inquiète pas. Ce Dieu, qui a été jusqu'ici le gardien de ma pureté, s'en rendra le protecteur contre la violence de quelques hommes perdus qui y voudront attenter.

« La servante de Dieu fut donc conduite dans un lieu de débauche. En y entrant, elle leva les yeux au ciel, et elle dit : « Dieu « tout-puissant, Père de Jésus-Christ mon « Seigneur, secourez-moi, et retirez-moi de « ce lieu infâme. Vous qui délivrâtes saint « Pierre et qui le retirâtes de la prison avant « qu'il eût souffert aucun affront, faites que « je puisse sortir d'ici sans aucune souillure, « afin que tout le monde reconnaisse que j'ai « l'honneur d'être à vous. » Cependant une foule de débauchés environnent le logis ; ils regardaient déjà cette innocente beauté comme une proie qui ne pouvait leur échapper ; mais Jésus-Christ veillait à la conservation de son épouse. Il lui envoya aussitôt un de ses serviteurs pour la délivrer. Il y avait parmi les chrétiens d'Alexandrie un jeune homme qui craignait Dieu, et qui marchait avec beaucoup d'ardeur dans la voie qui conduit au ciel. Une sainte jalousie qu'il conçut pour la pureté de l'épouse de son maître lui fit avoir recours à un innocent stratagème, pour la tirer de l'horrible danger où elle était. Il prit un habit de soldat ; et se donnant toutes les manières d'un jeune emporté, il entre hardiment dans le logis. Sainte Théodore, le voyant approcher, se sentit glacer tout le sang dans les veines. Elle fuit devant lui, elle parcourt tous les coins de la chambre, elle est déjà hors d'haleine. Mais ce généreux inconnu s'efforce de lui faire entendre qu'il n'est pas venu là dans le dessein de lui faire outrage. Enfin l'ayant jointe dans le moment qu'elle commençait à n'en pouvoir plus : Ne craignez rien, ma sœur, lui dit-il : je ne suis pas ce que je vous parais. Je suis un des frères qui me suis travesti ainsi pour vous arracher de ce lieu : je viens sauver l'épouse de mon Seigneur, sa brebis, sa colombe : prenez mes habits et donnez-moi les vôtres ; et à la faveur de ce déguisement sauvez-vous, et que ce vêtement, qui vous a d'abord causé tant de frayeur, serve à vous mettre en sûreté ; que le Seigneur vous accompagne. Théodore reconnut alors que Dieu avait envoyé son ange pour fermer la bouche aux lions. Elle changea promptement d'habit, chose d'autant plus facile que les habits des deux sexes ne différaient guère, et non sans inquiétude pour son libérateur, elle lui laissa

les siens. Il lui fit enfoncer son chapeau jusque sur les yeux et il lui recommanda surtout de les baisser en sortant, de ne point s'arrêter, et de ne parler à personne, mais d'affecter une contenance honteuse et embarrassée. Dès que Théodore fut hors de la vue de ceux qui auraient pu la reconnaître, elle s'arrêta; et déployant pour ainsi dire ses ailes, elle prend son vol vers le ciel, qui venait de l'ôter de la main du faucon. Cependant le généreux inconnu était resté dans la chambre avec la charité qui lui tenait compagnie; il avait la tête couverte du voile de Théodore, et il était revêtu de sa robe, mais portant de plus une couronne que la charité lui avait donnée. D'ailleurs, quelqu'un de ceux qui étaient à la porte du logis, croyant comme les autres avoir vu sortir le soldat qui le premier y était entré, ouvrit brusquement la chambre, et fut extrêmement surpris de trouver un homme au lieu d'une belle personne qu'il cherchait. Il sort effrayé, et crie au prodige; mais celui qui avait sauvé la vierge, entendant ce que cet homme disait, bien loin de se vouloir cacher sous un faux miracle, s'écrie : Non, non, il n'y a point ici de prodige, et le Seigneur n'a rien changé en moi, je suis ce que j'étais; le seul changement qui est arrivé, c'est que j'ai une couronne que je n'avais pas. Consolez-vous. Vous n'avez plus à la vérité celle que vous aviez, mais vous pouvez avoir le plaisir de vous en venger sur celui qui vous reste. Une double palme m'est due. Je suis entré ici vierge, et j'en sortirai vierge et martyr, et toujours soldat de Jésus-Christ.

« On se saisit aussitôt de cet excellent jeune homme, et on l'amena au préfet. Comment vous appelle-t-on, lui dit ce magistrat? On m'appelle Didyme, répondit le jeune chrétien. — Le préfet : Qui vous a engagé à faire ce que vous avez fait? — Dydime : Dieu lui-même me l'a commandé. — Le préfet : Avant que je vous fasse mettre à la question, déclarez où est Théodore. — Dydime : Je vous jure que je n'en sais rien. Tout ce que je puis vous en dire de certain, c'est que c'est une véritable servante de Dieu, et qu'il l'a conservée pure et chaste pour avoir confessé son Fils Jésus-Christ. C'est pourquoi je ne prétends point m'attribuer le mérite de cette action : toute la gloire en est due à Dieu seul. Car il a eu égard à la grandeur de la foi de cette admirable fille, ainsi que vous-mêmes pourriez en rendre témoignage, si vous vouliez parler sincèrement. — Le préfet : De quelle condition êtes-vous? — Dydime : Je suis chrétien, et affranchi de Jésus-Christ. — Le préfet : Qu'on lui donne la question plus forte deux fois que l'ordinaire, à cause de cette belle action. — Didyme : Je vous prie d'être ponctuels à exécuter les ordres de votre maître, et de ne pas différer d'un moment. — Le préfet : Par les dieux, tu peux t'attendre à être tourmenté de la bonne manière, à moins que tu ne sacrifies; c'est l'unique moyen d'être renvoyé absous de l'action téméraire que tu as osé entreprendre. — Dydime : C'est cette même action, que vous condamnez, qui doit vous faire connaître que je suis un vrai athlète du Dieu vivant, qui combat pour ses intérêts et pour sa gloire. Et si à cause de cela vous redoublez mes tourments, vous ne faites que récompenser doublement deux bonnes actions que j'ai faites, d'avoir sauvé une vierge de l'infamie, et d'avoir confessé publiquement le Dieu que j'adore. Au reste, n'espérez pas que je sacrifie aux démons; quand vous me feriez brûler tout vif, je n'y sacrifierais pas. — Le préfet : Une si grande audace ne doit pas demeurer impunie; elle te coûtera la tête. Et parce que tu n'as pas obéi aux édits des empereurs, ton corps après ta mort sera jeté dans le feu. — Didyme : Dieu tout bon, Père de notre Seigneur Jésus-Christ, soyez béni à jamais. Vous n'avez pas rejeté mes vœux, vous avez délivré votre servante, et vous couronnez votre serviteur d'une double couronne. On lui coupa la tête, et son corps fut brûlé. » (Ruinart.)

Saint Ambroise raconte que quand sainte Théodore sut qu'on allait exécuter Dydime, elle vint au lieu du supplice. Elle voulait mourir à sa place. Une pieuse contestation s'établit entre eux. Les bourreaux la terminèrent en décapitant l'un et l'autre. Ce récit complète les Actes qu'on vient de lire.

THÉODORET (saint), évêque de Cyr, docteur de l'Eglise et confesseur, était d'Antioche. Sa mère, mariée à l'âge de dix-sept ans, vers 380, vécut jusqu'à vingt-trois ans dans le luxe et la coquetterie. Ayant été vers ce temps-là guérie d'un mal d'yeux qui lui était survenu, par le saint solitaire Pierre de Galatie, elle revint à une vie sainte et pénitente. Cette sainte femme, après plusieurs années de mariage, avait la douleur de se voir stérile. Elle pria longtemps, mais en vain. Enfin saint Macédone lui promit un fils, à condition qu'elle le consacrerait au service de Dieu. En effet elle accoucha de Théodoret, treize ans après son mariage; notre saint naquit donc en 393. Il fut élevé dans la pratique des vertus et de la piété chrétienne et fut fait lecteur dans l'église d'Antioche, comme nous le voyons dans le passage suivant de ses écrits où il dit qu'il était allé visiter saint Zénon, solitaire qui demeurait sur une montagne avoisinant la ville d'Antioche : « Je le rencontrai, dit-il, qui portait deux cruches d'eau en ses deux mains et comme je lui demandais où demeurait l'admirable Zénon, lui, qui ne se reconnaissait point sous ce titre, me répondit qu'il ne savait point de solitaire qu'on nommât ainsi. Cette réponse si modeste m'ayant fait juger que c'était lui même, je le suivis et entrai dans sa cellule où je m'entretins avec lui de plusieurs discours de piété, sur le sujet desquels je lui faisais des demandes et il éclaircissait mes doutes. Lorsque l'heure de m'en retourner fut venue, je le priai de me donner sa bénédiction pour me servir de viatique à mon retour; ce qu'il refusa en disant que c'était plutôt à lui à me demander la mienne, puisqu'il n'était qu'un simple particulier et que j'étais du nombre des soldats enrôlés dans la milice

de Jésus-Christ, *car j'étais lecteur*. Je lui représentai que j'étais encore si jeune que la barbe ne faisait que commencer à me venir : et ayant fait serment de ne le plus voir s'il me contraignait d'en user ainsi, il se laissa enfin fléchir avec beaucoup de peine à ma prière et offrit les siennes à Dieu, mais avec de grandes excuses et en lui protestant que la seule charité et l'obéissance le lui faisaient faire : ce que j'entendis parce que j'étais auprès de lui. »

Après la mort de ses parents, notre saint se retira dans un monastère où il resta jusqu'en 423 où il fut élevé sur le siége épiscopal de la ville de Cyr. Cette ville était située dans la province de Comagène en Syrie, appelée aussi Euphratésienne parce que l'Euphrate la bordait du côté de l'orient, et la séparait de la Mésopotamie. Comme il n'avait quitté que malgré lui le silence et la solitude du monastère, il en conserva toujours l'amour dans son cœur, quoique ses ennemis prétendissent qu'il ne pouvait vivre sans action. Il n'aima pas moins la pauvreté que la retraite. Après vingt-cinq ans d'épiscopat, il n'avait pas acquis pour un sou de bien et n'avait à lui que les habits très-pauvres dont il était couvert. Il ne reçut jamais de personne ni un habit, ni la moindre somme d'argent. Jamais il ne demanda aucune faveur pour lui ni à l'empereur ni à ses ministres; et quoiqu'il eût beaucoup de personnes dans son diocèse qui y possédaient de grands biens, jamais il ne leur fut à charge. Dans sa persécution plusieurs évêques de ses amis lui ayant envoyé divers secours, il s'excusa de les accepter, non par aucun mépris pour eux, mais parce qu'il se contentait de recevoir ce qui lui était nécessaire de celui qui nourrit avec tant d'abondance les corbeaux eux-mêmes. Sa pauvreté était accompagnée d'une grande compassion pour les pauvres, et assez riche pour les soulager dans leurs besoins, soit des biens de son église, soit par ses sollicitations à l'égard des autres. Il écrivit une lettre courte au patrice Arcovinde pour le porter à faire quelque remise aux fermiers des terres qu'il avait dans son diocèse. « Celui qui a fait toutes choses, dit-il, et qui les gouverne par sa sagesse, distribue diversement à chacun de nous la pauvreté et les richesses, mais par la même justice, afin que les riches trouvent dans les besoins des pauvres de quoi subvenir à leurs besoins spirituels. Il fait de même sentir ses châtiments aux hommes, non-seulement pour les punir de leurs péchés, mais encore afin que ceux qui en ont le moyen aient occasion de faire voir leur compassion et leur bonté pour leurs frères. Que la disette de cette année vous soit donc un moyen d'enrichir votre âme : faites une vendange abondante et attirez sur vous la miséricorde de Dieu par celle que vous exercerez envers les receveurs et les paysans de vos terres. »

Il eut la consolation de convertir tous les Ariens qui se trouvaient dans son diocèse ; cependant il n'offrit à Dieu cette moisson si féconde qu'après l'avoir semée avec beaucoup de larmes, de peines et de travaux et après l'avoir même arrosée souvent de son sang. Il avait souvent été lapidé par ceux dont il s'efforçait d'amollir la dureté; et pour leur procurer la vie de l'âme il s'était vu près de perdre celle du corps. Dans ses ouvrages, Théodoret parle de la persécution que l'Église de Perse souffrit de son temps. Voulant servir les fidèles de Perse d'une manière digne d'un évêque, il écrivit deux lettres à Eulale et à Eusèbe, évêques de la partie de l'Arménie soumise aux Perses. La seconde de ces lettres est plus particulière pour Eusèbe. Il l'y exhorte comme le second évêque de cette province à remplir les devoirs et à faire les fonctions du premier, qui était hors d'état de servir les fidèles, soit qu'il fût mort, ou qu'il eût renoncé à la foi, ou quelqu'autre raison que nous ignorons. Il lui représente donc en peu de mots quels sont les devoirs des pasteurs, par l'exemple des soins et la vigilance avec laquelle Jacob conduisait non des hommes rachetés du sang de Jésus-Christ et dont il faudra rendre compte à Dieu, mais les troupeaux de son beau-père. Il l'exhorte particulièrement, lui et les autres évêques, à avoir beaucoup de compassion et de charité pour ceux qui étaient tombés durant la persécution, à travailler pour guérir leurs plaies et à les faire rentrer dans le combat. La lettre à Eulale semble être plus générale pour les évêques du même pays. Il y traite la même matière que dans l'autre, mais avec encore plus de force. Il y témoigne la part qu'il prenait à leurs souffrances et particulièrement au danger que couraient les faibles dans une si forte tentation. Il les exhorte à témoigner dans cette occasion le courage qu'on attendait d'eux. « Un évêque, dit-il, n'est pas évêque pour recevoir les respects des peuples durant la paix, mais pour combattre à leur tête durant la guerre. Les animaux même les plus faibles et les plus farouches nous apprennent comment les pères doivent s'exposer pour leurs enfants. » Cependant, il défendit Nestorius contre saint Cyrille et contre le concile d'Éphèse où il accompagna Jean d'Antioche. Il croyait que cet hérésiarque était condamné injustement; mais enfin Cyrille ayant été reconnu orthodoxe dans sa foi, notre saint lui rendit avec joie un témoignage public en écrivant à son métropolitain qui y était entièrement opposé, et à Nestorius lui-même. Quand nous n'aurions aucune autre preuve de la pureté de sa foi, elle se justifierait assez par la simplicité et la joie même avec laquelle il reconnut sans difficulté, en 432 et 433, les expositions que saint Cyrille fit de sa foi, pour certainement catholiques, jusqu'à les défendre hautement sur ce point contre son propre métropolitain, en même temps qu'il les combattait sur d'autres.

Ensuite notre saint s'attira beaucoup d'ennemis en combattant l'hérésie d'Eutychès, mais en particulier Dioscore d'Alexandrie. Il composa des dialogues contre cette funeste hérésie. Dans le premier il prouve que la divinité est immuable, dans le troisième

qu'elle est impossible, et dans le second qu'elle a été unie à Jésus-Christ avec la nature humaine, sans qu'il y ait eu aucune confusion de l'une dans l'autre. Il y combat ceux qui ne voulaient donner à Jésus-Christ que le nom de Dieu, qui voulaient que le Verbe eut plutôt passé par la sainte Vierge, et non pas qu'il fût né d'elle, et qu'il eût pris quelque chose de sa substance; qui ne faisaient qu'une seule nature de l'humanité et de la divinité, et qui attribuaient les souffrances de Jésus-Christ à sa nature divine. Théodoret fit cet ouvrage pour se justifier lui-même contre ceux qui condamnaient ses sentiments aussi bien que pour faire voir la fausseté de la doctrine de ses adversaires. Il y reconnait en effet très-fortement l'unité de la personne en Jésus-Christ, et y exprime si nettement la foi catholique, qu'il n'y avait plus aucun sujet raisonnable de douter de la pureté de sa doctrine. Ce n'est pas qu'un nouvel auteur, dit Tillemont, qui se déclare partout son ennemi, ne prétende que cet ouvrage n'est propre qu'à le faire condamner; que sous prétexte d'enseigner la foi catholique il y enseigne effectivement le Nestorianisme; qu'il l'insinue adroitement ou le prouve même à découvert. Cependant d'autres personnes, qui ne manquent point de ces yeux savants et curieux qu'il demande, soutiennent qu'on fait en cela une grande injustice à Théodoret; que la doctrine qu'il établit dans ses dialogues est aussi orthodoxe que celle qu'il combat est contraire à la croyance de l'Église. Il y rejette néanmoins l'expression que Dieu a souffert dans sa chair, comme une expression obscure et embarrassée qui pourrait faire croire que Dieu avait souffert même dans sa nature divine, et qui n'était pas autorisée de l'Écriture. Mais pour le sens catholique de cette expression il l'avoue d'une manière très-claire et très-forte. Il demeure d'accord dans un endroit que l'union des deux natures rend les noms communs. Les calomnies qu'Eutyche et ses partisans répandaient contre Théodoret furent portés jusqu'à l'empereur Théodose II, qui, sans l'avoir entendu, le crut et le déclara coupable, non d'hérésie, mais d'exciter des troubles dans la province par les assemblées qu'il tenait à Antioche. Il écrivit donc à Zénon, général des armées romaines dans la Syrie, de faire en sorte que notre saint demeurât à Cyr, et n'allât pas dans d'autres villes pour y assembler sans cesse des synodes. Théodoret accepta cette espèce d'exil avec joie, parce qu'il lui procurait le repos et la solitude qu'il aimait tant. Il resta sans sortir de son diocèse jusqu'après le faux concile d'Éphèse, c'est-à-dire jusque sur la fin de l'année 449, au grand désespoir de tous les fidèles d'Orient. Il écrivit plusieurs lettres et une apologie pour se justifier des accusations injustes que ses ennemis portaient contre lui. Ce fut inutile : il eut la gloire d'être condamné par cette assemblée d'iniquité avec Domnus d'Antioche, saint Flavien et plusieurs autres. Le titre d'hérésiarque qu'on leur donna, les anathèmes qu'on prononça contre ceux qui lui rendraient les moindres assistances, et les termes injurieux dont Théodose parla de lui peu après dans une loi, n'étaient que des marques illustres de la vigueur extraordinaire avec laquelle il avait défendu les vérités de la foi contre les erreurs d'Eutyche et de Dioscore.

Notre saint écrivit au pape une grande lettre, afin de se justifier des accusations pour lesquelles on le déposait. Il fut relégué dans son monastère près d'Apamée, qui était situé à cinquante lieues de Cyr. On l'avait privé des revenus de son église; on avait défendu à toutes personnes de lui donner ni retraite, ni vivres, ni quoi que ce fût. Enfin on avait fait tout ce qu'on avait pu pour le réduire à manquer même de pain et d'eau. Divers évêques lui envoyèrent de l'argent et tout ce qui lui était nécessaire. Enfin le concile de Chalcédoine, qui se tint en 451, rétablit notre saint sur son siége. Il continua de vivre comme par le passé, dans la pratique des plus grandes vertus et, après avoir fait différents ouvrages en l'honneur de la religion, il mourut enfin, vers l'année 457.

THÉODORET (saint), prêtre et martyr, versa son sang pour la foi, en l'an 363 de l'ère chrétienne, sous le règne de Julien l'Apostat. Ses Actes, qui sont fort beaux, doivent trouver ici leur place. L'Église fait la fête de ce saint le 23 octobre.

Martyre de saint Théodoret, prêtre.

Julien s'étant, par sa mauvaise conduite, brouillé avec son cousin, l'empereur Constantius, se réfugia dans l'église de Nicomédie, où il reçut l'ordre de lecteur : il en exerça même quelque temps la fonction. Mais enfin, Constantius étant mort sans enfants, Julien lui ayant succédé à l'empire, il fit une profession ouverte du paganisme, releva les autels des idoles, et abattit ceux du vrai Dieu. Il est vrai que, prenant une voie tout opposée à celle qu'avaient tenue les autres tyrans, il n'employa que rarement la force, les menaces et les tourments, pour contraindre les chrétiens à suivre son exemple. Il crut que les récompenses, les dignités et les caresses seraient des moyens plus sûrs, plus honnêtes et moins odieux. Son oncle, le comte Julien, qui pour récompense de son apostasie avait eu le gouvernement de l'Orient, y rétablit aussitôt le culte des idoles. Ayant eu avis qu'il y avait beaucoup d'or et d'argent dans le trésor de l'église d'Antioche, il y vint, s'empara de l'église et du trésor, après en avoir mis en fuite le clergé. Chacun se sauva où il put. Le seul Théodoret, l'un des prêtres de cette église, résolu de s'ensevelir sous ses ruines, ne voulut jamais l'abandonner; mais ramassant les frères qui étaient à Antioche, il célébrait avec eux la collecte (le dimanche). Ce qui ayant été rapporté au comte Julien, il le fit arrêter et amener devant lui. — N'êtes-vous pas, lui dit-il, ce Théodoret qui, sous le dernier règne, renversiez les autels des dieux, décriiez leur culte, bâtissiez des

églises et dressiez des monuments aux morts? — Oui, répondit Théodoret, je suis celui que vous dites ; j'ai procuré, autant que je l'ai pu, qu'on édifiât des temples au Dieu vivant, et qu'on bâtît des églises sur les tombeaux des martyrs : il est encore vrai que j'ai détruit plusieurs autels dédiés aux idoles. — Reconnaissez donc maintenant, en présence des dieux, répliqua le comte, que vous avez fait toutes ces choses, et demandez-leur-en pardon. — Moi, reprit Théodoret, je n'ai rien fait que par l'ordre de l'empereur Constantius. Mais j'admire que vous soyez devenu en un moment le défenseur et l'avocat des démons. Vous nommerai-je un prévaricateur ? — Qu'on lui donne vingt coups de bâton sur la plante des pieds, dit le comte, pour avoir osé dire qu'il n'y a pas de dieux. — Théodoret : Sachez, comte, qu'en renonçant à la foi, vous vous précipitez dans une mort éternelle. — Le comte : Qu'on lui donne vingt soufflets, pour lui apprendre à ne pas blasphémer. — Théodoret : Vous honorez qui vous séduit, et vous maltraitez qui vous dit la vérité. — Le comte : Vous voilà déjà tout ému, pour quelques coups que vous avez reçus. Vous verrez bien autre chose, si vous ne prenez la résolution de sacrifier aux dieux. — Théodoret : De grâce, n'appelez point dieux les ouvrages de la main des hommes : souvenez-vous de ce que vous avez cru autrefois. — Le comte : Vous n'avancerez rien auprès de moi, avec tous vos discours si recherchés. — Théodoret : Lorsque vous adoriez le vrai Dieu, la vérité était sur vos lèvres et dans votre cœur; vous l'aimiez, et vous aviez le mensonge en horreur ; mais aujourd'hui l'orgueil vous ferme les yeux et vous change le cœur; vous haïssez la vérité et vous aimez le mensonge. — Le comte : Vous faites l'orateur, et vous discourez en sophiste, comme si vous ne faisiez que de sortir des écoles d'Athènes. — Théodoret : Ce n'est point aux écoles d'Athènes que j'ai pris ce que je vous dis, mais à celle du Saint-Esprit. Puisse-t-il, seigneur Julien, vous inspirer de meilleurs sentiments !

Le comte, irrité de la résistance et des reparties de Théodoret, le fit attacher à quatre pieux fort éloignés les uns des autres ; quatre roues étaient placées dans la même distance, par le moyen desquelles on allongeait les bras et les jambes du saint avec une si grande violence, qu'il paraissait avoir huit pieds de longueur. Alors le comte lui dit : Eh bien, Théodoret, cela fait-il mal? — Théodoret : As-tu déjà oublié ce que je viens de te dire, que les ouvrages de la main des hommes ne peuvent être des dieux ? Reconnais plutôt celui qui l'est en effet, et Jésus-Christ son Fils qui a créé le ciel et la terre, le sang duquel t'avait racheté. — Le comte : Quoi, cet homme qui a été crucifié, qui est mort et qui a été enseveli, tu dis qu'il a créé le ciel et la terre? — Théodoret : Oui, cet homme qui a été crucifié, qui est mort, qui a été enseveli pour notre salut ; ajoute, et qui est ressuscité, je dis qu'il a créé toutes choses; je dis qu'il est le Verbe et la sagesse du Père. Tu l'as adoré, lorsque tu t'es laissé conduire à la raison et à la vérité, si toutefois tu les as jamais écoutées. — Le comte : Crains les dieux, et obéis à l'empereur; car il est écrit : Le cœur du roi est en la main de Dieu. — Théodoret : Oui, le cœur du roi qui connaît Dieu, et non le cœur d'un tyran qui adore le démon. — Le comte : Insensé, tu oses appeler l'empereur un tyran. — Théodoret : S'il est tel, et s'il commande les choses que tu dis, on doit le regarder non-seulement comme un tyran, mais comme le plus misérable de tous les hommes.

Le comte, frémissant de rage, ordonna qu'on tourmentât le martyr. Et comme il aperçut le sang qui commençait à couler de ses plaies avec abondance, il lui dit : Sacrifie maintenant aux dieux. — Théodoret : Je ne connais point des dieux qui sont faits de la main des hommes ; je n'en connais qu'un seul, qui a fait le ciel et la terre, et les hommes même. — Le comte : Je vois bien que tu ne sens pas encore assez les tourments. — Theodoret : Je ne les sens pas, il est vrai, parce que Dieu est avec moi. — Le comte : On m'a dit que tu étais redevable d'une somme considérable au trésor public, et que, te voyant insolvable, tu es bien aise de mourir pour sortir d'affaire. Tu peux t'en tirer à meilleur marché, et sans te donner la peine de mourir : tu n'as qu'à sacrifier aux dieux, et je te promets de t'obtenir un acquit général de tout ce que tu dois. — Théodoret : Que ton or et ton argent périssent avec toi et avec ton empereur. Je ne dois rien à personne; je ne dois qu'à Dieu seul un amour pur et une parfaite obéissance. Je le prie de me faire recevoir bientôt l'effet de ses promesses. — Le comte : Quitte toutes ces folles espérances, et songe à conserver ton âme. — Théodoret : Mais toi, pense à retourner à Dieu, duquel tu t'es si fort éloigné, et regagne ton âme que tu as si malheureusement perdue.

Le comte fit redoubler les tourments, et lui dit : Tu t'es infatué d'une vaine obéissance à un homme crucifié, au lieu de la rendre à l'empereur. — Théodoret : Sache, impie, que cet homme crucifié peut, quand il voudra, t'envoyer, toi et ton maître, au feu de l'enfer, et vous devez tous deux vous y attendre, lorsque vous comparaîtrez devant son tribunal. C'est une vérité que tu ne dois pas ignorer. — Le comte : En attendant ce jour-là, je vais toujours par provision te faire brûler tout vif ; et là-dessus il ordonna qu'on appliquât deux flambeaux allumés aux côtés du martyr. Pendant que la flamme agissait sur sa chair et la faisait fondre peu à peu, il éleva les yeux au ciel, et dit : « Dieu tout-puissant, créateur de l'univers, sauveur des hommes, daignez fortifier, dans votre serviteur, l'espérance que vous lui avez permis de mettre en vos promesses ; soutenez-le dans les tourments qu'il endure pour vous ; faites sentir aux méchants tout votre pouvoir ; qu'ils connaissent que comme vous n'avez que des grâces pour

ceux qui vous sont fidèles, vous n'avez que des supplices pour ceux qui vous marquent de fidélité : Seigneur, que votre nom soit glorifié dans tous les siècles. » A ces mots, les bourreaux tombent avec leurs flambeaux le visage contre terre (1). Leur chute jeta quelque trouble dans l'esprit du comte, et effraya ses gardes ; il se remit toutefois, et leur commanda de relever les bourreaux. Reprenez vos flambeaux, dit-il à ceux-ci, lorsqu'ils furent relevés, et approchez-les une seconde fois des côtés de cet homme ; ne craignez rien. — Seigneur, lui répondirent-ils, ayez la bonté de donner cet ordre à d'autres ; pour nous, il nous est impossible de l'exécuter ; vous nous voyez encore tout épouvantés d'une vision que nous avons eue de quatre anges vêtus de blanc, qui s'entretenaient avec lui, et c'est ce qui nous a fait tomber par terre. A cette réponse, le comte, ne se possédant plus, fit jeter les bourreaux dans la mer (2). Comme on les conduisait à la mort, Théodoret leur cria : Allez toujours devant, mes frères ; je vous suivrai de près ; dans peu j'irai recevoir de la main du Seigneur la couronne qu'il destine à tous ceux qui ont remporté ici-bas la victoire. — Le comte : Où est l'ennemi que tu as vaincu, et quel est donc celui qui a tant de couronnes à donner? — Théodoret : Le démon est cet ennemi, et tu combats pour lui. Et Jésus-Christ, le Sauveur du monde, est celui de qui j'attends la couronne, et c'est par lui et pour lui que j'espère de vaincre. — Le comte : Pauvre abusé, de qui parles-tu là? de je ne sais quel homme, dont personne n'ignore la naissance ordinaire et la mort honteuse, arrivée il peut y avoir trois cents ans : et tu veux nous faire passer cet homme-là pour le créateur de toutes choses ! et tu crois bonnement qu'il a de grandes récompenses à donner ! — Théodoret : Quoique je sois persuadé que tu es indigne d'entendre la parole de Dieu, toutefois, de peur que mon silence ne scandalise les fidèles qui sont ici présents, et qui pourraient peut-être penser que je n'ai rien de solide à te répondre, je veux bien te remettre devant les yeux des vérités que tu as sans doute oubliées. Apprends donc que Dieu, qui a créé toutes choses par son Verbe, touché de l'état déplorable où l'idolâtrie avait réduit les hommes, a bien voulu envoyer ce même Verbe sur la terre, pour s'y revêtir de leur nature dans le sein d'une vierge. Car, la divinité ne pouvant tomber sous les sens, elle s'est servie de ce moyen pour se rendre visible et en même temps sensible. Ainsi, ce Dieu plein de bonté ayant souffert volontairement pour nous, nous a mérité par sa mort ce salut éternel que tu as perdu par ton apostasie. — Le comte : Je vois bien qu'aucun supplice ne peut vaincre ton entêtement ; tu les méprises tous ; peut-être que la mort ne te paraîtra pas si méprisable : sacrifie donc, ou songe à mourir. — Théodoret : Moi, sacrifier? Il y a trop longtemps que j'ai renoncé au démon, ton père. Mais pour ce qui est de mourir, que le Dieu que j'adore me fasse la grâce de n'en point trouver auprès du tyran (Julien). — Le comte : Dis tout ce que tu voudras, je te laisserai vivre. — Théodoret : Eh bien, songe donc à mourir toi-même. Je te prédis que ce sera parmi les douleurs les plus aiguës que tu rendras ton âme. A l'égard du tyran qui espère vaincre (les Perses), il sera lui-même vaincu ; une main inconnue lui ôtera la vie, et son corps demeurera sans sépulture dans une terre étrangère.

Le comte, voulant arrêter le cours de ses prédictions funestes, se hâta de prononcer sa sentence contre le saint ; il le condamna à mort. Théodoret, en la recevant dit : « Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous avez ainsi couronné ma persévérance. » Cependant le comte, étant de retour chez lui, passa une très-mauvaise nuit. Le lendemain il alla au palais, où après avoir adoré l'empereur, suivant la coutume impie des courtisans de ce prince, il lui dit : Votre Majesté peut voir, par l'état que je lui présente, la quantité d'or et d'argent que j'ai tirée de l'église d'Antioche, et que je viens de faire porter dans son épargne : mais j'ai fait plus, seigneur, car j'ai fait exécuter à mort ce méchant prêtre Théodoret, que Votre Majesté faisait chercher avec tant de soin. Cela ne plut pas à Julien, et il ne put s'empêcher de le témoigner à son oncle. Vous ne m'avez pas fait plaisir, lui dit-il, d'en user de la sorte. Je travaille, à la vérité, à abolir la secte des Nazaréens ; mais je ne me sers, pour cela, que de bons arguments ; je n'y emploie que le raisonnement et la persuasion, et on ne m'a point vu encore avoir recours à la force et à la violence. Cependant, par celle que vous avez exercée contre ce prêtre, vous fournissez aux Galiléens un beau prétexte de se déchaîner contre moi, et de m'accabler d'écrits injurieux, comme ils en ont si souvent publié contre mes prédécesseurs, donnant impudemment le nom de martyr à des scélérats que ces princes avaient justement condamnés. N'en faites donc plus mourir à l'avenir, et ordonnez la même chose aux juges de votre département. Cette remontrance de Julien, quelque modérée qu'elle fût, ne laissa pas de porter un coup mortel dans l'âme du comte ; ses yeux se troublèrent, son visage pâlit : l'empereur, qui s'en aperçut, tâcha aussitôt de lui remettre l'esprit, en lui disant : Allons, mon oncle, allons au temple ; j'espère que le sang des victimes qu'on jettera sur vous vous rendra la santé et la joie. Le comte suivit l'empereur au temple ; mais son cœur était plongé dans une tristesse profonde. Les prêtres leur portèrent des oiseaux qu'on venait d'immoler aux idoles, et qu'on avait fait cuire sur l'autel : Julien, après en avoir mangé, en présenta à son oncle qui ne fit qu'y toucher, soit que les prédictions de Théodoret commençassent à l'effrayer, soit que la réprimande de l'empereur lui causât

(1) Ce miracle est rapporté par Adon, sur le 23 octobre.

(2) Ou plutôt dans l'Oronte.

de l'inquiétude. Il se retira même en son palais, dès que le sacrifice fut achevé, ayant l'âme également agitée, et du remords de son crime, et de la crainte d'être disgrâcié. Il ne voulut rien prendre. Le soir, il fut attaqué d'une douleur violente dans l'estomac et dans les intestins. Ce morceau funeste qu'il avait avalé dans le temple lui avait mis le foie en pièces, et il en jetait de temps en temps des morceaux par la bouche. Enfin, le mal augmentant, il envoya supplier l'empereur de faire ouvrir les églises. L'empereur lui manda : Je ne les ai point fait fermer (1), et je ne les ferai point rouvrir. Le comte renvoya à Julien lui dire : C'est à cause de vous, ô empereur! que je souffre, et c'est pour avoir eu pour vous trop de complaisance que je péris. Julien lui fit cette réponse : Ce sont les dieux qui vous punissent, offensés du peu de foi que vous avez en leur pouvoir. Enfin le malheureux comte expira, mangé des vers, après avoir enduré des douleurs incroyables, suivant la prophétie du saint martyr. Lorsqu'on annonça cette mort à Julien : Il avait manqué de fidélité aux dieux, dit-il; les dieux se sont vengés.

La prédiction du saint martyr s'accomplit pareillement à l'égard de ce prince apostat; car, étant parti peu de temps après pour la guerre de Perse, il y périt misérablement. Le ciel même se déclara hautement pour ses ennemis; et un jour qu'il croyait avoir remporté sur eux quelque avantage, il fut bien surpris de se voir sur les bras de nouvelles troupes toutes composées d'anges. Il fait sonner la charge; mais il se sent dans le moment frappé d'une flèche, qui par le milieu de l'air vint lui percer le flanc. Alors, s'imaginant voir Jésus-Christ dans un nuage, il remplit sa main du sang qui coulait de sa blessure, et le jetant contre le ciel, il s'écria : « Quoi, Galiléen, tu me poursuivras jusqu'au milieu de mon armée? Tout blessé que je suis de ta main, j'aurai assez de force pour te renoncer encore en mourant : rassasie-toi de mon sang, Christ, et glorifie-toi d'avoir vaincu Julien! » On l'emporta dans une bourgade voisine, où il mourut quelques heures après.

Nous, serviteurs de Dieu, quoique pécheurs, avons écrit avec une exacte fidélité, tout ce qui s'est passé à la mort du bienheureux Théodoret, dont nous avons été témoins oculaires, étant logés à Antioche, dans le palais de l'empereur, et l'ayant suivi en Perse. Nous prions ceux qui jetteront les yeux sur cette relation, de se souvenir de nous dans leurs prières, et nous souhaitons qu'ils puissent un jour partager avec le saint martyr, la gloire dont il jouit dans le ciel, avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. (Tiré de trois manuscrits et des Analectes de Mabillon, tom. IV.)

THÉODOSE (saint), martyr, donna sa vie pour la foi sous l'empire et durant la persécution de Claude II dit le Gothique, avec les saints Pierre, Marc, Lucius et quarante-six autres soldats, que le tyran fit décapiter aussitôt après que le pape les eut baptisés. Ils furent enterrés sur la voie Salaria, avec plusieurs autres martyrs, au nombre de plus de cent vingt. L'Eglise honore leur mémoire le 25 octobre.

THÉODOSE, moine impie et ignorant, était eutychien. Abusant de la protection que lui acordait l'impératrice Eudoxie, veuve de Théodose le Jeune, il s'empara du siége de Jérusalem au détriment de Juvénal, et de là faisait des excursions à main armée contre les chrétiens. Il fit souffrir aux catholiques les plus cruelles persécutions, et fit mourir en particulier saint Sévérien, évêque de Scythopolis, en l'an 452 ou 453.

THÉODOSE (sainte), martyre, versa son sang pour la foi à Amide en Paphlagonie; on ignore à quelle époque : on sait seulement qu'elle souffrit avec les saintes Alexandra, Claude, Euphrasie, Matrone, Justine, Euphémie, Derphute et sa sœur. L'Eglise honore la mémoire de ces saintes femmes le 20 mars.

THÉODOSE (saint), martyr, répandit son sang pour la défense de la religion avec les saints Quadrat et Emmanuel. Nous ignorons le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 26 mars.

THÉODOSIE (sainte), jeune vierge de Tyr, fut martyrisée en 308, à Césarée de Palestine, par ordre d'Urbain, ce gouverneur barbare qui fit tant mourir de chrétiens durant la persécution de Dioclétien. Laissons parler Eusèbe, témoin oculaire de ce qu'il raconte.

« Il y avait déjà cinq ans que la persécution durait, et elle enlevait chaque jour à Césarée plusieurs chrétiens, lorsque, le propre jour de Pâques, qui cette année-là tombait le second du mois xantique, c'est-à-dire le quatrième des nones d'avril, une jeune vierge de la ville de Tyr, nommée Théodosie, qui avait à peine atteint l'âge de dix-huit ans, mais d'un esprit mûr et solide, d'un maintien grave et modeste, et surtout fidèle à Jésus-Christ, fût arrêtée par les gardes du gouverneur pour s'être approchée de quelques saints martyrs qu'elle aperçut enchaînés à la porte du palais, soit qu'elle ne voulût que les saluer, soit, ce qui est assez vraisemblable, qu'elle eût dessein de se recommander à leurs prières. Quoi qu'il en soit, comme si elle eût commis le plus grand des crimes, ce juge insensé, transporté d'une fureur aveugle et que la nature ne permet pas aux bêtes même les plus féroces, lui fit déchirer les côtés et les mamelles avec des ongles de fer, ce qu'elle endura avec une gaieté qui redoublait la rage du tyran; cet homme furieux voyant qu'il lui restait encore quelque souffle de vie, la fit jeter dans la mer. Après quoi, enflé d'une si honteuse et si cruelle victoire, il retourna aux autres confesseurs, qu'il condamna aux mines de cuivre qui sont à Phénum dans la Palestine. » L'Eglise célèbre la fête de sainte Théodosie le 2 avril.

THÉODOSIE (sainte), martyre, cueillit la

(1) Hors la grande église des ariens.

palme du martyre avec sainte Pélagie et les saints Domice, Aquilas, Eparque. Le Martyrologe romain ne donne pas de détails sur les circonstances de leur combat, ni même le lieu où ces saints furent martyrisés. L'Eglise honore leur mémoire le 23 mars.

THÉODOTE, fut arrêté à Byzance, sous le règne de l'empereur Marc Aurele, avec un grand nombre de chrétiens. Servilius Capella, gouverneur ou proconsul, les ayant tous fait appliquer à la question, Théodote seul renia Jésus-Christ. Ce premier crime, la honte qu'il en éprouva, le firent, quelque temps après, tomber dans l'hérésie.

THÉODOTE (saint), cabaretier et martyr, fut mis à mort pour la foi sous l'empire de Dioclétien, en l'année 303, à Ancyre, par ordre du gouverneur Théoctène. Nous donnons ici ses Actes, quoiqu'ils soient fort longs. Ecrits par Nilus, témoin oculaire, ils constituent une des plus belles pièces que possède l'Eglise à propos des martyrs.

« Je veux laisser à la postérité des marques éternelles de ma reconnaissance envers le saint martyr Théodote, en lui laissant le récit fidèle des glorieux combats de ce généreux athlète de Jésus-Christ. Les bons offices que j'ai reçus de cet ami, dont la mémoire me sera toujours infiniment chère, demanderaient de moi, non de simples paroles, mais quelque chose encore de plus réel et de plus effectif; quoiqu'à dire vrai, ni les effets, quelque grands qu'ils paraissent, ne peuvent l'honorer autant qu'il le mérite, ni les paroles, quelque brillantes qu'elles soient, le louer autant qu'il en est digne. Mais enfin si je ne brûle à son tombeau qu'un peu d'encens, j'offre du moins tout ce que j'ai, à l'exemple de la veuve de l'Evangile, qui ne mit que deux deniers dans le trésor du temple. Je ferai donc connaître quelle a été l'innocence de sa vie et la gloire de sa mort : je décrirai de quelle manière il sanctifia une profession qui n'est pas moins dangereuse qu'elle est peu honorable (1) : en un mot, je le conduirai depuis sa jeunesse jusqu'au jour où il reçut la couronne du martyre. J'avoue toutefois que cette entreprise commence à m'effrayer, tant elle me paraît au-dessus de mes forces. Je sens bien que je n'ai ni assez d'haleine, ni assez de vigueur, pour fournir cette longue carrière, un génie peu éclairé, nulle politesse dans l'expression, rien d'heureux dans le tour et dans le choix des mots, des connaissances très-bornées, une médiocre érudition : avec si peu de talents, comment oser traiter un sujet si relevé, et ne dois-je pas appréhender d'obscurcir la victoire de mon ami, en l'exposant aux yeux des lecteurs avec des couleurs si sombres? Un ouvrier qui ignore la finesse de son art, ne fait que gâter la matière qu'il a entre les mains, bien loin de l'embellir. D'autre part, on pourra me dire que Théodote ayant mené une vie commune dans le mariage, et dans un exercice peu noble, et qui semble exclure la piété et la pratique des vertus, il n'y a rien en sa personne qui puisse attirer la curiosité ou la vénération. Mais je réponds à cela que la fin de la vie de ce saint homme en a couvert le commencement d'éclat et de lumière, et que la bassesse de sa condition se cache et disparaît heureusement dans la grandeur de sa dernière action. Loin donc tout scrupule, et sans plus écouter, ni la voix timide de mon incapacité, ni les murmures sourds de l'envie, ni les fausses raisons des sages du monde, je rapporterai nûment et avec simplicité tout ce que je sais de la vie et de la mort de l'illustre Théodote. Mais je proteste en même temps que je ne rapporterai rien dont je n'aie été le témoin oculaire.

« Il se prépara longtemps par divers actes de vertu au combat qu'il devait soutenir à la fin de sa vie, et comme un athlète prudent et qui veut s'assurer de la victoire, il s'exerça plusieurs années dans d'autres combats qu'il entreprit contre lui-même. Il commença par déclarer la guerre à toutes ses passions, et il s'appliqua avec tant de soin et de persévérance à les dompter, qu'il s'en rendit entièrement le maître. Parmi les vertus qu'il prit pour ses seconds dans ces combats, la tempérance fut celle qui lui rendit de plus grands services. Il avait pour maxime, que l'homme chrétien doit faire tout son plaisir d'affliger son corps, que toute sa gloire consiste dans l'abaissement, et que ses richesses ne sont autre chose que la pauvreté soufferte avec une grandeur d'âme et une généreuse tranquillité. En effet, l'on a souvent vu le héros se jeter sans crainte au milieu des périls, et se laisser vaincre par le faux brillant d'une gloire vaine et imaginaire; le philosophe céder lâchement à un mouvement de crainte, et l'homme modéré sentir en un instant sa vertu s'affaiblir à la première vue d'un plaisir sensuel. Il n'y a que l'homme chrétien à qui toutes les passions soient assujetties. Ainsi Théodote employa le jeûne pour combattre la volupté, la tempérance pour se défendre des attaques de la chair, et l'aumône pour ôter aux richesses le pouvoir de lui nuire. Mais nous nous étendrons un peu plus, dans la suite, sur toutes ces choses, et nous ferons voir clairement qu'il est parvenu à la véritable gloire par le chemin de l'ignominie, à une haute fortune par la pauvreté, et à l'immortalité bienheureuse, par les souffrances et la mort. Il retira plusieurs pécheurs de leurs désordres, en leur donnant des instructions salutaires pour vivre plus chrétiennement. Il en guérit d'autres par sa seule prière, qui dans un corps sain portaient une âme attaquée de dangereuses maladies. Enfin, par ses puissantes exhortations il amena à l'Eglise un grand nombre de juifs et de gentils. Son métier de cabaretier, contre l'ordinaire de cette profession, lui fournissait les moyens d'exercer des fonctions tout épiscopales; car il défendait de tout son pouvoir ceux à qui l'on faisait injustice; il prenait soin des ma-

(1) Il était cabaretier, comme on l'a dit ci-dessus.

lades; il témoignait aux personnes affligées une compassion qui adoucissait leurs peines : en un mot, rempli d'une charité abondante, il ressentait les maux de tous ceux qui en enduraient, et les malheurs des autres devenaient ses propres malheurs. Dieu autorisait lui-même, par des miracles, une conduite si charitable, et qui était plutôt celle d'un évêque que d'un simple cabaretier. Car, quelque incurable que fût un mal, quelque profonde que fût une plaie, dès que Théodote y avait porté la main, la plaie se refermait, le mal se guérissait, ce saint homme ne se servant que de la prière pour faire ces cures admirables. Mais il s'appliquait particulièrement à traiter les maladies de l'âme : les plus débauchés devenaient chastes, en l'entendant parler de la chasteté; les gens de bonne chère et plongés dans la crapule venaient à aimer la sobriété, quand il en faisait l'éloge, et les avares couraient répandre leur or et leur argent dans le sein des pauvres, dès qu'il parlait des grands avantages de la pauvreté volontaire. Combien de saints sont sortis de cette excellente école !

« Pendant que Théodote formait à la vertu tant de bons sujets, le gouvernement d'Ancyre fut donné à un certain Théotecne. C'était un homme sans mœurs, sans humanité, sans religion, d'un naturel inquiet, emporté, violent, malfaisant, aimant le sang, et le répandant avec une extrême facilité. Je ne saurais enfin donner une idée plus juste de toutes ses mauvaises qualités, qu'en disant que son mérite seul lui avait obtenu ce poste. Car voyant que l'empereur (Maximien) se disposait à faire une guerre sanglante à l'Eglise, il lui promit de détruire entièrement le christianisme dans Ancyre, si on voulait lui en confier le gouvernement. Cette promesse, qui flattait si agréablement l'inclination de Maximien, fit avoir sur-le-champ à Théotecne ce qu'il souhaitait avec tant de passion. Dès qu'on sut à Ancyre qu'il approchait, la consternation fut générale parmi les fidèles; tout déserta, tout s'enfuit dans les montagnes : les antres et les creux des rochers devinrent habités, et les solitudes se peuplèrent de chrétiens. Il prenait soin lui-même de semer sur son passage l'horreur et la crainte, et il envoyait à Ancyre, d'heure en heure, de funestes messagers, qui venaient déclarer de sa part les desseins impies qu'il avait formés contre la religion ; en sorte qu'à peine le premier et le second s'étaient-ils acquittés de leur commission, qu'un troisième et un quatrième, se succédant immédiatement l'un à l'autre, arrivaient pour signifier encore ses cruelles intentions; et les derniers enfin, chargés d'édits et d'ordonnances plus amples et plus précises, publiaient qu'on eût à démolir incessamment toutes églises; que les prêtres chrétiens fussent conduits dans les temples des faux dieux pour y renoncer Jésus-Christ, et qu'en cas de refus et d'opposition, les biens des coupables fussent saisis et confisqués au profit du prince, et qu'eux et leurs enfants fussent mis aux fers en attendant l'arrivée du gouverneur. Sans doute, afin que les incommodités de la prison et la pesanteur de leurs chaînes les rendissent plus soumis aux volontés de l'empereur, et les disposassent à répondre conformément au désir que le gouverneur avait de les séduire, pour s'acquitter de ce qu'il avait promis à Maximien.

« Ces avant-coureurs du tyran remplirent toute l'Eglise de confusion et d'épouvante. Elle était comme un navire surpris en pleine mer par une soudaine tempête ; elle ne s'attendait plus qu'à se voir abîmée dans les flots d'une cruelle et sanglante persécution. Cependant ses ennemis triomphaient; ils passaient les jours et les nuits en festins et en réjouissances, où la haine qu'ils nous portent leur causant une espèce d'ivresse plus forte et plus dangereuse que celle du vin dont ils remplissaient leurs coupes, ils s'abandonnaient à tous les excès que ces deux furieuses passions peuvent inspirer. En effet, sortant de ces bacchanales, ils se répandaient dans les logis des chrétiens, où ils commettaient mille insolences, renversant, rompant, brisant tout ce qui se présentait à leurs yeux étincelants de cette double fureur, sans qu'on osât s'y opposer, de crainte de passer pour séditieux et pour rebelles. Les magistrats, bien loin d'apaiser le tumulte, y donnaient lieu eux-mêmes, et semblaient l'autoriser par leur exemple. Dès que les édits avaient paru, on avait emprisonné par leur ordre les plus considérables d'entre les chrétiens, et la populace insolente prenant cette procédure tyrannique pour une permission tacite d'insulter à tous ceux qui faisaient profession du christianisme, nul chrétien n'osait plus se montrer en public : l'impunité augmentait le désordre : on forçait les maisons, on les pillait ; des hommes perdus de débauches arrachaient les femmes de condition d'entre les bras de leurs maris; les jeunes filles étaient enlevées à leurs mères, et les vierges consacrées à Dieu étaient tirées de leur retraite pour être exposées à l'impudicité publique. Les amis trahissaient leurs amis, et les livraient à la haine d'un peuple furieux ; la religion était outragée, violée foulée aux pieds, chargée de calomnies et d'affronts : en un mot, l'Eglise souffrait des maux qu'on a peine à s'imaginer, mais qu'on peut encore moins décrire. Ceux qui croyaient pouvoir par la fuite se mettre à l'abri de cette horrible tempête, ne trouvaient aucun lieu de sûreté ; tous les asiles étaient fermés pour eux : les autels étaient abandonnés, les prêtres dispersés, les biens des fidèles exposés à l'avarice, à l'injustice, à la violence. On les voyait errants et épars dans les solitudes : les uns se coulaient dans les fentes des rochers, les autres s'enfonçaient dans un bois épais et touffu, ceux-ci grimpaient sur le sommet des montagnes, ceux-là se cachaient parmi les halliers. Mais bientôt la faim les contraignait d'abandonner ces funestes retraites. Plusieurs se re-

mirent volontairement entre les mains des persécuteurs, sur l'espérance assez incertaine d'y trouver quelque reste d'humanité. D'autres restèrent dans les bois et dans les antres, d'où sortant à la faveur de la nuit, ils cherchaient quelques racines pour soutenir leur vie mourante. Ceux qui souffrirent le plus furent les personnes de qualité, qui, nourries délicatement et dans l'abondance de toutes choses, étaient contraintes de vivre d'herbes sauvages et de coucher sur la terre nue ou sur des feuilles sèches.

« Cependant le bienheureux martyr Théodote s'exposait lui seul à divers périls pour secourir ses frères; car ce n'était nullement en vue de devenir riche qu'il tenait cabaret; l'attente d'un gain solide n'eut jamais aucun pouvoir sur son âme. Il avait des vues bien plus élevées : il pensait à faire de son logis un lieu de sûreté pour tous les gens de bien, un port toujours ouvert aux malheureux, un asile où la vertu persécutée pût être à couvert contre les efforts d'une injuste puissance. Mais ses soins ne se bornaient pas là. L'étendue de sa charité les lui faisait porter partout où il y avait des misérables. Il visitait les prisonniers, il les consolait, il les secourait dans leurs besoins; il recevait chez lui ceux qu'une fuite salutaire avait dérobés à la fureur des tyrans; et non content d'assister les vivants, de veiller à leur conservation, de leur procurer du repos, de la consolation et de la joie, sa charité infatigable s'étendait jusqu'aux morts. Il recueillait leurs cendres, il couvrait leurs corps de terre, il rassemblait leurs membres séparés par la violence des tourments; il les sauvait souvent de cette triste destinée, qui les faisait la proie des corbeaux ou la curée des chiens. Les peines rigoureuses dont on punissait ceux qu'on surprenait en rendant ce pieux office ne pouvaient le détourner de le rendre aux martyrs que sa curieuse compassion avait découverts. Qui aurait jamais cru rencontrer tant de vertu, de religion, de grandeur d'âme, dans un cabaret? Cabaret illustre, consacré à la prière et non à la débauche, lieu digne de la vénération des fidèles, sanctuaire de la piété, que celui qui vous a si heureusement fait changer de nature, et qui vous a rendu saint, de profane que vous étiez auparavant, est digne de nos louanges et de la gloire dont il jouit maintenant! Cet homme admirable s'était fait tout à tous, suivant le conseil de l'Apôtre. Tantôt il était médecin, et il fournissait aux pauvres malades toutes sortes de médicaments; tantôt il prenait soin des convalescents, leur procurant quelque nourriture agréable, qui leur fît oublier le mauvais goût des remèdes. Il donnait du pain et du vin à ceux qui, pressés de la faim, avaient recours à lui; il assistait de ses conseils toujours sûrs, toujours salutaires, les personnes qui en avaient besoin pour leur conduite : il animait au martyre, par de véhémentes exhortations, ceux qu'on conduisait aux supplices; il les rassurait, il les soutenait, il les encourageait à mourir pour Jésus-Christ; en sorte qu'on peut l'appeler le père, le directeur, le maître de tous les martyrs de ce temps-là.

« L'impie Théotecne avait fait une ordonnance par laquelle tout ce qui s'exposait en vente, le pain, le vin, les fruits, en un mot, tout ce qui sert à la nourriture de l'homme, devait être offert aux idoles, avant que personne en pût acheter, afin que les chrétiens ne pussent faire à Dieu les oblations ordinaires, toutes les denrées étant souillées par cette abominable cérémonie. Pour tenir la main à cette ordonnance, le gouverneur avait commis des prêtres des faux dieux, qui prenaient un grand soin qu'elle fût exécutée. Quelle devait être la peine où se trouvaient les chrétiens, qui ne pouvaient plus faire d'offrandes? Le saint martyr Théodote les en tira : le zèle qu'il avait pour sa religion et pour la gloire du Seigneur lui fit trouver aussitôt un remède à ce mal; il revendait aux chrétiens, pour les oblations, ce qu'il avait lui-même auparavant acheté d'eux, et dont il était sûr. Ainsi l'on vit, durant ces temps fâcheux, un cabaret être aux chrétiens ce que l'arche de Noé fut, au temps du déluge, à ceux que Dieu voulut sauver; car, comme alors les eaux couvrant toute la face de la terre, tous les hommes périrent, hors ceux qui étaient renfermés dans l'arche; de même, pendant que ce déluge de maux inondait l'Église d'Ancyre, aucun fidèle n'échappa à la rage du tyran, que ceux qui se réfugièrent dans le logis de Théodote. Ce fut pour lors qu'une taverne devint une église, un hospice, une maison d'oraison, la demeure de la charité, la dépositaire de la religion.

« On arrêta en ce temps-là un nommé Victor, pour qui Théodote avait une grande considération. Des prêtres de Diane l'accusèrent d'avoir parlé peu respectueusement du grand Apollon; d'avoir dit, entre autres choses, que ce dieu avait violé sa sœur Diane, devant l'autel du temple de Délos, et que les Grecs devaient rougir de honte d'adorer une semblable divinité, qui avait commis un crime que les hommes n'oseraient commettre. Cette accusation alarma les amis de Victor, qui la plupart étaient païens. Ils lui représentèrent le danger où il s'était précipité par son imprudence; qu'il n'y avait qu'un moyen pour sortir de ce mauvais pas, c'était d'obéir sans réserve au gouverneur, qui ne manquerait pas, pour s'assurer de la sincérité de son retour, d'exiger de lui une soumission entière aux édits. Vous pouvez, lui disaient-ils, obtenir en un moment les bonnes grâces de quatre empereurs, et sans qu'il vous en coûte autre chose qu'un simple désaveu de votre superstition. La fortune vous tend les bras, mon cher Victor; elle vous présente des honneurs, des richesses, la faveur des maîtres du monde; serez-vous assez ennemi de vous-même pour refuser des offres si avantageuses? Mais, d'un autre côté, si vous persistez dans votre entêtement, comptez que vous êtes perdu sans ressource; il vous faudra expirer dans les

tourments; votre famille sera déshonorée, ruinée, accablée sous votre crime : quel regret pour vous d'en être la cause? Vos biens seront confisqués, votre nom rendu infâme; vous-même n'aurez pour tombeau que le ventre des chiens. Avez-vous l'âme assez forte pour soutenir seulement la pensée de tant de malheurs?

« Théodote, averti du péril que courait son ami, par ces pernicieux conseils, fit en sorte de lui parler, ayant pour cela gagné le geôlier, qui l'introduisit la nuit dans la chambre où on le gardait. Théodote travailla d'abord à détruire tous ces faux raisonnements dout on s'était servi pour l'ébranler. De grâce, lui disait-il, mon cher Victor, fermez l'oreille à ces discours empoisonnés, que des hommes dévoués au démon ont tâché de faire couler dans votre cœur. Quoi, voulez-vous nous abandonner, pour les suivre? Quels charmes si grands ont-ils pour vous attirer dans leur parti? Que vous offrent-ils de si engageant? Quoi, préférez-vous une vie voluptueuse et toute charnelle à la vie toute spirituelle et toute céleste que vous avez menée jusqu'ici? La religion qu'ils vous proposent est-elle plus sainte que la nôtre, et pensez-vous trouver plus de pureté dans leur morale que dans celle que nous suivons? Non, Victor, non, et vous avez trop d'esprit pour ne pas vous apercevoir de l'avantage que la loi chrétienne a sur cette superstition monstrueuse qu'on veut vous faire embrasser. Défiez-vous des promesses que vous font les impies; plus elles sont flatteuses et agréables, plus elles sont vaines et frivoles, et plus le venin qu'elles couvrent est subtil et mortel. Ce fut ainsi que le malheureux Judas se laissa séduire par les Juifs. Que lui servit d'avoir reçu les trente pièces d'argent qu'ils lui donnèrent pour leur livrer son maître? il n'en profita pas, et vous savez que cet argent fut employé à acheter un champ pour la sépulture des étrangers. Que lui resta-t-il donc du prix de son infâme trahison? le cordeau avec lequel il s'étrangla. Croyez-moi, les vrais biens ne sont pas en la disposition des méchants : ils peuvent bien les promettre, mais il n'est pas en leur pouvoir de les donner. Dieu seul s'en est réservé le domaine, et il n'en accorde la jouissance qu'à ceux qui l'adorent et qui l'aiment. Ce fut par ces sages et pressantes remontrances que Théodote tâcha de remettre l'esprit de Victor, et de le raffermir contre les dangereuses secousses que lui avaient données ses faux amis. Il parut touché : en effet, il endura d'abord avec beaucoup de constance les tourments qu'on lui fit souffrir, et il s'attira l'admiration de ceux qui en furent témoins; mais comme il touchait presque au bout de la carrière, où Jésus-Christ l'attendait pour le couronner, il se laissa lâchement arracher la victoire; il demanda quartier, et il l'obtint : les bourreaux cessèrent de le frapper; on le reconduisit en prison, où il mourut quelques jours après, des plaies qu'il avait reçues, nous laissant dans l'incertitude de son salut.

« Reprenons la suite de la vie de notre saint martyr, et parlons d'une aventure assez surprenante, qui lui arriva vers ce temps-là. Il y a un bourg à cinq milles d'Ancyre, nommé Malus. Théodote vint proche de ce lieu, par une disposition particulière de la Providence, dans le moment qu'on avait jeté dans la rivière d'Halis (1), une partie du corps de saint Valens, martyr, qui, après avoir été tourmenté fort longtemps, avait enfin été porté tout couvert de sang sur un bûcher, où il avait consommé son sacrifice. Théodote fut assez heureux pour recueillir ce précieux dépôt, que la rivière avait poussé sur ses bords, et que Dieu lui confiait. Ce saint homme, chargé de ces riches dépouilles, au lieu d'entrer dans le bourg, s'arrêta un peu au-dessous, et il se retira dans une caverne, d'où sort un des bras d'Halis, et qui est distante du bourg d'environ deux cent cinquante pas. Il y rencontra quelques personnes de sa connaissance, que la même Providence y avait conduites. C'étaient des chrétiens qui depuis peu étaient sortis de prison par son moyen, à force d'argent et de recommandations, cet homme charitable au delà de ce qu'on peut s'imaginer, ayant, pour les racheter, fourni du sien une somme considérable. Dès qu'ils l'eurent aperçu, ils allèrent à lui, pleins de joie de l'avoir rencontré. Ils ne pouvaient se lasser de lui témoigner leur reconnaissance; ils le regardaient comme un libérateur. Et en effet, tandis que les plus proches parents de ces personnes travaillaient à les perdre en les livrant aux persécuteurs, et en les accusant d'avoir renversé un autel de Diane, Théodote avait travaillé à les sauver, ayant employé pour cela son crédit, son bien, sa peine, et exposé sa vie. Le saint, de son côté, ne ressentit pas moins de joie de trouver là cette troupe de confesseurs; il les retint à manger avec lui, afin qu'ils pussent ensuite plus gaiement continuer leur voyage.

« Il les fit tous asseoir sur l'herbe, et il faut avouer que l'endroit était tout à fait propre à leur faire oublier leurs travaux passés. Un gazon frais et mollet leur présentait un lit délicieux pour se délasser de la fatigue du chemin, et une source qui sortait à quelques pas de là du pied d'un rocher, et qui, par une route couronnée de fleurs, venait se rendre auprès d'eux, leur offrait une eau claire et pure pour les désaltérer : des arbres fruitiers mêlés d'arbres sauvages leur fournissaient de l'ombre et des fruits, et une bande de savants rossignols, que des cigales relevaient de temps en temps, y formaient un concert qui n'inspirait à l'âme que des pensées pleines d'amour et de re-

(1) Rivière de l'Asie Mineure, qui, après avoir passé par plusieurs villes de la Galatie et de la Paphlagonie, entre dans le golfe d'Amyse. *Val. Flac.* l. v. *Argon.*, et *Ovid.* l. IV, *de Ponto, eleg.* 10.

connaissance pour le Créateur de tant d'agréables choses, et n'y faisaient naître que des mouvements innocents et permis. Théodote engagea quelques-uns de la compagnie d'aller jusqu'au bourg, pour prier de sa part le prêtre qui en avait soin de venir le trouver, et l'inviter en même temps au repas champêtre qu'ils allaient faire. Il avait cette coutume de ne se mettre jamais à table qu'un prêtre n'eût fait la bénédiction des viandes. Il souhaitait, outre cela, de la recevoir de sa main, avant que de poursuivre sa route. Ceux qui étaient allés au bourg rencontrèrent le prêtre, comme il sortait de l'église, après l'office de sexte. Il vint à eux et les trouva fort embarrassés à se défendre des chiens qui les avaient attaqués. Après avoir chassé ces animaux, qui violaient en quelque manière les devoirs de l'hospitalité envers ces étrangers, il les salua, et ayant su d'eux qu'ils étaient chrétiens, ils les pria civilement de venir se reposer à son logis. Puis les regardant fixement et les parcourant ensuite des yeux, il s'écria tout à coup : O! Fronton, car c'est ainsi qu'il se nommait, Fronton, voilà l'accomplissement de ton songe. Oui, continua-t-il en s'adressant à ces étrangers, j'ai vu cette nuit en songe deux hommes tels que je vous vois; ils avaient votre air, votre taille, vos traits. Ils m'ont dit qu'ils avaient trouvé un trésor, et qu'ils me l'apportaient : puisque je ne puis plus douter que vous ne soyez ceux que mon songe m'a fait voir, souffrez que je vous demande ce trésor que vous devez me remettre entre les mains.

« Les deux députés de Théodote se mirent à sourire et dirent au prêtre : Il est vrai que nous avons trouvé un trésor; c'est l'admirable Théodote. Si vous voulez le voir, il ne tiendra qu'à vous ; mais, mon père, faites-nous la grâce de nous enseigner le prêtre de ce bourg. Vous le voyez, leur dit-il, mes chers frères ; c'est moi qui le suis. Mais je commence à être dans l'impatience de voir cet excellent homme dont vous venez de me parler ; allons, conduisez-moi où il est ; il faut qu'il me fasse l'honneur d'être mon hôte pour cette nuit ; je me reproche déjà de laisser si longtemps sous des arbres, à la campagne, un homme de ce mérite.

« Il se mit aussitôt en chemin, et sous la conduite de ses deux guides, il arriva au lieu où était Théodote avec le reste de sa compagnie. Fronton et lui s'embrassèrent avec de grandes démonstrations d'estime et de tendresse, le prêtre faisait au saint toutes les instances possibles pour l'engager à venir chez lui, avec tous ceux qui étaient là ; mais le saint s'en excusait, sur ce que ses affaires l'obligeaient à retourner promptement à Ancyre. C'est là, mon père, lui disait-il, qu'une glorieuse carrière est ouverte aux chrétiens : pour moi, qui n'ose me mettre au rang de ces généreux athlètes qui combattent pour Jésus-Christ jusqu'au dernier soupir, je dois du moins être à la barrière pour applaudir à leur victoire. Cependant cette pieuse troupe ayant pris un léger repas que Théodote avait fait servir sur l'herbe, dont le vert naissant était relevé par les nuances diverses que formait le divers coloris des fleurs, le saint homme dit en souriant à Fronton : Ah ! que ce lieu solitaire me paraît propre à bâtir une chapelle pour y mettre des reliques de martyrs : qu'en pensez vous, mon père? Je suis de votre sentiment, répondit le prêtre, faites en sorte d'en recouvrer, et reposez-vous sur moi du soin de bâtir la chapelle : mais il faut commencer par avoir des reliques avant que d'entreprendre l'ouvrage. C'est mon affaire, répliqua Théodote, ou plutôt celle de Dieu : que la chapelle soit prête seulement, et nous ne manquerons pas de reliques : certain mouvement secret me fait vous parler ainsi : ne perdez point de temps, préparez le lieu, faites travailler incessamment à l'édifice, car avant qu'il soit peu vous aurez des reliques pour y mettre. En disant cela, il tira de son doigt un anneau, et le donnant au prêtre : Je prends Dieu à témoin, lui dit-il, de la promesse que je vous fais aujourd'hui de vous fournir des reliques dans peu de temps, et cet anneau vous servira d'un gage assuré de ma parole. Alors, après avoir dit adieu au prêtre, il reprit le chemin d'Ancyre, où il arriva sur le soir ; mais il y trouva toutes choses dans une effroyable confusion.

« Il y avait en cette ville-là sept vierges, qui s'étant consacrées à Dieu dès leurs premières années, avaient fait un grand progrès en toutes sortes de vertus, ayant toujours gardé inviolablement la fidélité qu'elles avaient jurée à leur divin époux, et conservé avec un soin extrême leur corps dans une pureté qui les rendait en quelque sorte dignes d'être les épouses d'un Dieu. Le tyran les fit arrêter; mais ayant employé inutilement les tourments pour les obliger à renoncer au christianisme, dans la colère où le mit la généreuse résistance de ces filles, il les abandonna aux emportements d'une jeunesse débauchée. Leur âge avancé et leur visage qui n'était plus que le tombeau de leur beauté passée, semblaient devoir les mettre à l'abri de la brutalité de ces jeunes gens ; mais soit qu'ils se fissent un plaisir bizarre de violer sept vierges chrétiennes, soit qu'ils crussent par là déshonorer l'Eglise et insulter même à Jésus-Christ, soit enfin qu'ils voulussent faire leur cour au gouverneur; quoi qu'il en soit, ils se disposaient à leur faire violence, lorsqu'une des sept, nommée Técuse, que le plus effronté de la troupe avait conduite dans un cabinet, se jeta tout en pleurs aux pieds de cet impudent, et les tenant embrassés, elle s'efforçait de lui faire changer de résolution : Mon fils, lui disait-elle, qu'allez-vous faire, et quel cruel repentir vous préparez-vous? quelle satisfaction espérez-vous tirer de l'action honteuse où vous vous portez avec tant de fureur? Ouvrez les yeux, et arrêtez-les, si vous le pouvez, sur ces corps décharnés, que la vieillesse a flétris, que les austérités ont desséchés, que les maladies consument et commencent à réduire en pourri-

ture : les croyez-vous encore propres à l'usage de la volupté ? Ces yeux éteints, cette chair à demi morte, ces rides pleines de crasse, que soixante et dix années ont creusées sur mon front, ce visage qui reprend la nature et la couleur de la terre dont il a été formé : tout cela peut-il exciter en vous quelque désir ? Voudriez-vous vous souiller avec un corps destiné à être dans peu la nourriture des chiens et des vautours ? Ah ! quittez des pensées si indignes de vous : Jésus-Christ vous en conjure par ma bouche, il vous le demande comme une grâce, il l'attend de vous : si vous la lui accordez, vous pouvez à votre tour attendre tout de sa reconnaissance. Ensuite déchirant le voile qui lui couvrait la tête, et lui montrant ses cheveux blancs : Mon fils, continuait-elle, ayez pitié de ma vieillesse ; ce serait vous demander trop, peut-être, que de vous demander pour elle quelque respect. Mais si vous avez une mère à qui l'âge ait blanchi les cheveux, qu'elle devienne auprès de vous notre avocate, qu'elle plaide notre cause dans votre cœur. Puisse le juste ciel vous combler de ses bénédictions, et écouter favorablement les vœux ardents que mes compagnes et moi lui adressons toutes ensemble pour vous et pour ces aimables jeunes gens qui sont avec vous. Un discours si touchant eut son effet ; il éteignit tout le feu impur et grossier que cette folle jeunesse avait d'abord fait paraître. Ces jeunes libertins, devenus tout à coup des hommes raisonnables et susceptibles de sentiments de compassion, mêlèrent leurs larmes avec celles de ces sept vierges, et se retirèrent en détestant l'inhumanité de Théotecne.

« Cet homme apprit avec chagrin que ces saintes filles avaient été préservées de la honte où il les avait brutalement exposées, et qu'elles n'avaient trouvé que du respect et de la raison, où l'emportement et l'instinct seul régnaient auparavant. Toutefois il ne voulut pas qu'on les remît à une seconde épreuve ; il se contenta d'ordonner qu'elles fussent initiées aux mystères de Diane et de Minerve, et qu'elles en fussent faites prêtresses. La principale fonction de cette dignité consistait à aller tous les ans, en un certain jour, laver en cérémonie dans le lac prochain, les simulacres de ces déesses. Or, comme le jour solennel était arrivé, l'on chargea sur des chariots les images de la grande Diane et de la sage Minerve, pour les conduire au bord du lac ; mais on y fit monter en même temps les nouvelles prêtresses, pour les purifier aussi. Les sept vierges paraissaient donc tout debout auprès des idoles ; elles étaient nues et exposées en cet état à la vue et aux risées d'un peuple insolent. Des joueurs de flûtes douces et de haut-bois précédaient les chariots, et deux chœurs de Ménades (1) marchaient aux deux côtés : leurs cheveux étaient épars, tout en désordre, à demi hérissés ; elles avaient le thyrse (1) à la main, et pleines du dieu (2) qui les possédait, elles faisaient cent postures extravagantes, chantaient, criaient, hurlaient à la manière des bacchantes. Qu'on s'imagine l'effet que produisait cette confusion de voix, d'instruments, d'acclamations, de huées, le hurlement des Ménades, le son aigre des cymbales, le bruit des tambours, le battement des mains, le choc de tant de personnes qui s'entre-poussaient, les cris de ceux qui tombaient, et qu'on foulait aux pieds ; en un mot, cette effroyable multitude, qui grossissait à tout moment par la ridicule et barbare curiosité de voir les vierges chrétiennes qui, dans le déplorable état où elles se trouvaient, étaient bien plus propres à exciter de la compassion et de l'horreur, qu'une vaine et sotte joie, dont il n'y a qu'une vile populace qui soit capable. Aussi les honnêtes gens qui se trouvaient parmi les spectateurs ne pouvaient, quoique païens, approuver une chose si contraire aux bonnes mœurs et à l'honnêteté publique. Les uns plaignaient la vieillesse infortunée de ces vierges ; les autres admiraient leur constance ; plusieurs louaient leur modestie : tous les voyant couvertes de plaies, leur donnaient des larmes, en présence même du détestable Théotecne, qui suivait les chariots, et fermait avec ses gardes cette procession impie.

« Ce fut cet affreux spectacle qui frappa les yeux de Théodote, lorsqu'il rentra dans Ancyre. Il n'était pas sans inquiétude pour ces saintes filles ; il appréhendait la faiblesse du sexe ; il craignait que quelqu'une ne vînt à perdre courage dans cet abîme de misères et de confusion où elles se trouvaient. Il eut recours à Dieu, et il le priait avec larmes de fortifier ses servantes dans un combat si dangereux. Il s'était retiré pour cela dans une petite maison proche une chapelle de martyrs : ce logis appartenait à un pauvre homme nommé Téocarès. Théodote demeurait prosterné en la présence de Dieu avec le jeune Théodote, son parent, Polycrone, neveu de Técuse, et quelques autres chrétiens qui l'avaient accompagné. Ils avaient demeuré en oraison depuis le lever du soleil jusqu'à midi, lorsque la femme de Téocarès vint leur dire que les vierges avaient été jetées dans le lac. A cette nouvelle, le saint, se relevant de terre et se tenant sur les genoux, tourna ses yeux baignés de larmes vers le ciel, et parmi les divers mouvements de joie, d'amour et de reconnaissance qu'il ressentait, il dit : Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous n'avez pas rejeté la prière de votre serviteur, ni méprisé ses larmes et ses soupirs. Puis s'informant plus particulièrement de la femme de Téocarès, comment la chose s'était passée, il apprit d'elle que Théotecne, ayant fait de nouveaux efforts pour gagner Técuse et ses compagnes, il n'avait pu rien obtenir ; que les anciennes prêtresses de Diane et de

(1) Femmes qui célébraient les orgies ou fêtes de Bacchus.

(1) Un bâton environné de feuilles de vigne.
(2) Bacchus, ou plutôt du démon.

Minerve, s'étant avancées pour mettre la robe blanche et la couronne, qui sont les marques de leur dignité, en avaient été repoussées avec injures; qu'enfin le gouverneur confus et plein de rage, ayant commandé qu'on leur attachât à chacune une pierre au cou, on les avait conduites dans un esquif, où le lac est le plus profond, et que là on les avait noyées; que cet endroit, au reste, pouvait être éloigné du rivage d'environ deux arpents.

« Théodote, après avoir ouï ce récit, demeura là jusqu'au soir, délibérant avec Polycrone et les autres chrétiens, sur les moyens de retirer les corps de l'eau. Au coucher du soleil, un jeune homme, qu'on avait envoyé aux avis, rapporta que le gouverneur avait mis des gardes aux environs du lac, pour empêcher les chrétiens de venir, selon leur coutume, durant la nuit, enlever ces corps. Cela affligea le saint homme : il lui paraissait presque impossible de venir à bout de son dessein, tant à cause de ces soldats qui défendaient les approches du lac, qu'à cause de l'extrême difficulté qu'il y aurait à tirer ces pierres du fond de l'eau. La nuit étant venue avant qu'on eût pris aucune résolution, il sortit seul, et voulant entrer à une chapelle voisine, qu'on nommait les Patriarches, il trouva que la porte en avait été bouchée par les infidèles ; il ne put donc faire autre chose que de se mettre à genoux auprès du bassin de pierre qui est à l'entrée, où il demeura quelque temps en oraison. De là il alla à une autre chapelle appelée les Pères, et la trouvant fermée de même que la première, il se contenta de faire aussi sa prière devant le vestibule. Comme il était là, il entendit derrière lui un fort grand bruit, ce qui l'obligea à se retirer assez vite chez Téocarès. Il était fatigué de tant de mouvements qu'il s'était donnés ; il se jeta sur un petit lit, où il s'endormit. Durant son sommeil, la bienheureuse Técuse lui apparut : Eh quoi, mon fils Théodote, lui dit-elle, vous dormez sans penser à nous et sans vous mettre en peine si nous sommes privées de la sépulture. Avez-vous si tôt oublié les soins que j'ai pris d'élever votre jeunesse et de vous conduire dans le chemin de la vertu? Vous aviez pour moi de si grands égards lorsque j'étais au monde; vous me respectiez, vous m'aimiez comme votre mère. La mort, je le vois bien, en m'ôtant de devant vos yeux, m'a encore effacée de votre souvenir; et ne savez-vous pas qu'un fils doit rendre à sa mère les derniers devoirs? Ne souffrez pas, mon cher Théodote, que nos corps soient mangés des poissons; vous n'avez point de temps à perdre, car il faut vous préparer à combattre à votre tour, dans deux jours. Levez-vous donc, allez au lac; mais gardez-vous d'un traître. En disant cela elle disparut.

« Alors Théodote s'étant éveillé raconta à ceux qui étaient présents le songe qu'il avait eu ; ils s'offrirent tous à le suivre. Le reste de la nuit se passa à implorer le secours du ciel, pour obtenir un heureux succès. Dès que le jour parut, on envoya ce même jeune homme pour reconnaître l'état des choses : on avait quelque pensée que les gardes pourraient bien s'être retirés, à cause que ce jour-là on célébrait la fête de Diane. Glicérius, c'était le nom du jeune homme, partit avec Téocarès, et trois heures après, tous deux revinrent et firent rapport que les soldats n'avaient point quitté leur poste. Ainsi il fallut laisser encore passer ce jour-là sans rien faire.

« Sitôt que la nuit commença à paraître, ils sortirent tous à jeun, et gardant un profond silence, ils prirent le chemin du lac. Ils avaient fait provision de faux bien tranchantes, pour couper les câbles qui retenaient au fond de l'eau les corps qu'ils voulaient enlever. Il faisait une de ces nuits obscures, où le ciel sans lune et sans étoiles semble être voilé d'un crêpe. Lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit où l'on porte les corps des criminels qu'on a exécutés, qui se trouvait sur leur route, ils se sentirent tout d'un coup saisis d'une certaine horreur qui leur fit dresser les cheveux. Personne, après le soleil couché, n'oserait entrer dans ce funeste lieu ; plusieurs cadavres pendent tout autour, attachés à des chevrons; au-dessous sont des pieux plantés dans la terre, où l'on a fiché autant de têtes : d'autres têtes mêlées confusément avec des bras et des jambes noircies par le feu sont éparses çà et là : rien n'est plus capable de causer l'effroi. Théodote et sa troupe, comme nous avons dit, n'en furent pas exempts, et une voix qu'ils entendirent dans ce moment, qui disait : Théodote, n'ayez point peur, ne fit que l'augmenter davantage. Ils firent le signe de la croix (1), s'armant de ce signe sacré contre les puissances des ténèbres. Mais en même temps une croix toute éclatante de lumière parut dans le ciel, vers l'orient, et chassa par cette agréable et soudaine apparition la crainte qui s'était emparée de leur cœur. Ils se jetèrent promptement à terre, et adorèrent du côté que cette croix miraculeuse se montrait à eux.

« Encouragés par cette vision, ils poursuivirent leur chemin, avec une ferme espérance que leur entreprise aurait une heureuse issue. Cependant l'obscurité était si grande, qu'ils ne se voyaient pas l'un l'autre. La pluie qui tombait rendait le terrain si glissant, qu'ils tombaient à chaque pas ; le travail et la lassitude croissaient ; à peine pouvaient-ils se soutenir. Ils eurent encore recours à la prière, et ils furent exaucés. Un flambeau parut, et leur montrait leur route : une main invisible le portait devant eux. Dans le même instant, deux vieillards vénérables, dont les cheveux, la barbe et l'habit étaient blancs comme de la neige, se

(1) Coutume ancienne aux chrétiens, de faire le signe de la croix, lorsqu'ils se trouvaient en quelque danger. Lactance observe que ce signe avait plusieurs fois mis en fuite les démons, et déconcerté les cérémonies profanes des païens. (Liv. IV des *Instit.*, chap. 27.)

présentèrent à eux, et adressant la parole à Théodote, ils lui dirent : Mon frère, Notre-Seigneur Jésus-Christ a fait écrire votre nom parmi ceux des martyrs; c'est le prix qu'il donne à votre foi, et surtout à ce soin charitable que vous prenez de leurs reliques. Il nous envoie exprès pour vous en donner avis, et nous sommes ceux-là mêmes que vous nommez les Pères. Lorsque vous serez arrivé sur le bord du lac, vous y trouverez saint Sosiandre, armé de toutes pièces : il est là pour favoriser votre entreprise ; mais vous ne deviez pas avoir amené un traître avec vous.

« Ils arrivèrent enfin au lac, à la faveur de ce flambeau qui demeura toujours allumé tant qu'ils en eurent besoin. Cependant l'air paraît tout en feu; mille éclairs suivis de mille coups de tonnerre, jettent l'épouvante parmi les soldats : les nuages se crèvent de tous côtés, et font tomber sur eux des torrents d'une pluie froide, mêlée de grêle, qu'un vent impétueux leur pousse au visage avec tant de violence, qu'ils en sont même aveuglés. Mais ils n'ont pas seulement à combattre les éléments; voici un combat bien plus terrible pour eux. Un homme se présente à eux, si toutefois c'est un homme mortel; il est d'une taille au-dessus de la plus haute : son bouclier, sa cuirasse et son casque lancent des rayons semblables à ceux du soleil; les gardes n'en sauraient soutenir l'éclat; ils prennent la fuite : mais ils le sentent à leurs épaules, il les suit, il les presse, il les joint avec une longue et forte lance; il la leur porte dans les reins : les soldats doublent le pas, et se sauvent tout en désordre et à demi morts de peur, dans quelques cabanes voisines. Ce vaillant guerrier était le glorieux martyr Sosiandre, qui avait reçu de Dieu l'ordre d'écarter les gardes, tandis que Théodote et ses compagnons travailleraient à tirer de l'eau les corps des sept vierges. Mais ce même vent, qui avait mis en fuite les soldats, avait en même temps repoussé les eaux du lac, et les avait fait remonter jusque sur le rivage opposé, en sorte que le fond paraissait être à sec, et laissait voir à découvert les corps des saintes martyres. Alors Théodote plein de joie s'en étant approché, et ayant coupé les cordes qui les tenaient attachées aux quartiers de pierre qui servaient de contre-poids pour les arrêter au fond du lac, il les mit sur un chariot, et la nuit continuant toujours à le favoriser, il alla les enterrer secrètement proche l'Eglise des Patriarches. Voici les noms de ces sept vierges : Técuse, Alexandra et Phainé; ces trois suivaient la règle des Renonçants ou Apotactites; les quatre autres sont : Claudia, Euphrasie, Matrone et Julite.

« Dès qu'il fut jour, le bruit se répandit en un instant que les reliques des sept vierges avaient été enlevées la nuit précédente : cette nouvelle mit toute la ville en combustion; en sorte que dès qu'un chrétien paraissait, il était aussitôt arrêté et mis à la question. On l'avait déjà donnée à plusieurs, lorsque le saint apprit cette nouvelle persécution. Il voulait sur l'heure aller se livrer lui-même, mais les frères l'en empêchèrent. Cependant Polycrone s'étant travesti en villageois, se mêla parmi le peuple et quelques gens de la campagne qui apportaient leurs denrées au marché, pour tâcher de s'informer plus particulièrement de ce qui se passait, et des divers jugements qu'on formait sur cet enlèvement. Mais il fut bientôt reconnu et conduit devant le gouverneur. On l'appliqua à la question comme les autres, et il la soutint d'abord avec assez de constance, sans rien avouer; mais le tyran le menaçant de le faire mourir, et le bourreau lui appuyant déjà le coutelas sur le cou, il perdit courage, et cédant lâchement à la crainte de la mort, il déclara toutes les particularités de cette affaire, de quelle manière Théodote avait eu ces reliques, et le lieu où on les avait déposées. Les païens y coururent, les tirèrent du tombeau et les brûlèrent. Alors nous reconnûmes que le malheureux Polycrone était ce traître de qui la bienheureuse Técuse et les deux vieillards avaient averti Théodote de se garder. Ce saint homme ne fut pas longtemps sans apprendre la trahison de Polycrone et le malheur arrivé aux reliques.

« Il commença dès ce moment à ne plus penser qu'à la mort, qu'il comprit bien n'être pas fort éloignée. Il s'y disposa par la prière, et il voulut que les frères demandassent pour lui à Dieu la couronne du martyre. Il pria longtemps en silence; puis tout à coup élevant sa voix, il dit : Seigneur Jésus, l'unique espérance de ceux qui n'en ont plus, faites-moi la grâce de fournir courageusement cette sanglante carrière qui m'est ouverte; faites-moi combattre, Seigneur, afin que vous puissiez vaincre par moi. Je vous offre mon sang; je brûle de le répandre pour votre gloire et pour la conservation de mes frères : que le tyran se contente de verser le mien, mais qu'il épargne le leur. Délivrez-les de l'oppression, calmez cet orage, rendez la paix à votre Eglise; que ceux qui croient en vous puissent enfin respirer après tant de traverses, et chanter paisiblement vos louanges sous la protection de votre nom adorable. Il fut interrompu par les cris et les gémissements de ceux qui étaient là. Ils se jetaient à son cou, et le serrant entre leurs bras, le couvraient tout de leurs larmes. Ils lui disaient : Lumière douce et bienfaisante qui éclairez l'Eglise, vous allez donc vous éteindre pour elle, pour aller au ciel, éclairer parmi ces lumières immortelles qui brillent avec tant d'éclat; vous allez être placé parmi les anges et les archanges. Puissent les divines splendeurs du Saint-Esprit vous rendre une des plus éclatantes lumières de ce bienheureux séjour. Puisse Notre Seigneur Jésus-Christ, qui est assis à la droite du Père, et qui est le soleil de justice, répandre sur vous les plus vifs rayons de sa gloire! mais pendant que vous portez la joie dans le ciel, vous nous laissez ici-bas le deuil, la douleur et les mortelles in-

quiétudes en partage. Le saint les embrassa tous, et mêla ses larmes avec les leurs. Ensuite il les avertit que le prêtre Fronton devait dans peu venir à Ancyre; qu'il leur montrerait son anneau, qui était connu de plusieurs d'entre eux; qu'ils ne fissent point de difficulté de lui remettre entre les mains ce qu'ils pourraient sauver de son corps. Ayant dit cela, il fit le signe de la croix sur lui, et sortit pour aller au combat.

« Lorsqu'il fut à quelques pas du logis, il rencontra deux des principaux citoyens qui lui firent de grandes instances pour l'obliger à se retirer : Sauvez-vous, lui dirent-ils, et ne vous exposez pas à la fureur de tout un peuple étrangement animé contre vous; car sachez qu'au moment où nous vous parlons, les prêtresses de Minerve et de Diane font grand bruit auprès du gouverneur; elles vous accusent de détourner le peuple d'adorer leurs déesses, que vous publiez n'être que des pierres ou du bois. Polycrone lui-même vous a déféré au président; il vous charge de l'enlèvement des reliques. Puisqu'il en est encore temps, éloignez-vous; la prudence ne veut pas que vous vous exposiez ainsi, et il sied mal à un homme aussi sage que vous d'aller sans nécessité affronter les tourments de la mort. Le martyr les ayant paisiblement écoutés, leur répondit : Si vous êtes toujours de mes amis, ne faites point d'inutiles efforts pour me détourner de mon dessein; allez plutôt trouver le gouverneur, et dites-lui : Théodote, que les prêtresses accusent d'impiété, est là qui demande audience; et en disant cela il prit lui-même les devants, et parut à l'improviste en la présence de ses accusateurs.

« Ni tout cet appareil de supplices qui remplissait la salle, ni ce tribunal redoutable, ni la vue du gouverneur, un des plus méchants hommes qu'il y eût alors sur la terre, ne firent point changer de visage à Théodote : il regardait tout cela avec un certain sourire fier et dédaigneux, mêlé de joie. Mais si ce spectacle d'horreur ne put l'intimider, les promesses flatteuses du tyran ne furent pas plus capables de l'émouvoir. Il employa, pour le gagner, tout ce que l'art de persuader a d'artificieux et de séduisant, d'éblouissant et de captieux. Théodote, lui dit-il, ces instruments de supplices que vous voyez ici ne sont pas faits pour vous; du moins il ne tiendra qu'à vous de n'en pas éprouver la rigueur; laissez-vous seulement persuader qu'il est de la dernière conséquence pour vous d'être sage et de sacrifier aux dieux; je vous renvoie absous de tous les crimes qu'on vous impute; je n'écouterai ni les remontrances de toute une ville, ni les accusations des vénérables prêtresses de Diane et de Minerve : je vous réponds de la faveur de nos invincibles princes; ils vous honoreront de leurs lettres, et ils recevront les vôtres agréablement : enfin, si vous comptez mon amitié pour quelque chose, je vous l'offre, je vous la donne, et vous pouvez dès ce moment mettre au nombre de vos amis le gouverneur de Galatie, et pour tout cela je ne vous demande qu'une seule chose, c'est de renoncer à Jésus; oui, à cet homme que Pilate fit attacher à une croix, pendant qu'il eut le gouvernement de la Judée. Faites réflexion à ce que je vous propose; comparez ce que je vous demande avec ce que je vous offre. Vous me paraissez un homme sage et avisé; or, la sagesse, comme vous savez, consiste à examiner les choses, à en prévoir les suites, à se dégager promptement d'un mauvais pas, à profiter adroitement des conjonctures; en un mot, à se rendre heureux. Vous le pouvez, Théodote, si vous voulez abandonner cette folle et ridicule superstition des chrétiens; je vous engage ma parole de vous faire grand prêtre d'Apollon : vous n'ignorez pas qu'après Jupiter c'est le plus grand et le plus révéré de tous les dieux, soit à cause de sa qualité de prophète (de devin), ce qui flatte la curiosité, soit parce qu'il a une connaissance parfaite de la médecine, ce qui s'accommode à l'amour qu'on a pour la vie. Vous seul conférerez les charges et les dignités; vous ferez vous seul les prêtres, les sacrificateurs, les officiers qui servent dans les temples, et tous les ministres de la religion. Vous serez toujours député préférablement à tout autre, lorsque la ville aura quelqu'affaire d'importance à solliciter à la cour; toutes les grâces passeront par vos mains. Voulez-vous des terres, un palais, de riches meubles, j'ai ordre de vous donner tout cela : en un mot, vous verrez les honneurs, les richesses, la puissance et le crédit se disputer les uns aux autres la gloire de vous rendre le plus heureux de tous les hommes. Ces magnifiques promesses attirèrent au gouverneur les acclamations de toute l'assemblée, et mille conjouissances à Théodote. On ne pouvait se lasser de louer la générosité de l'un, et d'admirer la bonne fortune de l'autre.

« On attendait donc avec impatience que Théodote répondit, et l'on ne doutait point qu'il n'acceptât de tout son cœur des offres si avantageuses, lorsqu'enfin il parla en ces termes : Je prie Jésus-Christ, mon Seigneur, que vous venez d'appeler par mépris un homme ordinaire; je le prie, dis-je, de me faire la grâce de pouvoir vous convaincre de la vanité, du ridicule, de la turpitude et de la fausseté de votre religion, et en même temps de la solidité, de la grandeur, de la sainteté et de la vérité de celle que je professe, qui est celle de Jésus-Christ. A l'égard de votre religion, on ne saurait presque en parler sans rougir; je n'en dirai donc que peu de choses, et seulement pour vous en donner de l'horreur. Celui de vos dieux que vous appelez Jupiter, et que vous reconnaissez pour le maître des autres, n'est en effet que le plus infâme de tous. Orphée, le plus ancien de vos poëtes, qui sont aussi vos théologiens, écrit que Jupiter tua son père (Saturne), qu'il fut le mari de sa mère (Rhéa), de sa fille (Perséphoné), et de sa sœur (Junon). Apollon, un autre de vos dieux, celui-là même dont vous m'offrez le souverain sacerdoce, viola sa sœur (Diane), jusqu'au

pied des autels. Mars et Vulcain brûlèrent tous deux d'un amour détestable pour leurs propres sœurs, Vénus et Minerve. Voilà quels sont les dieux que vous adorez. Quels dieux ! des adultères, des assassins, des incestueux !

« Détournez les yeux, seigneur, de ces abominables divinités, et arrêtez-les sur le Dieu des chrétiens, sur Jésus-Christ ; tout est pur, tout est chaste, tout est divin dans ses mystères, dans son incarnation, dans sa naissance : la pudeur ne souffre rien à en parler ; tout est grand, tout est vrai dans ses miracles. Les prophètes l'avaient annoncé au monde plusieurs siècles avant qu'il y parût. Ils ont tous rendu un témoignage uniforme de sa divinité. Ils ont tous prédit qu'il naîtrait et vivrait parmi les hommes, qu'il guérirait leurs maladies, qu'il les rendrait dignes de pouvoir régner eux-mêmes un jour dans le ciel. Ils s'accordent aussi tous dans les prédictions qu'ils ont faites des circonstances de sa passion, de sa mort et de sa résurrection. Les astres mêmes l'ont fait connaître; et sur la foi d'une étoile, les mages, ces sages philosophes de Perse, sont venus l'adorer comme le Dieu de l'univers, et en cette qualité lui ont offert des présents. Je ne vous parlerai point de ce grand nombre de miracles qui ont signalé le cours de sa vie. Il a changé l'eau en vin ; il a rassasié cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons; on l'a vu marcher sur les eaux qui s'étaient affermies sous ses pas. La nature l'a reconnu pour son auteur : par une seule de ses paroles il a rendu la vue à un aveugle de naissance; la mort enfin, toute fière et tout inexorable qu'elle est, a paru plus d'une fois soumise à ses ordres, et il l'a contrainte de rendre à la vie un homme que le tombeau enfermait depuis quatre jours. S'il n'avait été Dieu, aurait-il pu faire de si grands prodiges, et la nature peut-elle obéir à un autre qu'à son créateur?

« Ce mugissement que la mer fait entendre lorsque les vents soulèvent ses flots et les poussent vers les rochers, où ils se brisent avec un grand fracas, n'a rien d'aussi affreux que le bruit qui s'éleva tout à coup parmi ces idolâtres, à ce discours de Théodote. Les prêtresses, secouant leurs cheveux et les arrachant, ressemblaient aux furies ; elles déchiraient leurs habits, et mettaient en pièces les couronnes qu'elles portaient sur leur tête. Le peuple jetait des cris comme dans une calamité publique : il s'en prenait même au gouverneur, et semblait l'accuser d'une lâche prévarication envers les dieux. Pourquoi, disait-il, n'imposait-il pas silence à cet homme qui les traitait avec tant d'indignité ? un homme qui méritait la mort, et dont la rhétorique impie n'avait pour but que d'éteindre dans les cœurs le respect et la vénération qu'on leur doit : que ces mêmes dieux, traités d'une manière si outrageuse, demandaient qu'on les vengeât, et qu'il ne fallait pas différer davantage à les satisfaire, de peur de se rendre complice d'un si horrible sacrilége. Le gouverneur, naturellement enclin à la cruauté, n'avait pas besoin d'y être encore porté par les clameurs de ces furieux ; aussi éclata-t-il avec tant d'emportement, que sans avoir égard à son rang, et se dégradant en quelque sorte lui-même, il descendit de son tribunal avec précipitation, pour être le bourreau du saint. Mais tandis que l'on prépare le chevalet et les ongles de fer ; que le peuple altéré de sang attend avec impatience qu'on répande celui du martyr ; que les crieurs publics font entendre leur voix enrouée, le martyr, tranquille, regarde sans émotion tous ces préparatifs, comme si c'était pour un autre que pour lui qu'on les fît.

« On le guinda sur le chevalet, et alors on mit en usage tous ces instruments dont la vue seule faisait frémir. On employa le fer et le feu, les ongles et les peignes d'acier, les plombeaux et les courroies de cuir cru : tous ceux qui se trouvaient là, voulant se faire un mérite auprès de leurs dieux, ôtèrent leurs robes, et, se séparant en deux bandes, ils se rangèrent des deux côtés du chevalet. Chacun s'efforçait de se signaler dans cet effroyable combat de cent contre un ; chacun mettait sa gloire à être plus inhumain que son compagnon. Le saint tournait ses regards, tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, comme pour les encourager à bien faire. Il les regardait avec un visage riant, sans se plaindre, ni du tyran, ni des douleurs qu'il endurait. Il ne faut pas s'imaginer, au reste, qu'il prît dans son propre fonds cette paisible situation où il se trouvait ; il la devait à Jésus-Christ, qui le fortifiait dans un combat si inégal, et dans lequel, bien loin de succomber sous le nombre, il mit plus d'une fois ses ennemis hors d'état de le continuer. Ils étaient tous hors d'haleine, ce qui obligea le gouverneur, pour leur laisser prendre de nouvelles forces, d'envoyer chercher d'excellent vinaigre, qu'il fit verser le long des côtés du martyr, après que des flambeaux allumés y eurent fait de larges escarres. Alors l'odeur de cette chair grillée et de ce vinaigre ayant fait faire au saint un léger mouvement de tête, qui marquait que son odorat en était blessé, le gouverneur, qui s'en aperçut, sauta de son tribunal où il était remonté, et comme insultant au martyr, il lui dit : Eh quoi, Théodote, tu te rends déjà, et te voilà à demi vaincu ? Tu nous bravais il n'y a qu'un moment ; qu'est devenue cette noble fierté que tu faisais paraître ? N'es-tu courageux qu'en paroles ? De quoi t'avisais-tu, aussi, d'aller médire des dieux ? Pourquoi te moquais-tu de leur pouvoir ? Tu le ressens maintenant malgré toi. Veux-tu m'en croire ? sois à l'avenir plus sage, et n'étant qu'un misérable cabaretier, apprends qu'il te sied mal de t'ériger en docteur, et qu'on ne doit jamais parler des souverains en des termes qui puissent offenser ces hautes majestés. Apprenez vous-même, répartit le martyr, que vous et vos empereurs n'êtes à mes yeux que les derniers des hommes, de vils esclaves, pour qui je n'ai que du mépris. Ne craignez point,

au reste, que mon courage s'affaiblisse ; je vous avertis seulement que vos bourreaux se relâchent et qu'ils n'agissent plus avec la même vigueur. Est-ce avec cette négligence qu'ils exécutent vos ordres? Voulez-vous m'en croire aussi? inventez de nouveaux supplices qui soient dignes d'être employés contre moi; ceux-ci ont perdu leur force ; mais plutôt reconnaissez que c'est Jésus-Christ, mon Seigneur, qui leur ôte tout ce qu'ils ont d'âpre et de mortel ; que c'est lui qui me donne ce courage insurmontable à la douleur, et qui allume dans mon âme cette ardeur empressée que je ressens de souffrir pour sa gloire. Le tyran lui fit rompre les mâchoires et casser les dents avec de gros cailloux. Mais Théodote, articulant avec peine ses paroles, lui dit : Quand vous me feriez encore couper la langue, Dieu entend le silence des chrétiens.

« Cependant les bourreaux n'en pouvant plus, le gouverneur commanda qu'on l'ôtât de dessus le chevalet, et qu'on le conduisît en prison, pour être remis une seconde fois à la question. Comme il traversait la place publique, dans un état qui faisait horreur, ayant tout le corps brisé et couvert de sang, il disait à une foule de peuple qui accourait de toutes parts pour le voir, en leur montrant ses plaies : Telle est la puissance de Jésus-Christ : croyez-vous que sans son secours j'eusse pu résister à la violence des tourments qu'on m'a fait souffrir? Non, ne le croyez pas, c'est lui, c'est ce Dieu tout-puissant qui a donné à mon corps cette impassibilité ; c'est lui qui m'a fait surmonter le feu qui détruit tout; c'est lui qui m'a donné le courage de mépriser les menaces de votre gouverneur et les édits impies de vos empereurs. Ne vous étonnez donc pas de voir en moi des sentiments si élevés, et un cœur si haut et si grand dans un homme d'une condition si abjecte ; c'est que Dieu ne fait acception de personne, et qu'étant le Seigneur de tous, il donne indifféremment sa grâce à tous, aux esclaves comme aux princes, aux barbares aussi bien qu'aux Romains. Puis un moment après reprenant la parole, et faisant remarquer à ceux qui étaient les plus proches de lui, les traces sanglantes que les bourreaux avaient laissées sur son corps : Voilà, leur dit-il, le sacrifice qu'on doit faire à Jésus-Christ, quand on croit en lui; et nous ne faisons, après tout, que lui rendre ce qu'il a donné le premier pour nous.

« Au bout de cinq jours, Théotecne ayant fait dresser son tribunal dans la grande place, il se fit amener Théodote. Dès qu'il l'aperçut : Approchez, lui dit-il, Théodote, approchez, et ne craignez rien. Nous avons appris avec joie, qu'instruit par ce qui s'est passé, j'ose dire malgré moi, vous aviez pris des sentiments meilleurs et plus raisonnables, et que vous n'êtes plus cet homme fier et intraitable. A la vérité, vous auriez pu vous épargner de si grands maux, en donnant un peu moins à votre sens, et un peu plus aux conseils de vos amis. Je vous proteste que je n'en suis venu à de si grandes extrémités qu'avec une extrême répugnance : mais oublions le passé ; je suis prêt à le réparer par tous les bons traitements que je pourrai imaginer, et que vous pourrez souhaiter. Je vous tiendrai fidèlement toutes les promesses que je vous fis l'autre jour, et j'y ajouterai, s'il est nécessaire, de nouveaux présents et de nouvelles gratifications. Reconnaissez seulement le pouvoir souverain des dieux, en leur sacrifiant. L'opiniâtreté ne sied à personne, mais moins à un sage qu'à tout autre. Ne me mettez pas dans la nécessité de vous traiter encore plus mal que la première fois ; car enfin, je ne dois pas vous le dissimuler, les tourments que vous avez éprouvés ne sont que des tourments en peinture, au prix de ceux qu'on vous fera souffrir, si vous ne les prévenez par une parfaite soumission aux volontés des empereurs. Eh quoi, Théotecne, répondit le martyr, me ferez-vous croire qu'il est en votre pouvoir d'inventer quelque supplice que Jésus-Christ mon Seigneur ne puisse rendre vain et sans effet ? Quoique vous ayez réduit mon corps en l'état où vous le voyez, quoique mes membres ne tiennent presque plus les uns aux autres, vous pouvez toutefois faire une seconde épreuve ; essayez un peu si vous pourrez me vaincre.

« Le gouverneur ne différa pas longtemps à le satisfaire; il le fit mettre tout de nouveau sur le chevalet, et placer à droite et à gauche des bourreaux qui remirent le fer dans les mêmes blessures qu'ils lui avaient faites cinq jours auparavant. Le saint n'en élevait que plus haut sa voix pour confesser Jésus-Christ. Ce que voyant le président, il le fit descendre de dessus la machine et étendre sur des morceaux de tuile qu'on avait fait rougir au feu. Ce tourment a quelque chose de si vif et de si pénétrant, qu'il porte la douleur jusqu'au fond des entrailles. Aussi le martyr, la ressentant dans toute sa force, eut recours à Jésus-Christ, et le pria de l'adoucir un peu ; ce qui lui fut accordé. Théotecne le fit remettre pour la troisième fois sur le chevalet, et fit retoucher pour la troisième fois à ses plaies ; mais Jésus-Christ tempéra encore de telle sorte ce tourment, que le saint paraissait ne pas souffrir beaucoup : l'on eût dit que ce n'était qu'une représentation, et non une exécution effective, et que les bourreaux n'étaient tout au plus que d'excellents acteurs d'une pièce tragique. Cependant, de toutes les parties de son corps, la langue seule lui restait entière. Le tyran la lui laissait, dans l'espérance qu'il s'en servirait pour renoncer Jésus-Christ, et il ne voyait pas que le saint s'en servait, au contraire, pour le confesser plus longtemps.

« Il fallut enfin que le gouverneur en vînt au dernier acte de cette tragédie, c'est-à-dire à une sentence de mort, n'y trouvant point d'autre dénouement, à cause de la fermeté extraordinaire du saint et de la lassitude de ses bourreaux. Il la prononça donc

en ces termes : « Suivant le pouvoir que « nous avons reçu des empereurs, nous con« damnons Théodote à avoir la tête tranchée, « pour s'être déclaré le protecteur des Gali« léens et l'ennemi des dieux, et pour avoir « refusé d'obéir aux ordonnances de nos in« vincibles princes et aux nôtres. Nous or« donnons aussi que son corps sera brûlé, « de peur que les chrétiens ne le prennent « et ne l'ensevelissent. » Une multitude innombrable de peuple l'accompagna jusqu'au lieu de l'exécution. Lorsqu'il y fut arrivé, il se mit à genoux, et fit cette prière à Jésus-Christ : « Seigneur Jésus, créateur « du ciel et de la terre, qui n'abandonnez ja« mais ceux qui espèrent en vous, je vous « rends grâces de ce que vous m'avez choisi « pour être un des citoyens de la Jérusalem « céleste, et l'un de ceux avec qui vous par« tagez les honneurs de la royauté. Je vous « rends grâces de ce que vous avez bien « voulu vous servir de moi pour vaincre le « dragon et lui écraser la tête. Accordez en« fin, Seigneur, à vos serviteurs, un peu de « repos : que les ennemis de votre nom épui« sent sur moi leurs derniers traits; que leur « fureur contre votre Eglise s'éteigne dans « mon sang. » Et comme il eut dit *Amen*, il se tourna vers les fidèles qui l'avaient suivi, et les voyant tous en pleurs, il leur dit : Pourquoi pleurez-vous, mes frères? Bénissez plutôt Notre-Seigneur Jésus-Christ, de ce qu'il me fait la grâce de terminer glorieusement ma course par la victoire. Je vais au ciel, où je vous servirai à l'avenir d'intercesseur auprès de Dieu. En disant cela, il reçut le coup qui mit fin à sa vie.

On éleva ensuite un fort grand bûcher pour brûler le corps du saint; mais comme on était sur le point d'y mettre le feu, une lumière parut tout à coup au-dessus du bûcher, qui lançant de tous côtés des éclairs, écartait tous ceux qui voulaient s'en appocher. La nouvelle de ce prodige est aussitôt portée à Théotecne, qui donne ordre que des soldats restent là pour garder le corps et pour empêcher que les chrétiens ne l'enlèvent. Or, il arriva que ce jour-là même le prêtre Fronton était parti de chez lui (1), pour se rendre à Ancyre, selon qu'il en était convenu avec Théodote. Il n'avait pas manqué d'apporter l'anneau que ce saint lui avait laissé lorsqu'ils se séparèrent, afin qu'à cette marque on lui donnât les reliques qu'il demanderait. Il conduisait aussi une ânesse chargée de deux outres d'excellent vin vieux qui était de son crû. Comme il approchait de la ville, Dieu permit que l'ânesse s'abattit tout proche le lieu où était le corps du saint. Les soldats y accoururent, et voyant ce bon vieillard fort embarrassé à relever sa bête, ils lui aidèrent et lui dirent ensuite : Et où allez-vous si tard, notre bon père? demeurez avec nous; votre ânesse trouvera ici de quoi manger; et si vous voulez la laisser aller dans les blés, n'ayez pas peur que personne vous dise rien, tant que vous serez en notre compagnie? Ne vaut-il pas mieux que vous passiez ici la nuit, que d'allez vous faire rançonner dans quelque mauvaise hôtellerie?

« Le prêtre les crut, et quittant le grand chemin, il les suivit dans une barraque qu'ils s'étaient faite de branches de saules entrelacées de joncs, pour se mettre à couvert du mauvais temps. Fronton y trouva du feu et le souper prêt. Après que les soldats eurent pris le bain dans une petite rivière qui n'est pas éloignée de ce lieu, ils étendirent leurs casaques sur l'herbe, et s'y couchèrent pour manger à leur aise. Ils commencèrent par quelques rouges-bords qu'ils avalèrent, exhortant leur hôte d'en faire autant. Fronton crut qu'il ne pouvait se dispenser de leur donner de son vin; il demanda donc une tasse, et la remplissant jusqu'aux bords, il la présenta à celui qui était proche de lui. Goûtez un peu de celui-ci, lui dit-il; vous ne le trouverez pas, je crois, trop mauvais : en disant cela, il souriait modestement. Les soldats le voyant pétiller dans la tasse, et sentant l'odeur agréable qui s'en exhalait, s'écrièrent tous : Ah! l'excellent vin! De combien de feuilles est-il? De cinq, répondit Fronton. Buvons-en, répliquèrent les soldats; nous mourons de soif. Très-volontiers, enfants, répartit le prêtre, et ne l'épargnez pas. Un jeune soldat, nommé Métrodore, se mit à dire, après en avoir avalé une rasade : Par Jupiter, cette liqueur commence à me faire oublier la mauvaise nuit que nous passâmes au bord du lac, quand nous fûmes commandés pour garder les corps de ces femmes chrétiennes. Je croyais que toute l'eau du fleuve Léthé (1) ne pourrait jamais l'effacer de mon souvenir, tant elle me parut longue et fâcheuse, et plus fâcheuse encore par ses suites (voyez ci-dessus). Mais je m'aperçois que le vin de notre hôte a plus de vertu que l'eau du fleuve Léthé, n'en déplaise aux poëtes. Donnez-en encore autant, mon père, afin que j'achève d'oublier cette malheureuse nuit. De quelles femmes parlez-vous? reprit Fronton. Prends garde aussi, Métrodore, interrompit un de ses camarades, nommé Apollonius, que cette liqueur que tu trouves si agréable ne te fasse oublier que nous sommes commandés aujourd'hui pour garder le corps de cet homme d'airain; car ce fut lui qui enleva les corps de ces femmes, et qui fut cause que nous fûmes ensuite si bien étrillés par l'ordre du gouverneur; prenons garde qu'il ne nous en arrive autant cette nuit.

« Ce sont là pour moi autant d'énigmes, reprit Fronton, et je suis bien fâché de n'avoir pas amené avec moi un interprète. Quelles femmes donc ont été enlevées au lac, et quel est cet homme d'airain dont vous parlez? Est-ce quelque statue de bronze qu'on a fait venir de loin, et qu'on vous a donnée en garde, ou bien ne voulez-vous

(1) Du bourg nommé Malus, dont il était curé.

(1) Fleuve de l'enfer des poëtes, dont l'eau fait perdre à ceux qui en boivent le souvenir de tout ce qu'ils ont fait ou appris durant leur vie.

point vous divertir aux dépens d'un pauvre étranger qui n'est pas le plus fin du monde? Métrodore allait répondre; mais un autre, appelé Glaucence, prit la parole et dit à Fronton : Il n'y a rien de plus vrai que ce que vous disent mes camarades; c'était vraiment un homme de bronze ou de fer, que celui dont nous gardons le corps, et plus dur encore que le fer et le bronze, plus dur que tout ce qu'il y a de plus dur au monde, tût-ce le diamant. Car enfin ces métaux s'amollissent au feu; le diamant se coupe, se taille, se polit avec le secours de l'art, et se brise quelquefois même, à ce qu'on dit : mais pour cet homme, ni le fer, ni le feu, ni les cailloux, ni tous les instruments que l'art de tourmenter les hommes a pu mettre en usage, n'ont pu l'ébranler; tout cela n'a fait que blanchir contre lui. Je n'y comprends encore rien, dit Fronton; est-ce d'un homme dont vous parlez, ou de quelqu'autre chose? J'aurais bien de la peine moi-même, reprit aussitôt Glaucence, à vous répondre juste là-dessus, et à vous expliquer la nature de celui dont je vous parle; il n'est pas si facile de le définir. Car enfin, si je l'appelle un homme, jamais homme n'a combattu comme celui-là. On sait bien que c'est un de nos citoyens; toute la ville connaît son nom et sa famille, qui n'est pas même des plus illustres; mais que ce ne fût qu'un simple homme, c'est ce qu'on ne pourra jamais croire, si l'on en juge par les choses qu'il a faites. Imaginez-vous, notre hôte, que, quoiqu'on le battît, qu'on le déchirât, qu'on lui appliquât le feu, il paraissait insensible à tout; pas un mot d'impatience, pas la moindre plainte, pas le moindre mouvement qui pût faire connaître que son corps souffrait : mais ainsi qu'un rocher battu des flots, il est toujours demeuré ferme et immobile au milieu de ceux qui le tourmentaient, sans avoir jamais voulu démordre de son sentiment.

Si vous voulez savoir son nom, il s'appelait Théodote, et de la secte des chrétiens. C'était celui qui, par je ne sais quelle adresse, avait enlevé du lac qui est proche d'ici les corps de sept femmes qu'on avait noyées et que nous gardions, et qui les avait enterrées proche une de leurs églises. Mais comme il eut appris qu'on arrêtait tous les jours et qu'on envoyait au supplice plusieurs chrétiens, parce qu'on les soupçonnait de cet enlèvement, la crainte qu'il eut qu'ils n'abandonnassent leur créance, l'obligea à aller se livrer lui-même au magistrat, et peut-être aussi pour n'être pas cause que des innocents fussent punis pour le coupable. Le gouverneur eut beau lui promettre des charges honorables, des richesses, jusqu'à la souveraine sacrificature, s'il voulait renoncer à son Jésus-Christ, il rejeta toutes ces belles offres, et, se moquant et du juge, et des édits, et des empereurs, et des dieux mêmes, à peine put-il se résoudre à honorer notre gouverneur d'une réponse. On ne peut dire les tourments qu'on lui fit endurer; cependant il disait qu'il n'en sentait rien : il insultait même ceux qui le tourmentaient; il leur reprochait leur faiblesse; puis il se mettait à chanter des hymnes et des cantiques, jusqu'à ce que enfin le gouverneur fût obligé de lui faire couper la tête : il avait aussi ordonné que son corps fût brûlé; mais... Il pourrait bien encore nous arriver quelque malheur à cause de lui, et y avoir ici quelque chose de semblable à l'aventure du lac. Car il faut que vous sachiez que, comme on allait le poser sur le bûcher, une grande lumière est venue à paraître, qui a fait fuir ceux qui devaient y mettre le feu. Ainsi, de peur que les chrétiens ne viennent dérober le corps, nous avons ordre de le garder; tenez, voyez-le, il est sous ces feuillages.

« Fronton, ayant compris par ce récit que c'était là le saint homme Théodote, remercia Dieu de l'avoir conduit en ce lieu, et lui demanda son secours pour pouvoir l'enlever. Contrefaisant donc l'homme de bonne humeur, il faisait aux soldats de petits contes joyeux, les excitant de temps en temps à remplir leurs tasses de ce bon vin vieux, qu'il leur versait à bonne mesure. Ils les remplirent si souvent, qu'ils s'enivrèrent et s'endormirent. Alors le prêtre se levant, alla prendre le corps du martyr, et le mettant sur son ânesse, il lui dit, comme s'il eût été vivant : Courage, grand saint, voici le moment venu d'accomplir votre promesse : reconnaissez-vous cet anneau, je vous le rends; et en disant cela, il le lui mit au doigt : c'est à vous d'achever le reste. Ensuite il remit les feuillages qui couvraient le corps, au même état qu'ils étaient auparavant, afin que les soldats ne s'aperçussent de rien. Le jour vint, et le prêtre feignant de s'éveiller, et ne voyant point son ânesse, se leva avec empressement, comme pour la chercher : il ne la trouve point, il crie, il pleure, il fait semblant de s'arracher les cheveux; les soldats, qui ignoraient ce qui s'était passé durant leur sommeil, et qui croyaient que son affliction était sincère et sa perte véritable, le consolaient le mieux qu'ils pouvaient. Cependant un ange conduisait l'ânesse chargée du précieux dépôt, et la mena par des chemins détournés jusqu'au bourg de Malus. Quelques habitants du bourg, ayant rencontré le prêtre, lui dirent en secret que son ânesse avait apporté des reliques, et qu'elle s'était arrêtée d'elle-même en un certain endroit qu'ils lui dépeignirent. C'était le même où, quelques jours auparavant, le saint martyr avait dit à Fronton : Mon père, que ce lieu-ci serait propre à y mettre des reliques! Le prêtre prit donc congé des soldats, paraissant fort triste pour la perte de son ânesse, et il se hâta de se rendre à son bourg. Il eut bientôt élevé une chapelle, telle qu'on la voit aujourd'hui, où il plaça le plus honorablement qu'il put les reliques du bienheureux martyr Théodote.

« Cette relation a été mise par écrit, par moi l'humble Nil, avec toute la fidélité et l'exactitude dont je suis capable; j'ai été en prison avec le saint martyr, et j'ai été té-

moin des faits dont je donne ici le récit, que je proteste être très-véritable. Puissent tous ceux qui le liront, avoir part avec le saint martyr Théodote et avec tous les autres qui ont combattu pour la foi de Jésus-Christ Notre-Seigneur, auquel appartiennent la puissance et la gloire, avec le Père et le Saint-Esprit. *Amen.* »

THÉODOTE (saint), martyr, recueillit la palme du martyre en Afrique. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Aquilin, Gemine, Eugène, Marcien, Quinctus et Triphon. Dans le Martyrologe romain, on ne voit aucun détail sur leurs souffrances; l'époque de leur martyre n'y est même pas marquée. L'Eglise célèbre leur mémoire le 4 janvier.

THÉODOTE (saint), reçut la couronne du martyre à Tomes en Scythie. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Marin et Séilophe. L'Eglise fait collectivement leur fête le 5 juillet.

THÉODOTE (saint), martyr, souffrit à Césarée en Cappadoce. Il eut pour compagnons de son martyre sainte Rufine, sa mère, qui le mit au monde en prison, et sainte Ammie, sa nourrice. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 31 août.

THÉODOTE (saint), martyr, souffrit le martyre à Héraclée en Thrace, avec les saints Clémentin et Philomène. On n'a aucun détail sur leurs combats. L'Eglise fait leur mémoire le 14 novembre.

THÉODOTE (sainte), mourut pour la foi chrétienne en l'an de Jésus-Christ 318, durant la persécution de l'empereur Licinius. Le préfet Agrippa ayant ordonné, dans la ville de Philippe, en Thrace, que tous les habitants se rassemblassent pour offrir un sacrifice à l'occasion de la fête d'Apollon, Théodote déclara qu'elle ne pouvait pas participer à une telle impiété. Cette femme avait anciennement fait le métier de prostituée. Conduite devant le juge, elle avoua sa conduite antérieure, en ajoutant que pour rien au monde elle ne consentirait à y mettre le comble en se souillant par un sacrilége. Touchés de cet exemple, beaucoup de chrétiens refusèrent, comme elle, de se rendre au sacrifice : on en porte le nombre à sept cent cinquante. Enfermée dans une prison, Théodote y resta vingt jours : elle passa tout ce temps en prières. Quand on la ramena devant le juge, elle pleura amèrement ses anciens péchés, et pria Dieu à haute voix de lui pardonner, et de lui accorder la force de résister avec courage aux tourments qui l'attendaient. Elle avoua qu'elle avait été assez malheureuse pour faire le métier de prostituée, mais que Dieu lui avait accordé la faveur de devenir chrétienne, bien qu'elle ne méritât pas d'en porter le nom. Agrippa la fit fouetter avec barbarie. Les païens qui assistaient à son supplice étaient touchés de commisération : ils l'exhortaient à se soustraire aux tourments en obéissant aux ordres du juge; mais elle protesta que jamais elle n'abandonnerait le culte du vrai Dieu pour adorer des idoles et des statues sans vie. Agrippa la fit étendre sur le chevalet, où on lui déchira les côtés avec les ongles de fer. Voyant qu'au lieu de céder elle remerciait Dieu, qui la jugeait digne de souffrir pour lui, Agrippa la fit plus cruellement encore déchirer avec les peignes de fer, et fit verser dans ses plaies du sel et du vinaigre. Ce nouveau supplice n'ayant pu la vaincre, on lui arracha les dents les unes après les autres, puis Agrippa la condamna à être lapidée, ce qui fut exécuté hors de la ville, en l'an 318 de Jésus-Christ. Sa fête est célébrée par l'Eglise le 29 septembre. (*Voy.* Etienne Assemani, *Acta sincera mart. Occid.*)

THÉODOTE (sainte), fut martyrisée à Constantinople sous l'empereur Léon L'Iconoclaste. L'Eglise fait sa fête le 17 juillet.

THÉODOTE (sainte), souffrit le martyre à Nicée en Bithynie avec ses trois fils, dont l'aîné, nommé Evode, confessant généreusement Jésus-Christ, fut d'abord meurtri de coups de bâton, par l'ordre du consulaire Nicet, qui les fit ensuite brûler tous trois avec leur mère. L'Eglise honore collectivement leur mémoire le 2 août.

THÉODULE (saint), mourut martyr dans la capitale de l'empire, dans cette Rome si souvent abreuvée du sang des disciples du Christ. Ce fut durant la persécution de l'empereur Trajan qu'il cueillit la palme du martyre avec saint Symphronius et les saintes Olympe et Exupérie. Nous manquons de documents sur ce qui les concerne. L'Eglise les honore le 26 juillet.

THÉODULE (saint), fils de saint Hespère et de sainte Zoé, était frère de saint Cyriaque. Tous quatre étaient esclaves chez un nommé Catale, païen, demeurant à Attalie en Pamphylie. Ce jeune saint et son frère, ne pouvant souffrir les hommages qu'on rendait aux idoles chez leur maître, se déclarèrent chrétiens. Catale leur ayant fait endurer divers supplices, les fit mettre, avec leur père et leur mère, dans un four, où ils moururent. Ces faits eurent lieu sous l'empire d'Adrien. L'Eglise fait la fête de ces saints le 2 mai.

THÉODULE (saint), fut martyrisé durant la persécution que suscita l'empereur Adrien, avec saint Evence et saint Alexandre. (*Voy.* Alexandre.) On n'a de lui que des Actes incapables de faire autorité. Sa fête a lieu le 3 mai.

THÉODULE (saint), martyr, eut la gloire de souffrir la mort pour Jésus-Christ, en Crète, dans la ville de Gortyne, sous le règne de Dèce, durant la persécution que ce prince alluma contre l'Eglise. Il fut décapité après avoir souffert d'horribles tourments. Sa fête arrive le 23 décembre. Saint Théodule est l'un des dix martyrs de Crète. (*Voy.* Martyrs de Crète.)

THÉODULE (saint), martyr, était lecteur à l'église de Thessalonique. Il fut martyrisé sous l'empereur Maximien et le président Faustin, avec Agathopode, qui était diacre à la même église. Ils furent jetés à la mer avec une pierre au cou. On ignore l'époque de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 4 avril.

THÉODULE (saint) martyr, était l'un des domestiques de Firmilien. Ce gouverneur

le préférait à tous les autres, parce qu'il était probe et vertueux. Quand il sut que Théodule était chrétien, il le condamna à être crucifié le jour même. C'était le 16 février 309. (*Voy.* Eusèbe, *de Mart. Palest.*) Sa fête a lieu le 17 février.

THÉODULE (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy.* MARTYRS DE SÉBASTE.)

THÉODULE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre en Afrique, avec les saints Anèse, Félix, Cornélie et leurs compagnons, dont on ignore jusqu'au nom. L'Eglise honore leur mémoire le 31 mars.

THÉODULE (saint), reçut la couronne du martyre à Méré en Phrygie avec les saints Macédone et Tatien. Après diverses tortures que le président Almaque leur fit souffrir, sous le règne de Julien l'Apostat, ils furent couchés sur des grils ardents, et y accomplirent leur martyre avec joie. L'Eglise fait leur fête le 12 septembre.

THÉODULE (saint), prêtre, fut martyrisé à Antioche : on ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise honore sa mémoire le 23 mars.

THÉOGÈNE (saint), évêque et martyr, mourut pour la foi sous l'empire de Valérien, à Carthage en Afrique, avec trente-six autres chrétiens dont l'histoire n'a pas gardé les noms. L'Eglise fait leur fête le 26 janvier.

THÉOGÈNES (saint), eut le glorieux privilége de donner sa vie pour la religion chrétienne. Son martyre et celui de ses deux compagnons, Prime et Cyrin, arriva dans l'Hellespont. L'Eglise fait collectivement leur fête le 4 janvier.

THÉOGONE (sainte), martyre, eut la gloire de verser son sang à Edesse en Syrie pour la confession de sa foi. Ce fut durant la persécution de Maximien. Il souffrit le martyre avec ses deux frères, saint Agape et saint Fidèle, après y avoir été exhorté par sa mère, sainte Basse, qui fut décapitée quelque temps après eux, dans la même persécution. L'Eglise honore leur mémoire le 21 août.

THÉONAS (saint), fut martyrisé durant la persécution de l'empereur Dioclétien, avec saint Théopempte. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 3 janvier.

THÉONAS (saint), martyr, recueillit la palme du martyre durant la persécution que l'impie Dioclétien fit souffrir à l'Eglise. Il eut pour compagnons de ses glorieuses souffrances les saints Victor, Zotique, Zénon, Césaire, Sévérien, Chrysophore et Antonin. L'Eglise honore leur mémoire le 20 avril.

THÉONAS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS, (les trente-sept) égyptiens.

THÉONESTE (saint), évêque, fut martyrisé à Albino. Il fut tué par les ariens, en haine de Jésus-Christ. L'Eglise fait sa fête le 30 octobre.

THÉONILLE (sainte), martyre, eut le bonheur de mourir pour Jésus Christ, à Egée en Cilicie, en l'année 285, au commencement du règne de Dioclétien. Elle avait été arrêtée avec sainte Domnine et les saints Claude, Astère et Néon. Le proconsul Lysias lui fit subir divers supplices, après lesquels il la fit lier dans un sac et jeter à l'eau. *Voy.* les Actes, qui sont communs à tous les saints que nous venons de nommer, à l'article CLAUDE. L'Eglise fait la fête de sainte Théonille et de ses compagnons le 23 août.

THÉOPEMPTE (saint), reçut la palme du martyre avec saint Théonas, sous le règne de l'empereur Dioclétien. L'Eglise fait collectivement leur fête le 3 janvier.

THÉOPHANE (saint), chambellan à la cour de l'empereur d'Orient Léon IV, fut arrêté par ordre de ce prince iconoclaste, avec le papias ou portier du palais, Jacques Léon et Thomas, tous deux chambellans, et quelques autres qui honoraient les images. L'empereur les fit tondre, fouetter et mener honteusement par la ville dans la prison du Prétoire, Théophane y mourut ; tous les autres embrassèrent la vie monastique, après la mort de Léon IV, qui eut lieu quelques mois après, en l'an de Jésus-Christ 780. (*Voy.* ICONOCLASTES.) L'Eglise fait leur fête le 4 décembre.

THÉOPHILE, nom de l'un des officiers persécuteurs de saint Pione et de ses compagnons, martyrs à Smyrne, sous le règne de l'empereur Dèce et sous le proconsul Julius Proculus Quintilianus. Il est qualifié commandant de la cavalerie dans les Actes de saint Pione. Ce fut lui qui dit aux saints, avec une voix terrible (disent les Actes) : « Voilà Eudémon, votre évêque, qui a sacrifié ; obéissez aussi. » Ce fut lui qui, un peu plus tard, voulant faire sortir de prison les saints qui s'y refusaient, parce qu'ils savaient qu'on les voulait conduire au temple, vint leur dire que le proconsul avait donné l'ordre de les conduire à Ephèse. Saint Pione, qui se doutait du mensonge, lui dit : « Que celui qui est chargé de cet ordre vienne le faire exécuter. » Alors Théophile, outré de fureur, lui dit : « Si tu refuses d'obéir à l'ordre, tu sentiras mon pouvoir. » En même temps il lui mit lui-même une corde au cou, et le serra si fort qu'il pensa l'étrangler ; après quoi il le mit entre les mains des gardes, qui le conduisirent à la place, avec Sabine et les autres. (*Voy.* les Actes de saint PIONE, à son article.)

THÉOPHILE (saint), martyr, souffrit pour la foi à Césarée en Cappadoce, sous le règne de l'empereur Dèce, avec les saints Germain, Césaire et Vital. Le Martyrologe romain ne donne pas de détails sur leur martyre. L'Eglise les honore le 3 novembre.

THÉOPHILE (saint), fut martyrisé pour la foi avec saint Trophime, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Ils furent meurtris à coups de pierres, mis dans le feu, puis décapités. L'Eglise fait leur fête le 23 juillet.

THÉOPHILE (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy.* MARTYRS DE SÉBASTE.)

THÉOPHILE, empereur d'Orient, succéda

à son père Michel le Bègue, en 829. « Il témoigna d'abord un grand zèle pour la justice, et même pour la religion ; mais il se déclara bientôt plus ouvertement que son père contre les saintes images. Car il ne défendit pas seulement de les honorer, mais d'en faire et d'en garder. On effaça donc encore une fois les peintures des églises pour y représenter des bêtes et des oiseaux, on brûla publiquement quantité d'images ; les prisons furent remplies de catholiques, de peintres, de moines, d'évêques. L'empereur en voulait particulièrement aux moines. Il leur défendait d'entrer dans les villes, ni de paraître à la campagne ; en sorte que, ne pouvant avoir les choses nécessaires à la vie, plusieurs moururent de faim et de misère : d'autres quittèrent leur habit pour sortir, sans toutefois abandonner leur profession ; d'autres enfin tombèrent dans un entier relâchement Ainsi les monastères devinrent les cimetières des moines qui y demeuraient morts, ou des logements des séculiers. Cependant il y avait dans tous les villages des receveurs pour charger d'impositions ceux qui ne renonçaient pas aux saintes images.

« Toutefois, l'empereur Théophile ne put y faire renoncer Théodora, sa femme, ni Théoctista, sa belle-mère. Il avait cinq filles, que leur aïeule appelait souvent chez elle, leur faisant de petits présents, et, les prenant en particulier, les exhortait à résister courageusement à l'hérésie de leur père, et à honorer toujours les saintes images. En disant cela, elle prenait les siennes, qu'elle gardait dans un coffre, les portait à son visage et les baisait. L'empereur demanda un jour à ses filles ce que leur grand'mère leur avait donné, et quelles caresses elle leur avait faites. La plus jeune, nommée Pulchérie, raconta tout, nomma les fruits dont elle les avait régalées, puis ajouta : Elle a dans son coffre quantité de poupées qu'elle met sur sa tête, et les baise. L'empereur comprit bien ce que c'était, et en fut fort irrité, mais il n'osa le témoigner, par le respect qu'il portait à sa belle-mère, et la crainte de ses reproches. Car elle lui parlait avec liberté, le reprenait publiquement de la persécution qu'il faisait aux catholiques, et était presque la seule qui osât lui dire combien il était haï de tout le monde. Il se contenta donc d'empêcher que ses filles allassent si souvent chez elle.

« Il avait un petit homme ridicule, nommé Denderis, qui le divertissait par ses folies. Etant entré dans la chambre de l'impératrice Théodora, il la trouva qui baisait les saintes images, et les portait à ses yeux par dévotion. Il lui demanda ce que c'était, et s'approcha pour les voir. Ce sont, dit-elle, mes belles poupées. Aussitôt Denderis alla trouver l'empereur, qui était à table, et qui lui demanda d'où il venait. Il dit qu'il venait de chez sa maman, car il nommait ainsi l'impératrice, et qu'il l'avait vue tirer de belles poupées de derrière son chevet. L'empereur l'entendit, et, sitôt qu'il fut sorti de table, il alla chez l'impératrice fort en colère, lui dit beaucoup d'injures, l'appela idolâtre, et lui rapporta le discours de son fou. Seigneur, dit-elle, ce n'est pas ce que vous pensez : c'est que je me regardais à mon miroir avec mes femmes, et il a vu dedans nos images. Elle apaisa ainsi l'empereur, et fit ensuite bien fouetter Denderis, pour lui apprendre à ne plus parler des belles poupées.

« Il se trouva des catholiques qui résistèrent courageusement à l'empereur pour la défense des saintes images, entre autres les moines du monastère de Saint-Abraham. Ils lui montraient par les Pères, comme saint Denis, saint Hiérothée, saint Irénée, que la vie monastique n'est pas une invention nouvelle ; et, pour prouver que les images étaient reçues dès le temps des apôtres, ils rapportaient le portrait de la sainte Vierge, fait par saint Luc, et l'image miraculeuse de Jésus-Christ, qu'il avait lui-même imprimée sur un linge ; car ces faits n'étaient pas contestés alors. L'empereur, irrité de leur liberté, les chassa de Constantinople, après leur avoir fait souffrir plusieurs tourments. Ils se retirèrent près le Pont-Euxin, et y moururent des coups de fouet qu'ils avaient reçus. Leurs corps demeurèrent longtemps sans sépulture ; mais ils se conservèrent, et depuis on les honora comme des reliques de martyrs.

« L'empereur Théophile persécutait surtout les peintres qui faisaient les images. Il attaqua donc un moine, nommé Lazare, qui était alors célèbre en cet art ; ne l'ayant pu gagner par caresses ni par menaces, il le fit déchirer à coups de fouet, en sorte que la chair tombait avec le sang, et que l'on ne croyait pas qu'il en pût guérir. Toutefois, s'étant un peu remis dans la prison, il recommença à peindre des saints : ce que l'empereur ayant appris, il lui fit brûler le dedans des mains avec des lames de fer rouges, et on le laissa demi-mort. Enfin, à la prière de l'impératrice et d'autres personnes de crédit, il sortit de prison, et se retira à l'église de Saint-Jean-Phobéros, où il se cacha. Là, nonobstant ses plaies, il peignit une image de saint Jean, que l'on gardait longtemps après et qui guérissait des malades. Lazare survécut quelques années à l'empereur Théophile. » (Fleury, vol. III, p. 288.)

Cet empereur mourut en 842.

THÉOPHILE (saint), souffrit le martyre à Rome, avec les saints Macaire, Rufin et Juste : nous manquons de détails sur leur compte. L'Église fait collectivement la mémoire de ces saints combattants le 28 février.

THÉOPHILE (saint), diacre et martyr, versa son sang en Libye pour la défense de la religion. Il eut pour compagnons de son triomphe saint Hellade ; ces deux saints combattants furent d'abord déchirés à coups de fouet, puis piqués avec des têts aigus de pots cassés, on les jeta enfin dans un brasier ardent, où ils rendirent leur âme à Dieu. L'Église fait leur mémoire le 8 janvier.

THÉOPHILE (saint), évêque et martyr, mourut à Nicomédie, où il avait été exilé pour la défense des saintes images. Nous

n'avons pas d'autres détails sur lui. L'Eglise fait sa mémoire le 7 mars.

THÉOPHILE (saint), reçut la palme immortelle du martyre avec saint Saturnin et sainte Révocate. Nous ignorons le lieu, la date et les différentes circonstances de leur combat. L'Eglise fait collectivement la fête de ces courageux combattants de la foi le 6 février.

THÉOPHILE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre à Alexandrie; on ignore à quelle époque. Le Martyrologe romain dit seulement qu'il eut pour compagnons de ses combats saint Ammon, saint Néotère et vingt autres qu'il ne nomme pas. C'est le 8 septembre que l'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs.

THÉOPHILE (saint), inscrit au Martyrologe romain comme soldat, martyr, sous la date du 20 décembre. (*Voy.* AMMON d'Alexandrie.) De plus, saint Théophile n'était pas soldat : le passage de saint Denys, auquel nous venons de renvoyer le lecteur, distingue entre ceux qui étaient soldats, *et le vieillard Théophile.* L'exactitude est la vertu de l'histoire.

THÉOPHILE (sainte), martyre, eut le glorieux privilége de verser son sang pour la foi à Nicomédie, durant la persécution du cruel Dioclétien. Elle eut plusieurs compagnons de ses souffrances, entre autres un des officiers du palais, et les vierges Agape, Domne, ainsi que plusieurs autres dont les noms ne sont point inscrits au Martyrologe romain. C'est le 28 décembre que l'Eglise honore leur mémoire.

THÉOPHYLACTE (saint). *Voy.* THÉOPHILE.

THÉOPISTE (sainte), femme de saint Eustathe. Elle donna son sang pour Jésus-Christ sous le commencement du règne de l'empereur Adrien, avec son mari et ses deux enfants saint Agape et sainte Théopiste. (*Voy.* EUSTATHE.) La fête de cette sainte a lieu le 20 septembre.

THÉOPISTE (sainte), fille de la précédente, fut martyrisée avec elle à Rome. Sa fête est célébrée avec celle de sa mère, le 20 septembre. *Voy.* l'article précédent.

THÉOPOMPE (saint), fut martyrisé avec saint Synèse : on ignore en quel lieu, à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait collectivement leur fête le 21 mai.

THÉOPRÉPIDE (saint), martyr, versa son sang pour la foi avec saint Philet son père, sainte Lydie sa mère et saint Macédo son frère. Il eut encore pour compagnons de ses combats saint Amphiloque, chef de milice, et saint Coronas, greffier. L'Eglise honore leur mémoire le 27 mars.

THÉOSTÉRICTE (saint), prêtre du monastère de Pélicite, eut le nez coupé et la barbe brûlée avec de la poix et du naphte, sous Constantin Copronyme, violent iconoclaste qui persécuta cruellement les catholiques en Orient. Ce saint n'est pas au Martyrologe.

THÉOTIME (saint), souffrit le martyre sous l'empereur Maximin, avec les saints Domnin, Philotée, Silvain et d'autres saints aussi dont les noms sont ignorés. L'Eglise romaine fait leur mémoire le 5 novembre.

THÉOTIME (saint), fut martyrisé à Laodicée en Syrie avec saint Basilien. Nous n'avons point de détails authentiques sur leur compte. L'Eglise fait leur fête le 18 décembre.

THÉOTIME (saint), versa son sang en l'honneur de la foi avec les saints Lucien, Métrope, Paul, Zénobe, et Drusus. Ce fut à Tripoli qu'ils souffrirent le martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 24 décembre.

THÉOTIQUE (saint), martyr, périt pour la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il fut précipité dans la mer avec saint Arien, président. On prétend que des dauphins rapportèrent leurs corps au rivage. La date de leur martyre est ignorée. L'Eglise célèbre leur mémoire le 8 mars.

THÉRÈSE (la princesse), femme de François Xavier, fils aîné de Sounou-Peylé (régulo de troisième ordre) à la cour de Pékin, fut baptisée quelque temps après son mari, et partagea l'exil auquel l'empereur Yong-Tching condamna toute sa famille pour la foi en 1724. On sait que toute cette famille si nombreuse fut exilée à Yeou-Oué, poste militaire en Tartarie, à 90 lieues de Pékin, au delà de la grande muraille. La veille du départ pour l'exil, cette princesse communia avec son mari Xavier, Pierre leur second fils et la princesse Agnès, leur belle-fille. (Pour les détails, *voy.* les articles SOUNOU et CHINE.)

THÉRÈSE, jeune vierge chrétienne, fut arrêtée en Chine en 1746, dans la persécution du Fo-Kien, où moururent l'évêque de Mauricaste, les PP. Diaz, Royo, Alcober et Serrano. Le 1er ou le 2 juillet, tous les chrétiens prisonniers à Fou-Ngan comparurent devant le gouverneur, sur la convocation de l'officier *Fan*. « Qui vous a conseillé, dirent les juges à Thérèse, de garder l'état de virginité ? — Moi-même, répondit-elle. — Dites-nous au moins, reprit-on, combien vous êtes de jeunes filles destinées à servir les Européens et à vous prêter à leurs plaisirs ? — Cette infâme idée que vous avez de leur conduite prouve bien, dit Thérèse, que vous ne les connaissez pas. J'ai en horreur de telles indignités. » L'officier Fan fit mettre la jeune chrétienne à la torture. Ses compagnes, ayant été interrogées, dirent toutes que personne ne les avait empêchées de choisir l'état de mariage ; qu'elles avaient librement préféré celui de la virginité, à cause de l'estime toute particulière que Thérèse leur avait inspirée pour cette vertu. « Oui, dit Thérèse, c'est moi qui leur ai donné ce conseil, et, s'il y a crime en cela, c'est à moi seule qu'il est imputable. Je dois seule en porter la peine ; mettez toutes mes compagnes en liberté. » Le 10 du mois de juillet, Thérèse partit de Fou-Ngan pour être conduite à Fou-Tchéou-Fou, capitale du Fo-Kien. On la mit enchaînée sur une charrette, avec les missionnaires et cinq chrétiens. Elle eut à subir la torture devant les nouveaux juges que le vice-roi de Fo-Kien, cas-

sant l'arrêt des premiers, avait commis pour prononcer dans cette affaire. Ici se bornent les documents que nous pouvons fournir sur cette sainte jeune fille. Malheureusement l'histoire ne sait pas tout ce que le ciel voit chaque jour de vertus, de souffrances, de mérites en un mot sur la terre. Cependant il est présumable qu'elle fut renvoyée dans sa famille. La relation que nous avons du martyre de l'évêque de Mauricastre et de ses compagnons, nous dit qu'un catéchiste fut condamné à perdre la vie avec eux. Or si Thérèse, qui paraît beaucoup plus dans l'histoire de leurs souffrances que ce catéchiste, avait été condamnée à la même peine que lui, le narrateur de leur martyre n'aurait pas manqué de nous en instruire; du reste, il faut croire que, n'étant accusée directement que de christianisme, et la procédure n'ayant pu établir contre elle aucune preuve qu'elle eût prêché la religion chrétienne, elle fut renvoyée faute de charges suffisantes. Quoi qu'il en soit, elle nous apparaît avec des droits pleinement suffisants au titre de confesseur. Il y a dans la primitive Eglise considérablement de saints et de saintes inscrits dans les Martyrologes, et qui n'ont pas souffert autant qu'elle pour la foi. Pour bien apprécier les souffrances de cette jeune fille, il faut tenir compte des mœurs de la Chine, voir ce qu'y sont les femmes. Pour elles, c'est un malheur immense que d'être forcées à aller aux yeux de tous subir en justice des accusations semblables à celles qu'on articula contre Thérèse. Les femmes de la Chine ont une réserve, une timidité de mœurs qui se traduit dans toutes les relations. Les missionnaires eux-mêmes sont obligés de respecter les usages qu'imposent aux femmes leur éducation, leurs habitudes, en un mot toutes les idées reçues. Ainsi les femmes, en Chine, ne sont tenues d'aller publiquement à l'église que deux fois l'an, et encore les cérémonies du culte sont faites pour elles seulement dans un grand nombre de lieux. Les Chinois se montrent fort scandalisés quand par hasard il en est autrement. C'était pour cette raison surtout que les princes de la famille de Sounou, par exemple, faisaient bâtir des chapelles dans leurs palais. D'après cela, il est aisé de concevoir quelle immense douleur cette jeune fille chrétienne dut éprouver, quand des satellites, que leur chef s'étudiait à rendre brutaux et féroces, vinrent l'arracher de la demeure paternelle; quand elle fut conduite devant des tribunaux où il lui fallut être torturée publiquement. Qu'on pense à ce qu'elle dut ressentir quand on lui adressa ces questions outrageantes qui hérissent la pudeur de l'âme de toute femme bien née; qu'on la voie exposée à toutes les insultes d'un misérable tel que l'officier Fan, qui dirigeait à son gré le procès. Qu'on la suive sur cette charrette qu'entourait la populace en l'insultant. Il y a dans tout cela plus qu'il ne faut pour mériter à une femme le titre glorieux de confesseur. Les premiers chrétiens l'eussent appelée *martyre*.

THÉRÈSE DE SAINT AUGUSTIN, était prieure d'un monastère de religieuses carmélites, à Compiègne. Elle avait été élevée dans la maison de Saint-Denis, avec sœur Louise de France, et sa dot avait été payée par la reine Marie Leczinska. En 1792, les Carmélites de Compiègne ayant été chassées de leur monastère, quatorze d'entre elles s'établirent dans des maisons particulières et y suivirent la règle de leur ordre dans toute sa rigueur. Sœur Thérèse était du nombre. Elles furent arrêtées dans les premiers jours de mai 1794, transférées à Paris vers le milieu de juin, et enfermées à la Conciergerie. Le 17 juillet, elles furent appelées devant le tribunal révolutionnaire et accusées, 1° d'avoir renfermé dans leur monastère des armes pour les émigrés; 2° d'exposer le saint sacrement les jours de fête, sous un pavillon qui avait à peu près la forme d'un manteau royal; 3° d'avoir des correspondances avec les émigrés et de leur faire passer de l'argent. Malgré les réponses victorieuses de Thérèse à tous ces chefs d'accusation dont elle montra le ridicule et la fausseté, elle fut condamnée à périr sur l'échafaud avec ses compagnes; elles subirent leur martyre le 17 juillet 1794. (Tiré de l'abbé Caron, *Confesseurs de la foi*, t. II.)

THESPÈSE (saint), *Thespesius*, martyr en Cappadoce, sous l'empereur Alexandre et sous le préfet Simplice. L'Eglise fait sa fête le 1er juin. (Extrait du Martyrologe romain.)

THESPÈSE (saint), martyr, originaire de Nicée en Bithynie, y souffrit le martyre durant la persécution de Maximin : on ignore en quelle année; le Martyrologe romain dit seulement qu'il eut pour compagnon de ses combats saint Eustache et saint Anatole. L'Eglise honore leur mémoire le 20 novembre.

THESSALONICE (sainte), martyre, répandit son sang pour Jésus-Christ à Amphipolis, en Macédoine. Elle mourut avec saint Taurion et saint Aucte. Le Martyrologe romain ne donne pas de renseignements sur leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 7 novembre.

THESSALONIQUE, d'abord *Therma*, aujourd'hui *Saloniki*, ville de Macédoine en Mygdonie, sur le golfe Thermaïque, fut appelée Thessalonique, en l'honneur de Thessalonica, sœur d'Alexandre et femme de Cassandre. En 52, saint Paul et saint Silas logeaient dans cette ville chez un chrétien nommé Jason dont les Juifs vinrent attaquer la maison, avec grand tumulte. Les deux saints, qu'ils voulaient prendre ne s'y étant pas trouvés, ils se saisirent de Jason, et le conduisirent devant les magistrats : mais ceux-ci, plus justes que n'auraient désiré les Juifs, relâchèrent Jason et les autres chrétiens arrêtés avec lui, en recevant cet homme généreux comme caution pour saint Paul. Jason s'engageait à représenter saint Paul, si l'on réussissait à prouver quelque chose contre lui. Thessalonique a vu le martyre des saints Domnin, Victor et autres dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous.

THEUSÈTAS (saint), martyr, mourut pour la foi à Nicée, avec saint Horrez son fils,

saint Marc, et les saintes Théodora, Nymphodora et Arabie. Ils furent tous livrés aux flammes; on ignore à quelle époque. L'Église vénère leur sainte mémoire le 13 mars.

THIBARE, ville de l'Afrique Proconsulaire. Sous Dioclétien, Magnilien, qui en était magistrat, ayant reçu les édits qui ordonnaient aux chrétiens de livrer les saintes Écritures, fit arrêter saint Félix, qui en était évêque, et n'ayant pu le contraindre à les lui donner, il l'envoya à Carthage au proconsul.

THIÊN (Thomas), missionnaire en Cochinchine, y cueillit la glorieuse palme du martyre, avec M. Jacquard, qui avait été rappelé de son exil dans le Laos. Leur combat eut lieu le 21 septembre 1838.

THOMAIDE (sainte), versa son sang pour la foi, à Alexandrie; on ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Église fait sa mémoire le 4 avril.

THOMAS (saint), était chambellan à la cour de l'empereur d'Orient Léon IV. Ce prince iconoclaste le fit arrêter avec le papias ou portier du palais, Théophane, Léon, chambellans, et quelques autres qui restaient fidèles au culte des images. L'empereur les fit tondre, fouetter et mener honteusement par la ville dans la prison du prétoire. Théophane y mourut, tous les autres embrassèrent la vie monastique après la mort de Léon IV, qui arriva quelques mois après, en l'an de Jésus-Christ 780. L'Église fait leur fête le 4 décembre. (*Voy.* Iconoclastes.)

THOMAS BECKET (saint), archevêque de Cantorbéry et martyr, naquit à Londres le 21 décembre 1117. Son père, Gilbert Becket, était un gentilhomme très-peu riche, qui, dans sa jeunesse, se croisa et alla faire la guerre en terre sainte : fait prisonnier par les Sarrasins, il fut l'esclave d'un de leurs émirs, durant l'espace de dix-huit mois. Cet émir avait une fille unique : curieuse et avide de savoir comme toutes les jeunes filles, elle fit connaissance avec le jeune prisonnier, qui l'instruisit des mystères de notre sainte religion. La beauté des dogmes que lui enseignait le jeune Anglais, et peut-être aussi un commencement d'amour qu'elle éprouvait pour lui, la rendirent docile à ses leçons. Bientôt elle lui manifesta l'intention de se faire chrétienne. « Je souhaite, lui dit-il, que Dieu vous accorde cette faveur, dût-elle vous coûter la perte des avantages auxquels votre naissance vous a destinée. » Gilbert trouva moyen de fuir avec la jeune Sarrasine et d'autres esclaves chrétiens : ils gagnèrent heureusement l'Angleterre. Quand la jeune fille eut été suffisamment instruite, elle reçut le baptême; on la nomma Mathilde : bientôt Gilbert l'épousa; ce fut l'évêque de Londres qui les maria dans l'église Saint-Paul. Peu après, Gilbert repassa en terre sainte, où il guerroya trois ans et demi. La jeune Mathilde était enceinte lorsque son mari quitta l'Angleterre; peu après son départ, elle accoucha d'un fils. Ce fruit de leur union fut Thomas Becket, celui duquel nous écrivons la Vie. Dès sa plus tendre enfance, sa mère lui inspira les sentiments de la plus vive dévotion. Aussitôt que le père du saint fut de retour en Angleterre, il fut nommé schérif de la cité de Londres. En 1138 il mourut, laissant son fils exposé à tous les dangers que l'inexpérience du monde fait courir au jeune âge. Le jeune Thomas, imbu des principes d'une religion fervente et éclairée, ne faisait rien sans demander conseil à ceux que leur savoir et leur expérience rendaient aptes à la direction d'autrui. Il avait étudié d'abord à Oxford, puis à Paris, où il étudia avec les sciences la langue française, qui était celle de la cour d'Angleterre à cette époque. Quand il revint à Londres, il fut attaché en qualité de secrétaire à la cour de ville. Dans ces fonctions il montra une très-grande aptitude pour les affaires. Au bout de quelque temps, il se retira chez un jeune seigneur qui demeurait à la campagne : peu à peu il prit ses goûts et ses habitudes, et devint passionné pour la chasse. Ces plaisirs l'éloignèrent des pratiques de la piété; mais Dieu le ramena miraculeusement à lui : du moins le fait que nous allons dire, et qui opéra sa conversion, fut considéré comme un miracle.

Un jour qu'il chassait au vol, son faucon s'abattit sur un canard et plongea avec lui dans la rivière. Craignant de le perdre, il se jeta à l'eau après lui : le courant l'entraîna l'espace de plus d'un mille. Il arrivait à la roue d'un moulin, qui l'eût infailliblement broyé, si elle ne se fût tout à coup arrêtée. Thomas, plein de reconnaissance envers Dieu, résolut de mener une existence plus chrétienne, et s'en revint à Londres. Comme il était bien fait, de belle taille et d'un esprit excellent, ses amis le firent connaître à l'archevêque Thibaud, qui le retint auprès de lui, le mit dans son conseil, et l'envoya plusieurs fois à Rome pour les affaires de l'Église qu'il y conduisit avec succès; et pour s'en rendre plus capable, il étudia quelque temps le droit civil à Boulogne. Roger, archidiacre de Cantorbéry, ayant été élevé à l'archevêché d'York, en 1154, l'archevêque Thibaud donna son archidiaconé à Thomas Becket, qui le posséda avec la prévôté de Beverley, plusieurs cures et quelques prébendes. Ensuite le roi Henri II étant venu à la couronne, l'archevêque Thibaud, pour retenir ce jeune roi peu affectionné aux intérêts de l'Église et réprimer les entreprises de ses officiers, fit en sorte qu'il prît pour son chancelier l'archidiacre Thomas. En cette place, il s'appliqua à gagner les bonnes grâces du roi par toutes sortes de complaisances : il chassait avec lui, se conformait à ses heures pour le repas et pour le sommeil; sa table était magnifique, ses meubles somptueux; il était entouré d'une grosse cour et cherchait à se faire estimer des gens du monde. Toutefois, au milieu des délices et de la vanité, il se conserva toujours pur à l'égard des femmes. Il eut beaucoup à souffrir de la part des courtisans, en sorte qu'il disait souvent avec larmes à l'archevêque et à ses amis, qu'il ne souhaitait rien plus que

pouvoir sortir de la cour sans se déshonorer. Cependant il gagnait de plus en plus la confiance du roi par ses grands services, entre autres par la négociation du mariage entre les enfants des deux rois de France et d'Angleterre, qui fit revenir au dernier Gisors et quatre autres places importantes. Enfin, ce prince lui confia l'éducation du jeune Henri, son fils et son héritier présomptif. Tel était Thomas Becket quand il fut élevé sur le siége de Cantorbéry.

Mais sitôt qu'il fut élu, il fit de sérieuses réflexions sur la sainteté de l'état où il allait s'engager; il résolut de changer de vie, et allant de Londres à Cantorbéry pour son sacre, il dit à Hébert, un de ses clercs, homme de grand mérite : « Je veux que vous me disiez désormais ce que l'on dira de moi ; car il m'arrivera, comme aux autres, principalement aux grands, dont on dit bien des choses qui ne viennent jamais à leur connaissance. Avertissez-moi aussi des fautes que vous me verrez faire, puisque quatre yeux voient plus que deux. » Quand il eut reçu l'onction sacrée, il devint un autre homme, il se convertit entièrement et commença par se revêtir de l'habit monastique avec un rude cilice par-dessous, mais par-dessus il portait un habit propre et convenable à sa dignité. (Fleury, vol. IV, p. 647.)

Le pape Alexandre était à Montpellier, quand Thomas, nouvel archevêque de Cantorbéry, lui envoya des députés chargés de lui demander le pallium. L'archevêque Thibaut était mort après une longue maladie. Se voyant près de mourir, il avait écrit au roi pour lui donner sa bénédiction, et lui recommander le choix de son successeur. Le roi et toute la cour avaient jeté les yeux sur Thomas Becket, qui pour lors remplissait les fonctions de chancelier, et qui était en même temps archidiacre de Cantorbéry. Le peuple était dans les mêmes dispositions que le roi et ceux de la cour. Le roi dissimula pendant quelque temps le dessein qu'il avait de l'élever au siége de Cantorbéry : il lui laissa le soin de cette église suivant l'usage qui en Angleterre confiait à la garde du chancelier les abbayes et les évêchés vacants. La cour était alors en Normandie. Le roi envoya Thomas en Angleterre pour certaines affaires du royaume, et en prenant congé de lui à Falaise, il lui dit : « Savez-vous, Thomas, que j'ai l'intention de vous faire archevêque de Cantorbéry ? Quoi ! lui dit le chancelier, en lui montrant l'habit qu'il portait, et qui était très-peu ecclésiastique, c'est moi que vous voulez mettre en si haute position ? Vous aurez vraiment placé quelqu'un de bien édifiant à la tête de ce clergé et de ces moines si saints et si réguliers. Du reste, si vous persistez, sachez que l'amitié qui nous lie se changera bientôt en une haine mortelle ; car vous faites déjà contre l'Eglise des entreprises que je ne pourrais souffrir. Les envieux en profiteront et mettront entre nous une haine irréconciliable. » Le roi demeura dans ses intentions, et les fit savoir au clergé et aux moines de Cantorbéry. Thomas refusa durant quelque temps ; mais enfin, sur les instances de ses amis et du légat du pape, le cardinal Henri de Pise, il finit par accepter.

Aussitôt qu'il fut arrivé en Angleterre, les moines de la métropole se réunirent pour procéder à son élection. Les avis furent partagés : les uns prétendaient que sous un prélat chéri du roi la paix se rétablirait entièrement entre l'Etat et le sacerdoce ; les autres, au contraire, disaient que sous un tel archevêque les gens de cour pilleraient à merci l'Eglise ; que d'ailleurs il était absurde et contre toutes les coutumes ecclésiastiques, de donner pour chef à ce vénérable monastère et à toute l'Eglise d'Angleterre un laïque courtisan et ami du faste. Malgré cette opposition il fut élu par la majorité des évêques et des moines de Cantorbéry. L'élection se fit à Westminster auprès de Londres. Thomas, depuis cinq ans chancelier, était alors âgé de quarante-cinq ans. Aussitôt il fut présenté au jeune roi Henri, dont il avait été le précepteur, et qui était présent à l'assemblée, chargé de représenter le roi son père. Le roi déclara immédiatement Thomas libre de tous les engagements de la cour. Alors le nouvel élu quitta Londres, pour aller se faire sacrer à Cantorbéry. Il fut ordonné prêtre le samedi d'après la Pentecôte, 2 juin 1162. Le lendemain, dimanche de l'Octave, il fut sacré évêque par Henri, évêque de Winchester. Ce fut alors qu'il envoya des députés au pape, qui était à Montpellier, pour lui demander le pallium.

Thomas fut le premier Anglais qui occupa le siége de Cantorbéry depuis la conquête des Normands. Comme les chanoines de sa cathédrale étaient moines, il prit immédiatement leur habit, qu'il porta constamment depuis sous celui qui appartenait à sa dignité. Le genre de vie qu'il adopta était excessivement austère. Chaque jour il se levait à deux heures du matin ; après avoir récité l'office de la nuit, il lavait les pieds à treize pauvres, auxquels il donnait ensuite une somme d'argent. Rien n'était plus édifiant que de le voir prosterné devant eux et de l'entendre implorer avec larmes le secours de leurs prières. A l'heure de prime, son aumônier lavait les pieds à douze autres pauvres et leur distribuait du pain et des viandes. Après matines, l'archevêque prenait un peu de repos ; mais il se levait toujours de grand matin pour prier et pour lire l'Ecriture sainte. Il avait tant de respect pour ce livre divin et y trouvait tant d'onction qu'il le portait toujours avec lui, même dans ses voyages, et qu'il eût désiré vivre dans la solitude pour en faire l'unique objet de sa lecture et de ses méditations. Il avait continuellement auprès de lui une personne instruite qui lui en expliquait les passages difficiles ; et il ne craignait rien tant que de s'en rapporter à ses propres lumières, quoique tout le monde admirât son savoir et sa sagessse. Lorsqu'il avait fait la méditation du matin,

il visitait les malades qu'il y avait parmi ses moines ou dans son clergé. A neuf heures, il disait la messe, ou il l'entendait, quand par respect ou par humilité il ne célébrait point. A dix heures, il faisait une nouvelle distribution d'aumônes, en sorte qu'il assistait cent pauvres tous les jours. Il doubla les charités ordinaires de son prédécesseur. Il dînait à trois heures et se faisait lire à table quelque livre de piété. Jamais on ne lui présentait de mets recherchés. Sa table était cependant servie avec décence à cause de ceux qu'il y invitait. Pour lui, il ne mangeait que ce qu'il y avait de plus commun, et il se renfermait dans les bornes de la plus exacte sobriété. Un moine l'ayant vu un jour en compagnie manger quelque chose de délicat, il en fut scandalisé, comme le pharisien, et dit qu'il le croyait plus mortifié Le saint archevêque lui répondit avec douceur que comme on pouvait se rendre coupable de gourmandise en mangeant les choses les plus communes, on pouvait aussi manger les plus délicates sans tomber dans ce vice, et même en faire usage avec indifférence. Après le dîner, il s'entretenait quelque temps avec des ecclésiastiques pieux et savants sur des matières relatives à la religion. Il était fort sévère dans l'examen de ceux qui se présentaient pour recevoir les saints ordres, et rarement il s'en rapportait aux autres pour cet objet L'ordre établi dans sa maison prévenait tous les abus ; et aucun de ceux qui lui étaient attachés n'osait recevoir des présents, sous quelque prétexte que ce fût. Il regardait tous les pauvres comme ses enfants, et ses revenus paraissaient leur appartenir bien plus qu'à lui. Il reprenait avec une courageuse liberté les vices des grands et retirait de leurs mains les biens de l'Eglise qu'ils avaient usurpés.

Le roi l'aimait toujours et le protégeait contre les injustices des seigneurs puissants. L'archevêque de Cantorbéry fut obligé de venir en France pour assister au concile de Tours que le pape Alexandre III assembla en 1163. Il obligea le roi de nommer aux évêchés de Worcester et de Héréford ; Henri les laissait vacants depuis longtemps pour s'en approprier les revenus. Ces églises eurent enfin de dignes pasteurs, et Thomas fit la cérémonie de leur sacre.

Bientôt la bonne intelligence qui régnait entre l'archevêque et le roi commença à se refroidir. Thomas, ne croyant pas les fonctions de chancelier compatibles avec sa nouvelle dignité, renvoya les sceaux au roi, qui en fut très-mécontent. Depuis longues années les rois d'Angleterre laissaient des évêchés vacants pour attribuer au trésor les revenus qui y étaient attachés : le roi actuel n'imitait que trop en cela ses prédécesseurs ; d'un autre côté il prétendait attribuer aux juges laïques la connaissance des crimes commis par les clercs. Thomas ne voulait pas souffrir tous ces abus, pas plus que les exactions que se permettaient les seigneurs et les gens en place contre les biens ecclésiastiques. Le roi prétendait maintenir sous le nom de coutumes du royaume les abus que l'archevêque attaquait : il réunit les évêques pour leur faire jurer de les observer ; il en gagna un certain nombre qui cédèrent par faiblesse, soit qu'ils espérassent ainsi obtenir ses bonnes grâces ; soit qu'ils craignissent les effets de son ressentiment : ils promirent donc d'obéir, et cela à l'insu de l'archevêque, qui demeura avec très-peu d'évêques dans son parti. Le roi pressait Thomas de céder, employant tous les moyens pour le gagner, agissant personnellement près de lui, et le faisant travailler par les hommes les plus habiles et les plus influents du royaume. L'archevêque disait qu'il ne ferait le serment qu'avec cette restriction, *sauf le devoir et la conscience.* L'abbé de l'aumône le pressait de le faire disant avoir été chargé par le pape de le faire consentir au désir du roi. Cédant à toutes ces instances, Thomas vint trouver le roi à Oxford et lui promit de ne plus tenir à cette restriction qui les divisait. Le roi en montra une très-grande satisfaction. L'année suivante, 1164, en janvier, le roi tint à Clarendon une assemblée générale, pour y faire rédiger et accepter les *coutumes* que le clergé lui contestait. Il pressait vivement l'archevêque de tenir la promesse qu'il lui avait faite ; mais celui-ci ne pouvait s'y résoudre craignant que le roi ne gardât pas de mesures dans l'exécution de ces coutumes. Les évêques de Sarisbéry et de Norwick conjuraient avec larmes l'archevêque afin qu'il se rendît aux désirs du roi, dont ils craignaient l'indignation. Ayez pitié de votre clergé, lui disaient-ils, ne l'exposez pas à être détruit ; évitez qu'on vous emprisonne, que peut-être on vous mette à mort. Il était encore pressé par deux comtes très-puissants dans le royaume, qui disaient que, s'il n'acquiesçait à la volonté du roi, il les contraindrait d'user de violence, qui attirerait au roi et à eux une infamie éternelle. Richard, maître des templiers, homme d'un grand nom, vint à la charge pour la troisième fois, et avertit l'archevêque de prendre garde à lui et d'avoir pitié du clergé. Il leur semblait à tous voir les épées déjà levées sur sa tête.

Il se rendit enfin à leurs conseils et à leurs prières, et s'obligea le premier à observer les coutumes royales de bonne foi, sans autre addition. Il y joignit le serment, promettant en parole de vérité de le faire ainsi, et tous les autres évêques le jurèrent en la même forme. Aussitôt quelques seigneurs qui devaient savoir ces coutumes en dictèrent la reconnaissance ; et comme la plupart furent rédigées par écrit, l'archevêque, voyant que l'on en voulait ajouter beaucoup davantage, interrompit, et dit qu'il ne pouvait être bien instruit de ces coutumes, n'étant ni des plus anciens du royaume, ni archevêque depuis longtemps, ajoutant qu'il était tard, et que l'affaire était assez importante pour la remettre au lendemain. Cet avis fut suivi et chacun se retira à son logis.

Le lendemain, on se rassembla et on acheva

de rédiger les coutumes royales, dont le mémoire fut dressé en ces termes : « L'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1164, le cinquième du pontificat d'Alexandre, du très-illustre roi d'Angleterre Henri le dixième, en présence du même roi, a été faite la reconnaissance d'une partie des coutumes, libertés et dignités de ses prédécesseurs, savoir, du roi Henri, son aïeul, et des autres, lesquelles doivent être observées et tenues dans le royaume. Et à cause des dissensions qui se sont élevées entre le clergé, les justiciers du roi et les barons du royaume touchant ces coutumes, la reconnaissance en a été faite en présence des archevêques, des évêques, du clergé, des comtes, des barons et des grands du royaume. Ces coutumes, reconnues par eux et par les plus nobles et plus anciens du royaume, ont été accordées par Thomas, archevêque de Cantorbéry, Roger, archevêque d'York, Gilbert, évêque de Londres, Henri, évêque de Winchester, Nigel, évêque d'Eli, Guillaume de Norvick, Robert de Lincoln, Hilaire de Chichester, Josselin de Sarisbéry, Richard de Chester, Barthélemy d'Oxford, Robert d'Erford, David de Ménève, et Roger, élu évêque de Worchester. » Ce sont douze évêques outre les deux archevêques. L'acte continue : « Ils ont promis de vive voix, en parole de vérité, de tenir et observer ces coutumes au roi et à ses héritiers, de bonne foi et sans artifice, en présence de ces seigneurs, Robert, comte de Lochester, Reinaud de Cornouaille, Conan de Bretagne » et des autres seigneurs qui sont nommés au nombre de trente-neuf. On met ensuite les coutumes dont il s'agit, rédigées en seize articles, savoir :

1. S'il s'émeut un différend touchant le patronage et la présentation des églises, soit entre laïques, soit entre clercs et laïques, il sera traité et terminé dans la cour du roi. — 2. Les églises du fief du roi ne peuvent être données à perpétuité sans son consentement. — 3. Les clercs cités et accusés de quelque cas que ce soit, étant avertis par le justicier du roi, viendront à sa cour pour y répondre sur ce qu'elle jugera à propos. En sorte que le justicier du roi enverra à la cour de l'église pour voir de quelle manière l'affaire s'y traitera ; et, si le clerc est convaincu, l'église ne doit plus le protéger. — 4. Il n'est pas permis aux archevêques, aux évêques et aux personnes constituées en dignité de sortir du royaume sans la permission du roi ; et en ce cas ils donneront assurance que pendant leur voyage ils ne feront rien au préjudice du roi ou du royaume. — 5. Les excommuniés ne doivent point donner caution pour le surplus, afin d'être absous, ni prêter serment, mais seulement donner caution de se présenter au jugement de l'église. — 6. Les laïques ne doivent être accusés devant l'évêque que par des accusateurs certains et légitimes, en sorte que l'archidiacre ne perde point son droit. Et si ceux dont on se plaint sont tels que personne n'ose les accuser, le vicomte requis par l'évêque fera jurer douze hommes loyaux du même lieu devant l'évêque, qu'ils en déclareront la vérité en conscience. — 7. Personne qui tienne du roi en chef, ou qui soit son officier, ne sera excommunié ni sa terre mise en interdit, qu'auparavant on ne s'adresse au roi s'il est dans le royaume, ou s'il en est dehors à son justicier, afin qu'il en fasse justice ; en sorte que ce qui appartient à la cour du roi y soit terminé, et ce qui regarde la cour ecclésiastique lui soit renvoyé. — 8. Les appellations doivent aller de l'archidiacre à l'évêque, de l'évêque à l'archevêque ; et si l'archevêque manque à faire justice, on doit venir enfin au roi, pour terminer l'affaire par son ordre dans la cour de l'archevêque, en sorte qu'on n'aille point plus avant sans le consentement du roi. — 9. S'il s'émeut un différend entre un clerc et un laïque, ou au contraire pour quelque ténement, que l'on prétende être aumônes et que l'autre soutienne être fief laïque ; sur la reconnaissance de douze loyaux hommes, le grand justicier du roi déterminera ce qui en est. Si c'est aumône, la cause se poursuivra devant la cour ecclésiastique ; si c'est fief, la cause se poursuivra devant la cour du roi, à moins que les deux parties ne relèvent ce ténement du même évêque ou du même baron, auquel cas ils plaideront en sa cour, sans que pour cette reconnaissance celui qui en était déjà saisi perde sa saisine. — 10. Celui qui est d'une ville, d'un bourg ou d'un manoir du domaine du roi, s'il est cité par l'archidiacre ou par l'évêque pour quelque délit dont il doive lui répondre, et qu'il ne veuille pas satisfaire à leurs citations, peut bien être mis en interdit, mais non pas excommunié, sinon après s'être adressé au principal officier royal du lieu pour le faire venir à satisfaction ; si l'officier y manque, il se rend à la miséricorde du roi, et l'évêque dès lors pourra réprimer l'accusé par la justice ecclésiastique. — 11. Les archevêques, les évêques et les autres qui tiennent du roi en chef relèveront leurs terres du domaine du roi comme baronies, en répondront aux justiciers et aux officiers du roi, suivront toutes les coutumes et les droits du roi, et assisteront comme les autres barons aux jugements de la cour du roi, jusqu'à sentence de mort ou mutilation de membres. — 12. Vacance avenant d'un archevêché, évêché, abbaye ou prieuré du domaine du roi, il sera en sa main, et il en recevra tous les revenus comme domaniaux. Et quand il faudra pourvoir à cette église, le roi en mandera les principales personnes, et l'élection se fera en sa chapelle, de son consentement et par le conseil des personnes qu'il y aura appelées de sa part. Et là même, l'élu fera hommage-lige au roi avant que d'être sacré, promettant sauf son ordre, lui conserver la vie, les membres et sa dignité temporelle. — 13. Si quelqu'un des grands du royaume refuse de rendre justice à un évêque ou à un archidiacre, le roi la doit faire lui-même ; et si quelqu'un dénie au roi son droit, les évêques et les archidiacres doivent l'obliger à y satisfaire. — 14. L'Église ne retiendra point les

meubles de ceux qui ont forfait au roi, parce qu'ils lui appartiennent, quoiqu'ils soient trouvés dans une église ou un cimetière. — 15. Les actions pour dettes se poursuivent en la cour du roi, soit qu'il y ait serment interposé ou non. — 16. Les enfants des paysans ne doivent point être ordonnés sans le consentement du seigneur dans la terre duquel ils sont nés.

Cette reconnaissance d'une partie des coutumes d'Angleterre fut ainsi faite à Clarendon le quatrième jour avant la Purification, c'est-à-dire le 30 janvier. L'acte en ayant été dressé, le roi demanda à l'archevêque et aux évêques d'y mettre leurs sceaux pour plus grande sureté. L'archevêque, dissimulant sa douleur pour ne pas affliger le roi, dit qu'encore, qu'ils fussent résolus à le faire, la chose était assez importante pour prendre un petit délai, et la faire avec plus de décence, après y avoir un peu pensé. Il prit toutefois un exemplaire de l'acte, l'archevêque d'Yorck en prit un autre, et le roi prit le troisième pour le mettre dans les archives du royaume. Ainsi Thomas se retira pour aller à Winchester. Pendant le chemin, il s'émut une dispute entre ceux de sa suite, dont les uns disaient qu'il n'avait pu faire autrement, vu la circonstance du temps; les autres témoignaient leur indignation de ce que la liberté ecclésiastique périssait par la fantaisie d'un seul homme. Un de ceux-ci, qui portait la croix du prélat, parlait avec plus d'ardeur que les autres, se plaignant que la puissance séculière troublait tout; que l'on n'estimait plus que ceux qui avaient pour les princes une complaisance sans bornes; et il conclut en disant: « Que deviendra l'innocence? Qui combattra pour elle après que le chef est vaincu? Quelle vertu a gardée celui qui a perdu la constance? — A qui en voulez-vous, mon fils? dit l'archevêque. — A vous-même, reprit le porte-croix, qui avez aujourd'hui perdu votre conscience et votre réputation, laissant un exemple odieux à la postérité, quand vous avez étendu vos mains sacrées pour promettre l'observation de ces coutumes détestables. » Le prélat dit en soupirant: « Je m'en repens, j'ai horreur de ma faute, et je me juge désormais indigne des fonctions du sacerdoce et d'approcher de celui dont j'ai si lâchement trahi l'Eglise; je demeurerai dans la tristesse et le silence jusqu'à ce que j'aie reçu l'absolution de Dieu et du pape. » Dès lors il se suspendit du service de l'autel, et s'imposa pour pénitence des jeûnes et des vêtements rudes; et peu de jours après il envoya au pape en diligence. Le pape, qui était à Sens, lui envoya par sa réponse l'absolution qu'il demandait, le consolant et l'exhortant à reprendre ses fonctions, et à s'acquitter courageusement des devoirs d'un bon pasteur. Mais le roi d'Angleterre fut outré de colère quand il apprit que l'archevêque voulait revenir contre la convention faite à Clarendon, et quand il vit lui-même qu'il refusait en sa présence de sceller l'acte qui y avait été dressé. Le roi commença à le charger de grandes exactions, et il parut qu'il en voulait même à sa vie.

L'archevêque, voyant qu'il ne pouvait plus faire aucun fruit dans son église, voulut passer en France pour aller trouver le pape, et s'embarqua secrètement; mais il fut rejeté par le vent contraire, et le roi, ayant su qu'il avait voulu sortir sans congé, en fut encore plus irrité contre lui. Cependant Rotrou, évêque d'Evreux, travaillait à réconcilier le roi et l'archevêque; et comme le roi ne voulait rien écouter sans la confirmation des coutumes, l'archevêque envoya au pape, comme pour le prier de les confirmer, mais en effet pour l'en faire juge, en décharger sa conscience sur son supérieur, et apaiser ainsi le roi. Le pape ne se laissa pas surprendre, et refusa de confirmer les coutumes; ainsi le roi, voyant qu'il n'avançait rien de ce côté-là, entreprit, par le conseil de gens mal intentionnés, de faire passer la légation d'Angleterre à Roger, archevêque d'York, de tout temps jaloux de Thomas. Le pape le refusa une première fois, ne voulant pas ôter à l'église de Cantorbéry cet ancien privilége; mais le roi lui ayant envoyé une seconde députation sur ce sujet, le pape craignit de le trop irriter en lui refusant tout, et que Thomas lui-même ne ressentît les effets de son indignation. C'est pourquoi, tenant ferme pour le refus des coutumes, il accorda à Roger le titre de légat, mais avec des restrictions qui le rendaient presque inutile; car il ne soumettait ni la personne de Thomas ni son diocèse à la personne du nouveau légat; et il avait tiré parole que les lettres de légation ne seraient point rendues à Roger sans un nouveau consentement de sa part. C'est ce que l'on voit par ses lettres à Thomas, dont la première est datée du 5 mars, à Sens. Par cette lettre, et par une autre encore, il l'exhorte à se conduire envers le roi avec grande circonspection, et à faire tous ses efforts pour recouvrer les bonnes grâces de ce prince, sans préjudice de la liberté de l'Eglise. « Gardez-vous bien, ajoute-t-il, d'user d'aucune rigueur contre le roi ni son royaume jusqu'à Pâques prochain. Dieu nous donnera alors un meilleur temps, et nous pourrons, vous et moi, agir plus sûrement en cette affaire. » Il semble qu'Alexandre prévoyait la mort de l'antipape. Il écrivit aussi au roi d'Angleterre, l'exhortant à abandonner ses coutumes contraires à la liberté de l'église, par la considération du jugement de Dieu et par les punitions que Dieu a exercées contre les rois qui ont entrepris sur le sacerdoce.

Le roi ne laissait pas de soutenir sa prétention, et faisait poursuivre devant les juges séculiers les clercs accusés de vol, d'homicide ou d'autres crimes, afin qu'ayant été convaincus ils fussent déposés et livrés à la cour laïque. Mais l'archevêque, considérant ce qui est permis à chaque juge, ne trouvait point que la puissance séculière eût aucun droit dans une cause ecclésiastique criminelle suivant cette constitution: « Si le crime est ecclésiastique, la cause sera examinée par l'évêque, et la peine imposée selon les canons, sans que les autres juges

prennent aucune part à ces sortes de causes. » Ainsi parle Guillaume de Cantorbéry, un des auteurs de la Vie de saint Thomas. Or, la constitution qu'il cite est rapportée de même, mot pour mot, par Gratien, et tirée d'une novelle de Justinien, et il est évident qu'elle parle des crimes ecclésiastiques, comme la simonie, l'usure et les autres, qui du temps de Justinien n'étaient point contre les lois, mais seulement contre les canons. Mais cette constitution est tronquée dans l'extrait de Gratien, et dans l'original l'empereur dit expressément que si le crime est civil, c'est-à-dire de la compétence du juge séculier, il fera le procès au clerc accusé, et, s'il le trouve coupable, il le fera déposer par l'évêque avant que de le punir selon les lois.

C'est justement ce que prétendait le roi d'Angleterre ; au contraire, l'archevêque voulait que, même pour les crimes contre les lois, un clerc ne pût être poursuivi que devant le juge ecclésiastique qui ne pouvait imposer de plus grande peine que la déposition, sans que le coupable pût ensuite être puni corporellement, sinon pour un nouveau crime. Se fondant sur la règle *Non bis in idem*, c'est-à-dire qu'on ne punit pas deux fois une même faute, et craignant que, si les ecclésiastiques souffraient double peine, ils ne fussent de pire condition que les laïques criminels. C'est ce qui irritait le roi de plus en plus ; et les évêques, loin de lui résister, se soumettaient à toutes ses volontés.

On venait tous les jours rapporter au roi que l'archevêque n'observait point les coutumes qu'il avait jurées ; d'autres se plaignaient qu'appuyé de son crédit il les avait dépouillés de leurs biens, et les courtisans jaloux exagéraient son ingratitude après tant de bienfaits du roi. On empoisonnait même ses vertus et le changement de ses mœurs. Son zèle pour la justice était traité de cruauté, son application à procurer l'utilité de l'Eglise était avarice ; c'était par orgueil qu'il méprisait l'estime du monde pour ne s'attacher qu'à la volonté de Dieu ; c'était témérité de vouloir soutenir les droits de son siége au delà de ses prédécesseurs ; il ne pouvait plus rien dire ni rien faire qui ne fût mal interprété. Enfin, on persuada au roi que sa puissance allait s'anéantir si celle de l'archevêque continuait de croître, et que, s'il n'y donnait ordre, il n'y aurait plus à l'avenir de roi en Angleterre que celui qui serait élu par le clergé, et autant qu'il plairait à l'archevêque.

Le roi, dont la haine croissait de plus en plus contre l'archevêque de Cantorbéry, le fit citer devant un concile qu'il assembla à Northampton, en la même année 1164. Tous les prélats et seigneurs du royaume y furent convoqués. Thomas y fut accusé de ne s'être pas rendu à une citation précédente du roi : il eut beau dire qu'il avait donné procuration à une personne de se présenter et de répondre en son nom, tous ses meubles furent confisqués au profit du roi. Le lendemain, le roi lui réclama cinq cent livres d'argent qu'il disait lui avoir prêtées durant qu'il était chancelier. L'archevêque affirma que le roi lui en avait fait le cadeau. Comme il affirmait cela sans preuve, et que, d'un autre côté, il confessait avoir reçu cette somme, il fut condamné à payer et obligé de fournir caution, pour éviter d'être arrêté. Le jour suivant, le roi, qui le tenait enfermé à clef dans une chambre séparée avec les évêques, lui demanda compte des revenus de plusieurs évêchés et abbayes qu'il avait régis pendant qu'il était en fonctions comme chancelier. On trouva que la somme monta à deux cent trente mille marcs d'argent. Tout le monde fut stupéfait : on disait qu'il ne restait plus qu'à arrêter l'archevêque. Il répondit qu'il voulait prendre conseil. Henri, évêque de Winchester, qui le favorisait en secret, émit une fin de non-recevoir et dit : « Souvenez-vous que, lorsqu'étant archidiacre de Cantorbéry et chancelier du royaume, il fut élu archevêque, on le donna à l'Eglise, libre de tous les engagements qu'il pouvait avoir envers la cour. » C'était si notoire que les autres évêques n'en purent disconvenir. Sans élever aucun doute sur la probité du saint archevêque, nous regrettons qu'en telle circonstance on ait cru devoir répondre par une fin de non-recevoir. Un homme qui a été en fonctions, un administrateur, doit avoir à fournir l'emploi de sommes aussi considérables. Il est étonnant qu'il puisse être ainsi pris au dépourvu, et ne pas avoir à répondre sur d'aussi graves allégations par des preuves directes qui le déchargent. On opina ensuite. Gilbert de Londres lui dit : « Mon Père, songez d'où le roi vous a tiré, aux biens dont il vous a comblé, et, j'en suis sûr, vous ferez ce qu'il vous demande ; vous laisserez l'archevêché, vous laisseriez mille fois davantage. Puis, si vous le faites, vous le savez généreux, il vous rendra peut-être tout. » L'évêque de Winchester dit avec raison que cela ne pouvait pas être ainsi ; que s'il dépendait du caprice du roi de faire et de défaire les archevêques et les évêques, plus rien ne serait en sûreté dans l'Eglise. L'évêque de Lincoln, homme simple et qui disait brutalement sa pensée, parla ainsi : « Il est clair qu'on en veut à la vie de cet homme, il faut qu'il renonce à l'archevêché. » Roger de Worchester dit que l'archevêque ne devait pas quitter la place où Dieu l'avait mis.

On siégea encore quelques jours sans rien décider ; enfin les évêques vinrent le trouver, lui conseillant de se soumettre en tout à la volonté du roi, et lui disant que s'il ne le faisait on pourrait l'accuser de parjure, vu qu'il refusait maintenant d'obéir aux coutumes qu'il avait juré d'observer par un serment particulier. Il leur répondit : « Mes frères, le monde, comme vous voyez, frémit contre moi, mais ce qui m'est le plus sensible, c'est que vous m'êtes vous-mêmes contraires. Quand je me tairais, les siècles futurs raconteront comment vous m'avez abandonné dans le combat. Vous m'avez déjà jugé pendant deux jours de suite, moi qui suis

votre archevêque et votre père, et je conjecture encore par vos discours que vous êtes prêts à me juger dans le for séculier, non-seulement au civil, mais au criminel. Or, je vous défends à tous, en vertu de l'obéissance et sous peine de perdre votre ordre, d'assister au jugement où on prétend me juger, et de peur que vous ne le fassiez, j'appelle à l'Eglise romaine. Que si les séculiers mettent la main sur moi, je vous ordonne de même d'employer pour ma défense les censures ecclésiastiques. Sachez, au reste, qu'encore que le monde frémisse, que l'ennemi s'élève, qu'il brûle mon corps, toutefois, avec l'aide de Dieu, je ne céderai point mon troupeau. » L'évêque de Londres appela aussitôt de cette ordonnance de l'archevêque, et ils le quittèrent tous pour se rendre à la cour; seulement, il y en eut deux qui demeurèrent encore quelque temps avec lui pour le consoler et l'encourager secrètement, savoir, Henri, évêque de Winchester, et Josselin de Sarisbéry. (Fleury, t. IV, p. 661.)

Quand les évêques se furent retirés, Thomas célébra la messe de saint Etienne, premier martyr; puis, se revêtant de ses habits épiscopaux, il vint à la cour portant à la main sa croix pastorale. Le roi, sachant que l'archevêque venait avec sa croix, se retira, disant qu'il ne lui convenait pas de se présenter devant Thomas, puisqu'il venait armé. Il se plaignit vivement de cela, disant qu'il était venu ainsi pour lui faire affront. Tous les seigneurs prirent parti contre le prélat, le traitant de traître, d'ingrat et de parjure. Les assistants, saisis d'horreur, se retirèrent. Roger d'York en sortit en disant: « Il ne nous convient pas de voir ce qu'on va faire à l'archevêque de Cantorbéry. » Alors des huissiers, descendant de la chambre où était le roi, vinrent vers Thomas, le menaçant avec force gestes et méchantes paroles. Barthélemy, évêque d'Exester, se jeta aux pieds du prélat et lui dit: « Mon Père, ayez pitié de nous et de vous-même. Nous allons tous périr aujourd'hui à cause de vous. » En effet, le roi avait ordonné que quiconque demeurerait avec l'archevêque serait regardé comme ennemi public et puni de mort. On faisait courir le bruit que les évêques de Sarisbéry et de Norwich, qui étaient restés près de lui, allaient être conduits au supplice et mutilés. Ils suppliaient l'archevêque de les sauver. « Retirez-vous d'ici, dit-il à l'évêque d'Exester; vos discours ne sont pas de Dieu. Les évêques, qui ne voulaient pas se joindre aux seigneurs pour condamner leur archevêque comme criminel, se décidèrent à le déférer au pape comme parjure, en ce qu'il avait juré au roi d'observer les coutumes, et que maintenant il refusait de le faire. Ils vinrent lui signifier leur résolution. Ce fut Hilaire de Chichester qui porta la parole et qui lui dit que dorénavant ils ne le considéraient plus comme leur archevêque. Les seigneurs et quelques prélats ne laissèrent pas de le condamner comme traître et parjure. Robert, comte de Leicester, vint le trouver et le somma de la part du roi de venir lui rendre compte sur ce dont il était accusé, ou d'entendre son jugement. « Mon jugement! » reprit l'archevêque, et s'étant levé, il ajouta: « Comte, mon fils, écoutez vous-même auparavant. Le roi m'a fait archevêque de Cantorbéry parce que je l'avais bien servi. Il l'a fait malgré moi, Dieu le sait, et j'y ai consenti pour l'amour de lui plus que pour l'amour de Dieu, qui m'en punit aujourd'hui. Toutefois, lorsqu'on procédait à mon élection en présence du prince Henri, et par ordre du roi, on déclara que l'on me rendait à l'Eglise de Cantorbéry libre et quitte de tout engagement de la cour. Je ne suis donc point tenu de répondre sur ce sujet. » Le comte dit: « Ceci est différent de ce que l'évêque de Londres avait dit au roi. » L'archevêque ajouta: « Ecoutez encore, mon fils: autant que l'âme est plus digne que le corps, autant devez-vous plus obéir à Dieu et à moi qu'à un roi terrestre; d'ailleurs, ni la loi, ni la raison ne permettent que des enfants jugent leur père. C'est pourquoi, je décline sa juridiction et la vôtre pour être jugé de Dieu seul par le ministère du pape, à qui j'en appelle en présence de vous tous, et mets sous sa protection l'Eglise de Cantorbéry, ma dignité et tout ce qui en dépend. Et vous, mes confrères les évêques, qui obéissez à un homme plutôt qu'à Dieu, je vous appelle aussi au jugement du pape, et ainsi je me retire par l'autorité de l'Eglise et du saint-siége. » Cette dernière séance fut tenue le mardi 13 octobre. (Fleury, *loc. cit.*, p. 662.)

Comme il sortait, il fut accablé d'injures par les seigneurs qui le nommaient parjure et traître; mais au dehors la foule était immense pour recevoir sa bénédiction. Les pauvres surtout étaient en très-grand nombre: c'était à peine si son cheval pouvait fendre les flots de cette foule qui se pressait autour de lui. On le conduisit comme en triomphe jusqu'à son logis, qui était au monastère de Saint-André. Il ordonna qu'on fît entrer tous les pauvres et qu'on leur donnât à manger; puis il envoya au roi les évêques de Worchester, d'Herford et de Rochester, lui demander sûreté pour sortir du royaume. Sur l'avis qu'on voulait l'assassiner, il quitta le royaume, et ayant débarqué en Flandre, il se rendit à Saint-Omer et logea dans l'abbaye de Saint-Bertin. Il envoya des députés à Louis VII, roi de France, qui les reçut très-bien, et fit inviter le saint archevêque à venir dans ses Etats. Le roi d'Angleterre défendit à tous ses sujets de lui faire parvenir la moindre des choses pour ses besoins. Gilbert, abbé de Sempringham, ayant été accusé de l'avoir assisté, fut mandé à Londres, avec tous les procureurs de son ordre: il fut vivement persécuté pour cela.

Le pape était toujours à Sens. Ce fut là que les députés du roi d'Angleterre vinrent le trouver: ils gagnèrent plusieurs cardinaux, et, dans une audience particulière qu'ils obtinrent, ils lancèrent les plus graves accusations contre le saint. Bientôt l'affaire ayant

été mûrement examinée, on reconnut l'innocence de Thomas, et on déclara qu'il s'était toujours conduit en vénérable et digne évêque. Il quitta bientôt le couvent qui lui avait donné asile pour venir à Soissons, près du roi de France, qui vint le visiter aussitôt qu'il sut son arrivée, et lui offrit tous les secours desquels il pourrait avoir besoin durant l'exil. Peu après il quitta Soissons pour aller à Sens, où il fut très-froidement reçu par les cardinaux; mais bientôt ils revinrent à de meilleurs sentiments pour lui; car ayant obtenu une audience particulière du pape, il y exposa sa cause avec tant de force et en même temps d'humilité, qu'il amena tout le monde à lui. Il fit voir, en lisant la copie de la pièce dont le roi exigeait l'adoption, que les *coutumes* qu'il voulait faire recevoir ne tendaient à rien moins qu'au renversement de l'Eglise. Dans la seconde audience qu'il obtint du pape, il se démit entre ses mains de son archevêché, disant que son élection lui laissait des scrupules, parce qu'il était contre les règles qu'on passât tout à coup de l'état de laïque à d'aussi hautes fonctions. Après avoir remis son anneau pastoral, il se retira. On délibéra sur ce qui venait de se passer, après quoi le pape le fit rentrer, et lui rendant l'anneau, lui dit qu'il le réintégrait dans sa dignité, avec défense de s'en démettre, parce que ce serait abandonner la cause de l'Eglise elle-même. Puis il chargea l'abbé de Pontigny de prendre soin du vénérable exilé. Ce fut dans le monastère que dirigeait cet abbé que le saint se retira.

La douceur de cette retraite fut troublée quelque temps après par les exilés qui venaient trouver l'archevêque; car le roi d'Angleterre, irrité de la bonne réception que le roi de France et le pape lui avaient faite, et de la protection qu'ils lui donnaient, fit confisquer tous les biens de l'archevêque et des siens, et bannit tous ses parents, ses domestiques et ceux qui avaient quelque liaison avec lui, sans épargner ni les vieillards décrépits, ni les enfants au berceau, ni les femmes en couches. Il fit jurer à tous ceux qui étaient en âge de le faire, d'aller trouver l'archevêque en quelque lieu qu'il fût, pour l'affliger par leur présence: enfin, il défendit de prier pour lui dans l'Eglise. Il venait donc tous les jours, au saint prélat, grand nombre de ces exilés, dont toutefois plusieurs demeurèrent en Flandre, ayant été absous par le pape de leur serment, en considération de leur sexe, de leur âge et de la rigueur de la saison. Les autres venaient à Pontigny, fatiguer l'archevêque par leurs cris et leurs plaintes des maux qu'ils souffraient pour sa cause. Ne pouvant les garder auprès de lui, il les envoyait en divers pays avec des lettres de recommandation; et ils trouvaient partout du secours, tant par la compassion que l'on avait d'eux, que par l'indignation qu'excitait la cruauté du roi d'Angleterre. Il y eut même de ces bannis qui se trouvèrent mieux au lieu de leur exil que dans leur patrie.

Thomas, de son côté, touché de ce que les siens souffraient à cause de lui, commença à Pontigny de mener une vie plus pénitente. Outre le cilice qu'il portait continuellement, et les disciplines qu'il se faisait souvent donner en secret, il ordonna au moine qui le servait à table de lui donner tous les jours, sans que l'on s'en aperçût, avec les mets les plus délicats qu'on lui servait, la portion de la communauté, ayant résolu d'en faire sa seule nourriture. Ainsi, pendant quelques jours, il ne vécut que de légumes secs et insipides, suivant qu'on l'observait alors dans l'ordre de Cîteaux. Mais cette nourriture, si différente de celle à laquelle il était accoutumé de jeunesse, lui causa une griève maladie, et il fut obligé de revenir à des aliments plus convenables

Cependant on portait des paroles entre le pape et le roi d'Angleterre pour tenir une conférence où l'on traitât de la paix. Le roi dit qu'il s'y trouverait, mais à condition que Thomas n'y serait pas, autrement qu'il ne verrait pas le pape même. Thomas, au contraire, manda au pape de ne point entrer sans lui en conférence avec le roi. Je connais, disait-il, ses manières, il lui sera plus facile de vous surprendre, s'il n'y a un interprète exact qui puisse pénétrer ses sentiments. Sur cette réponse, le pape manda au roi: « Il est inouï que l'Eglise romaine ait éloigné quelqu'un de sa compagnie au gré du prince, particulièrement un homme exilé pour sa justice; au contraire, le saint-siége est en droit de protéger les opprimés, même contre l'indignation des princes. » Ainsi la conférence fut rompue. (Fleury, *passim*.)

Sur ces entrefaites, en 1165, le pape Alexandre écrivit à Gilbert, évêque de Londres, une lettre en laquelle, entre autres choses qu'il reprochait au roi d'Angleterre, il se montrait très-affligé et mécontent de la persécution qu'endurait l'archevêque de Cantorbéry. L'évêque de Londres lui répondit: « Ayant reçu votre ordre, très-cher Père, avec le respect convenable, nous avons été aussitôt trouver le roi, l'évêque d'Herford et moi, quoiqu'il fût déjà dans le pays de Galles, à la tête de son armée. Il a reçu votre correction avec action de grâces, et a répondu avec beaucoup de modestie. Premièrement, il déclare qu'il n'a jamais cessé de vous aimer comme son père et d'obéir à vos ordres; que si depuis longtemps il ne vous a pas rendu tant de respect, c'est qu'après vous avoir aidé au besoin de tout son pouvoir, il a reçu des refus presque en tout ce qu'il vous a demandé. Toutefois, il demeure ferme dans votre obéissance, et déclare qu'il n'empêchera personne par force d'aller à Rome ni ne l'a empêché jusqu'ici. Quant aux appellations, il prétend avoir droit d'empêcher aucun clerc de sortir de son royaume pour aucune cause civile, s'il n'a auparavant essayé de s'y faire rendre justice. Il savait bien que l'empereur était schismatique, mais jusqu'à présent il n'a pas su que vous l'eussiez excommunié. Il dit qu'il n'a jamais chassé l'archevêque de Cantorbéry: c'est

pourquoi, comme il s'est retiré de lui-même, il peut rentrer dans son Église quand il lui plaira, en satisfaisant au roi sur ses plaintes et gardant les coutumes royales qu'il a lui-même jurées. Si quelque église ou quelque personne ecclésiastique se plaint d'être maltraitée, il est prêt à y satisfaire au jugement de toute l'Eglise.

« Voilà les réponses du roi, sur lesquelles nous vous prions de considérer quelle fin vous voulez mettre à cette affaire : car le roi croit faire beaucoup pour sa justification en se rapportant de tout ce qui a été dit au jugement de l'Eglise de son royaume. C'est pourquoi nous vous supplions de modérer votre zèle pour un temps, de peur qu'en prononçant un interdit ou une excommunication, vous n'ayez la douleur de voir une infinité d'églises renversées, et le roi, avec un peuple innombrable, éloigné sans retour de votre obéissance. Il vaut mieux qu'un membre, même blessé, demeure attaché au chef avec espérance de guérison, que d'en être séparé et retranché du corps pour toujours. Quoi ! si vos remontrances ne sont pas bien reçues, faut-il désespérer de la grâce de Dieu pour les faire mieux recevoir en un autre temps? le sang royal se laisse vaincre quand on lui a cédé quelque chose, il faut le gagner par la douceur et par la patience. Permettez-moi de le dire; c'est la charité sincère qui me fait parler ; si la fin de cette affaire est que l'archevêque de Cantorbéry demeure en exil perpétuel, dépouillé de ses biens, et que l'Angleterre, ce qu'à Dieu ne plaise, ne vous obéisse plus, vous verrez qu'il eût mieux valu souffrir pour un temps qu'user d'une si grande sévérité. Je crois bien que plusieurs d'entre nous demeureront dans votre obéissance, malgré la persécution ; mais il se trouvera quelqu'un qui reconnaîtra l'anti-pape et recevra de sa main le pallium pour le siége de Cantorbéry : il s'en trouvera qui lui obéiront pour usurper nos siéges. Plusieurs forment déjà de tels projets et désirent le trouble pour s'en prévaloir. Ce n'est pas notre intérêt particulier qui nous touche, mais le triste renversement de l'Eglise dont nous sommes menacés et qui nous ferait désirer la mort plutôt que d'en être spectateurs..... » Ainsi parlait l'évêque de Londres.

Le roi d'Angleterre, ou plutôt le même évêque en son nom, écrivit dans le même sens au collége des cardinaux. Il représente ce qu'il a fait pour le pape Alexandre, et que, loin de se faire prier pour le reconnaître, il lui a attiré les autres. Il se plaint que le pape le traite de persécuteur de l'Eglise, et proteste qu'il ne laisse pas de vouloir demeurer dans son obéissance et se conserver son affection, pourvu qu'il le traite comme les autres papes ont traité ses prédécesseurs; enfin il déclare qu'il se rapportera toujours au jugement du clergé et des seigneurs de son royaume dont il veut conserver les droits et les anciennes prérogatives. (Fleury, t. IV, pag. 669.)

Le pape se rendit à Rome immédiatement après ces événements, et, aussitôt après son arrivée, il déclara l'archevêque de Cantorbéry son légat dans toute l'Angleterre. Celui-ci signifia sa nomination à l'évêque de Londres, le chargeant de la faire savoir à toute l'Angleterre. Il écrivit successivement au roi deux lettres qui restèrent sans effet : la première, pleine de douceur, était une sorte d'avertissement ; la seconde, où il le menaçait de la colère divine, annonçait qu'il se disposait à user contre lui des pouvoirs qui lui avaient été conférés. Les évêques du parti du roi lui conseillèrent de former appel au pape contre la nomination du nouveau légat, lui disant que cet appel serait suspensif des pouvoirs que le pape lui avait donnés. Le roi envoya l'archevêque de Rouen pour signifier l'appel à Thomas; mais celui-ci était absent de Pontigny. Le roi étant tombé malade, l'archevêque retarda de lancer l'excommunication contre lui ; mais il usa de ses pouvoirs contre Jean d'Oxford, qui avait adhéré au schisme à l'assemblée de Wirtzbourg. Fort peu de temps après, les évêques réunis à Londres en concile interjetèrent appel au pape et à l'archevêque.

La lettre au pape est ainsi conçue : « Nous croyons qu'il vous souvient que vous avez averti il y a longtemps le roi, notre maître, par les lettres dont furent chargés les évêques de Londres et d'Herford, de corriger quelques abus dans son royaume. Il a reçu vos ordres avec le respect convenable, déclarant qu'il corrigerait ces désordres suivant le jugement de son Eglise, comme en effet tous ses vœux ne tendent qu'à ôter les scandales de son royaume et à y faire régner la paix. Or, voyant qu'elle était troublée par les crimes énormes de quelques ecclésiastiques, il a rendu à leur profession l'honneur qui lui est dû, les déférant aux évêques, qui sont demeurés dans les bornes de leur pouvoir en punissant un homicide, par exemple, par la seule dégradation du criminel. Mais le roi est persuadé que cette peine ne répond pas à la grandeur du crime, et que la sûreté publique n'est pas bien établie si un lecteur ou un acolyte, après avoir tué quelqu'un, en est quitte pour perdre l'exercice de ses fonctions. Le clergé voulant donc s'en tenir à l'ordre établi du ciel, et le roi voulant affermir la paix, il s'est élevé une pieuse dispute, excusable devant Dieu, comme nous croyons, par la bonne intention des deux parties. De là est arrivé que le roi a voulu faire rédiger les anciennes coutumes de son royaume, observées par les ecclésiastiques sous ses prédécesseurs, et les rendre publiques, afin qu'on n'en disputât plus à l'avenir. C'est ce qui a été exécuté, et voilà cette persécution contre l'Eglise dont on accuse le roi par toute la terre.

« Si toutefois, dans ces coutumes, il y a quelque chose de dangereux pour la conscience ou de honteux pour l'Eglise, ce prince, touché de vos avertissements et de votre autorité, a promis il y a longtemps et promet encore de le corriger. Et nous au-

rions déjà obtenu la paix que nous désirons, si l'archevêque de Cantorbéry n'avait rallumé sa colère éteinte; mais ce prélat, au lieu de l'apaiser par ses avertissements et de le vaincre par sa douceur, vient de l'attaquer durement par des lettres tristes et terribles, le menaçant d'excommunication et son royaume d'interdit. A ces menaces il a ajouté des effets plus fâcheux; car il a excommunié et dénoncé publiquement des seigneurs du premier rang et des personnes en qui le roi a le plus de confiance et qu'il admet à ses conseils les plus secrets, sans les avoir cités ni convaincus, ni donné lieu de se défendre. Il a de même suspendu de ses fonctions notre confrère l'évêque de Sarisbéry, sans procédure juridique et sans notre participation. Quelle suite pouvons-nous attendre d'une manière d'agir si irrégulière, vu principalement la malheureuse circonstance du temps, sinon que la concorde entre le royaume et le sacerdoce soit rompue, et que nous allions en exil avec notre clergé, ou, ce qu'à Dieu ne plaise, que nous nous retirions de votre obéissance pour tomber dans le schisme? C'est pour éviter de si grands maux que nous en avons appelé à Votre Grandeur, de vive voix et par écrit, contre les mandements de l'archevêque de Cantorbéry, qui portent quelque préjudice au roi, à son royaume, à nous ou à nos Eglises; et nous avons marqué le terme de notre appel à l'Ascension, aimant mieux être humiliés en tout ce qu'il plaira à Votre Sainteté que de sentir de jour en jour les effets de la passion de l'archevêque. » Ce terme de l'appel s'étendait à près d'un an.

Voici la lettre adressée à l'archevêque par ses suffragants : « Nous espérions que vous répareriez par votre humilité et votre prudence le trouble qu'a produit votre retraite inopinée dans un pays éloigné, et nous nous consolions, parce que nous entendions dire de tous côtés que vous portiez avec modestie la pauvreté où vous vous êtes volontairement réduit, vous appliquant à la lecture et à la prière, et réparant le passé par les jeûnes, les veilles, les larmes et les exercices spirituels. Nous espérions que, par une telle conduite, vous attireriez d'en haut la grâce dans le cœur du roi, pour lui faire oublier son ressentiment contre vous, et vos amis trouvaient ouverture pour lui parler en votre faveur. Maintenant nous apprenons que vous avez publié contre lui un mandement où, sans mettre de salutation ni aucun témoignage d'amitié, vous le menacez d'interdit ou d'excommunication prochaine. Si vous l'exécutez, nous n'espérons plus de paix, et il est de la prudence de considérer la fin de ce que l'on entreprend.

« Faites donc, s'il vous plaît, réflexion à quelle fin vous tendez, et si vous prenez les moyens pour y parvenir. Pour nous, nous vous conseillons, comme à notre Père, de ne pas ajouter de nouvelles difficultés, de laisser les menaces et de vous conduire avec patience et humilité, et de remettre vos intérêts à la miséricorde de Dieu et à la clémence du roi. Il valait mieux faire louer votre pauvreté volontaire que de vous exposer à être universellement blâmé d'ingratitude; car tout le monde se souvient à quelle gloire le roi vous a élevé d'une fortune médiocre, en quelle faveur et en quelle familiarité vous avez été auprès de lui, comme il vous a soumis tous les pays de son obéissance qui s'étendent depuis l'Océan jusqu'aux Pyrénées, en sorte que l'on n'estimait heureux que ceux qui pouvaient vous plaire. Pour vous assurer une gloire plus solide, il vous a mis au rang que vous tenez dans l'E lise, et cela contre l'avis de sa mère, quoique le royaume en murmurât et que l'Eglise en gémît. Epargnez donc votre réputation et votre gloire, et ne songez à vaincre le roi que par l'humilité et la charité.

« Si vous n'avez pas égard à nos conseils, faites-le du moins pour l'intérêt du pape et de l'Eglise romaine. Car que sera-ce si le roi, à qui tant de peuples obéissent, aigri par vos duretés, se retire de l'obéissance du pape, qui lui refusera peut-être son secours contre vous? Par combien de prières, de promesses et de présents sollicite-t-on le roi à prendre ce parti? Il a résisté jusqu'à présent, mais nous craignons que l'indignation ne lui arrache ce que la considération de ce qu'il y a de plus grand dans le monde n'a pu obtenir de lui. Et si vous en êtes cause, vous aurez de quoi fondre en larmes. Quittez donc, s'il vous plaît, une résolution si nuisible au pape, à l'Eglise romaine et à vous-même, si vous voulez y faire attention. Mais peut-être que ceux qui sont auprès de vous vous exhortent à faire sentir votre puissance au roi et à ses Etats. Cette puissance est véritablement à craindre pour celui qui pèche et qui ne veut pas satisfaire; mais quant au roi, notre maître, quoique nous ne disions pas qu'il n'a jamais péché, nous disons hardiment qu'il est toujours prêt à satisfaire à Dieu, qui, l'ayant établi pour maintenir la paix entre ses sujets, veut à cette fin qu'on lui rende la même déférence qu'on a rendue aux rois ses prédécesseurs. S'il s'est ému, sur ce sujet, quelque différend entre vous et lui, il a promis au pape de se soumettre au jugement de l'Eglise de son royaume. Il est prêt d'exécuter cette promesse, de satisfaire et d'en donner des sûretés s'il est besoin. Après cela, de quel droit et en vertu de quel canon le frappez-vous d'interdit ou d'excommunication? Il ne faut pas agir par emportement, mais par raison. » Les évêques se plaignent ensuite, comme dans la lettre au pape, de la suspense prononcée contre l'évêque de Sarisbéry, et concluent en signifiant leur appel.

Le saint archevêque répondit par une longue lettre, où il marque d'abord qu'il ne croit pas que cet écrit soit de tous les évêques dont il porte le nom, et qu'il le regarde comme un effet de l'autorité du roi. Il leur reproche leur peu de zèle pour la liberté de l'Eglise et pour leurs veritables intérêts, et la faiblesse avec laquelle ils l'abandonnent lui-même dans la persécution qu'il souffre

pour la cause commune. Entrant en matière, il justifie sa sortie d'Angleterre, qu'il soutient avoir été nécessaire, après l'injustice et la violence qu'il a souffertes à Northampton, pour mettre sa vie en sûreté et poursuivre son appel au pape; puis il ajoute : « Si ma sortie a produit du trouble, c'est à celui qui en a été cause à se l'imputer. Au reste, je me suis présenté à la cour du pape; j'y ai exposé le tort que j'ai souffert avec mon Eglise, et les causes de mon appel. Personne n'a paru pour me répondre, pour rien proposer contre moi. Pendant que j'attendais en cette cour, on est venu de la part du roi défendre à mes officiers de m'obéir en rien pour le temporel, et de rien fournir à moi ni aux miens à l'insu du roi. Sans jugement prononcé, sans raison, au préjudice de mon appel, on m'a dépouillé et mon Eglise; on a proscrit les clercs, les laïques, les femmes et les enfants au berceau. On a confisqué les biens de l'Eglise; une partie de l'argent a tourné au profit du roi, une partie à votre profit, mon frère, l'évêque de Londres, et de votre Eglise, si ce que j'en ai ouï-dire est véritable : auquel cas je vous ordonne, en vertu de l'obéissance, de le restituer dans quarante jours après la réception de cette lettre. De quel droit peut-on soutenir de telles usurpations? Est-ce par le prétexte d'un appel? Voyez à quoi vous vous exposez, vous et vos Eglises, si ceux qui les auront pillées se mettent à couvert par ce moyen. »

Et ensuite : « Vous dites que ma promotion s'est faite malgré les murmures du royaume et les gémissements de l'Eglise. Consultez votre conscience; voyez la forme de l'élection, le consentement de tous ceux qui y avaient droit, l'agrément du roi donné par son fils et ses commissaires. Si quelqu'un s'y est opposé, que celui qui en a connaissance le dise. Voyez aussi les lettres du roi et les vôtres pour demander mon pallium. Que si quelqu'un a été affligé de ma promotion par envie et par ambition, Dieu lui pardonne, comme je fais, ce péché qu'il n'a pas honte de rendre public. » (C'est l'évêque de Londres dont il veut parler.) Il continue : « Vous dites que le roi m'a élevé d'une fortune médiocre; je ne suis pas né de sang royal, mais j'aime mieux ne pas dégénérer de ma noblesse. Je suis peut-être né dans une pauvre cabane; mais dans ma médiocrité, avant que je vinsse au service du roi, je ne laissais pas de vivre, comme vous savez, honorablement. Saint Pierre a été tiré de la pêche : nous sommes ses successeurs, et non pas d'Auguste. Vous m'accusez d'ingratitude; mais c'est l'intention qui fait le péché, et je prétends rendre service au roi, quoique malgré lui, en le détournant de pécher par la sévérité des censures, puisqu'il n'a pas écouté nos avertissements paternels. Enfin, je crains encore plus d'être ingrat envers mon véritable maître, Jésus-Christ, qui me menace de son indignation si je n'emploie le pouvoir qu'il m'a donné pour corriger les péchés.

« Vous me proposez le péril de l'Eglise romaine, et la menace que le roi ne s'en sépare. A Dieu ne plaise qu'il renonce à l'unité pour un intérêt temporel, lui dont le crime serait d'autant plus grand, qu'il entraînerait plus de monde après lui. A Dieu ne plaise que cette pensée vienne à aucun de ses serviteurs, pour ne pas dire à un évêque. Prenez garde même que ce que vous en dites ne soit un poison mortel pour plusieurs âmes, et que vos pensées les plus secrètes ne se découvrent. Quant à l'Eglise, elle s'affermit par les persécutions; il n'y a rien à craindre pour elle, mais pour vous, qui travaillez à sa ruine. A l'égard de la suspense de l'évêque de Sarisbéry et l'excommunication de Jean d'Oxford, vous ne devez pas ignorer que, selon les canons, l'ordre judiciaire n'est pas requis dans les crimes notoires. Or, l'évêque a conféré le doyenné de son Eglise à Jean d'Oxford après la défense du pape et la nôtre. »

Il montre ensuite la nullité de leur appel, en ce qu'ils n'ont rien à craindre pour eux, et n'ont aucun intérêt d'appeler au nom du roi contre la liberté de l'Eglise. Enfin il déclare qu'il ne peut les reconnaître pour juges entre le roi et lui, « premièrement, dit-il, parce que vous devez être ses parties aussi bien que moi, puisqu'il s'agit de l'intérêt commun de l'Eglise; ensuite, parce que nous ne trouvons point qu'un supérieur puisse être jugé par ses inférieurs, principalement un métropolitain par ses suffragants. » Il insiste sur la restitution des biens et des droits de son Eglise, et conclut en exhortant les évêques à faire rentrer le roi en lui-même et l'exciter à pénitence.

Saint Thomas écrivit sur le même sujet à l'évêque de Londres, qui lui avait écrit en particulier. Il lui reproche d'abord qu'il se contredit, commençant sa lettre par une protestation d'obéissance, et la finissant par un appel qui tend qu'à ne lui pas obéir. « Et le terme de cet appel, ajoute-t-il, est de près d'une année, afin de faire durer plus longtemps notre exil, les maux de l'Eglise et le péril où est le roi pour son âme. » Au fond, il répond aux objections de l'évêque comme dans la lettre précédente; et, sur ce que l'évêque disait que le roi était prêt à satisfaire l'Eglise, l'archevêque répond : « Comment l'entendez-vous? Vous voyez que l'on proscrit les veuves, les orphelins, les innocents, ceux qui ignorent absolument le sujet de notre différend; qu'on bannit les clercs, on les dépouille de leurs biens, on les traite indignement, on tient mes serviteurs dans les fers, on pille les biens de l'Eglise de Cantorbery, votre mère. Est-ce satisfaire que de ne pas réparer le mal et l'augmenter tous les jours? » Il l'exhorte enfin à représenter au roi qu'il n'est point juge des évêques.

Ce fut très-peu de temps après que le roi d'Angleterre écrivit au chapitre général de Cîteaux qu'il abolirait son ordre en Angleterre, si le saint ne quittait pas le monastère de Pontigny. Le saint en partit aussitôt, ne voulant pas être cause d'un malheur aussi

grand. Le roi de France, auquel il s'adressa, lui fit dire que quelque part qu'il voulût se retirer dans ses Etats, il trouverait prêt le lieu qu'il aurait désigné. Le saint prélat choisit la ville de Sens. Il resta deux ans à Pontigny et en sortit vers la Saint-Martin 1166. Comme il prenait congé des moines, il versait d'abondantes larmes. L'abbé lui dit : « J'admire cette faiblesse dans un homme si ferme. » Alors l'archevêque dit à l'abbé qu'il ne pleurait pas parce qu'il partait, mais parce qu'il avait eu la révélation de son futur martyre. Il lui en raconta les détails; il les dit aussi plus tard à l'abbé de Vauluisant. Tous deux le racontèrent après sa mort. Une chose remarquable que lui dit l'abbé de Pontigny à cette occasion est la parole suivante : « Comment! vous serez martyr, vous nourrissant délicatement comme vous faites! » (Fleury, IV, p. 677.)

A Sens, le saint logea au monastère de Sainte-Colombe : il y passa quatre ans, libéralement défrayé par le roi Louis, qui le visitait avec grande vénération quand il venait à Sens. Durant ce temps, Jean d'Oxford était allé à Rome, où il avait séduit la plupart des cardinaux, avec l'or que lui avait donné le roi d'Angleterre; il avait aussi réussi à tromper le pape, en lui affirmant avec serment qu'il n'avait pas tenu en Allemagne la conduite qu'on lui imputait. Il lui donna une lettre de la part du roi, qui s'en remettait à l'autorité papale à propos de l'affaire des coutumes et de la paix à établir entre l'archevêque et le gouvernement. Le pape donna à Jean l'absolution de la sentence portée contre lui, et le confirma dans le doyenné de Salisbéry. Le pape envoya en Angleterre deux légats, Guillaume de Pavie, cardinal-prêtre du titre de Saint-Pierre-aux-Liens, et Othon, cardinal-diacre du titre de Saint-Nicolas-de-la-Prison. Il écrivit qu'il les envoyait spécialement pour terminer le différend qui existait entre le roi et l'archevêque, exhortant Thomas, à qui elle était adressée, à se montrer facile, attendu la circonstance des temps, et le besoin que son église avait de sa présence. Il l'engageait à ne pas se défier de Guillaume de Pavie.

Les légats étant arrivés, on tint à Gisors une conférence où Thomas se rendit; mais il s'aperçut bientôt que le cardinal de Pavie employait l'artifice pour le faire tomber dans le piége : il en écrivit au pape. Le cardinal Othon représenta au roi qu'il était tenu de restituer les biens de l'Eglise, desquels il s'était emparé, ainsi que les revenus de l'Eglise de Cantorbéry. Le roi ayant répondu qu'il n'avait aucun scrupule à cet égard, parce qu'il donnait aux pauvres ou à l'église tout cet argent, le cardinal lui répondit : « Cette excuse ne sera point reçue au tribunal de Jésus-Christ. »

Les deux rois de France et d'Angleterre se réunirent à Gisors pour tâcher d'opérer cette paix si difficile. Celui d'Angleterre affecta de la désirer beaucoup : il exposa ses raisons, que le roi de France trouva bonnes; ce prince blâma même Thomas qu'il trouva trop inflexible, parce qu'il ne voulait absolument rien céder au roi d'Angleterre; mais bientôt il comprit qu'il avait eu tort de juger ainsi le prélat : il l'envoya chercher à Sens, et lui demanda pardon de l'avoir mal jugé. Deux autres légats, Gratien et Vivien, furent de nouveau envoyés, et ne purent parvenir à terminer cette grande affaire : le roi ne voulait pas restituer les biens des églises.

Mais Dieu, qui tient dans sa main le cœur des hommes, opéra une révolution soudaine dans celui du roi d'Angleterre, qui tout à coup montra un très-grand désir de se réconcilier avec le saint. L'archevêque de Sens le lui conduisit, et Thomas fut reçu par le roi avec les marques de la plus vive affection. Dès que Henri l'aperçut, il se détacha de sa troupe, alla au-devant de lui et le salua le premier, la tête nue. Après s'être donné la main et s'être embrassés tout à cheval, ils se retirèrent à part, le roi, l'archevêque de Cantorbéry et celui de Sens. Le premier se plaignit au roi des torts qu'on lui avait faits et à son église, usant de paroles touchantes et convenables au sujet. Ensuite, l'archevêque de Sens se retira et le roi s'entretint seul avec Thomas, si familièrement, qu'il ne paraissait pas qu'ils eussent jamais été mal ensemble; ce qui surprit agréablement les assistants jusqu'à leur faire verser des larmes de joie; mais la conversation fut si longue que quelques-uns s'en ennuyèrent. L'archevêque représenta au roi modestement la mauvaise conduite qu'il avait tenue et les périls où il s'était exposé, et l'exhorta à rentrer en lui-même, à satisfaire à l'Eglise, décharger sa conscience et rétablir sa réputation, attribuant ses fautes aux mauvais conseils plutôt qu'à sa mauvaise volonté. Le roi l'écoutait non-seulement avec patience, mais avec bonté, promettant de se corriger, et l'archevêque ajouta : « Il est nécessaire pour votre salut, pour le bien de vos enfants et la sûreté de votre puissance, que vous répariez le tort que vous venez de faire à l'église de Cantorbéry en faisant couronner votre fils par l'archevêque d'York. » Le roi résista un peu à cette proposition, et protestant qu'il ne dirait rien par l'esprit de dispute, il ajouta : « Qui a couronné Guillaume le Conquérant et les rois suivants? n'est-ce pas l'archevêque d'York ou tel autre évêque qu'il a plu au roi qui devait être couronné? » L'archevêque répondit pertinemment à cette objection par la déduction historique de ce qui s'était passé en Angleterre depuis la conquête des Normands, et montra que, hors certains cas extraordinaires, les archevêques de Cantorbéry avaient toujours sacré les rois, sans que ce droit leur fût disputé par les archevêques d'York.

Après que Thomas eut longtemps parlé sur ce sujet, le roi lui dit : « Je ne doute point que l'Eglise de Cantorbéry ne soit la plus noble de toutes celles d'Occident, et loin de la vouloir priver de son droit, je suivrai votre conseil et ferai en sorte que

sur ce point et en tout autre, elle recouvre son ancienne dignité. Mais pour ceux qui jusqu'ici nous ont trahis vous et moi, je les traiterai, Dieu aidant, comme ils méritent. » A ces mots, Thomas descendit de cheval pour se jeter aux pieds du roi; mais le roi, prenant l'étrier, l'obligea de remonter. Il parut même répandre des larmes et lui dit : « Enfin, seigneur archevêque, rendons-nous de part et d'autre notre ancienne amitié; faisons-nous tout le bien que nous pourrons et oublions entièrement le passé. Mais, je vous prie, faites-moi honneur devant ceux qui nous regardent de loin. » Et comme il voyait entre les spectateurs quelques-uns de ceux qui fomentaient la division, il s'approcha d'eux et dit pour leur fermer la bouche : « Comme je trouve l'archevêque parfaitement bien disposé, si, de mon côté, je n'en use pas bien avec lui, je serai le plus méchant de tous les hommes, et je montrerai la vérité de tout le mal qu'on dit de moi. Mais je ne vois point de parti plus honnête ni plus utile que de m'étudier à le surpasser en amitié et en bons offices. » Tous les assistants donnèrent de grands applaudissements à ce discours du roi. Alors il envoya à l'archevêque des évêques de sa suite lui dire de proposer publiquement sa demande, et quelques-uns lui conseillaient de remettre tout à la discrétion du roi; mais Thomas ne jugea pas à propos de compromettre la cause de l'Eglise. Ayant donc tenu conseil avec l'archevêque de Sens et les compagnons de son exil, il résolut de ne point remettre à la discrétion du roi la question des coutumes, les dommages que son Eglise avait soufferts, ni la plainte touchant le sacre du jeune prince. Ainsi, se rapprochant du roi, il le pria humblement, par la bouche de l'archevêque de Sens, de lui rendre ses bonnes grâces, de lui donner la paix et sûreté à lui et aux siens, de lui restituer l'église de Cantorbéry et les terres de sa dépendance dont il avait lu l'état dans un papier, et de rapporter l'entreprise du sacre de son fils. A ces conditions, Thomas promettait l'amour, l'honneur et tout le service qu'un archevêque peut rendre à son roi, selon Dieu. Le roi accepta la proposition, et reçut à ses bonnes grâces Thomas et ceux de sa suite, qui étaient présents; mais la restitution des biens fut différée, parce que le pape ne l'avait pas ordonnée expressément. Le roi s'entretint encore longtemps avec l'archevêque, suivant leur ancienne familiarité, en sorte que leur conférence dura presque jusqu'au soir. Le roi voulut l'emmener avec lui, disant qu'il lui était avantageux que leur paix fût connue de tout le monde; mais le prélat répondit qu'il passerait pour un ingrat s'il ne prenait congé du roi de France et de ses autres bienfaiteurs; et le roi d'Angleterre en convint.

Comme Thomas était prêt à se retirer, Arnoul, évêque de Lisieux, le pressa vivement en présence du roi, des évêques et des seigneurs, d'absoudre les excommuniés, disant : « Comme le roi a reçu en grâce tous ceux qui vous ont suivi, vous devez aussi recevoir en grâce tous ceux qui ont été attachés au roi. » Thomas lui répondit : « Il faut nécessairement faire distinction : entre ceux pour qui vous parlez, les uns sont plus coupables que les autres; les uns sont excommuniés directement, les autres par communication; les uns par nous ou par leurs évêques, les autres par le pape, et ceux-là ne peuvent être absous que par son autorité. Quant à nous, comme nous avons de la charité pour eux tous, quand nous aurons ouï le conseil du roi, nous espérons travailler de telle sorte à leur réconciliation, que si quelqu'un n'y est pas compris, il ne devra l'imputer qu'à soi-même. » Geoffroy Ridel, archidiacre de Cantorbéry, un des excommuniés, répondit à ce discours avec hauteur, et le roi, craignant qu'on ne s'échauffât de part et d'autre, tira à part l'archevêque et le pria de ne point s'arrêter aux discours de telles gens. Ainsi on se sépara doucement, après que Thomas eut donné sa bénédiction au roi.

Ce récit est tiré de la lettre que Thomas écrivit au pape pour lui faire part de sa réconciliation avec le roi, où il ajoute : « J'ai appris depuis, que l'archevêque de Rouen et l'évêque de Nevers ont chargé l'évêque de Séez, qui passe en Angleterre, d'absoudre ceux que j'ai excommuniés; mais je ne sais s'ils lui ont prescrit la formule que vous leur avez donnée, ou s'il la suivra. S'ils sont absous autrement, il sera nécessaire que vous y mettiez remède, car rien n'affaiblit tant l'Eglise que l'impunité de tels attentats par la tolérance du saint-siége. » Il avait dit auparavant : « J'attendrai en France jusqu'au retour de ceux que j'ai envoyés pour recevoir la restitution de nos domaines, n'étant pas d'avis de retourner auprès du roi tant qu'il aura un pied de terre à l'Eglise, car c'est par cette restitution que je verrai s'il agit sincèrement avec moi. Je ne crains pas toutefois qu'il manque à tenir sa parole, s'il n'en est empêché par les conseils de ceux à qui la conscience ne permet pas de se tenir en repos..... » Il paraît en effet que le roi était bien intentionné pour l'exécution de cette paix, par l'ordre qu'il envoya au jeune roi son fils.

En écrivant au pape, Thomas écrivit aussi à quatre cardinaux de ses amis, pour leur faire part de cette heureuse nouvelle, mais surtout au sous-diacre Gratien, qui s'était bien conduit dans sa nonciature, et à qui il dit en confidence ces paroles remarquables : « Parce que l'Eglise romaine a mis sa liberté dans la crainte, elle a égard aux personnes et ne s'oppose point aux injustices; c'est pour ce sujet que les fléaux de Dieu les plus rudes et les plus insupportables viennent sur elle; en sorte qu'elle est errante, qu'elle fuit devant ses persécuteurs et subsiste à peine dans les maux qui l'accablent. » Et ensuite : « Ayez soin que les lettres les plus pressantes et les plus efficaces que le pape a écrites au roi d'Angleterre pour la cause de l'Eglise soient insérées dans le registre, afin

de servir d'exemple à la postérité. » (Fleury, IV, page 706.)

Thomas vit encore deux fois le roi d'Angleterre : premièrement à Tours, où le roi était venu conférer avec Thibaut, comte de Blois. Le roi vint au-devant de l'archevêque, mais il ne parut pas le regarder de bon œil ; et le lendemain il fit dire dans sa chapelle une messe des morts, ce que l'on crut qu'il avait fait, de peur que l'archevêque ne lui offrît le baiser de paix. Ils allèrent ensuite à la conférence avec le comte Thibaut, et le roi, pressé par ce comte et par le prélat, promit positivement la restitution des terres de l'Eglise ; mais il voulait que l'archevêque retournât auparavant en Angleterre pour voir comment il s'y conduirait. Quelques jours après, Thomas vint encore trouver le roi à Chaumont, entre Blois et Amboise, non pour lui rien demander, mais pour essayer de regagner ses bonnes grâces. En effet, le roi lui fit moins d'honneur et lui témoigna plus d'amitié, et ils convinrent qu'il irait incessamment prendre congé du roi de France pour passer au plus tôt en Angleterre. Il partit dès le lendemain pour retourner à Sens faire ses adieux et se préparer à son voyage. Cependant il reçut une lettre des agents qu'il avait envoyés en Angleterre, et qui lui rendaient ainsi compte de leur commission : « Nous nous présentâmes au jeune roi, dans sa chambre, à Westminster, le lundi d'après la Saint-Michel : c'était le 5 octobre, cette année 1170. Avec lui étaient assis le comte Renaud, l'archidiacre de Cantorbéry, celui de Poitiers, Guillaume de Saint-Jean et plusieurs autres. Quelques-uns, du nombre desquels était le comte Renaud, ayant ouï la nouvelle de la paix, en rendirent dévotement grâces à Dieu. Après que les lettres du roi eurent été lues, le roi son fils dit qu'il en prendrait conseil, et on nous fit retirer. Ensuite on nous rappela, et votre archidiacre nous dit de la part du jeune roi : « Raoul de Broc et ses serviteurs se sont mis en possession, par ordre du roi mon père, des terres de l'archevêché et des revenus des clercs de l'archevêque. Nous ne pouvons savoir l'état des lieux que par le rapport de ces officiers ; c'est pourquoi nous vous marquons le jeudi, lendemain de Saint-Calliste, pour l'exécution plus entière de ce mandement. » Ce jeudi était le 15 octobre. La lettre ajoute ensuite : « Le roi a mandé à l'archevêque d'York, aux évêques de Londres et de Salisbéry, et à quatre ou six personnes de toutes les églises vacantes, d'élire des évêques suivant le conseil de ces trois prélats, et de les envoyer au pape pour les sacrer au préjudice de votre Eglise. » Les agents concluent en priant instamment Thomas de ne point revenir en Angleterre que sa paix avec le roi ne soit mieux affermie. Thomas envoya au pape cette lettre de ses agents, lui demandant de nouveaux pouvoirs pour presser le roi d'Angleterre.

Il écrivit aussi à ce prince, se plaignant que les effets ne répondaient pas à ses promesses ni à l'ordre qu'il avait envoyé au roi son fils. « La restitution, dit-il, a été différée au dixième jour, sous prétexte de Raoul, qui cependant ravage les biens de l'Eglise et serre publiquement nos provisions de bouche dans le château de Saltonde. Il s'est vanté devant plusieurs personnes que je ne jouirais pas longtemps de votre paix, et que je ne mangerais pas un pain entier en Angleterre avant qu'il m'ôte la vie ; mais je lui présenterai ma tête à lui et à ses complices plutôt que de laisser périr l'Eglise de Cantorbéry. J'avais résolu, seigneur, de retourner vers vous ; mais la nécessité de cette pauvre Eglise me presse de m'y rendre, peut-être pour y périr si vous ne me donnez promptement une autre consolation. Mais soit que je vive ou que je meure, je suis toujours à vous, et je prie Dieu qu'il répande ses bénédictions sur vous et sur vos enfants. »

C'est la dernière lettre que nous ayons de ce saint prélat au roi son maître. Il envoya devant Jean de Sarisbéry, qui arriva le quinzième de novembre. Il trouva que trois jours auparavant on avait saisi les biens de l'archevêque, en ayant ôté la saisie à ses agents, et que l'on avait publié dans les ports une défense de passer aucun des siens pour sortir d'Angleterre. D'ailleurs les officiers du roi avaient donné ordre que l'archevêque et les siens ne trouvassent à leur retour que les maisons vides et en décadence et les granges ruinées, et avaient pris au nom du roi tous les revenus jusqu'à la Saint-Martin, quoique la paix eût été faite à la Madeleine. Cependant l'archevêque d'York, l'évêque de Londres et les autres ennemis de Thomas avaient envoyé au roi pour le prier de ne le pas laisser revenir en Angleterre qu'il n'eût renoncé à la légation, qu'il n'eût rendu au roi toutes les lettres qu'il avait obtenues du pape, et promis d'observer inviolablement les droits du royaume, voulant ainsi l'engager à l'observation des coutumes contestées. Ils disaient que sans ces précautions son retour serait préjudiciable au roi. Ils avaient fait aussi appeler de chacune des églises vacantes six personnes ayant pouvoir d'élire un évêque au nom de la communauté, afin de faire les élections au gré du roi, et que si Thomas s'y opposait, il encourût sa disgrâce.

Thomas était venu à Rouen par ordre du roi, espérant, comme on lui avait promis, y acquitter ses dettes et être renvoyé en Angleterre avec honneur. Mais Jean d'Oxford lui apporta une lettre du roi, par laquelle il le priait de retourner incessamment en Angleterre et lui donnait le même Jean pour l'accompagner. Thomas obéit et apprit en chemin les mauvais desseins de ses ennemis qui étaient déjà venus à la mer et attendaient le temps favorable comme il l'attendait de son côté. Ces ennemis étaient l'archevêque d'York et les évêques de Londres et de Sarisbéry, et, pour leur prêter main-forte, Gervais, vicomte de Kent, Raoul de Broc et Renaud de Varennes, qui menaçaient hautement de lui couper la tête s'il osait passer.

Quelques amis conseillaient à Thomas de ne point s'exposer à ce passage que la paix ne fût mieux affermie; mais il répondit : « Je vois l'Angleterre et j'y entrerai, Dieu aidant, quoique je sache certainement que j'y vais souffrir le martyre. » La veille de son embarquement, il envoya les lettres du pape, portant suspense contre l'archevêque d'York et l'évêque de Durham, et d'autres lettres qui remettaient dans l'excommunication l'évêque de Londres et celui de Salisbury, et portaient suspense contre tous les évêques qui avaient assisté au sacre du jeune roi. Ces lettres furent rendues aux prélats dans le port de Douvres, où ils croyaient que Thomas dût aborder. Le temps étant devenu favorable, il s'embarqua à Guissand la nuit du second jour de l'Avent, c'est-à-dire du lundi, jour de Saint-André, dernier novembre 1170, la septième année de son exil, et il arriva heureusement au port de Sandwich pour éviter ceux qui l'attendaient à Douvres. Le vaisseau qui le portait était remarquable par la croix archiépiscopale qui y était dressée, et quand on l'aperçut, une multitude de pauvres qui étaient venus au-devant du saint prélat se mit à crier : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, le père des orphelins et le juge des veuves.* Ils pleuraient, les uns de compassion, les autres de joie; les uns se prosternaient à terre, les autres, ayant leurs habits retroussés, s'avançaient pour le prendre au sortir du vaisseau et recevoir les premiers sa bénédiction. Mais les gentilshommes, qui avaient cru qu'il aborderait à Douvres, apprenant son arrivée, accoururent promptement à Sandwich. Ils s'approchèrent, armés, du bâtiment où était l'archevêque comme pour lui faire violence. Ce que voyant Jean d'Oxford, il craignit que la honte n'en retombât sur le roi et qu'on ne l'accusât de trahison; c'est pourquoi il s'avança et leur défendit de la part du roi de faire aucune insulte à l'archevêque ou aux siens, et leur persuada de poser les armes. Ils demandèrent toutefois que les étrangers qui étaient venus avec l'archevêque fissent serment de fidélité au roi et au royaume. Il ne paraissait d'autre étranger que Simon, archidiacre de Sens, qui aurait facilement consenti à prêter le serment; mais Thomas ne le permit pas, craignant les conséquences de ce serment pour le clergé d'Angleterre, et dit qu'il était contre les bonnes mœurs et le droit des gens d'exiger des étrangers de tels serments. Or, il voyait bien que les officiers du roi étaient en trop petit nombre pour faire violence, parce que le peuple, qui était ravi de son retour, avait pris les armes et aurait été le plus fort.

Ces officiers, ayant à peine salué l'archevêque, lui demandèrent, en colère, pourquoi à son entrée dans le pays, qui devait être pacifique, il avait excommunié et suspendu les évêques du roi, ajoutant que quand le roi l'apprendrait il en serait fort irrité. Le prélat répondit doucement qu'il ne l'avait fait que par la permission du roi, pour ne pas laisser impunie l'injure faite à lui et à son Église au sacre du jeune roi, et empêcher que cette entreprise ne fût tirée à conséquence. Le nom du roi retint les officiers; ils commencèrent à parler plus modestement, demandant toutefois avec instance l'absolution des évêques. L'archevêque remit à en délibérer à Cantorbéry, où il serait le lendemain, et les officiers se retirèrent. Le lendemain, mardi, premier jour de décembre, Thomas partit de Sandwich pour aller à Cantorbéry, qui n'en est qu'environ à six milles. A peine put-il faire le jour même ce peu de chemin, tant le peuple et principalement les pauvres s'empressaient autour de lui; les curés venaient au-devant en procession avec les paroisses entières. Étant arrivé à Cantorbéry, il y fut reçu par les moines avec l'honneur convenable, au son des cloches et des orgues, et avec les chants de joie; il leur donna à tous le baiser de paix, ayant pris la précaution de faire auparavant absoudre ceux qui avaient communiqué avec les excommuniés. Les officiers du roi vinrent le jour suivant savoir sa réponse, et avec eux les clercs des trois prélats excommuniés, demandant l'absolution de leurs maîtres. Thomas répondit qu'il n'avait pas le pouvoir de lever les censures imposées par le pape, et toutefois, comme ils le pressaient et le menaçaient de l'indignation du roi, il répondit que si les évêques de Londres et de Salisbury juraient, selon la forme de l'Église, d'obéir au mandement du pape, il ferait pour la paix de l'Église, par le respect du roi et par le conseil des autres évêques, tout ce qui dépendrait de lui, et traiterait les trois prélats avec toutes sortes de douceur et de charité, se confiant en la clémence du pape. Les deux évêques étaient prêts à accepter la condition et à venir se faire absoudre, mais l'archevêque d'York les en détourna et leur dit : J'ai encore huit mille livres d'argent comptant que j'emploierai, s'il est besoin, pour réprimer l'arrogance et l'opiniâtreté de Thomas; ne vous laissez pas séduire : allons plutôt trouver le roi, qui nous a si fidèlement protégés jusqu'ici. Si vous le quittez pour vous attacher à son adversaire, car il n'y aura jamais entre eux de réconciliation parfaite, il vous regardera comme des transfuges et vous chassera de vos terres. Que deviendrez-vous alors? En quel pays irez-vous mendier votre pain? Au contraire, si vous demeurez avec le roi, que peut faire contre vous Thomas plus que ce qu'il a fait? Les deux évêques furent touchés de cette remontrance, et ils partirent tous trois aussitôt pour aller trouver le roi en Normandie; en même temps ils envoyèrent au roi son fils, qui était à Londres, Geoffroy Ridel et quelques autres pour lui persuader que Thomas voulait le déposer. Mais rien n'était plus éloigné de sa pensée, comme il l'assure lui-même dans la lettre qu'il écrivit alors au pape, contenant la relation de son retour en Angleterre, et qui est sa dernière au pape Alexandre.

Peu de jours après son arrivée à Cantorbéry, il envoya à Londres Richard, prieur

de Saint-Martin de Douvres, qui fut depuis son successeur, donner part au jeune roi de son arrivée, et lui fit faire ses excuses touchant la suspense des prélats. Ce député fut mal reçu par le jeune prince dont les ministres ne regardaient que la volonté du roi son père. Thomas ne laissa pas de se mettre en chemin peu de jours après, voulant voir le jeune roi qui avait été son disciple, et ensuite visiter sa province abandonnée depuis si longtemps. Comme il approchait de Londres, tous les bourgeois vinrent au-devant de lui et le reçurent avec grande joie ; mais il vint deux chevaliers de la part du roi lui défendre de passer outre et lui ordonner de retourner à son église. Ses ennemis en devinrent plus fiers, et Robert de Broc, frère de Renoul, pour insulter au prélat, coupa la queue d'un cheval qui portait quelques ustensiles de sa cuisine. Le jour de Noël, l'archevêque monta en chaire, et fit un sermon à la fin duquel il prédit sa mort prochaine, fondant en larmes et attirant celles de l'auditoire ; mais il prit un ton d'indignation et parla avec véhémence contre plusieurs courtisans du roi père. Il les excommunia et nommément les deux frères Renoul et Robert de Broc. Après la messe, il tint table comme il avait accoutumé les grandes fêtes, avec gaieté, et quoique le jour de Noël fût cette année-là le vendredi, il mangea de la viande comme les autres. On voit ici l'antiquité de cette dispense de l'abstinence au jour de Noël.

Cependant, l'archevêque d'York et les deux évêques étant arrivés en Normandie peu de jours avant la fête, se jetèrent aux pieds du roi, implorant sa justice et se plaignant amèrement que Thomas abusait de la paix qu'il lui avait accordée, et que, dès qu'il était arrivé, il avait troublé le royaume par les censures qu'il avait publiées contre eux. Le roi dit : « Si tous ceux qui ont consenti au sacre de mon fils sont excommuniés par les yeux de Dieu, je le suis aussi, » et il entra dans une furieuse colère ; or il était sujet à s'y laisser emporter. Un jour, irrité contre un seigneur qui lui semblait prendre l'intérêt du roi d'Ecosse, il l'appela traître et lui dit plusieurs autres injures ; puis il jeta son bonnet, ôta son ceinturon, jeta loin de lui son manteau et ses habits, découvrit son lit, et s'étant assis dessus, se mit à en mâcher la paille. Une autre fois, il voulut arracher les yeux à un garçon qui lui avait apporté une lettre désagréable, et lui mit le visage en sang. Pierre de Blois, d'ailleurs son admirateur, dit que dans sa colère il était plus furieux qu'un lion. Etant donc excité par les trois prélats, il commença à maudire tous ceux qu'il avait nourris et comblés de bienfaits, dont aucun ne le vengeait d'un prêtre qui troublait son royaume et le voulait dépouiller lui-même de sa dignité, ajoutant plusieurs reproches contre Thomas. Alors quatre chevaliers de sa chambre, croyant ne pouvoir rien faire qui lui fût plus agréable que de tuer l'archevêque, en formèrent ensemble la résolution. Ces quatre étaient : Renaud, *Fitz-Urse*, Hugues de Moreville, Guillaume de Tracy et Richard le Breton. Ils firent leur conjuration la nuit de Noël, s'engageant par serment à ce meurtre, et le jour même de la fête ils se retirèrent secrètement de la cour. Ils firent telle diligence et eurent le temps si favorable, qu'ils arrivèrent en Angleterre le lundi, jour des Innocents, et logèrent au château de Salsonde qui était à la garde de Raoul de Broc, à six milles de Cantorbéry. Ils passèrent la nuit à concerter l'exécution de leur entreprise, et le lendemain mardi 29 décembre, ayant assemblé une troupe de gens du pays, ils vinrent à Cantorbéry, entrèrent au monastère de Saint-Augustin et conférèrent avec Clairembaud qui en était élu abbé, ennemi déclaré de l'archevêque. Ils allèrent ensuite à l'archevêché, où ils trouvèrent le prélat qui avait déjà dîné et s'entretenait de quelques affaires avec ses moines et ses clercs. Les quatre chevaliers entrèrent dans sa chambre et sans le saluer s'assirent à terre à ses pieds. Après un peu de silence, Renaud dit au nom de tous : « Nous venons de la part du roi vous apporter ses ordres. Voulez-vous les entendre en secret ou en public ? Comme il vous plaira, dit l'archevêque, et Renaud reprit : Nous les dirons donc en secret. » L'archevêque fit retirer ceux qui étaient avec lui ; mais l'huissier laissa la porte ouverte, afin que ceux qui étaient dehors pussent voir ce qui se passait. Après que les chevaliers eurent dit ce qu'ils voulurent, le prélat dit qu'il voulait que plusieurs personnes l'entendissent, et fit rappeler les moines et les clercs, mais non les laïques. Alors Renaud dit : « Nous vous ordonnons, de la part du roi, d'aller trouver le roi son fils et lui rendre ce que vous lui devez. — Je crois l'avoir fait, dit l'archevêque. — Non, dit Renaud, puisque vous avez suspendu les évêques, ce qui fait croire que vous lui voudriez ôter la couronne de dessus la tête. » L'archevêque dit : « Au contraire, je voudrais pouvoir lui donner encore d'autres couronnes. Et quant aux évêques, ce n'est pas moi qui les ai suspendus, c'est le pape ! — C'est bien vous, dit Renaud, puisque c'est à votre poursuite. » Thomas reprit : « J'avoue que je ne suis pas fâché si le pape venge les injures faites à mon Eglise. » Ensuite il se plaignit des torts et des insultes qu'ils avait reçus depuis la conclusion de la paix, et dit à Renaud : « Vous étiez présent, vous et plus de deux cents chevaliers, quand le roi m'accorda de contraindre par les censures ceux qui avaient troublé l'Eglise, à lui faire satisfaction ; et je ne me puis dispenser de remplir mon devoir de pasteur. » A ces mots les chevaliers se levèrent en criant : « Voilà des menaces ! » Et dirent aux moines : « Nous vous commandons de la part du roi de le garder ; s'il s'échappe, on s'en prendra à vous. » Ils sortirent aussitôt et Thomas les suivit jusqu'à la porte de son antichambre en disant : « Sachez que je ne suis pas venu pour m'enfuir et que je fais peu de cas de vos mena-

ces. » Ils répondirent : « Il y aura autre chose que des menaces ! » Etant sortis du palais, ils ôtèrent leurs chapes et leurs robes et on vit les cottes de mailles dont ils étaient revêtus. Ceux de leur suite s'armèrent aussi, et outre leurs épées ils portaient des arcs, des flèches, des haches et d'autres instruments pour rompre les portes. Thomas demeurait tranquille dans sa chambre, et loin de s'enfuir, à peine se laissa-t il persuader d'aller à l'église entendre les vêpres ; mais il ne venait que d'y entrer quand les quatre chevaliers y entrèrent aussi par le cloître, l'épée à la main. Le premier s'écria : « Où est ce traître ? » Et comme personne ne répondait, il ajouta : « Où est l'archevêque ? » Thomas, descendant des degrés qu'il avait montés, répondit : « Me voici ! » Et il ajouta : « Renaud, Renaud, je t'ai fait beaucoup de bien, et tu viens armé me chercher dans l'église ! » Renaud, prenant le pallium des mains de l'archevêque, dit : « Tu vas le voir; sors, tu mourras tout à l'heure. » Thomas retira le pallium de ses mains et dit : « Je ne sortirai point ; mais si vous me cherchez, je vous défends, de la part de Dieu, sous peine d'anathème, de faire aucun mal aux miens ! »

Renaud recula un peu, et voyant que ses compagnons étaient venus, il voulut donner un grand coup d'épée sur la tête de l'archevêque; mais un clerc, nommé Edouard Grim, étendit le bras pour recevoir le coup, dont il eut le bras presque emporté : le reste du coup porta sur le prélat, abattit son bonnet et le blessa à la tête. Alors Renaud s'écria : « Frappez, Frappez ! » Thomas baissa la tête pour la prière et dit : « Je me recommande, moi et la cause de l'Eglise, à Dieu, à la sainte Vierge, aux saints patrons de cette église et au martyr saint Denis. » Et ce furent ses dernières paroles. Alors il se mit à genoux devant l'autel, les mains jointes, et levant les yeux, il attendit le second coup qui entra plus avant jusqu'au cerveau, et fit tomber le prélat prosterné comme en prière : le troisième acheva de lui couper la tête, qui tomba en devant sur son visage. Enfin, un nommé Hugues Mauclerc, enfonça la pointe de son épée dans la tête ouverte, et répandit la cervelle sur le pavé, puis il s'écria : « Il est mort, sortons d'ici ! »

Ainsi mourut Thomas, archevêque de Cantorbéry, dans la cinquante-troisième année de son âge, le mardi 29 décembre 1170, sur les cinq heures du soir. Il reçut tous ces coups sans parler et sans faire aucun mouvement des pieds ni des mains. Pendant qu'on le massacrait dans l'église, d'autres pillaient son palais. Ils rompirent les portes et les serrures, enlevèrent ses chevaux, battirent ses domestiques, ouvrirent ses coffres, partagèrent entre eux l'argent, les habits et les autres meubles. Ils emportèrent même les titres de l'église de Cantorbéry et les donnèrent à Renoul de Broc pour les porter au roi en Normandie, afin qu'il pût supprimer ceux qu'il trouverait contraires à ses prétentions. A la nouvelle de ce meurtre, toute la ville de Cantorbéry fut consternée ; mais les riches, saisis de crainte, demeurèrent dans leurs maisons : il n'y eut que les pauvres qui accoururent aussitôt à l'église pleurer leur père. Ils lui baisaient les mains et les pieds, ils ramassaient son sang dont ils se frottaient les yeux, et y trempaient des morceaux de leurs habits. Ce qui en demeura sur le pavé fut recueilli soigneusement et mis dans un vase très net pour le garder dans l'église. Les moines mirent le corps sur un brancard devant l'autel, et passèrent la nuit auprès en larmes et en prières. Mais le lendemain matin on leur vint dire qu'il y avait hors de la ville une grande troupe de gens armés qui voulaient enlever le corps du saint prélat, le traîner par les rues à la queue des chevaux, le pendre au gibet ou le mettre en pièces et le jeter en quelque bourbier. Les moines, alarmés de ce bruit, résolurent de l'enterrer promptement. Ils fermèrent les portes de l'église et portèrent le corps dans la chapelle souterraine, où, l'ayant dépouillé, ils trouvèrent que sous son habit monastique il portait un rude cilice, et, ce qui était sans exemple, des fémoraux de même étoffe. Ce spectacle attira de nouveau des torrents de larmes, car on avait ignoré jusque-là qu'il pratiquât cette austérité. On le revêtit par-dessus de ses habits pontificaux, on le mit dans un tombeau de marbre tout neuf, qui se trouva dans cette chapelle, et on en ferma soigneusement les portes. L'église demeura interdite pendant près d'une année ; on couvrit les croix, on dépouilla les autels comme au vendredi-saint, et les moines récitèrent l'office dans leur chapitre sans chanter. (Fleury, t. IV, p. 709.)

THOMAS DE FOLIGNO (le bienheureux), franciscain, souffrit le martyre dans la capitale des Bulgares avec quatre autres bienheureux de son ordre, nommés Ladislas de Hongrie, Nicolas de Hongrie, Grégoire de Trau en Dalmatie, et Antoine de Saxe. Bussarath, prince schismatique, qui régnait au delà du Danube, surprit la ville où étaient nos saints, aidé par les schismatiques qui l'habitaient : l'un de ces martyrs fut massacré dans le premier tumulte, et les quatre autres furent décapités sur le bord du fleuve le 12 février 1369. L'endroit du rivage où gisaient les corps des martyrs fut illuminé d'une clarté splendide. On y entendit une musique qui semblait provenir des chœurs célestes. Quand on raconta ces prodiges à Bussarath, il se rendit immédiatement sur les lieux. Mais quoi qu'il pût faire, son cheval, n'obéissant ni aux coups ni à l'éperon, refusa d'approcher du corps des saints. Alors, descendant de cheval, il voulut s'en approcher; mais une terrible apparition lui en défendit le chemin, il fût obligé de se retirer l'épouvante dans le cœur. Les moines du rite grec, qui craignaient qu'on rendît les honneurs accoutumés parmi les catholiques aux reliques des saints, amenèrent des chiens pour les dévorer. Quand ces animaux voulurent ac-

complir cette horrible curée, la main de celui qui commande à toutes choses ici-bas, les frappant d'une façon invisible pour les spectateurs, les força de fuir en jetant des hurlements épouvantables. L'un d'eux, ayant mordu un de ces corps sacrés, parut immédiatement la gueule en feu aux yeux des spectateurs remplis d'épouvante. Ce fut alors que Dieu, mettant le comble à ces prodiges, fit sortir le fleuve de son lit ; ses vagues vinrent soulever sur la rive les corps que tant de miracles avaient glorifiés, et les placèrent dans des cercueils qu'apportèrent des anges. Quand cet ensevelissement miraculeux fut terminé, le fleuve s'ouvrit pour donner aux martyrs une sépulture non moins miraculeuse au sein de ses flots. Les vénérables reliques n'ont pas été retrouvées. Voilà ce que raconte Wadding, et, d'après lui, Henrion ; nous aimons à croire que des faits de cette nature ont été étayés de preuves suffisantes pour que des auteurs recommandables en aient accepté la responsabilité.

THOMAS (le bienheureux), chevalier hongrois, avait embrassé la loi de Mahomet afin de se concilier la faveur du sultan d'Egypte. Poussé par un secret mouvement de la grâce divine, il vint, pendant la semaine sainte, visiter les sanctuaires de Jérusalem, et entra par hasard dans un couvent de franciscains, qui était voisin. Le frère Nicolas de Monte-Corvino lui ayant reproché son apostasie et l'ayant exhorté à revenir à Dieu, il fut touché de la grâce, et résolut d'aller se rétracter publiquement au Caire, accompagné de Nicolas et des frères François et Pierre. Ce fut le dimanche de Pâques 1358 qu'ils furent admis en présence du sultan. Ils lui parlèrent avec une si généreuse liberté que ce prince, rempli de colère, les livra au cadi qui les condamna à être coupés par morceaux, puis consumés par le feu, le 4 avril 1358. (Wadding, an. 1354, n° 9.)

THOMAS DE TOLENTINO, le bienheureux), franciscain, partit avec trois autres moines de son ordre, nommés Pierre de Sienne, Démétrius de Tiflis et Jacques de Padoue, pour aller prêcher l'Evangile dans le Kathai, dirigés par un zélé dominicain français nommé Jourdain Catalini. Forcés par diverses circonstances d'aborder à Tana, capitale de l'île Salsette, ils y versèrent leur sang pour la défense du nom de Jésus-Christ. (*Voy.* pour les détails l'article Martyrs de Tana.)

THOMAS (le bienheureux) et ses compagnons Mathias son frère, Marthe sa mère, furent décapités, le 28 janvier 1613, pour la foi chrétienne dans le royaume d'Arima, qui fait partie du Japon. Thomas et Mathias avaient deux enfants : Jacques et Just qui partagèrent la gloire de leur martyre. Il n'est pas dit de qui ces deux jeunes enfants étaient les fils.

THOMAS, (le bienheureux), fut martyrisé en 1608, au Japon, dans le royaume de Fingo, avec Faciémon son père, Girozayémon Joachim, Jean Tingoro, et Pierre, fils de ce dernier. On peut voir les détails de leur martyre au titre Girozayémon. Notre bienheureux n'avait que douze ans. Ayant appris sa condamnation, il courut se revêtir de ses plus beaux habits, et vint spontanément au-devant du cortége funèbre, qui se dirigeait vers le lieu du supplice. Il sauta au cou de son père en lui témoignant sa joie d'être associé à son sort. Lorsqu'on fut arrivé au lieu du supplice, les saints confesseurs attendirent quelque temps que l'autre enfant arrivât ; mais comme il ne venait pas, ils furent décapités en son absence.

THOMAS (le prince), fils de la princesse Agnès, petit-fils de Jean, fils de Sounou, régulo chinois, fut baptisé en 1721, avec son frère Matthieu et ses deux sœurs, sa mère Agnès et sa grand'mère Cécile. Il partagea l'exil que l'empereur Young-Tching prononça en 1724, contre toute sa famille, coupable presque tout entière d'avoir embrassé la foi chrétienne, et fut envoyé à Yeou-Oué, petite place militaire de la Tartarie, à 90 lieues de Pékin, au delà de la grande muraille. Peut-être fut-il de ceux que, l'année suivante, atteignit le jugement qui condamnait plusieurs des petits-fils de Sounou à être mis à mort. On croit que l'empereur commua la peine. (Pour les détails de cet exil, *voy.* Chine et Sounou.)

THOMAS, ancien aumônier de l'hôpital de Château-Gonthier, fut guillotiné à Laval le 21 janvier 1794, avec treize autres prêtres. Les facultés de ce saint ecclésiastique étaient très-affaiblies, au point que parfois sa tête s'égarait complétement. Le jour de sa mort, Dieu lui rendit la plénitude de sa raison, et il répondit avec beaucoup de présence d'esprit à toutes les questions qui lui furent adressées. Peu après son interrogatoire, sa tête roulait sur l'échafaud. (Tiré des *Mémoires ecclésiastiques*, etc., par M. Isidore Boullier, curé de la Sainte-Trinité de Laval, 1846.)

THONIUS, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi en Egypte, et desquels Ruinart a donné les Actes authentiques. *Voy.* Martyrs (les trente-sept) égyptiens.

THRASÉAS (saint), évêque d'Euménie, fut martyrisé à Smyrne, dans les dernières années du règne de Marc-Aurèle. L'Eglise vénère sa mémoire le 5 octobre.

THRASON (saint), martyr, employait son bien à nourrir non-seulement les chrétiens qui travaillaient aux bains et autres ouvrages publics, mais aussi ceux qui étaient en prison. Il fut donc arrêté par l'ordre de l'empereur Maximien, et reçut la couronne du martyre avec Pontien et Prétextat, ses deux compagnons. L'Eglise fait sa mémoire le 11 décembre.

THYRSE (saint), diacre, disciple de saint Polycarpe, fut envoyé par lui dans les Gaules, avec saint Bénigne et saint Andoche, prêtres, pour y prêcher l'Evangile. Heureusement arrivé à Marseille, il vint à Lyon, puis à Autun, où de nombreuses conversions eurent lieu ; puis il vint, avec saint

Andoche, à Saulieu, près d'Autun, chez un marchand nommé Félix, qui les reçut et leur offrit sa maison pour y instruire les personnes qui voudraient les écouter. Un officier du gouverneur, étant venu chez Félix pour y loger, et y ayant trouvé les saints, qui y faisaient leurs instructions, s'en fut les dénoncer. Le gouverneur les fit arrêter avec Félix, qui voulut être le compagnon de leurs dangers et de leurs triomphes. D'abord on les fit fouetter, suspendre pendant tout un jour par les mains à des arbres, les pieds chargés de grosses pierres, et ensuite jeter dans le feu, qui ne les brûla point. Les persécuteurs, voyant cela, les assommèrent à coups de bâtons. L'Eglise célèbre la fête de ces saints martyrs le 24 septembre.

THYRSE (saint), eut la gloire de donner sa vie pour Jésus-Christ en Bithynie, sous l'empire de Dèce, avec saint Callinique et saint Leuce. Nous ne savons rien de positif sur ces trois saints ; ce qu'on en raconte comme détail n'a aucun caractère d'authenticité ; mais de tout temps ils ont été en très-grande vénération dans l'Eglise qui célèbre leur fête le 28 janvier. Saint Thyrse et saint Callinique eurent la tête tranchée ; quant à saint Leuce, il expira au moment où l'on cessait de le tourmenter.

THYRSE (saint), fut martyrisé avec saint Prix, dans un lieu, à une époque et dans des circonstances qui nous sont inconnues. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 24 janvier.

THYRSE (saint), fut martyrisé à Alexandrie, avec les saints Saturnin et Victor. Nous ignorons à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait collectivement leur sainte mémoire le 31 janvier.

TIBÈRE ou Tibery (saint), habitait Cesseron ou Cessarion, dans les environs d'Agde, à peu de distance de Béziers (12 kilom.). Il était très-jeune : son père, voulant le contraindre à adorer les idoles, lui fit endurer plusieurs tourments et la prison, et enfin le dénonça. Il fut arrêté avec un chrétien nommé Modeste, et mis avec lui en prison. Tous deux eurent à souffrir des tourments atroces ; mais rien n'ayant pu abattre leur constance, on les condamna à être décapités, et ils furent mis à mort au lieu même où ils demeuraient. Vers la fin du VIIIe siècle, on fonda en leur honneur, en ce lieu, une abbaye régulière de Bénédictins. L'Eglise fait leur fête le 10 novembre. Le martyre de ces deux saints eut lieu dans le commencement du IVe siècle, sous l'empire de Dioclétien.

TIBÈRE (*Claudius Nero*), successeur d'Auguste, deuxième empereur romain, monta sur le trône en l'an 14. Nous n'avons à parler ni de l'habileté gouvernementale, ni de la cruauté, ni des débauches de ce prince ; Nous ne trouvons dans sa vie que peu de chose qui ait rapport à l'Eglise et à ses persécutions. Pilate ayant adressé à Tibère un rapport détaillé de tout ce qui s'était passé en Judée relativement à Jésus-Christ, à ses miracles, à sa résurrection, et aussi relativement aux apôtres et à la doctrine qu'ils prêchaient, ce prince se sentit porté à favoriser les chrétiens. Il demanda au sénat de mettre Jésus-Christ au nombre des dieux. Ayant été refusé par cette compagnie, il défendit, sous peine de mort, que l'on continuât de persécuter les chrétiens. Il est très-probable que cet ordre donné par Tibère arriva après la conversion de saint Paul et la persécution qui sévissait à Jérusalem.

TIBERY (saint), le même que saint Tibère.

TIBURCE (saint), fut martyrisé pour la défense de la religion chrétienne, à trente milles de Rome, dans le pays des Sabins. Nous n'avons pas de détails authentiques sur lui, sinon qu'il souffrit avec les saints Hyacinthe et Alexandre. L'Eglise fait leur mémoire collectivement le 9 septembre.

TIBURCE, qualifié président dans le Martyrologe romain, fit mourir par le glaive, durant la persécution de Dèce, dans la ville d'Arezzo en Toscane, les deux jeunes frères Laurentin et Pergentin, qui avaient fait beaucoup de miracles durant la persécution, et qui donnèrent leur vie pour la foi malgré leur extrême jeunesse.

TIBURCE (saint), martyr, frère de Valérien, le mari de sainte Cécile, fut converti à la foi par les exhortations de cette sainte. Il fut arrêté avec Valérien pour cause de christianisme, et, par ordre du préfet Almaque, il fut d'abord frappé à coups de bâtons, puis décapité. Maxime, l'un des officiers du préfet, touché du courage des deux saints martyrs, se convertit, et fut lui-même mis à mort. On le frappa avec des cordes garnies de plomb jusqu'à ce qu'il rendît l'âme. L'Eglise fait la fête de ces saints le 14 avril. (*Voy.* Cécile.)

TIBURCE (saint), fils de saint Chromace, préfet de Rome, en 284, sous l'empereur Carin, se convertit avec son père, que saint Tranquillin et saint Polycarpe, prêtre, guérirent de la goutte, après l'avoir baptisé. Tiburce étudiait le barreau : il quitta la profession d'avocat, et fut ordonné sous-diacre par le pape saint Caïus ; peu de temps après, il fut arrêté par les païens pour cause de christianisme. Après avoir subi plusieurs tortures, il fut décapité sur la voie Lavicane, à trois milles de Rome, où depuis une église fut bâtie et placée sous son invocation. La cathédrale de Soissons possède une partie des reliques de saint Tiburce. Il est honoré par l'Eglise, avec saint Chromace, son père, le 11 août. (*Voy.* les Actes de saint Sébastien, à son article.)

TIGRIUS (saint), martyr, versa son sang à cause de l'intérêt qu'il avait pris à saint Chrysostome. On le dépouilla de ses habits, on le fouetta sur le dos, on lui étendit les mains et les pieds sur le chevalet avec tant de violence, que ses membres en furent tout disloqués. Il souffrit ce supplice vers la fin de l'an 404. L'histoire ne dit point qu'il soit mort dans le supplice, et il n'y a pas lieu de le croire, puisque Pallade dit que le prêtre Tigrius fut relégué dans la Mésopotamie. L'Eglise honore sa mémoire le 12 janvier.

TIMÉE (saint), martyr, mourut pour la foi chrétienne, en l'an 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor dit Longue-Vie. Il était laïque et habitait la province des Huzites. Sa fête est inscrite le 30 novembre au Martyrologe romain.

TIMOLAÜS (saint), martyr, fut décapité à Césarée en Palestine, sous le président Urbain, dans la persécution de Dioclétien. Il eut pour compagnons de son martyre les deux saints Denys, les deux saints Alexandre, saint Pauside, saint Romule et saint Agape. C'est le 24 mars que l'Église honore leur mémoire.

TIMON (saint), était l'un des sept premiers diacres. Il fit d'abord sa résidence à Bérée, de là, continuant à répandre la précieuse semence de la parole de Dieu, il vint à Corinthe, où, selon la tradition, les Juifs et les Grecs le jetèrent dans le feu ; mais n'en ayant reçu aucune atteinte, il fut enfin attaché à une croix, où il accomplit son martyre. L'Église l'a mis au nombre des saints, et honore sa mémoire le 19 avril.

TIMOTHÉE (saint), disciple de saint Paul, évêque d'Éphèse, martyr, était de Derbe ou plutôt de Lystre, toutes deux villes de Lycaonie : son père était gentil, mais sa mère était juive et peut-être parente de saint Paul. Elle s'appelait Eunice ; sa grand'mère se nommait Loïde, et elles avaient toutes deux embrassé la religion chrétienne avant saint Timothée. Saint Paul les loue pour la sincérité de leur foi. Lorsque cet apôtre passa à Derbe et à Lystre, il y avait, disent les Actes, un disciple nommé Timothée (ce qui marque qu'il était chrétien dès auparavant) à qui les frères de Lystre et d'Icone rendaient un témoignage avantageux. Il avait appris les saintes lettres dès son enfance. Saint Paul voulut qu'il le suivît, et Timothée, préférant à toutes choses la compagnie de cet apôtre, abandonna son pays, sa maison, son père et sa mère, afin de le suivre. Ainsi, dit Chrysostome, Dieu rendit à saint Paul, en Timothée, ce qu'il lui avait ôté par la retraite de saint Barnabé. Il était pauvre aussi bien que saint Paul, et il n'eût pas pu être son disciple, s'il n'eût aimé la pauvreté, les souffrances et toutes les autres peines dont celui qu'il prenait pour maître faisait sa gloire et sa joie. Saint Paul le circoncit à Lystre avant que de le prendre en sa compagnie. Saint Chrysostome admire la pénétration d'esprit avec laquelle saint Timothée comprit les raisons de sagesse et de prudence qui obligeaient saint Paul à le faire circoncire, et on peut encore admirer l'humilité avec laquelle il s'y soumit. Saint Paul même nous apprend qu'il s'était fait diverses prophéties sur son sujet, par où il nous marque peut-être qu'il ne l'avait pris avec lui et ne l'avait circoncis que par un ordre exprès du Saint-Esprit. Après qu'il fut circoncis, saint Paul lui confia, dit saint Chrysostome, toute l'économie et le ministère de la prédication, quoiqu'il fût encore bien jeune ; de sorte qu'il fut fait en même temps disciple et maître, sa vertu extraordinaire suppléant au défaut de l'âge ; et aussi il paraît que le sentiment de saint Chrysostome a été que Timothée fut fait évêque aussitôt après sa circoncision. On ne peut douter au moins qu'il ne le fût, lorsque saint Paul lui écrivit, puisqu'il lui parle de l'imposition des mains et des accusations contre les prêtres. Il ne fut fait évêque que par une prophétie et un ordre particulier du Saint-Esprit. Ce fut saint Paul qui lui imposa les mains, et, en recevant par cette imposition la grâce du Saint-Esprit, il reçut le pouvoir non-seulement de gouverner l'Église, mais encore de faire des miracles. Aussi, saint Chrysostome dit qu'il ressuscitait même les morts. Il travaillait avec saint Paul pour l'Évangile, comme un fils avec son père ; et cet apôtre l'appelle non-seulement son fils très-cher et très-fidèle, mais aussi son frère, le compagnon de ses travaux, en un mot, un homme de Dieu. Il assure qu'il n'avait personne qui fût uni avec lui d'esprit et de cœur comme l'était son Timothée. Il recommande aux Corinthiens de ne le pas mépriser, parce qu'il travaillait pour le Seigneur aussi bien que lui, et il le joint avec lui dans le titre de plusieurs de ses lettres. Cette affection que saint Paul avait pour lui suffit pour juger de l'estime que nous en devons avoir. Cet apôtre, après avoir pris avec lui saint Timothée, passa de l'Asie en Macédoine, où il prêcha à Philippes, à Thessalonique et à Bérée. En quittant Bérée pour aller à Athènes, il y laissa Silas et Timothée, et lorsqu'il fut à Athènes, il leur manda, par quelques chrétiens, de l'y venir promptement trouver. Saint Timothée y étant venu, saint Paul le renvoya d'Athènes à Thessalonique pour y fortifier la foi des chrétiens contre les persécutions qu'ils souffraient alors. Il l'appelle diacre ou ministre de Dieu, et il se peut bien faire qu'il ne fût encore que diacre. Timothée trouva l'Église de Thessalonique en fort bon état et revint, avec Silas, trouver saint Paul à Corinthe.

Peu de temps après, l'Apôtre écrivit sa première *Épître aux Thessaloniciens*, où il joint avec lui ces deux saints dans l'inscription, et il fait la même chose dans la seconde lettre à la même Église ; ce qui suffit pour montrer que saint Timothée n'a porté ni l'une ni l'autre, quoique quelques-uns le prétendent. De Corinthe saint Paul fit un voyage à Jérusalem, d'où il revint prêcher à Éphèse, et après y avoir passé environ deux ans, comme il était dans le dessein de quitter l'Asie pour retourner en Macédoine et en Achaïe, il envoya devant lui, en Macédoine, deux de ceux qui le servaient, savoir, Timothée et Éraste. C'était apparemment pour faire préparer les aumônes qu'il recueillait pour les chrétiens de Jérusalem. Il donna aussi ordre à Timothée d'aller à Corinthe pour y représenter aux chrétiens l'exemple de sa vertu, pour leur remettre dans l'esprit la doctrine qu'il leur avait apprise comme il l'enseignait partout ailleurs, et peut-être aussi pour leur faire de sévères réprimandes. Écrivant peu après aux Corin-

thiens, il leur recommande d'avoir soin que Timothée fût chez eux en assurance, et de le reconduire en paix. On croit que, lorsque saint Timothée fut venu à Corinthe, les chrétiens le prièrent de demander de leur part à saint Paul le pardon de l'incestueux qu'il avait excommunié, et il fit ce qu'ils souhaitaient. Après qu'il eût réglé toutes choses à Corinthe, il retourna en Asie trouver saint Paul qui l'attendait, et qui ayant mis ordre avec lui, dit saint Chrysostome, aux affaires de l'Asie, passa en Macédoine où il le mena avec lui. Il joint son nom au sien dans le titre de la seconde épître aux Corinthiens, écrite peu de mois après, et il fait ses recommandations aux Romains, dans la lettre qu'il leur écrivit, lorsqu'il fut venu de Macédoine à Corinthe. Saint Timothée l'accompagna encore jusqu'à Philippes, lorsque de Corinthe il voulut retourner à Jérusalem, et l'ayant laissé à Philippes, il l'alla attendre à Troade où saint Paul le vint rejoindre quelques jours après.

On ne dit point ce que devint saint Timothée durant les deux années que saint Paul fut prisonnier à Césarée en Palestine. Il peut néanmoins être demeuré dans ce temps-là même auprès de lui. On présume aussi qu'il l'accompagna lorsqu'il fut mené prisonnier à Rome. Il est certain en effet que saint Timothée était à Rome lorsque cet apôtre écrivit à Philémon, aux Philippiens et aux Colossiens, puisqu'il est nommé conjointement avec lui dans le titre de ces trois lettres. Saint Paul mande aux Philippiens qu'il espérait de le leur envoyer bientôt, afin d'apprendre par son moyen en quel état ils étaient. Il y a apparence qu'il le fit et que Timothée eut le bonheur, dans ce voyage, d'être fait prisonnier pour le nom de Jésus-Christ; car saint Paul, écrivant aux Hébreux l'année suivante, leur mande que Timothée était sorti de prison, et il est certain qu'avant l'an 64 il avait confessé glorieusement la vérité en présence d'un grand nombre de témoins. Il n'était pas encore revenu trouver saint Paul, lorsque cet apôtre écrivit aux Hébreux, à qui il mande que s'il revenait bientôt il les irait voir avec lui. C'était comme un mérite qu'il se faisait auprès d'eux, car il y a apparence que saint Timothée n'était pas odieux aux Juifs, en faveur desquels il avait bien voulu se soumettre à la circoncision.

Il revint apparemment assez tôt pour accompagner saint Paul en Orient. Au moins, nous savons que saint Paul, passant d'Asie en Macédoine (an 64), le laissa à Ephèse et le pria d'y demeurer pour corriger quelques personnes qui semaient une fausse doctrine, pour y régler les prières de l'Eglise, y prendre soin de la conduite de toutes sortes de personnes et de la subsistance des prêtres, y reprendre publiquement les pécheurs, y juger les prêtres mêmes, y imposer les mains à ceux qu'il faudrait élever au ministère de l'Eglise, y ordonner des diacres et même des évêques ; car il lui remettait le soin de toutes les Eglises d'Asie. Ainsi, saint Paul l'établit évêque d'Ephèse, et c'est lui qui se trouve le premier en avoir gouverné l'Eglise en cette qualité. On voit dans le concile de Calcédoine que saint Timothée était alors considéré comme le premier des évêques d'Ephèse, dont on en comptait 17 jusqu'à Etienne déposé par ce concile. Maxime était proconsul d'Asie, selon les Actes de saint Timothée, lorsque ce saint en fut établi évêque par saint Paul. On croit que l'apôtre n'était pas encore parti de Macédoine ou des environs, lorsqu'il lui écrivit sa première *Epître*, où il lui donne divers préceptes tant pour se régler lui-même que pour gouverner les autres, afin que, s'il ne pouvait pas le revoir sitôt, il sût de quelle manière il se devait conduire dans l'exercice de sa charge. Il espérait néanmoins aller bientôt le revoir. Nous apprenons de cette lettre que saint Timothée ne buvait que de l'eau. Mais comme il était souvent malade et qu'il avait l'estomac très-faible, se l'étant gâté par ses grandes austérités, et ayant bien voulu être infirme pour plaire à Dieu, saint Paul lui ordonna de boire un peu de vin, afin qu'il rétablît sa santé ; mais il ne lui ordonna pas d'en boire beaucoup, parce qu'il nous est utile que la chair soit faible afin que l'esprit en soit plus fort et plus vigoureux. Il lui eût été aisé de le guérir par miracle, comme il en guérissait tant d'autres ; mais la foi de Timothée était trop forte pour avoir besoin de cette faveur extérieure et temporelle. Il était encore alors assez jeune, ce qui ne nous oblige pas néanmoins de dire qu'il eût moins de quarante ans. Rien ne nous empêche de croire que saint Paul le vint revoir à Ephèse, comme il le lui avait fait espérer. Il ne le quitta cette dernière fois que pour retourner à Rome et y aller recevoir la couronne du martyre. Saint Timothée, qui était attaché à lui par un amour extrêmement tendre, ne le put laisser aller sans répandre beaucoup de larmes. Saint Paul n'oublia jamais cette marque de sa tendresse. Il se souvenait continuellement dans ses prières de ce cher disciple dont il aimait si fort la foi sincère, et il regardait même ce souvenir comme une grâce qu'il avait reçue de Dieu.

Il ne perdit jamais aussi le désir de le voir encore, dans l'espérance que cette vue lui donnerait à lui-même une pleine joie. C'est pourquoi, étant arrivé à Rome et déjà fort proche de sa mort, il lui écrivit une seconde lettre qui était toute pleine de tendresse et de consolation, et comme son testament, par laquelle il lui manda de le venir promptement trouver avant l'hiver ; car il souhaitait de le voir, non-seulement pour avoir cette consolation avant sa mort, mais peut-être encore pour lui recommander et lui confier beaucoup de choses. Il lui mande d'amener Marc avec lui, et de lui apporter diverses choses qu'il avait laissées à Troade, ce qui marque que saint Timothée pouvait être alors dans l'Asie, quoiqu'apparemment il ne fût pas à Ephèse ; et saint Paul pouvait l'avoir chargé, en le quittant, de visiter les

Eglises d'alentour. Il lui mande qu'il avait envoyé Tyquique à Ephèse, et quelques-uns croient que c'était pour y tenir sa place durant qu'il ferait le voyage de Rome.

C'est tout ce que nous avons d'assuré sur saint Timothée ; car pour le reste de sa vie nous n'en trouvons rien dans les auteurs authentiques. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que comme Eusèbe l'appelle évêque d'Ephèse, et que cette Eglise commençait par lui la liste de ses évêques, nous avons lieu de croire qu'il s'est particulièrement employé à sanctifier les peuples par l'exemple de sa vie et par la force de ses exhortations. Car, quoique saint Jean l'Evangéliste y demeurât en même temps, néanmoins il n'en était pas évêque particulier ; mais il avait soin en général de toutes les Eglises de l'Asie, par une autorité supérieure à celle même des évêques. Nous lisons dans les additions faites aux *Hommes illustres* de saint Jérôme, que saint Timothée finit sa vie dans la même ville par un glorieux martyre. Le Martyrologe romain dit qu'il fut lapidé lorsqu'il reprenait ceux qui sacrifiaient à Diane, et qu'il expira peu après. Tout cela est assez conforme à ses Actes écrits apparemment par un ecclésiastique d'Ephèse, peut-être dans le ve ou vi^e^ siècle, et dont Photius s'est donné la peine de nous faire un abrégé. Ces Actes portent que sous l'empire de Nerva et le proconsul Pérégrin, lorsque saint Jean était encore à Pathmos (et ainsi en l'an 97), les païens firent, le 22 de janvier, une fête appelée par les Asiatiques *Catagogès*, ou conduite, en laquelle ils portaient les images de leurs dieux et commettaient mille insolences avec d'autant plus de liberté qu'ils étaient masqués et armés de grosses massues ; que saint Timothée s'étant jeté au milieu d'eux pour empêcher cette fête abominable, ils le battirent à coups de pierres et de massues jusqu'à lui ôter la vie, et que ses disciples, l'ayant retiré de là à demi mort, le portèrent sur une montagne proche de la ville, où il mourut. « Il fut enterré, ajoutent ces Actes, dans un lieu appelé Pion, et saint Jean, ayant appris sa mort lorsqu'il revint à Ephèse, se chargea du gouvernement de son Eglise. Les Grecs semblent mettre le tombeau de saint Timothée auprès de celui de saint Jean, sur une montagne appelée Libate. Ils rapportent son martyre à peu près comme nous le lisons dans ses Actes. Ils en font leur grand office le 22 janvier. Usuard et quelques autres latins le marquent le même jour ; mais la plupart, après Bède, Raban et Adon, le mettent le 24, auquel l'Eglise romaine et beaucoup d'autres en font l'office. Les anciens martyrologes, qui portent le nom de saint Jérôme, mettent sa mémoire le 27 septembre. Bède et Adon, dans leurs martyrologes, lui donnent le titre d'apôtre ; cela est encore plus ordinaire parmi les Grecs. On ne sait pourquoi ils disent dans leurs Menées qu'il a non-seulement prêché l'Evangile, mais qu'il l'a aussi écrit. S'il n'est mort qu'en l'an 97, il semble nécessaire de dire que c'est l'ange de l'Eglise d'Ephèse, auquel saint Jean a écrit dans l'Apocalypse. Onésime, qui a mérité les éloges de saint Ignace, remplissait le siége d'Ephèse en l'an 107, et rendait lui-même un témoignage avantageux à la piété de son Eglise. Les reliques de saint Timothée furent transférées d'Asie et d'Ephèse à Constantinople, sous Constance, et firent beaucoup de miracles en chemin. Elles furent reçues avec toutes sortes d'honneurs à Constantinople, le 24 juin, ou le 1er du même mois, sous le huitième consulat de Constance, et le premier de Julien, qui est l'an de Jésus-Christ 356. On rapporta encore à Constantinople, le 3 mars de l'année suivante, les corps de saint André et de saint Luc, et le Martyrologe romain fait une mémoire commune de la translation de ces trois saints le 9 mai, auquel quelques autres ne parlent que de celle de saint Timothée. Les corps de ces trois saints furent mis sous l'autel de l'église des Apôtres, où les démons témoignaient par leurs rugissements combien ils ressentaient leur présence. Saint Chrysostome, dans la première de ses homélies au peuple d'Antioche, où il fait un grand éloge de saint Timothée, dit que ses os et ses reliques chassaient les démons. Ceux qui accompagnèrent son corps lorsqu'on le transporta à Constantinople eurent de ses reliques pour leur récompense ; et la moindre partie de ses cendres faisait partout de grands miracles. Il semble qu'on en ait porté à Rome et qu'on les ait mises dans une chapelle du saint, près de l'église de Saint-Paul, et que cela ait donné occasion d'en faire la fête à Rome et en Afrique le 22 août. Son corps fut trouvé à Constantinople sous Justinien, et ensuite remis en terre comme il était. (Tillemont, t. II, p. 142.)

TIMOTHÉE (saint), martyr, fut mis à mort dans la ville de Rome, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. L'Eglise vénère sa mémoire le 24 mars. L'histoire ne fournit sur son compte aucun document qu'on puisse accepter comme authentique.

TIMOTHÉE (saint), l'un des nombreux martyrs de la Palestine, mourut pour Jésus-Christ, en l'an 304 de l'ère chrétienne, par les ordres du gouverneur Urbain, l'un des plus ardents à persécuter les chrétiens, et à exécuter contre eux les édits terribles de Dioclétien. Ce juge fit cruellement fouetter Timothée, le fit ensuite étendre sur le chevalet, où il eut les côtés déchirés avec les peignes de fer. Après qu'il eut enduré ce supplice, on le brûla à petit feu, dans la ville de Gaza, le 1er mai 304. L'Eglise honore sa mémoire le 19 août. (*Voy.* Eusèbe, *de Mart. Palest.*, c. 3 ; Asseman, *Acta sincera*, t. II, p. 184.)

TIMOTHÉE (saint), martyr à Reims, y fut arrêté comme il y prêchait la foi, et conduit devant le magistrat. On lui fit souffrir de cruelles tortures, qu'il supporta avec un courage si grand, qu'Apollinaire, un de ses bourreaux, se convertit avec plusieurs autres personnes. Ces nouveaux chrétiens furent baptisés en prison pendant la nuit, et

eurent la tête tranchée le lendemain, qui était le 22 août. Dans le Martyrologe romain la fête de ces saints est marquée le 23 du même mois.

TIMOTHÉE (saint), martyr, venu d'Antioche à Rome, y prêcha la foi chrétienne durant l'espace d'une année, et y eut la tête tranchée, en l'an de Jésus-Christ 311, par ordre de Maxence, fils de Maximien Hercule. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain, à la date du 22 août. (*Voy.* Tillemont, t. II, note sur la vie de saint Pie.)

TIMOTHÉE fut nommé gouverneur de Campanie, par Dioclétien, en 305, à la place de Draconce. Ce dernier détenait en prison à Pouzzoles saint Sosie, diacre de Misène, saint Procule, diacre, Acace et Eutice, bourgeois de Pouzzoles, tous trois coupables d'être venus visiter Sosie dans sa prison. Timothée leur adjoignit bientôt saint Janvier, évêque de Bénévent, puis Feste et Didier, le premier diacre, le second lecteur de son église. Il avait fait arrêter saint Janvier à Bénévent. On le lui avait amené à Nole; c'est dans cette ville qu'il avait fait arrêter les deux derniers, qui y étaient venus pour visiter leur évêque. Il les fit tous conduire à Pouzzoles, pour y être, avec les prisonniers qui y étaient déjà, exposés aux bêtes; celles-ci n'ayant pas voulu leur faire de mal, Timothée les fit tous décapiter.

TIMOTHÉE (saint), évêque, souffrit le martyre à Pruse en Bithynie, sous le règne de Julien l'Apostat. L'Eglise fait sa fête le 10 juin.

TIMOTHÉE (saint), martyr, est inscrit au Martyrologe romain le 6 avril. Il souffrit en Macédoine, avec saint Diogène : on n'a aucun détail sur le martyre. L'Eglise fait la mémoire de ces valeureux combattants de la foi le 6 avril.

TIMOTHÉE (saint), diacre, fut jeté dans le feu, où il expira après une longue et cruelle prison qu'il avait soufferte pour Jésus-Christ. Son martyre arriva en Mauritanie. L'Eglise fait sa fête le 19 décembre.

TIMOTHÉE (saint), fut martyrisé à Antioche, avec saint Fauste. Les Actes des martyrs ne nous marquent aucun détail sur leur compte. L'Eglise fait leur fête le 8 septembre.

TIMOTHÉE (saint), fut martyrisé en Thébaïde, avec sa femme, sainte Maure, par l'ordre d'Arien, gouverneur de la province. Après plusieurs autres tourments, ils furent mis en croix, où ayant vécu pendant neuf jours, se fortifiant l'un et l'autre dans la foi, ils accomplirent leur martyre. L'Eglise fait la mémoire de ces saints combattants le 3 mai.

TINGORO (le bienheureux JEAN), fut martyrisé en 1608, au Japon, dans le royaume de Fingo, avec Girozayémon Joachim, Michel Faciémon, Thomas, fils de ce dernier, et Pierre, son propre fils. Jean Tingoro, Girozayémon et Faciémon comptaient parmi les plus puissants seigneurs du royaume de Fingo. Tous trois étaient directeurs d'une confrérie qu'on avait fondée dans ce royaume, sous le nom de la *Miséricorde*. Lorsque le roi de Fingo commença à persécuter les chrétiens, il fit emprisonner nos trois saints. A l'époque de 1608, il y avait près de quatre ans qu'il les tenait en prison. La nourriture y était si mauvaise, le cachot était si malsain, les soins de toutes sortes manquaient tellement aux saints confesseurs, que Girozayémon mourut de misère. A la nouvelle de sa mort, le roi donna l'ordre de décapiter ses deux compagnons ainsi que leurs enfants. En apprenant cette sentence, tous deux déclarèrent qu'ils en étaient ravis, et que s'ils avaient un souhait à former, c'était celui de voir les bourreaux épuiser sur eux toutes les tortures que leur art pourrait leur suggérer. Le roi, qui craignait que le peuple se soulevât, commanda de presser l'exécution. On en peut voir le détail au titre GIROZAYÉMON. On les conduisit, une corde au cou, hors des murs de Jateuxiro, où ils furent décapités.

TIPASE, ville de la Mauritanie Césarienne, a été célèbre par l'attachement de ses habitants pour la foi catholique. Les ariens, pour perdre les âmes, y ordonnèrent un évêque de leur secte, nommé Cyrille, qui avait été secrétaire du roi, ou plutôt, selon une autre version, un secrétaire de Cyrille, leur patriarche. Je ne sais si ce serait ce Bulimande, évêque arien, que les Grecs disent avoir allumé, avec Cyrille, la persécution de Gunéric. Dès qu'on sut à Tipase l'ordination de ce faux évêque, toute la ville se mit en mer, et se retira en Espagne, à la réserve de fort peu de personnes qui ne purent trouver moyen de s'embarquer. L'évêque arien employa au commencement les caresses et puis les menaces pour faire changer de religion à ceux qui étaient restés; mais Dieu les fortifia de telle sorte, qu'ils se moquèrent de sa folie. Ils s'assemblèrent même tous dans une maison où ils célébrèrent les divins mystères sans se cacher. La générosité de cette Eglise est d'autant plus remarquable que Réparat, son évêque, s'était perdu par sa lâcheté.

L'évêque arien, voyant cette fermeté inébranlable des catholiques, en donna secrètement avis à Carthage, et Hunéric, tout en colère, envoya un comte avec ordre de faire venir dans la ville toute la province, et de faire couper ensuite, au milieu de la place, à ces généreux catholiques, la main droite et la langue jusqu'à la racine. Cela fut exécuté : mais, par un effet de la grâce toute-puissante du Saint-Esprit, ils parlèrent, « et parlent encore, dit Victor, comme ils faisaient auparavant. Que si quelqu'un trouve ce miracle incroyable, qu'il aille à Constantinople, continue le même auteur, et il y verra l'un d'eux, nommé Réparat, qui est sous-diacre et qui parle parfaitement bien : il est respecté de tout le monde dans le palais de l'empereur Zénon, et l'impératrice même a une vénération toute particulière pour lui. »

TITE (saint), martyr, l'un des quarante-huit glorieux combattants qui, à la suite de saint Pothin, le vénérable évêque de Lyon, furent mis à mort en 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Comme

ce saint évêque, et comme une foule d'autres généreux martyrs, saint Tite n'eut pas la force de résister jusqu'au bout aux cruautés, aux supplices que les persécuteurs lui firent endurer : il fut attiré au ciel par Dieu, qui mit fin à ses souffrances en le faisant mourir en prison. La fête de tous ces saints martyrs a lieu le 2 juin.

TITE (saint), eut la gloire et le bonheur de donner sa vie pour la foi chrétienne, durant la persécution que le cruel empereur Dèce souleva contre l'Eglise du Seigneur. Il fut un des compagnons des saints Lucien et Marcien ; ce fut à Nicomédie qu'eut lieu son martyre. Le proconsul Sabinus le condamna à être brûlé vif ainsi que tous ses compagnons. L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints martyrs le 26 octobre.

TITE (saint), diacre à Rome, ayant été surpris comme il distribuait de l'argent aux pauvres, pendant que les Goths étaient maîtres de la ville, fut tué par l'un des tribuns de ces barbares. L'Eglise honore sa mémoire le 16 août.

TIVOLI (Tibur), ville des Etats de l'Eglise, est célèbre dans les annales des martyrs par les tourments et la mort qu'y endura saint Généreux.

TOBIE (saint), cueillit la palme du martyre dans la ville d'Edesse, durant la persécution que l'empereur Licinius, violant la foi jurée, fit souffrir aux chrétiens. Les compagnons de son glorieux triomphe furent les saints Cartère, Styriaque, Eudoxe et Agape. Le Martyrologe romain marque leur fête au 2 novembre.

TODI, *Tudertum*, actuellement aux Etats de l'Eglise, eut pour premier évêque, et a aujourd'hui pour patron saint Tirentien, qui y fut martyrisé sous Adrien : le proconsul Lucien lui fit trancher la tête.

TOGOLANDE, île d'entre les Moluques, fut, le 28 juin 1610, témoin du martyre de Sébastien de saint Joseph, franciscain espagnol. Ayant été pris par les corsaires hollandais, ce missionnaire fut abandonné par eux dans une île déserte. On raconte qu'il fut transporté miraculeusement dans celle de Togolande : là il fut pris par des musulmans, auxquels il entreprit de montrer l'absurdité de l'Alcoran et la sublimité de l'Evangile. Il fut décapité par eux.

TOLÈDE, *Toletum* (Nouvelle-Castille en Espagne), ville d'origine phénicienne, était puissante au temps des Romains. Au commencement du IVe siècle, sous le règne de Dioclétien et durant la persécution que cet empereur suscita contre l'Eglise, sainte Léocadie, arrêtée par l'ordre du gouverneur Dacien, fut cruellement tourmentée et mourut en prison des suites des supplices qu'elle avait endurés. Depuis lors, Tolède a pour patronne cette glorieuse fille de Jésus-Christ : elle possède ses reliques. Trois églises sont sous son invocation.

TOMBES. On appelait ainsi, dans les premiers siècles de l'Eglise, les chrétiens qui avaient eu le malheur de succomber durant la persécution, et qui, ayant renié leur foi, sacrifié aux idoles, ou enfin consenti à quoi que ce fût qui était une renonciation de la foi chrétienne, en avaient après cela du repentir, et demandaient à rentrer dans le sein de l'Eglise. On gardait la dénomination d'apostats, de renégats pour ceux qui, après avoir renié la foi, restaient impénitents dans leur péché, et ne faisaient rien pour rentrer dans le sein de l'Eglise. Les *tombés* étaient admis à la communion d'après certaines règles disciplinaires qui étaient appliquées par les évêques ; mais presque toujours c'était en faisant l'exomologèse, c'était en se soumettant aux pénitences qui leur étaient imposées. Il arrivait fréquemment que quand des martyrs étaient dans les prisons, ou même dans les tourments, ils sollicitaient l'indulgence de l'Eglise pour ceux des tombés qui le leur demandaient ; et d'ordinaire l'Eglise se montrait empressée d'obtempérer aux désirs des saints, comptant que Dieu, dans sa bonté, voudrait bien appliquer une partie de leurs mérites à ces malheureuses victimes de la persécution. Cependant, il faut en convenir, ces cas-là étaient exceptionnels, et la plupart des tombés devaient se conformer à la discipline ecclésiastique.

Ce fut en l'année 250 que certains confesseurs d'Afrique abusèrent d'une façon vraiment déplorable du privilége que l'Eglise avait parfois bien voulu accorder : ces confesseurs, et plus particulièrement Lucien, donnèrent à profusion des billets d'indulgence ; ils s'arrogèrent même comme un droit ce qui n'était qu'une simple tolérance de la part de l'Eglise ; et quand les évêques, et surtout saint Cyprien, voulurent redresser les abus à cet égard, ils se montrèrent obstinés et indociles, au point qu'on fut obligé de prendre contre eux des décisions sévères. (*Voy.* CYPRIEN.) Ce fut surtout Lucien qui tomba dans cette faute : il écrivit à saint Cyprien une lettre vraiment insolente, dans laquelle il lui signifiait qu'il eût à tenir compte des volontés des confesseurs. Il prétendait que saint Paul mourant, celui qui était mort à Carthage en sortant de la question, en 250, lui avait recommandé de donner la paix à tous ceux qui la lui demanderaient. Saint Cyprien nie la vérité de cette allégation ; mais fût-elle, du reste, parfaitement exacte, ce n'eût point été une raison suffisante pour que Lucien se crût dûment autorisé à agir ainsi à l'encontre de l'autorité épiscopale et de la discipline de l'Eglise. Une semblable recommandation aurait été simplement une erreur du saint martyr qui la faisait.

Cette résistance de Lucien aux volontés de son évêque jeta du scandale dans l'Eglise. Comme cela a lieu dans tous les conflits d'autorité, les uns prirent parti pour Lucien, les autres pour saint Cyprien : on accusait celui-ci d'outrer la sévérité. Plusieurs saints confesseurs, notamment ceux de Rome, puis à Carthage saint Numidique, saint Rogatien, adressèrent aux autres confesseurs des admonestations et des conseils. Il fallut un concile pour terminer cette affaire. Du

temps de saint Cyprien, les tombés étaient nombreux dans l'Église : la persécution de Dèce avait eu cet infernal caractère qu'elle visait moins à faire mourir les chrétiens qu'à les forcer à l'abjuration. Quelquefois on allait (ce que l'histoire de la chrétienté nommée Rome nous prouve) jusqu'à faire semblant, par un mensonge, d'avoir obtenu des abjurations de personnes qui ne s'en étaient en aucune façon rendues coupables. (Pour plus de détails, *voy.* CYPRIEN.)

TONQUIN, TONKIN ou TONG KING, aussi appelé DRANG-TRONG, province du royaume d'Annam, fut jadis un royaume indépendant. Il est situé par 101°-106° long. E., 18°-21° lat. N. Il a pour bornes la Chine au nord, le golfe de Tonquin à l'est, à l'ouest le Lahos, au sud la Cochinchine. Le P. Julien Baldinotti fut le premier qui entra dans le Tong-King, l'an 1626. L'année suivante, deux autres Jésuites allèrent le joindre. En moins de quatre ans, grand nombre de Tongkinois, convertis à la foi, formèrent une chrétienté nombreuse. Des progrès rapides alarmèrent les prêtres des idoles; à force d'intrigues et de calomnies, ils vinrent à bout de faire chasser du Tong-King les missionnaires que l'on conduisit à Macao; leur exil calma l'orage. Le 18 février de l'année 1631, arrivèrent de nouveaux missionnaires qui trouvèrent le nombre des chrétiens augmenté de 2300 néophytes. En l'année 1639, on comptait 280,580 chrétiens, et dans la province de Ghean, soixante-douze bourgades où il ne restait presque plus d'infidèles. La mission du royaume de Tong-King a été longtemps une des plus florissantes missions de l'Orient. Les PP. Alexandre de Rhodes et Antoine Marques, de la Compagnie de Jésus, furent les premiers qui la fondèrent en 1627. En moins de trois ans, ils baptisèrent près de six mille personnes. Trois bonzes, qui avaient beaucoup de crédit parmi ces peuples, furent de ce nombre, et rendirent des services infinis aux missionnaires. Les prêtres des idoles, alarmés de voir que leurs disciples embrassaient comme à l'envi la religion chrétienne, firent tous leurs efforts pour la décréditer et pour rendre les missionnaires suspects au roi. Ils y réussirent, et les Pères furent chassés du royaume, après trois ans de séjour. Les trois bonzes convertis eurent soin de la nouvelle chrétienté, et ils la cultivèrent avec tant de zèle, que les missionnaires, étant retournés l'année suivante, trouvèrent leur troupeau augmenté de 4,000 néophytes. Le roi les fit revenir, parce qu'il reconnut l'imposture des prêtres des idoles, et il leur accorda la permission de prêcher l'Evangile dans ses Etats. Ils le firent avec tant de succès, que bientôt il y eut dans Tong-King jusqu'à 200,000 chrétiens. Les grands du royaume se plaignirent au roi du progrès que faisait cette nouvelle religion, et lui remontrèrent avec tant de force les maux inévitables que, selon eux, pouvaient causer ces étrangers, qu'il finit par proscrire le christianisme et chasser une seconde fois les missionnaires. Depuis, on a persécuté les chrétiens, et les prédicateurs de l'Evangile ont été obligés de se tenir cachés; mais le nombre des néophytes n'a pas diminué. Les peuples du Tong-King ont de l'esprit, de la politesse, de la bonté; ils ont peu d'attachement pour leurs pagodes et encore moins d'estime pour leurs prêtres. Leurs mœurs sont pures; ils ne connaissent point les vices grossiers auxquels les autres nations de l'Orient se livrent; la polygamie est établie parmi eux, et chacun peut répudier la femme dont il n'est pas content. Ils ont la barbare coutume de faire des eunuques, et ils les attachent au service des personnes de qualité. En l'année 1696, il s'éleva une nouvelle persécution contre les chrétiens; le roi fit un édit par lequel il défendait à ses sujets d'embrasser la religion des Portugais (c'est le nom qu'on donne au Tong-King à la religion chrétienne). Ce prince ordonna à tous ceux qui en faisaient profession de ne plus s'assembler pour prier, et de ne plus porter d'images ni de médailles. Il voulut aussi qu'on arrêtât ces étrangers. Le chef de nos catéchistes fut emprisonné et chargé de fers. Deux Pères de notre Compagnie, auxquels le roi avait donné une permission particulière de demeurer dans le Tong-King, eurent ordre, comme tous les autres, d'en sortir incessamment; ils furent même traités avec rigueur; car l'un d'eux, malade à l'extrémité, fut obligé de partir sans délai : il mourut au bout de trois jours dans le bateau où on l'avait mis étant moribond.

L'édit du roi alarma les chrétiens et jeta les missionnaires dans la consternation; ils ne trouvaient personne qui osât les recevoir. Je demeurai près de deux mois dans un fort obscur (tout ce récit est emprunté aux *Lettres édifiantes ;* ce qui explique cette forme de style); on abattit presque toutes les églises et les maisons des catéchistes dans la province du nord, et l'on maltraita même les chrétiens dans quelques endroits; mais il y eut des provinces où les gouverneurs furent plus modérés : ils se contentèrent d'envoyer l'édit du roi aux chefs des villages, afin que les chrétiens se tinssent sur leurs gardes. On m'a assuré qu'un gouverneur de province osa faire des représentations au roi, et qu'il peignit les chrétiens comme des sujets très-fidèles; que ce prince leur répondit qu'il ne pouvait révoquer son édit, mais que c'était aux gouverneurs d'en user, dans les rencontres particulières, selon qu'ils le jugeraient à propos. Aussi cette persécution n'a pas eu les suites fâcheuses qu'on appréhendait.

Cette chrétienté jouissait d'une paix profonde, lorsqu'un édit du roi, publié en 1712, l'a mise dans une agitation extrême. Les missionnaires ont été obligés de se cacher; quelques catéchistes ont été bâtonnés, emprisonnés, et ont reçu des coups de massue sur les genoux; c'est la mère du roi qui l'a engagé à donner cet édit; elle est très-dévouée aux pagodes, et femme d'un mandarin lettré qui a beaucoup de crédit. MM. les évêques d'Auren et de Basilie, dont on n'a-

vait jamais parlé dans les édits précédents, ont eu aussi ordre de sortir du royaume; ils ont fait de grands présents à des personnes qui promettaient de les servir, mais inutilement. On n'a eu aucun égard à l'âge de M. l'évêque d'Auren, qui passait quatre-vingts ans. On a construit deux barques pour transporter ces deux prélats; on s'est ensuite saisi de quantité de terres et de maisons qu'ils avaient en différents endroits. On promet dans cet édit certaine somme à ceux qui pourront découvrir des chrétiens. Comme tous les édits n'ont jamais nommé la loi chrétienne, mais qu'ils l'ont défendue sous le nom de la loi portugaise, les mandarins qui ont voulu nous servir ont fait la distinction de ces deux lois. Une dame chrétienne ayant assemblé plus de cent chrétiens pour accompagner le corps de sa mère au lieu de la sépulture, le chef du village la dénonça au gouverneur de la province, et l'accusa de suivre la loi portugaise que le roi venait de proscrire. Elle répondit au tribunal qu'on ne prouverait pas qu'elle eût suivi d'autre loi que celle du Dieu du ciel. Le gouverneur se contenta de sa réponse, et il fit fustiger le dénonciateur qui ne pouvait donner aucune preuve qu'elle eût suivi la loi portugaise.

Cette persécution s'apaisa peu à peu; mais en l'année 1721 il s'en alluma une des plus cruelles; elle fut causée par une femme chrétienne dont le cœur était corrompu. Elle demeurait dans la bourgade de Késat, où il y avait une chrétienté nombreuse : sa liberté y causait du scandale. Les avis, les reproches, les menaces dont on se servait pour lui faire changer de mœurs furent inutiles; enfin ses désordres montèrent à un tel excès, que les chrétiens ne voulurent plus communiquer avec elle. Cette femme outrée résolut de tout entreprendre pour détruire le christianisme; elle s'unit à un apostat, et ils présentèrent une requête au régent du royaume, nommé *Chaa*, qui contenait les accusations suivantes : 1° qu'Emmanuel Phaoc et ses parents, contre l'obéissance due à l'édit du roi qui proscrit la loi des Portugais, étaient les protecteurs déclarés de deux Européens qui enseignaient cette foi, et qu'ils les tenaient cachés dans leurs maisons; 2° que ces deux Européens avaient érigé dans leur village une église où ils enseignaient leur religion au peuple, et que de tout le royaume on accourait à cette église; 3° que les Européens avaient des églises dans plusieurs autres bourgades, et que les mandarins fermaient les yeux sur ce désordre..... Cette requête fut suivie d'une seconde, pleine de calomnies contre les missionnaires et leurs néophytes.

Le P. Bucharelli résidait à Késat. Ayant appris que la cour avait fait partir trois mandarins et une centaine de soldats pour s'assurer de cette bourgade, il en donna avis aux chrétiens : ses catéchistes et lui n'eurent que le temps de sortir de la bourgade; les soldats arrivèrent et l'investirent. En même temps les mandarins firent publier une défense de sortir du village, sous peine de mort. Ainsi les chrétiens se trouvèrent assiégés. Au point du jour, les mandarins y entrèrent et s'assemblèrent dans la maison du conseil; ils ordonnèrent à tous les habitants de s'y rendre. On appela ceux qui avaient été dénoncés comme chrétiens. On commença par Emmanuel qui avait disparu; on nomma ensuite six de ses parents, et à mesure qu'ils paraissaient, ils étaient pris et garrottés par les soldats. On leur donna pour prison la salle du conseil, et on congédia les autres; après quoi les mandarins, suivis de leurs soldats, allèrent tout saccager dans l'église et dans les maisons des chrétiens. Ils allèrent d'abord chez Emmanuel, qui passait pour très-riche; mais il avait pris des précautions qui trompèrent leur avarice. Après avoir tout pillé, ils retournèrent à la salle du conseil, et firent traîner dans les prisons les six chrétiens avec les fers aux pieds. Trois jours après ils les conduisirent à la cour. On les présenta au tribunal; on étala à leurs yeux des chaînes d'une pesanteur énorme, et tous les instruments des plus cruels supplices. Le mandarin jeta par terre un crucifix, et leur déclara que le seul moyen de sauver leur vie était de le fouler aux pieds. Trois néophytes, effrayés par ce spectacle de terreur, rachetèrent leur vie par une criminelle obéissance; les autres s'offrirent généreusement aux tortures et à la mort. Aussitôt on les enchaîna, et on les mit dans une rude prison. Les mandarins firent leur rapport au régent, et lui présentèrent ce qu'ils avaient trouvé à Késat, comme servant au culte divin.

On envoya à deux différentes fois à Késat pour faire de nouvelles recherches, et les soldats n'épargnèrent ni les insultes ni les violences; ils se répandirent dans toutes les maisons, frappant tous ceux qu'ils rencontraient. Toute la bourgade était dans la consternation; une femme, saisie de frayeur, accoucha avant terme; une autre, de désespoir, se donna la mort. Tout le peuple en mouvement vint porter ses plaintes aux mandarins, et leur autorité modéra à l'instant la fureur et l'avidité du soldat. Le régent envoya pour la quatrième fois des mandarins à Késat, avec ordre d'abattre les églises, et d'en faire transporter les matériaux à la cour, pour servir à des pagodes. Ces nouveaux mandarins, gagnés par une somme d'argent qu'on leur donna, usèrent de modération dans l'exécution de leurs ordres. Cependant notre église fut entièrement démolie. La désolation fut d'autant plus grande, que la bourgade de Késat ne s'était jamais ressentie des persécutions, et que d'ailleurs elle n'y renferme que six familles idolâtres, tandis qu'elle a dans ses murs plus de deux mille chrétiens, et que les missionnaires y résidaient dans un asile assuré.

La persécution s'étendit bientôt dans les autres provinces; la désolation fut générale; de toutes parts on saisissait les chrétiens. Les PP. Bucharelli et Messari furent arrêtés

sur les confins du royaume et détenus dans une étroite prison, où le P. Messari mourut. Le P. Bucharelli fut si dangereusement malade qu'on désespérait de sa vie. Le mandarin préposé pour sa garde le mit dans un lieu plus commode; enfin, après une année de la plus douloureuse détention, le Père et les chrétiens apprirent que le tribunal venait de les condamner à mort. Le 11 octobre, ils furent conduits dans une place, vis-à-vis le palais du tyran : on les rangea sur une même ligne, le P. Bucharelli à la tête. Un officier sortit du palais, publia à haute voix que le régent, par un effet de sa haute piété, faisait grâce à ceux qui, étant fils uniques, pourraient racheter leur vie par une somme d'argent. Il en écrivit les noms, et porta la liste à ce prince. Un moment après, il revint tenant à la main la sentence de mort de tous les autres. Il s'approcha du P. Bucharelli, et lui dit : « Vous, étranger, parce que vous avez prêché la loi chrétienne, qui est proscrite dans ce royaume, vous êtes condamné à avoir la tête tranchée. » Le Père baissa modestement la tête, et dit d'un air content : « Dieu soit béni ! » L'officier adressa la parole à un autre : « Vous êtes condamné au même supplice, parce que vous êtes disciple de cet étranger, et que vous suivez sa religion. » Il continua à lire aux autres leur sentence motivée de la même manière. Il finit par la lecture de la sentence qui condamnait plusieurs autres chrétiens à avoir soin des éléphants, les uns pendant leur vie, les autres un certain nombre d'années. On conduisit ensuite au lieu du supplice les chrétiens condamnés à mort. Le P. Bucharelli, qui n'était pas rétabli de sa maladie, tomba en défaillance : on fut obligé de le soutenir. Arrivé au lieu fatal, il se prosterna. Les bourreaux se saisirent alors de lui et des autres prisonniers, les attachèrent à des poteaux et leur tranchèrent la tête. Ainsi périrent ces glorieux martyrs de la foi.

La mort du pasteur et de ses disciples ne mit pas fin à la persécution; cependant elle se ralentit un peu. En 1735, quatre jésuites osèrent entrer secrètement dans le royaume; ils furent encore les victimes de leur zèle, et payèrent de leurs têtes leur amour pour la propagation de la foi. Nonobstant ces exécutions cruelles et les continuelles recherches des soldats qui répandent partout la terreur, la foi des fidèles est plus ferme que jamais, et leur nombre s'accroît tous les jours.

Peu après cette époque, le Tong-King n'a presque pas cessé d'être en proie à la fureur des guerres civiles. Le roi, prince efféminé, avait laissé à un premier ministre l'exercice absolu de son autorité. Ce crédit sans bornes excita la jalousie des courtisans : ils intriguèrent; un eunuque l'assassina, gouverna sous son nom, en faisant accroire qu'il était malade et qu'il ne voulait être vu de personne. Ce prince, n'ayant point laissé d'enfant, c'étaient son frère et ses neveux qui devaient lui succéder. Ils découvrirent le crime de l'eunuque; on prit les armes; il se forma divers partis, et chacun tâchait d'attirer à soi les villes et les villages. De là le pillage de ces places et la désolation de la campagne; les terres restèrent sans culture, la famine s'en suivit, et la peste se joignit à la famine; de sorte que, dans l'espace de huit années, la moitié des habitants du Tong-King périt par ces trois fléaux. Parmi tous ces désordres, le frère du prince assassiné avait été déclaré roi; il tâcha de prendre des mesures pour mettre à la raison les révoltés; mais il n'avait pas sur pied les troupes suffisantes. Les rebelles marchaient par pelotons; s'ils étaient poursuivis par l'armée royale, ils se réfugiaient dans les montagnes et les forêts inaccessibles, et reparaissaient dans d'autres parties du royaume. Plusieurs années se sont écoulées dans ces troubles et ces guerres intestines. Le roi imagina que c'étaient les chrétiens qui avaient suscité les désordres de son Etat, et il n'attendait que le moment où ils seraient pacifiés pour faire la plus exacte recherche de ceux qui professaient cette religion. Un événement imprévu occasionna un changement favorable au christianisme.

Ce prince visitait, sur la fin de 1748, un arsenal où il trouva des pièces de canon avec des inscriptions qui excitèrent sa curiosité; mais comme les caractères en étaient européens, personne n'y connaissait rien. Il demanda ce qu'étaient devenus deux missionnaires qu'il avait vus dans sa capitale. On lui dit qu'ils avaient été exécutés. O ciel ! s'écria-t-il, comment les ministres peuvent-ils se permettre, sans ordre, ces actes arbitraires ? Nous aurions pu tirer de grands avantages de la science de ces deux étrangers; ils nous auraient expliqué les inscriptions des canons. Et il commanda qu'on lui cherchât un Européen pour cela. Un chrétien qui entendit ce discours s'offrit à en trouver un. On lui donna copie des inscriptions, et il les fit communiquer au P. Vinceslas Paleceuk, supérieur de la mission des jésuites. L'explication qu'en donna ce Père fut envoyée à la cour. Le roi parut satisfait d'avoir trouvé un homme dont il espérait tirer d'importantes connaissances. Plusieurs mandarins furent dépêchés pour l'aller trouver, et il fut traité avec distinction pendant le voyage, qui dura cinq jours. Durant ce temps, le roi ordonna qu'on mît hors de prison sept chrétiens. « Il ne convient pas, dit-il, que ces malheureux languissent dans les fers pendant que nous avons recours au maître de leur loi. » A l'arrivée du Père, on le mena au palais, et, après un court entretien qu'il eut avec le monarque, il fut mené dans l'arsenal. On lui demanda comment il fallait se servir de ces canons. Il dit ce qu'il en savait. Le tout finit par un souper magnifique que le roi lui fit donner. Depuis ce temps, les chrétiens viennent aux fêtes, en triomphe, avec des tambours et autres instruments. Ce prince demanda encore un mathématicien et un canonnier, et déclara de plus qu'il souhaitait qu'un vaisseau de Ma-

cao vint commercer dans ses ports, avec l'assurance qu'il ne payerait aucun droit. Pendant qu'à Macao on se préparait à le satisfaire, le P. Paleceuk faisait beaucoup de prosélytes. Les bonzes, jaloux de ces progrès, voulurent y mettre obstacle. L'un d'eux engagea un eunuque à accuser le missionnaire de déterrer les morts, de piler leurs os, et d'en composer une poudre qui était un véritable poison. Le roi répondit : « Cet Européen est d'un naturel pacifique : il ne veut faire du mal ni aux morts ni aux vivants : retirez-vous. »

Cependant les bonzes ne cessaient d'irriter les esprits contre le P. Paleceuk. Les choses allèrent si loin, que le Père ne se crut plus en sûreté. Le roi, informé, pensa à arrêter cette effervescence ; il fit appeler l'eunuque, et le força de déclarer à l'instigation de qui il était venu accuser l'Européen. Il fit mettre en prison le bonze qui lui fut nommé, avec ordre de lui faire son procès. Les juges le condamnèrent à mort. Le P. Paleceuk demanda sa grâce et l'obtint. Ce prince fit publier que quiconque parlerait contre l'Européen aurait la langue coupée. Tout cela donnait au missionnaire les plus grandes espérances pour la religion ; mais les effets n'ont pas répondu à une si douce attente. Il avait fallu du temps à Macao pour satisfaire aux demandes du roi. Aussitôt qu'on eut des sujets propres à lui être présentés en qualité de mathématiciens, et toutes les choses nécessaires pour une pareille expédition, on se mit en route pour une mission si désirée. Ce fut le 6 mars 1751 que le P. Simonelli et quatre autres jésuites de la province du Japon partirent de Macao. Ces missionnaires, arrivés au Tong-King, donnèrent à la cour avis de leur arrivée. Ils s'attendaient que le roi, qui les avait demandés avec tant d'ardeur, les accueillerait avec plaisir. Ils furent bien surpris lorsqu'ils reçurent l'ordre de ne pas quitter le rivage. Ils envoyèrent cependant les présents dont ils étaient chargés pour le prince. Ils furent acceptés ; mais les missionnaires n'obtinrent pour toute faveur que la permission de bâtir une maison sur le bord de la mer. Le roi parut oublier que les missionnaires mathématiciens n'étaient venus qu'à sa demande. On attribue le peu de réussite de cette affaire à la jalousie des ministres que le P. Paleceuk avait négligé de consulter avant d'appeler ses confrères. Quoi qu'il en soit, le P. Simonelli, âgé de soixante-dix ans, voyant qu'il n'y avait rien à faire dans ce royaume, voulut s'en retourner à Macao. Il demanda son congé, et l'obtint sans peine ; ses quatre compagnons se glissèrent furtivement dans les provinces où ils exercent leur ministère envers les simples et les pauvres avec plus de succès qu'ils n'en auraient eu auprès des riches et des grands. (*Choix des Lettres édifiantes*, vol. II, p. 31.)

Depuis cette époque jusqu'en 1773, le Tong-King jouit d'une assez grande tranquillité ; mais en cette année une persécution violente s'alluma : trois missionnaires furent mis à mort ; un catéchiste fut décapité. Enfin, en 1782, le prince persécuteur mourut, et, en 1788, le Tong-King fut conquis par les Cochinchinois ; aussi terminerons-nous ici cet article, renvoyant pour la suite le lecteur à l'article COCHINCHINE.

TORCHES, *tædæ*, flambeaux de bois, faits de petits morceaux de pin ou d'autres matières combustibles. On s'en servait pour brûler les côtés des martyrs pendant qu'ils étaient appliqués sur le chevalet.

TORPÈS (saint), martyr. On croit généralement qu'il fut martyrisé à Pise : ce fut sous l'empire de Néron. Ses Actes sont sans autorité ; voici ce qu'on trouve de lui au Martyrologe romain sous la date du 17 mai : « A Pise en Toscane, saint *Torpes*, martyr, homme considérable entre les principaux officiers de Néron, et l'un de ceux dont parle saint Paul, écrivant de Rome aux Philippiens : *Tous les saints vous saluent, mais principalement ceux qui sont de la maison de César*. Après avoir été souffleté pour la foi de Jésus-Christ, et cruellement battu de verges par l'ordre de Satellicus, il fut exposé aux bêtes pour en être dévoré ; mais comme il n'en reçut aucun mal, il eut la tête tranchée le 29 avril. On fait toutefois sa fête en ce jour, à cause de la translation de son corps. »

TORQUAT, *Torquatus*, fourbe et hypocrite qui, ayant abjuré la foi, se disait néanmoins chrétien fervent. Il fréquentait le pape saint Caïus, et ceux desquels ce saint homme faisait sa compagnie. Il est dit aux Actes de saint Sébastien que Tiburce ne pouvait souffrir de le voir ajuster proprement ses cheveux sur son front, manger continuellement, boire avec excès, jouer durant les repas, avoir des gestes et une démarche molle et efféminée, se faire voir trop librement aux femmes, se dispenser des prières et des jeûnes, dormir pendant que les autres veillaient et passaient les nuits à chanter les louanges de Dieu. Il le reprenait sévèrement de tout cela, et Torquat faisait semblant de prendre toutes ses réprimandes en bonne part ; mais il eut la lâcheté de dénoncer saint Tiburce, et l'astuce de se faire arrêter avec lui, pour lui laisser croire qu'il était étranger à son arrestation. Ce traître étant interrogé, répondit qu'il était chrétien, et que Tiburce étant son maître, il ferait tout ce qu'il lui verrait faire. Tiburce ne put souffrir tant de fausseté et d'hypocrisie : il parla avec une très-grande véhémence à Torquat, lui témoignant toute son indignation, et répudiant toute espèce de solidarité à son égard. On ne dit pas cependant ce que devint ce Torquat ; on sait seulement que plus tard il fit arrêter saint Castule, et fut cause de son martyre, comme il l'avait été de celui de saint Tiburce. (*Voy.* SÉBASTIEN.)

TORQUATUS, gouverneur de Spolète, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, fit mettre à mort dans cette ville saint Concorde et saint Pontien. On s'explique peu, en lisant les Actes de ces saints martyrs, la conduite de ce gouverneur. Il faisait mourir

saint Concorde pour cause de christianisme, et il avait pour ami l'évêque de Spolete Anthime, à qui il accordait de garder Concorde chez lui pendant quelque temps. D'un autre côté, rien ne dit qu'il ait poursuivi Eutychius, chez qui demeurait saint Concorde. Ces faits, relatés dans les Actes, prouvent contre la conduite, au moins fort capricieuse du gouverneur, ou bien contre les Actes eux-mêmes.

TORTONE, *Dertona* (Alexandrie), actuellement dépendante des Etats-Sardes. Son évêque saint Marcien y fut martyrisé sous le règne d'Adrien.

TORTULANI D'ALTINO (Joseph), capucin, fut appelé en Abyssinie, dans l'année 1642, par le P. Petra-Santa, dont le compagnon, le P. Virgoleta, venait de mourir. Tortulani vint donc rejoindre ce missionnaire avec Felix de Saint-Séverin, religieux du même ordre, et tous deux furent décapités par les ordres du pacha de Souakim, comme on peut le voir aux articles Petra-Santa et Severin.

TOTILA, roi des Ostrogoths en Italie monta sur le trône en 541, et mourut en 552. Il fit un grand nombre de conquêtes, dont il fut ensuite dépouillé par Bélisaire, qu'il vainquit ensuite. Il mourut quelques jours après avoir perdu contre Narsès, la bataille de *Busta Gallorum*. Il persécuta les chrétiens, et fit mourir à Narni l'évêque saint Procul.

TOTNAN (saint), était diacre. Il fut martyrisé à Wurtzbourg, en Allemagne, avec l'évêque Kilien et le prêtre Cloman. On ignore les circonstances et la date de leurs courageux combats. L'Eglise fait leur mémoire le 8 juillet.

TOULOUSE, eut la gloire de voir martyriser dans ses murs, en 250, saint Saturnin, son premier évêque, sous l'empire et durant l'horrible persécution de Dèce (*voy.* Saturnin), suivant les uns, de Valérien suivant les autres.

TOURNUS, *Castrum Tinurtium*, plus tard *Turnucium*, ville du département de Saône-et-Loire, où saint Valérien fut décapité après avoir souffert le supplice du chevalet et des ongles de fer sous l'empire de Marc-Aurèle, dans le temps où sévissait la fameuse persécution de Lyon.

TOUSSI-SUR-YONNE, petite localité du département de l'Yonne, à un peu plus de 16 kilomètres d'Auxerre. C'est en ce lieu que, sous l'empereur Aurélien, les deux saints Prisque et Cot furent martyrisés. *Voy.* leurs articles.

TRAJAN, *Ulpinus Trajanus Crinitus*, treizième empereur romain, naquit à Italica, près de Séville, en Espagne, le 18 septembre de l'an 52 de Jésus-Christ. Sa famille était fort ancienne, mais jusqu'à son père rien ne l'avait illustrée. Le père de Trajan avait obtenu les honneurs du triomphe sous Vespasien, qui l'avait nommé sénateur et consul; le fils marcha glorieusement sur les traces du père : ses talents militaires, son caractère et son aptitude décidèrent Nerva à l'adopter. A la mort de cet empereur, en 98, Trajan, qui était à Cologne, fut proclamé empereur et reconnu dans tout l'empire.

A ne considérer que la gloire de son règne, sa justice dans ce qui concernait les affaires ordinaires de l'Etat et des particuliers, la bonté et la générosité de son cœur, ses talents militaires et administratifs, on regardera Trajan comme un des plus grands empereurs qu'aient eus les Romains. Notre devoir ici est de le considérer touchant la conduite qu'il a tenue envers les chrétiens. — Eh bien! c'est pénible à dire, mais la vérité le veut, cet empereur à l'esprit éminent, au cœur si noble et si bon, cet empereur dont la mémoire est restée chez les nations entourée d'une auréole de gloire et de justice, fut un des plus ardents persécuteurs du christianisme. Son prédécesseur avait fait un édit qui défendait de poursuivre les chrétiens, et qui ouvrait à tous les exilés le sol de la patrie et le seuil du foyer domestique. Il y avait dans cet exemple de quoi s'inspirer de générosité. Trajan devint persécuteur : il souffrit que sous son règne on appliquât les anciennes lois et les anciens édits aux disciples de Jésus-Christ. Or, quels étaient ces lois et ces édits? C'était l'œuvre de Néron, de ce prince, la honte de la pourpre et du trône des Césars, de ce monstre, la honte et l'horreur de l'humanité. Rien que la source d'où venaient ces lois aurait dû en inspirer la haine à Trajan. Non-seulement il souffrit que ses gouverneurs, que ses lieutenants, que ses magistrats les appliquassent, mais encore il les appliqua lui-même, comme nous le voyons par l'histoire du martyre de saint Ignace. (*Voy.* Ignace.)

On a prétendu que Trajan n'avait que très-peu persécuté ou laissé persécuter l'Eglise : c'est une erreur. Tout son règne a vu couler le sang chrétien; toutes les parties de l'empire en ont été arrosées. Saint Siméon de Jérusalem, saint Ignace d'Antioche, saint Barsimée d'Edesse, saint Césaire de Terracine, saint Pérégrin et ses compagnons en Albanie, saint Phocas à Synope, saint Symphronius et ses nombreux compagnons à Rome, saint Maur et ses compagnons en Pouille, saint Victorin à Amiterne, sont-ce là des jalons suffisants pour suivre dans sa voie sanglante et persécutrice le règne du grand empereur?

Assez d'historiens ont amnistié sa gloire, dont les rayons les éblouirent; laissons-lui l'ombre que la vérité lui fait. Si cette ombre est un stigmate, qu'importe? ne sacrifions pas la vérité à la gloire. Dans cette énumération rapide, nous n'avons nommé que les sommités : de même, des hauteurs où il est placé, le voyageur, quand un vaste horizon se déroule à ses regards, ne les arrête et ne les attache que sur ces arbres séculaires et gigantesques qu'on voit de distance en distance pyramider vers la nue.

Des milliers de martyrs périrent dans les différentes provinces de l'empire, suivant le caprice des gouverneurs, suivant qu'il leur convenait d'appliquer plus ou moins sévèrement les lois en vigueur. Il est permis de

croire qu'ils le faisaient avec sévérité quand on lit la lettre de Pline à Trajan (*Voy.* PLINE : de Pline, que les peuples de Pont et de Bithynie, dont il fut nommé gouverneur, reçurent comme un bienfait de l'empereur; de Pline qui, parmi tous, a laissé une si grande réputation d'équité, de justice; de Pline le sage, le philosophe. Quand on lit cette lettre, et qu'on y voit quelle conduite Pline tient à l'égard des chrétiens, on est stupéfait. Il envoie à la mort *par provision*, dit-il, les chrétiens sur le sort desquels il a consulté l'empereur, les chrétiens qu'il avoue ne pas savoir innocents ou coupables. Que faisaient donc les autres gouverneurs, quand Pline agissait ainsi? La réponse de l'empereur à son lieutenant doit trouver place ici.

Lettre de Trajan à Pline.

« Vous avez agi comme vous le deviez, mon cher Pline, dans la discussion des causes de ceux qu'on vous a déférés comme chrétiens; car il n'est pas possible d'établir une loi générale ni une forme de procéder qui soit applicable à tous les cas. Il ne faut point faire de recherches pour les découvrir : s'ils sont amenés à votre tribunal et convaincus, vous devez les punir, avec cette restriction néanmoins que si quelqu'un nie qu'il soit chrétien, et prouve sa déclaration par des effets, c'est-à-dire en adorant nos dieux, quand même il serait suspect pour son passé, son repentir doit lui procurer le pardon. Pour ce qui est des mémoires anonymes, il ne faut y avoir égard dans aucun genre d'affaires; c'est une chose de trop mauvais exemple et qui ne convient point à notre temps. » « TRAJAN. »

On a cité cette lettre comme une preuve de la modération et de la justice de Trajan. Quiconque en pèsera les termes, les recommandations, verra qu'elle est loin d'être un produit de sagesse, de justice et de modération. Un seul raisonnement en montre le vice. Trajan recommande de ne pas rechercher les chrétiens, mais de les punir s'ils sont amenés devant son lieutenant et convaincus. Si le fait de christianisme constitue un crime, recherchez-le, c'est votre devoir, c'est de la justice; s'il ne constitue pas un crime, pourquoi ordonner de punir ceux qui sont amenés et convaincus? Entre ces deux termes extrêmes il n'y a pas de milieu.

Du reste, Trajan resta-t-il toujours dans les bornes de cette modération qu'il recommande à Pline de garder? Ne fit-il pas lui-même comparaître saint Ignace à Antioche? Ne condamna-t-il pas ce saint personnage, un vieillard blanchi par les années, à être conduit à Rome pour y être dévoré par les bêtes féroces, pour y servir, dans l'amphithéâtre, aux cruels divertissements du peuple-roi? Appellera-t-on cela de la justice, de la modération, de l'humanité?

Un autre fait très-grave, c'est que, sous le règne de Trajan, la persécution fut incessante. Nous avons vu des martyrs au commencement de son règne : Pline fait mourir *par provision* les chrétiens de Bithynie en l'année **103**; nous voyons le prince lui-même envoyer saint Ignace au supplice quelques années plus tard. A la fin de son règne, saint Barsimée, évêque d'Edesse, y est martyrisé; Rome, dans les derniers temps, voit mourir saint Symphronius et ses compagnons. Ainsi, toutes les années de ce règne sont tachées du sang des chrétiens. L'histoire est une balance : l'un des plateaux est chargé des palmes du grand empereur; celles des martyrs ses victimes pèsent dans l'autre. La foi sait combien sont légères les palmes de la gloire : le héros ne peut pas sauver le persécuteur.

On s'est engoué de Trajan; il existe à son sujet un conte absurde que quelques auteurs n'ont pas hésité à accepter. Un écrivain de nos jours, un homme recommandable, a écrit cette phrase étrange : « Trajan, ce saint empereur, que saint Grégoire le Grand demanda à Dieu de faire entrer par exception en paradis » Nous ne le nommerons pas ici : qu'il réfléchisse, il effacera cette erreur échappée au courant de la plume. Non, Trajan n'était point un saint : ceux qui, comme l'auteur dont nous parlons, ont adopté cette fable que saint Grégoire le Grand avait obtenu que Dieu le mît en paradis, tombent dans l'absurde et le ridicule. Trajan persécuta l'Eglise, Trajan eut des vices honteux que nous ne nommons pas : l'histoire, et surtout celle que nous écrivons, doit avoir la pudeur de passer sous silence certaines débauches. Oui, Dieu peut avoir sauvé Trajan, si, soudainement illuminé, le cœur de ce prince s'est repenti et humilié. Nous ne savons pas les mystères de la miséricorde d'en haut; mais arrêtons-nous au doute. Quand Dieu ferme sur une âme les portes de l'éternité, à lui seul le plus souvent appartient le secret du sort qui lui est gardé. A Dieu donc le secret d'outre-tombe en ce qui concerne Trajan; à l'histoire le secret des punitions que cet empereur subit sur la terre.

Heureux suivant le monde, Trajan, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, vit jusque dans la dernière année de son règne les événements couronner ses désirs, ses projets, ses entreprises. Il réussit suivant ses vœux : dans toutes les guerres qu'il entreprit, il fut vainqueur; il agrandit l'empire romain par de nombreuses conquêtes; il le dota de travaux, de routes, de monuments de toute sorte : il mérita l'amour de ses sujets et l'admiration des étrangers. Dieu lui laissa les années d'un long règne prospères et glorieuses pour récompense de ses vertus et de ses talents; mais il prit pour lui les deux dernières, et, dans ce court espace de deux années, il le frappa de façon à le punir, autant qu'un mortel peut l'être, dans ses affections terrestres, pour le châtier de son orgueil et des maux qu'il avait faits à son Eglise.

Dans le courant de l'année **115**, Trajan étant à Antioche, ville où il avait fait le procès à saint Ignace, et où il avait fait mourir de nombreux chrétiens, éprouva un des plus

grands malheurs qui puisse frapper un prince. Une de ces catastrophes qui désolent les empires mit en ruines cette belle cité, et fit périr, avec des milliers d'habitants, des soldats, des généraux, des personnages distingués de l'empire, des ambassadeurs étrangers que le séjour de l'empereur y avait attirés. Ce fut un tremblement de terre qui se manifesta par des secousses accompagnées de tonnerre, de vents impétueux, et avec tant de violence, que les édifices étaient comme jetés hors de leurs fondements. La terre se déchirait, et les déchirures vomissaient des feux souterrains qui dévoraient ceux que la chute des édifices n'avait pas écrasés. Il périt ainsi une multitude de personnes. Trajan s'étant échappé par la fenêtre de la chambre où il était logé, se retira dans l'hippodrome, qui n'était environné d'aucun bâtiment.

Ce qu'il y eut de plus pénible pour Trajan, c'est qu'il fut frappé dans sa passion dominante. Vaniteux à l'excès, il voulait laisser un empire considérablement augmenté par ses conquêtes. Il vécut assez longtemps pour voir les pays que ses victoires avaient ajoutés à l'empire romain s'en détacher par la révolte. Ses troupes furent presque partout surprises et massacrées, et il fut obligé de recommencer la guerre. Maxime, l'un de ses lieutenants, fut vaincu et tué par les rebelles; lui-même courut mettre le siége devant Atra, ville arabe, qui persistait dans la révolte. Cette ville était située au milieu d'un désert aride, où, sans eau, sans bois, sans fourrages, les soldats romains virent leurs efforts se briser contre les obstacles. Ayant enfin fait brèche, Trajan donna l'assaut; mais il fut repoussé avec perte, et, n'ayant pu rallier ses troupes, faillit être tué ou blessé. Les moustiques s'en mêlèrent, la saison des pluies arriva, les soldats furent décimés par la maladie, et il fallut enfin lever le siége.

Trajan se retira en Syrie, où il eut une attaque d'apoplexie qui le laissa paralysé et languissant. Le sénat l'invitait à se rendre à Rome pour y triompher et y goûter le repos si bien dû à ses exploits. Il se décida à en prendre le chemin, et laissa en Syrie Adrien avec son armée, le chargeant de continuer la guerre contre les Parthes. Mais, le conquérant parti, les Parthes profitèrent de l'incapacité d'Adrien, chassèrent le roi que Trajan leur avait donné, et rappelèrent Chosroès, qu'il avait déposé. L'Arménie et la Mésopotamie secouèrent le joug et revinrent à leurs anciens maîtres.

Ces nouvelles furent poignantes pour Trajan; mais son plus grand chagrin fut de mourir sans revoir Rome, où l'attendaient les honneurs du triomphe, et d'adopter ou de subir pour successeur Adrien, qu'il n'aimait pas, Adrien, qui venait d'établir d'une façon si flagrante son incapacité, et qu'il soupçonnait d'avoir voulu lui donner du poison.

Ainsi finit ce prince persécuteur, avec la récompense de sa gloire et la punition de ses crimes envers les chrétiens. Plus tard, il appartenait à Dieu.

« Dodwel avoue que Trajan fit mourir saint Ignace d'Antioche, et Rufus et Zozime de Philippes, mais que la persécution s'arrêta là, et qu'elle se contenta, du moins dans la Syrie, du sang de ces trois martyrs : ce qu'il prétend prouver par la lettre que saint Polycarpe écrivit aux chrétiens qui demeuraient à Philippes, dans laquelle il nomme ces trois saints. Il y a de l'apparence, dit Dodwel, que si d'autres eussent souffert le martyre, ce saint évêque n'eût pas manqué de les nommer aussi. Mais comment un homme si éclairé n'a-t-il pas pris garde que cette même lettre parle positivement d'autres martyrs ? « Je vous exhorte, dit ce saint évêque de Smyrne, je vous conjure d'obéir avec amour à vos supérieurs ; exercez-vous à la patience, à cette vertu dont vous venez d'avoir de si beaux exemples, non-seulement dans Ignace, dans Zozime et dans Rufus, mais encore dans vos autres citoyens........... » La version d'Ussérius porte : « Ceux d'entre vous qui, ayant souffert avec le Seigneur, sont allés au lieu qu'il leur a marqué pour y recevoir la récompense qui leur est due. » Les Actes de saint Ignace qu'on vient de citer sont tout à fait favorables à notre opinion. On y lit que « la seule grâce qu'on pouvait espérer de Trajan était de choisir entre mourir ou sacrifier. » Sur quoi Eusèbe remarque que ce procédé de l'empereur excita une persécution particulière dans chaque ville où le peuple, autorisé par l'exemple du prince, s'animait contre les chrétiens et aimait à tremper ses mains dans leur sang. « C'est ainsi que saint Siméon, évêque de Jérusalem, après avoir confessé Jésus-Christ avec une constance admirable, fut enfin attaché à une croix par un jugement rendu contre lui. »

« C'est dans ce temps de cruauté et de persécution que l'auteur de la Chronique pascale ou d'Alexandrie fait arriver la mort de saint Marc : « Saint Marc, dit-il, évêque d'Alexandrie, ayant été pris et lié par des *bucoliens* (une espèce de valets de sacrificateurs, qui avaient soin de conduire à l'autel les taureaux qu'on y devait sacrifier), fut traîné hors la ville, dans un lieu nommé les Anges, où il fut brûlé, le premier jour du mois Pharmuthi, et finit ainsi sa vie par le martyre. » C'est encore sous cet empereur que les habitants d'une ville de Bithynie, qui était toute chrétienne, vinrent se présenter devant le tribunal du gouverneur, lequel, étonné de leur nombre, en envoya quelques-uns au supplice et renvoya les autres en leur disant : « Misérables, si vous avez une si grande envie de mourir, vous avez des cordes et des précipices ! » Ce serait ici le lieu de rapporter la relation que Tibérien, gouverneur de la première Palestine, envoya à Trajan, où il avoue ingénument à l'empereur que, dans le désir qu'il a de satisfaire à ses ordres, il s'est plusieurs fois lassé à tourmenter les chrétiens et à les faire mourir. Il est vrai que les savants doutent de la vérité de cette pièce; mais nous avons, dans

la lettre de Pline au même empereur, un témoignage de cette persécution qui ne peut être ni plus certain ni moins suspect. Plusieurs chrétiens de son gouvernement ayant été dénoncés à son tribunal, il se les fit amener; mais, considérant cette multitude composée de personnes de tout sexe, de tout âge et de toute condition, qui n'attendait que le moment d'être envoyée au supplice, il en fut effrayé, et, se contentant d'en condamner quelques-uns, et repoussant les autres de son tribunal, il écrivit à Trajan pour le consulter touchant la manière dont il devait traiter ceux qu'il n'avait pas voulu condamner. L'empereur approuva la conduite de Pline; il loua l'ordre qu'il avait gardé dans l'instruction de cette affaire, et il lui répondit enfin qu'il fallait cesser les poursuites contre les chrétiens, mais qu'on devait punir ceux qui seraient dénoncés. Cette réponse fit gagner à plusieurs fidèles plus d'une fois la couronne du martyre; car elle donna aux peuples et aux juges une licence ouverte de dresser impunément des embûches aux chrétiens. Au reste, cette lettre de Pline nous apprend qu'il y avait un édit de Trajan qui défendait toute sorte de société et d'assemblée. » — (Ruinart, *Disc. prélim.*)

TRANI, ville du royaume de Naples, a vu les souffrances qu'y endura Nicolas le Pèlerin pour la foi de Jésus-Christ, qu'il confessa avec courage.

TRANQUILLIN (saint), prêtre, eut la gloire de mourir pour la foi chrétienne sous l'empire de Dioclétien. Ce saint avait deux fils nommés Marc et Marcellien : ils furent arrêtés comme tels, Carin étant encore maître de Rome. Tranquillin et sa femme Marcie étaient païens tous les deux : ils obtinrent du préfet de Rome, nommé Chromace, un délai de trente jours pour le supplice de leurs enfants; ils espéraient, durant ce temps, pouvoir vaincre leur constance, qui avait résisté aux plus cruels tourments. Ils firent donc tout ce qu'ils purent pour les fléchir : peut-être y eussent-ils réussi; mais saint Sébastien, qui était venu visiter les martyrs dans leur prison, raffermit leur courage, et ayant opéré de grands miracles en présence de tous les assistants, tous se convertirent. Tranquillin et Marcie sa femme furent de ce nombre : saint Polycarpe, prêtre, les baptisa. Tranquillin, qui avait la goutte depuis onze ans, et qui en souffrait beaucoup, en fut immédiatement guéri. Le délai qu'avait accordé le préfet Chromace étant expiré, Tranquillin se rendit auprès de ce magistrat et lui apprit qu'au lieu d'avoir amené ses enfants à abjurer leur religion, il avait lui-même été converti au christianisme. Il lui dit sa guérison miraculeuse. Chromace le fit arrêter et conduire en prison; mais, la nuit venue, il se le fit amener secrètement et lui demanda de lui faire part du moyen qui l'avait guéri, lui offrant pour cela une grande somme d'argent. Chromace était lui-même atteint de la goutte. Tranquillin lui dit qu'un pareil marché serait indigne de la sainteté du Dieu auquel il devait sa guérison. Il lui en dit assez pour que Chromace désirât voir le prêtre saint Polycarpe, déclarant que si ce prêtre pouvait le guérir, il se ferait immédiatement chrétien (*voy.*, à l'article CHROMACE, la suite des événements qui le concernent). Quant à Tranquillin, il se retira avec Chromace, devenu chrétien, dans la Campanie, accompagné de beaucoup d'autres chrétiens. Au bout de quelque temps, le pape saint Caius, étant venu chez Chromace visiter les chrétiens, ordonna prêtre saint Tranquillin, et ses enfants, Marc et Marcellien, diacres. Ici les détails nous manquent sur saint Tranquillin : nous voyons seulement qu'ayant appris la mort de sainte Zoé, femme du greffier Nicostrate, qui comme lui avait été convertie par saint Sébastien dans la prison de ses enfants, il s'écria qu'il était honteux pour eux que des femmes les prévinssent. Il sortit en disant cela; c'était le jour de l'octave des Apôtres. Il s'en alla prier au tombeau de saint Paul : là, il fut pris par le peuple, ainsi qu'il le désirait, et tué à coups de pierres. Son corps fut jeté dans le Tibre. L'Eglise honore la mémoire de ce saint le 6 juillet. (Pour plus de détails, *voy.* les Actes de saint SÉBASTIEN, à son article.)

TRANSUCCO, nom d'un lieu voisin du lac Celano, dans l'Abruzze ultérieure : c'est là que saint Céside, prêtre, fils de saint Rufin, évêque des Marses, fut martyrisé sous le règne de l'empereur Maximin Ier

TRAVANCORE, royaume de l'Hindoustan, sur les côtes du Malabar, était, en l'an 1600, évangélisé avec beaucoup de fruits par les PP. André Bucério et Emmanuel de Veiga, jésuites. Ce fut dès cette époque que le roi de ce pays commença à se montrer défavorable aux chrétiens. Quatre ans après, il les persécuta vivement, au point qu'ils furent forcés de se disperser au nombre d'environ vingt mille. Mais en 1607, le P. Nicolas Spinola, qui était à la tête du collége de Colam, parvint à ramener ce prince à de meilleurs sentiments, et, grâce à son intervention, les églises qui avaient été abattues se relevèrent; il fit même des dons considérables à l'aide desquels on en éleva de nouvelles.

TRAVAZOS (le bienheureux JEAN), Portugais, de l'ordre de Saint-Dominique, fut massacré dans l'île Solor avec le frère convers Melchior. Leurs prédications trompant la cupidité des prêtres idolâtres, ceux-ci le firent massacrer. (Fontana, *Monumenta Dominicana*, année 1599.)

TREBI, nom d'un lieu illustré par les souffrances du confesseur saint Pierre. Le Martyrologe semble le désigner comme ville; nous croyons qu'il veut marquer la rivière de Trébie, la même où Annibal défit Sempronius, l'an 218 avant Jésus-Christ.

TRÉGUIAN (le bienheureux), seigneur anglais qui fut condamné, sous la reine Elisabeth, à voir confisquer ses biens et à la prison pour avoir fait dire la messe dans sa maison, par un prêtre catholique nommé Cuthbert Maine, lequel, pour cette cause, mourut martyr. Tous deux furent condam-

nés en novembre 1577. Tréguian mourut en prison. (*Voy.* Cuthbert Maine et Elisabeth.)

TRÈVES, ville de la Prusse Rhénane, célèbre par le martyre des saints Maxence, Constance, Crescence, Justin et d'autres dont les noms nous sont inconnus, et qui souffrirent durant la persécution de Dioclétien sous le président Rictiovare.

TRICHATEAU, ou Saint-Paul-trois-Chateaux, ville illustrée par le martyre qu'y souffrit saint Florent; on ignore à quelle epoque et dans quelles circonstances.

TRIESTE, dans l'Illyrie, appartient maintenant à l'Autriche. Ce fut dans cette ville que saint Prime, prêtre, et saint Marc, diacre, furent martyrisés, sous le règne de l'empereur Adrien. Sous Marc-Aurèle, nous y trouvons saint Lazare, diacre, martyr. Les documents qui nous sont parvenus sur ce saint personnage sont insuffisants : nous ne pouvons donc donner aucun détail sur son martyre.

TRIPHÈNE (sainte), après avoir surmonté plusieurs tourments à Cyzique, dans l'Hellespont, fut mise à mort par un taureau, et mérita ainsi la palme du martyre. On ignore la date de son combat. L'Eglise fait sa fête le 31 janvier.

TRIPHINE (sainte), martyre, compagne du saint martyr Agathon, mourut pour la foi chrétienne en Sicile. La fête de ces deux saints est inscrite au Martyrologe le 5 juillet.

TRIPHON (saint), martyr à Nicée en Bithynie sous le règne de l'empereur Dèce, eut pour compagnon de ses glorieux combats saint Respice, honoré comme lui par l'Eglise le 10 novembre. Ce que nous allons raconter est commun à ces deux saints, nous ne les séparerons pas dans notre narration. Ils étaient tous deux natifs de Phrygie, d'un village nommé Sansore, dans le territoire de la ville d'Apamée. Leurs familles étaient aisées, sans cependant être de celles qu'on appelle fortunées. Ils étaient célèbres dans le pays et par leurs vertus et par la faveur toute spéciale qu'ils avaient de recevoir toutes sortes de dons et de grâces de la part du Seigneur. Ils honoraient vraiment le titre de chrétiens autant qu'ils en étaient honorés. Quand Dèce arriva à l'empire et qu'il eut lancé contre l'Eglise les édits cruels qui firent tant couler de sang, saint Respice et saint Triphon ne purent pas rester ignorés des persécuteurs : ils furent dénoncés au gouverneur de Bithynie, qui se nommait Gracchus Claudius Aquilinus. Ce gouverneur envoya un nommé Fronton avec quelques gardes pour les arrêter. Ce Fronton, dans leurs Actes, est qualifié d'irénarque. Ils furent amenés chargés de chaînes au gouverneur, qui, étant occupé à d'autres affaires, les fit mettre en prison. Quelques jours après il les fit amener devant son tribunal, où les saints confessèrent Jésus-Christ avec une ardeur et un courage indicibles. Quand on leur demanda quelle était leur fortune : « Des chrétiens, répondit saint Triphon, ne connaissent point de fortune, sachant que c'est l'ordre de Dieu qui règle tout. » Un officier, croyant les épouvanter, leur dit qu'on brûlait ceux de leur secte qui refusaient de sacrifier et d'obéir aux ordres de l'empereur. « Rien, lui dit Respice, ne peut nous arriver qui nous soit plus agréable. » Aquilin leur ayant dit, de ce ton qui vise à flatter, qu'ils paraissaient avoir assez d'âge pour savoir se conduire et pour être sages : « Oui, dit Triphon, nous sommes sages, parce que nous suivons Jésus Christ. Nous souhaitons d'arriver à la perfection de cette sagesse, et pour cela d'aller jusqu'au bout dans le combat que nous avons entrepris. » Aquilin n'en pouvant rien obtenir de plus, leur fit donner la question avec les ongles de fer. Les deux saints se dépouillèrent eux-mêmes de leurs habits, et pendant trois heures que dura cette cruelle torture, ils ne poussèrent pas un gémissement, ne firent pas entendre un seul mot pour se plaindre. Ils ne parlèrent que pour menacer le juge et les bourreaux de la colère du Dieu qui les soutenait dans le combat qu'ils livraient pour lui.

Le gouverneur partit pour aller à la chasse et donna l'ordre de laisser les saints, qu'il venait de faire couvrir de plaies, exposés à la violence des frimas · il faisait alors excessivement froid. Bientôt les saints eurent les pieds gonflés et gercés en plusieurs endroits. A son retour, Aquilin se les étant fait amener, leur demanda s'ils étaient devenus plus sages : « C'est ce à quoi nous travaillons sans relâche, lui dit Triphon, par le culte incessant que nous rendons à Dieu. » Il les renvoya en prison, en leur faisant de grandes menaces pour le cas où ils persisteraient à lui désobéir.

Durant quelques jours Aquilin fit une tournée dans la province. Quand il fut revenu, il essaya de faire fléchir les saints, en les prenant par de fausses marques de douceur, en leur montrant de l'estime et de l'affection. « Prenez pitié de votre jeunesse, » leur disait-il. Thriphon lui dit : « Nous ne saurions mieux faire ce que vous nous conseillez, qu'en demeurant inébranlables dans la confession de Jésus-Christ. » Aquilin, outré de colère, leur fit enfoncer des clous dans les pieds et les fit en cet état traîner au milieu de la ville par un froid excessif. Dieu fortifiait de plus en plus ses serviteurs : ils protestaient qu'avec ces clous ils étaient comme avec la chaussure la plus commode. Le gouverneur les fit fouetter jusqu'à fatiguer les bourreaux ; ensuite, on les déchira avec les ongles de fer, on leur brûla les côtés avec des torches ardentes.

Leurs Actes racontent qu'alors un ange parut, qui fit tomber les bourreaux demi-morts de frayeur, et qui donna aux saints un nouveau courage en leur plaçant des couronnes sur la tête. Les saints, ajoutent les Actes, dirent, en levant les yeux au ciel : « Seigneur Jésus, exaucez-nous, que le diable ne nous surmonte point; mais exaucez-nous et faites-nous achever notre course, afin que vous combattiez en nous, et que vous vain-

quiez en nous. » Aquilin continua à les faire tourmenter : il les pria encore d'avoir pitié de leur jeunesse. « Eh quoi ! lui dit Respice, ce serait donc en nous abaissant à adorer du bois et des pierres? Jamais nous ne le ferons. » Le lendemain, il furent battus longtemps et très-cruellement avec des fouets garnis de plomb. Aquilin, voyant l'inutilité de toutes ses fureurs, les condamna à avoir la tête tranchée. Les saints martyrs reçurent avec joie cet arrêt, et donnèrent leurs âmes à Jésus-Christ en bénissant leurs bourreaux. Leurs reliques sont maintenant dans deux églises de Rome, celle de Saint-Augustin et celle du Saint-Esprit *in Saxia*. *Saxia* est le nom d'une rue qui est entre Saint-Pierre et le Tibre. Ce nom vient de ce que Charlemagne établit en cet endroit la colonie de Saxons qu'il avait déportés en 804, à peu près, pour les faire instruire dans la foi chrétienne.

TRIPHON (saint), martyr, eut la gloire immortelle de donner son sang pour la foi du Christ. Le Martyrologe romain nomme les compagnons de son triomphe, les saints Gémine, Aquilin, Eugène, Marcien, Quinctus et Théodote. On ignore l'année de leur martyre. L'Eglise célèbre leur mémoire le 4 janvier.

TRIPHON (saint), fut martyrisé à Alexandrie avec douze autres compagnons dont les noms nous sont ignorés. L'Eglise fait collectivement leur fête le 3 juillet.

TRIPODE (saint), reçut la couronne du martyre à Rome sur la voie Aurélienne, avec les saints Basilide, Mandale et vingt autres. Ce fut sous l'empire d'Aurélien qu'eut lieu leur glorieux sacrifice, en l'année 273 ou 274. Les Actes de ces saints ne sont pas de nature à inspirer une grande confiance. Pierre *de Natalibus* et Mombritius nous en ont donné de fort différents : ceux du premier surtout sont pleins de récits fabuleux, ce qui n'empêche pas Baronius d'y renvoyer ses lecteurs. On y marque, et le Martyrologe romain les a suivis, qu'ils souffrirent sous un préfet de Rome, nommé Platon, lequel ne se trouve pas dans la liste de Buccherius. L'Eglise fait la fête de ces saints le 10 juin.

TRIPOLI, le plus oriental des pays barbaresques, est célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances qu'y endurèrent pour la foi les saints Lucien, Métrope, Paul, Zénobe, Théotime et Drusus. On ignore à quelle époque arriva leur martyre.

TRIQUERIE, franciscain, et chapelain d'un couvent de Laval, fut guillotiné dans cette ville le 21 janvier 1794, avec treize autres prêtres. Lorsqu'on lui demanda, au tribunal révolutionnaire, s'il voulait renoncer à la religion catholique. « Ah ! vraiment non, citoyen, s'écria-t-il, je serai fidèle à Jésus-Christ jusqu'à mon dernier soupir! » Ses treize compagnons suivirent son glorieux exemple, et tous périrent sur l'échafaud. (Tiré des *Mémoires ecclésiastiques*, etc., par M. Isidore Boullier, curé de la Trinité de Laval, 1846.)

TROADE (saint), martyr à Néocésarée, en 250, sous le règne de l'empereur Dèce, termina glorieusement sa vie en la donnant pour la foi chrétienne. Il était à la fleur de l'âge, et appartenait à une des principales familles de la ville. Ni l'amour de la vie, qui s'ouvrait devant lui, riche de toutes les illusions de la jeunesse et de la fortune, ni la crainte des tourments qui allaient la lui ôter, rien ne peut l'ébranler. Amené devant le gouverneur, il confessa sa foi avec un grand courage, et après avoir souffert divers tourments, il finit par un illustre martyre. L'Eglise vénère sa mémoire le 28 décembre. Ses Actes racontent que pendant qu'il endurait le martyre, saint Grégoire Thaumaturge lui apparut pour l'encourager dans le saint combat qu'il soutenait.

TROPHIME (saint), fut martyrisé pour la foi chrétienne sous l'empire de Probus. Quoique ce prince n'ait pas persécuté l'Eglise, il y eut des martyrs sous son règne : notre saint fut du nombre. Il avait témoigné sa douleur en voyant les folies sacriléges des cérémonies païennes. On l'arrêta à Antioche de Pisidie, avec saint Sabbace ; le Ménologe d'Ughellus le dit positivement. On les conduisit devant Héliodore, vicaire de la province. Ce magistrat n'ayant pas l'autorité suprême pour juger les deux saints, ne les condamna pas à mort : il leur fit seulement donner la question. Sabbace mourut au milieu des tourments ; Trophime fut renvoyé devant Dyonisius Pérennius, gouverneur de la Phrygie, qui se trouvait alors à Synnade, à trois journées d'Antioche. On lui conduisit Trophime ayant aux pieds des chaussures garnies intérieurement de pointes. Pérennius, lui ayant fait souffrir plusieurs supplices, le fit mettre en prison, où un sénateur de la ville, nommé Dorymédon, qui déjà était chrétien, ou qui, suivant d'autres, fut converti dans la prison même par saint Trophime, venait visiter le saint martyr. Ce devoir de charité qu'il remplissait fut cause qu'on l'arrêta. Saint Trophime eut les yeux crevés, et fut ensuite exposé aux bêtes avec Dorymédon : les bêtes ne leur ayant fait aucun mal, on leur trancha la tête à tous deux, le 19 septembre, jour auquel ils sont honorés par l'Eglise grecque et par l'Eglise latine.

TROPHIME (saint), fut martyrisé à Laodicée en Syrie durant la persécution de l'empereur Dioclétien. Il souffrit de cruels tourments avec saint Thale. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 11 mars.

TROPHIME (saint), martyr, reçut la palme des glorieux combattants pour la foi de Jésus-Christ. Il eut pour compagnon de sa gloire saint Eucarpe. Les Actes des martyrs ne nous ont laissé aucun détail sur le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 18 mars.

TROPHIME (saint), versa son sang pour la foi avec saint Théophile. Ayant été meurtris à coups de pierres, mis dans le feu, et enfin décapités, ils reçurent ainsi sous l'empereur Dioclétien, la couronne du martyre.

L'Eglise fait collectivement leur fête le 23 juillet.

TROPHIME (sainte), martyre, fut mise à mort durant la persécution de l'empereur Antonin Marc-Aurèle, en l'année 177, dans la ville de Lyon. Comme le vénérable évêque saint Pothin et une multitude d'autres, elle montra un courage que n'égalèrent pas ses forces physiques. La violence des tourments dont l'accablèrent les persécuteurs la fit monter au ciel avant qu'elle eût subi tout ce que leur rage lui réservait de souffrance. Epuisée, mais non vaincue, elle s'éteignit en prison dans la paix du Seigneur. Elle alla recevoir au ciel le prix de son courage et la récompense de ses combats : Dieu la retira de la mêlée, couverte de blessures, et mit sur ses plaies le baume des félicités éternelles.

TROYES, ancienne capitale de la Champagne, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Aube, eut l'honneur d'avoir pour martyr, sous le règne de Valérien, un de ses habitants nommé Patrocle, qui demeurait à environ deux cents pas des murs de la ville, en dehors, dans une maison isolée. Ce fut le gouverneur Aurélien qui le condamna à être décapité. (*Voy.* PATROCLE.) La même ville eut l'honneur d'avoir pour martyr saint Savinien ou Sabinien, que l'empereur Aurélien fit mettre à mort pour la foi. On ne sait pas au juste les circonstances de son martyre, les histoires que nous en avons n'étant rien moins qu'authentiques. La cathédrale de Troyes possède les reliques de saint Savinien. Ce saint ne fut pas le seul que l'empereur Aurélien fit martyriser à Troyes : quelque temps après lui, nous trouvons sainte Julie, avec les saints Claude, Juste et Jucondin; puis, bientôt, saint Vénérand et sainte Vénérande, deux personnages qui, à vrai dire, n'en font qu'un seul. (*Voy.* VÉNÉRANDE.) Les Actes de tous les saints que nous venons de nommer ne valent pas mieux, et peut-être moins encore que ceux de saint Savinien.

TSI-TCHING-GO, chef commissaire du tribunal des mathématiques à Pékin, en 1768, ennemi déclaré du christianisme, présenta à l'empereur un libelle d'accusation contre cette religion sainte, l'accusant de ne reconnaître ni divinité, ni esprits, ni ancêtres ; et de n'être que tromperie, superstition et mensonge. « J'ai fait, disait-il, des recherches pour arriver à savoir si les européens qui sont dans le tribunal des mathématiques n'ont pas séduit quelques membres de ce tribunal, et j'ai trouvé que vingt-deux mandarins n'avaient pas rougi d'embrasser cette superstition. Sans doute, ajoutait Tsi-Tching-Go, les autres tribunaux sont infectés comme le mien ; il est temps de mettre un terme à cet envahissement du mal; je demande donc que les mandarins de mon tribunal soient jugés selon les lois, et qu'ensuite on prenne le moyen d'empêcher le mal de s'étendre. » L'empereur renvoya l'affaire aux tribunaux compétents. On décida parmi les missionnaires qu'on ferait une réponse à ce libelle : ce fut le P. Hallerstain, président du tribunal des mathématiques, et ses deux collègues qui le présentèrent. On peut voir les détails de cette affaire dans l'article général CHINE.

TUBURBE, ville de l'Afrique Proconsulaire, vit, sous le règne et durant la persécution de Valérien, le martyre des saintes Maxime, Donatille et Seconde. Ce martyre fut un des plus glorieux combats qu'aient livrés de faibles femmes pour la foi. (*Voy.* DONATILLE.) Tuburbe vit encore le martyre de saint Serf, sous le règne de Hunéric, roi des Vandales.

TUNIS, ville d'Afrique, capitale de l'Etat de Tunis, a été témoin du martyre du dominicain Guido Longimel, qui fut massacré par les Musulmans, en 1270, lorsqu'il leur prêchait l'Evangile. Sa mort arriva à l'époque de la croisade de saint Louis. (*Voy.* Fontana, *Monumenta Dominicana.*)

TURBON (saint), greffier (*exceptor*) du juge qui condamna à la mort saint Speusippe et ses frères, sous l'empire de Marc-Aurèle, dans la ville de Langres, écrivait avec saint Néon le procès-verbal de ce qui se passait devant le juge. Ayant appris ce que c'était que le christianisme par les discours et par l'exemple des trois saints martyrs, il se convertit aussitôt. Peu après, ayant été pris par les persécuteurs, il termina ses jours par un glorieux martyre.

TURCIUS, officier ou magistrat, qui fut envoyé par l'empereur Aurélien en Toscane pour y rechercher les chrétiens, et pour les faire mourir. A Sutri; il fit mettre à mort saint Félix, prêtre, de la façon la plus cruelle; il le fit frapper sur la bouche avec une pierre, jusqu'à ce qu'il fût mort. Saint Irénée, diacre, ayant pris soin d'enterrer les restes du saint martyr, Turcius le fit arrêter, et comme il se rendait à Chiouli, il le fit charger de chaînes et le força de marcher ainsi nu-pieds devant son char. Arrivé dans cette ville, il le fit mettre en prison avec beaucoup de chrétiens qu'il y fit arrêter. Ayant appris qu'une dame, nommée Mustiole, cousine de l'empereur Claude, se rendait toutes les nuits auprès des prisonniers pour les exhorter et pour leur porter les choses qui leur étaient nécessaires dans le dénûment absolu où on les laissait, il la fit amener devant lui par ses gens. La beauté de sainte Mustiole le frappa si vivement, qu'il lui témoigna les plus grands égards et la renvoya chez elle avec honneur. Peu de temps après, il alla la visiter, espérant la pouvoir déterminer à l'épouser. Il s'enquit avec grand soin de sa noblesse; mais Mustiole lui dit que la première noblesse était l'humilité des chrétiens. Enfin, comme il insistait beaucoup pour la décider à renoncer au christianisme, elle lui dit que ses propositions étaient une folie et un blasphème. Outré de colère, Turcius fit décapiter immédiatement tous les confesseurs ; il ne garda que saint Irénée, qu'il fit amener devant Mustiole, afin que la vue des supplices qu'il endurerait lui fît changer de résolution. Irénée fut étendu sur

le chevalet ; il eut les côtés déchirés avec les ongles de fer et fut brûlé avec les torches et les lames ardentes. Il mourut dans ces horribles supplices. Mustiole, loin d'être ébranlée par la vue de la cruauté de Turcius et du grand courage du saint martyr, se sentit de plus en plus affermie dans sa résolution généreuse. Elle reprocha énergiquement à Turcius sa barbarie. Celui-ci, hors de lui-même, dicta une sentence qui condamnait la sainte à être battue avec des fouets armés de plomb, jusqu'à ce qu'elle expirât : cette sentence fut exécutée le 3 juillet, le jour même de la mort d'Irénée.

TURPIN DU CORMIER, curé de la Trinité de Laval, fut guillotiné dans cette ville, le 21 janvier 1794, avec treize autres prêtres. Pour parvenir au tribunal, les victimes durent passer au pied de l'échafaud, qui était en permanence. Après les questions d'usage, les juges demandèrent à chacun des accusés : « As-tu fait le serment de 1791, prescrit par la Constitution civile du clergé? As-tu fait le serment de liberté-égalité? Veux-tu prêter ces serments? Veux-tu jurer d'être fidèle à la république, d'observer ses lois, et, en conséquence, de ne professer aucune religion et notamment la religion catholique? » Tous les saints martyrs répondirent négativement. Le président du tribunal demanda ensuite à M. Turpin du Cormier : « N'est-ce pas toi qui as empêché tes prêtres de faire le serment? — Quand on nous le demanda, répondit-il, nous nous assemblâmes pour en délibérer, et nous reconnûmes que notre conscience ne nous permettait pas de le prêter. » Quand l'interrogatoire fut achevé, l'accusateur public, prêtre intrus, conclut à la peine de mort, et ajouta : « Quant à Turpin du Cormier, curé de cette commune, c'est lui qui a fanatisé son clergé : je demande qu'il soit exécuté le dernier. » Le président du tribunal sanctionna la peine, et l'on se prépara à l'exécution. Pendant les préparatifs, on fit retirer les quatorze prêtres dans une salle du greffe, et là, dit-on, ils eurent le temps de se confesser mutuellement. Au sortir du palais pour aller à l'échafaud, M. Turpin du Cormier marchait à la tête des victimes, et quand on fut arrivé au pied de la guillotine, les bourreaux le repoussèrent par derrière pour être exécuté le dernier. Il monta en effet le dernier à l'échafaud, après avoir récité le *Te Deum*, et avant qu'on le liât sur la planche ensanglantée du sang de ses frères, il la baisa avec respect. (Tiré des *Mémoires ecclésiastiques*, etc., par M. Isidore Boullier, curé de la Trinité de Laval, 1846.)

TUY (Pierre), prêtre tonquinois, fut décapité le 11 octobre 1833, pour la foi catholique. Il fut martyrisé après la promulgation d'un édit porté le 6 janvier de la même année, qui ordonnait à tous les chrétiens de renoncer à la religion chrétienne, en foulant aux pieds une croix, de détruire les églises et les maisons religieuses : cet édit ordonnait en particulier de rechercher activement les prêtres et les catéchistes.

TYR, *Sour*, ville de Phénicie, illustrée par le martyre de saint Ulpien, qui, sous l'empereur Galère-Maximien, fut cousu dans un sac avec un aspic et un chien, puis jeté dans la mer.

TYRANNION (saint), évêque de Tyr, fut martyrisé pour la foi catholique en l'an de Jésus-Christ 310. Il fut mené de Tyr à Antioche avec le prêtre Zénobius. On lui fit souffrir divers tourments ; enfin on le jeta dans l'Oronte. L'Eglise célèbre sa fête le 20 février.

TYRO, ville située dans une île maintenant engloutie, du lac Balsène en Toscane. Sainte Christine y fut martyrisée au commencement du IVe siècle, sous l'empire et durant la persécution de Dioclétien. Cette ville n'est pas indiquée par la plupart des géographes.

TYSENHAUZ (Elisabeth), l'une des religieuses de Saint-Basile, établies à Minsk en Lithuanie, et connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité, qui furent expulsées de leur couvent et livrées aux persécutions les plus violentes dans le courant de l'année 1837, par le czar Nicolas, et Siemaszko, évêque schismatique et apostat. On les employa à la construction d'un palais à Spas, pour Siemaszko. Un éboulement étant survenu, Elisabeth Tysenhauz et quatre de ses compagnes furent ensevelies vivantes sous les décombres, sans qu'on permît à celles qui étaient témoins de ce malheur, de chercher à délivrer les victimes. Les quatre autres sœurs se nommaient Euphémie Gurzynska, Clémentine Zebrowska, Catherine Korycka et Irène Krainto. (*Voy.* l'article Mieczyslawska.)

U

UCUNDONO (Just), souffrit l'exil en 1614, au Japon, pour la foi chrétienne. En cette année, le cubosama publia un second édit confirmatif du premier. Il avait pour but, par ce dernier, de priver l'Église du Japon de tous les chrétiens qui appartenaient à la noblesse du pays. Il prononçait la peine du bannissement contre Just Ucundono, contre l'ancien roi de Tamba, Jean Naytadono, le prince Thomas, son fils, Julie, sa sœur, Thomas Uquienda, l'un des seigneurs les plus puissants du royaume de Buygen, et beaucoup d'autres, parmi les personnes les plus qualifiées de l'empire. L'édit portait qu'ils seraient tous conduits à Méaco, et que le gouverneur de cette ville les livrerait à celui de Nangazaqui, chargé de les faire sortir du Japon. Le roi de Tamba écrivit à

un Père jésuite en ces termes : « Le vent de la persécution s'élève de plus en plus, et Dieu, montrant sa miséricorde, a voulu que nous fussions un grand nombre disposés à verser notre sang pour la foi. Toutes les apparences font croire que cette tempête durera longtemps. J'ose espérer que Jésus-Christ voudra bien permettre que nous partagions en quelque chose ses souffrances. Si ce bonheur peut nous arriver, nous aurons la gloire de marcher dans la voie qu'ont ouverte avant nous les martyrs de la primitive Eglise, ceux qui l'ont illustrée à cette époque si belle, ceux qui ont versé pour elle le sang qui a été la semence de la moisson dont on fait depuis des siècles la récolte pour l'éternité. Cher Père, priez pour nous, demandez à Dieu qu'il nous fasse persévérer. Qui l'eût pu croire! Des pécheurs comme nous, donner leur vie pour Jésus-Christ, notre patrie lui fournir des martyrs! A cette pensée, mon âme s'enivre de joie; mes yeux versent des larmes abondantes dans le sentiment de reconnaissance que j'éprouve pour toutes les grâces dont je suis l'objet de la part de mon Sauveur. Nous avons aussi du prince Thomas deux lettres qui font voir que le fils ne le cédait au père, ni en zèle ni en bons sentiments. Nous donnons ici la seconde qu'il envoya aux habitants de Cuma-Moto. Elle était datée de sa prison. Il était pour lors renfermé dans une forteresse du Fingo. Sa foi y était tous les jours soumise aux plus dures épreuves : « Mon cœur a bien souffert, mes très-chers frères, en apprenant que plusieurs ont courbé la tête sous la violence de la persécution. Mais j'ai été bien consolé par la constance et par la persévérance du grand nombre. Que je voudrais être auprès d'eux, s'ils meurent martyrs! baiser le sang qu'ils verseraient, les conjurer de m'obtenir de mourir comme eux! Priez pour que je l'obtienne, mes frères, priez, car je me sais bien indigne. Je suis ravi, mais non surpris, que ces généreux martyrs aient renoncé à tous les biens de la terre. Qui peut préférer ces biens à Dieu? Ceux qui les leur prennent les enrichissent. Ils leur ôtent ce qu'il faut quitter un jour, ce qui est l'obstacle du salut; ceux qui les donnent prêtent à usure de la boue contre de l'or. Jadis je m'occupais de ce saint trafic, depuis ma tiédeur a tout perdu. Que mon martyre rachète ce défaut. On dit que vous n'êtes pas assez fervents pour mériter le martyre. Que sera-ce donc de moi? Pourtant je pressens que Dieu recevra le sacrifice de mon sang! Je ne puis prétendre vous diriger; cependant, je vous le dis, foulez tout aux pieds pour Dieu; quitter les choses du ciel pour celles de la terre, c'est agir en insensé. L'épreuve arrive, le ciseau taille la pierre, le marteau et le feu façonnent le fer, ainsi fait Jésus-Christ pour construire son Eglise. Il a commencé par lui, pierre angulaire; le feu des tribulations a éprouvé ceux qui devaient servir de base. Soyons dignes d'être traités comme ses disciples chéris. S'il veut pour nous l'attaque, il nous garde la couronne. Quant à moi, j'ai subi ici autant d'assauts que possible; ma jeunesse, ma naissance, mes enfants, les périls qui me menacent, on m'a tout mis devant les yeux. A défaut d'amis près de moi pour me soutenir, j'ai eu la grâce du ciel; je vois au repos qu'on me laisse qu'on n'espère plus me vaincre. Dieu aidant, nous sommes invincibles. Mais une ou deux victoires ne sont rien sans la persévérance jusqu'au bout. Demandez que je l'obtienne. Ceux qui étaient bannis en vertu de cet édit étaient au nombre de plus de mille. Parmi eux étaient tous les religieux de Saint-Augustin, les dominicains, les franciscains et ving-trois jésuites. Ils furent transportés à Manille, capitale des îles Philippines. A peine y arrivaient-ils que Just Ucundono tomba gravement malade : à son lit de mort, il dit à son confesseur : « Je ne recommande ma famille à personne; mes parents ont ainsi que moi l'honneur et l'avantage de souffrir pour Jésus-Christ; cela doit leur suffire. » Parlant à ses enfants, il leur dit : « Depuis mon bas âge jusqu'à mon premier exil, j'ai servi à la guerre mes seigneurs et mes empereurs. Durant tout ce temps-là, j'ai été plus souvent sous la cuirasse que sous la robe de soie; mes cheveux ont blanchi sous le casque, et mon épée ne s'est pas rouillée dans le fourreau. Plus de cent fois, j'ai joué ma vie sur les champs de bataille. Que m'est-il donné pour tout cela? vous le savez comme moi. Mais si les hommes m'ont manqué, il n'en pas été de même de Dieu. Au temps de ma puissance, ai-je eu davantage ce qui m'était nécessaire que dans cet exil, où une si généreuse hospitalité nous accueille? Ce n'est pas tout. Je sais quelle récompense m'attend au ciel; ne pleurez donc pas, félicitez-moi. Quant à ce qui vous concerne, je ne saurais vous croire malheureux; je vous laisse à la garde de Dieu. Vous savez que sa bonté, que sa puissance sont infinies, soyez-lui fidèles, il ne vous abandonnera pas. » Après cela il fit son testament; la principale clause portait qu'il regardait comme ne faisant pas partie de son sang quiconque dans sa famille aurait le malheur de renier Jésus-Christ. Il mourut dans ces admirables dispositions. Sa mort fut cause d'un deuil général : Espagnols et Japonais y prirent part.....

UHANAM (saint), prêtre et martyr, fut mis à mort pour la foi, en l'an de Jésus-Christ 343, sous le règne de Sapor, dit Longue-Vie, par ordre d'Ardacirus, prince persan, gouverneur de l'Abiadène. Ce prince ordonna à des femmes de Beth-Séleucie, qui avaient apostasié, de le lapider : elles eurent la lâcheté de le faire. Sa fête a lieu le 30 novembre.

ULFRID ou **Wolfred** (saint), évêque en Suède, martyr, naquit en Angleterre. Ce saint, plein d'ardeur pour la conversion des infidèles, vint d'abord annoncer l'Evangile dans les pays septentrionaux de l'Allemagne, et vint enfin en Suède, gouvernée alors par un prince chrétien nommé Olaüs II. Bientôt les vertus d'Ulfrid le firent élever à l'épisco-

pat, et il profita des pouvoirs que lui donnait sa nouvelle dignité pour étendre davantage le règne de Jésus-Christ. Un jour qu'il descendait de chaire, où il avait fait un discours plein de force contre les idoles, il prit une hache, soutenu qu'il était par l'autorisation du roi, et voulut briser la principale idole du pays, nommée Thor; mais les païens le massacrèrent (1028). Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 18 janvier.

ULPIEN, célèbre jurisconsulte romain, était natif de Phénicie, préfet du prétoire sous Héliogabale et sous Alexandre Sévère : il fut toujours très-ennemi des chrétiens. Pendant qu'Alexandre, dont il était le confident, les favorisait d'une manière toute spéciale, il faisait, lui, tout ce qui était en son pouvoir pour leur nuire. Outre plusieurs ouvrages de droit romain fort remarquables, Ulpien est auteur d'un recueil de toutes les lois, édits, ordonnances qui avaient été portés contre les juifs et contre les chrétiens. Il assemblait ainsi pour les persécuteurs un arsenal où ils pussent choisir leurs armes. Ulpien fut massacré sous l'empereur Alexandre, au sein d'une émeute populaire. Ce qui reste de ses œuvres a été publié en 1549 par Tilius, sous le titre de *Tituli ex corpore Ulpiani*. Sous l'empereur Alexandre, il fit mourir à Ostie les saints Quiriace, évêque, Maxime et Astère, prêtres, le diacre Archelaüs, et un certain nombre de fidèles. On manque de détails bien authentiques sur le martyre de tous ces saints.

ULPIEN ou VULPIEN (saint), martyr, habitait la ville de Tyr, en Phénicie. La mort courageuse d'Appien et de plusieurs autres saints martyrs enflamma son cœur et lui fit confesser généreusement Jésus-Christ à Césarée, devant Urbain, gouverneur de Palestine à Césarée. Il souffrit avec une inébranlable fermeté les fouets et les tortures de toutes sortes; puis il fut jeté dans la mer, cousu dans un sac avec un chien et un serpent. Sa mort arriva vers l'année 306. L'Eglise honore sa mémoire le 3 avril.

ULRIE (le bienheureux), frère mineur, parcourait, vers l'année 1340, avec un autre frère nommé Martin, les terres voisines de la mer Baltique et du golfe de Finlande, pour y semer la parole de Dieu. Ils s'arrêtèrent en un lieu fortifié du duché de Livonie, et, tandis que Martin disait la messe, notre saint alla prêcher la parole de Dieu sur la place publique. Les idolâtres, irrités de son audace, l'amenèrent à leur duc, qui, après l'avoir interrogé, ordonna qu'on lui fît subir de grandes tortures. On lui coupa les mains et les bras par morceaux, ensuite le nez et les oreilles, après quoi on le lia à un arbre, et on l'accabla d'outrages. Il fut jeté ensuite dans le fleuve avec plusieurs habitants qu'il avait convertis, et le fil de l'eau les conduisit jusqu'à une ville habitée par des chrétiens, où ils furent inhumés avec pompe. Cependant Martin, que le duc avait fait arrêter et conduire à son tribunal, souffrit aussi de grandes tortures; entre autres tourments, on fit pénétrer par son gosier un long tissu de soie qu'on retira ensuite avec violence, de manière qu'il entraînât avec lui les entrailles. Il fut enfin pendu. Une sœur du duc, qui était chrétienne, recueillit son corps, et le fit ensevelir dans son monastère, où elle était abbesse. — Vers la même époque, les habitants de la Livonie firent encore souffrir le martyre à cinq autres frères mineurs.

UMERAND (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy.* MARTYRS DE SÉBASTE.)

URBAIN (saint), martyr, eut la gloire de répandre son sang pour la foi. Il fut massacré par les juifs et les gentils avec saint Ampliat et saint Narcisse. Saint Paul parle de ces martyrs dans son *Epître aux Romains*. L'Eglise célèbre leur mémoire le 31 octobre.

URBAIN (saint), pape, succéda à saint Calliste l'an 3 d'Alexandre, sur la fin de l'an 223 de Jésus-Christ. Il était Romain et fils d'un nommé Pontien. Il tint le siége durant près de sept ans, jusque vers le milieu de l'an 230. Ainsi il peut bien être mort le 25 mai, auquel sa fête est marquée dans le calendrier du P. Fronto, dans le Sacramentaire de saint Grégoire, dans Bède et dans plusieurs autres martyrologes. Quelques Pontificaux marquent expressément que c'est le jour de sa mort. On prétend que saint Urbain, martyr, dont Nicolas Ier donna des reliques aux moines de Saint-Germain d'Auxerre, en l'an 862, est le même que saint Urbain, pape, et on remarque qu'il apparut habillé en évêque, de quoi on soutient néanmoins qu'on ne peut pas conclure qu'il le fût véritablement. Ces reliques firent alors divers miracles. L'an 865, les moines de Saint-Germain d'Auxerre les donnèrent en tout ou en partie à Herchenraüs, évêque de Châlons-sur-Marne, et cet évêque les mit dans un monastère qu'il avait fait bâtir dans le Pertois, sous le titre de la Sainte-Trinité; mais qui porta ensuite le nom de Saint-Urbain, et elles y ont fait un grand nombre de miracles. Mais Bollandus soutient que ce saint Urbain est quelque autre saint différent du pape, parce qu'on trouve dans divers monuments que le corps de ce pape ayant été transféré en 821 par Pascal Ier, du cimetière de Prétextat dans l'église de Sainte-Cécile, il y a été trouvé en 1599, et laissé entier dans la même église, sous l'autel. Bollandus ne doute pas néanmoins que le pape Nicolas Ier ne crût de bonne foi que le corps qu'il envoyait à Auxerre ne fût celui du pape Urbain. (Tillemont, *passim*.)

URBAIN (saint), confesseur, fut arrêté sous le règne de l'empereur Dèce, en 250, avec saint Moyse, saint Maxime et ses compagnons, pour cause de christianisme. Il partagea pendant dix-huit mois de prison leur gloire et leurs souffrances. Après sa sortie de prison avec eux, il tomba dans la même faute que Maxime, prêtre, Macaire et quelques autres. Entraîné par Novat, il suivit le schisme de Novatien; mais quand l'homme qui l'avait entraîné, Novat, fut parti de Rome, comme tous les confesseurs tombés, il rentra dans le sein de l'Eglise. Eusèbe

(l. vi, ch. 43) dit qu'il eut deux fois la gloire d'une illustre confession. (*Voy*. Moyse.)

URBAIN (saint), martyr à Antioche en 250, sous l'empire de Dèce, était un des élèves plutôt que des disciples de saint Babylas, évêque de cette ville ; car il était extrêmement jeune. Il fut mis à mort pour la foi avec le saint évêque. Ses Actes racontent qu'il fut décapité. Il fut enterré dans la même tombe que saint Babylas, et par conséquent ses reliques ont, comme le dit d'ailleurs Théodoret, suivi celles de ce saint dans leurs diverses translations. L'Eglise fait sa fête le 24 janvier.

URBAIN était président en Isaurie, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Il fit souffrir le martyre à saint Tation.

URBAIN (saint), fut martyrisé à Saragosse en Espagne, par les ordres de Dacien, qui en était gouverneur, en l'an de Jésus-Christ 304, durant la persécution de Dioclétien. Dix-sept autres furent martyrisés avec lui : on trouvera leurs noms à l'article Dacien. Les dix-huit martyrs de Saragosse sont très-honorés en Espagne. C'est Prudence qui rapporte ce qu'on sait d'eux. Ils sont inscrits au Martyrologe romain sous la date du 16 avril. (*Voy*. Prudence, *de Cor*. hym. 4; Tillemont, vol. V, p. 229; Vasseus, *Belga*.)

URBAIN (saint), martyr, s'était converti à la foi chrétienne en même temps que les saints Ariston, Crescentien, Eutychien, Vital et Juste. Ils y avaient été déterminés par saint Tranquillin, leur ami commun; mais ce fut surtout à saint Sébastien qu'ils durent leur conversion, puisque ce saint officier du palais de l'empereur Dioclétien fut l'instrument principal de la conversion de Tranquillin. Ils furent baptisés par le prêtre saint Polycarpe, s'étant retirés en Campanie dans les terres de saint Chromace, qui, pour s'adonner à la pratique des vertus chrétiennes, avait quitté sa charge de préfet de Rome. Ils furent martyrisés avec saint Félix, saint Félicissime, sainte Marcie, mère de ces deux saints, et sainte Symphorose. L'Eglise fait la fête de saint Urbain, avec celle de ses compagnons, le 2 juillet. (*Voy*. Sébastien.)

URBAIN (saint), remporta la couronne du martyre à Saragosse en Espagne, avec les saints Optat, Luperque, Successe, Martial, Jules, Quintilien, Publius, Fronton, Félix, Cécilien, Evence, Primitif, Apodème et quatre autres appelés Saturnin. Ces saints furent cruellement tourmentés tous ensemble, et mis à mort sous Dacien, gouverneur d'Espagne. Le poëte Prudence a décrit en vers leur glorieux martyre. L'Eglise honore leur glorieuse et sainte mémoire le 16 avril.

URBAIN (saint), martyr, faisait partie des quatre-vingts députés ecclésiastiques qui furent envoyés à l'empereur Valens, au commencement de 370, par les catholiques de Constantinople, pour se plaindre à lui de la cruauté que les ariens montraient à les persécuter. Valens fut extrêmement irrité en entendant leurs plaintes ; mais il dissimula et donna l'ordre à Modeste, préfet du prétoire, de tout arranger pour les faire périr. Modeste fit semblant de les envoyer en exil, et les embarqua sur un bâtiment auquel les matelots mirent le feu quand il fut arrivé dans la haute mer. Ces matelots se sauvèrent sur une chaloupe. Ce navire, dérivant sous le vent qui soufflait d'orient, alla finir de brûler dans le hâvre de Dacidize. Ainsi périrent ces quatre-vingts martyrs que l'Eglise honore le 5 septembre.

URBAIN (saint), évêque, confessa la foi de Jésus-Christ à Chieti, ville du royaume de Naples : on ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. Il est inscrit au Martyrologe romain le 7 décembre.

URBAIN (saint), martyr, souffrit pour la foi du Christ avec les saints évêques Valerien, Crescent, Eustache, Crescone, Crescentien, Félix, Hortulan et Florentin. Ils furent condamnés à l'exil, et y terminèrent leur vie. L'Église les honore le 28 novembre.

URBAIN, gouverneur de Palestine en 304, sous les empereurs Dioclétien et Maximien, se montra l'un des plus acharnés, parmi les gouverneurs, à faire exécuter contre les chrétiens les édits impériaux. Il fit mettre à mort, à Gaza, saint Timothée, exposer à Césarée, dans l'amphithéâtre, sainte Thècle et saint Agape. (*Voy*. les articles de ces saints.) Beaucoup d'autres périrent encore par son ordre. (*Voy*. Eusèbe, *de Mart. Palæst*.) En 306, ce même gouverneur fit martyriser à Césarée saint Appien, jeune homme de dix-neuf ans, qui avait eu le courage de venir le braver jusque dans le temple où il s'apprêtait à sacrifier. Comme il levait le bras pour le faire, Appien lui avait dit : « Arrête, on n'adore que le vrai Dieu ; tout sacrifice qu'on fait aux idoles est sacrilége. » Urbain le fit horriblement tourmenter et enfin jeter dans la mer. (*Voy*. Appien.) En 308, il fit mourir cruellement sainte Théodosie, jeune vierge tyrienne. (*Voy*. l'article de cette sainte.) Cet atroce persécuteur des chrétiens fut décapité par ordre de Dioclétien, qui le punissait ainsi pour certains crimes, quand Dieu le punissait réellement des maux qu'il avait fait souffrir à son Eglise.

URBICUS, nom d'un magistrat cité dans la seconde Apologie de saint Justin, comme ayant fait mourir à Rome saint Ptolémée. Comme ce document est le seul que nous possédions, il est impossible d'entrer dans aucun détail, soit à propos du martyr, soit à propos du magistrat persécuteur.

URREA (Michel de), de la compagnie de Jésus, naquit à Fuentès en Espagne. A son arrivée à Lima, en 1585, il était prêtre et docteur en philosophie. On l'envoya prêcher la foi chez les Ciunciens, dont le pays était presque inaccessible, à cause de ses hautes montagnes et de ses nombreux cours d'eau. Dès son arrivée, il se fit de nombreux ennemis en condamnant la pluralité des femmes; les prêtres des idoles surtout cherchèrent avidement à le perdre. Sur ces entrefaites, le fils d'un cacique du pays étant tombé malade, Michel fut prié de lui administrer un remède : il lui fit boire un peu d'eau sucrée. Le malade étant mort, notre bienheureux

fut traité d'empoisonneur. Deux frères du mort, armés de massues et de flèches, lui firent deux blessures mortelles à la tête, le 28 août 1597. Il était alors âgé de quarante-deux ans. A la prière du provincial des jésuites du Pérou, le commandant espagnol Delamata fit transférer les reliques dans cette ville, d'où l'année suivante elles furent transportées à Paz, dans le collége que la compagnie possédait. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 458.

URSICE (saint), souffrit le martyre en Illyrie, sous l'empereur Maximien et le président Aristide. Après divers tourments, il fut mis à mort par le glaive. L'Eglise honore sa mémoire le 14 août.

URSICIN (saint), avait déjà beaucoup souffert pour la foi, lorsqu'il fut condamné à être décapité par Paulin, magistrat de Ravenne, durant la persécution de Néron. Tout à coup il fut saisi d'une telle frayeur, qu'il allait peut-être renoncer à la foi, lorsque Vital, ami intime de Paulin, qui jusque-là s'était contenté d'assister secrètement les chrétiens, l'encouragea et l'exhorta tellement qu'Ursicin, retrouvant son intrépidité tout entière, fut décapité et reçut ainsi la couronne du martyre. La plupart des anciens martyrologes mettent sa fête le 19 juin.

URSICIN (saint), évêque, souffrit de grands tourments à Sens en confessant la religion de Jésus-Christ. On ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait sa fête le 24 juillet.

URSIN (saint), confessa Jésus-Christ à Bourges, à une époque et dans des circonstances qui nous sont inconnues. Il fut ordonné à Rome par les successeurs des apôtres, et désigné par eux premier évêque de Bourges. L'Église fait sa mémoire le 9 novembre.

URSISCÈNE (saint), évêque, confessa sa foi à Pavie, à une époque et dans des circonstances qui nous sont inconnues. L'Eglise fait sa fête le 21 juin.

URSULE (sainte), martyre, donna sa vie pour la confession de sa foi vers le milieu du ve siècle. A cette époque les Saxons, encore païens, ravageant l'Angleterre, une foule de Bretons qui habitaient cette île s'enfuirent dans les Gaules et s'établirent dans le pays appelé depuis Bretagne, d'autres dans les Pays-Bas, auprès de l'embouchure du Rhin. Ce fut cette dernière retraite que sainte Ursule choisit, ainsi que plusieurs de ses compagnes qu'elle dirigeait et soutenait de ses encouragements. L'armée des Huns ravageait alors le pays où elles s'étaient retirées; elles furent massacrées par ces barbares. Suivant la coutume de ces temps-là, on bâtit une église sur leur tombeau, où plus tard il s'opéra plusieurs miracles. Sainte Ursule est la patronne et le modèle des personnes qui se vouent à l'éducation de la jeunesse chrétienne.

USPIE (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon, sous l'empereur Marc-Aurèle, en 177, fut décapité dans cette ville avec plusieurs de ses compagnons. Ce fut sa qualité de citoyen romain qui fit qu'on ne l'exposa pas aux bêtes, comme plusieurs de ces saints martyrs. L'Eglise célèbre sa fête, avec celle de saint Pothin, évêque et martyr, et de tous ses compagnons, le 2 juin.

USUSMARIS (le bienheureux PIERRE), de l'ordre de Saint-Dominique, fut massacré dans le Malabar en 1597, avec le P. Simon de la Pitié, du même ordre.

UTIQUE, ville d'Afrique, actuellement dans la régence de Tunis, fut, après la prise de Carthage, la capitale de la province d'Afrique. Sous le règne de Valérien, en 257 ou 258, trois cents martyrs, dit martyrs d'Utique ou la *Masse blanche*, y furent mis à mort. La circonstance du four à chaux, dans lequel on prétend qu'ils furent jetés, indiquerait si ce point était parfaitement justifié, que ce ne fut pas à Utique même, mais bien à côté, qu'eut lieu ce martyre : on n'établit pas de four à chaux dans une ville.

UZALE, ville d'Afrique, est célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances qu'y endurèrent les saints Félix et Gennade; on ignore à quelle époque.

V

VACHER (JEAN LE), né à Ecouen, en 1619, fut le premier Lazariste qui ait répandu son sang à Alger pour la foi de Jésus-Christ. Saint Vincent de Paul, durant sa captivité à Tunis, avait vu combien le sort des esclaves était malheureux. Il fonda l'institut des prêtres de la Mission ou Lazaristes chargés d'aller répandre la lumière de l'Evangile dans les pays étrangers. Ayant reçu de Louis XIV l'invitation d'envoyer quelques-uns de ses prêtres en Barbarie, il fit partir en 1645 Louis Guérin, en qualité d'aumônier du consul français à Tunis, et en 1648 Le Vacher vint remplacer ce saint missionnaire, que la peste avait enlevé. Malgré leurs nombreuses occupations à Tunis, notre bienheureux et ses compagnons venaient le long des côtes et un peu avant dans les terres pour offrir leurs services aux malheureux qui en avaient besoin. Ils parcouraient les fermes situées quelquefois à 10 ou 12 lieues de Tunis, au milieu des montagnes, au risque d'être dévorés par les bêtes féroces. Le Vacher, après en avoir obtenu la permission des patrons, rassemblait les esclaves, les instruisait, les confessait, et leur donnait la communion. Ayant été envoyé de Tunis à Alger, il y retira chez lui les esclaves que la peste de 1677 avait attaqués. En 1683, quand Duquesne parut devant Alger avec sa flotte, on

le chargea de suivre toutes les négociations avec l'amiral français. Sur ces entrefaites, une sédition étant venue à éclater dans la ville, les Turcs renoncèrent à tout accommodement et voulurent forcer le saint de renoncer au christianisme. Sur sa généreuse résistance, il fut attaché à la bouche d'un canon, et un boulet coupa son corps en deux.

VAENA (le bienheureux Alfonse), de la compagnie de Jésus, espagnol de la Nouvelle-Castille, faisant partie des soixante-neuf missionnaires que le P. Azevedo était venu recruter à Rome pour le Brésil. (*Voy.* l'article **Azevedo**.) Leur navire fut pris le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent au milieu des flots. Notre bienheureux subit le même sort. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

VAHAN, prince arménien de la famille Amadounik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* Princes Arméniens.)

VALDIVIEJO (Antoine de), évêque de Nicaragua, était noble castillan. Il fut associé par ses supérieurs aux courageux dominicains que l'on envoyait chaque année à Haïti pour y porter la foi : la province de Nicaragua fut le lieu où il travailla spécialement à gagner des âmes à Jésus-Christ. Il y fit un bien immense. Sur ces entrefaites Rodrigue de Contreras, gouverneur de Nicaragua, ayant été dépossédé de son gouvernement, Hernand et Pèdre ses deux fils se maintinrent en état de révolte et firent subir les plus indignes tourments aux indigènes. Notre bienheureux passa en Espagne et avertit Charles-Quint de tout ce qui se passait au Mexique. L'empereur lui promit d'y porter remède, et le renvoya à sa mission avec le titre d'évêque, afin de remplacer Diégo Alvarez Osorio qui venait de mourir. De retour au Mexique, Antoine attendit l'effet de la promesse de l'empereur ; mais Charles-Quint, préoccupé d'autres sollicitudes, ne put interrompre le cours des vexations des deux frères révoltés contre l'autorité royale. Pendant cinq ans, notre saint eut donc à lutter contre leurs passions effrénées, et toutes ses menaces, toutes ses exhortations furent inutiles. Les villes de Léon et de Grenade refusèrent de recevoir ses missionnaires. Antoine s'y rendit lui-même et renouvela ses efforts. Tout fut inutile; alors il fulmina contre les auteurs du désordre une sentence d'excommunication et fit fermer l'Eglise. Hernand de Contreras, devenu furieux, se rendit, suivi de plusieurs conjurés, dans la chambre de l'évêque et le perça de deux coups d'épée. Il souffrit ainsi le martyre pour la défense de la justice et de la liberté publique le 26 février 1549. Il fut enterré par les dominicains dans leur église de Saint-Paul. (Fontana, *Monumenta Dominicana*, an. 1549.)

VALABONSE (saint), martyr, était natif d'Elèple. Son père, qui avait épousé une jeune fille arabe, la convertit à la religion chrétienne : pour cette raison il fut obligé de quitter son pays. Il erra en différents lieux, et s'arrêta enfin à Fromen, petite ville située dans les montagnes, à peu de distance de Cordoue. Là sa jeune femme mourut, lui laissant deux enfants, Valabonse et Marie. Il plaça Valabonse dans le couvent de Saint-Félix de Fromen, que dirigeait l'abbé Sauveur, et mit sa fille dans le monastère de Sainte-Marie de Cutéclar, auprès de Cordoue. C'était l'abbé Frugelle qui dirigeait ce monastère de femmes : il demeurait non loin de là avec ses moines. Quand l'abbé Sauveur fut mort, Valabonse revint auprès de son père, et fut ordonné diacre. L'abbé Frugelle le chargea, avec le prêtre Pierre de diriger le monastère de Sainte-Marie de Cutéclar. En 850, Valabonse vint de lui-même avec Pierre Sabinien, Vistrémond, Habentius et Jérémie, se présenter au cadi, en criant : « Nous confessons que Jésus-Christ est Dieu : nous tenons votre prophète pour précurseur de l'Antechrist, et nous déplorons votre aveuglement. » Ils furent immédiatement condamnés à être décapités : Valabonse fut exécuté d'abord avec Pierre. Leurs corps furent durant quelques jours attachés à de grands pieux et ensuite brûlés. On jeta leurs cendres dans le fleuve. L'Eglise fait la mémoire de ces saints martyrs le 7 juin.

VALENCE, ville du Dauphiné, célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances qu'y endurèrent les saints Félix prêtre, Fortunat et Achillée, diacres. Ils souffrirent sous le général Corneille.

VALENCIENNES, ville de l'ancienne Belgique, a vu le martyre de saint Sauve, évêque d'Angoulême, et de saint Supéry : On ignore à quelle époque.

VALENS (Flavien), empereur romain, naquit en Pannonie, vers l'an 328. Son frère Valentinien l'associa à l'empire en l'an 364. Il embrassa les erreurs d'Arius et persécuta l'Eglise catholique. A la sollicitation d'Eudoxe de Constantinople, il écrivit aux évêques qui voulaient tenir un concile à Tarse, et leur défendit avec menaces de s'assembler. Il donna l'ordre aux gouverneurs de provinces de chasser de leurs siéges les évêques déposés sous Constance et que Julien avait rendus à leurs diocèses. Ainsi en Egypte, le gouverneur voulut chasser d'Alexandrie saint Athanase. Les chrétiens s'y opposèrent ; il y eut un commencement de sédition. Durant la nuit, le saint évêque se retira dans une maison de campagne et quand les persécuteurs se présentèrent le lendemain pour l'arrêter, ils ne trouvèrent plus personne. Le saint resta pendant quatre mois caché dans le sépulcre de son père (on sait qu'en Egypte, les sépulcres contenaient de véritables logements.) Au bout de ce temps, l'empereur Valens le fit revenir. L'ordre qu'il donna

pour cela fut dû à l'intervention de Valentinien. Quelque temps après, Valens reçut le baptême des mains d'Eudoxe, évêque arien, qui lui fit jurer de rester toujours dans son opinion et de poursuivre à outrance et partout ceux qui lui seraient opposés. Durant deux ans il fit la guerre aux Goths et ne put pas songer aux choses religieuses; mais ayant réduit ces peuples à lui demander la paix, il vint à Tomi, ville capitale de la Scythie, vers l'embouchure du Danube, dans le Pont-Euxin. L'évêque Brétannion ou Vétranion y résidait; il était très-attaché au catholicisme. Valens vint dans l'église principale de la ville où il trouva le saint évêque. Il fit tout son possible pour l'engager à communiquer avec les ariens; mais le saint évêque résista courageusement, et, suivi de son clergé, se retira dans une autre église. Alors Valens, au comble de la fureur, le fit prendre et l'envoya en exil, d'où pourtant il le rappela bientôt, craignant d'irriter les Scythes, peuple puissant et qu'il ne voulait pas avoir pour ennemis.

Ceci se passait en 369. Au commencement de 370, Valens vint à Antioche pour s'y occuper de la guerre contre les Perses, qui durait depuis trois ans. Il n'était encore rendu qu'à Nicomédie quand il apprit la mort de l'évêque arien de Constantinople, Eudoxe. Les ariens lui avaient donné pour successeur Démophile, évêque de Bérée; mais de leur côté les catholiques, profitant de l'occasion, nommèrent Evagre, qui fut ordonné par un évêque nommé Eustathe. A cette nouvelle, Valens envoya des troupes de Nicomédie à Constantinople, avec ordre de prendre Evagre et Eustathe, et de les envoyer en exil. Evagre, qui mourut dans son exil, est honoré par l'Eglise le 6 mai. Les ariens, se sentant soutenus, persécutaient violemment les catholiques; ils les frappaient, les traînaient devant les magistrats, et leur faisaient payer de fortes amendes. On compte au nombre des saints martyrs que firent ces furieux, saint Euloge. Pour se plaindre de ces violences, les catholiques députèrent à l'empereur quatre-vingts ecclésiastiques, à la tête desquels étaient Urbain, Théodore et Ménédème. Arrivés à Nicomédie, ils exposèrent leurs plaintes à l'empereur. Celui-ci fut très-irrité contre eux, mais il dissimula, et donna secrètement ses ordres à Modeste, préfet du prétoire, pour qu'il les fît périr. Modeste fit semblant de les vouloir envoyer en exil, et les fit mettre dans un vaisseau préparé de manière qu'il devait périr en mer. Au milieu du golfe d'Astaque, les mariniers mirent le feu au bâtiment et se retirèrent sur une chaloupe. Un grand vent qui soufflait de l'orient poussa le vaisseau jusqu'au havre de Dacidize, où il acheva de se consumer. Ainsi périrent ces quatre-vingts martyrs. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 5 septembre.

Peu de temps après, Valens passa en Galatie, où il fit souffrir de grands maux à l'Eglise. Il espérait pouvoir faire la même chose en Cappadoce, à cause du différend survenu entre Eusèbe de Césarée et saint Basile, dont les personnes les plus recommandables avaient pris le parti. Saint Basile demeurait tranquille dans la solitude du Pont, s'appliquant aux exercices de piété. Eusèbe invitant saint Grégoire de Nazianze à se trouver aux assemblées ecclésiastiques, ce saint prélat lui répondit : « Je ne puis souffrir l'injure que vous faites à mon frère Basile; m'honorer et le maltraiter, c'est comme si vous caressiez quelqu'un d'une main, et le souffletiez de l'autre. » Cette lettre fit quelque peine à Eusèbe, mais saint Grégoire l'adoucit ensuite, et la persécution étant venue, il s'offrit d'aller à son secours. Puis le voyant tout à fait bien disposé, il en avertit saint Basile, l'exhortant à le prévenir et à ne pas se laisser vaincre en combat de vertu. Basile revint de sa solitude et s'unit à l'évêque Eusèbe pour résister à l'empereur Valens et aux évêques ariens qu'il avait toujours à sa suite. Valens fit tous ses efforts pour gagner saint Basile, il alla même jusqu'à lui proposer le gouvernement de son église. Il le menaça, il le flatta, mais Basile au contraire l'exhorta à faire pénitence, et à cesser de persécuter les vrais serviteurs de Jésus-Christ. Il s'unit à Eusèbe pour combattre les ennemis communs. Valens fut obligé de se retirer avec son cortége d'hérétiques sans avoir pu rien obtenir. Quand Valens fut arrivé à Antioche, il y persécuta violemment l'Eglise. Saint Mélèce, principal chef des catholiques, fut banni pour la troisième fois et envoyé en Arménie, sa patrie. Les fidèles qui eurent défense de s'assembler dans les églises, se réunissaient près d'Antioche au pied d'une montagne où il y avait des cavernes qui leur servaient de lieu de réunion. Valens en fit mourir un certain nombre, plusieurs furent jetés dans l'Oronte.

La persécution continuant toujours, Valens fut harangué à Antioche par un philosophe nommé Thémistius, qui lui représenta qu'il ne devait pas persécuter les chrétiens à cause des différences d'opinions qui régnaient entre eux. Leurs divisions ne sont rien, lui dit-il, si on les compare à celles qui, à nombre égal d'individus, existent entre les païens. Valens d'après cela se borna à bannir les hérétiques, au lieu de les faire mourir. La persécution ne s'éteignit donc pas. Seulement elle s'adoucit : à partir de ce moment, elle s'étendit dans la Syrie, et saint Pélage, évêque de Laodicée, fut au nombre des évêques qui furent bannis. Les Eglises de Chalcide et de Bérée, se sentirent aussi de la persécution. L'Eglise d'Edesse avait pour évêque saint Barsis ou Barsin; Valens le relégua d'abord dans l'île d'Arade en Phénicie; mais bientôt après apprenant qu'il guérissait les malades et faisait beaucoup de miracles, il l'exila à Oxyrynque en Egypte, et bientôt après, pour les mêmes motifs, en Thébaïde dans un lieu nommé Philo, sur la frontière des barbares. A la place du saint évêque, Valens envoya un arien; mais tout le peuple sortait de la ville et s'assemblait avec les pasteurs, sans vouloir com-

muniquer avec l'hérétique. Valens, ayant été témoin d'une de ces assemblées, s'emporta jusqu'à frapper le préfet Modeste parce qu'il ne les avait pas empêchées. Il lui donna l'ordre d'assembler des soldats et de punir quiconque serait désormais trouvé à ces réunions. Modeste, quoique arien, fit avertir les catholiques, pour qu'ils eussent à se tenir sur leurs gardes, et que le lendemain, ne trouvant personne au lieu accoutumé des réunions, il n'eût personne à punir. Les catholiques s'assemblèrent comme à l'ordinaire. Modeste ne savait quel parti prendre. Il marcha cependant avec grand fracas vers le lieu où les fidèles étaient réunis. Il espérait les épouvanter et les forcer à fuir. Comme il traversait la ville, une pauvre femme sortit précipitamment d'une maison, et, coupant la file des soldats, passa devant le préfet. Il la fit arrêter. « Où vas-tu? lui dit-il. — Je me hâte d'arriver où les catholiques sont réunis. — Tu ne sais donc pas que le préfet s'y rend pour faire mourir ceux qu'il y trouvera? — C'est bien pour cela que j'y cours, ne voulant pas manquer l'occasion du martyre. — Et cet enfant, pourquoi l'y mènes-tu? — Pourqu'il partage le bonheur de sa mère. » Modeste, déconcerté, revint au palais, et, racontant ces faits à l'empereur, le dissuada de persister dans cette entreprise. Valens lui donna l'ordre d'épargner le peuple; mais lui dit de prendre les prêtres et les diacres, de les inviter à communiquer avec les évêques ariens, et, s'ils refusaient, de les envoyer aux extrémités de l'empire. Modeste, les ayant tous assemblés, les invita, suivant les ordres qu'il avait reçus, à communiquer avec les ariens. Tous gardèrent le silence. Alors s'adressant à Euloge qui paraissait leur chef: « Pourquoi, lui dit-il, ne me répondez-vous pas? — Parce que vous parliez à tout le monde, dit Euloge. Dès que vous m'interpellez nominativement, je vous dirai ma pensée. — Eh bien, dit Modeste, communiquez avec l'empereur. — Est-ce qu'avec l'empire il a reçu le sacerdoce? » dit Euloge. Piqué de cette réponse, le préfet repartit : « Impertinent, je ne dis pas cela. Je vous dis de communiquer avec ceux qui sont en communion avec l'empereur. — Nous avons un pasteur, dit Euloge, et nous lui devons obéissance. » Alors le préfet les exila en Thrace au nombre de quatre-vingts. Les honneurs qu'ils recevaient sur la route portèrent ombrage à Valens. Il les fit séparer deux à deux. Les uns furent envoyés en Thrace, d'autres en Arabie, d'autres en Barbarie. Euloge et Protogène furent envoyés dans la petite ville d'Antinoüs. Ils y restèrent jusqu'à la mort de Valens. Son neveu Gratien les fit revenir d'exil.

Sur ces entrefaites, saint Athanase étant mort, les ariens, qui voulaient lui donner un successeur de leur parti, en avertirent Valens. Ils voulaient qu'on chassât Pierre, qui avait immédiatement été donné pour successeur à Athanase. L'empereur envoya le comte Magnus avec des troupes pour accompagner Euzoïus et mettre Lucius, évêque arien, sur le siége d'Alexandrie. Pallade, préfet d'Egypte et païen, reçut l'ordre d'agir aussi lui dans le même sens. Ce préfet assembla une troupe de juifs et de païens, et, environnant l'église de Saint Théonas, fit dire à Pierre d'en sortir s'il ne voulait y être contraint par la force. Pierre quitta l'église, et aussitôt cette bande infâme se précipitant, y commit toutes sortes de profanations et de sacriléges. Plusieurs des vierges saintes furent violées, plusieurs furent assommées à coups de bâton. Bientôt après, Lucius arriva d'Antioche avec Euzoïus et le comte Magnus. Ce comte Magnus était celui qui, sous Julien, avait brûlé l'église de Béryte, avait été, sous Jovien, forcé de la reconstruire à ses dépens. Il fit prendre à Alexandrie dix-neuf tant prêtres que diacres, dont quelques-uns avaient plus de quatre-vingts ans. Les ayant fait amener devant son tribunal, il leur disait à haute voix : « Cédez, misérables, cédez aux ordres de l'empereur. Quand bien même votre religion serait la véritable, Dieu vous pardonnerait d'avoir cédé à la nécessité. » Ils lui répondirent avec un grand courage qu'il cessât lui-même de vouloir leur faire abandonner leur foi; qu'ils s'en tenaient au symbole de Nicée que leurs pères en Jésus-Christ avaient adopté, en anathématisant ceux qui refuseraient d'y souscrire. Magnus les fit ensuite mettre en prison, où il les tint plusieurs jours. En suite de quoi il les fit fouetter et tourmenter devant le peuple assemblé qui gémissait en voyant cette persécution. Après cela il les bannit tous en Phénicie, à Héliopolis. Parmi les assistants plusieurs ayant témoigné, par leurs larmes, la peine qu'ils éprouvaient en voyant comment on traitait les serviteurs de Dieu, Pallade les fit prendre, déchirer de coups, et ensuite les envoya travailler aux mines. Ainsi Euzoïus avait réussi dans son entreprise. Toutes les églises d'Alexandrie étaient aux mains des ariens. Il revint à Antioche, laissant l'Egypte dans la désolation.

Quelque temps après l'arrivée de Lucius, il vint de la part de l'empereur un édit qui ordonnait de chasser d'Egypte et d'Alexandrie tous ceux qui croyaient au consubstantiel, en un mot, tous ceux que Lucius indiquerait. Magnus bannit ou fit mettre à la torture un grand nombre d'évêques. Onze de ces derniers furent relégués à Diocésarée de Palestine : les principaux étaient Euloge, Adelphius, évêque d'Onuphis, et Ammonius, évêque de Pachnémoun, Isidore, évêque d'Hermopole, que l'Eglise latine honore le 2 de janvier. Des clercs et des moines catholiques qui se trouvaient à Antioche firent à Valens des représentations sur la persécution qu'on faisait endurer aux catholiques; mais Valens envoya ces catholiques en exil à Néocésarée dans le Pont. La rigueur du climat et la misère les y firent bientôt mourir. Dans ce temps-là aussi, Lucius, évêque arien de la ville d'Alexandrie, persécuta violemment les moines de la Thébaïde et de toute l'Egypte. Il allait lui-même, avec le duc

d'Egypte, les poursuivre jusque dans leurs monastères où il employait contre eux les fouets, les pierres et les armes. Il fit exiler les deux Macaire et saint Isidore, tous trois abbés de ces moines, dans une petite île dont ils convertirent tous les habitants. Mais bientôt il les fit rappeler parce qu'il craignait une sédition du peuple d'Alexandrie à leur sujet. La persécution contre les catholiques continua jusqu'à la fin du règne de Valens. Ainsi, vers l'an 376 ou 377, un nommé Démosthènes, vicaire du préfet du prétoire, vint en Cappadoce, à Césarée, où il soumit tous les ecclésiastiques aux charges publiques. A Sébaste il fit la même chose. Un nommé Asclépius fut tellement battu de verges qu'il en mourut. Ensuite ce vicaire autorisa les ariens à mettre un esclave fugitif pour évêque sur le siége de Doares, petite bourgade de la Cappadoce. Il voulut mettre un évêque arien à Nicopolis, à la place de Théodore qui venait de mourir ; mais cette Eglise refusa courageusement.

Au commencement de 378, Valens, s'étant engagé dans une guerre avec les Goths, fit tous ses préparatifs pour les combattre. Le 11 de juin il partit de Constantinople pour marcher contre eux et réparer les échecs que ses officiers avaient éprouvés. Il passait devant la cellule d'un moine nommé Isaac, avec sa suite. Ce moine lui cria : « Empereur, où allez-vous ? Vous avez, en irritant Dieu, fait la force des barbares. Si vous persistez dans votre conduite, vous n'en reviendrez pas et vous perdrez votre armée. » Irrité, l'empereur ordonna qu'on le mît en prison, le menaçant de le punir à son retour. « Oui, lui dit Isaac, punissez-moi si vous me trouvez faux prophète. » Après une bataille dans laquelle Valens fut défait, blessé d'un trait, il se retira dans une pauvre cabane. Les Goths arrivant l'attaquèrent. Les Romains s'y barricadant la défendirent. Pour ne pas perdre de temps, les barbares, l'entourant de fascines, y mirent le feu. Valens fut brûlé, et porta ainsi dès ici-bas la peine de la persécution qu'il avait faite à l'Eglise.

VALENTIN (saint), était maître de la milice à Ravenne, du temps de l'empereur Maximien. Il versa son sang pour la foi chrétienne, avec saint Concorde son fils, saint Naval et saint Agricole. L'Eglise honore collectivement leur mémoire le 16 décembre.

VALENTIN (saint), prêtre, fut martyrisé à Viterbe, avec le diacre saint Hilaire, durant la persécution de l'empereur Maximien. Ils furent précipités dans le Tibre avec une grosse pierre au cou ; mais, en ayant été tirés miraculeusement par un ange, ils eurent enfin la tête tranchée. L'Eglise honore collectivement leur mémoire le 3 novembre.

VALENTIN (saint), reçut la couronne du martyre à Ravenne, avec les saints Félicien et Victorin. Ce fut sous la persécution de Dioclétien que leur martyre arriva. L'Eglise fait leur fête le 11 novembre.

VALENTIN (saint). Voici ce que nous trouvons dans le Martyrologe romain, à propos de lui : « A Rome, sur la voie Flaminienne, la fête de saint Valentin, prêtre et martyr, qui, après avoir donné de grandes preuves de sa science profonde et du pouvoir qu'il avait de guérir les maladies, fut meurtri de coups de bâton, puis décapité sous l'empereur Claude. » L'Eglise fait sa fête le 14 février.

VALENTIN (saint). A la date du 14 février, nous trouvons au Martyrologe romain, qu'à Terni saint Valentin, évêque et martyr, après une longue flagellation, fut mis en prison, et, qu'étant demeuré inébranlable, on l'en tira au milieu d'une profonde nuit, et qu'il eut la tête tranchée par ordre de Placide, préfet de la ville. Ses Actes ont fort peu d'autorité.

VALENTIN (saint), confesseur, souffrit pour la défense de la religion chrétienne. On ignore le lieu, la date et les circonstances de son triomphe. L'Eglise fait sa mémoire le 29 octobre, ainsi que celle de l'évêque Maximilien, qui fut martyrisé le même jour que celui où notre saint confessa.

VALENTIN (saint), évêque, reçut la couronne du martyre à Trèves. L'Eglise l'a mis au nombre de ses saints et honore sa mémoire le 16 juillet.

VALENTINE (sainte), martyre, fut brûlée vive en Palestine, avec sainte Thée, en l'an de Jésus-Christ 308, par ordre du gouverneur Firmilien. Ce barbare exécuteur des ordres des empereurs faisait horriblement tourmenter sainte Thée. Valentine, qui était dans la foule, ne put retenir son indignation et lui reprocha à haute voix sa cruauté. « Jusqu'à quand, lui dit-elle, tourmenterez-vous ainsi ma sœur? » Immédiatement elle fut arrêtée et conduite au pied du tribunal. On voulut la contraindre à sacrifier, mais inutilement ; rien ne put vaincre son énergique résistance. Alors Firmilien, voulant qu'au moins elle eût l'air d'avoir obéi à ses ordres, commanda qu'on la mît de force près de l'autel. La sainte se débattit tellement qu'elle fit rouler cet autel à terre. Firmilien, exaspéré, fit attacher Valentine avec sainte Thée, et les condamna à être toutes deux brûlées vives. Cette sentence fut exécutée le 25 juillet, jour auquel la fête des deux saintes est inscrite au Martyrologe. (*Voy.* Eusèbe, *des Mart. de Palest. Voy.* aussi l'article de sainte THÉE.)

VALENTION (saint), reçut la palme du martyre à Dorostore en Mysie. Il eut pour compagnons de son martyre, saint Pasicrate et deux autres dont les noms ne nous sont point parvenus. L'Eglise fait leur fête le 25 mai.

VALÈRE (saint), mourut pour la foi avec saint Rufin, du temps de l'empereur Dioclétien, vers la fin du IIIe siècle. Tous deux géraient, en qualité de surintendants, les biens du domaine impérial, sur les bords de la Vesle, au territoire de Soissons. L'empereur Maximien-Hercule, ayant dompté les Bagaudes près Paris, laissa l'ordre à Rictius Varus, préfet du prétoire, de tout faire pour détruire dans le pays le nom chrétien. Ce fut d'abord la ville de Reims qui ressentit les effets de la rage du préfet du prétoire, qui fit

mourir tout ce qu'il y put découvrir de fidèles. De là, se rendant à Soissons, il fit amener devant son tribunal Valère et Rufin, qui s'étaient cachés, à son approche, dans un bois où on les avait arrêtés. Le persécuteur les fit étendre sur le chevalet, où on les déchira à coups de fouets plombés. Ce supplice ne les ayant pas abattus, ils furent conduits sur le bord du grand chemin qui mène à Soissons, et là terminèrent leur glorieux combat par le glaive. L'Eglise célèbre leur fête le 14 juin.

VALÈRE (saint), eut le glorieux privilége de donner sa vie pour Jésus-Christ en Afrique, avec les saints Marc, Rufin et d'autres encore dont malheureusement les noms nous sont inconnus. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 16 novembre.

VALÈRE (sainte), martyre, mourut en confessant sa foi à Césarée en Palestine. Elle eut pour compagnes de son martyre les saintes Zénaide, Cyre et Marcie. On ignore la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur mémoire le 5 juin.

VALÈRE (sainte), vierge, versa son sang à Limoges pour la défense de la religion chrétienne. Nous n'avons point de détails sur son compte. L'Eglise fait sa mémoire le 9 décembre.

VALÈRE (Sébastien), qualifié juge dans les Actes de saint Firmin d'Amiens, persécutait violemment les chrétiens à Beauvais quand ce saint évêque y vint prêcher la foi avant de se rendre à Amiens. Valère le fit tourmenter et fouetter cruellement. Plus tard, sous l'empire de Dioclétien, en l'année 287, étant venu à Amiens, il y fit arrêter le saint évêque et le fit décapiter dans sa prison. La vengeance d'en haut ne se fit pas longtemps attendre : Valère fut tué par ses propres soldats quelque temps après.

VALÈRE, proconsul d'Asie sous l'empire de Dèce, en l'an 251. Il succéda à Optime, qui lui-même avait succédé à Quintilien. Cet homme est au nombre des plus féroces persécuteurs de l'Eglise. Etant venu à Thyatires, il fit arrêter saint Carpe, évêque de cette ville, et saint Papyle, son diacre. Après avoir vainement cherché, par ses raisonnements, à les faire abjurer, il les fit cruellement tourmenter; ensuite il les fit mener à Sardes, où il se rendait. Il les fit attacher, pendant tout le voyage, sur des chevaux excessivement rudes, croyant que la fatigue dans laquelle il allait jeter ainsi leurs corps rendrait leurs âmes plus faciles à vaincre. Mais rendus à Sardes, les deux saints confessèrent leur foi avec autant d'ardeur et de courage que s'ils n'eussent pas souffert déjà. Valère commit alors une de ces actions qui déshonorent le cœur d'un homme, parce que, indépendamment de toute opinion politique ou religieuse, elle dénote l'absence complète de ce que nous appelons le cœur, de ce que les anciens appelaient *pectus*. L'homme qui commet de tels actes est un lâche et un vil scélérat. Les deux saints avaient été suivis par un domestique fidèle, nommé Agathodore, qui ne les avait pas quittés depuis leur départ, et qui leur prodiguait les soins les plus touchants. Loin de comprendre ce dévouement généreux et d'en être touché, Valère, voulant priver les saints des services qu'Agathodore leur rendait et les faire souffrir en tuant celui qui, à cause d'eux, avait quitté sa ville et sa famille, fit tellement battre Agathodore à coups de nerf de bœuf, que ce saint serviteur expira sous les coups. Valère donna l'ordre de jeter son corps à la voirie, afin qu'il servît de pâture aux chiens; mais des fidèles vinrent nuitamment l'ensevelir, et le déposèrent dans une caverne. Après cet indigne exploit, le monstre, qui s'imaginait avoir épouvanté les deux hommes de Dieu, voulut encore les faire renoncer à leur foi. Leur fermeté fut inébranlable. Alors, furieux d'être vaincu par ce grand courage, il ordonna qu'on les conduisît à pied jusqu'à Pergame, où lui se rendait à cheval. Le second jour du voyage, ne trouvant pas leur fatigue assez grande, il les fit charger de chaînes. Une fois arrivé, il les fit jeter en prison, puis battre avec des bâtons garnis d'épines. Il leur fit brûler les côtés avec des torches, leur fit subir la torture du chevalet, et reconduire en prison; peu de jours après, il ordonna qu'on les couchât tout nus sur des pointes de fer. Enfin, voyant qu'il ne pouvait vaincre ces deux admirables chrétiens, ils les fit jeter dans un bûcher, où ils furent consumés. Sainte Agathonique, qui avait aussi suivi son frère, voyant les flammes le consumer, se jeta au milieu et fut brûlée avec lui.

VALÉRIE (sainte), femme de Vital, demeurait avec lui à Milan. Ayant appris qu'il avait été martyrisé à Ravenne, elle se hâta d'y venir. Quelques jours après, s'en retournant à Milan, elle trouva en route des paysans qui célébraient la fête de leurs idoles. Ces hommes, ne pouvant la contraindre à prendre part à leurs réjouissances, la battirent si cruellement qu'elle en mourut au bout de trois jours. Les plus anciens martyrologes indiquent la fête de sainte Valérie pour le 19 juin, ainsi que celle de saint Ursicin, de saint Vital, et d'un saint Marcel sur lequel on ne possède aucun document certain; mais l'Eglise romaine fait leur fête le 28 avril.

VALÉRIEN (saint), fut martyrisé à Tournus, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Il habitait Lyon avec saint Marcel quand la persécution s'y déchaîna avec une violence indicible. Il quitta la ville et s'en fut prêcher l'Evangile dans les provinces voisines. Arrêté près de la petite ville de Tournus, il y souffrit d'abord le supplice du chevalet et des ongles de fer, puis y fut décapité le 15 septembre. L'Eglise honore sa mémoire le 4 du même mois, en même temps que celle de saint Marcel.

VALÉRIEN (saint), martyr, mari de sainte Cécile, fut converti par elle à la religion de Jésus-Christ, avec Tiburce son frère. Le préfet Almaque, les ayant fait arrêter, les fit d'abord battre à coups de bâtons, et ensuite décapiter sur la voie Appienne. Maxi-

me, un des officiers d'Aunaque, touché de leur courage, se convertit aussi, et fut frappé avec des plombeaux jusqu'à ce qu'il en mourût. L'Eglise fait leur fête le 14 avril. Leurs Actes sont sans autorité. (*Voy.* CÉCILE.)

VALÉRIEN, commissaire des guerres en Afrique avec Fabius Victor, en 296, sous l'empire de Dioclétien, présenta au tribunal de Dion, proconsul, saint Maximilien de Thébeste, qui refusait d'être enrôlé au service de l'empereur, parce que, disait-il, il l'était déjà à celui de Jésus-Christ. Ayant persisté dans son refus, Maximilien subit le dernier supplice. (*Voy.* MAXIMILIEN de Thébeste.)

VALÉRIEN (saint), mourut pour la foi à Antioche avec les saints Restitut, Donat, Fructuose et douze autres dont les noms sont ignorés. Ils reçurent la palme du martyre dans des circonstances et à une époque que nous ne connaissons pas. L'Eglise fait leur fête le 23 août.

VALÉRIEN (saint), reçut la couronne des glorieux combattants de la foi à Nyon. Il eut pour compagnons de ses souffrances les saints Maigrin et Gordien. L'Eglise fait collectivement leur fête le 17 septembre.

VALÉRIEN (saint), fut martyrisé à Alexandrie, sous l'empereur Maximin. Il fut précipité au milieu des flots avec les saints Hiéronide, Léonce, Sérapion, Straton et un autre. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 12 septembre.

VALÉRIEN (saint), martyre, donna sa vie pour Jésus-Christ avec les autres saints évêques Urbain, Crescent, Eustache, Crescone, Crescentien, Félix, Hortulan et Florentien. Ils furent condamnés à l'exil et y terminèrent leurs jours. L'Eglise les honore et les fête le 28 novembre.

VALÉRIEN (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy.* MARTYRS DE SÉBASTE.)

VALÉRIEN, nom d'un juge qu'on dit avoir condamné saint Flocelle à être déchiré par les bêtes, dans la ville d'Autun, sous l'empire de Marc-Aurèle.

VALÉRIEN (*P. Licinius Valerianus*), empereur romain, naquit en l'an 190. Son père se nommait Valère et appartenait à une famille illustre de sénateurs. Singulière destinée que celle de ce prince ! Tant qu'il fut au-dessous du rang suprême, il en parut le plus digne; à peine fut-il monté sur le trône de l'empire qu'il révéla son insuffisance de la façon la plus funeste pour les grands intérêts qui lui étaient confiés. Naturellement bienveillant, surtout par savoir-faire, Valérien s'était acquis l'estime et l'amitié de tout le monde. Ses mœurs furent sans reproches : il était grave, modéré, ami de la vertu, ennemi des méchants ; voilà ce qu'on nous apprend de lui. En étudiant ce caractère dans son intimité, et par les faits qui s'accomplirent quand Valérien fut monté sur le trône, nous sommes porté à dire qu'il eut toutes les vertus passives, qui sont plutôt l'absence des vices et des passions que la vertu réelle et active. Que d'insuffisances dans ce bas monde décorées ainsi du titre de vertus ! En général, nous nous défions beaucoup des vertus, des capacités, du génie de ces hommes qui plaisent à tout le monde, que tout le monde dit vertueux, et que l'envie ne dénigre pas. L'envie est en quelque sorte la pierre de touche qui sert à reconnaître la vertu, le mérite, le génie. Heureux l'homme que les passions n'ont pas agité ! Ce pourra être un honnête homme : qu'il borne là son espérance. Du reste, ce doit être assez pour une ambition saine, puisque c'est assez pour le ciel.

Valérien passa successivement par toutes les charges et par tous les grades. A mesure qu'il montait un échelon, on le jugeait digne de monter encore. Il était prince du sénat. Ce corps ayant, sur l'invitation de Dèce, à élire un censeur, choisit Valérien. Quand Emilien, en 253, se révolta contre Gallus, Valérien fut choisi pour commander les troupes que l'empereur envoyait chercher dans les Gaules pour combattre son compétiteur. Mais Gallus ayant été tué par ses soldats, Emilien demeura maître de l'Italie. Les troupes que Valérien commandait, refusèrent d'obéir à un autre qu'à leur chef, et le proclamèrent empereur. Aussitôt il se mit en marche pour aller combattre Emilien; mais les soldats de ce dernier le massacrèrent, jugeant Valérien plus digne du rang suprême. Aussitôt sa puissance établie sur tout l'empire, Valérien s'associa Gallien son fils, en le nommant Auguste. De tous côtés les barbares attaquaient l'empire, et le vieil empereur voulait partager le poids de son fardeau. Les deux nouveaux empereurs furent insuffisants à la tâche.

Il ne nous appartient pas de dire les faiblesses, les inhabiletés, les lâchetés même de ce règne. Notre plan nous est tracé par notre sujet, nous écrivons une spécialité de l'histoire et non l'histoire en général. Qu'il nous suffise de dire que l'empire fut dévasté par les barbares. La puissance qui régnait au dedans n'avait pas la main assez forte pour opposer des barrières suffisantes à arrêter les ennemis du dehors. Ainsi nous voyons Chrocus, roi des Allemands, promener ses phalanges dans les Gaules comme en pays conquis, les ravager sans coup férir et y faire périr une grande quantité de chrétiens. D'abord nous le trouvons près de Mende, assiégeant le château de Greze où les habitants du pays s'étaient renfermés, et faisant mourir l'évêque saint Privat, qui ne veut trahir ni sa patrie ni sa foi. Plus tard nous le retrouvons à Albi, dans la première Aquitaine (Languedoc, Tarn), c'est-à-dire jusqu'aux extrémités de la Gaule. Encore un jour, il enjambe les Pyrénées ou les Alpes. A Vians ou Vieux, près d'Albi, il fait mourir saint Amarand ou Amaranthe qui refuse d'adorer les divinités teutoniques.

Passons les mers, allons au rivage africain. Que voyons-nous ? La charité des fidèles de Carthage envoyer aux barbares, par les mains de saint Cyprien, la rançon des captifs que les armes romaines, raccourcies

dans les mains du faible empereur, n'ont pas eu la force de protéger. Partout la faiblesse et la honte. L'honnête homme, l'apathique Valérien, n'est pas à la taille de la toge impériale. Il use ses minces facultés dans les petites choses, dans les intrigues de cour, dans les mesquineries administratives, tandis que les ennemis ravagent l'empire et abaissent l'honneur de ses armes. C'est qu'une main ne suffit pas pour tenir l'épée d'une nation à la hauteur que l'honneur commande; il faut tête et cœur à celui qui la tient. Plus tard nous verrons Valérien sous le pied de Sapor, et quand un empereur peut être là, c'est qu'il y est à sa place.

Dans le commencement de son règne, Valérien se montra extrêmement favorable aux chrétiens : le propre de la faiblesse est de se tenir toujours dans les extrêmes. Il les traita de façon qu'on peut dire de lui qu'aucun de ses prédécesseurs ne les avait autant favorisés. Il y avait, dit un auteur contemporain, tant de chrétiens dans son palais, qu'on aurait pu le prendre pour une église. Si cette douceur, cette propension à favoriser les chrétiens, sont extraordinaires, la violence avec laquelle il les persécuta depuis ne l'est pas moins. Celui qui changea à ce point l'esprit de Valérien fut Macrien, qui des derniers rangs de la milice s'était peu à peu élevé jusqu'aux premiers grades. Il ambitionnait le rang suprême et s'adonnait à la magie. Les imposteurs lui avaient prédit l'empire. En attendant que ses projets pussent se réaliser il porta Valérien à avoir comme lui confiance dans les sortilèges et dans les magiciens; il lui persuada que son règne serait heureux s'il s'adonnait aux pratiques de la magie. Valérien fut assez faible pour commettre le crime qu'avait autrefois commis Adrien : il fit des sacrifices humains; il égorgea des enfants pour parvenir à connaître les secrets de l'avenir et pour obtenir des révélations sur la réussite de ses projets. Ce fut en l'année 257, la quatrième de son règne, qu'il commença à persécuter les chrétiens. On peut voir à l'article PERSÉCUTIONS avec quelle violence il le fit. Il s'est placé par ses horribles cruautés au rang des plus mauvais empereurs qu'aient eus les Romains. Saint Denys d'Alexandrie lui applique ces paroles de l'Apocalypse : *Il lui fut donné une bouche qui se glorifiait insolemment et qui blasphémait; et il reçut le pouvoir de faire la guerre durant quarante-deux mois* (*Apoc.* XIII, 5).

La punition de ce prince fut terrible. En l'année 260, il se décida à marcher contre Sapor, roi des Perses, que depuis quelque temps il avait laissé ravager tout à son aise les provinces de l'empire. Un échec que Sapor venait d'éprouver devant la ville d'Edesse, qui s'était défendue avec autant de succès que de courage, décida Valérien à marcher enfin contre son ennemi. Après les péripéties d'une campagne qui fut honteuse pour les armes romaines, une grande bataille fut livrée : Valérien la perdit. Une partie de son armée fut taillée en pièces par Sapor. On prétend que Macrien, chargé par Valérien du principal commandement, le trahit, et que sa trahison fut en partie cause de la perte de la bataille. Cela peut être; mais quel est le vaincu qui ne se dise trahi? Presque pas qui ne veuillent ainsi couvrir leur honte ou leur malheur. Un empereur doit savoir choisir ses subordonnés : on ne trahit guère les hommes de génie. Aussi lâche qu'inhabile, Valérien amassa de l'or pour acheter la paix, et députa à Sapor, qui longtemps retint les ambassadeurs sous divers prétextes, et enfin les renvoya en leur disant qu'il voulait traiter avec Valérien lui-même. Valérien se rendit au lieu désigné pour la conférence. Sapor s'empara de lui et de toute sa suite. Le faible empereur, probablement pour mieux adoucir le barbare, avait mené l'impératrice Marinienne avec lui : c'était sa seconde femme. La vengeance du ciel fut terrible : Sapor, orgueilleux d'avoir abaissé la puissance romaine dans la personne de l'empereur, usa de sa victoire de la façon la plus odieuse et la plus lâche. Il se déshonora par sa conduite; mais Valérien mérita l'infamie à laquelle il fut condamné. Sapor le traînait partout à sa suite avec l'impératrice. Il forçait le vieil empereur à être témoin des outrages de toute nature qu'il prodiguait à sa femme. Quand il montait à cheval il fallait que Valérien, les mains et les genoux à terre, souillant de boue la pourpre impériale dont il était vêtu, lui prêtât son dos en guise de marchepied. Valérien obéissait. Et voilà l'homme dont les historiens ont fait l'éloge : Vertueux, ont-ils dit, de mœurs irréprochables, ami de la justice. Eh! qu'importe tout cela? nous concevrions mieux un de ces hommes que la passion égare, un débauché, un despote bravant toutes les lois, mais tuant Sapor ou se faisant tuer, que ce lâche qui dans sa personne prostitue l'honneur de tout un peuple, qui avilit le trône des Césars, et la majesté de la plus grande nation du monde. Il y a des crimes personnels qu'on peut concevoir, tout grands qu'ils sont. A la rigueur, nous concevons Néron et Caracalla : ce sont des monstres ou des fous furieux; mais ce que nous ne comprendrons jamais, c'est la lâcheté de Valérien. Quoi! l'homme qui a été jugé par tous, sénateurs, peuple et soldats, le plus digne du rang suprême, avilit à ce point devant l'univers la majesté de la nation dont il est le chef, qu'il sert de marchepied à un roi barbare qui l'a vaincu, et qu'il obéit aux ignominieuses brutalités qu'on lui commande! Ah! celui qui avait pu faire tant de martyrs de la foi n'était pas digne d'être martyr de la patrie et de l'honneur. Mettez votre front d'empereur sous le talon de Sapor, ô Valérien! Rampez dans la fange pour qu'il monte à cheval en vous marchant sur le dos; avilissez la pourpre romaine, la pourpre de César, d'Auguste et de Trajan. Dieu sait se venger et venger ses saints. Rappelez-vous les chevalets des martyrs, le gril de saint Laurent, tous ces

instruments de supplices que vos bourreaux emploieraient par vos ordres. Le lit de feu du saint archidiacre n'est pas si brûlant que votre lit de fange ; les ongles de fer et les torches ardentes ne vont pas si loin dans les entrailles que la sandale de Sapor. Et des années entières vous subissez ce supplice ! Ah ! vous êtes bien la plus grande infamie des siècles, la plus incomparable des lâchetés ! Quand Valérien fut mort Sapor le fit écorcher, et fit corroyer sa peau qu'on teignit en rouge pour la suspendre dans un des temples de Ctésiphon, comme monument d'opprobre et de lâcheté. Il n'y eut qu'un opprobre aussi grand, ce fut celui de Gallien, qui, resté seul empereur, ne prit pas la peine de songer à son père durant les longues années qu'il resta captif. Ce fils dénaturé n'eut ni le courage de le venger, ni l'amour filial suffisant pour songer à finir d'une autre façon que par les armes les longues douleurs du vieil empereur. Pas une démarche, pas une tentative, pas un trait qui révélât l'empereur ou le fils. Du reste, le fils était digne du père, et le père méritait devant l'histoire et devant Dieu d'avoir un tel fils. Gallien ne redemanda pas même les restes de Valérien.

Dodwel ayant prétendu que sous les empereurs romains il y avait eu fort peu de martyrs, voici ce que Ruinart lui répond relativement à ce que le prince dont nous venons d'esquisser la vie, fit endurer à l'Eglise de Jésus-Christ.

« La troisième persécution que saint Cyprien ait vue allumée dans l'Eglise et dont il a été lui-même enfin consumé est celle de Valérien. Ce prince, au commencement de son règne, était assez bien intentionné envers les chrétiens, mais il changea ensuite de sentiments, et se laissant aller aux mauvais conseils de Macrien, fameux magicien, et le chef des magiciens de l'Egypte, il persécuta les fidèles avec tant de fureur, qu'il mérite de tenir un des premiers rangs parmi les persécuteurs les plus cruels de l'Eglise. Lactance dit qu'en très-peu de temps, il répandit beaucoup de sang; d'où Dodwel conclut que, puisque la persécution fut courte, le nombre des martyrs ne fut pas grand; nous, au contraire, nous disons que le nombre des martyrs fut très-grand, quoique le temps de la persécution fût court.

Il est certain qu'elle fut violente dès son commencement : cela se voit par une lettre de saint Cyprien, écrite aux confesseurs condamnés aux métaux; il les félicite de ce que, par les mauvais traitements qu'ils endurent, ils se frayent un chemin au martyre : « Une partie, ajoute-t-il, y est déjà parvenue avec beaucoup de gloire, et l'autre partie, enfermée dans des cachots et reléguée dans les mines, marche, quoique plus lentement, dans cette glorieuse carrière. » Que Dodwel nous dise tant qu'il lui plaira qu'il n'y eut que les évêques et les ecclésiastiques qui souffrirent alors; saint Cyprien nous assure du contraire. « La plus grande et la plus saine partie du troupeau, continue ce saint a suivi l'exemple de ses pasteurs; le peuple a confessé Jésus-Christ aussi bien que les évêques, et la même main a couronné les uns et les autres. Les jeunes enfants et les vierges n'ont pas cru que leur âge ni leur sexe pussent les exempter de mourir avec leurs frères..... » Au reste, saint Cyprien écrivait ceci la première année de la persécution (l'an 257). Mais un nouvel édit de Valérien la porta l'année suivante jusqu'à l'excès. Ce fut pour lors que le pape saint Sixte fut martyrisé à Rome, et qu'enfin saint Cyprien lui-même perdit la tête à Carthage. L'orage alla fondre ensuite sur la Numidie et sur les autres provinces d'Afrique où il enleva saint Jacques, saint Marien et saint Montan, tous disciples de saint Cyprien. On dit que saint Montan humilia quelques hérétiques qui disputaient à l'Eglise son heureuse fécondité en martyrs, qu'il les confondit et qu'il les convainquit d'erreur. Saint Denys d'Alexandrie fut aussi arrêté avec quelques autres. Grégoire de Tours nous a donné l'histoire de quelques martyrs qui périrent dans une irruption que des barbares firent dans les Gaules (en Auvergne) entre lesquels il nomme Cassius et Victorin, Antolien et Limien et saint Privat, évêque. »

VALÉRIUS (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy.* MARTYRS DE SÉBASTE.)

VALLE (JEAN DE), naquit l'an 1576, à Vittoria en Espagne. On l'envoya prêcher les Tépéguans avec le P. Louis de Alabes. Ils firent une grande moisson chez ces peuples dont ils s'étaient faits les domestiques autant que les pères. Notre bienheureux était plein de zèle et de charité. Un jour comme il descendait de l'autel un indigène lui donna un soufflet, lui disant que c'était à cause du sacrifice qu'il venait d'offrir : En ce cas, frappe encore, dit le Père..... Il passa ainsi 12 années, calmant les haines et rétablissant la paix parmi les ennemis; aussi mérita-t-il le glorieux surnom de Jean de la Paix. Les deux compagnons reçurent la révélation de leur martyre. Nous avons vu aux articles DIDACE DE OROSCO, BERNARD DE CISNEROS, FERDINAND DE CULIACAN, etc., que les Tepéguans avaient résolu le massacre de leurs missionnaires. Le 18 novembre 1616, ils se portèrent sur le bourg de Saint-Ignace, que dirigeaient Jean de Valle et Louis de Alabes. Nos deux bienheureux furent massacrés au moment où ils se disposaient à célébrer les divins mystères. Un jeune enfant et un dominicain nommé Sébastien du Mont, à qui Louis de Alabes avait annoncé leur martyre, subirent le même sort.

VALLÉE (PAUL DE LA), jésuite missionnaire à la côte de la Pêcherie, dans les Indes orientales, fut pris par les Badages, ennemis féroces des Paravas et de la religion chrétienne qu'ils avaient embrassée. Pendant longtemps on le tint en prison, où il ne vécut que d'un peu d'eau et de riz. Il y mourut de souffrances.

VALVERDE (VINCENT DE), naquit à Oro-

pesa, ville d'Espagne. En l'an 1530, il s'embarqua comme missionnaire avec Fernand Pizarre, qui allait à la conquête du Pérou. Il lutta incessamment pour empêcher les cruautés dont ses compatriotes se rendaient coupables envers les Indiens. En l'année 1534, il revint à la métropole, pour y protester contre leur conduite abominable. Quatre années après, il revint au Pérou avec le titre d'évêque de Cusco. En 1543, il voyait, grâce à son dévouement et à ses soins incessants, le christianisme florissant dans son immense diocèse. Il avait constitué un clergé, un peuple immense suivait la loi de Jésus-Christ. Mais le cœur du saint évêque saignait de voir que les habitants d'une île nommée Puna, dans la province de Quito, restassent réfractaires à la parole divine, et ne suivissent pas ce courant universel qui entraînait vers Dieu et la connaissance des vérités évangéliques les autres indigènes. Il résolut d'aller au milieu d'eux pour les convertir : nul n'avait osé tenter cette entreprise. Ces naturels étaient d'une férocité incroyable : ils mangeaient la chair humaine. L'évêque de Cusco entreprenait une double tâche : avant de faire ces sauvages chrétiens, il fallait en faire des hommes, et c'étaient des bêtes féroces. La charité ne calcule ni les obstacles ni les dangers; Valverde vint à Puna. Les commencements furent heureux : déjà le saint évêque avait planté sur cette terre l'étendard du salut. Sous l'ombre de la croix, il avait édifié une petite chapelle; déjà il y offrait le saint sacrifice, quand il fut massacré par les habitants, qui mirent son corps en pièces et le dévorèrent. Le caractère de Valverde a été singulièrement outragé par certains écrivains du siècle dernier. Marmontel, entre autres, l'a dénaturé. Ce nom si saint de Valverde est resté comme un nom odieux de fanatisme et de persécution, dans la mémoire de ces voltairiens de bas étage, qui lisent l'histoire dans les romans, étudient la religion dans le *Dictionnaire philosophique*, et qui semblent prédestinés, en qualité d'esprits forts, à se draper de toutes les vieilles défroques de la sottise et de la niaiserie philosophiques. Un historien peut sans risque imprimer un mensonge, un romancier une chose ordurière, les esprits forts ne laissent rien perdre de semblable. Chacals à la suite de la société, ils sont toujours là pour dévorer les immondices : libre à eux de les trouver de leur goût. Ils justifient le proverbe *Margaritas ante porcos*. Qu'une perle roule à terre auprès d'une ordure, ce n'est pas la perle qu'ils choisiront.

VANDALES (nom qui vient de *Wendes*), peuple de la grande famille des Slaves, qui habita d'abord entre la Vistule et l'Oder, sur les côtes de la Baltique, entre l'Oder et l'Elbe. Au IIe siècle, les Vandales se portèrent davantage au sud, parmi les Hermundures et les Quades, et se transportèrent, au IIIe siècle, dans le sud de la Dacie Trajane, à l'orient du Tibisque inférieur. En 406, ils passèrent le Rhin, ravagèrent jusqu'en 409 toutes les provinces de la Gaule, et au mois de septembre de cette année, ils entrèrent en Espagne. En 418, les Vandales nommés Silinges, vaincus et en partie détruits par Vallia, roi des Goths, ainsi que les Alains d'Espagne, furent obligés de se soumettre aux Vandales, qui étaient demeurés dans la Galice, et de se soumettre à Gondéric, leur roi, quoique jusqu'alors les Alains eussent été plus puissants que les Vandales. A partir de cette époque, Gondéric, prenant le titre de roi des Vandales et des Alains, passa de la Galice dans la Bétique, où il s'établit complétement en 422, après la défaite de Castin, général de l'armée romaine. En 427, il y mourut après s'être emparé de Mérida.

Après la mort de Gondéric, son frère bâtard Gizéric ou Genséric monta sur le trône. Ce fut lui qui, au mois de mai 428, amena en Afrique les Vandales et les Alains. Boniface, comte d'Afrique, et l'un des plus grands hommes de cette époque, étant venu en Espagne, y avait épousé une parente du roi des Vandales : de là, prétexte à ses ennemis de le rendre suspect à la cour. Placidie l'avait fait général. Félix, grand maître de la milice, conçut de son agrandissement une jalousie effrénée : il s'unit à Aétius pour le perdre. Quand Boniface fut parti pour retourner en Afrique, Aétius intrigua contre lui et persuada à Placidie que ce comte voulait s'emparer de la puissance souveraine en Afrique, aux dépens d'elle et de son fils; qu'elle pouvait parfaitement se rendre certaine de ses mauvais desseins en le mandant à Rome où il refuserait sans aucun doute de se rendre. Placidie crut Aétius, et fit ce qu'il lui disait; mais celui-ci prit les devants et écrivit secrètement à Boniface que Placidie voulait le perdre, qu'elle devait le mander près d'elle afin de le faire sortir d'Afrique, où il était puissant et capable de résister. Boniface ayant en effet reçu l'ordre de l'impératrice, refusa d'obéir : on le déclara ennemi public. Mavorce Galbion et Sinex furent envoyés contre lui; mais Boniface demeura vainqueur. Alors on confia le soin de la guerre à Sigisvult, qui la poussa activement. Voyant qu'on s'obstinait à le vaincre et qu'il serait à la longue incapable de résister, Boniface demanda le secours et la protection des Vandales. Genséric était alors le roi de ce peuple en Espagne. Il passa en Afrique au mois de mai 428. En deux ans ils devinrent maîtres de toute cette belle province, à la réserve de Carthage, de Cirthe et d'Hippone. Boniface voulut vainement les en faire sortir; vaincu par eux ainsi qu'Aspar, célèbre général de l'empire d'Orient, il fut obligé de se retirer en Italie; Aspar s'en alla en Orient. Quand les Vandales demeurèrent entièrement maîtres de l'Afrique, ce pays avait pour principal évêque Capréole de Carthage. Saint Augustin venait de mourir (28 août 430). Pourtant ce ne fut qu'en 439 que Genséric s'empara de Carthage. Quodvultdeus en était alors évêque.

Dieu différa jusqu'à ce temps-là la ruine

de cette ville superbe; mais elle ne profita guère de ce délai. Elle avait toutes sortes de magistrats, des écoles de philosophes, tout ce qui la pouvait régler et la faire aussi bien fleurir pour les mœurs que pour les sciences, et rien n'était si corrompu même au milieu des barbares. On entendait, dit Salvien, les cris insensés des chrétiens de cette ville dans le cirque, et leurs infâmes bouffonneries dans le théâtre, en même temps que les murailles de la ville retentissaient du bruit des ennemis qui les environnaient de toutes parts. Pendant qu'on égorgeait les uns au dehors, les autres s'abandonnaient au dedans aux crimes de l'impureté. Les uns étaient faits prisonniers par les ennemis et les autres se rendaient les esclaves des vices. Car ceux-là n'étaient-ils pas vraiment esclaves non des Vandales, mais des démons, qui se divertissaient ainsi durant que leurs proches, leurs amis et leurs concitoyens gémissaient dans l'esclavage? Ceux-là n'étaient-ils pas vraiment captifs de cœur et de sentiment, qui se réjouissaient dans leurs folies au milieu des tourments que l'on faisait souffrir à leurs amis, qui ne comprenaient pas qu'on les égorgeait eux-mêmes en égorgeant leurs concitoyens, et qui ne pensaient pas que la mort de leurs parents était la leur propre? Le bruit des spectacles dans la ville, et le son des armes hors de la ville, les cris des mourants d'un côté, et de l'autre les clameurs des baladins et de leurs spectateurs se confondaient de telle sorte, qu'on avait peine à discerner les lamentations de ceux qui périssaient dans le combat, du bruit que faisait le peuple en criant dans le cirque. Et que faisaient ces malheureux par une telle conduite, sinon d'obliger Dieu de les perdre lorsqu'il n'aurait peut-être pas encore eu la volonté de le faire? Nous trouvons les mêmes plaintes dans un sermon fait en ce temps-là à Carthage ou à Cirthe.

Il ne faut pas douter que ces dérèglements n'aient encore augmenté depuis que ceux de Carthage et de Cirthe se virent en quelque sorte en sûreté par la paix qui fut signée le 11 février 435, entre Valentinien et Genséric. Autant qu'on en peut juger, Genséric garda par ce traité ce qu'il avait conquis dans la Numidie, la Proconsulaire et la Byzacène, à condition d'en payer quelque tribut à l'empereur à qui il laissa ou rendit le reste, c'est-à-dire Carthage, Cirthe, la Tripolitaine et les trois Mauritanies. Les dérèglements de ceux de Carthage étaient d'autant plus capables d'irriter Dieu que les Vandales mêmes leur donnaient un exemple tout différent. Car ces barbares, parmi leurs cruautés, ne laissaient pas de se faire estimer par leur frugalité et par leur modération dans les plaisirs. Non-seulement ils étaient chastes dans un pays de délices et parmi des peuples accoutumés à toutes sortes d'impuretés, mais ce qui est, dit Salvien, une chose nouvelle, inouïe et incroyable, ils contraignirent les Romains mêmes d'être chastes. Ils ôtèrent non-seulement les péchés les plus abominables, non-seulement les adultères, mais aussi les simples fornications qui étaient permises par les lois romaines. Ils obligèrent toutes les femmes publiques à se marier et firent des lois sévères contre les impudicités par lesquelles ils condamnaient tout ce que la loi de Jésus-Christ condamnait, et punissaient de mort ceux qui tombaient dans ces dérèglements criminels.

Salvien en parle comme s'ils eussent obligé tout le monde à se marier. Mais il est certain qu'ils souffraient que les catholiques eussent des monastères d'hommes et de filles. Ils avaient eux-mêmes des moines. Dieu condamnait par ce moyen les péchés des Romains et les portait à en rougir et à en faire pénitence, parce qu'il voulait les sauver. Mais pour les Vandales, toute leur chasteté leur était assez inutile, puisqu'ils demeuraient opiniâtrément dans leur hérésie et s'efforçaient même d'y attirer tous les autres.

Ils ne persistèrent pas même longtemps dans cette vie sobre et réglée, et ils ont passé depuis pour la nation de toutes la plus voluptueuse et la plus efféminée. Car depuis qu'ils se furent rendus maîtres de l'Afrique, ils s'accoutumèrent à prendre le bain tous les jours et à avoir une table garnie de mets délicieux qu'on envoyait chercher par terre et par mer. Ils se parèrent de dorures et d'habits de soie. Ils devinrent passionnés pour les jeux du cirque et les autres divertissements, et surtout pour les combats des bêtes. On ne vit plus parmi eux que danseurs et que baladins, qui donnaient à leurs yeux et à leurs oreilles tous les plaisirs que les concerts et les spectacles peuvent leur faire goûter. Ils se logèrent dans des maisons de campagne bien arrosées et bien plantées. Ils étaient presque toujours dans les festins; et après cela il ne faut pas s'étonner s'ils se livraient à tous les dérèglements de l'impureté. Dès l'an 440 ou peu après, ils s'étaient déjà abandonnés jusqu'à violer les vierges.

Bientôt les Vandales persécutèrent l'Église. Genséric, qui était arien, entreprit de ruiner la foi catholique en Afrique, pour y établir l'hérésie à laquelle il appartenait. Il débuta par persécuter divers évêques, leur ôtant leurs églises, et les chassant de leurs villes épiscopales. On compte parmi ces généreux combattants de la foi, Posside, Novat et Sévérien : le premier, évêque de Calame et doyen de la Numidie; le second, évêque de Stèfe, et Sévérien, de Cerame. Le roi barbare avait à sa cour quatre catholiques d'Espagne, auxquels il était fort attaché : c'étaient Paschase, Probe, Eutyque et Arcade. Ces deux derniers étaient frères. Le roi crut qu'il pourrait compter davantage sur leur fidélité, s'ils embrassaient l'arianisme et se laissaient rebaptiser. On voit que durant toute cette persécution, les Vandales rebaptisaient les catholiques qui avaient la lâcheté de renoncer à leur foi. Les saints que nous venons de nommer ne se laissè-

rent pas vaincre par Genséric, et demeurèrent inébranlables dans la foi catholique. Tous quatre furent bannis.

Ce fut à cette occasion que l'évêque de Cirthe, Antonin, écrivit à Arcade sa fameuse lettre, pour l'encourager et pour le fortifier dans sa généreuse résistance. Cette lettre, Ruinart la donne tout entière dans son histoire de la persécution des Vandales. Antonin lui prédisait le martyre, comme devant couronner sa persévérance; et, en effet, les saints confesseurs reçurent la couronne glorieuse, après divers tourments qu'ils supportèrent avec une constance héroïque. (*Voy.* leurs articles.) Paschase et Eutyque avaient un jeune frère nommé Paulille, encore enfant. Genséric l'aimait beaucoup à cause de sa beauté et de son esprit. Il fit tout ce qu'il put pour lui faire quitter la religion catholique. Après les sollicitations et les menaces vinrent les supplices : on le battit longtemps à coups de bâtons, mais il fut inébranlable. Genséric, n'osant ou ne voulant pas le faire mourir, le condamna à une honteuse servitude. Ces faits se passaient en 437. En 439, Genséric, en dépit des traités, ayant surpris Carthage, s'y livra à toute la férocité de son naturel. Cette ville fut pillée, saccagée entièrement. Les officiers impériaux, les sénateurs furent dépouillés de leurs biens, et chassés de la ville, et enfin de l'Afrique. La maison de Gordien, aïeul de saint Fulgence, fut donnée à des prêtres ariens. Quelques-uns veulent que sainte Julie, dont le martyre est célèbre dans l'île de Corse, ait été faite captive à la prise de Carthage. Il n'y a là-dessus rien de positivement assuré.

Genséric traita avec beaucoup de cruauté tous les habitants de Carthage, mais particulièrement la noblesse et les ecclésiastiques, de sorte qu'il semblait vouloir non-seulement déclarer la guerre aux hommes, mais à Dieu même. Carthage avait pour évêque Quodvultdeus, aimé de Dieu et des hommes, peut-être même celui qui, étant diacre de Carthage, avait prié saint Augustin d'écrire sur les hérésies vers l'an 429. Genséric, dès qu'il eut pris Carthage et avant la fin de l'année 439, le fit mettre avec un grand nombre d'ecclésiastiques nus et dépouillés de toutes choses sur des vaisseaux brisés, et le fit chasser en cet état du port de Carthage. Mais la miséricorde divine les fit aborder heureusement à Naples, où l'on croit que Quodvultdeus mourut glorieux confesseur. Il faut qu'il soit mort avant l'an 454, auquel saint Deogratias fut fait évêque de Carthage, après que cette Eglise eut demeuré longtemps abandonnée. Adon et quelques Martyrologes mettent saint Quodvultdeus le 28 novembre, avec divers autres saints martyrs ou confesseurs de ce temps-là. Le Martyrologe romain le marque en particulier le 26 octobre, mais le vrai jour de sa mort est sans doute le 8 janvier, auquel son Eglise l'honorait. On conserve ses reliques à Naples dans l'église de Saint-Gaudiose.

Dès que Genséric eut chassé Quodvultdeus, il s'empara de la grande église où les évêques de Carthage avaient accoutumé de résider, appelée *la Restituée*, ou Sainte-Perpétue, et la donna à ceux de sa secte. Il les mit de même en possession de la Célerine, de celle des saints Scillitains et des autres qu'il ne voulut pas détruire.

La prise de Carthage porta le dernier coup à la puissance des Romains en Afrique. Bien qu'ils y possédassent encore la Mauritanie, la Tripolitaine, une partie de la Numidie, leur puissance y demeura presque nulle; car les provinces que tenaient les Vandales étaient les plus riches, les plus populeuses, et en même temps celles où étaient toutes les grandes villes. Genséric distribua les terres à ses soldats; il plaça la plus grande partie autour de Carthage, afin de les avoir toujours près de lui et à sa disposition. Ce fut alors que ces barbares démantelèrent toutes les villes d'Afrique, à l'exception de Carthage. Ils craignaient que ces places ne fournissent aux Romains des points d'appui; des lieux fortifiés, s'ils venaient les attaquer: mais ce fut la cause de leur ruine; car quand Bélisaire vint les attaquer, il ne se trouva aucune place forte qui pût arrêter sa marche. Bientôt les Vandales, à qui on avait distribué les terres, reçurent ordre de chasser du pays les évêques et les personnes de qualité, ou bien de les garder comme esclaves, s'ils refusaient de s'en aller. Ce fut alors que plusieurs évêques et quelques personnages considérables du pays allèrent trouver Genséric, pour obtenir de lui quelque grâce. Quand ils l'abordèrent, il se promenait sur le bord de la mer; il leur fit cette réponse barbare : « J'ai résolu d'exterminer votre nom et votre nation; que le demande venez-vous me faire? » Il voulait à l'heure même les faire jeter dans la mer : ceux qui l'accompagnaient eurent beaucoup de peine à l'en empêcher. Ils se retirèrent, et furent obligés de célébrer secrètement les saints mystères; car Genséric faisait des édits terribles pour ôter toute liberté aux catholiques, pour empêcher qu'ils pussent trouver aucun endroit pour prier et pour offrir le saint sacrifice. Dans les provinces tributaires, il n'osait pas persécuter ouvertement la foi catholique; mais il trouvait toujours moyen de bannir quelques évêques, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre.

C'est en cette manière que Genséric bannit un grand nombre d'évêques entre lesquels on marque Urbain de Girbe ou Gilbe dans la Numidie. Crescent d'Aqua, métropolitain de cent vingt évêques, apparemment de la Numidie, ou de la Byzacène, Habetdeum de Teudale, ville assez célèbre mais dont on ignore la province, Eustrace de Suffes dans la Byzacène, Cresconie d'Oëa dans la Tripolitaine, et l'évêque de Sabrat dans la même province, dont le nom est corrompu. Ces deux derniers ne furent apparemment bannis qu'après l'an 455. Car il ne paraît pas que les Vandales aient été maîtres paisibles de la Tripolitaine avant la mort de Valentinien. Et cela s'accorde bien avec ce qu'on trouve,

que l'un des deux au moins vivait encore en 484. Eustrace et Crescone assistèrent en 484 à la conférence de Carthage et méritèrent ensuite tout de nouveau le titre de confesseurs. Félix d'Adrumet, dans la Byzacène, fut banni aussi pour avoir reçu un moine étranger nommé Jean. On prétend qu'il y avait en 429 un monastère à Adrumet qui avait toujours des prêtres étrangers et non ordonnés par l'évêque du lieu. On en nomme quatre, mais Jean n'en est pas.

Ces saints évêques, Urbain, Crescont, Habetdeum, Eustrace ou Eustache, Crescone et Félix, sont marqués avec quelques autres dans Adon et dans le Martyrologe romain le 28 novembre, comme ayant achevé le cours de leur vie dans la confession de la véritable foi; saint Eustrace et ses compagnons sont encore marqués le 15 décembre dans un ancien calendrier.

Genséric bannit encore beaucoup d'évêques que l'histoire ne nomme pas. Et ce qu'il y avait de plus cruel, c'est que quand un de ces évêques était mort dans l'exil, il n'était pas permis d'en ordonner un autre à sa place. On ne dit point s'il le permettait à l'égard des autres. Euric, roi des Visigoths, travailla presque en même temps à ruiner aussi par ce moyen la foi catholique dans une partie des Gaules.

Quelques-uns des évêques chassés d'Afrique allèrent chercher du secours à leur pauvreté jusque dans les extrémités de l'Orient. Théodoret recommande à la charité d'Ibas d'Edesse et de Sophrone de Constantine un évêque d'Afrique nommé Cyprien, que la cruauté des barbares avait contraint de chercher sa retraite dans les pays étrangers. Eusèbe de Galatie l'avait recommandé à Théodoret; et il prie ces deux prélats de lui donner aussi des lettres pour les évêques à qui il voudrait s'adresser, afin d'en recevoir quelque consolation et quelque assistance temporelle comme les autres en avaient autrefois reçu de lui, et de leur donner en échange des biens célestes et éternels.

Théodoret, faisant réflexion sur la ruine de l'Afrique, admire la bonté de Dieu qui permet des accidents si funestes en apparence pour l'avantage de ses élus. « Ces châtiments, dit-il, servent aux pécheurs de remède pour se purifier, exercent la patience des bons et donnent à ceux qui les apprennent une sainte frayeur de la justice divine. Je vois, dit-il encore, dans un changement si prodigieux et si subit, combien il se faut peu attacher à toute la félicité humaine et que tous les malheurs qui nous peuvent arriver ne doivent point nous paraître extraordinaires et insupportables. Cela me remet aussi mes péchés devant les yeux, dans la crainte que j'ai qu'ils ne me fassent tomber dans de pareils accidents. »

Au milieu de tant de persécutions, le peuple fidèle de l'Afrique s'affermissait de plus en plus dans la foi. En quoi l'on voyait accomplir cette parole de l'Ecriture : *Plus on les affligeait, plus ils augmentaient en force et en nombre.* Voilà l'état où fut l'Eglise d'Afrique jusque vers l'an 454.

Saint Gaudiose est célèbre parmi les évêques que Genséric chassa d'Afrique. Il était évêque de Bitine et se nommait Septimus Cœlius Gaudiosus. Il vint à Naples vers le même temps que l'évêque Quodvultdeus. Gaudiose fonda près de Naples un monastère qui subsista longtemps après lui ; saint Agnel en fut abbé au VIe siècle. A mesure que Genséric s'agrandissait en Afrique, et devenait plus puissant, il devenait aussi plus entreprenant contre l'Eglise ; sa rage augmentait avec son pouvoir. En 440, comme il pillait la Sicile, Maximien, évêque arien de ce pays, étant venu se plaindre à lui d'avoir été condamné par les évêques catholiques, il entra dans une telle fureur, qu'il voulut forcer tous les catholiques de cette île à se faire ariens. Quelques-uns cédèrent aux menaces ou aux tourments ; mais le plus grand nombre persévéra dans la foi, et reçut la couronne du martyre. Il est très-probable que ce Maximien est celui que saint Augustin avait réfuté en 428.

Sur ces entrefaites, le comte Sébastien, gendre du célèbre comte Boniface, étant venu en Afrique se mettre sous la protection de Genséric et lui offrir ses services, ce prince voulut le forcer à embrasser l'arianisme. Sébastien refusa courageusement, et, depuis, le roi barbare devina un prétexte pour le faire mourir. En 441, l'empereur Théodose fit la guerre à Genséric ; mais par ses temporisations, le prince barbare sut éviter une défaite, et l'année suivante fit la paix. Sa tyrannie et son orgueil croissaient toujours. Des seigneurs vandales conspirèrent contre lui : il les punit en faisant mourir la plupart d'entre eux. A la prière de Valentinien, il permit qu'on nommât un évêque à Carthage, dont le siége épiscopal était vacant depuis longtemps. Ce fut en 454 que Deogratias fut élevé sur le siége de cette ville. L'année d'après, Valentinien ayant été tué, Petrinus Maximus, son meurtrier, s'empara non-seulement de l'empire, mais même de la femme de Valentinien.

C'était Eudoxie, fille de Théodose le Jeune. Cette princesse écrivit à Genséric de la venir délivrer. Le roi barbare marcha droit sur Rome, d'où tout le monde prit la fuite à son approche. Maxime fut mis en pièces par le peuple. Genséric resta quatorze jours à Rome, où il pilla à son profit toutes les richesses de la ville éternelle. Il emmena une grande quantité de captifs, et revint en Afrique, ramenant avec lui Eudoxie, et ses deux filles Eudocie et Placidie : il conserva Placidie pour Olybre, auquel elle était déjà fiancée, et maria Eudoxie à son fils Hunéric. C'est de ce mariage que naquit Hildéric, le pénultième roi des Vandales, qui montra en lui la noblesse et en même temps la bonté excessive qui caractérisaient les enfants du grand Théodose. Il fit cesser la persécution contre les catholiques. Sous prétexte des droits de sa belle fille, Genseric ravagea

plusieurs fois l'Italie. Après la mort de Valentinien, il s'empara de tout ce que les Romains possédaient en Afrique. Quand il eut pillé et ravagé l'Occident, il se jeta sur l'empire d'Orient, où il dévasta les côtes de la Grèce. Il fit plus tard des maux incroyables dans l'Espagne, l'Italie, la Dalmatie, l'Épire et beaucoup d'autres lieux. Il s'empara ensuite de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse, des Baléares et de plusieurs autres îles.

En revenant de Rome, Genséric avait partagé entre les Vandales et les Maures tous les prisonniers qu'il avait amenés. Les maris furent séparés de leurs femmes, et les pères de leurs enfants. Saint Deogratias vendit tous les vases des églises, employa toutes les richesses qui leur appartenaient à racheter les captifs. Il remit les maris avec leurs femmes, les enfants avec leurs pères. Il logea tous ces malheureux captifs dans deux grandes basiliques, celle de Fauste et celle des Neuves. Saint Deogratias mourut au milieu de ces saintes occupations. Après sa mort, qui arriva en 457 ou en 458 au plus tard, Genséric défendit d'ordonner aucun évêque dans la Proconsulaire et dans la Zeugitane. Ainsi, de cent soixante-quatre évêchés qui étaient dans ce pays en 487, il n'en restait plus que trois.

Cette persécution de Genséric fit considérablement de martyrs et de confesseurs. Nous rapporterons ici l'histoire de saint Martinien, de sainte Maxime et de leurs compagnons. C'est Victor qui nous l'a conservée. Il mit d'abord les quatre frères, Martinien qui était armurier, Saturien et deux autres qui ne sont pas nommés, esclaves d'un de ces Vandales millenaires dont nous avons parlé plus haut. Ils étaient, ce semble, ou ariens comme leur maître ou païens. Mais au moins ils n'avaient que des pensées basses et terrestres. Il y avait dans la même maison une fille nommée Maxime, qui était une excellente servante de Jésus-Christ et dont la beauté extérieure était accompagnée de celle de l'âme. Quoiqu'elle fût esclave, elle avait néanmoins la conduite de toute la maison, tant son maître avait de confiance en sa fidélité et en sa sagesse. Et comme il était aussi fort satisfait de Martinien il crut que pour reconnaître leur fidélité et s'en assurer encore davantage à l'avenir il fallait les marier ensemble.

Martinien, qui n'avait point d'autres pensées que celles qui sont ordinaires aux jeunes gens du monde, reçut cette proposition avec joie ; Maxime, au contraire, qui s'était déjà consacrée à Dieu, ne voulait point avoir d'autre époux : mais elle n'osait pas se déclarer. Ainsi le mariage se fait et l'on mène les deux époux dans la chambre où ils devaient rester seuls. Martinien ne songeait qu'à user de la grâce qu'il croyait avoir reçue de son maître et il ne savait pas que Dieu le destinait à une plus grande. Maxime, qui priait Dieu, dans le secret et dans son cœur, de lui conserver le trésor que lui-même lui avait confié, le voyant approcher d'elle, lui dit d'un ton animé par la charité qu'elle sentait dans son âme : « Martinien, mon frère, j'ai consacré mon corps à Jésus-Christ ; je l'ai pris pour mon époux et, après m'être donnée à mon Dieu, je ne puis consentir à me marier avec un homme. Prenez donc part à la grâce que j'ai reçue, souffrez que je demeure l'épouse de Jésus-Christ et consacrez-vous à son service. Vous pouvez maintenant vous procurer ce grand bien et il ne tient qu'à le vouloir. »

Dieu parlait plus que la sainte, et la grâce agissant dans le cœur de Martinien, il résolut dès lors de suivre le conseil de Maxime, de lui conserver le titre de vierge, en agissant au dehors comme son mari pour cacher ce secret à leur maître, et de sauver lui-même son âme en se donnant tout entier à Jésus-Christ. Mais il ne voulut pas garder pour lui seul le trésor qu'il avait trouvé. Il en fit voir l'excellence à ses frères et leur persuada d'y prendre part. Ils le crurent, et tous quatre se résolurent de renoncer entièrement au siècle pour ne servir que Dieu seul. Ils jugèrent sans doute qu'ils ne le pouvaient pas faire dans la maison de leur maître. Ainsi, ils en sortirent secrètement une nuit avec Maxime et se retirèrent, les quatre frères dans le monastère de Tabraca, gouverné alors par André, pasteur illustre entre les pasteurs, et la servante de Dieu dans un monastère de vierges qui en était proche

Le Vandale sut bientôt ce qui était arrivé chez lui. Il fit chercher partout les quatre frères et Maxime. Il y employa les promesses et les présents, et enfin il découvrit où ils étaient. Il les fit aussitôt ramener chez lui où on les enferma dans une prison et on leur y fit endurer divers tourments, pour obliger Martinien et Maxime à passer les bornes qu'ils s'étaient prescrites dans leur mariage, et pour les contraindre eux et tous les autres à violer la pureté de leur foi par un second baptême qui de chrétiens les eût rendus ariens. Ainsi ils eurent la consolation de souffrir non comme des esclaves fugitifs, mais comme des martyrs de la chasteté et même de la divinité de Jésus-Christ.

La chose vint à la connaissance du roi Genséric qui, au lieu de tempérer la dureté de ce maître impitoyable par la clémence naturelle aux grands monarques, ordonna que les saints ne cesseraient point d'être tourmentés jusqu'à ce qu'ils se fussent soumis à la volonté de leur maître. On fit donc faire de gros bâtons pleins de dents comme une scie, et de pointes aisées à rompre comme celles qu'on voit au bout des feuilles de palmier. Ainsi ces bâtons brisaient les os par leur pesanteur et laissaient dans la chair des pointes qui faisaient une douleur très-cuisante. On voyait le sang des serviteurs de Dieu couler de toutes parts et leur chair toute déchirée laissait à nu ce qu'il y a de plus caché dans le corps. Mais après qu'ils avaient souffert ces horribles tourments, ils se trouvaient guéris le lendemain par Jésus-Christ, sans qu'il parût sur leurs corps

aucune trace de leurs blessures. Ce miracle n'arriva pas pour une fois, car les hommes furent longtemps opiniâtres à les tourmenter, et le Saint-Esprit continua de même à les guérir.

Maxime éprouva la même grâce. Elle fut resserrée dans une prison fort rude et étendue sur une poutre qui lui tenait les pieds fort écartés l'un de l'autre. Dans ce supplice, qu'un grand nombre de martyrs avaient autrefois éprouvé, elle était consolée par beaucoup de serviteurs de Dieu qui la venaient visiter : et un jour qu'ils y étaient, cette poutre, qui était extrêmement forte, se rompit à leurs yeux comme un morceau de bois pourri. Ce miracle fut su de tout le monde : mais Victor, par qui Dieu l'a conservé à la postérité, l'apprit de la bouche même de celui qui avait la sainte en garde et qui le lui assura avec serment. Le Vandale qui faisait tourmenter les saints ne céda point à des miracles si visibles; de sorte que Dieu dont il ne voulait point reconnaître le pouvoir, appesantit enfin sa main sur lui et sur toute sa famille. Il le fit mourir lui et ses enfants et tous les animaux de prix qui étaient dans sa maison; ainsi sa femme se trouva seule, sans mari, sans enfants et sans bien. Elle fit un présent des serviteurs de Dieu à Sésaon, parent du roi, qui les reçut avec joie. Mais, parce qu'il était indigne d'avoir chez lui des hôtes si saints, le démon commença à tourmenter en différentes manières ses enfants et ses domestiques. Il rapporta au roi ce qui se passait chez lui. Ce prince, quelque endurci qu'il fût, céda en quelque chose à Dieu comme Pharaon, et ayant honte de combattre contre une fille qu'il voyait bien ne pouvoir vaincre, il laissa aller Maxime en liberté. Ainsi la sainte, ayant conservé la pureté de sa foi et de sa virginité, devint mère de beaucoup de vierges, et elle vivait encore en 487, lorsque Victor, qui témoigne l'avoir connue, écrivait l'histoire de la persécution des Vandales. Les quatre frères, qui étaient également ou innocents ou coupables comme elle, méritaient de recevoir la même liberté. Cependant Genséric ordonna qu'on les reléguât dans les états d'un prince païen nommé Capsur, qui était roi d'une nation des Maures, mais qui reconnaissait l'autorité des Vandales. Son pays était un endroit des déserts d'Afrique qu'on appelait Chèvrepeinte. Les saints furent donc conduits en ce désert et là mis entre les mains de Capsur : c'était un pays dont tous les habitants étaient païens et adoraient le démon par des sacrifices sacriléges, et même ils n'avaient jamais entendu parler de nom des chrétiens. C'était pour leur porter la lumière de la foi que Dieu y envoyait les saints; car ayant commencé à donner à ces barbares la connaissance du vrai Dieu, et leur vie appuyant leurs paroles, ils en convertirent un fort grand nombre qui embrassèrent le nom et la foi de Jésus-Christ. Mais comme ils travaillaient pour Dieu et non pour eux, et que la discipline de l'Eglise souffrait encore moins alors qu'aujourd'hui que le baptême fût administré par des laïques, ils cherchèrent le moyen d'avoir quelques ecclésiastiques qui pussent cultiver le champ qu'ils avaient défriché, et arroser ces nouvelles plantes par la pluie sacrée du saint baptême. Ils donnèrent cette charge à quelques personnes, qui, après avoir longtemps marché par des chemins détournés, arrivèrent enfin à Rome et rapportèrent au pape le progrès que l'Evangile avait fait parmi les barbares. Il en eut une extrême joie et envoya aussitôt un prêtre et plusieurs ministres qui s'acquittèrent de leur commission avec la promptitude que la chose demandait. On dressa une église, on baptisa un nombre infini de barbares et l'eau sacrée fit de cette multitude de loups un troupeau d'agneaux.

Capsur fit savoir tout cela à Genséric, et le diable, irrité par la gloire de Jésus-Christ, ralluma dans le cœur de ce tyran la haine qu'il avait eue autrefois contre les quatre frères qui avaient été les ministres de ce miracle. Il ordonna donc qu'ils fussent attachés par les pieds derrière des chariots, ayant le visage tourné les uns vers les autres, afin qu'outre leur propre supplice ils eussent encore le déplaisir de voir celui de leurs frères; et puis qu'on fît courir les chariots par les lieux les plus pleins de bois et d'épines, afin que leurs corps fussent déchirés en mille pièces. Ce cruel arrêt ayant donc été exécuté, et les Maures commençant déjà à faire courir les chariots, on entendait les martyrs se dire l'un à l'autre le dernier adieu par ces paroles : « Mon frère, priez pour moi, Dieu accomplit enfin notre désir, c'est par ce chemin que l'on monte au ciel. » Ils achevèrent ainsi, en chantant et en priant, ce qui leur restait de vie, à la vue des anges qui se réjouissaient dans leur triomphe, et rendirent leurs âmes victorieuses à celui par qui ils avaient vaincu. Dieu honora leur martyre par beaucoup de grands miracles qu'il fit au lieu où ils avaient souffert : et un saint évêque protesta qu'une femme aveugle y avait recouvré la vue en sa présence. Mais, et le courage et les miracles des martyrs et la conversion de tant d'infidèles ne firent qu'augmenter la fureur de Genséric contre l'Eglise.

Le Martyrologe romain met la fête de ces quatre illustres martyrs le 16 octobre, avec celle de sainte Maxime dont Dieu s'était servi pour leur communiquer sa grâce. C'est ce que les Martyrologes du IXe siècle avaient fait dès auparavant. Baronius croit qu'ils étaient des captifs de Rome, puisqu'ils envoyèrent à Rome demander un prêtre. Et d'ailleurs toutes les Eglises d'Afrique étant affligées par la persécution des ariens, celles d'Espagne ou sous les Suèves et les Goths, ou pillées par eux, et une partie de celles des Gaules soumises aussi aux Goths ariens, il ne faut pas s'étonner que ces saints aient envoyé jusqu'à Rome. Comme on ne sait point précisément le temps de leur martyre, on ne peut pas dire à quel pape ils s'adressèrent.

Il est remarquable que quelque cruelle

que fût la persécution des Vandales, ils souffraient néanmoins que les catholiques allassent visiter les confesseurs dans les prisons, et qu'ils eussent des monastères d'hommes et de femmes. On voit par beaucoup d'endroits que les moines y furent toujours libres, et on trouve positivement dans un concile de Carthage en 525, que la persécution générale des Eglises ne s'était point étendue jusqu'à eux. Je pense que c'est qu'on les regardait comme laïques. Car les Vandales, qui voyaient l'Afrique toute peuplée de catholiques, n'osèrent jamais faire d'édit général pour les obliger d'être ariens, sinon en 484 dans la dernière année d'Hunéric. Ils se contentaient de persécuter les ecclésiastiques, ou de les chasser, espérant que le peuple, privé du secours et de l'instruction des pasteurs, céderait ensuite.

De plus en plus irrité contre l'Eglise, Genséric envoya Proculé dans la Zeugitane pour contraindre tous les évêques à lui livrer les livres sacrés et tous les ornements des églises, ainsi que les vases sacrés servant au culte divin. Les ministres de Dieu ayant refusé d'obéir à cet ordre inique, Procule pil a tout lui-même, et porta des mains sacriléges sur les choses saintes dans toutes les églises. Il se fit des chemises et des caleçons avec les nappes du saint autel. La vengeance de Dieu ne tarda pas à châtier ce sacrilége. Il finit misérablement ses jours. Cet ordre donné par Genséric fut la cause du martyre de saint Valérien, évêque d'Abes ou d'Abbenze. Ce saint, ayant donc résisté généreusement à tous ceux qui voulaient qu'il leur livrât les choses saintes, fut chassé de la ville; défense fut faite à toutes sortes de personnes de le recevoir et de rien lui fournir. Ce saint vieillard, âgé de quatre-vingts ans, fut obligé de coucher longtemps sur le grand chemin, n'ayant d'autre abri que le ciel. « J'ai été assez heureux, dit Victor, pour le saluer durant qu'il était en cet état. »

Dans un lieu nommé Rége, dans la Mauritanie Césarienne, les catholiques ayant ouvert, le jour de Pâques, une église que depuis longtemps les hérétiques avaient fermée, et voulant y célébrer cette grande fête, les ariens en eurent avis, et Andiot, un de leurs prêtres, ayant assemblé des soldats, les exhorta à aller exterminer cette troupe de catholiques. Les uns entrèrent par les portes l'épée à la main; les autres, montant sur le toit, tiraient des flèches à ceux des catholiques qui étaient dans l'église. Un lecteur qui était au jubé, et qui chantait *l'alleluia*, fut frappé à la gorge par une de ces flèches. Le livre s'échappa de ses mains, et il tomba mort. Plusieurs, frappés à coups d'épée ou de javelots, périrent au pied même des autels. Ceux qui ne furent pas massacrés furent emmenés prisonniers; et presque tous moururent dans les supplices par l'ordre du roi. La fête de tous ces martyrs est marquée au Martyrologe romain le 5 avril.

Dans d'autres lieux, à Thunazules, à Gales, à Ammonie, les ariens, entrant furieux dans les églises, pendant qu'on y distribuait les sacrements, y jetèrent par terre et foulèrent aux pieds les saintes hosties.

Pendant que ces abominations se passaient, les évêques ariens, auteurs des cruautés de Genséric, lui dictèrent une loi qui décrétait que les ariens seuls seraient admis aux charges tant administratives qu'à celles du palais. Cette loi fut l'occasion de la chute d'un grand nombre; mais elle fit beaucoup de martyrs; car il y eut une multitude de fonctionnaires qui préférèrent la perte de leurs places et la mort même à la perte de leur foi. Au nombre de ces saints défenseurs de la divinité de Jésus-Christ fut saint Armogaste, qui était de Vite. Officier de Théodoric, fils de Genséric, il avait le titre de comte. Non-seulement on le priva de sa charge, mais encore on lui fit souffrir divers tourments; on lui serra les jambes et le front avec des cordes excessivement fortes, puis on le tint pendu par un pied la tête en bas. Dans cet état, il gardait un calme et une tranquillité aussi parfaite que s'il eût été à reposer dans son lit. Théodoric voulait lui faire couper la tête; mais son prêtre nommé Joconde lui dit : « Prince, si vous le faites mourir ainsi, il sera honoré comme martyr, tandis que si vous le faites périr par des tourments successifs et lents, il n'en sera pas ainsi. Ne le laissez pas conquérir la gloire d'être honoré par les siens comme un martyr de sa cause. »

Ce Joconde, qualifié prêtre de Théodoric, est très-certainement Joconde, patriarche des Vandales, attaché à la maison de Théodoric. Ce prince, suivant le conseil de Joconde, envoya Armogaste creuser la terre dans la Byzacène. Depuis il ordonna qu'on le préposât à la garde des vaches dans les environs de Carthage. Bientôt après le saint homme mourut, et Félix, intendant de la maison du fils du roi et secrètement catholique, l'enterra au pied d'un arbre, que le saint lui avait indiqué dans un tombeau magnifique en marbre blanc, qu'il y trouva en creusant la terre.

Victor raconte ensuite le combat de Mascule, chef de comédiens. Quelques-uns veulent qu'il se nommât Arquinime, et fût de la ville de Mascule en Numidie. On employa tous les moyens possibles pour le porter à abandonner la religion catholique. Le roi lui-même lui fit de grandes promesses : rien ne put l'ébranler. Le roi donna alors l'ordre que s'il montrait de la crainte et voulait abjurer quand il verrait l'épée levée pour le frapper, on l'exécutât immédiatement; qu'au contraire s'il se montrait ferme et résolu, on ne le fît pas mourir. Au moment du supplice, il montra un courage que rien ne put ébranler; alors on le ramena sans lui faire aucun mal. Ainsi, le roi, diaboliquement inspiré, put bien lui ravir la couronne du martyre, mais ne put l'empêcher d'être un des plus glorieux confesseurs de cette époque lamentable et illustre.

Sature était intendant d'Hunéric. Rien ne pouvait l'engager à dissimuler sa foi. Un diacre arien, nommé Marivade, ne pouvant

supporter la sainte liberté de cet officier, s'en plaignit. Hunéric voulut le contraindre à embrasser l'arianisme, lui promettant honneurs et richesses s'il acceptait, et le menaçant, en cas de refus, des plus cruels supplices. « Je confisquerai vos biens, lui dit le prince, si vous n'obéissez : je vendrai comme esclaves vos enfants, et marierai votre femme en votre présence à un conducteur de chameaux. » Sature les pressait d'exécuter leurs menaces ; sa femme les supplia de différer ; puis, démon tentateur, elle vint vers son mari, accompagnée de ses enfants, et fit près de lui tout ce qu'elle put pour le porter à obéir au prince. Tout fut inutile, Sature resta inébranlable. Alors on le dépouilla de ses vêtements, et après lui avoir fait souffrir divers tourments, on le renvoya comme un mendiant, et on lui défendit de paraître jamais en public. (*Voy.* son article.)

Saint Serve, homme considérable de la ville de Tuburbe, dans la grande Proconsulaire, souffrit aussi de très-grands tourments sous Genséric. Hunéric lui fournit aussi plus tard la gloire de confesser glorieusement le nom de Jésus-Christ. Il y eut des confesseurs et des martyrs jusque parmi les Vandales eux-mêmes. Deux frères vandales confessèrent à plusieurs reprises la foi sous Genséric. Dagila, mariée à un maître d'hôtel du roi, confessa à plusieurs fois le nom de Jésus-Christ sous Genséric, et cueillit sous son successeur la palme du martyre.

Après avoir ainsi persécuté avec acharnement les officiers de son palais, Genséric fit fermer les églises des catholiques à Carthage et envoya en divers lieux d'exil les prêtres qui les desservaient. L'Eglise de Carthage demeura dans cet état déplorable jusqu'en l'année 477. L'empereur Zénon, ayant député en Afrique le patrice Sévère, obtint qu'on rouvrit ces églises. Les prêtres furent rappelés d'exil. En 477 la paix fut conclue entre Genséric et Zénon.

Peu après, Genséric mourut dans tout l'éclat de sa gloire et de ses succès. Dieu fait donc bien peu de cas des couronnes et des grandeurs de ce monde, puisqu'il accorde la grandeur, la puissance, la gloire, des triomphes incessants, en un mot, toutes les prospérités qu'un roi peut désirer en ce monde à un barbare féroce et perfide, à un arien furibond, à un ennemi acharné de la religion sainte qu'il a donnée au monde. Il mit dans son testament une loi qui portait que ce serait toujours le plus âgé de sa descendance en ligne masculine qui serait roi des Vandales.

Hunéric monta sur le trône. Il affecta d'abord la plus grande douceur : les catholiques eux-mêmes purent tenir de grandes assemblées ; mais bientôt il le leur défendit, et prit occasion de là pour les persécuter violemment. Il commença néanmoins par persécuter particulièrement les manichéens. A la suite d'un traité de paix et d'alliance qui fut fait entre Hunéric et Zénon, par l'intermédiaire d'Alexandre, intendant de Placidie, qui était alors à Constantinople, on nomma un évêque à Carthage. Il y avait vingt-quatre ans que ce siége en était privé. Zénon obtint d'Hunéric qu'il en laissât nommer un. Comme les fidèles étaient assemblés dans l'église, le 18 juin, qui était le jeudi en 481, Hunéric y envoya Alexandre pour faire élire un évêque, avec son secrétaire nommé Vithared, qui portait un édit pour l'élire publiquement. Il leur déclarait par cet édit qu'il trouvait bon qu'ils élussent un évêque à Carthage, et que de même dans toutes les églises d'Afrique, ceux de leur communion eussent liberté de célébrer la messe, de prêcher en telle langue qu'ils voudraient, et de faire comme ils voudraient tous les autres exercices de leur religion. Il ne parle point d'élire d'évêque dans les autres églises. Et il semble en effet que celles de la Proconsulaire et de la Zengitane n'aient plus eu cette liberté depuis la mort de saint Deogratias. Il ne se trouva en 484 que cinquante-quatre évêques dans la Proconsulaire, où l'on compte plus de cent évêchés et même cent soixante-quatre en y comprenant la Zengitane. Cette partie de l'édit d'Hunéric fut sans doute bien agréable aux catholiques. Mais Hunéric ajoutait que c'était à condition que les évêques de sa communion auraient aussi, à Constantinople et dans tout l'Orient, la liberté d'enseigner le peuple en telle langue qu'ils voudraient et de faire tous les exercices de leur religion ; et que si on ne leur donnait pas cette liberté, l'évêque de Carthage avec son clergé et même tous les autres évêques d'Afrique, et leurs ecclésiastiques seraient envoyés parmi les Maures.

Une condition si importante et si fâcheuse partagea les esprits dans l'assemblée. Le peuple, sans songer à autre chose, voulait un évêque. Mais Victor de Vite, présent à tout ceci, et les autres qui avaient plus de lumières et plus de prudence, gémissaient entre eux et se disaient tout bas que c'était assurément un piége qu'on leur tendait pour faire une persécution. Et comme d'ailleurs ils ne pouvaient pas consentir à la liberté qu'Hunéric voulait qu'on donnât aux ariens, dans l'Orient, ce qui était un bien plus grand mal que de laisser l'Eglise de Carthage sans évêque, ils dirent à l'ambassadeur : Si cette église ne peut avoir un évêque qu'à des conditions si dangereuses, elle n'en veut point avoir ; Jésus-Christ la gouvernera, s'il lui plaît, lui-même, comme il l'a gouvernée jusqu'à présent.

L'ambassadeur ne se mit pas en peine de cette protestation, ce qui pouvait donner lieu à Victor et aux autres qui s'étaient d'abord opposés à l'élection, de juger qu'Hunéric se désistait des conditions qu'il avait demandées, ou qu'au moins on ne pouvait plus prétendre de les y obliger. Et de plus, tout le peuple demandait avec tant de cris et avec une ardeur si violente qu'on procédât à l'élection d'un évêque, qu'il ne fut pas possible de faire autrement. Ainsi on éleva à cette dignité Eugène, qui était un homme saint et selon le cœur de Dieu : ce qui combla l'Eglise catholique d'une telle joie, qu'il semblait

qu'elle ne sentit plus les maux qu'une domination barbare lui faisait souffrir. Un très-grand nombre de jeunes garçons et de jeunes filles, qui n'avaient jamais vu d'évêque assis sur sa chaire épiscopale, étaient ceux qui prenaient le plus de part à cette réjouissance publique.

Ce qui y contribuait beaucoup et avec plus de fondement à l'égard des autres, était la vertu d'Eugène. Le pape Gélase dans sa lettre aux évêques de Dardanie, parlant de la générosité avec laquelle il soutint la vérité contre Hunéric, le qualifie un grand homme et un excellent prélat. Saint Grégoire de Tours l'appelle un homme de grande prudence, d'une admirable sainteté, et le plus grand ornement de la dignité épiscopale.

Cet homme de Dieu se rendit bientôt vénérable à ceux mêmes qui n'étaient pas de la communion de l'Église, par la sainteté de sa vie et par l'éclat de ses bonnes œuvres. Pour les catholiques, il gagna tellement tous les cœurs, que chacun se fût estimé heureux de pouvoir perdre la vie pour lui. On ne saurait assez louer l'humilité, la charité, la piété et la bonté que Dieu lui avait données. La Providence divine lui procura des moyens de faire tant de charités et d'aumônes, qu'on ne concevait pas comment il pouvait fournir à tant de dépenses, en un temps où l'Église n'avait pas la disposition libre d'un écu, les barbares tenant tout. Il est certain que l'argent ne demeurait point entre ses mains, que lorsqu'on le lui offrait si tard, qu'il ne pouvait plus sortir pour le distribuer à d'autres. Il ne s'en réservait qu'autant qu'il lui suffisait pour chaque jour, et non autant que la convoitise l'eût demandé. Dieu se plaisait aussi à lui envoyer de jour en jour de plus grandes sommes d'argent à distribuer.

Les catholiques avaient bien eu raison de craindre les arrière-pensées d Hunéric leur accordant l'édit qui permettait l'élection d'un évêque : car ce prince se mit presque immédiatement à persécuter les catholiques. Il condamna Gamath, un des principaux de sa cour, à travailler aux vignes, et à être fouetté tous les mois, sans avoir d'autre nourriture qu'un peu de pain et d'eau. Ce malheureux passa ainsi cinq ans. On vit immédiatement après le prince barbare faire mourir, en l'accusant d'un crime supposé, la femme de Théodoric, puis ensuite le fils aîné de ce prince. Mais la stupéfaction fut bien plus grande encore, quand il fit publiquement brûler au milieu de Carthage le patriarche arien Joconde, sous prétexte qu'il était trop ami de la maison de Théodoric. On jugea alors ce qu'on devait attendre d'un pareil forcené. Cyrila ou Cyrille succéda au patriarche arien Joconde. Après la mort de sa femme et de son fils, Théodoric fut lui-même envoyé en exil, dépouillé de tout, sans même un valet pour le servir. Ainsi les persécuteurs d'Armogaste et de Sature trouvèrent leur punition. Après cela, Hunéric fit mourir pour des crimes supposés un grand nombre de comtes et de personnes qualifiées de la cour. Il fit décapiter Heldica, ministre de son père, que le vieux roi mourant lui avait particulièrement recommandé. La femme de ce ministre fut brûlée vive avec une autre dame.

Bientôt la sainteté de saint Eugène jeta un si vif éclat, que les ariens en conçurent une extrême jalousie. Cyrila, particulièrement, inventait chaque jour quelque calomnie contre le saint. Hunéric lui défendit enfin, à leur instigation, de s'asseoir sur son trône épiscopal, de prêcher et de souffrir dans son église aucune personne, homme ou femme, qui fût vêtue à la vandale. Le saint évêque répondit que la maison du Seigneur devait être ouverte à tout le monde, sans que nul pût en chasser ceux qui y voudraient entrer.

Hunéric, ayant su cette réponse, fit mettre des bourreaux aux portes de l'église, qui, quand ils voyaient venir des hommes ou des femmes habillés en vandales, les tiraient avec violence par la tête avec des bâtons pleins de dents qu'ils entortillaient dans leurs cheveux, et leur arrachaient ainsi avec les cheveux toute la peau de la tête. Cette cruauté fit perdre la vue à quelques-uns et en fit mourir plusieurs autres. Et pour les femmes, après qu'on leur avait ainsi arraché la peau, on les conduisait par la ville avec un huissier qui marchait devant afin que tout le monde les pût voir en cet état. Mais elles trouvaient leur gloire dans cette diffamation publique. Beaucoup d'hommes et de femmes furent traités de la sorte. Mais nous n'en savons point, dit Victor, à qui la rigueur de tant de tourments ait pu rien faire faire contre son devoir.

Hunéric, voyant qu'il ne pouvait ébranler par ce moyen la fermeté de leur foi, défendit de donner ni gages, ni vivres, ni quoi que ce fût aux catholiques qui étaient dans sa cour; et outre cette inhumanité, il les fit accabler par des ouvrages pénibles. Ainsi, il envoya des personnes de condition et fort délicates faire la moisson dans les plaines d'Utique, durant la plus ardente chaleur du soleil. Mais au lieu de s'en affliger, ils y allaient gaiement et se réjouissaient au Seigneur de souffrir pour lui. Il s'en trouva un qui, ayant depuis plusieurs années une main paralytique dont il ne se pouvait du tout aider, représenta qu'il était absolument incapable du travail qu'on lui demandait; et on l'en pressa encore davantage. Lorsqu'ils furent arrivés dans le champ, tous se mirent en prières et particulièrement pour celui qui avait cette main paralytique; et Dieu par sa bonté guérit à l'instant même ce confesseur de son saint nom.

Tel fut le commencement de la persécution d'Hunéric et des maux que l'Eglise souffrit sous lui. Ce tyran, après s'être défait en peu de temps de ceux qu'il appréhendait, croyant avoir bien affermi une couronne qu'il devait bientôt perdre et n'avoir plus rien à craindre, tourna alors comme un lion rugissant toute sa fureur contre l'Eglise, apparemment en 482. Il commença par faire une expresse dé-

fense à tous ceux qui ne seraient pas ariens, d'exercer aucune charge dans son palais, ni de faire aucune fonction publique : ce qui fut cause qu'un grand nombre de catholiques, par une constance invincible dans la foi, renoncèrent à leurs emplois. Mais non content de ce traitement, il les chassa depuis de leurs maisons, les dépouilla de tous leurs biens et les relégua dans les îles de Sicile et de Sardaigne.

Il ordonna ou fut près d'ordonner que par toute l'Afrique, quand un évêque serait mort, son bien serait appliqué au fisc ; et que celui qui lui succéderait ne pourrait être ordonné qu'après avoir payé une certaine somme d'argent. Mais ses officiers lui remontrèrent que si cela avait lieu, les évêques de leur secte seraient traités encore plus mal dans la Thrace et dans le reste de l'Orient. Ainsi Jésus-Christ par sa bonté détruisit aussitôt cet ouvrage que le démon tâchait d'élever.

Hunéric fit depuis assembler les vierges consacrées à Dieu ; et, contre toutes les lois de la pudeur, commit des Vandales et des sages-femmes de sa nation pour les visiter, sans que leurs mères ni aucune dame catholique fussent présentes ; puis on les suspendit en l'air avec des poids fort pesants aux pieds ; on leur appliqua des lames de fer toute rouges sur le dos, sur le ventre, sur les mamelles et sur les côtés, et au milieu de ces épouvantables supplices, on leur disait : « Avouez donc de quelle sorte vos évêques et vos ecclésiastiques abusent de vous. » Car ce tigre espérait par là trouver un moyen de déshonorer l'Eglise et avoir un prétexte pour colorer la persécution générale qu'il voulait faire et qu'il fit bientôt après à ses ministres. Mais il ne put rien trouver de ce qu'il cherchait et justifia ainsi la sainteté de ceux dont il prétendait découvrir les crimes. La plupart de ces saintes vierges moururent dans les tourments, et celles qui survécurent, ayant la peau toute grillée, demeurèrent courbées durant le reste de leur vie.

Cette cruauté d'Hunéric fut donc une illustre preuve de la pureté des ministres de l'Eglise dans l'Afrique. Mais innocents ou coupables, il fallait les persécuter. Le tyran fit prendre jusqu'à près de cinq mille personnes, évêques, prêtres, diacres ou autres membres de l'Eglise, c'est-à-dire apparemment des ecclésiastiques ; car il semble qu'il n'y eut pas de femmes. Et les enfants dont il y est parlé pouvaient être des lecteurs. Ils étaient tous apparemment coupables d'avoir célébré ou aidé à célébrer les divins mystères dans les terres des Vandales, contre les défenses d'Hunéric, ou au moins contre celles de son père. Quoi qu'il en soit, Hunéric condamna tout d'un coup près de cinq mille personnes à être reléguées dans les déserts.

Qui pourra-t-il, dit Victor, rapporter sans larmes une histoire si tragique ? Parmi ce grand nombre de confesseurs il y en avait d'accablés de gouttes, d'autres si âgés qu'ils étaient devenus aveugles de vieillesse ; et entre les autres, saint Félix, évêque d'Abbir ou d'Abder dans la Proconsulaire, depuis 44 ans, était tellement paralytique qu'il n'avait plus ni sentiment ni parole. Victor de Vite et d'autres, voyant qu'il ne pouvait pas même aller à cheval, firent prier le roi de trouver bon que, puisqu'on ne pouvait l'emmener en exil et qu'il avait si peu à vivre, il demeurât à Carthage. A quoi on dit que ce prince répondit en fureur : « S'il ne peut aller à cheval, qu'on l'attache avec des cordes à des bœufs qui le traîneront où j'ai commandé qu'il aille. » Ainsi on fut contraint de le mettre en travers sur un mulet, comme on ferait un tronc d'arbre et on le mena de la sorte durant tout le chemin. Victor de Vite et divers autres qui n'étaient pas du nombre des confesseurs, les accompagnaient pour leur rendre tous les services possibles. Et ainsi on ne peut désirer de plus fidèle témoin de leurs souffrances que ce saint évêque qui en continue l'histoire en ces termes :

« On assembla tous ces fidèles confesseurs du nom de Dieu dans les villes de Sicque et de Lare pour les mettre entre les mains des Maures, qui les devaient mener dans le désert. Il vint là par un artifice du diable deux comtes vandales qui s'efforcèrent par de belles paroles de les tenter. Pourquoi, leur disaient-ils, êtes-vous si opiniâtres, et refusez-vous d'obéir à notre roi, dont vous pouvez encore avoir les bonnes grâces et être en honneur auprès de lui si vous faites promptement ce qu'il vous ordonne ? Sur cela, chacun s'écria d'une seule voix et avec grand bruit : « Nous sommes chrétiens ; nous sommes catholiques ; nous confessons la Trinité, un seul Dieu immortel et inviolable ! » Après cette réponse, on les enferma dans une prison assez rude, mais qui n'était pas si étroite qu'elle fut depuis. Car on permettait à leurs amis d'y entrer, d'y faire des exhortations et d'y célébrer les divins mystères. Il y avait là plusieurs enfants, que leurs mères suivaient par cette affection qui leur est si naturelle, mais avec des sentiments bien différents. Car les unes se réjouissaient d'avoir mis au monde des martyrs, et les autres, pour délivrer de la mort leurs enfants, tâchaient de leur persuader de se faire rebaptiser et de renoncer par ce moyen à la vraie foi. Toutes leurs flatteries et leurs caresses ne purent néanmoins en gagner un seul ; et cette tendresse charnelle ne fut pas capable d'affaiblir leur courage. »

Victor rapporte sur cela une histoire d'une mère bien différente de celle-ci et vraiment admirable. Lorsque l'armée des serviteurs de Dieu était en marche, plus durant la nuit que durant le jour, à cause de l'extrême ardeur du soleil, nous vîmes, dit-il, une femme fort âgée qui, d'une main, portait un sac et quelques hardes, et tenait de l'autre un enfant auquel, pour l'encourager à marcher, elle parlait en cette sorte : « Courons, mon fils, car vous voyez avec quelle joie tous les saints se hâtent d'aller recevoir des couronnes. » Et sur ce que nous la reprîmes comme une importune de ce qu'elle venait ainsi se

joindre à une troupe d'hommes et troubler la compagnie des saints, elle répondit : « Donnez-nous votre bénédiction, mes Pères, et priez pour moi, je vous supplie, et pour cet enfant qui est mon petit-fils ; car, toute pécheresse que je suis, j'ai eu pour père l'évêque de Zurite. — Comment donc, lui repartîmes-nous, êtes-vous en si mauvais équipage, et pourquoi venez-vous ici de si loin ? — J'y viens pour aller en exil avec cet enfant, répondit-elle, de crainte que le démon le trouvant seul ne le fasse sortir du chemin de la vérité pour le précipiter dans une mort éternelle. » Nous admirâmes la foi et la constance de cette généreuse femme et ne pûmes dire autre chose, sinon : « La volonté de Dieu soit faite ! »

Quand les ennemis de Jésus-Christ virent qu'ils ne pouvaient corrompre la foi d'aucun de ses serviteurs, ils les resserrèrent tous dans de méchantes chambres très-petites, où on leur refusa la consolation de recevoir aucune visite ; car on donnait quantité de coups de bâton à leurs gardes lorsqu'ils le souffraient. Mais de plus, comme les lieux où l'on avait renfermé les saints étaient très-étroits, ils s'y trouvaient réduits à être comme des troupes de sauterelles ou pour parler plus proprement, comme des grains d'un froment très-pur, entassés les uns sur les autres. Et on ne leur permettait pas d'en sortir pour satisfaire aux nécessités de la nature, de sorte qu'il s'y forma une corruption dont la puanteur insupportable surpassait tous les autres genres de supplices. A peine pûmes-nous obtenir, dit Victor, par de grands présents que nous fîmes aux Maures qui les gardaient, d'aller visiter ces saints durant que les Vandales dormaient, et en entrant nous enfoncions dans l'ordure jusqu'aux genoux. Alors on vit l'accomplissement de cette parole de Jérémie : « Ceux qui ont été élevés délicatement sont maintenant plongés dans le fumier. »

Après qu'ils eurent passé quelque temps en cet état, les Maures leur dirent enfin avec un grand bruit de se préparer pour achever le voyage qu'on leur avait ordonné de faire. Ils sortirent le jour du dimanche en l'état que l'on se peut imaginer, après avoir croupi si longtemps dans une telle corruption. Les Maures ne laissaient pas néanmoins de les maltraiter encore en les menant, et, au milieu de tant de maux, ces illustres confesseurs chantaient avec joie au Seigneur : « Tous vos saints vous glorifient, mon Dieu, en cette journée. » Le bienheureux Cyprien, évêque d'Uniziber, dans la Byzacène, les consolait d'une manière admirable, car il les aimait tous comme s'ils eussent été ses propres enfants. La compassion qu'il avait de leurs souffrances lui faisait verser des ruisseaux de larmes. Si on le lui eût permis, il se serait rendu le compagnon de leurs peines, et aurait donné pour eux sa propre vie, comme il avait employé ses biens à les assister ; et étant déjà de cœur et par sa vertu confesseur du nom de Jésus-Christ, il ne cherchait que l'occasion d'être associé à tant de généreux confesseurs : son désir fut bientôt accompli ; car il souffrit plusieurs tourments, outre toutes les incommodités d'une cruelle prison, et s'en alla avec joie dans l'exil auquel on le condamna et qu'il avait tant désiré. Cela arriva en 484, après la conférence pour laquelle il était venu à Carthage, et l'Église l'honore le 12 octobre, avec la compagnie des cinq mille confesseurs à laquelle il avait souhaité si fort d'être uni.

De toutes parts les catholiques accouraient pour voir les saints martyrs de la foi. Les paroles de consolation qu'ils leurs adressaient, mêlées aux plaintes qu'ils ne pouvaient s'empêcher d'exhaler contre leurs persécuteurs, irritèrent très-fortement les ariens, qui défendirent que personne dorénavant approchât des saints confesseurs. Quant à ceux-ci, on les faisait parcourir à marches forcées la distance qui les séparait du gîte de chaque soir. Les vieillards et les enfants que leur faiblesse et la fatigue empêchaient de suivre avec fermeté, les malades, étaient l'objet des plus indignes traitements : on les piquait avec des javelots, on leur jetait des pierres pour les forcer à marcher vite ; quant à ceux qui ne pouvaient plus marcher du tout, on ordonna aux Maures qui les conduisaient de les attacher par les pieds et de les traîner comme on fait des bêtes mortes qu'on mène à la voirie. Bientôt, les habits étant déchirés, les ronces, les pierres déchiraient la chair, et de longues traces de sang marquaient l'affreuse route. Aux uns, quand les chevaux s'emportaient, les pierres brisaient la tête ou les membres. Quand on fut arrivé au désert où on les conduisait, on les nourrit avec de l'orge comme on en donne aux chevaux ; plus tard, on leur ôta même cette nourriture.

Victor de Vite accompagnait ces saints confesseurs de la foi ; quand on le lui permit, il revint à Carthage, où il fut témoin d'une nouvelle abomination. Cyrila, patriarche arien, l'inspirateur de tous les crimes d'Hunéric, lui persuada que, s'il voulait que son règne fût heureux, il fallait qu'il exterminât, dans ses Etats, jusqu'au nom des catholiques. Il demanda une conférence : Hunéric donna un édit dans lequel il disait que, désolé de voir la division régner entre les chrétiens de ses Etats, il voulait qu'une conférence eût lieu pour mettre tout le monde d'accord, et qu'il ordonnait que tous les évêques catholiques s'y rendissent. Saint Eugène présenta un mémoire dans lequel il disait que, comme il s'agissait de la foi, il désirait, pour accepter cette conférence, que toutes les autres Eglises y fussent aussi invitées. C'était un concile que voulait le saint évêque. Hunéric, qui voulait absolument exécuter son détestable dessein, lui fit répondre par Obade, qui gouvernait sous lui tout le royaume : « Assujettissez toute la terre à mon empire, et alors je ferai ce que vous me demandez. » Saint Eugène représenta qu'on lui demandait une chose impossible, au lieu d'une très-facile qu'il avait proposée. « Car tout ce que je dis, ajouta-t-il, c'est que si le

roi désire connaître notre foi, qui est la seule véritable, il n'a qu'à mander ceux qui sont dans ces sentiments. J'écrirai aussi à mes confrères, et particulièrement à l'Eglise romaine, qui est le chef de toutes les Eglises; et ainsi nous pourrons tous ensemble vous déclarer quelle est la foi que nous tenons tous. — Vous vous égalez donc au roi mon maître, repartit Obade? — Nullement, répondit Eugène; mais puisque notre cause est celle de toute l'Eglise catholique, je puis demander que toute cette Eglise réponde avec nous. »

Hunéric, qui n'avait cherché qu'une occasion de persécution, tourmenta de diverses manières les plus habiles parmi les évêques catholiques. Donatien avait été banni, pour la seconde fois, dans un lieu appelé Vibiane. Avant d'y être relégué, il avait reçu cinquante coups de bâton. Préside de Safetule, dans la Byzacène, fut relégué au même lieu. Mansuet d'Afut, Germain de Pérédame, Filitiose d'Aggar, furent bannis au même endroit. Il défendit qu'aucun catholique mangeât avec les ariens.

Félix, qui venait d'être élevé à la papauté, en voyant ce que souffrait l'Eglise d'Afrique, écrivit à ce sujet aux légats qu'il avait à Constantinople auprès de l'empereur Zénon. Celui-ci prit à cœur cette affaire, et envoya des députés à Hunéric, mais ils ne purent réussir à rien.

Cependant les évêques avaient consenti à la fatale conférence: on les y eût traîné en cas de refus. La conférence était déjà ouverte depuis plusieurs jours: on n'avait cependant parlé encore de rien, parce que Hunéric voulait intimider les défenseurs de la foi. Il fit emprisonner et mourir, pour des crimes supposés, plusieurs évêques. Le plus célèbre est saint Lœtus, qu'il fit brûler vif. La conférence commença enfin réellement le 5 février. Les catholiques avaient nommé dix d'entre eux pour prendre la parole au nom de tous les autres. Cyrila arriva avec ses satellites et des soldats, et monta sur un trône riche et élevé, les catholiques restant debout. Il semblait venir comme juge et non pas comme membre d'une conférence. Les catholiques alors demandèrent quel serait le juge chargé d'examiner ce qui se dirait de part et d'autre; alors le secrétaire du roi prit la parole et dit: « Le patriarche Cyrila dit..... » Les catholiques, indignés, demandèrent de quel droit Cyrila prenait un titre qui lui appartenait si peu: alors les ariens firent grand bruit. Les catholiques demandèrent qu'au moins le peuple fût juge de ce qui se dirait de part et d'autre et qu'on le laissât entrer. Bien loin d'y consentir, les ariens firent donner cent coups de bâton à tous les laïques qui étaient présents. Saint Eugène s'écria: « Voyez, mon Dieu, de quelle sorte on nous opprime, et soyez le juge des violences que nos persécuteurs nous font souffrir. »

Ensuite les catholiques demandèrent à Cyrila de vouloir bien préciser les questions sur lesquelles il désirait qu'on entrât en discussion. Il s'excusa, disant qu'il ne parlait pas latin. Le fait est, et on le lui dit, qu'il articulait un mensonge. Enfin, on en vint au mot *consubstantiel*, que les ariens voulaient absolument qu'on leur montrât dans l'Ecriture sainte. Voyant les catholiques mieux préparés à lui répondre qu'il ne l'avait supposé, Cyrila évita par toutes sortes d'artifices de leur laisser le temps de parler. Les ariens publièrent que les catholiques avaient tout brouillé par leurs violences. Hunéric ordonna dès lors que toutes les églises catholiques, à partir du 7 février, fussent fermées dans Carthage.

Les catholiques, qui avaient prévu les violences qu'on leur ferait dans l'assemblée, avaient rédigé un écrit contenant l'exposition entière de leur foi, et non contents de l'avoir présenté aux ariens dans le cours de la conférence, ils le leur envoyèrent encore par quatre des leurs, le 18 février: Victor de Vite a inséré cette pièce dans son Histoire de la persécution des Vandales. L'écrit ne fut pas présenté au roi, il ne le fut qu'à ses évêques, ce qui revient absolument au même. Les ariens, ayant lu l'écrit des catholiques, entrèrent en fureur, et ne purent souffrir que leurs adversaires y prissent le titre de catholiques. Ils persuadèrent de nouveau à Hunéric que les catholiques fuyaient la conférence et troublaient tout par leur mauvaise volonté.

Alors le roi publia son édit de persécution générale, daté du 24 ou 25 de février. Dans cet édit, il ordonne que les catholiques n'auront aucune église, et ne pourront s'assembler en quelque lieu que ce soit. Il dispose de leurs églises et de tous les biens qui en dépendent en faveur de ceux de sa secte. Il veut que les évêques soient chassés des villes, ne puissent faire aucune fonction, pas même baptiser. S'ils ordonnent quelqu'un, dit l'édit, l'ordinateur et l'ordonné payeront chacun dix livres d'or, et s'ils persistent à soutenir cette ordination, ils seront bannis. Il ne veut pas que les laïques puissent rien donner ni recevoir entre vifs ni par testament. Il y est dit qu'ils seront dépouillés de leurs charges, soit à la cour, soit dans l'administration; qu'ils seront comdamnés à diverses amendes, chacun suivant sa condition et sa fortune, dépouillés de leurs biens, et bannis en cas qu'ils persistent dans leur religion. Les livres qui soutiennent la doctrine de la consubstantialité doivent être brûlés. L'édit exceptait de ces rigueurs ceux qui renonceraient à leur foi.

Le 1er juin de cette année, avant de faire publier cet édit à Carthage, Hunéric l'envoya dans toutes les provinces, afin qu'il parût et fût exécuté partout en même temps. Ainsi, le même jour vit toutes les églises d'Afrique fermées, et leurs biens donnés aux ariens, durant que les évêques étaient à Carthage. On mura les portes de toutes les églises.

Après la publication de cet édit, Hunéric envoya dans les maisons de la ville où logeaient les évêques, leur fit enlever tout ce qu'ils possédaient, ne leur laissant ni che-

val, ni serviteur, pas même d'habits, hormis ceux qu'ils avaient sur eux. Ensuite il les fit chasser de la ville, avec défense à tout le monde de les recevoir, de les loger, de leur rien fournir pour leurs besoins. Quiconque l'eût fait était menacé d'être brûlé vif avec toute sa famille. Tous ces prélats, quoique réduits à mendier leur existence, résolurent de ne pas s'éloigner, parce que s'ils l'eussent fait, on les eût ramenés de force, et les ariens n'auraient pas manqué de dire qu'ils s'éloignaient de crainte du combat.

Pendant que dans cet état déplorable ils étaient réduits à séjourner hors des murs de la ville, exposés à toutes les injures de l'air, Hunéric sortit pour aller voir des réservoirs. Ils allèrent tous ensemble à sa rencontre, et lui dirent : « Qu'avons-nous donc fait pour mériter d'être traités de la sorte ? Quelle faute avons-nous commise ? Si on nous a assemblés pour conférer, pourquoi nous dépouille-t-on ? pourquoi nous maltraite-t-on ? pourquoi nous prive-t-on de nos églises et de nos maisons ? pourquoi nous fait-on périr par la nudité et par la faim, en nous chassant hors de la ville et nous réduisant à coucher sur le fumier ? » Ce barbare les regarda d'un œil de fureur, et sans se donner la peine d'écouter ce qu'ils voulaient dire, il commanda à ses gardes à cheval de se jeter sur eux, ne se mettant pas en peine qu'ils fussent estropiés ou tués. Il y en eut en effet plusieurs, et particulièrement des vieillards et de ceux qui étaient faibles, qui furent torturés, qui eurent des membres brisés et horriblement contus.

Ensuite on ordonna à tous ces saints évêques de se rendre au temple de la Mémoire : ils ne se doutaient pas du guet-apens qu'on leur tendait. Ce temple n'était autre chose qu'une ruine de cet ancien édifice que les Vandales avaient détruit. Quand ils furent réunis, on vint leur présenter un papier plié, en disant ces mots évidemment inspirés par le diable : « Quoique notre roi Hunéric soit fort mécontent de ce que vous avez jusqu'ici résisté au commandement qu'il vous a fait d'embrasser sa religion, néanmoins, pour vous témoigner qu'il lui reste de la bonté pour vous, il vous promet de vous renvoyer dans vos églises et dans vos maisons, pourvu que vous juriez d'exécuter ce qui est contenu dans cet écrit. » Tous les évêques répondirent : « Nous avons toujours dit, nous disons encore, et nous ne cesserons jamais de dire que nous sommes chrétiens et évêques, et que nous tenons l'unique et véritable foi apostolique. » Après cette confession de leur foi, on demeura durant quelque temps de part et d'autre dans le silence ; et ensuite ceux qui parlaient de la part du roi commencèrent à les presser de faire le serment qu'on leur demandait. Sur cela les évêques Hortulan et Valentinien, dirent au nom de tous, et avec tous : « Sommes-nous donc des bêtes brutes, pour jurer ce qui est dans un écrit sans savoir ce qu'il contient ? » Aussitôt les députés leur montrèrent ce captieux écrit, lequel portait : « Jurez que vous désirez qu'après la mort du roi, notre maître, Hildéric, son fils, lui succède à la couronne, et que nul de vous n'écrira aucune lettre dans les pays d'outre-mer ; car pourvu que vous le juriez, Sa Majesté vous rétablira dans vos églises. » Plusieurs évêques, dont la piété était plus simple, crurent pouvoir faire ce serment, nonobstant la défense que Jésus-Christ fait de jurer, de crainte de donner sujet aux fidèles de dire que, faute de l'avoir fait, les évêques auraient été cause qu'on ne leur aurait point restitué leurs églises ; mais d'autres, plus prudents et plus avisés, jugeant bien qu'il y avait sous cela quelque malice cachée, refusèrent absolument de prêter ce serment, et dirent, pour s'en dispenser, que l'autorité de l'Evangile y était contraire, puisque Jésus-Christ a dit de sa propre bouche : « Vous ne jurerez point. » A l'heure même les ministres du roi firent séparer d'avec les autres ceux qui avaient témoigné de vouloir bien faire le serment, et des greffiers écrivirent leurs réponses, leur nom et de quelle ville ils étaient. Ils firent mettre d'un autre côté ceux qui refusaient de jurer, et aussitôt on envoya les uns et les autres dans des prisons séparées.

On reconnut bientôt à quel dessein Hunéric avait fait proposer ce serment aux évêques ; car l'on vint dire à ceux qui voulaient bien le faire : « Puisque, contre le précepte de l'Evangile, vous êtes prêts à jurer, le roi vous défend de voir jamais vos églises, et vous relègue dans les fermes, où l'on vous donnera de la terre à cultiver ; mais à condition que vous ne chanterez point, que vous ne prierez point avec d'autres, que vous n'aurez aucun livre, que vous ne baptiserez, n'ordonnerez et ne réconcilierez personne. Et quant à ceux qui n'avaient pas voulu faire le serment, on leur dit : « Vous ne voulez pas jurer, parce que vous ne désirez pas que le fils de notre prince règne après lui : c'est pourquoi on vous relègue en l'île de Corse, où vous travaillerez à couper du bois pour les vaisseaux de Sa Majesté. » Il est remarquable que ce prince, qui servait de prétexte à la persécution de l'Eglise, est ce même Hildéric, qui, étant parvenu à la couronne près de quarante ans après la mort de son père, lui rendit entièrement sa liberté. »

Dans la *Notice d'Afrique* il n'est question que de quarante-deux évêques relégués dans la Corse. Elle en met trois cent deux relégués *ici*, dit le texte. Quelques-uns l'entendent de Constantinople. Mais avec Constantinople on joindrait encore tout l'Orient. Il est plus croyable que ces trois cent deux évêques étaient ceux qui avaient consenti à prêter serment, et qui furent relégués en divers endroits d'Afrique. Quant à ceux qui ne sortirent pas d'Afrique, Hunéric les bannit assez proche des églises dont ils avaient été dépouillés, s'imaginant par là leur rendre leur exil plus sensible, et les forcer plus aisément à renoncer Jésus-Christ. Parmi eux fut le saint évêque Fauste, dont il est parlé

dans la Vie de saint Fulgence. Il était évêque dans la Byzacène. Probablement que c'est Fauste, évêque de Préside. Il était relégué dans le diocèse *Nutite*, lieu que nous ne pouvons indiquer. Après la mort d'Hunéric il y fonda un monastère ; ce fut là que saint Fulgence alla vivre, en se retirant du monde. Les saints évêques Hortulan, Florentinien ou Florentien, qui avaient demandé si on les prenait pour des brutes en voulant leur faire jurer une chose dont ils ignoraient le contenu, sont marqués au 28 novembre dans Adon et le Martyrologe romain. C'étaient probablement les évêques de Benefe dans la Byzacène et de Midite en Numidie. Victor de Vite, compte vingt-huit évêques qui évitèrent la persécution en prenant la fuite. On estime que lui-même fut de ce nombre ; nous en parlerons plus tard. On a vu déjà que Quintien d'Urci dans la Proconsulaire, se retira à Edesse dans la Macédoine et qu'il y était encore en 487. L'évêque Ratinien de la Byzacène était réfugié, en l'an 500, dans une petite île voisine de la Sicile, où il se livrait avec une grande ferveur aux exercices de la vie monastique. Il est probable, d'après la notice, qu'il y en eut quatre-vingt-huit qui succombèrent et qui cédèrent malheureusement aux exigences d'Hunéric : car elle dit qu'ils *sont péris*. Or, si cela eût du s'entendre de la mort du corps, on se serait exprimé avec plus de respect sur le compte de ces saints confesseurs, qui alors, étant entrés dans la gloire de Jésus-Christ, auraient mérité qu'on dit d'eux autre chose que ce mot : *ils sont péris*.

Nous n'avons pas jusqu'ici parlé des souffrances du saint évêque Habetdeum de Tamallume dans la Byzacène. On dit qu'il fut banni dans une ville nommée aussi Tamallume. Il faut croire qu'il y a eu confusion dans ces noms de villes (peut-être y avait-il deux villes de ce nom dans la Byzacène) ; celle où le saint fut relégué avait pour évêque un arien nommé Antoine, célèbre par ses cruautés inouïes envers les catholiques, quoique pourtant tous les ecclésiastiques de sa secte, évêques ou prêtres, se montrassent tous également cruels envers leurs adversaires, de façon même qu'ils dépassaient sous ce rapport Hunéric lui-même. Cet homme fit attacher Habetdeum et lui fit fermer la bouche pour qu'il ne pût crier ; alors il versa sur lui de l'eau, et prétendit l'avoir rebaptisé ; puis, il lui dit : « Maintenant vous appartenez à ma religion ; vous voila chrétien, et vous ne sauriez désormais désobéir à la volonté du roi. » Le saint répondit avec générosité : « Pour que la culpabilité existe, il faut qu'il y ait consentement de la volonté ; or, vous m'avez fermé la bouche, je n'ai pu protester de vive voix ; mais j'ai protesté dans mon cœur contre vos indignes violences. » Après cela Habetdeum, voulant, pour éviter le scandale que son silence aurait pu produire, protester ostensiblement, s'en vint trouver le roi Hunéric à Carthage, et lui présenta une requête extrêmement énergique, dans laquelle il se plaignait des indignes traitements que les persécuteurs faisaient subir à lui et aux autres. Hunéric, pour toute réponse, l'envoya aux évêques ariens, qui, lui dit-il, avaient tout pouvoir. On croit que les Vandales finirent par le faire décapiter.

Hunéric ne se contenta pas de bannir tous les évêques ; il voulut étendre la persécution sur tous les catholiques et faire un grand nombre de martyrs, même parmi le peuple, par les divers supplices qu'il faisait endurer à toutes sortes de personnes pour les contraindre d'être ariens. Ainsi, avant même que les évêques eussent été conduits en exil, il envoya en même temps des bourreaux très-cruels dans toutes les provinces de l'Afrique, afin qu'il n'y eût aucune maison ni aucun lieu qui ne retentît de cris et de plaintes ; car ils avaient ordre de n'épargner ni âge ni sexe, mais seulement ceux qui se résoudraient de faire tout ce qu'il voulait. Pour obéir donc à cet ordre, ils assommaient les uns à coups de bâton, pendaient les autres ou les brûlaient.

Il y avait des Vandales disposés de tous côtés sur les chemins pour arrêter les passants, et les amener à leurs évêques qui, après leur avoir fait perdre la vie de l'âme par leur faux baptême, leur en donnaient par écrit un certificat, qu'on pouvait appeler le certificat de leur damnation et de leur perte, afin qu'ils pussent, avec cet acte aller partout sans rien craindre. Sans cette attestation par écrit, ni marchand ni aucun autre n'avait liberté d'aller nulle part. Ainsi, on voyait accomplir à la lettre ce que Jésus-Christ dit à saint Jean dans l'Apocalypse : *Il ne sera permis d'acheter ni de vendre qu'à ceux qui porteront sur le front et dans la main le caractère de la bête.*

Les bourreaux envoyés de tous côtés par Hunéric n'épargnaient pas les femmes plus que les hommes, et encore moins, principalement celles qui étaient de plus grande condition. Contre les lois de la nature et de la pudeur, ils les dépouillaient toutes nues et leur faisaient souffrir en public, au milieu de mille tourments, une honte qui leur était beaucoup plus insupportable que les tourments mêmes. Le tyran fit donner aux Maures qui étaient païens tous les monastères d'hommes et de vierges avec ceux qui les habitaient, ce qui semble néanmoins n'avoir pas été exercé partout, puisque sainte Maxime était encore Mère de beaucoup de vierges en 487.

Les évêques et les ecclésiastiques ariens, encore plus cruels que leurs laïques, comme nous avons déjà dit, couraient partout l'épée à la main pour persécuter les catholiques. Leurs violences firent sortir quelques corbeaux de l'arche de l'Eglise, mais leur nombre n'égala pas celui des colombes qui y demeurèrent attachées. C'est pourquoi, afin d'augmenter, au moins en apparence, le nombre des apostats, ils employaient la même illusion dont Antoine s'était servi à l'égard d'Habetdeum. Car les évêques et les prêtres ariens, accompagnés de gens armés, et portant tout ensemble l'eau et le fer, allaient

la nuit tout à l'entour des villages et des bourgs, entraient de force dans les maisons pour y voler et ravir les âmes, et soit qu'ils trouvassent les personnes éveillées ou endormies, ils les arrosaient de cette eau sacrilége, leur jetaient sur le corps quelque linge ou quelque habit blanc, et puis avec des caresses de démon, ils les saluaient comme de vrais chrétiens et comme leurs frères, témoignant par là qu'ils regardaient eux-mêmes leur religion plutôt comme une politique et un jeu que comme un culte sincère et sérieux de la majesté divine.

Entre ceux sur qui ils exerçaient cette impiété, les simples et les lâches s'imaginaient que l'on avait accompli en eux un sacrilége qui souillait leur âme, et croyant avoir été faits ariens, ils le devenaient effectivement. Mais les plus habiles se réjouissaient de ce que tout ce qu'on avait fait contre leur gré ne leur pouvait nuire, et ne laissaient pas de témoigner en diverses manières l'horreur et la douleur qu'ils avaient du sacrilége qu'on avait prétendu commettre. Plusieurs se jetaient à l'heure même de la cendre sur la tête, d'autres se la couvraient d'un cilice, d'autres de boue, et tous avec une foi vive déchiraient les linges dont on s'était servi dans cette action et les jetaient dans des cloaques.

Victor de Vite vit exercer devant ses yeux à Carthage une violence de cette nature. Cyrila, leur prétendu patriarche, fit arracher un enfant de sept ans d'entre les bras de sa mère qui était une dame de condition; elle courut après ces ravisseurs, au milieu de toute la ville, les cheveux épars et l'enfant criait de toute sa force : « Je suis chrétien ! Je suis chrétien ! Ces impies lui fermèrent la bouche et plongèrent cette petite innocente créature dans l'eau de leur faux baptême. On fit la même chose, comme nous verrons, aux enfants de saint Libérat. Il y a des martyrologes qui mettent ces enfants au nombre des saints, le 22 mars.

L'appréhension des horribles violences des ariens fit que plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe s'allèrent cacher, les uns dans des cavernes et les autres dans des déserts où on ne pouvait les découvrir. Comme ils y manquaient de tout, ils mouraient de faim et de froid après avoir souffert mille autres incommodités, mais avec cette consolation et ce témoignage que leur conscience leur rendait d'avoir conservé à Jésus-Christ une inviolable foi. On trouva entre autres dans une caverne de la montagne de Zique le corps de Crescone, prêtre de la ville de Myzente, qui était déjà tout corrompu. Quelques martyrologes marquent sa fête le 23 mars. On ne trouve rien de la ville de Myzente; quelques manuscrits l'appellent Quize, et on croit que c'est une ville de la Césarienne.

Toute l'Afrique était donc alors dans l'affliction et dans le deuil. Ce n'étaient partout que cris, que gémissements et que larmes, qui ne faisaient néanmoins qu'allumer dans les catholiques une ardeur générale, mais vive et parfaite, de mourir pour Jésus-Christ. Plusieurs personnes de qualité et de distinction, qui avaient de grandes possessions, ne balancèrent pas à donner la terre pour le ciel, et ils abandonnèrent même généreusement aux persécuteurs leurs corps avec tous leurs biens. Beaucoup de dames illustres, nonobstant la faiblesse de leur complexion, remportèrent de glorieux trophées dans ces saints combats où elles furent battues de verges à la vue de tout le monde, pour faire honte à la nature, et tourmentées par diverses sortes de supplices. Quantité de petits enfants même se moquèrent de ces édits de mort, et méprisèrent le monde avant que d'être entrés dans ses voies trompeuses. Enfin, on ne saurait concevoir le nombre des martyrs que fit cette persécution. L'Afrique seule, qui les envoya au ciel, pourrait en rendre témoignage aussi bien que la main de Jésus-Christ, qui leur distribua à tous des couronnes immortelles.

Cette affreuse recrudescence de la persécution fit plusieurs saints martyrs, parmi lesquels saint Majoric, saint Serve, sainte Victoire, sainte Denyse et plusieurs autres. (*Voy.* leurs articles.) Puis vint après saint Victorien, proconsul, et ses deux frères. Mais rien, dans cette affreuse persécution, n'est plus célèbre que ce qui eut lieu à Tipase, dans la Mauritanie Césarienne. Les ariens y nommèrent évêque un nommé Cyrille, qui avait été secrétaire du roi, ou plutôt de leur patriarche Cyrila. Quand on sut à Tipase l'ordination de cet évêque, toute la ville fut dans la désolation : les habitants se mirent en mer pour se retirer en Espagne, à l'exception d'un fort petit nombre de personnes qui, n'ayant pu trouver moyen de s'embarquer, furent forcées de rester. D'abord l'évêque arien employa les promesses, puis les menaces, pour faire changer ceux qui étaient restés; mais Dieu les rendit tellement forts qu'ils ne purent aucunement être ébranlés : ils s'assemblaient secrètement dans une maison où on célébrait les divins mystères. Le courage de ces fidèles habitants est d'autant plus digne d'éloges, que Réparat, leur évêque, avait apostasié. Voyant ce courage invincible, l'évêque arien en fit avertir le roi, qui, entrant dans une grande fureur, donna l'ordre qu'on fît assembler tous les habitants de la province dans la ville, et qu'on coupât la main droite et la langue jusqu'à la base à tous les catholiques. Cela fut exécuté; mais par la grâce du Saint-Esprit, dit Victor de Vite, ils gardèrent et ont encore l'usage de la parole. Bientôt après, deux marchands, nommés tous deux Frumence, furent martyrisés glorieusement à Carthage, ainsi que saint Libérat, médecin, et saint Libérat, abbé. (*Voy.* leurs articles.)

Après que saint Eugène eut été banni, tous les ecclésiastiques de Carthage, au nombre de cinq cents, eurent à souffrir la faim et d'indignes traitements; puis ils furent envoyés en exil, sans en excepter les enfants, qui étaient lecteurs. Les noms de tous ces saints martyrs sont restés ignorés,

à l'exception de ceux des saints confesseurs Salutaire et Muritte, l'un archidiacre et l'autre, disent les récits de Victor de Vite, le premier après lui. Il ne faut pas passer sous silence la liberté généreuse que Muritte fit paraître sur tous les autres lorsqu'on les tourmentait au milieu de Carthage. Elpidifore, l'un des plus cruels exécuteurs de la fureur du tyran, avait été choisi pour faire souffrir à ces saints confesseurs de Jésus-Christ toutes sortes de supplices. Il avait été baptisé par les catholiques dans l'église de Fauste, et Muritte l'avait reçu au sortir des fonts; mais depuis il avait quitté la foi, et nul autre n'était si acharné que lui à persécuter l'Eglise de Dieu. Après que les prêtres eurent été tourmentés l'un après l'autre, et ensuite l'archidiacre Salutaire, on fit venir Muritte, parce qu'il était le second en ordre.

Lorsqu'on allait dépouiller ce vénérable vieillard pour l'étendre sur le chevalet, il tira les linges dont il avait autrefois couvert Elpidifore au sortir des fonts, les déploya afin que chacun les vît, et adressa la parole à cet apostat qui était assis sur son tribunal, tout transporté de rage contre les défenseurs de la vraie foi : « Voici, ô Elpidifore, vous qui êtes le ministre de l'erreur, voici des linges qui vous accuseront devant la majesté de Dieu, lorsqu'il viendra juger les hommes. Je les ai gardés avec soin pour être contre vous un témoignage de l'apostasie qui vous précipitera dans l'abîme de feu et de soufre. Ces linges qui vous ont environné lorsque vous êtes sorti pur de l'eau du baptême, redoubleront votre supplice quand vous serez enseveli dans les flammes éternelles. » Ces paroles firent fondre en pleurs toute la ville, et il ajouta encore plusieurs autres choses de cette force, sans qu'Elpidifore, qui sentait déjà dans le feu dont sa conscience le brûlait, l'ardeur des feux éternels, osât répondre un seul mot.

Quand l'ordre eut été donné d'envoyer les confesseurs en exil, ils partirent de Carthage préparés à toutes sortes de rigueurs, sans que la vue de l'exil si cruel auquel ils étaient condamnés les pût empêcher de se réjouir en Dieu. Ils furent bannis en un lieu fort éloigné, et avant qu'ils y arrivassent on envoya, à la persuasion des évêques ariens, des hommes violents et impitoyables pour leur ôter, avec une cruauté barbare, le peu de vivres que la compassion des chrétiens leur avait donnés. Sur quoi chacun d'eux disait et de tout son cœur : « Je suis sorti nu du ventre de ma mère, et je m'en vais tout nu en exil : Dieu sait bien nourrir ceux qui ont faim et vêtir les nus dans le désert. » Deux frères vandales qui, dès le règne de Genséric, avaient diverses fois été confesseurs, abandonnèrent toutes leurs richesses pour suivre ces ecclésiastiques dans leur exil, et leur mère eut aussi assez de courage pour faire la même chose. L'Eglise honore tous ces saints conjointement avec saint Eugène leur chef, le 13 juillet, dans les martyrologes d'Usuard et d'Adon, et dans quelques autres.

Il y avait, comme nous avons dit, entre ces ecclésiastiques, beaucoup d'enfants lecteurs que l'on élevait ainsi dès le bas âge dans le clergé, pour les rendre capables d'en remplir un jour les premières charges. Nous en avons déjà vu d'autres dans cette histoire, dit Victor de Vite, et on en trouve de même plusieurs exemples dans l'Eglise d'Orient, comme de saint Euthyme, qui fut fait lecteur à trois ans par l'évêque de Mélitène. Cet endroit seul de Victor suffit pour montrer qu'ils étaient regardés comme du corps du clergé, et assurément on ne les bannissait que par cette seule raison.

De ce grand nombre donc que l'on exilait avec le reste du clergé de Carthage, un nommé Teucaire, alors apostat, qui avait été lecteur et leur maître, en fit séparer douze qu'il savait avoir meilleure voix et avoir mieux appris le chant. Ces enfants voyant qu'on les voulait séparer des autres confesseurs et les faire retourner, conçurent une telle crainte de tomber dans les précipices de l'erreur, qu'ils embrassaient avec soupirs et avec larmes les genoux de leurs compagnons, ne voulant point absolument les quitter. Mais les hérétiques, mettant l'épée à la main, les tirèrent par force et les ramenèrent à Carthage.

On usa d'abord de caresses envers eux pour les gagner comme des enfants, mais ils firent voir qu'ils n'étaient point enfants et que leur cœur, éclairé de la lumière de l'Evangile, ne s'endormait point dans les ombres de la mort. Les ariens, plus irrités que confus, les déchirèrent à force de les fouetter, et peu de jours après, avant que leurs plaies fussent guéries, ils leur en firent de nouvelles, non plus avec des verges mais à grands coups de bâton. Dieu les fortifia néanmoins de telle sorte que la faiblesse de leur âge ne succomba point sous les tourments, et leur esprit s'affermit au contraire de plus en plus dans la foi. Carthage les honore maintenant, dit Victor, avec une affection non pareille, et regarde comme les douze apôtres cette troupe de douze jeunes enfants. Ils demeurent ensemble, mangent ensemble, chantent ensemble et glorifient le Seigneur ensemble. Ces douze enfants sont marqués par quelques-uns au nombre des saints le 23 mars.

Ainsi que nous l'avons vu déjà, Hunéric ne traitait pas mieux ceux des Vandales qui étaient catholiques que les autres : on ne peut mieux faire ici que de s'en tenir au récit de Victor de Vite.

« Plusieurs d'entre eux, dit-il, étant convertis, demeurèrent très-fermes dans la foi. On ne saurait exprimer les diverses sortes de tourments que les autres Vandales leur firent souffrir. Quand on s'arrêterait à ce qui s'est passé seulement à Carthage, on ne pourrait pas même faire une liste toute simple des noms des instruments qu'on employa pour les tourmenter. Les effets en paraissent encore maintenant aux yeux de tous, dit Victor, car on voit les uns sans mains, les autres sans yeux, les autres sans pieds,

les autres sans nez et sans oreilles, et d'autres ont la tête enfoncée dans les épaules à force d'avoir été suspendus en l'air par les mains au haut des maisons, où ils servaient de jouet à ces barbares qui se les poussaient les uns aux autres. Quelquefois les cordes où ils étaient attachés se rompaient, et, comme ils tombaient de fort haut, plusieurs se cassaient la tête, d'autres se crevaient les yeux, d'autres se brisaient les os, et ainsi expiraient sur-le-champ ou bientôt après.

« Que si quelqu'un considère cela comme une fable, continue Victor, il n'a qu'à s'en informer d'Urane, qui était alors ambassadeur de l'empereur Zénon auprès d'Hunéric, car la plupart de ces choses se sont passées en sa présence, parce que s'étant vanté, lorsqu'il arriva à Carthage, qu'il venait en faveur des églises catholiques, ce tyran, pour lui montrer qu'il ne craignait qui que ce fût, dispose plusieurs bourreaux, et les plus cruels, dans les rues et dans les places par où cet ambassadeur devait passer en allant au palais et en s'en retournant. C'était faire une étrange injure à l'empire romain et insulter bien insolemment à sa faiblesse. Mais la révolte d'Illus contre Zénon, qui arriva cette année selon Marcellin, pouvait rendre Hunéric assez fier pour ne le craindre en aucune façon. »

Victor n'entre dans des détails circonstanciés qu'à propos de l'histoire de sainte Dagila, de laquelle nous avons déjà parlé, et dont on peut voir l'histoire complète à son article. Il est évident, d'après ce que nous dit Victor de Vite de cette persécution, que jamais aucune ne fut plus cruelle, pas même celle de Dioclétien. Elle s'étendit jusqu'à la Sardaigne et aux autres îles que possédaient les Vandales. Il ajoute que Gensérie persécuta violemment les catholiques partout où il porta ses ravages, de sorte qu'on peut considérer les Vandales et leurs princes moins encore comme des ennemis de l'empire romain, comme des ennemis des catholiques, que comme des monstres acharnés à détruire le genre humain.

Les horribles cruautés que commettaient les Vandales ne pouvaient pas rester impunies : les clameurs des saints persécutés, la voix de leur sang répandu, montaient au ciel et appelaient les vengeances de Dieu. Elles ne se firent pas attendre : l'Afrique fut frappée d'une effroyable sécheresse qui dévora tout ce que la terre a de biens et de richesses dans ses moissons. Tout fut séché, brûlé; les bestiaux moururent, et bientôt les hommes, privés de nourriture, pâles squelettes errants sur un sol dévasté, moururent aussi dans le désespoir, après avoir épuisé les dernières et tristes ressources que la faim leur faisait trouver. Chacun quittait sa bourgade ou sa campagne, imaginant qu'ailleurs il trouverait de l'eau pour étancher sa soif, du pain pour se nourrir. Carthage était pleine de ces émigrants et de toutes parts on y accourait encore. Ces malheureux faméliques jalonnaient de cadavres les chemins où ils passaient, et la ville elle-même et ses environs en étaient remplis. Les chacals et les autres bêtes féroces ne suffisaient pas à dévorer cette proie que la famine leur jetait : l'air en était infecté. Hunéric, craignant que la peste envahît Carthage, donna l'ordre à ces malheureux de s'en retourner tous aux lieux d'où ils venaient; presque tous moururent en route. La désolation était au comble. Le grand nombre d'esclaves, qui était la fortune des riches, devint alors une cause d'affreuse misère; chacun renvoya les siens, ne pouvant les nourrir. Ces infortunés, errant dans les campagnes qu'ils parcouraient pour gagner un sol où fût la liberté, moururent d'inanition sur la terre d'esclavage. Ce fut ainsi que périt le plus grand nombre de ces malheureuses familles que Gensérie avait enlevées sur tous les points de l'empire. C'est ainsi, disent les auteurs du temps, que Dieu punit les persécuteurs. Seulement ils ne disent pas que les malheureux persécutés aient été exempts de ces effroyables désastres.

Au milieu de cette désolation, Hunéric continuait à persécuter violemment les catholiques : il semblait que Dieu voulût l'enlever à l'apogée du crime. Une horrible maladie s'empara de lui et il mourut, dit Victor de Vite, dévoré par les vers. Quoiqu'il eût fait tant d'efforts et de cruautés pour laisser la couronne à son fils Hildéric, Dieu se moqua de ses desseins : il eut donc pour successeur Gontamond ou Gondamond, son neveu, fils de Genzon, que le privilége de l'âge appela à cette dignité. Ce prince eut de grandes guerres contre les Maures, dont on ne dit point l'événement. On remarque seulement en général que, durant que les Vandales régnaient en Afrique, les Maures remportèrent sur eux beaucoup de victoires, se rendirent maîtres de la Mauritanie, depuis le détroit de Gibraltar jusque vers la ville de Césarée (qui donne le nom à la Césarienne), et occupèrent encore la plupart des autres provinces de l'Afrique. Néanmoins ceux qui commandaient les Maures dans la Numidie et dans la Byzacène, prenaient encore les marques du commandement du roi des Vandales.

Un auteur cité par le P. Chifflet dit que Gontamond, ayant rappelé d'exil saint Eugène, fit donner aux catholiques de Carthage le cimetière de Saint-Agilée, dans la troisième année de son règne, c'est-à-dire en 487. C'est sans doute ce qui a donné occasion à Victor de Tune de dire qu'il avait rappelé d'exil les catholiques dès qu'il avait commencé à régner. Saint Isidore de Séville l'a dit après lui; et peut-être avec saint Eugène Gontamond rappela-t-il encore les laïques. Il ne rappela les évêques et ne fit ouvrir les églises qu'en l'année 494.

Saint Eugène fut rappelé, comme nous venons de le voir, en l'an 487. Depuis cette année jusqu'en 494, nous ne voyons rien d'intéressant concernant l'Eglise d'Afrique. Ce fut alors seulement que Gontamond, à la prière de saint Eugène, ouvrit les églises des catholiques et fit revenir d'exil tous les

évêques. Ce fut le 10 août qu'on ouvrit les églises, environ dix ans et demi après qu'Hunéric les avait fait fermer. Après cela Gontamond régna encore deux ans, un mois et trois jours. Thrasimond, son frère, lui succéda. C'était un prince naturellement généreux, ami des lettres et studieux. Procope dit qu'il travaillait à pervertir les catholiques, non par la rigueur des supplices, comme ses prédécesseurs, mais en donnant à ceux qui changeaient de religion de l'argent, des honneurs, des charges et l'impunité des crimes qu'ils pouvaient avoir commis. Du reste il ne faisait pas semblant de connaître ceux qui ne lui obéissaient pas en ce point. Mais les autres historiens n'en parlent point de la même manière. Victor de Tune dit que ce prince, rempli de la folie de l'arianisme, persécuta les catholiques, fit fermer les églises et relégua en Sardaigne cent vingt évêques de toutes les provinces d'Afrique. La vie de saint Fulgence nous apprend qu'avant l'an 508, et apparemment dès le commencement de son règne, il défendait d'ordonner des évêques; ce qui, n'ayant pas laissé de se faire, malgré ses défenses, il bannit tous ces évêques nouvellement ordonnés, en relégua plus de soixante dans la Sardaigne et d'autres en divers endroits de l'Afrique. Elle reconnaît qu'il employait les promesses, une feinte douceur, l'adresse et l'artifice pour séduire les catholiques, mais elle assure qu'il y joignait la terreur pour les y contraindre, de rudes persécutions et le reste de ce qu'on pouvait attendre d'une haine implacable contre la vraie religion, et d'une colère terrible contre ceux qui la défendaient, arrêté seulement par l'amour de sa réputation. Il faut en effet qu'il fût étrangement ennemi des catholiques, puisqu'étant près de mourir, en 524, il fit jurer Hildéric, son successeur, qu'il ne les rétablirait point et n'ouvrirait point les églises.

Saint Eugène fut banni dans les Gaules et y mourut. Saint Vindemial, saint Octavien et beaucoup d'autres furent martyrisés. Nous trouvons aussi saint Castreuse et quelques autres confesseurs. On peut voir à ces différents articles les détails qui les concernent. Thrasimond étant mort, Hildéric lui succéda en 523 et fut assez juste pour laisser entière liberté aux catholiques. Gélimer, son successeur en 530, fut, en 534, vaincu par Bélisaire. En lui finit la monarchie des Vandales, qui furent anéantis par ce conquérant.

VARANES, roi des Perses, monta sur le trône en 420, après la mort de son père Yesdedgerd. Il continua la persécution que ce prince avait commencée contre les chrétiens. Les deux premiers martyrs que nous trouvions sous lui sont saint Hormisdas et saint Suanès; encore ne devraient-ils avoir que le titre de confesseurs, car ils ne furent pas mis à mort, mais eurent à souffrir des tourments dont la bizarre cruauté caractérise les persécutions des rois de Perse. Hormisdas, fils de satrape, homme d'une grande distinction, fut condamné à conduire les chameaux de l'armée : on le dépouilla de ses vêtements et on ne lui laissa qu'un morceau de toile pour se couvrir les reins. Il mourut dans cet ignoble emploi. Quant à Suanès, le roi s'enquit de lui quel était le plus méchant de tous ses esclaves : ce seigneur en possédait mille. Sur sa réponse, Varanes donna à cet esclave et son propre maître et tout ce qui lui appartenait; il le maria avec l'épouse de Suanès. Atroce supplice, qui ne put ébranler le courage du saint serviteur de Dieu. (*Voy.* Hormisdas et Suanès.)

Ce fut le même roi qui, en 421, fit martyriser d'une façon atroce saint Jacques dit l'*Intercis*. (*Voy.* son article.)

VARAZKEN, prince arménien de la famille Aravéléiank, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Berose. (Pour plus de détails, *voy.* Princes arméniens.)

VARDZ, prince arménien de la famille Gamsaragank, fut l'un de ceux qui, comme le précédent, souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse. (*Voy.* Princes arméniens.

VARE (saint), était soldat. Il remporta la palme du martyre en Egypte, sous l'empereur Maximien. Il était allé visiter sept moines qu'on avait mis en prison et subvenait à leurs besoins. Il voulut prendre la place de l'un d'eux qui était mort, et, ayant enduré avec eux des tourments très-cruels, il remporta ainsi la palme du martyre. L'Eglise fait sa fête le 19 octobre.

VARGAS (Jean de), de l'ordre de la Merci, naquit à Xérès dans l'Andalousie. Dans le premier voyage qu'il fit pour aller prêcher l'Evangile, le navire qui le portait fit naufrage aux environs de l'île de Panama. Les matelots l'engagèrent à faire comme eux, à se dépouiller de ses vêtements, afin de se soutenir plus facilement sur les flots; mais notre bienheureux refusa par modestie, et mit toute sa confiance en Dieu, qui l'en récompensa; car, au moment où tous les naufragés approchaient de terre, persuadés qu'il était mort, ils l'aperçurent priant sur le rivage. Il fit un grand nombre de conversions dans Panama, où son ascendant devint très-grand. Les Espagnols s'en servirent pour ramener à l'obéissance des esclaves noirs qu'ils avaient fait venir du Cap-Vert et des côtes d'Afrique, et que leurs mauvais traitements avaient portés à s'enfuir. Ils s'étaient joints aux corsaires anglais et hollandais, avec lesquels ils ravageaient les côtes des possessions espagnoles. Notre bienheureux, accompagné d'un seul Espagnol, les alla donc trouver sur la montagne de Vallano. Il commença par célébrer les divins mystères, et quelques noirs y accoururent au son de la cloche. Le lendemain ils vinrent en plus grand nombre, et au bout de quelques jours, Jean les ayant amenés au repentir, ils se

disposèrent à retourner auprès de leurs maîtres, sur l'assurance qu'il leur donna qu'à l'avenir ils seraient bien traités : il ne restait plus qu'à déterminer le jour du départ, lorsque pendant la messe que célébrait notre bienheureux, une troupe espagnole, qui ignorait sa mission, vint surprendre les noirs et en tua quelques-uns. Ceux-ci, persuadés que le missionnaire les avait trompés, se jetèrent sur lui, l'attachèrent à un arbre, où il servit de but à leurs flèches empoisonnées. Ils le pendirent ensuite et ne prirent la fuite qu'après s'être assurés de sa mort. Un mois après, le conseil de Panama, plein du désir de connaître le résultat de la mission de Jean de Vargas, envoya une compagnie de soldats à la découverte. Ceux-ci trouvèrent le corps du martyr aussi frais et aussi vermeil que s'il venait d'expirer, et le transportèrent à Panama, où plusieurs miracles eurent lieu sur son tombeau. Les noirs ayant appris l'innocence de leur missionnaire, et vu les miracles qui s'opéraient par son intercession, vinrent d'eux-mêmes se soumettre à leurs maîtres. Le martyre de Jean de Vargas eut lieu sur la fin du xvi[e] siècle.

VARTAN, prince de la maison de Mamigonien, commandait le soulèvement national de l'Arménie chrétienne, au v[e] siècle, contre la loi de Zoroastre, que Hazguerd, roi des Perses, voulait lui imposer. Ce fut dans la onzième année de son règne que ce prince se déclara l'ennemi du christianisme et publia un édit très-violent, qui sommait tous ses sujets de suivre la loi de Zoroastre. L'Arménie, qui avait été partagée entre les Romains et les Perses, et qui était chrétienne, protesta hautement et refusa de se soumettre à cet ordre. Hazguerd, furieux de cette résistance, dicta à son grand chancelier un manifeste par lequel il ordonnait nominativement à dix princes de ce pays de se rendre immédiatement à la cour. Ces dix princes étaient : Vartan, prince de la maison de Mamigonien; Vassag, de la maison de Sunik; Nerchabouh, de la maison d'Arzrounik; Ardag, de la maison de Richedunik; Katechau, de la maison Korkorounik; Ardag, de la maison Mogh; Manegh, de la maison d'Abahounic; Vahan, de la maison d'Abadounik; Kide, de la maison de Vahevounik; Chemavon, de la maison d'Andzevazik. Ils arrivèrent à la cour de Hazguerd, et n'y furent point honorés du cérémonial ordinaire. Le roi leur jura par le soleil que si le lendemain matin ils n'adoraient point cet astre, il leur ferait subir les plus grands supplices. Ils lui demandèrent si leur religion les avait empêchés de le servir avec fidélité, et mieux peut-être que leurs ancêtres, qui avaient rendu tant de services aux siens. Mais Hazguerd, pour toute réponse, les fit charger de chaînes. Bientôt un eunuque de la cour, qui était chrétien à l'insu du prince, vint leur dire en secret que les habitants du couchant avaient déjà dévasté plusieurs provinces de l'empire persan; que le roi ayant dès lors un grand besoin d'eux et de leurs forces, ils feignissent de se rendre à ses ordres, et qu'il s'empresserait de les délivrer. Les dix princes arméniens suivirent ce conseil, et le roi, plein de joie, les combla d'honneurs et les renvoya dans leur pays à la tête d'une grosse troupe de cavalerie, et sept cents mages qui devaient établir le culte de Zoroastre dans l'Arménie et dans les provinces environnantes. Ces mages commencèrent à persécuter les chrétiens et à les tourmenter de toutes les façons. Les Arméniens qui avaient appris la prétendue apostasie de Vartan vinrent le trouver au camp avec leurs évêques, et le sommèrent de leur dire s'il était chrétien ou apostat. Notre prince leur répondit qu'il avait apostasié, en effet, mais extérieurement seulement, afin de sauver sa vie et celle des autres princes ses compagnons, mais qu'au fond du cœur ils étaient toujours restés fidèles à Jésus-Christ. Les évêques leur donnèrent leur bénédiction. Ce fut le signal de l'insurrection. Les Arméniens coururent aux armes, se divisèrent en trois corps, et battirent complétement l'armée que Vartan avait amenée de la Perse. Ils prirent la grande cité d'Ardachad, avec ses bourgs, puis la ville de Karni, avec sa forteresse; l'Anie, l'Ardakersse et ses bourgs; Jergaïnort et Arhénni, avec ses bourgs; Pardzapougne, Khoranisde, Dzakhanisde, l'inaccessible Olagan, avec leurs bourgs; Arpanial et Vanavan, avec ses bourgs; Kirial et Gaboud, Oroden, Vasagachad et ses bourgs. Ils réduisirent en esclavage les Persans qui en étaient maîtres, détruisirent leurs édifices publics. En une année ils purgèrent ainsi toute l'Arménie du culte des idoles.

Sur ces entrefaites, l'intendant général d'Albanie, ainsi que l'archevêque du pays, vinrent prier Vartan d'y envoyer une armée, afin d'en repousser les Perses, qui venaient d'y pénétrer. Vartan leur dit de patienter, et envoya un ambassadeur à Théodose le Jeune, empereur de Constantinople, afin de lui demander du secours, offrant de se ranger, avec l'Arménie, sous sa puissance. Ce prince répondit favorablement à la demande des Arméniens; mais il mourut peu de temps après, sans pouvoir réaliser sa promesse. Bien plus, Marcien, son successeur, loin de les secourir, fit alliance avec les Perses, poussé par ses conseillers. Les Arméniens ne perdirent point courage; ils rassemblèrent toutes les troupes qu'ils purent lever, et les partagèrent en trois corps : le premier commandé par Nerchabouh Rimpostian, le second par Vartan, et le troisième par Vassag, qui avait apostasié une fois, et qui fut chargé de défendre l'intérieur du pays.

Quand les deux premiers corps furent partis au-devant de l'ennemi, le traître Vassag envoya un message au marzban Sépoukt, où il lui disait d'aller contre Vartan, qu'il le vaincrait facilement à cause du petit nombre de soldats qu'il commandait, et que pour lui il saurait bien empêcher les troupes qu'il avait sous ses ordres de nuire aux armées du roi. Le marzban partit donc à la rencon-

tre de Vartan, et les deux armées se trouvèrent en présence près de la ville de Khalkal, près de la frontière de Géorgie. Après avoir adressé une fervente prière au ciel, les Arméniens fondirent impétueusement sur leurs adversaires, et en firent une boucherie effroyable. Vartan apprit bientôt après la trahison de Vassag et ses cruautés contre les chrétiens de l'intérieur de l'Arménie. Il revint donc; mais le traître, à son approche, s'enfuit dans ses forteresses du Siounik, dont notre brave prince se rendit maître successivement. Vassag envoya alors un messager à Hazguerd, afin de l'instruire des tristes événements de cette campagne. Ce prince, devenu plus prudent par l'échec qu'il venait de subir également dans la guerre d'Orient, appela la ruse à son secours, par le conseil de ses favoris. Il combla les chrétiens d'honneurs, leur rendit leurs pensions et fit publier un édit dans l'Arménie, par lequel il ordonnait de rendre aux disciples du Christ leurs biens qui avaient été confisqués. En retour de ces concessions, il ne demandait qu'une chose : qu'ils le servissent avec fidélité. Les Arméniens ne se laissèrent pas prendre à ce piége; alors Hazguerd leva une grande armée, dont il confia le commandement au satrape Mihernerseh, commandant et intendant général de toute la Perse. Ce satrape partit pour subjuguer l'Arménie. Il s'attacha, par des promesses fallacieuses et par de grands honneurs, le traître Vassag, qu'il méprisait intérieurement, lui faisant entendre que, pour prix de son secours, il pourrait lui faire obtenir le titre de roi d'Arménie. Poussé par son ambition, ce prince, traître à sa patrie et à son Dieu, mit tout en œuvre pour détacher beaucoup de chrétiens de la cause nationale, et il gagna un grand nombre de nobles, de princes et d'ecclésiastiques.

Vartan ne perdit point courage; il rassembla le peu de troupes qui restaient sous son obéissance, et leur fit une harangue digne d'un héros; ensuite il les dissémina en différents endroits, les exhortant à se préparer au combat par le jeûne et la prière. Le 2 juin 451, un samedi, les deux armées s'ébranlèrent et en vinrent aux mains. Des deux côtés on combattit avec une fureur égale. Vartan fit des prodiges de valeur, et culbuta même le corps si célèbre des *Immortels*. Le carnage était horrible, et les Perses, bien supérieurs en nombre, commençaient à se débander. Leur général ranima le courage des *Immortels*, qui cernèrent alors notre héros. Vaincu par le nombre, il tomba couvert de blessures. Les Perses restèrent maîtres du champ de bataille; mais ils n'eurent pas l'honneur de la victoire, à en juger par les considérations suivantes : ils perdirent trois fois plus de monde que les Arméniens, qui ne se déterminèrent à la retraite que par la mort de leur général, et après avoir vaincu toute la journée les Perses sur tous les points. Vartan mérite-t-il de figurer au nombre des martyrs de la foi chrétienne? Evidemment oui. Toute son existence politique fut consacrée à la défense du christianisme, que l'impie Hazguerd voulait extirper de l'Arménie. Il mourut sur le champ de bataille en héros, martyr tout à la fois de la patrie et de notre sainte religion. Il y eut dans sa vie une grande faute : il donna à la cour de Perse le scandale d'une apostasie, bien qu'au fond son cœur restât pur; mais cette faute fut rachetée par tout le reste de sa conduite et par sa mort glorieuse.

VARTRANES, prêtre apostat, eut le malheur d'obéir aux ordres d'Ardacirus, prince persan, gouverneur de l'Abiadène, qui lui commanda de tuer de sa main le saint prêtre Vhanam. Cet événement eut lieu sous le règne de Sapor. (*Voy.* Narsès.)

VAS (saint), évêque, souffrit le martyre à Casal; on ignore à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise honore sa mémoire le 1er décembre.

VECCHI (Horace de), de la compagnie de Jésus, naquit à Sienne en Italie. Il fut envoyé par le P. Louis Valdivia, pour évangéliser la tribu des Elicuriens, avec les bienheureux Martin d'Aranda, Valdivia et le coadjuteur Diégo de Montalvan. Peu de temps auparavant, le P. Louis Valdivia avait baptisé trois des femmes d'Anganomon, cacique des Araucanos. Ces femmes s'étaient évadées avec leurs enfants, tout jeunes encore, et réfugiées auprès des Espagnols. Anganomon, les ayant réclamées en vain, résolut de se venger. Ayant appris le départ de nos trois missionnaires, il les suivit avec deux cents cavaliers, et fondit sur eux au moment où ils faisaient leur première exhortation aux Elicuriens. Ils furent assommés à coups de massues, percés de flèches, et eurent ensuite la tête tranchée, le 14 décembre 1612. D'autres auteurs prétendent qu'ayant été liés à un arbre pour être écorchés vifs, on leur arracha le cœur, et qu'ils furent achevés à coups de massues. (Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ professionem militans*, p. 464.)

VÉGA (Jean de), frère convers chez les Dominicains, reçut la palme glorieuse du martyre à Valdivia (Chili), pour la défense des saintes images. Les naturels s'étant soulevés en 1605, à cause des atrocités que commettaient les Espagnols, s'emparèrent de plusieurs villes et couvents. Valdivia tomba en leur pouvoir. Notre bienheureux ayant aperçu l'un d'eux qui mutilait de saintes images, lui reprocha son crime; mais le barbare, loin de l'écouter, le perça de sa lance. (Fontana, *Monumenta Dominicana*, an. 1605.)

VENANT (saint), martyr, eut la gloire de mourir sous le règne de l'empereur Dèce, pour la religion chrétienne. Ce fut à Camérino qu'il accomplit son martyre, avec dix autres de ses compagnons. On prétend qu'il eut la tête tranchée. Le juge qui le condamna se nommait Antiochus. Déjà, depuis longtemps, les Romains donnaient des charges à des gens d'origine étrangère. Des soldats d'origine barbare avaient plusieurs fois monté les degrés du trône impérial. Du reste, on sait que la Palestine, la Syrie, d'où pouvait

être cet Antiochus, avaient depuis longtemps droit de cité. Quand saint Venant fut martyrisé, on prétend qu'il n'avait que quinze ans. L'Eglise fait sa fête le 18 mai.

VENANT (saint), abbé, confessa la foi à Tours; nous ignorons dans quelles circonstances. Il est inscrit au Martyrologe romain le 13 octobre.

VENDOME, ville située sur le Loir, est célèbre par les souffrances que saint Bienheuré y endura en confessant la foi.

VÉNÉRAND (saint), au diocèse d'Evreux, fut martyrisé pour la foi chrétienne en même temps que saint Maxime, évêque. Le pape Damase, leur ayant conféré les ordres sacrés, les envoya prêcher la foi chez les idolâtres. Ils prêchèrent d'abord en Lombardie, où leur zèle n'eut aucun résultat, sinon de leur attirer de nombreux tourments. Voyant leurs efforts infructueux, le diacre Vénérand et l'évêque Maxime vinrent catéchiser les Gaules, avec deux saints prêtres nommés Marc et Ethérius. Ils prêchèrent à Auxerre, à Sens et à Paris; ils se dirigèrent ensuite vers Evreux. Arrivés auprès du village d'Acquigny, une troupe d'idolâtres les arrêta et leur coupa la tête, dans une île formée par les rivières d'Eure et d'Iton. Trente-huit soldats convertis par les saints martyrs subirent les mêmes tourments. Les deux prêtres qui les avaient accompagnés, et qui avaient réussi à s'échapper, revinrent au lieu du supplice des deux saints martyrs, et ensevelirent leurs corps dans une vieille église située près de là. Ce fut un nommé Amalbert qui trouva ces reliques, vers l'an 960, à Acquigny. L'église qui les renfermait tombant en ruines, M. de Rochechouart, évêque d'Evreux en 1750, les fit transférer dans l'église paroissiale. L'Eglise honore la mémoire de ces deux saints le 25 mai.

VÉNÉRAND (saint), fut martyrisé à Troyes sous l'empereur Aurélien. Le Martyrologe romain indique sa fête le 14 novembre. Son histoire est tellement mauvaise qu'il est impossible d'y rien fonder.

VÉNÉRANDE (sainte), est mise au même jour que le précédent par le Martyrologe romain, quoique le Martyrologe indique qu'elle souffrit sous Marc-Aurèle (Antonin). Il y a tout lieu de croire que les historiens ont fait double emploi, et que sainte Vénérande et saint Vénérand sont un seul et même personnage. Pierre *de Natalibus* donne de l'un et de l'autre des histoires invraisemblables, mais dont certaines circonstances concordent assez pour qu'on puisse porter le jugement que nous venons d'émettre.

VÉNÈRE (saint), était un homme d'une admirable sainteté, qui mena la vie érémitique dans l'île Palmaire. Il confessa la foi : nous ignorons en quel lieu, à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Eglise fait sa mémoire le 13 septembre.

VENOUSE, ville de la Pouille, où saint Félix, évêque de Thibare, fut décapité, sous l'empire de Dioclétien, en l'année 303. (*Voy.* Félix de Thibare.)

VENTURIUS, général romain sous Dioclétien, mais immédiatement soumis à Galère, persécutait, d'après les ordres de ce dernier, les chrétiens qui étaient parmi les soldats qu'il commandait. Il les mettait tous dans l'alternative, ou de renoncer à leur foi, ou d'être déchus de leurs emplois. Plusieurs souffrirent le martyre, parce qu'ils ne voulurent pas renoncer à leur foi. (*Voy.* Galère.)

VENTUS (saint), martyr à Carthage en 250, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dèce. Ce saint fut enfermé avec beaucoup d'autres chrétiens dans un cachot où, par l'ordre de l'empereur, on les laissa tous mourir de faim. (*Voy.* Victorin.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 17 avril.

VÉNUSTE (saint), reçut la glorieuse palme du martyre en Afrique avec saint Héliodore et soixante-quinze autres dont les noms malheureusement ne sont point parvenus jusqu'à nous. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 6 mai.

VÉNUSTIEN (saint), gouverneur d'Ombrie et d'Etrurie, sous les empereurs Dioclétien et Maximien, s'empressa, dès l'an 303, de faire mettre à exécution, dans tous les lieux de son ressort, les édits des empereurs contre les chrétiens. A Assise on arrêta saint Sabin, évêque, avec ses deux diacres Marcel et Exupérance. Vénustien y étant venu les fit comparaître, et saint Marcel et saint Exupérance, ayant été étendus sur le chevalet, furent déchirés avec les ongles de fer. Ils moururent au milieu des supplices. Saint Sabin eut les deux mains coupées. Plus tard, le saint évêque rendit la vue à un aveugle, et guérit Vénustien lui-même d'un mal d'yeux qui le faisait souffrir beaucoup. Ce persécuteur, touché de ses miracles se convertit. Il donna sa démission, ne voulant pas être plus longtemps ministre des fureurs sanguinaires des empereurs. Les Actes de saint Sabin portent que depuis il fut décapité pour la foi. Le Martyrologe romain ne le mentionne pas.

VERCHIÈRE (Elisabeth), religieuse du Saint-Sacrement à Bolène, périt sur l'échafaud, le 13 juillet 1794, à Orange, avec Anastasie de Rocard, supérieure des Ursulines de Bolène; Marie Anne Lambert, converse au même couvent; la sœur Sainte-Françoise, converse chez les Ursulines à Carpentras; Alexis Mincette et Henriette Laforge, religieuse du Saint-Sacrement de Bolène.

VERDA (sainte), vierge et martyre, mourut en Perse pour la religion chrétienne avec saint Daniel en l'an de Jésus-Christ 344, durant l'atroce persécution de Sapor. (*Voy.* Daniel, Actes communs.) Le Martyrologe romain marque la fête de sainte Verda le 21 février.

VERDUN, ville située dans le département de la Meuse, est célèbre dans les annales des martyrs par les souffrances qu'y endura l'évêque Maur, en confessant le nom de Jésus-Christ.

VERECONI (saint), évêque, confessa Jésus-Christ à Vérone; on ne sait pas à quelle époque; les documents authentiques man-

quent sur son compte. L'Eglise honore sa mémoire le 22 octobre.

VERGES, *virgæ*, poignée de petites branches extrêmement flexibles et liées ensemble. Les blessures occasionnées par cet instrument de supplice étaient excessivement douloureuses, mais peu dangereuses.

VERIA (l'ancienne Bérée), ville de Macédoine, vit, vers l'année 1734, le glorieux martyre d'un jeune Français qui avait eu le malheur d'apostasier la religion chrétienne, et qui s'était fait mahométan. Pris de remords pour son détestable crime, il montra publiquement combien il le détestait. A Veria, il n'y avait pas de prêtres catholiques : ce jeune homme confessa son crime à un prêtre grec et reçut la communion ; mais le scandale de son apostasie ne lui semblant pas suffisamment réparé, il voulut se soumettre à une pénitence ostensible : il se mit aux jambes des pointes excessivement piquantes, sur la tête une couronne d'épines, et au cou une petite croix ; ensuite il vint, demi nu, se montrer en cet état sur la place publique, se frappant à coups redoublés avec une grosse corde, et criant qu'il avait eu le malheur d'apostasier, mais qu'il voulait que tout le monde fût témoin de sa pénitence. Le cadi le fit arrêter, et employa vainement tous les moyens imaginables pour l'amener à apostasier une seconde fois. Prières, menaces, promesses, tourments, rien ne put l'y décider : il montra une constance invincible, et périt dans les tourments. Ce fait, glorieux pour le christianisme, est rapporté dans une lettre du P. Souciet, datée du 20 mars 1734.

VÉRIEN (saint), martyr, mourut pour la foi chrétienne, sous l'empire de Dèce, par ordre du consulaire Promote. Les Actes qu'on a de lui et de ses compagnons, saint Secondien et saint Marcellin, ne sont rien moins qu'authentiques. Arrêté dans la ville de Rome, il y subit divers supplices ; il fut ensuite envoyé en Toscane, où il fut décapité. L'Eglise fait sa fête le 9 août.

VÉRISSIME (saint), fut martyrisé à Lisbonne en Portugal, durant la cruelle persécution de l'empereur Dioclétien. Il eut pour compagnes de son martyre ses deux sœurs Maxime et Julie. L'Eglise fait collectivement leur fête le 1er octobre.

VERMAND, chef-lieu de canton, anciennement *Augusta Veromanduorum*. Cette ville était considérable et siége d'un évêché. Elle fut détruite par les Huns. Aujourd'hui elle n'est plus qu'un petit village. C'est là que Rictius Varus fit martyriser saint Quentin, qu'il avait déjà fait souffrir à Amiens, et qu'il avait fait amener de cette ville.

VÉRONE, *Verona* en latin et en italien, ville considérable du royaume Lombard-Vénitien, est célèbre par le martyre de saint Zénon, son évêque, sous le règne de Gallien. Ce saint évêque avait gouverné son Eglise avec un grand courage durant la persécution.

VERULE (saint), eut le glorieux privilége de répandre son sang pour la foi, à Adrumète en Afrique. Les compagnons de sa gloire furent les saints Secondin, Sirice, Félix, Servule, Saturnin, Fortunat et seize autres dont les noms malheureusement ne sont point parvenus jusqu'à nous. Leur martyre arriva durant la persécution des Vandales contre la religion catholique. On ignore la date et les différentes circonstances de leur combat. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 21 février.

VESPASIEN (*Titus Flavius*), empereur romain, né l'an 8 ou 9 de Jésus-Christ, fut l'instrument dont Dieu se servit pour punir les Juifs. (*Voy.* JUIFS.) Son règne fut un règne de bonheur pour les Romains. L'histoire a consacré la mémoire de Vespasien comme celle d'un des meilleurs princes qui aient passé sur le trône des Césars. L'opinion commune est que Vespasien n'a pas persécuté l'Eglise ; nous ne pensons pas qu'on puisse ainsi amnistier complétement ce prince d'un pareil fait. Un ouvrage d'un intérêt puissant (*Roma soterranea*, l. III, ch. 22), qui nous donne la description de Rome souterraine, nous fournit une inscription dont voici la traduction fidèle : *C'est du Christ que tu tiens toutes choses, et tu fais mourir Gaudentius. C'est ainsi, cruel Vespasien, que tu fais voir ta reconnaissance ; mais le Christ lui a gardé une place au ciel.* Il est évident, d'après cette inscription, que, sous le règne de Vespasien, il y eut des chrétiens persécutés. Probablement qu'il y en eut peu, et que ceux qui le furent souffrirent en vertu des lois anciennes (celles portées par Néron) qui leur étaient appliquées. Quel était ce Gaudentius ? on l'ignore. Vespasien mourut en 79, laissant la réputation d'un bon prince, et léguant son trône à son fils Titus, qui avec la pourpre hérita de ses vertus.

VESTINE (sainte), reçut la couronne du martyre à Carthage, en l'année 200, sous le règne de l'empereur Sévère. Elle était au nombre des martyrs scillitains. Sa fête a lieu dans l'Eglise romaine le 17 juillet. (Pour plus de détails, *voy.* SPÉRAT.)

VIALLE, missionnaire en Cochinchine, y mourut de misère et de privations avec M. Candalh.

VIANS, ou VIEUX, petit village près d'Albi, où saint Amarand ou Amaranthe fut martyrisé sous l'empire de Valérien, lors de l'incursion que le barbare Chrocus, roi des Allemands, fit dans les Gaules, où il fit mourir une grande quantité de chrétiens.

VIATEUR (saint), évêque, endura de violentes tortures à Bergame, en confessant sa foi. L'Eglise fait sa mémoire le 14 décembre.

VICTOIRE (sainte), vierge et martyre, était fiancée à un jeune homme nommé Eugène ; sa sœur Anatolie l'était à un autre, nommé Aurélien. Eugène ayant su que Victoire, par une détermination nouvelle, voulait demeurer vierge, et par conséquent renoncer à l'état du mariage, pria Anatolie de la faire revenir à ses premiers projets ; mais, loin que ce fût Anatolie qui amenât Victoire à ce qu'on désirait d'elle, ce fut cette dernière qui convertit sa sœur à ses propres

idées, et toutes deux résolurent de ne pas se marier, et de consacrer leur virginité au Seigneur. Eugène, affligé de voir que sa fiancée le quittait, et que par sa faute celle d'Aurélien le laissait aussi, offrit de mettre Victoire en jugement, comme chrétienne ; mais Aurélien s'y refusa, et lui conseilla d'obtenir de Dèce que les deux filles leur fussent livrées. Dèce y consentit. Probablement que ces deux jeunes gens étaient puissants, c'est du moins ce que cette circonstance tend à prouver. Ils les menèrent toutes deux à la campagne, où ils leur firent souffrir toutes sortes de tourments et de privations, sans pouvoir vaincre leur amour pour la chasteté. Leurs Actes disent qu'ils allèrent jusqu'à les priver d'aliments. Pendant qu'elles étaient dans les terres des deux jeunes gens, elles firent beaucoup de miracles qui convertirent un grand nombre de vierges à Jésus-Christ. Enfin, par ordre de Dèce, qui apprit leur généreuse opiniâtreté, elles furent toutes deux mises à mort. Le juge, nommé Faustinien, n'ayant pu déterminer Victoire à sacrifier ou à épouser Eugène, lui fit percer le cœur avec une épée. La jeune épouse du Seigneur mourut sur-le-champ de cette blessure, en l'année 250. L'Eglise fait la fête de sainte Victoire le 23 décembre.

VICTOIRE (sainte), était originaire de Cucuse. Elle confessa sa foi au milieu des douleurs les plus atroces. On la suspendit en l'air et on alluma du feu au-dessous de son corps. Pendant ce temps-là, son mari, qui avait apostasié, lui parlait de la manière la plus capable de la séduire. Il la conjurait d'avoir pitié de lui, de ses enfants, et de sauver sa vie en obéissant au roi. Cette généreuse chrétienne ferma ses oreilles pour ne point entendre son mari, et n'arrêta point ses yeux sur ses enfants, afin de tenir son cœur plus parfaitement élevé au ciel. Les bourreaux, voyant que ses épaules étaient disloquées, qu'elle avait la plupart des os brisés, et qu'elle ne respirait plus, crurent qu'elle était morte, et la descendirent. Mais elle revint à elle-même, et elle raconta depuis qu'une vierge lui était apparue, et l'avait guérie en touchant les différentes parties de son corps.

VICTOIRE (sainte), fut au nombre des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution que Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* Saturnin.) L'Eglise honore la fête de tous ces saints le 11 février.

VICTOIRE (sainte), martyre, sœur de saint Aciscle, martyr, habitait avec lui Cordoue, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dioclétien. Le président Dion les fit cruellement tourmenter. Tous deux cueillirent la palme du martyre. L'Eglise fait leur fête le 17 novembre.

VICTOR (saint), soldat, fut martyrisé à Damas de Syrie, avec sainte Couronne, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle. Leurs Actes, dont Bède donne un abrégé dans son Martyrologe, sont loin d'avoir les caractères d'authenticité désirables. Les Latins font la fête de saint Victor le 14 mai.

VICTOR (saint), pape, qui mourut en 202, sous l'empire de Sévère, est regardé par quelques écrivains comme martyr, par d'autres simplement comme confesseur. Le doute est au fond de cette question, nous n'osons pas la décider. Dans les additions du Martyrologe de Bède, on trouve ces mots : *Depositio sancti Victoris episcopi, et passio Donati martyris.* Presque tous les exemplaires des martyrologes de saint Jérôme portent également : *Depositio sancti Victoris.* Il est vrai que, dans la primitive Eglise, très-souvent on donnait le nom de confesseurs aux martyrs; mais ce qui ici contribue à nous faire croire qu'à propos de saint Victor ce mot n'avait pas la même signification, c'est l'opposition qui se trouve dans Bède. Saint Victor, Africain de naissance, succéda à saint Eleuthère en 193; il combattit avec vigueur les hérésies nombreuses qui s'élevèrent de son temps : ainsi il excommunia Théodote de Byzance, qui prêchait à Rome que Jésus-Christ était un homme. Peu de temps après, un nommé Montan, qui, ayant aspiré aux premières places de l'Eglise, avait vu son ambition déçue, devint enthousiaste par suite d'orgueil. Deux femmes de mauvaise vie, Priscille et Maximille, imitant ses excès et partageant ses erreurs, se joignirent à lui. Il prétendait avoir le don de prophétie, se disait supérieur aux apôtres, et disait qu'il avait reçu le Saint-Esprit promis par Jésus-Christ pour perfectionner entièrement sa doctrine ici-bas. Il déniait à l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés d'idolâtrie, d'homicide et d'impureté. Il condamnait les secondes noces comme impures, et ne voulait pas qu'on se retirât des lieux où sévissait la persécution. Les montanistes, disciples de cet énergumène, devinrent nombreux : ils furent condamnés par l'Eglise. D'abord saint Victor avait envoyé des lettres de communion à ces prétendus prophètes, qui résidaient en Asie, à Pepuzium : sa foi avait été surprise ; mais, éclairé par Praxéas, il les révoqua. Enflé d'orgueil, ce Praxéas lui-même devint hérétique, enseignant, à Rome même, qu'il n'y avait qu'une personne en Dieu, et que le Père avait été crucifié aussi bien que le Fils. Saint Victor le retrancha de la communion des fidèles. Il fut obligé de faire la même chose pour Tatien, chef des encratites ou continents. Ce célèbre disciple de saint Justin en était arrivé à dire qu'il y avait deux principes, un bon et un mauvais, et que le mauvais était le créateur du monde. Il soutenait qu'Adam était damné, et que le mariage n'était pas moins coupable que l'adultère. Ses disciples n'employaient que l'eau dans la consécration eucharistique, ce qui leur avait fait donner le nom d'*aquariens* ou d'*hydroporastates*. Il eut à régler de graves différends avec les Eglises d'Orient, qui, pour la célébration de la fête de Pâques, ne voulaient pas suivre l'usage de l'Eglise

romaine. Sa fermeté, et en même temps sa douceur, menèrent les choses à bien. Il mourut en l'an 2[illegible]2 de Jésus-Christ. Les doutes que nous avons signalés en commençant planent sur la fin de sa vie.

VICTOR (saint), évêque et qualifié martyr au Martyrologe romain à la date du 10 septembre, jour auquel l'Eglise célèbre sa fête, était l'un des neuf évêques enfermés dans les mines, et à qui saint Cypr en écrivit sa 76e lettre. Il avait été deporté immédiatement après sa première confession, aussitôt après avoir été cruellement frappé à coups de bâton. Cet évêque avait assisté au grand concile de Carthage. (*Voy.* NÉMÉSIEN.)

VICTOR (saint), confessa généreusement la foi chrétienne à Corinthe, en 249, sous l'empire de Dèce, avec les saints Victorin, Nicéphore, Claudien, Dioscore, Sérapion et Papias. Tous sept furent exilés en Egypte, ou s'y retirèrent volontairement. Nous les retrouvons en l'année 284, souffrant la mort pour Jésus-Christ sous l'empire de Numérien. (*Voy.* VICTORIN.) Après que saint Victorin fut mort broyé dans un mortier où le juge Sabin l'avait fait jeter, l'un des bourreaux montra ce mortier sanglant à Victor. « C'est-là, dit-il, où je trouverai le salut et la véritable félicité. » Aussitôt on l'y jeta lui-même, et on le frappa jusqu'à ce qu'il fût mort. L'Eglise fait sa fête le 25 février.

VICTOR (saint), martyr, mourut en 250, sous l'empire de Dèce, à Carthage. Il fut enfermé dans un cachot avec saint Victorin et une foule d'autres saints, où on le laissa mourir de soif et de faim par ordre de l'empereur. (*Voy.* VICTORIN.) L'Eglise fait la fête de saint Victor et de ses compagnons le 17 avril.

VICTOR (saint), martyr, versa son sang pour la foi à Rome, sous la persécution de l'empereur Valérien. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Irénée, Antoine, Théodore, Saturnin et dix-sept autres dont on ignore les noms. La date de leur martyre est inconnue. L'Eglise célèbre leur mémoire le 15 décembre.

VICTOR (saint), fut martyrisé à Soleure, ville de Suisse, avec son compagnon Ours. Ces deux soldats, qui faisaient partie de la légion Thébéenne, souffrirent d'abord de cruels supplices sous l'empereur Maximien; mais une lumière céleste brillant sur eux, les exécuteurs tombèrent par terre, et ils furent délivrés : jetés ensuite dans le feu, et n'en ayant reçu aucun mal, ils périrent enfin par le glaive. L'Eglise fait leur mémoire le 30 septembre.

VICTOR (saint), martyr, était un officier chrétien résidant à Marseille. Il eut le bonheur de souffrir le martyre pour Jésus-Christ avec les saints Alexandre, Félicien et Longin. Rien mieux que ses Actes, qui sont admirables, ne peut trouver ici sa place. Comme ils sont longs, nous ferons pour les trois saints que nous venons de nommer de simples renvois. Les voici en entier, d'après D. Ruinart.

Martyre de saint Victor, de saint Alexandre, de saint Félicien et de saint Longin.

Marseille est une grande ville que la magnificence et la solidité de ses bâtiments ont rendue autrefois très-fameuse. Elle est située dans un beau pays, à l'entrée des Gaules, d'où elle étend son commerce de terre et de mer jusque chez les peuples les plus éloignés. Ses richesses, l'abord et le concours de toutes les nations qui se rendent en son port, le courage même et la valeur naturelle de ses habitants, l'avaient fait choisir aux Romains pour être dans l'Occident une de leurs capitales : aussi portat-elle plus loin qu'une autre le culte superstitieux et sacrilége des divinités romaines. Rendue orgueilleuse et féroce par ses avantages, elle semblait avoir perdu toute ombre d'humanité dans la persécution qu'elle déclarait aux fidèles. Ses citoyens surtout, à l'approche des empereurs, affectaient de se jeter comme des loups affamés sur les troupeaux de saints qu'ils ramassaient soigneusement de tous côtés. Elle n'épargnait pas ses propres enfants; et sans différence d'âge ni de sexe, tous ceux qui se trouvaient engagés chez elle dans le christianisme étaient menés comme en triomphe aux autels de ces démons, où, après toutes sortes d'insultes et de tourments, ils étaient égorgés avec moins de compassion que des animaux.

Entre ces précieuses victimes, le très-saint martyr Victor, comme une étoile plus brillante que toutes les autres, fut particulièrement remarquable, soit par la noblesse de son origine, soit par ses lumières et sa ferveur dans notre religion, soit enfin par cet ordre de la Providence qui, l'ayant commis avec l'empereur Maximien, le plus brutal et le plus détestable des persécuteurs, voulut que sa constance vérifiât le nom de vainqueur qu'il avait reçu en naissant.

Cet empereur vint lui-même à Marseille. Il ne s'était déjà rendu que trop redoutable à plusieurs d'entre nous par le sang des chrétiens qu'il avait répandu, surtout dans les Gaules, avec plus d'abondance que tous ses prédécesseurs, mais particulièrement par ce fameux massacre de la légion Thébéenne qu'il avait fait périr à Agaune (Saint-Maurice). Cet impie, pour agir encore avec impiété, selon le langage de l'Ecriture, et pour combler la mesure de ses crimes avant la fin de sa vie, se déclara d'abord persécuteur infatigable de la vertu; et comme s'il n'avait fait alors que commencer, il résolut d'exercer toute l'étendue de sa rage contre les chrétiens qui refuseraient de se rendre, en les faisant passer à une mort cruelle par les tourments les plus recherchés. Au milieu de cet orage de maux qui ébranlait et renversait la plupart des nôtres, Victor parut toujours intrépide. Toutes les nuits il visitait pour ainsi dire le camp des chrétiens, allant de maison en maison inspirer

aux serviteurs de Dieu le mépris d'une mort passagère, et allumer en eux l'amour de la vie éternelle.

Il fut bientôt surpris dans cet exercice dangereux et conduit devant les tribunaux. Les juges l'invitèrent d'abord avec douceur à ne point abandonner ainsi la faveur de l'empereur pour s'attacher à un homme mort depuis longtemps. Mais Victor, animé de l'esprit de Dieu, leur prouva d'abord que leurs divinités n'étaient que des démons impurs. Il leur déclara ensuite qu'étant soldat de Jésus-Christ il renonçait à tout rang dans l'armée et dans la cour de l'empereur, si l'honneur de son premier et véritable maître y était intéressé. Enfin il leur enseigna à haute voix, avec une force et une liberté merveilleuse, que le Seigneur Jésus, Fils du Dieu Très-Haut, s'était à la vérité fait homme mortel par amour pour la nature humaine ; qu'il avait même été mis à mort par les impies, de la manière que lui-même avait désirée ; mais que par sa vertu toute divine il était ressuscité dès le troisième jour, et ensuite monté au ciel, où il avait reçu de son Père un royaume éternel et inébranlable. A ces paroles les assistants jetèrent des cris furieux. On accable d'injures le saint confesseur. Cependant, comme il était homme considérable, les juges trouvèrent à propos de renvoyer sa cause à César, qui, l'ayant appris, ordonna, tout transporté de rage, qu'on amenât sans délai ce saint athlète devant lui.

Le bienheureux Victor, étant donc présenté au cruel empereur, est accablé d'accusations violentes et redoublées. On le presse encore par toutes sortes de promesses et de menaces de sacrifier aux démons. Mais rendu plus fort par ces épreuves, avec lesquelles il s'était familiarisé, et lassé du séjour de la terre par l'espérance et le droit qu'il avait déjà au ciel ; en un mot, comme rafraîchi et enivré d'un breuvage céleste, il confondit par sa sagesse et sa fermeté le barbare empereur, et tous les princes qui l'assistaient, en faisant voir clairement la vanité des idoles, et prouvant invinciblement la divinité de Jésus-Christ.

Alors le tyran impie, plus furieux qu'un lion et plus malin qu'un serpent, se laissa aller aux derniers emportements que le diable lui inspirait, et condamna le saint martyr à être traîné dans la boue avec des cordes dans toutes les rues de la ville, afin de venger par cette ignominie ses dieux offensés, et nous épouvanter par cet exemple. La nouvelle de cette sentence attira une multitude effroyable de peuple à ce spectacle, qui, voyant ainsi rouler ce généreux combattant, les pieds et les mains liés, augmentait ses souffrances avec les coups qu'il lui donnait, ou du moins avec ses injures, s'il ne pouvait faire davantage, s'estimant heureux de contribuer en quelque chose à son supplice.

Le généreux Victor, ayant ainsi rempli la barbare curiosité d'une populace effrénée, fut reconduit tout brisé et tout sanglant au tribunal de ses juges, où l'on lui fit de nouvelles instances de renoncer Jésus-Christ et d'adorer les faux dieux. Ces impies, s'imaginant que las des tourments qu'il avait soufferts, des injures qu'on lui avait dites, des seules huées du peuple qu'il avait essuyées, il songerait à sauver ce peu de vie qui lui restait, sans plus défendre sa religion, lui représentèrent tout de nouveau l'injure qu'il faisait à César et à la république. Ils exagéraient la folie qu'ils trouvaient en lui de sacrifier la faveur et l'amitié des dieux et des princes, les plaisirs et les honneurs du monde, son corps et sa vie, à l'espérance d'un bien que personne n'avait jamais ni vu ni connu ; d'attirer sur lui de gaieté de cœur tout ce que la vengeance et la colère humaine peuvent inventer de châtiments et de supplices, de s'y exposer, et de les subir à la vue de ses amis et de ses proches désespérés. Ils ajoutaient que la funeste expérience qu'il venait de faire devait fort l'aider à redresser son jugement ; qu'enfin il cessât de mépriser les dieux dont la majesté brillait dans les temples, dont les bienfaits se répandaient sur tous, que la vénérable antiquité avait reconnus, et qui étaient adorés encore aujourd'hui par les plus grands d'entre les hommes ; desquels la bienveillance faisait tout prospérer, et dont le courroux était capable d'anéantir le monde entier. Qu'il renonçât à un Dieu qui avait vécu pauvre et misérable, et dont la mort infâme découvrait assez l'impuissance. Qu'à ces conditions non-seulement il échapperait au dernier supplice qui l'attendait, mais qu'il serait bientôt en état d'être congratulé par eux-mêmes des richesses et des dignités dont César l'allait combler. Que si au contraire il refusait de pareilles offres, on allait achever sur lui les opprobres et les tourments dont il avait déjà vu quelque ébauche, pour le faire passer à la gloire prétendue et chimérique de son Maître, par le même chemin que lui.

A ces mots, le martyr, soutenu par la victoire qu'il venait de remporter, plein de la grâce et de la force de Dieu même, devenu l'oracle du Saint-Esprit, prononça ce discours au milieu de cette assemblée :

« S'il ne s'agissait ici que de l'intérêt de César et de la république, qu'on mêle dans l'accusation qu'on intente contre moi, ma défense consisterait à protester que je n'ai jamais offensé l'empereur, ni manqué au respect que je lui dois, ni même cessé de le servir dans ma profession et selon mon ministère. Tous les jours j'offre avec mes frères un précieux sacrifice pour son salut et celui de l'empire, j'immole une hostie non sanglante et spirituelle pour la conservation de la république. Mais enfin est-il quelqu'un qui n'attribuât au dernier excès de démence et d'illusion, de s'attacher tellement à un bien qu'on le préfère à un autre cent fois plus grand ? Que serait-ce donc encore, si ce premier bien que vous avez n'était jamais tel que vous le souhaiteriez ; que vous ne le pussiez retenir sans crainte ;

qu'enfin toutes vos craintes ne pussent vous l'assurer? Et qu'au contraire le bien qui fait le centuple du premier fût en votre disposition toutes les fois que vous le voudriez? que vous en pussiez jouir tranquillement et sans remords? qu'enfin il ne fût ni diminution de sa part, ni dégoût de la vôtre, ni violence étrangère qui pût jamais le faire perdre? Or il n'est point d'homme sage et de réflexion qui ne sache que la faveur du prince, les plaisirs du monde, la gloire, les honneurs, les amis, la santé et la vie même, sont des biens qu'on n'acquiert pas quand on veut, qu'on ne possède pas sûrement, qu'on ne conserve pas longtemps; qu'ainsi il leur faut préférer les joies ineffables et solides qui naissent de la jouissance du Dieu, auteur de toutes choses, que l'on possède aussitôt qu'on l'aime, avec lequel on possède tout, qui récompense d'un trésor immense et éternel les frivoles et courts avantages du monde présent qu'on abandonne pour lui. Ce n'est donc pas une mort, mais un passage délicieux, que le chemin qui nous mène à une telle vie. Comme les souffrances qui éteignent les feux de l'enfer ne sont point des supplices, mais de véritables rafraîchissements; rien aussi d'un autre côté n'est plus insensé, rien n'est plus bas que de s'obstiner à regarder son ennemi comme son Dieu, et s'attirer par là après cette vie une mort éternelle et des tourments qui n'ont point de mesure dans leur rigueur ni dans leur durée. Et quel est cet ennemi dont je parle, si ce n'est celui qui apprend et qui invite par son exemple à faire des choses honteuses, et qu'on punit même très-injustement parmi les hommes du dernier supplice? Vous ne nierez pas que les vers que vous faites réciter et chanter publiquement ne soient une manière d'enseigner les hommes. Or tout ce que je viens de dire se rapporte à vos dieux, dont les crimes horribles non-seulement retentissent sur vos théâtres, mais sont célébrés par vos cantiques, et comblés de louanges dans vos temples.

« Qui de vous ignore les brigandages de votre Jupiter, et les parricides qu'il a commis, du moins autant qu'il était en lui? A qui est-il permis d'ignorer ses adultères secrets ou publics, fruits de ses tromperies ou de ses violences? Ne voit-on pas la cruauté maligne et l'inceste perpétuel de la reine des dieux, sœur et femme de Jupiter? l'implacable férocité de Mars; les infamies du sale Priape et de l'impudique Vénus? Que dirai-je de la fièvre et de la pâleur de cette multitude de dieux et de déesses que vous-mêmes appelez funestes, et que vous reconnaissez pour ennemis de la nature humaine? Je rougis presque de vous reprocher vos divinités des cloaques, monstres qui réduisent leurs vils adorateurs à se prosterner dans des lieux dont on ne peut soutenir la vue et la proximité. Il paraît donc bien à quel point sont vos ennemis ces grands dieux, dont la majesté de bois, de pierre ou de cuivre, ouvrage de vos propres mains, est souillée dans vos temples par les oiseaux et par les animaux les plus immondes; dont vous avez peut-être reçu des maux, mais dont vous n'avez certainement reçu aucun bien; qui ont abandonné vos ancêtres, malgré tout leur zèle et toute leur dévotion, aux malheurs qui les ont attaqués; et que vos princes enfin devraient abattre pour leur propre gloire, puisque ceux qui suivent leur exemple sont conduits par vous-mêmes sur l'échafaud; et que ce n'est qu'en détestant leur vie et leurs actions que l'innocence, l'honnêteté et la justice peuvent être ramenées sur la terre. Cependant ces dieux n'auront garde de favoriser ceux qui s'opposeront ainsi à eux, puisque enfin on n'aime que ses semblables; et si on se hasarde de les imiter, non-seulement on s'expose à la rigueur de vos jugements, comme je viens de le dire, mais encore on s'assure après cette vie des tourments infinis. Car il n'est personne qui ose promettre la béatitude à des scélérats. Or on sait qu'il n'y a que deux états à attendre après notre mort, un bonheur ou un malheur éternel; d'où je conclus que vos dieux devant être toujours contraires à ceux qui haïssent leurs désordres, et nuisibles à ceux qui s'y conforment; que leur imitation ne pouvant conduire qu'à la honte en cette vie, et aux enfers en l'autre, personne ne doit les honorer; et que quand ils auraient quelque pouvoir, leur faveur serait infiniment plus à craindre que leur indignation.

« Mais au contraire quelle vénération, quel ardent amour ne devons-nous pas avoir pour celui qui, lorsque nous étions ses ennemis, nous a cherchés, nous a aimés le premier; qui nous a découvert l'abus de l'idolâtrie, et qui, pour nous retirer de ce culte profane, s'est revêtu de notre humanité sans rien perdre de sa divinité; qui, tout Dieu qu'il était, a habité comme homme parmi nous; qui, pour nous enrichir des trésors qu'il possédait, s'est rendu pauvre par conformité à notre indigence; dont la vie humaine a été un exemple et un modèle de toute honnêteté et de toute vertu, et dont la mort injuste nous a rachetés de la mort éternelle que nous méritons: pendant que vos dieux et vos démons qui l'ont si cruellement persécuté, caché qu'il était sous le voile de notre infirmité, ont perdu les hommes après les avoir séduits? Oh! que cette pauvreté que vous lui reprochez était abondante, lorsque par son seul commandement elle a rempli des barques entières de poissons, et qu'avec cinq pains elle a rassasié sept mille hommes! Que sa faiblesse était puissante, lorsqu'elle guérissait de toute infirmité! Que sa nature mortelle était une heureuse source de vie, lorsqu'elle ressuscitait tant de morts! Et oseriez-vous douter de la vérité de ces miracles, attestés par le témoignage de toutes les créatures, vous qui en voyez faire encore aujourd'hui un si grand nombre par ses disciples, selon ses promesses et ses prédictions? Oh! combien grand doit être celui qui commande à toute

la nature! Combien est souhaitable celui dans lequel tout est sans défaut, tout est louable; dont la miséricorde est ouverte à tous, qui fait justice à tout le monde ! Qu'y a-t-il de plus saint que sa vie, de plus pur que sa doctrine, de plus avantageux que ses promesses, de plus terrible que ses menaces, de plus sûr que sa protection, de plus honorable que son amitié, de plus ravissant que sa gloire? Quel Dieu lui est semblable, et lui peut être comparable? Tous les dieux des nations sont des démons, mais notre Dieu a fait l'univers.

« C'est pourquoi eux et leurs adorateurs sont condamnés aux flammes éternelles, selon l'oracle d'un saint prophète : *Que les dieux qui n'ont pas fait le ciel et la terre soient exterminés.* Et dans un autre endroit : *Que ceux qui adorent les idoles soient confondus.* Et ailleurs : *Vous les jetterez dans le feu, et vous les ferez périr dans la misère.* Mais au contraire le même prophète dit de notre Dieu, qu'*il est élevé au-dessus de tous les cieux ;* qu'*il a fait tout ce qu'il lui a plu dans le ciel, dans la terre, dans la mer et dans les abîmes.* Il s'écrie encore : *Heureux ceux qui craignent le Seigneur, et qui marchent dans ses voies !* En effet, les sujets fidèles partagent la gloire de leur prince. C'est aussi là ce qui nous a animés à souffrir pour son nom; et vous pouvez conclure, de notre constance dans les tourments, quelle est la hauteur et la certitude de notre espérance. Vous donc, ô hommes illustres, hommes savants, hommes sensés, daignez suspendre pour un moment votre haine et votre prévention, et examinez avec équité les raisons des deux parties. Ne vous livrez plus à ces implacables démons qui ont déjà reçu leur arrêt. N'avilissez pas l'image de la Divinité qui est dans vous, en vous assujettissant à leur culte infâme, qui vous entraîne avec eux dans la même condamnation. Reconnaissez votre créateur, votre bienfaiteur, si saint, si beau, si juste, si clément, dont l'humilité vous élèvera, dont la pauvreté vous enrichira, dont la mort vous ressuscitera, dont les avertissements salutaires vous appellent, dont les récompenses vous invitent : acquérez dès à présent son amitié, et mettez-vous en état de jouir enfin de sa gloire. »

Le martyr ayant achevé ce discours, les juges accablés de ses raisons lui dirent : Eh quoi ! tu prétends encore dogmatiser? Choisis promptement, ou d'apaiser les dieux, ou de mourir. Puisqu'il est ainsi, répondit Victor, je dois appuyer de mon exemple ce que j'ai avancé par mes paroles. Je méprise les dieux, et je confesse Jésus-Christ; me voilà prêt à tous les tourments que vous voudrez me faire souffrir.

Les deux préfets, outrés de ses réponses, et souhaitant de se surpasser l'un l'autre dans la cruauté qu'ils avaient envie d'exercer sur lui, se disputèrent d'abord entre eux à qui devait le juger. Eutichius cédant enfin, Astérius son confrère se vit avec plaisir seul arbitre de ce jugement. Pour profiter de son avantage, il fait mettre en croix le soldat de Jésus-Christ. Comme il souffrait beaucoup, et que, levant les yeux au ciel, il demandait la patience au Dieu de miséricorde, dont il savait bien qu'elle devait venir, le Seigneur Jésus, ne voulant pas le laisser languir plus longtemps, lui apparut pour le consoler, portant entre ses mains l'étendard du combat et le signal de la victoire, c'est-à-dire sa croix, et lui-dit : « Je suis Jésus, qui soutiens moi-même dans mes saints les maux qu'ils endurent; soyez courageux et constant. Je viens être votre ferme appui dans le combat, comme je dois être votre glorieuse récompense après votre victoire. » A cette voix du Sauveur, toutes les douleurs du martyr cessèrent; et prenant un visage gai et serein, il remerciait avec un épanchement de cœur admirable son Dieu, qui venait ainsi le visiter et le consoler.

Cependant les bourreaux s'étant lassés inutilement contre un martyr qui se réjouissait dans ses souffrances, ils le détachèrent de la croix, et le jetèrent, par l'ordre du préfet, dans le plus profond d'une prison, où on le faisait même garder par des soldats. Le Seigneur Jésus, se souvenant de sa promesse, lui envoya des anges vers l'heure de minuit; et les portes s'étant ouvertes tout à coup, une lumière plus brillante que celle du soleil remplit aussitôt ce lieu. Le saint chantait avec ces esprits célestes les louanges du Seigneur; et les soldats, voyant cette clarté miraculeuse, se prosternèrent devant leur prisonnier, le prièrent de leur pardonner, et lui demandèrent le baptême. Aussitôt les ayant brièvement instruits, selon le peu de temps qu'il en avait, et ayant fait venir des prêtres, il les mène à la mer cette même nuit; et lorsqu'ils furent baptisés, il les tira lui-même de l'eau. La conversion de ces soldats, qui s'appelaient Alexandre, Longin et Félicien, s'étant divulguée dès le matin, le barbare Maximien entra en fureur, et ordonna sur-le-champ qu'on rendît Victor responsable de tout cet événement dont il était l'auteur; et pour les trois soldats, qu'on les fît incessamment sacrifier aux dieux, ou qu'on les punît de mort.

Le bienheureux Victor, qui devait envoyer ces nouveaux chrétiens avant lui dans le ciel, les anima par ce discours : « Courageux compagnons, leur dit-il, vous qui allez commencer le combat, il faut recueillir toute votre constance et toutes vos forces, et garder à notre Dieu la foi que vous venez de lui promettre. L'ennemi veut surprendre les premiers moments de votre apprentissage, espérant que votre peu d'expérience lui laissera enlever une victoire aisée. Mais enfin, mes amis, Jésus-Christ est déjà plus enraciné dans vos cœurs qu'il ne croit. Vous n'êtes pas si nouveaux qu'il pense ; puisque enfin, élevés depuis longtemps dans la guerre, vous n'avez fait que changer d'objet. Faites en sorte que Dieu soit content de vous avoir confié, au sortir de votre baptême, l'honneur de sa religion, et de vous avoir choisis pour ouvrir le combat. Que vos en-

nemis apprennent que vous n'êtes pas devenus moins braves gens pour avoir pris un meilleur parti. Que des terreurs passagères ne vous enlèvent pas un bien éternel déjà si proche. Il ne s'agit que d'un dernier effort pour le ravir; de passer au travers de quelques épées nues pour y atteindre. Le chemin même, s'il vous paraît difficile, vous a été frayé par votre Roi, qui l'a fait avant vous. Ecoutez-le qui dit lui-même : *Vous aurez à souffrir de la part du monde; mais ayez confiance, j'ai vaincu ce monde.* Invoquez-le de cœur et de bouche contre toutes les adversités. Celui qui a dit : *Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles*, ne rejettera pas vos prières. J'oserai me citer ici moi-même pour exemple : lorsque j'étais hier attaché à la croix, et qu'au fort de mes douleurs j'implorais sa miséricorde, il m'apparut portant le glorieux instrument de notre rédemption et il me dit : « Victor, la « paix vous soit donnée ; je suis Jésus, qui « prends sur moi les injures et les tourments « qu'on fait souffrir à mes saints. » Et cette parole divine a jeté dans mon âme une telle force, que tous mes maux ont paru s'évanouir tout d'un coup. C'est pourquoi, mes chers frères, rappelez votre courage, et portant votre pensée sur Jésus-Christ, auteur de notre salut, sur la voie qu'il a prise, et sur le terme où elle l'a conduit, méprisez ces vaines menaces des hommes mortels, vous qui êtes sur le point d'être admis dans la société des anges. Résolvez-vous à des souffrances d'un moment, pour triompher des peines éternelles ; et puisque autrefois vous auriez préféré la mort à la honte d'une défaite, quoique l'une ou l'autre ne dût enfin vous conduire qu'à l'enfer, daignez aujourd'hui accepter une victoire qui va vous procurer un royaume qui ne finira jamais. »

Le saint les exhortait ainsi, lorsque des satellites vinrent les prendre tous ensemble pour les conduire à la chambre haute, où toute la ville se rendit encore comme la première fois. Les uns y étaient amenés par la haine qu'ils portaient à notre religion, et quelques autres par le pieux désir qu'ils avaient de voir le démon combattu et surmonté des chrétiens. Cependant une populace tumultueuse remplit le palais de ses hurlements, et accable le saint d'injures et de reproches; mais lui demeura insensible à tous ces traits, et lorsque les impies le pressaient de rendre au culte des dieux ces soldats qu'il en avait détournés : Je ne puis pas détruire, leur dit-il, ce que j'ai édifié. Là-dessus Alexandre, Longin et Félicien, étant interrogés, persévérèrent dans la confession de Jésus-Christ, et ayant eu sur-le-champ la tête tranchée par l'ordre de l'empereur, ils sauvèrent leur âme en perdant leur corps.

Le très-illustre Victor, témoin de cette exécution, priait le Seigneur, avec des larmes ardentes, qu'il daignât bientôt l'associer au martyre et à la couronne de ceux qui lui devaient, après Dieu, leur conversion et leur foi. Aussitôt le peuple demanda sa mort avec des cris effroyables. On le suspendit, et on brisa cruellement son corps à coups de bâton et de nerf de bœuf. Ensuite de quoi les bourreaux lassés le reconduisirent en prison, où, durant trois jours qu'il passa en prières, il recommandait son martyre à Dieu avec une grande componction de cœur, et des larmes qui ne tarissaient point.

L'empereur, ayant appris la constance du martyr, le fit enfin amener devant lui, comme s'étant réservé l'honneur d'être son dernier bourreau. Victor, interrogé par lui-même, ne démentit point devant l'empereur la fermeté qu'il avait témoignée devant les autres juges. La fureur et la rage se renouvellent de tous côtés contre le saint. On redouble les menaces et les injures. Cependant Maximien fit apporter un autel de Jupiter; on le place devant le saint, et un prêtre idolâtre se disposait aux cérémonies sacriléges. L'empereur dit à Victor : Prends de l'encens, sacrifie à Jupiter, et sois notre ami. A ces paroles, le généreux soldat, rempli du feu du Saint-Esprit, et ne pouvant plus contenir son zèle, s'approche de l'autel comme pour sacrifier, et le jette à terre d'un coup de pied, sous les yeux et sous la main du prêtre. Le détestable empereur lui fait aussitôt couper ce pied-là, et le saint martyr l'offrit à Dieu comme les prémices de tout son corps, qu'on allait bientôt immoler.

Enfin, pour lui faire consommer son sacrifice, on le mena dans un moulin; il y alla avec autant de légèreté et de joie que s'il n'avait rien souffert. Là, les sanglants exécuteurs des ordres de l'empereur étendirent le martyr sous la meule, où, comme un froment de Dieu, ses os furent bientôt broyés. Cependant la machine s'étant démontée par miracle, et le saint respirant encore, pour achever sa victoire, qui avait été précédée de tant de combats, et de la confession du nom de Jésus-Christ si souvent réitérée, on lui trancha la tête; et aussitôt on entendit une voix du ciel qui dit : Vous avez vaincu, Victor, vous avez vaincu.

Mais l'impie Maximien, toujours possédé du démon de l'idolâtrie, et espérant de vaincre, du moins après leur mort, ceux qui l'avaient vaincu lui-même pendant leur vie, par un dernier trait d'inhumanité, qui tourna pourtant à la gloire des martyrs, défendit de les ensevelir, et ordonna que leurs corps fussent précipités dans ce bras de mer qui environne Marseille du côté du midi. Mais Dieu, qui, par un conseil plus favorable, pourvoyait à l'honneur de ses saints et aux besoins de l'Eglise, fit pousser aussitôt ces corps, par le ministère des anges, sur le rivage opposé, où les chrétiens les inhumèrent dans une caverne taillée exprès, et avec beaucoup de soin, dans la pierre vive. Il s'y fait encore aujourd'hui beaucoup de miracles en faveur de ceux qui y viennent avec dévotion demander des grâces, par l'intercession de ces saints martyrs, à notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, auquel soit louange éternelle, puissance, honneur et empire, avec

le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

VICTOR (saint), qualifié lévite dans les Actes de saint Vincent et de saint Oronte, habitait Roda, près de Gironne en Espagne, durant la persécution que le gouverneur Rufin avait excitée contre les chrétiens, en 291, sous le règne de Dioclétien. Les deux saints que nous venons de nommer étant venus chez lui, il leur donna l'hospitalité. Au bout de quelques jours, les deux frères Vincent et Oronte allèrent sur une montagne voisine pour s'y fortifier par la prière et pour éviter la persécution de Rufin. Celui-ci, étant venu trouver Victor, lui fit de très-grands reproches d'avoir reçu chez lui Oronte et Vincent, qu'il traitait de séducteurs du peuple ; mais Victor lui répondit avec un généreux courage que ceux qu'il nommait des séducteurs étaient des serviteurs du vrai Dieu, des hommes pleins de sentiments élevés, qui ne consentiraient, dans aucune circonstance, à obtempérer à ses ordres impies et à adorer les idoles. Rufin ayant trouvé les deux saints Vincent et Oronte, comme on peut le voir à leurs articles, les fit décapiter. Victor cacha leurs corps et leur donna la sépulture. Rufin, en ayant été informé, le fit venir et lui donna l'ordre de sacrifier ; voyant qu'il ne pouvait venir à bout de vaincre sa résistance, il le fit d'abord horriblement déchirer dans divers supplices, et enfin le fit décapiter. Ainsi qu'on peut le voir à l'article **Aquiline**, son père et sa mère, qui assistaient à son martyre, reçurent aussi la même couronne. L'Église romaine fait la fête de tous ces saints le 22 janvier. (*Voy.* **Vincent** et **Oronte**.)

VICTOR (saint), fut martyrisé à Ravenne, sous le règne de l'empereur Dioclétien. Il eut pour compagnons de ses souffrances les saints Valentin et Soluteur. L'Église fait collectivement leur fête le 13 novembre.

VICTOR (saint), souffrit le martyre en Afrique. On ignore les différentes circonstances qui illustrèrent son martyre. Saint Augustin a fait un sermon au peuple pour le jour de sa fête. L'Église honore sa mémoire le 10 mars.

VICTOR (saint), Maure de nation, et chrétien dès son enfance, servait dans les troupes impériales et demeurait toujours fortement attaché à Jésus-Christ, malgré les efforts que faisait Maximien pour l'engager à sacrifier aux idoles. Il fut cruellement meurtri de coups de bâton : mais, par la protection de Dieu, il n'en ressentit aucune douleur. Ayant été ensuite arrosé de plomb fondu sans en recevoir aucun mal, il eut la tête tranchée. Son martyre arriva à Milan. L'Église fait sa fête le 8 mai.

VICTOR (saint), encore catéchumène, refusant d'adorer les idoles, et confessant Jésus-Christ avec une fermeté inébranlable, endura plusieurs tourments à Brague en Portugal, puis eut la tête tranchée. Il reçut ainsi le baptême de sang. L'Église fait sa mémoire le 12 avril.

VICTOR (saint), était homme de guerre sous le règne de l'empereur Dioclétien. Il fut martyrisé à Mérida en Espagne, avec ses deux frères Stercace et Antinogène. L'Église l'a mis au nombre des saints, et fait sa fête le 24 juillet.

VICTOR (saint), fut massacré en Espagne par les Maures, en haine du nom de Jésus-Christ. Il est inscrit au Martyrologe romain le 25 août.

VICTOR (saint), versa son sang pour la foi auprès de la ville de Cologne, avec d'autres compagnons dont les noms sont ignorés. L'Église fait collectivement leur fête le 10 octobre.

VICTOR (saint), père de saint Maximilien de Thébeste en Numidie (*Voy.* **Maximilien**), assistait au martyre de son fils, qui arriva en 296, sous l'empire de Dioclétien. En s'en retournant chez lui, il rendait à Dieu mille actions de grâces de ce qu'il avait bien voulu recevoir de sa main cette chère et précieuse victime, en attendant qu'il pût s'offrir lui-même, ce qui arriva peu de temps après. Voilà le seul document que nous ayons à propos de ce saint personnage. Comme tant d'autres, il mourut pour Jésus-Christ sans laisser d'historien de sa mort et de ses glorieux combats.

VICTOR (saint), martyr, répandit son sang pour la foi durant la persécution du sanguinaire Dioclétien. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Zotique, Zénon, Césaire, Sévérien, Chrysophore, Théonas et Antonin. L'Église célèbre la fête de ces glorieux martyrs le 20 avril.

VICTOR, nom d'un chrétien qui fut arrêté à Ancyre, en même temps que saint Théodote, cabaretier, par ordre du gouverneur Théotène, en l'an 303 de Jésus-Christ. Victor, engagé par les païens et par les prêtres des idoles, allait faiblir dans la foi, quand Théodote, qui lui portait une vive amitié, l'exhorta dans les termes les plus vifs, à ne pas commettre un crime si lâche et si horrible. Victor se laissa toucher, mais au milieu des tourments, son courage faiblit, il demanda relâche aux bourreaux. On cessa de le tourmenter et on le conduisit en prison, où il mourut des suites de ses blessures. On est dans l'incertitude sur son salut. N'a-t-il été que faible ? A-t-il été apostat dans le cœur ? Dieu seul le sait. (*Voy.* **Théodote**.)

VICTOR (saint), reçut le martyre à Alexandrie, avec les saints Thyrse et Saturnin ; nous ignorons à quelle époque et dans quelles circonstances. L'Église honore collectivement leur mémoire le 31 janvier.

VICTOR (saint), reçut la palme du martyre en Afrique, avec les saints Castor et Rogatien ; nous ignorons l'époque et les circonstances de leur combat. L'Église fait collectivement leur fête le 28 décembre.

VICTOR (saint), souffrit le martyre en Afrique pour la défense de la religion chrétienne. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Crescentien, Rosule et Général. Du reste, nous manquons de détails sur l'époque précise et les différentes circons-

tances de leur martyre. L'Eglise fait collectivement leur fête le 14 septembre.

VICTOR (saint), reçut la palme du martyre en Egypte. Il eut pour compagnon de sa gloire saint Etienne. Nous n'avons aucun renseignement sur la date, le lieu et les circonstances de leur martyre. L'Eglise fait leur fête le 1er avril.

VICTOR (saint), martyr, eut le glorieux privilége de verser son sang pour la foi, à Nicomédie, avec saint Victorien, saint Claudien et sainte Basse, épouse du dernier. Ils furent tourmentés pendant trois ans, et achevèrent leur glorieux martyre en prison. L'Eglise honore leur mémoire le 6 mars.

VICTOR (saint), martyr, versa son sang en Afrique, pour la défense de la religion, avec les saints Dominique, Primien, Lybose, Crescent, Second, Honorat. La date et les circonstances de leurs combats sont inconnues. L'Eglise honore leur mémoire le 29 novembre.

VICTOR (saint), reçut la palme du martyre à Thessalonique, avec les saints Domnin et d'autres dont nous ignorons les noms. L'Eglise les honore le 30 mars.

VICTOR (saint), fut martyrisé en Afrique à une époque et dans des circonstances qui nous sont complètement inconnues. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints Publie, Hermès et Papias. L'Eglise fait leur sainte mémoire le 2 novembre.

VICTOR (saint), que le Martyrologe romain inscrit à la date du 17 octobre, donna sa vie pour la foi des chrétiens avec saint Alexandre et saint Marien, à une époque et dans des circonstances que l'histoire a malheureusement laissées obscures.

VICTOR (saint), martyr, habitait la ville de Nicomédie. Ce fut là qu'il cueillit la palme glorieuse du martyre avec les saints Ambique et Jules; on ignore en quelle année. L'Eglise fait la fête de ces trois saints le 3 décembre.

VICTOR (saint), martyr, était originaire de Samarie. Il mourut pour la défense de la religion avec sainte Photine sa mère, Joseph son frère, Sébastien, officier de l'armée, Anatole, Photius, Photide, les saintes Parascève et Cyriaque, sœurs. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 20 mars.

VICTOR (saint), martyr, cueillit la palme du martyre durant les persécutions que les empereurs romains firent souffrir à l'Eglise. Ce fut sur la terre d'Afrique, qui fournit tant de courageux martyrs, qu'il répandit son sang avec les saints Victur, Adjuteur, Victorin, Quart et trente autres qui ne sont point nommés dans les martyrologes. C'est le 18 décembre que l'Eglise honore leur mémoire.

VICTOR (saint), était évêque de Vite. Il est célèbre par son *Histoire de la persécution des Vandales*. Il n'y a guère dans l'antiquité chrétienne d'histoire plus fidèle ni plus glorieuse au Fils de Dieu et à son Eglise. Les sentiments que Victor y fait paraître l'ont fait appeler un évêque plein de la prudence et de la sagesse de Dieu, qui y marquait partout sa piété et son zèle pour la vraie foi aussi bien que son érudition. C'est donc avec beaucoup de raison que le Martyrologe romain le met, le 23 août, au nombre des saints évêques. Au titre de saint, il faut encore ajouter ceux de primat et de confesseur, si c'est lui dont parle saint Fulgence, comme le P. Chifflet, le croit sur le rang qu'il avait en 484 entre les évêques de sa province. Et il pouvait être revenu en Afrique en l'an 494, auquel Gontamond rappela tous les évêques. Cette Vie porte que Thrasamond, qui régnait alors en Afrique, ayant défendu d'ordonner de nouveaux évêques, ceux qui restaient, après avoir observé quelque temps cette défense, ne laissèrent pas de résoudre entre eux (507) que l'on en ordonnerait, et l'exécutèrent effectivement. Cette action irrita Thrasamond. Il commanda que tous ces nouveaux évêques au moins fussent menés en exil avec Victor, qui, étant le primat et le plus ancien de sa province, les avait ordonnés.

Victor fut pris en effet pour être mené à Carthage. Cette persécution n'empêcha pas que saint Fulgence ne fût alors élu évêque de Ruspe. Victor ne put pas lui imposer les mains à cause de sa captivité. Mais avant que d'arriver à Carthage, il donna pouvoir aux évêques voisins de le faire. Il fut relégué en Sardaigne avec plus de soixante autres de sa province, entre lesquels était saint Fulgence, dont il écoutait et suivait avec joie les sentiments, quoiqu'il eût le dernier rang par la séance. Il mourut sans doute en Sardaigne, avant que les confesseurs fussent rappelés, en 523, puisque Libérat se trouve aussitôt après chef des évêques de la Byzacène, et même avant l'an 517, auquel Boniface de Gratiane était en possession de ce rang.

Le fondement qu'a le P. Chifflet, pour croire que Victor, primat de la Byzacène en 507, est celui de Vite, c'est qu'entre les cent onze évêques de cette province, qui vivaient en 484, il n'y a que trois Victor, celui de Naremis, le 13e; celui de Vite, le 46e, et celui de Gauvar, le 102e. Il n'y a assurément aucune apparence que le premier vécût encore en 507. Le P. Chifflet trouve aussi qu'il est difficile de croire que les cent un qui précédaient le premier fussent tous morts en vingt-trois ans de temps. Je ne vois pas néanmoins que cela soit fort difficile parmi tant de persécutions et de peines que ces évêques avaient à souffrir. Il est certain que tous les cent onze étaient morts en 523, auquel Libérat était primat de la Byzacène. Car ce Libérat n'est aucun des deux marqués par la notice dans cette province, puisqu'ils avaient tous péri, c'est-à-dire morts ou apostats. Il n'avait été ordonné qu'après 484, c'est-à-dire en 494 pour le plus tôt.

Nous pourrions avoir plus de lumière sur la primatie de notre saint, si la notice n'avait oublié Boniface de Gratiane, qui était assurémement évêque en 484, et primat de la Byzacène en 517. On voit néanmoins qu'il était postérieur à Boniface de Foxace, compté

pour le soixante-huitième, de sorte qu'il n'empêche pas de croire que le primat Victor ne soit celui de Vite. Il n'empêchera point non plus que ce ne soit celui de Gauvar, s'il lui a été postérieur, c'est-à-dire l'un des neuf derniers de la province en 484. Mais toute l'Eglise d'Afrique aurait-elle choisi un homme tout nouvel évêque pour aller présenter son important écrit sur la foi ? S'il n'y a donc point de certitude que Victor de Vite ait été primat, c'est au moins une conjecture très-bien fondée.

VICTOR (FABIUS), commissaire des guerres en Afrique en 296, du temps de l'empereur Dioclétien, présenta au proconsul Dion un jeune homme de Thébeste, nommé Maximilien, qui fut condamné à mort pour n'avoir pas voulu s'enrôler au service de l'empereur, l'étant déjà, disait-il, au service de Jésus-Christ. (*Voy.* MAXIMILIEN de Thébeste.)

VICTORIC (saint), martyr, fut mis à mort à Carthage, avec les saints Montan, Leuce, Flavien, Julien, Primole, Renus et Donatien. Ce fut en 259, sous l'empire de Valérien et sous le gouvernement intérimaire de Solon. (Pour plus de détails, il faut lire les Actes de saint MONTAN, à son article.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints le 24 février.

VICTORIC (saint), martyr, fut un des compagnons de saint Denis de Paris. Pendant que saint Quentin allait répandre la parole évangélique, notre saint, en compagnie de saint Fuscien, alla porter le christianisme aux Morins; c'est à Térouenne que les saints missionnaires fixèrent leur principale résidence. A cette époque Rictius Varus, que Maximien avait fait préfet du prétoire, vers l'an 286, avait excité une violente persécution contre les disciples de Jésus-Christ. Saint Victoric et saint Fuscien, se rendant à Paris, passèrent par Amiens pour y voir saint Quentin et pour s'y réjouir avec lui des progrès du christianisme; ne l'y ayant pas trouvé, ils reprirent leur chemin. Non loin d'Amiens, ils furent arrêtés par un vieillard, nommé Gentien, qui était encore païen, mais disposé a se convertir à la religion chrétienne. Il leur raconta comment saint Quentin avait été martyrisé, et les invita à loger chez lui, ce qu'ils acceptèrent. Rictius Varus étant arrivé sur ces entrefaites, donna l'ordre qu'on s'emparât des deux saints. Gentien, indigné qu'on violât ainsi l'hospitalité de sa maison, tira l'épée contre le préfet; celui-ci l'ayant fait prendre, lui demanda la raison d'une action si hardie ; le saint vieillard lui répondit : « J'ai agi ainsi parce que je suis chrétien et que je désire mourir pour Jésus-Christ et pour ceux qui sont ses serviteurs. » Alors Rictius Varus lui dit : Vous ne tarderez pas à avoir ce que vous désirez; et en effet il le fit décapiter. Ensuite il fit amener les deux saints devant son tribunal et, les ayant trouvés inébranlables dans leur foi, les fit charger de chaînes et conduire à Amiens pour que la sentence qu'il prononça contre eux fût exécutée. En effet, presque aussitôt après leur arrivée dans cette ville, ils furent jetés quelque temps en prison, ensuite décapités. Auparavant ils avaient souffert, de la part du préfet du prétoire, des tourments atroces. Ils furent d'abord enterrés très humblement, et bientôt la mémoire du lieu où on les mit se perdit ; mais trois cents ans après, leurs corps ayant été trouvés par saint Honoré, évêque d'Amiens, on les apporta dans cette ville ; plus tard ils furent transportés à Beaugency sur la Loire, et ils y sont encore. L'Eglise romaine fait la fête de ces saints et de saint Gentien le 11 décembre.

VICTORIE, femme d'un prêtre d'Afrique, nommé Félix, eut le malheur, comme son mari, de renier Jésus-Christ dans un premier interrogatoire; mais bientôt le repentir s'étant emparé de son cœur, elle comparut pour la seconde fois avec Félix. Tous deux donnèrent les preuves d'un grand courage : ils ne se laissèrent ni séduire ni intimider. Le juge prononça contre eux et contre un simple fidèle, nommé Luce, qui se trouvait dans le même cas, la peine du bannissement. Leurs biens furent confisqués. Ces événements eurent lieu en Afrique, sous l'empire de Dèce et en l'année 250.

VICTORIEN (saint), fils de saint Simplice, fut martyrisé avec son père et son frère Constance, au pays des Marses, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle; tous trois eurent la tête tranchée. L'Eglise fait leur fête le 26 août.

VICTORIEN (saint), l'un des compagnons du saint martyr Cyriaque, diacre de l'Eglise romaine, mourut en 303, à Rome, sur la voie Salaria, où il fut enterré. Ils furent vingt-six dans le même jour mis à mort au même endroit. L'Eglise célèbre leur fête collective le jour de leur translation qui eut lieu le 8 août. (*Voy.* CYRIAQUE. *Voy.* aussi l'abbé Grandidier, *Hist. de l'eglise de Strasbourg.*)

VICTORIEN (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution que Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 février.

VICTORIEN (saint), martyr, était proconsul de Carthage. Genséric, roi des Vandales, qui, dans le commencement de son règne, avait toléré les chrétiens, leur suscita une persécution générale en 484. Il engagea Victorien, qu'il estimait beaucoup et qui lui était très-devoué, à embrasser l'arianisme; mais notre saint lui fit répondre qu'il mourrait plutôt pour sa foi. Son maître entra en fureur, lui fit endurer les plus cruels supplices, qui furent suivis de la mort. L'Eglise honore sa mémoire le 23 mars.

VICTORIEN (saint), martyr, reçut la couronne du martyre en Isaurie, avec saint Aquilin ; on ignore à quelle époque et dans quelles circonstantances. L'Eglise célèbre leur sainte mémoire le 16 mai.

VICTORIEN (saint), martyr, recueilit la palme du martyre à Nicomédie avec saint Victor, saint Claudien et sainte Basse, épouse du dernier. On les tourmenta cruellement pendant trois années entières, et ils achevè-

rent enfin leur martyre en prison. L'Eglise célèbre leur mémoire le 6 mars.

VICTORIN (saint), martyr, donna sa vie pour la foi sous l'empire de Dèce, à Carthage, en l'année 250. Il eut pour compagnons de son martyre les saints Victor, Hérenée, Donat, Firme, Ventus, Fructe, Martial et Ariston, et les saintes Fortune, Hérène, Crédule et Julie. D'après Usuard, Adon et les Martyrologes de saint Jérôme, il faut encore ajouter à la liste de ces saints, Baruc, Quinte, Janvier, Macore et Gallus. Tous ces saints furent, par ordre de l'empereur, enfermés dans deux cachots, où ils étaient si à l'étroit que la chaleur et la mauvaise odeur y étaient insupportables. On les y laissa mourir de faim et de soif. Certes, ce supplice est bien un des plus atroces qu'on puisse imaginer. Mieux valent les croix, les ongles de fer et les bûchers, qu'une mort pareille. L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints, avec celle de saint Mappulique, le 17 avril.

VICTORIN (saint), reçut la couronne des glorieux combattants de la foi avec les saints Maron et Eutychès, qui d'abord avaient été exilés pour la foi dans l'île de Ponce, avec la bienheureuse Flavie Domitille, et ensuite rappelés sous l'empereur Nerva. Ayant, depuis leur retour, fait plusieurs conversions, ils furent, durant la persécution de Trajan, mis à mort par divers supplices, suivant la sentence du juge Valérien. L'Eglise fait leur fête le 15 avril.

VICTORIN (saint), évêque d'Amiterne, fut martyrisé dans cette ville, durant la persécution de Trajan. Il est vrai que l'histoire ne nous a pas gardé d'Actes authentiques de ce martyr; quelques auteurs ont même nié qu'il eût été évêque d'Amiterne, et qu'il fût mort martyr; mais la tradition la plus constante établit la vérité de ces faits. Amiterne, autrefois ville importante, aujourd'hui bourg assez peu considérable, se nomme Saint-Victorin. La tradition a survécu à l'histoire; la vérité, vivant dans les souvenirs du pays, n'a pas eu besoin d'historien pour rester. Saint Victorin est fêté par l'Eglise le 5 septembre.

VICTORIN (saint), martyr, confessa la foi chrétienne à Corinthe, au commencement du règne de Dèce, sous le proconsul Tertius, en 249, avec les saints Victor, Nicéphore, Claudien, Dioscore, Sérapion et Papias. Après cela ils passèrent en Egypte, ou y furent relégués, et en l'an 284, sous l'empire de Numérien, ils donnèrent leur vie pour Jésus-Christ. Voilà ce que nous racontent leurs Actes, prétendus authentiques. (*Acta martyrum Occident.*, t. II, p. 60. Henschenius, 25 février. Nous croyons qu'il y a là une erreur de date, du moins en ce qui touche la première, à moins que tous ne fussent extrêmement jeunes quand eut lieu leur confession à Corinthe. Encore est-il qu'après trente-cinq ans il est assez extraordinaire que sept hommes aient ensemble vécu sans que la mort ait fait au milieu d'eux sa moisson. Tous tant que nous sommes, souvenons-nous, si nos souvenirs peuvent remonter aussi loin, de ceux qui nous entouraient il y a trente-cinq ans, parents ou amis du même âge que nous : comptons-en sept. Combien aujourd'hui n'y sont plus! Hélas! presque chaque année le trépas moissonne quelques-unes de nos affections. Pour moi, qui écris ces lignes, quand je reporte aussi loin mes souvenirs, ils reviennent à moi voilés de deuil. L'herbe a bien des fois verdi sur des tombeaux où mes affections sont couchées. Que d'étoiles éteintes dans mon ciel d'autrefois! que d'amitiés qui ne sont plus de ce monde! Et si je parlais de ceux qui m'avaient devancé dans la vie, et que pourtant j'espérais y voir marcher longtemps près de moi! Plus rien bientôt sur la terre : ni père ni mère; morts jeunes encore tous deux. Encore un coup de ta faux impitoyable, et je l'attends tous les jours, ô mort, et je serai seul des miens! Pardon, lecteur, je vous oublie pour parler de moi. Mais mon histoire, c'est ou ce sera la vôtre. La conversation qu'on fait avec la tombe n'est du reste jamais stérile : il y a toujours là pour le cœur et pour l'âme le double trésor des souvenirs et de l'espérance. Du sein de la mort sortent des voix qui parlent un mystérieux langage à celui qui croit en Dieu; en Dieu qui permet que, dans la vallée aride du présent, arrivent à mon cœur comme au vôtre, et les souvenirs parfumés du jeune âge, et les révélations sublimes de l'éternité. Nous avons fait comme un passant qui, par hasard, côtoyant le champ des morts, a voulu y entrer pour s'y distraire un instant de la vie. Reprenons notre chemin.

Saint Victorin et ses compagnons furent martyrisés à Diospolis, dans la Thébaïde. Le gouverneur Sabin leur fit souffrir la question du chevalet et plusieurs autres tourments; mais rien ne put ébranler leur courage. Le gouverneur, irrité, ordonna qu'on mît Victorin dans un grand mortier où on lui écrasa les pieds et les jambes. A chaque coup qu'on lui donnait, on lui disait : « Aie pitié de toi, malheureux; tu peux éviter la mort en renonçant à ton nouveau Dieu. » Le saint martyr, persistant toujours dans sa résolution de mourir pour sa foi, fut assommé.

VICTORIN (saint), frère de saint Claude, geôlier de la prison dans laquelle, sous l'empereur Carin et sous le préfet de Rome Chromace, on avait renfermé les chrétiens, fut pris avec lui, et les saints Nicostrate, Castore et Symphorien, en s'occupant à chercher les corps de sainte Zoé et de saint Tranquillin, que les persécuteurs avaient fait mourir. Le nouveau préfet, nommé Fabien, à qui on les amena, employa dix jours à chercher à les intimider par les menaces, à les corrompre par la douceur, sans pouvoir venir à bout de les ébranler. Enfin il les fit, sur l'ordre des empereurs Dioclétien et Maximien, appliquer trois fois à la question, et ensuite les fit précipiter dans la mer. Les Actes de saint Sébastien portent que ce fut un 17 juillet. Le Martyrologe romain met leur fête le 7 du même mois. (*Voy.* SÉBASTIEN.)

VICTORIN (saint), était attaché au service

du prêtre du temple fameux nommé *Vasse* en celtique. Il eut le bonheur de rencontrer le saint prêtre Cassius. Quelques conférences qu'il eut avec lui le détachèrent du culte des idoles, et l'amenèrent à la religion chrétienne. Sa reconnaissance fit qu'il se lia étroitement à saint Cassius. Il l'aida dans ses travaux évangéliques, et reçut avec lui la couronne du martyre, quand Chrocus, roi des Allemands, vint ravager les Gaules, environ l'an 266. On fait la fête de ces deux saints le 15 mai. En Auvergne, surtout, ils sont l'objet d'une grande vénération

VICTORIN (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs mis à mort avec saint Saturnin, en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution si terrible que Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Eglise célèbre la fête de tous ces saints le 11 janvier.

VICTORIN (saint), martyr à Rome en 304, sous le règne et durant la persécution de Dioclétien. *Voy.* QUATRE-COURONNÉS (les).

VICTORIN (saint), évêque de Petaw, est regardé par saint Jérôme comme une des colonnes de l'Eglise Il savait mieux le grec que le latin, ce qui donne lieu de croire qu'il était Grec de naissance. Cassiodore dit que d'orateur il devint évêque ; mais il le confond apparemment en ce point avec Marius Victorinus d'Afrique, dont parle saint Augustin, puisque ce que saint Jérôme dit de son style ne convient point à une personne qui aurait autrefois fait profession de l'éloquence : car il nous assure que dans les divers ouvrages que saint Victorin avait composés, on ne voyait pas beaucoup d'érudition séculière, ni les lumières des lettres humaines ; qu'il était, comme saint Paul, éminent en science, et rabaissé dans ses paroles ; qu'il était plein de pensées grandes et relevées, en même temps qu'il ne paraissait rien que de commun et de simple dans la composition de sa phrase ; enfin qu'il ne pouvait pas exprimer les choses aussi noblement qu'il les concevait, ce qui venait de ce qu'il savait peu la langue latine dans laquelle il écrivait. Nous savons donc seulement qu'il était évêque, comme saint Jérôme et Cassiodore le marquent. On ne convient pas même du lieu de son évêché, et plusieurs modernes veulent qu'il l'ait été évêque de Poitiers : ce qui lui donnerait rang entre les Pères de l'Eglise gallicane. Néanmoins, l'opinion la mieux fondée est qu'il était de Pétaw, ville du duché de Styrie en Autriche, sur la rivière de Drau, mais qui appartient aujourd'hui à l'archevêque de Salzbourg, privée de l'honneur de l'épiscopat et moins célèbre qu'elle ne l'a été dans l'antiquité, sous le nom de Pœtabio ou Petavio. Ammien Marcellin la met dans la Norique ; d'autres la placent dans la Pannonie supérieure. Saint Victorin a été couronné par un glorieux martyre, et saint Jérôme le désigne assez souvent sous le titre de martyr. Usuard, Adon, Vandelbert et divers autres martyrologes qui marquent sa fête le 2 novembre, ajoutent presque tous qu'il souffrit sous Dioclétien, et le citent de saint Jérôme. Ce Père le dit en effet assez, en mettant ce saint, dans son *Catalogue des auteurs ecclésiastiques*, entre saint Anatole, qui a vécu jusqu'au règne de Carus, et saint Pamphile, qui a souffert en 309, sous Maximin. Il a eu l'honneur d'enrichir des premiers l'Eglise latine par ses ouvrages; car quoiqu'il sût encore mieux le grec que le latin, néanmoins saint Jérôme le met au nombre des Pères latins, et c'est peut-être pour ce sujet qu'il l'appelle *notre Victorin*, si l'on n'aime mieux dire que c'est parce qu'il était évêque dans la Pannonie, dont saint Jérôme était natif. Il lui donne le troisième rang entre les Latins, le mettant avant Arnobe, qui paraît avoir écrit l'an 297. Saint Victorin a fait un *Commentaire sur la Genèse*, et saint Jérôme cite son sentiment sur la bénédiction qu'Isaac donna à Jacob. Il a aussi commenté l'Exode, le Lévitique, Isaïe, dont saint Jérôme cite un endroit. Ezéchiel, Habacuc, l'Ecclésiaste, dont parle Cassiodore et dont saint Jérôme tire une explication. Il a encore écrit sur le Cantique des cantiques et sur l'Evangile de saint Mathieu, comme Cassiodore le témoigne du dernier, et il a fait ce Commentaire, sinon avec la même éloquence, au moins avec la même grâce que saint Hilaire a fait le sien. C'est peut-être de cet ouvrage qu'Helvide voulait se servir lorsqu'il prétendait que, selon, saint Victorin, la sainte Vierge avait eu d'autres enfants que Jésus-Christ ; mais saint Jérôme soutient à Helvide que ce martyr avait seulement parlé des frères de Jésus-Christ, comme l'Evangile.

Saint Victorin a encore écrit sur l'Apocalypse de saint Jean, et Cassiodore parle de cet ouvrage ; mais il semble dire que c'était seulement une explication de quelques endroits difficiles de ce livre. C'est ce qui fait douter à quelques-uns si l'ouvrage que nous avons aujourd'hui sur l'Apocalypse, sous le nom de saint Victorin, est véritablement de lui. Il y a encore quelques autres sujets d'en douter ; mais il semble qu'il y en ait encore davantage de croire que c'est un véritable reste de tant de travaux de ce saint martyr, pourvu seulement qu'on avoue qu'on a changé ce qu'il y disait en faveur de l'opinion des millénaires, laquelle il suivait aussi bien que plusieurs grands hommes de ces premiers siècles. Outre ses Commentaires sur l'Ecriture, saint Jérôme nous assure qu'il composa encore beaucoup d'autres écrits : il ne les marque pas en particulier, hormis celui qui était *contre toutes les hérésies*. Cet écrit paraît avoir été fort célèbre, et avait fait passer le nom de saint Victorin jusque dans l'Afrique : car saint Optat, qui a parlé le premier de ce saint, le met entre les défenseurs de la vérité catholique qui ont ruiné les hérésies. La plupart des manuscrits attribuent à saint Victorin de Pétaw, une hymne sur la croix ou sur la pâque et sur le baptême, qui est parmi les œuvres de saint Cyprien, et on marque que Bède la cite sous son nom. Elle est belle, et peut-être trop

pour être de lui. Dupin ne la met point dans le Catalogue de ses ouvrages : on y voit que beaucoup de personnes qui prétendaient embrasser la religion chrétienne ne persévéraient pas jusqu'au baptême. L'appendice de saint Isidore dit que Victorin, évêque, composa en vers deux petits ouvrages extrêmement courts, l'un contre les manichéens, l'autre contre les marcionites. Nous ne connaissons point d'autre Victorin, évêque, qui ait écrit, que celui de Pétaw. Ainsi, il semble qu'on lui pourrait attribuer le poëme contre les marcionites, qui est parmi les œuvres de Tertullien ; et cet ouvrage ne démentirait pas le peu de facilité que saint Jérôme attribue à notre saint dans la langue latine ; mais il est d'une assez juste longueur. Saint Jérôme cite un ouvrage de Victorin sur les Dialogues de Cicéron ; mais un sujet de cette nature convient mieux à Victorin d'Afrique, qui avait été professeur de rhétorique. Il ne faut pas oublier que saint Victorin a tiré et traduit diverses choses d'Origène, mais seulement sur ce qui regardait l'explication des saintes Ecritures. Il ne le traduisait pas comme un interprète, mais il en faisait comme un nouvel ouvrage qui lui était propre, corrigeant ou passant ce qu'il y jugeait de mauvais. L'opinion des millénaires, qui se trouvait en différents endroits des Commentaires de saint Victorin, a fait mettre ses écrits au nombre des apocryphes, par Gélase. Il y a un Victorin, évêque, condamné et anathématisé dans le second concile de Rome, sous Silvestre, parce qu'il rejetait les cycles ordinaires dont l'Eglise se servait pour régler la fête de Pâques ; mais les savants n'ont pas grande croyance pour ces sortes de conciles, qu'ils soutiennent être tout à fait supposés. Baronius même avoue que cet endroit est faux ou regarde un autre Victorin. (Tillemont, vol. V, p. 311.)

VICTORIN (saint), martyr, répandit son sang pour la foi durant les persécutions que les chrétiens souffrirent sous les empereurs romains. Ce fut aussi sur la terre d'Afrique qu'eut lieu son martyre, ainsi que celui de ses compagnons, saints Victor, Victur, Adjuteur, Quart et trente autres que les martyrologes ne nomment pas. L'Église célèbre leur mémoire le 18 décembre.

VICTORIN (saint), fut honoré de la couronne du martyre, en Afrique, avec les saints Sévère, Sécur et Janvier. Les Actes des martyrs ne nous ont conservé aucun document relatif à eux. L'Eglise fait leur mémoire le 2 décembre.

VICTORIN (saint), fut martyrisé à Nicomédie avec Pasteur et plusieurs autres dont les noms ne nous sont point parvenus. Les détails nous manquent sur leur compte. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 29 mars.

VICTORIN (saint), reçut la palme des glorieux combattants de la foi, à Ravenne. Il eut pour compagnons de son triomphe les saints Valentin et Félicien. Nous ne possédons pas d'autres détails. L'Eglise fait sa fête le 11 novembre.

VICTORIUS (saint), fut martyrisé pour la foi à Léon en Espagne, avec ses deux frères Luperque et Claude. (*Voy.* l'art. CLAUDE pour plus de détails.)

VICTORIUS (saint), souffrit le martyre à Césarée en Cappadoce. Il eut pour compagnons saint Polyeucte et saint Donnat. On n'a pas de détails authentiques sur eux. L'Eglise fait leur fête le 21 mai.

VICTRICE (saint), évêque de Rouen et confesseur, naquit dans quelque extrémité de l'empire romain ; on ignore dans quelle ville. Il servit d'abord dans les armées de l'empereur. Ayant été converti à la foi de Jésus-Christ, un jour de revue, il vint déposer ses armes au pied du tribun, lui disant qu'il était résolu à servir désormais le Dieu des chrétiens. Ce tribun, qui était idolâtre, en fut plus irrité que surpris. Il fit fouetter le saint et le fit déchirer à coups de bâton, et en cet état on le coucha dans la prison sur des pièces de pots cassés, ses plaies n'étaient pas encore guéries, lorsqu'on le fit comparaître devant un comte qui était ce semble venu exprès pour cette affaire. Comme cet ennemi était plus considérable que le premier, ce fut aussi un triomphe plus illustre que notre saint remporta sur lui. On ignore s'il reçut la question une seconde fois; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on n'osa pas le tourmenter davantage, voyant bien qu'on ne le déterminerait point à rentrer dans la milice. On le condamna à avoir la tête tranchée. Pendant qu'on le menait au lieu du supplice, le bourreau, qui allait devant, lui ayant mis la main sur le cou pour lui insulter et comme voulant choisir déjà l'endroit où il donnerait le coup, les yeux lui tombèrent de la tête et il demeura aveugle. On avait lié notre saint avec des chaînes qui le serraient fortement. Il pria qu'on le desserrât un peu, mais on le lui refusa. S'étant alors adressé devant ses gardes à Jésus-Christ lui-même, ils virent ses chaînes se délier d'elles-mêmes et lui laisser les mains entièrement libres. Les soldats n'osèrent pas le lier de nouveau. Ils coururent tout saisis de peur rapporter au comte les miracles dont ils venaient d'être témoins. Celui-ci, quittant par la puissance de Dieu cette fureur qu'il avait fait paraître jusqu'alors, crut le rapport des soldats, et manda à l'empereur tout ce qui s'était passé en cette affaire, puis laissa le saint en liberté.

Les suites de la piété de saint Victrice répondirent à la gloire d'un commencement si illustre. Dieu voulant récompenser sa grande vertu, le fit élever sur le siége apostolique de l'église de Rouen, avant l'année 390. Il apporta dans l'accomplissement des devoirs de l'épiscopat toutes les vertus et le dévouement que Dieu léguait de siècle en siècle, dans ces temps apostoliques comme l'héritage de Jésus-Christ et des apôtres à ceux qui étaient chargés de répandre sur la terre la semence évangélique. Il rassembla autour de lui des troupes innombrables de saints de l'un et de l'autre sexe qu'il avait engendrés à Jésus-Christ par sa sage conduite et à qui

il servait de modèle d'une foi et d'une vertu parfaites, aussi voyait on fleurir dans son Église toutes sortes de vertus.

La négligence des pasteurs ou les ravages des barbares avaient empêché les progrès de l'Evangile dans le pays des Morins et des Nerviens (Flandre, Brabant, Hainaut, et Cambresis) : Dieu choisit notre saint pour y faire briller le divin flambeau de l'Evangile. Ces lieux, qui auparavant n'étaient qu'un désert habité par des voleurs et couru sans cesse par les barbares, furent bientôt couverts de villes, de bourgades, d'églises et de monastères. Vers l'année 404, notre saint fit un voyage à Rome : on pense que ce fut à cause de la persécution que la calomnie lui suscita, comme nous l'apprenons de saint Paulin ; il paraît même que ce fut au sujet de sa foi. Dieu ne permit cette tempête qu'afin qu'il eût encore la gloire de la vaincre, que ce lui fût une matière de remporter une nouvelle couronne et qu'il pût dire, avec saint Paul, qu'il combattait à droite et à gauche par les armes de la justice, parmi l'honneur et l'ignominie, dans la mauvaise et dans la bonne réputation. Car les traits des mauvaises langues ne purent trouver d'endroit pour blesser un corps tout environné des armes de Dieu, ni faire voir aucune tache dans ce soleil. Le moyen, en effet, de douter si la foi de la vérité était dans l'esprit d'un évêque, lorsque la vertu de la foi paraissait dans ses actions ? Ainsi, personne n'eut la confusion d'avoir eu trop bonne opinion de lui, et cette nouvelle preuve de la pureté de sa foi, jointe à l'exemple de sa vertu, servit même au progrès de l'Evangile.

L'histoire ne nous apprend rien davantage touchant saint Victrice. Un ancien manuscrit parle de sa grande charité envers les pauvres ; on prétend que les anciennes chroniques mettent sa mort l'an 417. On assure que ses reliques furent conservées dans le prieuré de Saint-Remi, aux environs de Rouen, jusqu'en 1562, époque à laquelle elles furent brûlées par les calvinistes. L'Eglise fait sa fête le 7 août.

VICTUR (saint), martyr, eut la gloire de répandre son sang pour la foi, durant les persécutions que les empereurs romains firent subir aux chrétiens. Il cueillit la palme du martyre en Afrique, où Genséric et Hunéric son fils répandirent tant de sang chrétien, à l'époque où l'arianisme faisait une guerre acharnée aux disciples du Christ. Les saints Adjuteur, Victor, Victorin et Quart, et trente autres que les martyrologes ne nomment pas, partagèrent ses souffrances et allèrent avec lui en recevoir le prix au ciel. L'Eglise fait leur fête le 18 décembre.

VIENNE, ville des Gaules, anciennement capitale des Allobroges, fait maintenant partie du département de l'Isère. Sous l'empire de Marc-Aurèle, une furieuse persécution s'étant élevée contre les chrétiens, cette ville fut le théâtre du martyre des saints Séverin, Félicien et Exupère. Beaucoup d'autres dont les noms ne sont pas venus jusqu'à nous, y donnèrent leur vie pour la foi.

VIGILE (saint), évêque de Trente et martyr, fut élu évêque en 385. L'Eglise était en pleine paix sous le sceptre puissant et paternel du grand Théodose, ce modèle des souverains, qui remit à un si haut point de grandeur l'empire romain qu'il trouva si affaibli, si déchu, si déchiré, et qui cicatrisa la plus grande partie des plaies que les hérésies avaient faites à l'Eglise du Seigneur. Saint Vigile eut le bonheur rare à cette époque d'être évêque d'une contrée où existaient encore de nombreux païens. Toute la partie de son diocèse située dans les Alpes était peuplée d'idolâtres. Aussitôt qu'il fut promu à son siége, il comprit les devoirs que lui imposait cette situation exceptionnelle. Il songea à porter le flambeau évangélique au milieu de ces peuples encore déshérités de la croyance qui sauvait le monde. Il envoya dans les Alpes les saints Sisinnius, Martyrius et Alexandre. Quand ces trois saints prédicateurs eurent été mis à mort par les païens, Vigile, qui ambitionnait d'avoir le même sort, ne cessait de prier Dieu de le lui accorder. Ses prières furent enfin exaucées : il fut martyrisé pour la foi par des paysans idolâtres qui se saisirent de lui comme il parcourait le pays pour y continuer l'œuvre apostolique commencée par les saints prédicateurs que nous venons de nommer. Ce fut en 400 ou en 405 qu'il reçut la glorieuse couronne qu'il avait été si désireux de conquérir. L'Église fait sa fête le 26 juin.

VILLABANO (le bienheureux AUGUSTIN), capucin, paya de sa vie, en l'année 1666, l'honneur de prêcher Jésus-Christ aux infidèles de la Nouvelle-Grenade.

VILLALOBOS (le bienheureux LOUIS DE), frère mineur, appartenant à la custodie de Zacatecas, étant parti envoyé en mission par son supérieur, fut tué en route par les Chichimèques, qui le percèrent à coups de flèches. (*Chroniques des Frères-Mineurs*, t. IV, p. 600.)

VINCENT (saint), reçut la palme des glorieux combattants de la foi de Jésus-Christ à Rome, avec les saints Pontien, Eusèbe et Pérégrin. Ce fut sous l'empereur Commode qu'ils endurèrent successivement les tourments du chevalet, des entraves, des coups de bâton ; ensuite, après avoir eu les côtés brûlés, comme ils ne cessaient point de louer Jésus-Christ, on les frappa avec des fouets garnis de plomb, jusqu'à ce qu'ils rendissent l'esprit. L'Eglise fait la fête de ces glorieux combattants le 25 août.

VINCENT (saint), diacre et martyr, fut mis à mort en 258, sous Valérien, avec saint Sixte, en même temps que les saints diacres Félicissime, Agapet, Janvier, Magne, Vincent, Etienne. Ils furent tous décapités. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints le 6 août.

VINCENT (saint), avec son frère saint Oronte, cueillit la palme du martyre sous le règne de Dioclétien, à Gironne en Espagne, en 291. Tous deux étaient issus de race illustre, et même on dit dans leurs Actes qu'ils étaient de sang royal.

Un nommé Rufin, gouverneur de la partie de l'Espagne où habitaient les deux saints, ayant suscité une violente persécution contre les chrétiens, fit couler des flots de sang et commit de grandes cruautés. Ce fut pendant qu'il sévissait ainsi contre les disciples de Jésus-Christ, que les deux frères vinrent à Roda, petite ville située à quelque distance de Gironne. Ils reçurent l'hospitalité chez Victor, lévite et chrétien fervent. Un jour qu'ils étaient allés sur une montagne voisine, pour se fortifier par la prière et pour éviter les poursuites de Rufin; celui-ci vint chez Victor, et lui reprocha avec une extrême violence de ne vouloir pas adorer les dieux de l'empire, et de donner asile à Oronte et à Vincent, deux séducteurs du peuple, disait-il. Victor lui répondit que ceux qu'il nommait des séducteurs étaient des serviteurs du vrai Dieu, hommes de grande naissance, pleins de généreux sentiments, et incapables d'obtempérer à ses injonctions impies et de s'incliner devant de vaines idoles. Outré de fureur, Rufin, avec des espions qu'il avait amenés, gravit la montagne, et ayant trouvé les deux frères, voulut les forcer à sacrifier. Sur leur généreux refus, il les fit conduire dans la plaine et décapiter. Victor cacha leurs corps et les ensevelit honorablement. Rufin ayant appris cette circonstance, fit décapiter aussi Victor, ainsi que sainte Aquiline sa mère, et son père, que les Actes ne nomment pas. L'Église romaine fait la fête de tous ces martyrs le 22 janvier. (*Voy.* VICTOR et AQUILINE.)

VINCENT (saint), diacre de Valence, fut martyrisé pour la foi chrétienne en Espagne, sous l'empire de Dioclétien, en l'an de Jésus-Christ 304. Prudence nous a donné ses Actes authentiques, que nous copions textuellement, d'après D. Ruinart

Que ce jour, illustre Vincent, qui éclaira votre triomphe, et qui mit sur votre tête victorieuse une couronne de lauriers arrosés de votre sang, soit pour nous un jour serein et sans nuages. Il fut le témoin de votre gloire, lorsque, après avoir abattu à vos pieds la cruauté des tyrans et des bourreaux, vous vous élevâtes du milieu des ténèbres de ce monde vers le ciel où Jésus-Christ vous attendait pour vous couronner d'une immortelle clarté. Vous y prîtes votre place parmi les anges, revêtu d'une robe où vos victoires étaient représentées avec votre propre sang. Permettez-moi, généreux martyr, de les retracer dans mes vers, et de vous dresser un trophée avec ma plume dans le souvenir de la postérité. On y verra le tyran prendre en vain le parti de ses dieux, et armé de lois et d'édits sacriléges, employer sans succès la prison et les tortures pour vous obliger de donner de l'encens aux démons. Il est vrai qu'il parut d'abord que son dessein était de vous ménager; il crut devoir commencer par la douce persuasion, et il se flattait que vous ne pouviez résister aux charmes de sa parole; semblable au cruel ennemi des innocentes brebis, qui prêt à faire curée d'un agneau simple et sans malice, l'amuse par un jeu simulé, ou l'intimide par un cri menaçant. Car voici comme le tyran Dacien parla au saint martyr

« Les maîtres du monde, lui dit-il, nos augustes princes, ont fait une loi qui ordonne à tous les hommes de fléchir le genou devant les anciens dieux de Rome. Ils en rétablissent le culte dans tous les lieux de leur domination. Nous ne doutons point que vous autres Nazaréens ne soyez ravis de donner en cette rencontre des marques de votre soumission. Quittez donc votre nouvelle superstition, cette religion informe, et venez sacrifier aux dieux du prince. » Alors Vincent, animé d'un zèle digne de la sainteté de son ministère (car il était du nombre des diacres de la tribu sacrée (1), et l'une des sept colonnes de l'Église); Vincent, dis-je, transporté d'une sainte jalousie pour l'honneur de son Maître, répondit ainsi à Dacien : « Nous vous laissons vos dieux; adorez si vous voulez du bois et des pierres; soyez souverain pontife des morts, nous ne nous y opposerons pas; pour nous, nous ne reconnaissons pour Dieu que le créateur de la lumière, le Père, et Jésus-Christ son Fils, qui n'est avec le Père qu'un seul et véritable Dieu. » Le tyran, à ses paroles, se sentit ému. « Malheureux, s'écria-t-il, est-ce ainsi que vous osez violer, par un discours impie et sacrilége, le respect qui est dû à la majesté de nos princes et de nos dieux? Et comment avez-vous l'audace d'attaquer en même temps et les lois et la religion de tous les peuples de la terre; ne craignez-vous point le péril où vous peuvent entraîner les saillies d'une jeunesse inconsidérée? Modérez cette ardeur, si vous m'en croyez; recevez l'édit avec soumission; enfin choisissez, ou de brûler de l'encens sur cet autel, ou de l'arroser de votre sang. »

« Mon choix est fait, répliqua le saint diacre, ma main ne fera point fumer d'encens; employez maintenant tout votre pouvoir pour l'y contraindre. Ecoutez, voici ce que je confesse hautement : il n'y a qu'un Dieu et qu'un Jésus-Christ. Je le publie sans crainte : arrachez si vous pouvez cette foi de mon cœur; mais sachez que les tourments les plus horribles, les ongles de fer, les lames ardentes, la mort enfin; sachez, dis-je, que cela n'est qu'un jeu pour les chrétiens. Oh! que cet édit que vous me présentez est peu sensé, et que vos Césars sont dignes de risée avec leurs vaines ordonnances! Tels dieux, tels adorateurs. Oh! les plaisants dieux, qui doivent leur divinité à l'art d'un orfèvre ou d'un sculpteur! Les plaisants dieux, dont la substance se prépare dans un creuset, qu'on fait cuire dans un fourneau, et qu'on forge sur une enclume! Quels dieux, qui n'ont ni voix ni mouvement; qui sont sans yeux et sans langue! Et cependant l'or et le marbre éclatent de tous côtés dans les temples que vous leur élevez; mille taureaux tombent

(1) C'est-à-dire lévite. Le poete fait allusion aux sept premiers diacres, qui furent élus à Jerusalem. *Act.* III.

devant eux en mugissant, frappés du couteau sacré qui les immole. Vous me direz peut-être que des esprits habitent dans ces temples et remplissent ces vains simulacres. Et c'est cela même qui doit vous confondre. Savez-vous que ces esprits sont des démons, esprits impurs, errants, faibles, trompeurs, impuissants, les instigateurs des crimes, les ennemis de votre salut. Ce sont eux qui vous précipitent dans mille égarements, qui vous inspirent l'injustice, qui vous rendent odieux les gens de bien, qui vous font tremper vos mains dans leur sang. Ils n'ignorent pas, au reste, que Jésus-Christ est vivant, qu'il règne dans le ciel et dans son Eglise; que bientôt les méchants reconnaîtront malgré eux le pouvoir qu'il a sur tous les hommes. C'est ce que ces mauvais génies ne peuvent s'empêcher d'avouer, lorsque les chrétiens leur commandent, au nom de Jésus Christ, d'abandonner les corps dont ils s'étaient emparés. »

Le juge furieux ne put souffrir ce discours du martyr. « Qu'on lui ferme la bouche, s'écrie-t-il, et que nos oreilles ne soient plus frappées de ses horribles blasphèmes; qu'on fasse venir des bourreaux, oui, de ceux qui ne s'engraissent que du sang des criminels et qui savent le mieux l'art de les tourmenter; qu'ils approchent. Il sentira, l'impie, qu'on ne se moque pas impunément des dieux, et que le premier devoir d'un juge est de venger leurs injures. Tu as cru sans doute que je te souffrirais fouler aux pieds les sacrés mystères du Capitole, tourner en ridicule la piété du sénat, de Rome entière; que dis-je? des empereurs mêmes. Qu'on lui attache les bras derrière le dos, et qu'ensuite on l'élève fort haut, et qu'on le laisse retomber rudement, jusqu'à ce que tous ses os se déboîtent par la violence redoublée de ses mouvements opposés. Qu'on ajoute à ce tourment les ongles de fer, qui de leurs pointes recourbées aillent au travers des côtes décharnées chercher les entrailles palpitantes. »

L'intrépide soldat de Jésus-Christ insultait cependant au tyran. « Ces ongles de fer, lui disait-il en lui reprochant sa cruauté, n'entrent pas encore assez avant. » Mais les bourreaux n'en pouvaient plus, leurs forces étaient épuisées, et leurs bras tombaient de lassitude. Vincent n'en était que plus gai. Votre vue, ô Jésus! qui le fortifiait, répandait sur son front une lumière vive, semblable à celle qu'un beau jour répand dans l'air, après en avoir écarté tous les nuages. « Quelle joie tranquille brille sur ce visage, s'écriait le tyran tout confus! quelle honte pour nous! Le misérable rit au milieu des supplices, il nous brave; et par sa résistance il devient à son tour le bourreau de ses propres bourreaux. Rien ne peut surmonter cette fierté; la douleur et la mort ont beau l'attaquer par mille endroits, elles ne sauraient l'abattre: il triomphe de la douleur et de la mort. Mais vous, chers ministres de ma fureur, vous qui, nourris parmi les horreurs d'une prison, ne respirez que le sang et le carnage, accordez quelque relâche à vos membres fatigués, et donnez le temps à une nouvelle vigueur de s'insinuer dans vos nerfs. Reprenez de nouvelles forces, et tâchez de ranimer cette généreuse ardeur qui m'a toujours si bien servi dans toutes les tortures que j'ai fait donner. Attendez seulement que les cicatrices commencent à se former sur les plaies que vous avez faites, et que le sang soit refroidi; que votre main alors remette le fer dans les mêmes blessures, et qu'elle ouvre à la mort et à la douleur cent portes tout à la fois. — Si vous croyez, dit le saint lévite, que les fidèles ministres de votre fureur manquent d'haleine et de force, venez, achevez vous-même ce qu'ils ont si heureusement commencé. Ne craignez rien, vous êtes encore plus cruel qu'eux. Apprenez-leur à fouiller dans les entrailles, et montrez-leur par votre exemple comme ils doivent boire le sang des martyrs encore tout fumant. Tu te trompes, tyran, tu te trompes, si tu penses que j'endure quelque souffrance lorsque tu déchires ces membres; tu leur donnes la mort, eh! ne sont-ils pas destinés à mourir? Mais il est au dedans un autre homme, un autre Vincent sur lequel tu n'as aucun pouvoir. Il est libre, malgré tes chaînes; il jouit d'un parfait repos, tu n'as pu encore l'entamer, avec tous les instruments dont ta cruauté se sert: il est insensible à la douleur. Ce que tu t'efforces de détruire avec tant d'opiniâtreté n'est rien qu'un vaisseau de terre déjà fêlé, qui tôt ou tard doit être mis en pièces. C'est cet autre homme, cet homme intérieur et invisible qui mérite toute l'application de ta fureur; essaye, si tu peux, de lui en faire sentir les effets; porte jusque-là tes ongles de fer, tes lames ardentes. Insensé! ne vois-tu pas qu'il se rit de ta folie; va, crois-moi, tes efforts seraient vains, il est impénétrable à tes traits, il ne craint ni les bourreaux ni les tyrans; Dieu seul est celui qu'il peut craindre. »

A peine eut-il achevé de parler, qu'on recommença tout de nouveau à le tourmenter. Cependant Dacien, mêlant l'artifice à la cruauté, lui fait entendre ces paroles, qui ne pouvaient lui être inspirées que par l'ancien serpent: « Puisque la dureté de votre cœur, lui dit-il, et l'aigreur où je vois votre esprit, vous font rejeter les soulagements que ma main vous présente, et que ma compassion vous avait préparés, j'entends que vous me mettiez tout présentement en main ces livres que vous appelez sacrés, et qui sont parmi vous conservés avec tant de respect. Je parle de ces livres qui contiennent cette pernicieuse doctrine que les gens de votre secte vont semant partout. Je veux que le feu en abolisse jusqu'à la mémoire. »

A peine le martyr eut-il entendu cette demande du tyran, qu'il lui repartit ainsi: « Tu prétends que je te livrerai le sacré dépôt des saintes Ecritures, et tu fais déjà préparer le feu pour les consumer; apprends que ce n'est pas leur destinée de brûler, mais la tienne. Oui, la justice divine vengera sur toi l'injure que tu leur voulais faire, et cette

langue qui a prononcé contre elle cette sentence impie sera frappée de la foudre. Que ces étincelles que tu vois s'élever te fassent souvenir des crimes de Gomorrhe, et que cette cendre te remette en mémoire celle où Sodome fut réduite. Voilà ton sort, ô serpent artificieux ! voilà le supplice qui t'attend. Bientôt un nuage épais, t'enveloppant dans la noire vapeur dont il est formé, te précipitera au fond d'un étang de soufre, de poix et de bitume, que la colère de Dieu a allumé dans les enfers pour punir les tyrans comme toi. » A ces mots, la pâleur se fait voir sur le visage de Dacien ; un rouge obscur s'en empare à son tour et en chasse la pâleur ; ses yeux étincellent d'un feu menaçant, lancent sur le martyr des regards foudroyants; ses lèvres tremblantes s'entr'ouvrent et donnent passage à une écume enflammée : tout son corps est trempé de sueur. Enfin, après avoir gardé quelque temps un morne silence, le même mouvement de fureur qui lui avait ôté la voix la lui rend, pour commander qu'on applique à la question le diacre de Valence, et qu'on y emploie le fer et le feu. Alors Vincent, plein de joie, et oubliant la faiblesse où le réduisaient les premiers tourments qu'il avait soufferts, court, vole où on lui en prépare de nouveaux. Il se presse d'y arriver, et il ne craint qu'une chose, c'est que les bourreaux ne le préviennent. Enfin ce généreux athlète descend courageusement sur l'arène ; l'espérance et la cruauté y descendent avec lui, et dans ce fameux combat l'espérance soutient le martyr, et la cruauté anime les bourreaux. Là on dresse un lit de fer; les barres qui le composent sont hérissées de pointes et garnies de dents ; et un brasier ardent sur lequel il est posé a déjà fait perdre au fer sa couleur pour lui donner celle du feu. Vincent, montrant un visage assuré, monte de lui-même sur cette funeste couche. Tel aux jeux olympiques un vainqueur monte plein d'allégresse sur l'échafaud des juges qui y président, pour recevoir le prix qu'il vient de remporter. On jette d'abord sur le saint martyr du sel à pleines mains ; le sel pétille et entre dans mille ouvertures que lui font en mille endroits des pointes de fer qu'on lui enfonce dans la chair. On lui verse encore sur tout le corps du suif fondu, qui, s'insinuant dans cette infinité de plaies que le fer et le feu ont faites, les pénètre, et y attire la flamme qui les agrandit, les cautérise et en fait autant d'ulcères. Cependant l'invincible diacre ne fait pas le moindre mouvement, il semble avoir oublié que c'est son corps qui est exposé à de si horribles tourments. Il tourne seulement les yeux vers le ciel, car ses mains sont enchaînées. Il se lève enfin, mais plus vigoureux et plus fort ; il quitte ce lit affreux, pour un autre qu'on lui a préparé dans un antre souterrain et inaccessible à la lumière. Car on craint que la vue du ciel n'augmente encore cette grandeur d'âme qui confond le tyran et fait gémir l'enfer.

Dans l'endroit de la prison le plus creux, on a pratiqué un caveau, dont la voûte et les côtés s'approchent et se serrent de telle sorte, qu'à peine laissent-ils assez d'espace pour y placer un homme. Une nuit éternelle en défend constamment l'entrée au soleil. C'est dans ce sépulcre destiné pour les vivants qu'on jette saint Vincent, et l'on renferme encore dans des ceps ses deux jambes écartées. L'on sème la terre de morceaux de pots cassés, qui, par leurs angles pointus et leurs inégalités aiguës ou raboteuses, se plaçant dans ce grand nombre de blessures dont ce saint martyr est couvert, y entretiennent la douleur, l'y retiennent, et, si l'on ose le dire ainsi, lui fournissent une nouvelle vivacité. Ce sont comme autant d'aiguillons dont ce triste lit est armé, qui ne laissent prendre aucun repos à celui qui y est attaché, et qui chassent bien loin de ses paupières appesanties la douceur du sommeil. Ce fut ce nouveau genre de supplice, inconnu aux tyrans des siècles passés, et incroyable aux siècles à venir, que le démon inspira à ce savant artisan de tortures.

Mais enfin Jésus-Christ renversa en un instant tous ces noirs attentats de l'ennemi. Car tout à coup l'obscurité de ce cachot se dissipe, une lumière céleste le remplit, les entraves se brisent. Vincent, votre espérance ne vous a pas trompé; voilà celui que vous attendiez avec tant d'impatience ; reconnaissez au travers de ces rayons qui vous éblouissent, reconnaissez Jésus-Christ qui vient lui-même vous couronner. Le martyr charmé jette ses regards avides sur ce grand objet. Il sent, ô merveille surprenante ! il sent que tous ces morceaux de pots cassés se changent en fleurs, et que cette couche armée de dards et de pointes est devenue un lit doux et mollet; un parfum exquis en s'exhale et flatte agréablement l'odorat; une troupe d'anges l'environne, lui parle, le félicite de sa victoire. Un de ces bienheureux esprits, dont l'air majestueux faisait assez connaître qu'il était d'un des premiers ordres, lui parla ainsi : « Levez-vous, illustre vainqueur, quittez ces lieux si peu dignes de vous, ne craignez-rien, venez : et désormais associé aux neuf ordres des anges, augmentez le nombre des heureux citoyens du ciel; vous avez assez fait connaître votre valeur et votre constance, et assez essuyé de travaux, il est temps qu'une mort glorieuse mette fin à vos peines. O soldat invincible ! plus vaillant que la valeur même, les tourments les plus horribles tremblent maintenant devant vous, et depuis que vous les avez vaincus ils n'osent plus vous attaquer.

« Jésus-Christ, que vous voyez, et qui n'a pas dédaigné d'être spectateur de votre combat, veut que l'éternité bienheureuse en soit le prix; et après vous avoir fait l'honneur de vous donner part à ses souffrances, il vous fait celui de partager avec vous sa gloire. Abandonnez donc ce corps mortel, quittez cette demeure qui tombe en ruine, cette maison de terre entr'ouverte de tous côtés; et, dégagé de cet importun fardeau,

venez et suivez le Seigneur dans son royaume. » Il dit : cependant cette lumière que la présence de Jésus-Christ répandait dans ce lieu se fait jour à travers le guichet qui en ferme l'entrée, et va frapper de son éclat les yeux du soldat qui le gardait. Une voix mélodieuse vient en même temps charmer son oreille ; c'est celle du saint martyr qui chante un cantique à la louange de son libérateur. La voûte du cachot, devenue sensible, répète après lui les mêmes paroles. Le soldat s'approche de la porte en tremblant, il cherche avec empressement une ouverture qui puisse donner passage à ses yeux curieux. Mais quel spectacle surprenant se présente à sa vue ! Il voit toutes les fleurs du printemps qui forment une nuance variée de mille couleurs, et l'admirable Vincent au milieu.

Cependant la nouvelle d'un si grand miracle est bientôt portée au palais du gouverneur; il en frémit de rage, il en pleure de dépit ; la colère, le chagrin et la honte agitent tour à tour par des secousses violentes son âme furieuse. « Qu'on le fasse promptement sortir de prison, s'écrie-t-il ; que par de douces fomentations et un bon traitement on tâche de lui redonner des forces ; qu'on prenne enfin un si grand soin de lui, que, rétabli dans son premier état, il fournisse à ma juste fureur de quoi se rassasier, en exerçant sur lui de nouvelles cruautés. »

Mais, d'un autre côté, les fidèles, ayant appris ce qui se passait au palais, y accourent en foule. Les uns s'empressent à remuer la plume sur laquelle on avait couché saint Vincent par l'ordre de Dacien ; les autres essuient ses plaies; ceux-ci baisent avec respect les sillons que les ongles de fer ont creusés dans sa chair, ceux-là portent leurs lèvres et leurs langues sur quelques gouttes de sang qui coulent encore de ses blessures; il y en a enfin qui le recueillent dans des linges pour le déposer ensuite dans leurs maisons, comme ce qui en doit être la sauvegarde, et le laissent à leurs héritiers comme un des plus riches effets de leur succession. Nous apprenons même, par des relations certaines, que ce fortuné guichetier, touché de la vue de tant de merveilles dont il avait été le témoin, se convertit sur l'heure, et embrassa la foi de Jésus-Christ.

Cependant, dès que le saint a commencé à presser le duvet et la laine fine du lit que le gouverneur lui avait fait préparer, ce repos lui devient à charge, il ne peut plus souffrir la vie, et il soupire après cette heureuse mort qui doit achever de mettre en liberté son âme et le faire jouir de la présence de son Dieu. Cette âme, dis-je, purifiée de toutes ses taches dans son propre sang, se consume du désir de s'immoler à Jésus-Christ. Ce désir ardent s'accomplit enfin ; et cette grande âme, victorieuse du tyran, lui laisse son corps, et s'élève d'un vol rapide dans le sein de la Divinité, suivant les mêmes traces que l'innocent Abel marqua autrefois de son sang lorsque, périssant de la main impie de son frère, il alla chercher dans le ciel un vengeur. Des troupes de martyrs revêtus de robes blanches viennent au-devant de Vincent, et l'accompagnent rangés sur deux lignes, Jean-Baptiste est à leur tête ; il a comme lui perdu la vie dans une prison pour l'intérêt de la vérité.

Mais d'ailleurs un poison brûlant dévore le cœur du furieux Dacien : cet ennemi du nom chrétien sent ses entrailles troublées, et son esprit agité par les vains soulèvements d'une rage impuissante ; tel on a vu quelquefois une vipère à qui on a arraché les dents se jeter à la main de celui qui l'a ainsi désarmée, et faire d'inutiles efforts pour lui porter des coups qui ne sont plus mortels. Il s'est donc dérobé à notre vengeance, cet insolent rebelle, dit-il. Son ombre triomphe maintenant, mais sa victoire n'est pas entière ; il reste encore entre nos mains une partie de lui-même, à qui nous ferons porter la peine que mérite celle qui n'est plus en notre puissance. Il faut que les bêtes se remplissent de ces malheureux restes, et que le ventre des chiens serve de tombeau à un cadavre dont la terre serait souillée. Je ne veux pas qu'il en demeure le moindre ossement, qui puisse être à l'avenir à une populace superstitieuse l'objet d'une sotte vénération. Il ordonne aussitôt, le profane qu'il est, que ce corps sacré soit jeté parmi des joncs marins. O crime ! ô impiété digne de l'enfer ! Mais, ô prodige ! ô providence adorable ! il sort de ce corps des rayons de gloire qui jettent l'épouvante, ou plutôt qui impriment le respect dans l'âme des animaux les plus farouches. On aperçoit des vautours qui, quoique pressés de la faim, n'osent y toucher. Un corbeau, peut-être le même qui fut donné au prophète Elie pour le servir dans le désert, devient le gardien de ces précieuses reliques. S'il remarque que quelque oiseau de proie semble s'en approcher, il l'écarte de son vol et de son croassement; puis reprenant son poste, il s'y fixe, et le garde jour et nuit avec une fidélité admirable. Ce fut pour lors qu'un loup d'une taille prodigieuse, sortant d'un taillis peu éloigné de ce lieu, et faisant mine d'en vouloir à ce sacré dépôt, ce fidèle et vigilant oiseau se perche sur sa tête, et ne cesse de lui enfoncer son bec dans les yeux, et de le frapper de ses ailes, qu'il ne l'ait contraint de prendre la fuite et de rentrer dans son fort. Où sont ceux qui se font honneur de ne rien croire ? qu'ils nous disent par quel charme inconnu une bête accoutumée au carnage, que dis-je ? une bête qui ose se mesurer avec les plus furieux taureaux, cède toutefois à un oiseau qui ne se sert contre elle pour toutes armes que de ses plumes et de son bec ? Cependant il faut que cet animal vorace abandonne une proie qu'il ne croyait pas lui pouvoir être disputée par un autre ; il a beau gronder et pousser des hurlements, un seul corbeau l'arrête, l'épouvante et le réduit à fuir.

Quelles furent alors tes pensées, cruel Dacien, lorsqu'un récit fidèle t'apprit des événements si peu communs ? A combien de

serpents la rage livra-t-elle ton superbe cœur, lorsque tu te vis vaincu par un corps privé de vie, que des membres morts triomphaient encore de toi, et que des os insensibles et inanimés semblaient te braver jusque sur ton tribunal ? Mais quoi ! tant de merveilles ne seront-elles point capables d'abaisser ta fierté ? reconnais du moins ta faiblesse ; ton opiniâtre fureur n'aura-t-elle point de fin ? Non, dit-il, on ne verra point Dacien se rendre, et si la férocité des loups et des vautours s'adoucit en faveur d'un ennemi des dieux ; si les corbeaux, renonçant à leur naturel carnassier, ont si mal servi mon zèle, la mer peut-être me sera plus favorable, et répondra mieux à mes désirs ; cet élément impitoyable ne fit jamais grâce à personne, et l'on n'a jamais pu le rassasier de naufrages. Que si les ondes ne veulent point recevoir dans leur sein ce misérable cadavre, il deviendra du moins le jouet des flots, et la pâture enfin des monstres marins. Ou bien étant porté au pied de quelque falaise escarpée, il ne pourra résister à la violence des vagues, qui, le poussant contre la pointe des écueils, le mettront en pièces ; et ses membres épars n'auront pour toute sépulture que le creux de quelque rocher inaccessible. Mais qui de vous, braves soldats, sera assez hardi ou assez dévoué à votre commandant ? qui de vous sera assez habile pour conduire une barque en haute mer, manier la rame, et faire une manœuvre à propos, afin d'aller donner aux poissons ce corps que vous voyez encore tout entier parmi ces joncs, et que les bêtes carnassières ont épargné ? Mais avant toutes choses, il faut le renfermer dans une corbeille faite de genêt, et y attacher une pierre extrêmement pesante, afin que son poids la retienne au fond de la mer.

Alors un nommé Eumorphion s'offre à Dacien. C'était un homme déterminé, brutal jusqu'à l'excès, ne connaissant ni péril ni honneur, au reste, d'un naturel inhumain et tirant sur le tigre. Il embrasse avec ardeur cette occasion de satisfaire son humeur barbare. Il prend donc le corps du saint martyr, le met dans une longue corbeille faite de branches de genêt, et se jetant dans un esquif, gagne la pleine mer. Lorsqu'il eut perdu la terre de vue, il crut qu'il était temps de s'acquitter de sa détestable commission ; il tire le corps de l'esquif, et le précipite dans un abîme d'eaux. Mais, ô puissance souveraine d'un Dieu auteur de l'univers ! celui qui affermit autrefois les plaines liquides sous les pas d'un apôtre, et qui, plusieurs siècles auparavant, avait commandé à la mer Rouge de s'ouvrir pour laisser passer à pied sec les enfants d'Israel ; ce même Dieu ordonne aujourd'hui à ce même élément d'apaiser ses flots, et de pousser respectueusement ce saint corps sur son rivage. Il se soumet aux ordres de son créateur ; la pierre nage comme un peu d'écume, et la corbeille est portée sur les eaux comme un vaisseau qui a le vent en poupe.

Cependant le rivage se couvre de peuples qui y accourent en foule ; chacun est dans l'étonnement en voyant ce bâtiment d'une nouvelle fabrique courir légèrement sur la surface des eaux, et traînant après soi une pièce de marbre ; le vent et la marée le poussent à l'envi vers le bord. Vingt chaloupes se détachent du port, la mer blanchit sous les rames, on s'efforce de joindre ce miracle flottant, mais on s'efforce en vain ; il fuit devant les barques les plus légères avec une vitesse inconcevable ; enfin il touche la terre, et laisse bien loin derrière lui la petite flotte de ces pieux matelots.

Heureuse la terre qui reçut cet illustre martyr ! heureux le rivage qui lui servit de port ! heureux le sable qui le couvrit et lui fournit un tombeau ! Alors les fidèles s'en approchèrent avec un respect religieux, ils jetèrent dessus force poignées de fleurs, qu'ils arrosèrent de leurs larmes, et ils l'ornèrent selon que le temps présent et la triste captivité où gémissait l'Eglise le leur purent permettre. Mais il ne resta pas longtemps dans un état si peu digne de lui : car les ennemis de Jésus-Christ ayant été vaincus (1) peu de temps après, et la paix donnée à ses serviteurs, on éleva sur ce tombeau rustique un autel, sous lequel on mit reposer les os sacrés de ce saint diacre. Ainsi Dieu voulut bien partager son trône (2) avec lui sur la terre, comme il l'avait déjà partagé dans le ciel.

Grand saint, nous remettons vos vœux entre vos mains, afin que vous les offriez à notre Père céleste ; soyez auprès de lui notre intercesseur zélé, pressant, qu'on ne puisse refuser. Défendez-nous au tribunal du souverain juge, protégez-nous auprès du grand roi, obtenez-nous le pardon de nos crimes, nous vous en conjurons, grand saint, par votre prison, ce théâtre de votre gloire ; par vos chaînes, qui ne purent jamais asservir votre âme ; par les flammes qui ne vous brûlèrent que pour vous purifier ; par les ongles de fer qui écrivirent sur votre corps en caractères de sang vos victoires ; par ces morceaux de pots cassés qui furent changés en fleurs ; par ce lit douloureux que les fidèles baisent aujourd'hui avec une frayeur respectueuse. Priez, pressez, rendez-nous Jésus-Christ propice. Si nous célébrons ce jour solennel de votre triomphe avec un cœur pur et sensible à votre gloire ; si nos voix publient vos vertus et chantent vos louanges ; si nous nous prosternons avec joie devant vos saintes reliques ; si toutes ces marques d'un culte religieux ont de quoi vous plaire, faites-le nous connaître en nous procurant les grâces du Sauveur ; sollicitez-les pour nous, ne craignez point de vous rendre importun en notre faveur, et revenez dans ces lieux qui furent autrefois les témoins de vos victoires, et qui le sont aujourd'hui des honneurs que nous vous rendons ; revenez, dis-je, vous-même, chargé des bénédictions du ciel, les distribuer à ceux qui

(1) Par le grand Constantin.

(2) *Altare sedes Dei.*

vous invoquent. Ainsi puisse le jour du Seigneur bientôt paraître, afin que votre belle âme se réunissant à votre corps, ce corps ne soit pas plus longtemps privé de la félicité qu'il a méritée en lui servant de second dans les combats qu'elle a soutenus; et qu'ayant essuyé les mêmes travaux, il reçoive avec elle la même récompense.

VINCENT (saint), martyr, mourut pour la foi à Avila en Espagne, avec les saintes Sabine et Christèle. Ils furent d'abord étendus sur le chevalet avec tant de violence, que toutes les jointures de leurs membres se disloquèrent; puis, leur ayant mis la tête sur des pierres, on les frappa à grands coups de leviers, jusqu'à ce qu'on en fit sortir la cervelle. Ils accomplirent ainsi leur martyre par l'ordre du président Dacien. L'Eglise fait leur mémoire le 27 octobre.

VINCENT (saint), fut l'un des quarante-huit martyrs, mis à mort avec saint Saturnin en Afrique, sous le proconsul Anulin, en l'an de Jésus-Christ 305, sous le règne et durant la persécution que l'infâme Dioclétien suscita contre l'Eglise du Seigneur. (*Voy.* SATURNIN.) L'Eglise fait la fête de tous ces saints martyrs le 11 février.

VINCENT (saint), abbé, souffrit le martyre à Léon en Espagne. L'Eglise fait sa mémoire le 11 septembre.

VINCENT (saint), fut martyrisé à Colioure en Catalogne. Nous ignorons en quelles circonstances. L'Eglise honore sa mémoire le 19 avril.

VINCENT (saint), martyr, reçut la couronne du martyre en Afrique avec les saints Julien, Datif, et vingt-sept autres qui nous sont inconnus. L'Eglise fait leur mémoire le 27 janvier.

VINCENT (saint), reçut la couronne des glorieux combattants de la foi en Espagne. Il eut pour compagnon de sa gloire saint Liède. L'Eglise les honore comme martyrs le 1er septembre.

VINCENT (saint), versa son sang pour la foi à Rome sur la voie Tiburtine; on ignore à quelle époque. L'Eglise fait sa fête le 24 juillet.

VINCENT, catéchiste tonquinois, ayant été pris le 12 avril 1736 à Batxa, avec les saints missionnaires Jean-Gaspard Cratz, Allemand, Barthélemy Alvarez, Emmanuel d'Abreu et Vincent da Cunha, fut amené avec eux devant le tribunal, présidé par un des eunuques du roi; cet eunuque leur ordonna de fouler aux pieds un crucifix qu'on leur présenta; ils refusèrent, remplis d'horreur, et furent mis en prison. Vincent y mourut saintement, le 30 juin 1736. Les missionnaires en furent tirés le 12 juin 1737, pour être décapités; l'autre catéchiste, nommé Marc, fut seulement exilé pour avoir introduit les missionnaires dans le royaume.

VINCENT LIÊM, dominicain tonquinois, eut la tête tranchée pour la foi le 7 novembre 1773, dans le royaume du Tonquin. Il fut décapité avec un autre dominicain, le P. Castaneda, Espagnol.

VINDÉMIAL (saint), évêque et martyr, mourut en Afrique pour la défense de la religion. Il eut pour compagnons de sa gloire les saints évêques Eugène et Longin. Ayant combattu les ariens et les ayant confondus par sa doctrine et par ses miracles, il fut décapité par l'ordre du roi Hunéric, ainsi que ses deux compagnons. L'Eglise fait leur fête le 2 mai.

VINDÈNE, petite ville de l'Ombrie, où, sous le règne d'Adrien, sainte Sérapie fut décapitée par ordre de Bérylle, gouverneur, et un an plus tard, sainte Sabine par ordre du préfet Helpide. (*Voy.* SABINE, SÉRAPIE, BÉRYLLE, HELPIDE.)

VINEMAR, vassal du comte Baudouin, était le chef des assassins de Foulques, archevêque de Reims. Foulques s'était attiré la haine de Baudouin pour les raisons que l'on peut voir à l'article de ce saint. Ce prince étant maître d'Arras, s'était aussi mis en possession de l'abbaye de Saint-Vaast, que le roi Charles le Simple lui ôta pour son infidélité, et qu'il donna à l'archevêque. Mais celui-ci, trouvant plus à sa bienséance l'abbaye de Saint-Médard que possédait un autre comte, nommé Altmar, échangea avec lui celle de Saint-Vaast, après avoir assiégé et pris Arras sur le comte Baudouin. Le dépit que ce dernier en eut passa à toute sa cour, et ses vassaux, cherchant à le venger, feignirent de vouloir se réconcilier avec le prélat; ayant épié l'occasion, un jour qu'il allait trouver le roi avec une très-petite escorte, ils l'abordèrent dans le chemin, ayant à leur tête Vinemar, Evrard et Rotfel. Ils lui parlèrent d'abord de la réconciliation avec le comte Baudouin; puis, lorsqu'il s'y attendait le moins, ils le chargèrent à coups de lances, le firent tomber et le tuèrent. Le même jour ou Hervé fut élu successeur de l'illustre mort, et en présence des douze prélats qui assistèrent au sacre du nouvel archevêque, on lut dans l'église de Notre-Dame de Reims, comme on l'a vu déjà voir à l'article de Foulques, un acte d'excommunication contre les meurtriers; on y en nomme trois : Vinemar, Evrard et Rotfel, vassaux du comte Baudouin, et leurs complices en général. On les déclare séparés de l'Eglise et chargés d'un perpétuel anathème, avec toutes les malédictions exprimées dans l'Ecriture et dans les canons. Défense à aucun chrétien de les saluer, à aucun prêtre de dire la messe en leur présence; et s'ils tombent malades, de recevoir leur confession, ni leur donner la communion, même à la fin, s'ils ne viennent à résipiscence; défense de leur donner sépulture..... En prononçant ces malédictions, les évêques jetèrent des lampes de leurs mains et les éteignirent. Et c'est le premier exemple, ajoute Fleury, que nous citons, d'une telle excommunication.

Nous lisons dans Longueval que Vinemar, principal chef des meurtriers, reçut visiblement de la main de Dieu la peine due à son forfait : il mourut rongé tout vivant par des vers qui s'étaient formés dans un ulcère.

VINTIMILLE, ville des Etats Sardes, a été témoin du martyre de saint Second, person-

nage de considération et l'un des chefs de la légion Thébéenne ; on ignore l'époque précise.

VIRGULETAN (le bienheureux Antoine), franciscain de la province des réformés, fut envoyé par le pape pour prêcher l'Evangile en Abyssinie. Ayant été jeté d'abord en prison, il fut ensuite déporté dans l'île de Souakin, où il mourut de faim. Son corps fut transporté à Diu par des marchands portugais, et fut inhumé dans l'église des Franciscains de l'Observance. Son martyre arriva dans le xvie siècle

VISSE (sainte), vierge, répandit son sang à Formo dans la Marche d'Ancône, pour la défense de la religion chrétienne. Les documents nous manquent sur cette sainte. L'Eglise l'a mise au nombre des saints et fait sa mémoire le 12 avril.

VISTREMOND (saint), martyr, moine de Saint-Zoïle d'Armilat, habitait ce monastère avec saint Sabinien. Ce monastère se trouvait dans un désert affreux, à dix lieues environ de la ville de Cordoue. Vers l'année 850, ces deux saints vinrent en cette ville se présenter au cadi, avec Pierre, prêtre, Valabonse, diacre, Habentius, moine et Jérémie, moine aussi et qui avait fondé le monastère de Tabanes. Ils lui dirent : « Nous sommes disciples de Jésus-Christ ; votre prophète Mahomet est le précurseur de l'Antechrist, et votre aveuglement nous remplit de douleur ! » Ils furent décapités ; après être restés quelque temps attachés à des pieux, leurs corps furent brûlés, et les cendres jetées dans le fleuve. Les noms de ces glorieux combattants de la foi sont inscrits au Martyrologe romain le 7 juin. *Voy.* Valabonse, Musulmans (*Persécution des*).

VIT (saint), martyr, habitait la Sicile, où il était né, quand éclata la persécution de Dioclétien, au commencement du ive siècle. Il avait eu pour nourrice une femme chrétienne, nommée Crescence, qui l'avait élevé dans la foi chrétienne. Quand son père, qui se nommait Hylas, découvrit cela, il en fut violemment irrité, et employa tous les moyens imaginables pour le contraindre à embrasser le culte idolâtrique. Voyant que rien ne pouvait vaincre la constance de son fils, ce père sans entrailles le livra au gouverneur de la province. C'était un nommé Valérien, qui usa aussi, lui, de tous les moyens que la cruauté peut suggérer pour amener le jeune soldat de Jésus-Christ à obéir aux ordres de son père et de l'empereur. Rien ne fut capable de l'ébranler. Saint Vit aurait souffert en Sicile la peine capitale, si Crescence et son mari Modeste ne l'eussent enlevé des mains des persécuteurs. Ils se sauvèrent avec lui en Italie, mais cette terre ne leur fut pas hospitalière, comme ils l'avaient pensé. En Lucanie, sur les bords de la rivière de Silara, ils furent arrêtés et reçurent ensemble la couronne du martyre. Le Martyrologe romain porte qu'on les mit dans une chaudière pleine de plomb fondu, qu'on les exposa aux bêtes, étendus sur le chevalet, et qu'enfin, victorieux de ces tortures, ils achevèrent leur glorieux combat. L'Eglise honore la mémoire de tous ces saints le 15 juin. Saint Vit est le même que saint Guy. (*Voy.* le P. Papebroch, t. II *Junii*, p. 1013.)

VITAL (saint), habitait Milan ; on ne sait pourquoi il se trouvait à Ravenne quand son martyre eut lieu. Il était ami intime du juge Paulin, et chrétien secrètement. Saint Ursicin, ayant été condamné à être décapité, et se trouvant pris de frayeur, au point qu'il allait peut-être renoncer la foi ; ce fut Vital qui, par ses exhortations, sut lui rendre le courage et qui fut cause qu'il cueillit la palme du martyre. Il prit soin de son corps et lui fit donner la sépulture. Paulin l'ayant su, en fut tellement irrité qu'il fit prendre Vital, lui fit donner la torture du chevalet, et ensuite le fit enterrer vivant à Ravenne, au lieu dit *la Palme*. Ces faits sont attestés par Fortunat (liv. i, ch. 2, p. 33), qui avait été élevé à Ravenne. Il parle du tombeau du saint dans cette ville, et dit qu'une église de Saint-André, bâtie par un autre Vital, évêque de Ravenne, possédait de ses reliques. Le martyre de saint Vital eut lieu sous la persécution de Néron. La plupart des martyrologes mettent sa fête le 19 juin ; l'Eglise romaine la fait avec celle de sainte Valérie, le 28 avril.

VITAL (saint), un des sept fils de sainte Félicité, fut martyrisé à Rome, avec sa mère et ses frères, sous le règne de l'empereur Marc-Aurèle, en l'an 164. Le préfet Publius l'ayant fait venir à son tribunal, où déjà avaient comparu cinq de ses frères, lui dit : « Pour vous, mon fils, vous ne venez pas ici comme vos frères, chercher follement à mourir ; je connais que vous avez l'esprit trop bien fait pour ne pas préférer une vie heureuse et comblée de toutes sortes de biens, à une mort triste et honteuse. » Vital lui répondit : « Il est vrai, Publius, j'aime la vie, et c'est pour en jouir longtemps que j'adore un seul Dieu, et que j'ai en horreur les démons. — Et qui sont-ils ces démons ? répliqua le préfet ? — Ce sont les dieux des nations, dit Vital, et ceux qui les reconnaissent pour des dieux. » Publius rendit compte de l'interrogatoire à l'empereur, qui commit un juge pour connaître du procès de Vital. Ce juge le condamna à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le 10 juillet, jour auquel l'Eglise fait la fête de saint Vital.

VITAL (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon, sous Marc-Aurèle, en l'an 177, fut décapité avec un certain nombre de ces généreux soldats de Jésus-Christ. Sa qualité de citoyen romain lui valut de n'être pas exposé aux bêtes. L'Eglise honore sa mémoire avec celle de saint Pothin et de tous ses compagnons, le 2 juin.

VITAL (saint), est compris par les anciens martyrologes et par le Martyrologe romain, au nombre des saints martyrs qui, à Carthage, sous l'empire de Sévère, furent brûlés vifs pour la foi, et dont il est question dans le récit de la vision de saint Sature, aux Actes de sainte Perpétue. (*Voy.* ce nom.) L'Eglise honore sa mémoire le 9 janvier.

VITAL (saint), martyr, recueillit la palme du martyre à Césarée en Cappadoce, sous le règne de l'empereur Dèce, avec les saints Germain, Théophile et Césaire. L'Eglise célèbre leur mémoire le 3 novembre.

VITAL (saint), martyr, s'était converti à la foi chrétienne en même temps que les saints Ariston, Crescentien, Eutychien, Urbain et Juste. Ils y avaient été déterminés par saint Tranquillin, leur ami commun; mais ce fut à saint Sébastien qu'ils durent surtout leur conversion, puisque ce saint officier du palais de l'empereur Dioclétien fut l'instrument principal de la conversion de Tranquillin. Ils furent baptisés par le prêtre saint Polycarpe, s'étant retirés en Campanie dans les terres de saint Chromace, qui, pour s'adonner à la pratique des vertus chrétiennes, avait quitté sa charge de préfet de Rome. Ils furent martyrisés avec saint Félix, saint Félicissime, sainte Marcie, mère de ces deux saints, et sainte Symphorose. L'Eglise fait la fête de saint Vital, avec celle de tous ses compagnons, le 2 juillet. (*Voy.* Sébastien.)

VITAL (saint), martyr, habitait Bologne, où il était domestique d'Agricole, habitant de cette ville, et qui souffrit le martyre avec lui. Vital fut tellement tourmenté, que son corps n'était plus qu'une plaie; Agricole mourut sur une croix où on l'avait attaché avec des clous comme notre Sauveur. Saint Ambroise dit qu'étant présent à la translation de leurs corps, il mit sous l'autel les clous et le bois de la croix avec le sang du saint martyr. L'Eglise honore la mémoire de ces deux saints martyrs le 4 novembre.

VITAL (saint), martyr, souffrit pour son attachement à la religion de Jésus-Christ. Il mourut en prison avec les saints Arator, prêtre, Fortunat, Félix et Silvin: on ignore à quelle époque. L'Eglise célèbre leur mémoire le 21 avril.

VITAL (saint), fut martyrisé à Smyrne, avec les saints Révocat et Fortunat. Les Actes des martyrs ne nous ont transmis aucun détail sur eux. L'Eglise fait leur fête collectivement le 9 janvier.

VITAL (saint), reçut la couronne du martyre à Rome, avec sainte Félicule et saint Zénon. Les Actes des martyrs ne nous donnent pas de détails sur la date et les différentes circonstances de leurs combats. L'Eglise fait leur fête le 14 février.

VITALIEN (saint), pape, reçut la palme du martyre à Rome, et l'Eglise honore son illustre mémoire le 27 janvier.

VITALIEN (saint), évêque, confessa sa foi dans la ville de Capoue. Les détails nous manquent sur son compte. Il est inscrit au nombre des saints le 16 juillet.

VITALIQUE (saint), était un jeune enfant. Il souffrit le martyre à Ancyre en Galatie, avec deux autres jeunes enfants, nommés Rufin et Silvain. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le 4 septembre.

VITELLIUS, est qualifié de président dans les Actes de saint Jules, martyr. Quoi qu'il en soit, il est connu dans les annales des martyrs pour avoir fait souffrir la mort au saint dont il est question.

VITERBE, ville de l'Etat ecclésiastique, où eut lieu le martyre du prêtre Valentin et du diacre Hilaire, durant la persécution de l'empereur Maximien.

VIVENT (saint), confessa Jésus-Christ au monastère de Vergy. Il est inscrit au Martyrologe romain le 13 janvier.

VIVIEN (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy.* Martyrs de Sébaste.)

VIVIEN (saint), évêque, souffrit de grands tourments à Saintes, en confessant sa foi. L'Eglise fait sa fête le 28 août.

VOISEL (saint), de l'ordre des Frères Mineurs, fut martyrisé pour la foi avec un autre frère nommé Conrad, du même ordre. Les Mahométans les lièrent à des poteaux, et leur dépouillèrent le crâne. Comme ils continuaient, malgré ce supplice, à chanter à pleine voix le *Salve Regina*, les bourreaux les noyèrent. (*Voy.* Wadding, an. 1284, n° 11.)

VOLTAIRE (François-Marie Arouet de), naquit à Chatenay, près de Sceaux, en 1694. Son père, qui se nommait François Arouet, était notaire et trésorier à la cour des comptes. Sa mère, Marguerite d'Aumart, appartenait à une riche famille du Poitou. Les commencements du jeune Arouet furent comme marqués d'un sceau fatal de prédestination. Il eut pour parrain le trop célèbre abbé de Châteauneuf, qui lui apprit à lire dans le livre le plus infâme et le plus ordurier qui existât alors. Ainsi les premières semences d'éducation jetées dans ce jeune cœur furent des semences de corruption; elles y produisirent avec abondance et au centuple. Le vieil abbé, dernier amant d'une vieille courtisane, Ninon de l'Enclos, lui conduisit son jeune élève. Arouet plut tellement à Ninon, qu'elle lui légua 2000 francs pour acheter des livres. Par reconnaissance, sans doute, Voltaire, plus tard, imagina de faire le portrait de l'héroïne de la France, de l'illustre et pudique Jeanne d'Arc, sur le modèle de la prostituée, sa bienfaitrice. Il devait bien à sa mémoire, ne pouvant la hausser, d'abaisser à son niveau quelque réputation vénérée. Les gens qu'on ne peut plus honorer aiment qu'on en salisse d'autres auprès d'eux.

L'abbé de Châteauneuf était un de ces nobles qui, sous les dernières années de Louis XIV, préludaient au règne de Louis XV. Comme le vieux roi, dominé par madame de Maintenon, exigeait qu'on affichât partout autour de lui la dévotion et la pureté des mœurs, personne n'osait faire autrement. Louis XIV croyait sans doute que ses exigences réparaient ainsi le mal que ses scandales avaient causé, et qu'elles étouffaient les fruits de ses mauvais exemples. Il s'abusait étrangement. Les hommes qui avaient appris de lui à se jouer de toute pudeur, à fouler aux pieds toute retenue, à prendre leurs passions pour règle, ne pouvaient pas changer ainsi tout à coup au bon plaisir du monarque. Ce qu'ils n'osaient paraître pu-

bliquement, ils l'étaient dans leurs salons, ils l'étaient en secret. On sortait de se signer chez madame de Maintenon pour aller faire des orgies et tenir des propos scandaleux et grivois chez Ninon. A la tête des mauvais sujets de bon ton qui jouaient ainsi double jeu d'hypocrisie et de débauche étaient les princes de Conti, de Vendôme, le grand prieur son frère, le duc de Sully, le marquis de la Fare, l'abbé de Chaulieu, l'abbé Courtin, l'abbé Servien, l'abbé de Châteauneuf, le digne parrain et instituteur de notre jeune Arouet. Le vieux libertin se chargea de produire dans ce monde corrompu le disciple qu'il avait déjà conduit chez Ninon. Il y fut reçu à bras ouverts. Il avait de l'esprit, et de plus une éducation soignée, qu'il mit promptement au service des mauvaises passions de ses nouvelles connaissances. Ses saillies, ses plaisanteries, lui valurent les honneurs des salons où on le produisit : puis il y avait à ces premiers exploits du futur grand homme déjà comme un parfum d'apostasie morale au moins, c'était piquant.

Arouet avait étudié au collége Louis-le-Grand, sous les jésuites. Il avait eu pour maîtres les PP. Lejay et Porée. Dans ce contraste des noms de ses maîtres et de l'usage qu'il faisait des leçons qu'ils lui avaient données, il y avait le piment nécessaire pour piquer le palais affadi des vieux libertins qui le lançaient dans le vice. Ils s'aidèrent mutuellement : l'élève des jésuites et les roués des salons où brillaient, sur leur déclin, les prostituées de la grande époque, se donnèrent la main. C'était l'élégance du vice ancien, la délicatesse du blasphème lancé avec grâce, qui s'accouplaient avec le raisonnement philosophique. De ce mariage du cynisme et de l'erreur devait naître, dans la personne d'Arouet, l'esprit philosophique ou l'incrédulité moderne, dont il fut, sinon le père, du moins l'envoyé sur terre et l'apôtre incessant durant sa longue et fatale existence.

Ce qu'il y avait de plus piquant à tout cela, c'est que le respectable abbé de Châteauneuf introduisait son élève dans ce cercle corrompu, alors qu'il était encore au collége. Ainsi Arouet avait à faire double toilette à chaque sortie : il prenait manteau d'apostat pour entrer chez le digne abbé de Châteauneuf, et manteau d'hypocrite pour revenir à son collége : double motif fait pour égayer les amis communs de l'élève et du maître. On garde toute la vie les habitudes prises étant jeune. Aussi nous ne serons pas le moins du monde étonnés quand nous verrons Voltaire, fidèle à ses souvenirs de jeunesse, écrire étant vieux, au comte d'Argental, en 1761 : « Si j'avais cent mille hommes, je sais bien ce que je ferais ; mais comme je ne les ai pas, je communierai à Pâques, et vous m'appellerez hypocrite tant que vous voudrez. » En effet, il communia, et quelque plus tard, en 1768, il donna le pain bénit, et prêcha à l'église, en qualité de seigneur de paroisse. Pour s'excuser, il disait : « Que doivent faire les sages quand ils sont environnés d'insensés ? Imiter leurs contorsions et parler leur langage. » Nous reviendrons plus tard sur ces faits honteux pour les commenter. Si nous les avons rapprochés, c'est qu'il est bon de voir ainsi les ignominies du jeune âge se marier aux ignominies de la vieillesse dans le rapprochement fatal qu'a nécessité l'habitude prise.

Arouet, en fréquentant ces hommes, acquit une célébrité précoce de malignité. A vingt et un ans, il fut accusé d'avoir fait contre Louis XIV une satire célèbre, finissant par ce vers :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

On le mit à la Bastille, où il resta plus d'un an. Ce fut à la suite de cela qu'il quitta son nom d'Arouet, pour prendre celui de Voltaire. Sous le premier, disait-il, il avait été trop malheureux. Etait-ce superstition ? était-ce orgueil ? Nous croyons plus facilement au dernier motif ; mais, quel que soit le réel d'entre les deux, il ne saurait faire tomber l'accusation d'ingratitude et de mauvais cœur. En effet, le nom, c'est la famille en quelque sorte, c'est le souvenir du jeune âge. A l'appel de son nom, l'homme sent s'éveiller dans son cœur comme un écho, la reconnaissance pour les soins qu'il a reçus, pour les tendresses dont il a été l'objet. Il revoit la figure de son père et la douce image de sa mère, ange gardien du berceau. Le nom, c'est tout le passé avec ses enseignements, ses exemples, ses joies et ses douleurs. Le nom, c'est le compagnon de l'homme associé à toutes les phases de sa vie : le répudier parce qu'on l'a porté dans des jours d'infortune, c'est n'avoir pas de cœur. Vous êtes né avec ce nom, qui couvre votre père et votre mère dans leur tombeau ; ils vous l'ont légué comme leur héritage le plus précieux, et vous le répudiez comme une défroque jetée au revendeur, comme un ustensile hors de service : vous n'êtes qu'un ingrat. Arouet faisant l'anagramme des lettres *Arouet L.-J.*, en forma le nom de Voltaire. Plus tard il y ajouta la particule *de*. Le voilà donc *monsieur de Voltaire*. Nous avons eu raison de le dire : son nom d'Arouet, il l'a jeté comme une défroque usée qu'on répugne à mettre. En 17[illegible]1, il écrivait, le 17 mai : « Je vous envoyai ma signature en parchemin, dans laquelle j'oubliai le nom d'*Arouet*, que j'oublie assez volontiers. Je vous envoie l'autre parchemin, où se trouve ce nom, malgré le peu de cas que j'en fais. » C'était en 1718 qu'il avait répudié le nom de ses parents. Un homme doit être jugé quand il fait de pareilles choses, et quand il a l'insolente effronterie de les écrire. Pouvait-on attendre de cet homme, qui méprisait à ce point le nom de sa famille, qu'il fût un bon citoyen, qu'il aimât sa patrie ? Frédéric II, roi de Prusse, ayant battu les Français à Rosbach, Voltaire lui écrivit pour l'en féliciter. Il nomme ses compatriotes *Welches*, se moque d'eux dans plusieurs lettres adressées à ce prince. Il les nomme sots, lâches, et leur prodigue des épithètes ordurières.

(28 mars 1775—7 décembre 1774—27 avril 1775, etc.) Que dire de lui, quand on voit qu'il souhaite à un officier prussien de venir assiéger et prendre une ville française? (A d'Argental, 25 mai 1767.) « Regardez-moi, écrit-il au roi de Prusse, comme le sujet le plus attaché que vous ayez ; car je n'ai point et ne veux point avoir d'autre maître (février 1737). C'est donc à mon roi que j'écris (mars 1737). » Après avoir ainsi répudié sa patrie pour se faire Prussien, il se fit Russe. Le 18 octobre 1771, il écrivait à Catherine de Russie, traitant de fous et de grossiers les Français qui étaient allés au secours de la Pologne : « Ce sont les Tartares, dit-il, qui sont polis, et les Français qui sont devenus des Scythes. Daignez observer, Madame, que je ne suis pas Welche : je suis Suisse ; et si j'étais plus jeune, je me ferais Russe. » Ce motif ne l'empêcha pas d'écrire, le 7 juillet 1775 : « J'ignore absolument en quels termes est actuellement votre empire avec le petit pays des Welches, qui prétendent toujours être Français. Pour moi, j'ai l'honneur d'être un vieux Suisse, que vous avez naturalisé votre sujet. » Le 9 août 1774, il signa au bas de sa lettre : « Votre vieux Russe de Ferney. »

Un mot encore à propos de ses injures aux Français qui étaient allés au secours de la Pologne. Croyez-vous que ce fût tout? Non. Après avoir, dans son *Dictionnaire philosophique* (vol. VII, p. 251), fait l'éloge du roi de Prusse en termes de basse flatterie qu'un homme, et surtout un Français, devait ne jamais écrire, il arrive à celui de la Russie; puis il dit des Polonais qui défendent leur patrie : « Si les confédérés de Pologne avaient un peu de philosophie, ils ne mettraient pas leur patrie, *leurs terres, leurs maisons* au pillage; ils n'ensanglanteraient pas leur pays; ils ne se rendraient pas les plus malheureux des hommes. » Eh quoi! les nobles défenseurs d'une sainte cause, les héros qui meurent pour leur nationalité, voilà comme on les traite! Ce sont des fanatiques. S'ils avaient un peu de philosophie, que feraient-ils? Voltaire le dit; les motifs de leur conduite, il les donne : leurs terres, leurs maisons, voilà ce qu'ils n'exposeraient pas au pillage. L'aveu est trop naïf. Messieurs les philosophes tiennent à ce qu'ils ont; n'allez pas leur demander de sacrifier leur avoir sur l'autel de la patrie : la voix de l'égoïsme, c'est celle qu'ils écoutent. Pour ne pas se rendre *malheureux*, ils songent à sauver *leurs terres, leurs maisons du pillage*. Meure la patrie! périsse la nationalité! Qu'importe! Ils ont sauvé leur fortune et mis leurs jours à l'abri du malheur sous la domination étrangère. Sur les bords des fleuves ennemis, ce n'est pas le *Super flumina* qu'ils chanteront : ils entonneront le *Te Deum* pour le vainqueur généreux qui leur laisse leur bien-être. Honte et dégoût, voilà donc où tombent ces esprits forts! Ils se mettent au-dessus de tout, disent-ils. Hélas! nous le voyons bien; ils foulent sous leurs pieds tout ce que les hommes ont de sentiments enracinés au cœur. Préjugés, disent-ils. Faites-nous la grâce, ô mon Dieu! d'y croire longtemps. Amour de la patrie, restez dans nos âmes pour que nous puissions les maudire, ceux qui vous mettent si bas!

Quand toute l'Europe gémissait et pleurait au récit des douleurs de la Pologne, cette grande martyre des temps modernes, cette nation chevaleresque qui posa sa poitrine comme un rempart contre la barbarie des Turcs pour nous sauver tous, cette digue vivante qui sauva la civilisation, ce furent Voltaire et ses disciples qui applaudirent : il eut le triste courage d'applaudir à ses défaites et de féliciter ses bourreaux. A cette époque, comme aujourd'hui, il fallait deux choses pour ne pas sympathiser avec cette nation héroïque, non-seulement n'être pas Français, mais encore avoir le cœur et les instincts d'un barbare. Est-ce assez? Non, il fallait que Voltaire descendît jusqu'au-dessous de l'ignoble. Citons. Non content de dire au roi de Prusse que les Français qui ont secouru la Pologne assassinée sont des extravagants qui méritent punition, il lui dit (18 novembre 1772) : « On prétend que c'est vous, Sire, qui avez imaginé le partage de la Pologne. Je le crois, parce qu'il y a là du génie, et que le traité s'est fait à Postdam. » Voilà la basse flatterie; il va faire de la raillerie sur les corps sanglants des Polonais égorgés (le 13 du même mois) : « C'est dans le Nord que tous les arts fleurissent aujourd'hui; c'est là qu'on fait les plus belles écuelles en porcelaine, qu'on partage des provinces d'un trait de plume, qu'on dissipe des confédérations et des sénats en deux jours, et qu'on se moque surtout très-plaisamment des confédérés et de leur Notre-Dame. » Les malheureux Polonais, abandonnés de tous, réduits à une lutte désespérée, traqués par trois puissances coalisées, levèrent les yeux au ciel, et, se recommandant, eux et leur patrie, à la mère du Christ, lui dédièrent leurs étendards. Voltaire se moque de cet amour sacré de la patrie qui éclate dans la prière et dans la foi sublime de ces hommes qui pour elle vont mourir. Il trouve qu'on se moque d'eux et de leur foi *très-plaisamment*. En effet, plusieurs de ces héros, prisonniers des Russes, furent l'objet d'atroces cruautés. Les vainqueurs les faisaient, après dîner et pour l'amusement du dessert, déchirer sous le knout ou tuer de diverses manières non moins barbares. La plaisanterie allait plus loin. Les femmes polonaises n'avaient pas failli à leur cause héroïque; elles aussi, elles avaient suivi leurs époux sur les champs de bataille; comme leur Notre-Dame, elles avaient assisté à la mort de ce qu'elles aimaient le plus, prodiguant leur amour et leurs soins à ceux qui prodiguaient leur sang. Plusieurs, prises par les Russes, furent éventrées; on arrachait à celles qui étaient enceintes leurs enfants vivants; à la place on mettait des chats furieux; on recousait le ventre, et ces héroïques victimes mouraient dans les plus abominables tortures. Voltaire trouve qu'on

se moquait très-plaisamment des confédérés et de leur Notre-Dame. Une telle parole, en de telles circonstances, met le vil flatteur des bourreaux au-dessous des bourreaux eux-mêmes.

L'apôtre de la philosophie moderne, le père de l'incrédulité, le fétiche des esprits forts de nos jours, ne trouvait pas avoir fait assez : il écrivait à Damilaville, le 19 mars 1765 : « Il est à propos que le peuple soit guidé, et non qu'il soit instruit : il n'est pas digne de l'être. » Au même (le 1er avril) : « Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants. Si vous faisiez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charrues, vous seriez de mon avis. Ce n'est pas le manœuvre qu'il faut instruire, c'est le bon bourgeois, c'est l'habitant des villes. » Il dit à d'Alembert (4 février 1757) : « La raison triomphera, au moins chez les honnêtes gens : la canaille n'est pas faite pour elle ; » au roi de Prusse (5 janvier 1767) : « La canaille n'est pas digne d'être éclairée, et tous les jougs lui sont propres. » Voilà avec quel cynisme Voltaire se faisait insulteur de l'humanité, divisant les hommes en deux classes : les honnêtes gens, c'est-à-dire les bourgeois et les riches ; la canaille, c'est-à-dire les manœuvres, les pauvres. C'est quand on sait tout cela qu'on est révolté d'entendre chaque jour l'ignorance sotte et frondeuse faire l'éloge d'un tel homme, et le considérer quasi comme un saint. Il n'est pas de prétendus esprits forts qui ne regardent Voltaire comme un bienfaiteur de l'humanité, comme le réformateur de la philosophie, comme le père de l'émancipation sociale. Imbéciles, qui ne savent pas que Voltaire, s'il vivait, au lieu de les plaindre, comme nous faisons, les aurait tout bonnement rangés dans la seconde catégorie de l'humanité, *la canaille*. Oui, voilà ce qu'il est bon d'apprendre à tous ces niais qui se drapent dans les vieux lambeaux de la défroque philosophique. Voltaire outrageait à ce point l'espèce humaine ; mettant de côté la morale évangélique qui proclame l'égalité de tous, et qui veut que tous aient part égale au banquet ; il parque les hommes dans l'ignorance et dans l'abrutissement ; il admet une classe inférieure, qu'il nomme *la canaille*, et pour laquelle, dit-il, tous les jougs sont propres. Lui qui fait travailler et qui possède des charrues, au lieu d'élever son cœur à ce spectacle, et de comprendre que le travailleur est la tête du monde, que celui qui féconde le sol de ses sueurs, que l'ouvrier qui produit, sont les premiers de ce monde, il les regarde du haut de l'orgueil de sa richesse, il les nomme de la canaille bonne à rester ignorante, à être exploitée, à être mise sous n'importe quel joug. Ah ! nous le concevons, le peuple lui devait bien ce qu'il a fait pour lui : il s'est attelé à son char mortuaire ; il a porté ses restes au Panthéon.

Avant de montrer Voltaire persécuteur moral de la religion chrétienne, nous devions le juger comme fils, comme citoyen, comme homme. Il nous semble que nous en avons assez dit pour montrer que si ce père de l'incrédulité a reçu du ciel un génie fécond et puissant, comme nul n'en doute, il en a fait le plus vil et le plus détestable usage. Certes, si nous avions à juger Voltaire comme écrivain, comme poëte, comme historien, nous aurions souvent à lui prodiguer des admirations. Nous ne méconnaissons pas son talent ; nous savons qu'il fut un des plus puissants génies des temps modernes ; qu'il a laissé des chefs-d'œuvre nombreux ; mais précisément à cause de cela, nous avons le droit d'être sévère ; et quand nous trouvons que cet homme, si magnifiquement doué, a traîné son esprit, son cœur, son génie, dans toutes les ignominies, qu'il les a prostitués à toutes les lâchetés, et cela en haine de la religion chrétienne, nous avons le droit de le stigmatiser et de croire que, pour qu'une perversité si grande pût s'allier à tant d'éminentes facultés, Dieu avait laissé peut-être un coin de ce vaste cerveau vide ou incomplet, et que chez lui le chaînon fait pour unir le génie et le bien n'existait pas.

Voltaire sembla n'avoir toute sa vie qu'un but à atteindre : la ruine de la religion chrétienne, qu'il nommait l'*infâme*. « Serait-il possible, écrivait-il (à d'Alembert le 24 juillet 1760) que cinq ou six hommes de mérite n'y réussissent pas, après les exemples que nous avons de douze faquins qui ont réussi? » C'est ainsi qu'il nommait les douze apôtres. Il disait un jour à ses amis : « Je suis las de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. » (Condorcet, *Vie de Voltaire*, p. 112, 115.) Il écrivait à Damilaville, le 25 janvier 1762 : « C'est bien dommage que les philosophes ne soient ni assez nombreux, ni assez zélés, ni assez riches, pour aller détruire par le fer et la flamme ces ennemis du genre humain et la secte abominable qui a produit tant d'horreurs. » Sa fureur contre la religion chrétienne devint si grande, que, dans ses lettres, il ne la nommait plus que l'*infâme*. Ces mots : *Ecrasons l'infâme*, *écrasez l'infâme !* y sont à chaque instant prodigués. Avec les premières lettres de ces deux mots, il s'était composé un nom duquel il se servait souvent pour signer : *Ecrlinf*. Une fois, il eut la bêtise de signer *Christ moque*. Quand un homme descend dans un tel dévergondage de sens et de cœur, que dire sur son compte ? Faut-il approuver le président de Brosses de lui avoir écrit ainsi : « Souvenez-vous, Monsieur, des avis prudents que je vous ai ci-devant donnés en conversation, lorsqu'en me racontant les traverses de votre vie, vous ajoutâtes que vous étiez d'un caractère naturellement insolent. Je vous ai donné mon amitié, parce qu'il y a des jours où vous en êtes digne. Une marque que je ne l'ai pas retirée, c'est l'avertissement que je vous donne encore de ne jamais écrire dans vos moments d'aliénation d'esprit, pour n'avoir pas à rou-

gir, dans votre bon sens, de ce que vous auriez fait dans votre délire. »

Heureux Voltaire, s'il eût suivi ce conseil ! Mais sa haine l'aveugla et lui fit commettre de ces choses qu'un homme de génie, qu'un honnête homme, aurait dû ne pas commettre, eût-il fallu donner sa vie sur l'échafaud. On sait quelle vénération la France a pour Jeanne d'Arc, sa libératrice. On sait avec quel respect les siècles ont toujours regardé l'auréole de gloire et de sainteté qui environne la tête de cette héroïne, si poétique et si noble. Jeanne d'Arc avait, aux yeux de Voltaire, deux crimes à expier : elle était chrétienne fervente et, de plus, fille du peuple. Elle appartenait à l'*infâme* en fait de religion, et en fait d'espèce à la *canaille*, cette classe imaginée par Voltaire. Il a eu l'ignoble courage de composer un poëme que tout le monde connaît de nom au moins, *la Pucelle*, amas d'outrages et de turpitudes qui déshonorent l'écrivain. Ce livre est tellement ordurier qu'il est à *l'index*, non-seulement de l'Eglise, mais encore de la pudeur publique. Son nom est une ignominie; on ne le voit qu'aux mains des libertins, des vieux débauchés, de cette classe, en un mot, d'êtres dégradés auxquels Voltaire a volé leurs titres pour le donner indignement aux pauvres, aux malheureux, aux amis de Dieu, à ces déshérités d'ici-bas qui ont tant de mérites sur terre et tant d'espérances dans les cieux. Dans son *Dictionnaire philosophique*, Voltaire ment impudemment à propos de Jeanne d'Arc. Il devait, dans sa personne, outrager tout ce qui est respectable, la pudeur, la vérité historique, la reconnaissance. Celui qui trouvait si plaisantes les moqueries *à la russe*, faites aux femmes polonaises, était bien digne d'écrire *la Pucelle*.

A côté de cette ordure, Voltaire a mis un autre ouvrage : le *Dictionnaire philosophique*, œuvre détestable où l'esprit abonde, quoique de mauvais aloi; œuvre faite pour produire infiniment de mal. Dans ce livre, tout ce qui est saint, vénéré, tout ce que le respect des peuples et des temps a consacré est indignement outragé, conspué. Voltaire discute, apprécie. Il fait de l'érudition. Au fond, tout ce qu'il dit n'est que mensonge, tout ce qu'il cite, fausseté. Pour un homme instruit, ce livre nauséabond ne supporte pas l'examen. C'est une œuvre d'iniquité faite avec la conscience du mensonge pour abuser les simples et les ignorants. Voltaire le savait bien, et, dans certains moments, il en avait honte. Le 13 juillet 1764, il écrivait : « Dieu me préserve d'avoir la moindre part au *Dictionnaire philosophique !* Ce livre est reconnu pour être d'un nommé Dubut, petit apprenti théologien en Hollande. » Le 16 juillet, écrivant à son ami d'Alembert, il disait : « J'ai ouï parler de ce petit abominable *Dictionnaire;* c'est un ouvrage de Satan. Heureusement je n'ai nulle part à ce vilain ouvrage; j'en serais bien fâché. » Ce livre, *vade mecum* des esprits forts d'estaminet, des commis marchands émancipés, de tous ces niais qui se disent des hommes pensants, de tous ces gobe-mouches faits pour avaler bouche béante les plus énormes bêtises, pourvu qu'elles soient assaisonnées d'impiété, a parfaitement atteint son but. Voltaire l'écrivait pour les imbéciles : il a visé juste. Honneur à son coup d'œil ! Toutes les bévues, toutes les stupidités, toutes les impudences que ce livre contient sont devenues la monnaie courante des esprits forts de bas étage qui glapissent dans le sillage voltairien. Ecoutez un de ces philosophes de carrefour ou de cabaret, ou bien ouvrez le *Dictionnaire philosophique*, c'est tout un : mêmes bêtises sur la Saint-Barthélemy, sur l'inquisition, sur Jeanne d'Arc, etc.; mêmes impiétés sacriléges et sottes sur les dogmes de notre sainte religion. Ils sont aussi forts que Voltaire; une seule chose les distingue : Voltaire savait bien qu'il mentait, lui, tandis que beaucoup de nos esprits forts sont parfumés d'une naïveté de conviction qui désarme toute colère et fait place ou à la pitié, ou au dédain, ou au fou rire. Béates créatures, qui posent sérieusement devant le genre humain en réformateurs, qui prennent en pitié dix-huit cents ans de croyances, et décident qu'il est temps de changer les bases sur lesquelles pivote le monde. Rien n'est curieux comme les prétentions outrecuidantes de ces hommes qui prodiguent le dédain à quiconque ne pense pas comme eux et n'incline pas le genou devant l'idole.

Voltaire fut jusqu'à la fin de sa vie fidèle à ses haines contre la religion chrétienne. Sur son chemin, il eut souvent de tristes déboires, de rudes leçons à subir. Deux hommes, l'abbé Nonotte et l'abbé Guénée, lui donnèrent de terribles étrivières. Il faut lire les ouvrages de ces deux savants pour s'initier à cette guerre acharnée qui eut lieu entre eux et le vieux séide de l'incrédulité. Voltaire fut loin d'y avoir l'avantage : presque toujours son honneur restait sur le champ de bataille ; mais il était de ceux qui ne se corrigent pas. Dieu l'avait frappé d'incrédulité finale pour le punir de son incrédulité première ; il y persévéra jusqu'à la fin de ses jours. Vainement on a tenté de faire, dans plusieurs ouvrages, de Voltaire un chrétien, un catholique ; les témoignages extraits de ses livres ne sont que des passages tronqués ou détournés de leur sens par les auteurs : ce n'est point sur des passages ainsi décapités, écourtés, qu'on peut juger du véritable sentiment d'un écrivain. En prenant dans un livre *passim* des passages, des phrases, on peut presque faire dire à un homme ce qu'on veut. Quand on a un ennemi déclaré, pourquoi ne pas l'accepter comme tel? Pourquoi vouloir, à toute force, trouver quelques traces d'amitié au milieu de ses haines? A l'égard de Voltaire, on a montré cette prétention : on a voulu absolument trouver dans ses écrits des apologies de la religion chrétienne, de la foi catholique, et souvent, pour en faire des citations qui répondissent

à ce désir, on a tronqué : pourquoi faut-il que nous soyons obligé de dire ? on a falsifié. M. de Genoude, dans son ouvrage intitulé la *Raison du christianisme*, s'est rendu coupable de ce crime littéraire au premier chef. Entre autres exemples, nous donnerons celui-ci : vol. III, pag. 598, il dit, citant Voltaire : « *Des philosophes* qui pensent seuls être raisonnables, et quelques sots que ces gens-là dirigent, se déchaînent contre la vérité : ce sont des chiens de différente espèce, qui hurlent tous à leur manière contre un beau cheval qui paît dans une verte prairie, et qui ne leur dispute aucune des charognes dont ils font leur nourriture et pour lesquelles ils se battent entre eux. » Or voici le texte de Voltaire (*Dictionnaire philosophique*, vol. VII, p. 253) : « L'empesé luthérien, le sauvage calviniste, l'orgueilleux anglican, le fanatique janséniste, le jésuite qui croit toujours régenter, même dans l'exil et sous la potence, le sorboniste, qui prétend être père d'un concile, et quelques sottes que tous ces gens-là dirigent, se déchaînent tous contre le *philosophe* : ce sont des chiens de différente espèce, qui hurlent tous à leur manière contre un beau cheval qui paît dans une verte prairie, et qui ne leur dispute aucune des charognes dont ils se nourrissent, et pour lesquelles ils se battent entre eux. » Comme on le voit, M. de Genoude fait dire à Voltaire précisément le contraire de ce qu'il dit : il lui fait affirmer en faveur de la religion, de la vérité, ce qu'il affirme contre la religion, en faveur du philosophe.

Comme nous le disions plus haut, Voltaire persista jusqu'à sa mort dans ses sentiments anti-chrétiens. Il n'eut pas toujours le courage de montrer dans sa conduite ce qui était dans son cœur : la franchise n'est pas donnée à tout le monde. Naturellement Voltaire était menteur et hypocrite. Nous avons vu ce qu'il écrivait au comte d'Argental relativement à ses communions à Pâques. Il y a là quelque chose de tellement vil et de tellement lâche, qu'on manque d'expressions pour le caractériser. Un an plus tard, étant malade, il se fit apporter le viatique devant un notaire qu'il pria d'en rédiger acte authentique. Le 8 mai, il écrivait à monsieur et à madame d'Argental : « Mes chers anges sont tout ébouriffés d'un déjeûner par-devant notaire... On ne peut donner une plus grande marque de mépris pour ces facéties que de les jouer soi-même. » Evidemment on ne peut rien voir de plus ignoble que tout cela. Que ceux qui l'osent admirent Voltaire ; quant à nous, nous réserverons notre admiration pour les chefs-d'œuvre qu'il nous a légués : pour lui personnellement, pour son caractère, nous n'aurons que du mépris, et le mépris le plus profond.

Pour dire quelles ont été les attaques de Voltaire contre la religion, il faudrait prendre tous les dogmes, toutes les croyances du catholicisme, passer en revue tous les personnages de l'histoire sacrée et de l'histoire de l'Eglise. A propos de chaque nom, on trouverait une profanation, une insulte, un sacrilége. C'est principalement aux jésuites que Voltaire s'attaquait avec le plus d'acharnement : il sentait que cet ordre religieux était en quelque sorte la tête du clergé ; il voulait décapiter le clergé. L'autorité du pape, l'unité de l'Eglise, furent aussi l'objet de ses attaques incessantes, de ses injures sans cesse renouvelées.

Pour finir cet article, nous citerons l'opinion de Jean-Jacques sur cet homme célèbre. « Ainsi donc, la satire, le noir mensonge et les libelles sont devenus les armes des philosophes et de leurs partisans ! Ainsi paye M. de Voltaire l'hospitalité dont, par une funeste indulgence, Genève use envers lui ! Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette âme basse, cet homme si grand par ses talents, et si vil par leur usage, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté, qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les monuments de sa gloire et de sa reconnaissance. S'il reste dans leurs cœurs quelque amour pour la patrie, ils détesteront sa mémoire, et il en sera plus maudit qu'admiré. »

Voltaire vint mourir à Paris, en mai 1778. Ses principaux écrits contre la religion, sont : la *Philosophie de l'histoire* ; la *Bible commentée* ; l'*Examen important de mylord Bolingbroke* ; l'*Histoire de l'établissement du christianisme* ; le *Dictionnaire philosophique*.

VOLVIC, bourg du département du Puy-de-Dôme, où saint Amarin et saint Prix, que l'Eglise honore comme martyrs le 25 janvier, furent assassinés en revenant de la cour du roi Childéric II, où saint Prix s'était rendu pour affaire concernant son diocèse. (*Voy.* Prix.)

VREN, prince arménien de la famille Dachradzick, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ, sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince et sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* Princes arméniens.)

VULPIEN. *Voy.* Ulpien, martyr.

W

WALID II, fils de Yésid II et neveu d'Hicham, était calife en Orient. Hicham était mort l'an de l'hégire 125, de Jésus-Christ 743, après avoir régné plus de dix-neuf ans. Après sa mort, la maison d'Ommia tomba tout à coup et ne subsista que sept ans, pendant lesquels il y eut quatre califes. Le premier fut le prince qui nous occupe, qui

ne régna que quinze mois, et fut déposé pour ses débauches et son impiété contre sa propre religion. Il ne laissa pas de persécuter les chrétiens : il fit couper la langue à Pierre, métropolitain de Damas, où il faisait sa résidence, parce qu'il réfutait ouvertement l'impiété des Arabes et des manichéens ; il l'envoya en exil dans l'Arabie Heureuse, où il mourut.

Pierre de Majume s'attira aussi le martyre dans le même temps. Etant malade, il appela les magistrats des Arabes qui étaient ses amis; car il avait la recette des impôts publics, et leur dit : « Je prie Dieu de vous ré- « compenser de la visite que vous me faites ; « mais je veux que vous soyez témoins de « mon testament que voici : « Quiconque ne « croit pas au Père, au Fils et au Saint-Es- « prit, et à la Trinité consubstantielle, est « aveugle de l'âme, et digne du supplice « éternel, comme Mahomet, votre faux pro- « phète, précurseur de l'antechrist. Renon- « cez donc à ces fables, je vous en conjure « aujourd'hui, et j'en prends à témoin le ciel « et la terre. » Il leur dit plusieurs autres choses sur ce sujet, et, bien qu'ils en fussent irrités, ils résolurent de prendre patience, le regardant comme un malade en délire. Mais quand il fut guéri, il commença à crier plus haut : « Anathème à Mahomet, et à son livre fabuleux, et à tous ceux qui y croient! » Alors on lui coupa la tête. Saint Jean Damascène fit son éloge ; l'Eglise l'honore comme martyr le 21 février, et Pierre de Damas le 4 octobre. (Fleury, t. III, *passim.*)

WENCESLAS (saint), martyr, était fils d'Uratislas, duc de Bohême. Son père était vertueux et chrétien, mais sa mère Drahomire de Lucsko joignait à une hauteur insupportable une grande cruauté. De plus, elle se donnait pour païenne et n'avait aucun sentiment de religion. Notre saint fut élevé par son aïeule Ludmille, et fut initié aux secrets de la science et de la piété par Paul, aumônier de cette princesse. Il fut mis ensuite dans le collége de Budweis, auprès de Prague, où il se rendit habile dans toutes les sciences qui convenaient à sa naissance illustre. Son père étant venu à mourir, Drahomire s'empara du gouvernement sous le titre de régente. Profitant de sa toute-puissance, elle fit abattre les églises et défendit de pratiquer en aucune manière les devoirs de la religion. Ludmille, désespérée de ces tristes événements, pressa notre saint de prendre les rênes du gouvernement ; mais comme il avait un frère nommé Boleslas, le royaume fut partagé entre eux deux. Drahomire, furieuse de ces arrangements qui dérangeaient ses intérêts, s'unit à son fils Boleslas, qu'elle avait élevé dans l'idolâtrie. Bientôt elle fit assassiner Ludmille dans sa chapelle même, et ses sicaires l'étranglèrent avec son propre voile. Sur ces entrefaites, Ladislas, prince de Gurime, vint fondre sur les Etats de notre saint, sans aucun motif plausible. Wenceslas, après avoir essayé d'amener son ennemi à un accommodement, fut forcé de marcher contre ce prince; mais, voulant éviter l'effusion du sang de ses sujets, il proposa à son ennemi un combat singulier qui fut accepté. Des historiens racontent que Ladislas, ayant vu deux anges qui défendaient son adversaire, mit bas les armes, et se jeta aux genoux de notre saint, lui promettant d'accepter toutes les conditions qu'il dicterait lui-même. Wenceslas obtint de l'empereur Othon, dans une diète générale tenue à Worms, les reliques de saint Vit et de saint Sigismond, roi de Bourgogne. Othon lui accorda également le titre de roi, et affranchit ses domaines de toute redevance. Son zèle à réprimer les exactions de la noblesse lui attira des ennemis qui s'unirent à Drahomire et à Boleslas : ce dernier avait un fils. On invita notre saint à venir partager la joie générale qui régnait à la cour de son frère, et la nuit suivante, des sicaires, conduits par Boleslas, l'assassinèrent dans l'église où il faisait ses dévotions ordinaires. Il fut ainsi martyr de son zèle pour la religion, le 28 septembre 936.

L'empereur Othon, qui aimait beaucoup notre saint, vengea sa mort en faisant une guerre violente à Boleslas. Celui-ci fut vaincu, et l'empereur lui dicta ses conditions. Il dut rétablir la religion chrétienne dans ses Etats et payer un tribut annuel ; Drahomire mourut misérablement peu après avoir fait assassiner son fils Wenceslas. Boleslas ayant été témoin des miracles opérés sur le tombeau de son frère, fit transporter ses reliques à Prague, dans l'église de Saint-Vit. On l'y voit encore dans une châsse magnifique. Le fils de ce prince fratricide, Boleslas II, mérita par ses vertus le nom de *Pieux*, et fit le bonheur de ses sujets. L'Eglise fait la mémoire illustre de notre saint le 28 septembre.

WÉNÉFRIDE (sainte), vierge et martyre, honorée par l'Eglise le 3 novembre, eut pour père Théwith, un des seigneurs les plus riches et les plus puissants de Nord-Wales. Comme elle était encore toute jeune, saint Beunon vint s'établir dans le voisinage : il était moine et prêtre ; sa vertu était recommandable. Quelques-uns prétendent qu'il était oncle de Wénéfride du côté de sa mère. Théwith, enchanté de sa venue, lui donna un terrain pour y bâtir une église, et le pria de se charger d'élever sa fille dans l'amour de Dieu et dans la pratique de la vertu. La jeune fille répondit tellement aux instructions du maître, que bientôt elle prit la résolution de consacrer à Dieu sa virginité. Elle prit le voile entre les mains de Beunon, puis elle s'en alla vivre avec quelques vierges, dans un monastère que son père avait fait construire à quelque distance de Holy-Well. Saint Beunon retourna dans son monastère de Clunnoch, où il mourut quelque temps après. Quand saint Beunon fut mort, sainte Wénéfride quitta son monastère, et se confia à la direction de saint Déifer. Bientôt après elle se retira à Gutherin, dans le Denbighshire, où elle eut pour directeur le saint abbé Elérius, qui était là à la tête d'un monastère d'hommes et de

femmes (deux maisons séparées). Quand l'abbesse des femmes fut morte (elle se nommait Théonie), notre sainte fut appelée à lui succéder. Ce fut là qu'elle trouva la couronne du martyre. Caradoc ou Cradoc, fils d'Abain, prince de la contrée, étant devenu excessivement amoureux d'elle, et ne pouvant parvenir à l'amener à ses désirs, lui coupa la tête, comme elle cherchait à se réfugier dans l'église que Beunon avait fait bâtir à Holy-Well. Robert de Schrewsburg et plusieurs autres auteurs prétendent que la terre s'entrouvrit et dévora Cradoc à l'endroit où il avait commis son crime. Une fontaine sortit de terre à l'endroit où tomba la tête de la sainte. D'autres ont ajouté que la sainte ayant été ressuscitée par l'intercession de saint Beunon, elle porta toujours une marque rouge autour du cou, indication du martyre qu'elle avait souffert. L'histoire ne donne pas précisément la date à laquelle vivait la sainte; mais tous les historiens qui en ont parlé s'accordent à dire qu'elle vivait vers la fin du VIIe siècle. Ce qui nous tranquillise infiniment, quand nous avons à à écrire ce que nous dicte ainsi la tradition, c'est que ses récits ne sont pas articles de foi.

WERNER ou **Wernher** (saint), jeune garçon, martyrisé par les Juifs à cause de sa foi, naquit au village de Mammerath, dans l'archevêché de Trèves. Dès l'âge le plus tendre il se faisait déjà remarquer par ses vertus chrétiennes et par son grand amour pour les pauvres. Il vivait chez son beau-père, qui le tourmentait si fort qu'il fut obligé de se mettre en condition chez des étrangers. Il se rendit à Ober-Wesel, sur la rive gauche du Rhin, entre Mayence et Coblentz, et entra au service d'une famille juive. Le jeudi saint de l'année 1287, Werner ayant communié, les Juifs chez qui il était le prirent à son retour, et le suspendirent par les pieds afin de lui faire rendre la sainte hostie. N'ayant pu réussir, ils lui firent endurer des supplices horribles, après quoi ils le transportèrent dans une caverne entourée de buissons près de Bacharach. Le corps ayant été bientôt découvert, il fut enterré dans la chapelle de Saint-Cunibert, près de Mayence. Werner fut ainsi martyrisé le 19 avril 1287. Il s'opéra de grands miracles sur le tombeau de ce saint, et les habitants du Hunsrück ont une grande dévotion pour lui. L'Eglise fait sa mémoire le 18 avril.

WILGEFORTE (sainte), vierge, souffrit le martyre en Portugal. Ayant soutenu de rudes attaques pour la conservation de sa foi et de sa chasteté, elle mérita, en mourant sur une croix, de remporter la glorieuse palme du martyre. Elle est inscrite au nombre des saints le 20 juillet.

WISTAN (saint), prince de Mercie, était petit-fils de Witlas, qui fut roi de Mercie depuis l'an 826 jusqu'en 839. Notre saint ayant été privé de la couronne par les Danois, parce qu'il était tout jeune encore lors de la mort de son aïeul, fut remplacé sur le trône par Bertulphe, frère de Witlas. Wistan s'adonna à la piété et à l'exercice des vertus qui conduisent au royaume de Dieu. Il fut bientôt troublé dans ses œuvres de piété. Bertulphe, qui craignait d'être supplanté par notre saint, chargea son fils, nommé Berfert, et qui devait lui succéder, de donner la mort à Wistan. Celui-ci s'étant rendu sans défiance à une entrevue qu'il croyait être offerte par l'amitié, reçut un coup de sabre de la main de l'assassin, et expira aussitôt (1er juin 849). Sa mère Enflède le fit enterrer à Repton, et quelques années après son corps fut transféré dans le monastère d'Evesham. Pour Bertulphe, il subit bientôt la peine de son infamie : il fut déposé, avant la fin de l'année 849, par Ethelwolph, et remplacé par Barrhed, dernier roi de Mercie.

WULFÈRE, roi de Mercie en Angleterre, vers la fin du VIIe siècle, fit inhumainement massacrer ses deux fils Wulfhad et Rufin, qui s'étaient fait baptiser par saint Chad, évêque de Litchfield. Ce prince imitait son père Penda, qui avait cruellement persécuté les chrétiens. Depuis il embrassa le christianisme; en 675, peu de temps avant sa mort, il fut baptisé, s'il faut en croire Florent de Worcester. Bradshaw prétend que l'assassinat des deux jeunes princes fut commis par des courtisans païens, et sans la participation du roi. On serait vraiment heureux de pouvoir admettre une telle explication en présence d'un pareil crime. (*Voy.* Wulfhad.)

WULFHAD (saint), martyr, frère de saint Rufin, était fils de Wulfère, roi de Mercie. L'an 670, saint Chad, évêque de Lichfield, baptisa en secret ces deux jeunes princes. Leur père l'ayant appris, les fit massacrer tous les deux, un jour qu'ils étaient en prières. Ce prince était ami outré de l'idolâtrie. Son père Penda avait violemment persécuté les chrétiens. Emmelinde, reine de Mercie, mère des deux jeunes princes, les fit enterrer dans un lieu nommé Stone, à cause d'un grand monceau de pierres et de terre qu'on accumula sur leur tombeau, ainsi que les Saxons avaient coutume de faire. Plus tard elle fit bâtir une église avec ces mêmes pierres. On la plaça sous l'invocation des deux saints. L'Eglise honore la mémoire de notre saint le 24 janvier.

WURTZBOURG, ville du royaume de Bavière, sur le Mein, à 232 kil. N. O. de Munich, a été illustrée par les souffrances qu'y endura le saint évêque Brunon pour la foi de Jésus-Christ ; on ignore à quelle époque.

X

XANTÉE (saint), martyr, l'un des quarante martyrs de Sébaste, sous Licinius. (*Voy.* MARTYRS DE SÉBASTE.)

XIMENÈS (le bienheureux ALFONSE), Espagnol, de l'ordre de Saint-Dominique, se rendait, l'an 1600, des îles Philippines dans le Camboge, afin d'y répandre la lumière de l'Evangile, lorsqu'il fut pris par l'ordre du roi de Siam, et tué avec son compagnon, Jean Maldonat, du même ordre.

XISTE (saint), disciple de saint Pierre, fut martyrisé à Reims, sous la persécution de Néron. On n'en sait pas davantage sur ce martyr, qui doit être le premier martyr des Gaules. Sa fête tombe le 1er septembre.

Y

YESDEDGERD, roi de Perse, monta sur le trône en l'an 399, et l'occupa jusqu'à sa mort, en l'an de Jésus-Christ 420. Il persécuta violemment l'Eglise. Depuis quelque temps les chrétiens vivaient en paix, et les plaies faites par l'atroce persécution si longue et si terrible de Sapor se cicatrisaient. Rien n'annonçait que Yesdedgerd voulût la recommencer. Ce fut la conduite d'un évêque, nommé Abdas, qui la détermina : cet évêque, emporté par un faux zèle, mit le feu au temple nommé Pyrée (temple du feu). Le roi le fit venir devant lui et lui ordonna de le rebâtir sous peine de voir démolir par représailles toutes les églises des chrétiens. Abdas refusa. Presque tous les auteurs convenant qu'au fond il avait eu tort de détruire ce temple, disent qu'il eut raison de ne vouloir pas le reconstruire : car, disent-ils, il n'y a pas de différence entre adorer le feu ou lui édifier un temple. C'est là jouer sur les mots. Edifier un temple par dévotion, c'est adorer l'être auquel on l'édifie ; mais le reconstruire, simplement parce qu'on l'a brûlé, c'est réparer un dommage causé à la propriété d'autrui, c'est faire un acte de justice, de restitution, et nullement un acte religieux. Le point de droit est complétement séparé de la question religieuse. Cela est tellement vrai, que de nos jours, en admettant qu'un pareil temple existât, l'évêque qui le brûlerait passerait en cour d'assises, et nul n'y trouverait à redire. Le rôle de l'avocat serait de plaider les circonstances atténuantes en faveur du zèle mal entendu qui aurait dirigé l'incendiaire. Dans tous les cas il serait condamné à la réparation du dommage. Yesdedgerd fit raser toutes les églises des chrétiens. Après cet acte arbitraire de représailles, Yesdedgerd, fit persécuter directement les fidèles. Beaucoup furent arrêtés, mis en prison ; un grand nombre suppliciés. Quelques-uns étaient attachés à des poteaux, et là servaient de but à des archers qui leur lançaient, en guise de flèches, de petits morceaux de roseau pointus. Bientôt ils en étaient tout hérissés : on leur en enfonçait sous les ongles des pieds et des mains ; puis on arrosait d'huile ou de poix tous ces morceaux de roseau, et on y mettait le feu. On sait que la persécution, chez les Perses, fut toujours remarquable par l'étrangeté des supplices qu'on faisait subir aux chrétiens, et par une férocité toute particulière. Beaucoup de saints, qui furent arrêtés sous Yesdedgerd, ne furent martyrisés que sous son fils Varanes ou Vararanes, la mort ayant empêché ce premier prince de poursuivre ses desseins ; la persécution qu'il fit à l'Eglise ne commença que quelque temps avant sa mort. (*Voy.* VARANES. *Voy.* aussi JACQUES l'*Intercis*, HORMISDAS, et les autres martyrs de Perse de ce temps-là.)

YESID, fils d'Abdelmélic et frère de Soliman, lui succéda au califat. Son règne dura quatre ans. La seconde année de son règne, il parut un imposteur syrien qui trompa les Juifs en se disant le Messie, fils de Dieu. Deux ans après, c'est-à-dire en 723, un autre imposteur trompa le calife Yésid. C'était un Juif de Laodicée en Phénicie, demeurant à Tibériade, surnommé Saranta Péchys, c'est-à-dire, en grec du temps, *quarante coudées*, apparemment à cause de sa grande taille. Il vint trouver le calife, dont il connaissait la légèreté, et lui parla ainsi : «L'affection que je vous porte, seigneur, m'oblige à vous proposer un moyen facile de vous conserver trente ans dans cette dignité. » Le calife, qui aimait la vie et le plaisir, promit de faire tout ce qu'il lui proposerait. Le Juif reprit : « Faites écrire incessamment, par tout votre empire, une lettre circulaire, portant ordre d'effacer toutes les peintures qui sont dans les églises des chrétiens, soit sur des planches de bois, soit en mosaïque sur les murailles, soit sur les vases sacrés et les ornements d'autel, de les supprimer entièrement, et même toutes sortes d'images qui sont dans les places publiques pour l'ornement des villes. Il ajouta malicieusement ce dernier article pour cacher sous cette défense générale la haine particulière contre les chrétiens : le calife crut cette promesse, et envoya l'ordre, par toutes les provinces, pour ôter les saintes images et les autres figures. Comme les chrétiens s'enfuyaient plutôt que

de renverser de leurs propres mains les saintes images, les émirs ou gouverneurs, envoyés pour ce sujet, y employaient des Juifs et des Arabes, qui brûlaient les images et enduisaient ou grattaient les murailles des églises. Le calife Yésid mourut l'année suivante, 724, de l'hégire 105, et son fils Walid, qui régna vingt ans après, fit mourir honteusement le Juif qui l'avait trompé. Cependant le successeur immédiat d'Yésid fut son frère Hicham, fils d'Abdelmélic, qui permit de rétablir les saintes images ; et il y avait plusieurs lieux où l'ordre d'Yésid n'avait pas encore été porté. (Fleury, t. III, *passim.*)

YON (saint), prêtre, martyr au diocèse de Paris, était disciple de saint Denis. Il vint établir la foi dans la petite ville de Châtres, appelée aujourd'hui Arpajon. Il fut bientôt arrêté et décapité par l'ordre du préfet Julien. On gardait ses reliques dans l'église de Saint-Clément, à Châtres, et dans celle de Notre-Dame de Corbeil. Il est inscrit au Martyrologe romain le 2 septembre ; à Châtres on l'honore le 5 août.

Z

ZACHARIE (saint), évêque, souffrit le martyre à Vienne, sous l'empereur Trajan. L'Eglise fait sa fête le 26 mai.

ZACHARIE (saint), l'un des quarante-huit martyrs de Lyon, sous Marc-Aurèle, en 177, fut décapité en qualité de citoyen romain. L'Eglise fait sa fête le 2 juin, avec celle de saint Pothin et de tous ses compagnons.

ZACHARIE (saint), versa son sang à Nicomédie pour la défense de la religion chrétienne. Il est inscrit au Martyrologe romain le 10 juin.

ZACHÉE (saint), fut martyrisé pour la foi chrétienne, le 17 novembre 303, sous le règne et durant la persécution de l'empereur Dioclétien. On célébrait cette année-là les jeux des vincennales, c'est-à-dire de la vingtième année du règne de ce prince. Le gouverneur de la Palestine, résidant à Césarée, obtint de l'empereur la grâce de tous les coupables que la justice publique retenait dans les prisons. Les chrétiens seuls furent exceptés ; on les regardait comme plus coupables que les assassins, les voleurs et autres criminels. Zachée, qui était diacre à Gadare, au delà du Jourdain, fut arrêté, chargé de fers et conduit devant le gouverneur. Il fut, par ordre du juge, cruellement battu de verges, et déchiré avec les ongles de fer. Après ce supplice, les bourreaux le conduisirent en prison, où on le mit dans les entraves, les jambes écartées jusqu'au quatrième trou. Dans cette horrible situation, le corps presque entièrement écartelé, il ne cessait de louer le Seigneur et de chanter ses louanges. Bientôt son parent Alphée, lecteur et exorciste de l'Eglise de Césarée, vint le rejoindre, et tous deux, après divers supplices et plusieurs interrogatoires, furent condamnés à la peine capitale. La sentence fut exécutée le 17 novembre ; leur mémoire est honorée par l'Eglise le 18 du même mois. Assemani a donné leurs Actes authentiques, traduits sur le chaldaïque (*Acta mart. Occid.*, t. II, p. 177.)

ZAFRA (JEAN DE), Espagnol de Tolède, de la compagnie de Jésus, faisant partie des missionnaires que le P. Azevedo était allé recruter à Rome pour évangéliser le Brésil. (*Voy.* l'article AZEVEDO.) Leur navire fut pris, le 15 juillet 1571, par des corsaires calvinistes, qui les massacrèrent ou les précipitèrent à la mer. (Du Jarric. *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

ZANITAS (saint), fut cruellement massacré en Perse, sous le roi Sapor, avec les saints Lazare, Marotas, Narsès et cinq autres dont on ne nous a pas conservé les noms. L'Eglise fait leur fête le 27 mars.

ZARA-CHRISTOS (le bienheureux), prêtre abyssinien, fut mis à mort pour la foi catholique, en Abyssinie, sous le règne et durant la persécution du tyran Basilides, Négous de ce pays, le 21 octobre 1647.

ZARON (saint), martyr, eut la gloire de mourir pour la foi chrétienne, en l'an 343 de Jésus-Christ, sous le règne de Sapor dit Longue-Vie. Il était laïque et habitait la province des Huzites. Sa fête est inscrite au Martyrologe romain le 30 novembre.

ZAWECKI, religieux de l'ordre de Saint-Basile, fut une des victimes de l'atroce persécution que le czar Nicolas fit subir en 1837 à tous les catholiques qui ne voulaient point abandonner leur foi pour embrasser la religion russe. Après avoir subi mille tortures, ce saint martyr, qui était plus que septuagénaire, fut placé sous une pompe dont l'eau qu'on lâcha sur lui, se congelant au contact de l'air, l'enveloppa bientôt comme d'un manteau de glace, sous lequel il trouva une affreuse mort. (*Voy.* l'article MIECZYSLAWSKA.)

ZÉBINAS (saint), martyr, fut décapité à Césarée en Palestine, sous Galère Maximien, avec les saints Antonin, Germain, parce qu'ils accusaient d'impiété le président Firmilien et le reprenaient de ce qu'il sacrifiait aux faux dieux. Ils eurent pour compagne de leur martyre sainte Ennathe, vierge, qui fut meurtrie de coups et brûlée ensuite. L'Eglise honore la mémoire de ces saints martyrs le 13 novembre.

ZÉBINE (saint), martyr en Perse, mourut pour la foi en 327, sous Sapor. (*Voy.* les Actes de saint JONAS et de saint BARACHISE à leurs articles.)

ZIEBROWSKA (CLÉMENTINE), l'une des religieuses de Saint-Basile, établies à Minsk en Lithuanie, et connues sous le nom de Filles de la Sainte-Trinité, qui furent expulsées de leur couvent et livrées aux per-

sécutions les plus violentes, dans le courant de l'année 1837, par le czar Nicolas et Siemaszko, évêque schismatique et apostat. On les employa à la construction d'un palais à Spas pour Siemaszko. Un éboulement étant survenu, Clémentine Zebrowska et quatre autres de ses compagnes furent ensevelies vivantes sous les décombres, sans qu'on permît à celles qui étaient témoins de ce malheur de chercher à délivrer les victimes. Les quatre autres sœurs se nommaient Euphémie Gurzynska, Catherine Korycka, Elisabeth Tysenhauz et Irène Krainto. (*Voy.* l'article MIECZYSLAWSKA.)

ZÉNAIDE (sainte), martyre, répandit son sang pour la foi à Césarée en Palestine, avec les saintes Cyre, Valère et Marcie. L'Eglise célèbre leur mémoire le 5 juin.

ZÉNOBE (saint), évêque, fut martyrisé avec sa sœur Zénobie à Egée en Cilicie, sous l'empereur Dioclétien et le président Lysias. L'Eglise fait leur fête le 30 octobre.

ZÉNOBE (saint), martyr, était prêtre de la ville de Tyr. Il fut conduit à Antioche avec saint Tyrannion, son évêque, et eut à subir, en 310, pour la foi chrétienne, divers tourments, au milieu desquels il expira sur le chevalet. L'Eglise célèbre sa fête le 20 février, avec celle de saint Tyrannion.

ZÉNOBE (saint), martyr, reçut la couronne du martyre à Tripoli, pour la défense de sa foi. Les compagnons de son martyre furent les saints Lucien, Métrope, Paul, Théotime et Drusus. Nous n'avons pas de détails authentiques sur ces saints. L'Eglise fait leur mémoire le 24 décembre.

ZÉNOBE (saint), prêtre, fut martyrisé à Sidon en Phénicie, dans le cours de la dernière persécution. Il exhortait les autres au martyre, et fut jugé lui-même digne d'en être honoré. L'Eglise honore sa mémoire le 29 octobre.

ZÉNOBIE (sainte), sœur de l'évêque Zénobe, fut martyrisée avec lui à Egée en Cilicie, sous l'empereur Dioclétien et le président Lysias. Ils sont inscrits au Martyrologe romain le même jour 30 octobre.

ZÉNON (saint), fut martyrisé en Arménie, sous l'empire de Trajan, en l'année 107. Les Actes de ce saint, qui sont communs à saint Eudoxe et à saint Macaire, portent que Trajan fit martyriser à la fois onze mille soldats à Mélitine, ville d'Arménie, parce qu'ils n'avaient pas voulu renoncer au christianisme. Ces Actes n'ont point un caractère assez sérieux pour que, sur leur autorité, on adopte l'opinion que Trajan ait pu faire faire un aussi grand massacre. Les Ménées des Grecs disent que les onze mille soldats furent mis à mort sous Trajan ou sous Adrien, son successeur. Nous ne devons adopter que des opinions certaines; celle-ci est loin d'être établie sur des preuves. Baronius se fonde probablement là-dessus pour dire que ces soldats sont les chrétiens crucifiés sur le mont Ararat, sous Adrien, et dont l'Eglise fait la fête le 22 juin : rien ne le démontre. Nous regrettons de n'avoir pas de documents plus précis sur le saint dont nous parlons.

ZÉNON (saint), évêque, qui gouvernait avec une constance admirable l'Eglise de Vérone durant les tempêtes que la persécution avait excitées, obtint la couronne du martyre du temps de l'empereur Gallien. L'Eglise fait sa fête le 12 avril. (*Martyrologe romain.*)

ZÉNON (saint), martyr, cueillit la palme du martyre durant l'affreuse persécution que les chrétiens souffrirent sous Dioclétien. Il eut pour compagnons les saints Victor, Zotique, Césaire, Sévérien, Chrysophore, Théonas et Antonin. L'Eglise honore leur illustre mémoire le 20 avril.

ZÉNON (saint), soldat et martyr, souffrit pour la foi de Jésus-Christ à Mélitine en Arménie, avec ses compagnons Eudoxe et Macaire, et quatre cent quatre autres dont les noms sont ignorés. Ces saints soldats ayant quitté le baudrier durant la persécution de Dioclétien, ils furent mis à mort. L'Eglise honore leur mémoire le 5 septembre.

ZÉNON (saint), martyr, habitait Gaza, avec ses deux frères saint Eusèbe et saint Nestable, sous Julien l'Apostat : il fut mis à mort avec eux au sein d'une violente émotion populaire. L'Eglise célèbre la fête de ces trois saints le 8 septembre. (*Voy.* saint EUSÈBE.)

ZÉNON (saint), fut martyrisé à Philadelphie en Arabie, avec Zénas, son esclave, qui, baisant les chaînes avec lesquelles son maître était lié, et le priant de trouver bon qu'il participât à ses tourments, fut pris par les soldats, et reçut par le martyre une couronne pareille à celle de son maître. L'Eglise fait leur mémoire le 23 juin.

ZÉNON (saint), fut martyrisé à Rome au lieu nommé *la Goutte qui coule toujours*, avec dix mille deux cent trois autres combattants. Ils sont honorés collectivement dans l'Eglise le 9 juillet.

ZÉNON (saint), ayant été écorché et enduit de poix, fut jeté dans une fournaise ardente. Son nom est inscrit au Martyrologe romain le 5 avril.

ZÉNON (saint), martyr, souffrit à Rome pour la défense de la religion chrétienne. Il eut pour compagnons de sa gloire sainte Félicule et saint Vital. L'Eglise célèbre leur glorieuse mémoire le 14 février.

ZÉNON (saint), souffrit le martyre à Nicomédie, avec les saints Concorde, Théodore et ses enfants. L'Eglise fait leur fête le 2 septembre.

ZÉNON (saint), martyr, souffrit pour la défense de la religion. Il fut jeté dans une chaudière pleine de plomb fondu, tandis que son compagnon, saint Cariton, était précipité dans une fournaise ardente. L'Eglise fait la mémoire de ces glorieux combattants le 3 septembre.

ZÉNON (saint), fut martyrisé à Alexandrie, avec les saints Philippe, Narsée et dix autres qui nous sont inconnus. Nous n'avons aucun détail authentique sur eux. L'Eglise honore leur sainte mémoire le 15 juillet.

ZÉNON (saint), porté au Martyrologe romain comme soldat martyr sous la date du 20 décembre. (*Voy.* saint AMMON d'Alexandrie.)

ZÉPHYRE, ville de Cilicie, a été illustrée

par le martyre de saint Dulas, qui y souffrit sous le président Maxime : on ignore l'année précise de son martyre.

ZÉPHYRIN (saint), pape, succéda au pape Victor l'an 9 de Sévère, sur la fin de l'an 201 ou au commencement de 202. Il était Romain, disent les nouveaux Pontificaux, fils d'un Abundis ou Abondance. Rufin dit que quelques-uns lui attribuaient l'élection miraculeuse qu'Eusèbe rapporte de saint Fabien. Ce fut dans la première année de son pontificat, qui était la dixième de Sévère que ce prince publia des édits qui excitèrent une horrible persécution contre l'Eglise. Zéphyrin eut la consolation de voir revenir la paix après la mort de Sévère, et passa le reste de son épiscopat dans un grand calme à l'égard des ennemis étrangers. Les théodotiens condamnés par Victor continuaient toujours dans leurs erreurs, et il y a apparence que Zéphyrin les combattit avec beaucoup de force et de vigueur, puisqu'ils lui faisaient ce reproche si glorieux d'avoir été le premier qui eût, disaient-ils, corrompu la vérité, en soutenant contre eux la divinité de Jésus-Christ : aussi saint Optat le met entre ceux qui ont combattu les hérésies et le joint en cela avec Tertullien, saint Victorin et les autres défenseurs de l'Eglise catholique. Ce fut de son temps qu'arriva cette histoire si mémorable du confesseur Natalis, qui, s'étant laissé emporter par avarice à se faire chef des théodotiens, en fut châtié rigoureusement une nuit par les anges. Il vint dès le matin se jeter aux pieds de Zéphyrin, implora l'intercession tant du clergé que des fidèles, et obtint enfin la grâce de rentrer dans la communion de l'Eglise. Baronius attribue à saint Zéphyrin la première condamnation de Praxéas, suivie de sa rétractation, et il est comme certain que cela arriva ou sous lui ou sous Victor, son prédécesseur; mais il y a sujet de croire que ce fut en Afrique et non pas à Rome. Ce fut apparemment dans les dernières années de Sévère que Cécile fut converti à Ostie par le discours d'Octave, qui fait le sujet du dialogue célèbre de Minuce Félix. On peut voir dans ce dialogue quels étaient alors l'état et la vertu du troupeau confié aux soins de Zéphyrin dont Minuce Félix était un illustre membre. Ce fut certainement sous Zéphyrin, qu'Origène vint d'Alexandrie à Rome pour voir, comme il dit lui-même, cette église si ancienne et si illustre. Il y demeura quelque temps et puis s'en retourna à Alexandrie. La suite d'Eusèbe semble marquer que ceci arriva au commencement du règne de Caracalla, en 211 ou 212. Il arriva encore à Rome une chose fort remarquable sous le pontificat de Zéphyrin, vers l'an 212, qui fut la dispute entre Caius, prêtre célèbre de l'Eglise romaine et Procle, l'un des chefs de l'hérésie des montanistes. C'est dans les monuments de cette conférence que nous apprenons que l'on voyait alors à Rome, au Vatican, et sur le chemin d'Ostie, les trophées des apôtres, fondateurs de cette église. On dit que ce Caius fut depuis ordonné évêque des nations.

Mais parmi toutes ces satisfactions Zéphyrin eut le déplaisir de voir la chute de Tertullien; car elle paraît avoir eu lieu vers l'an 205; et cette affliction commune à toute l'Eglise, lui fut sans doute d'autant plus sensible que saint Jérôme en rapporte la cause au mauvais traitement et à la jalousie des ecclésiastiques de Rome contre un si grand personnage. Baronius dit que Zéphyrin voyant depuis qu'il demeurait obstiné dans son schisme, il le frappa d'anathème ; mais cela n'est pas fondé. Pour ce qui est des actions particulières de Zéphyrin, nous n'en avons aucune connaissance. Baronius lui attribue la déclaration que Tertullien dit qu'un évêque avait faite en ces termes : « Pour moi, je pardonne à ceux qui sont tombés dans la fornication et dans l'adultère pourvu qu'ils aient fait pénitence. » Néanmoins, nous ne voyons rien qui nous oblige de rapporter cet endroit plutôt au pape qu'à tout autre évêque; car pour ce qui est des termes de Tertullien qui appelle cela un édit définitif, digne assurément d'un souverain pontife et de l'évêque des évêques, il faut faire peu de réflexion sur le style ironique de cet auteur pour en vouloir rien inférer. On attribue à Zéphyrin quelques décrets dont quelques-uns sont très-obscurs, et c'est fort inutilement qu'on se donne beaucoup de peine pour trouver un sens à des choses qui n'ont aucune autorité. Baronius a pris le meilleur parti en n'en parlant point du tout. On lui attribue aussi deux *Epîtres* dont il suffit de dire qu'elles sont du nombre des décrétales. Il tint le saint-siége durant environ 17 ans, et mourut en l'an 218. On croit que ce fut le 20 décembre, auquel sa fête est marquée dans les martyrologes de saint Jérôme et dans d'autres anciens. Usuard et d'autres plus nouveaux, suivis par le Martyrologe et par le Bréviaire romain, la mettent le 26 août. On présume que ce peut être le jour de quelque translation de son corps. Nous n'avons vu aucun martyrologe hors le romain ni aucun auteur un peu ancien qui dise qu'il ait souffert le martyre. Baronius reconnaît en effet qu'il est difficile de juger par quelle occasion il aurait été martyrisé dans la paix dont l'Eglise jouissait alors : à quoi il ajoute qu'il est assez ordinaire de voir appeler *martyrs* ceux qui n'étaient que confesseurs. Un Pontifical dit que saint Zéphyrin fut enterré dans son cimetière, près celui de Calliste, sur le chemin d'Appius. Saint Calliste fut son successeur. (Tillemont, t. III, p. 236.)

ZILEWICZ, religieux de l'ordre de Saint-Basile, fut une des victimes de l'abominable persécution que le czar Nicolas fit subir en 1837 à tous les catholiques qui ne voulaient point abandonner leur foi pour embrasser la religion russe. Après avoir subi mille tortures, ce saint martyr, qui était plus que septuagénaire, fut placé sous une pompe dont l'eau qu'on lâcha sur lui, se congelant au contact de l'air, l'enveloppa bientôt comme d'un manteau de glace sous lequel il trouva la mort. (*Voy.* l'article MIECZYSLAWSKA.)

ZIRAN (le bienheureux FRANÇOIS), prêtre,

religieux de l'ordre des Frères Mineurs de l'Observance, naquit en Sardaigne. Il fut envoyé par le roi d'Espagne comme ambassadeur avec le frère Mathieu Aquira, au roi du Conco, en Afrique. Pendant que son compagnon continuait sa route, il s'arrêta afin d'y racheter un cousin nommé François Serra, qui y était esclave. Sur ces entrefaites, un chrétien, qui lui apportait des lettres de la part de Mathieu, fut saisi comme espion et pendu; huit autres chrétiens furent empalés, et Ziran n'eut que le temps de s'enfuir au Conco. Le prince de ce pays le renvoya en Espagne comme ambassadeur. Notre bienheureux partit le 1er janvier 1603. Un jour qu'il côtoyait les bords de la mer, une troupe de soldats algériens attaqua son escorte et s'empara de lui. Après mille outrages, il fut emmené à Alger les mains liées derrière le dos (10 janvier). Le 18 janvier, le prince le condamna à être écorché vif, et ordonna que sa peau remplie de paille fût mise sur la porte Bab-Azoun. L'un des bourreaux prenant un rasoir, incisa la peau du saint martyr le long de la colonne vertébrale, puis d'une épaule à l'autre en forme de croix; ensuite, ils s'emparèrent de la tête, et y firent une autre croix. Pendant cet affreux supplice, il ne cessa point de chanter les litanies de la sainte Vierge. Pour dernier supplice les bourreaux lui arrachèrent violemment la peau de la partie supérieure qui tombait déjà au nombril; il expira aussitôt..... A peine était-il mort qu'une tempête effroyable se déchaîna et força les Maures épouvantés à s'enfuir. Le cousin de notre saint, François Serra qui avait été racheté par ses soins, profita de la tourmente pour enlever le cadavre et l'inhumer. Les infidèles voulant ensuite élever un bûcher, s'aperçurent de cet enlèvement; ils se contentèrent de prendre la peau, l'emplirent de paille et l'attachèrent à la porte Bab-Azoun selon l'ordonnance du prince. Mais le vent l'emporta, et elle fut pieusement recueillie par les chrétiens. (*Chroniques des Frères Mineurs*, tom. IV, pag. 1203; Férot, *Abrégé historique de la vie des saints des trois ordres de Saint-François*, tom. III, pag. 326)

ZOÉ (sainte), femme de saint Hespère, et mère de saint Cyriaque et de saint Théodule, était, avec son mari et ses enfants, esclave d'un païen nommé Catale, à Attalie en Pamphylie. Les deux enfants ne pouvant souffrir, dit leur histoire, le culte qu'on rendait aux démons dans la maison de leur maître, se déclarèrent chrétiens. Catale leur fit d'abord endurer divers supplices, et ensuite les fit enfermer, avec leur père et leur mère, dans un four où ils moururent. Ce fut sous l'empire et durant la persécution d'Adrien, que cette sainte famille donna sa vie pour la religion de Jésus-Christ. L'Eglise fait la fête de sainte Zoé, de saint Hespère et de leurs enfants, le 2 mai.

ZOÉ (sainte), femme de Nicostrate, premier greffier de la préfecture, sous les empereurs Carin et Dioclétien, fut convertie par saint Sébastien, qui était venu voir les saints Marc et Marcellien, qui étaient en prison et confiés à la garde de son mari. Il y avait six ans qu'une maladie lui avait fait perdre la parole : saint Sébastien la guérit miraculeusement; elle fut au bout de quelque temps baptisée par le prêtre saint Polycarpe, avec son mari et toute sa famille, qui se composait de trente-trois personnes. Cette sainte fut une des premières victimes de la persécution de Dioclétien; étant allée prier au tombeau de l'apôtre saint Pierre, elle y fut arrêtée par les persécuteurs, jetée dans un cachot, où pendant cinq jours elle fut privée de nourriture et de lumière; de temps en temps on venait à la porte de son cachot et on la menaçait de la faire mourir de faim si elle ne voulait pas renoncer à Jésus-Christ : sainte Zoé fut inébranlable. Le sixième jour le préfet de Rome ordonna qu'on la pendît à un arbre par le cou et par les cheveux, et qu'on allumât dessous un grand feu avec du fumier. La sainte, affaiblie par le jeûne qu'elle avait subi en prison, ne supporta pas longtemps ce supplice : bientôt la fumée l'étouffa. Il est convenable de remarquer que sa conversion eut lieu sous Carin, en 284, ce prince étant maître de Rome, et que son martyre arriva sous Dioclétien, en 285 ou 286. L'Eglise honore la mémoire de sainte Zoé le 5 juillet. (*Voy.* SÉBASTIEN.)

ZOEL (saint), martyr, reçut la palme du martyre en Istrie, avec les saints Servila, Félix, Silvain et Dioclès : on manque de détails sur les circonstances qui illustrèrent leur martyre. L'Eglise, notre mère, fête leur sainte mémoire le 24 mai.

ZOILE (saint), versa son sang à Cordoue pour la défense de la religion chrétienne, avec dix-neuf autres saints dont les noms nous sont inconnus. Ils sont honorés collectivement dans l'Eglise le 27 juin.

ZONAREN, prince Arménien, de la famille Anzevadzik, fut l'un de ceux qui souffrirent volontairement la captivité pour Jésus-Christ sous le règne d'Hazguerd, deuxième du nom, roi de Perse, et qui ne furent remis en liberté et renvoyés en leur pays que huit ans après la mort de ce prince, sous le règne de son fils Bérose. (Pour plus de détails, *voy.* PRINCES ARMÉNIENS.)

ZOSIME (saint), fut martyrisé durant la persécution de Trajan. Il y a lieu de croire qu'il fut compagnon du martyre de saint Ignace d'Antioche; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut compagnon de ses liens. On manque sur saint Zosime de renseignements positifs. L'Eglise fait sa fête le 18 décembre.

ZOSIME (saint), martyr, l'un des quarante-huit qui furent mis à mort à Lyon en l'an 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Il fut du nombre de ceux qui ne purent pas résister aux mauvais traitements, à la violence des supplices que les persécuteurs faisaient endurer à ces généreux soldats de Jésus-Christ. Il mourut en prison comme saint Pothin, le vénérable évêque de Lyon, et une foule d'autres

saints martyrs. L'Eglise fait sa fête avec la leur le 2 juin.

ZOSIME (sainte), fut martyrisée avec sa sœur, sainte Bonose, sous le pontificat du pape saint Felix, sous le règne de l'empereur Aurélien, en l'année 273 ou 274 : son martyre eut lieu à Porto (d'Italie). Les deux saintes Zozime et Bonose souffrirent en même temps que le saint martyr Eutrope. Nous n'avons sur leur glorieux sacrifice que des Actes extrêmement récents, et qui sont loin d'offrir les caractères d'authenticité désirables. L'Eglise fait la fête des deux saintes en même temps que celle de leur glorieux compagnon, le 15 juillet.

ZOTIQUE (saint), martyr, fut un des quarante-huit généreux combattants de Jésus-Christ, qui donnèrent leur vie pour la foi à Lyon, en 177, sous le règne de l'empereur Antonin Marc-Aurèle. Ainsi que saint Pothin et une foule d'autres martyrs, saint Zotique n'eut pas la force de supporter jusqu'au bout les tourments et les mauvais traitements que les persécuteurs lui firent souffrir. L'Eglise honore sa mémoire le 2 juin, avec celle de tous ses compagnons.

ZOTIQUE (saint), fut martyrisé à Comane en Arménie, sous l'empire de Septime-Sévère. Le Martyrologe romain fait mention de lui au 21 juillet.

ZOTIQUE (saint), martyr, eut la gloire de souffrir la mort pour Jésus-Christ, en Crète, dans la ville de Gortyne, sous le règne de Dèce, durant la persécution si terrible que ce prince féroce alluma contre les chrétiens. Il fut décapité, après avoir souffert d'horribles tourments. Sa fête arrive le 23 décembre. Saint Zotique est l'un des dix martyrs de Crète. (*Voy.* MARTYRS DE CRÈTE.)

ZOTIQUE (saint), martyr, fut mis à mort pour la foi chrétienne, à Nicomédie, du temps de l'empereur Maximien, par ordre du président Euthôlome, avec saint Agathonique. Tous deux sont honorés par l'Eglise à la date du 22 août.

ZOTIQUE (saint), martyr, cueillit la palme du martyre durant la sanglante persécution que le cruel Dioclétien fit subir aux disciples du Christ. Il eut pour compagnons de son glorieux martyre les saints Victor, Zénon, Césaire, Sévérien, Chrysophore, Théonas et Antonin. C'est le 20 avril que l'Eglise célèbre leur sainte mémoire.

ZOTIQUE (saint). *Voy.* GÉTULE.

ZOTIQUE (saint), souffrit le martyre avec les saints Tharsice, Cyriaque et plusieurs autres que nous ne connaissons pas. On ignore le lieu, la date et les circonstances de leur martyre. L'Eglise célèbre leur fête le 31 janvier.

ZOTIQUE (saint), répandit son sang pour la foi à Tivoli. L'Eglise fait sa fête le 12 janvier.

ZOTIQUE (saint), martyr, endura divers tourments à Nicomédie avec les saints Dase, Caius et douze autres soldats dont le Martyrologe romain ne nous a pas conservé les noms. On les précipita enfin dans les flots, où ils cueillirent la palme du martyre. On ignore l'époque où eut lieu leur combat. L'Eglise fait leur fête le 21 octobre.

ZOTIQUE, l'un des trente-sept martyrs égyptiens qui donnèrent leur sang pour la foi, en Egypte, et desquels Ruinart a laissé les Actes authentiques. *Voy.* MARTYRS (les trente-sept) ÉGYPTIENS.

ZOTIQUE (saint), fut martyrisé en Afrique avec les saints Rogat, Modeste, Castule et quarante soldats martyrs. Les circonstances qui illustrèrent leur martyre sont complétement ignorées. L'Eglise fait leur fête le 12 janvier.

ZOZIME (saint), versa son sang pour la religion chrétienne avec saint Athanase, que l'Eglise honore avec lui le 3 janvier. Leur martyre eut lieu en Cilicie.

ZOZIME (saint), souffrit le martyre à Sozapolis, sous l'empereur Trajan et le président Domitien. Après avoir souffert de cruelles tortures, il eut la tête coupée. Il est honoré dans l'Eglise le 19 juin.

ZOZIME (saint), pape, confessa Jésus-Christ à Rome au milieu des tortures. L'Eglise l'a mis au nombre des saints et honore sa mémoire le 26 décembre.

ZOZIME (saint), souffrit le martyre à Antioche pour Jésus-Christ, avec saint Druse et un autre. Les Actes des martyrs ne nous ont conservé aucun document relatif à ces saints combattants. L'Eglise célèbre leur mémoire le 14 décembre.

ZOZIME (saint), martyr, versa son sang à Carthage pour la défense de la religion chrétienne. Il eut pour compagnon de son martyre saint Héracle. Les détails nous manquent sur eux. L'Eglise fait collectivement leur mémoire le 11 mars.

ZOZIME (saint), martyr, eut le glorieux privilége de mourir pour la défense de la religion avec les saints Davius, Paul et Second. Leur martyre, dont on ne connaît pas les circonstances, eut lieu à Nicée. L'Eglise fait leur mémoire le 19 décembre.

ZOZIME (saint), frère de saint Marc, berger, et des saints Alexandre et Alphe, fut martyrisé pour la foi chrétienne avec saint Néon et saint Héliodore, plus trente soldats que les miracles de saint Marc avaient convertis. Le lieu de leur martyre fut Antioche de Pisidie. L'Eglise vénère leur mémoire le 27 septembre.

ZUZAIRE (le bienheureux ETIENNE), de la compagnie de Jésus, était Biscayen. Avant de quitter Placencia en Espagne, où il résidait, il avait dit à son confesseur qu'il gagnerait la palme du martyre. En effet, étant parti avec les autres courageux missionnaires que le P. AZEVEDO (*voy.* son titre) était allé recruter à Rome pour le Brésil, leur navire fut pris le 15 juillet 1671 par des corsaires calvinistes qui les massacrèrent ou les jetèrent à la mer. (Du Jarric, *Histoire des choses plus mémorables*, etc., t. II, p. 278. Tanner, *Societas Jesu usque ad sanguinis et vitæ profusionem militans*, p. 166 et 170.)

FIN DU DICTIONNAIRE.

NOTE ADDITIONNELLE RELATIVE A L'ARTICLE CHINE.

LE CATHOLICISME EN CHINE.

La *Revue des Deux-Mondes* vient de publier, sur la *Politique européenne en Chine*, un article écrit par M. C. Lavollée. Cet article présente le résumé des événements qui se sont accomplis, depuis plusieurs années, aux extrémités de l'Asie, et il compare le rôle qu'y ont joué les principales nations de l'Europe, notamment l'Angleterre et la France. Nous reproduisons l'extrait suivant, relatif à la situation actuelle du catholicisme en Chine :

Nous pourrions, pour notre politique et notre commerce, imiter la conduite, à la fois prudente et intrépide, des missions catholiques, qui depuis plus de deux cents ans ont tenté de si nobles efforts pour la cause de la religion. Tour à tour protégés et proscrits, honorés et persécutés, appelés un jour aux dignités de la cour impériale pour être le lendemain jetés dans les cachots ou conduits au supplice, les missionnaires ont poursuivi leur glorieuse tâche sans se laisser un seul moment exalter par les perspectives d'une faveur passagère, ou abattre par les coups des plus redoutables persécutions. Tous les peuples catholiques de l'Europe, — Français, Espagnols, Italiens, Portugais, — toutes les congrégations, — lazaristes, dominicains, franciscains, jésuites, — se sont ligués dans cette lointaine croisade, pour prendre l'Asie à revers et conquérir à la domination spirituelle de Rome la plus antique, la plus civilisée, mais aussi la plus corrompue des nations asiatiques. Aujourd'hui la Chine est découpée en évêchés ou vicariats apostoliques, où les nouveaux apôtres se sont partagé le rude labeur de la conversion. Les progrès sont lents, mais cette lenteur n'a point lassé l'espérance ; la foi n'avance que par degrés presque insensibles, mais elle ne recule jamais. Dieu seul sait combien il faudra encore d'années et de siècles, de dévouements et de martyres pour que la conquête soit accomplie.

La France a de tout temps tenu à honneur de figurer au premier rang des nations chrétiennes : en Chine, elle n'a point failli aux devoirs que lui imposent ses traditions et que lui conseillerait au besoin sa politique. Que ce soit du moins une compensation du rang inférieur qui nous est échu dans l'ordre des intérêts matériels, et si nous sommes forcés de reconnaître à quel point l'Angleterre et les États-Unis nous effacent par l'extension toujours croissante de leur commerce et de leur navigation, nous pouvons aussi nous enorgueillir des services éclatants que les missions catholiques de la France ont rendus à la civilisation et à la foi.

Les diverses sectes de la communion protestante possèdent également des prédicateurs qui ont entrepris la conversion des Chinois. Ces missionnaires, ou plutôt ces agents, ne quittent point les ports légalement ouverts à l'étranger : ils arrivent avec leur famille ; ils sont assurés de recevoir un salaire élevé ; ils exercent la médecine ou se livrent au négoce, et le prêche n'est pour eux qu'un incident de leur existence confortable et paisible. Sans doute, en guérissant gratuitement les malades, ils inspirent aux populations chinoises une haute idée de la science européenne, ils servent l'humanité, mais où est le mérite ? quelle est la gloire de ces fonctions sans péril ? Comparez le pasteur méthodiste expédié de Londres par une société d'actionnaires apportant une cargaison de bibles, comparez-le avec ce jeune prêtre qui, à peine débarqué sur la terre de Chine, part, plein d'ardeur et de foi, pour les provinces les plus reculées, où l'attendent, après les dangers d'un long voyage, des périls plus grands encore et les privations de toute sorte et de tout instant attachées à l'apostolat ! Sortant la nuit, se cachant le jour, exposé sans cesse aux soupçons d'une population ignorante ou d'un mandarin fanatique, le missionnaire français n'a d'autre récompense que la satisfaction du devoir accompli, d'autre espoir que le martyre. Voilà, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les produits que nous introduisons en Chine : ils méritent, à coup sûr, de notre part une protection au moins égale à celle que l'orgueilleuse Angleterre accorde à une caisse d'opium ou à une balle de coton.

Aussi, lorsque l'ambassadeur de la France, M. de Lagrenée, se trouva en présence du vice-roi de Canton, le sort de nos missionnaires et l'avenir de la propagande catholique furent-ils l'objet de ses plus vives préoccupations. Il comprit que la nation si longtemps appelée la fille aînée de l'Église avait un pieux devoir à remplir, et que l'occasion s'offrait pour elle de reprendre solennellement l'honorable protectorat de la foi chrétienne. Les mandarins chargés de suivre les négociations ne manifestaient aucun sentiment d'aversion contre la religion du *Seigneur du ciel* (c'est ainsi que les Chinois désignent la religion catholique), mais ils craignaient, en autorisant l'exercice d'un culte jusqu'alors sévèrement proscrit, de heurter le préjugé populaire, de mécontenter la classe influente des lettrés, et surtout de perdre la faveur de la cour de Pékin, qui voyait déjà de fort mauvais œil et ne subissait qu'à regret les concessions faites à l'esprit européen. On ne pouvait donc espérer que la reconnaissance formelle de la religion catholique serait inscrite au nombre des articles du traité, et, d'ailleurs, n'eût-ce pas été en quelque sorte une profanation de stipuler, dans un seul et même acte, pour les intérêts du commerce et pour ceux de la foi, d'abaisser une cause si sainte au niveau d'un affranchissement de droit de tonnage ou d'une rédaction de tarif ? On éluda la difficulté par l'adoption d'une formule qui devait ménager les susceptibilités de l'orgueil chinois et donner satisfaction à nos légitimes exigences. Le vice-roi Ky-ing adressa, en juillet 1845, à l'empereur Tao-kwang, une pétition dans laquelle il proposait de ne plus considérer comme criminelles aux yeux de la loi les principales pratiques de la religion chrétienne. En signant de son pinceau rouge cette pétition, l'empereur lui imprimait le caractère d'un décret. C'était déjà un grand pas, et notre diplomatie pouvait se féliciter du résultat qu'elle venait de conquérir après tant d'efforts. Cependant le document officiel ne définissait pas encore assez nettement, au gré du plénipotentiaire français, les libertés que réclamait l'intérêt religieux. Les négociations furent reprises : chaque liberté, chaque droit fut discuté de nouveau avec une insistance qui attestait, d'une part, le vif désir de briser à jamais et d'un seul coup les derniers obstacles, — d'autre part, la crainte de trop céder à l'influence étrangère. Enfin, après un mois de pourparlers, on parvint à s'entendre sur une rédaction plus explicite, qui consacre la liberté du culte catholique dans le Céleste-Empire. Nous nous bornons à citer le passage le plus remarquable de ce document curieux et peu connu : « ... Bien qu'en général ce soit de l'essence de la religion du Seigneur du ciel de conseiller la vertu et de défendre le vice, je n'ai cependant pas clairement établi dans ma dépêche antérieure en quoi consistait la pratique vertueuse de cette religion, et craignant que dans les différentes provinces on ne rencontre des difficultés sur ce point d'administration, j'examine maintenant

la religion du Seigneur du ciel, et je trouve que *s'assembler à certaines époques, adorer le Seigneur du ciel, vénérer la croix et les images, lire des livres pieux*, sont autant de règles propres à cette religion, tellement que, sans elles, on ne peut pas dire que ce soit la religion du Seigneur du ciel. Par conséquent, sont désormais exempts de toute culpabilité ceux qui s'assemblent pour adorer la religion du Seigneur du ciel, vénérer la croix et les images, lire des livres pieux et prêcher la doctrine qui exhorte à la vertu; car ce sont là des pratiques propres à l'exercice vertueux de cette religion qu'on ne doit en aucune façon prohiber, et, s'il en est qui veuillent ériger des lieux d'adoration du Seigneur du ciel pour s'y assembler, adorer les images et exhorter au bien, ils le peuvent ainsi suivant leur bon plaisir. »

Cette proclamation ne laisse subsister aucune équivoque : elle nous est acquise. Dans la lutte engagée, au nom de la liberté des cultes, contre les préjugés traditionnels du Céleste-Empire, à nous seuls revient l'honneur de l'initiative et du succès, et, malgré le penchant de notre siècle à ne respecter, à n'admirer que les conquêtes de la force, nous pouvons, avec quelque fierté, placer cette victoire toute morale en parallèle avec le triomphe remporté par les canons anglais sous les murs de Nankin. Aussi l'Angleterre n'a-t-elle pas vu sans une émotion jalouse la publication du document émané du pinceau de Ky-ing. Après avoir ouvert la Chine au commerce étranger et obtenu, pour les cinq ports inscrits au traité de 1842, le libre exercice du culte chrétien, elle pensait avoir atteint, dépassé même la mesure des concessions, et elle se flattait de ne plus rien laisser à faire aux nations qui viendraient après elle. Ne soyons pas injustes pour le grand acte qu'elle a accompli : c'est l'Angleterre qui a porté aux préjugés chinois le coup décisif, elle a rendu à la civilisation, à la religion, à l'humanité un éclatant service ; mais son succès ne doit point effacer le nôtre.

Il convient désormais que la proclamation de Ky-ing ne demeure pas lettre-morte. En la provoquant, nous avons pris envers les missions catholiques et envers nous-mêmes l'engagement d'en surveiller la stricte exécution, et il ne faut pas nous dissimuler que nous pourrons, dans l'exercice de cette surveillance, rencontrer parfois de graves embarras. La législation et surtout les mœurs de tout un peuple ne sauraient se modifier d'un jour à l'autre.

Un principe nouveau a été proclamé; il existe un nouveau droit qui blesse de vieilles antipathies et qui réveille d'antiques défiances. Assurément, ce principe et ce droit subiront, pendant les premières années, de regrettables atteintes. Il suffira qu'une conversion trop éclatante vienne réveiller le zèle d'un mandarin, sectateur fervent de Confucius, pour motiver un acte de persécution. Un fait de cette nature s'est produit récemment dans un district de la province de Canton, sur les limites du Fokien. Un missionnaire français a été arrêté, et le mandarin Wan a cru devoir, à cette occasion, fulminer contre la religion chrétienne une proclamation dans laquelle se révèle énergiquement l'intolérance connue du lettré chinois. « Bien qu'une ordonnance récente, dit ce mandarin en rappelant la circulaire de Ky-ing, ait reconnu aux barbares le droit de disserter entre eux sur leurs livres religieux, elle ne leur a cependant pas permis de s'établir dans l'empire du Milieu, de se mêler à sa population, de propager leurs doctrines parmi ses habitants. Si donc il est quelques-uns de ceux-ci qui appellent les étrangers, qui se liguent avec eux pour agiter et troubler l'esprit public, pour convertir les femmes ou violer la loi de toute autre manière, ils seront punis, comme par le passé, soit de la strangulation immédiate, soit de la déportation, soit de la bastonnade : la loi n'admet pas de rémission... » Heureusement le représentant de la France, M. Forth-Rouen, se trouvait encore à Macao, lorsque l'on a reçu la nouvelle de l'arrestation du missionnaire et la copie de la proclamation, et il a pu adresser au vice-roi de Canton d'énergiques représentations, qui ont amené la mise en liberté immédiate du prêtre français; mais il faut s'attendre à voir, pendant quelques années encore, se renouveler de semblables incidents. La circulaire de Ky-ing, tout en reconnaissant la liberté du culte catholique, n'a point autorisé formellement l'introduction des prêtres européens dans l'intérieur de l'empire; il était impossible, en 1844, d'obtenir cette cession, puisque, aux termes du traité, la présence des étrangers n'était autorisée que dans les cinq ports ouverts au commerce. Notre politique doit tendre à lever ce dernier scrupule du gouvernement chinois, et à protéger les missionnaires catholiques contre toute chance de persécution. Cette politique, conforme aux traditions du passé, est digne de la sollicitude du gouvernement, et lors même que, par un oubli regrettable, nous persisterions à négliger les intérêts commerciaux qui s'agitent à l'extrémité de l'Orient, nous ne saurions abandonner à d'autres un patronage qui honore l'influence et le nom de notre pays.

C. Lavollée.
(*Revue des Deux-Mondes.*)

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.



